Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

http://archive.org/details/collectionintgra81mign

COLLECTION
INTÉGRALE ET UNIVERSELLE
DES
ORATEURS SACRÉS.

DEUXIÈME SÉRIE,

RENFERMANT :

1° LES ŒUVRES ORATOIRES DES PRÉDICATEURS QUI ONT LE PLUS ILLUSTRÉ LA CHAIRE FRANÇAISE DEPUIS 1789 ET AU DESSUS * JUSQU'A NOS JOURS,

SAVOIR :

MONMOREL, DE MONTIS, J. LAMBERT, DE LIGNY, BERGIER, DESSAURET, LENFANT, DE BEAUVAIS, CORMEAUX, DE BEAUREGARD, DE BOISGELIN, DE NOÉ, COSSART, GUÉNARD, GÉRARD, LEGRIS DUVAL, L'ABBÉ RICHARD, DE LA LUZERNE, ANOT, VILLEDIEU, DE BOULOGNE, DE BILLY, RIBIER, DE MONTBLANC, MAUREL, BERTIN, FEUTRIER, SALAMON, PERRET DE FONTENAILLES, BORDERIES, CAFFORT, FOURNIER, LONGIN, BOUDOT, DOUCET, FRAYSSINOUS, ROBINOT, BOYER, LABOUDERIE, ROY, GUILLON, BONNEVIE, OLIVIER, TAILLAND, ETC. ;

2° LES PLUS REMARQUABLES MANDEMENTS, OU DISCOURS

DE LEURS ÉMINENCES LES CARDINAUX DE BONALD, ARCH. DE LYON ; DU PONT, ARCH. DE BOURGES ; DONNET, ARCH. DE BORDEAUX ; VILLECOURT, ANCIEN ÉV. DE LA ROCHELLE ;

DE NOSSEIGNEURS MELLON-JOLLY, ARCH. DE SENS ; DEBELAY, ARCH. D'AVIGNON ; CHARVAZ, ARCH. DE GÊNES ; BILLIET ARCH. DE CHAMBÉRY ; DE PRILLY, ÉV. DE CHALONS ; THIBAULT, ÉV. DE MONTPELLIER ; DE MARGUÉRYE, ÉV. D'AUTUN ; DE MAZENOD, ÉV. DE MARSEILLE ; LACROIX, ÉV. DE BAYONNE ; RIVET, ÉV. DE DIJON ; MENJAUD, ÉV. DE NANCY ; RÆSS, ÉV. DE STRASBOURG ; GUIBERT, ÉV. DE VIVIERS ; GIGNOUX, ÉV. DE BEAUVAIS ; BARDOU, ÉV. DE CAHORS ; ANGERAULT, ÉV. D'ANGERS ; DUFETRE, ÉV. DE NEVERS ; GROS, ÉV. DE VERSAILLES ; BUISSAS, ÉV. DE LIMOGES ; DEPÉRY, ÉV. DE GAP ; LAURENCE, ÉV. DE TARBES ; WICART, ÉV. DE LAVAL ; PAVY, ÉV. D'ALGER ; DE MORLHON ÉV. DU PUY ; DE GARSIGNIES, ÉV. DE SOISSONS ; DE BONNECHOSE, ÉV. D'ÉVREUX ; FOULQUIER, ÉV. DE MENDE ; PIE, ÉV. DE POITIERS ; MABILE, ÉV. DE ST-CLAUDE ; DUPANLOUP, ÉV. D'ORLÉANS ; DE DREUX-BRÉZÉ, ÉV. DE MOULINS ; LYONNET, ÉV. DE ST-FLOUR ; REGNAULT, ÉV. DE CHARTRES ; DANIEL, ÉV. DE COUTANCES ; DE LA BOUILLERIE, ÉV. DE CARCASSONNE ; PLANTIER, ÉV. DE NÎMES ; DELALLE, ÉV. DE RODEZ ; JOURDAIN, ÉV. D'AOSTE ; VIBERT, ÉV. DE MAURIENNE ; RENDU, ÉV. D'ANNECY ; DELEBECQUE, ÉV. DE GAND ; MALOU, ÉV. DE BRUGES ; DE MONTPELLIER, ÉV. DE LIÉGE ; BOURGET, ÉV. DE MONTRÉAL, ETC., ETC. ;

3° LES SERMONS

DE MGR ROSSI, PRÉLAT DE LA MAISON DU SAINT-PÈRE ; MM. ROBITAILLE, VIC. GÉN. D'ARRAS ; BRUNET, VIC. GÉN. DE LIMOGES ; NOEL, VIC. GÉN. DE RODEZ ; LALLIER, VIC. GÉN. DE SENS ; LECOURTIER, CHANOINE ARCHIPRÊTRE DE NOTRE DAME A PARIS ; FAUDET, CURÉ DE ST-ROCH, IBID. ; GAUDREAU, CURÉ DE ST-EUSTACHE, IBID. ; PETIT, CURÉ A LA ROCHELLE ; DECHAMPS, SUPÉRIEUR DES PP. RÉDEMPTORISTES DE BRUXELLES ; COQUEREAU, CHANOINE DE ST-DENIS ; GRIVEL, ID. ; DASSANCE, CHANOINE DE BAYONNE ; LALANNE, DIRECTEUR DU COLLÉGE STANISLAS ; MAUPIED, SUPÉRIEUR DE L'INSTITUTION DE GOURIN ; CARBOY, PÈRE DE LA MISÉRICORDE ; VIDAL, DU CLERGÉ DE PARIS ; BARTHÉLEMY, ID. ; NOEL, ID ; CASSAN DE FLOYRAC, ID. ; SAINT-ARROMANT, ID. ; CORBLET, DU CLERGÉ D'AMIENS ; CABANÈS, ID. DE TOULOUSE ; BARTHE, ID. DE RODEZ, ETC. ;

4° UN COURS DE PRONES

TIRÉS DES MEILLEURS PRONISTES ANCIENS ET MODERNES,

5° UNE SÉRIE D'OUVRAGES SUR LES RÈGLES DE LA BONNE PRÉDICATION ;

(*Ces pronistes et ces maîtres de l'art seront nominativement énoncés sur les titres subséquents de cette collection*) ;

6° PLUS DE VINGT TABLES DIFFÉRENTES, PRESENTANT SOUS TOUTES LEURS FACES, LES INNOMBRABLES MATIÈRES DE CETTE IMMENSE COLLECTION,

PUBLIÉE

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE RELIGIEUSE.

---

33 VOL. IN-4°. PRIX : 5 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA SÉRIE ENTIÈRE ; 6 FR. POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL ORATEUR EN PARTICULIER.

TOME QUATRE-VINGT-UNIÈME DE LA PUBLICATION ENTIÈRE ET QUATORZIÈME DE LA SECONDE SÉRIE,

CONTENANT LES OEUVRES ORATOIRES DE LEURS ÉMINENCES LES CARDINAUX DONNET, DUPONT, DE BONALD ET DE MONSEIGNEUR CHARVAZ.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, EDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1856

* Pour Monmorel, de Montis et J. Lambert, oubliés dans la première série.

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAS Ottawa
ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE uOttawa

SOMMAIRE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME QUATRE-VINGT-UNIÈME

DE LA PUBLICATION ENTIÈRE,

ET QUATORZIÈME DE LA SECONDE SÉRIE.

SON ÉMINENCE LE CARDINAL DONNET, ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX.

	Col. 9
Notice.	15
Œuvres oratoires.	*Ibid.*
Première partie. — Mandements.	193
Deuxième partie. — Lettres pastorales et synodales.	331
Troisième partie. — Discours divers.	

SON ÉMINENCE LE CARDINAL DUPONT, ARCHEVÊQUE DE BOURGES.

	449
Notice.	455
Mandements.	

SON ÉMINENCE LE CARDINAL DE BONALD, ARCHEVÊQUE DE LYON

	657
Notice.	661
Mandements et Instructions pastorales.	

Mgr CHARVAZ, ARCHEVÊQUE DE GÊNES.

	919
Notice.	929
Discours sur le protestantisme.	1047
Avertissements aux catholiques.	1179
Mandements.	

BX
1756
.A2M5
1844
V. 81

Imprimerie MIGNE, au Petit-Montrouge.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR SON ÉMINENCE LE CARDINAL DONNET

ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX.

Ferdinand-François-Auguste Donnet, naquit le 16 novembre 1795, à Bourg-Argental, petite ville du Forez, diocèse de Lyon. Son père exerçait la médecine; plus religieux que ne le sont ordinairement ses confrères, il eut l'honneur d'être persécuté par les jacobins de cette époque; il fut même appelé en jugement; mais il échappa à leurs poursuites en prenant la fuite. C'était le parti le plus sage. M. d'Aviau, alors archevêque de Vienne, avait fait de même. Les deux exilés se rencontrèrent sur les montagnes du Pila où ils cherchaient l'un et l'autre un refuge. Il s'établit bientôt entre eux des rapports d'intimité. M. Donnet perdit de bonne heure son respectable père; mais il conserva sa mère jusqu'en 1827. C'était une femme d'une érudition peu ordinaire et surtout d'un jugement parfait.

A l'âge de deux ans M. Donnet fut béni par M. d'Aviau, ce noble ami de sa famille et dont il devait être ensuite le successeur sur le siége archiépiscopal de Bordeaux. Le jeune Donnet fit ses études au collége d'Annonay et entra, en 1813, au grand séminaire de Saint-Irénée, à Lyon. Il fut ordonné prêtre en 1819 à Grenoble; puis, pendant un an il exerça le saint ministère en qualité de vicaire à la Guillotière. L'année suivante, il passa à la maison des hautes études, fondée à Lyon dans l'ancienne Chartreuse par le cardinal Fesch. C'est de là qu'il sortit pour commencer ses missions sous la conduite de M. de Chamon. Il parcourut ainsi plusieurs villes du Lyonnais, de la Bresse, du Languedoc: Charlieu, Ambierle, Millery, Pont-de-Vaux, Saint-Etienne, Saint-Chamon et Tournon furent tour à tour témoins de son zèle.

Irigny, petit bourg situé à deux lieues de Lyon, fut, en 1822, le théâtre d'une émeute, et toutes les tentatives pour y rétablir la paix avaient été jusque-là inutiles. L'autorité jeta les yeux sur M. l'abbé Donnet pour arriver à cette fin; on appréciait déjà son esprit de conciliation; le nouveau pasteur ne trompa pas les espérances que l'on avait conçues et les traces de discorde eurent bientôt disparu de sa paroisse. C'est dans ce poste que M. de Monblanc, archevêque de Tours, vint le prendre pour lui confier la direction de ses missions diocésaines. M. Donnet partit, et il évangélisa, dans ses courses apostoliques, un grand nombre de paroisses du diocèse de Tours, et son zèle fut couronné par des succès réels. Il fut alors nommé vicaire général de Tours.

Monseigneur l'évêque de Blois qui venait de prendre possession de son siége n'avait pas de grand séminaire; il pria M. Donnet de combler cette lacune et il l'établit en même temps supérieur du grand et du petit séminaire. C'était le charger de créer les deux maisons, de rassembler les sujets disseminés dans les diocèses voisins, de coordonner pour elles un plan d'études, de former le matériel de ces établissements et de leur assurer un avenir. Tout cela ne fut l'affaire que d'une année pour M. Donnet. Aussi laissa-t-il bientôt les deux séminaires entre les mains de MM. Coindre, Lyonnet et Dormant, et il reprit lui-même le cours de ses missions; il parcourut le diocèse de Blois, semant partout le bon grain et recueillant des fruits abondants de grâce et de bénédiction.

En 1827, M. Donnet fut rappelé dans le diocèse de Lyon par ses supérieurs et nommé curé de Villefranche; il gouverna cette paroisse jusqu'en 1835, époque où il fut nommé coadjuteur de Mgr Forbin-Janson, évêque de Nancy et de Toul. Nous n'avons pas à nous étendre dans cette courte notice sur les troubles qui mirent l'évêque de Nancy dans la nécessité d'accepter ou de choisir un coadjuteur. Le diocèse était divisé; l'évêque ne pouvait plus y rentrer, et il jeta les yeux sur M. Donnet pour apaiser la division et calmer les esprits. Mgr Donnet fut préconisé à Rome le 14 avril 1835; il quitta Villefranche le 4 mai et fut sacré à Paris, le 31, dans la chapelle des Dames du Sacré-Cœur, par Mgr Forbin-Janson lui-même, assisté des évêques de Meaux et de Versailles. Il arriva à Nancy le 8 juin.

La tâche qu'avait à remplir Mgr Donnet était rude, comme l'avait dit M. Forbin-Janson. A son apparition à Nancy les discussions se réveillèrent plus violentes que jamais. L'on n'ignorait pas que l'ancien évêque avait choisi et fait nommer le nouveau; on le crut ainsi tout naturellement sous le coup d'une influence détestée. Une grande partie du clergé le reçut avec les égards dus à un ennemi puissant; il y eut même des révoltes ouvertes et l'on était à la veille d'une nouvelle conflagration.

M. Donnet resta calme, prit le temps de la réflexion et jugea qu'une retraite ecclésiastique pourrait produire d'excellents effets. Cette retraite eut lieu, et elle mit fin aux discussions. Quand on entendit cette parole douce, simple et généreuse comme

la pensée qu'elle exprime, quand on eut vu s'épanouir sur cette noble figure un sourire plein de bonheur, d'affection et de pieuse confiance, les idées changèrent; on sentit s'éteindre les préventions; on vit qu'au lieu d'un vil espion qu'on avait l'injustice de chercher en lui, on n'avait trouvé qu'un frère. La face du diocèse fut renouvelée.

Le ministère de paix pour lequel avait été envoyé à Nancy M. Donnet, était accompli; il avait préparé les voies au retour du pasteur titulaire. Aussi la Providence l'appela-t-elle à la garde d'un troupeau qui lui fût propre. Il fut nommé à l'archevêché de Bordeaux laissé vacant par la mort de Mgr de Cheverus, et il prit possession de son siége le 2 juillet 1837. Il n'entre pas dans notre but d'apprécier l'administration de Mgr Donnet; qu'il nous suffise de dire que partout on reconnaît le pasteur plein de foi, d'amour, de charité pour son cher troupeau. Il se multiplie, pour ainsi dire, par son infatigable activité. Placé sur le pinacle de l'Eglise comme une vigilante sentinelle, rien ne lui échappe; il encourage ceux qui consacrent leurs talents à la défense de la religion; il avertit avec bonté et fermeté tout à la fois ceux qui s'écartent de la saine doctrine; il défend avec un zèle inaltérable les droits de l'Eglise; il ne craint pas de s'exposer à la fatigue des voyages pour présider des cérémonies importantes dans des contrées lointaines. Aussi n'est-il pas étonnant qu'un prélat de ce mérite ait été décoré de la pourpre romaine. C'est le 15 mars 1852 qu'il fut créé cardinal et il en reçut le chapeau des mains du Saint-Père avec le titre de Sainte-Marie *in Via*, le 27 juin 1853.

L'on apprendra à connaître son éminence M. le cardinal Donnet en parcourant les trois volumes in-8° qui contiennent ses œuvres, publiées à Bordeaux, le premier en 1850, et les deux autres en 1855. C'est de ces trois volumes que nous avons extrait, avec l'autorisation de son éminence, les *Mandements, Instructions et Lettres pastorales*, puis les *Discours* que nous reproduisons dans notre *Collection des Orateurs sacrés*.

ŒUVRES ORATOIRES

DE SON ÉMINENCE

LE CARDINAL DONNET

ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX.

—

Première partie.

MANDEMENTS ET INSTRUCTIONS PASTORALES.

—

I. MANDEMENT

Pour le carême de 1838.

SUR LA RELIGIOSITÉ.

La marche rapide du temps nous amène, nos très-chers frères, à la sainte quarantaine. Chaque année l'Eglise nous fera un devoir rigoureux de vous annoncer solennellement cette grande époque, de vous l'annoncer de la part du Seigneur *comme un temps favorable et des jours de salut* (1); de vous rappeler ses saintes exigences, ses pratiques salutaires, et de vous exhorter avec le grand Apôtre à ne pas recevoir en vain une grâce si précieuse et si abondante en fruits de vie. Si notre voix n'a ni l'onction ni la force de la voix des illustres pontifes qui vous ont parlé avant nous, nous pouvons cependant nous rendre la justice que nous savons vous aimer comme ils vous ont aimés; et déjà nous avons recueilli avec bonheur les témoignages non équivoques de l'affection que vous avez voulu nous donner en retour.

Puissions-nous, ministre d'un Evangile de paix, réalisant nos plus chères pensées, travailler avec fruit à consolider parmi vous l'esprit d'unité que saint Paul recommandait si instamment à ses chers Ephésiens : *Vous n'êtes tous qu'un corps et qu'un esprit, comme vous avez tous été appelés à une même espérance: conservez donc cette précieuse unité par le lien de la paix* (2)! Délicieuse harmonie, qui, *gardant en Jésus-Christ vos intelligences et vos cœurs* (3), vous associera sûrement aux joies ineffables de la bonne conscience, seul bien du temps qui ne passe pas avec le temps.

Le Dieu sauveur, en communiquant aux évêques la puissance apostolique, les a fait participer à la plénitude de son sacerdoce. Ainsi leur pouvoir, dit saint Pacien (4), est celui même de Jésus-Christ qui réside en eux et opère avec eux dans toute sa puissance. Tel est, nos très-chers frères, le principe de la mission qui nous a été confiée près de vous, mission que nous remplirons toujours avec un zèle que nous désirons vous faire aimer.

Mais nous ne saurions opérer l'œuvre attachée aux fonctions de ce divin sacerdoce, si aux leçons de la morale n'étaient joints les enseignements de la foi, et, au besoin, la défense de nos dogmes consolateurs. Paître le troupeau de Jésus-Christ, veiller à ce qu'il ne se désaltère qu'à des sources pures, lui procurer de salutaires pâturages, soustraire les brebis et les agneaux aux dangers de la contagion, voilà le grand devoir de la charge pastorale (5).

Vous nous laisserez donc, nos très-chers frères, vous prémunir aujourd'hui contre les dangers toujours plus imminents du déplorable indifférentisme qui, sous les dehors trompeurs de *religiosité*, comme on l'appelle, ne tend à rien moins qu'à anéantir toute doctrine et toute morale. Rendez-vous attentifs à ce qui se passe autour de vous, et vous ne tarderez pas à reconnaître que, sous les apparences de la paix, l'Eglise soutient encore les combats de la foi. Le glaive du persécuteur n'est plus levé sur la tête du croyant; nos temples et nos autels n'ont

(1) *Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis.* (II *Cor.*, VI, 2.)

(2) *Solliciti servare unitatem spiritus in vinculo pacis. Unum corpus et unus spiritus, sicut vocati estis in una spe vocationis vestræ.* (*Ephes.*, IV, 3, 4.)

(3) *Pax Dei quæ exsuperat omnem sensum, custodiat corda vestra et intelligentias vestras in Christo Jesu.* (*Philip.*, IV, 7.)

(4) *Lettres à Sempronien.*

(5) *Pascite qui in vobis est gregem Dei.* (I *Petr.*, V, 2.)

plus à craindre les coups du marteau sacrilége ; dans le camp ennemi ne retentissent plus des cris de fureur et de mort : car, lassé de combattre l'invincible foi, convaincu après tant d'essais que la religion trouve son triomphe dans tout ce que l'homme s'était imaginé devoir être son tombeau, l'orgueil humain a rejeté les armes de la colère. Dès cet instant, la société s'est montrée avec des formes religieuses, et l'on a vu tomber, devant la pudeur et le bon sens publics, les indécentes attaques et les sacriléges clameurs de l'impiété, qui succombe enfin sous le poids des crimes qu'elle a enfantés. On a reconnu la nécessité d'une croyance religieuse comme fondement de la conduite et des mœurs ; la science et les arts ont redemandé à la foi ses sublimes inspirations, et la foule, se montrant avide de vérité, s'est pressée nombreuse autour des chaires évangéliques. Ainsi la divine providence, qui toujours laisse à l'homme sa liberté jusqu'à l'abus, sait-elle cependant le ramener, comme malgré lui, à proclamer l'invincible besoin de religion et de foi.

Quel cœur n'a d'abord tressailli, à la vue de ces triomphes nouveaux de l'Eglise, et à la pensée de ceux qu'un avenir plus prospère semblait lui promettre encore ? Et cependant, nos très-chers frères, ne serait-il point vrai de dire que saint Ambroise a exprimé notre passé et notre présent avec une trop désolante vérité quand il s'écriait : « Il est bien étrange que la paix dont jouit présentement l'Eglise n'ait servi qu'à corrompre et à pervertir nos cœurs. Au milieu des dangers de la persécution, nous étions ardents et généreux, et maintenant que le christianisme respire, nous languissons, nous n'avons plus à combattre que nous-mêmes et nous succombons. C'est l'oisiveté qui nous affaiblit, c'est la prospérité qui nous perd, c'est le plaisir qui nous enchante (6). »

Oui, nos très-chers frères, gardons-nous de nous livrer sans réserve aux illusions de l'espérance et de la joie. On proclame, il est vrai, les bienfaits du catholicisme ; mais on a peur de son influence. Le besoin de son assistance se fait universellement sentir ; mais on ne veut ni de ses pratiques ni de sa doctrine. A quelques-unes de nos solennités la foule remplit nos temples et applaudit à nos paroles ; mais le banquet divin est abandonné et les tribunaux de réconciliation délaissés ; mais le jour consacré au Seigneur est publiquement profané, et l'autorité des lois ecclésiastiques généralement méconnue. Eh ! qui ne le voit ? Comment se dissimuler l'étendue de ce mal qui, sous les dehors séduisants d'une religiosité stérile, de vagues et insaisissables systèmes, impuissants à se formuler en croyances et en préceptes, ronge le cœur même de la société ?

Quelle est donc cette puissance cachée, que tant de désastres nous montrent si habile à séduire les intelligences, et destinée peut-être à nous rendre témoins de l'accomplissement de cette prophétique menace : *La plus amère de mes douleurs est au sein de la paix* (7).

Deux puissances, la foi et la raison, se disputent le domaine des intelligences. Peu d'hommes se rendent témoignage de ces combats, et cependant tous y prennent part, alors même qu'ils n'ont point la conscience claire du but vers lequel ils sont entraînés, et des moyens qui peuvent assurer le triomphe. Des résultats de cette lutte dépend l'avenir, non d'une cité ou d'une nation, mais de peuples nombreux.

La raison de l'homme, demeurant toujours unie à l'éternelle raison, devait être tout à la fois et sa lumière et sa force ; mais ce don précieux de la libéralité divine, l'homme l'a profané et en corrompt chaque jour la sublime institution. Devenue fausse sagesse sous l'empire de l'orgueil, elle prétend découvrir les choses de Dieu sans la lumière de Dieu (8). Flambeau à demi éteint, elle séduit par quelques lueurs incertaines, et n'éclaire que pour égarer. Puissance dégradée, elle n'agit que pour détruire ; aussi les infortunés qui osent lui confier exclusivement le sceptre de la science, jouets de l'esprit de ténèbres, n'ont plus pour croyance que des opinions, et, pour morale, des désirs que rien ne peut satisfaire.

Ce n'est plus par de légères attaques qu'elle cherche à arrêter la marche de l'Eglise : elle a son symbole avoué, elle le proclame suffisant pour nous diriger dans la course rapide du berceau à la tombe ; elle procède avec une apparence de bonne foi si grande, que, certains hommes d'une intelligence même éminente et d'une probité incontestable, croyant rester dans le vrai, sont entraînés dans les erreurs les plus déplorables

Cependant, tout en proclamant leur indépendance de toute autre autorité que de la sienne, ils consentiraient à proposer à la foi de s'unir à eux pour l'œuvre d'une régénération sociale ; mais à quelles conditions ? Ils célébreront la gloire et la beauté de notre morale, et les inépuisables effusions de sa charité, si nous consentons à simplifier, à humaniser la religion, et à la dépouiller de ce qu'elle a de merveilleux et de terrible. Hideux mélange de vérité et d'erreur, de vertu et de vice, de lumière et de ténèbres, de force et de faiblesse, qui retiendrait le nom de religion et en prendrait la place, pour conduire les hommes au bien sans alarmer leurs passions et sans troubler leurs plaisirs ; qui servirait de frein à la licence et au crime sans l'appareil des supplices que Dieu réserve aux méchants, et qui aurait enfin la vertu de nous rendre meilleurs sans invoquer aucune assistance surnaturelle, et

(6) S. Amer. *in psal.* CXVIII. *Beati immaculati in via.*

(7) *Ecce in pace amaritudo mea amarissima.* (*Isai.*, XXXII, 17.)

(8) *Quæ Dei sunt nemo cognovit, nisi spiritus Dei.* (I *Cor.*, II, 11.)

sans le secours de la grâce, de la prière et des sacrements !

Que les inventeurs de religions changent leurs croyances, qu'ils y ajoutent ou retranchent au gré de leurs caprices, il doit en être ainsi ; mais l'œuvre du Dieu vivant partage son immutabilité. Or, *le Dieu vivant était hier ce qu'il est aujourd'hui, ce qu'il sera demain et dans tous les siècles* (9).

Aussi, nos très-chers frères, n'avons-nous pas de nouvelle doctrine à vous prêcher, et l'Eglise veut qu'aujourd'hui, comme à son berceau, nous vous apprenions à garder toutes les vérités dont Jésus-Christ daigna instruire ses apôtres, chargés d'en perpétuer l'enseignement (10). Fermez donc l'oreille à tout accommodement de doctrine ; et si vous entendez dire que les enseignements de la foi catholique ont vieilli, et que de nouveaux besoins demandent de nouvelles croyances, ne vous laissez point alarmer ni séduire. Au temps de saint Augustin, il y avait aussi des hommes qui disaient : *Le christianisme passe ;* et le savant apologiste du christianisme, qui avait foi à la parole du maître, leur répondait : *C'est vous qui passez.* Quatorze siècles se sont écoulés depuis la réponse du grand docteur, et l'Eglise demeure.

Les sectes vieillissent, parce qu'il est dans leur destinée de mourir ; mais l'Eglise de Jésus-Christ ne vieillit point, parce qu'elle doit toujours vivre. Divine dans son chef, divine dans sa hiérarchie, divine dans son gouvernement et dans ses lois, la société des fidèles ne se trouble, ni ne s'altère, ni ne se décompose comme les sociétés humaines, qui portent dans leur sein toutes les passions, et avec elles le germe fatal d'une dissolution plus ou moins prochaine.

Autour d'elle tout change : de nouvelles opinions produites par de nouveaux systèmes, de nouvelles habitudes enfantées par de nouveaux besoins, concourent à rendre insaisissable la face des choses d'ici-bas.

Une erreur nouvelle chasse une erreur plus ancienne, ou se grandit des ruines qu'elle a créées ; mais l'Eglise, toujours sainte, toujours visible, toujours infaillible, offre constamment au monde la grande et sublime image de son unité et de l'invariabilité de son enseignement. Tout périt autour de nous, englouti dans les eaux d'une mer toujours agitée ; une barque seule, celle de Pierre, si frêle en apparence, poursuit sa course, assurée qu'elle est d'arriver au port.

O admirable et céleste prérogative de notre religion ! L'héritage de la même foi se transmet de génération en génération par les mêmes organes et le même ministère. Et c'est ainsi que, sous la forme d'une impérissable parole, se révèle constamment au monde, avec un éclat toujours ancien et toujours nouveau, Jésus-Christ qui *est la voie, la vérité et la vie* (11). Loin de lui il n'y a que ténèbres, car il *est la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde* (12).

Des hommes pourront appeler le mal un bien, et le bien un mal ; traiter nos dogmes de visions, nos miracles d'impostures, nos apologistes, nos martyrs, d'enthousiastes ou de fanatiques ; faire passer la vérité pour mensonge, la religion pour hypocrisie, le mépris ou au moins l'oubli des choses saintes pour un progrès, et l'esclavage de tous les vices pour le triomphe de toutes les libertés. Chrétiens, ayons foi à la parole de celui qui a vaincu : *Les portes de l'enfer ne triompheront point de l'Eglise* (13).

O Eglise de mon Dieu ! vous serez toujours *cette ville consacrée à nos fêtes solennelles. Nos yeux vous verront comme une demeure comblée de richesses, comme une tente qui ne sera point transportée ailleurs ; les pieux qui vous affermissent sur terre ne s'arracheront jamais, et les cordages qui vous tiennent ne se rompront pas ; car le Seigneur ne fera éclater qu'en vous sa puissance et sa gloire* (14).

L'erreur peut obtenir des triomphes passagers, mais elle ne saurait dominer le monde ; sa gloire s'en va comme les passions et les illusions qui la produisent « Si quelqu'un, dit saint Jean Chrysostome, ose attaquer l'Eglise, il tombera à ses pieds épuisé et sans force : c'est comme s'il déclarait la guerre au ciel même. Si vous combattez contre un homme, vous serez vaincu ou vainqueur ; mais, si vous combattez contre l'Eglise, il n'y a pas d'alternative, vous serez vaincu. L'Église est plus forte que la terre entière ; que dis-je ? elle est plus forte que le ciel même. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point. Or, c'est ma parole qui est le garant de sa perpétuelle durée. »

Ne vous laissez donc pas aller à ce vent des opinions qui ne respecte aucune base assise, aucun principe admis. Le principe, le fondement a été posé ; *personne ne peut en poser d'autre ; et ce fondement, c'est Jésus-Christ* (15). Elevons sur ce divin fondement l'édifice du temps et de l'éternité. Restons là attachés comme le cep de la vigne l'est à la racine (16) ; car dans cette union seule est

(9) *Ipse est enim Deus vivens et æternus in sæcula. Et regnum ejus non dissipabitur, et potestas ejus usque in æternum.* (*Dan.*, VI, 26.)

(10) *Euntes ergo docete omnes gentes : docentes servare omnia quæcunque mandavi vobis. Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi.* (*Matth.*, XXVIII, 19 et 20.)

(11) *Ego sum via, et veritas, et vita.* (*Joan.*, XIV, 6.)

(12) *Erat lux vera quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum.* (*Joan.*, I, 9.)

(13) *Et portæ inferi non prævalebunt adversus eam.* (*Matth.*, XVI, 18.)

(14) *Respice Sion civitatem solemnitatis nostræ. Oculi tui videbunt Jerusalem, habitationem opulentam, tabernaculum quod nequaquam transferri poterit ; nec auferentur clavi ejus in sempiternum, et omnes funiculi ejus non rumpentur : quia solummodo ibi magnificus est Dominus noster.* (*Isai.*, XXXIII, 20, 21.)

(15) *Fundamentum enim aliud nemo potest ponere, præter id quod positum est, quod est Christus Jesus.* (*I Cor.*, III, 11.)

(16) *Ego sum vitis, vos palmites.* (*Joan.*, XV, 5.)

l'espoir du salut. Usez des biens de ce monde comme n'en usant pas ; qu'ils n'absorbent point toutes les puissances de votre âme : des biens plus riches et plus durables nous attendent au terme du pèlerinage. Quoi qu'il en coûte, il faut les acquérir. *Que servirait à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme* (17) ?

Ce n'est pas, nos très-chers frères, que nous condamnions les efforts si utilement tentés pour la prospérité de votre commerce et l'accroissement de votre industrie ; ces avantages sont à nos yeux comme la continuation de l'œuvre du Dieu dont la puissance égale la bonté, *et qui n'a qu'à ouvrir la main pour remplir toute créature de bénédiction* (18).

Ce serait une méprise étrange de penser que la religion doit nécessairement, parce qu'elle est chère aux âmes pieuses, être hostile à la liberté des peuples, indifférente à la prospérité des Etats.

Attachez-vous de plus en plus, nos très-chers frères, à cette religion sainte, visiblement descendue du ciel ; craignez, mille fois plus que tous les malheurs de ce monde, la perte de la foi que vous avez reçue de vos pères; aimez l'Eglise qui vous a portés dans son sein et qui n'est occupée qu'à vous sauver; mettez à profit ses grâces, pratiquez ses lois ; et que le premier gage de votre fidélité soit la fidélité même à ces observances quadragésimales, dont vous êtes redevables autant à sa bonté qu'à sa sagesse.

Nous aurions bien voulu, nos très-chers frères, laisser à ces observances toute leur sévérité première; mais la rigueur des temps, la rareté, le haut prix des aliments maigres, les nombreuses demandes qui nous ont été adressées de plusieurs points du diocèse, nous ont fait un devoir, non-seulement de continuer, mais d'étendre quelques-uns des allégements accordés jusqu'à ce jour. Ces allégements ne vous dispensent ni du jeûne, ni de la prière plus fréquente, ni des bonnes œuvres, dont l'obligation reste dans toute sa force.

N'oubliez pas, nous vous en conjurons, nos séminaires dont les besoins s'accroissent chaque jour davantage. Ces établissements sont l'œuvre de votre zèle et de votre charité. Voudriez-vous donc que les *pierres d'élite*, rassemblées au prix de tant de généreux efforts pour la restauration du sanctuaire, fussent bientôt dispersées? Il n'en sera point ainsi, nos très-chers frères ; votre généreuse coopération nous aidera à triompher de tous les obstacles, et nous pourrons encore perpétuer, dans l'Eglise de Bordeaux, la tribu de ses gardiens et de ses défenseurs.

Fidèles de tous les rangs, notre cri de détresse n'aura point inutilement frappé vos oreilles, et vous vous associerez à notre vive sollicitude pour l'avenir du sacerdoce. Et vous, nos bien-aimés coopérateurs, vous joindrez à vos sollicitations pressantes vos sacrifices personnels; vous réclamerez les largesses du riche, et ne rougirez pas de recevoir l'obole du pauvre. Vous encouragerez les efforts de ces femmes généreuses qui, sous la conduite de l'un de nos prédécesseurs, de si douce et de si sainte mémoire, formèrent une pieuse ligue et fondèrent en faveur, ou plutôt en l'honneur du sacerdoce de Jésus-Christ, une association que nous avons tant à cœur de ranimer.

Nous n'avons pas honte de l'avouer, l'éducation cléricale dans notre diocèse est presque entièrement abandonnée à la charité des fidèles. Cette charité ne nous manquera pas.

A ces causes, etc.

(17) *Quid prodest homini si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur?* (*Matth.*, XVI, 26.)

(18) *Aperis tu manum tuam, et imples omne animal benedictione.* (*Psal.* CLXIV, 16.)

II. MANDEMENT

Pour le carême de 1839.

SUR L'ACTION DIVINE ET CIVILISATRICE DU DIMANCHE.

Au milieu des sollicitudes attachées à notre ministère, souvent nous avons béni, nos très-chers frères, *le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation*, à la vue des manifestations de foi et de piété dont vous nous avez rendu le témoin. Notre cœur s'est réjoui en retrouvant, dans un certain nombre de paroisses, des populations fidèles, qui conservent encore dans leur sein le respect et l'amour des enseignements du Sauveur et des lois de son Eglise.

Toutefois, nous ne saurions nous empêcher de le dire, avec ce sentiment de *continuelle douleur* dont parlait l'apôtre saint Paul, notre âme est profondément triste de l'oubli dans lequel est tombée, pour un trop grand nombre, l'observation des jours du Seigneur ; et quand nous avons dû penser aux paroles que nous avions à vous adresser à l'occasion de la sainte Quarantaine, nous avons cru ne pouvoir rien faire de plus utile que de vous exprimer nos peines et nos craintes au sujet de cette déplorable et si générale violation des jours consacrés au service de notre commun maître. Heureux si nous pouvions faire bien sentir à vos âmes et la grandeur du mal et la nécessité du remède !

Il est écrit, au commencement de nos livres saints, que Dieu avait terminé en six jours les œuvres de la création, et qu'il se reposa le septième. *Il bénit ce jour et le consacra.*

Le souvenir de ce repos du Seigneur devint une loi du culte patriarcal. Il se retrouve dans les traditions des plus anciens peuples de la terre ; et Moïse, par l'ordre de Dieu, dressa un commandement exprès du repos et du service religieux du septième jour : *Souvenez-vous de sanctifier le jour du Sabbat. Vous donnerez six jours au travail et aux affaires, mais le septième jour est le repos du Seigneur votre Dieu. Vous ne ferez aucune œuvre servile pendant ce jour, ni vous,*

ni votre fils et votre fille, ni votre serviteur et votre servante, ni vos animaux, ni l'étranger qui est dans vos murs. (*Exod.*, IX, 8 et seq.)

De grandes bénédictions, même temporelles, furent promises à l'observation de ce précepte, et des châtiments terribles en suivirent de près la violation. Les Israélites étant encore dans le désert, un homme fut trouvé ramassant du bois le jour du Sabbat. On le conduisit devant Moïse, en présence de tout le peuple. On ne savait encore ce qu'il en fallait faire. Dieu dit à Moïse : *Qu'il meure, qu'il soit lapidé hors du camp* (*Exod.*, XXI, 17) : tant il est vrai que la sagesse éternelle voulut imprimer une vive horreur de la profanation du jour qu'elle avait spécialement sanctifié.

A la loi de crainte succéda la loi de grâce et d'amour ; les peines rigoureuses infligées au Juif charnel ne durent plus frapper le chrétien, appelé par Jésus-Christ à la liberté des enfants de Dieu.

Mais le commandement de sanctifier le jour du Seigneur demeura dans toute sa plénitude. Jésus-Christ, par ses exemples et ses leçons, vint confirmer pour jamais cette loi divine ; et l'Eglise, guidée par son esprit, transporta la grave obligation du Sabbat des Juifs au jour de la résurrection du Sauveur. En ce saint jour donc, jusqu'à la consommation des temps, et de toute la force de son autorité suprême, Dieu commande, Dieu exige la cessation du travail et l'assistance à la célébration des saints mystères.

La loi existe, loi la plus positive et la plus claire, loi souveraine du Créateur de l'univers ; impossible de la révoquer en doute. Voyez néanmoins comment elle s'exécute. Au jour du Seigneur, nos temples souvent déserts, l'auguste sacrifice et l'instruction religieuse abandonnés, l'industrie ouvrant ses ateliers, le commerce étalant ses produits, l'homme des champs accomplissant sa tâche accoutumée, le maître vaquant à ses affaires, le serviteur à son emploi ; enfin, pour de vastes cités, de populeuses campagnes, plus de jour, différent des autres jours, si ce n'est que la licence et les joies brutales interrompent, à heure marquée, le travail que ne peuvent plus interrompre la loi de Dieu et son culte.

C'est ce désordre, rendu plus affligeant encore par l'habitude, qui remplit de tristesse et d'amertume le cœur de votre évêque. Il déplore ce mépris constant d'une institution sacrée, les desseins de Dieu méconnus, son souverain domaine repoussé et comme exilé du milieu des peuples, cette profession publique de la religion que Dieu voulut, qu'il dut imposer à nos pères, presque entièrement abolie dans une si grande partie de notre France.

Ne pas ressentir la plus profonde douleur à la vue d'un tel outrage fait au créateur de l'univers, au maître de la nature, au sauveur de nos âmes, c'est avoir abjuré tout sentiment des devoirs qu'impose à l'homme la souveraineté, la majesté de Dieu. Mais c'est aussi, par un aveuglement inexplicable, vouloir répudier toute action de la religion sur les mœurs, sur la civilisation, sur la prospérité de l'État et des familles. Car, il faut bien s'en convaincre, de l'observation du dimanche dépendent l'influence et l'existence même de la religion tout entière.

Personne ne révoque en doute les biens de tout genre apportés au monde par le christianisme ; voici comment son culte s'établit au milieu des peuples :

« A l'aube de ce jour que vous appelez le jour du soleil (disait aux païens l'un de nos premiers apologistes), les chrétiens des villes et des campagnes, quittant leurs travaux ordinaires, se réunissent dans un même lieu. Là, nous lisons les Evangiles ou les livres des prophètes. Cette lecture achevée, le prêtre, qui préside l'assemblée, adresse aux assistants un discours simple et paternel, où il s'efforce de les porter à la pratique des belles leçons qu'ils viennent d'entendre. Ensuite tout le monde se lève, et, au milieu du recueillement et des plus ferventes prières, le pain et le vin sont offerts à Dieu. Le célébrant continue l'action de grâces. Le peuple répond : *Ainsi soit-il*, et tous les assistants prennent part aux divins mystères par la communion. Le diacre porte aux absents l'offrande céleste. »

Plus tard s'élève dans nos villes et dans nos campagnes cette multitude prodigieuse d'édifices sacrés où se réunira le peuple fidèle. Leurs formes augustes auront quelque chose de particulier qui les distinguera des bâtiments vulgaires. « Ce n'est (dit un illustre écrivain) ni le palais du plaisir, ni le palais de l'opulence. Du plus loin que je l'aperçois, je sens s'élever en moi des idées pieuses. Je comprends déjà que mes regards tombent sur la maison de recueillement et de prière. »

Et quelle institution que cet asile, ce jour, établis pour réunir le peuple, pour lui parler de Dieu, des espérances d'une autre vie, des consolations de la foi dans les maux de celle-ci ; pour l'instruire de ses devoirs et le porter à la pratique de toutes les vertus ! C'est l'institution du dimanche qui faisait dire à saint Basile : « Si l'océan est beau dans ses mouvements, combien plus belle est cette assemblée où les voix des hommes, des femmes et des enfants, retentissent confondues, comme les flots qui se brisent sur le rivage ! »

Quand le dimanche est fidèlement observé, sur la surface d'un vaste pays, tout s'ébranle à la fois au souvenir du Dieu du ciel et de la terre ; aux champs comme dans la cité, le vieillard et l'enfant, le serviteur et le maître, tous se rendent au lieu de l'assemblée religieuse. Là, les familles se rapprochent ; sous les yeux du Seigneur, devant la croix du Dieu d'amour, les haines s'apaisent, les liens de la charité se resserrent, les passions se calment par la prière ; dans le commun concert des louanges divines, une divine influence est répan-

due en commun dans les cœurs ; les mœurs s'épurent et s'adoucissent ; les caractères s'humanisent, les arts mêmes et les courages s'inspirent au génie de la foi ; et le jour consacré aux exercices publics de la religion est de tous les plus précieux, non-seulement pour la famille, mais encore pour la patrie.

C'est véritablement l'histoire des sociétés modernes civilisées par le christianisme, et c'est l'œuvre de l'institution du dimanche. Retranchez le dimanche, l'action du christianisme eût été nulle : ce qui a fait dire à un homme d'Etat bien connu que, si l'observation du dimanche n'était que d'institution humaine, il faudrait la regarder comme la meilleure méthode qu'on eût pu inventer pour civiliser les hommes.

Je vois le peuple rangé autour de la chaire sacrée. Quelle autorité n'aura pas sur lui par son caractère, ses vertus, sa sollicitude connue pour les malheureux, par son âge quelquefois ; quelle autorité, dis-je, n'aura pas le pasteur du troupeau ? Peut-être il a vu naître la plupart de ceux qui l'écoutent ; c'est un père au milieu de ses enfants. Dans les paroles qui sortent de sa bouche, chacun trouve les enseignements qui lui conviennent. Là tous les vices sont combattus et toutes les vertus enseignées : le pauvre apprend à être résigné, le riche, compatissant ; le vieillard, à sanctifier les restes d'une vie qui lui échappe ; le jeune homme, à se défier des illusions de son âge. Là on ne loue, on n'estime que ce qui est bon, ce qui est honnête ; on enseigne la science qui rend les enfants respectueux et dociles, les serviteurs dévoués à leurs maîtres, les époux fidèles : là seulement on sait faire aimer la doctrine qui soumet l'industrie au joug de la bonne foi, et le commerce aux lois d'une probité sévère.

Et c'est au nom de Dieu même que l'Evangile est ainsi annoncé à tous ; c'est la parole et l'autorité même de Jésus-Christ qui sollicitent et attachent les consciences.

Sous ces impressions même de la foi, une hérédité de vertu s'établit. De génération en génération, les leçons du pasteur régissent le foyer domestique, d'où naissent, avec la fidélité aux devoirs religieux, tous les éléments de la tranquillité et de bonheur public. Hélas ! il a fallu, nos très-chers frères, que de fortes tempêtes vinssent passer sur la société humaine pour que cette unité de famille pût être rompue. Ce serait un horrible malheur qu'elle ne dût pas reparaître ; ce serait plus qu'un malheur, ce serait un grand crime qu'il se trouvât des hommes capables de lui perpétuer des obstacles.

Mais je vois des populations inquiètes, remuantes, trop faciles et trop aveugles instruments de projets agitateurs. Parmi elles l'immoralité déborde, exerce d'épouvantables ravages ; les crimes augmentent dans une progression et une intensité effrayantes ; les liens de subordination, de morale, de toutes parts sont relâchés, dissous ; le présent et l'avenir s'offrent à nos regards sous de sombres couleurs.

Nous en gémissons du plus intime de notre âme, mais nous cessons de nous en étonner ; le jour du Seigneur est indignement violé.

Des maîtres irréligieux et cupides ordonnent au marteau de battre la pierre ou le bois, quand l'airain sacré appelle au service divin. L'ouvrier sera libre seulement pour l'heure du plaisir ou de la débauche ; il sera enchaîné quand la parole de Dieu pourrait venir frapper son cœur et ses oreilles. L'école de la vérité et des mœurs lui est interdite ; sous peine de perdre le pain qui soutient la vie, il faut qu'il renonce à sanctifier le jour du Seigneur.

Plus de sanctification du dimanche, plus d'instruction chrétienne, plus par conséquent de règle de mœurs, plus d'habitudes religieuses, plus même de liberté d'en retenir ou d'en prendre, par l'inique tyrannie des dispensateurs du salaire.

Et si ce n'est pas toujours la force injuste qui oblige à cette apostasie pratique, l'indifférence, la mortelle indifférence, et de moi les connivences, et ce laisser-aller général qui nous tue, empêchent les générations de retrouver *les sources d'eau vive qu'elles ont abandonnées en abandonnant le Seigneur*, suivant la pensée du prophète, *pour aller se creuser d'impurs réceptacles, ouverts de toutes parts, et qui ne sauraient étancher la soif qui les dévore.*

Plaie sociale immense, digne des plus graves méditations, et qui n'a son remède que dans l'observation religieuse du dimanche !

Les bénédictions du ciel furent promises aux familles fidèles. Jacob mourant les appela sur ses enfants qui devaient être les pères du peuple élu ; le vertueux Tobie les transmit en héritage à son fils avec sa foi. Et de nos jours encore, s'il nous est donné de rencontrer sur nos pas quelques-unes de ces rares familles si bien nommées patriarcales, nous reconnaissons que la fidélité aux lois du Seigneur porte visiblement ses fruits de bénédiction, de paix et d'abondance.

Là, malgré de nombreux besoins, le repos du saint jour ne fut pas violé, l'Eglise ne fut pas abandonnée, ni la parole du pasteur méprisée. Le religieux artisan, le bon habitant des campagnes voit croître et se multiplier sa famille *comme les rejetons de l'olivier ;* un rayon de joie et d'espérance brille sur son front ; au milieu de pénibles labeurs, il vit content, parce qu'il est fidèle. Le ciel lui vient en aide et le bénit ; il laissera des fils qui lui ressemblent.

Mais quand le jour du Seigneur n'est plus religieusement gardé dans la famille, que de maux sans consolation et sans remède ! combien de devoirs méconnus et foulés aux pieds ! que la pauvreté pèse ! que l'opulence même fatigue ! L'ennui, le dégoût, les mécomptes, les déchirements domestiques, le désordre, le désespoir, et souvent le crime,

voilà le triste apanage réservé à la famille, à la société sans religion ! L'expérience ne le prouve que trop.

La religion, ne nous y trompons pas, nos très-chers frères, ne vit pour les masses que par le culte publiquement et solennellement professé. Or, le culte, c'est surtout, c'est principalement la sanctification du dimanche.

Vous rencontrez un pays où ce jour est scandaleusement méconnu et profané, un pays où le dimanche ressemble aux autres jours : les travaux publics ne sont pas suspendus ; les entreprises particulières ne prennent aucun relâche ; l'église paroissiale n'est point fréquentée, l'instruction religieuse assidûment écoutée ; l'assistance à l'auguste sacrifice n'appelle les grâces du ciel ni sur les pères, ni sur les enfants. L'étranger s'en étonne, s'en scandalise ; il rapproche nos mœurs des mœurs de sa patrie, si différentes à cet égard ; de sa patrie qui cessa d'être catholique, et qui cependant conserva le respect légal et public pour le jour du Seigneur (19).

Croyez-vous que l'étranger se trompe beaucoup en nous jugeant un peuple sans religion, sans Dieu ? Car, nos très-chers frères, il faut le dire à notre honte, il faut le *dire avec larmes*, le pays exceptionnel, à cet égard, c'est le nôtre. L'œil le parcourt et le mesure ; il y rencontre abolie la plus touchante expression du culte de nos pères : c'est l'image d'un peuple du sein duquel la civilisation et Dieu se retirent. Affreux état que nous ne sentons pas assez !

En vain parle-t-on de religion, de morale ; en vain supposerait-on que l'homme peut être fidèle au devoir, à la probité, à la vertu, sans aucun lien de discipline et de culte religieux, sans l'observation du jour consacré. Abus coupable de mots, déception funeste et grossière. Voyez et jugez.

C'est que l'homme se doit tout entier au Seigneur, et que si le culte acquitte une impérissable dette, le culte aussi alimente, vivifie la morale et les vertus qui, sans son appui, meurent bientôt. Comme la science, et plutôt encore que la science, la religion s'éteint faute d'exercice.

En vain s'efforce-t-on par tous les moyens de propager, d'encourager l'instruction ; ce zèle sera louable, si la pratique religieuse et l'accomplissement de tous les devoirs en sont la suite. Autrement, pousser le peuple à l'instruction, sans lui donner par la religion l'éducation qui pénètre l'homme tout entier, et qui, après avoir éclairé son esprit, ne laisse pas son cœur dans les ténèbres, c'est lui jeter une arme de plus dont il abuse.

En vain aussi, parmi tous les prodiges de l'industrie et avec toutes ses ressources, multiplierez-vous tous les genres d'entreprises et d'associations pour améliorer le sort de l'atelier, de l'école et de la prison ; si vous n'y appelez, surtout au jour du Seigneur, les enseignements et les pratiques de notre foi, on pourra bien vanter la prospérité de ce peuple, étourdir en quelque sorte et fasciner son esprit par un pompeux langage, par le tableau mouvant des succès et des agitations de l'activité humaine ; un mal profond est au cœur de la société.

Ne semble-t-elle pas redire, comme les heureux dont parlait Job : *Que Dieu se retire de nous. Qu'avons-nous besoin de son alliance ? Qu'il garde ses bénédictions. Nous vivons au sein de la science et des lumières ; nos greniers regorgent ; nos celliers sont remplis ; nos troupeaux se multiplient ; nos enfants grandissent parmi les jeux et les plaisirs ; notre prospérité est à son comble..... Les insensés ! conserver tous ces biens n'était pas en leur puissance. En un clin d'œil leur lumière fut éteinte, un déluge d'infortunes fondit sur leur tête, la douleur s'établit dans leur sein comme sur son trône, leur gloire s'évanouit comme la paille emportée par le vent.* (*Job*, XXI.)

Arrêtons-nous ici, nos très-chers frères, en méditant, avec recueillement et avec le désir d'en profiter, ces graves considérations ; et malgré les préjugés du temps, nous arriverons à cette conclusion nécessaire, que nos plus chers intérêts, ceux de la religion, de la France, de la société, ceux de nos âmes et de leur immortalité, dépendent de la fidèle observation des saints jours.

Daigne le Dieu des miséricordes exaucer les vœux ardents que nous ne cessons de lui adresser pour le salut du troupeau remis à notre faiblesse ! Et vous, nos bien-aimés coopérateurs, pasteurs aussi des âmes avec nous, ne cessez d'instruire, d'exhorter, de presser ; rappelez avec force, avec zèle, avec amour, le solennel devoir de la sanctification du dimanche ; ne craignez pas d'affirmer que la violation du saint jour est une source d'ignorance dans les enfants, de corruption dans la jeunesse, de malaise dans les familles, de désordres, de calamités pour tous. La colère de Dieu passe tôt ou tard sur la prospérité temporelle acquise par la violation de ses lois ; il place un ver destructeur dans la base des fortunes élevées par le travail du dimanche, et ce secret ministre de sa justice ronge à petit bruit les liens les plus forts qui les attachaient à la terre.

Heureux s'il nous est donné, lorsque nous reprendrons le cours de nos visites pastorales, de trouver tous les cœurs dociles à notre parole ; de voir les rangs se presser dans la maison du Seigneur, et un religieux repos interrompre les travaux et les intérêts du temps pour ramener à ceux de l'éternité.

(19) En Angleterre, en Allemagne, en Suisse, jamais un ouvrier n'est reçu le dimanche, à aucune heure, dans les ateliers : ce jour n'est pas trop long pour le repos et la prière, et personne n'ose donner l'exemple d'une coupable infraction. Aux États-Unis, où l'industrie est assez florissante et assez protégée, est-elle un obstacle au repos des jours que le Seigneur s'est réservés ? Pendant vingt-quatre heures, a dit un voyageur, *le bruit de ces vastes cités est interrompu.*

Alors notre cœur sera dans la joie; nous déposerons la tristesse et la crainte, plein d'espoir dans un meilleur avenir ; car c'est la fidélité au service de Dieu qui élève les nations et les familles, et c'est l'oubli des devoirs religieux qui cause leur malheur.

A ces causes, etc.

III. MANDEMENT

Pour le carême de 1840.

SUR L'ACTION DIVINE ET RÉPARATRICE DE LA CONFESSION.

Depuis que le Seigneur a voulu, nos très-chers frères, nous associer à l'action de son éternel amour sur vos âmes, nous sentons redoubler notre sollicitude pour votre salut; et combien vive serait notre joie, si nous pouvions, en regardant le ciel, dire avec le divin Maître : *Père saint, ceux que vous m'avez donnés, je les ai gardés, et aucun n'a péri !* (*Joan.*, XVII, 12.)

C'est le vœu le plus cher de notre cœur : ce vœu, nous le portons au saint autel, et nous aimons à vous l'exprimer, surtout à l'approche de ces grands jours de la miséricorde, pendant lesquels il vous sera facile de le réaliser.

Vous sauver, nos très-chers frères, tel est notre désir de tous les instants, l'objet de toutes nos démarches; c'est aussi par-dessus tout la mission céleste qu'a reçue la religion au sein de laquelle la divine bonté vous a fait naître : mission qu'elle accomplit sans interruption, depuis dix-huit siècles, pour le bonheur de ses enfants. Mais entre les ministères et moyens puissants de salut qui lui sont confiés, il en est un sur lequel nous avons besoin surtout d'appeler vos sérieuses pensées : ce grand moyen de régénération, par lequel l'homme est transformé et rentre dans la voie, c'est la confession.

Malheureux, nos très-chers frères, celui qui méconnaît la nécessité, l'influence salutaire et civilisatrice de la confession catholique ! Bien à plaindre les hommes qui verraient une invention humaine, un instrument au service de la politique, dans cette institution touchante de l'éternelle bonté ! Devant cette loi, l'humanité serait en admiration, à cause de la sagesse profonde qu'elle renferme, si elle nous était venue de l'un de ces sages que vénère l'antiquité.

Nous venons donc, nos très-chers frères, avec toute l'autorité de notre ministère, et l'ardeur de la *charité qui nous presse* (II *Cor.*, V, 14), offrir à ceux d'entre vous qui ont fait naufrage dans la vertu ou dans la foi, cette planche qui les ramènera au port.

Oui, elle est divine l'institution de la confession catholique. Ecoutons d'abord celui qui a dit : *Je suis la voie, la vérité et la vie* (*Joan.* XIV, 6), et qui n'a paru dans le monde que pour guérir toutes nos langueurs. Il avait accompli sa mission sur la terre. Au moment de remonter au ciel, il bénit ses apôtres, et leur dit : *Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie. Recevez le Saint-Esprit; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.* (*Joan.*, XX, 23.)

Vous le voyez, nos très-chers frères, Jésus-Christ, en communiquant à ses apôtres et par eux à son Eglise, jusqu'à la fin des siècles, la mission qu'il avait reçue de son Père, leur communique en même temps le pouvoir de lier et de délier les consciences, de rendre aux coupables la liberté des enfants de Dieu, ou de les laisser dans la servitude du péché.

Mais, pour que les apôtres et leurs successeurs sachent s'ils doivent remettre ou retenir, lier ou délier, deux seuls moyens ont été mis en leur pouvoir : ou il faudra qu'ils lisent dans les consciences, ou il faudra que les hommes leur en dévoilent les secrets. Or, il est évident que les juges des consciences n'ont pas plus que les arbitres de nos différends le privilége de pénétrer le fond des cœurs; il faut donc que les pécheurs eux-mêmes s'accusent de leurs fautes: cette accusation, c'est la confession, telle qu'elle a été pratiquée et se pratique aujourd'hui dans l'Eglise.

Nous sommes en possession de ce dogme. C'est à ceux qui interprètent les paroles du Sauveur au gré de leur raison individuelle, et qui ne voient dans la confession qu'une invention humaine, de nous dire quel est le pontife, quel est le roi, quel est le législateur, quel est le concile, quel est l'homme enfin qui le premier imposa ce joug au monde catholique. A eux de nous dire dans quel lieu et à quelle époque on commença à s'y soumettre ; ou enfin dans quel temps et dans quelle partie du monde se firent entendre les réclamations que devait exciter nécessairement une institution nouvelle, ajoutant ainsi à tant de devoirs celui de tous qui humilie le plus notre orgueil.

Les premières oppositions commencèrent au XVIe siècle : elles prirent leur source bien plus dans le cœur que dans les convictions; et, cependant, les faits sont inflexibles, la raison ou les passions ne sauraient en affaiblir l'autorité; seize siècles étaient là debout, qui criaient aux novateurs : Vous n'êtes que d'aujourd'hui.

Dans le Ier siècle, en passant sous silence les textes où saint Jacques et saint Jean recommandent la confession (*Jac.*, V, 16; *Joan.*, I, 9), n'avons-nous pas le témoignage de saint Luc, qui nous dit qu'un grand nombre de chrétiens *venaient aux pieds des apôtres confesser et déclarer le mal qu'ils avaient fait ?* (*Act.*, XIX, 18.)

Saint Clément, disciple et successeur de saint Pierre, s'exprime en ces termes : « Que celui qui a soin de son âme ne rougisse pas de confesser ses péchés à celui qui préside, afin qu'il en reçoive la guérison. » (*Sup. Epist.* II *ad Corinth.*)

Tertullien, si près de la tradition apostolique, ne s'élevait-il pas avec l'énergie ordinaire de son style contre ces âmes timides, « qui n'osent manifester leurs fautes et dé-

couvrir les replis de leurs consciences, et qui, s'applaudissant d'échapper aux regards des hommes, comme si elles pouvaient échapper à celui de Dieu, périssent éternellement avec leur honte insensée, semblables à ces malades qui, pour ne pas oser révéler leur maladie au médecin, se laissent ainsi mourir? » (*De pœnit.*, c. 10.)

« Si nous nous repentons de nos péchés, disait le savant Origène, et que nous les confessions non-seulement à Dieu, mais encore à ceux qui peuvent y apporter remède, ces péchés nous seront remis. » (Hom. 2 *in psal.* XXXVII.)

Saint Athanase, mort en 373, dit formellement que « de même que l'homme baptisé est éclairé par le Saint-Esprit, de même celui qui confesse ses péchés en obtient la rémission par le prêtre. » (*Collect. select. patr.*, t. II.)

Interrogeons maintenant le IVe et le Ve siècle : cette croyance n'est ni moins vive, ni moins précise. Saint Basile enseigne que « le péché doit être nécessairement manifesté à ceux qui ont la dispensation des mystères de Dieu. » (*Ap. Lieb.*, c. 4, p. 167.) Et l'auteur de la Vie de saint Ambroise rapporte que, lorsque quelque grand pécheur venait lui faire l'aveu de ses fautes, le saint évêque versait des larmes si abondantes qu'il forçait le pénitent à pleurer avec lui.

Il est doux, nos très-chers frères, de se reposer au sein d'une croyance qui embrasse ainsi tous les siècles ; car, au témoignage des premiers apôtres et des premiers martyrs, vient se réunir le témoignage des Jérôme, des Augustin, des Chrysostome, des Léon, des Pacien, des Hilaire, des Lactance, des Grégoire le Grand, qui tous parlent de la confession comme d'une pratique universellement reçue, comme d'une institution divine, et tracent des règles de conduite pour approcher avec fruit du tribunal sacré.

Au milieu du travail des siècles, qui use tous les systèmes et toutes les institutions, la confession demeure. Les peuples et les rois, le pontife et le prêtre, ont besoin du ministère du prêtre pour se réconcilier avec le ciel. Et c'est ainsi que, dès les premiers temps de notre histoire, nous trouvons désignés, comme l'expression d'un constant usage, les confesseurs des rois, des conquérants, des héros et des saints eux-mêmes (20).

Enfin, dans le XIIe siècle, saint Anselme et saint Bernard appelaient, avec toute la puissance de leur génie et l'ascendant de leurs vertus, les peuples à ce grand moyen de conversion et de salut.

En déroulant ainsi à vos yeux, nos très-chers frères, la longue chaîne de la tradition catholique, depuis l'établissement du christianisme jusqu'au quatrième concile de Latran, nous avons voulu vous fournir la preuve que la confession n'a pas été établie dans ce concile comme l'ont prétendu et publié, et comme ils le publient encore, des hommes étrangers à l'histoire ou coupables de mauvaise foi. Le concile, pour opposer une barrière au relâchement qui devenait chaque jour plus général, crut devoir déterminer le temps où il faudrait, sous peine d'être retranché de la société des fidèles, remplir un devoir d'institution divine, enseigné et pratiqué dans tous les siècles de l'Eglise. Voilà ce qu'il a fait.

Et lorsqu'à Trente l'Eglise prononçait anathème contre de coupables enfants qui l'abandonnaient, elle défendait son antique héritage, elle conservait pur et sans altération le dépôt sacré que lui avait confié son divin fondateur ; alors aussi elle continuait sa mission civilisatrice au sein d'une société qu'elle avait créée elle-même.

C'est un fait, nos très-chers frères, qui n'a pas été assez étudié et qui ne pèse pas assez aujourd'hui dans la balance des destinées sociales. A l'époque où le christianisme se montra à l'univers, le genre humain ne vivait plus que de la vie des sens ; comme dans les anciens jours, *toute chair avait corrompu ses voies* (*Gen.*, VI, 12) ; *l'Esprit-Saint, l'esprit de vie, qui n'habite pas dans l'homme charnel et animal*, avait abandonné ces intelligences dégradées. (*Gen.*, VI, 3.) Il fallait donc arracher le genre humain à l'empire des sens, il fallait rendre à l'âme sa domination sur le corps, rétablir l'ordre primitif, et par conséquent replacer l'homme dans la sphère divine d'où il était sorti ; car l'homme n'avait pas été fait primitivement à l'image des êtres sans raison, mais à l'*image et à la ressemblance de Dieu.* (*Gen.*, V, 3.)

Et voilà que le divin législateur, étant venu sur la terre pour détruire l'œuvre de l'ennemi de tout bien et réformer l'homme sur le premier plan de la création, c'est-à-dire *selon l'image de celui qui l'avait créé* (*Coloss.*, III, 10), donna au monde la confession comme un moyen efficace de régénération et de salut.

En effet nos très-chers frères, la lumière ne peut s'unir qu'à la lumière, et la vie qu'à la vie. Mais, pour remonter à Dieu, *qui est la source de la vie* (*Psal.* XXXV, 10), il fallait que l'homme dépouillât ce qu'il avait emprunté à la terre, ce que les passions mauvaises lui avaient donné.

Or, c'est à nous pasteurs des âmes, instruments des miséricordes du Seigneur, qu'a été confiée cette mission si belle. A nous Dieu a dit, comme autrefois à son prophète : *Allez, soufflez sur ces morts et ils ressusciteront* (*Ezech.*, XXXVII, 9) ; dites à ces aveugles : voyez, et ils verront ; à ces paralyti-

(20) Au VIIe siècle, saint Ansbert, archevêque de Rouen, confessait le roi Thierri ; Charles-Martel, au VIIIe, s'adressait dans le même but à saint Martin, religieux de Corbie ; au IXe, Charlemagne avait pour confesseur Hildebrand ; au Xe, saint Udaric remplissait les mêmes fonctions auprès de l'empereur Othon ; et, dans le XIe, nous voyons un prêtre du diocèse d'Orléans, nommé Etienne, confesseur de Constance, femme du pieux roi Robert.

ques : marchez, et ils marcheront ; à ces lépreux : soyez guéris, et ils seront guéris ; à ces âmes voluptueuses : soyez chastes, et la pureté leur viendra d'en haut ; et alors tous les cœurs, tous les esprits se rapprocheront de Dieu ; et alors les hommes s'uniront entre eux, ils déposeront à vos pieds tous les éléments de division et de discorde qui des individus descendent dans la famille, et de la famille dans la société.

Il ne faut pas que le siècle l'oublie, mes très-chers frères ; la vie de la société découle de la même source que la vie de l'homme considéré isolément. Voilà pourquoi la confession, en rendant à l'homme sa vie morale, travaille à la régénération et au bonheur de l'humanité.

Et si l'égoïsme s'en va brisant un à un tous les liens qui devraient unir les hommes ; si la puissance paternelle perd tous les jours de ses charmes et de son autorité ; si les lois demeurent sans force ; si les peuples, livrés à je ne sais quelle fièvre morale, s'agitent et se déchirent eux-mêmes dans le désespoir ; si les lamentables effets des passions affranchies de tout frein menacent le monde d'une ruine effroyable, nos très-chers frères, l'oubli de la confession n'en serait-il pas une des causes principales ? La confession prêche toutes les vertus, défend tous les crimes.

Et ce n'est pas une exagération de notre zèle ; si vous ne croyez pas à nos paroles, croyez aux œuvres de ténèbres qui s'accomplissent sous l'influence de ce mépris pour toutes les pratiques religieuses.

Cherchez la cause des injustices, des rapines, des usures, des calomnies, des vengeances, des meurtres, des parricides, des empoisonnements, des suicides, de tous les forfaits dont le récit vient chaque matin alimenter la curiosité publique ; demandez pourquoi tant de larmes dans les yeux des pauvres mères, tant de cuisantes douleurs, tant de mécomptes dans le cœur des pères ; demandez aux riches pourquoi ces nuits sans sommeil, aux pauvres pourquoi tant de maux sans compensation ; demandez pourquoi l'enfant ne trouve plus le bonheur auprès de son père, le père auprès de ses enfants, l'époux auprès d'une compagne vertueuse ; pourquoi on ne connaît plus les ineffables douceurs de la vie de famille ; demandez enfin pourquoi des fils indisciplinés, des pères sans entrailles, des vieillards sans dignité, des serviteurs infidèles ; pourquoi Dieu méconnu, la religion en pleurs, la morale outragée : si on ne vous répond pas, nous vous dirons : on ne va plus au prêtre auquel a été confiée la grande mission d'arrêter le crime et de l'étouffer jusque dans la pensée qui pouvait le produire.

La philosophie n'a-t-elle pas rendu plus d'une fois témoignage à l'efficacité de la confession pour conserver aux lois toute leur action, à la société l'ordre et la paix ? « Que d'œuvres de miséricorde sont l'ouvrage de l'Evangile ! disait le philosophe de Genève ! Que de restitutions et de réparations la confession ne fait-elle pas faire chez les catholiques ! »

L'auteur de l'Histoire philosophique et politique de l'Inde n'a pu refuser des éloges à la confession. Il affirme, il prouve que la pratique de la confession dans le Paraguay tient seule lieu des lois pénales et veille à la pureté des mœurs. Voltaire a dit : « Il n'y a pas d'établissement plus sage que la confession. S'il y a quelque chose qui console les hommes sur la terre, c'est de pouvoir être réconciliés avec eux-mêmes. La confession est une institution *divine*, qui n'a eu de commencement que dans la miséricorde infinie de son auteur, et les ennemis de l'Eglise romaine, qui se sont élevés contre une institution si salutaire, semblent avoir ôté aux hommes le plus grand frein qu'on pût mettre à leurs crimes. »

Leibnitz écrivait ces remarquables paroles : «On ne peut nier que toute cette institution ne soit l'œuvre de la sagesse de Dieu, et assurément il n'y a rien de plus digne d'éloges dans tout le christianisme. Je regarde un confesseur pieux, grave et prudent, comme un grand instrument de Dieu pour le salut des âmes ; si l'on peut à peine trouver sur la terre un ami fidèle, que sera-ce d'en trouver un qui est obligé par la religion d'un serment divin à garder la foi et à secourir les âmes ? La confession rend la paix, l'honneur, la lumière et la liberté morale. »

Comprenez, nos très-chers frères, non en théorie, mais en cherchant à en faire l'heureuse expérience, toute la profondeur de cette institution divine, tout ce qu'elle renferme de richesses pour le cœur et de lumières pour l'esprit. Puissiez-vous ne plus ignorer tout ce qu'il y a de moyens énergiques et tout-puissants entre les mains d'un confesseur, pour rendre aux âmes flétries par l'ingratitude et la calomnie, ou abîmées dans la douleur, avec le sentiment de l'amour divin, le calme dont elles ont besoin dans ce triste désert de la vie !

Dans tous ceux qui approchent du prêtre il s'opère une révolution heureuse. Alors se rétablit dans les profondeurs de l'être humain la paix qui n'est, dit saint Augustin, que *la tranquillité de l'ordre*, image suave du bonheur du ciel. C'est au tribunal sacré que *la miséricorde et la vérité se rencontrent, que la justice et la paix* (*Psal.* LXXXIV, 11), comme deux sœurs depuis longtemps séparées *s'embrassent* dans le saint amour. Et qui pourrait vous raconter tout ce qu'il y a de doux dans ce baiser de paix que Dieu donne à l'âme, dans cette effusion de sa bonté au sein de nos misères ? C'est là comme un avant-goût du ciel.

Demandez ensuite, nos très-chers frères, aux sages de la terre quel est l'homme qui remplacera le confesseur à côté de la couche funèbre où s'accomplit le dernier sacrifice de l'homme. A cette heure où tout s'évanouit devant lui, où le monde passe comme une trompeuse figure, et où Dieu lui apparaît avec sa justice et son éternité, quel est le philosophe qui apaisera les remords du

coupable, qui fera naître sur ses lèvres le sourire de l'espérance ? Il n'y a que le ministre de la réconciliation, le prêtre, dépositaire des trésors de la divine bonté, le prêtre qui a les clefs du ciel, le prêtre qui bénit, le prêtre qui console. Il montre à l'homme qui va mourir la grande miséricorde ouvrant ses bras pour le recevoir ; il lève la main, il prononce la parole puissante qui fait descendre le pardon, et cette âme renouvelée fait monter vers le ciel le cri de sa reconnaissance et de son bonheur.

Ajoutons que souvent la confession, déterminant une révolution salutaire, rendit la santé au malade, alors que la science s'était retirée, forcée d'avouer son impuissance (21).

Faut-il vous faire apprécier davantage les immenses bienfaits de cette admirable institution? Nous vous dirons tout ce qu'elle renferme d'harmonie avec notre nature, qui ne peut supporter l'isolement. La confession, c'est la confidence marquée d'un sceau divin ; c'est l'amitié transformée en l'amour même de Dieu ; c'est Dieu remplissant un besoin du cœur dans sa créature, et il a pris ce besoin tel qu'il s'est fait sentir dans tous les âges et chez tous les peuples.

Quoi de plus naturel, en effet, que le mouvement d'un cœur qui se penche vers un autre cœur pour y verser un secret? Le malheureux, déchiré par les remords ou par le chagrin, a besoin d'un ami, d'un confident qui l'écoute, le console et quelquefois le dirige. Un cœur, a dit un auteur moderne (22), où le crime a versé ses poisons, souffre, s'agite, se contracte, jusqu'à ce qu'il ait rencontré l'oreille de l'amitié, ou du moins celle de la bienveillance.

Mais lorsque de la confidence nous passons à la confession, et que l'aveu est fait à l'autorité, la conscience universelle reconnaît dans cette confession spontanée une force expiatrice et un mérite de grâce. Il n'y a qu'un sentiment sur ce point, depuis la mère qui interroge son enfant coupable jusqu'au juge qui interroge du haut de son tribunal le voleur et l'assassin.

Et c'est ainsi qu'il n'y a pas de dogme dans l'Eglise catholique qui n'ait des racines dans les profondeurs du cœur humain. En instituant la confession, Jésus-Christ a voulu faire de l'aveu du péché une confidence toute divine, et le principe d'une seconde innocence.

Mais, dira-t-on, me confesser à un homme!.. Oui, sans doute, mais à un homme qu'une consécration divine distingue des autres hommes ; à un homme rempli de l'esprit, revêtu des entrailles de la miséricorde de celui qui, Dieu de toute éternité, voulut dans le temps se faire homme pour compatir à toutes nos douleurs ; à un homme chargé de continuer, jusqu'à la consommation des siècles, une mission toute d'amour et de charité.

Me confesser à un homme!... Mais cet homme est un père, un ami, un frère, un médecin charitable, un juge débonnaire. On peut sans honte s'humilier, non pas devant lui, mais devant Jésus-Christ même, jugeant en sa personne le pauvre pécheur. Mais cet homme connaît le limon dont j'ai été formé ; il sait qu'il sera lui-même traité sans miséricorde s'il me juge sans miséricorde, parce que lui aussi a besoin de miséricorde. Mais écoutez donc l'Apôtre, qui vous dit que *tout pontife, étant pris entre les hommes, est établi pour les hommes, afin qu'il offre des dons et des sacrifices pour leurs offenses, afin qu'il puisse être touché d'une juste compassion pour ceux qui pèchent par ignorance ou par erreur, comme étant lui-même environné de faiblesse!* (*Hebr.* V, 1, 2.)

Me confesser à un homme!... Mais à un homme tenant la place du Dieu qui a pleuré sur Jérusalem, qui a pardonné à l'enfant dissipateur, à la femme de Samarie, à la pécheresse de la cité, à l'apôtre infidèle, au larron pénitent, aux bourreaux qui l'ont crucifié.

Me confesser à un homme!... Et cette pensée même devrait ranimer mon courage, et ce qui m'éloigne devrait m'inspirer plus d'empressement et de confiance.

Ce médecin, auquel vous demandez le remède qui peut guérir votre corps, est un homme, et à cet homme vous révélez les plaies honteuses de votre âme, pour lui faire plus sûrement connaître les plaies ou les douleurs de votre corps. Et toutes ces humiliations, vous vous les imposez pour la conservation d'une vie qui passe ; et pour la vie qui demeure, vous trouveriez pénible et humiliant l'aveu de vos infirmités spirituelles, quand cet aveu assure votre éternité?

Vous l'aurez compris, nos très-chers frères, ce grand mystère de la miséricorde divine. Et en allant fouiller dans les annales des peuples, en interrogeant les coutumes des nations, jamais vous ne trouverez rien d'aussi touchant, d'aussi paternel, d'aussi sublime, d'aussi propre à animer la confiance, à réformer les mœurs, que la manière dont s'opère la réconciliation de l'homme par le ministère d'un homme au tribunal de la pénitence.

Nul ne saurait donc remplacer un confesseur dans la régénération d'une âme : ni le père, ni la mère, ni le précepteur, ni l'ami. D'ailleurs il est des secrets que l'on ne veut, que l'on ne peut révéler qu'à Dieu, ou à un homme représentant Dieu, ou plutôt à Dieu dans un homme. Jamais on ne dira à un homme le dernier mot du cœur. De plus, il faut pouvoir espérer qu'un mystère impénétrable enveloppera à jamais l'aveu spontané de sa misère. Et qui ne sait que le secret de la confession a eu ses martyrs? Qui

(21) Les docteurs Badel et Tissot de Genève ont rapporté en preuve de cette vérité des faits qu'on n'a pas été tenté de révoquer en doute, et qui, en forçant leur admiration, ont arraché de la bouche de ce dernier cette exclamation si honorable à notre foi : « *Quelle est donc la puissance de la confession catholique?*

(22) M. de Maistre.

ne sait qu'au milieu des scandales, des sacriléges, des apostasies, le prêtre est demeuré fidèle à la loi du silence ?

Ah ! malheureux qui méconnaît la sublimité de la confession ! malheureux qui, pour ne point paraître vulgaire, se croit obligé de déverser le ridicule sur cette admirable institution ! Parce que chacun sait qu'il faut être bon, est-il pour cela inutile de se l'entendre répéter ? La vivante parole d'un homme a une puissance que ne peuvent avoir ni nos lectures, ni nos propres réflexions. L'âme est mieux remuée, les impressions qu'elle reçoit sont plus profondes. Il y a dans la parole d'un frère une vie et un à-propos que l'homme chercherait souvent en vain dans les livres et dans ses propres pensées.

« Oh ! oui (et ces paroles sont d'un écrivain instruit par le malheur), chaque fois que j'avais entendu ces tendres reproches, ces nobles conseils de mon confesseur, je brûlais de l'amour de la vertu, je n'avais plus de haine pour personne, j'aurais donné ma vie pour le moindre de mes semblables, je bénissais Dieu de m'avoir fait homme (23). »

Vous vous empresserez donc, nos très-chers frères, de recueillir, avec tous les transports d'une joie pieuse, les inestimables richesses que va vous offrir la divine bonté. Qui de nous est assez riche pour refuser les trésors du ciel ? Qui de nous est assez pur pour refuser la grâce du pardon ? Confessez votre péché, repentez-vous du mal que vous avez fait. Nouveaux prodigues, revenez dans la maison de votre père, jetez-vous à ses pieds ; pour tout reproche, il vous arrosera de ses larmes, vous pressera contre son cœur, vous fera asseoir à sa table, et se fera lui-même votre breuvage et votre aliment.

Et pour obtenir miséricorde, usez de miséricorde, *rachetez vos péchés par l'aumône.* (*Dan.*, IV, 24.) Que vos libéralités s'étendent à toutes les œuvres destinées à consoler, à instruire, à réformer les membres souffrants de la grande famille. Que chacun de vous, dans la mesure de ses facultés, apporte son tribut à ce fleuve de charité, qui abreuve de ses trésors toutes les indigences de la terre.

Venez en aide au prisonnier, donnez un asile à l'exilé : qu'il retrouve un père, une mère, un ami dans votre maison. Donnez au pauvre qui demande ; mais donnez surtout au pauvre qui ne demande pas, parce qu'il craint plus la honte que la faim. Donnez à nos séminaires ; ils ne se sont établis, ils ne peuvent se soutenir qu'à l'aide de vos charités. Voyez dans quelques-unes de nos campagnes ces églises désolées, ces temples fermés, cette génération naissante qui s'élève sur leurs ruines, sans principes de morale et sans idée de Dieu. Là, l'homme ennemi sème à son gré l'ivraie dans le champ du père de famille ; les brebis errantes et dispersées cherchent en vain un pasteur qui les couvre de sa houlette. Celui qui veilla sur elle n'est plus ; et depuis qu'il est descendu dans la tombe, le sacrifice a cessé, et personne n'est venu prendre sa place sous l'humble toit qui l'habitait (24). Vos aumônes prépareront peut-être à ce bon peuple le Vincent de Paul destiné à essuyer ses larmes, à lui mériter le ciel.

Nous vous recommandons aussi, et bien vivement, l'œuvre si éminemment catholique de la propagation de la foi : cette œuvre n'est pas encore ce qu'elle peut, ce qu'elle doit être dans ce diocèse. Unissant ainsi l'exercice de la charité aux pratiques de la pénitence, vous recueillerez tous les fruits et toutes les bénédictions de ces jours de grâce, parce que vous en aurez accompli tous les devoirs.

Et vous tous, pasteurs des âmes, nos bien-aimés collaborateurs, sentinelles vigilantes, vous ne *cesserez de crier vers le Seigneur : vous donnerez à votre voix tout l'éclat de la trompette* (*Isai.*, I, VIII, 1), pour convoquer les peuples dans la maison de la prière et au tribunal de la réconciliation.

A ces causes, etc.

IV. MANDEMENT

Pour le Carême de 1841.

SUR L'ALLIANCE DE LA RELIGION ET DE LA SOCIÉTÉ.

Pénétré de plus en plus, nos très-chers frères, de l'importance de la mission que nous a confiée le souverain Pasteur de vos âmes, nous venons, à l'occasion de la sainte Quarantaine, vous porter encore une parole de bénédiction et de salut. Heureux si nous pouvions par nos vœux et nos travaux faire arriver la véritable lumière aux yeux de tant d'hommes chers à notre cœur et si bien faits pour nous comprendre ! Nous voulons dans ce but appeler aujourd'hui leur attention tout entière sur ce malaise qui travaille si profondément les sociétés, et sur l'inefficacité des remèdes employés à le guérir.

Le grand Apôtre n'avait-il pas présente à son esprit l'époque où nous vivons, lorsqu'il écrivait à son disciple Timothée ces remarquables paroles : *Il viendra un temps où les hommes ne pourront plus souffrir la saine doctrine ; ils auront recours à une foule de docteurs qui réjouiront leurs oreilles et flatteront leurs désirs ?* (II *Tim.*, IV, 3.)

Ces paroles, nous nous en emparons, nos très-chers frères, en vous demandant, avec toute la liberté de notre ministère, si tous cherchent bien la vérité à sa source, si plusieurs ne livrent pas leur intelligence à la vanité des systèmes, et leur cœur à de coupables satisfactions ? Combien qui n'ont pas seulement abandonné les pratiques de la

(23) Silvio Pellico.

(24) Cent cinquante-trois communes, dans ce diocèse, sont encore dépouillées du titre de succursales, et privées par conséquent de la présence d'un pasteur résidant.

foi, mais qui refusent de lui rendre justice pour tous les bienfaits que le monde a reçus de son amour !

Aussi la société est malade, nos très-chers frères. Tout le monde le dit, mais nul ne cherche la véritable cause des maux qui la dévorent. Saint Augustin l'avait trouvée. Après avoir mesuré la profondeur de notre misère, il regarda le ciel et il s'écria : « Vous l'avez ordonné, Seigneur, et véritablement il en est ainsi, que tout esprit déréglé soit à lui-même son supplice. » Le Prophète-Royal n'avait-il pas dit avant lui, car la vérité n'est jamais restée sans témoignage : *Le pécheur forme de mauvais complots contre la justice et la vérité ; mais le Seigneur se rit de l'impie, parce qu'il sait que son jour va venir ?* Il avait vu les *impies tirer leur glaive et bander leur arc*, mais il vit *le glaive des méchants entrer dans leur cœur et leur arc brisé.* (*Psal.* XXXVI, 13-15.)

Et voilà comment dans tous les âges se réalisent ces paroles de l'Esprit-Saint : l'oubli de Dieu, la violation de ses lois, *le péché* enfin, ce mal souverain de l'intelligence et du cœur, *fait les peuples malheureux*

Regardez autour de vous, nos très-chers frères, et comprenez. Quel cri de détresse part de toutes les âmes ! Jamais douleur plus grande, plus universelle. Isaïe aurait dit : *Depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, il n'y a rien de sain : ce n'est que blessures, contusions, plaie immense, profonde, sans appareil, sans ligature, sans baume et sans huile adoucissante.* (*Isai.*, I, 6.)

Oui, il y a des larmes dans tous les yeux, des gémissements dans tous les cœurs, la plainte est sur toutes les lèvres ; le monde se trouble dans les visions de l'avenir, et nous pouvons bien dire avec l'Apôtre : *Toute créature gémit dans un douloureux enfantement.* (*Rom.*, VIII, 22.) Sera-ce la vie, sera-ce la mort qui sortira de ces cruelles étreintes ?

Pénétrez dans la famille, qu'y voyez-vous ? la désaffection et la défiance, des peines morales qui n'ont pas de nom, des chagrins qui rongent l'âme ; la paix et l'union bannies du foyer domestique, et toutes ces choses, parce que le mariage est trop souvent sans gloire et sans dignité.

Nous n'osons arrêter nos regards sur la grande famille humaine. C'est à peine si l'on ose parler d'obéissance et de soumission. On appelle ces célestes vertus la dégradation de l'homme, le tombeau de la liberté. La vie et la grandeur des peuples ont leurs mystérieuses racines dans l'immolation et le sacrifice de l'intérêt individuel à l'intérêt de tous ; mais parce qu'on tient tout dans l'indifférence, hormis les affaires et les plaisirs, chacun oublie l'humanité tout entière, pour ne s'occuper que des moyens d'arriver aux richesses, et par les richesses aux jouissances de la vie. C'est le caractère de notre siècle, et malgré nous notre pensée s'arrête sur les ruines de la vieille Rome que la volupté livra à la fureur des barbares

Cependant on parle encore de religion, on entoure quelques-unes de nos chaires catholiques pour écouter la parole qui fait vivre les âmes. Mais, à peine sorti de nos temples, on court éteindre la lumière nouvelle dans le tourbillon des affaires ou dans les jouissances de la volupté.

Voilà l'explication de ce phénomène étrange qu'offrent aux regards de l'observateur des hommes qui parlent religion et qui vivent sans religion. Ils aiment la vérité tant qu'elle demeure spéculative, ils la fuient lorsqu'elle leur reproche l'opposition de leur vie avec cette même vérité ; et ce mal est devenu universel : il a pénétré des cités dans nos campagnes, et le pauvre lui-même n'a plus un regard pour le ciel.

Et cependant la religion pourrait encore sauver le monde ; en rappelant les hommes à leur céleste origine, elle ferait revivre le sceau divin dont le Créateur avait marqué le front de son image ; en jetant dans les âmes le germe de toutes les vertus, elle unirait les esprits et les cœurs dans un même amour.

Mais on nourrit contre elle d'injustes défiances, on ne peut se résoudre à dépouiller d'anciennes préventions. Le catholicisme, dit-on, a fait son temps, il gêne la marche du siècle, il est hostile à toutes ses idées, à tous ses sentiments, opposé aux intérêts qui prévalent aujourd'hui dans les sociétés modernes, et tout cela, au nom des idées et des intérêts de la vie éternelle : aussi il ne s'identifie pas avec nous, il ne partage pas nos vœux, il ne s'unit pas à nos travaux, il ne favorise pas nos tendances. La religion et la société ont cessé de se comprendre et de marcher parallèlement ; la religion se sépare du monde nouveau et lui dit anathème, et le monde est près d'accepter l'anathème et la séparation. Mal immense, ajoute-t-on, mal qui aggrave tous nos maux, qui enlève à la vie sociale et à la vie intime leur sécurité et leur dignité, leur repos et leur espérance.

Pourquoi ces reproches, nos très-chers frères ? Ceux qui nous les adressent ne s'abusent-ils pas, malgré la droiture de leurs intentions et la haute portée de leur esprit, sur l'état véritable de la société ? comprennent-ils bien la mission du catholicisme ?

La société actuelle est dominée par une capricieuse indépendance ; elle est dans une continuelle fluctuation d'idées et de sentiments : du soir au matin elle élève, adore et brise ses idoles ; jamais les choses n'eurent plus d'instabilité. Les hommes n'ont aucun lien qui les unisse : chacun n'est-il pas un mystère à lui-même ? Et ce sont de pareilles tendances que la religion doit favoriser ? Et vous voulez qu'elle marche avec une société qui ne sait plus à qui entendre au milieu des clameurs confuses qui ne lui montrent que les fausses apparences de la vérité ? Laissez la religion dans son sanctuaire, le cœur ouvert et les

bras tendus à celui qui veut ses doctrines, son amour et ses consolations.

Et que l'on nous dise si la société a plus de chances de prospérité, plus d'avenir, depuis que, s'isolant de la foi, elle a remplacé le culte de la vertu et de la justice par le culte de l'or et du plaisir? depuis qu'elle a transformé la maison de la prière, le cloître du Bénédictin, ces sanctuaires de la véritable science, en vastes usines où elle a trouvé le moyen de décomposer plus encore les âmes que le corps, et où, dans les jours même de nos plus grandes solennités, elle travaille à augmenter la richesse au prix des sueurs de l'enfant et du pauvre?

Croyez-nous, nos très-chers frères, vous assurerez le repos de la société, vous la couronnerez de gloire, quand la foi consacrant elle-même vos progrès dans l'ordre matériel, Dieu bénira vos travaux; quand, selon la pensée d'un ancien, vous apprendrez à augmenter vos richesses en diminuant vos besoins, en vous replaçant dans la sphère d'une sage modération.

Ne dites donc plus que la religion est hostile au siècle, qu'elle jette anathème au monde nouveau : il y a du vrai, il y a du faux dans cette accusation. Oui, la religion dit quelquefois anathème au siècle, et c'est là sa gloire, son immortel honneur, de ne pouvoir jamais sympathiser avec aucune espèce de désordre; elle dit anathème à toutes les erreurs, parce que l'erreur est l'ennemie de l'homme: les fruits de lumière et de paix ne sont portés que par la vérité. Oui, elle dit anathème à tous les faux et mobiles systèmes du jour; anathème à son incrédulité, à son indifférence, à ses corruptions, à la propagation de ses mauvais livres, et à tous ses principes démoralisateurs.

Ainsi, nos très-chers frères, vous ne serez plus étonnés de nous entendre proclamer que la religion ne veut pas et ne peut pas vouloir l'alliance de l'erreur avec la vérité, du bien et du mal, de la lumière et des ténèbres. Elle ne peut pas faire asseoir sur un même trône Jésus-Christ et Bélial, associer le ciel à l'enfer. Tel est le caractère de la religion : elle est une, parce qu'elle est vraie; c'est le sceau dont Dieu l'a marquée, et il n'est pas de main d'homme assez puissante pour l'effacer.

Et cette doctrine exclusive, parce qu'elle doit l'être, est par cela même éminemment progressive, puisqu'elle tend à développer tout l'homme; et pourtant on a dit souvent dans ce siècle que la religion arrête le progrès de l'humanité, elle qui posa, comme loi constitutive de l'être intelligent, un progrès continuel, qui n'a d'autre limite que la perfection de Dieu même.

Elle est descendue dans les profondeurs de l'être humain; elle a vu l'intelligence débordant tous les mondes, elle n'a pas cru qu'il fût permis de la renfermer dans les bornes étroites de la matière. De plus, bien mieux que tous les sages du siècle, elle a compris que la loi du progrès étant une loi de notre nature, Dieu n'avait pu la mettre en opposition avec la gloire et le bonheur de l'humanité.

Loin donc de condamner les efforts tentés par l'homme pour asseoir utilement sa tente dans le passage de la vie, elle encourage ceux qui cherchent à diminuer le poids des souffrances qui pèsent ici-bas sur la société. Tout ce qui élève l'âme et ennoblit le cœur, elle le sanctionne en le bénissant. La religion est intelligence et progrès, car elle est chargée de faire prédominer l'esprit sur la matière. Comment alors s'offenserait-elle des travaux qui perfectionnent l'esprit humain? C'est d'elle qu'est sortie la science : pourquoi voulez-vous qu'elle maudisse son enfant, quand cet enfant n'insulte pas à sa mère?

Voyez les arts : que sont-ils devenus depuis que la religion ne les inspire plus? Interrogez plutôt les merveilles de tout genre qu'elle enfanta dans les âges chrétiens. Pensez-vous que le scepticisme eût su guider le ciseau des Michel-Ange, le pinceau des Raphaël, ou jeter dans les airs les coupoles et les flèches de nos cathédrales? Heureux donc les hommes de génie, s'ils pouvaient reconnaître, « que la vraie science vient de celui qui est, que c'est lui qui révèle la disposition du monde, qui enseigne la vertu des éléments, la naissance des siècles et leurs révolutions, la demeure et la force des vents, le foyer des pensées de l'homme, la cause de la variété des plantes et de leurs ravissantes harmonies! »

Est-ce parce que vous oubliez la religion, que vous croyez ne lui rien devoir dans les découvertes que vous faites tous les jours? Mais la plante ne pense pas au soleil, et pourtant c'est de son rayon qu'elle reçoit la vie. Voyez les peuples sur lesquels ne s'est point levé le soleil de la foi civilisatrice, étudiez les nations qui l'ont laissé s'éteindre au milieu d'elles, et voyez ce que vous seriez, ce que nous serions, si Dieu ne nous avait fait naître au sein de la lumière

Ne dites donc plus : la religion se sépare de nous; mais dites plutôt que c'est vous qui vous êtes isolés de la religion. C'est vous qui repoussez ses salutaires doctrines, qui la poursuivez de vos injustes défiances, vous qui tracez autour d'elle un cercle de fer que vous ne lui permettez pas de franchir. Vous lui avez dit : Tu iras jusque-là, et tu n'iras pas plus loin; et elle vous attend sur le rivage de cette mer orageuse des pensées humaines, toujours pleine de charité et les bras ouverts pour vous recevoir.

Et pour vous sauver du naufrage, que vous demande-t-elle? Que vous la laissiez libre de vous préparer une génération amie des lois et de la paix, en donnant à l'enfance une éducation religieuse et morale, en apprenant aux hommes à chercher *la lumière auprès de celui qui éclaire tout homme venant en ce monde.* (*Joan.*, I, 9.)

Est-ce donc l'amour du progrès qui a créé ces entraves à la liberté de l'enseignement? La religion, ainsi que la famille, la récla

ment comme un de leurs droits les plus sacrés ; et le moment ne peut être éloigné où le pouvoir, éclairé par ces cris d'alarme qui s'élèvent de toutes parts pour signaler le mal grandissant chaque jour, cédera à des vœux trop légitimes et trop universels pour être plus longtemps méconnus.

Que vous demande donc la religion pour rendre la société au bonheur et à la paix ? Que vous la laissiez jeter des semences de vérité et de vertu dans le cœur des habitants de nos grandes cités ; que vous la laissiez, pour me servir de vos expressions, *moraliser le peuple.* Elle le peut, dites-vous ; mais alors pourquoi, lorsqu'elle ouvre ses temples, garder ce peuple dans vos ateliers, le menaçant de lui faire perdre le pain qui nourrit le corps, s'il va réclamer dans nos églises le pain qui nourrit l'âme ? Pourquoi lui refuser, pour le service de Dieu, le saint jour du dimanche, et lui laisser, au profit des passions, le ruineux délassement du lundi ?

Pourquoi souffrir qu'on jette à la multitude tant et de si criminelles productions de l'incrédulité et du libertinage, qui ébranlent sa foi et dépravent ses mœurs ? Pourquoi souffrir qu'on étale aux yeux de tous les âges ces gravures obscènes, véritables livres que le burin s'est chargé d'imprimer à l'usage de ceux qui ne savent pas lire ?

Pourquoi, enfin, la licence de vos théâtres, où vous ne craignez pas, en demandant à l'histoire ses faits les plus hideux, de présenter, sans déguiser leurs noms ni leurs costumes, les ministres de votre religion sous les formes les plus capables de provoquer le mépris et l'indignation ?

Que vous demande-t-elle, la religion ? de la laisser civiliser, consoler le peuple de nos campagnes. Et vous criez à l'envahissement du clergé, à l'intolérance, lorsqu'il accomplit cette œuvre de régénération avec quelques succès capables d'environner son ministère d'une considération qui vous effraye ! Pourquoi répéter sans cesse que le prêtre trouble les consciences, lorsqu'il apaise les dissensions et les haines, ou qu'il prend les intérêts de l'ordre, de la justice et des mœurs ?

Que vous demande encore la religion ? Que vous la laissiez vivifier et retremper la terre ; car elle sent qu'elle porte *les remèdes qui guérissent les nations.* Mais elle ne peut appliquer ces remèdes que par le sacerdoce ; et alors pourquoi le laissez-vous tomber dans une déconsidération voisine du mépris ? Pourquoi ces soupçons, ces défiances ? Ah ! s'il a pu rêver quelquefois une position moins précaire, moins dépendante ; s'il s'est surpris à désirer un peu de cette aisance à laquelle participent quelques-unes des classes de la société, c'est qu'il en a besoin pour soulager le malheureux, et lui faire, par l'aumône, aimer une religion qui prêche tous les devoirs. Vous irez jusqu'à reprocher au sacerdoce de chercher ses éléments de perpétuité dans les classes les moins fortunées. Nous nous contenterons de vous dire : Vous vous plaignez du clergé que le temps vous a fait, et vous éloignez vos enfants du sanctuaire, et vous craindriez qu'une éducation trop chrétienne ne leur inspirât le goût d'un état qui n'a plus rien qui flatte vos folles ambitions ? Offrez vos enfants à l'autel, ou cessez de vous plaindre.

Laissez donc la religion, laissez-la passer au milieu des peuples ; comme son fondateur, *elle passera en faisant le bien.* (*Act.* X, 38.) Laissez-la surtout couvrir de ses ailes maternelles la génération naissante, douce et chère espérance de la société ; elle gravera dans son cœur l'auguste image de Dieu, qui porte avec elle toutes les notions de l'ordre, de la justice et du devoir ; elle lui parlera de ce témoin dont le regard perce les ténèbres les plus épaisses, de ce juge dont le bras atteint tôt ou tard le coupable. Idées salutaires, qui ne s'effacent jamais entièrement ; si elles n'enfantent pas des vertus pour tous les moments de la vie, du moins elles préparent des remords qui donneront leur fruit dans le temps.

Telle est, nos très-chers frères, la tâche immense et glorieuse de la religion, et elle n'y a jamais failli : elle la poursuit avec la plus héroïque persévérance ; aujourd'hui encore elle l'accomplit dans la mesure de liberté qu'on lui laisse, les mépris ou la haine ne lasseront pas sa patience.

Privée des vastes établissements où elle parlait autrefois en souveraine, vous ne la voyez plus que comme une espèce de hors-d'œuvre au milieu d'une société qui ne veut pas la comprendre. Elle y est jetée comme une étrangère, sans amis sans famille, et presque sans asile, assistant avec une secrète douleur au mouvement rapide des intérêts du temps qui font oublier les intérêts de l'éternité... Eh bien ! dit Bossuet, laissez-la passer son chemin : elle ne voyage pas sans but dans le monde ; elle y est envoyée par un ordre suprême, pour y recueillir les enfants de Dieu, et rassembler ses élus dispersés aux quatre vents ; elle a charge de les tirer du monde, mais il faut qu'elle les vienne chercher dans le monde ; et en attendant qu'elle les présente à Dieu, maintenant qu'elle voyage avec eux et qu'elle les tient sous son aile, n'est-il pas juste qu'elle dirige leurs pas incertains, et qu'elle conduise leur pèlerinage ?

C'est une injustice inouïe de vouloir profiter des dépouilles de cette épouse du Roi des rois, à cause seulement qu'elle est étrangère et qu'elle n'est pas armée. Son Dieu prendra en main sa querelle, et sera un rude vengeur contre ceux qui oseront porter leurs mains sacriléges sur l'arche de son alliance.

Il y a un demi-siècle, a dit un auteur moderne, qu'existait dans le monde une nation de trente millions d'hommes, la première de l'univers par son esprit et ses lumières. Cette nation fit divorce avec la religion : ce premier lien brisé, tous les autres le furent bientôt ; les hommes se vouèrent mutuelle-

ment à l'extermination, et la France allait tomber dans le neant, lorsque les princes même du désordre, saisis d'une terreur soudaine, et sentant qu'une force irrésistible les entraînait tous au tombeau, appelèrent à grands cris le Dieu qui seul pouvait les ranimer.

C'est qu'une société, nos très-chers frères, ne vit pas seulement de pain, de commerce, d'industrie, de science ou de gloire, mais *de toute parole qui sort de la bouche de Dieu* (*Matth.*, IV, 4), c'est-à-dire de croyances et de mœurs; et ces croyances et ces mœurs, c'est la religion qui les donne. Fasse le ciel que toujours la société et la religion se comprennent, s'aiment, et nous conduisent d'un mutuel accord, en éclairant nos pas et consolant notre pèlerinage, vers le terme de notre commune espérance, et gardons-nous de *séparer jamais ce que Dieu a uni!* (*Matth.*, XIX, 6.)

A ces causes, etc.

IV *bis*. MANDEMENT
Pour le Carême de 1842.

ACTION DIVINE ET SOCIALE DE L'EUCHARISTIE.

C'est avec une religieuse impatience, nos très-chers frères, que nous attendons chaque année cette salutaire époque de renouvellement et de grâce, où les avertissements du salut sont plus favorablement écoutés, et où l'Esprit-Saint, suivant sa promesse, répand sur la parole de ses envoyés sa vertu toute-puissante.

Mais, tandis que nous vous révélions, dans une de nos dernières lettres pastorales, la douleur de notre âme à la vue de cet affaiblissement progressif de toutes les habitudes religieuses, suite inévitable de la profanation du jour que le Seigneur s'est réservé, et que nous nous efforcions d'éveiller vos alarmes sur les maux que doit entraîner cet oubli du plus saint des devoirs, nous ne savions pas encore assez à quel point l'ignorance des vérités de la foi, d'une part, et les mauvaises passions, de l'autre, avaient altéré les principes même du christianisme dans quelques-uns de nos enfants.

Ce spectacle désolerait notre ministère, si notre espérance ne s'appuyait sur notre *foi, à laquelle Dieu a promis la victoire* (*Joan.*, V, 4), et si nous ne savions qu'*en faisant toutes les nations guérissables* (*Sap.*, I, 14) le Seigneur a placé en même temps au milieu d'elles le remède qui doit les guérir. Ce remède, c'est la religion, qui seule peut exercer sur les hommes une action divine et créatrice; car c'est une création nouvelle qui doit s'opérer; il faut détruire cette suprématie accordée à la chair, à la matière, cet amour déréglé des richesses et de la science humaine, cet orgueil qui enfante l'égoïsme, et par l'égoïsme tant de forfaits.

Et voilà, nos très-chers frères, la mission céleste qu'a reçue le catholicisme, et qu'il accomplit depuis dix-huit siècles, par l'enseignement de son Eglise et par la grâce de ses sacrements; mais surtout par la divine Eucharistie, ce grand moyen de régénération et de salut, par lequel l'homme se transforme, reprend son caractère moral, et marche, appuyé sur le bras de Dieu même, à ses immortelles destinées.

Nous venons donc aujourd'hui chercher les déserteurs de la table sainte, rappeler dans la maison du père de famille les prodigues qui l'ont abandonnée, préparer de nouveaux convives pour le festin sacré de Pâques, vous dire enfin à tous que, *si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous.* (*Joan.*, VI, 54.)

Puissions-nous par là rendre à vos esprits le repos de la foi; à vos cœurs, la douce paix de l'espérance! Oui, nos frères bien-aimés, en vous réconciliant avec l'Eucharistie, nous vous réconcilierons avec l'amour de tous vos devoirs; car l'Eucharistie est le principe de tout ce qui est beau, de tout ce qui est noble, de tout ce qui est grand, de tout ce qui est durable. C'est le foyer de l'amour et de la lumière, c'est la personne même de Jésus-Christ, prêtre sanctificateur, roi législateur, prophète révélateur. Dès lors, la lumière et l'amour ne sont plus seulement deux puissances abstraites reposant en Dieu; ils sont un fait incarné, un fait humanisé, un fait qui touche l'homme immédiatement et l'identifie à son Dieu, en ne faisant plus de la vie de l'homme et de la vie de Dieu qu'une seule vie : *Vivo jam non ego, vivit vero in me Christus.* (*Galat.*, II, 20.)

Il y a trois siècles que le dogme eucharistique fut attaqué par une désespérante négation; l'égoïsme ou le culte de soi devint le premier fruit porté par ce nouvel arbre de mort. Oui, nos très-chers frères, quand on nie l'aliment de l'amour, l'amour doit bientôt mourir. La foi pratique au dogme eucharistique enfante l'unité, et le lien qui dans l'Eucharistie unit les hommes à Dieu doit nécessairement unir les hommes entre eux. En détruisant la foi au dogme eucharistique, c'est-à-dire la foi à l'incarnation permanente, à Jésus-Christ Homme-Dieu, résidant au milieu des hommes pour leur servir d'aliment et de lien, on a brisé la chaîne mystérieuse, le vrai culte de Dieu a cessé.

Je le sais, les hommes peuvent encore se réunir dans un même temple; mais ce temple est vide de Dieu : plus d'Eucharistie, plus d'autel, plus de tabernacle, plus de foi, plus d'amour. Vous sentez votre cœur se resserrer à la vue de ces murailles nues et attristées, de ces marbres sans couleur et sans expression, de ce culte sans pompe et sans douceur; il lui manque le cœur, source unique de toute grande inspiration. Ce temple, où chaque homme porte avec lui son système, sa manière de voir, de sentir Dieu, de communier à Dieu, son mode plus ou moins bizarre de sacrifice ou d'adoration; ce temple est le temple de la division, de l'anarchie des intelligences; c'est le temple des anges tombés, qui ont voulu mettre

leur raison superbe à la place du Dieu fait homme, c'est le temple de l'égoïsme et l'égoïsme n'est que la lente agonie des nations.

O vous, nos très-chers frères, qui cherchez vainement en dehors de toute pensée religieuse la cause des déchirements de notre société, venez et voyez : la race humaine s'agite, les liens de la famille se rompent, les harmonies sociales se détruisent, l'homme remplace l'autorité sacrée de la religion et des lois par sa raison divinisée. De là, absence, je ne dis pas seulement de toute pratique religieuse, mais extinction du sentiment religieux, déjà lassé d'une perquisition stérile ; accroissement de l'égoïsme, soif immodérée de jouissances, appétit du gain et du luxe, entreprises insensées, spéculations criminelles, et parfois préméditations contre le repos de la société tout entière.

Ce malaise, n'en doutez pas, est le produit de l'égoïsme, et l'égoïsme est la conséquence logique du divorce avec l'Eucharistie. La terre ressemblerait à l'enfer, le jour où elle oserait proclamer souveraine la négation du dogme eucharistique ; car l'enfer est le lieu terrible où l'on ne croit plus à l'amour.

Quant aux effets prodigieux de l'Eucharistie sur la société, ils sont incontestables, nos très-chers frères; car, dans l'Eucharistie Dieu se donne à l'homme, afin d'apprendre à l'homme à se donner à son semblable. L'Eucharistie étant une réalisation constamment présente du sacrifice de la croix, par la foi pratique à ce dogme, le don de soi-même peut devenir une habituelle pensée. Ces assertions vont se prouver par des faits : l'histoire peut nous montrer l'Eucharistie réalisant, depuis dix-huit siècles, le beau idéal de la bienfaisance et de la charité.

L'Eucharistie, qui fut l'aliment du dévouement des apôtres, devient le principe du courage de leurs successeurs, dont la vie tout entière nous apparaît comme un miracle d'héroïsme et d'amour. Ils étaient à tout et à tous; leur pensée allait de la terre au ciel ; leur cœur allait de Dieu aux hommes, et retournait des hommes à Dieu : car ils savaient qu'aimer les hommes et se dévouer pour eux, c'est plaire à Dieu et glorifier l'Eglise. Un seul de ces hommes, a dit un auteur contemporain, aurait suffi pour illustrer un siècle et une nation, et leur nombre était infini ; et il n'est pas de ville épiscopale qui n'ait été illustrée par la vie ou par la mort de quelques-uns de ses évêques.

Ce que l'Eucharistie faisait alors, elle le fait encore aujourd'hui ; et si la seule pensée du martyre faisait tressaillir l'âme et la chair des premiers fidèles d'espérance et de bonheur, écoutez, vous dirons-nous, les glorieux martyrs du Tong-King et de la Cochinchine, signant avec leur sang la foi aux mêmes vérités, le dévouement aux mêmes intérêts. Ecoutez Vincent de Paul voulant obtenir de ses prêtres le sacrifice de leur patrie, de leurs familles, de leur santé, de leur vie, en faveur de toutes les misères de notre pauvre humanité, se bornant à leur dire : « Lorsque vous avez reçu le corps adorable de Jésus-Christ ne sentez-vous pas le feu divin brûler dans votre poitrine ? Quand Jésus-Christ vient de se donner tout à vous, peut-il y avoir un sacrifice impossible (25) ? »

Un de ces hommes généreux arrive à Carthagène pour prêcher Jésus-Christ. A la vue des nègres esclaves, il désire, il veut se consacrer au soulagement de cette race infortunée ; il en sera l'ami, le père, le sauveur. Mais où ira-t-il chercher l'étincelle du feu sacré qui fera de son cœur une fournaise d'amour ? A l'autel, nos très-chers frères. C'est après la communion qu'il prononce, à la face du ciel et de la terre, ce vœu sublime, éternel honneur de la religion qui l'a inspiré : « Moi, Pierre Claver, je me consacre au service des nègres ! » Il dit, et on ne l'appela plus que l'esclave des esclaves ; et, à son dernier soupir, il était au poste où l'avait placé son héroïque dévouement (25*).

Je ne m'étonne plus qu'au milieu des fatigues, des dangers, des privations, des sacrifices de tout genre, l'apôtre des Indes ait déclaré au confident de ses plus intimes pensées : « Que la plus grande peine du missionnaire est de ne pouvoir, dans certaines circonstances, célébrer les saints mystères ; d'être privé du pain céleste qui fortifie le cœur de l'homme, et qui est l'unique consolation dans les sacrifices, les traverses et les maux de cette vie (26). »

Voyez, nos très-chers frères, ces innombrables institutions dont les membres s'engagent, par un vœu solennel, à vivre de la vie des pauvres, et à mourir de leur mort. Avant de prononcer l'engagement irrévocable de n'être plus à soi, l'enfant des Jean de la Croix et des Matha recevait l'Eucharistie, et quand Dieu s'était donné, il ne savait plus vivre et mourir que pour les autres.

« Peut-être n'est-il rien de plus grand sur la terre, a dit un écrivain dont la religion cependant a eu trop souvent à se plaindre, que le sacrifice que fait un sexe délicat et timide, de la beauté, de la jeunesse, souvent de la haute naissance, pour soulager dans les hôpitaux ce ramas de toutes les misères humaines, dont la vue est si humiliante pour l'orgueil, si révoltante pour notre délicatesse. Chose étonnante, ajoute le même auteur, les peuples séparés de la religion romaine n'ont imité qu'imparfaitement la charité qui la caractérise (26*). »

Demandez toutefois, nos très-chers frères, à ces généreuses et infatigables servantes des pauvres, si, en pansant des plaies dégoûtantes, en ensevelissant des cadavres, en

(25) *Vie* du saint, par ABELLY, t. III, p. 183.
(25*) *Vie du P. Claver.*
(26) *Lettres de saint François-Xavier*, l. 108, an. 1552.
(26*) L'auteur de l'*Essai sur les mœurs*, c. 139.

traversant, de jour et de nuit, ces longues salles, où l'on n'entend que les gémissements de la souffrance et le râle plaintif de l'agonisant, elles ne pensent jamais aux tendres caresses de leurs mères, aux douces joies de la famille et à l'air si pur de la patrie; demandez-leur si le cœur, qui se fatigue de plaisirs, ne se fatigue jamais de sacrifices, et si leur dévouement de toutes les heures met toujours leurs cœurs à couvert des orages et des tempêtes, à l'abri des langueurs de l'âme, des défaillances de la nature, et du découragement qu'apportent après eux des mécomptes de plus d'un genre à enregistrer chaque jour? Elles vous répondront, en vous montrant le tabernacle, et elles vous diront que c'est ainsi que Dieu nous aime, et qu'en se donnant tout à elles, il leur apprend à se donner tout à lui, dans la personne des membres souffrants de la grande famille, dont il est le sauveur et le père.

Nous avons fouillé dans les annales des peuples qui ne croient pas à l'Eucharistie : nous avons cherché un homme, une femme, une jeune fille, qui se soient voués, corps et biens, *et pour toujours*, au service des pauvres et des malades; et nous n'en avons pas trouvé.

Nous croyons à la pensée généreuse qui voudrait le bien, mais nous ne croyons pas à la possibilité d'un héroïsme *persévérant*, d'une *éternelle immolation;* et le jour où disparaîtraient de nos écoles et de nos hôpitaux la confession et l'Eucharistie, le frère des Ecoles chrétiennes et la sœur de Charité ne seraient plus qu'un souvenir de l'une des plus belles institutions du catholicisme.

Ne croyez pas cependant, nos très-chers frères, que la contemplation de ces hautes merveilles nous ait fait oublier les vertus modestes que l'Eucharistie fait germer dans l'âme des habitants de nos plus humbles campagnes, qui sont restés fidèles à accomplir ce grand précepte de l'amour. Partout où le pauvre se nourrit avec foi du pain des anges, la patience lui tient lieu de richesse, la résignation lui assure sa part de bonheur. Heureux qu'il est de la possession du Dieu qui n'*avait pas où reposer sa tête* (*Luc.*, IX, 58), la piété répand la suavité et la pureté de ses parfums dans sa maison : là, les pères sont vigilants, les mères tendres et dévouées, les enfants dociles, les serviteurs fidèles, les jeunes gens réservés et honnêtes, la vieillesse honorée, le nom de Dieu toujours béni.

Montagnes paisibles de quelques-unes de nos provinces de France, heureux pays soustraits à la contagion; tel est le spectacle consolant que présentent la plupart de vos religieux habitants! Vous nous montrez encore, à toutes les solennités, assis à la table du Seigneur, le père à côté de son fils, la mère à côté de sa fille : aussi comme ils sont ineffables les liens qui unissent les époux! Le Dieu dont ils deviennent, par la participation fréquente des mystères divins, les vivants tabernacles, sait les aider à supporter leurs mutuelles imperfections. Familiarisés avec la miséricorde et le sacrifice, leur vie s'écoule à l'abri des tempêtes qui agitent la vie des infortunés qui n'ont pas le courage de marcher sur leurs traces.

Pères et mères qui ne connaissez plus ni confession, ni communion catholique, vos exemples en ont éloigné vos enfants; pleurez sur eux, et pleurez sur vous-mêmes : c'est vous qui avez rompu le lien sacré qui unissait à Dieu toute votre famille. Et ne voyez-vous pas que vous avez ainsi fait asseoir l'insubordination, l'ingratitude au foyer domestique? Quand vos enfants faisaient encore la pâque des élus, ils s'efforçaient de s'en rendre dignes par leur filiale obéissance; ils savaient qu'en travaillant à vous plaire, ils réjouiraient le cœur du maître qu'ils se préparaient à recevoir.

Réveillez-vous donc, nos bien-aimés frères, *sortez de votre assoupissement; l'heure est venue.* (*Rom.*, XIII, 11.) Justes, *élevez votre voix; venez, pleurons ensemble, prosternés devant le Seigneur.* (*Psal.* XCIV.) Demandons la vie pour tant d'hommes qui sont morts à la plus ineffable des croyances, à la plus consolante de toutes les pratiques.

Infortunés qui ne savez plus croire, ne refusez pas au moins d'adresser au ciel cette courte prière : *Dieu de lumière, faites que je voie* (*Luc.*, XVIII, 11.)

Pouvez-vous ne pas prêter l'oreille à ces bruits confus qui s'élèvent du sein des nations? Ne dites-vous pas tous les jours que le monde est dans l'attente, qu'il a soif de croyances et de vérités, et que les peuples ont crié qu'ils voulaient sortir de leur néant? Et nous répondrons : Ce salut que vous appelez, il est au milieu de vous. Ces vérités dont vous avez soif, elles ne demandent qu'à éclairer vos intelligences; *car le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous.* (*Joan.*, I, 14.) Et en nous laissant, avec son amour et l'amour de nos frères, l'aliment quotidien qui produit et conserve ce double amour, n'a-t-il pas laissé à l'homme et à la société tout ce qui pouvait assurer leur sécurité et leur bonheur sur cette terre de passage?

Aussi une voix, et cette voix n'est point partie des rangs du sacerdoce catholique, vient-elle de proclamer à la face du monde : « qu'il n'y avait plus de milieu en religion entre le catholicisme et un philosophisme égoïste, corrupteur et subversif; et qu'à l'ombre seule de la foi religieuse, on verrait se constituer solidement la liberté pratique dont les populations sont affamées; car le catholicisme est aujourd'hui, comme dans le passé, animé d'amour; c'est toujours la même séve, la séve toujours neuve, l'immortelle séve de la charité qui y circule. »

Quelle joie ce serait pour nous de penser, nos très-chers frères, que tous vous allez accepter votre part des généreuses bontés qu'on vous offre, et célébrer, par une fervente communion, le saint et glorieux mystère de la résurrection du Sauveur! Que nous voudrions vous voir alors pressés au

pied de nos tabernacles, aussi nombreux qu'autour de cette chaire, d'où descend pour vous, depuis quelques semaines, une parole empreinte de tant de foi et de tant d'amour! Votre participation aux mystères divins sera la plus douce récompense accordée à un dévouement dont vous avez su vous montrer les justes appréciateurs.

Puisse l'exemple donné par notre ville épiscopale n'être pas inutile au reste du troupeau, et devenir le principe d'un retour universel! Comme notre âme de pasteur et de père *surabonderait de joie!* (II *Cor.*, VII, 4.) *Qui m'a donné ces enfants*, pourrions-nous nous écrier avec un prophète; *qui me les a conservés, quand je ne comptais plus sur eux? Où étaient-ils, il n'y a qu'un moment, quand je m'en croyais abandonné?* (*Isa.*, XLIX, 24.)

Et pourquoi, nos très-chers frères, n'écouteriez-vous pas la voix du Dieu votre sauveur, la voix de l'Eglise votre mère, dans un précepte qui vous appelle à la participation du plus grand de tous les biens, et dont l'infraction doit entraîner la perte de vos âmes? Venez donc tous *goûter combien le Seigneur est doux* (*Psal.* XXXIII, 9), et vous assurer par *vous-mêmes si un jour passé dans ses tabernacles ne vaut pas des milliers de jours passés sous les tentes des pécheurs.* (*Psal.* LXXXIII, 11.)

A ces causes, etc.

V. MANDEMENT

AU SUJET DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

Parmi les faveurs dont il a plu au Père commun des fidèles de nous rendre participants, il en est une que nous nous empressons de vous annoncer, nos très-chers frères, comme un gage de tendre intérêt que Sa Sainteté porte à notre diocèse, et comme un précieux témoignage de l'opinion qu'elle a de votre dévotion à la Reine du ciel. Cette grâce que vous accueillerez, nous n'en doutons pas, avec un vif sentiment de joie et de reconnaissance, c'est la faveur insigne de pouvoir honorer d'un culte spécial et solennel la glorieuse prérogative de la *Conception immaculée de la Mère de Dieu.*

Ce sera à l'autel même, dans l'appareil des mystères sacrés, au moment où l'Eglise nous invite à élever nos cœurs en haut, au moment où elle s'unit à toutes les intelligences célestes pour faire monter vers le ciel le cri de sa reconnaissance; c'est là qu'elle va nous permettre de faire retentir le mot d'*immaculée*, ajouté, pour la première fois, dans l'office public de notre église de Bordeaux, à la Conception de Marie.

Ce ne sera pas toutefois, nos très-chers frères, parmi vous une croyance nouvelle; nous sommes heureux de vous y faire reconnaître un précieux héritage que vous a légué la piété de vos pères. Il nous a été doux d'apprendre, et nous aimons à vous le rappeler, que notre église métropolitaine rendait autrefois un hommage éclatant à cette glorieuse prérogative de Marie; qu'un autel dans cette antique basilique était dédié à ce mystère; que le jour où on en célèbre la fête était compté au nombre de ses principales solennités, et qu'une fondation faite par les premiers magistrats de la cité reproduisait chaque année, avec le témoignage de la piété du peuple de Bordeaux envers *Marie conçue sans péché*, l'expression de la reconnaissance due à sa protection et à ses bienfaits.

Ce sera donc avec bonheur que nous recueillerons cette tradition de nos pères, que nous professerons leurs sentiments, et que désormais, en public comme en particulier, nos voix, en bénissant Marie, la salueront du beau titre de *Reine conçue sans péché.*

Marie conçue sans péché, voilà ce que nous voudrions qu'on pût graver à l'entrée des cités, aux portes des maisons, sur la poitrine des malades, sur le lit des mourants. Voilà le cri d'espérance que la douleur, les nécessités publiques ou privées, arracheront de toutes les bouches accoutumées à bénir Dieu et à célébrer les louanges de sa sainte Mère.

Il nous semble que nos lèvres en seront purifiées, et notre cœur plus dévoué à cette mère si tendre, à cette reine si puissante. Qu'il croisse donc et qu'il s'étende, ce culte si doux, si filial, si propre à appeler sur la terre tous les bienfaits du ciel! Qu'il fleurisse de plus en plus dans notre diocèse, et qu'il y devienne un gage précieux de bénédiction et d'espérance!

Tel est votre vœu, nos très-chers frères, ainsi que le nôtre; et déjà, depuis quelques années, nous voyons votre piété le réaliser de plus en plus. De là ces progrès rapides de la dévotion au mois de Marie, répandue aujourd'hui jusque dans nos plus humbles campagnes, pour y être une source de grâces et de consolations. De là ce concours généreux et empressé qu'a trouvé auprès de vous la double restauration des sanctuaires de Verdelais et de Talence : œuvres bénies, qu'alimentent avec une sainte émulation l'obole du pauvre et l'offrande du riche; œuvres que la persévérance de nos efforts, après tant d'obstacles vaincus, saura conduire au terme si ardemment désiré. De là cette confiance et ces vœux unanimes qui, dans un si grand nombre de nos paroisses, ont obtenu ou appellent encore l'établissement de la providentielle archiconfrérie du cœur immaculé.

Puisse cette association si récente et déjà si nombreuse, étendre de toutes parts ses pacifiques conquêtes! N'est-elle pas en ce moment une des grandes gloires, une des grandes consolations de l'Eglise universelle? Que ne lui devons-nous pas déjà dans notre diocèse?

Nous le lui consacrons, ce diocèse bien-aimé; nous le plaçons, ainsi que notre personne, sous le patronage puissant de celle *que toutes les générations ont appelée bienheureuse.* (*Luc.*, I, 48.) Qu'elle veille sur le troupeau et sur le pasteur! qu'elle affermisse la foi, qu'elle ranime la piété, qu'elle bénisse une Eglise dont elle s'est si souvent

montrée la protectrice et la mère! qu'elle fasse de tous nos diocésains une seule famille, les unissant par les liens d'une même foi, d'une commune charité, et que, dans toutes nos villes et toutes nos campagnes, on l'invoque en lui disant : *Dominare nostri tu et filius tuus.* (*Judic.*, VIII, 22.) Régnez sur nous, vous et votre fils!

A ces causes, etc.

VI. INSTRUCTION PASTORALE

A l'occasion du Carême de 1844,

SUR LES CLOCHES.

L'Eglise ne se contente pas, nos très-chers frères, d'éclairer nos intelligences par le bienfait de son enseignement; elle nous instruit encore, elle nous mène à Dieu par les cérémonies de son culte et la pompe de ses solennités.

Mère attentive et vigilante, elle fait contribuer à son action sur les âmes ce que les hommes consacrent aux usages les plus ordinaires de la vie. En spiritualisant la matière, elle lui prête le langage des intelligences et lui impose une sorte d'apostolat; tout ce qu'elle appelle à son aide participe de sa grandeur, de sa sainteté, de son céleste pouvoir.

De là la vertu puissante du culte catholique : de là les vives impressions produites par tout ce qui concourt à l'éclat de nos cérémonies, depuis les vases d'or et les riches décorations du sanctuaire, jusqu'à cette voix solennelle qui publie du sommet de nos églises la louange de Dieu, et convoque au pied des autels tous les membres de la grande famille.

Et, pour ne parler aujourd'hui que de la cloche, qui ne sait combien sa mystérieuse parole a de puissance; combien sont vifs et populaires les sentiments qu'elle sait réveiller dans les cœurs?

Nous bénirions Dieu dans toute l'effusion de notre cœur, nos très-chers frères, si, après avoir éclairé votre foi sur l'usage des cloches, nous pouvions vous faire apprécier et aimer davantage ces voix amies, qui vous racontent si merveilleusement toutes les phases de l'existence chrétienne, toutes les sollicitudes maternelles de la religion.

Il est impossible de rendre le malaise, l'indéfinissable désolation (27) qui règne au sein de la campagne ou de la cité que n'émeut plus cette voix puissante : il semble que les relations entre Dieu et l'homme s'y sont brisées, et que la terre ne correspond plus avec le ciel.

C'est que la cloche est le plus pathétique, le plus grandiose, le plus magnifique de tous les instruments; on peut tout lui demander, parce qu'il peut tout exprimer. Plus on écoute ses harmonies, et mieux on conçoit qu'entre l'être dépendant et faible et la majesté souveraine, cette grande voix de nos sanctuaires peut seule rapprocher les distances, et devient l'unique interprète assez fort pour transmettre jusqu'au trône de Dieu nos joies et nos tristesses, nos prières et nos repentirs.

Transportez-vous par la pensée, la veille ou le jour d'une grande solennité, dans celles des villes de l'Italie, de l'Allemagne, de la Belgique, de la France (nous n'osons parler de l'Espagne), qui ont conservé ou remplacé, dans les tours de leurs vieilles basiliques, les riches sonneries des anciens jours. Entendez ces tintements épars roulant d'une église à l'autre leurs flots de mélodie, puis, tout à coup, comme un prélude timide encore, mais bientôt grave, éclatant et majestueux, s'élevant de chaque clocher dans les airs. Ce n'est d'abord qu'une vibration montant, pour ainsi dire, isolée; peu à peu toutes les cloches se mêlent, se confondent, se perdent l'une dans l'autre, et s'harmonisent dans un magnifique concert. On croirait n'entendre qu'une voix chargée de porter au ciel ces élans religieux pour lesquels aucune langue humaine n'a de paroles; en sorte que nous pouvons dire, de l'effet produit par la réunion de toutes les cloches d'une grande cité, ce que Tertullien disait déjà de l'orgue des anciens qui retentissait dans l'enceinte des amphithéâtres, où il mêlait ses sons bruyants aux cris des gladiateurs, aux gémissements, et plus souvent encore aux chants de triomphe de nos martyrs : « Considérez cette machine étonnante et magnifique, composée de tant de parties, divisée en tant de pièces, enrichie d'une moisson de tuyaux, et cependant ne formant qu'un seul instrument, ne produisant qu'une seule harmonie. » (Tertull., *De anima.*)

De pieux auteurs ont attaché divers sens mystiques et spirituels à l'usage des cloches. Les uns les regardent comme la figure des apôtres et des hommes évangéliques, dont il est écrit que *le son de leur voix s'est fait entendre par toute la terre* (*Psal.* XVIII, 15); les autres y ont vu l'image de l'Eglise même, consacrant cet airain sonore comme une bouche de prophète, qui s'en va publier sur les toits le symbole de notre croyance, et convoque, en criant sur la montagne, les peuples aux saintes assemblées; d'autres enfin ont découvert, dans les cloches de chaque sanctuaire en particulier, l'emblème du pasteur chargé de presser, de conjurer *à temps, à contre-temps* (II *Tim.*, IV, 2), et *de forcer* en quelque sorte les fidèles, selon le langage de l'Ecriture, *à entrer dans la salle du festin.* (*Luc.*, XIV, 24.)

Les cloches ont remplacé les trompettes d'argent dont il est parlé dans le chapitre x du *Livre des Nombres.* Elles étaient, par

(27) En traversant la paroisse de Barsac, quelques jours après le triste événement qui venait de détruire son clocher et une partie de sa belle église, nous avons pu nous convaincre que ce mot de *désolation* est le seul capable d'exprimer ce que nous avons vu. Peuple intelligent et généreux, il vient de remplacer la cloche qu'il a perdue par quatre nouvelles cloches, dont l'une est supérieure à tout ce que nous possédons en ce genre dans le diocèse, sans excepter toutes nos églises de Bordeaux.

l'ordre formel du Seigneur, confiées aux enfants d'Aaron, à l'effet de convoquer le peuple d'Israël, pour lui indiquer l'heure du sacrifice ; et, par leurs sons plus ou moins prolongés, ces trompettes marquaient les différents mouvements que l'armée devait opérer pendant son séjour dans le désert. C'est la raison pour laquelle autrefois la fonction de sonner les cloches ne pouvait être remplie que par des lévites. L'Eglise varie, comme on le faisait dans l'ancienne loi, la manière de donner le signal aux chrétiens, selon le degré des solennités et la nature des exercices auxquels elle veut que ses enfants participent.

A ce point de vue, la salutaire influence de la cloche est immense. Du berceau à la tombe, elle se mêle à la vie humaine, pour en consacrer les joies, pour en pleurer les douleurs, pour en rappeler les devoirs : on dirait la voix de l'ange tutélaire que la foi nous montre à côté de chaque homme, guidant ses pas, inspirant son cœur, souriant à ses innocents plaisirs, sympathisant avec ses souffrances, gémissant sur ses erreurs.

La cloche ne reste étrangère à aucune des grandes émotions du chrétien. A notre entrée dans la vie, elle nous salue d'une voix maternelle, et annonce par ses joyeux carillons un nouveau-né à la famille, un citoyen à la patrie, un élu pour le ciel.

Ah ! sans doute, nos très-chers frères, si les eaux régénératrices du baptême ne coulaient sur notre front pour effacer la souillure de notre origine, nous n'aurions à enregistrer à chaque naissance que l'apparition d'un être déchu, rejeton d'une souche criminelle, et dès lors voué aux ténèbres et à la mort ! Mais Jésus-Christ s'est fait notre rançon, la grande expiation du Calvaire a été acceptée, l'homme est rentré dans ses droits primitifs. Airain béni de nos sanctuaires, préparez vos accords, sonnez la naissance, sonnez la vie, sonnez la mort d'un être régénéré : c'est le frère d'un Dieu sur la terre, son cohéritier dans les cieux.

Fêtes des cités, fêtes des peuples, fêtes de la patrie, que deviendrait votre allégresse sans la voix solennelle qui semble tomber des cieux pour confondre les âmes dans un même enthousiasme, dans l'exaltation des mêmes transports ? Qui précipite les bras armés aux frontières menacées ? qui annonce au jour des dangers la fin des alarmes de la patrie, si ce n'est l'airain sonore qui proclame la victoire ? La cloche, du haut des flèches aériennes, est comme une sentinelle dont le regard vigilant protége nos champs et nos cités. Si les torrents dévastateurs franchissent leurs rivages, si des toits de nos maisons jaillit la flamme de l'incendie, n'est-ce pas la cloche d'alarme qui réunit et qui sauve ? C'est toujours par la cloche, c'est par son intermédiaire imposant, que la terre chrétienne fait monter vers le ciel ou ses gémissements ou sa reconnaissance.

Et pourquoi, nos très-chers frères, craindrions-nous de le dire, quand vous en êtes vous-mêmes les tristes témoins ? A quel signe quelquefois pourrait-on distinguer le grand jour du Seigneur des autres jours de la semaine, si la cloche se taisait ; si, dès l'aurore, elle ne protestait, par ses balancements animés, contre les violations qui affligent profondément l'Eglise ? si son infatigable voix, dominant le bruit de la cité, le tumulte du monde, les cris de ses fêtes profanes, ne faisait entendre aux hommes qui l'oublient, que le dimanche est un jour de prière, d'actions de grâces et de repos ; qu'en ce saint jour il faut non point labourer les champs, en recueillir les moissons, mais appeler sur eux la rosée du ciel et les bénédictions d'en haut ; qu'enfin, en ce jour de trêve et de sanctification, l'homme cesse de travailler le bois, le fer et la pierre, et que toutes les âmes doivent s'unir dans un seul sentiment exprimé par ces paroles du Roi-Prophète : *Mon cœur a tressailli à cette nouvelle heureuse qui vient de m'être annoncée : Nous irons dans la maison du Seigneur* (27*). Ici, nul n'est oublié, ni le voyageur exposé à des dangers qu'il ignore, ni le malade que l'infirmité retient sur sa couche de douleur, ni le pauvre, ni le riche, ni le puissant, ni le faible, ni les vivants, ni les morts.

Ainsi, nos très-chers frères, c'est la cloche qui symbolise cette communauté de biens spirituels, et sa voix proclame dans les airs cette majestueuse union de foi, d'espérance et de charité, que l'Eglise seule a reçu mission de réaliser parmi les hommes.

Eclatez, voix imposantes et harmonieuses, portez jusqu'à la région des étoiles nos hymnes saints et nos chants de prières ; dites au firmament nos hommages, publiez la grandeur *du Dieu dont il raconte la gloire* (28), et confondez ainsi dans une même pensée et la terre et les cieux : *c'est la foi d'Israël et l'ordonnance du Dieu de Jacob* (29).

Ajoutons que cette communauté de sentiments et de pensées, d'affection et de bienveillance, qui s'opère au son de la cloche, se continue au delà du tombeau. Un chrétien touche à ses derniers moments ; on accourt en grande hâte auprès du ministre sacré. Airain pieux, hâtez-vous de gémir et de prier dans les airs, jusqu'à ce que les fidèles viennent avec vous prier et gémir dans les temples. Qu'il est beau, qu'il est touchant ce concert de vœux et de prières ! *Partez* maintenant, *âme chrétienne*, l'Eglise a intercédé, le sang d'un Dieu vous a purifiée ; qu'un nouvel élan d'espérance et d'amour, rompant les derniers liens de la terre, vous remette entre les mains du suprême rémunérateur.

Grâce à la cloche, le plus obscur, le plus ignoré des hommes, l'étranger, l'exilé expirant loin du sol de la patrie, le pauvre

(27*) *Lætatus sum in his, quæ dicta sunt mihi : In domum Domini ibimus.* (*Psal.* CXXI, 1.)

(28) *Cœli enarrant gloriam Dei.* (*Psal.* XVIII, 1.)

(29) *Buccinate in insigni die solemnitatis vestræ, quia præceptum in Israel est et judicium Dei Jacob* (*Psal.* LXXX, 4.)

délaissé, à qui nulle main amie n'a fermé les yeux, peut espérer à ce dernier moment qu'un regret l'accompagnera à la tombe, qu'une larme ne sera pas refusée à sa dépouille mortelle, et qu'une prière suivra son âme devant le tribunal de Dieu.

Combien donc est admirable la religion de vérité ! Jamais elle ne laisse sans espérance les plus légitimes terreurs ; car elle sait qu'au moment suprême Dieu a des trésors inconnus de miséricorde. Elle prie pour ceux qui ne sont plus ; donc elle espère, donc elle aime. Puissent nos frères séparés comprendre qu'un culte où les morts sont oubliés, n'est pas le culte d'un Dieu tout amour (29*) !

Nous n'avons pas encore énuméré tous les bienfaits de la cloche. Qui pourrait dire toutes les pensées criminelles qu'elle a étouffées, les penchants mauvais qu'elle a réprimés ? Je vois la plume échapper de la main de l'impie, et j'entends sa conscience, où Dieu tonne, compter avec effroi les tintements lugubres de la mort. Que de fois, au milieu de ses désordres, elle a retenti à l'oreille du pécheur, comme une menace prophétique, comme un avertissement salutaire ! Que de fois elle a réveillé son âme d'un engourdissement mortel, en lui rappelant les joies pieuses de l'enfance, les dernières recommandations d'une mère, toutes les émotions nobles et pures de la vie !

Hélas ! nos très-chers frères, quel que soit l'accablement des affaires, l'entraînement des passions, il n'est personne qui n'ait quelques moments dans son existence pour rêver une vie meilleure ; personne qui, seul à son foyer, rentrant fatigué le soir, ou bien encore renouvelé aux heures sereines du matin, n'ait, en se repliant vers son passé, quelques heures de paix et d'innocence à opposer à ses années malheureuses ou coupables. Ces hommes pourraient-ils ne pas aimer ce qui rappelle ou entretient de pareils souvenirs ?

Mais c'est surtout au village que les services rendus par la cloche se font mieux sentir. Et que serait, sans la cloche et son influence civilisatrice, la vie de l'habitant des campagnes, courbé sous le poids de durs travaux ? Une vie de privations sans dédommagements, de peines sans compensations ; un long esclavage, dont le tombeau serait le terme, et durant lequel l'homme laborieux, attaché à la glèbe qu'il maudirait plusieurs fois le jour, n'aurait jamais une pensée pour le ciel, et l'on verrait les vices les plus grossiers, l'ignorance la plus complète, remplacer dans les familles la foi naïve et les mœurs simples du patriarche des champs.

Rendez la cloche au village, et vous opposez à cette effrayante dégradation une puissante barrière ; car la cloche est pour lui un motif de foi et de prières, d'espérance et de résignation, en même temps qu'elle devient son régulateur et son guide. Placée entre le ciel et la terre, elle annonce les premières clartés du jour, appelle l'homme au travail (30), et l'engage à louer le Dieu qui va verser aux vallées et aux collines, ou l'onde rafraîchissante des nuées, ou les feux vivifiants du soleil. Trois fois le jour (31), elle l'invite à bénir, par l'entremise de la Reine des anges, celui qui donne aux fruits leur maturité, aux champs leur parure.

En appelant le pauvre aux leçons du pasteur, en le conviant au banquet eucharistique et aux solennités de la religion, la cloche adoucit les peines de sa condition, rend moins amer le pain de la misère, et lui procure, par la pompe de nos cérémonies, les seules jouissances qu'une sauvage incrédulité a cependant essayé plus d'une fois de lui ravir. Elle lui annonce qu'il est un lieu auguste, un palais, où il peut se présenter avec toute la simplicité que commande le malheur ; que là il peut prendre place à côté du riche ; qu'une table est dressée à laquelle il peut s'asseoir ; que le maître qui l'invite ne fait acception de personne, et que le nom de père dont son cœur se montre jaloux, rend frères tous les hommes réunis à ses pieds.

A la pensée de tant de bienfaits, comment ne pas redemander, autant au nom de la religion et de l'humanité que des arts, ces cloches nombreuses que la piété de nos pères avait disséminées dans les forêts, dans les défilés de la montagne, sur les rivages de la mer, et jusque sur la crête des rochers ?

Cloches des ermitages, cloches des monastères, voix touchantes et mystérieuses de l'espérance et du secours, vous saviez guider vers le toit hospitalier de l'abbaye, vers la cellule de l'habitant du désert, le voyageur égaré dans la solitude, ou le pécheur travaillé de l'angoisse du doute, accablé du poids de ses remords. Il frappait, certain que la porte s'ouvrirait, et qu'une âme allait paraître pour lui dire : Entre, frère ; tu as faim, je te donnerai du pain ; tu as soif, je te donnerai à boire ; tu es triste, tu pleures, j'essuierai tes larmes. Et c'est ainsi que le monastère, dont la génération actuelle n'a pu connaître ni apprécier les bienfaits, posséda longtemps le privilége de retarder jusqu'à nous l'effroyable invasion du suicide.

Nous venons, nos très-chers frères, d'énumérer les nombreux et importants services de la cloche. Ne vous étonnez donc plus du culte que nos pères lui avaient voué, ni de leur généreuse piété qui en dotait nos plus modestes églises comme nos plus somptueuses basiliques : c'est qu'ils avaient la haute intelligence de ses bienfaits. C'est pour elle qu'ils élevèrent ces tours gigantesques, ces clochers majestueux, ces flèches hardies, où l'art s'inspirant de la foi semble s'être joué avec les merveilles, et devant lesquels on s'arrête, étonné des prodiges que la religion a su enfanter dans les jours de son *ignorance*, comme pour jeter à notre âge de

(29*) *Deus charitas est.* (I *Joan.*, IV, 8.)

(30) *Exibit homo ad opus suum, et vir ad operationem suam.* (*Psal.* CIII, 25.)

(31) *Vespere, et mane, et meridie, narrabo et annuntiabo nomen tuum.* (*Psal.* LIV, 18.)

progrès le plus solennel de tous les défis.

Ce langage que notre cœur vous adresse aujourd'hui, nos très-chers frères, ne sera peut-être point compris par les hommes qui, uniquement occupés des intérêts matériels, ne tiennent plus compte des influences supérieures qui moralisent les peuples et développent la civilisation. Nous n'hésitons pas cependant à affirmer que, parmi les éléments qui constituent le bien-être social, il n'en est pas un seul dont l'action soit plus puissante que la vertu du clocher paroissial. C'est une influence à laquelle le guerrier sur les champs de bataille, pas plus que l'écolier sur les bancs du collége, ne pourrait se soustraire. L'homme qui est allé demander à la terre étrangère un bien-être, une fortune que lui refusait sa patrie, veut de nouveau traverser les mers, veut, avant de mourir, entendre une fois encore les ondulations bénies de la cloche qui sonna son baptême et sa première communion, et célébra la cérémonie auguste qui en fit au pied des autels le modèle des époux, et plus tard le plus heureux des pères.

Vous apprécierez vos cloches, nos très-chers frères, et vous plaindrez l'époque malheureuse qui les convertit en cruels instruments de mort; vous voudrez les replacer en triomphe sur le faîte de vos temples (32), vous rappelant avec un saint orgueil qu'une tradition respectable en attribue l'introduction dans nos églises à l'un de nos plus illustres concitoyens, saint Paulin de Bordeaux, évêque de Nole, en Campanie, d'où est venu aux cloches le nom qu'elles portent encore aujourd'hui dans la langue de notre liturgie (33).

La suppression de ces flèches aériennes, de ces dômes imposants, que l'on remplace aujourd'hui par de lourdes constructions où l'air manque aussi bien que la lumière, a quelque chose de triste à la vue et de pénible au cœur : c'est qu'aucune place n'a été réservée, sur leur sommet, à cette grande voix qui devait leur donner l'intelligence et la vie; tandis que ces hautes façades au porche magnifique, à la large rose, aux tours majestueuses, ces clochers pyramidaux s'élançant comme des signaux pour le voyageur, ne peuvent inspirer que de salutaires pensées. Les yeux, qui de la base les mesurent jusqu'au faîte, n'aperçoivent-ils pas un nouvel horizon, de nouvelles régions qu'habitent la paix et l'innocence?

De quelle grâce, de quelle grandeur, la flèche élancée de nos églises ne couronnait-elle pas les plus fières de nos cités! A la vue de ces forêts de tourelles, d'arcs audacieux, de ponts jetés à travers les airs; en présence de ce mélange de grandeur et de variété, de ces masses si puissantes et si légères, de ces statues de toutes les dimensions, on sentait vaguement que la pensée ordonnatrice de ce grand œuvre avait voulu en faire le palais du monarque suprême, et comme un symbole de la création, temple auguste, dont la cloche, expression de la prière et de la reconnaissance universelle, semblait être l'âme et la voix. L'aspect seul d'une cathédrale, quand on sait en comprendre la signification, est un des plus beaux spectacles qui soient réservés à l'homme sur la terre.

Contemplez Bordeaux du haut des collines de Floirac et de Lormont, et demandez-vous à vous-même si l'élévation des somptueux édifices et des monuments si remarquables de notre port compenserait la suppression des flèches de Saint-André, du Pey-Berland, de la tour de Saint-Michel, du beffroi de l'hôtel de ville, et des clochers de Sainte-Eulalie, de Sainte-Croix, de Saint-Seurin, de Saint-Eloi et de Saint-Pierre, s'ils étaient rendus à leur hauteur naturelle; et qui pourrait, je vous le demande, remplacer sur les plus riches de nos côteaux, comme au milieu de la sauvage aspérité de nos landes, l'effet produit par les flèches élancées, les clochers de Saint-Emilion, de La Sauve, de Bazas, d'Uzeste, de Saint-Laurent, de Saint-Michel de Rieufret, d'Ambarès, d'Arveyre, de Beaurech et de Gaillan? Voyez la Réole : depuis qu'un marteau inintelligent et barbare l'a déshéritée de cette tour majestueuse, de ces riches campanilles qui surmontaient sa noble église des Bénédictins, aucun emblème divin ne dominant ses toits découronnés, comme Blaye et Libourne, elle ne présente plus qu'une morne uniformité d'édifices rangés sous un niveau monotone.

Ah! nos très-chers frères, laisserons-nous plus longtemps dans son deuil et dans son silence la gigantesque tour de Pey-Berland? Etait-ce pour cet abandon que nos pères posèrent ce colosse à la tête de la grande basilique, et que le nom de l'un de vos plus saints archevêques lui fut donné (34), que l'art lui prodigua ses merveilles? travail ingénieux, à travers lequel semblaient se jouer les limpides reflets du jour et les clartés mystérieuses de la nuit (35). Ne sera-ce pour nous qu'une inutile montagne de pierres,

(32) Il est un diocèse en France, celui de Belley, où depuis vingt ans on a relevé ou construit à neuf et pourvu de cloches de toutes les dimensions plus de deux cents clochers. Il n'y a pas de village en Lorraine qui n'ait recouvré ses anciennes sonneries, et l'on retrouve encore dans les tours des églises cathédrales de Paris, de Lyon, de Reims, de Poitiers, de Strasbourg, de Nancy, de Rouen, d'Amiens, de Sens et de Vendôme, les célèbres bourdons qui en faisaient la gloire. On vient de doter les clochers des cathédrales de Nantes, de Chartres et de Rodez, de sonneries supérieures à celles dont elles avaient été dépouillées. L'une des nouvelles cloches de Rodez pèse dix-sept mille; celle qui va être fondue pour Notre-Dame de la Garde de Marseille, pèsera vingt-deux mille.

(33) Campana.

(34) Pierre, ou Pey-Berland, né en Médoc, archevêque de Bordeaux de 1456 à 1465.

(35) Ce beau monument, immortel témoignage du goût éclairé et de la munificence de nos pères, avait échappé au vandalisme des jours les plus mauvais du XVIe siècle et de 1793. Il a été vendu, pour la somme de 5,050 fr., sous l'administration de M. le comte de Tournon, en 1820, et converti depuis en laminoir de plomb. Il n'est pas d'efforts

semblable à ces pyramides que des hommes jetèrent sans but dans la solitude d'un désert? Et ces deux flèches aériennes, qui semblent prendre leur essor vers le ciel, comme pour faire couronner par les astres le signe rédempteur qui les domine, ne sont-elles donc destinées qu'à exciter une stérile admiration? Suffit-il, soit qu'elles apparaissent de loin à notre œil étonné, soit qu'elles étalent à nos regards rapprochés et la hardiesse de leur élévation, et la majesté de leur pose, et le luxe de leur parure, suffit-il de nous enorgueillir comme Bordelais de leur muette beauté?

Non, nos très-chers frères, ce n'est pas seulement à nos yeux, c'est encore à nos oreilles, et surtout à nos cœurs, que tous ces admirables chefs-d'œuvre de nos pères doivent parler : ils ont reçu de l'Eglise une consécration que les siècles postérieurs n'ont pu leur enlever. C'est à nous de la leur rendre; à nous, génération croyante, qui ne voulons pas accepter l'héritage qu'aurait voulu nous léguer une impiété qui a fait son temps; à nous qui comprenons non-seulement ce qui est divin, mais aussi les magnificences et la poésie de tout ce qui se rattache au culte catholique; à nous tous, qui tenons à honneur de remettre l'Eglise notre mère en possession des voix qui proclamaient jadis ses grandeurs, en nous apportant ses enseignements salutaires. Avons-nous d'ailleurs oublié que le bourdon célèbre dont à plus d'un titre notre église métropolitaine pouvait se montrer fière, rappelait à vos pères de beaux souvenirs de gloire et la munificence de l'un de nos meilleurs rois (36).

Nous avons donc pensé, nos très-chers frères, qu'en faisant un appel à votre foi et à votre zèle, dont vous nous avez donné de si précieux témoignages, bientôt nous pourrions voir les clochers de nos villes et de nos campagnes, muets aujourd'hui, ou si pauvrement dotés, reprendre leur langage d'autrefois, et remplir les airs de leurs solennelles harmonies. Quel beau jour que celui où toutes nos églises uniront leurs accords; où toutes ces pierres, dont quelques-unes sont l'objet de tant d'admiration, rompant leur trop long silence, entonneront leurs chants de joie, et confondront leur mélodie dans un même concert de reconnaissance et d'amour!

A ces causes, etc.

VII. INSTRUCTION PASTORALE ET MANDEMENT.

Pour le Carême de 1845

SUR L'ÉDUCATION DE FAMILLE.

Souvent, nos très-chers frères, nous nous sommes surpris réfléchissant sur les bons ou mauvais résultats de l'éducation de famille, et nous avons acquis la conviction que cette éducation première pose en quelque sorte les fondements de toute l'existence. Vous nous laisserez donc, parents chrétiens, à cette époque de l'année, où, d'après un saint usage, nous vous payons en enseignements salutaires le tribut de notre affection, vous rappeler un devoir dont l'accomplissement ou la négligence rendra si facile ou si ingrate la tâche des maîtres auxquels vous pourrez confier vos enfants au sortir de la maison paternelle. L'école publique de la cité, comme du village, continue la famille : les premières impressions ne s'effacent jamais; ce qui a fait dire à un publiciste célèbre que l'homme moral est déjà formé à neuf ans; s'il ne l'a pas été jusque-là sur les genoux de sa mère, il est bien à craindre qu'il ne le soit jamais (37).

Ayant à parler de l'enfance, « nous ne mettrons, pour nous servir de l'expression d'un pieux auteur, aucune amertume dans nos conseils; nous en bannirons tout esprit de contention et d'âpreté, nous rappelant les paroles du divin Maître : *Laissez venir à moi les petits enfants* (38). »

La famille, nos très-chers frères, peut se considérer par rapport à l'éducation, soit dans le lien qui la constitue, soit dans l'ensemble de mœurs et d'habitudes où se reflète l'esprit qui l'anime, soit dans la part spéciale et relative du père et de la mère. Quelques mots sur chacune de ces influences.

La famille est l'image de la plus touchante unité. Nous comprenons qu'on veuille l'étendre; mais la détruire, comme le rêvent parmi nous quelques insensés, c'est un blasphème contre Dieu et contre la nature, une impiété contre le cœur humain. Où s'en iraient toutes ces affections qui ont leur asile de tous les jours sous le toit paternel? Les plus purs sentiments de l'âme deviendraient des abstractions de l'intelligence. Heureux celui que Dieu a fait naître d'une bonne et sainte famille! C'est la première des bénédictions de la Providence.

La prédestination de l'enfant, c'est le mariage dont il est issu. Son âme se compose surtout des impressions dont il se souvient. Le simple regard du père et de la mère est une partie de leur âme qui pénètre en nous. Quel est celui qui, rencontrant ce regard seulement en songe, ne sent pas descendre dans sa pensée quelque chose qui en apaise le trouble, qui en éclaire la sérénité? L'éducation est donc un germe dans le mariage. Que tous les mariages soient purs et religieux, nous verrons le bonheur s'asseoir auprès des époux et s'appuyer sur le berceau des enfants.

Aussi que nous aimons à entendre le grave Tertullien célébrer, avec les expressions

que nous ne soyons disposé à tenter pour le rendre à sa destination première.

(36) Louis XIII avait donné à l'archevêque de Bordeaux, Mgr Henry de Sourdis, pour être fondus au profit de son église primatiale, tous les canons qu'il avait pris sur l'ennemi. Une inscription qu'on a pu lire jusqu'en 1793 sur la cloche principale de Saint-André, rappelait, avec cette circonstance, le nom du royal donateur.

(37) M. de Maistre.

(38) *Tractatus* Joannis Gersoni *De parvulis ad Christum trahendis.*

sublimes qui lui sont familières, la grandeur du mariage catholique! Aucun des Pères ne nous paraît avoir mieux connu, à son origine, l'esprit de cette société chrétienne appelée à devenir le monde civilisé : « Comment ma bouche, s'écrie-t-il, pourra-t-elle suffire à raconter la gloire et le bonheur de l'alliance sainte dont l'Eglise serre les nœuds, que l'oblation du sacrifice confirme, que le sceau de la bénédiction consacre, que les anges publient comme témoins, que Dieu le Père ratifie dans les cieux? Deux fidèles portent le même joug; ils prient ensemble, ils jeûnent ensemble; ils sont ensemble à l'Eglise, à la table eucharistique, dans les combats et dans la paix (39). »

Il est déplorable, nos très-chers frères, qu'un matérialisme tout païen ôte si souvent au mariage ce caractère de gravité sainte et de douce harmonie que le christianisme lui a imprimé. On consulte les sens et non les âmes, la fortune et non les cœurs; les intérêts du temps font oublier ceux de l'éternité; une bénédiction profanée se change en un trésor de colère, et le sanctuaire de la famille se remplit de prévarications; et comme l'époux et l'épouse, en qui tout devient héréditaire, ne peuvent plus être bons ou mauvais pour eux seuls, de pauvres enfants sont condamnés à porter la peine due aux vices de coupables parents. Et puis l'on s'étonne des orages qui grondent, des séparations qui s'opèrent, des scandales qui s'éternisent; on se croit autorisé à s'en prendre à tout, excepté à soi-même, tant il est difficile à l'aveuglement des hommes de discerner la justice divine jusque dans les événements où elle éclate de la manière la plus terrible!

C'est donc par la famille qu'il faut commencer la réforme; et il est vrai de dire que la société n'est menacée dans son existence, que parce que la famille n'est pas restée fidèle aux traditions des anciennes mœurs. Qu'on ne pense pas toutefois que les remèdes proposés par de hardis novateurs soient capables d'autre chose que d'agrandir la plaie au lieu de la cicatriser. Le divorce ne restaure pas la famille, il la brise et la tue. Il sacrifie le faible au fort, il immole l'enfant, toujours victime de la rupture du lien conjugal. Etrange moyen, offert cependant par des hommes qui se donnent pour les protecteurs de toutes les faiblesses contre toutes les oppressions!

La famille une fois constituée, l'enfant en devient l'hôte privilégié; c'est la bénédiction réservée au foyer domestique. La maison paternelle est comme le champ où il va croître et se développer. C'est une plante tendre et délicate : il faut beaucoup de sagesse et d'attention pour ne pas gêner sa croissance par des soins mal entendus, pour écarter d'elle les herbes parasites et vénéneuses qui se hâtent de lui disputer les sucs de la terre et la rosée du ciel. Les mieux intentionnés risquent, en pesant trop sur l'enfant, de lui courber les épaules, en sorte que jamais il ne se redresse. Le monde est plein d'hommes qui, pour avoir porté avant le temps un joug trop lourd, restent serfs toute leur vie. Une trop forte, trop précoce éducation a brisé en eux quelque chose, l'ingénuité originale et libre du caractère, le génie sacré qu'on apporte à la naissance, l'élément individuel, spécial, par lequel cet être allait se distinguer des autres.

Parents chrétiens, que la décence de votre langage, la régularité de vos mœurs, l'élévation de votre âme, la joie sereine qui enveloppe toute votre personne, soient le premier livre placé sous les yeux de vos enfants, et vous les verrez fleurir *comme de jeunes plants d'olivier qui ceindront votre table d'une couronne bénie* (40). Votre maison en *recevra une auréole de gloire, et vos louanges sortiront de la bouche de tous ceux qui vous entourent* (41).

Un sage du siècle dernier a dit : « J'ai passé ma jeunesse à respecter les vieillards; il faut que je passe ma vieillesse à respecter les enfants. » Ce mot si religieux et si plein de sens, la philosophie païenne l'avait déjà prononcé par la bouche de l'un de ses poëtes (42) : que ne nous est-il donné de le faire comprendre à ceux qui ont dépossédé la famille de ces mœurs tout empreintes de foi et de décence qui en faisaient l'ornement et le bonheur! Chose lamentable à dire! Il est plus d'une famille où les enfants reçoivent les premières impressions du mal! Nulle direction pour leur conduite : ni surveillance, ni conseils, ni encouragements, ni réprimandes; au contraire, toutes les séductions qui peuvent les prédisposer au désordre : livres, feuilletons, chants, tableaux, parures, paroles à double sens, propos impies, plaisanteries sacriléges; tout est mis en œuvre pour les perdre.

O chefs de famille! ne soyez pas les meurtriers de l'innocence, en la précipitant au milieu des dangers qui accompagnent nécessairement les rassemblements nombreux. L'œil du sage s'arrête douloureusement sur ces réunions bruyantes, d'où les vertus sont isolées, où tous les vices sont mis en commun.

Heureux au contraire les enfants, quand l'esprit général de la famille ne connaît d'autres règles que les règles de la sagesse chrétienne! Ces égards mutuels, cette sobriété de goûts et de désirs, l'amour des pauvres, l'assistance aux offices du dimanche, cette participation fréquente à la confession et à la communion catholiques, la

(39) « Unde sufficiamus ad enarrandam felicitatem hujus matrimonii quod Ecclesia conciliat, oblatio confirmat, benedictio obsignat, angeli renuntiant, Pater cœlestis ratum habet? » (Tertull., l. II *Ad uxorem.*

(40) *Filii tui sicut novellæ olivarum in circuitu mensæ tuæ.* (*Psal.* CXXVII, 3.)

(41) *Qui docet filium suum, laudabitur in illo, et in medio domesticorum gloriabitur.* (*Eccli.*, XXX, 2.)

(42) « Maxima debetur puero reverentia. » (Juvénal.)

prière en commun le soir, et l'indulgente piété de la mère, et les vertus courageuses du père: toutes ces douces et religieuses images laissent dans les jeunes cœurs des impressions que ne sauraient effacer la perte même de ceux à qui ils en sont redevables (43).

Nous nous sommes souvent demandé avec terreur: Comment se fait-il qu'un méchant naisse quelquefois d'un père et d'une mère vertueux? Ce n'est pas ici le lieu d'aborder une question qui touche à l'un des mystères les plus impénétrables de l'ordre moral; mais, quelles que soient les exceptions, aimons à reconnaître, comme une loi générale et providentielle, que la vertu se communique comme la vie et avec la vie; que les pères peuvent en développer le germe dans leurs enfants par de saints exemples, ou l'étouffer par une conduite opposée; que la volonté ferme de propager la vertu a de plus grands effets qu'on ne le pense ordinairement (44). Si David homicide se vit obligé de fuir devant les coups d'un fils dénaturé, Jacob et Tobie trouvèrent dans le fils de leur prédilection non-seulement *le bâton de leur vieillesse, la lumière de leurs yeux* (*Tob.*, X, 4), mais le sauveur de leur famille et la gloire de leur nation.

Un regard maintenant sur l'action de la mère: et voyons son influence sur l'éducation domestique.

Née pour une vie modeste et recueillie, c'est dans le sanctuaire de la famille qu'elle est presque toujours retenue ou rappelée par les devoirs les plus sacrés et les plus doux; et tandis que l'homme, changeant sans cesse de milieu, hier l'élu de la cité, aujourd'hui celui du pays, exerce au dehors son inquiète et puissante énergie, c'est à la femme qu'est laissé le gouvernement de l'intérieur. A elle le pacifique apostolat des sages conseils, des nobles inspirations, des vertus chrétiennes; elle est bien la providence du foyer domestique, l'ange gardien des bonnes pensées et des saintes résolutions.

De ces premiers rapports entre la mère et l'enfant résulte un invincible attrait qui attache l'enfant aux idées, aux instincts, aux sentiments que lui transmet sa mère. Il croit, par une pente en quelque sorte irrésistible, à ce qu'elle veut lui faire croire; l'onction, la suavité, le parfum de grâce qui coule de ses lèvres, ont une merveilleuse puissance pour former l'âme et le cœur de son enfant.

Règle générale: les hommes supérieurs ont le cœur façonné à l'image de leur mère; ils en reproduisent l'empreinte morale autant que les traits. Il est plus que probable que, sans les larmes et la tendresse religieuse de Monique, l'Eglise n'aurait pas eu le grand Augustin: elle fut sa mère dans la foi après l'avoir été selon la nature.

Quand le génie se rencontre dans la tête d'un homme qui a sucé le lait d'une bonne mère, et reçu d'elle les premiers enseignements, ne craignez point que ce génie devienne un fléau pour les sociétés; il en sera toujours la consolation et la lumière. Les plus saintes et les plus sublimes choses de la terre ont leurs germes dans les cœurs maternels. Tant qu'il restera une mère avec quelque rayon de soleil dans l'âme, il ne faudra pas désespérer des destinées d'un pays.

O mères! vous êtes les instruments vivants, les chefs visibles d'un pouvoir spirituel et redoutable. Votre pensée, en devenant la pensée de chaque génération, se mêle à la vie universelle, et pour ainsi parler, à la respiration même de l'humanité. Pour n'oublier jamais quelle est votre responsabilité, n'oubliez jamais quelle est votre puissance; car, si les hommes font les lois, les femmes font les mœurs, qui ont plus d'influence encore que les lois sur les destinées du monde.

Disons maintenant la part qui revient au chef de la famille dans l'éducation des enfants.

Dans la société patriarcale, le père était à la fois pontife et juge: ses fils, ses serviteurs, vénéraient en lui l'interprète de la loi divine, le gardien des traditions sacrées; et quand le vieillard descendait de l'autel rustique où les offrandes avaient fait communier la terre avec le ciel, toute force se courbait humblement sous sa main. Malheur à qui méprisait les avertissements de cette volonté suprême! Sa désobéissance n'était pas simplement une faute, mais un acte de révolte contre *le Seigneur* de la terre, et le châtiment ne se faisait pas attendre.

On déplore, nos très-chers frères, la disparution de ces mœurs graves et antiques dont vous avez pu trouver encore autour de vous quelques nobles débris. Il suffit de regarder le monde moderne pour connaître le peu de consistance des idées sur lesquelles il est assis. Le pouvoir est sans autorité, l'obéissance sans amour; l'ambition vend et achète les consciences à ciel ouvert, et l'on voit une génération entière plongée dans un matérialisme inguérissable, qui se révèle par l'idolâtrie exclusive de l'or, et par l'indifférence la plus complète pour tout ce qui touche aux grands intérêts de notre éternité. Cela tient sans doute à l'absence de ce qui donne les convictions fortes, la foi; mais cela tient aussi à l'affaiblissement de l'autorité paternelle.

Hélas! depuis que l'enfant peut en appeler des leçons du précepteur et des exemples de la mère à d'autres discours et à d'autres exemples qui frappent à chaque instant ses oreilles et son regard, le père a cessé d'être le maître de son enfant; il s'est fait son égal, peut-être son sujet. On appelle tout cela un

(43) *Mortuus est pater et quasi non est mortuus; similem enim reliquit sibi post se.* (*Eccli.*, XXX, 4.)

(44) *Generatio rectorum benedicetur.* (*Psal.* CXI, 2.)

progrès, et nous nous l'appelons un malheur, ne pouvant oublier ces paroles de l'Esprit de vérité: « Ne riez point trop avec votre enfant, si vous ne voulez pas qu'il vous oblige plus tard à verser des larmes et à le craindre autant que vous l'aurez aimé (45). »

Qui ne voit tous les jours les résultats de ce déplorable aveuglement, de ce nivellement contre nature, dans cette foule de jeunes hommes vieillis avant l'âge, exaltés dans l'estime d'eux-mêmes, imaginations perdues, cœurs flétris et souffrants? On dirait à leur aspect, et le cœur se fend à cette douloureuse image, une apparition soudaine de ces générations superbes et arrogantes dont parle l'Ecriture (46), enfants trop coupables, qui, après avoir fait couler les larmes des yeux de leur mère (47), menacent de précipiter et la famille et la société dans d'effroyables abîmes.

O pères! c'est votre tâche et votre devoir de conjurer ces malheurs! A vous l'apostolat de l'autorité et de l'exemple! On l'a dit souvent, mais on ne saurait trop le répéter : Dans la poursuite de la vertu, le *précepte est long*, le chemin le plus court *est celui de l'exemple*. Des exemples, beaucoup de bons exemples, voilà le premier, le plus beau livre à placer sous les yeux des enfants. Mais les plus efficaces, ils les attendent de vous; de vous, que la Providence a placés auprès d'eux comme leurs guides et leurs protecteurs; de vous, dont les actions sont revêtues à leurs yeux d'un caractère et d'une autorité si respectable. Quoi que vous fassiez, quoi que vous disiez dans l'intérêt de vos enfants, rapportez tout à Dieu. Faites de la foi l'objet le plus habituel de vos discours ; Dieu seul donnera à vos paroles autorité et puissance.

C'est donc à la religion qu'il faut toujours revenir, en matière d'éducation comme en tout le reste, nos très-chers frères. Fille du ciel, elle traversa les jours mauvais, recueillant les débris de la science et des lettres. Elle prit la France à son berceau, et lui donna une virilité qui devait lui assigner le premier rang entre toutes les nations de la terre. Aujourd'hui, comme alors, le christianisme est encore la source première de toute civilisation, l'horizon de l'humanité. Enlever à la jeunesse cet horizon, c'est l'emprisonner dans un cercle de mouvements sans grandeur et d'agitation sans but. Si Dieu n'est pas le terme du chemin, à quoi bon marcher? La religion est la véritable science : elles sont du même sang; elles doivent naître et grandir ensemble. Que l'homme ne pense donc jamais à séparer ce que Dieu a uni! La France appartient au christianisme par sa naissance, par son génie, par ses œuvres; elle n'est grande, elle n'est forte, elle n'a de vie que par sa foi; aussi, toujours elle a eu des prières, toujours de la science, toujours du sang à lui donner.

Ah! si, aidés de ses lumières et de sa force, vous consentez, parents chrétiens, à en faire une application sérieuse et complète à l'éducation de vos enfants, quel avenir de bonheur vous vous préparez! Qu'il sera doux de reposer les yeux de votre amour sur ces êtres chéris, pour lesquels vous avez dépensé tant de travail et d'affection! Et comme alors vous serez amplement dédommagés de cette patience affectueuse, vigilante, infatigable, avec laquelle vous avez su endurer les peines, les soucis et les dégoûts qui accompagnèrent les premiers soins que vous leur donnâtes (48)!

Puissent ces vérités arriver jusqu'à vous tous, nos très-chers frères, et devenir le sujet de vos sérieuses et continuelles méditations (49)! Puissent-elles rendre chacune de vos familles un centre merveilleux de tendresse, de force chrétienne et de saints exemples! De vos maisons cet esprit passerait dans nos écoles, des écoles dans la société, et l'on verrait se réaliser cette parole de Leibnitz : « J'ai toujours pensé qu'on réformerait le genre humain, si l'on réformait l'éducation. »

Si notre langage avait pu passer incompris pour quelques-uns, nous leur citerions, en finissant, les paroles que saint Jean Chrysostome adressait, dans une circonstance à peu près semblable, aux fidèles d'Antioche, et qui leur révélaient, avec un charme ravissant d'onction et de naïveté, les ineffables tendresses d'une paternité fondée sur la charité apostolique :

« Vous me tenez lieu, leur disait-il, de père, de mère, de frère, de sœur et d'enfants : vous êtes tout pour moi; et je n'ai ni joie ni douleur que vos douleurs et vos joies. Je n'aurais pas à répondre de vos âmes, que je n'en resterais pas moins inconsolable, si vous veniez à vous perdre; de même qu'un père ne se console point de la perte d'un fils, quoiqu'il ait tout fait pour le sauver. Que vous soyez sauvés tous, tous à jamais heureux : voilà ce qui me suffit, ce qui est nécessaire à mon propre bonheur. Si quelqu'un s'étonne de m'entendre parler de la sorte, c'est qu'il ignore ce que c'est qu'être père (50). »

Saint Jean Chrysostome vous a dit, il y a quinze siècles, plus éloquemment que nous ne saurions le faire, nos sentiments pour vous, nos très-chers frères. Continuateur du même ministère, préposé comme lui à la garde d'un troupeau qui nous devient plus

(45) *Lnde cum filio tuo, et contristabit te. Ne corrideas illi, ne doleas : et in novissimo dentes tui obstupescent.* (*Eccli.*, XXX, 9.)

(46) *Generatio quæ patri suo maledicit et quæ matri suæ non benedicit : generatio cujus excelsi sunt oculi et palpebræ ejus in alta surrectæ.* (*Prov.*, XXX, 11.)

(47) *Filius stultus mœstitia est matris suæ.* (*Prov.*, X, 1.)

(48) *Erudi filium tuum, et refrigerabit te, et dabit delicias animæ tuæ.* (*Prov.*, XXIX. 17.)

(49) *Hæc quæ ego præcipio tibi hodie in corde tuo, et narrabis ea filiis tuis, et meditaberis in eis sedens in domo tua, et ambulans in itinere, dormiens et consurgens.* (*Deut.*, VI, 6.)

(50) S. Jean Chr. *Hom. ad pop. Ant.*

cher chaque jour, nous aussi nous sommes père, et nous savons vous aimer.

A ces causes, etc.

VIII. INSTRUCTION PASTORALE

SUR L'ŒUVRE DE SAINT-FRANÇOIS RÉGIS POUR LA RÉHABILITATION DES MARIAGES.

Nos très-chers frères,

« Ce fut une belle pensée, a dit un écrivain moderne, que de placer, à côté des inexorables ministres des lois, des ministres sacrés des mœurs et de l'humanité, de faire de la miséricorde une fonction publique. Combien d'inimitiés apaisées, combien d'époux, de parents, de concitoyens réconciliés, de victimes arrachées au vice, de torts réparés, d'iniquités prévenues, de peines consolées, de secrètes misères adoucies ! »

Ce qu'a fait le christianisme de siècle en siècle, il le fait de nos jours. Vit-on jamais plus d'efforts, autant d'œuvres, pour chercher et atteindre la pauvreté, la douleur, la honte, le vice; jamais de coalitions aussi nombreuses pour former autour de ces grandes misères de l'humanité un cercle de protection et d'amour?

Et pour ne parler aujourd'hui que d'une seule de ces œuvres, quelles actions de grâces n'avons-nous pas à vous rendre pour la manière dont vous accueillîtes, il y a six ans, l'annonce de l'œuvre éminemment morale de la réhabilitation des mariages.

La société charitable de Saint-François Régis fut formée, et bientôt nous vîmes s'agrandir la sphère où s'exerce son action, nous la vîmes étendre sa bienfaisante influence dans toutes les parties du diocèse où se révèle le scandale qu'elle est appelée à faire disparaître. Que d'existences coupables ont été, jusqu'au fond de nos campagnes, rendues à l'honneur et à la vertu par cette salutaire institution !

La plupart de nos diocésains ne l'appréciant point encore suffisamment, nous croyons devoir, avant de solliciter de nouvelles offrandes en sa faveur, faire connaître son origine et les résultats qu'elle a déjà obtenus.

La première pensée de l'œuvre de Saint-François Régis fut inspirée, en 1826, à un pieux laïque, magistrat distingué, membre de la Cour royale de Paris. C'est lui-même qui la plaça sous le patronage du saint missionnaire connu par son zèle ardent pour la réforme des mœurs. Cette œuvre n'est donc point une œuvre purement ecclésiastique; elle est aussi patriotique et sociale que religieuse, et la haute direction en est confiée, à Bordeaux comme à Paris, à des hommes du monde. Nous ne voulons être aujourd'hui comme au jour où nous la fondâmes parmi vous, que la voix qui la prêche, la main qui la bénit, et inscrire de nouveau notre nom avec les vôtres sur le livre de vie, puisque d'âmes flétries viennent chaque jour moins une existence plus honorable et plus amère.

Les ressources de l'œuvre se composent, à Paris, 1° des allocations accordées par le ministère de l'intérieur, 3,250 fr.; par le conseil général, 1,000 fr.; et par l'administration des hospices, 500 fr. : en lui venant en aide d'une manière aussi efficace, l'autorité civile a prouvé combien elle appréciait ses éminents services; 2° d'une quête faite dans quelques-unes des églises de la capitale; 3° des cotisations des membres de la société, et des souscriptions volontaires. Les cotisations des protecteurs, celle des membres du conseil, ainsi que de tous les associés libres, sont de 60, 30, ou 20 fr. par an; le taux des souscriptions n'est pas fixé.

Une commission, prise dans le sein du conseil, est chargée chaque année de l'examen et de l'apurement des comptes du trésorier.

Les dépenses de la société se sont élevées à Paris, en 1844, à la somme 22,172 fr. 30 c., à raison des frais faits tant en France qu'à l'étranger, pour obtenir les actes d'état civil, les consentements, les jugements de rectification, les dépenses pour publications, timbre, légalisations, enregistrements et traductions.

Dans cette même année, la société de Saint-François Régis a arraché au désordre mille deux cent vingt-sept ménages, et fait légitimer neuf cent quatre-vingt-neuf enfants.

En dix-huit ans, elle a eu la satisfaction de ramener aux bonnes mœurs et de réconcilier, par conséquent, avec la société et avec la religion, vingt-quatre mille six cents individus, et de donner un père et une mère légitimes à dix mille pauvres enfants.

Les motifs qui ont porté des âmes généreuses à créer cet établissement dans la capitale, nous ont fait désirer de le voir se former à Bordeaux; car nous aussi nous avons acquis la certitude que, parmi les infortunés qui semblent afficher un mépris public des devoirs religieux, dans l'un des actes les plus solennels de la vie, beaucoup sont retenus dans le désordre par l'impossibilité où ils se trouvent de réunir les pièces indispensables pour le contrat civil ou pour le mariage religieux.

Ces actes sont souvent fort nombreux et coûtent fort cher, et quand il s'agit d'écrire au loin pour les obtenir, que peuvent faire des hommes dont toutes les relations avec leur pays natal sont depuis longtemps perdues, et qui, dans leur pénurie extrême, sont hors d'état de payer le prix et le port de ces différents objets ?

Quand l'un des futurs époux est étranger à la France, que les actes produits sont insuffisants informes ou irréguliers, et que des jugements sont indispensables aux parties, ce sont des frais considérables, des embarras et des démarches sans nombre : tout cela rend le mariage pour ainsi dire impossible à une foule de pauvres gens; il faut donc fournir pour eux les sommes nécessaires, leur ménager des conseils éclairés, et leur inspirer le désir de rentrer dans la bonne voie.

Or, c est ce qu'a fait à Bordeaux, depuis le 25 janvier 1839, la société charitable de Saint-François Régis. Un président, un vice-président, un trésorier, des secrétaires et des conseillers furent alors nommés, et les travaux commencèrent immédiatement.

Un rapport adressé par le président, en 1843, à tous les souscripteurs, annonçait quatre cent quatre-vingt-sept mariages réhabilités, et cent quatre-vingt-dix-neuf enfants légitimés ; ce qui prouve que, si le mal dans nos contrées était sérieux, nous ne nous étions point bercé d'un chimérique espoir dans l'efficacité du remède que nous proposions. Aujourd'hui, le nombre de ces mariages est porté à huit cent douze, et celui des légitimations à deux cent soixante-quatorze.

Maintenant que vous connaissez ce résultat consolant, peut-être vous paraîtra-t-il digne d'intérêt d'apprendre la marche suivie par les membres de l'association, et comment elle a pu attirer à elle un aussi grand nombre de malheureux.

Tous les dimanches, de midi à deux heures, deux membres du bureau donnent audience, rue de Lalande, maison du pénitencier Saint-Jean. Là ils reçoivent toutes les personnes qui ont besoin de la coopération de l'œuvre; elles doivent être munies de recommandations qui fournissent les premiers renseignements. Chaque mois, les conseillers se réunissent pour examiner et discuter les points qui offrent des difficultés. Des hommes ayant la connaissance et la pratique des affaires expriment leur avis et aplanissent, autant qu'il est en eux, tous les obstacles. Grâce au zèle et à l'assiduité des membres du conseil, les travaux ont marché régulièrement, et c'est à eux surtout que l'œuvre est redevable de son abondante moisson. Mais elle est due aussi à ceux qui font connaître aux infortunés dont le mariage n'a pas été béni par la religion ou sanctionné par la loi, l'existence de l'association de Saint-Régis, et fournissent ainsi, en les lui adressant, un aliment continuel à ses efforts.

Ainsi, les sœurs de Charité, qui sont toujours avec le pauvre, les membres de la société de Saint-Vincent de Paul, qui le visitent assidûment, plusieurs négociants ou chefs d'ateliers, jaloux de n'avoir à leur service que des hommes réconciliés avec Dieu et la société, le clergé de la ville et de tout le diocèse, ont adressé à l'œuvre de nombreux indigents qui ont profité de son intervention.

Pour amener à bon terme un aussi grand nombre de mariages, vous comprenez, nos très-chers frères, qu'il y a eu des frais de tous genres à supporter; aussi M. le trésorier est en avance d'une somme de trois cents francs, qui lui a été prêtée, afin que la marche de l'œuvre ne fût point suspendue jusqu'à la fête de l'Ascension, époque d'une quête générale dans nos églises, et du renouvellement de la souscription des premiers fondateurs.

On aura d'abord à combler ce déficit et à pourvoir aux dépenses futures; car les travaux de l'œuvre ne se ralentissent pas. Elle a fait beaucoup de bien sans doute; il lui en reste beaucoup à faire, et on peut approximativement porter à cent cinquante par année le nombre des mariages qui réclament ses soins.

C'est par les souscriptions et par deux quêtes faites dans la cathédrale de Bordeaux, que le bien a commencé; c'est par leur renouvellement qu'à l'avenir le bien peut se faire encore. Sans les souscriptions à domicile et sans la quête dans nos églises, l'œuvre ne peut plus marcher; elle n'a pas d'autre soutien, et si elle tombait, vous verriez se perdre une des fondations les plus utiles et les plus morales de notre pays. Vos cœurs, autant que votre foi, vous feront certainement un devoir de la conserver et de la perpétuer; la société tout entière y est intéressée. Car s'il est une vérité invinciblement démontrée, comme le fit sentir d'une manière remarquable le président de l'œuvre, dans le rapport qui fut imprimé en 1843, c'est que la société n'a pas d'ennemi plus redoutable que la corruption des mœurs Qui ne sait, en effet, qu'elle anéantit tout au moins l'esprit de famille, et qu'elle menace jusque dans son existence la famille elle-même, cette pierre fondamentale de l'édifice social?

Il n'est pas un homme, ami éclairé du bien public, qu'il soit ou non homme de foi, qui ne comprenne le mal, qui n'en mesure la profondeur, et qui ne désire en arrêter les progrès. C'est beaucoup certainement de le voir et de le signaler; mais cet aperçu ne doit pas être stérile; il ne suffit pas de jeter sur la dépravation du siècle une fastueuse censure; ou de verser sur la plaie des larmes qui ne la guérissent pas. Des hommes graves, portant en eux ce seul vrai patriotisme qui a son principe dans de grandes vertus, ont aperçu les premiers le danger. Pourquoi, se sont-ils demandé, au sein d'une civilisation si vantée, cet abaissement brutal d'une si grande partie des nouvelles générations? Si la durée appartient au mal, n'appartient-elle pas aussi et bien plus encore à cette protestation de la conscience humaine qui le flétrit et le combat? protestation variée dans ses formes, immuable dans son principe; protestation immense, infatigable, invincible, car elle vient de Dieu.

Ces hommes ont mis la main à l'œuvre, ils ont appelé à leur aide tout ce qui a le sentiment et la volonté du bien; leur voix a été entendue, des cœurs généreux l'ont accueillie, et la société de Saint-François Régis a porté ses fruits.

Vous chercheriez vainement en dehors de cette association, que nous pouvons considérer aujourd'hui comme providentielle, un remède efficace au désordre que nous déplorons; il n'en existe pas. Les êtres malheureux qui se sont placés dans un état de révolte contre la loi de Dieu et du pays,

n'entendent plus la voix religieuse du pasteur : loin de rechercher ses salutaires conseils, ils les évitent; ils fuient jusqu'à sa présence, et s'il vient leur donner des consolations, leur porte reste fermée.

Il y a chez le peuple et dans ses écarts une logique effrayante, et il serait téméraire d'espérer toujours de sa part une heureuse inconséquence. Un premier désordre en enfante de nouveaux, et il ne faut pas s'étonner si la loi est obligée ensuite de déployer toutes ses rigueurs.

Dans une classe ignorante, souvent abrutie, et presque toujours livrée aux tourments de la misère, vous pouvez déjà entrevoir les dangers qui menacent la société. Nous passons sous silence ce malaise de la conscience qui ajoute encore au malheur de l'individu; car il sent, lui aussi, qu'il est dégradé.

Ce n'est pas tout, il y a des enfants. Qui donnera à ces êtres qui comprennent déjà le vice de leur origine, les premières notions du bien? Qui leur parlera d'une autre vie, d'un Dieu rémunérateur et vengeur? Sans doute, il est des écoles ouvertes aux enfants du peuple; ils peuvent y puiser des leçons utiles, des enseignements salutaires; mais de tels enfants ignorent le chemin de l'école comme le chemin de l'église; ils prennent des années, et avec le temps ils font dans la société une invasion d'autant plus redoutable, qu'ils y entrent avec de la force, plusieurs avec de l'intelligence, tous sentant l'aiguillon du besoin, n'ayant ni règle, ni frein, car ils n'ont jamais entendu parler de morale : ils ne connaissent ni confession ni communion catholique; plusieurs même ne sont pas baptisés. C'est dans la chapelle des prisons, des bagnes et des hôpitaux, qu'ils reçoivent ordinairement les premiers éléments de l'instruction religieuse, et pour plusieurs c'est trop tard.

Encore si les enfants nés de pareilles unions jouissaient des bienfaits de la famille; s'ils pouvaient invoquer les liens de la parenté! peut-être trouveraient-ils quelque espèce d'appui, quelque apparence de secours; il y aurait peut-être un peu moins de cette agitation menaçante pour tous! Mais non, pour eux, il n'y a pas de famille. Comme les petits du tigre et du lion qui sortent de leur repaire quand leur force est venue, on voit ces pauvres adolescents s'éloigner avec indifférence du toit qui les vit naître et grandir. Dieu veuille qu'ils n'y rentrent pas pour déchirer le sein qui les a nourris!

C'est donc, nos très-chers frères, une pensée sainte et sociale que de réhabiliter ces unions illégitimes, et d'assurer aux enfants qui en proviennent tous les droits dont ils sont privés.

Voilà le double service que vous êtes appelés à rendre, et aux pères et aux enfants, par le secours que nous vous demandons. Notre voix sera entendue, et nous vous dirons plus tard la reconnaissance de tous les heureux que vous aurez faits : en remplissant un devoir, ils auront trouvé ce bonheur que donnent la paix de la conscience et l'estime des honnêtes gens. Le trouble, la discorde, l'opprobre et la misère habitaient leur demeure; mais le jour où le salut est entré dans leur maison, avec la bénédiction du prêtre, tous les biens sont venus avec elle; le contentement de soi-même, une douce joie, ont trouvé place dans des cœurs étrangers jusqu'ici aux douces émotions de la famille et de la religion. Ah! nos très-chers frères, la bénédiction du pauvre porte bonheur. Eh bien, sa bouche s'ouvre pour vous bénir; car il sait que nous vous parlons aujourd'hui en sa faveur. Répondez donc et à notre parole et à sa bénédiction, par une nouvelle preuve de votre inépuisable charité.

A ces causes, etc.

IX. INSTRUCTION PASTORALE

Pour le Carême de 1849,

SUR LA CHARITÉ.

Il n'y a pas de jour que nos pensées ne se portent vers vous, nos très-chers frères. Nous savons compâtir à vos peines, non moins que partager les joies et les consolations que le ciel de temps en temps vous ménage.

Aujourd'hui, c'est de la charité que nous voulons vous entretenir. Ce ne sera pas nous écarter de l'esprit de l'Eglise, qui lui a donné une si large part dans les œuvres satisfactoires qu'elle prescrit pendant la sainte quarantaine. Nous voudrions prévenir des maux que, plus tard, il serait peut-être impossible de conjurer. La misère une fois venue, comment ne pas la subir, si les moyens de la combattre, si les secours à lui opposer ont été négligés, si l'industrieuse organisation de la charité n'a pas été préparée en temps utile?

Dieu nous aurait-il condamnés à périr! Que nous manque-t-il pour vivre? Nos villes seraient-elles dépeuplées par quelques fléaux dévastateurs; nos terres moins fécondes, nos bras moins propres au travail que par le passé? D'où part ce long cri de détresse; d'où vient que rien ne se fait, que rien ne se décide, que rien ne se termine; qu'on se demande où l'on est, où l'on va? Qu'avons-nous donc perdu? Hélas! disons-le vite, nous avons perdu la confiance en Dieu, la confiance les uns dans les autres, la confiance en nous-mêmes.

Mais à qui la demander, cette confiance? A la force des armes? Non. Les armes protégent les sociétés, elles ne leur donnent ni l'existence ni la stabilité. A la politique? Non, encore. Comptez, si vous le pouvez, les humiliants démentis infligés à tous les orgueils; comptez tous les forts, tous les habiles que la politique a dévorés. Toute puissance n'a-t-elle pas senti sa faiblesse, toute sagesse connu sa vanité? A qui donc? A la religion, unique lien qui puisse cimenter les relations humaines; à la religion bien entendue, bien pratiquée, à la religion

telle que Dieu nous l'a faite et dépouillée de tout ce qui n'est pas elle.

Par delà toutes les questions de pouvoir et de liberté, il y a donc une question religieuse, base des garanties sociales, et qui en décide souverainement. Qu'on disserte, qu'on s'agite, qu'on lutte, la confiance ne reviendra qu'avec la foi. C'est le propre de la religion, et de la religion seule, de se faire entendre de tous. Vivant à côté des palais comme des chaumières, elle a veillé et agi dans tous les temps pour les plus chers intérêts de l'humanité. Unir les hommes à Dieu et les hommes entre eux, voilà sa fin directe. L'esprit, le cœur, l'âme, la conliance, tout ce monde intérieur, si difficile à gouverner, est son théâtre. C'est là qu'elle opère ses merveilles de purification et de transformation ; c'est là que s'accomplissent les mystères qui sauvent les peuples. Le rayon de lumière et de grâce qui part de la croix du Sauveur, éclaire, élève, ennoblit ; il pénètre toutes les sphères de l'activité humaine ; il s'étend aux sciences, aux lettres, aux arts, aux institutions publiques et privées ; on reconnaît sa présence dans la famille, dans la cité, dans l'Etat ; il laisse son empreinte dans les mœurs et dans les lois. Cet ensemble de merveilleux phénomènes, produit de la libre action du christianisme, a reçu le nom de civilisation chrétienne.

Mais n'est-ce pas à nous, ministres du Seigneur, que fut confiée la mission de jeter dans les âmes, de faire passer dans toutes les régions de la société ses enseignements et sa morale (51)? Cet homme qui courait aux barricades, un rameau pacifique à la main, devant le bon pasteur qui allait donner sa vie pour son troupeau, n'était-il pas le précurseur des classes populaires, appelées à retrouver dans le catholicisme leur ancien et sublime conducteur?

La France est née de la parole évangélique. Or, l'Evangile veut que nous nous aimions, que nous nous secourions, que nous fassions, comme à frais communs, le pèlerinage de la vie.

Laissez-nous donc, nos très-chers frères, inspirer à ceux qui possèdent un tendre sollicitude pour ceux qui ne possèdent pa ; laissez-nous leur communiquer ce génie de la charité, qui, non-seulement saisit les occasions d'alléger les peines et les douleurs, mais recherche ces occasions avec un infatigable empressement. Seul, nous ne pouvons rien ; tout nous devient possible, facile même, avec votre concours. Nous en aurons besoin longtemps ; car *toujours*, selon la parole du Maître, qui n'est que l'expression d'une nécessité sociale, *il y aura des pauvres parmi vous* (52).

Que personne ne refuse notre intervention, c'est l'intervention de la prière et de l'amour. Nous venons vous dire, comme l'immortel archevêque de Paris au chef du pouvoir exécutif : Permettez-moi d'aller à ce peuple, et de lui parler. Ouvrez les voies à la religion, ouvrez-les larges et grandes. Ne voyez-vous pas que c'est faute d'être réchauffée par le soleil du christianisme, faute de porter intérieurement cette *lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde* (53), que notre société va périr?

Tous vos projets de réforme et de perfectionnement échouent, parce qu'ils ne sont que des sophismes de l'esprit au lieu d'être des inspirations du cœur. Pour améliorer la condition humaine, il faut être animé d'une charité véritable : ce rayon du ciel manque à toutes vos moissons pour les mûrir.

Pourquoi, après dix-huit siècles de luttes et de combats de la part de l'Eglise, pour rendre les peuples et plus heureux et meilleurs, venir leur prêcher un autre Dieu que le sien? Y a-t-il une vérité utile, une amélioration possible à laquelle la religion n'ait initié les hommes? Et lorsque, par ses enseignements, elle consacre le droit de propriété, ne commande-t-elle pas en même temps au riche de distribuer aux pauvres une part de ce qu'il possède (54).

Voyez l'Eglise. Prévoyant dès son origine que la charité privée ne suffirait pas, elle organise un vaste système de charité universelle. Par la célébration du dimanche et des fêtes, elle assure le repos aux travailleurs ; par la prédication de la parole divine, par les écoles, formées aux portes de ses sanctuaires, la religion avait pourvu à la culture intellectuelle et morale des classes laborieuses. Le revenu de ses propriétés se divisait en trois parts : l'une faisait vivre le prêtre ; des deux autres, la première servait aux magnificences du culte, ces pures et uniques joies de l'habitant des campagnes ; la dernière était pour les malheureux.

On a détruit tout cela. La fraternité religieuse, la vie en commun, fondées sur la pauvreté volontaire, semblaient d'un dangereux exemple : on les a supprimées ; et, maintenant, la pauvreté forcée réclame la communauté de tous les biens. On se récriait contre l'opulence du clergé : elle n'existe plus ; l'Etat n'en est pas plus riche ; mais les indigents ont perdu leurs domaines, et demandent qui les fera vivre.

Qui les fera vivre? Vous, nos très-chers frères ; nous tous, prêtres et laïques : mêlons, confondons nos charités ; formons une seule famille, dont tous les membres se pressent et s'appuient pour soulager l'infortune, comme ils se serrent et se défendent contre le désordre. Il est un terrain sur lequel toutes les opinions peuvent se donner

(51) *Quæcunque sunt vera, quæcunque justa, quæcunque amabilia.* (*Philip.*, IV, 8.)

(52) *Pauperes semper habetis vobiscum.* (*Matth.*, XXVI, 2.)

(53) *Lux vera quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum.* (*Joan.*, I, 9.)

(54) « Dare eleemosynam de superfluo est in præcepto. » (S. Thom.)

« Est in præcepto dare eleemosynam et qui est in extrema necessitate. Pasce fame morientem ; si non paveris occidisti. » (S. Ambros.)

rendez-vous : l'amour des pauvres, le bonheur d'alléger la souffrance, d'apaiser la faim, d'améliorer le sort de ses semblables. Nous vous y appelons tous, nos très-chers diocésains, au nom du Dieu qui nous *a apporté du ciel la flamme sacrée de la charité pour en embraser la terre* (55). Que nos aumônes s'épanchent distribuées avec amour et discernement sur tous les membres souffrants de la grande famille. Donnons avec affection, on recevra avec reconnaissance.

Que les âmes généreuses qui, à un titre quelconque, consacrent leur temps au soulagement de l'infortune, se réunissent quelquefois, s'entendent, se concertent sur les moyens les plus efficaces pour atteindre le but qu'elles se proposent. Visiter le pauvre dans sa demeure ; savoir les circonstances de sa misère, ses malheurs, ses maladies, ses ressources, ses espérances ; le consoler en le secourant ; prendre intérêt à ce qui le touche ; lui donner des conseils ; l'arracher à ses habitudes coupables ; l'encourager à la patience ; s'occuper de ses enfants pour les faire instruire ; leur donner du travail, les préserver du désordre ; en un mot l'aimer : voilà la charité bien comprise, bien pratiquée, la charité utile pour l'indigent, pour le bienfaiteur, pour la société.

Agir de la sorte, nos très-chers frères, c'est mieux que de bercer le pauvre de chimériques illusions ; c'est mieux que de verser l'orgueil dans ses plaies, afin de les rendre plus douloureuses ; c'est mieux que d'exploiter sa misère pour provoquer des bouleversements qui, en éloignant la confiance et le crédit, tarissent la source de toutes les prospérités.

Laissez la charité catholique répandre ses enseignements et ses trésors ; laissez-la établir entre toutes les classes ces rapports de respect et d'affection que rien ne remplacera jamais ; laissez-la continuer cette hiérarchie salutaire et douce qui sait prévenir les murmures, l'envie, la révolte, le désespoir ; laissez-lui sa dame de charité, sa sœur de bon secours, son prêtre moralisateur, son délégué des conférences de Saint-Vincent de Paul et de Saint-François Régis.

Qu'on n'oublie pas, dans les infortunes à secourir, les ouvriers momentanément sans travail. Pour des nécessités de ce genre, nous faisons un appel à la charité publique et privée. Que l'Etat, que les communes, que les particuliers ne craignent pas de s'imposer de nouveaux sacrifices ; la misère ne peut disparaître qu'avec le travail.

Nous laisserons à cette grande question son caractère propre. C'est un jeu terrible que de troubler, sur la foi d'un rêve, son mouvement naturel, son empire sur les multitudes, son économie entière. C'est assumer une grave responsabilité que de bouleverser les existences, de changer les habitudes, d'inquiéter les sentiments, en vue de combinaisons qui ne renferment ni des éléments d'ordre, ni des conditions de durée. C'est un lamentable progrès que celui qui nous ramènerait deux mille ans en arrière, afin de recommencer l'épreuve de tous les vices, de toutes les hontes qui précipitèrent la chute du monde païen.

Législateurs, publicistes, écrivains, le temps des petites préventions et des préjugés étroits est passé. Il a suffi, pour pervertir profondément les masses et conduire les populations aux abîmes, de répéter pendant quelques années les mêmes sophismes, d'en varier l'expression à l'infini, de les déguiser sous des formules mensongères. Le présent se détache violemment du passé ; il se précipite vers un avenir plein de menaces. Le sol tremble sous nos pieds, la civilisation s'agite sur un volcan, et, à certains intervalles, éclatent d'effroyables éruptions. Tout s'en va, les lois, les mœurs, les institutions.

Prenez-y garde ; dans un tel état de choses, la question est ainsi posée pour la société : être, ou n'être pas. Si la société n'est pas chrétienne, elle cesse d'exister ; cependant, sans la charité, point de christianisme. La charité est sœur de la foi qui fait des miracles, et, comme elle, la charité transporte les montagnes : toujours unies, elles sauront ranimer, conserver l'amour du riche pour le pauvre, la gratitude du pauvre pour le riche, cette merveille qui frappait d'étonnement et subjuguait le païen incapable de la comprendre.

Si la prospérité nous a quelquefois éblouis, nos très-chers frères, que l'adversité ne nous trouve pas incorrigibles. Nous perdrions le fruit de nos calamités, si, devenus malheureux, nous ne travaillions à devenir meilleurs (56). Appuyons sur la religion les nouvelles destinées du pays ; et si nous connaissons bien les choses qui peuvent nous donner la paix, nous n'obligerons plus le Fils de l'homme à verser des larmes sur nous (57). C'est le propre des commotions sociales de détacher les âmes sérieuses de la terre, et de les tourner vers une sphère supérieure qui leur offre quelque chose où se prendre, où se fixer.

Nous avons écrit le nom de Dieu en tête de notre Constitution. Ce n'est point assez ; il faut l'écrire dans nos mœurs. Que l'on veille à ce que le poison de l'incrédulité ne se glisse pas dans les veines de nos jeunes générations ; et que des régions les plus éclairées de la société parte l'exemple de toutes les vertus. Qu'on ne redoute nulle part l'influence religieuse : elle ne demande d'autre privilége que le droit de faire le bien. Le christianisme bénit le sceptre des Césars et la hutte du chef sauvage, comme l'arbre ou les faisceaux symbole de la liberté et de l'union des peuples. Si donc vous aimez votre pays, nos très-chers frères, ai-

(55) *Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur ?* (*Luc.*, XII, 49.)

(56) Aug., *De civit. Dei*, l. I.

(57) *Si cognovisses et tu quæ ad pacem tibi..... Videns civitatem, flevit super illam.* (*Luc.*, XIX, 41.)

mez la religion, aimez les pauvres, et vous verrez s'ouvrir devant vous une ère nouvelle de sécurité, de bien-être et de gloire.

A ces causes, etc.

X. INSTRUCTION PASTORALE

A l'occasion du carême de 1850.

SUR LE CHANT DE L'ÉGLISE.

En poursuivant le cours de nos instructions pastorales, nous continuerons, nos très-chers frères, à traiter successivement les points de morale et de discipline qui nous paraîtront les plus utiles et les plus capables de vous intéresser. Nous voulons aujourd'hui vous parler du chant des louanges de Dieu dans les offices de l'Eglise.

Nous allons chercher à rendre au peuple catholique sa grande voix, à ranimer son élan, à lui donner une pieuse énergie, à replacer sur ses lèvres les chants de triomphe ou de reconnaissance qui embellissaient jadis toutes ses fêtes, qui allégeaient toutes ses douleurs. Nous voulons conjurer nos bien-aimés diocésains, quel que soit leur âge, leur condition, à s'associer, comme dans les siècles de foi, aux cérémonies de l'Eglise, avec une sainte hardiesse; car le Seigneur, aujourd'hui comme alors, veut être avoué solennellement; et le chant des fidèles réunis est une profession de foi autant qu'une prière.

Nous n'insisterons pas, nos très-chers frères, sur l'importance du sujet de cette instruction quadragésimale. Nous allons faire, au milieu de vous, ce qu'ont fait avant nous les Hilaire, les Augustin, les Paulin, les Grégoire, les Léon, les Fulbert, les Maurice de Sully, les Bernard, les Thomas d'Aquin, les Gerson, les Benoît XIV (58). Ces grands pontifes ne croyaient pas s'abaisser en enseignant eux-mêmes la psalmodie, l'accentuation, le rhythme, les chants consacrés au culte divin; rien ne leur paraissait minutieux de tout ce qui tient à nos vénérables prescriptions liturgiques.

La question du chant religieux est d'ailleurs une de celles qui préoccupent non-seulement les hommes de science, mais tous les hommes qui, par dévouement à la religion, tiennent à lui rendre l'ancienne splendeur que lui avait créée la foi des peuples et l'active intelligence de ses pasteurs. Il faut nier l'utilité du culte pour le salut des âmes, ou restituer à ce culte toute la dignité, toute la majesté dont il est susceptible. Les yeux des générations nouvelles se sont enfin ouverts sur l'inimitable beauté, sur la magnificence de nos vieilles basiliques; il est temps que nos voix veuillent reprendre les chants aussi purs, aussi majestueux, j'allais dire aussi grandioses que les monuments de piété et de foi dont ils semblaient ébranler les voûtes, aux jours de nos solennités catholiques.

Le chant est aussi ancien que la parole; on peut le définir l'exaltation du langage humain exprimant un certain ordre d'idées et de sensations que, réduite à ses propres ressources, c'est-à-dire humble et prosaïque, la parole ne saurait rendre convenablement. Le premier chant qui retentit dans le monde dut être un cantique de reconnaissance et d'amour, une réminiscence, une imitation du ciel, dont les habitants échangent entre eux d'éternelles mélodies; ce qui a fait dire à de graves auteurs que le chant n'est pas d'invention humaine; qu'il a été créé pour adoucir les mœurs, civiliser les nations, leur apprendre à célébrer, dans un concert universel, la gloire du Maître souverain. Aussi la prière commune, qui réunit dans un même accord les voix et les cœurs d'un peuple entier, s'est-elle convertie dans tous les temps en inspirations harmonieuses et sublimes.

Les Hébreux chantaient sur les bords de la mer Rouge et dans le désert; et la tradition rappelle que Jésus-Christ et les apôtres louaient le Seigneur dans les hymnes et les psaumes (59). Encore aujourd'hui, s'il est un lieu où la mélodie sache s'inspirer de grandes choses, n'est-ce pas l'enceinte de nos temples, dans laquelle sont fidèlement conservées les vérités qui viennent du ciel?

Notre *Credo* seul est une admirable épopée, où l'Eglise nous raconte les secrets infinis de Dieu et de son éternité, les actes de sa puissance et de son amour, les tristes détails de notre misère. Quels accents de foi, quelles expressions de douleur, quels élans d'espérance dans chacune des paroles du Prophète royal! Quelle philosophie, quelle résignation dans le livre de Job! Quel chant de victoire et de triomphe dans le cantique de Moïse! Il n'est pas douteux que la musique accompagnât tous ces textes lyriques. Elisée réclamait ses secours (*I Reg.*, XVI); les prophètes ne descendaient de la montagne de Dieu qu'à l'aide de ses accents, et Saül l'invoquait pour calmer son délire. (*IV Reg.*, III, 15.) Des milliers de chantres célébraient les louanges du Seigneur, soutenus par les instruments que David avait préparés pour cette usage.

La musique religieuse tenait le premier rang dans l'éducation des Hébreux. De l'*Aleluia* chanté dans la synagogue, au *Trisagion* entonné dans les catacombes de Rome, il n'y a qu'un point imperceptible, comme celui qui sépare le cantique de Marie célébrant elle-même ses grandeurs, de l'*Angelus* annoncé trois fois le jour par l'airain béni suspendu au faîte de nos églises. Ne nous étonnons pas dès lors que les premiers

(58) Cantus vocibus unisonis peragatur, et chorus a peritis in cantu ecclesiastico, qui cantus *planus* seu firmus dicitur, regatur... Cantus ille est quem ad musicæ artis regulas dirigendum multum laboravit sanctus Gregorius Magnus... Cantus ille est qui fidelium animos ad devotionem excitat. (BENED. XIV, *Encycl.*, anno 1749.)

(59) « De hymnis et psalmis canendis, ipsius Domini et apostolorum habemus documenta, exempla et præcepta. » (S. AUGUST., ep. 119, 18.)

sanctuaires ouverts à la piété des fidèles aient retenti la nuit et le jour des chants du clergé et du peuple, et que saint Jérôme, témoin d'un pareil enthousiasme, ait comparé le majestueux ensemble de toutes ces voix réunies dans un même accord sous la voûte des temples, au tonnerre qui se prolonge sous la voûte des cieux (60).

Diodore, évêque de Tarse, et Flavien d'Antioche, furent les premiers à diviser en deux chœurs l'assemblée des fidèles. L'Église de Constantinople suivit bientôt cet exemple, et l'Occident ne tarda pas à l'imiter. Saint Augustin, témoin à Milan de cette heureuse innovation, en parle dans le neuvième livre de ses *Confessions* en termes que nous croyons devoir reproduire dans leur entier. « Que de fois, le cœur vivement ému, j'ai pleuré au chant de vos hymnes et de vos cantiques, ô mon Dieu ! Comme les douces voix de votre Eglise me causaient de vives émotions ! Quand toutes ces voix pénétraient mon oreille, votre vérité sainte touchait mon cœur, et votre amour l'embrasait ; c'était pour moi une source d'affectueuse piété, de larmes et de bonheur. Il n'y avait que peu de temps que votre Eglise de Milan avait adopté ces chants en deux chœurs, et cet usage est observé aujourd'hui dans toutes nos bergeries et par tout l'univers (61). » Ce qui a fait dire à saint Grégoire de Nazianze que rien ne ressemblait mieux au chœur des anges que toutes ces voix d'hommes et de femmes, tantôt unies, tantôt alternatives, célébrant avec une sainte émulation la gloire du Seigneur (62).

Le chant des louanges de Dieu entrait tellement dans les habitudes de la vie, que, jusqu'au milieu des plus pénibles labeurs, les fidèles répétaient les divins cantiques dont ils avaient fait retentir la voûte des temples. « En quelque lieu que vous alliez, écrivait saint Jérôme à sainte Marcelle, vous entendez les voix qui bénissent le Seigneur. Le laboureur, en conduisant sa charrue, entonne de joyeux *Alleluia ;* le moissonneur, en recueillant ses gerbes sous les feux du soleil, se soutient par le chant des psaumes ; et celui qui cultive la vigne, en émondant et en redressant les tiges d'un arbuste insensible, redit au loin les phrases sublimes du Roi-Prophète (63). »

Plus tard, nos plus grands rois, Charlemagne, saint Louis, mirent, aussi bien que l'humble habitant des campagnes, un saint orgueil à chanter les louanges de Dieu. Lisez les annales du temps, et surtout les capitulaires de Charlemagne, et vous verrez ce qu'entreprit ce grand prince pour donner au chant religieux tout l'élan, toute la perfection dont il est susceptible. Avant lui, l'empereur Justinien avait inséré, dans le code célèbre qui porte son nom, des réglements qui prouvent l'importance qu'il attachait à cette partie du culte divin (64).

L'empressement général à célébrer le nom du Seigneur, à prendre part aux cérémonies de l'Eglise, n'avait rien de singulier dans ces siècles de foi. Peintres, sculpteurs, tous voulaient parler à Dieu ; et l'Eglise, qui dans tous les temps dirigea les arts vers la source commune du bien, pouvait-elle oublier le chant dont les rapides émotions atteignent jusqu'à cette ligne invisible dont parle l'Apôtre, et qui unit le corps à l'esprit ?

Aussi, à côté de la maison de Dieu, à côté de la résidence des hommes vénérables appelés à l'honneur d'un service quotidien dans la science et la prière, elle plaçait toujours une maîtrise, où les connaissances musicales grandissaient sous la garde du recueillement et de l'étude. Gerson, le célèbre chancelier de l'Université, voulut se charger lui-même de la direction des jeunes élèves de la cathédrale de Paris. Dans un règlement écrit de sa main, il fixe l'heure, la forme de leurs études, et jusqu'aux aliments propres à conserver leurs voix. Et ne trouvons-nous pas, dans les annales de nos églises, le nom du grand chantre inscrit le premier sur la liste des dignitaires de nos plus vieilles collégiales ?

Le chant de l'Eglise ainsi compris, ainsi enseigné, revêtit chaque jour plus de grandeur, plus de dignité. Une nouvelle beauté était donnée à la psalmodie, qui n'en devint que plus populaire. Jours bénis, où ne retentissaient, au milieu de nos villes et de nos campagnes, que les chants de reconnaissance et d'amour ! où tous les lieux éclairés par l'Evangile devenaient comme un vaste temple, dans lequel les hommes offraient à Dieu, avec l'effusion d'une âme attendrie, leurs vœux et leurs adorations !

En évoquant les souvenirs de notre enfance, il nous semble avoir aperçu comme un reflet consolateur de ces siècles de foi. L'Eglise sortait de ses longues épreuves ; la houlette pastorale était portée par de saints vieillards, qui revenaient de leur exil volontaire la tête ceinte de la couronne des confesseurs. Qu'ils nous parurent ravissants les accents d'un peuple qui retrouvait son temple, ses pontifes et ses prêtres ! Comme il fut beau, avec quel enthousiasme il fut

(60) « Ad similitudinem cœlestis tonitrui amen roboat. » (Hier., *præf. ad Galat.*, l. II.)

(61 « Quantum flevi in hymnis et canticis tuis suave sonantis ecclesiæ tuæ vocibus commotus acriter ! Voces illæ influebant auribus meis, et eliquabatur veritas tua in cor meum ;... et currebant lacrymæ et bene mihi erat cum eis. » (S. Aug., *Confess.*, l. IX, c. 6.)

(62) « Cernis angelicum chorum qui nunc simul nunc vocibus alternis canit. Nocturne cernis ut canat laudes Deo naturæ utrque sexus oblitus suæ. » (Gregorius, apud card. Bon., *De div. psal.*, c. 1.)

(63) Quocunque te vertis, arator stivam tenens alleluia decantat, sudans messor psalmis se evocat, et curva attollens vitem falce vinitor aliquid Davidicum canit. Hæc sunt in provincia nostra carmina. Hæc, ut vulgo dicitur, amatoriæ cantationes, hic pastorum sibilus, hæc arma culturæ. (Hier., epist. 17 *ad Marcell.*)

(64) Tit., *De episc. et cler.*, lib. XLII, § 10.

chanté, ce premier *Te Deum* qui suivit l'ouverture solennelle de nos églises !

Nous n'avons, dans le cours de notre vie, rencontré qu'une seule circonstance qui nous rappelât les impressions de cet heureux jour : c'est lorsque, célébrant pontificalement les saints mystères, il y a quatorze ans, dans la cathédrale de Mayence, nous entendîmes cinq mille voix d'hommes et de femmes chantant avec nous le symbole de Nicée. L'orgue ne cherchait pas à dominer cette masse imposante de voix ; il semblait plutôt les accompagner, avec une respectueuse et éloquente timidité !

Hélas ! nos très-chers frères, pourquoi laissons-nous perdre de telles habitudes ? Je sais bien qu'on a eu le triste courage de dire que les fêtes religieuses n'étaient bonnes qu'à détourner le peuple de ses travaux. Le philosophe de Genève a répondu, avant moi, que c'était là une maxime fausse et barbare, et que, si on voulait rendre l'homme actif et laborieux, il fallait multiplier les cérémonies de l'Eglise, seules capables de lui faire aimer son état. Des jours ainsi perdus feront mieux valoir les autres. Tant pis, ajoutait-il, si le peuple n'a de temps que pour gagner son pain : il lui en faut encore pour le manger avec joie ; les fêtes religieuses lui procurent cette jouissance.

Je sais aussi que le respect humain et l'ignorance des choses de Dieu sont pour beaucoup dans cette apathie déplorable, dans cette absence de manifestation publique des pratiques de notre foi. Et ne trouvez pas mauvais, nos très-chers frères, si je vous conduis, pour votre instruction, à une école certes bien extraordinaire ; car ce sont de pauvres sauvages que je vais vous donner pour modèles.

Le pieux écrivain à qui nous devons l'histoire de notre immortel prédécesseur, raconte que monseigneur de Cheverus, pendant l'une de ses courses apostoliques dans le nouveau monde, pénétra dans l'épaisseur d'une immense forêt. Dans l'absence de tout chemin tracé, il fallut s'ouvrir un passage à travers les broussailles et les épines. Le saint missionnaire marchait depuis plusieurs jours sous la conduite d'un guide expérimenté, lorsqu'un matin (c'était le dimanche) grand nombre de voix, chantant avec ensemble et harmonie, se font entendre dans le lointain. Monseigneur de Cheverus écoute, s'avance, et, à son grand étonnement, il discerne un chant qui lui est connu, la *Messe royale* de Dumont, dont retentissaient nos églises de France à l'époque où il dut s'exiler de la terre natale.

Quelle aimable surprise, et que de douces émotions son cœur éprouva ! Il trouvait à la fois, dans cette scène, l'attendrissant et le sublime ; car, quoi de plus attendrissant que de voir un peuple sauvage, qui est sans prêtre depuis cinquante ans, et qui n'en est pas moins fidèle à solenniser le jour du Seigneur ! Quoi de plus sublime que ces chants sacrés, présidés par la piété seule, retentissant au loin dans une immense forêt, redits par tous les échos, en même temps qu'ils étaient portés au ciel par tous les cœurs (65).

Je vous laisse maintenant juger, nos très-chers frères, des cruels mécomptes que le prélat dut éprouver en revoyant sa patrie. Hélas ! s'il ne trouva plus nos églises déshéritées de la pompe du culte catholique, n'est-il pas vrai qu'en parcourant vos villes et vos campagnes, il rencontra un peuple qui se faisait représenter, dans l'accomplissement du plus touchant des devoirs, par quelques enfants qui, eux aussi, après les jours de l'adolescence, abandonneraient, avec les chants de l'Eglise, toutes les habitudes de la foi ?

Ce fut sa douleur, et c'est encore la nôtre. Rendons à la religion son ancien empire sur les intelligences et sur les cœurs, et elle ramènera les goûts et les impressions qui l'accompagnaient autrefois. Les sentiments, quand ils sont vrais, trouvent d'eux-mêmes leur expression. C'est le cœur qui prie, c'est le cœur qui chante, a dit saint Augustin. On chantait, parce qu'on croyait, parce qu'on aimait (66).

Sans doute que, dans plusieurs de nos églises, les cérémonies se font avec pompe, le chœur est pourvu de quelques voix justes et sonores ; malgré tout cela, il y a un vide immense à combler. La réunion des fidèles dans le temple a pour but principal d'adresser en commun des prières et des louanges au Seigneur : l'accord des voix de tout âge, de tout sexe et de tout rang, confondues dans une sublime égalité, forment le complément majestueux de notre culte. C'est ce que le poëte Venance célébrait au VIe siècle, lorsqu'il s'écriait, dans son éloge de saint Germain :

Pontificis monitis clerus plebs psallit et infans.

Mais, sans cette participation générale, tout devient froid ; chaque personne paraît isolée dans la foule, la communion des fidèles ne semble plus exister. Les chants en usage depuis si longtemps dans l'Eglise ont été créés pour être exécutés par les masses ; ils nous viennent du moyen âge et de tous ces siècles franchement pieux ; ils sont l'accent naturel de la croyance : et de même qu'il existe une architecture exclusivement chrétienne, de même il y a une musique exclusivement religieuse. C'est une musique à la portée de tous. Un chant auquel un ignorant, un vieillard, une femme, un enfant, ne sauraient prendre part, et que ne peuvent faire vibrer, dans nos temples, les mille voix de l'assemblée entière, ne saurait atteindre son but. Le chant de l'Eglise n'est majestueux, n'est efficace, qu'autant que des voix nombreuses s'unissent pour l'exécuter.

(65) *Vie de Mgr le cardinal de Cheverus*, p. 69 ; édit. in-8 de 1841.

(66) « Cantare et psallere negotium esse solet amantium. » (S. August., serm. 33.)

Il ressort de cet ensemble un effet sublime, comme le bruit de la mer qui gronde et du tonnerre qui éclate. Trouvez quelque chose de plus beau, de plus attendrissant, que toutes les voix des membres de l'archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires ou des associés à l'OEuvre de saint François-Xavier, remplissant, chaque soirée du dimanche, plusieurs des églises de la capitale!

Nous savons qu'on veut du progrès, de la poésie partout; mais qu'on n'oublie pas que ce qu'il y a d'essentiellement poétique dans notre culte, c'est l'unité et l'invariabilité de ses ornements, de sa langue, de sa musique. S'il faut au catholicisme nos grandes basiliques aux vitraux sombres et aux murs élevés, il lui faut aussi ses chants graves, ses chants populaires, la voix de tous pour les remplir.

La capitale vient de nous en fournir un bel exemple dans les deux cérémonies qui ont eu lieu, au mois de novembre, dans la Sainte-Chapelle, où nos vieux chants d'église ont repris la place que nous n'aurions jamais dû leur laisser perdre. Nous sommes encore sous l'impression d'admiration et de bonheur que produisirent sur nous ces strophes composées dans le temps même où s'élevait l'auguste sanctuaire que l'on rendait si solennellement à la religion et aux arts. Le *Regnantem sempiterna*, suivi du *Patrem parit filia*, composé en 1219 par Pierre de Corbeil, archevêque de Sens, ont eu quelque chose de magique; on ne s'attendait à rien de semblable. C'était bien, selon les paroles mêmes du texte, l'émotion d'une immense assemblée rendant des actions de grâces au Roi éternel, au Juge puissant et clément qui réjouit le ciel et fixe l'attention de la terre.

Puis, vint l'*Hæc est clara dies* (67), chanté par la voix la plus souple, la plus sonore que nous eussions jamais entendue. Tout le reste fut exécuté avec ensemble et avec un grand élan par l'assistance entière. Lorsque l'on arriva au neume, qui en est comme l'écho, un chœur d'enfants se détacha dans le lointain, et chacun semblait chercher si ces voix argentines ne sortaient pas, comme celles d'anges invisibles, de la voûte d'or et d'azur de la Sainte-Chapelle. Jamais, a dit un de nos plus célèbres archéologues, effet plus aérien n'a été produit (68).

Nous sommes, nos très-chers frères, du petit nombre des diocèses de France qui ont conservé dans leur simplicité première les chants anciens de l'Eglise. Si fidèles que nous ayons été sur ce point, nous avons toutefois subi la loi de l'indifférence, et notre prière timide et isolée n'arrive plus au ciel avec cet ensemble et cet enthousiasme qui animent encore les peuples franchement religieux. Dieu nous a fait ce que nous sommes; il nous a donné la parole et la voix; et nous croirions nous abaisser et nous compromettre en célébrant ses grandeurs et sa bonté!

Reprenons les habitudes de la foi; elles sont la part la plus précieuse de l'héritage de nos pères. Sachons être chrétiens, et nous saurons avouer tout haut des sentiments trop longtemps comprimés; ils monteront plus sûrement à Dieu, portés par la majestueuse voix de la prière commune; ils nous rendront dignes d'être associés un jour aux célestes intelligences (69).

Daigne le Seigneur donner force et vertu à notre parole, et réaliser pour chacun de vous la consolante promesse que saint Bernard exprime en ces termes : « Dans les chants de l'Eglise, les âmes tristes trouvent de la joie; les esprits fatigués, du soulagement; les tièdes, un commencement de ferveur; les pécheurs, un attrait à la componction. Quelque durs que soient les cœurs de certains hommes, en entendant une telle psalmodie, ils ressentent toujours au moins quelques mouvements d'amour pour les choses de Dieu; il en est même à qui la mélodie des louanges divines a fait verser des larmes de repentir et de conversion; leur chant alternatif est l'image d'un concert sans fin, au milieu des joies d'une éternelle félicité (70). »

A ces causes, etc.

XI. MANDEMENT

Pour le carême de 1851.

SUR L'EXCELLENCE DE L'INSTRUCTION RELIGIEUSE ET SUR LES MOYENS DE LA RÉPANDRE.

Il vous souvient, nos très-chers frères, qu'à la nouvelle de la rentrée du saint père dans la capitale de ses Etats, nous nous empressions de vous faire part et de nos joies et de nos espérances : nous vous appelions au pied des autels, pour payer le tribut de nos actions de grâces au Seigneur qui rendait un père à ses enfants, la paix à son Eglise, et accomplissait ainsi les magnifiques promesses faites à la chaire immortelle de Pierre. (*Matth.*, XVI, 18.)

Mais, nos très-chers frères, en ces jours difficiles, le vicaire de Jésus-Christ nous rappelle que, plus la mer a été orageuse, plus il a besoin de l'assistance d'en haut. Il s'adresse donc à celui qui commande aux vents et aux tempêtes, il signale à ceux qu'il nomme ses frères dans l'épiscopat, les com-

(67) Hæc est clara dies, clararum clara dierum,
Hæc est festa dies, festarum festa dierum,
Nobile nobilium rutilans diadema dierum.

(68) M. Didron, secrétaire du comité historique des Arts et Monuments, qui a écrit un admirable chapitre sur les fêtes de la Justice et de l'Industrie, à la Sainte-Chapelle.

(69) Nos autem his generibus musicæ jugiter exerceamus... Donec mereamur divinæ musicæ consortes fieri, et ad consummatissimos cum sanctis angelis hymnos elevari. (*De div. psalm.*, cap. 16.)

(70) Cantus in Ecclesia mentes hominum lætificat, fastidiosos oblectat, pigros sollicitat, peccatores ad lamenta invitat. Nonnunquam, quamvis dura sint corda sæcularium hominum, statim ut dulcedinem psalmorum audierint, ad amorem pietatis convertentur. Sunt multi qui suavitate psalmorum compuncti, peccata sua lugent. (S. Bern., *Op.* t. II, p. 867.)

bats qu'ils auront encore à livrer pour la défense de l'Eglise de Jésus-Christ.

« Nous vous écrivons, vénérables frères, s'écriait-il, il y a déjà quelques années, avec l'accent d'une amère douleur, dans le but d'exciter votre éminente piété, afin que, redoublant d'activité, vous formiez, en vaillants soldats de Jésus-Christ, comme un rempart inexpugnable pour la défense de la maison d'Israël.... Nous faisons un pressant appel à votre foi, à votre prudence, à votre courage, afin que, unissant vos efforts aux nôtres, vous preniez en main la cause du Seigneur et de son Eglise (71). »

Et comme un cœur pur, une conscience sans tache, pénètrent les cieux (72), le pontife suprême épanche sur nous les sources inépuisables des indulgences et du pardon. *Ah! si vous connaissiez le don de Dieu : « Si scires donum Dei »* (*Joan.*, IV, 2), vous dirons-nous, nos très-chers frères, avec le Sauveur; si vous saviez mesurer, avec les yeux de la foi, l'immensité de ce trésor ouvert à vos besoins, serait-il nécessaire d'animer votre piété, d'exciter votre confiance?

Pour vous aider à triompher du plus grand obstacle que l'ennemi du salut va opposer à la réalisation de nos saints projets, nous n'avons besoin que de vous dire, nos très-chers frères, que la société est en proie à de grands maux et menacée de fléaux plus terribles encore. Vous pouvez les pressentir comme nous; mais il nous appartient de vous signaler et le principe et surtout le remède de cette maladie qui menace de mort le corps social.

Le principe : nous affirmons, sans hésiter, qu'il se trouve dans l'ignorance des vérités élémentaires de la religion; le remède est tout entier dans le retour à l'enseignement de la doctrine catholique.

La doctrine de Jésus-Christ n'est-elle pas, en effet, et n'est-elle pas seule le code de la civilisation humaine? Ne nous dit-elle pas, avec une divine autorité, et notre fin et la voie qui seule nous y conduit? *Connaître Dieu et son envoyé Jésus-Christ, c'est là*, dit l'apôtre, *la vie éternelle* (*Joan.*, XVII, 3); mais c'est aussi la vie bien ordonnée du temps, la vie sainte, pacifique, heureuse, de l'enfance, de la jeunesse et l'âge mûr, de la famille, des nations et de l'humanité; or, cette connaissance vivifiante de Dieu et du Médiateur, c'est l'instruction chrétienne qui nous la donne : impossible de la trouver ailleurs.

Faut-il entrer dans les détails? L'homme est une créature qui naît dans l'ignorance de son auteur et d'elle-même, et que la fougue de ses passions entraîne vite et violemment au mal. Il doit donc, avant tout, être dompté, dominé, soumis à Dieu, son Seigneur. Il faut ensuite que son esprit soit éclairé, sa volonté réglée, ses désirs dirigés, et qu'il apprenne à puiser dans la prière tous les secours dont sa misère a besoin.

Voyez, nos très-chers frères, comme la doctrine catholique pourvoit, avec une ineffable largesse, à toutes ces nécessités de notre nature. La *méthode* de son enseignement, empreinte de l'autorité de Dieu même, nous soumet dès la première enfance à notre Père qui est dans les cieux; sa partie *dogmatique* éclaire notre esprit des lumières les plus pures et les plus sublimes; sa partie *morale* règle notre volonté et enchaîne nos passions; sa partie *liturgique* dirige par *la prière* nos désirs vers Dieu, et, par les *sacrements*, appelle en nous les trésors de sa grâce.

L'Eglise de Jésus-Christ pénètre tout son enseignement de cette suprême autorité qui manque aux sectes séparées d'elle, et que justifient si bien ses caractères distinctifs et manifestes, d'unité, de sainteté, de catholicité, d'apostolicité. Elle parle donc, ainsi que son divin époux, *tanquam potestatem habens, et non sicut scribæ et pharisæi.* (*Matth.*, VII, 39.) Elle ne livre pas l'enfant de sept ans à un travail de discussion, d'examen, dont l'homme de quarante ans s'avoue lui-même incapable; elle ne l'envoie pas à la recherche de la vraie foi, et ne l'invite pas à se faire un symbole à son usage; elle lui dit : Je suis votre mère l'Eglise, et vous avez à m'obéir comme vous obéissez dans votre famille à celui que vous appelez votre père. *Quiconque recevra ma foi et mon baptême sera sauvé.* (*Marc.*, XVI, 16.) *Celui qui ne croira pas sera condamné.* (*Ibid.*, 17.)

Par là, l'éclat de l'autorité souveraine brille au premier regard de l'intelligence; elle se sent captivée, et accepte avec bonheur *ce joug qui est doux et ce fardeau qui est léger.* (*Matth.*, XI, 30.) L'esprit est satisfait, car il vient d'entrevoir la cause première de tout ce qui existe; le cœur tressaille aux noms du Père de Jésus, de Marie; la conscience se sent liée par la loi; l'instabilité de la volonté est fixée, toute incertitude prévenue, tout doute écarté; les passions peuvent surgir, la digue est posée d'avance, et si elles franchissent cet obstacle, elles seront poursuivies par le remords, et ce travail admirable qui donne à l'homme sa constitution morale et toute une philosophie divine, ce travail pour lequel toute raison humaine eût été insuffisante, s'accomplit sans effort, sans secousse, d'une manière inaperçue, aussi douce que puissante; et la lumière du jour n'est pas mieux reçue de nos yeux, chaque fois qu'elle remplace les ténèbres de la nuit, que cette méthode de la doctrine catholique, quand elle s'impose à nos esprits et à nos cœurs.

Mais que va-t-elle nous enseigner? — La raison abandonnée à elle-même aurait-elle jamais découvert la solution de ces graves questions : D'où viens-je? où suis-je? où vais-je? Le *Catéchisme* va révéler tout cela, et bien d'autres merveilles, au petit enfant qui sait à peine épeler le nom de sa mère. Voyez quel horizon immense il ouvre devant lui, avec quelle assurance il le conduit

(71) *Encyclique* de S. S. Pie IX, du 19 novembre 1846.

(72) « Oratio humiliantis se penetrabit cœlos. » (*Eccli.*, XXV, 21.)

à travers le ciel, la terre, les enfers, le temps, l'éternité. Au ciel, la Trinité sainte resplendit d'un éclat mystérieux. Le livre élémentaire nous dit le nom et la nature intime de Dieu, le secret de son être et de ses opérations intérieures, ses attributs, ses desseins; la création et la destinée de ces myriades d'esprits angéliques, plus nombreux et plus brillants autour de son trône que les étoiles au firmament; puis la formation de la terre et de ses premiers habitants, et l'origine de la semaine, qu'un jour de repos et de prière doit sanctifier.

L'homme, alors, nous apparaît créé à l'image de Dieu, dans la sainteté et le bonheur; mais il tombe, et, à la place de ce chef coupable, source de péché et de mort, un chef nouveau, source de grâce et de vie, est promis au monde. Dès lors, Celui-ci est *l'attente et le désiré des nations*. Appelé par les patriarches, annoncé par les prophètes, réclamé par l'agonie du genre humain, le Médiateur arrive au sein du peuple élu, pour réconcilier, rapprocher, réunir Dieu et l'homme; il est l'Homme-Dieu.

Jésus naît de Marie toujours vierge; il nous rachète par ses douleurs; il prouve son humanité par ses souffrances et par sa mort; sa divinité, par ses miracles et sa résurrection. Il fonde son Eglise et l'investit de toute l'autorité qu'il a reçue de son Père; il en fait le bercail dont Pierre doit *paître les agneaux et les brebis*, l'édifice dont Pierre est le fondement. L'Eglise constituée, le Sauveur monte au ciel, où il prépare une place à ses fidèles serviteurs.

Les moyens qui nous unissent par l'Eglise à Jésus-Christ, et par Jésus-Christ à Dieu, sont la prière et les sacrements. Le catéchisme nous dit et nous explique la sublime prière que le Seigneur nous a lui-même enseignée, et la salutation à Marie, commencée par un ange, continuée par la sainte Mère du précurseur, et achevée par l'Eglise; il met encore sur nos lèvres les formules qui expriment, avec plus d'orthodoxie et d'onction, notre foi, notre espérance, notre amour, notre repentir; il nous rappelle aussi les conditions qui assurent à nos prières leur efficacité, et nous font rendre à Dieu le culte *en esprit et en vérité* qu'il exige de nous.

Les sacrements nous donnent la grâce sous des signes sensibles. Le catéchisme nous enseigne leur nature, leur vertu, les dispositions qu'ils demandent, et nous prépare à les recevoir. Le baptême nous purifie de la souillure originelle, et nous fait passer de la famille d'Adam dans la sainte parenté des enfants de Dieu. La confirmation fortifie cette vie surnaturelle que la régénération nous a donnée. L'eucharistie la nourrit du corps même de Jésus-Christ. La pénitence nous rend cette vie, si le péché l'a fait perdre. L'extrême-onction, nous assistant dans la dernière lutte, prépare notre entrée dans la gloire. L'ordre perpétue sur la terre le sacerdoce, et rend présent en tout temps et en tout lieu le sacrifice de Jésus-Christ. Le mariage appelle la grâce sur l'union de l'homme et de la femme, ramenée aux conditions saintes de l'alliance du Verbe avec notre humanité.

Aidés de ces puissants secours, nous pouvons facilement accomplir toute la loi chrétienne. La voici, cette loi, telle que le catéchisme nous l'enseigne :

Dieu est l'auteur de notre âme, de notre corps, de la société, par conséquent; il lui est dû un culte intérieur, extérieur, public ou social. C'est là ce que prescrivent les trois premiers commandements de la *Première Table*. Le Créateur s'est servi de nos parents pour nous donner et nous conserver la vie : donc, pour que cette vie se prolonge bénie de Dieu et des hommes, honneur, amour, assistance à nos parents! Les autres préceptes nous obligent à respecter la vie du prochain et la nôtre; sa propriété, que Dieu garantit par un ordre exprès; sa réputation et la possession de ce qu'il appelle, à bon droit, la moitié de sa vie. Les deux derniers commandements nous interdisent toute convoitise coupable, et par eux est établie l'harmonie entre nos désirs les plus secrets et nos actions; par eux sont éteintes les étincelles qui, sans cette précaution, exciteraient en nous les plus violents incendies.

L'Eglise, en vertu de l'autorité de Jésus-Christ qu'elle a reçue, a dû faire elle-même des lois. Extrêmement sobre dans l'usage de son pouvoir législatif, elle n'en use que pour préciser le sens des lois divines, et rendre leur accomplissement plus uniforme, plus facile. Le troisième commandement do Dieu prescrit le culte public; l'Eglise indique le mode d'après lequel ce culte doit être exercé. Le Sauveur n'a sans doute institué les sacrements de pénitence et d'eucharistie qu'en vue de l'usage que nous devions en faire; l'Eglise veut qu'au moins une fois l'an chaque fidèle y ait recours. Par son exemple et ses leçons, Jésus-Christ nous a commandé la pénitence; l'Eglise nous aide à pratiquer cette loi salutaire par ses préceptes sur l'abstinence et le jeûne : préceptes si sages, qu'une prudente hygiène les établirait s'ils n'étaient pas consacrés par la religion.

Et voilà tout notre catéchisme! voilà quelles croyances il nous impose, et comment il ordonne et sanctifie nos pensées, nos désirs, nos affections, nos actes extérieurs; voilà comment il enchaîne nos passions, comment il organise la famille, la société, l'humanité tout entière; quels rapports il établit entre le père et le fils, l'époux et l'épouse, l'Eglise qui combat et l'Eglise qui se purifie dans les expiations du purgatoire, et l'Eglise qui triomphe dans le ciel.

Tels sont ses dogmes, ses lois, son culte, et les moyens qu'il nous fournit pour que nous devenions *parfaits comme notre Père céleste est parfait*. (*Matth.*, V, 48.)

Voilà comment il entend le *progrès* et répand les *lumières;* comment il assure l'*ordre*, affermit le *crédit*, protége la *propriété*, réalise la *liberté* des enfants de Dieu et leur

égalité par la communion des saints, et la *fraternité* entre eux et avec les anges, et avec Jésus-Christ lui-même, l'Homme-Dieu !

Mais, en dehors des notions du symbole catholique, tous ces mots sont vides de sens; ce sont des rêves, des désirs, des abstractions, des lois arbitraires dénuées de principe et de sanction. La nature n'est pas dominée par son auteur, l'esprit n'est pas éclairé par son infaillible parole, la volonté n'est pas réglée par sa loi, aidée par sa grâce; les passions sont sans frein, la vie sans boussole, la famille sans lien, les gouvernements sans autorité, les malheureux sans secours, les faibles sans protection. Les peuples sont ramenés à l'empire de la force brutale, à la servitude, à la barbarie; ils en prennent bientôt, malgré les faux dehors d'une civilisation dégénérée, la rudesse et les farouches instincts.

L'égoïsme isole les hommes, la volupté les corrompt, l'opposition des intérêts les arme les uns contre les autres; calculer ces intérêts matériels pour se procurer des sensations, telle est désormais leur fin ici-bas; *jouir* et *mépriser*, en attendant le néant, tel est leur catéchisme dogmatique, moral, politique, social. *Dès que la science de Dieu disparaît de la terre*, dit le prophète Osée, *elle est aussitôt inondée par le blasphème, le mensonge, l'homicide, le vol, l'adultère. La nature est outragée, et le monde dans le deuil voit tous les êtres qui l'habitent dégénérer et s'avilir.* (*Osee*, IV, 2.)

Voulons-nous donc, nos très-chers frères, nous arrêter sur le bord de l'abîme au fond duquel apparaissent l'hérésie, l'infidélité, l'abrutissement, l'enfer? Revenons aux enseignements et aux lois du catéchisme; et parce que le mal qui nous travaille est violent, et que plusieurs de ceux qui se croient appelés à le guérir en sont atteints, hâtons-nous de fournir à tous l'antidote et le remède.

Pères et mères, envoyez donc de bonne heure, et plusieurs années de suite, vos enfants au catéchisme, et surtout les dimanches et fêtes, avant l'office du soir; ayez soin vous-mêmes de les accompagner, et venez les encourager par votre présence : ils estimeront cette instruction, s'ils voient que vous y attachiez du prix. L'avenir vous dédommagera des peines que vous donnera cette sollicitude. Maîtres de maison, chefs d'atelier, n'avez-vous pas près de vous des enfants, des adolescents, des apprentis, des serviteurs qui manquent d'instruction religieuse? Vous êtes obligés de leur laisser le loisir, de leur procurer même le temps et les moyens d'apprendre le nécessaire. Qu'il y ait dans chacune de vos maisons un exemplaire du catéchisme.

Instituteurs et institutrices, ne perdez pas de vue la responsabilité dont nous vous chargeons à l'égard de ces enfants que des parents chrétiens vous confient. Ces enfants appartiennent par leur baptême à l'Eglise, et doivent, par conséquent, être élevés selon ses lois et sous son autorité. Obéissez donc, en tout ce qui concerne leur instruction religieuse, aux prescriptions des pasteurs ou aumôniers que nous leur avons donnés.

Mais c'est vous surtout, chers coopérateurs, que ces soins regardent. Vous savez le tendre amour qu'avait Jésus-Christ pour les enfants, et le zèle qu'ont déployé, pour leur instruction, tous les saints prêtres, les Gerson, les Olier, les Vincent de Paul, les abbé de la Salle, etc. Saint Jérôme, du fond de sa solitude, conjurait les plus illustres dames romaines de lui envoyer leurs petits enfants à catéchiser. Il trouvait, leur écrivait-il, plus d'honneur et de gloire à leur apprendre à balbutier le nom de Jésus enfant, qu'Aristote a raconter au grand Alexandre l'histoire des capitaines de la Grèce.

Veillez donc à ce que les catéchismes soient faits exactement. Qu'ils commencent aux époques fixées; qu'ils durent tout le temps voulu; qu'ils soient rendus intéressants par une préparation soignée. Si tous les enfants de votre paroisse ne peuvent pas se rendre facilement en un même lieu, réunissez-les par groupes dans plusieurs quartiers, et faites, par des personnes de piété, instruites et zélées, ce qu'il vous serait impossible de faire par vous-mêmes.

Ici nous devons conjurer les propriétaires des landes de favoriser, par tous les moyens possibles, l'instruction religieuse des bergers de leurs troupeaux.

Il importe aussi de diviser l'enseignement de la doctrine chrétienne en plusieurs cours. Il existe, comme vous le savez, un catéchisme très-élémentaire pour les tout petits enfants qui se préparent, mais encore de loin, à la première communion; on l'appelle catéchisme *préparatoire*. Ceux qui prochainement doivent recevoir l'eucharistie en ont un autre plus étendu; enfin, le catéchisme de *persévérance*, plus développé, plus raisonné, présenté sous une forme plus élevée, plus scientifique, convient aux enfants plus avancés et aux adultes des deux sexes, de toute condition et de tout âge.

Pourquoi ne donneriez-vous pas plus de solennité aux examens sur le catéchisme, qui décident de la première communion, de la confirmation? Ces examens, faits dans l'église, un jour de fête, devant un certain nombre d'ecclésiastiques interrogeant à tour de rôle, pourraient donner une forte impulsion à l'étude de la doctrine chrétienne. N'est-il pas d'ailleurs intolérable qu'on néglige, pour la science sacrée, des moyens qu'on emploie avec succès dans l'enseignement profane?

Dans plusieurs contrées, on fait chanter le catéchisme aux enfants. Vous pouvez employer dans ce but le cantique approuvé par nous, qui commence par ces mots : *Crois un Dieu créateur du ciel et de la terre.*

Mais il est une page du catéchisme sur laquelle il est urgent d'appeler la sérieuse attention de tous : c'est celle qui traite de la sanctification du dimanche. Si le dimanche n'est point observé, le catéchisme sera mal appris et bien vite oublié. Profitez donc des

exercices du jubilé pour établir, s'il est possible, dans vos paroisses l'*association dominicale* que nous avons érigée à Bordeaux dans l'église Saint-Paul (73). Nous vous donnons pour cela toutes les autorisations nécessaires.

Et vous, qui venez nous aider dans le ministère difficile de la prédication, orateurs sacrés qui seuls pouvez vous faire entendre à ces multitudes qu'on voit dans nos églises seulement aux plus grandes solennités : hommes de talent et de zèle, employez ces dons précieux surtout à instruire. Soyez élevés, mais point trop au-dessus de votre auditoire; profonds, mais sans trop vous éloigner du catéchisme. Supposez vos auditeurs favorablement prévenus ; mais ne les croyez point plus savants en religion qu'ils ne le sont en effet. Craignez de bâtir en l'air, en cherchant à convertir et à toucher avant d'avoir instruit. Les François Régis, les Vincent de Paul, les Lejeune, les Brydaine, allaient d'abord, la clochette à la main, rassembler un auditoire composé d'enfants, de femmes, de vieillards, d'infirmes ; ils commençaient par leur exposer les éléments de la foi ; puis, le nombre de leurs auditeurs augmentant, ils faisaient des conférences, des sermons. Ils avaient commencé par le catéchisme l'œuvre qu'ils achevaient au confessionnal.

Et vous, bons frères, religieuses dévouées, qui, d'après votre institut, faites de l'enseignement de la doctrine chrétienne l'œuvre de toute votre vie, estimez grandement votre sainte vocation. C'est vous qui placez les fondements de l'édifice social, et qui préparez l'avenir de l'Eglise et du monde. Votre labeur est pénible, obscur, quelquefois méconnu; il n'en est que plus grand devant Dieu. Rappelez-vous souvent cette parole de l'éternelle vérité : *Ce que vous aurez fait en mon nom à un petit enfant tel que celui-ci, c'est à moi que vous l'aurez fait.* (*Matth.*, XVIII, 5.) Mais prenez garde de trop accorder aux goûts du siècle; résistez à la pression que le monde voudrait exercer sur vous; combattez une émulation dangereuse, qui vous porterait à donner à l'enseignement profane une partie du temps réservé par vos anciens usages à l'instruction religieuse. Plus vous enseignerez de langues, d'histoire, de littérature à vos élèves, plus vous devez veiller à ce que leur foi soit profonde, étendue, solide.

Et vous, enfin, que le baptême a faits nos enfants, mais qu'un schisme trop long a rendus, par la naissance, par l'éducation, plutôt que par sentiment, sourds à notre autorité paternelle; vous que nous appelons, avec un regret bien senti, nos frères séparés, méditez avec soin ces deux mots : Pour vous placer en dehors de l'Eglise, avec quelque apparence de raison, vous devez connaître les doctrines contre lesquelles vous *protestez;* vous devez donc posséder, lire, étudier notre catéchisme. Nous ne pouvons trop vous recommander cette étude; et si vous l'entreprenez avec un cœur docile à la grâce, nous en espérons les fruits les plus consolants. Que de conversions n'ont point opérées ces quelques pages que Bossuet intitula : *Exposition de la foi catholique!* Nos catéchismes n'en diffèrent que par la forme, plus adaptée au jeune âge.

Nous terminerons, nos très-chers frères, par ces souhaits, qui seront pour vous nos vœux de bonne année, et que nous porterons fréquemment au saint autel : Que tous nos diocésains profitent de cette amnistie religieuse que leur accorde notre bien-aimé père, le vicaire de Jésus-Christ! Que tous s'empressent d'assister aux instructions qui devront les préparer à cette grande indulgence! Que les adultes qui n'auraient point encore fait leur première communion, se présentent à leur pasteur et remplissent ce devoir sacré! Que les alliances purement civiles demandent et reçoivent la consécration nuptiale! Que les pécheurs soient réconciliés avec Dieu! Que les justes croissent en vertu et en perfection! Que les haines soient éteintes, les partis réconciliés, les douleurs soulagées! Que le sol de la patrie se raffermisse, et que l'Eglise soit connue, aimée, exaltée! Que l'âme du magnanime Pie IX soit consolée, à la vue d'une moisson abondante, inespérée peut-être! Enfin, qu'une sainte joie se répande dans tous vos cœurs, et vous donne un gage, un avant-goût de cet éternel jubilé que nous appelons le ciel!

XII. MANDEMENT

Pour le carême de 1852,

SUR L'ÉTABLISSEMENT DES RETRAITES PAROISSIALES ET LA PUBLICATION D'UN NOUVEAU JUBILÉ.

Nous avons placé sous vos yeux, nos très-chers frères, les *Lettres apostoliques* que notre saint père le pape Pie IX vient d'adresser à tous les patriarches, primats, archevêques et évêques du monde chrétien.

Qu'elle est touchante cette intervention pacifique du père commun des fidèles! Qu'elle est admirable l'Eglise de Jésus-Christ, qui, indépendante, dans l'ordre de notre salut éternel, des choses, des hommes et des temps, poursuit son œuvre de régénération à travers les révolutions de ce monde, opposant une sainte croisade de prières et de bonnes œuvres aux efforts d'une sauvage barbarie! A la vue des maux de ses enfants, ses entrailles se sont émues, et elle vient nous ouvrir de nouveau le trésor de ses largesses.

Les conditions du jubilé de 1852 sont, à peu de choses près, les mêmes que pour le jubilé qui vient de finir (74) : la confession, la communion, trois fois la visite d'une église,

(73) Les statuts sont en dépôt chez M. le curé de Saint-Paul.

(74) « Aliquam in pauperes eleemosynam, piamque largitionem in religiosissimum Propagationis Fidei opus, pro sua quisque devotione, erogave rit. »

un jour de jeûne, une aumône quelconque envers les pauvres, et une pieuse offrande en faveur de la Propagation de la Foi.

Le saint père nous laissant la liberté de déterminer le mois et le jour où l'on peut gagner l'indulgence, nous les fixons du 25 mars au 25 avril, accordant néanmoins à MM. les curés la faculté de choisir toute autre époque de l'année qui leur semblerait plus favorable.

Si le jubilé précédent a produit dans un grand nombre de localités un bien immense, il en est quelques-unes pour lesquelles il est passé presque inaperçu. Ce nouveau bienfait sera, pour les pauvres pécheurs, pour les ouvriers de la neuvième et de la onzième heure, un jubilé de conversion, comme il sera un jubilé de persévérance pour les âmes fidèles. Or, un moyen qui pourrait assurer à toutes les paroisses la grâce de la réconciliation, serait de procurer une mission ou une retraite à celles qui en ont été privées jusqu'à ce jour. Le Médoc vient de nous fournir la preuve des prodiges que ces saints exercices ne manquent jamais d'opérer. Nous avons parcouru tout l'arrondissement de Lesparre dans la première quinzaine de décembre. Qui ignore ce qui se passait alors dans d'autres parties de la France, devenues le théâtre de tant d'horreurs?... Ici, au contraire, quel empressement à accourir dans nos églises, quelle avidité pour entendre la sainte parole! quel recueillement dans les populations assemblées! Quelle ferveur à la table eucharistique, où les hommes se pressaient aussi nombreux que les femmes! Quelle émulation de saintes œuvres au dehors de nos temples, presque toujours insuffisants à recevoir la foule qui venait se grouper autour de son archevêque!

Pourrions-nous jamais oublier ces signes éclatants de respect et de piété filiale, ces acclamations si vives et, pour tout dire enfin, cette ivresse religieuse digne des plus beaux jours de l'Eglise! Ce ravissant souvenir, toujours présent à notre esprit, se mêlera désormais à nos actions de grâces, et nous fera souvent répéter avec le grand Apôtre : *Béni soit Dieu qui vous a comblé en notre Sauveur de toutes sortes de bénédictions pour le ciel.* (*Eph.*, I, 3.)

Entre toutes les considérations qui établissent l'utilité des missions et des retraites, il en est deux que nous allons développer, comme résumant les avantages attachés à ces saints exercices.

Quel est le prêtre, et c'est à vous d'abord, nos très-chers coopérateurs, que nous voulons nous adresser; quel est le prêtre qui, après avoir longtemps travaillé au salut des âmes, ne s'est pas demandé, avec une douloureuse anxiété, pourquoi il n'avait encore recueilli que si peu de fruits? comment des soins si assidus, un si parfait dévouement, avaient été frappés d'une désolante stérilité? C'est qu'à tous les maux qui, à différentes époques, ont affligé l'Eglise, est venu se joindre un mal plus fâcheux encore qu'une hostilité ouverte contre la religion. Dans les siècles où elle était violemment attaquée, ces luttes ardentes contribuaient à stimuler le zèle des chrétiens; et si l'Eglise était contristée par la défection de quelques-uns, la ferveur du plus grand nombre contribuait à alléger sa douleur.

Mais aujourd'hui, il semble que tout sentiment de foi s'éteigne dans les âmes; un profond assoupissement, qui a toutes les apparences de la mort, les retient dans une funeste apathie. Le mal est grave, il empire chaque jour; notre zèle doit chercher les moyens d'en arrêter les progrès. Mais où pourrions-nous trouver un remède plus efficace que les saints exercices que nous vous proposons? En dehors de ce puissant auxiliaire, les soins assidus que vous prodiguerez à votre troupeau pourront bien obtenir quelques résultats partiels; mais vous n'en gémirez pas moins sur l'impuissance de vos efforts à l'égard d'un grand nombre d'âmes, qui demeureront insensibles aux plus pressantes sollicitations.

Pour ranimer en elles la foi languissante, pour les arrêter sur cette pente rapide où elles courent emportées par d'aveugles passions, pour agir avec efficacité sur les masses, pour leur communiquer un généreux élan et renouveler l'esprit de foi et de ferveur dans toute une paroisse, il faut quelque chose de plus puissant et de plus énergique que les ressources ordinaires du zèle pastoral.

Or, nos très-chers frères, rien ne nous paraît plus propre à atteindre ce but désirable, que l'établissement des missions et retraites paroissiales. Tout, dans ces pieux exercices, contribue à en assurer le succès. Une sainte émulation entraîne dans la maison de Dieu une multitude de personnes que l'on n'aurait pu y attirer autrement. On a l'avantage de les réunir plus fréquemment et à diverses heures aux pieds de la chaire évangélique, de les tenir en quelque sorte sous l'action continue de la grâce. Toutes les instructions, dirigées vers le même but, se prêtent un mutuel appui. On peut, avec plus de chances de succès, travailler à dissiper les préjugés, présenter les vérités de la foi dans un enchaînement de preuves si persuasives qu'il n'y ait plus moyen de fermer les yeux à leur vive clarté; en un mot, les missions et les retraites sont des grâces puissantes auxquelles il est difficile de résister.

Sans doute, nos très-chers frères, ces impressions, cette secousse salutaire n'ont pas toujours les résultats durables qu'elles faisaient espérer. Il peut arriver que certaines âmes, après avoir goûté le don céleste, retombent dans leur première langueur. Faut-il en conclure que les retraites ne sont pas le moyen le plus efficace pour toucher les cœurs et raviver en eux le sentiment du devoir? Outre la persévérance de plusieurs, n'est-ce pas déjà un précieux avantage pour ceux-là même qui tomberaient encore, d'avoir suspendu le cours de leurs prévari-

cations et d'être rentrés en grâce avec Dieu? Est-ce qu'enfin, malgré leur déplorable inconstance, ils ne présentent pas, dans l'ensemble de leur conduite, une amélioration qui prouve que la retraite n'a point été tout à fait stérile; que, dans une autre circonstance, le Seigneur achèvera l'œuvre si malheureusement interrompue, et remportera une entière et décisive victoire?

Ah! nos très-chers coopérateurs, n'assignons point à la grâce ses heures et ses moments. Celui qui sonde les cœurs et les reins n'agit pas dans toutes les âmes de la même manière; il ne fait qu'ébaucher dans les unes ce qu'il consomme dans les autres; il réveille la foi dans celles-ci tout à coup, tandis qu'il ne tire celles-là de leur léthargique sommeil que peu à peu et presque insensiblement. Mais, quelles que puissent être ses pensées sur chacune en particulier, il n'en est pas moins vrai que l'instrument le plus puissant dont il se sert pour les ramener toutes à lui, ce sont les missions et les retraites.

Un autre avantage non moins précieux des retraites paroissiales, c'est de ménager, à certaines époques, des confesseurs extraordinaires. Puisque l'Eglise a jugé cette mesure utile pour les religieuses séparées du monde, comment ne le serait-elle pas davantage pour les simples fidèles?

Mais s'il nous appartient de proclamer les avantages des retraites paroissiales, il ne dépend pas de nous d'en assurer le succès.

C'est vous, bien-aimés coopérateurs, qui serez les instruments sur lesquels nous comptons en grande partie pour aller porter dans les paroisses la bonne nouvelle du salut. Quelque secours que nous puissions attendre des hommes apostoliques qui déjà nous ont rendu de si éminents services, nous avons besoin, pour étendre à tous nos chers diocésains cet inestimable bienfait, de leur adjoindre des auxiliaires pris dans le clergé paroissial. L'heureuse expérience que nous avons faite, pendant l'année jubilaire, du zèle et du talent de plusieurs, nous donne l'assurance que rien ne manquera pour assurer le succès d'une œuvre si chère.

Quant aux règles à suivre dans l'exercice de ce sublime et redoutable ministère, nous les résumons en quelques mots.

Ayez, nos très-chers coopérateurs, une tendre charité pour les coupables. En vous élevant contre le vice, évitez avec le plus grand soin tout ce qui pourrait sentir l'aigreur ou l'amertume contre les personnes. « Il n'est pas, dit saint Augustin, de péché qu'un homme ait commis, qu'un autre ne puisse commettre, s'il n'est soutenu par Celui qui l'a créé. » Comment donc manifester de l'indignation contre les pécheurs? Faites la part des préjugés de naissance et d'éducation; n'oubliez pas ce que dit saint François de Sales, « Qu'il y a plus d'hommes qui se perdent par découragement que par présomption. » Portez toujours à la confiance: et, après avoir exposé les vérités terribles, achevez de gagner les cœurs, en leur parlant de la miséricorde qui l'emporte toujours sur la justice : *Superexaltat misericordia judicium.* (*Jac.*, II, 13.)

Que votre prudence égale votre charité; la prudence est la science des saints : *Scientia sanctorum prudentia.* Elle prévient tout ce qui serait de nature à contrarier les opérations de la grâce; elle sait attendre les moments; elle rend compatissant sans faiblesse; elle arrive à son but avec fermeté et douceur.

Enfin, en préparant vos discours et vos conférences, ne perdez pas de vue que les vérités les plus hautes de la religion demandent à être mises à la portée des plus simples intelligences; qu'il faut instruire, et non pas seulement chercher à émouvoir; que les ornements du langage, quand on s'y attache avec trop de complaisance, affaiblissent la vertu de la sainte parole; que, pour présenter des preuves avec succès, il est nécessaire de les bien coordonner; que, par conséquent, il faut les mûrir par l'étude et l'oraison. Prêchez avec confiance, sans vous préoccuper de l'inutilité de votre travail pour quelques-uns, et ayez souvent devant les yeux cette parole de l'apôtre : *Qui converti fecerit peccatorem ab errore viæ suæ, operiet multitudinem peccatorum.* (*Jac.*, V, 20.)

Avons-nous besoin de vous dire en terminant, nos très-chers coopérateurs, que nous nous associerons avec bonheur à votre apostolat? Nous ne nous contenterons pas d'élever nos mains sur la montagne pendant que vous combattrez dans la plaine; nous marcherons à votre tête; nous continuerons, aussi longtemps que Dieu nous en donnera la force, à prêcher nous-même quelques retraites ou missions chaque année dans celles de vos églises que nous aurons désignées. Nous recommanderons la réussite de votre œuvre à la très-sainte Vierge, aux anges gardiens et aux patrons de vos paroisses. Ainsi réunis dans la même pensée, nous ferons ensemble, selon nos forces, une sainte violence au ciel, et bien des âmes seront sauvées.

XIII. MANDEMENT

A l'occasion du carême de 1853.

SUR LE MARIAGE ENVISAGÉ COMME CONTRAT CIVIL ET COMME SACREMENT.

Un de nos prédécesseurs de sainte mémoire, Mgr d'Aviau, dans les premières années de son épiscopat, exhalait en termes déchirants l'affliction que lui causait le scandale des unions purement civiles, devenues si nombreuses dans plusieurs parties de son diocèse. Si les mauvais jours qui venaient de peser sur la France rendirent difficile pendant quelque temps le recours au propre prêtre, qui pourrait, aujourd'hui qu'a cessé la viduité de toutes vos paroisses justifier cette rupture complète avec l'Eglise, cette violation des premières lois de l'ordre surnaturel et divin!

Voilà, nos très-chers frères, une des plaies hideuses de la société actuelle, qui vous expliquera la douleur, dont souvent nous

avons fait descendre l'expression du haut de la chaire, dans le cours de nos visites pastorales. Fouler aux pieds, à cette époque solennelle de la vie, les prescriptions de l'Eglise, ce n'est plus seulement insulter à la religion, c'est braver l'honnêteté publique, c'est rétrograder jusqu'à la barbarie.

Aussi, les statuts de Son Eminence le cardinal de Cheverus, comme les décrets du concile provincial de 1850, et toutes les lois ecclésiastiques, défendent-elles d'admettre pour parrains et marraines, et d'inhumer avec les cérémonies du culte catholique, les infortunés qui vivent dans un pareil état.

Voici les paroles de la *Lettre synodale* lue dans les chaires de nos églises et signée de tous les évêques de la province (75) :

« Le mariage a fixé l'attention du concile ; et, à ce sujet, nous avons déploré l'aveuglement de certains hommes, qui, contrairement à la pratique de toutes les nations civilisées, ne veulent pas laisser intervenir la religion dans un acte aussi grave, aussi solennel que l'union conjugale. L'opinion publique en fait justice et les flétrit ; l'Eglise, quoique à regret, leur refuse, à la mort, ses prières et sa sépulture, comme à des infidèles auxquels ses suffrages ne peuvent être profitables. »

Nous diront-ils qu'ils se sont présentés devant l'officier civil ? Mais le maire ou l'adjoint de vos communes se donne-t-il pour ministre de nos sacrements ? Lui est-il venu jamais dans la pensée de vous bénir au nom du ciel, et d'imprimer un caractère sacré à votre union ? Non, sans doute ; il ne saurait ignorer que le prêtre seul est *dispensateur des mystères de Dieu*, et qu'il n'est pas donné aux hommes de détruire ce que Jésus-Christ a établi, pas plus que de dissoudre ce qu'il a rendu indissoluble.

Un mariage entre chrétiens dépourvu de sanction religieuse, est donc une apostasie des croyances et de la foi de nos aïeux. La loi vous ordonne de vous présenter devant le magistrat : nous sommes les premiers à vous rappeler cette obligation ; mais tout ici n'est que pour le for extérieur.

« Que César, » écrivait naguère le père commun des fidèles à un prince dont les Etats subissent en ce moment la pression d'un philosophisme irréligieux, « que César, gardant ce qui est à César, laisse à l'Eglise ce qui est à l'Eglise ; il n'y a pas d'autre moyen de conciliation. Que le pouvoir civil dispose des effets civils qui dérivent du mariage, mais qu'il laisse l'Eglise régler la validité du mariage entre les chrétiens (76). »

Puissions-nous, en signalant le scandale des alliances non consacrées par la religion et les malheurs que ne manque jamais d'entraîner à sa suite le sacrement reçu dans de mauvaises dispositions, non-seulement ramener parmi nous la vie de famille qui se perd tous les jours, mais provoquer d'utiles remords, de salutaires repentirs !

S'il est quelques personnes, nos très-chers frères, qui comprennent la sainte gravité du lien conjugal, combien qui en acceptent aveuglément l'effrayante responsabilité ! Chez la plupart des jeunes gens, les pensées du ciel sont-elles pour quelque chose à cette époque décisive de la vie ? On veut connaître la célébrité du nom, les alliances de famille, les espérances de fortune ; mais élever son esprit, purifier son cœur, mettre Dieu dans ses intérêts, c'est ce dont on paraît se préoccuper le moins ! Calcul, ambition, caprice, attrait des sens, voilà le mobile de la plupart des mariages. Cependant, on se présente devant le prêtre, et encore quelquefois ce ne sera qu'un mois, deux mois après le contrat civil : les paroles sacramentelles sont prononcées ; Dieu a été pris à témoin du serment des époux ; et le couple infortuné sort du temple, sans penser qu'une bénédiction ainsi reçue va se changer pour lui en un trésor de colère. Et puis, l'on s'étonne des orages qui grondent, des séparations qui s'opèrent, des scandales qui s'éternisent ; on se croit autorisé à s'en prendre à tout, excepté à soi-même, tant il est difficile à l'aveuglement des hommes de discerner la justice divine, même dans les événements où elle éclate de la manière la plus terrible !

Dieu avait interdit aux enfants de Seth d'épouser les filles de Caïn ; ils méprisèrent cette défense : ils furent engloutis dans les eaux du déluge. La seule famille de Noé, qui s'était montrée docile aux volontés du Seigneur, échappa au désastre universel.

Presque toutes les unions que la passion ou l'intérêt inspirent, sont malheureuses. On veut de la fortune : ce désir, ce besoin, nous allions dire cette fureur d'être riche, va jusqu'au délire. Mais n'entendez-vous pas ce qu'on répète autour de vous, sur la manière dont ces biens immenses ont été acquis ? Ne dit-on pas que les murs de cette maison ont été cimentés avec les larmes de la veuve et de l'orphelin ; que ces domaines sont le résultat de criantes usures, de violentes ou d'hypocrites spoliations ? Il vous faut à tout prix une riche héritière ? Mais nous vous dirons avec l'Esprit-Saint, *que la postérité qui naît d'un mariage dont l'iniquité est le principe, sera exterminée* (*Sap.*, III, 16) ; que les trésors de l'injustice passent rarement à la seconde ou à la troisième génération : *La richesse trop promptement acquise*, suivant le texte sacré, *s'en va de même ; l'infortune est à la poursuite des pécheurs ; et les trésors solides ne sont pas pour eux.* (*Prov.*, XIII.)

Dès lors, pourquoi ne pas remonter aux antécédents de la famille à laquelle vous allez unir votre destinée ? *Un bon arbre*, a dit le Sauveur, *donne de bons fruits, et un mauvais arbre n'en donne que de mauvais. Cueille-t-on des grappes de raisin sur des épines, et le fruit du figuier sur la ronce sauvage* (77) ?

(75) Page 16.

(76) *Lettre de N. S. P. le pape Pie IX à S. M. le roi de Sardaigne*, 19 sep. 1852.

(77) *Nunquid colligunt de spinis uvas, aut de tribulis ficus ?* (*Matth.*, VII, 16.)

Voyez ce que devinrent les descendants d'Achab et de Jézabel.

Attachez plus d'importance aux qualités de la personne. Ah ! si vous saviez combien sont préférables à une grande fortune, une piété solide et éclairée, l'égalité de caractère, l'amour de l'ordre, la modération des désirs, les convenances de famille, l'affection et l'estime réciproques, vous priseriez un peu moins la richesse et davantage la vertu !

Gardez-vous de murmurer contre les prescriptions de l'Eglise, qui défend les mariages entre proches parents. Elle le fait, non-seulement dans l'intérêt des bonnes mœurs, à raison de la trop grande facilité qu'on a de se voir dans le cercle étroit de la famille, mais elle rend encore un service immense à l'humanité. L'appauvrissement des races, la décadence des intelligences, un esprit d'égoïsme, un mur de séparation élevé entre les habitants d'une même localité sont le résultat ordinaire de ces mariages, devenus trop communs dans plusieurs de nos provinces. Si nous voulions tirer le rideau qui cache l'intérieur des familles, on verrait nos observations se traduire en désolantes réalités. Comprenez mieux l'esprit de l'Eglise, et ne lui reprochez pas de faibles aumônes qui compensent si imparfaitement la brèche faite à sa prudente discipline.

Vous donc, nos très-chers enfants en Jésus-Christ, qui nous êtes doublement chers, puisque c'est à nous qu'il a été donné de vous marquer du sceau qui fait les parfaits chrétiens, avant de contracter une alliance d'où dépend non-seulement votre destinée, mais celle de toute une suite de générations, *ôtez le mal de vos pensées.* (*Isa.*, I, 16.) préparez-vous par des confessions plus fréquentes, prenez les conseils de personnes sages ; vous en avez d'autant plus besoin, que vous vivez dans un temps où un matérialisme grossier ôte au mariage ce caractère de gravité sainte que le christianisme lui a imprimé ; songez que *si Dieu ne pose lui-même la pierre fondamentale de la famille, c'est en vain que travaillent ceux qui s'emploient à sa construction* (*Psal.* CXXVI, I.)

Epargnez-vous, lorsqu'il en est temps encore, les cuisants remords, les inutiles regrets qui suivent une union contractée en dehors de la grâce du sacrement. Dans les pays où les traditions de la foi ont conservé tout leur empire, aucun membre de la société catholique n'oserait se poser chef d'une famille sans s'être préparé au mariage par une confession sérieuse et une fervente communion, regardant une alliance formée sous l'influence du péché comme le plus grand des malheurs. Il n'est pas rare d'y voir, comme jadis chez nos aïeux, des hommes jusque-là d'une conduite légère, prendre, à l'époque d'un engagement solennel, les sentiments et les habitudes qui feront, en même temps que l'époux modèle, le magistrat incorruptible, le négociant intègre, le guerrier sans peur et sans reproche.

Que ne m'est-il donné, nos très-chers frères, de vous faire comprendre la dignité et la grandeur du mariage ainsi béni de Dieu ! *Une femme sainte et chaste est une grâce au-dessus de toute grâce.* (*Eccli.*, XXVI, 19.) Aussi, le Prophète-Roi nous la montre-t-il *comme une vigne abondante qui étend ses rameaux sur les flancs de la maison de l'époux* (78). Ses rejetons, *comme de jeunes plants d'olivier* (79), ou mieux encore comme des anges voilés d'une enveloppe mortelle, grandiront pour la gloire et la consolation de ses vieux jours. Le mariage ainsi envisagé est une *société digne de tout honneur* (80), une représentation fidèle de ce que le christianisme nous offre de plus sublime et de plus aimable dans ses mystères, une figure sensible de l'alliance immaculée de Jésus-Christ avec son Eglise.

Qu'il en était autrement dans les temps qui ont précédé la loi évangélique ! L'esclave des jours anciens n'avait point de famille ; car le nom de famille ne peut se donner à ce qui existait alors.

Ce serait pourtant vers cette déplorable condition que nous ramènerait le paganisme nouveau qui sépare le sacrement du contrat civil. Dans de semblables unions, rien n'est à sa place, nul rapport qui ne soit faussé, et qui ne produise, dans le commerce de la vie de mortels froissements. Suivez ces rapports : que l'homme commande ou qu'il corrige, c'est en vertu d'une autorité aveugle et brutale qui n'a de juge et de règle que le droit du plus fort. La femme ne marche plus comme la compagne de sa vie, destinée à en partager les jouissances et les chagrins, à rendre les unes plus douces, les autres moins amers, à ne former avec lui qu'un cœur et qu'une âme. Le lien conjugal, si l'on peut donner ce nom à de pareilles unions n'est point cette effusion pure pour l'objet qu'on estime et qu'on aime, ce sentiment surnaturel et divin qui découle de la bénédiction de l'Eglise ; c'est un sentiment passager, tel que la nature l'inspire aux êtres placés dans l'ordre inférieur de la création ; chacun a son existence à part, existence solitaire et désenchantée.

Les enfants viendront peut-être apporter une heureuse diversion, rapprocher de tels époux. N'y comptez pas : les enfants reçoivent le jour de par la loi de l'Etat ; c'est comme citoyens, et non comme membres de la grande famille catholique, que les parents se sentent renaître en eux. Aussi, voyez dans quelles écoles on les envoie, à quels maîtres on les confie, quels exemples on place sous leurs yeux, quels livres on laisse entre leurs mains, quels divertissements on leur permet ! Témoins de leur côté

(78) *Uxor tua sicut vitis abundans in lateribus domus tuæ.* (*Psal.* CXXVII, 3.)

(79) *Filii tui sicut novellæ olivarum* (*Psal.* CXXVII, 3.)

(80) *Honorabile connubium in omnibus, thorus immaculatus.* (*Hebr.*, XIII, 4.)

BIBLIOTHECA
UNIVERSITAS

du peu d'harmonie qui règne autour d'eux, ne se voyant pas surveillés, corrigés, établis dans le monde comme ils croyaient avoir le droit de l'être, ils ne s'attachent aux auteurs de leurs jours que par le besoin qu'ils ont encore de leur assistance. La piété filiale et ce qu'elle a de charmes est inconnue à ces infortunés. Ainsi sont perdues pour les parents toutes les joies de la famille. Et comment pourrait-il en être autrement lorsque le père n'est plus formé sur le modèle de Celui que nous avons dans les cieux! Lorsque la mère, dépouillée de sa dignité de mère chrétienne, n'apparaît plus aux yeux de ses enfants, que comme la servante ou l'esclave des caprices d'un maître impérieux! La relation de fils altérée, celle de frère, de sœur, l'est pareillement, ou elle ne subsiste que pour créer des jalousies et des haines. A plus forte raison disparaissent les rapports de parents plus éloignés : ainsi périt la vie de famille, ainsi meurent les sociétés.

Le remède, pour prévenir de pareils malheurs, pères et mères, est entre vos mains. Si vous aimez véritablement vos enfants, si l'honneur même du nom que vous portez est quelque chose à vos yeux, dès que vous voyez approcher l'époque d'un établissement pour votre fils ou pour votre fille, veillez sur toutes leurs démarches, sachez les personnes qu'ils voient, les lieux qu'ils fréquentent, les ouvrages qu'ils lisent. Ce n'est pas dans les parties de plaisir, dans les assemblées de dissipation qu'une affaire d'où dépend le bonheur des familles doit se traiter : c'est dans la maison paternelle, en présence des parents, en quelque sorte sous l'œil de Dieu, que de pareilles déterminations doivent être prises. Ne donnez point votre fille à celui qui la mépriserait assez pour ne pas s'engager à la conduire immédiatement de la mairie à l'église. Et si nos prescriptions à cet égard n'étaient pas rigoureusement observées, quelle est la jeune femme qui oserait se présenter à l'autel avec la couronne des vierges.

Que le jour où vous avez appelé sur vous les bénédictions du ciel ne soit pas un jour de désordre et de scandales, ou d'infractions aux lois de l'Eglise, par la violation de l'abstinence! Nous verrions avec une vive peine célébrer des mariages le vendredi et le samedi, et nous conjurons nos bien-aimés diocésains de s'abstenir, dans ces fêtes de famille, de tout ce qui pourrait contraster avec la sainte gravité des mœurs du chrétien.

« Les danses de nos jours, a dit un auteur contemporain, sont ce qu'il y a de plus dangereux et de plus immoral. Nous sommes non-seulement étonnés, mais contristés et scandalisés, de voir une jeune fille qui, dans la vie ordinaire, ose à peine lever les yeux sur un jeune homme, s'abandonner, ainsi perdue à son bras, à ce tourbillon délirant qui l'emporte. »

Ce que nous disons des désordres qui ont lieu à l'occasion des mariages, nous le disons aussi des réunions bruyantes qui suivent dans quelques lieux la cérémonie des baptêmes. Nous les condamnons, aujourd'hui surtout que l'indécence des parures et la licence qui accompagne certains modes de divertissements, ne connaissent plus de bornes (81).

Ah! nos très-chers frères, les jours de vos folles joies passent vite, et avec eux les illusions et les chimères dont vos âmes s'étaient enivrées!... Laissez-nous plutôt placer sous vos regards le tableau des douces satisfactions que procure un engagement auguste saintement accompli. Voyez dans le mariage du jeune Tobie un bel exemple à imiter : A peine les convives, nous dit le texte sacré, eurent-ils quitté la salle du festin, que l'époux dit à sa vertueuse compagne : *Levez-vous, Sara, et prions ensemble..., car nous sommes les enfants des saints, et notre union ne doit point ressembler à l'union de ceux qui ne connaissent pas le Seigneur... Dieu de nos pères, vous savez la pureté des motifs qui m'ont fait contracter cette alliance : je ne désire que de voir bénir votre nom dans la postérité que vous me donnerez.* La pieuse Sara ajouta : *Ayez pitié de nous, et faites que nous arrivions l'un et l'autre sans douleurs à une heureuse vieillesse.* (*Tob.*, VIII, 4-10.)

Tout ce livre reproduit des sentiments et des exemples que les époux devraient avoir constamment sous les yeux.

Quant à vous, jeunes personnes dont nous venons de prendre si vivement les intérêts, c'est vous qui avez le plus à souffrir des unions que Dieu n'a pas bénies. Afin que le mariage ne soit pas pour vous comme pour tant d'autres, un enfer anticipé, à défaut de votre père et de votre mère, s'ils ne vous aiment pas assez pour vous entourer de leur vigilance et vous éclairer de leurs conseils, purgez la société du fléau, non-seulement des unions civiles, mais des mariages contractés sans préparation religieuse.

Au nom de la piété dont vous avez puisé les principes dans ces écoles édifiantes ouvertes de toutes parts pour les personnes de votre sexe, repoussez avec horreur le jeune homme qui oserait vous proposer de l'accepter pour époux en mettant, ne fût-ce que deux jours, entre le contrat civil et la réception du sacrement!

Voyez si vous voulez que vos enfants vous honorent, que le monde vous respecte, ou si vous aimez mieux traîner la plus pesante de toutes les chaînes. Femmes, c'est à vous de réhabiliter cette partie des mœurs publiques partout où elle a souffert quelque altération! En vos mains, ne l'oubliez pas, reposent, dans l'éducation de vos enfants, l'esprit des peuples, leurs préjugés, leurs vertus, ; car si les hommes font les lois, les femmes font les mœurs, qui ont plus d'influence encore que les lois sur les destinées du monde.

A ces causes, etc.

(81) Relire, sur ce point, les paroles de la *Lettre synodale*, page 16.

XIV. INSTRUCTION PASTORALE

SUR LA PART QUE LE CLERGÉ DOIT PRENDRE A L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Messieurs et chers coopérateurs,

Nous avions à cœur, depuis longtemps, de vous entretenir d'un sujet qui intéresse à un haut degré l'avenir de l'Eglise et de la société, et qui, à ce double titre doit vivement exciter votre sollicitude pastorale. Nous voulons parler de l'éducation des enfants et des droits que la législation actuelle accorde à MM. les curés dans la surveillance des écoles.

Remarquez, Messieurs, que si nous employons le mot d'*éducation*, et non celui d'instruction dont on se sert communément, ce n'est pas sans dessein ; car nous attachons une grande importance à bien établir tout d'abord la différence qui existe entre deux choses que l'on confond trop souvent.

On peut instruire sans élever, et c'est là un des torts de notre siècle ; mais on ne saurait élever sans instruire. On peut apprendre à un enfant la lecture, l'écriture, le calcul, l'orthographe, sans parler à son cœur, sans exercer aucune influence salutaire sur ses sentiments et sa manière d'agir.

Il n'en est pas ainsi de l'éducation : on ne saurait former le cœur sans développer en même temps l'esprit ; on ne saurait imprimer dans la conscience de l'homme des règles de conduite, lui expliquer les principes qui doivent gouverner ses actions, sans éclairer son intelligence, sans agrandir ses idées, en un mot, sans l'instruire. L'éducation peut donc, à la rigueur, tenir lieu d'instruction ; l'instruction seule ne remplacera jamais l'éducation.

Que conclure de cette distinction si évidente et pourtant trop méconnue?

C'est que l'instruction seule ne saurait suffire pour former l'honnête homme, le bon citoyen, le chrétien véritable ;

C'est qu'il est essentiel, pour le bonheur des familles, pour la tranquillité du pays, non pas tant d'instruire la jeunesse que de la bien élever, c'est-à-dire de régler sa conscience et ses mœurs, et de lui donner à la fois les lumières et la force qui l'aideront puissamment à remplir ses devoirs.

De là, pour le prêtre, l'obligation sacrée de veiller, de coopérer pour sa part à l'éducation des enfants ; de là, les soins que les Pères de l'Eglise ont prodigués à la jeunesse ; de là, tant de lettres pastorales, tant d'ouvrages pieux et savants, émanant de l'épiscopat, pour éclairer, diriger les chefs de famille et les guides spirituels du troupeau ; de là, pour l'Eglise, une préoccupation constante ; pour le sacerdoce, un devoir toujours impérieux, et de notre temps plus que jamais.

Nous savons, nos très-chers coopérateurs, que vous partagez à cet égard toutes nos sollicitudes. Examinons donc ensemble ce que doit être l'éducation ; quel concours peut et doit lui apporter le clergé, sous l'empire des lois qui nous régissent.

On a longtemps discuté, on discutera longtemps encore sur le but et sur le caractère de l'éducation.

Pour nous qui devons nous en rapporter, sur ce point comme sur tous les autres, à la sagesse de l'Eglise et à ses traditions vénérées, c'est dans l'humble livre qu'elle met entre les mains des plus petits enfants, que nous puiserons les lumières qui nous serviront de règle. Que dit le catéchisme ? Que *Dieu a créé l'homme pour le connaître, pour l'aimer, pour le servir, et par ce moyen acquérir la vie éternelle.*

Paroles simples, mais profondes, que nous ne saurions trop méditer, car elles nous révèlent à la fois la destinée humaine et les facultés que Dieu nous donne pour la remplir ; elles nous montrent et le but et la voie. Le but, c'est la vie éternelle ; la voie, c'est la connaissance, c'est l'amour, c'est le service de Dieu, principe éternel de cette bienheureuse vie.

Donc, il faut commencer par apprendre à l'enfant à connaître Dieu, en lui disant son existence, en lui expliquant ses œuvres et ses bienfaits, ses lois et ses perfections.

Il faut lui apprendre ensuite à aimer Dieu, comme créateur, comme rédempteur, comme père, comme source de tout ce qui est ; il faut enfin le former à servir Dieu, parce que servir c'est aimer, c'est-à-dire accomplir la volonté de celui qu'on aime, obéir à ses lois, entrer ainsi dans l'union la plus intime avec lui pour le temps et au delà.

Voilà la science dont nous sommes redevables à tous les hommes, nous ministres de Dieu, dépositaires et interprètes de sa parole ; voilà la science, simple et sublime à la fois, que nous devons leur faire connaître, aimer et pratiquer.

Or, Messieurs, cette obligation, nous devons la remplir, non-seulement envers quelques enfants privilégiés, mais envers tous sans exception de rang et de position ; car il faut que tous, riches ou pauvres, puissent connaître Dieu, l'aimer et le servir, dans la mesure indispensable à l'accomplissement de leurs devoirs.

C'est cette éducation générale, absolue, nécessaire à tous, que le divin Maître est venu apporter *aux hommes de bonne volonté*, dont il a laissé la règle dans son Evangile, et dont il nous imposa la tâche, lorsqu'il dit aux apôtres dont nous continuons le ministère : Allez et enseignez ce que vous avez appris de moi ; *Euntes docete.* (*Matth.*, XXVIII, 17.)

De ces prémisses résulte, comme conclusion évidente, la mission pour le prêtre de s'occuper, lui aussi, de l'éducation de l'enfant ; d'approuver, d'encourager, de bénir, au nom de la religion, tous les genres de connaissances humaines qui conduisent l'homme à son immortelle destinée.

Méditons plus profondément encore les paroles du catéchisme, et nous y trouverons, Messieurs et chers coopérateurs, toutes les règles que nous avons à suivre dans

l'accomplissement du devoir qui nous occupe. Admirable caractère de la vérité, qui renferme en quelques paroles le germe complet de toute une doctrine, comme la graine, sous un volume presque imperceptible à l'œil, renferme tous les rudiments de l'arbre qui doit un jour couvrir le sol de son feuillage, se parer de fleurs, se charger de fruits.

Qu'est-ce qu'apprendre à l'enfant à connaître Dieu, si ce n'est développer les facultés de son esprit, élever son âme, élargir son horizon intellectuel, en lui faisant connaître les œuvres de Dieu, ses perfections et sa loi?

Qu'est-ce qu'apprendre à l'enfant à aimer Dieu, si ce n'est ouvrir son cœur, le former au dévouement, en lui inspirant, dès ses premiers pas dans la vie, l'admiration et l'amour des perfections divines, de la beauté, de la vérité et de la justice dans leur source, qui est Dieu même, et dans leur manifestation, par les créatures faites à l'image et à la ressemblance de leur auteur?

Qu'est-ce qu'apprendre à l'enfant à servir Dieu, si ce n'est soumettre sa volonté, l'assouplir, la façonner au joug du Seigneur, l'habituer à l'obéissance, au sacrifice, en lui apprenant à voir la volonté du Maître partout où il y a du bien à faire, une créature à secourir, un frère à obliger?

Telles sont les leçons du catéchisme, supérieures, dans leur énergique concision, à tous les systèmes de pédagogie, à toutes les contradictions de la raison humaine, dont elles triomphent sans effort. Ces contradictions, vous le savez, nos très-chers coopérateurs, se révèlent dès qu'il s'agit d'établir les rapports de l'éducation et de l'instruction; d'assigner leur rôle respectif, leurs limites véritables; de montrer le concours qu'ils doivent se prêter mutuellement, et l'action qu'elles sont appelées à exercer sur les masses comme sur les individus.

Selon les uns, l'instruction suffit à tous les besoins des populations; elle doit les affranchir des misères du corps et de l'âme; elle peut, seule, éclairer leur raison, assurer leur bien-être; elle peut et elle doit, par conséquent, partout et toujours, être distribuée comme la véritable manne du ciel, répondant à toutes les exigences de la nature humaine.

Selon les autres, l'instruction est un instrument de perversion et de mort, la source des mœurs dépravées, des basses et impuissantes jalousies, des haines ambitieuses, des convoitises menaçantes; elle est, en un mot, le principe des maux terribles qui ont effrayé, bouleversé le monde; et, dès lors, en être plus avare, et la restreindre autant que possible, c'est une nécessité sociale, un devoir impérieux pour l'Etat.

Nous répondrons aux uns et aux autres que connaître, aimer, servir Dieu, étant la fin *de tout homme venant en ce monde* (82), et que l'homme, ne pouvant aimer Dieu sans le connaître, la science de Dieu lui devient indispensable. Plus cette connaissance du Créateur est exacte, étendue, profonde, plus le sentiment qu'elle inspire est vif, large et durable; mais c'est la raison qui comprend et qui juge, c'est l'intelligence qui conçoit, c'est l'instruction qui forme les facultés de l'esprit; c'est elle qui apporte la lumière, qui fournit l'instrument, qui façonne l'organe. La connaissance est la vraie clef de l'amour. *Nil amatum nisi præcognitum*, comme l'a dit saint Augustin. Aussi, l'Eglise veut la science, recommande l'instruction, sanctionne tout ce qui la favorise, condamne tout ce qui l'entrave. Elle est la mère et la maîtresse des sciences, parce que Dieu est le *Père des lumières*, parce que Jésus-Christ non-seulement est *la vie et la voie*, mais *la vérité*, et ce qu'il veut, c'est qu'elle brille de tout son éclat (83). Si l'Eglise se prononce en faveur de l'instruction, parce qu'elle est sainte dans son origine et son but, parce qu'elle tire l'homme des ténèbres et des ombres de la mort, parce qu'elle propage l'Evangile et devient l'instrument du salut, elle redoute, elle repousse, elle condamne l'instruction qui n'arrache l'homme à l'ignorance que pour le livrer à l'erreur, qui ne lui donne la conscience de sa force que pour lui apprendre à en abuser, qui ne développe sa raison que pour en faire l'ennemi de la foi, l'interprète de l'orgueil, l'adversaire de l'autorité, l'organe des passions.

Mais conclure de là que l'instruction, par elle-même, est un mal; que la culture des facultés intellectuelles est un danger, c'est tomber dans un excès non moins condamnable que l'exagération contraire. Pour vous, Messieurs, qui savez que Dieu n'a pas élevé l'homme au-dessus des créatures sans raison pour que les facultés qui l'en distinguent restassent inactives; vous qui enseignez qu'il veut être adoré en esprit et en vérité, et que l'hommage qu'il nous demande est celui d'une créature intelligente et libre, vous propagerez l'instruction, comme l'Eglise l'a fait en tout temps, avec ardeur, avec persévérance, et vous ne verrez dans la science ainsi comprise qu'une fidèle alliée, une auxiliaire indispensable.

Que conclure de tout ceci? C'est que l'instruction peut faire ou un grand bien, ou un grand mal; c'est à elle que nous pouvons appliquer le texte de l'apôtre : *In ipsa benedicimus Deum et Patrem, et in ipsa maledicimus homines... Ex ipso ore procedit benedictio et maledictio.* (*Jac.*, III, 9, 10.) Nous ne craindrons pas d'ajouter qu'au point où nous en sommes aujourd'hui, non pas seulement en France, mais dans une grande partie du monde, il faut de toute nécessité que l'instruction sauve la société en la régénérant, ou qu'elle la perde en achevant de la corrompre.

Voyez l'état des âmes! Vous le connaissez, Messieurs, vous qui, répandus au milieu des populations, passez votre vie à sonder leurs plaies, à soulager leurs misères. La foi s'affaiblit insensiblement, et, avec elle, s'en vont les vertus domestiques, l'es-

(82) *Deum time, et mandata ejus observa; hoc est enim omnis homo.* (*Eccle.*, XII, 13.)

(83) *Ignem veni mittere in terram; et quid volo nisi ut accendatur?* (*Luc.*, XII, 49.)

prit de famille, la piété filiale, la pureté des mœurs, la soumission aux volontés du ciel, l'attachement aux professions héréditaires, le respect de l'autorité.

Voilà le mal qui travaille depuis longtemps déjà notre société, et sur lequel elle ne serait que trop portée à s'endormir, si, par intervalle, des crises terribles ne venaient la tirer de son insouciante apathie et montrer à ses yeux effrayés le fond de l'abîme où menace de la précipiter l'oubli de tous les devoirs.

Que les écoles aient été atteintes par la contagion générale, que l'enseignement ait contribué à la répandre, c'est malheureusement un fait qu'on ne saurait contester; mais il serait injuste de prétendre que la corruption des mœurs est née de l'instruction, qu'elle est sortie de nos écoles, et qu'il suffirait de les fermer pour régénérer le monde. Le mal circule et se propage, en dehors de ces établissements, par mille canaux : par les livres et les gravures, par la profanation du dimanche, par les lieux de dissipation et de folles joies, par les commotions politiques, qui excitent les passions, allument la cupidité, aiguillonnent l'ambition, engendrent le désordre dans la cité et dans le hameau, enfin par toutes ces voies de communication et de contact que l'industrie, le commerce établissent de peuple à peuple, de ville à ville, d'homme à homme, d'heure en heure, de moment en moment.

Mais si les écoles et l'instruction n'ont pas été et ne sont pas la cause du mal, il est évident qu'elles peuvent puissamment servir soit à l'étendre, soit à le guérir, selon l'esprit qui préside à leur direction. C'est donc vers ces établissements que les amis de la religion et de la société doivent tourner aujourd'hui leurs regards et leurs efforts.

C'est dans les écoles et par les écoles qu'il faut préparer le retour à la foi, à la vie de famille, aux bonnes mœurs; c'est là qu'il faut saisir les générations, avant qu'elles soient asservies par les passions et les vices qui ravagent le monde.

Si, dans des temps autrement difficiles que les nôtres, l'Eglise s'est aidée des écoles pour faire briller la lumière du christianisme parmi les peuples ignorants et sauvages, c'est encore à leur foyer qu'elle peut raviver ce flambeau de la foi pour en répandre les bienfaits au milieu des ténèbres d'une civilisation que ses excès menacent d'une nouvelle barbarie : et le moment est venu où ces institutions, nées autrefois sous l'inspiration de l'Eglise, sentent le besoin de se rapprocher de leur berceau en prêtant à la religion un sincère et généreux concours.

Mais ce retour désirable ne dépend pas seulement des écoles : il dépend encore de vous, Messieurs, c'est-à-dire de la manière dont vous saurez vous servir de la loi du 15 mars 1850. Grâce à Dieu, le temps n'est plus où l'enseignement de l'Etat, absolument distinct de celui de la foi, était soustrait à la légitime influence du prêtre, à qui l'entrée des écoles se trouvait pour ainsi dire interdite par les conditions auxquelles une jalouse défiance l'avait soumise. La société, éclairée par l'expérience, a senti le besoin d'y rétablir l'influence de la religion.

Elle les place sous la surveillance tutélaire de l'Eglise; elle convie le prêtre à les visiter; elle l'investit de la direction de l'enseignement moral et religieux; elle rend son intervention douce et utile, en lui restituant son caractère de spontanéité, de bienveillance et de protection (84).

Combien de fois, Messieurs et chers coopérateurs, dans l'exercice de votre ministère, n'avez-vous pas gémi de l'absence de toute idée religieuse chez les enfants que l'on présentait à vos catéchismes? Que de fois, dans vos efforts pour instruire vos paroissiens, ne vous êtes-vous pas heurtés contre les obstacles qu'apportait au succès de votre apostolat l'ignorance absolue du plus grand nombre d'entre eux? Que de peines pour enseigner la lettre, pour graver les formules dans la mémoire, pour expliquer un symbole dont les expressions les plus simples semblaient au-dessus de la portée de vos auditeurs! Qu'il y a loin de la profondeur de nos mystères, de la sublimité de nos dogmes, de la pureté de notre morale, aux préoccupations grossières des esprits que l'intérêt et la passion aveuglent et captivent!

Ces esprits, il faut donc les ouvrir de bonne heure pour y faire pénétrer la vérité; il faut les éclairer par des notions justes, former les cœurs par des sentiments honnêtes, développer toutes les facultés par des exercices fréquents. Quand vos enfants sauront lire, ils retiendront mieux vos leçons; vos préceptes se graveront dans leur âme avec la lettre que vous confierez à leur mémoire. Vous profiterez de la curiosité née d'un premier enseignement, pour la diriger vers les hautes questions de l'origine et de la destinée de l'homme, de sa chute et de sa rédemption. Il est peu de notions dans l'instruction primaire qui ne puissent vous servir pour donner aux enfants qui suivent vos catéchismes le pressentiment des choses divines.

Ainsi compris, l'enseignement du premier âge sera pour vous ce qu'il doit être réellement : un moyen de conquérir les populations à la foi religieuse et à la pratique des devoirs.

Insistez donc auprès des familles sur l'utilité des écoles. Multipliez les avis aux parents, les exhortations en chaire, les visites aux paroissiens; facilitez l'entrée des classes aux enfants peu aisés, en rédigeant, de concert avec l'autorité municipale, la liste des élèves admis gratuitement, en vertu de l'article 45 de la loi. Il est bien entendu que vos écoles offriront toutes les garanties désirables; si, ce qu'à Dieu ne plaise, l'enfance était exposée à y trouver de funestes leçons, de dangereux exemples, vous devriez non-seulement vous abstenir, mais encore vous servir du droit dont vous investissent la législation et votre conscience, pour nous informer immédiatement et nous fournir ainsi le moyen de prévenir le plus grand des

(84) *Voir* les dispositions de la loi du 15 mars 1850 sur ce sujet. MM. les curés peuvent les consulter dans le Commemaire de cette loi publié par la Société pour la liberté de l'enseignement.

maux; car, « inoculer le vice dans le cœur des enfants, c'est un aussi grand crime, a dit Bossuet, que d'empoisonner les fontaines publiques. »

Mais avec l'attention si louable que l'autorité apporte aujourd'hui dans le choix des instituteurs, nous nous plaisons à espérer que rien de semblable ne se présentera au milieu de vous.

Il sera malheureusement moins rare de rencontrer des maîtres qui ne sentiront pas assez l'importance des devoirs religieux, et pour eux-mêmes et pour leurs élèves.

Vous serez exposés à ce mécompte, surtout dans les écoles qui n'ont été l'objet d'aucune surveillance, et qui ont même subi pendant un certain nombre d'années une influence antireligieuse. Nous en avons gémi avec vous; toutefois, ne vous laissez pas décourager par cette apparence de froideur; elle peut souvent ne tenir qu'à l'absence de direction. Vos témoignages d'affection et d'estime ranimeront facilement le zèle. On entretient le mauvais vouloir en paraissant y croire; en supposant de la bonne volonté, on la fait naître. Multipliez donc les encouragements; ne craignez pas de donner des marques de confiance : on s'empressera de suivre vos conseils, quand on sentira en vous une bienveillance qui ne se dément pas et une persévérance affectueuse que rien ne rebute.

Ainsi, Messieurs, ce que nous vous demandons, c'est de concourir activement à l'œuvre de l'éducation, c'est d'unir vos efforts à ceux de vos instituteurs. On n'a pas assez compris combien cette union pouvait aider, hâter la régénération morale d'une ville, d'une campagne. Trop souvent le curé s'est éloigné de la classe et le maître de l'église. Une défiance mutuelle, une hostilité plus ou moins déclarée, a paralysé les efforts des uns et des autres. Il faut, à tout prix, mettre un terme à cette séparation entre le presbytère et l'école. Que de votre côté cette union si désirable se rétablisse le plus tôt possible. Songez qu'on n'attire pas les hommes en s'en tenant constamment éloigné. A Dieu ne plaise que nous vous engagions à prendre une attitude incompatible avec la dignité de votre caractère! Chargé par la loi de la surveillance des écoles, vous êtes, dans l'ordre légal, le supérieur hiérarchique de l'instituteur; prêtre et pasteur des âmes, vous avez droit à son respect. Mais par là même que vous êtes prêtre de Jésus-Christ, le père et l'ami de tous vos paroissiens, vous imiterez la douceur du bon Maître; une bienveillante condescendance attirera à vous celui qui fût resté à l'écart par timidité et par réserve. Sans cesser d'être vis-à-vis de vous un subordonné respectueux, un paroissien exemplaire, il deviendra pour vous un coopérateur utile, un auxiliaire intelligent et dévoué.

Pour rétablir les relations entre vous et l'instituteur, vous n'avez qu'à profiter, nous ne dirons pas du droit que la loi vous donne, mais du devoir qu'elle vous impose. Multipliez vos visites à l'école. Ne vous y présentez pas en censeur désireux de trouver des motifs de blâme; montrez-vous-y comme un ami qui vient apporter des conseils, et surtout des encouragements. Cherchez à découvrir tout ce qui est bien; saisissez l'occasion d'adresser quelque éloge aux élèves et au maître. La louange excite l'émulation, elle est une récompense pour l'instituteur, à qui elle prouve que ses efforts n'ont pas été stériles; elle le dédommage de beaucoup de peines, et rend sa tâche plus facile, en augmentant son influence et son action.

Soyez persuadés d'avance que ces attentions tourneront au profit de la paroisse. Bien des gens, que la religion trouverait indifférents, vous sauront gré de ce que vous ferez pour l'école, et seront par là disposés à accueillir plus favorablement vos conseils. Divisés, l'instituteur et le curé se neutralisent; unis, ils décuplent leur puissance.

Efforcez vous aussi de rendre la tâche du maître plus facile, en usant de votre influence auprès de l'autorité pour obtenir toutes les améliorations que réclame l'école. Un mauvais local est souvent cause d'un accroissement de fatigue, un obstacle au maintien de la discipline. Un matériel insuffisant nuit plus qu'on ne pense aux travaux de l'instituteur. Vos demandes, à cet égard, profiteront aux élèves, en augmentant le zèle de leur maître.

Cet homme, dont la fonction est si humble et si importante à la fois, vous devez *le soutenir*, *le prévenir même*, selon le langage de saint Paul, *par toutes sortes de marques de bienveillance*. Ne restez indifférent à rien de ce qui le touche, lui et sa famille. En l'aidant à se procurer un logement convenable, sans lequel il y a toujours à craindre la lassitude et le dégoût, ne vous prêtez point, comme l'ont fait quelques-uns de vos confrères, à établir l'école dans une partie de vos presbytères. Le gouvernement, à qui nous en avons référé, partage notre manière de voir à cet égard. L'église et le presbytère sont des asiles qui doivent rester fermés à tous les bruits, à toutes les agitations du dehors. La législation est d'ailleurs formelle sur ce point : on ne peut rien distraire de la maison curiale ni de ses dépendances, sans notre avis motivé, sans celui de M. le préfet, et sans un décret du gouvernement.

Avec quel bonheur nous envisageons dans l'avenir les heureux effets de ce mutuel concours du prêtre et de l'instituteur : le prêtre, attirant les enfants à l'école, où l'instruction élémentaire les prépare à recevoir la bonne semence de l'Evangile; l'instituteur, montrant à la jeunesse le chemin de l'église, et la disposant à écouter la parole du prêtre comme celle de Jésus-Christ.

Ajoutons, Messieurs, qu'en visitant fréquemment les écoles, comme c'est votre devoir, vous avez, nous le disons plus haut, à exercer non pas seulement une surveillance qui empêche le mal, mais une action positive qui produise et multiplie le bien. Sans doute, l'école n'est pas l'église, mais elle en est le portique (85). La parole sainte

(85) De Gérando, *Cours normal des instituteursp rimaires* (Paris, Renouard), ouvrage utile à lire, et

peut s'y faire entendre, le ministère sacré s'y exercer; on peut y engendrer les âmes à la foi. Saint Paul prêchait partout, à l'Aréopage, sur les places publiques, dans les réunions particulières, dans les grandes assemblées, *publice et per domos ;* comme lui, vous *vous ferez tout à tous, pour les gagner tous à Jésus-Christ.*

A l'école, vous avez longtemps les enfants sous la main ; ils ne sauraient vous échapper. A l'église, au contraire, vous les tenez à peine, à l'époque de la première communion, trois ou quatre fois par semaine, durant deux années. Qu'est-ce qu'un temps si court pour former des âmes à la vie chrétienne, pour leur apprendre à connaître Dieu, à observer ses commandements? Que la classe soit donc pour vous l'annexe de l'église ! Allez-y chercher vos brebis. Tâchez d'y faire chaque semaine une instruction religieuse à la portée de tous les enfants ; elle deviendra le complément de votre enseignement catéchistique. Entendez-vous pour cela avec l'instituteur : si l'école vous est, de droit, toujours ouverte, il ne faudrait pas néanmoins déranger le cours des leçons ordinaires, car le maître a un règlement à suivre, un compte à rendre, certaines branches de connaissances humaines à enseigner.

Choisissez d'un commun accord, pour vos instructions religieuses les jours et les heures qui s'accordent le mieux avec les devoirs de votre ministère et les plans d'étude de l'école.

Quand à vos autres visites, elles ne doivent entraîner aucun dérangement : un coup d'œil jeté en passant, pour voir si tout marche bien, si chaque chose se fait en son temps ; un mot amical dit au maître, quelques paroles d'encouragement adressées aux élèves, mais sans oublier l'ordre de la classe, sans interrompre les leçons. En inspectant l'école, vous venez surtout observer les enfants et vous montrer à eux. *Le bon pasteur connaît ses brebis et ses brebis le connaissent.* Que la jeunesse s'habitue à vous voir autre part qu'à l'autel ou au tribunal de la pénitence, à trouver dans le prêtre un père, un protecteur plein de sollicitude, qui s'intéresse à ses succès, aux peines et aux joies de ses parents, et qui l'aime d'une affection toujours vigilante. Ainsi, vous cimenterez, dès l'école, l'union du curé et de ses paroissiens.

Nous ne disons rien, Messieurs, de vos visites dans les écoles dirigées par des institutrices, soit séculières, soit appartenant à des corporations religieuses ; votre prudence et les conseils que déjà nous avons été à même de vous donner, vous ont tracé une ligne de conduite dont vous ne vous êtes jamais écartés.

Soyez exacts à faire exécuter, dans toute leur étendue, les règlements universitaires qui exigent partout la séparation des deux sexes. Ne pouvons-nous pas espérer que le moment approche, où, comme dans le reste de la France, chacune de nos paroisses aura son école pour les jeunes filles? Hâtez, par tous les moyens possibles, la création de ces maisons de sœurs dont l'heureuse influence s'est déjà fait sentir dans plusieurs parties de notre diocèse.

Mais, vous le comprenez, pour faire accepter vos conseils, pour les donner avec plus d'autorité, il faut connaître ce dont vous avez à parler ; il faut avoir étudié les méthodes, n'ignorer aucune des parties dont se compose l'instruction primaire.

A cet effet, il ne sera peut-être pas hors de propos de vous indiquer ici quelques ouvrages où vous trouverez de précieux renseignements sur la tenue d'une classe, et que vous pourrez recommander à vos instituteurs.

En première ligne, nous placerons l'excellent traité de notre immortel Fénelon, qui, malgré son titre (86), s'applique à la direction de la jeunesse des deux sexes. Vous puiserez d'excellents conseils dans un livre déjà cité, et où respire le meilleur esprit (87) ; vous rencontrerez les mêmes qualités et peut-être avec un caractère plus réel d'utilité pratique, dans un ouvrage du même genre, écrit par une femme, à l'usage des écoles de filles (88), et dont les avis, dictés par l'expérience, ont également leur application dans les écoles de garçons. Nous vous signalerons l'opuscule du frère Agathon (89), qui n'expose pas seulement les vertus à pratiquer par un maître vraiment digne de ce nom, mais qui donne, sur la direction des enfants, des conseils aussi pleins de modération que de sagesse.

Nous avons lu, avec autant d'intérêt que de profit, un livre déjà ancien, qu'il est malheureusement difficile de se procurer ; il est intitulé : *Méthode familière pour les petites écoles*, et a été publié en 1769 par monseigneur Drouas, évêque de Toul. Le pieux et savant prélat ne jugea pas au-dessous de lui de s'occuper de l'éducation des petits enfants, et d'entrer dans tous les détails qui peuvent rendre cette tâche plus facile. Ses instructions portèrent leurs fruits. Nous avons pu nous en convaincre, lorsque visitant, plus d'un demi-siècle après, les paroisses de la Lorraine, nous admirâmes la bonne tenue des écoles, grâce aux traditions qui s'y conservaient encore. Heureux à notre tour, nos chers coopérateurs, si la Providence accordait de telles bénédictions aux paroles que nous vous adressons aujourd'hui sur le même sujet.

Enfin, nous signalerons à votre attention l'ouvrage d'un célèbre instituteur, le P. Girard (90), qui, sous un titre modeste, nous a donné un traité presque complet d'éducation : dans aucun livre, vous ne trouverez mieux établis les moyens de faire tourner l'instruction au profit de l'éducation, et d'im-

que nous recommandons à MM. les curés et instituteurs.

(86) *De l'Education des filles.*

(87) *Cours normal* de M. de Gérando.

(88) *Cours normal des instituteurs*, par madame Sauvan. Paris, Langlois et Leclerc.

(89) *Les Douze vertus d'un bon maître*, par le frère Agathon. Paris, Moronval.

(90) *De l'Enseignement régulier de la langue maternelle*, par le P. Girard. Paris, Desobry et Madeleine.

primer à tout l'enseignement un caractère profondément religieux.

Tous ces livres vous serviront de guides dans les conseils que vous aurez à donner. Entre les mains de l'instituteur, et médités par lui, ils seront comme des amis toujours présents et auxquels on peut toujours recourir. Quelques lumières que l'on possède, l'œuvre de l'éducation, dans l'état de nos mœurs, présente tant de difficultés, qu'on a souvent besoin de s'étayer de l'expérience des autres. Puis, le zèle le plus actif est sujet à des intermittences, à des accès de découragement; il a des moments de lassitude, et c'est alors que le langage d'un guide éclairé, d'un ami sûr, vient à propos relever nos forces un instant abattues.

A la lecture de ces ouvrages, nous conseillons de joindre celle des bons recueils périodiques. Parmi ceux qui sont destinés à l'instruction primaire, nous pouvons signaler avec confiance le journal publié depuis plusieurs années sous le titre : l'*Education* (91), et que recommandent à vos suffrages son caractère grave et religieux, une parfaite connaissance des matières, et l'exposé journalier des méthodes et des procédés d'enseignement, sanctionnés par l'expérience. Vous trouverez dans ce recueil les notions dont vous avez besoin pour vous tenir au courant des améliorations à introduire, et les moyens à employer pour faire tourner au profit de l'éducation morale et religieuse les efforts et les conquêtes de l'instruction proprement dite.

Telles sont vos attributions spéciales; c'est dans ce but que vous devez étudier toutes les matières, surveiller la direction, l'esprit, les tendances de l'enseignement. N'allez pas au delà ; n'empiétez pas sur les tendances de l'instituteur. A lui de poursuivre l'application des méthodes, à vous d'en examiner les résultats. Que s'il survient, sur l'emploi même des méthodes quelque divergence d'opinion, ne prétendez pas imposer la vôtre: ramenez le maître à vos vues, d'abord par la force de vos raisons, par la douceur de vos procédés, et surtout par la démonstration des avantages attachés à votre manière de voir. N'en appelez à l'autorité que dans le cas où vous seriez témoin de choses contraires au règlement, offensantes pour la religion, dangereuses pour les mœurs. Hors de là, nous sommes convaincu que vos avertissements suffiront, surtout s'ils ont en même temps pour base une connaissance approfondie des matières, et pour seul mobile, le salut des âmes ; car, en résumé, c'est là le but : quand il n'est pas compris, l'école n'obtient ni faveur ni succès.

Ne voir dans l'instruction primaire qu'un moyen d'apprendre à épeler des lettres, à grouper, soustraire ou multiplier des chiffres, à tracer des lignes, c'est abaisser, c'est réduire à d'insignifiantes proportions un enseignement qui doit avoir une tout autre portée. A quoi bon savoir lire, si l'on ne comprend pas ce qu'on lit : si incapable de distinguer l'erreur de la vérité, on s'expose à substituer à l'ignorance originelle un faux savoir plus dangereux encore? A quoi bon savoir écrire, si l'on n'a ni idée juste, ni sentiment noble à exprimer et à transmettre? A quoi bon savoir calculer, si une raison droite, une conscience éclairée ne président aux calculs, et n'empêchent d'en faire de purs instruments d'égoïsme ou de rapine? Ce qu'il faut, c'est bien moins de communiquer telles ou telles données positives, que de cultiver les facultés de l'homme, pour en faire un être raisonnable, sachant distinguer nettement sa nature morale et intellectuelle de la nature matérielle et grossière qui l'entoure, et comprendre la parole qui doit l'engendrer à la lumière et à la vertu.

De ce qui précède, il résulte qu'il y a trois points essentiels à considérer dans l'instruction primaire : d'abord, les *connaissances* elles-mêmes qu'il s'agit de transmettre; ensuite, les *méthodes* et les *procédés* d'enseignement; enfin, le *développement moral et intellectuel*, qui doit être le résultat et le couronnement de l'œuvre.

Vous savez que, d'après la loi, l'instruction primaire embrasse les éléments de doctrine morale et religieuse, la lecture, l'écriture, la langue française, le calcul et le système légal des poids et mesures. Il peut comprendre, en outre, des connaissances accessoires, qu'il serait utile de voir admettre dans le plan régulier des études, mais que le peu de temps passé dans les écoles ne permet pas d'y introduire d'une manière générale.

La loi, en plaçant l'instruction religieuse en première ligne, a voulu montrer quelle importance elle y attache. Il est inutile d'insister sur ce point avec vous, Messieurs, et de vous rappeler qu'ici il ne s'agit plus seulement de surveillance, mais d'action : il y a une part personnelle à prendre, des instructions régulières à donner, des habitudes chrétiennes à transmettre. Arrêtons-nous un instant sur ces deux parties.

L'enseignement religieux comprend nécessairement l'étude textuelle des prières, le catéchisme et l'Histoire sainte. Votre premier soin sera de veiller à ce que les enfants apprennent leurs prières dès leur entrée à l'école. Il n'est pas nécessaire pour cela d'attendre qu'ils soient en état de les lire ; un élève plus avancé peut très-bien les leur enseigner en les récitant et les faisant répéter phrase par phrase ou par membres de phrases. C'est même un utile moyen d'employer le temps pendant lequel les enfants ne peuvent prendre part à d'autres exercices.

Vous n'attendrez pas non plus que les enfants approchent de la première communion pour leur faire apprendre le catéchisme : ce retard est cause qu'on ne le sait jamais assez bien. L'année de la première commu-

(91) L'*Education*, *journal d'enseignement élémentaire*, 6 fr. 50 c. par an; rue Garancière, 10, Paris.

nion se trouve surchargée d'études presque toujours mal faites, parce qu'elles sont, pour ainsi dire, improvisées. Dès que les enfants sauront lire, c'est-à-dire vers l'âge de huit ou neuf ans, vous leur mettrez entre les mains le catéchisme du diocèse; de cette manière, ils n'auront plus qu'à le repasser pendant l'année de la première communion, qui sera ainsi une véritable année de perfectionnement.

L'Histoire sainte est généralement trop négligée; et cependant, ainsi que l'ont observé Fénelon et Rollin, quelle étude est mieux appropriée aux dispositions du premier âge de la vie? Le souverain Créateur du ciel et de la terre, sans rien perdre de sa puissance et de sa majesté, s'y montre comme un père au milieu de ses enfants. Les touchants récits de la Bible, la vie des patriarches, l'histoire de Joseph, les miracles de Moïse, les merveilles de la terre de Chanaan, l'enfance de David, la sagesse de Salomon, la jeunesse miraculeuse de Daniel, la verte et valeureuse vieillesse du premier des Machabées, et plus tard la vie du Sauveur, dont les pas sur la terre sont marqués par des bienfaits : tout ici parle au cœur, à l'intelligence, à l'imagination de l'enfance; tout est fait pour l'intéresser et lui plaire.

Il serait à désirer que les élèves les moins instruits, ceux qui fréquentent l'école le moins longtemps, connussent au moins le catéchisme historique de Fleury. A l'égard de ceux qui peuvent recevoir une instruction plus développée, nous ne vous indiquerons aucun livre en particulier. Vous pouvez choisir, parmi les histoires saintes revêtues d'une approbation épiscopale, celles qui satisferont le plus le maître, et qui vous paraîtront offrir le double caractère d'un enseignement simple et intéressant. Nous n'avons pas besoin de vous inviter à compléter, autant que possible, cette étude par une histoire abrégée de l'Eglise ; nous sommes convaincu qu'elle est très-propre à donner à la jeunesse une idée exacte de notre sainte religion et des bienfaits qu'elle a répandus sur le monde : tous vos efforts tendront à la propager.

Nous regardons aussi comme fort utile de ne pas laisser ignorer aux enfants les principaux traits de l'histoire religieuse de leur diocèse. L'intérêt que nous éveillerons pour les saints personnages qui ont été les apôtres de l'Evangile dans telle ou telle province, les fondateurs des institutions, les créateurs des établissements dont les bienfaits se sont perpétués jusqu'à nos jours, ne peut que les affermir dans la foi de leurs pères, dans le respect des pieuses traditions de l'antiquité, et dans leur attachement pour le sol natal. Aussi faisons-nous préparer en ce moment, et dans ce but, une histoire des saints fondateurs ou bienfaiteurs de l'Eglise de Bordeaux. Ce sera un moyen de rendre populaires les noms bénis des Delphin, des Seurin, des Amand, des Paulin, des Macaire, des Romain, des Gallicien, des Emilion, des Simon Stock, des Léonce et des Gérard. Tous ces noms étaient tombés dans un ingrat oubli : pourquoi ne pas les faire revivre au milieu de nous?

Enfin, pour couronner l'enseignement religieux, vous tiendrez la main à l'exécution des règlements qui prescrivent aux instituteurs de faire apprendre chaque semaine l'évangile du dimanche. Les enfants le récitent en classe le samedi : cet usage est excellent; vous veillerez à ce qu'il se maintienne dans les écoles où il existe déjà, et à ce qu'on l'introduise dans celles où il ne serait pas encore en vigueur.

L'Evangile ainsi appris de bonne heure, répété pendant plusieurs années, non-seulement se gravera dans la mémoire des enfants, mais laissera dans le cœur de profondes et salutaires impressions. Ce sera le véritable fonds de vérités éternelles, qu'aucun mensonge, aucun sophisme ne pourra altérer plus tard. Ce sera ce bouclier de la foi dont parle l'Apôtre, qui les garantira des atteintes du siècle plus que ne le peut faire aucune parole humaine. Ces impressions seront fortifiées par les exercices de piété, savoir : les prières du matin et du soir, l'assistance aux offices de l'Eglise les dimanches et les fêtes, sous la surveillance de l'instituteur, et la fréquentation des sacrements.

Quant aux prières qui doivent se dire tous les jours en classe, vous déterminerez vous-mêmes ce qu'il convient de faire, en ayant égard à l'âge des enfants, dont il serait imprudent d'exiger des formules trop prolongées. En général, il sera bon de s'en tenir, pour le matin et pour le soir, aux prières qui se trouvent dans le catéchisme du diocèse.

On commencera la première classe du jour par la prière du matin, suivie du : *Venez, Esprit-Saint;* on la terminera par l'*Angelus*, le *Souvenez-vous* et le *Benedicite*. On commencera la classe de l'après-midi par les *Grâces*, suivies du : *Venez, Esprit-Saint;* on la terminera par la prière du soir.

Nous appellerons aussi votre attention sur la manière de réciter les prières, si propre à faire naître et à entretenir les sentiments religieux des enfants. Trop souvent on leur laisse contracter des habitudes de légèreté et d'inattention, qui les suivent dans tout le cours de la vie. Il en est ainsi lorsque, suivant l'usage le plus général, la prière est dite exclusivement par les élèves. Invitez le maître à la faire lui-même fréquemment, afin qu'il donne l'exemple du calme et du recueillement avec lesquels on doit parler à Dieu. Qu'il les accoutume à articuler les réponses gravement, posément, sans bruit, avec ensemble, ce qu'on obtient sans trop de peine, pour peu qu'on y tienne la main.

En ce qui concerne l'assistance à la messe et aux vêpres, nous n'avons rien de particulier à vous prescrire. Vous savez que les règlements obligent le maître à y conduire ses élèves; nous sommes persuadé d'avance qu'il se montrera ponctuel dans l'accomplissement de ce devoir. Si vous pouvez compter sur lui, il n'en est pas toujours de même des parents, dont l'indifférence paralyse son zèle. Encouragez, soutenez ses efforts, par les moyens qui sont en votre pouvoir. Ainsi,

n'admettez à la première communion que les enfants qui, pendant les années précédentes, auront assisté régulièrement aux offices et au catéchisme. Ayez soin aussi de les placer à l'église, de manière, non-seulement que le maître les surveille facilement, mais encore qu'ils puissent voir les cérémonies. Lorsqu'ils sont trop loin de l'autel, ils restent étrangers à ce qui s'y passe, la distraction s'empare de leur esprit, leur cœur est soustrait à l'influence que la majesté du culte exerce sur les fidèles. Il n'y a plus pour eux ni participation à la prière commune, ni aucune de ces émotions qui alimentent la piété, et déterminent quelquefois les plus nobles et les plus héroïques vocations.

Nous vous avons déjà priés de vous entendre avec l'instituteur, pour fixer l'heure de vos instructions à l'école ; déterminez de même, d'un commun accord, les instants où vous appellerez les enfants au tribunal de la pénitence, les jours et les heures de vos catéchismes.

Nous ne nous arrêterons pas longtemps sur les méthodes à suivre pour l'enseignement de la lecture et de l'écriture ; les observations générales que nous faisons ci-après, suffiront à cet égard. D'ailleurs, vous savez que la meilleure méthode pour un maître est celle qu'il comprend le mieux et qu'il enseigne avec le plus de plaisir. Toutefois, il en est de tellement imparfaites, de tellement vicieuses, qu'elles sont de nature à exercer une fâcheuse influence sur le jugement et les habitudes des enfants. Il est donc à désirer, quand elles sont malheureusement établies, de pouvoir successivement les améliorer et les remplacer.

Si les détails nécessités par le développement de la seconde partie de notre travail, paraissent à quelques-uns s'écarter du but que nous devons nous proposer, en écrivant ici comme chef spirituel du troupeau, qu'on n'oublie pas qu'à ce titre nous joignons depuis plus de vingt ans, celui de membre des conseils académiques de Nancy et de Bordeaux. En nous lisant, on se convaincra que nous avons eu l'intention de rendre plus sacrées, plus obligatoires, les prescriptions émanées des chefs du corps enseignant. Serait-ce trop des efforts réunis des évêques et des recteurs de toutes nos académies, pour l'amélioration de l'enseignement populaire?

Cette instruction pastorale n'empiète sur les droits de personne ; elle est adressée à MM. les curés de notre diocèse, qui non-seulement ont le droit d'enseigner le latin à trois ou quatre élèves, mais qui pourraient encore, au besoin, en remplissant les conditions voulues par la loi, donner l'instruction primaire ; elle arrivera aussi à toutes nos communautés religieuses d'hommes et de femmes, accoutumés à recevoir de la bouche de leur évêque tout ce qui peut les aider à remplir dignement la tâche qu'un admirable dévouement leur impose.

Quand les enfants sont en état de lire couramment, l'action que vous avez à exercer devient plus directe, car alors commence, pour ne plus cesser, l'influence de la lecture sur l'éducation. En général, on ne sait pas assez tirer parti de la lecture dans les écoles ; on ne fait lire ni assez longtemps, ni assez souvent, et on passe trop tôt à des exercices auxquels les enfants ne sont pas suffisamment préparés. Il ne s'agit pas seulement d'enseigner aux élèves à prononcer nettement, à articuler d'une manière distincte, mais encore de les mettre en état de comprendre ce qu'ils lisent, et pour cela, de leur expliquer le sens et la valeur des termes, la liaison des pensées ; de leur faire sentir l'esprit caché sous la lettre, la vérité sous la forme ; de réveiller de bons sentiments à propos de nobles paroles, de travailler au développement de la conscience morale, tout en parlant à l'imagination. Fables, paraboles, traits d'histoire, découvertes, inventions, voyages, tout sert au maître intelligent et zélé qui veut la gloire du Seigneur et le bien de ses élèves.

Mais le point essentiel, c'est qu'on ne se serve que de bons livres. Il y a malheureusement pénurie générale à cet égard dans les écoles rurales. Puis les parents, dans leur ignorance, s'imaginent que le premier livre venu est bon pour faire lire un enfant, et le désir de s'épargner une dépense les attache à cette erreur.

Combattez à la fois les préjugés et l'avarice des familles. Plaidez la cause de vos ouailles auprès du conseil municipal ; obtenez-en l'acquisition d'un certain nombre d'ouvrages, qui, mis entre les mains des élèves, serviront longtemps et ne grèveront pas beaucoup le budget annuel de la commune. Tâchez, de votre côté, de pouvoir prêter ou donner aux enfants de bons livres, qu'ils emporteront au foyer domestique, et qui seront lus dans les longues soirées d'hiver.

Quand donc la société, battue en brèche depuis près d'un siècle par les écrits les plus irréligieux et les plus obscènes, comprendra-t-elle qu'elle ne peut se défendre qu'à armes égales ; que, tout le monde voulant lire, il faut prodiguer les ouvrages qui moralisent et édifient? Quand comprendra t-elle qu'il est d'une utilité au moins aussi incontestable de mettre à la disposition du peuple des bibliothèques instructives et religieuses, que de doter nos communes d'un chemin, d'un lavoir ou d'un hôpital?

Que les parents vous aident ou non, que les conseils municipaux vous assistent ou vous délaissent, votre devoir est toujours le même : vous pouvez toujours le remplir. Vous avez toujours à veiller à ce que la semence jetée dans les âmes jeunes et pures soit de bonne qualité, à ce que le pain offert à ces intelligences novices soit d'une nature saine, à ce que les livres mis entre ces mains inexpérimentées soient scrupuleusement choisis, à ce que tout ce qu'ils renferment porte à la connaissance de Dieu, à l'amour et à la pratique du devoir.

Rejetez non-seulement tout ce qui serait contraire aux mœurs et à la religion, mais encore ce qui ne serait pas de nature à exercer une salutaire influence. Ne perdez pas de vue que ces lectures doivent servir à

donner aux élèves une foule de notions qu'ils ne recevraient point autrement, et que des livres d'un caractère trop sérieux, trop abstrait, pourraient rebuter l'enfance et la dégoûter de la vertu, si on la présentait sous des formes tristes et ennuyeuses.

Mais vos précautions seront inutiles si le maître ne vous seconde, comme elles seront toutes efficaces si, s'associant à votre sollicitude, il ajoute aux mesures de prudence indiquées une sanction toute pratique.

Combien il serait à désirer que l'instituteur fît chaque jour, à toute la classe, une lecture sur des sujets variés, qu'il commenterait et qui deviendrait pour lui l'occasion d'une foule d'explications et d'avis utiles! Les veilles des dimanches et fêtes, elle aurait pour objet l'explication de la solennité du lendemain; les autres jours, elle roulerait sur des points différents, tels qu'ils conviennent à des enfants qui ne savent rien et qui ont tout à apprendre : des récits de l'histoire de France, des anecdotes morales, des notions sur les sciences naturelles, l'agriculture, l'industrie, l'économie domestique. Parmi les ouvrages propres à remplir ce but, nous pouvons en indiquer plusieurs : *Le Livre de lecture courante*, de M. Lebrun (92), *les Loisirs d'un Curé*, *le Peuple instruit par ses propres vertus*, *Pierre Giberne*, *Antoine*, *Simon de Nantua* (93), avec le caractère essentiellement catholique que l'auteur vient de donner à une nouvelle édition; *la Pieuse paysanne*, *Mélanie et Lucette*, *la Veille de Noël*, *les OEufs de Pâques*, *le Val d'or*, *le Curé de Bérilès*, *Réponses courtes et familières*, *le Dimanche des soldats*, *la Caserne et le Presbytère*, par MM. de Ségur (94).

L'écriture appelle moins votre attention que la lecture. Vous n'avez guère à intervenir dans cet enseignement, si ce n'est peut-être pour recommander au maître de veiller à ce que les enfants ne contractent pas des habitudes de corps qui puissent nuire à leur tenue et à leur santé.

Vous prendrez garde à ce que les modèles d'écriture placés sous les yeux des élèves ne contiennent que des préceptes moraux et des citations à leur portée; car ici rien ne doit nous paraître indigne de la plus scrupuleuse vigilance. Un têtu enflamme l'œil; un mot peut pervertir une intelligence; une ligne fausser l'esprit, corrompre l'âme.

Dans le programme obligatoire, la loi place, à la suite de l'écriture, l'enseignement de la langue française. Remarquez ce mot, dont on semble ne pas connaître la portée; car, dans la pratique habituelle, on enseigne la grammaire et non la langue. L'école rurale doit faire ce que, dans les villes, les parents, les amis, les relations de société, font tout naturellement pour l'enfant des classes élevées, lequel parle nettement, correctement, souvent avec esprit et élégance, sans avoir jamais ouvert un livre ni entendu citer une règle de syntaxe. Pourquoi, dans les écoles, l'enseignement ne revêtirait-il pas ce caractère pratique? Parler et faire parler les enfants; interroger beaucoup; obliger à des réponses qui deviendront, par l'habitude, promptes et claires, ne serait-ce pas le moyen d'apprendre la langue aux enfants, au lieu de charger leur mémoire de définitions obscures, de règles difficiles, dont nos villageois n'entendent plus parler au sortir de l'école? Que leur bagage grammatical soit donc simple et léger. Apprécier la valeur des mots, construire logiquement la phrase, et savoir surtout se servir de la parole pour traduire nettement sa pensée, c'est tout ce qu'il faut de science pour former non pas de petits philosophes, ce qui est inutile, mais des hommes raisonnables, usant avec convenance et mesure des dons de Dieu et des trésors de la langue maternelle.

Voilà les idées que, dans vos entretiens avec les instituteurs, il faut leur faire goûter; et, pour les mettre sur la voie, recommandez à leur attention le livre que nous vous avons déjà signalé, *l'Enseignement régulier de la langue française*, l'un des plus remarquables ouvrages d'éducation, dont les principes ont été récemment mis en pratique dans un *Cours élémentaire de langue française* à l'usage des écoles primaires (95).

Nous désirerions trouver le même caractère de simplicité dans l'enseignement de l'arithmétique. Tout instituteur qui ne veut pas faire parade de science s'efforcera de rendre l'étude du calcul intéressante par ses applications; il aura pour but, dans le choix des problèmes, de démontrer les avantages de l'ordre, de l'économie, du travail, ou les inconvénients de l'intempérance et de la paresse, les fâcheuses conséquences des vices et des passions, les suites funestes de certaines habitudes et de certains préjugés encore répandus dans diverses localités.

Ici s'arrête le programme des connaissances rigoureusement exigées, et il est probable que, dans le plus grand nombre des écoles rurales, les élèves n'iront pas au delà. Mieux vaut, en effet, insister sur les connaissances indispensables, et y arrêter assez longtemps les enfants pour qu'ils les possèdent bien, que de passer trop rapidement sur ces éléments, pour effleurer d'autres études moins utiles. Cependant la loi, prévoyant qu'il y aurait des cas où ce programme serait insuffisant, a voulu indiquer un supplément d'études.

Si, dans les écoles rurales, on s'en tient généralement aux strictes limites du programme, néanmoins il y a des localités où l'instituteur peut, avec avantage, ajouter à son enseignement quelques-unes des connaissances facultatives : ce sont les villes et les bourgades où l'exercice de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, demande soit des applications plus nombreuses de l'enseignement élémentaire, soit des connaissances spéciales, et où, en même temps, les

(92) Paris, Hachette.
(93) Paris, Colas.
(94) Paris, Lecoffre.

(95) *Cours élémentaire de langue française*, par MM. Michel et Rapet. Paris, Desobry et Madeleine.

enfants suivent plus régulièrement et plus longtemps les écoles, et peuvent y recevoir, par conséquent, une instruction plus étendue. Il est facile de voir que le cadre des connaissances requises ne saurait suffire aux besoins de ces populations. Vous ferez donc une chose utile de favoriser et de provoquer au besoin l'établissement de ce deuxième degré partout où l'affluence des élèves, les habitudes et les ressources des localités le rendent nécessaire.

Mais pour que ce double enseignement puisse marcher de front sans se nuire, il serait à désirer que les établissements où il est en activité eussent, comme chez les frères des Ecoles chrétiennes, un maître pour chaque degré ; ce qui devient plus facile depuis que la loi reconnaît des maîtres stagiaires et encourage leur institution.

En présentant ainsi aux enfants des marchands, des artisans et des fermiers, une instruction, d'un côté, plus élevée et plus complète que l'enseignement primaire actuel, et de l'autre, mieux appropriée aux besoins de leur condition que l'enseignement secondaire, on les empêcherait d'aller perdre cinq ou six années à des études de latin et de grec, qui n'ont d'autre résultat que de les dégoûter des professions auxquelles ils sont destinés, de leur donner des habitudes, des goûts et une ambition qui, en les déclassant, font le malheur de leur vie et troublent la société.

Passons rapidement en revue, Messieurs, comme nous l'avons fait pour le premier degré, les diverses branches de connaissances ajoutées à l'enseignement du deuxième, et voyons jusqu'à quel point, et dans quel esprit, vous pouvez exercer ici une favorable influence, sans empiéter toutefois sur les attributions réservées à l'autorité académique, et même en secondant ses vues.

L'histoire occupe le premier rang. Déjà, l'histoire du peuple de Dieu et celle de l'Eglise ont initié les enfants à ce nouveau genre d'étude. Il ne s'agit donc que de le compléter, en y rattachant des notions générales sur les divers peuples de l'antiquité et des temps modernes. En les groupant ainsi autour de l'étude de la religion, on leur donne un lien commun, qui permet de les embrasser avec plus d'ordre et d'ensemble. L'action de la Providence dans le développement de l'humanité devient plus visible, et le but où tendent toutes les nations, appelées à la connaissance d'un même Dieu, à l'observation d'une même loi, aux bienfaits d'une même rédemption, apparaît de plus en plus évident.

N'oublions pas cependant que l'histoire de notre pays exige une étude plus développée. Si elle ne devait consister que dans un exposé de dates arides, dans une fatigante nomenclature de batailles, de traités et noms propres, on ne voit guère le fruit que les élèves pourraient en retirer.,

Ce que l'éducateur doit se proposer, en faisant connaître aux élèves la série des événements les plus remarquables, des faits les plus éclatants, des personnages les plus illustres par leurs talents, leurs vertus ou leurs services, c'est d'inspirer, avec le respect des traditions nationales, l'amour de la patrie, et, par là même, un noble désir d'imiter ceux qui ont bien mérité du pays.

Sans doute, le simple abrégé de l'histoire qu'on met entre les mains des enfants ne peut suffire, dans sa sécheresse, à développer ces nobles et utiles sentiments, ces impressions vives et durables, qui supposent le récit détaillé des faits, l'appréciation des caractères, des mœurs, des hommes proposés comme modèles. Il faut donc suppléer à l'insuffisance de l'enseignement classique, par une série de lectures bien choisies, dont on exigera périodiquement des résumés, faits de vive voix par les élèves, suivis de questions posées et d'explications données par le maître : pour la clarté du récit et la suite des événements, ces explications seront toujours appuyées sur les tableaux chronologiques, qui deviennent le cadre où se fixe le résultat, et des lectures particulières, et de celles faites en commun, soit à la fin de la classe pour les garçons, soit pendant les heures de travaux à l'aiguille pour les jeunes filles.

De même que l'enseignement de l'histoire doit, en donnant l'indispensable connaissance des faits, élever l'âme et ennoblir les sentiments du jeune âge, ainsi la géographie, tout en lui donnant la description matérielle du monde, doit parler à son cœur et à son intelligence, en lui exposant avec le langage de la foi, la grandeur de l'œuvre de Dieu, les merveilles de la création, les prodiges de son inépuisable fécondité, l'invariable régularité des lois qui régissent l'univers, la parfaite harmonie qui unit entre eux tous les règnes de la nature.

Ces vues d'ensemble, si propres à exciter l'admiration, la reconnaissance envers le Créateur, ne nuiront en rien aux leçons techniques, qui se réduiront à l'étude attentive des cartes et des questions résumées dans une méthode déjà en usage dans les écoles, et qui ne forme qu'un cahier de quelques pages (96).

C'est encore à un système de lectures convenablement choisies qu'il faut recourir, au sujet de quelques autres connaissances énumérées dans la loi, et pour lesquelles on ne saurait avoir la prétention de créer des cours méthodiques dans les écoles primaires.

Du reste, la loi a indiqué le caractère et les limites de cet enseignement, en le restreignant *à des notions des sciences physiques et de l'histoire naturelle, applicables aux usages de la vie.* en excluant par là même toute prétention scientifique, toute exposition de théories, de systèmes, que ne comportent ni l'âge, ni le degré d'instruction des élèves, ni le temps passé à l'école

Recommandez donc aux instituteurs de se garder de faire parade de connaissances techniques, qui n'ont de valeur qu'autant qu'elles sont à la portée des enfants et qu'elles s'ap-

(96) Paris. Delalain.

pliquent aux usages et aux besoins de leur condition. Il en sera de même des *instructions élémentaires* sur l'agriculture, l'industrie et l'hygiène, dont il est question dans la loi.

Il est évident qu'il ne peut s'agir ici, ni de cours réguliers, ni d'expositions savantes, ni de traités spéciaux à mettre entre les mains des enfants.

C'est un but pratique, simple, et indiqué par le bon sens, qu'il faut atteindre. Et, pour cela, vous n'aurez pas de peine à faire comprendre à l'instituteur que sa tâche, sous ce rapport, consiste surtout à saisir toutes les occasions de donner à ses élèves quelques sages conseils; à leur montrer les inconvénients d'une habitude vicieuse; à faire de temps à autre des promenades destinées à reconnaître les insectes, les plantes, les terrains, les progrès de la végétation; à indiquer sur les lieux mêmes l'influence des saisons, des divers états de l'atmosphère, du cours des rivières; à donner, autant que possible, la raison des phénomènes naturels; en un mot, à montrer partout le doigt de Dieu et sa miséricordieuse et puissante sagesse, de qui, selon l'Ecriture, dépendent la force des éléments, la nature et les instincts des animaux, la variété et les vertus des plantes, les vicissitudes des saisons, les révolutions des années, l'harmonie des étoiles: *Ipse enim dedit mihi ut sciam virtutes elementorum, vicissitudinum permutationes et commutationes temporum, anni cursus et stellarum dispositiones; naturas animalium et iras bestiarum, vim ventorum et virtutes radicum.* (*Sap.*, VII, 15, 17, 19 et 20.)

Pour être en mesure de venir, sur ces diverses matières, en aide à l'instituteur, peut-être aurez-vous besoin de reprendre vous-mêmes les études qui vous ont autrefois occupés; mais ce ne sera ni sans attrait, ni sans profit, que vous évoquerez d'anciens souvenirs, et que vous vous tiendrez au courant des progrès journaliers de la science.

Parmi les branches de l'enseignement facultatif, la loi comprend encore:

L'arithmétique appliquée aux opérations pratiques, l'arpentage, le nivellement, le dessin linéaire.

Le dessin linéaire a peut-être été beaucoup trop négligé jusqu'ici dans la plupart des écoles. Cela tient, sans doute, à la manière vicieuse dont il y a été compris et enseigné. On l'a presque toujours confondu avec le dessin artistique et d'ornementation, comme s'il se fût agi de former des peintres et des architectes, tandis que cette étude doit avoir pour but:

1° De former le coup d'œil, et d'exercer l'enfant à bien apprécier les distances, les dimensions, les formes des objets; 2° d'assouplir la main, en l'exerçant à reproduire ces mêmes objets avec une parfaite exactitude, au moyen du crayon. Y a-t-il quelqu'un qui n'ait à tirer grand profit d'une semblable étude? Quant à la marche à suivre, la nature elle-même l'indique.

Outre les avantages matériels que procurera nécessairement à tout adulte la connaissance du dessin linéaire, dont les applications sont si fréquentes dans le cours de la vie, il y a dans cette étude, pour le jeune homme, d'incontestables avantages intellectuels. L'attention qu'elle éveille, l'adresse qu'elle donne, la réflexion qu'elle suppose, l'amour de l'ordre qu'elle développe et fortifie, le goût de la propreté qu'elle entretient, tout cela vient en aide à l'être moral, pour en déterminer le caractère et en améliorer les habitudes. C'est ainsi que l'influence des arts, si propres à civiliser les nations, quand ils sont bien dirigés, se fait sentir d'abord; que l'idée du beau entre dans l'imagination, vulgaire d'ailleurs, de l'homme des champs, et lui découvre un horizon de jouissances intellectuelles que ses préoccupations ordinaires ne lui laisseraient jamais soupçonner.

Aider les enfants à se faire une juste idée des objets qu'ils ont sous les yeux, à remarquer leurs dimensions, leurs différences, leur similitudes; les exercer ensuite à reproduire ces mêmes formes, en commençant par les plus faciles et en passant graduellement aux plus compliquées: voilà toute la méthode, et il n'est pas de maître qui ne puisse parfaitement la suivre et l'appliquer, pour peu qu'il y apporte de zèle et de bonne volonté.

Cet enseignement ainsi dirigé n'est pas une simple culture du coup d'œil et de l'adresse de la main, c'est un véritable moyen d'éducation, par les habitudes d'attention et de réflexion qu'il fait contracter.

Sous ce rapport, il doit appeler toute votre sollicitude, et vous rendez un veritable service aux écoles, si par votre intervention auprès de l'instituteur, vous le déterminez à donner cette direction à l'étude du dessin linéaire.

C'est de ce point de vue moral que nous considérons l'enseignement du chant, autre auxiliaire pour épurer le goût des classes laborieuses, et leur donner à la fois une noble distraction au milieu de leurs travaux et un moyen puissant d'édification durant les exercices religieux. Apprendre au peuple l'harmonie, c'est le dégrossir, le civiliser, et le préparer efficacement au culte du Seigneur. Il est évident que nous parlons ici d'un chant pratique, d'une habitude simple à faire contracter aux enfants, dès leur bas âge, par des exercices qui forment leur oreille et assouplissent leur voix; il faut faire chanter les enfants comme on les fait parler, en leur proposant des airs simples, des mélodies agréables et faciles, en ne cessant de les leur faire répéter. On atteindra ce but, en donnant, dans toutes les écoles, les principes du plain-chant.

Si, parmi leurs élèves, les instituteurs en distinguent qui aient une aptitude plus spéciale, une oreille plus juste, une voix plus étendue, engagez-les à leur apprendre quelques morceaux, qu'ils exécuteront dans les classes, où leur exemple entraînera les autres. Tout maître qui a de l'oreille et de la voix doit obtenir d'excellents résultats sous ce rapport. S'il est musicien, tant mieux; mais il n'est pas nécessaire qu'il le soit: du

goût, de l'habitude, beaucoup de zèle, peuvent suppléer ici l'art et la science.

Faut-il ajouter qu'ici, comme pour les lectures, il est important d'exercer une surveillance sur ces chants, qui doivent respirer la morale la plus pure, et n'exprimer que des idées approuvées par la décence ? Quel service on rendrait aux écoles et aux familles, si l'on y introduisait des mélodies d'un caractère à la fois simple et élevé, de nature à devenir, dans les diverses circonstances de la vie, l'expression des sentiments du chrétien et de l'homme qui se respecte ! Quelle influence heureuse n'exercerait-on point par là sur la moralité des populations et la sérénité du foyer domestique !

Cet enseignement se recommande encore à votre intérêt, par l'utilité que vous en retirerez pour les cérémonies de l'Eglise, et comme préparation naturelle du chant liturgique.

Veillez donc à ce que la jeunesse soit convenablement exercée au chant des offices. Formez peu à peu des chœurs d'enfants, qui répandront un charme tout particulier sur les solennités religieuses. Cette admission à l'exercice du culte, que vous présenterez comme un honneur et une récompense, enflammera le zèle, excitera une utile émulation. Bien plus, ce sera comme un saint appât que vous offrirez aux parents : indifférents à vos paroles, ils seront attirés par la voix de leurs enfants ; ce que vos conseils réitérés, vos avertissements les plus affectueux n'auront pu obtenir, les mélodies sacrées le produiront. La curiosité paternelle amènera à l'église ceux qui restaient sourds à votre appel : pourvu qu'ils arrivent à Dieu votre cœur se réjouira. L'Ecriture ne parle-t-elle pas des saintes industries du zèle ? Et combien est pure et innocente celle que nous vous conseillons ! Un troisième avantage enfin, c'est que vous retiendrez à l'église, par le plaisir qu'ils prendront à y chanter, beaucoup de jeunes gens qu'on verrait s'éloigner aussitôt après la communion. Telle peut être l'efficacité de l'étude bien entendue, bien suivie, bien réglée du chant, dans les écoles primaires. Tout cela vaut la peine d'y songer sérieusement, et de donner aux maîtres le concours et la direction nécessaires.

Avant de terminer, il nous reste, Messieurs, à vous dire quelques mots sur la discipline des écoles et sur les qualités les plus désirables dans un instituteur. Ces observations compléteront notre pensée et répondront peut-être à vos désirs. On a fait bien du bruit, à une certaine époque, de la méthode dite d'*enseignement mutuel* ; on s'en est servi pour soulever les passions, entretenir les haines des partis. On l'a prôné, on l'a anathématisée : elle ne méritait ni tant d'honneur ni tant de réprobation. Elle n'a fait ni le bien qu'on en a dit et attendu, ni le mal dont on l'a accusée. Utile pour tout ce qui est affaire de mémoire, de répétition, d'exercices graphiques ; utile encore en ce qu'elle permet à un seul maître d'occuper en même temps un grand nombre d'enfants, elle est insuffisante dès qu'il s'agit du « développement des facultés, pour lesquelles il faut une raison déjà formée, une intelligence mûre, dont l'action vive, pénétrante et sûre, réveille les puissances endormies, les facultés naissantes de l'enfant ; » elle est nulle en ce qui concerne le développement moral de l'élève, que la parole directe et continue du maître peut seule produire ; car, seule, elle peut toucher son cœur, éclairer sa conscience, régler sa conduite. Tout cela est devenu de notoriété publique, si bien qu'aujourd'hui, on ne trouverait presque plus en France une bonne école exclusivement dirigée d'après ce mode. La ville de Paris a donné l'exemple, en transformant toutes les écoles mutuelles de garçons en écoles mixtes.

Mais, à son tour, le mode simultané est insuffisant lorsqu'un seul maître doit donner l'instruction à tous les élèves ; car il ne peut éviter l'inconvénient, ou de réunir des enfants dont le degré d'instruction est très-différent, ou d'établir des divisions trop multipliées. Dans le premier cas, les leçons ne profitent qu'à un petit nombre, et la masse perd son temps ; dans le second, le tour de chaque division revient par intervalles trop éloignés, et les élèves restent inoccupés pendant une partie de la journée.

Aussi, malgré la présence de plusieurs maîtres dans chaque école, les frères n'ont-ils pas craint de faire d'heureux emprunts à l'enseignement mutuel, en recourant à des moniteurs pour certaines branches d'instruction, dans la classe élémentaire, et même dans les classes plus avancées. Cette organisation est, à plus forte raison, nécessaire dans les établissements où il n'y a qu'un seul maître. Qu'il se fasse donc aider, pour les exercices de lecture, d'écriture, pour la pratique des opérations de l'arithmétique, et pour la récitation, par quelques-uns des élèves les plus instruits ; mais qu'il réserve pour lui toutes les matières qui demandent des explications, et qui s'adressent à l'intelligence ou au cœur des élèves.

Ainsi, les progrès seront plus rapides, plus sûrs, et le temps sera mieux employé. Ce bon emploi du temps est d'une haute importance. Beaucoup d'écoles méritent des reproches à cet égard : on n'y observe ni ordre ni régularité ; rien ne s'y fait à l'heure fixée ; les leçons se donnent comme au hasard, sans plan ni méthode. Pour remédier à cet abus, faites en sorte qu'on établisse, dans chaque classe, un tableau où seront indiqués les jours et les moments de chaque leçon, et tenez la main à ce qu'on s'y conforme invariablement.

Car l'instituteur doit, en tout, l'exemple de la soumission à la règle. Quand il s'en montrera le scrupuleux observateur, il accoutumera facilement les élèves à s'y conformer à leur tour. Ils prendront aussi l'habitude de la ponctualité, si nécessaire et si rare, et, comme conséquence naturelle, on verra s'introduire et se perpétuer une discipline ferme et régulière, sans laquelle il n'y a, pour nos établissements, aucune chance de succès. Une bonne discipline suppose la sé-

vérité tempérée par la douceur : la sévérité seule peut, sans aucun doute, maintenir l'ordre, faire régner le silence et la propreté; mais, le plus souvent la discipline n'est qu'apparente, les cœurs ne sont pas gagnés, les volontés ne sont pas assoupies, l'obéissance n'est que servile; elle échappe à la prémière occasion. Or, pour s'assurer les cœurs, pour soumettre les volontés, il faut qu'au respect se joigne la confiance, à la crainte l'affection. Il faut que le maître aime véritablement ses élèves pour être aimé : la bonté seule est faiblesse; la sévérité seule est âpreté : celle-là produit le désordre par le relâchement; celle-ci la révolte par la contrainte. Que la main soit donc douce sans fléchir, ferme sans roideur; que l'autorité soit forte et miséricordieuse.

Vous reconnaîtrez aisément une école où la discipline aura ce double caractère. Il y régnera de l'activité sans bruit, du mouvement sans agitation, tout sera à la fois animé et à sa place; les enfants auront un air heureux, franc et ouvert. Ils aborderont le maître avec respect et sans crainte. On admirera dans tous leurs travaux un soin, un goût, qui témoigneront du zèle de l'instituteur autant que de la gratitude des enfants. Car si nous avons dit avec raison : Tel maître, telle méthode, nous pouvons ajouter : tel maître, tels élèves. Le talent de l'un répond aux succès des autres.

Mais le savoir seul ne constitue pas le talent de l'éducateur : il peut avoir des connaissances fort étendues, et manquer de l'aptitude nécessaire pour les communiquer. Se mettre à la portée des enfants; captiver leur attention par une parole vive, claire, variée, exciter leur intérêt sans l'épuiser jamais; mettre de l'âme dans tout ce qu'on dit et fait pour eux : c'est là ce qui constitue le vrai mérite de l'instituteur.

Ce maître habile et consciencieux n'aura pas de peine à vous comprendre quand vous lui rappellerez que l'enseignement doit être *élémentaire*, c'est-à-dire, simple, facile, toujours à la portée des esprits sans culture, peu étendue mais solide. Pour cela, nous le répétons, peu de théories, pas d'abstractions; des faits et des exemples; peu de règles, beaucoup d'applications, et des applications empruntées, autant que possible, aux circonstances ordinaires de la vie; enfin, des répétitions fréquentes et des interrogations périodiques.

Engagez donc les maîtres à fixer un jour ou deux, par mois, pour des interrogations plus solennelles, dans lesquelles on reviendra sur tout ce qui a été enseigné depuis le dernier examen. Usez, pour votre compte, de ce moyen efficace, et ne visitez pas l'école sans adresser aux élèves quelques questions, qui, sans déranger l'ordre vous feront reconnaître facilement l'état de la classe, et tiendront les enfants en haleine.

Songeons-y bien, Messieurs, le sort de la patrie est, en quelque sorte, entre nos mains. Si nos efforts, une charité patiente, une condescendance éclairée, parviennent à cimenter l'union entre le presbytère et l'école; si le prêtre et l'instituteur s'entendent pour former les générations nouvelles; si l'instituteur se fait, par ses exemples et ses leçons, le propagateur de la foi chrétienne, en même temps qu'il enseigne les sciences et les lettres; si le curé encourage l'amour des sciences, favorise toutes les tendances de notre époque, en même temps qu'il sème la parole de Dieu; si des mains de l'instituteur sortent des enfants instruits et religieux, des mains du prêtre des paroissiens pieux et éclairés, n'aurons nous pas, je vous le demande, payé notre dette au pays et à l'Eglise, fermé l'abîme des révolutions, raffermi la société sur ses bases, rétabli le règne de Dieu sur la terre ?

XV. MANDEMENT

A l'occasion du carême de 1854.

SUR ROME CHRÉTIENNE.

Il ya douze ans, nos très-chers frères, que dans une de mes lettres pastorales, nous faisions passer sous vos yeux les cérémonies touchantes dont nous venions d'être témoin, à la translation des restes sacrés de saint Augustin de Pavie à Hippone.

Cet autel élevé sur le bord de la mer, non loin de la basilique où rétentit si souvent la parole du grand docteur; l'auguste sacrifice s'accomplissant, à ciel ouvert, dans un lieu peuplé de tant de souvenirs, en présence de sept évêques et d'une multitude innombrable, aux mœurs, aux religions, aux costumes si divers, avaient quelque chose du charme qui entoure les faits antiques et merveilleux : c'était une réalité aussi riche que la plus brillante des fictions.

Il nous semblait voir la croix de Jésus-Christ inondant de nouveau la terre d'Afrique de flots de lumière, par le retour de celui qui fut si longtemps et sa force et sa gloire.

Un diocèse étant une famille, à laquelle l'évêque, père et pasteur, doit compte de ses joies comme de ses tristesses, vous ne serez pas étonnés, nos très-chers frères, que nous venions vous associer à un autre pèlerinage que nous entreprîmes, il y a quelques mois, pour aller recevoir des mains du Vicaire de Jésus-Christ, les derniers insignes de la dignité à laquelle il avait daigné nous élever.

Vous comprenez que ce n'est pas vers la Rome des poëtes, des artistes, des philosophes, des guerriers, que nous avons dirigé nos pas; de plus graves et de plus hautes pensées ont dû occuper l'esprit de votre archevêque. C'est la Rome de l'Evangile, la Rome du Prince des apôtres, la Rome des Papes, que nous avons voulu revoir. Nous sommes allé prendre notre place dans la basilique de Saint-Pierre, l'édifice le plus admirable et le plus grandiose de l'univers, image, si on nous permet de lui appliquer cette parole de Tertullien, *de cette cité mystique de Dieu qui a des portes ouvertes sur tous les côtés, pour appeler et renfermer dans son sein tous les peuples de l'univers.*

Si nous n'avons pas retrouvé dans sa noble sœur, l'église de Saint-Paul *extra muros*,

la charpente et les colonnes de nos premiers souvenirs, nous avons pu contempler une autre merveille, sortie en moins d'un quart de siècle, de ses ruines encore fumantes. Grégoire XVI et Pie IX venaient de doter l'architecture de nos jours d'une sublime page. Il n'est pas jusqu'au schisme et à l'infidélité (97), qui n'aient apporté leur pierre à cet admirable monument, dont le Saint-Père a bien voulu nous nommer l'un des administrateurs.

Nos premiers hommages rendus au Seigneur dans les principaux sanctuaires, nous ne pouvions oublier la Mère que nous avons dans les cieux, Marie que nous avons vue à Rome si pieusement invoquée, et qui, chaque jour, y révèle sa puissance par tant de prodiges de miséricorde. Une de ses églises nous est chère au-dessus de toutes les autres : vous avez nommé l'église de Sainte-Marie *in via*. Nous l'avons adoptée de préférence pour notre titre cardinalice, parce que notre cœur est plein de confiance en cette Vierge bénie, et que nous espérons, sous son patronage, amener à bon terme tout ce que nous entreprendrons dans l'ordre du salut éternel de vos âmes.

Ce sanctuaire doit son nom à la voie antique sur laquelle il fut élevé, non loin du lieu où le centurion déposa saint Paul, lorsqu'il l'amena à Rome par ordre de Festus. On croit que la source de la crypte d'une église voisine, qui porte le nom de Sainte-Marie *in via lata*, jaillit pour servir à baptiser les Romains convertis par le grand Apôtre.

Pouvions-nous revoir la capitale du monde chrétien sans visiter les catacombes, qui ont été pendant les trois premiers siècles, le berceau et l'asile de la religion ? Nous pénétrons ici dans les sources vives du christianisme : tout y rafraîchit les nobles sentiments du cœur, et imprime à l'âme une merveilleuse sérénité. On croit assister à la naissance de cette société nouvelle, qu'après trois cents ans de luttes sanglantes Dieu fit sortir de la corruption du paganisme, comme du sein des ténèbres il fit jaillir la lumière en créant l'univers.

La voix d'un religieux annonçant du haut d'une chaire portative, les enseignements de la foi sur la place du Colysée, nous avertit que nous étions près des arènes où les chrétiens étaient jetés aux bêtes et déchirés par la dent des lions. A l'endroit où les tyrans sacrifiaient leurs victimes, la religion a érigé le symbole de la miséricorde ; et la croix du Sauveur, placée au milieu de ces ruines gigantesques, qui à elles seules donnent une idée de la grandeur du peuple roi, est venue arrêter la main de ceux qui seraient tentés d'y chercher les bases de nouveaux palais.

Notre prière achevée au pied du signe rédempteur, nous gravîmes l'amphithéâtre, et, parvenu au sommet, nous promenâmes nos regards sur le squelette immense du colosse romain. C'était le peuple enrichi des dépouilles du monde qui avait bâti à nos pieds l'arc de Constantin, celui de Titus, la pyramide de Caïus, le mont Palatin, les temples de la Paix, de la Fortune, le palais des Césars, en un mot tous ces vieux débris, qu'on ne peut voir sans éprouver cette mélancolie solennelle que donnent tant de restes de magnificence gisant parmi tant de ruines.

Mais tout ce que nous découvrions au loin n'était pas décombres ou souvenirs. Le Capitole était debout, couronné de l'instrument du salut ; la statue du chef des apôtres surmontait la colonne de Trajan, et Marie bénissait la cité et le monde du sommet du temple auguste qui remplace l'antique palais des Vespasien.

Nous arrivons, nos très-chers frères, au Vatican, noble séjour des chefs suprêmes de la catholicité, temple immense de la science et des arts. Ici, quelques réflexions nous paraissent indispensables. Quelle signification n'avait pas ce mot de Vatican dans la langue du XVIIIe siècle ! Bien des livres nous avaient dit que là se forgeaient les foudres qui frappaient les rois, et les fers qui enchaînaient les peuples. Aujourd'hui ces puériles erreurs sont passées ; mais beaucoup d'hommes se font encore une idée fort peu juste du clergé romain, qui commence au souverain pontife, et descend par tant d'échelons, jusqu'au plus modeste des clercs de la ville éternelle. La philosophie du siècle dernier avait voué les papes à l'exécration du monde ; la philosophie du nôtre les livre au ridicule, sur ses théâtres et dans ses romans, ne voulant tenir aucun compte de tout ce qu'il y a de sublime, de merveilleux, autour de cette Rome chrétienne qui a fait plus avec la tiare et une croix, pour la civilisation et les arts, que n'avait fait son aînée, avec ses aigles, son épée et ses arcs de triomphe.

S'il faut en croire une tradition arabe, la plus élevée des pyramides aurait été bâtie par des rois antédiluviens, et seule, parmi les ouvrages de l'homme, elle aurait survécu au déluge universel. Tel est le sort de la papauté sur la terre : elle a semblé quelquefois ensevelie sous les grandes tempêtes ; mais quand les eaux se sont abaissées, le monde étonné l'a vue inébranlable sur ses fondements, debout au milieu des ruines amoncelées autour d'elle.

Dieu seul peut savoir, nos très-chers frères, quelles eussent été les destinées de Rome, depuis dix-huit siècles, sous un gouvernement profane, quelque forme qu'il eût songé à se donner. Ce que nous savons, nous, c'est que Rome, capitale du monde chrétien, est devenue un centre d'unité où convergent naturellement toutes les aspirations des peuples ; fleuve intarissable, grossi chaque jour par mille affluents. Ce que nous savons, c'est que non contente de porter la vie et la fécondité dans toutes les régions éclairées par le soleil de l'Evangile, elle a gardé religieusement le reliquaire antique ; c'est que les nobles traditions des Auguste et des Antonin ont été recueillies par les papes ; c'est que Michel-Ange et Raphaël ont été reçus au Vatican plus honorablement

(97) L'empereur de Russie et le vice-roi d'Egypte.

encore que Zénodore et Apulius ne l'avaient été au mont Palatin.

Temps heureux! ère féconde, où l'Eglise, libre dans ses mouvements et dans l'exercice de sa puissance, a fait tant de grandes choses, par ses pontifes, par ses docteurs, par ses saints, par ses établissements religieux! Oui, des milliers de monuments, mieux appréciés aujourd'hui qu'autrefois, rediront à jamais ce que furent les règnes des papes, non-seulement dans l'ordre spirituel, mais encore dans la science, dans les lettres, dans la politique, dans les arts, en un mot, dans tout ce qui rehausse le génie, dans tout ce qui met en relief les beaux caractères, les nobles intelligences, les grands hommes.

Au milieu des orgies d'une époque sanglante, ceux qui chantaient : *Allons rebâtir le Capitole des débris du Vatican*, auraient détruit le Vatican, chose incontestable; mais à coup sûr, ils n'eussent pas rebâti le Capitole. Eh bien! les papes ont mieux fait : ils n'ont rien démoli; ils ont rebâti le Capitole, et ils ont fondé le Vatican. Le Vatican! c'est un monde! Des années entières suffiraient à peine pour l'étudier en détail : vingt-deux cours à traverser, deux cent huit escaliers; puis, des prodiges de tout genre, dans plusieurs milliers de salles, galeries, terrasses, jardins, portiques, coupoles, chapelles, cloîtres, peuplés de chefs-d'œuvre.

La galerie de Florence possède de grandes richesses en peinture; celle du Vatican n'a que des merveilles : c'est l'ancien sénat de Rome, une assemblée de rois, dont les uns s'appellent le Corrége, le Titien, Carrache, Véronèse, et les autres, le Poussin, dans le crucifiement de saint Pierre; le Dominiquin, dans la communion de saint Jérôme; Raphaël, dans la transfiguration.

Nous sommes ébloui par ce qui s'offre à nos regards, dans le Musée des statues, où tant de salles se succèdent. C'est une foule de magnificences qui laissent bien loin la richesse des Médicis.

Puis, vient l'immense Bibliothèque, où le génie de tous les siècles, de toutes les nations, de toutes les religions, a déposé ses trésors. C'est Sixte V qui coupa en deux la grande cour de Bramante, pour élever ce fabuleux édifice, qui surpasse toutes les bibliothèques du monde, par le nombre des manuscrits grecs, latins, italiens et orientaux. Les murs ont été peints par les Viviani, Baglioni, Salembrini, Guidotti, Nogari, Nebbio; et chacune de leur peinture est une merveille.

Nous quittâmes avec peine cette enceinte pour aller admirer les tableaux qu'on exécute en mosaïque. On achevait la collection des souverains pontifes, qui doit remplacer, dans la basilique de Saint-Paul, la galerie détruite par l'incendie de 1824.

Si les grands artistes qui ont bâti le palais des Césars, le panthéon d'Agrippa, revenaient au monde, et qu'on leur dît, après leur avoir montré le Vatican : Quels sont, depuis dix-huit siècles, les monarques qui auraient ainsi continué votre Rome? Les architectes d'Auguste, de Dioclétien, de Titus, répondraient sans hésiter : Les papes pouvaient seuls faire ce qui a été fait.

En dehors de la Rome chrétienne, qu'est-il arrivé dans le monde depuis Jésus-Christ? Les hommes se sont égorgés, les trônes ont été abattus, les dynasties ont passé, les monuments ont croulé; un art entre tous a été perfectionné : celui de la guerre; et le sang a jailli de toutes les veines du corps social. La Rome des papes a seule conservé sa quiétude, sa noble mission d'éclairer et de pacifier le monde.

Les nations les plus renommées ont démoli en un jour des monuments que des siècles avaient élevés; la Rome chrétienne est pure de tels excès; elle a gardé ses vieux joyaux comme ses modernes richesses. Quand elle fut saccagée au xve siècle, les Espagnols respectèrent le Panthéon, non à cause de son admirable péristyle, de sa merveilleuse coupole, mais parce que le Panthéon était devenu chrétien.

A une époque où l'on a vu les historiens corrompre les textes, dans le seul but de lancer contre l'Eglise une accusation méchante; quand les plus stupides destructeurs sont admirés; quand leurs crimes les plus effrayants rencontrent des apologistes, il fait beau voir nos libres penseurs reprocher aux successeurs de saint Pierre l'amour des richesses. Oui, nos très-chers frères, les papes ont eu l'amour des richesses; mais l'or des chrétiens a servi à payer tout le marbre, tout le porphyre qu'on a ciselé dans le domaine des arts; il a été prodigué en échange de tous les chefs-d'œuvre accomplis depuis deux mille ans. Les basiliques de Trajan et d'Antonin s'étaient écroulées, ce sont les souverains pontifes qui les ont relevées sous d'autres invocations. La basilique s'est retrouvée, mais bien autrement grande et riche, dans Saint-Jean de Latran, dans Saint-Paul, dans Saint-Pierre. C'est l'or de la chrétienté qui a fouillé la villa d'Adrien, la terre du Forum, et la vase limoneuse du Tibre, où la rouille ronge encore tant de trésors.

Les papes ont continué, dans l'ordre artistique, ils ont mieux fait, ils ont agrandi, ils ont perfectionné l'œuvre des consuls et des empereurs. Jamais la pensée d'un peuple expirant ne fut mieux comprise par le successeur.

Cet héritage ainsi accepté, en imprimant un lustre particulier à chaque règne, ajoutait un beau fleuron à la tiare, et prouvait une fois de plus ce qu'on peut attendre de la haute intelligence du saint-siége. L'Eglise se sentait plus forte. Elle avait semé des germes vigoureux; elle en recueillait chaque jour les fruits, dans des institutions pleines de séve et d'avenir, dans une série de grands hommes et de saints, qui étonnaient le monde, non-seulement par la puissance de leur zèle, l'héroïsme de leurs vertus, mais par les encouragements, qu'ils savaient donner aux sciences et aux arts.

La Rome chrétienne n'a répudié, dans les legs de sa mère, que le culte des faux

dieux ; si elle n'a pas brûlé son encens aux pieds des statues du paganisme, elle a soigneusement conservé toutes ces merveilles antiques, et les a inaugurées dans de nouveaux sanctuaires. Toutes les divinités, tous les héros, l'Iliade, l'Enéide, personnifiées, ont trouvé place au Vatican, par la grâce du Vicaire de Jésus-Christ. Et quelle magnifique hospitalité !

Ce sont donc, nos très-chers frères, autant de dynasties de dieux, de guerriers, de princes, de poëtes, d'orateurs, de philosophes, d'artistes, qui, sous un vêtement de marbre ou de bronze, habitent le plus grandiose, le plus silencieux des palais, et le remplissent d'un éclat, d'une gloire, d'une majesté, qu'aucune cour vivante n'a jamais donnés aux plus puissants des monarques. Au fond de ces portiques, de ces corridors, de ces galeries, dans une pièce reculée, à l'étage supérieur de ce labyrinthe de prodiges, on trouve une salle tout empreinte de simplicité. Là est assis, sur une chaise de bois, celui que nous allions voir : c'est le pape. Comme un de ces hommes riches et hospitaliers des anciens jours, il a cédé aux étrangers toutes les magnificences de sa maison, et s'est retiré dans la partie la plus humble, avec ses serviteurs.

Il faut avoir le cœur mal fait, nos très-chers frères, pour ne pas déposer sur le seuil du Vatican toutes les mesquines idées que nous donna une éducation nommée philosophique. A Rome, on est aisément chrétien ; on se réconcilie de bon cœur avec l'Eglise, car tout ici appartient à l'Eglise et fait corps avec elle.

Montez donc avec nous, nos très-chers frères, les marches du Vatican. Vous verrez avec quelle bonté le Vicaire de Jésus-Christ nous a pressé dans ses bras ! Avec quel bonheur il nous écoutait, quand nous lui parlions du zèle de nos bien-aimés coopérateurs ; des fruits de salut de nos missions diocésaines ; des établissements d'instruction, si nombreux, si sagement dirigés ; du concours bienveillant que nous prêtent les dépositaires de l'autorité publique ; de l'esprit de nos populations, si jalouses de la majesté du culte divin, si secourables à nos séminaires, à l'œuvre des Bons-Livres et à celle de la propagation de la Foi ; de ces communautés religieuses, si agréables à Dieu, si utiles au prochain ; de ces associations diverses, connues sous les noms de Conférences de Saint-Vincent de Paul, de Sociétés de Saint-Régis, de Saint-François-Xavier, ou de Dames de Charité, qui ne laissent aucun malheur sans assistance, aucun besoin, aucune infortune, aucune faiblesse, aucun âge, sans attacher aussitôt à leur service d'infatigables dévouements !

Vous étiez tous avec nous, nos très-chers frères, dans cette audience ; vous étiez bénis dans notre personne. Nous nous relevâmes des pieds du Vicaire de Jésus-Christ, embrasé d'une ardeur nouvelle pour combattre les combats du Seigneur, même jusqu'au martyre, comme nous le rappelle sans cesse la couleur du vêtement qui nous couvre.

Rome ! c'est ainsi que je t'ai vue ! En présence de ton pontife, qui me donnait, avec une si indicible tendresse, le doux nom de fils, je me suis cru en la présence de la charité et de la douceur de Jésus-Christ lui-même. Quelle aménité dans ses discours ! Quelle majesté dans ses traits ! Quel calme sur ce front ! Quelle quiétude dans cette âme, éprouvée par tant d'ingratitudes et de malheurs !

Dans les moments trop courts du plus touchant abandon, Pie IX nous a révélé ce qu'il y a de grandeur dans son caractère. Toute sa manière d'être inspire un ravissement ineffable. Son naturel est un heureux assemblable de force et de modération, de franchise et de réserve, de noblesse et de simplicité, où la nature et la grâce semblent avoir rivalisé de magnificence.

O Rome ! c'est ainsi que je t'ai revue ! Je n'entendais plus les clameurs de tes ennemis ; ils me paraissent affaissés sous le poids des vérités saintes que tu ne cesses d'annoncer au monde. Après tant de luttes, tant de révolutions, je l'ai retrouvée debout, intacte, forte de la vertu qui sanctifie les générations nouvelles, comme elle sanctifiait les générations qui ne sont plus ; source de tout ce qui est juste, de tout ce qui est bon, objet éternel d'une haine impuissante. Au milieu des orages et des bruits de guerre de l'Orient contre l'Occident, il n'y avait dans ton chef suprême, ni dans le conseil de princes qui l'entourent, aucun doute de toi-même, aucune anxiété, aucun découragement. Seulement, la tempête qui te laissait calme, digne et résignée, te donnait, aux yeux du simple fidèle, moins familiarisé que nous avec les desseins cachés de la Providence, quelque chose qui rendait son admiration compatissante.

O Rome ! Dieu le sait, ma foi en ton éternité n'a point faibli, pour avoir vu les passions anarchiques déchaînées contre le pouvoir temporel de tes pontifes ! Et, dans le choc actuel de deux civilisations, de deux religions, je me demandais à moi-même si ta vieille expérience, ta raison plus calme, parce qu'elle ne saurait se passionner, n'auraient pas été capables de faire pencher la balance en faveur de la paix universelle ; et si le rétablissement d'un empire chrétien n'eût pas été la solution de ces crises déplorables qui tôt ou tard finiront par allumer une conflagration générale ? Que de maux tu aurais épargnés au monde ! car, qui sait maintenant où le monde s'arrêtera ?

Ah ! nos très-chers frères, après tant d'années de convulsions et de troubles, et dans le mouvement qui emporte les peuples et leurs institutions, qu'est-ce donc qui demeure ? qu'est-ce qui survit ? Deux choses seulement : Dieu et l'Eglise. *Que les hommes ne séparent pas ce que le Maître a uni*, tous les besoins intimes et permanents de l'humanité seront satisfaits. Les commotions qui ébranlent les sociétés, ne sont que l'effort, la réaction du christianisme contre l'anarchie, et si cette fièvre doit se prolonger encore, c'est qu'un concours de circonstan-

ces qu'on ne déplorera jamais assez, a mis en défiance perpétuelle les éléments même de la vie, l'Eglise et les pouvoirs temporels.

Qu'un sentiment d'amour mutuel, de compassion délicate, nous rapproche les uns des autres! Dans la crainte d'un naufrage universel, on a jeté les yeux du côté du port. Au milieu de la dislocation générale, on a compris la nécessité de s'appuyer sur ce qui dure; un mouvement de retour vers la foi s'est prononcé; la terre manquant sous nos pas, on a consenti à regarder le ciel. Eh bien! ce qu'a pu l'Eglise dans les jours les plus difficiles de notre histoire, elle le pourra encore, pour le bonheur et la gloire de l'humanité. Les papes meurent, mais les pensées qu'ils ont conçues ne meurent point avec eux : elles passent de l'âme du défunt à celui qui lui succède.

Rome donc, nos très-chers frères, Rome dont nous venons de baiser la poussière avec un respect indicible; Rome, la bienfaitrice du genre humain dans le passé; Rome, à peine revenue de Gaëte, et gardée encore par les soldats de la France catholique, est la seule espérance de notre avenir, la seule grande chose vivante d'une véritable vie; car c'est la vie du temps et de l'éternité!

A ces causes, etc.

XVI. MANDEMENT

A L'OCCASION DE LA DÉFINITION DOGMATIQUE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA SAINTE VIERGE, ET POUR LE CARÊME 1855.

Nos vœux sont exaucés! Le vicaire de Jésus-Christ vient d'accomplir l'acte solennel que nos pères ont salué longtemps de leurs désirs, et que notre époque réclamait comme un gage nouveau de grâce et de salut.

Heureux le siècle où se produit une pareille manifestation! Heureuse ville de Rome, qui renouvelle parmi nous, à quatorze cents ans de distance, le spectacle donné au monde par la ville d'Ephèse, lorsque fut défini, contre Nestorius, le dogme de la maternité divine.

A Rome, le 8 décembre 1854, comme à Ephèse, le 22 juin 431, près de deux cents évêques, de toutes langues, de toute nation, sont accourus à la voix du successeur de Pierre.

Un même sentiment les anime : la piété envers la mère de Dieu; et c'est pour proclamer l'un de ses plus glorieux priviléges, qu'ils se rassemblent ainsi d'un bout du monde à l'autre.

Autour d'eux, la ville éternelle; le peuple, l'univers dans l'attente, oubliant toutes les préoccupations de la terre, demandent à Dieu que Marie soit déclarée pure et immaculée jusque dans sa conception.

Il est vrai, la foi nous l'enseigne : tous les homme naissent coupables du péché d'origine, selon l'énergique expression de Bossuet, *qui nous engendre nous tue.* Dès le sein maternel, nous sommes enfants de colère, ennemis de Dieu, privés du ciel (98). L'ignorance, la concupiscence, les peines, les douleurs, la mort, nous attendent dès notre entrée dans la vie.

La loi est irrévocable, elle est universelle. Mais nous savons aussi que la puissance en Dieu est sans limites. Il peut, quand il lui plaît, dispenser des lois qu'il a portées. Nous croyons les mérites de Jésus-Christ assez abondants pour prévenir la tache du péché, aussi bien que pour l'effacer.

La foi nous apprend encore que l'Eglise est infaillible dans ses enseignements. On doit regarder comme vrai, dit saint Augustin dans sa 43e lettre à un homme du monde, et dans sa 64e à l'évêque Evodius, ce qui réunit l'assentiment commun des fidèles; car Dieu se plaît, dans le cours des siècles, à répandre une connaissance plus distincte de certaines vérités qui restaient enveloppées de quelques nuages. Il le fait, soit par une inspiration de sa grâce, soit par un entraînement irrésistible qui saisit les cœurs. Les Grecs, comme les Latins, ont coutume de donner à cette connaissance plus claire d'une vérité, le nom de ferme persuasion, ou conviction, qui consiste à croire comme vraie une chose qui n'est pas encore devenue dogme catholique.

Et c'est la pensée qui nous dirigeait, lorsque, comme nos pères, nous proclamions Marie soustraite à la loi du péché par un privilége spécial. Seule, par un effet admirable de la rédemption, elle a été non-seulement purifiée, mais préservée de la faute originelle. En elle seule tout est pur, tout est sans tâche.

Soyez donc à jamais bénis, ô vous tous, saints pontifes, universités savantes, écrivains catholiques témoins de la tradition, qui, recueillant dans nos Ecritures et sur les lèvres mêmes des apôtres ce dogme consolateur, nous l'avez transmis fidèlement d'âge en âge, jusqu'au jour où il devait sortir du soleil des saintes révélations comme un rayon bienfaisant, et jeter sur le monde de nouvelles et fécondes lumières!

Oui, cette croyance aussi ancienne que l'Eglise, cette croyance pure et suave que s'imposait avec bonheur notre tendresse filiale pour la mère de Dieu, et que Bossuet appelait un dogme d'amour, cette croyance chère à tous les cœurs, elle sera un dogme de la foi universelle.

C'était le jour où, depuis des siècles, nous célébrions la Conception de Marie. A Rome, centre de l'unité catholique, dans cette basilique fameuse dont la grandeur représente si bien l'Eglise dans son immensité; aux pieds de l'autel, se pressent des religieux de tous les ordres, prêtres, évêques, patriarches, primats, princes du sacré collége; et près d'eux, unie dans une même espérance, une foule innombrable et recueillie.

Et voici qu'au milieu de ce silence solennel, une voix s'est fait entendre; c'est la voix du peuple qui s'adresse à Pierre : Pierre, *confirmez vos frères et vos fils dans leur foi* (99.) A cette parole, un autre va répondre :

(98) Filii iræ, filii vindictæ, filii pœnæ, filii gehennæ.

(99) *Petre, confirma fratres tuos.* (*Luc.*, XXII, 32.)

la voix de Pierre, ou plutôt celle de l'Eglise même, par la bouche de Pie IX.

Pendant le sacrifice, debout devant le tombeau des apôtres, au nom de la Trinité sainte, le Pasteur suprême déclare comme un dogme de foi : *Que la bienheureuse vierge Marie, dès le premier instant de sa conception, par un privilége et une grâce spéciale de Dieu, en vertu des mérites de Jésus-Christ, sauveur du genre humain, a été préservée de la tache originelle.*

Aussitôt, prêtres et pontifes, pasteurs et fidèles, dans un commun enthousiasme, répondent : *Amen!* Il en est ainsi ! et les voûtes saintes frémissent sous les chants mille fois répétés du cantique que rediront bientôt tous les échos du monde : *Te Deum laudamus.*

O merveilleux effet de la foi, qui seule a la puissance de réunir tous les esprits dans une même pensée ! O force divine de l'unité, qui inspire en un instant à toutes les âmes un même sentiment ! O triomphe de la piété chrétienne, triomphe qui ne fait couler d'autres larmes que celles du bonheur, et qui confond dans une commune allégresse tous les peuples de la terre !

Oui, elle ira cette parole du vicaire de Jésus-Christ, portée sur l'aile des vents, jusque dans les îles à peine connues, au sein des déserts, sur le sommet des montagnes, dans les contrées les plus lointaines du nouveau et de l'ancien monde, et partout elle réveillera dans les âmes la confiance et l'amour pour Marie.

Et déjà, qui n'a vu avec admiration, à côté des graves événements qui préoccupent le monde, les élans spontanés de la joie publique éclater dans l'humble église du hameau comme sous les voûtes majestueuses de nos vieilles cathédrales?

Pour nous, nos très-chers frères, en présence de ces nombreuses et touchantes manifestations, nous nous écrions : Heureuses les cités, heureux les villages où tous les bruits viennent mourir aux pieds d'une Mère ; où l'airain modeste du sanctuaire a parlé plus haut que l'airain des batailles ; où enfin toutes les craintes terrestres sont venues se calmer auprès d'une image, et toutes les âmes se confondre dans la profession d'un acte de foi !

Vous aurez votre tour, nos très-chers frères ; vous donnerez le témoignage éclatant de piété dont vous êtes animés pour la Reine des cieux.

Déjà, nous avons préludé aux fêtes qui se célèbrent dans le monde catholique par de touchantes cérémonies.

Le 8 décembre, notre église primatiale a vu, pendant la journée et jusque bien avant dans la soirée, la foule se presser dans sa vaste enceinte ; l'autel était éblouissant, le chœur inondé de lumières, et l'image de Marie portée en triomphe. Le matin, la communion des fidèles ; le soir, un salut solennel, accompagné de chants mélodieux, terminait dignement cette pieuse journée.

Aux mêmes heures, la paroisse Saint-Paulin du Carbon-Blanc élevait à la Reine des anges, au milieu d'un indicible enthousiasme, une colonne surmontée de son image.

Le 10, nous inaugurions à Verdelais le nouveau clocher, et nous bénissions le bourdon, dont la voix sonore ira proclamer au loin les miséricordes de Marie et convier les fidèles au pied de ses autels.

C'est là que nous montrions, pour la première fois, à la foule attendrie, une statue de la Vierge immaculée trônant sur le gracieux campanile et dominant tout le pays que la Reine des cieux semble ainsi couvrir de son bras protecteur et de son regard maternel. Quoique situé dans une vallée, le clocher de Verdelais et sa Madone se laisseront apercevoir des bords du fleuve et de ce vaste amphithéâtre qui s'étend à leurs pieds.

Des quatre grandes voies qui vont bientôt sillonner le pays, on verra, comme une douce et lointaine apparition, l'image de la mère de Dieu. Dans les rapides et périlleuses courses qui emportent les hommes à travers l'espace, puisse cette vue leur être d'un bon augure et bannir l'idée de tout malheur !

Ainsi se trouve réalisé le vœu souvent exprimé de voir, sur le bord même de notre grand fleuve, une colonne supportant la statue de la Vierge Marie.

Votre piété ne s'arrêtera pas là : vous aurez, nos très-chers frères, d'autres fêtes et d'autres solennités. Nous les encouragerons de tous nos efforts, car nous n'avons rien plus à cœur que la gloire de notre divine Mère. Vous savez combien ses privilèges, et en particulier sa conception immaculée, ont toujours été chers à notre cœur ; avec quel empressement nous avons saisi les occasions de la prêcher parmi vous, plaçant sous cette invocation bénie notre diocèse et les efforts de notre zèle pour la sanctification de vos âmes.

Aussi a été vive notre douleur de ne pouvoir prendre place au milieu de nos vénérables frères du sacré collége pour proclamer avec eux Marie immaculée.

Mais si les joies de la piété nous invitaient à Rome, le devoir nous retenait parmi vous. Le choléra qui sévissait à Bordeaux en septembre et octobre, des visites pastorales annoncées pour les mois de novembre et de décembre, ne nous ont pas permis de nous éloigner. Le Saint Père a bien voulu agréer ces motifs ; et pendant que nous attendions aux pieds de Notre-Dame de Verdelais la proclamation solennelle du privilége de Marie, nous avons reçu l'expression des regrets que le Vicaire de Jésus-Christ, dans sa bonté touchante, a daigné nous adresser pour adoucir notre peine.

Le pontife suprême, dans sa Lettre encyclique, vous a expliqué, nos très-chers frères, les motifs qui l'ont déterminé à constater la foi catholique dans une définition solennelle.

Sa Sainteté a montré que l'Eglise ro

maine, aujourd'hui comme toujours, a procédé avec cette mesure qui ne précipite rien, avec cette sagesse qui n'appartient à aucun pouvoir humain. Quand elle n'aurait pas reçu de son Fondateur la promesse d'une perpétuelle assistance, aurait-elle pu s'entourer de précautions plus sévères, se prémunir davantage contre le danger d'une décision sans fondement et sans opportunité?

Enfin, nous prosternant aux pieds de Marie, nous lui dirons, avec l'un de ses plus dévots serviteurs : O Vierge immaculée, bienheureux est devant vous l'homme qui ne se rassasie pas de vous louer. La lumière de Dieu s'est levée dans son cœur, et l'Esprit-Saint illumine son intelligence. *Salut, ô réparatrice du monde tombé! Jamais, non, jamais vous n'avez été atteinte par le péché* (100).

Tournez vos regards sur nous, ô Vierge toute-puissante! montrez-vous notre mère, et changez en bienfaits les hommages que nous vous offrons. Que votre nom glorifié soit pour nous le gage d'un avenir plus prospère! Que la paix et la fécondité descendent des cieux, et avec elle le bonheur des peuples! C'est l'espérance du pontife suprême, dont le nom sera désormais glorieux entre tous ceux qui ont avancé votre règne, qui ont exalté vos privilèges et vos grandeurs.

A ces causes, etc.

XVII. MANDEMENT

A L'OCCASION DU TREMBLEMENT DE TERRE A LA MARTINIQUE.

Si l'homme a tout marqué dans la nature du sceau de sa puissance, il a partout aussi, nos très-chers frères, laissé des traces de son néant : il domine les flots et impose des monuments à la terre; quelquefois les flots s'entr'ouvrent pour dévorer sa gloire, la terre tremble et dissipe ses œuvres.

L'un de ces terribles événements qui font sentir le besoin d'une patrie meilleure, par le spectacle des agitations et des mobilités d'ici-bas, vient de jeter la désolation dans une de nos colonies; et l'on aurait cru voir se réaliser quelques-unes de ces grandes paroles d'Isaïe : *La terre s'est inclinée sur ses fondements, elle a chancelé comme dans les vapeurs de l'ivresse... La frayeur et la tombe pour les habitants de la terre... Celui qui évitera la terreur se précipitera dans la tombe.....* (101). Les édifices ont croulé sur les hommes, les palais se sont renversés sur les humbles cabanes, toutes ces ruines se sont confondues avec des morts et des mourants dans un même abîme, et ce qui est demeuré par-dessus, c'est la consternation, la misère et le deuil.

Au premier bruit de ce désastre de la Martinique, nos très-chers frères, notre cœur vola au-devant du vôtre et pressentit les profondes amertumes de votre compassion. Comment auriez-vous pu rester indifférents à tant de maux? jamais une telle infortune vous a-t-elle trouvés insensibles? et si le monde entier, dans des temps plus prospères, a connu la gloire de votre commerce, n'a-t-il pas appris en même temps la tendre générosité de vos âmes, le prompt héroïsme de votre charité?

Mais surtout que de larmes a dû vous arracher cette nouvelle douleur! Si tous les Français voient à la Martinique des frères, vous qui avez des rapports plus étroits avec ses habitants, vous qui formez le lien de cette colonie avec la métropole, vous dont les navires portent de l'une à l'autre un échange empressé de bienveillance et de richesses, qui comptez sur cette terre tant de familles qui vous sont unies par les droits de l'amitié, du sang, de l'hospitalité, vous deviez ressentir plus vivement le contre-coup de si grands malheurs.

Nous-même, nos très-chers frères, outre ce sentiment ineffable qui nous identifie à vous, et par là nous rend personnelles vos joies et vos douleurs, nous nous sentions attiré par un double motif vers cette terre si profondément désolée.

Hommes apostoliques, qui travaillez avec tant de zèle au salut des âmes dans cette portion de l'héritage du Seigneur, et qui vîtes, il y a si peu d'années encore, périr à vos côtés, victimes de leur dévouement, plusieurs des nobles compagnons de votre apostolat (102), pouvions-nous oublier au jour de vos souffrances ces liens d'estime et d'affection qui nous avaient uni à vous dans les premières années de notre sacerdoce? Le coup qui, en frappant votre famille d'adoption, a dû briser si durement vos cœurs, pouvait-il ne pas retentir avec énergie dans le nôtre?

Aussi, nos très-chers frères, à l'instant où cette calamité nous fut connue, nous résolûmes de faire un appel à votre charité, que nous n'avons jamais interrogée en vain; et si notre parole a été plus lente à se produire, c'est que les intérêts spirituels d'une portion de notre troupeau nous tenaient momentanément éloigné du lieu ordinaire de notre résidence.

Mais si nous avons regretté que notre voix n'ait pu d'abord se faire entendre, quelle compensation ne nous a pas ménagée l'élan spontané qui s'est manifesté dans l'élite de nos concitoyens, et qui a entraîné à sa suite le reste de la France! Bonne ville de Bordeaux, si féconde en sentiments généreux, que le ciel en retour te bénisse! Noble pays de France, où les instincts sont si délicats, la charité si ardente, où le malheur est res-

(100) S. Bonavent. : « Salve, o cadentis mundi *creatrix*, nulli unquam culpæ subjecta. »

(101) *Commotione commovebitur terra... Agitatione agitabitur sicut ebrius. Formido et fovea... Super te, qui habitator es terræ, et erit; qui fugerit a facie formidinis cadet in foveam...* (*Isa.*, XXIV, 17-20.)

(102) MM. Lacroix et Déchelette, prêtres du diocèse de Lyon.

pecté à l'égal des plus hautes puissances, que Dieu te sort toujours en aide et te comble de prospérité!

L'immense avantage d'une société qu'anime l'esprit de l'Evangile, c'est une sorte de solidarité qu'elle établit entre les hommes, et qui fait que tout leur est commun, la disgrâce et la prospérité. Réduit à l'isolement, il faudrait plaindre l'homme; car, *s'il venait à tomber, nul bras ne serait son appui* (103). Mais dans l'économie où il a plu à Dieu d'ordonner le genre humain, aucun ne succombe, parce que tous lui forment un soutien : le sol peut manquer sous les pas d'une famille ou d'un peuple, mais toujours en dehors il est d'autres familles et d'autres peuples plus heureux. Or, que ces derniers s'emploient à secourir les autres, c'est le plus manisfeste des devoirs, le premier qui résulte de la nature divine de l'association. Ainsi se fait-il une mutuelle assurance contre toutes les éventualités d'ici-bas, contre tous les fléaux; et l'homme qui, surpris hors des rangs, seul et faible, n'aurait pas manqué de périr, mêlé à la grande famille du christianisme, demeure sous la protection de tous.

Mais, nos très-chers frères, c'est au nom de Jésus-Christ surtout, que nous recommandons à vos charités cette foule d'infortunés qui ont perdu jusqu'à leur dernier moyen d'existence par l'anéantissement du toit domestique, et la destruction de leur humble mobilier. Si le Dieu sauveur a eu pitié de vous jusqu'à mourir pour votre salut, comment n'auriez-vous pas pitié de vos frères jusqu'à répandre sur eux quelques parties au moins de votre superflu? Oh! s'il est un spectacle propre à navrer le cœur, c'est bien celui de tant de familles heureuses encore hier, aujourd'hui dépouillées, et qui voient peser sur elles d'un poids si lourd la misère et toutes les privations qui l'accompagnent! Ces humiliations et ces angoisses qu'on n'attend pas et auxquelles dès lors on n'a pu se préparer, déconcertent l'âme et la rendent incapable d'agir et de supplier; elle s'arrête dans un morne découragement, et garde un douloureux silence pour attendre quelque noble don du ciel qui lui arrive et la soulage sans l'avilir.

Nos très-chers frères, nous espérons de votre foi, de votre piété, d'abondants secours : vous ferez paraître tous les trésors de charité que nourrit au fond de vos âmes la grâce de Jésus-Christ.

Nous sortons d'une semaine auguste qui a consacré l'anniversaire de la grande miséricorde que ce Dieu fait homme a apportée au monde par l'effusion de tout son sang. Il n'eût pas reçu votre prière si vous l'aviez faite avec un cœur sans miséricorde. Souvenez-vous qu'il vous a *confié la garde et le soin de chacun de vos frères* (104), et qu'il regardera, *comme fait à lui-même ce que vous aurez fait pour le plus petit des siens* (105).

A ces causes, etc.

XVIII. MANDEMENT

POUR ORDONNER UNE QUÊTE GÉNÉRALE EN FAVEUR DE L'ÉGLISE ET DE LA MAISON DE VERDELAIS.

Le culte de Marie nous est resté, nos très-chers frères, comme le caractère distinctif des siècles éminemment religieux. Nos pères professaient pour cette auguste Reine du ciel une tendre dévotion dont ils aimaient à multiplier les symboles. On ne pouvait faire un pas sur le sol de la France, sans rencontrer quelque monument élevé en l'honneur de notre bonne mère

Ici une petite chapelle dont l'origine se perd dans la nuit des temps; là une image miraculeuse, devant laquelle nul ne passait sans faire une prière; ailleurs, c'est-à-dire presque partout, des souvenirs et des traditions naïves, que la simplicité et l'ignorance ont bien pu défigurer sans doute, mais qui, presque toutes, se rattachent à des faits incontestables. Le dépérissement de la foi, et plus tard le vandalisme des jours mauvais, ont tour à tour effacé quelques-uns de ces monuments de la piété antique. Hélas! que de sanctuaires détruits, que de saintes coutumes interrompues, qui, jadis, réunissaient les populations aux pieds des autels de la Reine des anges, et encourageaient à l'imitation de ses vertus!

Du moins, nos très-chers frères, ne laissons point périr ce qui demeure, et sachons rattacher, comme il est juste, au nom et au souvenir de Marie, des institutions utiles et stables.

C'est dans cette pensée et ce besoin de notre cœur, que nous réclamons avec confiance le dévouement et le zèle du clergé et des fidèles de notre diocèse.

Entre les lieux illustrés par la protection de la très-sainte Vierge, Bordeaux compte avec un juste orgueil son Verdelais, célèbre dans nos annales catholiques. Mais l'antique édifice menace ruine de toutes parts, et le sanctuaire vénéré est resté si longtemps veuf de ses gardiens!

Fondé et racheté par deux des plus grands pontifes dont s'honore l'église de Bordeaux (106), quand les ressources ont disparu il ne peut pas être abandonné. Le clergé et les fidèles nous aideront dans cette œuvre importante, à laquelle se rattachent les plus graves intérêts de la religion, et que nous aimerons à appeler *la cause de notre joie.*

Nous avons voulu prendre sur nous, pendant une première année, la responsabilité d'un nouvel établissement; nous avons fait choix de prêtres instruits et zélés. Déjà, dans plusieurs paroisses, ils nous ont ap-

(103) *Væ soli, quia si ceciderit, non habet sublevantem se.* (*Eccli.*, V, 10.)

(104) *Unicuique mandavit de proximo suo.* (*Eccli.*, XVII, 42.)

(105) *Quod fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis.* (*Matth.*, XXV, 40.)

(106) Son Eminence le cardinal de Sourdis, en 1624; Monseigneur Daviau, en 1821.

porté un concours justement apprécié : ils se fixeront irrévocablement parmi nous; le sanctuaire de Marie sera confié à leur dévouement. Sous son nom béni, ils deviendront les collaborateurs de leurs frères dans le sacerdoce, et peut-être nous sera-t-il donné de voir accompli par eux l'un de nos vœux les plus ardents : de voir se former, sous la protection de la Reine du ciel, pour nos campagnes surtout, de pieuses institutrices du pauvre, qui, modestes auxiliaires du pasteur, enseignant à aimer Dieu et le prochain, enseignent ainsi toutes choses.

A ces causes, etc.

XIX. MANDEMENT

A L'OCCASION DES INONDATIONS DU RHÔNE ET DE LA SAÔNE.

Des inondations, qui n'ont pas de précédents dans nos annales, couvrent, nos très-chers frères, les plus riches vallées de la France, depuis la Suisse et les Vosges jusqu'à la Méditerranée; huit cents lieues carrées de terrain sont dévastées par le courroux des éléments. Deux grandes rivières, avec des affluents sans nombre, mêlent leurs flots, déplacent leurs lits, et emportent, dans leur cours sans limites, des villages, des bourgs, les récoltes et le sol même; plusieurs villes sont submergées, des milliers de maisons abattues et entraînées; enfin, trente à quarante mille familles restent sans abri, sans pain, sans vêtements, sans moyen de travail, livrés à la pitié publique ou au désespoir.

Impossible, nous écrit-on du théâtre de tant de maux, de se faire une idée de pareils désastres, à moins d'en avoir, comme nous, le lamentable tableau sous les yeux. Nos regards ne plongent plus que sur des lieux de désolation. Sur les deux rives de nos fleuves, il n'y a plus qu'une morne solitude, un véritable chaos. Les maisons qui sont restées debout au milieu des eaux sont désertes, comme si la mort y avait établi sa demeure. Partout un affreux silence, qui n'est interrompu que par le mugissement des vagues se brisant avec fureur contre les obstacles qu'elles rencontrent, ou par le tocsin qui retentit du haut des clochers de tous nos villages. Où trouver un spectacle plus lugubre et plus déchirant?

Et ce sont, nos très-chers frères, quatorze départements, sur les quatre-vingt-six départements de la France, qui ont souffert de ces épouvantables dévastations : la Haute-Saône, le Doubs, le Jura, la Côte-d'Or, Saône-et-Loire, l'Ain, le Rhône, la Loire, l'Isère, l'Ardèche, la Drôme, Vaucluse, les Bouches-du-Rhône, le Gard, comptent de grands désastres, inégaux sans doute, mais tous si difficiles à réparer!

En présence de pareilles infortunes, il n'est personne qui ne se sente profondément ému. Mais que serait une pitié stérile pour les malheureux que ce fléau vient de jeter dans le plus affreux dénûment? Ne nous bornons pas à gémir sur tant de maux; cherchons à les soulager : un temps sera peut-être où nous aurons à implorer l'assistance de ceux que nous voulons secourir aujourd'hui. Ce n'est point une aumône comme on la fait tous les jours, que nous demandons à votre charité; car il ne s'agit pas de réparer des désastres ordinaires : c'est tout un abîme à combler!

Avant de faire votre offrande, transportez-vous par la pensée, nos très-chers frères, vers ces contrées naguère florissantes, et au milieu desquelles ne flottent plus que des débris. Combien de familles désolées reviendront chercher leur foyer domestique et n'en trouveront plus la trace! Combien de pauvres mères redemanderont leurs enfants aux ruines qui les ont engloutis, aux vagues qui les ont entraînés!

Que chacun donne plus qu'il n'a jamais donné. Toutes les classes doivent prendre part à cette œuvre secourable : le pauvre par sa modeste offrande, le riche surtout en payant un large tribut.

Que le souvenir de la désolation de vos frères vous saisisse partout et toujours : en prenant notre nourriture, songeons que des milliers de familles, qui jouissaient hier d'une honnête aisance n'ont plus de pain; rappelons-nous qu'elles n'ont plus de toit pour les abriter : l'aisance, est devenue pauvreté; la pauvreté serait désespoir, si l'espérance chrétienne n'était là pour la soutenir; enfin, à chaque instant, représentons-nous des populations entières errant au milieu des campagnes, tournant leurs regards consternés sur l'abîme qui leur a tout ravi, et vers leurs frères plus heureux dont ils implorent la pitié.

Et ces populations nous sont connues, nos très-chers frères : nous avons vécu au milieu d'elles; elles nous sont restées chères à tant de titres! Nous en avons reçu, il y a peu de temps encore, des marques si touchantes d'affection! Et si une Providence, quelquefois sévère, mais toujours adorable, vous réservait de pareilles épreuves, votre archevêque irait intéresser à vos malheurs ces mêmes populations dont la charité lui apparaissait si active et si intelligente dans des jours qu'il ne saurait oublier. Il en serait compris, et il reviendrait à vous, les mains pleines des dons de leur reconnaissance. Lyon se glorifiait du beau titre de *ville des aumônes*, et jamais elle n'a failli à sa sublime mission. Que Bordeaux se montre, comme toujours, la ville généreuse et compatissante; qu'elle prouve à sa noble et malheureuse sœur des bords du Rhône qu'elle sait comprendre les grandes infortunes et les secourir.

A ces causes, etc.

XX. MANDEMENT

QUI PRESCRIT UN SERVICE SOLENNEL POUR LE REPOS DE L'AME DE MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS.

Que pourions-nous ajouter par nos paroles, nos très-chers frères, à l'impression qu'a

laissée dans vos âmes le tragique événement dont la nouvelle vient de retentir, comme un coup de foudre, dans toute la France ? En vous invitant à vous unir aux prières qu'une mort si déplorable réclame de la religion, nous vous dirons ce que disait saint Ambroise au peuple de Milan, en face d'un cercueil où toutes les espérances d'une auguste famille étaient descendues, avec les restes du jeune Valentinien, arrêté par le trépas sur le chemin des grandeurs et de la gloire : « Vous avertir qu'il y a ici des larmes à répandre serait un soin superflu ; tous pleurent, ceux même qui ne le connaissaient point. Quel long gémissement n'a pas fait éclater le cri d'épouvante jeté par les témoins de sa mort aux peuples de la Gaule (107) ! »

Il y a, en effet, nos très-chers frères, des infortunes dont les droits sacrés ne sauraient être méconnus. Devant une tombe où l'accident le plus terrible, le plus imprévu, précipite une si noble existence, des qualités si brillantes, tant de jeunesse et d'avenir, il n'y a plus qu'un sentiment ; on n'entend que la voix de la religieuse douleur qui a rapproché, qui confond toutes les âmes.

Qui pourrait rester insensible, qui ne se trouverait comme frappé, et dans ce monarque infortuné condamné à survivre à ses plus précieuses espérances ; et dans cette mère qui ne veut plus connaître que les consolations du ciel ; et dans cette épouse dont la vie est brisée par une épreuve, la seule peut-être au-dessus de sa grande âme ; et dans toute cette royale famille, dont l'admirable union nous donne la mesure de ses inconsolables regrets ? Comment, pour parler encore avec saint Ambroise, tout le peuple ne s'associerait-il point à cette douleur qui enveloppe le trône, et comment cette affliction particulière ne serait-elle pas le deuil de tous ? *Sua omnes funera plorant* (108).

Mais s'il ne faut qu'avoir un cœur d'homme pour déplorer la perte qui a jeté la consternation dans toute la France, l'âme du chrétien se sent pressée d'accomplir d'autres devoirs : il ne lui suffit pas de répandre des larmes stériles sur la cendre de ceux qui ne sont plus ; la religion lui impose un autre tribut que d'inutiles regrets.

Cet abîme creusé par la mort entre deux mondes, infranchissable pour la nature, la foi le comble ; elle lie le temps et l'éternité par un commerce ineffable qui fait que notre amour peut servir encore ceux que la mort a séparés de nous. Qu'un sentiment donc plus puissant que cette commisération imprimée par la nature dans le cœur de tous les hommes ; que la charité, fruit merveilleux de la grâce dans le cœur du chrétien, nous rassemble tous au pied des autels ; que de ce diocèse, en même temps que de toute la France, nos pieuses supplications s'élèvent, mêlées au sang de Jésus-Christ ; qu'elles suivent le prince que nous pleurons devant le trône de la suprême justice, où il a été jeté du sein des grandeurs et des illusions de ce monde, par une mort si soudaine, si inattendue.

L'unanimité, l'ardeur de notre prière, qui touchera dans le ciel le cœur de Dieu, sera en même temps ici-bas une consolation, la seule, hélas ! que nous puissions offrir à d'inconsolables douleurs. Vous avez entendu, nos très-chers frères, cet admirable cri d'espérance et de foi échappé des lèvres de l'auguste mère du prince ; cette parole au prêtre qui bénissait son dernier soupir : « Par pitié, priez encore, priez pour mon fils ; dites-moi qu'il est au ciel ! » Religieuse princesse, le jugement qui fixe l'éternelle destinée de l'homme n'appartient qu'à Dieu ; c'est un secret qu'il s'est réservé et que personne ne saurait vous dire. Mais vous vous êtes héroïquement résignée à la volonté de celui qui est le maître de la vie et de la mort ; mais vous avez prié, et la prière d'une mère n'est-elle pas du nombre de celles qui *pénètrent les cieux ?*

Il serait superflu, nos très-chers frères, de développer ici les réflexions qui se présentent d'elles-mêmes à tout cœur français, comme à toute âme sérieuse et chrétienne.

En présence d'un tombeau où se révèlent d'une manière si éclatante, si lamentable, la fragilité de la vie, le néant des grandeurs, l'instabilité des espérances des peuples et des hommes, votre foi vous dira assez tout ce que vous devez demander pour la France, pour l'Eglise et pour vous.

A ces causes, etc.

XXI. MANDEMENT

QUI PRESCRIT UN SERVICE FUNÈBRE POUR LE REPOS DE L'AME DE NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE GRÉGOIRE XVI, ET DES PRIÈRES POUR L'ÉLECTION DE SON SUCCESSEUR.

Une grande et douloureuse nouvelle a retenti, il y a peu de jours, dans le monde, nos très-chers frères : le pape vient de mourir.

Au milieu des orages qui, dans ces derniers temps, ont assailli l'Eglise, Grégoire XVI s'est toujours montré à la hauteur de la position difficile que lui avaient faite les événements. La France, à laquelle il portait une si cordiale affection, lui doit une reconnaissance toute particulière. Sagesse, fermeté, science profonde, esprit élevé, caractère essentiellement bienveillant et conciliateur : telles sont les qualités et les vertus que Dieu avait mises dans le cœur du saint et glorieux pontife que nous pleurons.

Placé sur la chaire éternelle, dans ces jours de transformations sociales qui préoccupent les peuples et travaillent les États, il

(107) « Nec tamen flendi admonitio necessaria. Flent omnes, flent et ignoti, flent et timentes, flent et inviti, flent et qui videbantur inimici. Quantos iste de Gallis usque huc totius tractu itineris populorum egit gemitus ! » (AMBR., *De obitu Valentiniani*, n. 3.)

(108) AMBR., *De obitu Valentiniani*, n. 5.

a su conserver, au milieu des révolutions qui emportent le monde, l'attitude qui convient au vicaire de Jésus-Christ; il a montré que la papauté est le seul pouvoir qui réponde de siècle en siècle à tous les besoins de l'humanité. A Grégoire XVI appartient l'honneur d'avoir préparé des règnes plus éclatants peut-être, mais non plus utiles que le sien. Il a laissé le temps marcher, parce que l'Eglise a le temps pour elle.

Personne, en France ni ailleurs, et c'est un grand titre de gloire, au sein de tant de contradictions et d'opinions divergentes, personne n'a un blâme à jeter sur ce vénérable successeur de Benoît XIV, de Clément XIII, de Pie VII, de Léon XII et de Pie VIII. Il a ressemblé à chacun d'eux par la science, la résignation, la dignité du caractère et les services rendus à l'Eglise. Dans un règne de quinze ans, Grégoire XVI a érigé quarante nouveaux évêchés; l'Afrique a renoué, par lui, la chaîne de ses Cyprien, de ses Augustin, rompue depuis tant de siècles; et des huit cents évêques qui gouvernent en ce moment, sur tous les points du globe, les églises catholiques, plus de cinq cents ont été institués par ce zélé pontife.

Né à Bellune, le 18 septembre 1765, Maur Capellari s'était consacré de bonne heure à l'état religieux, dans un ordre des plus sévères. Il s'y distingua comme théologien, comme littérateur et archéologue, mais surtout par les hautes vertus que le monde entier devait admirer un jour sur le trône pontifical.

Les dignités de l'Eglise vinrent successivement le chercher dans l'humble monastère des Camaldules, à quelques pas du Colysée, et dans la cellule où vécut autrefois le pontife dont il devait prendre le nom, saint Grégoire le Grand, le restaurateur de la discipline ecclésiastique, le père de ce chant religieux qu'il faut enfin rendre à nos Eglises, le rénovateur de la foi catholique chez les Anglais. Quelques années encore, et Grégoire XVI aurait peut-être vu naître, par un consolant retour, l'œuvre de Grégoire Ier; au moins a-t-il emporté avec lui, aux pieds du souverain juge, l'espérance et les commencements du mouvement régénérateur.

Membre de congrégations où le savoir et les vertus sont des qualités indispensables, le P. Capellari les quitta, pour remplir temporairement de hautes missions diplomatiques. La pourpre romaine, dont il fut revêtu le 21 mars 1825, devint la récompense des services éminents qu'il sut rendre dans les diverses positions.

Durant le conclave qui suivit la mort de Léon XII, le cardinal Capellari fit connaître, d'une manière éclatante, l'esprit de sagesse et de fermeté qui devait un jour briser, sans hésitation comme sans rudesse, les illusions de quelques âmes ardentes, derrière lesquelles se cachent trop souvent les dangereux projets des novateurs.

L'ambassadeur de France, l'illustre auteur du *Génie du christianisme*, avait cru pouvoir dans sa harangue au conclave, inviter l'Eglise à suivre le mouvement des esprits, à se montrer aussi conciliante sur les choses secondaires qu'elle devait être ferme sur la foi. La réponse que le cardinal Capellari fit au nom du sacré collége, fut la première et solennelle manifestation de cette vérité, aujourd'hui familière à tous, que l'Eglise est, par elle-même, la liberté, l'ordre, le progrès, l'avenir.

Elu pape le 2 février 1831, couronné le 6 du même mois, Grégoire XVI luttait, deux jours après, contre des événements qui semblaient devoir mettre en question la tranquillité de l'Europe, le repos de l'Italie, et l'existence du trône pontifical. Quelques mois encore, et une crise plus redoutable vint éveiller toute la sollicitude du chef de l'Eglise; car, cette fois, il ne s'agissait plus de son pouvoir temporel, mais de la foi chrétienne et de l'unité.

Des questions qui avaient ému le monde catholique, et qui pouvaient devenir en particulier pour notre Eglise de France une source des plus funestes divisions, furent déférées à l'autorité du saint-siége. La postérité admirera la sagesse avec laquelle Grégoire XVI conjura le double péril dont l'Eglise était menacée, par un système philosophique qui, en faisant passer les incertaines traditions de l'humanité avant les traditions divines, compromettait essentiellement la cause de la foi; et par des théories politiques qui, en rendant le catholicisme complice des excès d'une liberté désordonnée, livraient son avenir à toutes les chances des révolutions.

Le respect qu'inspira la parole du pontife fut tel, que jamais on ne put dire avec plus de vérité: « Rome a parlé, la cause est finie. » On vit, ce qui était sans exemple, un homme de génie se détacher de l'Eglise, sans entraîner un seul de ses disciples dans sa ruine. Lorsque cet ange déchu prit la route des abîmes, il ne fut accompagné que par les douleurs de la charité, par la prière qui obtiendra pour lui, nous l'espérons, un miracle d'infinie miséricorde.

Les événements d'Espagne et de Portugal, la proscription des prêtres fidèles de ces deux pays, furent un coup sensible au cœur de Grégoire XVI. A force de patience et de fermeté, il a su pourtant calmer ces tempêtes. L'Espagne ne peut rester elle-même qu'en restant catholique.

Avant que le malheureux état de ces deux Eglises eût laissé apercevoir la moindre chance d'amélioration, les nouvelles venues des provinces rhénanes avaient fait couler des larmes amères des yeux du pontife. Le vieux roi de Prusse, dominé par la folle pensée d'unir dans une religion officielle toutes les sectes chrétiennes de ses Etats, assiégeait la foi catholique dans le berceau même des enfants. Les mariages, tels qu'il les voulait, laissaient prévoir le moment où il ne resterait pas un seul chef de famille élevé dans la foi de ses aïeux maternels et de son

pays. L'énergique résistance de l'archevêque de Cologne conjura ces malheurs.

Par les soins de Grégoire XVI, les Etats-Unis virent se multiplier, avec une merveilleuse rapidité, les siéges épiscopaux. Les conciles, dont on a peur en Europe, se réunirent à sa voix, et étonnèrent en Amérique, par la sagesse de leurs délibérations, les susceptibles descendants des puritains; des missionnaires et des sœurs de la charité reçurent les fils et les filles des dissidents accourus en foule à leurs écoles, et les prêtres français, revenus parmi les sauvages du Canada, reconnurent, avec un attendrissement profond dans la bouche de ces hommes simples, les chants de l'Eglise, que de généreux apôtres avaient enseignés à leurs pères, au temps de Louis XIV.

Des vicaires apostoliques allèrent, dans l'empire chinois et dans les divers Etats de l'Indoustan, ranimer l'ardeur et la confiance des chrétiens persécutés, ou recueillir avec eux les palmes du martyre. La même sollicitude a constamment soutenu, dirigé, ranimé les hommes intrépides dont les leçons poussent rapidement à la civilisation les peuples de l'Océanie, font incliner devant un évêque français les anthropophages de la Nouvelle-Zélande, et changent en une terre de bénédiction ces îles Gambier, autrefois si misérables et si redoutées.

La piété de Grégoire XVI avait quelque chose d'angélique. On a surpris souvent des larmes dans ses yeux, lorsqu'il offrait les saints mystères. C'est grâce à cette piété, à une foi profonde et inébranlable, qu'on l'a vu si souvent tromper les espérances de ceux qui n'avaient cru encore qu'à la douceur et à la bonté de son caractère. Et peut-être, dans une des capitales du Nord, n'apprendra-t-on pas sans émotion la mort du vieillard vénérable qui, le front haut et serein, ajournait, il y a si peu de temps, devant le tribunal de Dieu, une puissance qui croyait n'en redouter aucune.

Après une vie si pleine, il semble que nous n'aurions à payer à une mémoire si vénérée que le tribut de nos regrets; la reconnaissance et la foi en réclament un autre, celui de nos sacrifices et de nos prières. Mais, en priant pour ce grand pontife, pourrions-nous rester indifférents aux graves intérêts qui vont occuper toute l'Eglise

Puisque nous avons perdu notre père, conjurons le Dieu qui a promis de ne pas nous laisser orphelins, de susciter, pour le représenter en des jours si difficiles, un de ces hommes qu'il remplit de son esprit, et à qui il daignera communiquer, avec l'intelligence des besoins actuels de l'Eglise, la prescience de l'avenir.

A ces causes, etc.

XXII. MANDEMENT

QUI ORDONNE UNE QUÊTE POUR LES VICTIMES DES INONDATIONS DE LA LOIRE.

Toutes les calamités fondent à la fois, nos très-chers frères, sur notre malheureux pays. Les incendies qui ont ravagé plusieurs départements ont porté la misère sur quelques points de la France; la disette des céréales l'a étendue sur toute sa surface; et, comme si tant d'épreuves ne suffisaient pas, voici que des inondations, plus désastreuses que celles de 1840, viennent augmenter la désolation générale.

La Loire et ses nombreux affluents ont débordé, avec une violence et une impétuosité inconnues jusqu'à ce jour, et emporté les produits industriels et agricoles : vins, charbon, bois de construction, marchandises de tous les genres, et, en plusieurs endroits, des ponts, des moulins, des fermes, des villages entiers.

De quelque hauteur qu'on observe l'horizon, on ne voit que des flots portant la dévastation et la mort. Les quartiers les plus populeux de plusieurs grandes villes, Roanne, Nevers, Orléans, Blois, Tours, sont déserts : les habitants fuient épouvantés. C'est, de l'avis des hommes qui ont été les témoins de ces scènes de désolation, un spectacle qui rappelle les plus effroyables catastrophes dont l'histoire ait conservé le souvenir.

Des infortunés, surpris par les eaux au milieu des ténèbres de la nuit, abandonnent en grande hâte leurs demeures, et presque aussitôt, un bruit semblable à l'éclat du tonnerre en signale la chute. Ils avaient vu le fleuve emporter leurs meubles, leur linge, les approvisionnements de l'hiver, tout ce qu'ils possédaient. Quand ils croiront rentrer chez eux, ils ne trouveront pas même des murailles nues, un foyer désert et ravagé, un toit croulant. Hélas! tout a disparu. Trois hôtes seulement occupent la place où fut la maison, le jardin, l'atelier : la faim, le froid et le désespoir.

Eh bien! nos très-chers frères, il est en votre puissance d'adoucir tant de maux, d'apaiser la faim, de réchauffer les membres de vos frères. Vous avez pleuré sur des infortunes étrangères à votre pays : les victimes qui vous tendent les bras sont des concitoyens; leurs intérêts sont liés aux vôtres. Vous traversez si souvent les belles contrées qu'ils habitent; et ne vous semble-t-il pas voir comme de vos yeux, toucher de vos mains, leurs souffrances et leur détresse?

On va demander aux hommes la réparation des pertes matérielles : demandons au Seigneur courage et résignation pour les âmes; il nous sera donné peut-être d'épargner à la société quelques-uns de ces malheurs qu'entraîne, comme infailliblement après elle, la misère qu'on abandonne à son désespoir.

Ecoutez notre voix; elle n'est que l'écho affaibli du grand cri de douleur qui a retenti sur ces rives désolées. La charité, nos très-chers frères, vient au-devant de nous, les mains suppliantes; courons au-devant d'elle, c'est doubler le bienfait.

Une feuille publique, en enregistrant tous ces désastres, nous apprend que, dans les

environs d'Orléans, avant même que les secours aient pu être organisés, un tronc a été placé à chaque extrémité d'un pont pour recevoir les offrandes du voyageur: touchante et naïve invocation de ceux qui pleurent, mais qui espèrent, et que tout le monde entendra, le pauvre en donnant l'obole de sa journée; le riche, ses abondantes largesses. On fait monter le chiffre de toutes les pertes réunies à la somme énorme de cent millions.

Que la vue de ces grandes catastrophes nous fasse rentrer en nous-mêmes, nos très-chers frères. Elevons nos âmes vers celui qui commande aux éléments : donner en son nom, c'est sanctifier notre aumône, et en nous montrant généreux et compatissants, nous détournons les calamités qui peuvent menacer notre pays et nos familles.

A ces causes, etc.

XXIII. INSTRUCTION PASTORALE ET MANDEMENT

POUR RECOMMANDER LES PAUVRES A LA CHARITÉ DE SES DIOCÉSAINS.

De nombreux désastres, ainsi que l'insuffisance des récoltes, nos très-chers frères, font craindre pour la France une misère dont nous devons tous chercher à prévenir les funestes résultats. La charité doit donc tenter de nouveaux efforts, elle qui a des larmes pour toutes les infortunes, et de généreuses inspirations pour tous les besoins : et si, comme on l'a dit quelque part, il y a de l'écho en France quand on parle d'honneur et de patrie, nous pouvons dire, avec encore plus de vérité, que c'est surtout lorsqu'on parle d'humanité, que la France s'émeut, et que les sympathies de ses enfants se réveillent.

Si nous ne sommes pas sans vêtements, sans ressources et sans asile, comme nos frères infortunés des bords de la Loire, il n'en est pas moins vrai que le prix du pain a augmenté partout, et que les rigueurs de la saison vont ôter quelque chose à l'activité des travaux qui sont la vie de l'indigent. Déjà on entend bien des voix suppliantes qui vont de la famille à la famille, du chrétien au chrétien. Ce n'est pas nous qui pourrions refuser de prêter l'oreille aux accents du malheur et de la prière. Ah! nos très-chers frères, combien nous serons heureux de tout ce qui soulagera une souffrance, calmera une douleur, ou portera une consolation dans quelque pauvre famille! Qui ne sait que la foi est le principe le plus actif et le plus fécond de la charité?

Nous n'ignorons pas que vos facultés s'épuisent par les aumônes de chaque jour; mais nous avons espéré que les entrailles de votre miséricorde se dilateraient à mesure que se manifestent les besoins, et que vous ne refuseriez pas de reconnaître un ami, un frère, dans chaque compatriote qui implore votre assistance. Vous ne démentirez jamais la confiance que nous avons placée dans la générosité de vos sentiments.

Le gouvernement a déjà ouvert des crédits considérables, et beaucoup d'ouvriers, en participant aux travaux publics qui ont commencé de toutes parts, vont trouver de nombreux moyens d'existence. Que les particuliers imitent cet exemple : le plus puissant des secours, a dit une voix éloquente et amie du pauvre, c'est le secours mutuel de trente-quatre millions d'hommes à trente-quatre millions d'hommes. Que chacun se répande en aumônes : faites des sacrifices de revenu et même de capital; ne reculez pas devant les entreprises d'amélioration de vos propriétés ou de vos industries qui peuvent donner du travail, dans un moment où de nombreux besoins se font si vivement sentir.

Ce conseil bien simple, mais dicté par notre amour pour les membres souffrants de la grande famille, sera entendu, nous n'en doutons pas. Il y a beaucoup de propriétaires, de négociants et de capitalistes, qui seront heureux de devancer les constructions, les défrichements, les plantations, les embellissements même qu'ils auraient exécutés plus tard, dussent-ils dépasser les limites ordinaires de leurs dépenses. Un de nos prédécesseurs, de sainte mémoire, fit élever, durant un hiver rigoureux, la magnifique tour qui porte son nom (109). Les ouvriers sans travail mirent la main à cette œuvre gigantesque; leur pain de chaque jour fut assuré, et Bordeaux fut enrichi de l'un de ses plus beaux monuments. N'oublions jamais que les années de disette se résolvent en une taxe que la Providence impose aux nations, et que Dieu ne pardonne point aux peuples qui hésitent à s'en acquitter.

En faisant appel à tous les nobles sentiments, c'est aussi pour nous une obligation d'avertir ceux de nos bien-aimés diocésains que troubleraient des craintes exagérées, du devoir qu'ils ont à remplir dans ces circonstances douloureuses. Plus ils se renfermeront dans les bornes de la modération, plus les riches seront disposés à leur fournir du travail et à leur prodiguer des secours. Ne faisons entendre qu'une voix de résignation et de patience, n'outrageons pas le Seigneur par des murmures : c'est en nous abandonnant à son adorable volonté, que nous mériterons son assistance et que nous lui prouverons notre amour. Hélas! qu'a provoqué, dans quelques parties de la France, l'oubli des avis salutaires que nous vous donnons? le désordre, la misère, les rigueurs de la loi.

Ce n'est pas en flattant les préjugés et les passions, qu'on éclaire les peuples et qu'on améliore leur condition. Quiconque aime sincèrement ses frères, leur doit la vérité toujours, mais surtout quand on s'efforce de la leur cacher, à l'aide d'adulations intéressées et odieusement égoïstes. On s'y prend quelquefois bien mal pour prévenir ou ré-

(109) Le Puy-Berland.

parer un malheur : la force et la violence n'ont jamais rien obtenu pour le bonheur de l'humanité. Le peuple ne vit pas sans doute seulement de pain ; mais il vit encore moins des haines qu'on travaillerait à lui inspirer : tel qui cherche à l'enivrer de lui-même, et compose à son usage quelques mauvais livres, l'assiste rarement de ses deniers, et lui fait payer cher son aveugle confiance.

La religion ne flatte personne ; mais elle vous dira, pauvres et indigents, qu'elle veut ranimer votre courage, soutenir votre patience, et vous inspirer un abandon tout filial en cette Providence aimable, qui ne sut jamais abandonner ses enfants.

Bons artisans de nos villes et de nos campagnes, elle vous enseignera à modérer vos désirs, à aimer, à estimer la condition dans laquelle Dieu vous a fait naître, à fuir ces assemblées de dissipation, où le père oublie les nécessités de sa famille, où le fils devient dur et insensible à la détresse de ses parents, où la jeune fille court afficher un luxe qui la rend aussi coupable devant Dieu que ridicule aux yeux des hommes.

Riches et puissants de la terre, elle ne vous conjurera pas seulement de partager votre pain, votre vêtement, le toit même qui vous abrite, avec celui qui n'en a pas ; elle ira jusqu'à vous dire, avec le grand évêque d'Hippone : « Que le pauvre vous est nécessaire ; que vous avez été faits riches pour lui ; que l'indigent est l'héritage dont le Seigneur vous confie la garde ; que c'est un champ fécond qui vous rapportera des moissons abondantes ; que le pauvre est pour vous le chemin du ciel ; qu'il faut, dès cette vie, briser les lacets dont l'amour désordonné de votre patrimoine enchaînerait votre cœur, si vous voulez pouvoir prendre votre essor dans les cieux ; qu'il vous faut donner à Jésus-Christ, si vous voulez qu'il ait à vous rendre dans son royaume éternel (110). »

Nous verrons alors se renouveler, nos très-chers frères, ces prodiges de charité dont les premiers chrétiens donnèrent le magnifique spectacle : nous imiterons ces Eglises de Macédoine, qui, *accablées par les rudes épreuves des tribulations, savouraient les délices abondantes d'une douce joie, et formaient un riche trésor d'aumônes au milieu du dénûment de leur misère.* Nous pourrons, comme le grand Apôtre à ses chers Corinthiens, *vous rendre le glorieux témoignage que votre bonne volonté a été non-seulement en rapport avec vos ressources, mais qu'elle les a dépassées* (111).

Voilà le langage que sait tenir la religion ; voilà comment nous entendons servir les intérêts de la portion du troupeau qui nous est la plus chère. Que tous nos bien-aimés diocésains reçoivent, au premier jour de l'année qui commence, cette marque de souvenir comme une nouvelle preuve de notre paternelle sollicitude et de notre tendre affection.

Et sera lue notre présente lettre pastorale, dans toutes les églises et les chapelles de notre diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Bordeaux, etc.

XXIV. LETTRE PASTORALE ET MANDEMENT

A l'occasion du jubilé et du carême de 1847.

SUR LA MISSION PROVIDENTIELLE DE PIE IX.

Nous ne nous étions pas trompé, nos très-chers frères, lorsqu'adressant, il y a quelques mois, notre parole de dernier adieu au saint pontife que la mort nous ravissait, nous présagions au monde chrétien, dans le successeur de Grégoire XVI, l'homme du présent et de l'avenir.

Elevé, comme par acclamation, au pontificat suprême, Pie IX est aujourd'hui, dans le sentiment des consciences catholiques, le chef visible que réclamaient les besoins de notre époque. Il y a un jugement de Dieu dans chaque mouvement des empires, comme dans la vie de chaque homme : des ruines, des révolutions ne sont pas des embarras pour la Providence. Si la vieille société s'efface avec une promptitude inouïe dans l'histoire ; si un vent violent en jette au loin les débris, il nous semble, d'autre part, qu'une nouvelle lumière se lève sur le monde, et que Dieu va reprendre sa place au milieu d'une génération disposée à ne plus le méconnaître.

Le Père de la famille catholique, éclairé par cette sagesse suprême que l'Esprit d'en haut fait toujours descendre sur les hommes qu'il destine aux grandes choses, vient d'entrer, avec une sainte hardiesse, dans la voie de ce progrès légitime et normal, qui est le besoin et la condition de vie de tout ce qui a sur la terre instinct de sa force, certitude de sa durée.

Qu'il soit béni de s'être placé, avec une si parfaite mesure, entre les exigences du passé et les idées trop ardentes de ceux qui, mus par des intentions généreuses mais exagérées, feignent d'ignorer que l'humanité ne change pas du jour au lendemain, et qu'il faut, dans le bien même, tracer lentement le sillon des améliorations et des réformes. La politique du ciel ne parle pas la même langue que les diplomaties de la terre : ses moyens sont la prière, la patience, le pardon. Aussi, comme notre regard se porte avec amour vers la ville éternelle, illustrée par tant de siècles de gloire, par tant de triomphes et par tant de bienfaits !

En jetant un coup d'œil rapide sur ce qui se passe en ce moment, on se fera une idée de ce qu'il fallut d'intelligence, de dévouement et de sainteté, dans chacun des ponti-

(110) « Dives et pauper duo sunt sibi contraria, sed iterum duo sunt sibi necessaria... Da in terra Christo, quod tibi reddat in cœlo. » (S. Aug., Serm. 367.)

(111) *Altissima paupertas eorum abundavit in divitias simplicitatis eorum.* (II *Cor.*, VIII, 2.)

fes que Dieu suscita à diverses époques, pour apporter au monde quelques-unes des grandes réformes que les besoins des temps réclamèrent.

Et parce que l'Eglise est eternelle, son action fut quelquefois lente, mais toujours réglée par le sentiment généreux qui fait préférer les droits de tous aux intérêts de quelques-uns. On ne saurait assez admirer comment nos plus grands papes surent dominer le monde matériel, et se servir souvent d'institutions barbares et despotiques, pour les disposer à être plus tard les éléments de la civilisation et de la liberté de l'Europe.

Aussi, nos très-chers frères, au moment de participer aux grâces spirituelles que le vicaire de Jésus-Christ accorde au monde chrétien, nous avons cru que vous saisiriez avec empressement l'occasion d'unir votre reconnaissance à la nôtre, pour tout ce que le Saint Père a commencé, et pour tout ce qu'il médite en faveur de l'immense troupeau qui lui a été confié. Il faut que cet hommage, parti de toutes les Eglises, aille soutenir le pasteur universel dans la rude carrière dont la Providence lui a confié les labeurs; il faut, lorsque bien des fois sa tête s'inclinera devant les obstacles nés des choses et des hommes, qu'il se rappelle avec une douce satisfaction qu'il a derrière lui et pour lui la phalange sacrée de ses frères et tous les vœux de ses enfants.

Nous tenons à honneur de proclamer, au nom du clergé, comme des fidèles de notre diocèse, combien plus que jamais, l'Eglise de France porte de vénération profonde, de filiale soumission, à cette Eglise romaine, à laquelle, selon le mot si souvent répété et si vrai du plus grand de ses docteurs, elle tient par le fond de ses entrailles.

Quand on étudie le mouvement des intelligences avec quelque attention, il est difficile de ne pas reconnaître que le monde moral gravite aujourd'hui vers les doctrines de vérité qui sont la dernière ressource des individus et des peuples, et sans lesquelles les générations dépérissent, comme les végétaux hors des conditions d'humidité, de chaleur et de lumière, qui assurent leur germination et leur développement.

Oui, nos très-chers frères, quoi qu'on dise, la question religieuse occupera toujours l'humanité, et le besoin de foi est celui qui se fait le plus vivement sentir. La religion est la première et la plus vieille amie de l'homme; même lorsqu'il la contriste, il la respecte encore, et se ménage avec elle de secrètes intelligences. Il n'est pas un être raisonnable qui ne comprenne les avantages d'une autorité commune, qui relie les hommes entre eux en les unissant à Dieu. On peut se tromper sur la nature, sur les formes de cette autorité, mais tous en sentent la nécessité : et si notre âme a quelque élévation, elle n'a de repos qu'après avoir trouvé ce bien merveilleux qui lui donne sa place dans le majestueux édifice que Dieu bâtit dans le temps pour l'éternité.

Pourquoi la papauté est-elle encore la première puissance du monde? C'est qu'elle a été établie par Jésus-Christ pour être le centre et le règne visible d'une communion universelle, et qu'elle répond par cela même aux tendances élevées, aux instincts religieux de l'humanité. Elle apparaît à toute imagination pure comme le type de l'ordre et de l'harmonie qui constitue la société spirituelle. De là, jusqu'au milieu du bruit de nos tempêtes politiques, l'effet magique du nom de Rome ; de là, si loin qu'il retentisse, la salutaire et puissante émotion dont il remplit tous les cœurs.

Ne l'oublions jamais : ce n'est point vers le mal que marche le genre humain : les spectacles de désordre, que trop souvent le monde nous donne, ne sont pas le but de notre destinée ; ils ne sont que les douloureux accidents de la route. N'est-ce pas déjà un progrès bien consolant, que ce cri unanime et spontané d'espérance et de joie qui, de tous les points de l'univers, s'est élevé vers le trône de saint Pierre? Bénissons la louange sortie de tant de bouches, qui ne s'étaient encore ouvertes que pour contredire et pour blasphémer.

A tout il faut le temps et les transitions; la vérité a sa pente comme l'erreur; chaque heure apporte son enseignement. Donnons-nous garde de froisser jamais des esprits dont la conquête est plus assurée par la douleur et la patience que par d'amères discussions. La vérité et la charité sont deux sœurs qu'on ne doit point séparer. Jésus-Christ a enseigné; mais, en enseignant, il priait, il aimait, il pardonnait : c'est l'exemple que nous donne le chef suprême du troupeau; c'est celui qu'en toutes circonstances nous nous efforcerons de suivre, dans la défense des intérêts sacrés remis entre nos mains.

Ces sentiments de l'Eglise à l'égard de ses enfants, elle est heureuse de les proclamer, surtout aux époques solennelles où elle ouvre les trésors de ses miséricordes. Et quel plus beau moment, pour donner au monde un jubilé universel, que l'avénement du grand pontife qu'il a salué avec tant d'amour!

Nous vous annonçons aujourd'hui ces faveurs spirituelles que nos pères appelaient le *pardon général*. Il est des temps de propitiation et de grâce, des jours où le ciel semble s'approcher davantage de la terre, pour laisser tomber sur l'homme, dans sa condition d'exil et d'épreuve, une plus abondante commisération. Ces jours de salut s'offrent aujourd'hui à tous les fidèles : ils savent que les indulgences accordées dans un jubilé sont, de la part de l'Eglise, la rémission de la peine temporelle à laquelle, selon sa discipline, elle soumettait les pécheurs.

Justes, vous viendrez à cette source de grâces, ouverte surtout aux enfants les plus dociles. Et comment ne vous empresseriez-vous pas de recueillir, avec une sainte avidité, ces parfums célestes exhalés de la tombe des bienheureux apôtres, rosée sanctifiante que nous ont méritée le courage des mar-

tyrs, la pureté des vierges, les larmes des anachorètes, *eaux vives puisées dans les plaies sacrées du Sauveur?*

Vous y viendrez, pécheurs, fatigués de l'agitation d'un monde où il vous est donné si peu de bonheur et de paix! N'oubliez pas que le jubilé sera pour vous l'époque du repentir et du pardon. Assez longtemps vous avez erré comme la brebis perdue loin du bercail : vous avez épuisé, à la poursuite de vaines jouissances, de nobles facultés que Dieu a créées pour lui : réintégrez-le dans votre conscience, ce Dieu qui a choisi le cœur de l'homme comme son plus digne sanctuaire. Nous irons chaque jour, au pied des autels, bénir *le père des miséricordes, le Dieu de toute consolation* (II *Cor.*, I, 3), de ce qu'il veut bien attirer à lui toutes ces âmes qui luttèrent si longtemps contre l'appel intérieur de la grâce.

Redoublez d'ardeur en ces jours de propitiation, pasteurs des âmes, dont le zèle et la charité nous sont connus. Que nos paroles vous soient un doux encouragement! Nous irons nous-même partout où nous croirons que notre présence pourra apporter quelques lumières et quelques consolations.

L'heure approche où doivent tomber les oppositions malheureuses qui ont tenu suspendues dans le doute tant de belles intelligences. Nous faisons appel à toutes les consciences droites et amies du vrai : qu'elles étudient l'Eglise, son unité, son organisation, ses doctrines; qu'elles suivent sa marche à travers les âges : elles la verront, forte des promesses de son fondateur, triompher des tyrans, traverser la barbarie, refouler toutes les erreurs, et faire tomber avec amour ses lumières et ses bienfaits sur toute créature qui s'incline devant le nom trois fois saint de celui qui vit et règne dans les siècles des siècles.

A ces causes, etc.

XXV. LETTRE PASTORALE ET MANDEMENT

QUI ORDONNE DES PRIÈRES POUR OBTENIR DE DIEU UN TEMPS FAVORABLE AUX FRUITS DE LA TERRE.

En presence de la misère qui pèse sur la France et sur une partie de l'Europe, nous nous sommes imposé, nos très-chers frères, une grande réserve, pour vous épargner des craintes exagérées, dont les résultats ont été si funestes à quelques-unes de nos provinces.

Cependant ne devons-nous pas, jusqu'au moment où la divine Providence nous aura accordé la récolte nouvelle si impatiemment attendue, ranimer votre confiance, et vous engager à mettre Dieu dans vos intérêts par de ferventes supplications et une conduite toute sainte?

L'histoire de tous les peuples nous enseigne que, si la justice fait fleurir les empires et les couronne de gloire et de bonheur, l'iniquité n'a jamais traîné à sa suite que d'effroyables tempêtes. La prière du juste a toujours été puissante sur le cœur de Dieu, parce que c'est l'Esprit-Saint qui forme en lui, selon la parole de saint Paul, *ces gémissements inénarrables* (*Rom.*, VIII, 26) qui ne manquent jamais d'ouvrir les sources d'où descendent le salut et la vie.

Moïse fit jaillir l'eau du rocher, tomber la manne des cieux, traversa la mer à pied sec, par la puissance de ses supplications. Judith arracha sa nation à toutes les horreurs que le cruel Holopherne se préparait à lui faire subir. D'autres, avec la prière, *arrêtèrent la violence du feu, mirent des armées en déroute, ressuscitèrent des morts.* Voyez Pierre dire à son maître : *Ordonnez que je marche sur les flots* (*Matth.*, XIV, 29), et les eaux s'affermir sous ses pas.

Prions, nos très-chers frères, et Dieu dissipera comme la fumée les nuages gros de tempêtes, et tous les fléaux dévastateurs qui pourraient menacer nos campagnes.

Il fut jadis une nation aimée du Seigneur entre toutes les autres : il la conduisit dans de fertiles contrées, la combla de tous les biens. Mais elle oublia son libérateur; elle transgressa ses commmandements, et le ciel aussitôt, devenu d'airain, refusa à la terre ses rosées fécondantes. Le prophète Joel, interprète de la douleur commune, fit entendre ces tristes accents : *Les laboureurs sont aux abois; de toutes parts retentissent des cris lamentables : plus d'orge, plus de blé; la moisson des champs a péri.* (*Joel*, I, 11.)

Alors le peuple se couvrit de cilices et de cendres, ses prêtres pleurèrent entre le vestibule et l'autel; et quand Dieu eut pardonné, ce même prophète s'écria dans les transports de sa reconnaissance : *Terre, cesse de craindre; tressaille de joie : les prairies vont reprendre leur éclat, les arbres porteront leurs fruits, les figuiers et la vigne prodigueront leurs richesses; vos granges regorgeront de blé et vos celliers d'huile et de vin.* (*Joel*, II, 21, 22, 24.)

Comme les enfants d'Israël, trop souvent, nos très-chers frères, nous avons marché vite et loin dans les voies de l'erreur et du péché; nous nous sommes fatigués dans ce chemin difficile. *Qui est le Tout-Puissant*, avons-nous dit, *pour nous contraindre à lui obéir?* (*Job*, XXI, 15.) Et, rejetant sa loi sainte, nous avons fait servir tous les jours, sans en excepter le dimanche, à l'ardeur de notre cupidité, à de dangereuses et coupables dissipations.

Longtemps, bien longtemps, le Seigneur s'est tu; mais enfin sa patience lassée a donné cours à sa juste indignation, et la destruction à parcouru les deux mondes sous toutes les formes. Et, à la suite de tous ces maux apparaît un mal plus terrible encore, parce qu'il est devenu plus général, ce bouleversement des saisons, qui a amené d'insuffisantes récoltes et répandu partout la désolation.

La justice de Dieu s'appesantit sur nous, nos très-chers frères. Pensons-nous à la désarmer? A la vue de tant de fléaux qui se succèdent sans interruption, avons-nous

commencé la réforme de nos mœurs, versé quelques larmes sur nos infidélités?

Hélas! on va demander aux savants de la terre des garanties contre les éventualités de misères futures; on livre aux méditations de la sagesse humaine l'étude des causes qui ont amené ces subites et effroyables inondations; on cherche dans l'application de nouvelles théories des résultats plus heureux; on essaye de nouveaux moyens de féconder la terre, d'en augmenter, d'en varier les produits; mais courbés vers cette terre, objet exclusif de nos espérances et de nos affections, nous ne savons plus prendre notre essor vers le ciel, ni nous élever jusqu'à celui qui, dans sa puissante main, tient renfermés les orages et les tempêtes.

Nous demandons trop à l'homme et pas assez à Dieu. Et l'homme impuissant ne sait plus que nous répondre. L'immense étendue de son domaine ne renferme pas les vents favorables, les rosées fertilisantes, les rayons vivificateurs. Il peut, il est vrai, en construisant des voies nouvelles, en animant la vapeur, rapprocher les distances; mais il ne peut mettre à ses ordres et sous sa loi la sérénité de l'air, le froid glacial des hivers, les chaleurs brûlantes de l'été.

Il peut sonder les mers, mesurer les cieux, compter les astres, en découvrir de nouveaux, suivre leurs révolutions; mais il ne peut commander à leur influence. Il vient encore, à l'aide de préparations savantes, de trouver le secret d'endormir quelques instants nos douleurs; mais il ne saurait tromper les souffrances de la faim, faire taire les plaintes de la misère, ni les cris du besoin. Et aujourd'hui, comme toujours, il sera vrai de dire : *Que ce n'est pas celui qui plante et celui qui arrose, qui peut quelque chose, mais Dieu, qui seul donne l'accroissement.* (*1 Cor.*, III, 7.) Pourquoi donc, nos très-chers frères, ne pas faire monter le cri de notre détresse vers le ciel? Pourquoi ne pas implorer sa clémence, ne pas fléchir sa justice?

Les saisons mauvaises sont la voix de Dieu qui nous appelle à un retour général, solennel, à la religion de nos pères. Comme autrefois sur Jérusalem coupable, Jésus verse encore sur nous des larmes de tristesse et d'amour. *Si en ce jour du moins*, nous dit-il, *vous connaissiez ce qui peut vous apporter le bonheur et la paix!* (*Luc.*, XIX, 42.) Ah! sachez, nos très-chers frères, comprendre ces larmes et ce vœu d'un Dieu; répondez à tant d'amour par un sincère repentir et de ferventes supplications.

Vous aussi, pieux fidèles, qui avez profité avec tant d'empressement des grâces du jubilé; paroisses bien-aimées, que nous venons de parcourir avec le saint évêque de Callio-polis; aujourd'hui que vous êtes toutes-puissantes sur le cœur de Dieu, *accourez avec confiance au trône de sa bonté.* (*Hebr.*, IV, 16.) Que vos cœurs et vos voix s'unissent, pour invoquer le suprême arbitre de la nature, le grand régulateur des saisons. Vos prières, montant plus pures vers le ciel, feront descendre sur la terre ses bénédictions et ses grâces; alors nos champs seront plus fertiles, nos moissons plus abondantes, toutes nos espérances réalisées.

Mais surtout, nos très-chers frères, intéressons à notre cause la consolatrice des affligés, la reine des miséricordes. Gardienne de notre diocèse, sur lequel elle règne en souveraine, par nos sanctuaires bénis de Verdelais, de Talence et d'Arcachon, Marie saura toucher le cœur de son fils, et obtenir pour nos campagnes les douces et salutaires influences d'une saison favorable. C'est ce qu'elle daignera faire en retour du culte fidèle que nous lui rendrons, avec un redoublement de piété et de confiance, dans le mois qui lui est consacré.

A ces causes, etc.

XXVI. MANDEMENT

Qui publie l'encyclique de N. S. P. le pape Pie IX,

POUR DEMANDER DES PRIÈRES ET DES SECOURS EN FAVEUR DE L'IRLANDE.

Après les nombreux appels faits à votre charité, nos très-chers frères, nous hésiterions à vous adresser toute nouvelle demande, si la voix du Pasteur suprême ne nous ordonnait de prendre la parole en faveur de la plus grande affliction que l'histoire des temps modernes nous ait présentée. Les plus abondantes sources d'eau vive se dessèchent, lorsqu'on y puise sans interruption : il ne faudrait donc pas s'étonner que la charité chrétienne, intarissable dans son sentiment, se trouvât elle-même épuisée lorsqu'elle a dû s'épancher sur tant de misères. Ç'a été un spectacle agréable au cœur du divin Maître, que celui de vos innombrables largesses. Le malheur, par mille organes divers, a crié vers vous, et vous n'avez jamais, quelque forme qu'il empruntât, repoussé sa supplication.

Dans les jours difficiles que nous venons de traverser, vous vous êtes multipliés de façon à suffire à toutes les nécessités; et si notre beau pays a été exempt de troubles; si l'ordre n'y a pas subi la plus légère altération; si les pauvres n'ont employé que leurs gémissements et leurs prières pour arriver jusqu'à vous, nous le devons autant à l'émulation des classes aisées à s'imposer des privations pour grossir le trésor de l'infortune, qu'à l'esprit religieux qui anime nos populations. Merveilleuse économie de la grâce! Les châtiments que provoquent nos infidélités, elle les convertit en une source des plus nobles vertus, en actes de résignation et de patience, d'une part; de générosité, de dévouement de l'autre, tels qu'on n'eût jamais osé les attendre de l'imperfection de notre nature.

Lorsque, tout récemment encore, la température refroidie et des pluies incessantes menaçaient nos récoltes, nous n'osions vous transmettre les intentions du saint père au sujet de l'Irlande. Mais enfin une douce chaleur s'est fait sentir; de beaux jours se sont levés sur nos campagnes; nos vives

inquiétudes se dissipent. Comment, dans cette situation rassurante, hésiterions-nous à donner quelques marques de bon souvenir à un peuple ami, dont le père commun présente à nos regards les horribles souffrances?

Pauvre Irlande! nous te promettions naguère de plus heureuses destinées! Nous entendions les pas et les joyeuses acclamations de tes enfants, courant à la pacifique conquête de leurs droits; nous aimions à contempler leurs groupes, se pressant autour de celui qui savait comprendre tous tes besoins, gouverner tes sentiments et tes passions. Les accents de cette parole, la plus populaire des temps modernes, retentissaient non-seulement le long de tes rivages, mais jusque dans les murs de nos cités, et comme à nos oreilles.

Nous t'avons cru à la veille de ta délivrance; et lorsque, pour le triomphe de ta cause, tu n'opposais que l'humilité à l'orgueil, la douceur à la colère, le droit à la force, voici que la tribulation t'a visitée dans tes plus profondes retraites, et que le contre-coup des malheurs qui t'accablent a compromis l'existence de celui dont la pensée veillait sur toi, dont l'amour te protégeait, dont la parole te défendait. Hélas! à l'aspect d'un fléau que tout son dévouement ne pouvait plus conjurer, son âme s'est brisée. Puisse-t-il trouver, dans les hommages dont l'entoure la France catholique, et surtout à Rome, aux pieds du suprême consolateur, les forces qu'il serait heureux de te consacrer jusqu'à son dernier soupir!

Que les récits de l'histoire sur les infortunes de l'Irlande sont lamentables, nos très-chers frères! On dirait que le Seigneur, pour nous servir d'une expression consacrée, *veut tirer toutes ses flèches, accumuler tous les fléaux sur cette malheureuse nation* (112). *Ses montagnes sont arrosées de ses pleurs, et les sanglots remplissent ses vallées, jadis retentissantes des cris de son allégresse* (113). *C'est tout un peuple consterné qui cherche du pain; il a donné ce qu'il avait de plus précieux pour soutenir son existence* (114). *A quelle désolation est-il réduit, et quelle est la confusion où il se voit! La mort est descendue dans ses maisons pour exterminer les infortunés que la faim dispersait dans l'enceinte des villes* (115). *Les petits enfants disaient à leurs mères : Où est le blé? où est le vin? lorsqu'ils tombaient sur les places, comme s'ils eussent été blessés à mort, rendant leurs âmes entre les bras de celles qui ne pouvaient plus les nourrir* (116).

Ce langage, emprunté au prophète des douleurs, s'applique sans figure au malheureux pays de l'Irlande. Les feuilles publiques, la correspondance des évêques, les récits des voyageurs, les lettres particulières ont fait parvenir jusqu'à nous de douloureux détails sur les ravages que la famine y cause chaque jour. Des familles entières ont été moissonnées, des bourgades ont été converties en de vastes cimetières. Hélas! combien d'enfants sans mères; combien de mères sans enfants; combien d'ouvriers sans travail; combien de champs sans culture; combien de pauvres sans pain! Ah! que cette grande calamité d'un peuple ami excite en nous une compassion toute chrétienne! Que Dieu daigne entendre le cri de nos communes douleurs, et que nos supplications jointes à nos aumônes tarissent la source de tant de maux!

Nous ne saurions mieux faire, en terminant, que de reproduire les paroles mêmes du Saint-Père. Nous plaçons sous vos yeux la lettre touchante qu'il nous adresse, afin qu'associés à son affliction, comme aux effusions de sa charité, nous, membres moins éprouvés de la famille de Jésus-Christ, nous prêtions une assistance efficace à des frères réduits à la plus affreuse extrémité.

A ces causes, etc.

XXVII. INSTRUCTION PASTORALE

SUR L'INSTITUTION DES CAISSES D'ÉPARGNE.

Invité, il y a peu de jours, par Messieurs les directeurs des caisses d'épargne de notre ville épiscopale, à bénir l'hôtel (117) qu'ils viennent de construire sur le terrain de l'ancien hôpital de Saint-André, nous croyons devoir profiter de cette circonstance pour adresser à nos bien-aimés diocésains quelques-unes des réflexions qu'a fait naître dans notre esprit cette œuvre toute de moralisation et de prévoyance.

S'il est vrai que notre siècle ait fait une trop large part aux intérêts purement matériels; si l'égoïsme a menacé d'envahir le monde, il ne faut pas méconnaître cependant tout ce qu'il y a encore de sublimes élans, de chaudes aspirations vers les idées généreuses dans un grand nombre de nos frères.

C'est ainsi qu'on voit, à chaque idée nouvelle et utile, de nobles intelligences, fidèles à la loi de solidarité chrétienne qui lie les hommes entre eux, se dévouer sans relâche à tout ce qui peut améliorer et secourir les classes laborieuses. On a vu surgir les Sociétés de secours mutuels, cette institution d'une charité vraiment évangélique; les Sociétés de patronage, qui protégent

(112) *Congregabo super eos mala, et sagittas meas complebo in eis.* (*Deut.*, XXXII, 23.)

(113) *Super montes assumam fletum et lamentum, et super speciosa deserti planctus.* (*Jerem.*, IX, 10.)

(114) *Omnis populus ejus gemens et quærens panem; dederunt pretiosa quæque pro cibo ad refocillandam animam.* (*Thren.*, I, 11.)

(115) *Quomodo vastati sumus et confusi vehementer, quia ascendit mors per fenestras nostras, disperdere parvulos de foris et juvenes de plateis.* (*Jer.*, IX, 21.)

(116) *Matribus suis dixerunt : Ubi est triticum et vinum? cum deficerent quasi vulnerati in plateis civitatis, cum exhalarent animas suas in sinu matrum suarum.* (*Tren.*, II, 12.)

(117) Cet édifice monumental a été construit sous l'habile direction de M. Duphot, architecte des églises de Langon et de Verdelais.

l'homme contre ses passions et le relèvent quand il est tombé; les caisses d'épargne enfin, qui, selon l'expression d'un illustre écrivain, « sont le trésor des artisans, le remède de la mendicité, le producteur des capitaux, le levier du crédit national. »

Eh bien! cette institution qui, partout où elle a été comprise, a donné à l'économie, à l'ordre et au travail un si grand essor, et dont le but principal est d'initier la classe ouvrière aux devoirs, aux vertus et aux consolations de la famille, est encore inconnue à un grand nombre d'habitants des villes et des campagnes.

Nous venons donc à vous, braves ouvriers, modestes agriculteurs, serviteurs laborieux, bons pères qui aimez vos enfants, jeunes gens qui voulez conserver sans tache le nom que vous portez (118); nous venons vous fournir à tous les moyens d'améliorer votre présent, d'assurer votre avenir, de répandre un peu d'aisance et beaucoup de paix dans vos maisons. Pour vous, nous allons oublier un instant les autres brebis du bercail confié à notre vigilance; pour vous seuls donc aujourd'hui nos exhortations et nos conseils; la simplicité du langage répondra fidèlement au tendre intérêt, à la vive affection que vous nous inspirez.

En parcourant vos paroisses, nous nous sommes convaincu que ce n'est pas l'amour du travail qui vous manque; mais chez un grand nombre, chez les jeunes gens surtout, la prévoyance de l'avenir. Vous êtes laborieux, vous ne redoutez pas la peine; mais vous dissipez, dans le ruineux délassement du lundi, ou dans les joies bruyantes du dimanche, le fruit des travaux de la semaine entière (119); vous ne songez qu'au présent, et vous vous préparez de cruels mécomptes pour la fin de vos jours.

Que penseriez-vous de l'homme des champs, qui ayant, au prix de ses sueurs, fait croître une abondante récolte, ne s'empresserait point de la serrer dans ses caves ou ses greniers? Eh bien! c'est précisément ce que vous faites, lorsqu'après avoir travaillé toute la semaine, au lieu d'aller apprendre, de la bouche de vos pasteurs, à acquitter envers la famille votre dette de père, d'époux ou d'enfant, vous courez dépenser, dans les dissipations de la table ou du jeu, le produit de vos pénibles travaux, sans songer à en conserver une partie pour le temps où l'âge et les forces vous interdiront le travail. L'abeille et la fourmi, ces insectes que vous avez sous les yeux, vous donnent une utile leçon : elles amassent pendant l'été les provisions de l'hiver. (120).

Imitez leur exemple, en prélevant chaque semaine une partie de votre salaire: vous la retrouverez dans vos vieux jours; vous pourrez même, avant cette époque, l'utiliser pour donner plus d'essor à votre industrie ou à vos produits agricoles. Le Sage a dit, dans l'Ecriture: *Mon Dieu! ne m'envoyez ni les richesses ni la pauvreté, mais seulement ce qui est nécessaire au soutien de mon existence* (121). C'est que, nos très-chers frères, les grandes richesses et la grande pauvreté sont tout ce qu'il y a de plus dangereux pour l'homme. Le riche a trop de moyens de satisfaire ses passions, le pauvre, des épreuves qui souvent paraissent au-dessus de ses forces.

Cette honnête aisance demandée à Dieu par le Sage, je viens vous la prêcher, je veux vous aider à l'obtenir; situation la plus favorable à la vertu comme au bonheur, aussi éloignée de l'opulence qui trop souvent fait oublier Dieu, que d'une certaine misère qui dégrade l'homme et qui l'avilit.

La pensée de faire des économies est venue plus d'une fois à chacun de vous; mais les moyens d'exécution vous ont paru difficiles: des pertes, des mécomptes éprouvés dans le mode d'utiliser votre argent, vous ont découragés; et ainsi trompés par des essais malheureux, vous avez conclu qu'il n'y avait point d'avantage à s'imposer des privations, et vous vous êtes inconsidérément laissés aller, sans aucune prévoyance, à dépenser le fruit de vos pénibles labeurs.

Pour vous soustraire à ce danger, des hommes de bien, véritables amis des classes laborieuses, mus par le sentiment de la plus touchante fraternité, n'ayant en vue aucun intérêt que le vôtre, ont imaginé de fonder, dans les principales localités de notre France, des caisses destinées à recevoir toutes les épargnes qui y seraient apportées, quelque modiques qu'elles pussent être.

Les sommes ainsi versées qui, séparées, et avant de sortir des mains de chaque déposant, étaient trop modiques pour qu'on en pût tirer aucun profit, prennent, en se réunissant, une importance assez grande pour que leur placement devienne non-seulement possible, mais encore fort avantageux. Dans ces caisses, on reçoit les sommes les plus modiques, depuis 1 fr., par exemple, 10, 20, 50, jusqu'à 300 fr. par semaine. Cet argent est placé au Trésor, et produit un intérêt au taux de 4 p. 100. Tous les ans, cet intérêt se réunit au capital; puis, quand le déposant le désire, il peut le retirer, et cela sans qu'il lui en ait coûté une obole.

Ce ne serait point assez, nos très-chers frères, de vous avoir fait connaître l'objet et le but des caisses d'épargne, si nous n'ajoutions que toutes les précautions ont été

(118) *Melius est nomen bonum quam divitiæ.* (*Prov.*, XXII, 1.)

(119) *Una hora destitutæ sunt tantæ divitiæ.* (*Apoc.*, XVIII, 17.)

(120) *Vade ad formicam, o piger, et considera vias ejus.* (*Prov.*, VI, 6.)

(121) *Mendicitatem et divitias ne dederis mihi, tribue tantum victui meo necessaria.* (*Prov.*, XXX, 8.)

prises pour les soustraire à l'action de spéculateurs qui, sous prétexte des intérêts du peuple, n'auraient en vue que leur intérêt particulier. Partout l'administration des caisses d'épargne a été confiée aux hommes dont le caractère personnel et la position sociale offrent les plus solides garanties. Ces fonds sont remis chaque semaine à M. le Receveur général à Bordeaux, et à MM. les Receveurs particuliers à Libourne et à Blaye.

Personne désormais ne sera reçu à méconnaître l'esprit de l'institution sur laquelle nous appelons votre attention la plus sérieuse. Mais cette extrême facilité de placer et de déplacer, sans le moindre embarras, les fonds dont vous êtes possesseurs, n'est pas le seul avantage attaché au régime des caisses d'épargne ; il en est de plus précieux encore dans l'ordre religieux et social. Par l'économie, vous arriverez à l'amour de vos devoirs, vous préférerez les douces joies de la vie de famille, les cérémonies touchantes de la religion, la parole amie de vos pasteurs aux chances désastreuses de la salle de jeu, aux réunions bruyantes, ou aux passe-temps des mauvaises lectures, sources empoisonnées, d'où découlent des torrents de corruption sur toutes les classes de la société.

Ramenés à une vie plus régulière, vous deviendrez plus habiles dans votre profession, vous aimerez la position dans laquelle la Providence vous a fait naître, vous l'honorerez par votre conduite (122), vous serez distingués, recherchés pour la perfection de votre travail : c'est ce qui a lieu tous les jours dans nos grandes cités, où l'un des premiers titres de recommandation pour l'ouvrier ou le serviteur est d'être porteur d'un livret de la caisse d'épargne. Alors, nos très-chers frères, au lieu de scènes de troubles et de déchirements domestiques, de suicides, de vols et de meurtres, dont le récit vient tous les matins alimenter la curiosité publique ; au lieu de cet humiliant tableau de la perversité humaine, que présente chaque année l'administration de la justice, lorsqu'elle établit la balance des comptes qu'elle a eus à régler avec la partie malfaisante de la société, on verrait Dieu partout mieux connu, sa loi mieux pratiquée, partout des pères plus vigilants, des enfants plus soumis, des serviteurs plus laborieux, des mœurs meilleures ; « dès lors moins de frais de justice, de mendicité, d'hôpitaux, de prisons. Système bien simple en apparence, a dit un habile économiste, mais dont les conséquences peuvent changer la face de la société. (132*). »

Vous nous laisserez, avant de terminer, évoquer la grande et sympathique voix du père commun des fidèles. Doué d'autant de génie organisateur que de courage, Pie IX, qui veut sincèrement, hardiment, tout ce qui est équitable, tout ce qui est utile, mais qui le veut dans la limite de ses droits et dans celle des droits et des besoins de tous le saint-père vous exhorte par ma voix, vous bénit par ma main ; car lui aussi aime, recommande les caisses d'épargne ; il les veut, il les aura pour son peuple bien-aimé.

Ecoutez donc, ô nos frères, ô nos enfants, répandus sur toute la surface de ce grand diocèse, écoutez notre voix ; nous n'avons d'autre désir, d'autre ambition, que de vous mettre en possession de toutes sortes de biens par la pratique de toutes les vertus (123) ! Quand nous avons recommandé à votre charité des frères malheureux, ou que nous en avons appelé à votre piété pour la construction et l'embellissement de quelques-unes de vos églises, vous avez répondu à nos sollicitations avec une ardeur qui, plus d'une fois, nous a touché profondément. Mais, peut-être, tout en nous prêtant une généreuse assistance, vous plaigniez-vous en secret de ces appels réitérés.

Plus heureux aujourd'hui, nous ne demandons ni pour vos pauvres, ni pour vos églises. Nous venons à vous les mains pleines, nous vous apportons l'aisance, le bien-être, la prospérité. En vous invitant à vous rendre chaque dimanche de l'église à la caisse d'épargne, et encore de la caisse d'épargne à l'église, nous vous indiquons le moyen de fermer ces issues par lesquelles s'écoulait si misérablement le produit des travaux de la semaine. Car, si la dissipation, si l'amour des plaisirs coupables, si l'intempérance, si le péché, en un mot, *rend les peuples malheureux* et les précipite vers leur ruine, le travail, l'ordre, l'économie, la prière, *la justice les élèvent* dans la gloire et dans la fortune (123*).

L'an dernier, à pareil jour, nous vous pressions, dans une lettre pastorale, de désarmer le ciel irrité contre nous : la désolation régnait dans les villes et dans les campagnes, où se faisait sentir une effroyable disette. Vous fîtes monter vers Dieu le cri de votre repentir et de votre espérance, et, en échange de vos prières, *vous avez reçu l'abondance du vin, de l'huile et du froment* (124). Laissez-nous vous souhaiter, pour cette nouvelle année, *tous les biens que la sagesse apporte avec elle* (124*). Eclairés de sa lumière, réchauffés par sa divine flamme, votre vie sera cette fête intime et perpétuelle qui se célèbre au fond d'une conscience pure ; pour vous, *le désert même se couronnera de fruits, et les collines les plus infertiles se revêtiront de fécondité* (125).

Et sera lu, etc.

(122) *Gloria et divitiæ in domo ejus et justitia.* (*Psal.* III, 3.)

(122*) M. Delessert.

(123) *In omni opere bono fructificantes.* (*Coloss.*, I, 10.)

(123*) *Justitia elevat gentem, miseros autem facit populos peccatum.* (*Prov.*, XIV, 34.)

(124) *A fructu frumenti, vini et olei multiplicati sunt.* (*Psal.* IV, 8.)

(124*) *Venerunt mihi omnia bona pariter cum illa.* (*Sap.*, VII, 2.)

(125) *Pinguescent speciosa deserti et exsultatione colles accingentur.* (*Psal.* LXIV, 13.)

XXVIII. MANDEMENT

AU SUJET DE LA PROMULGATION DE LA CONSTITUTION ET DE L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

La constitution, nos très-chers frères, est votée. L'assemblée nationale, en décidant, par un décret du 6 de ce mois, que la promulgation en serait faite dans une solennité publique, a terminé son œuvre dans le même sentiment qu'elle l'avait commencée, en invoquant le Dieu qui seul peut donner vie et force aux institutions des hommes. « Elle a compris que, dans toutes les circonstances solennelles de la vie des nations, c'est vers le souverain Maître que doit s'élever la première pensée, et que la consécration religieuse de l'acte qui va régir les destinées d'un grand peuple est à la fois un hommage de reconnaissance et une demande de protection (126). »

Peu de jours après la promulgation de la constitution, aura lieu l'élection du président de la république : nouvelle occasion de faire éclater notre dévouement à la double cause de la religion et de la patrie. De cette élection, nous ne craignons pas de le dire, dépend le sort du pays, l'ordre ou le désordre, la prospérité ou la ruine.

Lasse de secousses et de malheurs, la France éprouve le besoin de repos : libre des combats du dehors, il est temps aussi qu'elle soit délivrée des combats du dedans. Elle veut à sa tête un gouvernement régulier. Nous allons donc être appelés à nous donner un chef.

C'est dans des circonstances aussi graves que nous devons surtout implorer le secours d'en haut, et réclamer l'intervention du Père des lumières (127) : elle ne fut jamais plus nécessaire que dans ces jours de crise, où les passions déchaînées peuvent soulever les plus violentes tempêtes.

Assurément celui-là méconnaîtrait ses devoirs de chrétien et de Français, qui refuserait sa coopération dans un moment aussi décisif. L'Europe entière nous observe avec inquiétude, et attend peut-être le résultat du vote que nous allons donner, pour savoir ce qu'elle a à espérer ou à craindre. Maîtresse de ses destinées par l'élection populaire, la France comprendra qu'elle doit à l'application de ce principe toute son intelligence, toute son impartialité.

Nous voudrions pouvoir ramener toutes les opinions, rassurer toutes les libertés, garantir tous les intérêts, cicatriser toutes les blessures, effacer le souvenir de toutes les divisions. Nous voudrions voir éclore et germer les précieuses semences de concorde et de fraternité déposées par la main de Dieu dans le sein d'un grand peuple. Daigne le Seigneur en qui nous mettons toutes nos espérances exaucer ce vœu si ardent de notre cœur, pour sa plus grande gloire et le bonheur de ses enfants !

Pour vous, nos très-chers frères, qui avez marché jusqu'ici *dans une heureuse unanimité de sentiments* (128), continuez à ne prendre conseil que de votre bon esprit et de votre conscience. Votre sagesse a préservé notre belle Gironde des maux qui ont pesé si cruellement sur d'autres provinces ; et si vous restez bien pénétrés de cette vérité, que la république ne peut reposer que sur les bases éternelles de la religion, de la propriété et de la famille, votre suffrage pour l'élection d'un président tombera sur le plus digne et le plus capable, sur le citoyen qui aura à cœur de ne dépendre que de Dieu et de la manifestaton nationale, expression de la pensée du pays.

Vous n'oublierez pas non plus que tous les efforts et tous les calculs de la prudence humaine sont en défaut, lorsque la sagesse éternelle n'y préside pas ; *que ce serait en vain que nous travaillerions à élever l'édifice* de nos institutions nouvelles, *si le divin architecte n'édifie avec nous* (129). Entreprendre de gouverner les peuples sans l'aide de Dieu, s'est s'exposer, sans boussole et sans guide, à l'inconstance des vents et à la fureur des tempêtes. Ce n'est ni de la valeur des soldats, ni des ressources du génie qu'il faut attendre notre salut, mais *du Dieu puissant qui change les temps, transfère à son gré les empires, qui seul est libérateur et sauveur* (130).

Ne nous dissimulons pas que nous pouvons être réservés à de grandes épreuves. Jamais Dieu n'a mis un sceau plus mystérieux sur le livre de notre avenir. Qui pourrait dire vers quel terme nous marchons, et quelle sera l'issue de cette lutte d'idées et d'intérêts qui agitent le monde ? Avec une immense confiance en Dieu et un grand amour les uns pour les autres, nous conjurerons bien des maux. Voyons les choses au point de vue de la foi ; car notre foi, en plaçant le principe et la fin de notre espérance au-dessus de la terre, l'affranchit des fluctuations politiques et des révolutions d'ici-bas.

Il est bien temps, nos très-chers frères, qu'en présence des dangers et des besoins du moment, la patrie soit désormais la seule préoccupation de tous les cœurs honnêtes, de tous les généreux dévouements, et que l'union de ses enfants, après avoir fait son salut, la rétablisse aussi dans sa grandeur.

Alors, seulement alors, *nous pourrons mener cette vie paisible et tranquille* (131) qui est, selon le grand Apôtre, le but que le Sei-

(126) *Circulaire du ministre des cultes à tous les archevêques et évêques de France*, du 8 novembre 1848.

(127) *Sortes mittuntur in sinum, sed a Deo temperantur.* (*Prov.*, XVI, 33.)

(128) *Eamdem charitatem habentes, unanimes, idipsum sentientes.* (*Philipp*, II, 2.)

(129) *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam.* (*Psal.* CXXVI, 1.)

(130) *Ipse est Deus vivens et æternus in sæcula, ipse mutat temvora... transfert regna... ipse salvator atque liberator.* (*Dan.*, I, 6.)

(131) *Ut quietam et tranquillam vitam agamus.* (I *Tim.*, II, 2.)

gneur s'est proposé en donnant à la terre des représentants de son autorité.

A ces causes, etc.

XXIX. MANDEMENT

A L'OCCASION DE LA RÉVOLUTION ROMAINE.

Nous avons hâte, nos très-chers frères, de faire arriver jusqu'à vous les émotions douloureuses qui oppressent notre cœur. A l'autorité du plus paternel des monarques, du chef suprême de l'Eglise, a succédé le triomphe passager de la révolte, du meurtre et de l'anarchie. Pie IX, abandonné des siens, est peut-être en fuite aujourd'hui. Quelle que soit la plage hospitalière qui l'ait reçu, que cette terre soit bénie ! Et si Dieu avait voulu que ce fût le noble pays de France, le sol de notre patrie tressaillerait sous ses pas, et nous saluerions son arrivée parmi nous comme la bénédiction de notre avenir.

Voilà donc, nos très-chers frères, où devait nous conduire ce délire sauvage de quelques esprits qui menacent la civilisation, qui voudraient briser tous les liens de l'ordre social et l'ébranler jusque dans ses fondements ! Voilà où devaient aboutir tant de cris hypocrites de liberté ! voilà par quel excès d'ingratitude et de bassesse devaient être payés tant de sacrifices, tant d'amour, tant de bienfaits !

Profiterons-nous de ces terribles leçons ? N'est-ce donc pas assez de malheurs, assez de fléaux ? Que pouvait de plus la Providence, pour dessiller les yeux des infortunés qui ont jeté parmi nous les principes dissolvants qui épouvantent le monde ? Ah ! qu'ils n'oublient plus que les préceptes de l'obéissance évangélique, aussi bien que la loi éternelle qui protége la vie, la propriété, la famille, ne peuvent être un moment suspendus, sans livrer les peuples à tous les excès de l'anarchie et à tous les déportements de la force brutale.

Mais, à côté de l'indignation et de la douleur, réservons une place à la confiance. L'Eglise est accoutumée aux épreuves ; *les portes de l'enfer n'ont jamais prévalu contre elle.* La violence ne peut rien : ses triomphes sont de courte durée ; la plus forte autorité, ici-bas, c'est la puissance personnifiée dans le souverain pontificat; c'est-à-dire l'autorité de l'Eglise, le droit suprême, la loi qui sauvegarde toutes les lois ; elle n'est jamais plus invincible, que quand elle paraît faible, seule, abandonnée. Les malheurs de Pie IX ne vont le rendre que plus grand et plus auguste ; ils réveilleront d'un bout du monde à l'autre l'amour et la foi de ses véritables enfants; et, comme au jour des premières persécutions, les prières de toutes les églises *pénétreront les cieux*, pour en faire descendre les consolants miracles de la délivrance, de la miséricorde et du pardon.

Oui, aujourd'hui comme toujours, le Seigneur se souviendra de ses anciennes promesses; et, ainsi que le disait le célèbre Pierre de Blois, dans une circonstance à peu près semblable : « il ne consentira pas à livrer aux pieds des profanateurs la vigne sainte qu'il a plantée ; Il montrera de nouveau l'élu de sa droite, saisissant d'une main ferme le droit de juger, sachant dompter la Syrie, tonner contre l'Idumée ; il obtiendra que tous les hommes se surprennent à le craindre et à l'aimer (132). »

La prophétie aura son accomplissement, mes très-chers frères. Rome effacera, par un retour sincère, la tache humiliante qu'elle vient de laisser tomber sur ses annales ; repentante et confuse, elle reviendra à son monarque et à son père ; subjuguée de nouveau par la grandeur de cette majesté souveraine et de cette bonté ineffable qu'elle a pu méconnaître et outrager, elle tombera encore à ses pieds, en faisant retentir plus que jamais ses protestations d'amour, de reconnaissance et de fidélité.

La France, dont l'apanage et la mission providentielle ont été dans tous les temps de sauver la papauté menacée ou attaquée, aura la première part dans cette œuvre digne de sa foi, de son courage et de sa loyauté. Ce sera une page de plus à ajouter à sa glorieuse histoire ; et, de tous les points du globe, les acclamations des enfants de l'Eglise qu'on vient de blesser dans leurs croyances, dans leurs traditions et dans leurs intérêts les plus élevés, salueront encore dans le vicaire de Jésus-Christ le père commun de la grande famille humaine, le consolateur de l'univers.

A ces causes, etc.

XXX. MANDEMENT

QUI PRESCRIT LES PRIERES DEMANDÉES PAR N. S. P. LE PAPE PIE IX DANS SON ENCYCLIQUE DU 2 FÉVRIER 1849.

Nous vous faisions part, il y a huit ans, nos très-chers frères, de la faveur spéciale que nous accordait le pape Grégoire XVI, en nous adressant un Rescrit (133) qui nous permettait d'invoquer solennellement Marie, Mère de Dieu, sous le titre de *Vierge Immaculée.*

Nous vous disions alors :

« Parmi les grâces dont il a plu au père commun des fidèles de nous rendre participants, il en est une que nous nous empressons de vous annoncer, nos très-chers frères, comme un gage du tendre intérêt que Sa Sainteté porte à notre diocèse, et comme un précieux témoignage de l'opinion qu'elle a de votre dévotion à la Reine du ciel. Cette grâce que vous accueillerez, nous n'en doutons pas, avec un vif sentiment de reconnaissance, c'est la faveur insigne de pouvoir honorer d'un culte spécial et solennel la glorieuse prérogative de la *Conception Immaculée de la Mère de Dieu.* »

Or, cette faveur, que nous sollicitâmes l'un des premiers, a été obtenue depuis cette

(132) PETR. BLES., epist. 27.

(133) *Rescrit du 15 janvier 1841.*

époque par un grand nombre de prélats. Plusieurs ont demandé avec instance qu'il plût au pasteur suprême de définir comme article de foi catholique que Marie a été conçue sans péché. Ces vœux ont été accueillis par le vicaire de Jésus-Christ, et déjà une réunion de cardinaux, de théologiens éminents, est chargée de préparer les bases d'un décret dogmatique.

Cependant, avant de faire entendre sa parole, organe de la vérité, Pie IX veut consulter les évêques, prier lui-même et faire prier, afin que le Seigneur daigne l'éclairer de sa lumière.

Tel est, nos très-chers frères, le but qu'il se propose dans la remarquable encyclique du 2 février, adressée aux patriarches, primats, archevêques et évêques de toute la catholicité. Ecoutons cette voix touchante qui, à Gaëte comme au Vatican, sait allier les accents de la piété la plus sereine à l'expression du courage et d'une noble indépendance ; elle sera, comme toujours, entendue de l'univers ; car, là où est le pape, là est l'Eglise : *Ubi Petrus, ibi Ecclesia* (134).

« Vénérables frères, salut et bénédiction apostolique.

« Dès les premiers jours, » etc.

Vous venez d'entendre, nos très-chers frères, la voix du père commun de la grande famille : nous avons la douce confiance que vous vous associez avec bonheur à toute sa pensée. Mêlez vos prières aux nôtres, et bientôt nous apprendrons que l'Eglise a solennellement accordé à notre auguste Mère un titre que nos cœurs lui ont décerné depuis longtemps.

Consolatrice des affligés, elle guérira nos plaies ; étoile du matin, elle éclairera les profondeurs de l'abîme où de perverses doctrines pourraient nous précipiter ; arche d'alliance, elle réunira à leur pontife et à leur père des enfants trop ingrats ; et bientôt Pie IX, rétabli sur le trône où tant de vœux le rappellent, annoncera à la ville et au monde que le ciel est réconcilié avec la terre, et qu'il n'y a désormais *qu'un pasteur et qu'un troupeau.*

A ces causes, etc.

XXXI. MANDEMENT

QUI ORDONNE DES PRIÈRES POUR LA CESSATION DU CHOLÉRA

La sécheresse qui désole nos campagnes nous détermine, nos très-chers frères, à vous appeler aux pieds des autels du Dieu qui peut, à son gré, retenir sur nos têtes ou faire tomber sur nos champs les rosées fécondantes (*Isa.*, V, 6) : que notre prière s'élève donc jusqu'au trône de sa bonté, et qu'elle en redescende avec la miséricorde. (*Eccli.*, XXXV.)

La température que nous subissons contribue à entretenir un malaise général, qui s'est changé pour plusieurs en dangereuses et cruelles affections.

Tout en recourant avec confiance aux moyens que la prudence humaine vous suggérera, de grâce, nos très-chers frères, ne vous laissez point aller à d'imprudentes frayeurs. La frayeur, quand on s'y abandonne, provoque le mal. Recouvrez la douce paix de la conscience, mettez dans vos intérêts le Dieu *qui blesse et qui guérit, qui perd et qui ressuscite* (II *Reg.*, XI, 6), et vous verrez, par une heureuse expérience, que la vie sérieusement chrétienne est le meilleur préservatif contre les maux dont nous sommes menacés, tandis qu'une vie de licence et d'irréligion en est trop souvent la cause la plus réelle, l'auxiliaire le plus puissant.

Non, nos très-chers frères, *Dieu ne veut pas notre mort* quand il punit nos infidélités.

Il veut que *nous vivions*, mais que nous vivions pour le servir, *que nous nous convertissions à lui de tout notre cœur ; que nous abjurions une indifférence coupable.* Entendez-le qui vous crie par la bouche de son prophète : *Détournez-vous de vos mauvaises voies. Et pourquoi mourriez-vous, maison d'Israël.* (*Ezech.*, XXXIII, 11.) Il nous force à lui dire, dans l'amertume de nos regrets : *Pardonnez, Seigneur, pardonnez à votre peuple, et ne livrez pas votre héritage à l'opprobre des nations, de peur qu'elles ne triomphent de nos malheurs, et qu'elles ne disent que nous n'avons pas de Dieu.* (*Joel.*, II, 17.)

Cependant, si, dans l'ordre de nos intérêts spirituels, l'Eglise nous impose, à certaines époques, à certains jours de l'année, des jeûnes, des abstinences, elle sait, mère tendre et compatissante, en tempérer quelquefois la rigueur. C'est sous l'inspiration de son intelligente bonté, que nous vous accordons la dispense du jeûne pour la veille de l'Assomption, pour les Quatre-Temps de septembre, et la permission des aliments gras les vendredis et les samedis, jusqu'au 29 septembre inclusivement. Ces permissions s'étendent à toutes les paroisses du diocèse.

Mais en même temps, nous vous conjurons, nos très-chers frères, de suppléer, par la pratique de l'aumône et de toutes les autres vertus chrétiennes, à ces retranchements de la pénitence corporelle. Priez beaucoup, priez avec ferveur ; la prière désinfectera l'air, elle assainira nos âmes, en y détruisant les principes et le germe de tous nos maux. Aujourd'hui, comme toujours, elle saura *pénétrer les cieux et en faire descendre le pardon et le salut* (135).

Pour nous, nos chers coopérateurs, demandons à l'auteur de tout don parfait qu'il daigne augmenter en nous l'esprit de foi et de sacrifice.

Ministres d'un Dieu mort pour racheter les hommes, même ses ennemis, prodiguons nos soins à tous nos frères, à ceux surtout qui sont les plus abandonnés ; dilatons les

(134) Ambros., *in psal.* XL.

(135) *Oratio humiliantis se penetrabit nubes.* (*Eccli.*, XXXV, 21.)

entrailles de notre charité, nous oubliant nous-mêmes, pour devenir *des hommes de miséricorde dont les œuvres ne sauraient défaillir.* (*Ibid.*)

A ces causes, etc.

XXXII. MANDEMENT

A L'OCCASION DE LA RENTRÉE DE N. S. P. LE PAPE PIE IX DANS LA VILLE DE ROME.

22 avril 1850.

Le 12 avril 1850 marquera, nos très-chers frères, dans les annales de l'Eglise, comme un jour glorieux pour la France, qui l'a préparé par ses armes et qui vient de couronner son œuvre en ramenant dans la capitale du monde chrétien le vicaire de Jésus-Christ. Puisse la ville éternelle ne plus entourer que de ses hommages et de son amour le pontife, le père, le souverain, dont l'éloignement a été pour elle la cause de tant de calamités !

Cette entrée triomphale, dans un pareil moment, n'est pas seulement une profession de foi énergique et touchante de la part des puissances catholiques, mais un de ces spectacles devant lesquels le chrétien se prosterne dans une muette contemplation, adorant les desseins de la Providence qui veille à jamais sur son Eglise, et qui sait plier tous les instruments à l'accomplissement de ses éternelles volontés.

Les empires, les royaumes, les républiques, toutes les puissances du monde civilisé, se sont disputé l'honneur de saluer les premières, par l'organe de leurs représentants à Rome, le père commun de la grande famille, revenu de l'exil; à aucune époque, la nécessité de la religion, comme force sociale, ne s'est plus admirablement révélée. Dans cette dissolution universelle à laquelle nous assistons, la voix de l'Eglise pourra seule retremper les peuples, en affermissant l'ordre et la liberté qui ne sont unis et ne peuvent être unis que par elle.

La simple vue de la transformation opérée dans Rome par le retour de Pie IX prouve au moins que Rome a besoin du Pontife-Roi pour être autre chose qu'un musée ou un tombeau. Bien aveugles si nous ne savions reconnaître, dans ces protestations de repentir, dans ces acclamations, dans ces chants de triomphe de tout un peuple ivre de bonheur, la main de celui qui, en posant la pierre angulaire, lui a promis que *jamais les portes de l'enfer ne prévaudraient contre elle.* (*Matth.*, XVI, 18.)

C'est pour nous une conviction profonde et une inébranlable espérance, que le filial empressement dont la France a fait preuve au service du siége apostolique, lui sera compté magnifiquement dans la balance des jugements éternels! Il y avait, en effet, dans l'œuvre confiée à la bravoure de nos guerriers, une grandeur particulière. La papauté est un pouvoir moral sans autre force que le respect qu'on a pour elle et la mission qu'elle tient de Dieu. La rétablir, c'était rendre la vie au principe d'autorité au moment où tous les principes sont contestés, où fléchissent toutes les puissances.

Oui, nos très-chers frères, notre patrie, notre société, reprendront une nouvelle vie; le champ toujours fécond du catholicisme se couvrira d'une riche moisson, et une ère de force, de gloire et de salut se lèvera bientôt sur le monde. C'est là visiblement le dessein de la Providence dans les grands événements qui se passent sous nos yeux. De Rome remise en possession d'elle-même par la chrétienté tout entière, émanera la vivifiante énergie qui, pénétrant les nations jusqu'ici rebelles au catholicisme, réalisera en leur faveur la promesse divine! *Et fiet unum ovile et unus pastor.* (*Joan.*, X, 16.)

XXXIII. MANDEMENT

A L'OCCASION DE LA PROCHAINE RÉUNION DU CONCILE PROVINCIAL,

Fixant au 14 juillet l'ouverture solennelle du concile de la province de Bordeaux.

L'Eglise de France, nos très-chers frères, était, depuis plus de deux siècles, dépossédée de l'une de ses plus chères prérogatives, celle de se réunir dans des conciles provinciaux. Ce droit précieux, elle vient de le recouvrer; et, à ce titre, les années 1849 et 1850 marqueront dans nos annales catholiques

Autrefois, nos très-chers frères, on savait généralement ce que c'est qu'un concile provincial; aujourd'hui, en dehors du clergé, presque tout le monde l'ignore. Nous vous devons à cet égard des développements qui ne seront peut-être pas sans quelque intérêt.

On appelle concile une réunion d'évêques légitimement convoqués pour délibérer sur les intérêts de la foi, de la discipline et des mœurs. Lorsque cette assemblée est ordonnée par le chef de l'Eglise, et qu'il y appelle tous les évêques du monde chrétien, elle prend le nom de concile œcuménique; lorsqu'un métropolitain réunit ses suffragants, c'est un concile provincial.

Le concile provincial se compose donc de l'archevêque et de ses suffragants, sans excepter ceux qui n'ont pas encore reçu l'onction épiscopale, pourvu que leur élection ait été confirmée par le souverain pontife. Les évêques légitimement empêchés se font représenter par des délégués de leur choix. Là où le siége est vacant, les procureurs des chapitres sont les représentants de l'autorité diocésaine; à ceux-ci se joignaient autrefois les abbés ou supérieurs de monastères, investis d'une juridiction quasi-épiscopale. Tous ces membres assistent avec voix délibérative. Le concile provincial comprend encore, mais seulement avec voix consultative, les délégués du chapitre de la métropole et des cathédrales de la province; les prêtres et les religieux que les évêques amènent à titre de théologiens; les syndics, nommés par le concile, chargés de rendre compte des divers abus qu'ils auraient observés dans les diocèses: enfin, le maître

des cérémonies et les autres officiers jugés nécessaires pour le bon ordre des séances.

A ce personnel déterminé par le droit et l'usage, on ajoutait les membres du clergé que la coutume locale faisait un devoir d'inviter. De ce nombre étaient les prieurs de certains monastères, les dignitaires de quelques églises collégiales, qui se faisaient représenter par des députés, ainsi qu'on le voit par les actes de plusieurs conciles provinciaux. Mais la bulle de Pie VII, *Qui Christi Domini*, en changeant l'ancienne circonscription des diocèses et des provinces ecclésiastiques de France, ayant formellement anéanti tous les us et priviléges qui leur étaient particuliers, l'invitation canonique se trouve restreinte aux derniers titres assignés par la coutume générale et par le droit commun.

La foi était vive, nos très-chers frères, alors que ces saintes assemblées étaient régulièrement tenues. Réunis à leur métropolitain, les évêques s'éclairaient de leurs lumières, opposaient un rempart à l'erreur, et pourvoyaient de concert aux besoins de leurs diocèses. Se confiant à la bonté divine, ils ne comptaient pour rien les dangers; ils s'exposaient aux fatigues des plus pénibles voyages, pour aller défendre le droit du faible, la dignité de leurs églises. Les monuments qu'ils nous ont légués attestent l'étendue et l'importance de leurs travaux : ce qui a fait dire à un savant canoniste qu'on peut appliquer aux conciles, mais avec plus de raison, l'éloge que faisait Sénèque du suprême pouvoir dans la république : « C'est là le souffle vital par lequel tant de milliers d'hommes respirent; c'est l'âme du corps social. Si cette âme se retire, il ne sera bientôt qu'une ruine et une proie. » Le concile de Cologne de 1549 ne s'expliquait pas moins énergiquement, quand il proclamait, par l'organe de ses évêques, « Que la négligence dans la tenue de ces assemblées produisait dans le corps ecclésiastique le même relâchement que l'absence de nerfs dans le corps humain (136). »

L'Eglise de Bordeaux compte avec un saint orgueil seize conciles provinciaux (137), dont quelques-uns ont marqué avec éclat dans les annales religieuses. Le dernier fut convoqué et présidé par le cardinal de Sourdis, en 1624. Tous les suffragants, à l'exception de l'évêque de Sarlat, y prirent part. C'étaient Mgrs de Condom, d'Agen, de Poitiers, d'Angoulême, de Périgueux, de Saintes, de Maillezais, de Luçon, et M. Pascal de La Brousse, procureur de l'Eglise de Sarlat.

Les conciles ont toujours été dans l'Eglise l'expression la plus vraie de sa vitalité. Ils sont, selon la parole d'un jurisconsulte distingué, « comme autant de puissantes rames à l'aide desquelles le vaisseau de l'Eglise traverse les flots d'un vaste et terrible océan, résiste aux vents furieux et aux tempêtes menaçantes des hérésies, et, soutenu par le secours divin au-dessus des gouffres entr'ouverts des erreurs, arrive tranquille et sûr au port de la félicité (138). »

Pendant plusieurs siècles, les conciles provinciaux durent être réunis au moins deux fois l'année; un concile de Latran et le deuxième d'Arles les réduisirent à une fois; les *Capitulaires* de Charlemagne rappellent sur ce point à l'exécution des saints canons. Dans la suite, il fut statué qu'on ne les tiendrait plus que tous les trois ans : ainsi le prescrivit le concile de Trente, session 24. Le célèbre Gerson était si profondément convaincu de leur nécessité, qu'il n'a pas craint de dire qu'« il n'y a point eu jusqu'ici, et qu'il n'y aura jamais plus tard dans l'Eglise de plus grande calamité que la cessation des conciles généraux et provinciaux (139). »

S'il parlait ainsi dans un temps où la moindre nouveauté soulevait une protestation générale, que dirait-il aujourd'hui que *les nations*, selon l'expression du Prophète, *ont été remuées dans leurs profondeurs* (140), et que les hommes, absorbés par les intérêts matériels, n'ont plus pour la vérité ni ce zèle ni cet amour qui distinguaient nos aïeux? Les gouvernements qui, à diverses époques, ont cru devoir imposer l'isolement à l'Eglise, non-seulement ont contribué à l'affaiblissement de la foi, mais se sont fait beaucoup de mal à eux-mêmes; car les conciles, en prévenant chez les peuples les causes premières des désordres, préviennent les grandes calamités qui ne manquent jamais de marcher à leur suite. Donc, nos très-chers frères, rendre à l'Eglise ces assemblées d'évêques d'où sont sorties les plus salutaires

(136) « Neglectis synodis non aliter ecclesiasticus ordo diffluit quam si corpus humanum nervis solvatur. »

(137) 1er concile en 384, pour condamner les priscillianistes. — IIe en 670, pour réformer la discipline et faire reconnaître Childéric à la place de Thierry III. — IIIe en 1068. On s'y occupa des ordres religieux. (*Voy.* MARTÈNE, *Thesaur.*, t. IV.) — IVe en 1078. L'archevêque Gosselin y adjugea l'église de Notre-Dame de Soulac à l'abbé de Sainte-Croix de Bordeaux. — Ve en 1080, contre Béranger. (Voy. *Rerum Franc. Scriptor.*, t. II.) — VIe en 1088, à Saintes. — VIIe en 1093. Le monastère de Saint-Caprais y fut rendu aux moines de Fleury. (MANSI, *Suppl.*, t. II.) — VIIIe en 1098, sous Amat, 25e archevêque de Bordeaux. (*Gall. Christ.*, p. 276; MANSI, *Suppl.* t. II.) — IXe en 1128. (BALUZ., *Miscell.*, t. I. — Xe en 1137, sur la discipline. (MARTÈNE; *In collect.*, t. VII.) — XIe en 1149, contre les erreurs de Gilbert de la Porée. (*Gallia Christ.*, t. II, col. 911.) — XIIe en 1215. On y traita plusieurs affaires relatives au monastère de Sainte-Croix. (*Gall. Christ.*, t. II, col. 862.) — XIIIe en 1260. Il y fut question de lever des troupes contre les Tartares répandus dans la Terre-Sainte et dans la Hongrie. (MANSI, t. II, col. 1238.) — XIVe en 1262, sous Pierre de Roncevaux. — XVe en 1583, sous Mgr de Sansac. — 16e en 1624, sous le cardinal de Sourdis.

(138) FERDINAND DE MENDOZA. (*De concilio Illiberitano.*)

(139) « Nulla fuit hactenus nec erit in posterum perniciosior pestis in Ecclesia, quam omissio generalium conciliorum et provincialium. » (GERSON, *De potest. Eccl.*, consid. 8.)

(140) *Conturbatæ sunt gentes et inclinata sunt regna.* (*Psal.*, XLV 7.)

réformes, les institutions les plus utiles; lui conserver le respect et l'amour des peuples, c'est défendre la société et assurer la gloire, la liberté et le salut du monde. Société et religion sont deux choses qu'on ne peut séparer; elles vivent ensemble ou disparaissent ensemble

Aussi tous les hommes sérieux ont-ils applaudi à l'initiative que viennent de prendre quelques-uns de nos vénérables frères dans l'épiscopat. Déjà quatre métropoles, Paris, Reims, Tours et Avignon, ont eu, en 1849, leurs conciles provinciaux.

Nous avons assisté à la cérémonie d'ouverture et à plusieurs sessions du concile d'Avignon. Notre satisfaction était grande et s'augmentait encore par la pensée qu'à vous aussi, nos très-chers frères, il serait bientôt donné de voir quel touchant spectacle présentent tous les chefs de l'Eglise ainsi réunis sous l'œil de Dieu! Quel amour du bien! quel accord de toutes les volontés! quelle liberté! mais en même temps quelle grave et majestueuse retenue! Il est beau, dans le temps où nous sommes, au milieu d'une société qui a perdu jusqu'à la notion même du respect, et qui en souffre cruellement, de retrouver quelque part, intactes et inviolables, les nobles traditions qui arrachaient naguère à un publiciste célèbre cet aveu non suspect dans sa bouche : « L'Eglise catholique est la plus grande, la plus sainte école de respect qu'ait vue le monde (141). »

Vous accueillerez donc avec empressement, nos très-chers frères, la nouvelle que bientôt les diocèses qui forment notre circonscription métropolitaine auront leur concile provincial. Il ne vous viendra pas dans la pensée, fidèles Bordelais, que la France et ses institutions vont courir des dangers, si, au moment où se répandent à profusion des doctrines subversives, quelques évêques veulent se concerter pour affermir le règne de la foi. Quoi! c'est lorsque notre époque, lassée d'expériences malheureuses, s'efforce de saisir un reste de croyance, comme le naufragé un débris, au milieu des horreurs de la tempête; lorsque, jusque dans le dernier village, les hommes de toutes les classes ont pu délibérer en toute liberté sur les intérêts du temps, qu'on trouverait mauvais que les chefs du troupeau s'assemblassent pour parler des choses du ciel et proclamer de nouveau les grands principes sur lesquels repose la paix du monde!

Etrangers aux agitations de la terre, nous ne resterons pas toutefois étrangers à ce qui peut intéresser les populations confiées à notre sollicitude pastorale. Nous nous efforcerons de ranimer la charité dans les âmes, afin qu'elle proportionne ses consolations à la grandeur des misères qu'elle est appelée à secourir, et nous continuerons, sur ce point comme sur tout le reste, les vénérables traditions de l'Eglise. Qu'étaient, en effet, ses monastères, ses abbayes, ses prieurés, ses évêchés, ses presbytères, ses maladreries, ses hôtels-Dieu, sinon les écoles et les infirmeries du peuple des cités et des campagnes, par conséquent tout un système de soulagement pour les misères humaines, où l'Eglise combinait, dans une admirable économie, les secours matériels et les lumières spirituelles?

Lorsque quelques hommes signalent avec tant d'amertume une partie du mal qui ronge la société, pourquoi ne pas dire le bien qui s'y fait encore, ne fût-ce que pour ne pas jeter le désespoir dans le cœur de ce peuple devant lequel on ne semble se complaire à exagérer nos maux que pour les rendre plus incurables? Dites cependant s'il est vrai que la charité se soit refroidie parmi nous! Voyez si les habitudes de dévouement ne sont pas devenues comme une tradition de famille dans le beau pays de France! Y a-t-il une condition, un âge, un sexe, à qui la charité, ou si vous préférez un un autre nom, à qui *l'assistance* ne prodigue ses secours? Comptez, si vous le pouvez, le nombre de ses asiles, de ses écoles, de ses maisons d'orphelins, de ses ouvroirs pour la préservation, de ses refuges pour le repentir, de ses hôpitaux pour les malades, les vieillards, les incurables, les aliénés, les sourds-muets, les aveugles, les enfants abandonnés

Nous savons qu'il est des cœurs généreux qui voudraient qu'on fît davantage encore. Ils se sont épris d'un zèle ardent pour améliorer le sort des classes laborieuses : c'est une noble pensée; il ne tiendra pas à vos évêques qu'elle ne se réalise dans ce qu'elle a de sincère et surtout de praticable. En cherchant à porter le calme et la paix au fond des âmes aigries par le malheur, il nous sera donné de calmer quelques jalousies inquiètes, de réprimer quelques ambitions menaçantes; et *à force d'aimer nos frères comme le Dieu Sauveur nous a tous aimés* (142), peut-être hâterons-nous la solution du grand problème qui préoccupe si péniblement les esprits.

Nous nous réunirons en concile pour condamner les erreurs qui traitent nos dogmes de visions, nos miracles d'impostures. *La fumée est sortie du puits de l'abîme*, comme parle l'Ecriture; *elle a obscurci le soleil* (143). *Les vérités de la foi se sont affaiblies parmi les enfants des hommes* (144); défigurées et travesties, elles ont été vouées à la haine ou au ridicule. Ne devons-nous pas chercher à ramener tant d'esprits dévoyés, à guérir les intelligences des préjugés nombreux qui élèvent un mur de séparation entre le prêtre et les générations nouvelles? Descendus dans tous les rangs, sous des formes accessibles aux intelligences vulgaires, ces fu-

(141) M. Guizot.

(142) *Ambulate in dilectione, sicut et Christus dilexit nos, et tradidit semetipsum.* (*Ephes.*, V, 2.)

(143) *Ascendit fumus putei, et obscuratus est sol.* (*Apoc.*, IX, 2.)

(144) *Diminutæ sunt veritates a filiis hominum.* (*Psal.* XI, 2.)

nestes principes se lient à de vastes systèmes d'erreur, avec lesquels on cherche à ébranler les bases de la société.

Il n'est pas une science à laquelle l'incrédulité n'ait emprunté des objections : d'où résulte pour le prêtre la nécessité de ne demeurer étranger à aucune des connaissances que réclament les besoins du moment. Nous chercherons, dans ce but, à faire refleurir dans toutes nos écoles la science et la vertu, comme aux plus beaux jours de l'Eglise. Le zèle de la vérité et de la charité multipliant les hommes apostoliques; nous verrons tomber les voiles derrière lesquels s'abritent l'ignorance, l'hypocrisie et le mensonge.

Nous paierons dans notre concile un tribut solennel d'obéissance au chef si éprouvé de la sainte Eglise romaine; nous resserrerons les nœuds sacrés qui nous attachent inviolablement à la chaire de Pierre. Dans un temps où l'esprit d'insubordination travaille si fort les intelligences; quand, au sein même de la société spirituelle, surgissent des tentatives coupables pour rompre les liens les plus augustes, combien il sera doux de contribuer à l'affermissement de ces croyances catholiques, dernier espoir temporel des sociétés humaines!

Croyez-le bien, nos très-chers frères, si l'influence religieuse ne se faisait plus sentir; si la presse, la littérature, la philosophie, si des pouvoirs ombrageux réussissaient à paralyser nos efforts, à nous enlever la confiance des peuples, l'édifice social croulerait accablé par le nombre et par la fureur de ses ennemis. C'est l'Eglise, toute faible et languissante qu'elle vous paraisse, qui soutient encore la société : à elle donc, aujourd'hui comme toujours, de répondre à l'appel des âmes, d'éclairer les hommes sur leurs droits, leurs devoirs, leurs espérances.

Rien ne se fera dans l'assemblée provinciale qui se prépare, que sous son patronage béni. Sans doute le but des conciles est de fortifier l'observation des lois générales de l'Eglise; mais il y a des usages, des points de discipline qui peuvent être modifiés, lorsque les raisons qui les ont fait établir ne subsistent plus. Dans la persuasion où nous sommes que l'esprit de modération est le véritable esprit de l'Eglise de Jésus-Christ, *nous n'éteindrons pas la mèche encore fumante, nous n'achèverons pas de briser le roseau qui ne l'est qu'à demi.* (*Isa.*, XLII, 20.)

L'Eglise, comme son fondateur, est patiente, parce qu'elle est éternelle. Il y a toujours quelque chose d'ancien dans ce qu'elle produit de nouveau. Elle donne le nom de progrès non à de folles utopies qui, sous prétexte de liberté, engendrent la licence et tarissent les sources de la prospérité publique, mais au développement de ce qui peut rendre les hommes et meilleurs et plus heureux. C'est ainsi qu'en consacrant les fruits de l'expérience, elle demandera que nous nous occupions avec un zèle actif et persévérant de tout ce que les besoins actuels de nos diocèses paraîtraient exiger.

On réclame l'uniformité dans un grand nombre de points de la discipline ecclésiastique. Cet avantage ne s'obtient que par les conciles. Le synode provincial fait des règles qui obligent, après la sanction du pasteur suprême, une province tout entière, et donnent ainsi à nos lois disciplinaires la plus imposante autorité.

Enfin, nous nous réunirons pour nous exhorter les uns les autres à une plus grande fidélité au service de notre commun maître. Nous n'apprendrons pas à vous aimer davantage, nos très-chers frères; mais nous demanderons au Seigneur les moyens de vous donner des preuves plus multipliées, plus efficaces de notre dévouement à votre salut et à votre bonheur.

Vous prierez pour nous, prêtres de Jésus-Christ, pasteurs des âmes, chers et bien-aimés coopérateurs; et vous, anges de la solitude, communautés ferventes, pieux élèves de nos séminaires, chrétiens de toutes les classes, vous conjurerez le pasteur suprême d'être toujours avec nous; vous prierez la reine du clergé, la grande protectrice des peuples, la Vierge immaculée, et tous les saints patrons des églises de cette province, les premiers apôtres de la foi dans nos contrées, d'obtenir pour nous l'*esprit de sagesse et d'intelligence, de conseil et de force, l'esprit qui enseigne toute vérité*, afin que nous ayons grâce et persévérance dans ce que nous allons entreprendre pour le salut de nos frères, la plus grande gloire de Dieu, de l'Eglise et de la patrie.

XXXIV. MANDEMENT

ANNONÇANT UN NOUVEAU CATÉCHISME.

(16 novembre 1853.)

Nous vous annonçons, nos très-chers frères, la publication d'un nouveau *Catéchisme*, qui devra seul être enseigné dans le diocèse. Nous avons longtemps reculé devant une détermination aussi grave, et nous y avons apporté toute la maturité et même la lenteur qui doivent en assurer le succès.

C'est qu'un bon *Catéchisme* n'est pas seulement une œuvre d'un immense intérêt, mais un travail des plus difficiles. Bossuet a mis plus de temps pour rédiger le sien que pour écrire ses pages les plus célèbres.

Voici en quoi consistent les modifications que les nouveaux besoins des peuples nous ont paru rendre indispensables.

D'après les observations qui souvent nous ont été communiquées par les ecclésiastiques les plus éclairés, et dont nous avons apprécié toute la justesse dans nos visites pastorales, en interrogeant nous-même les enfants; après avoir comparé dans son ensemble et dans ses détails notre *Catéchisme* avec un grand nombre d'autres, nous avons jugé utile de classer les divers chapitres sous une division nouvelle, plus en rapport avec les livres d'instruction publiés depuis un siècle. Nous l'avons donc divisé en trois parties : 1° Ce que nous devons croire; 2° ce que nous devons pratiquer; 3° les moyens

que Dieu nous donne pour croire et pour pratiquer.

Nous avons ajouté une quatrième partie relative aux fêtes et aux saints spécialement honorés dans le diocèse. Cette quatrième partie devra être lue dans toutes les écoles et expliquée dans toutes les paroisses; mais elle ne sera obligatoire, pour la récitation, que dans les séminaires, les lycées, les collèges et pensionnats de jeunes gens et de demoiselles. Nous espérons qu'elle finira par être apprise dans toutes les écoles du diocèse.

Enfin, nous avons fait suivre ce *Catéchisme* d'un abrégé de l'Histoire sainte, rédigé par Bossuet en 1686, qui était passé, en 1806, dans le *Catéchisme* de Bordeaux, et en avait été retranché en 1816.

Ce *Catéchisme* sera plus étendu que celui dont vous vous servez en ce moment; mais il ne vous sera pas difficile de comprendre la raison des additions que nous avons cru devoir y faire.

Notre ancien *Catéchisme* avait été rédigé à une époque où la plupart des enfants ne savaient pas lire. Il fallait alors un exposé court, succinct, de la doctrine chrétienne; mais aujourd'hui qu'ils participent tous à l'instruction primaire, et qu'on enrichit leur mémoire des connaissances les plus variées, ne devons-nous pas, pour les initier à la haute et sublime science de la religion, mettre le livre élémentaire de la foi plus en rapport avec les progrès des intelligences?

De plus, ce *Catéchisme* fut composé à un âge de saintes croyances, alors que le christianisme faisait sentir partout son action; la religion était dans la société et dans la famille, dans les habitudes privées et dans les mœurs publiques; le père et la mère commençaient souvent et continuaient toujours auprès de leurs enfants l'instruction développée par le prêtre. Ils leur donnaient, l'un et l'autre, l'exemple des pratiques religieuses, et ils venaient, les saints jours, au pied de la chaire sacrée, fortifier leur amour pour nos vérités catholiques.

Mais en est-il de même aujourd'hui, et n'avons-nous pas à gémir sur l'ignorance de nos dogmes comme sur l'oubli des devoirs qu'ils imposent?

Vouloir donc s'en tenir à l'enseignement qui suffisait il y a cent ans, deux cents ans; penser que cet enseignement, appliqué à des jours de ferme croyance, doit l'être aussi pour notre époque, si indifférente et si travaillée par les mauvaises doctrines, ne serait-ce pas s'abuser et laisser la plaie s'envenimer et s'agrandir?

C'est pour répondre à ces nécessités du temps que nous vous donnons un nouveau *Catéchisme*. Si nos dogmes ne varient pas, la manière de les enseigner peut varier sans inconvénient; elle doit même s'harmoniser toujours avec les besoins de la société.

Du reste, nous avons conservé tout ce qu'il était possible de conserver du *Catéchisme* publié en 1704 par Mgr Armand de Bezons. Plusieurs des additions ont été empruntées à un autre *Catéchisme* enseigné dans le diocèse pendant une partie de l'épiscopat de Mgr d'Avian; en sorte que l'on retrouvera dans ce livre l'esprit, les paroles mêmes de nos prédécesseurs, dont nous avons tant à cœur de perpétuer le souvenir au milieu de vous.

Quel autre ouvrage, nos très-chers frères, que celui que nous vous présentons embrasse, dans un cadre plus logique, avec des formules plus simples, en si peu de mots, autant de lumières, autant de notions sur le Créateur, sur l'homme, sur son origine, sa fin, ses devoirs et ses destinées? C'est pour avoir oublié qu'on ne pouvait rien substituer à ce livre que, préoccupés du malaise qui gagne les sociétés, tant d'esprits sont allés demander à d'imprudentes combinaisons ce que leur offraient les premiers éléments de notre foi.

Stérile labeur, qui n'a enfanté jusqu'à ce jour que de désolantes théories et des actes plus coupables encore? Que ces hommes recourent à leur *Catéchisme*, et ils s'étonneront d'avoir cherché ailleurs une solution que la religion de Jésus-Christ a donnée depuis dix-huit siècles à tous leurs problèmes. Avec la prière et les sacrements, par lesquels nous arrivent la force et le pardon; avec les trois vertus qui s'appellent la foi, l'espérance, la charité, nous sécherons plus de larmes, nous fermerons plus de blessures qu'avec tous les systèmes, toutes les utopies qu'on s'efforce de substituer aux simples et immuables maximes qui ont éclairé notre enfance.

Pour vous, chers et bien-aimés coopérateurs, votre zèle n'a pas besoin d'être excité. Permettez-nous cependant de vous dire : Catéchisez toujours; éclairez vos enseignements par les exemples, simplifiez-les par les paraboles, animez-les par le sentiment; que votre langage prenne toutes les formes, et que votre charité, toujours ingénieuse, vous rende les amis, les sauveurs des petits enfants, mais aussi les évangélisateurs de ces grands enfants de nos cités et de nos campagnes, privés par le malheur des temps de toute instruction religieuse, et placés par là même en dehors de la voie du salut.

Tout entiers à la recherche des biens de ce monde, plongés dans un matérialisme qu'on peut appeler l'adoration des sens, ils ont besoin qu'on leur prouve que tout ne meurt pas avec le corps, et qu'il y a quelque chose au-dessus des richesses, des honneurs, des plaisirs d'ici-bas; la tâche est rude : c'est toute une révolution à opérer. Il faut se hâter de prendre la croix d'une main, le *Catéchisme* de l'autre; et si l'on ne vient pas nous entendre à l'église, portons les enseignements de la religion au sein même de l'atelier, sur le sillon du laboureur et jusqu'au milieu du tumulte des camps. Si nos mœurs ne nous permettent plus de rechercher sur la place publique l'ignorant ou le pécheur, et d'y dresser la chaire évangélique, comme on le fait encore

dans d'autres parties du monde chrétien, mettons-nous à la conquête individuelle des âmes.

Ce fut en suivant cette marche que, dans l'espace de deux siècles, la foi se trouva maîtresse du monde. Aux mêmes moyens les mêmes résultats, aux mêmes luttes les mêmes triomphes.

Le christianisme n'a pas eu pour berceau les basiliques de Saint-Pierre de Rome ou de Notre-Dame de Paris, mais les bords solitaires de la mer de Galilée. Que l'évêque, que le prêtre se souviennent du jour où il fut dit à Simon, à André son frère, à Jean et à Jacques : *Vous êtes des pêcheurs de poissons, suivez-moi, je vous ferai devenir des pêcheurs d'hommes.* (*Matth.*, IV, 19.)

A ces causes, etc.

XXXV. MANDEMENT

POUR L'HEUREUX SUCCÈS DE NOS ARMES EN ORIENT.

(31 mars 1854)

La France, nos très-chers frères, vient d'engager ses forces dans une de ces luttes terribles dont personne ne peut prévoir l'issue. Vous connaissez les causes honorables qui lui mettent les armes à la main. Parmi les documents nombreux dont s'éclaire la question qui, à cette heure, tient le monde en suspens, la lettre de l'empereur au czar occupe la première place. Cette page si conciliante et si noble emprunte une nouvelle autorité à la publicité inattendue qui vient de dévoiler tant de mystères ; elle restera comme l'expression la plus haute de la dignité du pays : c'est le dernier effort tenté en faveur de la paix universelle.

Dieu nous garde, nos très-chers frères, de toute parole amère ! Sans entrer dans l'appréciation des circonstances qui ont amené la crise présente, nous croyons devoir faire ressortir, en dehors de toute polémique, les intérêts religieux qui s'y rattachent.

La France, dont la prépondérance politique et morale en Orient est considérable depuis les croisades, a toujours, vous le savez, pris sous son patronage les lieux consacrés par la naissance, la passion et la mort du Sauveur, ainsi que les églises et les monastères que la piété des fidèles y a fondés depuis tant de siècles.

Ces établissements étant devenus l'objet d'empiétements successifs, notre diplomatie obtint, il y a trois ans, des réparations aussi justes que modérées. C'est alors que les véritables desseins du cabinet de Saint-Pétersbourg éclatèrent : il demanda le droit de protectorat direct sur les sujets de l'empire turc appartenant à la communion grecque. Or, le nombre de ces derniers ne s'élève pas à moins de douze millions ; c'était donc comme si le czar, déjà chef spirituel et temporel de l'Eglise dans ses États, aspirant à le devenir plus tard dans l'Europe entière, eût exigé l'abdication du sultan.

Ainsi, le but que se proposait la Russie ne fut plus un mystère : se rendre maître de Constantinople, dominer sur la Méditerranée en même temps que sur la Baltique ; envahir l'ancien monde à la fois par le Midi et par le Nord : telles sont, nos très-chers frères, les prétentions auxquelles il s'agit d'opposer une barrière, si nous ne voulons subir la pression d'un fanatisme bien autrement redoutable à l'Eglise de Jésus-Christ que l'islamisme ne saurait l'être.

Pourrions-nous voir avec indifférence cette aggrégation de peuples séparés par tout ce que l'homme a de plus cher, les croyances religieuses, de l'autorité temporelle qui les régit ? Le libre exercice de leurs droits comme chrétiens, voilà ce que réclament des populations dont un grand nombre ont conservé la foi de l'Eglise dans le cœur.

C'est donc la cause de la liberté des consciences, de la bonne foi politique, de la paix, de l'ordre, qu'il s'agit de défendre contre le prosélytisme le plus cruel et le plus entreprenant.

La Turquie a adopté, à l'égard des catholiques, des principes de tolérance que la Russie méconnaît, non-seulement dans la trop malheureuse Pologne, mais dans les autres provinces de son vaste empire, où elle a poussé à l'apostasie des diocèses entiers, et renouvelé depuis trente ans des actes non moins odieux que ceux qui signalèrent les plus mauvais jours de l'Eglise. Il nous a paru utile de rappeler ces points capitaux ; car de là découlent les conséquences les plus sérieuses, quels que soient d'ailleurs les courants politiques par lesquels nous soyons entraînés.

Une pareille cause, vous le voyez, nos très-chers frères, était digne de la France. Rien n'est plus noble que notre intervention : c'est la politique désintéressée et chrétienne, qui, rejetant toute idée d'agrandissement, place l'intérêt commun au-dessus des avantages particuliers ; c'est là cette *justice* dont parle l'Ecriture, qui, en *élevant les nations*, se tient assez payée par le bien qu'elle a pu faire.

En essayant un suprême effort de conciliation, nous sommes restés le dernier appui des intérêts conservateurs en Europe Ce n'est pas nous dès lors que la postérité accusera d'avoir troublé violemment la paix du monde, d'avoir interrompu les transactions commerciales, et porté atteinte à la fortune publique comme à la fortune privée. Dieu et l'histoire en demanderont compte à celui-là seul qui n'a pas craint d'assumer le fardeau d'une pareille responsabilité.

Ce n'est pas toutefois sans une émotion profonde et de vives alarmes, que la religion voit se déployer le formidable appareil de la guerre, et qu'elle entend retentir le signal des batailles ; car les enfants de la patrie ne sont-ils pas ses enfants ? Et si elle applaudit aux exploits de la valeur, ne doit-elle pas trembler à la pensée des périls qui les menacent au milieu de tant de hasards ?

En présence donc des événements qui se préparent, reportons, nos très-chers frères, notre pensée vers le Maître qui tient en ses mains le sort des armes et la destinée des nations ; rappelons-lui que c'est sa cause bien moins que la nôtre qu'il s'agit de soutenir. Qu'il reconnaisse encore l'empire très-chrétien, non-seulement à l'ardeur de nos guerriers, mais à la vivacité de notre foi. Pendant que nos soldats combattront dans la plaine, placés sur la montagne, nous lèverons nos mains vers le ciel ; nous jetterons, pour rappeler ici les paroles de l'immortel archevêque de Cambrai, « des yeux baignés de larmes sur ces vastes contrées d'où la foi s'est levée sur nos têtes comme le soleil. »

Qui sait si de la ferveur de nos prières, du choc de nos armes, ne jaillira pas la lumière qui éclairera ces peuples, assis depuis tant de siècles dans les ombres de la mort ! Et tandis que les hommes ne pensaient qu'à maintenir en Orient une puissance nécessaire à l'équilibre européen, Dieu, dont les voies sont impénétrables, se servira de nous pour régénérer par l'Evangile cette terre où l'on verra comme autrefois paître avec sécurité les troupeaux d'Israël.

Obtenir du ciel gloire et succès pour nos armes, c'est acquérir de nouveaux titres à la reconnaissance de l'Eglise, augmenter le nombre de ses enfants, et rendre la paix au monde.

A ces causes, etc.

XXXVI. MANDEMENT

ORDONNANT DES PRIÈRES A L'OCCASION DU CHOLÉRA, ET ANNONÇANT LE JUBILÉ ACCORDÉ PAR L'ENCYCLIQUE DU 1er AOUT 1854.

(28 septembre 1854.)

La voix bénie du pontife suprême nous annonce de nouvelles miséricordes, et nous convie à puiser dans les trésors de la bonté divine ces grâces de salut qui font vivre les âmes. Les prières qu'il nous prescrit ont pour but de demander la concorde entre les princes chrétiens, l'apaisement de l'esprit de révolte qui agite les peuples, l'éloignement des fléaux dont la terre est désolée, et d'appeler les lumières de l'Esprit d'en haut sur l'Eglise, au moment où se prépare une décision dogmatique sur l'*Immaculée Conception*.

Déjà, à deux époques éloignées l'une de l'autre, sous deux pontificats différents, en présence de la même épidémie, Grégoire XVI et Pie IX avaient épanché dans de mémorables encycliques les intimes affections dont leurs âmes étaient pénétrées envers la Mère de Dieu, et nous signalaient cette Vierge immaculée comme l'*étoile dont la douce lumière nous éclairerait au sein des tempêtes*.

Le premier de ces pontifes nous permettait, en 1841, de faire retentir pour la première fois, dans l'office de la Conception, le mot d'*Immaculée*, au milieu de l'appareil des mystères sacrés, au moment où l'Eglise s'unit aux intelligences célestes pour faire monter au ciel le cri de sa reconnaissance.

Plus tard, en 1849, au jour de ses grandes épreuves, Pie IX invitait les évêques à provoquer, de la part du siége apostolique, par un décret sur un point qui intéresse tous les fidèles, jaloux de ce qui peut rehausser la gloire de la Mère qu'ils ont dans les cieux.

Pour satisfaire aux besoins de notre cœur, et par obéissance à une voix chère et vénérée, nous nous prêtâmes à ces pieux désirs avec d'autant plus d'empressement, que déjà notre Eglise primatiale rendait un éclatant hommage à cette glorieuse prérogative ; car une antique fondation reproduisait chaque année, avec le témoignage de la piété du peuple bordelais envers *Marie conçue sans péché*, l'expression de la reconnaissance due à ses bienfaits.

Marie conçue sans péché, voilà le cri d'espérance que la douleur, les nécessités publiques ou privées, feront sortir de toutes les bouches accoutumées à bénir Dieu et à célébrer les louanges de sa sainte Mère. Il nous semble que nos lèvres en seront purifiées, notre cœur plus dévoué. Qu'il croisse donc et qu'il s'étende, ce culte si doux, si filial, si propre à appeler sur la terre les grâces du ciel ! Qu'il fleurisse de plus en plus dans notre diocèse, et qu'il y devienne un gage précieux de bénédiction et de salut.

Tel est votre vœu, nos très-chers frères, ainsi que le nôtre, et nous voyons votre piété le réaliser chaque jour. De là, ce concours généreux et empressé qu'a trouvé la restauration complète des sanctuaires de Verdelais, de Talence et de Notre-Dame de Montigo ; concours que nous réclamons en faveur des nouvelles églises d'Arcachon, de Lorette et de Notre-Dame-de-Grâce du Verdon ; œuvres bénies qui, comme les précédentes, seront alimentées avec une sainte émulation par l'offrande du riche et l'obole du pauvre. Ainsi en est-il des œuvres de Dieu, qui, à travers tous les obstacles, sont conduites par une main invisible au terme désiré.

Et quand la protection de la reine du ciel nous fut-elle plus nécessaire qu'au moment où tant de maux nous environnent ? Première source de la richesse de notre beau pays, toute la partie vinicole du département est frappée de maladies extraordinaires dont la science ne peut découvrir les causes ni indiquer les remèdes.

Un autre fléau plus redoutable s'est abattu sur quelques points de la France. Nous ne voulons pas vous effrayer, nos très-chers frères, car la frayeur provoque le mal au lieu de le guérir ; nous avons lieu d'espérer que la contagion n'étendra pas ses ravages jusqu'à nous : notre confiance repose sur la bonté de Dieu plus encore que sur les conditions favorables de notre climat. Mais, en vous engageant à recourir à tous les moyens que la prudence humaine vous suggérera, nous nous reprocherions de ne pas vous recommander d'autres mesures bien

plus efficaces encore : mettez dans vos intérêts *le Dieu qui blesse et qui guérit, qui perd et qui ressuscite* (II *Reg.*, II, 6); recouvrez la douce paix de la conscience, et vous verrez, par une expérience heureuse, que la vie sérieusement chrétienne est le meilleur préservatif contre les maux de tous genres, tandis qu'une vie de licence et d'irréligion en est trop souvent la cause la plus réelle, l'auxiliaire le plus puissant.

Non, nos très-chers frères, Dieu *ne veut pas notre mort* quand il punit nos infidélités (II *Reg.*, II, 6); *il veut que nous vivions*, mais que nous vivions pour le servir; *que nous nous convertissions à lui de tout notre cœur;* que nous abjurions une indifférence coupable. Entendez-le qui vous crie par la bouche de son prophète : *Détournez-vous des voies mauvaises. Et pourquoi mourriez-vous, maison d'Israël?* (*Ezech.*, XXXIII, 11.) Il nous force à lui dire, dans l'amertume de nos regrets : *Pardonnez, Seigneur, pardonnez à votre peuple, et ne livrez pas votre héritage à l'opprobre des nations, de peur qu'elles ne triomphent de nos malheurs et qu'elles ne disent que nous n'avons pas de Dieu.* (*Joel.*, II, 17.)

Cependant, si, dans l'ordre de nos intérêts spirituels, l'Eglise nous impose, à certains jours de l'année, des jeûnes, des abstinences, elle sait, mère compatissante, en tempérer quelquefois la rigueur. C'est sous l'inspiration de cette intelligente bonté que nous vous accordons la dispense du jeûne pour la veille de la Toussaint, et la permission des aliments gras, les vendredis et samedis, jusqu'au 1er novembre. Cette permission s'étend à toutes les paroisses du diocèse.

Nous recommandons aux habitants des campagnes, non-seulement de tenir propre l'intérieur de leurs demeures, mais d'assainir au dehors les foyers d'infection. Tous doivent régler leur vie, observer les moindres symptômes du mal, appeler à temps le médecin et le confesseur, et là où on est assez heureux pour en avoir, invoquer le secours de ces admirables sœurs qui, toujours et partout, disait dernièrement un publiciste célèbre, justifient si bien le nom sacré qui, devant Dieu comme aux yeux des hommes, renferme tout un éloge, et devient le plus beau titre à la reconnaissance des peuples.

Que personne ne déserte le foyer domestique pour porter au loin la terreur d'un mal qui atteint plus sûrement ceux qui tremblent devant lui que ceux qui ont l'énergie de le combattre! Ne craignez pas d'approcher les malades, et de leur porter tous les secours qui dépendent de vous. Non-seulement vos médecins, mais vos prêtres, vos magistrats, vos guerriers, votre archevêque, voleront à votre aide, si les circonstances le demandaient. D'une main, nous vous distribuerons les trésors du ciel; de l'autre, nous remuerons votre couche de douleur : les marches de l'autel et le chevet des mourants, voilà le poste d'honneur de l'évêque et du prêtre dans ces temps de crise que Fénelon appelait *nos jours de bataille.*

Entendez l'hommage rendu aux braves soldats de l'armée d'Orient : Partout, s'écrie leur général en chef, je retrouve la grande nation; un moral de fer, un dévouement au-dessus de l'admiration. Tout le monde se multiplie. Les soldats sont devenus des sœurs de Charité.

C'est que l'esprit religieux qui animait les vieux croisés, nos pères dans la gloire et dans la foi, s'est communiqué à leurs enfants, qui viennent de prouver, à des hommes étrangers à nos croyances, que le soldat français a une religion et des autels.

Le choléra, en venant s'abattre sur les troupes campées autour de Gallipoli, a commencé par frapper la plupart de ceux qui auraient pu opposer quelque obstacle à ses ravages. Deux généraux sur quatre ont succombé, sept médecins, trois officiers comptables, dix-sept infirmiers, le pharmacien en chef et tous ses aides.

Les deux généraux que le fléau a moissonnés ont donné l'exemple de la mort la plus chrétienne. Le premier, le duc d'Elchingen, fils du maréchal Ney, était un homme aussi distingué par l'élévation de son esprit que par la politesse exquise de ses manières. Le dimanche, il avait présidé à la messe militaire; deux jours après, son aide-de-camp accourait auprès de l'aumônier, en lui disant : Vite, M. l'abbé, auprès du général, il vous demande, il est au plus mal. « Au moment où je me rendais dans sa chambre (nous laisserons ici parler le vénérable prêtre à qui l'on doit ces détails), le général me tendit la main en me disant, en présence de son état-major : M. l'aumônier, je tiens à ce qu'on sache que c'est moi qui vous ai fait appeler; je veux mourir en bon chrétien. Et il se confessa.

« Après avoir reçu l'absolution, il croisa ses mains sur sa poitrine, offrit à Dieu le sacrifice de sa vie, et lui adressa la prière la plus touchante pour sa femme et ses enfants. Vers trois heures de l'après-midi, je le trouvai assez mal pour lui administrer l'extrême-onction; à huit heures, je pénétrai une dernière fois dans sa chambre, elle était remplie de tout ce que l'armée possède de plus distingué. Le général entrait en agonie; je me mis à genoux pour réciter les prières des mourants; ses deux aides-de-camp étaient à mes côtés tenant des flambeaux allumés. Au moment où je terminais, ce brave guerrier rendit son âme à Dieu au milieu des sanglots des assistants.

« Le général Carbuccia avait conduit le deuil aux obsèques du duc d'Elchingen, et, trois jours après, il le suivait au tombeau. La veille de sa mort, je l'avais rencontré au moment où je me rendais à l'hôpital; quelques heures après, il me faisait appeler. Il accomplit ses devoirs avec la plus tendre ferveur.

« Sous l'impression d'épouvante que causait le choléra, les sentiments religieux se ranimaient dans les cœurs; les officiers

étaient les premiers à recourir à mon ministère, et ils venaient me trouver à toutes les heures du jour et de la nuit. J'entendais souvent leurs confessions en me rendant d'un hôpital à l'autre; d'autres fois, je les rencontrais m'attendant sur les escaliers intérieurs de l'hôpital. Je m'appuyais sur la rampe; ils se mettaient à genoux à mes côtés, et recevaient le pardon de leurs fautes. Quand ils m'apercevaient dans les rues, ils descendaient de cheval, me remerciaient affectueusement, et ajoutaient presque toujours : Ah! mon père, si je suis atteint, ne manquez pas de vous rendre au premier appel. »

Vous le voyez, nos très-chers frères, si la France défend en ce moment la cause pour laquelle nos pères surent mourir; si elle accomplit toujours le grand œuvre de Dieu, n'est-il pas consolant de penser qu'après avoir combattu avec la même vaillance, nos soldats, décimés par le même fléau, savent mourir comme mouraient les compagnons des Godefroi et de saint Louis, dans la foi et l'espérance de leur baptême?

Ce tribut payé à la mémoire de nos braves, ne nous sera-t-il pas permis, nos très-chers frères, de remonter à la source du mal? Si nous savons tous que des causes physiques déterminent les fléaux, pouvons-nous ignorer que Dieu est le premier auteur de ces causes; que c'est lui qui en règle et modère l'influence; que c'est nous, dès lors, qui faisons violence à son cœur, nous qui provoquons sa justice?

C'est la pensée qu'exprimait saint Jérôme, quand il écrivait à une illustre romaine plongée dans la plus amère affliction : Interrogez votre conscience, pour connaître si l'infortune vous visite en punition de quelque péché, ou si c'est votre vertu que le ciel veut éprouver par de salutaires rigueurs (145), question importante, que chacun de nous doit se faire en entrant dans une sévère discussion avec son propre cœur. Qui peut, en effet, se dire innocent des maux qui nous affligent?

Voilà, prêtres de Jésus-Christ, ce que vous devez rappeler aux hommes qui l'oublient. Hélas! que de désordres, que de scandales autour de nous! L'esprit de révolte que signale si énergiquement le vicaire de Jésus-Christ; cette profanation du dimanche qui brave toutes les lois de la terre et du ciel; cette indifférence, ce mépris pour nos saintes pratiques; cet éloignement du tribunal sacré et de la table du Seigneur; cette absence de vigilance des pères sur l'éducation de leurs enfants; cette idolâtrie pour les richesses et les plaisirs; ces murmures contre la Providence; ces jalousies, ces haines, ces usures, et tant d'autres violations de la loi de Dieu, ne suffisent-elles pas pour expliquer toutes les épreuves que nous subissons?

Remplaçons, nos très-chers frères, par la pratique de l'aumône, les dispenses de la pénitence corporelle; l'aumône a toujours porté bonheur : elle rachète les péchés, elle peut racheter la vie.

Prions aussi, prions avec ferveur; la prière désinfectera l'air, elle purifiera nos âmes, elle détruira le principe et le germe de nos maux; aujourd'hui, comme toujours, elle *saura pénétrer les cieux, et en faire descendre le pardon et le salut* (146).

A ces causes, etc.

XXXVII. MANDEMENT

QUI ORDONNE LE CHANT DU *Te Deum* EN ACTIONS DE GRACES DE LA PRISE DE SÉBASTOPOL.

(12 septembre 1855)

Nos très-chers frères,

Un an s'est à peine écoulé depuis le jour où la France et l'Angleterre engageaient leurs forces dans une des luttes les plus terribles des temps modernes.

Si le jugement de Dieu, auquel nous en appelâmes, se fit attendre, et si la victoire n'a pas été aussi prompte que nos désirs, notre succès n'en est pas moins immense : Sébastopol est à nous. A ceux que l'impatience rendait peut-être injustes, nous dirons que ce qui est fait pour durer s'obtient par les épreuves et la peine. Notre œuvre ne s'est accomplie que par le génie de la guerre, le mépris de la mort, le dévouement invincible; par des souffrances et des exploits qui seront l'étonnement des générations futures.

Quant aux conséquences politiques de cet événement, Dieu seul les connaît. Il peut finir la guerre par ce coup de foudre, ouvrir les yeux à Pharaon, et le faire renoncer à des luttes désespérées. Demandons au ciel qu'il en soit ainsi! Attendons, espérons, et, quoi qu'il arrive, ne laissons point passer les œuvres du Seigneur sans y reconnaître sa main.

La guerre, nos très-chers frères, occupe dans les desseins de la sagesse divine, une place non moins grande que dans l'histoire des peuples. Elle est la loi universelle de l'expiation; et comme Dieu donne toujours sa miséricorde pour compagne à sa justice, elle peut devenir, selon la remarque de Bossuet, comme un bain salutaire où se retrempent et se régénèrent les nations.

Aussi, après chaque bouleversement, quand la mesure de nos offenses paraît à son comble, on est sûr de voir accourir l'ange terrible des batailles; lorsque la guerre est juste, le Seigneur lui-même la bénit, et l'Eglise consacre la mémoire des héros qui sont morts au champ d'honneur.

Le Dieu des armées vient de manifester la protection visible qu'il accorde à la cause que nous défendons. N'est-ce pas lui *qui*, d'après l'Ecriture, *revêt nos guerriers de puissance et de force, dresse leurs mains aux combats; qui donne à leurs pieds l'agilité des cerfs, à leurs bras la force d'un arc d'ai-*

(145) « Si peccatrix, emendaris, si justa probaris. »

(146) *Oratio humiliantis se penetrabit nubes.* (*Eccli.*, XXXV, 21.)

rain, et qui dissipe les ennemis comme la poussière du rivage? (II *Reg.*, XXII, 35, 36, 43.)

Quels obstacles nos troupes n'avaient-elles pas à surmonter? La mer formait le premier retranchement de l'armée russe, et l'art secondait la nature de toute sa puissance. Il me semble entendre le général d'Antiochus, Timothée, qui, à la tête de phalanges innombrables, et campé aux bords d'un torrent, disait aux chefs de ses soldats : *Si Machabée, avec ses légions, passe le fleuve et vient à nous, nous ne pourrons lui résister.* (I *Mach.*, IV, 40 et seq.) Nos guerriers, bravant l'épidémie et la tempête, l'ont passé, ce fleuve ; ils ont renversé et mis en fuite l'ennemi. Mais depuis ce premier triomphe, que de nouveaux triomphes sur les éléments et sur les hommes! les pluies de l'automne, les frimats de l'hiver, les chaleurs de l'été, les vents du ciel et les orages de la mer, le choléra, cent fois plus redoutable que le boulet et la mitraille, voilà ce qu'il a fallu vaincre ; et jamais un découragement, pas une défaillance, pas un mot d'indiscipline : la sérénité française dominant tout ; et ces hommes intrépides sur le champ du carnage, se montrent avec l'ennemi blessé ou prisonnier aussi compatissants que la sœur de charité!

Pour prendre Sébastopol, des braves suffisaient. Dans une suite de pareilles épreuves, il fallait cette étincelle sacrée qui montre le devoir, cet héroïsme de caractère, cette constance chrétienne qui poursuit son œuvre sans relâche ; vertu sublime, indomptable et patiente, qui assure à nos armées une place à part dans l'admiration de l'Europe et du monde.

Après cet hommage rendu à nos troupes de terre et de mer, nous aurions, nos très-chers frères, un autre sentiment à exprimer au Père de tous les hommes, dont la famille est si cruellement divisée. En le remerciant de la victoire, nous devons lui demander de ne plus nous la rendre nécessaire. En le bénissant du succès de nos armes, nous le prierons d'exaucer nos vœux pacifiques et les prières de tant de mères, de sœurs, de filles et d'épouses, qui ont mis sous la protection divine ce qu'elles ont de plus cher ici-bas!

Quand les vainqueurs veulent la paix, serait-il possible que l'ennemi s'obstinât à en rejeter les conditions, quelque convenables qu'elles fussent? Puisse-t-il enfin comprendre que le Dieu des armées est aussi le Dieu de la justice! et que si les bénédictions s'élèvent en faveur du monarque qui a ramené dans ses Etats le vicaire de Jésus-Christ et a rendu à nos régiments le prêtre et la sœur de charité, de douloureux soupirs s'échappent de la poitrine des infortunés qu'un fanatisme qui n'est plus de notre époque tient encore ensevelis au fond des mines et des cachots de la Sibérie et de la Pologne!

Que nos efforts, nos très-chers frères, aient pour but d'amener les hommes à écouter les conseils de la religion et de l'humanité, à ne voir que des frères dans tous les membres de la grande famille humaine! Vous seul, ô mon Dieu! pouvez opérer ce prodige, parce que vous seul calmez les passions comme les tempêtes ; parce que *les cœurs des rois sont en vos mains, et que vous les inclinez à ce qu'il vous plaît.* (*Prov.*, XXI, 1.) *Lorsque les voies de l'homme*, dit l'Esprit-Saint, *seront droites et pures, alors le Seigneur disposera nos ennemis à la paix.* (*Prov.*, XVI, 7.) Demandons-la, cette douce paix, par nos prières ; méritons-la par notre fidélité.

A ces causes, etc.

XXXVIII. MANDEMENT

QUI ORDONNE DES PRIÈRES POUR S. M. L'IMPÉRATRICE.

(15 octobre 1855.)

Je reçois à l'instant, nos très-chers frères, de son Excellence le ministre de l'instruction publique et des cultes, la lettre que je m'empresse de placer sous vos yeux. Vous y verrez que le premier mouvement de l'empereur le porte, en cette heureuse circonstance, à verser sa joie dans le cœur de son peuple, et que sa religion lui inspire de n'attendre que du Très-Haut la réalisation de ses espérances.

C'est à nos prières, jointes aux siennes et à celles de tous les Français, qu'il veut devoir, et la délivrance de son auguste épouse, et la conservation de l'enfant qui a tressailli dans le sein maternel.

Nous nous hâterons de nous unir à des dispositions si chrétiennes. Après toutes les bénédictions que Dieu s'est plu à répandre sur les premières années de son règne, il ne manquait plus à notre auguste monarque que de pouvoir s'écrier avec David : *Ce que vous avez déjà fait pour moi, Seigneur, vous a paru peu de chose, si vous ne veniez assurer de votre propre bouche à votre serviteur, l'accomplissement de ses vœux les plus ardents* (147).

Plaise maintenant au Très-Haut d'arrêter les maux de la guerre, d'éloigner de nos campagnes les fléaux dévastateurs, et de faire naître le prince que nous attendons sous les auspices d'une paix honorable et d'un retour marqué à toutes les pratiques de la foi!

Aux prières qu'on nous demande, ajoutons les bonnes œuvres : l'aumône porte bonheur, les supplications du pauvre ont *la puissance de pénétrer les cieux* (148).

Soulagé par nos mains du poids de ses malheurs, il publiera partout sa reconnaissance, et le Seigneur, fidèle dans ses paroles, montrera, aujourd'hui comme toujours, qu'*il accomplit la volonté de ceux qui le craignent* (149).

A ces causes, etc.

(147) *Quis sum ego, Domine Deus... quia adduxisti me huc usque : Sed et hoc parum visum est in conspectu tuo...*, etc.... (II *Reg.*, VII, 19.)

(148) *Oratio humiliantis se, nubes penetrabit.* (*Eccli.*, XXXV, 21.)

(149) *Iste pauper clamavit et Dominus exaudivit eum. Fidelis Dominus in omnibus viis suis... voluntatem timentium se faciet.* (*Psal.* XXXIII et CXLIV.

ŒUVRES ORATOIRES

DE SON ÉMINENCE

LE CARDINAL DONNET

ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX.

—

Deuxième partie.

LETTRES PASTORALES ET SYNODALES.

—

I. — LETTRES PASTORALES.

PREMIÈRE LETTRE PASTORALE.

Au clergé et aux fidèles du diocèse de Nancy,

A L'OCCASION DE SA NOMINATION A L'ARCHEVÊCHÉ DE BORDEAUX.

Lorsque, à une époque encore si rapprochée, nous vous adressions pour la première fois la parole, nous étions loin, nos très-chers frères, de prévoir l'événement si inattendu qui allait nous forcer à vous dire un pénible adieu ! Nous devons avant tout, pour soulager notre cœur, vous déclarer avec abandon que notre vœu le plus ardent était de rester parmi vous pour continuer le ministère de paix que nous avions si heureusement commencé. Oui, nos très-chers frères, pressé par la charité de Jésus-Christ (150), et encouragé dans notre zèle par tout le bien que nous avait dit votre digne pontife, lorsqu'il nous envoya comme un autre lui-même au milieu de ses enfants, nous savions déjà vous aimer avant qu'il nous eût été donné de vous connaître, et nous ne croyons pas trop présumer en pensant que vous nous avez payé d'un consolant retour.

Grâce à cette affection, à cette confiance mutuelle, qui sont, pour les œuvres de notre ministère, la condition première du succès, nous avons pu réaliser quelque bien, cicatriser quelques blessures, verser le baume consolateur de la religion dans des cœurs aigris, à la vérité, par le malheur des circonstances, mais toujours disposés à croire, à espérer, à aimer ; aussi, en parcourant vos villes et vos campagnes, combien n'avons-nous pas été touché du concert unanime de votre pieuse allégresse ! Qu'ils étaient doux, nos très-chers frères, ces moments, hélas ! trop courts, consacrés à visiter vos paroisses, à conférer à vos enfants le sacrement des forts, à concerter avec vos pasteurs les moyens de procurer plus efficacement votre bonheur, et à vous distribuer à tous le pain de la divine parole ! Quelques-unes de nos premières visites avaient déjà inondé notre âme d'ineffables consolations ; mais les dernières, sans exception aucune, ont mis le comble à notre joie. Quel empressement universel, quelle ferveur, quel recueillement dans les populations assemblées! Quelle pieuse et admirable émulation pour la beauté de la maison du Seigneur (151) ! Pourrions-nous jamais oublier ces signes éclatants de respect et de piété filiale, ces acclamations si vives, et pour tout dire enfin, cette ivresse religieuse digne des beaux jours de l'Eglise? Ce ravissant souvenir, toujours présent à notre esprit, se mêlera désormais à nos actions de grâce, et nous fera souvent répéter avec le grand Apôtre : *Béni soit Dieu qui nous a comblé en notre Sauveur de toutes sortes de bénédictions pour le ciel!* (152).

Et maintenant que nous avons rendu ce solennel témoignage à votre piété, que nous vous avons associés à nos pensées les plus intimes, personne ne pourra croire que nous ayons pris de nous-même la résolution de vous quitter. Ah ! s'il en était ainsi, l'amertume que nous cause cette prochaine séparation nous ferait expier douloureusement une démarche inspirée par des vues trop humaines. Comment, en effet, nos très-chers frères, nous eût-il été possible d'aban-

(150) *Charitas Christi urget nos.* (II *Cor.*, V, 14.)

(151) *Dilexi decorem domus tuæ.* (*Psal.* XXV, 8.)

(152) *Benedictus Deus... qui benedixit nos in omni benedictione spirituali, in cœlestibus in Christo.* (*Ephes.*, I, 3.)

donner l'œuvre de pacification si heureusement commencée, au moment d'en recueillir les fruits précieux ? Comment aurions-nous pu, dans la crainte de quelques difficultés passagères, exposer ce beau diocèse aux tristes incertitudes de l'avenir ?

La Providence a ses desseins ; elle suscite des événements qui sont au-dessus de nos prévisions, comme ils sont indépendants de notre volonté. Dans le champ de l'Eglise, *ce n'est pas toujours celui qui a semé qui moissonne*, dit le Sauveur, et c'est par l'effet de l'une de ces dispositions particulières (153), que nous allons nous-même recueillir, dans un autre diocèse, une ample moisson de foi, de piété et de bonnes œuvres, préparée par les travaux et les vertus des illustres pontifes qui ont occupé successivement le siége de Bordeaux. Sans avoir jamais la pensée de comparer notre inexpérience et notre faiblesse à leur incomparable supériorité, ne serions-nous pas en droit d'espérer que votre premier pasteur depuis longtemps *absent de corps, mais toujours présent d'esprit* (154), et qui éprouve de son éloignement d'inénarrables souffrances, jouira à l'avenir des efforts que nous avons tentés pour concilier les esprits, pour adoucir les cœurs, et pour détruire la barrière qui empêche un père d'embrasser ses enfants?

Ce père tendre, vous connaissez son affection, son zèle, ses inclinations généreuses! Il nous a ouvert bien des fois son cœur, et loin d'y trouver ni fiel ni amertume, nous n'y avons jamais vu que dévouement, que charité, un ardent désir de vous revoir et de vous consacrer ses talents, sa fortune, ses sueurs, sa vie entière ; vous êtes l'objet exclusif de ses pensées ; et si vous nous rendez la justice de reconnaître que nous ne nous sommes jamais fait le représentant d'aucun parti, que nous n'avons jamais confondu les choses de la terre avec les choses du ciel ; si nous n'avons jamais mis une opinion, une passion, un intérêt à la place du Dieu dont nous vous apportions les miséricordes ; si nous avons cherché à n'être qu'à ce Dieu pour vous le faire aimer, et à vous tous pour vous montrer les voies du salut, consoler votre exil ; si enfin vous avez trouvé sur nos lèvres un langage d'union ; si nos doctrines ont été des doctrines de paix, nos démarches des démarches de conciliation ; c'est que nous avons été fidèle à la mission que nous avions reçue ; nous avons été l'exécuteur du mandat de concorde et d'amour qui nous fut confié par votre évêque, lorsqu'il nous préposa à la garde de ce qu'il avait de plus cher au monde.

Vous nous laisserez donc emporter, en nous éloignant, l'espoir d'un avenir consolateur ; nous voulons non plus seulement vous souhaiter, mais *vous donner la paix* (155) ; ne nous refusez pas cette joie, accordez cette consolation et ce succès aux derniers efforts de notre ministère... Nous faisons plus que vous le demander, souffrez que nous usions de l'autorité du commandement qui nous a été remis par le Seigneur dans l'intérêt de vos âmes. Oui, que tous les cœurs se rapprochent, qu'ils se mêlent et s'embrassent dans la paix et la charité (156) ; que toutes les méfiances disparaissent dans l'effusion d'une réconciliation généreuse. Vous serez tous chrétiens, nos très-chers frères, le jour où vous saurez aimer ; heureux et libres, quand vous serez chrétiens. Que la paix soit donc avec vous tous ! *Pax vobis.*

D'abord avec vous, ministres de Jésus-Christ, pasteurs vénérables, que nous avons vus travailler avec tant de zèle à en distribuer les bienfaits ; continuez d'habiter la maison du Seigneur *dans une parfaite unanimité de sentiments* (157), vous souvenant que l'union fera votre force, et ne souffrez entre vous d'autre émulation que celle des vertus et de la science, d'autre rivalité que celle du dévouement à étendre le royaume de notre commun Maître : *Pax vobis.* En vous quittant pour aller où Dieu nous appelle, vous nous permettrez de ne perdre jamais votre souvenir, et de le mêler aux peines et aux agitations de notre nouvelle vie. Il adoucira les amertumes que la Providence nous prépare, et allégera le fardeau qu'elle va nous imposer.

Que la paix soit avec vous, familles bénies de Dieu, la consolation et l'appui du ministère pastoral, familles dignes des plus beaux siècles de la foi, qui, au milieu de la défection générale, avez su conserver inviolablement la sainte gravité des mœurs patriarchales, la vénération des aïeux, l'amour des champs paternels, cette noble franchise, cette touchante simplicité qui fleurirent si longtemps sous le toit des catholiques lorrains. Nous vous resterons attaché du plus profond de notre cœur, et votre nom, que nous ne prononcerons jamais sans attendrissement, accompagnera toujours celui de Villefranche et de Bordeaux, dans la prière que nous adressons au Seigneur pour ce que nous avons de plus cher au monde.

O mon Dieu, achevez ce que vous avez commencé ; faites descendre en ce moment l'abondance de vos miséricordes les plus tendres et les plus paternelles sur cette Eglise de Nancy et de Toul, qui vivra éternellement dans notre pensée. Père saint, gardez ses enfants, afin qu'ils soient un, qu'ils soient consommés en un, et ne fassent qu'un cœur et qu'une âme (158). Envoyez vos anges de paix à la garde du troupeau, afin qu'ils en écartent l'esprit de discorde, qu'ils en bannissent les préventions

(153) *Alius est qui seminat, et alius est qui metit.* (*Joan.*, IV, 37.)

(154) *Quidem absens corpore, præsens autem spiritu.* (I *Cor.*, V, 3.)

(155) *Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis.* (*Joan.*, XIV, 27.)

(156) *Salutate invicem in osculo sancto.* (I *Petr.*, V, 4 ; I *Cor.*, XVI, 20.)

(157) *Eamdem charitatem habentes, unanimes, id ipsum sentientes.* (*Philipp.*, II, 2.)

(158) *Pater sancte, serva eos, ut sint unum... ut sint consummati in unum.* (*Joan.*, XVI, 11 et 23.)

funestes, en y faisant luire la vérité ; qu'ils réunissent les esprits et les cœurs, et que toutes ces brebis fidèles, sous la houlette du bon Pasteur, célèbrent en commun vos louanges et glorifient votre nom.

IIe LETTRE PASTORALE.

A L'OCCASION DE LA PRISE DE POSSESSION ET DE L'INSTALLATION DANS L'ARCHEVÉCHÉ DE BORDEAUX.

Au moment de toucher une terre fécondée par les sueurs et les vertus de tant de saints pontifes, nous éprouvons, nos très-chers frères, le besoin de vous ouvrir notre cœur et de vous montrer sans détour les sentiments qui le remplissent. La perte immense que vous avez faite nous est commune : le diocèse de Bordeaux ne pleure pas seul Son Eminence Monseigneur le cardinal de Cheverus. Sa mort est un sujet de deuil pour l'épiscopat dont il fut le modèle, pour la France dont il fut l'admiration, pour l'Eglise dont il fut l'ornement et la gloire. Honoré nous-même de sa bienveillance, il nous fut donné de comprendre ce qu'il y avait de généreux et de grand dans son âme, et la profonde vénération qu'il nous avait inspirée suffirait pour nous associer à votre amère douleur. Nos regrets s'accroissent encore de l'effroi que nous cause la seule pensée de succéder à un pontife qu'entouraient des hommages si universels.

A ce sujet d'affliction il s'en joint un autre qui ne nous est pas moins personnel. Préposé par Monseigneur l'évêque de Nancy à la garde de son troupeau, devenu au milieu des siens le vicaire de sa charité, nous nous étions cru destiné à rester longtemps le compagnon des travaux apostoliques d'un prélat qui nous avait donné des preuves si multipliées de sa confiance et de son affection ; il nous eût été si doux de continuer, sous ses auspices, tant d'œuvres commencées ; de recueillir, dans un diocèse qui nous était déjà si cher, le fruit des efforts et de la piété de ses enfants fidèles ; de voir l'instruction se répandre, la foi s'affermir, la charité, cimentant toujours de plus en plus l'union des cœurs, faire de tout le troupeau une seule famille de frères, et convertir ainsi en une source de joie et d'actions de grâces, ce qui ne présentait d'abord que difficultés et contradictions! Tels étaient nos vœux, nos espérances, et chaque jour il s'en réalisait quelque partie, quand une disposition bien inattendue de la divine Providence est venue nous saisir, pour ainsi dire, à l'entrée de notre carrière, pour nous transporter dans une terre nouvelle, qui, toutefois, ne nous est pas étrangère.

O vous qui l'habitez, cette terre, et qui devenez aujourd'hui nos enfants, ne nous avez-vous pas déjà vu au milieu de vous, lorsque vous apportant la parole du salut, pour répondre aux vues d'un saint pontife, nous eûmes la douleur de le voir descendre dans la tombe? Nous fûmes témoin de vos regrets, comme nous l'avions été de votre reconnaissance et de votre admiration. Monseigneur d'Aviau nous avait inspiré ces sentiments depuis bien des années, et l'espèce de culte que nous nous étions accoutumé à lui rendre dans notre cœur remontait aux jours mêmes de notre enfance.

C'était dans son premier diocèse, alors que l'orage grondait encore, et que l'homme de Dieu, plus touché du veuvage et des besoins de sa chère église de Vienne, qu'effrayé des dangers personnels qu'il allait courir, exposé sans cesse à être trahi par l'éclat de ses vertus, gravissait les montagnes, le bâton du voyageur à la main, *évangélisant les pauvres* (159), *laissant venir à lui les petits enfants* (160), c'est alors que petit enfant nous-même, nous eûmes le bonheur de le contempler, de recevoir ses caresses : *Oh! qu'ils nous parurent beaux les pieds de cet ange de paix* (161)! De quelle pieuse et touchante émotion notre âme fut pénétrée! Et qui sait quel rayon d'amour échauffa notre cœur, pressé sur celui d'un pontife qui était tout amour, et qui nous apparaissait comme l'image de la Divinité parmi les hommes! Ce sont là, nos très-chers frères, de ces impressions que tous les événements de la vie n'effaceront jamais ; celui-là même qui les avait produites a daigné les renouveler par des marques touchantes de souvenir, quand nous vînmes recueillir ses dernières paroles sur son lit de cruelles douleurs et d'angélique patience.

Quel soulagement ce fut alors pour nous de mêler nos larmes aux vôtres! Vous fîtes monter vers le ciel le cri de votre affliction et de votre espérance ; vous conjurâtes le Seigneur de faire connaître celui qu'il destinait à vous consoler (162) ; vous demandâtes qu'il fût, comme son prédécesseur, *un pontife saint, fidèle, innocent, séparé des pécheurs, ami de ses frères, sachant prier pour eux et compatir à leurs infirmités* (163); et vous fûtes exaucés. Dieu, dans sa bonté, choisit entre tous ceux qui gouvernaient son peuple, un homme qui avait porté son nom au delà des mers, et formé une Eglise sur une plage lointaine où l'on comptait à peine avec lui quelques fidèles dispersés ; un homme qui depuis avait fait bénir l'Evangile sur le sol de sa patrie, comme parmi les tribus sauvages du Nouveau-Monde ; instruit, zélé, ardent pour la propagation du royaume de Dieu; se souvenant de tous ceux qui souffraient, et n'oubliant que lui-

(159) *Evangelizare pauperibus misit me.* (*Luc.*, IV, 18.)

(160) *Sinite parvulos venire ad me.* (*Marc.*, X, 14.)

(161) *Quam speciosi pedes evangelizantium pacem!* (*Rom.*, X, 15.)

(162) *Ostende quem elegeris.* (*Act.*, I, 24.)

(163) *Pontifex sanctus, innocens, impollutus, segregatus a peccatoribus.* (*Hebr.*, VII, 26.) *Zelus domus tuæ comedit me.* (*Joan.*, II, 17.) *Fratrum amator, qui multum orat pro populo.* (II *Mac.*, XV, 14.) *Qui possit compati infirmitatibus nostris.* (*Hebr.*, IV, 15.) *Qui condolere possit iis qui ignorant et errant.* (*Hebr.*, V, 2.)

même; un homme dont la vie tout entière n'avait été que dévouement apostolique, Monseigneur de Cheverus enfin, que vos cœurs appelaient, comme seul capable de consoler votre antique Eglise, dans sa douloureuse affliction : il vous fut accordé, et chaque jour vous donna lieu de multiplier vos actions de grâces envers le Seigneur.

Nous ne vous parlerons point ici des prodiges de son infatigable charité ; vous en avez assez vu pour bénir à jamais sa mémoire, quoique la plupart de ses œuvres n'aient eu pour témoins que Dieu et les infortunés à qui elles rendaient le salut et la vie. Mais ce qui formait, ce semble, le trait principal de son caractère, c'était une douceur inaltérable, une patience à toute épreuve, ou pour mieux rendre notre pensée, c'était la modération, cette vertu tout évangélique, empruntée par la sagesse humaine à la morale du Dieu Sauveur, *qui n'eût pas éteint la mèche encore fumante, ni brisé le roseau à demi rompu* (164) ; la modération si compatible avec l'énergie, et par laquelle il savait, chose difficile, gouverner en conciliant, et *garder la mesure jusque dans le bien* (165)! Aussi sa parole était toujours aimable, parce qu'elle était inspirée par sa bonté (166); toujours facile, parce qu'elle venait de son cœur; toujours persuasive, parce qu'il ne demandait que ce qu'il pratiquait lui-même. Qu'il était loin d'ambitionner la pourpre romaine ! Et quand le Père commun des fidèles daigna l'associer au sacré collége, cet honneur n'étonna que lui seul. Mais qui s'en réjouit plus vivement que vous, ses enfants bien-aimés? Quel jour de joie et de triomphe que celui où vous le vîtes rentrer dens vos murs, revêtu de l'auguste dignité qui vous permettait de lui renouveler solennellement les démonstrations de votre amour et de votre reconnaissance ! Joie de courte durée et bientôt changée en larmes amères ! Pleurez, maintenant, nos très-chers frères, pleurez celui que vous avez perdu ; nous le pleurerons avec vous : pleurer ensemble, ce sera adoucir notre peine, et chargé du redoutable devoir de tenir sa place, nous rechercherons tous les moyens de perpétuer son souvenir et ses traditions ; nous vous demanderons de nous parler souvent de ses vertus et de ses bienfaits, de nous rappeler ses paroles et ses exemples.

Nous sentons, nos très-chers frères, ce que vous êtes en droit d'attendre après une telle succession de pontifes. Hélas ! nous venons à vous dépourvu des vertus et des lumières qui distinguèrent si éminemment nos illustres prédécesseurs : nous ne possédons pas non plus les talents nécessaires selon le monde pour accomplir de grandes choses; mais nous avons confiance en celui qui nous envoie. Il sait, ce Dieu qui *sonde les reins et les cœurs* (167), que nous ne nous sommes point appelé nous-même; aussi nous sera-t-il permis de répéter après saint Léon : *Celui de qui vient le fardeau sera mon soutien et mon assistance, et, pour qu'un homme aussi faible ne succombe pas sous le poids d'une aussi grande charge, le même qui m'a conféré la dignité me conférera également la force* (168). Au lieu de dons plus brillants que nous ne pourrons vous offrir, nous vous apporterons une affection vive et sincère ; nous vous consacrerons entièrement le peu que nous avons reçu et tout ce que nous sommes ; et peut-être cet ardent amour de père, ce renoncement à tout intérêt propre pour les nouveaux enfants que Dieu nous donne, nous obtiendra-t-il les grâces nécessaires pour satisfaire à leurs besoins.

Un cœur d'évêque n'est-il pas un cœur de charité? Et *l'évêque de nos âmes* (169), le divin Rédempteur, n'était-il pas l'amour éternel habitant parmi les hommes? Et comme le dit saint Jean, *n'avons-nous pas tous reçu de sa plénitude* (170)? La mission qu'il nous a donnée, dans la personne de ses premiers apôtres, n'est-elle pas une mission toute d'amour? N'est-ce pas au nom de l'amour qu'il leur recommande l'observance de ses préceptes? *Si vous m'aimez*, leur dit-il, *gardez mes commandements* (171). Et quels commandements? Le commandement que je vous donne est *de vous aimer les uns les autres comme je vous ai aimés*. Aussi le disciple chéri de Jésus, celui qui, la veille de sa mort, avait reposé sur son cœur, et qui depuis gouverna si longtemps l'Eglise d'Ephèse, n'avait plus vers la fin de ses jours, d'autre parole à faire entendre à l'heureuse famille dont il était le père, que celle-ci : *Mes petits enfants, aimez-vous bien les uns les autres* (172). Et nous aussi, nos bien-aimés, nous vous la répéterons sous toutes les formes cette parole, et nous désirons vivement vous en faire sentir les consolants effets dans tout le cours de notre ministère. Votre évêque est redevable à tous, et il tâchera *de se faire tout à tous* (173).

Vous en qui nous devons trouver nos premiers collaborateurs, prêtres de Jésus-Christ, c'est sur vous que se portera d'abord notre sollicitude. L'expérience que nous

(164) *Arundinem quassatam non confringet et linum fumigans non exstinguet.* (*Matth.*, XII, 26.)

(165) *Non plus sapere quam oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem.* (*Rom.*, XII, 3.)

(166) *Favus distillans labia tua, mel et lac sub lingua tua.* (*Cant.*, IV.)

(167) *Scrutans corda et renes Deus.* (*Psal.* VII, 10.)

(168) « Quoniam qui oneris est auctor, ipse fiet administrationis adjutor; et ne sub magnitudine gratiæ succumbat infirmitas, dabit virtutem qui contulit dignitatem. » (S. Leo pap., *Sermo de anniv. assumpt. suæ.*)

(169) ... *Episcopum animarum nostrarum.* (I *Petr.*, II, 25.)

(170) *De ejus plenitudine nos omnes accepimus.* (*Joan.*, I, 16.)

(171) *Si diligitis me, mandata mea servate.* (*Joan.*, XIV, 15.)

(172) « Filioli, diligite alterutrum. » (S. Hieron., *in Gal.*, c. VI.)

(173) *Omnibus omnia factus sum.* (I *Cor.*, IX, 22.)

avons faite de votre ministère, jusque dans ses fonctions les plus humbles, nous a instruit de combien d'épines il est souvent hérissé. En présence des passions que vous avez à combattre, il vous faut pour réussir, une douceur à toute épreuve et une persévérance inébranlable. Que d'oppositions aveugles et injustes vous contristent ! Et que de fois les mécomptes produits par l'ingratitude affectent douloureusement votre cœur ! Vous viendrez verser vos chagrins dans le sein de votre évêque, il saura vous comprendre, et peut-être lui sera-t-il donné, pour vous répondre, quelques-unes de ces paroles qui consolent et fortifient. Combien nous nous estimerons heureux de pouvoir, dans nos visites pastorales, aller sur les lieux mêmes, nous instruire par votre bouche de tout ce qui peut contribuer aux progrès de la piété, et à l'affermissement du règne de Dieu dans les âmes ! Qu'il nous sera doux de rendre alors publiquement témoignage à votre zèle apostolique et à votre dévouement de chaque jour.

Vous qui avez vieilli au service des autels, et dont les forces épuisées par l'âge ou les infirmités ne secondent plus le zèle, que nous souhaiterions de vous assurer une existence paisible et exempte de sollicitudes ! Faut-il qu'après avoir cultivé le champ du père de famille, en serviteurs laborieux et fidèles, au temps de votre jeunesse, vous soyez réduits sur le déclin de vos jours aux anxiétés du besoin ! Notre digne prédécesseur compatissait à vos peines, il avait mis un soin tout paternel à les adoucir. Cette œuvre nous est chère et sacrée, et nous emploierons à la soutenir toutes les ressources dont nous pourrons disposer. Heureux s'il nous est donné de les multiplier, et de les égaler enfin à la dette sainte qu'elles devraient acquitter !

Si le passé a ses droits, l'avenir aussi a les siens. L'espérance du sacerdoce, celle des générations futures, repose dans les séminaires : ils réclament donc tout notre intérêt. O vous qui les habitez, ces saintes retraites, vous nos enfants bien-aimés, nous serons heureux de vous voir croître comme de jeunes Samuels à l'ombre du sanctuaire, vous préparant à suppléer un jour par vos travaux à l'insuffisance des nôtres. Les maîtres qui vous dirigent ne nous sont point inconnus : formés par des mains habiles, vous promettez à l'Eglise une mesure de consolations égale à la mesure de ses douleurs (174).

Nous comptons aussi sur votre assistance, épouses de Jésus-Christ, anges de la terre, si chères à la religion, et non moins utiles à la société, institutrices infatigables, tendres mères des orphelins, Providence vivante de tous les malheureux. Vous aussi, filles de la solitude, qui consumez vos jours à pleurer sur des erreurs qui n'ont jamais été les vôtres, à expier par la pénitence des passions qui ne troublèrent jamais la paix de votre cœur. Bienheureuses retraites, maisons religieuses, quelle que soit la part de vos bonnes œuvres échue à votre dévouement, nous verrons avec bonheur se multiplier vos familles saintes, et nous vous porterons l'intérêt d'un père tendre et d'un sincère admirateur de vos sublimes vertus.

Et vous, nos vénérables frères, membes du chapitre de notre église métropolitaine, vous l'ornement et la gloire de la chaire pontificale, vous que nous eussions dû nommer les premiers, comme occupant la première place dans la sainte hiérarchie et dans mon estime ! Votre nom seul, en rappelant votre origine, rappelle la régularité des mœurs, et une vie destinée à devenir un modèle pour tous les autres membres de la tribu sainte. Vos services passés, votre expérience du monde et des voies de Dieu, nous sont de sûrs garants que nous pourrons trouver près de vous les lumières et les secours dont nous aimerons toujours à nous environner.

Evêque et prêtres, nous ne formerons qu'un seul corps, en celui qui nous a établis pour être, à son imitation, les serviteurs de nos frères. Placés au-dessus de la sphère où s'agitent les intérêts humains, nous resterons étrangers aux luttes des partis, à l'administration des choses de ce monde, qui disparaîtra pour nous devant une administration plus élevée, plus stable, moins orageuse. Nous ne verrons dans tous nos diocésains que des âmes à sanctifier par la doctrine et par l'exemple.

Vous cependant que distinguent les avantages du rang, de la naissance et des richesses, ne croyez pas que nous méconnaissions le prix que ces dons du ciel peuvent acquérir entre vos mains. Sans doute la possession en est dangereuse ; elle peut devenir pour vous une occasion d'attachement excessif à la vie de ce monde ; mais si vous usez de ces avantages conformément à la volonté du Seigneur, vous les transformerez en instruments de bien-être pour vos frères, et de salut pour vous-mêmes. Alors, vous aussi, vous deviendrez nos coopérateurs, et nous aurons la joie d'espérer qu'un jour vous entendrez ces douces paroles : *Venez les bénis de mon Père ; j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ; j'ai été pauvre, captif, et vous m'avez secouru* (175).

Pour vous qui êtes riches, non pas tant des biens de la fortune que des dons de l'intelligence, nous solliciterons en faveur de vos frères, dont une science incomplète vient souvent ébranler la foi, l'emploi de la

(174) *Secundum multitudinem dolorum meorum... Consolationes tuæ lætificaverunt animam meam.* (*Psal.* XCIII, 19 et seq.)

(175) *Venite, benedicti Patris mei, possidete paratum vobis regnum a constitutione mundi. Esurivi enim, et dedistis mihi manducare ; sitivi, et dedistis mihi bibere ; hospes eram, et collegistis me ; nudus, et cooperuistis me ; infirmus, et visitastis me ; in carcere eram, et venistis ad me.* (*Matth.*, XXV, 34-36.)

puissance que mettent entre vos mains les talents et le vrai savoir. Plus l'humanité mûrit, et, poursuivant sa marche, sent le besoin de la lumière, et plus les hommes capables de la recevoir et de la transmettre, doivent travailler à la répandre en l'épurant; à éclairer leurs contemporains, mais de rayons venus d'en haut, et à leur donner une impulsion légitime dans la voie du véritable progrès. Ainsi, nos très-chers frères, ceux qui ont donnant à ceux qui n'ont pas, tous deviendraient riches d'une abondance commune à tous. Ainsi nous verrions soulagées toutes les misères du corps et de l'esprit: et si nous pouvions communiquer ce mouvement de charité à tous ceux que la Providence appelle à exercer le ministère de la libéralité chrétienne, oh! combien notre tâche deviendrait consolante, et que d'épines nous seraient tirées du cœur! Car nous nous devons à toutes les misères, à toutes les afflictions, à tous les besoins; et cependant, que peuvent, pour y satisaire, votre évêque et ses prêtres, si seuls ils demeurent chargés de ce soin, et si vous ne travaillez avec eux, en dirigeant vos efforts vers un même but, celui de rendre les hommes meilleurs et plus heureux, en les rendant plus chrétiens!

Pauvres, prisonniers, infirmes, malades et affligés de tous les rangs, de tous les âges; vous les bien-aimés de Jésus-Christ, vous serez aussi les nôtres. Notre bonheur sera d'apporter en son nom quelque adoucissement à vos maux, et de vous disposer à le bénir, au sein même de vos souffrances, en vous parlant du ciel. Vous ne nous verrez point arrêté par des distinctions de culte et de croyance. Notre désir intime et profond, notre besoin de tous les instants, est sans doute de voir tous nos enfants réunis dans une même foi et dans une même obéissance aux lois de l'Eglise; mais s'il en est quelques-uns qui refusent de reconnaître en nous l'interprète des volontés de cette bonne mère ou l'instrument de ses miséricordes, nous n'en conserverons pas moins pour eux une tendre affection, et nous serons heureux de pouvoir leur en donner des preuves.

Et vous qui, nés dans le sein de l'Eglise, avez senti défaillir la foi de votre enfance; vous que de fausses doctrines, les préjugés du monde ou l'entraînement de ses plaisirs, ont jetés dans un état pénible de lutte entre la conscience et les passions; ne redoutez point en nous l'austérité d'un zèle amer et désespérant. Nous vous appelons; déjà nous vous ouvrons notre cœur, nous voulons vous réconcilier avec le Dieu qui est venu sur la terre *chercher ce qui est perdu* (176), *et qui ne veut pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive* (177). Hélas! le temps fuit avec rapidité, nos très-chers frères : encore quelques années, et nous aurons atteint le terme de notre pèlerinage; alors s'évanouira tout ce qui est illusion et vanité. Et que nous restera-t-il de toutes nos œuvres, pour obtenir indulgence et pardon? Rien que ce que nous aurons fait pour Dieu. Puisse cette vérité éternelle nous être présente durant les jours qu'il nous reste à passer sur la terre! Demandons au Seigneur que sa divine lumière, en pénétrant nos âmes, les attire et les élève sans cesse vers lui, et que, pasteur et troupeau, marchant dans une pieuse obéissance aux lois de son amour, nous ayons le bonheur de trouver, au sortir de cette vallée de larmes, le repos et la joie promis au bon serviteur qui aura persévéré fidèlement jusqu'à la fin (178).

(176) *Venit enim filius hominis salvare quod perierat.* (*Matth.*, XVIII, 11.)

(177) *Nolo mortem impii, sed ut convertatur et vivat.* (*Ezech.*, XXXIII, 11.)

(178) *Qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit* (*Matth.*, X, 22.)

IIIe LETTRE PASTORALE.

POUR ANNONCER UNE RETRAITE DANS L'ÉGLISE MÉTROPOLITAINE.

Le saint temps du carême, mes très-chers frères, est un temps de salut; et déjà vous avez accueilli avec tout l'empressement de la foi et de la piété, l'annonce que nous vous en avons faite par notre dernier mandement.

Mais ces jours seraient-ils pour vous des jours de grâce et de miséricorde, si vous ne faisiez de généreux efforts pour en recueillir les fruits? Cette pensée nous occupe depuis l'ouverture de la sainte quarantaine; et nous venons aujourd'hui vous faire part des dispositions particulières que nous avons prises pour seconder vos pieux désirs : nous chercherons à suppléer par ce moyen à l'absence du prédicateur qui n'a pu tenir ses engagements pour la station de notre cathédrale.

A dater du quatrième dimanche de carême, nous monterons plusieurs fois le jour dans la chaire de notre église métropolitaine; et prenant pour nous ces belles paroles du prophète Isaïe, dont nous ferons l'application, non à notre personne, mais au ministère saint que nous voulons remplir, nous vous dirons :

« L'esprit du Seigneur s'est reposé sur nous; car le Seigneur nous a rempli de son onction sainte, et il nous a envoyé pour annoncer sa parole à ceux qui sont doux et humbles; pour guérir ceux qui ont le cœur brisé; pour prêcher la grâce aux captifs et la liberté à ceux qui sont dans les chaînes; pour publier l'année de la réconciliation du Seigneur avec son peuple, et le jour de la vengeance que sa justice exercera sur les coupables; pour consoler ceux qui pleurent; pour avoir soin de ceux de Sion qui sont dans les larmes; pour leur donner, au lieu d'un esprit affligé, une couronne de gloire et de bonheur. » (*Isa.*, LXI, 1-3.)

Le Seigneur daignera bénir, nos très-chers frères, la parole que nous allons vous porter : elle a été déjà bénie dans la plupart des églises de notre ville épiscopale, où des

hommes de foi et d'action l'annoncent depuis l'ouverture de ces jours de propitiation et de grâce. Nous savons la religieuse reconnaissance avec laquelle vous répondez à leurs soins et aux généreux efforts qu'ils ont tentés, de concert avec vos dignes pasteurs, *pour former en vous l'homme parfait en Jésus-Christ*. C'est donc à une œuvre déjà commencée, et qui se continuera dans toutes nos églises, que nous croyons devoir apporter notre part d'active coopération.

C'est vous qui aurez les premiers moments de notre journée, avant l'heure de vos travaux ordinaires, artisans, serviteurs, chefs de maison, mères de famille; vous aussi, pauvres de Jésus-Christ, la portion du troupeau la plus chère à notre cœur, parce qu'elle est la plus malheureuse. Ah! que votre condition est grande et noble aux yeux de la religion! Si votre vie est quelquefois éprouvée par des privations et des peines, vous viendrez apprendre auprès de nous à en adoucir les rigueurs, à la sanctifier par la fidélité aux devoirs de la piété chrétienne, à vous en faire un degré pour vous élever à une vie meilleure et éternelle.

Vous tous que les talents, les emplois ou la fortune distinguent entre vos concitoyens, votre titre le plus beau n'est-il pas celui de chrétien? Venez en méditer avec nous la grandeur et les devoirs, et apprendre à le porter avec honneur au milieu d'un monde qui ne refuse pas toute justice à qui sait la mériter. Jeunes gens, venez aussi; on peut à votre âge être un instant déserteur, mais jamais ennemi de la vérité : vous trouverez, dans l'humble soumission à nos croyances et dans la généreuse pratique des devoirs qu'elles imposent, une douce paix, que le doute, les systèmes, les passions n'ont jamais su donner.

Vous viendrez régler vos comptes avec le Père céleste, vous dont l'honorable négoce et l'active industrie ont porté si loin la gloire et le nom bordelais. N'auriez-vous pas quelques lumières, quelques consolations à demander à la foi de vos pères? Ne voudriez-vous plus des œuvres saintes qu'elle inspire? Venez apprendre l'art bien supérieur à tous les autres, celui de connaître Dieu, de le servir avec fidélité, de l'aimer sans partage.

Combien d'entre vous, nos très-chers frères, mécontents de la funeste voie où ils marchent, se sont dit, en soupirant, dans le secret de leur cœur : Ah! s'il se rencontrait quelque circonstance extraordinaire, quelque occasion heureuse qui aidât ma faiblesse! je reviendrais à mes devoirs religieux, j'abandonnerais cette vie d'indifférence ou de honteuses dissolutions, contre laquelle ma conscience crie, et qui ne m'a pas donné le bonheur.

Eh bien! la voici, nos très-chers frères, cette circonstance heureuse, cette occasion favorable où tout va seconder le désir secret de votre âme! Ah! c'est peut-être le dernier jour des miséricordes. Dieu vous tend la main : il vous offrira votre pardon; il vous conjurera, par ma voix de père et d'ami, de ne pas le repousser. Ne nous fuyez pas; ne comblez pas la mesure par un désespoir plus injurieux au Seigneur que tous vos égarements, ou par un respect humain plus honteux que toutes vos faiblesses.

Quelle assemblée donc, nos très-chers frères, que celle à laquelle nous vous invitons! Quel concours religieux! Quel spectacle digne des regards de Dieu et des hommes, qu'une ville tout entière, se souvenant qu'elle est chrétienne, se groupant autour de la chaire de son évêque, se pressant aux pieds des autels de son Dieu, *dans une sainte rivalité de charité et de bonnes œuvres!* (*Hebr.*, X, 24.) Votre empressement et votre piété nous offriront l'image de cette cité éternelle où tous les vœux, où tous les cœurs sont à Dieu, *et où le Dieu de vérité et de salut lui-même est tout en tous* (*Ephes.*, I, 23), les inondant de ses immortelles splendeurs et d'une félicité sans bornes.

A ces causes, etc.

IVe LETTRE PASTORALE.

POUR LE RÉTABLISSEMENT DES CONFÉRENCES ECCLÉSIASTIQUES ET LA DISTRIBUTION SOLENNELLE DES SAINTES HUILES.

Le moment nous semble arrivé, Messieurs et très-chers coopérateurs, de rendre à notre diocèse l'inappréciable institution des conférences ecclésiastiques, qui nous conservèrent le flambeau des sciences sacrées et l'esprit du sacerdoce pendant un si grand nombre d'années. Deux fois rétablies par nos derniers prédécesseurs, de si douce et si sainte mémoire, et deux fois interrompues par le malheur des circonstances, il est temps de les reprendre pour ne plus les abandonner. En vous annonçant notre détermination à cet égard, nous répondons à un désir souvent manifesté, et nous réalisons un des vœux les plus chers à notre cœur.

Le prêtre est, par état, un homme d'étude, puisque *ses lèvres doivent être les dépositaires de la science* et que *de sa bouche les peuples doivent apprendre les règles de la loi*. (*Malac.*, II, 7.) Sa noble mission lui deviendra facile, s'il est fidèle à apporter à chacune de ces précieuses réunions le fruit de ses études, à profiter des travaux de ses frères dans le sacerdoce, à leur soumettre les siens, avec la certitude que les uns et les autres passeront sous les yeux de leur évêque, qui en deviendra le juste appréciateur. Mais si le prêtre est isolé, s'il ne travaille que pour lui seul, s'il demeure l'unique témoin de ses efforts, n'est-il pas à craindre que l'étude ne perde pour lui tout son attrait? Dès lors, loin d'acquérir de nouvelles connaissances, on aurait bientôt oublié les anciennes; et la perte du temps, l'oisiveté, le jeu, le dégoût de la réflexion et des choses sérieuses ne seraient pas les seuls maux que l'Eglise aurait à déplorer dans ses ministres.

En supposant même, nos très-chers coopérateurs, qu'on eût la volonté d'étudier seul, qui de vous ne sait par expérience que

l'homme, abandonné à ses propres ressources, sent trop souvent défaillir en lui le courage de cette attention patiente, qui réfléchit et approfondit? Il a besoin d'être pressé par la nécessité, excité par l'émulation, échauffé par le contact : alors son énergie se déploie, et il devient capable de bonnes et fortes études. Saint Jean Chrysostome démontre cette vérité par une belle comparaison : « Rien, dit-il, de plus froid que deux pierres séparées ; mais rapprochez-les, frappez l'une contre l'autre, et du frottement vous verrez jaillir le feu. Il en est de même des âmes, le rapprochement les échauffe et les anime (179). » Que deux esprits soient mis en contact sur une question, ils seront forcés de développer leurs pensées, de soutenir leurs assertions, et vous en verrez jaillir, non pas seulement des étincelles, mais des jets abondants et inattendus de lumière.

Et si l'on veut supposer encore que seul on fût capable d'appliquer toute l'énergie de son esprit à l'étude, n'est-on pas exposé à se trouver à chaque instant arrêté dans sa marche? Combien de difficultés se rencontrent, dont on voudrait avoir la solution? On la cherche et on ne la trouve pas, et l'on voit se rompre, faute d'un anneau, la chaîne des connaissances qu'on voulait coordonner ensemble. Quel précieux avantage n'est-ce donc pas de pouvoir entendre et interroger chaque mois une réunion de confrères qui ont étudié les mêmes matières que nous et qui viennent mettre en commun le fruit de leurs recherches? Là, chacun émet son avis, donne ses raisons, et de cette communication réciproque de pensées, jaillit la clarté sur ce qui était obscur; la lumière se fait, la difficulté se résout. *Si quid*, disait saint Basile, *unusquisque vestrum deesse sibi ad scientiam putat, ad communem id proferat inquisitionem : facilius enim pluribus simul conferentibus, si quid difficile vel obtectum esse videtur, clarescit, Deo sine dubio inveniendi gratiam largiente.* (*Proœmio in Reg. fus. tract.*).

La lecture des bons livres peut sans doute lever beaucoup de difficultés et jeter une vive lumière dans nos esprits ; mais jamais, dit saint Isidore de Séville (180), elle ne vaut la conférence. Le livre est un docteur avare de paroles, qui, après m'avoir dit sa pensée, ne me l'explique pas si je la saisis mal, ne m'avertit pas si je me trompe : dans la conférence, ce que l'on comprend mal s'explique; si on se trompe, l'erreur est aussitôt signalée, et on est ramené dans le vrai. Le livre est un docteur froid et sans vie, qui provoque faiblement mon attention et me laisse languir et sommeiller sur les questions qu'il discute ; dans la conférence, toutes les pensées prennent vie, l'intérêt de la discussion captive mon esprit, remue mon intelligence et double mes forces. Le livre ne sort pas du cercle des matières qu'il traite, la conférence fait excursion sur tous les points utiles, sur toutes les questions de localités et de personnes pour lesquelles on a besoin de conseil ; elle se prête à tous les besoins, à tous les cas de conscience qui embarrassent, à toutes les difficultés d'administration qui arrêtent. Là, pour chaque question, chacun apporte son tribut, le fruit de ses études, les résultats de son expérience, les aperçus de sa sagesse ; toutes les lumières s'unissent, et chacun devient savant de la science de tous, prudent de la prudence de tous. Or, nos bien-aimés coopérateurs, de quel prix n'est pas ce faisceau de lumières réunies dans chaque canton, cette mise en commun de toutes les connaissances, cette discussion publique de toutes les difficultés pratiques du ministère?

N'eussions-nous point de difficultés à présenter (et quel est le prêtre qui n'en a pas, sinon celui qui serait profondément ignorant?), il y a toujours profit à entendre discuter une question. Les plus grands esprits conçoivent mal certains rapports de certaines vérités, qu'un esprit moins pénétrant aperçoit quelquefois avec plus de justesse, et il n'y a qu'un fol orgueil qui puisse se persuader n'avoir pas besoin quelquefois des lumières du dernier de ses frères (181). Dieu, dit saint Grégoire le Grand, a voulu que les hommes eussent besoin les uns des autres, afin que la nécessité les rapprochant devînt entre eux le lien de la charité ; et comme il n'a point fait de terrains propres à toute espèce de produits, afin que les provinces et les royaumes communiquassent entre eux par des échanges mutuels, ainsi il n'a point fait d'esprits capables de se suffire à eux-mêmes, afin que tous eussent besoin d'échanger leurs pensées et leurs conceptions, et de s'enrichir des lumières les uns des autres (182).

Souvent vous vous êtes plaints à nous du peu d'ensemble qui existe entre les prêtres dans le gouvernement des paroisses : l'un fait d'une manière, le voisin agit autrement, et chacun abondant dans son sens, administre et gouverne à son gré. Témoins de ces diver-

(179) « Si lapis sæpe ad lapidem concussus scintillas exsilire facit, tametsi nihil frigidius lapide nihilque igne calidius, multo magis idem fit et in animabus quæ mutuo atteruntur et igne spiritus coalescunt. » (S. Chrysost, *Serm. adversus Anom.*)

(180) « Cum sit utilis ad instruendum lectio, adhibita tamen collatione majorem intelligentiam præbet : melius est enim conferre quam legere. » (Lib. I *Sententiarum, de summo bono*, cap. 14, initio.)

(181) « Sæpe accidit ut et ille interdum qui acrioris ingenii scientiæque majoris est, aliquid falsum mente concipiat, et ille qui tardioris ingenii ac minoris est meriti, rectius aliquid persentiat, et idcirco nullus sibi, quamvis scientia præditus, inani tumore persuadeat quod possit collatione alterius non egere. » (Cassian., collat. 16, cap. 12.)

(182) « Hoc omnipotens Deus agit in cordibus hominum quod facit in regionibus terrarum, ut cum illa defert quod ista non habet, et ista reddit quod illa non detulit, per communionem gratiæ sibi simul etiam divisæ terræ conjunctæ sint : ita sunt mentes, quæ dum vicissim sibi conferunt quod acceperunt, quasi fructus suos regiones regionibus impendunt, ut in una omnes charitate jungantur. » (*In Ezech.* hom. 10.)

gences et de ce désaccord, les peuples établissent des comparaisons, élèvent l'un aux dépens de l'autre et traduisent leur amertume en critiques qui déconsidèrent le prêtre et retombent quelquefois sur la religion tout entière. Mais par les conférences ce mal trouve son remède; on se voit, on se concerte, on convient d'une marche uniforme, qui reçoit bientôt l'approbation de l'autorité à laquelle elle a été soumise.

Et ce ne sera pas seulement dans l'administration des paroisses que les conférences amèneront l'uniformité de conduite. Il est une partie bien plus délicate de votre ministère sur laquelle elles exerceront une précieuse influence. Trop souvent, au saint tribunal, la dissidence dans la doctrine des mœurs et dans l'application des principes provoque le mécontentement, le scandale même des peuples, et cause la perte éternelle des âmes. L'un déclare digne de mort ce que l'autre approuve; celui-ci absout où son confrère condamne; et ainsi, la morale, livrée au jugement individuel, se trouve morcelée, déchirée comme par lambeaux et traduite en sens contraires. Mais les conférences une fois établies, il en va tout autrement : on y adopte des principes communs, on avertit ceux qui s'en écartent, tous sont ramenés à l'unité, et les fidèles savent qu'une même sentence les attend devant tous les tribunaux sacrés, quel que soit le juge qui y est assis, et que la passion n'a rien à gagner en quittant l'un pour aller à l'autre. Alors, vous le comprenez sans peine, cet ensemble donne autorité et force à vos décisions, concilie à votre ministère le respect des peuples, et vous tranquillise vous-mêmes dans l'exercice si difficile de vos fonctions.

Tous ces avantages, nos très-chers coopérateurs, ne devraient-ils pas suffire pour mériter aux conférences votre estime et votre amour? Toutefois, il en est encore un que nous ne pouvons passer sous silence : notre cœur éprouve le besoin de vous le dire : c'est celui de vous rapprocher les uns des autres et d'établir entre vous des liens plus étroits de charité et d'union; car qu'il est triste pour un prêtre de traîner ses jours dans l'isolement d'un presbytère, de vivre avec ses frères dans le sacerdoce comme avec des étrangers qu'on connaît à peine, qu'on voit sans intérêt et sans bonheur; de n'avoir pas un ami dans le sein duquel on puisse épancher son cœur, auprès duquel on puisse chercher un conseil, un encouragement, une consolation! Mais, réuni par les conférences, le clergé sort de cet isolement pénible et devient une famille de frères; tous les prêtres se voient, se comprennent et s'aiment; et si de malheureuses préventions ou de coupables rapports commençaient à troubler la bonne harmonie, on s'explique, on se pardonne, et la paix de Jésus-Christ triomphe, à la grande édification des fidèles, que l'ombre d'une division eût scandalisés.

Aussi, pénétrés de ces immenses avantages, tous les siècles chrétiens ont attaché le plus haut prix aux conférences. Les apôtres en ont les premiers donné l'exemple au monde (183). Quoique infaillibles dans leur enseignement, ils se réunissaient pour conférer ensemble, afin de donner l'exemple aux âges futurs; et nous apprenons de saint Cyprien que le symbole qui porte leur nom est un des fruits vénérables de ces conférences apostoliques. C'est avec raison, dit ce grand homme, que l'abrégé de notre foi s'appelle *Symbole*, expression qui, considérée dans sa racine, signifie également *indice* et *conférence;* car les apôtres l'ont fait dans une conférence où chacun apportait le tribut de ses lumières : *Symbolum Græce, indicium dici potest et collatio, hoc est quod plures in unum conferunt : id enim fecerunt apostoli, in unum conferendo quod unusquisque sensit* (184).

Dès que la paix rendue à l'Eglise, après trois siècles de persécutions, eut permis les assemblées religieuses, nous voyons les conférences s'établir parmi les prêtres rassemblés autour de l'évêque, et parmi ces légions de solitaires qui peuplèrent l'Egypte et la Thébaïde, au témoignage de Cassien, qui nous en a conservé de si précieux fragments. Quand les besoins de l'Eglise eurent obligé les prêtres à quitter le toit épiscopal pour aller desservir les paroisses, nous les voyons rappelés chaque mois aux conférences. Au IXe siècle, Hincmar de Reims mettait cette prescription au premier chapitre de ses Capitulaires (185). Au Xe siècle, Atton II, évêque de Verceil, portait la même ordonnance et la motivait sur ce que l'expérience lui avait appris de l'utilité de ces exercices (186). Si, à une époque malheureuse, elles furent interrompues, l'hérésie en profita : elle naquit et grandit à l'ombre de l'ignorance du clergé; et quand l'Esprit-Saint fut descendu à Trente pour renouveler la face de la terre, de toutes parts les conférences furent désignées comme le grand moyen de résurrection pour la science sacrée et l'esprit ecclésiastique. C'est alors que nous voyons les conciles d'Aquilée les prescrire pour chaque mois (187); Charles Borromée, cet illustre réformateur de la

(183) *Convenerunt apostoli et seniores videre de verbo hoc.* (*Act.*, XV, 6.)

(184) *Præfatio de expositione symboli apostolorum.*

(185) « Semper de Kalendis in Kalendas mensium, quando presbyteri de decaniis conveniunt, collationem habeant. » (*Capit.* HINCM., p. III, c. 1, t. III *Conc. Gall.* ad calcem.)

(186) « Experimento didicimus non minus collationem quam lectionem prodesse, unde a præsente statuimus ut per singulas plebes singulis Kalendis omnes presbyteri simul conveniant, ut de fide ac sacramentis divinis seu de singulis officiis ad eos pertinentibus communiter tractent. » (*Capitul.*, c. 29.)

(187) « Congregatio casuum conscientiæ singulis mensibus nunquam prætermittatur; ad congregationem convocentur omnes, contumaces pœna pecuniaria plectantur. » (Tit. 10, *De vic. for.* anno 1596.)

discipline ecclésiastique, en fait une des premières obligations pour son clergé (188); et un demi-siècle après, le cardinal de Sourdis, ce Borromée de notre France, ce bienfaiteur incomparable de l'Eglise de Bordeaux, adopte les mêmes prescriptions pour son diocèse, sans vouloir même dispenser des conférences de décembre et de janvier, vu la brièveté des jours, qu'à condition de les remplacer les mois suivants.

Le clergé de ce diocèse accueillit avec joie ces ordonnances et les suivit avec édification. La veille de la conférence, tous les prêtres se confessaient; le jour, il y avait une messe solennelle, sermon, procession autour du cimetière: et, après un modeste repas, on traitait de ce qui concerne l'office du bon pasteur. Aussi, quels ne furent pas les heureux fruits de cette institution! *C'est par ce moyen*, écrivait le saint cardinal, *que mon clergé a été remis en sa pureté et splendeur, les églises en leur lustre, l'honneur de Dieu dans les âmes, et chacun en son devoir.*

Successeurs et imitateurs d'un si saint pontife, Nosseigneurs de Béthune et de Bourlemont veillèrent à l'exécution des ordonnances de leur illustre prédécesseur et en recueillirent les mêmes fruits. Après eux, Monseigneur Armand de Bezons ajouta une amélioration à cette sage institution, en indiquant le sujet particulier qu'on devrait traiter en chaque conférence, et se faisant remettre exactement le procès-verbal de chaque séance : il eut lieu de s'applaudir de cette mesure. « L'essai que nous en avons fait depuis un an, disait-il à la fin du synode de 1704, a eu le succès que nous en attendions, et nous nous flattons que ceux qui étaient le plus portés à une occupation si sainte et si utile, y seront encore plus encouragés par l'application avec laquelle nous lisons les procès verbaux de chaque conférence; nous y considérons avec plaisir le fruit de vos études, nous examinons si vos décisions sont justes, nous avons soin de vous en faire savoir notre sentiment, et nous travaillons toujours à ne laisser tomber personne dans l'erreur, afin que, comme dit l'Apôtre, nous ayons tous les mêmes sentiments et demeurions dans la même règle. »

Quelques années après, Nosseigneurs Voyer d'Argenson et de Maniban renouvelèrent toutes les anciennes ordonnances relatives à ces saintes assemblées; et ce dernier, pour prévenir tout relâchement, crut devoir menacer des peines canoniques quiconque s'en absenterait deux fois de suite sans une permission expresse du vicaire forain qui en demeurait chargé devant Dieu; ou si une nécessité imprévue ne laissait pas le temps de demander cette permission, sans des raisons urgentes qui devaient être soumises dans la huitaine à l'approbation des supérieurs.

Les conférences sont donc un héritage que nous ont laissé nos véritables prédécesseurs. Nosseigneurs d'Aviau et de Cheverus ont essayé de le recueillir: des obstacles qu'il est inutile de rappeler se sont opposés à leurs saints projets; mais nous, nos très-chers coopérateurs, ne serions-nous pas coupable de laisser prescrire contre un si saint usage, et de ne pas le reprendre comme notre bien, quand nous le pouvons? Oui, sans doute, et d'autant plus coupable, que du haut de la chaire apostolique une invitation expresse en a été faite à tous les archevêques et évêques de la chrétienté. « Pour que les prêtres, nous dit le pape Léon XII, dans son encyclique de 1825, soient propres à instruire les fidèles et à s'acquitter dignement des fonctions ecclésiastiques, ne vous contentez pas de l'épreuve qu'ils ont subie avant d'être promus aux ordres; mais ayez soin qu'une fois ordonnés, ils ne cessent point de s'appliquer à l'étude des choses saintes. C'est là ce qu'avait en vue le concile assemblé à Rome, par Benoît XIII, en 1725, lorsqu'il ordonna qu'il se tiendrait une fois la semaine des réunions ecclésiastiques, où des cas de conscience et des questions de cérémonies seraient alternativement proposés et éclaircis, tant par la discussion que par des exercices pratiques : nous recommandons instamment, ajoute le vicaire de Jésus-Christ, cette pratique à votre zèle. »

Pour recueillir de ces précieux exercices les avantages qui y sont attachés, vous préparerez tous avec soin, nos très-chers coopérateurs, les matières qui doivent y être traitées; un mois d'intervalle entre chaque conférence vous en laissera tout le loisir. Il est juste que chacun apporte son tribut de lumières, de réflexions et de recherches, et et que, par une préparation consciencieuse, on se rende capable d'apprécier le travail de ses frères, de parler soi-même au besoin, de développer une preuve, d'éclaircir une difficulté : c'est là ce qui donnera intérêt, utilité et vie à la conférence, comme, au contraire, le défaut de préparation la frapperait de stérilité et de mort.

Inutile de vous dire, nos très-chers coopérateurs, quelle tendre charité, quelle aimable modestie, quelle prévenance réciproque doivent présider à ces réunions. Jésus-Christ; en conférence avec les docteurs dans le temple, voilà votre modèle : sa douceur, son humilité, sa prudence dans les interrogations, ses réponses lui attiraient l'admiration de tout le monde : *Stupebant omnes qui eum audiebant* (*Luc.*, II, 47). Il en sera de même de vous : vous éloignerez l'esprit de contention et de dispute, l'attache opiniâtre à ses idées, qui produit l'aigreur et l'emportement : *Noli contendere verbis; ad nihil enim utile est nisi ad subversionem audientium* (II *Tim.*, II, 14.)... *Servum Dei non oportet litigare, sed mansuetum esse ad omnes* (*Ibid.*, 24.)... *Si quis vult contentiosus esse, nos talem consuetudinem non habemus nec Ecclesia Dei.* (I *Cor.*, XI, 16.) Loin des conférences, l'esprit de vanité qui veut se faire valoir et l'emporter sur les autres, l'esprit peu bien-

(188) « Conferant inter se singulis mensibus quæ ad boni pastoris officium et ad curam animarum pertinent, et consulant de difficultatibus suæ parochiæ. » (*Conc. Mediol.* I, tit. *De vic. for.*)

veillant qui cherche moins à s'éclairer et à s'instruire, qu'à embarrasser et à humilier; l'esprit trop précipité qui interrompt à contre-temps et ne sait pas attendre le moment pour relever ce qu'il trouve inexact ou peu solide ! O nos très-chers coopérateurs ! *confidimus de vobis meliora et viciniora saluti, tametsi ita loquimur.* (*Hebr.*, VI, 9.)

Chaque conférence s'ouvrira par une dissertation écrite sur les fonctions de votre ministère ou les devoirs ecclésiastiques. De là vous passerez aux deux branches de la science sacrée : l'Ecriture sainte et la théologie. Voulant procéder avec ordre dans ces graves études, et faire un travail où tout se lie et s'enchaîne, nous avons dû commencer, pour l'Ecriture sainte, par les questions préliminaires propres à initier à l'étude de ce divin livre; et, pour la théologie, par le traité de la religion, fondement du dogme. Les questions de la religion se rapportant à une seule, *la nécessité d'un culte*, vous donneront occasion de développer des principes qu'on ne saurait trop inculquer aux peuples, et de réfuter des objections vulgaires que vous êtes tous les jours exposés à entendre, et qu'il serait honteux à un prêtre de ne pas savoir résoudre avec clarté, précision et force. Ainsi, nous entrerons cette année dans la carrière des sciences sacrées avec la ferme volonté d'y avancer d'un pas régulier et soutenu les années suivantes. Par là nos études se feront avec ordre et ensemble; une conférence préparera à l'autre, une année initiera à l'année suivante, et tout sera coordonné.

Les travaux de chaque conférence nous seront soumis; nous les examinerons avec soin, nous aimerons à apprécier le mérite de chacun et à discerner les talents qui peut-être ne nous étaient pas assez connus. Une commission est déjà nommée pour rassembler toutes les réponses, les comparer et les discuter sous nos yeux; et plus tard nous vous transmettrons le résultat de ce travail, qui devra devenir votre commune règle. C'est ainsi qu'ont été composées les conférences d'Angers, de Paris, d'Amiens, de Langres, de Luçon et autres diocèses. Et pourquoi le diocèse de Bordeaux ne conquerrait-il pas aussi la gloire d'avoir ses conférences ?

Telles sont, nos très-chers coopérateurs, les pensées que nous avions à faire passer de notre âme dans la vôtre sur les conférences ecclésiastiques. Daigne le Dieu, *maître* et dispensateur *de toute science*, répandre ses bénédictions les plus abondantes sur vos travaux, nous aider par sa grâce à relever et soutenir cette précieuse institution, de laquelle peut résulter tant de bien pour vous, pour les peuples, pour la religion et l'Eglise, et vous faire goûter la douceur céleste de ces paroles du Saint-Esprit : *In multitudine presbyterorum prudentium sta, et sapientiæ illorum e corde conjungere, ut omnem narrationem Dei possis audire, et proverbia laudis non effugiant a te.* (*Eccle.*, VI, 33.)

Ve LETTRE PASTORALE.

EN FAVEUR DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

Nous croyons aller au-devant de l'un des vœux les plus chers à vos cœurs, en vous annonçant, nos très-chers frères, l'intention où nous sommes de ranimer et d'étendre la belle œuvre de la propagation de la foi, bornée jusqu'ici à un trop petit nombre de paroisses dans ce vaste diocèse.

Vous ne voudriez pas, au milieu de l'élan qui se manifeste dans toutes les parties du monde catholique en faveur de cette admirable institution, rester plus longtemps au-dessous de tant de provinces où des populations, pauvres des biens de ce monde, mais riches en foi et en dévouement, lui fournissent un si grand nombre d'associés. Qu'une charité édifiante et étroite ne dise pas que nous allons nuire aux œuvres déjà existantes. Les offrandes recueillies en faveur des victimes des dernières inondations, pas plus que la dette d'humanité et de reconaissance acquittée envers des frères exilés, n'ont tari ni diminué la source des aumônes quotidiennes. Nous sommes heureux et fier de pouvoir rendre cette justice et cet hommage à votre intelligente et active charité.

Vous accueillerez donc avec empressement l'invitation que nous venons vous faire; et si nous sommes compris, l'œuvre de la propagation de la foi sera bientôt pour notre diocèse une source abondante d'ineffables bénédictions; car il s'agit de vous aggréger tous à la grande œuvre de la régénération des peuples et de la rédemption du monde.

Oui, par la modique aumône que le pauvre aussi bien que le riche peuvent faire chaque semaine, vous participez aux mérites du plus glorieux, du plus héroïque des apostolats. La gloire des nouveaux apôtres qui vont gagner, au prix de tant de sacrifices, des âmes à Jésus-Christ, devient votre gloire, leurs triomphes vos triomphes, et vous avez des droits sacrés aux bénédictions de leur martyre.

Il n'y a qu'une Eglise divinement inspirée qui ait pu concevoir, et mieux encore, exécuter une idée si féconde et si belle. Sans distinction de personnes, Dieu veut être aidé en quelque sorte par tous ses enfants à multiplier le bienfait de l'incarnation de son Verbe, à racheter des nations, à planter la croix civilisatrice au sein des peuples encore assis à l'ombre de la mort. Où est le chrétien, que dis-je ? nos très-chers frères, où est l'homme, où est le sage, qui ne serait pas noblement fier de s'enrôler dans cette croisade de lumières et de véritable régénération ?

Savez-vous, nos très-chers frères, quels sont ces hommes qui, avec le secours de votre aumône, vont porter les richesses de l'Evangile et les miracles de la charité aux infidèles ? Avez-vous jamais compté leurs sacrifices, médité leur courage et béni leur dévouement ? Oh non ! vous ne connaissez

pas assez la sublimité de leur apostolat, qui est aussi le vôtre; car avec vous ils peuvent tout; sans vous ils ne peuvent rien.

Ces hommes *qui vont annoncer la paix et le bonheur sur les montagnes* (*Nahum*, I, 2), consentent à mourir à eux-mêmes pour ne vivre que pour les autres. Dieu les appelle, et ils répondent comme Paul : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse?* (*Act.*, IX, 6) et le Seigneur leur dit: Quittez votre père, votre mère, adressez un dernier adieu à vos amis, à la patrie, renoncez à toutes les douceurs de la famille, allez du couchant à l'aurore porter la vérité aux nations. Et ces hommes intrépides s'élancent comme *des géants qui poursuivent leur course* (*Psal.* XVIII, 6); ils vont, comme des *nuées bienfaisantes* (*Isa.*, L, 8), répandre la rosée de la foi sur des régions infidèles.

Non, après la prédication des apôtres convertissant le monde ancien, changeant la face de la terre ; après la mission de Paul annonçant aux Athéniens *le Dieu inconnu*, faisant trembler un proconsul sur son tribunal, et abaissant à ses pieds la majesté des faisceaux romains, il n'exista jamais de mission plus digne que celle des continuateurs de l'apôtre des Indes, qui, sans d'autres armes que la croix, sans autres secours que vos aumônes, sans autres trésors que le livre de la prière, étendent chaque jour les limites de l'empire de Jésus-Christ plus loin qu'Alexandre, avec toute sa puissance, n'a porté les bornes de sa grande domination.

Ainsi l'Amérique, depuis les Florides jusqu'aux glaces de l'Hudson et du Labrador; le Canada, la Louisiane, la Californie, les Antilles et la Guyane, jusqu'aux peuplades du Paraguay ; en Orient, l'Archipel, Constantinople, la Syrie, l'Arménie, la Crimée et la Perse; l'Afrique avec ses tribus errantes, et relevant aujourd'hui le siége d'Augustin; l'Asie avec ses peuples innombrables; la Cochinchine, la Corée, le Tongkin sous le fer de ses persécuteurs; les îles si multipliées de la mer du Sud, l'Océanie tout entière, telles sont les bornes que la propagation de la foi donne à son œuvre, ou plutôt qu'assigne le Dieu dont il a été dit : *Toutes les nations m'ont été données en héritage* (*Psal.* II, 8), *et la voix de ceux que j'enverrai se fera entendre jusqu'aux extrémités de l'univers.* (*Act.*, I, 3.)

Vous connaissez maintenant le but de cette œuvre admirable.

Les moyens qu'elle emploie pour l'atteindre sont bien simples : une courte prière chaque jour (le *Pater* et l'*Ave*), pour demander à Dieu que son nom soit connu et glorifié par toute la terre; une invocation à l'apôtre des Indes (*Saint François Xavier, priez pour nous);* une légère aumône, cinq centimes chaque dimanche, destinées aux missions étrangères. C'est ainsi que commença à Lyon, il y a vingt ans, l'œuvre de la propagation de la foi, et qu'elle est parvenue par ses prodigieux développements à secourir toutes les Eglises naissantes des deux hémisphères.

En parcourant le compte rendu des aumônes et de leur emploi publié chaque année, qui d'entre vous n'a pas admiré comment le denier du pauvre, jeté dans le trésor du père de famille, est devenu un moyen si puissant de civilisation et de salut? Pouvez-vous lire sans attendrissement les lettres de ces hommes extraordinaires disséminés dans toutes les parties du monde ? Quelle simplicité de langage ! quelle candeur évangélique ! quelle abnégation de soi-même ! quel dévouement ! quel héroïsme !

Là, tout instruit, console, édifie, transporte l'âme, parce que chaque mission a un caractère qui lui est propre, et un genre de souffrances particulier. Dissertations savantes, peintures de mœurs, plans d'amélioration ou de réforme, anecdotes pleines d'intérêt, descriptions attachantes, tout s'y trouve.

Nous descendons avec nos missionnaires sur des plages inconnues; nous les suivons dans les immenses forêts qu'ils ont à traverser; nous les voyons franchir des marais impraticables, gravir des roches escarpées, remonter des fleuves impétueux, affronter des nations cruelles superstitieuses et jalouses. Nous les suivons dans leurs courses apostoliques, nous pénétrons dans la maison de l'infidèle, nous entrons dans la cabane du sauvage; et si nous ne voyons pas d'abord le néophyte se civiliser pour suivre l'apôtre, nous voyons toujours l'apôtre se faire sauvage pour s'attacher à tous les pas du néophyte, et à force de se dévouer à lui, le gagner enfin à Dieu et à l'Eglise.

Combien elle est puissante, s'est écrié, avec sa parole si noblement inspirée, le plus éloquent de nos écrivains (189), cette voix chrétienne qui s'élève des tombeaux d'Argos et des ruines de Sparte et d'Athènes ! Dans les îles de Naxos et de Salamine, un pauvre prêtre catholique se jette dans un esquif, aborde à quelque méchant réduit pratiqué sous des tronçons de colonnes, console sur la paille le descendant des vainqueurs de Xerxès, et distribue des aumônes au nom de Jésus-Christ, et faisant le bien comme on fait le mal, en se cachant dans l'ombre, retourne secrètement au désert.

Le savant qui va mesurer les restes de l'antiquité dans les solitudes de l'Afrique et de l'Asie, a sans doute des droits à nos éloges ; mais nous voyons une chose plus admirable et plus belle : c'est un pauvre missionnaire expliquant la parole des prophètes sur les débris de Tyr et de Babylone.

Il était beau, nos très-chers frères, de voir en Chine un simple religieux, environné du cortége des sciences et des arts, apprendre aux mandarins étonnés le véritable cours des astres, et mieux encore le véritable nom de celui dont *les astres racontent la gloire* et publient l'infinie grandeur, inspirant à la fois par ses mœurs et son savoir une profonde

(189) M. de Chateaubriant, *Génie du Christianisme.*

vénération pour son Dieu et une haute estime pour sa patrie.

Le peuple, les lettrés embrassaient en foule la nouvelle doctrine; et bientôt un empire dont les mœurs inaltérables usaient depuis deux mille ans le temps, les révolutions et les conquêtes, cet empire change, à la voix de quelques hommes obscurs partis seuls de l'une des extrémités de l'Europe. Les préjugés les plus enracinés, les usages les plus antiques, une croyance religieuse consacrée par les siècles, tout cela tombe, au seul nom du Dieu de l'Evangile.

Quiconque, nos très-chers frères, s'intéresse à la gloire de son pays, ne peut s'empêcher d'être vivement ému en voyant de généreux missionnaires français devenir ainsi les instruments des grandes miséricordes, au milieu de tant de peuples ensevelis dans les ténèbres de l'ignorance et de la barbarie. Quel noble usage du savoir et du dévouement! quelle gloire pour la foi, à qui sont dues de telles inspirations!

De là provenait la haute idée que les étrangers se formaient de notre nation et du Dieu qu'on y adorait. Les peuples les plus éloignés voulaient entrer en relation avec nous; l'ambassadeur du sauvage de l'Occident, ajoute le noble écrivain déjà cité, rencontrait à notre cour l'ambassadeur des nations de l'aurore, et c'est aux missionnaires que nous devons l'amour que les sauvages portent encore au nom français dans les forêts de l'Amérique.

Aussi, lorsque, à une époque récente, nous avons voulu, sans idée de Dieu, sans aucun signe extérieur de la foi catholique, consolider notre puissance dans un pays de glorieuse conquête, donner de la confiance à de nouveaux alliés, et inspirer une salutaire terreur à ceux qui restaient nos ennemis, nous nous sommes surpris à comprendre qu'il fallait des autels, un sacrifice, un pontife; et les Arabes ont eu peur ou confiance, quand ils ont vu que nous avions un Dieu, une religion, un sacerdoce.

Et, au moment où nous parlons, mes très-chers frères, la trompette évangélique retentit dans toutes les parties du monde chrétien, comme dans les plus beaux jours de l'Eglise. Ce feu des missions étrangères, qu'on avait cru éteint, s'est ranimé; et lorsqu'on dépouillait en France le clergé de ses biens et de ses honneurs, les Cheverus, les Flaget, les Dubourg, les Matignon, portaient la bonne nouvelle du salut à des peuples qui surent si bien en profiter, et l'on vit aussi sous leurs pas les grands prodiges de la conversion et de la persévérance.

Aujourd'hui nous n'avons pas de peine à trouver des continuateurs de leur noble apostolat. Chaque année, la France envoie de courageux apôtres aux anciennes missions, et chaque année, elle en fonde de nouvelles. Oui, nos très-chers frères, chaque jour encore, à Pékin, sous le glaive des persécuteurs, comme à Constantinople, où le Saint des saints est porté en triomphe; dans la Louisiane et les Florides, comme dans l'Océanie et le Maduré, l'esprit de cruauté, de vengeance et d'immoralité, se transforme en un esprit de douceur, de chasteté et de patience. Il se forme encore de ces chrétiens chez lesquels on ne trouve plus ni mauvais pères, ni enfants dénaturés. Connaissant les charmes de la société sans avoir perdu ceux de la solitude, ces hommes, qui n'ont pas encore essayé de toutes nos lumières ni de toutes nos tranformations religieuses et sociales, goûtent le bonheur que donne la civilisation catholique, bonheur qui fut celui de nos pères dans la foi, quand on pouvait dire d'eux : « Voyez comme les chrétiens s'aiment; » voyez comme les chrétiens sont heureux!

Il nous semble, quand on lit ces lettres admirables des premiers missionnaires, et nos dernières annales de la propagation de la foi, qu'on n'a qu'un désir : c'est celui de passer les mers, et d'aller, loin d'un monde égoïste et turbulent, chercher une vie obscure et un paisible tombeau, ou, mieux encore, unir sa voix à la voix de nos apôtres, pour faire connaître et aimer Jésus-Christ des nations qui n'ont pas encore ce bonheur.

Eh bien! nos très-chers frères, ce désir de votre cœur, vous ne pouvez tous le réaliser : des liens qu'il n'est pas en votre pouvoir de rompre, vous attachent à une famille, à une patrie. Mais il est un autre apostolat que celui de la parole : c'est l'apostolat de votre charité. Vos aumônes iront dans ces contrées lointaines, bâtir des églises, fonder des écoles, ouvrir des asiles à l'indigence et à l'infirmité.

Ecoutez une voix plus persuasive que la nôtre, qui veut vous associer à l'œuvre d'un si beau dévouement; c'est la voix de l'un des plus dignes missionnaires de l'Océanie. A cette lecture, vos âmes seront émues, vos larmes couleront, vos pieuses aumônes ne se feront plus attendre :

« O mon père! que nos besoins sont grands, et qu'on en est plus vivement touché quand on les voit de ses propres yeux! Je ne puis exprimer le sentiment de douleur qui s'empare de moi, lorsque je considère le triste état de nos pauvres Océaniens; il me semble les entendre élever la voix, et crier de toutes parts à leurs frères d'Europe : Ecoutez, ô vous tous, peuples favorisés du ciel : vous avez reçu de notre commun Père une portion d'héritage bien supérieure à la nôtre; vous vivez dans l'abondance, vous jouissez des délices de la vie, tandis que nous sommes dénués de tout. Mais ces avantages terrestres ne nous font point envie : soyez heureux sous votre beau ciel, au milieu de votre industrie et de vos richesses; un seul trésor est l'objet de nos vœux, le trésor incomparable de la foi. Vous en êtes riches depuis de longs siècles; nous, pauvres idolâtres, nous gémissons dans les ténèbres et à l'ombre de la mort. Pourtant vous êtes nos frères! pourtant notre délivrance est entre vos mains! Des prêtres et des lévites sortiront encore de vos sanctuaires pour

nous apporter le salut, si vous leur en offrez le moyen.

« A nous donc l'obole précieuse de votre charité; à nous une parcelle de votre superflu; à nous, surtout, vos prières toutes puissantes sur le cœur de Dieu. Souvenez-vous que vous êtes nos frères, et soyez miséricordieux comme notre Père à tous est miséricordieux (190). »

Voilà l'œuvre sainte à laquelle nous vous convions, nos très-chers frères; œuvre que le chef de l'Eglise a nommée, du haut de la chaire pontificale, l'*œuvre par excellence, qui, au milieu des afflictions qui l'accablent, est la grande consolation réservée à son cœur*. Nous voudrions qu'il n'y eût pas une seule paroisse de ce beau diocèse où elle ne jetât de profondes racines, pas une famille où elle ne comptât quelques souscripteurs.

Comment ne se trouverait-il pas, dans chaque localité, deux, trois chrétiens zélés, ou au moins une de ces âmes généreuses qui se passionnent pour la gloire de Jésus-Christ, pour le salut des âmes rachetées de son sang! Eh bien! c'est à ce pieux fidèle, à cette femme dévouée, à ce jeune homme, à ce pauvre, à cette vierge timide, que nous disons : Priez, sollicitez; pressez le riche, pressez le pauvre, l'enfant, le vieillard; l'aumône qu'on demande est si légère! faites de nouveaux efforts, et l'œuvre de la propagation de la foi sera au milieu de nous belle et florissante, et nous nous serons placés, sans contention comme sans orgueil, dans les premiers rangs sur la liste des provinces les plus éminemment catholiques, et nous aurons ouvert pour notre diocèse une source d'intarissables bénédictions; car il est impossible qu'il perde jamais la foi, le peuple généreux qui aura su montrer de l'ardeur et du zèle pour la propager chez les autres.

Nous donnons, et on nous donnera; ces églises que nous formons en Océanie, ces autels que nous relevons en Afrique (et qui a donné plus que nous à l'Afrique?), nous mériteront la conservation de cette foi que nous leur procurons. Les miracles appellent les miracles. Un verre d'eau froide aura sa récompense. Notre générosité nous sera comptée; elle nous aura valu de rester les enfants de prédilection, les fils aînés de cette grande famille dont Dieu voudra bien toujours se montrer le sauveur et le père.

Tant d'âmes, qui auront été sauvées par nos soins, nos prières, le fruit de nos aumônes, n'intercéderont-elles pas pour nous auprès du souverain rémunérateur?

Et puis le sang des martyrs, que n'obtiendra-t-il pas pour ceux d'entre vous qui auront mis en quelque sorte dans la voie de l'éternelle patrie ces généreux confesseurs de la foi? *Ecrivez*, disait le martyr Gagelin à celui de ses frères qui allait devenir le témoin de son sacrifice, *écrivez à tous les membre de la propagation de la foi, que dans le ciel je ne les oublierai pas* (190*). Le saint évêque de Sozopolis s'écriait à sa dernière heure : « Après quarante-six ans de missions, attaqué maintenant d'une maladie grave, Dieu va m'appeler à lui. Si je trouve grâce, ainsi que j'en nourris l'espérance au fond de mon cœur, je bénirai encore votre charité, ô mes très-chers frères en Jésus-Christ, et je solliciterai pour vous les plus abondantes bénédictions (191). »

O saints pontifes, et vous tous généreux apôtres, vous vous souviendrez de cette France, qui vous considère aujourd'hui comme le plus beau fleuron de sa couronne catholique! Quelques-uns d'entre vous nous sont connus; notre berceau fut placé à côté du vôtre; les mêmes maîtres nous initièrent à la science du salut, les mêmes mains nous consacrèrent au Seigneur. Il y a si peu de temps que vous vous êtes arrachés de nos bras! Plusieurs ont déjà reçu la couronne des martyrs, et tous ont mérité celle des confesseurs. Vous êtes nos frères, et les liens de charité qui nous unissent à vous sont saints et éternels comme le Dieu qui les a formés. Priez pour nous, priez pour notre diocèse. Obtenez de l'auteur de tous les biens, pour chacune des Eglises confiées à notre sollicitude pastorale, ce que l'un d'entre vous a obtenu pour cette nouvelle chrétienté, dont il disait, il n'y a que quelques jours, du haut de l'une de nos chaires catholiques : « J'en ai la conviction, Mangaréva est dans ce moment le lieu du monde le plus véritablement heureux, parce qu'il est le plus chrétien (192). »

A ces causes, etc.

VIe LETTRE PASTORALE.

A L'OCCASION DES PRIÈRES DEMANDÉES PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, APRÈS LE VOTE DES 20 ET 21 DÉCEMBRE 1851.

(31 décembre 1851.)

En fouillant dans les annales des peuples, nous ne trouverons, nos très-chers frères, aucune époque plus féconde en enseignements que la nôtre.

Un acte immense vient de s'accomplir, et cet acte a déjà pris une grande place dans l'histoire; il touche à peine à son lendemain, et déjà le calme succède à l'agitation et à la plus douloureuse anxiété.

Il nous est impossible de ne pas reconnaître, à travers tant de révolutions et de catastrophes, une puissance invisible et maîtresse. On a beau ériger en culte le droit de la force : la force seule ne pouvait nous sauver, si Dieu n'eût été pour elle. L'anarchie, dont nous étions menacés, devait, comme toujours, traîner à sa suite d'effroyables malheurs; s'il en a été autrement, n'hésitons pas à proclamer que toutes ces choses plus qu'extraordinaires ne se sont pas accomplies au hasard et sans but.

(190) *Lettre de M. Bat, missionnaire de l'Océanie, à M. Colin.* (*Annales de la Propag.*, t. XIII, p. 397.)

(190*) *Annales*, t. VII, p. 520.

(191) *Annales*, t. VIII, p. 594.

(192) Paroles de M. Rouchouse, évêque de Nilopolis, 15 août 1841.

Ce long combat du bien et du mal avait pour témoin et pour arbitre la Providence, qui en connaissait non-seulement les chances diverses, mais encore le dénoûment. Marchons donc avec abandon dans les voies où elle nous a placés, en répétant cette célèbre parole : *L'homme s'agite, et Dieu le mène.*

Bien qu'étranger aux luttes des partis et à l'administration des choses de ce monde, pouvons-nous, nos très-chers frères, ne pas admirer avec vous cette confiance d'une grande nation qui s'abandonne elle-même, sans réserve, à la sagesse d'un seul homme, et lui donne par là le courage d'entreprendre le bien, les moyens de l'exécuter!

En affermissant et en prolongeant, par plus de sept millions de suffrages, l'autorité de Louis-Napoléon, qui n'a pas voulu que la France périt entre ses mains, nous n'avons pas encore tout fait.

La reconnaissance et notre intérêt nous imposent un autre devoir. Nous avons vu tant d'institutions passer, tant de nations mourir comme des individus! Recourons donc au Roi immortel des siècles; prions : c'est une intervention que personne n'aura la pensée de nous interdire. Pour le chrétien, prier, c'est aimer ses frères, et, s'il le fallait, se sacrifier et mourir pour eux; prier, c'est être du grand parti de Dieu, de l'Eglise, de la société.

Elevons nos mains suppliantes en faveur de cette France, dont nous sommes les enfants; en faveur du chef de l'Etat, dont la Providence vient de se servir pour fermer sous nos pas un abîme où devait s'engloutir tout ce qui fait la sécurité, la consolation, la gloire de l'homme ici-bas. C'est aux sinistres lueurs de l'incendie universel que nous eussions franchi l'espace qui nous séparait de 1853.

C'est donc une obligation douce à remplir que de faire, à l'exemple du grand Apôtre, *des supplications, des prières, des actions de grâces pour tous ceux qui sont élevés en dignité, afin que nous menions une vie paisible et tranquille, dans toute sorte de piété et d'honnêteté; car cela est bon et agréable aux yeux du Seigneur* (193); de crier vers celui qui, pour rendre sa providence visible, *établit un chef sur chaque nation* (194); *qui donne aux législateurs la sagesse et l'équité* (195); *à qui appartiennent le conseil et la prudence, la justice et la force*, et qui les distribue d'après ses adorables desseins (196).

En conséquence, nous ordonnons que, sur la demande qui nous en a été faite, un *Te Deum* solennel sera chanté à l'issue de la grand'messe, dans notre église primatiale, le jeudi, 1er janvier, et, dans toutes les églises hors de la ville de Bordeaux, le dimanche, 11 du même mois. MM. les curés devront y inviter les autorités locales.

Suivant le désir de M. le président de la république, et pour se rapprocher autant que possible des termes consacrés par l'article 8 du concordat de 1801, la prière que l'Eglise est dans l'usage de chanter à la communion de la messe et au salut du saint sacrement devra être ainsi conçue désormais : *Domine, salvam fac rempublicam; Domine, salvum fac Ludovicum Napoleonem, et exaudi nos in die qua invocaverimus te*, et suivie de l'oraison *Deus a quo sancta desideria*, etc.

VIIe LETTRE PASTORALE.

AUX HABITANTS DE SAINTE-FOY.

Déjà, nos très-chers frères, nous vous avons fait une première visite, et le souvenir en est resté vivement imprimé dans notre cœur. Ce n'est donc point une impérieuse nécessité, mais une invitation particulière de la grâce, qui nous porte aujourd'hui volontairement vers vous; et nous pouvons vous dire, avec la même confiance que l'Apôtre aux fidèles de Rome : *Nous savons qu'allant vous voir, notre venue sera accompagnée d'une abondante bénédiction de l'Evangile de Jésus-Christ* (197).

C'est, en effet, au milieu de la prédication de l'Evangile que nous revenons à vous, bons habitants de Sainte-Foy; de cette prédication si puissante pour éclairer, pour toucher, pour convertir, pour consoler, pour éteindre les haines, réconcilier les cœurs, rendre la paix aux esprits divisés, pour préparer aux familles et aux peuples un bonheur inconnu sans elle.

Nous viendrons, en paraissant plusieurs fois le jour dans la chaire de votre église, vous apporter le bienfait de cet Evangile qui a changé le monde, et qui, après tant de défections et de malheurs, semble vouloir reprendre sur nous son aimable empire par le nombre de ses pacifiques conquêtes et la multitude de ses consolants triomphes.

Oui, l'Evangile, nos très-chers frères, voilà le livre que nous vous apportons; le livre des savants et des simples, des riches et des pauvres; qui peut servir à tous de préservatif, et contre le pouvoir qui abuse, et contre l'indépendance qui se révolte, et contre la science qui enfle, et contre l'inexpérience qui expose, et contre l'orgueil qui monte sans cesse, et contre la cupidité qui aveugle, et contre la misère qui tente, et contre les passions qui troublent l'homme et la société.

Nous vous l'expliquerons, ce livre divin, d'après les enseignements de l'Eglise votre mère. Nous le porterons non-seulement dans la chaire sacrée, du haut de laquelle nous

(193) *Obsecro igitur... fieri obsecrationes, orationes, postulationes, gratiarum actiones pro omnibus hominibus, et omnibus qui in sublimitate sunt, ut quietam et tranquillam vitam agamus, in omni pietate et castitate.* (I *Tim.*, II, 1.)

(194) *In unamquamque gentem præparavit rectorem.* (*Eccli.*, XVII, 14.

(195) *Per me legum conditores justa decernunt.* (*Prov.*, VIII, 5.)

(196) *Meum est consilium et æquitas, mea est fortitudo.* (*Prov.*, VIII, 14.)

(197) *Scio quoniam veniens ad vos in abundantia benedictionis Evangelii Christi veniam.* (*Rom.*, XV, 29.)

vous parlerons, mais nous voudrions pouvoir le porter nous-même jusque dans les écoles, où la jeunesse se forme aux sciences humaines; dans les cloîtres, où l'on aime ses perfections; dans l'atelier de l'artisan, sous la tente du soldat, dans les hôpitaux, dans les prisons, dans les villes, dans les campagnes, dans les chaumières.

L'Evangile, voilà le livre que nous opposerons à ce déluge de livres corrupteurs qui nous inondent, contre lesquels la religion ne saurait avoir trop d'anathèmes, les dépositaires de l'autorité trop de vigilance et de sévérité, les peuples trop d'éloignement et trop d'horreur. Sa lumière vive et pure dissipera les préjugés et les ténèbres qu'on essaye de répandre sur ses dogmes, ses préceptes, et jusque sur ses bienfaits; sa morale douce et consolante pénétrera de son onction les cœurs prévenus; et le Dieu sauveur, étendant sur nous son règne pacifique, nous couvrira de sa protection : à son ombre tutélaire, nous goûterons les fruits de la plus douce paix.

Telles sont les pensées qui nous occupent, nos bien-aimés frères en Jésus-Christ; tel est l'objet de nos vœux, le but de nos efforts dans cette visite, un renouvellement général de cette partie du champ du père de famille dont la culture est confiée à notre faiblesse; une création nouvelle, s'il le faut, qui sans doute est au-dessus du pouvoir de l'homme, mais qui est possible à l'*Esprit que Dieu envoie.* Est-ce une illusion? Du moins il nous semble que le *Dieu créateur qui, dès le commencement du monde, a commandé que la lumière sortît des ténèbres, a fait briller cet espoir dans notre âme.* Vous nous apprendrez un jour si nous pouvions ajouter, avec la même confiance, que ces espérances ne surpassent pas les idées que nous avons conçues de votre amour pour nous, et de votre docilité à répondre à ce témoignage paternel de notre dévouement.

Que pourrait-il manquer à notre satisfaction, si l'empressement que mettront les enfants de l'Eglise à recevoir leur évêque était partagé par tous les habitants de la contrée que nous allons parcourir? O vous, nos frères toujours bien-aimés quoique nos frères séparés, voudriez-vous rester étrangers à cette émotion générale? Et puisque, dans toutes les circonstances, nous aimons à vous témoigner une affection si vraie, combien ce sentiment ardent et habituel ne se dilatera-t-il point encore à la vue des lieux que vous habitez! Venez à nous, car personne sur la terre ne saurait vous aimer davantage.

Et si, comme dans le jugement que Salomon porta entre deux femmes qui prétendaient être mères du même enfant, l'on cherchait le père de cette grande famille, le légitime chef du troupeau, et qu'on dût le reconnaître aux vives émotions de l'âme, à cette tendre agitation des entrailles paternelles, ah! c'est nous, Dieu nous permet de le croire, que vous proclameriez votre véritable père!

Nous en appelons aux sentiments qui animaient le cœur de nos prédécesseurs, de si sainte et si douce mémoire, et nous attestons ce qui se passe dans le nôtre, au moment où nous traçons ces lignes. Oh! oui, Dieu nous est témoin de la sincérité, de l'ardeur et de la persévérance de notre amour pour ceux qu'il nous a donnés pour enfants, et il nous a donné, sans exception, tous les habitants de ce vaste diocèse, pour que nous les sauvions tous : *Testis enim mihi est Deus, quomodo cupiam vos in visceribus Christi.* (*Philip.*, I, 8.)

Préparez-vous donc, nos très-chers frères, à recevoir les bénédictions dont nos mains sont pleines pour vous. *Justes, venez vous sanctifier encore.* Pécheurs, *voici les jours de propitiation, les moments favorables,* ne les négligez pas. Hommes indifférents, qui vous êtes endormis dans l'oubli de votre salut, *sans penser à la mort qui ne tarde pas, et à l'alliance inévitable que bientôt il vous faudra faire avec le tombeau;* pécheurs, qui que vous soyez, il y a pour vous une miséricorde plus grande que tous vos excès, une réconciliation qui a été remise pour vous entre nos mains. Nous vous l'apportons, et quand vous viendrez nous entendre, pensez encore à cette voix qui retentissait à votre oreille, si persuasive et si douce, il y a à peine quelques années, voix paternelle et amie, dont nous aurons tant à cœur d'être l'écho fidèle au milieu de vous!

Oui, habitants du canton de Sainte-Foy, votre contrée a été le dernier théâtre de l'apostolat du vénérable et bien-aimé cardinal que vous pleurez encore; votre terre a été arrosée de ses dernières sueurs, fécondée par le dernier acte de son dévouement. De la chaire dans laquelle nous allons monter est descendue la dernière expression solennelle de son amour, sa dernière bénédiction.

A ces causes, etc.

VIIIe LETTRE PASTORALE.

QUI PRESCRIT DES PRIÈRES EN FAVEUR DE L'ÉGLISE D'ESPAGNE.

Le feu de la persécution et les larmes de la douleur retrempent les âmes, nos très-chers frères; le sang rachète, la pauvreté purifie, la souffrance régénère; et souvent ce qui, dans de coupables préméditations, semblerait devoir anéantir l'œuvre de Dieu, sert à la fortifier et à la rendre invincible.

Ce n'est donc point une parole amère que nous vous apportons, nos très-chers frères : l'Eglise ne saurait faire appel à l'irritation des esprits, au choc des opinions, ni à aucun des instincts mauvais qui agitent le monde : sa voix est la voix d'une mère qui gémit sur les épreuves de ses enfants, et qui demande aujourd'hui au suprême consolateur de rendre le calme à une partie des membres de la grande famille, menacés dans ce qu'ils ont de plus cher.

Enlever à un peuple sa foi, quand sa foi est vérité et amour, c'est lui faire perdre le

charme de sa vie; c'est lui enlever secours, protection, conseil, enseignement, gloire, félicité; c'est lui ravir le culte qui parle à son cœur, les fêtes qui le distraient de ses maux, l'espérance qui le console, la charité qui le nourrit; c'est mettre la nuit où était le jour, donner l'esclavage pour la liberté.

Hier, nous avions des larmes pour pleurer les violences faites à la foi de nos frères de la Pologne, des provinces rhénanes, du Canada et de la Cochinchine; aujourd'hui, le Père commun des fidèles veut *que nous criions vers le Seigneur, que nous levions nos yeux vers les montagnes éternelles* (*Joel*, II, 1), pour obtenir la conservation du lien sacré qui a uni si longtemps l'Espagne au centre de la catholicité.

Cette voix bénie, si puissante sur les cœurs et les intelligences, et qui tire encore un accent plus solennel et plus persuasif de ses paternelles douleurs, sera entendue de tous ses enfants; et il y aura, dans l'accomplissement des devoirs touchants qu'elle impose, dans cette intercession fraternelle d'un peuple qui, lui aussi, a connu les jours mauvais, un sentiment indéfinissable de réciprocité, de confiance, de satisfaction et de bonheur.

Prier, nos très-chers frères, c'est une intervention que personne n'aura la pensée de nous interdire. Pour le chrétien, prier, c'est aimer ses frères, et s'il le fallait, se sacrifier et mourir pour eux. Prier, c'est servir Dieu partout, c'est rapporter à sa gloire, et au profit de l'humanité tout ce qu'on peut ou doit faire dans la famille, dans l'Etat, dans l'Eglise. La foi demande des œuvres, elle veut le dévouement et le sacrifice. La charité et l'esprit chrétien sont inséparables; la charité, c'est tout le christianisme. Qui n'aime pas son frère comme soi-même, celui-là porte en lui un germe de mort, il n'est plus chrétien.

Une grande désolation désole la terre (*Jer.*, XII, 1), parce que les hommes s'endorment dans une coupable torpeur, et laissent altérer jusqu'aux derniers germes du bien par leur inaction et leur insouciance. Eh quoi! ne sommes-nous pas tous soldats dans la grande guerre que se livrent ici-bas le bien et le mal, l'ordre et le désordre, la lumière et les ténèbres?

Jetez des yeux baignés de larmes, vous dirons-nous, nos très-chers frères, avec l'immortel Fénelon, sur ces vastes régions d'où la foi s'est levée sur nos têtes, comme le soleil. Que sont-elles devenues ces fameuses écoles d'Alexandrie, d'Antioche, de Jérusalem, de Constantinople? Cette terre était arrosée du sang des martyrs elle exhalait le parfum des vierges, le désert même fleurissait par ses solitaires; mais tout est ravagé sur ces montagnes découlantes de lait et de miel, ou paissaient sans crainte les troupeaux d'Israël. Là, maintenant, sont les cavernes inaccessibles des serpents et des basilics. Je ne vois plus qu'une terre fumante de la foudre que Dieu y a lancée.

Voilà des faits, nos très-chers frères, et les faits sont inflexibles; la raison ni les passions ne sauraient en affaiblir l'autorité. Le christianisme est la dernière loi de l'humanité; de sorte que, même la foi mise à part, il faut nécessairement opter entre ces deux hypothèses : le monde s'éteindra dans la barbarie, ou le monde sera chrétien.

La cause de l'Eglise devient, par là, inséparable de celle de la société : défendre l'Eglise, et travailler à ranimer son antique foi, c'est défendre la société et assurer la gloire, la liberté, le salut des peuples. La société a donc à gagner dans ces vœux qui s'élèvent aujourd'hui, de toutes les parties de l'Eglise universelle, pour que l'Espagne échappe au schisme qui la menace; car le schisme, en Espagne, c'est un bouleversement de plus dans le monde. L'Espagne ne peut rester elle-même qu'en restant catholique; Espagne et catholicisme sont deux choses qu'on ne sépare pas, elles vivent ensemble ou elles meurent ensemble.

Vous accourrez donc, nos très-chers frères, aux solennités de la pénitence, qui sont devenues plus fréquentes dans ces derniers temps, comme si le ciel voulait, à force de bienfaits, triompher de notre insensibilité.

Seriez-vous excusables, si vous résistiez aux pressantes invitations de votre Dieu? Ne fermez pas vos cœurs aux effusions de sa tendresse. Qui de nous, nos très-chers frères, est assez riche pour refuser une grâce? Ah! laissez-nous plutôt espérer que la ferveur de vos *prières pénétrera les cieux;* et que, touché de la sainte conjuration de nos larmes, le grand Dieu qui commande aux éléments enchaînera les passions mauvaises, apaisera les tempêtes, et qu'aussitôt il se *fera un grand calme;* et pour que nos supplications arrivent plus sûrement à son cœur, partant de tous les cœurs que sa grâce a purifiés, il a voulu qu'une grande indulgence, en forme de jubilé, *couvrît les péchés, effaçât les prévarications, et ramenât sur toute la terre l'innocence et la justice.*

A ces causes, etc.

IXe LETTRE PASTORALE.

A L'OCCASION DE LA CATASTROPHE DU CHEMIN DE FER DE VERSAILLES, ET DE L'INCENDIE DE LA VILLE DE HAMBOURG.

La paix comme la guerre a ses calamités, nos très-chers frères; les arts civilisateurs recèlent des destructions inattendues. Parce que l'industrie multiplie ses prodiges, nous nous croyons maîtres de tous les biens d'ici-bas; nous pensons qu'il n'y a plus de dangers possibles dans cette jouissance des conquêtes de l'esprit humain, dans ce progrès dont rien ne semble devoir arrêter la marche. Et voilà que les désastres fondent sur les cités : quand ils ne tombent plus du ciel, ils sortent de dessous terre, ils éclatent sur un chemin de fer, sur un pont suspendu, sur un bateau à vapeur; et l'oracle éternel a son accomplissement comme toujours : *Le*

Fils de l'homme arrive quand on y pense le moins. (*Luc.*, XII, 40.)

Hier, nous pleurions la mort de nos frères, de nos amis, de nos concitoyens, frappés par un de ces coups imprévus qui n'ont pu avoir de précédents dans les annales de nos plus grandes douleurs : tous les âges, tous les sexes, toutes les conditions, tous les pays, s'étaient comme donné rendez-vous sur cette scène d'incomparable désolation. Notre diocèse a eu ses victimes ; et déjà nous nous étions associés aux trop légitimes regrets de plusieurs familles bordelaises frappées dans ce qu'elles ont de plus cher.

Aujourd'hui, l'une des plus anciennes villes de notre vieille Europe, l'une des plus riches et des plus puissantes métropoles du commerce du monde, Hambourg, la reine des cités de la hanse du Nord, n'est presque plus qu'un monceau de cendres ; en ce moment, trente à quarante mille infortunés se trouvent sans pain pour se nourrir, sans toit pour s'abriter.

Lorsqu'il y a deux ans à peine, les plus fertiles vallées du midi de la France furent dévastées par le courroux des éléments, la charité des pays étrangers vint en aide à nos bien-aimés compatriotes, et l'Allemagne, entre tous les autres, se montra compatissante et généreuse. La France ne restera pas en arrière ; elle prouvera qu'elle comprend les grandes infortunes et sait les secourir.

Vous nous saurez donc gré, nos très-chers frères, de l'appel que nous venons faire à votre charité. Si les relations du commerce bordelais établissent déjà entre vous et cette ville malheureuse une véritable solidarité, que sera-ce si nous en appelons à cette fraternité religieuse qui fait un être sacré de tout homme qui gémit et qui souffre?

Il ne faut pas cependant, nos très-chers frères, que de tels événements traversent les générations sans laisser des impressions salutaires : ce n'est pas sans dessein que la Providence donne de pareilles leçons. A la vue de ces grandes calamités, au milieu de cette effroyable discordance des opinions humaines et de cet oubli déplorable des vérités divines ; en face de cet antagonisme d'intérêts qui se plaignent et qui s'agitent, parce que tous ne peuvent être satisfaits ; en présence de ces angoisses, de cette anxiété qui saisit tous les peuples, n'est-il pas permis de penser que quelque chose d'extraordinaire se passe dans les conseils de Dieu? Dans tous les âges, les grandes catastrophes n'ont-elles pas été acceptées par les peuples comme des avertissements ?

Apaisons donc une justice qui ne demande qu'à être désarmée ; ce ne sera pas en vain que nous crierons vers le Seigneur. N'entreprenons, n'accomplissons aucune œuvre sans la mettre sous son patronage béni. N'est-il pas la *lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde*, et la *puissance qui balance l'univers dans sa main?* Il saura protéger tous les intérêts et calmer toutes les douleurs.

A ces causes, etc.

Xe LETTRE PASTORALE

POUR RECOMMANDER A LA CHARITÉ DES FIDÈLES LES NOMBREUSES VICTIMES DE NOS DERNIÈRES INONDATIONS.

Nos très-chers frères

Nos deux grandes rivières et leurs nombreux affluents, grossis par des pluies incessantes et refoulés par une marée extraordinaire, ont transformé une partie de ce département en une vaste mer. Des ponts ont été emportés, des routes et des chemins brisés, des forges, des moulins entraînés, presque toutes les semences depuis peu confiées à la terre, noyées dans les courants ou étouffées sous des couches épaises d'un sable infertile ; les habitants, dont les maisons ont été envahies par les eaux, ont vu périr, avec leur mobilier et leurs instruments de travail, toutes leurs ressources de première nécessité.

Il s'agit de pourvoir à tant de besoins, de donner du pain, des vêtements, un motif de courage et d'espoir, à tant d'infortunés, femmes, enfants, vieillards, agriculteurs et ouvriers, à qui tout manque à la fois, à l'époque de la saison la plus rigoureuse.

Nous avons eu des larmes et des secours pour des malheurs étrangers à notre pays : les victimes du fléau dévastateur qui nous implorent aujourd'hui sont près de nous, nous pouvons entendre leurs gémissements, voir de nos yeux, toucher de nos mains, leurs souffrances et leur misère.

Hélas ! nous demandons souvent, nos très-chers frères; mais nous demanderons tant qu'il y aura des pauvres à secourir, des affligés à consoler : c'est-à-dire que nous demanderons toujours (198). Je sais que vous ne vous lassez point de ces importunités, et que partout où les infortunes se révèlent, où des secours et des consolations sont nécessaires se produisent toujours empressés, généreux, énergiques, les sentiments de votre charité. Combien de fois n'en avons-nous pas béni Dieu dans toute la joie de notre cœur, et senti s'augmenter pour vous et notre estime et notre affection (199) ! Nous devons tout espérer d'un pays où l'on aime encore ; car la charité c'est la vertu qui fait le plus de miracles sur la terre.

Aussi voyons-nous se former tous les jours, on se resserrer de plus en plus, les liens de la seule fraternité possible, de la seule égalité sans tempêtes, parmi les hommes que l'inégale répartition des biens de ce monde tendrait à séparer davantage.

(198) *Nam semper pauperes habetis vobiscum.* (*Matth.*, XXVI, 11.)

(199) *Dominus abundare faciat charitatem vestram in invicem, et in omnes quemadmodum et nos in vobis.* (*I Thess.*, III, 12.)

C'est l'aumône, en effet, qui mérite à celui qui n'a pas ; et le pauvre à son tour acquiert des droits à la reconnaissance du riche, parce qu'il appelle sur le riche quelques-unes des grandes miséricordes dont lui aussi a souvent besoin (200).

Oh ! que nous serions tous plus heureux, nos très-chers frères, si, en demandant au ciel par nos ferventes prières un plus juste équilibre des saisons, nous réclamions pour nous un trésor bien plus précieux encore, la douce paix de l'âme, fruit d'une conscience sans reproche ! Les fléaux les plus terribles, ce sont nos passions mauvaises ; aussi l'Esprit-Saint les représente semblables à des torrents dévastateurs, tandis qu'il compare le calme d'une bonne conscience à cette douce rosée du soir et du matin, qui pénètre, rafraîchit nos âmes, et les rend fécondes en œuvres de salut et de bonheur. (*Joel*, XI, 23)

A ces causes, etc.

XIe. LETTRE PASTORALE.

SUR UN VOYAGE EN AFRIQUE, A L'OCCASION DE LA TRANSLATION DES RELIQUES DE SAINT AUGUSTIN.

La religion, nos très-chers frères, a encore de nos jours de consolants spectacles à offrir à ses enfants ; et il nous semble que nous allons devenir l'interprète de bien des cœurs, en vous racontant quelques-unes des solennités touchantes qui ont eu lieu à l'occasion de la translation des restes sacrés de saint Augustin, de Pavie à Hippone, sous la protection de la France catholique.

Ces documents appartiendront d'ailleurs aux annales religieuses de notre diocèse. En donnant aujourd'hui à l'Afrique, comme autrefois à la Campanie (201), un de ses plus nobles enfants, l'Eglise de Bordeaux ne devient-elle pas la mère de l'Eglise renaissante des Augustin et des Fulgence ? Nole et Alger, beaux souvenirs, titres glorieux, devenus à jamais inséparables !

Le 6 octobre dernier, nous recevions et nous lisions avec attendrissement ces lignes que nous adressait le digne apôtre de l'Algérie : « Je touche enfin au moment bienheureux de la translation solennelle de la plus insigne portion des restes de saint Augustin, et de la consécration du monument élevé sur les ruines d'Hippone par tous nos vénérables frères les archevêques et évêques de France. Oh ! si mon bien-aimé consécrateur pouvait présider cette magnifique cérémonie ! Il lui faudrait si peu de temps ! Qu'il me permette de le conjurer à genoux de venir ; il sera reçu avec tant de bonheur dans le diocèse de son très-respectueux et tendrement dévoué fils ! Ce serait précisément le jour anniversaire de mon sacre à Bordeaux que Votre Grandeur consacrerait le monument fraternel dont nous jetâmes les fondements dès notre première apparition sur ces rivages célèbres ! »

Comment ne pas répondre à cet appel, nos très-chers frères ? et si la nouvelle prise de possession de l'Afrique par saint Augustin devait être une des belles pages de l'histoire de notre temps, ne pouvions-nous pas croire que vous seriez heureux de voir votre archevêque faire partie du cortége à qui était dévolue cette auguste mission ? Vous nous permettez dès lors de vous faire entrer en partage des sentiments dont notre âme a surabondé dans cette circonstance, que nous aimerons à appeler l'une des plus mémorables de notre vie.

Chaque peuple a ses grands hommes qu'il révère, et dont la mémoire devient l'objet d'un culte patriotique. Mais les différences des races et des contrées s'effacent lorsqu'il s'agit des grands hommes de l'Eglise, parce l'Eglise est la société universelle, que ne limitent ni les montagnes, ni les fleuves, ni les mers. Les saints ne sont en effet d'aucun pays ; ils appartiennent à la grande société catholique répandue sur toute la terre.

Quoique Tagaste l'ait vu naître, quoique Hippone l'ait vu mourir, saint Augustin nous appartient, à nous catholiques, comme si les rives du Rhône ou de la Gironde étaient ses rives natales. Il n'y a pas de renommée plus douce et plus brillante que la sienne. Saint Augustin est peut-être le génie le plus complet que le christianisme, si fécond en grands hommes, ait produit : métaphysique, histoire, antiquité, science des mœurs, connaissance des arts, il avait tout embrassé. Témoin le plus éclatant que Dieu ait donné à son Eglise depuis les temps apostoliques, sa grande âme est comme le champ clos dans lequel le christianisme remporta sa plus belle victoire sur le monde païen. Toutes les erreurs, toutes les folies de la raison humaine dans les ténèbres des anciens jours, Augustin les traversa avant d'arriver à la foi. Les récits qu'il a faits de ses fautes, l'effet progressif de l'action divine sur son âme, pendant les longues luttes qui précédèrent sa conversion : tout cela le rend moins étranger à notre pauvre humanité que la plupart des autres Pères de l'Eglise. Il prêchait la religion en la faisant aimer. Cette tendre vivacité d'une âme inépuisable en émotions neuves et pénétrantes se retrouve dans presque tous ces ouvrages ; et dans son livre *De la vie bienheureuse*, dont tous les développements sont pleins de charmes, il fait commencer pour le chrétien, ami de Dieu, le ciel sur la terre.

Avant d'entrer dans le détail des honneurs qui viennent d'être rendus à ses restes mortels, et de peindre ce pèlerinage pieux à travers l'Italie et la Provence, depuis les bords du Tésin jusqu'aux ruines d'Hippone, nous aurions cru nécessaire, si

(200) *Peccata tua eleemosynis redime, et iniquitates tuas misericordiis pauperum.* (*Dan.*, IV, 24.)

(201) Saint Paulin, né à Bordeaux en 353, mort évêque de Nole en 431 ; saint Augustin lui dédia son ouvrage *De cura pro mortuis gerenda.*

votre foi nous était moins connue, de vous entretenir un instant du culte des reliques, tel qu'il est enseigné et pratiqué par l'Eglise; mais quelques mots suffiront pour faire comprendre à tous que ce culte, reposant sur les instincts les plus invincibles de la nature humaine, n'est pas moins conforme aux principes de la raison qu'au véritable esprit de la foi catholique.

Le concile de Trente déclare que « les corps des bienheureux entrés en participation de la vie glorieuse de Jésus-Christ sont dignes du respect et de la vénération des fidèles. » Et la raison qu'il en donne, c'est que « ces corps ont été les membres vivants de Jésus-Christ et le temple de l'Esprit-Saint; c'est que Dieu doit un jour les ressusciter et les doter d'une éternelle gloire; et que, par eux enfin, il plaît à la divine bonté d'accorder aux hommes de nombreuses faveurs (202). »

Qui pourrait, nos très-chers frères, voir dans cet enseignement de l'Eglise autre chose que l'expression et le sentiment de ce que renferme de plus raisonnable, de plus élevé, de plus pur, et de plus encourageant, la foi catholique? Eh quoi! si la patrie s'honore en décernant des récompenses aux services qui lui ont été rendus; si elle fait marcher ses grands capitaines sous des arcs de triomphe décorés des trophées de leurs victoires; si des statues, de gigantesques monuments, s'élèvent pour transmettre à la postérité le nom des princes célèbres par leur génie ou par leur bonté; si, dis-je, toutes ces manifestations extérieures paraissent justes, raisonnables, utiles, on ne laisserait pas à l'Eglise la noble liberté d'honorer les restes de ceux qui ont combattu vaillamment pour elle? et l'on n'admettrait pas un culte religieux pour la dépouille sainte de ses martyrs, de ses pontifes, de ses vierges, quand leur grande image nous apparaît comme la plus haute manifestation de tout ce qui relève, ennoblit, divinise la nature humaine? N'ont-ils pas eux aussi *mis des armées en fuite, renversé des camps ennemis, conquis des royaumes?* Ils n'ont pas, il est vrai, converti de vastes provinces en de vastes champs de carnage et de ruines; mais *ils ont fermé la gueule des lions, arrêté l'impétuosité des flammes, ressuscité les morts, accompli toute justice*, en aimant Dieu et les hommes (203).

Nous ne sommes dès lors plus étonnés, nos très-chers frères, d'entendre saint Jean Chrysostome s'écrier, le lendemain de la translation des reliques d'un martyr : « Je tressaille de bonheur, ma joie va jusqu'à la folie; mais cette folie vaut mieux que la sagesse du monde. Je triomphe, je suis transporté d'allégresse, mon esprit est dans une sorte de ravissement. Que dirai-je? comment exprimer les sentiments de mon âme? Dirai-je la puissance des martyrs, la défaite des démons, la dignité de l'Eglise, la vertu de la croix, les miracles de Jésus crucifié; la gloire du Père, la grâce du Saint-Esprit, la foi de tout le peuple, les transports de toute la cité, le chœur des vierges, le bel ordre des prêtres, l'ardeur des hommes de tous les états, des magistrats, des pauvres et des riches, des étrangers et des citoyens (204)? »

Ne soyons ni injustes ni ingrats, nos très-chers frères, n'enlevons à l'Eglise aucune de ses libertés, aucun de ses pieux usages, aucun de ses droits. Qu'un culte de reconnaissance et d'amour nous rattache à ces hommes dont le dévouement seul put égaler le génie; gardons au fond de nos cœurs les enseignements de leurs exemples. Ainsi les familles illustres conservent avec un religieux respect les images de leurs aïeux, qui semblent à travers les âges veiller sur leurs enfants, les protéger de leur souvenir, les couvrir de leur gloire. Soyons sûrs d'ailleurs que ce culte, ces honneurs que l'Eglise rend aux saints, enflammeront quelques belles âmes de la noble ardeur de devenir elles aussi, grandes par la vertu et le sacrifice.

Mais revenons à notre sujet. L'empire d'Occident, mutilé par la perte de Rome, tombait en pièces de toutes parts. Les Goths régnaient dans la moitié de l'Italie, les Vandales désolaient l'Espagne, les Francs ravageaient les frontières de la Gaule, et les Huns étaient en marche pour écraser peuples civilisés et peuples barbares. L'Afrique ne pouvait échapper à tant de fléaux. Les Vandales passent la mer en 428. Poussés par un esprit de fanatisme qui servait de prétexte à leurs rapines et à leurs fureurs, ces barbares chassaient devant eux un peuple timide, réduisaient en cendres les monastères et les églises. Ils saccagèrent toute cette belle côte d'Afrique, couvertes de cités florissantes; et déjà ils étaient aux portes d'Hippone avec Genséric à leur tête.

Au milieu de ces scènes d'horreur, Augustin, assiégé dans sa ville épiscopale, qu'il ne voulut jamais abandonner, prodiguait les exemples de son courage et de sa résignation; il donnait des soins aux combattants et aux blessés, il les animait de sa foi, les soutenait par sa charité; son nom était comme un *inexpugnable rempart;* et l'on voyait se réaliser dans sa personne ces paroles du prophète des douleurs : *Dabo te in murum æreum, fortem, et bellabunt adversum te et non prævalebunt.* (*Jer.*, XV, 20.) Les barbares attaquèrent longtemps sans succès des murs défendus par la présence du saint pontife. Dans le troisième mois du siége, accablé d'inquiétudes et de douleurs, il expira, âgé de soixante-seize ans, le cœur déchiré par les maux de ses enfants, et les yeux attachés

(202) « Sanctorum quoque martyrum et aliorum cum Christo viventium sancta corpora, quæ viva membra fuerunt Christi et templum Spiritus sancti, ab ipso ad æternam vitam suscitanda et glorificanda a fidelibus veneranda esse, per quæ multa beneficia a Deo hominibus præstantur. » (*Conc. Trid.*, sess. 25.)

(203) *Fortes facti sunt in bello, castra verterunt exterorum, vicerunt regna, obturaverunt ora leonum, exstinxerunt impetum ignis, acceperunt de resurrectione mortuos suos, operati sunt justitiam.*

(204) S. Chrys., *Pro translat. reliq. martyris.*

sur cette cité céleste dont il avait écrit la merveilleuse histoire.

Hippone fut prise et ruinée. Cette célèbre église d'Afrique, théâtre de tant de combats et de tant de gloire, qui s'étendait depuis Carthage jusqu'au désert, disparut avec ses trois cents évêques. Augustin avait été le dernier grand homme de cette partie du monde, et la barbarie commençait après lui.

Les Vandales, qui avaient troublé ses derniers jours, menacèrent sa tombe; il fallut leur dérober les dépouilles du glorieux défenseur de la foi. Elles furent portées en Sardaigne, les prélats qui survécurent à Augustin n'ayant point voulu, en prenant la route de l'exil, laisser les restes de celui qui fut si longtemps leur guide, leur père et leur modèle, à la merci de l'arianisme persécuteur. Un des plus vénérables proscrits, saint Fulgence de Ruspe, né d'une famille sénatoriale, accomplit cette mission. C'est la lecture d'un sermon de saint Augustin qui l'avait soudainement déterminé à renoncer au monde; il était naturel qu'il prît sous sa garde ce qui restait de son illustre maître.

La Sardaigne méritait l'honneur de servir d'asile aux restes mortels de saint Augustin, elle qui, de bonne heure, s'était émue à la parole évangélique, et dont les enfants avaient confessé la foi sous la hache des bourreaux. Deux siècles après, les Sarrasins, qui venaient de laisser des traces sanglantes de leur passage dans le midi de la France et de l'Italie, se rendaient maîtres de la Sardaigne, et le corps de saint Augustin tombait en leur pouvoir. Un pieux roi lombard, Luitprand, racheta ces sacrées dépouilles, qui trouvèrent à Pavie un abri digne de leur gloire.

Chassés tour à tour de leur sépulcre par l'arianisme et par l'islamisme, les ossements de saint Augustin ont partagé les destinées du catholicisme en Orient.

Lorsque saint Louis mourait à Tunis, de nouvelles semences de la civilisation pour l'Afrique s'échappaient de sa couche funèbre, et les cendres du grand évêque tressaillaient dans leur sanctuaire de Pavie; et quand la France, qui ne dit jamais *c'est assez*, tant qu'il y a de nouvelles gloires à conquérir, eut planté son drapeau sur la plage africaine, elle achevait, il y a douze ans, l'œuvre de saint Louis, et elle faisait plus que n'avait pu faire Charles-Quint; elle préparait le tombeau de saint Augustin à Hippone, elle ouvrait la seule porte par laquelle la civilisation pût rentrer dans son antique domaine.

Il y a quatorze siècles, c'étaient des évêques fugitifs et proscrits qui traversaient la mer avec le dépôt sacré à qui la terre natale refusait un tombeau; hier, c'étaient des évêques libres et heureux de leur mission, qui, portés sur la même mer, rendaient Augustin à sa patrie et au culte d'imitation et d'amour de son successeur immédiat.

C'est le 25 octobre, à dix heures du matin, que les reliques du saint évêque d'Hippone étaient transportées processionnellement de l'ancienne cathédrale de Toulon sur le vaisseau qui devait les conduire au terme désiré de notre pèlerinage. Le bruit de toutes les cloches et de l'artillerie des forts et de la rade se mêlait au son d'une musique guerrière et aux chants sacrés de l'Eglise. Une immense population se pressait sur notre passage et arrivait jusqu'au port. Pour se faire une idée de l'enthousiasme qui animait tous les cœurs, il faut connaître tout ce qu'il y a d'énergie dans ces âmes méridionales, dont la piété sait se traduire en tant de manifestations extérieures.

Deux canots élégamment décorés nous attendaient, et nous ont conduits rapidement à bord du *Gassendi*, beau navire royal sur lequel se sont embarqués avec nous Nosseigneurs les évêques de Châlons, de Marseille, d'Alger, de Digne, de Valence et de Nevers. Les ecclésiastiques qui nous accompagnaient, ainsi que plusieurs grands vicaires, députés par leurs évêques, montaient en même temps sur le *Ténare*.

Nous n'oublierons jamais le dernier adieu du vénérable évêque de Fréjus, à qui son âge ne permit point une traversée aussi longue : « Recevez mes adieux, s'écria le saint vieillard, en remettant entre nos mains la châsse bénie! Ah! comme je voudrais pouvoir vous accompagner! Daigne la divine Marie, l'étoile de la mer, devenir votre boussole! puisse l'ange du Seigneur vous accompagner! puisse-t-il apaiser les flots sous vos pas, vous diriger, vous conduire jusqu'à l'heureux terme de vos désirs! Puissiez-vous bientôt rendre à sa chère Hippone les restes précieux du grand Augustin! Je prierai pour vous; tout mon clergé, tous mes enfants prieront avec moi. » Les vœux du pieux pontife ont été exaucés : notre première traversée a été des plus heureuses; le 27, nous suivions les côtes de Sardaigne. Nous étions partis avec l'intention de débarquer à Cagliari, où les précieuses reliques avaient été conservées pendant deux cents ans; mais la crainte de ne pouvoir arriver à Bone le jour annoncé, nous ayant fait abandonner ce projet, nous nous sommes contentés, après un office solennel célébré sur le pont du navire, de bénir l'île tout entière avec la châsse du saint.

Cette cérémonie et les paroles qu'il nous fut donné d'adresser à tout l'équipage réuni pour les entendre, nous parurent produire une salutaire impression. Sur nos vaisseaux, où rien ne vient distraire le marin, où tous les jours se suivent si uniformes, combien est touchante la commémoraison de quelques-unes des solennités de l'Eglise! La prière en commun, la célébration du saint sacrifice, le chant des cantiques sacrés, l'instruction religieuse, rappellent les jours si purs de l'enfance, les plus belles émotions de la jeunesse, et les plus doux souvenirs de la patrie. Si l'on pouvait faire sur tous nos vaisseaux (et pourquoi ne le ferait-on pas?) ce qui s'est pratiqué sur le *Gassendi* et le *Ténare* pendant notre traversée, l'homme se

sentirait moins épouvanté en présence de cette mer toujours immense dans son courroux comme dans son repos ; il y verrait une manifestation de la puissance de celui dont il ne craindrait plus la colère, alors qu'on lui enseignerait à adorer sa bonté. La France envoie des prêtres évangéliser les sauvages; qu'elle ait donc pitié de ses propres enfants !

Le 28, de grand matin, nous étions dans la rade de Bone. A la vue de notre navire, et au signal donné par l'artillerie de la Casauba, une foule considérable de Turcs, d'Arabes, de Maures et d'Européens se précipite sur le rivage. Nous nous dirigeons vers le môle, après avoir décrit un long circuit formant, avec les canots et les chaloupes de notre équipage, une longue file qui s'avançait lentement, en ordre de procession, au chant des psaumes et au bruit de l'artillerie, des cloches et des tambours. Un grand nombre d'hommes et d'enfants s'étaient avancés jusque dans la mer pour mieux jouir de cet imposant spectacle. C'était sur les collines de l'Edough, comme dans la plaine de la Boudgemma, un mouvement, une vie extraordinaires; j'amais l'Afrique, depuis les jours d'Augustin, n'avait en effet rien vu de semblable. Les évêques, dans la dernière chaloupe et revêtus de leurs ornements, fermaient la marche. Nous débarquâmes sur le port, où nous attendaient les autorités civiles et militaires avec toute la garnison.

Après un discours éminemment chrétien de M. le maire, et quelques paroles touchantes de M. l'abbé Suchet, archidiacre d'Hippone, le clergé s'est rendu processionnellement sur la place publique de Bone, précédé d'un immense cortége. On avait élevé plusieurs arcs de triomphe ; toutes les maisons étaient tendues, et les rues jonchées de feuillages. Les saintes reliques ont été déposées sur un autel majestueux, orné de riches étoffes, de candélabres, de vases, de guirlandes et de fleurs ; novembre nous donnait en Afrique les richesses du printemps. Les troupes françaises et la milice africaine encadraient ce magnifique tableau.

Mgr l'évêque d'Alger, après une messe pontificale, célébrée au milieu de cet appareil tout à la fois si pompeux et si extraordinaire, a su trouver de brûlantes expressions pour nous dire tout son bonheur. Puis, plaçant sa main sur la châsse sacrée : « *Jungamus dextras*, s'est-il écrié, joignons nos mains, ô vous que je ne sais de quel nom appeler. Si je vous nomme mon père (ah ! vous l'êtes certainement !), je tremble d'usurper ce grand nom de votre fils ; si je vous nomme mon frère, je rougis d'être aussi peu digne d'une telle faveur ; si je vous nomme mon prédécesseur et mon ami, vous l'êtes, il est vrai ; mais qui suis-je pour succéder à Augustin? Joignons donc nos mains, ô vous qui êtes mon père, mon frère, mon prédécesseur et mon ami ! joignons nos mains pour bénir cette nouvelle Hippone qui vous reçoit avec tant de joie ; pour bénir ce peuple que vous n'avez pas connu, mais qui veut devenir votre peuple ; pour bénir ces guerriers qui nous entourent, et au courage desquels nous devons ce triomphe; pour bénir ceux qui sont nos frères aussi, quoique séparés de nous par une foi étrangère ; pour bénir enfin ces lieux, cette terre, que vos yeux contemplèrent jadis, ces montagnes, ces plaines, ce beau pays enfin, aujourd'hui comme autrefois, tout plein de votre gloire. »

Comment rendre, notre très-chers frères, comment exprimer par une lettre morte les émotions produites par cette parole qu'on eût cru être celle d'Augustin lui-même? Tous subissaient une indéfinissable impression, tous croyaient voir passer sous leurs yeux les spectacles imposants des solennités qui avaient eu lieu à Pavie, à Verceil, à Novare, à Turin, à Fréjus et à Toulon. Saint Augustin sortant du tombeau après quatorze siècles ; son bras encore levé pour bénir cette Afrique si belle, si prospère, quand elle reposait à l'ombre de sa houlette pastorale, et que la mort ou l'exil de ses pontifes avait livrée à la barbarie ; le retour de celui qui fut sa gloire, sa lumière et sa force; ses restes précieux déjà en possession du faubourg de son Hippone, comme un gage de civilisation et de paix ; les espérances de l'Eglise, le bel avenir de notre colonie : tous ces tableaux se déroulaient avec un charme indicible ; ce n'était pas seulement de l'émotion, c'était du bonheur.

La procession se remit en marche en chantant le *Te Deum*, et vint à l'église (hélas ! si obscure, si petite et si pauvre !) où les reliques furent placées pour y être exposées à la vénération des fidèles. Le soir, une illumination brillante témoignait de la joie universelle.

Le 29, Mgr l'évêque de Digne, à la suite d'une messe pontificale, distribuait la divine Eucharistie et administrait la confirmation à un grand nombre d'Européens de tous les âges, préparés depuis plusieurs semaines par les exercices d'une retraite. L'occasion était belle, et elle fut saisie avec bonheur par le digne prélat, pour payer, au nom de sa propre église, le tribut de sa reconnaissance à cette terre d'Afrique, à qui une partie de la Provence est redevable du bienfait de la foi; car Vincentius et Domninus d'Hippone furent les premiers apôtres des villes de Digne, Manosque, Sisteron et Castellane.

Le reste de la journée fut consacré à la visite des hôpitaux et à une longue course au milieu des tribus arabes de la contrée. Partout nous reçûmes un accueil bienveillant et respectueux. Les chefs vinrent à notre rencontre, chacun sur les confins de sa tribu, et à la tête de nombreux cavaliers. Des paroles tout amicales furent échangées à l'aide de truchements : « Ce sont des amis qui viennent vous voir, leur dit le vénérable évêque de Châlons, des pasteurs qui voudraient devenir vos pères dans la foi, et qui vous apportent l'expression de leurs vœux pour vous et pour vos familles. Les bénédictions du ciel, qu'ils demandent pour vos

tribus, sont plus précieuses que l'or et les pierreries. Notre grand Dieu, qui sait aussi se faire petit pour les plus petits de ses enfants, habitera, si vous le voulez, sous la tente des Arabes du désert, comme dans les palais des rois. » Tout annonçait chez ces hommes simples le plaisir que nos paroles leur firent éprouver. Du lait nous fut offert dans des vases de bois, selon l'antique usage. Nous vîmes, sous ces pauvres tentes, les animaux mêlés à la famille. Un enfant qui était né la veille reposait dans une écorce de liége. On avait par honneur étendu sur le sol des tapis de poil de chameau. Mais quelque chose manquait à ce que cet accueil avait de rassurant et d'aimable. Ah ! nous disions-nous, si ces infortunés, héritiers des mœurs et de la vie des patriarches, en avaient conservé la foi, comme nous ils seraient chrétiens ! Hélas ! ils sont encore si loin du royaume de Dieu ! Cette pensée était affligeante. Espérons que le Dieu d'Augustin abaissera sur eux un regard de miséricorde et d'amour, et que le retour du saint Evêque achèvera ce qu'ont si dignement commencé les continuateurs de son ministère.

Mais la grande cérémonie avait été réservée pour le dimanche, 30. Ce jour-là, les reliques de saint Augustin devaient être transférées pompeusement à Hippone, qui est à une demi-lieue de Bone, et placées dans le monument élevé sur cette bienheureuse colline par le concours unanime des évêques de France.

La procession s'est mise en marche à huit heures, précédée de la musique, escortée par les troupes de la garnison, suivie d'un nombreux état-major, des deux généraux commandant la province de Bone, des autorités administratives et judiciaires, parmi lesquelles figuraient plusieurs scheiks arabes. Différentes stations avaient été ménagées sous des arcs de triomphe dressés de distance en distance : l'une, au passage de le Boudgemma, sur ce pont romain qu'avait dû traverser si souvent le pasteur infatigable ; l'autre, aux ruines désolées de l'ancienne basilique de la Paix, où les restes bénis d'Augustin tressaillirent à la pensée de ces assemblées vénérables, de ces conciles, dont il fut toujours la lumière et la gloire. Quels souvenirs, nos très-chers frères, quelles figures nous apparaissaient dans le lointain des âges ! figures antiques, mais toujours présentes, parce que la religion rapproche de nous et rajeunit ceux qu'elle entoure de son auréole éternelle.

Arrivée à mi-coteau, la procession s'est rangée en amphithéâtre sur la colline, autour du monument qui a été solennellement inauguré, et sur lequel a été placée en triomphe la statue du saint docteur. Rien ne saurait peindre le spectacle magique offert par cette multitude aux costumes divers, apparaissant au milieu des myrtes, des lauriers-roses, des cactus, des oliviers, des aloès. Un des prélats, assisté de tous les autres évêques, en chape et en mitre, a célébré les saints mystères dans ce temple immense qui avait pour voûte un ciel étincelant, et pour colonnes les arbres toujours verts de la montagne. Une allocution fut adressée à cette foule d'hommes de toutes les langues et de toutes les religions, répandue au loin sur la colline et dans la plaine. Puis chaque évêque, prenant successivement la châsse de saint Augustin, bénit solennellement la France et l'Algérie, les fidèles et les infidèles.

Vous ne fûtes point oubliés, notre très-chers frères, dans cette bénédiction : nous dirigeâmes vers vos maisons et vers vos familles la main du saint évêque ; car lui seul bénissait, dans ce grand jour de son triomphe. Nous le conjurâmes de nous obtenir du Dieu qu'il aima d'un amour si vrai un cœur tout plein de son amour de pasteur et de père, afin que nous aussi nous puissions en embraser les vôtres.

Il est donc vrai que Dieu tient encore en réserve, dans les trésors de sa bonté, quelques beaux jours pour son Eglise ! Ce qui venait de se passer sous nos yeux avait quelque chose du charme qui entoure les faits antiques et merveilleux ; c'était de la réalité aussi riche que la plus brillante des fictions. Oh ! sans doute, alors le ciel était ouvert, et du trône de leur gloire, les Cyprien, les Fortunat, les Eugène, les Fulgence, bénissaient avec nous ! « *O Jacob, que tes tentes étaient belles, et tes pavillons admirables, ô Israël* (205) ! » Il nous semblait voir la croix de Jésus-Christ, enveloppant de nouveau toute cette terre d'Afrique comme dans un tourbillon de lumière, l'arrachant à son antique barbarie, la transformant à d'autres idées et à d'autres mœurs, sous l'inspiration de l'esprit de vérité et d'amour, et lui assurant la conservation de ce bienfait, par le retour de celui qui fut si longtemps et sa force et sa gloire.

Nous visitâmes les citernes d'Hippone, seules ruines monumentales restées debout. C'est là que viennent encore chaque vendredi, étranges pèlerins ! les enfants des tribus environnantes, apportant des flambeaux, du miel, quelques fruits, de l'encens, au tombeau du grand chrétien qui fut « savant et bon » (*roumi et kébir*). Tradition chère et vénérable, l'unique, du reste, que nous ayons rencontrée en ces lieux.

En descendant d'Hippone, nous trouvâmes, sur les bords de la Seybouse, des embarcations qui nous conduisirent à nos navires. Une heure après, par une chaleur de 31 degrés, nous étions en mer, et nous faisions voile pour Alger, côtoyant, pendant l'espace de près de cent lieues, cette longue chaîne de montagnes qui servent comme de rempart à l'Afrique, et où le Kabaïle se maintient dans un état presque sauvage, fier qu'il est encore de son indépendance. Malheur à l'étranger jeté par la tempête sur quelques-unes de ces plages inhospitalières

(205) *Quam pulchra tabernacula Jacob, et tentoria Israel !* (*Num.*, XXIV, 5.)

Cinq sœurs de la Doctrine chrétienne de Nancy avaient été la veille installées dans la ville de Bone, et le *Ténare* laissait quatre de leurs compagnes à Philippeville, et trois autres à Bougie. A la même heure, des frères de Saint-Jean-de-Dieu étaient mis en possession d'un hospice à la Calle ; vingt et une sœurs de saint Vincent de Paul s'embarquaient à Marseille, et venaient prendre à Alger la direction d'une maison de charité qui renfermera un asile pour les plus petits enfants, un ouvroir pour les pauvres orphelins, et une salle de pansement en faveur des indigènes comme des Européens ; et les dames du Sacré-Cœur se disposaient à ouvrir un pensionnat sur le fertile et riant coteau de Mustapha. Il est facile de prévoir l'influence que de pareils établissements exerceront sur l'avenir de notre colonie, et les avantages que peuvent s'en promettre et la religion et le gouvernement.

Le jour de la Toussaint, nous arrivions à Alger. Notre entrée solennelle dans l'antique mosquée, convertie en cathédrale, produisit une impression de bonheur et de respect. C'était un imposant spectacle que celui d'un autel, entouré de sept évêques revêtus de leurs ornements pontificaux, et offrant, avec toute la pompe des cérémonies du culte catholique, au milieu d'un immense concours d'hommes de toutes les religions, l'auguste victime, là où, pendant quatorze siècles, le sacrifice avait cessé. En exceptant la basilique de Saint-Pierre de Rome, où se trouvait peut-être en personne le père commun des fidèles, rien de si grand, de si solennel, de si touchant, ne pouvait avoir lieu dans aucune des églises de la chrétienté. Le chant des vêpres, l'office des morts, et un discours de monseigneur l'évêque nommé de Nevers, terminèrent cette consolante journée.

Le 4 novembre, nous étions à quinze lieues d'Alger, traversant, au pied de l'Atlas, une forêt d'orangers, et nous entrions dans Blidah, où Monseigneur l'évêque de Marseille consacrait, pour le culte catholique, une des plus belles mosquées de l'Algérie. Les jours précédents, nous avions visité les hôpitaux du Dey, de la Salpêtrière et de la Casauba, l'église de Delhi-Ibrahim, et les trop pauvres chapelles de Mustapha, de Douera, de Bouffarick, et béni la première pierre de l'église élevée sous le vocable de saint Eugène, à Drariah. La même cérémonie devait avoir lieu pour les églises que l'on construit dans les villages naissants de Laxou, Béni-Méred et Saint-Ferdinand.

On nous fit voir dans une de nos courses, à l'une des extrémités de la plaine de la Mitidja, à Ben-Seman, cet ancien tombeau des colons, les 2,000 hectares de terre qui viennent d'être mis, par le gouvernement, à la disposition des Pères de la Trappe. Appliquer de tels hommes à la culture des champs en Afrique, est la pensée la plus heureuse ; toute civilisation véritable ne peut se compléter que par la religion. Les premiers établissements industriels et agricoles de nos îles ont été créés par des religieux qui surent en peu de temps convier les indigènes à notre civilisation.

Et, quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, nos très-chers frères, l'observation rigide des doctrines évangéliques répand autour d'elle une bonne et douce influence que rien ne saurait remplacer. Le jour où les Arabes ont acquis la conviction que la France avait un Dieu, une religion, un sacerdoce, on les a vus changer à notre égard ; à la peur s'est mêlée la confiance. Déjà prévenus en faveur des hommes qui ont soin des âmes, et de ceux qui ont soin des corps, puisque *le marabout et le tibibs*, pour emprunter ici leur langage, ont toujours été l'objet de leur vénération, ils nous laisseront jeter parmi eux des semences de vérité et d'amour, qui donneront des fruits abondants de civilisation et de paix. Nos bienfaits leur feront aimer nos croyances ; par notre charité nous les gagnerons à notre foi (206). On l'a dit avant nous : ce sont les idées qui nous résistent ; or, des idées ne se détruisent que par des idées nouvelles et supérieures.

Ce fut donc une sage et noble pensée de placer à côté du drapeau qui gagne les batailles la croix qui civilise et qui protége ! la croix ! pour faire comprendre aux vaincus que le bruit et les dévastations de la guerre ne sont pas le seul but d'une conquête ; la croix ! pour cicatriser toutes les plaies, pour prêcher toutes les vertus, pour ramener tous les cœurs. La croix ! c'est la voix douce et persuasive de la conquête évangélique ; c'est la conservation, c'est le salut de notre colonie.

La translation des reliques de saint Augustin n'est pas seulement une magnifique page dans l'histoire de l'Eglise, c'est un événement d'une haute et rassurante portée. Si la première pensée en est due à l'Eglise, l'armée, l'administration, la magistrature, se sont associées, avec une grâce parfaite et une générosité toute française, aux grandes cérémonies qui ont eu lieu à ce sujet. Un vaisseau de l'Etat a reporté en grande pompe, sur la terre d'Afrique, le grand évêque d'Hippone ; la dépouille sacrée à laquelle nous venons d'assurer un tombeau y restera comme un éternel monument et de notre bravoure et de notre religion.

Ah ! c'est un noble pays, nos très-chers frères, que notre pays de France ! Notre courage a étonné les nations, notre génie les a éclairées : pourquoi notre foi ne deviendrait-elle pas leur foi ? La France aujourd'hui est le seul pays qui s'étende au delà de ses limites ; elle ne peut rien faire que le monde entier ne s'en ressente. Qu'il serait beau qu'elle voulût se décider, elle qui est la tête et le cœur de l'Europe, à régner sur les peuples par la puissance de l'intelligence et de la foi !

(206) *Traham eos in vinculis charitatis.* (*Ose*, XI, 4.)

Quelle magnifique et sainte mission pour la France, de rendre aujourd'hui à la civilisation chrétienne cette terre qui en fut un des théâtres les plus glorieux, et où se rencontrèrent tant de fois les peuples de l'Orient et de l'Occident !

Là où les hommes n'ont vu d'abord que la guerre et une conquête, le temps, ou mieux encore la Providence, manifeste déjà quelque chose de plus conforme aux grands intérêts des nations. En Afrique, comme partout, les hommes s'agitent ou veulent se reposer; mais c'est Dieu qui les tient sous sa main et qui les mène à l'accomplissement des décrets que sa providence a portés. Toute personnalité s'efface dans ce grand mouvement des idées et des choses, et personne, excepté Dieu, ne peut dire : voilà ce que j'ai fait, et voilà ce que je veux faire.

Bénie soit la France, nos très-chers frères, bénis soient ses guerriers ! bénis soient *les pieds de ceux qu'elle envoie pour évangéliser la paix* (207) ! bénie soit l'Eglise de Bordeaux si particulièrement associée aux desseins des miséricordes divines sur cette terre des anciennes et des nouvelles bénédictions !

A ces causes, etc.

XIIe LETTRE PASTORALE

QUI RECOMMANDE A LA CHARITÉ DES FIDÈLES LES NOMBREUSES VICTIMES DU TREMBLEMENT DE TERRE DE LA GUADELOUPE.

En fouillant dans les annales de l'histoire, nous ne trouverons aucune époque, nos très-chers frères, plus féconde en douleurs que les jours qui viennent de s'écouler. En peu de temps, la destruction a parcouru les deux mondes sous toutes les formes : le choléra a moissonné les générations, les flammes, dévoré des cités entières, les flots, enseveli les plus belles de nos provinces; la vapeur, dont notre siècle est fier, enveloppé nos chars et nos machines dans ses tourbillons de feu; et voici que la terre, ébranlée de nouveau jusque dans ses fondements, a fait crouler les maisons sur les hommes, et converti la plus florissante de nos colonies en un vaste champ de ruines et de mort.

Transportez-vous par la pensée au milieu de ces rues dévastées, de ces édifices à terre. Est-il force humaine qui puisse s'abattre sur une ville, la briser d'un seul coup, et la précipiter dans un gouffre de feu, dont les flammes achèvent de dévorer celles des ruines qu'a laissées debout l'épouvantable fléau? Voyez ces femmes, ces enfants, ces vieillards, errant au hasard avec des larmes et des sanglots, ou se jetant convulsivement sur les décombres. Que veulent-ils? que cherchent-ils? leurs parents, leurs amis engloutis. Soulevons, creusons avec eux ces monceaux de pierres : voyez ces quatre à cinq mille victimes, parmi lesquelles nul ne saurait reconnaître ce qu'il appelait hier du plus doux nom qu'on puisse se donner ici-bas. Ah ! prions, nos très-chers frères, prions d'abord pour tous ces infortunés. Hélas ! en quel état la mort est-elle venue les surprendre? peut-être au milieu des fêtes de ces jours que le monde consacre aux folles joies de la vie !

Il y a, dans un combat, la lutte de l'homme contre l'homme; dans un incendie, dans un ouragan, la lutte de l'homme contre les éléments; ici, rien ! rien que l'impuissance et l'immobilité du désespoir ! Force, courage, énergie, tout est inutile, tout disparaît; la mort est sous les pieds, sur la tête; elle est partout. Le tintement lugubre des cloches ébranlées par la secousse semble sonner les funérailles de toute une ville croulant sous la main invisible qui la frappe. Que nous sommes faibles, nos très-chers frères, et que l'éternité est terrible, lorsque subitement elle s'ouvre pour l'homme qui n'y pense pas !

Si des morts nous passons aux blessés, nous les voyons se traînant sur les décombres avec des cris et des prières, et cherchant un abri sous des tentes construites à la hâte : ils tournent alternativement les yeux vers les prêtres et les hommes de l'art qui les environnent, demandant aux uns le salut de l'âme, aux autres la guérison du corps, double ministère, dont l'un fait vivre et l'autre apprend à mourir. Sublime accord de la science et de la religion, se tenant par la main, et venant s'asseoir au chevet du chrétien qui souffre !

Voilà les maux, nos très-chers frères, qui appellent aujourd'hui votre pitié et vos secours. Combien de pauvres mères sans enfants ! combien d'enfants qui n'ont plus de mères ! d'infortunés sans pain et sans abri ! de malades, sans asile et sans remèdes, dont les bras suppliants sont tendus vers nous ! Oh ! quelle affliction immense sollicite votre sympathie et vos dons !

Mais en secourant nos frères, ne nous oublions pas nous-mêmes; sachons profiter de ces avertissements répétés d'une providence toujours bonne, quoique sévère en apparence. Si pas un cheveu de notre tête ne tombe sans la permission de Dieu, il sera bien permis de croire que le grand arbitre de nos destinées n'a pas multiplié au sein de la France tant d'horribles catastrophes, sans un dessein, sans une vue que nous devons nous efforcer de comprendre; car une nation, comme chaque individu, n'accomplit sa destinée naturelle qu'en s'appliquant à la conformer aux ordres de la suprême volonté. Cette volonté se manifeste ordinairement par les enseignements de la conscience et de la foi; mais il est des époques où elle juge à propos d'arriver jusqu'à nous par des moyens extraordinaires, et les calamités publiques sont souvent un de ces grands moyens.

Et il faut bien, en effet, que Dieu nous parle par son tonnerre, lorsque, plongés dans la vie des sens, absorbés par la matière

(207) *Quam speciosi pedes evangelizantium pacem!* (*Rom.*, X, 15; *Isai.*, LII, 7.)

qui seule a nos préférences et dévore notre activité, nous ne savons plus aller à ce souverain maître ni par la foi ni par l'amour.

Aussi tous les malheurs qui ont frappé la France depuis quelques années l'ont précisément atteinte dans ses intérêts matériels : le fer, le feu, l'eau, la terre, sont venus tour à tour dévoiler à l'homme la vanité de toutes les inventions de son génie, détruire nos projets, dévorer nos richesses, et nous enlever tout ce que notre cœur aimait.

Et cependant quel profit avons-nous retiré de ces graves enseignements? que faisons-nous pour désarmer la colère divine? *Dieu a regardé du haut du ciel* (*Psal.* XIII, 2); et que voit-il parmi nous? une soif insatiable de l'or, les excès du luxe, l'immodestie des parures, de païennes saturnales insultant tout à la fois et à la misère publique et aux saintes prescriptions de l'Église, en se prolongeant jusque dans les jours consacrés à l'expiation; les raffinements de la débauche, la profanation du dimanche, l'abandon des sacrements; enfin, partout ce désir, ce besoin de réaliser une égoïste et matérielle félicité, qui est le rêve universel de notre époque.

Ah! nos très-chers frères, comprenons le vide et la fragilité de toutes ces choses. *Opérons le bien pendant que nous en avons le temps encore.* (*Galat.*, VI, 10.) Ne résistons plus aux avertissements solennels de la Providence. Quel endurcissement serait le nôtre, si nous pouvions ne pas nous réveiller à tous ces éclats répétés de la foudre! Ne lassons pas la patience de Dieu, et ces châtiments multipliés nous deviendront profitables; et, au milieu de l'immense mouvement où la mort et la vie se disputent le monde, nous aurons trouvé une douce paix, saint avant-goût des joies ineffables que Dieu tient en réserve pour nous dans les trésors de sa bonté.

A ces causes, etc.

XIIIe LETTRE PASTORALE

EN FAVEUR DE L'OEUVRE DE LA SAINTE ENFANCE.

Déjà, nos très-chers frères, on a distribué dans la plupart de vos familles la notice consacrée à la propagation de l'OEuvre pour le rachat des enfants infidèles en Chine et dans les autres pays idolâtres.

Mgr l'évêque de Nancy, à la clôture de la retraite ecclésiastique, et dans les principales églises de la ville de Bordeaux, à Libourne et à Blaye, en a développé les avantages, fait connaître l'organisation, et gagné à cette cause si intéressante tous ceux de nos bien-aimés diocésains qui ont eu le bonheur de l'entendre.

Nous croyons devoir venir à notre tour, et à l'exemple de quelques-uns de nos collègues dans l'épiscopat, la recommander en toute assurance à votre charité. De quoi s'agit-il, en effet? D'arracher à une double mort des milliers d'enfants, et de les sauver par d'autres enfants. Touchante fraternité, que seule pouvait former, dans les cinq parties du monde, et dès le premier âge de la vie, une religion toute d'amour!

C'est un bon signe, nos très-chers frères, que la manière dont toute œuvre sainte est accueillie parmi vous. La charité est notre dernière ressource; c'est elle qui nous sauvera. Tant qu'elle n'aura pas perdu le secret de remuer le monde, nous serons sans crainte pour la foi; car la charité, c'est le christianisme, *c'est la plénitude de la loi* (*Rom.*, XIII, 10), c'est Dieu : *Deus charitas est. Aimez*, vous dirons-nous avec saint Augustin, *et faites ce que vous voudrez.*

C'est à la pratique de cette vertu que nous voulons former de bonne heure vos enfants. C'est une aumône que nous désirons prélever sur un âge ordinairement étranger à toute pensée utile et sérieuse. Quel est, en effet, l'enfant qui ne voudra venir en aide à ses petits frères d'Afrique et d'Asie, au moyen de quelques privations et surtout de ses prières? Quelle est la mère qui ne sera jalouse d'associer son nouveau-né à l'honneur de ces aumônes de l'innocence; qui ne s'estimera heureuse de réciter pour lui la courte prière que ses lèvres ne peuvent encore bégayer, afin d'attirer sur son berceau d'ineffables bénédictions.

L'enfance n'est pas seule appelée à réaliser les espérances de cette association : tous les fidèles peuvent en faire partie. Mais, pour ne pas nuire à l'œuvre de la Propagation de la foi, nul ne continue à être membre de la Sainte-Enfance après vingt et un ans, s'il n'est en même temps agrégé à la première association; condition facile, qui nous met dans la douce nécessité de prêter nos secours et nos prières aux deux œuvres en même temps; car qui ne voudra contribuer, durant sa vie entière, au rachat des pauvres petits infidèles?

A ceux qui ne sauraient comprendre la création de tant d'œuvres catholiques, voyez, leur dirons-nous, ce qui se passe en Angleterre. Chaque année, les diverses sociétés religieuses rendent compte, dans des assemblées spéciales, des efforts qu'elles ont tentés, des ressources qu'elles ont réunies. Si rien n'est curieux comme la physionomie toute particulière de ces réunions, rien n'est affligeant comme la comparaison qu'elles présentent entre les sacrifices de nos frères séparés, pour propager les systèmes de leurs sociétés religieuses, et ceux que nous faisons pour soutenir, défendre et propager notre unité catholique.

Quand on voit quelques milliers d'hommes trouver dans les inspirations d'un ardent prosélytisme des ressources suffisantes pour mettre à la disposition de chacune de leurs sociétés des sommes considérables, on se demande involontairement ce que ne pourront, ce que ne devront pas faire, en faveur de leurs œuvres de propagande de vérité et d'amour, trente millions de Français unis à tous leurs frères de Belgique,

d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, de Portugal et d'Amérique.

En présence de pareils faits, nous sentirons se ranimer tout notre zèle, nos très-chers frères, et nous bénirons le Seigneur de cet appel qu'il veut faire encore à notre dévouement. Daigne l'auteur de tous les dons accorder ses bénédictions les plus abondantes à une œuvre qui nous est chère et par son objet et par le nom de son pieux et illustre fondateur !

A ces causes, etc.

XIVe LETTRE PASTORALE

A L'OCCASION DU MOUVEMENT CATHOLIQUE QUI S'OPÈRE EN ANGLETERRE.

Nos très-chers frères,

Les événements religieux qui s'accomplissent en Angleterre offrent un des plus consolants spectacles dont le monde ait été témoin depuis bien des siècles. Tandis que l'Eglise catholique voit se séparer d'elle, en Allemagne, un petit nombre de membres coupables, dont les écarts humiliaient le corps tout entier, elle gagne à elle, dans la Grande-Bretagne, les hommes dont le profond savoir et les vertus entretenaient dans l'anglicanisme le reste de vie qui ne l'a pas encore abandonné.

Tous les ministres anglicans et tous les membres des universités qui viennent de passer dans nos rangs laissent, dans l'Eglise dont ils s'éloignent, autant de regrets que leur adoption procure de joie à leur nouvelle mère. Les frères dont ils se séparent n'ont qu'une voix pour exprimer la douleur que ces pertes leur causent. Il n'est pas un seul des nouveaux convertis dont les antécédents puissent faire attribuer le changement de religion à d'autres motifs qu'à l'accomplissement d'un devoir impérieux.

En est-il ainsi des apostasies que nous avons à déplorer quelquefois au sein du catholicisme ? L'histoire et les faits répondent à cette question, et la voix du peuple s'est toujours unie à la voix de l'autorité pour dire que la défection du prêtre a été précédée de scandales donnés au troupeau à l'édification duquel il était préposé.

Prions donc, nos très-chers frères, prions pour que Dieu achève son œuvre si admirablement commencée. L'Eglise a prié il y a trois ans pour l'Espagne, et l'Espagne est restée catholique. Prions pour l'Angleterre, et nous verrons revenir les plus beaux jours de sa gloire.

Dès les premiers temps du christianisme, des rapports intimes ont uni l'Eglise de Bretagne à celle des Gaules. L'histoire nous montre ces relations touchantes se ravivant en 314, au concile d'Arles, où l'espiscopat breton eut ses pieux et doctes représentants.

Un siècle après, quand le pélagianisme fut importé en Angleterre, ses évêques sollicitèrent le secours des prélats voisins. La Gaule catholique répondit à cet appel, et la mission des saints évêques d'Auxerre et de Troyes opéra des prodiges (207*).

Plus tard, nous trouvons encore nos dignes prédécesseurs donnant assistance et appui aux apôtres que Grégoire le Grand envoyait en Angleterre. C'est un évêque de Senlis (208) qui prépare les voies à la mission d'Augustin, et un archevêque d'Arles qui consacre pour le premier siége épiscopal de la Grande-Bretagne, celui qui devait apparaître comme le plus puissant protecteur de ce pays.

Si une révolution fatale a séparé, il y a deux siècles, l'Angleterre de l'unité catholique, la France n'a jamais cessé d'assister, par ses prières et le zèle de ses missionnaires, le petit nombre d'adorateurs fidèles qui ont su conserver la foi, au milieu des menaces et des persécutions.

Lorsqu'enfin les jours de la grande épreuve se levèrent sur la France, nos prêtres et nos évêques payèrent à l'Angleterre une hospitalité qui leur fut noblement offerte, en déposant peut-être dans son sein les premiers germes des événements auxquels nous assistons aujourd'hui.

C'est en présence de ces faits, qu'il s'agit, nos très-chers frères, de reconquérir une troisième fois l'île des saints à la vérité catholique. Les évêques anglais, à l'exemple des anciens prélats bretons, demandent à la France, par leur plus éloquent organe, les secours spirituels dont cette Eglise a besoin. La mission d'Angleterre, plus heureuse aujourd'hui qu'au ve siècle, ne réclame que des prières à sa sœur de France, des prières ferventes, des prières quotidiennes, des prières universelles.

« C'est là, Monseigneur, nous dit le savant et pieux évêque de Mélipotamos (208*), dans la lettre qu'il vient de nous adresser, le genre de secours, la charité que le plus humble de vos frères sollicite de Votre Grandeur. Nous sommes arrivés à une crise des plus consolantes : les esprits sont plus que jamais agités et inquiets sur ce qu'ils doivent faire. Un grand nombre des hommes qui sont disposés à venir à nous ont à soutenir des luttes les plus terribles.

« Quel catholique pourrait refuser ses prières ? Quel enfant de l'Eglise ne s'estimerait heureux de venir à son secours ? J'espère, Monseigneur, que vous ne trouverez pas présomptueux de ma part l'appel que je fais à votre charité, en faveur de cette cause qui mérite tout l'intérêt de votre clergé et de votre troupeau.

« Si nous pouvions, comme fruit de cet appel, obtenir de vous une demande publique de prières de la part de vos prêtres, de vos communautés religieuses et de tous vos fidèles ; si surtout nous pouvions obtenir de chacun des prêtres de votre diocèse une oblation de l'adorable sacrifice en faveur de notre malheureux pays, nos désirs, Monseigneur, seraient largement satisfaits. »

A ces causes, etc.

(207*) Saint Germain et saint Loup.
(208) Saint Luidhard.
(208*) Mgr Wiseman.

XVe LETTRE PASTORALE

Pour le carême de 1846,

SUR LES ATTAQUES RÉCENTES DIRIGÉES CONTRE LE SACERDOCE.

Lorsque l'année dernière, à pareille époque, nous vous engagions, nos très-chers frères, à réfléchir sur les résultats de la première éducation donnée à vos enfants, et vous disions qu'une foi sincère, en établissant au foyer domestique l'unité des croyances, peut seule en assurer le succès, nous ne pensions pas qu'il y eût deux manières de voir sur ce point. Il est certaines vérités morales sur lesquelles il semble impossible de différer d'opinion.

Si, depuis tant d'années que l'esprit d'anarchie souffle dans le monde, notre société a conservé encore quelques-unes des traditions de foi qui font l'homme pieux et bon, et la famille quelques-unes des habitudes qui en rendent les rapports si sacrés et si doux, c'est, nous le croyons, une merveille née de l'influence de la femme catholique. Et voilà pourtant l'inspiration que des hommes trop irréfléchis ou trop prévenus désirent changer! voilà la magnifique renonciation à laquelle ils nous convient!

Ils ont cru apercevoir la division éclatant au plus intime, au plus secret du foyer domestique, bannissant la confiance et la paix, ôtant au mariage sa sainteté, à l'éducation sa puissance, à la société sa force et son unité.

Certes, voilà un désordre réel, sérieux, énergiquement exprimé ; mais la cause de ce mal, quelle est-elle? C'est, nous disent-ils, qu'à cette table, à ce foyer, où la famille devrait s'abriter dans la confiance et l'amour, siége *un homme invisible*, le prêtre. Avec lui, il y a schisme, divorce spirituel de l'époux et de sa compagne, du fils et de la mère, du frère et de la sœur ; en d'autres termes, opposition flagrante de leurs idées sur la religion. Dès lors l'unité morale n'existe plus, l'homme invisible l'a rompue : il y a usurpation, et toute usurpation doit être détruite.

La situation est grave, nos très-chers frères ; les livres que nous signalons sont partout; le jet de la presse est plus rapide que l'éclair ; et malheur au monde lorsque ceux qui lui distribuent la pensée accumulent le mensonge comme des nuages épais ; car ces nuages sont gros de tempêtes.

Nous pensons qu'amour et vérité doivent se trouver sous notre plume, comme dans le plus intime de notre cœur ; mais tout ce que nous avons de bienveillance pour les hommes, d'indulgence pour les opinions, ne doit pas nous empêcher de signaler le danger qui, en menaçant la religion, menace la société ; car ce sont ses derniers soutiens qu'on veut détruire.

La conclusion est simple et logique : il faut prendre la hache, et briser la chaire où l'on parle haut, le confessionnal où l'on parle bas.

Savez-vous cependant, nos très-chers frères, ce que serait votre intérieur, sans l'influence morale exercée par la parole qui descend de cette chaire et se fait entendre dans ce confessionnal? Au lieu d'une mère qui fit germer la vertu dans votre cœur ; à la place d'une femme chaste et soumise, qui vous entoure de paix et d'amour, vous auriez la honte, l'agitation, le malheur de toutes les heures ; au lieu d'une fille innocente et pure, dont le son de voix suffit pour apaiser les troubles de votre âme, dont la vertu parfume et purifie votre maison, vous auriez peut-être une rébellion qu'il faudrait comprimer, une corruption lamentable ; enfin, à la place d'une génération entière aussi pure que belle, dont la lumière devait immortaliser votre passage (209), il ne vous resterait qu'une génération stérile pour le bien, dont la vie s'éteindrait dans l'isolement et dans une solitude désespérante.

Etendez ce bienfait sur les familles de trente-trois millions de catholiques en France, et vous comprendrez ce que la pratique ou l'abolition de la confession peut apporter de bien ou de mal au foyer domestique.

Cette union de toutes les consciences dans une conscience commune, où chacune d'elles vient se refléter, est un puissant lien de charité. L'influence de ce sentiment est moins apparente dans nos cités, où tant de demi-chrétiens se mêlent aux chrétiens véritables ; mais prenez une paroisse généralement catholique, comme il en existe encore, scrutez son caractère intime, et vous verrez que l'esprit de fraternité est merveilleusement soutenu, rassuré, embelli par cette pensée que toutes les fautes qui tendent à diviser les cœurs sont déposées dans un centre commun, où elles sont en même temps corrigées par la justice et absorbées par la miséricorde.

Et cela se passe, a dit un pieux et profond écrivain (209*), dans tous les lieux que le soleil et le christianisme primitif éclairent. Il n'y a point de langue parlée qui n'ait été purifiée par la confession ; il n'y a pas d'asile de la misère et de la douleur où le prêtre n'apparaisse, par la confession, comme le *frère servant des âmes*. Glorieuse domesticité, qui date de cette parole du Sauveur : *Le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir* (210).

Par quel vertige a-t-on pu méconnaître les puissantes affinités qui lient une pareille institution à la nature de l'homme? Dans un de ces orages qui agitent de temps en temps l'esprit humain, la tête a tourné à quelques sociétés chrétiennes ; elles ont aboli la confession, et elles n'ont pas attendu jusqu'à ce jour pour exprimer des regrets.

(209) *O quam pulchra est casta generatio cum claritate! immortalis est enim memoria illius.* (*Sap.*, IV, 1.)

(209*) L'auteur de l'*Esquisse sur Rome chrétienne*.

(210) *Filius hominis non venit ministrari, sed ministrare.* (*Matth.*, XX, 28.)

Tous ces hommages, calmes comme la raison, que nous trouvons dans un grand nombre d'auteurs non catholiques, sont accompagnés d'un accent de tristesse et de repentir, qui prête une singulière force à ce cri de la conscience, et qui doit nous porter à rendre grâce à la puissance secrète et souveraine, dont l'absence nous rendit un jour l'effroi de l'univers, car, si le lien religieux unit encore la famille dans le pays de France ; si les idées de justice et de devoir n'y sont pas anéanties, c'est à l'enseignement catholique seul, et à ses pratiques salutaires, que nous en sommes redevables.

Le prêtre est si étranger au divorce de la famille qu'il ne cesse de le combattre ; le divorce spirituel, en maintenant l'unité de la foi ; le divorce matériel, en rappelant le mariage à sa sainteté, à son indissolubilité et à son unité primordiale, en ne faisant retentir à l'oreille des époux que les maximes qui peuvent amener ce bienheureux résultat (211).

« Quel vide ne laisserions-nous pas parmi vous, disait le grave Tertullien aux persécuteurs de l'Eglise? Sans armes, sans révolte, par notre seul éloignement, nous pourrions nous venger de vos édits, votre univers resterait comme mort ; hors de notre communion, d'où viendrait aujourd'hui la vie (212) ? »

Nous avons connu et vous avez connu vous-mêmes, nos très-chers frères, des infortunés qui avaient le malheur de ne pas croire, et qui, en proie aux amertumes et aux angoisses du doute, remerciaient la Providence d'épargner ces tourments intérieurs à leurs femmes et à leurs enfants.

Les auteurs que nous signalons éprouvent un regret tout différent ; mais peuvent-ils logiquement s'arrêter là? Non, sans doute ; car, après avoir chassé le prêtre, brûlé le tribunal des âmes, déchiré le catéchisme et les livres qui parlent de confession, il faudra bien ne pas oublier qu'il est encore quelqu'un d'invisible, dont la salutaire pensée arrête souvent le cœur ou le bras du méchant. Ce quelqu'un d'invisible, qui gêne les artisans du mal sur la terre, Dieu, ne devra-t-on pas songer à l'abolir?

Après la confession, c'est le célibat ecclésiastique qui devient l'objet de leurs lamentations dérisoires. On nous plaint comme les victimes d'un précepte tyrannique, et l'on ment sans pudeur à l'histoire, pour accréditer une imposture. Le célibat du prêtre est le chef-d'œuvre de la sagesse et de la vigilance de l'Eglise. Il y a, nos très-chers frères, dans le christianisme, des choses si hautes, si sublimes ; il y a entre le pasteur et ses ouailles des rapports si saints, si délicats, qu'ils ne peuvent exister qu'avec un homme accoutumé à se vaincre, et redevable de l'ascendant qu'il prendra sur les autres à l'ascendant qu'il possédera sur lui-même.

Cet irrésistible pouvoir qui arrêtait Théodose au vestibule du temple, Attila devant les portes de Rome ; cette puissance plus merveilleuse encore qui traverse les mers, brave tous les périls, affronte la mort, dès qu'il s'agit d'éclairer ou de consoler un frère, de sauver une âme ; toujours la même au milieu de tous les accidents, de toutes les révolutions, de toutes les catastrophes ; cette puissance surnaturelle qui ne change jamais de langage, douce sans faiblesse, sévère avec amour ; sans autre famille que le troupeau, sans ambition que le bonheur de tous, ne se trouveront jamais hors du célibat ecclésiastique.

« J'ai longtemps, a dit M. de Maistre, étudié le christianisme hors de cette enceinte divine : là le sacerdoce est impuissant, et tremble devant ceux qu'il devrait faire trembler. A celui qui vient lui dire : *J'ai volé*, il n'ose pas dire, il ne sait pas dire : *Restituez*. L'homme le plus abominable ne lui doit aucune promesse. Le prêtre est employé comme une machine ; on dirait que ses paroles sont une espèce d'opération mécanique. C'est une chose qu'il faut avoir vue pour s'en former une idée juste. »

On me dispensera, après cet éclatant témoignage, de citer le nom de l'écrivain qui s'écriait, lui aussi : « C'était fait du christianisme, si l'Eglise, amollie et prosaïsée, se matérialisait dans le mariage. Le sel de la terre s'évanouissait, et tout était dit. Dès lors plus de force intérieure ni d'élan au ciel ; jamais une telle Eglise n'aurait soulevé la voûte du chœur de Cologne ni la flèche de Strasbourg ; elle n'aurait enfanté ni l'âme de saint Bernard ni le pénétrant génie de saint Thomas. »

Voilà le prêtre, nos très-chers frères ; et voilà cependant l'homme, voilà le ministère, voilà l'institution dont on ne saurait trop provoquer l'immédiat renversement ! Le but est avoué ; car, du moment que l'on est convenu que le salut du catholicisme est attaché au maintien du célibat ecclésiastique, et qu'on en réclame avec énergie l'abolition, la conséquence est facile à tirer. Nous serons donc reçus à vous dire avec saint Paul : *Tenez-vous en garde contre les accusations dont le prêtre pourrait devenir l'objet parmi vous* (213).

Nous savons qu'on reproche au prêtre de notre temps l'insuffisance de son zèle, parce qu'il n'est pas éclairé de l'esprit nouveau ; lui qui autrefois donnait l'impulsion à tout ce qui était beau et utile, ne parle plus la langue des intérêts du moment. On ajoute même qu'il ne tient plus à la société française, qu'il ne participe ni à notre vie intellectuelle ni à notre vie nationale.

Pourquoi ce reproche, nos très-chers frè-

(211) *Mulieres viris suis subditæ sint sicut Domino. Viri, diligite uxores vestras sicut et Christus dilexit Ecclesiam.* (*Ephes.*, V, 22.) *Quod Deus conjunxit, homo non separet.* (*Matth.*, XIX, 6.)

(212) Tertullien, *Apologétique.*

(213) *Accusationes adversus presbyterum noli accipere.* (*I Timoth.*, V, 19.)

res? et pourquoi voudrait-on que le caractère saint dont est revêtu le prêtre eût fait mourir en lui tout sentiment de patriotisme? Pourquoi le croire étranger à tout ce qui intéresse la prospérité de la famille et du pays? Pense-t-on que, pénétrant chaque jour dans ces profondeurs du foyer où se cachent et se dissimulent toutes les misères, il puisse voir sans douleur l'insouciance des pères, l'insubordination des enfants, le malaise de tous; et qu'apercevant le principe de tant de maux dans l'esprit d'indifférence ou d'irréligion qui nous perd, il ne s'efforce de rendre à la France quelques-unes de ces anciennes mœurs, en lui rendant quelque chose de son antique foi?

Il n'est pas un cœur de prêtre où cette pensée ne domine; et beaucoup d'hommes qu'on voit aujourd'hui assiéger nos églises, n'y seraient peut-être jamais venus, s'ils ne s'étaient convaincus que c'est encore sous la garde de la religion qu'on peut placer avec sécurité nos gloires et nos libertés les plus chères. Jamais le prêtre n'a perdu l'intelligence de ces choses; la doctrine qu'il vous prêche est aujourd'hui, comme autrefois, l'instrument de délivrance et de progrès le plus merveilleux, le levier le plus puissant qui ait été mis aux mains de l'humanité, pour soulever et rendre moins lourd le fardeau de ses misères.

S'il est un besoin indispensable de toute société, c'est l'existence d'un ministère spirituel. *L'homme ne vit pas seulement de pain* (214); il faut à son âme une nourriture qui la soutienne et la fortifie; en d'autres termes, il lui faut des dogmes et des pratiques religieuses. Il ne suffit pas, en effet, de penser, il faut croire : c'est de foi et de conviction que sont faites en morale les actions saintes, comme en poésie les idées sublimes.

Or l'histoire des tentatives impuissantes de la philosophie démontre qu'en dehors de la doctrine catholique toutes les forces de l'esprit humain n'ont abouti qu'à amonceler d'effroyables ruines. Cependant rien n'a manqué à ces doctrines, ni le génie, ni la science, ni la puissance publique : d'où vient donc qu'elles n'ont pas réussi? Ne serait-ce pas que l'enseignement catholique a, dans la bouche consacrée du prêtre, des ressources qu'aucune autre doctrine ne possède, quelque chose qui n'est pas humain, quelque chose qui tombe d'en haut? La conclusion est manifeste.

Alors, laissez le prêtre, si ce n'est pour votre bonheur, au moins pour votre sécurité, continuer son ministère de paix et de miséricorde; laissez sa main se lever sur la tête des coupables, sa voix prononcer la parole puissante qui fait descendre le pardon; ne lui enviez ni le chevet du malade, ni la cellule du prisonnier, ni la cabane du pauvre.

Laissez-le s'asseoir, le catéchisme à la main, au milieu de vos enfants, et répéter avec bonheur à une génération naissante ce qu'il enseigna à une génération déjà passée, ce qu'il redira avec le même zèle, à la génération qui doit suivre. Laissez-le, du haut de sa chaire, apprendre au père à veiller sur ses enfants, au jeune homme à commander à ses passions, au serviteur à être fidèle, aux époux à garder leurs serments, au pauvre à bénir la Providence, à tous à connaître Dieu, à l'aimer, à le craindre, à observer sa loi, et à se rendre par là dignes d'entrer dans sa gloire.

De l'église, passez dans cette maison humble et cachée que rien ne recommande aux regards, maison de prière, maison bénie, que l'âme chrétienne voit toute pleine d'ardeur et de dévouement, et dont le seul aspect repose et charme la pensée. Il n'y a dites-vous, dans cette demeure, comme dans le sanctuaire auquel elle semble appartenir, qu'un sépulcre vide. Vous vous trompez : ce que vous appelez un sépulcre vide verse à l'entour la séve et la vie; c'est un trône du haut duquel la vérité religieuse voit passer chaque chose sans passer elle-même (215).

Non, jamais vous ne trouverez sous le soleil rien de plus respectable ni de plus utile que ce vieux prêtre, qui a consacré sa vie à l'instruction religieuse et au bonheur spirituel des générations qui l'entourent, et dont l'existence n'a été qu'une suite non interrompue de sages conseils et de bons exemples.

Que ceux donc qui se sont faits les ennemis du sacerdoce catholique reviennent aux pensées consolatrices dont s'inspirèrent leurs plus belles pages, alors que la divine poésie du christianisme semblait de temps à autre les ravir; et cette foi toujours la même ramènera au foyer domestique, avec ses salutaires influences, des fruits de paix, de lumière et d'amour.

Quant à vous, nos bien-aimés diocésains, nous savons de quel esprit vous êtes; vous considérez vos prêtres comme exerçant dans l'intérêt de tous une autorité paternelle autant qu'elle est sainte. Votre confiance et votre docilité ne leur ont jamais fait défaut, parce que toujours vous avez su vous tenir en garde contre de perfides et dangereuses suggestions Ces dispositions que nous aimons à reconnaître ne font que resserrer davantage les nœuds qui nous unissent à vous, et nous autorisent à vous dire avec le grand Apôtre, en terminant :

Dieu m'est témoin avec quelle tendresse je vous aime tous dans les entrailles de Jésus-Christ. Ce que je lui demande pour vous, c'est que votre charité croisse de plus en plus en lumière et en toute intelligence, afin que vous sachiez discerner ce qui est meilleur et plus utile; que vous soyez purs et sincères, et que vous marchiez jusqu'au jour de Jésus-Christ, sans que votre course soit interrom-

(214) *Non in solo pane vivit homo.* (*Matth.*, IV, 4.)

(215) *Veritas Domini manet in æternum.* (*Psal.* CXVI, 2.)

pue par aucune chute. (Philip., IV, 8.)

Que la grâce du Seigneur soit donc à jamais votre partage, dans les doux liens de l'innocence et de la paix. (Ephes., VI, 24.)

A ces causes, etc.

XVIe LETTRE PASTORALE

Qui prescrit une quête dans toutes les paroisses de Bordeaux,

EN FAVEUR D'UNE ÉGLISE A CONSTRUIRE AU CARBON-BLANC.

Nos très-chers frères,

Une de nos localités importantes, placée sur une route royale, possédant une justice de paix, une brigade de gendarmerie, un relai de poste aux chevaux, une direction de poste aux lettres, un bureau d'enregistrement, deux études de notaire, a été déshéritée, depuis cinquante ans, de l'église dont l'avait dotée une célèbre communauté religieuse. Nous n'avons jamais traversé le Carbon-Blanc sans éprouver une peine cruelle à la vue d'un pareil état de choses, auquel il est de notre devoir d'apporter un terme prochain.

Nous n'avons point voulu, pendant le carême, faire dans ce but un appel spécial à votre charité, à raison des nombreuses quêtes qui ont ordinairement lieu à cette époque, pour les pauvres et pour les séminaires. Mais, si c'est une œuvre méritoire et digne d'éloges d'assister l'indigent, de recueillir l'enfant abandonné, de visiter le prisonnier, il faut aussi procurer à ceux de nos frères qui ne pourraient l'obtenir sans notre concours, le bienfait de l'instruction religieuse et de toutes les faveurs spirituelles que Dieu dispense dans nos églises.

Nous savons que le Seigneur n'a pas besoin de l'humble demeure que peut lui élever la main de ses enfants : il remplit tous les lieux de son immensité; mais nous savons aussi que notre piété a besoin du secours des formes extérieures, des images sensibles, pour se ranimer et se soutenir, et que tous ces riches monuments, sublime essai du génie chrétien, dont la foi de nos pères avait couvert le sol de la France, sont un des moyens que la divine bonté nous ménage pour nous donner comme un avant-goût des splendeurs de l'immortelle patrie.

En entrant dans une belle église, notre cœur est ému, et nous sommes tentés de dire, avec le prince des apôtres, dans l'extase des joies et des gloires du Thabor : *Il fait bon ici, faisons-y notre demeure* (216); ou de nous écrier avec le prophète, en contemplant la majesté du temple, la décoration de son sanctuaire, l'éclat et la pompe de ses cérémonies : *Que vos tabernacles sont beaux, Dieu des vertus! que vos tentes sont magnifiques, ô Israël* (217)!

Nous voyons, autour de la localité en faveur de laquelle nous réclamons vos pieuses largesses, de riches maisons de campagne, proportionnées aux besoins et à la fortune de ceux qui les possèdent; et *l'arche du Seigneur, le tabernacle de son alliance*, n'a pas même, pour le recevoir, quelque chose de semblable au pauvre réduit ou le berger abrite son troupeau!

Peut-être que quelques frères, cédant aux calculs d'une prudence trop humaine, ont dit jusqu'à ce jour, comme autrefois les temporiseurs d'Israël au retour de la captivité : *Le temps n'est pas encore venu de relever la maison du Seigneur.* Qu'ils nous permettent de leur répondre, avec un prophète : *Est-il temps que vous ayez des habitations splendides et commodes, et que le maître n'ait pas où reposer sa tête* (218)?

Fidèles à cette inspiration, nous commencerons notre œuvre; nous mettrons en commun et nos sueurs et les pieuses offrandes de la richesse et de la pauvreté; le ciel couronnera nos efforts et nous pourrons peut-être bientôt nous écrier : Le voilà enfin ce sanctuaire que tous nos vœux appelaient, que nos mains ont élevé, et qui portera jusqu'à nos derniers neveux comme un souvenir éternel, le nom béni de ses fondateurs!

Nous pouvons vous rendre, pasteurs et fidèles de la ville de Bordeaux, le témoignage que *vous aimez la beauté de la maison du Seigneur, le lieu très-saint où habite sa gloire* (219). Mais, en contemplant le nombre, la majesté et la décence de vos églises, pouvez-vous ne pas penser quelquefois à ceux de vos frères à qui aussi il faudrait un temple, un autel, une chaire, un tabernacle; et quand ces frères, privés de ces biens inestimables, sont si près de vous et vous crient qu'ils ne peuvent accomplir seuls l'œuvre de leur zèle, ne *montrerez-vous pas à la face des églises*, comme les habitants de Corinthe, dans une circonstance semblable, *la charité qui est en vous* (220)?

Nous dédierons l'église du Charbon-Blanc à saint Paulin. Quoique Bordelais, saint Paulin est peu connu à Bordeaux, où pas un monument religieux ne rappelle son souvenir. Cherchez cependant, nos très-chers frères, dans l'histoire de la contrée, un nom plus illustre, une gloire plus pure. Nous croyons donc faire quelque chose de patriotique, en plaçant sous le patronage d'un saint du pays le nouveau monument de la foi bordelaise. Quelques mots sur la vie de saint Paulin nous rendront sa mémoire et plus chère et plus utile.

Né en 353, sous l'épiscopat d'Orientalis, et baptisé par saint Delphin, Paulin eut pour

(216) *Bonum est nos hic esse. (Luc.*, IX, 33.)

(217) *Quam pulchra tabernacula Jacob, et tentoria tua, Israel! (Num.*, XXIV, 5.)

(218) *Nondum venit tempus domus Domini ædificandæ. Numquid tempus vobis est ut habitetis in domibus laqueatis?* (*Agg.*, I, 2, 3.)

(219) *Dilexi decorem domus tuæ et locum habitationis gloriæ tuæ. (Psal.* XXV, 8.)

(220) *Ostensionem ergo quæ est charitatis vestræ in illos ostendite in faciem ecclesiarum. In præsenti tempore vestra abundantia illorum inopiam suppleat, ut et illorum abundantia vestræ inopiæ sit supplementum.* (II *Cor.*, VIII, 14, 21.)

gouverneur et pour ami le célèbre Ausone. Aux dons brillants de l'esprit, il joignait une prudence supérieure à son âge. A vingt ans il était consul ; peu de temps après il gouvernait l'Illyrie ; à vingt-six ans il était préfet de Rome. Admis à l'intimité de Gratien, il vit, dans les catastrophes dont ce prince devint la victime, le néant de toutes les grandeurs : il chercha la retraite et le silence, et il y trouva Dieu, et Dieu désormais fut seul capable de remplir son cœur.

Saint Paulin eut occasion de rencontrer dans ses voyages saint Martin et saint Ambroise ; il vit le premier à Vienne sur le Rhône (221) : c'était à l'époque où le grand évêque de Tours signalait sa présence dans nos villes et nos campagnes, par les prodiges que Dieu multipliait sous ses pas. Paulin avait sur l'œil une taie menaçante : les médecins avaient désespéré de sa guérison ; il allait perdre la vue ; saint Martin le touche, et le mal disparaît (222). Il vend ses biens, distribue aux pauvres sa grande fortune et se retire, non loin de Barcelone, dans la seule terre qu'il eût conservée : Thérasia, son épouse, renonce au monde, et Paulin, après quatre ans passés dans la solitude, consent à son ordination.

Ne pouvant plus rester ignoré dans les cités qui avaient été le théâtre de ses grandeurs, il se retire dans la Campanie. Avec le fruit des aumônes qu'il a recueillies sur son passage, il reconstruit l'église et le tombeau de saint Félix ; il attache au sommet de ce monument la première cloche qui ait été, d'après une tradition respectable, destinée à appeler les fidèles à nos saintes assemblées ; il élève, au milieu de sa nouvelle Thébaïde, des cellules pour les nombreux visiteurs qui venaient le consulter ou se recommander à ses prières.

Mais en Italie, comme à Bordeaux et à Barcelone, ses projets de solitude et de silence ne purent s'accomplir pour longtemps. La réputation de sainteté qui partout l'accompagnait porta le peuple de Nole à le choisir pour évêque ; il ne crut pas devoir décliner la responsabilité qu'on lui imposait. Les jours étaient si mauvais ! Les Goths saccageaient l'Italie, l'Afrique était dévastée par les Vandales ; Nole et Hippone n'avaient plus d'espoir que dans Paulin et dans Augustin, leur dernier rempart contre l'invasion de tant de maux.

Augustin et Paulin moururent au milieu de leurs enfants, l'un et l'autre dans un âge avancé, et à quelques mois de distance. Augustin dédiait à l'évêque de Nole son ouvrage *De cura pro mortuis gerenda*, et Paulin adressait à saint Jérôme, avec son panégyrique de l'empereur Théodose, le chant de douleur qu'il composa sur les malheurs de l'Italie.

Paulin avait entretenu un commerce de lettres avec les plus illustres personnages de son temps, l'empereur Gratien, Ausone, saint Delphin, saint Amand, saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme, Alipius, Sulpice-Sévère, Macaire et Rufin d'Aquilée. Demandes de conseils, lettres d'amitié, livres de poésie, traités de morale, dissertations savantes, controverse, envois de secours, lettres de recommandations, se croisaient dans tous les sens, et malgré les distances et la difficulté des moyens de transport, tout arrivait à sa destination. Heureux temps où se formaient entre des hommes qui pensaient ne jamais se rencontrer ici-bas les liens d'une fraternité qui ne devait jamais finir !

Saint Paulin crut voir à sa dernière heure, 431, saint Martin et saint Janvier qui venaient causer familièrement avec lui. Rien n'est admirable de simplicité comme le récit que nous donne un des historiens de sa vie sur cette dernière entrevue (223).

Voilà, nos très-chers frères, quelques-uns des traits de la vie de notre saint compatriote, et les motifs qui nous portent à vous faire honorer sa mémoire. Le temple que nous allons lui consacrer sera élevé là où, peut-être, existait jadis quelque oratoire dû à sa piété ; et c'est là que bientôt, comme par le passé, nourrie du lait de la divine sagesse, l'enfance viendra apprendre la science du devoir et faire l'apprentissage de toutes les vertus ; là que le vieillard, que ses pas languissants ne peuvent plus porter dans une église trop éloignée, trouvera les consolations, les espérances, les réalités, qu'il n'a jamais rencontrées au service du monde ou de ses passions ; là que s'écouleront, pour l'âme fidèle, les heures d'un doux et utile repos ; là, enfin, que tous viendront recevoir les derniers adieux d'une famille, et les derniers vœux d'une religion qui fait briller le flambeau de l'espérance jusque dans les ombres du trépas.

A ces causes, etc.

XVIIe LETTRE PASTORALE

A L'OCCASION DE LA TRANSLATION DES RELIQUES DE SAINT GÉRARD.

Une fois déjà, nos très-chers frères, nous vous avons appelés, à l'occasion de la translation des restes précieux du grand évêque d'Hippone, à puiser dans le trésor immense des vertus et des mérites des saints. Il nous est consolant de vous l'ouvrir encore, en proposant à votre vénération les reliques de saint Gérard, fondateur de l'abbaye de La Grande-Sauve ; de cet homme incomparable que notre contrée a longtemps possédé, et auprès duquel elle trouvera, comme dans les siècles passés, secours et protection.

Venez, nos frères bien-aimés, vous dirons-nous avec saint Bernard ; venez vous asseoir à la table de ce riche d'un monde meilleur ; sa vie, pleine de vertus et de grâces, offre à chacun de nous la nourriture spirituelle dont il a besoin (224)

(221) Paulin, ep. 18, 9.
(222) Sulp. Sev., *Vita Martini*, c. 21.
(223) Uran, *De obitu Paulini*, n. 4.
(224) « Epulemur, dilectissimi, ad mensam divi-

Dès son origine, l'Eglise a mis au nombre de ses pratiques les plus chères l'invocation des saints ; elle a consacré ce sentiment intime qui a toujours persuadé à l'homme, selon les paroles du sage : *Que la prière du juste est une source de vie* (225), soit que de la vallée des douleurs il élève ses mains vers le ciel, soit que, parvenu au séjour de la gloire, il n'ait plus de sollicitude que pour notre bonheur.

De là ces hymnes continuelles de l'Eglise de la terre vers l'Eglise du ciel ; ce cours de l'année chrétienne, dont chaque jour ramène devant nous de nouveaux élus à célébrer ; de là ce pieux et antique usage qui, au jour de notre naissance, nous donne leur nom, et place sous l'influence de ces astres de la Jérusalem des cieux nos destinées éternelles ; de là, enfin, les hommages dont nous voyons environner ici-bas tout ce qui leur a appartenu : leurs vêtements, leurs chaînes, les instruments de leur supplice. « Sources divines ! s'écrie saint Jean Chrysostome ; trésors inépuisables, richesses immortelles, dont la vue seule purifie, élève, fortifie et console notre âme, calme toutes ses passions, enflamme son amour, et la nourrit de sublimes espérances (226.) »

Mais si c'est un devoir pour le chrétien de vénérer tous ses ancêtres dans la foi, il aime encore davantage à honorer ceux avec lesquels la Providence lui a ménagé des rapports plus intimes, ceux de sa condition, de son âge, de sa contrée.

Voilà pourquoi, nos très-chers frères, nous nous plaisons à vous rappeler le *souvenir de vos premiers pontifes, qui vous ont annoncé la parole de Dieu* (227) ; à vous presser *d'imiter la foi et la sainte conversation* des Delphin, des Amand, des Seurin, des Paulin, gloires de notre cité, plus belles que ses arts, sa magnificence et ses monuments. Voilà pourquoi nous venons exciter votre piété envers saint Gérard, qui vous appartient à tant de titres, qui est tout vôtre par ses vertus, par ses œuvres, par ses établissements, par ses miracles, par la possession où nous sommes de ses restes précieux.

Les vertus de saint Gérard sont l'Evangile lui-même mis en action pendant une longue carrière. Nous ne pouvons pas vous en dérouler le tableau ; mais vous les trouverez pieusement et éloquemment racontées dans l'histoire de sa vie, dont nous sommes redevables à l'un des plus dignes membres de notre clergé. Vous y verrez une enfance pure comme un ciel sans nuage, de longues années passées dans les austérités du cloître, des épreuves soutenues avec une héroïque longanimité. Le saint abbé vous y apparaîtra comme un apôtre consumé du zèle de la gloire du Seigneur et du salut de ses frères ; tour à tour, ou plutôt tout à la fois humble, simple, pénitent, voyageur, solitaire, supérieur ferme et bon, prédicateur éloquent, directeur consommé, capable de tout entreprendre et de tout faire réussir pour l'honneur de Dieu et de son Eglise.

Habitants de l'Aquitaine, c'est à vous qu'appartiennent ces vertus ; *c'est votre terre qui a produit ces fruits de salut* (228) ; ce sont vos pauvres et vos pèlerins qui éprouvèrent sa charité ; vos pécheurs et vos malades, sa miséricorde et sa compassion. C'est à vous qu'il répète avec l'Apôtre : *Soyez mes imitateurs comme je l'ai été de Jésus-Christ* (229). Pourriez-vous, nos très-chers frères, le laisser périr entre vos mains, ce précieux héritage ? Pourriez-vous oublier de si saints et de si touchants exemples ? Quand des générations nombreuses se sont succédé, quand les ravages du temps et les orages de la société en ont jeté le souvenir bien loin de quelques âmes, *les pierres elles-mêmes n'ont-elles pas encore une voix pour les célébrer* (230) ?

Les œuvres de saint Gérard ne sont-elles pas devant nous, comme autant de témoins de sainteté ? Là vous apparaissait cette basilique élevée par les enfants de son zèle, consacrée avec une pompe presque sans exemple dans l'histoire, et dont les ruines monumentales attestent l'antique splendeur. Ici l'homme des champs s'agenouille au pied de la croix qui protége ses moissons, aux lieux mêmes, où le saint abbé l'avait plantée, non loin de la fontaine miraculeuse qui porte encore son nom. Ailleurs des hameaux, des villages, des bourgs formés par ses soins, des terres cultivées par ses mains, des routes ouvertes à la piété et à l'industrie, publient ses immenses travaux, non moins que son génie créateur et son inépuisable charité. Enfin, plus de soixante paroisses attestent son zèle et celui de ses disciples pour la maison de Dieu, la décoration des autels et le salut des âmes.

Combien d'entre vous, nos bien-aimés coopérateurs, évangélisent des troupeaux que saint Gérard groupa le premier autour de sa houlette vénérée ! Combien parmi vous, nos très-chers frères, de familles chrétiennes et patriarcales qui transmettent la vertu d'une génération à une autre, parce que le saint abbé leur en ouvrit la source ! Saint Gérard fut tout à la fois un fondateur d'ordre religieux, un restaurateur des sciences et des arts dans nos contrées, un thaumaturge envoyé pour manifester par

tis vocati... cujus vita repleta bonis, quid nisi mensa referta cibis. » (S. Bern., serm. 1, *de S. Victore.*)

(225) *Vena vitæ os justi.* (*Prov.*, X, 11.)

(226) *Spiritualium lætitiarum fontes, inviolati opum thesauri, qui nunquam exhauriuntur*, etc. (Chrys., *Serm. de SS. mart.*)

(227) *Mementote præpositorum vestrorum, qui vobis locuti sunt verbum Dei : quorum intuentes exitum conversationis imitamini fidem.* (*Hebr.*, XII, 7.)

(228) *Terra dedit fructum suum.* (*Psal.* LXVI, 5.)

(229) *Imitatores mei estote sicut et ego Christi.* (I *Cor.*, XI, 1.)

(230) *Si hi tacuerint, lapides clamabunt.* (*Luc.*, II, 10.)

ses grandes œuvres la vérité et la charité divines.

La gloire des miracles n'a pas manqué à saint Gérard. Le pape Célestin III, en le plaçant sur les autels, rend témoignage du nombre immense de prodiges qui avaient fait éclater sa sainteté et son pouvoir auprès de Dieu. Les historiens les plus dignes de foi nous en ont transmis le récit fidèle, et lorsque revenaient chaque année les jours consacrés au fondateur de la Grande-Sauve, le pontife et le prêtre redisaient avec le peuple ces belles paroles d'Etienne de Tournai :

« Gérard, vainqueur de toutes les puissances du monde, porté sur un char céleste, a été le héros d'un triomphe magnifique. Couronné des lauriers de l'immortalité, il a comblé un vide parmi les chœurs des élus. Eternellement heureux, il règne avec Jésus-Christ, il habite avec les anges. De là coulent sur la terre, comme un fleuve de grâce, les transports de ce jour, les allégresses du peuple chrétien, les hymnes du clergé, les applaudissements des fidèles, les tressaillements du riche, les douces joies du pauvre (231). »

Que de droits saint Gérard réunit à nos souvenirs, nos très-chers frères ! Quels gages n'avons-nous pas de sa protection dans ses restes précieux, environnés par nos pères de tant d'hommages, enchâssés dans l'or et les pierreries, auprès desquels, deux fois l'année, les 5 avril et 21 juin, les populations venaient recueillir les nombreuses indulgences accordées par les souverains pontifes, et d'où s'échappèrent tant de fois une vertu divine, un parfum de sainteté !

Nous possédons ce corps tout entier, conservé par un bienfait de la Providence, à travers les guerres et les spoliations (232). N'est-ce pas un devoir de notre ministère de l'offrir à votre vénération, de lui préparer un triomphe que la mort n'a pas permis à notre prédécesseur, de si douce mémoire, de lui décerner? Nous ne sommes en ceci, comme en tout ce qu'il nous sera donné d'entreprendre dans l'ordre de votre salut éternel, que l'exécuteur testamentaire de son zèle et de son amour.

A ces causes, etc.

XVIIIe LETTRE PASTORALE

EN FAVEUR D'UNE ÉGLISE A BATIR AU PONT DE LA MAYE, SOUS LE VOCABLE DE SAINT-DELPHIN

De tous côtes, nos très-chers frères, on s'est mis à explorer le passé, à interroger les monuments, à réhabiliter une foule de personnages et de choses tombés dans un ingrat oubli ou indignement défigurés. Aussi l'histoire devient-elle aujourd'hui l'étude favorite des plus fortes intelligences.

Pour prendre part, autant qu'il est en nous, au mouvement qui s'opère, nous avons fait écrire et livrer à la publicité des notices sur quelques-uns des personnages les plus éminents de notre pays : les Pey Berland, les Sourdis, les Lacroix, les Lalanne, les Marcellus, Les Dubourg. C'est à la même pensée qu'est due la Vie de saint Gérard, fondateur de l'abbaye de la Grande-Sauve, et l'histoire du pontificat de nos deux derniers prédécesseurs, d'impérissable mémoire.

Tous les hommes cependant ne peuvent lire; mais tous ont des yeux pour voir, pour admirer les monuments élevés en l'honneur des grands serviteurs de Dieu : cet autre moyen d'étudier l'histoire est à la portée de toutes les intelligences; car personne n'est exclu des choses qui s'apprennent, des leçons qui se donnent, des grâces qui se distribuent dans nos temples.

De célèbres basiliques ont rendu populaires en Aquitaine les noms bénis des Seurin, des Emilion, des Romain, des Macaire, des Saturnin, des Eutrope, des Front, des Caprais, des Hilaire; mais qui pense à invoquer les Delphin, les Amand, les Gallicien, les Léonce et les Paulin, qui, eux aussi, furent nos premiers pères dans la foi? Aucun monument ne rapelle leur souvenir. Saint Gérard vient de reprendre possession des ruines de son antique domaine ; saint Amand et saint Paulin auront dans peu de temps leur église ; nous en réclamons une aujourd'hui pour saint Delphin.

Bons habitants du Pont de la Maye, à qui un trop grand éloignement de toute église rend si difficile l'accomplissement des devoirs religieux, vous unirez votre prière à la nôtre, vos efforts à nos efforts, et vous aurez un autel, un tabernacle, une chaire, un protecteur. Votre territoire dépendant de plusieurs communes, vous ne pouvez recourir aux immunités du gouvernement : l'association est votre unique ressource; mais à son aide, que ne peut-on pas obtenir? L'association a son principe dans la foi; comme foi, *elle sait transporter les montagnes.* (*Matth.*, XVII, 19.) Nos plus riches monuments, nos plus belles institutions, sont son ouvrage; et ce qui se fait d'utile, d'admirable, en son nom et sous son patronage, aujourd'hui même où l'on a trouvé moyen d'abuser de tout, n'est qu'une pâle copie de la pensée catholique. Partout donc où les efforts individuels ne pourront suffire pour créer ou conserver, nous aurons recours à cet auxiliaire puissant, *que Dieu nous a apporté du ciel pour embraser la terre* (233).

(231) *Sermo S. Geraldi, a Stephano Tornacensi.* (Bolland., 5 Ap., II, p. 43.)

(232) *Premier procès-verbal de la conservation et de la restitution du corps de saint Gérard*, signé le 22 juin 1830, par MM. Morel, vicaire général; Delort, chanoine titulaire de la primatiale et doyen de la Faculté de théologie; Peyrera, curé de Créon; et Dufour, ancien fabricien de l'église de La Sauve. *Second procès-verbal du 16 août 1844*, signé par MM. Morel, vicaire général; Dudouble, archiprêtre de l'église primatiale; De Langalerie, secrétaire général de l'archevêché; Cirot de La Ville, chanoine honoraire, auteur de l'*Histoire de l'abbaye de la Grande-Sauve.*

(233) *Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur?* (*Luc.*, XII, 49.)

Hélas! nos très-chers frères, le nombre des crimes augmente sensiblement. A quoi faut-il l'attribuer? quelles sont les influences qui pèsent d'un si grand poids sur toutes les classes de la société? Nous ne voulons rien exagérer : nous savons qu'il y aura toujours des hommes ennemis de tout frein, qui, tôt ou tard réalisant de funestes projets, s'abandonnent à ce qui flatte leur cupidité, leurs violences, leurs passions; mais faut-il pour cela désespérer du salut de nos frères, ne plus tendre la main à ceux qui périssent? A Dieu ne plaise! On peut encore retenir le monde sur le penchant de sa ruine, empêcher de grands maux, opérer un peu de bien.

Mais, sachons-le, ce n'est point avec des drames ou des romans qu'on civilise une nation. Comment moraliser la société, en ne plaçant sous ses yeux que des scènes de fraude, d'intrigue, de corruption, de suicides et de meurtres? Comment discipliner les masses, quand les plus dépravants spectacles leur viennent de tous les lieux qu'elles fréquentent, de tous les livres qu'on met entre leurs mains?

Si donc, nos très-chers frères, on multiplie les cabinets de lecture, les maisons de jeu, les rendez-vous de dissipation, tous les lieux enfin où les passions s'exaltent et se divisent, laissez-nous multiplier les églises, où l'on combat les ténèbres par la lumière, l'erreur par la vérité, le mal par le bien.

Ces développements étaient peut-être indispensables, nos très-chers frères, pour vous expliquer la persistance de notre zèle à vouloir agrandir vos vieilles églises, à en construire de nouvelles. Peut-être, en ce point, serons-nous compris et secondé par tous nos diocésains, à quelque religion, à quelque opinion qu'ils appartiennent. S'il en était autrement, et que nous trouvassions des obstacles sur notre passage, nous espérerions encore. Quand Dieu, pour fonder, pose le doigt quelque part, tout tressaille à l'entour; mais cet ébranlement consolide, le fondement s'affermit; et que la nature frémisse, ou que la terre manque, le doigt de Dieu demeure. *A Dieu seul appartiennent la grandeur, la puissance et la victoire.* (*Par.*, XXIX, 11.) *Seul bienheureux est le peuple qui met en lui sa confiance.* (*Psal.* XXXII, 12.)

Nous dédierons l'église du Pont de la Maye à saint Delphin, le premier de nos prédécesseurs à qui l'on ait élevé des autels. C'est sous l'apostolat de ce grand pontife, que l'influence du christianisme se fit réellement sentir à Bordeaux. Les populations s'émurent à sa voix, et se laissèrent promptement entraîner au mouvement régénérateur imprimé par Orientalis.

L'étendue du savoir de saint Delphin, l'héroïsme de sa charité; le dévouement et la constance de ses amitiés; l'élan qu'il donna à toutes les branches des connaissances divines et humaines; ses luttes avec le paganisme et les manichéens; les conversions remarquables qu'il opéra; les oratoires nombreux dont il dota le pays, en ont fait le digne émule des Irénée, des Martin et des Hilaire.

C'est sous son épiscopat, si fécond en toutes sortes de biens, que fleurirent Ausone, Minervius, Delphidius, Herculanus, Arborius, et que mourut saint Romain de Blaye, dont le grand thaumaturge des Gaules, saint Martin, voulut présider lui-même les funérailles. Delphin consacra, lors de son passage à Langon, une église longtemps célèbre dans les annales du pays : il revenait du concile de Saragosse, qu'il domina de tout l'ascendant de ses lumières et de sa fermeté.

Mais rien ne lui fit plus d'honneur que la conversion de saint Paulin, qui apportait à son église naissante le prestige de son nom, de ses talents, de ses qualités aimables, de ses richesses, de ses dignités, de ses vertus. Réduit à ses propres forces et aux seules ressources des leçons des plus habiles maîtres de ce temps, l'élève d'Ausone roulait d'impuissance en impuissance, et ne découvrait rien qui le tirât du vide immense dans lequel il s'agitait. Quelques entretiens avec son évêque le firent arriver à la possession du plus précieux de tous les biens, la vérité. De ce long travail, de ces recherches opiniâtres qui avaient précédé sa conversion, l'heureux néophyte conclut que l'homme tout seul ne pouvait rien pour s'élever aux choses éternelles.

Que de Paulins dans notre société! Que d'esprits détournés de leur voie! Que de cœurs malades, cherchant partout la vérité, le bonheur, et ne les trouvant point, parce qu'ils les cherchent là où ils ne sauraient être. Puissent-ils, à l'exemple du catéchumène de saint Delphin, après avoir, comme lui, demandé la félicité à tous les vains systèmes, comme lui aussi, venir la puiser à sa vraie source, au pied des chaires et des autels du Dieu qui exaucera toujours la prière de l'homme qui saura lui dire : *Seigneur, faites que je voie* (234).

Vous viendrez en aide, nos très-chers frères, à tant d'âmes souffrantes; *vous leur ouvrirez les portes du sanctuaire* (235); et si l'obole que vous coûtera la modeste demeure préparée au maître *que les cieux et la terre ne peuvent contenir* (236), ne donne pas les avantages matériels qui rendent ici-bas les hommes riches et puissants, espérez que Dieu ne refusera pas l'entrée de son céleste héritage à ceux qui, en se montrant les fervents zélateurs de son temple, lui auront offert une généreuse hospitalité sur la terre (237) : *Hospes eram et collegistis me.* (*Matth.*, XXV, 35.)

Aujourd'hui que l'abondance des récoltes,

(234) *Domine, fac ut videam.*

(235) *Consurgite, et ædificate sanctuarium Domino.* (I *Par.*, XXII, 19.)

(236) *Cœlum et cœli cœlorum te non capiunt.* (III *Reg.*, VIII, 67.)

(237) *Aurum et argentum do in templum Dei... et exaudiet de templo suo vocem meam... et in templo ejus omnes dicent gloriam...* (I *Par.*, XXIX, 3; II *Reg.*, XXII, 7; *Psal.* XXVIII, 9.)

en bannissant vos alarmes, a fait partout renaître la confiance et la joie, n'avez-vous pas une dette de reconnaissance à payer? *Les fleuves*, dit l'Ecriture, *retournent au lieu d'où ils sont sortis* (238); de même, ajoute un Père de l'Eglise, « les biens qui nous viennent du ciel doivent y retourner par de pieuses largesses; il faut renvoyer à Dieu ses faveurs par le saint usage que nous en faisons, afin qu'il lui plaise de nous en accorder de nouvelles. » (S. Bern.)

A ces causes, etc.

XIXe LETTRE PASTORALE

SUR LES ÉVÉNEMENTS ACCOMPLIS EN FÉVRIER 1848.

La France, nous pouvons dire le monde, nos très-chers frères, se trouve à l'un des moments les plus solennels de son existence. En présence des événements qui viennent de s'accomplir, l'homme se sent pressé de demander au ciel, de demander à la terre le secret de son avenir. Devant ces ruines, que quelques heures ont amoncelées; sur les bords de cet abîme, où tout un monde a disparu, il n'y a place sur nos lèvres que pour cette parole d'un célèbre orateur sur une tombe royale : *Dieu seul est grand!*

Ce mot est le principe immortel de la confiance du chrétien. Au-dessus de ces mobiles révolutions de la terre et du temps, il aperçoit un ordre de desseins immuables que la Providence déroule des hauteurs de l'éternité. Le souffle des orages n'emporte que ce qu'il y avait de périssable dans les institutions du passé : le principe divin reste. Sur cette base solide, Dieu élève un nouvel avenir; et là où l'homme se trouble, le chrétien espère toujours.

Quel dénoûment a trompé davantage toutes les prévisions humaines? Si, détachant un moment nos yeux du ciel, nous les reportons sur cette terre qui hier tremblait encore, et qui se raffermit aujourd'hui (239) d'une manière miraculeuse, quel motif de confiance et de sécurité! Ces commotions qui remuent la société jusque dans ses fondements montrent à nu tout ce qui était caché dans le secret des âmes : c'est la tempête qui, en soulevant les flots, fait pénétrer le jour jusque dans la profondeur des abîmes.

Regardez-le pendant ces quelques heures de combat, ce peuple qui ne dissimule rien, qui ne pourrait rien dissimuler dans l'ardeur de la lutte, dans l'ivresse du triomphe. Remarquez-vous une seule manifestation, entendez-vous un seul cri dont votre foi puisse s'épouvanter? Ne le voyez-vous pas, au contraire, au moment où il rencontre sur son chemin l'image de Jésus-Christ, s'incliner avec respect, reconnaître et proclamer que c'est là le vrai et le seul symbole de l'affranchissement du monde?

Ce n'est donc pas cette liberté sauvage des mauvais jours de notre histoire que nous avons devant nous : c'est une liberté instruite à l'école de l'expérience, et qui aura l'intelligence de son origine et de sa mission. C'est à nous, pasteurs des peuples, à vous, chrétiens nos enfants, à venir à elle, pour qu'il n'existe plus de malentendu entre nous, pour qu'il soit bien compris que sa cause est la nôtre.

Et en effet, nos très-chers frères, pour vous engager à lui prêter votre concours, qu'avons-nous à faire, qu'à vous rappeler les devoirs du chrétien, tels que l'Eglise les promulgue depuis dix-huit siècles? Les formes extérieures du pouvoir n'ont rien d'absolu. L'Eglise le sait, elle qui a vu la face de la société renouvelée par tant de révolutions. Mais il est une base divine sur laquelle doivent être assises toutes les institutions humaines : c'est sur ce terrain, fermé aux mauvaises passions, que nous nous rencontrerons toujours avec les défenseurs de l'ordre et de la liberté.

Une grande mission s'ouvre devant nous, nos très-chers frères; elle a été comprise surtout, nous le disons avec orgueil et bonheur, dans cette ville et dans ce diocèse. Ce ne sont pas les classes seules qui ont un intérêt plus immédiat à ce que la terre ne tremble point sous leurs pas : ce sont les hommes qui ne vivent que de leur travail, c'est la population entière qui s'est trouvée ralliée par le même sentiment de justice et de conservation.

De pareilles dispositions attestent un progrès de la conscience de l'homme et de la foi du chrétien, dans lequel nous devons voir les plus sûres garanties de notre avenir; et l'Europe n'aura pas à s'effrayer d'une liberté qui se montre jalouse de respecter toutes les conditions de l'ordre et de la paix.

Parmi les caractères providentiels du mouvement qui transforme le monde, nous pardonneriez-vous d'oublier l'élection du pontife par qui Jésus-Christ est représenté en ce moment dans l'univers? Tout ce qu'on a espéré de Pie IX se réalise; et lorsque la postérité la plus reculée reportera ses regards sur les événements que nous voyons passer devant nous, elle admirera cette noble et douce figure, qui se mêle, comme une vision céleste, à tous les mouvements de notre époque.

Prions, nos très-chers frères; prions avec confiance et ferveur, pour que l'Esprit de sagesse et de force (240) descende toujours plus abondant sur l'Eglise et sur la France, et consomme à jamais la grande alliance de la religion et de la liberté; car la vraie foi et la vraie liberté, s'unissant à la face du monde, rapprochent toutes les convictions, fécondent toutes les espérances. *Là où est l'Esprit de Dieu*, a dit saint Paul, *là est la liberté* (II *Cor.*, III, 17), là le bonheur.

A ces causes, etc.

(238) *Ad locum unde exeunt flumina revertuntur.* (*Eccli.*, I, 7.)

(239) *De cœlo auditum fecisti judicium : terra tremuit, et quievit.* (*Psal.* LXXV, 9.)

(240) *Sedium tuarum assistricem sapientiam.* (*Sap.*, IX, 14.)

XXe LETTRE PASTORALE

ANNONÇANT LA FONDATION D'UNE INFIRMERIE EN FAVEUR DES PRÊTRES MALADES.

Dieu vous a donné, nos très-chers frères, des entrailles de miséricorde. Vous soulagez le vieillard; vous visitez le malade sur son lit de douleur, le prisonnier dans sa cellule; vous brisez, par votre admirable coopération à l'œuvre de la Propagation de la Foi, les fers des captifs; l'enfance surtout, si chère au cœur de Jésus-Christ, et dont il aimait à se voir entouré (241), trouve près de vous la sollicitude la plus tendre, le dévouement le plus éclairé.

Vous avez su ménager, pour sa faiblesse, des appuis; pour son ignorance, des leçons; pour son innocence, des asiles; pour son entrée dans la vie, des crèches; pour son repentir même, des refuges : enfin, ces pauvres petits étrangers que l'hiver nous amène chaque année s'étonnent d'être pour vous l'objet de tant d'empressement et de générosité; et, voyant s'ouvrir en leur faveur les petites mains de vos enfants, ils jugent que leur espérance ne fut pas vaine, quand ils descendirent de leurs hautes montagnes, sur la foi de la Providence.

Aussi, quelle n'est pas notre confiance quand nous venons appeler vos regards sur la tribu sainte, et réclamer pour la première fois, en faveur des malades du sacerdoce, une nouvelle preuve de votre charité! Le sanctuaire, qui si longtemps fut le refuge de l'infortune, a maintenant ses pauvres; et la religion, si compatissante pour le malheur, trouve aujourd'hui près d'elle, et comme à ses côtés, les premiers objets de sa commisération et de ses sollicitudes.

Oui, nos très-chers frères, tandis que vous jouissez des biens spirituels que l'Eglise vous ménage; tandis que vous venez dans nos temples recueillir le pain de la divine parole, assister à l'auguste sacrifice, retrouver dans nos solennités les restes de leur ancienne splendeur, vous ne voyez pas, comme nous, s'éloigner et peu à peu disparaître quelques-uns de vos zélés pasteurs, qui, épuisés avant le temps par de trop pénibles travaux, sont contraints de s'arracher pour toujours, ou momentanément, aux saints autels, pour aller attendre dans leurs familles, s'ils en ont encore, ou chez quelques confrères peu aisés, que le Dieu dont ils sont les ministres regarde en pitié leur infirmité, leur détresse et leur abandon.

Ne croyez point qu'ils mettent en oubli les vérités qu'ils vous annoncèrent : ils y puisent leur consolation et leur force; ils savent que la maladie et la pauvreté ne sont plus un mal, depuis que le divin Maître en a fait son partage (242), et qu'enfin, s'il invite par son exemple tous les chrétiens à le suivre dans la route des tribulations, c'est à ses ministres qu'il convient avant tout de marcher sur ses traces (243).

Aussi, qui jamais les entendit se livrer aux murmures et aux plaintes, accuser de leur délaissement l'indifférence et l'ingratitude, ou donner enfin des soupirs et des regrets à l'ancienne opulence du sanctuaire? Ils subissent avec résignation les rigueurs de la Providence; ou si quelquefois, connaissant notre tendre affection pour eux, ils nous exposent leur détresse, c'est avec une discrétion qui nous émeut plus vivement encore que le tableau de leurs besoins.

Mais, quand ils se taisent, c'est à nous, nos très-chers frères, d'élever la voix et de plaider leur cause. Un jour viendra où celui qu'ils prirent pour leur héritage saura les dédommager amplement (244); mais, jusque-là, notre devoir est de vous rappeler leurs titres et leurs droits.

Les prêtres que nous avons en vue sont de modestes curés de campagne, de jeunes vicaires malades, privés, par leur éloignement des grands centres de population, ou par le manque de ressources pécuniaires, des secours de tout genre dont ils auraient besoin. Leur ouvrir un asile où ils trouveraient, dans les soins intelligents et dévoués d'un pieux confrère, d'une sœur de charité et de médecins habiles, une prompte guérison, serait une œuvre dont nous nous sommes préoccupé depuis les premiers instants qu'il nous a été donné d'habiter parmi vous.

Elevé auprès de la nouvelle église du Pont de la Maye, cet établissement prendrait le nom d'*Infirmerie Saint-Delphin*. La proximité de Bordeaux, la beauté du site, la pureté de l'air, le voisinage des maisons de campagne de nos deux séminaires et de la colonie agricole de Saint-Louis, ont déterminé notre choix. Les moyens d'existence de cette maison sont assurés; nous ne vous appelons à notre aide que pour la construction de l'édifice et les premiers frais de l'établissement.

Le général Drouot, dont la vie et la mort ont été si chrétiennes, et dont les vertus et le courage viennent d'être célébrés par la voix catholique la plus populaire de notre temps, remit entre nos mains, il y a douze ans, la première offrande en faveur d'un établissement de ce genre, dont nous jetâmes les bases à Nancy, et que notre vénérable successeur a conduit à si bon terme. Peut-être le Seigneur inspirera-t-il à quelque âme généreuse la même pensée, et un des vœux les plus chers à notre cœur sera réalisé.

Nous n'ordonnons aucune quête; nous attendrons les dons volontaires. La construction de plusieurs belles églises vient de procurer du travail à un grand nombre

(241) *Sinite parvulos venire ad me.* (*Matth.*, XIX, 14.)

(242) *Egenus factus est, ut vos inopia illius divites esse tis.* (II *Cor.*, VIII, 9.)

(243) *Christus passus est, vobis relinquens exemplum, ut sequamini vestigia ejus.* (I *Petr.*, II, 21.)

(244) *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei; tu es qui restitues hæreditatem meam mihi.* (*Psal.* XV, 5.)

d'ouvriers ; la construction de notre nouvel édifice deviendra un double bienfait dans les circonstances présentes, où tant de bras vont se trouver inoccupés.

Vous connaissez maintenant toute notre pensée, nos très-chers frères ; la Providence fera le reste : nous n'aurons pas réclamé en vain son assistance et votre concours.

Et sera lue, etc.

XXIe LETTRE PASTORALE

POUR ANNONCER LA VISITE GÉNÉRALE DU DIOCÈSE.

En arrivant au milieu de vous, nos très-chers frères, nous vous exprimâmes le désir ardent dont nous brûlions de vous voir et de vous connaître tous. Ce désir de notre cœur ne nous permet pas de plus longs délais, et c'est avec le mouvement d'une joie profondément sentie, que nous vous annonçons, pour le temps le plus rapproché, notre présence au milieu de vos paroisses. Nous avions appris du grand Apôtre que les évêques, établis par l'Esprit-Saint pour gouverner l'Eglise de Dieu, doivent porter un regard attentif sur le troupeau commis à leur garde (245). Nous savions que les ordonnances de la discipline ecclésiastique, les décrets des conciles, la conduite des apôtres et de leurs successeurs, l'exemple des d'Aviau, des Cheverus, et, bien avant ces dignes pontifes, l'exemple des Sourdis, des Béthune, des Bezons, des Maniban, des Lussan, des d'Argenson, des Rohan et des Cicé, nous faisaient une loi rigoureuse de visiter cette terre arrosée de leurs sueurs, fécondée par leurs leçons et leurs vertus.

Le moment est donc venu de nous acquitter de cette tâche, non moins douce à notre cœur qu'obligatoire pour notre ministère. Il ne nous suffirait plus de méditer, au sein de la retraite et dans le silence de la prière, des projets utiles au bien de vos âmes, ni de vous tracer, du lieu de notre résidence épiscopale, des règles et des principes de vie chrétienne. Nous voulons aller examiner, de près et en détail, la nature et l'étendue de vos besoins ; nous assurer de vos dispositions par rapport à la grande et capitale affaire du salut ; vous confirmer dans la foi dont vous avez le bonheur d'être les disciples ; écarter les obstacles qui s'opposeraient à vos progrès dans les voies de la piété ; extirper les erreurs qui auraient pu altérer parmi vous la pureté de la doctrine ; entreprendre la réforme des mœurs ; corriger les abus ; réprimer les scandales ; vous prêcher l'union, la paix, la concorde ; et prescrire, selon le langage du saint concile de Trente, « tout ce que la prudence nous fera juger utile ou nécessaire pour l'avancement des fidèles soumis à notre juridiction, suivant que le temps, le lieu et les circonstances pourront le permettre (246).

A l'imitation du bon Pasteur, nous souhaitons être connu de toutes nos brebis, leur faire entendre notre voix, et, s'il est possible, les appeler chacune par leur nom (247) ; rechercher celles qui sont perdues, relever celles qui sont tombées, guérir celles qui sont blessées, encourager celles qui sont faibles, sauver tout le troupeau, et le faire reposer, sans crainte, dans l'abondance de toute sorte de biens (248).

Ainsi, vous le voyez, nos très-chers frères, c'est une VISITE PASTORALE que nous vous annonçons. C'est la présence, au milieu de vous, d'un père qui vous aime tendrement et qui éprouve le besoin d'appeler auprès de lui les enfants de sa nombreuse famille, pour leur enseigner la science de la vertu et du bonheur (249). C'est le passage dans vos contrées du représentant, quoique indigne, de cet adorable Maître qui, dans le temps où il a paru sur la terre (250), marquait tous ses pas par des bienfaits (251) ; c'est l'apparition dans vos cités et dans vos campagnes de votre archevêque, qui, étroitement obligé de travailler au salut éternel de ses frères, vient à eux, la loi de la vérité à la bouche (252), les mains pleines de bénédictions (253), pour s'efforcer de les retirer des routes de l'iniquité (254) ; et s'il n'avait pas la consolation de réussir à les gagner tous à Jésus-Christ, tâcher du moins de ne manquer à personne, afin que, lorsqu'il rendra compte de son administration (255) au tribunal redoutable de celui qui jugera les justices mêmes (256), il puisse lui dire, à

(245) *Attendite vobis et universo gregi, in quo vos Spiritus sanctus posuit episcopos regere Ecclesiam Dei.* (*Act.*, XX, 28.)

(246) « Visitationum autem omnium istarum (per prælatos faciendarum) præcipuus sit scopus, sanam orthodoxamque doctrinam, expulsis hæresibus, inducere ; bonos mores tueri, pravos corrigere ; populum cohortationibus et admonitionibus ad religionem, pacem, innocentiamque accendere ; cætera, prout locus, tempus et occasio feret, ex visitantium prudentia, ad fidelium fructum constituere. (*Conc. Trident.*, sess. 25, *De reformat.*, c. 3.)

(247) *Oves vocem ejus audiunt, et proprias oves vocat nominatim... Ego sum pastor bonus ; et cognosco oves meas, et cognoscunt me meæ.* (*Joan.*, X, 3, 14.)

(248) *Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ipse requiram oves meas, et visitabo eas... Ego pascam oves meas... Quod perierat requiram, et quod abjectum erat reducam, et quod confractum fuerat alligabo, et quod infirmum fuerat consolidabo, et quod pingue et forte custodiam... salvabo gregem meum... habitabunt confidenter absque ullo terrore.* (*Ezech.*, XXXIV, 11, 15, 16, 22, 28.)

(249) *Venite, filii, audite me : timorem Domini docebo vos.* (*Psal.* XXXIII, 12.)

(250) *In terris visus est.* (*Bar.*, III, 38.)

(251) *Pertransiit benefaciendo.* (*Act.*, X, 38.)

(252) *Lex veritatis fuit in ore ejus.* (*Malach.*, II, 6.)

(253) *Scio quoniam veniens ad vos, in abundantia benedictionis Evangelii Christi veniam.* (*Rom.*, XV, 29.)

(254) *Multos avertit ab iniquitate. Malach*, II, 6.

(255) *Redde rationem villicationis tuæ.* (*Luc.*, XVI, 2.)

(256) *Ego justitias judicabo.* (*Psal.* LXXIV, 3.)

l'exemple de son divin Maître : Père saint, tandis que j'ai vécu parmi ces hommes dont vous m'aviez confié les intérêts éternels, j'ai veillé constamment sur eux, je leur ai donné votre parole pour les éclairer et les diriger dans les sentiers de la sagesse ; je leur ai fait connaître votre nom ; je les ai conservés et affermis dans l'observation de vos préceptes, et aucun d'eux n'a péri, hormis ceux qui ne doivent imputer leur perte qu'à eux-mêmes (257).

Nous irons donc vers vous, nos très-chers frères, avec toute l'activité du zèle dont nous sommes animé pour votre sanctification. Mais nous n'oublierons pas que la prudence, la mansuétude et la charité doivent être nos compagnes inséparables ; nous nous rappellerons qu'il est des obstacles et des difficultés dont la douceur et la patience peuvent seules triompher, des maux et des plaies qui ne sauraient se guérir ou se cicatriser qu'avec le temps ; nous nous dirons à nous-même, qu'appelé à recueillir l'héritage d'un demi-siècle de préventions contre l'Église, d'égarements et d'erreurs, il ne faut ni nous étonner ni nous plaindre de la pesanteur du fardeau qu'il a plu au Seigneur de nous imposer, mais plutôt le porter avec courage et sans murmure, après l'avoir accepté en esprit de résignation et d'obéissance à sa volonté sainte.

Tels sont nos sentiments et nos intentions, nos très-chers frères. Ne pourrons-nous pas, dès lors, vous tenir le même langage que Samuel aux anciens d'Israël, quand, le voyant se présenter aux portes de Bethléem, ils lui demandèrent si son entrée dans leur ville était pacifique : *C'est la paix que je vous apporte*, répondit le prophète : *je me rends dans vos murs pour offrir un sacrifice au Seigneur* (258).

Nous aussi nous ferons dans vos paroisses une entrée pacifique, et notre marche, lorsque nous traverserons vos plaines ou que nous gravirons vos coteaux, sera celle d'un évangéliste qui annonce la paix (259).

Nous aussi nous immolerons au Seigneur, sur les autels élevés à sa gloire dans vos églises, non plus les victimes impuissantes d'une loi aujourd'hui abolie, mais l'hostie de propitiation qui a réconcilié le ciel avec la terre, mais l'Agneau sans tache qui a pris sur lui l'expiation de tous les péchés du monde. Et avec quelles vives instances ne conjurerons-nous pas le Dieu des grandes miséricordes de vous combler de l'abondance de ses grâces par les mérites infinis de Jésus-Christ, le grand pasteur de vos âmes (260) ! Qu'il nous sera doux de vous distribuer de nos propres mains, non la manne du désert, qui ne préservait pas de la mort ceux auxquels elle servait de nourriture, mais le pain céleste dont il est écrit que quiconque en mangera vivra éternellement (261) ! Que nous aimerons à être entouré de vos enfants (262), pour leur inculquer les éléments de la doctrine du salut, et imprimer sur leurs fronts le caractère auguste de la perfection du christianisme ! Comme nous saisirons avidement tous les moyens de ramener au bercail les brebis qui ont eu le malheur de s'en éloigner ! En quels termes pressants nous inviterons les âmes égarées à rentrer dans le droit chemin (263) ! à s'affranchir du joug tyrannique des passions, pour jouir de la glorieuse liberté des enfants de Dieu (264) ! Et si nos exhortations parviennent à les émouvoir, à les toucher et à les convaincre, quelle ne sera pas notre joie d'avoir fait briller à leurs yeux la lumière de la vérité ! A l'exemple du Samaritain de l'Evangile, nous verserons sur leurs plaies l'huile et le vin (265) ; avec le saint évêque de Milan, nous mêlerons nos larmes à leurs larmes (266), nous épuiserons toutes les industries du zèle, toute les ressources de la tendresse pastorale et de la commisération évangélique, pour leur aplanir les voies de la conversion.

Mais parce que le cœur d'un père aime à trouver dans celui de ses enfants des sentiments conformes aux siens, laissez-nous espérer que, venant à vous avec tant d'empressement et d'affection, nous recevrons de votre part un accueil aussi favorable que nous avons droit de l'attendre de votre piété filiale.

Vous en particulier, nos bien-aimés coopérateurs, qui gouvernez, sous notre autorité, la partie du troupeau confiée à votre sollicitude, regardez notre visite comme un sujet de consolation et d'encouragement. Une des fins principales que nous nous y proposons, sera de seconder les pieux desseins que vous aurez conçus et les entreprises utiles que vous aurez formées, pour éta-

(257) *Pater sancte, cum essem cum eis* (quos dedisti mihi), *servabam eos in nomine tuo.. Ego dedi eis sermonem tuum... Notum feci eis nomen tuum... Et nemo ex iis periit, nisi filius perditionis.* (*Joan.*, XVII, 11, 12, 14, 26.)

(258) *Venit Samuel in Bethlehem, et seniores civitatis, occurrentes ei, dixerunt : Pacificus ne est ingressus tuus? et ait : Pacificus; ad immolandum Domino veni.* (I *Reg.*, XVI, 4, 5.)

(259) *Ecce super montes pedes evangelizantis et annuntiantis pacem.* (*Nahum.*, I, 15.)

(260) *Deus pacis qui eduxit de mortuis pastorem magnum ovium, aptet vos in omni bono... faciens in vobis quod placeat coram se, per Jesum Christum.* (*Hebr.*, XIII, 20, 21.)

(261) *Patres vestri manducaverunt manna in deserto, et mortui sunt. Hic est panis de cœlo descendens... Si quis manducaverit ex hoc pane, vivet in æternum.* (*Joan.*, VI, 49, 50, 52.)

(262) *Sinite parvulos venire ad me.* (*Marc.*, X, 14.)

(263) *Gressus rectos facite pedibus vestris.* (*Hebr.*, XII, 13.)

(264) *In libertatem gloriæ filiorum Dei.* (*Rom.*, VIII, 21.)

(265) *Appropians* (Samaritanus) *alligavit vulnera ejus, infundens oleum et vinum.* (*Luc.*, X, 34.) — « Sacerdos, more periti medici, superinfundat vinum et oleum, vulneribus sauciati. » (*Conc. Lateran.*)

(266) « Quotiescunque aliquis, lapsus in peccatum, ante beatum Ambrosium veniebat ob pœnitentiam percipiendam, ita flebat, ut pœnitentem flere compelleret. » (*Concil. Trecens.*)

blir ou étendre le règne de Dieu dans vos paroisses, d'affermir par le pouvoir inhérent à notre caractère, le bien que vous aurez commencé d'opérer; de vous aider de nos conseils ; d'adoucir, autant qu'il dépendra de nous, vos afflictions et vos peines ; d'applaudir à tout ce que vous aurez déjà fait pour la gloire et la beauté de la maison du Seigneur (267); de vous déférer des marques publiques de notre confiance et de notre estime, et de prouver que, si nous vous chérissons comme les fils de notre prédilection, nous ne sommes pas moins attentif à honorer en vous les ministres de Jésus-Christ, les dignes dispensateurs des mystères de Dieu (268).

La visite pastorale, déjà si nécessaire pour l'effusion des grâces attachées au ministère apostolique, nous aidera encore puissamment pour la direction et la conduite des affaires administratives. On a dit de deux sciences qui marchent sur des lignes en quelque sorte parallèles, la science des époques et celle qui a pour objet la description de la terre, qu'elles sont comme les deux yeux de l'histoire. On peut dire avec la même justesse que la connaissance du personnel et celle des localités sont comme les deux yeux d'une sage administration. Privée de ces guides, qui assurent et éclairent sa marche, elle hésite, elle n'avance, pour ainsi parler, qu'en tâtonnant, comme au milieu des ténèbres, et court le risque de s'égarer à chaque pas.

Ainsi, à mesure que nous ferons quelques progrès dans cette double connaissance des lieux et des populations qui les habitent, si d'un côté nous voyons notre tâche s'agrandir, de l'autre, l'obscurité dont elle s'enveloppait se dissipera. Ce tableau de notre charge pastorale, et, si l'on veut, cette carte de nos devoirs, incessamment déroulée sous nos yeux, se pénétrera de lumière; à chaque visite nouvelle, les points demeurés obscurs se coloreront d'un rayon qui nous permettra de les distinguer : et, si l'instruction que nous acquérons par cette étude pratique et locale de notre diocèse nous coûte quelque temps et quelques fatigues, nous y trouverons l'avantage inestimable de traiter vos affaires et de discuter vos intérêts en toute connaissance de cause.

Appelée tour à tour, et quelquefois au même moment, aux extrémités les plus opposées du diocèse, notre pensée ne s'étonnera plus, ne se troublera plus; elle se transportera sans efforts dans tous les lieux où sa présence sera réclamée; elle y rencontrera le souvenir de vos personnes, la perspective de vos clochers, de vos églises, de vos presbytères, et jusqu'à l'aspect des sites qui varient et caractérisent la physionomie de chaque paroisse. Cette impression une fois reçue dans notre esprit et dans notre cœur, y laissera une trace ineffaçable.

Bons habitants des campagnes, qui formez une portion si nombreuse et si intéressante de notre troupeau, ne craignez pas que votre isolement et votre pauvreté nous empêchent jamais de vous visiter. Point de collines qui ne s'abaissent, point de vallées qui ne se comblent (269), lorsqu'il s'agira d'aller vous porter la bénédiction et de répandre sur vous les grâces attachées à notre ministère. Envoyé d'un Dieu pauvre (270), qui n'avait pas où reposer sa tête (271), nous nous contenterons, pour abriter la nôtre, du plus humble presbytère; et il n'y aura ni privations, ni peines, ni fatigues devant lesquelles nous reculions, toutes les fois que, dans l'intérêt de vos âmes, il faudra traverser vos déserts et vos landes pour arriver jusqu'à vous !

N'évitez pas notre rencontre, ne fuyez pas notre présence, vous qui n'êtes pas les enfants de l'Eglise; tout en vous appelant nos frères séparés, vous n'en êtes pas moins toujours nos frères bien-aimés. Inconsolable de votre éloignement du centre de l'unité, nous adressons chaque jour à Dieu des vœux ardents pour votre bonheur. Ne craignez ni de nous aborder, ni de chercher auprès de nous des consolations dans le malheur, des éclaircissements dans le doute, des soulagements dans l'infortune. Nous aurons constamment pour vous des entrailles de père; nos bras seront toujours ouverts pour vous recevoir. Vous n'avez jamais refusé à nos saints prédécesseurs le tribut de vos égards, de votre respect et de votre affection : nous y avons les mêmes droits.

Ames justes, âmes pieuses, qui connaissez si bien le secret de toucher le cœur de Dieu et de le rendre propice à nos supplications, aidez-nous, par la ferveur de vos prières, à fournir avec fruit la sainte carrière où nous nous disposons à entrer; c'est vers vous aussi que nous dirigeons nos pas, puisque, dans cette visite pastorale, nous ne devons pas moins travailler à faire fleurir et germer les vertus qu'à combattre et détruire les vices.

La prière de tout un peuple, levant en même temps les mains et les yeux vers le ciel, tombant à la fois au pied des saints autels pour conjurer le Seigneur de bénir les pas de son ministre et de lui préparer les voies dans les cœurs, cette prière est puissante; elle monte comme une immense voix au trône de Dieu, elle perce comme un grand cri les voûtes éternelles, elle remplit des éclats de ses accents toute l'étendue des divins tabernacles, et elle en redescend triomphante, emportant avec elle les grâces, les bénédictions, et, s'il en est besoin, les prodiges (272). Il est inouï, dans l'histoire

(267) *Dilexi decorem domus tuæ.* (*Psal.* XXV, 8.)

(268) *Sic nos existimet homo ut ministros Christi, et dispensatores mysteriorum Dei.* (1 *Cor.*, IV, 1.)

(269) *Omnis vallis implebitur, et omnis mons et collis humiliabitur.* (*Luc.*, III, 5.)

(270) *Scitis gratiam Domini nostri Jesu Christi, quoniam propter vos egenus factus est, cum esset dives.* (II *Cor.*, VIII, 9.)

(271) *Filius hominis non habet ubi caput reclinet.* (*Luc.*, IX, 50.)

(272) *Oratio humiliantis se nubes penetrabit, et non discedet donec Altissimus aspiciat.* (*Eccli.*, XXXV, 21.)

de la religion, que les saints gémissements d'une multitude suppliante aient été rejetés de la face de Dieu : l'efficacité de la prière commune est une de ces grandes lois de l'ordre spirituel à laquelle la Providence n'a jamais dérogé. Aussi, nos très-chers frères, sera-ce à l'union de vos suffrages que nous aimerons à rapporter les consolations que le Seigneur daignera répandre sur notre ministère ; et voilà pourquoi nous n'entreprendrons jamais rien d'important sans recourir à ce puissant moyen d'intéresser le ciel en notre faveur.

XXIIe LETTRE PASTORALE

Aux fidèles de la paroisse Saint-Louis,

POUR LEUR ANNONCER LE JUBILÉ SÉCULAIRE ET LA RETRAITE QUI DOIT EN PRÉCÉDER LA CLÔTURE.

(3 décembre 1850.)

Toujours attentive aux besoins de ses enfants, l'Eglise a marqué dans le cours du temps des époques fixes où elle appelle tous les chrétiens à se renouveler dans l'esprit de leur vocation. A ces époques solennelles elle sent tout son amour se réveiller, elle élève sa voix avec des accents inaccoutumés; elle publie les grandes miséricordes du Seigneur. Déjà vous avez accueilli, nos très-chers frères, avec tout l'empressement de la foi et de la piété, l'annonce qui vous a été faite, dimanche dernier, du jubilé universel.

Le dispositif qui termine le présent mandement vous fera connaître le projet que nous avons formé de vous prêcher nous-même, matin et soir, la retraite préparatoire à la fête de Noël. Jamais les peuples n'ont eu un plus grand besoin des secours extraordinaires qui leur sont offerts. Ce ne sont plus seulement des vœux que nous allons faire pour votre bonheur, nos très-chers frères : Nous allons nous faire tout à vous, pour vous gagner tous à Jésus-Christ. (1 *Cor.*, IX, 23.) C'est tout le diocèse qui va prier pour vous, et avec lui l'Eglise entière. Et que ne pourront pas sur le cœur de Dieu les prières de cette épouse que le Seigneur a aimée, jusqu'à se livrer à la mort pour elle; qu'il a lavée, purifiée, sanctifiée, et qui paraît toujours devant lui sans ride, sans tache, sainte et irrépréhensible ? (*Ephes.*, V, 25.)

Il est vrai que l'Eglise prie sans cesse; mais il y a des circonstances où elle pousse vers le ciel de plus grands cris, parce qu'il est des temps où elle éprouve de plus pressants besoins ; alors elle invite ceux qu'elle a engendrés par la parole de la vérité, et qu'elle nourrit du lait de la doctrine, à venir se prosterner tous à la fois devant le Seigneur, à pleurer en sa présence, à faire monter jusqu'à son trône un ensemble de vœux et de supplications capables d'attirer les grâces spéciales et extraordinaires.

Ainsi, les murs de l'infidèle Jéricho tombèrent autrefois aux acclamations de tout le peuple d'Israël, mêlées aux sons des trompettes sacerdotales ; ainsi, les calamités publiques cèdent-elles aux prières d'une pénitence commune ; ainsi les conducteurs des peuples, rois ou pontifes, obtiennent-ils les lumières et la discrétion nécessaires au commandement, lorsque la société tout entière les réclame pour eux de la bonté du Très-Haut ; ainsi, n'en doutons pas, nos très-chers frères, ce jubilé universel deviendra, pour notre saint père le pape et pour tous les fidèles, une source de consolation et de bonheur, si, répondant à l'appel qui nous est fait du haut de la chaire principale, nous ne négligeons rien pour rendre agréables au Seigneur nos hommages et nos prières.

Vous n'oublierez, nos très-chers frères, dans les vœux que vous adresserez au ciel, aucun des objets qui intéressent des cœurs chrétiens et des cœurs français. Votre sanctification, celle des personnes qui vous sont chères, l'extinction des guerres qui menacent le monde, la gloire et la prospérité de la France dans l'ordre et dans la paix, la disposition d'un temps favorable aux biens de la terre, le rapprochement des esprits et l'union des cœurs que divisent les opinions et les systèmes, la conservation du dépôt de la foi parmi nous, la destruction des faux principes en matière de croyance et de morale.

A ce sujet, hélas ! que n'aurions-nous pas à vous dire ; que de formes différentes l'erreur et le vice ne prennent-ils pas pour corrompre les mœurs religieuses et sociales.

Mais supprimons tous reproches, et ne voyons dans nos diocésains bien-aimés et dans les habitants de la paroisse de Saint-Louis en particulier, que les exemples de ferveur et de charité dont un grand nombre nous rendent l'heureux témoin chaque jour.

Ne trompez pas, nos très-chers frères, nos espérances, et si, dans ces jours de salut, vous entendez la voix de Dieu, par notre organe et celui de l'homme apostolique qui déjà vous l'annonce avec toute l'autorité du zèle et de la science, n'allez pas endurcir vos cœurs et étouffer les salutaires remords d'une conscience qui se réveille et qui plaide votre cause contre vous-mêmes. Dans le cours de votre vie, plusieurs grâces du même genre vous ont été offertes, et vous les avez repoussées. Pourquoi, quand la terre tremble sous vos pas, au milieu des bouleversements qui agitent le monde, ne regarderiez-vous pas le ciel? Pourquoi refuseriez-vous de revenir à Dieu, de faire votre paix avec lui, de signer, en vous asseyant à sa table, le contrat de réconciliation qui doit être le fruit de la démarche bien plus douce que pénible, bien plus glorieuse qu'humiliante, à laquelle il attache votre pardon?

Pressez-vous donc dans le temple saint où je vous appelle, sollicitez par le repentir et l'humble aveu de vos fautes le pardon de tous les outrages que vous avez faits à la

divine bonté; secourez, par vos aumônes, vos frères en Jésus-Christ; priez pour cette Eglise qui vous conjure de ne pas ajouter à ses douleurs par votre indifférence ou votre mépris; recommandez à Dieu le pontife que sa providentielle bonté a placé dans des jours si difficiles sur le siége de Pierre; priez aussi pour l'évêque qui représente au milieu de vous et son autorité et son amour, et commençons tous cette vie de sacrifices et de saintes actions qui doit nous conduire à une vie meilleure qui ne finira jamais.

XXIIIe LETTRE PASTORALE

Aux habitants de la ville de Bordeaux,

POUR LEUR ANNONCER LE BIENFAIT D'UNE RETRAITE POUR LES HOMMES, DANS L'ÉGLISE PRIMATIALE.

(31 mars 1851.)

L'année que nous parcourons, nos très-chers frères, est une de ces années bénies que le Seigneur tient comme en réserve dans les trésors de sa bonté; une de ces années dont tous les jours sont des jours privilégiés. Ces jours favorables, ces jours de salut (273), il vous les accorde, nos très-chers frères, et avec eux, un pardon universel, suivi de la remise des expiations rigoureuses dont l'homme est redevable à la suprême justice. Le jubilé catholique devient ainsi, pour les enfants de l'Eglise, comme une halte salutaire sur la route épineuse et glissante de la vie.

Déjà se sont réalisées, dans un grand nombre de paroisses, les espérances que ce nom si encourageant et si doux, ce nom toujours si populaire, nous faisait concevoir. Nous avons pu recueillir, partout où nous avons porté nos pas, les manifestations touchantes de cette foi que les premiers exercices de l'année sainte ont réveillée dans les cœurs. Paroisses bénies, terres aimées du ciel, nous offrons pour vous et avec vous, à l'auteur de tout don parfait, de continuelles actions de grâces, de ce qu'il vous a choisies pour être, en quelque sorte, les prémices du salut et de la sanctification qu'il prépare à notre bien-aimé diocèse (274); et nous avons la confiance que celui qui a si heureusement commencé en vous ce saint ouvrage, l'achèvera et le perfectionnera. (*Philip.*, I, 6.)

Mais, en rendant à ces religieuses populations le témoignage qui leur est dû, en proclamant le zèle des pasteurs qui les dirigent et celui des ouvriers évangéliques qui se sont associés à leur dévouement, nous ne pouvons nous défendre d'une pensée douloureuse : c'est qu'un certain nombre d'hommes ont opposé jusqu'ici aux douces invitations du Dieu qui les appelle, une résistance que rien ne saurait excuser.

Cependant, on parle encore de religion, on entoure les chaires catholiques pour écouter la parole qui fait vivre les âmes; mais à peine sortis de nos temples, on court éteindre la lumière nouvelle dans le tourbillon des affaires ou dans les jouissances de la volupté.

Voilà l'explication de ce phénomène étrange qu'offrent à nos regards des hommes qui parlent religion et qui vivent sans religion. Ils aiment la vérité tant qu'elle demeure spéculative; ils la fuient lorsqu'elle leur reproche l'opposition de leur vie avec les pratiques de la foi. Infortunés, qui, loin d'accueillir avec enthousiasme la grâce insigne du jubilé, et notre appel réitéré à l'accomplissement du devoir pascal, n'y voient qu'un objet d'indifférence, peut-être d'aveugles murmures!

Hommes abusés, pécheurs, qui que vous soyez, nous venons encore à vous; nous redoublerons d'efforts pour vous aider à acquitter les dettes innombrables que vous contractez chaque jour envers la justice de Dieu.

Voici les dispositions que nous avons cru devoir prendre pour la ville de Bordeaux :

A partir du mardi de la semaine de la passion, 8 avril, jusqu'au mardi de la semaine sainte, nous prêcherons nous-même le soir, à sept heures trois quarts, dans la chaire de notre église métropolitaine. Les hommes seuls y seront admis.

C'est le devoir de notre charge pastorale de parler à tous. Nous voulons vous sauver tous; c'est notre tâche, c'est notre ambition. Que cette année jubilaire enregistre donc dans ses consolantes annales un retour universel aux saines croyances et aux habitudes religieuses, trop souvent négligées.

Si vous voulez savoir d'avance ce que nous aurons à vous dire, et la manière dont nous vous le dirons, écoutez les paroles adressées par le vicaire de Jésus-Christ aux hommes apostoliques, réunis au Vatican la veille du jour où ils allaient occuper les chaires de Rome. Ces paroles, nous nous en ferons nous-même l'application la plus rigoureuse :

« Vous allez, mes fils, exercer la puissance de la parole, privilége le plus grand, le plus magnifique que le Tout-Puissant ait conféré à l'homme sur la terre. Allez; mais, suivant les dispositions de ceux à qui vous la porterez, que votre parole soit indulgente, douce et ferme. Parlez donc : *Voce leni, voce suavi, voce alta.*

« Vous rencontrerez, parmi vos auditeurs, deux classes de personnes : celles qui malheureusement ne croient pas, et celles qui croient. Soyez pleins d'indulgence envers les premières, envers ces pauvres âmes privées des consolations de la parole du Dieu qui nous a laissé ses enseignements sublimes pour règle de conduite, et dont la mort est le gage de nos immortelles espérances; dirigez leurs pas vers le sentier de la vérité; attirez-les-y, mais d'une voix charitable et indulgente : *Voce leni.*

Parmi ceux qui croient, il en est qui font

(273) *Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis* (II *Cor.*, VI, 2.)

(274) *Nos debemus gratias agere Deo semper pro vobis, fratres dilecti a Deo, quod elegerit vos Deus in primitias in salutem.* (II *Thess.*, II, 2.)

des efforts pour que leurs œuvres correspondent à leur croyance : encouragez ces âmes disposées à se vaincre, à aimer Dieu et à souffrir quelque chose pour lui plaire : parlez-leur avec douceur : *Voce suavi.*

« Il en est aussi qui croient, mais qui voudraient se soustraire aux saintes pratiques de la résignation et de la patience ; il est parmi eux des sourds, parce qu'ils ne veulent pas entendre ; des murmurateurs vers lesquels il faut faire arriver la parole hautè et sévère de l'autorité : *Voce alta.* Dites-leur que ce sont leurs péchés, les vôtres, les miens, qui attirent tant de châtiments sur le monde. Réformons-nous, et l'harmonie dans la société résultera de l'ordre que nous aurons rétabli au dedans de nous-mêmes. Je prie Dieu le Père de vous donner une voix vivifiante ; Dieu le Fils, de répandre sur vos cœurs un rayon de sa lumière ; Dieu le Saint-Esprit, d'allumer en vous le feu de sa charité. »

Vous viendrez nous entendre, vous tous que les talents, les emplois ou la fortune distinguent entre vos concitoyens ; votre titre le plus beau n'est-il pas celui de chrétien ? Venez en méditer avec nous la grandeur et les devoirs, et apprendre à le porter avec une noble fierté, au milieu d'un monde qui ne dénie pas toute justice à qui sait la mériter. Pourquoi refuseriez-vous de vous mêler à la foule de ceux qui prient et adorent ? Quel avantage y a-t-il à lutter contre Dieu, et quelle gloire à se dérober à ses bienfaits ? Ne voulez-vous pas être heureux, ou le bonheur est-il pour vous un supplice, sitôt qu'il est imposé comme un devoir ? Croiriez-vous manquer à l'honneur en revenant à la foi de vos premières années ? L'honneur ! en ce qu'il a de plus relevé ; l'honneur c'est d'être conséquent avec soi-même ; l'honneur ! quand on est catholique, c'est de vivre en catholique.

Jeunes gens, venez aussi nous entendre ; à votre âge, on peut être un instant déserteur, mais jamais ennemi de la vérité. Vous trouverez dans l'humble soumission à nos croyances et dans la pratique des devoirs qu'elles imposent, une douce paix que le doute, les systèmes, les passions n'ont jamais su donner.

Vous répondrez à notre appel, vous dont le commerce et l'active industrie ont porté si loin le nom Bordelais ; venez apprendre le négoce des vertus et des bonnes œuvres ; venez régler vos comptes avec Dieu, vos comptes pour l'éternité.

Bons ouvriers de toutes les professions, travailleurs infatigables, cultivateurs et vignerons qui habitez nos faubourgs et la banlieue de cette grande cité, vous qui cultivez avec tant d'ardeur les champs que vous ont légués vos pères, venez apprendre aussi à cultiver le champ de votre âme, à en arracher les ronces, à préparer une ample moisson de vertus et de bonnes œuvres. Ne trouvez pas trop pénible de faire quelques pas pour arriver jusqu'à nous : c'est à la fin de la journée qu'auront lieu les réunions saintes auxquelles nous vous convions. On ne craint pas de se déplacer quand les affaires ou les plaisirs le demandent ; il s'agit en ce moment de vos intérêts les plus précieux, votre salut éternel.

Bons serviteurs, venez apprendre à bien servir Dieu, et par là même à bien servir vos maîtres. Nous relèverons votre condition. Si votre vie est quelquefois éprouvée par des privations et des mécomptes, nous vous aiderons à vous en faire un degré pour arriver à une vie de gloire et de bonheur.

Et vous, pauvres de Jésus-Christ, la portion la plus chère à notre cœur, combien nous serons heureux d'adoucir vos peines ! Vous verrez ce que la fidélité aux devoirs de la vie chrétienne procure de dédommagements de tous genres, d'ineffables consolations.

Vous serez embrassés dans notre sollicitude paternelle, intrépides guerriers, nobles défenseurs de la patrie : il nous sera facile de vous rappeler aux sentiments de vos premières années. Il y a dans le cœur des braves un esprit de franchise et de loyauté, un amour du juste et du vrai qui les dispose à la religion, et l'expérience a prouvé que la voix du prêtre n'arrive jamais incomprise à l'oreille du soldat.

Que pourrait-il manquer à notre satisfaction, si l'empressement que mettront les enfants de l'Eglise à venir entendre la voix de leur évêque était partagé par les habitants de la cité tout entière ? O vous, d'abord, nos frères premiers-nés, enfants d'Israël, et vous qui *protestez* encore contre nous, quoique l'Eglise ait accordé, prévenu même toutes réformes légitimes que vous pouviez demander, resterez-vous seuls étrangers à ce mouvement pacifique et consolateur qui va agiter les cinq parties du monde catholique ? Et puisque, dans toutes les circonstances, nous aimons à vous témoigner une affection si vraie, combien ce sentiment, qui se réveille si vif en notre cœur au moment où nous traçons ces lignes, ne se dilaterait-il pas si nous vous apercevions autour de notre chaire ! Venez à nous, car personne ne saurait vous aimer davantage (275).

O mon Dieu ! aidez toutes les âmes qui vous cherchent, ne mettez point de bornes à vos infinies bontés ! Faites que chacun de nos diocésains, à la vue des conditions imposées par l'année jubilaire, crie vers vous, comme saint Augustin dans la circonstance la plus mémorable et la plus douce de sa vie, celle de sa conversion :

« O Dieu ! recevez, dans l'humble confession de mes fautes, l'hommage d'une langue que vous n'avez formée que pour vous rendre gloire ! Il est des hommes qui voudraient vous fuir, mais vous percez au fond de leurs ténèbres. Ne vaut-il pas mieux qu'ils viennent à vous ? N'êtes-vous pas dans le cœur de ceux qui se jettent dans vos bras, qui pleurent dans votre sein, au retour de leurs pénibles voies ? Toujours facile à

(275) *Testis enim mihi est Deus, quomodo cupiam vos in visceribus Christi.* (*Philipp.*, I, 5.)

pardonner, vous essuyez leurs larmes et ils pleurent encore, et ils trouvent leur joie dans ces pleurs ! Car ce n'est pas un homme de chair et de sang, mais vous-même, Seigneur, qui les consolez ; vous, leur créateur, qui les créez une seconde fois. »

Quelle assemblée donc, nos très-chers frères, que celle à laquelle nous vous invitons ! Quel spectacle, digne des regards de Dieu et des hommes, qu'une ville entière se souvenant qu'elle est chrétienne, se groupant autour de la chaire de son évêque, se pressant au pied des autels de son Dieu, dans une fervente rivalité de prières et de bonnes œuvres ! (*Hebr.*, X, 24.)

XXIVe LETTRE PASTORALE

Aux habitants de la ville de Libourne,

POUR LES EXHORTER A DOTER LEUR ÉGLISE D'UN CLOCHER CONVENABLE.

(8 décembre 1851.)

Votre église était à peine achevée, nos très-chers frères, que nous pressentions la nécessité où vous seriez de la doter d'un clocher en rapport avec le remarquable édifice qu'il doit surmonter.

Vous comprenez dès lors, bons habitants de Libourne, le but de la lettre que nous vous adressons aujourd'hui, comme l'expression de notre reconnaissance pour ce que vous avez fait, et comme une invitation pressante à mettre encore la main à l'œuvre pour ce qui vous reste à faire. Le souvenir récent de généreuses offrandes pour l'embellissement de votre église et pour sa reconstruction presque totale, nous dit assez quels ont été votre zèle et votre dévouement.

Mais si c'est une œuvre méritoire et digne d'éloges de restaurer la maison de Dieu, de la décorer convenablement, ne devons-nous pas aussi la pourvoir de ces tours imposantes, de ces flèches aériennes d'où part la voix solennelle qui convoque aux pieds de nos sanctuaires tous les enfants de Dieu ? Voix merveilleuse qui, en rapprochant les distances, devient le seul interprète assez fort pour transmettre jusqu'au trône de l'Eternel nos joies et nos tristesses, nos prières et nos repentirs !

Le clocher fait le plus bel ornement du village, comme la gloire et l'orgueil de nos plus fières cités. Priver nos temples de cet indispensable complément, n'est-ce pas leur enlever le langage éloquent et muet qui parle à tous les yeux ? Sans les dômes majestueux qui les surmontent, nos églises ne nous paraissent plus que comme des reines sans diadème, assises dans l'humiliation. On éprouve une froide impression de Dieu absent, qu'on ne voit point régner par sa grandeur au-dessus des habitations de l'homme, et veiller par sa bonté aux besoins de ses enfants. Si l'orgue est l'expression de la prière publique dans nos vastes basiliques, la cloche est l'expression de la prière universelle dans le temple auguste de la création ; c'est la voix du peuple et de l'humanité tout entière. *Voix pleine de force et de vertu*, qui porte les terreurs ou les joies de l'avenir dans les solitudes de nos consciences ! Heureux jours, où les échos de nos vallées, attristés d'un demi-siècle de silence, entendront de nouveau la mélodie de ces accords qu'ils se renvoyaient naguère de proche en proche, jusqu'à ce qu'ils exhalassent leurs derniers murmures dans les profondeurs du ciel et des eaux !

Ah ! si nous connaissions la puissance et la générosité de Celui qui honore de sa présence réelle nos divins tabernacles ; si nous étions pénétrés du sentiment des mystères de grâce et d'amour qu'annonce par ses joyeux carillons et ses brillantes volées l'airain sacré de nos églises, les plus riches offrandes pour la construction et l'entretien de son sanctuaire ne nous paraîtraient pas une assez magnifique expression de notre foi et de notre reconnaissance !

En apercevant de loin la flèche élancée de nos basiliques, en entrant dans un sanctuaire richement orné, notre cœur est ému, et nous sommes tentés de nous écrier avec le prophète, en contemplant la majesté du temple, la décoration de son autel, l'éclat et la pompe de ses cérémonies : *Que vos tabernacles sont beaux, Dieu des vertus ! que vos tentes sont magnifiques, ô Israël !* (*Num.*, XXIV, 5.)

Nous voyons de toutes parts, dans votre belle cité et ses environs, des maisons proportionnées aux besoins et à la fortune de ceux qui les habitent ; et l'autel du Seigneur, le tabernacle de son alliance, manquerait d'un complément sans lequel la plupart des villes et des campagnes de notre diocèse ne présentent qu'une triste uniformité d'édifices rangés sous un niveau monotone !..

Aussi, nos très-chers frères, allez-vous mettre la main à l'œuvre pour faire disparaître la maçonnerie disgracieuse qui déshonore votre église, et, à la place de ce quelque chose en forme de façade qui n'a pas de nom dans le langage archéologique, bientôt s'élancera dans les airs une élégante flèche qui, suspendue entre le ciel et la terre, indiquera la maison de Dieu, et ne pourra inspirer que de salutaires pensées aux nombreux voyageurs qui traversent vos belles contrées

Mais peut-être que quelques frères, cédant aux calculs d'une prudence trop humaine, ont dit jusqu'à ce jour, comme autrefois les temporiseurs d'Israël au retour de la captivité : *Le temps n'est pas encore venu de relever le sanctuaire du Très-Haut....* Qu'ils nous permettent de leur répondre avec un prophète : *Est-il temps que vous ayez des habitations commodes et somptueuses, et que l'on n'aperçoive rien parmi vous qui désigne la maison du Seigneur !* (*Agg.*, I, 2, 4.)

Fidèles à cette inspiration, vous mettrez en commun les offrandes de la richesse et de la pauvreté ; le ciel couronnera vos efforts, et vous pourrez bientôt vous écrier : « Le voilà enfin, tel que nos vœux l'appelaient, ce sanctuaire auguste, commencé par nos aïeux, et achevé par la main de leurs enfants ; il portera jusqu'à nos derniers neveux,

comme un souvenir éternel, le nom béni de ses restaurateurs ! »

Quelle jouissance pour vous, nos très-chers frères, quand vos regards se porteront sur un gracieux campanile, étincelant de mille jours, découpé en élégantes dentelures, où le ciseau de l'architecte habile qui nous en a montré le plan se sera joué en quelque sorte avec les prodiges ! Pourrez-vous passer sous son ombre vénérable sans lever sur lui un regard où se peindra visiblement l'émotion d'une surprise toujours nouvelle ?

Les moyens à employer sont : 1° une souscription et une quête faite à domicile ; 2° une allocation du conseil municipal et du conseil de fabrique ; 3° un secours du gouvernement. Ces trois moyens, et même, dans quelques localités, les souscriptions seules, ont suffi pour rebâtir en entier ou en partie les églises de Saint-Martial, de Saint-Jacques, de Bon-Secours, de Grayan, le Bouscat, Saint-Amand, Langon, Saint-Julien, Talence, Arveyres, Lamarque, La Bastide, Verdelais, Saint-Sulpice, Saint-Vincent de Paul, Vayres, Gornac, Talais, Saint-Aubin-Lalande, Loirac, Anglade, Landiras, Gradignan, Camblanes, Saint-Paulin, Saint-Delphin, Arcins, Fargues, Sauterne, Condat, Macau, Bourideys, Cérons, Saint-Maixent, Teuillac, Belin, Salles, Gujan, Saint-Yzan, Plassac, Leffieu, le Pian, Hure, Saint-Michel, Carcans, Saint-Seurin de Cadourne, Lartigues, Hostens, Saint-Antoine, Eynesse, Coubeyrac, Vensac, Montigo, Blasimont, Savignac, Notre-Dame de Lorette, Saint-Médard, Saint-Vivien, Bourg, Mouliès, Civrac-Médoc, Saint-Amand, Arès, Valeyrac, Juliac, Saint-André, Saint-Sulpice d'Izon, Saint-Pey d'Aurillac, Lugos, Cazeaux, Loupiac et Sainte-Foy, ainsi que les beaux clochers de Beaurech, Gaillan, Aillas, Saint-André du Bois, Ambarès, La Rivière, Comps, Cartelègue, Civrac, Verdelais, Belvès, Guîtres, Hure, Cadaujac, Bassens, Moulon, Saint-Christoly, Saint-Pey de Mons, Cambes, Lestiac, Cérons, Loupiac, Toulenne, Saint-Estèphe et Bonzac.

Montrez donc à la face des églises, vous dirons-nous avec le grand Apôtre, *la charité qui est en vous.* (II *Cor.*, VIII, 24.) Nous vous promettons notre concours le plus actif et le plus persévérant.

N'oubliez pas aussi que la construction de votre clocher, en procurant du travail à un certain nombre d'ouvriers, deviendra un double bienfait dans un moment où quelques bras sont encore inoccupés.

XXVe LETTRE PASTORALE

Aux habitants de la paroisse Saint-Michel,

A L'OCCASION DE LA RESTAURATION DE LEUR ÉGLISE, DE LA CONSOLIDATION ET DE L'ACHÈVEMENT DE LEUR CLOCHER.

(17 décembre 1853.)

Avec quelle satisfaction de l'intelligence et du cœur n'admirons-nous pas, nos très-chers frères, les productions du génie inspiré par la foi, depuis les conceptions les plus grandioses jusqu'aux délicatesses indescriptibles des travaux les plus minutieux !

Magnificence et hardiesse dans les plans ; fécondité inépuisable dans les détails ; application des règles voilée et dissimulée à dessein sous les fantaisies brillantes de l'imagination ; appropriation exacte à la destination de chaque objet, que ce soit une basilique ou la navette d'un thuriféraire ; et au-dessus de cette richesse de formes, un respect souverain de l'unité ; une scrupuleuse obéissance aux prescriptions du dogme, de la liturgie, de la discipline ; un symbolisme vivant qui sert d'enseignement aux fidèles : voilà quelques-uns des traits qui distinguent l'art chrétien, qui sont l'attribut spécial de ces monuments qu'on ne peut considérer sans vénération et sans un immense regret de les voir s'en aller.

N'est-il pas vrai qu'en entrant sous les voûtes de Saint-André ou de Saint-Michel ; en contemplant le trésor d'Aix-la-Chapelle ou de Notre-Dame du Pilar, nous nous sentons comme au foyer domestique, comme dans la maison du chef auguste de la grande famille ? Le dogme qui a jeté les flèches de notre cathédrale dans les nues, c'est notre dogme, vérité toujours ancienne et toujours nouvelle. Ces saints dont les ossements reposent sous les arceaux délicats des châsses de saint Seurin et de sainte Eulalie, ce sont vos patrons, les patrons de vos mères, de vos femmes et de vos fils. La dynastie de pontifes qui déploie sa majestueuse succession le long de cette colonnade ou au portail de cette vieille métropole, c'est la dynastie de votre premier pasteur, de celui qui confirme vos enfants, consacre vos prêtres, parcourt vos cités et vos campagnes en évangélisant le salut et la paix.

Cette communauté, cette copropriété, si j'ose ainsi le dire, qui nous fait au XIXe siècle regarder comme notre bien les créations du XIIIe, qui de l'art chrétien tout entier, depuis les catacombes de Rome jusqu'à la fresque de Saint-Macaire ou de Sainte-Cécile d'Alby, ne forme qu'un seul et magnifique ensemble, on ne la trouve que dans l'Eglise romaine.

Telles sont les réflexions qui viennent naturellement à l'esprit lorsque, dans quelques-unes de ces heures rapides qu'on essaye de soustraire aux brûlantes émotions de la vie, on s'arrête devant les résultats consolants des travaux entrepris depuis un quart de siècle pour la restauration de nos anciennes basiliques.

Nous vous devons cette justice, bons habitants de Saint-Michel, que vous avez été des premiers à suivre cet admirable mouvement. Les projets dont viennent de nous faire part les administrateurs intelligents de votre église sont pour nous le sujet d'une vive satisfaction. Courage donc ! vous avez au ciel un intercesseur dans le saint prêtre à qui est due la pensée de cette belle œuvre, et au milieu de vous, le digne continuateur de ses travaux, l'émule de ses

vertus. Je vous promets, de mon côté, un concours actif et persévérant; vous savez jusqu'à quel point celui des édiles de la cité vous est acquis : six ou huit maisons déjà abattues, plusieurs qui le seront à une époque prochaine, et les bâtiments qui servent de sacristie condamnés à disparaître sont une preuve évidente de leur bon vouloir.

Recevez donc, nos très-chers frères, avec les félicitations de la cité, nos remerciements pour tout ce que déjà vous avez fait, nos encouragements pour ce qui vous reste à faire. Oui, nous vous devons cette louange, et nous voulons qu'elle retentisse dans tout notre diocèse ; si aujourd'hui votre magnifique église n'est plus obstruée par les masures qui l'entouraient ; si les ignobles grilles qui fermaient son sanctuaire, les boiseries disgracieuses qui revêtaient ses colonnes, et les retables de mauvais goût qui cachaient ses trois absides, ont entièrement disparu ; si de splendides vitraux racontent déjà, en vives et brillantes couleurs, les touchants mystères de notre foi ; si enfin les voûtes du monument doivent encore, pendant de longs siècles, répéter les chants et les prières de vos derniers neveux, c'est au zèle éclairé de votre clergé et de vos fabriciens que nous en serons redevable.

Et, toutefois, laissez-nous vous le dire : dans cette restauration si nécessaire, une chose manquerait, si vous ne vous occupiez de rendre à votre clocher sa hauteur primitive, et si vous ne commenciez à travailler à sa consolidation. Le clocher de Saint-Michel, c'est plus que l'orgueil de la paroisse, c'est l'orgueil de la cité; l'un d'entre vous a écrit son histoire en termes dignes et consciencieux ; vous la connaissez. Ajoutons à cette histoire une belle page. S'il nous est donné de le bénir, ce sera une des grandes joies de notre ministère.

Bientôt donc vous pourrez vous écrier : Le voilà enfin, tel que nos pères nous l'avaient fait, ce monument auguste, sur lequel avait pesé d'une manière si dure la main des hommes et du temps. Le voilà enfin ce clocher, tel que nos vœux l'appelaient ; il portera jusqu'à nos derniers neveux, comme un souvenir éternel, le nom de ses restaurateurs.

Permettez, nos très-chers frères, que nous vous engagions, en finissant, à élever vos pensées bien au-dessus des édifices matériels dont la conservation est placée sous la garde de notre zèle et de notre dévouement : élevons nos cœurs plus haut : voyons cette magnifique et indestructible société des âmes, dont Jésus-Christ est le fondement et l'architecte. Ni l'action du temps, ni le marteau des révolutions, ni même les dernières convulsions de l'univers s'affaissant sur lui-même, ne peuvent la détruire

A ces causes, etc.

XXVIe LETTRE PASTORALE

Aux habitants des paroisses du canton de la Teste

POUR L'AGRANDISSEMENT OU LA RECONSTRUCTION DE LA CHAPELLE D'ARCACHON.

(6 octobre 1852.)

Témoin, nos très-chers frères, de l'élan qui, depuis quelques années, s'est manifesté pour la reconstruction et la décoration de nos églises, nous vous devons cette justice, que vous avez été des premiers à seconder, à devancer même ces admirables dispositions ; aussi, avons-nous la confiance que vous accueillerez avec empressement l'invitation que nous venons vous faire d'agrandir l'église de Notre-Dame d'Arcachon, et de la doter d'un gracieux campanile capable de contenir une cloche en rapport avec l'importance de la localité et les désirs souvent exprimés par les fidèles qui accourent de toutes parts au sanctuaire vénéré de la Mère de Dieu.

En moins d'une semaine, le chemin de fer a transporté près de quatre mille voyageurs sur la plage d'Arcachon, qui semble offrir aujourd'hui un hémicycle de cinq à six lieues, ombragé des plus beaux arbres, embaumé du parfum balsamique des pins séculaires, rafraîchi par la brise de mer. Ce magnifique bassin, qui ne sera bientôt qu'à dix-sept heures de Paris, est appelé à un grand avenir.

Tout ce qui vient de s'accomplir dans votre pays : agrandissement de l'église de Gujan, embellissement de celle de la Teste, inauguration d'un grand cimetière, fondation d'une maison de Sœurs d'école et de charité, construction des églises et des presbytères de Cazeaux, de Lanton, de Lugos et d'Arès; érection des communes de Lanton, de Cazeaux, de Lége, de Saint-Magne et de Lugos en succursales; établissement de vicariats à la Teste, au Barp, à Gujan et à Mios; création des écoles chrétiennes de Salles, de Belin et de Sainte-Hélène, nous disent assez quel a été votre zèle et votre dévouement.

Mais si c'est une œuvre méritoire et indispensable d'agrandir votre église, ne devez-vous pas la surmonter d'un clocher en harmonie avec le nouvel édifice ?

Avec quel charme d'émotion nos braves marins et les voyageurs que les bains de mer attirent dans vos parages, n'écouteront-ils pas les joyeux carillons ou les brillantes volées qui leur viendront du sanctuaire de la Mère de Dieu ! L'airain du temple leur dira que tout près est une plage chérie du ciel, jadis défrichée par des anges terrestres et embaumée par l'odeur des vertus qui faisaient fleurir le désert (276).

Ah ! comme le cœur du pèlerin battra plus vite, quand il commencera à découvrir à travers le feuillage, au-dessus de la fumée de vos nouvelles et gracieuses habitations,

(276) *Exsultabit solitudo et florebit quasi lilium* (*Isa.*, XXXV, 1.)

la flèche aérienne qui enverra à son oreille les premières ondulations de la cloche de Marie!

Les moyens à employer sont : 1° une souscription provoquée par les zélateurs de cette bonne œuvre ; 2° une allocation du conseil municipal et du conseil de fabrique de la Teste ; 3° un secours du gouvernement.

Une souscription en faveur de l'église et du clocher de Notre-Dame d'Arcachon sera ouverte :

Chez MM. les curés de toutes les paroisses des cantons de la Teste, d'Audenge et de Belin ;

Chez MM. Dumora, maire de la Teste, et Moureau, adjoint.

Le nom des souscripteurs sera inscrit sur un registre qui, conservé dans les archives de la nouvelle église, fera connaître les premiers fondateurs. Nous ne ferons d'appel à la charité publique que par le moyen ci-dessus indiqué.

XXVIIe LETTRE PASTORALE

Aux habitants du port de Langoiran et à toutes les âmes généreuses,

POUR QU'ON NOUS AIDE A DOTER LE PAYS D'UNE ÉGLISE SOUS LE VOCABLE DE SAINT-LÉONCE.

(20 octobre 1852.

Nos très-chers frères,

Une population de plus de neuf cents âmes, qu'une distance considérable sépare de l'église paroissiale de Langoiran, gémit de se voir trop souvent privée des secours religieux. Nous n'avons jamais parcouru les riches campagnes qui bordent la rive droite de la Garonne, sans éprouver une vive peine à la vue d'un tel état de choses, auquel il est de notre devoir d'apporter le terme le plus prochain.

Personne n'ignore que le Seigneur est comme étranger, qu'il est inconnu là où il n'y a pas de temple pour le recevoir, de chaire pour l'annoncer. Et si l'on peut regarder l'absence d'église comme l'absence de Dieu, il est également impossible d'entrer dans un sanctuaire convenablement orné sans s'écrier avec un prophète : *Que vos tabernacles sont beaux, Dieu des vertus! que vos tentes sont magnifiques, ô Israël* (276*) !

Nous voyons dans tout le pays en faveur duquel nous réclamons les pieuses largesses des âmes généreuses, de riches habitations proportionnées aux besoins et à la fortune de ceux qui les possèdent, et le Maître n'aurait pas où reposer sa tête !

Ne passons jamais devant une église sans penser à ceux de nos frères qui n'en ont pas ; et quand ces frères, privés de cet inestimable bienfait, sont si près de nous et nous crient qu'ils ne peuvent accomplir seuls l'œuvre de leur zèle, ne montrerons-nous pas à la face des églises, comme les habitants de Corinthe dans une mémorable circonstance, la charité qui est en nous (277) ?

Cédant à une noble et touchante inspiration, tous les habitants nous ont déjà offert leurs souscriptions personnelles ; mais, quelque bien disposés qu'ils se soient montrés, la somme réalisée est encore insuffisante. Recourons donc à toutes les âmes généreuses : l'association est notre dernière ressource ; à son aide, que ne peut-on pas obtenir? L'association a son principe dans la foi ; comme la foi, elle *sait transporter les montagnes.* (*Marc.*, XI, 23.) Partout donc où les efforts individuels ne pourront suffire pour créer ou conserver, nous aurons recours à cet auxiliaire puissant que Dieu même nous a apporté du ciel pour embraser la terre (278).

Nous demanderons avec instance, nous serons compris, et bientôt, dans le centre de cette longue file de gracieux édifices que ne surmonte aucun emblème divin, s'élèvera un de ces monuments consolateurs qui reposent si agréablement la vue du voyageur fatigué.

La nouvelle église sera placée sur la même colline que le château dont les ruines solennelles apparaissent encore comme ayant fait partie de l'une des plus grandioses conceptions du moyen âge : il était difficile de rien trouver de plus heureusement situé, de plus gracieusement beau que ce majestueux édifice, avec ses tours, son donjon, ses portiques, sa ravissante chapelle, couverte depuis la base jusqu'au sommet des plus fines dentelures et des plus délicates broderies.

Nous ne pensons pas que notre nouvelle église, quoique confiée à l'habileté de l'un des premiers architectes de la capitale, puisse rivaliser avec le vieux monument ; mais, comme lui, elle dominera avec sa flèche aérienne, avec son portail élancé, ses voûtes hardies, le magnifique panorama qui se déroule au loin sur les deux rives de la Garonne.

Vous voyez par là, nos très-chers frères, quel empressement nous mettons à renouer le présent au passé. A nos yeux, la religion des souvenirs est si touchante et si belle! Notre-Seigneur Jésus-Christ disait aux ouvriers évangéliques : *D'autres ont travaillé, et vous entrez dans leurs travaux.* (*Joan.*, IV, 38.) Ingrat moissonneur, celui qui ne voudrait pas songer aux mains qui ont jeté la semence! Pour nous, dans toutes les occasions, nous éprouvons le besoin de rendre hommage à ceux qui nous ont devancés dans la préparation de nos œuvres.

Aussi, avons-nous dédié à des saints du pays les premières églises que nous avons élevée. Saint Delphin, saint Amand, saint Paulin ont, si je puis m'exprimer ainsi,

(276*) *Quam pulchra tabernacula, Jacob! et tentoria tua Israel...* (*Num.*, XXIV, 5.)

(277) *Ostensionem ergo quæ est charitatis vestræ in illos ostendite in faciem ecclesiarum...* (II *Cor.*, VIII, 24.)

(278) *Iguem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur.* (*Luc.*, XII, 49.)

recouvré leur droit de cité ; ils ont repris possession de cette terre qu'ils avaient arrosée de leurs sueurs, sanctifiée par leurs enseignements et leurs exemples.

En vertu de ce principe, plaçons l'église du port de Langoiran sous le patronage de saint Léonce, qui fut aussi l'un de nos pères dans la foi. Quoique assis pendant vingt-deux ans sur le siége épiscopal de Bordeaux, saint Léonce est peu connu parmi nous, où pas un seul monument ne rappelle son souvenir.

Quelques mots sur sa vie nous rendront sa mémoire et plus chère et plus utile.

Léonce le Jeune naquit à Saintes, vers 510. On croit que son père était sénateur romain, et qu'il descendait de la noble famille des Léonce, comme son prédécesseur, Léonce l'Ancien. Il est au moins certain que sa famille occupait un rang distingué dans l'Aquitaine, et qu'elle y possédait de grands biens.

Il fit partie, en 531, de l'armée que Childebert conduisit contre Amalric, en Languedoc. Après cette campagne, où, d'après Fortunat, il s'était fait remarquer par sa bravoure, il épousa Placidine, fille d'Arcade petit-fils de Sidoine Apollinaire, et qui comptait parmi ses aïeux l'empereur Avit. L'intégrité de ses mœurs, la solidité et la variété de ses connaissances, ses abondantes aumônes le firent juger digne de l'épiscopat. Il fut élu par le clergé et le peuple de Bordeaux, après la mort de son prédécesseur, vers l'année 541. Dès lors, Placidine quitta le monde et se livra sans partage aux bonnes œuvres de tous genres que sa piété lui inspira.

Léonce se fit représenter, en 549, au cinquième concile d'Orléans, par Vincent, prêtre de l'église de Bordeaux ; mais il se trouva, en 553 et 557, aux deuxième et troisième conciles de Paris.

Fortunat parle de trois grandes terres qui appartenaient au pieux archevêque : Bissone, Vérine et Preignac. Notre saint employait sa fortune à relever les vieilles églises, à en bâtir de nouvelles.

La plus belle dont les historiens du temps nous aient conservé le souvenir fut construite à Preignac, où Léonce avait sa principale habitation des champs. Du perron de son palais, la vue s'étendait jusque sur les rives de la Garonne; il existe encore sur les hauteurs de Preignac un hameau qu'on appelle le Pape.

Ce nom, sous lequel Fortunat désigne souvent le digne archevêque, nous semble un jalon indicateur de l'opinion que nous croyons pouvoir émettre.

Léonce convertit en église, sous l'invocation de saint Vincent, diacre et martyr d'Agen, un temple païen appelé *Vernemetis*, ce qui signifie, en langue celtique, temple immense, *ingens fanum*.

Il fit élever une basilique en l'honneur de la sainte Vierge. Il y fonda un si grand nombre de lampes, que la clarté de la nuit ne le cédait pas à celle du jour :

Ecce beata sacræ fundasti templa Mariæ,
Nox ubi victa fugit, semper habendo diem

La ville de Saintes faisait partie du royaume de Charibert. Saint Léonce y assembla, en 562, un concile où se réunirent les évêques de la province. On déposa Emérius, évêque de ce diocèse, comme n'ayant pas été ordonné canoniquement. Le concile élut à sa place Héraclius, prêtre de l'église de Bordeaux. Charibert, à qui il fut présenté, l'exila ; Héraclius devint plus tard évêque d'Angoulême, et Emérius fut rétabli sur le siége de Saintes. Il forma de nouveaux rapports avec saint Léonce, qui acheva, à sa prière, l'église de Saint-Vivien. Placidine contribua à fournir la somme nécessaire à l'ornement du tombeau du saint

La basilique de Saint-Eutrope croulait de toutes parts : elle fut rebâtie par saint Léonce, qui mourut âgé de cinquante-quatre ans. Voici son épitaphe, que nous devons à la plume féconde et éloquente de Fortunat, évêque de Poitiers, et suffragant de Léonce.

« Les dépouilles mortelles du vénérable Léonce, pontife que sa réputation grandit sur la terre, reposent dans cette tombe. Une illustre origine lui avait légué sa noblesse et le nom qu'il portait. Il était, dit-on, fils d'un sénateur romain ; mais, quoique le sang de ses pères coulât dans ses veines, il accrut par ses vertus l'illustration de ses aïeux. Il fut l'objet de l'affection des princes, le premier citoyen de sa patrie, le plus beau fleuron de sa famille, le protecteur de ses amis, la gloire du peuple et de la ville de Bordeaux. Il fut le restaurateur des églises et le bienfaiteur discret des indigents. Il logea et nourrit les pèlerins. Aussitôt qu'il apercevait un étranger arrivant de loin, il disait qu'il voulait en être le père. Son intelligence était vive, son cœur probe, son visage serein. Mon cœur pleure en pensant ce qu'il était pour moi. Les Gaules n'eurent jamais de citoyen plus distingué. Ce prélat si grand est maintenant couché dans un humble tombeau. Il apaisait le courroux des rois ; son administration charmait les citoyens. Hélas! un jour suffit pour ravir au peuple celui dont l'existence lui causait tant de joie. Il vécut heureux durant cinquante-quatre ans, et il nous fut enlevé. Ses funérailles témoignèrent combien était grande l'affection que nous lui portions. »

A ces causes, etc.

XXVIIIe LETTRE PASTORALE

POUR RÉTABLIR PARTOUT L'USAGE DE PORTER OSTENSIBLEMENT LA SAINTE COMMUNION AUX MALADES.

(20 octobre 1852.)

Nous devons à Notre-Seigneur Jésus-Christ, nos très-chers frères, partout où nous le savons près de nous, dans la divine Eucharistie, des témoignages ostensibles et publics de notre foi, de notre adoration, de notre reconnaissance et de notre amour.

L'Eglise ne s'est pas uniquement reposée sur les inspirations de la piété de ses en-

fants, pour assurer au très-saint Sacrement de l'autel ce culte extérieur : elle l'a prescrit et régularisé par des lois expresses.

C'est ainsi qu'elle ordonne que, devant tous les tabernacles où le Sauveur réside, caché sous les espèces sacramentelles, une lampe constamment allumée signale sa divine présence, et invite les fidèles à l'adorer. Elle ne permet qu'il soit exposé dans nos sanctuaires et porté dans nos processions, qu'à condition que son trône et sa marche triomphale seront entourés de pompe et de solennité. Si elle n'exige pas qu'il soit accompagné avec un aussi grand éclat chaque fois qu'il visite la demeure de ceux que retiennent sur le lit de douleur les maladies et les infirmités, elle prescrit néanmoins les pieuses et modestes démonstrations qui devront annoncer son miséricordieux passage.

Ces cérémonies extérieures, dans l'administration de la communion aux infirmes et du viatique aux mourants, sont obligatoires et universellement usitées partout où l'Eglise jouit de la liberté de son culte. Il n'est permis de les omettre que là où elle aurait à craindre que ses mystères sacrés ne fussent exposés à des outrages ou à de sacriléges violences.

Il fut pour nous, nos très-chers frères, des temps, de triste mémoire, où ces appréhensions pouvaient être légitimes. Le déchaînement des passions irréligieuses, l'audace turbulente et la puissance oppressive d'hommes sans foi, auraient fait craindre, à juste titre, de scandaleuses irrévérences, si l'on eût ostensiblement produit les choses saintes hors du sanctuaire.

Mais, grâce à Dieu, ces jours mauvais sont loin de nous. Les influences antichrétiennes, qui avaient trop longtemps dominé, ont perdu leur empire. Le pouvoir public ne subit pas leur funeste pression; il les domine et les fait taire. Sa protection est assurée à l'exercice régulier de tous les droits, à l'accomplissement pacifique de tous les devoirs; et, sous son active et ferme vigilance, nous pouvons, avec une sécurité entière, accomplir, selon les règles qui nous sont prescrites, l'un des actes les plus touchants et les plus saints de notre divine religion.

Se conformer à l'usage de porter ostensiblement, et avec toutes les marques extérieures d'un religieux respect, le saint Sacrement aux malades, c'est aller au-devant des sentiments si profondément chrétiens de nos bonnes populations. Nous leur devons cette marque de confiance et d'estime, nous dirions presque cette récompense.

Non, nos très-chers frères, après les manifestations si unanimes de votre piété, dont nous avons été si souvent l'heureux témoin, vous avez acquis le droit d'être avertis quand le divin Sauveur passera devant vos portes et qu'il bénira vos maisons.

Ce sera donc, nos très-chers frères, d'une manière ostensible ; ce sera entouré de vos respects et de vos adorations qu'il ira partout, sans exception, visiter vos malades, adoucir leurs douleurs, leur donner force et courage dans le dernier combat, les rassurer sur le seuil de l'éternité. Votre paroisse (279) était d'ailleurs la seule localité du diocèse où la divine Eucharistie ne fût point environnée des manifestations publiques de ses habitants

Cette visite, si douce et désirable du divin Maître, vous la procurerez à ceux que vous aimez dès que de graves symptômes feront juger qu'elle leur est nécessaire. Oh ! que jamais la crainte trop humaine d'aggraver leur état ne vous porte à tromper leur confiance ! Que jamais il ne vous arrive de les priver des derniers secours de la religion et de compromettre leur salut, en leur donnant pour cette vie des espérances que vous saurez être illusoires ! Ce serait là de toutes les perfidies la plus cruelle.

Vous la demanderez pour vous-mêmes, nos très-chers frères, cette suprême visite du Sauveur, non pas seulement lorsque toute espérance, toute illusion même vous aura échappé, et que vous aurez entendu un arrêt de mort irrévocable ; mais dès que vos jours seront sérieusement en danger. Quand le zèle vigilant d'un pasteur ou la tendresse chrétienne d'un parent, d'un ami, vous proposera de mettre ordre à votre conscience et de recevoir le pain céleste qui soutient l'âme dans le redoutable passage du temps à l'éternité, que jamais vos lèvres ne laissent échapper cette coupable et désolante parole : *Je n'en suis pas encore là, il n'est pas encore temps !* Comme si Jésus-Christ était un ennemi à qui l'on ne dût se rendre qu'après une défense désespérée ! Comme si la réception du Viatique de son corps, qui doit nous protéger contre l'ennemi du salut et nous conduire à la vie éternelle, était une de ces intolérables nécessités qu'on ne peut jamais subir assez tard !

Et vous, âmes fidèles et pieux associés de la confrérie du Saint-Sacrement, qui ne voulez perdre aucune occasion de vous rapprocher de Jésus-Christ, qui assistez si souvent à son sacrifice et recevez avec tant de bonheur ses bénédictions, vous vous grouperez autour de lui chaque fois qu'il ira consoler et soutenir vos frères malades ou mourants. Vos prières les aideront à souffrir et à mourir en chrétiens et le spectacle de votre foi, de votre recueillement, de votre ferveur inspirera aux indifférents eux-mêmes de salutaires pensées ; il pourra être pour plusieurs l'occasion d'un heureux retour à Dieu et un moyen efficace de salut.

A ces causes, etc.

(279) Nous croyons inutile de citer le nom de la paroisse qui a rendu nécessaire la publication de cette lettre pastorale.

XXIXe LETTRE PASTORALE

A L'OCCASION DE L'AVÉNEMENT DU PRINCE LOUIS-NAPOLÉON A L'EMPIRE

(2 décembre 1852.)

Nous entrons, nos très-chers frères, dans une phase de l'histoire qui a une parfaite analogie avec les événements prodigieux qui inaugurèrent le commencement de ce siècle. L'Eglise de Bordeaux était, à cette époque, confiée aux lumières et aux vertus de l'un des plus grands évêques du temps (279*); il nous a tracé la marche que nous avons à suivre : nous ne nous en écarterons pas. Alors, comme aujourd'hui, la religion était le terrain neutre, le champ clos fermé à l'esprit de parti, aux divisions, aux haines qui agitaient le monde; il y avait, comme aujourd'hui, des susceptibilités à ménager, des convictions sincères à respecter, un abîme à combler, tout un avenir à préparer; alors, comme aujourd'hui, la nation manifestait des tendances dont il fallut tenir compte, parce que les instincts des peuples s'accordent généralement avec leurs véritables intérêts. En consolidant le pouvoir, c'est leur prospérité qu'ils veulent garantir.

Il était impossible que la France, avec ses habitudes et ses mœurs, avec son rang dans le monde, s'accommodât plus longtemps d'une vie d'agitation, d'incertitudes et de dangers.

Consultée, comme il y a cinquante ans, elle veut qu'on la gouverne. Voilà la pensée qui, murmurée d'abord sur toutes les lèvres, s'est transformée en un grand mouvement d'opinion, a retenti des campagnes aux cités, s'est traduite en des millions de suffrages, jetés dans l'urne par un mouvement irrésistible et spontané.

Dans les immenses acclamations des premiers jours du XIXe siècle, comme dans celles de 1852, nous lisons un véritable résumé de toute notre histoire : la France est un pays d'autorité et de foi. Son bon sens l'avertit qu'il ne faut qu'une seule main pour tenir l'épée, comme sa religion lui enseigne qu'il ne faut qu'une tête pour porter la tiare. Tout ce qui l'arrête dans sa marche lui est odieux, antipathique; aussi a-t-elle secoué le joug de la démagogie, comme elle avait rejeté l'athéisme et toutes les doctrines où la haine de l'Eglise passait pour du génie, et le blasphème pour du sublime.

Que ces résultats imprévus déconcertent la raison humaine, qui en ignore les causes, la religion y voit la main d'un Dieu puissant et bon (280). Le sort, la fortune, le caprice de la population, le hasard des événements n'y sont pour rien; la leçon de la Providence doit dominer toutes les appréciations, et il est impossible de ne pas s'écrier avec notre Bossuet :

« Dieu voit tout changer, sans changer lui-même; il fait tous les changements par un conseil immuable; il donne et ôte la puissance, il la transporte d'un homme à un autre, d'une maison à une autre, d'un peuple à un autre, pour montrer qu'ils ne l'ont tous que par un emprunt, et qu'il est le seul en qui elle réside naturellement. Ce qui est hasard à l'égard de nos conseils incertains, est un dessein concerté dans un dessein plus haut (281).

Ce dessein concerté plus haut, nos très-chers frères, a été un coup de la miséricorde de Dieu : du choc des nuées a jailli l'éclair, à la lueur duquel on a pu distinguer le sentier qui devait nous ramener sur la route de l'ordre et de la sécurité.

Jamais un peuple n'a accordé à personne un pareil témoignage de confiance, ni rendu le bien plus facile; jamais, par conséquent, responsabilité plus grande n'a pesé sur un homme et pour le présent et pour l'avenir de la nation qui lui confie ses destinées.

Et voilà pourquoi, nos très-chers frères, notre devoir est d'invoquer le Seigneur des seigneurs, celui qui tient tout dans sa main, qui sait le nom de ce qui est, de ce qui n'est pas encore, afin qu'il incline de plus en plus les cœurs et les volontés vers le prince qui a déjà donné au pays tant de preuves de sa sagesse et de son dévouement.

Qu'un gouvernement régulier, pacifique, juste et ferme, fasse donc notre gloire et notre sécurité; que les victimes repentantes d'un moment d'erreur soient rendues aux douceurs de la famille et à son influence moralisatrice; « que les dérivations hostiles, » pour rappeler ici les religieuses paroles qu'il nous fut donné d'entendre dans l'enceinte même où elles ont été prononcées, « soient ramenées dans le courant du grand fleuve populaire, et que cette partie encore si nombreuse de la population qui ne connaît pas Jésus-Christ, et pour qui la terre est la vallée des mécomptes et des douleurs, soit conquise à la religion, à la morale, à la résignation, au bonheur (282).

A ces causes, etc.

XXXe LETTRE PASTORALE

A L'OCCASION DU RECOUVREMENT DE LA TOUR DE PEY-BERLAND, ET SUR LA NÉCESSITÉ DE LA DOTER D'UNE CLOCHE CONVENABLE.

(15 août 1852.)

Le beau monument que vous connaissez, nos très-chers frères, sous le nom de *Puy-Berland*, avait échappé au vandalisme des jours les plus mauvais du XVIe siècle, et n'avait perdu, en 1793, que le sommet de la flèche gracieuse dont il était couronné. Vendu en 1820, il fut converti en laminoir de plomb, et menacé d'une ruine prochaine

(279*) Mgr d'Aviau de Sanzay, archevêque de Bordeaux, de 1802 à 1826.

(280) *Bonus Dominus et confortans in die tribulationis.* (*Nahum.*, I, 7.) — *Dominus quasi bellator fortis.* (*Jerem.*, XX, 11.)

(281) *Discours sur l'histoire universelle.*

(282) Discours du prince Louis Napoléon, le 9 octobre, à Bordeaux.

par de désolantes et successives dégradations.

Le gouvernement, sur nos instances, vient de le racheter, pour en faire une dépendance de notre église primatiale; mais le bourdon historique fondu avec les canons pris, en 1635, par Mgr. Henri de Sourdis sur les ennemis de la France, disparut dans l'incendie qui menaça d'une destruction complète cette tour gigantesque, immortel témoignage du goût éclairé et de la munificence du saint archevêque dont elle porte le nom. Eh bien! nos très-chers frères, laisserons-nous plus longtemps dans son deuil et dans son silence ce chef-d'œuvre de l'art chrétien? Ne nous aiderez-vous pas à lui rendre sa grande voix, sa haute et solennelle parole?

Etait-ce, vous disions-nous il y a quelques années, et voulons-nous vous répéter aujourd'hui, pour cet abandon que vos pères posèrent ce colosse à la tête de la grande basilique, et que l'art lui prodigua ses merveilles? Travail ingénieux, à travers lequel vous pouvez, depuis que nous avons fait tomber l'ignoble maçonnerie qui fermait ses nombreuses ouvertures, voir se jouer les limpides reflets du jour et les clartés mystérieuses de la nuit! ne serait-il pour nous qu'une inutile montagne de pierres, semblable à ces pyramides que des hommes jetèrent sans but dans la solitude du désert?

Non, nos très-chers frères, ce n'est pas seulement à nos yeux, c'est encore à nos oreilles, et surtout à nos cœurs, que cette tour majestueuse doit parler : elle a reçu de l'Eglise une consécration que les siècles postérieurs n'ont pu lui enlever; c'est à nous de la lui rendre; à nous, génération croyante, qui ne consentons pas à accepter l'héritage qu'aurait voulu nous léguer une impiété qui a fait son temps; à nous, qui comprenons non-seulement ce qui est divin, mais aussi les magnificences et la poésie de tout ce qui se rattache au culte de nos aïeux; à nous tous, qui tenons à honneur de remettre l'Eglise, notre mère, en possession des voix qui proclamaient jadis ses grandeurs, en nous apportant ses enseignements salutaires!

Notre diocèse étant encore si dépourvu de belles sonneries (283), ne pouvons-nous pas espérer que l'exemple donné par trois des églises de notre ville épiscopale trouvera de nombreux imitateurs?

Dans cette confiance, nous mettrons incessamment la main à l'œuvre. Nous nous sommes inscrit personnellement sur la liste des souscripteurs; MM. les curés de Bordeaux ont tous suivi notre exemple. Le bourdon du Puy-Berland devant se faire entendre à nos processions générales, à la fête du patron du diocèse, à toutes les grandes cérémonies religieuses de la cité, on mettra à contribution la générosité des fidèles de la ville entière, par une souscription ouverte au secrétariat de l'archevêché, et par une quête faite dans les églises et chapelles de Bordeaux, le deuxième dimanche de l'avent, 5 décembre : ce dernier moyen donnera la facilité de recueillir jusqu'aux plus faibles offrandes. Nous devons aussi vous prévenir, nos très-chers frères, que nous avons donné les soins les plus consciencieux à la recherche d'artistes habiles, pour que notre œuvre ne reste pas trop au-dessous de ce que commande la grandeur imposante de l'édifice qu'elle doit compléter.

(283) Nous profitons de cette circonstance pour engager MM. les curés à nous consulter toutes les fois qu'ils auront à pourvoir leurs églises d'une nouvelle sonnerie. Le choix d'un fondeur est très-important. On devra, à cette occasion, lire attentivement les renseignements précieux sur l'origine, la composition et la fonte des cloches, qui se trouvent à la fin du *Calendrier ecclésiastique de* 1845.

XXXIe LETTRE PASTORALE.

EN FAVEUR DE L'ŒUVRE DE LA SAINTE-ENFANCE.

(15 juillet 1852.)

L'OEuvre de la Sainte-Enfance naissait à peine, nos très-chers frères, lorsque Mgr. de Forbin-Janson, évêque de Nancy, que nous nous étions accoutumé à vénérer comme notre père dans l'épiscopat, vint lui-même vous la prêcher, en développer les avantages, en expliquer l'organisation, tant dans les principales églises de Bordeaux, qu'à Blaye, à Libourne, à Saint-André de Cubzac et autres localités importantes du diocèse. Cette voix apostolique, qui devait trop tôt s'éteindre, gagna sans peine à la cause si intéressante des enfants infidèles tous ceux de nos bien-aimés diocésains qui eurent le bonheur de l'entendre.

De concert avec le saint prélat, nous vous disions nous-même (284), dans une lettre pastorale dont nous venons vous rappeler quelques passages : De quoi s'agit-il aujourd'hui? D'arracher à une double mort des milliers d'enfants, et de les sauver par d'autres enfants. Touchante fraternité, que seule pouvait former, dans les cinq parties du monde, et dès le premier âge de la vie, une religion toute d'amour!

«C'est un bon signe, nos très-chers frères, que la manière dont toute œuvre sainte est accueillie parmi vous. La charité est notre dernière ressource; c'est elle qui nous sauvera. Tant qu'elle n'aura pas perdu le secret de remuer le monde, nous serons sans crainte pour la foi; car la charité, c'est le christianisme; c'est la plénitude de la loi; c'est Dieu, *Deus charitas est.* « Aimez, dirons-nous avec saint Augustin, et faites ce que vous voudrez. »

« C'est à la pratique de cette vertu que nous voulons former de bonne heure vos enfants. C'est une aumône que nous désirons prélever sur un âge ordinairement étranger à toute pensée utile et sérieuse. Quel est, en effet, l'enfant qui ne voudra

(284) *Lettre pastorale en faveur de l'Œuvre de la Sainte-Enfance.* 1845.

venir en aide à ses petits frères d'Afrique et d'Asie, au moyen de quelques privations et surtout de ses prières? Quelle est la mère qui ne sera jalouse d'associer son nouveau-né à l'honneur des aumônes de l'innocence; qui ne s'estimera heureuse de réciter pour lui la courte prière que ses lèvres ne peuvent encore bégayer, afin d'attirer sur son berceau d'ineffables bénédictions?

« L'enfance n'est pas seule appelée à réaliser les espérances de cette association : tous les fidèles peuvent en faire partie. Mais, pour ne pas nuire à l'OEuvre de la Propagation de la Foi, nul ne continue à être membre de la Sainte-Enfance après vingt et un an, s'il n'est en même temps agrégé à la première association : condition facile, qui nous met dans la douce nécessité de prêter nos secours et nos prières aux deux OEuvres en même temps; car qui ne voudra contribuer, durant sa vie entière, aux rachats des pauvres petits infidèles?

« A ceux qui ne sauraient comprendre la création de tant d'OEuvres catholiques, voyez, leur dirons-nous, ce qui se passe en Angleterre. Chaque année, les diverses sociétés religieuses rendent compte, dans des assemblées spéciales, des efforts qu'elles ont tentés, des ressources qu'elles ont réunies. Si rien n'est curieux comme la physionomie toute particulière de ces réunions, rien n'est affligeant comme la comparaison qu'elles présentent entre les sacrifices de nos frères séparés, pour propager les systèmes de leurs cinquante Sociétés religieuses, et ceux que nous faisons pour soutenir, défendre et propager notre unité catholique.

« Quand on voit quelques milliers d'hommes trouver dans les inspirations d'un ardent prosélytisme des ressources suffisantes pour mettre à la disposition de chacune de leurs sociétés des sommes si considérables, on se demande involontairement ce que ne pourront, ce que ne devront pas faire, en faveur de leurs œuvres de propagande de vérité et d'amour, trente millions de Français, unis à tous leurs frères de Belgique, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, de Portugal et d'Amérique?

« En présence de pareils faits, nous sentirons se ranimer notre zèle, nos très-chers frères, et nous bénirons le Seigneur de cet appel qu'il veut faire encore à notre dévouement. Daigne l'auteur de tous les dons accorder ses bénédictions les plus abondantes à une OEuvre qui nous est chère et par son objet et par le nom de son pieux et illustre fondateur! »

Telle nous apparaissait à son début l'OEuvre de la Sainte-Enfance; c'était à nos yeux une double bénédiction et pour la patrie et pour l'Eglise, une nouvelle consécration de la famille, et une sublime initiation du premier âge de la vie aux plus hautes vertus du christianisme, une ressource précieuse, et jusque-là inconnue pour les missions, un puissant auxiliaire, un complément de la grande œuvre de la Propagation de la Foi, une gloire nouvelle, une éloquente et parfaite apologie du catholicisme, tirée de la bouche des enfants.

Aujourd'hui, nos très-chers frères, l'expérience n'a pas seulement justifié, mais admirablement dépassé toutes nos prévisions. Cependant, nous ne l'ignorons pas, cette OEuvre avait été envisagée par quelques esprits graves comme pouvant nuire à l'OEuvre de la Propagation de la Foi; pour nous, persuadé qu'il convient de laisser à la charité toute sa liberté et sa spontanéité, nous avons cru devoir attendre que le temps dissipât des appréhensions non dépourvues de raisons. Mais depuis neuf ans que la Sainte-Enfance se développe de toutes parts, on peut la juger par ses résultats. Ses progrès ont souvent contribué à l'accroissement de l'OEuvre de la Propagation de la Foi : nos vénérables collègues dans l'épiscopat, après s'être, comme nous, abstenus quelque temps, n'hésitent plus à rendre à la Sainte-Enfance un témoignage solennel; les supérieurs des diverses congrégations de missionnaires et de vicaires apostoliques de la Chine apportent à la Sainte-Enfance, non-seulement le témoignage de leur admiration, mais leur coopération et leur concours; hors de France, l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne tout entière, la Suisse, l'Amérique et l'Asie, dans leurs contrées catholiques, rivalisent avec nous dans la pratique de la plus admirable charité; le souverain pontife lui-même soutient et encourage l'OEuvre par des faveurs réitérées; plus de cent mille enfants infidèles sont sauvés chaque année par des enfants.

Nous vous le demandons, nos très-chers frères, n'est-ce pas là l'approbation universelle, le doigt de Dieu?

Au reste, ne craignez pas que l'intérêt que nous témoignons ici à la Sainte-Enfance affaiblisse celui que nous devons et que nous n'avons jamais cessé de montrer à l'OEuvre de la Propagation de la Foi.

Nous avons tout disposé pour que les deux OEuvres marchent de concert.

A ces causes, etc.

XXXIIe LETTRE PASTORALE

Aux habitants du Queyrac, en Médoc,

A L'OCCASION DE LA RÉOUVERTURE DE L'ÉCOLE DES FRÈRES.

(25 octobre 1852.)

Un des principaux objets de notre sollicitude pastorale depuis que nous sommes au milieu de vous, a toujours été, nos très-chers frères, l'éducation de la jeunesse dans les villes et dans les campagnes. C'est dans la jeunesse, c'est dans l'enfance qu'est l'espoir de la religion et de la société; c'est par l'enfance et la jeunesse que peuvent être régénérés les peuples. Le Seigneur a béni nos efforts, les populations ont secondé notre zèle, et il nous est permis de voir de nos yeux, de recueillir de nos mains les fruits de vie et de salut que portent aujourd'hui

les nombreuses écoles que nous avons fondées.

Il y a trois ans, nous voulûmes doter Queyrac d'une institution semblable, et faire participer à son tour cette importante paroisse au bienfait d'une éducation chrétienne. Avec le concours de quelques hommes généreux et voués au bien, nous établîmes parmi vous une école de Frères de Marie, dont l'influence heureuse n'a pas tardé à se faire sentir. Vos enfants, vous aimez à le reconnaître, sont aujourd'hui plus dociles, plus modestes, plus appliqués, plus pieux et mieux instruits. Et cependant, ce ne sont là que les commencements et comme les prémices du bien que cette école est appelée à produire.

Quelque temps peut-être avez-vous craint qu'elle ne vous fût enlevée, qu'un changement de curé ne compromît un édifice encore mal affermi. Mais les œuvres saintes ne tiennent pas aux personnes : elles ont une existence propre et ne s'appuient que sur Dieu. Votre nouveau pasteur a compris comme nous l'importance, disons mieux, la nécessité de cette fondation pieuse ; il lui a voué tous ses soins.

Vous conserverez donc, nos très-chers frères, cette école qui vous est chère ; et si ses progrès, si ses développements rencontrent encore quelques obstacles, vous ne vous en étonnerez point, encore moins vous en laisserez-vous abattre. Eh ! ne savez-vous pas qu'il est dans la nature même des œuvres de Dieu d'être traversées et combattues ? Ne savez-vous pas que leurs commencements sont toujours difficiles, leur enfance toujours laborieuse ? Mais leurs progrès n'en sont ensuite que plus rapides, leur prospérité plus grande, et leur fondation plus solide et plus durable. Quelle institution éprouva jamais des oppositions plus vives, plus longues, plus opiniâtres, que le christianisme ? Et le christianisme a triomphé de tous les despotismes et de toutes les folies ; et depuis quinze siècles il règne sur le monde, pour la gloire et le bonheur des peuples. Or, tout ce qui tient au christianisme participe à cette force de patience et à cette puissance de durée.

Pour s'affermir et pour vaincre les oppositions et conquérir tous les suffrages, l'école des Frères de Queyrac n'a donc qu'à persévérer dans la voie où elle a marché jusqu'à ce jour. Les fruits qu'elle ajoutera à ceux qu'elle a déjà produits, l'enfance qu'elle continuera à former au bien, la jeunesse qu'elle détournera du mal, les ouvriers honnêtes, les agriculteurs intelligents qu'elle préparera à la localité, les pères de famille qui lui devront plus tard leurs connaissances utiles et leur religion éclairée, tous ces résultats, assurés et prévus d'avance, lui obtiendront, n'en doutez pas, l'estime et l'approbation de ceux-là même qui, aujourd'hui, lui contestent son utilité et ses avantages.

Vous les avez compris, ces avantages, vous, nos très-chers frères, qui vous estimez heureux de pouvoir confier en toute assurance ce que vous avez de plus cher au monde, à des maîtres dont les vertus répondent à la gravité de leurs fonctions et à la sainteté de leur ministère.

L'éducation ! voilà le grand devoir, voilà la lourde tâche que vous a imposée la Providence pour prix des joies et des honneurs de la paternité ! Mais l'éducation, vous ne l'ignorez pas, et on ne saurait trop le répéter, l'éducation n'a pas d'appui plus ferme que l'exemple : en vain vous enseignerez ses devoirs à l'enfance ; si à vos enseignements ne répondent vos exemples, l'enfance vous écoutera, mais en écoutant vos préceptes, elle regardera vos actions, et elle ne fera jamais, croyez-le bien, que ce qu'elle vous verra faire.

Combien donc, nos très-chers frères, obligés que vous êtes de vous décharger sur autrui du soin si important de l'éducation de vos enfants, ne devez-vous pas remercier la Providence de vous avoir offert des instituteurs qui, à l'autorité des leçons, joignent l'autorité mille fois plus imposante de l'exemple !

Que prétendez-vous, en effet, parents chrétiens, faire apprendre à vos enfants, dans cette école où votre enseignement, où votre exemple est remplacé, une partie de la journée, par l'enseignement et par l'exemple du maître ? Quels principes voulez-vous qu'on leur inculque, à quelles habitudes voulez-vous qu'on les forme ? Vous désirez sans aucun doute qu'on leur apprenne l'obéissance, qu'on leur prépare des mœurs pures et honnêtes, qu'on leur inspire les sentiments d'une probité à toute épreuve. Mais est-il des maîtres plus propres à inoculer ces vertus que ceux qui les pratiquent, à créer ces habitudes que ceux qui les font aimer dans leur conduite ? Qui peut mieux enseigner l'obéissance que celui dont la vie entière, dont les actions les plus simples et les plus libres par leur nature sont soumises à l'obéissance ?

Ah ! c'est un cri général, une plainte universelle, que le respect s'en va ; que l'obéissance n'est plus qu'un mot ; que l'autorité, à tous ses degrés, est méconnue et foulée aux pieds ; que le prince, que le magistrat, que le père de famille, ne trouvent plus de soumission à leurs ordres ! Voulez-vous un remède à ce mal ? A l'exemple des siècles chrétiens, de ces grands siècles qui allaient puiser dans le silence de la retraite cet esprit de subordination et d'obéissance qui fit leur force et leur grandeur, pères sages et prévoyants, envoyez vos fils auprès des hommes de Dieu qui nous apparaissent comme les derniers et précieux débris de nos anciennes abbayes, ces écoles de toutes les sciences et de toutes les vertus.

Un stupide fanatisme avait décrié les institutions monastiques ; on paraît vouloir comprendre aujourd'hui ce qu'il y a de sécurité, de douce paix, de noble liberté, de joyeuse innocence, d'existences embellies à l'ombre de ces cloîtres dont la destruction

avait laissé un si grand vide autour de nous.

Le monde se prend encore à demander à quoi bon ce renoncement, ce silence, ces rigueurs ! Nous savons qu'il y a longtemps qu'il les condamne. Nous savons aussi que depuis longtemps les âmes fidèles tiennent peu de compte des étonnements et des condamnations du monde, et continuent d'aimer la solitude et d'affliger leur corps pour affranchir leur esprit. C'est par là seulement qu'elles peuvent conquérir un complet mépris des mollesses, des craintes, de tous les empêchements capables de les arrêter dans le service de Dieu, dans le soulagement des pauvres, dans l'instruction des enfants !

Vous voulez une jeunesse exempte des vices et des excès si ordinaires à cet âge ? Donnez à l'enfance des maîtres aux mœurs sévères, qu'une discipline rigide, qu'une règle inflexible sépare du monde et de ses plaisirs.

Dans ce naufrage de toutes les vertus religieuses et morales, vous demandez que la probité du moins surnage, car elle conserve encore votre estime. Eh bien ! si vous voulez faire de vos fils, nous ne disons pas encore des chrétiens fervents, mais simplement des citoyens honnêtes ; si vous tenez à préserver leur âme des ardeurs de la cupidité, à fortifier leur conscience contre les tentations de jour en jour plus pressantes du luxe et de la paresse, envoyez-les à l'école de ceux qui ont renoncé à tout pour suivre Jésus-Christ ; qui, aux autres vœux de religion, ont ajouté le vœu du détachement des biens d'ici-bas, montrant par là qu'au-dessus de l'or et de l'argent, il est quelque chose plus digne de notre estime et de nos recherches ; que le plaisir et la fortune ne sont pas tout pour l'homme, qu'il y a encore la crainte de Dieu et l'observation de sa loi : *Deum time et mandata ejus observa : hoc est enim omnis homo.*

Vous mettrez donc à profit, nos très-chers frères, le bienfait inappréciable que la Providence vous a départi préférablement à tant d'autres ; vous en ferez jouir vos enfants, et par votre concours et votre zèle à soutenir cet établissement précieux, vous mériterez qu'il vous soit conservé, et qu'il demeure, dans votre paroisse, comme un arbre de vie où les générations nouvelles viendront, l'une après l'autre, cueillir en passant les plus doux fruits.

Et sera lue, notre présente lettre pastorale, dans les églises de l'archiprêtré de Lesparre, le dimanche qui en suivra la réception.

XXXIIIe LETTRE PASTORALE

Aux zélateurs des sanctuaires de Marie, et à toutes les âmes généreuses que les bains de mer attirent sur la plage d'Arcachon,

POUR LES ENGAGER A RECONSTRUIRE, EN L'AGRANDISSANT, LA VIEILLE CHAPELLE, ET A LA SURMONTER D'UN CLOCHER CONVENABLE.

(4 novembre 1855.)

Nos très-chers Frères,

Déjà nous vous avions exhortés à agrandir la chapelle de Notre-Dame d'Arcachon et à la surmonter d'un clocher en rapport avec le monument qu'appellent tant de vœux. Nous pressentions l'accroissement prodigieux de la cité nouvelle qui a surgi comme par enchantement sur cette plage embaumée du parfum de ses pins séculaires, rafraîchie par la brise de la mer, et qui n'est plus, grâce à la rapidité des communications, qu'à une faible distance de Bordeaux et à dix ou quinze heures de Paris.

Nous sommes heureux de le proclamer, nos espérances ont été dépassées. On ne désire plus agrandir une chapelle insuffisante, il s'agit d'élever une église aux vastes dimensions.

Par un décret du 15 avril 1848, le gouvernement, qui porte un vif intérêt à ces contrées, a, sur notre demande, doté Arcachon d'un titre paroissial. Nous nous sommes empressés d'y envoyer un de ces hommes puissants en paroles et en œuvres, qui, avec l'activité dont il nous a donné tant de preuves, pût faire surgir, comme par miracle, les deux sanctuaires indispensables à la nouvelle population.

Déjà son zèle, secondé par la générosité de l'un des principaux propriétaires du pays, vient d'élever une chapelle de secours dans de nobles proportions. Ce nouveau sanctuaire, surmonté d'une flèche élégante, apparaît sur les bords du bassin comme un phare protecteur ; nous avons été heureux de le consacrer nous-même, il y a quelques mois, et d'appeler les bénédictions du ciel sur ses fondateurs.

Les sentiments de piété de l'immense population qui nous entourait se traduisirent par un enthousiasme digne des plus beaux siècles de la foi : la présence des autorités administratives et militaires du département, cette longue file de maisons pavoisées, ces guirlandes de fleurs et de verdure, ces arcs de triomphe, cette procession sur mer dont les chants se mêlaient à ceux qui partaient du rivage et se confondaient avec le son des cloches et le bruit des instruments de guerre ; l'image enfin de Marie, dominant de sa riche embarcation tout ce spectacle, et saluée à son apparition par les acclamations de la foule qui l'attend sur la plage, seront gravés en caractères ineffaçables parmi les plus beaux souvenirs de notre vie.

Mais pendant que nous dotions ainsi l'extrémité *est* d'Arcachon, le conseil de fabrique s'occupait des moyens de donner de vastes proportions à l'église actuelle. Il vient d'obtenir l'autorisation d'une loterie, dont le produit, affecté à son agrandissement, sera une des plus importantes ressources de cette œuvre si éminemment utile.

Nous venons donc vous inviter, nos très-chers frères, comme le faisait, en 1624, l'un de nos plus illustres prédécesseurs, l'incomparable cardinal de Sourdis, à remplacer l'oratoire, enrichi de l'image de celle qui veut bien être appelée l'Etoile des Mers, par un monument plus en rapport avec nos besoins.

Nous le laisserons sur le lieu même où Marie est spécialement honorée.

Quelques personnes, animées des intentions les plus droites, se sont un instant préoccupées de la crainte que l'antique sanctuaire, ainsi renouvelé, cessât d'être l'objet de la vénération des fidèles. Qu'elles se rassurent. Le pèlerinage n'est point déplacé ; le lieu reste le même. Les cérémonies augustes de la religion frapperont d'autant plus les esprits, qu'elles seront célébrées dans un temple plus en harmonie avec la majesté de notre culte.

Les souvenirs historiques qui se rattachent au pays nous fournissent eux-mêmes la preuve que ce que nous allons faire avait déjà été fait. Le pieux ermite dont la confiance en la Mère de Dieu venait d'obtenir le salut d'un navire en danger, n'avait pu rassembler que quelques planches sur cette grève solitaire pour abriter la statue de la Reine des cieux. Plus tard, en 1624, une chapelle fut construite en pierres sur le même emplacement. L'histoire nous apprend que la foi, au lieu de s'affaiblir en présence de cette amélioration, ne fit que s'accroître.

En 1721, le sable envahisseur, auquel le génie de l'homme n'était pas encore parvenu à opposer une insurmontable barrière, couvrit le second sanctuaire, qu'il ne fut plus possible de rétablir. On dut, quoique à regret, le transporter sur le tertre si bien choisi, où, nous l'espérons, il sera fixé pour toujours. La statue miraculeuse, objet, depuis près de quatre siècles, de la vénération toujours croissante des marins, deviendra encore l'ornement le plus précieux du nouveau sanctuaire.

Nous retrouverons, nous en avons la douce confiance, dans nos prochaines visites à Arcachon, cette ferveur touchante que vous fîtes éclater les deux jours où il nous fut donné de voir porter en triomphe, sur les flots, l'image de votre auguste Protectrice, et de bénir solennellement ces barques légères que vous livrez avec tant de courage et d'abandon aux caprices des mers.

Avec quelle émotion nos braves marins et les nombreux étrangers que la belle saison attire dans vos parages, n'écouteront-ils pas les joyeux carillons ou les brillantes volées qui leur viendront du sanctuaire de la Mère de Dieu ! Pourront-ils ne point diriger leurs pas vers ce pieux asile disposé tout exprès pour la prière, fermé à tous les bruits d'ici-bas, et ouvert du côté du ciel pour recevoir et retenir, comme dans une coupe sacrée, les rosées qui en descendent.

A ces causes, etc.

LETTRES SYNODALES.

PREMIÈRE LETTRE SYNODALE

Des pères du concile provincial de Bordeaux,

AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES DES DIOCÈSES DONT SE COMPOSE LA NOUVELLE CIRCONSCRIPTION MÉTROPOLITAINE.

(29 septembre 1851.)

Plus d'un an s'est écoulé, nos bien-aimés coopérateurs et nos très-chers frères, depuis que vos évêques se sont réunis en concile, pour traiter des intérêts de la foi, de la discipline et des mœurs, s'éclairer de leurs mutuelles lumières, et pourvoir de concert aux besoins de leurs diocèses. Et cependant, rien ne vous est encore parvenu de leurs graves et saintes délibérations. C'est qu'ils ont voulu les soumettre préalablement à l'examen de l'Eglise mère et maîtresse, au jugement du siége apostolique, afin de les rendre ainsi plus dignes de vos respects et de votre obéissance.

Maintenant que Rome a parlé, nous nous hâtons, pieux fidèles de cette vaste province (285), de porter à votre connaisssance, dans un tableau sommaire, le résultat de nos travaux. Comme l'Apôtre, nous voudrions, pour nous *faire tout à tous*, varier notre langage, l'élever ou l'abaisser, selon les besoins ou les intelligences, et mettre ainsi notre parole à la portée de chacun de vous : *Vellem esse apud vos et mutare vocem meam.* (*Gal.*, IV, 5.) Au moins nous tâcherons de nous rendre compréhensibles à tous, afin que cette lettre synodale, qui est l'écho fidèle et comme la traduction même des décisions du concile, devienne profitable à tous.

Une grande et unique préoccupation a inspiré nos décrets : c'est la pensée de vous faire du bien. Nous avons vu la foi en péril, la morale outragée, la puissance paternelle sans autorité, les lois sans force, le monde entier menacé d'une ruine effroyable ; et nous avons montré dans la croyance à nos dogmes sacrés et dans les sources divines de nos sacrements, le remède qui guérit et qui sauve. Le culte dû à Dieu et à ses saints nous a paru l'objet d'une coupable indifférence ; effrayés des malheurs dont le ciel punit les contempteurs de sa loi, nous avons combiné les moyens les plus propres à faire cesser ce désordre. Nous avons vu vos enfants trop

(285) Nous saisissons cette circonstance pour faire connaître à tous les fidèles de la province de Bordeaux que trois nouveaux siéges viennent d'être ajoutés à notre circonscription métropolitaine : ce sont ceux de Fort-de-France (Martinique), de la Basse-Terre (Guadeloupe) et de Saint-Denis (île de la Réunion).

souvent privés de maîtres capables de former leur esprit et leur cœur ; et nous n'avons rien négligé pour leur procurer une éducation chrétienne. Pour tout dire en un mot, nous ne sommes restés étrangers à aucun de vos intérêts les plus chers.

Tels sont les chefs principaux qui nous ont occupés dans ce nouveau cénacle : écoutez-en le développement.

I. — Le premier objet de notre sollicitude a été de vous prémunir contre les funestes systèmes à l'aide desquels on cherche à arracher la foi de vos cœurs, pour lui substituer des doctrines dégradantes qui anéantissent tous les devoirs, brisent tous les liens, et feraient rétrograder la société jusqu'à l'état de sauvage, si elles venaient à prévaloir.

A la vue de ces efforts suprêmes tentés par le délire de la folie ou du crime, ne pourrait-on pas s'écrier, avec le prophète Isaïe, que, « la terre s'est inclinée sur ses fondements, qu'elle a chancelé comme dans les vapeurs de l'ivresse? » *Commotione commovebitur terra, agitatione agitabitur sicut ebrius.* (*Isæ.*, XXIV, 17.)

Ecoutez plutôt, nos très-chers frères, la voix de vos évêques ; c'est la voix de Dieu, la voix de vos amis les plus dévoués. Vous instruire, vous sauver, voilà leur ambition; c'est tout leur ministère. Le concile de Bordeaux a donc imprimé un sceau de réprobation sur les erreurs qui travaillent le monde, et il vous dit à tous, avec la puissance d'enseignement que lui a donnée Jésus-Christ : Peuples ! on vous trompe, soit que, par un mélange monstrueux du Créateur avec sa créature, on vous présente tout ce qui existe comme une seule substance; soit qu'on nie la création de la matière ou la souveraine indépendance de Dieu dans la formation et le gouvernement de l'univers; soit qu'on travestisse le dogme auguste de la Trinité en une formule philosophique qui met trois abstractions à la place de trois personnes. La réfutation de ces erreurs est sur vos lèvres depuis votre enfance : « Je crois en Dieu tout-puissant, créateur du ciel et de la terre ; je crois au Père, au Fils et au Saint-Esprit. »

Fidèles ! on vous abuse, quand on cherche à ébranler votre croyance sur la possibilité, la nécessité et le fait de la révélation, ou sur la divinité de Jésus-Christ, mort en croix pour le salut du monde, ou sur la nécessité et la vertu des sacrements, par lesquels les mérites de sa mort découlent sur nous. Le symbole de votre foi est encore ici votre réponse : « Je crois en Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, qui a souffert et qui est mort pour nous ; et au Saint-Esprit qui a parlé par les prophètes. »

On vous montre une fausse route, nos très-chers frères, lorsqu'on vous propose de substituer à la foi antique avec ses prêtres, la philosophie moderne et son sacerdoce laïque ; au christianisme sorti parfait des mains de Dieu, un christianisme plus adapté, dit-on, au progrès des lumières et aux besoins nouveaux des sociétés. Que penser de ceux qui, vous avilissant à l'égal de la brute, méconnaissent en vous une âme spirituelle dans sa nature, libre dans ses déterminations, immortelle dans sa durée, destinée à des récompenses ou à des peines éternelles, selon que vous aurez bien ou mal vécu.

Vous ne devez pas moins détester et le fatalisme qui excuse tous les crimes et anéantit toutes les vertus, et cette indifférence pratique, avec son fantôme de dieu, aux regards duquel toutes les religions, c'est-à-dire la vérité et le mensonge méritent le même accueil; et ces doctrines honteuses qui, s'obstinant à nier le péché originel et ses conséquences, ne rougissent pas de déclarer tous les désirs saints et légitimes, tous les écarts des passions irréprochables, toutes les inclinations innocentes. Ce sont là autant d'erreurs que le concile a flétries.

Nous avons frappé d'une réprobation non moins énergique les autres systèmes qui, s'attaquant aux droits sacrés du mariage et à son indissoluble lien, voudraient briser la famille et la rendre le théâtre de tous les désordres ; et ces utopies qui rêvent l'abolition de la propriété, et la remplacent par un partage égal entre tous les citoyens, oubliant que, le lendemain de cette répartition inouïe dans les annales du monde, l'habileté et l'économie d'une part, l'inexpérience et la dissipation de l'autre, auraient déjà rétabli l'inégalité des fortunes, suite nécessaire de l'inégalité des facultés intellectuelles et morales. Car alors, comme aujourd'hui, se vérifierait l'oracle de la sainte Ecriture : *J'ai passé dans le champ du paresseux et dans la vigne de l'insensé, et tout était plein d'épines. Les ronces en couvraient la surface, et la muraille de pierre était tombée, et la pauvreté était venue comme un coureur, et l'indigence comme un homme armé ; et j'ai vu, et j'ai appliqué mon cœur, et cet exemple m'a appris la sagesse.* (*Prov.*, XXIV, 30-34.)

Vous ne pouvez ignorer, nos très-chers frères, par quels canaux ces doctrines mensongères se répandent sur le monde : le premier est la presse, avec ses feuilletons, ses romans, ses drames, ses publications de tout genre, qui attaquent la religion, l'Eglise et les mœurs, exaltent les imaginations, faussent les esprits, dégoûtent des devoirs, affaiblissent le sentiment de l'honnête et du juste, familiarisent avec l'idée du crime et disposent à le commettre. Pères et mères, chefs de famille, le concile vous en conjure (titul. 1, c. 3), ne laissez pas arriver ces poisons jusqu'à vos enfants et jusqu'à vos serviteurs ; ce serait perdre des âmes dont la garde vous est confiée, ruiner en elles toutes les vertus domestiques, et attirer sur vous-mêmes les plus grands malheurs. A la place de ces productions funestes, mettez entre leurs mains des livres qui, éclairent l'esprit et forment le cœur. Le temps presse ; la contagion gagne tous les jours davantage, favorisée qu'elle est dans son développement par l'ignorance des mystères

de la foi, aujourd'hui plus générale et plus profonde que jamais.

Chose déplorable! dans un siècle qui se donne le titre pompeux de siècle des lumières, la plupart des hommes qui composent la société, en France, n'ont sur nos dogmes sacrés que des notions incomplètes, le plus souvent fausses, et pleines de tant de préjugés, que le fait seul de leur ignorance les rend incapables d'arriver au salut. Un illustre évêque du grand siècle s'écriait déjà de son temps : « Elle est considérable parmi les fidèles, la troupe de ceux qui périssent faute de connaître la religion : et ce ne sont pas seulement les pauvres et les simples dépourvus des moyens d'apprendre, mais les puissants, les riches, les grands et les princes même, qui négligent presque toujours de se faire instruire de leurs obligations particulières et des devoirs communs de la piété chrétienne, et qui, par le défaut de cette science, tombent pêle-mêle avec la foule dans les abîmes (286). » Un savant pape, Benoît XIV, disait, cinquante ans plus tard « Nous donnons pour certain que les réprouvés, en grande partie, doivent attribuer leur damnation à l'ignorance où ils ont vécu des mystères de la foi, qu'ils étaient tenus de savoir et de croire.» (Inst. 27, n. 18.)

Grand Dieu! si même dans ces jours glorieux pour l'Eglise, tant d'âmes se perdaient par ignorance, que dire donc des temps où nous vivons? O nos bien-aimés coopérateurs, qui êtes aussi les coopérateurs de Jésus-Christ dans le salut du monde, quelle immense obligation d'instruire résulte pour vous de cet état des esprits! Frappé de cette considération, le concile vous rappelle le devoir de paître vos brebis, de les instruire au moins tous les dimanches et fêtes, *saltem omnibus dominicis et solemnibus diebus festis* (*Conc. Trid.*, sess. 24, c. 4); de donner, outre le prône de la messe solennelle, une instruction familière à la messe du matin, afin que personne ne soit privé du pain de la divine parole, non moins nécessaire aux âmes que la nourriture l'est au corps; et comme il ne suffit pas de prêcher, mais qu'il faut encore parler de manière à instruire, à intéresser, à toucher et à convaincre, non contents de vous prescrire la préparation de ces entretiens fréquents avec votre peuple, nous en déterminons l'ordre, la matière, la forme, et jusqu'à la durée. (Titul. 1, c. 5.)

Vous serez fidèles à ces règles, coopérateurs bien-aimés, votre piété nous en est garant. Et vous, nos très-chers frères, vous viendrez entendre avec zèle la parole de vos prêtres : leurs enseignements sont ceux de l'Eglise, de cette Eglise toujours invariable dans sa croyance, toujours sainte dans sa doctrine; colonne de la vérité, phare lumineux qui éclaire nos pas au milieu des ténèbres de ce monde jusqu'au grand jour de l'éternité.

O peuples catholiques, quel bonheur est le vôtre, de n'avoir qu'à prêter l'oreille et à croire! Tandis que nos frères séparés, abandonnés aux tâtonnements et aux incertitudes désespérantes de l'examen privé, ne s'entendant plus sur rien, se laissent emporter à tout vent de doctrine; vous, plus heureux, vous avez, pour vous guider dans les sentiers du vrai, une Eglise, chef-d'œuvre de la sagesse et de la puissance de Dieu. Pour la comprendre et l'apprécier, parcourez avec nous tous les degrés de sa magnifique hiérarchie.

A sa tête brille saint Pierre, toujours vivant dans ses successeurs, toujours parlant dans sa chaire, *principauté principale*, centre d'unité qui nous tient inséparablement unis dans une même croyance et un même gouvernement. Le concile de Bordeaux (titul. 4, c. 1) l'a saluée avec un saint transport, cette Eglise romaine, mère de toutes les Eglises; il a proclamé la primauté de la chaire apostolique, tous les glorieux priviléges qui en sont la conséquence, et il est heureux de vous dire que, quoi qu'il arrive, quelques tempêtes qui agitent la barque de Pierre, il vous faut toujours regarder Rome et être avec Rome : là est le roc inébranlable sur lequel, au milieu des orages, on repose tranquille dans le calme de l'espérance et de la foi. L'autorité pontificale est encore le dernier rempart de la civilisation, dont elle fut la source première. Des mains coupables ont voulu briser la souveraineté temporelle, si avantageuse à l'Eglise, comme garantie de l'indépendance de son chef dans le gouvernement du monde chrétien; mais, après ce coup de foudre qui a ébranlé la terre et mis un instant Rome aux mains des ennemis de la papauté, Pie IX est replacé sur son trône par les armes victorieuses de la France; et nous ne trouvons pas, en parcourant l'histoire depuis dix-huit siècles, un pape que l'univers catholique ait plus docilement, plus unanimement salué évêque des évêques, pasteur, chef et père de tout le troupeau de Jésus-Christ.

Au-dessous de la chaire suprême sont placés hiérarchiquement, sur la surface du globe, les siéges des patriarches, primats, archevêques et évêques, brebis à l'égard de Pierre, avec lequel ils sont unis dans la solidarité du même épiscopat, mais pasteurs envers vous, et, à ce titre, chargés d'un immense fardeau, d'une effrayante responsabilité. Elevés à ce poste éminent, nos très-chers frères, nous ne nous sommes dissimulé aucune de nos obligations; et si, dans les *Actes* du concile, nous avons parlé de nos droits et de vos devoirs, Dieu nous est témoin que nous l'avons fait dans un sentiment d'amour pour vous et pour l'Eglise; car le respect de notre autorité peut seul maintenir l'exactitude dans la doctrine, la décence dans le culte divin, la sagesse dans l'exercice du zèle, l'intégrité dans les mœurs, la digne administration des choses saintes,

(286) Bossuet, 3e sermon pour le 1er dimanche de carême, *Sur la Prédication*.

la paix et l'harmonie, sans lesquelles tout bien devient impossible. (Titul. 4, c. 3.)

Les chefs des Eglises ont besoin de se concerter, pour mettre de l'ensemble et de l'unité dans le gouvernement de leurs diocèses, pour donner aux lois disciplinaires une autorité plus imposante que celle d'un seul évêque, une base plus large que celle d'une seule Eglise. De là l'importance des conciles provinciaux ; de là, à la tête de chaque province ecclésiastique, un métropolitain (titul. 4, c. 2 et 4), dont la prérogative, sans parler de ses autres droits, est d'appeler au concile ses frères dans l'épiscopat, et d'en présider les réunions solennelles.

L'évêque croit devoir s'entendre quelquefois avec ses prêtres sur les moyens à employer pour guérir les plaies de la religion dans son diocèse, et remédier aux abus par de sages ordonnances : c'est l'origine des synodes diocésains. (Titul. 4, c. 5.)

Outre ces assemblées périodiques, il est utile à l'évêque d'avoir habituellement autour de lui un sénat vénérable d'hommes d'expérience, de doctrine et de vertu, qui lui servent de conseils dans les difficultés, et où quelquefois la vieillesse puisse trouver un asile, les longs services, une honorable récompense : de là l'établissement des chapitres chargés du beau ministère de la prière publique, corps précieux, dépositaire de la juridiction pendant la vacance du siége; nous en avons rappelé, et les priviléges, et les obligations. (Titul. 4, c. 8.) A l'occasion de ces priviléges, nous avons décidé que l'habit de chœur des chanoines étant, depuis un demi-siècle, et en France seulement, le même que celui des évêques, à la différence de la couleur, les insignes de nos chapitres seraient plus rarement accordés, et que nous reviendrons aux anciennes règles relativement aux lieux et aux circonstances où il est permis de porter la mosette (287).

Enfin, l'évêque a besoin de coopérateurs sur les divers points de son domaine spirituel, pour y seconder son zèle, et suppléer à ce qu'il ne peut faire lui-même pour le bien de vos âmes : de là l'institution de ces ministres sacrés, qui, sous les divers titres de vicaires généraux, d'archidiacres, d'archiprêtres, doyens, curés, aumôniers, vicaires, prêtres appliqués à l'enseignement ou aux missions, se dévouent avec tant de générosité à votre salut, exerçant leurs fonctions sous la dépendance et la direction de l'ordinaire. Nous leur avons rappelé les règles de la sainteté sacerdotale, et la loi de fraternelle union qui, établissant entre curés et vicaires la vie commune, forme le premier lien de la charité qui doit les tenir étroitement unis entre eux et avec nous, de manière à ne former qu'un seul corps, une seule âme, une seule famille; c'est-à-dire que nous avons rappelé ce qui donne au clergé français une place si belle dans l'estime de toutes les nations. (Titul. 4, c. 10, 11 et 12.)

La voilà, nos très-chers frères, cette belle constitution de l'Eglise, cette puissante hiérarchie, ces ministères si solidement organisés depuis le sommet jusqu'à la base de l'édifice, assistés par celui-là même qui a dit : *Ego sum Magister et Dominus.* (*Joan.*, XIII, 14.) Est-il rien sur la terre d'aussi digne de vos respects, de votre affection et de votre obéissance? Respectez donc l'Eglise, respectez sa divine autorité, et n'oubliez pas que si le ciel lui a confié la mission de vous instruire par sa doctrine, il lui a donné aussi celle de vous régir par ses commandements. (Titul. 1 c. 1.) Si vous la reconnaissez pour votre mère, rendez-lui l'amour et l'honneur qui lui sont dûs : se dire catholique et ne respecter ni la sanctification des fêtes et dimanches, ni les prescriptions de l'abstinence et du jeûne (titul. 2, c. 14), ni la loi du devoir pascal, c'est une contradiction flagrante; c'est croire d'une manière et vivre d'une autre. Soyez donc désormais conséquents avec vous-mêmes, par respect pour votre caractère d'homme et de chrétien ; et puisque vous vous proclamez catholiques, vivez en catholiques.

II. — L'Eglise, nos très-chers frères, nous offre, pour aider notre faiblesse, ses sacrements pleins de la vertu d'en haut; nous vous conjurons de puiser souvent à ces sources de grâce qui vous sont ouvertes par la divine bonté.

Et d'abord, n'exposez pas vos enfants, par des délais coupables, à être privés de la grâce du baptême. Ces retards, quel qu'en soit le motif, sont aux yeux de la foi une impardonnable inhumanité. Un père et une mère pourraient-ils laisser leur fils bien-aimé sous le tranchant du fer homicide que retiendrait un fil prêt à se rompre à chaque instant? Votre insouciance a quelque chose de plus barbare encore : ce fer n'ôterait à l'enfant qu'une vie qui passe comme l'éclair, et vous exposez les vôtres à perdre les joies ineffables de l'éternité ! Nous vous le demandons au nom de Jésus-Christ, aimez-les assez pour les présenter immédiatement après leur naissance au saint baptême (titul. 3, c. 2), pour leur choisir un parrain et une marraine sincèrement chrétiens, propres à les guider par leurs conseils et leurs exemples. Les parrains et les marraines sont, dans l'ordre spirituel, comme de nouveaux pères et mères, des anges protecteurs ; comment rempliront-ils ce ministère, s'ils ne connaissent pas la religion, et surtout si leurs croyances ou leurs mœurs ne sont pas en harmonie avec les dogmes et les préceptes du christianisme ? (Titul. 3, c. 2.)

Quand vos enfants pourront recevoir le sacrement de confirmation, le concile vous recommande de veiller à ce qu'ils s'y préparent; et si vous-mêmes ne l'aviez reçu, de prendre place à leur côté dans cette grande

(287) *Voir*, pour tous les diocèses, les décisions de la sainte congrégation des Rites, et pour celui de Bordeaux, les prescriptions de Mgr d'Aviau, à l'époque de la formation de son chapitre.

et solennelle action (288). Jamais le sacrement de force ne fut plus nécessaire qu'aujourd'hui, où l'on voit, d'un côté, tant de faiblesse dans les caractères, si peu d'énergie pour la vertu ; de l'autre, tant de périls à courir, tant d'ennemis à repousser ; il ne tiendra pas à nous que vous ne le receviez tous ; point de collines qui ne s'abaissent, point de vallées qui ne se comblent (289), lorsqu'il s'agira d'aller répandre sur vos familles les grâces attachées à notre ministère ; et il n'y aura ni peines, ni privations, ni fatigues, devant lesquelles nous reculions, pour arriver jusqu'au dernier village de nos circonscriptions diocésaines.

Nous serons précédés, dans nos visites, par une suite d'instructions solides et variées, fortes et pathétiques, propres à disposer vos cœurs à la réception des sacrements. Nous vous recommandons, nos très-chers frères, d'assister tous à ces saints exercices, eussiez-vous déjà été confirmés, et d'en profiter pour vous convertir à une vie meilleure ; car nous avons une ambition, et nous aimons à vous le dire : c'est que notre visite soit pour chacun de vous une époque de résurrection, et pour la religion, dans chaque paroisse, le commencement d'une ère nouvelle. (Titul. 3, c. 8.)

Pour vous soutenir dans vos bonnes résolutions, le concile vous engage à recourir souvent au sacrement de pénitence. Et pourquoi vous en tiendriez-vous éloignés ? Quel est le coupable qui trouverait son pardon mis à une condition trop dure, si, pour l'obtenir, on ne lui demandait que l'aveu repentant de sa faute, sous le sceau d'un inviolable secret ? Sans doute, vous ne rencontrerez pas dans vos confesseurs ce relâchement de principes qui admet les indignes, les habitués des assemblées coupables, des spectacles presque toujours dangereux et quelquefois si impies (290) : le respect dû aux sacrements et le bien de vos âmes commandent cette apparente sévérité. (Titul. 3, c. 4.) Mais vous y trouverez la prudence qui supplée, par des interrogations, au défaut de l'examen ou de l'accusation ; la discrétion qui ne demande que ce qu'il faut et comme il faut ; une douceur qui vous rappellera la mansuétude de Jésus-Christ accueillant les pécheurs, et cette immense charité du saint archevêque de Milan, dont l'histoire rapporte que, lorsque de grands pécheurs venaient lui faire l'aveu de leurs fautes, il versait des larmes si abondantes, qu'il forçait les pénitents à en verser avec lui : *Ita flebat ut et illum flere compelleret* (291).

Venez donc souvent, nos très-chers frères, à ce tribunal de miséricorde et envoyez-y vos enfants dès l'âge le plus tendre. (Titul. 3, c. 5.) C'est là que leur cœur, encore pur, se formera à l'amour du devoir ; puis, après leur première communion, c'est le seul moyen de les conserver vertueux. Faut-il vous rappeler d'y conduire aussi tous ceux qui sont sous votre dépendance ? Saint Paul proclame que *celui qui n'a pas soin du salut de ceux qui l'entourent, est pire qu'un infidèle.* (I *Tim.*, V, 8.)

Vous pourrez alors approcher sans crainte du banquet eucharistique. Quel bonheur ! mais aussi quelle ingratitude si vous ne vous rendez à une si douce invitation, si vous refusez d'aller au Dieu qui vient à vous avec tous les trésors du ciel ! Notre âme est navrée de douleur, quand nous voyons, d'un côté, Jésus-Christ appeler avec tant d'amour ses enfants aux solennités de Pâques, et de l'autre, tant de cœurs rebelles, surtout parmi les hommes, manquer à ce divin rendez-vous, à cette délicieuse réunion de famille, et s'exposer ainsi à l'éternelle damnation. (Titul. 3, c. 4.) Quand vous êtes malades, la charité de Jésus-Christ le presse de se donner à vous en viatique. Il accourt avec le remède consolateur de l'extrême-onction, qui fortifie pour le grand passage du temps à l'éternité, et rend même la santé du corps, si Dieu le juge utile au salut de notre âme. Et cependant, plusieurs d'entre vous regardent ces sacrements avec effroi ; c'est comme une annonce de mort : de là mille hésitations, mille subterfuges dans les familles, si l'on n'en vient pas à un refus, tant que le mal laisse encore au mourant quelque espoir ou une faible lueur de raison. (Titul. 3, c. 6.) Appelez donc le prêtre dans vos maladies, nos très-chers frères, et recevez-le comme un envoyé de Dieu, un consolateur, un ami. Et vous, nos dignes coopérateurs, ne perdez jamais de vue que l'Eglise, dans sa maternelle sollicitude, réclame en faveur des infirmes votre dévouement le plus tendre, votre zèle le plus actif : visitez-les souvent ; faites entendre à tous ceux qui souffrent la douce voix de la religion ; et quand ils se trouvent dans cette lutte terrible d'où dépend pour eux l'éternité, assistez-les avec toute la persévérance et la tendresse de la charité ; présentez-leur nos sacrements comme le remède suprême à leurs maux, et n'en privez pas les enfants qui n'ont point encore fait leur première communion, s'ils ont assez d'intelligence pour les recevoir avec fruit. (Titul. 3, c. 4.)

Un autre sacrement a fixé l'attention du concile : c'est le mariage ; et, à ce sujet, nous avons déploré l'aveuglement de certains hommes, rares il est vrai, qui, contrairement à la pratique de toutes les nations civilisées, ne veulent pas laisser intervenir la religion dans un acte aussi grave, aussi solennel que l'union conjugale. L'opinion publique en fait justice et les flétrit ; l'Eglise, quoique à regret, leur refuse à la mort ses prières et

(288) Pour des raisons que tous peuvent apprécier, la confirmation ne se donne plus dans nos églises avant la première communion.

(289) *Omnis vallis implebitur, et omnis mons et collis humiliabitur* (*Luc*, III, 5.)

(290) Y a-t-il, en effet, un costume, un emblème, un signe, un caractère, une dignité, une cérémonie sainte, qui n'aient été voués, sur certains théâtres, au ridicule, au mépris, à la haine

(291) Paulinus, *in Vita S. Ambros.*, 39.

sa sépulture, comme à des infidèles auxquels ses suffrages ne peuvent être profitables.

D'autres, animés de sentiments meilleurs, se présentent, il est vrai, à l'Eglise, mais ils n'en sont pas moins pour nous le sujet d'une légitime douleur : ce sont ceux qui, feignant d'oublier que le mariage est un sacrement des vivants, le profanent par les mauvaises dispositions qu'ils apportent à sa réception. Nos décrets vous rappelleront que ce grand acte de la vie décide le plus souvent de la prospérité ou du malheur des familles. Nous vous conjurons de vous y préparer par une sérieuse confession, de ferventes prières, la réforme des habitudes coupables, la fuite des occasions dangereuses ; et s'il y a lieu de solliciter dispense de quelque empêchement, de procéder en cette grave affaire en toute sincérité, pour ne pas annuler la dispense d'abord, et, par suite, le mariage lui-même. (Titul. 3, c. 8.) Que jamais, comme cela arrive quelquefois, et toujours au détriment des bonnes mœurs, vous ne sépariez la formalité civile de la réception du sacrement.

III. — Si, par les sacrements, Dieu fait descendre sur nous ses grâces, nous devons, de notre côté, faire monter vers lui, par le culte religieux, l'hommage de nos adorations, de nos prières et de notre amour. Dans ce but, s'élève, au centre de chaque population, la maison du Seigneur, où toute la communauté des fidèles doit se rassembler, comme une seule famille, aux jours de dimanches et de fêtes. Oh ! qu'elle doit vous être chère, cette église de la paroisse ! Elle est pour tous le sanctuaire béni où une nouvelle naissance nous fut donnée par le baptême, où nous grandîmes par l'instruction, où nous reçûmes le pain des anges, où nous trouverons toute la vie de sages conseils, des consolations ineffables. L'église paroissiale ! là furent consacrés, par les mains de la religion, d'indissolubles liens ; c'est là que priait une mère tendre et regrettée ; là, que de touchantes supplications, accueillant ses dépouilles mortelles, ouvrirent à son âme l'entrée des tabernacles éternels. L'église paroissiale ! c'est bien le temple de la véritable égalité, où les enfants de Dieu, unis dans une communauté de prières et de sentiments, mêlent leurs voix pour exalter et bénir leur commun Père.

Un maintien décent, un silence rigoureux, une prière attentive, doivent être la première décoration de ce saint lieu : il serait par trop déplorable d'offenser le Seigneur là où l'on se réunit pour implorer son pardon. Mais, vous le comprenez, nos très-chers frères, votre zèle doit s'étendre plus loin. Chaque paroisse aura à cœur la beauté de son église et la décence de tout ce qui sert au culte divin, la propreté des autels, des ornements, des vases sacrés, de la chaire et du saint tribunal ; et il n'est pas jusqu'aux murs, aux fenêtres et au pavé qui ne doivent être dans un état de convenance parfaite (292). Vos prêtres auront souvent recours à votre foi et à votre générosité, pour l'agrandissement ou la reconstruction de vos églises. N'entreprenez aucune restauration, quelque minime qu'elle soit, sans nous avoir consultés. Que de reproches, que de mécomptes, et souvent que de dépenses inutiles nous vous aurions épargnées. (Titul. 2, c. 1.)

Sans doute, le Seigneur peut se passer de l'humble demeure que lui élève la main de ses enfants : il remplit tous les lieux de son immensité ; mais nous savons que la piété a besoin du secours des formes extérieures, des images sensibles, pour se ranimer et se soutenir, et que la majesté du temple, la décoration de l'autel, l'éclat et la pompe des cérémonies, sont un des moyens que nous ménage la divine bonté, pour élever nos pensées jusqu'au ciel.

La religion vous attend dans la maison de Dieu tous les jours de dimanches et de fêtes : rendez-vous à son appel ; car, nous voulons le dire bien haut, si la France ne revient au respect du dimanche ; si vous préférez au saint repos un travail défendu ; si, au moins une fois par semaine, vous ne venez apprendre que l'homme ne meurt pas tout entier comme la brute ; qu'au sortir de la vie, il tombe entre les mains d'un juge qui a tout vu, tout entendu, et qui punit ses prévarications par d'éternels châtiments, c'en est fait, non-seulement de la religion, mais des mœurs, de la famille, de la société ! Sans l'observation du dimanche, plus d'instruction religieuse, plus de foi ; et qui ne croit à rien est capable de tout. Soyez donc assidus aux offices de la paroisse. Les hommes y trouveront, autant que possible, une place séparée et convenable. Les offices commenceront, matin et soir, à des heures précises ; le chant et les cérémonies seront bien ordonnés (293) ; la chose sera d'autant plus facile, que la liturgie romaine, qui n'avait point cessé d'être la liturgie de l'Eglise de Bordeaux et de celle d'Angoulême, va devenir la liturgie de tous les diocèses de notre province. Abstenez-vous dans ce saint jour de tout travail, de tout commerce, de tout voyage non indispensable, et qu'après les offices du soir, on ne se permette d'autres délassements que ceux qu'un honnête repos réclame et que la religion approuve.

Nous avons la confiance, nos très-chers frères, que vous ferez plus encore. Chaque jour Jésus-Christ s'immole pour vous sur les autels ; vous assisterez à son sacrifice toutes les fois que vous le pourrez. Il réside dans nos tabernacles ; vous irez lui confier vos besoins : c'est un Dieu magnifique qui se

(292) A ce sujet, nous ne saurions trop recommander à la charité des fidèles l'œuvre des *Eglises pauvres*, établie avec tant de succès dans quelques unes de nos villes épiscopales.

(293) Titul. 2, c. 2, 4 et 5, et *Mandement* de Mgr l'archevêque de Bordeaux pour le Carême de 1849, *Sur le chant d'Eglise*.

plaît à enrichir ceux qui l'approchent; lorsqu'il est solennellement exposé, on verra la foule des adorateurs, heureuse de se mêler aux anges qui l'entourent. Aux processions générales de la Fête-Dieu, vous rehausserez par votre attitude religieuse et par votre zèle l'éclat de son triomphe. (Titul. 2, c. 8.)

Comme la passion et la mort de ce Dieu fait homme sont la source de tous les biens qui nous sont communiqués par l'Eucharistie et les autres sacrements, vous en vénérerez les religieux souvenirs. Vos pères aimaient à ériger des croix sur les chemins et les places publiques ; vous multiplierez ces signes sacrés de l'amour de Jésus-Christ, et réparerez ceux que le temps a mutilés; si, enfin, le Chemin de la Croix est établi dans votre paroisse, vous aimerez à suivre Notre-Seigneur dans la voie douloureuse de sa passion, et à recueillir les grâces attachées à ce pieux exercice. (Titul. 2, c. 9.)

Mais, au culte que vous rendez au Fils, n'oubliez pas celui que vous devez à la Mère. Jésus-Christ tient à la gloire de Marie, et il reconnaît l'amour qu'on a pour lui au zèle qu'on témoigne pour l'honneur de sa mère. La dévotion à la Vierge immaculée est donc un devoir, nos très-chers frères, et ce devoir vous sera doux à remplir. Marie! ce nom résonne avec tant de suavité aux oreilles catholiques! Marie! c'est la patronne de la France, c'est notre mère à tous. En Dieu, à côté de la miséricorde qui nous ravit, nous voyons la justice qui nous épouvante ; mais Marie n'est qu'indulgence et bonté. Les pieux pèlerinages, les confréries de la Sainte-Vierge, les exercices du mois qui lui est consacré vous seront chers, et vous obéirez à la cloche paroissiale invitant tous les cœurs à la bénir, au commencement, au milieu et à la fin de la journée. (Titul. 2, c. 11.)

Au-dessous de Marie, la religion vous montre les anges et les saints disposés à porter vos demandes devant le trône de Dieu. Vous honorerez donc encore ces amis du Seigneur, surtout vos glorieux patrons, célébrant leurs fêtes, non par des réjouissances profanes, mais par les pratiques de la piété. Nous voulons faire ici une mention particulière des prédicateurs de la foi dans notre vieille Aquitaine : les saints Martial, Delphin, Amand, Hilaire, Seurin, Eutrope, Front, Ausone, Léonce, Caprais, Paulin et Gérard; donnez leurs noms à vos enfants, dans le baptême ou la confirmation, au lieu de ces noms étranges et bizarres que la religion ne peut trouver dans les fastes de ses saints. Visitez quelquefois les sanctuaires où ils sont spécialement révérés. Vous conserverez leurs images comme des signes sacrés qui vous redisent leurs vertus ; et si votre église est enrichie de quelques-unes de leurs reliques, vous vénérerez ces corps, qui ont été des sanctuaires purs de la grâce, des temples de l'Esprit-Saint. (Titul. 2, c. 10.)

Nous devons aussi appeler votre respect sur les restes de « ceux qui nous ont précédés avec le signe de la foi. » (*Canon de la Messe.*) Que les cimetières où ils reposent vous inspirent de sérieuses réflexions sur la vanité des choses de ce monde; qu'ils soient des lieux de prières, où vous veniez solliciter les divines miséricordes en faveur de ceux qui vous furent chers. Nous avons gémi devant le Seigneur, et nous nous sommes souvent plaint devant vous, nos très-chers frères, de l'oubli où l'on délaisse les morts. (Titul. 2, c. 12.) Autrefois, on priait pour eux, on faisait offrir pour eux la victime adorable; aujourd'hui l'amour ne va pas au delà du tombeau. Oh! si du séjour des souffrances leurs voix pouvaient arriver jusqu'à vous, que de reproches amers ils auraient à adresser à cet époux, à cet enfant, à ce frère, à cette sœur, peut-être à ce père, à cette mère! Revenez à de meilleurs sentiments; soyez secourables à ces pauvres âmes, et qu'elles reconnaissent en vous un cœur qui les aime. Que tous vos cimetières soient clos et décents.

Tels sont quelques-uns des articles relatifs au culte divin, sur lesquels le concile a cru devoir formuler ses décrets. Nous nous sommes également préoccupés d'un autre objet qui intéresse au suprême degré vos familles et la société tout entière : nous voulons parler de l'éducation de la jeunesse.

IV. — L'éducation fait l'homme; elle renferme tout l'avenir de la France et du monde, votre bonheur ou votre malheur, la destinée enfin de vos enfants pour le temps et pour l'éternité. Aussi le concile proclame-t-il que la négligence des parents dans l'accomplissement de ce devoir est un attentat contre la nature, contre la religion (titul. 6, c. 2); et vos évêques, pères spirituels de la grande famille, s'appliquant ces principes, ont embrassé tous vos enfants dans leur sollicitude. Commençant par le premier âge, nous avons porté notre attention sur les crèches, où l'on reçoit le nouveau-né; sur les salles d'asile, où on le recueille dès qu'il fait ses premiers pas dans la vie (*Ibid.*); et nous avons recommandé ces deux touchantes institutions à la vigilance des pasteurs de vos âmes, en les chargeant d'en écarter les périls, d'y faire germer, croître et fleurir toutes les vertus propres à cet âge si intéressant.

De là nous avons suivi ces êtres si chers aux écoles primaires, et nous n'avons rien négligé pour vous aider à placer à la tête de ces établissements des instituteurs et des institutrices dignes de confiance, par-dessus tout animés des sentiments d'une foi éclairée et pratique. Les maîtres solidement pieux, quel que soit d'ailleurs l'habit dont ils sont revêtus, offrent seuls les garanties que les familles sont en droit d'exiger des éducateurs de leurs enfants. Nous avons fait à nos coopérateurs une loi de visiter souvent les classes ; de s'assurer si on y apprend la religion, si le bon ordre et la discipline y règnent, si aucun livre suspect, aucune gravure, aucun modèle d'écriture, propre à produire de fâcheuses impressions, n'est

placé entre les mains ou sous les yeux des enfants ; si, enfin, les deux sexes ont chacun leur école et évitent tout rapport dangereux. (Titul. 6, c. 3.)

En même temps qu'ils exerceront leur vigilance sur les classes, MM. les curés, à l'exemple du bon Maître, rassembleront souvent autour d'eux vos plus petits enfants : vous les enverrez avec empressement à cette instruction préliminaire. Ces jeunes plantes ont besoin de culture, si l'on veut qu'elles produisent des fruits. Puis, quand leur raison sera développée, s'ouvrira le catéchisme de la première communion : ce nom seul vous dit toute son importance. La première communion, c'est l'époque solennelle de la vie, un jour de douces et profondes émotions, dont le souvenir demeure à jamais comme une joie ineffable, si l'on est fidèle ; comme un remords salutaire, si l'on s'égare ; un jour, enfin, qui décide souvent de toute une éternité. Aussi, avons-nous manifesté le désir (titul. 3, c. 4) qu'aucun enfant n'y fût admis qu'après deux années d'assiduité persévérante au catéchisme, suivies d'un examen sérieux passé devant un comité composé de plusieurs ecclésiastiques. Unissez votre zèle à celui de l'Eglise, nos très-chers frères, pour former dans vos enfants la double préparation de la science et de la vertu; et si le catéchiste ou le confesseur juge un retard nécessaire, gardez-vous de le trouver mauvais et de vous en plaindre. Il ne vous appartient pas d'en appeler de leurs jugements.

Après la première communion surgissent des obligations nouvelles : la religion remet entre vos mains la persévérance de vos enfants. Malheur à vous, si, faute de vigilance, vous laissiez ces âmes pures se flétrir au contact des compagnies licencieuses, des mauvais exemples, des discours dangereux, ou si vous les y exposiez vous-mêmes dans un dessein d'établissement et de fortune! Et quand sera venu le temps de leur choisir une position dans la vie, gardez-vous de les faire sortir de leur première condition! Méprisés et méconnus par eux, vous en seriez plus tard les premières victimes. Malheur encore à vous, si, rebelles à Dieu même, vous vous opposiez aux desseins du ciel sur leur vocation pour l'état religieux ou ecclésiastique! Vos enfants sont au Seigneur plus qu'à vous, et s'il les réclame par l'attrait intérieur et la décision d'un directeur éclairé, vous devez les lui accorder, sous peine de les rendre malheureux. Que d'exemples n'a-t-on pas sous les yeux de cette triste vérité!

Si vous croyez devoir les initier aux lettres humaines, choisissez un établissement pur de la contagion des fausses doctrines comme des mauvaises mœurs, et aussi zélé à inspirer le goût de la vertu que celui de la science. Nous avons, dans ce but, ouvert des maisons dignes de la religion et de vous, et donné notre appui et notre concours à toutes celles qui existaient déjà dans des conditions favorables. (Titul. 6, c. 1 et 4.)

Nous ne nous sommes pas moins occupés des jeunes gens qui aspirent au sacerdoce. Les séminaires sont tout notre espoir : c'est là que se forment les générations nouvelles de saints prêtres. Aussi avons-nous recherché tous les moyens de faire fleurir de plus en plus ces établissements, de les pourvoir de pieux directeurs et de professeurs habiles ; de stimuler le zèle des élèves, depuis les classes inférieures jusqu'aux degrés supérieurs, en même temps que nous avons réglé et la durée, et l'objet, et la forme des études. (Titul. 5, c. 1, 2 et 3.) De là nous avons suivi le prêtre jusque dans les fonctions du saint ministère, pour entretenir en lui l'amour du travail. (Titul. 5, c. 4 et 5.) Nous avons ménagé aux esprits d'élite la facilité d'agrandir le cercle de leurs connaissances, et nous allons nous efforcer de ressusciter canoniquement quelques-unes de ces célèbres écoles, sanctuaires de la science ecclésiastique, oracles vénérés qu'on venait entendre de tous les points de l'Europe. (Tit. 5, c. 6.)

V. — D'autres objets non moins importants réclament notre sollicitude.

La lecture est devenue une sorte de besoin pour toutes les conditions comme pour tous les âges : nous lui avons donné pleine satisfaction, en étendant aux autres diocèses l'OEuvre des bons livres, depuis longtemps florissante à Bordeaux ; œuvre enrichie de nombreuses indulgences et si chère au cœur de l'immortel Pie IX, qu'il a daigné plusieurs fois faire arriver jusqu'à nous les témoignages de la satisfaction qu'il en éprouve; œuvre incomparable, qui établit une prédication permanente au foyer domestique ; qui oppose un antidote au poison des mauvais ouvrages par lesquels on travaille à vous perdre, et qui, prenant la place des discours inutiles ou dangereux, surtout pendant les longues soirées d'hiver, vous récrée, vous instruit et vous édifie. Nous exhortons vivement les pasteurs des âmes à enrichir leurs paroisses de cette précieuse institution, et nous leur en faciliterons les moyens. (Titul. 6, c. 8.)

Il est un autre auxiliaire pour le bien qui n'est pas de tous les jours, mais qui n'en a pas moins sa haute importance : ce sont les retraites et les missions. Il fut un temps où ce nom seul faisait peur; aujourd'hui ce préjugé absurde est tombé comme tant d'autres, et une mission n'est plus que ce qu'elle a toujours été : un ébranlement général, qui rappelle à la religion oubliée la masse des populations ; le renouvellement de toute une paroisse, à la voix de prêtres zélés, qui présentent avec force et ensemble les grandes vérités de la foi, en même temps qu'ils exposent avec suite et clarté tous les devoirs du christianisme. Bien-aimés coopérateurs! faites participer vos peuples à ce bienfait insigne, au moins tous les six ou sept ans (titul. 6, c. 5), surtout à l'approche de nos visites pastorales (*Ibid.*), et que les stations d'Avent et de Carême, prêchées dans les églises de nos grandes cités, ne soient véritablement que des missions. (*Ibid.*) Mieux

vaut un apôtre qui convertit, qu'un prédicateur qui ne saurait pas se mettre à la portée de son auditoire.

A défaut d'hommes spécialement attachés à ce grand ministère, concertez-vous pour évangéliser vous-mêmes vos paroisses par un échange mutuel de services. Recommandez également à votre peuple l'usage des retraites particulières dans quelque saint asile, s'il en existe autour de vous. Fasse le ciel qu'il nous soit donné de multiplier, dans chacun de nos diocèses, ces précieuses maisons où les fidèles viennent à leur gré reposer et refaire leur âme, fatiguée des agitations du monde! Là, à l'aide des exercices spirituels faits en commun, tous pourront, dans le silence et la paix de la solitude, méditer les années éternelles et se retremper dans l'esprit de leur vocation (294).

De ces vues générales pour votre bien, nos très-chers frères, descendant à chaque classe en particulier, nous avons fixé nos premiers regards sur les ordres religieux, ces institutions vénérables, où l'homme, faisant un sacrifice perpétuel de lui-même, ne vit plus que pour Dieu et pour ses semblables. Nous nous sommes promis de les favoriser de tout notre pouvoir, et d'en faire un des objets les plus assidus de notre sollicitude et de notre affection. (Titul., 6, c. 6; et 3, c. 5.)

Nous n'avons pas oublié les pieuses associations que l'Eglise s'est plu, dans tous les temps, à nous faire envisager comme un des puissants moyens d'affermir et d'étendre le règne de Dieu. L'association double les forces de l'homme, l'encourage par l'exemple. Isolé, il est faible; il craint de se mettre en avant dans le chemin de la piété, de n'y être pas suivi, et de ne pouvoir s'y soutenir. Les hommes qui se donnent la main, au contraire, se soutiennent l'un par l'autre : *Frater qui adjuvatur a fratre, quasi civitas firma.* (*Prov.*, XVIII, 19.) Aussi recommandons-nous instamment, après la première communion, une association de persévérance dont les exercices, sagement dirigés, retiennent vos enfants dans le devoir (titul. 6, c. 7); l'association de la sanctification du dimanche et de la cessation des blasphèmes (titul. 2, c. 2), qui a déjà porté de si heureux fruits; les confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur de Jésus, du Rosaire, du Scapulaire, du Cœur immaculé de Marie, en choisissant, dans ces diverses associations, celles qui conviendront le mieux aux circonstances des temps, des lieux et des personnes. (Titul. 6, c. 7.)

Mais nous avons surtout pensé à vous, pauvres de Jésus-Christ. Ah! vous oublier, ce serait oublier Jésus-Christ lui-même, qui vous a aimés jusqu'à se faire pauvre à cause de vous. Nous aimons sans doute tous nos chers diocésains; mais nous éprouvons pour vous quelque chose de plus tendre, comme la mère pour celui de ses enfants qui souffre davantage. Sentant notre impuissance à subvenir par nous-mêmes à tous vos besoins, nous accorderons notre concours le plus actif et le plus dévoué, et à cette société de Saint-Vincent de Paul (titul. 6, c. 8), dont les membres, laïques pieux, animés de l'esprit des premiers chrétiens, vont vous visiter, soulager vos misères et raviver dans vos âmes le sentiment religieux; et à ces associations de Dames de la charité, qui travaillent de leurs propres mains à vous vêtir et pourvoient à toutes vos nécessités (titul. 6, c. 8); et à cette œuvre moralisatrice de Saint-François-Régis (*Ibid.*), qui, transformant une scandaleuse union en un légitime mariage, relève l'homme à ses propres yeux, le réhabilite devant l'Eglise et la société.

Vous n'avez pas été mis en oubli, infortunés que la nature a privés de l'ouïe et de la parole (*Ibid.*, c. 3). Un établissement nouveau s'élève dans le centre de la ville métropolitaine, pour vous donner un asile au sortir de la maison hospitalière qui vous accueillit dans vos jeunes années.

La maison de Nazareth est ouverte depuis plusieurs mois aux prisonnières libérées, et l'Œuvre du Patronage pour les forçats vient de recevoir un commencement d'exécution. Nous ne disons rien des services rendus à la société par nos établissements d'orphelins des deux sexes, par nos Petites-Sœurs des Pauvres, par nos colonies agricoles de la Rochelle, de Poitiers et de Bordeaux, par les pénitenciers Saint-Jean et Sainte-Philomène, et par les autres établissements de charité existant sur tous les points de notre religieuse province.

Nous vous avons embrassés dans notre sollicitude paternelle, agriculteurs, ouvriers et artisans de nos villes et de nos campagnes! Que votre condition est grande et noble aux yeux de la religion! Puissions-nous voir s'établir en votre faveur, dans un grand nombre de paroisses, cette société de Saint-François-Xavier qui, vous réunissant dans un but d'assistance mutuelle, vous rend facile l'instruction religieuse! Si votre vie est souvent éprouvée par des privations et des peines, c'est là que vous viendrez apprendre à en supporter patiemment les rigueurs, à vous en faire un degré pour vous élever à une vie meilleure et éternelle. (Titul. 6, c. 9.) Nous avons pensé à vous, jeunes apprentis, placés quelquefois dans des ateliers irréligieux; nous travaillerons à former, dans nos villes principales, des ateliers chrétiens où vous puissiez servir Dieu sans obstacle, où le dimanche soit sanctifié et les mœurs respectées. (Titul. 6, c. 9.)

Nous ne pouvions pas vous oublier, soldats, braves défenseurs de la patrie (*Ibid.*); et, nous affligeant de la privation où vous êtes de tout secours religieux spécial, nous

(294) Titul. 6, c. 5. — Le diocèse de Luçon possède Saint-Laurent-sur-Sèvres et la Bourderie; le diocèse d'Agen, Bon-Rencontre et l'Ermitage; celui de Bordeaux, Verdelais, Broussais-sur-Rions, Notre-Dame-de-Lorette et Saint-Delphin.

ferons de nouveaux efforts pour vous réunir plus souvent dans nos églises, afin de vous rappeler aux sentiments de vos premières années. Il y a dans les militaires un esprit de franchise et de loyauté, un amour du juste et du vrai qui les disposent à la religion ; et l'expérience a prouvé qu'on ne leur en parle jamais sans être compris (295).

Enfin, nos très-chers frères, dans notre catholique sollicitude, nous n'avons pas perdu de vue ces pauvres peuples encore assis dans les ombres de la mort. Nous avons encouragé l'OEuvre bénie de la Propagation de la Foi (titul. 6, c. 8), laquelle, grâce à un léger sacrifice par semaine, facilite l'envoi de nouveaux apôtres à la dilatation de l'Evangile ; œuvre précieuse pour ceux qui la font comme pour ceux qui en sont l'objet : elle est née en France ; elle est une de nos gloires ; elle attirera sur nous les bénédictions du ciel ; elle nous sauvera.

Tel est le vaste champ que nous avons parcouru : nous avons sondé, pour ainsi dire, une à une, toutes les plaies du corps social, tous les maux de la religion, et nous avons cherché à opposer un remède à chacun. Bien-aimés coopérateurs, secondez nos saints projets ; étudiez à fond tous les décrets de notre concile, les vénérant comme des lois qui lient votre conscience et vous obligent à y conformer et votre ministère public et votre vie privée ; saisissez-en l'esprit, poursuivez-en l'exécution avec cette persévérance mêlée de force et de douceur à laquelle rien n'a jamais résisté. Et vous, nos très-chers frères, correspondez au zèle de vos prêtres. La France est malade : la religion seule peut la guérir ; mais à condition qu'on ne gênera point son action, qu'on ne paralysera pas ses efforts. Unissez-vous donc à nous, et travaillons ensemble à la grande œuvre de génération qui raffermira sur ses bases le monde chancelant, et nous assurera les promesses du temps et de l'éternité.

O Dieu puissant et bon ! nous déposons à vos pieds nos travaux et nos vœux : daignez les bénir. O Jésus ! sauveur de nos âmes, nous avons consacré à votre cœur plein d'amour, de grâce et de vérité, cette province tout entière ; permettez que les actes de notre concile, comme une précieuse semence, y fassent germer une abondante moisson d'œuvres saintes et de bonheur. Et vous, ô Marie ! mère de Dieu et notre mère, nous avons prié le vicaire de Jésus-Christ de vous entourer d'un nouvel éclat, en déclarant, comme dogme de foi, votre conception immaculée ; prenez-nous sous votre patronage, et obtenez de votre divin Fils que ce concile, célébré sous vos auspices, devienne une source féconde de gloire pour l'Eglise, de satisfaction pour les pasteurs, de renouvellement pour les peuples. *Amen.*

(295) Lettre de Mgr l'archevêque de Bordeaux, du 10 mai 1844, à M. le maréchal Soult, ministre de la guerre, sur le rétablissement des aumôniers, non de régiments, mais de garnisons. (*Recueil des mandements*, p. 304.)

IIe LETTRE SYNODALE

Des Pères du concile de la Rochelle,

AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES DES DIOCÈSES DE LA NOUVELLE CIRCONSCRIPTION MÉTROPOLITAINE.

(2 octobre 1855.)

Pour la seconde fois, nos bien-aimés coopérateurs et nos très-chers frères, nous nous sommes réunis en Synode provincial, dans l'intérêt de la religion et de la sanctification des âmes. Au jour de la clôture de notre première assemblée à Bordeaux, nous avions solennellement annoncé un autre concile pour l'année mil huit cent cinquante-trois. (*Concil. Burdig.*, tit. ultim. c. 3, p. 134.) Nous avons été fidèles à ce rendez-vous. Le clergé de France a si vivement désiré la reprise des conciles provinciaux, que nous avons profité avec bonheur de la liberté qui nous était faite. La lecture de nos actes, de nos décrets, de nos acclamations, convaincra les pouvoirs humains que l'Eglise use toujours de son indépendance et de ses droits à l'avantage des sociétés qui lui en maintiennent le libre exercice.

Le Vicaire de Jésus-Christ, en accordant des éloges à nos faibles travaux, a daigné nous louer de l'empressement avec lequel nous avons célébré cette seconde assemblée provinciale. Plus tard, l'histoire enregistrera, comme un des beaux titres de gloire d'un pontificat déjà si glorieux, ce témoignage auquel nous souscrivons de grand cœur, à savoir : *Que c'est au zèle apostolique de Pie IX qu'est dû le rétablissement des synodes provinciaux, presque abandonnés, et qui sont néanmoins comme le remède le plus opportun aux maux de ce temps* (296).

Notre concile de 1850, célébré après une interruption de deux siècles, a dû prendre des proportions que le retour périodique de ces assemblées triennales ne justifierait pas dans les synodes suivants. A l'exemple de nos devanciers, nous ne croirons pas nous être réunis en vain, parce que chacune de nos réunions ne produira pas désormais un volume, mais seulement quelques pages appropriées aux besoins les plus actuels des générations, quelques préceptes, quelques conseils accommodés aux circonstances des temps et des lieux. La collection des conciles particuliers, fruit du travail lent et patient des siècles, continuera d'offrir un des plus précieux monuments de la tradition doctrinale, un miroir historique où chaque époque vient se refléter avec ses institutions, ses qualités, ses vices, ses nobles aspirations, ses tendances funestes, son caractère enfin, objet des éloges ou des censures de l'autorité à laquelle Jésus-Christ a confié le gouvernement spirituel de ses enfants.

(296) « Cujus apostolico studio debetur laus, quod pene intermissus synodorum provincialium usus velut opportunissimum hujus temporis malis remedium redintegraretur. » (*Litteræ card. Cagiano præfecti S. Cong.*)

Un événement qui a réjoui toute l'Eglise devait occuper durant le concile de 1853 la sollicitude de vos évêques : c'est l'annexion à notre province des trois évêchés récemment créés dans les possessions coloniales de la France. Nul ne pourrait dire avec quelle émotion, tandis que les pompes sacrées se développaient dans cette ville de la Rochelle, si heureuse d'un spectacle auquel les trois derniers siècles l'avaient si peu préparée, nous jetions nos bénédictions sur ce vaste Océan, au delà duquel nous apercevions des frères à former au sage exercice d'une liberté dont les prémices sont trop souvent inséparables de quelques excès. Vous verrez, nos très-chers frères, que nous nous sommes appliqués avec zèle à cette tâche importante, qui nous était rendue plus facile par la présence au milieu de nous des évêques des nouvelles Eglises.

I. — Nous avions ouvert notre concile de 1850 par la profession du dévouement le plus entier, de l'union la plus intime au siége de Pierre et au pontife romain (297) ; nous avons renouvelé à la Rochelle l'expression de ces mêmes sentiments, qui ne s'affaibliront jamais en nous (298). Et comme l'amour doit se prouver par les œuvres, nous nous sommes empressés de publier la Lettre encyclique adressée quelques mois auparavant par Pie IX à tous les évêques de France ; nous avons réprouvé et condamné tout ce que le Père commun des fidèles avait jugé digne de blâme et de condamnation ; nous avons accepté avec bonheur les avertissements, les règles de conduite qui nous étaient donnés avec un si grand esprit de paix et de dilection ; enfin, nous avons béni le Seigneur, qui a conféré tant d'autorité à la parole de son représentant sur la terre, qu'au premier accent de sa voix toutes les divisions ont cessé pour faire place à des sentiments d'union et de concorde. (*Concil. Rupell.*, n. 2.)

Pourtant, nos très-chers frères, il est des esprits indociles, des volontés opiniâtres qui ne comprennent pas l'obéissance. C'est pourquoi, aux condamnations déjà portées par Rome contre divers ouvrages (*Ibid.*, n. 5), nous avons dû ajouter notre propre réprobation concernant deux auteurs, dont le dernier, au lieu de se soumettre au jugement du saint-siége, le brave en quelque sorte par l'audace avec laquelle il renouvelle, dans ses publications successives, les invectives qui avaient attiré sur lui les censures de l'autorité pontificale. Difficilement on pourrait répandre sur les annales de l'Eglise plus d'amertume, accorder plus de sympathie à ceux qui ont donné quelque gage à l'erreur, supposer plus de torts à tous les amis de l'orthodoxie. (*Ibid.*, n. 3 et 7.) Sans doute il n'y a pas lieu de craindre que ces doctrines deviennent contagieuses de nos jours ; cependant, elles ont trouvé des échos assez retentissants, des auxiliaires assez empressés chez quelques publicistes, les uns parmi les ennemis avoués du catholicisme, les autres engagés dans un esprit d'opposition et de secte qui ne les rend pas moins hostiles à l'épiscopat qu'au saint-siége, dont ils contestent les priviléges et les droits. Aux uns et aux autres, nous avons adressé de graves avertissements ; et si nous avons tu, pour cette fois, les noms de ces écrivains et le titre de leurs productions, c'est dans l'espérance de leur amendement, résolus que nous sommes à ne pas laisser arriver les choses à ce point, que la longanimité des pasteurs puisse tourner au scandale et à la ruine du troupeau. (*Ibid.*, n. 4.)

Mais lorsque nous condamnons les écarts de quiconque s'élève contre la Chaire apostolique, Dieu nous garde de tomber dans l'exagération de ceux qui vont chercher les ennemis du pontife romain parmi ses enfants les plus fidèles. Nous avons été heureux de pouvoir témoigner notre estime et notre confiance aux dignes fils du pieux Olier, et nous déclarons avoir surtout puisé à leur école les sentiments de filial dévouement au vicaire de Jésus-Christ, dans lesquels nous nous faisons gloire de ne nous laisser surpasser par personne. (*Concil. Rupell.*, n° 8.) Puisse cette manifestation de nos sentiments dédommager de quelques attaques si peu méritées une congrégation toujours humble et modeste, qui a rendu, soit en France, soit en Amérique, tant de services à l'Eglise.

L'expression la plus vraie et la plus complète de l'esprit de Saint-Sulpice, c'est Fénelon, qu'elle a toujours tendrement aimé, et qui est mort en lui rendant un dernier témoignage de respect et d'attachement.

II. — Une des plaies les plus lamentables de la société actuelle, c'est l'ignorance en matière de religion. Nous avons donc rappelé aux pasteurs des peuples l'attention particulière dont le souverain pontife a honoré le décret du concile de Bordeaux, qui leur ordonne de prendre pour thème ordinaire de leurs instructions paroissiales le développement du catéchisme du concile de Trente, et nous avons spécialement insisté sur l'exécution de cet article. Que cette nourriture, forte et substantielle, soit exactement distribuée dans les quatre à cinq mille paroisses de la circonscription provinciale, et cet enseignement uniforme, suivi, complet, produira les plus heureux résultats. (*Ibid.*, c. 2, § 1er.)

Mais à quoi bon, nos très-chers frères, rappeler à vos pasteurs le devoir de vous instruire et leur tracer des règles à cet égard, si vous ne remplissez vous-mêmes l'obligation d'aller les entendre ? Hélas ! pourquoi Dieu est-il si peu connu, si outragé ? C'est que nous avons oublié le grand précepte de la sanctification du dimanche. Le suprême législateur avait en vue cet oubli quand il formulait ainsi son commande-

(297) *Concil. Burdig.*, tit. 4, c. 1, p. 56 et seq.— *Litter. ad SS. PP.*, p. 16 et seq.

(298) *Concil. Rupel.*, c. 1, n. 1.

ment : *Souviens-toi de sanctifier le jour du Sabbat.* (*Exod.*, XX, 8.) Ah ! nos très-chers frères, *souvenez-vous-en* donc vous-mêmes, en ces jours où le Seigneur appesantit son bras, et nous punit d'avoir foulé aux pieds son commandement ! Que les pères de famille, les maîtres, les chefs d'ateliers, les magistrats, en un mot tous ceux qui ont reçu de Dieu quelque autorité, la fassent servir à glorifier le souverain maître et à procurer l'observation de sa loi ! Pour nous, nous ne cesserons, en toute occasion, de vous rappeler avec force à l'accomplissement de ce devoir capital ; nous ne cesserons de signaler cette infraction comme la source de tous les maux qui nous affligent ; comme aussi nous bénissons de tout notre cœur les hommes éminemment français qui se sont ligués pour opposer une digue au torrent, et nous demandons au Seigneur qu'il leur rende au centuple le bien qu'ils font à leurs frères. (*Concil. Rupell.*, § 3.)

Afin de rendre nos solennités religieuses plus dignes de leur objet et plus attrayantes pour vous, nous nous sommes occupés, nos très-chers frères, de tout ce qui tient à la célébration des divins offices. Dieu nous accorde la consolation de voir que l'unité de la prière, qui est à peu près consommée dans l'étendue de cette grande province, a réveillé dans la tribu sacerdotale une nouvelle ardeur pour l'étude et pour la pratique des saintes règles de la liturgie. Cette pieuse émulation a déjà passé du cœur des prêtres dans celui des fidèles, et ne contribuera pas peu à ramener le christianisme des anciens jours. Que tous nos bien-aimés diocésains travaillent donc avec ardeur à s'initier aux prières, au chant et aux cérémonies dont se compose le culte divin. Ce sont là de nobles goûts qu'il importe de cultiver. Aussi demandons-nous avec instance que, jusque dans les moindres églises, non-seulement les enfants qui servent à l'autel soient formés par leurs pasteurs, mais que, dans toutes les écoles, les notions du chant et des cérémonies soient mises à la portée de toutes les intelligences. (*Concil. Rupell.*, § 4, n° 2.)

Nous ne cessons de gémir sur les ravages affreux produits par le poison des livres irréligieux et de la presse quotidienne. Si, dans ces derniers temps, le droit de tout dire a été comprimé à l'égard des puissances de la terre, ne semble-t-il pas qu'il y a un redoublement d'outrages contre la majesté divine. A tant de productions immorales, nous vous conjurons de nouveau d'opposer votre zèle pour la propagation des bons livres. (*Ibid.*, § 10.)

Toutefois, ne l'oubliez jamais, le plus puissant antidote sera l'assiduité aux saintes assemblées de l'Eglise, et le livre de prières sera toujours le plus salutaire et le plus pratique qui puisse être mis aux mains des chrétiens. Dès qu'ils savent goûter ce livre, les mauvaises lectures ne leur offrent plus d'attraits. La fréquentation de la maison de Dieu, c'est le préservatif le plus infaillible contre tout ce qui pervertit l'esprit et gâte le cœur.

Soyez donc jaloux de la beauté de vos églises ; entretenez devant le tabernacle, comme un mystérieux souvenir de la Providence qui veille toujours, une lampe qui, pendant votre sommeil et les longues heures du travail, témoigne à cet ami de vos âmes que vous ne l'avez pas oublié. Les prescriptions de l'Eglise sur ce point ne comportent de dispense qu'en pays infidèle. Qu'aucune portion de notre France très-chrétienne n'en soit réduite à s'approprier le triste privilége des contrées où Dieu n'est pas connu ! Nous ne saurions donc assez bénir les âmes généreuses qui, pour suppléer à l'insuffisance des fabriques, ont l'heureuse inspiration d'alimenter, à leurs frais, la lampe de nos sanctuaires. (*Ibid.*, § 5.) Quelques hommes ne comprendront pas l'excellence de cette œuvre ; mais il faut laisser à Judas son murmure contre Madeleine, lorsqu'elle versait le parfum sur les pieds de son bon Maître.

D'ailleurs, les âmes éprises d'un tendre amour envers le Dieu du tabernacle ne cesseront pas d'être les plus ardentes pour toutes les autres œuvres d'une utilité reconnue. Parmi les plus recommandées, paraît au premier rang l'œuvre de la Propagation de la Foi, en faveur de laquelle nous élevons encore notre voix. A côté d'elle est venue se placer récemment l'œuvre plus humble, mais non moins utile, de la Sainte-Enfance, désignée au zèle des fidèles par Pie IX, qui l'a enrichie des plus précieuses indulgences et l'a établie dans la capitale du monde chrétien. (*Ibid.*, § 11.)

Enfin, nos très-chers frères, c'est une vérité incontestable que les plus saintes habitudes et les meilleures pratiques dégénèrent trop souvent en une routine qui leur enlève une partie de leur vertu. Voilà pourquoi la religion ménage à ses enfants des exercices extraordinaires. Ce sont principalement les *Missions*, dont tous nos diocèses ont fait une si heureuse expérience dans les récents jubilés que la libéralité du souverain pontife a daigné nous accorder. Un instant nous avons pu croire la France revenue aux plus beaux jours de la foi et de la ferveur antiques. Si le bien, depuis ce moment, s'est ralenti sur quelques points, ne nous décourageons pas, et remettons-nous à l'œuvre avec une nouvelle ardeur, surtout à l'occasion des visites pastorales et des stations de la sainte Quarantaine et de l'Avent. Le concile a donc insisté sur l'importance de procurer à chaque paroisse des exercices spirituels, des prédicateurs et des confesseurs extraordinaires, et il a excité la libéralité des personnes généreuses pour assurer la fondation de ressources permanentes, applicables à cette œuvre, qu'aucune autre ne surpasse en résultats décisifs pour le salut éternel des âmes. (*Ibid.*, § 2.)

III. — Mais nous n'avons point oublié, nos très-chers frères, que la sainteté des fidèles se manifeste d'ordinaire en proportion de la science et de la piété des prêtres qui les di-

rigent. Après vous avoir exhortés, nous nous sommes exhortés nous-mêmes, et nous avons pressé l'exécution de diverses mesures qui étaient restées à l'état de projet depuis notre premier concile.

En ce qui concerne la science ecclésiastique, nous avons, pour donner plus d'éclat et plus d'autorité aux études sacrées, rétabli parmi nous les épreuves de nos vieilles écoles théologiques. (*Concil. Rupell.*, § 9.) Cette importante restauration n'est plus une vague et simple théorie. Une première session a été tenue dans une des villes de la circonscription métropolitaine : les succès ont répondu à nos espérances ; et le souverain pontife, jaloux d'encourager de si heureux efforts, s'est empressé de sanctionner notre institution provinciale, et de conférer une valeur canonique aux diplômes de baccalauréat et de licence en théologie et en droit canon, qui seraient délivrés en son nom par les évêques de la province de Bordeaux (299). Une sainte émulation va donc s'établir, et nous verrons revivre les meilleures traditions des anciens sanctuaires de la doctrine catholique. Des thèses, des dissertations, de solides argumentations seront réservées ; et lorsque cette entreprise aura reçu la consécration du temps et de l'expérience, il nous serait doux de voir nos lauréats aspirer à la palme même des docteurs. (*Ibid.*)

Nous sommes en mesure d'annoncer notre seconde réunion pour la collation des grades théologiques, du 15 au 20 août de cette année 1853 ; le jour précis et le lieu seront prochainement désignés.

Cependant, à quoi servirait la science qui enfle, sans la charité qui édifie ? Si le clergé a besoin d'étendre le cercle de ses connaissances pour porter un remède plus efficace aux maux de la société, ne faut-il pas avant tout qu'il travaille à la réforme du siècle par ses exemples? Nous avons donc excité nos bien-aimés frères dans le sacerdoce à se dégager chaque jour davantage de toute affection aux richesses, à fuir le luxe, la mollesse, la recherche du bien-être et des délices de la vie, qui font de nos jours de si déplorables progrès ; à conserver dans toutes leurs habitudes quelques traces de la simplicité des ancêtres, de cette modestie antique et de bon goût qui doit trouver son dernier asile dans la maison du prêtre, alors qu'elle disparaît même de nos bourgs et de nos campagnes, pour faire place à une somptuosité ridicule et ruineuse.

C'est la gloire du clergé français d'avoir conservé un noble désintéressement au milieu d'une société qui n'aspire qu'aux bien de ce monde, et d'être resté étranger à tout esprit d'intrigue et d'ambition, dans un siècle où chacun travaille avec tant d'ardeur à son propre avancement. Cet esprit, qui est l'esprit de l'Evangile, vos pasteurs ne négligeront rien pour y demeurer fidèles. Heureux du poste qui leur a été assigné, dévoués au soin de leur troupeau, ils aimeront à résider sous l'humble toit de leur presbytère ; et quelque facilité que la science moderne ait apportée dans les moyens de transport et de locomotion, ils n'en useront qu'avec réserve, et pour satisfaire à la nécessité plutôt qu'à la curiosité et au plaisir. (*Concil. Rupell.*, c. 3.)

Vous voyez, nos très-chers frères, avec quelle confiance nous mettons sous vos yeux nos recommandations les plus intimes. En marchant dans cette route étroite qu'ils se tracent à eux-mêmes, les ministres du Seigneur se sentiront plus autorisés à vous prêcher le retranchement de ces plaisirs effrénés, de ces divertissements scandaleux, que le premier concile a jugés inconciliables avec la réception des sacrements. (*Concil. Burdig.*, tit. 3, c. 4, p. 55.) Les règles qu'il a posées doivent être rigoureusement maintenues par les confesseurs. (*Ibid.*, c. 2, § 7.)

IV. — Dans le cadre si vaste des matières traitées au concile de 1850, il est un point que nous n'avions pas touché et auquel nous donnons aujourd'hui une attention spéciale: nous voulons parler de la prière en commun et de tout ce qui constitue la religion domestique. (*Concil. Burdig.*, c. 4, n. 1.) Dans le langage de saint Paul, chaque maison est un sanctuaire. Qu'on y trouve donc la croix de Jésus-Christ, qui est le symbole de toute maison chrétienne, et que l'image de Marie, la Mère de Dieu et notre Mère, soit inséparable du crucifix ! Que l'eau sainte et le rameau bénit protégent la demeure contre les embûches de l'ennemi ; que le cierge de la Chandeleur y soit conservé pour être allumé au moment de quelque danger, à l'heure de l'agonie et de la mort ! Ah ! nos pères possédaient le secret de cette vie toute chrétienne, où la religion avait sa place marquée en toutes choses. Le repas était sanctifié par la bénédiction que récitait le chef de la famille. Trois fois le jour, quand l'airain sacré retentissait au sommet du clocher paroissial, chacun suspendait sa tâche, et invoquait avec amour la Vierge qui a donné au monde le Verbe fait chair (300). A la limite du domaine était plantée une croix, que le travailleur saluait pieusement au détour de chaque sillon. On trouvait encore dans la journée des instants pour réciter son rosaire, pour lire quelques pages d'un livre héréditaire, qui contenait les principaux faits des deux Testaments et les plus beaux traits de la vie des saints.

La mère de famille ne croyait avoir satisfait à tous ses devoirs religieux que quand elle avait pu expliquer à ses enfants et à ses serviteurs quelque article de la doctrine chrétienne. S'il arrivait que le glas funèbre annonçât un trépas, tous les frères et toutes

(299) *Litteræ Pii IX in forma brevii ad card. Donnet, archiep. Burdig. et ejus suffragane.*

(300) C'est à Saintes qu'a commencé la récitation de l'*Angelus*. Jean XXII attacha une indulgence à la récitation de cette prière.

les sœurs en Jésus Christ du défunt s'empressaient de lui accorder le bienfait de leurs souffrages, et le culte des morts, si tristement négligé aujourd'hui, se produisait sous divers signes et par des pratiques qu'on ne saurait trop rappeler. (*Concil. Rupell.*, c. 2, § 6.) Enfin, quand le dernier rayon du jour ramenait autour du foyer la famille éparse, qu'il était touchant de voir les vieillards et les enfants, les maîtres et les serviteurs, agenouillés devant les saintes images, confondre dans une même prière leur voix et leur amour! Ces pieux usages attiraient sur la terre les bénédictions du ciel, ils ennoblissaient la maison en même temps qu'ils la sanctifiaient, et ils reflétaient sur la société quelque chose de grave, de digne, qui maintenait, avec l'unité des dogmes de la foi, l'innocence des mœurs et l'union des volontés.

Puissions-nous voir revivre, nos très-chers frères, ces touchantes habitudes des âges chrétiens! Puissent vos pasteurs, en parcourant le registre de l'*état des âmes*, tel que notre Rituel leur recommande de le tenir, y compter autant de temples domestiques que d'habitations! (*Ibid.*, § 8.) Puisse chacune de vos demeures reproduire, dans la vie et dans toute la conduite de ceux qu'elle abrite, cet ensemble de croyances et de pratiques pieuses que saint Charles avait figuré dans un tableau dont l'ingénieuse composition servira de modèle à celui que nous désirons voir placé dans toutes vos maisons! (*Ibid.*, c. 4, n. 2.)

V. — Au début de cette lettre synodale, nous vous avons parlé de l'accroissement de notre province ecclésiastique par la création de trois siéges épiscopaux dans les colonies françaises. Ces évêchés sont ceux de Fort-de-France, dans la Martinique (301); de la Basse-Terre, dans la Guadeloupe; et de Saint-Denis, dans l'île de La Réunion. Que les pouvoirs humains qui ont sollicité et obtenu cette érection en reçoivent ici nos remercîments. Grâces surtout en soient rendues à notre saint-père le pape Pie IX, dont le pontificat se sera illustré par l'institution ou le rétablissement de la hiérarchie dans plusieurs des contrées gouvernées jusqu'à ce jour au moyen de simples vicaires ou préfets apostoliques. (*Concil. Rupell.*, c. 5, n. 1.)

Vous donc, chers habitants des colonies, qui êtes les nouveaux venus dans notre famille spirituelle, mais qui n'en êtes pas moins compris désormais dans l'amour que nous portons au troupeau tout entier, écoutez notre voix et ne repoussez pas les conseils de ceux qui sont devenus les pères de vos âmes.

Et d'abord, après avoir étudié vos besoins, nous avons jugé que rien ne s'opposait à ce que vos nouvelles églises entrassent dans le droit commun de la province, et fussent soumises aux décrets du précédent concile de Bordeaux. Cette décision qui a mérité les félicitations du saint-siége (302), n'admet d'exceptions que pour des cas particuliers, qui seraient soumis à l'appréciation des futures assemblées provinciales. (*Concil. Rupell.*, c. 5, n. 2.)

Hélas! nous n'ignorons pas de quelles difficultés vos évêques sont environnés! La pénurie des ministres sacrés, dans ces pays où la ressource si désirable d'un clergé indigène n'existe pas encore, est le plus grand obstacle au bien que la religion ne manquerait pas de produire parmi vous; car, de toutes parts, une disposition marquée pour les pratiques de la foi se manifeste dans vos rangs. Aussi, nous étendons nos mains suppliantes vers nos frères les évêques de ce vaste empire de France, et nous les conjurons d'envoyer vers vous des prêtres enflammés de zèle, ou tout au moins de jeunes lévites auxquels, après quelques années d'épreuves et d'études, vos évêques puissent imposer les mains et confier le soin de vos âmes. (*Concil. Rupell.*, c. 6, n. 3.) Ces vénérables prélats, à leur tour, se garderont bien d'admettre dans le bercail des pasteurs dont la foi où les mœurs ne seraient pas à l'abri de toute atteinte. Ils feront plus encore: pour ôter à leurs prêtres toutes pensées de spéculations humaines et leur épargner les appréhensions de l'avenir, vos évêques sont en mesure de procurer une honorable retraite aux vieillards et à ceux de leur bien-aimés collaborateurs que les rigueurs d'un climat insalubre ou de précoces infirmités mettraient hors d'état de continuer les travaux du ministère. (*Ibid.*, n. 4.)

Nous faisons aussi des vœux pour que le gouvernement, qui vous donne tant de marques de son bon vouloir, accomplisse au plus tôt une condition importante des bulles apostoliques, et achève son œuvre par la dotation d'un chapitre dans chaque cathédrale. L'organisation ecclésiastique ne sera pas complète tant que vos pontifes seront privés de ce corps vénérable, qui leur fournirait de précieux auxiliaires et d'utiles conseillers. (*Ibid.*, n. 2.)

VI. — Et vous, qui que vous soyez, nos très-chers frères, anciens possesseurs du territoire colonial ou nouveaux affranchis, vous avez aussi beaucoup à faire pour répondre aux vues maternelles de l'Eglise qui vient de constituer ces nouveaux diocèses. Quelle qu'ait été, dans tous les siècles, la sollicitude des vicaires de Jésus-Christ pour les hommes sur lesquels pesait le joug de l'esclavage, une question d'un intérêt plus élevé les

(301) Plus récemment, le siége de cet évêché a été transporté à Saint-Pierre, et l'ordinaire de la Martinique se nomme présentement évêque de Saint-Pierre et de Fort-de-France.

(302) « Quoniam vero ab ultima celebrata Synodo in coloniis gallicis, Deo benedicente, tres aliæ diœceses erectæ sunt, eædemque archiepiscopali istius provinciæ jurisdictioni annexæ, necessarium nimium erat, quod recti-sime præstitistis, ut præcedentis concilii decreta ad easdem extenderetis, eoque modis ageretis, quibus in iisdem coloniis pietatis et fidei germina magis magisque foveantur ac fœcundentur. » (*Litt. card. Cagiano præfecti S. Congreg.*)

préoccupait encore, c'était de les arracher au péché et d'en faire des membres de la grande famille catholique.

La condition servile qui soumettait la créature humaine à son semblable, finissait du moins avec la vie; mais l'assujettissement au péché forge des chaînes que la mort ne brise pas! Hélas! combien d'hommes qui se croient libres et qui resteront esclaves tant qu'ils n'auront pas recours au souverain Libérateur! Craignez donc, vous que le bienfait des lois récentes a mis en possession de votre indépendance, de perdre de nouveau la plus précieuse de toutes les libertés, celle des enfants de Dieu. Ne confondez pas la liberté avec les vices qui naissent de l'abus qu'on en fait. Ne croyez pas que l'indolence ou l'oisiveté soient les conséquences nécessaires de votre condition nouvelle. Ne soyez pas étonnés que les prêtres qui instruisent vos enfants des vérités de la foi, leur recommandent la culture des terres et relèvent à leurs yeux la profession des arts et des métiers qui doivent les faire vivre (303). Depuis sa désobéissance, Dieu a condamné l'homme à ne rien obtenir qu'à la sueur de son front; châtiment qu'il faut accepter et bénir, parce que le travail, en nous préservant du vice, relève et ennoblit notre existence. (*Concil. Rupel.*, n. 6.)

Nous recommandons aussi à nos chers coopérateurs, qui sont les dispensateurs des mystères de Dieu, de ne vous admettre à la participation des choses saintes qu'après des épreuves suffisantes. Les adolescents ne s'approcheront pour la première fois de la table sacrée qu'après avoir atteint l'âge exigé par les prescriptions diocésaines, et après avoir été préparés avec soin à cette action auguste qui a tant d'influence sur le reste de la vie. Que les enfants, si nombreux, hélas! qui sont le fruit d'unions non encore consacrées par l'Eglise, soient soumis à toutes les épreuves que rendent nécessaires les scandales qu'ils ont eus sous les yeux (*Ibid.*, 7 Enfin, nous exhortons vos guides spirituels à vous ménager des moyens de persévérance dans des réunions périodiques, où de pieux discours fortifieront votre foi et compléteront l'éducation chrétienne que vous avez reçue (*Concil. Rupell.*, n. 8.) Quand aux jeunes filles, elles trouveront toujours des mères attentives, des directrices dévouées, auprès de ces admirables religieuses qui se sont vouées aux besoins spirituels et corporels des membres de Jésus-Christ, dans des contrées brûlantes qui trop souvent dévorent leurs habitants.

Il sera plus difficile de venir au secours de tant de pécheurs qui sont retenus loin des grands centres de population et des églises, et par là même privés de tous secours religieux. Fasse le Seigneur que, touchés de leur abandon, quelques-uns des frères de l'instruction chrétienne, qui n'ont pas craint d'aborder ces terres lointaines, puissent être chargés par les évêques d'une mission dont les résultats ne se feraient pas attendre! Pendant que les devoirs toujours renaissants du ministère retiennent dans les villes des prêtres trop peu nombreux, ce serait à ces dignes auxiliaires à rechercher les brebis perdues, à leur faire connaître le prix et les obligations d'une vie chrétienne, à les préparer à recevoir avec fruit les sacrements de la pénitence, de l'eucharistie, de la confirmation et du mariage, (*Ibid.*, n. 2.) Nous prions le Seigneur de multiplier ces hommes de Dieu, et de leur accorder, avec le zèle de l'apostolat auquel nous les convions, les vertus robustes et les grâces qui sont nécessaires pour l'accomplir.

VII. Tel a donc été, nos très-chers frères, l'ensemble de nos travaux. Nous avons embrassé peu de matières, mais nous sommes entrés dans les détails les plus pratiques. Plaise au ciel que notre labeur ne soit pas stérile, et que nos paroles, fécondées par les bénédictions d'en haut et reçues dans des cœurs dociles, portent en vous des fruits de sainteté et de vie! Nous avons cette confiance, non à cause de nos mérites, mais parce qu'avant de nous séparer, nous avons recommandé le résultat de nos veilles à la Reine du ciel; parce que nous avons mis nos personnes et nos diocèses sous le patronage puissant du cœur immaculé de Marie, de celle qui vient d'obtenir, par la proclamation du dogme de sa conception sans tache, un triomphe que nous avions appelé de tous nos vœux. (*Concil. Burdig.*, tit. 2, c. 10, p. 44.)

O Marie puissante et pleine de miséricorde, détournez de nous les châtiments que nous avons mérités : Touchez nos cœurs coupables, afin que, rentrés dans la voie du bien, nous puissions tous, peuples et pasteurs, parvenir à l'éternelle félicité. (*Ibid.*, c. 7.)

(303) *Qui operatur terram suam, satiabitur.* (*Prov.*, XII, 11.) — *Non oderis laboriosa opera et rusticationem creatam ab Altissimo.* (*Eccli.*, VII, 16.)

ŒUVRES ORATOIRES

DE SON ÉMINENCE

LE CARDINAL DONNET

ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX.

Troisième partie.

DISCOURS DIVERS.

DISCOURS PREMIER.

POUR LA BÉNÉDICTION DE LA PREMIÈRE ÉCLUSE DU CANAL DES LANDES.

(14 juillet 1838.)

Monsieur le vicomte (304),

Ainsi que vous l'avez compris, et que vous venez de l'exprimer d'une manière si noble et si touchante, la religion ne se borne pas à diriger nos pensées vers l'immortelle vie; l'histoire nous la montre encore améliorant les destinées terrestres des peuples qui vivent de ses sublimes inspirations.

N'est-ce pas, en effet, à elle que la France a dû la fertilité des contrées incultes et désertes où de pieux cénobites, après avoir ciselé les chapiteaux, courbé les voûtes, arrondi les coupoles, lancé dans les airs les flèches de leurs magnifiques basiliques, ont jeté des ponts, creusé des canaux, tracé des chemins, percé des montagnes, construit des villes entières, et créé une riche végétation au sein de la plus désolante stérilité?

C'est en rappelant de pareils souvenirs, que viennent naturellement se placer sur nos lèvres les paroles de notre Montesquieu: « Chose admirable! la religion chrétienne, qui semble n'avoir pour objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci. »

N'est-ce pas elle qui vient aujourd'hui prêter sa voix à la reconnaissance publique et consacrer ce monument, témoignage solennel du zèle qui vous anime pour le bien de ces contrées?

Que peuvent, sans l'aide de Dieu, les efforts des hommes abandonnés à leur propre faiblesse? Il n'y a que des ruines où sa main puissante n'est pas, et si, en cette circonstance, vous aviez méconnu cette vérité, vos conceptions eussent été vaines comme votre labeur: dans quelques mois peut-être, une pareille entreprise eût grossi le nombre de ces déceptions industrielles qui portent chaque jour la désolation dans les familles. Mais il n'en sera pas ainsi, car vous avez la foi qui inspire et qui fait agir. Vous avez su placer sous la protection de celui qui forme et qui détruit, qui élève et qui renverse à son gré, sous le patronage de sa glorieuse mère, et sous la garde de ses anges, ces grandes constructions que nos mains vont bénir. Vous invoquerez le ciel par ma voix, il donnera à votre courage grâce et persévérance.

Je vous parlais tout à l'heure des pieux cénobites qui avaient fécondé un sol inculte: il me semble déjà voir ces sables arides se convertir en de riches moissons, et vos concitoyens étonnés se demander d'où leur viennent ces merveilles. Vous pourrez alors leur répondre qu'elles ont été enfantées par cette charité qui a uni vos cœurs comme vos bras, par cette charité qui aime tout ce qui réunit, rapproche les peuples, et devant laquelle il n'est pas de colline qui ne s'abaisse, pas de vallée qui ne se comble, quand il s'agit d'apporter quelque bien à l'humanité.

Vous êtes digne, Monsieur le vicomte, de parler un langage aussi franchement religieux à ces populations laborieuses qui s'associent en ce moment à une fête qui est votre triomphe, comme elle fait leur bonheur. Nos âmes ont tressailli à votre parole, écho si fidèle d'un noble cœur!

Je vais y joindre la mienne, pour que Dieu bénisse vos travaux et les couronne d'un double succès.

Je comprends les immenses avantages que les trop rares habitants de cet immense désert vont recueillir de votre œuvre. C'est pour les leur assurer que je conjure l'auteur de tout don parfait de donner accomplissement aux paroles écrites sur le monument d'espérance et de foi qui frappe nos regards:

(304) M. Levavasseur.

Deus omnis gratiæ perficiet, confirmabit solidabitque. Amen.

DISCOURS II.

PRONONCÉ DANS L'ÉGLISE MÉTROPOLITAINE LE SAINT JOUR DE PAQUES 1840, A LA SUITE DE L'OFFICE PONTIFICAL CÉLÉBRÉ PAR Mgr DUPUCH, PREMIER ÉVÊQUE D'ALGER.

Il y a quinze cents ans, nos très-chers frères, que le soleil de justice se leva sur nos belles contrées, ensevelies depuis tant de siècles dans les ombres de la mort. Déjà notre premier apôtre Orientalis avait prêché, scellé peut-être de son sang la foi qu'il apportait à vos pères; Martin, à force de prodiges, gagnait à Jésus-Christ la Touraine; Hilaire défendait à Poitiers, par de savants écrits, la foi de ses diocésains; Strémonius avait évangélisé Clermont; Martial, Limoges; Ausone, Angoulême; Caprais, Agen; Front, Périgueux; Entrope, Saintes; Exupère, Toulouse; Ambroise quittait la suprême magistrature pour devenir le père et l'ami du peuple qui venait de le proclamer son pasteur, et à cette école se formait saint Augustin. Delphinus, le digne émule de ces hommes de Dieu, faisait disparaître à Bordeaux les derniers vestiges du paganisme, élevait des églises, évangélisait les pauvres; la cité tout entière comprit enfin que l'esprit de Dieu approchait, et se laissa entraîner au mouvement régénérateur qui s'opérait autour d'elle. Au moment même où Burdigala donnait des martyrs à la nouvelle foi, saint Paulin commençait à faire briller ces aimables et héroïques vertus qui conquirent tant d'âmes à l'Evangile. Sa famille était des plus riches de la contrée, ses domaines étaient répandus dans la Gaule, l'Espagne et l'Italie : une grande partie du territoire de Burdigala lui appartenait. Paulin avait en partage une intelligence vive et prompte, une imagination ardente. Son éducation fut confiée à Ausone, l'une des gloires littéraires de ce temps; ses progrès furent rapides, et Paulin, par ses talents, par sa fortune, par le rang de sa famille, pouvait prétendre à toutes les dignités d'ici-bas : à dix-neuf ans, il gouvernait une province; à vingt-quatre ans, il était consul; à vingt-six ans, préfet de Rome.

Les distinctions et les honneurs pouvaient-ils remplir cette âme ardente et généreuse, qui n'avait plus rien à demander à la terre? Son âme avait par-dessus tout besoin de foi et d'espérance. La retraite et les discours du vertueux Amandus, avec lequel il s'était lié d'une étroite amitié, l'amenèrent à l'étude du christianisme. Ses rapports assidus avec saint Delphin, son père dans la foi, et une guérison miraculeuse dont il fut l'objet de la part de saint Martin, qu'il rencontra dans la ville de Vienne, sur le Rhône, décidèrent sa vocation.

Ici commence cette carrière de charité évangélique et de suaves vertus dont le christianisme offrait de si beaux exemples. Ses biens immenses furent mis en vente et distribués aux pauvres, et lorsqu'on vit, a dit un historien, l'héritier d'une aussi haute fortune, un sénateur, un consul revêtu du cilice, prêchant la foi nouvelle, les conversions se multiplièrent dans sa ville natale. Ne se bornant point à évangéliser ses concitoyens, il traverse les mers, et une des villes de la Campanie devient le théâtre de ses travaux et de son infatigable dévouement. L'église de Nole est bientôt comptée parmi les églises les plus florissantes de la chrétienté.

Nos très-chers frères, ce qui se passait il y a quinze siècles se renouvelle aujourd'hui. Lorsque l'impiété dispersa, il y a cinquante ans, les pierres du sanctuaire, on ne croyait plus au retour de l'ancienne foi, et l'église de Bordeaux, comme les autres églises de France, était cette *Rachel qui pleurait* la dispersion de ses pontifes, de ses prêtres, et la mort d'un grand nombre de *ses enfants; elle se montrait inconsolable, parce qu'ils n'étaient plus.*

Dieu, qui veut que nous espérions contre toute espérance, n'abandonna pas son héritage : il avait suscité des saints pour fonder l'église de Bordeaux; il suscita des saints pour la relever de sa ruine Le premier apparut, avec son cœur d'apôtre, portant sur son noble front la double couronne du confesseur et du docteur; le second avait fait bénir le nom de Dieu sur les plages lointaines, et compta bientôt, au milieu de vous, autant d'admirateurs et d'amis que de diocésains. C'est sous le pontificat de ces deux archevêques d'impérissable mémoire, que grandit un enfant qui fut consacré prêtre par le premier, et qui devint l'âme des œuvres de charité que méditait le cœur du second.

Et lorsque la France eut planté, par la main de ses guerriers, son drapeau sur la plage africaine, l'âme des Cyprien et des Augustin se présenta au pontife suprême, et lui désigna le restaurateur de Carthage et d'Hippone.

En Afrique, où flottait le drapeau qui gagne les batailles, ne s'était point encore relevée la croix qui sauve les peuples.

Eglise de Bordeaux, sois bénie! Tu tenais en réserve, tu réchauffais dans ton sein le nouveau prophète, le grand instrument des miséricordes. En le consacrant pontife de l'Algérie sur la tombe de tes plus saints évêques, tu lui communiquas cette étincelle devenue la flamme qui a déjà embrasé tant de cœurs. Sa présence nous condamne à ne pas en dire davantage. D'ailleurs, nos très-chers frères, que pourrions nous ajouter à tout ce que vous venez d'entendre, sinon que les *tentes de Jacob sont toujours admirables*, et que *les pieds de ceux qui évangélisent la paix seront toujours beaux!*

Unissons nos mains, Monseigneur, pour bénir cette nombreuse assistance. Là sont vos proches, là vos frères, là vos amis : nos deux églises sont désormais unies par d'indissolubles liens; nos cœurs n'avaient qu'un amour, nos mains n'ont plus qu'une bénédiction.

DISCOURS III.

POUR LA BÉNÉDICTION DU PONT DE CUBZAC.

(1er mai 1840.)

Messieurs,

On ne conteste plus au christianisme d'avoir sauvé les sciences du naufrage, d'avoir bâti des palais à l'infortune, d'avoir élevé des monuments à la prospérité du pays. Si on l'osait ailleurs, ici nous ne le pourrions pas. Car quel est l'habitant de Bordeaux qui, portant ses regards vers l'ancienne Chartreuse, ne bénisse la mémoire du grand archevêque qui convertit des marais pestilentiels en d'utiles chemins, en de vastes établissements, en de champêtres et riantes demeures? Ainsi, amie d'un sage progrès, la religion applaudit à toutes les grandes pensées qui ont pour but le bonheur et la gloire de ses enfants. Mais elle ne veut pas que nous nous proclamions les seuls créateurs d'une fortune que nous avait préparée de longue main son génie bienfaisant : elle consent à ce que nous courions à de nouvelles conquêtes; mais elle nous demande de ne pas oublier la main généreuse qui a dirigé et affermi nos premiers pas dans la carrière.

En contemplant donc, Messieurs, ce hardi passage que vous venez en quelque sorte de suspendre au milieu des airs; en admirant sa solidité, son élégance; en pensant aux obstacles sans nombre et de tout genre qu'il a fallu vaincre, pouvons-nous ne pas nous rappeler que c'est un de nos saints qui apprit à la France à dompter l'impétuosité du plus rapide de ses fleuves; et que c'est le pape Innocent IV qui, en reconnaissance d'une généreuse hospitalité, dota la ville de Lyon du pont qui passe encore pour l'une de ses merveilles?

Dans toutes les nobles entreprises que les siècles ont vu se former, l'Eglise contribuait par des legs pieux, et les encourageait par l'annonce de quelques-unes des faveurs extraordinaires qu'elle tient en réserve dans les trésors de sa bonté.

C'est ce que vous avez compris, Messieurs, lorsque, au nom des membres de la compagnie que vous représentez si dignement, vous avez appelé la religion à consacrer par notre ministère l'entreprise hardie et providentielle que vous venez d'accomplir avec tant de promptitude et de bonheur. Vous avez voulu qu'une main plus puissante que la vôtre vînt donner force et durée à votre œuvre. Cette profession solennelle de christianisme vous honore autant qu'elle nous console : elle a toutes les sympathies de la population si éminemment religieuse qui couvre nos deux rivages : vous protestez par là de votre attachement à l'héritage de foi que vous ont transmis vos pères.

Puisse, Messieurs, le Dieu qui aime tout ce qui réunit et rapproche ses enfants, donner à votre dévouement la récompense à laquelle il acquiert en ce moment de nouveaux droits, par l'abandon que vous venez de faire en faveur des pauvres du riche produit de cette première journée! Alors, Messieurs, de nouveaux intérêts se feront jour; et, comme une voix éloquente et amie vient de le proclamer en ces mêmes lieux, on aura foi dans l'avenir, on s'y abandonnera avec confiance, on n'aura pas cru en vain à la prospérité du commerce et à la grandeur de la ville de Bordeaux.

DISCOURS IV.

PRONONCÉ LE 7 JUILLET 1841, A L'OCCASION DE L'INAUGURATION DU CHEMIN DE FER DE BORDEAUX A LA TESTE.

Messieurs,

Il est dans l'homme un principe vivifiant d'activité et d'énergie que la main libérale du Créateur y déposa pour devenir une source féconde de prospérité publique et privée.

A certaines époques fixées par l'impartiale histoire, le puissant effort de la science recula les bornes anciennes et s'élança vers de glorieuses conquêtes. Ce n'est pas à vous qu'il serait nécessaire de rappeler sous quelles influences reparurent jadis dans notre Europe les prodiges des arts. Au foyer sacré de la religion se ralluma le feu du génie, et l'on en vit jaillir ces immortels chefs-d'œuvre que nous admirons encore debout sur tous le points de la vieille Europe; éloquent témoignage de la puissance d'un dévouement et d'un art que l'on s'est plu à appeler l'art chrétien, l'art religieux. Gloire donc à nos pères!.

Mais gloire aussi, nous le voulons sincèrement, nous le proclamons avec bonheur, gloire à ces découvertes modernes, à ces grandes entreprises, où le génie de l'homme, venant dérober à la nature des forces merveilleuses, franchit en un instant les espaces, simplifie les procédés, multiplie les relations et les produits, et semble créer une vie nouvelle pour les peuples étonnés!

Ainsi, deux ans ne se sont pas encore écoulés depuis le jour où une main auguste posa, au milieu d'un immense concours, la première pierre de ces grandes constructions. Alors, comme aujourd'hui, de graves et douces pensées agitèrent notre âme; alors le génie de l'homme promettait, aujourd'hui il donne; alors la religion bénissait des espérances, aujourd'hui c'est à une œuvre accomplie qu'elle vient imprimer le sceau d'une salutaire consécration.

Non, non, la religion n'est pas l'ennemie de pareils progrès; elle honore et bénit ceux qui les enfantent, ceux qui les propagent. Elle applaudit à tout ce qui contribue au bonheur de ses enfants; toutes les illustrations elle les consacre; et de même qu'elle suspend aux voûtes de ses temples les trophées de nos guerriers, juste et solennel hommage rendu au dieu des batailles, de même elle s'associe aux joies, aux transports de la cité reconnaissante, pour entourer de sa pompe et de ses vœux les infatigables triomphes de ceux qui percent les montagnes, rapprochent les distances, suspendent au milieu des airs de hardis passages, et, à

l'aide du plus merveilleux moteur, domptent les deux plus grands obstacles que rencontrent les désirs impatients de l'homme, la terre et l'eau.

Vous l'avez compris, Messieurs, vous qu'honore à nos yeux, comme aux yeux de cette religieuse population, la pensée de cette auguste cérémonie ; vous avez compris qu'à Dieu d'abord appartenait toute gloire, que de lui seul venait toute force et toute puissance, qu'à lui devait être rapporté le succès d'efforts persévérants. Car créer pour l'homme, c'est, Messieurs, avoir reconquis par le travail un des bienfaits du Créateur, et la science, l'industrie, l'art, le génie n'enfanteraient nulle merveille, si Dieu ne l'avait préparée, enfantée dès l'origine parmi les œuvres de ses mains.

Vers le Tout-Puissant, auteur de la nature, doivent donc monter fidèlement nos hommages et notre amour, quand nous célébrons les triomphes de l'homme. Ainsi toute justice est-elle accomplie, et toute vérité reconnue. Ainsi les bénédictions du ciel viennent-elles, en retour, féconder les entreprises et les travaux d'ici-bas.

Béni soit le jour où fut conçue la bienfaisante pensée de cette œuvre si grande ! Bénis soient les bras et les cœurs qui surent l'accomplir ! Oui, Messieurs, la création d'un chemin de fer de Bordeaux à la Teste et l'emploi des locomotives destinées à le parcourir, sont un bienfait pour la contrée tout entière ; en mettant en commun les richesses de l'industrie et les trésors d'un sol jusqu'ici inconnus, les populations apprendront à se connaître et à s'aimer, et deviendront une grande famille unie par les mêmes intérêts, comme elle l'est déjà par les mêmes croyances.

Puisse le Dieu des sciences et des arts bénir et féconder lui-même ce rapport nouveau et rapide avec un pays que semblait séparer de nous un vaste désert ! Puissent de longs jours de prospérité ne jamais démentir les douces espérances de cette heure première !

Tels sont les vœux que nous formons avec toute l'énergie de notre amour pour ceux que le Seigneur nous a donnés pour enfants. Heureux de prêter notre ministère à une entreprise si belle, et de consacrer, en ce moment solennel, l'offrande faite par le génie, de toute la gloire, de tout l'avenir promis à ses travaux.

DISCOURS V.

POUR L'INAUGURATION DU CANAL DES LANDES DE CAZEAUX.

Monsieur le comte, (305.)

Le Dieu qui ouvre la main pour combler toute créature de ses bénédictions, qui donne au jour son éclat, à la nuit son repos ; celui qui revêt le lis des vallées de sa noble parure, qui fait naître et mûrir les fruits de nos campagnes ; qui répand avec amour sur la terre *des flots de lait et de miel*, et dispense avec mesure *la moelle du froment et le sang de la vigne*, suivant l'expression de nos prophètes ; le Dieu qui, pour féconder nos champs, envoie la rosée du matin et la brise du soir ; ce Dieu aime à voir sa vivante image, l'homme voyageur, s'associer aux œuvres de sa Providence par les travaux courageux et persévérants de l'industrie.

De même que l'aigle, pour appeler ses petits à l'essai de leurs forces, vole devant eux, les provoque, puis les couvre de la protection de ses ailes, les prend et les soutient ; ainsi, le Père qui est aux cieux vous conduisit, Messieurs, dans ce désert et au milieu de ces plages stériles.

En applaudissant à vos pensées généreuses, il encouragea vos efforts et vous convia à conquérir tous les trésors de la fécondité. Vous comprîtes les vues de son amour, et, vous armant d'une confiance et d'une constance presque surnaturelles, vous sûtes imposer à ces solitudes ingrates le devoir de la fertilité. Mais des eaux coulaient inutiles et la terre en avait soif : la Providence divine vous provoquait à diriger leur cours, à leur creuser vous-même un lit nouveau, à leur arracher le tribut de rafraîchissement et de vie qu'elles pouvaient donner.

O Dieu bon ! ami de tous les hommes, parce que tous sont créés à votre image et rachetés au prix de votre sang, soyez béni ! A vous toute gloire, à vous tous les fruits de l'avenir. En nous servant de vos dons, nous saurons toujours les reconnaître ; et dans l'eau qui désaltère, dans le soleil qui réchauffe et qui vivifie, dans la terre qui s'entr'ouvre pour livrer passage aux moissons, nous adorons, Seigneur, votre puissance assidue et votre inépuisable bonté.

A vous donc, mon Dieu, toutes les actions de grâce de vos enfants, à vous notre amour, notre inébranlable confiance.

Mais je n'oublie pas, Messieurs, et la Providence n'oubliera jamais votre intelligente et généreuse coopération. Soyez donc bénie au nom du Seigneur, société paternelle du travail, seconde providence de ces contrées, soyez bénie et prospérez.

Croissez, multipliez vos richesses avec vos bienfaits ; nous le demandons ardemment à l'auteur de tous les biens. Notre pensée, notre cœur, vous suivent avec amour ; la religion vous couvre de ses ailes ; vous vaincrez par son signe.

Qu'une croix modeste plantée dans ces lieux annonce aux générations futures que vous n'avez pas travaillé en vain, et que le Seigneur a bâti avec vous. (*Philip.*, II, 16.) De grands obstacles peuvent se présenter encore ; la tâche est longue, difficile et digne d'intelligences élevées et de volontés héroïques ; vos noms, votre dévouement, me rassurent et justifient toutes les prévisions de l'avenir.

Puisse le souverain maître qui féconda les travaux des Benoît, des Bernard, des Bruno, des Emilion, des Gérard, ces hom-

(305) M. le comte de Blacas.

mes de Dieu, civilisateurs avec une croix ; puisse-t-il féconder vos efforts ! Eux aussi creusèrent des canaux, assainirent des marais, défrichèrent des landes, jetèrent des ponts, bâtirent des villes.

Echappés au monde des cités et à la position que vous avaient faite vos noms et vos talents, vous êtes venus, Messieurs, demander à la solitude un peu de repos, ou, mieux encore, employer à d'utiles et modestes labeurs, ce que la Providence vous avait donné d'intelligence, d'activité et de mouvement : soyez-en récompensés avec usure.

J'aimerai à vous compter parmi les consolations de notre épiscopat ; (donner du travail et de bons exemples à la classe laborieuse, c'est nous venir en aide dans l'une des attributions les plus touchantes de notre ministère) ; et si de longs jours sont destinés à mes travaux comme aux vôtres, nous redirons ensemble aux générations qui vont naître et qui fouleront aux pieds ce sol régénéré : Ces landes étaient stériles, ces terres incultes, ce sol desséché, ce sable brûlant : la main de l'homme y passa laborieuse et dévouée, la bénédiction divine daigna descendre sur ces travaux ; ils prospérèrent, dépassèrent les espérances. C'est Dieu qui donna l'accroissement et le succès ; il donna aussi, avec les eaux fécondantes de la terre, les eaux salutaires qui seules jaillissent jusqu'à l'éternelle vie.

DISCOURS VI.

PRONONCÉ DANS L'ÉGLISE MÉTROPOLITAINE, POUR LA CLOTURE DES CONFÉRENCES DU P. LACORDAIRE.

(3 avril 1842.)

Avant de vous bénir, nos très-chers frères, et de laisser descendre de cette chaire l'infatigable apôtre qui vient d'être pour vous l'instrument de tant de miséricordes, permettez que je sois l'interprète des sentiments qui surabondent dans votre cœur comme dans le mien.

Homme de Dieu, bon Père, dont la parole brûlante a fait tant de bien à nos enfants, soyez le premier que nous bénissions. Vous venez de dire que l'éloquence est fille de la passion : une double passion a dévoré votre cœur, l'amour de Dieu, l'amour de vos frères, et vous avez été éloquent. Non-seulement vous avez réjoui notre cœur, mais vous nous avez rendu, par les succès bénis de votre ministère, le plus heureux des évêques.

Cet étonnant concours, ce ministère spécial de la mission évangélique ; ces saints frémissements, ces sympathies, ces larmes ; ces magistrats, ces vieillards, ces hommes aux nobles antécédents, toutes ces sommités intellectuelles accourues pour vous entendre ; cette génération si pleine d'espérance, sa présence si grave, si attentive ; nos frères séparés eux-mêmes, à qui vous avez parlé avec tant d'amour, parce que vous saviez que nous les aimions, et qui n'ont pas pu ne pas s'écrier en vous entendant : la vérité est là ; l'ignorance, la superstition, le fanatisme, le mensonge, ne sauraient ainsi parler le langage de la vérité, de la conviction, de l'amour ; enfin tout ce qui porte ici de l'élévation dans les idées, de la dignité dans nos mœurs, de la conscience dans les études rend un éclatant témoignage à la puissance divine de la foi, à ce besoin religieux qui nous presse et nous travaille.

Le temps qui si rapidement s'écoule, nos très-chers frères, emporte les hommes et la parole qu'ils firent entendre ; mais la vérité demeure.

Et quand on a médité, comme vous venez de le faire, l'histoire du catholicisme, depuis son origine jusqu'à nos jours ; quand on a étudié cette action divine qui, toujours présente, défend et conserve le dépôt des enseignements révélés à travers le bouleversement des âges ; après ces heures silencieusement écoulées dans cette enceinte, on se surprend à ne plus vouloir répudier les titres qui nous font membres d'une société, seule dépositaire de ce qui nous reste de puissance et de vie. On demeure convaincu qu'en Dieu seul les hommes sont un ; hors de là, et sans une même foi, ils sont division, trouble, désordre, individualisme, solitude, ténèbres, chaos, agonie, mort.

Bordeaux, ou mieux encore élargissons notre cœur, appelons le pays tout entier : France, France, patrie de tant de gloire, objet de tant de sollicitudes et de tant d'amour de la part de tes pontifes et de tes prêtres ; puisses-tu voir la pensée catholique t'embellir encore, et surtout raffermir l'édifice social depuis si longtemps ébranlé ! Bordelais, il vous appartient de hâter puissamment l'accomplissement de nos vœux ; il me semble que toute initiative généreuse vous est dévolue en ce moment. La France entière a su votre empressement, non pas de quelques jours, mais de plusieurs mois, autour de cette chaire, les démarches, les démonstrations honorables d'une jeunesse au cœur ardent et généreux. Suivez la foi qui vous appelle, suivez-là jusqu'à ce sanctuaire de réhabilitation et de vie où elle vous attend. Plus de sentiment vague de religiosité, d'admiration stérile ; mais une religion d'action, de pratique, de dévouement. Soyez chrétiens, soyez généreux jusqu'au sacrifice, et vous retrouverez au lieu de ce vide affreux qui désolait votre âme, un bien-être consolateur, une douce paix. C'est l'unique vœu, le désir immense de votre archevêque, dont le cœur est largement ouvert pour vous aimer, et dont la main est levée pour vous bénir.

DISCOURS VII.

PRONONCÉ POUR L'INAUGURATION DU PALAIS DE JUSTICE DE BORDEAUX.

(20 novembre 1843.)

Messieurs,

Ce fut naguère une pensée chrétienne qui voulut placer les décisions de la justice sous la protection du ciel : ce fut tout à la fois la reconnaissance solennelle et publique de la

faillibilité humaine, et un hommage éclatant rendu, par un des corps de l'État les plus éclairés, à celui qui est le souverain arbitre des peuples et le juge des juges.

C'est encore une pensée chrétienne qui vient, en ce jour, demander à l'Eglise ses prières et ses bénédictions. Appeler Dieu parmi vous, Messieurs, invoquer ses lumières au grand jour, vous placer sous ses inspirations, c'est l'associer plus intimement à vos travaux, et ajouter à la majesté et à l'autorité de vos arrêts.

Oui, vous avez tous compris que la justice a besoin, dans sa mission difficile et périlleuse, de s'appuyer franchement sur Dieu, sur la religion, qui en est la manifestation et la pensée; d'aider à son action essentiellement civilisatrice, et de chercher dans sa morale et dans ses enseignements, l'esprit de sagesse et de force qui doit présider à toutes les décisions humaines.

Ce n'est pas à vous, Messieurs, qui avez suivi la marche du christianisme, qu'il faut rappeler que c'est par lui que la lumière s'est faite; que nous sommes arrivés à l'émancipation des peuples et des intelligences, à l'organisation des sociétés modernes, au développement des grands principes qui forment la base du droit public; que c'est par lui que nous sommes parvenus à cette unité de doctrines qui fait la force des lois, à ces codes immortels qui régiront bientôt peut-être le monde entier; que c'est le christianisme enfin qui, le premier, fit entendre le grand dogme d'égalité devant la justice de Dieu, lequel est devenu aussi le grand dogme de la justice humaine : égalité devant la loi.

Ce n'est pas à vous non plus qu'il faut apprendre que vos décisions ne mourront pas aux voûtes de ce palais; qu'elles franchiront cette enceinte, pour porter au dehors leurs enseignements et leurs leçons. Car le magistrat n'est pas seulement un officier public, chargé du soin matériel de rendre à chacun ce qui lui appartient, de punir sèchement ce que la loi punit : sa mission est plus noble, plus élevée, plus chrétienne; c'est une espèce de sacerdoce aussi ancien que le monde, c'est la colonne de feu qui marche devant les peuples, et qui les guide dans les voies de la sagesse ou du repentir.

La magistrature commande ainsi tous les respects. N'est-ce pas comme par une sorte de délégation de la souveraine puissance, qu'elle exerce, au nom de la société, le pouvoir de juger les hommes ici-bas, de devancer les jugements éternels, de rejeter d'un mot au suprême tribunal celui qui devient homicide?

Oh! Messieurs, quand devant vous des bouches éloquentes débattent les graves questions de droit public, qui intéressent à un si haut degré l'ordre social tout entier; quand de nobles efforts viennent disputer aux rigueurs de la justice de grandes infortunes; quand dans vos mains vous tenez la vie et la mort, vos yeux ne cherchent-ils pas quelque image de Dieu? Ne sentez-vous pas le besoin de vous éclairer de sa lumière, de vous appuyer sur sa justice, de réchauffer votre cœur à sa charité? ne comprenez-vous pas qu'une sentence, pour être accueillie avec plus de respect et de résignation, ne peut se passer de la protection du Tout-Puissant, à qui seul il appartient de sonder les reins et les cœurs?

Aussi, Messieurs, avez-vous demandé que nous inaugurassions dans votre nouveau palais un autel, un tabernacle, une croix. C'est que de pareils signes, de pareilles images font du tribunal un temple, et de la justice une religion. Le tribunal d'où la croix est bannie n'apparaît plus que comme un lieu ordinaire et profane.

Que le signe qui a racheté le monde est donc bien placé là où l'homme est jugé par l'homme! Le juge ne peut plus être sans compassion, la justice sans miséricorde. L'innocent qui est absous peut y attacher son regard, et y surprendre une prière d'amour et de reconnaissance; et le coupable aperçoit au moins une image douce et consolante, sur laquelle son cœur flétri trouve à se reposer.

Pauvre coupable! la société te renie; ta patrie ne te connaît plus; ton père, ta mère, tes frères, tes amis s'éloignent! Mais, du haut de la croix qui frappe tes yeux, Dieu te crie : *Je suis toujours ton père;* le Christ t'appelle du nom de frère, et l'Eglise te donne dans le prêtre, ministre de ses miséricordes, l'ami de ta douleur, le consolateur de ton infortune.

Oh! Messieurs, c'est une belle et utile chose que ce qui se passe aujourd'hui dans cette enceinte! Si j'obéissais aux douces émotions que j'éprouve, je vous parlerais longtemps encore : je vous dirais toute ma vénération pour la magistrature bordelaise, illustre depuis plusieurs siècles entre toutes les magistratures de ce royaume; je paierais aussi mon tribut d'admiration à ce barreau, en possession depuis longtemps de l'admiration du monde.

Je ne puis cependant m'empêcher, en terminant, de rendre hommage à la pensée délicate qui a voulu, dans ce nouveau palais, faire revivre le passé, en retraçant sur ses murs l'image des hommes les plus chers au pays. C'est que le passé même en présence des illustrations qui se pressent autour de nous, peut-être encore glorieusement évoqué.

Depuis longues années, vos anciens ont largement payé leur dette à la nation; leur histoire est confondue avec l'histoire de la France. Qui n'a nommé déjà ces grands jurisconsultes, ces orateurs immortels, ces ministres habiles, qui dans des situations diverses, ont porté si haut la gloire de la magistrature et du barreau bordelais?

DISCOURS VIII.

POUR LA PLANTATION DE L'ARBRE DE LA LIBERTÉ, ET LA BÉNÉDICTION DES DRAPEAUX DE LA GARDE NATIONALE.

(9 avril 1848.)

Nos très-chers frères,

Toute fête qui se produit à l'extérieur

sous le patronage de Dieu, est auguste et digne d'une grande nation. Aussi, elles étaient belles et riches de poésie, ces vieilles fêtes de nos pères, où les espérances de la terre et du ciel se confondaient dans un même sentiment; où tout, jusqu'au plaisir, était patriotique et religieux; où les élans de la joie n'altéraient point la dignité du caractère, n'ôtaient rien à la sainte majesté de la vie.

Ce n'est plus un souvenir, c'est une réalité que nous avons sous les yeux. Cette croix du Sauveur, ce clergé qui l'entoure; cet autel, ce livre de prières; ces magistrats, ces guerriers; cette masse imposante de citoyens de tous les âges, de toutes les conditions: tout nous rappelle que, lorsque le peuple obéit à sa nature, il va droit au christianisme; car le christianisme, c'est la religion de ceux qui travaillent, de ceux qui souffrent, de ceux qui espèrent, de ceux qui aiment.

Honneur à vous, Bordelais! Il y a longtemps que ces vérités vous sont familières, et que les spectacles d'édification dont vous nous rendez le témoin, dans nos villes et dans nos campagnes, ont fait éclater les instincts généreux qui vous animent.

Aussi, nous sommes-nous rendu avec empressement à l'invitation que vous êtes venus nous faire, de bénir cet arbre et ces drapeaux qui resteront au milieu de nous comme de nouveaux gages de paix et d'union.

Les nobles paroles que je lis sur vos étendards étaient catholiques avant que vous les fissiez françaises. Qu'elles pénètrent nos institutions et nos mœurs, et tous nous sentirons que nous avons besoin de tous. Que deviendrait l'ouvrier sans le capitaliste? le capitaliste sans l'ouvrier? Que deviendraient l'un et l'autre, sans le cultivateur qui les nourrit? Et le cultivateur, que deviendrait-il, sans l'ouvrier qui confectionne son vêtement et les instruments de son labeur; sans le capitaliste, dont la dépense fait vivre l'ouvrier? La propriété et le travail sont les deux grands piliers de l'ordre social: qui détruit l'une, renverse l'autre; qui les rendrait méfiants ou ennemis, ferait tout périr. L'ouvrier a droit que sa condition s'améliore; que sa vieillesse trouve un abri, ses maladies des secours; c'est-à-dire, en d'autres termes, que l'ouvrier a besoin que la propriété soit respectée, que le travail soit libre et convenablement rétribué.

Si ces vérités étaient comprises en tous lieux, comme elles le sont parmi vous, nos très-chers frères, la confiance renaîtrait dans les âmes, le crédit se ranimerait, et la future assemblée, que nous n'aurions composée que de ce qu'il y a de plus consciencieux, de plus intelligent, se voyant entourée de la sympathie universelle, forte, généreuse, comme le peuple français dont elle serait l'image, aurait bientôt terminé son œuvre de reconstruction et de pacification. Nous aurions de la gloire, du bien-être, et surtout un grand amour les uns pour les autres; et rien ne serait auguste et solennel, à la face du monde qui nous contemple, comme notre progrès dans la foi, dans l'ordre et dans la liberté.

Liberté, égalité, fraternité, trilogie sublime! Soyons-lui fidèles, et nous marcherons, non dans la terreur et l'impiété, dans l'hypocrisie ou la corruption, mais dans l'ordre et dans la paix.

Liberté, égalité, fraternité! Ces trois mots ne signifiaient rien avant Jésus-Christ; c'est ce bon Maître qui nous en a apporté du ciel la réalité, et qui, par l'affranchissement de l'homme, a préparé la liberté des peuples.

C'est Jésus-Christ qui est venu révéler au monde le dogme de la véritable égalité. Ne savez-vous pas que le pauvre, à ses yeux, est revêtu d'une dignité éminente, et que l'Eglise dresse des autels à une humble femme, à un simple laboureur?

C'est Jésus-Christ qui nous proclame tous enfants du Père céleste; et l'Eglise, sa fidèle interprète, m'ordonne en ce moment, autant que les inspirations de mon cœur, de vous donner à tous le nom de frères bien-aimés.

Votre devise est donc, sous ce rapport, celle de Jésus-Christ, des apôtres, de l'Eglise catholique, de votre archevêque et de tous vos prêtres.

Qu'on ne dise plus que la religion et la liberté ne sauraient se comprendre. Leur alliance s'est formée près du berceau de Jésus-Christ; il l'a scellée de son sang sur le Calvaire; il ne tient qu'à nous qu'elle soit éternelle.

DISCOURS IX.

A L'OCCASION DU SERVICE FUNÈBRE CÉLÉBRÉ LE 6 JUILLET, SUR LA PLACE DES QUINCONCES, POUR LES VICTIMES DE JUIN.

(6 juillet 1848.)

Nos très chers frères,

Appelé par les fonctions de notre ministère à l'une des extrémités du diocèse, nous revenons en toute hâte nous associer au solennel hommage de votre profonde et religieuse douleur.

La mort a frappé toutes les conditions, tous les sexes, tous les âges (306): le cœur se serre à ce spectacle. Les grandes funérailles des jours les plus lamentables de notre histoire ne sont rien en comparaison de nos derniers malheurs; jamais autant de sang français n'avait été répandu par des mains françaises. Serait-il vrai qu'en livrant l'homme à l'homme, Dieu l'abandonne au plus formidable ministre que puisse employer sa colère!

(306) *Conclusit in gladio populum suum. Sacerdotes eorum in gladio ceciderunt. Juvenes eorum comedit ignis. Effuderunt sanguinem eorum tanquam aquam in circuitu Jerusalem.* (*Psal.* LXXVII et LXXVIII.)

Et maintenant que la fièvre de la lutte est calmée, ne nous est-il pas permis de mesurer, en présence des saints autels, la profondeur de l'abîme dans lequel la main de Dieu nous a empêchés de tomber, mais qui pourrait se rouvrir sous nos pas?

La société, dans une mortelle angoisse, se demande si son existence ne sera pas encore mise en péril; elle regarde, elle interroge, inquiète et consternée, et elle voit que personne ne songe à attaquer dans son germe le mal universel qui dévore les âmes. Cependant, un instinct général en appelle aux principes de droit, aux principes éternels de religion, qui seuls peuvent donner aux institutions humaines cette force, cette énergie puissante qui, des lois, passe dans les mœurs d'une nation, pour en rajeunir la vieillesse, ou en guérir les longues infirmités. Tout le monde comprend que la plaie invétérée qui ronge notre beau pays, c'est l'absence ou l'affaiblissement des croyances religieuses, un appétit immodéré de toutes les jouissances matérielles de la vie. Quand on arme les peuples de pensées terrestres, quand on leur ôte le ciel, comment ne demanderaient-ils pas à la terre les seuls biens qu'elle puisse donner?

On prendra des mesures d'ordre et de sécurité; mais saura-t-on faire supporter avec patience la pauvreté, retrancher les causes qui la produisent, mettre l'amour où était la haine, la résignation où était le désespoir? La religion seule, avec ses dogmes, avec sa morale, avec ses sacrements, peut opérer ce prodige. C'est la pratique de ses lois qui élève et purifie les âmes, dirige et ennoblit les passions, accroît et sanctifie le bien-être des peuples, adoucit les souffrances inséparables de toute condition. Tant qu'on ne recourra pas à cette médiatrice puissante, tant qu'on ne saura pas dire à Dieu, avec confiance et amour: *Sauvez-nous, nous périssons*, on pourra bien essayer de toutes les utopies, s'efforcer de noyer un jour l'anarchie dans le sang; mais, n'en doutons pas, la lutte renaîtra plus violente, et la société épuisée finira par s'abîmer dans les horreurs d'une dernière convulsion.

C'est pour conjurer, autant qu'ils est en nous, ces malheurs, nos très-chers frères, que nous avons voulu *élever vos cœurs en haut*, appeler à notre aide l'arbitre suprême des destinées des peuples.

L'enceinte de vos temples n'a pas suffi à l'empressement et à l'ardeur de la foi; il a fallu dresser un autel dans le lieu le plus apparent, sur la place la plus vaste de votre belle cité. Et tous, vous êtes venus, garde nationale, troupe de ligne, magistrats, clergé, travailleurs, unir votre prière à la nôtre, pour appeler et sur les vivants et sur les morts les grandes miséricordes de notre commun maître.

Vous ne serez donc pas oubliés de vos frères Bordelais, vous tous qui venez de succomber en défendant la cause, nous ne dirons pas seulement de la république en danger, mais la cause de la patrie, la cause de la société tout entière. Ah! c'est pour vous que l'auguste sacrifice est offert en ce jour dans toutes le parties de la France! Nobles guerriers, que le fer ennemi avait respectés dans un grand nombre de batailles; braves et fidèles gardes nationaux de tous les âges; vous aussi dont les noms resteront ignorés de l'histoire, mais dont les titres de vaillance, d'humanité ou de modération, sont inscrits dans le livre dont Dieu réserve la première page aux gloires inconnues de la terre, vous aurez nos premiers souvenirs.

Nous prierons aussi pour vous, frères égarés, victimes de passions ou d'erreurs que vous reconnûtes sans doute à votre heure dernière: vous aurez part au divin sacrifice; le sang de votre archevêque a crié pour vous propitiation et miséricorde.

Et vous, vénérable et bien-aimé pontife, permettez que nous mêlions votre nom à tant de souvenirs déchirants. Au milieu des horreurs de cette lutte sanglante, votre douce figure nous apparaît calme et sereine, comme elle l'était dans les jours de nos plus majestueuses solennités.

Nous vous félicitons d'avoir su trouver une si belle occasion de mourir. Bon pasteur, en donnant votre vie pour votre troupeau, vous avez atteint le faîte de l'ambition épiscopale. Tous ici nous demanderons à Dieu la grâce qu'a sollicitée votre bouche expirante: *Que votre sang soit le dernier versé!* Puisse la bonté infinie sceller ce beau testament, pour la gloire de la France et pour la paix du monde!

DISCOURS X.

PRONONCÉ A LA MESSE CÉLÉBRÉE A BOURG-SUR-GIRONDE, A L'OCCASION DU COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE BLAYE.

(10 septembre 1848.)

Messieurs,

Appelé, il y a quelques années, à prendre part, sur la plage africaine, à une fête aussi consolante pour l'Eglise que glorieuse pour notre pays, je me disais, en contemplant ces champs incultes, jadis si fertiles, qui se déroulaient sous nos yeux: « Toutes ces terres sont à défricher, à convertir à la civilisation. L'épée seule ne suffit pas; il y faut la croix et la charrue. » Et nous dressâmes sur le point culminant du mamelon d'Hippone un autel comme celui qui s'élève devant vous; sept évêques français remercièrent le Dieu des batailles d'avoir favorisé les armes de nos guerriers; et, en présence des restes sacrés du grand Augustin, que nous rendions à l'Afrique, nous appelâmes les bénédictions célestes sur cette contrée si pauvre, si barbare, depuis qu'elle n'était plus éclairée, fécondée par le soleil de son antique foi.

Nos vœux ne tardèrent pas à être exaucés. La charrue fut confiée aux mains du christianisme; on vit comme il savait s'en servir. L'immense plaine de Staouëli fut donnée aux enfants de Rancé; et bientôt le féroce

Kabyle et le stupide habitant du désert apprirent, à l'école de pareils maîtres, que l'esprit du christianisme est un esprit de paix, d'association, de charité, de travail, et que lui seul peut imprimer à un peuple le sceau de la véritable civilisation.

Ces vérités, Messieurs, vous sont familières, et je crois m'associer à toute votre pensée, en proclamant qu'il n'y a pas d'alliance plus ancienne et plus naturelle que celle de la religion et de l'agriculture.

Je viens, bons habitants des campagnes, relever votre état, en vous le montrant ce qu'il est; je viens vous le faire aimer. Je viens vous dire que votre profession est la plus ancienne, la plus utile, la plus glorieuse. Je veux, enfants, que vous ne rougissiez plus de la condition de votre père; que vous n'alliez plus demander aux villes des compensations chimériques, qui finissent trop souvent par d'amères déceptions.

Assistant pour la troisième fois à de pareilles solennités, j'ai toujours été heureux d'entendre de la bouche des hommes éminents qui en faisaient les honneurs, le détail des améliorations et des découvertes dont ils sont les zélés propagateurs. C'est un beau spectacle, en effet, que celui de magistrats, de guerriers, de publicistes, accourant de toutes parts, en se montrant jaloux d'honorer la profession du modeste habitant des campagnes, de le gratifier du fruit de leur longue expérience. Aussi n'est-il plus possible de contester l'utilité des comices et le progrès qu'a fait l'agriculture sous leurs patriotiques inspirations. Aujourd'hui, on varie les cultures; l'art de les alterner devient général; les charrues se sont perfectionnées, et, si la population augmente, on peut affirmer que les produits de toute nature ont augmenté dans la même proportion.

Pensez-vous que la religion puisse demeurer étrangère à cet élan? Non, Messieurs. En plaçant sans cesse l'homme des champs en présence de Dieu et de son pouvoir, elle unit sa vie à la vie de la création; elle lui fait invoquer chaque jour, presque à toutes les heures, le Maître souverain qui dispose des saisons, du soleil, de la pluie, de tous ces phénomènes de la nature qui fécondent le sol qu'il cultive. Il n'y a point d'orgueil qui résiste, point d'habileté qui échappe à cette dépendance.

Quand l'homme a fait ce qui dépend de lui pour féconder la terre, il faut qu'il attende et qu'il se résigne; plus on pénètre dans la situation que lui fait la vie des champs, plus on découvre ce qu'il y a de salutaire pour sa raison et pour sa disposition morale, dans les enseignements et dans les influences qu'ils en reçoivent.

Aussi les livres saints nous montrent-ils partout un peuple qui fait de l'agriculture son occupation et sa gloire : on sent même souvent, à travers leurs pages inspirées, comme un agréable parfum qui vient se mêler au souffle divin. Quelle délicieuse peinture de vie champêtre et de la pureté des mœurs antiques s'offre à nous dans le livre de Ruth!

Une nombreuse caravane de moissonneurs arrive au point du jour. La brise du matin fait doucement ondoyer les blés, et du sein de la plaine s'élèvent mille bruits harmonieux. La prière de la moisson commence : tournés du côté de l'Orient, ou flottent de légers nuages de pourpre, avant-coureurs du soleil, les travailleurs, selon l'usage, rendent grâces à l'Eternel. Les épis pressés tombent sous la faucille; derrière les moissonneurs, les servantes de Booz lient les gerbes. La jeune Moabite les suit de près; la pauvre étrangère a obtenu du chef la permission de glaner... Mais bientôt Booz arrive, comme un maître vigilant, pour présider à ses moissons : *Que le Seigneur soit avec vous*, dit-il, en saluant ses serviteurs; et tous répondent : *Que le Seigneur vous bénisse!*

Ce tableau, que nous voudrions ne pas dépouiller de ses couleurs, n'est-il pas rempli de charmes? C'est la nature dans toute sa beauté native, lorsque entre elle et l'homme existait une union sainte et pleine d'harmonie.

Nous ne dirons qu'un mot de la salutaire et décisive influence que le christianisme a exercée sur le travail en général, et sur l'économie agricole en particulier, par les exemples qu'il a données, par les institutions qu'il a fondées.

Qui ne sait ce qui est revenu de gloire, pour le prolétaire et l'artisan, de l'atelier de Nazareth? Quand le Sauveur en est sorti pour accomplir sa mission, dans quels rangs de la société est-il allé chercher ses collaborateurs? Voyez ses premiers apôtres; voyez Paul, le plus grand de tous par le génie, voyez-le montrant aux corroyeurs d'Ephèse et de Milet ses mains qui portent les stigmates glorieux de pénibles travaux, et s'écriant avec un noble orgueil : *Ces mains, vous le savez, ont suffi à mes besoins et aux besoins de mes frères, et par leur secours, j'ai pu même goûter la joie dont parle le maître : Il est plus doux de donner que de recevoir.* (*Act.*, XX, 34; II *Thess.*, III, 8.)

C'est ainsi que le christianisme, en faisant du travail une loi commune, l'a réhabilité, l'a ennobli, et l'a rendu un puissant moyen de salut et de perfectionnement moral. Aussi l'Eglise, de bonne heure, y soumit-elle ses clercs. Paulin de Bordeaux, préfet de Rome, gouverneur d'Illyrie, puis prêtre, puis évêque, voulut plus d'une fois travailler la terre dans ses nombreuses villas de Branne, de Bourg, de Langon et de Pauillac. Saint Grégoire le Grand raconte qu'après l'acte héroïque par lequel, pour rendre un fils à sa mère, il se constitua l'esclave du maître, il dit à cet homme : « Je ne sais par quel moyen je pourrai vous dédommager des frais de ma nourriture, à moins que vous ne m'employiez à cultiver les plantes de votre jardin; c'est le seul métier que je sache faire : » *Respondit : Artem*

quidem aliquam nescio, sed hortum bene excolere scio.

Riches coteaux de Saint-Emilion et de la Réole, vastes plaines de Saint-Ferme, de Vertheuil, antiques déserts de la Sauve, d'Aillas et de Benon, qui vous a défrichés, fertilisés, enrichis? Des religieux : ces conquérants pacifiques ne marchaient jamais que la croix et la bêche à la main.

Comment énumérer tous les services rendus à l'agriculture et à la civilisation par cette forte discipline des monastères, si peu connus de nos jours? Les Bénédictins seuls ont défriché une grande partie de l'Europe; leurs abbayes étaient de véritables colonies agricoles. Souvent, après avoir fertilisé de vastes domaines, ils les donnaient aux pauvres, qui n'avaient plus qu'à jouir, et prenaient en échange des fonds stériles. Des constructions se groupaient à l'entour; des villages, des bourgs, quelquefois d'immenses cités s'élevaient par enchantement. Que serait devenu le monde, dans les invasions des Barbares, sans les monastères? Ils furent les citadelles de la civilisation. Dans leur enceinte ont été conservés, non-seulement les monuments de l'antiquité scientifique, mais encore les procédés et les instruments : la bêche et la charrue y trouvèrent un asile, comme les chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Mais ce qui s'abrita surtout sous les murailles des abbayes, ce fut le génie chrétien, principe de l'égalité, de la fraternité, de l'ordre et du travail.

J'achève, Messieurs. Si les institutions du moyen âge ont disparu, le rôle pacifique de la religion ne finira qu'avec le monde. Il retrouve encore partout, et même à notre insu, son influence salutaire. Nous vivons encore, et nous vivrons toujours de l'impulsion qu'il a donnée. Nos comices ne sont qu'une continuation et un complément des théories et des pratiques des anciens jours. N'oublions pas les entrailles qui nous ont portés, la main puissante et bonne qui a dirigé nos premiers pas dans la carrière : fussions-nous capables de la méconnaître, elle se vengerait encore par de nouveaux bienfaits.

Il n'en sera jamais ainsi dans notre belle Gironde : j'en appelle au concours nombreux qui relève l'éclat de cette solennité. Votre présence, Monsieur le préfet, témoigne assez combien votre patronage est acquis à tout ce qui peut contribuer à la prospérité d'un pays qui vous est déjà cher.

Et vous, Monsieur le président et Messieurs les membres de la société d'agriculture, en appelant la religion à cette solennité, en procurant à la foule qui nous entoure le moyen d'acquitter la dette sacrée du dimanche, et en lui donnant, de concert avec toutes les sommités du pays, l'exemple du recueillement et de la sainte joie qu'on trouve dans l'accomplissement d'un devoir, vous avez fait du bien à tous. Je bénis Dieu de ce témoignage d'universel rapprochement vers les pratiques d'une foi toujours féconde en lumière et en bienfaits.

DISCOURS XI.

POUR LA BÉNÉDICTION DES DRAPEAUX ENVOYÉS A LA GARDE NATIONALE DE SAINTE FOY, PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

Messieurs,

Huit jours se sont à peine écoulés, et déjà je me trouve convié au milieu de vous à une fête non moins solennelle et non moins touchante que celle que, dimanche dernier, nous célébrions à Bordeaux. Vous aussi, bons habitants de Sainte-Foy, vous avez compris qu'elles étaient sœurs, la religion et la patrie, et que leur union, cimentée par les bénédictions divines, serait la plus ferme garantie de nos libertés et de nos gloires.

Oui, Messieurs; ce noble étendard consacré par les prières de la foi, en se déployant sur votre bataillon, marchera devant vous comme un symbole de protection, d'ordre et de fraternité. Et nous sommes heureux, en le bénissant, de proclamer, à la face du beau ciel qui nous éclaire, que la garde nationale de Sainte-Foy saura conserver intact et défendre au besoin l'honneur de son drapeau.

Deux grandes choses sont confiées à la garde de votre patriotisme, Messieurs : l'autorité et la liberté. La religion seule peut conserver au monde ces deux principes fondamentaux de toutes les sociétés humaines. Quand le respect pour l'autorité baisse dans une nation, c'est un symptôme de décadence et comme un avant-coureur d'une ruine prochaine. Aussi, vous en serez les appuis intelligents et dévoués; ce respect vous sera facile, vos magistrats et les chefs de votre milice sont votre ouvrage; ils marchent à votre tête parce que vous l'avez voulu; ils sont les élus de votre estime et de votre affection.

Les craintes pour l'avenir de notre pays sont grandes. Nous le disons cependant, si la France périt, ce sera sa faute. Un peuple qui possède dans son sein une garde nationale et une armée comme les nôtres, ce peuple a en lui un principe de salut certain, une force invincible. Malheur à lui s'il la méconnaît, ou si, la connaissant, il tient sa vertu captive et son zèle impuissant!

Vous êtes aussi, Messieurs, les gardiens de nos libertés. Que cette parole ne vous étonne pas dans ma bouche. L'histoire de dix-huit siècles est là pour attester que l'Eglise est la protectrice de la liberté, comme la sauvegarde du pouvoir. Si la reconnaissance des peuples et la faveur des princes la comblèrent quelquefois d'honneur et de richesses, elle ne regrette pas ces priviléges dangereux, faits plutôt pour embarrasser sa marche ou compromettre sa noble indépendance. Aujourd'hui elle ne réclame pour elle que ce qu'elle réclame pour les autres, une liberté vraie, sincère, sans arrière-pensée, sans entraves. Accorder une liberté et enchaîner les autres, ce serait une inconséquence, j'allais dire un crime digne des Romains de 1849. Cette liberté sauvage,

nous pouvons, comme Pie IX, en devenir les martyrs ; les prédicateurs, jamais.

Puissions-nous voir, Messieurs, tous les hommes liés dans un intérêt commun, se donner une main fraternelle! Si nous n'y prenons garde, il n'y aura bientôt plus que deux partis sur la terre: le parti de l'ordre et celui de la destruction. Oublions nos anciens dissentiments: aimons-nous les uns les autres. N'avons-nous pas tous notre fardeau à porter? Est-ce que l'amour ne fait pas trouver légères les charges les plus pesantes, et le cœur du frère qui aime son frère n'est-il pas un paradis dans ce monde ?

Aimez-vous les uns les autres; nous vous en conjurons, au nom de Jésus-Christ, au nom de l'Eglise, au nom de la France, notre commune patrie. Assez de larmes ont mouillé ses yeux, assez de sang a coulé de ses veines; il est temps de fermer ses blessures. Il est temps que l'amour de Dieu et l'amour du prochain se confondent, et ne fassent plus qu'un seul et même amour, dont les flots mystérieux inonderont notre âme, et formeront autour d'elle un océan de gloire et de bonheur.

DISCOURS XII.

PRONONCÉ AU COMICE AGRICOLE DE LA RÉOLE.

Nos très-chers frères,

Les graves intérêts du moment et l'imminence des périls qui nous enlacent de toutes parts, nous imposent des devoirs inconnus aux temps calmes; ils nous obligent à étendre notre vigilance, à multiplier nos efforts. La religion ne saurait demeurer étrangère à ces luttes solennelles entre les diverses classes de la société. Elle intervient comme partie intéressée, sans doute, mais bien plus encore comme arbitre et médiatrice, prenant en main la cause de ceux qui souffrent, demandant qu'on ouvre les voies à d'utiles progrès, conviant les intelligences à l'œuvre de l'avenir, prêchant partout le règne de Dieu, en cherchant à assurer à l'humanité des destinées tranquilles et heureuses; montrant enfin aux hommes de bonne volonté que toute prospérité est dans l'ordre et le travail, que toute paix est dans la justice, toute justice dans l'amour, et tout amour dans l'obéissance à la loi du Seigneur.

Aussi, nos très-chers frères, saisissons-nous avec empressement les circonstances qui se présentent pour faire ressortir les points de contact de la société spirituelle et de la société temporelle. La confusion qu'on cherche à établir entre le christianisme et les diverses formes de gouvernement, a jeté dans le monde des défiances que nous nous efforcerons toujours de dissiper. Tel a été l'objet de quelques-unes de nos dernières instructions pastorales; tel est encore le but des paroles que nous venons vous adresser aujourd'hui, comme une nouvelle preuve de la tendre affection que nous vous portons, et de cette sollicitude paternelle qui ne doit jamais rester inactive.

Que faites-vous, bons habitants des campagnes, quand vous voyez les nuages s'amonceler sur vos têtes? Vous vous réunissez pour rentrer la moisson : quelquefois il arrive qu'à l'instant même où la dernière gerbe a été mise à l'abri, l'orage éclate, la pluie tombe par torrents, la grêle ravage tout ce que l'imprudence ou la paresse n'a pas voulu soustraire à ses coups: si vous n'eussiez pas uni vos efforts, vous perdiez en un moment le fruit des labeurs d'une année entière.

Eh bien, nos très-chers frères, il faut être aussi prudents dans l'ordre de vos intérêts politiques et religieux, que vous l'êtes à l'endroit de vos intérêts matériels. Il faut pressentir les orages préparés par les mauvaises passions, comme vous prévoyez la grêle et le tonnerre : c'est par de fraternelles et intelligentes coalitions que vous conjurerez les uns et les autres.

D'ailleurs, riches et pauvres n'ont-ils pas partagé les mêmes angoisses ?... Tous ont été appelés au festin du malheur, et la société, semblable au voyageur trouvé demi-mort sur la route de Jérusalem à Jéricho, demande que nous versions sur ses plaies l'huile et le baume réparateur.

Oui, nos très-chers frères, la religion peut seule nous aider à supporter ces crises terribles qui se rencontrent toujours dans la vie des peuples, entre un ordre ancien qui s'en va et un ordre nouveau à établir; elle seule peut arriver jusqu'au cœur de tous, parce qu'elle seule peut nous expliquer l'inégalité des conditions. A ses yeux, il n'y a plus de Juif ni de Grec, il n'y a plus d'esclaves ni d'hommes libres, tous sont égaux en dignité morale, égaux sous les flots du sang purificateur qui nous a tous rachetés, tous anoblis.

Dominant la mobilité des choses humaines, le christianisme a fondé l'égalité véritable, l'universelle fraternité, la sainte liberté des enfants de Dieu. Le monde, depuis longtemps, vivait de cette foi, de cet amour, quand d'imprudents novateurs se sont lassés de l'Evangile. Ils l'ont accusé d'emprisonner trop la matière dans l'esprit ; et, en précipitant les sociétés modernes dans la voie d'un ignoble matérialisme, ils ont arraché des cœurs les principes qui consolent, les croyances qui encouragent, et ranimé la lutte entre le riche et le pauvre.

Ils ont dit à l'infortuné qui a voulu les entendre: Va où t'entraînent tes passions, va où te pousse ton caprice, va à la richesse, aux grandeurs, aux dignités, au pouvoir, si tu peux les atteindre ; à la misère, à la honte, au désespoir, si tu ne trouves rien de mieux! Et la religion continue à lui dire : Viens à la destinée que je te réserve, destinée de privation et de labeur ici-bas, mais destinée qui sera un jour épurée et perfectionnée dans un monde meilleur. Qu'importent,

après cela, les épreuves de cette vie? Elles ne durent qu'un moment.

Voilà l'enseignement du prêtre, voilà notre doctrine. Hors de là, il n'y a que déceptions, mécomptes, anarchie. Cependant, disons-le sans détour, si le monde a été ébranlé, la cause première du mal est déjà un peu ancienne; il serait injuste de ne l'attribuer qu'à la propagation des théories subversives du moment. Une grande responsabilité pèse sur l'indifférence pratique et sur les exemples peu chrétiens de la plupart de ceux que la crise actuelle frappe d'épouvante et d'horreur.

Plus un pays est libre, plus il a besoin d'être religieux. Les grands problèmes qui agitent notre époque ne sauraient être résolus par des systèmes purement politiques. L'antagonisme entre la richesse et la pauvreté est aujourd'hui, de tous les symptômes de la maladie sociale, le plus alarmant. C'est là que doit porter le remède, et ce remède, c'est l'action du christianisme, moyen d'urgence que le salut public commande impérieusement.

J'ai cru, Messieurs, entrer dans l'esprit de cette solennité, en proposant ces vérités pratiques aux hommes graves qui nous entourent. Les questions d'agriculture seront traitées dans quelques instants par les esprits éminents qui en font une étude plus particulière. Je ne veux pas cependant quitter les marches de cet autel, où je suis venu demander paix et consolation pour tous, sans dire à nos bien-aimés enfants des campagnes qu'aucune vie ne répond mieux à la nature de l'homme que la leur. Dans presque toutes les autres professions, le succès dépend ou paraît uniquement dépendre de notre activité, de notre prévoyance; dans la vie agricole, l'homme est sans cesse en présence de Dieu et de son pouvoir; c'est Dieu qui dispose des saisons, du soleil, de la pluie, de tous les phénomènes de la nature qui assurent le succès de ses travaux; il n'y a point d'orgueil qui résiste, point d'habileté qui échappe à cette dépendance.

Quand l'agriculteur a fait ce qui est en lui pour féconder la terre, il faut qu'il attende et qu'il se résigne. Plus on pénètre dans la situation que font à l'homme la propriété et la vie territoriale, plus on découvre tout ce qu'il y a de salutaire dans les enseignements et dans les influences qu'il en reçoit. Le travail des champs donne à l'homme une part dans le domaine universel: il unit sa vie à la vie de toute la création.

Vous n'oublierez donc pas, nos très-chers frères, qu'il y a une Providence qui ouvre ou qui ferme les cieux, qui remplit ou qui déjoue vos espérances, suivant les voies que son regard pénétrant découvre au fond de votre cœur; et si, à certaines époques, les fléaux dévastateurs sont plus communs, les maladies plus meurtières, plus universelles, n'en doutez pas, c'est que la Providence a jugé qu'il est temps d'opposer une digue aux débordements des blasphèmes, à la profanation du dimanche, à la corruption des mœurs et à toutes les iniquités dont les hommes se rendent coupables. Il y a une Providence pour le pauvre, pour le faible, pour la veuve et pour l'orphelin; il y a enfin une Providence pour les empires comme pour les particuliers. Heureux les Etats où la force n'est que le bras de la justice, où les lois ne sont que l'expression des vrais besoins et des vrais intérêts du peuple, et dont les chefs savent se montrer partout les lieutenants de notre commun maître, pour réprimer celui qui fait le mal, pour protéger celui qui fait le bien!

DISCOURS XIII.

Prononcé le 24 mars 1850,

A L'OCCASION DE L'INAUGURATION DES BUSTES DE MM. VITAL DE CARLE, DE POMIERS, DE RICHELIEU ET JOHNSTON, FONDATEURS ET BIENFAITEURS DE L'HÔPITAL SAINT-ANDRÉ DE BORDEAUX.

Encore sous le charme de la parole puissante que vous venez d'entendre, et avant de quitter cette enceinte, permettez que je vous dise, Messieurs, que c'est une noble pensée de donner, dans cet asile de la souffrance, une place d'honneur aux hommes généreux qui, en procurant aux pauvres malades de toutes les générations des secours dévoués et intelligents, ont voulu éterniser leurs bienfaits.

Grâces vous soient rendues, Messieurs les membres de la commission administrative, pour l'hommage payé en ce jour aux fondateurs et aux bienfaiteurs de cette maison; nous nous associons avec une indicible joie au témoignage solennel de votre gratitude.

Vous l'avez compris. Dans ces jours d'excitation fiévreuse, de malaise profond, il faut signaler à l'admiration publique les hommes bons et charitables, et surtout montrer à tous quels sont les vrais et éternels amis du peuple. Ce ne sont pas ceux qui démolissent et qui renversent, mais ceux qui édifient et conservent, en léguant aux malheureux, pour abriter leurs douleurs, des établissements comme ceux dont s'enorgueillit à si juste titre notre grande et magnifique cité.

Pour moi, Messieurs, je suis heureux de trouver en tête des bienfaiteurs de l'hôpital Saint-André, l'un des membres du sacerdoce bordelais, Vital de Carle, chanoine de notre vieille primatiale: c'est lui qui en est le véritable fondateur. A lui donc notre premier amour, notre première reconnaissance. Mais qui lui inspira cette grande et sublime conception? Est-ce une compassion naturelle pour l'infortune? Non, Messieurs. Qui d'entre nous ignorerait encore que, pendant quarante siècles, l'homme, témoin des misères attachées à la condition de l'homme, n'avait jamais songé à lui procurer le plus faible soulagement? On ne trouve pas chez les anciens l'ombre d'une institution bienfaisante: la philosophie ni le paganisme n'ont jamais séché une larme. Sénèque appelle la pitié le vice d'une âme faible. *Ne te*

lamente point avec ceux qui pleurent, c'est un précepte de Marc-Aurèle, et la doctrine commune des stoïciens. Le sage, dit Virgile, ne compatit pas plus à la pauvreté qu'il ne porte envie à l'opulence :

Neque ille,
Aut doluit miserans inopem, aut invidit habenti.
(*Georg.*, lib. II, circ. fin.)

Qu'il y a loin de ce froid égoïsme à la charité de Jésus-Christ ! Eh quoi ! l'homme est-il donc si sensible aux douleurs de l'homme, qu'il faille l'y endurcir en trempant son âme dans des doctrines barbares ? Au contraire, le plus grand miracle du christianisme est de l'attendrir sur les maux qui ne sont pas les siens, et celui-là, du moins, on ne le niera pas, car il frappe tous les yeux s'il n'émeut pas tous les cœurs.

Honneur donc à tous les apôtres de la charité ; honneur au soldat néophyte qui partage avec un pauvre d'Amiens le manteau qui le couvre, comme au chanoine de Bordeaux qui donne sa maison pour abriter celui qui n'en a pas ; honneur à toutes les familles chrétiennes qui cèdent aux malades, aux aliénés, aux aveugles, aux sourds-muets, aux prisonniers, aux pestiférés, leurs plus nobles enfants pour les servir ; honneur donc et bénédiction à votre père et à votre mère, fille de Saint-Vincent-de-Paul, puisque votre père et votre mère ont consenti à ce que vous devinssiez la fille du pauvre vieillard qui n'en a point, et la mère de tous les enfants qui ne trouvent personne qu'ils puissent appeler de ce doux nom ! Aussi qu'il est beau le nom que l'Eglise vous a donné ! Vous êtes la sœur de la charité, et la charité, c'est Dieu ! *Deus charitas est !* (*Jonn.*, IV, 16.)

A côté du prêtre, dans cette œuvre de bienfaisance, vint, plus tard, se placer un des membres les plus distingués de la magistrature bordelaise, le vicomte de Pomiers, président au parlement. La magistrature n'est-elle pas une espèce de sacerdoce ? Ne soyons donc pas surpris si, chrétien aussi éclairé que généreux, M. de Pomiers, puisant aux mêmes sources que le prêtre, a su partager avec lui l'esprit de dévouement et de sacrifice.

A ces premiers noms, si dignes d'être conservés dans les annales de la charité bordelaise, nous en joignons deux autres : M. le duc de Richelieu et M. Johnston.

Le nom de Richelieu, qui avait occupé une grande place dans l'histoire du pays, avait besoin de quelque réhabilitation parmi nous. Si les souvenirs de gloire étaient attachés à la personne du maréchal de ce nom, nous devons à la sainte liberté de notre ministère de dire que la dignité des mœurs avait souffert de sa présence à Bordeaux. Une réparation a été donnée par son généreux descendant, et nous bénissons, dans toute l'effusion de notre cœur, M. le duc de Richelieu, d'avoir consacré la riche dotation que lui avaient value ses éminents services à la reconstruction d'un édifice qui, par sa destination, sa vaste étendue, la beauté de ses proportions et la sage richesse de son architecture, occupe un des premiers rangs parmi les nombreux monuments qui font la gloire et la splendeur de notre ville.

M. Johnston est plus près de nous : c'est notre contemporain ; nous l'avons tous connu, et nous nous unissons aux pauvres de la cité pour célébrer sa mémoire.

Soyez bénis, fondateurs et bienfaiteurs de cet hôtel du pauvre malade, soyez bénis au nom du Dieu dont vous avez si bien secondé la Providence, au nom de l'humanité, que vous avez aimée avec tant de dévouement !

Puissent vos exemples trouver de nombreux imitateurs !

Que le sacerdoce donc et la magistrature, que la haute administration et le commerce, que tous les rangs, toutes les opinions ne cessent de s'unir pour cette œuvre du soulagement du pauvre, la première de toutes les œuvres, le plus consolant de tous les devoirs !

C'est, du reste, ce que vous avez compris, et j'aime à vous en rendre ici un solennel témoignage. Vous, Monsieur le maire, vous, Monsieur le préfet, ainsi que Messieurs les membres de la commission des hospices, nous savons que le bonheur de soulager l'infortune est à vos yeux la plus douce des fonctions que l'estime de vos concitoyens ou le choix du gouvernement vous a appelés à remplir au milieu de nous.

Vous, illustre général, noble débris de nos vieilles armées ; au courage, à l'infatigable activité du guerrier, vous savez allier la tendresse du père. Du jour où vous avez apparu parmi nous, il nous a été donné d'apprécier tout ce qu'il y a de bonté, de généreuse complaisance dans ce cœur que ne sauraient voiler à nos regards les nombreux insignes de gloire qui le couvrent.

Dévouons-nous donc, Messieurs, à l'exemple du bon Maître, dévouons-nous de plus en plus au soulagement de l'être qui souffre ; et si nous ne pouvons pas consoler toutes les douleurs, apprenons du moins aux déshérités de ce monde qu'il y a des cœurs sympathiques à leurs chagrins et à leur misère ; apprenez-leur à se soumettre avec résignation aux décrets impénétrables de la Providence, en devenant nous-mêmes, dans les limites de nos forces et de nos facultés, leur Providence paternelle, en leur prouvant qu'ils ont en nous des amis aussi généreux que dévoués, et peu à peu le sol de la patrie cessera de trembler sous nos pas, et la fraternité de Jésus-Christ, la seule vraie, la seule réalisable, consolidera au milieu de nous son règne de paix de gloire et de bonheur !

DISCOURS XIV.

PRONONCÉ A L'OUVERTURE DU CONCILE DE LA PROVINCE DE BORDEAUX, DANS L'ÉGLISE MÉTROPOLITAINE.

(14 juillet 1850.)

Messeigneurs,

Quoique toutes les œuvres bonnes et saintes soient les œuvres de Dieu et comme un présent de son amour, il en est quelques-

unes qu'il se plaît à embellir de charmes inaccoutumées ; œuvres magnifiques, où le cœur, dans son ravissement, s'écrie avec le prophète : Ah ! cette œuvre est bien l'œuvre du Seigneur, et elle est admirable à nos yeux ! *A Domino factum est istud et est mirabile in oculis nostris.* (*Psal.* CXVII, 23.)

Et tel est, par excellence, nos très-chers frères, l'acte providentiel qui fait tressaillir en ce moment notre cœur. En voyant tous ces pontifes accourus à notre voix, pour faire reluire sur Bordeaux la lumière et la beauté des anciens jours, en voyant l'élite du clergé d'une grande province nous apporter son tribut de doctrine et d'expérience, pour décider tant de graves questions, je ne puis que m'écrier avec le Prophète déjà cité : Ce jour si désiré, si inespéré, il y a peu de temps encore, ce jour de la réunion d'un concile à Bordeaux, est bien visiblement le jour que le Seigneur a fait : *Hæc est dies quam fecit Dominus.* (*Psal.* CXVII, 24.) Jour de bonheur, d'abord pour notre province ecclésiastique, rentrée en possession de la plus précieuse de ses libertés; jour de bonheur pour la religion, dont nous allons travailler à étendre et consolider l'empire; jour de bonheur pour la société, dont les plus chers intérêts vont nous occuper; enfin, jour de bonheur pour nous tous, Messeigneurs, qui pourrons, dans l'intimité d'une mutuelle confiance, unir nos cœurs et nos pensées.

Oui, nos très-chers frères, ce jour est un beau jour pour l'Eglise de Bordeaux. Déjà elle avait inscrit dans les fastes de son histoire seize conciles provinciaux. Elle était heureuse d'avoir, dès le IVe siècle, vengé contre des esprits téméraires le dogme auguste de l'Incarnation, et relevé, au VIIe, la discipline, en même temps qu'elle affermissait les bases chancelantes du trône de Childéric. Le XIe siècle la présentait au monde couronnée de la gloire de six conciles. Le XIIe en avait compté trois ; le XIIIe un nombre semblable, et toujours ces assises solennelles de ses évêques avaient eu de nobles résultats. Plus glorieux encore étaient pour elle, et ce célèbre concile de 1583, dont tant d'autres Eglises se sont inspirées, et cet autre concile de 1624, présidé par le Borromée de la France, le pieux et savant cardinal de Sourdis, où furent promulgués tant de décrets empreints de l'esprit des jours apostoliques, lesquels enfantèrent dans nos contrées comme une nouvelle Eglise, un nouveau clergé, un nouveau peuple.

Fière de ses antécédents, la province de Bordeaux n'avait d'autre désir que de renouer la chaîne de ces nobles et saintes traditions. Pourquoi faut-il que d'injustes défiances, une politique ombrageuse, aient poussé les divers gouvernements qui se sont succédés depuis plus de deux siècles, à s'opposer à de pareilles réunions, et cela dans des temps où les pouvoirs humains ne trouvaient plus de respect et d'obéissance que chez les vrais catholiques? Pourquoi, lorsqu'on laissait à toutes les passions, à tous les intérêts, à tous les cultes, le droit de se concerter et de se défendre, les ministres de la religion catholique étaient-ils seuls l'objet d'une exception aussi injuste qu'inintelligente?

L'Eglise veut être libre, et elle en a le droit; libre de vous instruire, libre de vous sauver, en continuant jusqu'à la consommation des siècles son ministère d'enseignement, de conciliation, de miséricorde et de paix. Soumise, dans l'ordre des choses temporelles, aux divers pouvoirs qui se partagent le monde, elle ne relève, dans l'ordre des choses spirituelles, que de Dieu, et gêner dans ce cercle d'action son indépendance et sa liberté, c'est la plus criante de toutes les usurpations. L'Eglise a souffert sans murmure ce déni de justice; mais aujourd'hui qu' elle peut parler par la grande voix des évêques réunis, comment ne ferait-elle pas éclater les transports de sa reconnaissance envers l'Auteur de tous les biens?

Au milieu de l'ardeur fiévreuse des esprits, quand d'étranges nouveautés font invasion de toutes parts, quoi de plus heureux pour les gouvernements humains, que de voir tous les évêques unir leurs efforts pour opposer une digue au torrent qui franchit ses rivages et qui menace d'emporter la société tout entière?

Nous pouvons bien combattre le mal, chacun dans le domaine sacré qui nous est échu en partage ; mais, dans ce pêle-mêle de luttes quotidiennes et acharnées, il faut plus que des efforts isolés, il faut des efforts multipliés et dirigés dans un même sens ; il faut surtout relever et tenir d'une main ferme l'étendard de l'autorité, dont la notion tend à s'effacer de plus en plus dans l'esprit des peuples.

Or, nos très-chers frères, notre voix sortant des conciles arrivera à vous plus majestueuse et plus vénérée ; elle commandera plus hautement le respect, rendra l'obéissance plus facile et l'insoumission plus inexcusable. Ce ne sera plus la voix d'un seul, ce sera une voix, forte de la sagesse, des lumières et de l'expérience de tous, plus puissante encore de l'assistance de l'Esprit de Dieu, sanctionnée enfin par l'autorité la plus imposante qui soit sur la terre.

Et ce ne sera pas seulement sur un point particulier que nous vous dirons les augustes enseignements de l'Eglise ; rien de ce qui peut vous être utile n'échappera à la sollicitude de vos évêques ; nous interrogerons tous vos maux, nous signalerons les périls auxquels est exposée votre foi ; nous chercherons à faire comprendre aux sophistes de notre temps, que le plus grand crime envers une nation, c'est de lui enlever ses croyances.

Prendre à une famille son or, sa maison, c'est attaquer sa richesse ; mais lui prendre sa foi, c'est tuer son âme. L'homme n'a que la religion pour nourrir sa pensée, pour

éclairer son esprit, pour diriger sa conscience et consoler son exil.

Jugez de là, nos très-chers frères, si ce jour, qui est si bien le jour du Seigneur, n'est pas aussi votre jour, même dans l'ordre temporel ; car l'Eglise ne s'assembla jamais sans que les nations en aient recueilli de grands avantages. A quelque époque, en effet, que nous étudiions l'histoire des conciles, nous les voyons presque toujours porter leur sollicitude sur les intérêts matériels des peuples, tant la charité est vivante au sein de l'Eglise et inséparable de ses plus hautes préoccupations !

Dès le commencement de la monarchie française, alors qu'il fallait civiliser nos rudes aïeux, je vois les conciles substituer à un code barbare une législation puisée aux sources pures de la religion de miséricorde et d'amour ; et les peuples, qui n'auraient pas reçu la loi de la main d'un homme, courbent la tête sous l'autorité religieuse qui l'impose.

Plus tard, je vois quarante assemblées d'évêques, sur l'invitation de Charlemagne, dresser de sages prescriptions, qui, revêtues de la sanction du prince, formèrent ces célèbres ordonnances connues sous le nom de *Capitulaires*. Sous les rois qui succédèrent à ce puissant monarque, les conciles continuèrent de rendre au monde les services dont eux seuls étaient capables ; car en eux se réunissaient la science, la vertu et le pouvoir. Là on réformait les abus, on défendait le faible contre le fort, on créait la société, et comme l'a dit Gibbon, on faisait la France.

Et comment pourrais-je vous passer sous silence, conciles de la vieille Aquitaine, vous qui, donnant l'exemple à toutes les Gaules, et par là au reste de la chrétienté, eûtes la gloire de changer la face de l'Europe par l'établissement de cette *trève de Dieu* qu'adopta ensuite le monde civilisé? Par vous les peuples, jusqu'alors toujours en guerre, purent goûter les douceurs de la paix, non-seulement aux époques sacrées de l'Avent, du Carême et de toutes les grandes solennités religieuses, mais encore trois jours par semaine ; par vous fut consacré dans les temples le *droit d'asile*, et à l'entour une enceinte fut réservée, où la vierge timide, la veuve et l'orphelin, le faible poursuivi par le puissant, pouvaient mettre à couvert leur innocence, leur fortune et leur vie. Par vous enfin furent placés sous la sauvegarde de Dieu, et l'homme des champs, qu'il ne fut pas permis d'arracher à ses travaux, et ses instruments de labour, et ses plantations, et jusqu'à ses animaux domestiques, dont le guerrier seul put demander à se servir, mais dont la propriété fut garantie à son légitime possesseur.

Magnifique institution, dit un écrivain hostile d'ailleurs au catholicisme (307), la plus belle œuvre du clergé au moyen âge, celle qui contribua le plus à adoucir les mœurs, à développer les sentiments de commisération entre les hommes, sans nuire à ceux de la bravoure, à faire jouir les peuples d'autant de sécurité et de bonheur qu'en pouvait supporter la société de ce temps.

Or, serait-il impossible, nos très-chers frères, d'imiter ces exemples, même de nos jours d'émancipation universelle? Quand Dieu permet de grands maux, c'est qu'il a de grands desseins : desseins étendus dans un plan général, déroulés dans un profond horizon, hors de la portée de notre vue et de l'atteinte de nos générations rapides.

Apôtres modernes de la philanthropie, vous qui procédez plus que vous ne pensez de l'Evangile et de l'Eglise, créez des établissements agricoles, industriels, où règnent la foi et les bonnes mœurs, où l'ouvrier soit traité comme un frère, le serviteur comme un membre de la famille ; maîtres généreux, faites toutes ces choses pour l'amélioration du sort de vos semblables ; cicatrisez toutes les plaies de l'humanité ; et, fussiez-vous les frères séparés comme le Samaritain de l'Evangile, l'Eglise vous secondera et vous bénira ; elle mettra dans ses conciles un sceau divin sur votre œuvre, et, comme Jésus-Christ, elle vous placera au-dessus du pharisien qui n'aura fait que se vanter de sa dévotion égoïste et fastueuse.

Mais, de grâce, avant de taxer aujourd'hui le christianisme d'inertie ou d'impuissance, nous vous en supplions, unissez-vous à nous pour obtenir la liberté, l'expansion complète de l'Eglise ; et vous verrez si la religion ne peut plus rien pour le bonheur et la gloire des sociétés humaines. Hélas ! on trouve encore des hommes qui, tout en reconnaissant cette vérité, aiment mieux périr que de se sauver à l'aide de l'intervention divine. Ils n'ignorent pas que, pour combattre les principes subversifs de toute autorité, il n'y a pas d'autre force que la force de l'Eglise, et ils n'en continuent pas moins à vivre dans l'absence de toutes les habitudes religieuses. On espère qu'on saura s'arrêter sur le penchant de l'abîme ; disons plutôt qu'on ferme les yeux pour ne pas voir le terme extrême de chacun des pas qu'on fait en avant.

Je n'ai pas à scruter le fond des consciences, ni à dire la raison de cette répugnance de la société actuelle à s'unir franchement à la religion. Saint Jean ne l'a-t-il pas signalée sous le nom d'*orgueil de la vie?* N'est-ce pas cet orgueil qui pousse quelques hommes à méconnaître toute puissance qui reçoit son investiture d'autre puissance que de la leur?

Ces tristes réflexions, nos très-chers frères, ne seront pas capables de nous décourager, et nous n'en reprendrons pas moins la grande œuvre des conciles provinciaux, si profitables à la société dans des jours qui furent mauvais comme les nôtres. Rapprocher les esprits divisés par les discordes politiques, les apaiser, en leur donnant une juste et loyale satisfaction ; concilier l'amour du progrès avec le respect du passé ; étendre graduellement l'exercice légitime de la rai-

(307) SISMONDI, *Histoire des Français.*

son et de la liberté, sans compromettre l'ordre et la paix; fortifier et ennoblir le pouvoir, en inspirant à ses dépositaires cet esprit de justice et de bonté qui rend l'obéissance douce et facile : tel est le but commun auquel aspirent les gouvernements de la terre ; tel est aussi le but que se proposent vos évêques, dans la sphère de leurs attributions.

Nous nous réunissons, nos très-chers frères, au moment où toutes les Eglises du monde catholique célèbrent la rentrée de l'immortel Pie IX dans la capitale de ses Etats. Quoique rien ne soit plus naturel et plus simple que cette union des agneaux et des brebis autour du pasteur suprême, il nous est cependant impossible de ne pas la signaler à l'attention de ceux que les préjugés ou les passions retiennent en dehors de la communion universelle. Ils disent que l'Eglise est morte ; mais la mort dissout ! la mort, comment pourrait-elle tenir unis et étroitement attachés au successeur de Pierre tant de millions de chrétiens, dispersés dans toutes les parties de l'univers? Ce serait là un phénomène nouveau : nouveau dans tous les ordres, et dans l'ordre des faits religieux bien plus encore que dans les autres. La dissolution et l'anarchie sont les fruits de la mort; l'union, le fruit de la vie, le bonheur de l'éternité.

Pour nous, pontifes de cette foi toujours attaquée et toujours victorieuse, vous dirai-je que ce jour est aussi pour nous tous un jour de bonheur? Ah ! je ne sache pas qu'il y ait une image au ciel plus vraie, plus douce au cœur, qu'une assemblée d'évêques qui, respectueusement unis dans la charité de notre commun maître, se renferment dans un nouveau cénacle pour parler de Dieu et avec Dieu, pour s'occuper des intérêts de leur grande famille spirituelle, qu'ils voudraient sauver au prix de tout le sang de leurs veines.

Là, toutes les pensées, toutes les paroles sont pour le ciel; tous les esprits s'unissent dans un même sentiment, tous les cœurs dans un même amour, et les douceurs de l'union fraternelle sont comme un parfum délicieux qui embaume les jours trop rapides qu'il est donné de passer ensemble. Ah ! c'est bien là que s'accomplit littéralement la parole du Prophète : *Qu'il est bon, qu'il est agréable pour des frères, de se voir d'aussi près ! « Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum! »* (*Psal.* CXXXII, 1.)

Que ne puis-je, Messeigneurs, et vous tous, vénérables membres du concile, vous faire descendre au plus intime de mon âme ! Vous y liriez mon bonheur. Oui, voici pour moi le plus beau jour de mon épiscopat ; moment de halte sublime, où le troupeau communie avec le pasteur, le temps avec l'éternité. Que les anges de nos églises célèbrent ce jour, que la terre le chante, et que le ciel daigne le bénir !

Et à ce jour, que pourrait-il manquer, nos très-chers frères, pour en relever la pompe et la dignité? Quel éclat n'emprunte-t-il pas à l'inauguration de la statue qui va couronner si dignement le mausolée de notre illustre prédécesseur? C'est aujourd'hui qu'apparaît pour la première fois dans cette enceinte l'image du vénérable et bien-aimé pontife qui dix ans vous aima, et dix ans vous conduisit dans les voies du salut. Renfermé pendant quatorze ans dans l'obscurité d'un sépulcre dont nous accusions tous le peu de convenance, il s'offre à vos yeux dans la fidèle majesté de ce marbre, que nous devons à l'artiste habile dont la main a enrichi notre cité de tant d'œuvres remarquables (307*).

Ne vous semble-t-il pas qu'à la vue de cette auguste réunion, ses ossements ont tressailli, et qu'il vient prendre à la tête de ce concile la place que ses vertus et notre admiration lui auraient assignée? Oui, en ce moment, la grande âme du cardinal de Cheverus fait comme une nouvelle apparition dans cette vaste basilique, où tant de fois elle épancha sur ses enfants les flots de sa suave éloquence, de son immense charité.

Puissent les décrets que nous allons rendre sous ce patronage béni, et sous la protection non-seulement de l'auguste Marie, la reine du clergé, mais de tous les saints évêques des Eglises de cette province, spécialement des Martial, des Delphin, des Amand, des Eutrope, des Ausone, des Front, des Caprais et des Hilaire, être dignes de nos illustres devanciers, dignes d'être adoptés par nos descendants; dignes enfin d'être placés parmi les actes authentiques de l'Eglise, et d'être, suivant l'expression de Bossuet, inscrits avec honneur dans les registres immortels où sont enfermés les décrets qui regardent non-seulement la vie présente, mais encore l'éternité tout entière ; qu'ils soient comme autant de rayons du soleil de justice et d'amour qui doit éclairer le monde et le sauver !

DISCOURS XV.

PRONONCÉ POUR LA CLÔTURE DU CONCILE PROVINCIAL.

(30 juillet 1850.)

Gratias Deo super inenarrabili dono ejus. (II *Cor.*, IX, 15.)

Nous devrions vous laisser, nos très-chers frères, sous l'impression des nobles et touchantes paroles que vient de vous adresser le vénérable doyen des évêques de la province; mais *la charité de Jésus-Christ nous presse* (II *Cor.*, V, 14) de donner un libre cours aux sentiments dont surabonde notre âme.

Et d'abord, rendons au Très-Haut de solennelles actions de grâces; c'est de lui que *descend tout don parfait.* (*Jac.*, I, 17.) Durant ces jours si rapidement écoulés, sa bonté souveraine a daigné nous départir les faveurs les plus signalées, les plus ineffables consolations.

(307*) M. Maggesi.

Après Dieu, reconnaissance à vous, Messeigneurs, pour le tribut de saintes lumières, d'admirables vertus que vous nous avez apporté. Et vous, aussi, prêtres respectables de notre vieille Aquitaine, qui nous avez tant édifiés, soyez bénis. L'Esprit de Dieu a fait de vous des amis, des frères, un cœur, une âme. Fidèles de toutes les classes, accourus à cette dernière solennité, voyez l'union de vos évêques, l'union de vos prêtres ; que cet exemple vous soit profitable ; aimez-vous comme ils s'aiment. Car tel est le précepte du Maître : *Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos.* (*Joan.*, XV, 12.)

Quant à vous, nos très-chers frères, qui seriez tentés de nous demander quels seront les résultats de nos délibérations, quel bien en reviendra à nos diocèses, quels remèdes nous avons préparés aux maux de la société, nous vous répondrons que nous nous sommes bornés, comme vous l'avez entendu par la promulgation de nos décrets, à régler la discipline de nos Eglises, à raffermir, à défendre votre foi, à prier pour vous. Si nous eussions fait davantage, ceux-là même qui se sont surpris quelquefois à vouloir notre intervention dans les choses d'ici-bas, nous auraient désavoués.

Le plus jeune de nos frères dans l'épiscopat s'écriait naguère : Le monde est malade, plus malade qu'on ne saurait le dire ! Le moment n'est peut-être pas éloigné où, comprenant la grandeur de ses maux et cherchant le remède qui seul peut les guérir, ce monde, si violemment agité, poussera du fond de l'abîme vers Dieu, vers l'Eglise, de sincères, d'ardentes supplications. Eh bien ! nos conciles auront pour objet de fournir au clergé le moyen de venir en aide à la société, non comme un pouvoir envahissant et dominateur, mais pour remplir à l'égard de tous sa mission d'amour, de conciliation et de paix.

Le jour où il sera donné sans réserve à l'Eglise de s'unir à ceux qui entreprennent d'éclairer, de sauver le monde, on proclamera avec reconnaissance, avec bonheur, qu'elle ne manque ni de zèle, ni de sagesse, ni de dévouement, ni de science.

Mais terminons, et avant que nos communes acclamations retentissent solennellement dans cette enceinte, traduisons-les dans un langage connu de tous :

Acclamations donc à l'Eglise, la suprême ressource des sociétés humaines ! Toujours attaquée, mais toujours invincible, elle répond par ses bienfaits à l'indifférence, aux outrages des hommes.

Acclamations à Pie IX ! Nos décrets vont être présentés à sa sanction ; il daignera bénir les efforts que nous avons tentés pour le salut de nos enfants, pour le bien de nos diocèses ; la pensée de la satisfaction que lui causera notre réunion synodale nous a fortifiés dans nos labeurs ; elle soutiendra notre courage, notre fidélité.

Acclamations à vous tous, vénérables Pères du concile, évêques et prêtres éclairés de lumières si pures, animés de vues si parfaites!

Acclamations à la France très-chrétienne, toujours si belle, toujours si grande, toujours si digne d'elle-même!

Acclamations à toi aussi, ville aux nobles instincts, aux sentiments généreux, hospitalière cité de Bordeaux ! Durant quelques jours, tu as abrité dans tes murs les envoyés du Très-Haut, les dispensateurs des mystères de Dieu ; tu les as poursuivis en quelque sorte de ton respect ; en leur présence éclataient les transports de ta joie ; en échange, reçois les vœux qu'ils adressent au ciel pour ta gloire et ta prospérité !

Acclamations à nos guerriers, à nos administrateurs, à nos magistrats, à nos chefs de commerce, à tous les infatigables travailleurs des cités, des campagnes !

A vous enfin, les bien-aimés diocésains de notre province, vous que le Pasteur suprême a spécialement confiés à notre sollicitude, à notre amour, acclamations à vous tous !

DISCOURS XVI.

Prononcé à Lesparre,

POUR LA TENUE DU COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT.

(1er septembre 1850.)

Messieurs,

Votre société a adopté le noble usage de placer ses travaux sous le patronage du Maître de la nature, de l'Arbitre suprême de nos destinées. Je vous en loue et je vous en bénis. Aussi, chaque année, me voyez-vous accourir avec le même empressement, le même bonheur, à quelques-unes de ces fêtes de famille, rehaussées par la présence des premiers fonctionnaires et de tous les vrais amis des populations si laborieuses et si intéressantes de nos campagnes.

Ces comices, à leur origine si faibles, si peu nombreux, et naguère si injustement attaqués, n'ont pas tardé à se multiplier, à prendre de la consistance; on s'est ému de toutes parts en faveur de l'agriculture; on a réclamé et cherché partout de nouvelles garanties ; son nom seul est comme une ancre de salut au milieu de nos tempêtes.

Aimez donc votre état, bons habitants des campagnes ; estimez-le ce qu'il vaut; laissez-le à vos enfants comme une belle part de votre héritage. Sachez que l'imagination humaine n'a pu rêver dans tous les paradis qu'elle s'est créés sur la terre, quelque chose de mieux que des eaux, des ombrages, un ciel propice, une terre fertile, une place au soleil sanctifiée par la prière et le travail, animée par les oiseaux du ciel, divinisée par la présence sentie du Créateur.

C'est là que se trouve le bonheur, non pas impermutable et complet, comme dans nos rêves, mais aussi réel qu'il est possible de le rencontrer ici-bas.

Indépendamment des autres considérations qui doivent attacher l'homme des champs à sa profession, il y en a une qui m'a souvent frappé, et qui a dû vous frapper souvent vous-mêmes : c'est que de tous les arts, de toutes les sciences, la vôtre est

celle qui égare le moins l'esprit dans les chimères des systèmes, parce qu'elle est toute d'expérience et de pratique.

Vous n'avez pas heureusement affaire avec les incertitudes de l'esprit humain, avec les passions, les rêves, les préjugés, les délires quelquefois des écoles, des sectes, qui obscurcissent tout; vous travaillez pour ainsi dire à côté de Dieu; vous n'êtes que les collaborateurs de la loi divine de la végétation. Or, cette loi ne se plie pas à nos vains caprices; la nature n'a pas de complaisance pour nos faux systèmes; elle est souveraine, absolue comme son auteur. Elle nous seconde, elle nous aide, elle nous récompense si nous travaillons dans son sens vrai; mais si nous voulons la violenter, la contraindre, la fausser, elle nous donne à l'instant même des démentis éclatants par la stérilité, par la mort de tout ce que nous avons voulu créer en dépit d'elle et à l'inverse de ses lois.

Les savants peuvent se tromper impunément en histoire et sur quelques points même de philosophie spéculative; ils peuvent inventer les plus absurdes chimères, et les donner longtemps au monde pour des vérités. Vous ne le pouvez pas, vous, agriculteurs; vos plus longues erreurs ne vont pas au delà d'une saison. Le temps d'une végétation, un printemps, une année au plus, voilà le terme de vos mécomptes, car voilà le terme de vos expériences. Passé ce terme, la nature vous rectifie elle-même, elle révèle ses volontés pour que vous y fassiez concorder vos propres travaux. Vous l'interrogez toujours, et de ce dialogue incessant entre l'homme qui interroge et la nature qui répond, vous formez ces Manuels de l'agriculture qui deviennent la science de la végétation.

C'est ainsi que depuis Pline, écrivant le catalogue de toutes les plantes de l'empire romain connues de son temps; depuis le cygne de Mantoue, se faisant professeur d'agriculture, jusqu'à ces expéditions des croisés, jusqu'aux efforts persévérants des hôtes de nos monastères pour aller recueillir la semence de ces arbres dont ils ont enrichi les landes stériles qu'ils arrosèrent de leurs sueurs, jusqu'à saint François de Paule, dotant la Touraine de ses poiriers du bon chrétien, l'agriculture a charmé les loisirs des sages, des poëtes, des hommes d'Etat, des hommes d'église, des hommes de guerre. C'est le charme naturel à l'étude de ces phénomènes, qui a, dans tous les âges, attaché l'âme des hommes de pensée au spectacle merveilleux de la nature.

Vous citerai-je Cincinnatus semant son blé quand on vint lui annoncer sa nomination consulaire, Horace à Tibur, Scipion à Linterne, Cicéron à Tusculum, Théocrite sous les châtaigniers de Sicile, Madame de Sévigné immortalisant maître Paul dans ce mot touchant qui vaut à lui seul un panégyrique : « Maître Paul est mort, mes arbres en sont tristes;» Buffon à Montbar, sachant, comme Pline à Rome, jouir dans ses musées vivants des magnificences de la nature qu'il décrivait; enfin, plus près de nous, Montesquieu dans les allées de la Brède, évoquant les ombres des empires et l'esprit des législations; et le cardinal de Sourdis assainissant les marais pestilentiels où fut bâtie la Chartreuse, et dotant sa ville épiscopale de ces parcs, de ces jardins qui, jusqu'à M. de Rohan-Mériadeck, en firent un des plus beaux ornements. Je ne m'arrêterais pas si je voulais vous rappeler tous les hommes illustres qui ont aimé la vie des champs. En vérité on referait l'histoire de tous les grands esprits par celle des retraites rurales qu'ils ont créées, embellies ou illustrées par leur séjour.

Et ne croyez pas, bons habitants des campagnes, que ces jouissances soient réservées exclusivement aux grands de la terre, aux riches possesseurs d'immenses domaines : non. Il n'est pas besoin de richesse, de magnificence, des grands espaces de Versailles ou de Saint-Cloud, pour jouir de tout ce que Dieu a caché de bonheur dans la culture ou dans le spectacle de la végétation. Il y a des plaisirs qu'il n'est pas donné à la fortune de s'approprier, de monopoliser pour elle seule; la nature est, par excellence, égalitaire et fraternelle; elle n'a pas donné d'autre sens pour jouir de ses dons, aux riches qu'aux pauvres, aux oisifs qu'aux hommes de travail. Quelle que soit la grandeur ou l'étroitesse de l'espace que l'homme consacre à ses jouissances, il n'entre par son âme que la même dose de sensations.

L'âme humaine est ainsi faite, parce qu'elle est infinie; elle est douée d'une telle faculté de se rapetisser ou de s'étendre, qu'elle peut déborder de l'univers trop étroit, et s'écrier comme Alexandre : « Donnez-moi d'autres univers, celui-là est trop resserré; » ou qu'elle peut se concentrer, se résumer tout entière dans un point imperceptible de l'espace, et dire comme le poëte à Tibur : « Ce petit coin de terre vaut pour moi tous les mondes. » Soyez sûrs que le possesseur des plus riches domaines que vous rencontrez sur les bords de la Gironde, ou sur les riches coteaux de l'Isle ou de la Dordogne, n'a pas un sentiment plus délicieux, plus débordant, plus pieux envers la nature et son auteur, que vous, simple habitant des campagnes, quand vous vous reposez le dimanche, entouré de vos enfants, dans votre petit héritage, au pied de quelques arbres en fleurs que vous avez greffés, auprès de vos deux ou trois ruches qui bourdonnent au soleil, en vue de la prairie où paissent joyeusement les animaux domestiques qui, le lendemain, reprendront avec vous les travaux accoutumés.

Eh! qui sait mieux l'éprouver que je ne l'éprouve en ce moment, où, en présence de vos belles campagnes, je sens renaître en mon âme quelques-unes des plus douces jouissances qu'il ait été donné à mon imagination d'enfant ou de jeune homme de goûter! Et quand il m'est possible d'arracher à l'étude et aux fatigues d'une laborieuse ad-

ministration quelques rares heures de liberté et de solitude, c'est au pied des grands arbres que je cherche ces entretiens solitaires que tout homme éprouve le besoin d'avoir avec lui-même.

Oui, pardonnez-moi ces détails intimes, ils ne sont pas déplacés ici. Ce sont ces premières joies de l'homme entrant dans la vie, ces premiers enthousiasmes de la contemplation, ces premiers attendrissements à la vue des merveilles de la nature, qui m'ont donné de bonne heure, pour les habitants des campagnes, cette prédilection qui, tout autant que les devoirs de la charge pastorale, me ramène si souvent au milieu de vos villages ; il n'est pas un de vos hameaux où il ne m'ait été donné d'offrir l'auguste sacrifice et d'annoncer la parole de consolation et de vie.

Aussi, Dieu m'est témoin combien je vous aime. Croyez donc toujours aux enseignements salutaires que je vous fais arriver, et par mes instructions pastorales et par l'organe de chacun des pasteurs qui me représentent dans la chaire de nos églises. Ils sont vos pères, les meilleurs de vos amis. Consolez leur ministère par votre docilité et votre empressement à profiter de tous les moyens de salut qu'ils vous offrent avec un admirable dévouement.

N'oubliez pas, et c'est votre plus beau titre de gloire, qu'à un jour de grandes épreuves, quand de déplorables erreurs vinrent arracher à l'Eglise un certain nombre de ses enfants, les portes des palais de l'Allemagne et de quelques grandes maisons du Béarn et du Languedoc s'ouvrirent les premières à la parole des novateurs. L'huis de la ferme demeura clos; vos pères, les métayers et les hommes de labour comptèrent peu d'apostats; ils coururent hardiment sous la croix et la bannière de leurs paroisses à la défense de la plus belle part de l'héritage, la foi catholique, dans le sein de laquelle ils voulaient vivre et mourir.

Et sans la pression exercée par Jeanne d'Albret sur la conscience de quelques-uns de ses vassaux des bords de la Dordogne, la Guyenne n'aurait pas vu un seul de ses hameaux envahi par les doctrines qui, en jetant dans le monde les germes de funestes divisions, ont été la première cause de tous les déchirements que nous subissons aujourd'hui. Puisse l'unité des croyances, qui est un des besoins les mieux sentis de notre époque, rétablir l'esprit d'union qui, seul, peut encore nous sauver!

Je suis heureux de proclamer que l'ordre a repris son empire dans les pouvoirs et dans les idées. Le pays a donné ce beau et rare spectacle de l'autorité se constituant par le cours naturel des choses et des esprits. Le mur de séparation élevé depuis trop longtemps au milieu des Français vient de tomber devant la grandeur des périls qui nous menaçaient. La société s'est mise en réaction contre elle-même.

Il y a cinquante ans, nous fûmes sauvés par un homme ; c'est par nous-mêmes que nous le sommes aujourd'hui. Nous avons compris dans quelles voies fatales nous étions entraînés, et je rends cette justice à mon pays, c'est qu'il conserve en lui plus de germes de foi, de bon sens, de droiture, que beaucoup de nations placées bien plus haut dans l'estime du monde.

C'est un grand gage de salut, que de voir le plus opiniâtre de nos préjugés vaincu, et la pensée religieuse, comme il arrive sur un vaisseau qui sombre, reprenant librement, ostensiblement dans le sentiment public la place qu'on ne pouvait lui contester, sans laquelle, a dit un homme d'Etat, l'ordre social n'a pas d'ancre et court à tous les abîmes. Nous avons perdu un moment le gouvernement de nous-mêmes, reprenons-le aujourd'hui. Là sont les grandes luttes; là les difficiles, mais les glorieuses victoires.

Pour vous, nos très-chers frères, pour qui nous sommes venus, allez maintenant, purifiés que vous êtes par la prière, allez aux récompenses que la société d'agriculture veut décerner, non-seulement à vos travaux, mais encore à vos vertus ; puis, demain, encouragés par cet intérêt touchant, unanime, qu'atteste la foule qui se presse autour de cet autel, par cette part de cœur que prennent à vos travaux et à vos succès, vos magistrats, vos représentants, toute l'élite de vos concitoyens, allez cultiver ces champs qui vous donnent ces moissons, ces vins, ces fruits, ces légumes qui soutiennent votre existence, et ces fleurs qui embellissent toutes vos fêtes.

Et moi aussi, travailleur comme vous et pour vous, et souvent aussi fatigué que vous, j'irai demain reprendre l'étude, les livres, me former à l'art sublime de sauver vos âmes, et de faire porter à notre jeune liberté et à notre moderne civilisation, en priant pour elles, des fruits plus mûrs et plus parfaits. Car la religion, chose admirable, a dit Montesquieu, et c'est par là que je finis, n'a pas seulement en vue notre félicité dans l'autre vie, mais elle assure encore notre bonheur dans celle-ci.

DISCOURS XVII.

PRONONCÉ POUR LA CÉRÉMONIE DE L'IMPOSITION DE LA BARETTE A S. É. LE CARDINAL D'ASTROS, ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE.

(28 novembre 1850.)

Monseigneur,

En plaçant sur la tête de Votre Eminence, de la part du souverain pontife, les insignes du cardinalat, je m'honore d'une mission qui assurément eût été plus imposante remplie par l'illustre représentant du saint siége à Paris; mais, à défaut de l'éclat qui eût accompagné sa présence, vous voudrez bien agréer les hommages d'un cœur dont le dévouement vous est connu.

Le nonce apostolique, initié aux sentiments intimes de Rome, et fidèle interprète de l'opinion publique en France, vous eût dit, avec plus d'autorité, la vénération qui partout vous environne et les titres nom-

breux qui ont appelé sur votre tête ce couronnement d'une longue et laborieuse carrière. Ces titres et ces témoignages universels ont d'ailleurs été admirablement énoncés par une de ces paroles généreuses et sympathiques que le chef de l'Etat a laissé tomber de sa bouche dans une solennité récente, où deux de nos plus illustres collègues reçurent des honneurs si bien mérités; paroles d'un noble cœur, enseignement qui restera gravé dans notre histoire contemporaine.

En présence de vos vertus et de votre inébranlable fermeté, le neveu de Napoléon a compris la gloire du confesseur de la foi, et il a hautement déclaré que l'honneur de la pourpre, dont vous êtes aujourd'hui solennement revêtu, n'était pas moins une satisfaction pour son cœur qu'une juste récompense pour vous.

A la pensée de cette élévation, qui a réjoui l'épiscopat tout entier, je ne puis me défendre d'associer le souvenir d'un prince de l'Eglise, qui, lui aussi, fut invincible dans sa fidélité, infatigable dans son zèle; ses œuvres, qui lui survivent dans un immense diocèse, font bénir encore sa mémoire, comme les vôtres, Monseigneur, à Bayonne et à Toulouse, glorifient votre nom.

Il m'appartenait, en présence de cet autre vous-même, votre digne coadjuteur, comme moi enfant de l'Eglise de Lyon, de rendre ce témoignage à un pontife doublement illustre par son dévouement au siége apostolique et par les liens du sang qui l'attachaient au trône impérial.

C'est ainsi que la Providence justifie ses voies. Il n'y a point de hasard, sinon pour notre ignorance; et si quelque chose se joue dans la conduite des événements, c'est la sagesse de Dieu : *Ludens coram eo in orbe terrarum.* Eh bien! cette sagesse ne semble-t-elle pas avoir choisi le neveu de l'Empereur pour féconder, après tant de secousses, tous nos éléments d'ordre, d'union et d'harmonie? Ne pourrais-je pas ajouter, pour réparer aussi à votre égard les entraînements de la politique humaine, au milieu de tant de choses d'ailleurs si grandes et si consolantes pour l'Eglise, qui commencèrent le plus glorieux de tous les règnes?

Et vous, monseigneur l'ablégat, qui êtes venu remplir dans notre pays l'honorable mission à laquelle vous a appelé la confiance du saint-père, vous nous permettrez de nous féliciter hautement de vous posséder parmi nous.

Votre Excellence, en voyant de près nos religieuses populations et les hommes éminents qui président aux affaires publiques, a dû être frappée des témoignages de respect qui entourent l'Eglise de Jésus-Christ. Comment en serait-il autrement? N'est-ce pas elle qui, au milieu de nos orages, a maintenu la paix au dedans, et a fait éclater au sein de la ville éternelle la valeur et l'esprit chrétien de nos soldats?

Vous avez vu, dans votre passage parmi nous, la religion, toujours inépuisable dans ses miséricordes, apaiser les haines, donner à toute faiblesse un appui, à toute erreur un pardon, et nous préparer un meilleur avenir, en faisant appel à notre raison, à nos cœurs et à tous nos intérêts les plus chers. Vous pourrez dire à notre immortel Pie IX les merveilleuses conquêtes de la foi et de la liberté religieuse, au milieu de tant d'événements imprévus qui, par une admirable disposition de la Providence, loin de nous éloigner de la religion, nous en ont rapprochés. Vous adoucirez les amertumes de son cœur paternel, en lui parlant de l'amour inviolable de ses enfants, les catholiques de France, baume de suavité jeté dans le calice de ses douleurs.

Puissent ces douces impressions se mêler au souvenir que vous gardez de ce jour! Puisse cette fête, à laquelle prennent une part si vraie le clergé distingué de ce diocèse, la magistrature, l'armée, et tous ces pieux fidèles qui se pressent autour de nous, ajouter un nouvel éclat à l'illustration de la ville de Toulouse, qui compte déjà de si belles fêtes dans les vieilles annales de son histoire!

DISCOURS XVIII.

PRONONCÉ A LA BÉNÉDICTION DE LA MANUFACTURE DE RUBANS DE BOURG-ARGENTAL.

(2 juin 1851.)

Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam. (*Psal.* CXXVI, 1.)

Si le Seigneur ne bâtit lui-même la maison, c'est en vain qu'auront travaillé ceux qui la construisent.

C'est en vain, nos très-chers frères, que l'homme s'agite ici-bas, qu'il jette le grain dans le sein de la terre, qu'il élève de superbes édifices, qu'il se livre à d'ingénieuses combinaisons; si Dieu ne les bénit, ses œuvres sont bientôt frappées de stérilité ou d'impuissance : *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam.*

Ayons donc recours, dans toutes nos entreprises, à celui qui seul peut les vivifier, leur imprimer un salutaire mouvement, les faire prospérer. Il n'a pas, comme Isaac, une seule bénédiction : il en a d'innombrables; il en a pour tous les intérêts, pour tous les besoins.

N'est-ce pas ce Dieu d'inépuisable bonté qui, bénissant nos campagnes, donne aux moissons et aux fruits leur maturité? N'est-ce pas lui qui, par ses pontifes ou ses prêtres, bénit les navires qui portent le nom français, avec les richesses de notre sol et de notre industrie, jusqu'aux extrémités du monde? N'est-ce pas lui enfin, *ce Dieu des sciences*, pour nous servir de la pensée des livres saints, qui imprime le sceau de ses bénédictions sur ces étonnantes machines qui nous font marcher sur des rubans de fer avec la célérité des vents?

N'aurait-il donc pas, nos très-chers frères, une bénédiction particulière pour le magnifique établissement qui vient de s'élever, comme par enchantement, à la porte même

de votre cité, sur les bords de la poétique rivière dont les eaux fertilisent vos riantes campagnes?

Dieu ne semble-t-il pas abaisser de préférence ses regards sur ce qui porte l'empreinte de sa main, sur ce qui rayonne de son génie, sur tout ce qui reflète sa puissance? Or, nos très-chers frères, qui ne reconnaîtrait l'intervention divine dans cette grande création de l'industrie? Est-ce l'homme abandonné à ses propres forces qui a fait ses précieuses découvertes? En pensant aux obstacles dont on a triomphé, en considérant les résultats obtenus, comment ne pas s'écrier : Le doigt de Dieu est manifestement ici : *Digitus Dei est hic?* Dieu se doit donc à lui-même de soutenir son œuvre et de la protéger. Créateur de toutes choses, il demeure, par ses attributs, essentiellement conservateur.

Dieu protégera cet établissement, parce que c'est une pensée de véritable utilité nationale qui en a inspiré la fondation. L'étranger, toujours jaloux de notre prospérité, s'efforçait, depuis quelques années, de nous enlever une de nos plus riches industries. Déjà, à l'aide de quelques moteurs ingénieux, il avait essayé d'établir des fabriques qui menaçaient les nôtres d'une ruine prochaine. Encore quelque temps, et nous ne pouvions plus soutenir la concurrence. C'en était fait des beaux tissus qui sont en ce moment l'objet de l'admiration des deux mondes, dans la gigantesque Exposition de Londres; on ne les eût bientôt plus demandés qu'à la Suisse, à l'Allemagne et à l'Angleterre. Mais, grâce au patriotisme et au génie de quelques-uns de nos compatriotes, tous les éléments que la Providence s'est plu à réunir dans notre pays ont servi à multiplier ces admirables produits, qui font depuis si longtemps notre richesse et notre gloire. Nous ne craindrons plus, avec les nouveaux procédés de la science, ni les rivalités, ni les réductions, ni les soubresauts de la production étrangère. Les rubans de nos montagnes seront toujours les premiers rubans du monde.

Dieu protégera cet établissement d'une manière spéciale, placé qu'il est sous la sauvegarde de la religion, et déjà doté d'un règlement qui, en organisant et distribuant le travail, laisse une place nettement formulée pour les devoirs qu'on ne doit jamais oublier. Ainsi, le matin, on demande à Dieu dans la prière, avec le pain de chaque jour, l'assistance et l'appui qu'il ne refuse jamais à ceux qui l'invoquent; le soir, on le remercie en commun des grâces reçues dans la journée. Le dimanche, jour réservé au Seigneur, les travaux cesseront; on n'entendra plus le bruit des machines; le silence se fera partout, et chacun viendra se recueillir dans la maison de Dieu, assister aux saints mystères, entendre la voix du pasteur. Et, chose consolante, les mœurs ne peuvent qu'être respectées dans une maison où la place d'honneur est occupée par l'image vénérée de Marie.

Mon berceau, nos très-chers frères, eut sa place près du vôtre; ma première prière fut faite sur le même autel qui reçut vos serments; les plus belles années de ma vie s'écoulèrent dans ce riant vallon, au pied de ces hautes montagnes. Je suis heureux qu'après de longs jours de séparation, une circonstance fortuite, s'il peut y avoir rien de fortuit dans la vie d'un évêque, m'ait amené en ce moment dans ces lieux qui me sont restés chers à tant de titres; c'est pour moi le sujet d'une douce satisfaction d'appeler sur vous tous, et de toute l'ardeur de mon âme, les bénédictions du ciel.

Oui, prions tous ensemble le Seigneur d'abaisser le regard de son amour sur cet établissement qui va occuper tant de bras! Qu'il bénisse ceux qui ont conçu et exécuté cette belle œuvre! Qu'il bénisse les dignes sœurs de Vincent de Paul, qui, mettant au service de la société leur activité et leur dévouement, vont être appelées à en prendre la direction! Qu'il bénisse les familles de tous ceux qui concourent à sa prospérité et à son développement! Que les magistrats de la cité, que les braves pompiers qui nous entourent, que cette population tout de compatriotes et d'amis, reçoivent ici l'assurance des vœux que nous adressons au ciel pour son bonheur! Enfin, que les riches tissus, que les rubans admirables qui sortiront de ces ateliers soient comme un symbole des liens pleins de douceur qui, en nous rattachant à Dieu, nous rattacheront les uns aux autres pour le temps et pour l'éternité!

DISCOURS XIX.

Prononcé à Lesparre,

A LA RÉUNION DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE ET DU COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT.

(14 septembre 1851.)

Messieurs,

C'était, chez les anciens, une belle institution de préluder par des prières, non-seulement aux actions, mais aux simples discours, puisque l'homme ne peut rien entreprendre avec une pensée intelligente, si Dieu ne le soutient et ne l'inspire.

Je félicite Bordeaux d'avoir fait renaître ce noble usage dans ses mœurs; car, depuis près de quinze ans que je suis au milieu de vous, vous m'avez appelé non-seulement à bénir les monuments que vous avez élevés à la justice, à la douleur, à l'indigence, aux arts, à l'industrie, mais vous voulez encore que chaque année la religion s'associe à ces touchantes fêtes de l'agriculture, et appelle les bénédictions d'en haut sur nos bons habitants des campagnes.

L'agriculture n'est-elle pas la nourricière du monde, l'art primordial? Le commerce n'est venu que plus tard pour remplir les lacunes d'une récolte insuffisante, soit par vice de culture, soit par l'ingratitude du sol. Si donc l'ancienneté entre pour beaucoup dans la noblesse, l'état que nous fêtons a bien la sienne. Les premiers fils d'Adam

furent des laboureurs et des bergers ; ceux de Noé, des vignerons. David gardait les troupeaux de son père quand on le fit roi ; Booz moissonnait ses champs, quand la charité lui mérita de devenir un des aïeux du Messie.

Gloire donc et reconnaissance à notre société d'agriculture de la Gironde et au comice agricole de Lesparre. Confondus aujourd'hui dans un même sentiment, animés d'un même désir, celui de vous honorer et de vous faire du bien, les ordonnateurs de la fête, messagers aimables de la joie commune, nous ont convié à ce rendez-vous où nous voyons nos représentants, nos magistrats, nos publicistes, et l'homme d'Etat illustre qui, en se faisant votre compatriote, s'est fait votre bienfaiteur (308), mêlés à l'intéressante population qui se presse autour de cet autel. Vous trouverez, bons habitants des campagnes, dans les membres du jury formé pour vous décerner des récompenses, des amis et des pères plus que des juges et des censeurs rigoureux.

En honorant l'agriculture, nous honorons un travail régulier et moralisateur qui, dans cette profession plus que dans tout autre, assure à l'ouvrier les joies, la paix et les douceurs de la famille, et le met à même d'accomplir ses devoirs de père et de citoyen avec le dévouement et la sagesse qui sont l'apanage de l'homme vertueux.

Il n'est que trop vrai cependant que les bras manquent à l'agriculture dans un grand nombre de départements ; mais c'est à des moyens plus sérieux que les fermes modèles et que les colonies agricoles qu'il faut demander le remède à ce mal. Les bras reviendront, ou plutôt resteront à l'agriculture, lorsqu'on aura dégrevé la propriété foncière d'une partie des charges dont elle se trouve accablée ; lorsqu'on travaillera efficacement à extirper le chancre de l'usure qui dévore les campagnes ; lorsqu'une limite sera mise aux frais ruineux qui, dans les procès, viennent trop souvent s'ajouter aux frais réglés par la loi ; lorsqu'une législation vraiment bienfaisante prendra pitié du propriétaire, qui, s'il doit 10,000 fr., hypothéqués sur un domaine de 80,000 fr., se voit exproprié de tout ce qu'il possède, et réduit, par la faiblesse des enchères, à ne pas conserver une obole de son avoir.

Enfin, l'agriculture trouvera des bras lorsqu'on cessera d'inonder les sillons des productions de la licence et de l'incrédulité ; quand de fausses doctrines, des utopies irréalisables ne conduiront plus l'homme des champs à prendre son état en dégoût ; lorsque surtout, par les sollicitations d'un luxe effréné, la population des campagnes ne sera plus entraînée vers les villes et les centres manufacturiers.

Pour réconcilier les hommes avec la position où la Providence les a fait naître, pour mettre des bornes à leurs désirs, les guérir de l'envie et leur faire aimer et estimer leur état, j'ai résolu de vous dire aujourd'hui quelques mots sur l'inégalité des conditions. Je me bornerai à la paraphrase des paroles que l'apôtre saint Paul adressait aux hommes de son temps : *Que chacun demeure dans la vocation à laquelle il a été appelé : « Unusquisque in qua vocatione vocatus est, in ea permaneat. »* (I *Cor.*, VIII, 20.)

L'inégalité des conditions est un fait social, un fait nécessaire. C'est cependant le plus terrible problème qui puisse tourmenter l'intelligence, surtout aux temps où nous vivons ; car l'esprit humain voudrait se révolter contre la nécessité de ce fait. Loin d'accepter en paix leur condition, le pauvre n'aime pas le riche, le riche craint le pauvre. Il y a entre eux un antagonisme tantôt sourd et latent, tantôt public et formidable. D'où vient cela ? Pourquoi, depuis Adam, des riches, et pourquoi des pauvres ? Pourquoi des hommes qui, par le seul fait de leurs ancêtres, se trouvent entourés, dès le berceau, de toutes les aises de la vie, tandis que les autres sont, en naissant, déshérités des biens et des honneurs de ce monde ?

Quelle est la cause de cet étrange phénomène ? Deux solutions ont été données : la solution rationaliste et la solution chrétienne. Les théories humaines resteront à jamais impuissantes à rétablir la paix entre les riches et les pauvres. Un état politique où les uns ont d'immenses revenus, tandis que les autres en sont privés, peut-il subsister quand la religion n'est pas là avec ses espérances, pour expliquer le sacrifice ?

La trop grande disproportion des conditions et des fortunes a pu se supporter tant qu'elle a été acceptée comme un fait providentiel. Mais aussitôt que cette disproportion a été rationnellement discutée, le coup mortel a été porté. Essayez de persuader au travailleur, lorsqu'il lira son feuilleton, et ne croira pas à Dieu et à sa loi, qu'il faut prier et souffrir.

Quand la vapeur sera perfectionnée ; quand, unie aux télégraphes, aux chemins de fer, et peut-être aux aérostats, elle aura fait disparaître les distances, ce ne seront plus seulement nos produits industriels et les hommes qui voyageront, mais encore les idées rendues à l'usage de leurs ailes. Retirez l'obligation du travail et de la souffrance intimée par le souverain Maître à tous les fils d'Adam, et ils périront dans la douleur, la révolte et le désespoir. L'intervention divine entre donc dans le mystère de notre destinée. L'homme est moins esclave de ses sueurs que de ses pensées. Voilà comme, après avoir passé par les diverses civilisations des républiques, des royaumes, des empires, des gouvernements populaires ; après avoir supposé des perfectionnements irréalisables, on se trouve au point de départ en présence des vérités de l'Ecriture : *In sudore vultus tui vesceris pane.* « *Vous mangerez votre pain à la sueur de votre visage.* » (*Gen.*, III, 19.)

(308) M. le comte Duchâtel.

Longtemps le monde vécut des doctrines de la foi, et toujours la foi lui donna le secret de toutes ces inégalités qui nous révoltent encore aujourd'hui ; car la doctrine catholique, en fondant l'égalité devant Dieu et devant la conscience humaine, fait l'homme le fils de ses œuvres ; elle lui apprend qu'il a une vocation à remplir, que Dieu lui a assigné le rang qu'il occupe, que lui seul dispense les jouissances et les privations. Qu'importe dès lors à l'homme qu'il ait été riche ou pauvre, honoré ou méconnu ? Il bénit la main qui le guide et qui lui montre dans une vie meilleure la récompense promise à ses labeurs et à sa résignation.

Vous voyez donc, nos très-chers frères, qu'il n'est pas possible de donner de solution à tous ces phénomènes en dehors de la foi révélée. La religion du Verbe est la manifestation de toute vérité, comme la création est la visibilité du Créateur. Le catholicisme est l'appréciation la plus philosophique et la plus rationnelle de Dieu et de tout ce que nous voyons. Il révèle les trois grandes lois de l'univers : la loi divine, la loi morale, la loi politique. La loi divine, unité de Dieu ; la loi morale, fraternité ; la loi politique, amour et liberté.

Au fond donc de toutes les combinaisons des novateurs, c'est toujours le plagiat, la parodie de l'Evangile, toujours le principe apostolique qu'on retrouve, car l'inégalité naturelle reparaît, en dépit de toutes les tentatives égalitaires qu'on chercherait à ressusciter. Celui-ci ne peut travailler autant que celui-là ; celui-là a besoin d'une nourriture plus abondante que celui-ci. Des hommes économes et laborieux deviendront riches ; les dissipateurs, les paresseux retomberont dans la misère, car vous ne pouvez donner à tous le même tempérament, obtenir de tous les mêmes vertus. L'inégalité reparaîtra donc, malgré tous vos efforts.

La parole du maître aura jusqu'à la fin des temps son accomplissement. *Toujours vous aurez des pauvres parmi vous.* « *Semper pauperes habebitis vobiscum.* » (*Matth.*, XXVI, 11.)

Disons cependant, nos très-chers frères, combien d'efforts pour améliorer la condition des classes laborieuses, ont été tentés par l'Eglise, par les divers gouvernements, et ajoutons par nos législateurs actuels, si dignement représentés à cette fête de famille (309). Sans parler du célèbre rapport sur l'assistance, quatre lois sur cette importante matière ont été votées par l'assemblée législative : la loi sur la caisse des retraites, la loi sur les sociétés de secours mutuels, la loi sur les logements insalubres, la loi sur le patronage des jeunes détenus.

Ne regardez pas comme inutiles ou hors de propos les détails dans lesquels nous croyons devoir entrer à ce sujet, car, nos très-chers frères, lorsqu'on se complaît à signaler avec amertume une partie du mal qui ronge la société, pourquoi ne pas dire le bien qui s'y fait encore?

La loi sur la caisse des retraites place l'épargne de l'ouvrier sous la sauvegarde de la puissance publique, lui garantit un intérêt raisonnable, et assure ainsi à ses vieux ans les économies des années de travail. La loi sur les sociétés de secours mutuels, tant qu'on veillera à ce qu'elles ne viennent pas des sociétés secrètes, facilite l'accession des associations de prévoyance à la vie civile et à la propriété. La loi sur les logements insalubres, en prêtant aux strictes nécessités de l'hygiène son autorité protectrice, met aux mains des communes les moyens de purifier les mansardes et les caves ; grâce à son application l'ouvrier ne sera plus obligé de se loger au prix de sa santé et de sa vie. Enfin, par la loi sur l'éducation et le patronage des jeunes détenus, disparaît la prison commune qui changeait, par les vices de l'éducation correctionnelle, les mauvais instincts de quelques enfants en une science complète d'irréligion et d'immoralité.

On nous promet encore des réformes sur les monts-de-piété, sur l'assistance judiciaire, sur la distribution des secours à domicile, sur le service médical à la campagne, sur l'apprentissage, sur le travail des enfants et des femmes dans les ateliers, usines et manufactures ; on promet des lois ayant pour but l'emploi et l'admission des indigents aux eaux thermales, et celle qui met à la charge du Trésor l'avance des frais de jugement, de conseils de prud'hommes. Tel est l'ensemble des travaux charitables entrepris par nos législateurs.

Pour moi, je ne quitterai pas les marches de cet autel sans vous dire combien je m'estimerais heureux si je savais que j'ai pu encourager quelque pauvre âme, si j'apercevais dans cet immense auditoire un serviteur, un vieillard, un enfant à qui j'aie pu faire quelque bien, que j'aie prémuni contre quelque doctrine perverse ou ramené dans la voie de la vertu. Je serai heureux si je ne l'ai pas laissé inconsolé.

J'aurais ainsi aidé à résoudre un des problèmes les plus épineux de notre temps ; j'aurais contribué à réconcilier ce qui ne peut se diviser sans périr ; j'aurais fait succéder aux précautions, aux réserves, à l'égoïsme qui inspire la méfiance, l'expansion sans mesure qui provient de la sécurité, de la confiance, de l'union intime des esprits et des cœurs.

DISCOURS XX.

PRONONCÉ A L'INAUGURATION DU COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE BLAYE.

(20 septembre 1851.)

Le désir du bien-être, nos très-chers frères, a pénétré la société dans toutes ses parties, et il n'est aucune classe qui n'en soit travaillée profondément. Il entre pour une large part dans toutes nos agitations publi-

(309) MM. de La Grange, Danjoy, Lainé, Delisle et Collas.

ques. Favoriser l'agriculture, lui conserver les bras de l'habitant des campagnes, la faire aimer, perfectionner ses méthodes, ouvrir à ses produits de nombreux débouchés, serait un des moyens les plus sûrs de donner satisfaction à cet impérieux et universel besoin; car l'agriculture a toujours été la source des richesses nationales, une des bases de la civilisation.

L'agriculture : à ce mot que d'idées, que de souvenirs se présentent à la pensée! Soyez bénis, Messieurs du comice agricole de Blaye, de vos efforts, de vos sacrifices en sa faveur, de votre présence en ces lieux. Pour moi, en assistant aujourd'hui à la fête touchante qui lui est consacrée, je veux lui porter une nouvelle parole de sympathie et d'amour. Des voix plus éloquentes et non moins amies lui feront entendre dans un instant les conseils de leur expérience, lui prodigueront des encouragements. Quant à la religion, depuis dix-huit siècles elle a fait ses preuves à son égard.

Comment dès lors ne pas s'étonner que l'influence du christianisme sur l'agriculture et sur le bien-être du peuple en général, ait pu être méconnue par les économistes modernes? On oublie trop facilement que le monde, avant le règne de Jésus-Christ, n'était qu'une vaste et cruelle exploitation de l'homme par l'homme. Dans l'empire romain, plus de cent vingt millions d'esclaves travaillaient au profit d'une poignée de privilégiés. Tel était le monde lorsque commença cette grande révolution politique et sociale dont nous recueillons les fruits quelquefois, hélas! avec un ingrat dédain.

Ce nouvel ordre de choses prit naissance dans l'atelier de Nazareth. Ses premiers sectateurs furent de pauvres artisans. Durant les luttes sanglantes avec le paganisme, c'était à l'homme des champs que le pontife et le prêtre allaient demander un asile ; ils emportaient avec eux les vases et les ornements du sanctuaire ; ils leur trouvaient un abri dans les catacombes, cité mystérieuse où s'organisa le christianisme que nous vous prêchons.

N'est-ce pas le christianisme qui, désarmant les barbares du Nord, pénétra leurs âmes des sentiments de générosité d'où sortirent la trêve de Dieu, la chevalerie, la défense et l'amour de tout ce qui sur la terre était faible ou opprimé?

Ceux d'entre vous qui ont étudié l'histoire de ce moyen âge si peu connu, si calomnié, ont été frappés du récit des glorieuses entreprises auxquelles nous devons plusieurs de nos principales cités, un grand nombre de nos bourgs, de nos villages; notre agriculture surtout, qui pratiquée, enseignée dans les anciens monastères, y semble avoir puisé les vertus qui font encore de la population des campagnes le plus fort soutien de la société, soit qu'elle lui fournisse d'héroïques soldats pour sa défense, soit qu'au sein des tourments politiques elle la protége contre elle-même par son bon sens et la fermeté de ses résolutions.

En ce temps-là, un homme qui devint un héros, un saint, foulait aux pieds les honneurs de ce monde et s'établissait dans un lieu nommé la vallée d'Absinthe, tant la vie y était dure et amère! Il voulait sauver son âme, et, pour servir Dieu, il travaillait, lui et ses compagnons, avec tant d'ardeur que les épines et les ronces disparaissaient, la terre se couvrait de moissons, les habitations se multipliaient, et le pays, métamorphosé, devenait si riche que les générations suivantes, oublieuses des premiers labeurs, se surprenaient à dire ironiquement : Les hommes de Dieu choisissaient admirablement leurs retraites. *Bernardus valles, colles Benedictus amabat.*

Ce travail régénérateur fut ensuite complété par des invasions religieuses et guerrières. Accoutumons-nous à ne plus regarder les croisades au point de vue passionné d'une étroite philosophie. L'esprit aventurier de nos pères trouva dans ses lointaines expéditions le moyen d'occuper son énergie; le sang versé pour la foi était un baptême d'affranchissement et de progrès ; le travail libre s'organisa ; et à l'ombre des franchises municipales se formèrent les confréries d'agriculteurs et d'artisans dont l'heureuse influence se fit sentir jusqu'à l'époque de nos agitations politiques, et l'on m'assure que, sous le pontificat de Mgr d'Aviau, de sainte mémoire, elles se faisaient encore un honneur de déployer leurs bannières à nos grandes solennités. Pourquoi laissons-nous tomber de pareils usages? C'est déchirer nos titres de noblesse, renier notre berceau, abjurer la gloire de nos ancêtres.

Nous pourrions indiquer d'autres résultats se rattachant d'une manière plus immédiate à notre sujet. Avec nos expéditions d'outre-mer, l'agriculture se perfectionne, le commerce s'étend et trouve des débouchés jusqu'alors inconnus ; de nouvelles industries sont créées ; l'art nautique, encore dans l'enfance, prend un rapide essor ; des flottes nombreuses sillonnent les mers. Roger II apporte en Sicile le mûrier ; on sait l'enthousiasme des croisés à l'aspect de la première canne à sucre dont ils firent la découverte à Tripoli. Mais ce qui vaut mieux encore, dans ces pérégrinations, les peuples se mêlèrent et se connurent.

Les économistes modernes qui renient les principes religieux auxquels nous devons ces découvertes sont des ignorants ou des ingrats. S'ils pouvaient douter encore que c'est au christianisme que nous sommes redevables de nos richesses et de toutes nos libertés ; qu'ils interrogent les peuples étrangers à nos croyances ; qu'ils aillent aux Indes, où deux cents millions d'habitants se laissent exploiter par une poignée de marchands ; qu'ils pénètrent dans la Chine, courbée sous sa honte devant quelques vaisseaux anglais. Comme tout est stationnaire, faible, décrépit dans ces régions où le soleil

de la civilisation chrétienne ne s'est point levé !

Ce grand phénomène social est-il donc inexplicable, nos très-chers frères? Non, sans doute. Il faudrait s'aveugler volontairement pour n'en pas apercevoir la cause dans les principes du christianisme. Une religion qui a substitué le droit à la force, qui a su ennoblir, sanctifier en quelque sorte, non-seulement le travail de la pensée, mais encore les rudes labeurs de l'atelier et des champs; une religion qui a élevé des palais pour abriter toutes les misères; qui, condamnant et la prodigalité et l'avarice, met au nombre des vertus l'art de bien conduire sa maison; cette religion ne renferme-t-elle pas le plus beau code d'économie politique et sociale, et pourrait-on s'étonner que, par l'impulsion qu'en a reçue le monde, les sociétés chrétiennes eussent atteint ce haut point de prospérité où nous les avons vues parvenir dans les plus beaux jours de la foi?

Pourquoi donc, Messieurs, ce divorce que l'on voudrait établir entre le christianisme et le monde nouveau? Pourquoi tenter de corriger ou de refaire sans la religion l'admirable édifice que la religion avait bâti de ses mains? Hélas ! que sont, à l'égard de la réforme de la société et des bonnes œuvres en général, tous les moyens humains séparés du renoncement à soi-même, qui ne peut naître que de la foi et de la divine charité? Il faut aimer Dieu par-dessus toutes choses pour aimer son prochain comme soi-même; souffrir, se dépouiller et se sacrifier pour les autres, n'est que le propre de celui qui croit au ciel et à l'enfer; et sans un regard d'amour sur la croix de Jésus-Christ, il n'est aucune bonne œuvre qui n'épuise bientôt le zèle de ses plus fervents admirateurs. A l'homme est donné de tailler la statue, de la revêtir des plus belles formes; mais là s'arrête sa puissance : au souffle divin appartient seul de lui donner la vie, et la vie manquera toujours à ces œuvres de réforme ou de miséricorde que les utopies, l'art et la fortune se chargeront seuls de reproduire et de conserver.

Il y a quelques années, dans l'ancienne abbaye de Cîteaux, on a essayé l'application de l'un des systèmes du jour, et, dotée largement, l'association phalanstérienne a tenté la réalisation des préceptes du maître. Elle n'a enfanté que des ruines, et dans ces lieux où les disciples de Bernard ont vécu tant de siècles, la phalange n'a duré que quelques mois. On me dispensera de rappeler les mécomptes et les chimères de l'Icarie.

Mais voyez la Grande-Bretagne (et à quel moment vais-je me permettre de parler de sa misère !), il n'est bruit que de ses richesses, de sa puissance et de l'hospitalité généreuse qu'elle donne aux deux mondes.

Dans un récent voyage à Londres, je n'ai pas cru devoir passer toutes mes heures à la contemplation des merveilles renfermées dans son palais de cristal; j'ai voulu voir (et là, j'étais si bien à ma place !) les membres souffrants de cette grande famille, composée de deux millions cinq cent mille individus; j'ai visité quelques ateliers, quelques pauvres réduits, quelques écoles, quelques hôpitaux; j'ai pénétré dans ces immenses quartiers fétides dont tant de personnes semblent ne pas même soupçonner l'existence. Vous eussiez vu avec moi, nos très-chers frères, non loin des palais, des théâtres, de la Bourse, de ces parcs enchanteurs où la richesse étale son luxe et sa magnificence, la plaie hideuse du paupérisme, qui donne de temps en temps le vertige et l'épouvante à certains hommes d'Etat. Il me semblait entendre les cris d'angoisses et de désespoir de six millions d'Irlandais, chaque fois que vient à leur manquer la récolte du grossier tubercule qui leur sert d'unique aliment. Un sixième de la population totale est réduit à l'indigence, attendant quelques miettes de pain de la taxe des pauvres, cette liste civile de la misère qui déjà s'élevait, en 1846, à deux cent cinquante millions !

Que l'on ne donne pas à mes paroles une signification qu'elles ne sauraient avoir. Je n'ai d'injustice et encore moins d'injures contre aucun pays; mais les mœurs anglaises, tout en conservant un respect admirable pour la loi, et un patriotisme qui est inhérent à leur nature, sont dominées par un rationalisme qui les rend plus rigides et plus froides. Les ouvriers n'ont rien de cet abandon, de ce laisser-aller qui caractérisent les nôtres. Parqués seize ou dix-huit heures par jour dans des espèces de souterrains où l'air manque, où le soleil n'arrive jamais, ils ne reçoivent qu'un salaire insuffisant que la concurrence illimitée et l'abondance exagérée des produits forcent à diminuer de plus en plus.

Voilà quelques traits d'une situation qui, naguère, a fait jeter à l'Europe un cri de surprise et de terreur, et provoqué les aumônes du monde entier. On a essayé, il est vrai, quelques améliorations, et nous en bénissons les auteurs; mais le mal, trop enraciné, semble ne plus laisser que la cruelle alternative ou de ruiner le pays par une réforme industrielle, ou de le voir se débattre dans d'immenses agitations.

La condition du travailleur, du malade, de l'infirme, du prisonnier, n'est certainement pas arrivée en France à sa perfection. Quelle différence, néanmoins ! Ici tout le monde aime le pauvre; chaque paroisse a sa conférence de Saint-Vincent de Paul, son bureau de bienfaisance, sa dame de miséricorde, son curé, qui n'a d'autre famille à pourvoir que celle des malheureux. Aussi, avec quelle satisfaction j'ai retrouvé au chevet de nos malades, au berceau de l'enfant abandonné, aux genoux du vieillard, à la porte de la cellule du prisonnier, et jusque dans la mansarde la plus délaissée, la sœur de la charité et de l'espérance ! Jamais, en dehors de la confession et de la communion catholique, vous ne formerez une fille de Vincent de Paul, un frère des écoles chrétiennes ou de

Saint-Jean de Dieu; et s'il était possible qu'un jour le bonheur sans mélange, rêvé par les amis de l'humanité, se réalisât, ce ne pourrait être que par une application générale et rigoureuse des maximes évangéliques.

Pour cesser de trembler sur l'avenir, redevenons donc franchement, ouvertement chrétiens; ne craignons pas de briser ce que nous avons adoré dans les temps de vertige et d'erreur. Pourquoi toujours des hésitations, des défiances? Pourquoi détruire d'une main ce que nous édifions de l'autre? En serions-nous venus à redouter les bienfaits du catholicisme et à avoir peur de son influence? à vouloir ses habitudes et ses mœurs et à rejeter ses dogmes et ses pratiques? Ne croyons pas que, sans la religion, nous recueillerons les fruits de la religion, et que les bonnes œuvres, détachées de cet arbre divin, fleuriront sans séve et sans vie. Dans toutes nos entreprises, appelons sa lumière à notre aide; dans nos épreuves, recourons à sa force; ne nous laissons point effrayer par les sombres couleurs dont l'impiété s'est plu à la revêtir pour nous la rendre indifférente ou odieuse. De loin, ses préceptes austères alarment la faiblesse; de près, ils n'épouvantent que les passions. Son joug semble dur et pesant à la main qui le soulève; il est suave et léger quand on l'a mis sur ses épaules.

Nous ne nous laisserons point attirer par les décevantes images d'un bonheur fantastique que rien ne saurait nous donner ici-bas. *Cherchons d'abord le royaume de Dieu et sa justice* (*Matth.*, VI, 33); aimons-nous les uns les autres; vengeons-nous par des bienfaits de ceux qui nous outragent; revenons aux pratiques de la foi, par-dessus tout à la sanctification du dimanche; ne demandons pas, ne permettons pas qu'on établisse des foires et des marchés dans ce saint jour; le mépris de la loi du dimanche est la plus grande plaie de notre époque, un scandale affreux que la France jette à l'univers. Sans la sanctification du dimanche, point d'instruction religieuse; sans instruction religieuse, point de morale; sans morale, point de lois; sans lois, point de société.

Pour vous, bons habitants des campagnes, et vous tous, nos très-chers frères, que nous voyons si nombreux et si recueillis autour de cet autel, vous resterez fidèles aux bonnes doctrines. C'est au nom des doctrines religieuses et sociales que des récompenses vont vous être décernées. En les acceptant, vous prenez l'engagement de ne les oublier jamais: c'est ainsi que vous acquitterez votre dette de reconnaissance envers le généreux fondateur et président de ce comice, envers vos magistrats, vos représentants, nos braves guerriers, et aussi envers tous ceux qui, accueillant comme moi le bien partout où il se révèle, sans acception de lieux, de partis ou de personnes, tâchent de s'y associer en encourageant tous les efforts qui le produisent.

DISCOURS XXI.

ADRESSÉ A LA SOCIÉTÉ DES JEUNES AMIS CHRÉTIENS DE LIBOURNE.

(25 novembre 1851.

Messieurs, pourquoi ne dirais-je pas nos très-chers et bien-aimés enfants en Jésus-Christ, celui qui écrira l'histoire du XIXe siècle aura de belles pages à y inscrire pour ce noble pays de France où les bonnes œuvres se multiplient sous toutes les formes; il pourra lui donner pour titre: *Des faits et gestes de Dieu par l'entreprise des œuvres de charité;* car c'est lui qui inspire le sacrifice et le dévouement, le don de soi aux hommes pour l'amour de Dieu, dans ces jours où la souffrance est répandue sur la terre avec une si prodigieuse variété. Dieu l'a promise à l'homme déchu, et vous savez qu'il a tenu fidèlement sa promesse; mais, par une bonté pleine de miséricorde, il a permis qu'elle devînt la source d'immenses mérites et d'admirables vertus.

Pour ne rien dire de toutes ces œuvres que nous voyons, sous tant de formes, naître et prospérer dans toutes les villes et dans un grand nombre de campagnes de notre vaste diocèse, ne parlons aujourd'hui que de cette société qui prend le jeune homme au sortir de l'enfance, à l'âge des plus brûlantes passions, pour fortifier dans son cœur, sous une ombre tutélaire, les premières leçons d'une mère chrétienne, et les enseignements des bons frères que nous voyons autour de nous surabondants de joie; car ici se continue, se fortifie l'œuvre de zèle et de dévouement à laquelle ils ont consacré leur existence.

Ailleurs, on s'occupe de soulager les souffrances du peuple; mais pour vous, pieux fondateurs de cette œuvre, votre sollicitude va jusqu'à se préoccuper des plaisirs de l'enfance! Ne croyez pas qu'il soit puéril de surveiller les délassements du jeune homme à l'âge où la vie s'ouvre à lui avec toutes les séductions, tous les dangers. Je me rappelle un mot d'un grand évêque, que vous me permettrez de vous citer. Saint Augustin, qui avait connu toutes les passions d'une ardente jeunesse, disait que le plaisir honnête devait entrer dans le bon règlement de l'âme. Vous aussi, vous avez voulu le donner, ce perfectionnement, aux âmes de ces jeunes hommes dont vous vous faites les amis. Vous l'avez voulu, et vous avez bien fait. Je vous sais gré d'avoir mis la musique au nombre de vos moyens de distraction. La musique instrumentale est une occupation éminemment civilisatrice. Je ne sache pas qu'au ciel on joue au billard ou aux cartes, mais on y joue de la lyre. Je l'aime encore pour deux autres raisons: d'abord, c'est un langage dans lequel on ne parle pas; en second lieu, c'est une langue dans laquelle on n'écrit pas un mauvais livre.

Mes jeunes amis, je ne crains pas le vice se présentant avec son hideux visage: vos âmes droites et innocentes reculeront à son

aspect. Ce que je redoute pour vous, ce sont les assemblées de dissipation où l'on chercherait à vous attirer. Ici, vous êtes en toute sécurité, vous pouvez y goûter des plaisirs purs et légitimes : aimez donc ceux qui vous les procurent. Ils font beaucoup pour vous, vos généreux bienfaiteurs ; mais vous pouvez leur rendre plus encore qu'ils ne vous donnent.

Deux puissances gouvernent le monde : l'intelligence et la force ; la pensée qui inspire et le canon qui exécute. Mais il y a une autre puissance supérieure aux deux autres, qui malheureusement est trop oubliée : cette puissance, c'est la prière. Dans le monde, on attribue le succès, la gloire, aux vaillants capitaines, aux brillants génies, et l'on n'aperçoit pas l'humble prière qui se fait admettre aux conseils de Dieu ! Lorsque les ombres de cette vie auront fait place aux splendeurs de l'éternité, combien ne seront pas surpris de voir que les plus grands événements se sont accomplis sous l'influence de la prière. *Oratio humiliantis se penetrabit cœlos !* (*Eccli.*, XXXV, 21) que c'est le chapelet, aux mains débiles de pauvres femmes et d'humbles laboureurs, qui a obtenu la victoire au guerrier et le don de sagesse au souverain ! La prière ! dans ce moment elle suit, sur les sommets de la grande Kabylie les fils et les frères de l'ouvrier et du cultivateur qui vont agrandir les possessions de la France au milieu des périls de tous genres. Oui, Messieurs, le *Pater* et l'*Ave* obtiennent des miracles ; nous leur devons plus qu'à notre habileté politique de n'être pas tombés, il y a quelques jours à peine, dans cet abîme que toutes les passions déchaînées semblaient devoir ouvrir sous nos pas. Ainsi, ce trésor de la prière payera amplement tous vos sacrifices.

Il vous faut des ressources pour soutenir votre œuvre. Eh bien ! vous demanderez et ne vous lasserez point. Si l'on vous refuse, vous demanderez encore, et surtout ne craignez pas de faire des ingrats. Il n'est personne, parmi les âmes généreuses qui m'entourent, qui ne connaisse cette volupté de faire des ingrats, et surtout ce sentiment religieux qui pénètre jusqu'au fond de l'âme, qui s'appelle faire le bien pour Dieu seul. Dieu ! mais il n'a pas craint de faire des ingrats ! Certes, il ne s'est pas fait l'illusion de croire que son amour serait payé de retour, et cependant a-t-il hésité de s'immoler pour nous sur le Calvaire ! Ne soyons pas plus exigeants que Dieu. Mais vous ne ferez pas ici des ingrats, vous recevrez plus que vous ne donnez, et de bienfaiteurs vous deviendrez les obligés. C'est vous dire, nos très-chers frères, combien je compte sur les résultats des offrandes qui vont être recueillies dans cette enceinte et qui assureront admirablement la perpétuité d'une œuvre dont je suis venu bénir les succès avec tant de bonheur.

DISCOURS XXII.

Prononcé dans le palais des Tuileries,

A LA CÉRÉMONIE DE L'IMPOSITION DE LA BARETTE CARDINALICE.

(4 avril 1852.)

Prince,

La religion rappelée dans nos temples, la justice recouvrant sa majesté et ses droits, la paix intérieure maintenue au milieu des guerres du dehors, la patrie enfin arrachée subitement à l'incendie, au pillage, à l'extermination : telles sont les premières impressions de ma vie ; et celui à qui mon pays a dû ces bienfaits portait votre nom. La France n'est pas ingrate, car cinquante ans plus tard, ce nom, acclamé tout à coup comme un souvenir et une espérance, court des cités aux campagnes, et se transforme, deux fois, en deux faits immenses, par l'élan le plus spontané et le plus irrésistible dont l'histoire des peuples ait gardé la mémoire.

Il faudrait avoir banni Dieu du gouvernement des choses d'ici-bas, pour n'y pas reconnaître les desseins de la Providence, se révélant tour à tour sévère et miséricordieuse. Trop peu de jours nous séparent de la tourmente qui vient de secouer le monde, pour que nous ayons pu oublier que la confusion était partout, *que les institutions chancelaient comme dans les vapeurs de l'ivresse, et que la terre tremblait sur ses fondements.* (*Psal.* CX, 9.)

Quelques heures ont suffi, et la France prouve à l'univers qu'elle n'est anarchique que par surprise.

J'ai voulu acquitter la dette de mon pays avant d'acquitter ma dette personnelle. Vous m'avez désigné à la bienveillance du pontife suprême, et me voilà dès ce jour associé à l'œuvre de l'immortel Pie IX, dont il pourra m'être donné, dans quelques circonstances, d'alléger les peines et de partager les travaux. Je ne verrai dans cette auguste dignité, et dans le droit qu'elle me confère de siéger au sénat qu'une obligation plus étroite de travailler au bien de l'Eglise et à celui de la France, comme je n'ai vu dans l'honneur de succéder à un saint archevêque que l'obligation de continuer, sous la pourpre romaine et dans tous les actes de ma vie, la mission apostolique de l'illustre cardinal de Cheverus, de si douce mémoire. Ce nom seul ne rappelle-t-il pas ce que la simplicité a de plus touchant, la charité de plus tendre, le dévouement de plus sublime !

Si la société semble menacer ruine de toutes parts, c'est qu'il lui manque une autorité morale qui la retienne et la ravive ; vous avez voulu, Monseigneur, par l'adjonction au sénat de quelques membres de l'épiscopat français, renverser le mur de séparation que l'on avait cru, dans ces derniers temps, devoir élever entre le sacerdoce et les pouvoirs humains. « Si le clergé n'a pas été exilé avec Charles X, disait-on à la tribune vers la fin de 1830, il a été détrôné avec lui (310). »

(310) M. Guizot.

Nous n'exprimons aucune plainte, nous ne jetons aucun regard de tristesse sur notre passé; nous ne demandons pas *qu'on fasse notre royaume de ce monde;* mais pourrait-on nous en vouloir de payer à la chose publique, dans quelques occasions, le tribut de notre expérience et de notre dévouement?

Un temps a existé où la France ne se plaignait pas de voir plusieurs de ses intérêts les plus graves remis au patriotisme de ses pontifes; elle était fière que la tribu sainte fournît non-seulement des apologistes à la foi, mais donnât en abondance des maîtres pour toutes les sciences, des jurisconsultes, des hommes d'Etat. Peut-être y aurait-il, aujourd'hui comme autrefois, quelque avantage à ce que l'Eglise et le monde se vissent de plus près. Ce contact entre des personnes dont les intentions sont les mêmes, ces rapports de bienveillance, cette communauté de travaux, cet échange de pensées utiles, prouveraient à notre siècle que le clergé se nourrit d'autre chose que de regrets et d'espérance, et quel précieux usage l'Eglise sait faire de la liberté, quand elle lui est loyalement rendue. Un clergé dominateur répugne à toutes les idées reçues; un clergé pieux, éclairé, conciliateur, est de tous les pays, de tous les temps.

Que les nobles âmes s'unissent donc; que tous les bons esprits s'entendent; que l'Eglise n'ait pas à subir de nouvelles entraves; qu'on se montre sans défiance à son égard, et, chacun dans notre sphère, nous ferons servir notre action morale au rétablissement des idées de justice, d'autorité, si fatalement obscurcies dans l'anarchie des révolutions. Nous avions perdu le respect. Cette parole, qui a eu un grand retentissement dans le monde, est à elle seule l'explication la plus complète et la plus énergique de la maladie qui nous tourmente; ce respect, dont l'absence se fait si douloureusement sentir, il faut le remettre en honneur, si nous voulons travailler, avec quelques chances de succès, à l'œuvre si difficile et si importante de la régénération sociale.

La Providence, Prince, qui vous a aidé si puissamment à encourager tant d'entreprises utiles, à opérer tant de réformes, à secourir tant de misères, *à replacer enfin la pyramide sur sa base,* ne voudra pas laisser son œuvre inachevée, et donnera à tous les pouvoirs de l'Etat la sagesse et la force nécessaires pour consolider un ordre de choses qui assurera le bonheur de notre patrie et le repos de l'Europe.

DISCOURS XXIII.

PRONONCÉ AU COMICE AGRICOLE DE BAZAS.

(25 août 1852.)

Messieurs,

Notre première parole sera l'expression de notre reconnaissance envers l'auteur de tous les dons, pour les dispositions saintes qu'il veut bien répandre de plus en plus dans vos âmes.

Tandis que dans d'autres contrées, des hommes irréligieux, parce qu'ils sont inintelligents, profitent des comices agricoles pour faire une coupable concurrence à la solennité du dimanche, ici, au contraire, l'enceinte des églises ne pouvant suffire à votre empressement, nous ne trouvons rien d'assez vaste pour vous contenir que ce temple immense dont la voûte est le ciel, et dont cinq à six mille personnes de tout sexe, de tout âge et de toutes conditions forment les murs vivants.

On ne sera jamais athée en présence des merveilles de la nature, pas plus que lorsque la foudre gronde et que la mer entr'ouvre ses abîmes; aussi, Newton voulait-il que l'on se découvrît toutes les fois qu'on prononçait le nom de celui qu'il appelait l'éternel géomètre; et Volney, *l'homme de tant de ruines,* se surprit-il, durant une tempête, à saisir le chapelet d'un religieux pour prier avec lui. Telle est la puissance de ce sentiment dominateur auquel l'homme des mers et des champs essayerait en vain de se soustraire!

La religion ne peut donc qu'augmenter l'éclat de vos fêtes. Avec elle, vos comices ne sont plus seulement une de ces heureuses innovations propres à donner un grand essor à l'agriculture; en excitant par l'émulation le génie des cultivateurs, ils deviennent une institution éminemment sociale et religieuse, une œuvre régénératrice; ils sont comme une barrière contre les doctrines funestes qui feraient invasion de toutes parts.

Accoutumé à recevoir directement de la main de Dieu les biens et les maux, l'homme des champs sait mieux que tout autre souffrir, se taire, et mourir sans colère et sans envie. Pour connaître ses besoins et ses douleurs, il faut en quelque sorte les deviner, car la chaumière qui les recèle se cache dans l'ombre et ne cherche ni l'éclat, ni le bruit.

Si vous parlez au laboureur de progrès, de bien-être prochain, il ne se laisse ni entraîner, ni séduire. Ces promesses d'avenir éveillent en lui plus de méfiance que d'espoir, habitué qu'il est d'attendre tout de la Providence et peu des hommes.

Je dois dire aux habitants des campagnes que, sous les institutions chrétiennes et sociales de notre temps, tout le monde travaille; que le général qui protége leur sommeil, le magistrat qui leur assure le bienfait de la justice, le mathématicien qui invente leurs machines, le chimiste qui surprend les secrets de la nature, le négociant qui transporte au bout du monde les produits de notre sol ou de nos manufactures; que le prêtre qui console nos douleurs, bénit nos champs, charme notre exil et associe toute son existence à la nôtre, sont tous des travailleurs. Je serai dès lors compris quand je proclamerai que la paresse, l'envie et l'orgueil sont des vices qui pervertissent l'homme et le dégradent; je pourrai vous inviter à regarder autour de vous comment les fortunes s'établissent, et vous verrez

que les riches sont sortis des rangs les plus modestes, et qu'il n'est pas une position qui n'ait eu son fondateur.

Quelle circonstance plus favorable pour rappeler ces utiles vérités que celle d'un comice agricole, c'est-à-dire l'une de ces assemblées populaires où nous voyons administrateurs, magistrats, chefs de commerce, guerriers, prêtres, publicistes, tout un conseil général accourir avec joie pour récompenser l'agriculteur de ce qu'il a fait de bien, et l'encourager à faire mieux encore !

Ayons donc confiance les uns dans les autres, parce que nous avons tous besoin les uns des autres. Que l'émulation prenne la place de l'envie.

Et n'oublions jamais combien l'influence religieuse fut favorable à l'agriculture. Les guerres civiles de la France semblèrent devoir l'anéantir; mais à peine commence-t-elle à refleurir par la sage prévoyance de Sully, que je vois la religion s'associer à ce mouvement : le P. Vannière chante en beaux vers l'économie champêtre ; l'évêque de Senez écrit, avec l'éloquence d'un humaniste et le laisser-aller d'un grand seigneur, ce livre curieux de *Laudibus provinciæ*, où l'agriculteur pourrait encore trouver d'utiles conseils. A cet agronome distingué, je joindrai le dernier évêque d'Apt, qui fut le Parmentier de son diocèse, et qui, en y important la culture de la pomme de terre et les prairies artificielles, a mérité de prendre place parmi les bienfaiteurs du pays.

Mgr Drouas, évêque de Toul, près Nancy, apprit aux braves Lorrains les procédés qui font de la Bourgogne, son pays natal, comme de notre Guyenne, une terre classique de bons vins. Les vieillards, dans le cours de mes visites pastorales, me parlaient encore avec attendrissement du bon évêque.

Puissent vos enfants, leur répondais-je, conserver avec autant de fidélité le souvenir de mes efforts pour faire de vous d'aussi parfaits chrétiens que mon prédécesseur sut faire de vos aïeux d'habiles vignerons !

Je dois ajouter, nos très-chers frères, que le digne évêque cultivait le champ des âmes de ses diocésains avec plus de soin encore qu'eux-mêmes n'en savaient mettre à la culture de leurs terres.

Ce que la religion faisait autrefois, elle le fait encore de nos jours. Voyez si cette fille du ciel, en imposant le travail comme une peine, ne sait pas l'honorer, le diviniser, en quelque sorte, par ses enseignements; le régler par ses sages prescriptions; le récompenser enfin et le couronner dans la gloire?

Travailleurs, qui que vous soyez, et à quelque labeur que s'emploie votre activité, considérez votre Maître et votre Dieu occupé pendant trente années dans l'atelier d'un artisan, et se laissant nommer par dérision le fils du charpentier : *Nonne hic est fabri filius* (*Matth.*, XIII, 55); et donnant désormais au travail, ennobli par son exemple, une valeur surnaturelle et divine.

Comprendrez-vous que ce n'est pas le travail qui dégrade, qu'il nous élève, au contraire, nous grandit, et que le vice et la paresse peuvent seuls nous avilir?

Que ceux donc qui vivent de leurs pénibles labeurs, s'écrie le grand Bossuet, se consolent et se réjouissent ! Le Fils de Dieu est de leur famille ; qu'ils apprennent à louer le Seigneur, à chanter des psaumes et de saints cantiques, Dieu bénira leur travail, et ils seront devant lui comme d'autres Jésus-Christ (311).

DISCOURS XXIV.

Prononcé à Saint-Ciers-Lalande, pour le comice agricole de Blaye.

SUR LES TRAPPISTES, MODÈLES DES AGRICULTEURS.

(22 septembre 1852.)

Messieurs,

Encore une de ces réunions solennelles et touchantes où, d'un commun accord, vous venez vous placer sous l'œil de Dieu, lui rendre grâce pour les biens que vous en avez reçus, et réclamer ses nouvelles bénédictions.

Ainsi entendues, les fêtes consacrées à honorer et à récompenser l'agriculture sont, pour la population des campagnes, d'heureuses et fécondes institutions.

La sagesse humaine n'a point le secret de ces joies ; ses pompes savent parler à la vanité et à l'intérêt ; elle peut même honorer le travail, et ses meilleurs efforts y tendent; mais c'est un pauvre ressort pour la morale et pour la vertu que l'estime purement humaine.

Les rudes labeurs de la vie des champs exigent davantage. Là, l'émulation ne saurait avoir d'autres sources que l'amour de celui en qui « toute âme espère, et dont la main est toujours ouverte pour répandre sur sa créature d'abondantes bénédictions. » (*Psal.* CXLIV, 15, 16.)

Voyez les départements où cette vérité n'a pu encore se faire jour. Que sont les solennités agricoles? Une déplorable profanation du dimanche. Aussi la vie manque là d'où est banni l'auteur de la vie. Ne croyez pas à la durée des créations dont Dieu n'est ni le principe ni le soutien.

Quelque temps elles paraîtront s'animer et marcher; mais, à la roideur de leur attitude, à la symétrique régularité de leurs mouvements, l'œil exercé ne tardera pas à reconnaître le bras de chair qui les a façonnées ; on croira avoir fondé des institutions, on sera surpris de n'avoir fait que des machines.

Ainsi, dans l'ordre naturel, la branche détachée de l'arbre, au moment où elle est remplie d'une séve féconde, pousse encore des feuilles et des fleurs; l'enfant qui la voit

(311) Bossuet, *Huitième élévation sur les mystères.*

ainsi parée la relève et la plante sur la surface de la terre, comptant bien un jour en recueillir les fruits ; mais c'est un enfant.

Pour nous, nos très-chers frères, continuons à être des hommes, c'est-à-dire à prendre le Seigneur pour notre conseil, notre guide et notre appui, persuadés que toutes nos entreprises, tous nos travaux détachés de cet arbre, périraient privés de séve et de vie.

On assiste en France aux funérailles de tous les systèmes humanitaires et philosophiques inventés par l'orgueil ; on ne voit plus d'ordre et d'unité que dans l'Eglise et dans la profession que vous exercez, bons habitants des campagnes. Vous seuls, avec votre soumission aux lois de Dieu, avez résisté aux assauts répétés d'une folie séculaire. Au milieu de ses épreuves, la France a un côté brillant et consolateur : c'est la pensée qui inspire les œuvres de charité et le bon esprit qui anime l'habitant des campagnes.

C'est que l'art que vous professez vient de Dieu ; c'est lui qui vous l'a enseigné directement. Les hommes peuvent se flatter d'avoir contribué au perfectionnement des arts; mais le premier de tous, celui par lequel sont nourris les fils d'Adam, nul ne l'a inventé : c'est le Créateur lui-même qui nous l'a donné.

Son histoire commence avec l'histoire du monde. Il est donc impossible que vous ne rendiez pas à son auteur toute reconnaissance et toute gloire.

Et à ce sujet, quel beau modèle n'aurais-je pas à vous offrir dans celles de nos colonies agricoles, qu'une raison éclairée nous fait apprécier maintenant à leur juste valeur ! On n'a plus peur des corporations religieuses, on s'accoutume à les juger autrement qu'au point de vue passionné d'une étroite philosophie. Et si, l'an dernier, je crus devoir vous prémunir contre ce désir immodéré du bien-être qui a pénétré la société dans toutes ses parties, ne pourrai-je pas aujourd'hui vous montrer dans des hommes exerçant la même profession que vous, la modération des désirs, la sanctification du dimanche, la mortification chrétienne, le support mutuel, l'amour du travail, le désintéressement porté jusqu'à l'héroïsme? C'est de l'histoire que je vais vous faire : l'histoire intéresse toujours.

Tout ce que vous ne serez pas capable d'imiter dans mon récit, vu la position que la Providence vous a faite, deviendra au moins le sujet de votre admiration. Je vous aurai fait connaître des hommes qui ne sont pas seulement nos frères en Jésus-Christ, nos médiateurs auprès de Dieu, mais des agriculteurs, des laboureurs, des jardiniers, des vignerons comme vous, car il n'est pas un genre de travail agricole auquel ils ne se livrent, au prix des mêmes fatigues que vous.

Beaucoup de personnes parlent de la Trappe et des trappistes, et peu savent ce que c'est. Hélas ! il en est ainsi de bien des choses en ce monde. On disserte sur les trappistes et sur la règle qui les dirige, et on n'en connaît pas le premier mot.

Qu'est-ce donc qu'un trappiste? Mais c'est un homme fait comme nous tous, à l'exception pourtant qu'il est un peu plus modeste, un peu plus tempérant, un peu moins dormeur, et, partant, qu'il vaut beaucoup mieux.

Le sommeil trop prolongé, autrement dit la paresse, la table et la langue, ont donné naissance à bien des misères en ce monde. Il ne faut pas être fort initié à la science d'Hippocrate pour deviner cela. Oui, il y a danger à trop dormir, à trop se nourrir et à trop parler. Or, le trappiste dort peu, mange encore moins et ne parle pas du tout. C'est ce qui fait que non-seulement il est un saint, mais encore un habile agriculteur, et voilà pourquoi je veux vous le présenter comme un modèle dans tout ce qui est susceptible de votre imitation. Je veux aussi prouver à l'homme des champs, dont la vie est souvent une vie de privations, qu'il existe des hommes qui auraient pu se procurer dans le monde toutes les jouissances de la vie et qui se condamnent volontairement à manger moins, à dormir moins, à travailler plus que l'ouvrier de nos cités, plus que l'habitant de nos campagnes.

Le trappiste se lève tous les matins à deux heures, à une heure le dimanche et à minuit les jours de grandes fêtes. La prière et le travail des mains partagent tout son temps jusqu'à huit heures du soir, heure de son coucher.

Depuis Pâques jusqu'au 14 septembre, le trappiste fait deux repas, le premier à onze heures et demie du matin, le second à six heures du soir ; le reste de l'année il ne fait qu'un seul repas, qui a lieu à deux heures et demie, et en carême à quatre heures. Et il consacre seulement une demi-heure à cet unique repas du jour et de la nuit.

J'ai eu le bonheur de passer à la Trappe les huit jours qui précédèrent ma consécration épiscopale en 1835. Ces jours-là, comme toujours, le menu se composait d'une soupe à la purée, d'un plat de légumes assaisonnés avec du sel et de l'eau. Un fruit faisait le dessert de chacun. Le trappiste ne connaît ni viande, ni poisson, ni beurre, ni œufs.

Direz-vous qu'agir ainsi, c'est être homicide de soi-même, c'est s'enterrer tout vivant, c'est se rendre inutile à la société? Mais combien d'agriculteurs, combien d'ouvriers de toutes les professions qui ne font usage ni de viande, ni de poisson? Pourquoi reprocher aux trappistes de faire, par esprit de pénitence, ce que les autres font par nécessité? Soyez-en sûrs, non-seulement l'intempérance, mais la bonne chère seule a tué bien des vertus, engendré bien des maux ; les intempérants sont ordinairement peu chastes, ils ont peu de cœur, ils sont, en général, égoïstes et sans énergie. Ayez peu de confiance dans les contrées qui les engendrent, qui les patronnent,

On vantait naguère notre prospérité ; la semaine ne suffisait plus aux affaires, on établissait ou on tolérait des marchés et des foires le saint jour du dimanche ; on avait mis en honneur le culte de l'argent et du bien-être matériel, l'adoration de *soi*. Je sais bien qu'on appelait cela de la corruption. Aussi tout cela ne pouvait durer.

Honneur et reconnaissance à notre illustre sénateur, président du conseil général, et à tous ses dignes collègues, pour la manière dont ils viennent de repousser la requête inintelligente et impie des habitants de Mios, qui demandaient pour leur commune l'établissement d'un marché le dimanche !

Mais je reviens à mon sujet, et je veux vous prouver que tout en faisant maigre et en priant beaucoup, on peut être un vertueux et fort utile citoyen.

Comptez donc, si vous le pouvez, les services rendus à la société par les maisons de la Trappe ! Comptez les champs défrichés et améliorés, les landes et les sables incultes couverts maintenant de riches moissons ! Comptez les pauvres habillés et nourris, les malades et les infirmes secourus, les orphelins recueillis. On pourrait donc appeler les trappistes les bienfaiteurs de l'humanité, la providence de tout ce qui les entoure.

Une colonie de trappistes, c'est tout un village où vous rencontrez les différents genres de métiers. A côté du trappiste laboureur, vous avez le meunier, le forgeron, le charpentier, menuisier, mécanicien, et tous ces hommes travaillent du lever du soleil à son coucher.

Je voudrais que le temps me permît de vous dire ce qu'ils ont fait à la Meilleray, à Mortagne, au Port du Salut, à la Valsainte, à Aigue-Belle, à Briquebec, à Font-Gombaut, à Septfont, à Staouéli, et vous verriez quels prodiges opèrent la foi, l'amour de Dieu et le désir d'être utile à ses frères.

Je visitais il y a trente ans un des lieux que choisit plus tard pour sa résidence une colonie de ces religieux. Le terrain n'était couvert que de rochers, de broussailles et de marais fangeux. On n'osait le parcourir à cheval à cause des fondrières que l'on y rencontrait à chaque pas. Aujourd'hui, des champs d'une admirable fécondité remplacent les marécages et les fougères, les rochers ont en grande partie disparu sous la terre végétale, et la faux peut se promener sans crainte dans de riches prairies créées par les pieux cénobites. Des canaux habilement distribués entretiennent la fraîcheur dans ces verdoyants bocages ; d'autres canaux souterrains, creusés à plus d'un mètre de profondeur, reçoivent les eaux des terres humides et les versent dans un bassin qui alimente plusieurs moulins.

Il me semble que tous ces travaux commencés et achevés par les Pères de la Trappe accusent une intelligence patiente et active et de profondes connaissances en agriculture.

L'une de leurs usines frappe d'admiration et d'étonnement tous les visiteurs. C'est un moulin à vent d'un mécanisme nouveau, inventé par un frère convers, et construit entièrement par les religieux. La tête de ce moulin est surmontée d'un chapeau qui tourne de lui-même, au gré du vent, sans aucun secours extérieur. Les ailes de ce moulin ont cent cinquante pieds de diamètre ; elles suivent l'impulsion du vent, c'est-à-dire qu'elles s'ouvrent plus ou moins selon que le vent souffle avec plus ou moins de force.

Le même mécanisme va s emparer du blé que l'on a jeté dans une cuve, le fait monter, le nettoie et le répand sous les meules, qui le réduisent en farine.

Ce travail admirable étonne sans doute, mais ce qui étonne davantage encore, c'est que l'habile auteur de cette machine est de la plus complète ignorance des règles de la mécanique ; il les a devinées sans les avoir apprises. Il ne sait, comme ses frères, qu'obéir, prier et travailler.

Vous avez pourtant quelquefois entendu dire, nos très-chers frères, que pour se faire trappiste il fallait nécessairement avoir peu d'esprit, et qu'il n'y avait que les cerveaux malades qui pussent se condamner volontairement à une existence si pénible. Autant vaut dire alors que les membres du sacré collége qui avaient donné la vie au Bazadais, en élevant à grands frais les châteaux magnifiques de Villadraut, de Fargues, de Roquetaillade et de Budos, et ce palais épiscopal de Bazas qu'on vient de raser pour élever à la place un je ne sais quoi qui n'a pas de nom dans la langue archéologique ; que les Bénédictins qui vous ont légué la belle église de Sainte-Croix et l'hospice de vos vieillards, qui ont créé Paludate, Bègles et Talence ; que les disciples de Saint-Bruno, qui ont assaini les Chartrons et les marais infects où, à côté du silence de la mort, les Bordelais ont placé le théâtre de leurs joies les plus bruyantes ; que saint Gérard, en créant la Grande-Sauve, en civilisant la Benauge ; les moines de la Réole, en fondant l'une de vos principales cités, aussi bien que les religieux qui ont défriché les landes de Saint-Ferme, de Guîtres, de Pondaurat, du Carbon-Blanc, de Faise, de Magrine, de Benon, de Saint-Georges et de Montagne, ont été des hommes inintelligents et inutiles à votre pays.

Mais voyez à Saint-Emilion la grotte où vécut le pieux ermite qui a donné son nom à cette belle contrée ; voyez la pierre sur laquelle il reposait ; voyez couler encore la source d'eau limpide, image vivante de la source divine où il se désaltérait.

Contemplez surtout la belle église qui avoisine son ermitage et que les antiquaires regardent comme la *plus singuliere de France et comme unique dans le monde.*

C'est l'ouvrage de pauvres religieux qui, n'ayant pas sans doute les moyens de bâtir selon les règles de l'architecture un temple où ils puissent prier en commun, creusèrent le roc et se construisirent une église souterraine dans un seul bloc de pierre, édifice gigantesque ayant pour base un parallélogramme de cent vingt pieds de long sur soixante de large ; merveille dont un grand nombre d'entre vous ne soupçonnent peut-être pas l'existence.

Je crois en avoir assez dit pour prouver que les religieux et les trappistes en particulier ne sont pas des hommes inutiles.

Heureuse l'humanité quand elle voudra les prendre pour modèles dans tout ce qu'il y a d'imitable dans leur existence! Modèles de travail, de respect, d'obéissance, de discrétion, de tempérance ; modèles de simplicité et de vertus. On parlerait un peu moins, c'est vrai ; mais où serait le mal? Quel grand bien nous a donc fait l'usage de la parole, surtout en ces dernières années? Quand nous aurions un peu moins de poëtes, de romanciers, de dramaturges, de feuilletonistes et d'orateurs, le monde en irait-il plus mal?

Ah! nos très-chers frères, parlons un peu moins, agissons davantage! Pouvons-nous ignorer que la puissance du mal ne dort jamais, qu'elle pousse toujours plus avant ses conquêtes, que ses apôtres sont partout, que ses plans marchent à grands pas vers leur réalisation.

Outre les ennemis déclarés du bien, la société compte un nombre immense d'hommes qui ne vivent plus que par les sens. Malheur aux jours où, pour être sauvée, elle croirait devoir compter sur son énergie! L'empire romain essaya aussi à plusieurs reprises de soulever le fardeau de l'invasion; il retomba sur lui-même et ne se releva plus.

Une des causes principales de nos erreurs serait certainement la froideur qu'on a eue pour tout ce qui touche à d'autres intérêts que les nôtres, s'il ne fallait donner le premier rang à un autre sentiment qui procède de la même source, et suffirait à rendre incurable l'abaissement d'une nation : ce sentiment, c'est la peur, peur de perdre ses biens ou ses places, peur de perdre son luxe ou ses aises, peur enfin de perdre la vie.

Il n'est pas besoin de dire que rien n'est plus énervant, de moins chrétien surtout, que ces humiliantes préoccupations. Aurions-nous oublié que nous ne sommes que des voyageurs sur la terre, et l'espérance des biens futurs serait-elle éteinte dans nos cœurs? Dans les premiers jours de la foi, on pouvait avoir raison de craindre; cependant, on était ferme, et les puissants d'alors tremblaient eux-mêmes en présence de l'âge le plus tendre, du sexe le plus faible.

Dieu sait ce qu'il nous réserve ; mais si bientôt la peur ne faisait place à un sentiment plus digne du Français et du chrétien, l'anarchie ne tarderait pas à dévorer toutes les existences particulières.

La persécution religieuse peut suivre ou accompagner ce dernier triomphe du désordre. Les cris d'une impiété sauvage s'uniraient pour la réclamer aux phrases sentimentales de la secte sensualiste

Quoi qu'il en soit, le moment est venu de nous armer de courage, de nous compter, de ne pas méconnaître nos droits et nos devoirs.

Avec la peur, les premiers chrétiens nous eussent trahis, car la parole de vie ne fût pas arrivée jusqu'à nous; avec la peur, nous trahirions les générations à venir, qui attend de nous la transmission de foi que nous avons reçue de nos pères.

Elevons plus souvent nos regards vers le ciel ; ne pensons pas que les jouissances de ce monde soient l'unique terme de notre destinée ; mais aussi longtemps qu'il plaira au Seigneur de nous laisser ici-bas, serrons nos rangs, ayons autant d'ardeur pour le bien que les méchants en montrent pour le mal ; dans toutes nos entreprises, appelons à notre aide le Seigneur ; dans nos combats, recourons à sa force. De loin, son joug semble dur et pesant ; il est suave et léger quand on le porte pour son amour.

Si la religion fait une loi du renoncement au monde et à soi-même, de la confession des péchés et de la mortification des sens ; si elle a la prétention de régler nos pensées et jusqu'aux plus secrets mouvements du cœur, elle ne nous envoie à la guerre qu'après nous avoir armés pour le combat; elle sait rendre invulnérable quiconque veut vaincre et faire son devoir.

Le père qui ordonnerait à son jeune fils de gravir une montagne dans cet âge encore tendre où il peut à peine se soutenir sans appui, lui donnerait un ordre déraisonnable ; mais s'il tenait sa petite main dans la sienne, s'il le prenait au besoin dans ses bras jusqu'au sommet du mont escarpé, l'accuseriez-vous de demander l'impossible ? Et voilà pourtant la fidèle image des préceptes de Dieu et de son Eglise.

Pour leur accomplissement, la grâce divine change en force notre faiblesse, et en puissance notre infirmité ; elle nous inspire le désir de nous mettre en chemin, elle nous soutient pendant la route, et en couronnant le mérite du voyage, elle couronne les propres dons qu'elle nous a faits

Je ne veux pas, au milieu de cette fête si brillante, terminer par des paroles tristes ce discours peut-être déjà trop long; mais vous me pardonnerez l'expression d'un sentiment qui est, j'en suis sûr, celui de toute cette honorable assistance.

Quand on est lancé en pleine mer, et par de violents orages, c'est peu d'avoir un bon vaisseau bien armé, richement pourvu d'hommes intelligents et braves : il faut encore, il faut surtout que l'équipage soit uni, et que le navire ait de fortes an-

cres, car c'est vraiment de là que dépend le salut.

Soyons donc fermement unis, sachons saisir les fortes ancres de la religion et nous y attacher ensemble ; Dieu nous donnera le salut quand nous aurons fait ce qui peut nous le mériter.

L'an dernier, à pareille époque, magistrats, administrés, prêtres et agriculteurs, regardant à l'horizon cet orage social qui s'avançait sombre et menaçant, se demandaient ce qu'allaient devenir la France et la société. Dieu a défendu son héritage ; c'est aujourd'hui que nous pouvons apprécier l'étendue de ce bienfait. Reconnaissance donc à l'homme providentiel, au prince généreux et dévoué dont Dieu a voulu se servir pour nous sauver, et qui, dans quelques semaines, sera accueilli dans notre beau pays avec tant d'enthousiasme et de respect !

DISCOURS XXV.

ADRESSÉ AU PRINCE PRÉSIDENT A SON ENTRÉE DANS LA CATHÉDRALE.

(8 octobre 1852.)

Monseigneur,

Cette marche fatigante, non de quelques jours, mais de plusieurs semaines, à travers nos provinces méridionales, atteste votre sollicitude pour la prospérité du pays.

Notre population reconnaissante sait apprécier ce noble dévouement ; aussi, vient-elle, dans les transports d'un enthousiasme vrai, parce qu'il est religieux, se presser autour de Votre Altesse Impériale, dans cette vaste basilique où nous sommes heureux de vous voir vous associer à nos prières, et donner des preuves non équivoques des sentiments de foi qui vous animent.

L'immense erreur du siècle qui nous a précédé fut de croire qu'après avoir altéré les conditions de l'existence politique du pays, on pouvait, sans danger pour la paix du monde, saper les principes religieux dans lesquels les générations avaient jusqu'alors puisé la vie de l'esprit et du cœur.

Soyez béni, Monseigneur, d'avoir pensé autrement. En rendant à la religion les libertés qui constituent sa force et son unique puissance ; en promettant surtout le concours réel et persévérant de l'Etat à une plus fidèle observation du dimanche, vous avez fait appel à tous les sentiments généreux. Le prestige d'un grand nom n'aurait pas suffi pour faire recouvrer à la France son bonheur et sa gloire ; il fallait encore l'énergie d'un noble cœur, les lumières d'un esprit droit. Ces deux choses, Dieu vous les a données ; la Providence n'a donc pas épuis sa miséricorde à notre égard ; elle vient de nous en fournir une preuve éclatante, en déjouant la plus odieuse des tentatives : il est juste, Prince, que nous allions au pied des autels l'en remercier avec vous et pour nous.

DISCOURS XXVI.

PRONONCÉ LORS DE LA PRÉSENTATION DU CLERGÉ A SON ALTESSE IMPÉRIALE.

Prince,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Altesse Impériale, avec le premier apôtre de l'Algérie (312), les grands vicaires, le chapitre, les curés, les supérieurs et professeurs de nos séminaires, et les aumôniers des divers établissements de charité ou d'instruction publique de ma ville épiscopale, et, dans leurs personnes, tout le clergé de mon diocèse.

Formé à l'école de nos prédécesseurs, de si sainte et de si douce mémoire, le clergé bordelais est digne à tous égards de ses maîtres et de ses modèles ; et si notre beau pays s'est montré, dans les jours difficiles que nous venons de traverser, animé d'un aussi bon esprit, c'est à la confiance dont nos populations savent entourer le ministère de leurs prêtres, que nous le devons en grande partie.

Vous avez dit, Prince, que votre gouvernement était disposé à soutenir la religion, non pour en faire un instrument politique, mais pour elle-même, et par amour du bien qu'elle inspire et des vérités qu'elle enseigne. Cette parole, si bien justifiée par vos actes, n'a pu qu'ajouter à notre reconnaissance.

Votre Altesse, en venant prier dans notre église primatiale, a vu l'ignoble entrée de ce beau monument. Nous devons à l'empereur la conservation de ses deux flèches, composées, non de plusieurs styles, comme celles de Chartres, mais de la plus rigoureuse ressemblance, et les plus élancées que l'art ogival ait conçues. Les portes latérales, la nef, le transsept, le chœur et l'abside, appartiennent aux plus beaux siècles de notre architecture. Il ne reste qu'à dégager la façade à laquelle était adossé l'ancien palais des archevêques jusqu'à l'épiscopat du prince Rohan-Mériadeck.

Monseigneur, le diocèse et la ville seraient heureux de vous devoir l'achèvement de leur cathédrale. Votre gouvernement a déjà voté les fonds nécessaires pour sa consolidation ; il nous a rendu la belle tour Pey-Berland. Une somme peu considérable suffirait pour compléter un édifice dont la conservation et le couronnement auraient pour dates 1808 et 1852. Marseille et Bordeaux seraient encore rivales, mais sans jalousie.

DISCOURS XXVII.

Prononcé à Castets

POUR LA RÉUNION DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE LA GIRONDE.

(24 octobre 1852.)

Messieurs,

Si nous n'avions eu qu'à obéir aux inspirations de notre cœur, nous ne vous aurions pas condamnés à renvoyer cette belle fête de l'agriculture à une époque aussi reculée ;

(312) Mgr Dupuch.

mais des engagements déjà anciens nous appelaient à d'autres extrémités du diocèse, où nous avons trouvé, comme chez vous, cet appareil de fêtes et de réjouissances populaires et chrétiennes, qui deviennent pour nos campagnes un spectacle vraiment digne des regards du monde, des anges et de Dieu : *Spectaculum facti sumus mundo et angelis et hominibus.* (1 *Cor.*, IV, 9.)

Nous voilà aujourd'hui au milieu de nos chères populations des arrondissements de Bazas et de La Réole, environné, pour la seconde fois, dans un si court espace de temps, de leurs soins empressés. Ces marques de déférence et d'attachement, nous les acceptons, nos très-chers frères, non comme un hommage qui nous soit personnel, mais comme une éloquente protestation de respect pour notre auguste ministère et le caractère sacré dont nous sommes revêtu.

Quant à vous, Monsieur le président et Messieurs les membres de la société d'agriculture, permettez que nous laissions échapper de nos lèvres, comme elles s'épanchent de nos entrailles, les effusions d'un cœur qui vous est inaltérablement acquis. N'êtes-vous pas les bienfaiteurs, les amis de nos chers enfants des campagnes? N'avez-vous pas tout quitté pour venir à eux, et cette fête de l'agriculture n'est-elle pas votre fête aussi bien que la leur? Soyez donc bénis, Messieurs, de vos efforts, de vos sacrifices en sa faveur! et si la condition de l'homme des champs n'est pas encore arrivée à sa perfection, ce n'est certes ni votre faute, ni celle de la religion. Voyez, en effet, comment cette fille du ciel, tout en imposant le travail comme une peine, sait l'honorer, le diviniser en quelque sorte par ses enseignements, l'adoucir par ses promesses, le régler par de sages prescriptions, l'assister par les trésors de sa charité, le protéger contre les exigences cupides, le récompenser enfin et le couronner dans la gloire.

Serait-ce une illusion que de proclamer que de tels efforts et de tels encouragements prouvent plus d'estime pour les classes laborieuses que les perfides flatteries qui les égarent et les corrompent?

Mais là ne se bornent pas les témoignages dont la religion sait honorer le travail; on a épuisé toutes les formules pour célébrer l'antique usage établi dans l'empire de la Chine, qui veut que tous les ans, à un jour déterminé, le chef de cette vaste monarchie, entouré des princes de sa cour, touche un moment la charrue et trace de sa main souveraine un sillon.

Nous ne contestons pas ce qu'il peut y avoir dans cet usage de haute moralité et d'habile politique.

Mais le laboureur, l'ouvrier chrétien! ah! ce n'est pas un prince de la terre qui lui est présenté pour modèle, un empereur qui vient une fois l'année, dans l'appareil de la majesté royale, toucher du bout des doigts le fardeau qui fait plier les épaules!

C'est le divin fondateur de notre religion, Jésus-Christ, Fils de Dieu, Dieu lui-même, qui a voulu, dans un excès d'amour, porter sur lui tous les travaux comme toutes les douleurs de notre pauvre humanité!

Travailleur! qui que tu sois et à quelque labeur que s'emploie ton activité, considère ton maître et ton Dieu occupé pendant trente ans dans l'atelier d'un artisan, polissant le bois, agitant le rabot et la scie, se laissant nommer par dérision le fils du charpentier : *Nonne hic est fabri filius?* (*Matth.*, XIII, 55) et donnant désormais au travail ennobli par son exemple, non pas une valeur appréciable à l'estimation de l'homme, mais une valeur surnaturelle. Comprendras-tu que ce n'est plus le travail qui dégrade; qu'il est au contraire honnête, honorable, consacré, et que le vice et la paresse peuvent seuls nous avilir? Est-ce assez d'honneurs décernés au travail? Non; et que reste-t-il? Il reste que cette même religion nous le montre dans la gloire, couronné de la main de Dieu lui-même; qu'elle l'expose sur les autels à la vénération des hommes, dans la personne des Joseph, des Onésime, des Paul, des Eloi, des Crépin, des Geneviève, des Isidore, des Fiacre, des Germaine Cousin, des Rodriguez, des Benezet et des Alexandre, lui assurant ainsi la double immortalité du ciel et de la terre.

Si la religion sait noblement couronner le travail, elle sait aussi le régler. A côté de la loi qui l'impose, elle a placé la loi qui le modère. Sur les sept jours dont se compose le cercle de la semaine, elle en abandonne six aux exercices du corps, aux sollicitudes de la vie matérielle; elle en réserve un pour la satisfaction des besoins de l'âme. Elle connaît la mesure des forces de l'homme, et, tout en voulant qu'il les exerce, elle ne souffre pas qu'il les épuise. Elle tient d'une main la balance entre ses diverses facultés pour y maintenir l'équilibre, que romprait bientôt la prédominance de l'élément terrestre sur l'élément surnaturel et divin.

Ayant déjà donné, à l'occasion du carême de 1839, une *Instruction pastorale* tout entière sur la loi du repos, nous nous contenterons de dire, pour le moment, qu'à considérer le dimanche du regard purement philosophique, et abstraction faite de la sanction religieuse, il n'est point d'esprit judicieux qui ne lui payât un tribut d'admiration et de reconnaissance, comme à l'institution la plus sage, la plus morale, la plus conforme à notre nature, la mieux proportionnée à notre dignité comme à notre faiblesse.

Ajoutons, en passant, que pour résoudre, au profit du travailleur comme du maître, le problème politique et social que soulèvent les phases nouvelles de l'industrie et de l'agriculture, il suffirait peut-être que cette grande loi fût religieusement observée. Conditions du salaire, respect pour la dignité de l'homme, sécurité publique, garantie contre la dégénérescence de l'espèce et l'appauvrissement des générations, rapports exacts entre la production et les produits, toute la législation, toute l'économie du tra-

vail est dans ce précepte : *Les dimanches tu garderas.*

Et cette assertion s'établit par un raisonnement bien simple. La réduction du nombre des journées élèverait proportionnellement le prix de la main d'œuvre. Les six jours de travail nourriraient ainsi les jours de repos. Avec une somme égale de salaire, le travailleur aurait de plus le délassement qui répare et renouvelle les forces, la prière qui épure, la parole de Dieu qui console, les plaisirs du foyer qui moralisent. La société n'aurait plus à redouter ces soulèvements populaires qui ne se terminent trop souvent que par des luttes sanglantes et d'effroyables malheurs.

Des hommes qui observent les saintes lois du dimanche sont des chrétiens, et les chrétiens, ni ne conspirent dans l'ombre, ni ne prennent la place publique ou la rue pour champ de bataille de leurs ressentiments.

Le jour de repos, en faisant disparaître pour l'habitant des campagnes et l'ouvrier des cités un certain nombre de cabarets et de salles de danse, et en détruisant le hideux et désastreux chômage du lundi, empêcherait la ruine d'un grand nombre de familles

Nous ne faisons, nos très-chers frères, qu'effleurer ces considérations; mais quand toutes les oreilles se fermeraient encore aux saints avertissements de votre foi, la religion ne se tairait pas encore, elle continuerait d'exhorter, à temps et à contre-temps, (II *Tim.*, IV, 2.) Ah! si toutes les forces qui ont été follement dépensées pour bâtir de décevants systèmes s'étaient employées à faire prévaloir l'action catholique, que de souffrances épargnées, que d'abus retranchés, que de périls menaçants détournés!

Donc, que toutes les intelligences élevées, que toutes les nobles sympathies qui prennent intérêt au sort des travailleurs, que tous les hommes qui, par le pouvoir ou par la fortune, exercent quelque influence dans une sphère quelconque, se retournent vers la religion comme vers l'ancre unique qui peut maintenir le vaisseau de l'Etat à l'abri du naufrage.

Au lieu de la harceler par de mesquines tracasseries et de maladroites contradictions, de vivre à son égard dans un état perpétuel de défiance, au lieu de la baffouer, de la livrer, elle et son enseignement, et ses croyances, et ses institutions, et ses ministres, au mépris et à la dérision des peuples, sur les planches d'un théâtre ou dans les colonnes d'une publicité déloyale, que tous s'accordent à la pratiquer, non timidement, mais à front découvert, non pour un temps et selon les temps, mais avec une volonté ferme et persévérante; que tous s'attachent à en faire pénétrer au sein des masses le respect et l'amour par de sincères hommages et surtout par de nobles exemples, et l'on pourra se reposer sur elle de la paix et du bonheur du monde : car elle a les promesses de la vie présente comme celles de la vie future. (I *Tim.*, IV, 8.)

DISCOURS XXVIII.

EN RÉPONSE AU DISCOURS DE MONSEIGNEUR STELLA AU MOMENT DE LA REMISE DU CHAPEAU CARDINALICE A ROME

Monseigneur,

Je suis on ne peut plus touché des sentiments que vous venez de m'exprimer en m'apportant ce dernier insigne de la haute dignité dont a bien voulu me revêtir un des plus glorieux successeurs de saint Pierre. Placé sur la chaire éternelle, dans ces jours de transformation qui préoccupent les peuples et travaillent les sociétés, Pie IX a su conserver, dans l'épreuve des triomphes et des ingratitudes, l'attitude admirable qui convient au vicaire de Jésus-Christ. N'est-ce pas un écho du divin silence du Sauveur au prétoire? Au sein de tant de contradictions et d'opinions divergentes, il a été beau de voir l'univers catholique signaler son obéissance et son amour par une de ces manifestations supérieure à toutes celles dont l'histoire nous garde le souvenir.

Comme cet hommage parti de toutes les Eglises du monde chrétien a été doux au cœur du pontife universel en lui rappelant qu'il a derrière lui et pour lui la phalange sacrée de ses frères et de tous ses enfants! Rien ne prouve mieux que, s'il y a un jugement divin dans chaque mouvement des empires; des ruines, des révolutions ne sont jamais des obstacles pour la Providence. De là, jusqu'au milieu du fracas de nos plus effroyables tempêtes, l'effet magique du nom de Rome; de là, si loin que ce nom retentisse, la salutaire et puissante émotion dont il remplit les cœurs!

C'est que la plus forte autorité ici-bas, c'est la puissance personnifiée dans le souverain pontificat, c'est-à-dire l'autorité de l'Eglise, le droit suprême, la loi qui sauvegarde toutes les lois : elle n'est jamais plus invincible que quand elle paraît faible, seule, abandonnée.

Les malheurs de Pie IX ne l'ont rendu que plus grand et plus auguste; ils ont réveillé d'un bout du monde a l'autre l'amour et la foi de ses enfants; les prières de toutes nos églises, en pénétrant les cieux, en ont fait descendre les consolants miracles de la délivrance, de la miséricorde et du pardon

Honneur à toutes les puissances catholiques; elles ont déployé leurs drapeaux, et la France, dont l'apanage et la mission providentielle ont été dans tous les temps de sauver la papauté menacée ou attaquée, s'est adjugée, sous l'inspiration et sous la présidence de Louis-Napoléon, la première part dans cette œuvre digne de sa foi, de sa bravoure et de sa loyauté.

Qui a vu nos soldats pieusement agenouillés sur la place Saint-Pierre, déployant la bannière libératrice, ayant devant eux le plus beau monument du génie humain, sous leurs pieds la poussière des martyrs, sur leurs têtes la main de Pie IX pour les bénir, celui-là peut dire que son œil a contemplé le spectacle le plus grandiose et le

plus émouvant que le soleil ait jamais éclairé ! Il pourra répéter avec enthousiasme les paroles gravées par Sixte V sur l'obélisque de Néron : *Vicit leo de tribu Juda... fugite partes adversæ, Christus vincit, Christus regnat, Christus ab omni malo plebem suam defendat.*

Monseigneur, si la France professe pour le Père commun des fidèles les sentiments du dévouement le plus filial, il me sera doux de rappeler en cette circonstance le consolant témoignage que Pie IX a bien voulu rendre à l'amour et à la soumission sans borne de son épiscopat et de son clergé, et toutes les églises de la province ecclésiastique de Bordeaux ont inscrit, comme un de leurs plus beaux titres de gloire, ces paroles qui leur furent adressées dans une circonstance mémorable, à savoir qu'en fait de dévouement au siége apostolique, notre province ne le cède à aucune autre : *Reverentiæ enim obsequii et venerationis erga apostolicam sedem, in qua fides prædicatur et unitas servatur, ita erant refertæ litteræ ut nihil supra* (313).

En déposant de nouveau, Monseigneur, les sentiments de mon respect et de ma gratitude aux pieds du Saint Père, soyez assez bon pour lui dire que je suis prêt à défendre, au prix même de ma vie, comme j'en ai fait le serment ce matin, tous les droits de l'Eglise de Jésus-Christ, et à accomplir fidèlement les devoirs attachés à l'éminente dignité dont je viens d'être revêtu.

En même temps, Monseigneur, recevez pour vous-même l'assurance de ma profonde estime; elle vous est due à tant de titres; mais le premier de ces titres, à mes yeux, est la confiance sans bornes, la tendre affection dont vous honore le meilleur des pontifes. Je garderai de votre personne, ainsi que de l'accueil constamment aimable de celui que tant de qualités rendent digne de représenter notre pays dans la ville éternelle, un de ces souvenirs qui ne sortent jamais de la mémoire du cœur.

DISCOURS XXIX.

Prononcé dans la cathédrale de La Rochelle,

A L'OUVERTURE DU CONCILE DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE BORDEAUX.

(24 juillet 1853.)

Ubi sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum. (*Matth.*, XVIII, 20.)

Là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je me trouve au milieu d'eux.

Vénérables Pères du concile, et vous tous, nos très-chers frères en Jésus-Christ,

S'il est un spectacle qui console l'âme, c'est de voir, au milieu du naufrage de tant de systèmes et de doctrines, l'impérissable vitalité de l'Eglise. A aucune époque, il ne parut plus évident qu'elle est le vrai centre moral du monde; que les destinées des peuples sont étroitement liées à son abaissement ou à sa gloire.

Tout passe, tout finit autour de l'Eglise ; elle seule demeure dans toute la solidité et dans toute la majesté de sa divine constitution.

Qu'il fait bon, disait un philosophe, se trouver sur un vaisseau battu par la tempête, lorsqu'on sait qu'il ne périra point !

Ces réflexions nous sont suggérées par bien des événements contemporains, spécialement par ce signe éclatant de la miséricorde divine, qui a permis à tous les évêques de notre chère France de reprendre la tenue des conciles, solennités trop long temps interrompues, et cependant si puissantes pour ranimer le zèle des pasteurs et la piété du troupeau

Autrefois, nos très-chers frères, tout le monde savait ce que c'est qu'un concile; aujourd'hui, presque tout le monde l'ignore: nous devons à cet égard de courts développements, qui ne seront peut-être pas sans intérêt pour cet immense auditoire.

On appelle concile une réunion d'évêques légitimement convoqués pour délibérer sur les intérêts de la foi, de la discipline et des mœurs. Lorsque cette assemblée est convoquée par le chef de l'Eglise, et qu'il y appelle tous les évêques du monde chrétien, elle prend le nom de concile œcuménique ; celui de national quand ce ne sont que les évêques d'une nation; enfin, lorsqu'un métropolitain réunit les évêques de sa province, c'est un concile provincial.

Dans les jours où la foi régnait en souveraine sur les intelligences et entrait dans toutes les habitudes de la vie, les peuples prenaient une vive part à ces saintes assemblées, bien moins à raison du pompeux appareil dont elles étaient entourées, ou du mérite des éminents personnages qui les composaient, qu'à cause de l'intérêt même qui se rattachait aux graves questions qui allaient être agitées et définies.

Rien n'égale, en effet, le pieux enthousiasme des habitants d'Ephèse, à l'occasion du décret qui vengea la maternité de la Reine des cieux, un le mouvement prodigieux excité dans le monde par les conciles de Nicée, de Lyon, de Vienne, de Trente, de Clermont et de Carthage.

Les conciles provinciaux ne font des règlements que pour une province, parce qu'il n'ont autorité que sur les églises dont elle est formée.

Notre ville métropolitaine compte dix-sept conciles. Le dernier fut présidé par le cardinal de Sourdis, l'un de nos prédécesseurs de plus glorieuse et de plus sainte mémoire. Tous les suffragants, à l'exception de Monseigneur de Sarlat, y prirent part : c'étaient les évêques de Condom, d'Agen, de Poitiers, d'Angoulême, de Périgueux, de Saintes, de Maillezais, de Luçon, et M. de La Brousse, procureur de l'église de Sarlat.

Pendant plus de deux siècles, l'action des

(313) *Emin. Card. Maii sup. approb. decretorum concilii Burdig.* 1850.

conciles a été suspendue; et ce fut du sein d'une tempête qui menaçait de bouleverser le monde, que Dieu fit sortir cette ère tout à la fois si désirée et si pacifique de notre indépendance. Honneur au pouvoir intelligent à qui nous en sommes redevables!

Nous inaugurâmes à Bordeaux, en 1850, en même temps que l'illustre Eglise de Lyon, notre premier concile provincial.

« Nous n'eûmes pas la prétention d'opérer dans cette première réunion des choses éclatantes. Toutefois, les grandes vérités du dogme catholique, mises en opposition avec les principales erreurs de nos jours; l'autorité indépendante de l'Eglise et l'autorité de Pierre reconnue, et tous les nuages survenus, depuis le précédent concile, dissipés sans retour; le droit commun accepté, et le principe de l'unité rétabli dans la discipline; les études ecclésiastiques fortifiées, et une nouvelle impulsion donnée au zèle sacerdotal; enfin des vœux chaleureusement exprimés pour la multiplication de la tribu monastique, et de vifs encouragements accordés à toutes les œuvres de foi ou de charité : tels seront les principaux fruits de ce concile, auquel il a été donné de poser sa tente, au lendemain et peut-être à la veille des tempêtes, sous ce beau ciel d'Aquitaine, au sein de cette ville religieuse et hospitalière qui nous accompagnait de ses vœux, qui nous a poursuivis de ses hommages, en échange de nos bénédictions semées dans ses rues ou déposées sur le front de ses jeunes enfants.

« Cité de Bordeaux, quoiqu'il arrive désormais, une page nouvelle est acquise à tes annales! car pour une province, un concile de plus, c'est incontestablement une gloire de plus; et celle-ci, enregistrée au ciel en même temps que sur la terre, est un nouveau lien qui t'unit avec la cité éternelle. »

Ce bienfait d'un concile, nos très-chers frères, cette gloire qui en découle, ces relations qui s'y établissent entre tous les évêques, tous les prêtres, tous les fidèles d'une immense province, puisque la nôtre s'étend au delà des mers, *ces liens, qui, noués ensemble, forment une chaîne impossible à rompre*, tous ces avantages deviennent vôtres aujourd'hui, bons habitants de La Rochelle.

Certes, après l'enthousiasme que vous venez de faire éclater sur nos pas, après toutes les marques du respect si affectueux dont, hier encore, nous étions l'objet dans les villes d'Angoulême, de Jarnac, de Cognac, à Richemont, à Saintes et à Rochefort, il ne viendra dans la pensée de personne que la France et ses institutions vont courir des dangers, si, au moment où l'homme ennemi sème avec profusion l'ivraie dans le champ du père de famille, quelques évêques veulent se concerter pour affermir le règne de Dieu et proclamer de nouveau les grands et immuables principes sur lesquels repose la paix du monde!

Étrangers aux agitations de la terre, nous ne pouvons toutefois rester indifférents aux intérêts les plus chers de nos enfants.

Quand on veut comprendre quelque chose aux incertitudes, aux malaises, aux douleurs de notre époque, il ne faut pas perdre de vue que les moments où les peuples se transforment sont toujours dangereux pour l'esprit humain. On ne sait pas assez discerner l'élément divin de l'élément terrestre; on ne trouve plus de différence entre la religion et la politique; on confond ce qui tombe et ce qui demeure toujours.

Ah! nos très-chers frères, si, dans les jours où la philosophie du XVIIIe siècle s'efforça de pervertir le monde; quand nos dogmes furent traités de visions, nos miracles d'imposture, nos apologistes, nos martyrs d'idiots ou de fanatiques; si, à l'heure de cet immense vertige, il se fût rencontré des conciles, c'est-à-dire quelques-unes de ces assemblées où l'Eglise se montre rangée en bataille sous le commandement même de Dieu, nous affirmons, sans hésiter, que l'impiété moderne aurait reculé devant les anathèmes partis de la bouche de tous nos pontifes.

S'il est vrai que l'étincelle, en se communiquant, devient un foyer; que les torrents, en mêlant leurs eaux, se changent en fleuves; si les soldats, en marchant sous les mêmes drapeaux, forment une armée, quelle n'eût pas été la force et la puissance de tous nos évêques, si, rapprochant leurs têtes sacrées, unissant toutes leurs voix, ils eussent dit à ces flots de l'erreur : *Vous n'irez pas plus loin!*

Malheureusement, ces pontifes vénérables qui portaient avec tant d'honneur la double auréole du savoir et de la vertu, malgré tant de siècles de services rendus à la patrie, à l'humanité, à la science, furent condamnés à un stérile isolement; des pouvoirs prévenus ou trop faibles les retinrent obstinément sur leur siége. Sous prétexte de réprimer les usurpations de la puissance spirituelle, on en paralysa l'action : une législation ombrageuse multiplia contre elle les défiances et les entraves; tout fut permis au philosophisme intolérant; on réserva l'esclavage et ses humiliantes rigueurs pour l'Eglise, seul principe régénérateur et conservateur de la liberté.

Disons-le encore, ce ne furent ni la doctrine ni le dévouement qui firent défaut à nos illustres devanciers, entourés qu'ils étaient des splendeurs du ciel et de la terre; il leur manqua ce qui est décisif dans les circonstances suprêmes, l'irrésistible puissance que l'Esprit-Saint a promise à ceux qui sont assemblés en son nom. *Ubi sunt congregati in nomine meo, ibi sum.*

Et cependant, malgré leurs cris d'alarmes, la révolution qui s'était faite dans les idées s'exécutait dans les choses. La famille, la société, qui avaient été jusque-là sous la garde de Dieu, furent mises sous la garde de l'homme. L'homme prit la place de Dieu, il aspira à devenir la mesure, l'arbitre, le maître de toutes choses, même des choses du ciel. Puis éclata la plus affreuse catastrophe dont le monde ait jamais été témoin;

mais les pontifes jetèrent, les uns en mourant, les autres en prenant le chemin de l'exil, une de ces protestations que Pascal caractérise si énergiquement lorsqu'il s'écrie : « Je crois à des témoins qui se font égorger. »

Les Cicé de Bordeaux, les saint Aulaire de Poitiers, les Mercy de Luçon, et leurs collègues de Périgueux, d'Agen, de Sarlat, de La Rochelle, d'Angoulême et de Condom, traversèrent les mers et déposèrent sur un sol hospitalier cette semence de vérité qui a contribué puissamment à dessiller les yeux de quelques-uns de nos frères séparés; et le dernier évêque de Saintes, Monseigneur de La Rochefoucauld, la palme des martyrs à la main, alla rejoindre au ciel les Eutrope, les Delphin, les Hilaire, les Front, les Ausone et les Caprais. C'est là que, de concert avec eux, il intercède pour les diocèses confiés à la sollicitude des pontifes réunis dans cette enceinte.

C'est à leurs supplications, nos très-chers frères, que nous devons les bénédictions que le ciel s'est plu à répandre sur le ministère de vos évêques. Le jour du Seigneur un peu moins profané, les convives de la table sainte plus nombreux et mieux disposés, l'accueil fait partout aux hommes de Dieu qui nous précèdent dans nos pérégrinations apostoliques : ne sont-ce pas autant de faveurs qu'ils nous obtiennent chaque jour de l'Auteur de tous les dons?

Terre de France, chère et bien aimée patrie, on disait que tu n'avais plus en ton sein qu'un léger souffle religieux prêt à s'éteindre, et tu reprends dans le monde le rôle que tu as si noblement rempli dans les jours de tes gloires les plus pures! Dieu t'a faite soldat et apôtre; France, sois encore le soldat et l'apôtre de la vraie civilisation par le christianisme, le soldat de la sainte cause de Dieu, l'apôtre des grandes vertus de l'Evangile!

En soutenant la religion, tu sauves le monde; car la liberté, la gloire, le bonheur des peuples ont pour condition, pour base nécessaire, la liberté, la gloire et la tranquillité de l'Eglise. L'histoire l'atteste à toutes ses pages, et la raison le conçoit, puisque l'Eglise n'est que l'expression vivante de tous les besoins de l'humanité.

Ne l'oublions pas, nos très-chers frères, sitôt que l'Eglise cesse d'être écoutée, le règne de la force brutale commence, et les révolutions, qui démoralisent les peuples, ne sont que la lutte de l'insubordination contre le principe d'autorité, le duel à mort du christianisme et des mauvaises passions.

L'union persévérante et loyale des pouvoirs humains avec l'Eglise peut seule apporter un terme à ces crises redoutables. Ne dirait-on pas que partout où pénètrent les idées d'anarchie, elles préparent, en un sens, les voies au catholicisme dans tous les cœurs droits? Ne nous effrayons pas des vains bruits qui se font autour de nous. Notre siècle est plein de ruines; mais ce sont les ruines de l'erreur qui le couvrent, et non celles de la vérité.

Cette victoire du bon sens public et cette union des puissances humaines avec l'Eglise ne sont plus une espérance, c'est une réalité. Toutes les nations catholiques ne viennent-elles pas de déployer leurs drapeaux et n'ont-elles pas fait partir, la France à leur tête, leurs vaillantes armées pour rendre au successeur de Pierre les domaines qu'il avait reçu de la munificence de l'un de nos plus grands rois? Cette entente, ce mutuel accord, développeront, affermiront les libertés publiques, en les unissant au principe de l'ordre éternel.

Ah! *comprenez* le vrai sens des choses, *vous qui gouvernez les nations ; apprenez la pensée de Dieu, vous qui jugez le monde!* (*Psal.* II, 10.)

Soyez-nous en aide, braves guerriers, administrateurs habiles, magistrats intègres dont la présence, et plus encore le pieux recueillement, ajoutent tant d'éclat à cette solennité.

La religion est le dernier mot de l'humanité; elle a des remèdes pour toutes les douleurs, des lumières pour toutes les intelligences

Qu'elle reprenne son empire sur les âmes; alors s'éteindront les haines politiques, et toutes les divisions qui troublent l'harmonie des cités et des campagnes. Nous serons établis solidement dans le repos, et la société suivra majestueusement le cours de ses destinées.

Il est permis, nos très-chers frères, d'entrevoir le jour de ce triomphe ; vos évêques ne se sont réunis à La Rochelle que pour le hâter. Ce qui se fait ici, s'est déjà fait et se continuera dans le monde catholique. Cette assemblée de pontifes, ce régulier concours de tous les ordres du clergé, tant de prières, tant de bonne volonté, tant d'efforts mis en commun, sous l'œil, sous l'inspiration de Dieu même, ne seront pas sans résultats.

L'Eglise sortira de ces nouveaux cénacles ce qu'elle fut au commencement, se renouvelant en elle-même; elle se présentera aux yeux des peuples, telle qu'elle est, dépouillée de ce qui n'est pas elle, élevée au-dessus de la terre, pour répandre sur le monde les lumières, les consolations, forte de la force de sa vertu; seule puissance qui ne devrait ni exciter l'envie, ni provoquer l'opposition.

Toujours prêt à se dévouer, le sacerdoce redoublera de zèle pour appliquer aux générations les ressources de vie qu'il aura plu à l'Esprit sanctificateur de lui révéler par la bouche de ses pontifes; il apparaîtra entre le ciel et la terre, comme le signe réparateur qui, du sein de la nue où le tonnerre gronde, annonce la fin de l'orage; et les peuples, le reconnaissant à ses bienfaits et au caractère sacré qui l'élève au-dessus des passions humaines, le salueront partout avec des transports d'espérance et d'amour

Anges protecteurs de nos diocèses, redoublez en ce moment vos supplications!

Priez, prêtres et fidèles; priez, serviteurs et servantes de Dieu, dans le silence et la paix de vos sanctuaires; demandez à l'Auteur de tous les dons qu'il répande sur ceux qui luttent par devoir dans le monde, le parfum de cette vie toute céleste dont vous êtes assez heureux pour goûter déjà les prémices !

Invoquez l'inspiration divine sur les travaux que vont entreprendre vos évêques pour la gloire de leurs églises et le bien de leur troupeau !

Et vous, que nous saluons avec tant de respect et avec tant d'amour, Père et Pasteur de cette grande famille répandue sur la face du monde, bénissez-nous encore. Nous déposions à vos pieds, il y a quelques jours à peine, l'hommage de notre soumission filiale et de notre inaltérable dévouement. De quelle pieuse et touchante émotion notre âme ne fut-elle pas pénétrée, quand vous nous accueillîtes dans vos bras; et qui sait quel rayon d'amour échauffa notre cœur, pressé sur celui d'un pontife qui, comme le Maître, est tout amour.

Avec quelle effusion, quelle tendresse, vous nous parliez de cet épiscopat, de ce clergé, de ces catholiques de France, et en particulier de ces évêques de la province de Bordeaux, qui revendiqueront, comme le plus beau titre de gloire de leurs églises, ce témoignage que vous me permîtes de rappeler dans une des réunions les plus augustes de l'univers. Puissent les hommages de tous vos évêques, de tous vos prêtres, de tous vos enfants, rendre moins lourd le fardeau de votre apostolat ! Puissent enfin nos prières et nos vœux hâter l'heureux jour qui constituera dans l'hunité l'humanité tout entière ! *Et erit unum ovile et unus pastor.* Amen. (*Joan.*, X, 16.)

DISCOURS XXX.

CLOTURE DU CONCILE PROVINCIAL TENU A LA ROCHELLE.

(2 août 1853.)

Gratias Deo super inenarrabili dono ejus. (II *Cor.*, IX, 15.)

Grâces soient rendues à Dieu pour le don ineffable qu'il nous a fait.

Vénérables Pères, et vous tous, nos très-chers frères,

Le Seigneur a voulu multiplier nos joies et nos consolations, à l'égal des douleurs et des épreuves par lesquelles il lui avait plu de faire passer nos églises. Après tant d'années de travaux et de combats isolés, les chefs de vos diocèses ont pu, pour la seconde fois, se réunir, concentrer leurs lumières et leurs forces, pour étendre dans les âmes le règne de notre commun Maître.

Ainsi a pris fin, dans notre belle Eglise de France, cet état de choses que le célèbre Gerson déplorait avec tant d'amertume, lorsqu'il s'écriait : « Il n'y a jamais eu, il n'y aura jamais de contagion plus pernicieuse pour l'Eglise de Dieu que la cessation des conciles. » *Nulla fuit hactenus, nec erit in posterum perniciosior pestis in Ecclesia quam omissio conciliorum* (314).

Si, dans l'intérêt général de la province, il nous a fallu dire adieu pour quelques jours à nos biens-aimés diocésains ; si même quelques-uns de nos frères vous sont arrivés d'au delà des mers, n'avez-vous pas tous applaudi à l'exercice légitime de cette liberté, dont vous avez recueilli, comme les habitants de Bordeaux, les précieux avantages? Vous avez vu de près, bons habitants de La Rochelle, l'esprit qui anime vos évêques ; vous avez pu, dans ces temps où les hommes sont si divisés, comparer le caractère de nos délibérations, la physionomie de notre assemblée, à ce que vous connaissez des assemblées publiques où s'agitent d'autres intérêts. La paix qui a constamment régné dans notre laborieux cénacle a dû vous apparaître comme une image de la paix apportée au monde par Jésus-Christ; et vous avez compris que si les peuples s'agitent dans de douloureuses angoisses, c'est que les doctrines préconisées dans nos conciles sont trop souvent méconnues.

La liberté de l'Eglise ne ressemble à aucune autre liberté; marquée du sceau de l'esprit conciliateur, ce n'est pas le torrent qui, franchissant ses barrières, va se perdre avec fracas dans les plaines qu'il a ravagées : c'est le fleuve qui sait toujours maîtriser ses puissantes eaux et ne laisser sur les bords qu'il a visités que l'abondance et la vie.

En nous éloignant de vous; en nous séparant de votre vénérable évêque, dont l'hospitalité a été si affectueuse, si constamment aimable; en faisant nos adieux à ce clergé modèle, à cette population aussi affable que sincèrement religieuse, ne devons-nous pas vous dire quelque chose de ce que nous avons fait?

Vous apprendrez par de paternelles confidences que, depuis le concile de Jérusatenu au berceau du christianisme jusqu'à celui de La Rochelle, célébré en l'an de grâce 1853, l'Eglise, inflexible sur les mœurs, immobile dans son symbole, a toujours introduit dans sa discipline les modifications réclamées par les besoins des temps.

Vous apprendrez que, si nous tenons à certaines coutumes de nos diocèses, consacrées par une longue pratique, accommodées à notre caractère, à nos mœurs, nous nous n'avons pas trop présumé de l'indulgence du saint-siége en vous assurant qu'elles nous seront maintenues.

Qu'avons-nous donc fait, dans la pieuse solitude où nous venons de nous renfermer? Nous avons resserré les liens de charité, de zèle, de dévouement qui nous unissent. Nous avons protesté de notre vénération profonde, de notre obéissance filiale pour le chef de la sainte Eglise de Jésus-Christ. Plus nous sommes attachés à l'Eglise, plus nous sommes dévoués à la France, la fille aînée de sa prédilection. La

(314) Gerson, *De potestate Ecclesiæ*, consid. 8.

France et l'Eglise sont si bien faites pour se comprendre ! Ce n'est pas nous qui chercherons à séparer ce que Dieu a uni. Les gloires du pays nous sont chères et sacrées ; il ne nous est pas plus possible de les sacrifier que celles de l'Eglise.

Qu'avons-nous fait? Tout en condamnant quelques ouvrages hostiles aux doctrines de notre premier concile, nous n'avons pas cru pouvoir passer sous silence et ne pas repousser, au nom de nos convictions les plus chères, les attaques dont les enfants du vénérable Ollier viennent d'être l'objet. Nous avons acquitté avec bonheur cette dette de justice et de reconnaissance.

Nous avons signalé, flétri, dans les termes les plus énergiques, les désordres qui rendent les peuples malheureux, et par-dessus tout la diffusion persévérante des mauvais livres, et cette grande apostasie qui s'appelle la profanation du dimanche.

Nous nous sommes appliqués à faire fleurir la piété et la science dans les établissements d'éducation confiés à notre vigilance pastorale ; et tout en conservant l'élément profane, que nous regardons comme indispensable dans les études classiques, une plus large part a été ménagée au principe chrétien dans toutes les branches de l'enseignement. Nous avons encouragé toutes les entreprises de zèle qui ont pour objet d'éclairer ceux qui sont dans les ténèbres, de soulager ceux qui souffrent, de consoler ceux qui pleurent, de répandre sur la terre le feu sacré dont le Sauveur veut qu'elle soit embrasée.

Qu'avons-nous fait encore? Nous avons cru, dans ces jours où règne la double idolâtrie des sens et de la raison, devoir plus que jamais donner à nos peuples l'exemple de la prière, du détachement et de l'étude.

Enfin, nous croyons, en vous quittant, pouvoir nous rendre le témoignage que saint Paul se rendait à lui-même dans une des grandes circonstances de son apostolat : *Scitis quomodo nihil subtraxerim utilium, quominus annuntiarem vobis et docerem vos.* (*Act.*, XX, 20.)

Acclamations donc à l'auguste Trinité, principe de toutes choses, source de tous biens !

Acclamation au saint cœur de la Reine des cieux, auquel nous venons de vous consacrer ! Acclamation à Marie immaculée, rayon toujours éclatant, exempt de tous nuages, Mère de miséricorde, que nous regardons, après son adorable Fils, comme notre espérance, notre amour et notre vie !

Acclamations à l'Eglise romaine, la reine et la maîtresse de toutes les Eglises du monde !

Acclamations à Pie IX, dont la grande âme porte avec tant de vigueur et de calme le poids aujourd'hui si pesant de toutes les Eglises ! Puissent les peuples pénétrés d'un esprit nouveau, conduits à la science par la foi, à la liberté par l'ordre, ouvrir les yeux et se reconnaître pour frères, et fatigués de leurs longues discordes, se reposer aux pieds, ou mieux encore sur le cœur de ce Père qui n'étend la main que pour bénir, et n'ouvre la bouche que pour pardonner !

Acclamations à vous tous, vénérables Pères du concile, et à vous, dignes prêtres, chanoines, théologiens, accourus à notre voix ! Combien nous avons apprécié vos lumières et votre dévouement !

Mes acclamations particulières à ceux de nos frères venus des extrémités de la terre et des mers ! Une des gloires du concile de La Rochelle sera d'avoir vu dans son sein des pontifes, non-seulement de la vieille Europe, mais encore des représentants des Eglises d'Afrique, d'Asie et du Nouveau-Monde.

Acclamation à l'ange de cette Eglise ! Que ce prélat bien-aimé reçoive ici, en présence de son peuple, l'expression de notre admiration pour sa science et ses vertus !

Acclamations à la France, toujours belle, toujours forte, parce qu'elle sera jalouse de se montrer toujours chrétienne ! La sécurité rendue au pays, la délivrance de Rome, la liberté de l'enseignement et des conciles, seront comptées parmi les plus solides gloires du prince auguste qui la gouverne. Ne tremblons pas sur notre avenir : Dieu protége les peuples généreux ; il ne les fait passer par le chemin de l'épreuve que pour les couronner de gloire.

Acclamations à l'union dans une même foi de tous les habitants de La Rochelle ! Puisse une ère de prospérité maritime, agricole et commerciale, s'ouvrir pour toujours à leur intelligente activité ! Qu'ils sachent que nous n'avons fait exception de personne ; nous les avons tous poursuivis de nos prières, de notre estime et de notre tendresse. Ce sont les seules armes dont nous avons voulu nous servir pour conserver ceux qui sont à nous et pour ramener ceux qui se sont éloignés parce qu'ils ne nous connaissent pas assez. Puissions-nous, à force d'amour, les attirer, les enlacer dans les liens de notre charité ! *Traham eos in vinculis charitatis...* (*Osee*, XI, 4.)

Acclamations à nos guerriers, à nos administrateurs, à nos magistrats, à nos marins, à nos chefs de commerce, à tous les infatigables travailleurs des cités et des campagnes, à vous tous, qui que vous soyez, chrétiens nos frères, de la terre ferme comme des colonies, acclamations à vous tous ! *Fiat ! Fiat ! Amen ! Amen !*

DISCOURS XXXI.

PRONONCÉ POUR LA BÉNÉDICTION DU CHEMIN DE FER DE PARIS A BORDEAUX.

(10 août 1853.)

Messieurs,

Les grands travaux comme les grands événements vont vite dans notre France, la terre de l'initiative et du mouvement ; aussi, est-ce pour la troisième fois que je suis appelé à bénir au nom du Seigneur ces admirables créations que le génie de l'homme fait surgir de toutes parts.

Témoin de ces merveilles, je crois voir l'humanité suspendant sa marche pour planter un moment sa tente au sommet des montagnes. Contemplant de ces hauteurs les prodiges de tous genres qu'elle a semés sur sa route, elle s'éprend pour elle-même d'une admiration qui nous paraît aussi juste que légitime.

Jusqu'ici, les éléments ne lui avaient fourni leur concours pour la réalisation de ses œuvres que lentement et, pour ainsi dire avec parcimonie; aujourd'hui, souveraine impérieuse, elle les asservit à tous ses caprices, elle en fait les esclaves de toutes ses fantaisies.

Connaissez-vous rien de plus mobile, de plus insaisissable que la vapeur? Eh bien! l'homme a dit à la vapeur : J'ai des navires qui, se balançant sur l'immensité des mers, ont pour mission de relier les continents; je veux que leur message soit rempli avec la rapidité de l'oiseau qui fend les airs ou de la flèche qui vole dans les espaces; j'ai des cités à l'Orient, des cités à l'Occident; j'ai de grandes capitales et de modestes hameaux; je veux que les déserts qui règnent entre ces cités et ces campagnes soient comme s'ils n'étaient pas : l'aigle de son aile indépendante et fière met à traverser ces distances quelques heures à peine; je veux que les peuples lui ressemblent. Pour cela, ton activité m'est nécessaire; tu me prêteras ta puissance, et quand j'aurai l'une et l'autre à ma disposition, je leur mesurerai la liberté, je les dirigerai selon mon plaisir; ainsi s'accomplira mon œuvre.

Et voilà que la vapeur a livré à l'homme son activité et sa force; elle s'est assujettie à toutes ses conceptions; elle a obéi à ses mille volontés. On dirait une humble vassale, heureuse de rendre hommage à son suzerain.

Ce sont là de grandes et nobles conquêtes de notre époque; nous sommes fiers sous ce rapport, nous le disons hautement, d'appartenir à la génération qui a vu éclore ces merveilles; nous marchons avec bonheur sous une bannière qui a pour devise : Perfection des sciences et de l'industrie! Car ce double perfectionnement est sous une forme particulière l'extension de la vérité, la diffusion de l'utile et du beau. Et le vrai, l'utile et le beau ont toujours et partout des droits à notre admiration et à notre amour.

C'est ce que le prophète, dans son langage inspiré, semblait prédire longtemps avant que nous en eussions sous les yeux la réalisation; ne s'écriait-il pas que le génie humain ferait les vents ses messagers, et le feu dévorant son ministre (315); que pareil à l'aigle qui se joue parmi les tonnerres, il placerait sa tente hardie dans le tourbillon des orages (316); qu'il commanderait aux éclairs; que, partant et revenant à son ordre, car c'est le feu qu'on attelle, ils lui répondraient : Nous voici (316*).

Est-ce à l'aide de ces divins oracles ou de son génie que Leibnitz, se complaisant à la pensée des inventions possibles, promettait, il y a cent ans, que quelque jour un chariot de forme nouvelle franchirait en douze heures le chemin de Hambourg à la frontière du Hanovre? Nous faisons mieux et davantage. Célébrer ces découvertes, en marquer l'influence, ce n'est pas une œuvre étrangère à la religion; la science dans ses applications populaires, a été et sera toujours un des objets de sa touchante prédilection.

On montre quelque part dans la capitale des roses qui fleurissent, qui s'ouvrent et qui s'épanouissent en quelques minutes sans que l'œil les quitte : c'est l'image de notre vie et l'histoire de notre temps.

On croit rêver lorsqu'on pense au nombre incalculable de lieues que nous parcourons dans notre courte existence; quand on lit que, pendant une seule année, et en Europe seulement, les locomotives ont parcouru un espace de plus de 78 millions de milles, ou 390 millions de kilomètres! Voilà le chemin que les hommes ont fait en Europe l'année dernière sur le fer uniquement; et nous ne comptons ni celui qu'ils ont fait sur terre, ni celui qu'ils ont fait sur les mers.

Espérons, Messieurs, que ce frottement, ce contact des peuples tournera au profit de la sainte fraternité humaine, et surtout que l'influence de l'esprit français sur les nations de l'Europe sera une influence toute religieuse; elle sera pour le bonheur de tous.

L'instinct de la France est la sociabilité d'où naissent les rapports entre les hommes; ces rapports font tomber les antipathies et les préjugés, et la confiance s'établit entre les peuples comme entre les individus. Et si la France est pour les arts le pays universel, qu'elle soit aussi la terre des saines doctrines et des bons exemples.

Et toi, noble cité de Bordeaux, qui comptes encore dans ton sein un grand nombre de fidèles adorateurs, que le Seigneur te bénisse du haut des cieux en retour du pieux et solennel hommage de ta foi; que ce jour soit pour toi une nouvelle ère de prospérité! Puisses-tu non-seulement reprendre parmi les ports de mer le rang qui t'appartient, mais voir renaître et refleurir les plus beaux jours de ton histoire.

Tout ici nous présage cet heureux avenir; nous en avons pour garant la sollicitude éclairée et pleine d'affection du chef auguste de notre bel empire, dont l'initiative, aussi féconde que puissante, vient de nous donner la double voie qui va relier Bordeaux, Marseille et Madrid.

Quel éclat n'ajoute pas encore à cette fête de notre grande famille la réunion des notabilités de tout ordre et de tout rang

(315) *Qui facis angelos tuos spiritus, et ministros tuos ignem urentem.* (*Psal.* CIII, 4.)

(316) *Qui ponis nubes ascensum tuum.* (*Psal.* CIII, 3.)

(316*) *Nunquid mittes fulgura et ibunt, et revertentia dicent tibi : Adsumus!* (*Job*, XXXVIII, 35.)

dans l'armée, dans la magistrature, dans l'administration, dans la marine, dans le commerce, dans l'Eglise et dans les lettres, ainsi que ce concours immense empressé de porter ses vœux à une solennité tout à la fois religieuse et patriotique.

Si la bénédiction de vos machines et de la magnifique enceinte qui doit les abriter a été renvoyée jusqu'à ce jour, une autre consécration leur fut donnée à l'heure même du premier départ : cette consécration fut la reconnaissance des pauvres, car de Paris à Bordeaux, le 18 juillet, d'abondantes aumônes ont été versées dans leur sein, par la générosité de la compagnie que représentent si dignement ceux de ses membres à qui nous devons les apprêts de cette touchante solennité.

Soyez donc rassurés, Messieurs, sur les destinées de votre belle entreprise : la prière et l'aumône ont toujours porté bonheur.

DISCOURS XXXII.

Prononcé à Langon

POUR LA RÉUNION DU COMICE AGRICOLE DE BAZAS.

(27 août 1853.)

Messieurs,

Je crois m'associer à toute votre pensée en proclamant qu'il n'y a pas d'alliance plus ancienne et plus naturelle que celle de la religion et de l'agriculture.

Je viens, bons habitants des campagnes, relever votre état, en vous le montrant ce qu'il est; je viens vous le faire aimer. Je viens vous dire que votre profession est la plus ancienne, la plus utile, la plus glorieuse. Je veux, enfants, que vous ne rougissiez plus de la condition de votre père. Et, à cette occasion, ne pourrais-je pas assigner, comme une des causes de la désertion des campagnes, l'instruction primaire donnée dans de trop larges proportions, et proposer une modification dont tous les bons esprits saisiront les avantages? Ce serait de ne pas arracher pendant un trop grand nombre d'années consécutives la jeunesse au travail des champs et aux soins de la vie domestique. Ne suffirait-il pas d'envoyer les enfants à l'école seulement pendant quelques heures du jour? De cette manière, ils ne perdraient point l'habitude des travaux agricoles ou de l'intérieur de la famille, et ne seraient plus tentés d'aller demander aux villes des compensations chimériques qui finissent par d'amères déceptions.

Assistant pour la quinzième ou seizième fois à de pareilles solennités, j'ai toujours été heureux d'entendre, de la bouche des hommes éminents qui en faisaient les honneurs, le détail des améliorations et des découvertes dont ils sont les zélés propagateurs. C'est un beau spectacle, en effet, que celui de magistrats, de guerriers, de publicistes, accourant de toutes parts et se montrant jaloux d'honorer la profession du modeste habitant des campagnes, de le gratifier du fruit de leur expérience! Aussi n'est-il plus possible de contester l'utilité des comices et le progrès qu'a fait l'agriculture sous leurs patriotiques inspirations.

Aujourd'hui, on varie les cultures; l'art de les alterner devient général; les charrues se sont perfectionnées, et si la population augmente, on peut affirmer que les produits de toute nature ont augmenté dans la même proportion.

Pensez-vous que la religion puisse demeurer étrangère à cet élan? Non, Messieurs. En plaçant sans cesse l'homme des champs en présence de Dieu et de son pouvoir, elle unit sa vie à la vie de toute la création; elle lui fait invoquer chaque jour, presque à toutes les heures, le Maître souverain qui dispose des saisons, du soleil, de la pluie, de tous ces phénomènes de la nature qui fécondent le sol qu'il cultive. Il n'y a point d'orgueil qui résiste, point d'habitude qui échappe à cette dépendance.

Quand l'homme a fait ce qui dépend de lui pour féconder la terre, il faut qu'il attende et qu'il se résigne. Plus on pénètre dans la situation que lui fait la vie des champs, plus on découvre ce qu'il y a de salutaire, pour sa raison et pour sa disposition morale, dans les enseignements et dans les influences qu'il en reçoit.

Aussi les livres saints montrent-ils partout un peuple qui fait de l'agriculture son occupation et sa gloire. On sent même surtout, à travers les pages inspirées, comme un agréable parfum qui vient se mêler au souffle divin. Quelle délicieuse peinture de la vie champêtre et de la pureté des mœurs antiques s'offre à nous dans le *Livre de Ruth!*

Une nombreuse caravane de moissonneurs arrive au point du jour; la brise du matin fait doucement ondoyer les blés, et du sein de la plaine s'élève mille bruits harmonieux. La prière de la moisson commence : tournés du côté de l'Orient, où flottent de légers nuages de pourpre, avant-coureurs du soleil, les travailleurs, selon l'usage, rendent grâces à l'Eternel. Les épis pressés tombent sous la faucille; derrière les moissonneurs, les servantes de Booz lient les gerbes. La jeune Moabite les suit de près; la pauvre étrangère a obtenu du chef la permission de glaner... Mais bientôt Booz arrive, comme un maître vigilant, pour présider à ses moissons. *Que le Seigneur soit avec vous*, dit-il, en saluant ses serviteurs; et tous répondent : *Que le Seigneur vous bénisse!* (*Ruth.* II, 4.)

Ce tableau, que nous voudrions ne pas dépouiller de ses couleurs, n'est-il pas rempli de charmes? C'est la nature dans toute sa beauté native, lorsque entre elle et l'homme existait une union sainte et pleine d'harmonie.

Nous ne dirons qu'un mot de la salutaire et décisive influence que le christianisme a exercée sur le travail en général et sur l'économie agricole en particulier, par les exemples qu'il a donnés, par les institutions qu'il a fondées.

Qui ne sait ce qui est revenu de gloire

pour le prolétaire et l'artisan de l'atelier de Nazareth? Quand le Sauveur en est sorti pour accomplir sa mission, dans quels rangs de la société est-il allé chercher ses collaborateurs? Voyez ses premiers apôtres, voyez Paul, le plus grand de tous par le génie, voyez-le montrant aux corroyeurs d'Ephèse et de Millet ses mains qui portent les stigmates glorieux de pénibles travaux, et s'écriant avec un noble orgueil : « Ces mains, vous le savez, ont suffi à mes besoins et aux besoins de mes frères, et par leur secours, j'ai pu même goûter la joie dont parle le Maître. *Il est plus doux de donner que de recevoir.* » (*Act.*, XX, 34, 35.)

C'est ainsi que le christianisme, en faisant du travail une loi commune, l'a réhabilité, l'a ennobli, et l'a rendu un puissant moyen de salut et de perfectionnement moral. Aussi l'Eglise, de bonne heure, y soumit-elle ses clercs. Paulin de Bordeaux, préfet de Rome, gouverneur d'Illyrie, puis prêtre, puis évêque, voulut plus d'une fois travailler la terre dans ses nombreuses villas de Langon, de Pauillac, de Brannes et de Bourg. Saint-Grégoire-le-Grand raconte qu'après l'acte héroïque par lequel, pour rendre un fils à sa mère, il se constitua l'esclave du maître, il dit à cet homme : « Je ne sais par quel moyen je pourrai vous dédommager des frais de ma nourriture, à moins que vous ne m'employiez à cultiver les plantes de votre jardin : c'est le seul métier que je sache faire. » *Respondi : Artem quidem aliquam nescio, sed hortum bene excolere scio.*

Riches coteaux de Saint-Emilion et de La Réole, vastes plaines de Saint-Ferme et de Vertheuil, antiques déserts de La Sauve, d'Aillas et de Verdelais, qui vous a défrichés, fertilisés, enrichis? Des religieux : ces conquérants pacifiques ne marchaient jamais que la croix et la bêche à la main.

Comment énumérer tous les services rendus à l'agriculture et à la civilisation par par cette forte discipline des monastères, si peu connue de nos jours? Les Bénédictins seuls ont défriché une grande partie de l'Europe; leurs abbayes étaient de véritables colonies agricoles. Souvent, après avoir fertilisé de vastes domaines, ils les donnaient aux pauvres, qui n'avaient plus qu'à jouir, et prenaient en échange des fonds stériles. Des constructions se groupaient à l'entour : des villages, des bourgs, quelquefois d'immenses cités, s'élevaient par enchantement. Que serait devenu le monde, dans les invasions des barbares, sans les monastères? Ils furent es citadelles de la civilisation. Dans leur enceinte ont été conservés, non-seulement les monuments de l'antiquité scientifique, mais encore les procédés et les instruments aratoires. La bêche et la charrue y trouvèrent un asile, comme les chefs-d'œuvre de l'esprit humain.

Mais ce qui s'abritait surtout sous les murailles des abbayes, ce fut le génie chrétien, principe de la fraternité, de l'ordre et du travail.

J'achève, Messieurs. Si les constitutions du moyen âge ont disparu, le rôle pacifique de la religion ne finira qu'avec le monde. Il retrouve encore partout, et même à notre insu, son influence salutaire. Nous vivons encore et nous vivrons toujours de l'impulsion qu'il a donnée. Nos comices ne sont qu'une continuation et un complément des théories et des pratiques des anciens jours. N'oublions pas les entrailles qui nous ont portés, la main puissante et bonne qui a dirigé nos premiers pas dans la carrière! Fussions-nous capables de la méconnaître, elle se vengerait encore par de nouveaux bienfaits

Il n'en sera jamais ainsi dans notre belle Gironde. J'en appelle au concours nombreux qui relève l'éclat de cette solennité. Votre présence, Monsieur le sous-préfet, témoigne assez combien votre appui est acquis à ce qui peut contribuer à la prospérité d'un pays qui vous est déjà cher.

Et vous, Monsieur le président et Messieurs les membres du comice agricole de Bazas, en appelant la religion à cette solennité, en procurant à la foule qui nous entoure le moyen d'acquitter la dette de sa reconnaissance envers Dieu, maître des éléments, et en lui donnant, de concert avec toutes les sommités du pays, l'exemple du recueillement et de la sainte joie qu'on trouve dans l'accomplissement du devoir, vous aurez fait du bien à tous. Je bénis Dieu de ce témoignage d'universel rapprochement vers les pratiques d'une foi toujours féconde en lumières et en bienfaits.

DISCOURS XXXIII

Prononcé à Pellegrue,

A L'OCCASION DE LA RÉUNION DU COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE LA RÉOLE.

(11 septembre 1853.)

Messieurs,

Les penseurs du XIXe siècle demandent deux choses aux comices agricoles : la moralisation des âmes et le défrichement des terres; c'est pour aider dans la première partie de cette tâche les hommes honorables qui se sont mis à la tête de ces précieuses institutions, que vous nous voyez accourir à toutes vos solennités. Pouvons-nous proclamer que notre but est atteint? Avons-nous réussi, nos très-chers frères, à vous inspirer la modération des désirs, le respect de l'autorité paternelle, l'amour de la vie de famille, le repos et la sanctification du dimanche? Parce que l'ordre matériel est rétabli, pouvons-nous dire que la source des maux qui travaillent et minent les fondements des sociétés humaines soit à jamais tarie? Cette Europe si tranquille à la surface, ne renferme-t-elle pas dans son sein des éléments destructeurs?

A ces questions qui touchent de si près au bonheur et à la gloire du pays, nous ne pouvons en appeler qu'à vous-mêmes. Quelle est votre foi? Quelles sont vos œuvres? Toujours nous dirons que la cause des perturbations et des calamités qui affli-

gent les peuples est dans la violation des devoirs que la religion nous impose.

Donc, Messieurs, il faut nous unir dans une étroite communauté de vœux et de saintes œuvres, pour *fléchir le Dieu qui frappe et qui guérit, qui précipite vers la tombe et en ramène.* (*Sap.*, XIII, 16.)

Que faut-il encore ? Il faut aimer notre état, honorer la position que la Providence nous a faite ; ne pas déserter les campagnes pour nous fixer dans les grands centres de population ; il faut aimer sa famille, son village, son église, son clocher. L'amour du clocher a un caractère social, il rapproche l'homme de l'homme, il unit tous les membres d'une grande famille en un même corps, il resserre les liens d'une touchante fraternité, toute la vie des champs se gouverne par la parole qui descend du sommet de nos églises.

En détruisant les coutumes locales, les associations de prières ou de charité, les pieuses confréries, en vendant les presbytères, en abattant les croix, en privant les églises de la couronne de gloire qui les surmontaient, nos campagnes ont offert quelque chose d'étrange et d'anti-social ; on n'a plus distingué les institutions divines des institutions humaines, la maison de Dieu de la maison des hommes : tout a été rangé sous le même niveau.

Et en promenant ce niveau des cités aux campagnes, en introduisant partout la main directrice et omnipotente d'un pouvoir qui ne peut atteindre à tout, les institutions nouvelles ont affaibli l'amour du coin de terre qu'on a défriché, de la maison qu'on a bâtie, de l'église qui a abrité les jours les plus heureux de la vie. On a en quelque sorte déraciné le citoyen du sol qui l'a vu naître, en lui enlevant son initiative naturelle, et en le rendant presque spectateur là où il devrait être acteur animé.

L'amour du clocher, comme la patriotisme qui en découle, sont des sentiments positifs qui ne vivent pas d'utopies ou de chimères, et auxquels il faut des aliments vrais et substantiels. Comprendrez-vous maintenant mon zèle pour tout ce qui intéresse chacun de vos villages, et pourquoi je vous demande que la maison de Dieu s'élève au-dessus de vos maisons : c'est que de la flèche élancée de vos églises descend plusieurs fois le jour une voix solennelle et amie qui vous rappelle vos devoirs de religion, de famille et de société, une voix qui s'associe à toutes vos joies, à toutes vos douleurs, et qui a le privilége de réveiller ou de faire naître dans les cœurs tous les sentiments religieux et honnêtes. Le clocher, pour la cité comme pour le village, c'est tout un poëme, tout un symbole, tout une morale.

A une époque où il s'agisait de détruire ce qu'on appelait des priviléges, on crut devoir déclarer la guerre à l'esprit de localité ; mais le but ne fut-il pas malheureusement dépassé ? La législation de ces temps, imprégnée de l'absolutisme des lois païennes, ne sut pas s'arrêter dans sa fougue réformatrice. On eût volontiers, pour en finir avec l'Eglise et la patrie, désigné par un numéro départements et diocèses, cantons et citoyens, afin qu'un nom quelconque ne vînt jamais réveiller des souvenirs d'autrefois. C'est en ces jours qu'on inventa le calendrier légumiste, pour faire oublier les saints du paradis.

Dieu merci ! nous sommes loin de ces folies. Pourtant, nous ne sommes pas sans souffrir de leur passage. Et si l'on semble nous avoir rendu la liberté de former autour du clocher et du foyer domestique ces associations agricoles, industrielles, enseignantes, charitables, qui étaient l'essence de la vie sociale, et l'appui des gouvernements, n'avons-nous pas encore certaines centralisations qui tendent à absorber toutes les vies locales et à matérialiser la nation, en la transformant, selon l'expression d'un publiciste, en une vaste horloge mise en mouvement par le grand ressort du pouvoir.

Après soixante ans de constitutions essayées, la France, conduite aux bords de tant d'abîmes, aspire au repos par un système administratif qui, tout en favorisant l'expansion de l'esprit de famille, de l'esprit de corps, de l'esprit de cité, de l'esprit de village, de l'esprit de patrie, de l'esprit de religion, préserve en même temps l'ordre social des abus du despotisme et de la liberté.

Sous la double et salutaire influence du vrai et du bien, une société chrétienne, même vieille et épuisée, peut retrouver encore la foi, ce flambeau qui éclaire les ténèbres de ce bas monde, ce pain aussi nécessaire à la vie de l'homme que le pain matériel. Elle peut retrouver l'espérance, charmante passion, dit Bossuet, qui adoucit toutes les amertumes de la vie, et que nous préférons à des biens effectifs. Elle peut retrouver surtout et mettre en pratique la charité, cette vertu universelle en laquelle se résume le christianisme, et qui, en prescrivant à chacun de faire sur sa propre fortune les retranchements nécessaires à la subsistance des indigents, peut seule réaliser sur la terre le dogme de l'humaine fraternité : la charité, qui n'enseigne pas seulement aux riches à secourir les pauvres, à vêtir leur nudité, à apaiser leur faim, à consoler leurs afflictions, mais qui leur ordonne de les aimer, de les respecter comme d'autres Jésus-Christ.

Ah ! nos très-chers frères, cette pauvre société qui croit avoir le sentiment d'un avenir tout nouveau, qui aspire vers quelque chose de grand, manque de ce qui peut réaliser ses mystérieuses espérances ; elle manque de la racine de tout bien ; elle manque de ce qui est le pivot de l'ordre social, du progrès et de la liberté véritables ; elle manque, en un mot, de ce qui préside aux destinées temporelles et éternelles de l'humanité, elle manque de foi.

Si le manque de foi et le mépris des pratiques saintes du catholicisme sont partout un crime et un malheur, c'est particulièrement au village que ce mal se fait amère-

ment sentir. Bien à plaindre l'homme des champs qui sacrifierait les seules jouissances véritables qu'il lui est donné de goûter et qui peuvent adoucir la rigueur de ses privations ! L'instruction dominicale du pasteur, la pompe des cérémonies religieuses, les grâces attachées à la réception de nos sacrements, sont tout pour l'habitant des campagnes. C'est à l'église qu'il apprend les naissances, les mariages, les maladies, les anniversaires de douleur ou de gloire.

Là où les habitudes religieuses sont perdues, la communauté est presque réduite aux proportions de l'individu. Le voisin le plus proche est étranger à son voisin. La créature humaine peut naître, vivre, souffrir et mourir inconnue, isolée, sans qu'aucune sympathie s'attache à sa destinée, l'accompagne d'un intérêt dans le cours de son existence, la suive d'un regret après sa mort.

De ce qui précède, il me semble que rien ne devrait paraître plus naturel que l'amour, la confiance, le respect, la docilité de l'habitant des campagnes pour l'homme qui, par devoir, par profession, charme son exil, console ses douleurs, s'associe à toute son existence. Aussi, ai-je été souvent frappé par la ressemblance, par la presque identité qui existe entre l'agriculteur et le prêtre. Ni l'un ni l'autre ne semble vivre pour soi : pour l'un et pour l'autre, la gloire est dans la résignation, l'abnégation, la vie cachée, le sacrifice. Si vous considérez l'âpreté de la vie de l'homme des champs et les sollicitudes de la vie du prêtre, vous y trouverez des travaux sans relâche, des dévouements sans réserve, et souvent de bien cruels mécomptes. Tous deux sont exposés à se voir déçus, en un instant, de leurs plus chères espérances; car si les fléaux du ciel anéantissent l'espoir du laboureur, le souffle brûlant des passions, le scandale des mauvais exemples ne détruisent-ils pas dans les âmes les fruits heureux qu'on attendait d'un ministère aussi actif que persévérant? Le paysan paie à la patrie la double dette de ses sueurs et de son sang; le devoir du prêtre est de mourir, de donner sa vie pour son troupeau. Que deviendrait le monde s'il n'y avait ni prêtre pour l'évangéliser, ni agriculteur pour le nourrir?

Ces pensées dominaient dans les jours qui ont précédé le divorce qu'on a voulu établir entre l'Eglise et la société. Le service de Dieu, la culture des champs, c'était l'homme tout entier. On allait de l'un à l'autre avec une espèce d'enthousiasme. Je lisais sur le frontispice d'un humble presbytère du Bazadais ces paroles qu'un sage, dégoûté du monde, y avait inscrites il y a plus de deux siècles : *Quoniam vidi contradictionem in civitate, ecce elongavi fugiens et mansi in solitudine.* (*Psal.* LIV, 10, 8.)

Saint Paulin, dont j'aime à rappeler souvent et le nom et les actions aux Bordelais, avait converti aux pratiques de la foi un avocat habile et éloquent qui restait encore assez admirateur de son propre mérite. Ramené à l'esprit d'humilité, il se retira à la campagne et ne s'occupa plus qu'à cultiver lui-même les biens qu'il destinait à ses enfants. Cette sujétion journalière le fatiguait; il aurait désiré, dit l'auteur à qui j'emprunte ces détails (317), consacrer plus de temps à l'affaire importante de son salut éternel, qu'il se reprochait d'avoir si longtemps négligé. Il ouvrit son cœur à saint Paulin, qui se hâta de dissiper ses craintes, et qui lui donna, dans les lignes par lesquelles je finis, des conseils que tous vous pourrez mettre à profit.

« Le Très-Haut, lui écrivait-il, a créé l'agriculture pour qu'elle devînt l'objet de notre ambition et de nos sollicitudes. Le Sauveur nous instruit souvent sous l'emblème des travaux agricoles. Dans sa bouche, les fruits du figuier, les blés jaunissants sont les signes avant-coureurs de la fin du monde. C'est aux champs qu'il emprunte la leçon de vigilance qu'il nous donne pour empêcher que l'ennemi du salut ne mêle l'erreur à la pureté de la foi, comme il sème l'ivraie parmi le bon grain.

« Cultivons notre âme, poursuit-il, avec le zèle que vous exigez des colons qui cultivent vos terres; faites pénétrer le *soc* de la croix dans les profondeurs les plus intimes de votre cœur; extirpez, à l'aide du rateau de la crainte de Dieu, les ronces qui le défigurent; et le père de famille, voyant que vous vous êtes étudié à augmenter les produits d'un champ qui lui appartient, vous dira : *Bon et fidèle serviteur, parce que vous avez été fidèle en de petites choses, je vous établirai sur de beaucoup plus grandes.* Amen. » (*Matth.*, XXV, 21.)

DISCOURS XXXIV.

Prononcé à Bourg-sur-Gironde,

POUR LA RÉUNION DU COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE BLAYE.

(25 septembre 1853.)

Messieurs,

L'agriculture possède des titres à notre reconnaissance, inscrits au premier feuillet des archives du genre humain, et dignes de fixer l'attention du législateur, du philosophe et de l'économiste.

De tous les métiers exercés par le bras de l'homme, de tous les arts cultivés par son intelligence, le labourage a été le seul travail divinement imposé au Roi de la création. C'est pour honorer autant qu'elle mérite de l'être la plus ancienne de toutes les professions, que nous voyons, à côté des membres du premier corps de l'Etat, d'un préfet déjà si justement apprécié et d'un illustre général, les notabilités de tout rang dans l'administration, la magistrature, le commerce, la marine, l'Eglise et les lettres, empressées de concourir, par leur présence et leurs vœux, à une solennité tout à la fois religieuse et patriotique.

(317) *Etudes historiques sur saint Paulin*, 1855.

Ainsi, aujourd'hui, comme dès l'origine du monde, le travail agricole apparaît tellement en harmonie avec les forces, les facultés, les goûts, les besoins de l'homme, qu'il devient l'indispensable obligation de son existence.

A l'agriculture seule a été confié le noble soin de nourrir le genre humain et d'entretenir dans chacun de nous cette lampe mystérieuse qu'on appelle la vie.

Les plus illustres personnages, quels que soient le rang qu'ils occupent, les dignités dont ils soient revêtus, sont forcés, deux fois le jour, de venir, en confessant leur dépendance, adresser au serviteur de la glèbe cette prière que lui-même n'adresse qu'à Dieu : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour.* (*Luc.*, XI, 3.)

Dieu l'a voulu ainsi pour honorer, en l'humble personne du cultivateur, son coopérateur dans l'ordre de la nature, son associé dans les soins bienfaisants de sa Providence.

Quand donc le villageois entre dans nos cités et qu'il aperçoit les merveilles de l'industrie et les chefs-d'œuvre de l'art étalés à ses yeux, il peut les admirer; mais il peut se dire aussi que les riches possesseurs de ces trésors sont ses tributaires obligés, et que pour exister, ils ont besoin de son blé, de son huile, de son vin, de ses fruits, de ses graines, de ses légumes, de la laine de ses brebis, de la chair de ses troupeaux, et que lui n'a besoin, pour être heureux dans ses champs, ni de leurs tableaux, ni de leurs livres, ni de leurs statues.

L'atelier, l'usine, le magasin, le bureau, le cabinet, que ces lieux sont étroits, obscurs, tristes et souvent malsains ! Et combien sont à la gêne les honnêtes captifs que l'industrie, le commerce, l'étude, les affaires, enchaînent là, du matin au soir, à des travaux monotones où le corps et l'âme à la torture s'énervent et se consument.

L'atelier du villageois, c'est l'immensité des campagnes. Là, le divin agriculteur (317*), qui a daigné l'associer à l'œuvre de la fécondité de la terre, se révèle à lui dans toutes les magnificences de la nature.

« Il y assemble ses nuages, il y roule sa foudre, il y verse ses pluies et ses rosées, il les inonde de ses feux solaires, il s'y manifeste dans la germination des plantes, dans le bruit des forêts, dans la maturité des moissons, dans le chant harmonieux des oiseaux, dans le bêlement des troupeaux, dans la hauteur des montagnes, dans le murmure des grands fleuves, dans l'étendue des plaines, dans la voûte du ciel parsemé d'étoiles et de mondes infinis; il y accable l'homme de sa majesté, il l'éblouit du spectacle varié des bois, de la verdure et des eaux; il le réchauffe de son souffle, il le pénètre de ses rayons, il le calme, il le ranime, il s'insinue dans son cœur, il l'attire doucement à lui. »

Qui pourrait exprimer tous les biens que cette vivifiante lumière, cet air pur, ces scènes imposantes, ces incompréhensibles grandeurs apportent à l'homme ! Quel charme à ses yeux, quelle douce dilatation à sa poitrine, quels tableaux à son imagination ! Quelle élévation à son esprit et à son cœur, quels sentiments de foi, de confiance, de louange, d'adoration et d'amour !

Et pourtant il arrive, nos très-chers frères, que l'homme des champs se dégoûte de sa position; et le soir, assis à son foyer, tenant sur ses genoux quelques-uns de ses enfants, il dit, en pensant aux fatigues de la journée : Va, mon fils, si Dieu me prête secours, tu seras plus heureux que moi; et toi, ma chère fille, tu n'auras pas les peines de ta mère. Je veux qu'un de mes fils sache un métier, qu'il tienne boutique en ville, ou bien il sera domestique de grande maison. Pour le second, s'il apprend à lire et que les récoltes soient bonnes, je le pousserai aux études, et je le ferai clerc, commis, huissier, et peut-être homme de loi. Quel honneur ! Et toi, l'aînée de mes filles, tu serviras dans un château, avec de bons gages et de belles robes; et toi, la plus jeune, tu seras placée à la tête d'un magasin. Ah ! si je voyais mes enfants ainsi pourvus, je n'aurais pas regret de mourir !...

Quelles pensées et quel langage chez ce cultivateur abusé, cet aveugle père

Ah ! plutôt qu'il écoute les conseils de la sagesse et de l'expérience, et qu'il prépare à ses vieux jours une suprême consolation, la consolation de n'avoir point détourné ses enfants de la voie suivie par leurs ancêtres; la consolation de leur laisser tout ce que lui a laissé son père : l'air natal, le toit, le champ, le travail, des goûts simples, l'amour de Dieu et la paix du cœur.

Malheur à l'habitant des campagnes, quand, égaré par les calculs d'une tendresse irréfléchie, il jette ses fils et ses filles comme une proie à la corruption des villes; ou quand il expose leur conscience à des séductions plus délicates encore, en les faisant scribes, agents d'affaires, hommes de lettres, philosophes !

S'il les veut honnêtes et heureux, qu'il leur apprenne de bonne heure à manier la bêche, la charrue, la faucille, tous ces honorables instruments de la fécondité de la terre, de l'aisance du cultivateur, de l'indépendance du citoyen, de la moralité de l'homme.

Tant que votre beau pays, habitants de Bourg, mit sa gloire à marcher dans cette voie; tant qu'il plaça la vie de famille, la reconnaissance pour son fondateur (318), l'amour de son église et de son clocher au rang de ses premières affections; tant qu'il crut que la fertilité de son sol, la sûreté de son port, les richesses qu'on venait des régions lointaines échanger avec ses produits, suffisaient à sa prospérité, l'*Ebromagus de*

(317*) Mon père est agriculteur. (*Joan.*, XV, 1.)

(318) Saint Paulin.

saint Paulin mérita d'entendre et de réaliser cette admirable prédiction de Sidoine Apollinaire dès le ve siècle :

« Je vois déjà, ô Bourg, tes brillantes destinées : tu seras bientôt ainsi nommée ; car pour t'agrandir, les maisons surgissent du sein du fleuve ; tu as déjà des thermes élégants, des tours ; tes vastes greniers sont couverts de toits dans toute leur longueur. Des magasins sans cesse élargis ne peuvent suffire à contenir la quantité de production qu'on y dépose. Là viendront les grains de l'Afrique, de la Calabre, de la Pouille et du Gargare, dont le sol est déchiré par la charrue de Mygdonie (319). »

Puis arrivèrent, Messieurs, les jours de décroissance, les jours des grandes misères et des grandes douleurs. Dieu ne veut pas que nous *ayons une cité permanente ici-bas*.

Mais ce qu'il n'est pas possible de méconnaître, c'est que nos tristesses et nos joies sont toujours en proportion de nos vices et de nos vertus.

Et pouvons-nous, aujourd'hui, ne pas voir la main de Dieu dans des calamités qu'il serait imprudent et coupable d'exagérer, sur lesquelles toutefois il ne nous est pas permis de garder un silence absolu.

Parmi tant de maux qui nous frappent, il en est un, nos très-chers frères, qui nous semble plus déplorable encore, c'est l'obstination à leur chercher un remède en dehors de la Providence.

On ne tend à rien moins qu'à l'exclure du gouvernement humain, à élever entre Dieu et l'homme un mur de séparation, comme si l'arbitre souverain de nos destinées pouvait mettre entre les mains du hasard la prospérité ou la ruine de ses enfants.

On prétend ne relever que de la science ou de soi. C'est à mes yeux le matérialisme ou l'orgueil exagéré de la raison. On a interrogé la science : la science, sans avoir dit son dernier mot, a répondu négativement jusqu'ici ; et le fléau (320) continue sa course désastreuse et la continuera jusqu'à ce que Celui qui l'a envoyé comme exécuteur de sa justice lui dise : Arrête, c'est assez !

Une mère surprit, il y a quelques jours, ses trois jeunes filles parcourant son vignoble dans tous les sens et attachant à quelques ceps menacés une médaille de la Reine des cieux. Je n'ai pas à m'enquérir de l'efficacité du remède, mais il y a dans cet acte quelque chose qui fait du bien à l'âme, il y a tout un poëme.

Qu'on ne crie pas à l'obscurantisme : nous le déclarons hautement, nous aimons la science et nous admirons ses précieuses découvertes. Le savant qui consacre ses veilles à chercher un remède à nos maux, mérite notre amour et notre reconnaissance ; mais lorsqu'il est arrivé aux dernières limites de la raison ou du possible, pourquoi ne pas reconnaître qu'il y a des causes dont il voit les terribles effets sans pouvoir les pénétrer ?

Regardons autour de nous et en nous-mêmes, et nous trouverons, dans l'absence de foi et dans le mépris des devoirs qu'elle impose, la cause des fléaux qui désolent nos campagnes.

Recourons donc avec amour et confiance au Maître des éléments, à l'arbitre souverain de nos destinées, *à celui qui frappe et qui guérit ;* n'oublions jamais que s'il est notre juge, il est aussi notre Père.

DISCOURS XXXV.

OUVERTURE DU SYNODE DIOCÉSAIN.

(1er août 1854.)

Jamdudum, fratres dilectissimi, erat in votis hunc congregare conventum ; multis tamen de causis, quæ vos fugere nequeunt, in hanc usque diem illum procrastinare coacti sumus. Volebamus namque statuta diœcesana, a venerabilibus prædecessoribus nostris, et præsertim ab eminentissimo cardinali de Cheverus jam publicata, atque a clero nostro fideli obedientia, ad majorem Dei gloriam, statusque nostri decorem, hucusque observata, solemniter rursus edere, quibusdam additis, quibusdam temperatis, et aliis, quæ, ob pastorum animarum labores penuriamque, ad tempus desierant, instauratis, sancto Leone Magno docente quod « sicut quædam sunt, quæ nulla possunt ratione convelli, ita multa sunt quæ, pro ratione ætatum, aut pro rerum necessitate, oportet temperari (Epist. 147, *ad Rustic.*). »

Certe concilium, quod, benedicente Domino anno MDCCCL, tota provincia plaudente, hic feliciter absolvimus, vota nostra prævenit, et multa egit, multaque sanxit, quæ vos libenti animo exsequenda suscepistis. Unde, quanquam hunc potuerimus adhuc cœtum differre, nihilominus illum celebrare maluimus, sacrorum canonum, Tridentinique (sess. 24) præsertim præscriptionem secuti, illoque Salomonis permoti : *Ego sapientia habito in consilio, et eruditis intersum cogitationibus.* (*Prov.*, VIII, 12.) Noscebamus etiam divi Caroli sententiam quod « per annum particulares Ecclesiæ duntaxat, in synodo vero generatim sacerdotes omnes et clerici, ac in ipsis, suo etiam modo, populi eis commissi visitantur. » (*Concione hab. in diœc. syn.* 11.)

Quapropter, Deo auspice, vos hic, magno cum gaudio multaque cum spe nostri animarumque vobis commissarum futuri certique profecti, adunavimus

Interea, quæ hic agere statuimus, primum sibi vindicabunt locum quæ sacerdotum san-

(319) Cernere jam videor, quæ sint tibi, Burge, futura !
Diceris sic, namque domus de flumine surgunt :
Pendentesque sedent per propugnacula thermæ
(Sidon. Apol., poem. xxii, 126-128.)
Desuper in longum porrectis horrea tectis
Crescunt, atque amplis angustant fructibus ædes.
(Id. *ibid.*, 169, 170.)

(320) L'oïdium.

ctitati, doctrinæ, ac unitati in actibus peragendis, prospiciunt. Persuasum siquidem habemus ex sacerdotum integritate totius populi Christiani bonum felicitatemque, magna ex parte, pendere. Quamobrem, præsenti oratione, instabimus tribus istis evolvendis, utpote quæ viam sternent, tam ad ea quæ in hac synodo, quam ad illa quæ, de habitu et de vita clericorum, extra synodum, decernere cogitamus.

Ad ea quæ proposuimus acced es, ignorare non licet, charissimi fratres, Deum, sicut olim Israeliticum populum, nos separasse a cæteris, ut essemus ejus (*Levit.*, XX, 24), nosque elegisse, per Salvatorem nostrum, ut essemus sancti et immaculati in conspectu ejus (*Ephes.*, I, 4), per charitatem quæ diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum, qui datus est nobis (*Rom.*, V, 5), per impositionem manuum (*Act.*, VIII, 18; I *Tim.*, IV, 14; II *Tim.*, I, 6) ejus qui apostolorum loco succedit. Cum enim sacerdotes incensum et panes offerant Deo, intemeratum scilicet corpus ac pretiosum sanguinem Domini nostri Jesu Christi, oportet ut ipsi sancti sint Deo suo, quodque sanctum nomen ejus nunquam polluant. (*Levit.*, XXI, 6.) *Sancti estote*, ait Dominus, *quoniam ego sanctus sum.* (*Levit.*, XIX, 2.) Sanctificatur quippe ab iis qui appropinquant illi (*Levit.*, X, 3), maxime a sacerdotibus qui, nonnisi sanctificati, ad eum accedere debent. (*Exod.*, XIX, 22; I *Cor.*, XI, 28.)

Idcirco benignissimus Dominus suscitat sibi sacerdotes fideles, ut juxta cor suum et animam suam faciant (I *Reg.*, II, 35), cumque eis init pactum vitæ et pacis, eisque dat timorem, ut timeant eum, et a facie nominis ejus paveant. (*Malach.*, II, 5.)

Consequens est ut nos, qui tanto munere dignati sumus, juvenilia desideria fugiamus, sectemur vero justitiam, fidem, spem, charitatem et pacem (II *Tim.*, II, 22); ut homines existiment nos tanquam ministros Christi, et dispensatores mysteriorum Dei (I *Cor.*, IV, I et seq.); nulli dantes offensionem, ne ministerium nostrum vituperetur, sed e contra nosmetipsos ita exhibentes, ut exemplum simus fidelium, in verbo, in conversatione, in patientia, in castitate, in suavitate, et in charitate non ficta. (II *Cor.*, VI, 3 et seq.; I *Tim.*, IV, 12.)

Quapropter, gratia electionis, de manu inimicorum nostrorum liberati, serviamus Domino in sanctitate et justitia, coram ipso, omnibus diebus nostris (*Luc.*, I, 74, 75), proximumque ædificemus sicut decet sanctos. (*Ephes.*, V, 3.)

At si nos, exempla illorum sacerdotum imitati, qui contempserunt legem Domini, et polluerunt sanctuaria ejus; qui inter sanctum et profanum non habuerunt distantiam; qui inter pollutum et mundum non intellexerunt; qui averterunt oculos suos ne profanatores dierum Domini increparent, ex quorum vita Deus coinquinabatur; qui, quasi lupi rapientes prædam animas devoraverunt, solum ad sectanda lucra et sæculi voluptates intenti (*Ezech.*, XXII, 26 et seq.); si, inquam, eorum vitam sectantes, talia egerimus, Dominus effundet super nos indignationem suam, in igne iræ suæ consumet nos (*Ibid.*); mittet in nos egestatem spiritualium donorum, et maledicet benedictionibus nostris. (*Malach.*, II, 2.)

Timenda est ira Domini, fratres, quæ maxime exardescet super ministros indignos qui polluunt sanctum Filii sui corpus (I *Cor.*, XI, 27), et contra legem agunt (*Sophon.*, III, 4; *Malach.*, I, 6); qui despiciunt nomen ejus, et nihili faciunt peccata (*Ibid.*); qui recedunt de viis ejus, et scandalizant per degenerem vitam plurimos (*Osee*, V, 1); quique propterea irritum faciunt pactum Domini (*Malach.*, II, 8); et totam frustrant œconomiam humanæ salutis, crimina perpetrantes quæ vel simplicem fidelem summopere dedecerent. (*Galat.*, V, 19 et seq.; *Philip.*, II, 21.) Malum plorandum atque lugendum!

Tot ergo mala ut elongentur a nobis, et flagella Domini jam venientia, et, nisi pœnitentia succedat, majora certo secutura, a cuncto populo ut avertamus, nobis vivendum juxta normam excelsæ dignitatis nostræ, corrigendi mores, purificanda conscientia, plorandum et ululandum (*Joel*, I, 13) inter vestibulum et altare, ut Dominus, excessibus nostris graviter offensus (S. Greg., hom. 17 *in Luc*, x), nostris vero gemitibus ad veniam inclinatus, nobis, cunctæque familiæ suæ remittat peccata indulgentiamque concedat (*Joel*, I, 13); sicque, voluntate nostra in suum beneplacitum transmutata, amemus deinceps quod ipse amat, odio habeamus quod ipse vult, vitemusque quod ipsi displicet. (*Matth.*, VII, 21.)

Si hucusque imaginem portavimus hominis terreni, portemus in posterum imaginem hominis cœlestis (I *Cor.*, XV, 47), amantissimi Salvatoris nostri; ejus virtutes induamur : viscera misericordiæ, benignitatem, humilitatem atque modestiam (*Coloss.*, III, 12); quia sicut ipse ambulavit, ita et nos ambulare debemus (I *Joan.*, II, 6), ipsomet dicente : *Si quis mihi ministrat, me sequatur.* (*Joan.*, XII, 26.)

Et nunc, fratres, videte, quoniam cum vos sitis presbyteri in populo Dei, ex vobis pendet anima illorum. (*Judih.*, VIII, 21.) Cum ergo ex divina institutione vos sitis sal terræ et lux mundi, civitas manifesta et lucerna accensa (*Math.*, V, 13 et seq.), oportet ut ad eloquium vestrum corda mentesque hominum erigatis (*Judith.*, VIII, 21), sale divinæ sapientiæ condiatis, luce fidei illuminetis, armis spiritualibus defendatis, atque igne dilectionis accendatis ad Deitatis amorem. (Beda, apud S. Thomam, *in Matth.* V.)

Quare doctrina vobis necessaria est, ut, non solum omni poscenti vos rationem de ea, quæ in vobis est, fide et spe, parati semper respondere possitis (I *Petr.*, III, 16), verum etiam ut populum fidelem doceatis quid sit inter sanctum et pollutum, inter mundum et immundum : et cum fuerit controversia aliqua circa agenda vel fugienda, vere recteque judicetis. (*Ezech.*, XLIV, 23.) Labia namque sacerdotis debent custodire

scientiam, eo quod angelus Domini sit (*Malac.*, II, 7), divinitus missus ad dandam scientiam salutis plebi ejus, in remissionem peccatorum eorum. (*Luc.*, I, 77.)

Non amplius in populo nostro illa lamentatio repetatur, quod parvuli petierunt panem, et inventus non fuerit qui frangeret eis. (*Thren.*, IV, 4.) Neque dicatur quod speculatores domus Dei sunt cæci omnes, universi nescientes, canes muti non valentes latrare contra lupos gregem Domini devorantes; videntes vana inimicorum Christi sophismata corda simplicium seducentia, et tamen dormientes et amantes somnia, mundanarum deliciarum sopore gravati, et ignorantes intelligentiam divinæ legis æternæque salutis. (*Isai.*, LVI, 10 et seq.) Quare enim captivus ductus est populus Dei, sanguine Christi redemptus, sub tyrannico jugo passionum ac peccatorum? Nonne ex eo quod non habuerit scientiam? Nonne ex eo quod nobiles ejus, supernaturaliter destinati ad illum pascendum salutari doctrina, interierint fame, cœlestium charismatum privati, et siti exaruerint, aqua divinæ sapientiæ, eorum culpa, deficiente? (*Isai.*, V, 13.) Quot mala ex sacerdotum inscitia! Sacerdotes ignari cæci sunt et duces cæcorum. At si cæcus cæco ducatum præstet, ambo in foveam cadant necesse est. (*Matth.*, XV, 14.) Sicut enim populus sapiens implebitur benedictionibus (*Eccli.*, XXXVII, 27), sic populus non intelligens vapulabit. (*Osee*, IV, 14.) Ast qualis sacerdos, talis populus (*Ibid.*, 9), et qualis rector est civitatis, tales et habitantes in ea. (*Eccli.*, X, 2.)

In qualibus autem studiis delectantur communiter sacerdotes? « Heu, heu! ita lamentatur Hieronymus, videmus sacerdotes, omissis Dei Evangeliis et prophetis, comœdias legere, amatoria bucolicorum versuum verba canere, et, in quod in pueris necessitatis est, in se crimen facere voluptatis. » (Epist. 146.) Amamus, proh dolor! videri sapientes, ea sapientia quæ stultitia est apud Deum (I *Cor.*, III, 19), verbum Domini, quod solum sapientes efficit projicientes. (*Jerem.*, VIII, 9.) Væ autem nobis, qui sapientes sumus in oculis nostris et coram nobismetipsis prudentes! (*Isai.*, V, 21.) Claudet quippe Dominus oculos nostros (*Isa.*, XXIX, 10), ut sapientia ac scientia vana quæ in nobis est, decipiamur (*Isa.*, XLVII, 10), confundamur perterreamur, atque diaboli laqueo capiamur (*Jerem.*, VIII, 9), ipso minitante : Perdam sapientiam sapientium, et prudentiam prudentium reprobabo. (I *Cor.*, I, 6.)

Quam pauci inveniuntur qui verba beati Pauli asserere queant! Sapientiam loquimur non hujus sæculi, neque principum hujus sæculi, qui destruuntur; sed loquimur Dei sapientiam in mysterio, quæ abscondita est (I *Cor.*, II, 6, 7) in simplicitate Evangelii. Hinc factum est quod, postquam insudaverimus in componendis prædicandisque luxuriantibus sermonibus, invenimur fructus laborum nostrorum misisse in sæculum pertusum (*Aggæ.*, I, 6), fidelibus Christi vix ac ne vix quidem ex nostra prædicatione proficientibus.

Nemo ergo, fratres, despiciat veram illam scientiam quæ sacerdotem apprime decet, theologiam tam moralem, quam dogmaticam, jus canonicum, Scripturam sacram, sanctos Ecclesiæ Patres, annales ecclesiasticos, et alia hujusmodi quæ animum informant ad recte sancteque vivendum, et proximum in viam salutis ducendum. Plurimi e contra cœlestem doctrinam faciamus, nisi a sacerdotio repelli Deique hæreditate velimus. (*Ose.* IV, 6; *Matth.*, V, 13.) Quanquam enim characterem sacerdotalem, qui in anima indelebilis est, amittere non possimus, gratias nihilominus, quæ sacerdotium concomitantur, culpa nostra denegare, ac etiam datas auferre, sine ulla dubitatione, Dominus potest. (*Matth.*, XIII, 12.) Ne simus desides, nobis inutilia reputantes ad tutelam, quæ sibi religionis hostes exagerant ad pugnam.

Sane, post dispersionem pastorum, nec non seminariorum eversionem, difficile fuit in Gallia nostra, martyrum confessorumque temporibus, statim et sine intervallo, tempora succedere doctorum. Opportebat namque prius creare quam corrigere; prius necessariis consulere quam expedientibus. Quod quidem venerabiles decessores nostri, eo quo potuerant modo, præstiterunt, ita ut, cum hanc illustrem Ecclesiam regendam susceperimus, eorum cura a tot tantisque ruinis jam ereptam et admirabiliter invenimus dilatatam. Unde nos metimus quæ illi seminaverunt, et participes effecti sumus laborum manuum eorum, quos ipsi in loco pacis manducant. (*Psal.* CXXVII, 2.) Nunc vero tranquillitate et pace, Deo donante, aliquatenus fruentes, necesse est nos de somno surgere (*Rom.*, XII, 11), si forte adhuc dormitemus; et, si vigilemus, vigiliarum nostrarum uberrimos fructus per doctrinam ostendere, ut inimicos Christi, libris scriptisque fideles mortifera labe infectantes, confundere, ad meliorem frugem omni conatu reducere, et Dominicum gregem ab hoc pabulo mortis, diabolica fraude propinato, eripere valeamus.

Superest ut de unitate actionis pauca verba insumamus. Imprimis cultum divinum præ oculis habentes, vehementer optamus liturgiam Romanam, quam concilium nostrum novissimum (tit. II, cap. 7) claris expressisque verbis omnibus mandavit observandam, vel, ubi malitia temporum, aut ministrorum incuria desierat, instaurandam, universaliter et firmiter, in diœcesi nostra, haberi tenerique in hoc conventu omnem lapidem movere satagemus, ut breviarium Romanum, necnon missale ac cæremoniale in posterum respective recitetur, celebretur et observetur. Libenter quidem vobis imitandum venerabile capitulum nostrum proponimus, quippe quod liturgiam, quæ sanctus Pius V (Bullis *Quod a nobis*, *Quo primo tempore*), ut ab omnibus retineretur præcepit, religiose servabit illæsam.

Sicut enim domum Dei decet sanctitudo

(*Psal.* XCII, 5), sic conveniens est ut ipsa conformiter manifestetur, et labii unius sermonumque eorumdem efficiamur omnes. (*Gen.*, XI, 20.) Satagendum ut non sint in nobis schismata, non solum circa fidei morumque doctrinam, (quod Deus a nobis avertat!) verum etiam circa modum divinam Majestatem colendi, ita quod idipsum dicamus omnes, simusque perfecti in eodem sensu eademque sententia. (1 *Cor.*, I, 10.)

Unitatem quoque servandam atque fovendam inter nos, ex intimis penetralibus cordis nostri, commendamus inculcamusque. Enimvero, ut digne ambulemus vocatione, qua vocati sumus, vinculum pacis in unitate Spiritus nobis servandum; utpote qui, membra multa cum simus, unum vero caput Christus, unum corpus tamen efficimur, totum compactum atque connexum (*Ephes.*, IV, 1, 3, 10) per illam gratiam, quam Salvator, secundum mensuram donationis suæ, nobis donavit. (*Ibid.*, 7.)

Nihilominus, cum in corpore pedibus præemineant manus, manibus præmineant brachia, brachiisque superemineat caput, unitas tamen servatur integra; sic, quamvis inter nos alii jubeant, alii jussa exsequantur, attamen unum corpus sumus in Christo, singuli alter alterius membra; differentes utique, minime vero discrepantes, sive qui habet ministerium in ministrando, sive qui docet in doctrina, sive qui exhortatur in exhortando, sive qui tribuit in simplicitate, sive qui præest in sollicitudine. (*Rom.*, XII, 4 et seq.) Sola quippe dilectio Christi est quæ nos urgere debet, in odio habeamus malum, adhæreamus bono, invicem diligamus, invicem præveniamus honore, atque Domino ferventes spiritu serviamus. (*Ibid.*, 9 et seq.) Deponentes igitur omnem malitiam, dolum, simulationes, invidias; et omnes detractiones (1 *Petr.*, II, 1), gustemus tandem quam suave et quam jucundum sit habitare fratres in unum (*Psal.* CXXXII, 1), ea unitate quam Christus Jesus Dominus noster ad Patrem iturus magnopere commendavit (*Joan.*, XVII, 11, 21, 22), veluti tesseram, qua ejus discipuli ab omnibus agnosceremur. (*Joan.*, XIV, 35.)

Interim bono diœcesis poscente, in animo habemus aliquos constituere, in quibusdam territorii nostri partibus certa nostra potestate præditos, ut cum multis de causis nobis non conceditur multa, ut opus esset, inquirere et cognoscere, ipsi inquirant et cognoscant, justas querelas audiant et referant; ut illorum opera, vigiliis, itineribus, laboribus, perscrutationibus, plurima pars sollicitudinis nostræ adimatur, vel saltem sublevetur. (Bened. XIV, *De syn. diœces.*) Sicut enim membra a capite diriguntur, sic justum est vicissim ut caput a membris adjuvetur.

En bona, dilectissimi fratres, ad quæ procuranda non parum conferet præsens hæc synodus. Acturi enim sumus de iis quæ sanctitatem, doctrinam, unitatemque in actibus nostris servandam respiciunt. Omnibus ergo viribus corda nostra disponamus, ut eam rite digneque celebremus, certi quod si fecerimus quantum in nobis est, ex hac conventione exibimus facti Christi bonus odor Deo, in iis qui salvi fiunt, et in iis qui, propria malitia, perire volunt. (II *Cor.*, II, 15.) Vita namque nostra, agendique ratio norma erit cui fideles mores component suos (*Ose.*, IV, 14; *Eccli.*, X, 20); sicque, pauco labore, modestia nostra præeunte (*Philip.*, IV, 20), abeuntes in præceps alliciemus ad vitam, et ambulantes in Dei timore ad suam viam perficiendam magis magisque excitabimus.

Finem igitur orationi nostræ daturi, placet verba divi Pauli usurpare: *Fratres, gaudete, perfecti estote, exhortamini, idem sapite, pacem habete, et Deus pacis et dilectionis erit vobiscum.* Amen. (II *Cor.*, XIII, 11.)

DISCOURS XXXVI.

Prononcé à Saint-Savin, à la réunion du comice agricole de l'arrondissement de Blaye,

SUR LES TRAPPISTES DE STAOUÉLI.

(26 octobre 1854.)

Bons habitants des campagnes,

Vous savez avec quel empressement nous venons nous associer à ces fêtes de l'agriculture, si propres à vous faire estimer votre profession.

Nous avons compris toutefois que nos paroles trouveraient un écho plus facile dans vos cœurs, si de nobles et généreux exemples venaient encore les confirmer.

Il nous fut donné, il y a deux ans, de rappeler à Saint-Ciers-Lalande les services rendus à l'agriculture par des maisons religieuses fondées en divers diocèses de France. Nous montrâmes, à côté du trappiste qui prie, le trappiste qui travaille. Tous purent se convaincre des prodiges qu'opère l'amour de Dieu et de l'humanité, ayant la foi pour principe.

On ne trouvera donc point étonnant que nous continuions le même sujet, et que, de la Meilleraie, Mortagne et Aigue-Belle, nous vous menions aujourd'hui sur la plage africaine, dans la plaine immense de Staouéli, fécondée par les sueurs des enfants de Rancé. Nous emprunterons une partie de notre récit à un auteur bien connu, qui, de retour de ce beau pèlerinage qu'il fit trois ans après nous, a reproduit en termes pittoresques l'ensemble des travaux accomplis sous la conduite du R. P. Régis. Nous n'avions vu l'œuvre qu'à son début.

Si l'une des plus florissante colonies agricoles existe, si un pays immense voué à la stérilité a été rendu à l'agriculture, c'est au dévouement obstiné d'un homme qu'est dû ce double prodige. Né dans une province du Midi, le P. Régis unit à la vivacité cet esprit de suite qui caractérise les populations des pays de montagnes. Il sort de ces races un peu rudes, mais puissantes par la volonté. Cette qualité a été mise à de cruelles épreuves dans l'œuvre qu'il a fondée et qui a grandi sous sa main. Il n'est pas une pierre de ces constructions, pas un épi de ces plaines qui ne lui ait coûté d'inconcevables travaux; il

a tout obtenu, tout arraché pied à pied, au prix d'immenses sacrifices.

Ce fut ainsi que s'éleva du sol, à l'aide du temps et des bras, ce monastère de Staouéli auquel est annexé une grande exploitation, embrassant la partie la plus riche de la plaine environnante. Longtemps il n'y eut là qu'un campement au milieu de constructions d'édifices inachevés, et plus d'un religieux expira la truelle en main et la prière sur les lèvres, sans avoir pu assister au succès de l'entreprise. Mais derrière ceux qui tombaient, d'autres se levaient prêts à tomber comme eux, satisfaits d'avoir apporté leur humble pierre à l'édifice commun.

De toutes les épreuves qu'eut à traverser l'abbé Régis, aucune ne fut plus douloureuse que le tribut payé au climat. La plaine de Staouéli, avant que les défrichements l'eussent assainie, était le siége de ces fièvres d'accès qui règnent sur tous les points de l'Afrique. On dirait que cette terre se venge d'un long abandon, et ne consent à devenir féconde qu'au prix de sacrifices humains. Chaque année, la colonie était décimée par le fléau. Nul d'entre eux pourtant ne songeait à déserter son poste; ni la vie agricole, ni la vie monastique n'étaient modifiées ; ils allaient tous à la prière comme au travail, aux mêmes heures, avec la même régularité. L'accès arrivé, ils quittaient la bêche; ils la reprenaient dès qu'il était passé. Plusieurs expirèrent dans le sillon qu'ils venaient d'ouvrir. Vingt religieux, plus du tiers de la communauté, y succombèrent dans le cours des deux premières années, et, pour combler les vides, il fallut recourir à tous les monastères de l'ordre.

Voilà l'histoire rapide de l'établissement dans lequel nous allons entrer et celle du Père abbé qui nous en fit les honneurs. Il me serait difficile de dire tout ce qu'il y eut d'aimable, d'ouvert et de cordial dans son accueil. J'avoue (et c'est ici l'homme du monde qui parle) que je m'étais fait d'un supérieur de la Trappe une idée plus sombre. La surprise fut donc heureuse de tout point. Conduits et guidés par lui, nous pénétrâmes d'abord dans la partie conventuelle de Staouéli, qui n'était pas la seule chose de nature à fixer notre attention.

Un intérêt d'un autre genre nous attendait au dehors, dans cette vaste ferme à laquelle est attaché un capital considérable en instruments aratoires et en bétail de toute nature. C'est sur le terrain même qu'il fallait voir ces bons trappistes portant le poids du jour avec une inaltérable sérénité, ouvrant ce rude sol d'Afrique où les racines pivotent à des profondeurs étonnantes, et cela par des chaleurs d'une énergie telle qu'on les dirait échappées d'une fournaise en ébullition. Tous en robe de bure, si pesantes par un tel soleil ; les uns aux champs, les autres aux étables ; ceux-ci guidant les attelages dans les chemins de service ouverts et ferrés par eux ; ceux-là rassemblant les dernières javelles, ou bien élevant au bout de leurs fourches, et avec l'aisance d'hommes experts, des gerbes de blé ou des bottes de foin; laboureurs, moissonneurs, bouviers, batteurs en grange, aptes à tous les métiers qui relèvent directement de la terre; charrons et forgerons au besoin, menuisiers, taillandiers, dans le cercle et les limites de leur exploitation; en un mot, offrant le tableau curieux d'un monde qui se suffit à lui-même, où les moyens ne restent pas au-dessous du but, et où les ressources se développent en raison des besoins. Vu ainsi, l'établissement changeait d'aspect et presque de caractère : ce n'était plus alors la Trappe avec son morne silence, c'était une ruche avec tous les bourdonnements de la vie laborieuse.

Le P. Régis me montra en détail le beau domaine dont ses religieux achevaient la conquête. En moins de cinq années, ce désert insalubre, peuplé de bêtes fauves, obstrué de plantes parasites et d'arbustes rabougris, s'était transformé sous leurs mains en terres arables, couvertes de riches cultures, sur une étendue de neuf cents hectares. Le reste se composait de prairies naturelles, si belles au printemps, si tristes quand vient l'été, et auxquelles les premières pluies d'automne rendent leur robe de verdure.

Nous vîmes aussi les jardins, objets de soins entendus, et occupant un espace considérable. Comme la nourriture des religieux se compose surtout de légumes, il a fallu donner à cette partie de l'exploitation un développement qui fût en rapport avec la consommation journalière ; le potager, le verger y ont donc de vastes proportions. Une petite source coulait près de là, dans un lit bordé de lauriers-roses : les religieux l'ont détournée pour l'arrosage de leurs végétaux, et dirigée avec un art industrieux, à l'aide de longs conduits de bambous. Quand la source tarit, le service devient plus pénible.

La sécheresse n'est pas d'ailleurs le seul ennemi qu'ils aient à combattre : l'air de la mer, chargé de principes salins, exerce sur les plantes une action corrosive ; et, pour les en garantir, il a fallu établir de hautes claies en roseaux, remparts bruyants et mobiles, contre lesquels les vents du large viennent se briser avec de longs sifflements.

Des jardins nous passâmes aux étables, et de là aux granges.

Les étables ne sont que des appentis disposés en carré autour d'une cour spacieuse. Le côté de la crèche est seul fermé ; la douceur du climat permet de laisser l'autre côté ouvert en toute saison. L'abbé de la Trappe est fier de son gros bétail, et non sans motif. La race en est belle, les produits en sont très-estimés sur les marchés d'Alger, à raison d'un développement remarquable dans la taille et la structure.

Même succès pour les bêtes ovines, même soin, même entente dans la tenue des porcheries, qui prospèrent et qui sont d'un excellent rapport.

Quant aux granges et à leurs dépendances, elles forment un ensemble de constructions

comme on n'en voit que dans nos fermes de premier ordre. Tout y a été combiné de manière à ménager la main-d'œuvre et à obtenir le plus de services possibles au prix de la moindre somme d'efforts. Des instruments perfectionnés, tels que le battoir mécanique, les hache-paille, les vans, les semoirs, y sont d'un emploi usuel et concourent au rendement et à la bonne qualité des produits. Ainsi dirigé, l'établissement marche vers des destinées chaque jour plus prospères, et, après avoir emprunté les secours nécessaires à sa fondation, le monastère de Staouéli est déjà en position de rendre aux déshérités de ce monde, et avec usure, les bienfaits qu'il a reçus.

Le jour tombait quand notre excursion fut achevée. La cloche du couvent sonna l'heure du dîner, qui était préparé dans une petite pièce voisine de la cellule du supérieur. Aucun des religieux ne se mit à table avec nous : notre ordinaire n'était pas de ceux qu'il leur fût permis de partager; ils se bornèrent à nous servir.

Après nous avoir fait jusqu'au bout les honneurs de sa maison, le Père abbé nous reconduisit lui-même à nos voitures; six religieux nous servaient d'escorte, avec des torches en main. Il était tard au moment des adieux, et nous ne rentrâmes à Alger qu'à une heure fort avancée dans la nuit; mais ce trajet fut bien rempli par les impressions de la journée et les réflexions qui en étaient la suite.

Voilà, nos très-chers frères, une entreprise qui honore notre époque plus qu'on ne le pense. Qu'aux jours de la Thébaïde et dans les premiers âges chrétiens, des hommes se soient isolés du monde pour l'oublier et en être oubliés; qu'ils aient dompté leurs corps et exalté leurs âmes en vue de la poursuite exclusive de leur salut éternel, ce sont là de grands et salutaires exemples que devait au monde et à ses débuts une religion chargée de combattre des satisfactions effrénées et d'y substituer l'empire du renoncement.

Mais de notre temps, et par l'activité qui nous entraîne, il fallait à cet exemple de séquestre en joindre un autre encore plus fécond, celui d'un sacrifice ennobli et agrandi par l'intérêt social. C'est ce qu'ont fait les religieux de Staouéli.

Au milieu de ces déserts, sur ce sol qui dévore les hommes, ils ont planté leurs tentes avec le ferme dessein de n'en sortir que par le succès ou par la mort ; ils ont marché d'un pas ferme et en rangs pressés vers les obstacles que leur opposait la nature, l'œil vers le but, sans fléchir un instant, sans compter ceux qui tombaient autour d'eux ; les premiers engagés dans cette laborieuse colonisation africaine, où l'honneur de la France est en jeu, qui doit répandre quelque éclat sur ses annales si l'entreprise réussit, et une certaine ombre si elle échoue; se dévouant à cette tâche avec courage, avec persévérance, en véritables pionniers de l'Eglise, et en hommes dont la règle semble un pacte mystérieux avec la mort !

Voilà les souvenirs que vous eussiez emportés vous-mêmes, nos très-chers frères, d'une pareille visite. Vous vous seriez convaincus que l'esprit de vie anime toujours ces corps religieux, dont la philosophie du dernier siècle croyait avoir sonné les éternelles funérailles. Vos pensées seront donc les nôtres aujourd'hui ; sous leur salutaire influence, vous tirerez cette conclusion pratique : qu'il y aurait folie, ingratitude à méconnaître les bienfaits d'une religion qui ne reste étrangère à aucun de nos intérêts les plus chers.

Il ne nous reste plus, nos très-chers frères, qu'à appeler, pendant la célébration de l'auguste sacrifice, toutes les bénédictions du ciel sur vous et sur vos campagnes. Puis venez prendre votre part des récompenses qu'on va vous distribuer : elles seront un héritage de gloire pour vos enfants, et vous n'aurez pas plus de bonheur à les recevoir que n'en auront les membres du comice agricole à vous les décerner.

DISCOURS XXXVII.

PRONONCÉ A L'OCCASION DU COURONNEMENT DE LA STATUE DE NOTRE-DAME DU LAUS, DIOCÈSE DE GAP.

23 mai 1855.)

Messeigneurs (321) et vous tous, nos très-chers frères,

Votre vénérable et bien-aimé pontife vous écrivait, il y a quelques jours, qu'entre les faveurs dont il avait plu au vicaire de Jésus-Christ de le combler, il n'en était pas de plus précieuse à son cœur que le bref apostolique qui décerne une couronne d'or à Notre-Dame du Laus.

Avec quel attendrissement n'avez-vous pas lu les détails de cette entrevue, où le Père commun des fidèles voulut connaître, de la bouche même de votre évêque, l'origine et les progrès des hommages dont vous entourez la statue de la Vierge des montagnes ! Il lui fut raconté comment il y a deux siècles, après d'incessantes apparitions accompagnées de circonstances chaque jour plus merveilleuses, Marie choisit elle-même, dans cette solitude, l'emplacement de l'église que nous voyons aujourd'hui toute resplendissante de lumière et de gloire.

Vous savez, nos très-chers frères, les torrents de bénédictions et de grâces qui ont coulé de ce sanctuaire sur vos contrées et sur la France. Nous avons lu le récit des conversions obtenues, des infirmités guéries, des inimitiés apaisées, des iniquités prévenues, des secrètes misères adoucies, des torts réparés ; nous avons comme entendu l'immense concert de louanges et d'actions de grâces chanté de toutes parts à la

(321) Les archevêques de Turin, d'Aix, d'Avignon, et les évêques de Gap, de Digne, de Grenoble et de Fribourg.

gloire de cette mère des grandes miséricordes.

C'est donc, nos très-chers frères, avec bonheur que nous sommes accouru de l'une des extrémités de la France, pour déposer sur la tête de Marie, de concert avec votre digne évêque, son illustre métropolitain, et ce chœur de vénérables pontifes au milieu desquels nous apparaissent deux confesseurs de la foi, la couronne d'or envoyée par Pie IX à la Vierge des Alpes.

Entourons cette cérémonie de magnificence et d'éclat; qu'elle soit, pour rappeler encore l'expression si heureuse de votre Seigneur et Père, une de ces brillantes journées qui comptent dans l'histoire religieuse d'un diocèse et y font époque, et que son pieux souvenir se perpétue au fond de vos vallées comme au sommet de vos plus hautes montagnes!

Ce n'est pas au milieu des populations si éminemment catholiques pressées autour de nous qu'il sera nécessaire de justifier le culte d'amour, de respect et d'honneur que nous rendons à Marie. Il suffira de rappeler ici que ce culte a grandi avec l'Eglise, et que, comme l'Eglise, il prend toutes les formes, se personnifie selon tous nos besoins. Est-il, en effet, un des chemins de la vie sur lequel la Reine des cieux ne vienne se placer?

Pour le voyageur égaré, c'est Notre-Dame de Bon-Rencontre; pour l'affligé, Notre-Dame de l'Espérance; pour celui qu'on délaisse, c'est Notre-Dame de Bon-Secours; pour l'être souffrant, Notre-Dame des Douleurs; pour le matelot, Notre-Dame de la Délivrance, Notre-Dame des Miracles; pour le solitaire, Notre-Dame des Bois et des Rochers; pour le guerrier, Notre-Dame des Victoires; pour le pécheur, Notre-Dame de la Miséricorde, Notre-Dame de Grâce, Notre-Dame du Refuge, Notre-Dame du Bon-Retour; pour l'heureux du siècle, s'il en existe ici-bas, c'est Notre-Dame de Liesse; sur les monts glacés, Notre-Dame des Neiges; comme au fond des vallées, sur les bords des ruisseaux et des fleuves, c'est Notre-Dame du Lac.

Chaque souffrance, chaque besoin qui naît à l'homme enfante une dévotion à Marie: sur le sommet des Alpes ou des Pyrénées, au faîte des basiliques de Lorette, de Saragosse, de Chartres et de Milan, sur les clochers de Fourvières et de Verdelais, sur les abîmes de Rocamadour, sur la roche escarpée de Marseille, à l'entrée d'un palais, sur la porte d'une chaumière ou dans l'atelier du travailleur, partout elle fait pénétrer dans les âmes un rayon d'espérance, une pensée d'amour, un sentiment de confiance qui fortifie et qui console!

Le chrétien dévot à Marie n'est jamais seul. A la lueur de cette lampe qui brûle au pied de sa madone, comme un symbole mystérieux de la Providence qui veille toujours, il chante une hymne à sa reine, et la paix revient dans son cœur; il n'y a pas de suicide dans un pays où l'on espère en Marie. O mon Dieu, en donnant votre mère pour mère à tous les chrétiens, vous avez ouvert pour eux la source des plus abondantes consolations! Riches de ce trésor, ils peuvent se passer de tout ce que les hommes leur refusent. Ils ont la douce confiance d'arriver plus facilement à votre cœur en passant par le cœur de celle que vous aimez.

Ce serait le cas, nos très-chers frères, de raconter ici les innombrables bienfaits obtenus dans ce sanctuaire par la puissante médiation de la Mère de Dieu. En les énumérant, je ne ferais que répéter ce que vous savez tous.

Je n'ai pu lire sans attendrissement l'histoire de Notre-Dame du Laus, de ce pèlerinage béni, objet, depuis si longtemps, de la reconnaissance des peuples.

Je n'ignore pas qu'on reproche à tous les siècles de foi, et à notre époque en particulier, de croire trop facilement aux miracles.

Je me contenterai de répondre que le surnaturel n'ayant jamais été banni de ce monde, les miracles dès lors n'ont jamais cessé dans l'Eglise. Avant que les hommes aient eu la vraie connaissance de Dieu, toujours leur ignorance a senti, leur raison a reconnu, leur orgueil a été forcé d'avouer l'existence d'un pouvoir invisible qui se manifestait par d'inexplicables dérogations à l'ordre naturel. Le christianisme a multiplié ces phénomènes; il en a fait comprendre le but; il en a révélé le mystère à l'intelligence éclairée par la foi. Depuis le jour où les apôtres se firent entendre de ceux dont ils ne connaissaient pas la langue, jusqu'au moment où je vous parle, le surnaturel s'est rendu présent sur la terre sans interruption. Nous voulons déclarer toutefois que nous sommes loin d'être à la recherche de nouveaux faits merveilleux: l'Eglise est assez riche de ceux dont la philosophie elle-même a proclamé l'incontestable vérité en s'écriant: Ce n'est pas ainsi qu'on invente.

Que la Reine des cieux soit donc venue s'entretenir avec une pauvre bergère dans la vallée de Saint-Etienne d'Avançon ou sur la colline de Pindreau; qu'une autre fois elle ait apparu à une âme privilégiée pour l'entretenir des intérêts de sa conscience; qu'elle ait abandonné un brillant oratoire pour se placer dans l'humble chapelle où elle avait entendu la prière du pauvre; que son image tracée sur le bronze ait émoussé le fer meurtrier des batailles ou le poignard des assassins; qu'elle ait prédit l'avenir à ceux qui l'aiment; qu'elle ait guéri les infirmités de ceux qui l'invoquent; qu'elle ait arrêté à la porte d'une pieuse maison l'éboulement d'une montagne qui venait d'ensevelir tout un village de blasphémateurs; que, dans le terrible hiver de 1819 à 1820, nous l'ayons vue nous-même ramener sur le rivage un jeune Lyonnais qu'eussent dû mille fois broyer les glaçons qui s'entrechoquaient au milieu de la plus effroyable débâcle: tout cela est possible, tout cela peut avoir été accordé à la foi, à la confiance des fidèles et à leur amour pour Marie.

Pourquoi nous en occuperions-nous d'une

manière spéciale? A quelle fin porterions-nous de trop curieuses enquêtes sur ces faits merveilleux, que nous n'inventons pas et qui réjouissent la piété des fidèles?

Encore une fois, nous sommes loin de demander à Dieu de nouveaux prodiges. En vous entretenant des prérogatives de Marie, nous vous prêchons une suite de miracles; car, quels miracles qu'une conception immaculée, qu'une virginité féconde, qu'une maternité divine!

Aussi, après les honneurs rendus à Dieu, l'un des caractères les plus saillants du catholicisme est le culte de Marie. Les sanctuaires qui lui sont dédiés, les ordres religieux, les associations placées sous son patronage, les fêtes qui lui sont consacrées, les hymnes que l'on chante en son honneur, et par-dessus tout ce ravissant et joyeux mois de Marie, donnent aux enfants de l'Eglise une certaine physionomie, douce, gracieuse, épanouie, qui ne se retrouve pas dans les pays non catholiques : c'est qu'il manque quelque chose au cœur qui n'aime pas la Mère de Dieu.

« De même, dit un saint Père, que la respiration est dans l'homme le signe de la vie, de même le culte de la sainte Vierge est, à l'égard d'une société, d'une famille, un signe d'orthodoxie, et l'on pourrait presque dire de prédestination. »

O vous dont la vie se passe sans qu'il y ait un élan de cœur vers la Reine des anges, vous n'êtes pas du bercail du Fils de Marie, vous n'êtes plus chrétiens! Vous qui refusez de dire avec nous : Je vous salue, pleine de grâces (*Luc.*, I, 28), vous avez répudié l'Evangile à qui nous empruntons ces douces et significatives paroles! Vous qui refusez de l'appeler Bienheureuse et de lui donner le nom de Mère, oh! que je vous plains!..

Ce serait une grave erreur de croire que le culte de respect et d'amour rendu à Marie soit stérile pour les mœurs. Ne savons-nous pas, au contraire, que ce culte se change souvent en un culte d'imitation? On verra, jusqu'au milieu des guerres, des tumultes et des catastrophes d'une civilisation qui croule, et d'un monde nouveau qui s'établit, gagner de toutes parts ce goût du silence, cet amour de l'humilité, ce feu consumant de la prière, ce sens divin de la pureté, qui sont comme le parfum répandu des cieux par la Vierge-Mère!

Partout la pratique parfaite des mêmes vertus produira les mêmes miracles. Le plus grand de tous sera opéré, avec le secours des siècles, par ces hommes qui, renonçant à eux-mêmes, seront récompensés de ce sacrifice par la conquête du monde barbare. Le christianisme victorieux donne à tout ce qui se fait son sceau gracieux et magnifique.

Dans les doctrines catholiques, il y a un développement qui s'opère, soit par les conséquences qu'on tire des vérités premières, soit par l'application qu'on en fait aux besoins de la société. C'est le progrès dans l'ordre religieux. Rien n'est plus merveilleux que cette filiation dans l'ordre divin. Les lois de Dieu enfantent les lois de l'Eglise, et les lois de l'Eglise produisent peu à peu les règlements, les rites et les institutions de la société catholique. Mais le progrès n'est nulle part aussi sensible, aussi continu, qu'il l'est dans les développements de la dévotion à Marie.

Ce progrès du culte de la Reine des cieux exerce son influence sur tout ce qui est du ressort de l'esprit humain. Les beaux-arts semblent se donner la main pour célébrer la gloire de celle en faveur de qui Dieu a fait de grandes choses. L'architecture, la sculpture, la peinture, dans le désir de rehausser la magnificence de son culte, rivalisent de zèle pour lui élever des monuments. Les poëtes, les orateurs, inventent, pour ainsi dire, un nouveau langage pour exprimer les sentiments d'admiration que leur inspirent les grandeurs de Marie

Remarquez bien, nos très-chers frères, que toutes ces louanges, tous ces honneurs vont droit à Dieu, dont le nom accompagne toujours celui de l'auguste Vierge. Elle n'est grande que parce que Dieu a fait en elle de grandes choses; elle n'est sainte que parce que Dieu a embelli son âme des plus suaves vertus : elle n'est exempte de toute souillure que parce qu'il a plu à Dieu de la préserver, en vue des mérites de son Fils, de toute tache du péché originel.

Toutes les louanges qu'il est possible d'adresser à Marie sont légitimées d'avance par son titre de Mère de Dieu. Oh! ne soyons pas étonnés que l'Eglise nous la représente dans le séjour de la gloire, entourée des prophètes, des apôtres, des martyrs, des confesseurs et de toute la sainte milice du ciel. N'est-ce pas elle qui leur en a ouvert le chemin?

Il nous serait impossible aujourd'hui d'entrer dans une église sans y entendre les louanges de Marie ; il n'est pas une bouche catholique qui ne veuille lui dire avec l'ange et avec un docteur de l'Eglise :

« Je vous salue, épouse du Seigneur, vous par qui nous avons recouvré l'innocence perdue!

« Je vous salue, ô vous qui avez écrasé la tête du serpent et relevé notre nature déchue, en la rapprochant de Dieu!

« Je vous salue, vous qui avez fait luire la lumière à ceux qui reposaient dans les ombres de la mort, et portez la joie à ceux qui gémissaient dans la douleur!

« Je vous salue, brillante nuée, fontaine jaillissante dont les eaux limpides dissipent l'erreur et donnent l'amour de la divine sagesse!

« Je vous salue, magnifique palais préparé, orné, enrichi pour servir de demeure au Roi suprême de l'univers!

« Je vous salue, montagne fertile et couverte d'ombrages, où s'abrite l'Agneau qui efface les péchés du monde!

« Je vous salue, vous qui êtes la gloire des vierges, le refuge des pécheurs, la ré-

surrection de ceux qui meurent et l'espérance de tous ! »

Vous le voyez, nos très-chers frères, depuis la naissance du chistianisme jusqu'à nos jours, l'activité de la raison chrétienne, le zèle du sacerdoce catholique, l'autorité de l'Eglise, tout a été d'accord pour encourager et diriger les progrès dans le culte de Marie.

C'est une douce compensation pour les âmes sérieuses, en ces jours où tombent tous les prestiges, où les grandeurs d'ici-bas comptent si peu, de voir tous les cœurs se tourner vers ce qui ne passera jamais. Au milieu des anxiétés de l'opinion, en face des incertitudes et des hésitations de l'heure présente nos fêtes religieuses sont comme une trêve demandée aux préoccupations des esprits. C'est quelque chose d'avantageux aux populations, qui y puisent de généreux sentiments si nécessaires dans les temps d'épreuves. La dévotion à Marie paraît s'être réservée le secret des grands retours, des grandes réparations, des grands enthousiasmes. Cependant, une des prérogatives de la Mère de Dieu n'avait point encore été enregistrée au nombre des articles imposés à la foi des chrétiens ; et bien que la raison catholique, devançant les décisions de l'Eglise, se hâtât de reconnaître que la Vierge de Nazareth était bénie avant d'être Mère de Dieu, le vicaire de Jésus-Christ a cru devoir intervenir solennellement et proclamer du haut de la chaire éternelle, Marie conçue sans péché.

Je n'ai pas besoin de rappeler à cette immense et pieuse assistance que la définition de ce dogme, qui est le couronnement de toutes les gloires terrestres de Marie, a été une fête de famille pour l'Eglise universelle. Les acclamations de la piété, qui ont retenti à Rome sous le dôme de Saint-Pierre, sont allées se répétant, de sanctuaire en sanctuaire, jusqu'aux extrémités du monde ; et, depuis l'humble chapelle élevée par le sauvage, jusqu'aux magnifiques cathédrales élevées par le génie chrétien, tous les temples ne formaient qu'un seul temple, que les fidèles s'empressaient d'orner en l'honneur de Marie. Qui ne verrait, dans cet hommage aussi spontané qu'universel, le principe assuré d'une immense bénédiction pour l'Eglise ?

Bien que le culte de la Vierge immaculée ne soit pas limité à une province, à une nation, ne semble-t-il pas que le chef auguste de la catholicité ait eu à cœur de récompenser plus spécialement la nation dont les transports, les élans, les acclamations, ont été plus énergiques, plus universels ? De là ces couronnes, qui n'apparaissaient qu'à de rares intervalles, déposées simultanément sur la tête des statues de Notre-Dame du Laus et de Mauriac, et bientôt sur celle des madones de Chartres et de Verdelais. Ce nouvel honneur accordé à votre protectrice est, nos très-chers frères, un grand sujet de joie pour tous. Cette couronne, en brillant sur le front de la Mère, projettera sur la tête des enfants un reflet glorieux.

Célébrons cette fête avec un saint enthousiasme ! Que Marie soit toujours notre reine bien-aimée ! Que du haut de son trône elle abaisse sur cette terre des Alpes, et sur tous les diocèses des pontifes accourus pour prendre part à son triomphe, des regards de miséricordieuse bonté et de bienveillant amour ! Que de ce sanctuaire enfin où nous la proclamons, avec l'Eglise, notre vie, notre douceur, notre espérance : *Vita, dulcedo et spes nostra*, s'épanchent avec profusion les eaux divines et vivifiantes dont elle est le canal fortuné ! Mais pourrions-nous, en cette solitude échangée par elle en un nouvel Eden, ne point lui parler de ceux de nos frères qui, à la voix de l'obéissance et de l'honneur, sont allés planter le drapeau de France sur les plages meurtrières de l'Orient ! Si les manifestations de la foi la plus vive, de la piété la plus agissante, donnent tant de prix aux fatigues et aux périls qu'ils essuient dans ce brillant épisode de leur vie militaire, j'en ferai remonter l'honneur jusqu'au trône de la Mère de Dieu.

C'est que, sous les murs de Sébastopol, comme dans le sanctuaire de Notre-Dame du Laus, a été solennellement inaugurée son image bénie, présent auguste et significatif placé sur le vaisseau amiral comme un monument de confiance en la protection de la Reine des cieux.

Puisse la tombe de ceux de nos braves destinés à mourir loin du pays qui fut leur berceau, devenir, sous le patronage de Marie, le portique glorieux de la bienheureuse immortalité !

DISCOURS XXXVIII.

Prononcé à Targon,

A LA RÉUNION DU COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE LA RÉOLE.

(20 septembre 1855.)

Messieurs,

Chaque état a ses jours de douleurs et d'épreuves, mais aussi ses jours de triomphe et de joie : le médecin, lorsque, incliné sur le chevet d'un moribond, il voit revenir la vie sur ce pâle visage et peut ranimer l'espérance dans des cœurs déchirés ; le prêtre, lorsqu'il vient d'arracher au désordre une âme purifiée par l'aveu de sa faute ; le soldat, lorsqu'il remet l'épée au fourreau, après une de ces victoires qui a retrempé l'avenir d'un peuple dans les gloires de son passé ; l'orateur, lorsque, dans un ardent et utile langage, sa pensée se communique du haut d'une chaire ou d'une tribune à la foule attendrie : tous, médecin, prêtre, soldat, poëte, orateur, se dédommagent dans ces doux moments des heures d'insomnie et de tristesse, de lassitude et de sacrifice.

Eh bien ! dans ses attributions modestes, l'homme des champs peut avoir aussi quelques-unes de ces bonnes journées qui indemnisent et consolent, en récompensant le travail, en réjouissant le cœur.

Le monde des cités ne connaît plus ces innocentes joies. Ne vivons-nous pas dans une

atmosphère de civilisation extrême, tourmentée et fébrile, qui est pour les hommes de notre temps ce que sont les serres chaudes pour les arbustes? La séve s'y développe avec exubérance, la fleur a un éclat que la nature ne donne pas, le fruit y mûrit avant l'heure. On sait qu'il y a dans ce milieu quelque chose de maladif. Ce sont des produits qui semblent n'avoir pas été réchauffés par le véritable soleil ; ils n'ont pas plongé leurs racines aux sources de l'universelle fécondité. C'est ce qu'on peut appeler la décadence des mœurs, l'affaiblissement des caractères, le développement exagéré des moyens matériels : la fureur d'avancer nous présente des cerveaux qu'on pourrait dire chauffés à toute vapeur.

Un exemple vous fera mieux que tous les raisonnements comprendre ma pensée : ce sera de la morale en action. Il s'agit d'un jeune homme qui avait déserté la vie des champs, et qui finit par laisser le monde pour reprendre ses habitudes premières. Comment y fut-il conduit? c'est ce que nous allons vous dire en quelques mots. Ce jeune homme ne revint au manoir paternel qu'après six ans passés dans la capitale, au milieu des désordres où s'abîment tant de folles existences. Pourquoi revient-il dans cette campagne dont il a déserté le foyer et les souvenirs? Pour s'y donner la mort.

Formé à l'école de nos romanciers, décidé à ne pas survivre à la perte de ses illusions, pressé de rejeter loin de lui ce fardeau qui pèse sur son âme souillée, le jeune sceptique n'a pas voulu d'un suicide banal ; il veut mourir loin du monde et des cités, dans une retraite ignorée de tous, et où l'arme qui le frappera n'éveille que l'écho d'une salle vide du château de ses aïeux.

Notre infortuné est à cheval ; il fait nuit, une nuit d'hiver, triste et glacée, heure féconde en présages sinistres. Tout à coup, au moment où les plus sombres images se dressent devant lui, il aperçoit une foule rustique se dirigeant, à la lueur de torches nombreuses, vers la ferme voisine : c'est le cortége qui accompagne le Viatique qu'on porte au métayer du château, dont la femme a été la nourrice du jeune propriétaire. Le nom du vieillard qui va mourir, ce cortége, cette agonie chrétienne, cette vue inopinée d'un prêtre vénérable, réveillent dans son âme bien des pensées, bien des souvenirs qu'il croyait éteints.

Il entre dans la chambre du moribond avec la foule, qui ne le reconnaît pas ; et là nous assistons à une scène d'une simplicité toute sublime : le vieux fermier adresse à ceux qui l'entourent de touchantes paroles ; les vérités les plus hautes y sont dites dans un pathétique langage.

A ce spectacle, une irrésistible émotion s'empare du jeune homme. Il se fait reconnaître, le mourant le bénit, lui parle de sa mère, lui recommande sa veuve, ses fils absents, et rend le dernier soupir.

Ainsi, de nouveaux devoirs s'offrent à son esprit ; ils le rattachent à la vie, au seuil même de la maison où il ne revenait que pour mourir. Il a à soutenir une veuve désolée, à devenir la providence de ses enfants, à faire du bien. N'est-ce pas le plus beau privilége qui puisse ennoblir la richesse et la faire aimer? L'aîné des fils du laboureur est prêtre ; le second est marin, et l'on n'en a pas de nouvelles ; le troisième est soldat ; le dernier doit rester dans la ferme, avec le désir d'épouser une jeune fille qui convient à tous égards, mais que le père veut marier à un autre. Le nouvel arrivé persistera-t-il dans son projet de suicide? Non, car il va presque tous les jours visiter la ferme. Sa vieille nourrice lui raconte ses chagrins et lui montre une lettre de Crimée, annonçant que son fils le soldat est à l'hôpital. Des cœurs à consoler, des larmes à tarir, un rayon de bonheur à faire luire sur cet humble coin de terre, sanctifié par la vertu et le travail, que faut-il de plus pour que le plus lâche reprenne courage, pour que le plus insensible voie tout à coup sa vie lui offrir un sens et un but? Le jeune châtelain ne se tuera pas. D'ailleurs, n'a-t-il pas devant les yeux deux immortelles consolations : la religion et la campagne? Il fait son ami du vieux prêtre qui avait béni son berceau et fermé les yeux de sa mère ; à l'aide d'efforts persévérants, il rend à la fertilité ses immenses possessions ; et bientôt, grâce à lui, la joie revient dans cette maison que la mort du vieux métayer avait remplie de deuil et de larmes. A l'aide des bienfaits de son maître, le plus jeune des enfants épouse la fille du riche fermier qu'il aimait. La veille du mariage, et pour que rien ne manquât à cette heureuse journée, on voit arriver des voyageurs, le havre-sac au dos et le sourire aux lèvres : c'est le marin, c'est le soldat, libéré du service par un remplaçant inconnu ; puis l'aîné, le prêtre, accourt d'un village lointain pour consacrer au pied des autels l'union des époux.

Les voilà dans toute leur simplicité, mais aussi dans tout leur éclat, les douces joies du foyer domestique, les fêtes ravissantes de nos campagnes, les solennités où la société et la religion se trouvent si dignement représentées. Quelle âme ne se purifierait au contact de ces bonnes et droites natures? Au milieu de cette scène si vraie, si naïve, nous apparaît une de ces grandes perspectives qui renferment tout un monde d'images et de pensées. Nous voyons d'abord, priant avec ferveur au pied de l'autel, puis nous suivons à la table champêtre, un soldat, un marin, un prêtre, un laboureur, nés sous le même toit, abrités au même foyer. Ces quatre hommes obscurs qu'embrasse un seul coup d'œil, n'offrent-ils pas, en vivantes images, les quatre grandes professions que les campagnes surtout sont en possession de nous fournir?

Que de rudes labeurs, quels longs services, quelles âpres vertus, ne représentent point, dans leur groupe modeste, ces quatre figures d'hommes sans lesquels rien ne se fait de puissant, et qui, athlètes vigou-

reux, semblent se partager le poids du monde entier !

Quelle âme, disons-le encore, ne se purifierait en présence d'un tel spectacle ! Aimez donc votre état, nos très-chères frères ; comprenez la sainte loi du travail, du dévouement et du devoir ; sachez qu'une douleur adoucie, une larme essuyée, peuvent faire jaillir des sources vivifiantes et soudaines dans le cœur le plus desséché. Estimez-vous heureux, quand la Providence entoure votre table de fils aussi nombreux que les rejetons de l'olivier. Dieu bénit les grandes familles ; ne dispense-t-il pas la nourriture aux oiseaux du ciel, et de quel éclat ne revêt-il pas le lis de nos campagnes ?

Confiance en la divine bonté ! Il n'y a pas dans la vie des champs une pensée, une image, une émotion, qui ne soient aussi bonnes au cœur qu'à l'esprit, qui ne soient propres à vous faire aimer la condition dans laquelle la Providence vous a fait naître, ou qui ne réponde à ce sentiment généreux, national, intrépide, héroïque, dans lequel un peuple a besoin de se retremper pour être digne d'entrer dans une nouvelle ère d'épreuves, de luttes, de périls et de gloires.

Donc, que toutes les intelligences élevées, que toutes les nobles sympathies qui prennent intérêt au sort des travailleurs, que tous les hommes qui, par leur pouvoir ou leur fortune, exercent de l'influence dans une sphère quelconque, se retournent vers la religion comme vers l'ancre unique qui peut assurer le bonheur du pays et maintenir le vaisseau de l'Etat à l'abri du naufrage.

Sébastopol vient de céder à la puissance de nos armes ; ce triomphe, laborieusement préparé pendant une année entière, a été achevé par un effort héroïque et suprême. Pouvons-nous oublier, Messieurs, à qui nous devons les premiers succès de cette guerre, qui est aujourd'hui une si belle couronne de gloire pour la France ?

Nous allons rouvrir des plaies encore saignantes, mais jamais circonstance mieux choisie pour parler du maréchal de Saint-Arnaud ; nous sommes près du vieux manoir où se sont écoulées, sous les yeux de la plus digne des mères, quelques-unes des heures les plus douces de son existence. L'arrondissement de La Réole en avait fait son représentant au conseil général ; le plus jeune de ses frères est président de votre comice agricole.

Je crois donc être l'interprète des sentiments de cette nombreuse assistance, en proclamant que si Dieu n'a pas voulu que l'illustre maréchal ajoutât, par la prise de Sébastopol, une nouvelle page à tous les hauts faits de sa vie, il a permis que la dernière action du héros fût une éclatante victoire, et que le dernier moment du chrétien fût un sacrifice douloureux.

La Providence l'avait admirablement préparé à être le chef de cette expédition guerrière où de cruelles épreuves devaient servir de préludes aux plus brillants faits d'armes. Depuis longtemps, la souffrance consumait ses forces sans affaiblir son courage ; et, à demi épuisé par la maladie, il a retrouvé à l'heure du combat l'intrepide et bouillante ardeur de la jeunesse : bien digne à ce double titre d'être à la tête de ceux qui ont combattu et de ceux qui ont souffert, de ceux qui ont succombé aux maladies et de ceux qui ont péri dans les batailles. Pour les uns, il fut un exemple de patience, et pour les autres, un exemple de bravoure ; pour tous, un modèle admirable de cette force chrétienne où le courage de la résignation se mêle aux ardeurs du sacrifice, et où la grâce de la religion semble transfigurer plus glorieusement encore les traits du héros.

Le maréchal de Saint-Arnaud, la France le sait, se distingua dans ces derniers temps par la piété la plus sincère, comme il s'était toujours distingué par une intrépidité chevaleresque et la franchise d'un noble cœur. Il ne se contentait point des sentiments d'une vague réligiosité, et savait tout ce que les devoirs d'une piété pratique ajoutent de désintéressement à la gloire, de fermeté au courage.

Persuadé que la présence du Dieu des armées doit être le viatique des braves, il voulut, avant de quitter la France, le recevoir au pied des autels. En me racontant cette particularité au moment de ses adieux, il laissa tomber, nos très-chères frères, sur la main qui vous bénit, une larme d'attendrissement et de bonheur. Ce souvenir me fait encore du bien.

Les convictions religieuses du maréchal valurent à notre armée ce caractère de force si bien prononcé, cette constance dont elle a donné le spectacle dans une série d'épreuves qu'on ne peut contempler sans effroi. Il fut un des chefs qui avaient pensé que les bénédictions du ministre de Jésus-Christ et les soins de la sœur de Charité sont pour le soldat expirant la meilleure consolation de sa dernière heure et comme une double image de la patrie, qu'il ne doit plus revoir, et de cette vie où il va se reposer éternellement. Son nom, cher à la religion et à l'armée, sera inscrit glorieusement dans nos fastes militaires, et portera à jamais dans le cœur de nos soldats l'enseignement d'un souvenir immortel.

DISCOURS XXXIX.

Prononcé à Blaye,

A LA RÉUNION DU COMICE AGRICOLE, SUR LES SALLES D'ASILE.

(28 octobre 1855.)

Messieurs,

Si nous eussions obéi aux premières inspirations de notre cœur, nous n'aurions pas attendu jusqu'à ce jour pour parler aux habitants des campagnes d'une institution déjà si appréciée dans les grands centres de population, et dont nous désirons voir s'étendre le bienfait à toutes les bourgades de notre diocèse.

Des bouches plus compétentes vous diront, nos très-chers frères, l'objet de la solennité qui nous rassemble; et moi je vous parlerai de vos plus petits enfants, de ces anges de la terre qui sont la joie et comme la vie du foyer domestique.

La religion et la patrie, par une législation prévoyante, se sont occupées de ces êtres si chers; elles ont ouvert des asiles où des mains intelligentes et pieuses les préservent de l'abandon dans lequel on les laisse trop souvent.

Peut-être n'eussions-nous pas été compris, si, dès les premières années, nous vous eussions recommandé une pareille institution; il y avait encore tant à faire pour les adolescents! Et puis, tous vos besoins ne nous étaient pas connus! Mais aujourd'hui qu'il n'y a pas une seule de vos églises où nous n'ayons prié avec vous, pas une chaire où notre voix ne se soit fait entendre, un seul de vos villages que nous n'ayons visité, nos paroles auront une autorité qui leur eût manqué, alors que nous n'avions pas encore noué des rapports aussi intimes avec vous.

Nous pouvons donc, avec l'espoir d'être compris, parler de l'institution des salles d'asile, et prouver qu'il est facile de les établir dans un grand nombre de nos paroisses.

Qu'est-ce donc qu'une salle d'asile? L'asile, nos très-chers frères, n'est pas proprement l'éducation, mais il la prépare; c'est comme le supplément de la sollicitude maternelle, trop souvent en défaut dans certaines positions de la vie.

Là, sous les yeux de femmes qui l'aiment comme les mères savent aimer, l'enfant apprend, dans des leçons entremêlées de chant et d'exercices variés, les premières notions de la langue maternelle, et surtout les premiers éléments de cette foi divine qui ouvrent son âme à de douces et pures affections.

Voilà ce qu'est l'asile, nos très-chers frères; et grâce à la vigilance qui préside à la bonne tenue de tous les petits êtres qu'on y rassemble, on voit briller sur ces fronts épanouis un air de santé et de bonheur qui fait du bien à l'âme.

Le premier essai des salles d'asile est dû à une mère aussi noble que vertueuse (322), qui, au commencement de ce siècle, dota Paris d'un asile et s'en fit elle-même la directrice, avant qu'aucune institution semblable fût même soupçonnée en Angleterre ou en Amérique.

Mais, nous dira-t-on, n'est-il pas à craindre que ces enfants, enlevés à la vigilance et à la tendresse d'une mère, n'éprouvent plus pour elle cette affection, cette confiance qui font la joie du foyer domestique, et que les mères, de leur côté, n'en viennent à moins chérir leur jeune famille?

Ah! sans doute, il n'est point d'éducation meilleure que l'éducation maternelle; le sourire, la parole d'une mère ne sont-ils pas le premier rayon qui illumine l'intelligence de l'enfant?

Il est certain que si toutes les mères pouvaient acquitter les obligations attachées à ce beau titre, il ne faudrait pas songer à leur substituer des mères d'adoption. Quand la connaissance des vérités et des devoirs de la religion se transmet d'une génération à l'autre, comme la plus belle part de l'héritage, laissez l'enfant auprès de son père et de sa mère; qu'il puise dans leurs leçons l'amour du vrai, du juste, de l'honnête; qu'il lise dans leurs exemples la règle de sa vie.

Hélas! nos très-chers frères, nous n'en sommes plus à ces heureux temps: les révolutions ont passé par le monde; la société se transforme sous nos yeux; les mœurs domestiques se sont altérées, en même temps que s'est relâché le frein religieux; l'amour excessif du bien-être, le besoin du mouvement, ont déclassé les hommes et leur font trop souvent déserter la vie de famille, pour demander des distractions à ces réunions bruyantes, à ces foyers du dehors, véritables fléaux des cités et des campagnes.

Les économistes reprochaient à l'ancien régime un trop grand nombre de fêtes religieuses: c'étaient, disaient-ils, des jours, des heures enlevés à la culture des champs, aux travaux de l'atelier. L'Eglise a supprimé les fêtes, et, depuis cette suppression, le nombre des maisons de jeu, des tavernes et autres lieux de dissipation et de plaisir, pardessus tout le nombre des foires et des marchés, s'est accru d'une manière fabuleuse, non-seulement au préjudice du travail, mais au grand préjudice des mœurs et de la paix domestique.

L'enfant lui-même, avant d'avoir revêtu la robe de l'adolescence, quitte le giron maternel, entre dans un atelier, ou s'engage à la campagne au service d'un maître, sans autre provision d'habitudes religieuses que le peu qu'il a pu en recueillir à l'école de son village. Mais il laisse au toit paternel des frères et des sœurs plus jeunes et plus faibles. Que deviendront ces petits êtres abandonnés à eux-mêmes? qui veillera sur leurs tendres années? qui les préservera de ces accidents dont les feuilles publiques viennent chaque matin nous apporter les tristes détails? qui formera leur intelligence? qui leur parlera de Dieu?

Ce sera l'ange hospitalier de nos salles d'asile qui accueillera chaque jour l'enfant de la mère accablée sous le poids des travaux, et l'enfant de la mère incapable de former son esprit et son cœur.

Et c'est ici qne nous devons admirer l'active sollicitude de l'Eglise. Les premières salles d'asile commençaient à peine, et déjà plusieurs tribus de saintes filles ambitionnaient l'honneur de se vouer à une tâche si belle. Nommer, pour notre diocèse, les sœurs de Saint-Vincent de Paul, de Nevers, de Tours, de la Doctrine chrétienne, de la Présentation, de la Conception, de Marie-

(322) Madame la marquise de Pastoret.

Thérèse, de Saint-Joseph, des Anges et de la Sagesse, c'est dire tous les trésors de sollicitude qui allaient être prodigués à leurs enfants d'adoption.

Nous avons visité plusieurs fois ces gracieuses réunions : ces visages si propres et si frais, ces regards si animés et si joyeux, ces bouches souriantes, tout ce petit peuple agitant les mains, répetant de bonnes et douces paroles, nous faisant sur la religion d'étonnantes réponses, c'est quelque chose qui console et qui projette sur l'avenir un jour délicieux.

Ainsi le Seigneur a voulu rendre disertes les langues des petits (323), et tirer sa louange de leur bouche (324), et il l'a fait dans des vues de miséricorde. Car, redisant au sein de la famille, avec la naïveté de leur âge, les leçons qu'ils ont entendues, ces petits anges portent à leur insu la lumière ou le remords dans des consciences aveugles ou coupables. Des cœurs qui avaient résisté à toutes les instances du zèle pastoral, se brisent devant une pareille prédication ; la prière se replace sur des lèvres qui ne savaient que maudire ou blasphémer.

Je fus arrêté, dans une de mes pérégrinations apostoliques, par quelques pères de famille qui me demandèrent à prendre jour avec eux pour leur apporter le bienfait de la confirmation. Cette mission de salut venait d'être remplie par leurs plus jeunes enfants. Prédicateurs heureux, ils avaient gagné à Dieu l'âme d'un père ; ils venaient de lui donner une vie éternelle, en échange de la vie d'un jour.

Des asiles donc, nos très-chers frères, des asiles dans les villes et dans les campagnes : puissent-ils devenir aussi nombreux que nous le désirons ! qu'à chaque école de nos sœurs institutrices soit unie une salle d'asile comme son complément. Nous insistons pour que ces établissements soient desservis par des religieuses. Et pourquoi ne proclamerions-nous pas hautement notre préférence pour ces saintes filles, qui peuvent mieux, par la persuasion de leurs exemples, faire connaître la religion et la répandre? On y trouvera aussi de l'économie, avantage qui mérite d'être pris en considération, vu les faibles ressources du plus grand nombre des communes.

Et qu'on ne dise pas que ces vœux de voir s'étendre et se généraliser cette institution, sont un rêve impossible à réaliser ! Il se réalisera, si toutes les influences, toutes les volontés s'y prêtent généreusement.

Femmes chrétiennes, dont le dévouement ne recule devant aucune œuvre charitable, votre concours nous est assuré comme celui de toutes les administrations locales, qui, pour s'éclairer sur l'utilité des asiles, n'ont qu'à s'inspirer des exemples de l'administrateur habile et dévoué que la confiance de l'empereur a placée à la tête de ce beau département. Le ministère de l'intruction publique, par l'intermédiaire de M. le recteur de l'Académie, ainsi que le conseil général de la Gironde, si noblement représenté à cette cérémonie par son illustre président, se sont montrés en toutes circonstances prodigues d'encouragements et de secours au profit de ces institutions.

Nous comptons sur votre zèle, nos très-chers coopérateurs, pasteurs des âmes, dont je me vois entouré avec tant de bonheur. L'œuvre que je recommande à votre dévouement sera, dans ces jours mauvais, la plus douce et peut-être l'unique consolation de votre ministère. Hélas ! vous ne pouvez guère en attendre d'une partie de la génération qui s'éteint dans une mortelle indifférence. La plupart des hommes de notre temps, chrétiens par le baptême, ne le sont plus par les œuvres. Par suite de la profanation du dimanche, ils restent étrangers à nos dogmes, à nos sacrements, aux cérémonies de notre culte. Ah ! sauvons les petits enfants ! Qu'il y ait au moins un âge dans la vie où Dieu soit connu, aimé, béni par sa créature !

Puissions-nous, pères et mères, en témoignant un intérêt si vif à ce que vous avez de plus cher au monde, vous porter à aimer vos enfants comme nous les aimons, c'est-à-dire à les aimer de cet amour surnaturel et chrétien, qui vous fasse considérer les habitudes religieuses comme la plus belle part de l'héritage que vous avez à leur léguer.

Associons-nous tous, dans cette solennité, aux prières qui appelleront pendant l'auguste sacrifice les bénédictions de Dieu sur les ordonnateurs de cette fête, sur nos armées de terre et de mer, sur toutes vos familles.

Un éclatant triomphe, nos très-chers frères, un de ces triomphes qu'on ne célèbre qu'avec un saint enthousiasme, vient de couronner toute une année d'incroyables fatigues, de laborieuse patience, d'héroïque bravoure.

Il n'est plus, ce formidable colosse de granit et de bronze derrière lequel s'abritaient les vaisseaux et les bataillons ennemis ! Les tours de Sébastopol, ses forteresses, ses redoutes, criblées par nos boulets, sont devenues la proie des flammes; les eaux profondes de son port n'ont point su protéger ses escadres ; une ville entière se consume dans un vaste incendie allumé par le désespoir de ses propres soldats.

C'est que, nos très-chers frères, il est au ciel un vengeur des traités méconnus et de l'ambition qui prend à son service l'astuce et la violence. Dieu humilie et frappe d'aveuglement le superbe, et lui fait sentir qu'il n'est ici-bas de règne éternel que le sien.

Braves guerriers, qui avez été soutenir l'honneur national au delà des mers, bientôt, nous l'espérons, rendus à vos familles,

(323) *Linguas infantium fecit disertas.* (*Sap.*, X, 21.)

(324) *Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem.* (*Psal.* VIII, 3.)

vous viendrez partager l'allégresse publique, et jouir de votre gloire et de notre reconnaissance.

Et vous, qui êtes tombés au jour du combat ensevelis dans votre triomphe, à Dieu ne plaise que nous perdions le souvenir du sang que vous avez répandu pour nous! Puissent nos vœux et nos larmes vous mériter l'éternel repos!

Intéressons à notre prière la puissante patronne de la France; n'oublions pas que chaque soleil qui a éclairé nos jours de victoire sur la terre d'Orient, s'est levé sur quelqu'une de ses plus grandes fêtes. Qu'elle continue, non-seulement à veiller sur nos soldats au milieu des dangers de la guerre, mais demandons qu'elle abaisse un regard de toute puissante protection sur ces pauvres mères, sur ces épouses désolées, qui ne possèdent plus de ceux qui devaient consoler leur vieillesse et adoucir leur misère, qu'un glorieux souvenir et une mémoire honorée.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR SON EMINENCE LE CARDINAL DU PONT,

ARCHEVÊQUE DE BOURGES.

Jacques-Marie-Antoine Célestin Du Pont naquit le 2 février 1792, à Iglésias, ville épiscopale de Sardaigne (*villa di chiesa*). Il est le fils unique de M. Benoît Du Pont, commissaire de marine de première classe, et de madame Thérèse Siga, femme du plus haut mérite sous le rapport de l'intelligence, et douée en même temps des qualités les plus excellentes du cœur.

La famille Du Pont, française d'origine, ne s'établit dans les Etats du roi de Sardaigne qu'en 1738. Elle s'était fixée à Villafranca; et c'est là qu'en dernier lieu, M. Benoît Du Pont exerçait ses fonctions; c'est encore là qu'il jouit actuellement d'une honorable retraite, après plus de cinquante ans de services, entouré de la vénération que lui ont acquise et son dévouement et son intégrité à toute épreuve.

Excellents chrétiens, tendres parents, lorsque leur fils eut atteint sa dix-septième année, ils l'envoyèrent en Italie, dans un collége tenu par les Pères Doctrinaires. Le jeune Célestin se distinguait déjà par son application, son aptitude, sa piété et ses progrès dans la science. Il fit donc et il termina ses études classiques avec des succès remarquables. Bien qu'il n'eût encore que dix-sept ans, il fut nommé membre de l'Académie des Arcades; c'était, à cet âge, une faveur inouïe.

Il se livra dès lors avec ardeur aux travaux académiques, et composa des poésies italiennes et latines dont il eût pu former deux volumes. Mais quelques pièces seulement furent imprimées dans le temps; elles nous donnent lieu de regretter la suppression des autres.

La vocation de Célestin n'était pas chose douteuse. Depuis son enfance, il avait prononcé ce mot des prédestinés : « Je veux être prêtre. » Sa ferveur dans la prière, sa compassion naïve pour les pauvres, son goût décidé pour les cérémonies et les lectures religieuses, sa vie tout entière était déjà comme une préparation douce à de sublimes fonctions. *A puero episcopus*, dit saint Jérôme.

Il entra donc au séminaire de Nice, où il fit quatre années de théologie. Comme il n'avait pas encore l'âge requis pour recevoir les ordres sacrés, guidé par la haute idée qu'il s'était faite du clergé français, il vint passer une année au séminaire Saint-Irénée, à Lyon.

M. Du Pont fut ordonné sous-diacre, le 6 janvier 1813, et diacre le 2 juillet suivant, et ce fut à Nice qu'il reçut, le 24 septembre 1814, la consécration épiscopale. M. Colonna d'Istria, ami de son père, se l'attacha en qualité de secrétaire intime. M. de La Fare, archevêque de Sens, le fit chanoine de sa métropole en 1821, et son vicaire général en 1822. Ce fut dans cette même année qu'il fut aussi nommé membre honoraire du chapitre royal de Saint-Denis. De 1817 à 1821, M. Du Pont avait été attaché aux paroisses de l'Assomption et de Saint-Louis d'Antin, en qualité de prêtre administrateur.

Le cardinal de La Fare se rendit un peu plus tard à Rome pour assister au conclave où fut élu Léon XII, et il choisit en cette circonstance l'abbé Du Pont pour son premier conclaviste. La manière dont il s'acquitta de sa charge détermina Louis XVIII à demander pour lui au Saint-Père un titre d'évêché *in partibus*. M. l'abbé Du Pont fut nommé évêque de Samosate, le 2 décembre 1823, et sacré à Paris le 29 juin suivant par le cardinal de La Fare, assisté des évêques d'Autun et de Saint-Brieuc. Après son sacre, il continua à résider à Sens, et il administra le diocèse avec une sagesse et une prudence consommées.

M. l'évêque de Samosate était prédicateur du roi, et il mérita en cette qualité les té-

moignages les plus flatteurs de satisfaction de la part des princes. Le 9 mai 1830, il fut nommé à l'évêché de Saint-Dié. Mais il ne put obtenir ses lettres par suite de la révolution de 1830, qu'en juillet 1831. Nous ne dirons pas ici tout le bien que M. Du Pont fit dans son diocèse. Il avait à réparer bien des ruines de tous genres.

Que dirai-je encore? Il parcourut en totalité son vaste diocèse. Il pénétrait dans les localités les plus petites et les plus inaccessibles, partout où se trouvait une annexe ou une chapelle. Dès cinq heures du matin commençait l'exercice de ses fonctions pastorales. On le vit, le même jour, administrer, à huit heures du soir, la confirmation dans une paroisse où il arrivait, après avoir visité plusieurs églises durant la journée; voyageant à pied dans des chemins horribles, quelquefois par une pluie battante et durant plusieurs heures. Partout il faisait une allocution de circonstance, interrogeait les enfants sur le catéchisme, examinait la sacristie, l'église et les registres avec le plus grand soin, et dans les plus minutieux détails.

Cette activité que j'appellerai du dehors ne préjudiciait point au zèle qu'il était capable de déployer d'ailleurs.

Il établit des conférences ecclésiastiques. Il donne des statuts au diocèse, et veille infatigablement à l'observation de la stricte discipline. Il avait trouvé le palais archiépiscopal dans le plus triste état; il obtient des sommes considérables, et, en quatre ans et demi, le palais est restauré, si bien qu'il ne laissa rien à faire, sous ce rapport, à son successeur. Il obtient aussi plus de soixante mille francs pour la construction de deux ailes au grand séminaire. La cathédrale par ses soins est également réparée et embellie; ainsi de l'orgue qui reprend sa place d'origine, la seule qui lui convienne; ainsi des vitraux et des sacristies. Il fait disparaître, en abaissant le sol, un grand nombre de degrés qui partageaient l'église d'une manière incommode et désagréable; il construit de magnifiques chapelles latérales, pave de marbre le sanctuaire, et multiplie en mille moyens, par l'usage intelligent et discret qu'il en sait faire, les fortes sommes qu'il a pu obtenir du gouvernement.

Dès que les circonstances le permirent, M. Du Pont fonda des retraites ecclésiastiques, et il s'occupait de l'établissement d'une caisse de secours pour les prêtres vieux et infirmes, lorsque la Providence l'appela au gouvernement d'un autre diocèse.

Durant son séjour à Saint-Dié, sa santé s'était considérablement altérée; l'étendue de ses travaux, ses veilles continuelles et la nature du climat qui lui était contraire, augmentaient de jour en jour ses souffrances. Au commencement de 1839, il éprouva tout à coup l'accident le plus terrible. Son secrétaire intime l'avait quitté depuis quelques instants; quelle surprise et quelle douleur à son retour! M. l'évêque était aveugle.

Malgré bien des soins et des traitements, son état ne subit par la suite que de légères améliorations; et il était à peine en état de se conduire seul, lorsqu'il reçut le 1er mai sa nomination à l'archevêché d'Avignon.

Il accepta dans l'espoir qu'un climat plus doux pourrait rétablir sa pauvre santé; et certes, si ce fut une douleur pour lui d'abandonner un troupeau bien aimé, les regrets de son clergé ne lui faillirent pas non plus, et il fut longtemps pleuré de ses ouailles.

En attendant l'arrivée de ses bulles. M. Du Pont partit pour Paris; il se mit héroïquement entre les mains des médecins et des oculistes, et se soumit de même aux traitements les plus douloureux. Comme cette goutte sereine n'était pas complète, on parvint à en atténuer les effets : la vue se fortifia, et aujourd'hui, sans être positivement guéri, M. l'archevêque d'Avignon lit et écrit à peu près comme avant sa maladie.

Hélas! l'Esprit-Saint nous a dit que Dieu visite ses élus par les tentations et les peines. A ces afflictions dont j'ai parlé, il faut en ajouter d'autres. Souvent M. l'archevêque se trouve arrêté dans le cours de son ministère par des infirmités de plus d'une sorte, étant sujet à de fortes douleurs rhumatismales et à des atteintes de gravelle; son courage et sa résignation sont quelque chose de merveilleux qui fait honte à nos sottes délicatesses.

C'est le mercredi 30 septembre 1835, qu'il entra dans Avignon, et fort tard, comme il avait fait à Saint-Dié, pour prévenir tout cérémonial de réception.

Le samedi 3 octobre, il fut conduit solennellement à l'église de Notre-Dame-des-Doms. Le samedi étant le jour consacré à la sainte Vierge, il l'avait choisi à dessein.

Toutes les autorités civiles et militaires étaient présentes; la foule du peuple se portait sur son passage; l'enthousiasme éclatait énergiquement sur ces physionomies méridionales, et de toutes parts les anciens s'écriaient dans leur patois : *Comme il est beau!*

M. Du Pont monta en chaire; il fit une allocution pleine de tact et d'à-propos, si bien que, malgré la divergence des opinions et l'effervescence des partis, les applaudissements furent unanimes.

M. Du Pont dut éprouver des difficultés de plus d'un genre dans son nouveau diocèse. Il voulait le bien, et par caractère comme par devoir, il travaillait à calmer les esprits. Mais les esprits sont souvent des bêtes dangereuses qui dévorent ou déchirent la main prête à les soulager. Il ne put se faire pardonner une neutralité nécessaire, et les plus acharnés à la critique furent ceux-là même dont les convictions répondaient à ses propres affections. En marchant droit sans incliner jamais d'aucun côté, et sur une route fort étroite, on doit heurter contre une quantité d'individus renversés pêle-mêle en sens contraire, c'est une loi physique et une loi morale. Il ne perdit rien de son impassibilité évangélique; avec sa conscience, il avait où s'appuyer, et plus effi-

cacement sans doute que par des concours étrangers. Si sa position d'archevêque et la nature de ses obligations pastorales ne furent pas comprises de plusieurs, ce n'est pas lui que nous plaindrons.

Quoi qu'il en soit, il marchait toujours, comme je l'ai dit.

Une de ses premières pensées fut la restauration de la basilique de Notre-Dame-des-Doms.

Le chapitre était confiné dans une paroisse de la ville, Saint-Agricol. Quinze jours après l'arrivée de M. Du Pont, il fut établi que l'office canonial se ferait à Notre-Dame tous les dimanches; et, au mois de mars suivant, une ordonnance royale qu'il avait provoquée, séparant la cure de Saint-Agricol du chapitre, rendit à l'église métropolitaine tous ses droits; les offices de la semaine s'y firent comme ceux du dimanche.

On ne saurait dire ce qu'il en coûta de sollicitudes, d'efforts et de sacrifices à M. Du Pont pour restaurer et embellir l'édifice de Notre-Dame, si horriblement mutilé. La toiture fut refaite en dalles, le dôme recouvert en cuivre. Pour remplacer la sacristie qui existait avant la révolution de 93, on avait pris jusqu'à présent une chapelle; le gouvernement vient d'allouer des fonds pour la construction d'une nouvelle sacristie, et la chapelle doit reprendre son ancienne destination. Déjà le tombeau de Jean XXII s'y trouve replacé, monument gothique d'une grande beauté, qui a subi d'ignobles mutilations, et qui, après les réparations nécessaires, sera une des merveilles de cette église, si merveilleuse sur tous points.

Dans l'intérieur se sont effectués de nombreux et importants travaux, grâce aux offrandes des fidèles et aux libéralités du prélat; une grande chapelle a été construite, trois autres chapelles ont été refaites.

Il y a de plus érigé à ses frais la chapelle de Saint-Grégoire le Grand, dont l'autel, le balustre et le pavé sont de très-beau marbre. Le tableau du saint qui domine le tabernacle m'a paru mériter l'attention des connaisseurs.

M. Du Pont ayant demandé une relique au souverain pontife Grégoire XVI, le saint-père, en lui témoignant son auguste satisfaction pour les services qu'il rend à l'Eglise, lui envoya un morceau considérable du crâne de saint Grégoire, renfermé dans un superbe reliquaire en bronze doré du plus beau travail; l'étui était en maroquin aux armes de Sa Sainteté.

Il est une chose qui explique comment, sans avoir de fortune personnelle ni autre chose que les revenus si modiques aujourd'hui d'un archevêché, dans une ville où les objets de consommation sont d'un prix singulièrement élevé, M. Du Pont se trouve toujours opulent pour faire l'aumône; c'est qu'il s'impose, dans la simplicité de sa modestie, des sacrifices continuels, ne craint pas d'aller à pied comme saint Pierre et M. d'Aviau, vit avec une extrême frugalité, et se permet d'ailleurs à peine le nécessaire. J'aime autant cette sorte de rusticité apostolique que ce qu'on appelle, même en saint lieu, l'obligation de représenter.

Un projet entamé depuis plusieurs années, est sur le point de se réaliser : il s'agit de replacer l'archevêché là où il était autrefois; c'est-à-dire, de rendre aux archevêques d'Avignon leur ancienne demeure, voisine de la métropole et agrandie par l'un de leurs prédécesseurs, Julien de la Rovère, depuis pape sous le nom immortel de Jules II. Le palais actuel deviendrait la préfecture.

Il est plus facile de créer en général, que de réorganiser : M. Du Pont doit en avoir la preuve plus que personne. Le diocèse d'Avignon, depuis longtemps était abandonné au désordre, ce qui tenait à de longues vacances de siége, et à l'état de caducité du dernier archevêque. Il fallait donc rétablir l'ordre et la discipline. Aussi des règlements et statuts furent donnés, conformes pour le fond à ceux de Saint-Diez, mais modifiés selon des besoins spéciaux, améliorés d'après l'expérience acquise et les conseils des hommes les plus sages. Car M. Du Pont s'entourait de ces hommes-là, et ce n'était pas pour la forme qu'il cherchait à s'aider de leurs lumières.

Mgr Du Pont fut transféré de l'archevêché d'Avignon à celui de Bourges, le 24 janvier 1842. Mais nous n'avons pu recueillir assez de renseignements positifs pour continuer en détail la notice biographique que nous n'avons fait pourtant qu'écourter jusqu'à cette époque. Le 11 juin 1842, Mgr Du Pont fut créé cardinal, et il reçut le chapeau des mains du saint-père le 21 septembre suivant, et le titre de Sainte-Marie du Peuple le 4 octobre suivant.

Son Eminence a fait imprimer, étant archevêque d'Avignon, trois volumes in-8°, renfermant les *Œuvres pastorales* de son administration épiscopale. Le premier est intitulé : *Œuvres pastorales de Mgr Du Pont, évêque de Saint-Dié*, les deux autres portent le même titre, avec cette différence qu'ils ne concernent que l'administration de l'archevêché d'Avignon. Son Eminence n'a pas encore, que nous sachions, fait imprimer ses œuvres pour l'archevêché de Bourges. Elle rendrait en cela un nouveau service au public.

MANDEMENTS

DE SON ÉMINENCE

LE CARDINAL DU PONT

ARCHEVÊQUE DE BOURGES.

PREMIER MANDEMENT.

Pour le saint temps de Carême

(Année 1831.)

OBLIGATION DU JEUNE.

Faites retentir la trompette sacrée au milieu de Sion, publiez-y la loi du jeûne, ordonnez à tous de s'y soumettre (1). Ces paroles du prophète, l'Eglise, nos très-chers frères, les place aujourd'hui dans notre bouche pour vous avertir que la sainte carrière du carême va s'ouvrir, et que vous ne pouvez la bien remplir que par l'observance exacte du jeûne et de l'abstinence. Organe de cette bonne mère, nous venons vous dire en son nom : Jeûnez, faites pénitence, pratiquez la mortification ; ou plutôt c'est au nom de Jésus-Christ que nous vous parlons, puisque l'autorité dont elle a été investie émane de lui. Refuseriez-vous d'obéir, et pour justifier une désobéissance formelle, voudriez-vous établir une coupable distinction entre les commandements de Dieu et ceux de son Eglise, et séparer ce qui doit être inviolablement uni? Parce que c'est l'Eglise qui prescrit le jeûne, le précepte ne serait pas obligatoire! Et quoi! très-chers frères, ne vous apercevez-vous pas que par cela même vous saperiez les fondements de la foi et vous annuleriez les promesses du Sauveur? Si l'Eglise parle et n'est point écoutée, que devient la juridiction qu'elle a reçue de son divin Epoux, l'assurance qu'il lui donne qu'elle sera dans tous les temps dirigée par son esprit, le respect et l'obéissance dont il veut qu'elle soit toujours environnée? Aux termes de l'Evangile, un chrétien rebelle à sa voix, abjure en quelque sorte le christianisme et se range parmi les païens (2). Souvenez-vous que ce qu'elle exige de vous, elle ne l'exige jamais que pour le bien de vos âmes et selon les vues miséricordieuses du Seigneur Jésus qui lui a légué son amour et sa sollicitude. Ses préceptes ne sont que l'interprétation toujours sûre de la volonté de notre adorable Maître ; prenez le livre de la nouvelle alliance, et avec saint Augustin vous trouverez presque à toutes les pages de ce divin testament la nécessité du jeûne. Pénitence, mortification, abnégation de soi-même, crucifiement de la chair, ne sont-ce pas les maximes fondamentales de la morale évangélique, les leçons que Jésus-Christ répète sans cesse à ses disciples? Sa doctrine est une doctrine toute de larmes et de sacrifices, qui ne présente que des croix à ses sectateurs, et le jeûne n'obligerait pas les chrétiens! Est-ce en vertu de l'Evangile qu'ils en sont dispensés? Mais quel est, sur ce point, le langage du Sauveur? Il est positif, écoutez : Reproche-t-on à ceux qui s'attachent à sa personne de ne point jeûner comme les disciples de Jean-Baptiste? Il répond qu'ils ne jeûnent pas maintenant que l'Epoux est avec eux, mais que lorsqu'il les aura quittés, ils auront recours au jeûne devenu nécessaire par son absence (3). Le conjurent-ils de leur apprendre pourquoi ils n'ont pu guérir un malade? Sa réponse n'est pas équivoque : il leur déclare que ce genre de guérison ne peut s'opérer que par le moyen du jeûne (4). Ailleurs voyez-le instruisant ses disciples sur la manière dont ils doivent jeûner, condamnant toute affectation hypocrite, déterminant les conditions essentielles du jeûne sans lesquelles il ne saurait avoir devant Dieu aucun mérite (5). Si ses paroles supposent partout le jeûne, l'autorisent, le recommandent, de quel autre poids ne sera pas sa conduite? Votre Dieu s'éloigne pour un temps du commerce des hommes, et, dans une solitude profonde, il consacre quarante jours au jeûne le plus rigoureux, et donne l'exemple de la plus austère pénitence. S'il jeûne, ce n'est pas en expiation de ses propres fautes ; il n'en a jamais commis et n'en commettra jamais. Comment connaîtrait-il le péché? Il est la sainteté par excellence, et il vient ôter le péché du monde. Notre instruction, voilà donc l'unique but qu'il se propose. Il veut apprendre aux hommes qu'ils ont dans le jeûne une ressource assurée pour réparer leurs offenses et

(1) *Canite tuba in Sion, sanctificate jejunium.* (*Joel.* II, 15)

(2) *Si autem Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus.* (*Matth.*, XVIII, 17.)

(3) *Venient autem dies, cum auferetur ab eis Sponsus, et tunc jejunabunt.* (*Matth.*, IX, 15.)

(4) *Hoc autem genus non ejicitur nisi per orationem et jejunium.* (*Matth.*, XVII, 20.)

(5) *Cum autem jejunatis, nolite fieri sicut hypocritæ tristes.* (*Matth.*, VI, 16.)

laver leurs souillures, un moyen puissant pour se garantir des chutes trop ordinaires à la fragilité de leur nature ; il ne jeûne que pour vous, à qui il vient enseigner toute vérité.

Quelle leçon, nos très-chers frères, et vous demanderiez encore pourquoi les apôtres ont persévéré dans la doctrine du jeûne, et avec eux toute l'Eglise ; pourquoi cette sainte coutume a trouvé, dès le berceau du christianisme, de si zélés partisans ; et vous vous étonneriez de voir les premiers disciples jaloux de marcher sur les traces de leur Maître, exercer sur eux-mêmes de salutaires rigueurs, et réduire leurs corps en servitude par de continuelles austérités ! Mais portez vos regards sur cet affreux désert où Jésus se retire et subit pour vous les privations les plus pénibles à la nature, et alors vous rougirez de toutes les tentatives de la délicatesse et de la sensualité, pour anéantir la pratique de tant de siècles, élargir les voies du ciel et réformer l'Evangile. *Imitez-moi*, disait l'Apôtre, *comme j'imite Jésus-Christ* (6). Je jeûne parce que mon Sauveur a jeûné. Ces deux mots renferment toute l'histoire du jeûne, surtout du jeûne quadragésimal, de ce jeûne qui a toujours été considéré comme une longue vigile du grand jour de la résurrection. Interrogez tous les siècles, tous les âges, toutes les conditions ; leur conduite est là pour vous instruire et vous retracer une obligation que vous ont léguée vos pères, et que vous ne pouvez rejeter sans désavouer votre origine et altérer le précieux dépôt des traditions apostoliques

Et remarquez encore que le jeûne a été de tous temps le principe des vertus chrétiennes, ou du moins qu'il les a developpées, nourries, fortifiées. Si quelqu'un révoquait en doute la vérité de cette assertion, nous ne lui répondrions que par le témoignage irrécusable des faits. L'Eglise offrit-elle jamais de plus belles leçons, et de plus grands exemples que dans ces temps éloignés où le jeûne partout en honneur était universellement observé ? A quelle époque produisait-elle tant de généreux martyrs, d'intrépides confesseurs, de pontifes dévoués, de pasteurs accomplis, de cœurs purs et d'âmes ferventes ? N'était-ce pas quand tous les fidèles, également convaincus que l'esprit de la pénitence est le véritable esprit du christianisme, en embrassaient courageusement les saintes rigueurs, ajoutaient à l'envi aux austérités prescrites des austérités nouvelles ; et alors, si les supérieurs ecclésiastiques avaient besoin par fois d'interposer leur autorité, c'était moins pour condamner la tiédeur et la négligence, que pour modérer de pieux excès, et les renfermer dans de justes limites. Et d'où vient qu'aujourd'hui la fécondité de l'Eglise semble épuisée, et si elle ne produit presque plus en comparaison des jours anciens, quelle en est la cause ? Vous le demanderiez, nos très-chers frères, quand vous voyez la chair révoltée contre l'esprit secouer le joug d'une salutaire discipline, quand de toutes parts les exceptions sont invoquées pour se soustraire au précepte, quand la loi est comme anéantie par le grand nombre de prévaricateurs ? Ce relâchement, cette mollesse, cette rebellion, voilà ce qui détruit insensiblement l'empire de la religion, ce qui lui enlève son heureuse influence, ce qui étend le règne de l'incrédulité et des passions par de déplorables conquêtes. Consultez les annales de la foi, vous y verrez que dès qu'un peuple cessa de jeûner, il cessa bientôt d'être chrétien.

Les fortunes et les empires s'écroulent, les institutions humaines disparaissent, la face du monde se renouvelle, tout change autour de nous, mais la vérité du Seigneur ne vieillit pas : immuable comme son auteur, elle demeure éternellement. (7) Le chemin du ciel était étroit et difficile pour ceux qui nous ont précédés, il leur fallait mortifier leur chair par le jeûne et l'abstinence, et ce n'était que par des efforts, des violences, des sacrifices de tous les jours, qu'ils espéraient entrer enfin dans la joie de leur maître. Et aujourd'hui la voie large et facile conduirait au même but ? Nous pourrions ne rien refuser à nos satisfactions sensuelles, à nos jouissances mondaines, tout accorder à nos goûts et à nos penchants, et nous ne craindrions pas, par cette aveugle complaisance, de compromettre les intérêts de notre éternité ? Nous ne voudrions entendre parler ni d'expiation du péché, ni d'œuvres satisfactoires, ni des larmes de la pénitence. Le jeûne et l'abstinence si exactement pratiqués par nos pères, nous les regarderions comme impraticables, et pour nous en dispenser avec quelque apparence de raison, nous dirions que ces choses qui pouvaient alors être bonnes, ne sauraient être faites pour nous, et cependant nous prétendrions encore à la béatitude céleste ! Mais ces prétentions téméraires se réaliseront-elles jamais, en interprétant faussement la morale évangélique, en la dépouillant de tout ce qu'elle a de sévère et de propre à effrayer la délicatesse, comme si au dernier des jours devant le tribunal du juge suprême, ne devaient pas s'élever des milliers de voix accusatrices, et toutes les générations en masse déposer contre la génération présente, la confondre par ce cri unanime : nous avons jeûné ; et prononcer l'arrêt de sa trop juste condamnation.

Mais pour éviter un pareil malheur, nous jeûnerons, nos très-chers frères ; héritiers de la foi de nos pères, nous montrerons la même docilité, le même zèle, et nous nous étudierons à reproduire leurs exemples, afin de devenir, par notre conformité avec eux, en tout conformes à Jésus-Christ leur modèle et le nôtre. En effet, que n'avons-nous pas droit d'attendre de votre piété, nos

(6) *Imitatores mei estote sicut et ego Christi.* (I *Cor.*, XI, 1.)

(7) *Veritas Domini manet in æternum.* (*Psal.* CXVI, 2.)

très-chers frères, après l'accueil que vous avez fait à votre premier pasteur : accueil dont il a été si profondément touché, et dont il aimera toujours à se rappeler le précieux souvenir.

Nous le savons, il est dans le jeûne des adoucissements exigés par le tempérament, l'âge, les travaux ; il est des motifs légitimes qui dispensent d'une partie du précepte, et quelquefois même de la totalité. L'Eglise ne demande jamais à ses enfants ce qui est au-dessus de leurs forces. Si la santé devait en souffrir, dans ce cas, loin de prescrire, elle défendrait expressément. Apprenez donc à mieux connaître cette bonne Mère, ne calomniez pas sa tendresse, en lui prêtant des intentions homicides. Si elle fait une loi de la pénitence, si elle menace les rebelles et lance contre eux ses anathèmes, ce n'est jamais pour perdre, c'est toujours pour sauver : elle ne fait que nous rappeler ce que Dieu a droit d'attendre de nous : la bonne volonté, voilà tout ce qui est requis de notre part. Remplissons, autant qu'il est en notre pouvoir, l'obligation qui nous est imposée pendant cette sainte quarantaine. Dieu a égard à la faiblesse, il sonde les reins et les cœurs, et c'est d'après nos désirs et nos dispositions qu'il jugera ce que nous aurons fait. Quand on ne ferait presque rien, on fait toujours assez à ses yeux, en faisant tout ce qu'on peut.

Vous jeûnerez, nos très-chers frère, mais votre jeûne plaira-t-il au Seigneur, attirera-t-il sur vous les célestes bénédictions? Comment jeûnerez-vous? Vous en tiendrez-vous à un jeûne littéral ; affaiblirez-vous la chair sans fortifier l'esprit? Retrancherez-vous quelque chose à votre nourriture, sans rien changer à votre conduite? Garderez-vous les mêmes attaches, les mêmes habitudes, serez-vous toujours enclins aux mêmes défauts, aux mêmes faiblesses, aux mêmes imperfections? Vous montrerez-vous encore, tels que vous étiez, avec vos injustices, vos emportements, vos haines, vos vengeances? Nourrirez-vous dans votre âme cette soif de l'or, cette fièvre de l'ambition, ce feu impur de la volupté? Idoles de l'égoïsme, rapportant tout à vous-mêmes, comme si vous étiez seuls sur la terre, serez-vous toujours prodigues à l'excès pour le luxe de vos parures, la futilité de vos goûts, la multiplicité de vos caprices, et n'aurez-vous pour les besoins et les infortunes de vos frères, qu'une dureté impitoyable ou tout au plus une stérile pitié? Ce ne serait pas là le jeûne du Seigneur, un jeûne propre à vous concilier les faveurs du ciel ; il ne vous rendrait que trop semblables à ces Israélites grossiers qui ne connaissaient que la lettre qui tue, lorsqu'elle n'est pas accompagnée de l'esprit qui vivifie; et les pratiques de la pénitence destinées à vous sanctifier et vous sauver, ne serviraient qu'à augmenter le poids de vos iniquités et à consommer votre réprobation. Israël a jeûné pour fléchir la colère du ciel, et le ciel est inexorable (8.) Et pourquoi n'a-t-il donc pu obtenir un regard de la divine bonté, quand le jeûne est d'ordinaire si efficace pour ouvrir les voies de la miséricorde? C'est qu'il n'a pas jeûné selon la volonté du Seigneur (9), qu'il a laissé subsister le mal tout entier, qu'il n'a pas une vive horreur du péché, qu'il y est plus fortement attaché que jamais, et prolonge encore le cours de ses offenses. S'il avait ce cœur contrit et humilié, qui seul peut donner au pécheur l'assurance de n'être pas rejeté, il n'aurait pas à se plaindre de l'inutilité de son jeûne, de la stérilité de ses efforts. Il trouverait facilement grâce devant un Dieu toujours disposé à l'indulgence et qui ne repousse jamais une âme vraiment pénitente.

Sachez, nos très-chers frères, c'est la remarque de saint Pierre Chrysologue, sachez que le temps du jeûne est pour un chrétien un temps de guerres toutes spirituelles, qui lui promet les plus précieux avantages (10). C'est alors surtout, dit ce Père, qu'il doit s'armer pour combattre des ennemis contre lesquels sa vie tout entière est une lutte continuelle, et ramasser toutes ses forces, afin de les réduire à l'impuissance de lui nuire. Mais ces ennemis, où sont-ils? Au dedans de lui-même; et ces tyrans domestiques sont également redoutables et par leur nombre et par leur violence. Il a d'autant plus d'intérêt à les subjuguer que, toujours disposés à la révolte, ils ne cessent de l'inquiéter, et lui ont plus d'une fois fait éprouver les plus tristes échecs. Prenez donc le glaive de la pénitence que l'Eglise place dans vos mains : gardez-vous d'épargner ces dangereux adversaires; frappez-les dans l'endroit le plus sensible. Mortifiez une chair qui est un foyer de corruption, des membres qui furent trop souvent des instruments d'iniquité. Poursuivez le péché jusque dans ses derniers retranchements, et coupez tous les rejetons de cette racine amère, dont les fruits empoisonnés donnent la mort au malheureux qui les goûte. Avancez dans cette sainte carrière qui s'ouvre devant vous, comme un guerrier intrépide sur le champ de bataille, où sa valeur est appelée à conquérir de brillants trophées ; la plus belle des couronnes vous est offerte, soyez votre propre vainqueur. Quelle victoire ! nos très-chers frères, comme elle diffère de toutes les autres! Elle ne fera jamais couler que des larmes de joie. C'est ainsi que jeûne un chrétien : son jeûne est un jeûne qui extermine le vice, enfante la vertu, qui purifie entièrement le cœur, en arrache les germes du péché, qui prépare cette terre longtemps ingrate à recevoir la bonne semence, et la met en état de porter au centuple des fruits de justice. C'est là le jeûne demandé par le Seigneur (11), ce jeûne qui

(8) *Quare jejunavimus et non aspexisti.* (*Isa.*, LVIII, 3.)

(9) *Nunquid tale est jejunium quod elegi.* (*Ibid.*, 5.)

(10) « Tempus bellorum spiritualium. » (S. Petr. Chrys., serm. 12.)

(11) *Nonne hoc est magis jejunium quod elegi.* (*Isa.*, LVIII, 6.)

pénètre les cieux, ébranle les entrailles de la miséricorde et produit pour le salut des âmes les plus admirables effets. Ce jeûne parfait, c'est le vôtre, nos très-chers frères, si l'abstinence corporelle vous apprend à vous abstenir de tout péché et à pratiquer le jeûne spirituel, auquel doivent être soumises toutes les facultés de votre âme. Le voulez-vous? Faites donc jeûner cette langue médisante qui déchire si cruellement et dévore le prochain avec une insatiable fureur. Faites jeûner cette bouche, tant de fois peut-être souillée par le langage de la perversité, familiarisée avec le blasphème, organe du mensonge, de la mauvaise foi et du parjure. Faites jeûner ces oreilles si complaisamment ouvertes à des entretiens libres, à des airs voluptueux, à des chants passionnés. Faites jeûner ces yeux trop souvent guidés par une curiosité indiscrète, habitués à se fixer sur des objets capables de produire des impressions funestes. Faites jeûner ce pauvre cœur, jouet de tant d'illusions, en proie à tant d'écarts, où se distillent le fiel de l'envie, le poison de la haine, où se forment les injustices, les violences, les désordres de tout genre : ce cœur qui est encore aujourd'hui peut-être l'arsenal de tous les vices, et qui, changé par sa grâce, sera peut-être demain le trésor de toutes les vertus.

Pour vous réconcilier pleinement avec Dieu, réconciliez-vous d'abord avec vos frères. Oubliez les torts, les injures, les mauvais procédés. Usez envers les autres de l'indulgence que vous réclamez pour vous-mêmes. Soulagez les nécessités nombreuses et pressantes qui vous environnent, donnez tout ce que vous pouvez vous refuser à vous-mêmes, et ne prenez conseil que de cette généreuse charité, dont les ressources se multiplient avec les besoins. Surtout, nos très-chers frères, resserrez les liens de la paix : qu'elle règne de plus en plus dans vos cœurs, cette paix précieuse qui doit unir étroitement tous les citoyens français, faire disparaître la divergence des opinions devant des devoirs communs, et apprendre à tous que le maintien de l'ordre, la soumission aux lois, le respect envers l'autorité, la fidélité au prince, peuvent seuls garantir tous les droits, affermir toutes les positions sociales, assurer le repos et la prospérité de la France. Efforçons-nous d'entrer parfaitement dans ces vues, afin de parcourir avec fruit la sainte quarantaine. Notre pénitence, accompagnée de toutes les dispositions qui la rendront agréable à notre Dieu, aura la même efficacité que celle d'Esdras et de son peuple. Nous aurons jeûné comme eux, et comme eux nous aurons, par notre jeûne, prié le Seigneur de manière à voir nos offenses pardonnées, nos désirs satisfaits et nos espérances réalisées (12). Nous aurons obtenu les divines miséricordes pour le temps présent, et jeté les fondements de notre éternelle félicité.

A ces causes, etc.

Saint Dié, 8 février 1831.

DEUXIÈME MANDEMENT.

Pour le saint temps de carême.

(Année 1832.)

SUR LA CROIX.

Enfants d'Israël, sortez de cet abîme où vous vous étiez si profondément enfoncés par l'oubli de mes commandements, et revenez à votre Dieu, à ce Dieu qui vous rappelle avec tant d'amour, et pour prix de vos longues infidélités, vous prépare de nouveaux bienfaits (13). Nos très-chers frères, seriez-vous insensibles aux faveurs signalées qu'un Dieu sauveur vous ménage pendant cette sainte quarantaine? Refuseriez-vous de vous rendre aux tendres invitations de la divine bonté prête à vous accueillir dans son sein? Tout pécheurs que nous sommes, le Seigneur veut nous sauver. Les moyens les plus efficaces nous sont offerts. Il ne tiendra qu'à nous de puiser à la source des grâces. Elles ne demandent qu'à couler dans nos cœurs pour les amollir, les purifier, y faire germer, avec les eaux vives de la componction, les fruits de la vie éternelle. Approchez donc avec confiance du trône des miséricordes. Venez chercher au pied de la croix le remède à vos maux : Jésus n'y a été attaché que pour attirer tout à lui. Ce n'est que près de cet adorable Maître que vous trouverez des lumières, des espérances, des consolations.

Gardez-vous d'écouter le langage pernicieux d'une fausse sagesse qui s'efforce d'éteindre dans vos âmes le flambeau de la foi, pour vous entraîner dans les plus funestes erreurs, loin de celui qui est la voie, la vérité et la vie (14). Hélas! faut-il que quelques hommes, qui furent chrétiens et qui aujourd'hui sont les ennemis de la croix, nous ne pouvons le dire sans partager toute la douleur du grand Apôtre (15), aient formé l'affreux dessein d'anéantir le monument précieux de la réconciliation du ciel avec la terre. Le signe le plus auguste de la religion, parce qu'il est un éloquent sommaire de ses dogmes et de sa morale, est l'objet de leurs dédains superbes et de leurs sacrilèges railleries. Ils n'y veulent voir que le symbole de l'ignorance et de la superstition. Les ingrats! C'est ainsi qu'ils traitent celui qui est la lumière du monde et sans lequel tout n'est que ténèbres et qu'aveuglement. Et qui donc a dissipé la nuit profonde qui couvrait l'univers, détruit les préjugés grossiers qui l'asservissaient, fait disparaître les honteux déréglements auxquels il était en

(12) *Jejunavimus autem et rogavimus Deum nostrum per hoc, et evenit nobis prospere.* (I *Esd.*, VIII, 23.)

(13) *Convertimini, sicut in profundum recesseratis, filii Israel.* (*Isa*., XXXI, 6.)

(14) *Ego sum via, et veritas, et vita.* (*Joan.*, XIV, 6.)

(15) *Multi enim ambulant quos sæpe dicebam vobis (nunc autem et flens dico) inimicos crucis Christi.* (*Philipp.*, III, 18.)

proie ? Qui donc a réprimé les penchants les plus impérieux, dompté les passions les plus brutales, plié les volontés les plus rebelles, adouci les esprits les plus farouches, rendu à l'homme dégénéré le sentiment de sa véritable grandeur, donné à la société des institutions meilleures, assuré le bonheur des nations et des particuliers? C'est la croix, nos très-chers frères, cette croix dépositaire des souffrances de l'Homme-Dieu, teinte du sang qui a pacifié le monde (16), cette croix de laquelle émane continuellement une vertu secrète pour guérir toutes nos langueurs et renouveler parmi nous les miracles des jours anciens. Elle ne se montre jamais sans faire sentir autour d'elle la plus heureuse influence. Par elle, tout se vivifie, s'épure, se sanctifie. La civilisation des peuples, comme la sainteté des individus, est son ouvrage. Mais retranchez l'arbre de la régénération : privé de ce bois sacré, le sol le plus riche, le plus fécond n'est plus qu'un sable aride et brûlant : pour vous en convaincre, portez vos regards sur ces contrées célèbres auxquelles le christianisme prêta jadis un si vif éclat : tâchez d'y découvrir les talents et les vertus qui brillèrent au milieu d'elles avec la croix. La croix en a été bannie, et qu'est-il resté à la patrie des Tertullien, des Arnobe, des Augustin? Ses monstres sauvages et des hordes de brigands encore plus cruels, avec toutes les horreurs du plus avilissant despotisme et des vices les plus infâmes.

Non, nos très-chers frères, la croix n'a jamais été un obstacle à l'essor des facultés intellectuelles : elle en a toujours, au contraire, facilité le développement et les progrès. Et comment n'y contribuerait-elle pas avec efficacité, puisqu'elle affranchit l'esprit de l'esclavage de la chair, élève l'âme au-dessus de la région des sens, et ouvre à l'homme les trésors de la véritable science. Quel maître en effet qu'un Dieu crucifié, quelle école que celle de la croix ! Jetez les yeux sur l'instrument de l'expiation du péché, contemplez l'auguste victime. Que ne vous apprendra pas ce touchant spectacle ? C'est un livre admirable qui contient tout ce qu'il importe le plus à l'homme de savoir. Il est également à la portée de tous, des plus ignorants comme des plus habiles. Vous pouvez, à chaque instant, y puiser les instructions les plus salutaires. Vous marcheriez dans les voies de la perfection, vous y avanceriez tous les jours, si vous ne perdiez jamais de vue le signe sacré de la rédemption; si, avec vos yeux, vous y attachiez votre cœur. La croix est une leçon pratique de tous les commandements de la loi évangélique : tous vos devoirs y sont écrits avec le sang d'un Dieu. Aussi était-ce à la connaissance de la croix que le grand Apôtre bornait tout son savoir (17). Le nom de Jésus crucifié était sans cesse sur ses lèvres : ce nom adorable lui semblait la plus forte, la plus pressante des exhortations. C'était la vue de la croix qui embrâsait son âme d'un amour tout céleste et le faisait s'écrier dans un saint transport : Qui nous séparera jamais de la charité de Jésus-Christ? Serait-ce la tribulation, les angoisses, la faim, la nudité, un danger imminent, la persécution, le glaive ? Nous sommes supérieurs à toutes ces épreuves, à cause de celui qui nous a aimés (18).

La croix nous dit que nous devons rendre amour pour amour, sacrifice pour sacrifice. Ils entendaient ce langage les hommes apostoliques qui, au sortir du prétoire où ils avaient subi d'indignes traitements, s'estimaient heureux d'avoir mérité de souffrir un pareil outrage pour le nom de leur divin Maître (19), et qui, sans se laisser intimider par les menaces, répondaient hardiment qu'ils ne pouvaient se dispenser d'obéir à Dieu (20), prêchaient partout avec d'incroyables fatigues Jésus crucifié, et scellaient de leur sang l'Evangile. Répondez, esprits superbes et incrédules, où prirent-elles naissance ces vertus longtemps ignorées du monde, et qu'il ne put s'empêcher d'admirer, tout en les persécutant? cet héroïsme sublime qui affronte sans ostentation comme sans faiblesse les plus horribles tourments, ce mépris de la vie présente fondé sur les espérances de la vie future, ce détachement de tout bien créé pour s'attacher plus librement au souverain bien, ce généreux amour du prochain, fécond en prodiges, qui ne recule devant aucun sacrifice, se condamne aux privations les plus dures pour soulager ses frères, et n'attend que de Dieu seul sa récompense, cette bonté toujours égale, incapable de s'irriter et s'aigrir, qui pardonne sans effort ou ne se venge que par de nouveaux bienfaits et un surcroît d'affection? En vain voudraient-ils leur assigner une autre origine que la croix : c'est au pied de la croix que se sont formées tant de belles âmes dont le monde n'était pas digne (21). En effet, nos très-chers frères, c'est elle qui sépare l'homme de cette masse commune de corruption, et le rendant supérieur à lui-même, par le secours qu'elle lui prête, le fait participer à la nature des anges dans un corps mortel. C'est par elle qu'il dissipe les illusions de l'orgueil, échappe aux complai-

(16) *Pacificans per sanguinem crucis ejus, sive quæ in terris, sive quæ in cœlis sunt.* (*Coloss.*, I, 20.)

(17) *Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum.* (*I Cor.*, II, 2.)

(18) *Quis nos separabit a charitate Christi? tribulatio? an angustia? an fames? an nuditas? an periculum? an persecutio? an gladius?... Sed in his omnibus superamus propter eum qui dilexit nos.* (*Rom.*, VIII, 35, 37.)

(19) *Illi quidem ibant gaudentes a conspectu concilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati.* (*Act.*, V, 41.)

(20) *Respondens autem Petrus, et apostoli, dixerunt : Obedire oportet Deo magis quam hominibus.* (*Ibid.*, 29.)

(21) *Quibus dignus non erat mundus.* (*Hebr.*, XI, 38.)

sances de l'amour-propre, résiste à l'attrait du plaisir, et n'a plus que du mépris pour des avantages recherchés avec tant d'ardeur. C'est par elle qu'il parvient à captiver l'esprit, régler le cœur, comprimer les passions, amortir la concupiscence. Disciples de la croix, demandons-lui de nous révéler une science si haute, et de nous communiquer, avec ces vives lumières qui indiquent la voie la plus sûre, les forces nécessaires pour y marcher. Croix de notre adorable Sauveur! qui nous instruira, nos très-chers frères, si ce n'est elle! C'est là que nous trouverons le divin Maître de nos âmes, celui qui a les paroles de la vie éternelle. Souvenons-nous que la croix réforme tous les vices et tous les désordres, enseigne tous les devoirs et toutes les vertus, fait cesser le court et misérable enchantement des fausses jouissances d'un monde qui passe, et découvre à l'œil désabusé, dans la pratique des leçons du Calvaire, les plus pures et les plus solides jouissances.

Hommes de peu de foi, la croix ne vous dirait-elle donc rien? C'est donc en vain qu'il serait placé sous vos yeux le type de tous ceux qui prétendent à l'héritage céleste! Voici la croix sur laquelle est monté votre Dieu avant d'entrer dans sa gloire. Si vous voulez lui être un jour unis dans le ciel, il vous faut suivre sur la terre la route qu'il vous a tracée. Faites donc comme l'Apôtre (22). Attachez à la croix l'homme de la chair et des sens avec toutes ses convoitises, et faites-y mourir le monde qui vit en vous. Un regard sur la croix ne devrait-il pas suffire pour vous inspirer le dégoût et l'horreur de tout ce qui a donné la mort à un Dieu! Ce Dieu, homme de douleur, victime du péché, rassasié d'opprobres, immolé comme un tendre agneau, ne condamne-t-il pas ces haines violentes, ces vengeances cruelles, ces basses jalousies, ces injustices criantes, cette ambition démesurée, ces honteux excès et ces scandales de tout genre qui contristent l'Eglise, troublent les états, et désolent les familles. Quand serez-vous, nos très-chers frères, doux et humbles de cœur, zélés observateurs des enseignements d'un Dieu crucifié, entièrement pénétrés de son esprit et uniquement appliqués à vous rendre les copies vivantes de cet admirable modèle? Regardez la croix, et vous rougirez de n'avoir pas plus de ressemblance avec celui qui a daigné condescendre jusqu'à vous donner le nom de frère (23). Vous apprendrez alors à vous respecter vous-mêmes. Vous n'oserez profaner en vous le temple de l'esprit sanctificateur, la propriété du Dieu qui vous a rachetés. Ne vous lassez pas de considérer la croix: c'est là tout ce que vous avez coûté! Glorifiez donc le Dieu qui vous a enfantés sur le Calvaire, et conservez avec soin, dans un vase fragile, la sainteté du caractère divin dont vos âmes portent l'ineffaçable empreinte (24).

Un chrétien pourrait-il ignorer un seul instant la vertu de la croix, quand sa vie entière est pleine des bienfaits qu'il lui doit? Dans la religion, rien ne se fait sans elle, tout se fait par elle. Sans sa toute puissante médiation, une seule goutte des célestes miséricordes ne saurait arriver jusqu'à nous; aussi voyez-la présider à tous les actes de la piété, à toutes les opérations de la grâce. Là, où s'accomplit quelque mystère, où s'obtient quelque faveur, la croix s'y trouve nécessairement. Elle plane sur nos temples, embellit nos autels, surmonte nos tribunaux sacrés, se dessine sur nos vêtements, et vient de tous côtés s'offrir aux regards dans la maison de Dieu.

Que signifie dans le baptême le signe de la croix qui accompagne l'effusion de l'eau salutaire, et imprime sur nos membres le sceau sacré de la foi, sinon que la croix donne à l'eau cette force régénératrice qui enfante à la véritable vie. Pourquoi, dans le sacrement qui peut être regardé comme le complément du baptême, puisqu'il perfectionne l'œuvre de la grâce, en faisant passer le chrétien de l'enfance spirituelle à la plénitude de l'homme parfait en Jésus-Christ, le pontife a-t-il joint à l'imposition des mains ce signe auguste, et placé la croix sur vos fronts, si ce n'est pour vous rappeler alors que le divin Rédempteur vous envoyait du haut des cieux le même Esprit qu'il avait promis à ses apôtres, et que la vertu d'en haut que vous receviez vous était acquise par la croix. Et quand vous venez vous prosterner aux pieds du ministre de Jésus-Christ, et réclamer, par la sincérité de vos aveux et l'amertume de vos regrets, le pardon des fautes que vous avez eu le malheur de commettre, le prêtre, qui sait que le Seigneur accueille toujours le cœur contrit et humilié, use alors, en votre faveur, d'un pouvoir qui ne lui a été confié que pour le salut de ses frères, et s'empresse de fermer sous vos pas l'abîme de la justice et de vous ouvrir les trésors de la miséricorde. Organe de la bonté infinie de celui que vous avez offensé, il vous déclare que vos péchés vous sont remis; il vous absout, mais au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Jésus-Christ continue d'être votre Sauveur: vos péchés ne peuvent être effacés que par celui qui est venu ôter le péché du monde. Aussi dans l'acte de votre réconciliation, sa croix est-elle apposée comme la sanction nécessaire d'une sentence qui lui doit toute sa validité, et qui, sans elle, frappée de nullité, ne pourrait jamais être ratifiée dans le ciel.

C'est en présence de la croix que se consomme le sacrifice de nos autels: c'est avec le signe de la croix que commence, se poursuit et s'achève la célébration des divins

(22) *Christo confixus sum cruci.* (*Galat.*, II, 19.)

(23) *Non confunditur fratres eos vocare.* (*Hebr.*, II, 11.)

(24) *An nescitis quoniam membra vestra templum sunt Spiritus sancti... et non estis vestri? Empti enim estis pretio magno. Clorificate et portate Deum in corpore vestro.* (I *Cor.*, VI, 19, 20.)

mystères. Dans l'ineffable oblation du Dieu qui, docile à la voix du prêtre, vient se placer dans ses mains, c'est la grande scène du Calvaire, représentée réellement et sans cesse renouvelée au milieu de nous ; c'est l'œuvre de la croix, toujours une dans son principe, mais multipliée dans son application par le prodige le plus inoui de la charité du Sauveur ! La foi nous montre, sous les voiles eucharistiques, le Dieu qui s'y cache pour recevoir nos hommages et nos adorations, et nous faire continuellement participer aux mérites de sa croix. Instruits par ses leçons qui basées sur l'éternelle vérité, rectifient d'une manière sûre le témoignage erroné des sens, nous adorons celui qui est le pain vivant descendu du ciel, sa chair qu'il donne pour la vie du monde, son sang qui a été versé pour la rémission des péchés (25). Toutes les fois que vous venez prendre place au banquet de l'Agneau, et vous nourrir de la substance même de votre Dieu, le ministre de Jésus-Christ, avant de déposer sur vos lèvres son corps adorable, forme d'abord, avec ce même corps, le signe de la croix. Il veut, dans un moment si favorable aux épanchements de la piété, vous rappeler que cette hostie sainte est la victime immolée sur la croix, que par la communion vous allez vous unir à un Dieu crucifié, et goûter dans cette union intime de la créature avec son Créateur, le fruit le plus précieux de la passion et de la mort de l'Homme-Dieu. C'est à la croix que l'homme doit de manger le pain des anges; c'est elle qui produit cet aliment divin destiné à le rendre victorieux dans les combats de cette vie, et à faire, après la victoire, ses plus chères délices dans la céleste patrie.

C'est encore sous les auspices de la croix que sont unis les époux. Elle consacre leur union, elle la rend et plus forte et plus sainte, en l'assimilant à l'alliance de Jésus-Christ avec son Eglise. Chrétiens, dans ce moment solennel, la croix vient vous tracer les devoirs d'un nouvel état et vous en faciliter l'accomplissement. Ne bannissez donc pas la croix de l'intérieur de vos ménages : ne l'empêchez pas d'exercer sur vos cœurs un empire dont, chaque jour, vous recueillerez les bienfaits : vos sentiments plus purs n'en seront que plus durables. La croix préviendra vos peines, ou du moins elle les adoucira. Elle vous donnera des enfants, qui, formés par elle, doivent consoler et réjouir votre vieillesse, en reproduisant autour de vous les vertus que vous leur aurez inspirées par vos leçons et vos exemples.

Cette croix qui, dès les premiers instants de votre vie, fut pour vous le gage touchant des miséricordes de votre Dieu, et fit pénétrer dans votre âme les rayons vivifiants du soleil de justice, cette croix dispensatrice de tous les dons célestes, qui n'a jamais été inutilement invoquée sur vous, et qui, dans des sacrements analogues à vos besoins, n'a cessé d'opérer les plus admirables effets, sera encore pour vous, au terme de la carrière, une providence pleine de sollicitude et d'amour. Elle vous apportera un nouveau témoignage de la tendresse infinie du Sauveur. Elle viendra suspendre vos douleurs, encourager votre foi, ranimer vos espérances, et rallumer, dans un cœur déjà glacé par la mort, les divines ardeurs de la charité. Elle achevera de purifier en vous les organes du péché, et avec l'huile sainte répandue sur vos membres défaillants, elle marquera votre corps, prêt à se dissoudre, du sceau de l'immortalité. Heureux, nos très-chères frères, celui qui n'a pas attendu jusqu'à sa dernière heure pour chercher sa force et sa consolation dans la croix. Peut-être aura-t-il alors cruellement à souffrir des atteintes de la maladie; mais il ne sera pas confondu dans ses souffrances : la croix est à ses yeux un sûr garant du triomphe. Il la contemple avec amour, la presse sur ses lèvres avec ravissement, y dépose avec confiance ses soupirs et ses larmes, exhale enfin son âme avec la douce certitude de trouver une vie meilleure dans le sein de celui qui l'a délivré, par la croix, de la mort éternelle.

Pourvu que, fidèles à la grâce, vous vous endormiez dans la paix du Seigneur, la croix continuera, au sortir de ce monde, d'étendre sur vous son appui tutélaire. Jusque dans le séjour des expiations, elle s'emploiera avec succès à votre délivrance. Elle pourra tempérer la violence des peines, en abréger la durée; et par l'application des mérites de Jésus-Christ et des prières de son Eglise, hâter l'époque de votre entier affranchissement. C'est elle qui, lavant en vous, jusqu'aux moindres taches, vous rendra cette blancheur éclatante qui peut seule vous donner accès dans le royaume des cieux, où rien de souillé n'entrera. La croix, dans nos cérémonies funèbres, vient mêler aux ombres de la mort les plus magnifiques espérances : elle révèle à l'homme, dans le monument même de son néant, la grandeur de ses destinées : après l'avoir adopté dans son berceau, et constamment protégé pendant les jours courts et mauvais de son pèlerinage, elle ne le quittera pas quand tout l'a déjà quitté, elle le suivra dans la terre de l'oubli, pour y être désormais son unique partage. Elle voit encore, dans les débris de sa mortalité, les membres de l'Homme-Dieu, elle se fixe sur sa tombe, s'associe à sa poussière, y grave le témoignage consolant de la résurrection future.

Et nous, nos très-chers frères, placés à la tête du troupeau pour le nourrir de la saine doctrine et l'introduire dans la sainte Sion, nous sommes les mandataires d'un Dieu crucifié, qui nous a faits les dépositaires et les dispensateurs du trésor de ses grâces. Le sacerdoce, exercé par vos pasteurs et par vo-

(25) *Ego sum panis vivus qui de cœlo descendi. Panis quem ego dabo, caro mea est pro mundi vita : hic est enim sanguis meus novi testamenti qui pro multis effundetur in remissionem peccatorum.* (*Joan.*, VI, 51, 52; *Matth.*, XXVI, 28.)

tre évêque, est né sur la croix ; il en perpétue, au milieu de vous, les ineffables bienfaits. Aussi l'Eglise, en nous confiant cette sublime mission pour le salut de vos âmes, a-t-elle voulu que le signe de la croix fût attaché à tous les actes de ce ministère auguste. La croix est l'âme de toutes nos fonctions, qui lui doivent toute leur efficacité. C'est elle qui vous bénit par nos mains. Oui, nos très-chers frères, si vous vous inclinez profondément pour recevoir la bénédiction de celui devant qui tout genou doit fléchir (26), si vous oubliez alors tout ce que vous êtes dans le monde pour vous rappeler uniquement que vous êtes chrétiens, si vous ne refusez à votre Dieu ni l'attitude du respect, ni les dispositions du cœur, notre ministère ne sera jamais inutile pour vous. Nous ne tracerons pas en vain sur vous ce signe sacré : la croix, au pied de laquelle vous êtes prosternés, répandra sur vous les dons les plus précieux.

Cette divine croix, nos très-chers frères, vous la voyez toujours reposer sur notre poitrine, elle est le caractère distinctif auquel vous reconnaissez votre premier pasteur, et nous l'avons constamment sous les yeux pour y lire toutes les obligations de notre charge pastorale, et renouveler sans cesse en nous la charité de Jésus-Christ avec laquelle nous devons paître le troupeau confié à nos soins.

Et de quoi vous glorifieriez-vous, nos très-chers frères, si ce n'est de la croix de votre Sauveur ! (27) Gardez-vous d'éloigner le plus digne objet de votre amour et de votre vénération. Vous taririez, sans contredit, la source des divines miséricordes dont il est l'adorable et fécond emblème. Etrange aveuglement des enfants des hommes ! Ce signe de salut, ménagé par le Seigneur à ceux qui le craignent, comme un moyen assuré d'échapper aux traits du démon et de conquérir la liberté des amis de Dieu (28), ils le rejettent avec mépris, le chassent ignominieusement de leurs demeures, et lui font souvent un plus sanglant outrage, en le reléguant dans le coin le plus obscur, parmi les plus vils objets. Insensés qui ne veulent pas de la bénédiction qui leur était offerte et préfèrent l'anathème ! (29) Quant à vous, nos très-chers frères, nous aimons à rendre hommage à la piété qui vous anime, nous savons combien la croix vous est chère. Vous la recevez dans l'enceinte de vos maisons, pour en être l'ornement et la sauvegarde. Vous vous estimez heureux de posséder, au sein de vos habitations, l'image du plus tendre des pères, du plus généreux des bienfaiteurs, dont la vue seule est si éloquente pour soutenir le zèle, exciter la ferveur. Mais ne bornez pas là vos soins et votre culte. Faites plus ; étudiez-vous à former en vous-mêmes cette auguste image. Placez la croix comme une sentinelle vigilante à la porte de tous vos sens pour en défendre l'entrée. Qu'elle commande aux pensées de votre esprit, aux mouvements de votre cœur ; qu'elle sanctifie vos lèvres, dirige vos actions. La croix est l'armure du chrétien : il ne doit pas la quitter un seul instant. Couvrez-vous donc de ce bouclier à l'épreuve des plus violentes attaques. Ne vous lassez pas de combattre avec cette arme victorieuse qui est, selon la belle expression d'un Père, la clef du ciel et la palme de l'immortalité.

Nous avons pour vous, nos très-chers frères, toute la tendresse et la sollicitude du grand Apôtre : qu'il nous soit donc permis à son exemple, de vous adresser de paternelles exhortations, puisées dans la croix même du Sauveur. Nous vous conjurons donc, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de resserrer parmi vous les liens de la paix et de la charité. Vous devez tous tenir le même langage, être pénétrés des mêmes sentiments ; (30) car vous êtes les enfants de Dieu. Ce titre seul vous interdit toute haine, toute aigreur, toute dissension, et vous invite à cette unité parfaite de l'esprit et du cœur qui, pour le bonheur de tous, aura de si puissants résultats. Renoncez à des préventions fâcheuses, à de haineuses dénominations, à d'injurieux soupçons, à des démonstrations hostiles ; hâtez-vous de détruire le germe des discordes intestines et de prévenir toutes les calamités qui en seraient les funestes conséquences. C'est à la croix qu'il appartient d'anéantir l'œuvre des passions, d'opérer les rapprochements les plus désirables et de concilier les intérêts de toute la famille. Au dernier des jours elle apparaîtra comme le signe de la justice et des vengeances, et tous les peuples viendront se presser autour d'elle pour recevoir l'irrévocable sentence (31). Que vous servirait-il de ne point courber aujourd'hui devant elle un front superbe, et de vous arroger une criminelle indépendance, en rejetant son joug aimable ? Alors elle reprendra sur vous tous ses droits : vous rentrerez sous son empire méprisé ; mais elle ne sera plus, à votre égard, qu'un sceptre de fer, pour vous briser comme un vase d'argile et vous accabler sous le poids de la colère éternelle (32). Ah ! plutôt, tandis que nous possédons encore dans la croix le signe du salut, qui, en mettant sous nos yeux le divin Législateur, nous rappelle sans cesse à l'ac-

(26) *Ut in nomine Jesu omne genu flectatur.* (*Philip.*, II, 10.)

(27) *Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi.* (*Galat.*, VI, 14.)

(28) *Dedisti metuentibus te significationem ut fugiant a facie arcus, ut liberentur dilecti tui.* (*Psal.*, LIX, 6.)

(29) *Et dilexit maledictionem et veniet ei, et noluit benedictionem et elongabitur ab eo.* (*Ps.* VIII, 16.)

(30) *Obsecro autem vos, fratres, per nomen Domini nostri Jesu Christi ut idipsum dicatis omnes, et non sint in vobis schismata, sitis autem perfecti in eodem sensu et in eadem sententia.* (I *Cor.*, I, 10.)

(31) *Et tunc parebit signum filii hominis in cœlo.* (*Matth.*, XXIV, 30.)

(32) *Reges eos in virga ferrea, et tanquam vas figuli confringet eos.* (*Psal.* II, 9.)

complissement de ses lois saintes (33), ne soyons pas plus longtemps ennemis de nous-mêmes par une coupable résistance à l'attrait de sa grâce. Hâtons-nous de répondre aux desseins d'un Dieu clément qui nous invite à chercher, dans le pacte de son alliance, le remède propre à fermer les plaies du passé, dissiper les inquiétudes du présent, assurer la prospérité de l'avenir. Accourez donc avec empressement sous ce royal étendard que le Seigneur élève au milieu de nous, comme un gage de paix et de miséricorde. Venez vous asseoir à l'ombre de cet arbre propitiatoire sur lequel votre Dieu a été attaché pour annuller l'arrêt de mort porté contre vos prévarications; venez vous rassasier de ses fruits dont rien ne saurait égaler la douceur (34). En vous abreuvant à la source même de la sacrée dilection, nos très-chers frères, vous perdrez le souvenir de toutes vos inimitiés ; et déposant toute malignité, comme parle le prince des apôtres (35), vous sentirez vivement le besoin de vous aimer les uns les autres. Puissiez-vous, instruits par tant de vicissitudes, entrer dans la voie qui conduit au bonheur. Sachez que pour le trouver, et dans le temps et dans l'éternité, il faut que vous demeuriez fortement unis ensemble par la loi d'amour, d'autant plus puissante qu'elle a pour fondement la charité de Jésus-Christ. Plus vous serez fidèles à honorer la croix, et plus vous vous acquitterez avec fidélité de votre dette envers le pays. Les bons chrétiens ont toujours été les meilleurs citoyens.

Que le Seigneur, pendant ces jours de propitiation, fasse briller dans vos cœurs la divine clarté de sa grâce, qu'il les pénètre du feu sacré de son amour qui peut seul les rendre féconds pour le bien ! Qu'il daigne ramener à des sentiments plus doux et plus justes ces esprits trop irrités et trop aigris, pour voir qu'ils se font eux-mêmes les agents d'une intolérance qu'ils détestent, et violent les droits dont ils ont proclamé l'existence. Qu'il leur fasse comprendre que la religion ne peut être exceptée d'une liberté acquise à tous, et qu'au lieu d'armer les préjugés et les passions contre des hommes pacifiques, français comme eux, et qui ne sont distingués du reste de leurs concitoyens que par un ministère tout d'amour, ils doivent employer tout ce qu'ils ont de zèle, de moyens et de lumières à calmer l'orage, éteindre l'incendie, et raffermir un sol encore tout ébranlé de tant de violentes secousses. Si tous n'ont pas le bonheur de partager nos saintes croyances, que tous du moins soient assez sages pour conformer leur conduite à cette recommandation de l'Apôtre, qui nous exhorte à nous supporter les uns les autres et à nous pardonner mutuellement ce qui peut nous choquer dans nos frères (36) ; ils en recueilleront, dans cette vie, les avantages avec nous. Il dépend d'eux aujourd'hui de réaliser un vœu bien cher à tous les cœurs catholiques; s'ils le veulent, comme nous, il n'y aura plus désormais, en France, qu'une seule et même volonté ; et cet heureux accord, le plus grand de tous les biens, fera fleurir la paix et régner l'abondance au sein de notre belle patrie.

A ces causes, etc.

Saint-Dié, 15 février 1832.

TROISIÈME MANDEMENT

Pour le saint temps de carême.

(Année 1833.)

SUR LE RESPECT HUMAIN.

Le divin Maître nous appelle (37), nos très-chers frères. Elle s'ouvre encore pour nous cette sainte carrière de la pénitence ; elle est l'unique voie pour aller à lui : entrons-y donc, sous les auspices de la foi, et avec tout l'empressement que mérite l'invitation qu'il nous fait, avec tant d'instance, par l'organe de son Eglise. Aujourd'hui, plus que jamais, le Seigneur se souvient, à notre égard, de ses anciennes miséricordes; il oubliera toutes nos iniquités, pourvu que nous les pleurions en sa présence ; et il n'attend que les larmes d'un cœur contrit et humilié pour signaler de nouveau, en notre faveur, ses ineffables bontés. Il brisera lui-même le mur de séparation élevé entre lui et nous par le nombre et la gravité de nos offenses, à moins que nous ne soyons nous-mêmes un obstacle aux desseins d'amour et de paix qu'il a formés sur nous dans sa clémence (38). Nous verra-t-on rejeter les témoignages de tendresse qu'il nous offre si généreusement, et ne répondre que par notre insensibilité à toutes les marques de l'intérêt le plus compâtissant de la part d'un Dieu ? Seraient-elles perdues pour nous les grâces précieuses qu'il est prêt à répandre dans nos âmes avec tant d'abondance? Nous obstinerions-nous à méconnaître le temps où cet adorable Sauveur se dispose à nous visiter d'une manière toute spéciale, en nous prévenant de toute la douceur de ses bénédictions, et repousserions-nous la main charitable qui veut guérir nos langueurs, fermer nos plaies, dissiper notre aveuglement, rompre nos chaînes, et de pécheurs nous faire justes, pour nous rendre dignes de toutes les complaisances du ciel ?

L'Eglise, nos très-chers frères, dans ces jours de propitiation destinés à renouveler en vous l'esprit du christianisme, et à vous ramener à la pratique plus exacte de vos devoirs, vous retrace les exemples de

(33) *Signum habentes salutis ad commemorationem mandati legis tuæ.* (*Sap.*, XVI, 6.)

(34) *Sub umbra illius quem desideraveram sedi, et fructus ejus dulcis gutturi meo.* (*Cant.*, II, 3.)

(35) *Deponentes igitur omnem malitiam.* (*I Petr.*, II, 1.)

(36) *Supportantes invicem, et donantes vobismetipsis, si quis adversus aliquem habet querelam.* (*Coloss.*, III, 13.)

(37) *Magister vocat te.* (*Joan.*, XI, 28.)

(38) *Cogitationes quas ego cogito super vos, ait Dominus, cogitationes pacis.* (*Jer.*, XXIX, 11.)

l'Homme-Dieu, trop facilement bannis de votre souvenir, malgré tous ses soins à vous entretenir dans cette salutaire pensée; elle vous exhorte à parcourir avec lui la carrière de ses humiliations et de ses souffrances; et par le spectacle de toutes les expiations auxquelles se soumet l'auguste Victime, elle s'efforce de ranimer en vous les restes défaillants d'une piété presque éteinte et de vous faire sentir, à la vue de ce parfait modèle de pénitence, le besoin d'être pénitents vous-mêmes. C'est dans ce but qu'elle vous appelle au pied de la croix de votre Sauveur pour l'environner d'hommages plus particuliers, et pour y puiser la vraie connaissance de la loi de votre Dieu; elle déploie devant vous ce royal étendard (39), teint du sang qui ôte les péchés du monde (40), ce signe de salut placé au milieu des peuples pour les attirer par sa vertu toute puissante, et triompher des cœurs les plus durs et les plus insensibles.

Vous ne serez pas sourds à l'appel de cette bonne mère; enfants dociles, vous accourrez à sa voix, vous vous presserez en foule sur les pas du Sauveur, vous viendrez réclamer instamment le remède aux maux de vos âmes: vous le prierez de ressusciter en vous la grâce morte par le péché, et de vous abreuver à la source de ces eaux toujours vives, toujours efficaces qui doivent développer le germe d'une vie nouvelle, et vous faire porter, dans le temps, des fruits pour l'éternité. Heureux des bienfaits que vous aurez obtenus, vous vous écrierez avec le Prophète: c'est aujourd'hui que je commence à vivre; le changement qui s'est opéré en moi est l'ouvrage du Très-Haut (41). Admis à célébrer la Pâque avec celui qui s'est livré pour nous, afin de nous racheter de toute iniquité (42), vous mangerez le pain des anges, cet aliment divin qui, reçu avec de saintes dispositions, préserve de la mort éternelle et fait vivre de Dieu même. Quand le Seigneur aura scellé son alliance avec vous par l'acte le plus magnifique de sa miséricorde, en devenant lui-même votre nourriture, pourriez-vous oublier la sainteté de vos engagements, laisser refroidir votre zèle et votre ferveur, abandonner les voies de votre Dieu où vous aurez goûté un calme si doux, une joie si pure, pour vous engager encore dans les voies perverses d'un monde séducteur qui devrait être pour vous sans danger, puisque vous avez appris à le connaître? Ah! si, au premier abord, elles sont pleines de douceur et de charme, vous savez le triste terme où elles aboutissent et tout ce qu'elles ont d'amertume! Et néanmoins vous leur donneriez une criminelle préférence, et vous vous y précipiteriez en aveugles avec la certitude d'y trouver la mort et l'enfer? ces craintes n'ont sans doute d'autre fondement que notre tendre sollicitude pour le salut de vos âmes, et, au moment même où nous vous exprimons nos alarmes, nous espérons mieux de vous, et nous aimons à penser que vous ne vous éloignerez pas du but vers lequel doivent tendre tous vos efforts, et que vous marcherez constamment en la présence du Seigneur avec la crainte de ses jugements et dans l'attente des biens éternels (43).

Mais, nos très-chers frères, nous ne pouvons nous le dissimuler, et cette pensée remplit notre âme d'une tristesse mortelle, parce que vous nous êtes tous également chers: combien parmi vous manquent de cette fermeté et de cette constance que réclame le service de Dieu, et loin d'être disposés à tout sacrifier, plutôt que d'enfreindre les saintes règles de la foi, n'ont au contraire qu'une facilité extrême, une excessive faiblesse qui ôtent à leurs résolutions toute consistance, à leurs démarches toute stabilité, et les exposent, dès leurs premiers pas, aux plus tristes chutes? Peut-être entendront-ils la trompette évangélique qui les appelle au banquet de l'Agneau, et se présenteront-ils à la table du Sauveur pour participer à l'ineffable sacrement de nos autels? Mais leur réveil ne sera pas de longue durée; le moindre souffle suffira pour éteindre en eux la grâce naissante; ils ne tarderont pas à rentrer dans le domaine de la mort. Oui, nos très-chers frères, il faut bien que nous le reconnaissions avec l'Apôtre: beaucoup sont sans force et sans énergie pour la pratique des devoirs du christianisme, et beaucoup à cet égard, dorment d'un sommeil si profond (44), qu'il n'y a presque plus à espérer de pouvoir les arracher jamais à cet état d'indifférence absolue et d'insensibilité complète. Ils sont d'autant plus à plaindre qu'ils sentent moins leur crime et leur malheur. Le respect humain leur a imposé ses lois: il ne leur permet pas d'être chrétiens; il a fait taire le cri de leur conscience et les a précipités dans les voies d'une honteuse défection. Il répand autour d'eux les illusions les plus dangereuses, il les environne des plus épaisses ténèbres pour les rassurer contre eux-mêmes, et il réussit à leur faire adopter, comme autant de vérités incontestables, tous ces vains systèmes d'incrédulité qu'ils ont intérêt de croire pour s'autoriser dans leur révolte et justifier leur apostasie. Faut-il s'étonner qu'il parle avec tant d'empire et soit si bien obéi, quand les passions d'intelligence avec lui ne demandent qu'à renverser la barrière qui les arrête? Avec de tels auxiliaires, la victoire lui sera toujours facile, et ses con-

(39) *Ad populos exaltabo signum meum.* (*Isa.*, XLIX, 22.)

(40) *Ecce qui tollit peccata mundi.* (*Joan.*, I, 29.)

(41) *Et dixi : nunc cœpi : hæc mutatio dexteræ Excelsi.* (*Psal.* LXXVI, 10.)

(42) *Dedit semetipsum pro nobis, ut nos redimeret ab omni iniquitate.* (*Tit.* II, 14.)

(43) *Confidimus autem de vobis, dilectissimi, meliora et viciniora saluti, tametsi ita loquimur.* (*Hebr.*, VI, 9.)

(44) *Ideo inter vos multi infirmi et imbecilles, et dormiunt multi.* (*I Cor.*, XI, 30.)

quêtes n'ont plus rien qui surprenne. C'est ainsi que l'on voit chaque jour diminuer le nombre des enfants de Dieu, tandis que les enfants des hommes se multiplient dans une effrayante proportion ; et nos entrailles ne seraient pas émues, notre cœur ne se troublerait pas, et nous ne sentirions pas une douleur aussi amère que celle du prophète (45) en présence de tous les ravages journellement causés par le respect humain? Quelles larmes seraient assez abondantes pour pleurer la perte de tant d'âmes? Ah ! malheur à nous, si nous cessions d'opposer tous les efforts de notre charité au torrent dévastateur ! Oui, notre très-chers frères, dussions-nous ne sauver qu'un seul d'entre vous, nous pousserons des cris d'alarmes, nous signalerons le danger, nous ne nous lasserons point de répéter, avec toute l'ardeur du zèle évangélique, les pressantes exhortations de notre sollicitude pastorale pour préserver les uns et retirer les autres de l'abîme ; et nous conjurerons, avec les plus vives instances, nos frères bien-aimés de ne pas se laisser maîtriser par le respect humain, et de rejeter avec horreur le venin de ses perfides insinuations. Puissent-ils tous entendre la voix de leur premier pasteur, accueillir ses paternels avertissements et se pénétrer des vérités salutaires qui doivent chasser devant elles l'aveuglement, l'erreur et la prévention ! Un langage, dicté par la charité même de Jésus-Christ, ne peut-être stérile. Ils apprendront par nos paroles à connaître le respect humain : alors ils n'auront plus que du mépris et de l'indignation pour un tyran dont ils ont si longtemps subi les lois et porté le joug avilissant.

Quel crime en effet que le respect humain pour peu qu'on y réfléchisse ! Qui voudrait jamais le commettre, qui ne rougirait d'avoir pu s'en rendre coupable? Examinez-en les odieux caractères ; prenez pour arbitres les sentiments de la nature, les principes mêmes du monde ; prononcez d'après ces seules règles, et le respect humain est jugé : vous l'aurez flétri comme il le mérite.

Que penseriez-vous, nos très-chers frères, d'un fils, objet des soins et de la tendresse d'un père, qui devrait à ce père, avec le bienfait de l'existence, des avantages mille fois plus précieux, une excellente éducation, un établissement convenable, les moyens de se produire avec succès, en un mot, tout ce qui peut contribuer à son bonheur, et qui néanmoins ne payerait l'amour d'un si bon père que par son ingratitude et ses mépris, et qui semblerait vouloir effacer, avec le souvenir de son origine, la dette de la reconnaissance et de la piété filiale ? Le monde condamne, et vous condamnez avec lui, ce fils ingrat et dénaturé ; il n'y a qu'une voix pour le charger d'anathèmes et de malédictions. Si un malheureux enfant s'oublie jusqu'à déverser le déshonneur et l'outrage sur un père, insulter à sa mémoire, et publier, avec une sorte de fureur impie, des torts qui, le plus souvent, ne sont qu'imaginaires, et qui, s'ils étaient réels, devraient être tenus dans le plus profond secret, ces déplorables excès de la part d'un fils vous font frémir ; votre cœur se soulève et s'indigne; les expressions vous manquent pour qualifier une conduite qui vous révolte. La pensée que vous pourriez avoir un pareil fils vous glace d'effroi, et vous conjurez le ciel de vous épargner la douleur d'avoir donné la vie et prodigué les marques du plus tendre amour à un monstre qui déchirerait vos entrailles, empoisonnerait votre existence, et deviendrait la désolation et l'opprobre de toute une famille.

Mais que serait-il ce grand coupable comparé avec le chrétien infidèle qui transgresse la loi de son Dieu, pour satisfaire aux exigences du respect humain? Que sont les droits les plus saints méconnus, en présence d'un Dieu indignement trahi? De tous les attentats c'est, sans contredit, le plus horrible, celui qui présente les plus hideux caractères ; et néanmoins c'est précisément celui avec lequel on est le plus familiarisé, dont on s'effraye le moins, qui trouve le plus de partisans, et qui, sanctionné par le plus grand nombre, n'éveille dans l'âme aucun remords. Quel excès de folie, nos très-chers frères ! D'où vous vient un si étrange aveuglement? Se peut-il que vous réussissiez ainsi à vous tromper vous-mêmes, en vous cachant l'évidence ? Gardez-vous d'entretenir une si pernicieuse erreur; déchirez le voile qui vous empêche de voir les choses telles qu'elles sont, osez regarder en face le respect humain, et vous comprendrez alors combien il est fait pour couvrir de confusion. Voulez-vous apprécier l'énormité de l'offense ? Mettez dans la balance d'un côté le Roi du ciel et de la terre, et de l'autre tout ce que vous n'avez pas craint de lui préférer.

Que de fois vous avez cru pouvoir vous conformer à l'esprit du siècle, malgré la défense de l'Apôtre (46), et sacrifier à une vaine complaisance pour le monde, les devoirs les plus importants ? Que de fois, dans la crainte de vous singulariser par votre piété, de perdre quelque chose dans l'estime des hommes par votre attachement aux pratiques du christianisme et d'être en butte à quelques railleries à cause de votre fidélité, vous avez cessé d'être les scrupuleux observateurs de la loi de votre Dieu, vous avez brisé le pacte de son alliance, déserté ses autels, effacé l'auguste empreinte dont il avait marqué vos fronts? Comptez toutes les circonstances où vous lui avez refusé l'hommage public de votre foi. Qand vous parliez un langage tout autre que celui de l'Evangile ; quand vous paraissiez peu touché des outrages dont la religion était l'objet et que peut-être vous aviez l'indigne fai-

(45) *Plorabo die ac nocte interfectos filiæ populi mei.* (*Jer.*, IX, 1.)

(46) *Nolite conformari huic sæculo.* (*Rom.*, XII, 2.)

blesse d'y applaudir ; quand vous vous abandonniez au torrent de l'exemple, que vous ne viviez plus en chrétien et que vous cherchiez à faire oublier à chaque instant, par une conduite toute mondaine, ce que vous aviez été si longtemps et ce que, dans le fond du cœur, vous étiez encore malgré vous, qu'était-ce de votre part, nos très-chers frères, sinon autant d'actes attentatoires à la majesté suprême par lesquels vous sembliez lui dire de s'éloigner de vous et de ne plus vous demander un culte que vous étiez décidé à ne plus lui rendre : et c'est ainsi que le divin ouvrier est méconnu par l'œuvre même de ses mains, et que le Créateur est renié par sa créature.

Vous ne pouvez pardonner l'oubli du moindre bienfait : l'ingratitude et le vice des âmes basses, et la tache qu'elle imprime, s'efface difficilement. Vous regarderiez un pareil reproche comme un sanglant outrage. Ce n'est qu'envers Dieu seul qu'il est permis d'être ingrat, et la reconnaissance cesse d'être une dette, parce que les bienfaits sont innombrables. Vous vous abstiendrez donc de payer à l'auteur de votre être le tribut que vous lui devez; vous ne le glorifierez pas et vous croirez pouvoir impunément vous dispenser de le servir; vous vous en ferez même une sorte de mérite aux yeux du monde. Un chrétien serait capable de tomber dans un tel excès! Il pourrait se faire honneur de ses mépris pour un bienfaiteur et un père! Un Dieu essentiellement père, de qui émane toute paternité dans le ciel et sur la terre (47), qui, après nous avoir donné l'existence, nous enfante à une vie meilleure, un Dieu qui nous a aimés jusqu'à se faire pauvre pour nous enrichir des grâces les plus abondantes (48), et qui, par l'effusion de son sang, nous a mérité le titre et la qualité d'enfants de Dieu; voilà celui que nos délaissements, nos dédains, nos infidélités réduisent à se plaindre, par la bouche du prophète, de l'ingratitude qui a été le prix de tant d'amour (49)! Des enfants qui rougissent de leur père, qui désavouent leur glorieuse origine, qui ne veulent plus être comptés parmi les membres de la famille, qui se dépouillent et se dégradent eux-mêmes, et perdent volontairement leurs droits à l'héritage du ciel, quelle indignité, nos très-chers frères! C'est pourtant la nôtre, si nous sommes dominés par un lâche respect humain.

Voyez, nos très-chers frères, vous dirons-nous avec l'Apôtre, voyez votre sublime vocation (50), voyez la grande tâche que vous impose la sainteté du nom que vous portez. Vous vous êtes enrôlés dans la milice de Jésus-Christ; et sous les lois de ce divin chef, vous devez marcher constamment à la conquête du ciel ; chacun de vos pas doit être marqué par une victoire sur le respect humain : et vous craindriez encore un si faible ennemi, vous vous déconcerteriez en sa présence, et vous tomberiez devant lui, vous accepteriez ses chaînes! Vous qui avez reçu pour étendard la croix d'un Dieu, vous qui vous êtes solennellement engagés à ne jamais abandonner ce signe auguste de votre salut, vous qui avez dit à la face des autels que vous vouliez vivre et mourir fidèles, à cette adorable bannière; à la première attaque, au moindre choc vous fuiriez, et vous laisseriez l'Arche sainte au pouvoir des Philistins, quand, pour la préserver de leurs outrages, vous deviez vous presser autour d'elle, opposer, avec les armes de la foi, une vigoureuse résistance, et vous oublier vous-mêmes!

Quel soldat que celui qui ne peut sacrifier à la cause qu'il est appelé à soutenir, l'intérêt du moment, qui achète, au prix de l'honneur, le plus chétif avantage, qui s'épouvante de l'ombre même d'un péril, et qui, au lieu de défendre vaillamment le terrain, se hâte de se dérober, par une fuite honteuse, aux coups dont il est menacé! La gloire était promise à son courage, elle eût embelli sa carrière, couronné son tombeau; mais il a préféré l'infamie; elle est la récompense de sa lâcheté, elle s'attache à tous ses pas et imprime à son nom une flétrissure qui ne pourra plus s'effacer. Et que sera-ce du guerrier encore plus perfide que lâche, qui, au jour du combat, traître envers la patrie qui l'avait armé pour sa défense, passe du côté où il voit pencher la fortune, grossit les rangs ennemis et se fait l'assassin de ses frères avec lequel il devait vaincre ou mourir? L'exécration générale sera son partage. On ne trouvera pas d'expressions assez énergiques pour rendre toute l'horreur qu'il inspire. Son crime également détesté de tous, même de ceux qui en ont profité, le place dans l'opinion publique, à ce degré d'opprobre et d'ignominie au delà duquel il n'y a plus rien. Mais, nos très-chers frères, y avez-vous réfléchi? Ignorez-vous que le chrétien encourt tous les reproches de lâcheté et de perfidie, qu'il n'est plus un homme de cœur, et qu'il foule à ses pieds le plus sacré de tous les devoirs, quand il n'est pas assez fort pour repousser les suggestions du respect humain, et se montrer supérieur à des craintes chimériques ; quand la pusillanimité le réduit à rougir d'un nom qui fait sa gloire et à dissimuler, avec une lâche complaisance, cette même foi qu'il devrait professer avec un noble orgueil? Les liens les plus saints vous attachent au service de Dieu, et sa cause est la vôtre : est-ce trop pour elle du dévouement le plus entier, de la fidélité la plus constante? Et néanmoins voilà comment ce

(47) *Ex quo omnis paternitas in cœlis et in terra nominatur.* (*Eph.*, III, 15.)

(48) *Scitis enim gratiam Domini nostri Jesu Christi, quoniam propter vos egenus factus est, cum esset dives, ut illius inopia, vos divites essetis.* (II *Cor.*, VIII, 9.)

(49) *Filios enutrivi et exaltavi, ipsi autem spreverunt me.* (*Isa.*, I, 2.)

(50) *Videte enim vocationem vestram.* (I *Cor.*, 26.)

divin maître est servi. On recule devant la moindre épreuve, on voit partout des difficultés invincibles, d'insurmontables obstacles : on se rend, pour ainsi dire, sans combattre, parce qu'on est vaincu d'avance par cette intime conviction où l'on est de la nécessité de ne point heurter un certain monde avec lequel on entretient des relations, et dont on ne veut pas provoquer les railleries et les censures. Le respect humain triomphe ; on chercherait inutilement le chétien, il a disparu. N'attendez plus qu'il soutienne les intérêts d'un Dieu outragé, qu'il se déclare hautement en sa faveur, qu'il oppose à de tristes scandales l'exemple d'une édifiante régularité. Le zèle de la loi est mort dans son âme ; les maximes du siècle ont un ascendant irrésistible : il cède, il est entraîné. D'abord ce n'était en lui que la faiblesse qui n'ose tenir tête à un ennemi trop puissant en apparence, et bientôt c'est la trahison qui se range parmi les rebelles, qui s'associe à tous leurs complots, et qui partage toutes leurs prévarications.

Tant qu'il ne s'agit que de ce qui intéresse l'opinion, le goût, le caprice, on adopte difficilement les idées des autres, parce qu'on se fait un point d'honneur de ne se point départir des siennes. On est tout feu, tout ardeur pour faire valoir son propre sentiment, et lors même qu'il est le plus déraisonnable, l'amour-propre empêche d'en apercevoir toute la folie. Quelle extrême susceptibilité pour les objets les plus frivoles qui prennent tout à coup un caractère de gravité presque toujours suivi des plus fâcheux résultats ! L'entêtement, l'opiniâtreté, l'emportement deviennent alors des vertus. On croit prouver par là une âme ferme, un esprit sûr, un cœur généreux. Mais qu'il s'agisse de la religion, c'est-à-dire, de ce qu'il y a de plus important et de plus essentiel pour l'homme, quelle étrange contradiction ! Il n'y aura qu'indifférence et froideur. On ne se piquera plus de fermeté et de constance ; on recevra volontiers les impressions étrangères ; on s'accommodera, avec une inconcevable flexibilité, à tout ce que pourront exiger les circonstances et les personnes ; partout ailleurs on prétend être à soi-même son unique règle, ici les autres sont tout. On se croit obligé de faire comme eux, quoiqu'il en coûte, et, par un aveuglement qui n'a pas de nom, on ne voit point tout ce qu'il y a de criminel dans une conduite toute en dehors du christianisme ; on s'habitue au parjure et à l'apostasie.

Que de chrétiens, nos très-chers frères, qui ne rendent pas à Jésus-Christ le témoignage qu'ils lui doivent, toutes les fois que l'occasion se présente de le glorifier devant les contempteurs de sa loi par une profession franche des saintes maximes qu'ils ont apprises à son école ! Placés sous la funeste influence du respect humain, ils sont toujours prêts à faire au monde de coupables concessions ; vous les voyez dans mille circonstances, cacher leurs véritables sentiments, rougir de la piété comme d'une faiblesse, renier l'Evangile et déshonorer leur divin maître. Peut-être devez-vous, à ces traits, vous reconnaître vous-mêmes : du moins que de fautes de ce genre vous ont été arrachées par une fatale condescendance, l'écueil de tant d'âmes, et la source de tant de scandales ! Et encore vous vous êtes fait, à cet égard, les plus étranges illusions : vous avez vu une victoire qui vous faisait honneur, là où il n'y avait réellement pour vous qu'une défection ignominieuse; vous étouffiez le témoignage d'une âme naturellement chrétienne, vous vous courbiez honteusement devant l'idole, et vous vous figuriez être libres en prenant des fers.

Si vous n'étiez pas entièrement revenus d'une si dangereuse erreur, achevez aujourd'hui de vous désabuser, nos très-chers frères. Le vrai chrétien ne sert qu'un maître, un Dieu infini dans sa puissance et dans ses perfections, un Dieu qui habite au plus haut des cieux et qui remplit l'univers de son immensité (51.) N'allez pas conclure de là qu'il se croie dispensé d'accomplir les différentes obligations qu'exige de lui sa double qualité d'homme et de citoyen ; c'est précisément par cette raison qu'il s'acquittera avec plus d'exactitude et de zèle de tout ce qu'on a droit d'attendre de lui à cet égard: il est plus fortement lié. Pour oublier ce qu'il doit à la société, ce qu'il doit à l'Etat, ce qu'il se doit à lui-même, il faudrait qu'il effaçât de son cœur la loi de son Dieu et qu'il perdît de vue le compte qu'il aura un jour à lui rendre. Le souverain maître lui a marqué sa tâche.

Qu'il est glorieux d'obéir quand celui qui commande est si grand ! Malheur à quiconque ne sent pas ce qu'il y a d'élévation dans la dépendance du chrétien docile aux enseignements de son Dieu, sous l'empire d'une religion toute céleste qui aggrandit son être, ennoblit sa nature, et lui prépare, pour prix de sa fidélité à tous les devoirs qu'elle impose, les destinées les plus magnifiques ! Parce que vous cesserez de pratiquer la loi du Seigneur, que vous ne voudrez plus vous astreindre aux salutaires observances prescrites par l'Eglise, et que vous vous arrogerez le droit de rejeter tout ce qui vous gêne, vous croirez vous être affranchis du joug, avoir rompu tous vos liens, et arriver à cet état d'indépendance auquel vous aspirez avec une folle présomption ; mais cette prétendue liberté que vous vous promettiez comme le résultat de votre révolte contre le ciel, qu'est-elle dans la réalité, sinon la plus humiliante servitude (52) ? Vous n'avez fait que changer de maître. Vous n'obéirez plus au Dieu sauveur qui vous a délivrés par la vertu de son sang, mais vous serez les esclaves d'un monde pervers et corrompu ; vous vous mettez à la merci du plus ca-

(51) « Magistrum neminem habemus, nisi Deum solum. » (TERT., *ad Scap.*, 5.)

(52) *Libertatem illis promittentes, cum ipsi sint servi corruptionis.* (II *Petr.*, II, 19.)

pricieux despote, et, en vous plaçant sous son sceptre de fer, vous vous condamnez à ramper. Direz-vous que vous êtes libres parce que vous avez renoncé à la liberté des enfants de Dieu? Oui, nos très-chers frères, vous êtes libres comme tous les partisans du siècle, c'est-à-dire, autant qu'on peut l'être quand on a cessé d'avoir une pensée, un sentiment à soi, quand on obéit servilement aux idées du jour, quand on veut se modeler en tout sur les autres, au risque d'être méchant comme eux. Décorez des plus beaux titres l'abandon de votre foi, vantez-vous d'être forts contre Dieu: vous ne vous apercevez pas que toute cette force imaginaire, dont vous faites tant de bruit, n'est, de votre part, qu'une excessive faiblesse qui vous jette dans les plus fâcheuses extrémités. Vous servez tous les vices, vous favorisez toutes les passions, vous vous constituez l'organe de tous les préjugés, le complice de toutes les injustices, l'apologiste de toutes les folies, et il n'y a point de violence qui n'ait votre sanction, d'iniquité qui n'ait votre concours, dès lors que vous ne prenez plus conseil que du respect humain, que vous en suivez complaisamment les détestables maximes, et que vous vous figurez devoir toujours, au détriment des obligations les plus indispensables, accueillir les considérations les plus frivoles, et subordonner votre foi à ce que vous appelez exigences du temps.

On s'inquiète peu d'encourir la disgrâce de Jésus-Christ, pourvu qu'à ce prix on achète la faveur des hommes, et l'on ne se fait aucun scrupule d'être un serviteur infidèle, dès que l'on croit s'accréditer par son infidélité même. Pourquoi tant de personnes, qui marchaient avec nous dans les voies du Seigneur, qui s'acquittaient, avec une édifiante régularité, de tous les devoirs du christianisme, sont-elles, tout d'un coup, devenues si différentes d'elles-mêmes? Pourquoi ne paraissent-elles plus dans le lieu saint, ou n'y paraissent-elles aujourd'hui que pour attester, par le défaut de recueillement, l'indécence du maintien et le scandale d'une conduite toute païenne, qu'elles n'ont plus rien de commun avec le Dieu qu'on y adore, et qu'elles ne sont venues que pour insulter aux plus augustes mystères de la religion? Qu'il est triste de voir tomber journellement dans cet excès des hommes destinés, par leur éducation et leur position sociale, à donner de tout autres exemples! Si l'on continuait d'être assidu aux offices de l'Eglise, d'observer les pratiques de la piété, de fréquenter les sacrements, on craindrait de se compromettre dans l'opinion de ceux qu'il importe le plus de ménager: ce serait un tort impardonnable, si, à leurs yeux, on passait pour chrétien; aussi se hâte-t-on de ne laisser, à cet égard, aucun doute. On s'abstient de tout ce qui semblerait indiquer que l'on conserve quelque attachement pour le culte de ses pères: on se fait plus impie qu'on ne l'est effectivement, parce qu'on ne voit rien de plus nuisible à ses intérêts que de pouvoir être soupçonné de n'avoir pas entièrement abjuré la foi. On se persuade facilement qu'en se déclarant l'ennemi de son Dieu, on aura pour soi les dispensateurs des places et des dignités, et l'on n'affiche tant d'indifférence et de mépris, et même d'hostilité pour tout ce qui touche la religion que par des vues toutes serviles, la crainte de perdre les fonctions qu'on occupe, l'espérance de parvenir à un poste plus élevé qu'on ambitionne.

Mais n'est-ce pas prêter au pouvoir des dispositions qu'il a intérêt de désavouer? Voudrait-on qu'il eût moins de sagacité que cet empereur romain qui, pour éprouver les chrétiens attachés à son service, leur annonça qu'ils devaient renoncer à Jésus-Christ, ou perdre leurs charges, et qui sut si bien apprécier la conduite des hommes qu'il avait placés à dessein dans cette délicate alternative? Ceux qui demeurèrent, avec un noble dévouement inébranlables dans la profession de leur foi, il les retint près de sa personne, tandis qu'il chassa ignominieusement de sa présence ceux qui, pour se maintenir dans ses bonnes grâces, avaient lâchement apostasié (53). Quiconque, au besoin, est traître envers son Dieu, respectera-t-il davantage, dans l'occasion, ses autres engagements? Reste-t-il à l'Etat une garantie suffisante, ne s'abuserait-il pas étrangement, s'il attendait de celui qui le sert une fidélité constante, invincible, immuable, lorsqu'il l'a vu rompre les liens les plus sacrés, et prouver, par une criminelle défection, la vénalité d'une conscience à laquelle rien ne répugne pour réaliser les projets de l'ambition et de la cupidité. Cette vérité, qui ne put échapper à un prince nourri dans les erreurs et les préjugés du paganisme, comment ceux qui nous gouvernent aujourd'hui ne la sentiraient-ils pas parfaitement, eux qui ont été élevés dans la foi que nous professons, éclairés de ses divines lumières, et, comme nous, appelés à goûter toute la perfection de la morale évangélique? Jamais le vrai chrétien ne peut être un homme dangereux pour le pouvoir (54). Sa loi lui interdit toute haine, toute vengeance; il sait toujours supporter et se soumettre; et s'il est des artisans de trouble et de désordre, on pourra répondre dans tous les temps, avec la certitude de ne point se tromper, que le chrétien n'y entre pour rien, qu'il y est totalement étranger. Le disciple de Jésus-Christ ne conspire point contre la sûreté publique; on n'a point à craindre de sa part ces tentatives criminelles qui tendent à tout ébranler et tout confondre. Ce n'est pas lui qui bouleversera la société; et l'expérience démontre tous les jours que ce n'est pas parmi ceux qui prati-

(53) Constance-Chlore, père du grand Constantin. — Euseb., *De vita Constantini*, lib. 1, cap. 13.

(54) « Christianus nullius est hostis, nedum imperatoris. » (Tert., *ad Scap.*, 2,)

quent la religion, mais parmi ceux qui la persécutent, que l'Etat doit chercher ses véritables ennemis.

Mais, nos très-chers frères, lors même que votre fidélité devrait vous exposer à d'injustes préventions, faudrait-il la démentir un seul instant? Vous êtes les enfants de Dieu, et vous oublieriez la fin sublime pour laquelle vous avez été placés dans ce monde, vous renonceriez à cette bienheureuse espérance, vous ne prétendriez plus à cette vie d'immortalité dont le Seigneur récompensera ceux qui l'auront constamment servi! Vous ne voulez donc pas être sauvés; car si vous le vouliez, vous confesseriez la foi que vous avez reçue, et vous la confesseriez comme l'ont confessée ceux qui nous ont laissé ce précieux dépôt. Ils étaient réellement chrétiens, et ils ne craignaient pas de paraître tels, dût-il leur en coûter la fortune, l'honneur, le repos, la liberté, l'existence; ils acceptaient avec joie tous les sacrifices; ils comptaient pour rien les outrages et les tourments; ils perdaient volontiers la vie pour la cause de Jésus, sachant que c'était le moyen de la retrouver pour ne plus la perdre (55). Et néanmoins on ne leur demandait que de dissimuler : la dissimulation les mettait à couvert de tant d'épreuves; elle leur assurait la tranquille possession de tous les avantages de la vie présente, mais elle leur fermait le ciel. Taxerez-vous de folie leur généreux dévouement, parce qu'ils ont préféré la patrie à l'exil, une éternité de bonheur à des jouissances éphémères? Pensez-vous qu'ils aient acheté trop cher un royaume dont ils ne pourront plus être dépossédés? Vous, dont les vues toutes terrestres ne s'étendent pas au delà du temps, et qui, uniquement occupés des biens passagers et incertains de ce monde, vous embarrassez peu du salut de votre âme, puisque, pour gagner la bienveillance, mériter une faveur, obtenir un avancement, conserver une place, vous croyez pouvoir omettre les pratiques les plus essentielles de la foi chrétienne, trahir votre conscience et vendre le Dieu qui vous a rachetés, vous êtes sages à vos propres yeux. Mais cette aveugle sagesse n'est-elle pas le comble de la démence? Vous ne voyez pas que vous bâtissez sur le sable avec de la boue, lorsque vous devez bâtir sur la pierre angulaire, qui est Jésus-Christ, l'édifice de votre éternelle félicité.

Le Dieu que vous avez méconnu vous méconnaîtra à son tour : vous l'avez renié devant les hommes, il vous reniera devant son Père (56). Que vous restera-t-il alors de tous les avantages frivoles qui auront été de votre part l'objet des plus criminelles préférences? La croix de votre Sauveur eût été pour vous le gage des miséricordes; mais puisque votre front n'est plus marqué du sceau des enfants de Dieu, et que vous y avez imprimé celui de la bête (57), en vous conformant aux désirs du siècle, dont vous avez fait votre évangile, vous vous êtes volontairement rangés parmi les enfants de colère et de malédiction, et vous en subirez la destinée. Vous ne pouvez régner avec celui dont vous avez cessé d'être les disciples, et vous serez éternellement rejetés de son sein.

Mais, nos très-chers frères, nous n'aurons pas sans doute à déplorer un pareil malheur. Vous vous montrerez plus dévoués et plus fidèles; vous suivrez courageusement les traces de votre Sauveur. Il vous a donné l'onction de sa grâce : tant que vous la posséderez, vous triompherez de la corruption du siècle, vous sortirez vainqueurs de la lutte engagée entre le chrétien et le monde. Le Seigneur sera avec vous; il vous revêtira de la force d'en haut. Ne vous séparez pas de lui : vous seriez bientôt livrés à votre propre faiblesse; vous succomberiez, et votre défaite serait votre ouvrage. Demeurez inébranlables dans la foi, et n'écoutez jamais le respect humain : il vous ravirait la liberté des enfants de Dieu, cette liberté la seule vraie et solide, parce qu'elle a Jésus-Christ pour auteur; il vous réduirait à une honteuse servitude (58). Ne vous faites pas les esclaves des hommes (59). Vous êtes les fils du Très-Haut (60). Pratiquez sa loi, obéissez à son Eglise, persévérez dans l'accomplissement de tous les devoirs du christianisme; et quand le souverain Juge apparaîtra, vous pourrez vous présenter avec confiance. vous ne serez pas confondus (61).

A ces causes, etc.

Saint-Dié, 2 février 1833.

QUATRIÈME MANDEMENT

Pour le saint temps de carême.

(Année 1834.)

SUR L'ESPRIT D'INSUBORDINATION ET DE CRITIQUE A L'ÉGARD DE L'ÉGLISE ET DE SES MINISTRES.

Si le Seigneur daigne aujourd'hui vous parler, nos très-chers frères, ne laissez pas endurcir vos cœurs (62); écoutez sa voix, et profitez des salutaires instructions qu'il vous ménage, afin que vous puissiez parcourir avec fruit la sainte carrière de la pénitence. Ne fermez pas l'oreille aux enseignements de votre premier pasteur, qui ne se lassera

(55) *Qui perdiderit animam suam propter me, inveniet eam.* (*Matth.*, X, 39.)

(56) *Qui autem negaverit me coram hominibus, negabo et ego eum coram Patre meo qui in cœlis est.* (*Matth.*, X, 33.)

(57) *Acceperunt characterem bestiæ.* (*Apoc.*, XIX, 20.)

(58) *Subintroierunt explorare libertatem nostram quam habemus in Christo Jesu, ut nos in servitutem redigant.* (*Galat.*, II, 4.)

(59) *Nolite fieri servi hominum.* (I *Cor.*, VII, 23.)

(60) *Filii excelsi omnes.* (*Psal.* LXXXI, 6.)

(61) *Et nunc, filioli, manete in eo, cum apparuerit, habeamus fiduciam, et non confundamur ab eo in adventu ejus.* (I *Joan.*, II, 28.)

(62) *Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra.* (*Psal.* XCIV, 8.)

jamais d'encourager, de reprendre, d'exhorter, et dont le langage, lors même qu'il paraît sévère, est toujours dicté par la charité la plus ardente. Heureux si sa parole, soutenue par la grâce du Tout-Puissant, était assez forte pour renverser tous les obstacles que rencontre le divin ministère qu'il remplit au milieu de vous! S'il pouvait conquérir à Jésus-Christ tous ses chers diocésains, il serait au comble de ses vœux comme au terme de ses travaux. Nous vous en conjurons, nos très-chers frères, montrez-vous dociles aux leçons que nous suggère notre zèle pour le salut de vos âmes, et souvenez-vous toujours que c'est un père qui instruit une famille tendrement aimée, et qui veut assurer le bonheur de ses enfants, en leur enseignant la crainte du Seigneur (63).

Ces dispositions si désirables, sommes-nous certain de les trouver toujours, même parmi les fidèles? L'esprit du siècle n'a-t-il pas, pour beaucoup d'entre eux, remplacé le véritable esprit de la piété chrétienne? L'autorité la plus sainte est méconnue; on s'arroge le droit de censurer tous ses actes, d'appeler de toutes ses décisions. On fait cause commune avec l'impie; on pense, on parle comme lui. La religion est citée, par ceux qui font profession de croire, au tribunal d'une orgueilleuse raison. Ce n'était donc pas assez qu'elle essuyât les plus violentes attaques de la part des ennemis déclarés de la foi, il fallait encore, qu'aux interpellations audacieuses de l'incrédulité (64), vînt se joindre contre elle la voix accusatrice de ses propres enfants. Que cette fille du ciel, comme dit Tertullien, rencontre de tout temps, parmi des étrangers, de nombreux adversaires, elle n'en est pas surprise, elle s'attend aux contradictions d'un monde qui ne la connaît pas (65); mais que les contradicteurs soient ceux-là mêmes qui lui appartiennent aux titres les plus sacrés, et que des fils déchirent à plaisir le sein qui les a nourris, n'est-ce pas, de tous les outrages, le plus sensible, comme, de tous les attentats, le plus affreux. Et qui jamais pourra rendre tout ce que doit souffrir la tendresse d'une mère de cet excès de noirceur et de perfidie?

Vous êtes les enfants de l'Eglise, et vous vous constituez ses juges; vous lui devez une soumission toute filiale, et vous parlez comme des rebelles. Au lieu de bénir son aimable empire, vous proférez contre ses lois les plus outrageants murmures. Vous vous faites, à votre insu, les tristes échos des blasphèmes vomis par l'irréligion. Ah! sans doute, quand vous tenez un pareil langage, vous êtes en opposition avec vous-mêmes, et votre cœur désavoue intérieurement tout ce que dit votre bouche. Mais, nos très-chers frères, pouvez-vous accueillir ainsi les assertions les plus mensongères; écouter, avec tant de facilité, les calomnies les plus révoltantes? La vérité vous est connue, et vous souffrez qu'on la défigure indignement. Bien plus, vous favorisez les sacrilèges efforts de l'impiété, et vous devenez ses auxiliaires par la complaisance funeste avec laquelle vous répétez les sophismes artificieux et les vaines déclamations qu'elle emploie tour à tour pour circonvenir votre foi, et vous entraîner dans l'abîme.

A entendre certains fidèles, qui pourrait les soupçonner encore de quelque attachement pour la religion? Comment s'expriment-ils au sujet de l'Eglise dont ils sont membres? Des ennemis parleraient-ils autrement? Et que lui reprochent-ils? Précisément ce que lui reproche un monde aveugle et passionné : l'Eglise voudrait enchaîner la liberté; ils osent le dire, comme si les faits n'étaient pas là pour leur donner un éclatant démenti. C'est l'Eglise qui a brisé les chaînes de l'univers, fait cesser un honteux esclavage, et appelé tous les hommes à la liberté des enfants de Dieu, la seule véritable, la seule possible, et ils se plaignent de son joug oppresseur; voilà comme ils qualifient le joug du Fils de Dieu, ce joug aussi doux que léger (66), et qui fait le bonheur de ceux qui le portent avec docilité. L'Eglise n'en impose pas d'autre à ses enfants. Peut-être direz-vous qu'il est incompatible avec la liberté? Prenez-vous-en donc à Dieu lui-même, car l'Eglise ne prétend vous soumettre qu'en vertu de la mission qu'elle a reçue. L'obéissance qu'elle exige de vous n'est pas une servitude avilissante, c'est une juste dépendance du Très-Haut dont elle est l'interprète sûre et fidèle. Lorsqu'elle intime aux peuples les ordres du ciel, vous l'accusez de despotisme; et pourquoi, nos très-chers frères? Parce que, comme on l'entend aujourd'hui, la liberté, c'est la licence, et que l'Eglise condamne des excès qui tendent à la ruine totale de la société. Et d'où vient qu'on lui fait un crime d'asservir les intelligences? Ne devrait-on pas plutôt reconnaître qu'elle les affranchit? Si elle ne laisse pas ses enfants errer à tout vent de doctrine, si elle leur signale les sources empoisonnées de l'erreur et du vice, en usant de tous les moyens propres à leur en inspirer la plus vive horreur, si elle redouble à leur égard les tendres soins de sa maternelle sollicitude pour les fixer irrévocablement dans les voies de la vérité et de la justice, c'est qu'elle veut qu'ils soient libres comme il convient à des créatures faites à l'image d'un Dieu et rachetées du sang d'un Dieu (67) : libres du côté des préjugés et des passions qui sont autant de tyrans cruels, et qui, en multipliant le nombre des esclaves, font le mal-

(63) *Venite, filii, audite me, timorem Domini docebo vos.* (*Psal.* XXXIII, 12.)

(64) *In cogitationibus enim impii erit interrogatio.* (*Sap.*, I, 9.)

(65) « Scit se peregrinam in terris agere, inter extraneos facile inimicos invenire. » (Tertul., *Apol.*, 1.)

(66) *Jugum enim meum suave est et onus meum leve.* (*Matth.*, XI, 30.)

(67) *Qua libertate Christus nos liberavit.* (*Galat.*, IV, 31.)

heur des Etats comme celui des particuliers.

Gardez-vous d'envier le triste avantage d'être libres à la manière de ces hommes d'iniquité que l'Ecriture appelle les fils de Bélial (68), parce qu'ils n'admettent aucun frein dans leurs écarts, et se livrent sans pudeur à tous les excès. N'aspirez pas à leur criminelle indépendance, et désormais soyez plus justes envers l'Eglise. Cessez d'insulter à son amour en taxant de tyrannie un empire qu'elle n'exerce que dans votre intérêt le plus cher. Ne calomniez pas sa vigilance et ses efforts pour vous garantir de la séduction : en vous captivant sous la loi de Dieu, elle ne vous fait point esclaves, elle empêche le joug ignominieux du démon de peser sur vous, et votre affranchissement est son ouvrage.

Mais qui le croirait si on n'en faisait tous les jours la douloureuse expérience? On entend de tous côtés crier à l'oppression, les détracteurs de l'Eglise, et ce cri est répété par des fidèles qui ne comprennent pas ce qu'on leur fait dire. L'autorité d'une bonne mère ne serait-elle aux yeux de ses enfants qu'une domination insupportable, et méconnaîtraient-ils à ce point d'innombrables bienfaits? Qu'ils examinent du moins la conduite que l'Eglise tient à leur égard, et ils verront toute l'injustice d'une accusation si gratuitement dirigée contre elle. Quand le pouvoir de l'Eglise est-il oppresseur? Qu'ils nous répondent. Est-ce lorsqu'elle leur présente le lait de la pure doctrine, qu'elle fait briller devant eux le flambeau des vérités éternelles, et à travers la nuit profonde qui les environne, guide, en les prenant par la main, leur marche incertaine dans la voie qui conduit au ciel? Est-ce lorsqu'elle s'efforce d'appliquer le remède sur la plaie, de guérir les maux invétérés de la société, de pacifier le monde en étouffant les germes funestes de tous les désordres qui affligent la terre? Est-ce lorsqu'elle trace les devoirs de tous les âges et de toutes les conditions, qu'elle protége le faible contre le fort, qu'elle garantit les droits de tous contre la violence et l'arbitraire, qu'elle enseigne aux hommes toute justice, et déploie sans relâche la charité la plus active, le zèle le plus généreux, pour retirer de la boue du vice et du gouffre de l'impiété les infortunés qui s'y précipitent?

Ce qu'on ne lui pardonne pas, c'est d'opposer une digue puissante au torrent d'iniquité qui menace d'engloutir la foi, c'est de frapper de ses foudres et de ses anathèmes toute hauteur qui s'élève contre la science de Dieu (69), et de marquer du sceau de la réprobation quiconque ne vit pas selon les lois. Peut-être voudriez-vous qu'elle demeurât dans l'indifférence la plus complète, qu'elle regardât du même œil l'erreur et la vérité, le vice et la vertu, et qu'elle cessât par conséquent de veiller à la conservation du dépôt sacré commis à sa garde. Elle ne ferait rien pour empêcher la perte de tant d'âmes, dont le salut doit l'intéresser vivement : elle les verrait périr sans être émue! Vous oubliez donc qu'elle est mère. La rigueur dont vous vous plaignez est encore une preuve de sa tendresse. Les coupables lui sont toujours chers : elle ne les condamne que pour les sauver. Elle n'use, qu'à regret, des moyens extrêmes, et c'est dans l'espoir de faire rentrer en eux-mêmes des enfants égarés, dont elle n'a pu vaincre l'obstination par la douceur. Elle sollicite instamment leur retour, et les conjure avec larmes de se réfugier dans son sein contre le courroux du ciel; et si elle ne réussit pas à triompher de leur endurcissement, du moins elle arrête, autant qu'elle le peut, les progrès de la contagion : elle prévient de plus affreux ravages, elle préserve le troupeau tout entier, en retranchant ceux dont le contact infect est propre à donner la mort. Le glaive dont elle se sert est un glaive tout spirituel qui atteint le péché, et qui épargne le pécheur, un glaive qui n'a de pouvoir que sur les consciences, et qui poursuit amoureusement les rebelles dans le dessein de les ramener au bercail. Ses entrailles sont toujours pleines de compassion pour les malheureux qui l'outragent, elle ne cessera de réclamer en leur faveur les célestes miséricordes : et vous, nos très-chers frères, de concert avec l'impie, vous accusez cette tendre mère de damner, sans pitié, ses enfants qu'elle aime avec tant de persévérance, et cependant vous savez combien elle désire ardemment le salut de tous. C'est l'excès de son amour qui lui attire votre haine. Si elle vous laissait suivre à votre gré la voie large de la perdition, elle ne serait pas en butte à tant d'hostilité de votre part. Mais elle veut que vous vous convertissiez, et que vous viviez. En troublant votre funeste sécurité, elle vous irrite; et parce qu'elle combat, sans relâche, le péché qui est votre idole, vous vous aveuglez, à son égard, jusqu'à ne plus voir en elle qu'une ennemie.

Mais l'outrage est encore poussé plus loin. On représente l'Eglise comme une persécutrice, et c'est à une époque comme la nôtre qu'on a le front de tenir un pareil langage? Ne devrait-on pas du moins respecter les douleurs de l'Eglise. On lui fait subir des persécutions de toute espèce, et cependant c'est elle qui persécute. On le soutient audacieusement, et peut-être, nos très-chers frères, vous vous le persuadez sans peine, en dépit de tous les faits qui s'accomplissent journellement sous vos yeux. On insultera publiquement à sa croyance, on livrera à la profanation les objets les plus sacrés de son culte, on lui interdira la pompe de ses plus touchantes cérémonies, ses temples ne seront pas à l'abri des tentatives les plus criminelles, on met-

(68) *Filii Belial, id est, absque jugo.* (*Judic.*, XIX, 22.)

(69) *Omnem altitudinem extollentem se adversus scientiam Dei.* (II *Cor.*, X, 5.)

tra tout en œuvre pour la dégrader et l'avilir, on provoquera les mesures les plus oppressives, on lui fera la guerre la plus active et la plus ignoble, et c'est l'Eglise ainsi persécutée qui persécute ! Quelle amère dérision ! Vous n'en feriez pas une prompte justice ! Enfants de l'Eglise, apprenez à mieux connaître votre mère, et sachez qu'elle ne se venge des avanies et des vexations dont on l'accable, qu'en répandant des bienfaits nouveaux sur les ingrats qui l'abreuvent d'amertume.

Mais, nos très-chers frères, si on n'attaque pas l'Eglise, on s'en prend à ses ministres. Ils sont l'objet des inculpations les plus injustes. L'auguste caractère dont ils sont revêtus devrait les mettre à couvert des atteintes de la calomnie, et c'est précisément ce qui fait qu'ils sont en butte à tous les traits de la malignité. Parce qu'ils sont les prêtres du Seigneur, ils ont cessé, à vos yeux, d'être des hommes. Vous en faites, en quelque sorte, des êtres à part dans la nature ; le nom qu'ils portent suffit pour exposer leur personne à des insultes de tout genre. C'est un titre qui justifie toutes les préventions, qui autorise tous les mépris, qui permet tous les emportements de la passion. Vos pasteurs sont indignement outragés, et rien n'est épargné pour les rendre odieux ou ridicules. Les contempteurs de Dieu et de ses saints triomphent, vous vous rangez sous leur étendard, et vous ne servez que trop bien leur haine en vous faisant vous-mêmes les accusateurs de vos pères dans la foi. Peut-être aurions-nous droit à quelque bienveillance de votre part, mais nous ne réclamons que votre impartialité ; soyez plus équitables, et vous ne nous condamnerez pas si légèrement.

Vous dites que les prêtres ne sont pas ce qu'ils devraient être, et que leurs mœurs contrastent avec la sainteté de leur état. Vous avez constamment l'œil ouvert sur leur conduite, vous étudiez tous leurs pas, toutes leurs démarches : un geste, une parole, rien ne vous échappe. Mais, en attachant ainsi sur eux vos regards, votre but n'est pas de vous édifier et de vous instruire. Vos dispositions sont celles des pharisiens pour le divin Maître (70). Vous ne les observez avec une attention si soutenue, que dans l'espoir de trouver en eux la matière de vos critiques et de vos censures. Vous qui êtes si faciles, si indulgents pour vous-mêmes, vous traitez les prêtres avec une rigueur inflexible : vous ne leur ferez jamais grâce. Le plus léger défaut, le plus petit tort, sont des crimes impardonnables ; et lors même que vous ne pourriez rien reprendre dans leurs actions et dans leurs discours, ils n'éviteront pas votre blâme. Vous empoisonnerez leurs intentions, vous leur supposerez des motifs qu'ils n'ont pu avoir, vous dénaturerez leurs véritables sentiments ; les qualités les plus louables, les œuvres les plus méritoires vous choquent ; et pour ternir un éclat qui vous importune, vous ne manquez pas de les attribuer à l'hypocrisie. Pourquoi flétrissez-vous ainsi le zèle des ministres du sanctuaire ? C'est que vous y avez votre intérêt : vous vous dispensez par là même de l'obligation de suivre leurs leçons et leurs exemples. Vous leur faites le plus sanglant de tous les reproches, uniquement parce que vous ne pouvez croire à leur vertu. Si votre œil n'était pas mauvais, vous les jugeriez plus favorablement. Sans doute ils peuvent, quelquefois, n'être pas entièrement irrépréhensibles, et se ressentir, plus ou moins, des faiblesses de l'humanité ; et, dans ce cas, le devoir des fidèles n'est-il pas de taire, de dissimuler ce qui peut nuire à l'honneur du sacerdoce ? Mais que fait-on le plus souvent ? On s'empresse de divulguer ce que l'on sait ; on accueille, avec une joie maligne, les bruits les plus injurieux, on les présente comme autant de certitudes. On ajoute, on exagère, on parle le plus haut possible, pour augmenter, avec la publicité, le scandale. C'est ainsi que se conduisent la plupart des chrétiens de nos jours, bien différents de cet illustre empereur qui, s'il avait vu un prêtre commettre quelque action indigne, aurait voulu couvrir le coupable de sa pourpre impériale, pour dérober à tous les regards ce qui eût été un sujet de honte pour le sanctuaire. Vous rendez le corps entier responsable de la faute d'un seul. La solidarité n'existe que pour le mal, et jamais pour le bien. Un prêtre a-t-il failli ? Vous prétendez qu'ils sont tous tels. Le prêtre vertueux est, selon vous, l'exception. Vous devriez conclure tout le contraire. Pour vous en convaincre, nos très-chers frères, mettez dans la balance les ministres infidèles qui contristent l'Eglise par une vie peu sacerdotale, et les prêtres, selon le cœur de Dieu, qui répandent au loin la bonne odeur de Jésus-Christ ; vous verrez de combien l'emportent ces derniers. A côté de quelques faits isolés, heureusement très-rares, vous avez une masse imposante de vertus.

Vous dites encore que les prêtres sont ennemis des lumières. Vous les qualifiez d'ignorants et de superstitieux, comme s'ils avaient une autre doctrine que celle qui a civilisé le monde, et comme si leur mission n'était pas d'apprendre aux hommes ce qu'il leur importe le plus de savoir. L'unique but de tous leurs efforts, c'est de vous faire connaître, aimer et pratiquer tous vos devoirs. ils combattent sans relâche vos erreurs et vos préjugés, en mettant dans tout leur jour les vérités les plus salutaires. Si vous receviez, avec un esprit droit et un cœur docile, les enseignements du Dieu qui vous explique journellement sa loi par la bouche de ses ministres, vous auriez la science du christianisme, celle qui renferme tous les éléments du bonheur, et qui, en préparant des saints pour le ciel, donne à la société des hommes propres à lui rendre les plus émi-

(70) *Et ipsi observabant eum.* (*Luc.*, XIV, 1.)

nents services. Les prêtres ne sont pas aussi étrangers qu'on le prétend, aux connaissances humaines, et combien parmi eux les cultivent avec succès? Ils en ont toujours approuvé l'usage, ils n'ont condamné que l'abus. Ils ne sont point opposés à l'instruction, ils l'appellent de tous leurs vœux, ils la propagent de tous leurs moyens, ils savent que la religion ne peut qu'y gagner. Une érudition solide, une saine philosophie, loin d'ébranler la foi, l'établissent victorieusement. Le progrès des lumières que le clergé ne veut pas, qu'est-il, sous le nom spécieux dont on le décore, sinon le progrès de ces ténébreuses doctrines qui n'éclairent que pour aveugler, et produisent la plus dangereuse ivresse, en soulevant toutes les passions? Oui, nos très-chers frères, nous repoussons une science téméraire qui n'est qu'une ignorance fastueuse, et qui n'a d'autre résultat que l'oubli de toute vérité, l'abnégation de tout principe. Nous ne cesserons de vous en signaler les écueils: heureux si nous pouvions vous garantir du naufrage.

Vous dites encore que les prêtres veulent dominer. Mais quel est donc cet esprit de domination? Savez-vous le genre d'influence qu'ils sont jaloux d'exercer? Ils veulent être écoutés de préférence aux faux docteurs qui vous égarent, ils cherchent à établir en eux le règne de Jésus-Christ. Toute leur ambition, c'est de gagner vos âmes pour le ciel. Ces hommes qui sont les serviteurs du Très-Haut, et qui, de sa part, vous annoncent la voie du salut (71), ne songent qu'à vous sauver: ils ne reculeront jamais devant la crainte de vous déplaire: ils ne consultent que votre avantage, et ils consentent volontiers à tout souffrir pour assurer votre éternelle félicité. Des ambitieux, tels que vous les supposez, se garderaient de contrarier vos goûts, de heurter vos penchants; ils flatteraient vos passions, au lieu de les combattre: ils vous cacheraient avec soin des vérités importunes, ils vous berceraient d'agréables illusions. C'est ainsi qu'ils se feraient écouter avec plaisir, et qu'ils prendraient peu à peu tout l'ascendant nécessaire pour arriver à leur but. Ne vous y trompez pas, nos très-chers frères, cette marche est celle des prophètes de mensonge qui ont journellement recours aux moyens les plus coupables pour vous séduire et vous perdre.

Vous dites encore que les prêtres sont intolérants; mais l'intolérance que vous leur reprochez si souvent est-elle autre chose que la fidélité à observer les saintes règles de l'Eglise dont ils sont les ministres? Ils sont intolérants, parce qu'ils remplissent courageusement leur mission. Vous ne voudriez pas qu'ils fussent animés du zèle de la loi de Dieu, qu'ils soutinssent les intérêts de sa gloire: vous exigeriez de leur part une molle condescendance pour tous les désordres, tous les abus, tous les vices. Vous crieriez à l'intolérance, parce qu'ils ne transigent pas avec les principes, parce qu'ils n'admettent pas des prétentions injustes, parce qu'ils ne consentent pas à l'infraction de la discipline. Et de quoi vous plaignez-vous? N'êtes-vous pas libres de pratiquer ou d'abandonner les devoirs du christianisme? Le prêtre de Jésus-Christ ne peut pas vous forcer d'être chrétiens; il n'a, pour vous ramener, que les voies douces et pacifiques de la persuasion. Mais, si vous faites partie de la société chrétienne, vous devez vous soumettre à ses lois. Vous nous accusez d'être intolérants, et c'est vous qui l'êtes, vous qui ne respectez pas les règles, qui vous élevez au-dessus d'elles, et trouvez mauvais qu'on tienne à les suivre; vous qui avez rompu avec l'Eglise, et ne pouvez souffrir qu'elle ait encore des enfants dociles; vous qui affichez un sacrilége mépris pour toutes les cérémonies religieuses, et qui ne paraissez dans nos temples que pour inspecter ce qui s'y passe et insulter à la piété des fidèles; vous qui vous constituez les régulateurs d'un culte auquel vous vous vantez de ne plus appartenir, et qui vous arrogez un plein pouvoir sur la liturgie que vous subordonnez à tous vos caprices. Non, l'intolérance n'est pas dans la conduite du prêtre qui ne s'écarte pas de la ligne de ses devoirs pour se prêter à des exigences qu'il ne lui est pas permis de satisfaire; elle est dans la conduite des hommes qui ont sans cesse à la bouche le mot de tolérance, et qui sont d'autant moins tolérants qu'ils exigent que les autres le soient davantage. Ils se font un jeu de tyranniser les consciences. Les avanies, les vexations, l'illégalité, l'arbitraire, la violence, tout leur est bon; et pour le plaisir de fouler aux pieds les lois de l'Eglise, ils viendront réclamer à main armée des prières dont ils se moquent. Ils repoussent le ministère du prêtre, et le prêtre n'aura pas le droit de repousser leur cadavre. Ce n'est pas qu'ils se soucient de la sépulture chrétienne; ils ne la veulent que parce qu'ils savent qu'elle doit leur être refusée. Le reproche d'intolérance, à qui convient-il? Ce n'est très-certainement pas à nous, nos très-chers frères, c'est uniquement à ceux qui nous le font qu'il doit être appliqué.

Vous dites encore que les prêtres tiennent trop à l'argent. Mais le diriez-vous, sans votre attachement extrême pour un vil métal? Vous ne leur donnez qu'à regret la faible rétribution qui leur est due. La plus légère offrande vous paraît énorme. Vous êtes, à leur égard, de l'intérêt le plus sordide; et il vous sied bien de parler de leur cupidité, quand ils ont à peine le strict nécessaire. S'ils étaient avares, comme vous le prétendez, ils ne se montreraient pas si prodigues du peu qu'ils possèdent pour soulager l'infortune. Trop souvent, au sein de leur abondance, les riches et les puissants du siècle sont sourds à la voix du pauvre qui leur demande un morceau de pain: cette

(71) *Isti homines servi Dei excelsi sunt qui annuntiant vobis viam salutis.* (*Act.*, XVI, 17.)

froide insensibilité, ce cruel égoïsme ne se rencontrent jamais dans le prêtre; l'indigent est toujours sûr de trouver en lui des entrailles de miséricorde. Et vous enviez aux ministres du Seigneur leurs modiques ressources, vous voudriez les restreindre de plus en plus! Ils ne s'en plaindront pas pour eux-mêmes: les malheureux seuls y perdront. Les prêtres qui vous desservent et que vous dites si intéressés, vous ont-ils abandonnés, quand vous leur avez refusé l'allocation que vous leur deviez aux termes de la loi? Leur charité s'est-elle refroidie pour vous, parce que vous n'acquittiez pas la dette sacrée de la reconnaissance et de la justice? Ont-ils travaillé avec moins d'ardeur à l'œuvre de votre sanctification? Vous n'avez pas moins été les objets constants de la plus active sollicitude et des soins les plus empressés: ils ont toujours été des pasteurs dévoués: jamais vous n'avez pu voir en eux des mercenaires. Et voilà cependant les hommes que vous accusez d'être avides, tandis que vous devriez rendre hommage à leur noble désintéressement, dont vous avez tous les jours des preuves si touchantes. Quand une sage prévoyance engagerait le prêtre à songer au temps de la vieillesse et des infirmités, lui feriez-vous un crime de chercher à prévenir, par une économie bien réglée, les maux qui l'attendent à un âge plus avancé? Mais quand il le voudrait, la modicité des revenus et l'étendue des charges lui permettraient-elles de faire une réserve pour les jours mauvais? Le prêtre ne thésaurise pas sur la terre: il n'a de trésor que dans le ciel; aussi la plupart de vos pasteurs, après avoir vieilli dans l'exercice de toutes les vertus sacerdotales, et vous avoir consacré tous les moments d'une laborieuse existence, languissent dans la retraite aux prises avec le besoin, et les libérateurs de tant d'âmes, comme Bélisaire qui sauva l'empire, sont réduits à tendre une main défaillante, pour recueillir un léger secours destiné à soutenir les tristes restes d'une vie employée tout entière à faire le bien.

Vous demandez souvent à quoi les prêtres sont bons. Vous niez l'utilité d'un ministère qui est au milieu de vous le canal de tant de grâces. Pouvez-vous oublier à ce point tous les avantages que vous en retirez? C'est pour vous qu'il existe, et vous méconnaissez les bienfaits sans nombre dont il vous comble. Le jour et la nuit, les prêtres du Seigneur ne sont-ils pas disposés à vous servir? Quand leurs charitables soins vous ont-ils manqué? Vous leur devez le titre d'enfants de Dieu; ils vous ont enseigné les premières vérités de la foi; ils vous montrent le chemin du ciel. C'est par eux que vos péchés vous sont remis, par eux que vous participez au banquet de l'Agneau. Ils ont béni votre union, ils forment vos enfants à la pratique de la vertu, ils vous consolent dans vos peines, vous soulagent dans vos besoins, vous assistent dans vos maladies; ils ne vous délaisseront pas à l'heure de la mort: la crainte de respirer un air empoisonné ne les empêchera pas d'approcher de votre lit funèbre: ils accourront pour sanctifier votre dernier soupir, et vous procurer le sommeil du juste. Vous serez parti pour la maison de votre éternité (72) que leurs prières vous y accompagneront, afin d'obtenir de la divine miséricorde votre admission dans la céleste Jérusalem. Otez à la religion ses ministres: qui intercédera pour vous auprès du Tout-Puissant? Qui désarmera son bras vengeur? Qui détournera les fléaux prêts à vous atteindre? Qui appellera sur vous les plus abondantes bénédictions? Le sang de Jésus-Christ ne coulera plus sur l'autel, les tribunaux de la réconciliation seront fermés, la chaire de vérité ne rendra plus d'oracle. Sont-ils si loin de nous les temps désastreux où l'impiété triomphante se glorifiait d'avoir aboli le culte de nos pères? Le passé aurait dû vous instruire: et vous ne savez pas encore à quoi servent les ministres d'une religion sans laquelle la société retombe dans le chaos, et qui seule peut affermir et faire prospérer les Etats!

Persévérez dans les mêmes sentiments, continuez d'outrager l'Eglise et ses ministres par la dérision et le blasphème; dirigez contre nous les traits les plus envenimés; poursuivez-nous avec toute la fureur d'une haine implacable; si nous en ressentons une profonde douleur, ce n'est pas pour nous-mêmes, car nous avons toute confiance dans les promesses du Sauveur, et nous sommes, au milieu de toutes nos peines, remplis de consolation et comblés de joie (73), en pensant qu'il est écrit: Quand les hommes vous accableront d'insultes, qu'ils vous persécuteront, et qu'ils diront faussement toute sorte de mal contre vous, à cause de moi, réjouissez-vous, et soyez transportés d'allégresse, parce qu'une grande récompense vous est réservée dans le ciel (74). Nous supporterions volontiers les calomnies les plus noires, les plus odieuses diffamations, les attaques les plus violentes; mais ce que nous ne pouvons supporter, c'est l'aveuglement de ceux qui nous haïssent et qui nous persécutent. Ils amassent sur leur tête un trésor de colère, ils sont les meurtriers de leurs propres âmes. Quel sujet d'affliction pour le cœur aimant du pasteur, qui n'exclut de sa tendresse aucune de ses ouailles, et qui donnerait, avec empressement, sa vie pour sauver les plus rebelles! C'est donc dans votre intérêt plutôt que dans le nôtre, que nous vous conjurons de ne plus contrister l'Eglise, votre mère, comme vous l'a-

(72) *Ibit homo in domum æternitatis suæ.* (*Eccli.*, XII, 5.)

(73) *Repletus sum consolatione, superabundo gaudio in omni tribulatione nostra.* (II *Cor.*, VII, 4.)

(74) *Cum maledixerint vobis, et persecuti vos fuerint, et dixerint omne malum adversum vos mentientes, propter me: gaudete et exsultate, quoniam merces vestra copiosa est in cœlis.* (*Matth.*, V, 11, 12.)

vez fait trop souvent (75), en manifestant des dispositions si peu chrétiennes. Ayez désormais pour elle une obéissance toute filiale, ne murmurez plus contre ses lois (76), abjurez sans retour vos funestes préventions : honorez notre ministère, en faisant de dignes fruits de pénitence. Par ce moyen, nos très-chers frères, vous diminuerez nos mérites, mais vous augmenterez notre joie.

A ces causes, etc.

Saint-Dié, 2 février 1834.

CINQUIÈME MANDEMENT

Pour le saint temps de carême.

(Année 1835.)

AVANTAGES DE LA RELIGION POUR CEUX QUI GOUVERNENT ET POUR CEUX QUI SONT GOUVERNÉS.

Elle va s'ouvrir de nouveau la sainte carrière de la pénitence : puisse-t-elle n'être point stérile pour vous, nos très-chers frères ! Puissiez-vous y trouver ce que vous devez y chercher, des fruits de justice et de paix ! Vous obtiendrez ces fruits désirables, si vous mettez à profit un temps riche en miséricorde. Entrez donc dans les vues de l'Eglise, accomplissez avec fidélité tous les devoirs qu'elle vous trace dans sa maternelle sollicitude.

La religion veut assurer votre bonheur. Méconnaîtrez-vous toujours ses bienfaits ? Que ne nous est-il donné de dissiper les funestes préjugés qui vous aveuglent, de faire briller à vos yeux désabusés la vérité dans tout son jour, et de vous montrer, de manière à porter la conviction dans vos âmes, qu'il n'y a qu'un seul moyen d'être heureux, c'est d'être chrétien. Du moins nous ne nous lasserons pas d'élever la voix dans le but de vous éclairer, de vous instruire et de vous sauver. Le peu de succès de nos efforts ne ralentira pas notre zèle ; nous redoublerons nos instances, soutenu par le désir immense que nous avons de vous être utile. Vous ne pouvez ignorer combien vous nous êtes tous chers ; oui, notre cœur est celui d'un père pour chacun de nos diocésains, et c'est notre amour pour vous qui dicte toutes nos paroles. Nous ne pourrons jamais vous voir, avec indifférence, vous égarer dans des voies mauvaises ; et, pour vous en retirer, nous ferons toujours tout ce qui dépendra de nous. Quelles que soient les circonstances, nous ne cesserons de vous parler de Dieu, de la nécessité de le servir et des avantages attachés à l'exacte observance de ses commandements. Aujourd'hui et toujours nous vous répéterons le langage de Moïse à son peuple, et nous vous dirons avec lui : ne perdez pas de vue les enseignements de la religion, méditez les sublimes leçons qu'elle vous donne. Le Dieu qui réclame vos adorations est le souverain maître de l'univers. Gardez ses préceptes, obéissez à sa loi. Ecoutez-nous, parce que nous sommes ses organes. Nous vous parlons en son nom : soumettez-vous donc. Votre soumission ne restera pas sans récompense. Elle fera, dès cette vie, votre bonheur, et celui des générations qui viendront après vous (77). Daigne la divine bonté joindre à nos faibles paroles l'onction puissante de sa grâce, pour faire rentrer les pécheurs en eux-mêmes, briser les liens qui les tiennent dans une honteuse captivité, et les ramener à la pratique de tous leurs devoirs. Nos très-chers frères, rappelez-vous enfin ce que vous paraissez avoir mis en oubli. Que le Seigneur vous éclaire intérieurement dans sa miséricorde, et vous apprenne lui-même tout ce que vous lui devez comme à votre Dieu. Nous le conjurons dans ce moment de vous donner des oreilles pour entendre la vérité, et un cœur pour la goûter (78).

On a indignement calomnié, dans le siècle dernier, la religion ; on a représenté la bienfaitrice du genre humain sous les plus horribles couleurs, on en a fait l'ennemie des peuples, et l'on est parvenu, au moyen de cette tactique infernale, à soulever contre elle toutes les passions qui ont dit : brisons les chaînes qui nous sont imposées, rejetons loin de nous un joug oppresseur (79). C'est alors que la religion, plus malheureuse que Jérusalem dévastée par les infidèles, vit ses propres enfants conjurer sa ruine, profaner ses sanctuaires, fermer ses temples, proscrire ses ministres, abolir son culte. Elle a trompé l'espoir de tous ses ennemis qui s'étaient précipités sur elle comme sur une proie qui ne pouvait plus leur échapper, et qui, semblables aux dévastateurs de la cité sainte, dans leur joie féroce, insultaient à ses malheurs, et jouissaient du spectacle de ses désastres, en répétant, comme un cri de triomphe : il est arrivé le jour que nous appelions de tous nos vœux ; nous avons atteint notre but, consommé notre œuvre (80). L'iniquité a été confondue ; elle croyait avoir anéanti la religion, et la religion a reparu avec un nouvel éclat.

On a été forcé de reconnaître qu'elle avait traversé dix-huit siècles en faisant le bien. On convient maintenant qu'elle a civilisé le monde ; on avoue les services immenses qu'elle a rendus à l'humanité. Mais si elle obtient enfin justice des odieuses accusations dont on l'avait chargée avec tant de mau-

(75) *Contristastis nutricem vestram Jerusalem.* (*Baruch.*, IV, 8.)

(76) *Custodite ergo vos a murmuratione quæ nihil prodest.* (*Sap.*, I, 12.)

(77) *Scito ergo hodie, et cogitato in corde tuo, quod Dominus ipse sit Deus in cœlo sursum, et in terra deorsum, et non sit alius. Custodi præcepta ejus, atque mandata quæ ego præcipio tibi, ut bene sit tibi, et filiis tuis post te.* (*Deut.*, IV, 30, 40.)

(78) *Et scient quia ego sum Dominus Deus eorum, et dabo eis cor, et intelligent aures et audient.* (*Baruch*, II, 31.)

(79) *Dirumpamus vincula eorum, et projiciamus a nobis jugum ipsorum.* (*Psal*, II, 3.)

(80) *Aperuerunt super te os suum omnes inimici tui. Sibilaverunt et fremuerunt dentibus, et dixerunt : devorabimus : ista est dies quam exspectabamus. Invenimus, vidimus.* (*Thren.*, II. 16.)

vaise foi, ce n'est pas que l'on veuille être plus équitable envers elle. On ne fait de concession à la vérité que pour accréditer une erreur non moins dangereuse que la première. En effet, que nous dit-on aujourd'hui, nos très-chers frères? Tous les titres de la religion au respect et à la reconnaissance des hommes sont dans le passé; mais le présent n'est pas à elle. Sa mission est terminée, son règne fini. Elle ne peut plus rien pour le bonheur de la société; elle doit être remplacée par des institutions plus appropriées aux besoins actuels, et qui auront une efficacité qu'elle n'a plus. Nos très-chers frères, vous écouteriez ces blasphèmes, ils trouveraient de l'écho parmi vous! Vous oublieriez que la religion est l'œuvre du Tout-Puissant, qu'elle est immortelle comme son auteur, qu'elle ne vieillit point, et qu'elle subsiste, toujours la même, sans que les années puissent jamais lui manquer (81)! Vous croiriez sur parole ceux qui vous disent que la religion est morte, parce qu'elle a cessé de vivre pour eux! Détrompez-vous. La doctrine émanée du ciel n'a point changé, elle a toujours toute sa vertu. Ce qu'elle a produit dans les siècles précédents, elle peut encore le reproduire. La main du Seigneur n'est pas raccourcie. Pourquoi ne renouvellerait-elle pas les merveilles des temps anciens? Pourquoi ne ferait-elle pas renaître au milieu de nous les plus beaux jours du christianisme? Si nous ressemblons si peu à nos pères dans la foi, ne nous en prenons pas à la religion qu'ils nous ont transmise, comme si elle avait perdu son admirable fécondité, comme si elle ne pouvait plus opérer les mêmes prodiges; ne nous en prenons qu'à nous-mêmes; c'est notre faute et non pas la sienne. Nous sommes les enfants des saints, mais des enfants dégénérés, des enfants dépossédés de leur noble héritage. En effet, que reste-t-il de cette glorieuse filiation, à la plupart des chrétiens de nos jours? N'est-elle pas anéantie par une manière de vivre qui en fait disparaître jusqu'aux dernières traces? Le grand mal, c'est qu'il n'y a presque plus de christianisme parmi nous. Beaucoup se donnent comme chrétiens, parce qu'ils ont été incorporés à l'Eglise par le baptême; mais pour eux ce n'est qu'un nom sans cesse démenti par leurs œuvres, un nom tout à fait stérile, parce qu'il est séparé de la réalité qu'il exprime (82).

La semence de l'Evangile ne demande qu'à fructifier; elle est toujours prête à rendre au centuple, pourvu qu'elle tombe sur une bonne terre; si elle ne rencontre qu'un sol ingrat, elle ne portera pas son fruit. Mais alors ce n'est point chez elle impuissance de produire; elle n'est infructueuse qu'en raison des obstacles qui ne lui permettent pas de se développer. Et vous prétendriez que la religion est usée, parce que son action est nulle ou presque nulle à votre égard! N'est-ce pas le comble de la folie et de l'aveuglement, de l'accuser là où vous ne devriez accuser que vos propres dispositions? Abandonnez tous les vains systèmes qui vous égarent, sortez des voies de l'iniquité dans lesquelles vous vous fatiguez inutilement, ouvrez votre cœur aux impressions de la grâce, laissez la vérité pénétrer dans votre âme, obéissez aux inspirations de la foi; en un mot, essayez d'être franchement chrétiens, et alors vous verrez si la religion n'est pas la réparatrice de tous les maux, la source féconde de tous les biens. Vous goûterez ses bienfaits, vous bénirez son empire, et vous saurez, par votre expérience!, qu'aujourd'hui, comme autrefois, le christianisme renferme tous les éléments du bonheur de l'homme.

Nos très-chers frères, jetez les yeux autour de vous. Au milieu de la corruption générale, vous trouverez encore de grands exemples de vertu, et c'est à la religion que vous les devez. S'ils ne sont pas plus nombreux, c'est qu'il y a peu de véritables chrétiens. Mais ne dites pas qu'elle est actuellement stérile, cette religion sainte, quand vous avez la preuve du contraire dans tout ce qu'elle fait journellement en faveur de l'humanité. Ne continue-t-elle pas d'évangéliser les peuples, de consoler les affligés, de soulager les pauvres? Que de pieuses institutions attestent son inépuisable fécondité! Comptez tous les dévouements, tous les sacrifices dont elle est l'âme dans un siècle d'égoïsme. Admirez les généreux efforts de cette charité active qui lutte avec tant de persévérance contre le génie du mal, et qui se reproduit sous toutes les formes pour apporter quelque remède aux affreux ravages causés par l'incrédulité et par le vice. C'est là l'œuvre de la religion. La passion vous empêcherait-elle de reconnaître à ces traits éclatants son action toujours vivante, qui a constamment pour unique objet la sanctification des individus et le perfectionnement de la société? Enlevez les obstacles qui arrêtent son influence salutaire; soumettez-lui toutes les intelligences et tous les cœurs, vous aurez bientôt sur la terre l'image du ciel. Tous les hommes ne formeront plus qu'un peuple de justes (83), ils seront heureux.

Pourquoi la religion semble-t-elle inspirer tant de défiance, pourquoi est-elle traitée comme suspecte? D'où vient qu'on est en garde contre son enseignement, qu'on cherche à circonscrire ses progrès, et qu'on redoute si fort l'ascendant qu'elle peut avoir? Si ceux qui gouvernent, et ceux qui sont gouvernés, comprenaient bien leurs vérita-

(81) *Tu autem idem ipse es, et anni tui non deficient.* (*Psal.*, CI, 28.)

(82) « Filii non putandi sunt membra eorum esse a quibus affectu cœperint discrepare : quia morum degenerantium pravitate pereunt in talibus beneficia naturæ, quo fit ut etiam nos, qui Christiani esse dicimur, perdamus vim tanti nominis, vitio pravitatis. » (Salv., *De gub. Dei*, lib. III.)

(83) *Populus autem tuus omnes justi.* (*Isa.*, LX, 21.)

bles intérêts, les dispositions à l'égard de la religion seraient tout autres; on l'accueillerait avec empressement, on l'environnerait de ses hommages, on ne négligerait aucun moyen de la rendre florissante, parce qu'on verrait en elle le plus sûr garant du bon ordre et de la félicité publique. Mais la religion fait ombrage ; on la surveille avec inquiétude ; on affaiblit, autant qu'on le peut, son influence ; on craint toujours qu'elle ne devienne trop puissante, on la circonvient de toutes parts comme un formidable adversaire. Sa doctrine favoriserait-elle les factions ! Sanctionnerait-elle l'insubordination et la révolte? Tendrait-elle à tout désorganiser et tout bouleverser?

Qu'il s'en faut que ce soit là le langage de cette fille du ciel ! Elle ne prononce que des paroles de paix trop souvent méconnues. On la suppose gratuitement hostile. Mais en quoi serait-elle nuisible au pouvoir? Ne fait-elle pas un devoir de la soumission, et non-seulement un devoir de nécessité, mais un devoir de conscience (84)? Ne consacre-t-elle pas l'obligation de fournir aux charges de l'Etat, par l'exemple même de son divin Auteur payant le tribut, et ordonnant à ses disciples de rendre à César ce qui appartient à César. (*Matth.*, XVII, 23; et XXII, 21.) Ne veut-elle pas que l'on respecte et honore ceux qui, en raison de leur rang et de leurs places, ont droit d'être respectés et honorés (85)? Ne recommande-t-elle pas de la manière la plus positive d'obéir à l'autorité, quelle qu'elle soit, et de le faire en vue de Dieu (86)? Ce n'est pas elle qui soulève les passions ; elle met tous ses soins à les calmer. Elle ne conspire point, elle déteste les factieux et les rebelles, elle a horreur de toutes les tentatives coupables qui compromettent l'ordre social. Elle n'a jamais pris part aux révolutions; elle voudrait en préserver les peuples, parce qu'elle y voit autant de fléaux ; mais lorsqu'elles ont eu lieu, elle a toujours reconnu, dans les faits accomplis, l'action directe ou indirecte de celui qui tient dans ses mains les destinées de l'univers, et qui conduit tous les événements. Elle rappelle alors aux hommes que c'est Dieu qui abaisse les uns et qui élève les autres (87), et qu'ils doivent, en toutes choses, adorer ses impénétrables desseins, et se soumettre. Elle a dans tous les temps parlé dans le même sens. Son langage ne s'est jamais démenti ; ses principes n'ont point varié; elle n'a cessé d'enseigner à ses enfants une doctrine conservatrice des Etats, même au milieu des plus violentes persécutions, et sous le fer des tyrans.

En vain dira-t-on qu'il s'est rencontré dans le cours des siècles quelques fougueux apôtres de l'insurrection et de l'anarchie, qui proclamaient, au nom de la religion, les doctrines les plus subversives. La religion désavouait de tels organes : elle les flétrissait : elle en a toujours fait justice. Voudrait-on lui attribuer des excès qu'elle condamne, dont elle est la première à gémir, et qui constituent à ses yeux un crime énorme, une sorte d'apostasie? Car ce n'est point le fait d'un chrétien, puisque, pour en venir là, il faut méconnaître entièrement l'esprit du christianisme. On ne peut considérer comme un disciple de la foi celui qui en abjure les principes, qui viole toutes les règles tracées par elle, pour adopter d'affreux systèmes qu'elle réprouve. Le grand Apôtre recommande en termes exprès, et avec les plus vives instances, d'adresser au Seigneur des prières, des vœux, des supplications pour tous les hommes en général, et en particulier pour les princes, pour tous ceux qui occupent un poste éminent (88). Et à quelle époque faisait-il une pareille recommandation ? Quand un Néron était assis sur le trône, les provinces de l'empire administrées par des tyrans secondaires dignes du maître, et les fidèles partout victimes d'une haine atroce. Ce précepte, dans aucun temps, n'a cessé d'être obligatoire ; et Tertullien, parlant au nom des chrétiens dont il était l'éloquent apologiste, s'écriait en face des persécuteurs et des bourreaux : Nous prions aussi pour les empereurs, pour leurs ministres, pour la stabilité de l'empire, pour le maintien de la tranquillité, pour l'éloignement de tous les maux qui menacent la société; et néanmoins, vous ne pouvez souffrir que nous nous réunissions, comme si, par le fait même, votre société était compromise. Nos réunions sont pour vous un sujet d'alarmes : vous les proscrivez. Mais offrent-elles donc les mêmes dangers que d'autres réunions qui ont un but tout différent? Condamnez-les, si elles ont quelque chose de criminel. Mais si elles sont inoffensives, pourquoi nous traiter avec cette excessive rigueur? Nous sommes-nous jamais rassemblés pour méditer un attentat quelconque? Isolés ou réunis, pris collectivement ou individuellement, nous sommes toujours les mêmes, des hommes incapables de nuire à quelqu'un, de contrister qui que ce soit (89). Voilà les sentiments que la religion inspire ;

(84) *Ideo necessitate subditi estote... etiam propter conscientiam.* (*Rom.*, XIII, 5.)

(85) *Reddite ergo omnibus debita... cui timorem, timorem ; cui honorem, honorem.* (*Rom.*, XIII, 7.)

(86) *Subjecti igitur estote omni humanæ creaturæ propter Deum.* (II *Petr.*, II, 13.)

(87) *Hunc humiliat et hunc exaltat.* (*Psal.* LXXIV, 9.)

(88) *Obsecro igitur primum omnium fieri obsecrationes, orationes, postulationes, gratiarum actiones, pro omnibus hominibus : pro regibus et omnibus qui in sublimitate sunt.* (I *Tim.*, II, 1.)

(89) « Oramus etiam pro imperatoribus, pro ministris eorum ac potestatibus, pro statu sæculi, pro rerum quiete, pro mora finis... Hæc coitio Christianorum merito damnanda, si non dissimilis damnandis, si quis de ea queritur eo titulo quo de factionibus querela est. In cujus perniciem aliquando convenimus? Hoc sumus congregati, quod et dispersi ; hoc universi quod et singuli ; neminem lædentes, neminem contristantes. » (*Apol.* 39.)

et l'on craint qu'ils ne se propagent, tandis que l'on devrait en favoriser de tout son pouvoir le développement.

Vous voulez arrêter le torrent des passions qui se déborde avec une effroyable licence, et vous ne vous apercevez pas que tous vos efforts sont inutiles, si vous n'appelez pas la religion à votre secours, si vous ne réclamez pas son assistance tutélaire. Que ferez-vous sans elle pour conjurer l'orage? Peut-être parviendrez-vous à comprimer, pour un temps, la fureur des flots qui s'amoncèlent et grondent autour de vous; mais la digue que vous leur opposez est insuffisante; elle ne tardera pas à être brisée, et vous serez emportés avec elle dans l'abîme. La main du Seigneur peut seule vous arracher au naufrage. Appuyez-vous donc sur elle, et vous serez plus forts que la tempête.

La plaie qui nous dévore est presque désespérée. Que respecte-t-on aujourd'hui? Tout est avili, dégradé, traîné dans la boue. La démoralisation est à son comble; toute dépendance est un joug insupportable. D'où vient cet esprit de vertige qui s'est emparé de toutes les têtes, cette fièvre brûlante qui précipite la multitude dans les plus funestes écarts, ce délire presque universel qui a déjà produit tant de désastres? Vous avez écarté le flambeau de la religion, méprisé ses préceptes, déshonoré son culte. Ce dont vous vous plaignez est votre ouvrage. Vous l'avez voulu. En faisant des impies, vous faisiez en même temps des ennemis de toute autorité. Que n'avez-vous donné une éducation meilleure à ces générations turbulentes qui vous causent maintenant de si justes alarmes? Vous ne seriez pas contraints de déployer une force si imposante pour les contenir dans le devoir. Il fallait leur imprimer dans le cœur d'autres principes. La religion eût prévenu tout le mal. Mais qu'attendre de la plupart des enfants élevés à l'école de l'incrédulité et de la corruption, et jetés, dès le sein de leur mère, dans les voies de l'erreur et du vice (90)? Vous avez semé du vent, et vous vous étonneriez de recueillir la tempête (91)! Voilà les fruits amers que porte l'irréligion. Malheur à vous si vous ne le compreniez pas encore. Le sol est ébranlé, vous ne le raffermirez pas avec de brillantes théories. Vous n'arriverez à ce résultat qu'en recourant à la religion. Tout autre moyen serait trop faible : elle seule est assez puissante.

Soyez bien persuadés de cette grande vérité de plus en plus confirmée par l'expérience. Nous sommes vos meilleurs auxiliaires, nul concours plus efficace que le nôtre. Nous prêchons une doctrine qui est la sauve-garde des Etats (92). Ainsi parlait à un empereur païen un illustre défenseur de la foi chrétienne; et ne sommes-nous pas en droit de vous tenir à notre tour le même langage, en vous rappelant tout le bien que la religion peut procurer à la société? Sachez donc que c'est elle qui enchaîne les passions, qui imprime dans l'âme des pensées d'ordre et de justice, qui apprend à respecter l'autorité, à obéir aux lois. Les peuples qui l'écoutent avec docilité, sont faciles à conduire. Mais il est de toute impossibilité que l'on conserve encore du respect pour les hommes, quelque élevés qu'ils soient, quand on n'a que du mépris pour Dieu et la religion (93). Cette remarque judicieuse faite, il y a trois siècles, par un des plus profonds publicistes qui aient existé, n'a été que trop bien justifiée par tous les événements dont nous avons été témoins. Si vous voulez être environnés de toute la considération dont vous avez besoin dans les différentes places que vous occupez, gardez-vous de traiter la religion comme une ennemie. Honorez-la et faites-la honorer autant qu'il dépend de vous. Ce que vous aurez fait pour elle ne sera pas perdu pour vous-même. Elle n'attendra pas la vie future pour vous le rendre au centuple. C'est à présent même que vous en recueillerez les fruits. Que la religion parle et soit entendue : vous serez obéis, respectés, l'autorité aura recouvré tous ses droits.

N'allez pas toutefois croire, nos très-chers frères, que la religion consacre le despotisme, parce qu'elle impose l'obligation de l'obéissance et du respect envers le pouvoir. Vous seriez dans une bien préjudiciable erreur. Il importe de la détruire, en confondant ceux qui cherchent à vous égarer par leur insidieux langage. La dépendance que la religion exige, n'est point une abjecte servitude. Loin de courber ses enfants sous le joug, elle veut qu'ils soient libres. Mais cette liberté n'est point une liberté qui ouvre la porte à tous les désordres, et qui autorise tous les excès. Pour un chrétien, il ne peut pas y en avoir d'autre que celle qui convient aux serviteurs de Dieu (94). Il obéit, mais son obéissance n'est point aveugle. C'est sa conscience éclairée par les lumières de la foi qui est sa règle. Il sait qu'il y a des circonstances, où il est obligé de dire avec le chef des apôtres : Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes (95). Est-ce ainsi que parlerait un esclave? Y avait-il une basse servitude dans l'obéissance des premiers fidèles? On les égorgeait, et ils n'en étaient pas moins soumis, même quand ils auraient pu défendre leur vie avec avantage; et cependant ils se croyaient libres, ils le proclamaient hautement, témoin ces belles paroles de Ter-

(90) *Erraverunt ab utero.* (*Psal.* LVII, 3.)

(91) *Ventum seminabunt et turbinem metent.* (*Ose.*, VIII, 7.)

(92) « Vobis autem adjutores omnium hominum maxime et auxiliarii ad pacem sumus, qui hæc docemus. » (S. Just., 1 apol., 12.)

(93) È impossibile che chi comanda sia riverito da chi dispregia Iddio. (Machiavel, t. X, p. 316, de l'édition de Florence, 1821.)

(94) *Quasi liberi et non quasi velamen habentes malitiæ libertatem, sed sicut servi Dei.* (I *Petr.*, II, 16.)

(95) *Obedire oportet Deo magis quam hominibus.* (*Act.*, V, 29.)

tullien, qui montrent que la soumission n'exclut pas une noble indépendance : César, après tout, n'est pas mon maître : je n'en ai qu'un : le Dieu éternel et tout puissant, le maître de l'empereur comme le mien (96). Ils refusaient d'obéir quand on exigeait d'eux ce qu'ils ne pouvaient faire sans trahir leur conscience, mais ils ne refusaient jamais de mourir. Parce que la religion condamne et interdit la rébellion, il ne s'en suit pas qu'elle fasse des esclaves. L'homme qui meurt plutôt que de consentir à l'iniquité, est formé à son école. Qu'il s'en faut donc qu'elle prescrive une servilité toujours prête à se plier sans discernement à toutes les exigences, quelque injustes qu'elles soient. Si elle veut que les peuples respectent ceux qui les gouvernent et ne franchissent jamais les limites d'une sage et légitime dépendance, ce n'est point pour les enchaîner et les tenir dans l'oppression : elle les sauve de leurs propres fureurs et leur épargne tous les maux qui résultent des collisions et des révoltes. Si elle pose en principe l'inviolabilité du pouvoir, ce n'est pas pour en autoriser les abus. Elle les déteste, ne l'accusez pas d'en être complice. Elle ne favorise pas plus le despotisme que l'anarchie : elle plaide la cause de l'humanité. Les peuples ne sont jamais sacrifiés aux princes; elle a des leçons pour les uns comme pour les autres : elle trace à tous les devoirs qu'ils ont à remplir réciproquement. Son intervention est éminemment protectrice de tous les droits : elle a donc pour but de procurer le bien des particuliers et des Etats.

Que dit-elle aux puissants de la terre, à ceux qui sont investis d'une autorité quelconque, cette religion sainte si indignement calomniée dans le dessein d'aveugler les peuples sur leurs intérêts véritables? Son langage est-il celui d'une molle condescendance pour tous les excès qu'ils peuvent commettre? Entendez les avertissements qu'elle leur donne. Voyez si elle leur promet l'impiété. La puissance dont ils se prévalent, ils l'ont reçue de Dieu, et ils répondront à son tribunal de l'emploi qu'ils en auront fait. Ils sont les ministres de sa Providence. Malheur à eux s'ils sont des ministres infidèles. Le Très-Haut examinera toutes leurs actions, scrutera toutes leurs pensées : le châtiment ne se fera point attendre; ils porteront tout le poids de l'indignation divine. Car c'est à ceux qui commandent qu'est réservé le jugement le plus rigoureux; qu'ils ne comptent pas sur l'indulgence, elle n'existera que pour les faibles. Mais les puissants seront traités avec une rigueur proportionnée à leur puissance. Dieu n'aura pour eux aucun égard, aucun ménagement. Tombés sous sa main redoutable, il ne leur restera plus de leur élévation qu'un seul privilége, celui d'endurer des peines toutes particulières, beaucoup plus terribles que celles des autres coupables. C'est là toute la distinction qu'ils sont en droit d'espérer de celui devant lequel le grand n'est pas plus que le petit, parce qu'ils sont l'un et l'autre son ouvrage (97). Voilà comme la religion sait flatter les princes. Elle leur dit, il est vrai : vous êtes des dieux, vous êtes les fils du Très-Haut; mais elle ajoute : Vous n'en mourrez pas moins comme le reste des hommes (98). Vous avez dans le ciel un juge, et quand son jour sera venu, il jugera les justices mêmes (99); elle ne les soustrait en quelque sorte aux jugements des peuples que pour les citer devant celui qui brise les rois dans sa colère (100). Elle leur rappelle sans cesse toute la responsabilité qui pèse sur eux; car ils n'ont point été faits ce qu'ils sont pour dominer avec dureté; une grande tâche leur est imposée, c'est de s'appliquer sans relâche, et de tout leur pouvoir, à faire le bonheur de la famille confiée à leurs soins. S'ils trahissent un devoir si saint, ils n'échapperont point aux vengeances divines. Et la religion qui parle ainsi favoriserait le despotisme! Pouvez-vous l'en accuser sans la plus révoltante injustice? Elle a eu toujours trop à souffrir de la part des tyrans pour aimer jamais la tyrannie.

Apprenez à mieux connaître cette tendre mère, n'outragez pas son amour par votre éloignement et vos mépris. Elle veut que vous soyez heureux, et vous le serez, si vous écoutez ses enseignements, si vous les faites régner dans vos cœurs. A elle seule il appartient de guérir toutes les plaies de la société, et de répondre à tous les besoins de l'époque. Elle donnera aux gouvernants un esprit de sagesse, de modération et d'équité : elle inspirera aux législateurs des lois conformes aux règles de la justice et aux vœux des populations; elle rendra les peuples plus dociles et plus soumis. Placez-vous sous son influence immédiate, laissez-la vous conduire, et vous verrez enfin le terme de vos longues agitations. Vous lui devrez la paix et tous les biens dont vous jouirez, en vous reposant sous son ombre tutélaire. Chose admirable! vous en conviendrez

(96) « Cæterum liber sum illi. Dominus enim meus unus est : Deus omnipotens et æternus, idem qui et ipsius. » (*Apol.*, 34.)

(97) *Audite ergo, reges, et intelligite, discite, judices finium terræ... quoniam data est a Domino potestas vobis et virtus ab Altissimo qui interrogabit opera vestra et cogitationes scrutabitur. Quoniam cum essetis ministri regni illius, non recte judicastis... horrende et cito apparebit vobis : quoniam judicium durissimum his qui præsunt fiet. Exiguo enim conceditur misericordia, potentes autem potenter tormenta patientur. Non enim subtrahet personam cujusquam Deus, nec verebitur magnitudinem cujusquam, quoniam pusillum et magnum ipse fecit, et æqualiter cura est illi de omnibus. Fortioribus autem fortior instat cruciatio*, etc. (*Sap.*, VI, 2 et seq.)

(98) *Ego dixi : Dii estis, et filii excelsi omnes; vos autem sicut homines moriemini.* (*Psal.* LXXXI 6.)

(99) *Cum accepero tempus, ego justitias judicabo.* (*Psal.* LXXIV, 2.)

(100) *Confregit in die iræ suæ reges.* (*Psal.* CIX, 6.)

alors, comme en est convenu Montesquieu, malgré les idées philosophiques qui dirigeaient sa plume, chose admirable! la religion chrétienne, qui ne semble avoir pour objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur en celle-ci (101.)

Profitez, nos très-chers frères, profitez de ces jours de salut pour en faire la douce expérience. Obéissez à la voix de l'Eglise catholique, la seule qui ait mission pour vous enseigner la pure et saine doctrine. N'opposez plus une coupable résistance à la grâce qui vous sollicite, cédez à la miséricorde qui vous presse. Attachez-vous enfin à la pratique de tous les devoirs du christianisme, et vous verrez se réaliser à votre égard cette mémorable parole du divin Sauveur : si vous observez fidèlement ma loi, vous serez véritablement mes disciples, et vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous délivrera (102). Ainsi donc, nos très-chers frères, nous vous en conjurons, soyez désormais chrétiens, et la vérité vous apparaîtra dans tout son éclat: elle embellira votre existence, et vous serez délivrés par elle de tous les maux qui affligent la société. Le Seigneur vous donnera dans le temps une bénédiction qui sera le gage de celle qu'il vous réserve dans l'éternité.

A ces causes, etc.

Donné à Saint-Dié.... 15 février 1835.

SIXIÈME MANDEMENT

Pour le saint temps du carême.

(Année 1835.)

NÉCESSITÉ DE TRAVAILLER A SON SALUT.

Elle va bientôt s'ouvrir la sainte carrière de la pénitence, et l'Eglise, nos très-chers frères, dans sa maternelle sollicitude, vous invite à la parcourir avec une religieuse fidélité, afin que vous puissiez tous avoir part aux célestes bénédictions que vous destine la divine miséricorde.

Aujourd'hui nous venons joindre nos instances aux siennes, et nous vous dirons en son nom avec les paroles comme avec les sentiments de l'Apôtre : *Ne recevez pas inutilement la grâce de Dieu. Car il est écrit : Je vous ai exaucé dans le temps favorable, et secouru au jour du salut. C'est maintenant par excellence le temps favorable, les jours du salut* (103) : gardez-vous d'en douter, nos très-chers frères, et hâtez-vous de les mettre à profit. Malheur à nous si nous les laissions s'écouler avec une froide indifférence! Nous ne pourrions négliger les précieux avantages qui nous sont offerts, sans nous exposer à la juste indignation du Seigneur, et n'aurions-nous pas alors tout lieu de craindre la rigueur de ses jugements (104)?

Sans doute les dispositions que fera naître en vous le retour de la sainte quarantaine, seront analogues à votre foi et à votre piété. Car nous apprécions à cet égard les sentiments qui vous animent en général, et dont vous avez donné d'éclatants témoignages. Mais tous, vous le savez, ne marchent pas selon la vérité de l'Evangile; il y en a beaucoup dont la conduite est loin d'être aussi chrétienne qu'elle devrait l'être. Ceux-là ne ressemblent que trop à l'ancien Israël qui vivait de la chair et non de l'esprit. Les intérêts de la terre leur font perdre de vue ceux du ciel; la religion est sur eux sans empire, on dirait qu'ils ont pour devise : Tout pour le temps et rien pour l'éternité, puisque l'on trouve à peine, dans tout le cours de leur vie, quelques traces de christianisme. Leur aveuglement nous touche, et dans le but de le dissiper, nous leur adressons d'utiles avis, de paternelles exhortations. Les pécheurs sont dignes du plus tendre intérêt; ce sont eux qui ont le plus besoin de notre ministère; nous avons mission pour guérir les plaies de leur âme; c'est particulièrement à la portion du troupeau qui a péri que nous avons été envoyé (105), afin de la rappeler à la vie. Toutes les brebis qui nous ont été données entendront, nous aimons à l'espérer, la voix de leur pasteur, et feront sa joie par leur docilité. Nous ne pourrions consentir à oublier celles qui fuiraient devant nous; nous les poursuivrions avec amour au milieu de leurs égarements, et nous n'aurions de repos que lorsque nous serions parvenu, par la persévérance de nos charitables efforts, à les ramener au bercail (106).

Dieu veut le salut de tous les hommes (107), et c'est pour tous les hommes, sans exception, que Jésus-Christ est mort sur la croix (108). Vous avez une âme à sauver, et c'est là pour vous l'affaire essentielle, l'affaire unique : vous n'êtes sur la terre que pour y travailler. Que vous servirait-il de gagner le monde entier, si vous veniez à perdre votre âme, et que pourriez-vous donner alors pour la racheter (109)?

(101) MONTESQUIEU, *Esprit des lois*, liv. XXIV.

(102) *Si vos manseritis in sermone meo, vere discipuli mei eritis, et cognoscetis veritatem, et veritas liberabit vos.* (*Joan.*, VIII, 31, 32.)

(103) *Adjuvantes autem exhortamur ne in vacuum gratiam Dei recipiatis. Ait enim : Tempore accepto exaudivi te, et in die salutis adjuvi te. Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis.* (I *Cor.*, VI, 1, 2.)

(104) *Quomodo nos effugiemus, si tantam neglexerimus salutem?* (*Hebr.*, II, 3.)

(105) *Potius ite ad oves quæ perierunt domus Israel.* (*Matth.*, X, 6.)

(106) *Vadit ad illam quæ perierat donec inveniat eam.* (*Luc.*, XV, 4.)

(107) *Omnes homines vult salvos fieri.* (II *Tim.*, II, 4.)

(108) *Et pro omnibus mortuus est Christus.* (II *Cor.*, V, 15.)

(109) *Quid enim prodest homini, si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur; aut quam dabit homo commutationem pro anima sua?* (*Matth.*, XVI, 26.)

Cette perte serait irreparable ; songez-y et prévenez cet affreux malheur.

Votre âme doit passer avant tout le reste : elle est la plus précieuse portion de vous-mêmes ; elle mérite par conséquent vos premiers soins ; faites-en donc l'objet principal de votre sollicitude. C'est là pour vous le point le plus important, et vous vous en occuperiez à peine! Vous n'épargnez rien pour la conservation d'un corps qui ne tardera pas à se dissoudre. S'il le faut, vous vous soumettrez à un régime sévère, vous subirez les traitements les plus rigoureux, vous épuiserez toutes les ressources de de l'art, vous consentirez à tout, vous ne reculerez devant aucune tentative dans l'espoir d'une guérison fort incertaine. Pourquoi n'en feriez-vous pas autant pour votre âme? Vous négligez d'en prendre soin, vous ne lui appliquez aucun des remèdes que réclame l'état alarmant où elle se trouve. Convient-il que tout soit pour le corps et rien pour l'âme? quel oubli déplorable de ce que vous devez à la plus noble partie de votre être! Rappelez-vous qu'elle est faite à l'image de Dieu, et qu'elle ne meurt pas. Traitez-la donc en raison de son excellence et de son immortalité ; faites tous vos efforts pour la sauver ; en la sauvant, c'est vous-mêmes que vous sauvez ; vous assurez votre bonheur à tout jamais. Mettez donc tout en œuvre pour y réussir. Gardez fidèlement le dépôt que Dieu vous a confié : votre âme peut vous être redemandée à toute heure ; vivez donc de manière à obtenir miséricorde, et faites aujourd'hui ce que demain peut-être il ne sera plus en votre pouvoir de faire.

Le temps nous échappe, hâtons-nous de l'employer chrétiennement. Nous n'avons point ici de demeure permanente, mais nous sommes à la recherche de celle qui nous est destinée (110); du moins, c'est vers ce but que nous devrions constamment marcher. Les jours de notre pèlerinage sont courts et mauvais ; ils s'écoulent avec une étonnante rapidité, et sont mêlés de tant d'amertume. De l'emploi de ce temps si précipité dans sa marche dépend une éternité. Nous pouvons acquérir à si peu de frais un bonheur sans fin, et nous languirions dans une mortelle indifférence ; et par une monstrueuse contradiction avec nous-mêmes, nous n'aurions qu'un souverain mépris pour le premier et le seul vrai bien, nous qui montrons d'ordinaire tant d'empressement, tant d'ardeur pour les plus chétifs avantages.

Qu'il nous soit ici permis, nos très-chers frères, d'emprunter le langage d'un saint et illustre évêque dont les réflexions sur ce sujet sont si fortes et si concluantes! « Voyez-vous ce qui se pratique journellement dans le monde : on n'épargne point la dépense, on fait tout ce qui est nécessaire pour arranger convenablement la maison, la propriété où l'on vient s'établir, si l'on présume devoir y être fixé pour longtemps. Si c'est seulement en passant que l'on s'y arrête, on y fait peu de dépense, tandis que l'on en fera davantage, si l'on est dans l'intention de prolonger son séjour. Agissons de même comme chrétiens. Puisqu'ici-bas notre existence est resserrée dans de si étroites limites, et que nous avons en perspective la perpétuité du siècle à venir, réservons pour la vie éternelle tous les soins qu'elle mérite, et n'en donnons à cette vie éphémère qu'en proportion de son peu de durée. Ne serait-ce pas le comble de la folie, si, dans notre aveugle prévoyance, consacrant toute notre sollicitude à une existence de quelques moments, nous ne pensions presque point à l'éternité (111)? »

Ainsi parlait le grand Eucher de Lyon, et bientôt après il ajoutait : « Si vous étiez appelés par un riche et puissant seigneur pour être admis au nombre de ses enfants et jouir de tous les droits attachés à ce titre, balanceriez-vous un seul instant? Toutes les difficultés s'aplaniraient devant vous; et fallût-il affronter la fatigue et les dangers d'un long voyage, on vous verrait accourir avec joie. Et ici c'est votre Dieu, c'est le maître suprême, l'arbitre du monde, qui vous appelle pour vous faire ses enfants adoptifs. Il ne tient qu'à vous de porter, par le pur effet de sa bonté, ce nom si doux, et de le partager avec son Fils unique auquel il appartient par nature. Et vous ne seriez pas enflammés d'un saint transport ; vous n'iriez pas vous jeter dans les bras d'un Dieu si bon, afin de prévenir les surprises de la mort qui pourraient vous enlever pour toujours cette précieuse prérogative! Pour en être possesseurs, vous n'avez pas à vous frayer une route à travers d'horribles solitudes, ni à parcourir des mers lointaines et semées d'écueils, il vous suffit de vouloir, et cette glorieuse adoption est à vous (112).»

« C'est l'amour de la vie qui vous attache

(110) *Non enim habemus hic manentem civitatem, sed futuram inquirimus.* (*Hebr.*, XIII, 14.)

(111) « Nonne vides ut etiam in hac vita quisque providus locum aut agrum in quo diutius se commoraturum putat, copiosis in usum sarciat impendiis; et ubi parvo quis erit tempore, parva providet, ubi majore, majora procurat? Nobis quoque quia in præsentiarum brevissimum angustiis coarctantibus tempus est, in futuro sæcula erunt, competentibus copiis vitam exaugeamus æternam, competentibus instruamus exiguam ; ne, provisione perversa, impendamus brevi tempori curam maximam, et maximo tempori curam brevem. » (Eucn., *De contemptu mundi.*)

(112) « Nam si hominum quispiam clarus ac locuples in locum liberorum te adoptaturus acciret, ires per oppositas rerum difficultates, et per longi recessus iter vectatus accurreres. Deus universitatis rerumque Dominus, te in adoptionem vocat, illud, si vetis, tibi blandum filii nomen impertiens quo Deum nostrum, unicum suum, nuncupat; et non accensus raperis? non properus urgeris ne conditionem tantam celeri occursu mors festina præripiat? Atque ad hanc obtinendam tu non invias terræ solitudines, nec longinqui maris incerta penetrabis. Cum volueris, hæc adoptio tui tecum est. » (Id., *ibid.*)

si fortement aux choses de ce monde. Eh bien, dirons-nous encore avec notre saint docteur, cette vie que vous aimez tant, nos très-chers frères, nous vous y appelons, et nous n'aurions pas le don de vous persuader? et pourtant le succès est-il jamais plus assuré que lorsqu'on se borne à obtenir de quelqu'un ce qu'il a lui-même le plus à cœur? Cette vie qui vous est si chère, voilà l'unique objet de notre mission auprès de vous. Tandis que vous aimez une vie qui passe comme l'ombre, nous voulons vous apprendre à en aimer une qui est éternelle (112*). » Accomplissez la volonté du Père céleste, il ne faut rien de plus. Votre sanctification, c'est tout ce qu'il veut : travaillez-y donc et vous vivrez.

Songez que tout arbre qui ne porte pas de bons fruits sera abattu et jeté au feu. La cognée est peut-être déjà à la racine, et vous n'avez plus que quelques instants de grâce pour réparer le passé par de dignes fruits de pénitence (113). Le terme est plus proche que vous ne pensez; craignez d'être surpris, enveloppés comme dans un filet, et précipités au fond de l'abîme. Veillez donc et soyez sur vos gardes. Vous chercheriez un abri contre la tempête, et vous laisseriez s'amonceler sur votre tête les flots de l'indignation divine! C'en est presque fait de vous, et il ne s'échappera pas de votre cœur un cri de détresse vers le ciel. Cherchez le Seigneur tandis que vous pouvez le trouver (114), et dites-lui de toute votre âme : Seigneur, sauvez-nous, nous périssons (115). Tournez toutes vos pensées vers le Dieu de votre salut, vers celui auquel il appartient de vous arracher à la mort (116); hâtes-vous de sortir des voies du péché, et d'entrer dans le chemin de la vie. Vous y arriverez, si vous gardez les commandements (117). Préparez-vous pour le jour de l'éternité; le Fils de l'homme ne se fera point attendre. Heureux si vous vous conduisez en toutes choses d'après l'avertissement qu'il vous donne dans l'*Apocalypse :* Voici que je viens sans délai; et j'ai ma récompense avec moi, pour rendre à chacun selon ses œuvres (118). Vous êtes placés entre la vie et la mort, entre le ciel et l'enfer. Vous avez le choix, et vous hésiteriez à vous prononcer.

Parce que le plus grand nombre vit par rapport au salut dans une inconcevable indifférence, vous croiriez-vous dispensés d'y apporter tous vos soins? L'aveuglement d'autrui vous autorise-t-il à vous perdre; la multitude des coupables vous justifiera-t-elle lorsque vous serez en face du souverain Juge? A ce tribunal où chacun paraît pour son propre compte, vos mérites seuls seront examinés, votre justification dépendra de vos œuvres : la conduite des autres n'y entrera pour rien. Cessez donc à cet égard de vous faire illusion. Ne vaut-il pas mieux se sauver avec le petit nombre que de se perdre avec la multitude? Que la quantité des pécheurs ne vous inspire pas une sécurité funeste, comme si vous n'aviez plus rien à craindre pour vous-mêmes. Parce que la plupart des hommes entendent si mal leurs véritables intérêts, s'ensuit-il pour vous un droit de faire comme eux? Ah! plutôt, nous vous en conjurons avec le même Père dont nous n'avons presque fait jusqu'ici que reproduire les sages conseils, dans toutes les prévarications dont vous serez témoins, quels qu'en soient les auteurs, voyez toujours une honte et jamais un exemple (119).

Opérez votre salut avec crainte et tremblement (120), selon la recommandation de l'Apôtre, et redoublez en tout de vigilance. Songez au compte rigoureux qu'il vous faudra rendre, et vous réglerez en conséquence vos actions, vos paroles et vos pensées. Vous voulez vous sauver : aimez le Seigneur de toute votre âme et de toutes vos forces; aimez le prochain comme vous-mêmes; rendez à César ce qui appartient à César, à Dieu ce qui est à Dieu. Mais comment se sauverait-on, en repoussant les divins enseignements de la foi, en refusant d'obéir à l'Evangile, en prétendant se soustraire entièrement à l'empire si doux et si bienfaisant de la religion? Comment se sauverait-on en faisant consister toute la piété dans l'accomplissement de certaines pratiques, utiles et nécessaires, mais stériles et illusoires, lorsqu'on demeure totalement étranger au véritable esprit du christianisme? Comment se sauverait-on, en ne s'acquittant pas, comme on le doit, de ses obligations comme homme et comme citoyen, en trahissant les intérêts de la patrie et de la société? Que chacun remplisse fidèlement les devoirs de sa position, qu'il agisse toujours en vue de Dieu et de son salut; ce n'est pas seulement dans l'éternité, c'est dès à présent que vous en retirerez les plus précieux avantages. Car alors les puissants du siècle, les juges de la terre, comme parle l'Ecriture,

(112*) « Certe cupiditas vitæ est istud quod nos delectatione rei præsentis innexuit. Ergo amantes vitam hortamur ad vitam. Vera ratio est persuadendi, quum id poscitur, ut impetremus a vobis quod vos concupiscitis. Pro vita quam diligitis, legatione apud vos fungimur, et hanc quam omnes exiguam amatis, insinuamus ut ametis æternam. » (Id., *ibid.*)

(113) *Jam enim securis ad radicem arborum posita est; omnis ergo arbor, quæ non facit fructum bonum, excidetur, et in ignem mittetur.* (*Matth.*, III, 10.)

(114) *Quærite Dominum dum inveniri potest.* (*Isa.*, LV, 6.)

(115) *Domine, salva nos, perimus.* (*Matth.*, VIII, 25.)

(116) *Deus noster, Deus salvos faciendi, et Domini Domini exitus mortis.* (*Psal.* LXVII, 22.)

(117) *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata.* (*Matth.*, XIX, 17.)

(118) *Ecce venio cito, et merces mea mecum est, reddere unicuique secundum opera sua.* (*Apoc.*, XXII, 12.)

(119) « Obsecro te, delictum alienum semper ut opprobrium respice, nunquam ut exemplum. » (Euch., *De contemptu mundi.*)

(120) *Cum metu et tremore vestram salutem operamini* (*Philipp.*, II, 12.)

ne se proposeront dans tous leurs actes que le bonheur de ceux qui vivent sous leur dépendance, et les peuples n'oublieront plus le respect et la soumission qu'ils doivent à l'autorité; et l'on verra bientôt, selon l'oracle du Prophète, fleurir la justice et la paix.

Ne vous y trompez pas, nos très-chers frères; en vain vous flatteriez-vous d'avoir la vie en vous, si la charité était bannie de vos cœurs. Ne point aimer ses frères, avoir pour eux de la haine, c'est, suivant l'apôtre bien-aimé, demeurer dans un état de mort (121). Les enfants des hommes se font une guerre cruelle, ils s'acharnent les uns contre les autres, et se déchirent avec fureur. Leurs lèvres distillent un poison mortel, leur langue est comme un glaive acéré, et leurs dents impitoyables sont comme autant de traits meurtriers (122). Se nuire, se perdre mutuellement, voilà le but de toutes leurs pensées, de tous leurs efforts. On s'étudie à noircir les réputations les plus intactes, on n'épargne ni le blâme ni le ridicule; la malignité ne se tient jamais pour battue, les actions les plus louables n'échappent point à son contrôle, elle tâche d'en atténuer le mérite, en dénaturant les intentions; et ne la voit-on pas recourir à de basses intrigues, à de honteuses menées qui ne peuvent s'allier avec un sentiment honorable, lorsqu'empruntant le masque d'un zèle hypocrite, et se couvrant du voile de l'anonyme, elle répand dans l'ombre d'atroces calomnies contre des personnes recommandables, dont elle s'efforce de consommer en secret la ruine (123). Toutes ces œuvres sont des œuvres de ténèbres qui ne produisent que des fruits de mort. Cette voie est celle de la perdition; gardez-vous de la suivre : vous vous rendriez malheureux encore dans l'éternité.

Ah! plutôt, nos très-chers frères, soyez jaloux d'acquérir l'esprit des enfants de Dieu; vous ne devez pas avoir d'autre esprit que celui-là, et vous ne le connaîtriez pas! Sachez que l'esprit des enfants de Dieu est un esprit qui leur apprend à s'entr'aimer, à se pardonner tous les torts, à se supporter mutuellement (124). Ayez donc cet esprit, et vous bannirez toute haine, tout ressentiment; vous n'écouterez plus la passion ni le préjugé. Vous ferez toujours la part des circonstances et de la faiblesse humaine, et vous serez indulgents pour des opinions qui ne seront point les vôtres, et que vous ne pourrez partager. L'essentiel pour des chrétiens, c'est d'être UN dans la foi; et le moyen le plus efficace pour arriver à cette unité si désirable, c'est de resserrer toujours davantage le lien de la charité, et d'avoir, autant qu'il est possible, la paix avec tous les hommes (125) qui doivent être ménagés comme autant de frères, parce que c'est à eux que sera donné le titre d'enfants de Dieu (126); heureux ceux qui feront en sorte que cet oracle du Sauveur leur soit applicable : ils auront beaucoup fait pour leur propre salut et pour celui de leurs frères.

Profitons de ces jours de pénitence qui doivent être pour nous des jours de miséricorde; pleurons nos fautes dans l'amertume de notre âme; désavouons hautement nos erreurs. Comme Israël nous avons marché dans les voies de l'iniquité, et oublié le Seigneur notre Dieu; comme lui, donnons, par nos larmes et nos gémissements, des preuves éclatantes de notre repentir. Le Seigneur ne repoussera pas son peuple; il est prêt à nous accueillir dans son sein; ses entrailles s'ouvrent pour nous recevoir. Entendez-vous l'invitation pressante qu'il vous fait dans son amour : Revenez à moi, vous dit-il par la bouche de son prophète, je n'attends que votre retour pour guérir tous vos maux. Qui de nous, nos très-chers frères, ne serait touché de cet excès de bonté? Ce n'est pas en vain que le meilleur des pères aura parlé. Sans doute, nous n'aurons tous qu'une voix et qu'un cœur pour répondre à un appel si touchant et si généreux : Nous voici, Seigneur, nous accourons vers vous; nous sommes à vos pieds; car vous êtes notre Dieu, nous aimons à le proclamer. Hors de vous, tout est mensonge et déception. C'est à vous seul qu'il appartient de sauver Israël (127). Sauvez-nous donc aujourd'hui et toujours, ô vous qui êtes le Dieu de notre salut.

A ces causes, etc.

Donné à Avignon,... le 2 février 1836.

SEPTIÈME MANDEMENT

Pour le saint temps de carême.

(Année 1837.)

OBLIGATION DE FAIRE PÉNITENCE.

Nous vous annonçons, nos très-chers frères, le retour de la sainte quarantaine, de ce temps de propitiation et de salut, qui sera riche pour nous en grâces et en miséricor-

(121) *Qui non diligit manet in morte.* (*I Joan.*, III, 14.)

(122) *Filii hominum, dentes eorum arma et sagittæ, et lingua eorum gladius acutus. Venenum aspidum sub labiis eorum.* (*Psal.* LVI, 5; XIII, 3.)

(123) *Ut sagittent in obscuro rectos corde.* (*Psal.*, X, 2.)

(124) *Nos debemus alterutrum diligere.* (*I Joan.*, IV, 11.)

Supportantes invicem, et donantes vobismetipsis, si quis adversus aliquem habet querelam. (*Coloss.*, III, 13.)

(125) *Si fieri potest, quod ex vobis est, cum omnibus hominibus pacem habentes.* (*Rom.*, XII, 18.)

(126) *Beati pacifici, quoniam filii Dei vocabuntur.* (*Matth.*, V, 9.)

(127) *Vox in viis audita est, ploratus et ululatus filiorum Israel, quoniam iniquam fecerunt viam suam, obliti sunt Domini Dei sui. Convertimini filii revertentes, et sanabo aversiones vestras. Ecce nos venimus ad te: tu enim es Dominus Deus noster. Vere mendaces erant colles, et multitudo montium. Vere in Domino Deo nostro salus Israel* (*Jer.*, III, 21, 22, 23.)

des, si nous faisons de dignes fruits de pénitence, ainsi que Dieu le demande de nous par l'organe de son Eglise.

Puisque nous avons été pécheurs, soyons pénitents; le pardon nous est offert à ce prix. Le Seigneur ne veut pas la perte des coupables; il désire, au contraire, dans son amour, les soustraire aux rigueurs de sa justice. Il dit à tous ce qu'il disait autrefois à son peuple par la bouche de son prophète : Convertissez-vous, faites pénitence de vos prévarications, et vos offenses passées, quel qu'en soit le nombre et la gravité, n'empêcheront pas que vous soyez justifiés. Loin de vouloir que le contempteur de ma loi périsse, je n'ai rien tant à cœur que de le voir sortir de cette voie d'iniquité qui le conduirait infailliblement à une mort éternelle. Revenez donc à moi et vivez (128). » Ainsi, la pénitence est un gage de vie : la rejeter c'est préférer la mort; nul doute à cet égard. Celui qui est venu appeler les pécheurs, et sauver tout ce qui avait péri, nous fait à tous une obligation expresse de la pénitence, nous exhorte tous à l'embrasser sans délai, et nous déclare dans les termes les plus formels, que nous périrons tous également, à moins que nous ne fassions pénitence. Pécheurs, qui que vous soyez, et nous le sommes tous plus ou moins, vous l'entendez : c'est là votre unique ressource, et vous ne vous hâteriez pas d'en faire usage ! Vos iniquités s'élèvent sur votre tête comme des vagues menaçantes : un gouffre affreux s'ouvre pour vous engloutir dans ses incommensurables profondeurs; vous allez vous y perdre pour toujours; dans ce péril extrême une planche vous est offerte, et vous dédaignez ce secours, qui peut seul vous arracher à une mort assurée ! les moments sont précieux : saisissez vite cette planche de salut, attachez-vous y fortement : avec elle vous voguerez au-dessus de l'abîme, et vous entrerez enfin dans le port que la divine clémence tient toujours ouvert au repentir.

Déchu par le péché de tous vos droits à la souveraine félicité, vous pouvez les recouvrer par la pénitence. Que tardez-vous? ignorez-vous que d'un jour à l'autre le Seigneur peut vous briser dans sa colère comme un vase d'argile? Vous êtes l'arbre stérile dont il attend vainement des fruits et qu'il menace de jeter au feu. Ne lassez pas sa patience, et prévenez l'arrêt irrévocable de sa justice, qui, pour avoir été trop longtemps différé, n'en serait que plus terrible. Soyez pénitent, et vous recueillerez les précieux effets de vos efforts pour apaiser un Dieu irrité, et obtenir une nouvelle part dans ses miséricordes. Vous ne serez plus ce bois infructueux, frappé de mort et destiné à brûler éternellement dans l'enfer. Vivifié par une pénitence salutaire, vous deviendrez cet arbre placé sur le bord des eaux, et qui leur doit la beauté de son feuillage et l'abondance de ses fruits; cet arbre béni du ciel, que la cognée respectera, que la flamme n'atteindra point, et qui sera un jour enlevé de cette vallée de pleurs, pour être transporté dans la région des vivants, et planté dans le paradis de mon Dieu.

Mais, dirons-nous avec Tertullien, quelle étrange folie de vouloir se dispenser de faire pénitence, et de n'en pas moins prétendre trouver grâce au tribunal du souverain juge ! Peut-on imaginer rien de plus déraisonnable et de plus injuste? C'est refuser de donner le prix convenu, et avancer la main pour prendre ce qu'on n'a point payé. Le Seigneur vous offre le pardon de vos péchés; mais il veut que vous l'achetiez par la pénitence : c'est à ce prix seulement que vous l'aurez (129). Est-ce payer trop cher le plus signalé bienfait? Soumettez-vous sans délai à ce qu'il exige de vous, et tenez-vous heureux qu'il vous donne à si bas prix un trésor d'une valeur infinie.

Vous n'aurez jamais part à ses promesses, si vous ne vous en rendez digne par la pénitence. En vain vous autoriseriez-vous de sa bonté? Il est bon, mais il est juste; il est bon pour le pécheur pénitent; mais le pécheur impénitent, qui aura abusé de sa bonté, éprouvera les effets de sa justice. Parce que sa miséricorde est inépuisable, en conclurez-vous que vous pouvez toujours l'offenser impunément; et cette clémence sans bornes ne serait-elle qu'un encouragement pour la malice humaine, et qu'un gage de sécurité dans les plus criminels désordres? Faudra-t-il, par le plus déplorable aveuglement, que la bonté de Dieu endurcisse au lieu de toucher, qu'on devienne plus pervers à mesure qu'elle est plus grande, et qu'un pardon obtenu soit l'occasion de nouvelles offenses !

Déjà peut-être cent fois la main miséricordieuse du Seigneur est allée vous chercher au fond de l'abîme (130); mais si vous vous y plongez sans cesse, dans la confiance que le secours d'en haut ne vous manquera jamais pour en sortir, vous vous trompez. Vous aurez échappé mille fois par un pur effet de la bonté souveraine, mais une dernière fois vous tomberez, et le gouffre ne rendra plus la victime : il restera éternellement scellé sur vous; car il y a pour les pécheurs un temps de consommation au delà duquel il n'y a plus pour eux de miséricorde, parce qu'ils en ont tari la source.

Mais ne perdez pas toute espérance à cause

(128) *Nunquid voluntatis meæ est mors impii, dicit Dominus Deus, et non ut convertatur a viis suis et vivat... Convertimini et agite pœnitentiam ab omnibus iniquitatibus vestris, et non erit vobis in ruinam iniquitas... Quia nolo mortem morientis, dicit Dominus Deus, revertimini et vivite.* (*Ezech.*, XVIII, 23, 30, 32.)

(129) « Quam porro ineptum, quam iniquum pœnitentiam non adimplere, et delictorum veniam sustinere! Hoc est pretium non exhibere, ad mercedem manum emittere; hoc enim pretio Dominus veniam addicere instituit; hac pœnitentiæ compensatione redimendam proponit impunitatem. » (*De pœnit.*, 6.)

(130) *Misit de summo et accepit me, et assumpsit me de aquis multis.* (*Psal.* XVII, 19.)

de vos nombreuses rechutes. Ne dites jamais avec le fratricide Caïn : Mon iniquité est trop grande pour que le Seigneur me pardonne (131). Dites plutôt avec David : Sans doute elle est bien grande mon iniquité, mais elle trouvera grâce devant vous, ô mon Dieu ! Vous me pardonnerez à cause de votre nom : vous me pardonnerez, parce que votre miséricorde est infinie (132). Si on a le malheur de retomber, on ne saurait en avoir un trop vif regret; mais pourrait-on balancer à faire de nouveau pénitence? Parce qu'on s'est engagé dans un péril imminent, doit-on négliger les moyens d'en sortir? Se laisserait-on vaincre par une fausse honte? Le Dieu qui a rendu au pécheur la vie de la grâce, lui a dit comme au paralytique : Vous voyez que vous êtes guéri; mais ne péchez plus à l'avenir, de peur qu'il ne vous arrive quelque chose de plus fâcheux (133). Et cependant, quoi qu'ait fait depuis ce pécheur, il n'en est pas moins prêt à le recevoir. Après la rechute, il faut recommencer le traitement. Le charitable médecin vous offre le remède qu'exige la gravité du mal : acceptez avec reconnaissance; un refus de votre part serait le comble de l'ingratitude. Vous avez grandement offensé votre Dieu, mais vous pouvez encore vous réconcilier avec lui. Vos satisfactions, unies à celles du Sauveur, auxquelles elles devront toute leur efficacité, feront tomber la foudre de ses mains. Ne forcez pas la miséricorde à s'éloigner de vous : ah ! plutôt cherchez dans son sein un refuge contre la justice. Dieu ne tonne contre l'impénitence que pour pardonner au repentir.

Faut-il, nos très-chers frères, vous rappeler les belles et consolantes paraboles de l'Evangile, qui sont toutes si propres à encourager une âme pénitente et à lui rendre douces les voies les plus amères? Cette drachme perdue, cherchée avec tant de soin, enfin retrouvée, et causant à celle qui était si fort affligée de sa disparition, une joie à laquelle elle veut que toutes ses voisines prennent part, n'est-elle pas l'image du pécheur qui a contristé le cœur de Dieu par ses égarements et qui le réjouit par son retour? Cette brebis égarée qui appelle toute la sollicitude du pasteur, pour laquelle il semble oublier le reste du troupeau, et qu'enfin, après de longues courses et de pénibles recherches, il ramène comme en triomphe sur ses épaules, n'est-elle pas le symbole d'une âme qui a longtemps erré loin de son Dieu, et qui, après s'être lassée dans les voies de l'iniquité, se laisse reporter au bercail par le pasteur qui la poursuivait avec amour? Vous êtes cette brebis errante; reconnaissez-le, et dites avec le Psalmiste, au plus compatissant des maîtres : J'ai erré comme une brebis perdue, cherchez votre serviteur, parce que je n'ai point oublié vos commandements (134). Et aussitôt il volera vers vous pour vous tirer du triste état où vous vous êtes volontairement réduit, en fuyant celui que David appelait sa force et son salut.

Voyez encore ce bon père qui oublie en un moment les torts de l'enfant prodigue. Sans doute, ce fils était bien coupable, mais il est repentant : il vient implorer son pardon, il se reconnaît indigne des bontés paternelles. Ce tendre père est vivement ému, il ne peut retenir ses larmes en serrant dans ses bras ce fils dont les désordres l'avaient rempli d'amertume. Il le fait aussitôt revêtir des habits qui conviennent à son rang. Les marques honteuses de l'abjection et de la misère où l'avait précipité une vie criminelle, ont disparu : le voilà avec un vêtement d'honneur, et avec l'anneau qui indique qu'il a recouvré toutes les bonnes grâces de son père. Mais ce n'est pas encore assez pour cet excellent père. Dans l'effusion de sa joie, il veut célébrer, par un banquet solennel, le retour du fils que le repentir lui a rendu. Le veau gras est immolé : la salle du festin retentit du son des instruments qui expriment son bonheur. C'était pour lui le plus beau des jours, la plus douce des fêtes; il avait retrouvé son fils qui était perdu, et ce fils lui était d'autant plus cher qu'il avait plus longtemps manqué à sa tendresse.

Hésiterions-nous à reconnaître celui qui s'est dépeint lui-même sous ces traits touchants? Ce père, s'écrie Tertullien, c'est notre Dieu. Personne n'est père autant que lui, personne ne porte aussi loin que lui la bonté (135). Pécheur, vous avez fait de ses grâces le plus déplorable abus; n'importe : vous revenez à lui, il vous accueillera comme son enfant, et votre retour lui sera en quelque sorte plus agréable que la persévérance du juste. Mais il faut pour cela que votre repentir soit sincère, que vous sentiez l'affreux dénûment de votre âme privée de sa grâce, que vous pensiez avec amertume à cette abondance de biens spirituels dont jouissent ceux qui ont le bonheur de servir fidèlement leur Dieu; il faut que vous ayez faim et soif de la justice. Ce n'est point en servant le monde et vos passions que vous pourrez satisfaire ce noble besoin. Dans cette ingrate servitude, vous trouvez à peine un aliment grossier qui ne peut pas vous suffire; ce n'est pas ce qu'il faut à votre âme pour qu'elle vive; conduisez-la aux sources vivifiantes, et donnez-lui le pain qu'elle réclame impérieusement : rien autre ne saurait étancher sa soif, rassasier sa faim, l'arracher

(131) *Major est iniquitas mea quam ut veniam merear.* (*Gen.*, IV, 13.)

(132) *Propter nomen tuum, Domine, propitiaberis peccato meo : multum est enim.* (*Psal.* XXIV, 12.)

(133) *Ecce sanus factus es : jam noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat.* (*Joan.*, V, 14.)

(134) *Erravi sicut ovis, quæ periit; quære servum tuum quia mandata tua non sum oblitus.* (*Psal.* CXVIII, ult. vers.)

(135) *Quis ille nobis intelligendus pater? Deus scilicet. Tam pater nemo, tam pius nemo.* (*De pœnit.*, 8.)

à la mort. Faites donc comme l'enfant prodigue, et allez avec lui vous jeter dans les bras du père que vous avez offensé. Empressez-vous de vous condamner vous-même; prévenez par la pénitence le courroux de votre Dieu ; soyez contre vous-même le ministre de sa justice : la miséricorde plaidera votre cause au tribunal du souverain juge, elle obtiendra votre pardon ; vous recevrez le baiser de paix ; le vêtement d'honneur dont le péché vous avait ignominieusement dépouillé vous sera rendu avec les marques précieuses de cette ineffable alliance que le Créateur daigne contracter avec sa créature, et vous irez vous asseoir au banquet eucharistique dans lequel vous vous nourrirez de la chair adorable de l'Agneau immolé pour le salut du monde. Les cieux tressailleront d'allégresse, parce que le meilleur des pères aura recouvré le fils qu'il avait perdu. Quand un pécheur se convertit et ressuscite à la grâce, les anges et les bienheureux redisent avec de nouveaux transports les éternelles miséricordes du Seigneur. Pécheurs, hâtez-vous donc de revenir à Dieu dans la sincérité d'un cœur contrit et humilié ; c'est à chacun de nous qu'il est dit : Convertissez-vous et faites devant Dieu des œuvres de justice ; bientôt, n'en doutez pas, vous éprouverez les effets de sa miséricorde (136).

Toutes les richesses de la grâce sont à notre disposition, il dépend de nous d'y puiser, et nous négligerions un si grand bien ! Quel châtiment nous est réservé, si nous montrons tant d'indifférence pour les dons inestimables qui nous sont offerts ! Par le plus inconcevable aveuglement, préférerions-nous l'anathème a la bénédiction, et, au lieu de la vie chercherions-nous la mort ? Car il est certain qu'en demeurant dans l'impénitence, nous nous faisons un trésor de colère pour l'éternité. Mais si nous embrassons les saintes pratiques de la pénitence, nous éteignons les charbons ardents que nos iniquités avaient entassés sur nos têtes, et nous ouvrons la voie aux miséricordieuses bontés du Dieu sauveur qui ne demande qu'à pouvoir faire germer la justice dans nos cœurs, et produire en nous des fruits de salut qui, au jour de la moisson, nous assurent une place dans les greniers du père de famille. Pour cela, nos très-chers frères, il faut une pénitence réelle; Dieu ne peut être trompé : il ne prendra pas le change. Un commerçant, avant de livrer sa marchandise, s'assure que l'argent qu'on lui donne est de bon aloi, que les pièces ne sont ni rognées ni fausses ; telle sera à votre égard la conduite du Seigneur, nous ne craignons de le dire avec Tertullien ; il vous propose l'acquisition de la vie éternelle, la pénitence en est le prix. Sachez qu'il ne vous livrera un objet d'une si haute valeur qu'autant qu'il aura reconnu dans votre pénitence toutes les qualités requises (137). Le ciel ne s'obtient que par la violence, nous n'y arriverons pas sans qu'il nous en coûte, mais nous avons affaire à un Dieu indulgent qui se contentera de peu, pourvu que nous ayons un sincère désir de réparer nos offenses, et que nous accomplissions, selon nos forces, les jeûnes, les abstinences et toutes les autres œuvres satisfactoires qui doivent si efficacement contribuer à notre pleine et entière réconciliation avec le ciel.

Mais comment nous acquitterons-nous, pour la plupart, des pratiques de pénitence que l'Eglise nous impose pendant la sainte quarantaine? Toutes mitigées qu'elles sont, ne les trouvera-t-on pas encore trop rigoureuses? La tiédeur, la lâcheté, l'indifférence sauront s'y soustraire, sinon entièrement, du moins en partie, et réduire presque à rien des observances déjà si peu proportionnées au nombre et à l'énormité des fautes. Les jours de propitiation s'écouleront sans qu'on les sanctifie. Il y aura eu un temps de pénitence sans qu'on ait pu se résoudre à être pénitent. Nous aurons dit : Jeûnez, faites abstinence, mortifiez-vous ; mais qu'aurons-nous gagné, si vos tables n'en sont pas moins abondamment servies, et peut-être même chargées d'aliments défendus ; si vous n'en continuez pas moins le même train de vie ; si vous êtes tout aussi mondains, tout aussi légers, tout aussi sensuels ? Pour des chrétiens, quelle étrange manière de passer le carême, et cependant combien le passeront ainsi ! Que ne pouvons-nous les couvrir en ce moment d'une salutaire confusion, et prévenir ainsi ce malheur ! Qu'ils nous permettent d'emprunter, dans ce but, le langage de Tertullien : « Je vous accorde tout ce que vous voulez, s'écriait ce Père, ne vous refusez aucune jouissance; donnez-vous tout ce qui peut flatter le goût, contenter la délicatesse; ne vous faites faute de rien, et quand on vous demandera la raison d'une telle conduite, vous répondrez : J'ai offensé mon Dieu, et je cours risque de périr éternellement; aussi vous voyez aujourd'hui quels sacrifices je m'impose, comme j'afflige ma chair, comme je mortifie mes sens pour apaiser le Dieu que j'ai irrité par mes prévarications (138). » Ne serait-ce pas là une amère dérision, nos très-chers frères ? Il faut une autre douleur, une autre pénitence, pour désarmer le ciel et obtenir miséricorde.

Laissez-nous reproduire encore, à ce sujet, quelques-unes des réflexions que suggérait

(136) *Convertimini itaque, peccatores, et facite justitiam coram Deo, credentes quod faciet vobiscum misericordiam suam.* (*Tob.*, XIII, 8.)

(137) « Si ergo qui venditant, prius nummum quo paciscuntur examinant, nec scalptus, neve rasus, ne adulter, etiam Dominum credimus pœnitentiæ probationem prius inire, tantam nobis mercedem, perennis scilicet vitæ, concessurum. » (*De pœnit.*, 6.)

(138) « Adjicito ad sumptum : conquirito altilium enormem saginam, defœcato senectutem vini ; cumque quis interrogaverit, cuinam ea largiaris? Deliqui, dicito, in Deum, et periclitor in æternum perire ; itaque nunc pendo, et maceror, et excrucior, ut Deum reconciliem mihi, quem delinquendo læsi. » (*De pœnit.*, 11.)

à saint Cyprien sa tendre et vive sollicitude pour le troupeau confié à sa vigilance pastorale : réflexions qui ne peuvent être déplacées dans notre bouche, puisque c'est le même sentiment qui nous les suggère. « Comment croire, s'écriait ce saint docteur, qu'il déteste réellement son péché, l'homme qui satisfait encore son goût pour la bonne chère, qui se livre à tous les excès de l'intempérance, et qui ne fait point participer à une abondance dont il abuse le pauvre que le besoin consume? Est-il possible qu'il pleure la perte de son âme, le pécheur qui vit dans le plaisir et la dissipation? A-t-elle un sincère regret de ses fautes, déplore-t-elle son état, comme elle le devrait, cette femme mondaine qui a tout le temps de s'occuper de sa parure, et qui n'en a point pour songer au vêtement d'immortalité qu'elle a perdu; qui s'applique à réunir sur sa personne tout ce qu'il y a de plus élégant et de plus précieux, et qui est insensible à la privation de tous les avantages spirituels dont le ciel s'était plu à l'orner? Malgré la richesse et la rareté des étoffes dont elle se couvre, elle n'en est pas moins dans le dépouillement le plus absolu; l'or et les pierreries dont elle emprunte l'éclat, ne l'empêchent pas d'être au fond un objet d'horreur, parce qu'elle n'a pas la véritable beauté, celle que communique la grâce de Jésus-Christ. Si la mort l'avait frappée dans ses plus chères affections, elle ne pourrait retenir ses gémissements et ses larmes : l'absence de toute recherche et de tout apprêt dans sa mise, l'altération de ses traits, son air consterné, son visage défait, plus encore que ces habits de deuil, attesteraient sa profonde douleur; mais l'infortunée a perdu son âme ; elle est morte spirituellement; elle se survit à elle-même, et aux yeux de la foi, elle ne fait plus que traîner un cadavre qui exhale une odeur infecte; et elle ne verse pas des larmes amères, elle ne pousse pas de continuels gémissements ! La honte de son péché et la vivacité de sa douleur ne la portent point à fuir les regards du monde ! » Que penser de cette persévérance à pécher et de cette obstination à ne point faire pénitence? Convenez-en, nos très-chers frères, avec l'illustre évêque de Carthage : « Ce qui rend la position du pécheur encore plus alarmante, ce qui comble pour lui la mesure, c'est ce refus opiniâtre de satisfaire à Dieu après l'avoir offensé, cette insensibilité complète qui l'empêche d'avoir une larme pour pleurer l'attentat commis envers la majesté suprême (139). »

Puissent, nos très-chers frères, nos paternelles exhortations toucher tous les cœurs, les pénétrer d'une salutaire componction, et les changer entièrement par une de ces éclatantes merveilles de la toute-puissance divine, dont fut marquée l'aurore du christianisme. Que devons-nous faire? s'écriaient des milliers de Juifs profondément émus à la voix de Pierre qui venait de leur reprocher d'avoir crucifié le Fils de Dieu? et Pierre leur répondait : Faites pénitence, que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ pour obtenir la rémission de ses péchés, et vous recevrez le don du Saint-Esprit (140). Ils firent selon la parole du prince des apôtres, et ils furent conquis à la vérité et à la grâce. Nous aussi, nos très-chers frères, nous avons trempé dans la mort du Fils de Dieu, non-seulement parce qu'il a été frappé à cause de nos iniquités, mais encore parce que, selon la doctrine de saint Paul, chaque fois que nous péchons, nous le crucifions en nous-même, et commettons un déicide. Mais il est inutile que vous demandiez ce que vous avez à faire pour expier un si grand mal: Votre conduite est toute tracée par l'Eglise : faites pénitence, vous dit-elle ; mettez-vous en état de ressusciter à la grâce par la vertu du sacrement qui sera pour vous comme un autre baptême, puisqu'il vous purifiera de nouveau, et vous fera vivre en Jésus-Christ. Vous recevrez alors le don du Saint-Esprit; car la grâce habitera dans vos cœurs, et celui qui a été immolé pour vous, y reposera comme dans son sanctuaire, en se donnant à vous dans le sacrement de son amour.

Ainsi, nos bien-aimés, ne balancez pas à faire ce que cette bonne mère vous demande de la part de Dieu. Renouvelez-vous dans la pénitence, et dégagez-vous de tout mauvais levain, afin de participer dignement à la victime pure et sans tache. Que le Seigneur dans son infinie miséricorde, fasse surabonder la grâce où abondait l'iniquité, qu'il multiplie au milieu de nous les fruits de paix et de justice, et nous unisse étroitement les uns aux autres dans les liens de son amour, de telle sorte que nous ayons tous

(139) « Lamentari eum putamus ex toto corde, qui epulis affluentibus pastus et sagina largiore distentus, cruditates suas postridie ructat, nec cibos et potus suos cum pauperum necessitate communicat? qui hilaris ac lætus incedit, quando mortem suam deflet?... An illa ingemiscit et plangit cui vacat cultum pretiosæ vestis induere, nec indumentum Christi quod perdidit cogitare, accipere pretiosa ornamenta et monilia elaborata, nec divini et cœlestis ornatus damna deflere? Tu licet indumenta peregrina et vestes sericas induas, nuda es. Auro te licet et gemmis condecores, sine Christi decore, deformis es!... Si quem de tuis charum mortalitatis exitu perdidisses, ingemisceres dolenter et flores; facie inculta, veste mutata, neglecto capillo, vultu nubilo, ore dejecto, in licia mœroris ostenderes. Animam tuam, misera, perdidisti ; spiritaliter mortua, supervivere hic tibi, et ipsa ambulans funus tuum portare cœpisti, et non acriter plangis, non jugiter ingemiscis, non te vel pudore criminis, vel continuatione lamentationis abscondis. Ecce pejora adhuc peccandi vulnera, ecce majora delicta, peccasse, nec satisfacere, deliquisse, nec delicta dellere. » (*De Lapsis*, circa fin.)

(140) *His autem auditis, compuncti sunt corde, et dixerunt ad Petrum et ad reliquos apostolos : Quid faciemus, viri fratres? Petrus vero ad illos : Pœnitentiam, inquit, agite, et baptizetur unusquisque vestrum in nomine Jesu Christi, in remissionem peccatorum vestrorum, et accipietis donum Spiritus sancti.* (*Act.*, II, 37, 38.)

la vie en lui, et une vie toujours plus abondante.

A ces causes, etc.

Avignon, 18 janvier 1837.

HUITIÈME MANDEMENT.

Pour le saint temps de carême.

(Année 1838.)

CONTRE LA PROPAGANDE PROTESTANTE.

Au moment, nos très-chers frères, où la sainte carrière du carême va de nouveau s'ouvrir, c'est pour nous un devoir de vous adresser nos paternelles exhortations, et nous espérons qu'elles produiront sur vous une impression salutaire. Nous ne pouvons choisir un temps plus favorable pour vous donner des avertissements utiles, dont vous sentirez toute l'importance et tout l'à-propos. Ecoutez une voix amie : c'est celle d'un père justement alarmé des dangers qui menacent ses enfants.

On veut vous ravir le plus précieux de tous les biens : on s'en prend à votre foi. Il semble qu'un pacte ait été formé avec l'enfer, et qu'on se soit promis d'anéantir parmi vous le règne de la vérité, et d'assurer le triomphe de l'erreur. Malheur à nous, si nous gardions un lâche silence, en présence du péril, et si nous ne cherchions pas à déjouer ces machinations infernales. Sentinelle vigilante, nous élèverons la voix pour vous signaler un mal dont vous êtes loin de comprendre toute la gravité. Nous vous montrerons l'abîme que l'on creuse dans l'espoir de vous y entraîner. Il ne sera pas dit que nous ayons manqué à notre devoir de premier pasteur, trahi la cause de Dieu, et laissé démolir l'édifice de la foi, sans nous opposer de toutes nos forces à l'œuvre de la destruction.

Aujourd'hui plus que jamais, nous devons, nos très-chers frères, vous conjurer d'être en garde contre les faux prophètes, qui, pour vous perdre, savent si bien déguiser leurs funestes desseins. Ils se cachent sous la peau de brebis, mais ce sont des loups ravissants, d'autant plus redoutables qu'ils ne se décèlent que par les blessures que fait leur dent meurtrière. Leur langage a une certaine douceur : il s'adresse aux passions, il les flatte, il les met en jeu ; mais c'est pour faire pénétrer dans les âmes le trait mortel, et tuer en elles la vie de la foi. Défiez-vous de ces hommes qui n'affectent une apparence de piété que pour détruire la piété elle-même, et qui, se donnant pour les envoyés du Seigneur, ne prouvent leur mission que par leurs blasphèmes. Que veulent tous ces émissaires qui sillonnent en tous sens nos contrées, et répandent au sein des villes et des campagnes de profanes nouveautés ? vous pervertir et vous corrompre. Mais écouterez-vous ces prétendus apôtres, qui vous parlent un langage si différent de celui de vos pasteurs, et réussiront-ils à vous inspirer un fatal dégoût pour les eaux vives de la saine doctrine, et à vous faire aimer les eaux pestilentielles de l'enseignement impur dont ils sont les tristes organes ? Ne voyez-vous pas que, dans leur zèle hypocrite et leur orgueil pharisaïque, ils ne s'agitent et ne se tourmentent si fort, que pour se faire des prosélytes qui leur ressemblent, des adeptes, s'il se peut, encore pires que leurs maîtres (141). Car ils voudraient vous pousser devant eux dans les voies de l'iniquité, et vous précipiter dans un gouffre dont vous ne soupçonnez pas l'existence.

Tenez-vous en garde, nos très-chers frères, contre ce funeste prosélytisme qui emprunte toutes les formes et tous les tons pour vous abuser, et qui tend à saper toute croyance, à niveler toute autorité. L'Eglise catholique est le point de mire, parce qu'elle est comme une forteresse qui protége toutes les institutions sociales, comme une digue qui arrête dans sa marche le torrent dévastateur. Les ennemis de l'ordre la regardent comme une puissance éminemment conservatrice. Ils voudraient donc briser l'obstacle qui contrarie leurs vues anarchiques, et en suspend le succès. Car ils pourraient alors librement entasser les ruines, tout désorganiser, tout confondre. C'est pour cela qu'ils travaillent à vous détacher de l'unité, et à vous faire prendre le change, en substituant un fantôme de religion à la réalité. On veut vous mener à n'avoir plus de consistance, à flotter à tout vent de doctrine : il faut donc vous faire abjurer les principes de la foi. Croyez-vous qu'on ait envie d'établir une croyance quelconque ? non ; il s'agit uniquement, pour certains hommes, de favoriser les progrès de l'indifférence religieuse, et d'élargir les voies qui doivent, de négation en négation, conduire au radicalisme le plus absolu. C'est le résultat qu'ils préparent, en multipliant leurs attaques contre la religion, en lui faisant une guerre incessante. Que leur importe d'être en contradiction ouverte avec les maximes qu'ils font sonner si haut, et de se montrer les plus intolérants des hommes, tout en ne parlant que de tolérance ? Ils poursuivent leur œuvre, et marchent à leur but. Que l'Eglise, dans sa maternelle sollicitude, s'efforce de rassembler sous ses ailes des enfants égarés, et que ses ministres s'appliquent à faire briller la lumière à des yeux déçus par le mensonge, vous entendrez aussitôt ces mêmes hommes crier à l'intolérance, et flétrir par les qualifications les plus odieuses des actes empreints d'une charité tout évangélique. C'est, à les croire, envahissement, usurpation, tyrannie, attentat à la liberté des consciences ; les droits les plus sacrés sont compromis : ils s'en constituent les vengeurs, et leur zèle ardent, pour une cause si sainte, ne connaît aucune mesure. Mais outrager notre foi, insulter à nos croyances,

(141) *Væ vobis, scribæ, et pharisæi hypocritæ, quia circuitis mare et aridam, ut faciatis unum sclytum, et cum fuerit factus, facitis eum filium gehennæ duplo quam vos.* (*Matth.*, XXIII, 15.)

endoctriner des populations catholiques, les appeler à l'apostasie, ce n'est point violer les principes proclamés par la loi, ni tourmenter les consciences, ni anéantir les garanties données à tous les citoyens. Ils veulent que tous les cultes soient libres : mais un seul doit être exclu de la liberté commune à tous. L'erreur s'entend avec l'erreur : la vérité jamais. Ils ne peuvent pardonner à l'Eglise catholique d'être l'incorruptible gardienne du dépôt qu'elle a reçu du Dieu Sauveur ; et comme ils ne sauraient obtenir d'elle, que par une secrète connivence, elle se prête à leurs desseins ténébreux, ils accomplissent de nouveau l'oracle du Sage, en la traitant comme le Juste par excellence. « Opprimons-la, se sont-ils dit, parce que, loin de servir nos projets, elle met obstacle à leur exécution ; elle nous reproche nos transgressions et nos infidélités ; elle condamne nos excès et nos désordres. Elle prétend posséder seule la science de Dieu, et se donne comme la fille du Très-Haut. Sa vue nous est odieuse. Puisqu'elle se glorifie d'avoir Dieu pour Père, voyons un peu ce qu'il en est : nous saurons bientôt le sort qui lui est réservé : nous connaîtrons toute sa destinée. Armons-nous donc contre elle, et ne lui épargnons aucune sorte de vexations et d'avanies. Tâchons d'en finir avec elle, en la rassasiant de douleurs et d'ignominies. Qu'elle expire dans l'opprobre, et que ce soit notre ouvrage. » Voilà leur pensée, et en cela ils se trompent grossièrement ; leur malice est aveugle : ils ignorent que l'Eglise a des promesses d'immortalité contre lesquelles viendront échouer toutes les tentatives de leur rage impuissante (142). Mais en attendant, ils font jouer tous les ressorts d'une tactique infernale, et leurs efforts ne sont pas sans quelque succès. Ils tendent leurs filets, et ils prennent les âmes. N'avons-nous pas à déplorer les nombreuses victimes qu'ils ont faites ?

Ils répandent à grands flots la Bible ; mais ne croyez pas que ce soit par zèle pour la parole de Dieu : c'est plutôt pour y substituer la parole de l'homme. S'ils mettent la Bible dans toutes les mains, c'est après l'avoir tronquée, mutilée, et lui avoir fait subir toutes les altérations qu'ils croient utiles à leurs desseins. D'ailleurs, la Bible dénuée de toute interprétation, et abandonnée au sens de chacun, avec liberté d'y voir tout ce qu'il voudra, n'ouvre-t-elle pas un vaste champ à toutes les aberrations de l'esprit humain ? Les fidèles peuvent-ils s'engager dans les profondeurs de ce livre sacré, sans s'exposer au naufrage, si l'autorité de l'Eglise n'est pas là comme un phare bienfaisant pour les empêcher d'aller se briser contre les écueils ? Mais précisément c'est de cette autorité qu'on prétend leur apprendre à se passer : on veut les soustraire à une dépendance qui fait leur sûreté, et pour mieux les égarer, on les constitue juges de ce qu'ils doivent admettre ou rejeter. En même temps, on les porte à mépriser ce qu'ils ne sauraient comprendre ; la parole de Dieu, ainsi avilie, dégradée, perd toute sa force. Privée de l'esprit qui vivifie, ce ne sera plus qu'une lettre qui tue. Le prince des apôtres s'est proposé de prévenir un si grand mal, quand il a dit en termes formels que nulle explication de l'Ecriture ne se fait par une interprétation particulière (143). C'est à l'Eglise d'en fixer le sens, parce qu'elle est assistée du même esprit qui a inspiré les écrivains sacrés, et qu'elle a mission d'en haut pour nous enseigner et nous conduire.

Il ne faut pas, nos très-chers frères, des yeux bien clairvoyants, pour apercevoir dans quelle intention perfide on nous inonde de ces Bibles. Le mystère d'iniquité achève de se trahir par toutes les publications faites en même temps, et répandues, pour la plupart, par les mêmes hommes. On colporte partout une foule d'écrits moraux, de traités religieux, dont le titre seul est une imposture. Ce sont des invectives contre l'Eglise romaine, avec toute la mauvaise foi et toute la fureur des premiers sectaires. On s'y donne libre carrière pour défigurer sa doctrine, travestir son culte, tourner en dérision ses cérémonies, avilir son sacerdoce. Il n'en coûte rien, dans ce but, d'altérer l'histoire, de dénaturer la tradition, d'exploiter des chroniques scandaleuses, de s'étayer de faits controuvés, d'anecdotes imaginées à plaisir. On calomnie, on insulte, on outrage ; mais on le fait avec le ton d'un docteur, et avec le zèle d'un apôtre. C'est ainsi qu'on en impose aux simples, qu'on s'insinue dans les esprits, qu'on parvient à être écouté, et qu'on accrédite les plus funestes doctrines. En effet, les blasphèmes les plus révoltants sont assaisonnés du témoignage des Ecritures. On ne se fait pas faute de passages de l'Ancien et du Nouveau Testament contre la foi catholique, et, par un sacrilége abus de la parole de Dieu, on invoque les oracles du ciel à l'appui des assertions les plus monstrueuses. C'est, armé de l'autorité des livres saints, qu'on a l'audace de flétrir des termes les plus injurieux les mystères les plus augustes, les plus respectables usages, et de les proscrire comme autant de préjugés et de superstitions, fruit honteux de l'ignorance et de la cupidité. Ainsi ont agi dans tous les temps les ennemis de l'Eglise ; c'est la remarque de Vincent de Lérins au ve siècle, et ils ont toujours suivi la même marche.

(142) *Circumveniamus ergo justum, quoniam inutilis est nobis, et contrarius est operibus nostris, et improperat nobis peccata legis, et diffamat in nos peccata disciplinæ nostræ. Promittit se scientiam Dei habere, et filium Dei se nominat. . gravis est nobis etiam ad videndum... gloriatur patrem se habere Deum. Videamus ergo si sermones illius veri sint, et tentemus quæ ventura sunt illi, et sciemus quæ erunt novissima illius... Contumelia et tormento interrogemus eum... morte turpissima condemnemus eum. Hæc cogitaverunt et erraverunt : excæcavit enim illos malitia eorum ; et nescierunt sacramenta Dei.* (*Sap.*, II, 12 et seq.)

(143) *Hoc primum intelligentes, quod omnis prophetia Scripturæ propria interpretatione non fit.* (II *Petr.*, I, 20.)

Ce qu'ils faisaient alors, ils le firent, il y a trois siècles, et ils le font encore aujourd'hui. Ecoutons Vincent de Lérins : ne dirait-on pas qu'il parle de nos novateurs modernes. « Ils argumentent toujours la Bible en main, et multiplient les citations. Voyez-les passer d'un livre à l'autre pour y ramasser des textes et les coudre ensemble. Fidèles à leur système de déception, ils ne semblent rien dire d'eux-mêmes : c'est toujours l'Ecriture qu'ils tâchent de faire parler à leur gré. Presque à chaque page de leurs écrits, vous trouverez des sentences de l'Ancien et du Nouveau Testament, dont ils colorent toutes les propositions qu'ils avancent. Mais plus ils cherchent à cacher leur venin, en se tapissant à l'ombre d'une autorité si sainte, plus on doit les craindre et se tenir en garde. Car ils savent que leur impiété ne séduirait presque personne, si elle n'était adroitement dissimulée. Aussi ont-ils soin de la déguiser, au moyen de la parole de Dieu, et de l'aromatiser en quelque sorte avec ce parfum céleste, parce que autrement leurs dégoûtants blasphèmes n'inspireraient qu'une profonde horreur (144). »

Si Satan se transforme lui-même en ange de lumière, faut-il s'étonner que ses ministres fassent comme leur maître, qu'ils aient la même tactique, et prennent à tâche de parler en zélateurs de la loi, en apôtres de la vérité (145)?

Voyez, dans l'Evangile, l'argument dont le démon se sert auprès de Notre-Seigneur pour l'engager, s'il est le Fils de Dieu, à se précipiter du haut du temple. Il a grand soin de s'appuyer du témoignage de l'Ecriture, et il ne manque pas de lui rappeler qu'il est écrit : *Le Seigneur a ordonné à ses anges de vous garder: ils vous porteront dans leurs mains, de peur que votre pied ne heurte contre la pierre* (146). Quelle leçon pour les fidèles! Chaque jour cet artificieux langage se renouvelle à leur égard. Le tentateur procède envers les membres comme envers le chef. C'est toujours le même abus, la même profanation du texte sacré. Les hommes qui, par des applications aussi fausses qu'arbitraires, font servir la parole divine de sanction aux plus détestables maximes, ne sont-ils pas évidemment les émissaires du démon? Le père du mensonge continue de parler par leur bouche. Ce séducteur, qui trompa si cruellement nos premiers parents par les magnifiques assurances qu'il leur donnait, en les excitant à la révolte, tient encore aujourd'hui le même langage. Il vous peint l'autorité de l'Eglise comme un joug oppresseur : il veut vous affranchir de ses lois, briser vos chaînes, et faire succéder pour vous la lumière aux ténèbres. Vous n'êtes encore que des esclaves : c'est alors seulement que vous serez libres, et du moment où vous aurez acquis cette entière indépendance, commencera pour vous l'ère du vrai bonheur. Mais, nos très-chers frères, gardez-vous d'écouter le perfide, votre perte serait consommée. Comme nos malheureux parents, vous ne tarderiez pas à voir l'affreuse réalité qui se cache sous ces apparences trompeuses. Ne vous laissez pas prendre au piége, sachez vous défendre d'un vain prestige. Vous pouvez trouver dans un langage insidieux un certain charme ; l'orgueil et les passions s'en accommodent volontiers; mais le résultat de cet entraînement funeste serait terrible : vous rouleriez dans un abîme incommensurable. Repoussez donc un si dangereux ennemi sans l'entendre. Lorsque notre divin Sauveur chassa le tentateur de sa présence : *Retire-toi, Satan,* lui dit-il, *car il est écrit : Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul* (147). Et vous aussi, confondez à son exemple tous ces docteurs d'irréligion et d'immoralité, en leur disant : Retire-toi, Satan; car il est écrit : Anathème à celui qui enseigne une doctrine qui diffère de celle que nous avons reçue (148). Cet oracle est émané de la bouche du grand Apôtre, qui, par un seul mot, a foudroyé d'avance toutes les tentatives de l'erreur.

Consultez vos pasteurs pour prévenir de funestes méprises. Certaines lectures pourraient vous paraître sans danger. Séduits par le titre, vous les croiriez édifiantes, et vous ne tarderiez pas à y trouver la ruine de votre foi et de vos mœurs. Adressez-vous donc aux prêtres du Seigneur, qui sont au milieu de vous de véritables voyants : ils vous éclaireront à cet égard. Rapportez-vous-en entièrement à leurs décisions. Rejetez avec horreur tous les écrits qui vous sont signalés comme pernicieux : n'en gardez aucun entre vos mains; hâtez-vous de les détruire. Un seul suffirait pour pervertir toute une famille, et même toute une paroisse. Les leçons du vice et de l'incrédulité, grâce à un tel organe, se propagent et gagnent de proche en proche : tous les membres en sont successivement infectés ; et le corps entier se dissout et périt. Car

(144) « Nam videas eos volare per singula quæque sanctæ legis volumina... Nihil unquam pene de suo proferunt, quod non etiam Scripturæ verbis adumbrare conentur... Cernas infinitam exemplorum congeriem, prope nullam omitti paginam, quæ non Novi aut Veteris Testamenti sententiis fucata et colorata sit. Sed tanto magis cavendi, et pertimescendi sunt, quanto occultius sub divinæ legis umbraculis latitant. Sciunt enim fœtores suos nulli fere cito esse placituros, si nudi et simplices exhalentur; atque idcirco eos cœlestis eloquii velut quodam aromate aspergunt. » (Vinc. Lir., *Common.*, p. 365. Edition de Baluze, 1663.)

(145) *Ipse enim Satanas transfigurat se in angelum lucis.* (II *Cor.*, XI, 14.)

« Non est ergo magnum, si ministri ejus transfigurantur sicut ministri justitiæ. » (Vinc. Lir., *ibid.*, 367.)

(146) *Et dixit ei : Si Filius Dei es, mitte te deorsum. Scriptum est enim : Quia angelis suis mandavit de te, et in manibus tollent te, ne forte offendas ad lapidem pedem tuum.* (*Matth.*, IV, 6.)

(147) *Tunc dicit ei Jesus : Vade, Satana : scriptum est enim : Dominum Deum tuum adorabis, et illi soli servies* (*Matth.*, IV, 6)

(148) *Si quis vobis evangelizaverit præter id quod accepistis, anathema sit.* (*Gal.*, I, 9.)

c'est un mal contagieux, dont aucune barrière ne peut arrêter la marche, et qui flétrit et tue tout ce qu'il touche. Ne demandez pas pourquoi les vérités saintes sont si fort affaiblies parmi nous, pourquoi la religion est l'objet de tant d'outrages et de mépris, pourquoi le nombre des vrais fidèles devient toujours plus petit, tandis que les enfants des hommes, comme parle l'Ecriture, se multiplient autour de nous, et menacent le ciel avec une audace toujours croissante. La cause d'un si grand mal est trop évidente pour échapper aux regards les moins clairvoyants; c'est que le puits de l'abîme est ouvert et qu'il en sort incessamment une vapeur pestilentielle qui empoisonne les intelligences, et les jette dans un affreux marasme; c'est que l'iniquité coule par torrent de cette multitude de livres, de brochures, d'écrits périodiques, de pamphlets, où tout est dénaturé, où le jour s'appelle nuit, et le bien mal; c'est que le plus dégoûtant cynisme et la plus révoltante impiété, unissant leurs efforts, inondent la société de productions destructives de toute religion et de toute morale. Pour que ces grandes eaux qui débordent de toutes parts, n'arrivent pas jusqu'à vous, réfugiez-vous dans l'arche sainte : là seulement est le salut des peuples. Tenez plus fortement que jamais aux enseignements de l'Eglise catholique : sa parole est lumière et vie. Sachez qu'il n'y a plus de sûreté pour les brebis, lorsqu'elles s'écartent de la houlette de Pierre, qui, en vertu de la charge que lui a confiée le souverain pasteur des âmes, continue, dans la personne de Grégoire XVI, de paître le troupeau tout entier. Demeurez donc inviolablement unis à la chaire apostolique, au centre de la catholicité : car, hors de là, il n'y a que ténèbres, mensonge et perdition.

Nous espérons, nos très-chers frères, trouver toujours en vous des enfants dociles : nos salutaires avertissements produiront leur fruit. Votre attachement à la foi antique nous est connu, et si nous paraissons si fort alarmé, nos craintes ne viennent pas d'un injurieux soupçon : elles ont une plus noble source. C'est le tendre intérêt que nous vous portons, qui nous fait trembler pour nos chers diocésains, dans un temps de séduction, où tout est mis en œuvre pour les surprendre et les égarer. Mais c'est en vain que des laïques, privés de toute mission, hommes sans foi, ou d'une foi qui n'est pas celle de l'Eglise, vous présenteront ces livres élémentaires, dans lesquels ils s'arrogent le droit d'enseigner à l'enfance les dogmes catholiques, en les tronquant, en les altérant avec une audace jusqu'alors sans exemple. C'est en vain que de faux docteurs tâcheront d'accréditer parmi vous leurs calomnies et leurs blasphèmes, et de vous perdre, au moyen de tous ces écrits qui engendrent la corruption et la mort. Vous fermerez vos oreilles et votre cœur aux insinuations perfides de ces prophètes de mensonge : vous rejetterez tout enseignement dont la source n'est pas pure : vous refuserez d'entendre des voix étrangères et ennemies. Vous n'écouterez que vos pasteurs et les prêtres associés à leur sollicitude : ils sont préposés pour vous instruire; vous savez que leur mission vient de Dieu, puisqu'ils la tiennent de l'Eglise. C'est auprès d'eux que vous puiserez la saine doctrine, et que vous trouverez la vie.

Et vous, nos très-chers coopérateurs, redoublez de vigilance, ayez sans cesse l'œil ouvert : signalez les dangers qui menacent la foi. Armez vos ouailles contre la séduction ? faites-leur des instructions solides sur les points de la religion qui sont aujourd'hui le plus violemment attaqués. Etablissez surtout cette autorité infaillible, que l'on conteste à l'Eglise avec autant d'injustice que d'opiniâtreté, et que l'on s'efforce de détruire, pour saper par les fondements l'édifice qui, privé de sa base, crouleraît de toutes parts. Attachez-vous à démontrer que la seule Eglise catholique a conservé le dépôt des vérités du salut, qu'elle seule rend à Dieu le culte qu'il demande, et qu'on ne peut se sauver hors de son sein. Insistez sur l'obéissance qui lui est due; rappelez sans cesse que mépriser son autorité, c'est mépriser celle de Dieu dont elle émane ; et que refuser de s'y soumettre, c'est se conduire en païen, par conséquent, se rendre étranger au christianisme, méconnaître ses bienfaits, renoncer à ses promesses. Nous le savons, nos bien-aimés coopérateurs, votre zèle ne sera jamais en défaut : vous travaillerez toujours avec une infatigable ardeur à l'œuvre pour laquelle vous avez été envoyés, et vous ne vous épargnerez aucune peine, aucune sollicitude, pour extirper la mauvaise semence et faire fructifier la bonne.

Vous ne voudrez pas, nos très-chers frères, que tant de soins et de travaux soient perdus pour vous : vous montrerez une sainte avidité pour la parole de Dieu, afin de vous fortifier dans la foi, et de vous prémunir contre l'invasion de funestes doctrines. Vous mettrez à profit des jours de grâce et de salut : vous vous pénétrerez de plus en plus de la nécessité de connaître à fond une religion qui est descendue du ciel pour vous y conduire, et vous ne négligerez aucun des moyens qui vous sont offerts pour vous préserver du double fléau de l'indifférence et de l'incrédulité. Sachez qu'il n'y a de stabilité, de paix, de bonheur pour vous qu'à ce prix. Appliquez-vous donc à vivre en parfaits catholiques ; soumis d'esprit et de cœur à l'autorité de l'Eglise, dont vos pasteurs sont, avec votre évêque, les légitimes organes, marchez, sous sa conduite, d'un pas ferme, inébranlable, dans les voies de la vérité ; et si vous ne vous écartez pas de la ligne qu'elle vous trace, vous aurez en partage les bénédictions du temps et celles de l'éternité.

A ces causes, etc.

Avignon, 2 février 1838.

NEUVIÈME MANDEMENT.

Pour le saint temps de carême.

(Année 1839.)

SUR L'ÉGLISE.

Le retour de la sainte quarantaine, nos très-chers frères, est une époque où les brebis ont coutume d'entendre la voix de leur premier pasteur, et où cette voix produit d'ordinaire sur elles une impression plus profonde. C'est plus particulièrement pour nous le temps de parler, et nous remplissons avec empressement une obligation si importante ; car il nous est bon de vous ouvrir notre cœur, et de vous manifester notre vive sollicitude. Nous savons que notre parole ne sera pas stérile parmi vous ; elle ira, nous l'espérons, au fond de vos âmes, et elle y fructifiera pour votre salut.

Veillez, nos très-chers frères, veillez, et demeurez inébranlables dans la foi : car les temps sont mauvais. Les ténèbres s'épaississent autour de nous, les doctrines pestilentielles se répandent de toutes parts, et sous toutes les formes. Les livres, les brochures se multiplient dans un but évidemment hostile à la religion. Sous prétexte de rendre l'instruction populaire, de favoriser les progrès de la science, on fait circuler, on met dans toutes les mains des écrits qui ne tendent qu'à fausser les consciences, à égarer les esprits, à remuer toutes les passions, et à jeter dans tous les écarts. Enfants de l'Eglise catholique, si vous vous abreuviez à ces sources empoisonnées, bientôt vous éprouveriez un funeste vertige. La vérité s'obscurcirait pour vous : elle échapperait à des yeux appesantis par l'erreur : tout serait pour vous, doute, problème ; vous auriez perdu les lumières de la foi, et les artisans de votre ruine pousseraient un cri de joie auquel répondrait l'enfer. En effet, ceux qui prétendent vous éclairer, vous perfectionner, qui sont-ils? des hommes étrangers à votre foi, ennemis de votre foi ; des hommes qui ne croient point, ou qui croient mal ; des maîtres de mensonge, qui, pour implanter leurs pernicieuses doctrines, vous abusent par un langage hypocrite. Sachez-le bien, nos très-chers frères, et tenez-vous dans une salutaire défiance, de peur de vous laisser corrompre par le levain pharisaïque. N'oubliez pas que l'Eglise à laquelle vous avez le bonheur d'appartenir, a seule tous les caractères de vérité, et qu'il suffit de la comparer avec tout ce qui a le malheur d'être séparé d'elle, pour reconnaître qu'elle seule est l'Eglise de Jésus-Christ, parce qu'elle seule a l'unité, la sainteté, la catholicité, l'apostolicité, d'où il suit qu'on doit rejeter tout enseignement qui diffère du sien, et n'écouter qu'elle.

L'Eglise est une : Jésus-Christ ne parle que d'une seule Eglise ; il n'en établit qu'une. Il a dit : Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Il n'y aura qu'un bercail et qu'un pasteur. Quiconque n'est pas avec moi dissipe (149). L'Eglise est cette montagne mystérieuse vers laquelle accoururent tous les peuples pour n'en plus former qu'un ; cette cité placée sur le sommet de la montagne, et dont toutes les parties merveilleusement liées entre elles, produisent un tout admirable ; cette maison bâtie sur le roc, qui résiste à tous les orages ; cette grande famille composée de toutes les familles des nations, et réunie sous un même chef, dans une même croyance et dans un même culte. Jetez les yeux autour de vous, et voyez si vous trouvez cette unité ailleurs que dans l'Eglise, mère commune de tous les fidèles. Ceux qui se sont séparés d'elle, peuvent-ils dire avec l'Apôtre : Nous sommes tous membres les uns des autres, nous ne faisons qu'un même corps dont Jésus-Christ est chef. Il n'y a qu'un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême (150). Ces paroles ne sont-elles pas plutôt leur condamnation? Où est chez eux l'unité, lorsqu'ils se divisent, se fractionnent à l'infini ; lorsque les uns soutiennent ce que les autres nient ; lorsque chacun se formule à son gré un symbole ; qu'il y a, pour ainsi dire, autant de doctrines que d'individus, et que, d'un jour à l'autre, les croyances varient, qu'aujourd'hui on rejette ce qu'on admettait hier, et que demain on rejettera également ce qu'on admet encore aujourd'hui ? Quelle unité, là où il y a absence totale de règles et d'autorité, où tout est livré à l'arbitraire, où la passion et le caprice décident en matière de foi, où les dogmes fondamentaux du christianisme cessent d'être tels, où il est libre enfin de croire ou de ne point croire à la divinité de notre adorable Sauveur ! En fait d'unité, ils ne peuvent revendiquer pour eux que celle qui leur est reprochée par Tertullien (151), et qui est le triste apanage de l'erreur : la haine de la vérité, sentiment commun à tous, et qui, supérieur à toute autre considération, les porte à se donner la main pour la combattre, sans s'inquiéter de ce qui les divise. Pourvu qu'ils s'entendent sur ce point, peu leur importe le reste. Et ce serait là l'Eglise de Dieu, cette Eglise essentiellement une, contre laquelle l'enfer ne prévaudra point, dont tous les membres sont liés entre eux, et qui n'a qu'un même chef, une même croyance, un même culte. Non, non, le Seigneur n'est point avec eux :

(149) *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam.* (*Matth.*, XVI, 18.)

Fiet unum ovile et unus pastor. (*Joan.*, X, 16.)

Qui non est mecum, contra me est, et qui non colligit mecum, dispergit. (*Luc.*, XI, 23.)

(150) *Multi unum corpus sumus in Christo, singuli autem alterius membra.* (*Rom.*, XII, 5.)

Unus Dominus, una fides, unum baptisma. (*Eph*, IV, 5.)

(151) «Nihil enim interest illis, licet diversa tractantibus, dum ad unius veritatis expugnationem conspirent.» (*Præscript.*, 41.)

cette anarchie en est la preuve. Il s'est retiré d'eux, parce qu'ils se sont retirés de lui. Quant à son Eglise, toujours une, elle ne varie point, elle ne change point, parce qu'il est avec elle jusqu'à la consommation des siècles. Il en est d'elle comme de son divin auteur: elle était hier, elle est aujourd'hui, elle sera dans tous les temps, et toujours la même (152).

L'Eglise est sainte, parce que son divin fondateur est la source de toute sainteté, et qu'elle est sans cesse assistée par l'Esprit-Saint. La doctrine qu'elle enseigne est celle de Jésus-Christ, et elle l'enseigne dans toute sa pureté. Où serait l'effet des promesses, s'il en était autrement? Car alors Jésus-Christ aurait dit en vain: les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle; il aurait en vain annoncé à ses disciples qu'il leur enverrait l'Esprit de vérité pour demeurer éternellement avec eux, et que ce divin Esprit leur enseignerait toute vérité; c'est encore en vain qu'il les aurait assurés, dans les termes les plus formels, de sa présence au milieu d'eux jusqu'à la fin des temps (153); et cependant aucune de ses paroles ne passera: elles doivent toutes avoir leur accomplissement: lui-même l'affirme de la manière la plus positive. Peut-on, sans blasphémer, supposer que le dépôt de la saine doctrine se soit altéré dans l'Eglise, et que, dans son sein, la parole de l'homme ait été substituée à celle de Dieu? l'Eglise est la colonne et le soutien de la vérité: elle ne saurait défaillir; toujours elle a condamné l'erreur et flétri l'iniquité.

L'Eglise est sainte; car elle s'applique sans cesse à la sanctification des âmes; c'est là le soin exclusif de cette bonne mère: elle voudrait conduire au ciel tous ses enfants. Voyez, en preuve de sa sainteté, que de saints elle a produits, que de saints elle produit encore; car sa fécondité n'est pas épuisée. En elle est le salut, hors d'elle la perdition, puisqu'elle seule a les paroles de la vie éternelle, et que s'adresser ailleurs, c'est quitter le divin maître, et s'éloigner de celui qui est la voie, la vérité et la vie. C'est toujours la pure doctrine de Jésus-Christ qui est enseignée; elle n'a subi aucune altération, et elle a conservé toute sa vertu. Elle sanctifie encore aujourd'hui, comme elle sanctifiait autrefois: celui qui la pratique avec fidélité, en fait l'heureuse expérience. L'Eglise dans le sein de laquelle nous vivons, est demeurée l'Eglise sans ride et sans tache, parce qu'elle a maintenu les dogmes et la morale évangélique dans leur intégrité; elle est toujours l'Eglise sainte, parce qu'elle n'a pas transigé avec l'erreur; parce qu'elle a rejeté les nouveautés profanes; parce qu'elle a dit anathème à quiconque enseignait une doctrine différente de la sienne.

Mais regardez en dehors de cette Eglise, incorruptible gardienne de la vérité: que trouvez-vous sinon mensonge et déception? et alors, où est la sainteté de la doctrine? Là, on affecte le plus grand respect pour la parole de Dieu, mais c'est afin de mieux la dénaturer; là, on ne veut d'autre christianisme que celui de la Bible; et d'abord, on se fait une Bible à soi: on en retranche certains livres, on en mutile d'autres; on altère le sens des Ecritures; on y voit que ce qu'on a intérêt d'y voir, et cette religion de la Bible, comme on l'appelle, est au fond la ruine même du christianisme. Car c'est la Bible à la main qu'on sape la foi, qu'on fait disparaître toutes les pratiques comme toutes les croyances, qu'on sanctionne toutes les folies, qu'on autorise tous les écarts, et qu'on arrive à l'indifférence la plus absolue, ou à l'incrédulité la plus complète. Comment appeler sainte une doctrine qui favorise toutes les erreurs, qui donne libre carrière à toutes les passions? Cette doctrine n'a jamais sanctifié personne. Aussi remarquez le bien, nos très-chers frères, on ne l'a jamais embrassée pour réformer ses mœurs, pour vivre d'une manière plus exacte et plus édifiante. Les apostats ont toujours cherché à se mettre au large. Mais ceux que la grâce ramène dans le sein de l'Eglise, n'y rentrent au contraire que pour rendre leur vie plus chrétienne et plus conforme à l'Evangile. L'Eglise catholique est donc vraiment sainte. A elle seule appartient ce titre, comme à la chaste épouse de Jésus-Christ, à celle qui est une et parfaite (154), et tous les outrages vomis contre elle retombent sur leurs auteurs.

L'Eglise est catholique, c'est-à-dire qu'elle n'est bornée ni par les lieux ni par les temps. Notre-Seigneur avait annoncé, avant sa passion, que son Evangile serait prêché dans le monde entier, et avant de monter au ciel, il dit à ses disciples: *Allez, enseignez toutes les nations, et apprenez-leur à observer toutes les choses que je vous ai commandées* (155). La voix des apôtres retentit bientôt d'une extrémité de l'univers à l'autre: les peuples, auparavant assis dans les ombres de la mort, virent une grande lumière, et l'Eglise ne tarda pas à couvrir la face de la terre de la multitude de ses enfants. Déjà l'Apôtre des gentils écrivait aux Romains que leur foi était annoncée dans le monde entier, et dès le berceau du christianisme, la parole qui donnait à Jésus-Christ les nations pour héritage, s'accomplit d'une manière sensible (156). La grande société chré-

(152) *Jesus Christus heri, et hodie; ipse et in sæcula.* (*Hebr.*, XIII, 8.)

(153) *Et ego rogabo Patrem, et alium Paracletum dabit vobis, ut maneat vobiscum in æternum.* (*Joan.*, XIV, 16.)

Cum autem venerit ille Spiritus veritatis, docebit vos omnem veritatem. (*Joan*, XV, 13.)

Quem ego mittam vobis a Patre. (*Ibid.*, 26.)

Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus, usque ad consummationem sæculi. (*Matth.*, XXVIII, 20.)

(154) *Una est columba mea, perfecta mea.* (*Cant.*, VI, 8.)

(155) *Euntes ergo docete omnes gentes... docentes eos servare omnia quæcunque mandavi vobis.* (*Matth.*, XXVIII, 19, 20.)

(156) *Fides vestra annuntiatur in universo mundo.* (*Rom.*, I, 8.)

Dabo tibi gentes hæreditatem tuam. (*Psal.* II, 8.)

tienne subsistera jusqu'à la fin des siècles; elle aura pour elle l'universalité des temps comme des lieux. Toujours elle sera catholique, parce que toujours elle comptera plus de membres que les autres sociétés, et qu'elle en comptera un grand nombre, même dans les régions où domine l'erreur. Elle ne perdra d'un côté que pour acquérir ailleurs. La foi ne s'éteint point; elle passe d'une contrée à l'autre : c'est un flambeau qui fait le tour du monde pour ramasser les élus.

La catholicité, à qui appartient-elle? n'est-ce pas à cette Eglise que ses ennemis mêmes appellent l'Eglise catholique? Malgré les schismes, les hérésies, elle est toujours en possession d'un titre qui ne peut convenir qu'à elle seule. N'est-elle pas un corps toujours subsistant, dont les membres, répandus sur toute la surface du globe, forment une seule et même famille? A-t-elle cessé d'être ce qu'elle était dans les premiers siècles? Quel est le lieu étranger à sa maternelle sollicitude? N'a-t-elle pas ses apôtres qui traversent les mers, qui affrontent des dangers sans nombre, qui endurent d'incroyables fatigues pour étendre son empire? N'a-t-elle pas ses confesseurs de la foi et ses martyrs, qui souffrent et meurent en rendant témoignage à Jésus-Christ? Le récit de leurs travaux et de leurs combats ne rappelle-t-il pas l'histoire des plus beaux jours du christianisme? Ce sont-là les vraies missions évangéliques, et elles ne se trouvent que dans l'Eglise catholique. Car il n'y a que la vérité qui inspire un tel dévouement. Vous chercheriez vainement ailleurs rien de semblable. L'erreur a voulu aussi avoir ses missions; mais s'exposera-t-elle aux mêmes fatigues, affrontera-t-elle les mêmes dangers? Les apôtres du mensonge ne peuvent renoncer aux aises de la vie. Il leur faut une entière sécurité. Aussi n'arroseront-ils jamais de leurs sueurs, et encore moins de leur sang, les régions qu'ils prétendent régénérer. Jésus-Christ envoie les siens comme des agneaux au milieu des loups (157). C'est ce que les novateurs n'ont jamais compris : pour eux, c'est tout le contraire. En effet, leur principal soin est d'entraver la mission catholique, d'empêcher que la vérité ne pénètre, et d'employer toute leur influence pour rendre impuissants les efforts du zèle. Le peu de fruit qu'ils produisent, indique assez ce qu'ils valent. Ils n'ont point mission d'en haut : ils viennent pour perdre, et non pour sauver. Comme, au temps de Tertullien (158), leur œuvre favorite, celle à laquelle ils s'appliquent tout entiers, c'est la destruction de la foi catholique. Car l'esprit de l'erreur est toujours le même : pour lui la grande affaire n'est point de convertir les infidèles, mais de pervertir les fidèles. Aucune des sectes qui ont paru dans le monde depuis la naissance de l'Eglise, n'a jamais pu être considérée comme catholique. Cette qualité leur manque à toutes, aussi bien que l'unité et la sainteté; car elles sont bornées et par les lieux et par les temps. A nous, nos très-chers frères, à nous seuls l'Eglise une, l'Eglise sainte, l'Eglise catholique, l'Eglise apostolique; car nous pouvons revendiquer pour notre mère ce dernier titre qui est, aussi bien que les autres, sa possession exclusive.

Elle repose sur la pierre angulaire qui est Jésus-Christ, et elle a pour fondement les apôtres. Les évêques qui la gouvernent sont leurs successeurs. La chaîne n'a jamais été interrompue : on peut, en la suivant, remonter jusqu'au berceau du christianisme. Depuis que le prince des apôtres a fixé son siége à Rome, ce siége est la chaire apostolique, le centre de l'unité : Grégoire XVI tient la place de Pierre, comme tous les pontifes ses prédécesseurs. Cette longue succession est un fait unique dans l'histoire; elle s'est perpétuée jusqu'ici, et elle se perpétuera de même jusqu'à la fin des temps; il n'y a point eu de lacune : il n'y en aura pas davantage. Le Seigneur est avec son Eglise jusqu'à la consommation des siècles, et jusqu'à la consommation des siècles, il la gouverne par son vicaire. Les divines prérogatives accordées à Pierre subsisteront à jamais dans la personne du pape : toujours il affermira ses frères dans la foi, toujours il paîtra le troupeau tout entier, toujours il sera la pierre sur laquelle Jésus-Christ a bâti son Eglise, et qui ne peut pas plus défaillir que l'Eglise elle-même.

Ceux qui nous ont quitté peuvent-ils légitimement prétendre aux mêmes avantages? Ont-ils le droit de se dire apostoliques, eux qui ont rompu avec l'Eglise fondée par les apôtres, avec celle qui, depuis dix-huit siècles, enseigne, dans son intégrité, la doctrine qu'elle tient des apôtres. Ne connaît-on pas la date de chaque hérésie? Ne sait-on pas qu'avant telle année, telle secte n'existait point; qu'elle ne peut se rattacher aux apôtres; que, bien loin de là, contrairement à leurs enseignements, elle est venue prêcher une doctrine nouvelle? Elle porte dans son nom seul la preuve d'une origine qui n'a rien de divin. Ne peut-on pas appliquer aux erreurs des temps modernes, ce que disait Lactance des hérésies anciennes : Ceux qui les professent ont cessé d'être chrétiens, en abandonnant ce nom sacré pour une dénomination étrangère à la foi et toute humaine (159). C'étaient alors des valentiniens, des marcionites, des ariens, c'est-à-dire des disciples de Valentin, de Marcion, d'Arius; aujourd'hui se sont d'autres dénominations qui rappellent d'autres maîtres, mais qui n'expriment que la doctrine de l'homme, sans rien dire de celle de Dieu. Si, malgré les sentiments les plus opposés sur les points

(157) *Ecce ego mitto vos sicut oves in medio luporum.* (*Matth.*, X, 16.)

(158) « De verbi autem administratione quid dicam, cum hoc sit negotium illis non ethnicos convertendi, sed nostros evertendi? » (*Præscript.*, XLII.)

(159) « Christiani esse desierunt, qui, Christi nomine amisso, humana et externa vocabula induerunt. » (*Instit.*, l. IV, 30.)

les plus essentiels, tout ce qui n'est point catholique se confond encore sous une dénomination générale, cette dénomination n'est point une profession de foi : elle ne constate que le refus de croire ; c'est l'erreur qui proteste contre la vérité. Concluez, nos très-chers frères, concluez, avec le même Père, que l'Eglise catholique est la seule où se conserve le vrai culte, qu'elle est la source de la vérité, la demeure de la foi, le temple de Dieu; qu'il n'y a point de salut hors de son sein, et qu'ainsi c'est vouloir périr que de l'abandonner, ou de refuser d'y entrer (160).

Ils échoueront auprès de vous les apôtres du mensonge qui, s'apitoyant sur ce qu'ils appellent vos préjugés, vous témoignent un hypocrite intérêt, et s'offrent à vous comme des libérateurs. A les entendre, ils ont mission du ciel pour détruire le règne de la superstition, pour régénérer les peuples, et reconstituer la société sur des bases nouvelles. Ces hommes que le Seigneur n'a point envoyés, seront confondus. Vous les connaissez : ils ne vous donneront point le change, ils ne parviendront point à surprendre votre bonne foi. Enfants des saints, héritiers des promesses, vous ne vous laisserez point dépouiller des droits que vous assure ce double titre. Obéissez donc à l'Eglise votre mère, qui est l'Eglise une, l'Eglise sainte, l'Eglise catholique, l'Eglise apostolique ; croyez ce qu'elle enseigne, pratiquez ce qu'elle commande.

Gardez-vous, nos très-chers frères, de lire tout ce qu'on peut vous présenter. Il en est souvent des écrits qui se distribuent, comme de ceux qui se colportent ; il peut se faire que le but soit le même, qu'il y ait égal danger. Défiez-vous donc des sources justement suspectes, abstenez-vous d'y puiser, et pour ne pas vous exposer à de funestes méprises, consultez toujours vos pasteurs et rapportez-vous en aux lumières des prêtres chargés du soin de vos âmes. Suivez leurs sages avis ; votre foi et vos mœurs seront toujours en sûreté. Puissent nos paternels avertissements produire les salutaires effets que nous en espérons. Nous ne nous lasserons pas de vous tenir le même langage, parce que le péril est grand, et que votre salut nous est cher. Ainsi, nos très-chers frères, inaccessibles à la séduction; et toujours fermes dans la foi, appliquez-vous avec une nouvelle ardeur à vivre d'une manière digne de l'Evangile, afin que, marchant en toutes choses comme des enfants de lumière, vous fassiez des fruits abondants de justice, gage assuré de la récompense qui vous attend dans le ciel.

A ces causes, etc.

Donné à Avignon..., 25 janvier 1839.

(160) « Sola igitur catholica Ecclesia est quæ verum cultum retinet. Hic est fons veritatis, hoc est domicilium fidei, hoc templum Dei, quo si quis non intraverit, vel a quo si quis exiverit, a spe vitæ ac salutis æternæ alienus est. » *Instit.*, lib. IV, 30.

DIXIEME MANDEMENT.

Pour le saint temps de carême.

(Année 1840.)

SUR LA CHARITÉ.

Elle va de nouveau s'ouvrir pour vous, nos très-chers frères, cette sainte quarantaine dont le retour doit vous procurer tant de grâces, pourvu que vous entriez dans la carrière de la pénitence avec les dispositions que l'Eglise demande de ses enfants. Pour faire naître en vous ces dispositions salutaires, nous vous adresserons les avis paternels que nous suggère l'intérêt le plus tendre. Notre cœur parlera aux vôtres : c'est un langage qui ne se perdra pas en vains sons : le troupeau écoutera la voix du pasteur, et s'appliquera, nous l'espérons, à suivre des enseignements dans lesquels il trouvera la vie. Nous demandons instamment au Père des lumières, au Dieu des miséricordes, à l'Auteur de tout don parfait, de préparer vos âmes à recevoir la bonne semence, et d'y développer ce germe précieux de manière à vous assurer une riche moisson de mérites.

Nous nous sommes attaché, dans nos dernières exhortations quadragésimales, à vous prémunir contre les piéges de l'erreur ; nous vous avons signalé les criminelles tentatives des ennemis de votre foi ; nous avons tâché de vous inspirer une juste défiance contre les prophètes du mensonge, qui cherchent à obscurcir parmi vous les vérités saintes, pour vous arracher à l'unité catholique ; nous vous avons conjurés de vous tenir en garde contre tout ce qui pourrait altérer le dépôt sacré que vous ont trasmis vos pères, et que vous devez vous-mêmes transmettre à vos enfants tel que vous l'avez reçu. Nous vous avons dit avec l'Apôtre : *Conservez la foi* (161) ; et nous ne saurions trop vous le répéter, puisque, *sans la foi il est impossible de plaire à Dieu* (162). Mais aujourd'hui nous vous dirons, empruntant encore les paroles de l'Apôtre : *Ayez la charité* (163) ; et nous insisterons sur un point si essentiel et si méconnu.

Dieu est charité (164), nos très-chers frères, et quand il a apparu à la terre, il s'est montré tel, puisqu'il est venu pour sauver tous les hommes, et qu'il a donné sa vie pour vivifier le monde. L'Apôtre, pour caractériser la charité du Dieu sauveur, se sert d'un mot dont on a, dans ces derniers temps, dénaturé le sens par l'étrange abus qu'on en a fait, mais qui, dans son exacte acception peint merveilleusement tout ce qu'il y a de tendresse pour nous dans le cœur du divin Jésus. Dans le mystère du Verbe incarné, il voit la manifestation de la philanthropie du Dieu sauveur,

(161) *State in fide.* (I *Cor.*, XVI, 13.)

(162) *Sine fide autem impossibile est placere Deo.* (*Hebr.*, XI, 6.)

(163) *Charitatem habete.* (*Col.*, III, 14.)

(164) *Deus charitas est.* (I *Joan.*, IV. 16.)

c'est-à-dire de son amour pour les hommes. (165.) Car c'est pour nous que le Verbe s'est fait chair : il est le médiateur et le réparateur de l'humanité ; c'est par lui que la lumière brille au milieu des ténèbres, et que les eaux de la grâce lavent toutes les souillures. Il a reconcilié par son sang la terre avec le ciel, et il ne dédaigne pas d'être appelé le frère de ceux à qui il a voulu se rendre semblable en tout, au péché près. Sa loi est une loi toute d'amour : l'amour en est la plénitude. Aimer Dieu, aimer le prochain, en voilà toute la substance. La seconde de ces obligations découle de la première, et se confond en quelque sorte avec elle. Il est impossible d'accomplir l'une en négligeant l'autre : toutes deux marchent presque de pair. Si le précepte de l'amour divin est le premier et le plus grand de tous les commandements, celui de l'amour du prochain en est le complément nécessaire. Aussi vient-il immédiatement après, et lui est-il assimilé par le Sauveur lui-même, qui en consacre ainsi toute la force (166). Voyez comme il s'exprime à cet égard. Il veut que ses disciples s'aiment les uns les autres (167) : il fait de cet amour le signe distinctif auquel on les reconnaîtra (168).

Les premiers fidèles pratiquaient admirablement la doctrine du divin Maître. L'étroite union qui régnait entre eux frappait d'étonnement les païens ; car c'était pour ceux-ci un spectacle étrange, et ils ne pouvaient revenir de leur surprise. Il n'y a, disaient-ils, que des chrétiens pour s'aimer ainsi. Voyez combien est grand chez eux l'amour de leurs frères ! Ils sont prêts à tous les sacrifices : leur dévouement est sans bornes : ils donneront, s'il le faut, leur propre vie : rien ne leur coûte, parce qu'ils savent aimer. Que cela était nouveau pour des hommes qui ne savaient que haïr, et qui, étrangers à tout sentiment de bienveillance, étaient toujours disposés à s'entr'égorger, et ne demandaient qu'à pouvoir le faire ! C'est la remarque de Tertullien (169), plaidant la cause du christianisme au tribunal de ses oppresseurs, et il ne craignait pas un démenti. Le monde païen était là avec ses désordres et ses crimes. Les lois de l'humanité étaient partout indignement outragées. Il n'y avait plus ni société ni famille : les passions les plus brutales avaient étouffé les sentiments de la nature. Des maîtres superbes ne voyaient dans leurs semblables qu'un vil troupeau d'êtres abrutis destinés à tout souffrir de leur part. Il fallait à ces hommes sans entrailles des flots de sang humain pour assaisonner leurs plaisirs. Voilà pourtant tout ce qu'avait pu faire pour le bonheur du genre humain la civilisation la plus avancée qui fut jamais. Le talent et le génie ne suppléeront jamais à la charité. A elle il appartenait de renouveler la face de l'univers par son action toujours féconde, qui ne se fait sentir que par des bienfaits. Partout où elle pénètre, se manifeste sa bénigne influence. Elle fait éclore les plus nobles inspirations, elle enfante les plus généreux dévouements, elle développe les plus sublimes vertus. Rien n'échappe à la puissance créatrice de cette flamme céleste qui a son foyer dans l'amour immense de l'Homme-Dieu.

La charité est, pour le monde moral, ce qu'est le soleil pour le monde physique. Toutes les nations étaient assises à l'ombre de la mort : ils étaient investis comme les autres d'une nuit profonde, ces peuples privilégiés qui semblaient réunir toutes les gloires humaines. On eût dit les ténèbres de l'Egypte planant sur le monde. Mais voilà que la lumière se lève : le jour se fait, et c'est l'œuvre de la charité. Elle porte son flambeau d'un bout de l'univers à l'autre, et tout change d'aspect. La vérité n'a pu rester captive. Vainement la persécution a essayé de l'enchaîner sur les lèvres des apôtres. Victorieuse de tous les obstacles, partout elle se fait entendre ; les menaces, les tourments la mort, ne l'arrêteront pas dans sa marche : elle doit conquérir l'univers. Toute barrière est impuissante devant elle : les envoyés célestes sont plus forts que le monde conjuré pour les perdre ; c'est que la charité de Jésus-Christ est en eux, qu'elle les presse, qu'elle leur commande d'aller dans le monde entier prêcher l'Evangile à toute créature, et d'élever en tout lieu la voix, afin d'annoncer à tous leurs frères, sans distinction, à ceux qui sont loin, comme à ceux qui sont près, la bonne nouvelle du salut. Inspirés et soutenus par elle, ils ont parcouru la terre, marquant, à l'exemple de leur divin Maître, chacun de leurs pas par des bienfaits, et les arrosant de leurs sueurs et de leur sang. Ils ont promulgué la loi d'amour : il s'est allumé de proche en proche le feu sacré dont ils étaient embrasés, et le monde a connu la charité et ses admirables effets.

C'est elle qui a opéré, et qui opère encore tant de merveilles. Si l'iniquité abonde, c'est à son refroidissement qu'il faut l'attribuer. Car l'amour du prochain exclut le mal, et inspire tout ce qui est bien. Celui qui aime garde les commandements. Aussi l'Apôtre réduit-il toutes nos obligations à celle de nous entr'aimer. C'est à ses yeux le résumé de tous les devoirs, la garantie de leur entier accomplissement, et selon lui, ce point fidèlement rempli, il ne reste plus rien à faire, parce qu'en effet tous les préceptes sont renfermés dans celui-ci : *Vous aimerez le prochain comme vous-même.* Ainsi toute la loi se traduit en ce seul mot : Vous aime-

(165) *Benignitas et humanitas* (le grec porte *philanthropia*) *apparuit Salvatoris nostri Dei.* (*Tit.*, III, 4.)

(166) *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo... hoc est maximum et primum mandatum. Secundum autem simile est huic : Diliges proximum tuum sicut teipsum.* (*Matth.*, XXII, 37 et seq.)

(167) *Hæc mando vobis ut diligatis invicem.* (*Joan.*, XV, 17.)

(168) *In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis.* (*Joan.*, XIII, 35.)

(169) « Vide, inquiunt, ut invicem se diligant ; ipsi enim invicem oderunt : et ut pro alterutro mori sint parati ; ipsi enim ad occidendum alterutrum paratiores. » (Apol., 39.)

rez (170). L'amour de Dieu nous fait aimer nos frères.

Comment pourrions-nous aimer Dieu sans observer ses commandements? Le divin maître ne nous dit-il pas dans son Evangile, que celui qui l'aime garde sa parole, et que celui qui ne l'aime point ne la garde point (171)? Or, que demande-t-il particulièrement à ses disciples? Qu'exige-t-il d'eux avant tout? L'amour de leur frères, et un amour sans bornes, sans restriction, et pour ainsi dire, infini comme le sien. Il le répète à plusieurs reprises, et dans les termes les plus formels : *Aimez-vous comme je vous ai aimés moi-même. C'est là le commandement que je vous donne. C'est là mon précepte à moi, et un précepte tout nouveau* (172). Il l'était en effet : non pas qu'il n'ait été dit à l'homme, dès le principe, d'aimer son semblable, et que, dans la loi de Moïse, cette obligation ne se trouve consignée de la manière la plus expresse. Mais l'homme avait presque aussitôt méconnu ce grand devoir : le meurtre d'un frère ensanglanta le berceau du monde. La nature avait perdu tous ses droits : il semblait effacé de tous les cœurs le sentiment que Dieu lui-même s'était plu à y graver. Sans doute Israël avait entendu qu'il devait aimer son prochain; mais pour lui le prochain, ce n'était pas le genre humain tout entier, c'était la famille, la tribu, le sang d'Abraham. C'était moins encore pour le Juif grossier et charnel, qui établissait d'odieuses distinctions, et qui, en aimant les uns, se croyait en droit de haïr les autres (173). Ce précepte est réellement tout nouveau, et pour la gentilité qui y apprend des devoirs dont elle n'avait plus aucune idée, et pour la circoncision qui y voit toute l'étendue d'une obligation dont elle ne comprenait pas assez la portée.

Tous les hommes sont frères : il n'y a plus ni Juif, ni gentil, ni Grec, ni barbare, ni maître, ni esclave. Il n'est pas permis de distinguer de peuple à peuple, d'homme à homme, de condition à condition. En Jésus-Christ tout est un : le genre humain n'est plus qu'une grande famille. Aimez donc sans restriction, et vous ne saurez ni haïr, ni vous venger, ni mépriser. Aimez comme l'entend le divin maître, et vous ne manquerez à aucun de vos devoirs envers la société et envers l'humanité. Aimez à l'exemple des premiers disciples, et ce qu'ils firent toujours si bien, même dans les temps les plus critiques, vous le ferez comme eux, et jamais il ne vous en coûtera de rendre à chacun ce qui lui est dû, d'honorer ceux que vous devez honorer, de respecter ceux qui ont droit à vos respects. Vous vivrez dans une sage et raisonnable dépendance, soumis aux lois, amis de l'ordre et de la paix, ennemis de tout trouble et de toute division. Que la charité règne dans vos cœurs : les médisances, les calomnies, les querelles et les violences disparaîtront; la malignité, l'ambition, la cupidité ne chercheront plus à faire des victimes ou des dupes : la société n'aura plus à déplorer tant de désordres qui l'affligent. Vous serez chastes, justes, tempérants; vous compatirez à toutes les misères : vous viendrez au secours de tous les besoins.

Eclairer, soulager, édifier vos frères, voilà ce que vous vous proposerez en toutes choses, si la charité vous dirige. Ecoutez ses inspirations, et vous saurez aimer qui vous hait, pardonner à qui vous offense, prier pour qui vous persécute. Vous ne connaîtrez qu'une seule manière de vous venger : celle qui consiste à rendre le bien pour le mal, à montrer autant de délicatesse, de bienveillance, de générosité, qu'on en a eu peu à notre égard. Vous vous rappellerez que Jésus-Christ est mort pour tous les hommes; tous, à ce titre, ont droit à votre amour : nul n'en peut être exclu. L'homme le plus pervers, le plus criminel, doit encore être l'objet d'une charitable sollicitude. C'est encore la créature faite à l'image d'un Dieu, rachetée du sang d'un Dieu : son salut est toujours possible, tant qu'il lui reste un souffle de vie. Qui sait si le plus grand pécheur ne finira pas par se convertir? Détestez le péché, mais ne haïssez pas le pécheur. Un sincère repentir peut fermer l'abîme sous ses pas, et lui ouvrir le ciel.

Nous vous en conjurons, nos très-chers frères, pratiquez envers tous la charité, de manière à pouvoir dire avec l'Apôtre bien-aimé : *Nous savons que nous sommes passés de la mort à la vie : l'amour que nous avons pour nos frères nous en est un sûr garant. Celui qui n'aime point demeure sous l'empire de la mort* (174). Aimez et vous vivrez. Marchez donc comme des enfants de lumière, *ayant en toutes choses la charité pour règle* (175), et le règne de Dieu sera en vous. Daigne la divine miséricorde vous bien faire connaître à tous le véritable esprit du christianisme, et vous en pénétrer de telle sorte, que, devenus des hommes tout nouveaux en Jésus-Christ, vous accomplissiez son commandement? Vous en recueillerez des fruits de paix et de salut.

A ces causes, etc.

Donné à Avignon, le 15 février 1839.

(170) *Qui enim diligit proximum, legem implevit. Nam : Non adulterabis... et si quod est aliud mandatum, in hoc verbo instauratur. Diliges proximum tuum sicut teipsum. Dilectio proximi malum non operatur. Plenitudo ergo legis est dilectio.* (*Rom.*, XIII, 8 et seq.)

(171) *Si quis diligit me, sermonem meum servabit... qui non diligit me, sermones meos non servat.* (*Joan.*, XIV, 23, 24.)

(172) *Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos.* (*Joan.*, XV, 12.) — *Mandatum novum do vobis.* (*Joan.*, XIII, 34.)

(173) *Audistis quia dictum est : Diliges proximum tuum, et odio habebis inimicum tuum.* (*Matth.*, V, 43.)

(174) *Nos scimus quia translati sumus de morte ad vitam, quoniam diligimus fratres. Qui non diligit, manet in morte.* (I *Joan.*, III, 14.)

(175) *Omnia vestra in charitate fiant.* (I *Cor.*, XVI, 14.)

ONZIEME MANDEMENT.

Pour le saint temps de carême.

(Année 1841.)

SUR LES FAUX APÔTRES DE LA CHARITE.

Le retour de la sainte quarantaine, nos très-chers frères, nous offre l'occasion de vous faire entendre de nouveau notre voix, et nous espérons que nos paternelles exhortations porteront dans vos âmes des fruits tout à fait analogues à notre tendre sollicitude. Nous vous avons parlé, l'année dernière, de la charité; nous vous en avons montré la nécessité et l'excellence; mais nous sommes loin d'avoir épuisé un si riche sujet, et nous éprouvons le besoin d'y revenir. Est-il un langage plus approprié au caractère d'un pasteur, plus fait pour être goûté par ses ouailles?

On ne demande de nous que des paroles de charité; on voudrait renfermer là tout notre ministère, et au fond on n'a pas tort, puisqu'il se résume dans la charité comme tout le christianisme. Mais malheureusement ce n'est pas là l'idée qu'on s'en forme. Trop souvent pour ceux qui exaltent le plus la charité, qui prétendent que nous en fassions le thème unique de tous nos discours, ce n'est qu'un mot sonore qui remplit la bouche et flatte l'oreille. Y attachent-ils un sens réel, positif? Pressez-les de s'expliquer : vous obtiendrez à peine quelque chose de vague, d'indécis, de confus, ou plutôt vous ne tarderez pas à voir que la charité, comme ils l'entendent, est un vain fantôme, un je ne sais quoi, mis à la place de tout dans la religion, et au moyen duquel tous les devoirs, toutes les obligations se réduisent à rien. Ce n'est point ainsi que l'Apôtre entend la charité, lorsqu'il nous la présente comme étant la plénitude de la loi (176). Celui qui aime satisfait à tout. La charité n'anéantit pas les préceptes : elle les accomplit. Loin de suppléer les vertus et d'en dispenser, elle en est le principe, le centre et la fin. Avec elle et par elle se développe tout ce qui est beau, tout ce qui est bon, tout ce qui est honnête. Elle est la mère des nobles inspirations, des actes héroïques; elle dompte la nature, enchaîne les passions, enrichit l'âme et l'établit dans la possession des biens véritables. C'est là le propre de la charité chrétienne, la seule qui mérite ce nom, parce qu'elle seule forme le vrai disciple de la croix, dont la devise est tout pour Dieu, tout pour ses frères en vue de Dieu. Cette devise est écrite dans son cœur en traits de feu, et se retrouve dans tous ses sentiments, dans tous ses discours, dans toute sa conduite. Cette devise doit aussi être la nôtre, et il faut qu'en toutes choses nous nous montrions jaloux d'y être fidèles; car, sachons-le bien, la charité n'est pas une théorie stérile : elle est essentiellement pratique.

Qui ne se fait pas le champion de la charité, qui n'a pas la prétention de marcher sous sa bannière? Il en est d'elle comme de la probité, dont on parle toujours plus à proportion qu'on en a moins. L'homme pervers veut faire prendre le change, en se donnant pour un honnête homme. A force de le répéter, il espère le persuader aux autres et finir par se le persuader à lui-même. Toute la probité de certaines gens consiste à dire qu'ils en ont beaucoup. Il suffit d'un peu d'expérience pour savoir à quoi s'en tenir à cet égard. A défaut de la chose, ils se parent du nom. Mais l'affectation avec laquelle ils protestent de leur honneur est précisément ce qui fait soupçonner qu'ils en manquent. Dans leur conduite, tout vient à l'appui de ce soupçon. On les dirait chargés de s'arracher à eux-mêmes le masque dont ils se couvrent. Et n'est-ce pas là précisément ce qui se passe par rapport à la charité? Considérez ceux qui la prônent le plus, qui l'ont sans cesse à la bouche, qui en ont, pour ainsi dire, fait leur mot d'ordre. Y entendent-ils quelque chose? Ils ont de belles formules toujours toutes prêtes : ils vous les répéteront à satiété. Ils vous débiteront d'un ton emphatique certaines maximes; vous les verrez s'extasier au seul nom de charité : leur phraséologie sur ce chapitre ne tarira jamais. C'est toujours même admiration, même zèle, même transport. Mais allez au fond, et vous ne trouverez rien, ou plutôt vous vous convaincrez de plus en plus de cette vérité : qu'on fait sonner plus haut l'éloge de la charité, à proportion que son empire s'affaiblit dans le cœur. C'est qu'il en coûte beaucoup moins d'en parler que de la pratiquer, et à défaut d'autre mérite, on veut du moins avoir celui-là. D'ailleurs, on espère en imposer aux autres, et on n'y réussit que trop. Quelque grossier que soit l'appât, il y a toujours des simples qui s'y laissent prendre.

Mais, nos très-chers frères, ne vous laissez pas séduire par de vaines paroles. La charité, telle qu'ils la font, n'est pas celle qui vient du ciel. Cette vertu par excellence, ils ne la connaissent pas : ils peuvent en usurper le nom, mais c'est tout. Regardez-les d'un peu près, les indices ne vous manqueront pas pour les confondre. La charité, qu'est-elle pour eux, s'ils ne la mettent nulle part? les éloges qu'ils lui donnent ne sont-ils pas dérisoires? Ce nom sacré qu'ils invoquent à tout propos n'est-il pas indignement profané par eux? Il vous est aisé de vous en convaincre : interrogez leur conduite, elle vous apprendra ce que vous devez croire à ce sujet. La charité, c'est l'amour de Dieu, l'amour de ses frères, l'amour de soi-même bien entendu, bien réglé.

Comment remplissent-ils le premier, le plus grand des préceptes : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de*

176) *Plenitudo ergo legis est dilectio.* (*Rom.* XIII, 10.

toute votre âme et de tout votre esprit (177)? Ils ne nient pas absolument l'obligation d'aimer Dieu ; ils posent même cette obligation en principe. A moins de folie, pourraient-ils faire autrement? Mais de quelle manière prouvent-ils à Dieu leur amour? où est le culte, les hommages qu'ils lui rendent? Etrangers à tout sentiment de foi comme à toute pratique de piété, le plus souvent ils blasphèment ce qu'ils ignorent ; vous les entendrez sans cesse élever la voix contre le Seigneur et contre son Christ : il leur faudrait une religion sans dogmes, sans sacrements ; pourquoi n'ajouterions-nous pas sans morale? Car que devient la morale, si elle est dénuée de sanction pour la faire prévaloir dans les esprits, et si elle est privée des moyens propres à en établir l'empire dans les cœurs? Ils aiment Dieu, à ce qu'ils disent, et, bien loin de rien faire pour lui, ils font contre lui tout ce qu'ils peuvent. Ils violent ouvertement sa loi, et s'insurgent contre lui : le joug le plus aimable est pour eux une odieuse servitude ; le fardeau le plus doux et le plus léger, un poids énorme qu'il est impossible de porter. Indifférence, mépris et révolte, voilà à quoi se réduit tout leur amour. Que pourraient-ils faire de plus si cet amour était de la haine?

Mais remplissent-ils mieux le second précepte qui est semblable au premier : *Vous aimerez votre prochain comme vous-même* (178)? Ces deux préceptes sont si étroitement liés ensemble, que l'Evangile les confond pour ainsi dire : l'un n'est que la conséquence et le complément de l'autre. On ne peut aimer Dieu sans aimer ses frères ; mais sans l'amour de Dieu, l'amour du prochain est-il possible? Voyez comment ils s'acquittent de ce devoir. Existe-t-elle pour eux cette admirable fraternité que la religion établit entre tous les hommes? Voient-ils dans leurs semblables, quels qu'ils soient, des enfants du même père, des êtres rachetés comme eux du sang d'un Dieu, appelés comme eux au céleste héritage? Si ces titres sacrés sont anéantis à leurs yeux, faut-il attendre d'eux autre chose que dureté, froideur, insensibilité? *Ces hommes sans affection*, comme dit l'Apôtre (179), pourront parfois être accessibles à un sentiment d'humanité : ils céderont, comme par surprise, à un mouvement de compassion naturelle ; ou plutôt, comme l'égoïsme a d'ordinaire tari dans leur cœur la source de toute sensibilité, le bien qu'ils font est presque toujours le résultat d'un calcul ; c'est de l'ostentation pharisaïque. Ils veulent se faire un certain renom de générosité et de bienfaisance. Ils prétendent acquérir par là une popularité dont ils ont besoin pour arriver à leurs fins : ils entendent aplanir les obstacles, et se frayer la route. C'est l'intérêt, l'ambition, l'amour-propre, qui cherche à se satisfaire. Leurs dons ne sont jamais gratuits ; ils ne sèment que pour recueillir : leur charité, au fond, est une usure.

Ils vous parlent aussi d'égalité, mais l'égalité qu'ils veulent n'est pas l'égalité chrétienne telle que la fait cette même charité qu'ils prônent pourtant si haut. Celle-ci, en maintenant les rangs, comble les distances. La leur n'est que le nivellement de tout ce qui s'élève au-dessus d'eux. Tout sera bien, pourvu qu'ils soient en première ligne. Ils ont l'esprit essentiellement dominateur : il faut qu'ils fassent sentir à tout ce qui est au-dessous d'eux leur supériorité, qu'ils vexent, qu'ils oppriment, qu'ils tyrannisent. Pour leurs subalternes ce sont de véritables despotes ; et le pire de tous les despotismes est sans contredit celui qui se pratique au nom d'une égalité mensongère. Il leur sied bien de proclamer sans cesse les droits de la charité : voyez comme ils les respectent, jugez-en par la manière dont ils traitent leur prochain. Ils déchirent impitoyablement leurs frères, ne s'étudient qu'à leur nuire. Ils se livrent contre eux à tous les emportements de la fureur, ou concentrent au fond du cœur toute leur haine, épiant le moment favorable d'exercer la vengeance qu'ils méditent. Toute leur conduite est un enchaînement d'injustices, d'outrages, de vexations. Il n'est pas de ressort odieux qu'ils ne fassent jouer, de moyen bas qu'ils n'emploient : ils voudraient renverser, détruire, anéantir tout ce qui ne cadre pas avec leurs idées. Si on a le malheur de ne pas voir comme eux, c'est un crime irrémissible. Les sentiments diffèrent, les opinions ne sont pas les mêmes, on croit devoir suivre une autre ligne : voilà une source d'implacables inimitiés. Ils ne savent rien oublier, rien pardonner, tout est sacrifié à leur intérêt, à leur plaisir, à leur orgueil. Ils ne voient qu'eux-mêmes : l'égoïsme le plus exclusif, voilà toute leur charité. C'est ainsi qu'ils satisfont à l'obligation imposée à chacun d'aimer son prochain comme soi-même. Il semble qu'en exigeant beaucoup des autres sur ce point, ils sont dispensés d'acquitter leur propre dette. La charité est une loi commune à tous : eux seuls en sont exempts. On le croirait du moins, à en juger d'après leur langage et leurs œuvres.

Mais faut-il s'étonner qu'ils pratiquent si mal la charité envers les autres, s'ils ne la pratiquent pas mieux envers eux-mêmes? sans doute on est en droit de leur reprocher l'égoïsme ; on dirait qu'ils sont seuls au monde ; ils ne songent qu'à eux : leur élévation, leur fortune, leur bien-être les préoccupent uniquement. Absorbés par les affaires, ou distraits par les plaisirs, ils n'ont d'autre pensée que de se procurer des jouissances et de satisfaire toutes leurs convoitises. Tout leur tort est donc de n'aimer qu'eux. Mais

(177) *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et in tota anima tua, et in tota mente tua. Hoc est maximum et primum mandatum.* (*Matth.*, XXII, 37.)

(178) *Secundum autem simile est huic : Diliges proximum tuum sicut teipsum.* (*Ibid.*, 39.)

(179) *Homines... sine affectione.* (II *Tim.*, VI, 3.)

cet amour exclusif d'eux-mêmes est-il au fond autre chose que de la haine? Car l'Esprit-Saint nous apprend que c'est se haïr que d'aimer l'iniquité (180). En effet, avec un véritable amour d'eux-mêmes, ils ne tourmenteraient pas, comme ils le font, leur existence par les plus pénibles assujettissements. Voudraient-ils acheter si cher quelque célébrité, une place, un honneur, un plaisir? Auraient-ils le courage de se condamner à une vie inquiète, et dont les laborieux efforts n'aboutissent le plus souvent qu'à de cruels mécomptes? Consentiraient-ils à être les esclaves de passions qui font leur malheur? se résigneraient-ils à dévorer tant d'ennuis, de dégoûts et d'amertumes? s'obstineraient-ils si aveuglément à poursuivre un bonheur qui leur échappe au moment même où ils croient l'avoir atteint? Au lieu de se lasser à courir après les biens périssables et les fausses joies du monde, ils aspireraient à la vraie et solide félicité; ils se tourneraient vers le Dieu de leur salut; ils demanderaient à une religion toute d'amour de guérir les plaies de leur âme: ils trouveraient dans son sein le remède à leurs maux. S'ils n'en font rien, n'est-ce point parce qu'ils ne s'aiment pas plus eux-mêmes qu'ils n'aiment Dieu et leurs frères; sans cela seraient-ils si peu sensibles à ce qui les touche de si près, méconnaîtraient-ils si légèrement leur éternité? ils se privent des consolations de la foi, renoncent à ses espérances, et semblent prendre à tâche de se rendre malheureux pour la vie présente et pour la vie future. Voilà comme ils entendent la charité, comme ils la pratiquent envers eux-mêmes.

Quant à nous, nos très-chers frères, gardons-nous d'imiter de tels exemples. Nous ne saurions sans doute trop exalter la charité; mais l'essentiel pour nous est de bien comprendre les devoirs qu'elle nous impose, et de marcher dans la voie parfaite qu'elle nous trace. Appliquons-nous donc à nous acquitter fidèlement de tout ce que nous devons à Dieu, à nos frères, à nous-mêmes. Que la charité ne soit pas seulement sur les lèvres, mais qu'elle soit bien avant dans le cœur; et Dieu sera servi, glorifié; le prochain secouru, édifié; notre âme consolée et réjouie. Le péché ne règne dans le monde que parce que la charité y est éteinte: n'épargnons rien pour en faire revivre les divines ardeurs. Sachons mettre à profit la grâce qui nous est offerte pendant ces jours de propitiation, et la charité, opérant en nous le renouvellement de l'esprit, nous apprendra la véritable manière d'aimer Dieu, d'aimer nos frères, de nous aimer nous-mêmes. *Ainsi, nos bien-aimés*, vous dirons-nous, avec un saint apôtre, *vous élevant vous-mêmes comme un édifice spirituel sur le fondement de votre très-sainte foi, et priant par le Saint-Esprit, conservez-vous dans l'amour de Dieu, attendez la miséricorde de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour la vie éternelle* (181). Vivez dans cette bienheureuse attente, et pour qu'elle ne soit pas cruellement déçue, *pratiquez la charité*, comme vous le recommande le grand Apôtre (182); mais pratiquez-la telle qu'il a soin de vous la dépeindre, dans ces belles paroles que nous nous proposons de vous développer dans nos Instructions Pastorales: *La charité est patiente, elle est douce et bienfaisante; la charité n'est point envieuse; elle n'est point téméraire et précipitée; elle ne s'enfle point d'orgueil. Elle n'est point ambitieuse; elle ne cherche point ses propres intérêts; elle ne se pique et ne s'aigrit point; elle ne pense point le mal; elle ne se réjouit point de l'injustice, mais elle se réjouit de la vérité. Elle supporte tout; elle croit tout; elle espère tout; elle souffre tout* (183). Voilà les traits auxquels se reconnaît la charité. Daigne le Dieu de toute bonté l'établir dans nos âmes de manière qu'elle y produise tous ces effets consolants.

A ces causes, etc.

Donné à Avignon, ... 7 février 1841.

DOUZIEME MANDEMENT.

Pour le saint temps de carême.

(Année 1842.)

LA CHARITÉ EST PATIENTE.

C'est avec un sentiment de bonheur, nos très-chers frères, que nous voyons arriver l'époque à laquelle nous devons nous acquitter envers vous d'une de nos obligations les plus saintes. Notre bouche est toujours prête à s'ouvrir pour vous faire entendre de salutaires enseignements (184). C'est l'intérêt le plus affectueux qui nous porte à vous instruire; c'est la tendresse du pasteur pour le troupeau qui nous inspire, toutes les fois que nous avons à nous entretenir avec nos bien-aimés diocésains. Puissiez-vous bien comprendre toute l'étendue de notre amour et de notre sollicitude! Si vous entriez parfaitement à cet égard dans notre pensée, les efforts de notre zèle obtiendraient la plus douce des récompenses. Tandis que notre cœur se dilate, ne souffrez pas que les vôtres se resserrent. Dilatez-les à votre tour pour recevoir nos paternelles exhortations (185).

(180) *Qui autem diligit iniquitatem, odit animam suam.* (*Psal.* X, 6.)

(181) *Vos autem, charissimi, superœdificantes vosmetipsos sanctissimæ vestræ fidei, in Spiritu sancto orantes, vosmetipsos in dilectione Dei servate, exspectantes misericordiam Domini nostri Jesu Christi in vitam æternam.* (*Jud.*, 20, 21.)

(182) *Sectamini charitatem.* (I *Cor.*, XIV, 1.)

(183) *Charitas patiens est, benigna est: charitas non æmulatur, non agit perperam, non inflatur; non est ambitiosa, non quærit quæ sua sunt, non irritatur, non cogitat malum; non gaudet super iniquitate, congaudet autem veritati; omnia suffert, omnia credit, omnia sperat, omnia sustinet.* (I *Cor.*, XIII, 4 et seq.)

(184) *Os nostrum patet ad vos.* (II *Cor.*, VI, 11.)

(185) *Cor nostrum dilatatum est... dilatamini et vos.* (*Ibid.*, II, 13.)

Elles n'ont pas d'autre objet que votre salut ; car c'est là tout ce que nous ambitionnons. Laissez-nous vous montrer la voie dont le grand Apôtre relève l'excellence : c'est celle de la charité ; non pas de cette charité fictive où tout est mensonge et déception, mais de cette charité véritable qui émane du ciel, dans laquelle se résument tous les biens, et dont la présence se révèle par les fruits admirables de paix et de justice qu'elle produit. Cette voie est si belle, si pleine d'attraits : comment se refuser à la suivre ? Pour prévenir de funestes méprises, rappelez-vous le portrait que l'Apôtre a tracé de la charité. Etudiez-en les traits divers, et tâchez de les bien saisir pour les esquisser en vous-mêmes. Dans ce but, nos très-chers frères, nous voudrions pouvoir vous les développer successivement, ainsi que nous en avions pris l'engagement dans notre dernière instruction quadragésimale. Quelle mine féconde de hautes leçons, d'enseignements pratiques ! *La charité est patiente ;* attachons-nous aujourd'hui à ce premier caractère.

La charité est patiente. La preuve en est dans Dieu même qui est la charité par essence. Voyez comme il est patient. Quelle est la conduite de sa providence à l'égard de ses créatures qui l'outragent ? Ne fait-il pas lever son soleil sur les méchants comme sur les bons ? (*Matth.*, V, 45.) Ne répand-il pas des bienfaits sans nombre sur les uns et sur les autres ? Ne supporte-t-il pas les excès de la plus noire ingratitude ? Il ne fait pas rentrer dans le néant toutes ces nations infidèles qui prostituent à des objets indignes de leurs hommages le culte qu'elles refusent à sa majesté suprême. Il n'écrase pas de son tonnerre ces puissances du siècle, qui persécutent ceux qui le servent, et s'efforcent, dans leur aveugle fureur, d'effacer son nom dans le sang de ceux qui l'adorent. Les passions fermentent : elles se livrent aux plus déplorables écarts ; c'est la cupidité, l'ambition, l'injustice, la luxure, le vice sous toutes formes, avec tout ce qu'il enfante de crimes et d'infamies. L'impiété ose tout, la licence est à son comble, et Dieu semble ne pas songer à réprimer tant d'audace, à venger tant d'outrages, et sa patience va si loin, selon Tertullien, qu'elle porte préjudice à sa gloire (186). Elle devient pour plusieurs une occasion de blasphème. Ils partent de là pour nier sa providence. S'il n'était indifférent à tant de désordres, sa foudre, disent-ils, ne tarderait pas à tomber. Insensés ! qui ne voient pas que Dieu attend pour faire miséricorde.

Il est lent à punir parce qu'il aime à pardonner. Il n'est jamais pressé de perdre : il veut toujours sauver, et c'est pour cela qu'il est patient. Mais il n'en est pas moins juste. L'équité préside à ses jugements, et la force ne lui manque pas pour exécuter les arrêts de sa justice. Mais il a ses temps marqués : il ne frappe que lorsque le moment est venu. Quel que soit l'excès de sa bonté, il n'est jamais aveugle. Sa patience aura des bornes : il n'éclate pas tout d'abord, mais l'abus qu'on aura fait d'une longue impunité sera suivi de coups plus terribles. Les écritures nous le montrent, ce Dieu patient, se préparant, pour ainsi dire, aux actes de rigueur qu'il sera forcé d'exercer, si le repentir ne désarme son bras. Le voilà qui brandit son glaive sur vos têtes coupables : vous n'échapperez à la vengeance que par la détestation de vos fautes et votre retour à la vertu. Qu'attendez-vous encore pour revenir au Seigneur ? Est-ce que vous ne voyez pas qu'il a tendu son arc, qu'il y a placé le trait fatal ? L'instrument de mort est prêt, ses flèches sont un feu qui consume. Voulez-vous en être atteints (187) ? Ces apprêts de la justice ne révèlent-ils pas une charité patiente qui voudrait s'épargner la douleur de punir ? Les pensées de Dieu sont bien différentes de celles de l'homme. Ses voies aussi douces que profondes, sont infiniment riches en miséricorde, et lors même que les prévaricateurs ne sont point ramenés dans le droit chemin par son indulgente bonté à supporter leur obstination dans le mal, la patience dont ils sont l'objet ne demeure pas infructueuse. Il fait servir leur malice au bien de ses élus, c'est pour ceux-ci une occasion de mériter. Otez les combats : il n'y a plus de triomphe.

La couronne ne sera donnée qu'à ceux qui auront légitimement combattu : le ciel est à ce prix. Ainsi les ouvriers d'iniquité sont sans le savoir des instruments de miséricorde, et les vases d'ignominie que le Seigneur brisera au jour de sa colère, contribuent, dans les desseins de cette infinie sagesse qui du mal même sait toujours tirer le bien, à former les vases de gloire qui doivent occuper une place d'honneur dans la maison du Dieu des vertus. Aussi l'apôtre saint Jacques veut-il que les fidèles trouvent toujours des motifs de joie dans les diverses afflictions qui leur surviennent, sachant que l'épreuve de leur foi produit la patience. Or, ajoute-t-il, la patience mène à la perfection, et il leur déclare que par ce moyen ils seront eux-mêmes parfaits et accomplis en toute manière, de telle sorte que rien ne leur manquera (188). C'est que la patience, telle qu'il l'entend, est une source d'expiations et de mérites. Quand il parlait ainsi, il avait présente à la pensée la parole par laquelle Notre-Seigneur, à la veille de sa passion, recommandait à ses apôtres de posséder leur âme dans la patience. Vous savez comme ils furent fidèles à cette recomman-

(186) « Ut sua sibi patientia detrahat. » (*De patient.*, 2.)

(187) *Deus judex justus, fortis et patiens : nunquid irascitur per singulos dies ? nisi conversi fueritis, gladium suum vibrabit : arcum suum tetendit et paravit illum, et in eo paravit vasa mortis : sagittas suas ardentibus effecit.* (*Psal.* VII, 12 et seq.)

(188) *Omne gaudium existimate, fratres mei, cum in tentationes varias incideritis, scientes quod probatio fidei vestræ patientiam operatur ; patientia autem opus perfectum habet, ut sitis perfecti et integri, in nullo deficientes.* (*Jac.*, 1 et seq.)

dation de leur divin maître. Ils n'oublièrent pas un seul instant qu'il les avait envoyés comme des agneaux au milieu des loups, et leur héroïque patience ne se démentit point. Ils se virent haïs, persécutés, en butte à mille outrages, proscrits, condamnés à errer dans les solitudes, à se cacher dans des cavernes. Leur vie entière n'était qu'un enchaînement de travaux, d'épreuves, de tribulations, et, tandis qu'à l'exemple du Sauveur, ils marquaient tous leurs pas par des bienfaits, on les poursuivait avec une fureur implacable, on les maudissait, on les anathématisait, et les envoyés du ciel, les bienfaiteurs de l'humanité étaient traités comme les plus grands ennemis de Dieu et des hommes. Ainsi s'accomplissait journellement à leur égard la parole de Celui dont ils proclamaient la divinité : l'heure était venue, où, en leur donnant la mort, on croirait faire une chose agréable à Dieu (189).

Qui pourrait énumérer toutes leurs peines, raconter toutes leur douleurs? Rappelez-vous ce que dit saint Paul des périls et des maux de tout genre par lesquels il est passé, et des soins sans nombre qui l'accablent, et vous aurez là quelque idée de la carrière qu'ont parcourue les apôtres. Ils ont été essentiellement des hommes de patience; formés à l'école de Jésus-Christ, ils y avaient appris la science de souffrir; ils savaient que l'esprit du Maître devait être celui des disciples, et ne perdant jamais de vue ses leçons et ses exemples, ils donnèrent au monde le spectacle sublime d'une charité patiente, plus forte que toutes les épreuves, et toujours féconde en prodiges. Tous les saints ont compris avec eux que cette voie est celle qui mène à la béatitude. Puisqu'il a fallu que le Christ souffrît pour entrer dans sa gloire, il n'y a pas moyen de nier une obligation proclamée par la bouche même de la vérité, et c'est en vertu de ce divin oracle qu'il y a nécessité de suivre la même route pour arriver au même terme. On doit monter au Calvaire pour aller au ciel. Aussi le prince des apôtres exhortant les fidèles à la patience, en fait l'objet particulier de leur vocation, parce que sans elle ils ne pourraient atteindre le but. Il veut donc qu'ils sachent tout souffrir de l'injustice des hommes, lors même qu'ils ne font que le bien. Ils sont assurés par là de plaire à Dieu. *Car*, dit-il, *c'est précisément ce à quoi vous avez été appelés, puisque Jésus-Christ a souffert pour nous, vous laissant son exemple pour que vous marchiez sur ses traces. Lui qui n'a commis aucun péché, lui dont les lèvres n'ont jamais proféré une parole trompeuse, il ne répondait pas aux injures par des injures, il n'opposait pas des menaces aux mauvais traitements ; mais il s'abandonnait au pouvoir de celui qui le jugeait injustement* (190). Voilà le modèle. Travaillons sur ce type admirable. Les copies ne pourront sans doute qu'être bien imparfaites. Mais nous ne devons jamais oublier que ce divin Maître se propose lui-même à notre imitation, et qu'il exige de nous que nous fassions ce qu'il a fait le premier.

Tout porte en Jésus le cachet de la patience : tout, en quelque sorte, dans sa vie mortelle se résume là, selon Tertullien, et s'il réunit en lui tous les genres de douleurs, s'il épuise toutes les amertumes, l'Homme-Dieu se révèle dans cet état même d'abaissement et d'abjection : l'humanité souffrante laisse voir comme un reflet de la divinité. Oui, c'est un Dieu caché sous les traits de l'homme, mais il n'y a rien en lui de cette impatience si naturelle à l'homme. Sa patience est surhumaine : à cette marque caractérisque, les pharisiens auraient dû reconnaître leur Dieu. Car la patience de l'homme ne pouvait aller jusque-là, et dans la pensée de ce Père, c'est là ce qui, plus que tout le reste, rend leur aveuglement inexcusable (191.) Apprenons donc à être patients à la vue de la patience de celui qui est venu nous enseigner toute la vérité, et nous ouvrir les portes de la vie.

Que font en général des serviteurs qui comprennent bien leurs intérêts? Ne s'étudient-ils pas à satisfaire leurs maîtres, en se conformant à leurs désirs? Ne sont-ils pas actifs diligents, empressés? Car c'est cette exactitude, cette fidélité ce zèle qui concilient les bonnes grâces. Le parfait accomplissement de tous les devoirs permet de tout attendre, de tout espérer. S'il en est ainsi, ne devons-nous pas à plus forte raison nous conformer aux volontés du Seigneur? car nous y sommes bien autrement intéressés. Le maître que nous servons est le Dieu vivant, et tout dépend pour nous de la manière dont nous l'aurons servi. Il ne s'agit pas ici de compromettre ou d'assurer un intérêt passager, c'est de la vie ou de la mort qu'il sagit, du ciel ou de l'enfer, d'un bonheur sans fin ou d'une éternité de tourments. Et nous ne tiendrions pas nos regards fixés sur le Seigneur, comme le serviteur a les yeux attachés sur son maître! nous refuserions d'être attentifs et dociles! Comment contester la nécessité, le mérite d'une vertu dont le Seigneur s'est plu à donner constamment dans sa divine personne de si hauts exemples? Ce qui lui est propre, ne devons-nous pas chercher à nous l'approprier? c'est l'obligation de quiconque veut être à Dieu. Malheur donc, malheur à nous, si nous prétendons être les disciples

(189) *Venit hora ut omnis qui interficit vos, arbitretur obsequium se præstare Deo.* (*Joan.*, XVI, 2.)

(190) *In hoc enim vocati estis : quia et Christus passus est pro nobis, vobis relinquens exemplum ut sequamini vestigia ejus. Qui peccatum non fecit, nec inventus est dolus in ore ejus ; qui cum malediceretur, non maledicebat, cum pateretur, non comminabatur; tradebat autem judicanti se injuste.* (I *Petr.*, II, 21 et seq.)

(191) « Qui in hominis figura proposuerat latere, nihil de impatientia hominis imitatus est. Hinc vel maxime, pharisæi, Dominum agnoscere debuistis : patientiam hujusmodi nemo hominum perpetraret. » (*De patient.*, III, 3.)

du plus patient des maîtres, sans rien avoir de cette patience dont il est la source et le modèle.

Là où est Dieu, là se trouve aussi la patience formée par lui. Elle descend dans les âmes avec l'Esprit-Saint qui ne veut pas en être séparé. Ce divin Esprit qui est la charité ne saurait y demeurer sans elle ; car *la charite est patiente.* Vous contristerez cet Esprit, vous ne tarderez pas à l'éteindre en vous, si vous vous privez d'une vertu qui, selon Tertullien, en est la compagne et le ministre. Car alors l'ennemi qui rôde sans cesse autour de vous pour vous dévorer, pourra vous attaquer avec avantage, et vous serez exposés à périr faute de cette arme victorieuse qui, dans les mains de la grâce, devait en le terrassant, assurer votre salut.

C'est pourquoi, nos très-chers frères, vous dirons-nous en empruntant au saint évêque de Carthage des paroles qui viennent si bien après celles du Père que nous venons de citer : « Pratiquons la patience qui nous fait demeurer en Jésus-Christ, pratiquons-la dans toute son étendue, afin que nous puissions arriver avec lui à Dieu. Sans elle nos bonnes œuvres seraient défectueuses : elle doit y mettre le sceau. C'est la patience qui nous rend agréables à Dieu, dignes de le posséder. C'est elle qui apaise la colère, enchaîne la langue, gouverne l'esprit, conserve la paix, maintient la règle, oppose une digue aux passions, comprime les emportements de l'orgueil, éteint le feu des divisions. Elle prévient, dans le riche et le puissant, l'abus des richesses et de la puissance, et devient pour le faible et le pauvre une source de consolations. Elle fait qu'on est humble dans la prospérité, fort dans l'adversité, calme en face de l'insulte et de l'outrage. Elle apprend à pardonner promptement, lorsqu'on est l'offensé, et à solliciter longtemps et instamment son propre pardon, lorsqu'on est l'offenseur. Elle surmonte les tentations, endure les persécutions, consomme les souffrances. C'est elle qui affermit les fondements de notre foi, qui élève bien haut l'édifice de notre espérance, qui dirige notre marche dans la voie tracée par Jésus-Christ même, et nous y fait avancer sur les pas de cet adorable modèle. Nous lui devrons d'être jusqu au bout les enfants de Dieu par l'imitation fidèle d'un père si admirable dans sa patience. (192) »

Les épreuves n'ont qu'un temps ; les fruits qu'on en retire sont infinis dans leur étendue comme dans leur durée. L'exercice de la patience est passager, la couronne qui en est le prix subsiste éternellement. Pour peu que vous compreniez vos véritables intérêts, vous vous rendrez aux pressantes exhortations du grand Apôtre sur les devoirs que vous avez à remplir à cet égard. Il vous conjure d'être patients envers tous (193) : il vous demande en grâce de vivre d'une manière digne de la sainteté de votre vocation. Et que vous recommande-t-il particulièrement pour atteindre ce but ? Nous livrons à vos méditations ces belles paroles : puissent-elles pénétrer bien avant dans vos cœurs ! *Ah !* vous dit-il, *pratiquez en toutes choses l'humilité, la douceur et la patience, vous supportant les uns les autres avec charité. Travaillez avec soin à conserver l'unité d'un même esprit par le lien de la paix* (194). Appliquons-nous donc à mettre à profit ces enseignements salutaires. Le soin que nous y apporterons sera amplement récompensé : nous aurons travaillé pour cette cité permanente à laquelle nous devons sans cesse aspirer, et en même temps nous aurons rendu moins pénibles les jours de notre pèlerinage. Tous nos intérêts sont là. Aimons donc la patience de Dieu, celle de Notre-Seigneur, et soyons jaloux d'imiter des exemples qui doivent nous être si chers (195). C'est ainsi que nous serons réellement les enfants du Père céleste, les disciples du divin Maître.

Quelle serait la joie du premier Pasteur, si le troupeau tout entier marchait désormais dans la voie de cette charité patiente ? Puissions-nous voir tous nos bien-aimés diocésains apprécier le don de Dieu, et se hâter de correspondre à la grâce qui leur est offerte avec une nouvelle abondance pendant la sainte quarantaine ! Puissions-nous les voir tous purifier leur conscience, et goûter, dans la réforme du cœur et le renouvellement de l'esprit, toute la douceur de cette paix qui descend du ciel pour réconcilier l'homme avec Dieu, avec ses frères, avec lui-même, et assurer le bonheur des individus, de la famille et de la société.

A ces causes, etc.

Donné à Avignon, 18 janvier 1842.

TREIZIÈME MANDEMENT.

Pour le saint temps de carême.

(Année 1843.)

SUR LA SANCTIFICATION DU DIMANCHE.

C'est pour la première fois, nos très-chers frères, qu'à l'approche de la sainte quarantaine, nous remplissons parmi vous le devoir que nous impose notre charge pastorale, et c'est avec confiance que nous venons vous annoncer le temps de propitiation, les jours de salut. Notre ministère, à cet égard, ne saurait être infructueux : il doit avoir ses consolations ; car c'est de la part de Jésus-Christ, et en qualité de son ambassadeur, que nous vous parlons, ou plutôt c'est Dieu lui-même qui vous parle par notre bouche. Pourriez-vous refuser de nous entendre, quand nous vous conjurons,

(192) S. Cypr., *De bono patientiæ*, circa finem.

(193) *Patientes estote ad omnes.* (I *Thess.*, V, 14.)

(194) *Obsecro itaque vos .. ut digneambuletis vocatione qua vocati estis, cum omni humilitate et mansuetudine, cum patientia supportantes invicem in charitate, solliciti servare unitatem spiritus in vinculo pacis.* (*Eph.*, IV, 1.)

(195) « Cæterum nos amemus patientiam Dei, patientiam Christi : rependamus illi quam pro nobis ipse dependit. » (Tert., *De patient.*, 16.)

au nom du souverain Médiateur, de vous réconcilier avec Dieu! La voix de nos enseignements ne rencontrera point des cœurs endurcis et rebelles; et si aujourd'hui, fidèle à la mission qui nous a été donnée, nous vous exhortons à ne pas recevoir en vain la grâce qui vous est offerte, nous n'aurons pas la douleur de vous voir méconnaître le don de Dieu, et dédaigner de puiser à la source des miséricordes. (II *Cor.*, V, 6.) Ecoutez donc, ô nos bien-aimés, un tendre père, et apprenez de lui la crainte du Seigneur, cette crainte toute filiale qui est le commencement de la sagesse (*Prov.*, I), parce qu'elle empêche de transgresser la loi sainte, et fait marcher dans la voie des divins commandements.

Mais, nos très-chers frères, cette crainte salutaire qu'est-elle devenue? Ne semble-t-elle pas éteinte presque dans tous les cœurs, à en juger par la manière dont Dieu est généralement honoré et servi? Quel triste indice n'en avons-nous pas dans l'affligeant spectacle qui, chaque semaine, frappe nos regards! Le Seigneur s'est réservé un jour, et ce jour doit être sanctifié. Mais n'est-il pas indignement profané? Le précepte est méconnu, violé, anéanti. Pour le plus grand nombre, il n'y a plus de jour du Seigneur. C'est un jour qu'on ne distingue plus des autres jours, si ce n'est pour en faire un criminel usage. Des chrétiens peuvent-ils s'oublier à ce point! Nous ne saurions le déplorer avec trop d'amertume; mais nous ne nous bornerons pas à gémir, entre le vestibule et l'autel, sur un si funeste aveuglement; nous nous efforcerons de ramener les transgresseurs à l'accomplissement d'une obligation sacrée; en nous attachant à leur développer les motifs sur lesquels elle est établie.

Quelle est la fin de l'homme, nos très-chers frères, si ce n'est de connaître, d'aimer et de servir Dieu. Tout en lui doit tendre là. C'est en effet ce qui fait sa noblesse et sa dignité; s'il le perd de vue, il se dégrade et s'avilit. Il n'est grand qu'autant qu'il reconnaît le souverain domaine de Dieu sur sa créature, et s'acquitte envers la majesté suprême de tous les devoirs d'une dépendance entière et d'une sujétion parfaite. Dieu ne pouvait-il pas demander que tous les instants de l'homme fussent consacrés à son service? C'était son droit: il ne tenait qu'à lui de l'exiger. Mais il a usé de condescendance. Il se borne à vouloir que l'homme interrompe ses travaux à certaines époques, à certains jours, pour vaquer exclusivement aux exercices de la piété. Ainsi, d'un temps qui lui appartient tout entier, il ne se réserve qu'une faible partie; il en abandonne le reste aux affaires, aux occupations, aux besoins de l'homme. Les exigences de la vie terrestre ne seraient-elles pas satisfaites de la large part qui leur est accordée? Faudra-t-il encore qu'elles absorbent des moments destinés à l'accomplissement du devoir le plus saint? Une créature animée d'un souffle divin, et faite pour le ciel, s'agiterait sans cesse dans le cercle étroit d'intérêts matériels, de soins profanes, et ne pourrait jamais en sortir pour s'appliquer tout entière au seul objet digne d'elle! Il lui faut un temps spécial où elle puisse se dérober aux sollicitudes de la terre pour converser plus librement avec le ciel, et rendre à son Dieu de solennels hommages. Le besoin s'en est toujours fait sentir plus ou moins vivement au cœur de l'homme; c'est le cri de la nature : la preuve en est dans tous les temps comme dans tous les lieux. Remontez le cours des âges; allez d'un bout de l'univers à l'autre : aujourd'hui, comme autrefois, chez les nations les plus barbares, comme chez les peuples les plus civilisés, vous trouverez, toujours et partout, des fêtes instituées en l'honneur de la Divinité, des jours particulièrement consacrés à son culte.

Mais, nos très-chers frères, quel devait être le jour du Seigneur? La loi naturelle ne le détermine point. Elle se borne à établir l'obligation en principe, et si Dieu n'avait parlé, il n'y aurait rien de fixe à cet égard. Mais un précepte positif est là. Car le Seigneur a dit à Israël : *Souviens-toi de sanctifier le jour du Sabbat.* « *Memento ut diem Sabbati sanctifices.* » (*Exod.*, XX, 8.) Ce n'est pas un ordre nouveau qu'il intime. Il ne fait que rappeler ce qui avait été pratiqué jusqu'alors. Sans doute, dès l'origine même du monde, il avait été ordonné à l'homme de sanctifier le septième jour, et cette observance avait été maintenue d'âge en âge par les patriarches. Ne voit-on pas un reste de la tradition primitive dans l'accord de tous les peuples à partager la semaine en sept jours : accord universel et constant dont on chercherait vainement ailleurs la cause? Peut-être la loi était ignorée du plus grand nombre; une promulgation solennelle devenait nécessaire, et c'est pour cela que le Seigneur se sert de cette expression : *Souviens-toi:* « *Memento.* » Il veut remettre le précepte en vigueur et prévenir un oubli funeste. Mais son dessein est encore de faire sentir par là à son peuple toute l'importance qu'il attache à l'accomplissement de cette obligation. Oui, que ce peuple y prenne bien garde, qu'il soit attentif au commandement qui lui est fait, qu'il observe fidèlement ce que Dieu demande de lui. Malheur à lui s'il se rendait coupable sur ce point d'une criminelle négligence! La recommandation est si formelle : il faut qu'Israël s'en souvienne, qu'il ne l'oublie point; il doit le graver bien avant dans son esprit et dans son cœur, et rien ne saurait le distraire d'un devoir tel que la sanctification du sabbat : *Memento.*

Cependant les enfants d'Israël furent loin de comprendre toute l'excellence de cette institution. Dieu en avait fait comme un signe de son alliance avec eux. En leur donnant ce jour à consacrer, chaque semaine, à son service, il voulait leur manifester combien il était jaloux de leurs adorations et de leurs hommages, combien il

aimait à recevoir leurs prières. Il leur témoignait ainsi toute sa tendre sollicitude, tout son paternel intérêt. Il avait pour but de leur apprendre tout ce qu'il était pour eux, et ce but se trouvait admirablement atteint; car il leur montrait tout ensemble sa souveraine autorité et son infinie miséricorde, l'arbitre suprême de leurs destinées et l'auteur de leur salut. *Sabbata mea dedi eis, ut essent signum inter me et eos, et scirent quia ego Dominus santificans eos.* (*Exod.*, XX, 12.) C'était de la part de Dieu un mémorial perpétuel pour leur indiquer la source des grâces et les porter à y puiser. Qu'était-ce du côté des enfants d'Israël, sinon une reconnaissance authentique des liens sacrés qu'ils avaient contractés, un gage éclatant de leur obéissance, de leur respect et de leur amour à l'égard du Dieu auquel ils avaient le bonheur d'appartenir d'une manière toute spéciale, et qui, s'ils avaient été fidèles, ne leur eût révélé son empire que par ses bienfaits?

Et pourquoi, nos très-chers frères, Dieu avait-il voulu que ce fût le septième jour qui lui fût consacré de préférence à tout autre? La raison en est consignée dans l'histoire même de la création. Le monde a été fait en six jours, et Dieu a béni le septième et l'a sanctifié, ce sont les termes du texte sacré, parce que son œuvre étant achevée, il a, en ce jour, cessé de produire. (*Gen.*, II, 2, 3.) Ce jour est donc le jour du repos du Seigneur, et quand on parle de repos, on n'entend pas que le divin ouvrier ait ressenti la moindre fatigue d'un si grand travail. Il n'y a pas même eu travail de la part de Dieu: le monde ne lui a coûté qu'un seul acte de sa volonté: *Il a dit, et tout a été fait; il a commandé, et tout a été créé.* (*Psal.* XXXII, 9.) Un instant aurait donc suffi pour l'œuvre des six jours. Mais Dieu, en agissant ainsi, avait ses vues. L'homme créé à son image devait travailler pendant six jours et se reposer le septième. Cet ordre même aurait sans doute existé dans le paradis terrestre. Adam y avait été placé pour le cultiver; ce n'était pas alors le travail de l'homme coupable, le travail qui lui fait manger son pain à la sueur de son front; mais un travail qui n'exigeait aucun effort et n'occasionnait aucune fatigue; et après avoir consacré à ce travail le temps que le Seigneur avait employé à la création de l'univers, il se serait reposé à son exemple, et aurait ainsi reproduit jusqu'à un certain point, dans son repos, comme dans son action, le type divin sur lequel il avait été formé.

Dieu se reposant après l'œuvre des six jours, voilà l'origine et la raison de la loi qui oblige l'homme à se reposer lui-même après un travail de six jours. Les soins profanes doivent être suspendus; car c'est assez de toute la semaine pour y vaquer. Dieu, dès le principe, a béni ce jour et l'a sanctifié. Vous ne pouvez l'employer comme les autres: vous en méconnaîtriez la destination spéciale. Le repos de Dieu doit être le vôtre. Ne violez pas la sainteté de ce jour; honorez-le comme il convient. Ne refusez pas au Seigneur un temps qu'il revendique, si vous désirez avoir part au repos des saints dont celui-ci est la figure. Voudriez-vous en être exclus? C'est pourtant le sort dont Dieu menace les profanateurs de son sabbat, les contempteurs du jour particulièrement affecté à son culte.

Ce jour était dans l'ancienne loi le samedi: dans la nouvelle, c'est le dimanche. Ce changement a été fait par les apôtres, et c'est l'Esprit-Saint qui le leur a inspiré. Nous ne le savons d'une manière expresse que par la tradition et l'usage perpétuel de toutes les Eglises. Mais dans le Nouveau Testament même, nous en découvrons quelques vestiges. Ainsi, au commencement de son Apocalypse, saint Jean nous dit qu'il fut ravi en extase le jour du Seigneur. (*Apoc.*, I, 10.) C'était déjà le nom donné au premier jour de la semaine. Ainsi saint Paul écrivant aux fidèles de Corinthe, semble indiquer l'usage dès lors existant pour les chrétiens, de s'assembler en ce jour. (*I Cor.*, XVI, 2.) Les Pères qui touchent aux temps apostoliques, sont plus explicites. Nous ne citerons que le témoignage si clair, si positif et si formel de saint Justin. Il nous montre tous les fidèles, quels qu'ils soient, habitants de la ville ou de la campagne, accourant en ce jour au lieu de la réunion qui a pour objet la prière, la lecture des Ecritures, l'explication des vérités du salut, la célébration du sacrifice et la participation aux saints mystères. Il affirme que les assemblées des fidèles se tiennent habituellement ce jour-là, et il apporte en même temps la raison de cet usage: C'est dit-il, parce que c'est le jour que Dieu a créé la lumière, le jour que Jésus-Christ notre Sauveur est ressuscité d'entre les morts (196). Bien avant lui, Pline le Jeune avait signalé cette pratique des chrétiens dans sa fameuse lettre à l'empereur Trajan, dans laquelle il rend d'ailleurs un si bel hommage à la pureté de leurs mœurs, à l'innocence de leur vie. La célébration du dimanche a donc remplacé celle du samedi dès les premiers temps du christianisme.

Dieu, en consacrant ce jour par l'accomplissement des plus grands mystères, avait assez fait connaître qu'il voulait que ce fût le sien par excellence. Car c'est en ce jour que Jésus-Christ, vainqueur de la mort, est sorti glorieux du tombeau, après avoir consommé l'œuvre de notre rédemption: c'est aussi en ce jour que l'Esprit-Saint est descendu sur les apôtres et a sanctifié son Eglise. Tout est changé, renouvelé. Une autre terre, d'autres cieux viennent d'être créés. Un ordre tout nouveau a commencé: c'est le règne de la grâce. Le jour de la Synagogue n'est plus le jour du Seigneur. Elle l'a perdu comme tout le reste. C'est l'Eglise, qui est en possession du jour que le Seigneur a fait, de ce jour qu'il a particu-

(196) *Apol.*, II, 86, 89.

lièrement marqué du sceau de ses miséricordes, de ce jour où il est entré dans le repos qu'il prépare à ses saints, et nous a ouvert les sources de la vie.

Ce jour, nos très-chers frères, est pour nous un jour saint, un jour de bénédiction, un jour qui doit être employé à célébrer les louanges du Seigneur et à lui témoigner toute notre reconnaissance pour les bienfaits sans nombre dont il nous a comblés. L'obligation était grande sans doute pour les enfants d'Israël dont Dieu avait daigné se faire le législateur, et en faveur desquels il s'était plu à déployer la force de son bras. Ils ne pouvaient s'y soustraire sans se rendre coupables de la plus noire ingratitude. Aussi les transgresseurs étaient-ils menacés des châtiments les plus terribles. C'est à la violation du sabbat, à la profanation de ce jour que le prophète attribue tous les maux qui sont tombés sur Jérusalem. Il faut que le crime soit bien énorme pour qu'il provoque tous les épanchements de la fureur du Tout-Puissant, qu'il appelle toutes ses vengeances. Mais que sera-ce pour des chrétiens? N'ont-ils pas contracté avec le ciel une alliance bien plus auguste, eux qui sont le prix du sang d'un Dieu et qui ont été faits ses frères et ses co-héritiers! Les grâces ineffables dont ils sont l'objet ne leur imposent-elles pas une obligation plus étroite ? Le mépris qu'ils font du précepte n'a-t-il pas un caractère plus odieux ? Leur prévarication à cet égard ne mérite-t-elle pas tous les anathèmes et toutes les malédictions ?

Ici, nos très-chers frères, nous vous rappellerons les paroles de Jérémie, en vous conjurant de les méditer pour votre instruction : *Si vous m'écoutez, dit le Seigneur*, par la bouche du prophète, *si vous sanctifiez le jour de mon repos, Jérusalem sera à jamais florissante. Mais si vous êtes sourds à ma voix, si vous profanez la sainteté de ce jour, les portes de votre cité seront la proie des flammes. J'allumerai moi-même un feu qui ne s'éteindra point ; aucune de vos habitations ne sera épargnée : il consumera tout : « Succendam ignem... et non exstinguetur. »* (*Jer.*, XVII, 24-27.) Voulez-vous être bénis de Dieu, jouir de l'abondance de ses grâces, recueillir les précieux témoignages de son amour : soyez fidèles au précepte, observez la loi, sanctifiez le jour du Seigneur. Vous l'irriteriez par vos infidélités ; il ne laisserait pas vos transgressions impunies. Ses vengeances vous atteindraient tôt ou tard. Vous seriez encore trop heureux, s'il se bornait à des châtiments temporels. Mais il ne frappe pas toujours dès cette vie les coupables. Ils semblent même parfois à l'abri de la verge de son indignation ; ils prospèrent dans toutes leurs voies. Mais ce sont des victimes que l'iniquité engraisse : il viendra le jour où Dieu les immolera à sa justice. Les flammes vengeresses, allumées par sa colère ne s'éteindront point. Rien ne ralentira leur ardeur dévorante. *Succendam ignem... et non exstinguetur.*

Vous vous hâterez, nos très-chers frères, de prévenir un si grand malheur ; désormais nous l'espérons, le dimanche sera pour vous le jour saint : vous en ferez l'usage que Dieu demande devant vous, et nous n'aurons plus à gémir sur l'oubli, l'indifférence, le mépris, dont on ne donne que trop souvent de bien déplorables exemples. Puissions-nous voir refleurir la religieuse observance de ce jour parmi des peuples qui en ont, pour ainsi dire, perdu le souvenir : tant ils sont préoccupés des intérêts de la terre et dominés par la chair et les sens ! Alors disparaîtront une foule de désordres qui nous affligent. Faites-en la salutaire expérience, nos très-chers frères, ne négligez plus un devoir si important et vous ne tarderez pas à recueillir les bénédictions promises à la fidélité dans le service de Dieu. Pendant ce saint temps, écoutez avec autant d'attention que d'assiduité les instructions de vos pasteurs, ils vous montreront en quoi consiste l'obligation où vous êtes de sanctifier le dimanche. Ils vous diront à cet égard ce que vous devez pratiquer, ce que vous devez fuir. N'endurcissez pas vos cœurs ; soyez dociles. Si vous suivez dorénavant la voie qui vous est tracée, vous trouverez paix, consolation sur vos pas, et le ciel au terme.

A ces causes, etc.

Donné à Bourges, le 2 février 1843.

QUATORZIÈME MANDEMENT

Pour le saint temps de carême.

(Année 1844)

DU REPOS DU DIMANCHE.

Le retour de la sainte quarantaine, nos très-chers frères, nous rappelle un devoir sacré que nous aimons à remplir. Nous ne saurions manquer à l'obligation que nous impose notre ministère, et nous nous efforcerons toujours d'acquitter la dette que nous avons contractée envers vous, en devenant le pasteur de vos âmes. Jamais nous ne tiendrons la vérité captive. Que nous serions heureux, si de nos lèvres nous la faisions passer dans vos cœurs ! Ce sera du moins l'objet constant de notre pieuse sollicitude. Vous n'attendez rien de moins de votre évêque ; car vous savez combien il vous est tendrement dévoué. Vous êtes tous pour lui autant de membres d'une famille bien-aimée, et rien ne pourrait lui causer une joie plus douce que de voir marcher d'un pas ferme dans la bonne voie, des enfants chéris pour lesquels il a les entrailles mêmes du grand Apôtre : tant il est préoccupé des intérêts de votre salut, et tant est vive la peine qu'il éprouve jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous ! Qu'il s'en faut que nous ayons cette consolation ! Vous ne l'ignorez pas, nos très-chers frères : parmi vous il en est beaucoup dont la foi est faible et languissante, et beaucoup d'autres qui dorment d'un sommeil de mort. Mais à Dieu ne plaise que nous perdions toute

espérance. Nous poursuivrons avec courage et avec amour la mission que le ciel nous a donnée. Nous ne nous lasserons pas d'élever la voix pour vous instruire. Le Seigneur, qui met sa parole dans notre bouche, ne permettra pas que cette parole soit au milieu de vous sans efficacité. La terre de vos cœurs s'échauffera aux rayons de sa miséricorde : sa grâce y développera les germes de sa vie, et la bonne semence portera enfin son fruit.

S'il est encore un petit nombre de chrétiens fidèles, dont la régularité exemplaire est une protestation éclatante contre l'indifférence et l'irréligion, qui étendent partout leur funeste empire et font tant de victimes, il n'en est pas moins constant que, par rapport aux devoirs les plus importants, la plupart sont dans une ignorance complète, que la vérité ne brille plus à leurs regards obscurcis par la vapeur épaisse qui sort du puits de l'abîme, et qu'ils sont sans intelligence et sans goût pour tout langage qui n'est pas celui de la terre et des sens. Que se promettre d'une société qui tend à bannir de son sein celui qui est la lumière du monde? Sans ce divin flambeau, elle s'imagine y mieux voir. Mais il est un faux jour, une clarté perfide qui égare. Hors de la voie qui est tracée par l'Evangile, il n'y a que ténèbres. Trop souvent on ne s'aperçoit qu'on a pris le change que lorsqu'on est dans le précipice. En écartant la pierre angulaire sur laquelle doit reposer l'édifice, on s'expose à ne travailler que sur un fond mouvant; on aura cru élever un superbe monument destiné à raconter aux générations futures tout ce qu'a opéré pour le bonheur de l'humanité un siècle qui s'appelle modestement le siècle des lumières ; mais on n'aura fait qu'amonceler des ruines, et n'y a-t-il pas tout lieu de craindre que la société ne trouve dans son œuvre même son tombeau ?

Ah ! nos très-chers frères, nous devons nous appliquer à prévenir un tel malheur, en vous rappelant à l'observance de la loi du Seigneur. Cette loi sainte n'est presque plus connue. Ne dirait-on pas qu'elle est totalement mise en oubli? L'aspect de nos villes et de nos campagnes ne l'annonce que trop clairement, toutes les fois que revient le jour que la religion nous recommande de sanctifier chaque semaine par la cessation du travail et par les exercices de la piété. D'immenses avantages découleraient de la sanctification du dimanche, puisque Dieu serait servi, honoré, qu'on aurait sa crainte et son amour, source de tous les biens réels. La profanation de ce jour décèle une plaie profonde. Dieu n'est plus craint, n'est plus aimé. On prétend s'affranchir à son égard de tout tribut de respect et d'amour. On lui refuse les hommages qui lui sont dûs en sa double qualité de maître et de père : sa puissance et sa bonté reçoivent un égal outrage.

Il y a un précepte en Israël, et ce précepte est comme s'il n'existait point. Le Seigneur a pourtant parlé en termes assez précis. Il demande à son peuple de garder religieusement le jour de son repos : c'est de sa part un ordre exprès, une loi formelle. L'observance de ce jour est la marque de son alliance; cette marque devra toujours subsister : il faut que toutes les générations s'appliquent à la conserver soigneusement. Malheur à celle qui brise le pacte en méconnaissant un si saint devoir ! L'accomplissement de ce précepte était pour Israël le gage assuré des plus abondantes bénédictions : l'abandonner, c'était provoquer toute la colère du ciel, et appeler sur soi tous les anathèmes. Voyez donc, dit le Seigneur, toute l'étendue de l'obligation qui vous est imposée, et n'y manquez point. Vous vous abstiendrez en ce jour de tout travail défendu : vous ne pouvez vous y livrer sans crime, vos transgressions mériteraient la mort. Il a prévu les infidélités d'Israël, et il a marqué d'avance les terribles châtiments qui s'en suivraient; car le repos qui doit lui être consacré, sera indignement violé, et il ne sera tenu aucun compte d'une défense qui est positive. En ce jour vous sont interdites des occupations pour lesquelles vous avez les six autres jours. Il faut donc que les travaux de la semaine soient suspendus. Les membres de la famille, les serviteurs de la maison, l'étranger qui reçoit l'hospitalité, devront observer avec vous le repos qui vous est commandé. Vous ne pouvez ni exiger d'eux, ni leur permettre des infractions coupables. Le repos doit même s'étendre aux animaux (*Exod.*, XX, 8; XXXI, 13; *Deut.*, V, 12) : tant la loi est générale. Les œuvres serviles pouvaient-elles être plus formellement proscrites !

Mais ni les promesses ni les menaces n'empêchèrent les prévarications. La cupidité aveugle : où ne conduit pas la soif du gain? cette passion toujours insatiable veut se satisfaire à tout prix. Qu'importe que Dieu parle : il ne sera point entendu. Le danger est imminent; il y a un abîme ouvert : on ne s'en émeut point, on demeure insensible. L'intérêt matériel est tout, on ne connaît point d'autre règle. Ce qui ne s'y rapporte pas directement est comme s'il n'était point. Juifs grossiers et charnels, sans respect pour la loi, vous vous adonniez à des travaux défendus, dont il devait résulter pour vous un faible avantage. Vous vous en promettiez plus d'aisance, vous pensiez augmenter votre bien-être, arriver à une position plus prospère; et vous ne faisiez qu'amasser un trésor d'iniquité et vous préparer la rigueur des jugements de Dieu. Vous travailliez avec une ardeur insensée à votre propre perte et à la ruine de votre infortunée patrie. En effet, il était écrit dans cette loi si ouvertement transgressée : La terre à laquelle vous refuserez le repos prescrit, aura le sien au jour où les bras qui la cultivent lui auront été enlevés, et la durée de ce repos expiatoire n'aura d'autre terme que sa longue viduité, votre ouvrage. Oui, sachez-le bien, lorsque loin d'elle vous serez captifs, elle

se reposera malgré vous, et ce sera pour punir cette avidité sacrilége qui vous a fait tourmenter son sein et lui demander des produits, lorsque la solennité du sabbat vous interdisait de tels soins (197). En vain le prophète Jérémie rappelait-il sans cesse aux transgresseurs de la loi cet oracle formel qui allait s'accomplir à la lettre. Ses représentations si vives et si affectueuses tout ensemble ne firent qu'irriter un peuple aveuglé. Les avertissements du ciel furent sans fruit. Les insensés s'obstinèrent à ne rien faire pour détourner le coup fatal. Enfin Dieu frappa, et assis sur les débris fumants d'une cité naguère florissante, le prophète, dans sa douleur amère, ne trouvait plus assez de larmes pour une si lamentable catastrophe. Il fallut alors, c'est la remarque des livres saints, que la parole du Seigneur eût son entier accomplissement. En effet, selon la menace que le prophète avait si souvent répétée de sa part, la Judée, en proie à la dévastation, demeura sans culture, comme sans habitants, et elle eut ce repos forcé, si effrayant dans ses conséquences, désolant cachet du plus affreux abandon, et qui ne finit qu'avec les soixante-dix années de captivité (198).

Quand ces jours désastreux furent passés, qui le croirait, si les Ecritures n'étaient là pour l'attester, le scandale subsistait encore; un châtiment si exemplaire n'avait point suffi, et, pour le déraciner entièrement, Néhémie eut besoin de déployer toute la fermeté de son caractère et toute l'activité de son zèle. De nombreuses et révoltantes violations du jour du Seigneur avaient encore lieu dans la terre de Juda : il en fut témoin, et les plus pénibles émotions remplirent son cœur. Dès lors que ne fit-il pas pour faire cesser un si affligeant spectacle? Voyez les justes reproches qu'il adresse à ce sujet aux principaux de sa nation. Que prétendent-ils donc en autorisant ainsi la profanation du jour du Seigneur? Est-ce qu'ils ne comprennent point toute la gravité d'un tel acte? Ce qu'ils font, c'est précisément ce qu'ont fait leurs pères, et ce qui a causé la ruine de la cité sainte, et valu aux enfants d'Israël tous les maux dont ils sont abreuvés. Dieu n'aurait-il pas assez châtié son peuple? Veulent-ils encore rallumer sa colère, et, par de nouvelles prévarications, appeler de nouveaux châtiments (199)? Ce saint homme ne se donna point de repos qu'il ne fût parvenu à détruire un abus si funeste. Grâce à ses soins, l'observance du sabbat fut remise en vigueur, et Israël vit se fermer une plaie honteuse, et l'élément de sa prospérité lui fut ainsi rendu.

Mais, nos très-chers frères, comment le repos du jour du Seigneur est-il observé parmi nous? Que de travaux s'exécutent ce jour-là sans nécessité, comme sans permission! Si l'on ne dit pas de bouche avec les impies dont parle le prophète : Abolissons toutes les fêtes du Seigneur, et n'en laissons subsister aucune trace, on ne le dit que trop par les œuvres. Il semble qu'on prenne à tâche d'en venir là dans la pratique. L'artisan, le laboureur, le négociant se sont en quelque sorte donné le mot. Rien n'est changé aux habitudes de la semaine. L'atelier, le comptoir, la charrue ne chôment point. On va et vient comme de coutume. Les occupations ordinaires ont leur cours : chacun vaque à ses affaires et à ses plaisirs. Voilà comme on entend en général le repos prescrit par la loi divine; voilà comme on le garde et comme on le fait garder aux autres! Ici ce sont des maîtres, des maîtresses de maison qui exigent un travail défendu, et, par leurs ordres, comme par leurs exemples, portent au mépris du précepte. Là, ce sont des parents qui travaillant eux-mêmes sans scrupule, veulent que leurs enfants partagent leur transgression, et se font ainsi un triste jeu de les éloigner de l'accomplissement de leurs devoirs. Ce sont encore des ouvriers qui ne refusent de prendre part au repos du saint jour que pour se livrer le lendemain à de honteux excès qui absorbent le fruit des travaux de la semaine. Déplorable habitude qui les dégrade, les abrutit, et en fait autant de fils de Bélial, étrangers à tout sentiment religieux, sourds à la voix de la nature, ennemis d'eux-mêmes, aussi bien que de leur famille. Une mère infortunée et de pauvres enfants qui demandent en vain un morceau de pain à celui qui devait le leur rompre, n'expient que trop souvent, par leurs larmes et leurs angoisses, cet oubli fatal de la loi de Dieu. Ne cherchez pas ailleurs la cause de tant de désordres révoltants, aujourd'hui si communs, qui portent le deuil, la confusion et la détresse dans l'intérieur du ménage ainsi transformé, par les scènes les plus affligeantes, en une image trop fidèle de cet affreux séjour où il n'y aura que pleurs et grincements de dents.

Ne voit-on pas encore des chefs d'établissements industriels qui ne permettent pas aux bras qu'ils emploient de suspendre leurs travaux, qui ôtent tout moyen de sanctifier le dimanche à une multitude d'individus attachés à leurs exploitations et à leurs usines, ne leur laissant souvent d'autre alternative que de sacrifier leur conscience ou de perdre le modique salaire qui les nourrit? Pourrait-on déplorer assez tous ces

(197) *Tunc placebunt terræ Sabbata sua cunctis diebus solitudinis suæ. Quando fueritis in terra hostili, sabbatizabit et requiescet in sabbatis solitudinis suæ eo quod non requieverit in Sabbatis vestris, quando habitabitis in ea.* (*Lev.*, XXVI, 34.)

(198) *Donec... compleretur sermo Domini ex ore Jeremiæ et celebraret terra Sabbata sua : cunctis enim diebus desolationis egit Sabbatum usque dum compleretur septuaginta anni.* (II *Par.*, XXXVI, 21.)

(199) *Et objurgavi optimates Juda, et dixi eis : Quæ est hæc res mala quam vos facitis, et profanatis diem Sabbati? Nunquid non hæc fecerunt patres nostri, et adduxit Deus noster super nos omne malum hoc, et super civitatem hanc? Et vos additis iracundiam super Israel violando Sabbatum.* (II *Esdr.*, XIII, 16 et seq.)

scandales? Quelles n'en sont pas les tristes conséquences! Le ciel est déjà vengé par tous les maux qui en résultent pour la famille, pour la société, pour l'Etat lui-même. Qu'on se plaigne qu'il n'y a plus de moralité dans certaines classes, plus de respect pour l'autorité, quelle qu'elle soit; qu'on signale avec effroi cette tendance, presque universelle, à s'affranchir de tout devoir; on a réellement bonne grâce à ne pas vouloir l'effet quand on a posé la cause. Comment obtenir pour soi ce qu'on refuse à Dieu? On viole sa loi, on la fait violer. Ce premier lien de dépendance peut-il être impunément brisé? Les autres ne doivent-ils pas se rompre, ou pour le moins, se relâcher d'une manière bien funeste? Vos leçons, vos exemples, vos efforts préparent cette anarchie intellectuelle dont les symptômes vous épouvantent. Soyez plus conséquents avec vous-mêmes. Rendez à Dieu, et faites-lui rendre les hommages qui lui sont dus. Vous n'avez rien de mieux à faire pour remédier à un mal dont vous êtes justement alarmés. Que le précepte soit régulièrement gardé : vous aurez un sûr garant d'ordre, de légitime soumission, de prospérité solide. Mais le mépris que vous en faites et que vous voulez qu'on en fasse avec vous, agrandit toujours davantage une plaie qui peut-être, semblable à celle de la fille de Sion, finira par devenir incurable, et malgré tous les moyens employés pour en arrêter les progrès désastreux, amènera un jour ou l'autre une dissolution entière.

C'est souvent l'appât d'un faible gain, d'un léger profit qui porte à prévariquer. On préfère offenser mortellement son Dieu, plutôt que de se priver d'un modique avantage. L'intérêt du moment l'emporte et le repos du dimanche est méconnu. On ne se fait aucun scrupule d'une profanation dont on se promet un bien temporel quelconque. Mais, à cet égard, n'est-on pas encore dans une étrange illusion? Il n'est pas rare que la voie qui semble mener à l'abondance aboutisse à un résultat bien différent. En vous livrant à un travail défendu, vous croyez faire prospérer vos affaires, vous procurer plus d'aisance, augmenter votre fortune, et vous ignorez que pour punir vos transgressions, Dieu tient en réserve les trésors de sa colère qu'il épanche comme il lui plaît. Les éléments sont souvent les ministres de ses vengeances. C'est lui qui commande à la grêle, qui appelle ces nuées d'insectes, qui envoie ces froids meurtriers. C'est à sa voix que marchent tous les fléaux chargés par lui de visiter la terre. Ah! si quelques instants suffisent pour détruire vos espérances; si par un accident soudain vous vous voyez enlever tout le fruit de vos labeurs, sachez que dans les décrets de la Providence, c'est presque toujours un châtiment qui a pour objet l'expiation de ces travaux que vous n'avez pas suspendus quand vous le deviez, et que vous avez poursuivis avec une criminelle ardeur, malgré les sages remontrances et les avis paternels d'un pasteur zélé qui vous conjurait avec larmes d'avoir plus de respect pour le jour de votre Dieu. Sans un déplorable endurcissement, vous reconnaîtriez dans une foule d'événements fâcheux la main du Seigneur qui s'appesantit sur vous. Ces maladies qui absorbent dix fois au delà du gain obtenu par la violation du précepte, ces infirmités qui condamnent à une inaction prolongée des membres auxquels a été tant de fois refusé le repos prescrit par la loi; ces pertes imprévues dans un commerce qu'on n'a point interrompu le dimanche, ne sont-ce pas comme autant de manifestations non équivoques de la divine justice qui frappe les coupables?

Peut-être vous vous riez de la frayeur que nous cherchons à vous inspirer, peut-être vous nous répondrez avec la présomptueuse confiance que vous donne l'impunité dont vous avez joui jusqu'ici : Nous ne nous sommes point fait faute de travailler malgré la défense. Nos affaires en ont-elles été plus mal? N'y avons-nous pas toujours trouvé notre compte? Où sont les malédictions et les anathèmes dont vous nous menacez? Ne voyons-nous pas autour de nous des heureux du siècle qui n'observent ni dimanches ni fêtes? Oui, il est des hommes qui prospèrent dans toutes leurs voies, malgré leurs outrages journaliers envers la majesté suprême. Le mépris de la loi divine ne nuit point à leur élévation et à leur fortune. La foudre que provoque sans cesse leur impiété, n'éclate point : elle respecte le fruit de leur iniquité (200). Le bonheur, dites-vous, est leur partage. Supposons que cela soit, que devriez-vous en conclure? vous invoquez de tels exemples pour vous rassurer : ils sont plutôt propres à vous faire trembler. Malheur à ceux que le Seigneur laisse ainsi s'engraisser de la substance de la terre sans y mêler d'amertume! Le sort du mauvais riche les attend. Les biens qu'ils reçoivent dans la vie présente auront une terrible compensation. Les maux viendront à leur tour; mais ils ne seront point passagers comme les biens dont ils jouissent. Lorsque Dieu épargne dans le temps, c'est pour frapper dans l'éternité. S'il ne punit point actuellement vos transgressions, ne vous y trompez point, c'est peut-être une preuve que la mesure sera bientôt comble, et qu'alors vous expierez vos infidélités dans l'abîme où vous aura conduits votre aveugle présomption. Car sachez, dit le prophète, qu'il n'est pas éloigné le jour du Seigneur, ce jour brûlant comme la fournaise, où les superbes contempteurs de sa loi, et tous les artisans d'iniquité, seront emportés comme une paille légère par le souffle de sa fureur, et deviendront, pour toujours, la proie des flammes dévorantes (201).

Mais direz-vous peut-être, est-ce donc un

(200) *Ergo nunc beatos dicimus arrogantes, siquidem ædificati sunt facientes impietatem, et tentaverunt Deum, et salvi facti sunt.* (*Malac.*, III, 15.)

(201) *Ecce enim dies veniet succensa quasi caminus,*

si grand mal de travailler le dimanche? Ne vaut-il pas mieux s'occuper utilement que de demeurer oisif? Il y aurait bien plus d'inconvénient à faire comme tant d'autres qui consument ce jour dans des excès de tout genre. Etrange excuse, comme si, pour éviter un péché, vous deviez en commettre un autre. Il ne s'agit point ici d'établir un parallèle pour savoir où l'offense est plus grave. La profanation du dimanche, de quelque manière qu'elle ait lieu, conduit en enfer. Cela doit vous suffire. Que voudriez-vous de plus pour vous interdire tout travail défendu? Il n'y aura d'excuse valable que la nécessité, le besoin, mais une nécessité véritable, un besoin réel. Dieu aurait pu nous obliger à un repos absolu : il n'en a pourtant rien fait. Il veut que le repos qu'il commande soit un saint repos, qu'on le consacre à le servir, qu'on y vaque aux devoirs de la religion, aux pratiques de la piété; qu'on s'y applique à l'accomplissement des bonnes œuvres. Il permet d'en employer une partie à des délassements honnêtes. C'est un père dont la tendre prévoyance embrasse ici les besoins du corps aussi bien que ceux de l'âme. Nous devons plus particulièrement, ce jour-là, travailler à l'affaire de notre salut; les autres affaires absorbent, pendant la semaine, presque tout notre temps, et nous laissent si peu de loisir pour la plus importante de toutes, la seule qui au fond soit nécessaire. Heureux le chrétien qui sanctifie, comme il faut, le dimanche! Il répare ses forces qu'un trop long travail épuiserait, en même temps qu'il trouve des grâces, des consolations et des espérances dans sa fidélité à remplir tout ce que Dieu demande de lui en ce saint jour. Il ne sera pas du nombre de ceux dont il est écrit que le Seigneur a juré dans sa colère qu'ils n'entreront jamais dans son repos. Mais la bénédiction s'attachera à ses pas et le conduira jusque dans les tabernacles de l'éternité où il sera reçu dans la paix et dans la joie de son divin Maître.

Puissiez-vous, nos très-chers frères, mieux comprendre à l'avenir l'obligation de sanctifier le dimanche, et apporter désormais à l'accomplissement d'un devoir si important autant de ferveur que vous y avez jusqu'ici peut-être mis de négligence. Nous ne nous lasserons point de vous donner à cet égard de charitables avertissements. Ils ne seront pas infructueux, nous l'espérons, car nous avons trop bonne opinion de vous pour croire que vous soyez sourds à la voix d'un père qui ne veut que votre bonheur. Daigne le Seigneur faire de la sainte quarantaine qui va s'ouvrir, un temps riche en miséricorde, pour chacun de vous. Que dans son infinie bonté, il vous comble de ses grâces, vous donnant à tous un cœur tel qu'il le lui faut, pour que vous le serviez fidèlement, et que vous accomplissiez en toutes choses sa volonté, avec un zèle généreux et constant. Qu'il mette dans votre cœur la connaissance et l'amour pratique de sa loi, et vous accorde sa paix : nous le lui demandons sans cesse avec les plus vives instances. De votre côté, nos bien-aimés, faites en sorte que notre vœu le plus cher soit réalisé. Soyez donc notre consolation et notre joie. Vous vous assurerez ainsi, à vous-mêmes les divines bénédictions qui rendront votre pèlerinage moins pénible, et vous conduiront au bienheureux terme dans le repos des élus.

A ces causes, etc.

Donné à Bourges, le 4 février 1844.

QUINZIÈME MANDEMENT

Pour le saint temps de carême

(Année 1845.)

MANIÈRE DE SANCTIFIER LE DIMANCHE.

A l'approche de la sainte quarantaine, nos très-chers frères, notre bouche doit s'ouvrir pour vous donner de salutaires avertissements, propres à éclairer vos esprits, à toucher vos cœurs, afin que, répondant à la tendre sollicitude de l'Eglise votre mère, vous parcourriez, avec fruit, la carrière de la pénitence. Nos lèvres ne sauraient retenir la vérité captive : nous voudrions la faire pénétrer dans toutes les âmes. C'est dans notre cœur que nous puisons pour vous exhorter à la pratique de tous les devoirs de la vie chrétienne, et nous ne cesserons jamais de vous prodiguer les plus charitables avis, redoublant nos instances et vous conjurant avec larmes, à l'exemple du grand Apôtre qui ne se lassait pas de reprendre, avec l'amour d'un père, chacun de ses chers disciples. Sans doute l'obligation qui nous est imposée à cet égard est de tous les temps, et nous devons nous en acquitter sans relâche avec la vigilance active, le zèle persévérant d'un gardien fidèle qui ne s'endort ni ne s'assoupit (202). Mais nous devons surtout élever la voix à une époque privilégiée qui ramène des jours de salut et prépare une abondante rédemption pour tous ceux qui, obéissant aux pressantes invitations de la grâce, iront demander la vie au Seigneur et la chercher aux sources mêmes de la miséricorde.

Qu'avons-nous fait, les années précédentes, en vous annonçant le retour d'un temps si propice pour l'expiation des péchés et la réconciliation avec le ciel? Nous vous avons rappelé un grand devoir qui n'est que trop méconnu : la sanctification du dimanche; et comme la profanation habituelle de ce jour indique toute la profondeur du mal sur lequel nous avons journellement à gémir, nous devons insister sur un point si capital et nous efforcer d'appliquer le remède à une plaie qui, gagnant de proche en proche,

et erunt omnes superbi, et omnes facientes impietatem, stipula; et inflammabit eos dies veniens, dicit Dominus exercituum, quæ non derelinquet eis radicem et germen (*Malac.*, IV, 1.)

(202) *Non dormitabit neque dormiet qui custodit Israel.* (*Psal.* CXX, 4.)

présente les symptômes les plus effrayants, et menace la société d'une prochaine et complète dissolution.

Sanctifiez donc le jour du Seigneur, nous vous l'avons dit, nos très-chers frères, nous vous l'avons répété, et aujourd'hui encore nous revenons sur cet important sujet, parce que nous ne voyons rien de plus nécessaire, de plus utile, de plus pratique dans les conjonctures actuelles. Que nous serions heureux, si nous parvenions à faire cesser de déplorables abus! Que le saint jour soit partout en honneur, et nous répondons que tant de vices funestes qui sont comme une lèpre dévorante, auront bientôt disparu pour faire place aux vertus que développe le principe fécond de la foi.

Vous devez vous abstenir de tout travail défendu ; mais vous avez en outre des devoirs à remplir pour sanctifier les dimanches et les fêtes. Il y a pour vous une obligation stricte, rigoureuse : celle d'assister au saint sacrifice de la messe. Vous connaissez le précepte de l'Eglise, précepte formel, positif, que vous ne pouvez enfreindre sans pécher mortellement. Mais en tenez-vous toujours compte ainsi que vous le devriez? Peut-être que vous vous mettez à cet égard fort à l'aise et que vous ne vous faites aucun scrupule de violer la loi. Ignorez-vous donc que, lorsque l'Eglise parle, c'est Dieu lui-même qui parle par son organe? Elle tient du ciel son autorité : le Très-Haut l'a investie d'un pouvoir qui ne saurait être méconnu sans crime. Si vous vous obstinez à ne voir que l'homme là où l'Eglise ordonne, vous vous inscrivez en faux contre la parole même de la vérité, et vous vous en prenez à l'Evangile dont vous lacérez les pages sacrées pour détruire les lignes qui vous condamnent; car dès lors que vous refusez d'obéir à celle qui vous a été donnée pour mère, vous abjurez la qualité d'enfants de Dieu, vous proclamez votre déchéance, et vous vous constituez étrangers par rapport aux promesses ; c'est ce qui résulte de l'oracle sorti d'une bouche divine. Elles sont tombées des lèvres de notre adorable Sauveur ces mémorables paroles, et aucune ne passera, et toutes auront leur effet : *Qui vous méprise me méprise* (203). Dans celui qui n'écoute point l'Eglise, ne voyez plus qu'un païen et un publicain (204), c'est-à-dire un homme sans foi, un pécheur de profession.

Et cependant, nos très-chers frères, qu'arrive-t-il ? Que de rebelles à la voix qui les convie à l'auguste sacrifice de nos autels ! Combien semblent ignorer le chemin qui mène aux solennités de Sion ! L'airain sacré parle pour eux un langage qu'ils ne comprennent pas; c'est un son qui n'éveille, dans leur cœur, aucun sentiment religieux. Ils ne monteront pas à la maison de prière, ils se tiendront dans l'éloignement de l'assemblée des fidèles, et la célébration des divins mystères n'obtiendra pas leur présence. C'est ainsi qu'ils se refusent à l'accomplissement d'un devoir essentiel, au mépris de la loi qui commande.

L'obligation que l'Eglise impose à ses enfants n'est pas nouvelle. Ce qu'elle demande de vous, c'est ce qui s'est pratiqué dans tous les siècles. Nous en trouvons quelque chose dans nos saints livres, et aux *Actes des apôtres*, (XX, 7) il est fait mention expresse de la réunion des disciples, le dimanche, pour participer à ce grand acte de la piété chrétienne. Les premiers fidèles montraient, à cet égard, un admirable empressement. Ils connaissaient toute l'importance de l'obligation dont ils s'acquittaient, et, plutôt que d'y manquer, ils s'exposaient au glaive des persécuteurs. A défaut de temples, ils s'assemblaient dans des maisons particulières qui étaient transformées en autant de sanctuaires, pour y offrir, par les mains du prêtre, l'hostie pure et sans tache. Le plus souvent c'était dans les catacombes qu'ils se pressaient en foule pour prendre part à l'oblation sainte ; ils descendaient volontiers dans les régions mêmes de la mort pour y chercher l'auteur de la vie. Immoler à Dieu le sacrifice de louange dans la compagnie de leurs frères, leur semblait le plus doux des devoirs, et, pour consoler leur foi, satisfaire leur piété, ils ne reculaient devant aucun danger, ne s'arrêtaient devant aucune défense : ils n'auraient jamais cru acheter trop cher un bonheur qu'ils savaient si bien apprécier.

Qu'auraient-ils pensé de la conduite de tant de chrétiens de nos jours, qui ne paraissent presque jamais dans le lieu saint, et affectent même de demeurer étrangers à toutes les pratiques du christianisme, ces généreux confesseurs qui ne concevaient pas qu'il fût possible d'être chrétien sans assister aux assemblées des fidèles, et qui ne pouvaient dissimuler leur surprise, lorsque, dans l'interrogatoire qu'on leur faisait subir, on ne voulait pas savoir s'ils étaient chrétiens, mais seulement s'ils s'étaient réunis à leurs frères pour célébrer avec eux les solennités d'un culte proscrit : témoin l'illustre martyr qui s'écriait devant son juge : O l'étrange, la ridicule question ! Vous n'avez que faire, dites-vous, de ma qualité de chrétien; vous ne vous enquérez que d'une chose : Me suis-je trouvé aux réunions des fidèles ? voilà l'unique chef sur lequel vous attendez ma réponse. Ah! malheureux, faut-il donc vous apprendre le rapport intime qui existe entre la dignité du chrétien et la participation aux actes de la religion : l'un ne va jamais sans l'autre, sachez-le bien. En conséquence, quand on vous dira : C'est un chrétien, concluez qu'il fréquente les assemblées que vous interdisez. Mais si l'on vient vous dire qu'un tel, qu'une telle fréquentent les

(203) *Qui vos spernit me spernit.* (*Luc.*, X, 16.)
(204) *Si autem Ecclesiam non audierit; sit tibi sicut ethnicus et publicanus.* (*Matth.*, XVIII, 17.)

assemblées, vous pouvez sûrement conclure : ils sont donc chrétiens (205).

L'argument était péremptoire alors, le serait-il aujourd'hui? Le fer des bourreaux ne plane plus sur nos têtes; nous avons toute liberté pour nous rendre au temple du Seigneur. L'Eglise nous y appelle : cette bonne mère ne néglige aucun moyen pour réunir ses enfants au pied des autels : elle exhorte, elle conjure, elle prescrit, elle ordonne; mais voyez comme elle est comprise, entendue, obéie. Comptez, si vous le pouvez, le nombre des contempteurs du précepte, des déserteurs du lieu saint, chacun des jours où toute la famille chrétienne devrait être réunie sous l'œil du Seigneur, sans autres absents que ceux qu'une cause légitime retient malgré eux dans l'éloignement des tabernacles du Dieu vivant.

D'où vient cette indifférence, pourquoi ce mépris? Sait-on bien ce que c'est que la messe pour se dispenser si facilement d'y assister? A-t-on une idée de l'injure qu'on fait à Dieu, des grâces dont on se prive? On est chrétien, du moins on en porte le nom, et cependant les saints autels sont délaissés, les divins mystères abandonnés, et trop souvent l'auguste sacrifice, aux jours où il est obligatoire pour tous les fidèles, se consomme dans un temple presque désert. Où sont donc ceux qui devraient alors remplir l'enceinte sacrée? Ils ont fermé les oreilles pour ne pas entendre la voix qui les appelle : ils se rient de la maternelle sollicitude qui les presse. On n'obtiendra pas d'eux qu'ils accomplissent un devoir qu'ils ne comprennent pas, malgré tous les efforts que déploie le zèle pour triompher de leur insouciance et de leur irréligion. Ils sont malheureusement beaucoup trop terrestres pour apprécier les choses du ciel.

La messe c'est le sacrifice du Calvaire, représenté, continué, perpétué sur nos autels. C'est toujours le même sacrificateur, la même victime, Jésus-Christ s'offrant à son Père pour le salut du monde. Sans doute, ce divin Sauveur ressuscité ne meurt plus : l'immolation n'est point sanglante, mais pour être toute mystique, elle n'en est pas moins réelle. La foi nous le montre dans un état de mort quoique vivant : c'est l'Agneau de l'*Apocalypse* qui est debout comme immolé (206), renouvelant sans cesse le sacrifice qu'il a consommé sur la croix, afin de nous en appliquer les fruits. S'il a été mis à mort, c'est parce qu'il l'a voulu, et c'est encore parce qu'il le veut, que, jusqu'à la fin des siècles, par le ministère des prêtres, aura lieu, d'une manière ineffable, l'oblation de ce même corps qui a été livré pour nous, de ce même sang qui a coulé pour la rémission des péchés. Car il leur a dit, en leur en confiant le pouvoir : *Faites ceci en mémoire de moi* (207). Précieux mémorial qui renferme ce qu'il signifie! Souvenir et réalité tout ensemble! La mort du Seigneur y est annoncée, rendue sensible, reproduite même par une immolation mystérieuse, en vertu de laquelle est offerte à la gloire du Très-Haut la seule hostie digne de lui. C'est le sacrifice perpétuel du prêtre de l'éternité, selon l'ordre de Melchisedech (208), du véritable prince de la paix, présentant à Dieu son Père, non pas un pain et un vin matériels, à l'exemple de ce pontife-roi des anciens jours (209), mais sous les apparences de ces éléments grossiers, une victime divine, le sang de la nouvelle alliance, la chair dont les meurtrissures ont vivifié le monde. Ainsi s'accomplit par un prodige de toute-puissance et d'amour toujours subsistant, le magnifique oracle du prophète qui longtemps d'avance marquait en termes si clairs et si précis la substitution d'un sacrifice unique et parfait à tous les sacrifices imparfaits de l'ancienne loi, lorsque par sa bouche le Seigneur disait au peuple d'Israël : *Désormais vous ne sauriez me plaire; je n'accueillerai point vos offrandes : car voici que du levant au couchant mon nom est grand parmi les nations, et en tout lieu est immolée et offerte à mon nom une oblation pure* (210).

L'Eglise qui offre sans cesse cet admirable sacrifice dont elle connaît toute la vertu, pouvait-elle ne pas obliger ses enfants à profiter d'une institution si salutaire, en exigeant leur présence au moins en certains jours, puisque certains devoirs et certains travaux ne permettraient pas à la plupart d'y assister habituellement dans la semaine? Son précepte d'entendre la sainte messe les dimanches et les fêtes, est l'interprétation d'une loi divine. Car ici elle ne fait qu'indiquer l'acte principal par lequel doivent être sanctifiés les jours dont Dieu lui-même a d'ailleurs ordonné la sanctification. Dès lors que notre Seigneur a prescrit d'accomplir en mémoire de lui cet ineffable mystère pour se conformer aux intentions de son divin époux, ne devait-elle pas appeler ses enfants au pied des autels, et consacrer l'obligation, pour eux, de prendre part à cette auguste commémoraison où se renouvelle et se perpétue l'immolation de l'Agneau qui ôte les péchés du monde?

La religion nous impose quatre principaux devoirs envers Dieu : il nous faut adorer sa majesté suprême, apaiser son courroux, solliciter ses grâces, le remercier de ses bienfaits. Or, nous ne pouvons de nous-mêmes le faire dignement, mais nous avons

(205) *Acta SS. Saturnini, Dativi*, etc.; apud Theod. Ruinart, page 415.

(206) *Agnum stantem tanquam occisum.* (*Apoc.*, V, 6.)

(207) *Hoc facite in meam commemorationem.* (*I Cor.*, XI, 24.)

(208) *Sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech.* (*Psal.* CIX, 4.)

(209) *Melchisedech rex Salem proferens panem et vinum; erat enim sacerdos Altissimi.* (*Gen.*, XIV, 18.)

(210) *Non est mihi voluntas in vobis et munus non suscipiam de manu vestra. Ab ortu enim solis usque ad occasum, magnum est nomen meum in gentibus, et in omni loco sacrificatur et offertur nomini meo oblatio munda.* (*Malac.*, I, 10.)

au saint autel de quoi suppléer à notre impuissance, et c'est ce que l'Eglise se propose dans l'oblation du divin sacrifice.

Où trouverions-nous ailleurs un hommage proportionné à la grandeur infinie de Dieu ? Pur néant que nous sommes, comment pourrions-nous lui rendre tout l'honneur qui lui est dû ? Cette gloire nous la lui donnerons au moyen de la sainte messe ; car Jésus-Christ s'y met dans un état d'humiliation et d'anéantissement : l'Homme-Dieu y est victime : c'est l'holocauste le plus parfait, le seul capable de procurer à l'adorable Trinité toute la louange qui lui revient. Allons donc adorer le Dieu trois fois saint, en joignant nos adorations à celles du souverain médiateur qui s'offre dans nos temples comme sur le Calvaire pour honorer la majesté suprême d'une manière digne d'elle. Gardons-nous de négliger l'acte de religion le plus excellent, et puisque, en tant que chrétiens et enfants de l'Eglise, nous sommes les membres du même corps, approchons dans la sincérité de notre cœur et dans la plénitude de la foi, pour être offerts avec notre divin chef. Dieu aura pour agréable notre offrande en vertu de cette union, et nous nous acquitterons ainsi envers lui.

Nous avons péché ; nous péchons journellement, notre vie tout entière n'est qu'un long tissu d'offenses. Le cri de nos iniquités monte sans cesse vers le ciel et provoque sa vengeance. Pourquoi la colère de Dieu est-elle si lente à éclater ? Pourquoi ne sommes-nous pas traités avec cette rigueur dont les Ecritures nous offrent de si terribles exemples ? Serions-nous moins coupables ? Ah ! plutôt nos fautes n'ont-elles pas un nouveau degré de malice, avec la connaissance que nous avons de nos devoirs, avec les grâces dont nous sommes comblés, avec les moyens de salut qui nous sont si largement donnés ? D'où vient alors que le bras de Dieu demeure suspendu ? Si sa justice ne frappe point, nous en sommes redevables au sang de l'Agneau qui coule continuellement sur nos autels. Ce sang adorable arrête la foudre et fait prévaloir la miséricorde. La sainte Eglise conjure sans cesse l'orage, en présentant à Dieu la victime qui a été immolée pour la rémission des péchés. Rappelons-nous donc que nous avons dans ce sacrifice propitiatoire une ressource efficace contre l'indignation du ciel.

Dieu seul est le principe et l'auteur de tout bien temporel et spirituel. Nous devons sans cesse réclamer ses bienfaits ; mais que pourrions-nous attendre de sa bonté, après l'abus multiplié de ses dons ? Quoi ! vous lui demanderez la santé, vous le prierez de bénir votre travail, de féconder vos campagnes, de faire prospérer votre négoce, de vous procurer un certain bien-être, lorsque ces divers avantages que vous deviez faire servir à sa gloire, n'ont été pour vous qu'autant de moyens de l'outrager ! Vous le conjurerez d'ouvrir le trésor de ses grâces et de les répandre sur vous avec une nouvelle abondance, lorsque peut-être vous les avez indignement profanées, et que vous en avez en quelque sorte tari la source, en accumulant les fautes là où vous auriez dû accroître vos justices ! Dieu sera-t-il disposé à vous exaucer ? La voix de votre prière arrivera-t-elle jusqu'à lui ? Sans doute vous ne méritez pas de nouveaux bienfaits ; mais notre adorable Sauveur les a mérités pour vous ; et il s'offre en sacrifice à Dieu son Père, pour les lui demander. Ayez donc confiance. Jésus-Christ se constitue notre avocat : il prie pour nous ; dès lors, nous pouvons tout espérer, tout obtenir.

Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens qu'il m'a faits ? s'écriait le Prophète, et c'est le cri qui doit continuellement s'échapper de nos cœurs, à la vue des faveurs sans nombre que nous prodigue la bonté divine. Comment offrir de dignes actions de grâces au Dieu qui nous a créés, qui nous conserve, auquel nous devons tout ce que nous sommes, au Dieu qui nous a appelés à l'admirable lumière de son Evangile, et qui, nous arrachant à la puissance des ténèbres, nous a transférés dans le royaume de son Fils bien-aimé, au Dieu qui pardonne toutes nos iniquités, guérit toutes nos langueurs, nous couronne de miséricorde et d'amour, et nous prépare un poids immense de gloire avec d'ineffables délices ? La reconnaissance doit être proportionnée aux bienfaits. Pauvres comme nous le sommes, où puiserons-nous pour acquitter une dette si grande et si douce tout ensemble ? Le Prophète nous l'indique lorsqu'il ajoute : *Je prendrai le calice du salut, et j'invoquerai le nom du Seigneur* (211). Nous avons, dans le très-saint sacrifice de l'autel, de quoi donner à Dieu au delà de ce qu'il nous a donné lui-même : offrons-lui donc celui qui est la source même des grâces et de la plénitude duquel nous avons tout reçu. L'offrande est d'un prix infini : elle égale, elle surpasse même tous les biens que nous tenons de sa bonté.

Vous voyez, nos très-chers frères, tous les avantages attachés à l'accomplissement de l'obligation qui vous est imposée. Puissiez-vous les bien comprendre, et alors nous n'aurons plus à déplorer l'oubli malheureusement trop commun d'un devoir si important. Les dimanches et les fêtes vous consolerez vos pasteurs par votre religieuse affluence au pied des autels. Vous ne voudrez plus contrister l'Eglise en refusant d'obéir à sa voix. Désormais cette tendre mère ne trouvera plus d'enfants rebelles ; elle aura la joie de les voir tous accourir avec un pieux empressement dans les parvis sacrés pour rendre à Dieu la gloire qui lui est due, implorer sa miséricorde, le re-

(211) *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi ? Calicem salutaris accipiam et nomen Domini invocabo.* (*Psal.* CXV, 3.)

mercier de ses dons, et solliciter de nouvelles grâces. Daigne le Seigneur opérer en vous ces heureux effets, et la sainte quarantaine qui va s'ouvrir sera féconde en fruits de salut.

A ces causes, etc.

Donné à Bourges, le 18 janvier 1845.

SEIZIÈME MANDEMENT

Pour le saint temps de carême.

(Année 1846.)

DE L'ASSISTANCE A LA MESSE PAROISSIALE.

Le retour de la sainte quarantaine, nos très-chers frères, ramène pour nous une obligation que nous sommes toujours heureux d'avoir à remplir, dans l'espoir où nous sommes que vous mettrez à profit les avis de notre paternelle sollicitude pour le salut de vos âmes. Dieu nous est témoin de tout le tendre intérêt qui nous anime. C'est bien là le sentiment qui domine dans notre cœur, et qui dicte toutes nos paroles, lorsque nous venons vous exhorter à la sainte pratique des devoirs de la vie chrétienne, en vous rappelant quelque importante vérité trop souvent méconnue, et en vous invitant fortement à ne point négliger l'accomplissement des divins préceptes qui comptent, hélas! tant de prévaricateurs.

Nous avons insisté jusqu'ici sur un point trop capital pour n'y pas revenir encore: nous somme loin d'avoir épuisé un sujet si fécond. La sanctification du dimanche mérite bien d'occuper toujours notre pensée et d'être le texte constant de nos instructions pastorales. Il y a à cet égard des transgressions si nombreuses, des abus si déplorables. Nous vous avons dit : sanctifiez le jour du Seigneur ; nous vous l'avons répété dans les termes les plus pressants, et après vous avoir montré la nécessité de suspendre vos travaux pour vaquer au repos prescrit par la loi divine, nous vous avons parlé de l'obligation où vous êtes d'assister au sacrifice de nos autels. Nous ne vous épargnerons pas les sages remontrances, les avertissements utiles, et nous ferons en sorte de ne vous rien laisser ignorer de ce qu'il vous importe tant de savoir pour le pratiquer fidèlement. Puissions-nous ne pas vous avoir en vain retracé les saintes règles! Il est si doux pour un père de voir les fruits de sa parole parmi des enfants chéris.

Tout chrétien doit entendre la messe le dimanche et les fêtes ; voilà l'obligation formelle imposée par l'Eglise, interprète toujours sûre des volontés divines ; mais quelle est la messe qu'il convient d'entendre, qu'il faut toujours préférer, et dont on ne saurait se tenir habituellement éloigné, sans s'exposer à des inconvénients graves et se priver de grâces particulières? C'est la messe paroissiale ; on ne le sait pas assez, on paraît même l'ignorer. Beaucoup du moins montrent, sur ce point, une indifférence fatale ; ils croient avoir assez fait, s'ils ont entendu une messe quelconque. Nous accordons qu'ils aient rigoureusement satisfait au précepte ; mais peuvent-ils s'en tenir là avec une sécurité parfaite? Les intentions de l'Eglise sont-elles complétement remplies? N'est-il pas de notre devoir de les détromper, en les instruisant sur une obligation qu'ils semblent souvent ne pas même soupçonner?

D'abord cette obligation n'est pas nouvelle dans l'Eglise. Elle a le cachet des siècles, et se rattache au berceau même du christianisme; elle apparaît dans les temps apostoliques avec tous les caractères que nous revendiquons en sa faveur. Là vous voyez déjà ces assemblées régulières de fidèles qui se réunissent le dimanche pour prier en commun, pour entendre la divine parole, pour assister à l'auguste sacrifice et participer aux sacrés mystères. C'est au sortir même du cénacle que se forme cette institution salutaire, qui se développe avec l'accroissement de la famille chrétienne. Tous les monuments primitifs attestent une vérité que proclament hautement les apologistes de la religion en face des tyrans et des persécuteurs. Qu'importent les lieux où reléguait alors une cruelle intolérance ; que, pour vaquer à de pieux exercices, on fût réduit à faire choix de quelque maison particulière, ou qu'on fût contraint de confier le secret des saintes pratiques de la foi aux plus mystérieuses retraites, de l'enfouir même dans les entrailles de la terre, toujours est-il que ces assemblées se tenaient, et qu'elles offraient alors tout ce que présente aujourd'hui une messe de paroisse : un pasteur, entouré de ses ouailles, leur rompant le pain de la divine parole, faisant avec elles de communes prières pour toutes les conditions et tous les besoins, immolant la victime du salut pour son peuple, et lui en appliquant les fruits. C'est là ce que nous apprennent les Justin (212), les Tertullien (213), les Arnobe (214). Les vénérables réunions dont ils nous ont tracé le tableau, sont, à proprement parler, ce que nous entendons maintenant par l'assistance à la messe de paroisse. Il faut nécessairement le reconnaître, les traits sont les mêmes, la ressemblance est parfaite. Le nom n'était pas encore connu, mais la pratique était constante.

Quand l'Eglise respira sous des empereurs chrétiens, de toutes parts s'élevèrent des temples en l'honneur du Très-Haut, et ils se remplirent de la multitude des fidèles. Alors s'organisèrent les paroisses, et l'Eglise, dans sa maternelle sollicitude, toujours attentive à procurer le bien de ses enfants, voulut, par ses sages règlements, assurer l'observance exacte d'un usage qui

(212) Just., Apol., 1.
(213) Tertull., *Apol.*, 39.
(214) Arnob., *Adversus gentes*, l. IV, 36.

était né, pour ainsi dire, avec elle, et qui avait toujours subsisté, malgré les obstacles de tout genre contre lesquels il avait dû lutter durant trois siècles de persécution. Voyez aussi tous ses soins à le défendre contre le relâchement, sa vigilance pour prévenir les atteintes qu'on cherchait à lui porter ; ses efforts pour réparer les brèches qui lui avaient été faites par le malheur des temps et l'affaiblissement de la foi. Que de conciles témoignent de l'importance qu'elle attache au maintien d'une discipline dont la source est si vénérable, et dont les résultats sont si précieux ! Elle sait que c'est dans ces assemblées saintes qu'a grandi, que s'est fortifiée la foi des fidèles, et qu'elle a puisé cet héroïsme invincible qui a défié l'enfer, conquis le ciel, donné à la religion son admirable fécondité. Elle sait que c'est toujours là que l'ignorance s'éclaire, que la piété se nourrit, que la ferveur s'entretient, et que découlent plus abondamment sur les âmes ces bénédictions qui vivifient et font éclore toutes les vertus. Aussi n'a-t-elle cessé de faire de ce point l'objet de toute sa sollicitude. Dans tous les siècles, les canons de ses conciles, les ordonnances de ses pontifes ont consacré de nouveau une obligation si essentielle. C'est en vertu même de la plus imposante des autorités que nous vous tenons ce langage ; nous obéissons à l'injonction qui nous est faite par le saint concile de Trente. Il veut que les premiers pasteurs avertissent les fidèles de se rendre avec assiduité dans leurs propres paroisses, au moins les dimanches et les fêtes principales. Il veut encore ailleurs que l'évêque leur rappelle que chacun d'eux est tenu d'y aller entendre la parole de Dieu (215). Les termes mêmes indiquent qu'il s'agit d'une obligation réelle qu'on ne saurait décliner, à moins de raisons légitimes, et le soin que doit prendre l'évêque de ne point la laisser ignorer, ne permet pas de douter de l'importance du devoir à remplir. Il est impossible de s'y méprendre ; assurément c'est ici plus qu'une obligation de bienséance. Ainsi l'a compris saint Charles Borromée, interprète fidèle du saint concile dont il avait été l'âme et dont il connaissait si bien la pensée : ainsi l'ont compris avec lui tant d'évêques jaloux de faire revivre, par leurs ordonnances, les vieilles traditions, et d'inculquer dans l'esprit des peuples la nécessité d'observer plus exactement une pratique qui oblige véritablement, et qui ne tombe en désuétude qu'au grand préjudice des âmes.

A défaut de règles et de prescriptions, les seuls avantages que présente la messe de paroisse ne seraient-ils pas suffisants pour déterminer votre préférence ? Pour peu que vous y réfléchissiez, ce serait la messe de votre choix, celle que vous voudriez toujours entendre, celle que vous feriez en sorte de ne point manquer, autant du moins que vous auriez la possibilité d'y assister. Au milieu de vous est le pasteur de vos âmes, le représentant du suprême Pasteur, l'homme de Dieu qui est préposé à la garde de cette portion du troupeau, et qui aura à rendre compte au souverain Maître du précieux dépôt confié à sa sollicitude. Que de liens vous attachent à cette Eglise qui est le bercail destiné à rassembler les brebis, à ce pasteur qui doit les conduire dans les pâturages du Seigneur, les abreuver aux sources pures, les nourrir du pain de la vie et de l'intelligence ! De quels bienfaits il est parmi vous le dispensateur ! Ministre des grâces et des miséricordes, il imprime dans vos âmes le sceau des enfants de Dieu ; il vous initie à la connaissance des saints mystères, vous admet au banquet sacré, purifie vos souillures, affermit vos pas chancelants. C'est lui qui bénit vos alliances et qui régénérera pour le ciel vos enfants, et leur apprendra les leçons salutaires de cette science pratique, le plus sûr garant de leur propre bonheur et de celui des auteurs de leurs jours ; et c'est encore lui qui, après avoir sanctifié votre entrée dans le monde, sanctifiera aussi votre sortie de ce lieu de pèlerinage où il s'est toujours présenté comme votre guide, et qui, vous ouvrant les portes de l'éternité, et le trésor des joies célestes, aura des bénédictions pour votre tombe comme il en a eu pour votre berceau.

Je connais mes brebis, mes brebis me connaissent (216) : c'est la parole de l'éternelle Vérité ; il faut qu'elle se justifie à votre égard. Malheur à la paroisse où il en serait autrement ! Votre pasteur doit donc vous connaître, et vous devez vous-mêmes le connaître: Mais cette connaissance réciproque, comment pourra-t-elle s'établir sans ces rapports sacrés qui groupent les ouailles autour de leur pasteur ? Si elles s'éloignent, quand tout les invite à s'unir à lui pour l'accomplissement des exercices les plus solennels de la religion ; si elles laissent vide la place qu'elles devraient occuper dans l'assemblée des saints ; si elles se séparent en quelque sorte de lui et se privent d'une union qui ferait leur plus grande sécurité, en leur procurant des lumières plus vives, des secours plus abondants, ne semblent-elles pas alors se retrancher volontairement du nombre de ces brebis fidèles qui entendent sa voix et le suivent avec docilité (217) ? Vous fuyez : sa parole n'arrivera pas jusqu'à vous ; c'est pourtant celle à laquelle est attachée une grâce particulière. Vous devriez la préférer à toute autre. L'instruction que vous y puiseriez serait

(215) « Moneant etiam eumdem populum ut frequenter ad suas parochias, saltem diebus dominicis et majoribus festis, accedant. » (Sess. 22, *Decr. de obs. et evit. in sacrif. missæ.*) — « Moneat episcopus populum diligenter teneri unumquemque parochiæ suæ interesse, ubi commode id fieri potest, ad audiendum verbum Dei. » (Sess. 24, cap. 4, *De reform.*)

(216) *Cognosco oves meas, et cognoscunt me meæ.* (*Joan.*, I, 14.)

(217) *Oves meæ vocem meam audiunt, et ego cognosco eas, et sequuntur me.* (*Ibid.*, 27.)

en général plus appropriée à vos besoins. Comment ne témoigneriez-vous que de l'indifférence pour un avantage inestimable qui mériterait de votre part un saint empressement, une pieuse avidité ? Est-ce que vous ne voyez pas les tristes conséquences de ce fatal éloignement ? N'empêchez pas un enseignement tout paternel d'arriver à votre cœur ; ne murez pas en quelque sorte votre âme, en vous dérobant à la vertu secrète, à l'influence salutaire de ces leçons simples et pratiques qui découleraient pour vous des lèvres d'un pasteur attentif à paître le troupeau commis à ses charitables soins.

Si l'on négligeait moins un moyen si précieux, les paroisses n'offriraient pas si souvent le spectacle le plus affligeant ; on ne vivrait pas dans une déplorable ignorance de ses devoirs. Que de honteux désordres auraient bientôt disparu ! mais qu'attendre de celui qui demeure volontairement enseveli dans d'épaisses ténèbres, qui ne veut pas laisser pénétrer la lumière, et dont les yeux malades ne demandent qu'à rester dans une obscurité profonde ? n'est-ce pas là un aveuglement funeste qui tue toutes les vertus et enfante tous les vices ? Qu'il est à plaindre, le pasteur qui cherche en vain, autour de sa chaire, des enfants chéris, des frères bien-aimés ! Qu'il est douloureux pour lui de penser qu'ils ne profiteront pas des avis utiles qu'il avait à leur donner ! ils ne recevront pas l'instruction dont ils avaient besoin : comment accompliront-ils des devoirs qu'ils ignorent ? Mais leurs transgressions seront sans excuses devant Dieu. Que n'assistaient-ils régulièrement au prône de leur curé ? ils auraient su ce qu'ils devaient croire, ce qu'ils devaient pratiquer. La règle de leur foi et de leurs mœurs leur eût été toute tracée. Ils n'avaient qu'à suivre le flambeau pour être à l'abri de toute erreur, de tout danger.

C'est inutilement, nos très-chers frères, que vous vous prétendriez assez instruits ; des connaissances qui ne s'entretiennent pas soigneusement, sont bientôt effacées. D'ailleurs, il vous reste toujours des progrès à faire dans la voie du salut ; vous ne sauriez trop écouter, trop méditer les saintes vérités de la religion. Soyez donc assidus comme les autres : vous le devez autant pour vous-mêmes que pour l'exemple. Peut-être tout votre prétendu savoir se réduit-il à bien peu de chose. Combien se posent presque comme des docteurs, qui savent à peine les premiers éléments, et croient pouvoir se passer de maîtres, tandis qu'ils auraient tout à apprendre ? L'expérience de tous les jours est là : ce sont ceux qui ont le plus besoin de s'instruire, qui montrent le plus de négligence et d'apathie. L'homme qui sait, cherche à savoir davantage ; le chrétien instruit tend toujours à s'instruire ; il ne sera jamais le dernier à se rendre à la messe de paroisse ; il écoutera volontiers la parole de son pasteur.

La prière, quand elle est bien faite, a toujours sa vertu, son efficacité. Mais ignorez-vous que celle qui se fait en commun est bien plus agréable à Dieu, et qu'elle a, par conséquent, plus de force, plus de puissance pour obtenir ce qu'elle demande ? Le divin Maître assure que rien ne sera refusé à la prière de deux ou trois fidèles réunis en son nom pour solliciter une grâce, une faveur. Après une assurance si formelle, que n'est-on pas en droit d'espérer, d'attendre de la souveraine bonté, lorsque toute une paroisse en quelque sorte est réunie sous l'œil du Seigneur, et que de tous les cœurs, comme de toutes les bouches, s'élèvent devant le saint autel des vœux et des supplications unanimes vers le trône des miséricordes : admirable concert de louanges, cri éloquent qui vibre de tant d'âmes à la fois pour honorer la majesté suprême et appeler un regard de clémence et d'amour. Si le Seigneur est toujours près de celui qui l'invoque dans la sincérité de son cœur, et qui l'adore en esprit et en vérité, n'est-ce pas ici surtout qu'il inclinera son oreille pour entendre toutes ces voix qui n'en forment plus qu'une, et qu'il ouvrira sa main pour remplir ses créatures de l'abondance de ses dons ? C'est la pensée de saint Athanase (218), dont les paroles ont une si imposante autorité. Le saint docteur est assez explicite dans les termes dont il se sert pour relever tout l'avantage qu'il y a pour les peuples à pouvoir se presser dans la vaste enceinte d'un temple pour y assister à la célébration des divins mystères. Jamais des réunions partielles qui ont l'inconvénient de fractionner et d'isoler en quelque façon, ne produiront le même effet que ce concours simultané pour s'acquitter ensemble d'un devoir sacré. La belle, la touchante harmonie qui résulte de cet accord de tous les fidèles qui n'ont là qu'un seul cœur et qu'une seule voix ! N'est-ce pas un spectacle sublime qui frappe, qui ravit ?

Une religieuse affluence dans la maison de Dieu est déjà par elle-même un grand bien : on y trouve une édification mutuelle. Quel aliment pour la piété ! La présence du Très-Haut se fait plus vivement sentir à l'âme ; l'attention est plus soutenue, le recueillement plus parfait. Le chant et les cérémonies, ces deux puissants auxiliaires de notre faiblesse, captivent les sens, fixent une imagination mobile, attachent l'esprit à la méditation des vérités saintes, élèvent le cœur

(218) « Quid rectius putas particulatim et dissociatim populum synaxes facere, an potius ut in locum omnium bene capacem convenial, et unam eamdemque sine dissonantia vocem reddat ? Certe id rectius est cum id concordiam unanimis multitudinis ostendat, et Deum ad exaudiendum promptiorem habeat : nam si pro ipsius Salvatoris pacto in consensu duorum quodcunque petierint fiet, quid igitur futurum ubi ex tot tantisque populis in unum congregatis una vox respondeatur acclamantium, Amen ? Quis hoc ipsum non admiratione prosequatur aut non intra felicia prædicet, cum videat tantam multitudinem in unum locum convenire. » (Apol. I *ad imp. Constantium.*)

vers les choses du ciel, favorisent les élans de la foi, et préviennent le dégoût et l'ennui. Vous avez tout à gagner en assistant à la messe de paroisse. Ne vous plaignez pas, nos très-chers frères, que cette messe est trop longue; elle ne l'est que pour ceux qui n'y viennent pas habituellement. Ils ne savent pas en apprécier les avantages; c'est pour cela qu'ils comptent les moments. Ils ne voudraient rien donner à Dieu au delà d'une demi-heure; il leur semble même que c'est déjà beaucoup. Et cependant ils ont à sanctifier le dimanche tout entier. Le temps que l'on consacre à l'assistance aux offices divins, assure au moins la sanctification d'une bonne partie de ces jours que le Seigneur s'est particulièrement réservés, et dont il veut qu'on fasse un saint usage. N'est-ce pas encore un motif tout à fait déterminant pour amener à l'exacte observance d'une pratique qui doit, à tant d'autres titres, être considérée comme obligatoire, et dont l'abandon et l'oubli ont toujours des effets funestes?

C'est pour vous que cette messe est spécialement dite; venez donc l'entendre. Le sacrifice offert par le pasteur, pour ses ouailles, est plus particulièrement le vôtre. Votre union à ce sacrifice vous fera recueillir des fruits plus abondants; gardez-vous donc de vous dispenser si facilement d'y assister. Des grâces nombreuses vous attendent; ne vous en privez pas volontairement en vous éloignant de la messe de paroisse à laquelle elles sont attachées.

Le plus souvent, nos très-chers frères, vous invoquez de vains prétextes, des raisons illusoires, pour vous affranchir d'une obligation dont vous devriez mieux connaître toute l'importance. Si la longueur de l'office vous effraie, c'est la preuve de votre indévotion. Vous avez donc bien peu de foi et de piété. Les premiers chrétiens ne trouvaient pas qu'ils donnaient trop de temps aux exercices de la religion. Ce n'était pas assez pour eux d'y consacrer presque tout le jour, ils y employaient encore une partie de la nuit. Ce qui vous est demandé est comparativement bien peu de chose, et vous vous y refusez. Que penser de la manière dont vous prétendez sanctifier le dimanche? Peut-être est-ce le respect humain qui vous arrête? Vous consentirez encore à assister, comme à la dérobée, au saint sacrifice; mais vous n'osez prendre habituellement place dans l'assemblée des fidèles; vous craignez la censure; vous avez peur de paraître trop religieux, et vous serez chrétiens à demi, pour échapper à des railleries et à des sarcasmes que vous redoutez. Quoi! vous verriez-là un motif légitime pour vous dispenser d'assister aux offices! Rappelez-vous les anathèmes prononcés par la Vérité même contre ceux qui rougissent d'elle, et sachez que ce qui vous semble aujourd'hui une excuse, serait plutôt votre condamnation (219).

Mais vous avez des affaires qui ne vous permettent pas de vous acquitter de ce devoir. Ces affaires sont-elles donc d'une si haute importance et d'une urgence telle qu'elles ne puissent être remises à un autre temps? Les intérêts de la terre doivent-ils toujours passer avant ceux du ciel? Ignorez-vous donc que, le dimanche, il vous faut, avant tout, faire l'œuvre de Dieu? Vous avez toute la semaine pour vaquer aux autres soins, et vous ne trouveriez pas une heure ou deux à donner au service du Seigneur et au salut de votre âme! Trop souvent vous vous faites à cet égard une illusion étrange; vos entraves ne sont pas toujours telles que vous les supposez. Vous pourriez très-bien faire ce que vous ne faites point. Dans la plupart des cas, il vous suffirait pour cela d'une petite gêne, d'un léger sacrifice.

Vous alléguez encore les distances. Vous êtes trop loin de l'église paroissiale pour assister régulièrement aux offices. Mais ces distances, ne les franchiriez-vous pas sans difficulté, si vous aviez en perspective quelque gain ou quelque plaisir? Alors la route vous paraîtrait-elle si longue, le chemin si pénible? Dans les voyages d'intérêt, ou d'agrément, on ne calcule pas ainsi : les fatigues et les incommodités sont à peu près comptées pour rien. Ce que vous feriez pour vous procurer un avantage matériel, un divertissement profane, faites-le pour remplir une obligation qui mérite toute votre sollicitude. Serait-ce trop exiger? Quelques-uns encore abandonnent leur paroisse par un motif de piété, si toutefois on peut donner ce nom à une dévotion mal entendue. A Dieu ne plaise que nous désapprouvions l'attrait des âmes pour certains sanctuaires et leur empressement à y chercher un aliment à leur ferveur dans de touchantes cérémonies, des exercices édifiants et des pratiques salutaires! Mais il ne faut pas que ce soit jamais aux dépens de l'ordre, au mépris des règles. Commencez par être de bons paroissiens, c'est là le premier devoir; le reste est de surérogation.

Nous devions vous avertir, nos très-chers frères, une autorité sainte nous en faisait une loi; nous avons obéi. Puissent nos paternels avertissements porter les fruits que nous avons droit d'attendre de votre docilité! Loin de vous désormais toute négligence coupable dans l'accomplissement de cet important devoir. Ne mettez plus en avant de futiles prétextes, de vaines raisons, pour vous affranchir d'une obligation qui réclame de votre part tant d'exactitude et de fidélité. Daigne la bonté divine donner à notre parole l'onction de sa grâce, afin qu'elle soit pour chacun de vous une parole de salut! Puissent ces jours de propitiation être marqués par les plus consolants résultats! Quelle sera notre joie, si nous avons le bonheur de voir les uns ramenés, les autres affermis dans la bonne voie! Couronnez ainsi notre

(219) *Nam qui me erubuerit et meos sermones, hunc Filius hominis erubescet, cum venerit in majestate sua.* (*Luc.*, IX, 26)

zèle et nos efforts ; c'est l'objet de nos vœux ardents et de nos incessantes prières.

A ces causes, etc.

Donné à Bourges, le 2 février 1846.

DIX-SEPTIEME MANDEMENT

pour le saint temps de carême.

(Année 1847.)

SUR LA PAROLE DE DIEU.

Nous vous annonçons, nos très-chers frères, le retour de la sainte quarantaine, de ces jours de propitiation et de salut, de ce temps favorable où Dieu est en quelque sorte plus près de nous, et nous vous exhortons, dans notre paternelle sollicitude, à ne pas négliger une si grande grâce. Mettez donc à profit les moyens précieux que vous ménage la divine miséricorde, et parcourez la carrière quadragésimale de manière à pouvoir heureusement atteindre le but, qui est la sanctification de vos âmes. Chaque année, nous élevons la voix pour vous retracer une obligation qui n'est que trop méconnue, et vous montrer ce que vous avez à faire pour la bien remplir. Sanctifiez le jour du Seigneur, avons-nous dit jusqu'ici, en vous abstenant d'un travail défendu, en assistant au sacrifice de nos autels, en fréquentant la messe de paroisse. Tel a été successivement le sujet de nos instructions pastorales. Aujourd'hui nous vous dirons : Entendez la parole de Dieu, c'est pour vous un précepte obligatoire ; vous ne pouvez en négliger l'accomplissement sans prévariquer, tandis que, par votre fidélité à l'observer, vous vous assurerez de nombreux avantages.

Les prêtres, qui ont une légitime mission, tiennent du ciel leurs lettres de créance. Ils sont envoyés pour vous instruire ; c'est là leur premier devoir : la fin de leur ministère est de vous sanctifier, mais vous devez d'abord être instruits. C'est donc avant tout l'objet de leur sollicitude et de leurs travaux. Pourquoi notre adorable Sauveur, durant trois années, parcourut-il les villes et les campagnes de la Judée ? C'était pour annoncer le royaume de Dieu et prêcher la doctrine qu'il avait puisée dans le sein de son Père ; car il était le divin semeur sorti tout exprès pour répandre dans le champ du père de famille la céleste semence (220). Ses apôtres continueront son œuvre ; il leur en impose la charge : *Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie : Allez donc et enseignez toutes les nations* (221). Et, obéissant à la voix du Maître, ils sont partis, et sur leurs pas ils ont répandu partout la bonne semence qu'ils détrempaient de leurs larmes et arrosaient de leur sang ; puis, tout chargés des précieux fruits de leur apostolat, ils sont allés rejoindre dans la gloire le roi immortel des siècles.

Ne soyez plus surpris, nos très-chers frères, d'entendre le grand Apôtre s'écrier qu'il ne peut se dispenser de prêcher l'Evangile ; que c'est pour lui un devoir de rigueur auquel il ne saurait manquer sans encourir l'anathème. Malheur à lui, s'il ne prêchait (222) ! C'est que, dans ce cas, il serait infidèle à sa mission, en retenant ce qu'il n'a reçu que pour le communiquer, et il ne veut pas être l'homme de la parabole qui est condamné pour avoir enfoui l'argent qui n'avait été déposé entre ses mains qu'afin de le faire fructifier. Aussi la parole de Dieu ne sera point enchaînée sur ses lèvres, et ses courses perpétuelles pour porter partout, avec le nom de Jésus, la connaissance de sa loi, justifieront le glorieux titre de docteur des nations qu'il se donne lui-même dans ses Epîtres. Voyez encore la recommandation qu'il fait à son cher disciple Timothée. C'est dans les termes les plus pressants, et avec les plus vives instances, qu'il le conjure de ne point négliger la prédication, et de s'y livrer avec un zèle infatigable, une constance à toute épreuve : *Prêchez la parole de Dieu, insistez à temps, à contre-temps ; reprenez, suppliez, menacez avec une patience inépuisable et par toute sorte d'instruction* (223). C'est là le langage que l'Eglise ne cesse de tenir à ses pontifes et à ses prêtres. Toujours elle leur a rappelé l'importance de cette obligation et la nécessité de l'accomplir. Ils sont les ministres de la parole : ils ne sauraient, par conséquent, se taire. Leurs lèvres sont les dépositaires de la science du salut ; c'est dans leur bouche que se trouve l'interprétation de la loi du Seigneur, parce qu'ils sont ses envoyés, ses organes. Ils parlent donc, parce qu'il leur en a été fait un commandement exprès. Sachez-le bien, nos très-chers frères, et comprenez par là même que vous devez les écouter. L'obligation est réciproque. Les pasteurs qui vous instruisent, les hommes apostoliques qui vous évangélisent, sont les ambassadeurs et les mandataires du Dieu vivant. C'est lui qui, par leur entremise, vous intime ses volontés. Malheur à vous si vous refusez d'entendre ; car c'est alors à vous que s'applique l'oracle prononcé par la Vérité même pour confondre l'endurcissement des Juifs : *Quiconque est de Dieu entend la parole de Dieu ; si vous ne l'entendez point, c'est que vous n'êtes point de Dieu* (224).

Que de chrétiens, par leur éloignement et leurs mépris pour cette parole sainte, s'exposent à de terribles conséquences dont ils n'ont pas assurément mesuré toute l'étendue ! Ils ne croient pas renoncer à la qualité

(220) *Exiit qui seminat seminare semen suum.* (*Luc.*, VIII, 5.)

(221) *Sicut misit me Pater, et ego mitto vos.* (*Joan.*, XX, 21.)— *Euntes ergo docete omnes gentes.* (*Matth.*, XXVIII, 19.)

(222) *Necessitas enim mihi incumbit. Væ enim mihi est, si non evangelizavero.* (I *Cor.*, IX, 16.)

(223) *Prædica verbum, insta opportune, importune ; argue, obsecra, increpa in omni patientia et doctrina.* (II *Tim.*, IV, 2.)

(224) *Qui ex Deo est verba Dei audit. Propterea vos non auditis, quia ex Deo non estis.* (*Joan.*, VIII, 47.)

d'enfants de Dieu, à l'héritage des promesses; et cependant ils n'approchent point de la chaire évangélique, ils ne vont point recueillir les divines paroles qui sont esprit et vie. Ils n'ont aucune idée de la haute mission que remplit parmi eux ce pasteur qui apporte tant de zèle à leur distribuer le pur froment de la saine doctrine, à les nourrir du pain de la vie et de l'intelligence, et à les abreuver aux sources de la véritable sagesse. Il est au milieu d'eux, mais c'est pour eux un étranger, un inconnu; car ils ne savent point ce qu'il est. S'ils le savaient, ils accourraient avec empressement et l'écouteraient comme l'envoyé du ciel. Mais bien loin de là, ils lui reprochent l'excès de son zèle, le taxent d'intolérance, s'en prennent à des paroles que souvent ils n'ont point entendues et dont ils dénaturent le sens, et lui font un crime de la liberté évangélique avec laquelle il combat les vices et les désordres. Ils ignorent que c'est Dieu même qui lui commande de parler avec force, qui veut qu'à cet égard il ne se donne aucun repos et que sa parole retentisse sans cesse aux oreilles des fidèles avec l'éclat de la trompette, pour reprocher aux prévaricateurs l'énormité de leurs fautes. Ainsi s'exprime le Seigneur lui-même par la bouche de son prophète (225). Mais dans quel but? C'est pour éclairer et sauver les âmes; car le pasteur est la sentinelle vigilante qui signale le danger et met en mesure de l'éviter. Apprenez de Dieu même la responsabilité qui est attachée à son ministère.

Lorsque, en temps de guerre, la sentinelle établie pour veiller à la sûreté publique et prévenir une surprise, voyant le glaive prêt à frapper, a donné le signal et poussé le cri d'alarme, si celui qui a entendu l'avertissement ne se tient pas sur ses gardes et se laisse atteindre, son sang retombera sur sa tête; car il a entendu et il ne s'est point gardé; il sera responsable de sa perte. Mais s'il se garde, il trouvera son salut. Au contraire, que la sentinelle ait vu fondre le glaive et n'ait point signalé le péril, ce peuple, faute d'être averti, est demeuré dans une fatale sécurité, il n'a pu se soustraire au glaive; il meurt dans son iniquité; mais je redemanderai son sang à celui qui devait le préserver en élevant la voix. Toi donc, fils de l'homme, poursuit le Seigneur, je t'ai donné pour sentinelle à la maison d'Israël. Tu écouteras mes paroles et tu leur annonceras tout ce que j'aurai dit. Si, lorsque je dirai à l'impie: Impie, tu mourras, ta perte est imminente, tu ne l'exhortes point à revenir de ses écarts et à se retirer de sa mauvaise voie, le malheureux mourra dans son péché; mais je te redemanderai son sang, tu m'en rendras raison. Si tu le presses de se convertir, et qu'il ne se convertisse point, il mourra dans son iniquité; mais tu n'en seras pas responsable, tu auras délivré ton âme. (*Ezech.*, XXXIII, 2 et seq.)

Après des injonctions si précises et si formelles, vous voudriez encore qu'un pasteur ne vous rappelât pas des devoirs méconnus, qu'il ne vous montrât pas l'abîme où vous allez vous précipiter! vous exigeriez qu'il ne sortît de sa bouche qu'un langage qui vous fût agréable! vous lui interdiriez jusqu'au moindre mot qui pourrait éveiller d'ombrageuses susceptibilités! vous ne sauriez entendre des vérités dures, mais salutaires! Est-ce que vous ne voyez pas où aboutiraient des ménagements funestes? L'homme de Dieu trahirait sa conscience et vos intérêts les plus chers; il se ferait votre complice, et, concourant ainsi à votre perte, il lui faudrait un jour rendre au juge suprême un compte terrible pour s'être lâchement tu à la vue du péril qui vous menaçait, et vous avoir laissés périr sans vous présenter une planche de salut. Si vous êtes sourds à sa voix, il n'est plus responsable de votre perte, vous ne pouvez vous en prendre qu'à vous-mêmes; vous porterez seuls le poids de l'indignation du Seigneur; mais il ne verra pas d'un œil indifférent la consommation de votre ruine; il aura encore des larmes pour un malheur qu'il s'est efforcé de prévenir, et comme Jérémie (226) qui ne pouvait se consoler à la vue de tant de victimes moissonnées par le glaive pour avoir négligé ses avertissements et méconnu sa mission, il répandra des pleurs amers sur le sort infortuné de tant d'âmes que les efforts de son zèle n'ont pu arrêter sur le bord de l'abîme; car ce n'est pas en vain qu'il est le ministre d'un Dieu sauveur qui veut le salut de tous les hommes. La charité de Jésus-Christ repose dans son cœur; c'est elle qui met la parole sur ses lèvres pour toucher et convertir, et c'est elle encore qui le fait compatir à des maux qu'un endurcissement fatal a rendus inévitables; c'est bien là le propre d'un vrai disciple de l'adorable Maître qui pleura sur Jérusalem infidèle.

Quel spectacle pour lui, lorsque, du haut de la chaire il aperçoit plusieurs de ses paroissiens qui s'empressent de sortir pour ne rentrer qu'après l'instruction! N'est-ce pas là un déplorable abus qui ne se rencontre que trop souvent dans les paroisses? Que faites-vous alors, déserteurs du lieu saint? Vous allez vous livrer à la dissipation, vous entretenir de frivolités, vous adonner peut-être à des actes coupables, et vous vous dérobez à l'influence salutaire de la divine parole. Vous fuyez ce flambeau céleste, vous ne voulez pas que sa bienfaisante clarté dissipe les ténèbres que vous préférez à la lumière. Vous craignez de vous instruire, vous avez peur de connaître la vérité. Vous vous accommodez de votre ignorance, vous avez à cœur de n'en point sortir, afin de pouvoir persévérer dans les mêmes habitudes. Que vous arrivera-t-il donc si vous continuez à repousser ainsi le don de Dieu? Apprenez-le

(225) *Clama ne cesses: quasi tuba exalta vocem tuam, et annuntia populo meo scelera eorum, et domui Jacob peccata eorum.* (*Isa.*, LVIII, 1.)

(226) *Plorabo die ac nocte interfectos filiæ populi mei.* (*Jer.*, IX, 1.)

de la bouche d'un saint docteur que désolait un semblable désordre.

Lorsque, après la lecture de l'Évangile, saint Hilaire d'Arles voyait bon nombre de ses ouailles quitter l'Église et se soustraire ainsi aux pieuses tentatives de son zèle, ce grand pontife en éprouvait une douleur profonde, à cause du grand intérêt qu'il leur portait. Car il n'envisageait qu'avec effroi les tristes conséquences de cet abandon de la parole de Dieu ; ces pauvres âmes allaient se perdre en n'écoutant point la voix du pasteur. Il frémit du danger qu'elles courent, et fait un dernier effort pour les retenir. Sortez, s'écrie-t-il, sortez, puisque vous le voulez : les portes de l'église sont ouvertes ; il n'en sera pas de même de celles de l'enfer. Une fois que vous y serez, vous n'en pourrez plus sortir. Ce langage qu'accompagnait le ton le plus pénétré, produisit la plus heureuse impression sur les rebelles. Déjà ils étaient sur le seuil du temple ; mais aussitôt ils retournent sur leurs pas et reprennent leurs places. Ils étaient changés, et le saint prélat eut la consolation de voir désormais en eux des auditeurs assidus (227). Mais cette consolation, à combien de pasteurs elle est refusée ! Ce n'est pas qu'ils aient épargné les avis salutaires, les charitables remontrances. Ils ne se lassent point d'avertir, de reprendre, de conjurer ; mais leur zèle échoue contre une aveugle opiniâtreté qui refuse de céder à tant d'instances. Ils ne peuvent ramener autour de la chaire ceux qui s'en éloignent, et ils ont la douleur de les voir fuir de l'enceinte sacrée pour n'y reparaître que lorsque l'instruction sera terminée. Que penser de ces groupes qui se forment, pendant le prône, sous le porche de l'église et jusque sur la place publique ? Quels tristes chrétiens que ces hommes qui oublient ainsi un des premiers besoins de leur âme, qui dédaignent le pain de la divine parole, et ne témoignent que du dégoût et de l'aversion pour toute nourriture solide et substantielle ! Les voilà tout entiers à de chétifs intérêts, au préjudice de leurs intérêts éternels. Ils n'ont point d'oreilles pour les enseignements de la vérité ; ils ne se repaissent que du mensonge ; tout autre aliment leur déplaît. Hélas ! ils ne comprennent pas le tort immense qu'ils se font en se privant ainsi de l'instruction qui leur est nécessaire. Ils demeurent dans une déplorable ignorance qui les mène vers l'abîme, et en ne voulant point du flambeau qui éclairerait leurs pas, ils s'égarent dans les ténèbres, loin des sentiers de la vie, où les ramènerait la voix de leur pasteur, s'ils consentaient à l'entendre. Puissent-ils enfin renoncer à une habitude qui leur est si préjudiciable ! Désormais ils se distingueront par leur assiduité et leur empressement, s'ils songent que, pour n'avoir point écouté la parole qui devait les vivifier, ils pourraient bien un jour être à jamais bannis de la région des vivants et condamnés à d'éternelles douleurs.

C'est un grand malheur, nos très-chers frères, de ne point entendre la parole de Dieu ; mais ce n'en est pas un moins grand de l'entendre mal. Lorsque le prophète Ezéchiel remplissait la mission que le Seigneur lui avait confiée, les enfants d'Israël ne fuyaient pas sa présence ; bien loin de laisser régner autour de lui une vaste solitude, dès qu'il ouvrait la bouche, ils se pressaient en foule pour l'entendre. Dans les rues, aux portes des maisons, l'homme de Dieu était le sujet de leurs entretiens : ils n'en parlaient qu'avec une sorte d'admiration, et lui amenaient de nouveaux auditeurs. Car ils s'attiraient les uns les autres, en se disant mutuellement : *Venez avec nous, et allons écouter la parole du Seigneur.* Ils l'entouraient donc et formaient une assistance nombreuse. Le peuple tout entier était là : une multitude immense prêtait une oreille attentive. Quels heureux résultats ne devait pas se promettre le prophète témoin de ce concours empressé et de cette attitude recueillie des enfants d'Israël ? Et cependant son ministère était stérile, sa parole ne portait aucun fruit. On l'écoutait, mais on se bornait là, et on ne tenait aucun compte de ses discours pour la pratique. Le prophète obtenait des suffrages dont il n'était point jaloux. On paraissait ému, attendri ; mais le cœur n'était pas entamé, il demeurait esclave d'un vil intérêt, et il n'en suivait que trop fidèlement les funestes suggestions. Aussi point de réforme dans la conduite ; toujours les mêmes habitudes, les mêmes désordres. Israël ne cherchait qu'un vain plaisir, un frivole amusement dans les enseignements du prophète dont la parole était pour lui comme une douce mélodie qui flatte agréablement l'oreille ; il ne voulait rien de plus. *Voilà*, dit le Seigneur à son prophète, *voilà pourquoi ils t'écoutent si volontiers, sans toutefois pratiquer en rien ce que tu leur enseignes. Mais lorsque s'accompliront les maux que tu leur annonces, et le temps n'en est pas éloigné, ils comprendront enfin ce qu'ils ne comprennent pas aujourd'hui, et ils sauront, mais trop tard, que c'était réellement un prophète qui leur parlait.* (*Ezech.*, XXXIII, 30 et seq.) Et, en effet, pour avoir négligé des avertissements salutaires et s'être endormis sur le bord même de l'abîme, au bruit des menaces du prophète qui tonnait dans le but de les arracher à leur fatale sécurité, ils ne tardèrent pas à voir tomber sur eux les fléaux vengeurs qu'ils auraient prévenus en se rendant aux remontrances qui leur étaient faites de la part du ciel.

N'est-ce pas là, nos très-chers frères, ce qui se voit journellement ? L'homme de Dieu compte encore de nombreux fidèles qui se pressent pour l'entendre. Ils sont amenés d'ordinaire par une pieuse habitude, attirés

(227) « Populos etiam post evangelicam lectionem egredientes tali clamore revocavit : Exite, inquit, exite, quia hoc vobis de gehenna facere non licebit. » (S. Honor. Massil., *Vita S. Hilarii Arelat.*, 14.)

quelquefois par une curiosité qui, sans être absolument répréhensible, fait regretter l'absence d'un motif plus louable. Ils écoutent peut-être avec plaisir. Le fond est solide, la forme attachante; il y a de la dignité dans le geste, de l'âme dans le débit. Une parole forte et onctueuse captive l'attention: l'oreille est charmée; des impressions passagères se font sentir; mais n'attendez rien de plus. Le prêtre qui évangélise cette paroisse est précisément comme le prophète Ezéchiel, dont on goûtait le langage sans vouloir se ranger à ses avis. Les auditeurs ne mettront point en pratique ce qu'ils entendent. L'instruction leur est donnée successivement sur tous les devoirs qu'ils ont à remplir; toutes les vérités de la religion se déroulent à leurs regards : ils ne pourront prétexter leur ignorance. Pourquoi vivent-ils toujours dans la même apathie par rapport aux choses du salut? Ils devraient rompre avec le péché, secouer le joug de leurs habitudes, s'attacher sincèrement au Seigneur, l'adorer en esprit et en vérité, mener par conséquent une conduite toute chrétienne dans la fidèle observance des commandements de Dieu et de son Eglise. Les avertissements ne leur manquent point : il leur est assez dit, de la part du ciel, que s'ils s'obstinent à n'en rien faire, ils n'échapperont point à la colère du Très-Haut, qui exercera sur eux toute la rigueur de ses jugements. Combien peut-être seront sourds à la voix de la miséricorde qui les presse de se rendre, et attendront, pour croire à la parole qui leur est annoncée, l'accomplissement de ces terribles menaces! S'ils laissaient venir ainsi le temps fatal, qui n'est pas si éloigné qu'ils le pensent, alors, par une cruelle expérience qu'un zèle qui ne se rebute jamais s'efforce sans cesse de leur épargner, ils reconnaîtraient, mais trop tard, et au préjudice de leur salut éternel, que celui qui leur parlait était réellement l'organe du ciel, et que son langage était fondé sur la vérité même.

Comment la parole de Dieu est-elle reçue le plus souvent? C'est avec un esprit de critique, qui s'établit juge et qui approuve ou condamne, toujours d'après des vues tout humaines, en ne consultant que le caprice ou la prévention. On s'attache aux mots, sans s'occuper des choses; on voudrait plus d'élégance dans le style, plus d'élévation dans la pensée : la manière de l'orateur est trop simple, trop familière, trop commune. On ne s'enquiert que du plus ou du moins de talent dont il fait preuve : on ne songe même pas au ministère qu'il vient remplir. Et cependant, pourvu qu'il prêche l'Evangile dans toute sa pureté, qu'importe le reste? Sans doute, la parole de Dieu, pour être annoncée avec dignité et avec succès, demande certains ornements qui lui sont propres. Mais ne vous arrêtez pas à l'accessoire; allez au fond : vous y trouverez toujours votre profit. Que d'auditeurs, quelquefois, qui pourraient être comparés à ces pharisiens, observateurs attentifs (228), dont l'unique but, en écoutant le Sauveur, était de surprendre sur ses lèvres quelque parole qu'ils pussent tourner contre lui! Ils saisissent une expression qui aura échappé, une phrase qui aurait pu être plus mesurée, et de tout un discours ils ne retiennent que ce qui servira de matière à leurs censures.

On trouve que le prédicateur est trop exigeant : on l'accuse d'exagération; sa morale est trop sévère : on ne peut se résoudre à l'accepter. Il n'a pourtant fait qu'établir, dans toute leur exactitude, les saintes maximes de l'Evangile. Mais c'est un joug auquel on prétend ne pouvoir se soumettre; ou plutôt, on ne veut pas s'affranchir de l'esclavage du péché : on aime ses liens, et on craint d'être obligé de les rompre. Est-ce bien la peine, dit-on, de crier si fort, de déployer tant de vigueur, puisqu'il ne s'agit, après tout, que de faiblesses inhérentes à la nature, et dès lors bien pardonnables? Car voilà comme raisonnent l'orgueil et la passion, pour atténuer et justifier leurs écarts. Tantôt on se moque du langage qu'on entend, comme les pharisiens se moquaient des discours du Sauveur. Qu'attendre d'hommes intéressés, cupides, dévorés de la soif d'acquérir? Le divin Maître lui-même, en cherchant à leur inspirer le détachement et le mépris des biens périssables qui captivaient leur cœur, ne faisait qu'exciter leurs railleries et leurs dérisions (229) : il n'obtenait rien de plus. Tantôt on se défend des impressions salutaires que doivent produire de grandes vérités qui sont de nature à faire trembler le pécheur. Au lieu de rentrer en soi-même et de se convertir, on agit tout comme les gendres de Loth. En vain leur beau-père s'efforce-t-il de les arracher à un péril imminent, en leur montrant les flammes qui vont consumer Sodome. Ils ne s'en émeuvent point; car ils ne pensent point que Loth ait parlé sérieusement, et ils se figurent que tout cela, au fond, n'est qu'une plaisanterie (230); mais ils payent bien cher leur incrédulité. N'est-ce pas ainsi qu'on traite souvent de jeu, de vain épouvantail, tout ce qu'il y a de plus terrible dans la religion : le jugement, l'éternité, l'enfer? Pour se rassurer contre de justes alarmes, on tâche de se persuader qu'il n'y a rien là de réel, que tout est fiction et chimère. C'est, en même temps, l'unique moyen d'échapper à des conséquences pratiques qu'on ne veut point admettre. Malheur à ces incrédules qui ne le sont que par une honteuse connivence avec les penchants déréglés de leur cœur! Ils sauront un jour, à leurs dépens, que la parole qui leur est annoncée est une parole qui ne passe point et dont l'accomplissement est infaillible.

Combien de personnes encore qui, au lieu d'apporter toute l'attention dont elles seraient capables, ne semblent chercher qu'à

(228) *Et observabant eum.* (*Luc.*, XIV, 1.)

(229) *Audiebant autem omnia hæc pharisæi qui erant avari, et deridebant illum.* (*Luc.*, XVI, 14.)

(230) *Visus est eis quasi ludens loqui.* (*Gen.*, XIX, 14.)

ce distraire de ce qui est pour elles une fatigue, un ennui, et n'avoir d'autre pensée que l'abréger un temps qui leur pèse! Elles ne sont présentes que de corps; leur esprit est ailleurs. Quels fruits retireront-elles d'un discours qu'elles n'entendent point? Car c'est à peine si les sons vagues et confus arrivent jusqu'à elles, tant elles sont préoccupées d'objets étrangers, le plus souvent frivoles, quelquefois même criminels. Cet air dissipé, ces yeux égarés, cette tête si mobile, indiquent assez les dispositions de l'âme. Cette bouche qui s'ouvre si facilement pour échanger des paroles, lorsque les oreilles seules devraient être ouvertes pour recueillir les divins enseignements, n'est-elle pas un nouveau signe de l'absence du recueillement et de l'attention? Ce n'est pas un moindre mal de se laisser volontiers aller au sommeil et de s'y réfugier, en quelque sorte, contre les traits de la grâce qui partent de la chaire évangélique. Cet auditeur, qui goûte si aisément les douceurs du repos, a bien peu d'estime pour la parole divine. Il faut qu'il n'y trouve point d'intérêt, qu'il n'y attache aucun prix. La parole qui ébranle jusqu'aux déserts ne remuera point son cœur. Cet accent qui ne parviendra pas jusqu'à lui était peut-être destiné à le toucher. Qui ne se tient point soigneusement éveillé doit craindre de faire une perte irréparable, en manquant le moment choisi de Dieu pour le salut de son âme.

Sachez, nos très-chers frères, que c'est la vie éternelle que nous vous annonçons; l'affaire est assez importante pour que vous y apportiez tous vos soins. Ecoutez donc cette parole sainte qui éclaire l'intelligence, épure le cœur, enseigne les vertus et apprend à marcher dans les voies de la sagesse. Soyez avides de la vraie et solide instruction, allez la recueillir des lèvres de vos pasteurs, et ne négligez point de mettre en pratique des leçons si salutaires. Heureuse la paroisse qui écoute avec assiduité la divine parole! Elle sera à l'abri de la contagion du vice et du venin de l'erreur; elle n'aura point à redouter les funestes influences qui font ailleurs de si terribles ravages; car elle sera comme la montagne sainte dont parle le prophète (231), où les êtres les plus malfaisants et les plus nuisibles ne peuvent blesser ni donner la mort. Ce qui la protége contre toute atteinte et fait sa sauvegarde, c'est que la science du Seigneur la couvre dans toute son étendue comme un fleuve immense, et l'inonde de flots de vie.

C'est pourquoi, nos très-chers frères, nous terminerons en vous disant avec l'apôtre saint Jacques : *Recevez avec docilité la divine semence de la parole qui peut sauver vos âmes; ayez soin d'observer cette parole : ne vous contentez pas de l'entendre en vous séduisant vous-mêmes; car celui qui écoute la parole et ne l'accomplit pas, est semblable à un homme qui regarde son visage dans un miroir, et qui, s'en allant après s'être regardé, oublie à l'heure même ce qu'il était. Mais celui qui médite la loi parfaite, la loi de la véritable liberté, apanage des enfants de Dieu, et qui s'y attache, n'écoutant pas seulement pour oublier aussitôt, mais faisant ce qu'il écoute, celui-là est heureux dans ses œuvres* (232); car il travaille pour le ciel. Daigne la souveraine bonté vous accorder cette grâce, et les jours de la sainte quarantaine seront marqués par les résultats les plus consolants : notre joie sera pleine et votre récompense assurée.

A ces causes, etc.

Donné à Bourges, le 24 janvier 1847.

DIX-HUITIÈME MANDEMENT.

Pour le saint temps de carême.

(Année 1848.)

SUR L'INTEMPÉRANCE.

Au retour de la sainte quarantaine, nos très-chers frères, nous vous adresserons des paroles de salut, en vous conjurant, dans notre paternelle sollicitude, de ne rien négliger pour qu'elles portent dans vos âmes des fruits de vie. Tous nos soins jusqu'ici ont été de vous rappeler à la sanctification du dimanche, en vous montrant la nature du précepte, l'étendue des devoirs qu'il impose, et la manière de les accomplir. Aujourd'hui nous poursuivrons une tâche si importante, en attaquant un désordre qui est une des principales causes de la profanation du jour du Seigneur : la fréquentation de ces maisons consacrées à l'intempérance qu'il fallait autrefois aller chercher dans les villes, et qui actuellement se trouvent jusque dans les moindres villages; c'est là le mal funeste que nous voulons combattre dans cette instruction pastorale. Puissions-nous le faire avec succès!

Le vin est un bienfait de la création; pourquoi faut-il que l'homme dénature les dons de Dieu par l'abus qu'il en fait? L'usage modéré de cette liqueur ne lui offrirait que des jouissances; mais l'excès en change la vertu bienfaisante en un poison meurtrier. En vain le Sage (233) rappelle les vues que s'est proposées à cet égard la divine bonté. Ce breuvage, dès l'origine, a été destiné à produire de doux et salutaires effets, et il ne doit pas servir d'instrument à l'ivresse et devenir ainsi une source déplorable de maux incessants, cortége hideux d'une malheureuse passion

(231) *Non nocebunt, neque occident in universo monte sancto meo, quia repleta est terra scientia Domini, sicut aquæ maris operientes.* (*Isa.*, XI, 9.)

(232) *In mansuetudine suscipite insitum verbum quod potest salvare animas vestras. Estote autem factores verbi et non auditores tantum fallentes vosmetipsos; quia si quis auditor est verbi et non factor, hic comparabitur viro consideranti vultum nativitatis suæ in speculo. Consideravit enim se, et abiit, et statim oblitus est qualis fuerit. Qui autem perspexerit in legem perfectam libertatis, et permanserit in ea, non auditor obliviosus factus, sed factor operis, hic beatus in facto suo erit.* (*Jac.*, I, 21 et seq.)

(233) *Vinum in jucunditatem creatum est et non in ebrietatem ab initio.* (*Eccli.* XXXI, 35.)

Qu'est-ce qui distingue essentiellement l'homme? N'est-ce pas le principe intelligent qui en fait une créature raisonnable, le souffle divin qui l'anime, en un mot les nobles facultés d'une âme immortelle? Et l'homme cependant semble l'oublier; il se fait trop souvent un triste jeu de perdre tous les précieux avantages dont il est doté : il n'a pas le sentiment de sa dignité et de sa grandeur. Peu jaloux de conserver ses glorieuses prérogatives, il les abandonne avec une facilité extrême. Voyez comme il en méconnaît la valeur, tant il met d'empressement à s'en dépouiller, en cherchant son plaisir dans ce qui fait sa honte. Quoi! cet être si vain et si fier se plaît dans sa propre abjection! Le voilà qui, de gaieté de cœur, se ravale jusqu'à la brute. Aveuglement étrange que le Prophète royal (234) ne pouvait envisager qu'avec un douloureux étonnement. L'homme n'a-t-il reçu la raison que pour la perdre? N'est-il le roi de la création que pour se faire l'indigne émule des animaux dénués d'intelligence? N'a-t-il été formé à l'image de son divin auteur que pour chercher un autre type dans la bête? Il réalise, autant qu'il dépend de lui, les rêves de la métempsycose; il éteint les lumières de son esprit, s'enfonce dans la nuit des sens, et, subissant une honteuse transformation, il devient tout animal par ses goûts et ses habitudes, et ne réussit que trop dans sa dégradante métamorphose. Et encore dépasse-t-il l'ignoble modèle qu'il s'est choisi; car, pour la brute, le besoin est la limite des appétits grossiers; l'homme seul ne sait point s'arrêter, il ne dit jamais : c'est assez; donnez-lui toujours, il continuera à se gorger sans être jamais rassasié. Puisqu'il s'est modelé sur la bête, et qu'il entend vivre comme elle, qu'il en reçoive du moins des leçons de tempérance; elle lui apprendra à garder une certaine mesure dans la satisfaction des penchants les plus bas.

Mais, nos très-chers frères, nous parlons à des chrétiens qui sont faits pour le ciel. Vous êtes appelés à célébrer éternellement les noces de l'Agneau; vous devez vous asseoir avec Abraham, Isaac et Jacob au banquet du Roi immortel des siècles. C'est Dieu même dont la possession rassasiera votre faim, étanchera votre soif, comblera tous vos désirs et vous inondera de ce fleuve de paix, de ce torrent de délices, unique partage de ses élus. Mais voudriez-vous, par de honteux excès, renoncer à ces bienheureuses espérances et vous exclure à jamais de ce divin héritage? Car, ne vous y trompez pas, vous chercheriez vainement à vous abuser; l'Apôtre vous le dit en termes formels : *Les esclaves de l'intempérance ne posséderont point le royaume de Dieu* (235).

Nous ne devons pas perdre de vue la recommandation expresse du Sauveur : Soyez sur vos gardes, dit-il, et ne laissez point vos cœurs s'appesantir en vous abandonnant à vos appétits sensuels : le jour suprême vous surprendrait dans ce fatal assoupissement. Veillez donc pour n'être point victimes de votre imprévoyance (236). Cette vérité importante, il nous la rend encore plus sensible, et nous la fait, en quelque sorte, toucher du doigt dans la parabole de ce mauvais serviteur auquel est confié le soin de la maison pendant l'absence du maître, et qui se comporte indignement dans la pensée que son maître ne viendra pas de sitôt. Voyez-vous ce serviteur infidèle commettre des brutalités et des violences, s'adonner aux plus ignobles plaisirs, et se plonger dans la plus dégoûtante ivresse avec les compagnons de son intempérance. Mais le cours d'une vie si désordonnée sera interrompu plus tôt qu'il ne le pense; son maître qu'il n'attendait point, arrive, lorsqu'il le croyait encore loin; que deviendra le coupable? Il aura le sort de ceux qui ont été infidèles comme lui; sa place est marquée dans le séjour des pleurs et des grincements de dents (237). N'est-ce pas là une image frappante qui nous révèle toute l'énormité de ce vice, en nous montrant la manière terrible dont il doit être puni? Malheur à celui qui se laisse ainsi surprendre! Il tombera dans l'abîme où l'entraîne une habitude funeste. Entendez-vous les anathèmes que le Seigneur prononce par la bouche de son prophète (238) contre des désordres qui ne sont pas aujourd'hui moins communs? Son peuple se livre sans frein à d'ignobles jouissances; il offre partout l'affligeant spectacle des plus dégradants excès. Mais malheur à ces vils esclaves de l'intempérance qui se font une sorte de gloire de leur abrutissement même, et vivent dans l'oubli de Dieu et le mépris de sa loi! Justice sera faite de leur folie. Ces audacieux prévaricateurs rentreront dans la poussière, et ils expieront leur crime sous le poids des célestes vengeances.

Ne vous étonnez point des terribles menaces dont nos livres saints sont remplis contre cette détestable passion. Pourrait-elle être trop rigoureusement punie? Considérez toute la gravité du mal; voyez les fruits amers que porte cette racine de péché. L'Apôtre ne pouvait se défendre d'une profonde

(234) *Homo cum in honore esset, non intellexit; comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis.* (*Psal.* XLVIII, 12.)

(235) *Neque ebriosi regnum Dei possidebunt.* (I *Cor.*, VI, 10.)

(236) *Attendite vobis ne forte graventur corda vestra in crapula et ebrietate... et superveniat in vos repentina dies illa... Vigilate.* (*Luc.*, XXI, 34.)

(237) *Si autem dixerit malus servus ille in corde suo; moram facit dominus meus venire, et cœperit percutere conservos suos, manducet autem et bibat cum ebriosis, veniet dominus servi illius in die qua non sperat, et hora qua ignorat, et dividet eum, partemque ejus ponet cum hypocritis; illic erit fletus et stridor dentium.* (*Matth.*, XXIV, 48.)

(238) *Pedibus conculcabitur superbia ebriorum Ephraim. Præ vino nescierunt et præ ebrietate erraverunt... Nescierunt videntem, ignoraverunt judicium. Omnes enim mensæ repletæ sunt vomitu sordiumque ita ut non esset ultra locus.* (*Isa.*, XXVIII, 3.)

douleur (239), à la vue de tant de chrétiens si peu dignes d'un nom qu'ils ne craignaient pas de prostituer, en s'abandonnant sans réserve à leurs appétits grossiers, et il répandait d'abondantes larmes sur le déplorable aveuglement avec lequel ils se constituaient les ennemis de la croix de Jésus-Christ, pour se faire de leur ventre une honteuse idole à laquelle ils sacrifiaient tout, sans songer que, vivre ainsi, c'était non-seulement abjurer le christianisme, mais renoncer même à la qualité d'homme pour ne plus obéir, selon l'énergique pensée d'un ancien, qu'à l'instinct de la bête qui ne connaît point d'autre loi (240).

Les premiers chrétiens étaient accusés d'être les ennemis de l'Etat, parce qu'ils ne prenaient aucune part aux réjouissances avec lesquelles se célébraient les fêtes de l'empire. Tertullien, les justifiant de ce reproche, demande quel est le crime dont ils se rendent coupables, en refusant de participer à des joies dissolues et de se faire complices des turpitudes qui souillent ces solennités. « Le grand devoir, s'écrie-t-il (241), que de s'attabler en public, de transformer toute une ville en taverne, de se livrer aux plus dégoûtantes manifestations, et de courir par bandes qui sèment sur leurs pas l'insulte et l'outrage, et s'animent à tous les excès de la débauche ! Faut-il donc qu'une allégresse publique s'exprime par un déshonneur public ! La licence des mauvaises mœurs sera-t-elle piété, et regardera-t-on ce qui favorise tous les désordres comme un acte religieux? » Ce langage qu'il adressait aux païens, ne convient que trop aujourd'hui à des profanations qui affligent si souvent nos regards et contristent notre cœur. Voyez comment le repos du saint jour est compris et pratiqué. Si le travail ne se prolonge point au mépris de la loi, le jour du Seigneur n'en sera pas mieux observé. Que de chrétiens en méconnaîtront la sainteté ! L'intempérance aura ses nombreux partisans : elle les éloignera de la maison de prières : elle ne leur permettra pas d'aller y recueillir le pain substantiel de la divine parole et les fruits abondants de l'auguste sacrifice de nos autels. Ne les cherchez pas dans le lieu saint : ils n'y paraîtront point; c'est ailleurs qu'ils dirigent leurs pas. Les hommages, les adorations, le culte qu'ils refusent à Dieu, ils vont le porter à une autre divinité qu'ils se sont faite et qu'ils servent avec d'aveugles transports. Ils ne connaîtront plus les solennités de la religion que pour les profaner par d'indignes jouissances. Tous les principes d'une éducation chrétienne sont bientôt mis en oubli; la foi s'éteint, l'incrédulité domine, et la bouche s'ouvre alors pour proférer d'horribles blasphèmes. C'est échauffé par la vapeur du vin qu'on se familiarise avec le langage le plus révoltant, et qu'on formule avec une sorte de fureur ces épouvantables jurements qui ne peuvent trouver place que sur des lèvres largement abreuvées d'un funeste poison.

Les mœurs ne seront plus respectées l'imagination s'enflamme, les sens entraînent; le démon de l'impureté est au fond de toutes ces coupes qui se vident avec tant d'ardeur, la licence des propos et le cynisme des plaisanteries n'attestent que trop sa présence. Plus de retenue dans les discours, ni dans les actions, la digue est rompue : les emportements d'une joie dissolue n'ont point de bornes : on ne rougira de rien. L'intempérant met de côté toute pudeur; il n'est plus maître de lui, il n'agit que sous l'impression d'un fougueux délire. La passion est allumée : c'est un feu dévorant qui consume; il lui faut des victimes, et il les aura. Malheureux, vous l'avez voulu; la cause que vous avez imprudemment posée, produit ses terribles effets. Loth s'était conservé pur au sein même de la corruption la plus profonde; mais sa vertu, que n'avaient pu altérer les vices de Sodome, succombe à une autre épreuve. Une liqueur traîtresse, dont il ne sait pas se défendre, le fait tomber dans un double inceste (242). Et quelle fut la cause du grand scandale que donnèrent les enfants d'Israël en cédant aux séductions des filles de Moab ? L'Ecriture nous l'apprend : la sensualité les porta à prendre part à des sacrifices offerts aux idoles, et de ce premier crime elle les conduisit à un autre : les excès de la table enfantèrent bientôt les plus honteux désordres, et Israël fit dans ses mœurs comme dans sa foi un déplorable naufrage (243). Et n'est-ce pas là ce que nous montre tous les jours une douloureuse expérience? Que faut-il de plus pour éloigner de ces lieux où la foi et la vertu trouvent un si funeste écueil, et où le vice et l'incrédulité se forment de trop nombreux adeptes?

Le seul intérêt matériel devrait faire comprendre toute l'importance de la recommandation du Sage (244) qui interdit de paraître jamais aux rendez-vous que se donnent ceux qui aiment à boire, et prescrit un soin extrême à se garder de l'intempérance. En effet, il y va souvent du repos, de l'existence et du bien-être.

(239) *Multi enim ambulant quos sæpe dicebam vobis, nunc autem et flens dico, inimicos crucis Christi, quorum finis interitus, quorum Deus venter est.* (*Philipp.*, III, 18.)

(240) « Veluti pecora quæ natura prona atque ventri obedientia finxit. » (Sallust., *Catil.*, 1.)

(241) « Grande videlicet officium vicatim epulari, civitatem tabernæ habitu abolefacere, vino lutum cogere, catervatim cursitare ad injurias, ad impudentias, ad libidinis illecebras. Siccine exprimitur publicum gaudium per publicum dedecus. Malorum morum licentia pietas erit, occasio luxuriæ religio deputabitur. » (*Apol.*, 35.)

(242) *Veni, inebriemus eum vino... dederunt itaque patri suo bibere vinum.* (*Gen.*, XIX, 31.)

(243) *Fornicatus est populus cum filiabus Moab quæ vocaverunt eos ad sacrificia sua. At illi comederunt et adoraverunt deos earum.* (*Num.*, XXV, 1.)

(244) *Noli esse in conviviis potatorum.* (*Prov.*, XXIII, 20.)

Voyez cet artisan : il pourrait vivre du fruit de son travail, acquérir une honnête aisance, pourvoir convenablement à tous les besoins de sa famille, et s'assurer à lui-même, pour la vieillesse, des ressources qui lui permettraient de voir approcher, sans inquiétude, le temps où il ne pourra plus continuer son labeur. Pourquoi végète-t-il dans un état voisin de la misère? C'est qu'il est dominé par une malheureuse passion dont les insatiables exigences absorbent le produit de ses sueurs. Le gain de toute une semaine disparaît en un seul jour. Rien n'est réservé pour les plus impérieuses nécessités : tout est donné au penchant dont il est l'esclave. L'habitude s'enracine de plus en plus, se fortifie toujours davantage, et demande sans cesse un nouvel aliment. C'est un gouffre qui ne se comblera jamais : plus il a englouti, plus il lui faut encore. L'infortuné! il trouve trop courtes les heures qu'il consacre à son ignoble plaisir. Un jour ne lui suffit pas : il prolonge souvent, durant une partie de la semaine, cette vie désordonnée qu'il ne suspend qu'à regret, lorsqu'il a employé son dernier sou. Cette soif qu'allume en lui l'intempérance, le ramène toujours sur le théâtre de ses excès. Dès qu'il a quelque chose, il obéit à la voix qui ne se lasse pas de lui crier : Apporte, apporte, et court anssitôt le consumer en de honteuses débauches. L'ouvrage manquera à l'artisan qui se dérange ainsi : ses pratiques l'abandonnent, sa conduite scandaleuse éloigne de lui. Que pourrait-on obtenir d'un homme qui s'est adonné au vin et familiarisé avec les plus crapuleuses orgies? Et d'ailleurs ne perd-il pas lui-même le goût du travail pour lequel il n'aura bientôt plus d'aptitude? Il ne sera plus propre à rien, si ce n'est à consommer. L'oisiveté et le désœuvrement où il aime à croupir ne lui procurant point les moyens de satisfaire sa passion, il concevra des pensées coupables, il ourdira des trames criminelles, et, après s'être fermé toutes les voies légitimes d'acquérir, il voudra à tout prix arriver à une sorte de bien-être qui n'est après tout pour lui que la possibilité de contenter ses appétits brutaux et de se donner de honteuses jouissances. Guidé par cet aveugle instinct, il ne respectera ni la propriété, ni l'existence de ses concitoyens, et une vie vagabonde et dépravée, qu'il avait dépendu de lui de rendre estimable et utile, il ira peut-être l'achever sur un échafaud ou dans un bagne. Si du moins un si funeste exemple, dessillant les yeux à tant d'hommes qui ne veulent pas voir le danger des habitudes déréglées, leur montrait le terme fatal où elles aboutissent, et leur apprenait à fuir l'abîme ouvert sous leurs pas!

Qu'importe à ce malheureux une épouse et des enfants qui attendent de lui leur subsistance? Tout sentiment est éteint dans son cœur; il est sans pitie comme ces voluptueux Israélites dont parle le prophète (245); tout entiers à leurs plaisirs, ils ne songeaient pas même aux maux qui auraient dû les toucher le plus; la liqueur qu'ils savouraient à longs traits était tout pour eux : indifférents à tout le reste, ils n'avaient pas un regard d'intérêt et de compassion pour les plus cruelles angoisses. Voyez-vous cette famille délaissée qui demande du pain, cette mère désolée qui n'a que ses larmes? Quel dénûment affreux, quelle profonde misère! Quelques haillons à peine couvrent leurs membres amaigris; tout révèle autour d'eux une extrême détresse. C'est tout au plus si de tout un ménage auparavant bien fourni, il leur reste un mauvais grabat où ils ne trouvent pas même de quoi se défendre contre le froid qui les transit. Ils n'ont plus de ressources que dans la commisération publique; il leur faut mendier quelques secours sans lesquels ils auraient bientôt terminé leur triste existence. L'auteur de tous ces maux est celui qui ne les sent point. L'aisance serait dans la maison; ces êtres qui manquent de tout ne connaîtraient pas le besoin, si le chef de la famille n'était en proie à une passion déplorable qui lui fait oublier les devoirs les plus sacrés. Qu'il se souvienne qu'il est époux et père, et il rougira d'un tel désordre, et, détestant sa conduite passée, il se hâtera d'entrer dans une voie réparatrice. Mais l'habitude du vice permet rarement cet heureux retour; elle continue d'ordinaire à porter ses fruits amers, en faisant l'opprobre et la désolation des familles.

Ne serait-il pas souvent à désirer que cet homme, qui s'est livré à toute son intempérance, ne pût regagner le logis? Impuissance honteuse, sans doute, mais qui préviendrait de nouveaux scandales. Que n'est-il enseveli dans un sommeil qui enchaîne ses pieds, sa langue et tous ses mouvements! Il ne troublerait pas le repos de la nuit par ses emportements et ses fureurs; il ne vomirait pas d'épouvantables blasphèmes, d'horribles imprécations, il n'outragerait pas la pudeur par le cynisme de son langage ordurier, et toute une maison ne serait point bouleversée par des violences et des brutalités que provoque la représentation même la plus douce. Quels exemples dans une famille! Qu'attendre d'enfants qui grandissent à cette affreuse école! Comment envisager sans frémir toutes les funestes conséquences d'un vice qui détruit l'harmonie des ménages, tarit la source de la prospérité et du bien-être, tue la vertu, enfante le crime et amène tous les maux?

A qui les querelles, les contusions; les blessures sans motif, le regard enflammé? demande le Sage, et il se hâte de répondre : *C'est aux amis de l'intempérance, aux hommes qui passent leurs temps à boire, et mettent leur étude à vider les coupes pleines* (246). L'expérience

(245) *Bibentes vinum in phialis... et nihil patiebantur super contritione Joseph.* (*Amos.*, VI, 6.)

(246) *Cui rixæ, cui foveæ? cui sine causa vulnera? cui suffusio oculorum? Nonne iis qui commorantur in vino et student calicibus epotandis?* (*Prov.*, XXIII, 29.)

de tous les jours ne confirme que trop cette triste vérité. Le cerveau s'échauffe, les vapeurs du vin s'exhalent; ce sont des injures, des outrages; viennent les rixes sanglantes; on se rue l'un sur l'autre, on s'entr'égorge. Que de fois le théâtre du plaisir a été transformé en un champ de bataille d'où les combattants ont été retirés à demi morts ou sans vie! N'est-ce pas dans l'exaltation produite par l'ivresse que se font les folles provocations, les insolants défis? Un mot indiscret, un trait caustique, un badinage même innocent, est comme l'étincelle qui allume l'incendie. Que de larmes peut-être, que de remords succéderont à ce fougueux délire, lorsque, rendu à son bons sens, on verra jusqu'où l'on a porté l'oubli de l'honneur et de l'humanité! Pourquoi une imprudente jeunesse ne veut-elle pas écouter le Sage qui lui dit : *Ne regarde point le vin, quand il pétille, quand sa couleur brille dans la coupe. Il s'insinue doucement, mais à la fin il mord comme le serpent, et répand son venin comme le basilic* (247). A combien d'écueils échapperaient sa foi et ses mœurs? Des habitudes pernicieuses ne seraient point contractées. C'est pour avoir savouré la perfide douceur de ces joies dissolues, qu'on éprouve un dégoût mortel pour tout ce qui est devoir, et qu'on ne se sent plus le courage de s'appliquer à rien de sérieux et d'honnête. Les plus beaux jours se consument dans tous les désordres qu'entraînent le désœuvrement et l'oisiveté. Initié de bonne heure à tous les mystères de l'iniquité, on est bientôt maître consommé dans la science du mal. Voilà comme les existences se flétrissent, comme la dépravation se propage. Que de tempéraments ruinés, que d'intelligences abruties! L'opprobre, la douleur, la mort, ce sont là les résultats ordinaires de cette ardeur insensée avec laquelle, sans tenir compte des avis salutaires, on va demander aux maisons consacrées à l'intempérance, de honteuses satisfactions et d'indignes plaisirs.

Qui croirait, nos très-chers frères, qu'un vice qui est si horrible dans sa nature et dans ses conséquences, ne manque point de prétextes pour se couvrir et se légitimer en quelque sorte? On invoque la coutume, il faut faire ce que font les autres. C'est un point de réunion pour les personnes de même âge et de même condition; il convient de s'y trouver. On ne veut après tout que se voir et se divertir un peu. D'ailleurs on n'a pas l'intention de se livrer à aucun excès. Mais, nous le demandons, cette coutume dont on s'autorise est-elle autre chose qu'un déplorable abus? Parce que le mal est grand, qu'il est presque universel, cesse-t-il d'être mal? La multitude des transgresseurs de la loi divine, des profanateurs du saint jour, peut-elle rassurer la conscience, mettre à l'abri du danger? Il n'y a pas si longtemps que ces maisons se sont multipliées; les anciens vous diront encore que, dans leur jeunesse, on en comptait à peine quelques-unes dans les principales localités. La contagion alors n'avait point pénétré dans les villages et dans les simples hameaux. La coutume sur laquelle on s'appuie n'était donc pas ce qu'elle est aujourd'hui; les affligeants progrès qu'elle a faits depuis n'attestent que trop l'affaiblissement de la foi et l'oubli des devoirs. Jamais un chrétien sincère n'obéira à cette coutume, dût-elle s'étendre toujours davantage, malgré le zèle et les efforts des pasteurs qui la combattent; il saura résister au torrent pour ne pas s'exposer au naufrage. Et qu'importe qu'on n'ait point le dessein de s'écarter des lois de la tempérance, si l'on cède bientôt à l'appât du plaisir? Déjà peut-être on a succombé plus d'une fois. Au fond, n'est-ce pas vouloir succomber de nouveau? Aller au-devant du péril, c'est courir à sa perte.

Ce sont des amis qui vous pressent. Comment ne pas se rendre à leurs instances? On ne se sent pas la force de refuser une invitation; en conséquence, on se laisse entraîner. Mais cet acte de condescendance et de faiblesse ne saurait se justifier en aucun cas. Fermez l'oreille à la séduction; si vous franchissez le seuil, vous tombez dans le piége; vous n'éviterez point les excès et vous partagerez le crime de ces prétendus amis qui ne cherchaient que des complices. Vous jetteriez-vous, pour leur complaire, dans une fournaise ou dans un précipice? Vous ne faites cependant point difficulté d'accéder à leurs désirs, lorsqu'ils vous demandent le sacrifice de votre âme.

On dit encore que c'est le rendez-vous des affaires. Mais les transactions commerciales ne sauraient-elles se traiter ailleurs? Les contrats et les marchés ne présenteront-ils de garantie qu'autant qu'ils auront été stipulés sous une influence bachique et scellés par la débauche? Ne sait-on pas que la fraude et la surprise sont les suites ordinaires du péché d'origine dont sont entachées ces sortes de conventions nées au milieu des vapeurs grossières qui s'exhalent d'une impure taverne? N'est-on pas en droit de suspecter la bonne foi et la probité dans des actes qui reçoivent leur consécration du vice? Donnez-leur une sanction plus convenable, si vous voulez qu'ils inspirent une juste sécurité.

Objectera-t-on encore que l'on ne met le pied dans le cabaret que par pure nécessité? La distance ne permet pas de regagner son habitation pour y prendre son repas. C'est un malheur, parce qu'il y a toujours danger. Si l'on pouvait apporter ses provisions et se dispenser d'entrer dans un lieu qui offre tant d'écueils, on préviendrait tout inconvénient par cette sage précaution. Mais, si le besoin ne peut être satisfait autrement, qu'on aille y chercher une réfection frugale; mais qu'on ne s'y arrête qu'à regret et avec le désir d'en sortir sans délai. Gardez-vous donc d'y pro-

(247) *Ne intuearis vinum quando flavescit, cum splenduerit in vitro color ejus; ingreditur blande, sed in novissimo mordebit ut coluber, et sicut regulus venena diffundet.* (*Prov.*, XXIII, 31.)

longer votre séjour au delà du temps rigoureusement nécessaire. Vous devez avoir hâte de respirer un air plus pur.

Profitez, nos très-chers frères, profitez de ces jours consacrés à la pénitence et à la mortification pour opérer une salutaire réforme dans votre conduite; prenez, dès ce moment, la ferme résolution de renoncer à des habitudes dangereuses contre lesquelles s'est élevé si souvent le zèle de vos pasteurs. Fuyez ces funestes rendez-vous, véritables écoles de pestilence, où l'on apprend à mépriser la religion et à dépouiller toute pudeur. Les intérêts de la terre s'accordent ici avec ceux du ciel pour vous interdire des réjouissances indignes de l'homme comme du chrétien, et qui ne peuvent que consommer votre ruine aussi bien dans le temps que dans l'éternité. Dorénavant, nous l'espérons, la crainte de grossir le nombre des victimes vous éloignera pour toujours de ces tavernes que vous n'avez peut-être que trop fréquentées, et vous ne porterez plus à vos lèvres une coupe pernicieuse qui ne laisse qu'une affreuse amertume à ceux qui l'épuisent. La table du Seigneur vous appelle : vous ne pouvez donc participer à celle des démons (248). Or, cette table des démons, où se trouve-t-elle plus littéralement que dans ces rendez-vous de la débauche, si féconds en scènes ignominieuses et sanglantes qui en font, par la réunion de toutes les horreurs, comme le vestibule de l'enfer? Ainsi donc, nous vous en conjurons, nos très-chers frères, pratiquez la sobriété chrétienne : elle fermera les plaies de la famille et de la société. Gardienne de la foi et des mœurs, elle opposera une forte barrière aux progrès de l'irréligion et du vice : elle fera fleurir les vertus et germer les fruits les plus précieux pour votre bien-être, votre sanctification et votre bonheur.

A ces causes, etc.

Donné à Bourges, le 20 février 1848.

DIX-NEUVIÈME MANDEMENT.

Pour le saint temps de carême.

(Année 1849.)

SUR LA FRATERNITÉ.

La belle recommandation, nos très-chers frères, que celle de l'apôtre saint Pierre exhortant les fidèles à rendre leurs âmes chastes par une obéissance toute fraternelle, en s'appliquant avec plus de soin à s'aimer les uns les autres d'un cœur simple et sans démance. (I *Petr.*, I, 22.)En est-il de plus appropriée aux circonstances, et qui s'harmonise mieux avec nos besoins? Ministre de paix, en vous annonçant le retour de ce temps de grâce et de salut qui doit opérer un heureux renouvellement dans les âmes, nous aimons à vous répéter des paroles qui exhalent le doux parfum d'une charité tout évangélique, et nous sentons en même temps que tout rempli de ce qui va faire le sujet de nos paternelles exhortations, nous ne vous parlerons que de l'abondance même d'un cœur qui puise aux sources les plus pures ces saintes affections dont nous voudrions vous voir de plus en plus pénétrés.

La fraternité, telle que la religion nous l'a faite, et c'est la seule qui soit réelle, la fraternité prise dans l'acception vraie du mot, impose de grands devoirs : elle les résume même tous, et c'est pourquoi elle est présentée dans son exact et parfait accomplissement, comme devant épurer les âmes et les conduire à la sanctification. L'obéissance à tout ce qu'elle demande de nous, c'est l'entière pratique de toutes les obligations, c'est la fidèle observation du second commandement qui se confond avec le premier, parce qu'il y a entre tous les deux une admirable connexion, et que l'un ne peut être gardé sans l'autre. Nous ne pouvons aimer nos frères sans aimer Dieu; l'amour de nos frères ne subsistera jamais seul. Il lui faut sa racine pour germer et fructifier; or cette racine, c'est l'amour de Dieu. Aussi l'Apôtre veut-il que nous soyons enracinés dans la charité (*Ephes.*, III, 17), et ce n'est qu'à cette condition que la fraternité, développant en nous ses rameaux bénis, nous couvrira de son ombre bienfaisante, et nous enrichira de ses précieux dons.

C'est la religion qui établit ce lien sacré avec tous les devoirs qui en dérivent. Elle nous montre, dès l'origine des choses, tous les hommes sortant d'une souche commune, membres par conséquent d'une même famille, dès lors frères, et se devant une mutuelle affection, en vertu du même sang qui coule dans leurs veines. Aussi les Ecritures confondent-elles toutes les races humaines sous une seule dénomination, lorsque dans le tableau tracé par Moïse, elles nous font voir le Très-Haut séparant les enfants d'Adam pour en former diverses nations auxquelles il assigne lui-même leurs limites. (*Deut.*, XXXII, 3.) Les peuples, dans le langage sacré, sont autant de familles (*Psal.* XXI, 28) qui ne sont elles-mêmes que des branches de la famille universelle répandue sur toute la face de la terre, mais se rattachant à un centre unique par la double chaîne d'une même filiation et de la dépendance du même maître. Or ce maître, qui est le Dieu tout-puissant, ne s'est-il pas plu à se comparer lui-même à un père de famille (*Matth.*, X, 25), parce que, essentiellement père, il étend son action providentielle avec une tendre sollicitude sur tous les hommes qui sont ses enfants, et dont il veut à ce titre le bonheur? A toutes les pages de la loi se trouvent rappelées ces vérités primitives avec toutes leurs conséquences salutaires. Que de mesures empreintes du plus affectueux intérêt pour toutes les souffrances de l'humanité! Comme elles tendent toutes à une fin toute d'amour, en ranimant l'espérance du malheureux, en soulageant la détresse de l'indigent, en facilitant à l'homme, dépouillé de ses biens par quelque disgrâce, les moyens

(248) *Non potestis mensæ Domini participes esse et mensæ dæmoniorum.* (I *Cor.*, X, 21.)

de récupérer son patrimoine, en fixant un terme à la servitude, et déterminant le jour de la délivrance. (*Lev.*, XIX, 9; XXV, passim.) Le précepte qui commande au Juif d'aimer son prochain n'est point exclusif, il embrasse la généralité des hommes. Pour aller au-devant des restrictions que devait y apporter l'esprit de nationalité toujours étroit et jaloux, le législateur recommande dans les termes les plus touchants (*Lev.*, XIX, 33) aux enfants d'Israël le soin des étrangers qui doivent leur être d'autant plus chers, qu'ils ont été eux-mêmes étrangers dans la terre d'Egypte, et il veut que, dans le souvenir de la triste position d'où les a tirés la divine bonté, ils puisent sans cesse les sentiments d'une pieuse compassion qui les porte à soulager des maux semblables à ceux qu'ont endurés leurs pères.

Les passions humaines qui ne s'accommodent jamais de ce qui les gêne, ne tardèrent pas à dénaturer le texte sacré par des interprétations contraires à l'esprit aussi bien qu'à la lettre. De détestables distinctions inventées par elles prévalurent dans la pratique, et obtinrent une sorte de sanction contre la loi même par suite d'un long usage, et en raison de l'autorité de certains docteurs dont l'enseignement s'était accrédité parmi le peuple: abus déplorable contre lequel a protesté la Sagesse incréée, par la bouche de notre adorable Sauveur, lorsqu'il reproche aux scribes et aux pharisiens de sacrifier les traditions divines à des traditions humaines, de mettre la doctrine de l'homme à la place de celle de Dieu, et lorsque dans sa sublime instruction, sur la montagne (*Matth.*, XVII), il ne rappelle l'ancien précepte de l'amour du prochain que pour faire justice de l'odieuse addition qui transformait en devoir la haine des ennemis, et proclamer solennellement l'obligation d'étendre la pratique du précepte à tous sans exception, aux persécuteurs même les plus acharnés.

Si au sein de la nation même qui en conservait le dépôt sacré, les vérités s'affaiblissaient et s'altéraient d'une manière si sensible, faut-il s'étonner qu'elles fussent complétement obscurcies et presque anéanties dans le reste du monde? L'homme ne savait plus ni d'où il venait, ni où il allait. Ignorant et le point du départ, et le terme du voyage, il errait comme à l'aventure, sans principes fixes, sans but déterminé, jouet de ses passions, et ne voyant de contentement réel que dans tout ce qui pouvait satisfaire des appétits déréglés. Un égoïsme aveugle et dur était donc son unique loi. Le paganisme n'avait point d'entrailles. Comment aurait-il consenti à reconnaître autant de frères dans tous les membres dont se compose l'humanité, lui qui refusait même la qualité d'hommes aux êtres infortunés que dégradait un honteux esclavage, et dont l'état d'abjection provenait le plus souvent de l'ignominie même de maîtres encore plus corrompus que barbares. Dans l'ancienne Rome, au centre de la civilisation païenne, la dénomination de frères était un mot dont on ne connaissait ni la valeur ni l'excellence. Encore si le terme qui exprime une étroite parenté n'eût été détourné de son acception naturelle que pour être dans la bouche des patriciens et des grands un des titres de fastueuse amitié qu'échangeait l'orgueil; mais la sainteté de ce nom était scandaleusement souillée par l'emploi outrageux qui en était fait pour indiquer des rapports fondés sur la plus infâme débauche. On ne connaissait, pour ainsi dire, plus d'autre fraternité que celle du crime et de la corruption. Il fallait que le jour se fît parmi ces profondes ténèbres, et pour cela il ne fallait rien de moins que la lumière évangélique. Les hommes ne soupçonnaient plus la dignité de leur nature déchue. Pour la leur montrer et les y ramener, Dieu, dans sa miséricorde, leur a donné, selon le vœu du Prophète (*Psal.* XIX, 21), le législateur par excellence. L'homme apprend alors à se connaître, et se relève par les mérites de son divin Réparateur. Ses yeux s'ouvrent à la pure clarté d'une doctrine apportée du ciel; son cœur s'échauffe au rayon vivifiant de la grâce; il voit dans ses semblables, quels qu'ils soient, autant de frères, et il ne peut que les aimer. Ainsi le veut l'adorable Sauveur qui de cet amour mutuel dans lequel se résume la véritable fraternité, a fait le signe distinctif auquel se reconnaîtront ses disciples. (*Joan.*, XIII, 35.)

Voyez-vous, nos bien-aimés diocésains, l'auguste caractère qui rehausse et consacre la fraternité? Le Fils de Dieu fait homme ne dédaigne pas de nous appeler ses frères: ce qu'il est par nature, nous le sommes par adoption. Est-il rien de plus grand, de plus magnifique? C'est pour nous que Jésus-Christ s'est livré et qu'il est mort sur le Calvaire; mais ce n'est pas seulement pour celui-ci, pour celui-là qu'il est mort: c'est pour tous, sans acception de personnes: grands et petits, riches et pauvres, l'humanité tout entière est comprise dans son amour et dans son sacrifice. Si le divin Rédempteur dont tous les pas furent des bienfaits, témoigna de la prédilection et de la préférence, ce fut pour tout ce que le monde dédaignait le plus, ce fut pour la pauvreté, le travail et la souffrance; en un mot, pour toutes les conditions dont il avait voulu se rapprocher le plus par son propre exemple, afin de les réhabiliter dans l'opinion et de les élever à un haut degré d'estime. Comment mépriser encore ce qui a été racheté, comme parle le Prince des apôtres (I *Petr.*, I, 18), non pas avec l'or, l'argent et tous les trésors corruptibles de ce monde, mais avec le sang précieux de Jésus-Christ, l'Agneau pur et sans tache? Comment serait-il encore vil à nos yeux un objet qui a été mis à un prix si élevé, et auquel le sacrifice d'un Dieu donne tant de valeur? C'est sur le Calvaire que se forme un nouveau peuple de frères dont le genre humain tout entier est appelé à faire partie, et sur l'Homme-Dieu que se fonde pour nous une fraternité sublime en vertu de laquelle il est l'aîné de la famille, communiquant à tous ses membres les préroga-

tives et ses priviléges par l'efficacité de ses mérites. A ce point de vue tout s'éclipse devant ce glorieux titre : quelle que soit la place qu'on occupe dans la société, qu'on y soit au premier ou au dernier rang, qu'on ait en partage tous les biens ou qu'on en soit complétement dénué, qu'on soit éminemment pourvu des dons de la nature, ou qu'on soit peu favorisé sous ce rapport, toutes les inégalités s'effacent, toutes les différences s'évanouissent ; l'Evangile ne voit que des frères ; il ne distingue point entre Juifs et gentils, et ne connaît ni grec ni barbare ; c'est que les richesses de la grâce et les gloires du ciel sont offertes à tous, et que tous en se soumettant et d'esprit et de cœur à la loi du divin amour, peuvent acquérir la sainteté que le Seigneur demande et qu'il opère dans les âmes, et arriver à la souveraine béatitude qui un jour couronnera tous les mérites.

Supposez l'homme le plus pervers, le plus corrompu, les doctrines les plus subversives, les égarements les plus dangereux, les violences les plus désastreuses ; rassemblez, si vous le voulez, tout ce qui peut inspirer l'horreur et l'effroi, chargez tant qu'il vous plaira le tableau des plus hideuses couleurs : il ne vous est pas permis de haïr l'homme dont vous détestez justement les principes et les écarts ; vous lui devez encore des égards et de la compassion. Tant que respire ce malheureux, ce grand criminel, c'est encore un frère, et tout indigne qu'il est actuellement de ce nom, il lui suffit du repentir dont on est toujours capable en cette vie ; demandez pour lui ce repentir garant du pardon, et n'épargnez rien pour l'y conduire. Malheur à celui qui méconnaît une fraternité que l'impénitence finale peut seule rompre, et qui se hâte de rejeter celui que la divine miséricorde peut encore accueillir !

Des devoirs mutuels, voilà les droits réels de la fraternité, selon l'Evangile ; ainsi l'entendirent les apôtres : témoin ces belles paroles du docteur des gentils dans son épître aux Galates (V, 13) : *Vous êtes appelés à la liberté, mes frères, mais ne faites pas de cette liberté un prétexte et une occasion pour vivre selon la chair*, c'est-à-dire en donnant essor aux passions, en suivant les mouvements déréglés du cœur, *mais plutôt par l'esprit de charité, assujettissez-vous les uns aux autres :* imposez-vous par conséquent l'obligation réciproque de servir votre prochain, en lui rendant tous les bons offices qui sont en votre pouvoir, en vous acquittant comme il faut de la dette qui résulte pour vous du précepte d'amour fraternel dans lequel est renfermée toute la loi. *Servite invicem.* C'est là le droit de tous : que ce droit soit généralement reconnu et respecté ; quelle est la souffrance qui ne sera point adoucie ? Il y aura des consolations pour toutes les douleurs, des allégements pour tous les besoins ; plus d'exigences intempestives dans les uns, de dur égoïsme dans les autres. Les sacrifices les plus généreux ne coûteront point pour assurer quelque bien-être à ceux qui en manquent, et ils ne seront point considérés comme une concession arrachée, mais comme un bienfait volontaire. *Servite invicem.* Cette dépendance de chacun à l'égard de tous ayant sans cesse pour objet l'avantage et le bonheur des particuliers dont on est entouré, et de la société au sein de laquelle on vit, n'est-elle pas une grande et sublime expression, résumé substantiel de tous les devoirs de la sainte fraternité qui nous a été apportée du ciel, tels qu'ils nous sont enseignés par l'exemple et la parole de notre adorable Rédempteur venu, comme il le déclare solennellement, non pour être servi, mais pour servir ? Ce n'est donc point vous dégrader que de vous faire mutuellement les serviteurs de vos frères. *Servite invicem.* L'Apôtre, en vous y conviant, vous invite à pratiquer la leçon du maître, il ne fait que vous proposer le modèle. Par là vous vous élèverez, vous vous ennoblirez, vous vous diviniserez en quelque sorte. Appliquez donc toute votre étude et tous vos efforts à vous conformer en toutes choses à l'enseignement et à l'esprit du divin législateur qui, nous montrant dans sa propre conduite la règle de la nôtre, veut que nous marchions dans la voie qu'il nous a tracée lui-même, afin d'obtenir, en recueillant les fruits les plus précieux, une ample compensation de nos travaux et de nos peines.

Ce grand Apôtre, écrivant aux fidèles de Thessalonique, regarde comme inutile de s'étendre sur l'obligation de l'amour fraternel : *C'est*, dit-il, *un sujet dont nous n'avons pas besoin de vous entretenir, car vous avez appris de Dieu même à vous aimer mutuellement.* (1 *Thess.*, IV, 9.) Heureux les disciples qui, instruits à l'école même de Jésus-Christ, comprennent toute l'excellence de cette belle et touchante fraternité qu'il a rendue divine, en se faisant, dans son humanité sainte, le premier-né d'entre les enfants des hommes, le chef de la famille. Quelle alliance que celle-là, nos très-chers frères, et quelles sont admirables les conséquences qui en découlent ! Voyez jusqu'où va ce lien sacré, cette intime union du chef et des membres. C'est en Dieu même que nous fraternisons, et non-seulement chacun de nous, quel qu'il soit, peut revendiquer ce glorieux titre comme un droit inhérent à sa nature, droit en vertu duquel il est appelé à participer à tous les avantages d'une fraternité divine ; mais il y a plus encore : c'est une sorte de substitution qui étonne et à laquelle nous ne pourrions croire si nous n'en avions un infaillible garant dans le texte même de l'Evangile : substitution qui rehausse encore, s'il se peut, ce caractère auguste de frère d'un Dieu, et qui, en imprimant avec plus de force dans l'âme le devoir de chacun envers tous, met en même temps en relief tout le mérite de la fidélité à l'accomplir. *Ce que vous avez fait au moindre de mes frères, vous l'avez fait à moi-même* (*Matth.*, XXV, 40) ; c'est la Vérité incarnée, le Verbe fait chair, qui l'affirme avec serment, en déclarant que le sort des élus et des réprouvés sera fixé pour l'éternité,

en conséquence de ce principe. C'est donc lui que nous devons voir dans nos frères ; il l'entend ainsi, et nous révèle par là même avec autant de clarté que de précision, toute l'étendue et toute la portée de ce mystère d'amour. Et cependant la plupart des hommes n'en ont, pour ainsi dire, aucune idée ; il semble qu'ils aient, comme le Juif charnel, un voile épais, un fatal bandeau qui obstrue l'œil de leur intelligence et ferme l'accès de leur cœur.

Mais sachez-le bien, nos très-chers frères, et sachez-le pour ne jamais l'oublier, le divin Sauveur établit entre lui et les hommes une admirable solidarité de laquelle il résulte, d'après son propre témoignage, qu'il s'identifie avec chacun d'eux et se met en leur place, de telle sorte qu'il s'attribue à lui-même tous vos procédés envers le prochain. Aimer vos frères, c'est l'aimer lui-même ; ne point les aimer, c'est lui refuser votre amour. Entendez à cet égard l'Apôtre bien-aimé qui, à la dernière cène, lorsque le Seigneur Jésus allait consommer le sacrifice de son amour, puisa dans le sein de la charité même ces tendres et affectueux enseignements qu'il répétait encore avec tant d'effusion jusque dans son extrême vieillesse : *Mes bien-aimés*, dit-il (*Joan.*, IV, 7, 8, 20), *aimons-nous les uns les autres, car l'amour vient de Dieu : celui qui n'aime point ne connaît pas Dieu, car Dieu est amour. Si quelqu'un dit : J'aime Dieu, et qu'il haïsse son frère, c'est un menteur.* En effet, il ne l'aime point, et s'il croit l'aimer ou qu'il veuille le faire croire aux autres, il se trompe grossièrement lui-même, ou cherche à en imposer par un langage hypocrite.

Les individus sont à la société ce que les membres sont au corps ; il doit y avoir même concours, même union. Cette harmonie fait la force et la vie, et selon que cet équilibre est plus ou moins troublé, il y a plus ou moins d'ébranlement et de souffrance dans tout l'ensemble, par suite de l'étroite connexion de toutes les parties entre elles. C'est la pensée même de saint Paul qui écrivait aux Romains (XII, 4) ces mémorables paroles : *Comme dans un seul corps nous avons plusieurs membres, et que tous les membres n'ont pas les mêmes fonctions, nous ne sommes tous qu'un même corps en Jésus-Christ, et les membres les uns des autres.* Voilà donc l'unité la plus parfaite, puisqu'elle a un centre divin. Mais dans ce tout admirable, point de confusion ; chaque partie y est distincte : elle a sa place et sa destination : par conséquent les conditions de fortune et de rang ne sont point les mêmes. Ce niveau ne peut pas plus exister que celui de l'intelligence et des autres qualités qui ne sont point départies à l'homme dans une mesure égale. Les vues de la Providence sont évidemment différentes pour la diversité des individus. Chacun doit marcher dans la voie qui lui est tracée, sans aspirer à s'élancer dans une sphère qui n'est pas la sienne. Il y aura toujours dans la société des inégalités de rang et de fortune, ou la société même cesserait d'être. L'essai contraire, au lieu du bien-être public et de la prospérité générale qui en devrait immanquablement résulter, au dire de ces hardis rêveurs et de ces utopistes aveugles, ne ferait qu'amonceler les ruines et amener un affreux chaos.

L'ordre tel que le demande la société, tel que l'entend une fraternité vraie, c'est l'ordre même qui subsiste dans le corps humain, et qui en constitue toute la beauté et toute la vigueur. Voyez encore dans l'Apôtre le développement de cette doctrine qui est comme la base et le fondement de l'état social dont elle garantit le maintien et la durée. Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ici les paroles par lesquelles il faisait toucher du doigt cette vérité aux fidèles de Corinthe. Voici donc comme il raisonne (I *Cor.*, XII, 14) : *Dieu a mis dans le corps plusieurs membres, et il les a placés comme il a voulu. Que si tous les membres n'étaient qu'un seul membre, où serait le corps ? Mais il y a plusieurs membres et tous ne font qu'un corps. Or l'œil ne peut pas dire à la main : je n'ai pas besoin de vous ; ni la tête dire aux pieds : vous ne m'êtes pas nécessaires. Mais au contraire les membres qui paraissent les plus faibles sont les plus nécessaires..... Dieu a mis dans tout le corps un tel ordre, qu'on honore davantage ce qui est en soi le moins honorable, afin qu'il n'y ait point de schisme ni de division dans tout le corps, mais que tous les membres conspirent également au bien les uns des autres. Aussi, dès qu'un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui, et si un membre reçoit de l'honneur, tous les autres s'en réjouissent avec lui. Or vous êtes le corps de Jésus-Christ et les membres les uns des autres.* Comme il l'entendait, comme il le comprenait et le sentait lui-même dans son zèle et sa sollicitude pour tous les fidèles, quand, après une longue énumération de toutes les épreuves par lesquelles il était volontiers passé pour accomplir un ministère tout d'amour, il s'écriait : *Qui de vous est faible sans que je le sois moi-même ? Qui est scandalisé sans que je brûle ?* (II *Cor.*, XI, 29) tant il avait à cœur tout ce qui concernait ses frères ! Ce n'est pas de sa part un vain langage, une parole sans réalité, comme tout ce que débitent ces inventeurs de nouveaux systèmes qui prétendent n'avoir qu'une seule passion, qu'un seul intérêt, le bonheur de l'humanité. C'est un cri qui part du fond même de ses entrailles ; c'est la fidèle expression de la charité toute divine qui le presse.

Il y aura toujours parmi vous des pauvres ; c'est dans l'ordre providentiel, et le Sauveur lui-même, au moment de sa passion, le déclarait formellement à ses disciples. (*Matth.*, XXVI, 11.) Par conséquent il y aura toujours des besoins et des souffrances. C'est une des conditions de la vie présente. Ce n'est que dans la vie future que tout ce douloureux apanage de l'humanité doit disparaître sans retour. Le ciel seul est fermé aux maux qui règnent sur la terre.

Les uns manquent tandis que les autres

sont dans l'abondance; c'est pour que tous puissent également mériter. Le malheureux qui est dénué de ressources, doit se confier en la bonté d'un Dieu qui n'abandonne point sa créature ; et tandis qu'il se soumet, qu'il se résigne, il trouve dans l'empressement charitable de ses frères plus heureux que lui, tous les secours et tous les soins que réclame sa triste position. Que d'avantages pour la richesse et l'aisance, que de pouvoir ainsi prévenir le désespoir, atténuer l'infortune, calmer les angoisses, et faire bénir le Père céleste qui soulage et console les membres souffrants de la famille par d'autres membres compatissants et généreux! La Providence ne remet en quelque sorte dans les mains de l'homme le sort de son semblable, que pour faire pratiquer à l'un et à l'autre tous les devoirs de la fraternité dont le lien sacré les unit mutuellement. Qu'il y ait donc d'un côté dévouement profond pour apporter tous les remèdes possibles à la misère et améliorer les positions pénibles, et de l'autre un sentiment de juste confiance et de sincère gratitude pour tous les efforts et tous les sacrifices dont le but est de procurer quelque bien-être à tous ceux qui souffrent; alors le lien de la fraternité se resserrera entre tous, et la concorde affermira à jamais son règne dans les cœurs.

Appliquez-vous, nos très-chers frères, pendant cette sainte quarantaine, à lever tous les obstacles qui pourraient empêcher un si heureux résultat. Faites-vous donc une violence salutaire, et domptez toute passion mauvaise. Achevez de dépouiller le vieil homme, et selon la recommandation du prince des apôtres (I *Petr.*, II, 1), dégagez-vous entièrement de toute sorte de malignité, de ruse, de dissimulation, de rivalité et de malveillance, et montrez-vous les vrais et sincères partisans d'une fraternité qui vient de Dieu, qui se résume en Dieu, qui est appelée à la participation des mêmes grâces dans le temps, et des mêmes biens dans l'éternité, et qui, unissant entre eux tous les hommes sur la terre, par un lien de paix et d'amour, doit consommer à jamais leur réunion dans le ciel au sein des béatitudes. Frères en Jésus-Christ, le principe et la fin de toutes les vertus, rappelez-vous ces belles paroles du grand Apôtre qui s'adaptent si bien à la circonstance (*Eph.*, IV, 15) : *Ne nous laissons pas emporter à tout vent de doctrine par la malice des hommes, et par leur adresse à nous envelopper dans l'erreur ; mais, faisant l'œuvre de la vérité dans la charité, croissons de toute manière en Jésus-Christ notre chef. Par lui, tout le corps, joint et uni avec une juste proportion, selon la fonction propre à chaque membre, se développe et s'édifie par la charité... Soyez donc les imitateurs de Dieu comme ses enfants bien-aimés, et marchez dans l'amour ainsi que Jésus-Christ nous a aimés et s'est livré lui-même pour nous en s'offrant à Dieu comme une victime d'agréable odeur.* Concluant encore avec les paroles, comme avec les sentiments de l'Apôtre (I *Thess.*, III, 12), nous ajoutons : *Que le Seigneur fasse croître de plus en plus la charité que vous avez les uns envers les autres, et à l'égard de tous, et qu'il la rende telle que la nôtre envers vous.*

A ces causes, etc.

Donné à Bourges, le 2 février 1849

VINGTIÈME MANDEMENT.

Pour le saint temps de carême.

(Année 1850.)

SUR LES FAUX DOCTEURS.

Le retour de la sainte quarantaine, nos très-chers frères, nous fournit une précieuse occasion d'élever la voix pour vous faire entendre de paternels avis, et vous donner un nouveau gage de notre tendre sollicitude. C'est d'un cœur tout dévoué que partent nos pieuses et salutaires remontrances : elles s'adressent à des enfants que nous confondons dans un même amour. Qu'ils sachent bien que nous n'avons en vue que leur bonheur. Notre parole est sans amertume ; nous ne voulons blesser personne, ou du moins les blessures que nous cherchons à faire, ce sont celles d'une main amie qui n'aspire qu'à guérir et sauver celui qu'elle atteint. Nous continuerons à remplir le devoir que nous impose un ministère fort et doux tout ensemble comme la charité dont il émane, et nous ne ferons en même temps qu'obéir aux recommandations solennelles du Chef auguste de l'Eglise, en nous efforçant de vous mettre en garde contre les erreurs pestilentielles qui abusent si tristement les peuples et les poussent vers des abîmes. Oui, comme nous y convie notre admirable Pontife,« nous redoublerons de zèle et d'efforts, pour retirer les fidèles des pâturages empoisonnés, les conduire à ceux du salut, les nourrir toujours plus fortement des enseignements de la foi, leur faire reconnaître les piéges et les embûches qu'on leur tend, les empêcher d'y tomber, et, en les convainquant que la crainte du Seigneur est la source de tous les biens, et que les péchés et les iniquités provoquent les fléaux de Dieu, les porter à s'appliquer de toutes leurs forces à fuir le mal et à pratiquer le bien (249). » Votre docilité facilitera notre tâche, et la sollicitude du pasteur recueillera des consolations qui lui feront oublier toutes ses peines. Ces consolations, objet de tous nos vœux, nous les attendons de nos ouailles bien-aimées. Fasse la divine bonté que nos espérances à cet égard soient pleinement réalisées!

Pourrions-nous trop vous prémunir, nos très-chers frères, contre les mauvaises doctrines qui sont si pleines de dangers, surtout par la fâcheuse disposition des esprits à les accueillir? *Gardez-vous des faux prophètes qui viennent à vous couverts de peaux*

(249) Allocution du 20 avril 1849.

de brebis, et qui au dedans sont des loups ravissants. (*Matth.*, VII, 15.) C'est le Sauveur lui-même qui fait à ses disciples cette recommandation expresse, pour leur inspirer une juste défiance et prévenir de funestes surprises. Qu'ils se tiennent pour avertis. On abusera de son nom, on invoquera son autorité à l'appui des assertions les plus étranges; sa parole sera sacrilégement employée pour donner une sorte de consécration aux systèmes les plus subversifs. Depuis dix-huit siècles, c'est la marche de l'erreur pour tromper les simples, circonvenir la bonne foi, entraîner l'imprévoyance et la faiblesse, et cette tactique artificieuse n'a que trop prévalu dans tous les temps. Qui pourrait dire le nombre des dupes et des victimes! Et cependant l'éternelle vérité a parlé assez clairement; elle a signalé le péril, elle en a dévoilé toute l'étendue, pour empêcher notre pauvre humanité de se laisser prendre au piége. Un hypocrite langage n'en a pas moins une déplorable efficacité : triste levain qui s'insinue et pénètre partout, et qui menace de corrompre la masse entière. Qu'attendre pourtant de ces prétendus apôtres qui se sont donné la mission de régénérer le monde, et qui appellent à leur aide toutes les passions, confondant toutes les idées et tous les principes, et, dans leur inconcevable audace, érigeant les plus perverses doctrines en autant de dogmes du christianisme?

Ouvrez les saintes Ecritures, et pour votre propre instruction, nos très-chers frères, vous verrez ce qu'il en a coûté aux enfants d'Israël pour avoir écouté des hommes qui les trompeaient en leur parlant au nom du ciel, et en leur donnant tous leurs rêves comme autant d'inspirations divines. Ce sont eux qui rendent inutiles les représentations du prophète Isaïe traçant à ce peuple ce qu'il doit faire pour éviter les maux affreux dont le menace le roi d'Assyrie. Ces imposteurs parlent, et ils sont crus; on s'en rapporte à leurs assurances téméraires, comme si l'on devait trouver un abri en Egypte, et s'y mettre à couvert de tous les maux prêts à éclater. Funeste crédulité, qui fait courir au-devant même du mal qu'on s'imaginait fuir par une semblable démarche! Pauvre peuple, qui, sur la foi de ceux qui l'abusent, va se jeter dans les bras de l'Egypte, qui, loin de le sauver, ne pourra elle-même se soustraire à la tempête! Que ne se rendait-il plutôt aux sages conseils d'Isaïe, en s'abandonnant entièrement à la divine miséricorde, et n'attendant que d'elle seule sa délivrance et son salut! Les avertissements ne luiavaient point manqué pour le détourner dela voie inconsidérée dans laquelle il persistait si obstinément à vouloir entrer. *Que faites-vous ?* s'écriait ce prophète ; *que faites-vous, enfants rebelles, transgresseurs des ordres du ciel, qui tournez vos pas vers l'Egypte sans avoir consulté le Seigneur? Vous vous bercez d'un vain espoir ; la protection que vous croyez trouver sur un sol étranger frustrera votre attente. Vous ne recueillerez d'autre fruit de votre présomptueuse confiance que la honte et la confusion!* Ainsi, cruelle déception pour Israël de s'être adressé à un peuple qui n'a pu le servir ; il n'en a point obtenu la moindre assistance, ni retiré le moindre avantage. Tout a abouti à de douloureux désastres. *Que n'avez-vous enfin*, disait le prophète, *renoncé à chercher un appui de chair? En restant calmes, résignés, confiants dans le secours du ciel, vous vous dérobiez à tontes ces calamités : vous étiez sauvés. Mais, hélas! vous ne l'avez point voulu. Malheur donc à ceux qui s'en vont demander à l'Egypte de les protéger, qui mettent leur espoir dans la multitude de ses chevaux et de ses chars, et dans la force de ses cavaliers; qui ne se sont point confiés au saint d'Israël, et qui n'ont point recherché le Seigneur ! L'Egyptien est un homme et non un dieu. Le Seigneur abaissera la main : le protecteur et le protégé seront renversés; une même ruine les enveloppera tous.* (*Isa.*, XXX et XXXI.) Ainsi parlait le prophète, ou plutôt, par son organe, le Seigneur lui-même. L'événement ne justifia que trop ses paroles; l'accomplissement en fut littéral, et Israël paya cher la préférence qu'il avait donnée aux faux voyants, aveugles qui le conduisaient vers un abîme.

Une si forte leçon aurait dû rendre plus sage ce malheureux peuple. Mais sut-il mieux se tenir en garde contre le mensonge, et discerner ses véritables intérêts? Il se laissa, comme auparavant, égarer par la séduction; aveuglément crédule, comme par le passé, il accueillait avec avidité toutes les folies qu'on lui débitait comme autant d'oracles, et obéissait volontiers à une direction funeste. Il n'était sourd qu'à la voix du ciel. Il ne voulait point d'un guide sûr, et semblait prendre à tâche d'être trompé en donnant toute sa confiance à des gens qui n'en méritaient aucune : on eût dit qu'il avait hâte de se perdre. Aussi de nouveaux malheurs vont fondre sur lui : *Et la cause en est*, dit le Seigneur par la bouche de Jérémie, *qu'il s'est trouvé parmi mon peuple des impies qui dressent des piéges, comme les oiseleurs; qui tendent des rets pour prendre les hommes; des prophètes du mensonge qui se font écouter avec complaisance.* (*Jer.*, V, 26, 31.) *Est-ce que celui qui tombe ne se relève point? Celui qui s'est détourné du chemin n'y reviendra-t-il point? Pourquoi donc le peuple de Jérusalem s'est-il détourné de la voie avec une haine opiniâtre? Ils ont embrassé le mensonge, et n'ont point voulu revenir. Je les ai regardés et écoutés : pas un ne publie ce qui est bon ; pas un ne fait pénitence de son péché, disant : Qu'ai-je fait? Tous s'enfoncent dans leurs voies avec la fougue impétueuse du coursier qui vole au combat.* (*Jer.*, VIII, 4-6.) Etrange sagesse que celle de ces sages qui méprisaient la parole du Seigneur, et qui, leurrant Israël par de vaines promesses, lui annonçaient les jours les plus prospères, au moment même où ses maux allaient être portés à leur comble. Ces rêves de bonheur s'évanouirent bientôt de-

vant une affreuse réalité : au lieu de la paix qui devait guérir une plaie profonde, c'était la guerre avec d'épouvantables désastres, et soixante-dix années de captivité sur une terre étrangère. Voilà l'œuvre des faux prophètes ; ce sont là les tristes fruits du mensonge qu'ils ont accrédité parmi le peuple. Ils ont armé le bras des pervers, afin qu'aucun ne revînt de sa malice ; et c'est par leur entremise que la corruption s'est répandue sur toute la terre. Il est juste qu'ils soient abreuvés de fiel et d'amertume ; qu'ils boivent largement eux-mêmes à la coupe qu'ils ont versée. Le tourbillon de la colère du Seigneur a fondu sur les coupables. C'est une tempête dévorante; car le Très-Haut a entendu ces hypocrites qui prophétisaient en son nom le mensonge, qui se posaient comme inspirés, et débitaient, avec une emphatique assurance, les songes creux d'une imagination en délire. Jusques à quand publieront-ils toutes leurs inventions comme autant de vérités, et donneront-ils, comme autant d'oracles, toutes leurs chimères, ces pernicieux séducteurs qui aiguisent leurs langues pour darder le venin, et s'établissant les mandataires de Dieu même, prétendent ne parler qu'en son nom, lorsqu'ils émettent les assertions les plus téméraires, les plus dangereuses doctrines? (*Jer.*, XI.)

Israël s'est toujours laissé fasciner par l'artifice ; le passé ne l'a point instruit ; il faut qu'il soit encore abusé, égaré. Ne demandez plus pourquoi s'appesantit sur lui une main de fer. Le malheureux ! il rejette la loi de son Dieu pour s'abandonner à de perfides suggestions. Dieu le rejette à son tour, comme il l'en avait si souvent menacé, dans des desseins de miséricorde, pour provoquer son repentir, et le soustraire ainsi au châtiment : et Jérémie, dont les salutaires remontrances ont été méconnues, s'assied bientôt sur des ruines pour exhaler toute sa douleur. Après avoir si longtemps et si énergiquement élevé la voix contre les désordres qui perdirent Jérusalem, il n'a plus assez de larmes et de gémissements pour déplorer une catastrophe que tous les efforts de son zèle n'ont pu prévenir.

Mais voyez, nos très-chers frères, si les débris de ce peuple infortuné furent plus dociles. Il y avait sans doute de quoi leur ouvrir les yeux ; ils auraient dû écouter le généreux prophète que la prise même de Jérusalem avait rendu à la liberté, en brisant les fers dont l'avaient chargé d'ingrats concitoyens, et à qui le Seigneur avait fait trouver grâce devant le terrible conquérant. Quoiqu'il eût été jeté dans un cachot pour avoir fait entendre un langage qui déplaisait, mais qui aurait encore pu sauver la malheureuse cité, il avait préféré rester parmi eux, sur le théâtre même des plus douloureuses dévastations, profitant de la bienveillance du roi de Babylone, qui lui laissait le choix de demeurer dans sa patrie presque déserte, ou de le suivre à sa cour pour y jouir des faveurs dont il lui donnait de positives assurances. (*Jer.*, XXIII.) Jérémie tenait tant à sa chère Sion ! Les vrais ministres de Dieu, ses fidèles serviteurs, ont toujours une singulière affection pour leur patrie, et c'est un sentiment qui n'a jamais failli chez eux ; et jusque sur les plages les plus lointaines, l'Apôtre de l'Evangile éprouve une douce consolation en songeant à cette bien-aimée patrie, dont il sert si bien encore les intérêts, en la faisant connaître et bénir de ceux à qui il apporte le double bienfait de la foi et de la civilisation. Jérémie voulait adoucir les infortunes dont il était témoin ; en les partageant, il espérait que ses sages conseils seraient enfin goûtés. On aurait dû reconnaître qui de lui ou de ces prétendus envoyés avait vu juste. Ces ruines amoncelées et cette effroyable solitude ne disaient que trop à quel point s'étaient vérifiées toutes ses paroles.

Les restes de Juda que venait d'éprouver un nouveau malheur semblèrent d'abord vouloir se laisser guider par le prophète auquel les événements donnaient une si imposante autorité, puisqu'il avait tout prévu, tout annoncé. Ils vinrent donc lui demander tout d'une voix de prier pour eux le Seigneur, afin qu'il daignât leur tracer, par son organe, le sentier qu'ils devaient suivre, et la conduite qu'ils avaient à tenir dans les conjonctures présentes. Le prophète s'engagea à leur dire la vérité tout entière, et de leur côté ils promirent solennellement d'obéir à la voix du ciel, quoi qu'elle pût leur commander. Mais Jérémie, après avoir consulté le Seigneur dans la prière, leur annonce qu'ils ne doivent point songer à quitter leur patrie, que la volonté du Seigneur est qu'ils y demeurent en paix ; que, dans ce cas, ils n'ont rien à craindre, parce que la protection divine leur est assurée. Mais malheur à eux s'ils dédaignent une parole qui leur garantit des jours de calme et de sérénité, et si, contre une défense formelle, ils s'obstinent à chercher encore en Egypte un refuge, tandis qu'une expérience toute récente aurait dû pour toujours leur en ôter l'idée. *Car, entendez-le bien, restes de Juda*, s'écrie le prophète (*Jer.*, XLII, 13-17), *si vous ne tenez aucun compte des paroles du Seigneur votre Dieu, si vous dites : Nous irons dans des contrées où nous ne verrons point la guerre, où nous n'entendrons point le son de la trompette, où nous ne supporterons point la faim, et nous y fixerons notre demeure ; vous allez alors au-devant du glaive dont vous redoutez les atteintes, et la faim qui vous inspire tant d'alarmes, vous la trouverez là avec toutes ses horreurs, et vous ne sauriez échapper à la mort. Oui, quiconque tournera de ce coté ses pas y rencontrera la guerre, la faim ou la peste. Aucun ne pourra se soustraire à ma juste vengeance.* C'est Dieu qui parle par la bouche du prophète, et qui propose à ces tristes débris portant encore l'empreinte d'un châtiment terrible, la bénédiction ou l'anathème, la vie ou la mort. Qu'ils choisissent donc ! Leur choix est bientôt fait. C'est toujours le même aveuglement, la même obstination. C'est

tout comme à l'époque où Jérusalem était assiégée par le roi de Babylone. Alors le prophète annonçait qu'il n'y avait de salut pour la ville et pour ses habitants que de se soumettre au conquérant, exécuteur des divines justices, et qu'une plus longue résistance n'aurait d'autre résultat que le massacre des individus et la ruine de la cité. (*Jer.* XXI.) Mais alors la séduction et le mensonge avaient prévalu, et un fatal entraînement avait empêché de s'arrêter sur le bord de l'abîme. Aujourd'hui il en est encore de même, et Jérémie n'obtient rien de plus.

Fasciné, comme alors, par de dangereux conseillers dont il aurait dû apprendre à se défier, ce peuple oublie la promesse qu'il avait faite : son parti était pris d'avance. Il n'obéira point à la voix du ciel. Voyez comme il s'abuse pour légitimer sa révolte. Jérémie n'est plus à ses yeux qu'un imposteur : il s'est laissé suborner ; il sert de perfides desseins, et s'il a parlé ainsi, c'est dans le but de livrer des malheureux à leurs ennemis pour achever de les perdre. Incapable d'écouter aucune représentation, toute cette multitude court aveuglément au-devant des malheurs qui l'attendent là où elle s'imagine trouver un asile assuré. Elle entraîne avec elle le prophète (*Jer.*, XLIII) : Dieu le permet pour ménager encore de nouveaux avertissements à ce peuple endurci. Le zèle de Jérémie ne se ralentira point malgré les obstacles, et sa voix ne cessera point de tonner contre les désordres qui provoquent le courroux du ciel. La violation des lois du Seigneur, le culte rendu à des divinités étrangères, de sacriléges offrandes faites à de vaines idoles, toutes ces grossières et indignes superstitions qui se pratiquaient au mépris de la Majesté suprême, voilà les causes incessantes de l'indignation du Très-Haut, ce qui fait déborder sa fureur et multiplie les coups dont s'abreuvent ses vengeances. Le prophète combat sans relâche les criminels excès qui ont amené les coupables de si cruels châtiments ; il les conjure d'abjurer toutes leurs erreurs pour prévenir de nouveaux désastres. Mais la passion qui les transporte va jusqu'au délire, et dans leur enivrement que n'a pu dissiper une affreuse tourmente, ils ne veulent point voir que ce sont toutes leurs abominations qui ont appelé sur eux la foudre, et ils s'emportent jusqu'à dire, dans leur stupide égarement, qu'ils n'ont été malheureux que pour en avoir suspendu le cours. A les entendre, ils ne manquaient de rien, quand Astarté, cette prétendue reine du ciel, recevait leurs hommages. (*Jer.*, XLIV.) Voilà comme ils se montraient aussi déraisonnables qu'impies, en refusant de se corriger, et en persévérant dans leur révolte sous la main même qui les frappait, et le prophète dut, avec l'accent d'une profonde douleur, leur annoncer les redoutables arrêts de la justice divine qui allait, par de nouvelles rigueurs, châtier leur impénitence.

Jérémie ne se lassa point de leur adresser de salutaires remontrances pour les ramener dans la bonne voie, et empêcher l'effet des menaces prêtes à s'accomplir ; mais il ne put leur dessiller les yeux et les faire rentrer dans le devoir. S'irritant toujours plus contre le prophète qui leur reprochait leurs iniquités et leur montrait le bras de Dieu levé pour les frapper, s'ils ne se hâtaient d'apaiser sa colère par leur repentir, ils en vinrent bientôt aux dernières violences et se débarrassèrent par un crime d'un censeur importun dont ils ne pouvaient souffrir le langage, comme si en condamnant au silence une bouche qui était l'organe du ciel, ils pouvaient anéantir les oracles et en détruire l'effet. Insensés, qui, pour s'être abandonnés à de déplorables suggestions, et n'avoir écouté que les passions qui conseillent toujours si mal, virent s'aggraver encore une position déjà si triste, et se sentirent encore plus fortement foulés dans le pressoir de la colère divine.

Maintenant, nos très-chers frères, passez avec nous à une autre catastrophe bien autrement terrible qui devait consommer la ruine entière de ce malheureux peuple, pour ne plus lui permettre de se relever jusqu'à la fin des temps, et venons à l'accomplissement de ces derniers et suprêmes désastres dont la douloureuse perspective avait arraché des larmes à l'Homme-Dieu, lorsqu'il laissait tomber sur la florissante cité qui, par le déicide, allait se suicider elle-même, une sentence qui devait s'exécuter à la lettre dans un assez bref délai, puisque cette génération même ne passerait point sans en être témoin. En approchant de Jérusalem, le Sauveur avait pleuré sur elle, et il avait dit avec une tendre compassion pour l'infidèle cité dont l'opiniâtre endurcissement et la noire ingratitude précipitaient la perte : *Ah! si tu savais en ce jour ce qui peut t'apporter la paix! Mais maintenant tout est caché à tes yeux. Car des jours viendront pour toi, et tes ennemis t'environneront de murailles, et ils te presseront de toutes parts, et ils te renverseront par terre, toi et tes fils qui sont en toi, et ils ne te laisseront point pierre sur pierre, parce que tu n'as point connu le temps où tu as été visitée.* (*Luc.*, XIX, 42-44.) Ce sont les Juifs eux-mêmes qui se chargent de vérifier en tout point ce formidable oracle. Ils n'omettront rien pour que l'exécution soit complète. On dirait qu'ils ont hâte d'arriver à cet affreux résultat. Ils avaient refusé de croire à la vérité, ils devaient croire au mensonge, et pour avoir méconnu le prophète par excellence, et mis à mort l'auteur de la vie, ils devaient écouter de faux prophètes et courir à leur perte sur la foi des séducteurs qui les poussaient dans les voies de la révolte, en leur montrant au bout un glorieux triomphe. Car, de leur aveu, ils n'avaient d'autre roi que César (*Joan.*, XIX), et ils s'insurgent contre ce maître dont ils ont hautement reconnu le légitime empire ; et par des actes de rébellion continuelle, dans lesquels il entre souvent autant d'atrocité que de perfidie, ils forcent les aigles romaines à fondre sur eux

comme sur une proie qui ne pourra échapper. Le vainqueur même fait mille efforts pour les arracher à leurs propres fureurs ; il voudrait les sauver en quelque sorte malgré eux. Le pardon leur est offert à plusieurs reprises, quoiqu'ils s'en rendent toujours plus indignes, et ils ne répondent à toutes les sommations d'une magnanime clémence que par plus d'audace et d'acharnement. Emportés par un fanatisme farouche qu'entretiennent de mensongères assurances, ils ne s'arrêteront point en chemin, ils iront jusqu'au terme fatal avec d'autant plus d'impétuosité, qu'ils se figurent, dans leur aveugle délire, toucher au moment du plus éclatant succès. C'est ainsi que, s'obstinant à périr, ils passent par des horreurs dont le récit seul fait encore frémir. Voyez toutes les affreuses scènes de cet épouvantable drame avec son terrible dénoûment dans l'historien Josèphe, leur compatriote, et, en grande partie, témoin des malheurs qu'il rapporte. Chaque trait, chaque détail témoigne que, exécuteurs sur eux-mêmes des arrêts de la justice divine, ils s'étaient faits leurs propres bourreaux sans vouloir aucune merci. Oui, sachons-le bien, nos très-chers frères, le mépris de la parole de Dieu, et la facilité à écouter les organes du mensonge, voilà ce qui causa tous les maux du peuple juif, ce qui, enfin, comme l'annonçait le Sauveur lui-même (*Matth.*, XXIV), amena sur Jérusalem profanée et détruite le règne de la désolation qui avait été prédite par le prophète Daniel (*Dan.*, IX) et qui subsistera jusqu'à la consommation des siècles.

Quel enseignement pour nous ! nos très-chers frères, ne sommes-nous pas exposés aux mêmes dangers? Il y a dix-huit siècles que le prince des apôtres nous donne à cet égard de salutaires avertissements. C'est aujourd'hui comme alors, et les fidèles doivent être sur leurs gardes pour ne point tomber dans les piéges qui leur sont tendus. *Comme il y eut de faux prophètes parmi le peuple juif, il y aura aussi parmi vous*, c'est saint Pierre qui parle (II *Petr.*, II, 1), *de faux docteurs qui introduiront des sectes pernicieuses*. Comme ils parleront aux passions, ils ne réussiront que trop à se faire des partisans. Ce sont des hommes audacieux et pleins d'eux-mêmes, qui s'efforcent d'implanter de désastreuses doctrines, et qui, pour y parvenir, ne reculent devant aucune folie ni aucun blasphème. Esclaves du déréglement de leur esprit et de leur cœur, ils obéissent aux plus vils instincts, et cependant ils ont à la bouche les plus beaux mots. Ce sont des prôneurs de liberté qui promettent beaucoup pour ne rien donner, qui couvrent de ce nom, comme d'un voile spécieux, la malignité de leurs desseins ; ils sont comme ces nuées que pousse un vent impétueux, et qui, loin d'être un bienfait pour la campagne, en sont l'effroi et le fléau, parce que, au lieu d'une pluie vivifiante, c'est une grêle meurtrière qui s'échappe de leurs sombres flancs. Ce sont encore, pour emprunter d'autres images à nos livres saints (*Jud.*, passim), les vagues furieuses d'une mer en courroux, répandant leur confusion comme l'écume ; des astres errants, semblabbles à ces feux-follets dont la perfide lumière conduit à l'abîme l'imprudent qui la prend pour guide. Murmurateurs inquiets, ils ont un langage plein d'orgueil ; leurs lèvres distillent l'amertume et vomissent l'outrage. Ils n'ont d'autre règle que leurs désirs désordonnés : c'est là tout leur système. Ils ne songent qu'à leurs propres intérêts, ne cherchent qu'à se satisfaire ; c'est dans ce but qu'ils agitent les esprits, remuent les masses, provoquent les soulèvements et troublent les cités, semant partout le malaise et l'inquiétude. C'est bien à eux qu'on est en droit d'appliquer les paroles du Psalmiste (*Psal.* LVIII) qui nous montre des hommes farouches promenant leur humeur turbulente dans l'espoir de rassasier la faim qui les dévore, poursuivant la proie qui manque à leur avidité, et, tant qu'ils ne sont point repus, répandant sur leurs pas l'épouvante par des cris sinistres comme ceux d'une meute affamée dont la dent demande quelque chose à déchirer. Un de leurs caractères encore, c'est, d'après le texte sacré (*Jud.*, *passim*), l'enthousiasme factice dont ils font profession pour certaines personnes dans l'intérêt qui les préoccupe. Leur admiration est toute de calcul. Ils ont sans cesse à la bouche des noms qu'ils portent jusqu'aux nues, ils en font comme des drapeaux autour desquels ils s'efforcent de grouper les peuples qu'ils abusent par des mots sonores jetés comme un leurre à leur crédulité. S'il le faut, ils changeront d'idoles et poursuivront de leurs mépris, ou de leurs fureurs, les individualités auxquelles ils prodiguent aujourd'hui les louanges les plus magnifiques, et qu'ils environnent d'une sorte de culte. Singuliers architectes qui n'ont de science que pour détruire, ils ne se donnent pas moins comme ayant mission de refaire à neuf l'édifice social. Insensés qui n'ont d'habileté que pour entasser les ruines, ils sapent d'abord toutes les bases, puis ils voudraient élever des constructions sans fondement, et bâtir sur une terre mouvante. Ils ne s'aperçoivent point que les pierres qui ne reposent sur rien tombent nécessairement ; quel que soit le labeur, un mur qui se construit sans mortier ni ciment, ne saurait tenir : il ne tardera point à joncher le sol de ses débris. Malheur à ceux qui auront cru trouver un refuge derrière cette étrange muraille ! ils seront écrasés sous ses décombres. Cette menace du prophète (Ezech.) n'a-t-elle pas reçu plus d'une fois son accomplissement? Nous n'avons pas besoin de porter nos regards dans les siècles écoulés, ni dans les pays lointains. Les effets, tout autour de nous, sont assez sensibles. Une expérience journalière ne nous dit que trop où aboutissent toutes ces théories et toutes ces doctrines qui sont autant de rêves décevants et de trompeuses chimères. Les prétendues douceurs qui semblaient devoir en découler à pleins bords,

n'ont pour ceux qui essayent d'en goûter que d'intolérables amertumes. Voudrait-on se briser encore contre les mêmes écueils? N'est-ce pas assez d'un naufrage? N'y aurait-il point folie à chercher de nouvelles tempêtes? Le calme, après tant d'agitations, n'est-il pas le premier de tous les besoins? Mais comment renaîtra-t-il pour le salut de tant d'intérêts que compromettent les perturbations et les alarmes qui se succèdent? Ecoutez la voix de la religion, soyez-y dociles. Vous aurez alors toute sécurité : l'ordre, la paix, la prospérité sont à ce prix. Vous serez forts contre toutes les séductions de l'erreur; la vérité vous couvrira d'un bouclier à l'épreuve de tous les traits. Les trames secrètes, les ténébreuses menées, les noirs complots, les tentatives criminelles ne sauraient arriver à leur détestable but. Le mal n'approchera point de vous, et le fléau n'atteindra point votre demeure. Les anges du ciel veilleront sur vous pour vous garder dans toutes vos voies, pour empêcher que votre pied ne heurte contre la pierre. Vous marcherez sur l'aspic et le basilic, et vous foulerez aux pieds le lion et le dragon. (*Psal.* IV.) Rappelez-vous cette parole du Seigneur Jésus pour vous prémunir contre les imposteurs qui s'érigent en apôtres. Quand on vous dira : *Le Christ est ici, il est là, ne le croyez point.* (*Luc.*, XVII, 23.) Vous n'écouterez point les hommes qui, dans leur hypocrite langage, travestissent l'Evangile, et décorent de religion du Christ ce qui n'est, en réalité, que le renversement de tout dogme, de toute foi, de toute saine doctrine; des hommes qui, au nom du Christ, ne prêchent que la fraternité de Caïn, avec l'abolition de tous les devoirs et l'anéantissement de tous les principes, et veulent étendre sur la société le fatal niveau de l'égalité, comme ils l'entendent, qui ne serait que celle de la mort, puisque, si Dieu les laissait faire, leur œuvre aboutirait à tout confondre dans une même misère et en un même chaos. Non, la sagesse divine n'a rien de commun avec toutes ces extravagances et toutes ces monstruosités; elle les jugera, elle les condamnera au jour de ses justices. Nous dirons à ceux qui s'y laisseraient prendre : Vous ne voyez donc point le piége? Quoi! vous mordez si facilement à l'appât! Les séduisantes promesses qu'on vous fait sont-elles susceptibles d'être réalisées? Vous n'êtes qu'un instrument dans des mains coupables. On vous sacrifie pour arriver. Car, ainsi que le dit le Prince des apôtres (I *Petr.*, II, 11), vous avez affaire à des hommes qui vous exploitent dans l'intérêt de leur ambition et de leur cupidité. Faites-les réussir, vous n'aurez travaillé que pour eux. Ils vous feront sentir que vous n'étiez qu'un marchepied : vous serez plus foulés que jamais. Le peuple, c'est eux. Hors de là ce peuple qu'ils caressent, qu'ils exaltent, qu'ils divinisent en quelque sorte, n'a au fond que leur mépris. Quant à nous, nos très-chers frères, ce peuple que nous n'adulons point, dont nous ne faisons point une ridicule idole, nous l'aimons, nous l'honorons, nous cherchons sans relâche à lui inspirer le sentiment de sa dignité réelle, et nous appelons de tous nos vœux ce qui peut contribuer au soulagement de ses souffrances, à l'accroissement de son bien-être, et en cela nous ne sommes point guidé par des vues humaines : nous ne suivons que le noble mouvement de cette charité divine qui nous impose l'obligation de nous dévouer avec ardeur au service de nos frères, pour les instruire dans leur ignorance, les consoler dans leurs peines, les aider dans leurs besoins, et leur assurer, en les sanctifiant, un vrai et solide bonheur.

C'est pourquoi, nos très-chers frères, écoutez-nous avec une pieuse déférence, quand nous vous rappelons à la pratique de vos devoirs, quand nous vous conjurons de ne point vous laisser séduire par de vaines paroles et entraîner dans des voies mauvaises. Soyez persuadés que vous n'avez point d'ami plus sincère : nous vous le prouvons en ne craignant point d'user, pour votre bien, d'un langage qui peut vous déplaire, tandis que d'autres vous flattent pour vous égarer. Plutôt que de prêter l'oreille à de perfides insinuations, et de favoriser de pernicieux desseins, ayez confiance dans vos pasteurs, et croyez-les quand ils vous signalent le péril, et vous indiquent les moyens de l'éviter, en vous traçant la voie qui vous mènera heureusement au port. Qui que vous soyez, nos très-chers frères, mettez tous à profit cette sainte quarantaine, pendant laquelle ils vous instruiront avec tant de sollicitude et de zèle; pénétrez-vous de plus en plus des principes de foi et de piété, élément constitutif de paix et de bonheur, gage assuré de tous les biens de la vie présente comme de la vie future. Et pour conclure avec l'Apôtre, dépouillez-vous du vieil homme et de ses œuvres, afin de vous revêtir comme des élus de Dieu, d'entrailles de miséricorde, de bonté, d'humilité, de modestie, de patience, vous supportant mutuellement, vous pardonnant les uns aux autres ce que vous auriez à vous reprocher; comme le Seigneur daigne vous pardonner, pardonnez aussi de même. (*Coloss.*, III.) C'est ainsi que vous aurez la paix des enfants de Dieu, et cette paix vous procurera l'abondance des bénédictions célestes pour le temps comme pour l'éternité.

A ces causes, etc.

Donné à Bourges, le 2 février 1850.

VINGT ET UNIÈME MANDEMENT.

Pour le saint temps de carême,

(Année 1851.)

SUR LE BON USAGE DES BIENS DE LA TERRE.

Ils approchent de nouveau, nos très-chers frères, ces jours de grâce et de salut dont le retour nous impose un devoir que nous aimons à remplir. C'est un temps favorable pour vous faire entendre de salutaires enseignements. Si notre bouche s'ouvre, c'est notre cœur qui s'épanche, et comme c'est

toujours un père qui parle, écoutez avec une pieuse docilité le langage de notre affectueuse sollicitude, et répondez à toute notre tendresse par des sentiments analogues. Sans doute, nous n'attendrons pas en vain les consolations qui doivent nous venir d'enfants bien-aimés. La bonne semence ne saurait tomber ici dans une terre ingrate: avec la bénédiction du ciel, elle germera dans vos âmes et y portera son fruit.

Il en est parmi vous beaucoup qui éprouvent de grands besoins, qui manquent même du nécessaire. C'est un douloureux spectacle dont nos entrailles sont profondément émues. Elle est bien sincère et bien vive, sans contredit, la compassion qui nous pénètre à la vue de tant de maux. Que ne nous est-il donné de pouvoir y apporter un remède efficace? Nous ne nous bornerons pas du moins à une stérile pitié, et, à défaut de moyens personnels, nous ferons appel à la charité de nos frères, nous provoquerons leurs libéralités, et si notre parole n'est point pour eux comme le son de l'airain qui se perd dans les airs, nous verrons en quelque sorte se renouveler le miracle de la multiplication des pains, et arriver des ressources proportionnées au nombre et à l'étendue des besoins.

Défiez-vous de tous ces faux prophètes, de tous ces soi-disant apôtres qui cherchent à exploiter une ignorante bonne foi, en répandant des doctrines subversives de l'ordre et de la société, des doctrines qui promettent à tous un bien-être imaginaire, et qui en réalité ne produiraient qu'une ruine commune. Ce sont là de ces rêves qui séduisent les simples, de ces utopies qui soulèvent les passions mauvaises, éléments de destruction avec lesquels il est impossible de jamais rien édifier, théories impraticables, dont l'application serait funeste. Si de tels systèmes prévalaient un jour, nous verrions notre belle patrie se débattre dans les angoisses d'une convulsion terrible, agonie plus cruelle encore que celle de l'ancienne Rome sous l'étreinte des barbares qui, de leur main de fer, brisaient le colosse. Ne croyez pas qu'une seule plaie fût guérie, il y en aurait un plus grand nombre et de plus profondes, ou, pour mieux dire, une plaie universelle couvrirait le corps social, comme la lèpre hideuse qui s'étend sur tous les membres d'un malheureux, malgré les efforts de l'art, pour en arrêter les ravages, et qui, semblable à un feu dévorant, consume toutes les chairs de sa victime.

C'est folie, nos très-chers frères, de s'en prendre aux riches avec une aveugle fureur, et de vouloir les bannir de la terre, comme si, du moment qu'ils auraient disparu du monde, devait commencer une ère toute nouvelle qui, avec le règne d'une égalité parfaite, donnerait infailliblement à tous une honnête aisance. On vous dit qu'il n'y aurait plus de pauvres. Mais il y en aura toujours, quoi qu'on fasse; c'est dans l'ordre de la Providence, et la parole du divin Maître est là pour le confirmer. Oui, vous aurez toujours des pauvres parmi vous (*Matth.*, XXVI), et ce n'est point avec une croisade contre les riches qu'on empêchera que cela soit. On ne fera qu'augmenter le nombre des pauvres, aggraver leur état. Si Dieu, dans sa justice, pour châtier les hommes, permettait le triomphe passager de ces doctrines insensées, toutes les sources du bien-être seraient taries, il n'y aurait plus que des pauvres. Que deviendraient le travail et l'industrie? La souffrance et le besoin seraient partout. Il y aurait d'ailleurs impossibilité d'y apporter le moindre allégement. Laissez les riches, ils ne peuvent se passer de vous, et vous ne sauriez subsister sans eux. Il y a nécessité réciproque, et c'est ce qui constitue toute l'économie de l'ordre social. Otez cette dépendance mutuelle, tout l'édifice croule, la société est dissoute, tout est dans le chaos; c'est le règne de la barbarie : la civilisation fait place à l'état sauvage. Voilà vers quel avenir on prétend vous faire marcher. Gardez-vous d'un fatal entraînement: vous iriez dans un abîme.

Admettons pour un moment qu'il en soit de la fortune pour chacun, comme de la manne recueillie dans le désert (II *Cor.*, VIII); que tous en aient une égale mesure. Chimérique supposition, qui ne pourrait se réaliser même pour un instant, puisque le partage, entre tous, réduirait à rien la part de chacun. Mais l'équilibre ainsi établi, comment le maintenir? Vous ferez donc que tous les hommes aient au même degré les qualités morales et intellectuelles, qu'ils soient tous au même point actifs, laborieux et probes; qu'ils s'entendent tous aussi bien à faire valoir leurs intérêts, et qu'ils possèdent le même esprit d'ordre et de conservation; en un mot, vous réformerez d'abord la nature; sans cette réforme préalable vous n'aurez rien fait; il y aura bientôt même inégalité, même disproportion : les uns auront acquis par leur habileté et leur vie réglée ce que les autres auront perdu par leur incapacité et leur inconduite. Ceux-ci auront, par un travail assidu et consciencieux, augmenté leur avoir des biens mêmes que ceux-là auront dissipés dans des habitudes de fainéantise et de débauche.

Sans doute, nos très-chers frères, il y a dans l'Evangile un anathème porté contre les riches (*Luc.*, VI); mais il ne faut pas dénaturer le sens de cet anathème; ce n'est pas la condamnation de toute une classe d'hommes pour le fait même des biens qu'ils possèdent. Malheur à eux, non pas en raison de leurs richesses, mais à cause de l'abus qu'ils en font! Ce que réprouve le Seigneur Jésus, c'est l'amour désordonné des avantages de la terre, cette soif ardente de l'or, ces gains illicites, cette mollesse, cette sensualité des heureux du siècle, ce luxe effréné, souvent sans entrailles pour des misères qui pourraient être si facilement soulagées, en retranchant quelque chose de ces prodigalités d'une opulence si mal

employée. La sentence ne frappe que le mauvais riche, celui qui repousse impitoyablement le pauvre, celui qui tient fermée la main qu'il devrait ouvrir pour en laisser tomber des bienfaits comme une rosée vivifiante.

Vous avez de la fortune, sachez en user; c'est une source de bénédictions qui vous est ouverte. Si Dieu vous a prodigué ses dons, ne soyez pas envieux de votre propre félicité; ne la détruisez point par une parcimonie cruelle. Songez que les biens que vous a départis la Providence ne peuvent pas être, dans ses desseins, un présent fatal. Ne faites pas de cet or, contre sa volonté, l'instrument même de votre perte éternelle. Bien loin de là, vous avez un puissant moyen de vous libérer envers la justice divine, en acquittant la dette dont vous êtes toujours comptables pour vos péchés. C'est aux pauvres que vous devez payer votre rançon. Ne négligez pas un mode de rachat si facile et si avantageux. O immensité de la bonté souveraine! s'écrie ici saint Paulin de Nole (250), ce généreux bienfaiteur de l'humanité souffrante, cet héroïque contempteur d'une grande fortune qu'il ne craignit point d'épuiser en soulageant toutes les misères. Des dons mêmes que vous tenez de sa largesse le Seigneur veut vous faire un emprunt qu'il vous payera avec usure. Il demande à vous devoir à son tour ce que vous avez reçu de lui; c'est pour vous le rendre ensuite au centuple. Comment ne pas saisir l'occasion d'engager ainsi à son égard un si riche débiteur, et de se concilier ses bonnes grâces? Un chétif serviteur peut se faire l'ami du Monarque suprême, et s'il est trouvé fidèle dispensateur des biens terrestres dont il dispose, voilà qu'il pourra un jour puiser tout à son aise dans les trésors célestes, et acquérir d'impérissables richesses. Qu'attendez-vous encore? continue ce saint docteur; ceux dont vous devez soulager les besoins sont à votre porte, ils réclament votre assistance; hâtez-vous de les secourir, pour ne point laisser se prolonger et s'aggraver des maux qui pourraient provoquer la colère du maître commun, et appeler sur vous de terribles châtiments. Ces êtres qui souffrent sont, comme vous, l'œuvre du Créateur. Ils ont avec vous la même nature et les mêmes espérances. Peut-être qu'à vos yeux les pauvres ne sont qu'une charge : vous vous tromperiez étrangement; c'est dans votre intérêt qu'ils existent. Dieu, en les plaçant à côté de vous, a voulu vous favoriser. Cet arrangement providentiel vous ménage un bénéfice immense; sachez le recueillir. Car assurément le Seigneur, dans sa toute-puissance, aurait pu pourvoir abondamment à toutes les nécessités, en créant pour chacun une sorte d'aisance qui lui aurait permis de subsister convenablement sans le secours d'autrui; mais il en a ordonné autrement, et dans les desseins de son infinie bonté, c'est en particulier pour votre propre avantage. En mettant des pauvres dans le monde, il s'est proposé de vous faire exercer envers eux la miséricorde. Il a fait l'indigent pour fournir au riche un sujet de mérite. Le dénûment de vos frères est donc pour vous une mine féconde. Si vous suivez les généreuses inspirations d'une tendre charité, si un froid égoïsme ne comprime point l'élan de votre cœur, vous vous assurerez, par vos sacrifices, la possession d'un inestimable trésor. Dieu ne vous a donné la part de ceux qu'il semble avoir déshérités que pour vous en faire les dispensateurs. Remplissez cette noble et pieuse tâche, et vos largesses, qui ne proviennent après tout que des libéralités de Dieu à votre égard, sont autant de créances qui le constituent votre débiteur, autant de titres à faire valoir au jour de l'éternité, pour participer au céleste héritage.

Ce que vous mettez dans la main du pauvre, c'est le divin Maître qui le perçoit; vous avez là le plus sûr, le plus productif de tous les placements. Lorsque vous vous endormirez du sommeil de la mort pour vous réveiller devant votre juge, où seront alors tous ces biens pour lesquels vous avez une si forte attache? Tous vos efforts pour les retenir auront été impuissants; tout vous aura échappé, et vous trouverez ne plus rien avoir, hormis ce que vous aurez versé dans le sein de l'indigence. Ce sont des fonds qui ne périssent point, tandis que le reste manque tôt ou tard. L'aumône que vous aurez faite plaidera votre cause au tribunal de la souveraine justice. Si vous avez exercé la miséricorde envers vos frères, il vous sera fait miséricorde à vous-mêmes.

Loin de vous l'inflexible dureté de ce farouche Nabal (I *Reg.*, XXV) que la plus grande détresse n'émeut point, qui repousse impitoyablement le malheureux, qui ne répond à d'humbles et pressantes supplications que par le mépris et l'outrage. Votre cruauté tournerait contre vous-mêmes. Un châtiment exemplaire ne se fait point attendre : Nabal est soudain frappé. Le voilà tombé dans une stupide insensibilité qui le mène rapidement au tombeau. On eût dit qu'il était devenu de pierre; c'est le terme qu'emploie l'Ecriture pour exprimer la juste punition d'un cœur qui n'avait pas été moins dur que la pierre dans une conjoncture où tout était propre à l'amollir. N'étouffez pas dans vos âmes le sentiment d'une tendre et généreuse compassion pour les besoins que vous êtes appelés à secourir. Vous vous exposeriez à un funeste endurcissement qui vous fermerait les voies d'un salutaire retour, qui tarirait pour vous les sources de la grâce, et qui vous conduirait à l'impénitence finale. L'aumône ne serait point là pour vous retenir sur la pente fatale et vous empêcher de rouler dans la profondeur des abîmes, comme la pierre qui se précipite au fond des eaux.

(250) *De gazophylacio*, pa sim.

Ah ! plutôt, nos bien-aimés, faites ce qui convient à des élus de Dieu : *Revêtez-vous d'entrailles de miséricorde* (*Col.*, III, 12), et vous ne refuserez jamais d'aider vos frères dans la mesure de vos forces. Vous donnerez pour qu'il vous soit donné (*Luc.*, VI, 38), et quoi que vous donniez, ce sera toujours bien peu, comparativement à ce que vous recueillerez vous-mêmes ; car la mesure qui vous sera faite ne sera point contenue dans d'étroites limites : elle les dépassera toutes (*Ibid.*), et, pour parler encore plus juste, la récompense promise est au delà de toute mesure : elle est infinie. Donnez donc en vue de Dieu qui vous demande pour vos frères ; l'aumône aura pour vous-mêmes une merveilleuse efficacité comme elle en aurait eu pour faire trouver grâce (*Luc.*, XI, 41) à ces pharisiens superbes qui, purifiés par elle, auraient cessé d'être des sépulcres blanchis (*Math.*, XXIII, 27), objet d'horreur pour le regard pénétrant du divin Maître qui en sondait toute la corruption. Mais comment des hommes intéressés, avares, cupides, dont la vue ne s'étend pas au delà des basses régions où se concentrent toutes leurs convoitises, briseraient-ils l'indigne idole qui les tient enchaînés à son culte ? Des cœurs dont toutes les fibres ne savent vibrer que sous l'impression d'un égoïsme aveugle, sont trop grossiers, trop charnels pour comprendre le prix et la vertu de l'aumône. Si les pharisiens sont sourds à une si pressante exhortation, malgré tout l'avantage qui leur est offert, voyez le changement subit de Zachée, ce riche publicain que Jésus honore d'une visite, et qui fait murmurer contre le divin visiteur une multitude légère et peu bienveillante, toujours prompte à juger mal sur de premières apparences ; comme les dispositions du cœur lui échappent, elle ne peut apprécier la démarche du charitable médecin, qui s'empresse auprès de ceux qui ont le plus besoin de ses soins. Zachée répare toutes ses injustices, il donne aux pauvres la moitié de ses biens, tous ses scandales sont réparés, toutes ses fautes expiées. Il en a l'assurance solennelle de la bouche adorable du Sauveur qui déclare hautement que ce jour même, cette maison a reçu le salut, parce que celui-là est aussi un enfant d'Abraham. (*Luc.*, XIX, 9.) Voilà comme l'aumône délivre de tout péché et de la mort. Voilà comme elle empêche l'âme d'aller dans les ténèbres : c'est ainsi que devant le Très-Haut elle sera un grand sujet de confiance pour ceux qui l'auront faite. (*Tob.*, IV.)

Ce que Dieu regarde, c'est moins ce qui est donné que les dispositions de celui qui donne. Témoin la veuve de Sarepta (III *Reg.*, XVII) qui, dans son indigence, partage avec le prophète ses dernières ressources ; témoin cette autre veuve (*Marc.*, XII) qui, avec ses deux petites pièces de monnaie, fait une offrande plus méritoire que toutes les copieuses largesses de tant de riches personnages ; témoin encore le verre d'eau froide qui ne restera point sans récompense (*Marc.*, IX, 40.) Tous peuvent donc pratiquer l'aumône, même celui qui la reçoit, comme cela s'est vu souvent, et les fruits sont plus ou moins étendus, selon qu'on aura plus ou moins fait, en proportion des moyens dont on dispose, et eu égard aux besoins et aux exigences de sa position.

On ose dire que l'aumône dégrade celui qui la reçoit, tandis qu'elle le divinise en quelque sorte ; car c'est Jésus-Christ même que vous soulagez dans ses membres souffrants ; c'est lui que vous nourrissez, que vous couvrez, à qui vous procurez un asile. Il le proclamera au grand jour de ses justices, et pour notre instruction, il en a formulé en termes exprès l'assurance. Lisez l'Evangile et vous y verrez toute la dignité qui est attachée à l'aumône. Quand le Seigneur Jésus est venu racheter le monde, il s'est fait pauvre, et il a voulu passer par toutes les épreuves et toutes les douleurs : il n'avait pas même où reposer sa tête. Cette vie de dénûment, d'humiliation, de souffrances qui s'achève sur le Calvaire, il la prolonge, il la perpétue, en quelque sorte, au sein même de la gloire, en s'identifiant à tous les besoins, à toutes les angoisses de l'humanité qu'il a revêtue dans son adorable personne. C'est ainsi qu'il continue d'éprouver la soif et la faim, qu'il est sans vêtement et sans refuge, qu'il est délaissé sur un grabat, qu'il languit dans un cachot. (*Matth.*, XXV.) Pourriez-vous ignorer encore ce qu'il vous affirme lui-même avec serment ? Cette ignorance serait impardonnable ; elle ne saurait vous mettre à couvert contre l'arrêt sans appel qui infailliblement un jour marquerait votre place parmi les réprouvés. Apprenez donc à reconnaître sous ces haillons, dans cette nudité du pauvre, sur ce lit de douleur, dans ce cruel abandon, parmi toutes ces misères trop réelles, votre Sauveur lui-même qui réclame votre compassion et votre assistance. C'est à lui personnellement que vous rendrez tous les services qui vous sont demandés, et vous témoigneriez encore du dédain, et vous n'écouteriez que vos répugnances, lorsque vous devriez apporter tout l'empressement de Marthe auprès du Sauveur, et n'être sensibles qu'à l'honneur immense qui vous est fait ! Il y a ici pour le malheureux une consécration auguste qui le relève, l'ennoblit, le transforme et lui donne droit à tous les égards, à tous les respects. C'est plus qu'un pieux intérêt que vous lui devez, c'est une sorte de culte, du moment que la religion vous découvre en lui quelque chose de divin. Voilà en effet la conséquence pratique de la parole du Maître qui affirme, dans les termes les plus formels, que ce qu'on aura fait au moindre de ses disciples, il le tiendra comme fait à lui-même, et que là-dessus sera basée la récompense comme le châtiment. Dépouillez l'assistance du caractère sacré que lui imprime la charité chrétienne, comme elle se trouve amoindrie et déchue ! Rendez-lui son origine toute céleste, et elle prend aussitôt d'admirables proportions. C'est alors comme un fleuve bienfaisant qui

porte partout la vie en établissant un commerce sublime où s'échangent de part et d'autre les bénédictions. Il n'appartient qu'à l'enseignement catholique de pourvoir à tous les besoins et de garantir tous les intérêts au nom d'une fraternité divine. Tous les systèmes qu'on s'efforce de mettre à la place sont aussi impuissants que dangereux. La seule doctrine efficace pour soulager l'humanité, c'est celle de l'Evangile. Qu'on pratique les devoirs qu'elle impose, que de larmes seront séchées! que de plaies seront guéries! Si les inspirations de la charité guidaient tous les cœurs, la société aurait bientôt un tout autre aspect, et des jours plus calmes et plus prospères lui seraient acquis.

Le droit du pauvre n'est fondé que sur le devoir du riche. Il ne peut d'ailleurs rien réclamer comme lui étant rigoureusement dû. C'est une prière qu'il fait, et cette prière ne peut jamais être une injonction. Mais ne laissez point couler des pleurs que vous pouvez essuyer; car ces pleurs, recueillis dans le trésor des vengeances divines, retomberaient tôt ou tard sur vous comme un poids terrible pour vous entraîner dans les abîmes. C'est parce que le mauvais riche a été sans pitié pour Lazare, que, frappé au sein de son opulence et de ses plaisirs, il descend dans la région des larmes et des gémissements, et est enseveli dans l'enfer qui devient son éternelle demeure. Lazare au contraire ne pleurera plus : il a échangé les douleurs de la terre pour les joies du ciel. (*Luc.*, XVI.) Inhumainement repoussé par les hommes, objet de leurs rebuts et de leurs mépris, tandis qu'il accomplissait son douloureux pèlerinage, le voilà entouré des anges qui lui font à l'envi cortége, pour le porter triomphant de la couche de sa misère dans le sein d'Abraham, ce riche bienfaisant qui faisait de ses grands biens un si charitable usage, et pratiquait si bien tous les devoirs d'une généreuse hospitalité. Lazare a beaucoup souffert sans doute, mais ses souffrances ont été passagères, et elles lui ont valu d'entrer en possession du céleste héritage, pour s'y abreuver éternellement à ce torrent de délices, source inépuisable de béatitude, où, selon la parole évangélique, ceux qui ont pleuré sont consolés pour toujours. (*Matth.*, V, 5.) Ce bonheur n'aurait pas été le partage de Lazare, s'il n'y avait acquis des titres par sa patience et sa résignation. Supposez que sa bouche eût proféré des blasphèmes, qu'il eût accusé la Providence, qu'il se fût abandonné à des emportements et à des violences, qu'il eût attenté à ses jours pour mettre fin à ses angoisses, ou dirigé contre la société de criminelles attaques pour lui demander compte de la triste situation où il languissait misérablement, il n'aurait fait qu'aggraver et consommer son malheur. Il s'est trouvé riche de mérites que le Seigneur a magnifiquement récompensés, tandis qu'il aurait dissipé ce précieux trésor et l'aurait perdu sans retour.

Les bons pauvres sont les privilégiés du ciel. Que la pauvreté en soi est noble et belle aux yeux de la religion! elle rapproche du Sauveur. C'est une glorieuse livrée qui a été ambitionnée par les plus grands saints, qu'on a vus souvent la rechercher avec encore plus d'ardeur qu'on n'en apporte communément à la poursuite des biens du monde; mais il ne faut pas la souiller, la déshonorer par de honteux excès. Qu'ils sont à plaindre ceux qui, abdiquant toute la dignité du pauvre, consument, dans le désœuvrement et la débauche, une existence flétrie par le vice! Vrais fléaux pour tout ce qui les entoure, comme pour eux-mêmes, leur front, déshérité de l'auréole divine, n'est plus marqué que du sceau de la bête, caractère d'ignominie qui correspond à leurs appétits grossiers, à leurs ignobles instincts, à leurs dégradantes habitudes; privés des biens de la terre, ils n'auront pas ceux du ciel, et la bénédiction se change pour eux en anathème. Ils s'excluent de la béatitude évangélique qui devait largement compenser toutes leurs peines, en leur assurant la possession du céleste royaume.

La religion commande au pauvre la patience, la résignation; elle veut qu'il accepte généreusement tous les sacrifices; qu'il se confie en la divine Providence; qu'il attende d'elle le secours opportun; et, dans une voie souvent bien douloureuse, elle le soutient avec les immortelles espérances qu'elle fait briller à ses regards. Courage, lui dit-elle, vous ne serez point délaissé; Dieu veille sur vous; il sait ce qui vous est nécessaire (*Matth*, VI, 31); il pourvoira à vos plus pressants besoins, et, au terme de votre laborieux pèlerinage, sa miséricorde vous ouvrira son sein pour vous accueillir dans la gloire. En même temps, elle plaide la cause de toutes les infortunes auprès de ceux qui peuvent les soulager; elle proclame le bonheur de l'homme qui se montre plein d'une tendre sollicitude pour les maux dont il est entouré, et qui s'applique sans cesse à faire tout le bien que lui permettent les ressources dont il peut disposer. Ne vous lassez point dans la pratique des bonnes œuvres; vous travaillez sur un riche fonds; vos soins ne seront point perdus; vous aurez semé sur une terre fertile, qui vous donnera une magnifique récolte, lorsque le temps de la moisson sera venu. Vous n'aurez plus à craindre cette indigence des biens célestes, désolante pauvreté, qui n'est que trop souvent le partage du riche. Du trésor même de l'iniquité, peut-être, vous vous serez fait un patrimoine impérissable. Précieux encouragements, admirables leçons, source féconde d'avantages immenses, heureux qui entend ce langage et qui le met en pratique!

C'est pourquoi, nos très-chers frères, nous vous exhortons, dans la charité de Jésus-Christ, à vous prêter un mutuel appui, ne négligeant aucune occasion ni aucun moyen d'accomplir envers vos frères toutes les œuvres de miséricorde avec une parfaite intelligence de tous les devoirs qui vous sont

imposés à leur égard, de telle sorte que tout injuste murmure cesse parmi vous ; que les desseins de la divine Providence, pour le bonheur de tous, ne soient point entravés par la faute de quelques-uns, et que, dans le soulagement de tous les besoins et de toutes les misères, il y ait, pour ceux qui donnent comme pour ceux qui reçoivent, un ample profit, un large gain. C'est ainsi que, par un mutuel échange et un concours réciproque, vous procurerez la gloire de Dieu, le bien de vos frères et le vôtre. Nous vous conjurons de redoubler, à cet égard, de zèle et d'efforts, durant cette sainte quarantaine, pour préparer la voie au Seigneur, qui veut éclairer vos âmes et toucher vos cœurs, afin de vous conduire dans les sentiers de la justice et de la vérité, vous faisant faire de dignes fruits de pénitence, et vous revêtant de la robe nuptiale pour que vous preniez place au banquet de l'Agneau, et y receviez le précieux gage de l'immortalité bienheureuse promise à celui qui croit, qui espère et qui aime.

A ces causes, etc.

Donné à Bourges, le 16 février 1851.

VINGT-DEUXIÈME MANDEMENT.

Pour le saint temps de carême.

(Année 1852.)

SUR L'ENVIE.

Le retour de la sainte quarantaine, nos très-chers frères, nous impose le devoir de vous adresser de salutaires avertissements. Vous savez avec quelle affectueuse sollicitude nous remplissons toujours ce devoir. Daigne la divine bonté ouvrir l'oreille de votre cœur à nos paternelles exhortations, et les faire abondamment fructifier dans vos âmes ! En mettant à profit des enseignements d'une si haute importance, vous nous apporterez la plus douce des consolations.

Il y a dans le monde un mal immense, source empoisonnée d'où découlent tous les torrents d'iniquité, qui répandent partout le ravage et la mort : lèpre funeste qui dévore et consume tout ce qu'elle touche ; fléau terrible dont l'ange de ténèbres a été le premier auteur et la première victime, et qui, après avoir dépeuplé le ciel, est venu désoler la terre. C'est l'envie, principe de tant de désordres, cause de tant de crimes ; détestable passion qui enfante toutes les autres. Voyez-en tout le danger et toutes les conséquences. Ce chef des milices célestes, dont le trône s'élevait radieux au sommet du firmament, n'est point inaccessible, malgré la perfection de sa nature, à une pensée qui lui fait porter un regard envieux sur la Majesté suprême ; et cette pensée, il la communique autour de lui, et il entraîne dans sa révolte contre le Très-Haut, dont il prétend, dans sa folle convoitise, se faire l'égal, une multitude d'anges qui, partageant son crime, partageront aussi son châtiment. Le voilà tout aussitôt déshérité de sa gloire, dépouillé de toutes ses prérogatives, et précipité, avec ses complices, dans les abîmes. L'envie a creusé le gouffre où il est tombé, et elle l'y accompagne. Il a vu le bonheur de l'homme fait à l'image de Dieu, et cette vue ajoute encore à l'excès de son propre malheur : il lui faut une infernale consolation : la déchéance de l'homme d'une félicité que lui-même a perdue par sa faute ; et c'est par où il a péri qu'il le fait tomber. Nos premiers parents ont prêté l'oreille à la voix du séducteur qui leur a donné à entendre que, s'ils ne tenaient point compte de la défense qui leur avait été faite, ils allaient devenir des dieux, et posséder tous les priviléges de la Divinité. Le démon a soufflé dans leur cœur le poison qui le dévore, et, méconnaissant le devoir d'une légitime dépendance, les voilà qui caressent le rêve décevant d'une fol orgueil ; et, tandis qu'ils se figurent qu'ils vont s'élever à des grandeurs inconnues, ces prétendus dieux ne sont plus, en réalité, que de chétives créatures, qui, se voyant telles qu'elles sont, ne trouvent point de retraite assez obscure pour y ensevelir leur honte et leur confusion. La justice divine les a frappés, et ils échangent le jardin des délices pour cette vallée de larmes. (*Gen.*, III.) Pauvre humanité ! C'est ainsi que s'inaugure pour elle la voie de toutes les souffrances et de toutes les douleurs, sous les auspices de la mort qui la réclame comme sa conquête et sa proie.

C'est Satan qui a distillé ce noir venin, et c'est à cette source pestilentielle que s'abreuvent tous ceux qui nourrissent un sentiment funeste, et en suivent aveuglément les pernicieuses inspirations. Artisans d'iniquité, ils propagent l'œuvre du démon ; en marchant sous la bannière de l'envie, ils se montrent dignes de leur chef. Rien ne les arrêtera sur la pente fatale où les pousse cette malheureuse passion. Voyez ce frère ensanglanter le berceau du monde, en immolant à ses fureurs un frère innocent. C'est que l'envie a mis dans son cœur un aiguillon cruel qui le déchire. Cédant aux aveugles transports de la jalousie qui le domine, il ne reculera point devant le plus horrible attentat. Sa haine implacable veut être assouvie. La nature parle en vain ; la crainte de Dieu s'évanouit, la perspective du châtiment s'efface, l'énormité du crime disparaît, un atroce dessein s'exécute, le meurtre est consommé, et Caïn a rougi ses mains homicides du sang d'Abel. (*Gen.*, IV.) Le premier juste succombe sous les coups d'un bras qui aurait dû respecter sa vertu, et que cette vertu même a rendu impitoyable et barbare.

Quelle est l'origine de l'inimitié d'Esaü contre Jacob, la cause de ces emportements, de ces fureurs qui font trembler Rébecca pour l'existence d'un fils chéri que, dans sa maternelle sollicitude, elle oblige à se dérober, par une fuite prudente, au danger qui menace une tête bien-aimée ? Séparation des plus douloureuses, sans doute, mais devenue absolument nécessaire pour prévenir un affreux malheur ! Sacrifice assu-

rément bien pénible, mais aussi généreusement accepté que sagement conseillé, dans la pensée d'un double bien, puisque cet exil volontaire épargnait un crime à Esaü, en sauvant les jours de Jacob! (*Gen.*, XXIII.) Un sentiment de jalousie a provoqué cette violente tempête. Esaü s'est vu supplanté par son frère, auquel Isaac a donné la bénédiction qui revenait à l'aîné de la famille. Voilà ce qui le met hors de lui-même, et l'exaspère au point de faire craindre que son humeur farouche ne se porte aux plus funestes extrémités. Insensé qui s'en prend à son frère, tandis qu'il ne devait s'en prendre qu'à lui-même! Non, Jacob n'est point coupable, il n'a fait que s'assurer ce qui lui appartenait. La substitution, Esaü l'a faite le premier; il avait aliéné ses droits : Jacob en était devenu le légitime possesseur, il devait en revendiquer pour lui-même tous les avantages. Les prétentions de son frère étaient donc sans fondement. La perte d'un tel bien méritait sans contredit les plus vifs regrets, mais il ne fallait en vouloir qu'à soi d'un malheur qu'on avait voulu, puisqu'il était la conséquence rigoureuse d'un acte librement consenti. Mais la jalousie raisonne-t-elle? N'est-elle pas toujours aussi aveugle qu'injuste, et n'est-ce pas précisément parce qu'elle a tort qu'elle éclate plus impétueuse et plus terrible?

Pourquoi les frères de Joseph se comportent-ils si indignement à son égard ? Joseph était plein de grâce et d'amabilité, sa douceur était extrême, et cependant ils ne peuvent le supporter, ils n'ont jamais pour lui que des paroles aigres qui témoignent de leurs dispositions peu bienveillantes. Ils ne sont ainsi prévenus contre lui qu'à cause des préférences dont ils le voient l'objet de la part de leur père. Qu'il raconte ingénument des songes mystérieux, qui semblent annoncer sa future grandeur, leur haine à ce récit va s'accroître encore : Joseph pourrait être un jour leur maître! ils auraient à dépendre de lui! cette pensée les irrite et les enflamme. Leur ressentiment toujours plus vif et plus profond ne laissera point échapper l'occasion d'une horrible vengeance. Ils ne l'ont pas plutôt aperçu de loin qu'ils complotent sa perte. Le voilà, disent-ils, ce faiseur de songes! il ne tardera pas à voir à quoi lui servent ces beaux rêves. Peu s'en faut qu'ils ne l'immolent à leur haine, et s'ils ne versent point son sang, ils le vendent comme un esclave. Fils non moins dénaturés que frères barbares, ils joignent à leur crime un mensonge qui va désoler la vieillesse de leur père, et envoyant à Jacob la tunique sanglante de Joseph : *Nous avons*, disent-ils, *trouvé cette tunique; voyez si ce n'est point celle de votre fils.* Le malheureux père ne l'a que trop bien reconnue, et il s'écrie dans sa douleur : *Une bête sauvage a dévoré Joseph.* (*Gen.*, XXXVII, 32.) Il ne se trompait point, l'infortuné! un monstre plus cruel que tous les monstres des forêts lui avait ravi l'enfant de sa prédilection ; Joseph était victime de cette basse jalousie qui, pour s'assouvir, n'attend que le moment de saisir sa proie. Quels poignants remords ne devaient-ils pas étouffer dans leur hypocrite empressement auprès de l'inconsolable vieillard dont ils s'efforçaient de calmer l'affliction, comme s'il était en leur pouvoir de guérir la plaie qu'ils avaient faite!

David, malgré toute sa douceur, toute son innocence, toute sa bonté, est en butte à la haine incessante de Saül, qui n'épargne rien pour perdre un odieux rival. Pourquoi cette longue suite de persécutions qui compromettent son repos et sa vie? C'est que le démon de l'envie est entré dans le cœur de Saül. La gloire de David l'offusque, il est blessé des louanges données au vainqueur de Goliath. (*I Reg.*, XVIII.) Il ne voit plus en lui qu'un dangereux adversaire ; le plus héroïque dévouement n'effacera point un tort impardonnable à ses yeux; il mettra tout en œuvre contre son bienfaiteur, contre le libérateur de son peuple. Tous les moyens, même les plus criminels, sont trouvés bons, quand la passion aveugle et transporte. Si David ne succombe point, c'est que le ciel est pour lui.

Nous pourrions, nos très-chers frères, multiplier les exemples ; mais terminons par le plus mémorable de tous, la ruine du peuple juif consommée par cette passion infernale. La jalousie qui le domine lui fait méconnaître la divine mission du Sauveur. Ses yeux se ferment à l'éclat des miracles, ses oreilles à la sublimité des enseignements, son cœur à l'onction de la grâce. Le voilà bientôt soulevé comme une mer en fureur, sollicitant, par d'affreuses clameurs, la mort de Jésus, et faisant entendre, avec un épouvantable concert, ce cri terrible : *Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants!* (*Matth.*, XXVII, 25.) Vœu qui ne tardera point à être exaucé, et qui, de génération en génération, produira tout son effet pour le malheur de cette nation déicide, qui a si énergiquement appelé sur elle le plus formidable des anathèmes. Ah! vous dirons-nous avec saint Cyprien, ce sont là, nos très-chers frères, de grandes leçons qui ne doivent point être perdues pour nous ; qu'elles servent à nous mettre en garde contre un mal si funeste, nous faisant apporter toute notre vigilance, tous nos soins, tous nos efforts pour ne point laisser pénétrer un ennemi si dangereux dans des cœurs empreints du sceau sacré de la foi. Profitons du malheur d'autrui pour éviter le même abîme. Ce vice a une extension immense, une fécondité infinie. Vous n'avez jamais peut-être calculé toute sa portée, toutes ses conséquences. Pour peu cependant que vous réfléchissiez, vous reconnaîtrez aisément l'arbre à ses fruits : fruits maudits d'un arbre maudit. Vous retrouverez la racine de tous les maux, la source des désastres, la pépinière des crimes, la cause de prévarications sans nombre. De là naissent la haine et l'animosité avec tous ces combats et toutes ces luttes qui troublent la bonne harmonie des familles, la paix de la société, le repos du monde.

C'est là le foyer où s'attise la cupidité; le bien-être qu'elle voit autour d'elle enflamme toutes ses convoitises. Envieuse de l'opulence qu'elle n'a point, elle est souvent en proie au délire d'une fièvre brûlante qui la jette dans d'effroyables transports; il lui faut cet or, ces richesses. Elle a soif de jouissances, et cette soif ne se calmera point avec quelques gouttes de ces eaux si désirées où puisent à leur aise les heureux du siècle. Le feu qui consume ne s'éteint pas si facilement, il demande sans cesse un aliment nouveau. La cupidité voit toujours d'un œil d'envie des dépouilles dont elle s'accommoderait si bien; elle regarde comme un vol qui lui est fait un avoir qui n'est point le sien, et, pour elle, le possesseur le plus légitime n'est qu'un injuste détenteur. Elle en aurait bientôt fait bon marché, s'il lui était donné de réaliser tous les projets qu'elle poursuit avec une désolante persévérance. Etrange équilibre qui s'établirait alors! Tout irait s'engloutir dans un gouffre qui ne serait jamais rempli, et ce gouffre incommensurable, la cupidité l'aurait creusé sous les inspirations de l'envie : à elle reviendrait tout l'honneur de cette œuvre de destruction.

C'est elle encore qui fomente l'ambition. Elle fait voir avec un secret dépit l'élévation, la supériorité d'autrui. Pourquoi n'arriverait-on pas soi-même, en renversant les obstacles qui barrent le chemin? Et voilà qu'on se remue, qu'on s'agite, qu'on intrigue. Les prétentions les plus exagérées et les plus déraisonnables semblent tout à fait légitimes; c'est un désir effréné dont les impérieuses exigences veulent être satisfaites à tout prix. On a la conscience qu'on doit être quelque chose, et tout est mis en jeu pour y parvenir. Qu'importent les moyens! Ils sont tous bons, pourvu qu'ils servent les desseins, qu'ils favorisent les espérances. On ne peut supporter des rivaux plus heureux : il faut les supplanter. On a ses plans, on en poursuit l'exécution avec ardeur. On a hâte de se poser, c'est là l'idée dominante, la pensée fixe, et dût-on bouleverser la société tout entière pour se faire une place, on ne craint point de payer trop cher l'avantage auquel on aspire. Dans les frénétiques transports de sa jalousie contre tout ce qui contrarie ses vues ambitieuses, l'homme ne connaît plus de borne ni de mesure; il cède à un entraînement qui conduit aux plus déplorables excès. C'est une sorte d'enivrement funeste qui développe les plus dangereux instincts, en éteignant tout sentiment d'honneur et de vertu : religion, morale, on oublie tout. Il ne restera bien souvent de l'humanité que les traits physiques, et la transformation sera d'ailleurs telle que, dans des êtres dégradés, vous ne verrez plus que ces bêtes fauves dont le rugissement fait trembler, comme le sinistre avant-coureur du meurtre et du carnage. N'attribuons qu'à l'envie la cause de tous nos périls et de toutes nos calamités. Si l'œil était moins mauvais, on serait plus bienveillant; la plaie qui s'envenime sans cesse ne tarderait point à se cicatriser; il n'y aurait plus toutes ces ombrageuses susceptibilités, toutes ces haines profondes, toutes ces guerres acharnées des individus et des partis. On deviendrait plus juste et plus raisonnable, on s'entendrait alors. Un noble et généreux désintéressement triompherait de toutes les passions qu'un souffle pestilentiel soulève dans les basses régions du cœur de l'homme, comme le sable du désert qui dérobe au voyageur la clarté du jour, et lui fait souvent trouver un tombeau au sein d'une mouvante arène.

Bannissez de votre âme ce sentiment qui s'y attache comme un ver rongeur; ne perpétuez point votre supplice. Qu'elles sont poignantes les douleurs de celui qui fait son propre tourment du bonheur d'autrui, s'affligeant d'une prospérité qu'il convoite, d'un succès qu'il ambitionne, d'une élévation, d'une opulence, d'un crédit, d'une popularité dont il se croit beaucoup plus digne! Il porte dans son propre cœur le vautour qui le déchire, et dont les cruelles étreintes lui font endurer une incessante agonie. Il ne voit dans tout ce qui prospère que le fait d'un aveugle hasard ou d'une injustice criante; il s'en prend tout à la fois au ciel et à la terre : il accuse la Providence et fait le procès aux heureux du siècle. Il ne peut supporter qu'il y ait des hommes au-dessus de lui : cette vue l'irrite et l'enflamme; aussi, pour tout ramener à son niveau, il amoncellerait volontiers les ruines. Il a soif de bien-être; mais les moyens légitimes lui semblent une voie trop lente et trop difficile; il faut à son impatience un chemin plus court et plus commode, et voilà que la passion qui fermente est dans un douloureux travail pour arriver à l'enfantement criminel des plus sinistres desseins. Voyez-vous ce regard farouche, ces cris menaçants, ce visage où se peint la haine, ce débordement d'injures, ces emportements frénétiques, ces violences sans nom, tous ces actes qui ne dénotent que trop jusqu'où iraient les excès sans la digue puissante qui arrête encore le torrent? Si la main ne peut se livrer aux déprédations et au meurtre, le cœur y est tout entier, et la rage qui le domine est d'autant plus forte, qu'elle rencontre plus d'obstacles. Voilà les désastreux effets que produit une basse envie. C'est la grande plaie sociale. Saint Cyprien le reconnaissait de son temps, et il en signalait énergiquement toutes les funestes conséquences. Que n'aurait-il pas fait du nôtre en présence de tous les dangers qui nous environnent? S'il appliquait alors aux malheureux qui obéissent à cette triste conseillère, le portrait tracé par David (*Psal.* XIII,) et reproduit par saint Paul (*Rom.*, III,) pour signaler de déplorables égarements, ne pouvons-nous pas répéter, avec plus de fondement encore et de vérité, les mêmes paroles comme la trop fidèle esquisse des dispositions et des sentiments que de douloureuses expériences ne nous ont que trop appris à connaître? Considérez tous ces suppôts de l'envie que presse

un aiguillon fatal, et qu'entraîne un brutal instinct: *Leur gosier est un sépulcre ouvert, leur langue distille le mensonge, et leurs lèvres recèlent un poison dévorant; leur bouche est pleine de malédiction et d'amertume, leurs pieds se hâtent pour répandre le sang; les angoisses et la désolation sont leurs voies: ils n'ont point connu le sentier de la paix: la crainte du Seigneur n'est point devant leurs yeux.* (*Psal.* XIII, 3 et seq.) C'est qu'en effet il se fait dans leur âme un soulèvement de toutes les mauvaises passions; il s'en échappe de sombres vapeurs qui forment autour d'eux d'épais nuages: les voilà plongés dans une nuit affreuse où ils errent à l'aventure. Devenus tout matériels et tout terrestres, ils ne discernent même plus les vérités premières, et, ne rêvant plus que de prétendus droits, ils perdent toute idée de devoirs réels, et c'est ainsi que toutes les limites sont confondues, toutes les bases ébranlées, que le sol tremble sous les pas, et que la société semble prête à s'abîmer dans le chaos où la précipitent tant de violentes commotions.

Ah! s'écrie le saint évêque de Carthage, qui que vous soyez qui n'avez point fermé le cœur à l'envie, qui la laissez y répandre tout son fiel, vous vous faites encore à vous-même plus de mal que vous n'en faites à celui qui a encouru votre haine, par cela seul que vous voudriez être à sa place. Vos efforts pour lui nuire seront parfois impuissants: vous n'atteindrez pas toujours votre but. Vos invectives, vos calomnies, vos outrages, vos violences échoueront dans bien des cas, et peut être la victime vous échappera au moment même où vous croirez lui donner le coup décisif. Votre ennemi le plus redoutable, le plus terrible, ce n'est pas celui contre lequel vous vous acharnez avec une si opiniâtre persévérance: c'est vous-même, vous qui portez partout ce poison mortel que recèlent vos entrailles. Vous ne pouvez vous soustraire à ce feu dévorant qu'attise dans votre sein un souffle infernal. Vous vous débattez dans des liens que vous ne sauriez rompre et qui vous serrent toujours davantage. Le démon de la jalousie vous tient trop fortement pour lâcher ainsi prise. Quelles étreintes que les siennes! Ce sont celles d'un impur reptile dont la morsure incessante cause une indicible douleur que rien ne saurait alléger. C'est pourquoi, nos très-chers frères, ajoute ce grand docteur, notre divin Maître, voulant prévenir un mal si dangereux et le détruire dans sa racine même, rappelle à la pratique de l'humilité ses disciples qui disputaient entre eux sur une question de préséance et de supériorité (*Luc.*, XXII), et sa parole formelle à cet égard n'est que la confirmation de cette solennelle sentence émanée, dans une autre circonstance, de ses lèvres sacrées: *Le plus petit d'entre vous tous est le plus grand.* (*Luc.*, IX, 48.) Par cette réponse il interdit toutes les rivalités jalouses, il ferme tout accès aux attaques de l'envie; il réprouve tout ce qui pourrait servir de prétexte et d'aliment à cette passion. Un chrétien ne doit point se permettre un sentiment, un regard de convoitise. De vrais fidèles ne chercheront jamais à s'élever sur les ruines d'autrui. Ils savent qu'on n'est grand qu'en proportion qu'on est humble; c'est de la bouche même d'un Dieu qu'ils l'ont appris. Pour lui plaire, il faut l'humilité qui met à néant toutes les vaines prétentions d'un fol orgueil.

Ecoutez, nos très-chers frères, les enseignements de l'Apôtre (*Rom.*, XIII): il veut que, éclairés du flambeau de la foi, nous marchions dans la voie lumineuse qui nous est tracée. Après la nuit c'est le jour. Nous devons donc renoncer à toutes les œuvres de ténèbres, et nous revêtir des armes de lumière. Mais qu'il s'en faut que les ténèbres soient réellement bannies de notre cœur, et que la lumière y brille de tout son éclat! Que ne sommes-nous à cet égard tout ce que nous devrions être! Nous n'obscurcirions point en nous cette divine clarté. Qu'il est triste d'éteindre le flambeau de la charité chrétienne pour s'enfoncer dans de ténébreuses régions, et se perdre dans un dédale d'iniquités! Malheureux! s'écrie encore saint Cyprien, vous aviez renoncé à Satan, et voilà que vous venez à lui; et, à l'école d'un tel maître, vous faites d'effrayants progrès, et vous ne tarderez pas à être un autre Caïn; car, selon la parole de saint Jean (cap. III), vous êtes homicide dans le cœur, homicide par la volonté, si vous ne l'êtes pas encore autrement, dès lors que vous haïssez votre frère, et que vous ne voyez en lui qu'un rival à supplanter, un ennemi à abattre.

N'oublions point la dénomination qui nous est donnée par Notre-Seigneur lui-même: c'est une leçon qui nous rappelle les devoirs que nous avons à remplir, les sentiments dont nous devons être animés. Comment le divin Pasteur désigne-t-il le troupeau fidèle? Ce sont des brebis et des agneaux. Nous devons donc en avoir la douceur, l'innocence, toutes les pacifiques allures. Emblème sans contredit bien touchant des dispositions qui conviennent à des chrétiens! il nous dit assez l'esprit qui doit nous diriger. Souvenons-nous-en constamment, et nous nous garderons d'un funeste écueil.

Terminant avec le même saint docteur dont nous n'avons en quelque sorte fait jusqu'ici que reproduire les paroles aussi bien que les pensées (251), nous vous dirons, nos très-chers frères: Si le démon de l'envie a pu régner dans vos cœurs, abjurez désormais une malignité coupable, et rentrez, par une salutaire réforme, dans la voie qui mène au ciel. Arrachez de votre cœur toutes ces ronces qui déchirent, afin que la semence du Seigneur y fructifie et y produise une abondante moisson. Rejetez ce fiel plein d'aigreur, bannissez ce pernicieux ferment de haine, d'animosité, de dissension. Purifiez votre esprit du venin dont l'a souillé le serpent infernal, et que la mansuétude de Jé-

(251) *De zelo et livore*, passim.

sus-Christ détruise en vous, par son ineffable douceur, toute âcreté et toute amertume. Cherchez votre remède dans le sujet même de votre faute. Aimez désormais ceux que vous haïssiez, et n'ayez plus que de la bienveillance et de l'affection pour ceux que vous regardiez d'un œil d'envie, et dont vous aviez peine à supporter la vue. Songez que pour être admis dans le royaume des cieux, il faut vivre dans des sentiments de concorde et de bonne harmonie ; songez encore que ce sont les pacifiques qui méritent d'être décorés du titre de fils de Dieu.

Nous concluons avec l'Apôtre, en ajoutant : *Purifiez-vous donc du vieux levain, afin que vous soyez une pâte toute nouvelle, comme étant vous-mêmes des pains azymes. Car Jésus-Christ est notre agneau pascal. C'est pourquoi célébrons la pâque, non avec le vieux levain, ni avec le levain de la malice et de l'iniquité, mais avec les azymes de la sincérité et de la vérité. Soyez unis d'esprit et de cœur, et le Dieu d'amour et de paix sera avec vous.* (I *Cor.*, V, 8.)

A ces causes, etc.

Donné à Bourges, le 2 février 1852.

VINGT-TROISIÈME MANDEMENT.

Pour le saint temps de carême.

(Année 1853.)

SUR LA CADUCITÉ DES BIENS DE CE MONDE

A l'approche de la sainte quarantaine nos très-chers frères, nous venons de nouveau vous adresser de paternelles exhortations, et c'est avec la plus affectueuse sollicitude que nous accomplissons, à cet égard, le devoir de notre charge pastorale. Nous vous conjurons d'apporter une oreille attentive et un cœur docile aux avertissements salutaires qui nous sont toujours inspirés par l'intérêt le plus tendre. Daigne la divine bonté rendre notre parole assez puissante pour réveiller les âmes plongées dans un mortel assoupissement, et ranimer la ferveur de celles qui sont languissantes ! Nos regards ne seront plus affligés par le plus douloureux spectacle, et il nous aura été donné d'éprouver la plus douce des consolations.

Hélas ! il n'est que trop vrai, nos très-chers frères, le plus grand nombre n'a de goût et d'ardeur que pour les biens terrestres. C'est là ce qui captive toutes les pensées, toutes les affections ; les intérêts matériels avant tout : il semble qu'on n'ait point d'autre affaire, d'autre but. Pour arriver à un bien-être au delà duquel on ne voit rien, on affronte tous les écueils, on brave tous les dangers, on se jette dans des embarras et des labeurs sans fin. Quelle étrange folie de se donner tant de mouvement et tant de peine pour saisir une ombre qui échappe ! Les plus criminelles industries sont mises en œuvre pour acquérir un misérable gain ; et encore, si, dans une fortune laborieusement amassée, il y avait quelque chose de durable ; si l'on pouvait se promettre de jouir longtemps, mais jouit-on jamais, et la jouissance, s'il en est quelqu'une, quelle en est la durée ? L'édifice était bâti sur un sable mouvant : il croule au premier souffle de l'adversité ; ou bien c'est la mort qui fond à l'improviste : elle arrache des mains la coupe qu'on espérait savourer à loisir. Il faut laisser toutes ces riches dépouilles, tous ces brillants hochets. Le rêve des plaisirs, des satisfactions mondaines, s'est évanoui : il ne reste plus qu'un douloureux réveil qui met en présence d'un vide affreux.

Pourquoi ne travailler que pour la terre quand on est fait pour le ciel ? Pourquoi concentrer ici-bas tous ses soins, comme si c'était toute la destinée de l'homme ? Pourquoi vouloir, d'un lieu de passage, se faire une demeure permanente ? Pourquoi sacrifier ainsi le principal à l'accessoire ? Que n'en coûte-t-il point à l'ambition, à la cupidité pour s'élever, pour s'enrichir, pour ajouter à sa grandeur et augmenter son opulence ? et tout cela dans la pensée d'un avenir qui ne se réalisera point, ou qui sera tout au plus de quelques années rapides comme l'éclair, tandis qu'il est un autre avenir qui ne saurait manquer, et dont l'étendue n'a point de limites ; et cet avenir, le seul certain, le seul réel, n'est compté pour rien. Tout pour le temps qui, d'un moment à l'autre, aura fini ; rien pour l'éternité qui est tout près, et qu'on ne peut éviter : n'est-ce pas le comble de l'imprévoyance et de l'aveuglement ?

Chrétiens, pouvez-vous faire un si fatal oubli des paroles du divin Maître ? Vous n'aspirez le plus souvent qu'à thésauriser pour la terre, sans avoir le moindre souci d'amasser un peu pour le ciel. Votre cœur s'est appesanti, les sens ont prévalu, vos regards se sont voilés, le flambeau de la foi s'est obscurci pour vous ; les vérités célestes ne vous touchent plus ; vous demeurez dans une complète indifférence par rapport à tout ce qui tient aux intérêts de votre âme, à votre salut éternel. Votre horizon ne s'étend pas au delà de la vie présente ; vous vous renfermez dans ce cercle étroit : là se bornent tous vos désirs, toutes vos espérances. Ne dirait-on pas que vous êtes établis pour toujours dans ce monde, que vous y avez du moins de profondes racines, et que vous devez vous y maintenir pleins de force et de vigueur, à travers les âges, comme ces arbres séculaires sous lesquels viennent tour à tour s'abriter les générations ? Mais nous n'avons ici-bas qu'une existence éphémère ; les jours les plus longs et les plus prospères sont encore bien courts et empoisonnés, dans leurs joies, de mille amertumes. L'arbre est plus ou moins battu par la tempête. Que ce soit un peu plus tôt, ou un peu plus tard, il succombera infailliblement, et quand une fois il aura disparu, la place même qu'il occupait ne se pourra bientôt plus reconnaître ; on la cherchera sans la trouver.

Regardez tout autour de vous, nos très-

chers frères, où sont-ils ces richies qui étaient l'objet de votre admiration et de votre envie? La mort ne les a point épargnés : vous les avez vus descendre dans la tombe, comme vous y descendrez vous-mêmes. Que leur reste-t-il, maintenant qu'ils dorment leur sommeil, et que vous restera-t-il à vous-mêmes, lorsque, frappés à votre tour, vous irez mêler votre cendre à la leur, et vous perdre avec eux dans ce vaste abîme? Ils n'ont plus rien, absolument rien que le bien qu'ils ont fait, si toutefois ils en ont fait. De trésor ils n'en ont plus d'autre que celui qu'ils se sont formé par leur foi, par leur charité, par l'accomplissement des devoirs de leur état, par la pratique des vertus chrétiennes, par leur dévouement envers la religion et la société. S'ils n'avaient pas ce trésor-là, ils ne trouveraient plus qu'un trésor d'une autre sorte, dont le poids terrible les accablerait, trésor de colère et de malédiction, fruit de leurs iniquités. Ce qu'ils possèdent à présent, c'est ce que vous posséderez vous-mêmes à cette heure dernière. Prenez donc à l'avance vos précautions, formez-vous un trésor qui soit à l'abri de toutes les vicissitudes, et que vous soyez sûrs de trouver au jour de l'éternité. Ne vous exposez point à être surpris dans une indigence extrême des biens célestes. Gardez-vous par conséquent de travailler uniquement pour la terre où vous n'avez qu'une tente.

Elevez vos regards vers la cité permanente des élus : c'est là que vous devez préparer votre demeure; commencez par vous y faire un trésor. Hors de là rien de solide, rien de stable : tout est caduc. On ne possède véritablement que dans la patrie des saints, dans le séjour de la souveraine béatitude. Toute autre possession est illusoire. Et peut-on bien donner ce nom à un objet qui va peut-être échapper à l'instant même, quoi qu'on fasse pour le retenir? Chaumière ou palais, c'est tout un; quand la mort vient heurter à la porte de votre habitation, grands ou petits, quels que soient votre rang, votre condition votre fortune, il vous faut quitter cet humble toit ou cette résidence superbe pour n'y plus rentrer. Non, vous n'avez rien en propre; vous ne tenez pas même à bail ce que vous semblez avoir : ce n'est qu'un prêt à échéance toujours bien courte, mais dont le terme est incertain. Ce que vous appelez votre propriété, n'est qu'un simple dépôt, et un dépôt qui peut être réclamé à toute heure par celui-là qui, seul, est réellement le maître de tout, et qui en dispose toujours, comme il lui plaît, selon les vues de sa justice ou de sa miséricorde.

C'est pourquoi, nos très-chers frères, n'attachez point votre cœur à des biens périssables, ne leur sacrifiez point les biens éternels. Le temps est court, mettez-le donc à profit, en en faisant un emploi chrétien. Car la figure de ce monde passe, comme dit saint Paul, et vous vous épuiseriez en vains efforts, si vous vouliez en fixer les avantages fugitifs. Vivez avant tout pour Dieu, et vous bâtirez sur d'inébranlables fondements l'édifice de votre salut. Vous êtes les architectes; la matière ne vous manque point, vous l'avez toujours sous la main : c'est tout ce qui s'offre à vous dans la vie présente. Ce sont vos larmes et vos joies, votre abondance et votre détresse, vos prospérités et vos épreuves. Oui, tout dans la vie du chrétien ne demande qu'à être mis en œuvre pour le ciel. Vous ne travaillerez pas en vain avec l'assistance divine. Vous vous sanctifierez, et vous assurerez votre bonheur. Appliquez-vous donc à vivre de la vie du juste qui vit de la foi (*Habac.*, II; *Rom.*, I); *apportez tous vos soins pour unir à votre foi la vertu, à la vertu la science, à la science la tempérance, à la tempérance la patience, à la patience la piété, à la piété l'amour de vos frères, à l'amour de vos frères la charité. Car si ces vertus se trouvent en vous, et qu'elles y surabondent, elles ne laisseront point stérile et infructueuse en vous la connaissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Celui qui ne les a point est un aveugle qui marche en tâtonnant, et qui a oublié la manière dont il a été purifié des fautes de sa vie passée. Efforcez-vous donc de plus en plus, mes frères, d'affermir votre vocation et votre élection par les bonnes œuvres; car, en agissant ainsi, vous ne pécherez jamais, et c'est par ce moyen que vous entrerez, avec de nombreux mérites, dans le royaume éternel de Jésus-Christ notre Sauveur.* (II *Petr.* I, 5 et seq.)

Ce sont les paroles du Prince des apôtres, nous aimons à vous les rappeler, nos très-chers frères, et nous vous exhortons à les méditer pendant ces jours de grâce et de salut. Purifiez vos cœurs et vos consciences, puisez dans la participation des sacrements une vie toute nouvelle, et ainsi régénérés, marchez désormais d'un pas ferme dans la voie qui vous est tracée par vos pasteurs. Si vous ne vous écartez pas de cette ligne de conduite, la résurrection de Notre-Seigneur qui aura produit votre propre résurrection, portera en vous des fruits non moins durables qu'abondants. A l'exemple de ce divin Sauveur, qui, une fois ressuscité, ne meurt plus, vous conserverez la vie en vous, vous éloignant avec soin de tout ce qui pourrait l'affaiblir ou l'éteindre, et n'omettant rien de ce qui doit la fortifier ou l'accroître. Votre persévérance sera couronnée dans la gloire. Daigne à cette fin le Seigneur, dans son infinie miséricorde, vous inspirer de saintes résolutions, et vous les faire généreusement mettre en pratique. Vous trouverez le repos de vos âmes dans la douceur même de son service, et pour prix de votre fidélité, vous aurez l'héritage des promesses. Votre foi victorieuse recevra son éternelle récompense, et votre sortie de ce monde ne sera que votre entrée dans les joies ineffables du divin Maître.

A ces causes, etc.

Donné à Bourges, le 18 janvier 1853.

VINGT-QUATRIEME MANDEMENT.

Pour le saint temps de carême.

(Année 1854.)

SUR LA PRIÈRE.

La prière, nos très-chers frères, est de tous les temps : il est du devoir du chrétien de s'y appliquer sans cesse ; Notre-Seigneur nous le recommande dans les termes les plus formels. (*Luc.*, XVIII, 1.) Il veut que notre vie tout entière soit, en quelque sorte, une prière continuelle par l'élévation de notre esprit et de notre cœur vers Dieu, par l'union intime de notre âme avec son Créateur, par le soin constant à nous tenir toujours en sa sainte présence. Mais le retour du carême nous fait, pour ainsi dire, de la prière, une obligation plus pressante. L'Eglise redouble alors les instances de sa maternelle sollicitude pour vous porter à l'accomplissement d'un devoir si essentiel, parce que c'est la prière qui provoque les dons du ciel, et qui prépare ce précieux renouvellement, cette heureuse résurrection que doit opérer en vous la vertu des sacrements, source intarissable de grâces à laquelle vous êtes appelés à puiser pour la solennité pascale.

Faut-il, nos très-chers frères, qu'on n'apprécie pas mieux la faveur de pouvoir s'adresser toujours à Dieu sans craindre de l'importuner, de l'ennuyer, de le fatiguer! Les hommes les mieux intentionnés, les mieux disposés, n'aiment point que nous leur parlions trop souvent, ni trop longuement, de nos affaires, de nos intérêts, de nos besoins. On les a bientôt lassés. Il y aurait d'ailleurs de l'indiscrétion à les entretenir continuellement de ce qui nous touche. Mais il n'en est pas ainsi de Dieu. Parlez-lui à toute heure et à tout moment, et ne lui parlez que de vous-mêmes : il est toujours prêt à vous entendre; il ne trouvera point mauvais que vous reveniez à la charge, que vous insistiez. Réitérez, tant qu'il vous plaira, vos requêtes ; demandez constamment, il ne s'en plaindra point ; tout ce dont il se plaint, c'est que vous n'ayez point recours à lui, c'est que vous ne lui demandiez rien : *Usque modo non petistis quidquam.* (*Joan.*, XVI, 24.) Et cependant nos besoins ne sont-ils pas assez pressants? L'ennemi nous attaque, la chair se révolte, l'habitude se fortifie, le vice domine, la passion aveugle, le plaisir charme, l'intérêt dirige, l'exemple entraîne, le monde séduit; tout est piége et danger. Nous ne voyons autour de nous que des naufrages, et parmi tant d'écueils nous demeurons tranquilles, comme si nous étions en sûreté! Nos lèvres restent muettes; il ne s'échappe point de nos cœurs un cri tout à la fois d'alarme et de confiance : *Sauvez-nous, Seigneur, car nous périssons.* (*Matth.*, VIII, 25.) Indigne apathie, mortelle indifférence qui outrage Dieu. Nous n'avons donc pas foi en lui, nous ne comptons que sur nous-mêmes, nous croyons nous suffire. Pitoyable orgueil qui prend la faiblesse pour de la force, et attribue la puissance à un pur néant. Le salut vient de Dieu, c'est un don de sa grâce, il ne l'accordera qu'à nos instances, et nous ne faisons pas monter vers son trône les plus ferventes prières. Nous nous taisons sur un intérêt si cher, nous ne savons pas implorer ses miséricordes, réclamer son assistance salutaire, le supplier d'empêcher de se perdre éternellement de frêles et chétives créatures, que tant de périls assiégent, et qui, d'un instant à l'autre, pourraient être emportées dans l'abîme : *Usque modo non petistis quidquam.*

Non, vous ne priez point ; et en effet combien en est-il aujourd'hui qui ne savent même pas ce que c'est que la prière! Ils n'en ont pas même la moindre idée : aussi n'a-t-elle aucune place dans tout le cours de leur vie. Les journées commencent, s'écoulent, s'achèvent, sans y qu'il ait une pensée pour Dieu. On sera tout à ses affaires et à ses plaisirs ; on vaque à ses travaux, on a son commerce, son industrie ; on est occupé de sa fortune, on cherche à se pousser dans le monde ; on veut avancer dans sa carrière, se faire une position, arriver à quelque chose. Que de peines! que d'embarras! Mais dans la vie qui semble la plus pleine de tous ces soins qui rendent une existence si laborieuse, et souvent si agitée, il y a encore bien des heures de loisir et de désœuvrement. La prière en aura-t-elle du moins une part quelconque, ne fût-ce que de quelques instants bien courts et bien rapides? Du temps, on en a pour tout, excepté pour prier, et qui en a le plus à perdre est souvent celui qui en trouve le moins pour le donner à la prière.

Ils ne prient point ces chrétiens tout charnels et tout mondains qui semblent avoir abjuré le christianisme, tant ils sont étrangers à toutes les pratiques de la religion! Ils ne prient point, et ils s'inquiètent peu que l'on prie dans leur maison. Faut-il s'étonner qu'ils ne veillent point à ce que leurs enfants et leurs domestiques remplissent exactement un devoir dont eux-mêmes ils ne s'acquittent jamais? c'est encore beaucoup, quand ils ne trouvent pas mauvais que ceux qui sont sous leur dépendance soient fidèles à cette obligation sacrée, quand ils n'y mettent point directement obstacle, quand ils n'en détournent point par les propos les plus inconvenants. Mais leur exemple n'est déjà que trop contagieux. Que faut-il de plus pour produire autour d'eux l'oubli total de la prière? C'est une influence funeste qui porte ses fruits, tout sentiment religieux est banni du foyer ; plus de bouches qui s'ouvrent pour prier ; plus de cœurs que dirige vers Dieu un élan d'amour.

Mais vous priez. Quel est alors l'objet de votre prière? Que demandez-vous? Notre-Seigneur disait bien à ses disciples : Vous ne m'avez encore rien demandé : *Usque modo non petistis quidquam*, et cependant Pierre ne lui avait-il pas demandé de rester sur le Thabor, et les fils de Zébédée n'avaient-

ils pas sollicité la faveur d'être assis à ses côtés dans son royaume ? Oui, sans doute ; mais comme leurs demandes n'étaient pas selon l'esprit de Dieu, elles ne comptaient pas : elles étaient comme non avenues. Pour obtenir il faut demander ce qui est à propos, et le bien demander : *Usque modo non petistis quidquam in nomine meo.*

Plaignez-vous encore de n'être pas exaucés : vous n'avez en vue que des intérêts terrestres, des biens périssables ; votre but est tout humain. Vous voulez la santé, le succès de vos entreprises, la prospérité de votre commerce, l'agrandissement de votre fortune, votre élévation, celle de votre famille, la fécondité de vos champs et de vos troupeaux, un bien-être tout matériel. Vos vœux ne s'étendent pas au delà de l'étroit horizon dans lequel vous vous renfermez. Que vous ayez la graisse de la terre, vous vous souciez peu de la rosée du ciel. Vous intervertissez l'ordre établi par Notre-Seigneur. *Cherchez*, nous dit-il, *avant tout le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné comme par surcroît.* (*Matth.*, VI, 33.) En dépit du précepte, vous faites de l'accessoire l'essentiel ; l'unique nécessaire auquel toute autre chose doit être subordonnée n'entre pour rien dans vos demandes, ou du moins ce n'est pas là ce qui vous touche, ce qui vous occupe, ce que vous avez à cœur.

Dans certains cas la prière n'est-elle pas une sorte de profanation ? On veut en quelque sorte rendre Dieu complice de ses penchants déréglés, en lui demandant de favoriser d'injustes desseins, des désirs ambitieux, des appétits tout sensuels, de satisfaire l'orgueil, la vanité, la soif du gain, de conserver et d'accroître ce qu'on ne souhaite avec tant d'ardeur que parce qu'on y voit un aliment à ses passions, un moyen de s'assurer de coupables jouissances. Est-ce bien là une prière ? n'est-ce pas plutôt un outrage ? Prier ainsi, n'est-ce pas s'exposer à l'anathème prononcé par le Roi-Prophète : *Que pareille prière soit imputée à péché à celui qui la formule.* (*Psal.* CVIII, 6.) Que de fois peut-être vos prières pouvaient être ainsi traduites ! Vous ne le disiez pas en termes formels, mais au fond c'était votre pensée : toutes vos demandes se résumaient là. Vous vous plaignez de n'avoir rien obtenu ; vous devriez plutôt en remercier la bonté divine. Car si Dieu n'a pas permis que vos vœux fussent satisfaits, voyez-y un effet de sa miséricorde, puisque, s'il en eût été autrement, vous ne seriez que plus coupables, vous auriez un compte plus rigoureux à régler avec sa justice. Qu'auriez-vous fait des dons qu'il vous a refusés ? Peut-être ce que beaucoup d'autres en font : des instruments de péché, des moyens de multiplier vos offenses, une nouvelle matière à mettre en œuvre par des ouvriers d'iniquité. Ce sont là autant de dons funestes par les dispositions de ceux qui les reçoivent. Aussi Dieu qui en prévoit l'usage ne les accorde souvent que dans sa colère. Toutes ces prospérités temporelles dont on semble se prévaloir pour insulter à sa majesté suprême, ne servent d'ordinaire, selon l'énergique langage de l'Ecriture, qu'à engraisser la victime qui doit tomber un jour sous le glaive de sa justice.

Demandez et vous recevrez. (*Joan.*, XVI, 24.) Mais pour cela il vous faut demander avant tout votre sanctification, y subordonner tout le reste, ne vouloir que ce qui peut assurer votre salut. Tout ce que vous demandez hors de là, vous ne le demandez pas au nom de Jésus-Christ, lors même que ce nom adorable se trouverait sur vos lèvres. Car demander au nom de Jésus-Christ, c'est faire une demande qui ne saurait être désavouée par ce divin Sauveur, une demande dont il puisse se faire l'avocat, une demande qui doive avoir une efficacité assurée par la vertu toute-puissante du souverain Médiateur intercédant sans cesse pour nous auprès de son Père. C'est donc avec Jésus-Christ et par Jésus-Christ qu'il faut prier : condition indispensable pour que la promesse ait son effet ; sinon, vous perdez tout droit à être exaucés. Vos prières vous sont-elles inspirées par un sentiment chrétien et dans des vues toutes chrétiennes ? Y mettez-vous toute l'attention, toute la ferveur dont vous êtes capables ? Redoublez-vous vos instances avec cette foi qui, s'appuyant sur la parole divine, n'hésite pas à croire que sa persévérance sera couronnée d'un plein succès.

Comment priez-vous d'ordinaire ? Songez-vous sérieusement que vous êtes en la présence de Dieu, au pied de son trône, pour solliciter ses faveurs et ses miséricordes ? Etes-vous bien à ce que vous faites ? N'êtes-vous pas ailleurs ? David trouvait son cœur pour s'adresser à son Dieu. (II *Reg.*, VII, 27.) Sa prière était l'épanchement même de son âme qu'il se plaisait à répandre devant le Seigneur, et vous, trouveriez-vous alors votre cœur, comme ce saint roi trouvait le sien pour en faire jaillir ces traits enflammés qui, pénétrant les cieux, allaient droit au cœur de celui qu'il exaltait avec amour comme son Maître et son Dieu ? Votre esprit est distrait, votre extérieur même dissipé, faites-vous jamais le moindre effort pour maîtriser une imagination dont vous ne suivez que trop volontiers tous les rêves et tous les caprices ? Vous n'apportez que du dégoût et de l'ennui à ce saint exercice. Votre maintien, votre attitude ne décèlent que trop les dispositions de votre âme. Vous avez hâte de finir ; la preuve en est dans la précipitation même avec laquelle vous vous acquittez de ce devoir. La prière n'est sur vos lèvres qu'une formule morte à laquelle il manque la vie du cœur. Vous tombez dans une sorte d'assoupissement et de langueur létargique ; vous vous laissez aller au sommeil comme autrefois les apôtres dans le jardin des Olives ; vous qui vous montrez si éveillés et si ardents quand il s'agit de vos intérêts ou de vos plaisirs ! En vérité qu'attendre de prières molles et languissantes que les lèvres murmurent et auxquelles le

cœur est étranger Faut-il s'étonner qu'elles soient stériles, infructueuses? Qu'on a bonne grâce de dire ensuite que c'est peine inutile de prier, quand l'impuissance de la prière ne doit être attribuée qu'à celui qui la fait!

Sachons, nos très-chers frères, que le Seigneur est toujours proche, quand on l'invoque dans la sincérité de son âme. (*Psal.* CXLIV, 19.) Mais la prière qui est toute à la surface est sans vertu et sans efficacité. C'est alors agir comme Israël, et mériter le même reproche. (*Isa.*, XXIX, 13.) On se borne au vain hommage des lèvres, tandis que le cœur est loin. Est-ce disposer Dieu à s'approcher de nous que de nous en éloigner ainsi? Singulière prétention que la vôtre, disait le grand évêque de Carthage (252); vous voulez qu'il vous écoute, quand vous ne vous entendez pas vous-mêmes, et qu'il se souvienne de vous, quand vous faites de sa présence un oubli total. Mettons donc le cœur en harmonie avec la bouche, et lorsque nous parlons à Dieu, ne perdons pas de vue sa Majesté suprême, bannissons toute pensée étrangère, et soyons tout entiers à cet entretien intime dans lequel l'âme présente avec confiance son humble requête. Prions comme nous devons prier, et dans nos prières demandons ce que nous devons réellement demander. Demandons-le dans un but toujours chrétien, et du moment que nous ne demanderons rien qu'au nom de Jésus-Christ, nous verrons si nous ne sommes pas exaucés. Car voilà les conditions auxquelles est subordonnée la promesse du Sauveur : *Demandez et vous recevrez, frappez et l'on vous ouvrira.* (*Matth.*, VII, 7.) Hors de là n'attendez rien, n'espérez rien. Gens de peu de foi, n'accusez point l'Evangile; sa parole est toujours vérité; ne vous en prenez qu'à vous-mêmes si, à votre égard, elle est sans effet.

Mais, nos très-chers frères, pendant ces saints jours, approchons-nous du Seigneur par une prière faite avec amour, et appelons sur nous, par la ferveur et la persévérance de nos supplications, les regards de sa miséricorde. Prions avec instance comme le grand Apôtre nous y convie (*Col.*, IV, 2); demandons, avant tout, le bien de nos âmes, et appliquons-nous à obtenir toutes les grâces dont nous avons besoin pour marcher dans la voie droite qui mène à la souveraine félicité. Purifions nos cœurs dans les eaux salutaires de la pénitence, et faisons en sorte de nous asseoir, avec la robe nuptiale, au banquet de l'Agneau. Notre Père céleste connaît tous nos besoins : il ne laissera manquer de rien ses enfants. Servons-le avec fidélité. Si nous ne perdons pas de vue le ciel, si nous faisons tout pour y arriver, le reste nous sera donné par surcroît. Oui, Dieu bénira vos champs, vos travaux, vos familles; il allégera vos peines, dissipera vos craintes, et ajoutera aux bienfaits dont vous jouissez. Vous verrez la paix s'affermir dans votre sein, et la prospérité publique prendre de nouveaux accroissements. En cherchant le royaume de Dieu, vous ne travaillez pas seulement pour la vie future; vous garantissez les intérêts de la vie présente : vous mettez en œuvre un élément fécond pour votre repos et votre bien-être ici-bas. Le plus sûr moyen d'être heureux dans ce monde, c'est de jeter les fondements de son bonheur dans l'autre.

A ces ces causes, etc.

Donné à Bourges, le 2 février 1854.

VINGT-CINQUIÈME MANDEMENT.

Pour le saint temps de carême.

(Année 1855.)

SUR LE JEUNE.

Le temps qui coule avec tant de rapidité, nos très-chers frères, nous ramène la sainte quarantaine, et bientôt nous allons entrer dans la carrière de la pénitence, sous les auspices de Notre-Seigneur, dont nous honorerons le jeûne en le pratiquant nous-mêmes. Cette institution, suivant la remarque de saint Pierre Chrysologue (253), n'est point une œuvre purement humaine; elle a Dieu même pour auteur. Voyez notre adorable Sauveur au désert : c'est là l'origine du carême qui, dès les temps apostoliques, est en usage dans l'Eglise. Cette bonne mère tient aujourd'hui à ses enfants le langage qu'elle leur a toujours tenu : elle vous appelle à marcher sur des traces divines. Soyez dociles à sa voix, et, en accomplissant avec fidélité une obligation sacrée, vous apaiserez le courroux du ciel, et vous mériterez d'abondantes bénédictions.

L'Eglise ne se propose jamais que le salut de ses enfants et la gloire de son divin Epoux. Pourquoi prescrit-elle le jeûne? C'est pour mortifier la chair, et obtenir ainsi un triple avantage; car il y a dans le jeûne tout à la fois satisfaction par rapport au passé, précaution par rapport à l'avenir, et sources de grâces, quant au présent. C'est le résumé qu'en fait saint Jean Chrysostome. Vous avez à vous acquitter envers la justice? Vous lui devez satisfaction? Jeûnez donc pour expier vos fautes. *Jejuna, quia peccasti.* Votre devoir est d'être en garde contre de nouvelles chutes Il vous faut prémunir votre faiblesse, dompter vos sens, maîtriser vos convoitises. Or, qu'avez-vous de mieux à faire en ce cas, que de fortifier l'esprit en affaiblissant la chair? L'Eglise vous en fournit le moyen, en vous obligeant au jeûne. C'est pour vous un préservatif aussi bien qu'un remède. Jeûnez donc pour ne plus retomber. *Jejuna, ne pecces.* Voulez-vous ouvrir sur vous la source des grâces, provoquer à votre égard les célestes miséricordes, puiser largement dans le sein de la divine bonté? Ne négligez point le jeûne. Quelle n'en est point la vertu? Il disposera en votre faveur le cœur de Dieu; il appellera sur vous de nouveaux dons, et vous ne tarderez pas à re-

(252) S. Cypr., *De orat. Domin.*

(253) Serm. 11.

cueillir les bienfaits signalés dont le Seigneur se plaira à vous combler. Jeûnez donc pour mériter et recevoir davantage : *Jejuna, ut accipias.*

Oui, nos très-chers frères, le jeûne quadragésimal est une pénitence salutaire dont le but est d'amoindrir, d'épuiser même ce trésor de colère que le pécheur ne grossit que trop dans le cours de l'année. Oui, le jeûne quadragésimal est une sauvegarde contre les dangers qui menacent sans cesse notre fragilité C'est une arme avec laquelle on peut prévenir une défaite et s'assurer la victoire. Oui, le jeûne quadragésimal est un élément fécond pour enrichir l'indigence de nos âmes. Qui de nous n'a pas d'immenses besoins? Si nous comprenions à quel point nous sommes pauvres des biens du ciel, nous verrions dans le jeûne une précieuse ressource pour acquérir ce qui nous manque. Une telle perspective lui ôterait ce qui nous le rend pénible. Nous entrerions, avec empressement, dans les intentions de l'Eglise ; nous nous conformerions, avec docilité, à ses prescriptions, et notre fidélité à la sainte pratique dont elle nous fait une loi, nous vaudrait tous les avantages que cette bonne mère a en vue pour ses enfants, en les astreignant au jeûne.

Que ne pouvons-nous, nos très-chers frères, partager la confiance du saint docteur, dont nous n'avons fait jusqu'ici que vous développer la pensée! Quand, aux approches de la sainte quarantaine, il s'acquittait auprès de son peuple du même ministère que nous remplissons aujourd'hui auprès de vous, il pouvait se promettre les plus heureux fruits, les retours les plus consolants, tout espérer, tout attendre des dispositions avec lesquelles était écoutée sa parole. Que de fois n'avait-il pas été témoin des merveilleux changements opérés par la vertu du jeûne dans la catholique Constantinople, superbe rivale de Rome en puissance, en richesses, mais son humble vassale sous l'empire de la foi qui florissait alors au milieu d'elle dans toute sa pureté et dans tout son éclat! Là, avec le jeûne, le vice allait expirer, les vertus renaître, la réforme des mœurs se consommer, et la société, régénérée par la pénitence, prendre une vie toute nouvelle. Comment Dieu résisterait-il aux saintes violences de tout un peuple pénétré de douleur pour tant d'offenses, et n'épargnant pas les rigueurs expiatrices du jeûne à une chair, instrument et complice de tant d'égarements et de désordres? Mais sont-ce là les résultats qu'il nous sera donné de constater? Il s'en faut que l'expérience nous autorise à former un si doux présage. Le passé ne peut que nous inspirer des craintes. N'avons-nous pas vu jusqu'ici la sainte quarantaine marquée par des transgressions sans nombre et souillée par de scandaleux excès?

Combien, en effet, et de ceux-là même qui ont le plus besoin de faire pénitence, ne veulent néanmoins s'astreindre à aucune pratique de mortification! Ils ont horreur de tout ce qui pourrait leur imposer la moindre gêne, la plus légère privation. Ce n'est pas eux assurément qui, de leur propre choix, embrasseraient jamais des rigueurs propres à faire expier à leur chair et à leurs sens tant d'appétits déréglés, auxquels il a fallu les plus criminelles jouissances. Ils se garderaient bien de marcher, à cet égard, sur les traces de ces pécheurs sincèrement convertis qui, librement et généreusement, se font sur eux-mêmes les ministres et les exécuteurs de la justice divine. C'est dans sa maternelle sollicitude que l'Eglise les oblige à faire, pendant la sainte quarantaine, ce qu'ils ne feraient jamais sans cette contrainte salutaire. Mais le remède leur devient funeste par le mépris qu'ils en font, et la transgression ouverte du précepte est un nouvel attentat qui les rend encore plus coupables. Aveugles, qui ne voient pas l'abîme, et qui se font un jeu d'y courir! Ils ne le connaissaient point cet Evangile qu'ils invoquent parfois comme leur unique règle, à l'exclusion de toutes les obligations positives, de tous les devoirs formels qui leur sont sans cesse rappelés, et dont ils prétendent toujours s'affranchir, en les rejetant comme autant d'inventions purement humaines. La nécessité de faire pénitence comme condition indispensable de ne point périr éternellement, l'obligation d'obéir à l'Eglise comme à Dieu même, qui les a le plus hautement proclamées? N'est-ce pas notre adorable Sauveur, dans ce saint Evangile où sont inscrits, à chaque page, les mots de pénitence, de mortification, de renoncemet à soi-même, de crucifiement? Ces divins oracles, vous ne les avez donc pas lus, ou vous vous obstinez à ne les point comprendre, malgré leur clarté et leur évidence : ils seront un jour votre condamnation, si vous n'y conformez votre conduite.

Souvent, quand on reproche aux pécheurs les désordres de leur vie, leurs chutes continuelles, que répondent-ils pour excuser des fautes et des iniquités qui se renouvellent sans cesse? C'est qu'ils sont faibles. Ils se croient par là suffisamment justifiés, comme si cette faiblesse pouvait jamais être pour eux une légitime excuse. Le penchant entraîne, le tempérament emporte ; on n'est pas maître de soi ; c'est une tyrannie dont on subit le joug, quoiqu'à regret. Il y a là sans doute un malheur, mais la faute en est à la nature. Vous ne devriez vous en prendre qu'à vous-mêmes, c'est la remarque de saint Pierre Chrysologue (254). Vous vous abusez, en attribuant à la nature ce qui est votre propre crime. Quoi! vous sentez, vous connaissez que vous êtes faibles, et vous ne faites rien pour fortifier votre faiblesse et la mettre en état de résister! Vous avez besoin d'amortir le feu de vos passions ; voici à cet effet un moyen efficace, et vous n'en tenez aucun compte. Loin d'en user

(254) Serm. 11.

comme il conviendrait, vous le dédaignez; Faut-il s'étonner que vous succombiez si aisément, quand vous vous livrez sans défense à l'ennemi ? Cette flamme impure qui vous consume, cette humeur violente qui vous subjugue, ces habitudes criminelles qui vous enchaînent, ces défauts dominants dont vous êtes le jouet et l'esclave, ce sont, sachez-le bien, autant de démons domestiques qui règnent en souverains dans votre cœur, parce que vous n'avez point recours aux seules armes qui pourraient les en chasser. Vous n'y réussirez qu'en joignant le jeûne à la prière. (*Matth.*, XVII, 20.) C'est l'enseignement même du Sauveur. Mais priez-vous mieux que vous ne jeûnez? Peut-être ne faites-vous ni l'un ni l'autre, et il vous sied bien alors de vous croire absous devant Dieu, en raison de votre faiblesse, quand cette faiblesse est votre ouvrage, puisqu'elle pourrait être changée en force, si vous en preniez les moyens.

On dit encore : Je suis faible, mais le secours d'en haut me viendra tôt ou tard, la bonté divine ne me fera pas défaut; je me repose entièrement sur elle. C'est-à-dire que vous attendez un miracle de la grâce pour opérer un jour votre conversion. Votre confiance à cet égard, sur quoi se fonde-t-elle? Que faites-vous de nature à vous l'inspirer? Achab jeûne, et le cœur de Dieu est fléchi; Ninive jeûne, et l'arrêt fatal demeure sans effet. Ah ! si Sodome et Gomorrhe avaient jeûné, peut-être que le feu du ciel les eût épargnées, malgré l'énormité de leurs crimes. Cette grâce, sur laquelle vous aimez tant à compter, prenez-vous les moyens de l'obtenir? Vous entendez ne rien retrancher de vos molles habitudes. Le jeûne répugne à votre délicatesse, il effraye votre sensualité. Vous ne voulez point qu'on vous en parle : il n'est pas fait pour le monde, dites-vous; il n'est bon, tout au plus, que pour le cloître. Quel étrange raisonnement ! C'est donc, selon vous, plutôt aux justes qu'aux coupables de faire pénitence, plutôt aux forts qu'aux faibles de se mettre en garde contre leur fragilité, plutôt aux saints qu'aux pécheurs de craindre, de la part de Dieu, le délaissement et l'abandon.

Mais vous ne pouvez jeûner. Il y a sans doute de légitimes dispenses, et même des cas où il n'est pas permis de jeûner. A Dieu ne plaise que nous outrions les principes ! Vous savez tout aussi bien que nous, quelle est à cet égard la sage condescendance de l'Eglise. Mais vous ne pouvez jeûner, parce que vous en éprouveriez un peu de gêne et de malaise. Ignorez-vous donc que c'est là précisément l'effet que le jeûne doit produire; car sa nature même est de mortifier. Or, ce but serait-il atteint, si, dans l'accomplissement du précepte, il n'y avait absolument rien de pénible ? Vous ne consentiriez à jeûner qu'autant que vous le pourriez faire sans en ressentir la plus petite incommodité. Mais du moment qu'il vous en coûte tant soit peu, vous y voyez une impossibilité réelle. Ce n'est pourtant qu'à ce prix que le jeûne est efficace. Singulière illusion que de s'imaginer qu'on n'est pas en état de jeûner parce qu'on y trouverait ce qu'on doit y chercher : une mortification salutaire. Qu'il y a loin de la légère incommodité que vous redoutez, à un motif légitime pour vous exempter d'une obligation que vous déclinez si facilement !

Mais si l'on se trompe, en se croyant dispensé du jeûne, on ne se trompe pas moins dans l'étendue que l'on donne à cette dispense. De ce que vous ne pouvez accomplir le précepte dans son intégrité, s'ensuit-il que vous ne deviez pas l'observer dans la limite de vos forces? Parce que vous ne pouvez acquitter la dette entière, vous croiriez-vous tout à fait quittes envers Dieu ! Est-ce ainsi que vous agissez à l'égard de vos propres débiteurs? Quand vous ne pouvez obtenir d'eux tout ce qui vous est dû, vous cherchez du moins à en tirer le plus possible. Vous ne les tenez point quittes, tant qu'ils ne sont point insolvables. Quel est le créancier qui dit : Tout ou rien? Quand on ne peut récupérer la totalité, refuse-t-on de se couvrir en partie? Voilà ici votre position à l'égard de Dieu. Vous restez comptables envers lui de tout ce que vous pouvez faire, et c'est à tort que vous vous imaginez que la loi n'existe point pour vous. Il ne vous est pas possible de jeûner tout le carême. Jeûnez du moins quelques jours, et, par cet essai de vos forces, faites preuve de bonne volonté pour l'observance du précepte. A défaut de la lettre, pratiquez-en l'esprit. Imposez-vous de ces privations qui ne sauraient compromettre votre santé : retranchez quelque chose de l'abondance et de la délicatesse de vos tables ; n'accordez pas tout à la sensualité entre vos repas, sachez refuser quelque satisfaction à des appétits peu mortifiés.

Hélas ! comment en général passe-t-on le carême? Y a-t-il la moindre réforme dans les habitudes? Ne sont-ce pas toujours les mêmes excès et les mêmes désordres? A-t-on moins d'ardeur pour le plaisir? Quand il s'agit d'amusements frivoles, de divertissements profanes, s'aperçoit-on jamais de la fatigue de veilles prolongées? Ne dirait-on pas qu'on a alors une santé à toute épreuve? On est capable de tout, pour satisfaire à toutes les exigences de la vie la plus dissipée; mais c'est tout le contraire du moment qu'il faut accomplir un devoir. Comment faire quoi que ce soit avec un tempérament si faible, avec une santé si chétive, quand on est dans un état qui demande des soins, des précautions, des ménagements infinis? Vous vous épuisez pour le monde, et vous ne pouvez plus rien pour Dieu. Un jour, il jugera toutes ces prétendues impuissances : faites-en vous-mêmes justice pour prévenir la rigueur de ses jugements. Voyez donc ce que vous permettent vos forces, et pratiquez, dans cette mesure, le jeûne et l'abstinence. La loi n'a déjà subi que trop d'adoucissements; ne cherchez pas à l'anéantir tout à fait, en invoquant des raisons futiles pour

vous dispenser de ce qui en reste; mais souvenez-vous que, pour obtenir miséricorde, il faut absolument faire pénitence.

Le jeûne n'est méritoire qu'autant qu'on y joint la pratique des bonnes œuvres. Votre jeûne, nos très-chers frères, ne doit pas être une épargne. C'est aux pauvres à profiter de vos privations : donnez-leur tout ce que vous vous refusez à vous-mêmes. Fuyez le péché, exercez-vous aux vertus chrétiennes ; faites trêve avec la dissipation, et laissez là le train d'une vie toute mondaine, pour vous appliquer à tous les devoirs du christianisme. Malheur à ceux qui passent ce saint temps, sans songer à guérir les plaies de leur âme, s'inquiétant peu des réformes qu'ils devraient apporter dans leurs habitudes, dans leur manière d'être, dans leur langage, dans leur conduite, dans leurs sentiments ! Lors même qu'ils accompliraient un jeûne matériel, des pratiques extérieures de pénitence, qu'auront-ils à espérer, s'ils ne rompent point certaines liaisons, s'ils ne renoncent point à des sociétés dangereuses, s'ils sont toujours aussi vains, aussi voluptueux, aussi amateurs d'eux-mêmes ? Que font-ils tant qu'ils ne luttent point contre leurs penchants déréglés, qu'ils n'attaquent point de front leurs défauts et leurs vices, qu'ils ne travaillent point sérieusement à extirper de leur cœur une racine féconde en fruits de mort ! Quel sera, devant Dieu, le mérite d'un jeûne qui laisse subsister l'esprit d'égoïsme, de cupidité, d'ambition, de haine, de vengeance, d'envie ? Ce n'est point là mon jeûne, disait le Seigneur aux enfants d'Israël. (*Isa.*, LVIII, 6.) Mon jeûne à moi, celui que je demande c'est, avant tout, de briser les liens de l'iniquité et de sortir des voies mauvaises; c'est de s'adonner à toutes les pratiques saintes et d'exercer toutes les œuvres de miséricorde; c'est de s'appliquer à la réforme de soi-même et d'opérer, avec ma grâce, le renouvellement de son esprit et de son cœur, tout en châtiant la chair et en la mortifiant par de salutaires rigueurs.

Voilà, nos très-chers frères, voilà le jeûne tel qu'il doit être observé par des chrétiens. Daigne la bonté divine vous accorder à tous de le pratiquer ainsi, afin que, dignement préparés à la célébration de la solennité pascale, vous puissiez vous asseoir tous, avec la robe nuptiale, au banquet de l'Agneau sans tache !

A ces causes,

Donné à Bourges, le 4 février 1853.

LETTRE PASTORALE

AU SUJET DES VOCATIONS ECCLÉSIASTIQUES (255).

Nous ne pouvons, nos très-chers frères, porter nos regards sur le champ confié à notre sollicitude et à notre amour, sans éprouver le sentiment d'une vive anxiété et d'une tristesse profonde ; car nous voyons une moisson abondante avec un nombre d'ouvriers insuffisant pour la recueillir (256). Nous comptons des paroisses sans pasteurs; nous en comptons beaucoup d'autres dont les pasteurs succombent sous le faix, parce que la charge, trop pesante pour un seul, demande impérieusement à être partagée. Nous voudrions pourvoir à des besoins dont nous apprécions toute l'étendue. Qu'il nous en coûte d'être à cet égard dans une déplorable impuissance ! De tous côtés de pieuses instances nous sont faites : ce sont des populations chrétiennes, qui sollicitent le bonheur de voir un prêtre résider au milieu d'elles; ce sont des curés zélés qui nous conjurent de leur associer de dignes coopérateurs. Mais nul moyen de satisfaire à des vœux si légitimes. Les sujets nous manquent : nous n'en avons point à envoyer là où leur présence serait si nécessaire ; et ce qu'il y a de plus affligeant, c'est que cette détresse semble devoir s'accroître toujours davantage, puisque les besoins augmentent, et que le nombre de ceux qui sont destinés à perpétuer le sacerdoce, devient de jour en jour plus petit. Comment avec des ressources qui vont toujours s'affaiblissant, combler tous les vides que laissent et les anciens d'Israël et ceux qui, faute d'auxiliaires, épuisés par d'excessives fatigues, descendent avant le temps dans la tombe ? Qu'il est douloureux pour nous de ne pouvoir consoler les églises des pertes qu'elles font, en mettant un prompt terme à leur viduité, et en substituant aux pères dont les jours ont été pleins, et dont la mémoire sera en bénédiction, des héritiers de leur zèle et de leurs vertus comme de leur titre et de leur caractère !

Notre dessein bien arrêté était de ne point appeler d'étrangers, quoiqu'un prêtre catholique ne mérite jamais cette qualification ; car, dès lors qu'il travaille dans le champ du Père de famille, quelle que soit la portion à laquelle il consacre ses soins, il est parmi des frères : comment serait-il un étranger pour eux? Nous avions dû néan-

(255) Parmi les nombreuses lettres pastorales de Son Eminence le cardinal Du Pont, nous n'en reproduirons qu'une, parce qu'elle peut être utile en tout temps, quoiqu'elle s'adresse spécialement au diocèse du prélat. Les autres ont un but trop local et trop particulier pour faire partie d'une collection s'adressant à l'univers entier.

(256) *Messis quidem multa, operarii autem pauci.* (*Luc.*, X, 2.)

moins établir cette règle, en faire la base de notre administration, et n'admettre que des exceptions très-rares et fortement motivées. Eût-il été sage, eût-il été convenable d'agir autrement? nous aurions craint de vous faire injure : il nous semble que c'eût été assimiler une terre éminemment catholique, où la foi a jeté de si profondes racines, et où elle porte encore des fruits si consolants, à ces terres lointaines, où la lumière évangélique commence à poindre au milieu des ténèbres de l'infidélité et de l'erreur, et qui, manquant des éléments nécessaires, verraient bientôt défaillir cette lumière naissante, si des contrées plus favorisées du ciel ne leur envoyaient des apôtres pour l'aviver et l'étendre. Pourrions-nous croire que l'Eglise d'Avignon, si longtemps féconde, dût cesser de produire? D'ailleurs, pour le succès du saint ministère, il est essentiel de connaître les mœurs, les habitudes, les besoins; des hommes nourris, élevés parmi vous, auront à cet égard un avantage immense sur d'autres hommes qui ne leur sont en rien inférieurs pour le savoir ni pour la vertu, mais qui, transplantés sur un terrain nouveau, sont exposés à se méprendre sur la direction à donner à leurs efforts, parce qu'ils n'ont pas tout d'abord une connaissance qu'ils ne sauraient acquérir qu'avec le temps. Toutefois votre intérêt l'emporterait aujourd'hui sur notre répugnance, si, dans notre pénurie, quelques auxiliaires s'offraient à nous avec toutes les garanties de nature à faire espérer qu'ils pourraient être employés utilement. Nous devrions voir là un secours qui nous aurait été ménagé par la divine Providence: refuser ses dons, ce serait encourir une responsabilité que nous déclinons. Si donc, contre notre attente, quelques sujets dignes et capables nous étaient envoyés par le Seigneur, ils seraient reçus avec reconnaissance, et celui qui nous les aurait adressés, leur réserverait sans doute, dans les consolations qu'il attacherait à leur ministère, un ample dédommagement du sacrifice qu'ils auraient fait en quittant leur pays.

Mais, nos très-chers frères, ce n'est pas ce qui remédierait à notre triste position ; nous n'en resterions pas moins avec la perspective la plus affligeante, si vous ne vous empressiez de faire cesser nos alarmes. L'avenir du sacerdoce est entre vos mains : c'est à vous de susciter des ministres à l'Eglise et de pourvoir ainsi à vos plus chers intérêts. Ne méconnaissez pas un si saint devoir : favorisez les vocations dans vos familles, au lieu de les contrarier par des vues souvent toutes charnelles. Regardez comme un insigne honneur, comme une grâce signalée, que Dieu appelle quelqu'un de vos enfants au service de ses autels. Aimez à les voir croître, comme le jeune Samuel, à l'ombre du sanctuaire (257). Faites-en avec plaisir don au Seigneur : sachez que d'abondantes bénédictions seront le prix de votre sacrifice. Tous les jours de malheureux parents sont couverts de confusion, abreuvés d'amertume par ceux-là mêmes dont ils ne devaient attendre que des consolations et des jouissances; des enfants pervers font la désolation des familles; mais souvent n'est-ce pas parce que Dieu demandait à un père, à une mère, un de leurs enfants, et qu'ils ont refusé ce qui pour eux aurait été une source de grâces et de miséricordes? Faut-il s'étonner que la malédiction pèse sur eux, après qu'ils ont repoussé la bénédiction?

On détourne ses enfants de la carrière ecclésiastique, parce que le sacerdoce est pauvre, parce qu'il est déconsidéré. Hommes de peu de foi, vous ne jugez que par la chair et les sens. Vous ne voyez pas dans le prêtre la qualité d'envoyé du ciel, de dispensateur des dons de Dieu, de bienfaiteur de l'humanité. La prérogative de se dévouer tout entier à l'amélioration et au bonheur de ses frères, n'est-elle pas quelque chose de grand et de sublime? est-il une gloire qui puisse être plus légitimement ambitionnée? Le prêtre est pauvre des biens de ce monde, mais il possède les trésors de la grâce, mais il est riche en vertus, riche en bonnes œuvres, riche en mérites. N'est-elle pas infiniment honorable la pauvreté volontaire, la pauvreté dont on fait choix pour suivre les traces de Celui qui, étant le souverain Maître de toutes choses, s'est fait pauvre afin de nous enrichir (258)? C'est une carrière où tous les pas sont marqués par des humiliations et des peines ; mais le Seigneur est le soutien de celui qui la parcourt; il est sa force, sa lumière, sa consolation. Les contradictions, les épreuves, la persécution même n'abattent point le prêtre : il sait qu'il doit participer au calice de Celui dont il est le ministre, et dans les amertumes dont on l'enivre, il trouve une secrète douceur. La tâche est grande, laborieuse, difficile ; mais celui qui la remplit avec zèle, avec courage, avec persévérance, n'aura pas travaillé en vain : une récompense toute spéciale lui est réservée; car quiconque se sera exclusivement dévoué à instruire ses frères dans la science du salut, à leur faire connaître, aimer et pratiquer la loi de Dieu, brillera dans l'éternité d'un éclat semblable à celui des astres qui étincellent dans le firmament (259). Le monde, nos très-chers frères, que peut il offrir de mieux à vos enfants? Ne vend-il pas ses joies et ses faveurs? ne paye-t-on pas souvent bien cher de cruels mécomptes? L'expérience a dû vous apprendre que les honneurs, les plaisirs, la fortune ne donnent point le bonheur, qu'on rencontre dans cette voie des épreuves de plus d'un genre, et qu'on y est sans cesse en proie à l'agitation,

(257) *Samuel autem ministrabat ante faciem Domini, puer, accinctus Ephod lineo.* (I *Reg.*, II, 18.)

(258) *Propter vos egenus factus est, cum esset dives, ut illius inopia vos divites essetis.* (II *Cor.*, VIII, 9.)

(259) *Qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ in perpetuas æternitates.* (*Dan.*, XII, 3.)

au trouble, à l'inquiétude, parce que les passions ne sont jamais satisfaites, et que les désirs, les regrets et les remords ne permettent point de goûter une paix véritable. En cherchant à placer vos enfants dans le sanctuaire, vous feriez plus pour leur repos et pour votre sécurité : vous entendriez leurs intérêts et les vôtres, même dans l'ordre purement temporel, puisque vous les mettriez à couvert de bien des orages, et que vous vous épargneriez à vous-mêmes de pénibles angoisses.

Peut-être direz-vous : je ne m'oppose pas à ce que mon enfant embrasse l'état ecclésiastique ; s'il y est naturellemet porté, je ne contrarierai pas sa vocation : je lui laisse toute liberté. L'obstacle ne vient pas de moi ; c'est lui qui manque des dispositions requises. Mais pourquoi ces dispositions autrefois si fréquentes sont-elles aujourd'hui si rares ? c'est que la foi ne règne plus dans l'intérieur des familles ; c'est que le langage de la piété y est en quelque sorte inconnu, et qu'on n'y parle d'autre langue que celle du monde ; c'est que tout ce que les enfants voient et entendent est de nature à les éloigner du sanctuaire. Le monde leur apparaît sous les formes les plus séduisantes : ils doivent y figurer avec avantage et avec honneur ; c'est là qu'ils trouveront la considération, le plaisir et la fortune. On semble prendre à tâche de leur inculquer ces idées qui favorisent la vanité, l'ambition, les goûts sensuels, et à côté du brillant tableau qu'on se plaît à dérouler à leurs yeux pour leur inspirer l'amour du monde, on a grand soin de leur représenter l'état ecclésiastique sous les plus sombres couleurs : on leur donne à penser que c'est un état qui ne peut faire que des malheureux, parce qu'il impose des devoirs austères, de pénibles obligations, qu'il condamne à une vie de privations et de sacrifices, qu'il voue à la contradiction, au mépris, à la haine, et expose à devenir peut-être, dans un jour de tourmente, la victime des passions les plus atroces. Voilà comme on s'étudie en général à former l'esprit et le cœur de ses enfants. On veut que le bien-être matériel soit tout pour eux, que toutes leurs pensées, toutes leurs vues tendent là, que tous leurs désirs, toutes leurs affections s'y rattachent ; on n'omet rien pour étouffer en eux les nobles et généreux sentiments, et pour leur apprendre à être à eux-mêmes leur unique idole. S'ils vous causent ensuite les peines les plus cuisantes, faut-il s'en étonner ? Ne devriez-vous pas presque toujours vous en prendre à vous-mêmes, et reconnaître que vos enfants n'ont que trop bien profité de vos leçons ?

Mais, nos très-chers frères, gardez-vous de vouloir imposer à vos enfants un joug qui n'est doux et léger que pour ceux qui sont appelés à le porter. Dieu demande un sacrifice volontaire : une offrande forcée n'est pas digne de lui. Vous feriez le malheur de vos enfants en les poussant malgré eux dans le sanctuaire, et peut-être prépareriez-vous à l'Eglise de nouvelles douleurs. Mais n'éloignez pas ceux qui ont des dispositions naturelles pour ce saint état ; ne retenez pas pour le monde un cœur que Dieu s'est choisi. Résisteriez-vous à votre Sauveur qui vous dit : *Laissez venir à moi ces enfants* (260) ? Placez-les donc dans les asiles de la piété et de la vertu, et lorsqu'ils en sortent pour passer quelque temps dans le sein de leur famille, qu'ils ne soient pas exposés à perdre auprès des objets de leur tendresse le fruit des salutaires leçons qui leur ont été prodiguées. Pourvu que vous n'étouffiez pas ces germes précieux, ils se développeront sous l'œil du Seigneur, à l'ombre de ses tabernacles ; et ces jeunes plantes cultivées avec soin fleuriront un jour avec honneur dans le sanctuaire. Malheur à vous, si Dieu ne pouvait obtenir de vous l'enfant qu'il vous demande, ou si, dans une âme qui se porte vers lui, vous détruisiez l'œuvre de la grâce. Quelle affreuse responsabilité ! vous avez des sentiments trop chrétiens pour l'accepter. Loin de là, vous verrez avec plaisir vos enfants se diriger vers les autels (261), et prendre le Seigneur pour leur partage (262). Persuadés qu'ils ont choisi la meilleure part, vous ne chercherez pas à la leur ravir (263).

Mais, nos très-chers frères, si vous n'avez point d'enfants à offrir au Seigneur, contribuez d'une autre manière à perpétuer le sacerdoce. Nos séminaires manquent de ressources ; ils se trouvent dans un état de détresse, qui ne leur permet pas de profiter de certaines vocations ; fournissez-leur les moyens de recevoir gratuitement des enfants qui semblent doués de toutes les qualités désirables, mais à qui leur pauvreté ferme l'entrée du sanctuaire. Faites en sorte de pourvoir, par vos pieuses libéralités, à l'éducation cléricale de ces enfants, et d'assurer ainsi à l'Eglise des ministres qu'elle ne peut recruter dans vos familles. Par là vous aurez servi les desseins de la bonté divine, vous aurez ouvert la voie aux ouvriers que le Seigneur veut envoyer dans sa vigne, et vous vous serez associés d'avance à tout le bien qu'ils feront un jour. Que de bénédictions descendront sur vous, et quelle riche part vous est réservée dans les fruits abondants que promet leur ministère !

Vous avez déjà fait beaucoup : nous ne l'ignorons pas, et c'est pour nous un motif de vous ouvrir notre cœur avec confiance. Nous ne doutons point que vous ne vouliez continuer une œuvre dont vous appréciez si bien toute l'importance, et pour laquelle vous vous êtes déjà imposé tant de sacrifices. Vos charitables efforts ont donné à l'E-

(260) *Sinite parvulos venire ad me, et ne prohibueritis eos.* (*Marc.*, X, 14.)

(261) *Introibo ad altare Dei.* (*Psal.* XLII, 4.)

(262) *Pars mea Dominus, dixit anima mea.* (*Thren.*, III, 34.)

(263) *Optimam partem elegit quæ non auferetur ab ea.* (*Luc.*, X, 43.)

glise de bons prêtres qui travaillent avec fruit à la sanctification des âmes, et qui vous rendent ainsi au centuple ce qu'ils ont reçu, sans préjudice de la récompense que vous devez en espérer, dans le ciel, du souverain Rémunérateur. Mais ne souffrez pas que vos dons diminuent, lorsque les besoins s'accroissent, et loin de laisser refroidir votre charité, donnez-lui une nouvelle vie. Voyez l'épuisement où sont réduits nos séminaires, le manque de sujets qui en est la triste conséquence ; voyez les rangs du sacerdoce qui s'éclaircissent, les vides qui se multiplient, la solitude qui menace d'envahir le sanctuaire. Voulez-vous qu'ils viennent pour vous ces temps désastreux où il n'y aura plus de prophète en Israël, où la chaire sera sans voix, le tribunal sans réponse, l'autel sans sacrifice ? Voulez-vous que, dans vos paroisses, le sacerdoce descende dans la tombe avec vos pasteurs, par l'impuissance où vous nous aurez mis d'imposer les mains à ceux qui auraient continué leur apostolat? Voulez-vous que la religion n'ait plus parmi vous qu'une durée éphémère, et qu'il faille s'attendre à la voir finir avec le prêtre qui vous l'annonce (264) ? Cette perspective alarme votre foi : vos cœurs sont émus ; vous ne pouvez supporter l'idée d'un tel malheur, et pour le prévenir, rien ne vous coûtera : vous êtes prêts à tout.

Donnez donc, nos très-chers frères, donnez, et vous ne craindrez plus qu'ils disparaissent du milieu de vous les ministres du Dieu vivant, les prêtres de Jésus-Christ, ceux qui de sa part vous enseignent toute vérité, et qui ont les paroles de la vie éternelle. Donnez, et vous ne serez plus exposés à être un jour comme des brebis sans pasteur, et vous serez certains que l'homme de Dieu ne vous manquera pas. Oui, vous l'aurez pour vous et pour vos enfants. Il leur rompra, ainsi qu'à vous, le pain de la saine doctrine ; il immolera pour vous la victime sainte, il vous réconciliera avec le ciel, et vous nourrira de la chair sacrée de votre Sauveur. Il bénira vos unions et les fruits de votre fécondité. Son ministère de grâce et de salut s'étendra sur tout le cours de votre vie : comme il aura sanctifié votre entrée dans le monde, il sanctifiera votre sortie, et vous ouvrira les portes du ciel. Donnez donc, nos très-chers frères, donnez, et vous vous assurerez tous ces biens. C'est pour vous, pour vos familles, pour la société tout entière, que nous réclamons vos généreuses largesses. Vous n'abandonnerez pas des établissements si utiles, si nécessaires ; vous les soutiendrez autant que vos ressources le permettront. Priez instamment le maître de la moisson d'y envoyer des ouvriers (265), et en même temps faites tout ce qui dépend de vous pour obtenir une si précieuse faveur, en fournissant les moyens qui, dans les desseins de la divine bonté, doivent servir à former les vases d'élection destinés à procurer la gloire du Seigneur et le salut des peuples (266).

Aurions-nous besoin, nos biens-aimés coopérateurs, d'exciter à cet égard votre sollicitude, comme si elle n'égalait pas la nôtre? Nous vous rendons toute justice, nous savons que nous serons toujours compris, toujours secondés par vous d'une manière conforme à notre attente. Vous avez trop à cœur une œuvre d'un si haut intérêt, pour ne pas en rappeler continuellement aux fidèles toute l'importance. Vous ne vous lasserez pas de provoquer les dons de leur charité, et vous redoublerez de zèle et d'ardeur, afin d'assurer à nos petits séminaires des secours sans lesquels leur existence serait compromise. Car vous n'ignorez pas que ces maisons, privées aujourd'hui de tous les avantages dont elles jouissaient autrefois, n'ont plus, pour se soutenir, d'autres ressources que les offrandes de la piété. Nous sommes convaincu que vous n'oublierez pas les pressantes recommandations que nous vous avons adressées à plusieurs reprises (267). Vous ferez donc de l'œuvre des petits séminaires votre œuvre spéciale, et vous apporterez tous vos soins à former et à préparer des sujets, en même temps que vous nous procurerez, par vos sacrifices personnels et ceux de vos paroissiens, les moyens d'accueillir les vocations, et de pourvoir à l'éducation cléricale de ceux qui sont pauvres.

Notre appel à nos bien-aimés diocésains sera entendu, nous l'espérons ; il ne restera pas sans résultat. Car nous avons mis notre parole sous la protection de la très-sainte Vierge ; cette Mère si bonne, si compatissante, la fera fructifier, nous en avons la douce confiance. Des cœurs dévoués à Marie s'intéresseront à la gloire de son Fils. Ils compatiront donc aux besoins que nous leur avons exposés, et leur compassion ne sera pas stérile : elle se manifestera par d'éclatants témoignages. Les exercices du mois consacré à la Reine du ciel seront bien propres à développer ces pieux mouvements. Votre charité, nos très-chers frères, va prendre un nouvel essor, et se montrer saintement prodigue. La Mère des miséricordes vous tiendra compte de tout ce que vous ferez pour un objet si essentiel, et elle s'empressera, dans son amour, de répandre sur vous avec abondance les grâces qu'elle puise dans le sein de son divin Fils.

A ces causes.....

Donné à Avignon, ... 6 avril 1838.

(264) « Equidem cum clericus quisque defungitur, si benedictione succidua non accipiat dignitatis hæredem, in illa ecclesia sacerdotium moritur, non sacerdos. Atque ita quid spei restare pronunties, ubi facit terminus hominis finem religionis. » (Sid. Apollin., lib. VII, epist. 6.)

(265) *Rogate ergo Dominum messis, ut mittat operarios in messem suam.* (*Luc.*, X, 2.)

(266) *Vas electionis est mihi iste, ut portet nomen meum coram gentibus.* (*Act.*, IX, 15.)

(267) Nous renvoyons, à cet égard, aux Statuts diocésains, art. 365, 367, 368, 377 et suivants, ainsi qu'à notre circulaire du 4 novembre 1837.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR SON ÉMINENCE LE CARDINAL DE BONALD

ARCHEVÊQUE DE LYON

Le cardinal de Bonald est le fils d'un grand homme qu'on a pu définir ainsi :

Hic jacet in Christo, in Christo vixitque Bonaldus,
Pro quo pugnavit, nunc videt ipse Deum.
Græcia mireturque suum, jactetque Platonem;
Hic par ingenio, sed pietate prior (*).

M. de La Mennais disait du vicomte de Bonald : C'est le plus grand philosophe qui ait existé depuis Malebranche.

Le cardinal de Bonald est né à Milhau, dans l'Aveyron, le 30 octobre 1787, de Louis-Gabriel-Ambroise, vicomte de Bonald, et d'Elisabeth de Guibal de Combescure. Il reçut au baptême les prénoms de Louis-Jacques-Maurice. L'on commençait déjà, lors de sa naissance, à pressentir la révolution qui éclata bientôt après. Le vicomte de Bonald fut obligé de quitter le sol français, comme tous les nobles et les gens de bien le firent à cette époque désastreuse. Mais madame de Bonald était restée en France avec ces deux plus jeunes enfants, Henriette sa fille et le jeune Maurice. Elle fut forcée elle-même de fuir pendant l'émigration de son mari, et elle erra dans les bois et les montagnes du Monna; ce qui avait altéré sa santé et avancé pour elle les infirmités de la vieillesse. Le vicomte rentra en France au printemps de 1797 avec les deux aînés de ses fils, et ils purent se rendre heureusement à Montpellier. La révolution durait encore, et bientôt il fut obligé de se cacher de nouveau, et il ne dut même son salut qu'aux soins d'une bonne et sainte fille, appelée Alexandrine Denoyelle. Mais le 18 brumaire amena peu de temps après la chute du directoire, et le vicomte put se montrer.

Son premier soin fut de veiller à l'éducation de ses enfants. Il conduisit à Lyon le jeune Maurice, et il le plaça dans une pension de cette ville. Après ses études de collége, Maurice entra au séminaire de Saint-Sulpice. Il se fit remarquer partout par son application et ses succès. Ce que l'on distinguait en lui, c'était surtout une rare sagacité, un jugement parfait, et, ce qui était au moins aussi précieux, une vive et intelligente piété. Il édifiait ses condisciples et on l'aimait. Toutefois quelques-uns de ces derniers auraient désiré dans ses rapports moins de circonspection pour ne pas dire de roideur. Au Puy comme à Lyon on a cru parfois remarquer en lui cette même imperfection de caractère. Mais un homme qui saura, dans un degré supérieur, allier la grâce à la dignité, ne plaira pas aux personnes exclusivement austères ni à celles d'un caractère trop relâché. Malgré le reproche bien ou mal fondé qu'on adresse au cardinal, il sut gagner l'estime et même l'affection de tous.

Après son ordination, M. de Bonald devint secrétaire de M. de Pressigny, archevêque de Besançon, que Louis XVIII avait chargé d'une mission fort importante auprès du saint-siége. Il s'agissait de la conclusion du concordat. M. l'abbé de Bonald suivit M. de Pressigny à Rome. L'on sait qu'avant son ordination M. de Bonald avait été clerc de la chapelle de l'empereur conjointement avec MM. de Quélen, Feutrier, etc., etc. Louis XVIII n'en eut point de rancune, et cette circonstance ne l'empêcha pas de nommer à des évêchés les trois clercs de Napoléon Ier.

En 1817, M. de Latil, évêque de Chartres, s'attacha l'abbé de Bonald en lui donnant des lettres de grand vicaire et le titre d'archidiacre. Une ordonnance royale du 27 avril, 1823, a pela M. de Bonald à l'évêché du Puy nouvellement restauré; il fut sacré à Chartres par M. de Latil, qui fut assisté en cette circonstance par MM. de Chabons et du Chatellier, évêques d'Amiens et d'Evreux.

En recevant la mitre, M. de Bonald ne s'imagina point qu'il cessait d'être prêtre. Il continua d'entendre les confessions. Il se rendait exactement tous les samedis à son confessional dans la chapelle du Saint-Esprit, à la cathédrale; les pauvres et les riches y étaient admis sans distinction; il visitait les malades et portait les sacrements jusque dans les galetas.

En toutes circonstances, il montra une sage indépendance et une inflexibilité de conscience à toute épreuve. Il parut toujours au premier rang parmi les défenseurs de l'Eglise. En 1828, il publie un mandement sur l'instruction contre les ordonnances de Charles X

(*) Epitaphe proposée par M. de Marcellus.

relatives aux petits séminaires. La cour se montre mécontente : *L'évêque*, dit un cardinal intimement lié à l'affaire, *se mettait fort peu en peine de ce mécontentement*. M. Portalis, alors ministre, donne ordre à M. de Chantelauze de le poursuivre ; M. de Chantelauze refuse son concours, et le procès s'arrête là.

Il y avait quinze ans que M. de Bonald gouvernait l'Église du Puy quand parut l'ordonnance royale qui le nommait archevêque de Lyon et de Vienne, le 4 décembre 1839. Lors de la prise de possession de son siége, la ville de Lyon fit à son nouvel archevêque un accueil presque triomphal. Deux ans après, c'est-à-dire en mars 1841, M. de Bonald reçut sa nomination de cardinal-prêtre. Il se rendit à Rome, en mai 1842, pour y recevoir le chapeau cardinalice des mains du souverain pontife et il eut le titre de la Très-Sainte-Trinité au Mont-Pincius.

Cependant le clergé se vit forcé d'entrer en lutte contre les doctrines de l'université de France. Depuis son origine cette institution portait des fruits que son instituteur n'avait pas prévus peut-être. Une immoralité profonde régnait dans les colléges. La jeunesse ajoutait aux corruptions du monde des vices jusqu'alors inconnus. Cette dépravation prenait sa source dans l'enseignement pervers et le défaut de surveillance. Les moyens ordinaires qu'employait le clergé pour parer au mal et ses charitables avis demeuraient sans effet. L'université ricanait, et tout était dit. Le mal allait s'empirant et il se compliquait d'un profond mépris des avis du clergé et d'une brutale suffisance. des professeurs salariés par l'État présentaient aux écoles publiques les plus sales ordures de la philosophie et de la littérature ; ils corrompaient à la fois l'esprit et le cœur. Les familles sont dans la consternation. Alors le clergé se lève, il démasque les turpitudes des colléges de l'université ; il condamne les livres où les mœurs et la foi de nos pères sont outragées ; réclame la liberté d'enseignement en se basant sur la loi fondamentale du royaume. Dans ce combat du clergé contre la perversité de ceux qui s'étaient attribué le monosole de l'enseignement, Son Eminence le pardinal de Bonald se présente en première ligne. Qui ne connaît son excellent mandement portant condamnation du *Manuel du droit ecclésiastique* par M. Dupin ? Malgré les efforts de M. le député de la Nièvre, docteur en droit, procureur général près la cour de cassation, le livre est demeuré flétri par une condamnation.

Il n'entre pas dans notre plan de porter un jugement sur les mandements de Son Eminence le cardinal de Bonald. Ils circulent dans tous les diocèses de France et au delà ; et partout on les admire comme des modèles de style sous le rapport littéraire, d'exactitude sous le rapport théologique, de charité et d'énergie tout à la fois comme œuvres épiscopales.

Voici les titres des Mandements que Son Eminence a mis à notre disposition. Nous regrettons qu'elle n'ait pas jugé convenable de nous envoyer aussi ceux qu'elle a publiés étant évêque du Puy. 1° Mandement *A l'occasion de la procession générale de la fête Dieu dans la ville de Lyon*, en 1841 ; 2° Instruction pastorale pour le carême de 1842, *Sur la sanctification du dimanche ;* 3° Mandement *Sur la dévotion à la sainte Vierge ;* 4° Mandement pour le carême de 1843, *Sur la propagation de la foi ;* 5° Lettre pastorale *Sur l'éducation chrétienne* à l'occasion du carême de 1844 ; 6° Instruction pastorale *Sur l'esprit du sacerdoce catholique* pour le carême de 1845 ; 7° Instruction pastorale à l'occasion du carême de 1846, *Sur la liberté de l'Eglise ;* 8° Lettre *Au sujet du prosélytisme protestant ;* 9° Mandement pour le carême de 1849, *Sur l'adoration perpétuelle ;* 10° Mandement *Sur l'Immaculée conception*, à l'occasion de l'encyclique du souverain Pontife ; 11° Lettre pastorale à l'occasion du carême de 1850, *Contre quelques erreurs de notre époque ;* 12° Mandement à l'occasion du carême de 1852, *Pour ordonner des prières publiques ;* 13° Instruction pastorale à l'occasion du carême de 1853, *La religion doit sanctifier l'industrie ;* 14° Lettre pastorale à l'occasion du carême de 1854, *Contre les mauvaises lectures ;* 15° Lettre pastorale *A l'occasion du jubilé ;* 16° Lettre pastorale à l'occasion du carême de 1855, *Sur ce qui allume la colère de Dieu ;* 17° Lettre pastorale *A l'occasion de la prise de possession du siége de Lyon ;* 18° Lettre pastorale *A l'occasion de l'établissement d'un nouvel hospice pour les prêtres infirmes ;* 19° Mandement portant *Condamnation du manuel Dupin ;* 20° *Lettre à M. le recteur de l'académie de Lyon.*

MANDEMENTS ET INSTRUCTIONS PASTORALES

DE SON ÉMINENCE

LE CARDINAL DE BONALD

ARCHEVÊQUE DE LYON.

—

I. MANDEMENT

A L'OCCASION DE LA PROCESSION GÉNÉRALE DE LA FÊTE-DIEU DANS LA VILLE DE LYON.

En décernant un triomphe au corps adorable de Jésus-Christ, nos très-chers frères, l'Eglise nous fait admirer une de ces inspirations qui ne peuvent lui avoir été envoyées que par l'Esprit qui l'anime et la dirige. En effet l'institution de la fête solennelle qui bientôt va nous réunir n'est point une cérémonie froide et puérile, c'est un sublime enseignement ; c'est le mémorial du plus admirable et du plus consolant des mystères, du mystère d'un Dieu qui est descendu parmi les hommes, s'est chargé de leurs infirmités, s'est fait voyageur avec eux, est devenu leur ami, s'est appelé leur frère, s'est fait le confident et le consolateur de leurs peines et de leurs misères. Aussi quand vous verrez Jésus, caché sous les espèces eucharistiques, porté par nos mains à travers les places de votre cité, ne vous semblera-t-il pas que le Fils de Dieu, revêtu de notre humanité, passe encore sur la terre en faisant le bien ? ne le contemplerez-vous pas entouré de petits enfants qu'il caresse et qu'il bénit ? ne le verrez-vous pas étendre ses mains divines sur les malades pour leur rendre la santé ? ne vous semblera-t-il pas que cette touchante parabole du prodigue s'échappe de ses lèvres divines, et retentit encore à vos oreilles charmées ? ne serez-vous pas attendris en le voyant pleurer, et sur le tombeau d'un ami et sur une ville infidèle qui le laisse passer sans profiter de sa visite ? ne croirez-vous pas le voir assis pour attendre le pécheur et le convertir ? Oui, ce sont bien là les actions divines que nous retrace tous les ans cette marche triomphale du roi de gloire, qui voile les rayons de sa majesté pour se faire encore petit avec les enfants, indigent avec le pauvre, infirme avec le malade.

Mais la source de la miséricorde n est pas tarie dans son cœur ; sa bonté est inépuisable comme sa puissance est infinie. Si Jésus-Christ passe devant la maison d'un enfant prodigue, les entrailles de sa charité seront encore émues ; si ses pieds touchent le seuil de la porte d'un ingrat qui le méprise, ses yeux se mouilleront encore de larmes ; s'il s'approche d'une âme ensevelie depuis longtemps dans le tombeau de ses désordres, il ne verra en lui qu'un ami qu'il a perdu et qu'il veut rappeler à la vie et à la paix. Si, sur son passage, les gémissements de la douleur, les soupirs du chagrin, les cris du désespoir se font entendre du fond de quelque demeure, il se souviendra qu'il a souffert, qu'il a pleuré, et il jettera un regard de compassion sur cette maison de larmes ; il lui enverra une bénédiction qui apaisera la souffrance et rendra plus léger le fardeau de la vie. L'institution de la fête que nous vous annonçons est donc un monument que l'Eglise a élevé à la miséricorde d'un Dieu fait homme et devenu l'aliment de l'homme : *Habebitis nunc diem in monumentum.* (*Exod.*, XII, 14.)

Le passage du Sauveur des hommes sur les lieux mêmes qui ont été naguère le théâtre de tant de désastres, sera comme un consolant présage que les eaux ne franchiront plus leurs limites, et qu'elles respecteront les traces des pieds sacrés de Jésus-Christ. C'est la colombe pure et sans tache qui vient se reposer sur cette terre ensevelie, il y a peu de temps, sous les eaux d'un nouveau déluge. Elle apporte avec elle le gage de la paix, des espérances pour l'avenir, des bénédictions pour tous. Le Dieu clément fera luire le soleil de sa miséricorde, et sur ceux qui l'aiment et sur ceux qui l'oublient ; sur ceux qui ne rougissent pas d'être ses amis et sur ceux qui se seraient déclarés ses ennemis.

Aussi, nos très-chers frères, nous l'espérons, le Sauveur des hommes ne recevra sur son passage que des témoignages de foi, de respect et d'amour. Le recueillement sera une pompe ajoutée aux pompes de notre procession générale ; et l'ordre qui régnera pendant cette solennité sera tout à la fois l'éloge de votre zèle pour la religion et une consolation pour notre cœur.

A ces causes, etc.

Donné à Lyon le 3 juin 1841.

—

II. INSTRUCTION PASTORALE

ET MANDEMENT

A l'occasion du carême de 1842,

SUR LA SANCTIFICATION DU DIMANCHE.

Le temps n'est pas éloigné de nous, nos très-chers frères, où vous crûtes reconnaître, sur le sol désolé de ce diocèse, les pas de la justice de Dieu, et sur les ruines amoncelées autour de vous, les traits si vifs de sa colère, et ses menaces pour l'avenir. Mais des aveux stériles ne suffisent pas. Après que la voix terrible des eaux débordées eut cessé de se faire entendre pour laisser partout retentir les doux accents de la charité qui console, il fallait interroger et les ruines et les champs ravagés pour leur demander la cause des désastres qui avaient fait couler tant de larmes, et produit tant d'infortunes; il fallait rechercher la source du mal, le flambeau de la foi à la main. Ces saintes investigations nous eussent fourni des leçons utiles, et, en nous éclairant, nous eussent conduits peut-être à une réforme salutaire dans la conduite.

Déjà nous vous l'avions dit dans ces jours de douloureuse mémoire; il nous avait semblé voir le doigt de Dieu écrivant, sur les portes de vos magasins fermés, une parole de courroux contre la violation scandaleuse du jour que le Seigneur s'est consacré. Déjà nous n'avions pu vous taire que ce flux et ce reflux des ondes entraînant vos biens et vos espérances, étaient pour nous le cri d'un Dieu qui se plaint que son repos n'est pas observé, et qu'on lui ravit des heures qu'il s'est réservées. Avions-nous su lire ces pages terribles que le ciel avait déroulées devant nous? avions-nous su interpréter le langage effrayant qu'il nous faisait entendre? Nous n'avons pas reçu une lumière d'en haut pour l'affirmer; mais ce que nous savons, ce que nous ne devons cesser de redire, c'est qu'après avoir investi l'homme d'une sorte de royauté sur la nature, Dieu ne s'est pas tellement retiré dans les profondeurs de son éternité, qu'il soit resté indifférent aux événements de ce monde visible, et qu'il considère avec une égale insouciance le bien et le mal, l'observation ou l'infraction de ses lois, la désobéissance ou la soumission à sa volonté suprême. Mais ce que nous ont appris les oracles divins, c'est que le Fils de l'homme n'a pas promis d'enchaîner la puissance de son bras vengeur jusqu'à ce que l'ange réveille les morts, et que plus d'une fois il a fait ici-bas, sur les nations coupables, l'essai de cette justice qu'il déploiera au dernier jour dans toute sa rigueur. Mais ce que nous apprennent les annales des siècles, c'est que les eaux du ciel, le feu, l'aquilon glacé ont été tour à tour les ministres qu'il a députés pour punir les crimes de la terre et ramener les hommes de leurs égarements; que son bras s'est appesanti avec d'autant plus de force, l'éclair de sa vengeance a été d'autant plus rapide, que sa loi méconnue était destinée à rattacher d'un lien plus étroit l'homme à la divinité, le ciel à la terre, la société à son auteur. Quels qu'aient été du reste les desseins de Dieu dans les fléaux qui nous ont affligés, nous croyons obéir à sa volonté sainte et remplir nos devoirs de pasteur, en élevant la voix au milieu de vous, pour rappeler à cette cité et à tout le troupeau confié à notre sollicitude, combien est juste, combien est importante, combien est utile la loi qui nous oblige tous de sanctifier le dimanche.

En bannissant du jardin de délices l'homme tombé, victime de son orgueil, Dieu le condamna à courber sans cesse vers la poussière ce front qui avait voulu se couronner d'une puissance égale à celle de son Créateur. Ces mains, qui avaient prétendu au sceptre d'une science infinie, devront déchirer avec effort le sein de la terre, pour en arracher le pain de chaque jour; et le sillon, péniblement creusé pour recevoir la semence, devra être fécondé par des sueurs et des larmes avant qu'il le soit par la rosée du ciel : *In sudore vultus tui vesceris pane.* (*Gen.*, III, 19.) Cet arrêt divin pèsera sur toutes les générations qui se succéderont; et ce serait en méconnaître la force et l'étendue que de croire que la puissance ou la richesse, la science ou la sainteté puissent soustraire un seul homme à l'obligation du travail ou comme dette contractée envers Dieu, ou comme tribut de ses facultés à la société, ou comme expiation du mal, ou comme préservatif d'une rechute. Travail du corps, travail de l'esprit, travail pour chercher le morceau de pain qui soutient une vie fragile, travail pour préparer et distribuer le pain de l'intelligence qui donne l'immortalité, travail du génie qui veut laisser sur la terre des œuvres impérissables, travail de la puissance qui lutte péniblement contre des passions diverses, travail de la sainteté qui ne se repose jamais tant qu'elle n'a pas dompté une chair toujours rebelle, travail de la foi qui veut soumettre à la raison de Dieu une raison humaine : labeurs de tous les jours, longue chaîne de travaux non interrompus que le genre humain traîne depuis son berceau, et qu'il ne déposera qu'aux pieds de son juge et de son libérateur, au jour de l'universelle transformation. Telle est l'interprétation de l'arrêt prononcé contre nos premiers parents; avec leur faute, ils nous ont transmis leur châtiment : *In sudore vultus tui vesceris pane.*

Mais le même Dieu qui dit à l'homme : *Vous travaillerez*, lui a dit aussi : *Vous vous reposerez* (1). C'est la même sagesse qui a dicté ces deux préceptes; comme si le Créateur avait craint, par le premier, de trop avilir sa créature intelligente, il lui donne le second pour qu'elle se rappelle qu'elle avait reçu de lui autre chose qu'une chair périssable et des sens grossiers; et que,

(1) *Septimo autem die Sabbatum Domini Dei tui est; non facies omne opus in eo.* (*Exod.*, XX, 20.)

souverain détrôné, l'homme pouvait encore aspirer à reconquérir sa dignité primitive et une plus brillante couronne.

En effet, parmi ces travaux auxquels nous sommes assujettis, il en est qui attachent surtout nos corps à cette poussière dont ils ont été formés et à laquelle ils retourneront. Il en est d'autres, au contraire, qui, participant en quelque manière de la nature des esprits, sont plus en harmonie avec notre âme, et nous élèvent vers les régions de la vérité, dans le sein de laquelle nous nous plongerons un jour. Ceux-ci ne sont pas interrompus par le commandement du Créateur; ils sont un degré pour nous rapprocher de lui. Les autres, continués sans aucun repos, feraient oublier à la créature son divin Auteur en absorbant ses pensées, ses sentiments, comme ses forces, dans la matière et dans une grossière cupidité; ils lui feraient à la longue déserter le culte de la vérité, pour ne plus reconnaître et adorer d'autre Dieu que l'or, l'argent, la pierre et le bois. La Sagesse incréée, qui a placé l'homme sur la terre pour des fins dignes d'elle, devait donc lui prescrire de suspendre, de temps en temps, ces sortes de travaux, afin qu'il pût jeter un regard vers sa patrie et ranimer en lui le désir du bonheur qui lui est réservé.

Aussi voyez, nos très-chers frères, comme le divin législateur recommande à son peuple choisi *de se rappeler* le commandement primitif fait au genre humain d'observer le jour du repos! La loi avait été imposée au premier homme; Dieu ne fait qu'en retracer le souvenir aux générations qui en sont descendues. Ce n'était pas un précepte nouveau promulgué sur le mont Sinaï, c'était un précepte du code que le souverain Etre avait gravé dans le cœur de sa créature intelligente, et dont l'oubli eût entraîné l'homme à l'oubli de sa dignité, de ses espérances, à un oubli qui eût durci son cœur comme ses mains, et qui eût éteint sur son front le souffle de vie et l'étincelle de l'intelligence divine : *Memento ut diem sabbati sanctifices.* (*Exod.*, XX, 8.)

Cette loi de la sanctification d'un jour n'était pas du nombre de celles que le divin Rédempteur devait déchirer sur le Calvaire, parce qu'elle était destinée à former *l'homme céleste.* Elle entrera dans l'ensemble de ces préceptes que Jésus-Christ se propose de donner à son Eglise, pour se préparer en elle une épouse digne de lui. Les apôtres inspirés pourront bien changer le nom de ce repos, en déplacer le jour, en adoucir la rigueur; mais ils ne feront que confirmer le précepte, en perfectionner l'observation et le rendre *esprit et vérité* comme tout le reste de la loi d'amour. Ainsi, dans la nouvelle comme dans l'ancienne alliance, l'homme s'arrêtera au milieu de ses fatigues, il laissera la charrue, il posera la hache et le marteau, pour fléchir le genou devant son père et son bienfaiteur, pour reconnaître son souverain domaine sur toutes choses, le bénir de ses dons, et lui faire hommage, en la personne des pauvres, des fruits de la terre et des prémices de ses moissons. Voyez comme, dès le berceau du christianisme, vos pères dans la foi sanctifient le saint jour du repos! Quelles pieuses et touchantes réunions! Voyez comme ils se pressent autour de la table sacrée pour se nourrir du pain des forts, et puis sortent de là comme des lions pour affronter les tourments du martyre! Comme ils étonnent les païens par les témoignages de leur mutuelle charité! Ils secouraient avec une nouvelle ardeur, le dimanche, ces pauvres que vous secourez tous les jours. C'était comme une sorte de culte qu'ils rendaient, le jour du Seigneur, à l'indigence d'un Dieu pauvre et souffrant, et leur bienfaisance était ainsi, tout à la fois, un acte de charité et de religion. L'institution du repos du dimanche était pour eux le monument qui leur rappelait la puissance de Dieu dans la création, la force de son bras dans la résurrection de Jésus-Christ vainqueur de la mort, les prodiges de sa droite dans la conquête du monde par douze bateliers (2). Ne pourrait-on pas dire que le disciple bien-aimé reçut la récompense de son zèle à observer le jour du repos, par les lumières abondantes qui inondèrent son esprit pendant ces heures consacrées à la prière : *Fui in spiritu in Dominica die?* (*Apoc.*, I, 10.)

Mais pourquoi vos pasteurs sentent-ils l'esprit de zèle agiter plus violemment leur âme quand ils rencontrent partout l'infraction à cette loi du Seigneur? Qu'y a-t-il donc de si énorme au fond de ce crime pour soulever dans nos cœurs une plus profonde indignation, que lorsque nous sommes témoins du mépris de tant d'autres préceptes? D'où vient que notre ministère nous oblige à nous élever avec plus de force contre la violation du dimanche que contre l'oubli que vous faites de devoirs plus importants en apparence? La société chrétienne est-elle donc ébranlée dans ses fondements par la profanation du jour du Seigneur? L'indifférence pour l'observation de ce précepte doit-elle jeter la perturbation dans la société civile, et éteindre au sein des familles tout amour et toute union? L'homme descendra-t-il au dernier terme de la dégradation, parce qu'il ne suspendra ses travaux aucun des jours qu'il lui est donné de passer sur la terre? En deviendra-t-il moins homme, parce qu'il sera plus laborieux, et que tous les instants de sa vie, sans aucune réserve, seront accordés à son industrie? La cupidité s'empresse de dissiper nos alarmes; elle résout tous nos doutes sans embarras; elle calme nos inquiétudes sans hésitation. Qu'est-ce que l'homme pour elle? Rien autre chose qu'une machine qui fonctionne, une roue qui accélère le mouvement, un levier qui soulève, un marteau qui brise la pierre, une enclume qui façonne le fer? Qu'est-ce

2) S. Aug., epist. 119, *ad Januar.*, c. 13.

que le jeune enfant? Elle n'y voit qu'une pièce d'engrenage qui n'a pas encore toute sa puissance. Voilà à ses yeux toute la dignité de la nature humaine. Si vous lui demandez où est le salut de la société, elle vous indiquera le jeu continu des machines, l'action non interrompue de l'ouvrier qui produit, la vapeur qui fait disparaître les distances. Quant à l'impieté, nos craintes font naître le sourire sur ses lèvres; elle dédaigne; elle ne voit de jours bien employés que ceux que le plaisir ou le travail absorbe tout entiers. Instrument de plaisir ou de fortune, c'est là aussi tout l'homme à ses yeux.

Et oui, la religion et la raison voient l'homme déchoir de sa grandeur et de sa dignité par la violation du repos du Seigneur; oui, la profanation du dimanche attaque les fondements de la société, et la société civile devrait s'émouvoir comme l'Eglise chrétienne, en voyant le mépris où tombe de plus en plus un commandement donné à l'homme pour élever son esprit, fortifier sa raison, accroître ses vertus et réparer en même temps ses forces épuisées. Si l'homme vivait seulement de pain, si la chair et le sang étaient tout son être, et qu'il n'attendît ni une patrie meilleure, ni une cité plus stable, nous le laisserions chercher dans la matière son unique aliment, y puiser toutes ses jouissances et y placer toutes ses espérances. Mais dites-nous si son langage, son regard, ses actions, sa vie entière ne vous indiquent pas qu'il y a en lui une substance plus excellente que celle qui se voit, se touche, se flétrit et se pulvérise. Dites-nous s'il n'y a pas en lui un principe d'immortalité, et si le corps n'est pas le voile sous lequel vit et se ment l'*homme céleste*. (I *Cor.*, XV.) Si donc il est autre chose qu'une machine, une roue ou un levier, sa nourriture véritable est *la parole qui sort de la bouche de Dieu* (*Deut.*, VIII, 3; *Matth.*, IV, 4), la contemplation de la vérité, l'étude de la vie présente et de l'éternité. Il faut qu'il se rappelle de temps en temps qu'il vient de Dieu, qu'il vit pour Dieu et qu'il va à Dieu. Il est un ordre d'idées qu'on n'emprunte pas à la terre; il est des devoirs qu'on n'apprend pas par un travail mécanique. Il faut réfléchir pour les connaître, ces devoirs; il faut se replier sur soi-même pour les approfondir, suspendre l'agitation et le bruit pour entendre la voix de Dieu; et après avoir donné quelques moments à la vie animale, il faut redevenir homme et revêtir le chrétien pour ne pas se transformer en une vile matière qu'on façonne, en cet argile grossier que l'on pétrit, et ne pas s'assimiler à la bête de somme que l'on charge (3).

Mais si, enchaîné à son métier sans distinction de jours, ou attaché à sa charrue sans connaître de repos, le cultivateur et l'ouvrier ne fréquentent plus nos saintes assemblées et ne se réunissent plus dans la maison de Dieu, ils n'entendront plus la voix du pasteur. Cette voix d'un père et d'un ami leur eût appris que le labour et le tissage ne font pas tout l'homme. Elle leur eût rappelé ce qu'ils doivent à Dieu, à eux-mêmes et à leurs semblables, et leur eût inspiré, par ses exhortations, l'amour de ces vertus sans lesquelles il n'y a que désunion dans les familles, déceptions dans les alliances, fraudes dans les contrats, haines dans les cœurs, vie des sens, égoïsme dans la conduite, et tous les vices dont l'apôtre saint Paul fait aux Romains une longue énumération. Ainsi *la loi de Dieu ne sera plus leur lumière* (4); ils n'entendent plus parler de ce qu'elle ordonne ou de ce qu'elle défend. La vertu ne sera bientôt pour eux qu'un nom sans valeur; ils n'ont plus le temps d'aller chercher dans la prière la force de la pratiquer. Le vice, aucune barrière ne les empêchera de s'y plonger; les terribles vérités de la religion ne retentissent plus à leurs oreilles. A peine s'ils conserveront un souvenir confus de la religion dans laquelle ils sont nés, sans plus rien savoir de ses promesses ou de ses menaces, sans attacher plus de prix à cette religion qu'à toute autre, ne connaissant même plus cette religion que par les préventions auxquelles ils auront donné un trop facile accès, ou par les contes absurdes qui auront trouvé dans leur esprit une facile croyance. L'ignorance les conduira bientôt à substituer des craintes puériles à la crainte des jugements de Dieu, et de superstitieuses pratiques à la foi qui aura disparu. Voilà ce que devient l'ouvrier, quand tous les jours de la semaine sont profanés par lui, et qu'on ne lui laisse plus le temps de penser à son Dieu, à son âme et à ses devoirs.

Cependant l'homme a besoin de repos, et ses forces ne suffisent pas à un travail sans relâche. Aussi l'ouvrier, tel que le font la cupidité et l'indifférence, remplacera le saint repos du dimanche par les plaisirs bruyants et désordonnés du second jour de la semaine, le jour de Dieu par le jour de l'homme : jour qui ne sera pas comme le premier un temps de prière et de salut, mais un *jour de colère et de calamité*, un *jour d'amertume et de ruine*. Il n'a pas voulu quitter son travail pour aller prier et s'instruire dans nos temples; il ira sacrifier dans un autre sanctuaire et sur d'autres autels son temps, sa santé, son salaire et jusqu'à sa raison. Il immolera tout au dieu de l'intempérance et de la débauche; et puis, revenant au milieu d'une famille tremblante et éplorée, il fera lever sur elle un jour de colère par des excès qui mettront tout en confusion dans sa demeure, et il épuisera les dernières forces qui lui restent à accabler de traitements barbares une épouse qui ne le méritait pas, et des enfants dignes d'un autre père. Ce sera aussi un jour de misère et d'amertume pour une mère qui apprendra qu'elle n'a plus de pain

(3) *Nolite fieri sicut equus et mulus, quibus non est intellectus.* (*Psal.* XXXI, 9.)

(4) *Lucerna pedibus meis verbum tuum.* (*Psal.* CXVIII, 105.)

à donner à ses jeunes enfants, plus de vêtements pour les couvrir, plus de paille pour les coucher, parce que de brutales passions ont tout dévoré, et jusqu'à l'instrument du travail mis en gage pour assurer le payement d'une dette honteuse : *Dies calamitatis et miseriæ.* (*Soph.*, I, 15.) Quand on ne veut pas sanctifier le jour du Seigneur, il faut que le jour de l'homme se lève avec sa licence et ses infortunes.

Nos économistes humanitaires nous objecteront-ils que le dimanche est contraire aux intérêts du peuple, de la classe laborieuse de la société, en lui enlevant la ressource d'un jour de travail sur sept, tandis que les six autres suffisent à peine à sa subsistance ? Mais quoi ! ne faut-il tenir aucun compte de la santé du peuple, de la mesure de forces si limitée qui a été donnée à l'homme? Le repos ne lui a-t-il pas été prescrit aussi par un principe d'humanité? Faut-il donc calculer les forces de l'ouvrier, du cultivateur, comme celles de la bête de somme qui traîne les fardeaux ? Ne voit-on pas combien est pénible l'existence des ouvriers dans les fabriques, combien souvent leur santé est chancelante, combien l'enfance est vite usée? Mais Dieu qui a créé l'homme lui a donné, dans sa bonté, des lois qui protégent autant sa santé et sa vie, qu'elles conservent et entretiennent en lui la vigueur de son âme, et une vie plus excellente encore que celle du corps, la foi, la justice et l'amour. *Quoique le jour et la nuit lui appartiennent, et que la lumière soit l'ouvrage de ses mains* (5), il a donné à l'homme six jours pour le travail, parce que notre esprit est trop appesanti par les sens pour pouvoir s'appliquer constamment aux choses célestes; mais il s'est réservé un jour pour recevoir de sa créature les hommages qui lui sont dus, et pour qu'elle puisât elle-même, dans un repos absolu, une nouvelle ardeur pour le travail, et une nouvelle résignation pour supporter ses peines. Si le Seigneur n'eût point imposé le précepte de suspendre le travail de temps en temps, le plus grand nombre des hommes eût excédé ses forces, et que seraient devenus les intérêts du peuple et de la classe laborieuse de la société?

Le dimanche est contraire aux interêts du peuple? Mais tout ce qui conserve l'union dans les familles et entretient l'affection entre les amis ; tout ce qui incline à une réciproque assistance dans le malheur, et à une réconciliation après de longues inimitiés ; tout ce qui rapproche les grands des petits, inspire à ceux-là une humble modération dans la prospérité, à ceux-ci une sainte fierté dans leurs peines ; tous ces sentiments de charité, de paix, de bienfaisance sont-ils opposés aux intérêts du peuple? Où ces sentiments si nobles et si chrétiens peuvent-ils se manifester avec plus d'abandon et de sincérité, que dans la réunion des fidèles le jour du dimanche, au milieu de nos saintes assemblées dans la maison du Dieu de miséricorde? Là le besoin de se voir, de se fréquenter, rapproche ces hommes qui, sans ce saint repos, eussent vécu isolés sans affection entre eux, parce qu'ils ne se seraient presque jamais vus; sans estime mutuelle, parce qu'ils n'auraient pu s'apprécier; sans aucun échange entre eux de services et de bienfaits, parce que l'égoïsme les eût rendus insensibles aux malheurs ou aux besoins du prochain. Là est mise en pratique l'égalité entre tous les hommes, puisque le pauvre couvert de haillons vient prendre place au banquet du père de famille, à côté du riche vêtu avec opulence, et que le même pain est distribué à l'un et à l'autre sans distinction de rang, de fortune et de dignité, parce qu'en présence du Dieu qui réside dans nos tabernacles, comme devant le Dieu qui nous jugera sur son tribunal, il n'y a que la vertu qui soit une dignité, la fidélité à observer la loi du Seigneur qui soit une distinction, la sainteté qui soit une noblesse. Là la parole est un glaive qui frappe indistinctement les juges de la terre et leurs justiciables ; là le prêtre de Dieu est le prophète qui tonne contre le ravisseur de la brebis du pauvre, et console le pauvre de l'injustice du puissant. Là le fidèle ne passe pas, pour se rendre au lieu saint, devant la tombe d'un parent qui l'a précédé dans l'éternité, ou n'entend pas prononcer son nom au milieu du saint sacrifice, sans lui donner un souvenir par ses prières et par ses larmes, et resserre ainsi des liens que la mort avait cru rompre, mais que la religion rend plus forts que le temps et la mort. Ainsi, une fois par semaine la loi de Dieu rappelle à chacun ses obligations ; elle passe un niveau salutaire sur toutes les conditions; elle nous rappelle à tous que nous sommes frères, que la même terre attend notre dépouille mortelle, et que le même ciel nous prépare une couronne. Si le repos du dimanche n'est point observé, ces grandes vérités qui peuvent seules maintenir la paix dans la société s'effaceront de la mémoire des hommes. C'est alors que les intérêts du peuple seront compromis, et que les classes laborieuses comprendront ce que c'est que la violation de la loi du Seigneur.

Le dimanche est contraire aux intérêts du peuple ! Serait-ce parce que la suspension du travail en ce jour est pour lui une occasion de corruption et de misère? Mais où faut-il chercher la cause de ces funestes désordres? Quoi ! le dimanche on entoure le peuple de tous les genres de séductions, on multiplie les piéges sous ses pas, on élève au milieu de lui une multitude d'établissements pestilentiels qui le convient au plaisir et l'appellent sur le bord de cet abîme, où sa santé, son bien, ses mœurs et sa foi iront s'engloutir, et on accuse le dimanche de l'immoralité du peuple ! L'artisan et le pauvre perdront-ils toute pudeur et toute retenue en suspendant leurs travaux un jour par semaine, pour aller en famille prier

(5) *Tuus est dies, et tua est nox : tu fabricatus es auroram et solem.* (*Psal.* LXXIII, 16.)

dans un temple, entendre la parole évangélique, et prendre ensemble quelques délassements permis pour se remettre à l'ouvrage avec une nouvelle ardeur ? Est-ce à l'Eglise que l'ouvrier perdra le goût et l'habitude du travail, et allumera en lui cette soif du plaisir qui lui fera déserter son atelier des semaines entières, et le plongera dans l'oisiveté pour le reste de sa vie ? Est-ce le chant de nos cantiques sacrés qui éteindra dans le cœur de la jeune ouvrière tout amour de la vertu ? Lorsqu'au siècle des Chrysostome et des Ambroise, le peuple passait dans le temple une grande partie du jour, et consacrait plusieurs heures le dimanche au chant des psaumes divins, il savait bien se passer des spectacles licencieux, des danses immondes, des maisons d'intempérance et de débauche, et de tous ces appâts du vice, dont une fausse politique, l'irréligion et l'indifférence s'obstinent à nous prouver la nécessité.

Le dimanche est contraire aux intérêts du peuple ! Est-ce parce que le repos de ce saint jour peut nuire à la culture des terres, et détruire, en un moment, dans certaines circonstances, toutes les espérances du cultivateur ? Mais le précepte imposé aux chrétiens n'a pas la rigueur inflexible de la loi sabbatique donnée aux Hébreux. La religion qui a des bénédictions pour les fruits de la terre comme pour les animaux domestiques, pour le vaisseau qui affronte les tempêtes, comme pour la barque légère qui s'abandonne au cours paisible d'une rivière; la religion qui bénit le pont que le génie de l'homme jette sur l'abîme, comme le chemin destiné à rendre les communications plus rapides; la religion veille aux intérêts du berger qui fait paître son troupeau, et du laboureur qui cultive l'héritage de ses pères. Mère prévoyante et bonne, elle veut que le dimanche même le cultivateur moissonne ses champs et vendange ses vignes, si l'orage menace de tout détruire, et si le torrent dévastateur est au moment de tout entraîner. Toujours indulgente, elle permet de continuer le travail entrepris la veille, qui ne peut être interrompu sans un dommage ruineux. Mais, gardienne fidèle des droits de Dieu, elle doit mettre au prix d'un acte de soumission la faveur qu'elle accorde, en exigeant qu'on la sollicite de sa bonté. Ainsi la sanctification du dimanche se concilie avec les intérêts du peuple; et le travail, que la nécessité forcerait de continuer en ce jour, n'ôterait rien à l'observation exacte du précepte. Quel préjudice, demanderons-nous, le dimanche peut-il porter à la classe laborieuse de la société et au riche propriétaire ?

Entendez, nos très-chers frères, les longues lamentations périodiquement répétées sur les progrès de la corruption, sur la soif tous les jours plus dévorante de l'or et des plaisirs ! On se plaint que l'air, en quelque sorte, apporte partout des miasmes d'indépendance, et que l'impatience de tout frein religieux, domestique, social, soit la passion du jour. On s'irrite si les mœurs s'altèrent, si les crimes se multiplient, si la fraude se glisse dans les transactions, si la cité est troublée, si la société tremble sur ses bases. Mais, vous qui pleurez sans cesse sur les ruines qui s'amoncellent, pourquoi donnez-vous un aliment continuel à cette cupidité qui embrase tous les cœurs ? Pourquoi ne voyez-vous le salut du monde que dans les spéculations toujours plus hasardeuses de l'industrie ? Pourquoi donnez-vous tout votre encens à la matière ? Comptez donc pour quelque chose l'âme de l'homme, la religion et la vertu. Vous jetez un regard de douleur et de regret sur les mœurs qui s'en vont, sur la sincérité qui disparaît, sur la foi qui porte ailleurs ses lumières; et pour retenir au milieu de nous ces vertus bienfaisantes, que faites-vous ? Le dimanche, vous ne souffrez pas d'interruption dans les travaux publics : il faut que les maisons s'élèvent, que les canaux se creusent, que les machines fonctionnent. La religion vous crie : « Mais les forces de l'ouvrier s'épuisent. » Vos entrailles ne sont pas émues. « Mais les fatigues abrutissent son âme et abrégent son existence. » Vous ne savez que répondre : « Il nous faut des produits et de l'argent. — Mais l'enfance se flétrit. — Un enfant descendu dans la tombe, un autre enfant prendra sa place à l'atelier. Il faut que nos trésors s'accumulent et que les commandes soient prêtes. » Ce sont là toutes vos excuses. Aussi pas un moment n'est accordé à l'ouvrier pour apprendre à devenir chrétien exact, père vigilant, époux fidèle, enfant soumis. Pas un moment ne lui est donné pour penser à son âme et mesurer le court espace qui nous sépare de l'éternité ! Et vous vous étonnez de ce que vous voyez autour de vous ! et vous êtes supris de ce qui vous apparaît dans le lointain ! Comment pourrait-il en être autrement, quand presque tous ceux qui se livrent à des travaux pénibles, et qui s'occupent de commerce et d'industrie, emploient nuit et jour les forces de leur corps et de leur esprit à des ouvrages et à des spéculations qui les plongent dans la matière, et les placent dans un état où une seule pensée religieuse ne peut plus leur arriver, en sorte qu'ils ne voient plus rien hors du cercle si étroit de la vie présente ? Sachez donc que, dans la société, la religion et les vertus sont plus nécessaires que l'argent et l'industrie; il lui faut des hommes, et non des brutes ou des automates. Laissez reposer l'ouvrier et son fils, la mère et sa jeune fille : donnez-leur le temps de réparer leurs forces et de reprendre de la vie. Ne contrariez pas par votre avarice et votre dureté les desseins de la Providence, qui assigne à la créature raisonnable un jour pour reprendre haleine et travailler aussi pour l'éternité, et vous gagnerez en fidélité et en dévouement ce que vous aurez accordé de temps pour le repos et la prière.

Lorsque, pour accomplir notre mission au milieu de vous, nos très-chers frères, et pour alléger la terrible responsabilité qui

pèse sur notre âme, nous cherchons par quels moyens nous pourrions remettre en honneur, dans ce diocèse, la sanctification du dimanche, le découragement s'empare presque de nous, tant notre zèle voit s'élever devant lui des obstacles formidables et multipliés ! Nous le savons, Dieu ne demande pas de nous que nous opérions tout le bien possible, il exige seulement de notre part la volonté de l'opérer et l'ardeur à embrasser les moyens qui nous conduiraient à ce but. Mais, pour ne pas nous abuser nous-mêmes sur la pureté de nos intentions et sur la sincérité de notre volonté, il n'est pas d'efforts que nous ne devions tenter pour ramener nos frères à l'observation de la loi du Seigneur. En jetant nos regards sur la catholique Irlande, nous y voyons une sainte croisade formée, à la voix d'un apôtre, pour extirper un vice des plus invétérés et des plus difficiles à détruire. Des milliers de catholiques s'unissent pour bannir de leur pays l'intempérance qui dégrade l'homme et défigure le chrétien, et déjà ce vice hideux recule devant leur zèle et leur persévérance. L'esprit d'association serait-il moins puissant dans notre patrie que chez ces étrangers, et la réunion de tant de volontés fortes ne triompherait-elle pas à la fin d'un abus qui ne tend pas moins que les excès que combat l'Irlande, à faire déchoir l'homme de sa dignité, et à effacer en lui tout vestige de religion et de vertu ? Pieux ouvriers, vertueux fabricants, négociants chrétiens, unissez-vous pour lutter contre les exemples qui vous entourent, et pour rétablir dans ce beau diocèse l'observation de la loi du Seigneur sur le dimanche. Il vous sera peut-être donné de faire cesser un désordre, qui nous rend le scandale des nations assises encore, moins heureuses que nous, à l'ombre du schisme et de l'hérésie. Promettez devant Dieu de fermer vos magasins le dimanche, de suspendre, en ce saint jour, vos travaux et de quitter vos ateliers, pour vous occuper de l'unique affaire, vous rappelant, ainsi que le dit saint Augustin, que ce repos est chargé d'un grand travail, puisqu'il s'agit de *chercher d'abord le royaume des cieux* (6), de se préparer dans l'avenir une demeure plus solide et plus douce que celle de la terre, et d'établir dans son cœur le règne des vertus : *Otium vestrum magnum habet negotium* (7). Si cet esprit de zèle qui vous unit pour secourir tant d'infortunes, pouvait vous réunir encore pour rétablir la sanctification du dimanche, nous espérerions de voir bientôt la loi du Seigneur mieux observée; et cette généreuse entreprise de votre part, nos très-chers frères, serait pour nous le gage d'une nouvelle protection de Dieu sur ce diocèse, d'une bénédiction plus abondante sur votre industrie, et d'un accroissement de bonheur et de paix dans vos familles. Qui sait si la bienfaisance, toujours industrieuse dans ces contrées, ne saurait pas trouver le moyen de dédommager le pauvre ouvrier du gain qu'il aurait sacrifié à l'accomplissement de ses devoirs de chrétien ? Il serait digne de vous qui avez donné au monde de si grands exemples de charité, de lui donner ce nouveau témoignage de votre inébranlable attachement à la religion.

C'est vous, ô nos chers coopérateurs, vous les gardiens et les défenseurs de la loi de Dieu, c'est vous qui devez rappeler sans cesse aux fidèles confiés à vos soins, l'obligation d'observer le repos du Seigneur. Traitez ce sujet avec la force et la dignité qui lui conviennent, et insistez, sans vous lasser, sur l'accomplissement d'un devoir dont la négligence a des suites si funestes pour les familles et la société. Vous le savez, si l'ignorance des vérités du salut répand ses ténèbres sur vos paroisses; si des dissensions scandaleuses s'élèvent entre les époux; si la misère pèse sur tant de maisons, vous en avez déjà entrevu la cause dans la profanation du dimanche, et dans la substitution d'un repos qui dissipe et qui épuise, à un repos qui devait sanctifier et rendre plus laborieux. Elevez donc souvent la voix contre cet abus, mais toujours avec prudence et charité. La voix d'un pasteur a des accents qui pénètrent et qui inclinent au bien, lors même qu'ils ne triomphent pas encore de toutes les résistances.

La sainte quarantaine est le temps du repentir et de l'expiation; mais c'est aussi le temps du pardon et de la miséricorde. En voyant de toute part la loi divine audacieusement violée, et en nous rappelant, dans l'amertume de nos âmes, que nous avons contribué à la profanation du repos ordonné par cette loi, que ferons-nous, nos très-chers frères ? Faut-il croire que le Seigneur a détourné sa face de nous et fait peser sur nos têtes une malédiction éternelle ? A Dieu ne plaise ! le ciel a bien pu être irrité contre nous ; la voix de nos crimes et de nos profanations a bien pu monter jusqu'à notre Père ; mais le repentir ne trouve jamais son cœur fermé, et il a toujours accès au pied du trône de la grâce et de la miséricorde. Nous ferons donc l'humble aveu de nos iniquités, et, fidèles observateurs de l'abstinence et du jeûne, autant que nos forces nous le permettront, nous offrirons l'holocauste de la mortification des sens pour expier des offenses qui allument le courroux céleste, et font tomber sur la terre les coups de la justice de Dieu.

A ces causes, etc.

Donné à Lyon, le 13 janvier 1842.

III. MANDEMENT

SUR LA DÉVOTION A LA SAINTE VIERGE ET EN PARTICULIER SUR LE CULTE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION.

Lorsque la religion chrétienne fut née sur

(6) *Quærite primum regnum Dei.* (*Matth.*, VI, 33.)

(7) S. Augustin.

le Calvaire du sang de Jésus-Christ, elle apparut au monde avec un front austère comme son langage; et fille de l'Homme de douleurs, elle n'avait reçu en héritage qu'une couronne d'épines; ses mains ne portaient d'autre sceptre que la croix. Mais cet appareil eût trop épouvanté le cœur humain, si le Sauveur n'avait donné à la religion, dès le berceau, une compagne dont la douceur devait tempérer sa sévérité, dont le charme ferait oublier la régidité de ses lois et supporter la pesanteur de son joug. Cette compagne fidèle fut, nos très-chers frères, la dévotion à la sainte Vierge. Unies par le lien d'une commune origine et d'une même vocation, ces deux sœurs se donnant la main, descendirent ensemble de la montagne sainte, pour aller faire ensemble la conquête des âmes. Dès lors, partout où fut arboré l'étendard du salut, on vit se déployer les enseignes de Marie. Jésus, en prenant possession d'un cœur, y fit régner sa mère avec lui; et ces deux noms sacrés devinrent inséparables sur les lèvres du chrétien, comme ils le sont, au plus haut des cieux, dans les cantiques des anges. Nous en prenons à témoin l'histoire de notre Eglise. Quand, aux premiers jours du christianisme, des évêques vinrent de l'Orient pour apporter à vos pères la foi et les traditions apostoliques, les rives de vos fleuves n'ont-elles pas reçu, avec ce précieux dépôt, le culte de la Mère de Dieu? N'est-ce pas dans les catacombes de la Rome des Gaules que fut élevé le premier autel à la Reine des anges? Et les échos de vos collines n'ont-ils pas les premiers répété cette invocation par laquelle le glorieux Irénée saluait Marie comme l'*Avocate des pécheurs* (8)? Oui, c'est au milieu des flammes de la persécution, entre les bûchers et les chevalets, que fut établi ce culte consolateur que les siècles se sont fidèlement transmis dans ce diocèse; et la parole éloquente de vos pontifes martyrs jeta dès lors dans les cœurs ces germes de confiance en Marie, qui se sont si heureusement développés, et auxquels les habitants de ces contrées ont dû si souvent, et devront si souvent encore peut-être, leur salut, au milieu des plus cruels fléaux.

Ah! laissez-nous vous dire, nos très-chers frères, à l'entrée d'une saison qui semble nous menacer de nouvelles souffrances, laissez-nous vous dire que la dévotion à Marie est une consolation et une espérance pour les affligés. Laissez-nous ranimer par de plus pieuses et de plu solennelles démonstrations, ce culte qui aida vos ancêtres à supporter de terribles adversités. Pourrions-nous ne pas tourner nos regards reconnaissants vers ce sanctuaire célèbre, d'où une tendre mère veille avec amour sur sa famille chérie, où siége une reine puissante dont la main a posé une digue à l'impétuosité des flots, et a arrêté, dans sa mission de colère, cette maladie mystérieuse, qui n'aurait traversé votre cité, qu'en levant sur toutes les classes et sur tous les âges un affreux tribut de sang et de larmes?

En dictant aux historiens sacrés les pages de nos livres saints, l'Esprit de Dieu jette un voile à peine transparent sur la céleste vie de la Mère du Sauveur. Il laisse seulement quelques rayons s'échapper, quelques traits percer l'obscurité qui entoure le récit divin. Mais ces traits, quelque rares qu'ils soient, sont une source féconde de hautes leçons, et excitent en nous une confiance sans bornes envers la Reine du ciel. Prêtez l'oreille, nos très-chers frères, aux paroles tombées de la bouche si pure de Marie. Ne vous inspirent-elles pas, dans leur brièveté, une soumission entière à la volonté divine? ne rappellent-elles pas aux pères et mères le devoir de veiller avec une inquiète sollicitude sur les premières années de leurs enfants? ne nous retracent-elles pas l'intérêt que lui inspirent nos besoins multipliés, et la tendre compassion que lui font éprouver nos chagrins et nos misères? Dans une circonstance mémorable on la voit partager tout l'embarras de ses hôtes; leur confusion l'émeut et la trouble. Elle ne craint pas de solliciter de son Fils un adoucissement à leur peine; elle ose même importuner sa toute-puissance pour la faire cesser : leur procurer les choses de ce monde ne lui paraît pas indigne de sa sollicitude. Or, ce n'est pas sans un profond dessein que ce trait de la vie de la Mère de Dieu a été rapporté par les évangélistes. Et comme tout a été écrit pour nous instruire et nous consoler, les paroles que Marie adressa à son Fils aux noces de Cana (*Joan.*, II), nous apprennent, que celle que les chrétiens devaient appeler un jour leur mère et leur modèle, méritait bien de recevoir ces titres, puisque tous les intérêts de l'homme étaient l'objet de ses soins les plus attentifs, et que son cœur n'était sourd à aucune de leurs plaintes. Nous aimons encore à lire dans ces paroles, que l'homme malheureux, comme l'homme coupable, trouveront toujours en Marie une consolatrice et une avocate; que de l'abîme du péché, comme de l'abîme des tribulations, aucun cri ne s'élèvera jamais inutilement vers son trône; et qu'au sein des orages des passions, ou sur les ruines des empires et des fortunes, elle nous apparaîtra toujours dans les cieux, comme un astre tutélaire, heureuse annonce d'une sérénité qui va revenir, clarté bienfaisante qui nous dirigera vers le port si impatiemment désiré.

L'Eglise a donc été divinement inspirée lorsqu'elle a appelé Marie la consolatrice des affligés : *Consolatrix afflictorum*. En effet, la dévotion à la Vierge sans tache semble avoir été surtout établie en faveur de l'infortune, et pour adoucir l'amertume de toutes les adversités, parce que ce culte a pour objet la plus affligée des mères, la *Mère de douleur*. Le chrétien ne peut lui confier aucunes peines, qu'elle ne les ait

(8) S. Iren., *Contra hæreses*, edit. 1710.

éprouvées; il ne peut lui raconter aucune infortune, qu'elle ne puisse lui en montrer de plus grandes dans le cours de sa vie; il ne peut épancher dans son sein ses douleurs, qu'elle ne puisse lui dire que son affliction a été au-dessus de toutes les afflictions; et si elle a été élevée au comble de la gloire, c'est après avoir été plongée dans un océan de désolation. Le pauvre se plaindra-t-il à Marie de l'indigence? elle en a connu toutes les rigueurs. Le juste gémira-t-il à ses pieds de la persécution du méchant? elle-même a été contrainte de chercher dans la fuite un abri contre son injustice. Le puissant et le riche, victimes des caprices de la fortune, viendront-ils pleurer devant ses autels, l'un l'anéantissement de sa puissance, l'autre la perte de ses richesses? elle a caché, sous les haillons de la misère et dans l'obscur atelier d'un artisan, la noblesse du sang de Juda, et les glorieux souvenirs du sceptre qu'ont porté ses ancêtres. Une mère affligée dans les plus chères affections de son cœur, lui dira-t-elle la triste histoire de ses chagrins? Marie a épuisé sur le Calvaire la coupe de toute les douleurs; et ce n'est qu'à la Mère d'un Dieu victime que pouvait être réservé le glaive qui a transpercé son âme. Nous ne craindrons pas de dire que la Providence s'est plu à faire passer cette Vierge incomparable par tous les genres de sacrifices, à la faire boire à tous les calices d'amertume, à l'élever jusqu'à l'héroïsme du malheur, afin que la destinant, dans les desseins de sa miséricorde, à avoir pour famille les fidèles de tous les temps, à être la mère des hommes exilés et voyageurs sur la terre, elle eût plus de compassion pour des maux qu'elle aurait éprouvés, plus de pitié pour des infortunes qui auraient été les siennes, plus d'empressement à soulager des chagrins qu'elle comprendrait et dont sa vie mortelle aurait été empoisonnée. Tel est le premier motif qui doit nous porter à embrasser avec zèle la dévotion à la sainte Vierge.

Si nous contemplons maintenant, nos très-chers frères, les grands exemples de constance que Marie nous a donnés au milieu de ses tribulations, quels encouragements notre faiblesse ne puisera-t-elle pas dans cette dévotion, puisque l'imitation de ses vertus en est, en quelque sorte, l'essence même? Marie était debout au pied de la croix, disent les historiens sacrés : *Stabat autem juxta crucem Jesu, mater ejus.* (*Joan.*, XIX, 25.) Son cœur était-il donc insensible au cruel spectacle qu'elle avait sous les yeux? Ce dernier coup de la main de Dieu sur elle ne trouvait-il dans cette âme sainte, éprouvée par tant de malheurs, que les restes d'une sensibilité prête à s'éteindre? Ou bien nous serait-il permis de penser que ce cœur dont l'affection pour Jésus n'avait rien de terrestre, et dont l'amour comme la *conversation était dans les cieux*, ne ressentait plus les afflictions humaines? Non, nos très-chers frères, les pensées de Marie n'étaient pas nos pensées. Dans son cœur la tendresse maternelle n'avait d'autre mesure que les perfections adorables de son Fils : et son amour, plus pur que celui des apôtres, n'était pas moins ardent. La couronne d'épines qui ceignit le front adorable de Jésus, ceignit aussi celui de Marie. Les clous qui percèrent les mains de Jésus, percèrent aussi celles de Marie: et le cœur de cette mère affligée fut traversé par la lance qui traversa celui de son Fils, en sorte qu'elle put dire avec plus de vérité que saint Paul : « Je suis attachée à la croix avec Jésus-Christ. » *Christo confixus sum.* (*Gal.*, II, 19.) Elle était debout pour nous apprendre que l'âme chrétienne, battue par les vents déchaînés de l'adversité, doit grandir avec ses malheurs; et qu'appuyée sur la foi aux promesses d'un Dieu toujours fidèle, sa constance ne doit point céder aux plus grands revers, comme sa patience ne doit point fléchir au milieu des afflictions les plus amères. Elle était debout pour vous apprendre, mères chrétiennes, que lorsque les décrets de Dieu vous séparent de ces enfants, objets de toute votre tendresse, vous devez courber la tête avec résignation sous la main de Dieu qui vous éprouve.

« O Marie! quel est celui de vos enfants qui pourrait murmurer dans l'infortune, lorsque vos malheurs ne vous arrachent pas une plainte? Qui pourrait trouver sa croix trop pesante, lorsque vous soutenez le poids de celle de votre Fils avec une si sublime magnanimité? Qui ne se sentirait, au contraire, disposé à supporter ses peines sans aigreur, lorsqu'on contemple sur le Calvaire le triomphe que votre foi remporta sur les affections maternelles immolées sur l'autel que la victime du genre humain inondait de son sang? Oui, le souvenir de votre agonie au pied de la croix ôte au travail toutes ses fatigues, aux larmes toute leur amertume, aux infirmités du corps toutes leurs souffrances, aux maladies du cœur tous leurs déchirements. En confiant nos peines à votre image chérie, notre âme est soulagée ; en vous priant nous sentons naître en nous la force de souffrir; et en nous rappelant que vous êtes notre mère, et ce que vous a coûté notre enfantement au salut, nous comprenons que nous avons perdu le droit de nous plaindre, et que nous ne devons que vous imiter. »

Pourquoi dans les temps où nous vivons la dévotion à Marie se propage-t-elle, dans le monde chrétien, avec plus d'éclat et de rapidité? Pourquoi ces brûlantes invocations des fidèles *au cœur immaculé de Marie*, et ce recours de tous les moments à sa puissante intercession? Les vrais catholiques ne prient plus, en quelque sorte, Jésus que par Marie; pour eux il n'y a plus de fêtes sans elle; on dirait que loin d'elle il n'y a plus pour eux d'espérance. Son nom se trouve sans cesse sur leurs lèvres, et son image sur tous les cœurs. L'Eglise applaudit à ces élans de la piété filiale, loin de les contrarier, et de sa barque agitée, Pierre tourne continuellement ses regards vers *l'étoile de la mer*. Il semble que Dieu ait remis à sa Mère sa toute-

puissance; et que les mains de cette Vierge pure puissent seules dispenser au Juif et au gentil, les rayons de la vérité et les eaux de la grâce.

Et sans doute, nos très chers frères, c'est parce que nous sommes arivés aux jours mauvais où nous vivons, que l'Esprit, qui assistera l'Eglise jusqu'à la consommation des siècles, a ranimé parmi les fidèles la confiance en Marie, et propagé sous mille formes différentes et sous tant de dénominations diverses le culte de cette Reine des anges. N'entre-t-il pas dans l'économie de sa providence sur la religion, de lui envoyer plus de secours, à mesure que les dangers se pressent plus multipliés sur ses pas, pendant son passage sur cette terre? A l'apparition d'un nouvel ennemi, Jésus-Christ n'a-t-il pas toujours mis aux mains de son Eglise une arme nouvelle pour le combattre? Quand la persécution s'élevait plus terrible et plus pressante, a-t-il manqué aux chrétiens un courage plus magnanime pour la souffrir et pour la vaincre? ou quand une erreur sortait de l'abîme plus artificieuse et plus impie la lumière n'est-elle pas descendue plus abondante sur le corps des pasteurs, pour l'apercevoir et la confondre? L'Epoux de l'Eglise ne partage pas notre inconstance; il est fidèle à ses promesses aujourd'hui comme hier et comme toujours : *Christus heri, hodie, ipse et in sæcula.* (*Hebr.*, XIII, 8.)

Quand nous jetons un regard autour de nous pour chercher ce progrès dans le bien, célébré par tant de bouches éloquentes et de candides écrivains, nous ne voyons que profanation de plus en plus scandaleuse du jour du Seigneur, que licence chaque jour plus révoltante dans les écrits et dans les arts, qu'une hardiesse toujours croissante d'un enseignement qui est à peine chrétien, que la cupidité qui dévore les âmes, ou l'égoïsme qui les glace. A nos yeux, ce sont là les causes funestes qui amassent sur nos têtes les charbons ardents de la colère de Dieu, et qui produisent dans les profondeurs de la société ces sourds mugissements avant-coureurs de l'éruption du volcan. Or, quelle est l'intercession assez puissante pour détourner les effets de la colère céleste? Qui nous protégera contre les coups que nous avons mérités? Il ne faut rien moins, nos très-chers frères, pour implorer notre pardon, que la voix qui commandait si souvent au Maître de la terre fait humble et petit enfant pour nous. Il faut, pour arracher la foudre aux mains d'un Dieu irrité, les bras qui ont porté si souvent le Dominateur du monde devenu l'esclave de tous; et pour émouvoir le cœur d'un Père en courroux, il faut le cœur qui a donné à l'humanité du Verbe ce sang précieux répandu sur le Calvaire. C'est assez vous dire qu'il nous fallait, dans ces jours de confusion et d'indifférence, Marie, la *Vierge puissante*, pour avocate et pour appui. Aussi, voyez comme l'Esprit de Dieu qui ne veut pas la mort du coupable, mais son salut, réveille de toute part la confiance en Marie, comme il incline les peuples catholiques à se presser sur le cœur de leur Mère, pour y chercher asile et protection! Un pieux instinct leur fait répéter d'une extrémité de son Eglise à l'autre cette touchante invocation : « Montrez-vous notre Mère, et que nos supplications arrivent par votre voie jusqu'au cœur de celui qui a voulu naître pour nous, et naître votre Fils : » *Monstra te esse matrem.*

Ce n'était pas assez de ranimer parmi les fidèles la dévotion à la sainte Vierge; Dieu qui semble lui avoir remis nos destinées entre les mains, nous a indiqué la voie la plus sûre pour lui faire agréer notre culte, et le secret de la rendre plus favorable à nos prières. Et que peut-il y avoir de plus agréable à cette *Vierge des vierges* que de célébrer sa pureté sans tache, que de la proclamer exempte de toute souillure, même de la souillure originelle? Cette innocence entière n'est-elle pas son plus magnifique privilége? ne la met-elle pas bien au-dessus de la dignité de Mère de Dieu et de reine du ciel? l'exemption de la plus légère tache n'a-t-elle pas pour elle plus de prix que la couronne immortelle qui lui ceint le front? La supplier au nom de sa *Conception immaculée*, c'est donc être assuré de trouver accès auprès d'elle, et de la voir prêter une oreille attentive à nos demandes ou à nos plaintes.

Elle l'a bien compris, l'Eglise de Jésus-Christ, puisque dans son zèle pour faire honorer sa céleste protectrice, elle nous parle sans cesse de sa pureté sans tache. Elle invite tous ses enfants à recourir *au Cœur immaculé* de Marie. Ce cœur, elle le montre aux plus grands coupables comme un sanctuaire qui, loin de leur être interdit, est le refuge où les attend la divine miséricorde; et le nom de notre Mère, ce nom béni de toutes les générations, elle ne veut plus, en quelque sorte, qu'on le prononce sans rappeler en même temps que le souffle du serpent infernal n'en a jamais terni l'éclat. Par une heureuse inspiration elle a voulu que l'exemption pour Marie de la faute originelle fût solennellement proclamée au milieu de sa liturgie, lorsque le sang de l'Agneau sans tache, source de toute rédemption, est au moment de couler sur nos autels. Enfin elle encourage les pontifes à recourir au Siége apostolique, pour obtenir de pouvoir célébrer, sans restrictions et sans entraves, la fête si belle pour les anges et les hommes de l'*Immaculée Conception* de Marie.

Nous n'avions pas oublié nous-mêmes, nos très-chers frères, que l'antique cité de Lyon avait la première, dans les Gaules, honoré par un culte public, l'admirable privilége dont nous parlons. Nous avions présente à l'esprit cette page honorable de votre histoire, qui rappellera à tous les siècles, que vos anciens magistrats, après de grandes calamités, consacrèrent cette ville à la Vierge immaculée, et lui prêtèrent, devant le peuple assemblé, foi et hommage : *Sine labe*

conceptæ Virgini (9). Désireux de suivre les traces vénérées du dernier administrateur de ce diocèse, et voulant nous associer à ses saints projets, pour l'honneur de notre Mère, nous avons été nous prosterner aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ, et nous l'avons conjuré d'achever son ouvrage, en ajoutant au privilége déjà accordé à notre Eglise, les priviléges que nous vous annonçons aujourd'hui. Ainsi tous les sanctuaires de ce diocèse vont bientôt retentir de cantiques, pour célébrer la *Conception Immaculée* de Marie. Ainsi nous ajouterons bientôt avec joie, l'exemption de la tache originelle, à cette suite d'éloges que l'Eglise fait des vertus de la Mère de Dieu dans ses pieuses litanies. Ainsi, pour rendre grâce au Rédempteur, de ce privilége qu'il a accordé à sa Mère, les pasteurs célèbreront désormais tous les ans le sacrifice eucharistique au milieu de l'assemblée des fidèles, avec les solennités des fêtes les plus chères à notre cœur. Et désormais la ville des martyrs, la ville des aumônes, sera plus que jamais et pour toujours la ville de Marie. Quelle cité, après la ville éternelle, peut se glorifier de porter sur son front une couronne plus belle, et d'avoir à présenter des titres plus magnifiques?

A ceux qui trouveraient de l'excès dans notre zèle pour l'honneur de la Mère de Dieu, nous nous empresserions de rendre compte de notre croyance au privilége que nous proclamons, et d'exposer nos convictions. Nous nous bornerons à leur dire ici : Si dans nos enseignements, nous vous adressions ces paroles : « Marie a été un enfant de colère; son âme a été le temple de l'esprit de ténèbres, elle en est devenue l'esclave, et son cœur a été l'ennemi du Dieu qu'elle devait enfanter. » En entendant ce langage, qui ne nous accuserait de blasphème? qui ne fermerait ses oreilles à des discours si injurieux à la Mère du Rédempteur? Et c'est cependant tout ce qu'il faut admettre, si on refuse de rendre hommage à l'immaculée conception de Marie. En effet, si cette bienheureuse Vierge eût été soumise, comme tous les enfants d'Adam, à la loi commune, si elle eût contracté la tache originelle, avant d'écraser la tête du serpent, elle en aurait éprouvé la morsure cruelle; avant de devenir la Mère de Dieu, elle aurait été la fille de Satan; avant d'être le sanctuaire de la sainteté même, elle aurait été un moment le temple de l'iniquité. Or, c'est une supposition que nous repoussons avec horreur; c'est ce que la dignité de Mère de Jésus ne nous permettra jamais de croire. Le Sauveur des hommes n'a pas voulu, pour sa propre dignité, suivant saint Augustin, laisser tomber en poussière la chair virginale de sa Mère, et il aurait consenti que son âme fût souillée par le péché! Loin de nous cette pensée : et si nous ne trouvons pas dans les saintes lettres, des témoignages exprès qui mettent dans toute leur évidence la vérité que nous défendons, nous ne pouvons nous empêcher de la confesser de cœur et de bouche, après avoir lu ces paroles de l'Evangile, qui sont la mesure de la perfection de la sainte Vierge : Marie de laquelle est né Jésus : *Maria de qua natus est Jesus.* (*Matth.*, I, 16.)

Aussi le grand évêque d'Hippone, parlant du péché, ne veut pas qu'il soit question de Marie, par respect pour le Dieu qu'elle mérita d'avoir pour fils (10). Plein de ces sentiments, le saint concile de Trente écrivant un décret sur le péché originel, s'arrête devant la sainteté de Marie, et proteste qu'il n'est point dans son intention de comprendre, dans ce décret, la Vierge bienheureuse et immaculée; tant les Pères de cette assemblée craignent de violer le respect qui est dû à la maternité divine! Pourrions-nous ne pas citer ici les paroles de l'évêque de Meaux dont l'autorité est si imposante dans l'Eglise de France? « L'opinion de l'*Immaculée Conception* a je ne sais quelle force qui persuade les âmes pieuses. Après les articles de foi je ne vois guère de chose plus assurée (11). » La lettre sévère de saint Bernard au chapitre de Lyon (12), ne peut pas arrêter l'élan de notre piété envers Marie; elle n'est qu'un monument de plus de la soumission sans bornes de ce saint abbé au siége apostolique; mais si ce grand homme eût vécu de notre temps, et qu'il eût été témoin du zèle que met l'Eglise à défendre l'immaculée conception de Marie, et son ardeur à propager cette dévotion, il eût dit comme Bossuet : « Il est de notre piété, si nous sommes vrais enfants de l'Eglise, non-seulement d'obéir aux commandements, mais de fléchir aux moindres signes de la volonté d'une Mère si bonne et si sainte (13). »

En nous entendant exalter si haut la sainte Vierge, nos frères séparés renouvelleraient-ils contre nous l'ancienne accusation d'idolâtrie? Nous reprocheraient-ils d'accorder à la Mère les mêmes hommages qu'au Fils? de les confondre dans les mêmes louanges et dans un même culte? Ah! que notre main droite se sèche plutôt que de souscrire aux sentiments impies qu'on nous prêterait; que notre langue s'attache à notre palais plutôt que de professer de si grossières erreurs. Quelque sublime que soit la perfection de Marie, quelque élevée que soit sa dignité, de quelques priviléges que son âme sainte ait été ornée, elle n'en est pas moins, avec nous, aux pieds de celui qui seul est digne de l'adoration, parce que seul il a un souverain domaine sur tous les êtres. Créature comme nous, mais plus excellente que nous, il y a l'infini entre elle et son

(9) *Eloge historique de la ville de Lyon*, IIe partie, à l'année 1659, par le P. Menestrier.

(10) D. August., l. *De nat. et grat.*, cap. 36, n. 42.

(11) Bossuet, *Serm. 1er sur la Concept'on de la sainte Vierge.*

(12) S. Bernard., epist. 174, édit. 1690.

(13) Bossuet, *Serm. 1er sur la Conception.*

créateur. Si nous lui devons un culte et des hommages parce qu'elle a enfanté notre Sauveur et le sien, nous ne devons l'adoration qu'à l'être souverainement indépendant. Rendre à Marie le culte qui n'est dû qu'à Dieu seul, ce serait nous fermer le cœur de notre Mère, abjurer nos croyances catholiques, et nous exclure nous-mêmes du royaume des cieux. Si nous portons sur notre cœur la douce image de la Vierge sans tache, nous élevons nos cœurs jusqu'à celui qui pouvait seul envoyer sur la terre une créature si parfaite ; le souvenir des héroïques vertus qu'elle a pratiquées nous exhorte puissamment à les retracer dans toute notre conduite. Nos frères séparés se privent-ils de la consolation de contempler sur la toile les traits chéris de celle qui leur a donné le jour? Et cette contemplation est-elle donc une adoration sacrilége? Si nous élevons un temple en l'honneur de Marie, ce n'est que pour y aller remercier l'*Auteur de tous dons parfaits* des grâces dont il a comblé cette Vierge incomparable. Si nous nous adressons à son cœur miséricordieux, ce cœur n'est pas pour nous la source de la grâce, il n'en est que le canal mystérieux. Telle est notre doctrine, et avec elle nous avons le droit de repousser le reproche d'idolâtrie et de superstition.

Plaignons, nos très-chers frères, plaignons sincèrement nos frères séparés, de ne pas connaître tout ce que la dévotion à Marie a de doux et de consolant. Son nom sacré qui, pour un enfant de l'Eglise, est un baume salutaire sur les plaies du cœur les plus douloureuses, ne se trouve jamais sur leurs lèvres. Plaignons-les ; et recommandons ces brebis éloignées du bercail à la mère qu'ils ne veulent pas aimer. Pour vous, familles catholiques, que Marie soit au milieu de vous comme un modèle pour toutes les situations de la vie, comme la mère de vos enfants, comme la maîtresse de vos demeures, la gardienne de vos foyers. Mères désolées, pressez sur vos lèvres l'image de la *Mère de douleur;* il en sortira une vertu secrète qui vous consolera. Pauvres malades, tournez vos yeux mourants vers l'image de la *Mère de compassion ;* un rayon d'espérance s'échappera de ses traits chéris, et ranimera dans vos âmes abattues la résignation et l'espérance. Et vous, soldats intrépides, qui, pour l'honneur de la patrie, allez affronter le feu de l'ennemi et les influences malignes d'un climat embrasé, portez sur votre poitrine l'image de Marie ; elle sera pour vous une protection au jour du péril. Que Marie soit pour nous tous la confidente de nos peines et de nos joies ; que notre vie, avec ses luttes et ses chagrins, lui soit consacrée, et qu'elle s'écoule sous sa protection maternelle. Puisse notre dernier soupir s'exhaler avec ces dernières paroles de saint Thomas de Cantorbéry, tombant sous le fer de ses assassins: *A Dieu et à Marie!*

A ces causes, etc.

Donné à Lyon le 21 novembre 1842.

IV. LETTRE PASTORALE

A l'occasion du carême de 1843.

SUR L'OEUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

Quand, à la voix de la Sagesse éternelle, le monde chrétien sortit des nuages épais dont l'enveloppait l'ancienne loi, la parole qui le fit jaillir du sein de ces obscurités, fut une parole de charité, un commandement d'amour : *Vous aimerez le prochain comme vous-même* (14). Aussitôt le cœur de l'homme régénéré, cette admirable création de la puissance et de la miséricorde d'un Dieu, devint *cette terre nouvelle et ce ciel nouveau* dont parlent les prophètes. Des flots d'une lumière surnaturelle venant à l'inonder de toute part, et les ardeurs d'un feu presque inconnu consumant jusqu'à ses dernières fibres, il ne vit plus autour de lui que des frères bien-aimés ; il n'eut de bonheur qu'à les consoler et à les nourrir aux dépens même de sa vie ; et s'il formait un vœu pour le prochain, ce vœu ne s'arrêtait pas à quelques jouissances d'un jour, par un plus noble élan il s'élevait jusqu'à la félicité que le temps et les passions ne peuvent atteindre. Le Rédempteur avait soufflé un esprit de vie sur cette image de Dieu, et ce souffle créateur enfanta la tendre compassion pour le malheur, le dévouement héroïque aux intérêts de l'humanité, l'abnégation de soi, la bienfaisance prodigue, le zèle du salut.

Depuis ce jour, la charité, *parcourant sa carrière comme un géant*, répand à pleines mains les merveilles, multiplie les prodiges, verse à torrent les consolations. Elle vivifie tout par sa présence, et ne veut pas que les contrées les plus éloignées, les plages les plus inconnues, les peuples les plus barbares puissent se soustraire aux flammes qui la consument. On peut dire qu'en elle, comme dans le sein du Dieu dont elle émane, le monde *vit, se meut et existe* (15). On la trouve au plus profond des abîmes, au plus haut des cieux ; on la rencontre où se lève l'aurore, et elle s'enfonce, avec l'astre du jour, par de là l'immensité de l'Océan. Lui demanderez-vous ce qui l'émeut et la préoccupe? Elle vous répondra que le cri du pauvre mourant de faim, le gémissement du malade à l'agonie, le bruit des chaînes du prisonnier ont retenti jusqu'à son cœur et ont remué ses entrailles. L'interrogerez-vous sur les longues insomnies de la nuit, sur les causes qui lui arrachent tant de soupirs et la transportent d'une ardeur qu'elle ne peut maîtriser? Elle vous montrera, assises à l'ombre de la mort, ces peuplades nombreuses passant leurs tristes années au milieu des horreurs de la barbarie, et qu'un rayon de vérité suffirait pour transformer

(14) *Diliges proximum tuum sicut teipsum.* (*Matth*, XIX, 9)

(15) *In ipso vivimus, et movemur, et sumus.* (*Act.*, XVII, 28.)

en des prodiges de sagesse, de vertu et de sainteté. C'est ce rayon divin que la charité voudrait faire luire sur ces êtres infortunés; c'est cette transformation qu'elle brûle d'aller opérer elle-même. Scruterez-vous ses pensées les plus intimes? Sonderez-vous ses desseins les plus secrets? Elle déroulera sous vos yeux étonnés ses vastes plans de conquêtes, et tracera, d'une main courageuse, l'itinéraire de ses voyages apostoliques. Elle ne médite rien moins que d'aller chasser la superstition des trônes qui lui sont dressés sur les bords du Gange et dans le céleste Empire; et de ces contrées, soumises à Jésus-Christ, poursuivant sa marche triomphale à travers les déserts de la Tartarie, elle veut entrer dans les régions septentrionales de l'Europe, pour attaquer, corps à corps, le schisme et l'hérésie.

Après avoir ramené l'unité victorieuse dans ces royaumes déchirés par tant d'erreurs diverses, elle n'aura pas de repos qu'elle n'ait pénétré chez les noires tribus de l'Afrique, pour leur annoncer le Rédempteur qui a brisé les fers des esclaves, et a proclamé sur la terre la liberté des enfants de Dieu. Mais elle n'épuisera pas sur ces plages brûlantes toute l'ardeur qui la dévore. Toujours plus altérée de la soif du salut des âmes, la charité voguera, sous le pavillon de la croix, vers les forêts du Nouveau-Monde où l'attendent de nouveaux triomphes. Là, après avoir jeté la semence de la parole divine sur les montagnes et sur les bords des lacs, depuis le pays des Esquimaux jusqu'à la terre de feu, elle mesurera d'un œil saintement avide l'espace qui sépare l'Amérique de l'Océanie; et bientôt, plus rapide que l'éclair, elle volera vers les archipels de cette cinquième partie du monde, pour aller faire d'un peuple de cannibales un peuple de saints. Y aurait-il encore quelque nation privée des lumières de la foi, qui eût échappé à ses investigations amoureuses et aux recherches des voyageurs? C'est vers elle que la charité tendra les mains le jour et la nuit, c'est à elle qu'elle ouvrira son cœur : *Expandi manus meas tota die ad populum incredulum.* (*Is.*, LXV, 2.)

Laissez cette fille du ciel suivre l'inspiration céleste qui l'anime et la transporte, et vous verrez avec quelle sainte audace elle parlera aux rois eux-mêmes des jugements de Dieu et de la plus angélique des vertus (16)! L'appareil formidable dont leur trône est entouré, ne déconcertera pas un instant son courage; et sa parole, en présence des maîtres de la terre, ne perdra rien de sa puissance et de sa liberté pour être accueillie avec colère. Ouvrez devant elle les portes de ces régions barbares, où le festin le plus délicieux pour l'indigène est de boire le sang de ses semblables et de dévorer ses membres palpitants, croyez-vous qu'abandonnée du genre humain, elle reculera d'épouvante, et qu'elle renoncera à tenter, sans richesses et sans armes, une conquête si difficile? Ce qui serait impossible à un bras de chair, deviendra facile à l'amour divin. Pour rendre des peuples heureux, pour éclairer des nations, pour ajouter des royaumes au royaume de Jésus-Christ, la charité se soumettrait à toutes les privations, consentirait à tous les sacrifices. Pour sauver une seule âme, elle se coucherait sur la croix avec délices, et trouverait une sainte volupté dans les tourments : Jésus-Christ est sa vie, et la mort est pour elle un gain au-dessus de tous les trésors : *Mihi vivere Christus est et mori lucrum.* (*Philip.*, I, 21.) Enfin, si les hommes, les éléments, quelquefois le devoir, forment devant elle une barrière insurmontable à son zèle, du fond de cette vallée de larmes elle fera monter une prière continuelle, pour supplier le bon pasteur d'envoyer ses anges au secours de ces contrées, objets de ses continuelles pensées. D'autrefois elle ira de porte en porte tendre la main et implorer la générosité du riche, solliciter même le cœur du pauvre. Elle demande une aumône pour envoyer un apôtre à cet infidèle qui attend la lumière, et soupire après le *Dieu inconnu* (*Act.*, XVII, 23); tant son cœur semble oppressé sous la sollicitude de toutes ces peuplades errantes dans les voies de la perdition, de tous les enfants qui ont faim du pain de vie et d'intelligence!

Si la charité ne paraissait au milieu des nations que pour leur parler des intérêts du ciel, et pour faire naître dans les cœurs le seul désir des choses qui ne se voient pas, sa mission pourrait ne pas être comprise de tous les esprits, et son passage sur la terre serait moins bien accueilli des âmes que les soins de ce monde appesantissent. Aussi, n'oubliant pas qu'elle est souverainement bienfaisante, elle veut que tous les biens viennent avec elle (17). Sans doute elle apprendra, avant tout, à traiter l'importante affaire du salut; mais elle dépose toujours un germe de civilisation là où elle a arboré la bannière de la religion. La civilisation par la foi, tel est le but de ses efforts, de ses voyages, de ses fatigues, de son martyre. Ainsi, si elle revêt les âmes dépouillées de la grâce, du vêtement de la justice et de l'innocence, elle jette, sur le corps du sauvage qu'elle instruit, le manteau qui voilera sa honte et lui apprendra à respecter son corps. Si elle s'expatrie pour aller rompre à l'infidèle le pain de l'intelligence, elle formera ses mains en même temps et à tracer le sillon d'où sortiront, pour sa famille, l'abondance et la richesse, et à pétrir ce pain matériel qui doit soutenir sa vie. Si elle instruit l'enfant du désert à élever en lui-même un temple à l'Esprit-Saint, elle lui apprend aussi à construire le toit qui le mettra à l'abri des injures des saisons, et lui

(16) *Disputante autem illo de judicio et castitate.* (*Act.*, XXV, 26.)

(17) *Venerunt autem mihi omnia bona pariter cum illa.* (*Sap.*, VII, 11.)

permettra de prendre, avec sécurité, le repos de la nuit. En un mot, enseigner à l'homme *à chercher d'abord le royaume de Dieu et lui donner tout le reste par surcroît* (18), c'est-à-dire, le peu de bonheur que l'on peut goûter ici-bas et l'industrie nécessaire à nos besoins divers, voilà la mission de la charité en ce monde ; telle est l'œuvre qu'elle poursuit. Elle veut attiser et répandre par tout l'univers, le feu divin que Jésus-Christ est venu apporter sur la terre : *Ignem veni mittere in terram; et quid volo nisi ut accendatur ?* (*Luc.*, XII, 49.)

A ces traits sous lesquels nous avons essayé de vous peindre la charité chrétienne et sacerdotale, vous avez facilement reconnu, nos très-chers frères, l'œuvre admirable *de la Propagation de la foi*. C'est en elle, en effet, que la charité s'est personnifiée ; c'est dans son sein qu'elle a pris, s'il nous est permis de le dire, un corps et une âme, pour passer, sous les formes les plus humbles et les plus petites, au milieu des nations, en répandant la lumière, en semant sous ses pas tous les biens, et en faisant *briller les promesses de la vie future et celles mêmes de la vie présente* (19).

Ce n'est qu'avec l'accent d'une profonde admiration et d'un saint et légitime orgueil que nous nommons l'*OEuvre de la Propagation de la foi*, œuvre apostolique, qui devait germer, sans efforts, sur une terre arrosée mille fois du sang des martyrs ; et, modeste arbrisseau, croître aux proportions d'un arbre majestueux sur le sol échauffé par les brûlantes émanations du cœur de l'Apôtre bien-aimé. OEuvre catholique, qui devait prendre sa source aux lieux inondés des premières splendeurs de la foi chrétienne, et baignés des premières eaux de la vérité. OEuvre de conquêtes pacifiques, qui devait être conçue sur ces rives où les premiers héros de la nouvelle religion, vinrent planter l'étendard de la croix à côté des enseignes de Rome païenne, et humilier les faisceaux proconsulaires par la folie apparente de leurs entreprises. Or, s'il fallait des titres pour prétendre à l'honneur d'enfanter l'œuvre *de la Propagation de l'Evangile*, quel diocèse, après la ville éternelle, pouvait en présenter de plus glorieux que le nôtre ? Ses fleuves n'ont-ils pas été rougis du sang de mille confesseurs de la foi ? Cette cité ne peut-elle pas aussi offrir aux regards attendris de la piété, sa prison Mamertine et ses arènes sanctifiées par les combats des athlètes de Jésus-Christ ? Les sons répétés de la trompette évangélique, n'ont-ils pas fait tomber les murs de la ville de Plancus pour donner passage à la croix victorieuse ? Aucune contrée n'était plus appelée à élever à la gloire de Dieu ce monument de zèle et de charité, que celle qui remplit le monde de la double renommée de ses aumônes et de sa foi. Il est donc encore vrai de dire comme au temps de Tertullien : « Que le sang des martyrs est une semence de chrétiens. »

Nous ne saurions trop applaudir, nos très-chers frères, à votre ardeur pour embrasser les œuvres de miséricorde. Pleurer avec ceux qui pleurent, souffrir avec ceux qui souffrent, diviser son manteau pour couvrir la nudité du pauvre, retrancher de son superflu pour le nourrir, poursuivre l'œuvre de son choix avec persévérance, malgré son rang, la faiblesse de sa santé, les sollicitudes du négoce, c'est à nos yeux accomplir dignement sur la terre une mission de bienfaisance que les hommes ne sauraient trop admirer, et que la vérité éternelle louera elle-même devant les nations assemblées. Ce n'est pas nous qui affaiblirons le mérite et l'importance de ces bonnes œuvres particulières. Mais avec combien plus de raison devrons-nous exalter l'*OEuvre de la Propagation de la foi*, où nous ne trouvons autre chose que l'exercice de la charité dans le degré le plus pur ? Elle a de quoi satisfaire les penchants les plus généreux d'un cœur qui n'attache de prix à la vie, que lorsqu'il peut l'employer au soulagement du prochain.

En effet, vous aimez à descendre dans les cachots pour y consoler un prisonnier abandonné, sans vous, à tout son désespoir. Vous trouvez les heures trop fugitives auprès du lit de douleur de ce malade, qui se fût découragé dans ses souffrances, sans vos paroles de résignation. Vous n'avez pas de plus douces jouissances que de développer à l'enfant et à l'ignorant les éléments de la religion. Pour vous il n'est pas de plaisir comparable à celui d'orner, de vos mains, les temples du Seigneur, et d'embellir la solitude où Jésus reste pour les hommes et où il vit oublié. Eh bien ! nos très-chers frères, vous exercez toutes ces saintes œuvres par votre participation à l'*OEuvre de la Propagation de la foi*. Suivez dans toutes ses voies cette pièce de monnaie que les pieux collecteurs de l'OEuvre reçoivent chaque semaine de votre bienfaisance, et voyez ce qu'elle va opérer de grand dans le monde, pour la gloire de Dieu et le bonheur de vos semblables. Elle ouvre la carrière évangélique à cet apôtre intrépide, dont la vocation eût été, sans son secours, tout à fait impuissante, et dont le zèle ardent se fût seulement exhalé en prières ferventes pour les contrées lointaines auxquelles il va porter la bonne nouvelle. Bientôt déposé par elle sur ces plages reculées, le missionnaire cherche de tout côté des cœurs malades pour les guérir, des âmes captives pour les délivrer, des intelligences dans les ténèbres pour les éclairer. Il parle, et sa parole si étrange pour des esprits courbés sous l'empire des sens, finit par faire briller à des yeux obscurcis une lumière vive ; et cette lumière n'est autre chose que la révélation des plus consolantes vérités, des plus douces espérances et des plus su-

(18) *Quærite primum regnum Dei... hæc omnia adjicientur vobis.* (*Matth.*, VI, 33.)

(19) *Promissionem habens vitæ, quæ nunc est et futuræ.* (*I Tim.*, IV, 8.)

blimes mystères. Alors la miséricorde et la paix, conviées par la foi, se rencontrent et s'embrassent dans ces cœurs naguères le temple des passions les plus désordonnées, mais devenus chrétiens par la force et la suavité de la grâce. N'est-il pas vrai de dire, nos très-chers frères, que votre pièce de monnaie a guéri des malades de leur lèpre invétérée, et rendu à la liberté, des captifs retenus dans les chaînes des habitudes les plus dégradantes?

Suivez encore, nos très-chers frères, cette obole hebdomadaire au sillon de lumière et de bienfaits qu'elle trace après elle. Remontez avec elle les fleuves du Nouveau-Monde; enfoncez vous avec elle dans les vastes forêts de ce continent, et soyez les témoins des merveilles qu'elle opère. Ici elle agrandit les temples qui ne suffisent plus à la foule avide d'entendre la parole sainte; là, elle en élève de nouveaux, où l'hérétique viendra s'asseoir à côté du catholique pour écouter les développements de la doctrine de notre Eglise, et assister à ces solennités saintes qui parlent si éloquemment à son âme. L'enceinte sacrée se remplit d'auditeurs, et chaque réunion est marquée par quelque victoire éclatante de la vérité. Ailleurs, elle réunit dans des écoles, les enfants qui fussent devenus la proie de la dépravation, et les imitateurs des habitudes féroces de leurs parents. Elle leur donne tous les jours des leçons de vertu et de piété filiale. Cette jeunesse ne tarde pas à se plier, avec docilité, au joug doux et léger de la foi. Bientôt les mœurs s'adoucissent, l'humanité reprend ses droits, et la famille se forme sous l'influence de la religion, qui crée des cœurs purs et des esprits droits. N'est-ce pas encore cette obole que vous donnez qui instruit l'ignorant et convertit les âmes?

Attachez-vous aux traces glorieuses *du sou par semaine* demandé aux associés de la *Propagation de la foi*. Errez avec lui dans les différentes parties du monde. Déjà il a abordé à l'Océanie. Il parcourt les îles Sandwich, il est passé sur les îles Gambier. Allez admirer dans ces parages, la puissance de cet instrument si faible de la providence de Dieu. Ce ne sont plus seulement des transformations spirituelles qu'il opère dans les âmes, ce ne sont plus des temples qu'il élève au Dieu vivant, ce ne sont plus des idoles qu'il brise et des superstitions qu'il abolit. Il travaille dans un autre ordre de choses, il descend jusqu'à la civilisation matérielle; mais toujours il travaille pour le bien de la société; et la gloire du Seigneur est, après tout, le but de toutes ses entreprises. A peine arrivé sur ces plages inhospitalières, il a fait connaître les douceurs de la famille et les charmes du foyer domestique à des sauvages épars qui n'avaient que l'instinct de l'animal et les appétits grossiers de la brute; et en réunissant ces peuplades farouches par les liens d'une sainte confraternité, il a mis un terme à ces guerres d'extermination, après lesquelles le vainqueur assouvissait sa faim sur le vaincu. Il est même parvenu à triompher de l'indolence de ces insulaires, jusqu'à former leurs mains, qui ne savaient manier auparavant que l'arc et la flèche, à remuer la terre qui récompense leurs fatigues en se couvrant de plantes utiles et de fruits délicieux. Le travail partout établi, les arts mécaniques partout encouragés, les cabanes infectes se changent bientôt en des habitations plus commodes et plus saines. L'image protectrice du Sauveur placée dans chacune de ces demeures, apprend aux habitants de ces îles qu'il n'y a point de véritable civilisation sans religion; et que là où la prospérité matérielle ne fleurit pas à l'ombre de la croix, ce n'est qu'une apparence trompeuse, qui ne tardera pas à faire place à une désolante réalité; c'est l'annonce certaine d'un retour prochain à la plus honteuse barbarie. N'est-ce donc pas ce *sou par semaine* qui donne du pain à celui qui a faim, et un toit à celui qui est sans abri?

Mais voilà que *ce denier* prend un essor plus sublime et remplit une mission plus belle encore. Il s'élance vers les régions célestes, élancez-vous à sa suite. Il ouvre la porte des cieux à une multitude de jeunes enfants jetés, comme des immondices, sur toutes les places et dans toutes les rues des villes de la Chine. Ces innocentes créatures, régénérées dans les eaux du baptême, quittent la vie avec allégresse, et vont se réunir à ces légions d'anges qui peuplent la sainte Jérusalem. Sans ce secours, elles n'en eussent jamais contemplé les portiques; jamais elles n'en eussent connu les joies ineffables. C'est encore cette pièce de monnaie qui met la palme aux mains de ces martyrs de notre âge, aussi intrépides que leurs devanciers; c'est elle qui revêt de la robe nuptiale, ces chœurs de vierges qui chanteront pendant toute l'éternité les louanges de l'Agneau. Voudrait-on remonter jusqu'à la main qui a dispensé *ce sou par semaine* si fécond en merveilles? On ne trouve plus de chemin qui conduise à la source que l'on cherche. Après avoir peuplé de saints le ciel et la terre, toute chargée des dépouilles conquises sur l'enfer, brillante de la gloire des martyrs, de la pureté des vierges, réfléchissant même un rayon de l'apostolat, cette pièce de monnaie jette un voile sur ses mérites et ses triomphes, Elle s'enfonce et se cache dans les trésors de la justice de Dieu, d'où elle ne sortira qu'au jour où seront manifestées toutes les bonnes actions, et où seront révélées les œuvres les plus secrètes.

Maintenant, nos très-chers frères, toutes les fois que votre main charitable s'ouvrira pour donner un secours en faveur de *l'Œuvre de la Propagation de la foi*, ne craignez pas de répéter ces paroles d'Isaïe dont vous pourrez avec une humble confiance vous appliquer le sens : *Le Seigneur m'a envoyé pour annoncer sa parole, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé, pour prêcher la grâce aux captifs et la liberté à ceux qui sont dans les chaînes, pour publier l'année de la réconcilia-*

tion du Seigneur avec son peuple (20). Ah ! *si les pas de celui qui annonce l'Evangile sont si beaux* (*Rom.*, X, 15), qu'elle est belle la couronne que Dieu prépare à celui qui consacre ses biens à faire prêcher la bonne nouvelle ! Sans avoir reçu l'imposition des mains, son front porte l'empreinte de la majesté sacerdotale. Sans être monté dans la chaire de la vérité, on voit briller dans ses mains la croix du missionnaire. Sans avoir eu le corps déchiré pour le nom de Jésus, la pourpre du martyr est, en quelque sorte, son vêtement; et quand il descendra dans la tombe, la paix et la vénération s'attacheront à sa dépouille mortelle, comme elles se reposent sur les cendres précieuses du pontife, du confesseur et de l'apôtre.

En étalant à vos yeux, nos très-chers frères, tous les avantages et tout le mérite de l'*OEuvre de la Propagation de la foi*, nous ne devons pas vous dissimuler la responsabilité qu'elle fait aujourd'hui peser sur vous. Votre sainte association a dilaté dans le monde le royaume de Jésus-Christ; elle a reculé les limites de l'Eglise catholique, elle a fait d'heureuses conquêtes sur l'idolâtrie, sur le schisme et l'hérésie. Il n'y a point d'exagération à dire qu'elle tient dans ses mains les destinées de vastes provinces et le sort éternel d'une multitude innombrable d'hommes. Elle peut les laisser dans les ténèbres, ou faire lever sur eux le soleil de justice. Elle est l'arbitre de la ruine ou de la résurrection d'une cinquième partie du monde et d'archipels reculés. Eh bien ! supposez que, votre zèle venant à se refroidir et vos largesses à diminuer, l'*OEuvre de la Propagation de la foi* finisse par s'éteindre. Effacez par la pensée cette œuvre du nombre des œuvres qui font la gloire de la France : Pourquoi un cri de détresse se fait-il entendre à la fois de l'Orient et de l'Occident, des bords du Gange et des rives de l'Ohio ? Pourquoi ces Eglises que vous avez fondées et ces Eglises plus anciennes que vous soutenez, semblent-elles se débattre dans les dernières angoisses de l'agonie? C'est que la vie qui de votre sainte association circulait jusqu'aux extrémités du monde, se retire partout.

Les missionnaires consumés par l'âge, les travaux ou les tourments, n'espèrent plus de pouvoir confier, en mourant, leur troupeau chéri au successeur de leur zèle et de leurs fatigues. Des successeurs ! il n'en viendra plus. Il n'y a plus de vaisseau qui veuille les porter à leur destination. Avec quoi les apôtres payeraient-ils le passage? Ces chrétientés naissantes manqueront bientôt et du pain eucharistique et du pain de la parole. Les enfants demanderont en vain cette nourriture céleste; il ne viendra plus personne pour la leur distribuer. Les murs de ces églises, de ces écoles, de ces hôpitaux qui s'élèvent déjà, resteront inachevés et ne présenteront plus bientôt qu'un monceau de ruines informes ; le *denier hebdomadaire* n'est plus là pour salarier l'ouvrier et hâter la construction de ces édifices. Les îles lointaines, éclairées depuis peu du flambeau de l'Evangile, chancellent déjà dans la foi. Il ne vient plus de pontifes et de prêtres pour faire descendre sur elles l'esprit de force qui seul leur eût apporté la persévérance. Elles retournent à leurs superstitions, et rentrent dans ces ténèbres, dont les enveloppent de nouveau l'ignorance et la dépravation. Plus d'un imitateur de François Xavier meurt à la vue d'un rivage impatiemment désiré, mais qu'il ne peut atteindre. Il n'y a plus de pilote qui veuille l'y déposer. Le pauvre prêtre n'a plus l'obole de chaque semaine pour payer les périls et le travail d'un marin mercenaire. Sans doute les missionnaires qui errent encore isolés dans les forêts de l'autre hémisphère, consument avec zèle le reste de leur vie. Mais que peuvent-ils entreprendre d'important pour la religion? Ils demandent au sauvage qu'ils instruisent, à partager le poisson que prend ses filets ou la bête fauve que sa flèche a pu percer. Mais encore quelques jours, il n'aura plus d'autel ; il n'aura pas même la matière du sacrifice. L'aumône de la *Propagation de la foi* ne lui procurera plus le pain ni le vin. Jésus-Christ ne descendra plus entre ses mains pour le consoler dans son triste pèlerinage ; et le jour où il perdra cet ami, il n'aura plus rien qui puisse le retenir sur la terre; la vie l'abandonnera.

Poursuivons encore, nos très-chers frères, cette triste supposition. Le Seigneur avait semblé dire à votre association : *Je vous donnerai toutes les nations pour héritage, et je soumettrai à votre empire les dernières limites de la terre* (21). Et votre association laisse échapper de ses mains ce sceptre glorieux. Les nations néophytes, abandonnées à elles-mêmes, s'éloignent de la vérité, et n'entendant plus les envoyés du Seigneur, elles se livrent à d'autres maîtres, suivent d'autres pasteurs et cherchent d'autres pâturages. Pourrait-il en être autrement? Vos dons, autrefois si généreux, n'ouvrent plus la porte des contrées qu'elles habitent aux ministres de l'Evangile. Ainsi tant d'arbres plantés le long des fleuves se dessèchent, parce que les eaux salutaires qui arrosaient leurs racines ont cessé de couler. Tous ces figuiers deviennent stériles, et bientôt la main du maître de la vigne ne trouvera pas un seul fruit à cueillir. Tout languit et tout meurt dans les missions; l'*OEuvre de la Propagation de la foi* ne porte plus la fertilité dans ces vastes champs du père de famille. Pour surcroît de désolation des esprits plus pervers que ceux qui régnaient auparavant sur ces pays infidèles y sont rentrés avec de plus noirs desseins : et le nouvel état de ces régions malheureuses est pire que le premier.

(20) *Ad annuntiandum mansuetis misit me, ut mederer contritis corde, et prædicarem captivis indulgentiam et clausis apertionem.* (*Isa.*, LXI, 1.)

(21) *Dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ.* (*Psal.* II, 8.)

Voilà, nos très-chers frères, l'avenir que, sans nous tromper, nous pouvons prédire, si vous cessiez de soutenir, par vos largesses, l'œuvre entreprise pour propager la foi dans le monde. Il faut, ou que la religion s'arrête dans ses progrès au milieu des peuples de la Chine et de l'Océanie, qu'elle quitte les forêts du Nouveau-Monde, qu'elle descende des montagnes des Indes Orientales, qu'elle s'éteigne dans la Syrie, qu'elle expire sur les plages de l'Afrique, que cet astre bienfaisant se couche pour une grande partie du globe, ou que vous consacriez encore à la diffusion de la vérité cette légère aumône qui ne peut ni vous faire déchoir de votre rang, ni ruiner votre commerce. Il faut, ou que l'œuvre se soutienne et prospère, ou qu'une partie du monde redevienne païenne, ou se livre encore à l'hérésie et au schisme. Chrétiens, vous devez choisir entre le sacrifice d'*un sou par semaine*, ou l'extinction, par votre refus, du règne de Jésus-Christ dans de vastes contrées. Catholiques, vous êtes placés dans l'alternative ou de continuer une offrande qui ne retranche rien à votre luxe et à vos plaisirs, ou d'arracher du sein de l'Eglise une multitude d'enfants pour les précipiter dans les bras de l'erreur ou de l'infidélité. Est-ce trop d'*un sou par semaine* pour faire triompher Jésus-Christ de Bélial? Ne dites pas que les missions étrangères pourront se soutenir par d'autres moyens, et qu'elles sont l'objet de toute la sollicitude du Père commun des fidèles qui, dans son amour, embrasse toutes les nations et toutes les tribus. Vous êtes aujourd'hui la ressource la plus assurée de ces missions. Votre association est, entre les mains du chef de l'Eglise, un des plus puissants instruments pour répandre la foi et bannir, du milieu des peuplades sauvages, les superstitions qui défigurent ces âmes créées à l'image de Dieu.

Nous ne vous le dissimulons pas, nos très-chers frères, l'hérésie, jalouse de vos succès, est là pour recueillir l'héritage que vous abandonneriez. Elle attend, avec ses trésors et ses bibles, que vous disiez adieu à vos enfants adoptifs, pour remplacer auprès d'eux votre affection et vos soins par *une paternité* que ces néophites aprécieraient plus tard, mais qui les séduirait d'abord et déguiserait à leurs yeux cet abandon total dans lequel vous les auriez laissés. Des apôtres spéculateurs, des missionnaires industriels, qui ont une fortune à faire, des enfants à établir, des jouissances à se créer, et qui ne comprennent pas le ministère pastoral sans de vastes plantations, sans toutes les douceurs de la vie, n'attendent que le moment où vos mains glacées par l'égoïsme, cesseraient de s'ouvrir avec leur première générosité. Alors ils viendraient avec leur Eglise sans unité, leurs temples sans culte, leur ministère sans pasteurs, leur parole sans vie, avec leurs mille symboles sans croyances, ils viendraient s'établir sur les ruines de la véritable foi, et sèmeraient un sel affadi sur les débris de ces églises renversées. Un comptoir pour autel, une usine à la place d'une église, le bruit des machines au lieu du chant des cantiques, des esclaves et non pas des brebis, suffisent à leur apostolat; et leurs sueurs sont assez récompensées quand, au lieu de conversions, ils trouvent *des produits*. Ces prédicants ne se promettent pas autre chose de leurs efforts, Ils ne cherchent pas autre chose; d'ailleurs, se proposeraient-ils avant tout le triomphe de la vérité, ce succès ne serait pas accordé à leurs travaux. Entendez, à cet égard, une autorité qu'ils ne déclineront pas. « Je le déclare, quoique à regret, dit l'évêque de Salisbury, nos missions n'ont aucun succès; quelle en est la cause? le manque d'unité. — Comment peut-on espérer de convertir les nations infidèles, lorsqu'on n'est pas dans l'unité par Jésus-Christ? à qui peut-on faire accepter les doctrines du christianisme, lorsqu'on offre à tous les yeux le spectacle des divisions les plus profondes du schisme et des hérésies (22)? »

Comptez maintenant le nombre d'élus dont vous priveriez le ciel, le nombre d'âmes dont vous peupleriez l'enfer par le ralentissement de votre zèle. Sondez les abîmes d'erreurs qu'ouvrirait votre parcimonie, voyez les chaires de pestilence qu'élèverait, au milieu des nations, votre tiédeur, et comprenez tout ce que cette *OEuvre de la Propagation de la foi*, entreprise par vos soins, fait peser sur vos têtes de responsabilité devant Dieu, devant son Eglise et devant la société.

Nous terminerons, nos très-chers frères, par une considération plus consolante. On ne saurait trop exalter l'*OEuvre de la Propagation de la foi;* tout ce qu'elle produit dans le monde pour la gloire de Dieu et le développement du mystère de la rédemption des hommes, sera le sujet d'une éternelle admiration. Elle continue par ses conquêtes, ses victoires et ses martyrs, la mission de Jésus sur la terre. Honneur à la nation qui l'a vue naître! Honneur au diocèse qui l'a enfantée! Or, les destinées si magnifiques de cette œuvre, sa part si belle dans l'économie du salut du genre humain, lui assignent un rang si élevé parmi les œuvres du catholicisme, et la rendent, en quelque sorte, si nécessaire à la religion, qu'un royaume qui soutient cette institution de foi et de vie, a droit d'en attendre, en retour, une eclatante protection et des bénédictions particulières, au jour où il appellerait le bras du Seigneur à la défense de son honneur et de son existence. C'était aussi la douce espérance qui reposait dans le sein d'un de nos illustres martyrs de la Cochinchine (23). On dirait que, comme au temps où le Dieu d'Israël faisait des pactes avec son peuple choisi, une convention est intervenue entre le Rédem-

(22) Discours cité par plusieurs journaux religieux, entre autres par l'*Univers*, le 24 juillet 1842.

(23) M. Gagelin.

pteur et la nation qui s'est chargée de poursuivre, par ses largesses et son zèle, le travail de la rédemption. L'*OEuvre de la Propagation de la foi* sera cet encens d'agréable odeur brûlé le matin et le soir en l'honneur du Dieu vivant; et, à ce prix, la protection et la paix descendront continuellement sur la terre qui ne cessera d'offrir cette victime. Nous ferons une aumône pour répandre la lumière de la vérité; et, en récompense de ces pieuses largesses, si le sol agité par les feux souterrains des plus mauvaises passions tremble sous nos pieds, si l'orage gronde sur nos têtes, un cri de grâce et de pardon s'élèvera aussitôt de toutes les contrées où *le sou de chaque semaine* aura fait briller une étincelle de foi, de tous les rivages où il aura fait un chrétien. Chaque goutte du sang des martyrs, chaque anneau de la chaîne des confesseurs, chaque pierre même de leurs sombres cachots pousseront vers le ciel un cri de miséricorde (24).

Que notre patrie soit fidèle à sa vocation, et Dieu sera fidèle à ses promesses : qu'elle poursuive sa mission réparatrice en mettant, par son zèle et sa bienfaisance, des digues à ce torrent de doctrines impies échappé de son sein il y a plus d'un siècle, et elle sera encore l'objet de cette prédilection divine, dont les témoignages sont écrits sur toutes les pages de son histoire. Qu'elle comprenne ce qu'elle peut pour la vérité, pour la foi catholique et pour le bonheur du monde; et la gloire de ses triomphes passés ne sera que le pâle reflet d'une gloire plus solide et plus réelle, de cette gloire que les apôtres trouvèrent à affranchir les peuples par la croix, à les civiliser par la religion, à les faire passer des ténèbres à la lumière par leurs enseignements. Disons-le sans crainte, mais en rapportant à Dieu l'honneur qui lui est dû, un lien puissant, parce qu'il est formé par les mains de la charité, unit notre pays à l'*OEuvre de la Propagation de la foi*. Si cette œuvre est nécessaire à l'Église de France pour la garder et la défendre, l'Église de France n'est pas moins nécessaire à cette admirable institution pour l'étendre et la consolider; il faut toute son activité et le génie du zèle qui l'anime, pour perpétuer une création dont le monde catholique ne peut plus en quelque sorte se passer.

Faire encore un appel à votre coopération pour soutenir l'*OEuvre de la Propagation de la foi*, ce serait, ô vénérables prêtres, oublier ce que vous avez déjà fait pour elle. Le sang des Pothin et des Irénée n'a pas en vain rougi le sol que vous foulez aux pieds; et le dernier soupir de ces glorieux apôtres a été, sur les générations sacerdotales qui devaient se succéder, une émission de cet esprit de zèle et de cet attachement à la foi qui se sont perpétués dans ce diocèse sans interruption. Déjà un grand nombre parmi vous ont tourné leurs regards vers ces moissons blanchissantes qui couvrent le Nouveau-Monde, et ils soupirent après le moment où il leur sera donné d'aller les recueillir. Ah! communiquez aux populations qui vous entourent quelques-unes de ces ardeurs apostoliques dont vos âmes sont embrasées. Dites-leur qu'il faut payer à l'Orient la dette que nous avons contractée envers lui et que pour les peuples idolâtres qui l'habitent, le salut et la paix doivent désormais venir de l'Occident. Dites aux fidèles qu'un confesseur de la foi, leur compatriote et leur contemporain chargé de chaînes pour le nom de Jésus, prie pour eux et pour leurs enfants du fond de sa prison (25); et qu'ils peuvent bien acheter pour quelques deniers la gloire qu'ils auront peut-être bientôt de compter un martyr de plus, et un ami puissant de plus dans le ciel.

Vous entendrez la voix de vos pasteurs, ô nos frères bien-aimés, et vous rachèterez vos péchés par des dons généreux en faveur *de la Propagation de la foi*. Si vos infirmités ne vous permettent pas d'observer dans toute sa sévérité la loi du jeûne et de l'abstinence pendant la sainte quarantaine, vous retrancherez quelque chose de votre superflu, et vous consacrerez à la prédication de l'Evangile ces économies faites sur le luxe et le plaisir. Cette offrande sera une suffisante compensation de la mortification dont vous ne pourrez pas affliger votre corps. Si votre indigence vous interdit la plus modique oblation, vous prierez au moins pour le triomphe de la vérité dans le monde. Les barrières redoutables qui ferment à nos missionnaires l'entrée du Japon et de la Corée, ne résisteront pas à une prière partie d'un réduit pauvre et obscur; les supplications d'un cœur simple mais fervent, feront plus encore pour la conversion des rois infidèles et de leurs tribus, que les trésors de l'opulence versés entre les mains de la pieuse association qui veut amener toute la terre aux pieds de Jésus-Christ.

A ces causes, etc.

Donné à Lyon, le 2 février 1843.

V. LETTRE PASTORALE

A l'occasion du carême de 1844

SUR L'EDUCATION CHRÉTIENNE.

En entrant dans la carrière quadragésimale, nos très-chers frères, les premiers accents qui retentissent à nos oreilles sont les paroles empruntées par l'Église au prophète Isaïe, et adressées au pasteur des âmes pour affermir son cœur et son front contre la crainte du monde, et l'affranchir de ces timides ménagements qui retiennent dans son cœur la vérité captive, quand la vérité voudrait s'élancer pour combattre et conquérir. *Criez et ne cessez de crier; que votre voix se fasse entendre avec l'éclat perçant de la trompette* (26).

(24) *Lapides clamabunt* (Luc., XIX, 40.)

(25) M. Charrier de Saint Just-en-Chevalet, condamné à mort pour la foi.

(26) *Clama, ne cesses; quasi tuba exalta vocem tuam.* (Isa., LVIII, 1.)

Et que dirons-nous au peuple confié à notre sollicitude; que lui crierons-nous; quel objet réclame, avec plus d'instance, l'accomplissement du devoir qui pèse sur nous d'*avertir à temps et à contre-temps, mais toujours avec un esprit de patience et de charité?* (*II Tim.*, IV, 2.) Sentinelle d'Israël, quel ennemi devons-nous signaler? (*Isa.*, XXI.) Médecin des âmes, au milieu de tant de plaies, quelle plaie demande de nous un plus prompt remède; conducteur du peuple de Dieu, contre quelle séduction lui dirons-nous de se tenir en garde; à quelle sorte d'enchantements le presserons-nous de fermer l'oreille? Du sanctuaire élevé où Dieu nous a placé, jetant un regard sur les générations arrivées à la maturité de l'âge, nous voyons avec douleur tout ce que le génie du mal a inventé pour les pervertir dès le berceau; aussi, que de jeunes plantes eussent grandi et prospéré, arrosées par les eaux vives d'une doctrine saine, que nous avons vues, plus tard, couchées tristement sur le sol qu'elles déshonoraient, sans avoir rien produit, sans que la religion, la patrie, la famille aient pu cueillir sur elles un seul fruit de vie et de salut, parce que l'erreur et une coupable négligence avaient desséché, dans leur racine, la sève de tout bien. Pour consoler nos regards, nous les avons tournés vers les jeunes générations qui s'élèvent, et nous avons vu encore le génie du mal poursuivre au milieu d'elles, avec un zèle infatigable, son apostolat de corruption; revêtir mille formes, emprunter des langages divers, passer d'un déguisement à l'autre pour étouffer dans la jeunesse d'heureuses dispositions, contrarier de saints penchants, vicier d'aimables caractères.

Frappé des dangers dont l'enfance est environnée de toute part, et de la criminelle incurie de tant de chefs de famille, qui ne veulent pas s'élever à la hauteur de leur vocation, nous avons compris qu'un évêque devait, surtout aujourd'hui, rappeler la sainteté de leur mission aux parents qui l'oublient, et parler avec toute l'autorité de son ministère sur l'obligation qui leur est imposée de donner à leurs enfants une éducation chrétienne. Notre voix se perdra peut-être au milieu du tumulte des plaisirs et des intérêts divers; nos accents iront mourir à la porte de tant de cœurs glacés par l'égoïsme; nos plaintes effleureront à peine des consciences cautérisées; peut-être aussi ne verra-t-on dans l'élan de notre zèle qu'un nouvel acte d'envahissement. Mais nous entendons le grand Apôtre tenir, en présence de ces considérations diverses, un langage qui nous encourage : *Si je voulais plaire au monde, je ne serais plus le serviteur de Jésus-Christ* (27). Dieu n'exige pas de nous le succès et le triomphe de la parole évangélique, mais il veut que nous la fassions retentir sans aucune crainte humaine; que nous l'annoncions à tous sans distinction; que souvent même, pour jeter dans les cœurs cette divine semence, nous nous mettions au-dessus de la prudence du siècle. Il rendra la parole victorieuse, s'il le veut, où il permettra que nos efforts soient impuissants : mais au moins nous aurons fait notre devoir de pasteur; nous aurons agi en évêque; notre intention sera couronnée, si nos œuvres sont restées stériles! Notre silence serait une criminelle connivence à tant d'outrages faits à la vérité, à tant d'insultes faites à l'enfance, à tant d'injustices commises contre la société.

Les adorateurs de la croix de Jésus-Christ comme ses ennemis; les sectateurs de l'impiété comme les disciples de l'Evangile, fondent aujourd'hui toutes leurs espérances sur la génération qui s'élève, soit pour affermir le mal, soit pour opérer un retour au bien : les uns, pour consommer les attentats qu'ils méditent contre la société; les autres, pour sauver la société des dangers qui la menacent de toute part. De ces espérances contraires est née cette lutte si vive où l'on voit, d'un côté, la religion, pleine de sollicitude pour la jeunesse, chercher à garantir sa candeur de la contagion du vice en la nourrissant d'une doctrine saine, et en lui ouvrant des asiles sûrs; et, de l'autre, l'impiété, extraire des productions impures du siècle dernier, même des systèmes absurdes des siècles païens, tout ce que le poison de l'incrédulité et de l'hérésie a de plus subtil pour en composer un breuvage qui étouffe, dans de jeunes cœurs, les germes de l'antique foi, et les plonge dans le délire de toutes les passions pour les pousser ensuite à tous les excès. Ne semble-t-on pas assister, avec saint Jean, à ce grand combat que Satan livra, dans les cieux, à Michel et à ses anges (28)? Oui, on veut encore renverser le trône de Dieu, le trône que le Seigneur a établi dans le cœur des enfants; on veut entraîner ces anges de la terre dans des abîmes de confusion et de désordre.

Nous venons donc, nos très-chers frères, vous rappeler toutes les obligations qui vous ont été imposées, toute la responsabilité qui a pesé sur vous, le jour où la religion, remettant entre vos mains vos enfants, après les avoir revêtus de la robe d'innocence, sembla vous dire, comme la fille de Pharaon à la mère de Moïse : *Recevez cet enfant; élevez-le pour moi, et je vous donnerai votre récompense :* « *Accipe puerum istum, et nutri mihi, et dabo mercedem tuam.* » (*Exod.*, II, 9.)

Ce n'est pas à ces soins tendres, que la nature vous inspire pour la conservation de vos enfants, que vous devez, pères et mères, borner l'accomplissement du grand précepte de la charité à leur égard; votre mission sur la terre a quelque chose de plus sublime; c'est à former leur cœur que vous devez épuiser, s'il nous est permis de le dire, cet amour ingénieux, si vigilant, quand il faut écarter de leur berceau tout ce qui

(27) *Si hominibus placerem, Christi servus non essem.* (*Galat.*, I, 10.)

(28) *Michael et angeli ejus prœliabantur cum dracone.* (*Apoc.*, XII, 7.)

peut menacer leur vie ou altérer leur santé. Ils vous demandent autre chose qu'une félicité de quelques jours, qu'un bonheur fugitif comme leur existence. Ils vous pressent de leur rompre un autre pain que celui dont vous nourrissez leur corps. Créés pour une vie meilleure, ils ont droit d'attendre de votre amour que vous les mettiez sur le chemin qui y conduit, et que, pendant le voyage, vous dirigiez leurs pas encore mal assurés. Nous ne faisons que reproduire la pensée de saint Augustin lorsqu'il écrivait : « Que les fidèles, en formant les nœuds d'une sainte alliance, ne doivent pas se proposer seulement de mettre au monde des enfants voyageurs sur la terre, mais de donner a l'Eglise des chrétiens qui, après avoir trouvé une nouvelle naissance dans les eaux du baptême, demeureront éternellement avec Jésus-Christ (29). » Or, si vous nous demandez, nos très-chers frères, par quels moyens vous pourrez assurer le vrai bonheur à vos enfants, et acquitter envers la Providence qui vous les a donnés, et la société qui les a reçus, la dette sacrée que vous avez contractée le jour où un dépôt si cher vous a été confié, nous vous répondrons que ce sera en inspirant à vos enfants, par vos exemples, un profond respect pour les bonnes mœurs; en les pliant de bonne heure, par vos leçons, au joug de la religion; et en choisissant avec une scrupuleuse sévérité les instituteurs de leur jeunesse : en un mot, en leur donnant une éducation chrétienne, ainsi que saint Paul, dans sa vigilance, le recommandait aux Ephésiens : *Educate illos in disciplina et correptione Domini.* (*Ephes*, VI, 4.)

C'est avec raison, nos très-chers frères, que nous plaçons l'exemple à la tête de tous vos devoirs, parce que vous ne trouveriez pas, pour vous faire entendre, un langage plus persuasif. Le grand Apôtre ne cesse de recommander aux pasteurs des âmes d'être les modèles de leurs troupeaux, par la pureté de leurs mœurs, par la chasteté de leurs discours, par la gravité de leurs actions, en sorte que les fidèles aillent puiser dans leur vie, des règles de conduite et des exemples de vertu : *In omnibus præbe teipsum exemplum bonorum operum.* (*Tit.*, II, 7.) Nous sera-t-il permis d'établir une comparaison entre les devoirs des pères de famille et ceux des pasteurs? Oui : nous trouvons dans ces deux états un noble ministère et une redoutable responsabilité; des obligations rigoureuses et de douces consolations; des fonctions diverses, à la vérité, mais n'ayant toutes qu'une même fin, celle de conduire les âmes au port du salut. Or, nous voyons que l'Esprit-Saint recommande, avant tout, aux pasteurs d'être pour leurs brebis des *lampes ardentes et luisantes* (*Joan.*, V, 35), c'est-à-dire de les édifier par leurs exemples et de les instruire par leurs leçons; ce doit donc être aussi pour les parents le premier de leurs devoirs.

En effet, nos très-chers frères, comme il n'est pas pour les petits enfants, d'autorité plus imposante que celle d'un père ou d'une mère, ils sont naturellement portés à recevoir toutes leurs paroles comme les maximes de la sagesse, et à retracer dans leur conduite, des actions qu'il ne leur vient pas à la pensée de taxer de légèreté, d'imprudence ou de crime. Ainsi suivant ce qu'ils entendent ou ce qu'ils voient dans leurs premières années, ils contractent ordinairement des habitudes de vice ou de vertu, de bien ou de mal qui, plus tard, récompensent les parents de leur sollicitude, ou les punissent de leur coupable négligence.

Nous vous répéterons donc, parents chrétiens, ce que saint Paul disait à Tite : *Que vos discours soient irréprochables* (30). Ne croyez pas que cette parole licencieuse que vous aurez prononcée devant ce jeune enfant, soit sans danger pour lui. Peut-être ne la comprendra-t-il pas d'abord; mais sa mémoire en conservera le funeste souvenir. Son innocence, la légèreté de son âge ne lui permettront pas de s'arrêter à l'impression qu'elle aura faite sur son esprit; mais vous avez jeté une semence qui produira en son temps des fruits amers. Et lorsque la raison se sera développée, il cherchera avec curiosité le sens de cette parole mystérieuse pour lui : il en aura bientôt l'intelligence. Son imagination blessée, le cœur ne tardera pas à l'être; et alors se révèleront ces passions dont vous aurez hâté la révolte par votre imprudence, et qui feront à la fois son tourment et votre malheur : tandis que la retenue dans vos discours, la sévérité de votre conversation, la discrétion de vos paroles eussent longtemps maintenu cet enfant dans cette heureuse ignorance qui faisait le charme de son âge, en même temps qu'elle était la sauve-garde de son innocence : *Verbum sanum irreprehensibile.*

On se plaint tous les jours avec amertume que la jeunesse a perdu toute retenue et qu'elle se fait un jeu de fouler aux pieds ce qu'il y a de plus sacré. Hélas! faut-il que nous venions à aigrir la douleur de ces parents qui se plaignent, en les accusant ici d'être les artisans des maux qu'ils déplorent? Il n'est que trop vrai cependant qu'ils creusent de leurs propres mains l'abîme où tombent leurs enfants, et qu'ils sèment à plaisir les embûches autour de leurs berceaux. Leur affliction nous touche trop profondément pour ne pas leur en indiquer, sans détour, la cause malheureuse.

Tourmentés des absences trop prolongées d'un fils qu'ils voudraient toujours voir auprès d'eux, ce père et cette mère lui reprochent son éloignement, comme Marie se plaignait de la courte disparition de Jésus : *Votre père et moi, nous vous cherchions avec anxiété* (31). Mais quels sont les livres qui amusent vos loisirs, demanderons-nous à ces

(29) S. Aug., lib. 1 *De nuptiis et conc.*, c. 8.

(30) *Verbum sanum irreprehensibile.* (*Tit.*, II, 8.)

(31) *Pater tuus et ego dolentes quærebamus te.* (*Luc.*, II, 48.)

parents affligés? Quelles sont les feuilles quotidiennes qui nourrissent votre curiosité? Quels écrits voit-on toujours étalés dans vos brillants salons? Vous admettez indifféremment toutes les productions de la presse? Votre tendresse ou au moins votre prudence ne sait rien écarter des yeux et des mains de votre jeune famille? Eh bien! ce fils dont l'indifférence vous désole, est dans les lieux où de si mauvais livres ont dirigé ses pas. Il met en pratique, avec une fatale docilité les leçons qu'il puise chaque jour dans les feuilles coupables. Ce ne sont pas les mystères d'un Dieu fait homme, d'un Dieu voyageur, d'un Dieu souffrant et pauvre que lui retracent ces écrits; ils l'ont initié à d'autres mystères, aux mystères de licence et d'infamie de nos grandes cités, à des mystères plus honteux que ceux dont rougissait le paganisme lui-même, et dont des auteurs chrétiens ne rougissent pas de dévoiler la turpitude à une vierge innocente, à un enfant candide. Vous ne vous consolez pas de voir si rarement votre fils sous le toit paternel? Hélas! le foyer paternel, la présence autrefois si douce d'un père et d'une mère ne disent plus rien à son cœur; le théâtre a pour lui plus de charmes que la maison de ses ancêtres, et la société des pécheurs a plus d'attrait que l'intérieur de sa famille. Voyez maintenant où sont les véritables auteurs de tant de maux!

Faut-il que nous retracions à des chrétiens toute la sévérité des conseils qu'un païen donnait aux familles sur l'éducation de la jeunesse? Platon devrait-il faire rougir un disciple de Jésus-Christ? Eh bien! nous leur rappellerons que ce philosophe ne voulait pas qu'on entretînt les jeunes gens des crimes de l'Olympe, des guerres que les dieux se faisaient entre eux, des embûches qu'ils se dressaient. Il allait jusqu'à ne pas permettre qu'on parlât à l'enfance, même dans un sens allégorique, de cette Junon enchaînée par son époux, de ce Vulcain chassé par son père.

Souvent un père gémit de voir son autorité méprisée, ses conseils sans effet, sa vieillesse délaissée, la voix du sang méconnue par un fils dont le cœur est fermé à la reconnaissance. Et pourquoi ce fils respecterait-il son autorité? pourquoi écouterait-il ses conseils? Insubordonné, qu'a-t-il à craindre au delà du tombeau? obéissant, que peut-il espérer? Il a trouvé dans la maison paternelle, et entre les mains de ses parents, des livres qui lui ont appris que l'univers était sans Dieu, les hommes sans juge de leurs actions, le siècle à venir sans récompenses et sans châtiments; que toute la religion était une invention de la politique, la vertu un préjugé, l'autorité d'un père un despotisme paternel (32.) Pourquoi se plaindre ainsi? On voulait que cet enfant marchât avec le siècle; et il a pris un essor qu'il serait difficile d'arrêter. On craignait pour lui les ténèbres de l'ignorance; et déjà il épouvante par un excès de savoir. Ennemis de la superstition, les auteurs de ses jours redoutaient pour lui les exagérations de la piété : et il n'a même plus la piété filiale. Les passions seules trouvent des autels dans son cœur. Hélas! ce père infortuné recueille ce qu'il a semé. Au lieu d'un fils tendre et respectueux, il ne trouve plus auprès de lui qu'un jeune philosophe, affranchi de tout préjugé, bien pénétré de sa dignité et connaissant ses droits. Quelle déchirante déception même pour un père incrédule!

N'entend-on pas aussi, tous les jours, des mères se lamenter sur ce que la pudeur a disparu du front et du cœur d'une jeune fille, de ce qu'elle est trop avancée dans la science du monde, et que ses paroles n'ont plus cette retenue, le plus précieux ornement de son sexe? Si quelque chose devait étonner, c'est qu'il en fût autrement à l'école d'une mère qui, méprisant la parole du divin Maître, ne craint pas d'être une pierre de scandale pour ses enfants, par l'immodestie de sa parure, le laisser-aller de ses propos et l'excès de sa vanité. Si elle avait désiré vivement que l'innocence de sa fille conservât toujours son éclat, il ne fallait pas paraître à ses yeux avec l'inconvenance d'une mise, dont une femme sincèrement chrétienne ne fera jamais l'étalage, et lui apprendre, de si bonne heure, le fatal secret d'amollir les cœurs et de perdre les âmes. Il ne fallait pas renier si ouvertement les promesses faites sur les fonts sacrés.

Et puis on taxera de sévérité outrée les décisions de ce directeur, parce qu'il aura défendu à un enfant la lecture de tel livre, lui aura interdit tel plaisir, prescrit la décence dans les vêtements, la modestie dans le maintien? On attribuera l'inflexibilité de ses principes à l'ignorance des usages du monde? On rejettera ses sages conseils sur son éducation, ou sur un zèle que l'on ne trouve pas assez selon la science? Mais si ce directeur pouvait parler, si le devoir le plus rigoureux ne l'obligeait d'emporter au tombeau les secrets qui lui ont été confiés, il ferait connaître à ces parents qui le censurent, qu'un regard jeté sur ce tableau que la prudence aurait au moins dû voiler, a porté un coup funeste à l'innocence de leurs enfants. Il leur montrerait la source de cette oisiveté qui contrarie leurs vues sur eux, dans la lecture de ces aventures fabuleuses dont ils leur ont inspiré le goût, et qui, en excitant une curiosité toujours nouvelle pour de nouvelles situations, ne leur laisse plus d'intérêt pour des occupations plus utiles et moins dangereuses. Que ces parents n'accusent donc pas de rigidité hors de saison, des avis prudents, lesquels, s'ils étaient suivis, si un père et une mère n'en détruisaient pas l'effet par leurs exemples, rendraient leurs enfants la consolation de leurs jours, et contribueraient souvent à conserver une santé qui semble leur être plus chère que le salut.

(32) Raynal, *Hist. philos.*

Voulez-vous, nos très-chers frères, que vos enfants modèrent cet amour des plaisirs qui vous fait concevoir pour eux de si justes alarmes? Mettez vous-mêmes un terme à cette dissipation qui n'est plus de votre âge. Voulez-vous que vos enfants reviennent à des goûts plus modestes, à un genre de vie moins frivole? Défaites-vous enfin de cette passion pour le monde qui vous entraîne à tant de folles dépenses, et qui autorise les excès que vous déplorez. En un mot, que vos enfants ne voient rien en vous qu'ils ne puissent imiter sans pécher. Tel est le conseil si sage que saint Jérôme donnait autrefois à une dame romaine, sur l'éducation de sa fille: *Nihil in te et in patre suo videat, quod si fecerit peccet* (33).

De toutes les leçons, l'exemple est sans doute la plus puissante et la plus efficace; mais, nos très-chers frères, vous devez encore à vos enfants les bons conseils, les avis prudents, les réprimandes même, où la douceur et la sévérité s'allient et se tempèrent mutuellement. Tobie ne laissa pas à sa postérité de plus précieux héritage que ses dernières recommandations. Pères et mères, gravez profondément dans votre mémoire les paroles pleines de sens et de vérité, que ce saint patriarche adressa à son fils: *Recommandez à vos enfants*, lui disait-il, *d'être justes et charitables, de ne jamais oublier le Dieu qui les a créés, de le bénir tous les jours de leur vie, de le servir dans la sincérité de leur cœur et avec une générosité sans bornes* (34). Ces maximes, qui ne sont plus de notre siècle, suffiraient pour faire trouver le bonheur à tant de familles qui le poursuivent inutilement, si les enfants les suçaient avec le lait.

Les premières années de vos enfants, pères et mères, doivent donc exercer toute votre sollicitude, parce qu'alors, sans expérience comme sans volonté, prêts à recevoir toutes les impressions, ils suivraient plutôt ce penchant qui nous entraîne au mal à cause de ce levain de corruption dont tous les hommes ont hérité, et de cette langueur pour le bien dont toutes les âmes sont malades. Votre vie doit être un livre ouvert devant leurs yeux, où à chaque instant ils puissent lire *tout ce qu'il y a de vrai, tout ce qu'il y a de chaste, tout ce qu'il y a de juste, tout ce qu'il y a de saint* (35).

Mais quel discernement des esprits, et quelle vigilance ne vous sont pas nécessaires, nos très-chers frères, lorsque vous voulez confier vos enfants à des mains étrangères, pour être initiés à ces connaissances qu'ils ne pourraient peut-être pas acquérir auprès de vous! Votre responsabilité n'a rien de plus redoutable. Nés vous-mêmes dans la religion catholique et nourris dès le berceau de ses doctrines, vous voulez transmettre à votre postérité les croyances que vous avez reçues de vos ancêtres. C'est un devoir qu'aucune puissance sur la terre, ne peut empêcher d'accomplir. Aussi, avant de revêtir un instituteur de la plus essentielle partie de votre autorité, ou avant de vous séparer de votre fils, pour vous décharger sur les écoles, du soin si important de former son cœur et son esprit, citez en quelque manière, au tribunal de votre foi, les doctrines de cet instituteur et de ces écoles. Voyez si les paroles qui tombent de la chaire du maître sont conformes à l'Evangile interprété par l'Eglise de Jésus-christ. Rapprochez-les du symbole des apôtres; confrontez-les avec le livre élémentaire qui renferme toute la doctrine catholique; soumettez-les au jugement de vos pasteurs. Vous ne pourrez jamais pousser trop loin cette épreuve; cet examen ne sera jamais assez sévère. Il s'agit de décider de la ruine ou de la résurrection d'une âme, de prononcer un arrêt de vie ou de mort.

Aux premiers jours du christianisme, il y avait comme aujourd'hui des esprits divers et différentes philosophies. Saint Jean recommande aux fidèles de ne pas croire à tout esprit, à cause du grand nombre de faux prophètes qui s'étaient élevés dans le monde. (*Joan.*, IV, 1.) Saint Paul, répandant sur les nations les lumières de son apostolat, et prodiguant à tous les conseils de son ministère, donnait aux parents cet avis qu'il semblait écrire pour notre siècle: *Prenez garde que personne ne vous surprenne par la philosophie, par des raisonnements vains et trompeurs, selon les principes d'une science mondaine, et non selon Jésus-Christ* (36). Le docteur des nations craignait que la philosophie du Portique, des Gnostiques ou des Simoniens, ne finît par ravir la foi à ces premiers chrétiens qu'il avait engendrés à la vérité, au prix de tant de fatigues et de tant de périls. Il ne croyait donc pas que la philosophie dût s'affranchir des principes de l'Evangile, et qu'elle dût marcher avec une entière indépendance de l'autorité divine. Pères et mères, vous dirons-nous aussi: prenez garde qu'une philosophie renouvelée de l'antiquité païenne, et païenne comme la source impure où elle est puisée, ne séduise vos enfants, et ne leur *ôte le goût de la saine doctrine*, au point *de les détourner de la vérité pour ouvrir leurs oreilles aux fables des docteurs qui flattent les passions* (37). La religion bannie de leur cœur,

(33) S. Hier., epist. ad Læt., *De instit. filiæ*, 7.

(34) *Filiis vestris mandate ut faciant justitias et eleemosynas, ut sint memores Dei, et benedicant eum in omni tempore in veritate et in tota virtute sua.* (*Tob.*, XIV, 11.)

(35) *Quæcunque sunt vera, quæcunque pudica, quæcunque justa, quæcunque sancta... hæc cogitate.* (*Philip.*, IV, 8.)

(36) *Videte ne quis vos decipiat per philosophiam, et inanem fallaciam, secundum traditionem hominum, secundum elementa mundi, et non secundum Christum.* (*Coloss.*, II, 8.)

(37) *Erit enim tempus, cum sanam doctrinam non sustinebunt, sed ad sua desideria coacervabunt sibi magistros prurientes auribus, et a veritate quidem auditum avertent, ad fabulas autem convertuntur.* (II *Tim.*, IV, 3, 4.)

l'innocence des mœurs serait bientôt flétrie, et la piété filiale étouffée.

Et pour vous faciliter le discernement important entre la vérité et l'erreur, consultez toujours, nos très-chers frères, ce que la foi catholique vous enseigne sur les différentes questions agitées par la philosophie moderne. La foi vous enseigne-t-elle que Dieu est à la fois *fini et infini*, *éternité et temps*, *triple enfin*, c'est-à-dire *Dieu*, *nature et humanité;* il n'y a qu'une seule substance dans l'univers, ou spirituelle ou matérielle; ou bien une substance qui, n'étant ni l'une ni l'autre, est une certaine force qui se manifeste par la pensée et par l'extension ? La foi vous dit-elle que chaque être créé est une partie de la substance divine, et que Dieu se compose de tous les êtres de la nature? Non; ce n'est pas là ce que vous avez appris aux pieds de l'Eglise votre mère. La foi vous enseigne qu'il n'y a qu'un seul Dieu, Etre nécessaire; que toutes les créatures visibles et invisibles ne sont pas lui, mais l'ouvrage de ses mains; que ces êtres ne sont pas une émanation de sa substance, mais une création de sa toute-puissance ; que la substance divine ne peut pas se diviser, croître ou décroître, mourir ou revivre. La lumière bienfaisante qui inonde notre globe peut être un témoignage de l'existence de Dieu, elle peut raconter sa gloire (*Psal.* XVIII), mais elle n'est pas lui. Le fleuve qui, dans sa course majestueuse, féconde nos campagnes, peut bien nous élever jusqu'à cette Providence divine, qui pourvoit à tous les besoins de l'homme, mais il n'est pas cette Providence. L'étincelle électrique qui embrase les cieux, peut bien nous parler d'un Dieu terrible dans ses vengeances, mais elle n'est pas ce juge inexorable.

Si notre Dieu était le dieu des panthéistes, si les êtres étaient une partie de l'essence divine, pourquoi le Seigneur reprochait-il aux idolâtres leur folie, *parce qu'ils s'étaient imaginés que le feu ou le vent, l'air le plus subtil ou la multitude des étoiles, l'abime des eaux, le soleil ou la lune, étaient les dieux qui gouvernaient le monde* (38) ? Si l'esprit de l'homme est une partie de l'essence divine, toutes les pensées bonnes ou perverses, vraies ou erronées sont donc de la même nature, puisque ce sont les pensées divines? Toutes les actions de l'homme sont donc toutes saintes, toutes légitimes, puisque ce sont les actions de Dieu? Parents chrétiens, préservez vos enfants de ces doctrines philosophiques; elle les ramèneraient à ces ténèbres que la lumière du christianisme est venue dissiper. C'est bien ici qu'il est permis de s'écrier avec Tertullien : « Qu'y a-t-il de commun entre un philosophe et un chrétien ? L'un est disciple de la Grèce, et l'autre du ciel Celui-là ne travaille que pour la vaine gloire, et celui-ci pour son salut (39).

Que vous enseigne la foi, nos très-chers frères, sur la création? Vous dit-elle, avec la philosophie moderne, que la création est nécessaire; et, confondant les opérations divines, veut-elle vous persuader que Dieu n'est pas plus libre de ne pas créer que de ne pas s'aimer, c'est-à-dire que la matière existe de toute éternité, qu'elle est, par par conséquent, semblable à Dieu, immuable, infinie comme lui? Ce ne sont pas encore là les croyances que vous avez reçues de vos pères. Elles peuvent plaire à des familles nées sur les bords du Gange et nourries dans toutes les superstitions de l'Inde; elles peuvent être admises par une jeunesse élevée dans les principes de Parmenides ou d'Epicure, de Plotin, de Porphire ou d'Ammonius. Mais des fidèles, attachés au Symbole catholique, doivent repousser un pareil enseignement, et ne peuvent livrer leurs enfants à ses désastreuses conséquences. La foi nous oblige de croire qu'il n'y a qu'*un seul Dieu créateur du ciel et de la terre* (39*), qui, par sa toute-puissance, a fait sortir l'univers du néant. Elle ne dit pas que le néant ait servi de matière à la création ou qu'il en soit la cause; mais elle confesse que Dieu a donné l'être à ce qui n'existait pas auparavant, sans y être contraint par aucune nécessité : mais elle dit que Dieu possède, d'une manière suréminente, les perfections dont il devait orner les êtres qu'il créerait librement dans le temps marqué par ses décrets. Voilà le sens de cet article de la foi chrétienne que proclamait la courageuse mère des Machabées (II *Mach.*, VII, 28), et que répétait le concile de Latran (40) après l'Ecriture et la tradition.

Que vous enseigne la foi sur le progrès? Avant de répondre à cette question, laissez-nous vous dire, nos très-chers frères, ce que la philosophie pense à ce sujet. Elle découvre, devant les yeux d'une jeunesse trop confiante, un avenir brillant, et lui montre le genre humain porté sur les ailes de la science et de l'industrie, s'avançant, par un progrès toujours plus rapide, vers une ère de prospérité, de connaissances et d'union sympathique, que *l'œil de l'homme n'a point vue, que l'oreille n'a point entendue, que l'esprit de l'homme ne saurait comprendre.* (I *Cor.*, II, 9.) C'est ce qu'elle appelle le progrès humanitaire. Remarquez que ce mouvement rapide de toute chose vers la perfection, entraîne avec lui la religion, la morale, le droit, la vertu : tout est variable, tout est changement dans ce système. La religion du lendemain ensevelira la religion de la veille; et la religion qui succèdera, ne vivra que jusqu'au moment où une religion, plus rapprochée de la vérité, lui ouvrira une nou-

(38) *Aut igneum, aut spiritum, aut citatum aerem, aut gyrum stellarum, aut nimiam aquam, aut solem et lunam, rectores orbis terrarum deos putaverunt.* (*Sap.*, XIII, 1, 2.)

(39) TERTULL., *De præscript.*

(39*) *Credo in unum Deum; Patrem omnipotentem, factorem cœli et terræ* (*Symb. Nic.*)

(40) *Conc. Later. sub Innoc. III*, an. 1225, c. 1.

velle tombe. Qui pourrait dire ce que deviendront la piété filiale, le respect de la propriété, la compassion pour l'infortune? « Nous ne touchons pas, » disent les fauteurs de ces monstrueuses doctrines, « à la fin des changements de la vertu (40*). » Mais on comprend assez ce que deviendront, dans ce progrès, la chasteté, la fidélité conjugale.

Enverrez-vous vos enfants, pères et mères, écouter les leçons des maîtres qui débitent ces *doctes fables*, suivant la parole de saint Paul? (I *Tim.*, IV.) Mais souvenez-vous que l'Ecriture nous enseigne qu'il n'y a qu'*un seul Dieu*, *une seule foi*, *un seul baptême* (41); *que Jésus-Christ était hier*, *qu'il est aujourd'hui et qu'il sera dans tous les siècles* (42); que les hommes, les institutions, les monuments, la terre passeront, et *que la vérité demeurera éternellement* (43). Que l'industrie fasse tous les jours de nouveaux prodiges, nous ne le nions pas; que la science étende de plus en plus ses conquêtes, il n'y a qu'une voix pour le proclamer. Quant à l'Eglise de Jésus-Christ, elle sera toujours la même jusqu'à la fin des temps; ses dogmes, fondement de la morale, ne subiront point d'altérations, parce que la vérité est immuable. Ce progrès, dont on parlerait à vos enfants, ne serait que les incertitudes d'une raison débile, et les aperçus variables d'une imagination vagabonde, que l'on opposerait à la foi que vous leur avez transmise. Et si vous voulez comprendre tout ce qu'il y a de vain dans cette doctrine du progrès, demandez à la philosophie, qui prétend que les « vérités religieuses sont soumises aux conditions de l'espace et du temps (44), » demandez-lui si les vérités mathématiques entrent aussi dans ce mouvement du progrès. Le silence à cette question vous en dira assez sur cette doctrine.

Mais quand la philosophie moderne, rétrogradant jusqu'aux siècles antérieurs au christianisme, se replonge dans toutes les absurdités de la Grèce et de l'Egypte, et qu'elle ne sait rien dire de nouveau, est-ce là un progrès? Mais quand elle revient aux doctrines de Pythagore et de Platon, et qu'elle fait les âmes éternelles pour les envoyer d'un corps dans un autre (45), est-ce là le progrès? Il ne valait pas la peine de s'ériger en ennemis acharnés de la religion chrétienne, et de secouer le joug de la théologie, si on n'avait à nous donner en échange de notre foi et de ses préceptes, que ces antiques absurdités et ces ridicules superstitions. Autant vaut croire à l'immortalité de l'âme, à la chute de l'homme, à sa réconciliation avec Dieu par l'incarnation, aux peines et aux récompenses après la vie, qu'à la métempsycose du philosophe de Samos. Le vrai progrès, c'est celui que saint Pierre proclame dans ses Epîtres; c'est le progrès de la vertu dans un cœur; c'est une plus intime connaissance de Jésus-Christ comme rédempteur, comme législateur, comme la lumière véritable, comme principe d'une vraie civilisation. Voilà le progrès désirable: *Crescite vero in gratia et in cognitione Domini nostri Jesu Christi.* (II *Petr.*, III, 18.) Mais pour le progrès humanitaire qu'on préconise, on ne peut l'admettre qu'en foulant aux pieds l'expérience et en déchirant les annales du monde. Il faut, pour se laisser séduire par ces rêveries, oublier que l'humanité collective participe de la loi des individus qui la composent, et que, par conséquent, elle naît, elle s'élève, grandit, décroît, s'affaiblit et meurt. — Eloignez aussi vos enfants de ces chaires ou de semblables doctrines sont enseignées; ce sont les chaires de mensonge dont parle l'Ecriture.

Que vous enseigne, nos très-chers frères, la foi sur la tolérance, et quel est, à ce sujet, l'enseignement de la philosophie? Des hommes qui n'ont point approfondi les choses de la religion, ne cessent de vanter le système de tolérance universelle de toutes les doctrines, de tous les symboles, de toutes les croyances; admettant comme également vraies les doctrines les plus opposées, les professions de foi les plus contradictoires; s'imaginant que l'on peut passer de l'une à l'autre sans compromettre son salut. Mais la religion catholique, qui embrasse dans sa charité le Juif et le gentil, l'hérétique et le fidèle, repousse la tolérance de toutes les doctrines, et ne peut admettre, avec un égal amour, la vérité et l'erreur. Il n'y a *qu'une seule foi*, dit saint Paul, *il n'y qu'un seul baptême.* (*Ephes.*, IV, 5). Le grand Apôtre ne tolérait donc pas deux symboles. Il n'admettait donc pas que toutes les religions fussent la vraie religion. Saint Jean accuse de mensonge celui qui niait que Jésus-Christ fût le Christ (46) attendu par le peuple de Dieu. L'apôtre bien-aimé ne tolérait donc pas les symboles de Cérinthe et d'Ebion. Toutes ces croyances qui se heurtent, se combattent, ne sont donc pas toutes vraies. Les tolérer toutes, c'est croire que Dieu voit avec une égale indifférence le bien et le mal; c'est anéantir la vérité même, c'est anéantir Dieu. Que vos enfants ne prêtent jamais l'oreille à ces leçons trompeuses; qu'ils s'éloignent à jamais d'un maître qui a si peu l'intelligence de la vérité, afin de ne pas être entraînés dans l'abîme avec lui. Un catholique fera toujours profession de croire que, hors de la vraie foi, hors de l'Eglise, *qui est la colonne et le fondement de la vérité* (II *Tim.*,

(40*) Lhermin., *De l'influence de la philos. au* XVIII*e siècle, sur la législation et la sociabilité au* XIX*e siècle.*

(41) *Unus Deus, una fides, unum baptisma.* (*Ephes.*, IV, 5.)

(42) *Christus heri et hodie; ipse et in sæcula.* (*Hebr.*, XIII, 8.

(43) *Veritas Domini manet in æternum.* (*Psal.* CXVI, 2.)

(44) Lherminier.

(45) P. Le Roux, *Encyclopédie nouvelle.* De l'humanité.

(46) *Quis est mendax, nisi is qui negat quoniam Jesus est Christus?* (I *Joan.*, II, 22.)

III, 15), il ne peut y avoir de salut : *Hanc veram catholicam fidem, extra quam nemo salvus esse potest.... profiteor* (47).

Saint Paul, écrivant aux Romains, leur donne un avertissement qui devrait être répété dans toutes les familles : *Nous vous exhortons, ô nos frères, de prendre garde à ceux qui causent parmi vous des divisions et des scandales contre la doctrine que vous avez apprise, et d'éviter leur compagnie. Ces sortes de gens ne servent point Jésus-Christ notre Seigneur, mais ils sont esclaves de leur sensualité* (48). L'Apôtre vient de mettre à nu le fond de toutes les hérésies et de toutes ces philosophies qui, du nord de l'Europe, se ruent sur nos contrées catholiques, en nous montrant la sensualité comme le terme humiliant de toutes ces aberrations d'une raison orgueilleuse. Ces différents systèmes finissent en effet par briser tous les freins de la concupiscence, en étouffant la croyance aux jugements de Dieu, aux peines éternelles, aux récompenses du ciel. Ils attirent *par des amorces trompeuses les âmes légères et inconstantes* (49), pour ouvrir devant elles une voie qui les fait descendre jusqu'au dernier degré de l'immoralité. C'est là l'histoire de toutes les erreurs dans la foi : *Domino nostro non serviunt, sed suo ventri.* (*Rom.*, XVI, 18.) Ah! nos très-chers frères, si vous pouviez espérer que vos enfants trouvassent, dans ces philosophies nouvelles, un pain de vie et d'intelligence, pour vous désabuser nous vous dirions avec saint Pierre, parlant de l'enseignement des Simoniens et des Nicolaïtes, que ce sont des *fontaines sans eaux, des nuées agitées par des tourbillons* (50); et que ces doctrines de mensonge ne formeront jamais que *des hommes esclaves de la chair, contempteurs de l'autorité, fiers et audacieux, amoureux d'eux-mêmes, blasphémateurs de la sainte doctrine, toujours prêts à rompre l'unité* (51), à diviser et à diviser encore.

Ainsi, parents chrétiens, dans ces jours où le froid mortel de l'indifférence semble avoir glacé toutes les âmes, ne vous déchargez du soin de l'éducation qu'après avoir scruté d'un œil inquiet les doctrines et la vie de celui que vous choisirez pour vous remplacer. Approfondissez de plus en plus cet examen, auquel est attaché le salut de vos enfants, votre bonheur domestique, l'avenir de votre maison. Ne vous laissez pas éblouir par les prestiges de la science, ni séduire par l'éclat d'une certaine réputation ; mais, pour parler le langage des livres saints, *il faut percer la muraille* (*Ezech.*, VIII, 8); vous trouverez souvent un sépulcre blanchi, et au dedans la corruption et la mort.

On vous dira : c'est un homme tolérant ; méfiez-vous. La tolérance n'est souvent qu'une complète indifférence en matière de religion. On vous dira : c'est un instituteur religieux. Ne vous rassurez pas encore. Il y a ici obscurité dans les termes. Un homme religieux, suivant le monde de nos jours, est celui qui veut bien croire à la Divinité, qui consent même à admettre une religion pour le peuple, sans se soumettre du reste à aucune des pratiques de cette religion sans reconnaître ni les lois de l'Eglise ni sacrements, ni sacrifices, ni expiations. Mais, parce qu'il aura parlé du Créateur avec éloquence, parce qu'il aura célébré la beauté de la vertu avec enthousiasme, parce qu'il aura raconté dans une prose magnifique, ou chanté dans de sublimes vers le triomphe de la croix, il est proclamé l'homme profondément religieux. Or, pourriez-vous, pères et mères, vous contenter de ce titre? Et quelle garantie ce maître ainsi religieux vous donne-t-il de sa conduite? Croyez difficilement à la pureté des mœurs, à la réalité des vertus d'un homme qui renferme dans son cœur tous les hommages qu'il rend à la Divinité, et qui laisse à d'autres le soin de les manifester au dehors. Il craint la censure du monde, mais la crainte des jugements de Dieu n'enchaîne aucune de ses passions, ne réprime aucun de ses désirs. Ces terreurs salutaires ne pénètrent pas jusqu'à sa conscience. Formera-t-il dans vos enfants des chrétiens fervents, des catholiques soumis aux lois de l'Eglise et respectant l'autorité? Non : étranger aux nobles pensées de la religion, il consultera bien plus les intérêts de sa famille ou les siens, que ceux de ses élèves ; et dans leur éducation il ne cherchera qu'un moyen de plus de satisfaire son ambition et sa cupidité.

Quoi! nos très-chers frères, sur des apparences si trompeuses, et après des recherches si superficielles, vous confieriez à de telles mains ce que vous avez de plus cher au monde! Eh bien! l'oubli journalier des pratiques de la religion, la désobéissance obstinée aux préceptes de l'Eglise, l'absence affectée de la table sainte, une contenance ennuyée pendant la célébration des saints mystères, une conduite privée équivoque, l'amour excessif du monde, tout cet ensemble de la vie de son maître n'échappera pas à l'œil observateur de votre enfant. Il aura peine à comprendre qu'on lui demande de présenter un témoignage écrit de son exactitude à fréquenter le tribunal de la pénitence, tandis qu'il n'y rencontrera jamais celui qui lui impose cette obligation. Il sera surpris que l'Eglise l'appelle tous les ans, avec tant d'instances, au banquet sacré, tan-

(47) *Bulla Pii PP. IV super forma juramenti professionis fidei.*

(48) *Rogo autem vos, fratres, ut observetis eos, qui dissensiones et offendicula, præter doctrinam quam vos didicistis, faciunt; et declinate ab illis. Hujuscemodi enim Christo Domino nostro non serviunt, sed suo ventri.* (*Rom.*, XVI, 17, 18.)

(49) *Pellicientes animas instabiles.* (II *Petr.*, II, 14.)

(50) *Hi sunt fontes sine aqua, et nebulæ turbinibus exagitatæ.* (II *Petr.*, II, 17.)

(51) *Post carnem in concupiscentia immunditiæ ambulant, dominationemque contemnunt, audaces, sibi placentes, sectas non metuunt introducere blasphemantes.* (*Ibid.*, 10.)

dis qu'il ne verra jamais assis à ses côtés, ceux qui devraient être les premiers à se rendre à la voix de l'Eglise. Il s'étonnera qu'on l'astreigne à confier à sa mémoire la suite des préceptes de Dieu et de son Eglise, lorsqu'il verra sous ses yeux une si grande indifférence à les observer. Il se demandera quelquefois si la religion des maîtres n'est pas la même que celle des élèves, et si ce qui est vrai pour lui ne l'est pas pour son instituteur. Les réflexions naîtront en foule dans cette jeune intelligence. Il ne pourra accorder tout ce qu'il verra avec ce qu'on exigera de lui; il se perdra dans ces contrastes. Bientôt l'air d'impiété que cet enfant respirera auprès de ses maîtres, fanera cette fleur d'innocence et de simplicité qu'il avait apportée de la maison paternelle, et l'accomplissement des devoirs religieux ne sera pour lui qu'un fardeau dont il faudra se délivrer à tout prix. Mais, en attendant le jour si désiré de l'affranchissement et de l'indépendance, un manége hypocrite déguisera son dessein et voilera ses projets. Ce moment arrivé, il reviendra sous le toit paternel, peut-être avec l'esprit orné de tous les agréments des lettres, et la mémoire enrichie des fictions brillantes de la poésie ou des faits les plus saillants de l'histoire; mais il n'y reviendra que pour le déshonorer par ses désordres, et affliger l'Eglise par son impiété. Malheur incalculable, que des parents auraient détourné de leurs têtes, si, dans le choix qu'ils avaient fait des instituteurs de leurs enfants, ils ne se fussent uniquement attachés à connaître l'étendue de leur savoir, sans se mettre en peine de la régularité de leur vie; et si, en s'informant de la capacité de leur esprit, ils n'eussent oublié, dans leurs investigations, la droiture de leur cœur.

« Parents imprudents! qu'avaient-ils donc fait ces enfants pour les sacrifier ainsi? Leur naïveté, leur amour pour vous ne pouvaient-ils donc vous toucher en leur faveur? Ah! ne pourraient-ils pas répondre aux reproches que méritent aujourd'hui leurs excès : Mon père et ma mère m'ont abandonné : *Pater meus et mater mea dereliquerunt me?* (*Psal.* XXVI, 10.) Ils vous avaient quittés, emportant avec eux le précieux trésor de leur innocence et de leur candeur. Une main ennemie y a touché; tout a été dissipé. Fallait-il vous condamner à une douloureuse séparation, et vous imposer des sacrifices si onéreux, pour ne recueillir que des fruits si amers? Fallait-il envoyer vos enfants dans des établissements si lointains, pour leur procurer une éducation brillante suivant le siècle, mais qui ne leur a donné en échange des vertus du jeune âge, que hauteur dans les manières, licence et frivolité dans les mœurs? Victimes vous-mêmes de cette éducation, vous pouvez bien vous écrier aujourd'hui avec la mère de Tobie, inconsolable de l'absence de son fils : *Oh! mon fils, mon fils, pourquoi vous avons-nous envoyé si loin, vous qui deviez être la lumière de nos yeux, le bâton de nos vieux ans, la consolation de notre vie, l'espérance de notre postérité*(52)? »

Il est un piége tendu à la bonne foi des familles, dont nous ne devons pas, nos très-chers frères, vous taire le danger. Pour gagner votre confiance et vous engager à envoyer vos enfants dans cette école qu'on signale à votre sollicitude, on vous dira que, dans cette maison, la religion est la base de l'éducation, que les principes de la morale religieuse sont développés aux élèves par un prêtre éclairé, dans un cours d'instructions suivies. Il est possible que ces pompeuses annonces séduisent votre esprit et vous jettent dans une illusion dont les conséquences pourraient être trop funestes. Nous n'admettons ici ni ne repoussons la sincérité de ces promesses. Mais il ne suffit pas de faire retentir aux oreilles des enfants quelques phrases religieuses, pour en faire des hommes religieux. Le développement de la doctrine chrétienne donné aux élèves par un prêtre savant et pieux, ne suffit pas même pour en faire des chrétiens. On sait que, dans une maison d'éducation, l'enseignement de la loi divine, moins privilégié que l'enseignement des lettres profanes, ne peut se faire entendre qu'à des intervalles assez éloignés. Jésus-Christ n'a, pour se faire écouter, que les instants qu'il peut dérober à Cicéron et à Virgile; tandis que la religion, comme l'eau vive du rocher, devrait tomber sans relâche sur le cœur d'un enfant, pour y faire pénétrer peu à peu ses doctrines, ses lumières, et y graver son empreinte d'une manière ineffaçable; tandis que le jeune enfant devrait respirer, et à l'église, et sur les bancs, et au milieu de ses jeux, l'odeur de vie exhalée continuellement de tous les exemples, de toutes les leçons, de tout le maintien, de toutes les paroles du professeur, en sorte qu'il se fît comme une transfusion non interrompue, de la vertu, de la piété du maître dans le cœur de son élève.

Oui; si la voix de la religion ne fait vibrer le cœur des élèves à tous les moments du jour; si leurs maîtres ne les enveloppent dans une atmosphère religieuse qui les pénètre intimement; si la vertu, la piété, n'entrent dans tout leur être, avec l'air qu'ils respirent, avec les sons qu'ils entendent, avec les objets qui frappent leurs yeux; si tous les sens ne transmettent continuellement à leur âme de saintes impressions, il ne leur restera de cette éducation prétendue religieuse, qu'une instruction superficielle sur les fondements de nos croyances, des préventions peut-être contre elles, tout au plus quelques sentiments vagues de religiosité, qui n'affermiront point leur cœur contre les orages des passions, qui ne les prémuniront contre aucune séduction, et qui n'empêcheront ni les naufrages dans les

(52) *Heu, heu me, fili mi, utquid te misimus peregrinari, lumen oculorum nostrorum, baculum senectutis nostræ, solatium vitæ nostræ, spem posteritatis nostræ.* (*Tob.*, X, 4.)

mœurs, ni la défection dans la foi. Il faut aux enfants l'autorité de l'exemple, bien plus que l'éloquence des paroles, pour les former à cette foi pratique, à ces habitudes pieuses qu'ils devront porter dans le monde, et conserver avec une inébranlable fidélité jusqu'au dernier soupir de la vie. La religion est véritablement la base de l'éducation dans ces seuls établissements, où les maîtres sont les premiers observateurs de la loi de Dieu, où ils rivalisent de zèle avec leurs élèves pour l'accomplissement du devoir pascal, où, disciples obéissants de Jésus-Christ, ils ne mettent pas l'infaillibilité de leur raison au-dessus de l'infaillibilité de l'Eglise, et dont l'enseignement est chrétien comme le reste de leur vie.

Les réflexions que nous venons de faire, pères et mères, nous amènent à conclure que le compte que Dieu vous demandera sera bien sévère, et que c'est avec raison qu'il est dit dans les livres saints, que cette obligation de veiller toujours, et de toujours craindre doit vous ôter le sommeil : *Vigilia et sollicitudo ejus aufert somnum.* (*Eccli.*, XLII, 9.) Mais l'éducation chrétienne que vous donnerez à vos enfants apportera avec elle, dès ce monde, la récompense de vos soins par le bonheur, la paix et l'union qu'elle fera régner dans vos familles. Il est vrai qu'elle exigera une vigilance pénible qui s'étende à tout: vigilance sur vous-mêmes, pour ne rien dire, ni rien faire qui soit une occasion de scandale et de chute; vigilance sur vos serviteurs, pour prévenir les suites funestes des conseils pernicieux; vigilance sur vos enfants, pour savoir leur inspirer à propos tout ce qu'il y a de bon et d'honnête, en les détournant de tout ce qu'il y a de pervers et de dangereux. L'accomplissement de ces devoirs entraînera, il est vrai, des soins infinis, vous imposera des privations sans nombre, demandera des prières continuelles, coûtera souvent des larmes amères. Ce sera un second enfantement, qui aura ses tristesses, ses douleurs et ses gémissements. Mais quand ces enfants seront nés à la religion et à la vertu, vous oublierez alors vos tourments, parce que vous aurez donné à l'Eglise un véritable fidèle, et à la société un membre utile : *Jam non meminit pressuræ propter gaudium, quia natus est homo in mundum.* (*Joan.*, XVI, 21.)

Si nous avons eu raison de dire, en empruntant les paroles de la fille de Pharaon à la mère de Moïse, que, pour prix de l'éducation chrétienne donnée à vos fils, vous recevrez dès cette vie le centuple, en attendant que vous obteniez une récompense plus digne de vous, pourrions-nous, nos très-chers frères, ne pas déplorer le malheur de ces parents qui oublient leurs devoirs, leur responsabilité, leur conscience, leurs intérêts, au point de livrer aux mains les plus infidèles, sans choix, sans examen et sans se préoccuper de l'avenir, ces enfants qu'ils avaient dû avant tout élever pour Dieu, pour la société et pour la famille? On a semé l'indifférence pour la religion dans le cœur de ces jeunes chrétiens, les pères et mères recueillent la discorde et les chagrins qui l'accompagnent, et ils se voient entourés d'une génération qui ne connaît d'autre Dieu que ses plaisirs, d'autre frein que l'impuissance de se livrer à ses passions, d'autre règle que ses caprices, et qui commande avec empire, quand elle devrait se montrer soumise et respectueuse. Larmes d'une mère, représentations sérieuses d'un père, complaisances, sacrifices, prodigalités même pour ramener ces cœurs rebelles, tous ces efforts sont trop tardifs, tous ces moyens sont devenus inutiles. Il faut boire le calice jusqu'à la lie, et cette lie, il faut l'épuiser, quelque amère qu'elle soit, pour expier ainsi le refus de l'éducation chrétienne à laquelle ces enfants avaient un droit rigoureux.

A la vue de ces attentats du génie du mal sur la jeunesse, quelle est l'âme chrétienne qui ne se livrerait aux plus noirs pressentiments, si elle ne mettait sa confiance en celui qui, du haut des saintes montagnes, dissipe d'un regard les projets des méchants, et change les ténèbres en de vives lumières? Hélas! pères et mères, la religion vous dit assez par ses larmes, la société vous témoigne assez par ses plaies, les familles vous font assez comprendre par leurs douleurs, ce que l'on doit attendre d'une éducation qui admet d'autres principes que ceux de l'Evangile, d'autres maximes que celles de Jésus-Christ.

Si nous avons été assez heureux, pères et mères, pour vous faire comprendre la gravité de vos obligations, vous ne serez plus étonnés du zèle ardent que mettent les premiers pasteurs à les rappeler aux chefs de famille, et à en retracer l'importance à tous ceux qui veulent s'établir les instituteurs et les guides de la jeunesse. Leurs paroles en faveur du droit d'un père sur l'éducation de son fils ne seront à vos yeux ni une insulte faite à l'Etat, ni une usurpation des priviléges qu'ils n'ambitionnent pas, ni le désir d'une domination qui est loin de leur pensée. Quoi! nos très-chers frères, demander que vous puissiez librement exercer le droit que vous tenez de Dieu, pour revivre dans une génération pieuse et soumise, est-ce donc, de notre part, une réclamation séditieuse? Travailler à ce que votre vieillesse trouve un appui dans l'amour désintéressé de vos enfants, est-ce une tentative si criminelle? Vous seconder, pour que la paix et la vertu règnent dans vos maisons, est-ce donc un si coupable abus de notre autorité? Comme si nous n'avions été revêtus de la dignité épiscopale, que pour paraître avec éclat dans le sanctuaire, semblables à ces pasteurs mercenaires qu'un prophète compare à des idoles muettes (53)! Comme si les rayons du Soleil de justice et de vérité qui tous les matins se lève sur nos autels, devaient frapper sur le

(53) *O pastor et idolum derelinquens gregem.* (*Zach.*, XI, 17.)

cœur d'un évêque sans lui faire rendre un son qui aille à vos cœurs pour les toucher et les instruire! Comme si nous étions toujours libres de nous taire ou de parler! Nous savons ce qui est arrivé à nos devanciers dans la carrière apostolique; nous avons lu la longue histoire de leurs tribulations. Nous sommes honorés du même caractère; et si, pour marcher sur leurs traces, nous rencontrions sur notre chemin la douleur et la pauvreté, la grâce qui leur a fait supporter la souffrance ne nous serait pas refusée.

Ils ne nous connaissent pas ceux qui, pour nous réduire au silence, nous présentent l'indigence comme une menace. Assurément nous n'applaudirions pas à l'injustice qui nous dépouillerait; mais nous croyons encore à la puissance d'un clergé dépouillé. Et sans vouloir ici trancher des questions difficiles, il est peut-être des esprits graves qui regarderaient comme le plus beau jour de l'Eglise de France, celui où le trésor public se fermerait pour les pontifes et pour les prêtres. Ils ne nous connaissent pas davantage, ceux qui s'obstinent à nous voir échangeant notre liberté sacerdotale contre quelques largesses. A Dieu ne plaise qu'il en soit ainsi! Les bienfaits n'enchaîneront jamais dans nos cœurs la vérité; et la reconnaissance ne fera pas expirer sur nos lèvres de justes protestations. Pauvres, nous serons toujours soumis aux puissances qui nous gouvernent; riches, moins pour nous que pour les autres, nous leur ferons entendre avec liberté, quand il le faudra, la parole même du saint précurseur.

Quand nous parlons d'éducation chrétienne, c'est votre cause, pères et mères, que nous plaidons, ce sont les intérêts de l'Etat que nous défendons, c'est le bonheur de vos enfants qui nous occupe. Nous vous l'avons déjà dit dans une autre circonstance : nous repoussons tout monopole. Ce n'est pas pour nous seuls que nous voulons cette liberté que nous réclamons; nous la demandons pour toutes les familles. Peu nous importe, quelle que soit la source de l'enseignement, pourvu qu'elle soit pure. Nous n'avons pas à nous informer de quelle chaire descend l'instruction, pourvu qu'elle soit chrétienne et catholique. Que les précepteurs de l'enfance soient revêtus de notre caractère sacré, ou qu'ils soient engagés dans le siècle, nous n'en rejetons aucun, pourvu qu'ils donnent à leurs élèves catholiques une éducation catholique, et qu'ils enseignent plus par leurs exemples que par leurs discours.

Nous ne pouvons pas espérer, nos très-chers frères, que cette nouvelle manifestation de notre pensée, quelle que soit sa franchise, puisse donner une juste idée de nos sentiments à ceux qui sont résolus à les méconnaître, et qu'elle puisse ouvrir les yeux à ceux qui semblent s'être engagés à les fermer à la lumière. Dieu seul qui tient tous les cœurs dans sa main, peut les incliner vers la justice et la vérité. Nous rappellerons en finissant aux chefs de famille, comme aux dépositaires du pouvoir, que le Sauveur des hommes s'indignait (54) de ce qu'un zèle injuste ne voulait pas laisser approcher librement de sa personne sacrée les enfants qui désiraient entendre ses douces paroles et recueillir ses bénédictions : *Sinite parvulos venire ad me, et ne prohibueritis eos.* (*Marc.*, X, 14.)

Donné à Lyon, le 2 février 1844.

VI. INSTRUCTION PASTORALE

A l'occasion du carême de 1845.

SUR L'ESPRIT DU SACERDOCE CATHOLIQUE.

Si la vie de l'homme sur la terre, nos très-chers frères, *est un combat continuel* (55), suivant un écrivain inspiré; si la vie du chrétien est surtout une milice de tous les jours et de tous les moments, la vie du prêtre est bien plus encore une lutte acharnée et contre lui-même et contre le monde, contre l'enfer et contre la terre. C'est une guerre qui n'a point de fin, qui ne se ralentit un instant que pour se réveiller avec plus de fureur, et qui se rallume plus ardente et plus terrible quand on la croit éteinte sans retour. Le calme ne semble naître pour le prêtre que pour lui préparer des assauts plus violents et plus prolongés. Pour lui la paix est trompeuse; les trêves cachent des perfidies; le baiser de l'amitié dissimule une trahison, et le signe de l'alliance est un appel aux armes. Ce n'est pas assez pour nous que de trembler au dedans en présence de l'éternité qui nous attend, il faut encore que nous soyons sans cesse au dehors aux prises avec des ennemis qui nous harcellent, ou plutôt pour le prêtre point de paix en ce monde, point de trêve, point de repos : *Foris pugnæ, intus timores.* (II *Cor.*, VII, 5.) Au reste, devons-nous nous plaindre d'être en butte à tous les genres d'attaques, et d'être toujours tenus en haleine par des agressions sans cesse renaissantes? Trouverons-nous trop amer le calice qui nous est échu? Non, nos très-chers frères, le Sauveur a prédit à ses ministres qu'ils partageraient les honneurs de sa persécution (*Matth.*, X), parce que le serviteur qui obéit ne doit pas prétendre à un repos que n'a pas goûté le maître qui commande. D'ailleurs, l'homme dépositaire d'une puissance qui dispense la vie ou la mort, la ruine ou la résurrection, ne céderait-il pas facilement à la tentation d'orgueil, et ne trouverait-il pas, dans son élévation même, le danger prochain de déchoir de cet état céleste, si Dieu n'avait ordonné à l'ange de Satan de rappeler au prêtre qu'il est homme, et l'envoyé de celui qui s'est humilié jusqu'à la mort des esclaves? Le mortel honoré du sacerdoce comprendrait-il bien qu'il ne cesse pas pour cela d'être fragile, et que la misère de sa condition ne disparaît pas sous les ornements de sa dignité,

(54) *Indigne tulit.* (*Marc.*, X, 14.)

(55) *Militia est vita hominis super terram.* (*Job*, VI, 1.)

s'il n'était sur la terre un signe de contradiction, et s'il ne lui fallait souvent courber la tête sous la main puissante de la justice de Dieu? Nous ne nous plaindrons pas, mais nous nous écrierons seulement avec un prophète : *Vous êtes juste, Seigneur, et vos jugements sont équitables* (56).

La carrière quadragésimale où nous entrons semblerait réclamer de nous, nos très-chers frères, une pressante invitation à répondre à l'appel de l'Eglise, pour expier par la pénitence cette mollesse toute païenne, ce luxe effréné, cette soif du plaisir, qui atteignent tous les âges et toutes les conditions. Mais d'autres instructions nous paraissent plus utiles dans le temps où nous vivons; et quand notre parole devrait tomber sur le bronze ou sur la pierre, le devoir du pasteur est de la jeter toujours. C'est à la miséricorde de Dieu à lui donner l'accroissement, s'il n'entre pas dans la sévérité de ses décrets de la laisser se sécher et mourir. Il n'est donc pas hors de propos de répéter cette année les enseignements que nous avons fait entendre à une autre époque et à un autre troupeau, et de vous rappeler à vous aussi, nos très-chers frères, quel est l'esprit du sacerdoce catholique.

Jamais il ne fut plus opportun d'élever la voix sur ce sujet, puisqu'un nouvel apôtre, se donnant la mission de moraliser la société, vient accomplir son œuvre avec d'autres paroles que les paroles évangéliques, avec d'autres maximes que les maximes de la croix, et en repoussant avec dédain le ministère du sacerdoce catholique. Il ne se propose rien moins que de substituer sa morale à la morale chrétienne, et sa régénération à la régénération du Calvaire. Et comme si Jésus-Christ se fût trompé sur les moyens de moraliser les nations, ou comme s'il eût été infidèle à sa mission divine en donnant une morale pour une autre, le régénérateur moderne, lui, veut inspirer la vertu non plus par l'éloquence chaste et céleste du Messie, mais par la parole cynique empruntée aux lieux les plus impurs; il veut faire naître dans les cœurs l'oubli de soi et le dévouement au prochain, non plus en faisant entendre, avec l'apôtre bien-aimé, le doux langage de la charité, mais en versant dans les âmes le fiel de la haine et du mépris des hommes; il veut éteindre les flammes de la volupté, non plus en faisant briller un rayon des récompenses immortelles ou l'éclair de la justice divine, mais en étalant aux yeux d'une jeunesse volage les séductions grossières des fêtes les plus dissolues; il veut enfin répandre la lumière et réformer les mœurs, non plus avec le livre des évangiles, mais avec un roman. Cette renaissance du monde moral commencera aussi par une passion où rien ne manquera, ni le Juif persécuteur, ni le baiser perfide, ni les crachats insultants, ni les adorations dérisoires, ni la croix; et cette fois, ce sera encore Jésus qui, en la personne du sacerdoce catholique, sera attaché publiquement, nu et déchiré, sur le bois infâme.

Pères et mères, vous vous étiez trompés jusqu'à ce jour, en cherchant à soustraire aux yeux de vos enfants les immodesties païennes, pour conserver une innocence qui vous était plus chère que leur vie. Epoux chrétiens, vous vous étiez mépris quand vous mettiez au nombre de vos devoirs une inviolable fidélité à vos serments réciproques. Chefs de famille, vous n'aviez pas compris vos intérêts, lorsque vous éloigniez vos domestiques du contact de ces mauvaises compagnies qui leur auraient appris l'art de tromper votre vigilance et d'éluder vos précautions, et lorsque vous aviez mis votre fortune et votre vie sous la sauvegarde de la piété et de la vertu de vos serviteurs. Laissez, nos très-chers frères, laissez ce *Juif* apôtre errer dans vos brillants salons et dans vos antichambres; il vient dissiper vos préjugés et vous faire entrer dans de nouvelles voies. Laissez-le s'approcher du berceau de vos enfants; laissez-le donner un conseil à l'oreille de vos épouses, de vos fils, de vos filles, de vos domestiques, et bientôt vous apprendrez jusqu'à quel point votre intérieur a été moralisé. Peut-être aurez-vous à verser des larmes sur une flétrissure imprimée à votre nom, sur une infidélité à la foi conjugale, sur un abus de confiance, sur le dépérissement de la santé d'un fils qui vous est cher : mais ces douloureux événements seront les bénédictions que le *Juif errant* aura répandues sur son passage en traversant votre demeure. C'est en déposant au sein d'une famille cette moralisation, cette harmonie et ces vertus, qu'il payera toujours l'hospitalité qu'on lui donnera.

Pour le succès de ce genre d'apostolat, le sacerdoce catholique ne pouvait être d'aucun secours. Il a donc fallu le livrer comme son divin Chef aux dérisions de la multitude, après l'avoir couvert d'un indigne travestissement. Pour nous, nos très-chers frères, nous venons vous faire connaître son esprit qu'on cherche à rendre méconnaissable, et avant de condamner le sacerdoce catholique, nous demanderons de jeter un regard sur ses œuvres dans le monde.

Jésus-Christ, avant de remonter vers son Père, veut laisser auprès des hommes de tous les temps, des continuateurs de sa mission, des vicaires de sa charité, des propagateurs de son Evangile. Il est venu allumer le feu sur la terre (*Luc.*, XII); il veut que d'autres le propagent. Prêtre éternel, il veut être le premier anneau de cette succession de prêtres, qui tous les jours renouvelleront en mémoire de lui son sacrifice, qui tous les jours prieront en son nom, béniront en son nom, pardonneront en son nom. Prêtre toujours vivant, mais désormais invisible, il veut laisser après lui des représentants visibles de sa miséricorde, des interprètes visibles de sa volonté, qui soient cette ville bâtie sur la montagne, toujours aperçue et toujours

(56) *Justus es, Domine, et rectum judicium tuum.* (*Psal.* CXVIII, 137.)

accessible; qui soient cette lumière sur le chandelier, jetant toujours assez de clarté pour diriger les uns et ramener les autres. On ne devait pas toujours voir le Sauveur; on ne devait pas toujours l'entendre dans son humanité ; mais il veut toujours être vu, être toujours entendu dans le ministère des pasteurs qui lui serviront d'organes pour transmettre ses ordres, et pour expliquer le sens de ses oracles. Les hommes avaient besoin pour se conduire d'une autorité qu'on pût voir de ses yeux, entendre de ses oreilles, et toucher en quelque manière de ses mains. Autrement leur raison débile n'aurait cessé de se débattre dans les obscurités des doctrines les plus absurdes, se serait perdue dans les ténèbres des opinions les plus contradictoires, ou se serait consumée dans de vaines disputes sur les sentiments les plus opposés. Oui, s'il n'en eût pas été ainsi, la sagesse du Rédempteur eût été en défaut ; et lorsque le soleil de justice se serait éclipsé sur le Calvaire aux yeux du genre humain, le genre humain serait rentré pour toujours dans la nuit profonde, d'où semblait l'avoir voulu tirer la lumière qui avait brillé un moment au milieu des ténèbres.

Mais quel est l'esprit qu'a reçu cette génération sacerdotale qui doit se perpétuer jusqu'à la consommation des siècles? Ici nous laisserons parler le grand Apôtre; et si ces paroles sont une grande leçon pour vos pasteurs, elles sont pour vous, nos très-chers frères, une instruction profonde. Elles renferment tout ce que le sacerdoce doit être et tout ce qu'il est : elles retracent son origine, sa mission céleste, sa véritable grandeur, sa fin sur la terre. Elles humilient le prêtre en lui rappelant la boue dont il a été formé comme le reste des hommes. Elles le relèvent à ses yeux, en étalant devant lui les honneurs qui lui tombent en partage. Elles l'instruisent et l'éclairent en lui parlant des obligations sévères qui lui sont imposées, mais aussi elles répondent aux reproches que l'on fait au sacerdoce. *Tout pontife est pris d'entre les hommes*, dit saint Paul, *et est établi pour les hommes en ce qui regarde le culte de Dieu, afin qu'il offre des dons et des sacrifices pour les péchés, et qu'il puisse être touché de compassion pour ceux qui pèchent par ignorance et par erreur, comme étant lui-même environné de faiblesse* (57). Si vous nous demandez de quel esprit nous sommes, nous vous dirons : Prenez et lisez ces pages sublimes du grand Apôtre, et vous apprendrez tout à la fois ce que sont les prêtres, et ce que vous leur devez de compassion, de reconnaissance et de respect.

Le prêtre est pris d'entre les hommes : *Ex hominibus assumptus*. Les grandeurs humaines mettent entre celui qui en est revêtu et le reste des hommes une distance que le respect, la crainte ne permettent pas de franchir. Le puissant fait sentir sa domination au petit : le petit tremble et s'éloigne, opprimé qu'il est par la majesté du pouvoir. Il ne regarde qu'avec frayeur la barrière insurmontable qui le sépare d'une dignité dont il semble n'attendre que la violence, la contrainte, ou pour le moins le mépris. Pour lui l'égalité n'est qu'un mot. Le grand est toujours superbe, et le petit est toujours dans la poussière. Ce n'est pas là l'esprit du sacerdoce : *Non ita erit inter vos.* (*Matth.*, XX, 26.) Ici dominer, c'est obéir à tous ; être le premier, c'est être le serviteur des serviteurs ; être le plus élevé, c'est devenir enfant avec les enfants, simple avec les simples ; occuper la première chaire, c'est s'asseoir à côté du pauvre, c'est rompre le pain et boire à la même coupe avec l'indigent, c'est partager son manteau avec celui qui a froid ; c'est *se faire tout à tous.* (*I Cor.*, IX, 19.) C'est assez que le voile du sanctuaire sépare le pontife du fidèle, le sacrificateur de l'assistant, le pasteur de la brebis. Mais lorsque le prêtre est descendu de l'autel et qu'il a dépouillé la tiare et l'éphod, qu'il ne se parle plus que de frères qui se chérissent, d'amis qui se soutiennent, de voyageurs qui suivent le même chemin, de malheureux qui éprouvent une mutuelle compassion. Le prêtre renvoie la domination à ceux qui dominent, le faste à ceux qui commandent, les airs altiers à ceux qui possèdent la terre. Pour lui, sa place de prédilection, sa place d'honneur est aux pieds des pauvres pour les laver, et pour coller ses lèvres sacerdotales sur des membres qui sont, aux yeux de sa foi, les membres d'un Dieu pauvre, humble et souffrant : *Qui major est vestrum erit minister vester.* (*Matth.*, XXIII, 11.) Tel est l'esprit du sacerdoce.

En présence du coupable qui lui dévoile les secrets d'un cœur souillé, le prêtre établirait-il, comme le pharisien, une orgueilleuse comparaison entre sa conscience et la conscience de ce lépreux? Repousserait-il avec dureté le malade spirituel qui lui demande la guérison, et porterait-il le feu dans une plaie qui exige la main délicate et sensible d'un charitable Samaritain? Mais alors saint Paul lui rappellerait aussitôt qu'il n'a pas été pris parmi les anges ; qu'*il est lui-même tout environné d'infirmités* (*Hebr.*, VII, 28) ; et que, puisqu'il a si souvent éprouvé les misères de sa nature mortelle, il doit ressentir une plus tendre compassion pour les malheureux qui implorent son secours. Mais saint Paul lui répéterait que son élévation sainte ne le rend pas invulnérable, et qu'un apôtre même peut trahir et renier son maître et son Dieu. Oui, cette parole du docteur des nations, *que le pontife est pris d'entre les hommes*, tout en portant le prêtre à une salutaire défiance de lui-même; ne pourrait que lui inspirer pour les plus grands criminels, tout ce que la charité a de plus

(57) *Omnis pontifex ex hominibus assumptus, pro hominibus constituitur in iis quæ sunt ad Deum, ut offerat dona et sacrificia pro peccatis : qui condolere possit iis qui ignorant et errant : quoniam et ipse circumdatus est infirmitate.* (*Hebr.*, V, 1.)

ardent et de plus actif, tout ce que la commisération a de plus tendre. Tel est l'esprit du sacerdoce.

A ceux qui considèrent les hommes comme des frères et des enfants, aucun genre de sacrifice ne peut coûter, aucun acte de dévouement ne peut être pénible. Aussi l'esprit du sacerdoce catholique est-il éminemment un esprit de sacrifice, parce que *le prêtre*, dit saint Paul, *est établi pour les hommes : « Pro hominibus constituitur. »* De cette sublime vocation découle pour lui l'obligation d'une entière immolation aux intérêts de ses frères, d'une abnégation absolue pour le bonheur du prochain.

Vous, enfants du siècle, qui ne prêtez au sacerdoce que des vues cupides ; et qui, dans les démarches de son zèle, ne voyez que les calculs d'un intérêt purement humain : vous qui n'aimez à vous représenter le prêtre que la main tendue pour recevoir les dons de la crédulité, ou exigeant des sacrifices dont vous ne le croyez pas capable lui-même, mettez à l'épreuve des âmes qui vous semblent si vénales. Ne craignez pas de trop exiger. Commandez le détachement de ce qui est le plus cher à l'homme ; ne vous bornez pas à demander au prêtre le sacrifice de sa santé, ou l'abandon de ces biens qu'il vous paraît tant estimer. Allez plus loin : imposez-lui le sacrifice de sa vie, et ne craignez pas un refus. Vous avez dans votre maison un malade chéri, dont l'accès menace de mort celui qui osera braver la contagion qu'il répand autour de lui. Vous fuyez ; la tendresse même ne peut maîtriser en vous la crainte ; elle ne peut pas vous enchaîner aux pieds du lit de ce mourant. Eh bien ! c'est le moment d'éprouver si ce qu'on vous a dit si souvent du sacerdoce est une vérité. Appelez un prêtre. Et déjà vous admirez qu'il ait abordé cette couche si redoutable, sans une objection, sans une observation sur le danger, sans une hésitation dans sa démarche, comme s'il allait se livrer à l'action la plus indifférente à sa santé, à son avenir, à sa vie même ! Vous vous étonnez que, l'oreille penchée vers la bouche infecte de ce malade, ce pasteur ne craigne pas de recevoir, avec ses confidences, les exhalaisons pestilentielles qui font pénétrer la mort jusqu'aux sources de la vie ! Vous êtes surpris qu'aucune impression de terreur ne décompose les traits de ce ministre de Dieu, et que, tranquille au milieu de fonctions si terribles, il emporte chez lui avec les secrets qui lui ont été confiés, la contagion qui va dévorer ses entrailles ! Cette génération sacerdotale est donc susceptible de quelque dévouement ? Tout en elle n'est donc pas cupidité, intérêt et attachement à la matière ? Sans doute, et il faut le reconnaître, il y avait de la passion dans les récits qui vous avaient été faits ; l'esprit du prêtre n'est pas tel qu'on vous l'avait dépeint. Qu'on l'appelle sur le champ de bataille pour exhorter les mourants à finir, en chrétiens, une vie qu'ils ont prodiguée en héros, on verra s'il est sous le feu de l'ennemi moins calme qu'on ne l'a trouvé auprès du pestiféré. Il ne verra, lui, que des blessés à encourager, des âmes à sauver ; et au milieu des coups que la mort frappera, de toute part, autour de lui, une seule pensée soutiendra son courage ; c'est qu'il n'est prêtre que pour les hommes, et que s'immoler pour leur bonheur est sa vocation et son devoir : *Pro hominibus constituitur.* Voilà l'esprit du sacerdoce.

Et c'est à un homme qui, au pied des autels, a consacré au prochain son existence tout entière, et qui a promis de ne vivre et de ne respirer que pour le salut de ses frères ; c'est à cet homme qui a besoin, pour remplir l'étendue de sa mission, d'avoir la libre disposition des affections de son cœur, de ne pas être partagé entre deux maîtres (*Matth.*, VI), et de ne connaître, comme prêtre, d'autre père, d'autre mère, d'autres frères, d'autres sœurs, que les âmes confiées à sa sollicitude ; c'est à cet homme de sacrifice et de prière qu'on voudrait donner les embarras d'un ménage, les chaînes du mariage ? C'est lui qu'on voudrait affranchir de la sainte liberté du célibat ? On voudrait donc que chaque fois que le prêtre serait placé entre l'accomplissement d'un devoir et la conservation de la vie, son zèle eût la terrible épreuve à subir, des larmes d'une épouse qui tremble pour les jours d'un époux, des cris déchirants de jeunes enfants qui veulent conserver un père ? Il faudrait donc que toutes les fois qu'il serait appelé par son ministère à affronter la mort, il fût obligé de passer sur le corps de son épouse et de ses enfants ? Quel est le courage qui tiendrait longtemps à un spectacle si souvent renouvelé ? Mais alors, si les prières d'une famille étaient écoutées, le mourant réclamerait donc en vain son consolateur ? Où seraient alors le prêtre, le pasteur et l'apôtre ? Aussi l'Eglise, toujours prévoyante, a-t-elle imposé à ses ministres la loi du célibat, afin de les rendre plus prompts à braver tous les dangers, et plus disposés à tous les sacrifices. Si l'incendie menace de tout dévorer, le prêtre est là pour sauver des débris. S'il meurt, il mourra isolé. Si les eaux menacent de tout entraîner, le prêtre est là pour tendre la main à ses brebis qui se noient. S'il périt, il aura été victime de sa vocation, mais il ne laissera d'autres orphelins que les fidèles de son troupeau, et d'autre veuve qu'une paroisse qui ne perdra jamais la mémoire de son dévouement. Aux yeux de ce prêtre ce n'était pas un acte héroïque, c'était l'accomplissement d'un devoir de son état ; il n'a fait qu'obéir à l'esprit qui anime le sacerdoce : *Pro hominibus constituitur.*

D'après l'idée que vous vous faites du sacerdoce, nos très-chers frères, vous voulez trouver le prêtre partout où il y a du bien à faire, vous exigez de lui un dévouement absolu ; mais vous voulez surtout qu'il se renferme dans les limites de son ministère, et qu'il s'éloigne du tourbillon des affaires et des intrigues du monde, pour se cacher

dans le secret du sanctuaire, afin de s'y livrer sans réserve aux saintes fonctions de sacrificateur. Vous avez raison ; cette vie de retraite et de prière est, suivant saint Paul, dans l'esprit même du sacerdoce : *Ut offerat dona et sacrificia ;* et le sacerdoce doit trouver ici un nouveau titre à votre respect. Voyez à quelles agitations la société est livrée aujourd'hui ! Poussée en sens divers par les vents déchaînés des opinions les plus contraires, où abordera-t-elle ? Où trouvera-t-elle un port ? Elle ne le sait plus. De toute part elle s'entend appeler. Chaque voix se dit le seul interprète de la vérité, et promet seule la fin des tempêtes. Chaque signal est le signal du seul rivage tutélaire, loin duquel il n'y a que des écueils. Les voix partent de l'orient, de l'occident, du midi et du septentrion. Les signaux se font voir sur les côtes les plus opposées ; et puis c'est une mêlée d'opinions, de partis, de systèmes, d'ambitions, d'erreurs, du sein de laquelle s'élève un nuage qui obscurcit ce qui, pour la raison, est si clair ; qui rend douteux ce qui, pour le bon sens, est si certain ; et qui rend tout problématique, excepté la confusion des idées, l'injustice des partis, le désordre des imaginations. Au milieu de cet état si étrange du monde civilisé, l'Apôtre assigne au prêtre sa véritable place. Il le conduit au pied des autels, et lui dit de prier pour appeler la lumière ; d'offrir des sacrifices pour expier l'indifférence et d'intercéder pour les coupables. Il ne pourrait qu'augmenter la confusion en sortant du sanctuaire pour aller se mêler aux combats des partis et aux luttes des opinions. Le prêtre doit se borner à faire des vœux (et nul ne peut en faire de plus ardents que lui) pour le triomphe de l'ordre et de la justice dans la société. C'est là sa mission. Il n'a pas été envoyé pour se faire le défenseur d'une opinion politique, pour être le champion d'un système. Il est apôtre pour prêcher à tous l'amour de la vertu ; il est ministre de Dieu pour travailler à la réconciliation de tous. Son devoir est de verser l'huile sur les cœurs ulcérés, et non pas d'envenimer les plaies, par les discours passionnés d'un ennemi qui veut vaincre, et d'un rival qui ne peut souffrir la contradiction.

Travaillez au bonheur de la patrie par vos discussions, si vous le pouvez, mais laissez-nous y travailler d'une manière plus efficace par la prédication, l'exemple, la prière et la retraite. Laissez-nous notre rôle pacifique. Nous avons abandonné le monde, nous ne voulons pas nous jeter au milieu de son agitation. On nous a si souvent rappelé que nous ne devions pas sortir du sanctuaire. Eh bien ! nous ne voulons pas en sortir, pour aller user notre temps et perdre notre repos dans des disputes vaines qui ne peuvent pas amener le triomphe de la vérité. Nous devons être au-dessus des partis, au-dessus des opinions, au-dessus des intérêts humains, au-dessus des choses, au-dessus des temps, et si nous descendons de cette position élevée où nous place notre caractère, ce ne sera pas pour nous mêler à vos débats pas plus qu'à vos plaisirs, pas plus à vos divisions qu'à vos fêtes ; ce sera pour nous mêler à vos douleurs, pour les apaiser ; à vos afflictions, pour les adoucir ; à vos infortunes, pour les partager ; et pendant qu'à nos pieds se débattront les intérêts de la terre, nous offrirons des prières et des sacrifices pour que Dieu soit glorifié dans tous les cœurs, et que les hommes de bonne volonté goûtent une paix sans mélange. Voilà l'esprit du sacerdoce.

Mais, parce que le prêtre doit être un homme de prière et de supplications, et qu'il doit vivre loin du tumulte du monde, voudrait-on qu'il vît d'un œil indifférent et les désordres du pécheur, et les erreurs de l'ignorant, et les superstitions de l'infidèle ? Ou bien pense-t-on que son cœur, ému d'indignation contre le crime, l'est également contre le coupable ; et que, dans sa colère contre l'erreur, il appelle le feu du ciel sur la tête de celui qui la professe ? Veut-on qu'il confonde dans une même malédiction et le livre empoisonné et l'auteur qui l'a produit ? A celui qui croirait que tel est l'enseignement de l'Eglise, nous dirions qu'il ne sait de quel esprit nous sommes (*Luc.*, IX, 55) ; et que s'il veut connaître nos véritables sentiments, au lieu de nous en prêter qui ne sont pas les nôtres, par une injuste prévention, il n'a qu'à interroger saint Paul, et ce grand apôtre lui répondra que le prêtre doit être touché de compassion pour ceux qui pèchent par ignorance et par erreur : *Qui condolere possit iis qui ignorant et errant.*

Des hommes se séparent de nous, fatigués de leurs anciennes croyances. Ils s'engagent dans des voies que nous ne suivons pas. Ils vont s'abreuver à des sources qui ne sont pas les sources de la vie, et s'asseoir à une table qui n'est pas celle de la maison paternelle. Nous ne pouvons les voir sans douleur déchirer le sein qui les a engendrés, et lever sur leur mère une main sacrilége. Mais cette douleur va-t-elle jusqu'à éteindre au fond de nos entrailles la compassion pour ces âmes ? A Dieu ne plaise ! Ces âmes égarées sont les âmes de nos frères, de nos frères malades, de nos frères aveugles. La vue de leurs plaies renouvelle en nous toute notre tendresse fraternelle. Nous les plaignons, mais nous ne les maudissons pas. Nous pleurons sur leur chute, mais nous ne leur fermons pas nos cœurs ; et à quelque profondeur du vice ou de l'erreur qu'ils soient descendus, nous les avons accompagnés de nos regrets et de notre amour. Hélas ! si dans le fond de l'abîme où ils sont tombés, les afflictions de la chair venaient aggraver les infirmités de l'esprit, notre pain serait leur pain et notre tunique serait leur tunique. Entre eux et nous, il n'y aura de séparation que dans les doctrines ; nos âmes resteront toujours unies, parce que si la vérité nous défend de tolérer l'erreur, la charité nous ordonne d'aimer la personne de celui qui erre : *Qui condolere*

possit iis qui ignorant et errant. Voilà l'intolérance du clergé.

De cette conviction intime que la vérité est *une*, et que hors de la vérité il ne peut y avoir ni bonheur ni salut à espérer, doit naître dans le sacerdoce ce désir véhément et, comme on l'appelle, cet esprit de prosélytisme qui voudrait porter la lumière jusqu'aux extrémités du monde, annoncer l'Evangile aux peuplades les plus sauvages, ramener tous ceux qui s'égarent, convertir tous ceux qui se perdent, sans tenir compte des obstacles, des dangers de la faim, de la soif, des supplices mêmes. Oui, nous l'avouons, ce reproche que l'on fait au clergé de vouloir conquérir à la vérité tous les royaumes et toutes les tribus, ce reproche est mérité. Cette accusation est l'éloge que le prêtre ambitionne davantage. Ce désir de conversion est le fond même de l'esprit du sacerdoce, et un prêtre qui n'en aurait pas le cœur embrasé, aurait surpris l'imposition des mains; aucune langue de feu ne se serait reposée sur lui.

C'est là, nos très-chers frères, le secret de ces réclamations que naguère le clergé faisait entendre, parce qu'il lui semblait qu'une jeunesse studieuse, rachetée par le sang de Jésus-Christ, devait être entourée d'une sollicitude plus vive pour son salut, et d'exemples plus encore que de leçons. C'était le zèle pour le salut des âmes qui nous inspirait nos plaintes réitérées, parce que nous voyions l'histoire et la philosophie indignement chassées de nos écoles par le scepticisme et le mensonge, qui usurpaient et le nom et la chaire de ces deux nobles compagnes de la religion. Non, ce n'était pas le désir d'obtenir le monopole de l'enseignement qui nous aiguillonnait : ce monopole, nous ne le voulons pour personne. Nous ne pouvions pas non plus avoir la prétention de dispenser seuls l'instruction aux générations qui s'élèvent. Nous ne voulions ni fermer une de vos écoles, ni dépouiller un seul dignitaire de vos académies. Nos cœurs n'ont pas connu l'envie. Une seule chose était l'objet de nos vœux et de nos poursuites : le salut éternel de vos enfants. Comment fermer l'oreille à cette parole du Sauveur : *Que sert à l'homme de gagner le monde entier*, c'est-à-dire de le conquérir par son courage, de le dominer par son intelligence, de le ravir par son génie, de le mener par sa parole, *s'il vient à perdre son âme?* (*Matth.*, XVI, 26.) Pour la sauver, cette âme, il faut quelque chose de plus que quelques vagues sentiments de religion, quelques paroles chrétiennes, mais stériles. Les portes de l'éternité bienheureuse ne s'ouvrent que devant la foi couronnée de ses œuvres; et une demeure dans la cité de Dieu n'a pas été promise à la science qui enfle, si elle n'est accompagnée de la charité qui édifie. (I *Cor.*, VIII, 1.)

A nos yeux, le souverain malheur, c'est de ne pas connaître la vérité; le souverain bonheur, c'est d'être éclairé de ses lumières. Et nous pourrions, nous apôtres de la vérité, nous ses organes et ses ministres, nous pourrions cesser un moment de souhaiter son triomphe dans tous les lieux! Mais la vie sacerdotale ne ferait plus battre notre cœur. Le Rédempteur nous a ordonné d'annoncer son Evangile dans le monde entier (*Marc.*, XVI, 15), et ce serait un crime à nous de faire un vœu secret pour la conversion d'une âme! l'exprimer serait un attentat! Mais si nous pouvions un moment ne plus le former, ce serait éteindre en nous l'esprit apostolique, et n'être plus, dans la maison de Dieu, que de vaines idoles, au lieu d'être les prêtres du Seigneur. Tant qu'il restera un infidèle à éclairer, un hérétique à ramener, un pécheur à convertir, un coin de la terre à évangéliser, le sacerdoce catholique sera dans l'agitation du zèle. S'il faut que, pour arriver jusqu'à cette âme en péril, il affronte les tempêtes, il traverse les déserts, il foule aux pieds le basilic et le dragon (*Psal.* XC, 13), et laisse des traces sanglantes de son passage sur les rochers et les frimas, ces sacrifices ne seront rien pour son ardeur; convertir une âme est tout pour lui. Il parlera, il priera, il gémira, il conjurera jusqu'à ce qu'il ait pu sauver cet enfant égaré. Il n'y aura de repos pour lui que dans l'éternité. C'est là l'esprit du sacerdoce.

Pourriez-vous être surpris maintenant, nos très-chers frères, que vos prêtres sollicitent les dons de la charité pour propager la foi jusqu'aux extrémités de la terre? Seriez-vous étonnés maintenant de voir s'élever ces asiles pour l'orphelin abandonné, ces refuges pour les Madeleines pénitentes, ces écoles pour l'enfance et la jeunesse? Qu'est-ce que toutes ces œuvres, sinon les étincelles de ce feu sacré que Jésus est venu apporter, et qu'il nous ordonne de répandre partout où il n'a pas brûlé, et de ranimer partout où ses ardeurs se ralentissent? Le cœur d'un prêtre doit être la fournaise d'où les flammes de ce zèle ne cessent de s'élancer, pour aller réchauffer tout ce qui est froid et consumer tout ce qui avait pu se soustraire à sa chaleur. Oui, ce zèle est son esprit, sa vie, son mouvement et tout son être; et sans ce zèle, qui n'est que la charité, le sacerdoce ne servirait à rien, ne serait rien; on ne trouverait en lui qu'un sel affadi, qu'on aurait droit de fouler aux pieds : *Qui condolere possit iis qui ignorant et errant.* (*Hebr.*, V, 2.) Mais, ne l'oubliez pas, nous ne voulons, pour convertir, pour continuer l'œuvre de la rédemption, nous ne voulons que la persuasion. Ministre d'un Dieu qui n'a pas voulu faire tomber le feu du ciel sur une ville infidèle, nous ne connaîtrons jamais d'autres armes, pour subjuguer les esprits, que la prière et l'exemple; d'autre fer que le glaive de la parole, d'autre feu que les flammes de la charité. L'Eglise aura toujours horreur de la violence, elle qui ne veut pas éteindre la mèche qui fume encore.

Est-ce ainsi, nos très-chers frères, que vous conceviez le sacerdoce? Si vous vous étiez fait de lui une plus juste idée, auriez-

vous nourri tant de préventions, auriez-vous conçu tant de méfiances, auriez-vous à regretter tant de jugements hasardés? Ne croyez pas, au reste, qu'en vous faisant ici l'apologie du caractère sacré dont nous sommes revêtus, nous puissions oublier un moment de quelle faiblesse nous sommes environnés. (*Ibid.*) On peut être admis dans l'intimité du Sauveur, être ses disciples, ses amis, et le trahir ou le renier lâchement. Aussi, tout en relevant à vos yeux l'excellence et l'utilité du sacerdoce, nous proclamerons en même temps notre faiblesse pour porter ce fardeau redoutable, et notre insuffisance pour en remplir les célestes fonctions.

Si maintenant on vous disait, nos très-chers frères, que l'esprit du sacerdoce catholique n'est, après tout, qu'un esprit de domination, que les œuvres de son zèle ne sont que d'odieux empiétements, que les merveilles de la charité d'un Vincent de Paul et d'un Charles Borromée ne sont que de dangereux envahissements; si on vous disait que les efforts du sacerdoce pour instruire l'ignorant et nourrir le pauvre sont des entreprises téméraires qu'il est urgent de réprimer, et que déjà elles forment à l'horizon comme ce nuage sombre à peine visible, qui peut grandir avec rapidité et soulever les plus effroyables tempêtes, vous accueilleriez d'un sourire de dédain et d'incrédulité ces sinistres récits; vous n'y verriez que les rêves d'une imagination en délire, et des folies qui exciteraient toute votre pitié. Eh bien! ce qui vous semble folie est sérieusement affirmé, pompeusement débité, répété sur mille tons différents, mis à la portée de tous ceux qui lisent et de tous ceux qui écoutent, adroitement insinué et si souvent rebattu, qu'à la fin certains esprits sont ébranlés, passent de l'incertitude à l'effroi, et ne voient plus, dans les œuvres et dans l'esprit du sacerdoce, qu'une conjuration permanente contre tout ce qu'il y a d'utile et de raisonnable, contre l'indépendance de l'esprit, contre l'humanité tout entière.

Le prêtre passe d'une bourgade à l'autre pour réveiller la foi par des paroles de feu, pour toucher le cœur endurci, arracher au désordre le cœur corrompu, et ramener la pudeur et la justice dans un cœur qui a banni ces vertus. N'est-ce pas continuer la mission de Jésus-Christ sur la terre? N'est-ce pas s'associer aux travaux et aux fatigues des premiers apôtres? Mais non : ce n'est qu'un acte d'empiétement. Autant vaudrait dire que Jésus empiétait quand il allait des bords du Jourdain aux rives du lac de Tibériade, de Jérusalem à Capharnaum, pour instruire et pour guérir. Autant vaudrait dire que saint Paul empiétait quand il faisait trembler le proconsul Félix sur son tribunal, et qu'il annonçait à l'Aréopage le *Dieu inconnu*. (*Act.*, XVII, 23.) Autant vaudrait dire que vos prêtres envahissent quand ils accourent à votre appel pour éteindre l'incendie et arracher aux flammes vos enfants et ce que vous avez de plus précieux. Est-ce donc un empiétement si dangereux que de rendre la paix à une famille, de réconcilier les ennemis, et de prescrire des restitutions jusqu'alors vainement attendues? On devrait enfin nous dire sur quel terrain nous empiétons.

Des pontifes et des prêtres parcourent les rues et les places de nos cités, portant en triomphe ce Roi doux et débonnaire qui passa sur la terre en faisant le bien, ou en offrant à la vénération des fidèles les ossements sacrés d'un chrétien martyr de sa foi, et qui fut, par cet héroïsme, une preuve de plus de la divinité de sa religion. Ils présentent à une population religieuse l'image pacifique de la Mère de miséricorde et de la consolatrice des affligés, dont les traits modestes ne peuvent qu'inspirer toutes les vertus. Apparemment, il est bien plus utile à la morale publique d'offrir à tous les yeux des choses si saintes, que d'étaler aux regards des passants des figures obscènes et des peintures corruptrices. Mais non : c'est une entreprise audacieuse de l'esprit d'empiétement. Ainsi, on applaudit aux anciens Romains, qui portaient dans leurs pompes funèbres les images des défunts, et aux habitants de la Chine, celles de leurs ancêtres; tandis qu'on réserve toutes ses censures pour des cérémonies qui rappellent les plus grands souvenirs et encouragent aux plus saintes actions.

Des ministres des autels se réunissent pour se communiquer leurs lumières, dans des conférences que dirige la science et qu'anime la charité. Ils usent, après tout, de la liberté dont jouissent les cultes dissidents pour s'assembler. Ils cèdent à la persuasion que dans une église qui a des franchises et des libertés les pasteurs ont au moins le droit de traiter ensemble les hautes questions de la science sacrée, de disserter sur la discipline et la liturgie. Il semble qu'ils devraient trouver grâce en faveur des lumières. Mais non : c'est là, qui le croirait? l'esprit de domination porté à l'excès; c'est un attentat effrayant aux libertés de notre Eglise; c'est le mépris le plus arrogant de toutes nos maximes. Ainsi, tout à la fois on nous accuse d'ignorance et l'on nous blâme si nous cherchons à nous instruire : mais sans doute il n'y a plus de contradiction quand le sacerdoce est mis en cause.

Le prêtre prend dans ses bras un enfant délaissé sur la voie publique; il le confie à des filles héroïques qu'il a déterminées à prendre soin de cette innocente créature. Il ramène une brebis égarée dans les sentiers du vice, il la place sous la garde de quelques vierges pures qu'il a rassemblées pour inspirer le repentir et l'amour de la vertu à des êtres dégradés. Il prend sur ses épaules un pauvre malade, le porte dans un asile qu'il a ouvert à toutes les infirmités, et lui donne pour consolatrice et pour sœur la charité descendue des cieux sous les traits d'une femme. Ce prêtre, en se livrant à ces saintes œuvres, en for-

mant des réunions d'anges sous une forme humaine ; ce prêtre, vous ne le soupçonniez pas, empiète sur tout, envahit tout. Vous vous demanderez, nos très-chers frères, surpris et confondus, si c'est donc un envahissement si désastreux que d'entrer ainsi dans le domaine de toutes les misères, de toutes les infortunes, pour les soulager toutes ? On n'a qu'une réponse à vous faire, et toutes les feuilles publiques vous la font, c'est qu'il faut se méfier du zèle sacerdotal. Mais ceux qui parlent si haut de l'ambition cléricale et des usurpations de l'Eglise croient-ils que si la charité ne nous défendait pas de soulever le voile qui les couvre, nous ne pussions à notre tour révéler et leurs usurpations, et leurs empiétements, et leur ambition ? Ont-ils donc une conscience si pure, qu'il ne nous fût pas possible de découvrir sur elle quelques taches livides d'ambition et de cupidité ? Et dans ce faste qui insulte à la misère de l'ouvrier et du pauvre, nous serait-il bien difficile de trouver aussi des empiétements et des usurpations ?

L'ambition cléricale, les empiétements du sacerdoce ! Sans doute que pour acheter ces suffrages qui doivent mettre dans nos mains les affaires d'un royaume, d'une province, d'une commune, nous n'épargnons ni les promesses trompeuses, ni les marchés infâmes, ni même les parjures ? Sans doute que nous nous consumons dans de continuels efforts pour pénétrer dans les assemblées délibérantes, pour nous asseoir dans les conseils du prince ou dans le sénat des grands ? Nous séchons peut-être dans l'attente des honneurs de la députation, des sollicitudes d'un ministère, d'un siége dans une cour souveraine ? Nous tramons, qui sait, des intrigues, nous concertons des plans ; nous conduisons avec ténacité de laborieuses négociations pour obtenir le gouvernement d'une province, le maniement des deniers publics, la faveur de représenter le souverain auprès des princes étrangers ? Nous perdons peut-être le repos et le sommeil à la poursuite d'emplois lucratifs, ou d'une riche part dans tous les marchés et dans toutes les spéculations ? Que nos accusateurs, si détachés de la gloire mondaine, nous disent donc enfin quel est l'objet de cette ambition qui nous ronge, et de quelles usurpations criantes nous nous sommes rendus coupables.

Seraient-ils jaloux de la position qu'on nous fait tous les jours ? Cette position leur paraît-elle trop belle ? Eh bien ! qu'ils quittent leurs salons dorés, qu'ils descendent de cette hauteur où les a placés la fortune et le pouvoir, qu'ils viennent essayer de nos chaînes et de notre dépendance ; qu'ils s'arrachent à leurs fêtes voluptueuses pour passer de longues heures dans la triste demeure d'un malade, et éprouver tout ce que peut avoir de flatteur à l'oreille la plainte de l'infirme et le râle de l'agonisant. S'ils pouvaient même s'enfermer pendant une journée entière dans ce cercueil anticipé où le prêtre réconcilie l'enfant prodigue avec son Père céleste et le console, ils comprendraient mieux encore toute l'étendue de ce bonheur terrestre dont ils voient le sanctuaire comblé. Que nos ennemis se rapprochent de nous, qu'ils considèrent de plus près notre vie, qu'ils nous suivent dans le détail de nos fonctions, et ils pourront alors, avec plus de justice et moins de crainte de calomnier, parler de l'ambition sacerdotale et des usurpations de l'Eglise. Saint Paul n'a pas craint quelquefois de se justifier et de se glorifier même en présence de ses accusateurs. Nous oserons aussi nous glorifier de ne pas souiller notre âme sacerdotale par ce culte impur que rendent peut-être aux honneurs, à l'argent et aux plaisirs sensuels ceux qui tous les matins lancent dans le public de nouvelles charges contre nous, et dressent chaque jour contre le sacerdoce un nouvel acte d'accusation. Mais nous n'espérons pas d'éclairer des esprits prévenus ; et quelque éloignée que soit notre vie de l'agitation du monde, on ne nous reprochera pas moins notre ambition et nos envahissements.

Eh bien ! nous dirons à nos accusateurs : Oui, vous êtes les seuls sages, les seuls justes, les seuls éclairés. Nous n'avons, nous, ni vos lumières, ni votre prudence, ni l'élévation de vos sentiments : *Nos stulti..... vos prudentes.* (I *Cor.*, IV, 10.) Vous souhaitez depuis longtemps que nous cessions ces empiétements dont vous vous plaignez, et que nous retirions de la société notre concours et notre action. Supposez que ce vœu si doux pour vous s'accomplisse. Le sacerdoce se retire. Il abandonne vos hôpitaux, il déserte vos prisons, il laisse vos bagnes, il quitte vos campagnes. Il ne paraîtra plus dans le réduit du pauvre. Pas un mourant ne le verra auprès de lui pour être encouragé, pas un criminel condamné par la justice humaine ne l'aura pour consolateur dans ses derniers moments. L'enfance n'entendra plus sa voix et ne recevra plus ses bénédictions. Vous ne vous plaindrez plus des envahissements du sacerdoce ; il se décharge sur vous du soin des malades, des pauvres, des vieillards, des orphelins, des incurables, des aliénés, des esclaves, des criminels, de toutes les misères et de toutes les difformités humaines. Mais il faut maintenant remplacer l'action du prêtre. Mettez-vous à l'œuvre, et songez que la société demande de vous que vous sachiez créer promptement des ressources de tous les genres pour sécher tant de larmes, panser tant de blessures, guérir tant de maladies, nourrir tant d'indigents.

Venez, nouveaux Vincents de Paul, former une société de vierges qui triomphent de la délicatesse de leur sexe jusqu'à s'enchaîner à la couche infecte du malade, et surtout maintenez ces filles angéliques dans leurs généreuses résolutions pendant toute leur vie. Trouvez le secret de leur faire préférer les salles de vos hôpitaux aux plus somptueux palais, et les émanations empestées de ces tristes demeures aux parfums les

plus exquis. Venez, nouveaux Pierres Nolasques, fonder une association d'hommes dévoués au service du prochain, et qui jurent, à la face des autels, de se mettre dans les chaînes à la place de l'esclave, quand ils n'auront pas dans les mains la rançon pour le racheter. Venez, nouveaux Claver, quittez vos palais somptueux et vos fêtes brillantes, et allez partager la cabane infecte du nègre pour lui adoucir les rigueurs de la servitude, lui inspirer le pardon pour un maître impitoyable, et lui apprendre que Dieu ne regarde que la beauté et la blancheur de l'âme.

Quoi ! vous voilà arrêtés dès le début? Vous ne voyez plus devant vous que des montagnes de difficultés? Vous ne savez plus que faire de tant de misères? Vous ne pouvez ni servir les infirmes, ni subvenir aux nécessités de tant d'indigents? Les plaies dégoûtantes vous révoltent? Vous êtes las de veiller auprès des malades? Vous ne pouvez plus arrêter la rapine dans vos maisons de bienfaisance? Tout vous déconcerte et vous arrête? Descendez dans les cachots, peut-être serez-vous plus heureux. Quoi ! malgré vos systèmes, vos plans, vos inspections, vos règlements, vous ne pouvez suggérer un sentiment de repentir, faire couler une seule larme de regret et corriger une seule habitude dépravée, et le bien-être que vous répandez autour du coupable tourne encore au détriment de la société ! Essayez votre puissance dans les bagnes. Quoi ! votre présence ne peut alléger le poids du boulet? Vos paroles philanthropiques ne peuvent étouffer cette rage qui consume les entrailles du condamné ! Votre verge de fer ne peut assouplir ces âmes endurcies dans l'iniquité, et votre morale glisse sur ces cœurs de boue sans y laisser aucune trace, sans y opérer le plus léger changement ! Passez à d'autres œuvres. Voyez ce que vous pouvez faire. Vous ne serez plus entravés sur votre chemin par ce clergé si envahissant; nous supposons qu'il a disparu. Et voilà que vous succombez sous le fardeau que le sacerdoce vous laisse ! Et surpris d'une impuissance à laquelle vous vous attendiez si peu, vous vous demandez comment un Vincent de Paul, ce prêtre sans richesse, sans pouvoir, sans crédit, a pu tout à la fois nourrir les indigents de plusieurs provinces, couvrir la capitale d'établissements, et avec quelques paroles simples et sans apprêt, relever tant d'âmes abattues et soutenir tant de cœurs languissants? Vous vous demandez, dans votre étonnement, comment toutes les sectes séparées de l'Eglise catholique, comment la philosophie du XVIIIe siècle, si éclairée et si sensible pour l'humanité souffrante, ne peuvent pas présenter aux siècles à venir une seule fille de charité de leur institution !

Ah ! répéterons-nous encore aux détracteurs du clergé, s'il *faut nous glorifier, nous nous glorifierons* avec saint Paul (II *Cor.*, XII, 1), mais nous nous glorifierons dans le Seigneur. (I *Cor.*, I, 31.) Ces bonnes œuvres qui vous paraissent si difficiles à créer, qui désespèrent votre puissance et votre génie, ces bonnes œuvres n'ont rien d'impossible pour le sacerdoce catholique. C'est lui qui les a fondées, c'est sa main qui les soutient. S'il retirait son appui, elles disparaîtraient aussitôt, et les pauvres éprouveraient bientôt la différence qu'il y a entre les conceptions étroites de la philanthropie et les merveilleuses inventions de la charité. Si vous voulez au reste connaître notre secret, nous vous dirons que nous sommes toujours là pour encourager les sacrifices les plus pénibles à la nature, toujours là pour retenir dans leurs chaînes volontaires toutes ces vierges héroïques que vous admirez; toujours là pour consoler, pour rassurer les consciences alarmées, calmer les scrupules d'une conscience trop délicate ; dissiper, par nos paroles, les nuages qui viennent troubler la sérénité de l'esprit ; alléger, par nos conseils, le poids d'une croix qui parfois semble trop pesante ; rendre douces, par nos encouragements, les eaux amères de la tentation. Le sacerdoce est toujours là présent par son action, à toutes les bonnes œuvres, dirigeant toutes ces sociétés de filles pieuses, modestes et infatigables. Il est l'âme de toutes ces institutions charitables qui couvrent le sol de notre patrie. Eloignez-le du milieu de vous : vous arrêtez la circulation de la vie dans ces corps divers qui sont la gloire de la religion et l'honneur du pays qui les possède. Rappelez-le : vous rendez à ces associations l'être et le mouvement. Voulez-vous savoir notre secret? Un seul mot, un conseil donné à propos dans le secret du saint tribunal, ranime le courage et prépare des miracles de dévouement. Il n'y aura rien d'impossible pour cette âme retrempée ; elle volera au martyre de la charité, comme vous allez à une fête voluptueuse du monde. Et puis la table sainte, la croix et le tombeau vous diront le reste. Voilà le secret de nos empiétements. Vous le voyez, ces moyens sont hors de votre puissance. Aussi vous ne pouvez rien faire de durable pour le soulagement de l'humanité. Ne troublez donc pas le sacerdoce dans sa mission, et permettez-lui les envahissements que vous lui reprochez avec tant d'amertume. Il ne demande qu'à passer en faisant le bien, et à prodiguer des consolations aux malheureux, dans quelque contrée du monde qu'il en rencontrera.

Nous vous avons montré, nos très-chers frères, quel est l'esprit que Jésus-Christ a donné au sacerdoce qu'il a établi sur la terre Cet esprit, comme vous l'avez vu, lui inspire *tout ce qui est sincère, tout ce qui est chaste, tout ce qui est juste, tout ce qui est saint, tout ce qui est aimable, tout ce qu'il y a de grand, tout ce qu'il y a de généreux.* (*Philip.*, IV, 8.) Le monde lui prête un autre esprit, esprit de domination, esprit d'aigreur, esprit d'intérêt, esprit d'envahissement. Nous le confesserons sans peine et sans hésitation, nous sommes loin de cette perfection dont nous devrions être revêtus

pour paraître à l'autel, et vous dispenser les mystères de Dieu. La poussière dont nous sommes pétris nous entraîne trop vers la poussière, et l'homme céleste ne domine pas assez en nous l'homme terrestre. Mais si nous devons nous humilier nous-mêmes, le sacerdoce doit-il s'humilier avec nous ? Non, nos très-chers frères, non. Le sacerdoce a repoussé la superstition païenne jusque dans ces déserts d'où elle n'ose plus sortir. Il a fait la société ce qu'elle est; il y entretient encore le feu de la charité; il y nourrit le reste de vie qui l'anime, et sa force ne s'est pas épuisée dans cette action continue. Quelle est la vertu qu'il ne prescrive pas? Quel est le vice qu'il ne condamne pas? Vous réprouvez l'esprit de domination, le sacerdoce le réprouve avec vous. Vous anathématisez l'hypocrisie, il l'anathématise plus que vous. Vous détestez la cupidité, il la déteste autant que vous. Votre cœur s'ouvre à la compassion en faveur des affligés, il en soulage plus que vous; et si vous allez visiter le réduit du pauvre, il connaît mieux et il fréquente plus souvent que vous les chemins qui y conduisent.

Le sacerdoce, nos très-chers frères, aurait droit, avouez-le, à plus de justice et de reconnaissance. Mais le ressentiment ne trouvera jamais place dans son cœur, et le pardon sera toujours sur ses lèvres. Ah! si ses ennemis avaient à leur tour à se plaindre de l'injustice des hommes et à subir leur ingratitude, il panserait avec amour leurs blessures et saurait compatir à leurs souffrances. Il oublierait d'anciens outrages; il effacerait de son souvenir les plus cruelles injures, et montrerait à ses ennemis comme à ses amis qu'il est dans l'affliction quand il les y voit plongés eux-mêmes, et qu'il souffre de toutes leurs douleurs : *Quis infirmatur et ego non infirmor.* (II *Cor.*, XI, 29.) C'est là l'esprit du sacerdoce; il n'en a pas d'autre.

Dans ces jours de pénitence et de réflexions, méditez sérieusement, nos très-chers frères, les paroles que vous venez d'entendre. Si quelques méfiances contre le sacerdoce s'étaient insinuées dans vos esprits, chrétiens et catholiques, déposez-les avec le fardeau de vos péchés aux pieds du ministre de la miséricorde. Il faut manger les azymes nouveaux avec un cœur sincère et purifié de toute injuste prévention.

Donné à Lyon, le 19 janvier 1845.

VII. INSTRUCTION PASTORALE

A l'occasion du carême de 1846.

SUR LA LIBERTÉ DE L'ÉGLISE.

Une des portions les plus précieuses de l'héritage de vertus, que nos pères dans la foi ont légué aux générations chrétiennes, ce sont, nos très-chers frères, les exemples de vigueur apostolique et de liberté sacerdotale qui ont rendu les évêques des premiers siècles l'admiration de l'Église et l'éternel honneur de la religion. Ambroise arrête un grand empereur sur le seuil du temple, et lui défend de venir dans l'assemblée des fidèles élever vers le ciel des mains teintes du sang de ses sujets, jusqu'à ce qu'il ait effacé, par les larmes du repentir, les taches qui souillaient sa conscience, et déshonoraient la pourpre impériale. Ce grand pontife respecte dans Symmaque le dépositaire de l'autorité du prince; mais, quand Symmaque veut relever les autels de la superstition, et, au mépris de la croix, faire adorer la Victoire, il s'oppose de toute l'énergie de son âme à ce projet impie, et le déconcerte par ses démarches et ses discours. Un jour Chrysostome est troublé, pendant la célébration de la sainte liturgie, par le bruit de la place publique. Sa voix éloquente ne peut plus se faire entendre à son peuple, parce que la statue d'une impératrice orgueilleuse est inaugurée au milieu des chants profanes et des cris tumultueux. La majesté de la couronne ne l'intimide pas; la puissance souveraine ne peut l'effrayer. Le patriarche de Constantinople tonne du haut de sa chaire sacrée contre l'insulte faite à son ministère; et sa parole hardie retentit jusqu'au fond du palais d'Eudoxie, au risque de soulever contre lui d'implacables colères. Pour intimider et séduire Athanase, Hilaire et Basile, quatre empereurs épuisent tout ce que le pouvoir a de menaces, tout ce que la duplicité a de ruses. Mais leur puissance, si souvent victorieuse des barbares, tombe vaincue aux pieds de trois pontifes sans richesses et sans crédit : ces potentats « avaient trouvé des évêques (58). » L'hérésie couronnée veut enlever aux catholiques leurs églises pour les donner aux ariens : Ambroise, Athanase et Basile s'asseyent sur leurs chaires pontificales; et, entourés d'une soldatesque furieuse, ils protestent qu'ils se laisseront égorger sur leurs autels, plutôt que de les voir souiller par un culte sacrilége.

Les siècles ont applaudi à cette fermeté sacerdotale, et ils n'ont point accusé ces grands pontifes d'avoir empiété et d'avoir usurpé un pouvoir qui ne leur appartenait pas. Il n'est pas venu dans la pensée des générations suivantes, que ces évêques eussent foulé aux pieds la majesté des lois et abusé de leur autorité sacrée. Non, la postérité ne leur a pas reproché d'avoir voulu s'affranchir du contrôle de la puissance civile, pour satisfaire leur ambition et dans un intérêt tout humain. L'histoire a dit que ces pasteurs des âmes avaient compris leur dignité, qu'ils avaient rempli un devoir, et qu'ils avaient dédaigné de plaire au monde pour être toujours les serviteurs de Jésus-Christ (59).

Pourquoi faut-il, nos très-chers frères, que ce que les siècles ont admiré dans les

(58) S. Basile.

(59) *Si adhuc hominibus placerem, Christi servus non essem.* (*Gal.*, I, 10.)

pontifes nos prédécesseurs, soit aujourd'hui un titre pour accuser et noircir vos pasteurs et vos guides spirituels? Saint Paul nous exhorte à nous rappeler la vie de ceux qui nous ont annoncé la parole du salut, et nous recommmande d'*imiter leur constance dans la foi.* (*Hebr.*, XIII, 7.) Pour suivre leur exemple, vos évêques dénoncent l'erreur; et sans égard à la puissance et au crédit de ceux qui la propagent, ils la condamnent et la frappent de leurs justes censures : vos évêques sont traités de contempteurs des lois, et signalés comme les ennemis de César. Et tel est l'aveuglement de ceux qui les accusent, qu'on voit de l'ambition là où on ne devrait trouver, au contraire, que la ruine de toute espérance humaine. D'autres, plus réservés, gémissent en secret sur l'élan d'un zèle qui étonne leur timidité; et si la foi étouffe sur leurs lèvres le murmure contre une autorité qu'ils révèrent, ils ne peuvent s'empêcher de dire que le silence eût été le parti le plus sage. Ils croient, dans leur simplicité, que le silence eût été le salut de la religion qu'ils chérissent. Cependant ils applaudissent à la fermeté de ces pontifes de l'antiquité. Mais, aux yeux de ces prudents du siècle, le temps de cette vigueur sacerdotale est passé; et cette modération, qui n'eût été pour nos pères qu'une coupable prudence et une lâche prévarication, leur semble devoir être mise au premier rang des vertus du sanctuaire. C'est, avec de bonnes intentions, agir de connivence avec les ennemis de nos croyances; c'est, avec une certaine bonne foi, forger avec eux des chaînes à l'Eglise, et la conduire, sans s'en douter, où l'indifférence et l'impiété veulent la mener. Nos ennemis, comme nos amis, ne comprennent pas la constitution de l'Eglise et sa divine indépendance. Ils la croient née pour être esclave, parce que sa royauté n'est pas comme la royauté fragile de ce monde (60); parce qu'elle n'a pas reçu de ce monde la puissance qu'elle exerce, et parce qu'ils ne la croient venue en ce monde que pour se plier aux caprices et aux volontés des puissances d'un jour. Le temps est venu de travailler à redresser tous ces jugements, et à rectifier toutes ces idées, en montrant que la liberté de son action spirituelle et l'indépendance de l'exercice de sa puissance sur les âmes ne sont autre chose que l'être et le mouvement que l'Eglise a reçus de son fondateur au jour de sa naissance sur le Calvaire. Sans liberté, il n'y aurait pas de vie pour elle. Ses ennemis devraient-ils s'étonner de sa résistance, quand ils veulent l'enchaîner et l'avilir; et ses amis devraient-ils alors lui reprocher la hardiesse de sa parole et son ardeur dans le combat?

L'Eglise, en entrant dans le monde, a pu dire comme son divin Epoux : *Je viens pour que les hommes aient la vie, et qu'ils l'aient abondamment* (61). Sa mission était d'enfanter à la vie de la grâce, à la vie de la vertu, à la vie de la science, des nations qui, en perdant la connaissance du vrai Dieu, avaient perdu la vie véritable, et qui n'offraient plus de toute part, suivant le langage énergique d'Isaïe, que des *intelligences languissantes* et des *cœurs abattus* (*Isa.*, I, 5), des âmes blessées et atteintes déjà d'une corruption presque incurable. Elle venait porter la lumière et la vie à des régions désolées par le double fléau des passions impures et des doctrines perverses, à des cités dévorées par le libertinage et la philosophie. Elle venait rendre la vie à l'humanité dégradée par le vice, humiliée par la servitude, décimée par la cruauté. Elle venait rendre leurs droits à des êtres raisonnables, mais faibles, qui semblaient ne plus compter dans l'humanité; et en rétablissant le mariage dans sa dignité primitive, elle venait entourer d'honneur une épouse qui n'était plus qu'une esclave. C'est bien là ranimer la vie au sein de la famille. Née du sang de l'Homme-Dieu, elle continuera, dans la suite des âges, l'œuvre de notre rédemption, passant, comme Jésus-Christ, en faisant du bien, et comme lui, ne traversant cette terre que pour réconcilier les hommes avec le ciel, guérir des infirmités de cœur, faire revivre des Lazares depuis longtemps morts à la vertu, et ranimer une étincelle d'espérance dans le cœur d'un prodigue conduit par ses désordres jusqu'au bord de l'abîme du désespoir : *Ego veni ut vitam habeant.*

Les écrivains qui consument leurs jours à maudire l'Eglise, à la calomnier, à se révolter contre ses lois, à lui reprocher le pain qu'elle mange et l'asile qu'on lui donne, sont des enfants dénaturés qui lèvent la main sur le sein qui les a nourris; ce sont des fils ingrats qui ont oublié que leur mère était leur première bienfaitrice. Ne se souviendraient-ils plus de ce qu'était le monde avant l'ère du christianisme, de ce qu'étaient alors le pouvoir et la famille? Mais s'ils ne doivent rien à l'Eglise, qu'ils nous disent donc qui a tiré la société païenne de cette fange de corruption, d'erreurs et de monstruosités, dans laquelle elle se traînait depuis tant de siècles! Qu'ils nous apprennent quelle heureuse influence a adouci les mœurs, quelle main a imprimé sur le front du malade, du pauvre, de l'infortuné, ce sceau divin qui en fait pour nous des objets sacrés, dignes de tout notre respect! Que, le flambeau de la science à la main, les ennemis de la religion cherchent, tant qu'ils voudront, les causes de ces merveilles; ils seront toujours ramenés par leurs investigations au pied de la croix où l'Eglise a pris naissance, et d'où elle est partie pour répandre la vie dans l'humanité, et la combler de ses bienfaits. Sans elle, leur vie, leur liberté, leurs biens, leur honneur, leur intelligence, tout fût devenu peut-être la proie d'un maître dur et cruel, qui aurait fait

(60) *Regnum meum non est de hoc mundo.* (*Joan*, XVIII, 36.)

(61) *Ego veni ut vitam habeant, et abundantius habeant* (*Joan*, X, 10.)

plier sous le bâton toute fierté, toute indépendance, toute hauteur; et qui lui aussi aurait traité d'usurpation de ses droits, d'empiétement sur son autorité absolue, d'abus, la liberté de penser, une parole, un mot, une plainte, nous ne disons pas une représentation ou une observation motivée. Sans son passage au milieu des hommes, nous serions, malgré les merveilles des arts, la magnificence de nos amphithéâtres, la somptuosité de nos palais, nous serions barbares dans nos coutumes, sans pitié pour les vaincus, sans entrailles pour les pauvres. Sans la main secourable qu'elle nous a tendue, nous serions plongés dans les sens, courbés sous un sceptre de fer, déchirés par le fouet, et n'espérant qu'en des statues de marbre ou d'airain qui n'auraient ni des yeux pour voir couler nos larmes, ni des oreilles pour entendre nos gémissements. Voilà ce que seraient les ennemis de notre foi, et ce que nous serions nous-mêmes, sans l'Eglise chrétienne. Si les efforts de l'impie pour la bannir de la terre étaient victorieux, les ténèbres s'étendraient de nouveau sur la société, et les inventions nouvelles de l'industrie, l'activité du commerce, la rapidité des communications, l'obéissance des éléments sous la main de l'homme, tout ce qu'on appelle progrès, n'arrêteraient pas la marche rétrograde du genre humain vers la barbarie. Les habitudes d'ordre, la crainte des châtiments, l'emploi de la force pourraient conserver pendant quelque temps encore à la société une apparence de vie; mais cette lueur d'une civilisation que la religion n'animerait plus, ne tarderait pas à s'évanouir au milieu des effrayantes convulsions de l'agonie.

Ce qui nous rassure, malgré les assauts livrés tous les jours à l'Eglise et les nombreux ennemis qui l'attaquent sans cesse, c'est que la colonne de la vérité est inébranlable sur le rocher qui la supporte, et que la main qui la soutient est plus forte que la main qui cherche à l'ébranler. L'enfer aura beau exciter la rage des hommes, et les hommes auront beau seconder la malice de l'enfer, ces puissances combinées ne pourront jamais prévaloir contre l'Eglise. Le Seigneur déjouera toutes leurs tentatives, toutes leurs attaques : c'est là l'oracle infaillible qui fait tout notre espoir : *Portæ inferi non prævalebunt adversus eam.* (*Matth.*, XVI, 18.)

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on se vante de l'avoir vaincue. Il y a quinze siècles que Dioclétien, après l'avoir frappée de son glaive, crut que le sceau de sa puissance impériale qu'il avait posé sur son sépulcre, ne serait jamais brisé. Plus tard, Julien était persuadé que de son temps l'Eglise chrétienne touchait à son dernier jour. Il nourrissait l'espérance d'en finir avec elle, et de remplacer à jamais la hiérarchie sacrée par les augures ridicules. Les réformateurs du XVIe siècle n'avaient-ils pas gravé sur le bronze, que le peuple catholique pouvait sortir de ses temples, parce qu'il n'y aurait plus pour lui désormais ni autel, ni prêtre, ni sacrifice? Malgré ces pompeuses annonces, l'Eglise continua son pèlerinage, souvent blessée, mais toujours vivante; souvent humiliée, mais toujours victorieuse. Son pied foule les cendres de ses persécuteurs, et des prophètes qui prédisaient de siècle en siècle sa ruine. Toutes ces déceptions n'ont cependant pas découragé les ennemis de notre foi. Ils espèrent que leur vie sera assez prolongée, pour voir se lever l'heureux jour où l'Eglise catholique rendra le dernier soupir entre leurs bras. Ils ont pesé la mesure de vie qu'elle recèle encore dans son sein. Déjà même, pleins de respect qu'ils sont pour sa vieillesse vénérable et sa splendeur passée, ils lui préparent de magniques funérailles, et la déposeront doucement dans le tombeau que lui creusent, depuis longtemps, leurs écrits, leurs systèmes, leurs intrigues, leur protection même. C'est au moins l'espérance qui repose dans leur cœur.

Eh bien! dirons-nous à ces hommes qui dévoilent avec complaisance devant nous un avenir si sombre, l'Eglise catholique se rit de vos prédictions et de vos attaques. Elle ne provoque pas la guerre, mais elle ne la craint pas. Si vous la persécutez dans un lieu, elle secouera la poussière de ses souliers et passera dans un autre. Peut-être la bannirez-vous de l'Europe? elle passera triomphante en Asie. La chasserez-vous de l'Asie? elle transportera ses pavillons dans l'archipel de l'Océanie. Et qui sait si les mains qui, dans un empire, l'enchaînent et l'asservissent, ne seront pas l'instrument dont la puissance divine se servira, pour lui ouvrir les portes d'un empire plus vaste encore? Agitez-vous, réunissez-vous, portez des édits de persécution; tous vos efforts viendront se briser sur cette pierre angulaire que de plus habiles que vous, longtemps avant vous, ont essayé, mais en vain, d'ébranler et de détruire. Vous descendrez dans la tombe, et les générations qui vous suivent y descendront après vous, avant que la vie abandonne l'Epouse de Jésus-Christ. C'est elle peut-être qui viendra, toujours miséricordieuse, vous fermer les yeux; et, oublieuse de vos outrages et de vos prédictions, vous donner sur le lit de mort le baiser de paix et de réconciliation. Cette espérance, si vous pouvez l'avoir, est assez douce : mais n'en concevez pas d'autre.

Lorsque le *Verbe se fit chair et qu'il habita parmi nous* (62), ce furent la miséricorde et l'amour qui apparurent dans le monde pour instruire l'homme et lui tendre dans son abaissement une main secourable. En s'élevant vers les cieux pour aller recevoir de son Père la couronne d'honneur et de gloire, il laissa tomber son esprit sur son Eglise. Et s'il la priva de la présence sensible de son humanité, il ne continua pas moins à

(62) *Verbum caro factum est, et habitavit in nobis.* (*Joan.*, I, 14.)

rester avec elle par l'action réelle de sa charité, nous exhortant par l'organe de l'Eglise (63), lui mettant dans les mains le pain dont elle nourrit ses enfants, sur les lèvres la parole qui les éclaire, dans le cœur la miséricorde qui les touche et les guérit. En sorte que celui qui écoute l'Eglise, écoute Jésus-Christ ; que celui qui la méprise, le méprise lui-même (64). En sorte que l'obéissance que lui rendent les chrétiens, ou les injures qu'ils lui prodiguent, honorent le Sauveur, ou insultent à sa bonté. C'est toujours Jésus-Christ rendu présent d'une autre manière.

C'est lui que nous voyons dans la visibilité de l'Eglise; c'est lui que nous retrouvons dans la sainteté de l'Eglise ; c'est son immortalité que nous reconnaissons dans la perpétuité de l'Eglise ; c'est son unité de substance avec son Père, que nous rappelle l'unité de l'Eglise. L'Eglise, c'est encore Jésus-Christ conversant parmi les hommes ; leur faisant toucher en quelque sorte la parole de vie (65), et, perpétuant sur la terre, par l'Eglise, la mission qu'il avait reçue de son Père : *Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie* (66), disait le Sauveur à ses apôtres, c'est-à-dire à l'Eglise. Mais il n'y a pas deux missions; il n'y en a qu'une seule donnée à Jésus-Christ et transmise par Jésus-Christ à l'Eglise. Par conséquent, si le Rédempteur est venu ici-bas pour remplir sa mission spirituelle avec indépendance et en toute liberté, l'Eglise et l'Eglise de tous les temps, envoyée avec les mêmes pouvoirs que Jésus-Christ, et pour la même fin, ne se rend pas coupable d'usurpation, quand elle réclame le droit de travailler au salut des âmes avec la même indépendance, et libre aussi de toute entrave.

Or, remarquez, nos très-chers frères, avec quelle sainte liberté le Sauveur exerce son ministère évangélique, tout en montrant une soumission si entière au pouvoir dans les choses temporelles. On trouve toujours en lui l'envoyé de Dieu et le sujet de César. A l'âge de douze ans, il entre dans le temple : personne n'a le droit de lui interdire l'entrée de la maison paternelle. Il s'assied au milieu des docteurs étonnés, et il leur explique la loi par de modestes interrogations. A-t-il été chercher sa mission auprès des princes des prêtres? Non : enfant d'âge et de stature aux yeux des hommes, il traite dans l'assemblée les intérêts de son Père (*Luc.*, II, 49), comme ayant reçu d'en haut un pouvoir que les hommes ne peuvent pas lui donner. Il ne demande ni au sanhédrin, ni à Hérode, ni aux proconsuls une approbation dont il n'a pas besoin. Mais quand Auguste a prescrit le dénombrement du peuple, Jésus, dans le sein de sa mère, a donné l'exemple de la soumission, en inspirant à Marie d'aller à Bethléem.

Dans une de ses excursions, Jésus est témoin d'une indigne profanation du temple. De la maison de prière la cupidité a fait une caverne de voleurs (*Matth.*, XXI, 13) : l'abus est invétéré, et pour le faire disparaître, il faudra que le Sauveur froisse des intérêts, soulève peut-être des colères puissantes, blesse des susceptibilités jalouses. Il sait bien ce qui fermente dans le cœur des pharisiens. Les princes de la synagogue l'accuseront de dépasser les limites de son autorité, et de confondre le spirituel et le temporel. Les prêtres ne verront dans ses démarches qu'une usurpation de leurs droits. Mais il s'agit de venger l'insulte faite à Dieu dans son sanctuaire, et toutes les considérations d'une prudence mondaine, et le désir de paraître modéré, et la crainte des hommes ne pourront pas enchaîner le zèle du Fils de Marie, et gêner l'indépendance de sa mission. Il chasse du temple les vendeurs sacrilèges. Il excommunie, en quelque manière, des marchands cupides qui ne fréquentent les sacrés parvis que pour un intérêt sordide, et qui ne font servir la religion qu'à agrandir leur fortune. L'empereur demande-t-il le tribut; Jésus, après avoir rendu à Dieu ce qui est à Dieu, rend à César ce qui est à César. (*Matth.*, XXII, 21.) Si, dans son dénûment absolu, il n'a pas la pièce de monnaie qu'exige le collecteur romain, il la créera par un acte de sa puissance. Ici il reconnaît le droit de César.

Jésus s'enfonce un jour dans le désert, il n'enseigne plus seulement dans les temples, il fait entendre sa voix au milieu des champs. La foule s'émeut; elle abandonne les villes et les bourgades pour s'attacher à ses pas. De quel droit le Sauveur allait-il ainsi d'une ville à l'autre annoncer le royaume des cieux et alarmer les consciences? Qui l'avait autorisé à sortir de l'enceinte du temple et des synagogues pour évangéliser sur les places publiques? Pourquoi, au mépris du culte établi, réunissait-il ses auditeurs sur le bord des lacs ou sur le haut des montagnes? Sans doute il avait demandé aux gouverneurs des provinces, aux tétrarques et aux rois l'autorisation de prier et de prêcher en public? Sans doute il avait soumis au sanhédrin les préceptes qu'il apportait aux hommes, pour obtenir la sanction du pouvoir, si les anciens ne trouvaient rien dans son enseignement qui fût contraire aux lois et aux coutumes de la Judée? Non : il prêche la bonne nouvelle, et la prêche dans l'intérieur du temple ou au milieu des champs, sur les toits ou sur les monts, sans se mettre en peine si les tétrarques et les princes approuveront ou non ses prédications et ses voyages. Il va où le conduit la volonté de son Père. (*Luc.*, II, 49.) Il s'occupe du salut des âmes : il prêche la pénitence, il instruit ses apôtres. Il appelle bien dans son bercail les grands, les conseil-

(63) *Tanquam Deo exhortante per nos.* (II *Cor.*, V, 20.)

(64) *Qui vos audit me audit; et qui vos spernit me spernit.* (*Luc.*, X, 16.

(65) *Quod.. manus nostræ contrectaverunt de verbo vitæ.* (I *Joan.*, I 1.)

(66) *Sicut misit me vivens Pater, et ego mitto vos.* (*Joan.*, VI, 58.)

lers des princes, les souverains; mais il ne reconnaît pas en eux les juges de sa parole, parce que c'est dans le ciel qu'est la source de sa mission. S'il avait eu besoin du consentement des docteurs de la loi pour répandre la semence évangélique, le monde dormirait encore dans les ténèbres de l'erreur. Mais, dès qu'il ne s'agit plus que des choses temporelles, Jésus-Christ enseigne l'obéissance aux puissances, et il observe le premier leurs lois et leurs règlements.

Après la glorieuse ascension de Jésus, ses apôtres, remplis de son esprit, héritiers de ses pouvoirs, marchent à la conquête du monde avec la même liberté de la parole, avec la même indépendance dans l'exercice de leur ministère spirituel. Si les chefs de la nation, si les anciens, à la vue de l'influence qu'ils exercent déjà sur la multitude, leur demandent par quelle puissance et au nom de qui ils enseignent et guérissent, ils répondent que c'est au nom de Jésus qu'ils prêchent et qu'ils rendent la santé. Et quand les magistrats leur défendirent avec menaces de parler au nom de Jésus, croyant qu'il n'était pas même permis à un envoyé de Dieu d'inspirer aux hommes l'amour de la vertu, et de leur enseigner à honorer le Créateur en esprit et en vérité, à moins d'avoir fait examiner sa mission et ses titres par l'autorité temporelle, Pierre et Jean, toujours fermes, se contentèrent de leur dire : *Jugez vous-mêmes s'il est juste de vous écouter plutôt que Dieu* (67). Aussi, sans tenir compte des menaces et oubliant le poids des chaînes qu'ils avaient portées, ils continuèrent à annoncer la parole de Dieu avec une entière liberté. Les magistrats ne savaient plus que faire pour imposer silence à ces nouveaux prédicateurs : *Que ferons-nous à ces gens-là?* se disaient-ils entre eux (68). « En parlant ainsi, dit saint Isidore de Peluse, ils s'avouaient vaincus. Car peut-on assez admirer que, tenant les apôtres entre leurs mains, et pouvant les faire mourir, ils se vissent néanmoins réduits à ne plus savoir ce qu'ils leur feraient (69). » En effet, que faire aux apôtres? Il n'y avait aucun moyen humain de leur fermer la bouche. Les exiler? ils auraient porté ailleurs le nom de Jésus. Les jeter dans les cachots? leurs liens eussent été plus éloquents que leurs paroles. Les dépouiller de leurs biens? ils ne possédaient rien, et ne voulaient rien. Les faire mourir? la voix de leur sang eût crié encore plus haut, et eût propagé plus rapidement cette religion que l'on voulait étouffer au berceau. Contre des hommes apostoliques qui n'espèrent rien de la terre et qui ne lui demandent rien, l'autorité temporelle est impuissante, quand elle veut entraver l'exercice de leur mission spirituelle. « Il eût été plus facile, dit saint Jean Chrysostome, d'enchaîner le ravon du soleil, que de lier la langue de Jean-Baptiste. »

Cette liberté apostolique pouvait passer aux yeux des grands pour de l'insubordination contre leur autorité. Ce dédain des apôtres pour les menaces et les châtiments pouvait être regardé par les magistrats comme une insulte à leur puissance. Mais c'est l'esprit de Dieu qui inspirait aux disciples cette sainte indépendance, lorsqu'il leur ordonnait, par le ministère d'un ange, leur libérateur, d'aller dans le temple et d'y prêcher hardiment au peuple toutes les paroles de la doctrine de vie (70). Et loin de vouloir braver le pouvoir du prince, et de fouler aux pieds les lois de la nation, saint Paul, en se défendant devant Festus, disait avec toute l'assurance d'une conscience pure : *Je n'ai rien fait ni contre la loi des Juifs, ni contre le temple, ni contre César* (71).

Ainsi, malgré les puissances de ce monde, *liguées contre le Seigneur et son Christ* (*Psal.* II, 2), les apôtres prêchaient, tenaient des assemblées dans le temple ou dans les maisons, se réunissaient en concile, établissaient des évêques et des prêtres, faisaient des collectes pour les pauvres, se visitaient entre eux, correspondaient avec Pierre pour demander ses conseils, et allaient le voir à Jérusalem pour rendre hommage à sa primauté. Cette indépendance dans l'exercice de leur ministère, ils ne croyaient pas qu'elle fût une usurpation. Ils étaient, dans l'accomplissement de leur mission, les imitateurs de Jésus-Christ, dont ils partageaient les opprobres et les persécutions. Les Juifs avaient traité l'Homme-Dieu de perturbateur du repos public, de séditieux; ils avaient dit qu'il voulait détruire le temple, et qu'il tramait aussi la ruine de son pays. On disait des apôtres qu'ils étaient une peste publique; qu'ils mettaient la division dans tout l'univers et le trouble dans leur nation (72). On les signalait comme les chefs d'une secte rebelle. On croit lire l'histoire de notre époque. Oui, c'étaient bien là les accusations qu'on devait, dix-huit siècles plus tard, porter contre l'Église, lorsqu'elle voudrait travailler au salut des âmes, avec cette liberté et cette indépendance qui sont la condition essentielle de son existence sur la terre.

On ne conteste pas à l'Eglise des premiers temps le droit qu'elle avait de faire son œuvre avec indépendance de la puissance civile. Il ne s'est trouvé qu'un bien petit nombre d'esprits chagrins et pointilleux, qui ont cru découvrir dans ces actes quelque chose d'illicite et qui semblait fronder les lois établies. Du reste, les siècles chrétiens ont applaudi à la sainte hardiesse de sa parole, à la magnanimité de sa conduite, à la courageuse persévérance de ses efforts. Seulement, dans les temps modernes, on ne veut pas que cette liberté et cette hardiesse dé-

(67) *Si justum est.... vos potius audire quam Deum, judicate.* (*Act.*, IV, 19.)

(68) *Quid faciemus hominibus istis.* (*Act.*, IV 16.)

(69) S Isid. Pelus. l. V, epist. 182.

(70) *Ite et stantes loquimini in templo plebi omnia verba vitæ hujus.* (*Act.*, V, 20.)

(71) *Neque in Cæsarem quidquam peccavi.* (*Act.*, XXV, 8.)

(72) *Invenimus hunc hominem pestiferum, et concitantem seditiones omnibus Judæis in universo orb* (*Act.*, XXIV, 5.)

passent les trois ou quatre premiers siècles. Et pourquoi vient-on refuser à l'Eglise de nos jours les droits qu'on reconnaît à l'Eglise des jours anciens? Y a-t-il deux Eglises? Et l'unité a-t-elle disparu avec Jésus-Christ et ses apôtres? Le dépôt sacré de la foi, qui est entre nos mains, nous vient-il d'une autre source que de la source apostolique? *Jésus-Christ qui était hier* (73) avec nous, n'y est-il plus aujourd'hui? Les promesses du Fils de Dieu auraient-elles été trompeuses? A Dieu ne plaise que notre confiance en sa parole chancelle un seul moment! Mais si notre Eglise est la même que celle qui a pris naissance sur le Calvaire, et si le Seigneur est encore avec elle, pourquoi n'aurait-elle pas le droit qu'avaient les apôtres et les premiers pontifes, de défendre avec liberté les vérités dont elle est la dépositaire, et d'exercer aussi avec indépendance le ministère qui lui a été confié? Que les gouvernements se rassurent du reste sur les dispositions de l'Eglise à leur égard. Elle sait tout ce qu'elle doit aux puissances de la terre. Saint Paul lui a appris à qui on résiste quand on résiste au pouvoir. La loi juste est à ses yeux une émanation de l'éternelle vérité; et la voix du peuple, qui la proclame, est pour elle la voix de Dieu. Mais, en rentrant dans le domaine des choses spirituelles, elle retrouve sa souveraineté, et reprend son indépendance. Son front reflète l'éclat de cette royauté que Jésus reconnaissait en lui-même devant le gouverneur romain.

L'Eglise doit être indépendante dans son enseignement. Lorsque le Sauveur envoya les apôtres vers les nations pour leur porter la lumière de l'Evangile, il ne leur prescrivit pas de ne dire que ce que les magistrats voudraient, de n'aller que là où ils voudraient, de se taire quand ils voudraient; il leur donna tous leurs pouvoirs, toute leur mission dans ces paroles dignes du dominateur du monde : *Allez, enseignez toutes les nations* (74). C'est comme s'il leur avait dit : Il n'appartient qu'à moi seul de circonscrire une mission que seul je puis vous donner. Elle n'aura, par ma volonté, d'autres limites que celles des temps et celles du monde. La main de l'homme qui voudrait tracer sur la terre le point où devrait s'arrêter votre zèle et se briser vos efforts, ne ferait qu'écrire le témoignage honteux d'une usurpation manifeste, et de l'abus de pouvoir le plus étrange.

En effet, si l'Eglise ne pouvait enseigner que sous le bon plaisir des chefs des nations, sa parole, obligée de se prêter aux caprices de tant de gouvernements divers, ou expirerait pour toujours sur ses lèvres, ou n'aurait ni unité, ni conviction, tour à tour catholique et arienne, pélagienne et iconoclaste, luthérienne ou anglicane, calviniste ou grecque schismatique. Là l'Eglise annoncerait le royaume de Dieu, ici le royaume de Satan. Dans cet empire on lui imposerait silence quand elle voudrait faire entendre des vérités terribles; dans cette république on ne voudrait pas l'écouter, si elle dissertait sur la chasteté et le jugement à venir. Dans telle cour on trouverait sa parole trop importune, et on l'étoufferait; à telle autre elle semblerait trop intolérante, et on l'enchaînerait. Aujourd'hui on la ferait servir à des projets d'ambition, à une politique astucieuse; demain on la prostituerait à des panégyriques mensongers, et on la déshonorerait en empruntant ses accents pour colorer l'injustice et la tyrannie. Ainsi la vérité serait captive; et la parole asservie ne serait plus qu'une parole humaine, qui n'aurait plus d'empire sur les consciences, et qui ne ferait plus trembler le vice et l'iniquité. L'Eglise serait donc infidèle à sa mission, puisqu'il lui a été ordonné d'annoncer à tous, sans distinction, tout ce que Jésus-Christ lui a enseigné (*Matth.*, XXVIII, 20.) : de l'annoncer hardiment et sans aucune crainte humaine, de l'annoncer aux puissances et de leur dire ce qu'elles doivent aux peuples : de l'annoncer aux peuples et de leur dire ce qu'ils doivent à la loi : de l'annoncer aux pontifes et aux prêtres, et de leur rappeler ce qu'exigent d'eux la sainteté de l'autel, la sublimité de leur vocation, et le prix des âmes confiées à leur sollicitude.

L'Eglise doit être libre dans son enseignement. En la créant du souffle de son divin esprit, le Rédempteur lui mit dans les mains le dépôt sacré de la foi, et lui imposa l'obligation d'une vigilance continuelle pour que rien ne lui fût ravi de ce précieux trésor : *Depositum custodi* (75). Et afin qu'elle fût avertie du moindre danger qui pourrait alarmer sa sollicitude, il lui fut dit comme au prophète Isaïe : *Allez, posez une sentinelle qui vous signalera tout ce qu'elle verra* (76). Cette sentinelle, c'est le Pontife suprême, c'est l'épiscopat, qui du lieu élevé où les a placés le Seigneur, ont toujours les yeux ouverts sur les erreurs qui paraissent à l'horizon de l'Eglise, sur les opinions hardies qui se répandent, sur les doctrines dangereuses que l'on publie. Le gardien de la vérité doit être infatigable dans sa vigilance, incorruptible dans sa fidélité. Il faut qu'il puisse dire comme la sentinelle du prophète : *Je veille pour le Seigneur, je fais la garde tout le jour, je fais la garde toute la nuit.* (*Isa.*, XXI, 8.) Voilà, nos très-chers frères, notre devoir, voilà notre première fonction : la vigilance. Or, si les évêques s'aperçoivent que la foi s'affaiblisse dans une partie de la vigne confiée à leurs soins, ou que les mœurs s'y dépravent, ou que la charité s'y éteigne, ils doivent y envoyer des ouvriers évangéliques qui par leur parole puissante réveillent la

(73) *Christus heri et hodie.* (*Hebr.*, XIII, 8.)
(74) *Euntes ergo docete omnes gentes.* (*Matth.*, XXVIII, 19.)
(75) *O Timothee, depositum custodi.* (*I Tim.*, VI, 20.)
(76) *Vade et pone speculatorem, ut quodcunque viderit annuntiet.* (*Isa.*, XXI, 6.)

foi, bannissent le désordre, et rétablissent l'union des cœurs; et, pour parler un langage connu, il faut qu'ils accordent à ce peuple le bienfait d'une mission.

Pour attiédir leur zèle et glacer leur courage, on dira aux évêques que les prédications extraordinaires sont interdites par la loi, que les missions alarment les consciences, et que le ministère pastoral des paroisses suffit à tous les besoins. Comme si l'autorité civile était chargée de juger quelle est la nourriture qui convient aux âmes. Comme s'il lui appartenait de dispenser la mesure de vérité qui doit éclairer les esprits et désaltérer les cœurs. Comme s'il dépendait de l'autorité temporelle de détourner les eaux de la foi et de la vertu, dont un pasteur vigilant veut rafraîchir les plantes que les ardeurs des passions et le souffle de l'incrédulité ont flétries, et qui penchent déjà vers leur ruine. Un évêque qui, par une lâche soumission et une crainte indigne de son caractère, abandonnerait des âmes qu'il peut secourir, serait un évêque qui se laisserait arracher des mains l'Evangile qu'il a l'honneur de porter. Ce serait un pontife qui se condamnerait à un opprobre éternel, comme ces ministres du Seigneur qui, pendant la persécution, livraient les Ecritures sacrées aux ennemis du nom chrétien. Quoi! lorsque les habitants d'une ville sont encore étrangers aux plaisirs du théâtre, et qu'ils n'ont pas été initiés aux beautés de l'art dramatique, on s'empresse, par compassion pour leur simplicité, de leur envoyer, une troupe d'acteurs, qui portera au milieu d'eux autre chose que l'amour de l'art, et qui viendra exciter bien d'autres sentiments que l'admiration de nos chefs-d'œuvre littéraires : et on refusera à l'Eglise la liberté d'aller réveiller l'amour de la pudeur et de la justice dans des âmes qui s'assoupissent, et qui ont déjà perdu le goût de la vérité et de la vertu! On dira que les missions sont défendues, parce qu'elles alarment les consciences. Mais c'est parce qu'elles les alarment, qu'elles sont nécessaires. Plût à Dieu que le ravisseur du bien d'autrui fût alarmé de ses injustices; que le vindicatif fût alarmé de ses haines; que l'adultère fût alarmé de ses honteux désordres! Saint Jean-Baptiste s'efforçait d'alarmer la conscience des pharisiens. Jésus-Christ a passé trois ans de sa vie à alarmer des consciences cautérisées, vrais sépulcres ornés d'une blancheur trompeuse. Donc si on voulait enchaîner le droit qu'a l'évêque de faire annoncer la parole divine par des missionnaires, à une paroisse qui aurait besoin d'un secours extraordinaire, le pontife n'aurait qu'à se souvenir qu'*il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes* (77), et il remplirait son ministère en toute liberté et avec une entière indépendance.

L'Eglise doit être libre dans ses rapports avec son chef visible. Quel est encore, nos très-chers frères, cet enseignement de l'Eglise? C'est la parole du vicaire de Jésus-Christ adressée du haut de la chaire apostolique à tous les fidèles : ce sont les décisions des conciles assemblés au nom du Saint-Esprit, qui foudroient une erreur, et proclament une vérité. Dans les premiers siècles, aucune barrière n'arrêtait cette parole dans sa course; et pour arriver jusqu'aux extrémités de la terre, ces décisions n'avaient d'autre sauf-conduit que la divine inspiration qui les produisait. Les chrétiens recevaient cet enseignement comme l'Evangile; et ils ne pensaient pas que cette parole et ces décisions eussent besoin de l'image et de la souscription de César, pour avoir plus d'autorité sur leur esprit et sur leur cœur. Dans nos temps modernes, on n'entend plus la liberté de l'Eglise de la même manière. S'il semble bon au Saint-Esprit de parler par la bouche des évêques réunis ou dispersés, suivant les expressions des apôtres (*Act.*, XV, 28), les fidèles ne peuvent profiter des instructions que renferme cette parole qui sauve les âmes en les éclairant, s'il lui manque l'examen d'un parlement ou le sceau d'une chancellerie. Dépouillée de ces formalités, elle n'est pas encore la vérité pour eux. Il faudra donc attendre encore la lumière et le salut. Ainsi, une erreur pourra passer sur une Eglise naguère florissante, en la dévastant. Elle pourra ouvrir des voies nouvelles et dangereuses, où se précipiteront en foule les âmes déjà séduites par quelques passions et impatientes de tout joug; et si le vicaire de Jésus-Christ, averti du danger qui menace la foi, se lève de son siége apostolique et venge la religion insultée en foudroyant cette erreur, ses décisions qui eussent arrêté les flots dévastateurs, ne pourront consoler cette Eglise affligée, parce qu'au jugement de la puissance civile, Pierre n'aura pas parlé comme nos canonistes parlementaires.

Mais *l'Eglise, colonne et fondement de la vérité* (I *Tim.*, III, 15), qui n'est visible que pour nous transmettre les volontés et les enseignements de Jésus-Christ; mais l'Eglise qui n'est ici-bas que pour combattre l'erreur, l'Eglise doit-elle attendre qu'il plaise aux puissances de la terre de la laisser passer, pour secourir des esprits déjà prévenus, des cœurs déjà séduits, des âmes déjà trompées? Serait-elle l'exécutrice fidèle des ordres de Dieu, si, muette quand l'incrédulité et l'indifférence propagent leurs doctrines empoisonnées, elle attendait qu'il plût aux magistrats de lui rendre la parole et de lui donner sa mission? Autrefois elle aurait résisté jusqu'au sang plutôt que de retenir la vérité captive : et aujourd'hui, comme un esclave tremblant devant son maître, elle aurait les yeux fixés sur le pouvoir pour en obtenir un signe d'approbation qui lui permît de parler; elle attendrait qu'on voulût bien allonger sa chaîne, pour avoir un peu plus de liberté d'action! L'Eglise ne se condamnera pas à ce rôle hon-

(77) *Obedire oportet Deo magis quam hominibus.* (*Act.*, V, 29.)

teux. Si l'hérésie essaye de répandre ses poisons meurtriers, et que le pasteur suprême la signale et la condamne, les anathèmes salutaires et l'enseignement du chef de l'Eglise, ne doivent pas rencontrer d'obstacles pour affermir les fidèles dans leur foi, encourager les timides, instruire et éclairer tout le troupeau. Peut-être que par des considérations humaines, on cherchera à arrêter le cours de ces avertissements apostoliques, et qu'on s'efforcera de faire croire à une grande Eglise que ses franchises sont méconnues dans ces écrits, que ses libertés ne sont pas respectées dans ces lettres. Peut-être voudra-t-on lui persuader que ce n'est pas elle qui doit s'incliner devant Pierre, mais plutôt que Pierre doit s'abaisser devant elle. Mais cette grande Eglise qui connaît mieux ses franchises et ses libertés que ceux qui les élèvent si haut, répondra à toutes ces insinuations, même à toutes les menaces, que Jésus-Christ a parlé par la bouche de Pierre, *et qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes* (*Act.*, V, 29) ; et puis elle donnera à son chef et à son père un nouveau gage de son obéissance filiale, et une nouvelle preuve de son inviolable soumission à ses décrets.

L'Eglise doit être libre dans l'exercice de son autorité législative. Aujourd'hui beaucoup d'hommes éminents par la culture de leur esprit, par leur érudition profonde, et qui ont étudié, comme Salomon, toutes les productions de la nature, depuis le cèdre jusqu'à l'hysope, ne voient dans l'Eglise qu'un levier puissant entre les mains du pouvoir. Ce n'est à leurs yeux qu'une machine de plus que les gouvernements mettent en jeu à volonté, et dont les rouages ne doivent résister à aucun caprice, parce qu'elle ne leur semble construite, que pour favoriser les volontés absolues des uns, les projets d'ambition des autres ; que pour faciliter la prompte exécution des lois, ou contribuer à affermir un pouvoir chancelant. Le jour où cet instrument ne remplirait plus cette destination, il n'y aurait plus, à leur avis, qu'à le briser, et à délivrer les Etats de son inutilité. De nos jours, où l'instruction religieuse est si rare parmi les maîtres de la science profane, c'est ainsi qu'on comprend l'Eglise. On ne lui reconnaît d'autre faculté que celle de se prêter à tout, de se plier à tout, de fléchir toujours, et d'être inerte et passive entre les mains d'une autorité qui peut en disposer à son gré. Mais les pensées des hommes ne sont pas les pensées de Dieu. (*Isa.*, LV, 8.) Ce n'est pas dans cet état d'abaissement que la foi nous montre l'Eglise.

Comme mon Père m'a envoyé je vous envoie (78). Voilà dans ces mémorables paroles du Sauveur, la charte de la fondation de l'Eglise. Or, Jésus-Christ était-il venu sur la terre pour se mettre au service des puissances de ce monde, et ne passer dans notre vallée de larmes, que pour être l'instrument docile de leurs projets ; leur prêter sa prédication, son zèle, ses miracles, son crédit auprès du peuple, pour étendre leur domination ? Non : il est venu pour promulguer avec indépendance la loi évangélique, poser les fondements de son Eglise, et laisser, après lui des successeurs de sa charité sans doute, mais des successeurs de sa puissance et de sa mission. Son Eglise, société visible dans le temps pour former des élus, a le droit essentiel à toute société véritable et complète, de faire des lois et des règlements pour diriger sa conduite intérieure, pour maintenir dans la subordination tous ceux qui dépendent de son autorité, et conserver une discipline exacte dans les rangs de ses ministres. Ainsi Pierre, qui a reçu les clefs, symbole du pouvoir souverain, a été revêtu « de la pleine puissance de paître, de diriger, de gouverner l'Eglise universelle (79). » Il fait lui-même, ou les assemblées œcuméniques qu'il préside font avec lui, des lois pour toute l'Eglise. Les évêques que le Saint-Esprit a préposés au gouvernement de l'Eglise (80), en font pour le troupeau confié à leur garde. « Voilà, dit un grave canoniste (81), les droits essentiels à l'Eglise, dont elle a joui sous les empereurs païens, et qui ne peuvent lui être ôtés par aucune puissance humaine. » Vous l'entendez, nos très-chers frères, aucune puissance humaine ne peut légitimement supprimer, entraver, limiter le pouvoir législatif de l'Eglise. Ce serait arracher les clefs des mains de l'épouse de Jésus-Christ, s'en servir pour ouvrir et fermer sans elle, et, en foulant aux pieds ses droits, disposer sans elle, des biens qui n'appartiennent qu'à elle seule.

Remarquez que l'Eglise n'a pas exercé cette puissance législative, seulement dans les siècles auxquels on fait l'éternel reproche d'ignorance et de superstition. Elle n'a pas fait usage de cette autorité seulement depuis l'apparition de ces décrétales que l'on connaît si peu, et qu'on repousse avec tant de légèreté. Elle a fait des lois dès les premiers jours de son établissement. Les apôtres, réunis en concile, tracent des règlements que le Saint-Esprit leur dicte. Saint Paul se souvenant de ce qu'avait fait le Rédempteur lui-même, publie des lois de discipline liturgique. Pendant son séjour à Corinthe, il établit partout l'ordre et l'empire de la règle. Et après l'assemblée de Jérusalem, ce grand Apôtre, parcourant la Syrie et la Cilicie, recommande aux fidèles de garder les règlements des apôtres et des prêtres. Le pouvoir de faire des lois emporte le droit d'imposer des peines. « La doctrine, dit Fleury (82), se conserve en établissant des docteurs, et en réprimant ceux qui la

(78) *Sicut misit me Pater et ego mitto vos.* (*Joan.*, XX, 21.)

(79) *Conc. Florentin.*

(80) *Spiritus sanctus posuit episcopos regere Ecclesiam Dei.* (*Act.*, XX, 28.)

(81) Fleury, *Institut.*

(82) *Ibid*, disc. 7.

voudraient altérer. » Or, l'Eglise a toujours exercé ce droit, malgré l'opposition des infidèles. Saint Paul savait réprimer et châtier les faux docteurs, comme Hymenès et Alexandre, en les livrant à Satan, à cause de leurs blasphèmes; et l'apôtre saint Jean déposa le prêtre qui avait inventé l'histoire des voyages de saint Paul et de sainte Thècle.

Vos évêques, nos très-chers frères, que l'on accuse de ne connaître que les droits d'au delà les monts, ne sont pas les seuls à défendre l'autorité législative du corps des pasteurs, mais c'est un champion zélé des libertés de notre Eglise, qui venait déclarer à un monarque absolu, impatient de toute contradiction, qu'il n'avait pas le droit d'attenter à la puissance législative de l'Eglise. Eh bien! si nous osons aujourd'hui rappeler que les Pères de Nicée ordonnaient de tenir deux conciles par an dans chaque province; si nous disons que la tenue des conciles provinciaux était mise dans l'antiquité, au nombre des pratiques ordinaires de la religion, comme l'assistance au sacrifice de nos autels le dimanche; si nous déclarons que l'autorité législative de l'Eglise, ne pouvant s'exercer entièrement sans ces assemblées métropolitaines, le pouvoir temporel ne peut pas en interdire la célébration, sans empiéter sur nos droits spirituels, nous n'échapperons pas, malgré la liberté des cultes proclamée, à une censure que ne nous aurait pas infligée la puissance sans contrôle d'un souverain absolu.

Mais alors, nous catholiques, nous ne sommes donc pas sur le pied d'une égalité parfaite avec nos frères séparés? Pour mettre fin à des divisions dans les doctrines fondamentales, et pour retenir encore sur sa base mal assurée, un édifice qui croule de toute part, ils peuvent se concerter dans leur synodes presque nationaux; et il n'est pas permis à quelques évêques de se réunir, pour mettre en commun les lumières de leur expérience, et prendre des décisions qui tourneraient à l'avantage des fidèles et des pasteurs! S'agit-il de traiter une question nouvelle de commerce, d'agriculture ou d'archéologie, on s'empresse de convoquer des comices, des conseils et des congrès. Ces réunions n'inspirent aucune défiance; elles ne font naître pour l'ordre public aucune crainte. La religion veut-elle assembler cinq évêques, pour connaître leur avis sur un point de discipline ecclésiastique? on repousse sa demande comme une prétention exorbitante. Il semble que les institutions de la patrie vont être ébranlées jusque dans leur fondement. Est-ce là laisser chacun professer sa religion avec une entière liberté? Est-ce respecter la religion de la majorité?

Pour suppléer à ces saintes assemblées que l'on prohibe, et nous communiquer nos vues sur l'observation et l'affermissement des règles canoniques, si nous imitons les évêques des premiers siècles, qui par un commerce de lettres, cherchaient à remplacer les conciles dans les temps de persécutions, on nous accuse de nous réunir par lettres, de tenir nos synodes par écrit, et de nous mettre ainsi en contravention à la loi. Alors, nos très-chers frères, que devront faire vos premiers pasteurs? Laisseront-ils la division s'introduire dans le clergé, le relâchement dans la discipline, l'erreur dans la prédication, la corruption dans les mœurs? Non; ils ne le peuvent pas. La liberté des cultes, et la liberté des consciences, reconnues dans les constitutions modernes, renferment l'indépendance du pouvoir législatif de l'Eglise. Ainsi, en obéissant à Dieu qui nous ordonne par l'organe des conciles, d'observer les canons, nous ne ferons qu'obéir à la loi fondamentale de l'Etat; et après tout nous dirons avec les apôtres qu'*il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.* (*Act.*, V, 19.)

L'Eglise doit être libre dans l'établissement des ordres religieux, complément et perfection du christianisme même. Ce qui a été établi par le Rédempteur, pour être le complément du culte en esprit et en vérité, qu'il venait apporter au monde, ne peut pas être séparé de la religion propagée par l'Evangile. C'est comme la partie la plus mystérieuse de ce temple, que la main du Fils de Dieu est venue bâtir sur la pierre inébranlable. Tout le monde n'est pas appelé à y entrer; mais ceux qui y sont attirés par une vocation céleste, doivent pouvoir y pénétrer pour y trouver le lieu de leur repos. « Or, quiconque connaît l'esprit de l'Evangile, dit Fleury, ne peut douter que la profession religieuse ne soit d'institution divine, puisqu'elle consiste essentiellement à pratiquer deux conseils de Jésus-Christ, en renonçant au mariage et aux biens temporels, en embrassant la continence parfaite et la pauvreté (83). »

En effet, cette parole du Sauveur : *Si vous voulez être parfait, vendez ce que vous avez et donnez-en le prix aux pauvres* (84), peupla les déserts d'une jeunesse qui voulut ou se mettre à l'abri de nouveaux égarements, ou conserver pure et sans tâche une innocence si exposée dans le monde, ou expier la soif trop ardente des honneurs et des richesses par le sacrifice de sa volonté et des biens de la terre, les excès de la sensualité par le renoncement aux plaisirs, l'intempérance de la langue par un silence rigoureux. Il ne fallut que cette parole du Sauveur : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce, qu'il porte sa croix tous les jours et qu'il me suive* (*Matth.*, XVI, 24), pour arracher à la dissipation du siècle une foule de chrétiens de toute condition, et pour leur faire embrasser ces austérités qui, en les dégageant de plus en plus de la matière, et en spiritualisant leurs corps, les rendaient plus

(83) Fleury, *institut.*, disc. 8, 1.

(84) *Si vis perfectus esse, vade, vende quæ habes et da pauperibus.* (*Matth.*, XIX, 21.)

agiles à courir dans la voie des commandements. C'est donc Jésus-Christ qu'il faut regarder comme le fondateur des ordres religieux; c'est l'Evangile qui en est la règle essentielle. Les conseils évangéliques sont cette parole qu'il n'a pas été donné à tout le monde de comprendre (*Matth.*, XIX, 11); mais qui bien comprise et mise en pratique « faisait, dit saint Basile (85), vivre les hommes comme dans une chair étrangère, et offrait en leur personne, le modèle des voyageurs ici-bas, et des citoyens du ciel. » C'est cette transformation opérée par les conseils évangéliques qui, suivant saint Chrysostome, élevait les cénobites bien au-dessus des philosophes païens (86). Aussi, ce grand évêque prit leur défense contre ceux qui blâmaient l'austérité de leur vie; et saint Augustin s'associa à ces éloges, dans son traité des mœurs de l'Eglise catholique (87).

Mais des institutions qui sont essentielles à la religion, et qui font faire à l'homme sur la terre le plus saint et le plus héroïque usage de sa liberté, ne peuvent être contrariées et réprouvées par le pouvoir, qui n'a aucune autorité sur les choses spirituelles. Et si une puissance humaine pouvait empêcher un chrétien de s'élever à la perfection qu'elles demandent, n'attenterait-elle pas à la liberté de l'homme dans ce qu'elle a de plus certain et de plus intime? Non; s'il n'est plus permis de faire à Jésus-Christ le sacrifice volontaire de son bien, de son cœur et de s'associer pour prier et chanter ensemble les louanges de Dieu, l'exercice de la religion n'est plus entièrement libre.

Et voyez, nos très-chers frères, tout ce qu'il faut ici entasser de contradictions, pour opprimer l'Eglise et lui ravir une de ses plus chères libertés. Jésus-Christ nous déclare que celui qui veut être parfait, doit se dépouiller de ses richesses et renoncer à sa propre volonté pour se plier sous le joug de l'obéissance; et on lui répond que les lois défendent un tel sacrifice, et que se réunir pour apaiser ensemble le ciel par la pratique des plus sublimes vertus, est un acte de révolte contre le pouvoir. Il faut donc effacer les conseils évangéliques et ne plus être continent, pauvre et soumis volontairement, parce qu'il a plu à quelques philosophes impies et déréglés du dernier siècle, d'écrire et de publier partout, que la vie religieuse est un suicide, une superstition, une injure à la société. Et celui qui vendra ses biens pour en dépenser le prix en folles spéculations, et le perdre dans un agiotage ruineux, sera applaudi et autorisé! Et la pécheresse publique s'associera des Madeleines et des Thaïs pour pervertir la jeunesse, et porter la douleur et la honte dans le sein des familles; et la plus entière tolérance lui sera assurée! Et des hommes dépravés se réuniront pour aller perdre leurs biens, leur santé, leur honneur dans des orgies impures; et ils auront droit à la protection des lois! Tout est péril pour l'Etat dans l'association de quelques pauvres volontaires, qui appellent ensemble les bénédictions sur les peuples et ceux qui les gouvernent; tout est utile et salutaire sur ces théâtres où la religion et la pudeur sont confondues dans un outrage commun. Tout est danger pour la patrie dans une assemblée de moines qui travaillent le jour et chantent la nuit les louanges de Dieu; rien n'est dangereux et inquiétant dans ces divertissements nocturnes, où la pauvre ouvrière trouve un piége tendu à son innocence, et où le moindre désordre est souvent de perdre le pain de sa famille, le vêtement de ses enfants. La corruption s'étend, les crimes se multiplient, leur énormité glace les juges sur leur tribunal, en sorte que les prisons ne sont plus assez vastes, les geôliers assez nombreux, les agents de la force publique assez multipliés; et on se rassure et on se tranquillise. On espère tout du temps et de la raison des peuples. Quelques religieux, sous différents noms et sous différents habits, sont signalés; voilà de quoi agiter tout un royaume : c'est là qu'est le danger. On ne saurait trop prendre de précautions contre des hommes qui ont renoncé à tout. Pour déjouer tous leurs desseins, on ne saurait exiger assez de serments et de déclarations,

Ainsi, c'est la puissance temporelle qui, entrant de force dans le sanctuaire de l'Eglise, vient séparer violemment les conseils des préceptes évangéliques, autoriser ceux-ci, interdire ceux-là. Elle décide des vocations, elle limite l'action du Saint-Esprit sur les âmes: et puis, après avoir pénétré le plus avant possible dans le domaine spirituel, elle s'écrie qu'« un abîme infranchissable sépare les deux puissances, et que désormais il ne doit plus y avoir d'invasion du spirituel dans le temporel (88 . » Plût à Dieu que cette exclamation fût une vérité! la paix et le bonheur de l'Eglise seraient à jamais affermis. La liberté qui doit être respectée avant toutes les autres, est la liberté des enfants de Dieu (*Rom.*, VIII, 21); cette liberté à laquelle, suivant saint Paul, les chrétiens ont été appelés: *In libertatem vocati estis, fratres.* (*Galat.*, V, 13.) C'est la liberté de pratiquer l'Evangile et ses conseils, de défendre la foi et de la propager, d'obéir aux canons et d'en maintenir partout la vigueur, de se réunir pour chanter en commun les miséricordes du Seigneur, et de prier ensemble pour les ennemis de Dieu, de recourir à la chaire principale et d'en recevoir sans obstacles les enseignements et les avis. Telle est la liberté essentielle à l'Eglise. Si on la lui refuse, on efface de nos codes la liberté de conscience, on raye la liberté des cultes, et on anéantit, pour le malheur de la religion, la distinction si salutaire des deux puissances.

(85) Epist. 79.
(86) Fleury, *Hist. eccles.*, l. XIX, 4, 8.)
(87) S. Aug., *De mor. Eccles.*, c. 31.
(88) Ledru-Rollin, *Disc. aux élect.*

Peut-être, nos très-chers frères, serez-vous surpris de notre langage. Peut-être trouverez-vous que nous plaidons la cause de l'Eglise, avec une énergie d'expressions qui s'accorde peu, suivant vous, avec la mission pacifique que nous remplissons au milieu de vous. Mais vous nous rendrez cette justice d'avouer, que si, au-dessus de toute crainte humaine, nous osons dire au pouvoir qu'il n'a pas le droit de toucher à l'arche sainte, la liberté n'est sur nos lèvres ni un outrage, ni une insulte, ni une menace. Nous serons ferme, sans cesser d'être modéré et respectueux.

Il est glorieux pour vous, nos très-chers frères, d'appartenir à une Eglise qui, toujours persécutée, reste toujours libre; qui, toujours dépouillée, reste toujours indépendante; et qui, dans ses discours, dans son ministère, conserve seule dans son sein la liberté, ce feu sacré qui s'éteint partout ailleurs. En effet, dans quel temps a-t-on plus parlé de liberté que de nos jours? On la veut pour la parole, pour la presse, pour l'enseignement, pour la conscience, pour le commerce. On inscrit ce nom sacré en tête de nos lois fondamentales, sur les drapeaux de nos légions, sur le frontispice de nos monuments. On la célèbre dans de sublimes poésies : elle est l'âme des chants populaires. Tous les jours des milliers de feuilles défendent ce droit de l'humanité comme le plus précieux. On dirait que la liberté se trouve partout; que tous les cœurs en sont le sanctuaire; que toutes les âmes sont affranchies; que toutes les chaînes sont rompues. Plût à Dieu qu'il en fût ainsi! Mais cependant où est-elle cette liberté si préconisée? Elle n'est pas assurément chez les poursuivants infatigables de la faveur populaire. Pour l'obtenir, il n'est pas de démarches si humiliantes auxquelles ils ne se soumettent, de flatteries si rampantes auxquelles ils ne se plient, d'engagements si serviles qu'ils ne contractent, de sacrifices si absolus de la dignité et de la conscience humaine auxquels ils ne se condamnent. S'il nous était donné de pénétrer dans leur âme, nous verrions leurs combats pour se soustraire à une servitude qu'ils subissent et qu'ils détestent.

Nous ne la trouvons pas cette liberté chez ces spéculateurs passionnés, qui inscrivent leurs noms dans toutes les entreprises, sont parties intéressées dans tous les marchés, et sont en quelque sorte présents dans tous les lieux du monde où se traite quelque affaire lucrative. Pour se créer en peu de jours une fortune qu'élevaient avec peine autrefois les labeurs de trois ou quatre générations, à quel dur esclavage ne se réduisent-ils pas? Dominés par une cupidité sans frein, il faut, pour la satisfaire, suer le jour, veiller la nuit, ne goûter de repos que dans les voyages dangereux de terre, ou dans la navigation plus périlleuse encore sur la vaste étendue des mers. Ils sèchent dans l'attente d'une correspondance qui n'apporte le plus souvent que le désenchantement et d'amères déceptions; et séduits par des espérances trompeuses, ils exposent l'héritage de leurs pères et l'avenir de trop confiants amis, pour finir par trouver au fond de l'abîme d'une ruine complète, un pain de larmes pour leurs enfants, et le désespoir pour le reste de leur vie.

Ils ne jouissent pas non plus de la liberté, ces écrivains, contempteurs superbes de l'Eglise. Il est vrai qu'à les voir jeter tous les jours, du haut de leur science et de leur dignité, un regard de dédain sur l'antique religion de nos pères, et lui adresser un dernier salut, parce qu'ils s'imaginent qu'elle s'en va comme s'en vont les puissances fragiles de la terre; à les entendre vanter leur affranchissement de tout préjugé, on les croirait libres. Mais la fierté de leur langage ne peut pas nous faire illusion. Esclaves de leurs émoluments et de leur grandeur, ils ont les yeux attachés sur le pouvoir pour interroger toutes ses volontés et tous ses caprices. Un signe les fait tressaillir d'espérance : un signe aussi les plonge dans les plus sombres appréhensions. Esclaves de la faveur populaire, l'opinion qui s'élève est toujours l'opinion qu'ils adorent, quoiqu'ils la méprisent; et l'opinion qui décline est celle qu'ils insultent, quoiqu'ils la préfèrent. Esclaves de leurs sens, ils annoncent la prétention de moraliser les masses, ainsi qu'ils s'expriment; et leurs écrits si vertueux, servent de voile à des infamies qui tiennent sous une dure servitude leur cœur, leur volonté, leur esprit, toutes les facultés de leur âme. On serait tenté de les croire au-dessus des faiblesses de notre triste humanité; et ils traînent une chaîne dont ils déguisent mal la honte. Tous les pompeux discours, les grandes vues humanitaires, les grands airs d'indépendance ne peuvent effacer de leur front la marque des esclaves.

C'est dans l'Eglise catholique seule, nos très-chers frères, que vous trouverez la véritable liberté. Sans doute elle aussi obéit aux puissances de ce monde, et voit dans le magistrat, assis sur son tribunal, le ministre de Dieu. (*Rom.*, XIII, 6.) Sans doute elle aussi est soumise aux lois du pouvoir établi, et met au rang de ses premiers devoirs, de donner l'exemple de leur observation. Mais si la loi est opposée aux préceptes de l'Evangile, si elle exige le sacrifice de la foi, ou si même elle viole les canons, l'Eglise qui ne craint que Dieu, saura alors n'obéir qu'à Dieu. Pour la réduire, on la dépouillera des biens de ce monde; ces biens n'ont jamais enchaîné son indépendance. On la chassera de ses maisons et de ses temples; elle n'a pas prétendu vendre sa liberté pour jouir de quelques édifices de pierres. La Providence ne refuse pas un abri sous son aile au plus petit des oiseaux du ciel. Que d'autres alors mentent à leur conscience pour applaudir; que tremblants ou séduits ils vendent leur âme au pouvoir, l'Eglise, libre de tout intérêt terrestre, affranchie de toute préoccupation mondaine, résistera en face à des législateurs impies. Elle

quera l'hypocrisie avec Nathan; elle confondra l'erreur, et fera rougir le vice avec Jean-Baptiste ; elle refusera, avec les apôtres, toute participation à des projets antichrétiens. Et toujours plus libre à mesure qu'on voudra l'asservir davantage, toujours plus grande à mesure qu'on voudra l'humilier, elle traversera les âges en défendant, même contre ses protecteurs, la dignité de ses ministres, en sauvant l'indépendance sacerdotale ; elle sauverait toutes les libertés dans le monde entier, si le monde reconnaissait sa mission et professait sa doctrine.

Que vos âmes, nos très-chers frères, expriment tous les jours à Dieu leur reconnaissance pour avoir reçu le don de la foi catholique; et que vos vœux les plus ardents rappellent dans les bras de l'Eglise leur mère, pour ne plus la quitter, les nations que l'erreur a séparées d'elle! C'est prier pour leur bonheur et pour leur véritable affranchissement.

Donné à Lyon, le 2 février 1846.

VIII. LETTRE

AU SUJET DU PROSÉLYTISME QUE LES PROTESTANTS EXERCENT DANS LES DÉPARTEMENTS DU RHÔNE ET DE LA LOIRE.

Nos très-chers coopérateurs,

C'est surtout aux pasteurs des âmes que Pierre recommandait de veiller, et de suivre d'un œil inquiet toutes les démarches d'un ennemi qui n'attend que le sommeil de sa victime pour la surprendre et la dévorer. Ce sont les ministres de l'Evangile surtout que cet apôtre exhorte à combattre, par les armes de la foi, toutes les tentatives de l'adversaire de Jésus-Christ et de son Eglise : *Vigilate quia adversarius vester diabolus.... circuit quærens quem devoret.* (1 *Petr.*, V, 8.)

Il n'a jamais été plus nécessaire de vous faire entendre cet avertissement apostolique. Nous avons au milieu de nous un ennemi infatigable de l'Eglise romaine et de son autorité. Il est toujours sur pied. Il rôde autour des catholiques indifférents et des catholiques simples et pieux, pour les arracher au bercail de Jésus-Christ. Il pénètre dans le sanctuaire de la famille, et là, tantôt il prie avec ceux qui prient, tantôt il exalte dans de pieux discours la sublimité de l'Evangile, et la nécessité de la lecture des livres inspirés. D'autres fois, il relèvera la dignité de la raison humaine, établie, comme il le prétend interprète de la parole divine ; et il exhalera sa compassion pour les catholiques qui, toujours raisonnables dans leur obéissance, se tournent vers l'autorité d'où ils attendent l'explication et le sens des Ecritures. Pour achever son œuvre, cet ennemi de notre foi laisse dans la famille qu'il veut séduire, une Bible et quelques petits traités où se trouve résumée sa doctrine ; et où les calomnies, les injures propagées depuis la réforme, contre le catholicisme, sont présentées sous un nouveau jour, et parées de couleurs plus vives. Quand le prédicant ne peut pas lui-même porter ce présent perfide, il confie au jeune colporteur le soin de l'offrir pour lui. Il arrive quelquefois que ce messager, infidèle à ses instructions, ou se méprenant sur l'objet de sa mission, ou substituant involontairement un ouvrage à un autre, laisse à la place d'un livre de doctrine religieuse, une histoire obscène, ornée d'une gravure plus obscène encore. Il est vrai que lorsque le cœur est corrompu, l'esprit est plus disposé à accepter les erreurs qu'on lui prépare. Vous comprenez, nos très-chers frères, que nous voulons parler des efforts que fait dans notre diocèse, pour y semer des doctrines de mensonge, le protestantisme ou, si vous voulez, le méthodisme, ou le piétisme anglo-américain, ou les évangélistes de Prusse, etc., etc. Il est assez difficile de savoir le nom et de saisir les doctrines de ces milliers de sectes nées du libre examen, et produites par l'orgueil, principe générateur de toutes les hérésies.

Quand nous signalons à votre vigilance les tentatives du protestantisme, nous ne voulons pas dire que la théologie de Luther ou de Calvin soit propagée parmi nous dans sa pureté primitive. Le livre de l'*Institution chrétienne* de Calvin, et les sermons de Luther n'ont presque d'autre rapport, avec les doctrines que l'on cherche à répandre, que la liberté laissée à chacun d'interpréter les livres saints comme il le veut, de croire ce qu'il veut, de ne plus croire à l'Evangile s'il le veut, de ne plus voir dans Jésus-Christ, si bon lui semble, qu'un sage, un prophète béni de Dieu, et de ne plus reconnaître pour autorité irréfragable, interprète infaillible, juge suprême en matière de foi, que la raison individuelle. Doctrine, comme vous le voyez, qui met la religion à la merci du sens privé, livre les croyances à l'arbitraire du plus ignorant, et promet une histoire infinie des variations du protestantisme dans l'admission des dogmes et des pratiques du culte. Les innombrables sectes de l'Angleterre, de l'Allemagne et de l'Amérique sont là pour justifier nos assertions. Si, pour avoir un symbole protestant, on renouvelait l'essai que fit Ptolémée, suivant saint Justin, pour la version des Septante, on aurait autant de professions de foi différentes, qu'il y aurait d'enfants de Luther ou de Calvin appelés à s'exprimer sur leurs croyances, parce que chaque individu a le droit de déterminer l'objet de sa foi. Aussi, à l'occasion de la démission des ministres de Lausane, le *Nouvelliste vaudois*, soutenant le grand principe de la réforme, disait l'année dernière : « Nos gens, dans leur gros bon sens, ont trop bien profité de leurs leçons (des ministres du canton de Vaud) pour ignorer que chacun ayant la Bible avec *le droit de l'interpréter comme il l'entend*, leur ministère nous est désormais superflu, et ne pourrait que gêner ce qui doit être laissé libre au jugement de chacun. »

Mais, quelle que soit la confusion de langage et de croyances qui se soit mise parmi les protestants modernes, il est un point qui

les réunit tous, c'est la haine contre l'Eglise catholique. Il ne s'agit pas pour les sectaires de faire adopter la confession d'Augsbourg, de faire embrasser à un catholique les doctrines de Zuingle ou de Carlostad, de le soumettre au décret du synode de Charenton : tout cela est suranné. Le méthodiste ne s'enferme plus dans un cercle si étroit. Luther, Calvin, les docteurs d'Augsbourg, de Dordrect, n'ont aucune autorité sur sa raison. Il échappe, par l'inspiration particulière et l'enthousiasme de sa piété, à tous les décrets, à tous les symboles, à tous les corps de doctrine qu'on voudrait lui imposer. Il est docteur autant que les autres docteurs; il est pontife aussi bien que les autres pontifes; il est infaillible au même droit que les autres. Il est à lui seul son synode, son concile, sa lumière, son docteur; il peut se passer de toute autorité sur la terre. Sa raison ne relève pas que de la raison éternelle dont elle est une émanation. Peut-être que, si vous pressiez le piétiste, il vous dirait que sa raison individuelle marche à l'égale de la raison divine : qu'elle est une partie de Dieu : qu'elle est Dieu. Et quand, par une transformation nouvelle, il passerait du protestantisme à un panthéisme déclaré, il serait toujours conséquent. « Quand on a une fois changé, dit Bossuet, on veut changer toujours. »

Il ne s'agit donc pas, pour le protestantisme qui s'agite au milieu de nous, de faire des protestants comme on l'entendait autrefois ; mais il veut seulement arracher les fidèles des bras de l'Eglise catholique. Et, lorsqu'il les a jetés hors de la maison de notre mère commune, il les abandonne au milieu des ténèbres extérieures. Privés du flambeau de l'Eglise, n'entendant plus la voix de la tradition pour les guider, ces catholiques séduits erreront à l'aventure; ils chercheront et chercheront toujours ; c'est à eux de sortir de ce chaos. Ils ont une raison, lumière bien vacillante, à la vérité; qu'ils profitent de ses clartés, s'ils le peuvent. Le malheur de leur naissance a voulu qu'ils ne sussent pas même lire la Bible; qu'ils s'inspirent comme ils l'entendront, Il n'est plus question pour eux d'invoquer sur la terre une autorité quelconque. Cette main de l'Eglise, sur laquelle il nous est si doux de nous appuyer, il serait coupable à ces catholiques trompés de réclamer son secours. Cette voix de l'Eglise qu'il nous est si consolant d'écouter, il serait criminel à eux de lui prêter l'oreille. Ces décisions de l'Eglise, auxquelles nous nous soumettons avec tant de sécurité et de bonheur, ils doivent les anathématiser. Si cependant, pour mettre fin à ces anxiétés et à ces tortures morales, il venait en pensée à ces infortunés de déclarer que leur raison, qui est souveraine, leur fait un devoir d'admettre le principe d'autorité, et de chercher le salut dans l'Eglise romaine, le protestantisme le plus rigide n'aurait rien à leur objecter, puisque chacun doit suivre le sens privé pour connaître le vrai moyen de servir Dieu.

Voilà, nos très-chers frères, les doctrines que l'on s'efforce de propager parmi nos catholiques ; doctrines qui ne sont autre chose, comme vous le savez, que des milliers de croyances opposées entre elles, des principes qui se combattent, et dont les conséquences mènent à l'anéantissement de toute religion, de tous principes, de toute croyance. On ne fait pas des réformés, mais on nous fait des anticatholiques.

Vous devez donc, nos très-chers frères, employer toute l'énergie de votre zèle et toute votre vigilance, pour préserver vos ouailles des ravages du protestantisme moderne, ou plutôt du rationalisme. L'instruction, les bons livres, quelques visites dans votre paroisse, sont les moyens les plus efficaces de déjouer ses funestes desseins. Vous n'avez pas à votre disposition les caisses de Paris, de Londres et d'Ecosse, mais confiez-vous au Seigneur; il ne s'est pas servi d'un bras de chair pour vaincre le monde et chasser le prince des ténèbres. On n'achète pas les âmes avec de l'argent. On sait, d'ailleurs, que les catholiques qui désertent l'Eglise romaine, pour un gain temporel, ne persévèrent souvent, dans la profession de leur nouvelle foi, qu'autant de temps que durent les secours qui ont ébranlé leurs convictions. Une fois ces secours épuisés, leurs convictions nouvelles s'évanouissent, et les premières reparaissent. Vous n'aurez jamais recours, pour ramener les brebis qui s'égarent, à des moyens si peu évangéliques. Vous n'emploirez, pour les ramener au bercail, que la persuasion, la charité, le bon exemple, le dévouement le plus absolu. Vous veillerez encore plus dans la saison rigoureuse de l'hiver; c'est le moment où l'ennemi du salut spécule sur le froid et la misère pour éteindre dans les cœurs la foi catholique. Veillez auprès de la couche du malade, de peur qu'on ne tende des piéges à des âmes sans défiance, sous le prétexte de soulager des infirmes pauvres et délaissés. Veillez sur les jeunes enfants. Craignez que l'offre d'un placement gratuit, ne soit le prix offert à des parents indifférents, pour acheter une honteuse apostasie.

I. Instruisez les fidèles sur l'autorité de l'Eglise. Montrez avec clarté, et une noble simplicité d'expressions, le principe d'autorité posé par Jésus-Christ lui-même, lorsqu'il disait à ses apôtres : *Celui qui vous écoute m'écoute; celui qui vous méprise me méprise.* (*Luc.*, X, 16.) Rappelez au souvenir de vos auditeurs ces mémorables paroles adressées par le Sauveur aux douze disciples : *Allez, enseignez toutes les nations, apprenez-leur à garder tout ce que je vous ai recommandé, et voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.* (*Matth.*, XXVIII, 19, 20.)

Saint Paul, dans son *Epître aux Ephésiens*, nous donne la raison de l'établissement d'une autorité pour nous enseigner. Il semble que Dieu ait fait retentir à ses oreilles ces doctrines si opposées, dont le souffle devait emporter, dans les trois derniers siè-

cles, tant d'hommes inconstants et corrompus. (*Ephes.*, IV, 14.) Faites voir aux catholiques que l'Eglise a reçu le double dépôt de l'enseignement de vive voix et de l'enseignement écrit, c'est-à-dire de la tradition et de l'Ecriture. Lorsqu'un point de doctrine partage les fidèles, l'Eglise, établie juge, examine et décide d'une manière infaillible, si l'article discuté est contenu dans le dépôt de l'enseignement des apôtres. Voilà le principe fondamental de la religion catholique.

L'Ecriture sainte ne peut donc pas être admise comme seule règle de la foi.

Et comment Jésus-Christ, bon, sage et miséricordieux, aurait-il donné la Bible comme première et unique règle de notre foi? Pour qu'elle fût unique règle de la foi, il faudrait d'abord la savoir lire. Et combien de pauvres ignorants qui n'ont pas même cette science! Mais il ne suffirait pas de savoir lire, il faudrait encore s'assurer de l'authenticité et de l'intégrité de l'exemplaire des livres saints que l'on aurait entre les mains. Pour acquérir cette certitude, il faudrait se livrer à un travail long, pénible et dispendieux. La connaissance des langues anciennes de l'Orient et de l'Occident et des langues modernes serait indispensable. Il serait nécessaire de comparer les exemplaires imprimés avec les manuscrits, et les manuscrits entre eux. Il ne suffirait pas de consacrer son temps à cette étude, il faudrait y employer sa fortune. Or, une mère de famille, tout occupée de ses enfants et de son ménage, peut-elle se livrer à ces recherches et à ces longues études sur les 34,000 versets de la Bible? Ce serait là cependant une obligation pour elle, si on admet le principe fondamental de la réforme. Il faudrait enfin se prouver à soi-même l'inspiration de ce livre que l'on tient du colporteur. Et comment le pauvre pâtre des montagnes le pourrait-il? L'Esprit-Saint aurait-il promis à tous les fidèles de bonne foi de leur révéler les beautés ineffables de l'Ecriture, et de leur faire sentir que ce livre ne diffère pas moins des œuvres de l'homme que la lumière ne diffère des ténèbres? Autrefois les ministres le disaient; mais ils ne le soutiennent presque plus aujourd'hui. Ils voient bien que ces prétendues illustrations divines ouvriraient la porte au fanatisme le plus grossier. « Les chrétiens les plus exercés, la portion la plus intelligente des chrétiens, disait le célèbre protestant Richard Baxter, sont-ils capables de démontrer par des arguments solides la vérité de l'Ecriture? Et même les membres du bas clergé protestant en sont-ils capables? que ceux qui l'ont essayé en soient juges (89). »

Vous parlerez aux fidèles, nos très-chers frères de l'institution de la papauté. Et en leur montrant le saint-siége comme le centre de l'unité, vous éviterez avec soin d'entrer dans la discussion des opinions qui sont abandonnées à la dispute des écoles. Vous vous arrêterez à ce qui est certain, à ce qui est de foi. Ecoutez sur cet article de la doctrine catholique, les paroles si remarquables d'un protestant dont le nom a une si grande autorité : « Comme les conciles ne peuvent être assemblés en permanence ni même convoqués fréquemment..... et comme il est cependant nécessaire que la personne de l'Eglise soit toujours vivante et présente, pour que sa volonté puisse être connue, on a dû admettre, d'après le droit divin, d'après l'interprétation de ces paroles mémorables que le Christ adresse à saint Pierre (par lesquelles il lui confia spécialement les clefs du royaume des cieux, et lui recommanda solennellement à trois reprises de paître ses brebis), enfin d'après la croyance de toute l'Eglise, que l'un des apôtres et après lui l'un des évêques serait revêtu d'un plus grand pouvoir, afin que, placé comme le centre visible de l'unité, il pût servir de lien au corps de l'Eglise..... or, il est constant par la tradition des anciens, que l'apôtre Pierre, établi dans la capitale de l'univers, à Rome, y gouverna l'Eglise, qu'il y souffrit le martyre et désigna son successeur. Et comme aucun autre évêque ne peut faire dériver son pouvoir d'une telle origine, c'est avec justice que nous avons reconnu l'évêque de Rome comme le prince des évêques..... Nous devons obéir au souverain pontife comme au seul vicaire visible de Dieu sur la terre (90). » C'est Leibnitz que vous venez d'entendre.

Vous le voyez, nos très-chers frères, les protestants les plus savants et les plus vertueux, en Angleterre comme en Amérique, du sein des universités les plus célèbres, tournent leurs regards attristés par tant de divisions, vers l'autorité de l'Eglise catholique. Ils ont compris ce que doit devenir une religion qui repose sur le libre examen, et ils viennent chercher au centre de l'unité ce repos et ce calme de la conscience, qu'ils n'ont pu trouver au milieu des mille sectes de la réforme. Ce ne sont pas de pauvres ignorants; ce sont les maîtres de la science. Ils ne sont pas attirés vers Rome par la séduction de l'or ou des plaisirs. On sait à quels douloureux sacrifices les soumet le changement de croyance.

En insistant sur la nécessité d'une autorité pour terminer les controverses et maintenir les catholiques dans l'unité, vous ferez remarquer que les hommes les plus sages parmi les protestants regrettent l'absence de cette autorité. En 1845, il se tint à l'Oratoire Saint-Honoré à Paris, des conférences protestantes. On mit en question l'utilité des synodes. Nous lisons dans les procès-verbaux de ces conférences les aveux de M. le pasteur Cuvier, bien précieux à recueillir : « En supposant, dit ce ministre, que les synodes tinssent la main à la confession de foi et à la discipline, qu'attendre d'une Eglise

(89) *Le repos éternel des saints.*
(90) *G. G. Leibnitii systema theologicum.* Ordo. Ecclesiæ auctoritas.

dans laquelle chacun croit pouvoir suivre l'inspiration de sa propre pensée ; dans laquelle on entend des paroles comme celles qui ont été prononcées dans cette séance même : « Si le synode ordonnait quelque « chose qui fût contraire à mes convictions, « je déclare que je n'obéirais pas ; » dans laquelle les principes d'ordre, d'unité, de subordination sont à ce point méconnus ?

« Il faudrait aux Eglises réformées une autorité permanente,..... qui maintînt l'unité sous les rapports de la doctrine, de la liturgie, de l'enseignement, de la discipline, de l'administration. Ce serait là, quant à présent, le seul remède efficace aux maux dont souffre l'Eglise réformée, et qui frappent tous les yeux. »

M. le pasteur Monod combattit avec les mêmes raisons le projet des synodes protestants : « Que gagnera l'Eglise, disait-il, à avoir quelques bras, quelques pieds de plus, aussi longtemps qu'elle n'aura pas la tête ? »

Ces paroles si justes en un sens, ne sont tout au long qu'une inconséquence de plus. Pourquoi regretter une autorité, un centre, une tête ? Ou il faut abjurer le principe fondamental de la réforme, ou il faut repousser toute autorité, au risque de voir le protestantisme se dissoudre.

Si on veut se convaincre des ravages que fait dans le sein du protestantisme le libre examen, il faut lire les lamentations du docteur Mac Cullough, ministre de l'Eglise épiscopale d'Amérique ; ses paroles méritent d'être citées. Nous les recommandons à l'attention de nos frères séparés :

« Dans aucun temps, dit ce docteur protestant, il n'a existé, au moins en Amérique, un si grand nombre et une si grande variété de sectes opposées entre elles et toujours aux prises, lesquelles prétendent de conserver la foi transmise aux saints et de combattre pour elle. Jamais les esprits humains ne furent plus agités et travaillés par l'arrogance, la hardiesse et l'importunité de l'imposture, de l'illusion et du fanatisme qui mettent au jour les plus déclarées, les plus impies et les plus pernicieuses erreurs, et revendiquent pour elles la foi et l'autorité de l'éternel Evangile lui-même. Nous sommes à une époque où les esprits des hommes ont brisé tout frein divin et humain. Le caprice, la volonté particulière, le sens privé dans la plénitude de l'orgueil et de la confiance en eux-mêmes, se sont élevés au-dessus de toute autorité, de l'expérience et des exemples, méprisant à la fois les lumières de l'inspiration, la voix de l'antiquité, les avertissements du passé, et les faits de l'histoire. La liberté dégénère en licence et en anarchie ; et le libre examen fait naître le scepticisme et l'hérésie. Les droits de la conscience ont donné lieu aux prétentions de l'hérésie et du schisme ; et l'ignorance s'est proclamée le légitime interprète des Ecritures, et le commentateur de la loi et de la foi. Les choses de nos jours sont arrivées à ce point, que tout fanatique, enthousiaste et imposteur n'ayant reçu de mission que de lui-même, ou envoyé par des hommes sans mission, peut se vanter d'être divinement envoyé comme l'ambassadeur du Christ ; et la multitude, sans lui demander ses lettres de créance, ou des miracles qui confirment ce qu'il avance, le reçoit sur sa parole et boit le poison mortel de l'hérésie, comme si la coupe lui était présentée par l'ange de Dieu, et que les illusions et les rêves de cet homme fussent les oracles de l'éternelle vérité..... Ce qu'il y a surtout de plus grave et de plus dangereux dans le temps où nous sommes, c'est la facilité, la hardiesse et le succès avec lesquels les plus effrontés imposteurs, les fanatiques les plus enragés et les hérétiques les plus nuisibles en appellent à la Bible, comme modèle et règle de leur foi (91). »

C'est avec ces expressions qu'on croirait empruntées à Jérémie, que le ministre Mac Cullough peint les désolations intestines du protestantisme ; mais il a oublié que le sens privé et l'interprétation individuelle de la Bible, qui sont cause de ces maux, ont donné naissance à l'anglicanisme et à l'épiscopalisme d'Amérique auquel il appartient.

Une autre manière d'instruire les catholiques et les protestants eux-mêmes, c'est la célébration grave, modeste et solennelle de la sainte liturgie. La plupart de nos rites sont puisés dans les plus anciennes traditions ; ils ont été pratiqués par les Pères de l'Eglise les plus saints et les plus savants ; et nos frères séparés qui ont étudié l'antiquité chrétienne, ne peuvent leur refuser au moins quatorze siècles d'existence : ces rites sont aussi la voix de Dieu.

Le concile de Trente observe judicieusement que « la nature de l'homme est telle que nous avons besoin d'un secours extérieur pour nous élever à la contemplation des choses divines (92). » Il serait à souhaiter que les protestants lussent avec attention les actes de cette sainte assemblée. Ils seraient frappés de la sagesse qui brille dans les paroles et les décrets de ce concile.

Vous savez, nos très-chers frères, l'impression que fit sur un empereur hérétique saint Basile célébrant la liturgie sacrée. Nos frères séparés ressentiront encore cette même impression, lorsqu'ils verront à l'autel un ange du Seigneur, suivant la parole de saint Chrysostome (93). Nous laisserons parler ici un auteur protestant, consignant, il y a peu de jours, dans la *Gazette des postes d'Augsbourg*, les sentiments qu'il éprouva aux obsèques de l'archevêque de Munich. « Je suis, comme vous le savez, protestant, et par conséquent je n'avais eu jusqu'ici aucun motif pour assister à une pareille solennité. Je ne pouvais donc me rendre aucun

(91) *Le Hérant catholique*, journal de Philadelphie, 2 janvier 1845.

(92) Conc. Trid., sess. xxii, *De sacrif. miss.* c. v.

(93) S. Chrys, *De sacerd.*

compte des parties dont elle se compose. Mais ce que je puis assurer, c'est que les hymnes funèbres qui retentissaient sous les immenses voûtes de la cathédrale, n'étaient pas l'expression d'une vaine pompe, d'une sombre magnificence, leurs échos pénétraient jusqu'au fond de l'âme de la multitude qui se pressait dans les nefs de l'église. Permettez-moi de terminer cette remarque par une autre réflexion : l'ingénieuse disposition des décors, la sérieuse dignité et la sublime grandeur de cette auguste cérémonie ont produit sur moi une impression profonde. Il m'a fallu m'avouer à moi-même que le culte catholique dont on se plaît tant à décrier les pompes inutiles, saisit puissamment l'intérieur de l'homme et agit sur lui de la manière la plus salutaire : lui seul satisfait à la fois les puissances intellectuelles, sensitives et esthétiques de l'homme. J'ai appris à reconnaître, et je l'apprends de jour en jour avec plus de clarté, que le culte protestant est par trop pauvre et décharné; qu'il atteint bien moins au sublime but de l'adoration divine et de l'édification commune. » Vous expliquerez, nos très-chers frères, avec clarté les cérémonies de la liturgie; ce sera une instruction utile à tous.

Vous aurez soin, nos très-chers frères de tenir les fidèles en garde contre cette profusion de Bibles que répandent les colporteurs. Il n'est pas inutile de vous faire connaître que les sociétés bibliques font imprimer des Bibles latines, d'où elles retranchent tous ces livres que les protestants regardent comme apocryphes, et que le concile de Trente admet comme canoniques. Ces Bibles, ainsi mutilées, portent cependant ce titre, qui est un piége pour les catholiques : *Biblia sacra vulgatæ editionis, Clementis VIII jussu recognita atque edita.* L'*Indépendant*, journal de Belgique, a dénoncé cet acte de déloyauté. M. Pascoë Tiddy, agent de la Société biblique à Bruxelles, adressa au rédacteur de l'*Indépendant* une lettre datée du 27 juin 1840, où il convient d'abord de la vérité du fait allégué, et soutient ensuite, ce qui n'était pas la question, la non canonicité des livres rejetés par les protestants.

Nous vous ferons observer encore, nos très-chers frères, que la Bible en langue française que l'on répand est une traduction incomplète et inexacte de Sacy. Vous savez que la traduction des livres saints par le Maistre de Sacy n'est pas sans reproche. Elle ressemble beaucoup à la traduction publiée à Mons, condamnée par deux décrets du saint-siége, l'un du 20 avril 1668 et l'autre du 19 septembre 1679.

Les protestants n'ont pas vu de bon œil le débit de ces Bibles incomplètes. Le recueil officiel de l'Eglise protestante de la confession d'Aubsbourg en France, publié en 1840, contient l'avis suivant : « Le directoire est informé que des colporteurs parcourent la campagne pour débiter aux fidèles des *Traités religieux*, et notamment des Bibles à des prix très-réduits, mais dans lesquelles manque une partie des livres qui doivent en composer le texte sacré d'après les décisions des Eglises protestantes. En recommandant à MM. les pasteurs de prévenir leurs paroissiens contre ce colportage, le directoire les prie d'avoir un œil vigilant sur les livres qui servent à l'édification domestique, et de signaler aux fidèles les écrits qui leur paraîtraient nuisibles et dangereux (94). »

Vous aurez remarqué, nos très-chers frères, ces expressions : « Les décisions des Eglises protestantes, » comme si là où règne la liberté d'examen il devait y avoir des décisions.

Quelle confiance, d'ailleurs, pourrait-on avoir à des Bibles répandues par des hommes qui ne croient pas à la Bible? Lisez ce que disent les *Archives du christianisme*, journal protestant, sur les doctrines des ministres de Genève : « Nous ne pouvons voir sans un profond sentiment de douleur, dit le journaliste, que dans la faculté légale de théologie de Genève, où pas un seul professeur n'est orthodoxe dans ses doctrines; d'où, au contraire, l'orthodoxie est exclue avec grand soin ; dans cette faculté où pour ne parler que des faits entièrement publics, la théologie est enseignée par un professeur qui a écrit contre la Trinité, contre la divinité de Jésus-Christ... (95) Que dans une telle faculté se trouvent en grande partie des étudiants français... Les enseignements des doctrines de cette faculté sont opposés à l'Evangile (96). »

Tout cet article est rempli d'intérêt. Le journaliste protestant voudrait « que l'on forçât dans ses retraites ténébreuses le secret des fonds considérables donnés jadis par l'Evangile et employés aujourd'hui entièrement contre l'Evangile par un comité irresponsable (97). » Des Bibles falsifiées, tronquées, condamnées, sont sans doute ces moyens employés contre l'Evangile.

Avec les Bibles, les colporteurs donnent souvent de *petits traités*. Ces traités vous sont quelquefois consacrés, nos très-chers frères. Vous vous souvenez de l'*Appel au clergé*, de M. Napoléon Roussel. Nous ne craignons pas de dire que ce dernier et si honteux écrit renferme sur la réforme une grande instruction ; on entrevoit encore, en le lisant, la fange, qui est au fond de toutes les hérésies. Ne croyez pas au reste que tous les protestants approuvent la publication de ces traités. « Est-il un seul prêtre, disent à cette occasion les *Archives du christianisme* (27 juin 1840), qui voulût favoriser un colportage chargé de répandre avec la Bible des traités de ce genre? » Nous ne devons pas laisser ignorer que ces petits livres colportés renferment souvent, sous un titre très-catholique, les plus monstrueuses erreurs ; signalez ce piége aux fidèles.

Vous aurez lu, sans en être ébranlés et sans éprouver moins d'amour pour nos frères séparés, toutes les injures que les

(94) *Archives du christianisme*, 25 juin 1840.
(95) *Ibid.*, 22 février 1840.
(96) *Ibid.*
(97) *Ibid.*

petits traités prodiguent au clergé catholique. Sans doute que les auteurs de ces écrits sont des apôtres prêts à sacrifier leur vie pour leurs coreligionnaires, et que lorsque le choléra désolait les villes et les campagnes, ils n'ont pas déserté un seul moment la couche infecte du malade expirant. Cependant si l'on en croit les journaux d'Amérique, les protestants n'ont pas trouvé alors chez leurs ministres, ce courage et ce détachement d'eux-mêmes qui doivent être les premières vertus d'un homme apostolique. Il est vrai que ces ministres, époux et pères, devaient à leurs familles la conservation de leur santé et de leur vie; ce devoir dans leur esprit passait avant bien d'autres devoirs. Les protestants des Etats-Unis n'étaient pas de cet avis; ils exigeaient de leurs pasteurs qu'ils mourussent, s'il le fallait, pour donner à leurs troupeaux les secours de leur ministère.

Vous serez bien aises, nos très-chers frères, d'entendre sur le clergé catholique, le langage des protestants éclairés. Il contraste d'une manière frappante avec les injures des *petits traités*. L'évêque épiscopal du Michigan, Samuel Maccoskry, faisant l'éloge du clergé romain, dans un sermon public au Détroit, en 1842, et qui est intitulé : *Les évêques épiscopaux successeurs des apôtres*, déclarait que le clergé catholique était « un sacerdoce plein d'abnégation et se sacrifiant lui-même. »

Le numéro du *Catholic-Magazine* de Baltimore, 1er janvier 1845, rapporte les paroles remarquables en faveur de la religion catholique, d'un écrivain récent, M. Paulding, Américain de nation et protestant. Cet auteur parlant des anciens établissements du Mississipi, du Détroit, de Montréal et de Québec où les blancs et les Indiens vécurent dans une si grande harmonie, rend cet hommage à la foi catholique : « Ces résultats, dit-il, sont dus en grande partie à la civilisation, bien plus encore aux habitudes sobres des Français, mais surtout à l'heureuse influence d'une religion qui, malgré les calomnies dont on la poursuit sans relâche, exerce sur les esprits des sauvages indisciplinés un empire bien plus puissant, et s'il est permis de le dire, bien plus salutaire, que celui qui peut résulter de l'influence de tout autre religion. »

Les *Annales de la Propagation de la foi* sont une belle réponse aux *petits traités*. Les missionnaires catholiques font plus que répandre des Bibles, ils répandent leur sang. Notre diocèse a l'honneur de compter parmi les prêtres que vous avez connus, des confesseurs et des martyrs.

II. Répandez, nos très-chers frères, de bons livres parmi vos paroissiens, mais apportez un grand discernement dans le choix des ouvrages que vous voulez leur faire lire. L'*Exposition de la Doctrine catholique* de Bossuet leur donnera une connaissance exacte de tout ce qu'il est nécessaire de savoir et de croire sur la religion. Il serait à désirer que ce précieux livre tombât entre les mains de nos frères séparés. « Les honnêtes gens de la religion prétendue réformée, écrit Bossuet, disent presque partout, que si ce livre était approuvé, il lèverait de grandes difficultés.... ce qui leur a donné cette pensée, c'est que la plupart d'entre eux, qui ne connaissent notre doctrine que par les peintures affreuses que leur en font leurs ministres, ne la reconnaissent plus quand elle leur est montrée dans son naturel (98). » Les protestants verraient dans ce livre que le culte des saints est renfermé dans de justes bornes, et que c'est à tort qu'il est taxé d'idolâtrie par la réforme. Ils apprendraient ce que la foi nous oblige de croire sur le chef de l'Eglise; et ils ne pourraient s'empêcher, peut-être, de regretter ce centre d'unité et cette autorité salutaire qui a ses limites, et dont l'influence prévient tant de divisions et de déchirements.

Voici d'autres ouvrages dont vous pouvez conseiller la lecture, et qui pourront vous fournir à vous-mêmes des armes pour repousser certaines attaques du protestantisme.

Discussions amicales, de M. de Trevern, évêque de Strasbourg.

Excellence de la religion catholique, ou Correspondance entre une société de protestants religieux et un théologien de l'Eglise catholique, par le docteur Milner.

Le catholicisme comparé au protestantisme, par Jacques Balmès,

Les lettres de Scheffmacher, docteur allemand, *à un gentilhomme et à un magistrat protestant.*

La réforme contre la réforme, ou Retour à l'unité catholique par la voie du protestantisme, traduit de l'allemand de Hœninghaus.

Trois lettres sur l'autorité en matière de foi de M. Fisch... par M. l'abbé Cattet, ancien vicaire général.

Les controverses de Mgr Wiseman.

La religion du cœur considérée dans ses rapports avec les confessions de foi, l'infaillibilité de l'Eglise et l'institution du saint ministère, par M. l'abbé de Baudry.

Gémissements d'un cœur catholique sur les préjugés d'un ministre de Genève, par le même.

Entretiens familiers d'un ministre protestant converti avec un de ses anciens coreligionnaires, par M. l'abbé Eslinger, ancien ministre protestant.

Lambert, ou le protestant catholique, par M. l'abbé Pouget, vicaire général d'Agen.

Huit jours au séminaire de Saint-Eusèbe à Rome, par M. Theiner, prêtre, autrefois luthérien.

Lettre à M. le ministre protestant Fisch sur sa correspondance avec M. le chanoine Cattet, par un ouvrier logicien.

Motifs invincibles d'attachement à l'Eglise

(98) *Avertissement* de Bossuet en tête de l'*Exposition*.

romaine pour les catholiques, ou de réunion pour les protestants.

De l'Eglise, de la parole de Dieu, de l'explication de la Bible, par M. l'abbé Mazelier, curé de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Nous pourrions vous recommander les ouvrages de Bossuet et de Nicole contre les doctrines protestantes; vous les connaissez : nous ne vous avons cité que les ouvrages qu'il vous est plus facile de vous procurer et de répandre.

III. Si vous appreniez, nos très-chers coopérateurs, que des tentatives ont été faites auprès de quelques familles catholiques de vos paroisses, pour les entraîner hors de l'unité, présentez-vous à elles pour essayer de les détromper, en leur montrant l'abîme de confusion, de ténèbres et de divisions que l'on ouvre sous leurs pas. Vos paroles inspirées par le zèle, animées par la plus tendre charité, et puisées dans les enseignements de la foi catholique, effaceront peut-être les impressions qu'auraient déjà faites les leçons de l'hérésie, et ramèneront des esprits égarés à des croyances qui avaient fait jusqu'alors tout leur bonheur. Vous ne mêlerez à vos instructions rien d'amer contre nos frères séparés, mais vous combattrez avec force leurs doctrines désolantes; et remontant jusqu'au berceau de la réforme, vous montrerez son humiliante origine dans l'orgueil et dans le vice impur. Ces deux passions ont donné naissance à toutes les erreurs et à tous les schismes.

Dieu bénira la sollicitude d'un pasteur qui ne cherche que le salut de ses brebis, et qui est disposé à sacrifier pour elles ce qu'il a de plus cher, sa vie, s'il le faut. Votre présence toute pacifique fera cesser l'anxiété, dissipera les incertitudes, ramènera la paix troublée par d'étranges prédications. Et si vous aviez perdu un fils chéri entraîné loin de la maison paternelle par de perfides suggestions, votre voix si connue le rappellera, et vous aurez bientôt le bonheur de le retrouver dans vos bras, plus fidèle et plus affermi qu'autrefois : *Perierat et inventus est.* (*Luc.*, XV, 24.)

Nous n'avons pas besoin, nos très-chers frères, de vous recommander la lecture assidue de la sainte Ecriture. Vous vous souvenez de ces paroles de saint Grégoire le Grand: « L'Ecriture sainte est comme la lettre du Dieu tout-puissant à sa créature: étudiez donc et méditez chaque jour les paroles de votre Créateur. » Vous vous êtes d'ailleurs engagés au pied des autels à l'avoir en quelque sorte toujours entre les mains, et à en lire chaque jour une partie dans la récitation de l'office divin. Nous ne croyons pas que les ministres qui vous exhortent sans cesse à scruter les livres saints, les feuillettent aussi souvent que vous: nous doutons qu'ils suivent exactement l'avis de saint Jérôme, sur la lecture des deux Testaments. La Bible au reste avec ses révélations, ses miracles et ses prophéties, ne dit plus rien au sceptique, au socinien, au rationaliste, tandis qu'elle est pour nous le livre divin, pour nous prêtres, le livre sacerdotal: *Liber sacerdotalis.* Les Ecritures inspirées nous consolent et nous instruisent; elles nous apprennent à supporter l'adversité, et à ne chercher qu'en Dieu seul, un dédommagement à nos peines et à nos sacrifices. Mais comme elles renferment des choses difficiles à comprendre, suivant l'apôtre saint Pierre (II *Petr.*, III, 16), lisons-les avec un esprit de soumission à l'Eglise, et non avec une vaine confiance en notre raison. Adoptons le sens de ces pages sacrées que l'Eglise adopte, et ne recevons que l'interprétation qu'elle nous donne. L'Ecriture lue avec une humble obéissance est utile à tout : on peut dire qu'elle renferme les consolations de la vie présente et les promesses de la vie future. Ce sont là les sentiments que vous devez vous efforcer de faire passer dans l'âme des fidèles qui, d'après vos conseils, voudraient lire la Bible. Ils se préserveront du malheur de ces sectaires ignorants et légers qui ont trouvé leur propre ruine dans la lecture des Ecritures, parce que ne voulant suivre que leur esprit particulier, ils les ont détournées en un mauvais sens. (*Ibid.*)

En terminant cette lettre, nous vous recommanderons encore, avec saint Paul écrivant à Timothée, une vigilance continuelle sur votre troupeau : *Pour vous, veillez toujours.* Ne reculez pas devant les fatigues qu'exige cette sollicitude. Acquittez-vous avec zèle de la charge d'apôtre dont vous êtes honoré, en annonçant l'Evangile dans toute sa pureté, en rappelant les saintes traditions de nos pères, et en insistant sur la nécessité d'une autorité pour fixer le sens des Ecritures. Remplissez avec soin et toujours avec une tendre charité les devoirs de votre ministère, sans fermer votre cœur à personne, sans faire aucune distinction entre les amis et les ennemis, entre les frères qui se séparent et les frères qui restent fidèles : *Tu vero vigila : in omnibus labora ; opus fac evangelistæ : ministerium tuum imple.* (II *Tim.*, IV, 5.)

Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'amour de Dieu et la communication du Saint-Esprit demeurent avec vous tous. (II *Cor.*, XIII, 13.) Ce vœu du grand Apôtre, nos très-chers frères, est le plus ardent de nos vœux pour vous.

Donné à Lyon, le 1er novembre 1846.

IX. MANDEMENT

A L'OCCASION DU CARÊME DE 1849, POUR RECOMMANDER AUX FIDÈLES LA PIEUSE PRATIQUE DE L'ADORATION PERPÉTUELLE DE JÉSUS-CHRIST AU SAINT SACREMENT DE L'AUTEL.

Quand de soudaines commotions, qui ébranlent la société jusque dans ses fondements, nous avertissent que le Seigneur prend les armes de sa justice, pour punir des outrages publics faits à sa divine majesté; ou nous annoncent que sa miséricorde va faire sur la terre, une de ces apparitions inattendues qui sauvera, contre toute espé-

rance, tout ce qui devait périr, malheur à l'homme, qui laissant passer avec indifférence la justice et la miséricorde, ne sait ni fléchir la justice par ses supplications, ni attirer à lui la miséricorde par ses prières. Alors est le temps de la visite du Seigneur, qu'il ne faudrait pas méconnaître. Mais entraînés par la rapidité des événements, excédés d'affaires, de craintes, de sollicitudes, nous oublions d'élever nos yeux vers les montagnes, où réside celui qui seul peut d'une parole nous rendre la paix. Du sein de la tribulation nous devrions pousser un cri vers le ciel pour appeler le secours divin (*Psal.* CXIX, 1), et nous cherchons sur la terre un bras de chair pour soutenir notre faiblesse; nous demandons aux choses humaines, une protection qu'elles ne peuvent nous donner. On devrait alors, pour obéir aux conseils du divin Maître, recourir souvent à la prière; et on ne s'occupe qu'à interroger, avec anxiété, un avenir sur lequel la Providence, dans sa bonté, a jeté un voile épais.

Aussi, Dieu que nous délaissons, semble détourner ses regards de nos malheurs; et sa main, qui ne devait s'ouvrir que pour répandre sur la terre mille bénédictions, nous la forçons de lancer sur nous les traits de sa colère. Le repentir, la prière auraient le secret de pénétrer jusqu'à son cœur; mais qui se frappe la poitrine? Qui tombe à genoux pour prier? N'avons-nous pas cependant dans nos temples, et sous notre toit, en quelque sorte, celui qui commande aux vents et à la tempête? C'est à ses pieds que nous voulons vous conduire aujourd'hui, nos très-chers frères, pour le fléchir par vos adorations, et le toucher par l'assiduité de vos hommages.

La lumière qui resplendissait sur le tabernacle de l'ancienne alliance, la colonne de nuages qui marchait devant le peuple d'Israël pour le protéger et le conduire, toutes ces marques sensibles de la présence du Très-Haut, jetaient l'âme de Moïse dans un ravissement qu'il ne pouvait maîtriser; elles excitaient dans son cœur des sentiments de reconnaissance, qu'il exprimait en de saints cantiques répétés avec transport par les enfants des Hébreux. Il semblait à ce grand prophète, qu'il ne pouvait exister entre le Créateur et la créature, des communications plus intimes; et que le ciel ne pouvait s'incliner vers la terre avec plus de miséricorde, ni répandre sur elle de plus étonnantes faveurs. *Non*, s'écriait-il, *il n'y a point de nation, quelque puissante qu'elle soit, qui ait des dieux aussi proche d'elle, comme notre Dieu est proche de nous!* (*Deuter.*, IV, 7.)

Ce langage d'admiration ne doit-il pas s'échapper de nos lèvres, nos très-chers frères, lorsque nous contemplons la puissance miraculeuse donnée au prêtre de la nouvelle loi, de faire paraître sur nos autels, non pas des signes de la Divinité, mais la Divinité elle-même unie à l'humanité dans l'honorable personne de Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant? et quand nous tournons nos regards vers ce sanctuaire où habite réellement le Saint des saints, voilant sa majesté sous les apparences d'un pain grossier, n'avons-nous pas le droit, nous chrétiens, de confesser que jamais nation, quels que fussent ses privilèges et sa grandeur, n'a eu son Dieu plus près d'elle? Ne craignez pas que le bruit du tonnerre et l'éclair qui embrase la nue, viennent glacer d'épouvante le timide adorateur, qui se présente aux pieds de son divin Maître. *Venez à moi vous tous qui êtes accablés de peines et je vous soulagerai* (*Matth.*, XI, 28) : voilà les douces paroles qui de l'arche sainte se feront entendre, pour vous attirer, et affermir votre âme si elle chancelait. La crainte de la mort ne nous interdit pas l'accès de cette montagne bénie : nous nous y sentons appelés par l'auteur de la vie. Un chérubin avec son glaive de feu, ne garde plus la porte de ce lieu de délices; l'accès en est facile à tous : la paix règne sur le front des anges qui entourent le Dieu de paix, parce que la crainte a fait place à l'amour. Non, il n'est pas de nation qui puisse se glorifier comme le peuple chrétien d'avoir son Dieu plus près d'elle. Mais parce que Jésus-Christ descend à cette ineffable familiarité, et que sa miséricorde le rend captif dans nos tabernacles, le laisserons-nous dans une solitude qui accuse notre foi et condamne notre tiédeur? Le chrétien doit-il passer devant le temple où il réside, avec l'indifférence du païen qui ne le connaît pas, ou le mépris de l'incrédule qui l'outrage? Le Dieu caché serait-il pour nous le Dieu inconnu? Ah! loin de nous un pareil oubli des admirables inventions de la charité de Jésus-Christ! Nous irons le visiter dans son sanctuaire pour lui découvrir des infirmités qu'il veut guérir, pour lui adresser des prières qu'il veut exaucer, pour déposer à ses pieds l'humble tribut de nos adorations, et lui présenter une amende honorable pleine de repentir. C'est pour réveiller en vous le désir d'accomplir ce pieux devoir, que nous venons vous adresser la parole.

L'Evangile a pour ses lecteurs un charme secret que n'ont point les autres livres, parce qu'il n'est pas sorti de la main des hommes. A-t-on la conscience agitée par le remords? on aime à relire sa propre histoire dans celle de l'enfant prodigue; et l'on se sent renaître à l'espérance, en voyant avec quelle effusion de tendresse, un père reçoit dans ses bras un fils qu'il croyait à jamais perdu pour lui. La mort d'une personne chérie vient-elle ouvrir dans notre âme une source intarissable de regrets? on se sent consolé en épanchant sa douleur dans le sein de Jésus, qui lui-même pleura sur le tombeau d'un ami. Le pauvre serait-il au moment de succomber sous les rigueurs de l'indigence? le poids de sa misère deviendra plus léger, lorsqu'il entendra le Sauveur lui parler des soins que la Providence prend de la parure du lis des champs, et de la nourriture de l'oiseau du ciel. « Que ne m'a-t-il été donné, se dit-on peut-être en lisant la vie divine du Rédempteur, d'être le contem-

porain de l'Homme-Dieu, de le voir, de l'entendre, de lui ouvrir mon cœur ! Heureux Lazare donnant l'hospitalité au Messie ! Heureuse la Samaritaine puisant à la source même de vie les eaux qui jaillissent jusque dans la vie éternelle ! (*Joan.*, IV, 14.)

Ces pieux désirs ne sont-ils pas en quelque sorte satisfaits, nos très-chers frères, quand vous entrez dans nos églises ? N'y trouvez-vous pas ce même Jésus qui passait en faisant le bien ; cette lumière qui faisait la gloire d'Israël ? L'Homme-Dieu se cache, à la vérité, sous les voiles eucharistiques ; mais est-il moins vivant sous ces mêmes voiles ? Il est rentré dans ce mystérieux silence, qu'il ne rompra que sur le trône de sa justice ; mais parle-t-il moins à notre âme, ou pour lui reprocher sa langueur, ou pour soutenir son courage ? Nous ne voyons pas ce bon Maître ! Eh ! du fond de son sanctuaire, ne jette-t-il pas sur nous un regard de miséricorde, pour nous rappeler à nous-mêmes, et nous inviter à pleurer amèrement nos chutes et notre ingratitude ? Infidèle Jérusalem ! parce que tu ne vois plus le Fils de Marie répandre des larmes sur ton endurcissement, crois-tu que de l'autel où il s'immole, il ne pousse plus vers le ciel des gémissements inénarrables sur ton indifférence et ton incrédulité ? Mais, nos très-chers frères, parce que vous n'entendez plus la parole créatrice commander à la nature pour multiplier le pain qui vous nourrit, croyez-vous que le cri de votre détresse ne parvienne pas jusqu'à son cœur, et que sa providence ne vous ménage pas des ressources que votre prudence n'avait pu prévoir ? Lorsque vous venez étaler dans son temple votre misère, croyez-vous que ce spectacle le trouve sans compassion ?

Nous le savons, nos très-chers frères, vous faites profession de croire, sans hésiter, à la parole de Jésus-Christ, et cette foi si rare aujourd'hui, fait notre consolation : *Gratias agimus Deo... audientes fidem vestram in Christo Jesu.* (*Col.*, I, 3, 4.) Ainsi vous croyez avec toute l'Eglise, que Jésus-Christ vrai Dieu et vrai homme, consubstantiel au Père, réside véritablement dans nos tabernacles, et qu'il ne fait que dérober sa sainte humanité sous les apparences du pain. Ainsi vous adorez, sous ces mêmes espèces, votre Rédempteur qui, pendant sa vie mortelle, se laissait voir et toucher, et qui maintenant, pendant sa vie glorieuse, ne se montre à vous qu'à travers un voile mystérieux. Mais supposez qu'un infidèle entende pour la première fois le développement de ce dogme, et qu'initié à la profondeur de ce mystère, ravi de tant de miséricorde, il entre dans nos temples pour se mêler, lui aussi, à la foule des adorateurs du Dieu des chrétiens ; quel ne serait pas son étonnement de voir régner autour de nos autels le silence du désert, et de ne trouver que la solitude dans la maison de la prière ? Quoi ! se dirait-il, c'est ici le sanctuaire du Dieu terrible, et l'on n'entend pas un seul soupir pour désarmer sa colère, tandis qu'au dehors tout retentit d'une joie profane ! C'est ici la maison du Père des miséricordes ; et je ne vois pas des mains suppliantes se lever vers son trône, pour en faire descendre la miséricorde et le pardon ? C'est ici que réside le Dieu qui est venu en ce monde pour guérir toutes les infirmités, consoler toutes les douleurs, essuyer toutes les larmes ; et l'on ne trouve à ses pieds ni coupables, ni pauvres, ni affligés ! Non, ces temples ne sont pas la demeure du Dieu des chrétiens ; et s'il est descendu sur la terre, ce n'est pas au milieu d'eux qu'il habite. Voilà, nos très-chers frères, les pensées que ferait naître dans l'esprit d'un infidèle, l'abandon où nous laissons le Fils de Dieu dans l'eucharistie ; et sa foi chancelante expirerait au pied de ces mêmes autels où elle aurait dû trouver un aliment nouveau et une inébranlable solidité.

Il y a donc, nos très-chers frères, une contradiction bien étrange entre notre croyance et nos œuvres ; ou cette croyance est donc bien affaiblie, puisqu'il faut qu'on rappelle sans cesse à notre souvenir, ce grand mystère de la charité d'un Dieu, et que l'on confonde notre indifférence en nous adressant cet humiliant reproche : *il y en a un au milieu de vous que vous ne connaissez pas :* « *Medius autem vestrum stetit quem vos nescitis.* » (*Joan.*, I, 26.) Oui, il y en a un au milieu de nous que nous ne connaissons pas ; et c'est celui-là même qui, étant descendu des cieux pour réhabiliter l'humanité déchue, s'est associé à toutes nos peines, a voulu connaître toutes nos misères, et n'a pas trouvé de nom plus doux pour nous attirer à lui que de s'appeler notre frère ; et ce frère, beaucoup parmi nous le traitent comme un étranger. Et ce don qu'il nous a fait de lui-même, n'est à nos yeux qu'un don sans valeur, et que nous ne comprenons plus ! Et ce pain que les anges nous envient, n'est pour nous qu'une nourriture vulgaire ! Et ce sacrifice journalier de la victime sans tache, de l'hostie pacifique, n'a pas plus de prix pour notre foi expirante, que le sacrifice grossier des boucs et des taureaux ! C'est pour expier au pied des autels cette honteuse indifférence, et réparer l'outrage qu'elle fait à l'amour de notre Dieu, que nous venons vous exhorter à l'adoration perpétuelle de Jésus dans le sacrement de l'eucharistie.

L'ancienne loi avait désigné des villes de refuge, où l'on trouvait un abri sûr contre la vengeance et les poursuites d'un ennemi. Nos temples, les tabernacles du Dieu des vertus, voilà, nos très-chers frères, l'asile que la loi de grâce offre à tous ceux qui, au dedans comme au dehors, éprouvent les persécutions de l'ennemi du salut, à tous ceux que de longs malheurs affligent ou qu'une prospérité trop constante épouvante ; à ceux dont l'innocence est méconnue, et à ceux qu'une conscience coupable effraye. Tous y trouveront une protection assurée et un secours puissant, parce qu'ils y trouveront celui qui est *la force du pauvre, l'ap-*

pui du faible dans son affliction, son espoir au milieu de la tempête, un abri salutaire contre des ardeurs dévorantes. (*Isa.*, XXV, 4.)

Que le pauvre entre dans nos églises, il trouvera sa force aux pieds de Jésus-Christ. Il faut une foi bien vive, une piété bien généreuse, pour supporter sans murmurer les rigueurs de l'indigence, et pour entendre, tout en conservant une espérance ferme en la Providence, les plaintes d'une famille à laquelle on n'a pas un morceau de pain à rompre, et un avenir plus heureux à montrer. N'est-il pas à craindre que la continuité des maux n'affaiblisse le courage de la patience, si l'on ne cherche dans la religion la force de souffrir? Eh bien! que le pauvre vienne confier son affliction au Dieu qui connaît sa douleur. Il n'a rien perdu de sa tendresse pour nous, ni de cette sensibilité qu'il exprimait d'une manière si touchante, en voyant la foule oublier ses privations pour le suivre sur la montagne. Remarquez que la persévérance à s'attacher à ses pas attira son attention, émut son cœur, et sollicita un prodige de sa puissance : *Misereor super turbam.* (*Marc.*, VIII, 2.) Oui, Jésus aura pitié de l'indigent. Il se rendra à son importunité; il ne résistera pas à sa prière; et sa providence compatissante ouvrira sa main féconde pour soulager son infortune : ou, s'il entre dans ses desseins de l'éprouver encore, il lui rappellera que voyageur sur la terre, il n'avait pas une pierre pour reposer sa tête. Le souvenir de ces exemples divins donnera au malheureux la force de supporter les amertumes de sa position : *Factus es fortitudo pauperi.* (*Isa.*, XXV, 4.)

Que le faible opprimé, que l'innocent persécuté entrent dans nos églises. Ils puiseront au pied des autels un nouveau courage pour lutter contre la tribulation et remporter le prix de leur persévérance. Il sort encore de Jésus, présent dans nos tabernacles, une vertu secrète qui guérit bien des plaies, qui cicatrise bien des blessures. L'injustice des hommes, nos très-chers frères, s'acharnera peut-être à votre perte. Noircir votre réputation, sacrifier votre honneur, seront un jeu de leur méchanceté; et si, au milieu de vos angoisses, quelque étincelle d'espérance repose encore au fond de votre âme, le monde cherchera à l'éteindre, en vous demandant avec une amère dérision : *Où est votre Dieu : « Ubi est Deus tuus? »* (*Psal.* XLI, 3.) Ah! vous le trouverez ce Dieu qu'aime votre cœur; vous le trouverez sous les voiles eucharistiques. Le monde vous repoussera; et ce Dieu, plein de miséricorde, vous invitera à venir chercher auprès de lui quelque soulagement. Si tous les cœurs sont sourds à vos plaintes, son cœur comprendra toutes vos douleurs et partagera toutes vos peines. Auprès de lui vos chagrins perdront leur amertume, le découragement fera place à la résignation, et vous attacherez même du prix aux contradictions des méchants, en pensant que vous êtes en la présence d'un Dieu humilié, d'un Dieu persécuté, d'un Dieu obéissant jusqu'à la mort : *Factus es fortitudo egeno in tribulatione.* (*Isai.*, XXV, 4.)

Qu'il entre dans nos églises, le chrétien dont la vertu, longtemps agitée par le vent des passions, est venu échouer contre une occasion trop séduisante. Ailleurs il ne rencontrera peut-être que des accusateurs inexorables; ici il trouvera l'espérance de pardon. S'il entend au fond de sa conscience la voix sévère d'un Dieu irrité qui lui reproche son crime, la voix d'un Dieu victime fera entendre au fond de son cœur des accents de réconciliation et de miséricorde. C'est la voix de Joseph qui console ses frères, et les rassure contre la crainte que leur inspire sa présence. Pécheur, semblera-t-il lui dire, quels que soient les scandales de votre vie, venez à mes pieds déplorer vos égarements. Ma clémence n'attend que vos regrets et l'expression de votre douleur pour vous pardonner : *Accedite ad me.* (*Isa.*, XLVIII, 16.) La honte et la crainte arrêtent vos pas, et font pour vous, de mon sanctuaire, un objet de terreur. La vue seule du tabernacle qui me renferme est un remords cuisant. Vous vous étonnez d'avoir osé vous mêler, dans un lieu si saint, aux légions d'anges qui m'adorent en tremblant, vous dont le cœur est si impur! Mais l'autel de la nouvelle loi n'est pas le trône de ma justice et de mes vengeances; mais, quoique vous m'ayez sacrifié à une coupable satisfaction, et vendu pour quelques deniers, vos outrages n'ont pas éteint ma charité pour vous : Je suis toujours votre frère : *Ego sum Joseph frater vester.* (*Gen.*, XLV, 4.)

Ce langage, nos très-chers frères, si conforme à l'idée que Jésus-Christ nous donne de sa miséricorde, ne doit-il pas vous attirer à ce Dieu dans le sacrement de son amour? Et pourriez-vous dire comme les Hébreux : *Que Dieu ne nous parle pas, car nous mourrions?* (*Exod.*, XX, 19.) Ah! venez à lui, âmes mortes à la vertu; vous aspirerez à ses pieds une nouvelle vie. Venez dans son temple, entendre ses reproches paternels, ses exhortations pressantes; et les orages qui ont si souvent bouleversé votre cœur, feront place à la sérénité d'une bonne conscience : *Spes a turbine.* (*Isa.*, XXV, 4o.)

Entrez dans nos églises, ô, vous que le feu de la tentation éprouve; venez chercher à l'ombre des autels un doux rafraîchissement, dans ces moments où votre âme embrasée ne sait plus si elle est digne d'amour ou de haine. Au milieu de ces luttes que Dieu permet ou pour vous purifier, ou pour vous enrichir de nouveaux mérites, ou pour vous punir de vos infidélités, à qui demanderiez-vous ces consolations qui vous calmeraient, ce secours qui vous fortifierait, ces eaux salutaires qui éteindraient ces flammes qui dévorent? Au monde? Il ne comprendrait pas vos tortures; il sourirait de vos craintes, et donnerait un nouvel aliment à vos peines. Resterez-vous seul à soutenir le combat, et contre les penchants de votre cœur, et contre les folies de votre imagina-

tion ? Le monde avec sa triple concupiscence ne peut rien pour vous, et seul vous ne pouvez rien contre la tentation. Hâtez-vous, le danger devient plus pressant, vos forces s'affaiblissent. Allez embrasser les saints autels, et implorer la protection d'un Dieu qui a voulu être tenté trois fois, pour nous instruire et nous encourager. Là, dans le recueillement de la prière, votre âme respirera après de longs combats. Elle reprendra le calme qu'avait troublé la violence de la tentation. Elle sentira renaître en elle de nouvelles forces pour de nouveaux assauts. Elle retrouvera le bon Maître qui s'était caché un instant pour l'éprouver ; et l'espérance qui s'était éloignée, redescendra sur elle comme une rosée bienfaisante : *Umbraculum ab æstu.* (*Isa.*, XXV, 4.)

Nous serions heureux, nos très-chers frères de voir le zèle se ranimer dans ces associations établies pour honorer, par l'adoration perpétuelle, Jésus-Christ au saint sacrement de l'eucharistie. Et si nous apprenions que dans toutes les paroisses de notre diocèse, des âmes ferventes offrent devant nos tabernacles, l'encens d'une prière non interrompue, et le sacrifice, chaque jour répété, de louanges réparatrices, nous croirions voir la justice et la paix, se donnant au pied de nos autels un saint baiser, ouvrir devant nous un avenir plus heureux, et appeler sur l'Eglise des jours plus sereins. Le Sauveur du monde ne nous a-t-il pas appris, quelle est sur son cœur la puissance d'une prière souvent réitérée, et tout ce qu'une âme fidèle peut attendre de sa persévérance, à frapper à la porte du Père que nous avons dans les cieux ? La divine miséricorde ferme-t-elle l'oreille à la voix humble et suppliante, qui n'ose se faire entendre qu'à la porte du temple.

Oui, convaincus de la puissance et de la nécessité de la prière, surtout dans les temps où nous vivons, et au milieu des événements dont nous sommes les témoins, nous irons nous prosterner devant ce Dieu caché, mais qui tient dans ses mains la vie ou la mort des nations. Nous le prierons pour le chef vénéré de l'Eglise, que ses enfants par une sacrilége ingratitude ont condamné à l'exil, le lendemain du jour où rendus à leur patrie par la clémence pontificale, ils oubliaient les amertumes de la proscription dans les embrassements de la famille. Nous supplierons le Seigneur de ramener son vicaire dans la ville éternelle, non pas seulement pour qu'il y jouisse des honneurs fragiles et dangereux de la puissance temporelle, mais pour qu'il puisse diriger, dans toute l'indépendance de son ministère, le troupeau que le souverain pasteur a confié à sa sollicitude.

Nous irons exhaler toute notre douleur aux pieds de celui qui nous a rachetés, et nous nous efforcerons de fermer, s'il est possible, les nouvelles blessures faites à son divin cœur. N'entendez-vous pas, nos très-chers frères, les plus sacriléges invocations du nom adorable de Jésus, se mêler aux joies dissolues de l'orgie ? Les libres penseurs qui se sont donné la mission de refaire la religion, la morale, la famille, la société, n'osent-ils pas faire ouvertement du Christ le complice de leurs criminelles folies, l'auteur de leurs théories subversives ? N'est-ce pas au nom du Christ que des femmes, oubliant leur mission pour devenir les apôtres d'un culte nouveau, dépouillent les restes d'une pudeur qui les gêne et d'une contrainte qui les fatigue ? Tous ces artisans de destruction ne prétendent-ils pas faire partager au Christ la solidarité de leurs coupables tentatives, et ne veulent-ils pas nous faire voir dans son Evangile, le principe générateur de leurs pensées de bouleversements ? Glorifier le Christ n'est pas le but de leurs efforts. Nous savons bien que depuis longtemps leur raison qu'ils adorent a prononcé la déchéance de Jésus comme Dieu, et qu'elle repousse l'inspiration céleste des admirables pages de sa vie et de sa mort. Si ces réformateurs de l'humanité fléchissent aujourd'hui le genou devant le Sauveur, ne vous y trompez pas, ce n'est que pour rendre l'insulte plus cruelle par une dérision plus amère. S'ils le saluent comme leur maître, ce n'est que pour le conspuer avec plus d'ignominie ; et s'ils semblent exalter la sublimité de sa doctrine, ce n'est que pour le livrer à la risée du monde, revêtu de la robe des insensés. Nous entrerons dans le Saint des saints, pour faire amende honorable à notre Rédempteur. Et s'il voulait venger son honneur outragé, nous le prierions de suspendre encore ses coups, et de n'écouter que sa miséricorde à l'égard de nos frères coupables.

Admis en la présence de Jésus auteur et consommateur de notre foi, nous ne demanderons pas à sa providence les biens de la terre, un bonheur de quelques jours. Nous réclamerons de sa bonté un bienfait plus grand, un don plus précieux, un trésor qui est le prix de son sang : la conservation de la foi dans nos familles. Nous le prierons de nous exaucer selon la grandeur de sa miséricorde, et selon la vérité de ses promesses : *In multitudine misericordiæ tuæ exaudi me, in veritate salutis.* (*Psal.* LXVIII, 14.) Autrefois les doctrines pures et salutaires de l'Eglise catholique suffisaient au bonheur des chrétiens. La religion assise au foyer domestique, écartait de leurs maisons la discorde et le trouble, veillait sur l'innocence des enfants et la fidélité des époux, commandait aux uns la vigilance, aux autres la soumission et le respect. Les consciences n'étaient point fermées à ses enseignements, et sa voix était toujours pour elles la voix du ciel. Aujourd'hui la manifestation audacieuse des plus honteux systèmes, et la criminelle fécondité de tant d'écrivains sans foi et sans pudeur, forment ces torrents d'iniquités dont parle le Prophète, qui troublent (98*) les justes, alarment les familles

(98*) *Torrentes iniquitatis conturbaverunt me.* (*Psal.* XVII, 5.)

qui on conservé les antiques croyances, et celles aussi qui ne pratiquent plus que des vertus humaines. Vous supplierez Jésus, l'ami de la jeunesse, d'arracher vos enfants à cette fange de licence et d'impiété, de peur que leurs pieds ne s'y arrêtent, et que bientôt ils ne sachent plus courir dans la voie de ses chastes commandements : *Eripe me de luto, ut non infigar.* (*Psal.* LXVIII, 15.)

Encouragez donc, ô nos chers coopérateurs, par vos paroles et votre exemple, les fidèles confiés à votre sollicitude, à visiter souvent Jésus-Christ dans le sacrement de son amour. Et si vous le pouvez, établissez dans vos paroisses, si elle ne l'est déjà, la sainte pratique de l'*Adoration perpétuelle*, afin qu'il n'y ait point de crimes sans expiations, point d'outrages sans réparations, point de sacriléges sans amende honorable, point de malheur public sans un cri de toutes les âmes pieuses vers le Seigneur, pour en obtenir une prompte assistance. Ces associations ne doivent jamais enlever les fidèles à leurs travaux, et leur faire négliger les devoirs de leur état. Mais aussi comme chaque journée doit être sanctifiée par la prière, il leur sera facile de dérober quelques courts instants à leurs occupations, pour aller à celui qui est la voie, la vérité et la vie (*Joan.*, XIV, 6), se délasser à ses pieds de ses fatigues, et chercher dans son cœur quelques consolations.

Votre piété, nos très-chers frères, répondra à notre attente; et votre zèle, ô nos chers coopérateurs, secondera la ferveur des fidèles, en formant autour des saints autels une couronne d'adorateurs assidus, pour louer, bénir et glorifier Jésus-Christ dans le sacrement de sa charité.

A ces causes, etc.

Donné à Lyon, le 2 février 1849.

X. MANDEMENT

QUI PUBLIE L'ENCYCLIQUE ADRESSÉE PAR N. S. P. LE PAPE PIE IX, A TOUS LES ÉVÊQUES DU MONDE CATHOLIQUE, RELATIVEMENT A L'IMMACULÉE CONCEPTION DE MARIE.

Lorsque le pape Pie IX était paisiblement assis sur le trône de ses prédécesseurs, on n'a jamais pu lui reprocher de s'être laissé éblouir par la gloire de ce monde. L'exercice des droits de la royauté ne lui fit pas oublier les devoirs du pontife. Résigné au malheur d'être roi, pour assurer l'indépendance du pasteur, les honneurs de la puissance temporelle n'attiédirent jamais les ardeurs de son zèle apostolique. Ne croyez pas, nos très-chers frères, que le changement de fortune ait abattu cette grande âme, et qu'elle soit absorbée par le désir de ressaisir une couronne périssable; dans l'exil, sa charité est toujours aussi active. Quelle est l'Eglise qui souffre, qu'il ne souffre avec elle? Quels sont les peuples éloignés de la foi catholique, qu'il ne brûle de les ramener dans le sentier de la vérité? Quelles sont les contrées plongées dans les ombres de l'infidélité, qu'il ne soupire après le moment de les voir venir à la lumière de l'Evangile? Un troupeau pleure-t-il la perte d'un pasteur qu'il chérissait, il oublie ses propres douleurs pour le consoler, et il se hâte de le confier à la garde d'un nouveau guide? Faut-il ranimer la piété qui languit, il lui prépare, dans son industrieuse charité, un nouvel aliment, et l'encourage en lui ouvrant les trésors de l'Eglise.

L'encyclique que vient de nous adresser le souverain pontife, et que nous publions, nos très-chers frères, est une nouvelle preuve de son infatigable sollicitude pour l'honneur de la religion et l'accroissement de la piété parmi les fidèles. Oracle de l'Eglise universelle, gardien suprême des traditions apostoliques, il veut interroger ces traditions et scruter les divines Ecritures pour décider, après un examen solennel, si la Vierge choisie de Dieu pour donner le jour au Sauveur du monde, et coopérer ainsi au grand mystère de la rédemption des hommes, a été préparée à devenir la mère du Saint des saints, par l'exemption de la tache originelle.

Pour se prononcer avec plus de maturité, le souverain pontife veut que les évêques lui fassent connaître « de quelle dévotion leur clergé et le peuple fidèle sont animés envers la conception de la Vierge immaculée, et quel est leur désir de voir le siége apostolique porter un décret sur cette matière (99). » Déjà, nos très-chers frères, nous avions prévenu le vœu du vicaire de Jésus-Christ, et nous lui avons manifesté les sentiments de nos diocésains dans le mandement que nous publiâmes « sur la dévotion à la sainte Vierge (100)) » Mais toujours empressé à obéir à un signe de sa volonté, nous lui dirons encore que la croyance à l'immaculée conception de Marie a toujours été chère à l'Eglise de Lyon. Suivant la doctrine que nous ont transmise les évêques qui, depuis les temps apostoliques jusqu'à nous, ont siégé sur la chaire que nous occupons, Marie est désignée par cette femme qui devait écraser la tête du serpent (*Gen.*, III, 15) c'est à Marie, aussi bien qu'à l'Eglise, que doivent être appliquées ces paroles du Cantique : « *Il n'y a aucun tache en vous.* » (*Cant.*, IV, 7.) Oui, nous croyons, avec saint Jérôme, que la pureté de l'âme de Marie n'a souffert aucune altération dans aucun temps : *In nullo corrupta;* avec saint Ambroise, que la Mère de Dieu a été « exempte de toute souillure du péché (101); » avec saint Augustin, qu' « il ne faut point parler de Marie, quand il s'agit des péchés (102); » avec saint Cyrille d'Alexandrie, que Marie « est un temple qui n'a jamais connu de ruines » et de profanation (103); avec saint

(99) *Litter. Encycl.*, die 2 Febr. 1849.
(100) 21 Novemb. 1842.
(101) S. Ambr., *Comment. in psalm.* CXVIII.
(102) S. Aug., *De nat. et grat.*, 13o.
(103) *Homil. contra Nestor.*

Germain de Constantinople, que Marie « était cette montagne fertile dont le sommet n'a jamais été frappé par la foudre de la colère divine (104) ; » avec saint Laurent Justinien, que « Marie n'a pas été seulement sanctifié dès le sein de sa mère, mais qu'elle a été préservée de la tache originelle (105). » Nous croyons, avec les théologiens réunis à Bâle, « que la doctrine de l'immaculée conception de Marie est une vérité certaine et indubitable, une doctrine conforme à la piété, à la foi, à la droite raison et à l'Ecriture (106). » Il nous semble que l'honneur de Jésus-Christ exigeait que la Vierge qui devait le porter dans son sein, n'eût pas un seul instant porté dans son cœur l'éternel ennemi de Dieu et de son Fils ; que celle qui devait être la Mère de Dieu, n'eût pas été un seul moment enfant de colère, et un objet d'horreur, pour celui qui devait s'incarner dans ses chastes entrailles. Notre croyance à cet égard n'ôte rien du reste aux mérites du sang versé sur le Calvaire, puisque Marie doit le privilége que nous célébrons à une rédemption antécédente.

Est-il nécessaire de rappeler ici le zèle que l'Eglise de Lyon montra au XIIe siècle pour honorer l'immaculée conception de Marie (107) ? Qui ne connaît cette belle page de ses annales ? A la vérité, elle trouva un contradicteur dans saint Bernard. Mais la tendre dévotion de l'abbé de Clairvaux pour la sainte Vierge, les écrits qu'il a publiés à sa louange, ne nous permettent pas de le ranger au nombre des adversaires de la la doctrine que nous soutenons. Ce grand docteur aurait voulu seulement que le saint-siége eût été consulté avant d'introduire une nouvelle solennité. Vous savez, nos très-chers frères, que nous nous sommes attaché à suivre la voie que nous ont tracée nos prédécesseurs, et que dans toutes les circonstances, nous avons proclamé sur la conception de Marie une doctrine qui vous est chère.

Pour tirer du trésor des divines Ecritures une vérité que l'Esprit-Saint y a déposée, et que couvre encore un nuage mystérieux, le souverain pontife désire que toute l'Eglise implore sur lui les lumières d'en haut. Votre piété, nos très-chers frères, nous donne l'assurance que vous répondrez aux pieuses intentions du pape.

Pour vous exhorter plus vivement à remplir ce devoir, nous terminerons notre mandement en laissant parler notre pontife lui même : « Nous exhortons chacun de vous, dit-il aux évêques, selon sa prudence et son jugement, à ordonner et à faire réciter dans son propre diocèse des prières publiques pour obtenir que le Père miséricordieux des lumières daigne nous éclairer de la céleste clarté de son divin Esprit, et nous inspirer du souffle d'en haut, et que, dans une affaire d'une si grande importance, nous puissions prendre la résolution qui doit le plus contribuer, tant à la gloire de son nom, qu'à la louange de la bienheureuse vierge Marie, et au profit de l'Eglise militante. »

A ces causes, etc.

Donné à Lyon le 17 mai 1849.

XI. LETTRE PASTORALE

à l'occasion du carême de 1850.

CONTRE QUELQUES ERREURS DE NOTRE ÉPOQUE.

Dans les jours d'obscurcissement et de convulsions où nous sommes arrivés, nos très-chers frères, on rencontre sur toutes les voies de la société qui s'affaisse, les victimes et les promoteurs de nos désastres. Les uns assis sur les débris de leur fortune renversée par la tourmente, se lamentent sur l'injustice des hommes et la dureté des temps ; les autres les yeux fixés sur les institutions en ruines, se livrent à des regrets inutiles, et gémissent sur l'inconstance des volontés et sur la mobilité des affections ; ceux-ci repoussant les consolations de l'espérance, sèchent de frayeur dans l'attente d'un avenir plus calamiteux encore ; ceux-là s'en prennent à tout du changement survenu autour d'eux, et versent sur la patrie désolée et sur la perte d'une position avantageuse, des larmes intarissables. De toutes parts on n'entend retentir que des accusations souvent injustes à l'égard des hommes, ou des malédictions toujours injurieuses à la Providence. On pourrait dire avec Jérémie que les voies de Sion pleurent : *Viæ Sion lugent.* (*Thren.*, I, 4.) On cherche la cause de ces maux où elle n'est pas ; on veut en rejeter la responsabilité sur des agents qui n'ont pu les produire. Il serait facile cependant d'en découvrir la source. Mais on a des yeux pour ne pas voir, et une intelligence pour ne pas comprendre. Pour nous, nos très-chers frères, il nous semble entendre l'esprit de Dieu nous dire comme au prophète : *Elevez la voix et ne cessez de crier.* (*Isa.*, LVIII, 1.) « Indiquez au peuple la cause des malheurs qu'il déplore. Ce discours pourra lui paraître un fardeau pesant à supporter ; mais l'illusion deviendrait pour lui une chaîne plus pesante encore ; dissipez-la, et arrachez le bandeau qui dérobe à ses yeux la vérité. Votre mission n'est pas de l'endormir par un langage qui le charme, et de lui raconter des fables qui l'égarent, mais de lui présenter la lumière qui l'éclaire, au risque de le contrister, et de porter à ses lèvres une coupe amère, sinon avec la certitude de le guérir, au moins avec la conscience d'un devoir accompli. »

Jérémie pleurant sur les calamités d'une patrie qu'il aime, et recherchant la cause des maux qui ont fondu sur elle, s'écrie que l'instabilité de Jérusalem est la punition de quelque grand crime dont elle se serait ren-

(104) S. Germ., Constant. episc., *Serm. in Annuntiat. B. Mariæ.*

(105) *In Nativ. B. Mariæ.*

(106) Sess. XXXVI non œcum.

(107) Anno 1145.

dne coupable : *Peccatum peccavit Jerusalem, propterea instabilis facta est.* (*Thren.*, I, 8.) Quelles plaintes n'aurait pas exhalé le chantre des lamentations, s'il avait vu les générations chrétiennes de nos jours s'éloigner de plus en plus, dans leur marche vagabonde des principes éternels sur lesquels repose la société, s'il lui eût été donné de connaître ce dégoût si subit pour ce qui était l'idole de leurs pensées et de leurs affections, cet engouement si inconsidéré pour toute erreur nouvelle, cette inconsistance qui est devenue la constance à tourner à tout vent de doctrine? (*Ephes.*, IV, 14.) Il se serait écrié que la société européenne portait, sans doute, la peine de quelque crime, pour être ainsi condamnée à changer sans cesse, à ne tenir à rien, à être toujours en mouvement sur sa base, jouet des plus audacieux fabricateurs de mensonges, suivant le langage énergique de Job (XIII, 4); la proie des plus pervers défenseurs des doctrines corrompues : *Peccatum peccavit Jerusalem, propterea instabilis facta est.* (*Thren.*, I, 8.) Et quelle n'eût pas été la douleur du prophète, s'il avait vu se dérouler sous ses yeux l'histoire des malheurs de la société moderne, et s'il eût vu l'ange du Seigneur exerçant sur elle une vengeance céleste, la couvrant de plaies sanglantes qui ne semblent se fermer, que pour se rouvrir plus vives et plus profondes? Il lui aurait demandé en pleurant ce qu'était devenue sa beauté première, et comment était tombée de son front, autrefois si serein, cette couronne radieuse qu'elle portait aux jours de sa félicité, et qu'elle avait reçue des mains de la religion, sa mère. (*Cant.*, III, 11.) Il lui aurait demandé quel attentat contre le ciel lui avait ravi la paix et le bonheur. Ce grand péché de la société, il nous est facile de le découvrir, et de vous montrer les conséquences funestes qui en découlent, et qui en sont le châtiment. L'histoire nous prêtera son flambeau pour éclairer ce mystère d'iniquité.

Au XVIe siècle, la société éprise de son savoir, et déviant des saintes rigueurs du christianisme, soit par une impatience secrète du joug de l'autorité, soit par une admiration désordonnée de l'antiquité païenne prêta une oreille trop attentive au langage flatteur du serpent insidieux qui séduisit nos premiers parents. (*Gen.*, III.) Il lui fut dit qu'il était temps que sa raison émanant de Dieu même, fût proclamée indépendante de toute règle, de tout principe, de toute loi, de toute autorité, que son infaillibilité fût reconnue, et qu'elle marchât l'égale de la raison souveraine de Dieu. On lui répéta que sa raison pouvait juger de tout, et qu'elle seule était à elle-même sa règle, sa loi, son tribunal, son concile, son Eglise. Cette espérance de devenir un dieu, séduisit encore l'homme au XVIe siècle. Mais à peine la réforme eut-elle prononcé que toute doctrine et toute loi devaient être soumises au libre examen de la raison, que les colonnes de l'ordre social tremblèrent sur leurs bases, l'autorité chancela dans son sanctuaire, la propriété perdit son plus ferme appui, le pouvoir, le prestige de sa majesté, les liens de la famille se relâchèrent, des abîmes s'entr'ouvrirent; et les plus monstrueuses erreurs, depuis longtemps ensevelies dans l'oubli, sortirent de leurs tombeaux pour effrayer la postérité par leur funeste apparition. La raison reconnue souveraine et proclamée comme seul oracle, ou plutôt l'apothéose du rationalisme que nous pouvons appeler avec l'Esprit-Saint, *le roi de tous les enfants d'orgueil.* (*Job*, XLI, 25.) voilà le grand crime de la société, parce qu'il abaisse la raison éternelle, et soumet au contrôle d'une raison sujette à l'erreur, la parole infaillible du Dieu de vérité. Voilà la source véritable de tous nos égarements et de tous nos maux.

Dès lors fut déposé au sein de la société européenne, un germe de mort que les passions fécondèrent bientôt; et les passions n'étaient que les ministres de la colère de Dieu outragé par une indigne préférence. De ce principe destructeur, la philosophie du XVIIIe siècle, fille de la réforme, tira plus tard les plus extrêmes conséquences; Dieu le permettant encore pour faire éclater la sévérité de sa justice sur des nations qui l'avaient abandonné, et faire comprendre ce que c'est que la raison humaine affranchie de toute dépendance, appelée à tout juger, à tout décider. Et si la main divine qui pose des barrières à la fureur des flots n'était là pour l'arrêter, on la verrait chasser devant elle tous les principes, toutes les lois, toute autorité, remettre tout en question, tout renverser, tout détruire, replonger la société dans les ténèbres d'une barbarie jusqu'alors sans exemple, en finir avec l'humanité. C'est là le progrès des lumières que le séducteur promettait à Adam, s'il obéissait à sa raison plutôt qu'à la raison de Dieu. C'est là cette transformation divine qu'il lui prédisait, et cette science égale à la science de l'Etre nécessaire dont il flattait sa vanité. Ne vous semble-t-il pas alors, nos très-chers frères, entendre la voix de Dieu, dans le paradis terrestre, dire à l'homme honteux de sa nudité qu'il aperçoit pour la première fois : *Voilà Adam devenu comme l'un de nous, et ayant comme nous la science du bien et du mal : « Ecce Adam quasi unus ex nobis factus est, sciens bonum et malum? »* (*Gen.*, III, 22.)

On se plaint sans cesse que le principe d'autorité est en butte à des attaques journalières, et que la majesté des lois n'est pas plus respectée que la dignité du législateur. « La presse n'en est-elle pas venue, dit-on, à ce degré de licence qu'elle arrache le juge de son tribunal pour le traîner dans la boue? N'insulte-t elle pas tous les matins, jusque sur sa chaire curule, l'édile qui maintient l'ordre dans la cité? Ne flagelle-t-elle pas de sa censure irrévérencieuse les magistrats qui veillent au salut de l'Etat? Ne va-t-elle pas jusqu'à livrer à la risée publique l'homme de guerre qui défend la vie et la propriété des citoyens? Ne porte-t-elle pas le trouble

et la désunion dans la famille en provoquant à l'insubordination le fils à l'égard de son père, le serviteur à l'égard de son maître? » Nous l'avouons : l'autorité a perdu son prestige. On la flagelle ; on la conspue. Elle n'est pour la multitude qu'un faible roseau, qu'un lambeau de pourpre décoloré. Mais la société actuelle qui déplore l'abaissement du principe d'autorité, que pense-t-elle à son tour de la révélation, de l'Eglise, de l'autorité de Dieu? Ne proclame-t-elle pas sur les toits et par les cent bouches de la presse, que la raison individuelle est compétente pour juger et décider les questions même religieuses ; qu'elle a droit de rejeter ce qu'elle ne comprend pas dans les dogmes révélés, et de choisir sa croyance, son symbole, son culte ; qu'elle est souveraine en un mot? Or, s'il est vrai que la raison soit un juge sans appel, qui ne reconnaisse aucune supériorité, et si elle décide que le pouvoir n'a pas sa source dans les cieux, quel est l'homme qui a le droit d'imposer son autorité à un autre homme? Nos droits ne sont-ils pas tous égaux? Qui donc aurait donné à un homme le droit d'exercer une domination sur son semblable, de lui dicter des lois, de le soumettre à un certain ordre, de le plier sous le joug de certaines règles? Ce ne serait pas sa raison? La raison de son semblable est souveraine aussi ; et cette souveraineté, chaque individu peut l'invoquer avec autant de justice. Serait-ce la multitude qui abusant de sa force prétendrait soumettre l'homme faible et désarmé à son pouvoir tyrannique? Mais alors la société ne serait plus qu'une arène sanglante, où règneraient le désordre et la violence. Oui, le droit du commandement disparaît, là où la raison est déclarée souveraine ; et l'homme ne peut en revendiquer l'exercice, quand il refuse de reconnaître que ce droit n'émane que de Dieu.

Pour nous chrétiens et catholiques qui soumettons notre raison aux enseignements de la foi, nous ne reconnaissons pas, il est vrai, à un homme le droit de dominer sur son semblable ; mais si cet homme est revêtu de la puissance publique, nous révérons en lui le délégué du fondateur divin de la société, qui a voulu rendre, en quelque sorte, son autorité présente et visible au milieu de tant de volontés diverses, d'intérêts opposés, de prétentions ardentes, pour comprimer le déchaînement des passions, séparer les combattants, étouffer les discordes, et conserver sur la terre l'ordre et la bonne harmonie. Persuadés que sans le principe d'autorité les luttes seraient sans fin et les discussions interminables, nous croyons avec bonheur à la parole de saint Paul, qui nous enseigne que toute puissance vient de Dieu ; que c'est lui qui a établi les puissances qui sont sur la terre ; que leur résister, c'est résister à l'ordre même du Seigneur ; que ceux qui gouvernent les peuples sont les ministres de Dieu pour récompenser le bien et punir le mal. (*Rom.*, XII, 1-3.) C'est donc de Dieu que descend ce principe d'autorité qui seul peut entretenir la vie au sein du corps social : dès lors ce droit divin si mal compris, ou travesti par la mauvaise foi, l'enfant chrétien le reconnaît et l'honore dans la puissance chérie de son père, le citoyen dans le pouvoir des magistrats, le soldat dans l'autorité de son général, le fidèle dans la juridiction de son pasteur, le serviteur dans les ordres de son maître.

Et qu'on ne croie pas que notre obéissance aux pouvoirs de la terre, soit une obéissance aveugle ; notre soumission celle d'un esclave. A Dieu ne plaise ! quand nous nous inclinons devant les faisceaux des magistrats, ou devant le glaive des chefs de la milice, c'est devant l'autorité de Dieu que nous nous inclinons ; c'est à elle seule que nous rendons hommage. Ce n'est pas de l'homme que la loi peut emprunter sa force et sa puissance. La loi serait une lettre morte, si un rayon de la raison divine ne descendait sur elle pour lui donner la vie, lui conférer le pouvoir de subjuguer les volontés et de vaincre les résistances. Aussi le chrétien est l'homme vraiment libre, parce que ce n'est pas un esprit de crainte et de servitude (*Rom.*, VIII, 15), qui lui inspire sa soumission, mais la conscience indépendante des créatures et des événements. C'est en hommes libres, que saint Pierre veut que nous courbions la tête sous l'empire des lois ; c'est en serviteurs de Dieu (I *Petr.*, II, 16), et comme l'égal de l'homme. Tels sont les caractères surnaturels, sous lesquels l'autorité se présente au chrétien, dont la raison ne se permet ni de tout examiner ni de tout juger. Quant à celui qui est parvenu à force de philosophie à « ne reconnaître pour seul livre de lois, pour seul code des hommes que la raison (108), » il ne peut pas, sans être inconséquent à lui-même, se soumettre à une autorité sur la terre, personne n'a le droit d'exiger de lui l'obéissance. Pour lui, il soutiendra avec l'albigeois « qu'il ne faut obéir à aucun pouvoir ni ecclésiastique ni civil, que personne sur la terre n'a le droit de punir aucun crime (109), » ou il repoussera avec le manichéen toute loi et toute magistrature, comme l'ouvrage du mauvais principe (110). Sa doctrine doit le conduire de la civilisation à l'état le plus sauvage, où tout se décide par la force brutale. Et s'il était donné à ses principes de prévaloir, il n'aurait plus qu'à songer à garantir sa vie d'une flèche empoisonnée, ou de la dent de son semblable. C'est à ce degré d'abrutissement que la souveraineté de la raison fera descendre un peuple. Brisez le lien de dépendance qui doit unir la raison à la foi, et il ne sera plus possible au rationaliste conséquent de s'arrêter sur la pente qui le conduit à l'abîme.

(108) *Ecrits origin. des illumin.*, t. II, part. II ; *Mémoires de Barruel*, t. III, p. 99.

(109) *Concil. Tarragonens.*, an. 1242.

(110) Centur. Magd., t. II, *in Manet.*

Mais ce n'est pas seulement sur l'avilissement où est tombé le principe d'autorité au milieu de nous, que l'on voit gémir la société, elle déplore une autre conséquence du rationalisme qui lui paraît plus funeste et plus difficile à supporter.

Un orage s'est formé à l'horizon contre le droit de propriété. Il s'avance tous les jours plus terrible, et menace d'effacer toute inégalité dans la distribution des biens, en sorte que la richesse et la pauvreté disparaîtraient de la société. De modernes manichéens soutiennent, comme leurs devanciers, « que tout appartient à tous, et que personne n'a le droit de s'approprier un champ, ni une maison, ni une pièce d'argent (111). » Ils veulent que tous les patrimoines ne fassent qu'un patrimoine, tous les héritages qu'un héritage possédé par la communauté, soit qu'on en vienne à un partage égal de toutes les fortunes entre les hommes, soit que l'Etat, reconnu seul propriétaire, fasse entre tous les citoyens une distribution égale des produits du sol, et qu'il soit ainsi le seul possesseur de tous les biens, le seul économe de toutes les familles. Alors doit commencer pour le monde une ère de bonheur avec le règne de cette véritable égalité prêchée dans l'Evangile. La faim n'arrachera plus une seule plainte, ni la nudité une seule larme; une main timide ne viendra plus solliciter une obole : tout homme aura une pierre pour reposer sa tête, une tunique pour se vêtir, un verre d'eau pour étancher sa soif. L'aumône disparaîtra avec l'indigence; et les liens de dépendance et de charité entre le riche et le pauvre seront brisés sans retour, pour être échangés contre un lien de fraternité plus doux parce qu'il sera sans humiliations. La société sera renouvelée, et l'humanité aura fait dans la voie du perfectionnement un progrès toujours espéré par la philosophie, mais jusqu'à ce jour inutilement attendu.

Voilà, nos très-chers frères, la riante perspective que l'on présente aux yeux des peuples crédules et inattentifs, ou plutôt, voilà l'avenir gros de tempêtes qui s'ouvre à nos regards épouvantés. C'est l'apparition du communisme que les sentinelles du Seigneur doivent signaler comme une des plus monstrueuses erreurs qui aient souillé la terre. Ce n'est ni à la réforme ni à la philosophie que nous attribuons l'invention de cette doctrine antisociale. Elle avait été signalée par Salomon lui-même dans ses *Proverbes*. Ecoutez, nos très-chers frères, les projets des hommes pervers de son temps, dévoilés par ce grand roi : *Venez avec nous*, disaient-ils à la foule facile à séduire, *tendons des piéges à celui qui ne nous a fait aucun mal... Nous trouverons toutes sortes de biens et de choses précieuses. Entrez en société avec nous, n'ayons tous qu'une bourse commune.* (*Prov.*, I, 11, 13, 14.)

(111) S. Epiph. et S. August., *contra Faust.*
(112) *Ecrits origin. des illuminés*, t. I, lettre 22, *à Caton; Mémoires de Barruel*, t. III, p. 13.

Dès le berceau du christianisme, on voit des hérésiarques lever l'étendard de la révolte, et contre la doctrine catholique, et contre la propriété. De siècle en siècle on entend répéter leurs diatribes, ce sont toujours les ennemis de Jésus-Christ qui les propagent. Mais si le communisme n'a pas pris naissance dans la chaire empestée de Wittemberg, il en est descendu aussi, introduit de nouveau dans le monde par le libre examen de la souveraineté de la raison. Les patriarches de la réforme n'avaient pas encore été rendre compte à Dieu de leur rébellion, que déjà leurs disciples prêchaient la spoliation des biens, et exhortaient les peuples à mettre en pratique les principes qu'ils annonçaient. Le but que poursuivaient toutes ces sectes avec tant d'ardeur, est encore celui que le chef des illuminés proposait au zèle de ses adeptes : « L'égalité et la liberté, disait Weishaupt, sont les droits essentiels que l'homme, dans sa perfection originaire et primitive, reçut de la nature; la première atteinte à cette égalité fut portée par la propriété; la première atteinte à la liberté fut portée par les sociétés politiques ou les gouvernements; les seuls appuis de la propriété et des gouvernements sont les lois religieuses et civiles : donc pour rétablir l'homme dans ses droits primitifs, il faut commencer par détruire toute religion, toute société civile, et finir par l'abolition de toute propriété (112). »

Ce raisonnement révolte la société européenne; elle a poussé un cri d'indignation lorsque la doctrine qui fait passer le niveau sur toutes les fortunes, a retenti à ses oreilles. Mais ne s'est-elle pas laissée bercer par la réforme et la philosophie son héritière, de ce principe faux et destructeur que « la raison et le dernier juge de nos croyances et de nos actions? (113). » Ne fait-elle pas profession de croire à la légitimité, à la souveraineté, à l'infaillibilité de la raison? (114). Or, les défenseurs du communisme appuient leur système sur ces principes; et dans les projets de spoliation qu'ils forment, ils sont conséquents avec leurs maximes. Leur raison, juge au-dessus duquel il n'y a point, à leurs yeux, d'autre juge, leur dit que tous les hommes naissant égaux, étant formés du même limon et descendant dans le même tombeau, ont tous un droit égal à une portion de cette terre qu'ils foulent aux pieds. La raison indépendante de toute autorité, leur dit qu'il est injuste que l'un vive au milieu des splendeurs d'un palais tandis que l'autre passe de tristes jours dans l'obscurité d'une pauvre chaumière; que celui-là nage dans l'abondance de tous les biens, tandis que celui-ci manque du pain qui lui serait nécessaire pour soutenir sa vie. La raison leur dit que l'inégalité des fortunes est un outrage à l'égalité des droits, qui sont l'apanage de tout homme

(113) *Revue des deux mondes*, t. XXVII, p. 542.
(114) Bouillé, *Cours de philosophie de* 1840.

venant en ce monde, et qu'elle n'est après tout, qu'une usurpation sur la communauté, un vol fait à des frères. A ne consulter que la raison affranchie de toute soumission à la foi, nous avons tous un droit égal à puiser aux trésors que le Créateur a répandus sur la terre. L'homme prétendrait-il disputer la lumière à son semblable, lui donner avec parcimonie l'air dont il a besoin, lui dispenser, selon une certaine mesure, la chaleur du soleil? Lui dira-t-il qu'il a droit à plus d'air, à plus de lumière, à plus de chaleur? Eh bien! si la société européenne, fière de ce qu'elle appelle le progrès de l'intelligence humaine, rougit d'humilier les lumières de sa raison devant celles de la raison divine, elle n'a plus qu'à courber la tête sous le joug tyrannique du communisme. En admettant cette doctrine dans toute sa rigueur, elle ne fera que rendre hommage à cette souveraineté infaillible qu'elle a introniséе sur les ruines de la foi.

Ce n'est pas à cette extrémité que sont réduits les chrétiens adorateurs de la seule souveraineté de Dieu. Approchez en effet, nos très-chers frères, le flambeau de la foi de ces questions que les passions obscurcissent; écoutez les paroles solennelles de Dieu, dans l'exercice de sa puissance créatrice, et l'origine du droit de propriété se révèlera à vous. Vous comprendrez mieux l'excès d'aberration, où se laissent conduire tant d'esprits qui mettent toute leur énergie au service de l'erreur, et font un si déplorable usage de leurs lumières. Ouvrons, nos très-chers frères, le livre des Ecritures inspirées, et nous apprendrons que Dieu, après avoir créé l'homme, lui donna dans sa bonté inépuisable, la domination sur toute la terre, et sur les poissons de la mer, et les oiseaux de l'air, et sur tout ayant vie et mouvement sur la terre. (*Gen.*, I, 28.) Voilà le fondement véritable de l'empire de l'homme sur les objets extérieurs. Voilà le droit de propriété accordé à l'espèce humaine seule, sur tout ce que la terre renferme. Comme Dieu créait l'homme pour vivre en société il fallait qu'après l'avoir formé de ses mains il lui donnât le droit de propriété, sans lequel il n'y aurait que troubles sur la terre, une guerre perpétuelle entre ses habitants, des dévastations sans cesse renouvelées, une désunion constante, la satisfaction des besoins au lieu de l'accomplissement des devoirs, la déchéance des droits pour le règne du caprice grossier et cruel; ou plutôt l'extinction de la famille et la dissolution de la société.

A mesure que les habitants de la terre se multiplient, nous voyons le droit de propriété plus déterminé, et ce droit exercé et défendu avec plus d'énergie, de suite et de raison, comme un droit que l'homme tient de la nature, comme un droit social que Dieu a accordé à la créature raisonnable pour perfectionner et consolider son ouvrage. Ainsi, d'après la *Genèse*, cette histoire la plus vénérable et la plus ancienne du monde, il paraît que la propriété exclusive des puits était le droit de celui qui le premier les avait creusés, jusque dans les lieux où le terrain était en commun. Abraham défend son droit sur un puits dans le pays d'Abimelech, parce que c'était lui qui l'avait creusé. (*Gen.*, XXI, 30.) Isaac, son fils, réclame cette propriété de son père contre les prétentions des Philistins. On voit dans ce livre divin que l'occupation d'une partie déterminée d'un terrain qui d'abord avait été en commun, et qui n'avait pas de possesseur, constituait un droit de propriété. Abraham et Lot se séparent pour terminer leurs différends : l'un conduit ses troupeaux dans la plaine du Jourdain; l'autre demeure dans le pays de Chanaan. Chacun devient, sans contestation, propriétaire véritable des champs qu'il choisit, parce qu'ils n'étaient pas cultivés par d'autres tribus. Et quand les oracles sacrés nous enseignent que Dieu a créé l'agriculture (*Eccli.*, VII, 16.), n'est-ce pas nous dire assez qu'il a établi le droit de propriété? L'homme arroserait-il volontiers de ses sueurs le sillon qui ne lui appartiendrait pas, et qu'il ne pourrait laisser à ses enfants? Ne serait-il pas tenté d'abandonner à des bras plus laborieux que les siens, le soin de défricher une terre dont il ne serait pas le propriétaire réel? Et s'il n'espérait pas de ses rudes travaux, un accroissement de bien-être pour lui et sa postérité, remuerait-il avec obstination une terre qui ne récompenserait pas son labeur? Croit-on que la pensée de travailler pour la communauté ou pour l'Etat, fût pour le laboureur un motif suffisant de supporter tant de fatigues depuis l'aurore jusqu'au soir? Dieu n'aurait donc créé l'agriculture que pour qu'elle fût délaissée, et qu'elle ne fût pour les hommes qu'un sein desséché qui ne pût les nourrir? Oui, c'est Dieu et non pas la société qui a institué la propriété, comme il a établi l'autorité; et si cette assertion avait besoin d'une nouvelle preuve, nous la trouverions dans ces paroles écrites sur la pierre par la main du Très-Haut : *Vous ne déroberez pas.* (*Exod.*, XX, 15.)

Telles sont, nos très-chers frères, les vérités sociales que la raison, indépendante de toute autorité et de toute règle, ne peut parvenir à trouver, et qui disparaissent de plus en plus à ses yeux, sous cet amas de systèmes plus absurdes les uns que les autres, qu'elle forge dans son orgueil; tandis que cette raison conduite et éclairée par la révélation, les découvre sans peine, et en tire les conséquences les plus favorables au bonheur des familles, et les plus puissantes à bannir tout ce qui peut troubler la paix sur la terre.

Parmi ce grand nombre d'hommes qui se sont rangés sous la bannière du communisme, il en est beaucoup qui, dans leur simplicité et avec une bonne foi incontestable, se sont laissés tellement fasciner par les promesses qu'on leur a faites, et par les songes de bonheur dont on les a bercés, qu'ils suivent aveuglément la voie où on les a poussés, sans pouvoir rencontrer jamais

ce bonheur et ces profits qu'ils poursuivent, et que d'autres plus avides et plus habiles recueilleront à leur place. Mais le charme serait bientôt rompu, s'ils voulaient appliquer, un seul moment, à l'examen de la doctrine que nous combattons, le sens droit que Dieu leur a donné. Ils verraient qu'elle porte avec elle le châtiment de l'orgueil qui l'a inspiré.

Sans nous engager dans une réfutation complète des principes du communisme, laissez-nous, nos très-chers frères, vous faire entrevoir seulement ce qu'il produirait au milieu des peuples qui voudraient l'embrasser. Ferait-on une distribution de tous les biens, en donnant à chacun une portion égale de terre? Mais tous les héritages ainsi divisés, seraient loin de porter l'aisance et le bien-être dans les familles; le calcul l'a déjà démontré jusqu'à la dernière évidence. La richesse ne serait à la vérité nulle part; mais la misère serait partout. Le riche n'écraserait plus l'indigent de sa superbe opulence, mais quand celui qui aurait consumé, en peu de jours, la faible portion de substance qui lui serait échue, éprouverait les angoisses de la faim, les rigueurs du froid, à quelle porte irait-il frapper pour demander du soulagement? quelle main s'ouvrirait à sa prière pour laisser tomber sur lui un bienfait? qui implorerait-il dans sa détresse? Il n'y aurait plus de riches pour l'opprimer, mais il n'y en aurait plus pour le secourir. Il pourrait bien obtenir une parole de compassion et de sympathie; mais un morceau de pain, un vêtement, personne ne pourrait le lui donner. D'ailleurs les principes du communisme ne lui permettraient pas de subir jamais l'humiliation de l'aumône, pénétré qu'il devrait toujours être de sa dignité d'homme. Il ne lui resterait donc qu'à mourir sous le toit qui l'abriterait.

Ce membre de la communauté après avoir dissipé sa modique fortune ou par une vie désordonnée, ou par une paresse invincible, ou par une incurable inaptitude au travail, irait-il exiger de son frère plus heureux le partage de son bien? Mais alors ou la guerre s'allumerait dans la communauté, par le besoin de défendre ce que la violence voudrait enlever; ou les partages se renouvelleraient tous les jours. Se refuserait-on à ce nouveau partage? alors la société verrait reparaître la distinction de riches et de pauvres, au mépris du principe fondamental du communisme. Au milieu de ces luttes journalières, de ces contestations sans fin, qui s'élèveraient au sein de la communauté, que deviendrait la fraternité? Vous le voyez, nos très-chers frères, l'esprit de Dieu, l'esprit du christianisme s'éteindrait au milieu de cette confusion d'une société en ruine.

Serait-ce l'Etat qui, s'emparant de toutes les fortunes, donnerait des salaires égaux aux travailleurs, et ferait une distribution égale de tous les revenus? Mais ne voit-on pas que ce système ferait tomber toute ardeur pour le travail, et que ce serait détourner l'homme de sa vocation sur la terre? (*Job*, V, 7.) Cet ouvrier sans conscience et sans énergie, assuré de recevoir le même salaire que son frère, chrétien fervent et qui fuit l'oisiveté parce qu'elle engendre tous les vices, passerait son temps dans une inaction honteuse; il s'occuperait d'une lecture frivole ou licencieuse, tandis qu'autour de lui un travail actif et incessant remuerait un sol fécond, extrairait de riches métaux, dirigerait avec intelligence le cours d'une eau bienfaisante, et façonnerait le bois et la pierre pour élever dans la cité un monument public. Mais cette indolence d'un côté et cette ardeur au travail de l'autre, ne feraient-elles pas encore revivre ce que le communisme aurait voulu faire disparaître sans retour, la richesse et la pauvreté? ou bien faudrait-il réprouver à la fois, et les dissipations du prodigue que l'Evangile condamne, et l'économie industrieuse du serviteur que l'Evangile loue? Et si l'Etat ne maintenait pas une égalité sévère de tous les gains, de tous les profits, de toutes les jouissances, la propriété ne reprendrait-elle pas le dessus, avec les abus qu'on veut détruire, ne finirait-elle pas par subjuguer de nouveau la société? Et ne s'accomplirait-elle pas encore, cette parole du Sauveur : *Vous aurez toujours des pauvres parmi vous?* (*Matth.*, XXVI, 11.)

Etranges contradictions de la raison souveraine! La philosophie du XVIIIe siècle avait voué au mépris et à la destruction, les communautés religieuses, sous le prétexte qu'elles enlevaient des bras à l'agriculture, qu'elles s'endormaient dans une indolente inutilité, et qu'elles faisaient décroître la population. Et voilà que cette même philosophie, poursuivant la guerre contre la religion et l'ordre public, veut fonder des communautés, moins la chasteté et l'esprit de sacrifice, c'est-à-dire, sans base et sans appui. La doctrine qu'elles recevront de leur fondatrice, ne tendrait à rien moins, si elle était mise en pratique, qu'à étouffer toute énergie pour le travail, l'industrie et les arts; qu'à faire décroître rapidement la population, puisqu'elle effacerait les titres doux et sacrés d'époux et d'épouse, de père, de mère, d'enfant, puisqu'elle abolirait toute propriété, qu'elle détruirait tout amour de la famille, et qu'elle arracherait du cœur des enfants la reconnaissance et l'affection pour des parents qui ne s'occuperaient plus de leur avenir. Voilà, nos très-chers frères, où le communisme et le socialisme, qui n'est que le communisme sous un autre déguisement, mèneraient la société européenne si fière, avec raison de ses lumières, de ses beaux arts, des merveilles de son industrie, des progrès de sa civilisation. Voilà où cette société descendrait, si, quittant les voies tracées par le christianisme, elle se livrait aux folies de la raison souveraine, et à l'orgueil des systèmes d'une philosophie menteuse. Au délire qui s'est emparé des esprits, on reconnaît bien la main de l'incrédulité, continuant autour de l'arbre social, le travail de destruction repris au XVIe siècle par

la réforme, lorsqu'elle brisa le frein de la raison.

Quand nous disons que le communisme était renfermé dans les entrailles du protestantisme, nous pouvons invoquer à l'appui de cette assertion, l'autorité d'un écrivain de l'église séparée. Le manifeste de l'*Association de la propagande démocratique et sociale*, tracé à Genève par une plume protestante, s'efforce de prouver que cette association ne fait que continuer les traditions de la réforme religieuse du XVIe siècle, qui a réhabilité l'intelligence en consacrant le libre examen. L'auteur a oublié que la mission du socialisme est surtout de réhabiliter la chair. « Réfléchissez, lecteurs sérieux, dit à ce sujet l'*Observateur de Genève*, et jugez. Le socialisme se pose nettement comme la conséquence du protestantisme et du libre examen ; et Genève, sans mentir à son passé, doit être socialiste! or le socialisme, ajoute l'*Observateur*, n'est que le rationalisme politique. » — « Et logiquement, » dit M. Saintes, auteur protestant, « les principes du rationalisme se confondent avec ceux du protestantisme, ou du moins en découlent (115). »

Nous étions-nous mépris, nos très-chers frères, quand nous vous montrions dans l'apothéose de la raison par la réforme, la source du communisme qui vous épouvante? Les hommes clairvoyants de cette église séparée, ne méconnaissaient par l'origine funeste des maux que nous déplorons. Aussi les regrets qu'ils expriment au souvenir du principe d'autorité qu'on leur a ravi, prouve combien ils sentent le bonheur de l'Eglise catholique qui l'a conservé, et la grandeur de la perte qu'ils ont faite.

Qui croirait, nos très-chers frères, que pour justifier ces monstrueuses doctrines, et porter un coup plus assuré à l'autorité, à la famille et à la propriété, ces hommes qui n'invoquent que la raison, et qui ne reconnaissent d'autre maître que la raison, nous opposent sans cesse, pour nous désarmer et nous séduire, les pages mêmes de l'Evangile? Ils ne reconnaissent pas la divinité de ce livre sacré ; ils repoussent avec un dédain superbe toute la révélation chrétienne, et ils ont sans cesse sur les lèvres, la parole du divin Maître, qui n'est pour eux que la parole de l'homme sujet à l'erreur. Si on veut humilier l'autorité et lui ôter son prestige, on invoque l'Evangile. Si on veut attaquer le droit de propriété et niveler toutes les fortunes, on recourt à l'Evangile. Si on attente à l'existence de la famille, et si on essaie, à cet égard, de ravaler l'homme à la condition de la brute, on en appelle à l'Evangile. Si on veut renverser la société telle que Dieu l'a créée, pour lui en substituer une autre, qui ne serait que l'image de la confusion des enfers, on cherche dans l'Evangile la justification de cet affreux dessein. En sorte que Jésus-Christ ne serait plus que le fondateur et l'apôtre de la démagogie la plus subversive ; son Evangile, le code de tous les perturbateurs de l'ordre ; sa vie, une conspiration de trente-trois ans contre toute supériorité de rang, de fortune, de mérite ; sa mort, le martyre souffert pour la liberté de ses invectives contre la puissance, la richesse, le sacerdoce et l'Etat ; sa croix, l'instrument de la haine de la société reposant sur la triple base, de l'autorité, de la famille et de la propriété. Ainsi les défenseurs du communisme, pour rendre, en quelque sorte, Jésus-Christ complice de leurs folies, font une usurpation sacrilége du texte divin : ils lui font une indigne violence pour colorer leurs mensonges des apparences de la vérité. Mais en voulant tromper les simples par la plus grossière des contradictions, l'iniquité s'est mentie à elle-même. Et Jésus-Christ qui prévoyait que des hommes égarés emploieraient, une parole qui avait donné une nouvelle vie à la société, pour en saper les fondements, semble s'être attaché, surtout, à confondre les erreurs sociales que l'on cherche à propager.

Jésus-Christ a réprouvé le principe d'autorité! Et pourquoi ce mystérieux empressement de sa sainte Mère, à obéir à l'édit de recensement, malgré la rigueur de la saison et les incommodités d'une grossesse avancée? N'est-ce pas Jésus son fils qui lui inspirait cette obéissance à la loi? Jésus-Christ a réprouvé le principe d'autorité! Et pourquoi cette scrupuleuse fidélité à payer tous les ans le tribut au collecteur romain? Et lorsque dénué de tout, il n'a pas dans les mains, la pièce de monnaie qu'on lui demande, Maître de la nature, ne fait-il pas un prodige pour payer à César, ce que lui, fils de roi et roi lui-même, n'était pas obligé de lui payer? (*Matth.*, XVII, 26.) Jésus-Christ a réprouvé le principe d'autorité! Et ne nous enseigne-t-il pas à rendre aux puissances de la terre, ce qui est dû aux puissances de la terre? Et ne le voyons-nous pas s'humilier devant le grand prêtre, et se défendre d'avoir oublié le respect qui était dû à son caractère? Si les partisans du communisme eussent ouvert une seule fois l'Evangile, qu'ils nous opposent, ils auraient vu un Dieu obéissant jusqu'à la mort (*Philip.*, II, 8), pour nous apprendre à soumettre notre raison à la raison souveraine et infaillible de Dieu. Ils auraient compris que Jésus, fils de roi dans le temps, fils de Dieu par nature et par essence, était affranchi à la vérité de toute observation des lois de son pays, et que dominateur des nations (*Isa*, XVI, 1), il n'avait aucun hommage à rendre à César ; mais que docteur de l'humanité, il était venu lui apprendre que, sans le respect de l'autorité, sans l'obéissance à ses prescriptions, il n'y a plus d'ordre dans la société ; et que si l'homme revendique le droit de lui prodiguer l'insulte et l'outrage, il n'y a plus qu'anarchie dans l'Etat et dans la famille.

Prétendrait-on que lorsque le Sauveur

(115) *Hist. critique du rationalisme allemand.*

disait à ses disciples, que parmi eux il n'y aurait, ni cette domination que les monarques exercent au milieu des nations païennes, ni ce faste qu'ils étalent au milieu d'elles, il a promis aux chrétiens qu'ils ne dépendraient pas de l'autorité des magistrats? Mais c'est aux apôtres et à leurs successeurs, que Jésus-Christ disait qu'il ne devait y avoir dans la hiérarchie sacerdotale, ni domination exercée avec empire, ni ostentation, ni faste. Il était loin de sa pensée de de détruire le principe d'autorité, qu'il était venu affermir comme le soutien le plus puissant de la société.

Serait-ce le droit de propriété que Jésus-Christ aurait condamné; et parce qu'un évangéliste nous apprend que tout était commun entre les premiers chrétiens (*Act.*, IV, 32), le Sauveur serait-il le fondateur du communisme? Mais saint Pierre ne prend-il pas soin de nous dire que cette communauté de biens était volontaire? — Cet apôtre reproche à Ananie et à Saphire, non pas d'avoir gardé leur bien, mais d'avoir usé d'un mensonge pour en soustraire une partie. *Ce fond de terre*, leur dit-il, *ne demeurait-il pas toujours à vous, si vous l'aviez voulu garder, et après même l'avoir vendu, le prix n'en était-il pas encore à vous?* (*Act.*, V, 4.) Pouvait-on exprimer plus clairement le droit de propriété qu'avaient ces malheureux époux? Pierre leur a-t-il dit que la possession de ce fonds de terre, ou du prix qui le réprésentait, n'était après tout, qu'un vol fait à la communauté? Qu'on nous dise dans quelle page de l'Evangile on trouve cette doctrine?

Jésus-Christ a condamné le droit de propriété! Mais ne lisons-nous pas dans l'Evangile ces paroles : *Je ne suis pas venu détruire la loi, mais l'accomplir?* (*Matth.*, V, 17.) Or que disait la loi que le Christ observait avec tant de fidélité? *Vous ne déroberez pas: Vous ne désirerez pas la maison de votre prochain, ni sa femme, ni son serviteur, ni rien de ce qui lui appartient.* (*Exod.*, XXII, 15.) N'était-ce pas de sa part, une nouvelle consécration du droit de propriété? Ce droit trouve donc dans l'Evangile même un fondement inébranlable.

Serait-ce dans la question des salaires, toujours si menaçante pour la société, que les défenseurs du socialisme pourrait revendiquer une seule parole de l'Evangile, pour soutenir des prétentions injustes? Mais le précurseur du Messie ne recommande-t-il pas aux hommes de guerre de se contenter du salaire convenu, et de ne pas en exiger l'élévation au mépris des promesses acceptées et des droits reconnus? *Contentez-vous de votre salaire* (*Luc.*, III, 14), répond saint Jean-Baptiste aux soldats qui lui demandaient une règle de conduite. On ne comprend pas comment les propagateurs des doctrines antisociales que nous combattons, osent invoquer l'Evangile à l'appui de leurs erreurs, tandis que chaque page de ce livre inspiré les condamne toutes, les proscrit toutes.

Non : les ennemis de la propriété ne peuvent rien emprunter aux saintes Ecritures, en faveur de leur déplorable système. Les ennemis de la famille y trouveraient-ils la sanction de leurs honteux desseins? Oseraient-ils aussi invoquer le témoignage de Jésus-Christ, pour détruire la famille et souiller le sanctuaire domestique? Est-ce encore au nom de l'Evangile qu'on sapera cette autre base de l'ordre social? Ces nouveaux écarts de la passion ne nous surprendraient pas. Dans son aveuglement elle ne s'arrête devant aucune aberration. Mais s'il est un crime social que la parole du Christ ait foudroyé, c'est la destruction de la famille par la dissolution du lien conjugal, par la doctrine du communisme appliqué à la sainte société que Dieu a formée dès le commencement, et que Jésus-Christ réparateur du genre humain, est venu rétablir dans sa pureté et dans son unité primitives. L'Evangile aurait détruit la famille! Serait-ce lorsque le Fils de Marie s'est assis au festin des noces de Cana, comme pour sanctifier par sa présence, dit saint Jean Chrysostome, le mariage qui est l'origine de la naissance des hommes? Serait-ce lorsque pressé par les questions insidieuses des pharisiens, il leur déclarait que, d'après l'institution primitive, l'union de l'homme et de la femme était indissoluble; et que si pour éviter un plus grand mal, Moïse avait permis au mari de renvoyer son épouse dans certaines circonstances, lui, Dieu comme son Père, venait restaurer la société conjugale, et l'environner de cette auréole de sainteté qui brillait sur elle à son origine? (*Matth.*, XIX, 7.) L'Evangile aurait détruit la famille! Serait-ce lorsque Jésus-Christ a imprimé la flétrissure de l'adultère sur le front de l'époux, qui se séparant de son épouse pour une juste cause, se jetterait dans les bras d'une étrangère? Pouvait-il relever davantage la sainteté du lien conjugal, et le rendre, aux yeux du ciel et de la terre, plus vénérable et plus sacré? Si les ennemis de la famille veulent une preuve de plus de toute l'opposition de l'Evangile à leurs doctrines, qu'ils écoutent, avec quelle véhémence, le précurseur du Messie reproche à un roi dissolu, d'avoir épousé la femme de son frère, et d'abuser de sa puissance pour violer les droits les plus légitimes. Ce qui ne serait pas une faute aux yeux des socialistes, est pour saint Jean-Baptiste un crime contre la société : *Non licet.* (*Matth.*, XIV, 4.) Non : les systèmes impurs des socialistes n'ont rien de commun avec les maximes célestes de l'Evangile. Et saint Paul qui était envoyé aux nations, pour propager la doctrine de son Maître, a pu dire avec toute justice : *Nos discours n'enseignent ni l'erreur de l'esprit, ni la corruption du cœur : « Sermo noster non de errore neque de immunditia.»* (I *Thess.*, XI, 3.)

Mais puisque nos régénérateurs modernes ont fait une étude si approfondie de l'Evangile, auquel ils en appellent sans cesse, pourquoi ne nous parlent-ils jamais des ex-

hortations de Jésus-Christ à la pénitence : *Si vous ne faites pénitence*, s'écriait le Sauveur, *vous périrez tous?* (*Luc*, XIII, 3.) Pourquoi ne ramènent-ils pas l'attention des peuples sur ces paroles, titres de fondation de l'Eglise chrétienne : *Vous êtes Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle?* (*Matth.*, XVI, 18.) Pourquoi passent-ils avec tant d'indifférence cette page de l'Evangile où le Sauveur dit aux peuples, qu'écouter les pasteurs, c'est l'écouter lui-même, que les mépriser, c'est le mépriser? (*Luc.*, X, 16.) Pourquoi gardent-ils le silence sur cette concession si étonnante des pouvoirs donnés aux apôtres : *Tous les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez?* (*Joan.*, XX, 23.) Pourquoi, lorsqu'ils laissent courir leur plume licencieuse, sur des feuilles qui répandront au loin la perversion des mœurs, ne se souviennent-ils pas de la recommandation sévère que le Christ a faite, de ne pas scandaliser la jeunesse? (*Matth.*, XVIII, 10.) Sans doute l'Evangile proclame la charité comme la première des vertus; sans doute il prêche aux hommes l'union des cœurs et il les exhorte à se secourir mutuellement. Mais pour être observateur de l'Evangile, suffit-il de débiter sur la fraternité quelques paroles arrachées à ce livre divin? Et combien de fois ces nouveaux prédicateurs de l'Evangile, ont-ils fait, auprès des pauvres, l'application de ces maximes de fraternité? Combien ont-ils retranché à leurs plaisirs, à leur luxe, à leurs passions pour soulager un frère indigent? Les a-t-on vus, conséquents à leurs principes, ouvrir leur demeure au pauvre sans asile, le faire asseoir à leur table, mettre en commun avec lui leur pain, leurs vêtements et leur argent? Touchés de repentir d'avoir été trop longtemps propriétaires, ont-ils rejeté loin d'eux, tous ces meubles précieux, ces objets d'art d'une grande valeur, comme un vol fait à la communauté? ont-ils manifesté leur retour à l'observation de l'Evangile, par le renoncement absolu aux jouissances de la fortune, par un généreux partage de tous leurs biens, entre des frères moins favorisés des dons de la Providence? C'est le communisme des premiers chrétiens, que les chefs de cette religion humanitaire qu'ils veulent établir, devraient reproduire aux yeux de leurs adeptes, au lieu de ne les nourrir que de théories décevantes, et de ne calmer leurs maux, qu'en les endormant par de cruelles illusions.

L'Evangile a été écrit pour arracher le monde à l'esclavage des passions, et non pour resserrer les chaînes ignominieuses qu'il avait portées jusqu'à Jésus-Christ. Il a été prêché dans l'univers, pour apprendre aux hommes à respecter tous les droits, et non pour briser tous les liens de famille, effacer tous les titres de propriété, renverser toutes les notions du bien et du mal. Il a été publié sur la terre, non pour déifier la raison humaine et lui dresser des autels; mais pour lui rappeler sa faiblesse et son infirmité, et la soumettre à des vérités supérieures à son intelligence. Il a ouvert devant le genre humain, ces voies qui devaient le conduire à la civilisation la plus avancée; mais non pour le faire descendre à cet état de dégradation, qui ne serait qu'une guerre en permanence, l'égalité de la brute au milieu des forêts, la liberté des sauvages sur les rivages de l'Océanie. Entendons l'Evangile comme des chrétiens doivent l'entendre, dans un esprit de soumission à l'autorité légitime qui doit nous l'interpréter. Ne le mettons pas en lambeaux pour satisfaire nos caprices; et souvenons-nous qu'il prêche la pénitence aussi bien que la fraternité, la chasteté comme la bienfaisance, l'obéissance aux lois aussi bien que l'amour pour les parents, le respect du bien d'autrui en même temps que l'assistance du pauvre.

Tout ce désordre des intelligences, cette fermentation des esprits, ces aberrations populaires vous étonnent et vous épouvantent, nos très-chers frères ; vous osez à peine en envisager les conséquences. Vous cherchez le remède à tant de maux, et vous espérez le trouver dans une bienfaisance plus active, dans des aumônes plus abondantes, dans des institutions philanthropiques plus multipliées, dans un travail plus assuré et mieux rétribué. Hélas! c'est plus haut qu'il faut le chercher ; vous le demandez vainement à la terre. A Dieu ne plaise que nous voulions décourager la charité, et que nous repoussions comme inutiles tant de pieux établissements, où l'infortune va puiser des consolations et des secours! Mais la foi seule peut apaiser les flots de l'envie qui s'élèvent de plus en plus, et enchaîner les passions furieuses : seule elle peut inspirer la soumission à la volonté divine, et montrer une compensation aux douleurs de cette vie, dans les promesses éternelles que Dieu a faites à la vertu ; seule elle peut donner le courage de porter sans murmurer le fardeau de la tribulation ; seule elle étouffe la plainte du désespoir, fait renaître la confiance et change la tristesse en joie. Adhérer de toutes les puissances de son âme, aux vérités révélées et mettre en pratique les devoirs de la vie chrétienne, là, et là seulement, est le remède aux maux que nous déplorons; le chercher ailleurs, est un travail infructueux. Le monde, dont nous ne sommes pas le serviteur, pensera ce qu'il voudra de notre liberté évangélique ; nous ne sommes comptables de nos paroles qu'au Juge suprême de toute parole et de toute pensée. Hors de la loi divine il n'y a pour les nations que des chaînes et des abîmes.

Aussi il n'est pas rare d'entendre exprimer le regret, peut-être pas toujours assez désintéressé, de voir l'influence de la religion s'affaiblir au milieu des peuples. Il eût été à souhaiter que ceux dont les lèvres laissent échapper ces regrets, se fussent aperçus plus tôt que ce n'est pas le peuple

seulement qui a besoin de religion, et qu'il faut chercher le royaume de Dieu (*Matth.*, VI, 33) avant le règne de l'argent. Mais puisqu'on semble persuadé aujourd'hui que l'ordre ne peut s'établir dans la société sur des bases solides, si la foi ne reprend son empire au milieu des populations égarées, qu'on nous permette de signaler des contradictions flagrantes entre cette manière de penser si judicieuse et la conduite journalière de la vie. Ici, nos très-chers frères, nous en appelons à votre sincérité : qu'elle nous réponde.

N'est-il pas vrai que les travaux de l'industrie ne laissent presque plus le temps d'observer les devoirs du christianisme ; que l'ouvrier, sans s'exposer à mourir de faim, ne peut plus ni s'arrêter un seul jour de la semaine pour réfléchir, ni se reposer un instant pour prier, ni se recueillir assez pour sonder sa conscience ; et que, toujours penché vers la matière, il faut qu'il oublie non-seulement qu'il est chrétien, mais même qu'il est homme ? Ne voyez-vous pas que des spéculateurs avides obligent leurs ouvriers à toujours travailler, à toujours marcher, à toujours courir ; et que pour vaincre toute concurrence et décourager toute rivalité, ils les forcent à descendre les fleuves avec la vitesse du trait, à effleurer la terre avec la rapidité de la foudre, à franchir les monts et les mers avec le vol de l'aigle, à attiser le feu pendant le jour, à l'alimenter pendant la nuit, ne leur laissant espérer de repos que le repos de la tombe ? Mais, nos très-chers frères, l'homme ne vit pas seulement d'un pain matériel (*Matth.*, IV, 4) ; il a faim aussi du pain de l'intelligence et de la vérité. Ce n'est pas assez pour son cœur et son esprit d'agir et de produire, d'extraire des métaux, de tisser des étoffes précieuses et de gagner un salaire : il faut qu'il pense et qu'il aime, voilà pour lui aussi la véritable vie. Et cependant, au milieu de ce mouvement de l'industrie si accéléré, est-il facile à un chrétien de jeter seulement un regard vers le ciel, sans se voir repoussé comme le paresseux qui redoute le travail ? Le progrès moderne lui permet-il de sanctifier le jour du Seigneur ? Lui accorde-t-il le loisir d'aller avec sa famille respirer un moment au pied des autels, de s'approcher de la chaire pour entendre quelques paroles qui ranimeraient son courage, et de s'unir aux prières de ses frères pour attirer sur ses enfants et sur lui une nouvelle protection de Dieu ? On ne calcule que ce que ferait perdre de charbon, d'acier, de fer ou d'étoffes, l'accomplissement de ces devoirs de la vie chrétienne. Véritable machine aux yeux de l'industrie, l'homme ne doit pas plus s'arrêter que la roue et le levier mis en mouvement par la vapeur. Et l'on veut que la foi se réveille dans la classe ouvrière sans le secours de la parole et de la prière ! Et l'on veut que des pensées de moralité, d'ordre et d'économie germent parmi les travailleurs, tandis qu'on ne leur donne pas le temps d'entendre les conseils qui les moraliseraient et les instructions qui leur feraient connaître leurs devoirs ! Mais le monde n'aurait pas embrassé les doctrines évangéliques sans la prédication, et l'humanité ne serait pas allé abjurer ses honteuses superstitions au pied de l'autel du Dieu inconnu (*Act.*, XVII, 23), si elle n'y avait été conduite par les apôtres. Que le dimanche soit religieusement observé ; que les autorités civiles mettent le respect de ce saint jour au rang de leurs premiers devoirs ; que les travaux publics soient suspendus, les magasins fermés, le mouvement des machines arrêté ; et les ouvriers, libres de pratiquer la foi de leurs ancêtres, deviendront meilleurs à mesure qu'ils s'instruiront davantage ; et, à l'école de la vérité, ils apprendront que la loi de Dieu leur défend de toucher à ce que vous avez de plus cher, votre honneur, votre liberté, vos biens et votre vie.

Nous nous adressons à vous, honorables industriels, qui ne voyez que dans la religion la source et la garantie de l'ordre public. Veillez à ce que les travaux que vous dirigez ne matérialisent pas les âmes en éteignant les lumières de la foi ; et, par l'exemple et la persuasion, attirez aux croyances de nos pères la population laborieuse que vous avez appelée dans vos usines. Que la vertu trouve toujours un asile et des autels dans vos ateliers ; soyez les premiers à l'honorer par une vie pure et par la sainteté d'une conduite irréprochable. Etablissez dans vos comptoirs le règne de la justice, sans jamais en faire fléchir les règles devant un sordide intérêt ; mais pesez dans ses balances, pour l'avantage de tous, les travaux, les fatigues, les périls, les services, afin de ne rien laisser sans une juste récompense, et de ne jamais faire couler une larme ni arracher une plainte par votre incurie ou votre rigidité. Dans vos usines, dans vos ateliers, au milieu de vos exploitations, soyez pères, soyez pasteurs. Vos ouvriers sont vos enfants. Ils ont besoin d'être consolés, courbés qu'ils sont sous le fardeau d'une pénible existence ; sachez trouver des paroles qui soutiennent leur courage et qui leur révèlent en vous un cœur qui compatit à leurs peines. Si le pain de douleur qui leur est échu leur semble trop amer, rendez-le plus doux par vos bienfaits ; vous ne pouvez faire un plus saint usage des biens que Dieu vous a donnés. Si l'excès de fatigue arrache de leurs lèvres quelques murmures, ne croyez pas que vos soins et vos paroles puissent seuls les étouffer : appelez à votre aide la religion qui sait si bien inspirer la patience ; et que dans la distribution du temps que vous ferez, le jour du Seigneur soit toujours consacré au repos, à la prière et à l'audition de la parole évangélique. Si l'égoïsme et l'indifférence ne vous rendent pas sourds à nos conseils, nos très-chers frères, vous vous verrez entourés d'une population pacifique, sans envie, sans jalousie, parce que vous l'aurez rendue chrétienne ; vous parviendrez ainsi à apaiser ces passions dont le déchaînement trouble

votre existence en vous inspirant de si vives alarmes. Et peut-être que Dieu, touché de votre foi, de votre désintéressement et de votre justice, fera descendre l'ange de la paix pour fermer l'abîme des révolutions qui ont ébranlé si profondément le monde politique et le monde religieux.

Donné à Lyon, le 25 janvier 1850.

XII. MANDEMENT

à l'occasion du carême de 1852.

POUR ORDONNER DES PRIÈRES PUBLIQUES SELON LES INTENTIONS DU SOUVERAIN PONTIFE.

Depuis quelque temps, nos très-chers frères, nous voyions se former au-dessus de nos têtes un nuage sombre et menaçant, présage funeste de commotions violentes et d'orages prochains. Nous entendions retentir dans les profondeurs de la société des mugissements étranges, annonce certaine d'une explosion imminente; et des cavernes de la démagogie apparaissaient souvent de funèbres lueurs, pronostic infaillible d'un embrasement général. Vous vous lamentiez, chrétiens, sur le malheur des temps; et à l'aspect de ces signes avant-coureurs de calamités inouies, vous séchiez de crainte dans l'attente de l'avenir qui s'approchait. Vous assigniez à ce désordre moral différentes causes, sans jamais peut-être rencontrer la véritable. Vous vous perdiez dans vos recherches, sans vous apercevoir que la source des maux que vous prévoyiez était auprès de vous. Vous accusiez peut-être la Providence de n'avoir pour les hommes que des rigueurs; vous vous irritiez contre elle, sans jamais vous demander à vous-mêmes si vous n'aviez pas armé son bras, et si vous n'appeliez pas sur vos têtes le feu du ciel. Pour trouver la cause des malheurs que vous redoutiez, que n'êtes-vous descendus au fond de votre conscience pour l'interroger? Sa réponse vous eût dévoilé le mystère. Et si vous aviez seulement consulté les annales sacrées, le sceau qui vous cachait le secret que vous cherchiez eût été rompu, et la vérité se fût manifestée à vous tout entière. Alors vous vous seriez frappé la poitrine en reconnaissant humblement que le péché allume la colère de Dieu et déchaîne sur la terre l'esprit de désordre. Chercher ailleurs la cause de nos infortunes serait nous jeter dans l'illusion, nous mettre volontairement un bandeau sur les yeux. Jésus-Christ nous indique clairement dans son Evangile la triste source de nos calamités : *Allez, ne péchez plus*, dit-il au paralytique, *de peur que vous ne tombiez dans un état pire que le premier.* (*Joan.*, V, 14.)

Le péché : voilà donc l'artisan de nos tribulations! Le mépris de l'autorité, la presse licencieuse, la profanation du dimanche, la dissolution des mœurs, l'indécence des parures, les danses scandaleuses, la dureté pour les pauvres, les piéges tendus à la vertu, l'abandon des sacrements, l'indifférence religieuse, voilà le nuage d'où part la foudre vengeresse; voilà ce qui prépare l'émeute qui gronde, le glaive qui frappe, la guerre qui désole, l'incendie qui dévore, les dissensions qui déchirent, les barbares qui menacent la société.

Tertullien disputant contre Marcion, montre avec cette solidité de raisonnement qu'on lui connaît, que, quoique la bonté de Dieu penche par sa nature à faire du bien, les amertumes du travail se firent sentir dès que le premier homme eût osé violer la défense que lui avait faite le Créateur. « Aussitôt après cette désobéissance, dit ce célèbre apologiste de la religion, la terre fut maudite, tandis qu'elle avait été bénie en sortant du néant. Aussitôt les ronces et les épines couvrirent ces champs qui produisaient auparavant toute sorte d'herbes et de plantes: aussitôt l'homme fut obligé de manger son pain à la sueur de son front, tandis qu'auparavant sa main pouvait cueillir sans fatigue sur toute espèce d'arbres, des fruits abondants, et trouver ainsi une nourriture toujours assurée. Dès lors l'homme fut condamné à retourner à cette poussière d'où il avait été tiré. Depuis ce moment il fut destiné à la mort, lui qui avait été créé pour la vie (116). » Voilà, nos très-chers frères, le châtiment du péché sur la terre. Telle est l'économie de la justice de Dieu qui s'est développée dans tous les âges, et qui se manifestera jusqu'au dernier des jours.

Si les divines Ecritures vous étaient plus familières, vous entendriez l'esprit de Dieu déclarer à chaque page que les peines de la vie, que les calamités qui affligent le genre humain sont des rejetons empoisonnés de la racine corrompue du crime. Le ciel vient-il à s'assombrir, et des nuages épais et menaçants voilant la lumière du jour, laissent-ils tomber sur la terre des torrents qui ravagent les campagnes et portent la désolation au milieu des Israélites? le prophète Samuel crie à ce peuple : *C'est vous qui nous avez fait tous ces maux : « Vos fecistis universum malum hoc. »* (*I Reg.*, XII, 20.) Les champs perdent-ils tout à coup leur fertilité native, et ne répondent-ils aux soins du laboureur que par une désolante stérilité, comme si le sel avait été semé dans les sillons? David déclare dans ses sublimes cantiques, que la malice des habitants de la terre est cause de cette désolation : *Posuit terram fructiferam in salsuginem, a malitia inhabitantium in ea.* (*Psal.* CVI.) La famine moissonne-t-elle les populations, sans que tous les efforts de la plus industrieuse prévoyance puissent conjurer ce fléau? Moïse proteste que les Hébreux n'ont été frappés aussi sévèrement, que parce qu'ils se livraient à toutes les inventions désordonnées d'un cœur corrompu : *Propter adinventiones tuas pessimas.* (*Deut.*, XXVIII, 20.) Des épidémies cruelles déciment les populations, et portent le deuil dans toutes les maisons : c'est le Seigneur, dit le législateur du peuple de Dieu, qui

(116) Tertull., *advers. Marcion*, lib. II, c. II.

frappe les hommes désobéissants à sa loi, de ces plaies terribles, qu'il aggravera même s'ils persévèrent dans l'iniquité. (*Ibid.*, 59.) Esther voit s'élever contre elle et contre sa nation, une tempête furieuse. La faveur semble l'abandonner, et la prospérité s'éloigner d'elle; sa vie même est menacée. Se plaint-elle de l'inconstance d'Assuerus, de la perfidie d'Aman? accuse-t-elle de sa disgrâce la jalousie des grands? l'entend-on s'écrier, que la malignité astucieuse a plus de crédit que l'innocence candide? Non; elle rejette sur ses péchés et sur ceux de son peuple, les malheurs prêts à fondre sur elle : *Peccavimus in conspectu tuo : idcirco tradidisti nos in manus inimicorum nostrorum.* (*Esth.*, XIV, 6.)

Vous pensez peut-être, nos très-chers frères qu'une si rigoureuse punition du mal ne devait frapper qu'un peuple grossier, courbé sous une loi de crainte, tout adonné aux jouissances matérielles, et qu'une verge de fer ne devait s'appesantir que sur des têtes si dures et si indomptables, pour briser ainsi des volontés toujours rebelles et des cœurs endurcis. Mais si Dieu ne fait plus aussi souvent éclater sa colère d'une manière miraculeuse, sur les nations coupables, ne croyez pas qu'il ait cessé d'exercer sa justice dès ce monde sur les peuples qui l'outragent, et qu'il dissimule toujours leurs attentats contre sa majesté infinie. Ne croyez pas que la foudre soit éteinte dans ses mains. Si nous vous déroulions ici les pages des annales chrétiennes, vous pourriez suivre, dans le cours des siècles, la justice de Dieu à la trace des actes de vengeance qu'elle a exercés contre les peuples prévaricateurs. A l'appui de nos paroles, nous pouvons invoquer l'autorité des Pères qui ont été les docteurs et les oracles de l'Eglise; ils ont répété aux fidèles de leurs temps les menaces que les prophètes faisaient entendre dans les anciens âges.

Que les nations ne viennent pas nous vanter la sagesse de leurs lois, le nombre et la valeur de leurs phalanges, le progrès de leur industrie, la richesse de leurs trésors : malheur à elles si le péché les envahit! C'est la pensée de saint Ambroise : Il est inutile, écrivait ce grand évêque, de fortifier les cités, et de les défendre par des remparts redoutables, si en même temps on provoque la colère céleste par le péché : *Nihil prodest muros munire propugnaculis, et Deum provocare peccatis* (117). On s'étonne quelquefois de voir de jeunes générations, à peine sur le seuil de la vie, moissonnées, lorsqu'elles ont devant elles un long espace de temps à parcourir, et que la joie, le plaisir et le bonheur semblent être les compagnons inséparables de leur voyage. On se demande pourquoi cette florissante jeunesse quitte le monde avant que l'heure du départ ait sonné pour elle. On voudrait savoir pourquoi la mort est arrivée d'un pas si précipité. Saint Jérôme répond avec saint Paul à toutes ces questions : *Que le péché est l'aiguillon de la mort.* (I *Cor.*, XV, 56.) Et ce saint docteur méditant dans son désert sur ces jours abrégés tout à coup, sur cette trame de la vie sitôt rompue, s'écrie : que la brièveté de la vie humaine est le châtiment du crime, et que ces morts prématurées signalent des époques où l'iniquité domine : *Humanæ vitæ brevitas damnatio delictorum est* (118).

Du temps de saint Cyprien le vent violent de la persécution menace de renverser l'édifice du christianisme; déjà le glaive est suspendu sur la tête du clerc et du laïque; l'Eglise et le forum sont également menacés; tout chrétien est voué aux lions et aux tigres. Le saint évêque de Carthage, discourant avec ses prêtres et ses diacres sur ces tribulations, ne s'élève ni contre l'inhumanité des proconsuls, ni contre la méchanceté impie de leurs ministres, et la perfidie détestable des faux frères. Il se replie sur lui-même; et exhortant ses auditeurs à descendre aussi dans leurs consciences, il leur montre la cause de l'orage qui s'élevait sur l'Eglise d'Afrique dans les péchés du peuple et de ses pasteurs. Oui, nous devons le comprendre et le confesser, ce sont nos péchés qui ont allumé cet incendie qui nous enveloppe de toutes parts; nous ne suivons pas la voie de Dieu : *Viam Dei non tenemus* (119). Que voulait dire cet illustre martyr par ces paroles : « Nous ne suivons pas la voie de Dieu? » c'est-à-dire, nous n'obéissons pas à la loi de Dieu; nous négligeons les devoirs de notre état; nous ne suivons que les inspirations de la chair et du sang; nous nous laissons asservir par les passions, enfler par l'orgueil, dominer par la cupidité, ronger par l'envie, dévorer par la jalousie. Nous cherchons toute autre chose que le royaume de Dieu. Aussi nous sommes frappés, disait saint Cyprien en terminant son discours, parce que nous le méritons : *Vapulamus itaque ut meremur* (120).

Nous ne comprenons pas, nos très-chers frères, cette dispensation mystérieuse de la justice divine. Mais ces profondeurs ne nous seraient pas impénétrables, si nous réfléchissions que les nations n'existeront plus comme nations au grand jour du jugement universel. Il n'y aura plus alors de société, comme il n'y aura plus de lien conjugal; il n'y aura plus d'alliances de familles, parce qu'il n'y aura plus de familles : *Neque nubent, neque nubentur.* (*Matth.*, XXII, 30.) Les peuples ne se présenteront pas devant le tribunal redoutable du Juge suprême conduits par leurs chefs : il n'y aura plus d'armée marchant sous ses drapeaux. Toute souveraineté se sera évanouie devant la souveraineté infinie. Toute royauté aura disparu devant le Roi des rois. Toute splendeur humaine se sera éclipsée aux rayons de la splendeur divine. Le règne de Dieu sera arrivé. Tous les royaumes de ce monde se-

(117) S. Amer, serm. 88.
(118) B. Hieron., epist. 21, *ad Paulum Concord.*
(119) B. Cypr., epist. 7, *ad clerum, deprecando Deo.*
(120) Id., *ibid.*

ront rentrés dans le néant, pour faire place à celui de Jésus-Christ : *Factum est regnum hujus mundi, Domini nostri et Christi ejus.* (*Apoc.*, XI, 15.) Ce ne sera donc pas alors le temps du jugement des nations. Les âmes seules avec le cortége de leurs œuvres, comparaîtront devant le Fils de l'homme, pour répondre personnellement de leurs actions, du bien et du mal qu'elles auront faits.

Sur la terre, les peuples ont, comme peuples, des devoirs d'état à remplir, une vocation à suivre, une mission à accomplir. Dieu pèse leur vie dans la balance de sa justice ; il scrute leurs œuvres de ce regard qui sonde les cœurs et les reins; juste et infaillible appréciateur de tout mérite, il leur demande un compte sévère de leur fidélité ou de leur infidélité aux obligations qui pèsent sur eux. Ont-ils respecté et défendu le principe tutélaire d'autorité, ou l'ont-ils chassé du sanctuaire où les siècles le vénéraient, pour le fouler aux pieds, le conspuer, et mettre à sa place l'idole de l'indépendance et de la révolte? Ont-ils rendu à Dieu l'honneur qui n'est dû qu'à lui seul, et ont-ils commencé toutes les actions de leur vie sociale par invoquer la protection de l'arbitre absolu de leurs destinées ; ou bien ont-ils rougi de lui sur la terre et l'ont-ils banni de leur législation, de leurs traités, de leurs jugements, déclarant ainsi qu'ils voulaient rompre avec lui pour toujours? Ont-ils respecté l'enfance dans l'éducation, dans les livres, dans les arts ; ou bien l'ont-ils livrée à des docteurs de mensonge, qui, en corrompant son esprit, devaient la mener à la corruption du cœur ; et après l'avoir enivrée du venin de l'impiété, la plonger dans la fange du vice? Ont-ils entouré de leurs hommages la religion catholique, source de leur force, de leur grandeur et de leur civilisation ; ou bien ont-ils oublié ce qu'ils devaient à leur mère et à leur nourrice, pour l'attacher au pilori de la honte et de la dérision, sur les théâtres, dans les livres, dans les académies, dans les musées, dans les chaires savantes! Se sont-ils servi de l'admirable invention de la presse pour propager les principes qui protégent la société et sauvent les empires ; ou bien ont-ils laissé les plus coupables passions s'en emparer, pour répandre la contagion du mal sur tous les âges, sur tous les états, sur toutes les conditions, cherchant à faire croire que le bon sens public ferait justice de ses excès, et saurait bien guérir les plaies qu'elle ferait? C'est pour juger les nations sur ces devoirs et ces péchés, nos très-chers frères, que le tribunal de Dieu se lève sur la terre. Après une discussion rigoureuse, le Seigneur ouvre sa main pour laisser tomber sur elles les récompenses réservées à leurs vertus, ou les châtiments mérités par leurs prévarications. Malheur aux peuples qui ne se mettent point en peine, dit l'Esprit-Saint, de chercher Dieu ! (*Eccli.*, XXXVI, 2.) Le ciel irrité punira leurs infidélités, afin qu'ils reconnaissent que l'erreur et la vérité ne sont pas une même chose, et qu'on ne doit pas les envelopper dans le même sentiment d'une dédaigneuse indifférence ; et la sévérité des peines les forcera à publier la grandeur de la puissance de Dieu et la justice de ses jugements. (*Ibid.*)

Serait-il vrai, nos très-chers frères, que nous ne nous sommes souillés d'aucune des iniquités du peuple hébreu, et que nous n'avons mérité aucun des châtiments qui punissaient si fréquemment ses révoltes et son obstination? Nous n'avons rien de commun avec les Hébreux prévaricateurs? Mais depuis quelques années n'avons-nous pas vu le veau d'or replacé au milieu de nous sur son piédestal ; et les peuples accourant en foule autour de cette idole, lui offrir un culte qu'ils refusent au dispensateur suprême de tout bien? La religion de l'or, le culte de l'or ne compte-t-il pas de nombreux et fervents prosélytes, qui offrent en holocauste sur l'autel du nouveau dieu, leur réputation, leur honneur, leur conscience et jusqu'à leur fortune? Nous n'avons rien de commun avec les Hébreux prévaricateurs? Mais les danses abominables auxquelles se livrait Israël dans le camp des Madianites, ne déshonorent-elles pas les tentes des chrétiens? Et ces âmes régénérées dans les eaux du baptême, lavées dans le sang de Jésus-Christ, sanctifiées par la descente du Saint-Esprit, qui vont effacer les traces de leur consécration divine dans la boue des plus honteuses voluptés, et brûler les titres de leur céleste origine dans les flammes des passions les plus impures, ne nous retracent-elles pas les hideuses orgies que Moïse ordonna de punir par une si terrible expiation? Nous n'avons rien de commun avec les Hébreux prévaricateurs? Mais la manne angélique qui descend tous les jours dans nos temples, n'est-elle pas devenue aussi un objet de dégoût pour les chrétiens dont le cœur corrompu demande à la terre un tout autre aliment ? Non, non : ne nous croyons pas et plus purs et plus spirituels, et moins charnels et moins avides de jouissances grossières que les Hébreux, et par conséquent moins exposés que cette nation aux coups de la colère divine. Ces paroles d'un prophète peuvent s'adresser au peuple chrétien : *Vous avez marché dans la voie de votre sœur ; je vous mettrai dans les mains la coupe dont elle a bu.* (*Ezech.*, XXIII, 31).

Vous avez vu, nos très-chers frères, les barbares à vos portes, le déshonneur et la ruine sur le seuil du foyer domestique, l'orage sur vos têtes, l'abîme ouvert sous vos pieds ; déjà vous entendiez retentir autour de vous le cri d'alarme. Qu'avez-vous fait, chrétiens, dans cette extrémité? Vous êtes-vous humiliés sous la puissante main de Dieu qui s'appesantissait sur vous! Votre oubli des principes de la foi, votre indifférence pour la religion, votre ingratitude envers Jésus-Christ que vous avez conduit sur un nouveau calvaire, et attaché une seconde fois sur la croix dans vos cœurs infidèles : avez-vous reconnu humblement que tous ces crimes ont attiré ces fléaux sur nous? Quel est celui qui s'est écrié dans sa douleur :

Nous avons mérité ces peines, parce que nous avons péché contre le Dieu qui n'a pas dédaigné de s'appeler notre frère : *Merito hæc patimur quia peccavimus in fratrem nostrum.* (*Gen.*, XLII, 21.) Et si, dans ces moments d'angoisses, vous avez levé les mains vers le ciel, n'avez-vous pas pris vos craintes pour du repentir !

Maintenant que l'ange du Seigneur a remis le glaive dans le fourreau, et qu'il a enchaîné pour quelque temps le démon de l'anarchie ; aujourd'hui que la sérénité semble être revenue dans les hautes régions de la politique, qu'allez-vous faire ? Irez-vous de nouveau, nos très-chers frères, vous livrer à toutes les folies qui déshonorent nos villes depuis quelques années et qui sont la honte du nom chrétien ? Irez-vous oublier dans l'ivresse de vos joies coupables le souvenir de vos terreurs et de vos dangers ? Recommencerez-vous cette vie qui amassait sur vos têtes, sur vos familles et sur votre patrie, ces charbons de la juste indignation d'un Dieu trop longtemps outragé ? Eh bien ! ne vous y trompez pas : l'abîme au fond duquel est redescendue l'hydre qui vous épouvantait n'est pas si bien fermé, que vos péchés ne puissent en rompre le sceau, et rendre à la liberté, pour votre malheur, le monstre que vous croyiez étouffé pour toujours. Ah ! croyez-nous : sanctifiez vos réunions par la décence de vos plaisirs : sanctifiez vos loisirs par la chasteté de vos lectures : sanctifiez le jour du Seigneur par la suspension de tout travail et l'application à la prière : sanctifiez vos demeures par la pratique et l'exemple de toutes les vertus chrétiennes ; vous ne verrez plus revenir ces sombres nuages que le péché avait amoncelés sur la société ; vous n'apercevrez plus dans le ciel que les signes consolateurs de la paix que le Seigneur aura faite avec son peuple.

Pénétré de ces pensées, le souverain pontife vient d'exhorter les fidèles confiés à sa sollicitude, à s'unir pour obtenir de Dieu par de ferventes supplications, le pardon de leurs désordres passés, et lui demander de nouveaux témoignages de sa miséricorde infinie. « Au milieu de tant de dangers, dit le pape Pie IX, qui ne voit que toutes nos espérances doivent se reporter uniquement en Dieu, notre salut ; que vers lui doivent s'élever continuellement nos ferventes prières, pour que sa bonté propice répande sur tous les peuples les richesses de sa miséricorde, qu'il éclaire tous les esprits des lumières célestes de sa grâce, qu'il ramène dans la voie de la justice ceux qui s'égarent, qu'il daigne tourner vers lui les volontés rebelles de ses ennemis, insinuer dans tous les cœurs l'amour et la crainte de son saint nom, et leur inspirer de penser toujours et de faire tout ce qui est droit, tout ce qui est vrai, tout ce qui est pur, tout ce qui est juste, tout ce qui est saint. »

Pour nous encourager à entrer dans ces pieuses intentions, le chef de l'Eglise accorde une indulgence plénière aux fidèles qui rempliront certaines conditions. Nous publierons bientôt cette indulgence en son nom. C'est pendant la sainte quarantaine surtout, nos très-chers frères, que nos supplications soutenues par les œuvres de la pénitence, pourront toucher le cœur de Dieu ; il se laisse attendrir et désarmer par le jeûne et la prière.

A ces causes, etc.

Donné à Lyon, le 8 février 1852.

XIII. INSTRUCTION PASTORALE

à l'occasion du carême de 1853.

LA RELIGION DOIT RÉGLER ET SANCTIFIER L'INDUSTRIE.

Quand un événement quelconque, un fait de quelque nature qu'il soit, peut contribuer par ses conséquences les plus éloignées au triomphe de la foi, ou à en arrêter les progrès, la religion, nos très-chers frères, ne peut rester spectatrice muette de ce qui se passe autour d'elle ; sa voix doit faire entendre des avertissements et des conseils pour prévenir le danger qu'elle redoute, ou pour hâter le développement du bien qu'elle espère. Si elle se contentait de voir passer à ses pieds le torrent des choses humaines, sans se mettre en peine s'il va porter la fertilité ou la destruction, elle méconnaîtrait sa mission sur la terre ; elle ne serait plus que la messagère infidèle du ciel. Elle trahirait à la fois les intérêts de Dieu et les intérêts de l'homme. Descendue en ce monde pour le bonheur des âmes, elle ne doit rester indifférente à rien de ce qui peut l'accroître ou l'altérer.

Ministre de cette religion, nous n'avons donc pas à craindre qu'on nous accuse de déposiller le caractère de pasteur, et de sortir du sanctuaire, parce qu'au milieu de ce mouvement industriel qui nous entraîne et qui caractérise notre époque, nous venons exhorter les chrétiens qui y prennent part, non pas à refuser leur concours à ce mouvement, mais à le dominer ; non pas à arrêter cet élan glorieux, mais à le diriger ; non pas à éteindre cette flamme du génie qui brille tous les jours d'un plus vif éclat, dans cette noble cité surtout, mais à la faire monter vers l'auteur de tout don parfait. (*Jac.*, I, 17.) Et qui pourrait refuser à votre évêque, qui vit au milieu des prodiges de votre industrie toujours croissante, le droit de vous signaler les dangers que la religion apercevrait, dans cet entraînement universel de toutes les intelligences vers les nouvelles inventions, dans cette lutte ardente de tous les esprits en travail pour découvrir ce qui pourra, avec le moins de temps et le moins de bras, procurer le plus de bien-être et accroître le plus la fortune publique et la fortune privée ? N'oubliez pas, nos très-chers frères, le titre d'enfants de Dieu que vous avez reçu sur les fonts du baptême, et les promesses qu'on a faites pour vous et que vous avez ratifiées. A des chrétiens nous devons tenir un langage chrétien. Eblouis par les flots de lumière répandus autour de vous, vos yeux n'aperce-

vraient peut-être pas les écueils semés dans la carrière de l'industrie; nous venons vous les signaler. Vos esprits fascinés par le charme des créations merveilleuses de la puissance de l'homme, se laisseraient peut-être facilement aller à de dangereuses illusions; nous devons vous prévenir contre cet enivrement. Pour une âme immortelle, tout ne se borne pas à la terre, et l'exercice de ses facultés ne doit pas tendre uniquement à lui procurer un bonheur d'un jour. Elle est appelée à de plus hautes destinées; et tout ce qui pourrait lui faire prendre le change sur le bien qu'elle poursuit de toute l'énergie de son être, ne doit être recherché par elle qu'avec défiance et précaution.

Ne croyez pas, nos très-chers frères, que nous venions ici, au nom de la religion, combattre l'industrie, et vous la présenter comme l'ennemie de votre foi, la corruptrice des mœurs, le foyer où s'allument toutes les passions. Une telle appréciation serait trop injuste pour se trouver sur des lèvres qui doivent garder la vérité comme la science. Non, nous ne méconnaîtrons pas la faculté que l'homme a reçue de concevoir, et d'inventer, tous les jours, de nouveaux moyens de façonner la matière à son usage, de dompter les éléments pour son utilité et son plaisir, de s'élever et de s'élever encore, pour pénétrer les desseins de la Providence dans la formation et la conservation des êtres, de dévoiler en quelque sorte tous les secrets les plus cachés de la nature, afin d'étendre et de s'assurer de plus en plus, cet empire que Dieu lui a donné sur les ouvrages de la création. Nous savons que Dieu a soufflé sur son image un esprit de vie, et que toute créature raisonnable porte sur son front le sceau de sa céleste origine.

La religion, nos très-chers frères, partage toute votre admiration pour l'industrie; elle applaudit à ses succès; elle encourage ses efforts. L'Ecriture sacrée n'a-t-elle pas inscrit dans ses pages divines, le nom de celui qui le premier façonna sur l'enclume le fer et l'airain? (*Gen.*, IV, 22.) N'a-t-elle pas comblé d'éloges ce fils d'Uri que l'Esprit de Dieu avait rempli de sagesse et de science, pour inventer et pour exécuter tout ce qui peut se faire en or et en argent, et pour graver sur les pierres et les métaux? (*Exod.*, XXXV, 30.) N'a-t-elle pas célébré le gloire d'Ooliab que personne n'égalait dans l'art de teindre les étoffes, et de relever leurs brillants tissus par de riches broderies? N'a-t-elle pas voulu transmettre jusqu'aux dernières générations le nom de cet incomparable ouvrier sur bois : *Artifex lignorum egregius?* (*Exod.*, XXXVIII, 23.) Et de nos jours n'est-ce pas l'industrie qui file l'or comme la soie, pour couvrir nos autels des plus magnifiques ouvrages de ses mains? Pour elle, il n'y a plus d'éléments indomptables. Si elle veut se transporter d'un hémisphère à l'autre, les vents et les flots obéissent à sa voix, et la mer la plus irritée ne peut plus arrêter sa course légère. Elle se joue avec les tempêtes comme la baleine dans les profondeurs de l'Océan. Veut-elle ouvrir de nouvelles communications entre les différentes contrées de notre globe, elle touche la terre de sa verge magique, et aussitôt les montagnes et les roches séculaires se fondent comme la cire, pour laisser un libre passage aux plus riches productions de la nature. Pour faire voler sur le fer ses charriots chargés de ses plus merveilleux produits, l'industrie change à son gré de moteur; aujourd'hui elle emprunte à la vapeur comprimée son énergie, demain elle rejettera cette force puissante pour demander à l'air atmosphérique une force plus puissante encore. Bientôt lassée de cet auxiliaire terrible, elle dérobera à la nature un de ses secrets les plus cachés, sans que ce changement de force motrice soit un signe d'inconstance ou d'incertitude : c'est une nouvelle étincelle de génie qu'elle fait jaillir de son intelligence en travail. Pour elle il n'y a plus de vallées, plus de montagnes, plus de distances. Encore quelques jours, et elle aura fouillé notre planète dans tous les sens, elle en aura exploré toutes les hauteurs, elle en aura visité tous les abîmes, elle l'aura en quelque sorte remuée, comme le laboureur retourne les terres avec le soc de sa charrue. Qui sait si elle ne se frayera pas bientôt une route triomphale dans les airs, dédaignant ainsi les voies terrestres battues depuis six mille ans par les générations qui se sont succédées? Enfin on dirait qu'elle redonne même la vie aux ossements du sépulcre. N'allume-t-elle pas dans les êtres en dissolution, cette lumière si vive qui fait resplendir les clartés du jour sur nos places et dans nos rues? Image sensible de la dernière résurrection, lorsqu'à la voix de l'ange, des corps glorieux et tout éclatants de jeunesse et de beauté, sortiront de ces tombeaux qui recelaient auparavant l'infection et les vers. Et quand elle le voudra, l'industrie fera jaillir d'un assemblage de métaux hétérogènes, une lumière qui bannira de nos villes étonnées les ténèbres de la nuit, mais cette fois avec des splendeurs qui le disputeront à la splendeur de l'astre du jour. Et si, au milieu de ce travail si ardent et si obstiné, la Sagesse éternelle ne faisait retentir à nos oreille cette parole : *Tout est vanité* (*Eccle.*, I, 1), nous serions tentés de confondre la puissance de Dieu avec celle de l'homme, et l'ouvrage de la créature avec l'œuvre du Créateur Mais cet oracle divin rétabli l'ordre, met chaque chose à sa place; et en nous dévoilant notre faiblesse, nous ramène vers celui qui seul est la source de toute lumière, comme seul il est le principe de la vie.

Ne soyez pas surpris, nos très-chers frères, si nous nous sommes étendus, avec complaisance, sur les admirables et utiles inventions de l'industrie. Raconter les prodiges qu'elle opère, n'est-ce pas chanter une hymne à la louange de Dieu qui veut bien communiquer à l'homme, quelque chose de sa toute-puissance?

En louant devant vous, nos très-chers frères, les efforts prodigieux de l'industrie pour accroître la richesse des nations, et

rendre accessible à toutes les classes un bien-être autrefois ignoré, irons-nous jusqu'à dire que tout ce mouvement commercial est le *progrès* véritable; qu'il est un pas immense vers cette perfection à laquelle la société, dit-on, ne cesse de tendre? Sans doute, nous le proclamerions, s'il suffisait, pour rendre les peuples meilleurs, de l'abondance des produits, de la rapidité des transports, de la puissance des machines. Sans doute, nous serions les premiers à le confesser, si, depuis que le génie inventif de l'homme nous a étonnés par ses découvertes, et que sa main, en assouplissant les éléments les plus terribles, en a fait des serviteurs obéissants et fidèles, les familles étaient plus chrétiennes, les enfants plus dociles, les parents plus vigilants; s'il se commettait moins d'attentats contre les mœurs, la propriété et la vie; si les fonctions publiques étaient exercées avec plus de dévouement et de probité; si la justice humaine avait remis le glaive dans le fourreau, et s'il y avait plus de pécheurs repentants au pied des autels, que de coupables devant les tribunaux. Mais l'emploi de la vapeur et du gaz, les échanges si rapides de richesses entre les nations, les spéculations hardies du commerce, tout ce mouvement industriel que l'on admire, a-t-il raffermi l'autorité sur ses bases? A-t-il entouré la sainteté du mariage de plus de respect? A-t-il environné l'innocence des enfants d'une barrière infranchissable à la corruption? A-t-il rendu plus inviolable la foi jurée? Qui oserait le dire en présence de ces comptes-rendus publiés, tous les ans, par les chefs de la magistrature, et qui déposent d'une voix si terrible contre la décadence de la moralité publique? Ne vous y trompez pas, nos très-chers frères : il est un progrès plus digne de l'homme, que le progrès dans l'exploitation de la matière, c'est le progrès dans la justice, dans la religion, dans la vertu. N'a-t-on pas vu le luxe abaisser les peuples les plus puissants, et les faire déchoir de cette grandeur à laquelle la pratique des vertus austères les avait élevés? C'est là une vérité que l'éternelle Sagesse a proclamée il y a longtemps : *Justitia elevat gentem.* (*Prov.*, XIV, 34.)

Saint Paul, instruisant les premiers fidèles, leur disait-il : « Croissez en habileté à teindre la soie, à tisser les étoffes, à diriger un navire, à construire des édifices; que le luxe de vos vêtements et de vos maisons ne connaisse plus de bornes? » Non, il savait trop bien que l'or et l'argent ne font pas toute la gloire et tout le bonheur de la société. Le grand Apôtre se contentait de leur dire : « Avancez dans la vertu et dans la connaissance du Dieu qui a apporté à la terre les germes d'une véritable civilisation, en répandant partout le feu de la charité : » *Crescite vero in gratia, et in cognitione Domini nostri Jesu Christi.* (II *Petr.*, III, 18.)

Multipliez, nos très-chers frères, les plus ingénieuses machines tant que vous voudrez; vous n'aurez pas pour cela multiplié le bonheur. Bannissez de la terre, si vous le pouvez, l'indigence et la pauvreté; vous n'aurez pas banni le chagrin. Faites pénétrer dans toutes les familles l'abondance de tous les biens; vous n'y aurez pas fait entrer l'union des cœurs et la régularité de la conduite. Ouvrez aux populations tous les lieux de plaisirs, aplanissez-leur tous les accès du luxe et du bien-être; vous n'aurez pas tari la source des larmes secrètes; les concerts les plus harmonieux n'auront pas fait taire un seul gémissement. Il faut, pour opérer cette transformation sociale, quelque chose de plus que la matière. La main de l'industrie, quelque généreuse et bienfaisante qu'elle soit, n'a pas toute seule la puissance d'arriver jusqu'à l'âme pour en guérir les blessures; elle ne peut verser sur le cœur le baume dont il aurait besoin. Qu'on ne dise donc pas que l'industrie, séparée de la religion, est pour la société un progrès moral. L'expérience démentirait cette affirmation, puisqu'il semble qu'à mesure que ses prodiges nous environnent de toute part, la société s'enfonce de plus en plus dans l'oubli des principes qui seuls peuvent la faire vivre.

Mais, nos très-chers frères, l'industrie ennoblie, sanctifiée par son alliance avec la religion, peut aspirer à une gloire plus belle que celle d'accroître le bien-être de l'humanité, et de multiplier les jouissances matérielles. Si elle est fière de porter sur son front le diadème d'honneur dont le génie des découvertes l'a couronnée, elle doit surtout désirer de ceindre une auréole plus brillante et moins fugitive, celle du zèle à répandre parmi les nations éloignées la lumière de l'Evangile. Le peuple romain ne voyait, dans les victoires de ses légions, qu'une ambition à satisfaire, et une gloire humaine à acquérir, tandis que la Providence se proposait l'accomplissement de desseins plus dignes d'elle; et, en permettant que les nations de la terre fussent soumises à un même pouvoir, Dieu les préparait à courber la tête sous le joug si suave d'une même foi, et à reconnaître l'autorité paternelle d'un même gouvernement spirituel. L'industrie n'aurait-elle pas reçu du ciel, à son insu, une semblable mission? La Providence, en facilitant ces relations commerciales avec les diverses contrées de l'univers, n'aurait-elle pas voulu ouvrir aux apôtres de la religion catholique de nouvelles voies, pour porter le nom de Jésus-Christ sur les plages les plus reculées? La puissance ne lui aurait-elle pas été donnée d'étendre l'empire du Sauveur, de tout l'espace qu'elle soumet à sa domination, et d'augmenter le nombre des enfants de l'Eglise, de tous les tributaires de son négoce et de ses inventions? Nous croyons voir briller ici cette pensée si miséricordieuse de Dieu, et nous l'adorons avec une profonde reconnaissance. Aussi combien de fois la voile qui apportait les productions si variées de nos ateliers ingénieux, aux infidèles encore dans l'enfance de l'art, n'a-t-elle pas abrité ce feu sacré que

Jésus-Christ est venu apporter en ce monde, et que ses ministres ont répandu dans les lieux que couvraient les ombres glacées de la mort? Combien de fois, en échange des richesses qu'elle emportait de ses lointaines excursions, l'industrie n'a-t-elle pas déposé, sur les terres qu'elle explorait, un trésor bien plus précieux, l'apôtre qui convertit, la foi qui est le fondement du salut, la grâce qui sanctifie? Oui, la propogation de l'Évangile, voilà la raison et la gloire de ces conquêtes pacifiques que fait chaque jour l'industrie dans le monde. Elle peut devenir, dans les mains toutes-puissantes de l'auteur et du consommateur de notre foi (*Hebr.*, XII, 2), un instrument de sanctification des âmes, un auxiliaire du ministère apostolique, une sorte de conducteur de la lumière descendue des cieux pour éclairer tout homme venant en ce monde. (*Joan.*, I, 9.) Sous ce rapport si chrétien, nous nous plaisons à voir un véritable progrès, mais sous ce rapport seulement. Ainsi, quand les vaisseaux de Salomon allaient chercher à Tharsis l'or et l'argent, ils répandaient sur tous les rivages de l'Orient la connaissance des merveilles du règne de ce grand roi; en sorte que les peuples, charmés par ces récits, désiraient ardemment de contempler de leurs yeux celui qui surpassait par sa sagesse tous les monarques de l'univers, et d'entendre les oracles qui sortaient de sa bouche inspirée. Salomon était l'image de la Sagesse incréée qui devait s'incarner un jour, pour faire entendre aux hommes les paroles de vie.

Vous ne trouverez donc pas en nous, nos très-chers frères, un détracteur de l'industrie, qui fait briller sur le front de notre patrie un rayon de plus d'une gloire immortelle. Mais nous vous dirons avec saint Paul : Prenez garde, ô nos frères bien-aimés, de marcher dans cette carrière avec une prudence toute chrétienne, ne vous livrant pas à des désirs insensés et à des spéculations extravagantes, qui ouvriraient sous vos pas un abîme où iraient s'engloutir votre fortune, votre honneur et votre foi : *Videte, fratres quomodo caute ambuletis, non quasi insipientes.* (*Eph.*, V, 15.) Sachez réprimer, par la sagesse de vos projets et la discrétion de vos démarches, les élans d'une cupidité qui ne dit jamais : c'est assez. Il vous est bien permis d'augmenter par votre travail le patrimoine de vos pères, de procurer à vos enfants un établissement honorable, et de leur laisser une honnête aisance; mais vous ne devez jamais oublier, au milieu de vos pénibles labeurs, la fin que Dieu s'est proposée en vous envoyant sur la terre. Vous devez vous souvenir que toutes vos fatigues seraient inutiles, si, après avoir inscrit votre nom au rang des plus célèbres spéculateurs, et amassé toutes les richesses de l'univers, vous veniez à perdre votre âme créée pour de plus nobles et de plus heureuses destinées. Votre foi nous fait espérer, nos très-chers frères, que vous ne fermerez pas l'oreille à un langage tout empreint des sentiments que l'Evangile doit inspirer à ses disciples.

Il faut bien l'avouer, nos très-chers frères (et voici les dangers que nous devons vous signaler), l'industrie qui répand à profusion ses bienfaits sur les peuples, allume souvent dans les cœurs une soif de gain qui dévore, jette dans les esprits des préoccupations si vives, que des réflexions plus graves ne peuvent y trouver place, et que la voix de la religion et de la conscience est impuissante à se faire entendre. Aussi dans ce siècle d'argent et de trafics, cette inattention aux plus grands intérêts de l'homme, qui désolait la terre, au temps de Jérémie (*Jer.*, XII, 11), flétrit et dessèche des âmes naturellement portées à des sentiments plus élevés. Au milieu du tourbillon de leurs entreprises lucratives, toutes leurs pensées sont des pensées d'un jour, tous leurs projets sont des projets de quelques années : rien pour l'éternité, rien pour la cité permanente; pensées, projets, travaux, tout est enfermé dans le cercle étroit du temps présent. En vain Jésus-Christ nous répète qu'il ne sert de rien de gagner le monde entier, si on perd son âme (*Matth.*, XVI, 26), l'industriel, absorbé par ses opérations matérielles, intervertit trop souvent les termes de cette sentence divine, et finit par se persuader qu'il est inutile de travailler au salut de son âme, si on ne fait pas valoir ses capitaux, si on n'ouvre pas de nouvelles voies publiques, si on ne creuse de nouveaux canaux, si on ne crée de nouveaux produits. On dirait qu'il a trouvé le secret d'enchaîner le temps, et que pour lui la vie se prolongera sans mesure. Hélas! il n'y a cependant rien de changé dans la nature de l'homme. Dans ce siècle comme dans les siècles les plus reculés, ses jours sont peu nombreux et rarement fortunés : *Dies pauci et mali* (*Gen.*, XXVII, 9); et après une période d'assez courte durée, sur la terre, viennent *la douleur et le travail de l'agonie.* (*Ps.* LXXXIX, 10.) Le génie des spéculations, l'habileté dans la conduite des affaires, le succès des entreprises, n'apportent aucune modification à la sentence portée contre notre premier père et contre ses descendants. Est-ce que tout n'avertit pas autour de lui le spéculateur que la vapeur ne se dissipe pas avec plus de vitesse que son existence; que l'ombre ne fuit pas avec plus de rapidité que sa vie sur la terre? Un soupir, le son d'une cloche, quelques larmes, un changement dans la couleur d'un vêtement lui disent à chaque instant l'importance qu'il faut attacher à des projets de fortune, à des opérations commerciales, à des voyages lointains. Mais tel est l'enivrement de la cupidité, qu'à force de sortir hors de soi pour s'élancer à la poursuite de la fortune, vivant dans une région toute matérielle, ne comprenant que le langage de la matière, on se transforme, en quelque sorte, sans s'en apercevoir, en cette matière que l'on remue; et les pensées, les sentiments, le cœur, l'esprit semblent changer leur nature

spirituelle en la pesanteur, en l'insensibilité, en la fragilité de l'or que l'on manie, du fer que l'on pèse, de la pierre que l'on entasse.

Essayez d'arrêter un moment l'industriel au milieu du cours de ses opérations ; dites-lui de réfléchir sur la fin pour laquelle l'homme a été créé, et sur l'avenir qui s'avance. Exhortez-le à se replier sur lui-même et à descendre dans les profondeurs de sa conscience pour en connaître l'état. Pressez-le de jeter au moins un regard rapide vers le ciel, pour offrir l'hommage de sa prière et de sa reconnaissance à son Créateur et à son père. Etonné d'un langage dont il n'a plus l'intelligence, il vous répondra qu'il n'y a plus d'interruption possible dans la course des chars ou des bateaux, et qu'on ne peut ralentir le feu de la fournaise et les coups de marteau sur l'enclume. Lui parlerez-vous de ce jour que le Seigneur s'est réservé, pour recevoir, de toute créature raisonnable, un tribut d'adoration, et qu'il a aussi réservé à l'homme pour qu'il s'occupât de pensées plus sérieuses et de la patrie véritable ? Le spéculateur vous comptera la somme que retrancherait à sa fortune un jour enlevé au travail. Il supputera la quantité de métal qui coulerait de moins dans ses usines, le nombre de pièces d'étoffes qui entrerait de moins dans ses magasins, et jusqu'aux mesures d'eau qui passeraient inutiles sous ses machines, sans en faire mouvoir l'ingénieux mécanisme. Retracerez-vous à sa mémoire quelques-uns de ces mystères de la foi qui firent le bonheur de sa jeunesse ; ce jour d'une première communion qui produisit sur son âme une si délicieuse impression, cette délicatesse de conscience qui s'alarmait de l'ombre même d'une faute? Sa mémoire n'a retenu que des chiffres et ne connaît d'autres jouissances que l'élévation de la rente, que des ventes lucratives, des achats à bas prix. Enfin lui direz-vous que l'industrie n'est pas tout l'homme, et qu'il faut songer à se créer au delà du tombeau un établissement plus durable, des biens moins fragiles, un bonheur plus solide ? Il sourira de vos avertissements qui ne lui inspireront que de la compassion pour vous. Peut-être y prêtera-t-il assez d'attention pour vous demander comme Pilate à Jésus : *Qu'est-ce que la vérité:* « *Quid est veritas.* » (*Joan.*, XVIII, 38.) Et puis, sans attendre la réponse, il s'enfoncera de nouveau dans ses préoccupations mercantiles, au delà desquelles il ne voit que déceptions, inutilité, perte de temps. Si rien n'était impossible à la grâce, on croirait la vie éteinte sans retour dans ces âmes. La matière a obstrué les accès de l'intelligence et du cœur : il est des pensées, des sentiments, des considérations qui ne peuvent plus y pénétrer. Vous cherchez une étincelle de foi, vous ne trouvez qu'une cendre froide. Vous ne sentez de nouveau battre son cœur que quand vous parlez spéculations, jeu de bourses, découvertes. Faites-vous entendre le langage de la religion, du salut ? aucun accent ne répond à vos accents : c'est un silence de mort ; vous parlez à un cadavre. Voilà, nos très-chers frères, un des dangers de l'industrie contre lequel un chrétien doit se tenir en garde : l'entraînement des affaires qui absorbe l'attention, et la détourne de l'affaire unique et seule nécessaire.

Mais cet abîme appelle un autre abîme ; laissez-nous vous l'indiquer, nos très-chers frères. A mesure que les choses célestes perdent de leur empire sur les âmes, la chair devenant plus exigeante affermit davantage sa cruelle domination, aux dépens des croyances qui dirigeaient autrefois la conduite de la vie, et en imposaient à des passions ardentes. La foi n'ayant plus la même autorité sur le cœur, pour en régler tous les mouvements, on s'attache à la terre, pour y chercher ce bonheur qu'on n'aspire plus à trouver au delà de la vie présente. La loi des membres dont parle saint Paul (*Rom.*, VII, 23), finit par soumettre la loi de l'esprit ; et le désir de posséder la matière devient le seul mobile de toutes les actions, de toutes les pensées, de toutes les affections. Comment en serait-il autrement, puisque Dieu a mis au fond de notre être une soif inextinguible de félicité ? Dès lors que l'homme, dépouillant les instincts célestes, ne veut plus puiser à la source vivante et véritable, les seules jouissances dignes de l'image de la Divinité, il faut qu'il les demande aux créatures, et qu'il en fasse sa fin dernière, son ciel, son Dieu, son tout. Mais alors ce feu profane que le souffle n'a pas allumé, s'attachera à ses entrailles pour les consumer. C'est ce que le grand Apôtre appelle la cupidité, cette passion pour le bien matériel qui *est la racine de tous les maux.* (I *Tim.*, VI, 10.) Il faudrait toute la crainte des jugements de Dieu pour éteindre cet incendie ; toute la foi aux peines et aux récompenses de l'autre vie pour l'étouffer. Mais quand il n'y a plus dans l'âme ni craintes, ni espérances surnaturelles, comment arrêter ces flammes dévorantes ? Oui, cette cupidité deviendra alors la racine funeste de toutes sortes de maux : *Radix omnium malorum cupiditas. Ceux qui en sont possédés*, écrivait saint Paul, *se sont égarés dans la foi, et se sont jetés dans une infinité d'afflictions et de misères.* (*Ibid.*) Si ce danger se trouve dans l'exercice de l'industrie, nous vous répéterons encore avec l'Apôtre des nations : *Prenez garde de marcher dans cette carrière avec prudence et non comme des insensés.* (*Ephes.*, V. 15.)

Il ne faut pas fouiller dans l'histoire des temps anciens, pour reconnaître tout ce qu'il y a de vérité, dans la peinture que les livres saints nous font de la cupidité. Saint Paul s'adressait aux chrétiens de tous les siècles, mais souvent il semblait décrire les vices et les malheurs du nôtre. Ce torrent de maux qui découle de la passion de posséder, de s'enrichir, notre siècle ne l'a-t-il pas vu passer sous ses yeux ? Et au milieu de tout ce que l'industrie a produit de grand dans notre époque, n'a-t-on pas eu à regret-

ter quelquefois que l'éclat qu'elle a jeté ait été obscurci par l'absence d'une direction chrétienne?

Dites-le-nous, nos très-chers frères : la cupidité ne fait-elle pas germer dans les cœurs une envie qui les ronge? Que, dans plusieurs branches d'industrie une concurrence active, ardente, infatigable, s'établisse, il n'est pas de sacrifices que l'on ne s'impose, pas d'opérations hasardeuses qu'on ne tente, pas de calomnies qu'on ne propage, pas de parti désespéré qu'on n'embrasse pour vaincre toute rivalité. Dans cette lutte acharnée, on pourra compromettre l'avenir de sa famille, tomber de l'opulence dans la misère, perdre à ce jeu périlleux quelque chose de plus que la fortune, l'honneur et la réputation de probité justement acquise par ses ancêtres : ces craintes, ces dangers ne peuvent ralentir un moment les efforts insensés que l'on fait pour humilier une maison, triompher d'une rivalité; on semble borner tous ses vœux, toute son activité, toute son intelligence à l'abaissement d'un concurrent redoutable. Et dût-on aller grossir la foule de ces spéculateurs imprudents, qui succombent tous les jours dans de folles opérations, dût-on ne manger toute sa vie qu'un pain trempé de larmes, si on parvient à entraîner dans sa ruine le puissant rival qu'on jalouse, on ne croira pas avoir acheté trop cher cette victoire; l'envie est satisfaite.

Mais nous devons encore vous faire voir, nos très-chers frères, où conduit l'amour désordonné de la terre, quand on ne compte pour rien la loi de Dieu et le cri de sa conscience. Une loyauté à toute épreuve dans les relations commerciales, une bonne foi scrupuleuse à tenir une parole donnée, c'était là, autrefois dans l'industrie, une richesse que les familles plaçaient sous la garde de la religion, et qu'elles se transmettaient avec fidélité de génération en génération. Aussi une confiance sans bornes était la récompense de cette probité sévère; et à l'ombre de ces vertus antiques qui étaient la gloire du commerce, des maisons puissantes s'élevaient, humbles à leur berceau, lentes dans leurs progrès, mais toujours sages dans leurs entreprises, toujours modestes dans leurs dépenses, et rarement arrêtées dans leur marche ascendante, par ces catastrophes, le plus souvent le châtiment de l'imprudence et de la vanité. Aujourd'hui, plus hardie dans ses allures, l'industrie veut en peu de temps fournir une longue carrière commerciale, et se procurer, par le travail de quelques jours, ces jouissances de l'opulence et du luxe, dont nos pères ne pouvaient s'entourer qu'après des siècles d'un labeur opiniâtre. Dévoré que l'on est par la cupidité, on est impatient de tout délai, et on ne veut mettre à bâtir l'édifice de sa fortune que le temps qu'on employait autrefois à en asseoir les fondements. Se fatiguer peu, amasser beaucoup et rapidement, jouir vite, traverser le court espace de la vie avec le plus de bien-être possible : voilà le plan de vie que l'on se trace. Cette conduite imprimera-t-elle un nouvel élan à l'industrie? Tournera-t-elle à l'honneur de la maison que l'on dirige? Assurera-t-elle l'avenir des enfants qu'on laissera après soi? C'est à l'expérience de répondre. Mais ce que nous savons, c'est que la religion n'étant pour rien dans ces calculs, étant étrangère à ces projets, il est facile de voir ce que produira encore la cupidité.

Il serait bien difficile, nos très-chers frères, de satisfaire ce besoin impérieux de luxe, de bien-être, de jouissances de toute espèce que l'on éprouve de nos jours, dès les premiers pas que l'on fait dans l'honorable carrière du négoce, si les règles de la probité étaient religieusement observées. Aussi les mettra-t-on bientôt de côté, comme les traditions vieillies et importunes d'un âge qui ne fut pas celui du progrès, et dont les mœurs étaient dominées par des craintes tyranniques et superstitieuses. Les produits dont on inondera les places seront d'une apparence irréprochable; l'œil sera séduit; le goût le plus difficile sera charmé. Mais les acheteurs déçus ne tarderont pas à découvrir, sur ces ouvrages chèrement acquis, les traces de la précipitation et de la mauvaise foi, la substitution d'une matière à une autre, pas d'autre mérite que celui qu'ils peuvent emprunter à l'art de déguiser plus artistement la fraude. C'est à l'aide de ces stratagèmes de la passion pour le bien matériel, que des vendeurs avides espèrent agrandir, en peu de jours, le patrimoine modeste qu'ils ont reçu en héritage. Ils n'ont pas le temps d'attendre la fortune, et ils disent comme ces insensés dont parle l'Ecriture : *Mangeons et buvons aujourd'hui, car nous mourrons demain.* (1 *Cor.*, XV, 32.)

C'est encore trop peu de ces excès pour la cupidité. Il n'est aucune barrière infranchissable, même la plus sacrée, pour les âmes qui sont enivrées de la passion du gain. Pour arriver plus vite au but qu'on se propose, et se voir comblé plus tôt de tous les avantages des richesses, on ne reculera devant aucuns moyens, même les plus iniques. On fermera l'oreille au cri de sa conscience et de la conscience publique; on foulera aux pieds toute délicatesse; on se mettra au-dessus de la réprobation générale. L'industrie ne sera plus que l'art de tromper plus habilement; le négoce ne sera plus qu'une succession de fraudes plus ingénieuses les unes que les autres. On altérera toutes les substances. On dérobera à la science ses secrets, pour ne plus débiter que la contrefaçon des productions de la nature, les plus essentielles à la nourriture, à la guérison, à la vie même de l'homme. Il n'y aura plus rien de vrai, plus rien de sincère, plus rien de sain dans ce qu'on livrera à la circulation. Cette coupable transformation finira par altérer la santé publique; et des infirmités précoces, une vieillesse prématurée, des maux inconnus jusqu'alors, n'auront d'autre cause que ces produits mensongers, que des aliments falsifiés. Et, s'il n'entrait dans les desseins miséricordieux du Seigneur,

que l'hostie sainte et immaculée fût offerte tous les jours dans nos temples, pour apaiser la colère divine et nous obtenir la grâce du salut, on pourrait craindre que la cupidité n'allât jusqu'à porter une main sacrilége sur l'autel, pour ôter à la matière du sacrifice la pureté et l'intégrité nécessaires, et nous empêcher ainsi de continuer à faire, en mémoire de Jésus-Christ, ce qu'il a fait lui-même dans le cénacle. (*Luc.*, XXII, 19.) Quand la foi régnait dans les cœurs, la passion du gain se fût arrêtée devant le tribunal de Dieu, dont la justice inexorable l'eût épouvantée. Aujourd'hui on ne pense plus qu'à se mettre à l'abri de la justice des hommes. Si on a le bonheur d'échapper à la vengeance des lois, on continuera sans remords ses pratiques frauduleuses et l'amour du prochain ne sera pas plus puissant que l'amour de Dieu, pour mettre un frein à une avidité qui ne respecte rien, et qui ne souffre pas la moindre entrave.

Mais au moins la misère sera-t-elle sacrée pour l'industrie cupide, et les larmes du pauvre tombant sur des cœurs qui sont sous le joug de cette triple concupiscence dont parle saint Jean (1 *Joan.*, II, 16), auront-elles la puissance de les amollir? Nous voudrions qu'il en fût ainsi, nos très-chers frères; l'aumône couvre la multitude du péché. (*Eccli.*, III, 33.) Mais une certaine défiance nous est bien permise. En effet, que des jours de stérilité succèdent à l'abondance des biens de la terre; que le ciel soit d'airain au-dessus de nos campagnes, et qu'il refuse la rosée qui fertiliserait les champs, on verra si la spéculation toujours avide saura exploiter ces calamités, et faire tourner à son profit les malheurs publics. Son activité redoublera sous l'inclémence des saisons; son génie industrieux y puisera une nouvelle ardeur, et des opérations habilement dirigées feront affluer les richesses dans ses trésors, par toutes les voies publiques. L'indigent viendra-t-il frapper à la porte de cette maison d'abondance et de joie? On la lui ouvrira, mais on lui mettra à un haut prix, les miettes qu'il sollicitera, la goutte d'eau qu'il demandera; et, pour obtenir ce modique soulagement, il faudra qu'il engage jusqu'à son dernier vêtement, si toutefois on n'exige pas qu'il mette dans la balance l'honneur jusqu'alors immaculé de la famille qu'il veut nourrir!

Tout ce que nous venons de dire, nos très-chers frères, n'est que le commentaire de cette parole de l'Esprit-Saint d'un sens si profond, d'une vérité si frappante pour notre époque : *Tout obéit à l'argent :* « *Pecuniæ obediunt omnia.* » (*Eccle.*, X, 19.) Voilà en effet le monarque suprême, aux pieds duquel les esprits les plus fiers et les plus indépendants se traînent comme de vils esclaves. Voilà l'autorité qui domine et efface aujourd'hui toute autorité, et qui voit s'incliner devant le prestige de sa puissance incontestée toute la génération présente. Si ce maître commande, quelle est la vertu qui ne fléchisse, la force d'âme qui ne chancelle, le dévouement le plus constant qui ne se démente, les opinions les plus arrêtées qui ne cèdent? *Pecuniæ obediunt omnia.* L'argent, voilà le dieu du siècle, qui dérobe, au Dieu vivant et véritable, la souveraineté qu'il a sur les hommes, et partage avec lui l'empire du monde. Cette divinité a ses adorateurs et ses martyrs qui pour elle parcourent les terres et les mers, affrontent pour elle mille dangers, se soumettant à mille privations. Ces martyrs de l'or lui disent, suivant la pensée de saint Augustin, comme les martyrs ont dit autrefois à Dieu : « Nous sommes tous les jours exposés à la mort à cause de vous : » *Propter te mortificamur tota die.* (*Psal.* XLIII, 22.) Et voyez, nos très-chers frères, que d'holocaustes offerts sur ses autels! Bonheur domestique, saintes lois de l'honneur, délicatesse de la probité, intégrité de la foi, pureté du cœur, félicité du temps, félicité de l'éternité, ce sont là autant de victimes qui tous les jours sont jetées à ce Moloch de notre siècle, et qu'il dévore en un instant. Mais si maintenant rien ne résiste à ce maître impitoyable, et si tout lui obéit en cette vie, l'argent ne pourra exercer aucune puissance dans l'autre. Il viendra le jour où le vrai Dieu renversera les autels de cet insolent rival, et se fera une justice éclatante. Alors, prenant en main la défense des droits de son éternelle sagesse, il couronnera ceux qui lui auront été fidèles, et il perdra les insensés qui auront offert un encens idolâtre au faux dieu pour lequel ils n'avaient pas été créés.

Ce furent ces excès de la passion de l'or qui allumèrent, sous l'ancienne loi, la colère de Dieu contre Jérusalem : *Puis-je*, dit le Seigneur, *ne pas condamner la balance injuste, et le poids trompeur? Les habitants de Sion usent de supercherie et de mensonge; leur langue est dans leur bouche l'instrument de leur tromperie.* (*Mich.*, VI, 11.) *Je jure que je n'oublierai jamais toutes leurs œuvres... les richesses de Jacob lui seront enlevées et se dissiperont comme les eaux du Nil s'écoulant après avoir couvert l'Egypte.* (*Amos*, VIII, 7.) Il ne faut pas remonter le cours des siècles pour trouver l'accomplissement de ces menaces. Les châtiments infligés à la cupidité sont écrits dans plus d'une page de l'histoire contemporaine. Tant est véritable cet oracle de l'Esprit-Saint : *La justice élève les nations; le péché rend les peuples malheureux!* (*Prov.*, XIV, 34.) Ces paroles de l'éternelle Vérité s'appliquent aux familles, aux individus comme à la société. Ainsi, la probité sera toujours la gloire et la vie de l'industrie, comme la mauvaise foi en sera le déshonneur, et tôt ou tard l'abaissement et la ruine : *Justitia elevat gentem, miseros autem facit populos peccatum.*

De tout ce que nous venons de dire, nos très-chers frères, nous conclurons que c'est au centre des grandes exploitations, et sur le théâtre des merveilles de votre industrie, que la religion doit exercer un empire plus étendu et recevoir des hommages plus fervents. N'est-ce pas là surtout qu'elle doit veiller tout à la fois sur les intérêts du maître et

sur ceux de l'ouvrier, combattre en même temps les exigences injustes de l'un, et les prétentions désordonnées de l'autre? N'est-pas là qu'elle doit couvrir l'enfance de sa protection maternelle, afin qu'on n'abuse pas de ses forces naissantes, et qu'on respecte sa candeur et son innocence? Ne doit-elle pas être là au milieu des travailleurs, la gardienne sévère de la vertu de la jeune fille et remplacer auprès d'elle la sollicitude de sa mère?

Vous croyez avoir assez fait pour mettre vos entreprises à l'abri de la fraude, en multipliant autour d'elles les précautions et les barrières. Vos efforts et vos préoccupations se bornent à ces moyens matériels de défense, et vous ne pensez pas à invoquer un secours plus puissant et plus efficace. Eh bien! nos très-chers frères, vous serez victimes de vos illusions, et vous payerez cher votre confiance exclusive et votre habileté. Si la religion ne veille, avec ses menaces et ses promesses, à la porte de vos usines et de vos ateliers, l'œil du surveillant le plus actif, la sévérité du commis le plus inflexible, tout ce qu'il y a de plus ingénieux dans les ressorts d'une administration intelligente, n'empêchera pas la main infidèle de dérober à la matière précieuse qu'elle met en œuvre tout ce qu'elle pourra soustraire sans éveiller vos soupçons. Sachez-le bien : la religion seule, en montrant au delà du tombeau le tribunal de celui qui juge les justices mêmes, et en rappelant les grandes pensées de la foi, peut modérer les désirs, étouffer l'envie au fond du cœur, et bannir jusqu'à la pensée du crime.

Ces considérations nous amènent à rappeler à tous ceux qui suivent la carrière de l'industrie, qu'une de leurs plus essentielles obligations, est de remettre en honneur le précepte de la sanctification du dimanche, afin de donner à leurs utiles entreprises ce caractère chrétien, sans lequel aucun intérêt ne sera garanti, et les rapports entre le maître et l'ouvrier conserveront toujours quelque chose de cet esclavage païen, que la loi de charité a voulu faire disparaître. Ce ne sont pas les hommes qui ont institué ce repos du septième jour; ce n'est pas le despotisme sacerdotal qui l'a imposé à la société : c'est le fondateur même de la société, c'est l'auteur de la nature, qui, après avoir créé tous les êtres, sépara le jour de Dieu du jour de l'homme, destina celui-ci au labeur et à la fatigue, et se réserva celui-là pour l'action de grâces et la prière, défendant à nos premiers parents d'en rien dérober, comme il leur avait interdit de porter la main sur le fruit de l'arbre de vie et de mort. Ce n'est pas une nouvelle institution que le Seigneur promulguait sur le Sinaï, lorsqu'il écrivait sur les tables de pierre le troisième cammandement; il consacrait seulement, d'une manière plus solennelle, l'obligation du repos et de la prière imposée aux enfants d'Adam par la loi naturelle. En effet, l'homme créé pour Dieu se doit tout entier à lui. Il lui doit le double hommage et de son âme par l'adoration intérieure, et de son corps par un culte extérieur. « Et comme la nature, dit le catéchisme du saint concile de Trente, a prescrit des temps pour les fonctions nécessaires à la vie du corps de l'homme, telles que le sommeil, le repos, la nourriture; de même elle a prescrit des temps pour réparer les forces de son âme par la contemplation des choses divines. » L'obligation d'observer le jour du Seigneur est donc née avec l'homme; aussi les différentes nations du monde, qui se sont partagées en une infinité de religions diverses, se sont toutes réunies pour célébrer les jours de fêtes et de sacrifices.

Dieu, en créant l'industrie comme l'agriculture, en donnant à l'homme sur les œuvres sorties de ses mains, cette puissance qui nous étonne et nous ravit d'admiration, n'a pu se proposer que de rendre plus intime son alliance avec la créature raisonnable. S'il a épanché sur la terre la coupe de ses bienfaits, il a dû exiger en échange qu'un concert d'actions de grâces et de louanges s'élevât vers son trône. Il n'a pu vouloir que l'industrie, dans sa plus grande expansion, mît une barrière infranchissable entre le ciel et la terre, et que l'homme s'éloignât davantage de lui, à mesure qu'il recevait de sa libéralité plus de lumière et de puissance. Non, il n'a pu consentir à aliéner, en faveur de l'industrie, le droit qu'il a de recevoir nos hommages au jour qu'il s'est réservé, comme il n'a pu permettre à l'homme de renoncer au droit qui lui appartient, de ne pas être détourné de l'accomplissement du devoir de reconnaissance envers son Père céleste. Ce sont là des droits sacrés, celui de Dieu et celui de l'homme, que la prescription ne peut atteindre. La violation du saint jour de dimanche est donc un attentat contre Dieu et contre la société.

Plût à Dieu que ce crime social ne déshonorât pas l'industrie de nos jours, et que les merveilles que le génie de l'homme répand à pleines mains, ne fussent pas obscurcies par ce mépris si scandaleux des droits de Dieu et du droit de sa créature intelligente! Mais, au milieu de cet ébranlement général que l'industrie donne au monde, lançant des populations entières sur les chemins, sur les fleuves, sur les mers, les poussant dans toutes les directions du globe, sans leur donner un moment de relâche ni le jour ni la nuit, la prière peut-elle facilement trouver son heure? Y a-t-il pour l'industrie un jour consacré au Seigneur? Reconnaît-elle le droit qu'a tout homme en ce monde, d'interrompre de temps en temps ses travaux pour essuyer son front, se tourner vers son Créateur et fléchir le genou devant lui? Prêtez l'oreille le dimanche, nos très-chers frères, vous entendrez à la porte de nos temples le marteau de l'ouvrier, le bruit des machines. Allez sur les places de nos cités, vous verrez passer le messager avec la rapidité de l'éclair, pour porter des dépêches, et les chariots chargés des produits de l'industrie, se croiser à chaque instant sur la voie publique. La cloche qui appelle

les fidèles au sacrifice et au chant des cantiques sacrés, suspendra peut-être ce mouvement et toute cette agitation? Non, la cloche ne sonne pas pour l'industrie; à ses accents qui réveillent tant de pensées pieuses et graves dans l'âme d'un vrai chrétien, elle n'arrête ni le balancier ni la navette; elle ne romprait pas un fil pour obéir à cet appel de l'Eglise. Aussi l'ouvrier, courbé sous la main cupide de l'industrie, ne sait plus distinguer les jours profanes des jours sacrés, et il devient étranger à toute pratique de religion, à toute assemblée sainte, à toute participation aux biens spirituels de l'Eglise. Et perdant bientôt toute croyance aux vérités révélées, il finit par les regarder comme les fables dont on a amusé son enfance

Vous éprouvez une douloureuse surprise, honorables fabricants, en voyant l'ouvrier devenir un instrument si docile entre les mains de ceux qui rêvent la combustion de la société. Mais c'est vous qui, en leur interdisant nos assemblées dominicales, leur ouvrez l'entrée des souterrains ténébreux de la démagogie, où ils vont concerter les moyens d'en finir avec les lois, la religion, la famille, avec toute autorité, avec tout ordre. Mais c'est vous qui, en faisant du dimanche un jour profane, et en les forçant à vous imiter, leur mettez dans les mains les armes dont ils se serviront contre vous, et avec lesquelles ils ne feront qu'un monceau de ruines de vos fortunes, de votre commerce, de votre industrie. Mais c'est vous qui, en ne leur laissant pas le temps d'aller entendre la voix du pasteur, éteignez en quelque sorte pour eux le foyer de toute bonne et sainte pensée. Les ouvriers vous demandent un jour par semaine pour réparer leurs forces, pour délasser leurs membres fatigués, pour ranimer l'esprit de famille, retrouver les pieux sentiments de leur enfance, revoir cette table sacrée où ils ont goûté un calme si délicieux . c'est l'usage d'un droit qu'ils réclament. Et vous leur refusez ce jour que Dieu s'est réservé et dont vous n'avez pas la disposition ; et vous les menacez de leur ôter le pain de chaque jour, s'ils osent quitter un moment l'atelier pour obéir à Dieu et à son Eglise! Ils reviendraient cependant plus laborieux, plus tempérants, plus probes, plus affectionnés. Mais, par des exigences antichrétiennes, vous les poussez à des mœurs sauvages qui laisseront bien loin la barbarie des siècles d'ignorance, parce qu'il ne leur restera pas cette foi qui peut arrêter le déchaînement des passions. Nous ne pouvons nous empêcher d'emprunter à un célèbre jurisconsulte anglais des paroles qui viennent à l'appui de nos réflexions. Une plume protestante les a écrites à la honte des catholiques de notre temps : « Le dimanche, dit Blakstone, dans son commentaire sur les lois anglaises, est un jour d'entretiens et de société qui contribue à adoucir les mœurs des classes inférieures, où, sans cela, elles dégénéreraient en une sorte de férocité, en un esprit d'intérêt et d'égoïsme sauvage : l'artisan industrieux en est plus capable de reprendre ses occupations et de les continuer avec vigueur et gaieté, dans la semaine qui suit; et cet usage grave dans les esprits ce sentiment de leurs devoirs envers Dieu, si nécessaire pour former de bons citoyens, mais qui s'affaiblirait, qui s'effacerait, si l'on s'occupait du travail sans discontinuer, sans qu'on fût rappelé, en des temps marqués, à rendre au Créateur le culte qui lui est dû (121). »

Cet abaissement moral a commencé pour nous, nos très-chers frères; il s'agit d'en arrêter le progrès. L'ignorance de la religion étend déjà ses ténèbres, même sur la portion de la société la plus éclairée. L'indifférence pour les choses de la foi nous enveloppe de toute part. Il faut refouler ces ténèbres, et faire revivre les croyances qui seules assurent le bonheur de la famille et la tranquillité des Etats. L'observation fidèle du dimanche par toutes les classes est le plus puissant moyen d'atteindre ce but. Mais ce n'est pas un repos oisif et mondain que la loi de Dieu vous prescrit en ce jour, c'est tout à la fois un délassement qu'elle vous accorde, et la pratique en esprit et en vérité de certains devoirs religieux qu'elle vous impose. Elle ne veut pas vous plonger dans un désœuvrement dangereux; elle vous offre un temps favorable à votre sanctification, un jour propice pour vous occuper des intérêts de votre âme et de votre salut éternel. Elle n'a pas institué ces saintes féries pour vous fournir une occasion de plus de vous livrer à une vie sensuelle et dissipée; mais elle vous prescrit de les sanctifier en vous nourrissant du pain de la parole divine, en assistant avec piété au sacrifice de nos autels, et en augmentant vos mérites par les œuvres de la charité et de la miséricorde. Concertez-vous, nos très-chers frères; formez entre vous une sainte ligue pour faire observer le dimanche par tous ceux qui vous sont subordonnés. Suspendez, en ce jour, vos affaires commerciales; fermez vos magasins et vos ateliers; imposez silence à vos machines, sans écouter le prétexte d'une concurrence dont vous vous exagérez les inconvénients. Si vous cherchez avant tout le royaume de Dieu et sa justice (*Matth.*, VI, 33), la Providence vous fera retrouver le gain qu'une suspension momentanée de vos travaux vous aurait fait perdre. Elle protégera votre industrie; elle donnera la prospérité à vos établissements, et, pour récompenser votre obéissance, elle appellera, suivant le langage d'un prophète, le froment dans vos campagnes, elle multipliera les fruits de vos arbres et les semences de vos champs. (*Ezech.*, XXXVI, 29.)

Ainsi, nos très-chers frères, nous vous le répéterons avec l'intime conviction que nous plaidons votre cause, et que nous dé-

(121) W. Blackstone, *Comment. sur les lois anglaises, traduit par N. M. Chompré*, t. V, p. 194.

fendons vos intérêts, les succès que vous ambitionnez dans vos opérations commerciales, cette confiance que vous voulez assurer à vos produits, tous ces avantages de votre honorable profession, vous ne les obtiendrez que si la main de Dieu bâtit avec vous l'édifice de votre fortune. (*Psal.* CXXVI.) L'industrie ne doit pas plus être athée que la loi, pour la tranquillité de la société comme pour la prospérité de vos établissements. Laissez à vos ouvriers le temps d'être chrétiens, et ne leur dispensez pas avec parcimonie les moments que réclament le salut de leur âme et le cri de leur conscience. S'ils veulent aller fortifier leur foi au pied de la chaire évangélique, ou puiser une nouvelle ardeur, pour le travail, à la table du Dieu qui a connu le travail et la fatigue, ne leur fermez pas le chemin de l'Eglise par un labeur qui ne souffre pas d'interruption. Ne les empêchez pas d'aller faire au prêtre l'aveu des injustices qu'ils auraient commises à votre détriment, afin qu'ils apprennent à les réparer. Alors, la religion devenant le mobile de toutes les actions, et prenant sur les volontés l'ascendant qui lui est dû, vous retrouverez dans des heures employées avec plus de scrupule, et dans un travail fait avec plus de fidélité, une large compensation au loisir que vous aurez accordé à vos ouvriers, pour observer les préceptes de l'Eglise, et remplir la fin pour laquelle ils ont été envoyés sur la terre. Et d'ailleurs, nos très-chers frères, pouvez-vous oublier que ceux que vous appelez dans vos ateliers pour coopérer à vos desseins de fortune, sont des êtres raisonnables, et que ces bras producteurs de vos richesses sont mus par une intelligence créée à l'image de Dieu? Or, vous est-il permis de traiter ces nobles créatures comme la roue qu'elles font tourner, et de ne mettre aucune différence entre une machine inanimée et l'homme, entre la vapeur qui fait mouvoir le levier et l'âme qui fait mouvoir la main, entre le feu qui fond les métaux et la flamme céleste qui anime nos corps! L'ouvrier n'est-il pour vous, chrétiens, que ce que l'esclave était pour le paganisme, une chose et non pas une personne. *Servus non est persona, sed res?* La matière sans doute n'a besoin ni de repos, ni de temples, ni de culte, ni de prière, ni de paroles qui éclairent et sanctifient. Mais l'homme, qui pense, aime, espère et souffre, ne peut pas être condamné à la privation de ces biens. En vous engageant une partie de sa liberté pour accroître vos profits, il n'a pas prétendu se vouer à l'abrutissement et renoncer, entre vos mains, à ses espérances immortelles; il ne s'est pas résigné à manquer du pain de vie et d'intelligence, et à ne se nourrir que d'un pain matériel.

Mais, nous le disons en gémissant, ces vérités ne sont pas assez comprises dans nos grands centres d'exploitations. On veut bien voir régner autour de soi l'ordre, la probité, l'amour du travail, la soumission; on y est intéressé. On veut conserver, suivant l'expression du jour, et on n'oublie qu'une seule chose, de poser la condition essentielle de tout ordre, de toute probité, de toute dépendance: la religion. On croit toujours qu'il est possible de bâtir une ville dans les airs, ou qu'un sable mouvant et sans cesse déplacé par un torrent furieux est un fondement assez solide de l'édifice que l'on veut élever. Non, nos très-chers frères, on ne conserve ni avec l'impiété qui abrutit, ni avec l'immoralité qui corrompt, ni avec les dissipations qui ruinent Qu'est-ce que la perte du temps, l'exécution imparfaite de l'ouvrage, le vol des matières pour des ouvriers qui n'attendent rien de l'autre vie, et qui méconnaissent dans celle-ci l'ordre établi par la Providence? Ils n'y voient qu'une compensation à l'injustice du hasard, et qu'un juste dédommagement à la triste position que le sort aveugle leur a faite en ce monde. Ce serait une bien lamentable histoire que nous aurions à écrire, si nous voulions développer les conséquences désastreuses de l'absence de religion dans les établissements industriels. Les bilans déposés tous les jours en disent assez, et sont là pour justifier nos plaintes et nos conseils.

Puissions-nous, nos très-chers frères, vous avoir fait comprendre la vérité de ces paroles de l'apôtre saint Paul : *La piété est utile à tout : c'est à elle que les biens de la vie présente et ceux de la vie future ont été promis.* (I *Tim.*, IV, 8.) Vous pourrez inventer de nouveaux procédés, pour élever votre industrie au degré de perfection que vous poursuivez depuis longtemps. Vous pourrez doubler la puissance de vos machines, en accélérer le jeu au delà de toute prévision. Vous pourrez dompter la nature dans vos creusets et vos fourneaux. Mais vous aurez consumé votre vie à tous ces essais, à tous ces travaux, à toutes ces élucubrations de votre génie, sans que toutes ces élaborations de la matière vous aient donné une heure de bonheur véritable, parce que toute votre habileté ne vous aura mis à l'abri des infidélités journalières, ni des amertumes de l'ingratitude, ni des traits empoisonnés de l'envie, ni du dépit de vous voir surpassé par des entreprises plus heureuses, par des succès plus signalés. Chaque jour de travail aura amassé sur votre tête des soucis et multiplié les déceptions : *Corporalis exercitatio ad modicum utilis est.* (*Ibid.*) Mais laissez la religion pénétrer dans vos ateliers; ouvrez-lui l'entrée de vos magasins et de vos usines, elle déconcertera par sa présence la mauvaise foi; elle écartera par ses conseils la paresse, l'insubordination et la fraude, et devenue pour vous dans vos opérations commerciales un puissant auxiliaire, elle vous ramènera la confiance, si vous l'aviez perdue, et elle fondera sur une base solide le crédit de vos maisons auparavant si chancelant : *Pietas ad omnia utilis est.* (*Ibid.*)

Avec la religion, nos très-chers frères, vous saurez jouir de l'abondance, suivant la belle expression de saint Paul : *Scio et*

abundare (*Philip.* IV, 12); science la plus difficile et la plus nécessaire, que tous les hommes n'ont pas dans la prospérité : c'est-à-dire vous saurez faire un bon usage de la fortune, en versant votre superflu dans le sein des pauvres, en bannissant de vos maisons ce luxe effréné qui en serait la ruine, en faisant régner autour de vous l'économie sans avarice, le bien-être sans prodigalité, en vous tenant en garde contre cette triple concupiscence que l'apôtre saint Jean a si bien caractérisée.

Avec la religion vous saurez être pauvres : *Scio et esurire.* (*Ibid.*) Toujours guidés par ses inspirations, vous ne chercherez jamais à vaincre l'infortune aux dépens de la justice et de la charité ; et s'il s'élève à côté de vous une concurrence qui menace votre existence industrielle, vous ne voudrez pas triompher d'un rival en noircissant sa réputation, et échapper à une catastrophe par des voies iniques. Avec la religion vous saurez être pauvres par votre résignation à la volonté d'un Dieu qui a connu la pauvreté, et vous attendrez sans trouble, sans irritation, sans découragement, le bien que la Providence dispense à qui il lui plaît, et le succès qu'elle donne quand il lui plaît. C'est là la science à laquelle la religion peut seule initier, et que l'orgueil rend si rare, même parmi les chrétiens. Ce sont là des fruits de grâce que vous retirerez, nos très-chers frères, de la piété, si elle domine les puissances de votre âme, si elle répand son parfum sur votre vie : *Pietas ad omnia utilis est.* (*Ibid.*)

Négociants chrétiens, ô nos très-chers frères, poursuivez votre carrière en vous appuyant toujours sur la religion et la vertu. Vous honorerez votre profession par une probité sévère ; vous la rendrez utile à l'humanité, en ne séparant pas vos intérêts des intérêts de ceux que la charité vous oblige d'aimer comme des frères ; et vous aurez part à ces biens que l'éternelle Vérité a promis à la piété dans la vie présente et dans la vie future. (*Ibid.*)

Donné à Lyon, le 14 janvier 1853.

XIV. LETTRE PASTORALE.

A l'occasion du carême de 1854.

CONTRE LES MAUVAISES LECTURES.

On ne peut pas se dissimuler, nos très-chers frères, que depuis trois cents ans l'ordre social n'ait été ébranlé en Europe par des attaques plus opiniâtres, plus savantes, plus décisives que dans les âges antérieurs, et qu'il n'ait été conduit plusieurs fois sur le penchant de sa ruine. Le génie du mal a fait sortir du puits de l'abîme (*Apoc.*, IX, 1) des ennemis inconnus qui se sont nés simultanément sur tout ce qu'il y a de vénérable et de sacré. L'inondation des Huns et des Goths, au ve siècle, n'est qu'une faible image de cette nouvelle irruption des barbares modernes. Ses flots venaient au moins se briser sur le glorieux tombeau des apôtres, et mourir aux pieds de saint Léon. Les obscurcissements des XIe et XIIe siècles ne sont que l'ombre des ténèbres plus épaisses jetées dans les âmes, par cette nuée de réformateurs auxquels l'orgueil et la luxure donnèrent leur mission, et qui sont venus, travestis en philosophes ou en prédicants, saper toute autorité dans l'Eglise, dans l'Etat et dans la famille. Le moyen âge conservait au moins, avec jalousie, cette étincelle de foi qui pouvait lui rendre les lumières d'une véritable civilisation ; car la religion était le principe, le mobile, le besoin unique de son existence, de son activité, de sa vie. Au milieu de cette tourmente, dont la génération contemporaine a été le témoin et la victime, on a attaqué la vertu, parce que c'était la vertu ; on a fait la guerre au bien, parce que c'était le bien ; on a conspiré contre l'ordre, parce que c'était l'ordre. L'enfer semble avoir voulu essayer ses derniers moyens de destruction, et avoir mis en œuvre ses dernières ressources pour en finir avec le ciel et avec tout ce qui en descend. Si les chrétiens avaient pu oublier que Jésus-Christ a promis d'être avec son Eglise jusqu'à la fin des temps, et que les puissances infernales ne pourront jamais prévaloir contre elle (*Matth.*, XVI, 18), ils auraient pu craindre de voir s'abîmer, dans le gouffre béant de l'impiété et de l'hérésie, la foi, l'Eglise, la papauté, toutes les institutions religieuses et civiles. Il aurait fallu caractériser cette triste transformation de la société moderne d'un nom plus modeste et plus vrai. Mais non ; par la plus orgueilleuse obstination, ou sous le charme des inventions de l'industrie, on l'a appelée progrès, un grand pas dans la perfectibilité. On a pris pour de la vertu et de la moralité, l'obéissance de la matière sous la main de l'homme, et le perfectionnement des machines pour la perfection du cœur ; voilà ce que nous avons vu ; voilà le désastreux travail qui s'est fait dans le corps social depuis trois siècles : travail qui n'est pas entièrement interrompu, malgré la réaction religieuse que l'on aime à voir s'opérer.

Sans vouloir méconnaître les différentes causes qui ont pu amener ces commotions dans le monde religieux et politique, nous ne pouvons nous empêcher d'attribuer aux mauvaises lectures la plus grande part dans cet affaiblissement général de la foi, dans cet avilissement où est tombée toute autorité. Lorsque l'imprimerie parut dans le monde, lorsque Dieu donna à l'homme la puissance de fixer la pensée, et de la multiplier à l'aide de caractères mobiles, on put dire de ce nouvel envoyé de la Providence, qu'il venait pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs (*Luc.*, II, 34) ; que s'il pouvait faire retentir jusqu'aux extrémités de l'univers la trompette évangélique, pour annoncer la bonne nouvelle, et tirer le monde du tombeau de l'ignorance où il semblait dormir depuis plusieurs siècles, il tenait aussi dans sa main le glaive exterminateur, qui pouvait semer partout le ravage et le deuil. Mais puissante pour le bien, la

presse, il faut en convenir, l'est plus encore pour le mal. Si elle veut faire tomber les barrières qui défendent un cœur contre les atteintes du vice, elle s'adresse aux passions avec lesquelles elle entretient des intelligences ; et cet ennemi domestique lui ouvre bientôt l'entrée d'une âme ardente et faible. Tandis que la coupe empoisonnée qu'elle offre à un esprit volage est épuisée avec avidité, le pain de l'intelligence et de la sagesse (*Eccli.*, XV, 3) qu'elle présente, n'est reçu qu'avec froideur; et pour en savourer le goût, il faut lutter contre la légèreté de l'imagination et les penchants de la nature pervertie. Sans doute la vérité peut exalter, avec reconnaissance, les triomphes qu'elle doit à l'invention de l'imprimerie. Mais n'est-ce pas, armés de sa force, que l'erreur et le vice ont remporté sur l'innocence et la foi ces trophées qu'ils étalent avec tant d'orgueil? Et cette merveilleuse découverte n'est-elle pas devenue entre leurs mains cette arme formidable dont ils se sont servis pour amonceler les ruines dans l'Eglise, dans l'Etat et dans la famille? Quel est, en effet, dans le plan d'attaque contre l'ordre social, le stratagème préféré à tous les autres, conseillé avant tous les autres, et sur lequel les coryphées de l'impiété comptaient surtout, pour renverser tout ce qui s'opposait à leurs desseins? Quelle est la puissante machine de guerre que ces ennemis du ciel et de la terre voulaient employer pour renverser les derniers remparts qui protégeaient la religion, les lois et les mœurs ? C'est, n'en doutez pas, nos très-chers frères, la diffusion des mauvais livres.

On serait tenté d'abord d'admirer leur zèle pour l'instruction du peuple, et du peuple de la campagne surtout. L'ignorance dans laquelle la classe si intéressante des artisans et des cultivateurs passe sa vie, excite toute leur compassion ; et ils ne voient d'autre moyen de ramener le bonheur et le bien-être parmi eux, qu'en établissant des écoles et en les multipliant. On se sent touché de cette sollicitude pour la jeunesse ; on est frappé des avantages qu'offre une instruction solide répandue partout. L'ignorance sera dissipée, et avec elle disparaîtront l'oisiveté, la dissipation, les mauvaises mœurs. Etait-ce bien là ce que se proposaient ces réformateurs du genre humain, ces grands amis de l'humanité? Si tel eût été le but de leurs efforts, ils auraient dû mettre dans les mains du jeune enfant, de la jeune fille, de l'habitant des campagnes, les livres qui leur auraient rappelé leurs devoirs envers Dieu et envers le prochain ; les ouvrages qui leur auraient enseigné le respect qui est dû à l'autorité, en leur indiquant la source d'où elle émane; les écrits qui leur auraient inspiré l'horreur du vice, l'amour de l'innocence, et qui les auraient formés à la pratique des vertus qui font le chrétien fidèle, le citoyen dévoué, le fils respectueux et soumis. Mais, élever en tous lieux des chaires d'enseignement, mettre l'instruction à la portée de toutes les intelligences, répandre les éléments de la science jusque dans les plus humbles villages, et en même temps ôter tout frein à la presse, c'était déchaîner un fléau qui porterait partout la dévastation, et ébranlerait un jour les colonnes de l'ordre social. Tel est, en effet, le terme où tendaient ce zèle et cette ardeur pour l'éducation du peuple.

Suivez, nos très-chers frères, la marche progressive des sectaires vers ce but de tous leurs désirs et de tous leurs efforts. Ils réclament à grands cris la liberté de la presse ; ils l'exigent comme une nécessité de l'époque. Ils soutiennent que c'était une tyrannie insupportable que celle de prétendre dominer les consciences et gêner les opinions; que c'était retenir la vérité captive que de mettre des entraves à sa manifestation, et que rien ne peut servir davantage au triomphe de la vérité que la liberté qu'on a de la discuter et de la contredire. Nous savons aujourd'hui quelle était cette vérité dont ils se faisaient les soutiens et les apologistes. Ces défenseurs de la liberté absolue de la presse étaient trop habiles, pour ne pas prévoir qu'elle finirait bientôt par désunir tous les membres du corps social, par ne plus laisser de principes fixes, de sentiments communs qui leur servent d'appui et de centre d'union. D'ailleurs, cette liberté entière de tout écrire devait conduire un jour à la suppression de la liberté d'écrire en faveur de la vérité.

Aussi à peine les ennemis de la religion et de la société ont-ils obtenu l'objet de leurs poursuites obstinées, qu'ils ouvrent les mille écluses qui contenaient encore une littérature frivole et corrompue, et ils inondent nos villes et nos campagnes, au prix le plus bas, des productions les plus honteuses de la presse, des livres les plus impies, de manière à ne pas laisser une chaumière sans un docteur de mensonge, pas un cœur sans un moyen de corruption à sa portée, pas un petit enfant qui n'eût entre les mains la théorie du vice. Il était évident que cette prodigalité d'instruction n'avait pour but que de donner à toutes les classes la facilité de s'abreuver à la coupe empoisonnée des plus funestes doctrines on voulait les éclairer pour les pervertir. C'est ce qu'un des chefs de cette conspiration déclarait assez ouvertement, quand il écrivait : « Peu importe que les hommes soient vicieux, c'est assez qu'ils soient éclairés (122). » Mais si leur esprit brille des plus vives lumières, et qu'en même temps les plus coupables passions fermentent dans leur cœur ; mais s'ils ont parcouru toutes les régions de la science, et qu'ils soient impatients de tout frein, ennemis ardents de toute supériorité, contempteurs de tout devoir, que feront-ils autre chose, au milieu de la société, qu'allumer un incendie qui, de tous les droits, de toutes les lois, des mœurs, de la religion, des

(122) Helvétius, *De l'homme*, t. I, sect. 2, c. 6

sciences et des arts, ne fera qu'un monceau de ruines.

Voulez-vous connaître, nos très-chers frères, quelles étaient les lumières qu'une raison en délire faisait descendre sur l'Europe à la fin du dernier siècle? voulez-vous entrevoir les lueurs trompeuses dont on cherchait à éblouir les générations contemporaines? Ouvrez les productions de la presse répandues sur le sol de la France, et dites-nous si elles n'étaient pas destinées à faire passer dans l'esprit des peuples toute cette haine de Dieu et des souverains, dont se nourrissaient quelques sophistes qui avaient secoué depuis longtemps toute pudeur, tout sentiment moral? Etait-ce éclairer les peuples que de leur faire lire dans ces ouvrages qu'on leur jetait, que « le sacerdoce et l'empire étaient deux armes funestes qu'il fallait frapper dans leurs racines (123)? » Etait-ce éclairer les peuples que de leur apprendre, que « nul bon gouvernement ne peut se fonder sur un Dieu despotique, qui fera toujours des tyrans de ses représentants (124)? » Etait-ce éclairer les peuples que de chercher à bannir du milieu d'eux le Dieu qui, par sa manifestation sur la terre, est venu les arracher aux ombres de la mort, en dissipant les ténèbres de l'idolâtrie? Détruire le règne de Dieu, c'est briser tous les liens qui unissent les hommes; c'est prolonger l'humanité dans la dégradation d'où la main du Rédempteur l'a tirée. L'homme ne doit rien à l'homme si on l'isole de Dieu. On le voit, la mauvaise presse avait l'intelligence du mal. Pour abattre l'autorité, elle voulait, en quelque sorte, éteindre le foyer d'où elle émane. Elle savait, comme l'a écrit un grand ministre, que « le règne de Dieu est le principe du gouvernement des Etats, et que, sans ce fondement, il n'y a point de prince qui puisse bien régner, ni d'Etat qui puisse être heureux (125). » Dans ses coupables élucubrations l'impiété n'oubliait pas la famille; elle descendait jusqu'à l'enfance pour l'éclairer à sa manière. Elle lui apprenait que « le commandement d'aimer ses père et mère était plus l'ouvrage de l'éducation que de la nature (126). » L'obligation où sont les époux de porter ensemble, jusqu'à la fin de leurs jours, le joug que la religion leur a imposé, excitait sa compassion, et elle leur disait, que « la loi qui les condamne à vivre ensemble est une loi barbare et cruelle (127). » Elle avait des leçons, des lumières pour tous les âges et tous les états, quand elle enseignait « qu'il n'y a de vertu que ce qui est utile, et de vice que ce qui est nuisible à l'homme (128). »

Telle est la révélation nouvelle que, pour le bonheur des nations et la tranquillité des Etats, les sages modernes voulurent opposer à la révélation évangélique, et qu'ils communiquèrent au monde, au moyen de pamphlets incendiaires, de romans licencieux, d'histoires falsifiées, de lettres, de catéchismes, renfermés dans de petits livres vendus, donnés, jetés partout. Ainsi furent préparés les bouleversements les plus inouïs qui aient jamais effrayé les générations. Ainsi furent déconsidérés, avilis, le pouvoir de l'Eglise, l'autorité des souverains, la puissance paternelle, la dignité des magistrats, la majesté des lois. L'ivraie jetée par l'homme ennemi dans le champ du père de famille porta ses fruits. Les attentats contre les personnes et les propriétés se multiplièrent de toute part. La crainte de Dieu ne retenait plus le bras du méchant, et ses jugements n'étaient plus un frein salutaire pour des âmes qui avaient abandonné la foi pour se repaître des fables de l'impie. On croit lire l'histoire de notre patrie séduite par les mauvais livres, dans ces paroles terribles du prophète Isaïe : *Il n'y aura que renversement sur la terre; elle sera exposée à toutes sortes de déprédations, tout ce qu'il y a de grand parmi les peuples est dans l'abaissement. La terre est infectée par la corruption de ceux qui l'habitent, parce qu'ils ont violé les lois, qu'ils ont changé les ordonnances, et qu'ils ont rompu l'alliance qui devait durer éternellement.* (*Isa.*, XXIV, 3 et seq.)

Vous ne vous étonnerez plus, nos très-chers frères, qu'il ait fallu transformer nos antiques monastères en maisons de correction, faire de la cellule du cénobite la cellule du prisonnier, ériger de nouveaux tribunaux de la justice humaine, à mesure que les tribunaux de la miséricorde étaient abandonnés; multiplier partout les agents de la force publique, quand on ne voulait plus des agents de la mansuétude d'un Dieu, et agrandir les asiles des plus honteuses infirmités, quand on chassait l'innocence de ses retraites et de ses cloîtres. Ainsi le souffle des fausses doctrines propagées par la presse a desséché une terre autrefois si fertile, et la persécution des mauvais livres a été plus cruelle à la religion que la persécution des empereurs idolâtres.

Cette dure expérience du passé, ces agitations répétées du sol de la patrie, tout cet ensemble de calamités dont le foyer principal est dans la lecture des mauvais livres, a-t-il au moins dégoûté la génération présente de la presse immorale? Cherche-t-elle à donner un autre aliment à son intelligence? Hélas! les étalages de nos rues, les annonces de nos feuilles publiques, la propagation souterraine de livres corrupteurs, répondent à cette question. L'ennemi de toute vertu et de tout ordre a déjà trop à s'applaudir de ses menées, il a trop détruit au moyen de la presse, pour abandonner un travail couronné d'un si beau succès. Il a ébranlé trop de sages institutions, il a renversé trop d'utiles établissements, à l'aide de coupables écrits, pour ne pas employer le même stra-

(123) Condorcet, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, 9e époq.
(124) *Syst. de la nat.*, t. II, c. 13.
(125) *Testament politique du cardin. de Richelieu*, 2e part., c. 2.
(126) Helvétius, *De l'homme*, sect. 2, c. 8.
(127) Idem, *ibid.*, sect. 8.
(128) *Essais sur les préjugés*, c. 8

tagème à la poursuite de ses projets de démoralisation et de ruines.

Nous ne cesserons donc pas, nos très-chers frères, de vous exhorter à vous méfier des paroles et des dons de cet ennemi de la religion, de la vertu et de la société. Et puisqu'il n'a pas suspendu un seul instant son action malfaisante, c'est par conséquent une obligation rigoureuse pour nous de déployer un zèle actif, infatigable, pour préserver le sanctuaire de la famille du contact impur des mauvais livres. Cessez un instant, nos très-chers frères, de faire une garde sévère, et le jeune colporteur se hâtera d'offrir à vos enfants un livre dont le titre et tout l'extérieur ne peuvent effaroucher leur innocence, mais qui, sous des formes pieuses, cache un piége perfide, et dont les premières paroles, religieuses et modestes, les conduiront à une histoire scandaleuse, à une maxime impie, à une gravure infâme. Et ne voyez-vous pas combien la mauvaise presse est ingénieuse pour surprendre la vigilance la plus exacte? Elle ne fera pas toujours entendre un langage qui alarme les plus délicats sentiments de l'âme; elle n'attaquera pas toujours effrontément ce que nous avons appris à vénérer; sa tactique est plus adroite, et par cela même plus dangereuse. Elle sait habilement déguiser ses coups, si la clameur publique s'élève contre elle. Vous la verrez même employer un langage mystique pour raconter des aventures équivoques. Pour arriver au cœur sans éveiller de soupçons, elle se présentera comme la consolatrice de l'humanité souffrante, et, avec une perfidie calculée, elle excitera les colères contre l'homme élevé au-dessus des autres par ses richesses ou son autorité; elle percera de l'arme du ridicule l'époux fidèle, tout en s'attendrissant sur la victime. D'autres fois elle cachera son venin dans une feuille en apparence inoffensive, dont les rédacteurs se présentent comme les défenseurs de la saine morale, comme les soutiens de l'ordre public, comme les conservateurs de tous les droits. Elle ne demande pour ses récits que la dernière place, elle semble même fuir les regards; elle ne veut que faire une agréable diversion aux ennuis de la politique, et reposer l'esprit après la lecture d'une discussion trop grave, par le récit des différentes péripéties d'une innocente passion; et à la faveur de cette marche oblique, elle s'introduit dans les demeures les plus chrétiennes, sûre d'un succès qui lui a rarement échappé. En se retirant, elle laisse le désordre dans l'imagination d'une jeune personne, le trouble dans les idées d'un enfant, un trait plus acéré dans le cœur d'une épouse malheureuse. Elle n'a qu'à se féliciter d'avoir le pied dans cette maison : elle y reviendra plus audacieuse et plus perfide.

Oui, nos très-chers frères, permettez-nous de vous le redire, vous ne devez pas seulement avoir de zèle pour éloigner de vous ces livres grossièrement corrupteurs, ouvertement impies, qui portent avec eux une sorte de préservatif par le dégoût qu'ils inspirent, vous devez encore repousser ces recueils de contes frivoles, et ces feuilletons qui, tous les jours, font passer sous les yeux de leurs jeunes lecteurs, quelquefois, il est vrai, avec l'accent hypocrite de la réprobation, tous les écarts d'un cœur coupable, et les initient, dans un âge encore tendre, aux mystères d'infamies, de lâcheté et de barbarie qu'ils ne soupçonnaient pas. N'est-il pas douloureux de voir les familles, même pieuses, rangées autour d'une table chargée de toutes les productions de la presse, et là, jeunes et vieux, dévorer, sans distinction d'aliment, et les viandes impures et le pain de la sagesse; avaler indifféremment et le breuvage empoisonné et la liqueur bienfaisante? On recherche même avec plus d'avidité la mort que la vie. Un père insouciant livre tout à ses fils; une mère imprudente permet tout à sa fille, et, après s'être ainsi nourri l'esprit et le cœur de poésies sensuelles, du récit de tristes aventures, de nouvelles trop tendres, on abandonne souvent les restes de ce festin immoral aux serviteurs de la maison, qui se hâteront, à leur tour, d'en repaître leur avide curiosité. C'est ainsi que des chefs de famille imprévoyants allument, par leur faute, un feu qui pourra couver sous la cendre quelque temps, mais qui finira par causer un embrasement que toute la sollicitude, toutes les larmes, toute la sévérité même seront impuissantes à éteindre. Parents aveugles qui ne voient pas que le moindre mal qu'ils causent à leurs enfants, en admettant dans leurs maisons toutes les productions de la presse, c'est de leur inspirer un dégoût invincible pour des lectures sérieuses, une répugnance insurmontable pour les travaux austères de la science, en un mot, de rendre impossible toute éducation solide.

Cependant, par la plus déplorable illusion, vous ne redoutez pas, nos très-chers frères, l'apparition d'un roman dans vos demeures. Vous ne voyez autour de vous que des vertus inébranlables, et qui peuvent tout affronter. Eh bien! dites-le-nous : souffririez-vous que vos épouses et vos filles prêtassent une oreille trop complaisante aux paroles flatteuses d'un jeune séducteur qui pourrait à la fois vous ravir des cœurs qui vous sont chers, troubler le bonheur du foyer domestique, et porter peut-être le déshonneur dans une famille qui a toujours été sans tache? Vous vous indigneriez avec raison que l'on vînt, sous vos yeux, dresser des embûches à l'innocence, et que l'on osât espérer quelque succès de ces indignes menées. Et que faites-vous en laissant un mauvais livre s'introduire dans votre maison? Vous ouvrez la porte à un séducteur dont les entretiens assidus amolliront les âmes, les énerveront, et leur ôteront cette rigidité de principes et ce caractère de fermeté qui les avaient prémunies contre les attaques du vice. Les paroles enchanteresses inspireront à de jeunes cœurs une sensibilité vague et incertaine, qui ne leur laissera d'intérêt

que pour des objets imaginaires, de larmes que pour des malheurs chimériques, d'admiration que pour des exemples qu'on se repentirait toute sa vie d'avoir imités, d'affection et de dévouement que pour les fantômes de leur imagination. Nous pourrions pousser plus loin le récit affligeant des maux causés dans les familles par les mauvaises lectures; mais notre silence sera compris, et nous nous bornerons à rappeler cet oracle divin qui renferme dans son énergique brièveté tout ce qu'il ne nous est pas permis de dire : *Les mauvaises conversations*, dit l'apôtre saint Paul, *corrompent les bonnes mœurs :* « *Corrumpunt bonos mores colloquia mala.* » (I *Cor.*, XV, 33.) La lecture d'un mauvais ouvrage qu'est-elle autre chose qu'un entretien dangereux avec un auteur pervers?

Votre zèle, nos frères bien-aimés, pour préserver ceux qui vous sont chers des excès de la presse, doit égaler la hardiesse des tentatives pour les perdre. Ne craignez pas d'aller trop loin dans les précautions à prendre. On pourra vous dire « qu'en éloignant de vos salons certains livres et certaines feuilles, vous privez vos familles d'un délassement innocent; que vous donnez une éducation monacale à des enfants destinés à vivre au milieu du monde; que vos épouses et vos sœurs ne peuvent pas toujours lire des livres sérieux, et que des histoires, des voyages ne peuvent pas suffire à des imaginations ardentes, qu'il serait dangereux de trop comprimer. » Fermez, fermez l'oreille à ces prétextes, et opposez un mur d'airain aux écrits coupables que l'on chercherait à introduire dans vos demeures; que tout livre destiné à votre jeune famille soit soumis à un sérieux examen, de peur qu'il ne renferme la contagion qui répandrait la mort. Ecartez, sans ménagement, tout ce qui reproduirait, sous des couleurs trop vives, la plus impérieuse des passions. Livrez aux flammes, sans pitié, toutes les feuilles qui pourraient troubler le calme d'un cœur innocent. Déchirez, mutilez tout ce qui ne serait pas rigoureusement chaste, tout ce qui ne serait pas entièrement conforme à la doctrine catholique. N'acceptez pas facilement ces livres dont une multitude de lecteurs superficiels se passionnent, et qu'on vous offre avec la prétention de vous initier à des études historiques plus sérieuses. Ne vous en laissez imposer ni par l'éclat d'un nom illustre, ni par la popularité qui environne un grand talent. La douce harmonie d'un style enchanteur pourra flatter votre oreille; vous pourrez être ébloui par la profusion des images les plus séduisantes, frappé par une mise en scène la plus dramatique; mais les auteurs de ces ouvrages si applaudis ne vous raconteront que des fables, au lieu de vous faire entendre la vérité. (*Psal.* CXVIII, 85.) Ils se croient historiens, et ils ne sont que romanciers. Ils se donnent pour moralistes, et ce ne sont que des renégats de la foi, des bonnes mœurs et du bon sens. Ils vantent leur indépendance, et ils ont vendu leur liberté pour quelques applaudissements de la foule séduite. Repoussez avec dédain cette littérature vaniteuse et mensongère : c'est le vent qu'on a semé pour recueillir les tempêtes. (*Osee*, VIII, 7.) Tel est contre la mauvaise presse le zèle qui doit animer les pères et mères, les maîtres et les maîtresses.

On a peine à comprendre, qu'après avoir été témoin des ravages de la presse dans la société, et lorsque l'histoire des deux derniers siècles n'est que l'histoire des désastres dont elle a été la cause, on puisse ne voir qu'un danger imaginaire dans la propagation des mauvais livres. Et quand nous nous lamentons sur ces innombrables productions de plumes licencieuses, et que nous nous livrons à ce sujet aux plus tristes pressentiments, on nous dit, avec une assurance qui serait une profonde ignorance du cœur humain, si elle n'était peut être une complicité de la conjuration contre tout ordre, que la raison publique fait justice de tous ces écrits coupables; comme si la raison publique ne se composait pas de raisons individuelles, et que, les raisons individuelles perverties, la raison publique dût rester toujours saine. Hélas! voilà ce que nous avons entendu, et cela mille fois; voilà ce qui se répétait, sur tous les tons, du haut des tribunes publiques et dans les feuilles quotidiennes. C'est avec ces maximes tranquillisantes que l'on cherchait à endormir le pouvoir, et à lui dérober le travail qui se faisait sous ses pieds. Au reste, la raison publique a-t-elle été pour l'Europe un rempart bien puissant contre les suites funestes des mauvaises lectures? La raison publique a-t-elle empêché les éditions populaires du patriarche de Ferney de répandre l'incrédulité jusque dans les campagnes les plus reculées; a-t-elle empêché les romans de Diderot d'étendre partout la corruption des mœurs; a-t-elle empêché les sophismes de Rousseau d'amoindrir de plus en plus l'autorité? Si c'est de bonne foi que l'on débitait cette maxime, disons alors que l'esprit finit par perdre sa rectitude à mesure que la lumière de la foi s'affaiblit dans une âme, et que la religion n'est dépouillée de son empire qu'au détriment du bon sens. Avec cette sentence imaginée par la perfidie, et trop facilement admise par l'irréflexion d'esprits légers, on ne donnera pas le change à l'Eglise, qui condamnera toujours la liberté absolue de la presse comme un attentat à la foi, à la morale et à l'ordre.

Mais si vous n'avez pu voir sans effroi s'élever les tempêtes que les excès de la presse ont soulevées en Europe, et si la raison publique vous a toujours paru impuissante à les conjurer, par quelle fatale inconséquence vous exposez-vous vous-mêmes, nos très-chers frères, aux séductions des mauvais écrits, et livrez-vous l'entrée de votre imagination et de votre cœur au plus dangereux ennemi de l'innocence et de la piété? Vous croyez être assez maîtres de vous-mêmes, et avoir assez d'empire sur vos sens, pour parcourir, sans être ébranlés, ces recueils impurs d'erreurs et de men-

songes? Vous êtes convaincus que l'histoire attrayante d'une passion tendre, racontée avec délicatesse, et déguisée sous les traits de la vertu, ne fera qu'effleurer votre âme, sans y déposer des sentiments qu'elle ne voudrait pas s'avouer à elle-même, et qui exerceront sur votre avenir une funeste influence? Vous ne redoutez pas, au milieu de ces récits brûlants, les combats de la chair contre l'esprit, cette loi des membres qui faisait gémir saint Paul? Vous vous croyez donc dans une région où les luttes intestines qu'éprouvent les enfants d'Adam ne sont pas connues? vous serez victimes de votre présomption ; c'est le Saint-Esprit lui-même qui a prédit votre chute, quand il a dit : que celui qui recherche le danger, qui se joue avec lui, et qui l'aime, périra dans le danger : *Qui amat periculum, in illo peribit.* (*Eccli.*, III, 27.) Quoi ! des tableaux qui vous présenteront des situations critiques pour les mœurs passeront sous vos yeux ; des images vives et rapides viendront frapper votre imagination, et vous vous flattez de rester impassibles? Vous avez donc oublié que nous portons la vertu dans un vase fragile (II *Cor.*, IV, 7), que des passions fougueuses fermentent dans les profondeurs de notre être, et y forment un volcan toujours prêt à faire éruption? Prenez garde que Dieu ne confonde cette excessive confiance en vous-mêmes.

Vous nous répondrez peut-être, nos très-chers frères, que vous n'ouvrez jamais ces livres dont nous parlons, parce que vous avez horreur des leçons qu'on y puise. Mais rejetez-vous, avec le même scrupule de conscience, ces ouvrages, dont les pages artificieusement tracées, déchirent audacieusement le symbole de nos croyances, et révoquent tout en doute dans la religion? Repoussez-vous avec le même dégoût les écrits de ces auteurs qui, ne voulant pas afficher hautement leur impiété, rendent les mêmes hommages à la vérité et à l'erreur, et qui, pour justifier leur indifférence ou leur incrédulité, s'efforcent de séduire le lecteur, par le pompeux étalage d'une érudition qui en impose à l'ignorance, et qui ne résisterait pas au contrôle d'une critique sévère? Mais est-il plus permis de risquer sa foi que sa vertu au contact des livres dangereux; et la pureté de la doctrine est-elle moins précieuse devant Dieu que la pureté des mœurs? Entendez ces paroles de saint Paul à un évêque : *Evitez*, lui écrit-il, *l'homme hérétique.* (*Tit.*, III, 10.) Assurément l'Apôtre qui a exalté la charité dans un langage si magnifique, et qui a montré l'excellence de cette vertu au-dessus des autres, ne voulait pas que son disciple fermât son cœur à celui qui avait eu le malheur de se laisser emporter à tout vent de doctrine (*Ephes.*, IV, 14), et qu'il l'abandonnât dans son égarement. S'il lui recommande d'éviter l'enfant rebelle à l'Eglise, c'est de crainte qu'il ne se laisse enlacer par les subtilités captieuses d'un faux prophète, et que ses paroles profanes et sans consistance insinuent dans son âme candide le venin de l'impiété : *Profana et vaniloquia devita : multum enim proficiunt ad impietatem ?* (II *Tim.*, II, 16.) Et qu'est-ce qu'un livre impie ou hérétique, si ce n'est un docteur de mensonge, qui cherche à vous gagner à sa secte par ses raisonnements fallacieux ; si ce n'est un faux prophète qui s'efforce de vous séduire, en voilant la difformité de ses erreurs par la magie de son style? C'est là l'homme séducteur dont vous devez fuir les entretiens, abhorrer le commerce : *Hæreticum hominem devita.* (*Tit.*, III, 10.)

Nous le savons, vous aimez à vous dissimuler à vous-mêmes votre imprudence, et à légitimer votre curiosité par mille prétextes spécieux. Vos convictions, dites-vous, ne peuvent être ébranlées par des doctrines contre lesquelles votre éducation, les traditions de famille, vos propres réflexions vous ont mis en garde. Il vous semble même que votre instruction religieuse ne pourra être complète, que lorsque vous aurez parcouru les ouvrages qui combattent la vérité, et vous allez jusqu'à penser que la lecture des livres opposés à vos croyances, ne fera que donner une nouvelle vivacité à votre foi ; que vous ne comprendrez jamais mieux le bonheur d'être enfants de la véritable Eglise, que lorsque vous verrez passer sous vos yeux ce torrent d'erreurs de toute sorte, qui vient se briser contre la pierre angulaire sur laquelle la main toute-puissante de Dieu a bâti l'édifice de sa religion. Mais êtes-vous bien sûrs, nos très-chers frères, que les difficultés que l'erreur amoncellera devant vous, ne feront pas chanceler votre raison, quelque exercée que vous la supposiez? Mais les nuages dont l'hérésie cherchera à couvrir la sublimité de nos dogmes n'obscurciront-ils pas cette lumière que vous trouvez en vous? Ne serez-vous pas tellement accablés par la force apparente des objections d'une dialectique captieuse, tellement éblouis par l'appareil d'une science superficielle, que vous n'apercevrez plus d'une manière aussi claire les caractères de divinité imprimés sur le front du christianisme? Alors vous sentirez le doute succéder en vous à la certitude. Vos principes ne seront plus si fixes, ni si invincibles ; et bientôt, vous voyant incapables de démêler le vice secret de ces sophismes, présentés avec tant d'art, et de poursuivre, pour la confondre, l'erreur dans le labyrinthe où elle se perd, le cœur aussi plaidant peut-être en secret la cause de l'incrédulité, vous ferez de déplorables concessions aux ennemis de la croix de Jésus-Christ; mais ce sera au prix de cette paix et de ce bonheur que, depuis votre enfance, vous goûtiez à l'ombre de l'autorité tutélaire de l'Eglise, lorsque vous mettiez si fidèlement en pratique ses enseignements infaillibles. Ce sera là la triste expiation de votre aveugle confiance en vos lumières, et le châtiment de cette envie déréglée de tout lire sans tenir aucun compte de ce qui est condamné et de ce qui est permis.

Il y a dans la mauvaise presse une telle puissance pour corrompre, elle a occasionné dans le monde de si grands désastres, que l'on serait tenté de croire qu'il est inutile de lutter contre le cours de ce torrent, et que toutes les digues qu'on lui opposerait ne feraient qu'accroître sa violence et ses dévastations. L'Eglise n'en a pas jugé ainsi; elle ne s'est jamais abandonnée à un découragement que le triomphe du mal sur le bien ne pourrait justifier. Elle savait trop bien que son divin fondateur n'avait pas cessé un instant de combattre l'obstination des Juifs, quoique ses efforts ne fussent pas toujours couronnés du succès qu'il avait droit d'attendre de sa parole et de ses miracles. Aussi, remontez jusqu'à son berceau; suivez l'Epouse de Jésus-Christ dans le cours des âges; assistez en Orient et en Occident à ses assemblées; prêtez l'oreille à ses délibérations; lisez ses ordonnances : vous la trouverez toujours s'armant d'une censure inexorable contre les écrits dangereux, et flétrissant dans son *Index* les noms des auteurs qui font métier de corrompre les générations. Toujours elle se montrera à vous veillant sur les murs de la cité de Dieu, pendant la nuit que forment autour d'elle les passions des hommes, afin de signaler l'erreur qui chercherait à s'introduire furtivement dans son enceinte.

Saint Paul tonne contre la superstition au milieu d'Ephèse; et il ne quitte cette ville idolâtre qu'après avoir fait brûler devant lui les livres de divination que l'on apporte à ses pieds. (*Act.*, XIX, 19.) Ce grand Apôtre n'aurait pas cru à la conversion des infidèles, si les néophytes ne s'étaient soumis à ce sacrifice, comme un gage de leur sincérité. A ses yeux la profession du christianisme ne pouvait s'allier avec la lecture de ces livres dangereux. Il ne faut pas être étonné que la dignité la plus sainte et la plus haute ne pût pas mettre l'auteur ou le possesseur d'un mauvais écrit à l'abri des anathèmes et des rigueurs de l'Eglise, quand il s'obstinait à ne pas le condamner lui-même. Si on pouvait s'en rapporter au récit d'un ancien historien ecclésiastique, un concile de la province de Thessalie se serait montré très-sévère contre un de ses Pères, parce que, aveuglé par une affection paternelle pour un ouvrage de sa jeunesse, cet évêque se serait refusé à le livrer aux flammes? Il aurait été obligé de descendre de sa chaire épiscopale, et d'aller expier dans les rangs des simples clercs la trop funeste propagation de poésies qui avaient pu présenter aux âmes quelque péril (129.) De nos jours cet acte de zèle d'un synode eût été taxé de tyrannie, tandis que les gardiens de la doctrine catholique et des bonnes mœurs ne feraient que remplir un devoir de leur ministère. A mesure que les écrits se multiplient, et depuis surtout qu'ils se multiplient par l'invention de l'imprimerie, la sollicitude de l'Eglise devient plus inquiète, et ses craintes sont plus vives. Elle sait trop ce que le rachat de nos âmes a coûté à Jésus-Christ, pour ne pas chercher à découvrir les piéges que l'ennemi de la vérité leur tend dans quelques-unes de ces milliers de pages que vomissent chaque jour les cent bouches de la presse. Alarmée par les continuelles tentatives de l'hérésie, elle convoque à Trente ses pontifes et ses docteurs; et, au milieu de cette savante assemblée, elle trace, d'une main conduite par le Saint-Esprit, ces règles immortelles sur la prohibition des livres, qui, dans la suite des siècles, devront servir de guide aux pasteurs des âmes, pour mettre l'innocence à couvert de la dépravation des mœurs, pour conserver à la foi son intégrité, et arrêter la plume sacrilége qui voudrait falsifier nos divines Ecritures.

Aussi les souverains pontifes auxquels Jésus-Christ a donné, dans la personne de Pierre, le soin de paître tout le troupeau, auraient cru être infidèles à leur mission, s'ils n'avaient maintenu avec énergie l'autorité de ces décrets. Paraît-il un seul livre, en quelque langue qu'il soit écrit, dans quelque branche que ce soit de la science sacrée ou profane, ces défenseurs de la religion et de la morale en scrutent, avec un zèle infatigable, toutes les pensées, et pèsent toutes les paroles qui les expriment. Revêtus de l'armure puissante empruntée à l'Ecriture et à la tradition, ils chassent l'erreur de ses retraites les plus secrètes, ils la poursuivent dans tous ses subterfuges, et ils la marquent d'un signe de réprobation qui fasse fuir loin d'elle les vrais enfants de l'Eglise catholique. Au temps de Pierre, les ouvrages dangereux étaient condamnés et livrés aux flammes. En flétrissant les livres corrupteurs qui paraissent, Pie IX ne fait qu'user du pouvoir dont le premier de ses prédécesseurs était revêtu. C'est toujours Pierre qui publie l'*Index* dans la personne de son successeur sur le siége de Rome.

Et quel est le catholique digne de ce nom qui pourrait contester au pontife romain le droit d'examiner une doctrine, et d'interdire la lecture du livre qui la renferme, si elle est répréhensible? N'est-ce pas à lui que Jésus-Christ a confié le soin de conduire le troupeau dans des pâturages où il puisse trouver la vie et une surabondance de vie ? (*Joan.*, X, 10.) Et qu'est-ce que ces pâturages, sinon une doctrine saine, des enseignements purs, toujours la vérité pour aliment de nos âmes? Mais si le pasteur suprême de l'Eglise n'avait pas le droit d'éloigner son troupeau des pâturages empoisonnés, c'est-à-dire, s'il n'avait pas le droit de condamner les mauvaises doctrines, les écrits corrupteurs; s'il ne lui était pas permis de leur imprimer une flétrissure, et d'en exposer les titres, dans son *Index*, à la réprobation générale; si chaque contrée peut invoquer un privilége pour se soustraire à l'autorité du chef de l'Eglise, lorsqu'il con-

(129) Niceph., *Histor.*, l. XII, c. 34.

damne un livre ; s'il est libre, par conséquent, à tous les fidèles de goûter de tous les aliments, de boire à toutes les sources, que signifient ces paroles de Jésus-Christ au Prince des apôtres et à ses successeurs : *Paissez mes brebis?* (*Joan.*, XXI, 17.) Elles n'ont plus de sens. Que devient l'autorité tutélaire de son vicaire en ce monde? Elle est sans force et sans efficacité. Qu'est-ce qu'un pasteur qui ne peut ni nourrir son troupeau, ni le conduire, ni le défendre? C'est donc en vain que les conciles ont proclamé la pleine puissance de direction du souverain pontife, si ce représentant de Jésus-Christ sur la terre n'a pas le droit d'empêcher les chrétiens de donner la mort à leur âme, en repaissant leur curiosité de l'apologie de l'adultère, du suicide, du vol et de tant d'écrits impurs répandus à profusion au milieu de nous? Cette pierre fondamentale sur laquelle le Sauveur a bâti son Eglise, ne serait donc plus qu'un sable sans consistance? Cette obligation d'écouter les pasteurs comme Jésus-Christ lui-même (*Luc.*, X, 16), serait donc illusoire? Telles sont les conséquences de cette prétention, que, lorsque le souverain pontife condamne un livre, ce livre n'est pas condamné pour tous les fidèles.

Pour nous, nos très-chers frères, un livre interdit par le vicaire de Jésus-Christ, sera toujours un ruisseau fangeux où nous n'irons pas nous désaltérer, persuadés qu'un rayon de lumière céleste descend sur notre Père commun en cette vie, pour qu'il puisse guider nos pas avec certitude dans le chemin de la vérité, et nous faire éviter les embûches de l'erreur. Ainsi notre obéissance à la direction du chef visible de l'Eglise sera un préservatif puissant contre le danger des mauvaises lectures.

Quand vous voyez, nos très-chers frères, tout ce que la mauvaise presse invente tous les jours pour détruire, si elle le pouvait, le royaume de Dieu, ne sentez-vous pas vos âmes chrétiennes s'enflammer d'un zèle plus ardent, pour contre-balancer les efforts de l'esprit du mal? Voyez comme elle sait descendre jusqu'à la chaumière, s'abaisser jusqu'à l'enfance, se mettre à la disposition du pauvre! Si pour les palais elle étale le luxe de ses impressions, elle devient simple et petite pour l'atelier de l'artisan. Mais, sous ces dehors de magnificence ou de simplicité, elle cache toujours le fer, le feu et le poison, parce que sa mission est de ravager et de détruire. Il ne faut pas que le génie du bien reste en arrière, et qu'il se laisse devancer par le génie du mal. L'esprit de Dieu vous a déjà indiqué ce que doit faire la prudence des enfants de lumière, en inspirant l'*OEuvre des bons livres*, une des plus utiles dans les temps où nous vivons. Formez dans les villes et dans les campagnes des bibliothèques chrétiennes; et autour de ces réservoirs où votre zèle et vos libéralités auront réuni les eaux de la vérité, les remèdes pour toutes les blessures, convoquez l'ignorant, le pauvre, le riche, l'enfant, le vieillard ; invitez-les à venir étancher dans ces sources si pures, la soif de s'instruire qui les tourmente. Mettez dans leurs mains le livre qui vous semble écrit pour leurs besoins. Donnez avec générosité l'ouvrage qui consolera leur douleur, celui qui ranimera en eux l'espérance, celui qui calmera une passion violente, celui qui réveillera leur foi, et qui pourra les éclairer en les intéressant. Si vous visitez le pauvre, laissez avec la pièce de monnaie une aumône plus précieuse et plus utile, un livre pieux qui inspirera la résignation. Si vous allez consoler le malade, déposez sur sa couche l'histoire des souffrances du Sauveur des hommes. Si vous descendez dans le cachot pour alléger, par votre présence, les fers d'un prisonnier, donnez à cet infortuné la vie de celui qui récompensera une visite dans ces sombres demeures.

Vous comprenez, nos très-chers frères, que le choix des ouvrages pour les bibliothèques chrétiennes doit être fait avec intelligence, et que le même livre ne peut convenir à tous les âges, ni à toutes les positions de la vie. Nous devons donner du lait aux enfants, et une nourriture plus substantielle aux hommes faits. Il faut même savoir tempérer ce qu'une lecture peut avoir de trop sérieux, et faire souvent pénétrer les vérités dans les âmes à l'aide de fictions qui intéressent sans jamais offrir un danger, et par des récits qui délassent sans faire courir aucun risque à la pureté du cœur. Quand vous verrez, nos très-chers frères, revenir dans vos bibliothèques ces livres qui auront passé de main en main en remplissant leur sainte mission, ne serez-vous pas en quelque sorte saisis de respect en leur vue, comme si un apôtre se présentait à vous en revenant de glorieuses excursions, et après avoir semé la bonne nouvelle sur des plages lointaines et au milieu de populations diverses? Ne serez-vous pas tentés de baiser avec vénération les traces de leurs fatigues, comme vous colleriez vos lèvres sur les pieds de celui qui vient d'annoncer l'Evangile par delà les mers? Un bon livre est un messager des cieux qui vient éclairer et consoler.

Ne nous lassons pas, nos très-chers frères, de chercher tous les moyens de neutraliser les effets déplorables de la mauvaise presse. Nous entrevoyons déjà un nouveau secours dans l'heureuse pensée, suggérée par la divine miséricorde, d'opposer l'œuvre *du bon colportage* à la propagation si active des livres dangereux. Vous savez les maux incalculables que causent à la religion et à la société ces messagers de désordre, d'impiété et de licence, que l'on trouve partout où il y a un esprit à fausser, un cœur à corrompre, une âme à perdre. Les plus hautes montagnes, les plus profondes vallées, les déserts les plus ignorés sont visités, explorés, fouillés dans tous les sens par ces émissaires du génie du mal; partout ils laissent des traces de leur funeste passage. Des représentations impures, des contes obscènes sont, entre leurs mains, le plus puissant

levier pour démolir les remparts qui protégent la foi chrétienne. Un burin licencieux ouvre la porte à toutes les erreurs. L'esprit est bientôt séduit quand le cœur est dépravé.

Nous laisserons-nous devancer par ces colporteurs d'immoralité, et n'arriverons-nous au milieu des populations des campagnes qu'après qu'ils les auront infectées de leurs coupables écrits? Quand verrons-nous des légions de colporteurs de la vérité s'élancer dans toutes les directions, se répandre dans tous nos villages, et laisser dans chaque famille le contre-poison de l'erreur et de la dépravation, l'image qui rappellera de grandes vertus, et le livre qui apprendra à les imiter?

Nous ne l'ignorons pas : le grand obstacle à l'accomplissement de cette œuvre, c'est de ne pouvoir trouver facilement les ouvriers du colportage. Il faut des hommes de mœurs irréprochables, d'une foi vive et d'un zèle infatigable. Exercer sur eux un contrôle sévère et continuel, c'est une condition essentielle du succès de leurs excursions. L'impiété au contraire n'est point aux prises avec ces difficultés. Un colporteur sans conscience, immoral dans sa conduite, dépravé dans ses paroles comme dans ses actions, est l'agent nécessaire de ses desseins. S'il se laissait entraver dans sa mission par le respect dû à l'innocence de la jeune fille et à la candeur de l'enfance, il ne serait qu'un coopérateur infidèle, ou qui n'aurait pas l'intelligence du parti que l'on peut tirer d'un ouvrage licencieux et d'une gravure effrontée. C'est là ce qui vous montre à la fois l'importance et la difficulté de l'œuvre *du bon colportage*. Mais nous espérons que les essais déjà tentés par des hommes dévoués à la religion ne seront pas infructueux, et qu'un jour nous compterons au nombre des œuvres de zèle si florissantes au milieu de nous, l'œuvre si désirée et si nécessaire du colportage des bons livres.

Mais que pourraient tous nos efforts et les plus ingénieuses inventions du zèle pour remédier aux maux que nous déplorons, si Dieu ne donnait l'accroissement à nos œuvres? (*I Cor.*, III, 6.) Il veut le concours de nos prières et de nos sacrifices, pour nous épargner les fléaux de sa colère irritée, chaque jour, par le débordement de coupables écrits et de pernicieuses doctrines. Faites donc, nos très-chers frères, un sérieux retour sur vous-mêmes dans ce saint temps de pénitence. Vous avez, hélas! contribué à la propagation du mensonge et de l'erreur, en nourrissant votre esprit de mauvaises lectures. Prenez la résolution de ne plus porter la main sur ce fruit défendu. Entrez ensuite dans vos bibliothèques : les rayons en sont peut-être déshonorés par des recueils de chansons licencieuses, par des romans passionnés, par des livres impies et hérétiques. Brûlez ces idoles de votre curiosité et de vos penchants dépravés. Si la mort venait à vous surprendre, vous n'auriez pas au moins à porter au tribunal de Dieu le crime d'avoir transmis à vos neveux des écrits qui, pendant des siècles, infecteraient de leurs poisons mortels, des générations rachetées par le sang de Jésus-Christ. Ces sacrifices et ces victimes plus agréables à Dieu que les macérations de la chair, vous obtiendront le pardon d'une vie qui n'a pas été toujours assez chrétienne : *Talibus hostiis promeretur Deus.* (*Hebr.*, XIII, 16.)

Donné à Lyon, le 2 février 1854.

XV. LETTRE PASTORALE

A L'OCCASION DE LA PROCHAINE OUVERTURE DU JUBILÉ.

Elles vont bientôt s'ouvrir pour notre diocèse, nos très-chers frères, ces sources de grâces extraordinaires auxquelles vont se désaltérer tant de peuples, et qui, partout où elles ont coulé, ont ranimé la foi languissante, fait refleurir les vertus chrétiennes sur un sol desséché par l'impiété, et déposé dans les cœurs des germes de salut. Que de consciences attendent ces jours de rémission pour se purifier de leurs souillures! Que d'âmes pieuses les désirent pour s'enrichir de nouveaux mérites! Que de pasteurs fondent sur eux l'espoir d'un renouvellement de ferveur et de charité parmi leurs ouailles! Tout notre diocèse est donc dans l'attente de ce passage du Seigneur; chacun, dans une sainte prévoyance, se prépare à ramasser une mesure abondante de la manne céleste pour les jours de détresse et de stérilité. Mais ce passage du Seigneur, quelles traces laissera-t-il? Mais ce souffle de l'Esprit de Dieu, que va-t-il ranimer? Mais cette voix de celui qui brise les cèdres (*Psal.* XVIII, 5), qui lui prêtera une oreille attentive, si de votre part, nos très-chers frères, un zèle tout nouveau, une plus ardente charité, une coopération plus fidèle aux desseins de la Providence ne fécondait ces moyens de sanctification que l'Eglise vient offrir à ses enfants? Oui, c'est à vos exhortations, à vos exemples, à votre vie entière que sont attachées toutes les espérances du prochain jubilé. L'esprit du christianisme se réveillera avec plus de force parmi les fidèles, et enfantera au milieu d'eux de plus étonnantes vertus, à mesure que l'esprit du sacerdoce se ranimera dans vos cœurs pour y produire tout ce qui fait les apôtres et les défenseurs de la croix.

En vous adressant cette lettre pastorale, nos très-chers frères, nous ne faisons qu'entrer dans la pensée du souverain pontife, et obéir aux recommandations qu'il fait aux évêques, lorsqu'il leur dit dans son Encyclique : « Ne cessez jamais d'enflammer surtout le zèle des curés, afin que, remplissant leur charge particulière avec un soin religieux, ils s'appliquent sans relâche à pénétrer et à instruire leurs peuples des éléments et des préceptes très-saints de notre foi divine, à les paître par une administration fidèle des sacrements et à les former tous à une saine doctrine. » Nos paroles ne seront que le développement de ce texte pontifical.

Que votre âme, nos très-chers frères, soit donc d'abord l'objet de tous vos soins. Guérissez en vous toute langueur et toute infirmité, et allez ensuite travailler au salut des autres et les nourrir de l'abondance de votre cœur. (*Matth.*, XII, 34.) Vos paroles seront plus persuasives; vos discours, nous osons le dire, seront toujours éloquents; votre voix recevra de vos vertus une autorité à laquelle rien ne résistera. Vos peines et vos sueurs fertiliseront la terre la plus ingrate; et ceux que retiendrait encore une longue habitude du vice et qu'enchaîneraient des liens trop doux, ne pourront se défendre au moins de rendre hommage à la religion, s'ils ne peuvent se résoudre à en suivre les conseils et à courber la tête sous son joug. Ce sont là les merveilles que le prophète décrivait lorsque l'Esprit de Dieu lui montrait les grâces dont le cœur des prêtres était rempli, se répandant sur les peuples pour les enrichir de toutes sortes de biens : *Inebriabo animam sacerdotum pinguedine, et populus meus bonis meis adimplebitur.* (*Jerem.*, XXXI, 14.)

Persuadé de la vérité de cet oracle du grand Apôtre, que les pasteurs doivent d'abord exercer sur eux-mêmes toute leur sollicitude avant d'en faire éprouver les effets à leur troupeau : *Attendite vobis et universo gregi* (*Act.*, XX, 28), et voulant entrer dans la pensée du vicaire de Jésus-Christ, nous avons cru que nos exhortations devaient d'abord s'adresser à nos chers coopérateurs, avant de les faire entendre au peuple que nous conduisons. Nous n'ignorons pas, nos très-chers frères, que c'est surtout à nous, premier pasteur de ce diocèse, que s'adressent ces paroles de saint Paul : *Soyez l'exemple des fidèles dans toutes sortes de bonnes œuvres* (130). Aussi, en vous donnant, pour remplir le devoir de notre charge, des avertissements et des conseils, nous croyons devoir nous en faire à nous-mêmes une application d'autant plus pressante que nos obligations sont plus grandes que les vôtres, notre responsabilité plus terrible, et qu'un jugement plus rigoureux nous attend à la fin de notre carrière.

L'Eglise, en ouvrant les trésors de ses indulgences, ne veut communiquer les richesses dont elle dispose qu'à des âmes bien préparées, pénitentes si elles ont été coupables, fidèles si elles ont trahi leur Dieu, résolues de combattre si elles avaient lâchement abandonné la vertu, décidées à lutter contre l'attrait du plaisir si elles l'avaient trop suivi, déterminées à fuir les occasions qu'elles avaient trop recherchées, sans honte de leur foi si elles en avaient rougi. Mais qui fera naître dans des cœurs criminels des sentiments de componction? qui fortifiera des genoux toujours tremblants et des mains toujours fatiguées (*Job*, IV), quand il faut prendre les armes de la foi? qui pénétrera toute chair de la crainte du jugement de Dieu (*Psal.* CXVIII)? quelle trompette fera tomber les murs de défense dont s'environne une passion rebelle à tous les conseils de l'amitié, comme à toutes les terreurs de la religion? qui rallumera le feu de la charité et le flambeau de la foi? N'est-ce pas la parole de Dieu? n'est-ce pas la prédication de l'Evangile? Armez-vous donc, pasteurs des âmes, de ce glaive à deux tranchants, qui pénètre jusqu'aux dernières divisions de l'âme (*Hebr.*, IV, 12), et qui aille jusque dans le fond des consciences, immoler, retrancher, séparer, porter la guerre et non la paix : la guerre au vice, la guerre à la mollesse, la guerre à l'indifférence. La prédication de l'Evangile, voilà donc votre premier devoir, voilà la plus importante fonction de votre ministère; c'est aussi le premier besoin de vos brebis, et, nous devons le dire, leur droit le plus sacré. Vous ne pourriez, sans injustice, leur refuser ce pain de la parole; et ne pas les en nourrir assidûment, ce serait être homicides des âmes qui vous ont été confiées : *Non pavisti, occidisti* (131). Il faut, nos très-chers frères, que vous puissiez, comme saint Paul, vous rendre témoignage que vous n'avez retenu captive aucune des vérités qui pouvaient être utiles aux fidèles, et que vous les leur avez annoncées en public et en particulier. (*Act.*, XX, 27.) Il faut que, devant le souverain Juge, vous puissiez dire que vous êtes purs du sang de tous, et que vous n'avez jamais refusé de manifester les conseils de Dieu, quelque sévères qu'ils fussent. (*Act.*, XXVI.)

Mais ne croyez pas, nos très-chers frères, que, pour satisfaire à ce devoir de votre charge pastorale, vous soyez obligés de vous présenter dans la chaire de vérité avec cette sublimité de discours, avec ces ornements d'une éloquence mondaine qui flatte des auditeurs mondains sans arriver souvent jusqu'à leur cœur. Non, ce n'est pas un tel langage qui guérit les infirmes, qui ressuscite les morts, qui chasse les démons. Expliquer les dogmes de la religion avec méthode et une simplicité qui n'exclue pas la force; développer toujours avec dignité les obligations qui en découlent à l'égard de Dieu, du prochain et de nous-mêmes; fixer l'attention des auditeurs et réveiller leur intérêt par le récit de quelques traits touchants de l'Ecriture; donner de la vie à toutes vos paroles par cette onction qui découle d'une âme pénétrée de son sujet, et ces saintes ardeurs qui partent d'un cœur sans cesse retrempé dans la méditation journalière des choses de Dieu : c'est ainsi que vous acquitterez la dette qui vous est imposée, d'enseigner les fidèles. Trop longs, vos discours engendreraient le dégoût; trop relevés, ils ne seraient pas compris de la plus grande partie de votre troupeau, surtout dans les campagnes où l'on a besoin, pour se faire comprendre, d'une grande clarté d'expressions et des tournures les plus sim-

(130) *In omnibus teipsum præbe exemplum bonorum operum.* (*Tit.*, II, 7.)

(131) S. Ambr.

ples. Tel est le désir du saint concile de Trente lorsqu'il prescrit aux pasteurs des âmes d'annoncer les vérités du salut « avec brièveté et simplicité (132), omettant les questions inutiles et ne s'attachant qu'à instruire de la loi de Dieu (133).»

Nous n'avons pas besoin de vous recommander de ne jamais contrister aucun de vos auditeurs en les désignant, lorsque vous vous élevez contre les désordres de votre paroisse. Vous vous aliéneriez des cœurs dont vous devez chercher au contraire à vous ouvrir l'accès; vous endurciriez des âmes que vous devez vous efforcer d'attendrir et de toucher; et lorsque vous aurez combattu certains vices avec toute la force de votre ministère, lorsque, par une peinture vive des jugements de Dieu, vous aurez porté une terreur salutaire dans l'âme de vos auditeurs et remué toutes les consciences, ne descendez jamais de la tribune sacrée sans que quelques paroles pleines d'une tendresse toute pastorale et d'une affection toute paternelle ne tombent de vos lèvres et n'aillent appliquer un baume salutaire sur les blessures qu'auraient pu faire votre zèle, et ranimez l'espérance là où un tableau trop fidèle des vengeances célestes aurait fait naître un excès de crainte et de découragement. C'est à ce trait que les brebis reconnaissent le bon pasteur.

Ce n'est pas seulement à quelques fêtes plus solennelles, dans quelques circonstances plus importantes, que vous devez annoncer la parole de Dieu, mais tous les dimanches et fêtes de l'année. Nous ne pouvons approuver que l'on se borne alors à faire au peuple une simple lecture; et si vous croyez pouvoir vous dispenser de l'accomplissement de ce devoir dans la saison des travaux, sous le prétexte que vos paroissiens, éprouvant un surcroît de fatigues, des réunions à l'église trop prolongées leur seraient à charge, nous vous répondrons que quelques paroles courtes à la vérité, mais vives et animées de l'esprit de Dieu, sont nécessaires alors pour les porter à la résignation, soutenir leur patience et les préserver de la langueur où les jetterait peut-être votre silence.

Nous ne saurions trop vous exhorter à prendre pour guide le *Catéchisme du concile de Trente* dans les instructions que vous donnez à vos paroissiens. Vous pouvez suivre l'ordre des matières traitées dans cet excellent livre, en développer successivement tous les chapitres: vous y trouverez une doctrine saine, puisqu'elle vous est présentée par le concile de Trente; un enseignement irréprochable, puisqu'il est l'enseignement de l'Eglise romaine, mère et maîtresse de toutes les autres, de cette Eglise « qui ne connaît point d'hérésie (134). »

La parole de Dieu annoncée avec cette exactitude d'expressions qui écarte l'erreur, avec ce zèle qui veut la sanctification et le salut de tous, avec cette charité qui n'oublie aucun besoin, qui pourrait raconter les merveilles qu'elle enfante? Les auditeurs, effrayés par cette voix d'un Dieu vengeur qui retentit jusqu'au fond d'une conscience coupable avec l'éclat du tonnerre : *Deus majestatis intonuit* (*Psal.* XXVIII, 3), touchés par cette voix d'un Dieu de clémence qui annonce au pécheur repentant toute la magnificence des miséricordes célestes : *Vox Domini in magnificentia* (*Ibid.*, 4), les auditeurs iront sans tarder se jeter aux pieds de celui qu'ils regardent plutôt comme un père que comme un juge, pour épancher dans son sein le secret d'une vie criminelle. C'est ici, nos très-chers frères, qu'il faut vous revêtir de la charité de Jésus-Christ; ce ministère, dont on viendra alors réclamer les secours, semble demander de votre part l'exercice de toutes les vertus sacerdotales : de l'affabilité pour accueillir le pécheur, dans quelque moment qu'il se présente; de la patience pour l'entendre, quelque difficulté qu'il éprouve à s'expliquer; de la compassion à mesure que les plaies qu'il découvre sont plus envenimées; de la prudence pour indiquer à un malade les remèdes les plus efficaces à ses maux; du zèle pour ne pas abandonner cet ami après ses rechutes; de la fermeté quand la passion dominante de cet enfant indocile voudrait une molle condescendance; mais toujours et dans toutes les circonstances, de la charité, soit que vous vous présentiez dans le saint tribunal, ou comme juge, ou comme médecin, ou comme pasteur. Nous ne pouvons rien faire de plus utile pour votre instruction que de transcrire dans cette lettre pastorale les leçons que le souverain pontife Léon XII nous adressait lui-même, en 1826, sur l'administration du sacrement de pénitence. Quelles restent gravées dans votre mémoire, et qu'elles vous dirigent dans l'exercice d'une de vos fonctions les plus saintes et les plus redoutables! C'est Pierre qui vous parle par la bouche de Léon !

« Afin que les peuples puissent avec fruit réduire en pratique les leçons qu'ils auront reçues, vous sentez parfaitement combien il est nécessaire qu'ils trouvent dans les prêtres auxquels ils doivent confesser leurs péchés tous les secours que réclament leurs besoins. Veillez donc avec zèle à ce que les prêtres choisis par vous pour entendre les confessions se rappellent et observent ces règles tracées par Innocent III, notre prédécesseur, au ministre de la pénitence: « Qu'il « soit discret et prudent; qu'à l'exemple « d'un médecin habile, il sache également « verser le vin et l'huile sur les plaies du « blessé, cherchant à connaître à fond la « position du pécheur et les circonstances « du péché, pour juger avec sagesse des con- « seils qu'il doit lui donner, et appliquer le « remède convenable, essayant de divers « moyens pour guérir le malade. » Qu'il ait aussi devant les yeux cet avis du Rituel ro-

(132) *Conc. Trid.*, sess. 5, c. 2, *De reform.*
(133) *Ibid.*, sess. 21, c. 7, *De reform.*
(134) Bossuet, *Serm. sur l'unité.*

main : « Que le prêtre discerne avec soin « dans quelles occasions et à quelles per- « sonnes on doit ou accorder, ou refuser, « ou différer l'absolution, de peur d'absou- « dre ceux qui sont indignes d'un tel bien- « fait. Tels sont ceux qui ne donnent aucun « signe de douleur, qui refusent de déposer « les haines et les inimitiés, ou de restituer « le bien d'autrui lorsqu'ils le peuvent, ou « de fuir une occasion prochaine du péché, « ou de renoncer au crime de toute autre « manière, et de réformer leur vie; tels « sont encore ceux qui ont donné un scan- « dale public, à moins qu'ils ne le réparent « et n'en fassent une satisfaction publique. » Il n'est sans doute personne qui ne voie combien ces règles sont opposées à la con- duite de ces ministres qui, sur l'aveu de quelque grand crime, ou à la vue d'un homme souillé d'une foule de péchés de tout genre, se hâtent de prononcer qu'ils ne peuvent absoudre, refusant ainsi d'appliquer le remède à ceux-là même dont la guérison est l'objet principal du ministère que leur a confié celui qui a dit : *Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, mais les malades, qui ont besoin de médecin* (*Matth.*, IX, 12); ou de ces ministres à qui tous les soins qu'on a pris d'examiner sa conscience, tous les si- gnes de douleur ou de bon propos parais- sent à peine suffisants pour qu'ils croient pouvoir absoudre, et qui, après tout, pen- sent avoir pris un sage parti en remettant l'absolution à une autre époque. Car, s'il est une affaire où l'on doive garder un juste milieu, c'est ici surtout que ce milieu est nécessaire, de peur que trop de facilité à donner l'absolution n'invite à pécher plus facilement, ou que trop de sévérité ne dé- tourne les pénitents de la confession et ne les amène à désespérer du salut. On voit beaucoup de chrétiens se présenter, il est vrai, au ministre du sacrement de pénitence sans être aucunement préparés, mais tels cependant que les dispositions convenables puissent succéder dans leur cœur à ce défaut de préparation, pourvu que le prêtre, re- vêtu des entrailles de miséricorde de Jésus- Christ, qui n'est pas venu pour appeler les justes, mais les pécheurs (*Ibid.*, 13), sache user à leur égard de zèle, de patience et de douceur. S'il manque à ce devoir, on peut le dire aussi peu préparé à entendre les pé- chés des pénitents que ceux-ci à les con- fesser. On doit en effet regarder comme manquant de préparation, non les pécheurs souillés des plus grands crimes, non ceux qui même pendant un grand nombre d'an- nées se seraient éloignés de la confession, car la miséricorde du Seigneur est sans bor- nes, et le trésor de sa bonté est infini; non ceux qui, par une suite de l'ignorance atta- chée à leur condition ou de la lenteur de leur esprit, n'auraient pas sondé suffisamment leur propre conscience, incapables peut-être d'y parvenir par leurs seuls efforts et sans le secours du prêtre; mais ceux-là seule- ment qui, malgré le soin nécessaire que met le confesseur à les interroger, sans cepen- dant leur être trop à charge; malgré sa cha- rité dont toutes les ressources, jointes aux plus ferventes prières adressées à Dieu du fond de son cœur, se seraient épuisées pour les porter à la détestation de leurs fautes, paraissent encore à sa prudence dépourvus de ce sentiment de douleur et de repentir qui seul peut les disposer à obtenir la grâce de Dieu dans le sacrement. Au reste, quelles que soient les dispositions de ceux qui se présentent au ministre de la pénitence, ce qu'il doit craindre par-dessus tout, c'est d'avoir à se reprocher qu'aucun d'eux ne se retire avec la défiance de la bonté de Dieu, ou la haine du sacrement de la réconcilia- tion. S'il y a donc un juste motif de différer l'absolution, le prêtre devra persuader aux pénitents, dans le langage le plus paternel, qu'il lui sera possible que sa charge et son devoir, que le salut même de leurs âmes l'exigent absolument, et les engager, par l'onction de la bonté la plus touchante, à revenir au plus tôt, afin qu'après avoir accom- pli fidèlement les pratiques salutaires qui leur auront été prescrites, dégagés des chaî- nes du péché, ils retrouvent la vie dans les douceurs de la grâce divine. Entre autres modèles de cette charité, un de ceux que l'on peut citer le plus à propos, est saint Raymond de Pennafort, à qui l'Eglise a dé- cerné le nom d'insigne ministre du sacre- ment de pénitence. « Les péchés une fois « connus, dit-il, que le confesseur se montre « plein de bienveillance, toujours prêt à sou- « lever et à porter lui-même le fardeau du « pécheur; qu'il ait une douceur affectueuse, « une tendre compassion pour les fautes « d'autrui, un sage discernement pour en « démêler les différences; qu'il l'aide de ses « prières, et en faisant pour lui des aumônes « et d'autres bonnes œuvres; enfin, qu'il lui « fasse toujours quelque bien, sachant verser « le baume sur son âme, le consoler, soute- « nir son espérance, et même, s'il est besoin, « l'exciter par des reproches. »

« Accueillis avec cette patience et cette bien- veillante charité, les pécheurs se soumet- tront encore plus volontiers à la peine qui leur sera infligée à titre de satisfaction; car ils doivent bien se souvenir qu'il n'est pas de la nature du jubilé de dispenser les hom- mes, par la vertu de l'indulgence qu'il leur accorde, de toute obligation de satisfaire à la justice de Dieu offensée par nos péchés, comme s'il n'était pas nécessaire d'accom- plir les œuvres que, dans cette intention, les ministres du sacrement imposent aux pénitents durant l'année sainte. Cette satis- faction appartient en effet à l'intégrité du sacrement; et, sans doute, lorsque, usant du pouvoir que nous avons reçu de Jésus- Christ, nous apportons par l'indulgence quelque tempérament à la sévérité de la peine due au péché, nous ne pouvons avoir d'autre intention que de procurer la jouis- sance d'un si grand bienfait à ceux-là seule- ment qui auront rempli toutes les condi- tions auxquelles, comme nous l'avons appris du même Jésus-Christ instruisant son

Eglise, Dieu veut qu'on satisfasse à sa justice par les mérites infinis de son Fils, notre Rédempteur. Vous devez donc rappeler à la mémoire des ministres de la pénitence, et ces paroles du saint concile de Trente : « Les « prêtres doivent, autant que la prudence « pourra le suggérer, enjoindre des satisfac- « tions salutaires et convenables, selon la « qualité des fautes et l'état des pénitents ; » et ce qu'enseigne le *Catéchisme du saint concile* : Que dans l'imposition des peines, il faut ne se décider jamais arbitrairement, mais se conduire en tout d'après les principes de la justice, de la sagesse et de la piété ; que, pour paraître mesurer les péchés sur cette règle, et faire sentir aux pénitents la gravité de leurs crimes, il est bon quelquefois de leur donner connaissance des peines qui, d'après les dispositions des anciens canons pénitentiaux, étaient fixées pour certains péchés, et qu'enfin la satisfaction doit être réglée sur l'offense.

« A ce sujet, il sera encore utile, surtout dans ce temps de miséricorde et de clémence, de rappeler aux prêtres ce que dit le Docteur angélique : « Il vaut mieux que le prê- « tre indique au pénitent la grandeur de la « peine qui devrait lui être imposée pour « ses péchés, et que toutefois il lui en im- « pose une qu'il soit capable de subir. » C'est ce que saint Chrysostome avait enseigné avant lui : « Si, n'usant, dit-il, d'aucune in- « dulgence, vous portez sans pitié le fer « dans la plaie, il arrivera souvent que, « vaincu, découragé par la douleur, et re- « poussant alors tout à la fois et le remède « et le frein, il se précipitera lui-même dans « l'abîme, après avoir brisé son joug et rompu « ses liens. Pour moi, j'en pourrais citer avec « certitude un grand nombre qui n'ont été « poussés aux dernières extrémités que « parce qu'on exigeait d'eux une pénitence « entièrement proportionnée aux fautes « qu'ils avaient commises. »

Si nous ne craignions d'être trop long, nous pourrions faire ici, nos très-chers frères, quelques réflexions sur la confession des enfants, qui ne seraient pas sans utilité ; nous vous montrerions combien est funeste, injuste et peu éclairée la pratique, adoptée par quelques-uns, de ne pas leur donner l'absolution avant la première communion. On ne considère pas assez que si les enfants ne donnent pas souvent des signes de contrition après de grandes fautes, c'est qu'on ne les prépare pas avec assez de soin à la réception du sacrement de pénitence ; c'est qu'on ne seconde pas assez les opérations de la grâce en eux ; c'est qu'on les appelle trop rarement au tribunal de la réconciliation. Il arrive de là qu'un grand nombre de jeunes enfants croupissent souvent jusqu'à la première communion dans l'état du péché, et restent ainsi longtemps exposés à tous les dangers d'un pareil état.

Ce serait ici le lieu de s'élever avec encore plus de force contre l'erreur de ceux qui ne croient pas devoir porter le saint viatique à un enfant au lit de mort, parce qu'il n'a pas atteint l'âge auquel on l'eût admis pour la première fois à la sainte table, s'il eût été en santé, quoique cependant la raison se soit développée en lui : pratique que rien ne peut justifier, que la paresse et l'ignorance seules peuvent défendre, et que l'Eglise verrait avec la plus profonde douleur s'établir et se propager.

Vous trouverez de sages conseils dans le livre intitulé : *Méthode pour la direction des âmes dans le tribunal de la pénitence;* nous vous en recommandons la lecture.

Les devoirs de notre ministère ont, il faut l'avouer, nos très-chers frères, quelque chose de pénible qui crucifie la nature, quelque chose de redoutable qui effraye la conscience, des difficultés qui étonnent les plus habiles. Au milieu des doutes, des perplexités, des embarras dont il est environné, le prêtre s'écrie souvent avec saint Paul : *Malheureux homme que je suis ! qui me délivrera de ce corps de mort? « Infelix ego homo ! quis me liberabit de corpore mortis hujus? »* (*Rom.*, VII, 24.) Et encore ne sait-il s'il doit former ce vœu lorsqu'il se rappelle les jugements qui attendent les justices mêmes. Où irez-vous donc, nos très-chers frères, chercher des consolations et du repos ? où irez-vous vous délasser de vos fatigues, ranimer votre courage abattu, retrouver la confiance qui vous abandonne ? où irez-vous déposer le poids accablant qui vous oppresse ? A l'autel, ministres du Seigneur, à l'autel. C'est là que Jésus-Christ est vraiment le Dieu de toute consolation, qui console le prêtre dans tous ses maux, afin qu'il puisse aussi consoler les autres dans leurs tribulations (II *Cor.*, I, 3) ; c'est là que Jésus-Christ nous fait oublier, par sa douce présence, ce que le sacerdoce, dont il nous a revêtus, peut avoir d'amertumes.

Mais ce n'est pas pour nous seuls que nous devons monter à l'autel et offrir le sacrifice de la nouvelle loi : c'est pour y achever ce que nous avons commencé pour le salut des âmes ; c'est pour y traiter de la réconciliation d'un pécheur avec son Dieu, fléchir le père justement irrité contre un fils ingrat, et conjurer les fléaux de la colère céleste prêts à fondre sur un peuple indocile au joug de la religion. De quelle justice et de quelle sainteté ne doit pas être revêtu « celui qui étant, dit saint Chrysostome, l'ambassadeur du monde entier, supplie le Seigneur de vouloir être miséricordieux pour les péchés, non-seulement de tous les vivants, mais encore des morts (135) ! Combien il faut avoir la conscience pure pour se présenter avant tant d'assurance devant son Dieu, lui parler avec tant de familiarité, le solliciter avant tant d'importunité, bien plus, exercer sur le corps et le sang de son Fils une sorte d'empire que n'oseraient s'arroger les intelligences célestes !

« Persuadé de ces vérités, dit saint Gré-

(135) S. Chrys., *De sacerdot.*, l. VI, c. 4.

goire de Nazianze, et sachant que personne n'est digne de ce grand Dieu, ni de ce grand sacrifice, ni de ce grand pontife, s'il ne s'est d'abord immolé lui-même en l'honneur de Dieu, comme une hostie vivante, sainte et d'une agréable odeur ; s'il n'a d'abord offert au Seigneur un sacrifice de louanges et un cœur contrit, victimes qu'a le droit d'exiger celui qui nous a tout donné, comment oserai-je offrir à Dieu ce sacrifice extérieur et sensible qui rappelle tant de mystères ? Comment oserai-je revêtir la robe sacerdotale et prendre le nom de prêtre, si auparavant je n'ai purifié mes mains par des œuvres toutes saintes (136)? » Ces paroles éloquentes de ces grands évêques de l'Eglise d'Orient, cette expression si vive de l'antique foi de nos pères vous disent assez, nos très-chers frères, tout ce qu'un prêtre doit porter à l'autel « pour y honorer Dieu, y réjouir les anges, édifier l'Eglise, secourir les vivants, procurer le repos aux morts et y participer à toutes sortes de biens (137). » De là vous devez conclure que « si avant toute prière on doit préparer son âme (138),» à plus forte raison cette préparation est-elle nécessaire lorsqu'on se dispose à l'action la plus sainte et la plus sublime de la religion. A l'approche du Dieu qui va s'abaisser, tout dans le prêtre doit être dans le silence, et le cœur, et l'imagination, et les sens. Chercheriez-vous ce calme, nos très-chers frères, dans des conversations profanes, dans des discussions sur la politique du jour, dans des entretiens sur des bruits de ville? A Dieu ne plaise! Le lieu où vous prenez les ornements sacrés est aussi un lieu de prières ; et quand votre esprit et votre cœur doivent être pleins des souvenirs touchants des douleurs et des sacrifices de l'Homme-Dieu, il vous siérait mal de vous occuper d'autre chose que du ministère sublime que vous allez remplir au nom de l'Eglise, et des intérêts que vous allez traiter avec le Roi des rois. C'est dans la méditation que le prêtre pieux allume le feu sacré qu'il porte à l'autel ; c'est là qu'il va purifier son cœur et ses lèvres, avant de se présenter devant l'Agneau.

Maintenant, nous vous le demanderons, nos très-chers frères, quelle modestie ne doit-on pas admirer dans le prêtre pendant l'immolation de la victime sainte! quelle gravité dans toutes ses actions! quelle dignité dans toutes ses démarches! Environné des anges, mais plus puissant que les anges, quelque chose d'angélique et de presque divin doit briller dans toute sa personne. Un rayon céleste, échappé de son front, doit avertir les assistants que les cieux se sont inclinés, et que le Dieu dont le regard fait trembler les colonnes du firmament (139), s'est rendu présent, remplit le cœur de son ministre, occupe toutes ses pensées ; et que « si le corps du sacrificateur est encore sur la terre, son esprit et son cœur sont dans le ciel (140). »

Certes, nos très-chers frères, ce ne sont pas là les sentiments que fait naître celui qui s'accoutume à l'oblation quotidienne de la victime de propitiation, et qui offre cette victime avec une précipitation qui donnerait à penser que la présence du Seigneur lui est à charge ; avec des mouvements si agités, que l'on croirait qu'en lui la conscience est aussi agitée que ses mouvements sont violents ; avec des yeux si égarés, que l'on soupçonnerait que sa foi n'aperçoit pas la victime cachée sous les voiles eucharistiques ; avec des airs si mondains, qu'il semble ne paraître à l'autel que pour y éteindre la ferveur des fidèles, faire mépriser tout ce qu'il y a de plus vénérable et éloigner de nos temples ceux qu'il faudrait y attirer.

Nous avons de vous une meilleure opinion, nos très-chers frères, et nous aimons à nous persuader que vous saurez vous soustraire à l'empire de routine, qui transforme aux yeux du monde le prêtre en un artisan qui attend son salaire, ses saintes fonctions en un vil métier qui fournit à sa substance, tout son ministère en une nouvelle branche d'industrie : *Confidimus de vobis, dilectissimi, meliora.* (*Hebr.*, VI, 9.)

Ce que nous venons de vous rappeler sur les dispositions qu'exige la célébration du saint sacrifice de la messe, vous persuadera facilement qu'après être descendus de l'autel, votre âme doit se répandre devant Dieu en mille actions de grâces. Passer rapidement du sanctuaire au milieu du monde, du commerce des anges au commerce des hommes, du calme de la prière au tumulte des affaires ; les lèvres encore teintes du sang de Jésus-Christ, se livrer à des discours oiseux ; à peine dépouillés des vêtements sacrés, fuir précipitamment le lieu saint, ce serait méconnaître le don de Dieu, scandaliser les âmes pieuses, justifier les railleries de l'incrédule et prouver assez que vous n'avez pas compris à quel degré d'honneur vous venez d'être élevés : *Homo, cum in honore esset, non intellexit.* (*Psal.* XLVIII, 13.)

Il nous serait difficile, nos très-chers frères, de vous déterminer le temps que vous devez employer après la messe à remercier le Seigneur de tout ce qu'il vient de faire pour votre âme de grand et de merveilleux (*Psal.* LXV, 16) . une foi vive, une ardente charité sont la mesure de ces élans de la reconnaissance. Mais à moins que quelque fonction de votre ministère ne vous appelle ailleurs subitement, jamais vous ne devez vous dispenser de l'action de grâces après le plus étonnant de tous les bienfaits.

Le *Prêtre à l'autel*, par le R. P. Chaignon,

(136) S. Greg. Naz , *In apologet.*
(137) *Imit.*, l. IV, c. 5.
(138) *Ante orationem præpara animam tuam.* (*Eccle.*, XVIII, 23.)
(139) *Columnæ cœli contremiscunt et pavent ad nutum ejus.* (*Job*, XXVI, 11.)
(140) S. Chrys., *De sacerdot.*

est un livre qu'un prêtre ne saurait lire trop souvent, et qu'il consultera toujours avec fruit.

La gravité et le recueillement que vous porterez à l'autel doivent vous accompagner dans toutes les fonctions de votre ministère. Soit que vous ouvriez à un enfant les portes de l'Eglise, ou que vous conduisiez à sa dernière demeure un chrétien mort dans la foi; soit que vous bénissiez l'union des époux, ou que vous alliez recevoir le dernier soupir d'un mourant, partout on doit retrouver en vous l'ambassadeur de Jésus-Christ, son représentant et son image.

Ces devoirs de la vie sacerdotale remplis avec ce zèle éclairé, cette exacte observation des règles, cette religion profonde dont nous venons de parler, commanderont sans doute le respect des peuples, feront honorer votre caractère et fermeront la bouche à vos détracteurs. Mais rien ne peut autant assurer le succès de vos travaux, comme cette charité compatissante pour les pauvres, qui sont le plus précieux trésor de l'Eglise et ses plus beaux ornements. C'est à vous, dit l'Esprit-Saint, que le soin du pauvre a été abandonné; c'est vous qui serez l'appui de l'orphelin : *Tibi derelictus est pauper, orphano tu eris adjutor.* (*Psal.* X, 14.) Le pauvre monde, qui ne comprend pas la dignité du pauvre et tout ce que son indigence a d'auguste aux yeux de la religion, croit s'acquitter envers lui de toutes ses obligations par une aumône aussi fastueuse que modique; il n'a souvent pour lui qu'une pièce de monnaie qui ne soulage pas sa misère, et un regard d'indifférence qui ne console pas son cœur. Mais c'est au prêtre, homme de miséricorde, qu'a été accordée l'intelligence sur le pauvre et l'intelligent (*Psal.* XL, 2); c'est lui surtout qui, représentant sur la terre de la bonté de la Providence, est député par elle pour être l'œil de l'aveugle, le bâton de l'infirme, le pied du boiteux (*Job*, XXIX, 15); c'est à son cœur qu'a été recommandé le soin du pauvre qui n'a pas de pain, l'enfant qui n'a pas de mère : *Tibi derelictus est pauper, orphano tu eris adjutor.* (*Psal.* X, 14.) Sa charité doit être celle de Job : « Ce « saint homme, dit saint Jean Chrysostome, « comme s'il eût été le père commun de « tous les hommes, offrait à chacun des « ressources dans leurs malheurs, il secou- « rait les uns, il plaignait les autres; il les « soutenait tous dans leurs disgrâces et par « ses discours, et par ses œuvres, et par sa « compassion, et par ses larmes, et par « toutes sortes de moyens, et il leur servait « de port contre la tempête. » C'est donc là, nos très-chers frères, la première vertu du prêtre, vertu si nécessaire, suivant saint Bernard, que celui qui ne la possède pas encore ne peut prétendre à l'honneur du sacerdoce sans s'exposer à de grands périls, quelque éminentes que soient les autres qualités qui brillent en lui : *Eam charitatem nondum adeptus periculosissime promovetur, quantumlibet alias videatur pollere virtutibus* (141).

Mais aussi cette vertu communiquera à votre ministère une puissance qui bientôt vous aplanira les voies pour réussir dans les plus grandes entreprises; elle donnera à vos discours une éloquence qu'ils emprunteraient difficilement du talent, à vos représentations une persuasion à laquelle rien ne saurait résister.

Et quel est le cœur qui ne vous serait pas ouvert, si l'on sait que jamais on ne frappe au vôtre inutilement, et que, pour l'émouvoir et le dilater, il suffit d'un soupir échappé au malade, d'une larme versée par un pauvre? Soyez donc miséricordieux, vous dirons-nous comme Tobie à son fils. Nous savons, il est vrai, que pour vous le temps de l'opulence est passé, et que, plus conformes à Jésus-Christ notre modèle, vous recevrez peu; mais encore, ce peu qui vous est accordé, allez avec empressement le partager avec votre frère pauvre : *Si exiguum tibi fuerit, etiam exiguum libenter impertiri stude* (*Tob.*, IV, 9), et quelque modique que soit le don que vous ferez, ce que vous donnerez, on vous le rendra sur la terre en amour, en vénération, en confiance, en attendant le jour où Jésus-Christ vous récompensera de ce que vous aurez fait au plus petit de ses serviteurs, comme si vous l'aviez fait à lui-même. (*Matth.*, XXV, 40.)

Un prêtre qui n'aurait pas compris toute la signification du nom de pasteur qu'il a l'honneur de porter, pourrait peut-être, pour excuser la modicité de ses aumônes, nous montrer des parents qui exigent ses épargnes comme leur patrimoine, et nous alléguer sa tendresse et sa reconnaissance pour une famille à laquelle il doit tout. Sans doute, si ces parents éprouvent toutes les souffrances de la pauvreté, leur tendre une main secourable, partager son pain avec eux est un devoir, sans jamais oublier les brebis indigentes et délaissées de son troupeau, parce qu'en se chargeant de leur conduite, il a contracté à leur égard cette dette de charité dont parle saint Augustin, « qui est toujours due et qui n'est jamais entièrement acquittée (142). » Mais sa famille est-elle au-dessus du besoin, alors nous n'hésiterons pas à lui dire, en lui montrant tous les pauvres, tous les affligés de sa paroisse : « Voilà votre père, votre mère, vos frères et vos sœurs. Ne comptez plus sur l'amour de votre troupeau, renoncez à la considération due à votre caractère, si vous versez dans le sein de vos parents ces largesses qui doivent porter le soulagement, la consolation et la vie dans la cabane de l'indigent et sur la couche de l'infirme. »

Peut-être qu'une santé affaiblie par les travaux vous inspire quelque sollicitude pour votre avenir, et vous engage à vous ménager des ressources pour des jours d'in-

(141) Serm. 18, *in Cant.* VI.

(142) « Charitas semper debetur, et nunquam exsolvitur. » (S. Aug., ep. 62, *ad Cœlest.*)

firmités. Hommes de peu de foi, vous diriez-nous s'il en était ainsi, pourquoi cette injuste méfiance de la bonté de Dieu : *Modicæ fidei, quare dubitasti?* (*Matth.*, XIV, 31.) Ne pourriez-vous pas, avec le Roi-Prophète, rendre à la divine Providence le témoignage que vous n'avez pas vu le prêtre fidèle abandonné? *Non vidi justum derelictum.* (*Psal.* XXXVI, 25.) Est-ce bien à un prêtre, qui raconte tous les jours dans la chaire de vérité les merveilles de la Providence, à s'inquiéter où il trouvera de quoi manger pour le soutien de sa vie, où il prendra des vêtements pour se couvrir? (*Matth.*, VI, 31.) *Hommes de Dieu, éloignez ces pensées* (I *Tim.*, VI, 11) aussi injurieuses au Père que nous avons dans les cieux qu'indignes du ministère auquel il vous a appelés! Donnez, donnez avec joie, donnez avec empressement; et si par un de ces décrets, qu'il faut toujours adorer dans leur sévérité, vous étiez réduits à n'avoir pas même une pierre où reposer votre tête, alors, formés à l'école de Jésus crucifié, et sentant en vous tout ce qu'ajoute à votre dignité de force et de noblesse la parfaite ressemblance avec l'homme de douleur, vous vous montreriez plus grands que vos infortunes, plus fidèles à mesure que vous seriez plus éprouvés, plus dignes du sacerdoce à mesure que vous sentiriez davantage le poids de la croix, plus près du ciel à mesure que vous seriez plus dégagés des biens de la terre, et vous pourriez vous écrier avec saint Paul : *Lorsque je suis dans l'infirmité, alors je suis vraiment puissant.* « *Cum infirmor, tunc potens sum.* » (II *Cor.*, XII, 10.)

Mais pour faire l'aumône avec ce discernement dont parle l'Esprit-Saint, il faut que le zèle qui aime à répandre la vérité s'unisse à la bienfaisance qui s'empresse de soulager les corps, et que la miséricorde rompe le pain céleste des intelligences à ceux qu'elle nourrit d'un pain terrestre et grossier. Ainsi, nous appelons toute votre compassion sur ces enfants pauvres que leurs parents laissent en proie à l'ignorance et à tous les vices qu'elle enfante. Votre charité ne peut s'exercer à leur égard d'une manière plus heureuse qu'en leur facilitant, par vos largesses, tous les moyens de recevoir une instruction chrétienne.

Ne faites, dans la distribution de vos aumônes, aucune distinction entre les amis et les ennemis, entre les diverses opinions et les divers partis. Donnez à tous, soyez le consolateur de tous, pour les gagner tous à Jésus-Christ. Vos pieuses libéralités, des marques non équivoques de votre intérêt seront une prédication plus persuasive que de savantes controverses; plus éloquente à leurs yeux, en faveur de la religion, que l'étalage de la plus vaste érudition; plus sûre pour triompher de ces cœurs dont nous ambitionnons l'empire, que toutes les ressources de la dialectique la plus pressante et que toute la science de la plus haute théologie. Nous ne craignons pas de vous le dire : volez au secours de l'impie quand le malheur l'afflige; ouvrez-lui votre cœur quand il cherchera des consolations; ouvrez-lui vos bras quand il n'a plus d'amis; bientôt peut-être vous le verrez se ranger sous votre houlette, convaincu qu'un sacerdoce qui, en combattant avec énergie ce qu'il regarde comme des erreurs, a pour ceux qui s'égarent des entrailles de miséricorde, ne peut être que le sacerdoce de la véritable Eglise. Il sera subjugué par les vertus éclatantes de ces prêtres qui tous les jours calomniés, déchirés tous les jours par les plus odieuses imputations, possèdent du moins la charité de Jésus-Christ. « Faites donc pour les pauvres, vous dirons-nous comme saint Augustin au clergé d'Hippone (143), « faites donc pour les pauvres ce que vous aviez accoutumé, et que chacun de vous y contribue selon ses forces qu'il connaît mieux que personne; mais faites-le du meilleur cœur que jamais, et au milieu de tous les malheurs de ce siècle, souvenez-vous de ce mot de l'Apôtre : *Le Seigneur est proche, ne vous inquiétez de rien.* » (*Ephes.*, IV, 5, 6.)

Que cette époque solennelle du jubilé rallume dans vos cœurs, nos très-chers frères, le feu de la charité, ranime les ardeurs de votre zèle, vous inspire à la fois et un plus vif désir de votre perfection et une soif plus ardente du salut de vos frères; des sentiments profonds de pénitence pour vos propres péchés, et une tendre compassion pour les péchés des autres; un généreux empressement à satisfaire à la justice de Dieu pour vos fautes journalières, et une infatigable activité pour ramener au bercail ceux qui s'en éloignent. Alors les pécheurs se presseront en foule autour de vos tribunaux sacrés; on les verra, touchés par vos exemples et vos exhortations, verser des larmes amères sur leurs anciens égarements, déplorer le temps où, pleins de zèle pour propager contre la religion leurs préventions ou leur haine, ils croyaient bien mériter de la société en déchirant le sacerdoce; chacun recherchera vos conseils avec avidité, tendra les mains vers vous comme vers son libérateur, ne mettra point de bornes à sa confiance quand il sera à vos pieds, et se retirera plus raisonnable parce qu'il sera devenu plus chrétien, plus éclairé parce qu'il aura le cœur plus pur, plus libre parce qu'il sera devenu plus vertueux.

« Oh! qu'il est doux le poids du jour et de la chaleur, disait saint Charles Borromée à son clergé, pour le prêtre qui contemple l'immortelle couronne suspendue sur la tête du dispensateur fidèle des mystères de Dieu, ou qui, au saint autel, considère tout ce qu'a de divin la coopération au salut des âmes! Pleins de ces sublimes pensées, les bons prêtres courent dans la carrière et ne se lassent pas; ils marchent sans cesse et ils

(143) S. Aug., ep. 123, *ad cler. Hip.*

ne succombent pas; ils enfantent des âmes à Jésus-Christ, et ils sentent à peine les douleurs de l'enfantement. Que les afflictions les éprouvent, que les travaux les accablent, que les dangers, la pauvreté et l'infamie viennent fondre sur eux; qu'il faille gravir le sommet des montagnes les plus élevées, s'éloigner de ses proches, abandonner ses biens, prendre soin d'un troupeau dans les lieux les plus pauvres et les plus incommodes, les prêtres selon le cœur de Dieu ne se refuseront à rien; bien plus, comme André, le disciple du Sauveur, ils courront au-devant de la croix, si longtemps attendue et si ardemment désirée (144). »

Il est consolant pour nous de penser que le clergé de notre diocèse comprendra un langage si élevé, si digne de sa vocation, et que de si nobles sentiments sont déjà dans tous les cœurs.

Nous désirons, nos très-chers frères, que vous relisiez souvent cette lettre pastorale, afin de vous renouveler sans cesse dans l'esprit de votre état (145).

Donné à Lyon, le 5 octobre 1854.

XVI. LETTRE PASTORALE

A l'occasion du Carême de 1855.

CE QUI ALLUME LA COLÈRE DE DIEU.

Depuis la dernière lettre que nous vous adressions, nos très-chers frères, et dans laquelle nous vous signalions les mauvais livres comme un attentat contre Dieu, contre la famille, contre la société, le Seigneur a fait retentir du haut des cieux l'éclat de son tonnerre, et le Très-Haut nous a fait entendre la voix puissante de son courroux (*Psal.* XVII, 14), comme un avertissement terrible de ce qu'il nous prépare, si nos cœurs continuent à se détourner des biens véritables, pour ne rechercher que les satisfactions des sens, et n'offrir de culte qu'à la matière. L'arbitre souverain de la vie et de la mort nous a conduits jusqu'à la porte du tombeau, pour pénétrer notre âme de cette crainte salutaire, qui sera pour nous le commencement d'une vie plus sage, plus réglée, plus chrétienne. Il a ouvert devant nous l'abîme de ses vengeances, dont il nous a fait seulement mesurer la profondeur, pour nous montrer ce qui nous attend, si nous lassons sa patience. Il l'a ensuite refermé dans sa miséricorde, parce qu'il désire non la mort du coupable, mais son retour à la vertu.

Quand la parole de Dieu n'est plus pour les peuples qu'un sel affadi, une manne sans saveur; quand la trompette évangélique ne peut plus les arracher au sommeil de leur indifférence, alors le Seigneur, dans un dernier effort de sa miséricorde, leur envoie un apôtre plus persuasif qu'il tient en réserve pour leurs besoins extrêmes, et dont la parole aura la puissance de briser les cèdres les plus altiers, de fendre les rochers les plus durs, et de faire entrer la lumière et la persuasion dans les âmes les plus fermées à la vérité. Il s'avance, ce nouvel envoyé de Dieu; et déjà les sons les plus lointains de sa voix pénètrent toute chair d'une crainte profonde. Et quand il paraît au milieu des nations alarmées, dans tout l'appareil de sa redoutable mission, tenant dans ses mains la coupe des vengeances célestes, sa parole, comme un glaive à deux tranchants, pénètre dans les consciences les plus assoupies et les agite. Il tonne contre les vices avec des accents nouveaux, qui forcent les fronts les plus orgueilleux à se courber sous la main qui les frappe, et les plus voluptueux à s'arracher aux plaisirs qui les tenaient dans une longue captivité. Inflexible missionnaire, il ne connaît pas tous ces ménagements oratoires, toutes ces précautions ingénieuses avec lesquelles les prédicateurs ordinaires entament la grande affaire de la conversion. Il s'approche du palais et de la cabane, de la tente du guerrier aussi bien que du comptoir de l'homme de négoce. Il apparaît sur les places de la plus grande cité, et au milieu du plus humble village, sur la barque la plus frêle comme sur le vaisseau le mieux armé, et il fait entendre à tous, au grand, au petit, au vieillard, au jeune homme, à la nouvelle épouse, au riche et au pauvre, ce terrible avertissement : *Mettez ordre aux affaires de votre maison: «Dispone domui tuæ.»* (*Isa.*, XXXVIII, 1). Il n'est pas de retraite la plus inaccessible qui échappe à l'activité de cet apôtre mystérieux. Il est là qui vous parle, quand vous croyez qu'il exerce loin de vous son terrible ministère; et son apparition soudaine vient dissiper vos illusions dangereuses.

Il est des temps, nos très-chers frères, où il ne faut rien moins que cette prédication extraordinaire pour sauver les âmes, et redonner la vie à des ossements longtemps arides, qui seraient tombés en poussière pour ne plus revivre. Cet envoyé de Dieu a frappé doucement à votre porte, il est vrai; il semblait craindre de poser le pied sur un sol consacré à Marie. Il a seulement voulu vous avertir qu'il n'était pas loin de vos habitations, en vous exhortant avec le divin Maître, à veiller et à prier. (*Matth.*, XXVI, 4.)

Vous avez facilement pénétré, nos très-chers frères, le sens de la figure dont nous venons de nous servir. Vous avez reconnu dans ce terrible missionnaire qui a paru dans notre France, la maladie cruelle qui a décimé tant de populations, et qu'une intervention puissante et mystérieuse a toujours arrêtée aux portes de notre grande cité, comme saint Léon arrêta le farouche Attila, au moment d'entrer dans la ville éternelle pour la ravager. Elle a effleuré notre diocèse, laissant quelques traces de sa funeste apparition, comme pour nous aver-

(144) *Concio* 3 *in Syn. diœc. Mediol.*, anno 1584.

(145) *Renovamini in spiritu mentis vestræ.* (*Ephes.*, IV, 23.)

tir de ce que nous aurions pu redouter, si la miséricorde et la justice ne s'étaient donné le baiser de paix dans nos murs ; et de ce que serait, une autre fois, le passage de l'ange exterminateur parmi nous, si au lieu de nous sanctifier dans le sang de l'Agneau, nous le foulions aux pieds par le plus sacrilége mépris. Il faut nous humilier sous la puissante main de Dieu, et confesser à la face du ciel et de la terre, que nous appelons les fléaux du ciel sur nous par la violation journalière des lois de la piété, de la pudeur et de la justice : « D'où pensez-vous, disait saint Césaire au peuple d'Arles affligé (146), d'où pensez-vous que nous viennent si souvent ces calamités, ces pertes, ces tribulations amères que nous éprouvons? C'est que nous n'avons pas la bonne volonté de soigner notre âme que Dieu chérit ; aussi Dieu abandonne et laisse périr ces biens, ces terres que nous aimons. Oui; de combien de passions, de crimes, notre âme n'avait-elle pas été infectée? combien en avions-nous négligé, abandonné le soin, avant que l'ennemi eût ravagé notre pays, désolé nos villes et nos campagnes, et que nos champs fussent délaissés? »

Vous le voyez, nos très-chers frères, les saints ne se méprenaient pas sur les véritables causes des calamités qui pèsent sur les nations. Ils entendaient le cri des iniquités des hommes montant vers le trône de Dieu, et appelant sur la terre les vengeances célestes.

Cette voix accusatrice ne s'est-elle pas fait entendre souvent contre nous? En effet, nous vous le demanderons, qu'est-ce que le dimanche aujourd'hui parmi les chrétiens? Un jour profane, un jour de labeur et de trafic, un jour de spéculations et de plaisirs. Ce n'est plus le jour du Seigneur. Par le plus coupable des larcins, nous en avons fait le jour de l'homme, de l'homme cupide, de l'homme d'argent, de l'homme matière, de l'homme de chair et de sang.

Lorsque Dieu grava sur les tables de la loi le commandement du repos au septième jour de la semaine, il ne faisait que rappeler à son peuple que, dès l'origine du monde, il avait sanctifié un jour, comme un monument éternel de ce repos dans lequel entra le Créateur après le développement extérieur de sa puissance : *Memento ut diem Sabbati sanctifices.* (*Exod.*, XX, 8.) Non que le bras du Seigneur eût perdu quelque chose de sa divine énergie, et que, tombant de lassitude, il eût besoin de repos, puisque Dieu agit essentiellement dans les profondeurs de son être, et que sa volonté, toujours active, conserve son ouvrage par cette puissance infinie qui ne s'épuise pas. Mais ce repos signifie que le Créateur cessa de produire de nouvelles espèces de créatures. Et s'il est dit dans les pages sacrées que Dieu se reposa seulement le septième jour, c'est pour nous apprendre, selon la remarque de saint Augustin, que lorsqu'il a formé l'univers et tous les êtres dont il a peuplé le ciel et la terre, il l'a fait sans avoir besoin d'eux, et qu'il était aussi grand et aussi heureux avant d'avoir tiré du néant ce chef-d'œuvre de sa toute-puissance, qu'il l'a été après l'avoir créé (147).

Remarquez, nos très-chers frères, que Dieu, disant dans l'ancienne loi que le septième jour serait le repos du Seigneur, avait déclaré par là même que ce serait un repos religieux et consacré au culte divin. Il voulait que les Israélites honorassent ainsi, et par la reconnaissance de leur esprit, et par le repos de leur corps, le bienfait de sa création. Il voulait encore qu'ils célébrassent à jamais le souvenir de la délivrance de l'esclavage, dont le Seigneur les fit sortir avec une main puissante et en déployant la force de son bras. (*Deut.*, V, 15.) Ce septième jour devait donc être pour l'homme un jour de délassement et de prière, où libre des travaux serviles qui l'occupent et le dissipent pendant la semaine, et qui ne lui laissent que peu de temps pour penser à Dieu, il pût, à la faveur de ce saint loisir, rendre grâce au Créateur de ses bienfaits, lui exposer ses besoins et penser sérieusement au repos éternel auquel il est appelé.

Il est évident, nos très-chers frères, que tout ce qu'il y avait dans ce précepte de l'ancienne loi qui pouvait rapprocher l'homme de Dieu, élever son âme au-dessus des pensées terrestres, et lui donner une vie céleste et au-dessus des sens, ne devait pas être aboli. Aussi, dès le temps des apôtres, l'Église, toute préoccupée du salut des âmes, transporta au premier jour de la semaine le repos du septième. C'est le jour où Jésus-Christ, après avoir parcouru sa carrière de travaux et de souffrances, et avoir consommé sur le Calvaire son sacrifice, entra dans un ineffable repos par sa glorieuse résurrection, répandant sur le monde cette joie sainte que l'Epouse du Saint-Esprit exprime si bien par ces paroles : *C'est le jour que le Seigneur a fait.* (*Psal.* CXVII, 24.) C'est le jour où nous célébrons la création du monde spirituel, ouvrage de sa sagesse et de sa miséricorde, dont Jésus-Christ est le vrai soleil, qui s'est levé pour éclairer ceux qui étaient assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort (*Luc.*, I, 79), et pour répandre sur la terre le feu céleste de sa charité. Le repos du dimanche est donc bien plus pour les chrétiens que pour Israël, un pacte entre Dieu et son peuple régénéré, « parce que, dit le grand évêque d'Hippone (148), le Seigneur avait ordonné aux douze tribus de célébrer le sabbat comme un signe du repos éternel qu'il devait donner un jour aux vrais Israélites, c'est-à-dire, aux enfants de la promesse et de la loi nouvelle, destinés à voir Dieu face à face dans l'éternité. »

(146) *Serm. S Cæsarii Arelat.*, t. 92, 50.
(147) S. Augustin., *De Genes. ad lit.*, lib. IV, 17.
(148) S. Aug., *in Exod.*, p. 139.

Mais, nos très-chers frères, si le septième jour, sanctifié par la religion, est un jour de repos, il n'est pas un jour d'oisiveté et de vains amusements. C'est un jour de repos pour l'esprit et pour le cœur ; pour l'esprit qui, fatigué des peines et des embarras civils et domestiques, trouve son délassement en la présence du Seigneur ; qui, à la vue de cette cité permanente (*Hebr.*, XIII, 14) où il est attendu, se console plus aisément des inquiétudes et des angoisses semées sur la route de la vie : pour le cœur dont les affections, si souvent trompées dans le commerce des hommes, trouve pleinement à se satisfaire dans des rapports plus intimes avec la Divinité. C'est ainsi que le dimanche est un jour de repos, non comme le monde l'entend, mais comme la religion en fait un précepte, c'est-à-dire, un jour entièrement consacré à la vertu, à la piété ; où Dieu est plus adoré, la religion plus étudiée, le ciel plus près en quelque sorte de nous ; où les âmes ont plus de temps pour s'édifier, les parents pour resserrer les liens de leur union, et la charité pour multiplier ses bienfaits. Le dimanche est un moment de halte sur la route périlleuse de la vie, pour s'interroger soi-même et se connaître. Quelle fin plus digne de Dieu et de l'homme peut donc nous occuper dans ces jours que la religion consacre, et que c'est avec raison que nous pouvons nous écrier avec Isaïe : *Heureux l'homme qui observe le jour du repos et ne le viole pas !* (*Isa.*, LVI, 2.)

Il n'est pas inutile de rappeler à ceux qui ont reçu de Dieu l'autorité, les avantages que le jour du repos promet aux nations qui l'observent. C'est un célèbre jurisconsulte appartenant à un culte dissident qui nous apprendra ce que des catholiques ne devraient jamais oublier : « Outre qu'il est scandaleux, dit Blackstone (149), de permettre qu'on s'occupe publiquement le dimanche d'affaires séculières chez un peuple qui professe le christianisme, outre que de cette profanation résulte ordinairement la corruption des mœurs, il est singulièrement utile à l'Etat, au gouvernement considéré seulement comme une institution civile, qu'il soit consacré un jour sur sept, aussi bien comme un temps de relâche et de délassement que pour vaquer au culte public : c'est un jour de conversation et de société qui contribue à adoucir les mœurs..... L'artisan industrieux en est plus capable de reprendre ses occupations, et de les continuer avec ardeur et gaieté dans la semaine qui suit ; et cet usage grave dans les esprits ce sentiment de leurs devoirs envers Dieu, si nécessaire pour former de bons citoyens, mais qui s'affaiblirait, qui s'effacerait, si l'on s'occupait du travail sans discontinuer, sans qu'on fût rappelé en des temps marqués à rendre au Créateur le culte qui lui est dû. »

Malgré la force de ces raisons, malgré tous les avantages religieux et sociaux de l'institution du dimanche, qui remonte à l'origine du monde, on en est encore à se demander avec douleur : qu'est devenu ce saint jour au milieu de nous ? Hélas ! il faut l'avouer avec confusion : ce jour s'écoule comme les autres, pour un grand nombre de chrétiens dominés par les préoccupations industrielles, entraînés par ce qu'on appelle le mouvement des affaires, et l'ardeur à poursuivre la spéculation. Et comme si ce n'était pas assez outrager le divin Auteur du dimanche, en violant ouvertement la sainteté de ce repos par des œuvres serviles, ces chrétiens se choisissent, par la plus insultante des contradictions, un autre jour de délassement, qui devient un jour de misère et d'amertume pour les familles, un jour de ruine et de honte pour eux-mêmes, un jour de scandale pour leurs frères : et plût à Dieu, qu'en suspendant alors leurs travaux journaliers, ils ne perdissent que dans des amusements futiles un temps qu'ils doivent à leurs enfants et à la société !

Or, quand on pense à la fin que le souverain Législateur s'est proposée, en séparant un jour de la semaine pour en faire son jour ; quand on réfléchit à l'importance qu'il attache à l'observation de ce saint loisir, et aux anathèmes qu'il prononce contre ceux qui ne craignent pas de le violer ; quand on se souvient que l'institution du dimanche est utile à tout, comme la piété, et qu'elle a des promesses pour le temps présent et pour l'éternité (I *Tim.*, IV, 8), comment s'étonner que Dieu s'irrite contre les contempteurs d'un si grand précepte et que sa colère s'allume contre les peuples coupables de ce mépris ? N'en doutez pas : les fléaux dont l'apparition répand la terreur parmi les habitants de nos provinces, les maladies mystérieuses qui déconcertent la science et menacent à la fois la vie des hommes et la vie des plantes, ce principe destructeur encore inconnu, qui sème la désolation et le deuil dans les familles et dans les champs, tous ces fléaux sont la voix de Dieu qui nous avertit et nous menace, le bras de Dieu qui nous châtie pour nous rappeler à l'accomplissement de nos devoirs. Aussi nous ne craignons pas de vous le dire, nos très-chers frères, lorsque, au mépris de la loi du Seigneur, vous allez le dimanche cultiver l'héritage de vos pères, c'est vous qui portez dans vos terres le venin qui détruit les récoltes et vous ôte jusqu'à l'espérance pour l'avenir ; c'est vous qui soufflez sur vos vignes la langueur et la mort, et qui répandez la stérilité là où vous auriez trouvé l'abondance si vous aviez été plus chrétiens.

Quand toutes les pensées sont humaines et charnelles, quand elles ne s'élèvent plus au-dessus de la matière qui les absorbe, il faut, comme au temps des Hébreux à la tête dure et indomptable (*Act.*, VII, 51), que les châtiments soient sensibles et à la portée de l'homme terrestre, puisqu'il n'en comprend pas d'autres. Une épidémie, une inondation, une

(149) Blakstone, *Commentaires sur les lois anglaises*. t. V, p. 294.

émeute, la sécheresse, une guerre, ce seront là désormais les moyens dont une providence miséricordieuse se servira, pour nous ramener à la pratique des devoirs chrétiens, et à l'observation fidèle du dimanche. Nous pouvons lui arracher des mains le glaive exterminateur, ou le laisser se servir contre nous de cette arme meurtrière, suivant que nous serons soumis ou rebelles à la loi divine. La vie et la mort sont dans nos mains : choisissons.

Mais la profanation du dimanche n'est pas la seule cause des malheurs qui sont tombés sur nous; il en est une autre active, puissante, inexorable, qui a souvent fait descendre le feu de la colère céleste sur les nations et sur leurs chefs, sur les familles et sur les empires, sur la maison de Dieu elle-même : c'est la corruption des mœurs. Si le cœur du Tout-Puissant pouvait être accessible au repentir, il regretterait d'avoir créé l'homme qui méconnaît sa dignité au point de la traîner dans la fange, et qui comprend assez peu sa glorieuse origine pour se repaître des mêmes aliments que la brute. Nous ne faisons que reproduire ici la pensée de l'Ecriture. S'il n'anéantit pas ses créatures intelligentes sorties de ses mains, en punition de leur dégradation volontaire, il leur fait éprouver souvent d'une manière terrible les effets de son courroux. Les annales du monde sont là pour nous dire l'étendue et la durée des châtiments que Dieu a versés de la coupe de sa fureur sur les peuples dissolus.

Nous serions tentés de nous arrêter ici et de ne pas aller plus loin, si nous pouvions nous laisser intimider par les jugements humains. Peut-être nos appréciations seront traitées de puériles; peut-être nos réflexions paraîtront insensées, et nos paroles seront taxées de mauvais goût. Mais peu nous importent les jugements des hommes. Celui qui pèsera nos discours et les jugera, c'est le Seigneur (*I Cor.*, IV, 4.) Nous vous parlerons donc avec toute la liberté de notre ministère, et nous vous dirons qu'il est des choses qu'on ne peut jamais se permettre, sans abjurer le noble titre de chrétien sans déchirer le contrat que le Père céleste a daigné faire avec nous sur les fonts sacrés du baptême.

Jetons d'abord un voile sur les détestables calculs de la cupidité et de la défiance envers la Providence, par lesquels tant d'époux, indignes de ce nom, souillent aujourd'hui la sainteté du lien conjugal, et prétendent s'arroger le droit de poser des limites à la création des êtres. Il faut détourner ses regards d'un crime qui suffirait seul, à faire tomber sur nous les flammes qui effacèrent deux villes célèbres du nombre des cités. Mais envisageons les maux que nous déplorons sous un autre aspect.

Il faudrait se faire étrangement illusion à soi-même pour ne pas voir que la littérature, les arts, les modes, les divertissements, se prêtant un mutuel secours, tendent tellement à amollir les cœurs, à les affaiblir, qu'ils ne peuvent résister au choc d'une passion violente, et qu'ils succombent dans ces luttes journalières de la chair contre l'esprit. Le goût de la lecture est universellement répandu. On ne se montre guère difficile dans le choix des aliments qu'on offre, pour quelques deniers, à ce désir de tout connaître et de tout savoir. C'est un feuilleton équivoque ; c'est un petit livre roulant sur des intrigues plus ou moins coupables, qui sollicite son entrée dans un atelier, ou dans un salon, ou dans une échoppe. Il promet de l'intérêt pour un prix modique. Il se met à la portée de la jeune ouvrière la moins favorisée de la fortune, comme il sait se faire comprendre par les moins lettrés, par l'enfant même, qui n'est pas à l'abri de ses séduisantes poursuites. Dans sa réserve étudiée, s'il dissimule le mal, il le fait deviner ; et le mal est toujours au fond de tous ses récits. Offre-t-il quelque obscurité ? un burin peu délicat en facilite l'intelligence.

Mais voyez comme l'auteur est ingénieux à trouver toujours des excuses pour le crime ! Il ne sait rien dire en faveur de l'innocence sacrifiée. Veut-il raconter une infidélité à la foi conjugale ? toutes les circonstances sont à la louange d'une épouse coupable. On n'a pas compris sa vertu, la délicatesse de ses sentiments ; on l'a éloignée du monde, lorsqu'il fallait lui en laisser goûter les innocents plaisirs; on l'a sevrée des consolations qui lui étaient bien dues ; elle en a été chercher d'autres, loin d'un toit où elle n'avait trouvé qu'un joug intolérable. Veut-il parler du suicide? il en adoucit l'horreur au point de le présenter comme l'héroïsme du courage et de la grandeur d'âme, comme l'usage le plus légitime du libre arbitre, au lieu d'y voir un outrage à Dieu et à la société. Vous ne serez pas surpris si cet écrit ne tombe pas des mains d'un lecteur imprudent ou trop avide de plaisir, sans avoir rempli toute sa mission. La dernière page de ce petit roman, à l'enveloppe si simple, aux allures si communes, a ouvert un abîme. Le cœur, l'imagination, les sens, tout est prêt pour tenter ces aventures qui ravissent l'honneur des familles, qui font retentir les tribunaux des plus scandaleux débats, et qui mènent à traîner jusqu'au tombeau la chaîne de l'infamie, quand elles n'arment pas la main du coupable d'un fer homicide, pour en finir avec le supplice d'une vie criminelle. Lisez, nos très-chers frères, la statistique des crimes d'une année. Nous ne craignons pas de le dire ; les romans à quatre sous en font presque tous les frais. Les vices, et les vices les plus grossiers, voilà le terme de ces lectures frivoles. Qui serait surpris, en voyant la corruption des mœurs se propager de toutes parts par ces mauvaises lectures, que Dieu, dans son courroux, ne voulût venger la vertu outragée ?

Pénétrez maintenant, nos très-chers frères, dans une réunion de plaisir de la plus petite de nos cités. Ce sont des chrétiens, et des chrétiens encore assidus dans nos tem-

ples, qui viennent prendre quelques délassements après les sollicitudes d'une journée occupée. Sans doute tout, dans ces assemblées, est digne de la foi que professent ceux qui les fréquentent. Rien ne peut effaroucher la vertu ni offenser les regards. On ne goûte là que les plaisirs d'une vie chaste et tranquille. (I *Tim.*, II, 2.) Nous voudrions qu'il en fût ainsi. Mais est-ce bien là, nos très-chers frères, le tableau fidèle des réunions du monde actuel? Nous serions tentés bien plutôt de demander si on ne vient pas prendre part, dans nos assemblées, à une fête du paganisme. Nous cherchons la décence, la pudeur, la convenance même, et nous ne savons où reposer nos yeux au milieu de ce mélange. de nudités honteuses, de danses lubriques et efféminées. Non, ce ne sont pas là les assemblées des chrétiens, des disciples de Jésus-Christ; on n'ose dire ce que c'est.

Si on nous taxe d'exagération, nous demanderons, à notre tour, si ces danses nouvelles, débarrassées de cette gravité respectueuse dont nos ancêtres entouraient cette sorte de divertissement, n'ont pas été inventées pour mettre à l'aise les penchants mauvais d'un cœur corrompu, et pour soustraire les confidences les plus suspectes et les plus audacieuses provocations, à l'attention des spectateurs. Et une mère, nous ne dirons pas une mère pieuse, nous ne disons pas même une mère chrétienne, peut voir, pendant des heures entières, sans se sentir humiliée jusqu'au plus profond de l'âme, sa jeune fille aux bras d'un jeune homme volage, qui se joue des plus simples convenances, et se fait un malin plaisir de l'embarras qu'il cause à sa partenaire encore modeste et retenue! Et un époux contemplera de sang-froid, sans que la rougeur de la honte, de la colère lui monte au front, sa jeune épouse enlacée dans les bras d'un rival peut-être, une soirée entière avec un laisser-aller qui n'est autre chose que le dernier soupir d'une vertu expirante! Et que deviennent les devoirs sévères d'un père et d'une mère? Et que devient la dignité de l'époux? Et où en sont, au sortir de ces danses corruptrices, le cœur, l'imagination de cette fille, de cette épouse, qui avaient conservé jusqu'alors des affections si pures, des sentiments si chastes? Et comment un jeune homme, dans l'âge des luttes intestines, sortirait-il sain et sauf de ces épreuves si périlleuses pour sa vertu? La volupté est entrée par tous les pores; ses dangereuses émotions ont bouleversé les cœurs, et on ne veut plus demander qu'à une conduite désordonnée ces douces jouissances qu'on trouvait autrefois, dans le calme des sens, dans la paix intérieure, fruit d'une vie réglée par la pratique de la religion. Nous ne sommes plus surpris que l'usage de ces danses nouvelles soit passé de nos grandes villes jusque dans le plus humble village. L'enfer ne pouvait que propager rapidement ce principe générateur de tant de désordres, ce foyer nouveau où se sont allumés des incendies qui ont coûté tant de larmes amères, mais trop tardives. Aussi nous le dirons sans balancer : les chefs de familles qui n'ont pas le courage de s'opposer chez eux aux abus dont nous nous plaignons, sont infidèles à leur mission sur la terre. Ils sont complices de cette corruption de mœurs qui ne connaît plus de limites, et qui ravage notre jeunesse d'une manière plus cruelle que les épidémies qui creusent en peu de jours tant de tombeaux!

Vous demandez à la science, nos très-chers frères, la cause des fléaux qui planent sur vos têtes, et de ceux qui se sont abattus sur vos champs, et la science ne vous répond pas. Vous l'interrogez sur les moyens à prendre pour conjurer les maux qui vous menacent, et la science reste muette; il est des mystères qu'elle ne peut pénétrer. Pour nous, nous n'hésitons pas à vous indiquer la cause des malheurs que vous appréhendez; elle est au milieu de vous : c'est la dépravation des mœurs, ce sont les mauvais livres, les gravures licencieuses, les modes indécentes, les danses lubriques. Voulez-vous que la santé publique ne soit plus menacée, et que l'épée du Seigneur rentre dans le fourreau? faites cesser le scandale de vos théâtres, de vos étalages, de vos salons, et le cœur de Dieu se laissera fléchir. Alors cette terrible maladie dont l'apparition nous a glacés d'effroi, retournera aux lieux d'où elle est venue. Le démon sera repoussé dans le désert pour y être enchaîné de nouveau. Ne nous demandez pas d'autres remèdes aux épidémies qui affligent les hommes et les plantes.

Nous le savons, nos très-chers frères : dans vos douleurs vous jetez un regard plein de confiance vers la protectrice spéciale de ce diocèse. Au premier cri d'alarme, vous tendez des mains suppliantes vers son image chérie; vous comprenez la puissance de son intercession. Si toutes les grâces descendent sur nous du trône de Dieu, elles sont toutes sollicitées par Marie en faveur de ses enfants. C'est avec reconnaissance que nous l'appelons notre appui et notre secours. Qui pourrait oublier ce que nous devons à sa tendresse dans ces dernières années? Mais vous savez aussi que Marie est la *Vierge fidèle*, *la Mère très-pure*, *la Mère très-chaste* (150). Il ne suffit pas de contempler son image pour lui plaire, et de chanter ses louanges pour obtenir sa protection. Un cœur chaste est le plus bel hymne en l'honneur de la Reine des cieux. Des mains pures ne s'élèveront jamais en vain vers elle. Or, nos très-chers frères, au milieu de ces travaux prohibés le jour du Seigneur, au milieu de ces danses dévergondées et sous ces parures immodestes, Marie reconnaîtrait-elle ses enfants? Son cœur serait-il bien touché, lorsqu'au sortir de ces réunions si peu chrétiennes on la saluerait du nom

(150) *Litan. Lauret*

de Mère, tout en se promettant de voler le lendemain à de nouveaux dangers? Ce mélange adultère de dévotion et de dissipation mondaine disposerait-il bien la Reine des anges à s'opposer à l'invasion de la maladie asiatique, et à mettre à couvert des contrées où la religion serait si mal comprise? Ne nous trompons pas nous-mêmes; l'illusion aurait ici les suites les plus funestes. C'est l'apôtre saint Paul qui nous avertit : *On n'insulte pas Dieu impunément; l'homme ne recueillera que ce qu'il aura semé.* (*Gal.*, VI, 7.)

La parole évangélique a produit parmi vous, nos très-chers frères, pendant le dernier jubilé, des fruits trop abondants pour que nous ne conservions pas l'espérance que vous observerez désormais avec plus de fidélité la loi de Dieu sur la sanctification du dimanche, et que vous ne participerez plus aux excès dont nous avons parlé. Vous serez chrétiens dans vos délassements comme dans vos travaux. Vous sanctifierez l'industrie, en consacrant à Dieu le jour qu'il s'est réservé, et en donnant ainsi à vos âmes le loisir nécessaire pour qu'elles puissent s'occuper de l'affaire importante. Alors, ayez cette confiance : le ciel se rassérénera sur nos têtes; la terre retrouvera sa fécondité; et en même temps que vous rendrez à Dieu la gloire qui lui est due, Dieu ouvrira sa main généreuse, pour faire descendre la paix sur les hommes qui l'auront invoqué avec une volonté droite et des intentions pures.

Donné à Lyon, le 2 février 1835.

XVII. LETTRE PASTORALE

PRISE DE POSSESSION DU SIÉGE ARCHIÉPISCOPAL ET ENTRÉE DANS LE DIOCÈSE.

Depuis plusieurs années, nos très-chers frères, une précieuse portion de la vigne du Seigneur avait été confiée à notre sollicitude, et cette heureuse terre, réchauffée par les ardeurs de la foi, aurait pu, sous des mains plus habiles, se couvrir de moissons plus abondantes qui auraient été la justification et la couronne d'un serviteur fidèle et prudent. (*Matth.*, XXIV, 45.) Depuis longtemps, la Providence nous avait ordonné de jeter les filets dans une mer où notre inexpérience devait rencontrer moins d'écueils et être exposée à des orages moins violents. A peine si l'onde était agitée autour de notre barque, et nous poursuivions notre course paisible sous un ciel favorable, pensant déjà au moment où nous pourrions remettre à d'autres mains et le gouvernail et les filets, pour nous cacher dans la retraite et ne plus nous occuper qu'à préparer les comptes de notre administration, afin de les rendre à celui qui nous avait envoyé. Le désir d'une plus grande élévation ne nous était pas permis : notre conscience l'aurait regardé comme coupable. Eussions-nous, au reste, pu le former, que nous n'aurions jamais voulu échanger les douceurs d'un voyage aussi heureux, contre les chances d'une carrière plus brillante et par cela même plus périlleuse.

Mais voilà qu'au milieu de cette tranquille navigation, une voix s'est fait entendre à nous du sein de la Ville éternelle; c'est la voix du suprême Pilote qui nous a ordonné d'avancer en pleine mer : *Duc in altum.* (*Luc.*, V, 4.) A ces paroles, notre cœur écrasé sous le poids des ordres divins a reconnu la *voix de celui qui brise les cèdres* (151), qui soulève et apaise les tempêtes. Les montagnes qui portent encore l'empreinte de nos pas et où retentissent encore nos accents, émues et ébranlées, ont reconnu la *voix de celui qui ébranle le désert* (152), parce que toujours, pour des chrétiens fidèles, la voix de Pierre sera la voix de Dieu. Nous n'en avons pas moins senti se renouveler en nous les douleurs des premiers jours de notre épiscopat; et toutes les craintes et toutes les sollicitudes d'une vocation si redoutable ne nous en ont pas moins environné; mais douleurs bien plus cuisantes, puisque nous n'avions pas alors de liens à rompre, de séparation à supporter; mais craintes bien plus pénétrantes, puisque nous sommes appelé à une pêche bien plus difficile et à lutter contre des vents déchaînés avec bien plus de violence. Que devions-nous faire alors, si ce n'est d'imposer silence à nos alarmes, et, adorant les desseins de Dieu, d'immoler à ses pieds notre volonté et nos affections de pasteur et de père, pour entrer dans ses vues et nous mettre dans ses mains comme un instrument docile?

Et comment, nos très-chers frères, nos appréhensions eussent-elles pu être moins vives? et comment n'aurions-nous pas été effrayé de la responsabilité qui apparaissait à notre conscience avec toutes ses suites formidables? Etions-nous donc appelé à contracter une alliance sans éclat? L'Epouse que l'Eglise nous présentait était-elle donc d'une extraction si inconnue et d'un rang si obscur? Nous la vîmes s'avancer vers nous cette illustre et sainte fille de l'Orient, parée de la pourpre des martyrs, le front ceint du double diadème de la charité et de la science, portant sur son cœur généreux les noms des tribus qu'elle a conquises et qu'elle veut conquérir encore à Jésus-Christ. Les merveilleuses créations de la bienfaisance naissent sous ses pas. Son langage décèle son origine tout apostolique; c'est le miel de la charité qui découle des lèvres de saint Jean. Ses œuvres ne sont que les inspirations qu'elle a puisées dans le cœur du disciple bien-aimé. Et comme si cette noble fiancée avait reçu en dot une émanation de cette puissance qui multipliait les pains dans le désert, elle n'a qu'à ouvrir ses mains généreuses, et mille bénédictions s'épanchent aussitôt sur tous ceux qui sont affligés, la

(151) *Vox Domini confringentis cedros.* (*Psal* XXVIII, 5.)

(152) *Vox Domini concutientis desertum.* (*Ibid.*, 7.)

nourriture pour le pauvre, un asile pour l'innocence, un refuge pour le repentir; en sorte que la coupe des maux de l'humanité serait plutôt épuisée, que ne serait à bout l'ingénieuse fécondité de l'Eglise de Lyon pour les soulager tous. Au-dessus de sa tête apparaît cette nuée de témoins (*Hebr.*, XII, 1), athlètes généreux de Jésus-Christ, qui se sont élancés du sein de leur mère dans l'arène pour y mourir, et de l'arène se sont envolés aux cieux chargés des palmes du triomphe. Les rayons de leur gloire descendent sur le front de notre auguste Epouse et l'entourent de cette auréole immortelle que les siècles n'ont point obscurcie et que les révolutions des temps et des choses n'ont fait que rendre plus brillante. A ses pieds se pressent avec amour ces générations de lévites, héritiers des vertus et du zèle de ceux qui les ont précédés dans la carrière sacerdotale. A leur ardente émulation pour porter la lumière aux infidèles, nous avons reconnu les enfants des saints qui les premiers nous ont porté la foi. Leur gravité à l'autel est un précieux souvenir du grand évêque de Césarée, et l'ordre majestueux de leur antique liturgie glacerait encore les sens d'un autre Valens. On aime à lire sur leur front : Doctrine et charité : doctrine toujours catholique, charité toujours active. C'est bien là une cour digne de la reine des Eglises des Gaules. Telle s'est présentée à nous la sainte Eglise de Lyon. Elle nous apportait de son côté l'antiquité de son origine, les triomphes de ses martyrs, la sainteté de ses pontifes, la science de ses écoles, la constance de sa foi, les miracles de sa bienfaisance, les prodiges de son zèle. Pour prétendre à cette union, qu'avions-nous à mettre dans la communauté ? Avions-nous à lui offrir le courage d'un saint Pothin, la science d'un saint Irénée, la patience d'un saint Just, l'innocence d'un saint Nizier ? Hélas ! nous ne pouvions étaler les richesses que nous étions loin d'avoir. Aussi fîmes-nous tous les efforts que la droiture de notre conscience nous commandait, pour nous soustraire à un honneur auquel nous ne pouvions aspirer. Dieu et ses anges ont entendu nos gémissements et nos vœux. Ils ont vu nos larmes et l'expression de notre douleur. Le ciel que nous avons importuné a été sourd à nos plaintes ; et pour nous consoler, pour tempérer nos craintes, il n'a fallu rien moins que nous rappeler que Dieu, pour confondre la sagesse des sages (I *Cor.*, I, 19), prend un enfant qui bégaye ou choisit un batelier qui ne sait rien, afin que le monde et sa sagesse ne puissent rien revendiquer d'un triomphe qui n'appartient qu'à la puissance de la croix. (II *Cor.*, IV, 7.)

Mais après avoir confessé notre insuffisance et protesté contre la violence qui nous est faite, il y aurait pusillanimité de notre part à nous livrer à des regrets excessifs, et une sorte de défiance de la bonté de Dieu à nous préoccuper des craintes exagérées. Nous nous élancerons donc avec ardeur dans la carrière que le prince des pasteurs et l'évêque de nos âmes ouvre devant nous, ne comptant que sur Dieu, ne nous appuyant que sur son bras, persuadé que, malgré nos efforts pour cultiver l'héritage qui nous est échu, et quand nous arroserions de nos sueurs tous les sillons de cette terre, si le Père céleste ne donne l'accroissement, nos efforts seraient vains et nos sueurs perdues. Nous viendrons à vous pour consolider le bien que nos prédécesseurs ont opéré et pour opérer celui qu'ils voulaient faire. Nous devons rendre cet hommage aux diverses administrations qui ont gouverné cet Eglise depuis le concordat : elles nous ont aplani bien des obstacles et épargné bien des difficultés. Ici la justice, la reconnaissance, vos cœurs, nos très-chers frères, nous imposent le devoir de rendre un éclatant témoignage à tout ce qu'a fait pour la gloire de ce diocèse notre illustre prédécesseur que sa dignité rendait encore moins éminent que son zèle pastoral. Sa main intelligente sonda la plaie la plus profonde et la plus douloureuse du sanctuaire, à l'époque où le sacerdoce et l'empire relevaient nos autels ; et s'appliquant à la guérir avec une persévérance et une fermeté dignes d'un évêque, le pieux cardinal créa ces nombreuses écoles qui ont assuré parmi vous la perpétuité du ministère sacerdotal. Véritable restaurateur de l'éducation cléricale, il eut au moins, en s'éloignant, la consolation de laisser les rangs de la milice sainte plus serrés et de lui avoir donné des chefs habiles pour la conduire. Grâce aux constants efforts de ce prélat, l'Eglise de Lyon devint bientôt assez florissante pour que les Gaules aient pu payer la dette de reconnaissance contractée envers l'Orient, en lui envoyant à leur tour des apôtres, des pontifes et des martyrs. Que le vénérable administrateur qui nous remet ce diocèse reçoive ici la solennelle expression de notre gratitude !.. Le troupeau que le vicaire de Jésus-Christ lui a confié n'a pas dépéri sous sa houlette. Il l'a nourri d'une doctrine saine ; il lui a rappelé, par sa vie irréprochable, la vie de nos saints prédécesseurs ; et, du haut de la montagne de Marie, les mains constamment élevées vers le ciel, il a fait descendre sur ces contrées des bénédictions devant lesquelles les fléaux semblaient déposer leurs fureurs. Nous voudrions que ce pontife, chéri de Dieu et des hommes, pût lire au fond de notre cœur tout ce qui s'y passe, et ces sentiments qui ne s'éteindront qu'avec notre vie !

Quoique les prélats qui nous ont précédé dans le gouvernement de cette Eglise nous aient admirablement préparé les voies, nous ne pourrions cependant porter seul tout ce peuple ; le fardeau nous accablerait (*Num.*, II, 11), si vous ne secondiez notre ministère, prêtres du Seigneur, par l'autorité de vos vertus, la persuasion de vos exemples et l'ardeur de votre zèle. Nous ne craignons donc pas de vous le dire, appelés à partager notre sollicitude pastorale, votre vie doit être sainte, parce que votre mission est toute

céleste ; votre vie doit être pure, parce que vous êtes les prêtres de l'Agneau sans tache ; votre vie doit être irrépréhensible, parce que vous êtes les représentants de celui qui a défié les hommes de le convaincre de péché (153). Nous voulons que tout orgueil s'abaisse devant l'autorité de nos leçons ; mais nous devons nous rappeler que l'esprit du sacerdoce n'est pas plus un esprit de domination qu'un esprit d'indépendance ; qu'il est au contraire un esprit d'humilité, de soumission aux supérieurs, d'obéissance aux saintes lois de la discipline : esprit qui vient de Dieu et sans lequel les prêtres de la nouvelle loi ne seraient bientôt plus qu'un sel affadi ou des nuées sans eau. (*Jud.*, 12.) Nous nous élevons avec véhémence contre le vice, et nous demandons aux fidèles que nous dirigeons un compte rigoureux de leur conduite ; mais nous ne devons pas oublier que, pour donner de la force à nos exhortations, l'innocence de la conduite, l'intégrité des mœurs, la piété, le désintéressement et toutes ces qualités qui forment le prêtre selon le cœur de Dieu, doivent briller en nous de l'éclat le plus pur ; autrement quelles que fussent les ressources de notre dialectique, les richesses de notre érudition, quel que fût même le prestige de notre éloquence, notre parole tomberait sans vie sur des consciences glacées, et se briserait sur ces sépulcres sans avoir la puissance d'aller ranimer les cendres qu'ils renferment. Aujourd'hui, plus que jamais, les hommes se rendront plus facilement à la prédication de l'exemple qu'à la prédication de la chaire. C'est ainsi qu'en prêtant à notre ministère, au milieu de vous, l'appui d'une conduite pleine de décence dans la vie privée, pleine de dignité dans la vie publique, et qu'en vous montrant prêtres, en tout et partout, vous soutiendrez dignement la gloire que ce siége archiépiscopal s'est acquise dans tout le monde chrétien, par les travaux de ses pontifes et de ses prêtres.

Vous devez aussi, dès à présent, quoique encore cachés à l'ombre des autels, vous devez coopérer avec nous à cette grande œuvre, jeunes élèves du sanctuaire, que la Providence appelle à combattre auprès de nous pour la maison d'Israël. (*Ezech.*, XIII, 5.) Oui, dès à présent, vous devez travailler avec nous à la vigne où nous avons été envoyés, en vous préparant à être des guides sûrs et fidèles, par une étude sérieuse de vos obligations, par une lecture assidue et des écritures inspirées, ces sources vives d'où coule, dans toute sa pureté, la doctrine de la foi et des mœurs, et des livres aussi qui forment la chaîne de la tradition ecclésiastique. Sortez de vos saintes retraites comme des lions pour combattre l'erreur ; comme des anges de paix pour ramener le coupable ; comme des victimes pour vous immoler, s'il le faut, au salut du troupeau. Telle sera votre mission ; elle sera assez belle pour n'avoir pas à regretter les intérêts terrestres, dont elle est aujourd'hui heureusement dégagée ; pour se réjouir même des fatigues qu'elle présente et des contradictions dont elle est souvent accompagnée.

Nous ne devons pas vous oublier dans notre sollicitude pastorale, jeunesse studieuse de notre diocèse, qui apprenez à servir un jour la religion et la patrie sous des maîtres expérimentés et dans une académie qui soutient dignement cette réputation de savoir dont jouissaient dans le monde, dès le ve siècle, les écoles de Lyon. A l'exemple de Jésus-Christ, qui avait une prédilection pour l'enfance, nous nous plairons à vous donner souvent des témoignages de notre tendresse et de l'intérêt que votre âge nous inspire. C'est dans ces sentiments d'une sincère affection pour vous que nous vous ferons entendre la vérité sans déguisement. Nous vous répéterons que s'il faut à la société des savants, il lui faut surtout des chrétiens ; que ce n'est pas de théories brillantes qu'elle est affamée, mais de la vérité qui vient de Dieu. Nous aimons à penser que ces maximes si peu connues aujourd'hui ne vous sont point étrangères. Aussi, votre piété sincère, votre application à l'étude, mériteront à ce diocèse le bel éloge qu'au temps de Charlemagne on faisait de la Rome des Gaules, lorsqu'on disait : « Que la sagesse y avait comme fixé son domicile (154). »

Et vous, vierges chrétiennes, épouses de Jésus-Christ, servantes des pauvres, courageuses infirmières des malades, pieuses institutrices de l'enfance, consolatrices des prisonniers, vous, que saint Cyprien appelait la plus illustre portion de son troupeau, vous travaillerez avec nous au bien de ce diocèse, nous ne craignons pas de le dire, en remplissant toute l'étendue de votre vocation. Déchargées des affaires du siècle, rendues par de saints engagements à la liberté des enfants de Dieu, vous pouvez attirer les bénédictions du ciel sur nos travaux, par vos prières, par les saintes rigueurs de la pénitence et par le sacrifice journalier de votre volonté, de vos goûts, de vos inclinations. Si nos imperfections irritent le Seigneur, votre innocence le désarmera ; si le pécheur résiste à notre zèle, vos larmes obtiendront son retour.

Pourriez-vous échapper à notre attention, modestes et laborieux ouvriers, dont les mains multiplient les miracles de l'industrie avec une magnificence qui, tout à la fois, célèbre le génie de l'homme et élève la pensée vers celui qui revêt le lis des champs ? N'est-ce pas de vos pauvres réduits que sortent ces riches tissus qui parent l'autel et le sacrificateur aux beaux jours de nos saintes solennités ? Et pourrions-nous oublier tout ce que vous coûtent de sueurs et de fatigues ces trames précieuses qui composent nos vêtements sacrés ? Ah ! nous voudrions pouvoir adoucir votre position, rendre votre

(153) *Quis ex vobis arguet me de peccato ?* (*Joan.*, VII, 45.)

(154) « Saplentia Lugduni sibi aliquandiu familiare consistorium collocavit. » (Eric monach., *De vita S. Germani.*)

pain moins amer, votre couche plus douce, et sécher les larmes d'une famille que la faim tourmente et que le chagrin consume. Mais il est une main qui peut guérir les blessures que font à votre cœur les peines de chaque jour : c'est celle de la religion, qui vous montre dans la sainte famille de Nazareth un Dieu qui n'avait pas une pierre où reposer sa tête (155), une vierge dont l'âme est transpercée d'un glaive de douleur, un saint patriarche qui ne peut procurer d'autre asile à son épouse qu'une étable, et d'autre berceau qu'une crèche à l'enfant qu'elle allait mettre au monde. Ne bannissez pas de vos demeures cette grande consolatrice des affligés. Prêtez une oreille attentive aux conseils d'économie, de tempérance, de résignation qu'elle vous fait entendre. Ne fermez point vos cœurs à ses célestes inspirations; et si le temps de la détresse et de la faim arrivait, vous le supporteriez avec la dignité du chrétien; vous trouveriez au pied de la croix cette patience que l'homme ne pourrait vous donner, et la force de pardonner ces injustices que souvent l'homme vous prodigue. Celui qui vous parle ainsi se sent pour vous les entrailles d'un pasteur et d'un père; il aura toujours pour vous le cœur d'un ami.

N'aurions-nous rien à vous dire, nos très-chers frères, à vous que la Providence a placés dans une condition plus heureuse, et qui dispensez le travail et le pain à des milliers d'ouvriers dont vous tenez, en quelque sorte, l'existence dans les mains? Parce que vos bras ne font pas mouvoir ces ingénieuses machines, que vous avez peut-être inventées ou perfectionnées, la religion passerait-elle silencieuse devant le seuil de vos splendides habitations sans avoir aussi un conseil à vous donner? Ah! plus le ciel vous a comblés des biens de la fortune et vous a prodigué la félicité de ce monde, plus vous avez besoin d'entendre souvent retentir à vos oreilles une voix qui vous dise que vous avez été formés du même limon que le pauvre ouvrier, et que vous vous endormirez auprès de lui, pour vous réveiller ensemble aux pieds du même tribunal et comparaître devant le même juge. Aimez donc comme des enfants et des frères ces hommes qui supportent le poids du jour; excusez la rudesse de leur première éducation; allégez, par vos paroles douces, par l'aménité de votre accueil et par les encouragements de la générosité, le fardeau d'un travail pénible. Il nous est consolant de penser que les jeunes enfants qui peuplent vos ateliers trouvent en chacun de vous un père qui ménage leurs forces avec tendresse, veille sur leur innocence avec sollicitude, leur distribue la tâche journalière avec cette prudence qui tient compte de l'âge et de la santé, et non point avec cette cupidité barbare qui ailleurs, pour quelques lambeaux d'étoffe, fauche impitoyablement ces jeunes plantes, quand à peine elles commencent à s'ouvrir à la vie. Ce n'est pas vous qui les avilissez jusqu'à ne voir en eux que les rouages d'une machine qui fonctionne; mais vous savez lire sur ces jeunes fronts leur destinée immortelle, et découvrir en eux des êtres intelligents créés pour connaître la vérité, et qu'on ne peut priver du pain de la parole divine sans se rendre coupable à leur égard de la plus criante injustice. A ceux qui n'auraient pas la foi, nous leur dirions que ce sont là les conseils de la philanthropie. Mais vous êtes chrétiens : nous vous dirons que ce sont là les enseignements de l'Evangile.

La charité nous presse de vous adresser la parole, à vous, nos frères séparés, et qui depuis trois siècles cherchez d'autres pâturages que ceux de l'Eglise catholique et d'autres sources que celles qui jaillissent de son sein. Dieu nous est témoin avec quelle tendresse nous vous aimons dans les entrailles de Jésus-Christ : *Testis mihi est Deus quomodo cupiam omnes vos, in visceribus Jesu Christi.* (*Philip.*, I, 8.) Inconsolable de votre éloignement, nous ne cesserons de former les vœux les plus ardents pour vous voir revenir à cette Eglise dont vos pères se glorifiaient d'être les enfants dociles. Ne craignez pas de chercher auprès de nous des consolations dans le malheur, quelque soulagement dans l'infortune. Nous nous empresserons de partager avec vous le morceau de pain que la Providence nous accorde. Nous pouvons invoquer ici le témoignage de vos coreligionnaires dans le diocèse que nous venons de quitter. Ils vous raconteront ce que nous avons été pour eux. Au reste, vous dirons-nous avec saint Augustin : « Il nous serait impossible de nous écarter des voies de la douceur et de la compassion envers des hommes qui sont séparés de nous, il est vrai, mais qui suivent cette route par une préoccupation qui n'est point l'effet d'une mauvaise volonté (156). » Et si vous persistez, ô nos frères! à ne vouloir pas nous reconnaître pour le successeur des apôtres, il faut au moins que vous reconnaissiez en nous l'héritier de leur charité et de leur zèle.

Au moment de nous asseoir sur la chaire de saint Irénée, il nous semble, nos très-chers frères, que ces opinions si ardentes qui partagent aujourd'hui le monde politique, et entraînent les esprits dans des directions diverses, s'élancent à notre rencontre et nous demandent, comme Josué à l'ange qui se présente devant lui : *Etes-vous des nôtres, ou devons-nous vous compter au nombre de nos adversaires?* « *Noster es an adversariorum?* » (*Jos.*, V, 13.) Nous leur rendons grâces de nous obliger à faire connaître, une fois pour toutes, nos sentiments à leur égard. Peut-être que la manifestation que nous allons faire ici solennellement du plan irrévocable de conduite que nous nous sommes

(155) *Non habet ubi caput reclinet.* (*Matth.*, VIII, 20.)

(156) « Ego autem sævire in vos omnino non possum... » S. Aug., *Contra epist. fund.*, l. I, c. 1, n. 3.

tracé les forcera à rendre justice à nos intentions, et leur apprendra ce que doit être un évêque.

Quelle mission le Fils de Dieu nous a-t-il donnée auprès de vous, nos très-chers frères? Venons-nous dans ce diocèse pour décider entre des opinions et des opinions? Avons-nous quitté un troupeau chéri pour venir ici nous enfermer dans un camp? La balance du sanctuaire nous a-t-elle été remise dans les mains pour peser des théories et des rivalités? Attendez-vous que le successeur de saint Pothin et de tant de pontifes qui ont illustré votre Église vienne débattre devant vous les intérêts d'une politique mondaine? Ce n'était là ni la mission du Sauveur, ni celle des apôtres, ni celle des fondateurs de cet antique siége; ce n'est pas la nôtre non plus. Nous dirons à ces partis qui interrogent notre pensée : Avez-vous des pauvres à soulager, des malades à visiter, des affligés à consoler, des veuves et des orphelins à secourir? Nous sommes tout à vous. Nous entendons votre voix : notre temps, notre santé, notre vie même, tout vous appartient. Nous ne connaissons point d'ennemis, et nous serons toujours les serviteurs des plus humbles et des plus petits : *Nos autem servos vestros per Jesum.* (I *Cor.*, IV, 5.)

Mais nous appelez-vous aux combats de la politique, aux luttes des partis? Nous ne vous connaissons plus; vos accents belliqueux ne pourront exciter en nous cette ardeur qui vous dévore. Nous ne pouvons voir dans ce qui vous passionne qu'instabilité, incertitudes et déceptions. Ce n'est donc pas à vos discussions que nous emploierons le temps de notre épiscopat. Nous sommes appelé à d'autres combats, et nous devons rechercher d'autres triomphes. Ceux de saint Pierre à Rome, de saint Paul à Athènes, doivent exciter notre ambition et ne nous laisser de repos ni le jour ni la nuit. Et tant que la croix de notre Maître ne sera pas arborée dans tous les cœurs, et que notre Dieu sera le Dieu inconnu (*Act.*, XVII, 23) pour une seule âme, malheur à nous si nous consumions à des débats stériles ces jours et ces forces que nous devons à l'Evangile et au salut de nos frères! Représentant du bon pasteur, nous ouvrirons notre cœur à tous. Evêque, nous ferons descendre la bénédiction sur tous, sans distinction de camp et de drapeau. Envoyé du Dieu de bonté, nous tendrons la main à tous nos diocésains, à quelque opinion, à quelque parti qu'ils appartiennent. Du reste, nous payons le tribut avec Jésus (*Matth.*, XVII, 26); nous obéissons aux édits avec Marie (*Luc.*, II, 5); nous nous soumettons aux puissances de la terre avec saint Paul. (*Rom.*, XIII, 1.) Mais après avoir accompli ce devoir, nous laissons à Dieu et au temps à juger la valeur des opinions humaines. Pour nous, quelles que soient l'exigence et les clameurs des partis, nous ne voulons être et nous ne serons avant tout que pasteur, pontife et pacificateur des consciences. Nous aimons à vous faire cette ouverture de cœur, nos très-chers frères, persuadé que vous ne voulez trouver dans vos guides spirituels que des hommes de Dieu, et que vous nous estimerez davantage quand vous nous verrez plus élevé au-dessus des intérêts de la terre.

En quittant notre premier diocèse, nous avons tourné nos regards vers vous, ô Mariel pour puiser dans votre sein maternel quelques consolations à nos chagrins, et pour recommander, une dernière fois, à votre tendresse ceux que nous aimerons toujours à appeler nos enfants et qui se glorifient d'être les vôtres. En entrant dans cette Eglise où tant de travaux nous attendent, où tant de fatigues nous sont peut-être réservées, pourrions-nous oublier que ce troupeau confié à notre vigilance, a plus que tout autre le droit de vous appeler sa mère, puisque par une sorte de filiation dont les titres glorieux sont entre nos mains, la chaîne de nos prédécesseurs se rattache par ses disciples à l'apôtre bien-aimé, votre fils adoptif, l'enfant de vos douleurs. Il nous semble que les regards du Sauveur tomberaient sur nous moins favorables et moins doux, si nous ne lui offrions, par vos mains, les prémices de notre nouvel apostolat, nos projets pour le salut de nos ouailles, et cette illustre Eglise avec ses lévites irréprochables et ses fidèles fervents. Dilatez donc en notre faveur, ô vierge clémente! votre cœur saint et immaculé, afin que nous y allions chercher, tous les jours de notre épiscopat, une puissante intercession auprès de Dieu, un abri assuré contre la tempête, le courage dans la tribulation, une ressource quand il n'y aura plus de ressource, une espérance contre toute espérance. Souvenez-vous qu'en montant sur la chaire de saint Pothin et de saint Irénée, nous avons déposé aux pieds de votre trône cette houlette pastorale que nous tenons du souverain pasteur des âmes, pour ne la reprendre que de vos mains, afin qu'elle nous soit ainsi moins pesante et plus chère; et que si Jésus est notre roi, notre père et notre juge, vous soyez toujours pour nous, notre reine, notre mère et notre avocate.

A ces causes, etc.

Donné à Lyon, le 2 juillet 1840.

XVIII. LETTRE PASTORALE

A L'OCCASION DE L'ÉTABLISSEMENT D'UN NOUVEL HOSPICE POUR LES PRÊTRES INFIRMES.

Les occupations graves et multipliées qu'entraîne après lui l'épiscopat, ne nous ont pas fait oublier, nos très-chers frères, un objet bien digne de la sollicitude d'un pasteur; depuis longtemps il a fixé toute notre attention.

Les soucis inséparables de la direction des âmes, l'insalubrité de plusieurs paroisses, l'exercice du ministère sur des montagnes d'un accès difficile et au milieu des rigueurs d'un hiver souvent très-prolongé, ne rebutent point le zèle et ne font point chanceler le dévouement de notre clergé. Ce

dévouement se retrempe au milieu des fatigues, ce zèle trouve un nouvel aliment au milieu des obstacles. Mais nous voyons avec douleur que la santé d'un grand nombre de prêtres ne seconde pas l'ardeur qui les dévore pour le salut des âmes. Des infirmités précoces les enlèvent à une carrière où tous leurs pas étaient marqués par de saintes actions; et des troupeaux confiés à des pasteurs vigilants voient s'éloigner de bonne heure des guides dont l'âge promettait de longs services. L'épuisement de leurs forces, l'affaiblissement de leur tempérament les condamnent bientôt à la retraite, parce qu'ils ne peuvent plus rompre le pain de la parole à leurs enfants adoptifs, et les visiter sur leur lit de douleur.

Que deviendront ces bons serviteurs qui ont fait valoir avec tant de fidélité le talent que leur avait confié le père de famille? Où trouveront-ils le repos dont un corps usé par le travail a un besoin si impérieux? Des soins prodigués avec intelligence et assiduité, ranimeraient la vie de ces membres exténués par la fatigue. Mais de qui recevront-ils les soins, ces pasteurs infirmes? A force de ménagements, ils pourraient être rendus à ces paroisses qui les redemandent à Dieu avec tant de larmes; mais comment se procurer ces soulagements nécessaires? Ces prêtres qui ne quittaient la cabane du pauvre qu'après y avoir laissé, avec les consolations de la religion, les aumônes de la charité, n'ont rien réservé pour le jour de la maladie ou de la vieillesse. Trouveront-ils ces secours dans la maison paternelle? Mais c'est plutôt dans les chaumières que dans les palais des riches que le Sauveur va prendre encore ses apôtres et ses ministres. Peuvent-ils au moins compter sur ces ressources ménagées au dernier employé des administrations civiles après un certain nombre d'années passées au service de l'Etat? Mais ces ressources ne leur ont pas même été préparées. Faudra-t-il que, pour alléger leurs misères, nos prêtres tendent au passant cette main qui a béni, qui a consacré, qui a porté le Maître du monde? Ils ne rougiraient pas de le faire, puisqu'un Dieu s'est fait indigent pour nous. Mais cette main, toute consacrée qu'elle est, ne serait-elle pas repoussée? Et ce spectacle d'un prêtre mendiant son pain, réveillerait-il le respect, ou achèverait-il d'éteindre un reste de vénération? Que deviendront-ils donc, ces prêtres fervents environnés des douleurs de la mort, et voyant s'échapper une vie tout employée à consoler leurs frères? Où se reposeront les pieds de ceux qui évangélisaient sur la montagne et qui annonçaient la paix? Voilà, ô nos chers coopérateurs, ce que nous nous demandions à nous-même. Voilà les pensées qui nous préoccupaient; et chaque jour les nouveaux gémissements d'un prêtre malade venaient rendre plus vives ces préoccupations et affligeaint notre cœur d'une douleur plus amère.

Nous avons, à la vérité, auprès de nous et à l'ombre du sanctuaire de Marie, un asile ouvert par la bienfaisance à nos frères infirmes. Mais quelle proportion entre les dimensions de cet hospice et le nombre de nos malades? de quelle utilité peut être, dans un si grand diocèse et pour un si grand nombre de prêtres, une maison où six infirmes sont à l'étroit? Nous sommes dans la cruelle alternative, ou de conserver dans l'exercice du ministère des prêtres qui n'ont plus la force d'en remplir les fonctions, ou de les laisser à l'abandon, ne pouvant leur procurer ce lieu de repos mérité par tant de zèle et de travaux.

Notre affection pour vous, nos très-chers frères, et tout la à fois notre respect pour ceux que Dieu a honorés comme nous du sacerdoce, nous prescrivaient de mettre un terme à cet état de gêne. Tout nous presse de ne plus différer une œuvre éminemment épiscopale.

En remontant le cours des siècles passés, nous voyons les évêques ne pas oublier, au milieu de leur apostolat, le soin des malades. Ils mettaient au rang de leurs plus beaux titres de gloire, celui d'être les serviteurs des membres souffrants de Jésus-Christ. Ils pensaient que le soulagement de toutes les douleurs était une des plus glorieuses attributions de leur dignité. Aussi nous voyons un saint Jean Chrysostome, sous le poids et de la direction de son troupeau et de la persécution des grands, partagé entre le soin de défendre la vérité et celui de répondre à d'injustes attaques, élever des hôpitaux dans la ville de Constantin. Ainsi saint Sacerdos à Lyon, saint Landri à Paris, saint Bénigne au Puy, ouvrent des asiles à toutes les douleurs. A côté de leurs églises cathédrales, ces pieux pontifes placent la maison du pauvre, et ne donnent au sanctuaire du Dieu vivant et à l'asile du malade qu'un même nom, un même titre. C'était à leurs yeux, en quelque sorte, un même temple où s'accomplissent différents mystères, mystères de gloire et mystères de souffrance. C'était pour leur foi la maison où demeure et le Dieu qui triomphe et le Dieu qui souffre. Partout c'est la main d'un évêque qui édifie ces hospices, c'est la charité d'un évêque qui les dote, c'est la sollicitude d'un évêque qui en confie la garde à de pieuses vierges.

Nous le savons, dans les temps modernes, prétendre continuer l'œuvre de ses prédécesseurs en réclamant le droit de protéger toutes les misères, ce serait presque de la part d'un évêque une pensée coupable d'envahissement, peut-être même, aux yeux de plusieurs, un désir effréné de domination universelle. La bienfaisance n'a plus besoin de la charité; il ne s'agit plus de consoler la souffrance, mais de l'administrer. Cependant nous ne nous sommes pas cru assez dépouillé d'une de nos plus belles prérogatives, pour ne pas essayer encore d'en faire un noble et saint usage. Nous préparons à nos coopérateurs infirmes un asile plus digne d'eux, une retraite où ils recevront une respectueuse hospitalité, et où leur santé, si

précieuse au diocèse, puisera une nouvelle vigueur pour de nouveaux travaux.

Nos soldats mutilés dans les combats voient s'ouvrir devant eux les portes d'une demeure royale, élevée par la munificence de nos souverains comme une noble compensation de la perte d'un membre et de l'effusion d'un sang généreux répandu sur le champ de bataille. Ils passent, dans un honorable repos, les jours de leur vieillesse, et les trophées de leur valeur ombrageront jusque dans les siècles les plus reculés, la tombe où seront déposées leurs dépouilles glorieuses. N'êtes-vous pas, nos très-chers frères, les chefs de la milice du Seigneur? N'avez-vous pas toujours les armes à la main pour attaquer le vice, combattre l'erreur et défendre la vérité? Cette santé affaiblie, ce corps usé plus encore par les infirmités que par l'âge ; ne sont-ce pas là les fruits de cette lutte continuelle contre l'esprit du mal? Un asile d'honneur et de repos vous est donc bien dû aussi, lorsque vos pieds ne peuvent plus courir dans la carrière, et que la défaillance seule de vos forces ne vous permet plus de manier le glaive de la parole. Aussi, c'est avec bonheur que nous vous annonçons, nos chers coopérateurs, que nous avons acquis pour vous et dans la prévision de vos infirmités, une maison, dont l'heureuse situation, les ombrages qui l'entourent, contribueront à vous rendre une santé que nous ne saurions conserver par trop de sacrifices. Vous honorerez ce lieu par votre présence, vous le sanctifierez par votre résignation, vous le consacrerez par vos douleurs. Si l'on a dit avec vérité, qu'un prêtre est un autre Jésus-Christ par son caractère, il en est l'image bien plus vive lorsqu'il est infirme. Le sacerdoce, couronné par la douleur, est bien Jésus prêtre et victime. Dans cet hospice sacerdotal, vous serez entourés de vénération et de soins ; et nous espérons que nos successeurs sur le siége de Lyon, ne trouveront pas de plus doux délassement à leurs travaux, que d'aller passer quelques moments au milieu des généreuses victimes de leur vocation.

Pour recevoir dans le nouvel hospice un plus grand nombre de prêtres, il est indispensable de construire un bâtiment dans des proportions assez vastes. Il nous serait impossible d'exécuter notre projet, si vous ne nous veniez en aide, nos très-chers frères, Nous comptons sur votre concours, et notre espérance ne sera pas trompée.... Vous voudrez tous contribuer à élever avec nous ce pieux monument, et y poser chacun une pierre qui proclamera pendant la durée des temps, l'étendue de votre charité et votre amour pour vos frères dans le sacerdoce. Vous comprendrez tout l'honneur qu'il y a à soulager des infirmes, qui ne le sont devenus que pour avoir été les serviteurs de tous, et avoir pratiqué une constante abnégation d'eux-mêmes dans les fonctions de l'apostolat : *Beatus qui intelligit super egenum.* (*Psal.* XL, 2.)

Si dans notre court passage au milieu de vous, nos vénérables frères, il nous est donné de fonder dans ce diocèse cette nouvelle maison de Dieu, nous emporterons au moins la consolation d'avoir été l'instrument d'une œuvre utile à des coopérateurs qui nous sont si chers à tant de titres, et dont nous aurions voulu que la santé secondât plus puissamment le zèle.

A ces causes, etc.

Donné à Lyon, le 8 octobre 1843.

XIX. MANDEMENT

PORTANT CONDAMNATION D'UN LIVRE INTITULÉ : *Manuel du droit public ecclésiastique français*, PAR M. DUPIN, DOCTEUR EN DROIT, PROCUREUR GÉNÉRAL PRÈS LA COUR DE CASSATION, DÉPUTÉ DE LA NIÈVRE, ETC., ETC. — PARIS, 1844, ET D'UN ÉCRIT DU MÊME AUTEUR, INTITULÉ : *Réfutation des assertions de M. le comte de Montalembert, dans son manifeste catholique.*

L'apôtre saint Paul envoyé, nos très-chers frères, aux nations infidèles pour leur porter le nom de Jésus-Christ, exprimait à son disciple Timothée son zèle pour la conservation de la foi, par une parole que chaque pontife répète à son successeur du fond de son tombeau, pour tenir dans une vigilance continuelle les gardiens de la vérité, des mœurs et de la discipline : *Depositum custodi* (I *Tim.*, VI, 20.) Dociles à cet avertissement qui de siècle en siècle s'est fait entendre dans notre église de Lyon, les évêques qui se sont assis avant nous sur le siége que nous occupons, ne se sont point endormis, et n'ont jamais laissé le temps à l'homme ennemi, de leur ravir le dépôt de la saine doctrine qu'ils devaient se transmettre. Nous trahirions les devoirs que nos prédécesseurs ont remplis avec tant de fidélité, et nous obscurcirions la gloire dont ils ont couronné cette partie de l'Église de Dieu, si nous n'avions pas l'œil constamment ouvert sur les entreprises de l'erreur, et même sur ces démonstrations de dévouement à la vérité, qui trop souvent déguisent d'injustes préventions et les restes d'une haine mal éteinte. C'est surtout quand une tentative contre la religion est soutenue par les prestiges d'un grand talent, par l'éclat du rang et des dignités, qu'elle doit nous inspirer plus d'alarmes, et tenir plus en éveil notre sollicitude.

Nous venions de remplir le devoir de notre charge en publiant notre opinion sur le projet de loi sur l'enseignement secondaire, quand parut, dans notre diocèse, un livre, que son auteur destine, il est vrai, à l'instruction du clergé catholique, mais qui ne peut être de quelque usage que dans les églises constitutionnelles, civiles ou schismatiques, ou plutôt qui n'est propre qu'à former des églises acéphales, sans autorité, et portant en elles-mêmes, malgré quelques signes de vie, des germes de dissolution et de mort. Nous voulons parler du *Manuel du droit public ecclésiastique français*, par M. Dupin, député, procureur général près

la cour de cassation. Cet ouvrage dut attirer notre attention. Il n'y avait pas longtemps qu'un *Manuel des curés*, plein de la même doctrine, avait été publié à Murcie en Espagne. Le savoir de l'illustre avocat, les fonctions éminentes dont il est revêtu, même les paroles sévères qu'il nous a adressées dans un de ses derniers discours, ne sont pas des raisons qui puissent nous empêcher, nos très-chers frères, de vous signaler ce qu'il y a d'opposé à la religion catholique dans son ouvrage. Puisqu'il l'a composé pour le clergé, il permettra à un évêque d'en examiner la doctrine et d'en relever les erreurs. « Le pape, dit l'abbé Fleury, et même tout évêque est en droit de condamner tout écrit contraire à la bonne doctrine, de quelque manière qu'il vienne à sa connaissance... Son devoir l'excite de lui-même à prévenir les mauvaises impressions qu'un écrit pourrait faire dans le public (157). »

La profession de foi par laquelle l'auteur du *Manuel* termine l'introduction de cet ouvrage, était là pour nous rassurer sur son orthodoxie. « C'est l'ouvrage d'un catholique, dit M. Dupin, mais d'un catholique gallican, d'un homme qui aime la religion, qui honore le clergé, et qui révère dans le souverain pontife, le chef de l'Eglise universelle et le père commun des fidèles (158). » Ces belles paroles qui ne nous surprennent pas de sa part, devaient nous donner l'espérance de ne rien rencontrer dans son écrit qui pût affliger un catholique, et qui ne fût conforme à l'enseignement de l'Eglise. Nous le dirons cependant avec douleur, le ton général du *Manuel* ne respire pas assez cet attachement et ce respect qu'un fils doit à son père, et dont la loi de Dieu lui fait une obligation. Aux pages XXII, 34, 35 et autres, l'expression est loin de rappeler le langage d'un catholique ancien. Jamais Bossuet, Arnauld, Nicole n'ont appliqué au pape cette dénomination de prince étranger en parlant de ses droits les plus essentiels. Le docteur dont nous sommes obligé d'écouter la parole, le pasteur que nous devons suivre dans les voies chrétiennes, celui que nous appelons du nom de père, ne sera jamais un étranger pour nous, quand il nous instruit, qu'il nous dirige et nous bénit. « Il faut toujours, dit l'abbé Fleury, nous souvenir que nous sommes catholiques et que nous reconnaissons le pape pour notre père commun. Voyons comme agit un fils sage et chrétien, quand il a quelque différend avec son père pour des intérêts opposés. Prenons garde que nos manières dures et fières ne semblent autoriser les hérétiques dans leur mépris pour le saint siége (159). » Puisque l'auteur du *Manuel du droit public ecclésiastique français*, veut que son ouvrage soit classique dans nos écoles cléricales, il aurait dû mettre assez de réserve dans ses expressions, pour ne point contrister les cœurs si catholiques des jeunes élèves du sanctuaire.

Au reste, vous serez moins surpris, nos très-chers frères, de la manière dont l'auteur du *Manuel* s'exprime sur le saint siége, quand vous connaîtrez à quelle source il a puisé la doctrine qu'il expose. Il est cinq canonistes principaux que M. Dupin considère comme les oracles du droit ecclésiastique, et dont l'autorité semble être à ses yeux d'un si grand poids qu'on serait tenté de croire qu'il lui accorde le privilége de l'infaillibilité : ce sont MM. Richer, P. Pithou, Dupuy, Fevret et Ellies Dupin. Il nous paraît utile de vous faire connaître en peu de mots, ces auteurs dont nous ne contesterons pas du reste le savoir et l'érudition.

Edmond Richer, ligueur zélé, publia un livre intitulé : *De la puissance ecclésiastique et politique.* Cet ouvrage, dans lequel l'auteur s'efforce d'ébranler toute autorité, fut condamné le 13 mars 1612 par le concile provincial de Sens, présidé par le cardinal du Perron, et par le concile provincial d'Aix du 24 mai de la même année. C'est dans cet écrit que les rédacteurs de la constitution civile du clergé ont puisé leurs principes.

P. Pithou avait d'abord embrassé la réforme. Rentré dans le sein de l'Eglise catholique, il n'avait pas laissé s'éteindre en lui son ancienne ardeur à attaquer le saint siége. On retrouve dans son *Traité des libertés de l'Eglise gallicane*, plus d'une réminiscence de l'hérésie que l'auteur crut devoir abandonner. S'il ne dit pas clairement que Rome est la grande prostituée de l'Apocalypse et le pape l'Antechrist, on sent à chaque ligne qu'il n'avait point l'affection d'un fils pour le père commun des fidèles.

Les frères Dupuy composèrent un *Traité des libertés de l'Eglise gallicane, avec les preuves de ces libertés.* Ces ouvrages renferment des propositions hérétiques, telles que celles-ci : « Dans les six premiers siècles, le pape n'a eu aucun droit dans les églises gallicanes. Il n'appartient pas au pape de faire des lois qui obligent les Français. Le roi peut faire des lois pour l'Eglise qui aient la même force que celles qu'il fait pour l'Etat. » Ces livres furent condamnés par le clergé de France en 1641. Si on veut en bien connaître l'esprit, il faut lire la lettre que les évêques de l'assemblée écrivirent, dans cette circonstance, à leurs collègues.

Fevret a écrit un *Traité de l'abus.* Bossuet dans sa défense de la déclaration du clergé de France, venge ses collègues du soupçon d'approuver les assertions de Fevret et de Dupuy si souvent repoussées par leurs prédécesseurs. Le clergé fit refuter Fevret par Haute-Serre, qui composa à ce

(157) *Réponse de l'abbé Fleury à M. le duc de Beauvillers.* Nouveaux opuscules de Fleury, page 128.

(158) *Manuel du droit public ecclésiastique français*, par M. Dupin, Introduction, p. XXXIV.

(159) *Réponse de l'abbé Fleury au duc de B.*, nouv. opusc., p. 133.

sujet le livre intitulé : *Ecclesiasticæ jurisdictionis vindiciæ.*

Louis Ellies Dupin a publié une *Bibliothèque universelle des auteurs ecclésiastiques.* Après les huit premiers siècles, Bossuet, malgré son amitié pour l'auteur, dénonça cet ouvrage à M. de Harlay, archevêque de Paris. Le livre fut supprimé par décret du prélat le 16 avril 1693. Le pape Clément XI appelait Ellies Dupin, *un homme d'une très-mauvaise doctrine.* Ce docteur cherchait à affaiblir la piété des fidèles envers la sainte Vierge. Il favorisait le nestorianisme, et partageait les sentiments de Richer à l'égard du siége apostolique.

Nous ne croyons pas devoir insister davantage sur ces réflexions préliminaires ; nous avons à faire des observations plus importantes. Elles porteront sur un petit nombre de points ; mais ce que nous signalerons à votre attention, suffira pour vous faire apprécier le *Manuel*, et vous aidera à vous faire une idée juste des principes qu'il renferme. Comme ces principes ont été quelquefois énoncés avec plus de clarté dans la *Réfutation des assertions de M. le comte de Montalembert*, par M. Dupin, ce dernier écrit devra être l'objet de quelques observations de notre part et de notre censure.

I. Depuis la page 1 jusqu'à la page 115, M. Dupin explique les 73 *Articles des libertés* rédigés par Pithou, auteur dénué de toute autorité, dit Grosley de Troyes. Nous ferons remarquer que, malgré le travail de ce canoniste, il n'y a point encore de collection authentique de nos libertés qui soit approuvée à la fois et par l'autorité ecclésiastique et par la puissance civile. Les jurisconsultes qui ne veulent connaître que les arrêts des cours souveraines, et le clergé qui se glorifie de s'attacher aux saints canons de l'Eglise, n'ont jamais pu s'entendre sur le nombre et la nature des libertés gallicanes. Pithou en compte quatre-vingt-trois; l'abbé Fleury n'en admet que treize effectives.

En parcourant les articles de Pithou, commentés par M. Dupin, on se rappelle aussitôt ces paroles de Fleury dans son *Discours sur les libertés de l'Eglise gallicane* (160) : « Si quelque étranger zélé pour les droits de l'Eglise et peu disposé à flatter les puissances temporelles, voulait faire un traité des servitudes de l'Eglise gallicane, il ne manquerait pas de matière, et il ne lui serait pas difficile de faire passer pour telles les appellations comme d'abus... la rareté des conciles, etc. (161). » Et l'auteur du *Manuel* ne craint pas de dire que ces libertés, telles qu'il les développe, ne sont pas une invention moderne ; qu'elles sont aussi anciennes que le christianisme parmi nous! C'est ce que n'admettront jamais les catholiques gallicans, et les prêtres instruits. L'abbé Fleury prouve le peu de rapport de plusieurs de ces prétendues libertés avec les anciens canons. La collection de Pithou est donc sans autorité dans l'Eglise de France. Nous le savons, les jurisconsultes canonistes ont voulu repousser tout ce qui a le caractère d'invasion du pouvoir spirituel sur le temporel. Cette crainte vraie ou simulée, dirigeait la plume des Richer et des Ellies Dupin. « Mais, demandait l'abbé Fleury, pourquoi n'avons-nous pas autant de zèle pour empêcher les entreprises de la puissance laïque sur les ecclésiastiques, que les magistrats ont de soin d'empêcher les entreprises des ecclésiastiques? Pourquoi sommes-nous si indulgents pour les droits du roi, tandis que nous sommes si rigides pour ceux du pape?

« A tout cela, continue Fleury, je ne vois d'autre réponse, sinon de convenir de bonne foi que nous n'agissons pas conséquemment, et qu'en ces matières, comme en toutes les autres, l'usage ne s'accorde pas toujours avec la droite raison (162). »

Il ne faut pas être surpris que ces libertés aient si souvent trouvé des contradicteurs, et qu'on les ait traitées quelquefois avec ce dédain dont se plaint l'auteur du *Manuel* (163); l'abbé Fleury nous indiquera la cause de cette opposition.

« Il faut dire la vérité, dit ce savant ecclésiastique, ce ne sont pas seulement les étrangers et les partisans de la cour de Rome qui ont affaibli la rigueur de l'ancienne discipline, et diminué nos libertés. Les Français, gens du roi, ceux-là mêmes qui ont fait sonner le plus haut ce nom de liberté, y ont donné de rudes atteintes en poussant les droits du roi jusqu'à l'excès ; en quoi l'injustice de Desmoulins est insupportable. Quand il s'agit de censurer le pape, il ne parle que des anciens canons ; quand il est question des droits du roi, aucun usage n'est nouveau ni abusif; et lui et tous les jurisconsultes qui ont suivi ses maximes, inclinaient à celle des hérétiques modernes, et auraient volontiers soumis la puissance même spirituelle à la temporelle du prince (164). » L'abbé Fleury était avocat au parlement; il connaissait parfaitement l'esprit de la magistrature.

Il n'y a qu'à parcourir les articles de Pithou dans le *Manuel*, pour se convaincre de la vérité des paroles de l'abbé Fleury. A chaque ligne c'est un empiétement de la puissance civile sur l'autorité ecclésiastique ; c'est une atteinte grave portée aux anciens canons admis dans l'Eglise de France ; c'est une nouvelle servitude pour le clergé. « Les parlements, dit Fleury, ne s'opposent à la

(160) Camus s'est trompé quand il a dit qu'il fallait préférer l'édition de 1765 du discours de Fleury *Sur les libertés de l'Egl. gallic.* Cette édition est de l'avocat Boucher d'Argis : elle est infidèle. Les éditions de 1724 et de 1807 sont exactes, quoique la première soit accompagnée de notes peu catholiques.

(161) *Libert. de l'Egl. gallic.*, nouv. opusc. de Fleury, p. 108.

(162) *Disc. sur les libert. gallic.*, nouv. opusc. de Fleury, p. 102.

(163) *Manuel*, introd., p. VIII.

(164) *Disc. sur les libert. gallic.*, nouv. opusc. de Fleury, p. 79.

nouveauté que quand elle est favorable au pape ou aux ecclésiastiques, et font peu de cas de l'antiquité, quand elle choque les intérêts du roi ou des particuliers laïques (165). »

Suivez-nous, nos très-chers frères, dans l'examen de quelques-uns des articles de Pithou.

A l'article 9 (166) *Des libertés*, Pithou semble regretter que les papes ne rendent pas compte de leur foi aux rois de France. Il aurait voulu sans doute assujettir le pasteur de l'Eglise universelle à cette humiliante formalité envers une des brebis de son troupeau, et amener le suprême gardien de la doctrine catholique, à faire sa profession de foi aux genoux de la puissance séculière.

L'article 10 donne lieu à des observations plus graves. Il énonce « que les rois de France ont le droit d'assembler les conciles dans leurs Etats, et de faire des lois et règlements sur les matières ecclésiastiques (167); » c'est cette liberté que l'auteur du *Manuel* a voulu sans doute mieux caractériser, quand il dit que « le pouvoir politique a le droit de veiller avec empire sur la discipline ecclésiastique (168). » La conséquence de cette maxime, ou, si l'on veut, de cette liberté, serait l'entier assujettissement de l'Eglise aux caprices du pouvoir temporel. Nous repoussons ce prétendu droit de toutes nos forces.

Le droit de veiller avec empire sur la discipline ecclésiastique! Mais nous ferons remarquer à l'illustre auteur du *Manuel*, qu'en matière de discipline, il faut distinguer les usages liés aux dogmes de la foi, de ceux qui n'ont pour objet que la police extérieure. Ainsi le concile de Constance a renouvelé la défense de donner la communion sous les deux espèces. Ce n'est qu'une loi de discipline, mais c'est une loi qui tient au dogme de la présence réelle sous chacune des espèces consacrées. L'ancienne coutume, au contraire, de soumettre les pécheurs scandaleux à la pénitence publique, était une loi de simple police. Mais la discipline ecclésiastique se compose de différents usages. Or le pouvoir séculier s'arrogera-t-il le droit de changer, avec empire, ces coutumes, et viendra-t-il faire sur ces matières ecclésiastiques, des lois qui soient obligatoires pour l'Eglise de France? Puisqu'on lui reconnaît ce pouvoir si étendu sur la discipline ecclésiastique, pourquoi ne proposerait-il pas à nos différents diocèses un Rituel, comme certains princes protestants en ont donné à leurs sujets? Ainsi toute la force de la discipline, générale ou particulière, dépendrait de la volonté de l'autorité temporelle.

N'ayant aucun doute sur la légitimité de ce grand pouvoir des rois, M. Dupin pense que les articles de l'ordonnance de Blois, concernant la discipline ecclésiastique, et qui étaient conformes aux décrets du saint concile de Trente, tiraient, aux yeux du clergé, toute leur autorité, non pas du concile œcuménique, mais du roi même (169). Certes alors le souverain, d'après de telles maximes, peut changer toute la discipline du culte public, et nous imposer ses livres de prières et ses cérémonies, puisqu'après tout, ces objets ne sont que de discipline. Le pape et les évêques n'auront qu'à garder le silence, et à s'incliner devant l'exercice d'un pouvoir dont ils s'étaient crus jusqu'à ce jour revêtus par Notre-Seigneur lui-même. Ce 10me article de Pithou, et, nous le disons à regret, l'explication du *Manuel*, bouleversent tout, confondent tout et établissent une de ces servitudes dont parle Fleury. C'est avec de tels principes qu'on prépare les discordes entre les deux puissances, qu'on désunit ce qui devrait toujours rester uni pour le bien de la religion et de l'Etat.

L'article 11 concerne les pouvoirs d'un légat *a latere* (170). L'auteur du *Manuel* dit que « les légats ne sont que des ambassadeurs sans juridiction. » L'abbé Fleury dit au contraire que « le légat *a latere* a juridiction, mais que, de peur qu'il n'en abuse, on observe plusieurs formalités (171). » L'auteur du *Manuel* a confondu les nonces avec les légats.

L'article 13 énonce une liberté de l'Eglise de France que nous ne devons pas passer sous silence. « Les prélats français ne peuvent sortir du royaume sans permission du roi (172). » Nous avions cru au contraire que la liberté existait pour les Français d'aller où bon leur semble. Pour faire comprendre au clergé toute l'étendue de cette liberté de l'Eglise gallicane, l'auteur du *Manuel* cite les art. 207 et 208 du code pénal de 1810 qui ne permettent pas même à un évêque de correspondre avec le souverain pontife pour des affaires de conscience. Ainsi le clergé jouit de la double liberté de ne pouvoir ni écrire au pape, ni d'aller se jeter à ses pieds. L'auteur du *Manuel* regarderait-il comme illicite le voyage de saint Paul pour aller voir saint Pierre? Nous serions tenté de le croire d'après ce qu'il dit sur les assemblées des premiers chrétiens.

Au sujet de l'article 28 sur la vente des biens d'Eglise (173), l'auteur du *Manuel* ne fait pas difficulté de dire que, lorsqu'on a voulu rendre les acheteurs des biens ecclésiastiques propriétaires incommutables, la ratification du souverain pontife n'était pas absolument nécessaire. Il croit aussi qu'on pouvait autrefois lever les impôts sur les biens de l'Eglise sans et même malgré le pape. Vous n'avez pas oublié, nos très-chers frères, que la prétention de l'auteur du *Ma-*

(165) *Libert. de l'Egl. gal.*, opusc. de Fleury, p. 110.
(166) *Manuel*, p. 13.
(167) *Ibid.*, p. 14.
(168) *Ibid.*, Introd., p. XXXIV.
(169) *Manuel*, p. 15.
(170) *Ibid.*, p. 17.
(171) *Disc. sur les libert. gallic.*, nouv. opusc. de Fleury, p. 65.
(172) *Manuel*, p. 21.
(173) *Ibid.*, p. 44.

nuel est de défendre nos anciennes maximes, et qu'il veut ramener le clergé à l'observation des canons de l'antique discipline admis dans l'Eglise de France.

« Or, dit l'abbé Fleury, il est difficile d'accorder avec l'ancienne discipline les levées de deniers depuis plus d'un siècle... Il y a une disposition expresse du concile de Latran qui défend au clergé de faire aucune contribution même volontaire sans consulter le pape (174). Ce concile est reçu en France autant qu'un autre, et c'est le principal fondement de la discipline présente en tout le reste. Par quelle autorité a-t-on pu s'en dispenser (175)? » Citons encore le même canoniste sur l'aliénation des biens de l'Eglise. « Les biens ecclésiastiques étant consacrés à Dieu, dit Fleury dans ses *Institutions*, il n'y a aucun homme qui en soit propriétaire, ni qui puisse en disposer autrement que les canons ne l'ont ordonné, sans commettre un sacrilége. Les aliénations générales qui se firent dans le XVIe siècle pour les nécessités de l'Etat, se *firent toutes par autorité du pape* (176). » Après avoir rapproché ces passages de Fleury des sentiments que M. Dupin a exposés dans son *Manuel* sur l'article 28 de Pithou, on se demande ce que devient ce respect que montre l'illustre avocat pour nos anciens usages, et pour les canons reçus dans notre Eglise. Quelles sont donc ces libertés gallicanes opposées aux maximes gallicanes? Il est facile de voir de quel côté sont l'empiétement et l'usurpation.

L'article 30 traite des fondations. L'auteur du *Manuel* prétend que les évêques ont, avec la permission du roi, l'inspection sur l'exécution des fondations pieuses (177). Il se trompe : ce n'est pas du roi que nous tenons ce pouvoir, nous l'avons par un droit essentiel à notre charge. Le concile de Trente confirme ce droit dans sa session XXV (178). Nous pourrions faire bien d'autres observations sur cet article.

A l'article 31 qui traite des actes qui sont hors de la juridiction du pape et de ses délégués, nous lisons en note les paroles suivantes de l'auteur du *Manuel:* « Aujourd'hui le mariage est un contrat essentiellement civil (179). » Cette proposition fausse a été développée par M. Dupin d'une manière encore plus opposée au dogme catholique, dans sa *Réfutation des assertions de M. le comte de Montalembert* (180).

Nous ne prétendons pas que les souverains doivent abandonner à l'Eglise, toute la partie de la jurisprudence civile relative au mariage : nous défendons même aux prêtres de donner la bénédiction nuptiale à ceux qui ne justifieraient pas, en bonne et due forme, qu'ils se sont présentés devant l'officier civil pour l'acte civil du mariage. Mais le mariage n'est pas plus aujourd'hui qu'autrefois un contrat essentiellement civil. Depuis la prédication de l'Evangile, le contrat matrimonial étant établi parmi les chrétiens pour une fin spirituelle ; et ayant été par Notre-Seigneur rendu à sa sainteté primitive, élevé même à la dignité de sacrement de la nouvelle loi, après avoir été trop longtemps profané par les vices et la polygamie des païens, il est, par ces raisons, au-dessus de tous les contrats purement civils, et sous ce rapport, il est soumis à l'autorité que l'Eglise a reçue de son fondateur, en tout ce qui regarde la validité, la légitimité et la sainteté du lien conjugal. Comment ose-t-on assimiler aux contrats les plus vulgaires qui se fassent sur nos places publiques, un acte qui participe aux sublimes priviléges dont le mariage fut honoré dès l'origine, indépendamment de sa qualité de sacrement de la nouvelle loi? Ces priviléges, c'est d'avoir été établi par l'institution divine avant toute société civile : c'est de retracer en caractères ineffaçables l'union de Jésus-Christ avec son Eglise ; c'est de rendre indissoluble le nœud sacré qui unit deux personnes ; c'est l'indispensable nécessité qu'il impose de donner un consentement mutuel et intérieur qu'il ne peut jamais être suppléé par aucun pouvoir humain ; c'est enfin d'être établi parmi les chrétiens pour perpétuer la société des adorateurs en esprit et en vérité. Ce sont là les caractères distinctifs du mariage, et qui spiritualisent le contrat dont nous parlons, en sorte que dans l'Eglise catholique on regarde l'union conjugale comme bien au-dessus de tout autre contrat. Toute cette matière est résumée dans ces paroles du P. Drouin : *Licet inter gentes quæ Deum ignorant, matrimonium in contractibus mere civilibus numeretur, non tamen in Ecclesia Dei, in qua contractus ipse divini sacramenti materia est, ad gratiæ productionem accommodati : ea itaque ratione de matrimonio judicare, eique modum necessarium ponere ad Ecclesiam pertinet* (181).

Voilà pourquoi la puissance civile qui peut quelquefois annuler des contrats quoique valides, et même suppléer dans certaines circonstances le consentement requis de la part des contractants, ne peut et n'a jamais rien pu de semblable à l'égard du contrat matrimonial. C'est ce qui faisait dire à Pie VI, dans son bref du 11 juillet 1789, adressé à l'évêque d'Agria, que le mariage était un contrat institué et confirmé de droit divin avant toute société civile, et que c'était là ce qui établissait une différence essentielle entre le mariage et tout autre contrat. Par conséquent le mariage institué par Dieu même au jardin d'Eden, a toujours conservé

(174) Quand saint Louis voulut en 1246 lever un décime sur les biens du clergé pour la guerre sainte, il demanda le consentement du pape.

(175) *Disc. sur les lib. gallic.*, nouv. opusc. de Fleury, p. 86.

(176) *Institut. au droit ecclés.*, par Fleury, IIe partie, c. 12.

(177) *Manuel*, p. 47.

(178) *Decret. de Purgat.*

(179) *Manuel*, p. 18.

(180) *Réfutation des assertions de M. le comte de Montalembert*, p. 45.

(181) Drouin, *De re sacramentaria*, l. IX, q. 6.

sa nature divine et immuable. Aussi il a porté avec lui le droit exclusif et singulier de l'unité et de l'indissolubilité, qui n'est pas le privilége exclusif des contrats humains et civils qui se peuvent faire et défaire à la volonté des parties.

« Le mariage est un contrat essentiellement civil ! » Cette proposition nous la repoussons avec le concile de Trente, qui dans sa session XXIV, a déclaré nul et invalide le mariage contracté hors de la présence du curé et de deux témoins; qui dans cette même session a dit anathème, et à ceux qui soutiennent que les causes matrimoniales ne regardent pas les juges ecclésiastiques, et à ceux qui prétendent que l'Eglise ne peut pas établir des empêchements dirimants du mariage. Si aux yeux d'un gallican catholique une décision d'un concile œcuménique n'avait pas assez de force, nous repousserions cette proposition avec l'édit du roi du 15 juin 1697 qui prescrit l'exécution du décret du concile de Trente au sujet de la clandestinité. Nous la repoussons avec Benoît XIV, qui déclare « qu'un mariage contracté contre les dispositions du concile de Trente, ne vaut ni comme contrat, ni comme sacrement : que ceux qui osent se marier ainsi ne sont pas de légitimes époux (182). » Nous la repoussons avec Pie VI, qui, dans la bulle *Auctorem fidei*, condamne comme hérétique la proposition du synode de Pistoie, qui affirme que la puissance civile pouvait *seule* primitivement établir des empêchements dirimants du mariage (183). Les principes sur le mariage, énoncés dans le *Manuel* et développés dans *la Réfutation des assertions*, ne sont point conformes à la doctrine de l'Eglise; et le futur époux qui ferait au prêtre la réponse que lui suggère M. Dupin (184), pourrait être gallican à la manière de Richer et de Pithou, mais il ne serait pas catholique.

On ne peut s'empêcher de dire avec un prophète à ces catholiques qui admettent ou rejettent, suivant leur jugement particulier, telle ou telle loi essentielle de l'Eglise : *Si Dieu est le Seigneur, suivez-le : Si c'est Baal, attachez-vous à lui.* (III *Reg.*, XVIII, 21.) On ne peut disposer à son gré des saints canons.

M. Dupin prête gratuitement à saint Thomas et à Scott une certaine hésitation à déclarer, qu'il est de foi que le mariage soit un sacrement (185). Mais de ce que saint Thomas, par exemple, ne dit pas en propres termes qu'il est de foi que l'Eucharistie soit un sacrement, on n'en conclura jamais que ce saint docteur n'ose pas décider que cet article soit de foi. L'ange de l'école se borne à prouver que Jésus-Christ a institué le sacrement de l'Eucharistie Quant à Scott, il est plus explicite. Le docteur subtil parlant de l'Eucharistie, dit qu'il a toujours été de foi dans l'Eglise que Jésus-Christ est présent sous les espèces du pain, « comme ont toujours été de foi les vérités que l'Eglise nous enseigne sur les autres sacrements (186). » Or Scott range le mariage parmi ces sacrements de la nouvelle loi.

L'article 36 de Pithou rappelle une étrange liberté de l'Eglise de France, et peut montrer jusqu'où le pouvoir civil portait ses prétentions. Un évêque était forcé, par la saisie de son temporel, de donner une absolution provisoire d'une censure souvent très-juste portée contre un coupable. On entrevoit assez quelle source féconde de tracasseries jaillissait de cette liberté. Ces absolutions *a cautele* sont mises dans le *Manuel* au rang des libertés de l'Eglise gallicane. Est-ce sérieusement qu'on nous reproduit les quatre-vingt-trois articles de Pithou?

Le titre de l'article 45 est conçu en ces termes : « Le pape n'a point de juridiction en France sur les sujets du roi (187). » Cette proposition est hérétique et schismatique. A la vérité, l'explication que donne Pithou et après lui M. Dupin, rectifie ce que l'article a d'offensant pour les oreilles catholiques. Mais dans un *Manuel* de droit ecclésiastique, cet article devait être autrement rédigé; le sens qu'il présente d'abord est contraire à la foi.

M. Dupin a donné une explication de l'article 64 que nous ne devons pas laisser passer sans observations. Ce célèbre jurisconsulte prétend que le pape ne pourrait de sa seule autorité déroger à l'article 39 de la loi du 18 germinal an X, qui déclare « qu'il n'y aura qu'une liturgie et un catéchisme pour toutes les églises catholiques de France (188). »

Et de quelle permission le pontife romain a-t-il besoin, si, après un mûr examen, il juge à propos de publier une liturgie et un catéchisme? Le pape, en vertu de la primauté de juridiction qu'il a reçue de Jésus-Christ, peut faire des lois qui obligent l'Eglise universelle et chaque Eglise en particulier. « Il a reçu, dit le concile de Florence, dans la personne de Pierre, le plein pouvoir de paître, de diriger et de gouverner l'Eglise universelle (189). » Le droit canonique formé presque en entier de décrets des papes prouve assez que les souverains pontifes ont exercé, dès les premiers siècles, ce pouvoir législatif. Ainsi, que le pape publie des ordonnances liturgiques, un catéchisme rédigé dans une nouvelle forme; qu'il presse l'acceptation de ces décrets pontificaux : et après des représentations respectueuses de la part des évêques, s'il y a lieu, l'Eglise est obligée de se soumettre. Autrement quel serait le sens du décret du concile de Flo-

(182) *Bref de Benoît XIV aux catholiques de Hollande.*
(183) Propos. 59 *synod. Pistor.*
(184) *Refut. des assert. de M. de Montalembert*, p. 45.
(185) *Ibid.*, p. 44.
(186) *Scott.*, t. XI, 1, IV, dist. x, q. 1, chol. 1.
(187) *Manuel*, p. 70.
(188) *Ibid.*, p. 89.
(189) *Conc. Flor.*, 1459.

rence? C'était la doctrine des évêques de l'assemblée de 1682, « Nous croyons, écrivaient ces prélats à leurs collègues, que tous les fidèles sont assujettis aux décrets des souverains pontifes, soit qu'ils regardent la foi ou la réformation générale de la discipline et des mœurs (190). » Ce sont là les vrais principes de l'Eglise de France.

L'article 66 met le droit de régale au rang des libertés de l'Eglise gallicane. C'était pour elle, suivant Pithou, une liberté, un avantage précieux de voir une partie de ses biens passer aux mains de l'autorité temporelle.

« S'il y a dans notre histoire, dit Pasquier, quelque chose d'obscur, c'est surtout ce qui regarde la régale (191). » Il paraît certain que nos rois jouissaient de ce droit avant le second concile de Lyon. On le voit par le testament que fit en 1190 Philippe-Auguste avant de passer en Palestine. Le second concile de Lyon suppose ce droit, mais il défend par un de ses décrets de l'étendre davantage. C'était sans doute une concession que l'Eglise avait faite aux souverains, à cause de la protection qu'ils accordaient aux établissements pieux. Bientôt, au mépris de ce concile œcuménique, nos rois voulurent étendre ce droit de régale à des diocèses qui en étaient exempts, s'emparer des biens de l'Eglise et nommer à des bénéfices. A ce sujet l'abbé Fleury fait cette remarque : « Le parlement de Paris, qui se prétend zélé pour nos libertés, dit ce savant canoniste, a étendu ce droit (de régale) à l'infini sur des maximes qu'il est aussi facile de nier que d'avancer.... Le roi exerce le droit de l'évêque ; il l'exerce bien plus librement que ne le ferait l'évêque même, et il a en ce point toute la puissance que le droit le plus nouveau attribue au pape. Tout cela parce, dit-on, que le roi n'a point de supérieur dans son royaume, comme si le droit de conférer des bénéfices était purement temporel (192). »

M. l'abbé Emery nous donne la raison puissante que les jurisconsultes faisaient valoir en faveur de la nouvelle extension de la régale : « Louis XIV, dit-il, ou plutôt ses officiers, voulurent étendre ce droit sur des évêchés qui n'y avaient jamais été assujettis. Une des raisons sur lesquelles fondaient ces droits les jurisconsultes d'alors, c'est que la couronne du roi était ronde. On pouvait aller loin avec ce principe (193). » Toujours, comme on le voit, de nouvelles servitudes pour l'Eglise. Quand il fallait l'asservir, la puissance civile savait faire céder les maximes gallicanes ; nos libertés n'étaient plus un obstacle.

Nous ne nous arrêterons pas sur les autres articles de Pithou : nous aurons occasion d'y revenir en examinant quelques dispositions des articles organiques. Nous ferons remarquer seulement les moyens que l'on y propose pour défendre nos libertés, non pas sans doute les libertés de l'Eglise de France, car ces articles sont autant de moyens de la tenir sous le joug, mais les libertés de la puissance civile. A ce propos, Fleury disait que la grande servitude de l'Eglise de France, « c'était l'étendue excessive de la juridiction séculière (194). » Telle était la pensée qu'exprimait Fénelon, lorsqu'il écrivait : « Maintenant les entreprises viennent de la puissance séculière, non de celle de Rome. Le roi, dans la pratique, est plus chef de l'Eglise que le pape en France, libertés à l'égard du pape, servitudes envers le roi (195). » Les articles de Pithou sont ces libertés de l'Eglise, « toujours employées contre elle-même, » dit Bossuet (196).

Nous croyons que chaque province doit conserver religieusement ses anciens usages, fondés sur la doctrine des Pères, approuvés au moins par le consentement tacite de l'Eglise et du vicaire de Jésus-Christ. Il faut donc s'en tenir à ce canon du concile d'Ephèse : *Ne Patrum canones prætereantur, neve sub sacerdotii prætextu mundanæ potestatis fastus irrepat, ne clam paulatim libertas amittatur quam nobis donavit sanguine suo Jesus Christus omnium hominum liberator. Placuit igitur sanctæ et œcumenicæ synodo ut unicuique provinciæ pura et inviolata quæ jam ab initio habuit sua jura serventur* (197). Pour nous catholiques, nous révérons ces canons comme les Evangiles. Mais quant à ces énumérations de prétendues libertés, tracées par la main de ces jurisconsultes d'une orthodoxie équivoque, elles n'ont aucune autorité à nos yeux, et ne nous imposent aucune obligation. En effet, « il est impossible, quand on veut raisonner juste, dit le prieur d'Argenteuil, d'accorder tous ces usages si différents, et entre eux et avec nos maximes, sur la puissance du pape et sur l'autorité des conciles universels (198). »

Quel rang tiennent dans l'Eglise catholique, et Pithou et les autres canonistes cités dans le *Manuel*, pour imposer à des évêques leurs règles de discipline et leurs maximes ? Ils appartiennent à l'Eglise enseignée, mais ils ne sont pas ministres de l'Eglise enseignante, et ce n'est pas à eux qu'il a été dit : *Allez, enseignez toutes les nations.* (*Matth.*, XXVIII, 19.) « Si l'on examine sur ces maximes les auteurs du palais, dit Fleury, et principalement Dumoulin on y verra beaucoup de passion et d'injustice, peu de

(190) *Lettre de l'assemblée du clergé de France tenue en 1682 à tous les prélats de l'Eglise gallicane.*

(191) *Disquisit.*, l. III, c. 35.

(192) *Disc. sur les libert. gallic.*, nouv. opusc. de Fleury, p. 83.

(193) Nouv. opusc. de Fleury. Anecdotes sur l'assemblée de 1682, p. 156.

(194) *Disc. sur les libert. gallic.*, nouv. opusc. de Fleury, p. 69.

(195) *Œuvres de Fénelon*, t. XXII, édit. de Lebel, p. 586.

(196) *Orais. funèbre de Letellier*, IIe part.

(197) *Conc. Labb.*, t. I, p. 1271.

(198) *Disc. sur les libert gallic.*, nouv. opuscule de Fleury, p. 101.

sincérité et d'équité, moins encore de charité et d'humilité (199). »

II. Après avoir exposé les libertés de l'Eglise gallicane par Pithou, l'illustre auteur du *Manuel* passe à la déclaration du clergé de France de 1682 (200).

Nous observerons d'abord que cette célèbre déclaration que firent les évêques pour conserver la paix et mériter les bonnes grâces de Louis XIV (201), est dépourvue de toute autorité ecclésiastique. Les évêques nommés, qui avaient signé cet acte, protestèrent à Innocent XII « qu'il n'avait pas été dans leur intention de rien décréter, et que tout ce qu'on avait pu croire être un décret, ne devait pas être regardé pour tel (202). » Ainsi, les quatre articles n'avaient pas la force d'un jugement épiscopal, ce que Rome avait craint surtout, suivant Bossuet.

Louis XIV rendit un édit pour obliger toutes les congrégations et sociétés à professer et à enseigner dans leurs maisons la déclaration du clergé de France. Nicole nous apprend dans une de ses lettres à Arnauld du 6 août 1682, la manière froide et silencieuse avec laquelle la Sorbonne reçut l'édit du roi. « MM. de Sorbonne, écrivait-il, ont disputé la gloire du silence aux religieux de la Trappe. Jamais il n'y en a eu de pareil (203). » Le premier président accompagné de six conseillers, après avoir fait l'ouverture de sa mission, et M. le procureur général ayant parlé pendant une demi-heure, le doyen conclut en trois mots et promit *obsequium*. « On ne s'informa pas, continue Nicole, du sens de ce mot. Pas un docteur n'ouvrit la bouche... Si les quatre articles sont des vérités, comme je le crois, ils les pouvaient recevoir un peu moins silencieusement; et si c'étaient des erreurs, comme beaucoup de cette assemblée le croyaient peut-être, je ne sais ce que c'est que ces serments qu'ils ont faits, de soutenir la vérité aux dépens de leur vie. C'est un docteur qui m'a écrit ces détails. Il était du nombre des infaillibilitants (204). »

On sait que Louis XIV promit au pape de ne pas urger l'exécution de son édit; et Bossuet, sans renoncer à ses opinions, mais fâché du résultat de l'assemblée de 1682, qu'il avait prévu, sembla abandonner la déclaration, et dit en termes formels qu'il n'entreprendrait pas de la défendre : *Abeat ergo declaratio quo libuerit, non enim eam tutandam suscipimus* (205).

On ne doit pas oublier que ceux d'Italie ne soutiennent pas l'infaillibilité du pape comme un article de foi, quoi qu'en dise M. Dupin. Qu'il lise Bellarmin, il trouvera dans un ouvrage de ce savant cardinal, que la proposition des gallicans n'est pas proprement hérétique, et que l'Eglise tolère ceux qui la soutiennent (206). Le cardinal Gerdil met l'infaillibilité du pape au rang des opinions.

D'un autre côté, si on parcourt les instructions pastorales que nous ont laissées les anciens évêques de France, même depuis 1680, on est tenté de croire que la doctrine de l'infaillibilité du pape parlant à toute l'Eglise comme son chef visible, comptait presque autant de partisans dans les écoles du royaume, à la Sorbonne en particulier, qu'en Espagne et en Italie. Pour s'en convaincre on n'a qu'à lire les mandements de Fénelon, du cardinal de Bissi, de M. de Mailli, de Languet, de Belsunce. Bossuet lui-même était regardé par l'évêque de Tournay comme presque infaillibiliste. On ne lira pas sans intérêt la discussion qui eut lieu à ce sujet entre M. de Choiseuil-Praslin et l'évêque de Meaux. Fénelon a eu soin de nous la conserver (207). Bossuet admettait l'*indéfectibilité* du saint siége. Nicole partageait son sentiment: Ecoutons les paroles de ce savant docteur.

Il se demandait si l'Eglise de Rome peut devenir hérétique. Il ne balance pas à répondre négativement, puis il ajoute: « La doctrine de ceux qui rejettent l'infaillibilité personnelle du pape, est que Dieu ne permettra jamais que le saint siége ou l'Eglise de Rome tombe dans aucune erreur qui lui fasse perdre la foi, et qui la fasse retrancher de la communion de l'Eglise. La raison est que l'Eglise devant toujours avoir un chef, et n'en pouvant avoir d'autre que le saint siége et l'Eglise de Rome qui est le centre de son unité, il s'ensuit que le saint siége ne sera jamais dans un état qu'il ne puisse plus être reconnu pour chef (208). »

Peut-être les ultramontains trouveraient-ils que ces paroles favorisent beaucoup leurs opinions, et qu'il leur serait facile de les opposer aux gallicans. M. l'évêque de Tournay le craignait lorsqu'il entendait le grand Bossuet parler de *l'indéfectibilité* du siége apostolique.

L'auteur du *Manuel* nous rappelle (209) que la déclaration de 1682 a été proclamée *Loi de l'Etat* par divers règlements du parlement de Paris du 29 janvier, 23 juin, et 10 décembre 1683, 15 et 20 décembre 1695, et puis par la loi de germinal an X, par le décret du 25 février 1810, enfin par arrêt de la cour royale de Paris du 3 décembre 1825.

Dans les observations que nous allons faire à cet égard, il n'est pas question, il ne peut pas être question du premier article de la déclaration. Nous admettons avec M. Dupin que le «roi ne tient que de Dieu et de son épée (210); que les puissances temporelles

(199) *Id., ibid.*, p. 115.
(200) *Manuel*, p. 124.
(201) *Lettre de l'assemblée du clergé de* 1682.)
(202) *Lettres des évêques nommés à Innocent XII.*
(203) *Lettre* 15e *de Nicole à Arnauld.* Essais de morale, t. VIII, IIe part., p. 91, édit. 1745.
(204) *Lettre* 15e *de Nicole à Arnauld.*
(205) *Defens. decl. prævia dissert.*, parag. 10.
(206) *De potestate spirituali summi pontificis.* 4 Oper. Bellarm., p. 446. (n n. 10.)
(207) Nouv. opusc. de Fleury, p. 145.
(208) Nicole, *Instruct. théologiques sur le Symbole*, t. II, p. 586, édit de 1723.
(209) *Manuel*, p. 145.
(210) *Ibid.*, p. 5

viennent de Dieu (211) ; que les rois exercent leur puissance par la grâce de Dieu et non par celle du pape (212). » C'est bien là ce droit divin si souvent contesté par l'ignorance ou la mauvaise foi. D'après notre constitution, M. Dupin n'aurait pas dû oublier la grâce du peuple. Les papes d'ailleurs ne pensent guère à déposer les rois.

Au sujet du premier article de la déclaration, nous proposerons un doute à l'auteur du *Manuel*. La charte étant basée sur la souveraineté du peuple, un article qui déclare que les sujets ne peuvent jamais être dispensés du serment de fidélité, peut-il être *loi de l'Etat ?* Un jurisconsulte peut-il regarder un pareil article comme bien constitutionnel ? Peut-il faire une obligation de l'enseigner ? d'après les maximes nouvelles proclamées par la loi fondamentale, cet article n'est-il pas opposé aux droits du peuple ? Que le docte jurisconsulte pèse bien toutes les paroles du premier article de la déclaration de 1682, et qu'il prononce. Mais occupons-nous des trois autres articles.

Nous ne pouvons nous taire sur cette étrange et inconstitutionnelle prétention de la puissance temporelle, de vouloir nous imposer des opinions lorsque la charte a déclaré que les opinions sont libres (213). Ainsi par une loi de l'Etat on veut nous obliger à reconnaître et à enseigner la supériorité du concile sur le pape, la faillibilité du pontife romain, et l'obéissance qu'il doit aux canons. Et les évêques et les professeurs des séminaires, prêtant les mains à ces actes inconstitutionnels du pouvoir séculier, forceraient les élèves du sanctuaire, en dépit de la maxime de saint Augustin *in dubiis libertas*, à adopter ces trois articles de la déclaration de 1682! Mais les élèves ne seraient pas obligés de porter jusque là l'obéissance envers leur supérieur ecclésiastique.

Nous soutiendrons ici, contre l'auteur du *Manuel*, que les évêques ne doivent pas se laisser imposer la déclaration. De quoi s'agit-il en effet ? Il s'agit de l'interprétation de quelques textes de l'Ecriture. Il s'agit de déterminer, d'après la tradition, le sens de ces paroles de l'Evangile : *Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.* (*Matth.*, XVI, 18.) *J'ai prié pour vous, pour que votre foi ne défaille pas.* (*Luc.*, XXII, 32.) Or à qui appartient-il d'interpréter l'Ecriture ? A la puissance civile, aux parlements, aux cours royales ? Ces corps n'ont pas reçu cette mission. C'est là le privilége exclusif de l'Eglise. Elle a seule reçu la mission d'enseigner les vérités du salut, d'interpréter les livres saints. Et s'il appartenait au pouvoir temporel de faire une loi pour enjoindre aux évêques d'admettre et d'enseigner la déclaration de 1682, ce serait une usurpation de la mission qui a été donnée par Jésus-Christ aux apôtres et à leurs successeurs, puisqu'alors la puissance civile ne ferait autre chose, dans le fond, que d'ordonner aux pasteurs, aux évêques, d'interpréter les paroles de l'Evangile dans tel ou tel sens. Le pouvoir civil empiétant sur la puissance spirituelle, monterait dans la chaire pontificale pour enseigner. Le parlement s'érigerait en concile pour prononcer sur les matières de foi : tout serait confondu.

C'est à l'Eglise qu'il appartient d'examiner, d'après l'Ecriture et la tradition, si elle doit admettre ou rejeter l'infaillibilité du pape, sa supériorité sur le concile. C'est aux évêques à régler l'enseignement de la religion dans leurs écoles ecclésiastiques ; à voir s'il est à propos de faire développer telles ou telles opinions, mais sans obliger à admettre comme de foi, ce qui est abandonné aux disputes des écoles. Quant aux choses de foi, il faut conserver l'unité de doctrine : *In necessariis unitas.* Autrement Jésus-Christ veut qu'on regarde celui qui n'écoute pas l'Eglise comme un païen et un publicain. (*Matth.*, XVIII, 17.) Oui, un évêque professant d'ailleurs les maximes gallicanes, devrait rejeter la déclaration par cela seul qu'elle lui serait imposée par une autorité qui outrepasserait ses droits, et qui n'est pas chargée de lui interpréter les Ecritures inspirées.

On sait avec quelles expressions de regret les évêques nommés qui avaient assisté à l'assemblée de 1682 écrivirent au pape : *Profitemur et declaramus*, disaient-ils, *nos vehementer quidem et supra id quod dici potest, ex corde dolere, de rebus gestis in comitiis prædictis*, etc. (214).

La déclaration du clergé de France de 1682 est suivie, dans le *Manuel*, d'une analyse de l'ouvrage d'Ellies Dupin, intitulé : *Traité de l'autorité ecclésiastique et de la puissance temporelle*, à l'usage des séminaires de l'Eglise gallicane (215). Cette édition a reçu quelques additions de l'abbé Dinouart, qui ne peut pas inspirer aux catholiques une entière confiance. Après avoir lu cette analyse, on ne s'étonnera plus que Ellies Dupin ait été frappé de censures par l'autorité ecclésiastique, et que le pape Clément XI se soit servi, à son égard, d'expressions si sévères.

« L'Eglise n'a pas le droit, est-il dit dans l'analyse, de contraindre ses membres par force ou par punition corporelle (216). » Cette proposition est fausse, Plusieurs fois reproduite par les ennemis de l'Eglise, elle a été condamnée plusieurs fois. L'Eglise est une société visible, qui a reçu de son divin fondateur un véritable pouvoir de faire des lois, d'en juger les infracteurs et de les punir, s'ils s'obstinent à les violer. Sans doute elle ne les appréhende pas au corps ; elle ne les frappe pas du glaive matériel ; mais elle a, non pas seulement une simple administra-

(211) *Manuel*, p. 26.
(212) *Ibid*, p. 27.
(213) *Charte de* 1830, art. 7.
(214) *Lettres des évêques nommés à Innocent XII*
(215) *Manuel*, p. 148.
(216) *Ibid.*, p. 149.

tion, un simple office, un pouvoir purement ministériel, une dignité quelconque ; elle a une véritable juridiction, qui n'est point bornée au for de la pénitence, comme le croit faussement M. Dupin, une juridiction qui s'étend au dehors du saint tribunal. Elle a un pouvoir de coaction, qui s'exerce contre les rebelles par la menace des censures, et surtout par la privation des biens qui appartiennent à l'ordre spirituel. C'est le pouvoir dont saint Paul a usé pour punir et ramener l'incestueux de Corinthe. (I *Cor.*, V, 5.) Si elle n'avait pas reçu cette puissance législative, il lui serait impossible de pourvoir au bien spirituel de tout le corps et de chaque membre.

Nous savons que depuis longtemps l'opinion des jurisconsultes laïques est contraire à cette vérité. Ils refusent à l'Eglise le pouvoir de faire des lois, de juger et de punir. Ils veulent que tout se passe au tribunal de la pénitence, dans le plus profond secret entre le confesseur et le pénitent; ils prétendent qu'après que le directeur de la conscience a fait entendre à l'oreille du pénitent quelques avis, il ne peut plus rien au for extérieur. C'est l'erreur qu'exprime l'auteur du *Manuel* quand il dit « que les fidèles ne sont justiciables de l'autorité ecclésiastique qu'au tribunal de la pénitence (217). » Mais le canon du concile de Trente, sess. VI, prouve assez que ce pouvoir qu'on refuse à l'Eglise réside en elle : *Si quis dixerit baptisatos liberos esse ab omnibus sanctæ Ecclesiæ præceptis, quæ vel scripta, vel tradita sunt, ita ut ea observare non teneantur, nisi se sua sponte illis submittere non voluerint, anathema sit* (218). Ce n'est pas là un point de discipline, c'est un canon dogmatique admis dans toute l'Eglise, en France, comme ailleurs. De plus, la proposition IVe du synode de Pistoie, qui contenait l'erreur que nous combattons, a été condamnée par la bulle *Auctorem fidei* reçue par l'Eglise (219). Il n'est donc pas permis de soutenir que l'Eglise n'a pas le pouvoir de contraindre les fidèles, par les peines spirituelles, à observer ses lois.

Un arrêt du conseil du roi de 1766 s'exprime sur cette matière avec une exactitude digne de tous nos éloges. « Indépendamment du droit qu'a l'Eglise de décider les questions de doctrine sur la foi et la règle des mœurs, elle exerce encore celui de faire des canons ou règles de discipline, pour la conduite des ministres de l'Eglise et des fidèles, dans l'ordre de la religion; d'établir ses ministres ou de les destituer conformément aux mêmes règles, et de se faire obéir en imposant aux fidèles, suivant l'ordre canonique, non-seulement des pénitences salutaires, mais de véritables peines spirituelles par les jugements « ou par les censures que les premiers ont droit de prononcer et de manifester, » et qui sont d'autant plus redoutables qu'elles produisent leur effet sur l'âme du coupable, dont la résistance n'empêche pas qu'il ne porte malgré lui la peine à laquelle il est condamné. » Quoique cet arrêt n'ait aucune autorité dans l'Eglise, il nous a paru digne de fixer l'attention des jurisconsultes. Il donne une juste idée de la juridiction ecclésiastique. On se rappelle, en le lisant, la lettre de saint Augustin au tribun Marcellin sur les peines extérieures infligées par l'Eglise.

La doctrine de M. Dupin, contraire à ces paroles de l'arrêt que nous venons de citer, avait été soutenue dans une consultation de quarante avocats, du 27 juillet 1730, en faveur de quelques ecclésiastiques révoltés contre leur évêque. Le clergé de France défendit la vérité catholique contre ces avocats et condamna leurs erreurs. Nous ne pouvons assez nous étonner que l'illustre auteur du *Manuel*, qui se glorifie d'être catholique, veuille que nos jeunes clercs aient entre les mains un livre qui renferme une doctrine condamnée par l'Eglise!

En parcourant l'analyse d'Ellies Dupin, nous trouvons à la page 153 une proposition sur laquelle nous ne pouvons garder le silence. « Le pape, est-il dit, n'est point l'ordinaire, et il ne peut pas faire les fonctions des ordinaires dans les diocèses des évêques sans leur consentement. » Et dans sa réponse à M. de Montalembert (220), l'auteur du *Manuel* s'étonne que le pape prétende être évêque universel, pasteur immédiat de chaque diocèse, de chaque paroisse! mais quand le souverain pontife exigerait qu'on l'appelât évêque universel, œcuménique, il ne ferait que prendre un titre que lui ont donné depuis longtemps les conciles généraux. Un canon du concile de Chalcédoine, quatrième œcuménique, appelle saint Léon patriarche universel. Le troisième concile de Constantinople salua le pape Agathon d'archi-pasteur œcuménique, οἰκουμενικῷ ἀρχιποιμένι. A la vérité saint Grégoire, qui défendit à Jean le Jeûneur, patriarche de Constantinople, de prendre le titre de patriarche universel, ne voulait pas lui-même l'employer dans ses actes : mais sa modestie était la raison de ce refus. Ce grand pape savait bien que les conciles généraux l'avaient donné à ses prédécesseurs. Pour lui, il ne voulut s'appeler que *le serviteur des serviteurs de Dieu*, sans

(217) *Ibid.*, p. 54.

(218) *Conc. Trid.*, sess. 4, can. 7.

(219) C'est une vérité constante, admise en France comme ailleurs, qu'une bulle adressée aux fidèles pour leur servir de règle de croyance, précédée et accompagnée de formalités qui ont coutume de se trouver dans les jugements solennels du saint siége, et acceptée par le consentement exprès ou tacite du corps épiscopal, doit être regardée comme le jugement irréformable de l'Eglise. Or il en est ainsi dans la bulle *Auctorem fidei*. M. Dupin se trompe quand il dit que cette bulle condamne les quatre articles. S'il en était ainsi, il ne serait plus permis de regarder les doctrines opposées aux quatre articles comme des opinions. La bulle n'a condamné sur ce point le synode de Pistoie, qu'autant qu'il voulait faire de ces quatre articles un décret de foi qui liât les consciences.

(220) *Réfutation des assertions de M. de Montal.*, p. 59.

méconnaître pour cela la suprême autorité dont il était revêtu.

Ainsi le pape pourrait très-légitimement se dire évêque universel, non pas qu'il prétendît posséder seul l'épiscopat, puisqu'il donne le nom de frère à tous les évêques du monde catholique, mais parce qu'il est l'évêque des évêques ; parce qu'il a une primauté d'honneur et de juridiction dans toute l'Eglise ; que toute l'Eglise et chaque Eglise en particulier sont soumises à son autorité, et que tous les chrétiens lui doivent obéissance et respect. C'est en ce sens que le titre d'*évêque universel* a été donné aux papes. Quel est le catholique qui oserait dire que sous ces différents rapports, le pontife romain ne peut pas s'appeler évêque œcuménique ? Dans plusieurs lettres de saint Léon on lit cette formule : *Léon, évêque de l'Eglise universelle* (221). Après lui les souverains pontifes souscrivirent leurs actes par cette formule : *Ego N. episcopus Ecclesiæ catholicæ.*

Quant à la prétention d'être pasteur immédiat, dont parle M. Dupin, c'est le sentiment du plus grand nombre des théologiens étrangers après saint Thomas, et d'un grand nombre de docteurs français, que toutes les brebis du troupeau du Seigneur, sont aussi immédiatement soumises à Pierre qu'à leur pasteur ordinaire. Quel est l'évêque qui oserait taxer d'une faute le pape qui, honorant son diocèse de sa présence, y administrerait les sacrements, y célébrerait pontificalement sans s'être assuré du consentement de l'ordinaire ? Que le sentiment contraire ait été celui d'Ellies Dupin, on ne doit pas en être surpris. Il a soutenu des sentiments bien plus hardis. Son ouvrage *Sur l'autorité ecclésiastique et la puissance temporelle* ne sera jamais à l'usage de notre clergé. C'est une source empoisonnée où on ne peut puiser que l'erreur. Un *Manuel de droit public ecclésiastique* ne devrait pas offrir à ses lecteurs des maximes souvent condamnées par l'Eglise, et il devrait au contraire leur rappeler ces paroles de M. de Marca, « que le premier et principal fondement de nos libertés, n'est autre que la primauté du siége apostolique (222). »

III. La déclaration du clergé de France de 1682 est suivie dans le *Manuel* de tout ce qui a rapport au concordat de 1801, et des articles organiques de cette convention.

M. Dupin ouvre cette troisième partie de son *Manuel*, par les rapports de M. Portalis sur ces actes législatifs (223). Il dit avec raison, que « le concordat de 1801 fut un grand bien pour la religion catholique et pour l'Etat ; qu'il fait honneur au pape Pie VII, de vénérable mémoire, et que ce sera toujours un des plus beaux titres de gloire pour l'homme qui présidait alors aux destinées de la France (224).

En lisant les rapports de M. Portalis, on trouve dans plusieurs endroits qu'ils réunissent à un haut degré, pour nous servir des expressions de l'auteur du *Manuel*, la sagesse et l'élévation des idées. Mais comme catholiques, nous ne pouvons souscrire au jugement de M. Dupin, qui admire aussi dans ces rapports la certitude des principes.

Pour prouver qu'il ne faut pas confondre la religion avec l'Etat, M. Portalis dit que « la religion est la société de l'homme avec Dieu ; et que l'Etat est la société des hommes entre eux. Or, pour s'unir entre eux, les hommes n'ont pas besoin ni de révélation ni de secours surnaturels ; il leur suffit de consulter leurs intérêts, leurs affections, leurs forces, leurs divers rapports avec leurs semblables ; ils n'ont besoin que d'eux-mêmes (225). » Mais alors ce n'est point une société, c'est le rapprochement des brutes conduites par l'instinct. Dès que l'on parle des hommes en société, formant des Etats, il faut bien alors faire intervenir la divinité pour être le lien de cette société, une révélation quelconque pour éclairer les hommes sur leurs devoirs entre eux et pour empêcher cet Etat, cette société, de périr dans des guerres intestines et sous la dent de l'anthropophage. Séparez les hommes de la divinité et d'une religion, vous ne trouvez plus de société véritable, mais une rencontre de sauvages. M. Portalis, par une contradiction qu'on a peine à s'expliquer chez un homme si éclairé, réfute lui-même sa doctrine, lorsqu'il observe un peu plus loin « que tous les peuples qui ne sont point barbares reconnaissent une classe d'hommes particulièrement consacrés au service de la divinité (226). » Ainsi, là où il n'y aurait ni temples, ni prêtres, ni cultes, ni religion, ce ne serait pas une société, ce serait la barbarie et les ténèbres.

Voici d'autres propositions qui ne sont pas moins condamnables. « On doit tenir pour incontestable, dit M. Portalis, que le pouvoir des clefs est limité aux choses purement spirituelles ; que ce pouvoir est plutôt un simple ministère qu'une juridiction proprement dite... Suivant la remarque d'un écrivain très-profond, on ne refuse à l'Eglise le pouvoir coactif ou proprement dit, que parce qu'il est impossible qu'elle l'ait (227). » Sous ces quelques paroles il se cache plus d'une erreur. Nous avons déjà relevé tout ce qu'elles présentent de faux et de condamné par l'Eglise. Nous opposerons encore ici aux doctrines du savant rapporteur, les paroles d'un arrêt du conseil du roi, de 1731. « On ne saurait nier, est-il dit dans cet acte, que les premiers pasteurs de l'Eglise ont reçu de Dieu le pouvoir de prononcer des jugements et des censures hors du for de la pénitence... Que le terme de juridiction, ainsi expliqué, est si peu

(221) S. Leon., epist. 34, 57, 69, 97.
(222) *De concord.*, l. 1, c. 12, num. 3.
(223) *Manuel*, p. 157.
(224) *Ibid.*, Introd., p. xxvii.
(225) *Manuel*, p. 158.
(226) *Ibid.*, p. 191
(227) *Ibid.*, p. 159.

contraire aux droits de la puissance séculière, que les empereurs romains l'ont appliqué à l'autorité des évêques (228). »

Les catholiques ne peuvent pas admettre non plus ce que M. Portalis dit sur le mariage. Nous nous sommes déjà élevés contre cette proposition hérétique, que « le mariage est un contrat essentiellement civil. »

Que signifie cette maxime que nous trouvons encore dans le rapport de M. Portalis, sur le concordat, « que l'Etat ne doit pas être dans l'Eglise, mais l'Eglise dans l'Etat (229)? » Veut-on dire que l'Eglise et les choses de la religion, que tout dans l'ordre spirituel doit être soumis à l'Etat, réglé par l'Etat, dirigé par l'Etat? Ce serait le renversement de l'ordre. Veut-on donner par là une supériorité à l'Etat sur la religion? Mais l'Etat a plus besoin de la religion, que la religion n'a besoin de l'Etat. Les Etats changent, s'élèvent, tombent, et la religion reste immuable comme la vérité. Veut-on dire que l'Etat et l'Eglise doivent être indépendants l'un de l'autre en ce qui les concerne ; que l'évêque doit être soumis au magistrat dans l'ordre temporel, et que le magistrat doit obéir à l'évêque dans l'ordre spirituel? A-t-on voulu dire comme M. Ancillon : « que les deux puissances sont indépendantes l'une de l'autre quant à leur fin et à leurs moyens, et qu'elles doivent agir sans dépendance l'une de l'autre? » Mais alors, il valait mieux exprimer cette vérité, en disant que « l'Etat ne devait pas être dans l'Eglise, et que l'Eglise ne devait pas être dans l'Etat. » Ces manières de s'énoncer sur des objets si graves, ne servent qu'à confondre les idées et tendent à tout désunir.

Nous pourrions encore faire beaucoup d'autres observations sur les rapports de M. Portalis, pour montrer que sur la foi, les principes dans ces rapports, ne sont rien moins que certains, et que le langage manque d'orthodoxie. On entend dans les paroles de ce célèbre jurisconsulte comme l'écho des doctrines philosophiques du XVIIIe siècle. Mais nous devons examiner les articles organiques qui suivent, dans le *Manuel*, les rapports de M. Portalis. Nous n'entrerons pas dans de trop longues discussions sur cet acte législatif. Les courtes réflexions que nous ferons, seront aux yeux des catholiques, nous le croyons, assez concluantes.

Il nous importe peu que les articles organiques aient été publiés ensemble avec le concordat de 1801 ; la question n'est pas là. Il s'agit de savoir si la puissance civile avait le droit de régler des points de discipline qui devaient être laissés à la décision de l'autorité ecclésiastique. Il faut demander si le premier consul et le sénat avaient reçu le pouvoir d'ôter et d'attribuer la juridiction ecclésiastique. Il faut examiner si l'autorité civile pouvait changer, par une loi, la discipline générale de l'Eglise, et faire passer la juridiction spirituelle dans les mains des agents du gouvernement. Pour juger la valeur des articles organiques, nous nous bornerons à discuter ces points.

Il n'est aucun catholique instruit, ultramontain ou gallican, qui aille jusqu'à accorder une si grande autorité à la puissance civile. Or, que voyons-nous dans les articles organiques? Un changement total de l'un des points les plus importants de la discipline générale de l'Eglise. Les droits des chapitres appuyés sur les canons (230), sur le concile de Trente (231), méconnus. La juridiction est transportée aux vicaires généraux, dont l'autorité expire avec celle de l'évêque qui les a nommés. Nous trouvons dans ces articles, la défense de correspondre avec le chef de l'Eglise, même pour lui dévoiler les perplexités de sa conscience, et recevoir de sa bouche une parole qui puisse les dissiper. Nous y voyons les prérogatives des métropolitains déterminées, etc. Or, à quel catholique persuadera-t-on que, pour introduire dans l'Eglise de telles lois et lier les consciences, il suffise que les actes qui renferment ces dispositions soient acceptés et votés par un corps législatif? Qu'on nous cite une parole du Sauveur, un écrit apostolique, un canon d'un concile général, une décision pontificale, même une maxime gallicane, qui aient revêtu les magistrats civils du droit de changer ainsi la discipline de l'Eglise.

Ce ne sont donc pas seulement les ultramontains qui ont attaqué et qui attaquent la loi organique de germinal an X, telle qu'elle était avant le décret du 28 février 1810 ; ce sont aussi les gallicans qui tiennent à leur foi, qui la repoussent de toute l'énergie de leur conscience, comme un des plus grands abus que l'on ait faits de la puissance temporelle, comme un empiètement très-coupable de l'autorité civile sur l'autorité religieuse. Aussi le chef de l'Eglise, suprême gardien des canons, réclama dans le consistoire du 24 mai 1802, contre ces dispositions législatives ajoutées au concordat, et qui reproduisaient plusieurs articles de la constitution civile du clergé. Le pontife romain ne pouvait pas accepter ces changements dans la discipline ; il n'appartenait qu'à l'Eglise et à lui de les dicter.

On nous donne ces articles organiques comme la charte du clergé ; on exige qu'on les reçoive avec respect, qu'on les vénère presque à l'égal des conciles généraux. La loi de germinal an X ne fait, dit-on, qu'organiser les moyens d'exécution du concordat. On serait tenté de croire que ceux qui défendent ainsi cet acte législatif, ou ne l'ont pas lu, ou n'ayant aucune connaissance des lois de l'Eglise, prennent entièrement le change. A tout ce qu'on allègue en faveur

(228) *Manuel*, p. 161.
(229) *Ibid.*, p. 168.

(230) Cap. *Si Episcopus* 3, De supplenda negligent.
(231) *Conc. Trident.*, sess. 24, c. 16.

des articles organiques, nous n'opposerons que cette dernière observation.

Une loi ne peut être changée, modifiée que par une loi. Ce n'est pas un décret, une ordonnance qui peut en changer les dispositions et en suspendre l'observation. Ainsi le décret du 28 février 1810 laisse entiers les articles organiques, et ne peut, sans illégalité flagrante, empêcher qu'ils ne soient exécutés. Or, que l'auteur du *Manuel* demande et obtienne l'exécution pure et simple de la loi organique de germinal an X, et nous marcherons droit au schisme et à la persécution : au schisme, si les vicaires généraux n'ayant plus de pouvoirs à la mort de l'évêque, continuent, en vertu de l'article 35, d'exercer la juridiction. Leurs pouvoirs étant nuls, ils ne feront que des actes entachés de nullité ; et les prêtres qui exerceraient le ministère avec les seules approbations de ces grands vicaires prévaricateurs, et malgré les réclamations du chapitre et les menaces du saint siége, ne donneraient que des absolutions nulles, feraient des mariages nuls, etc. Par conséquent il se ferait par cette violation de la discipline générale, une séparation, un parti dans l'Eglise.

La persécution naîtrait avec le schisme, parce que d'un côté le pouvoir civil ne permettrait pas qu'une loi de l'Etat fût méconnue, et que de l'autre le clergé attaché à ses devoirs, et les fidèles écoutant la voix des pasteurs orthodoxes, préféreraient obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. (*Act.*, V, 29) Assurément l'illustre orateur du *Manuel* reculerait devant les conséquences de ses principes. Mais enfin il pousserait la religion, l'Eglise de France dans cet abîme, si à ses yeux les articles organiques étaient l'exercice légitime de la puissance temporelle, et s'il était conséquent avec lui-même sur l'ordre légal. Puisqu'il est catholique, et catholique comme ses pères, qu'il examine au point de vue catholique et dans le calme de la conscience, les observations que nous venons de faire. Nous espérons en sa bonne foi.

Examinons en particulier quelques articles de la loi du 18 germinal an X. Puisqu'on ne se lasse pas d'accuser l'Eglise d'empiéter, et qu'on forme contre elle les soupçons les plus injurieux, montrons encore de quel côté sont les empiétements et les usurpations.

D'après les articles 1 et 3, les bulles, brefs, rescrits, les décrets des conciles généraux ne peuvent être reçus en France sans l'autorisation du gouvernement et qu'après avoir été examinés et enregistrés. C'est cet examen que les jurisconsultes appellent droit d'annexe ; droit essentiel du gouvernement, disent-ils. C'est même une liberté de l'Eglise gallicane, suivant l'article 44 de Pithou ; c'est un des plus beaux titres de gloire du clergé. Ainsi tous les matins le plus frivole écrivain pourra lancer dans le public ses feuilletons et ses nouvelles ; il pourra les faire parvenir jusque dans les lieux les plus reculés ; et le vicaire de Jésus-Christ ne peut, sans la permission du pouvoir temporel, écrire à ses frères pour condamner l'erreur, enseigner la soumission aux puissances, expliquer les doctrines pures de la religion ! Nous avons cependant, comme les catholiques des autres parties du monde, le droit et le besoin d'entretenir parmi nous les mêmes sentiments, par une libre et sainte correspondance, qui répande sur les enfants l'esprit et la doctrine du père commun, et qui conserve les rapports de l'unité et le bon ordre de la discipline.

Ce droit d'examiner les bulles et les décrets des conciles généraux ne peut pas être essentiel à la puissance civile. Autrement il faudrait dire que les princes païens ou hérétiques ont eu le droit de s'opposer à la prédication de la vraie foi. Et si, sous un prétexte politique, on peut arrêter les lettres doctrinales du souverain pontife et les décrets des conciles, une puissance qui favorisera l'erreur, et qui passera aux ennemis de l'Eglise, dira aussi, au mépris des grands intérêts de la religion, que la politique l'oblige à interdire la publication des lettres apostoliques. Le grand saint Athanase ne connaissait pas ce droit essentiel du souverain, lui qui demandait depuis quand l'empereur donnait quelque autorité à un décret de l'Eglise : *Quandonam Ecclesiæ decretum ab imperatore accepit auctoritatem* (232) ? Les jurisconsultes défenseurs de ce prétendu droit essentiel de la couronne, admettraient volontiers, que la permission des empereurs romains était nécessaire, pour la prédication de l'Evangile, et la promulgation des règles de discipline que les apôtres prescrivent aux Eglises naissantes.

Non : un semblable droit, dont une puissance ennemie de l'Eglise pourrait se servir pour détruire la religion, ne peut être le droit essentiel de l'autorité temporelle. Si les gouvernements civils peuvent admettre ou rejeter à leur gré les écrits apostoliques, et imposer silence à Pierre quand bon leur semblera, ils ont donc un plein pouvoir sur l'Eglise de Jésus-Christ. La parole du père commun des fidèles ne devrait pas être mise à cette humiliante et profane inspection. Pourrait-on craindre qu'un langage séditieux se fît entendre sur cette chaire, qui publie dans tout le monde des exhortations à l'obéissance à Dieu, et à la soumission aux puissances de la terre même hérétiques, même infidèles, au reste, ce n'est que depuis Louis XI (233), que les écrits émanés du saint siége sont soumis à l'examen du gouvernement. L'Eglise aurait autant de droit de soumettre au sien, les pièces diplomatiques, les traités entre les puissances temporelles. Cette prétention ne serait pas plus déraisonnable. Et certes, si les conventions de la diplomatie eussent été soumises à son approbation, elle n'aurait jamais souffert que les droits des peuples

(232) *Hist. Arian. ad monachos*, n. 52.

(233) Edit. de 1484.

fussent méconnus et foulés aux pieds, jusqu'à diviser des provinces catholiques, pour en jeter arbitrairement et sans les consulter, des lambeaux à des puissances ennemies de leur foi et persécutrices de leurs croyances. L'Eglise aurait tenu un peu plus de compte de leur religion, de leurs sympathies et de l'héroïsme de leurs sentiments. Quand François Ier, plus occupé de ses plaisirs que de la conservation de la foi catholique, a dit que ce droit d'examen des bulles concernait grandement l'autorité, puissance et prééminence du roi, il a prononcé une de ces paroles, qui ne feront jamais un grand honneur aux sentiments d'un souverain, et qui ne pourront pas jeter un vif éclat sur sa vie. Joseph II, malgré ses entreprises hardies contre l'Eglise, avait, dans sa déclaration de 1782, affranchi les bulles dogmatiques de tout examen. Dans sa réfutation des assertions de M. de Montalembert, l'auteur du *Manuel* a accumulé sur la vérification des bulles, une foule de propositions dont on peut contester l'orthodoxie.

Quant aux entraves que l'article 1 de la loi de germinal an X, met à la correspondance des évêques avec le chef de l'Eglise, nous observerons avec l'abbé Fleury, « que la nécessité de l'union et de la subordination devrait obliger les évêques de tous les pays ecclésiastiques à avoir une correspondance continuelle, comme elle était dans les premiers siècles, même pendant la persécution. » Ce savant canoniste ne croyait pas que ce commerce fût dangereux pour l'Etat (234). On nous assure toujours que les libertés gallicanes ne sont que le retour à l'antiquité. Eh bien! dans l'antiquité chrétienne on laissait les évêques correspondre librement entre eux, et avec le chef de l'Eglise universelle.

L'article 4 de la loi organique défend d'assembler un concile, un synode sans la permission du gouvernement. Au sujet de cette disposition législative, l'auteur du *Manuel* renvoie à l'article 10 de Pithou (235). C'est sans doute encore une des libertés de l'Eglise gallicane, de ne pouvoir librement observer les décrets des conciles généraux. On voit que l'Eglise de France succombe sous le poids de ses libertés, et qu'il faudrait en ajouter très-peu à toutes celles dont elle jouit, pour effacer jusqu'aux dernières traces de son ancienne splendeur, jusqu'aux derniers vestiges de son ancienne discipline, et peut-être éteindre jusqu'aux dernières étincelles de sa foi.

Voici comment un avocat au parlement, très-compétent en cette matière, juge cette liberté de l'Eglise gallicane. « Il semble, dit l'abbé Fleury, que cette défense de s'assembler ne devrait pas s'étendre aux conciles provinciaux, dont la tenue dans le temps marqué par les canons (236) devrait être aussi indispensable que la célébration de la messe et des divins offices. Si cinq ou six évêques voulaient conspirer contre l'Etat... ils n'attendraient pas un concile provincial de trois ans en trois ans (237). » — « Il est étrange, dit ailleurs ce savant ecclésiastique, que sous un prétexte si frivole on empêche de tenir des conciles provinciaux, que les derniers conciles ont ordonnés tous les trois ans (238) ; ce qui a été confirmé par les ordonnances de nos rois (239). » Fleury pensait que ce droit de s'assembler en concile « tient à la juridiction essentielle à l'Eglise (240). »

Nous devons rappeler à l'auteur du *Manuel*, que les conciles généraux, celui de Nicée entre autres, qui ont prescrit la tenue des conciles provinciaux, sont reçus en France. Par conséquent s'opposer à l'observation des canons de ces conciles œcuméniques, c'est violer les maximes de nos pères, et renverser toutes nos libertés. En 1755 et 1760, les évêques de toutes les provinces de l'Eglise de France, demandèrent à tenir les conciles provinciaux. Un refus, sans doute motivé sur les libertés de l'Eglise gallicane, fut la réponse à une demande si juste et si canonique. Et parce que dans ce temps-là, la puissance civile était appelée la protectrice des canons, elle laissait tomber en oubli les canons des conciles généraux.

Ainsi, on nous recommande, sur tous les tons, de respecter les maximes reçues en France et les libertés gallicanes ; et quand le clergé réclame l'observation de ces maximes, et veut que les libertés soient une vérité, on se rit et des maximes et des libertés de notre Eglise. Mais aurions-nous pris le change, quand nous avons cru que les libertés étaient faites pour que la religion fût libre? Nous serions-nous mépris quand nous avons pensé que l'observation des saints canons de notre part, ne pouvait donner lieu à un appel comme d'abus? nous ne pouvons le croire. Ces différents articles de la loi de germinal an X, ne sont donc qu'une violation des véritables libertés de l'Eglise de France.

Les articles 6, 7, 8, du titre 1 de la loi organique du concordat, sont consacrés aux appels comme d'abus (241). C'est encore une liberté gallicane, puisque sur ce point M. Dupin renvoie aux articles 79, 80, 81, des libertés de Pithou. A l'appui de son sentiment il invoque aussi Richer et de Fevret. On sait assez quelle est l'autorité de ces deux canonistes dans l'Eglise. Il suffit de rappeler que leurs ouvrages furent condamnés par le clergé de France.

Citons encore Fleury sur les appels comme d'abus. Cet auteur n'est pas suspect ; il est gallican. « Enfin, dit ce savant écrivain, les appellations comme d'abus, ont achevé de ruiner la juridiction ecclésiastique. Suivant

(234) *Disc. sur les libert. gallic.*, nouv. opusc. de Fleury, p. 27.
(235) *Manuel*, p. 226.
(236) *Conc. de Nicée.*
(237) *Disc. sur les libert. gallic.*, nouv. opusc. de Fleury, p. 26.
(238) *Ibid.*, p. 58.
(239) *Edit. de Melun.*
(240) *Disc. sur les lib. gallic.*
(241) *Manuel*, p. 226.

les ordonnances, cet appel ne devrait avoir lieu qu'en matière très-grave (242). »

Après avoir montré qu'on appelle pour des affaires de néant, et que les mauvais prêtres se servent de ce moyen pour fatiguer les évêques, il ajoute : « car les parlements reçoivent toujours les appellations. Sous ce prétexte ils examinent les affaires dans le fond, et ôtent à la juridiction ecclésiastique ce qu'ils ne peuvent lui ôter directement. Il y a quelques parlements dont on se plaint, qui font rarement justice aux évêques. D'ailleurs le remède n'est pas réciproque. Si les juges laïques entreprennent sur l'Eglise, il n'y a point d'autres recours qu'au conseil du roi, composé encore de juges laïques, nourris dans les mêmes maximes que les parlements (243). »

Il est certain que ces appels comme d'abus ne sont pas anciens dans le royaume, et qu'ils ont été la source d'une foule de vexations dont les évêques se sont plaints. Entendez les réclamations que le clergé adressait au roi en 1605 : « La juridiction ecclésiastique est enclouée aujourd'hui par les appellations comme d'abus... Les appellations sous couleur d'abus sont si fréquentes, légères, étendues à tant de cas, et traitées avec telles lacunes même en public, que le mépris, l'aversion de la discipline porte un très-grand désordre dans l'Eglise, fomente le vice, confond l'administration des choses saintes, charge les consciences de vos cours souveraines (244). »

Pour faire apprécier cette liberté, il nous paraît à propos de recourir encore ici à l'abbé Fleury. « La plupart des auteurs qui ont traité de nos libertés, dit-il, ont outré les choses en y comprenant certains droits qui n'ont aucun fondement dans l'antiquité, comme la régale, la connaissance du possessoire des bénéfices attribués aux juges laïques, l'appel comme d'abus. Ils n'ont cherché qu'à étendre autant qu'ils pouvaient l'autorité royale, en resserrant celle de l'Eglise et du pape en particulier (245). » M. Dupin peut voir que certaines de nos prétendues libertés, ne sont pas aussi anciennes que le christianisme.

On connaît les réclamations du cardinal Caprara du 18 août 1803, contre les articles organiques. Ce légat s'élevait contre les appels comme d'abus.

On ne doit pas oublier qu'un appel comme d'abus peut être déféré au conseil d'Etat, sur un cas de refus ou de sépulture ou d'admission d'un parrain, ou même de communion. Or il faut, pour juger ces appels, connaître les lois générales de l'Eglise, les statuts diocésains, les prescriptions des rituels. Il faut avoir à la fois la science du théologien et celle du canoniste, autrement un évêque pourrait être condamné quand il devrait être absous. Et par qui ces sortes d'affaires seront-elles souvent examinées? Par une réunion d'hommes honorables sans doute, mais qui peut-être ne seront pas catholiques, qui n'auront aucunes croyances, et qui ne se seront point livrés à une étude spéciale des matières qu'ils auront à traiter. Au moins dans les siècles antérieurs, on avait compris que le tribunal appelé à juger un ecclésiastique, devait être autrement composé. On lui donnait ses pairs pour juges. « Est encore très-remarquable, dit Pithou, la singulière prudence de nos majeurs en ce que telles appellations se jugent, non par des personnes layes seulement, mais par la grande chambre du parlement, qui est le lit et le siége de justice du royaume, composé de nombre égal de personnes tant ecclésiastiques que non ecclésiastiques, même pour les personnes des pairs de la couronne, qui est un fort sage tempérament, pour servir comme de lien et entretien commun des deux puissances. »

Et si la sentence des juges de l'appel est contraire à la discipline générale de l'Eglise aux décrets des conciles, qu'arrivera-t-il? Les évêques, malgré cette sentence, se conformeront toujours, et à ces décrets, et à ces règles de la discipline générale ; et ce ne sera pas une déclaration d'abus qui pourra leur faire violer les lois de l'Eglise. Quant aux jugements portés par les supérieurs ecclésiastiques dans les causes d'appel comme d'abus, ils feront toujours une vive et salutaire impression sur un prêtre jugé par son évêque, sur un évêque jugé par son métropolitain, sur un métropolitain jugé par le pape. Nous courberions tous la tête sous une sentence si vénérable, et le front justement humilié, nous reconnaîtrions la justice du coup qui nous frapperait, en même temps que nous implorerions la miséricorde de Dieu pour notre faute.

Après les articles organiques, nous trouvons dans le *Manuel* l'analyse d'un ouvrage de Richer sur les appellations comme d'abus (246). L'illustre député est persuadé que ceux qui liront cet important ouvrage ressentiront quelque plaisir (247). Si c'est un catholique instruit et fortement attaché à sa foi qui lise cet ouvrage de Richer, il ne pourra éprouver qu'un profond sentiment de douleur. Mais si c'est un chrétien plus rationaliste que catholique, ennemi de l'autorité, qui ne se croit pas obligé de se soumettre aux décisions de l'Eglise, qui s'est fait pour lui-même une Eglise à sa manière, une religion suivant ses caprices, qui rejette ou admet de la religion ce qui lui convient, celui-là savourera toujours les ouvrages de Richer. Cet auteur, protestant déguisé, veut dans l'Eglise le gouvernement démocratique. Il pense avec Luther et Antoine de Dominis, que « Jésus-Christ a donné primiti-

(242) *Disc. sur les libert. gallic.*, nouv. opusc. de Fleury, p. 95.
(243) Id., *ibid.*, p. 96.
(244) *Mémoir. du clergé*, t. VII, p. 1513.
(245) *Fragment d'une lettre de Fleury à M. Dugaz de Lyon*, nouv. opusc. de Fleury, p. 120.
(246) *Manuel*, p. 251.
(247) *Ibid.*, p. 256.

vement, et plus immédiatement et plus essentiellement la juridiction législative à la communauté des fidèles, qui l'ont transmise aux premiers pasteurs de l'Eglise, afin qu'elle fût exercée par ces pasteurs au nom de tout le corps. » Cette doctrine était celle du synode de Pistoie, condamnée comme hérétique par Pie VI (248.)

Richer prêche dans ses livres le presbytérianisme. Pour s'en convaincre, il suffit de lire cette phrase de l'analyse que nous donne M. Dupin. « Il (Richer) établit qu'il est contre la discipline ecclésiastique que les évêques ne consultent pas leurs chapitres dans le gouvernement de leurs diocèses (249). » Le docteur de Sorbonne insinue d'une manière assez claire que l'évêque ne peut rien faire sans les prêtres. Il ne distingue point les différentes matières qui peuvent exiger que l'évêque consulte son chapitre. Il veut qu'il ne puisse rien faire dans le gouvernement du diocèse, sans l'avis des chanoines. Ce n'est plus ici, comme le dit un concile de Rouen, les membres qui sont soumis au chef, c'est plutôt le chef qui doit obéir aux membres, et qui ne peut rien faire sans leur direction (250.) Richer et plusieurs auteurs, recommandés par M. Dupin, renouvellent, sur la différence de dignité entre l'évêque et le prêtre, les erreurs d'Aérius, de Wiclef et de Calvin. Mais Benoît XIV, en présence duquel l'autorité de Richer s'évanouit, nous dira quelles doivent être les relations de l'évêque et de son chapitre. Les paroles de ce grand pape réfuteront suffisamment les assertions de l'analyse.

Suivant ce docte pontife, si l'évêque doit, en certaines circonstances, consulter le chapitre, une coutume légitimement prescrite peut le dispenser de demander ce conseil ; encore n'est-il pas tenu, lorsqu'il consulte les chanoines, de suivre leur avis, de même que le pape n'est pas obligé de se conformer au conseil des cardinaux (251).

Cette coutume, dont parle Benoît XIV, est en vigueur en France depuis longtemps. « Selon l'usage présent du royaume, dit Bergier qui n'était pas ultramontain, les évêques sont en possession d'exercer seuls, et sans la participation de leurs chapitres, les fonctions de la juridiction volontaire et contentieuse, comme de faire des statuts et des règlements pour la discipline ; ils ne sont obligés de requérir le consentement de leurs chapitres que pour ce qui concerne l'intérêt commun ou particulier du chapitre (252). »

D'après le choix des livres qu'il nous conseille, l'auteur du *Manuel* semble favoriser les erreurs de Richer, et soutenir les sentiments de ce docteur sur la hiérarchie. Il ne devrait pas oublier, cependant, que le concile de Trente définit que l'évêque est supérieur au prêtre (253).

Après cette proposition, nous en lisons une autre sur les conciles généraux, qui n'est pas moins répréhensible (254). Richer accorde aux princes temporels le pouvoir d'assembler le concile œcuménique. Il ne regarde pas ce pouvoir comme appartenant essentiellement au pape. Pour nous, nous dirons qu'il n'appartient qu'à celui qui gouverne l'Eglise, de l'assembler en concile pour traiter les affaires de l'Eglise. Aussi saint Léon déposa, aux applaudissements du concile de Calcédoine, Dioscore, parce qu'il avait osé assembler un concile sans l'autorité du siége apostolique, ce qui n'a jamais été permis : *Eo quod præsumpsit, et ausus est synodum facere sine auctoritate sedis apostolicæ, quod nunquam licuit et nunquam factum est* (255).

Nous ne pousserons pas plus loin l'examen de l'analyse de Richer. Nous avons eu raison de dire, en commençant cette lettre, que le *Manuel du droit public ecclésiastique* n'avait pas été fait pour les écoles catholiques, mais qu'il ne pouvait faire autorité que dans une Eglise civile et constitutionnelle, telle qu'il la concevait et que voulait l'établir M. Camus, avocat au parlement.

Tout ce que l'auteur du *Manuel* dit sur les congrégations et associations, doit être lu avec défiance. Ce n'est pas sans étonnement qu'on y verra que les premiers chrétiens, en se réunissant, commettaient des actes illicites (256), par conséquent condamnables aux yeux de Dieu. Quand les apôtres prêchaient, malgré la défense du Sanhédrin, ils étaient aussi coupables ; cependant ils croyaient obéir à Dieu. Et quand notre saint Irénée présidait à des réunions nocturnes de chrétiens sur nos collines, et qu'il s'enfonçait dans les antres, pour distribuer à de pieux fidèles le pain de vie, il ne se doutait pas qu'il ternissait ainsi la gloire du confesseur, et que les actes de zèle auxquels il se livrait ne pourraient qu'obscurcir un jour l'auréole même du martyr. La défense de se réunir pour prier était alors une des libertés de l'Eglise naissante, comme aujourd'hui la défense de s'assembler en concile.

IV. Le *Manuel* est terminé par une bibliothèque choisie, composée, suivant M. Dupin, des ouvrages les plus utiles et les plus estimés (257). Saint Jérôme disait, des ouvrages de saint Hilaire de Poitiers, qu'on pouvait les parcourir *inoffenso pede*. Nous ne pouvons appliquer cet éloge à l'écrit que nous vous signalons.

En général, les livres de droit canonique que M. le député de la Nièvre indique dans son *Manuel*, et qu'il recommande, sont les

(248) *Proposit.* 2 *synod. Pistor. damnat. a Pio VI.*
(249) *Manuel*, p. 245.
(250) *Conc. Rotho.ag.*, an. 1581, tit. *De episc. et capit.*
(251) *De synod. diœces.* l. XIII, c. 1, n. 2, 6, 8.
(252) *Diction. de théolog.*, *art.* Chapitres.
(253) *Conc. Trid.*, sess. 23, c. 4.
(254) *Manuel*, p. 253.
(255) *Conc. Labb.*, t. IV, v. 95.
(256) *Manuel*, p. 268.
(257) *Ibid.*, p. 432.

ouvrages d'auteurs qui ont appartenu à une secte condamnée par l'Eglise, et dont les travaux ont eu pour but d'humilier le saint-siége, et d'attaquer les doctrines catholiques, sous le spécieux prétexte de défendre les vénérables coutumes de l'Eglise de France. Plusieurs de ces écrits on été condamnés par les assemblées du clergé; quelques-uns même par la puissance séculière. Ce n'est pas ainsi que doit être composée la bibliothèque d'un pasteur, qui est attaché par les entrailles au centre de l'unité, et qui met au rang de ses devoirs le respect pour l'autorité de ceux que le Saint-Esprit a placés pour gouverner l'Eglise de Dieu. (*Act.*, XX, 28.) Ces livres recommandés sont ceux dans lesquels les pasteurs, envoyés par la constitution civile du clergé, avaient puisé les principes qui les conduisirent à une honteuse défection. Ce sont là les écrits qui les détachèrent de la chaire apostolique pour les livrer à mille doctrines fausses et schismatiques, pour en faire ensuite le triste jouet des passions les plus désordonnées.

L'auteur du *Manuel* met au nombre des bons livres qu'il indique, un ouvrage de Maultrot, intitulé : *Juridiction ordinaire, immédiate sur les paroisses.* Après cette indication se trouve la substance des doctrines renfermées dans ce livre. Nous ne savons pas si l'honorable jurisconsulte partage ces principes. Quoi qu'il en soit, nous devons nous élever contre les doctrines de l'ouvrage de Maultrot avec l'ancien clergé de France. En 1735, la Sorbonne déclara fausse et sentant l'hérésie, cette proposition tirée du livre de Maultrot, intitulé : *Défense du second ordre :* « Le curé est le propre prêtre, le pasteur spécial et particulier qui a une juridiction ou une puissance de gouverner immédiate, et la plus prochaine sur le peuple qui lui est soumis. » Une autre proposition fut extraite du même ouvrage, elle était ainsi rédigée : « Le concile de Trente n'a pas dit que l'évêque avait plus de puissance pour l'administration des sacrements ordinaires que le curé même. »—« Cette proposition, dit la Sorbonne, *est fausse, attentatoire aux droits des évêques;* et entendue dans ce sens, que l'évêque ne peut pas remplir par lui-même dans chaque paroisse qui lui est soumise, les fonctions des curés, elle est hérétique. ».

La Sorbonne ne faisait que répéter la doctrine de saint Thomas (258). Aussi l'assemblée du clergé de France, en 1665, recommandait aux évêques d'expliquer aux fidèles « que la principale fonction des premiers pasteurs étant de prêcher la parole de Dieu, ils le peuvent faire quand ils le veulent, et administrer les sacrements, même de pénitence, et célébrer les mariages dans toutes les paroisses et églises de leurs diocèses, soit par eux-mêmes, soit par ceux qu'ils choisiront, et qu'ils commettront pour ces fonctions, même sans le consentement des curés et des supérieurs particuliers des églises, lorsqu'ils le jugeront convenable et utile au salut des âmes. »

Cette doctrine est fondée sur ce que faisaient les apôtres qui exerçaient par eux-mêmes le saint ministère; elle est fondée sur les principes qu'établit saint Paul dans ses Epîtres à Tite et à Timothée. Elle est appuyée sur le trente-huitième canon apostolique : *Presbyteri et diaconi*, est-il dit dans cet ancien monument ecclésiastique, *sine sententia episcopi nihil perficiant. Ipse enim cujus fidei populus est creditus.*

Le même ouvrage de Maultrot refuse aux évêques le droit d'envoyer dans une paroisse un prêtre malgré le curé. Quelques citations nous suffiront pour répondre à ce canoniste et à l'auteur du *Manuel.*

Le concile de Vienne, XVme œcuménique, défend aux religieux de prêcher dans une paroisse, s'ils n'y sont pas appelés par le curé et de son consentement, « à moins que l'évêque n'ordonnât que la prédication fût faite par ces religieux. » Avant ce concile, saint Thomas avait enseigné que « l'évêque peut entendre toutes les confessions contre la volonté du curé, et pareillement celui qui en est chargé par l'évêque (259). » La Faculté de Paris avait rendu en 1252, un décret conforme à la doctrine de saint Thomas (260).

C'est avec plaisir que nous rappelons le jugement du parlement de Paris, en 1700, en faveur de l'archevêque contre le curé de Saint-Roch. Le cardinal de Noailles avait donné à un prêtre le pouvoir d'entendre les confessions, et de célébrer dans la paroisse de Saint-Roch, malgré les réclamations du curé. Celui-ci appela comme d'abus. Son appel fut rejeté (261).

Nous avons même un arrêt du conseil du roi, de 1673, qui reconnaît à l'évêque d'Autun le droit de faire faire dans les paroisses, malgré les curés, des prédications extraordinaires, comme des retraites, des missions; et sur les instances de l'assemblée du clergé de France, en 1675, le parlement défendit à cet égard les droits de l'archevêque de Bordeaux (262). L'ouvrage recommandé par le *Manuel*, conteste tous ces droits. M. Dupin doit savoir tout ce que Maultrot contestait aussi à la puissance civile.

Nous avons déjà fait connaître les cinq principaux auteurs que désigne et commente M. Dupin, et dont les doctrines sont la substance du *Manuel du droit public ecclésiastique.*

Dans cette bibliothèque choisie qui vous est conseillée, nos très-chers frères, vous trouverez Van-Espen, qui attaqua avec ardeur la bulle *Unigenitus*, et qui fut suspendu de ses fonctions ecclésiastiques le 7 février

(258) S. Thom., *suppl.*, q. 8, art. 5.
(259) S. Thom., *Quæst. quodlibet.* XII, art. 19, sect. 3.
(260) Dargentré, *Collect. judicior.*, t. I, part. 1, p. 162.
(261) *Mémoire du clergé.*
(262) *Ibid.*, t. III, p. 1077, 1157; t. II, p. 1611.

1728. L'autorité civile crut aussi devoir sévir contre lui.

Viennent ensuite Grégoire, évêque constitutionnel de Blois; Camus, rédacteur de la *Constitution civile du clergé*; Drappier, défenseur de Quesnel et contempteur de la bulle *Unigenitus*; Gueret, janséniste déclaré; Raymond, évêque intrus de Grenoble; De Pradt, publiciste, économiste, mais très-peu versé dans les matières ecclésiastiques, et ayant abandonné les fonctions de son état; Langlet-Dufresnoy, auteur paradoxal, qui manque d'exactitude, et qui a déshonoré son talent en composant des écrits licencieux; Tabaraud, dont plusieurs ouvrages ont été condamnés par le saint siége, à cause de leur opposition au concile de Trente; Agier, qui a fait le procès au concile de Trente dans l'ouvrage qui est désigné par M. Dupin. Il dit en propres termes, que cette assemblée « est dépourvue de tout caractère d'œcuménicité; » Piales, canoniste opposé au pape, et fort attaché au jansénisme; Marsollier : pour apprécier cet auteur, il suffira de remarquer, avec M. Dupin, qu'il s'est beaucoup aidé dans la composition de l'ouvrage désigné, d'un traité de Fra-Paolo. Il a fait aussi une mauvaise histoire de l'inquisition; c'est le socinien Limborch qui lui en a fourni les matériaux.

Le *Manuel* met au nombre des ouvrages recommandés, le *Recueil de jurisprudence canonique et bénéficiale* par Guy de Rousseau de la Combe; Mey, qui a revu les feuilles de l'édition de cet ouvrage, a souvent attaqué l'autorité du pape. Il composa un ouvrage condamné au feu par arrêt du parlement, du 22 juillet 1752, c'est la *requête des sous-fermiers*.

M. Dupin désigne un ouvrage intitulé : *De l'Autorité des rois dans l'administration de l'Eglise*. Il l'attribue à Omer Talon. L'illustre député se trompe sans doute; ce n'est pas Omer, mais Denis Talon qui a composé le traité qu'il recommande. Or, ce Denis Talon disait dans un plaidoyer, le 12 décembre, 1664, « que les princes temporels peuvent juger et décider de la foi et de la discipline de l'Eglise (263). » Cette proposition est hérétique. M. Daunou, grand ennemi de l'autorité pontificale, ne manque pas de dire que l'ouvrage de Talon est un des meilleurs livres qu'on ait publiés sur cette matière. Ce jugement ne nous surprend pas sous la plume de Daunou; nous serions seulement étonné que M. Dupin, catholique comme ses pères, l'adoptât entièrement.

Voilà, nos chers coopérateurs, la bibliothèque choisie que l'on voudrait voir dans vos presbytères. Tels sont les livres utiles et estimés que l'on vous conseille de lire. Nous le disons à regret, mais les intérêts de la vérité doivent passer avant tout autre considération, le *Manuel du droit public ecclésiastique français* ne doit pas se trouver dans les mains d'un prêtre. Vous ne pourriez y puiser que des notions fausses sur les saintes coutumes de l'Eglise de France; et vous y rencontreriez sur la foi, des doctrines dont l'Eglise catholique a horreur. Nous devons ajouter que la *Réfutation des assertions* de M. de Montalembert, qui est comme l'explication du *Manuel*, renferme les propositions les plus répréhensibles sur l'institution canonique des évêques; ce petit écrit n'est point l'ouvrage d'un catholique.

Ne nous laissons point donner le change, nos très-chers frères, sur les véritables maximes du clergé de France. Les libertés des jurisconsultes ne sont pas les libertés de notre Eglise. Les pontifes romains n'ont jamais condamné les anciens usages de nos diocèses, et les traditions que nous tenons des hommes apostoliques qui ont porté la foi dans les Gaules. Nos vénérables coutumes, nos antiques liturgies ont été respectées par les conciles et le saint siége. Mais ces coutumes, ces maximes n'ont rien de commun avec ces énumérations de prétendues libertés, que, suivant Bossuet, « les jaloux de la France ont éternellement à lui reprocher, et qui ont toujours été employées contre elle-même (264). » Flatteurs bas et rampants de la puissance civile, ces canonistes voulaient faire de l'Eglise l'esclave des trônes; et si ses chaînes paraissaient trop pesantes à l'épouse de Jésus-Christ, ils ne lui permettaient pas un cri, un soupir, de peur que ses gémissements ne troublassent la sécurité du pouvoir. Bien plus, ils voulaient que le clergé aimât ses fers, et qu'il fût le zélé défenseur des servitudes qui l'opprimaient.

Sans doute, ces jurisconsultes gallicans espéraient qu'après avoir enivré les pontifes et les prêtres de priviléges illusoires et de libertés mensongères et leur avoir ôté le sentiment de leur dignité, ils viendraient à bout de les séparer du centre de l'unité, pour les constituer en Eglise nationale, avec les souverains pour patriarches, les parlements pour conciles, les jurisconsultes pour pères et pour docteurs, le mutisme et l'obéissance servile pour suprême loi canonique. Mais dans l'Eglise de France « si attachée au siége apostolique, dit Benoît XIV, et gardienne si fidèle des saints canons (265), » il ne sera jamais facile de réaliser ces projets schismatiques. Nous savons où nous trouverions la servitude; nous connaissons d'où vient la liberté. Qu'on renonce à nous imposer les quatre vingt-trois libertés de Pithou, et les commentaires de Dupuy; vouloir même nous imposer les quatre articles, ce serait peine perdue. Nous ne pouvons oublier qu'il n'appartient qu'à l'Eglise seule d'interpréter l'Ecriture. Ainsi nous enseignerons librement l'infaillibilité du pape, si cette opinion nous paraît vraie. Nous dirons dans nos écoles que le pape est supérieur au concile si l'Ecriture et la tradition nous semblent être favorables à ce point contesté. Nous soutiendrons avec Bossuet, « que le pape peut

(263) *Lettr. inéd. de Daguesseau*, p. 312.
(264) *Orais. funèb de Letellier.*
(265) *De synod. diœces.*, l. IX.

s'élever au-dessus des canons dans un cas de nécessité, » et avec Fleury, « que lorsqu'il s'agit de faire observer les canons, la puissance du pape est souveraine, et qu'il s'élève au-dessus de tout (266), » si cet enseignement nous paraît utile à propager. Nous voulons rester maîtres de l'instruction théologique dans nos séminaires ; et jamais un évêque ne doit se laisser imposer une doctrine, quand c'est à lui de prêcher l'Evangile aux grands et aux petits, aux maîtres de la terre et aux hommes les plus obscurs. C'était la seule prétention des apôtres ; elle est celle du clergé de France.

Ces livres de droit canonique dont on vous fait un choix particulier dans le *Manuel*, nos très-chers frères, ne tendent qu'à vous faire oublier la sainteté et la grandeur de votre caractère. Ils n'ont été composés que pour vous détacher du siége principal auprès duquel vous trouverez l'honneur du sacerdoce, la paix de vos consciences, la dignité de votre état, et loin duquel vous ne recueillerez que la honte d'un ministère asservi, et le trouble d'une âme qui a trahi celui qui est la voie, la vérité et la vie. (*Joan.*, XIV, 6.)

A ces causes, après avoir examiné nous-même le livre intitulé : *Manuel du droit public ecclésiastique français*, par M. Dupin, *docteur en droit, procureur général près la cour de cassation député de la Nièvre*, etc., etc. Paris, 1844, et un écrit du même auteur, intitulé : *Réfutation des assertions de M. le comte de Montalembert, dans son manifeste catholique*, Paris, 1844.

Le saint nom de dieu invoqué : Nous avons condamné et condamnons lesdits ouvrages, comme contenant des doctrines propres à ruiner les véritables libertés de l'Eglise, pour mettre à leur place de honteuses servitudes ; à accréditer des maximes opposées aux anciens canons et aux maximes reçues dans l'Eglise de France ; à affaiblir le respect dû au siége apostolique ; à introduire dans l'Eglise le presbytérianisme ; à entraver l'exercice légitime de la juridiction ecclésiastique ; à favoriser le schisme et l'hérésie : comme contenant des propositions respectivement fausses, hérétiques et renouvelant les erreurs condamnées par la bulle dogmatique *Auctorem fidei* de notre saint-père le pape, de glorieuse mémoire, Pie VI, du 28 août 1794.

Nous défendons à tous les ecclésiastiques de notre diocèse de lire et de retenir ces ouvrages ; nous leur défendons d'en conseiller la lecture ; nous défendons pareillement aux professeurs de théologie et de droit canon de mettre ces livres entre les mains de leurs élèves, et d'en expliquer les doctrines autrement que pour les réfuter et les combattre. Nous faisons la même défense aux professeurs de la Faculté de théologie de l'*Université*.

Donné à Lyon, le 21 novembre 1844.

APPENDICE AUX MANDEMENTS DE S. Em. LE CARDINAL DE BONALD.

LETTRE A M. LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE LYON.

Lyon, le 11 octobre 1843.

Monsieur le recteur,

Je ne sais s'il entre dans les projets de M. le ministre de l'instruction publique de faire cette année des changements dans le personnel des colléges universitaires du diocèse de Lyon. Comme il serait possible que quelques mutations eussent lieu, je regarde comme un devoir pour moi de vous adresser, à cet égard, quelques observations franches et modérées. La modération, je la dois à un fonctionnaire que j'estime, et avec lequel il m'est si doux d'entretenir des rapports. D'ailleurs, la modération et la gravité doivent toujours se trouver dans le langage de celui qui traite des intérêts de la vérité, qui la développe ou la défend.

Avant d'en venir à l'objet de ma lettre, j'expliquerai avec clarté mes sentiments sur les questions agitées au sujet de l'Université. Il faut que les fidèles confiés à ma sollicitude connaissent toute ma pensée à ce sujet.

Nous ne voulons point la destruction de l'Université : qu'elle existe au milieu de nous avec ses priviléges, ses honneurs, ses chaires, ses grades. D'ailleurs, forte de sa constitution tout impériale, de l'appui de l'autorité, de la célébrité de ses professeurs, elle saurait bien braver tous les efforts réunis pour la renverser, et triompherait sans peine de toutes nos attaques. Qu'elle vive, si elle peut améliorer la société, répandre avec le goût des études solides la pratique de la religion et l'amour de la vertu.

Nous ne voulons point que le clergé ait seul le privilége d'enseigner, parce que nous ne voulons du monopole pour personne.

Nous ne voulons pas surtout qu'une société, une corporation quelconque soit seule chargée de l'enseignement. Nous ne sommes point sous le joug des Jésuites, ainsi qu'on

(266) *Disc. sur les lib. gallic.*

s'est plu à le répéter. Nous ne courbons la tête que sous le joug doux et léger du Seigneur (*Matth.*, XI), et nous n'obéissons qu'aux inspirations de l'Eglise. Mais nous ne prétendons pas méconnaître les services de cette illustre compagnie; ils sont écrits dans l'un et l'autre hémisphère en caractères trop éclatants. Les traces du sang de ses apôtres au Japon, en Chine, en Amérique, sont en sa faveur, un panégyrique que ne pourront affaiblir des déclamations passionnées, peu dignes du talent et de la gravité des fonctions de ceux qui les ont fait entendre récemment. Au reste, une parole d'approbation du pontife suprême fait oublier bien des injures, console de beaucoup d'injustices, et réduit à bien peu de chose, aux yeux d'un catholique, des censures non méritées. Pour moi, je vénère une société qui se fait égorger pour Jésus-Christ : que ses détracteurs imitent l'héroïsme de son abnégation!

Nous voulons la liberté d'enseignement telle qu'elle existe en Belgique. Nous la demandons, parce que l'article 69 de la loi fondamentale nous la promet, et que cette loi ne peut être une déception. Mais demander l'exécution de cette disposition de la charte, ce n'est point appeler sur la tête de l'Université la destruction et la ruine ; c'est demander qu'il soit libre à chacun d'enseigner, non pas d'enseigner le vice, non pas de professer l'anarchie, non pas d'instruire la jeunesse sur les moyens à prendre pour pervertir la société et renverser toute subordination : nous demandons la libre concurrence d'un enseignement religieux et savant.

Nous voulons que l'éducation de la jeunesse soit sous la surveillance de l'autorité civile. Le gouvernement ne peut pas abdiquer le droit qu'il a de veiller à ce que les abus ne dénaturent pas la liberté d'enseignement; mais ce droit doit s'exercer dans les limites de la constitution.

Nous voulons la liberté d'enseignement, parce qu'elle est une conséquence de la liberté des cultes. *Chacun professe sa religion avec une égale liberté, et obtient pour son culte la même protection.* C'est pour obéir à l'esprit du législateur, que dans les colléges royaux, le prêtre catholique dit la messe pour les enfants catholiques, le ministre calviniste vient tenir son prêche pour les élèves de sa communion, le prédicateur luthérien appelle à la cène les jeunes gens de sa confession; et comme le protestantisme se divise et se subdivise à l'infini, et que chaque enfant peut réclamer les secours de sa religion, les portes du collége doivent s'ouvrir à tous les pasteurs de ces nombreuses Eglises évangéliques, qui naissent à chaque instant du libre examen, et de la complète indépendance de chaque individu protestant en matière de religion.

Mais si on reconnaît à chaque élève le droit d'avoir le libre exercice de son culte, on doit également reconnaître son droit à un enseignement qui, non-seulement ne porte aucune atteinte à sa croyance, mais qui la nourrisse et l'entretienne. Il faut donc pour l'enfant catholique un enseignement tout catholique. Une philosophie qui serait panthéiste, déiste, théiste ou protestante, ne lui conviendrait pas; sa foi repousserait le maître et sa doctrine. Que nos adversaires examinent avec calme cette déclaration de nos principes sur la question de l'enseignement. Nous la soumettons avec confiance au jugement de tout homme impartial.

Permettez-moi, Monsieur le Recteur, d'en venir maintenant à l'objet de ma lettre. Si l'Université a admis dans son sein des professeurs dont les principes alarment les familles catholiques, il est certain aussi qu'il y a, comme l'a dit Mgr l'évêque de Belley, de nombreuses et d'honorables exceptions. Le diocèse de Lyon a le bonheur d'être en ce moment privilégié sous ce rapport. Nous voyons dans les colléges des hommes qui unissent la culture des lettres à la pratique sévère des devoirs religieux. Cet heureux état de choses ne sera-t-il pas troublé par l'arrivée d'un professeur qui mêlera l'erreur à son enseignement? J'aime à entretenir en moi l'espérance qu'il n'en sera pas ainsi. Mais, Monsieur le Recteur, comme certaines nominations peuvent vous être imposées, et qu'il pourrait arriver qu'un professeur, qui a la confiance des parents, fût obligé de céder la place à un collègue qui, sous le rapport de la doctrine, ne la mériterait pas au même degré que lui, je dois, pour mettre à l'abri ma responsabilité, faire mes réserves, et vous montrer d'avance la ligne de conduite que je tiendrais dans une semblable circonstance.

Je ne veux point empiéter sur les droits de l'Université, je rends hommage à sa science. Vous savez, Monsieur le Recteur, que c'est avec empressement que je rends à vos colléges les services qui dépendent de mon ministère; je nomme, quand je le peux, les aumôniers que vous me désignez; j'envoie dans vos établissemente des sœurs pour soigner la santé des élèves; j'entretiens, en un mot, avec l'Académie les rapports d'une bienveillance sincère. Mais jamais je ne puis oublier le compte que j'aurai à rendre à Dieu de mes jeunes diocésains. Le Seigneur m'a envoyé pour les conduire dans les voies du salut, pour détourner les dangers qui menaceraient leur foi, et veiller sur eux. Si le loup entre dans le bercail, je dois signaler sa présence; si l'erreur veut faire irruption dans les âmes, sentinelle d'Israël, je dois élever la voix et ne cesser de me plaindre. Ni les injures de la presse, ni les déclamations des chaires académiques, ni la persécution, ni la calomnie, ne doivent un seul instant ralentir l'ardeur d'un zèle puisé à une source que le monde ne connaît pas, et diminuer quelque chose de cette vigueur apostolique dont mes prédécesseurs m'ont laissé de si grands exemples. J'aime à me rappeler ces paroles de saint Paul aux habitants de Corinthe : *Pour moi, je me mets fort peu en peine d'être jugé par vous ou par*

quelque homme que ce soit.... Mais c'est le Seigneur qui me juge. (1 *Cor.*, IV, 3, 4.) Le jugement du Seigneur, oui, voilà pour un chrétien et pour un évêque le seul redoutable, et non pas la censure tombée d'une chaire, quelque vive, quelque éloquente, quelque retentissante qu'elle soit. Je n'ai qu'à me mettre en peine d'une chose, c'est de conserver le dépôt des vérités que m'ont transmis les glorieux saint Pothin et saint Irénée !

Que les élèves catholiques n'entendent que des leçons catholiques, j'applaudirai à l'enseignement de vos écoles; mais si un professeur, l'esprit infecté d'une philosophie sceptique ou matérialiste, venait distiller dans de jeunes cœurs le poison de ses doctrines; s'il profitait de sa position pour ébranler l'autorité de la révélation et saper les fondements de la religion catholique, le silence ne pourrait convenir ni au ministère dont je suis honoré, ni à la dignité du siége que j'occupe. Je vous avertirais, Monsieur le Recteur; et si la foi de mes diocésains catholiques n'était pas bientôt à l'abri de tout danger, je regarderais dès lors la présence d'un aumonier dans vos colléges comme une amère dérision, et je ne pourrais balancer un instant sur la mesure à adopter. Je ne serai pas contraint, j'espère, d'en venir à des extrémités bien douloureuses pour moi; mais comme nous ne connaissons pas les changements que peut faire l'autorité supérieure dans les établissements universitaires, veuillez, Monsieur le Recteur, faire connaître à M. le ministre de l'instruction publique le parti que je prendrais, si mes jeunes diocésains catholiques recevaient un enseignement philosophique en opposition avec le symbole de nos croyances, avec les doctrines de l'Eglise catholique. Il faut que la prédication de l'aumônier et la leçon du professeur se prêtent un mutuel appui. S'il ne pouvait pas en être ainsi dans un collége, le ministère du prêtre y serait inutile; il serait même, j'ose le dire, un danger de plus, puisqu'il entretiendrait les parents dans la funeste persuasion que leurs enfants sont élevés dans la religion de leurs pères.

Je vous ai parlé avec ouverture et confiance, Monsieur le Recteur. Je désire que cette lettre, que je vais rendre publique, trouve partout ailleurs, l'accueil bienveillant qu'elle recevra de vous.

Agréez, Monsieur le Recteur, l'assurance de ma considération distinguée,

✠ L. J. M. CARDINAL DE BONALD,
archevêque de Lyon.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR Mgr ANDRE CHARVAZ, ARCHEVEQUE DE GENES

A une petite lieue au nord de la ville de Moûtiers, capitale de la province de Tarentaise, en Savoie, existe une paroisse très-pittoresque, appelée Hautecourt. Cette paroisse est surtout renommée par la simplicité des mœurs patriarcales de ses habitants, tous agriculteurs et propriétaires, et par le grand esprit de foi qui les anime. C'est là que naquit, le 25 décembre 1793, de parents aisés et très-religieux, Mgr André Charvaz, archevêque de Gènes. Son père, Marie-Etienne Charvaz, l'un des hommes les plus judicieux, les plus éclairés et les plus estimés de ce pays de foi, lui donna lui-même de bonne heure les premières leçons de lecture, et sa mère lui inspira dès ses plus tendres années, les sentiments d'une douce et véritable piété. Dès qu'il fut à même d'aller à l'école du village, ses parents s'empressèrent de l'y envoyer. Les maîtres reconnurent dans cet enfant une mémoire heureuse et une pénétration d'esprit qui le rendaient supérieur à tous les autres enfants de son âge. Ces heureuses dispositions déterminèrent ses parents à lui faire suivre la carrière des études. M. le curé de la paroisse, docteur en théologie, homme respectable et distingué, avait alors ouvert chez lui une école de latin qui était fréquentée par les enfants des meilleures familles de la paroisse et même du dehors. Le jeune André fut confié à ses soins, et il fréquenta son école. L'amabilité de sa personne, l'aménité de son caractère, sa facilité à apprendre lui gagnèrent, dès le principe, le cœur des élèves et des professeurs. Ses progrès furent rapides. En peu d'années il termina avec succès toutes ses classes jusqu'à la rhétorique inclusivement. A l'âge de quinze ans, il se rendit au collége de Moûtiers, pour suivre le cours de philosophie, dont il fut un des élèves les plus distingués. A la fin de ce cours, il fut choisi pour soutenir publiquement des thèses de philosophie, en présence de l'élite de la société de la ville et des principales autorités de la province. Le jeune philosophe obtint un brillant succès et mérita les éloges les plus flatteurs.

Dès ses premières années, André Charvaz se sentait une inclination prononcée, un attrait particulier pour l'état ecclésiastique. Sa vocation se fortifia, se développa avec l'âge. Aussi fut-il heureux le jour où, après avoir achevé sa philosophie, il put aller commencer l'étude de la théologie au séminaire de

Chambéry. Ce séminaire, unique à cette époque, en Savoie, était très-nombreux. Il renfermait de beaux talents, parmi lesquels l'abbé Charvaz brilla d'un vif éclat. A une rare intelligence, il joignit constamment un grand amour de l'étude ; aussi devint-il très-habile dans la théologie. Ses succès pronostiquèrent dès lors ce qu'il devait être un jour dans l'Eglise : un profond théologien et un savant controversiste.

M. Charvaz n'avait pas atteint sa vingtième année, lorsqu'il termina ses études théologiques au séminaire. Ne pouvant encore, à raison de son âge, recevoir les ordres sacrés, il fut envoyé au collége de Moûtiers en qualité de professeur de rhétorique ; mais il n'y demeura pas longtemps. Le gouvernement ayant ouvert un concours de places gratuites au royal collége des provinces, pour le doctorat en théologie, à l'université de Turin, l'abbé Charvaz se présente à ce concours, et obtient une place. Il se rend alors au royal collége des provinces, où ses brillantes qualités d'esprit et de cœur, et les succès distingués obtenus dans ses études le font nommer répétiteur du cours universitaire de philosophie. Cet emploi ne l'empêcha point de suivre avec une grande assiduité les cours de la Faculté de théologie. Il prit son doctorat avec la plus rare distinction. Les élèves de philosophie lui témoignèrent, en cette circonstance, dans de belles poésies, leur vif attachement et la haute idée qu'ils avaient de sa science et de ses talents. L'abbé Charvaz, après son doctorat, retourna de nouveau au séminaire de Chambéry, pour se préparer aux ordres sacrés. En attendant l'époque de l'ordination, il continua à fréquenter les cours théologiques du séminaire. Le premier jour de son assistance au cours de morale, il fut lui-même le premier élève interrogé sur le traité qui s'étudiait et qu'il n'avait point encore ouvert. Le professeur fut si ravi de la sagesse de ses réponses et des développements qu'il leur donna avec une admirable facilité, qu'il lui adressa, en présence de son nombreux auditoire, ce compliment bien flatteur : *Je vois, M. l'abbé, que vous êtes un vrai docteur en théologie.*

M. l'abbé Charvaz, après avoir été ordonné prêtre, fut nommé vicaire à Beaufort, grande paroisse enclavée dans les montagnes de la Haute-Savoie. Le zèle et l'activité qu'il déploya dans l'exercice du saint ministère et ses heureuses qualités personnelles lui gagnèrent bien vite l'estime et l'affection de son curé et de toute la population. Mais son vicariat, au grand regret de la paroisse, ne fut pas de longue durée. Après quelques mois, il dut quitter Beaufort, pour aller enseigner la théologie au collége de Moûtiers, où il fut accueilli avec bonheur, aimé et estimé de tous. Très versé dans la science sacrée, l'abbé Charvaz avait beaucoup de facilité pour l'enseignement de la théologie, et cette facilité lui laissait quelques moments de loisir qu'il employait dans l'exercice du saint ministère et de la prédication. Pendant le carême, il prêcha régulièrement dans l'église paroissiale de *Sainte-Marie* de Moûtiers. Il donna sur les fondements de la religion catholique des conférences qui ont été très-suivies et très-goûtées. Riche de connaissances, doué d'une élocution facile, nette et élégante, il entraînait son nombreux auditoire et produisait des fruits durables de salut.

De professeur de théologie, M. l'abbé Charvaz qui avait un attrait particulier pour la conduite des âmes, devint curé de Villette, jolie paroisse à l'ouverture de la belle vallée de la Haute Tarentaise. Il s'occupa dans ce poste avec autant de succès que de soin de l'instruction de ses nouveaux paroissiens. Il continua aussi de se livrer aux études philosophiques et théologiques, dans les heures que lui laissaient libres ses fonctions. Après quelques années d'un ministère béni de Dieu, il se rendit à Paris, où ses rares mérites ne tardèrent pas d'être connus et appréciés. Au sortir d'une maison religieuse où il passa quelque temps pour retremper son âme dans la ferveur de l'esprit sacerdotal. Mgr de Quélen, archevêque de Paris, lui offrit un emploi honorable. M. Burnier Fontanel, dernier président de la faculté théologique de l'ancienne Sorbonne, fit lui-même connaissance de M. l'abbé Charvaz. Admirant ses profondes connaissances en théologie, il lui proposa la place de professeur suppléant du cours de théologie, avec l'assurance que sous peu il en deviendrait professeur titulaire. Ces propositions aussi flatteuses qu'honorables ouvraient à Paris une belle carrière au jeune et docte théologien savoyard ; mais il ne consentit point à les accepter, sans en avoir prévenu ses supérieurs ecclésiastiques de Savoie et sans avoir obtenu leur agrément. L'archevêque de Chambéry, Mgr De Solle, ne voulut pas priver la Savoie d'un sujet aussi distingué. Loin de lui permettre d'accepter un emploi à Paris, il le rappela dans sa patrie et le nomma professeur de théologie au séminaire de Chambéry. Son successeur, Mgr Bigex, voulut encore se l'attacher plus étroitement. Il le choisit pour son secrétaire et chancelier. Théologien éminent et habile administrateur, Mgr Bigex avait la plus haute idée de M. Charvaz. Il lui donna une preuve de son estime et de sa satisfaction, en le nommant chanoine honoraire de la métropole de Chambéry et ensuite vicaire général du diocèse. M. Charvaz s'occupait avec zèle et activité des affaires administratives du diocèse, lorsqu'une circonstance particulière vint de nouveau changer sa position.

Charles Albert qui n'était encore que prince de Carignan, cherchait un précepteur pour ses enfants, les ducs de Savoie et de Gênes. Il désirait vivement de le choisir parmi les ecclésiastiques de Savoie d'un mérite reconnu. On lui signala l'abbé Charvaz, comme réunissant en lui à un haut degré toutes les qualités nécessaires pour un emploi aussi délicat qu'élevé. L'archevêque de Chambéry se rendit aux désirs du prince de Carignan et lui accorda pour précepteur de

ses fils son vicaire général. M. Charvaz s'acquitta avec succès de sa haute et importante mission qu'il n'eut pas le bonheur de terminer entièrement. Charles-Albert, en montant sur le trône, voulut lui donner un témoignage de sa royale satisfaction ; il le décora de la croix de chevalier de l'ordre des saints Maurice et Lazare.

Le siége épiscopal de Pignerol étant devenu vacant par la translation de Mgr Rey à l'évêché d'Annecy, Charles-Albert qui s'intéressait particulièrement à la conversion des vaudois qui habitent les vallées du diocèse de Pignerol, rechercha un sujet qui à l'affabilité des manières, à la bonté et à la douceur du caractère, unît un zèle prudent, mais actif et éclairé, de vastes connaissances théologiques et une rare habileté dans la polémique religieuse. Le précepteur de ses enfants, en qui il avait depuis longtemps observé toutes ces précieuses qualités, fut celui qu'il préféra et il le nomma, en 1833, à l'évêché de Pignerol. Mgr Charvaz fut sacré évêque à Chambéry, le 9 mars 1834, et le même mois il prit possession de son diocèse. En quittant la cour et la capitale, il emporta avec lui l'estime et l'affection de tous ceux qui l'avaient connu. Mgr Charvaz fut précédé dans son diocèse par la brillante réputation que lui avaient faite ses talents. Aussi y fut-il accueilli avec de grandes démonstrations de joie et de bonheur. Il s'attacha profondément tous les cœurs par la sagesse remarquable de son administration. Je ne dirai rien ici de son zèle à distribuer le pain de la divine parole, soit dans sa cathédrale, soit dans les visites pastorales, dans les clôtures de mission, dans les monastères ; je passe sous silence les aumônes abondantes qu'il répandait dans le sein des pauvres et des vaudois convertis à la vraie foi, les conférences ecclésiastiques qu'il présidait régulièrement dans son évêché et dans lesquelles il prenait habituellement la parole. Le nouvel évêque donna une puissante impulsion aux œuvres qu'il trouva établies dans son diocèse, et en fonda d'autres en harmonie avec les besoins du temps.

Profondément convaincu de la nécessité d'avoir un clergé pieux, zélé et instruit, il donna ses premiers soins aux élèves du séminaire. Il voulut qu'ils unissent à une piété éclairée et solide, à un véritable esprit sacerdotal, des connaissances théologiques approfondies. C'est dans ce but qu'il augmenta le nombre des années du cours de théologie dogmatique et morale, et il obligea tous les nouveaux prêtres à subir, à un jour fixe, pendant plusieurs années de suite, un examen sur des traités de théologie qu'on désignait annuellement. Il présidait lui-même tous les examens et s'assurait par ses interrogations du degré de science des élèves et des nouveaux prêtres. Il réorganisa et rendit très florissant le petit séminaire du diocèse qu'il trouva dans le plus misérable état ; il y appela des professeurs habiles auxquels il donna un chef distingué. Les études s'y améliorèrent, et cet établissement, qui lui occasionna de grandes dépenses, passa bientôt pour un des premiers colléges du Piémont sous tous les rapports. Aussi la ville de Turin lui envoyait-elle elle-même un grand nombre d'élèves.

A Pignerol, les enfants des pauvres n'étaient point admis dans les écoles, et restaient par conséquent privés de toute instruction. Touché de compassion Mgr Charvaz établit dans sa ville épiscopale les Frères des écoles chrétiennes, dont on apprécia de suite les bons services. Dans sa générosité, il fit lui-même tous les frais du premier établissement, et s'obligea à leur fournir le local nécessaire pour leur habitation et pour les classes. Outre l'école très-nombreuse des enfants, les Frères se chargèrent encore d'une école pour les adultes qui n'était pas moins importante dans une ville où leur éducation première avait été négligée. Monseigneur visitait de temps en temps ces bons Frères, et les encourageait par ses paroles dans leur sainte et pénible mission.

L'éducation des filles, jusqu'à l'époque de son arrivée dans le diocèse, avait été généralement négligée. Il était très-rare de trouver parmi le peuple, surtout hors de la ville de Pignerol, une fille ou une femme qui sût lire ou écrire. Il existait même encore un préjugé assez répandu contre l'éducation des femmes du peuple. Mgr Charvaz chercha à détruire ce préjugé et à faire donner aux femmes une éducation convenable. Il adressa d'abord à ses diocésains une remarquable lettre pastorale pour leur en faire sentir l'importance et la nécessité. Il fit ensuite former des maîtresses par les Dames du Sacré-Cœur dont il avait de tout son pouvoir favorisé l'établissement à l'*Abbadia*, près de Pignerol, et il établit des écoles pour les filles non-seulement dans toutes les paroisses, mais encore dans tous les principaux villages de chaque paroisse. Le succès de ces écoles dépassa toute espérance ; il fut reconnu et applaudi par ceux-là même qui avaient cherché à en entraver l'établissement.

Mgr Charvaz fut aussi un des principaux promoteurs des salles d'asile dans sa ville épiscopale. Il rétablit l'hospice des catéchumènes vaudois, que la révolution française avait détruit en franchissant les Alpes. C'est dans ce précieux établissement que se réfugiaient ceux d'entre les vaudois qui, touchés de la grâce, se disposaient à embrasser la religion catholique. Une des plus douces consolations de Monseigneur, c'était de visiter ce saint asile, de s'entretenir avec une bonté toute paternelle avec les catéchumènes, dont le nombre était habituellement de quinze à vingt-cinq, de les féliciter de l'insigne faveur que Dieu leur avait faite de connaître et d'embrasser la véritable religion et de leur adresser des instructions sur quelque point de la doctrine catholique attaqué par le protestantisme.

Sa première visite pastorale terminée, Mgr Charvaz tint, en 1842, son synode diocésain, et publia ses *Constitutions*, qui sont

empreintes d'un grand esprit de zèle et de sagesse. Ces *Constitutions* synodales seront à jamais un beau et solide monument d'une administration sage, zélée, ferme et éclairée.

Dans l'ardeur de son zèle pour la régénération morale de son diocèse, il désirait vivement de pouvoir fonder un corps de missionnaires dont il sentait la haute importance. Il recourut à cet effet avec confiance à la royale munificence de Charles-Albert, et en obtint l'érection d'un prieuré de l'ordre des saints Maurice et Lazare dans le bourg de la Tour, au centre des valiées vaudoises. C'est dans ce prieuré qu'il établit un corps de huit missionnaires, destiné à donner des missions dans les paroisses du diocèse. Il leur donna lui-même les plus sages directions; ils répondirent pleinement à son attente. Le bon esprit qui les animait, leurs travaux apostoliques et les fruits de bénédiction qu'ils produisaient dans les missions, remplirent son cœur de pasteur des plus douces consolations. Cet établissement, objet de ses plus vives sollicitudes, fut inauguré en 1844, en présence du roi Charles-Albert. Sa Majesté, à cette occasion, chargea Mgr Charvaz de faire les fonctions de grand prieur de l'ordre des saints Maurice et Lazare pour cet établissement, et lui en conféra le titre honorifique.

Outre la fondation du prieuré de la Tour, Mgr Charvaz obtint encore du roi l'érection d'un hôpital dans le bourg voisin de Luzerne, pour les pauvres catholiques des paroisses mixtes. Mais cet hôpital ne put être terminé sous l'administration de Mgr Charvaz. Il était d'autant plus nécessaire pour la population catholique généralement pauvre, que la population vaudoise, très-aisée, et enrichie d'ailleurs des secours de la propagande étrangère, était dotée de magnifiques hôpitaux.

Sans parler de ses discours et lettres pastorales, Mgr Charvaz publia, durant son épiscopat de Pignerol des ouvrages remarquables pour la défense de la religion catholique contre les erreurs des vaudois et des protestants. En voici les titres :

1° *Recherches historiques sur l'origine des vaudois et sur le caractère de leurs doctrines primitives;* Paris, 1836, chez Périsse, in-8°.

2° *Guide du catéchumène vaudois, ou Cours d'instructions destinées à lui faire connaître la vérité de la religion catholique. Ouvrage utile à tous les dissidents.* Paris, 1840, 1850, chez Lecoffre, 5 vol. in-12.

3° *Considérations sur le protestantisme ou Discours prononcés à l'occasion de la conversion de vingt-quatre vaudois.* Pignerol, 1844, 1 vol. in-12.

4° *Synodus diœcesana Pinaroliensis.* Pinarolii, 1843, 1 vol. in-8.

5° Mgr Charvaz publia encore, pour l'usage de ses diocésains, une édition des *Motifs de conversion* du prince Ulrich, avec des notes. Il fit aussi une édition du *Traité de l'éducation des enfants,* par le cardinal de La Luzerne, et y joignit une préface, pour en faire apprécier le mérite et l'utilité.

Les principaux journaux religieux de France et d'Italie ont rendu compte des ouvrages de Mgr Charvaz, à l'époque de leur publication, et ils en ont fait de justes éloges. M. Alexis Muston, pasteur vaudois, que le savant évêque réfute spécialement dans les *Recherches historiques*, avoue, au sujet de cet ouvrage, « que le talent de M. Charvaz a été hautement apprécié par plusieurs écrivains (1). » Le même pasteur, parlant du *Guide du catéchumène vaudois*, le regarde comme « un des ouvrages les mieux écrits contre les vaudois (2). » Cet ouvrage, en effet, est une des apologies de la religion catholique les plus belles, les plus complètes et les plus adaptées à tous les esprits, et il place son illustre et savant auteur au rang des plus habiles controversistes de ce siècle. Toutes nos doctrines et nos pratiques religieuses sont pleinement justifiées des injustes reproches que leur adresse le protestantisme. Il les montre telles qu'elles sont et telles qu'elles ont toujours été dès l'origine du christianisme. Il en fait admirer la vérité, la sagesse, avec un raisonnement aussi clair que solide. Il en montre les fondements inébranlables dans les saintes Ecritures et dans une tradition aussi ancienne qu'universelle. La raison elle-même vient à leur appui avec toute la puissance de ses armes. Il fait voir clairement la fausseté ou la futilité des raisons qu'on leur oppose, les sophismes ou les fausses suppositions des ministres et des écrivains protestants, les faux exposés ou les interprétations forcées de l'Ecriture, le déguisement de nos preuves ou les exagérations ridicules de certains abus. Pour dissiper toutes les préventions, tous les préjugés, toutes les erreurs, il s'enfonce avec les docteurs protestants dans toutes les chicanes de l'exégèse et dans les plus petites luttes de la polémique. A leur exemple, il s'arme contre eux de cette controverse de détail qui remplit aujourd'hui ces milliers de brochures et de petits traités dont ils inondent les villes et les campagnes. A une grande pureté et lucidité de style, l'auteur joint constamment un ton parfait de politesse, de modération et de dignité, et le rare talent de mettre les questions les plus ardues de la controverse religieuse à la portée de tous les esprits.

Le talent éminent de Mgr Charvaz et le mérite de ses ouvrages lui ouvrirent le sein de plusieurs sociétés savantes. De bonne heure la royale académie de Savoie voulut le compter parmi ses membres. Après la publication de ses *Recherches historiques*, il fut agrégé à la royale académie des sciences de Turin et à plusieurs autres sociétés scientifiques et littéraires de l'Italie.

Le roi Charles-Albert avait la plus haute idée des rares qualités de Mgr Charvaz, comme on le voit par une de ses lettres au

(1) Israel des Alpes, t. IV.

(2) *Ibid.*

ministre d'Etat Villamarina, en date du 12 mai 1845 (3), et par d'autres nombreux témoignages. Il avait pour sa personne une estime toute particulière. Dans le but de profiter de ses lumières et de l'honorer en même temps, il le nomma d'abord son conseiller privé et ensuite membre du conseil d'Etat, en 1847. A l'époque du mariage du duc de Savoie, prince héréditaire, il lui donna le titre de chevalier grand'croix décoré du grand cordon de l'ordre des Saints-Maurice et Lazare. Déjà quelques années plus tôt, le roi avait voulu l'élever à cette dignité; mais, par déférence et par une tendre affection pour un illustre et savant collègue dans l'épiscopat, plus âgé que lui, il l'avait refusée avec reconnaissance, en suppliant Sa Majesté de la conférer de préférence à ce vénérable collègue; ce qui fut fait selon ses désirs.

Mgr Charvaz avait la consolation de voir les efforts de son zèle couronnés de succès dans l'administration du diocèse de Pignerol. Les bénédictions de Dieu les avaient visiblement accompagnés. Il était heureux de voir prospérer les œuvres qu'il avait fondées ou restaurées, et il en bénissait la divine Providence. Il était sur le point de terminer sa seconde visite pastorale, avec la douce satisfaction d'avoir généralement trouvé partout une population instruite et religieuse, et un clergé zélé, attaché à son chef et exemplaire, lorsque l'année 1847, célèbre par les réformes opérées par les souverains d'Italie et par l'enthousiasme extraordinaire avec lequel elles ont été fêtées, vint changer sa destinée et l'arracher à l'affection de ses diocésains. Charles-Albert, à l'exemple du souverain pontife, accorda aussi librement et généreusement des réformes qui n'avaient rien que de juste, de légitime et de conforme aux besoins de son peuple. C'est pourquoi elles furent l'objet de fêtes brillantes et générales dans tout l'Etat. Mgr Charvaz les apprécia avec raison et en adressa directement au roi ses félicitations. Mais le gouvernement, une fois lancé dans la voie des réformes, en vint jusqu'à empiéter sur les droits de l'Eglise. Sur la fin de l'année 1847, il publia une loi sur la presse qui supprimait toute révision ecclésiastique et soumettait les catéchismes, les livres de liturgie et de pure théologie, et tout écrit épiscopal quelconque, à la révision laïque. Cette loi violait un droit divin de l'Eglise, un droit reconnu par les concordats, et asservissait l'épiscopat au pouvoir civil en matière purement religieuse. Elle suscita les plus pressantes réclamations de la part des évêques. Mgr Charvaz, qu'elle n'atteignait point, parce qu'elle ne lui retirait pas un privilége particulier qui lui avait été octroyé lors de sa nomination à l'évêché de Pignerol, ne voulut point, dans une circonstance aussi grave, séparer sa cause de celle de ses collègues dans l'épiscopat. Voyant que le gouvernement refusait de faire droit aux justes réclamations des évêques, et que toute nouvelle représentation était inutile, et plaçant les droits et les intérêts de l'Eglise avant tout et au-dessus de tout, il renonça au privilége dont il jouissait et qui ne servait plus qu'à mieux attester l'asservissement de ses collègues, et il envoya au roi, en termes respectueux, sa démission motivée, s'honorant de pouvoir mettre sa mitre là où Bossuet était décidé à mettre la tête. « Placé, dit-il au roi, entre ma conscience qui me défend absolument de subir un joug aussi injuste, aussi ignominieux, et la nécessité de renoncer à mes fonctions, je n'hésite pas un instant, Sire, et je me fais un honneur et un devoir de donner la démission de mon titre et de ma dignité d'évêque, plutôt que de continuer à exercer plus longtemps un ministère avili.. .. La liberté de conscience, prise en ce sens, n'a jamais été un vain mot pour le chrétien, et elle doit l'être moins que jamais pour un évêque dans notre temps... » Le roi Charles-Albert, placé entre l'alternative de restituer aux évêques un droit inaliénable ou d'accepter la démission de Mgr Charvaz, se décida pour celle-ci, aux applaudissements des révolutionnaires italiens, qui redoutaient l'influence de l'évêque de Pignerol.

Le pape, après bien des difficultés, accepta la démission de Mgr Charvaz, et l'éleva à la dignité d'archevêque de Sébaste *in partibus*. Mgr Charvaz, en date du 12 mai 1848, fit ses adieux à ses bien-aimés diocésains dans une touchante lettre pastorale qu'il leur adressa de Rome. Il retourna ensuite en Tarentaise, sa patrie, où il se livra à ses études favorites, et termina les deux derniers volumes du *Guide du catéchumène vaudois*. Mgr Charvaz ne fut point oublié dans sa retraite. Il fut chargé de plusieurs missions importantes et reçut aussi des offres aussi flatteuses qu'honorables. Mais attaché à sa chère solitude du Mont-Saint-Michel, près de Moûtiers, il y revenait toujours avec bonheur. Il était bien décidé à y passer le reste de ses jours, lorsque le roi Victor-Emmanuel et le souverain pontife, Pie IX, résolurent d'un commun accord de le placer de nouveau à la tête d'un vaste diocèse qui avait un grand besoin d'un chef versé dans les sciences théologiques, actif, zélé et ferme. Mgr Charvaz fit tous ses efforts pour décliner cette dignité. Il en témoigna au roi et au chef de l'Eglise sa vive reconnaissance, qu'il accompagna d'un refus formel et réitéré. Malgré ce refus, il fut préconisé par le pape archevêque de Gênes dans le consistoire du 27 septembre 1852. Mgr Charvaz se soumit avec résignation aux ineffables desseins de la Providence et à la volonté de son organe sur la terre, et le 23 janvier 1853 il prit possession de son nouveau et difficile diocèse.

Mgr Charvaz trouva la ville de Gênes et plusieurs points de son diocèse en proie aux funestes ravages de la propagande protestante. Il s'empressa de les signaler et de

(3) *Ricordo d'una Missione in Portogallo*, par L. Cibrario. Torino, 1850, p. 376.

leur opposer une digue dans deux remarquables lettres pastorales qui ont produit un grand effet. Ces lettres pastorales ont eu plusieurs éditions et un grand retentissement dans toute l'Italie. Dès son arrivée à Gênes, l'archevêque tâcha de rétablir l'union dans le clergé travaillé depuis plusieurs années par l'esprit de division. Ses regards se portèrent de suite sur les séminaires, où il dut faire d'importantes réformes pour rendre le jeune clergé digne de sa haute mission dans les temps actuels. Il travailla aussi par tous les moyens qui sont en son pouvoir à réveiller et à ranimer l'esprit religieux parmi ses diocésains, et à réconcilier avec notre sainte religion ce grand nombre de personnes que des années de vertige lui avaient rendues plus ou moins hostiles ou indifférentes. La divine Providence a béni son zèle sage et éclairé, et couronné ses efforts par des succès consolants. La ville de Gênes elle-même remplit son cœur d'évêque d'une sainte joie ; elle est redevenue ce qu'elle était anciennement: une ville de respect et de beaucoup de foi, et une ville sincèrement attachée à son premier pasteur, dont elle aime la sage administration et admire les lumières réunies à des talents éminents.

Gênes, le 27 novembre 1855.

H. J.

ŒUVRES ORATOIRES

DE Mgr CHARVAZ

ARCHEVEQUE DE GÊNES.

—

CONSIDÉRATIONS SUR LE PROTESTANTISME

OU

DISCOURS PRONONCÉS DANS LA CATHÉDRALE DE PIGNEROL

Le 27 janvier et le 25 mars 1844.

A L'OCCASION DU RETOUR DE VINGT-QUATRE VAUDOIS A LA FOI CATHOLIQUE.

—

DISCOURS PREMIER

—

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

Si la religion a ses jours d'épreuves et de combats, elle a aussi ses jours d'allégresse et de consolation. Celui de dimanche dernier (7 janvier 1844) laissera, nous n'en doutons pas, des souvenirs aussi précieux que durables aux habitants de toutes les classes de la religieuse population de Pignerol. Douze de nos frères séparés se disposaient à rentrer dans le sein de l'Eglise catholique, et à faire solennellement profession de notre foi dans notre cathédrale. Cette heureuse circonstance ayant été connue quelques jours à l'avance, elle a déterminé un tel concours, une telle affluence dans Pignerol, que depuis bien des années l'on avait plus vu rien de semblable pour une cérémonie religieuse quelconque.

Le chapitre, l'administration municipale et celle du R. Hospice des catéchumènes y assistaient en corps. Les principales autorités militaires et judiciaires, les personnes les plus distinguées de la ville s'y trouvaient également. C'est parmi les comités des deux derniers de ces corps, de ces autorités et de ces personnes qu'ont été choisis les parrains et les marraines de ces intéressants néophytes auxquels on a administré le baptême sous condition. Tous ont rivalisé de zèle et d'empressement pour en remplir les fonctions, et chacun a pu se convaincre que cette belle cérémonie était une véritable fête pour les habitants de cette cité et des environs. Il eut été difficile, en effet, de prendre plus de part au bonheur de nos nouveaux frères, et de leur témoigner plus d'intérêt qu'on ne leur en a témoigné dans cette circonstance. C'est

pour leur manifester à tous notre vive satisfaction, et pour attester en particulier notre religieuse reconnaissance à ceux et à celles qui ont pris une part plus directe à cette imposante fonction, que nous avons cru devoir en consigner ici l'expression, en publiant le discours que nous avons prononcé en cette circonstance. Plaise au Seigneur d'en bénir les paroles, et de les faire servir à maintenir dans la vraie foi ceux qui ont déjà le bonheur de la professer, et à y ramener ceux qui ont eu le malheur de l'abandonner!

✠ André, évêque.
Pignerol, le 9 janvier 1844.

Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum. (*Psal.* CXXXIII, 1.)

Comme il est doux et agréable d'habiter avec des frères.

Réunis pour la première fois aux pieds de ces autels, entourés de nouveaux frères auxquels vous vous regardiez comme étrangers jusqu'à ce jour, placés comme en spectacles à Dieu, aux anges qui habitent dans ce saint temple, à la foule de chrétiens dont les regards sont tous fixés sur vous, qui pourrait dire, mes chers frères et mes chères sœurs, entre combien de pensées et d'émotions diverses votre esprit et votre cœur sont partagés en ce moment? Rien en cela cependant qui doive vous surprendre et moins encore vous troubler. Tout, ici, est nouveau pour vous; et l'auguste cérémonie dont vous êtes l'objet, et le lieu dans lequel elle s'accomplit, et le pontife même qui vous adresse pour la première fois la parole, et dont vous allez devenir les ouailles cheries et les enfants bien aimés. Mais parmi les émotions diverses que de telles circonstances font naître dans votre cœur, il en est une qui domine toutes les autres, et qui se peint pour ainsi dire dans tout votre extérieur, et jusque dans l'expression même des traits de votre visage. C'est celle de la joie douce et calme avec laquelle vous vous disposez, non pas à abandonner la religion de vos pères, mais à revenir à celle qu'ils ont professée pendant douze siècles, à celle qu'ils ont reçue des apôtres ou de leurs disciples, à celle, par conséquent, que leurs enfants n'auraient jamais dû abandonner, et qui a toujours compté le plus grand nombre de disciples, et a toujours été suivie par la grande majorité des chrétiens depuis les apôtres jusqu'à nous.

Oui, mes chers frères et mes chères sœurs, c'est un fait attesté par tous les monuments de l'histoire, un fait au-dessus de toute attaque et de toute contestation que, il y a six siècles, vos pères et les nôtres, enfants du même Dieu, étaient aussi enfants de la même Eglise; qu'ils professaient la même foi, se réunissaient dans les mêmes temples, y recevaient les mêmes sacrements et reconnaissaient les mêmes pasteurs pour maîtres et pour guides. De même que, selon l'enseignement de saint Paul (*Ephes.*, IV, 5), *il n'y a qu'une foi et qu'un baptême*, de même aussi il n'y avait pour eux et pour nous, selon la parole de Jésus-Christ qu'un seule pasteur, un seul troupeau, une seule bergerie. (*Joan.*, XI, 16.) En rentrant dans le bercail de l'Eglise catholique, vous vous réunissez donc à l'Eglise de vos véritables ancêtres dans la foi, vous abattez le mur de séparation que des hommes sans mission et sans autorité ont élevé entre vous et nous, vous renouez la chaîne des croyances qu'ils ont rompue, et vous vous replacez sur le fondement de cette pierre ferme sur laquelle Jésus-Christ a bâti son Eglise, et sur laquelle cette Eglise doit rester inébranlable aux efforts mêmes des portes de l'enfer jusqu'à la consommation des siècles.

Vous dirai-je maintenant, mes frères et mes sœurs, quelle joie pure et vive nous fait éprouver à tous votre retour? Ah! il nous est plus facile de le sentir que de l'exprimer. Un père, une mère retrouvant des enfants tendrement chéris, longtemps désirés, qu'ils n'espéraient plus de revoir, n'éprouvent pas plus de bonheur en les revoyant et en les serrant dans leurs bras. L'Eglise catholique, mes chers frères et chères sœurs, l'Eglise catholique retrouvant des enfants qu'elle avait perdus, c'est le patriarche Jacob pleurant encore sur le bord de la tombe son cher fils Joseph, et ne se sentant revivre que lorsqu'il le presse dans ses bras; c'est la mère du jeune Tobie qui répand des larmes intarissables sur ce fils, unique objet de sa tendresse; qui ne connaît plus de repos ni le jour ni la nuit, qui parcourt tous les chemins par lesquels elle l'attend, et qui refuse toute consolation jusqu'à ce qu'elle ait le bonheur de le presser sur son sein maternel : *Flebat..... irremediabilibus lacrymis, nullo modo consolari poterat, sed quotidie exsiliens circumspiciebat et circuibat vias omnes per quas spes remeandi videbatur, ut procul videret eum, si fieri posset venientem.* (*Tob.*, X, 1, 7.)

Ah! mes chers frères, si quelqu'un a pu vous dire, si vous avez pu croire qu'ayant été étrangers jusqu'à ce jour à notre communion, vous l'étiez aussi à notre affection, vous vous seriez grandement trompés. Notre charité allait à vous avant que vous vinssiez à nous, et vous étiez l'objet de notre tendre sollicitude avant d'être nos frères en religion.

La joie que nous cause votre retour en serait la preuve la plus convaincante, si vous pouviez voir ce qui se passe dans notre cœur; et cette joie, mes frères, sachez-le bien, n'a pas d'autre cause que votre propre bonheur; car, hors la grâce que Dieu vous a faite en ouvrant vos yeux à la vérité, et en vous ramenant dans la voie du salut; de quoi pourrions-nous en effet nous réjouir, et que gagnerions-nous à votre retour? De nouvelles brebis qui entrent dans

notre bercail, ce sont à notre égard de nouveaux membres dont nous devrons consoler les afflictions, adoucir les souffrances, soulager les besoins à un titre tout particulier, si la Providence permet qu'ils aient de telles épreuves à supporter.

Si donc nous nous réjouissons de votre retour, si notre cœur se dilate en vous appelant du doux nom de frères, c'est votre bonheur qui engendre le nôtre, et c'est parce que nous vous chérissons que nous le partageons.

Mais puis-je vous parler de votre bonheur, mes frères, sans vous parler de ce qui le produit, c'est-à-dire sans appeler au moins en peu de mots votre attention sur la grâce signalée que le Seigneur vous a faite? Et quelle grâce plus grande, en effet, eussiez-vous jamais pu obtenir de lui que celle d'être assurés désormais d'appartenir à la véritable Eglise de Jésus-Christ, d'en professer la foi sans crainte de vous tromper, de ne reconnaître pour pasteurs que les seuls que lui-même a établis, de le servir enfin de la manière qu'il désire de l'être, et avec cette abondance de secours et de moyens de salut qui ne se trouvent que dans le sein de l'Eglise qu'il s'est acquise au prix de son sang, et à laquelle il en a confié la dispensation? Or ce sont là les glorieux priviléges et les avantages incomparables dont vous vous assurez aujourd'hui la possession, et dont je vais vous dire quelques mots dans cette allocution. Commençons.

Dès qu'une fois l'homme a compris que ce monde n'est pour lui qu'un lieu de passage, que sa patrie véritable est au delà du tombeau, que là Dieu récompense les bons et punit les méchants pendant des siècles éternels, la première question qu'il doit s'adresser à lui-même c'est de se dire : Que dois-je faire pour éviter ce malheur et mériter ce bonheur? Cette question se présente si naturellement, et elle se présente si grave et si importante aux yeux mêmes de la simple raison, qu'il n'y aura pas de repos pour l'homme soucieux de sa destinée, avant de l'avoir résolue.

Mais, dès qu'il sait en outre que le Fils de Dieu est descendu du ciel pour nous en montrer le chemin; dès qu'il sait qu'il a établi une religion, qu'il a formé une société, choisi et revêtu de son autorité des envoyés pour instruire et gouverner les fidèles jusqu'à la fin des siècles, la question la plus sérieuse, la plus inquiétante pour tout homme qui pense, c'est de se demander à lui-même : Suis-je dans cette société que Jésus-Christ a véritablement établie? Ecouté-je ces pasteurs qui enseignent en son nom et qui sont revêtus de son autorité?

Qu'il y ait pourtant des hommes insouciants à l'égard de telles questions qui renferment toute une éternité de bonheur ou de malheur; que dans la jeunesse surtout et sous l'empire des passions, on s'étourdisse et laisse ces questions de côté, cela se conçoit; mais à mesure que les années s'accumulent, que la face du monde se décolore; à mesure qu'on approche de la tombe, et que les pensées deviennent plus sérieuses, ces questions se représentent plus fortes, plus inquiétantes et plus menaçantes que jamais.

C'est de ces questions, mes frères, que vous avez entrepris l'examen, et c'est en les examinant sans prévention, avec droiture et impartialité, que vous avez reconnu la véritable Eglise, et que vous vous êtes déterminés à y rentrer. Ah! combien de vos anciens frères arriveraient au même résultat, s'ils n'étaient retenus, les uns par les charmes des passions auxquelles il faudrait renoncer, les autres par le respect humain; ceux-ci par la crainte de quelques inconvénients temporels, ceux-là par les reproches et les menaces de leurs parents, de leurs proches ou de leurs prétendus guides en fait de religion. Combien qui suivraient votre exemple s'ils consentaient à s'occuper sérieusement du salut de leur âme, s'ils déposaient les préventions aussi absurdes qu'injustes qu'on leur a données contre nos croyances et nos pratiques religieuses, et surtout s'ils connaissaient mieux l'histoire, les erreurs et les variations sans nombre des églises protestantes.

C'est une chose admirable cependant de voir comment Jésus-Christ qui veut le salut de tous les hommes, même des plus simples et des moins éclairés, a rendu facile la connaissance de la véritable Eglise à laquelle chacun doit s'attacher pour arriver au salut. Voulant fonder une société constamment visible, destinée à durer jusqu'à la fin des siècles et à recueillir dans son sein les élus de tous les temps et de tous les lieux, il l'a établie sous la forme d'un royaume où il y a un monarque auquel tous sont soumis, d'une famille où le chef commande à tous les membres qui la composent. Il exprime si clairement ses volontés à cet égard, qu'il faut être aveuglé par l'esprit de schisme et d'hérésie pour ne pas les comprendre. Il dit à Pierre : *Je te donnerai les clefs du royaume des cieux, et tout ce que tu auras lié sur la terre sera lié dans les cieux, et tout ce que tu auras délié sur la terre sera délié dans les cieux...* (*Matth.*, XVI, 19); *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle* (*Ibid.*, 18); il lui dit : *Confirme tes frères dans la foi...* (*Luc.*, XXII, 32); *Pais mes agneaux, pais mes brebis...* (*Joan.*, XXI, 15, 16, 17); *Il n'y aura qu'un pasteur et qu'une seule bergerie* (*Joan.*, X, 16).

Si de telles paroles ne signifient rien, on peut retrancher aussi toutes les autres paroles de la Bible; ou peut fermer ce livre et renoncer à y rien comprendre; si elles signifient quelque chose, elles énoncent clairement que Pierre et ses successeurs sont le fondement de l'Eglise; qu'ils ont le droit de la gouverner, figuré par les clefs qui sont l'emblème de la puissance suprême; le droit de conduire les agneaux et les brebis, c'est-à-dire, tout le troupeau de Jésus-Christ. Or, où se trouve ce chef, ce pasteur suprême

dans les églises séparées de la nôtre ? Ne sont-ce pas, à la lettre, des corps sans tête, et l'histoire de notre temps ne prouve-t-elle pas chaque jour avec plus d'évidence que tout y va comme dans une famille sans chef, dans un royaume sans monarque ?

S'il y a quelque chose de clair dans l'Evangile, c'est que, parmi un grand nombre de disciples, Jésus-Christ a choisi douze apôtres qu'il a instruits et formés d'une manière particulière ; qu'il a envoyés comme son Père l'avait envoyé lui-même, et auxquels seuls, il a donné le pouvoir d'enseigner et de conduire les fidèles, imposant à ceux-ci l'obligation de les écouter, de leur obéir et de leur être soumis. *Allez*, leur dit-il ; *enseignez toutes les nations ; apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit : voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles* (*Matth.*, XXVIII, 19, 20)... *Celui qui vous écoute m'écoute moi-même, et celui qui vous méprise, me méprise moi-même* (*Luc.*, X, 16.) *Obéissez à vos guides*, disait saint Paul aux fidèles de son temps, *et soyez-leur soumis ; car ils doivent veiller sur vous, comme ayant un jour à rendre compte de vos âmes* (*Hebr.*, XIII, 17.) *C'est l'Esprit-Saint*, nous dit saint Luc, *qui a établi les évêques pour gouverner l'Eglise.* (*Act.* XX, 28.) *C'est Jésus-Christ*, ajoute saint Paul, *qui a établi les apôtres, les prophètes, les évangélistes, les pasteurs et les docteurs.* (*Ephes.*, IV, 11.) Enfin, *celui qui n'écoutera pas l'Eglise*, nous dit Jésus-Christ, *sera regardé comme un païen et un publicain.* (*Matth.*, XVIII, 17.) Ce qui n'est pas moins manifeste encore par toute l'histoire de l'Eglise, et par les *Actes* mêmes *des apôtres*, c'est que ceux-ci ont établi d'autres ministres à l'aide d'un signe ou sacrement destiné à les faire reconnaître et à leur communiquer les pouvoirs qu'eux-mêmes avaient reçus de Jésus-Christ ; c'est que les apôtres se sont donné des successeurs dont la chaîne continue jusqu'à nous. Or, que trouvez-vous de semblable ou d'approchant auprès des sectes qui se sont séparées de l'Eglise catholique? D'où viennent les pasteurs qui les gouvernent? Qui leur a donné la mission et le droit d'enseigner ? Successeurs de Valdo ou de Calvin (4) qui n'avaient eux-mêmes aucun caractère sacré, qui n'avaient reçu de pouvoir ou de mission de personne dans l'Eglise de Jésus-Christ, et que leur obstination dans l'erreur avait fait expulser de l'Eglise de leur temps, d'où les pasteurs actuels peuvent-ils avoir reçu les pouvoirs qu'ils prétendent exercer ? Suffit-il au premier venu de se dire pasteur ou ministre de la parole de Dieu pour l'être en effet ? Si, de nos jours un individu quelconque se présentait dans les temples protestants, et disait aux ministres et à leurs coreligionnaires : Vos croyances sont erronées, vous faussez l'Evangile de Jésus-Christ ; à moi à gouverner vos églises, à réformer vos croyances, à épurer votre culte et votre discipline, croyez-vous qu'il serait bien reçu ? que ces ministres s'empresseraient de lui céder leur place, et de lui confier leur troupeau,? Et cependant M. F., point de différence entre ce qui s'est passé au XII et au XVIe siècle. Valdo et Calvin ont été ce premier venu ; ils ont fait à l'égard de l'Eglise catholique ce que cet individu ferait par rapport aux ministres actuels. Quelle mission, quelle autorité, je vous le demande, peuvent donc avoir ceux-ci?

S'il y a quelque chose de facile à comprendre en fait de christianisme, c'est qu'ayant eu Jésus-Christ pour auteur et devant durer jusqu'à la fin du monde, la doctrine qu'il prêche ne doit pas être d'hier ; c'est qu'elle ne doit pas dater du XIIe et du XVIe siècle, et n'a pas dû, par conséquent, être proclamée par Valdo ou par Calvin ; mais qu'elle a dû, au contraire, traverser les

(4) L'origine des vaudois est un fait connu et enregistré dans l'histoire. Ils ont paru dans la seconde moitié du XIIe siècle, et ils ont eu Pierre Valdo, marchand de Lyon, pour fondateur. On ne conçoit pas qu'après avoir longtemps reconnu et proclamé eux-mêmes cette origine, il soit tout à coup venu à la pensée de leurs modernes historiens de la répudier, et de faire accroire à leurs coreligionnaires qu'ils ont reçu des apôtres eux-mêmes, de saint Paul ou de saint Jacques, la foi qu'ils professent. Il est vrai que les plus sensés parmi les défenseurs de cette singulière invention (Bert, ancien modérateur vaudois, *Le livre de famille*, p. 1. — Peyran, Min. vaud., *Considérations sur les vaudois*, p. 33) avouent ingénument qu'elle n'a pour fondement « qu'une tradition qui n'a pas de preuve... ; qu'elle manque absolument de données historiques, » et que ses plus chauds partisans n'ont jamais réussi à en découvrir aucune ; il est vrai encore que la prétention à une *origine apostolique* heurte de front tous les monuments de l'histoire. Toutefois, comme une telle origine flattait singulièrement les pasteurs actuels qui avaient tout à gagner en se donnant pour les successeurs des apôtres, et que c'était très-sérieusement qu'ils débitaient un tel enseignement à leurs ouailles, nous avons cru devoir rétablir la vérité de l'histoire en réunissant dans un ouvrage *ad hoc*, la foule de documents qui attestent que les vaudois ne sont que les disciples de Pierre Valdo ; qu'ils ont été inconnus au monde avant la seconde moitié du XIIe siècle, et qu'ils n'ont même des temples, un culte public et des pasteurs reconnus que depuis l'an 1536. C'est là, ce nous semble, un *acte de naissance* des plus authentiques qu'il soit possible de produire. Et comme, en publiant nos *Recherches*, nous ne demandions aux ministres vaudois que « de nous fournir un seul document historique » en faveur de leur opinion, et que ce document est encore aujourd'hui à trouver ; comme M. A. Muston, qui avait promis de nous donner l'histoire des vaudois d'après le système de l'origine apostolique en est resté au premier volume, c'est-à-dire, pour nous servir de ses expressions, au *péristile* ou à l'*introduction*, et que rien n'annonce, après dix ans révolus, qu'il songe encore à tenir sa parole, nous avons tout lieu de croire que le système de l'origine apostolique est en déclin, ou tout au moins que l'on regarde bien à qui l'on parle et à quelle classe d'auditeurs on s'adresse avant de décliner une si belle prétention. C'est pour ce motif que nous renverrons ceux de nos lecteurs qui désireraient de plus amples détails sur cette question, à nos *Recherches historiques sur la véritable origine des vaudois*, qui ont paru en 1836, c'est-à-dire, deux ans après la nouvelle *Histoire des vaudois*, par M. A. Muston.

âges et être professée dans tous les siècles depuis Jésus-Christ jusqu'à nous D'après ce principe constamment reçu chez les chrétiens, pour savoir en quel sens l'Evangile doit être entendu, pour connaître ce qu'il faut croire, il n'est besoin que de savoir ce qu'ont cru les générations qui nous ont précédés : *Id verius quod prius.* Rien de plus raisonnable de plus sûr qu'un tel procédé : l'Evangile a été prêché et expliqué par les apôtres aux fidèles de leur temps ; ils leur en ont donc donné simultanément la lettre et le sens ; ces fidèles ont donc dû l'entendre selon son véritable sens, et la génération subséquente et toutes celles qui l'ont suivie, en recevant cette interprétation de celle qui a été instruite par les apôtres eux-mêmes, étaient assurées par là même de ne pas se tromper. Il n'y a là rien d'arbitraire, rien de tyrannique, rien qui favorise les prétentions de l'esprit privé. Au lieu de dire comme nos adversaires aux hommes simples et ignorants : Prenez la Bible, lisez-la et faites-vous à vous-mêmes votre foi et votre religion selon que vous l'entendrez, nous leur disons : Prenez la Bible et entendez-la selon le sens et l'interprétation que lui ont donnée ceux qui l'ont reçue des apôtres eux-mêmes (5). Aussi, placée sur ce fondement, et assistée de l'Esprit-Saint selon la promesse formelle de Jésus-Christ, l'Eglise catholique n'a-t-elle connu ni erreurs ni variations dans sa foi. Son symbole est toujours et partout resté le même, et l'unité de sa foi est si évidente, aux yeux mêmes de ses adversaires, qu'après l'avoir vainement accusée de variations ils lui adressent aujourd'hui un reproche tout contraire, lui faisant un crime d'être stationnaire et immobile dans ses croyances (6).

Mais combien est différente la situation des diverses sectes protestantes et combien il serait à désirer que cette situation fût mieux connue de ceux qui leur appartiennent, et de nos chers Vaudois en particulier, qui l'ignorent totalement. Il suffirait de cette connaissance de l'état actuel du protestantisme pour les déterminer à rentrer en foule dans le sein de notre Eglise, ainsi que cela se voit en divers pays, et en Angleterre surtout.

Si je disais ici que par suite du principe fondamental de toutes les églises protestantes, pricipe qui est le même chez vous que chez les autres protestants, le protestantisme n'est plus qu'une ombre du christianisme, et que dans de nombreuses réunions de pasteurs, tenues, il y a très-peu d'années, à Paris, à Genève, à Lausanne et ailleurs, il a été hautement proclamé que la division en fait de croyances est arrivée à un tel excès, qu'il est désormais impossible de se mettre d'accord sur aucun point ; qu'il ne faut plus parler de foi *ni en blanc ni en noir* ; qu'il faut répudier comme on l'a fait assez généralement, toute profession de foi, tout livre ou formulaire symbolique ; si je disais que tous les livres sacrés et tous les dogmes qu'ils contiennent ont été successivement attaqués, rejetés les uns après les autres par les plus fameux docteurs et professeurs protestants de nos jours ; que l'Evangile lui-même, d'après l'enseignement de plusieurs de ces professeurs, a été regardé comme un recueil de mythes, c'est-à-dire, de fables ; que non-seulement on a contesté à Jésus-Christ sa divinité, mais son existence même et sa personnalité ; si je disais que le panthéisme qui dévore les églises protestantes d'Allemagne et d'autres églises encore, n'est qu'un athéisme mal déguisé (7) ; si j'avançais bien d'autres choses de ce genre, que je pourrais avancer si le temps me le permettait, je dirais des choses que

(5) « Dieu aurait fait un triste et funeste présent au monde en lui donnant sa parole, s'il n'en avait donné en même temps le sens exact et précis, et s'il ne conservait pas ce sens inaltérable et pur au sein de la société chrétienne. L'Ecriture, séparée de l'Eglise qui en perpétue le sens légitime, est une lettre morte, susceptible de plusieurs interprétations diverses ; car telle est la condition inévitable, du langage humain. L'Ecriture seule serait donc un brandon de discorde jeté dans la société religieuse : l'anarchie des interprétations individuelles détruirait bientôt cette société qui doit être éternelle, et loin d'unir les hommes, la parole divine ne servirait qu'à les diviser. Tel n'est pas le plan divin ; tel ne peut être le plan d'une sagesse et d'une bonté infinies. Il faut donc que le sens de l'Ecriture soit conservé par l'Eglise ; l'Ecriture devra donc toujours être interprétée d'après le sentiment commun, antique, universel de l'Eglise et de ses pasteurs. Ainsi le sens de l'Ecriture sera un fait vivant et perpétuel dans l'Eglise, et la lettre sera toujours vivifiée par l'esprit. » MARET, *Théodicée chrétienne ou comparaison de la notion chrétienne avec la notion rationaliste de Dieu*, pages 13 et 14 ; Paris, 1844.

(6) *Histoire des Vaudois des vallées du Piémont*, par A. MUSTON, liv. III, p. 481.

(7) « C'est à cette source panthéiste que la littérature va de nos jours puiser ses inspirations ; la sanctification des passions est le dogme qu'elle développe sous toutes les formes ; l'adultère est présenté par elle comme la conséquence fatale de la loi du mariage.

« Puis viennent d'autres hommes armés de poignards, qui, prenant au sérieux tout ce qui s'enseigne au fond de notre société athée, réclament avec une grande logique la destruction de la famille, la destruction de toute la société, qui repose sur la famille et sur la religion. Ces hommes ne nous inspirent à cette heure que du dégoût, mais peut-être demain leur nombre changera-t-il ce dégoût en terreur ! Car toute idée tend à devenir un fait ; et le panthéisme qui a remplacé la religion du Christ, le panthéisme qui est, dans l'ordre intellectuel, la promiscuité de tous les êtres, doit entraîner dans la société la promiscuité des sexes par la dissolution de la famille, la promiscuité des intérêts par la confiscation de la propriété, la promiscuité les pouvoirs par le développement anarchique de la démocratie ; doit entraîner une promiscuité, une confusion générale, si les peuples, épouvantés par la réalisation de leurs erreurs, ne se hâtent de se rappeler celui qui a débrouillé le chaos, et peut seul empêcher le monde de s'y replonger. » Charles STOFFELS, *Introduction à la théologie de l'histoire, ou du progrès dans ses rapports avec la liberté*, p. 254 ; Paris, 1842.

vous n'avez jamais ouïes, que vous ne croyez pas même possibles, et qui à coup sûr scandaliseraient étrangement vos oreilles; et cependant je ne dirais que des choses qui sont connues de toute l'Europe; je n'énoncerais que des faits notoires, faciles à vérifier à quiconque a des oreilles pour entendre les leçons publiques de nombre de professeurs des universités ou des académies protestantes, à quiconque a des yeux pour lire les ouvrages qui en sortent. Aussi est-ce sans crainte de recevoir un démenti que j'avance de tels faits; bien libre à chacun de prendre acte de mes paroles et de s'inscrire en faux contre mes assertions, s'il le peut (8). Et ne croyez pas, M. F., que les églises vaudoises aient été à l'abri de changements et de variations en fait de doctrines. Ne croyez pas que comme Vaudois et comme protestants, vos croyances aient toujours été telles qu'elles sont aujourd'hui, et qu'ainsi vous abandonniez réellement la religion de vos ancêtres Vaudois ou calvinistes en embrassant la religion catholique. Ces doctrines ont subi, à deux époques surtout, des changements graves et essentiels : à l'époque où de Vaudois vos ancêtres sont devenus calvinistes, c'est-à-dire au XVIe siècle, époque dans laquelle il a fallu renoncer à nombre de doctrines que vous aviez professées jusqu'alors, et en professer nombre d'autres qui vous avaient été auparavant inconnues, pour que les calvinistes vous reconnussent pour frères, et vous reçussent dans le sein de leur communion; à l'époque ensuite où le socinianisme et le rationalisme ayant infecté le corps des églises protestantes, vos prétendus guides dans la foi ont renoncé à nombre de croyances que vous aviez formellement professées jusqu'alors. Ces variations, ces changements sont consignés dans les ouvrages que vos guides se gardent bien de vous mettre entre les mains, mais qui ne doivent cependant pas vous être suspects. Ce sont des historiens et des controversistes protestants qui les ont détaillés dans leurs ouvrages, et il vous suffirait de lire, entre autres, l'histoire de Scultet (9), et l'*Appel aux Vaudois* par un de vos ministres dissidents, pour vous en convaincre (10).

D'après ces considérations auxquels nous pourrions en ajouter bien d'autres, il vous sera facile de comprendre, M. F., combien est grande, aux yeux de la foi, la grâce que le Seigneur vous a accordée en vous ramenant dans le sein de la véritable Eglise. Demeurer hors de cette Eglise lorsqu'on peut la connaître et s'y réunir, c'est demeurer hors de la voie du salut, car l'un est la condition de l'autre. Mais quelque idée que vous ayez déjà de la grâce que le Seigneur vous a faite, il est bien difficile cependant que vous en mesuriez toute l'étendue, et que vous en sentiez tout le prix et toute l'importance. Ce n'est donc pas sans motif que je vous adresserai à cet égard les paroles que Jésus-Christ adressait autrefois à la Samaritaine, dans une circonstance en tout semblable à celle où vous vous trouvez : « *Si scires donum Dei?* » (*Joan.*, IV, 10.) *Si vous connaissiez parfaitement le don de Dieu*, si vous étiez bien convaincus que le don de la foi est un don de choix parmi tous ceux que le Seigneur peut accorder à l'homme, que c'est le

(8) On trouvera toutes ces preuves et ces citations, auxquelles nous pourrions en joindre aujourd'hui beaucoup d'autres, dans notre *Guide du catéchumène vaudois*, aux entretiens qui concernent l'*Unité de l'Église*, la *Règle de la foi*, et ailleurs. On peut aussi s'en convaincre en lisant l'*Histoire du rationalisme en Allemagne*, par A. Saintes, ministre protestant; les deux ouvrages de Strauss : *Vie de Jésus* et *Des dogmes du christianisme*, etc.; les *Lettres de l'ex-ministre Roiour à la vénérable compagnie*. Genève 1836.

On nous assure que quelques-uns de nos frères séparés, peu satisfaits de cet aperçu que nous avons donné ici et ailleurs de l'état actuel du protestantisme, et peut-être aussi un peu embarrassés de la forme plutôt franche et nette de nos raisonnements, au lieu de contester la justesse de ceux-ci ou la vérité de celui là, se retranchent à dire que nous manquons de charité envers eux. Il nous sera facile de nous justifier d'un tel reproche; mais nous nous hornons à leur poser cette question et à les prier de la résoudre : Si, par hasard, les faits qui leur déplaisent et les raisonnements qui les contrarient, tendaient à prouver qu'ils sont dans l'erreur et hors de la voie du salut, penseraient-ils qu'il y aurait moins de charité, à nous, de chercher à les en retirer qu'à eux de travailler à les y retenir? Pourraient-ils bien s'imaginer que l'Evangile, qui prêche la charité envers tous les hommes, garde le silence sur l'obligation de leur prêcher aussi la vérité? N'avouent-ils pas eux-mêmes que « la vérité est encore plus précieuse que la concorde, et que c'est l'unité dans la vérité qui est seule désirable? » (*Réponse à la lettre aux habitants de la ville d'Orthez qui professent la religion protestante*; par le président du consistoire local, G. .; Orthez, 1825). Ah! qu'ils en soient bien convaincus: il y a longtemps que nous savons aussi bien qu'eux ce que nous aurions à faire pour leur plaire et pour être à leurs yeux un modèle de tolérance et de charité; et il y a longtemps aussi que nous l'aurions fait, si notre conscience nous le permettait, et si leurs véritables intérêts nous étaient moins chers. Nous n'aurions qu'à leur dire : Dormez en paix dans vos croyances et bannissez de votre esprit toute inquiétude en fait de religion; il vous suffit d'observer celle dans laquelle vous êtes nés, et vous serez sauvés. Ils ne douteraient plus de notre charité envers eux, si nous leur tenions un tel langage; et cependant ce serait une charité bien étrange que celle que nous leur témoignerions.

On nous assure aussi que nos adversaires rendraient raison de leur long silence sur des écrits qui tendent à dissiper leurs erreurs, en disant à leurs frères qu'ils n'ont pas la liberté d'écrire. Mais ils n'ont pas oublié sans doute qu'ils ont fait imprimer assez récemment leur nouveau catéchisme à Londres, et leur nouvelle liturgie à Lausanne et à Edimbourg. Ils savent aussi qu'un de leurs pasteurs a fait imprimer en France son *Histoire des Vaudois du Piémont*. Ils ont donc assez bien prouvé, ce nous semble, que toutes les presses de France, de Suisse et d'Angleterre sont à leur disposition.

(9) *Annales Evangelii renovati*..... ad. ann. 1539.

(10) *Appel aux Vaudois ou les Vaudois convaincus d'hérésie;* Pignerol, 1836, chez Massara-Novara. — Voyez aussi Ruchat, *Histoire de la réformation en Suisse*, t. III, liv. 7; — Gaussen, *Lettres à la Compagnie des pasteurs de Genève*, 1831, lettre 1, p. 7.

premier des dons, puisque *sans la foi il est impossible de plaire à Dieu* et d'aller au ciel : *Dabitur illi donum fidei electum* (*Sap.*, III, 14).... *Sine fide impossibile est placere Deo* (*Hebr.*, XI, 6), votre cœur serait en ce moment pénétré de la plus vive reconnaissance, et cette reconnaissance ne ferait que s'accroître chacun des jours de votre vie.

Mais si ce don est grand, s'il est incomparable, il vous impose aussi de grandes obligations, et ces obligations ne se réduisent pas simplement à croire et à professer la foi de l'Eglise à laquelle vous vous réunissez. L'Evangile a deux parties bien distinctes : à côté du Symbole se trouve le Décalogue ; l'un doit régler les pensées de notre esprit, l'autre les actes de notre volonté, nos actions et toute notre conduite. Embrasser l'un sans observer l'autre, c'est ne professer l'Evangile qu'à demi, c'est n'être chrétien, n'être catholique que de nom. Ne séparez donc jamais l'un de l'autre, et ne cessez jamais d'honorer par vos œuvres, de reproduire par vos actions la foi dont vous allez faire aujourd'hui profession. Sans cela votre foi ne serait qu'une foi morte, et loin de vous être imputée à justification et à récompense, elle ne servirait qu'à vous rendre plus coupables devant Dieu et à préparer votre condamnation. C'est surtout en faisant de la foi la règle de votre conduite que vous montrerez le prix que vous y attachez, et que vous témoignerez dignement à votre Dieu la reconnaissance que vous lui devez pour un si grand bienfait. Toute autre manière de vous acquitter envers lui serait sans prix à ses yeux et sans mérite pour vous.

Nous allons maintenant, M. F., exaucer votre demande en recevant la profession de foi qu'il vous tarde de prononcer. Toutefois, avant de commencer cette sainte fonction, nous jugeons à propos de vous dire encore quelques mots sur le baptême que nous allons vous administrer sous condition, et sur quelques circonstances qui se rattachent à la fonction dont vous êtes l'objet.

C'est un principe de l'Eglise catholique de tenir pour valide le baptême conféré par les hérétiques, les schismatiques et par les païens mêmes, pourvu qu'il ait été administré selon les conditions requises quant à la forme et à la matière. Mais, comme il nous est impossible de nous assurer dans chaque cas particulier si ces conditions ont été observées, et que nous pouvons moins le supposer que jamais, depuis surtout que, par suite du changement des doctrines de votre secte à cet égard, on n'y reconnaît plus aucune vertu à ce sacrement, nous avons jugé à propos de vous rebaptiser sous condition, ainsi que cela se pratique assez généralement aujourd'hui dans l'Eglise catholique de diverses contrées, dont nous connaissons l'usage sur cette matière. Le baptême étant indispensable au salut, rien ne pouvant le suppléer lorsqu'on peut le recevoir, et la validité des autres sacrements en dépendant essentiellement, il vous importe grandement, M. F., et il ne nous importe pas moins à nous-mêmes de nous assurer que vous l'ayez véritablement reçu, et nous ne pouvons être tranquilles à cet égard qu'en vous le réitérant sous condition. Si celui que vous avez déjà reçu a été valide, la condition dont celui-ci dépend étant absente, il demeure sans effet, de même qu'il est sans inconvénient en pareils cas ; si, au contraire, ce que vous avez reçu sous le nom de baptême n'était pas véritablement sacrement, l'omission est réparée, et celui que vous recevez aujourd'hui suffit pour vous ôter toute inquiétude à cet égard.

Il est un autre point sur lequel il nous reste encore quelques mots à vous dire. Vous savez, M. F., que d'après des idées généralement répandues parmi vos anciens coreligionnaires, idées qui ne peuvent être que le résultat de calomnies aussi absurdes que criminelles, on ne cesse de répéter qu'aucun d'entre vous n'est admis à professer la foi catholique sans avoir auparavant renoncé à ses père et mère, à tous ses parents, et même sans les avoir maudits. Vous n'avez pas attendu ce moment sans doute pour vous convaincre de la fausseté de telles imputations, et vous pourriez attester hautement ici, en présence de cette imposante assemblée, si jamais vous avez pu entendre la moindre parole qui eût trait à de si étranges inculpations. Vous pourriez dire si les instructions que l'on vous donne ne tendent pas à graver plus fortement que jamais dans vos cœurs l'amour, le respect et la soumission envers tous vos parents ; si l'on ne vous dit pas que le titre de catholique, loin d'affaiblir vos devoirs envers eux, est au contraire un motif de plus pour vous y rendre à jamais fidèles. Vous pourriez attester aussi si ce n'est pas spontanément et avec une pleine liberté que vous êtes entrés dans la maison des catéchumènes, si ce n'est pas librement que vous y êtes restés, et si l'on a usé à votre égard d'autres moyens que de ceux de l'instruction et de la persuasion. Que signifient donc et où doivent enfin aboutir ces ineptes calomnies et tant d'autres absurdités que (11) l'on renouvelle sans cesse à ce sujet ? Elles attestent la mal-

(11) Nous avions formé une assez curieuse collection de ce qui se débite à ce sujet sur plus d'un point des vallées vaudoises, et notre intention avait d'abord été de la publier. Mais, notre collection achevée, ces traditions d'un nouveau genre nous ont paru quelque chose de si inepte et de si saugrenu, que le lecteur aurait parié cent contre un qu'on aurait voulu se moquer de lui. Ce sont de telles inventions que les contes de vieille gagneraient au parallèle. Si jamais on désire connaître jusqu'à quel degré de sotte crédulité et de naïve superstition peuvent arriver certaines gens après qu'elles ont perdu la vraie foi, on n'a qu'à s'informer de ce qui se débite à mi-voix, dans plus d'un endroit des vallées, au sujet de ceux qui embrassent ou pensent à embrasser la religion catholique. Nous n'en donnerons ici que quelques échantillons pour exemple.

D'après ces traditions, un protestant qui embrasse la religion catholique ne déshonore pas seulement sa famille, mais il renie encore Dieu et re-

veillance de ceux qui les débitent, et les indignes moyens auxquels ils n'ont pas honte de recourir pour éloigner de notre religion ceux qui seraient disposés à l'embrasser ; elles aboutiront à l'ignominie de ceux qui les inventent ou les propagent, et au triomphe de la vérité qu'ils s'efforcent vainement d'opprimer.

Approchez-vous donc avec confiance, M. F. et M. S., du sanctuaire où vous allez faire profession de la vraie foi de Jésus-Christ, et vous réunir à la seule véritable Eglise qu'il reconnaisse sur la terre. Recitez de cœur en même temps que vous professerez de bouche ce symbole de la foi catholique qui a traversé les âges, et qui subsistera jusqu'à la fin du monde. Vous avez cherché la vérité avec droiture et sincérité, vous avez généreusement surmonté les obstacles et les difficultés qui tendaient à vous en éloigner; soyez-lui donc à jamais fidèles après que vous aurez eu le bonheur de l'embrasser. Ainsi soit-il.

nonce à la foi en Jésus-Christ; il se rend coupable d'un péché irrémissible, et le seul irrémissible; enfin il donne son âme au démon au moment même où il fait profession de la foi catholique, et, dans ce moment encore, les assistants, on mieux les prêtres catholiques, au lieu de le recevoir en bons frères, lui font expier son ancienne hétérodoxie sous une grêle de coups et de mauvais traitements. A la mort puis...!

Afin de donner plus de poids à ces arguments de nouvelle espèce, on fait aussi accroire à ces infortunés que le nombre des protestants est pour le moins égal, s'il n'est pas supérieur, à celui des catholiques. En vain résulte-t-il des données de la statistique religieuse que le nombre des catholiques s'élevant approximativement de cent trente-neuf à cent quarante-deux millions, et celui des dissidents de toutes les sectes protestantes réunies, à cinquante-neuf millions, le premier surpasserait le dernier de quatre-vingt à quatre-vingt-trois millions; en vain est-il attesté par les résultats de la même science qu'en joignant même au nombre qui exprime la totalité des membres des Eglises protestantes, celui des adhérents de l'Eglise schismatique grecque ou russe, il se trouverait encore un excédant de dix-huit à vingt et un millions en faveur du nombre des catholiques; en vain est-il évident que les anglicans, les luthériens et les calvinistes, formant des Eglises distinctes, séparées, des Eglises qui n'ont ni la même origine, ni la même constitution, ni les mêmes doctrines, des Eglises enfin qui, loin de s'entendre, se condamnent même et s'anathématisent entre elles, ne sauraient être regardées comme ne formant qu'une seule et même Eglise, qu'une seule et même secte; tout cela n'empêche pas nos adversaires de se jouer de la crédulité des ignorants en leur présentant comme réunies en un seul corps des sociétés qui en forment réellement plusieurs, et en faisant effrontément mentir les chiffres sur le nombre de leurs adhérents.

Cette tactique par laquelle les fauteurs de l'erreur abusent de la crédulité des simples et des ignorants, en leur faisant croire que la secte à laquelle ils appartiennent est grande, puissante et dominante dans le monde, se reproduit partout la même. On l'emploie dans les vallées vaudoises, où nombre de nos frères séparés ne connaissent rien de ce qui se passe en dehors de ces vallées ; on l'emploie dans les Indes, dans l'empire d'Ava et de Pégu, où les ministres anabaptistes qui n'oseraient débiter de pareilles sornettes en face d'un Européen tant soit peu instruit sur ces sortes de matières, abusent indignement de la simplicité des Birmans, en leur faisant croire que leur secte vient du ciel et qu'elle est très-répandue en Europe et en Amérique, où elle est cependant reléguée dans quelques coins de terre en dehors desquels on ne la connaît que de nom. C'est encore la même tactique et la même impudence sur mille autres faits, chaque fois que les ministres de l'erreur croient pouvoir y recourir impunément. Ainsi, par exemple, si quelques-uns de leurs trop crédules adhérents conçoivent des doutes sur la vérité de leur religion en voyant tant de doctes et illustres protestants l'abandonner pour rentrer dans le sein de l'Eglise catholique, on leur dira, afin de les rassurer que l'Espagne tout entière vient d'embrasser le protestantisme.

S'il arrive que, malgré ces déloyales et mensongères assertions, tels de leurs adhérents se décident à rentrer dans le sein de l'Eglise catholique, vite on aviser à fléchir leur démarche en disant que c'est par ambition ou par intérêt qu'ils ont changé de religion ; de façon que si les catholiques procurent des ressources à leurs nouveaux frères en compensation de celles auxquelles il leur faut souvent renoncer en se séparant de leurs anciens coréligionnaires, on accuse les nouveaux convertis d'ambition ; si au contraire, les catholiques le laissaient dans le dénûment, on accuserait les catholiques de dureté et d'insensibilité, et on exploiterait le dénûment pour rengager les néophytes dans leurs anciennes erreurs. Quand on a affaire à des gens qui ont perdu tout respect pour la vérité, la tâche de ses défenseurs n'a plus de limites, et chaque jour leur fournit de nouvelles impostures à dissiper. Fort heureusement arrive-t-il bien souvent que celles de la veille sont détruites par celles du lendemain. Nous nous bornerons donc à dire aux infortunés à l'égard desquels on emploie de telles manœuvres : Examinez, avant tout, quel degré de confiance méritent les artisans de ces supercheries, et ensuite : *crimine ab uno disce omnes.*

SECOND DISCOURS

Trois mois ne se sont pas écoulés depuis la consolante fonction où douze de nos chers Vaudois abjuraient leurs erreurs pour rentrer dans le sein de l'Eglise catholique, que la divine Providence nous ménage une nouvelle consolation égale à la première, en ramenant au bercail le même nombre de nos frères séparés. Si, en cette circonstance encore, quelque chose a pu accroître la joie toute spirituelle que nous ont causée de tels retours, ça été, d'une part, les pieuses dispositions de ces intéressants néophytes, de l'autre, l'intérêt profondément reli-

gieux avec lequel la population de cette cité a pris part à cette nouvelle fonction. Que pouvions-nous désirer de plus que de voir notre vénérable chapitre et les illustres corps de l'administration municipale et du Royal hospice des catéchumènes, attester spontanément par la présence de tous leurs membres combien de telles fonctions sont précieuses aux yeux de leur foi, et combien ils s'estiment heureux de voir s'accroître le nombre de leurs frères en Jésus-Christ ? Nous n'avons pas été moins touchés sans doute du pieux empressement avec lequel les fonctions de parrains et de marraines ont été acceptées par les personnes distinguées auxquelles elles ont été offertes. Nous n'attendions pas moins de la foi, de la piété et du bon esprit qui distinguent les habitants de cette cité épiscopale. Aussi est-ce pour nous un devoir bien doux à remplir que celui de joindre au nouveau témoignage que nous nous empressons de leur en rendre, l'expression de notre vive satisfaction et de notre religieuse reconnaissance.

† ANDRÉ, évêque.

Pignerol, le 26 mars 184.

Domine, da mihi hanc aquam ut non sitiam. (*Joan.*, IV, 15.)

Seigneur, donnez-moi de cette eau, afin que je n'aie plus soif.

Si je cherche dans l'Evangile, mes très-chers frères, un récit où l'intéressante cérémonie dont vous êtes aujourd'hui l'objet, se trouve pour ainsi dire figurée et décrite à l'avance, je n'en trouve aucun autre où vous puissiez plus facilement reconnaître votre situation passée et vos dispositions présentes, que celui auquel se rapportent les paroles que vous venez d'entendre. Tout ce qui s'est passé sur le bord du puits de Jacob, entre le Fils de Dieu et cette femme de Sichar qui était venue y puiser de l'eau, se reproduit pour ainsi dire en ce jour, et se retrouve en vous une nouvelle réalisation. Comme vous, cette femme de Samarie appartenait par sa naissance à cette portion du peuple de Dieu qui avait méconnu le culte légitime en abandonnant le temple de Jérusalem; elle appartenait aux tribus schismatiques qui formaient le royaume d'Israël, détaché par Jéroboam de celui de Juda. Aussi, comme Samaritaine, est-elle tout étonnée, lorsqu'un de ses frères d'origine, un Juif des tribus demeurées fidèles, s'adresse à elle pour lui demander de l'eau. Mais à peine a-t-elle reconnu que cet homme est un prophète, qu'elle entre en discussion avec lui sur la religion. Et comme elle sait que les Juifs de Juda condamnent le schisme des tribus auxquelles elle appartient; comme elle sait qu'ils leur font un crime d'avoir élevé autel contre autel, en bâtissant un nouveau temple sur le mont Garizim, elle essaye d'abord de se justifier elle-même en se retranchant derrière ce qu'on appelle *la religion de ses pères*. Vous autres Juifs, dit-elle à l'inconnu qui parle, vous dites qu'on ne doit adorer, c'est-à-dire offrir des sacrifices à Dieu que dans le temple de Jérusalem; et cependant nos pères ont choisi cette montagne, et ils y ont élevé un temple pour rendre à Dieu le culte qui lui est dû : *Patres nostri in monte hoc adoraverunt, et vos dicitis quia Jerosolymis est locus ubi adorare oportet.* (*Joan.*, IV, 20.) Sur cela, le Sauveur lui ayant d'abord annoncé que le culte du vrai Dieu allait désormais se répandre dans tout l'univers, détruit à l'instant le prétexte qu'elle allègue pour justifier sa participation au schisme de ses pères. Il lui dit : Vous et vos frères d'Israël vous adorez ce que vous ne connaissez pas : nous, peuple de Juda, nous adorons ce que nous connaissons; car le salut est du côté des Juifs, et c'est des Juifs que vous devez le recevoir : *Quia salus ex Judæis est.* (*Ibid.*, 22.)

Reconnaissez-vous, M. F., votre propre malheur dans celui qui retenait cette infortunée hors de la véritable religion de ses pères? y reconnaissez-vous les prétextes par lesquels on s'efforce vainement de justifier votre séparation d'avec les catholiques, vos seuls vrais frères sous le rapport de la religion? Oui, M. F., grâces en soient rendues au Seigneur, vous le reconnaissez maintenant, et c'est parce que vous le reconnaissez sincèrement que vous déplorez le malheur de votre naissance dans le schisme, et l'insuffisance des motifs qui vous y ont retenus jusqu'à ce jour. C'est parce que vous le reconnaissez que, à l'exemple de la Samaritaine, vous regrettez que des circonstances plus heureuses ne vous aient pas conduits plus tôt sur les bords de cet autre puits de Jacob, où vous deviez rencontrer cette source d'eau qui jaillit à la vie éternelle. (*Ibid.*, 14.)

Ah! écoutez donc avec une religieuse attention, à l'exemple de cette femme, les paroles que son divin interlocuteur lui adresse : *Si vous connaissiez*, lui dit-il, *le prix de la grâce que Dieu vous fait en ce moment : « Si scires donum Dei* (*Ibid.*, 10); » si vous saviez quel est celui qui vous a dit : Donnez-moi à boire de l'eau de ce puits, vous lui en auriez certainement demandé vous-même, et il aurait étanché votre soif en vous donnant une eau vive que vous ne connaissez pas; car, ajoute-t-il, *celui qui boit de l'eau de ce puits aura soif de nouveau, mais celui qui boira de l'eau que je lui donnerai sera désaltéré pour toujours : « Non sitiet in æternum. »* (*Ibid.*, 13.)

Merveilleuse qualité de la nouvelle source dont parle Jésus-Christ!.... Mais qu'est-ce donc que cette eau qui étanche la soif pour toujours? Vous l'avez déjà compris, M. F.; cette eau dont il parle à la Samaritaine, c'est l'emblème de la grâce divine, de cette grâce qui est la lumière de notre esprit, le soutien de notre faiblesse, l'aliment de notre âme et le principe de ces œuvres surnaturelles auxquelles une récompense à jamais

durable est réservée dans le ciel. Et comme la grâce agit sur l'esprit de l'homme en l'éclairant, sur son cœur en le purifiant, cette eau est l'emblème de cette doctrine pure et sainte dont Jésus-Christ a confié le dépôt à ses apôtres et à leurs successeurs; elle est l'image de ces sacrements de la loi nouvelle, de ces moyens de salut dont il a confié la dispensation à son Eglise.

Mais cette doctrine pure et sainte qui nous éclaire; cette doctrine de vérité qui, en bannissant le doute et l'incertitude, étanche pour ainsi dire la soif de notre esprit; cet aliment du cœur qui est comme le principe d'une nouvelle vie, où donc pouvons-nous les trouver? Nulle part ailleurs, M. F., que dans le sein de l'Eglise catholique, la seule véritable épouse. Hors de cette société, tout homme capable de réfléchir et de lier quelques idées, est forcé de douter s'il possède la vérité, forcé même de reconnaître qu'il ne la possède pas, pourvu qu'il s'occupe de bonne foi à éclaircir ses doutes : *Sitiet iterum.* (*Joan.*, IV, 13.)

Oui, M. F., un des effets du protestantisme sur ses adhérents, c'est de leur laisser des inquiétudes pénibles, des doutes sans cesse renaissants sur la sécurité de leur salut dans la religion qu'ils professent. On peut même dire que plus un protestant est instruit et sincère en matière de religion, plus ces doutes et ces inquiétudes s'accroissent (12). C'est l'aveu qu'en ont fait nombre d'entre eux après leur retour à la foi catholique (13),

(12) On n'observe point cet effet chez les catholiques, et alors même que quelques-uns de ceux-ci ont apostasié, ce n'a jamais été, selon une observation à laquelle nous ne connaissons pas d'exception, pour devenir meilleur en embrassant le protestantisme. Quand un homme est emporté par des passions qu'il ne veut pas réprimer, il ne songe plus à consulter sa conviction, et il trouve toujours d'excellentes raisons pour passer d'une religion qui les contrarie à une religion qu'il est libre de se façonner ainsi qu'il l'entend, et qui laisse les passions en paix. « Autant il est démontré, nous dit l'estimable auteur de la *Vie du cardinal de Cheverus*, que le protestant ne se fait catholique que pour devenir meilleur, autant ils (les protestants des Etats-Unis) avaient observé que le catholique ne se fait point protestant pour être plus vertueux, et qu'il devient même, en général, la honte de la secte qui le reçoit. » — « C'est, disait un vieux ministre protestant en présence de Mgr de Cheverus, c'est le pape qui sarcle son jardin et nous jette ses mauvaises herbes. » *Vie du cardinal de Cheverus*, p 129, 3e édit. — « Au fond, » disait naguère un théologien à un ministre de Genève, dont le zèle hypocrite cherchait des apostasies parmi les catholiques de cette ville, « un catholique qui a abandonné sa foi est un homme déchu, un être tombé que rien ne peut relever. Il n'y a plus de foi possible pour lui, quand une fois il a perdu celle qui l'unissait à l'Eglise de Jésus-Christ. La doctrine catholique est grave, sévère, exigeante, pénible même; elle impose des obligations qui font crier les passions. Celui qui s'en écarte court pour l'ordinaire vers une liberté plus commode. Il est difficile qu'il ne soit pas un homme perdu.

« Pour passer d'une des sectes chrétiennes au catholicisme, il faut de la force et du courage. La conviction que donne l'instruction religieuse ne suffit pas toujours; il faut encore une persuasion puissante et des efforts contre lesquels l'humanité est toujours prête à se révolter. Aussi l'homme qui embrasse le catholicisme s'honore en s'élevant, et celui qui l'abandonne, se dégrade en tombant plus bas qu'il n'avait cru. Ainsi l'homme qui est né, qui a été formé dans l'une des sectes protestantes, peut bien avoir les vertus attachées à ses croyances; mais le catholique déchu ne peut être que méprisable; et s'il est conséquent, il ne peut avoir que les vertus d'intérêt que peuvent inspirer les doctrines de l'athéisme ou de la plus triste indifférence.

« La foi catholique, continue le même théologien, ne se remplace pas. La raison qui l'abandonne est forcée de tomber dans le déisme, l'indifférence ou l'athéisme. C'est que la religion catholique est la seule qui puisse répondre à toutes les exigences de la raison et fournir une solution à tous les problèmes de l'univers intellectuel et moral. Vous n'auriez donc produit que le malheur, et vos victimes vous auraient couvert de malédictions... Je vais terminer par une réflexion capable d'inspirer de la terreur à l'homme imprudent qui voudrait tenter de troubler la conscience catholique.

« C'est à l'heure de la mort que la religion se présente à l'esprit sous son véritable jour; et, si c'est là que la religion attend l'homme pour lui montrer ce qu'il est, c'est aussi là que l'homme attend sa religion pour le soutenir, dans le redoutable passage du temps à l'éternité. Or, voici un fait constant, avéré, incontestable, attesté par des milliers de personnes qui passent leur vie à recueillir les derniers soupirs des mourants. Depuis dix-huit siècles que l'on voit mourir des catholiques, il ne s'en est jamais trouvé un seul qui, à l'heure de la mort, ait éprouvé la plus petite crainte de s'être trompé sur la véritable religion. Un catholique peut éprouver la crainte de n'avoir pas assez satisfait à la justice; le souvenir de ses fautes peut lui causer des repentirs amers; mais regretter d'avoir vécu dans le catholicisme, éprouver le moindre doute sur sa vérité, jamais, non jamais cela ne s'est vu et jamais cela ne se verra : c'est qu'il fait bon mourir dans la vérité. » *Six contre un*, p. 49, 50, 52, 53.

Il n'est pas besoin d'ajouter, du reste, que nous n'avons vu aucun exemple d'apostasie depuis dix ans révolus que nous sommes à la tête de ce diocèse.

Quant aux protestants qui reviennent sincèrement au catholicisme, « bien loin de conserver des doutes et des regrets, » nous dit un ministre protestant converti, « les motifs d'aversion pour le protestantisme augmentent, dans les néocatholiques, en force, en nombre, en variété, à mesure qu'eux-mêmes croissent en expérience, qu'ils se dépouillent de leurs préjugés par l'étude et surtout par la pratique des devoirs religieux; car la pratique est, si je puis m'exprimer ainsi, le grand vérificateur des théories. » Esslinger, *Entretiens familiers*, etc, p. 25.

(13) « Je ne pouvais être en paix, écrivait un ministre protestant converti à ses anciens coreligionnaires, tandis que je n'étais pas certain de posséder la vraie foi; mais, plus je sentais vivement le besoin de la connaître, plus j'étais désolé de ne trouver dans le protestantisme que des incertitudes sans fin. J'interrogeais ma raison, et ma raison, abandonnée à elle-même, errait de doutes en doutes; j'interrogeais la Bible, et ce livre ne pouvait non plus fixer ma foi... Si, gémissant de ne point trouver dans mon propre jugement une règle certaine de foi, je la cherchais au dehors, le protestantisme ne me répondait de toutes parts que par une effroyable confusion d'opinions contradictoires, qui me replongeait dans des incertitudes plus profondes... Telle était la position cruelle à laquelle le protestantisme me condamnait; en moi-

et c'est ce qu'atteste aussi cette tendance, ou plutôt ce besoin qu'ils éprouvent de s'enquérir, de questionner et de discuter en fait de religion. De là ces conversions plus nombreuses que jamais de tant de protestants aussi distingués par leur science et leur érudition que par le rang et les emplois qu'ils occupaient dans le monde : ministres, professeurs, hommes d'Etat, philosophes, littérateurs, on ferait des catalogues qui formeraient des livres en ne recueillant même que les noms des plus distingués dans cette foule de personnes de tout âge et de tout sexe, qui ont passé du protestantisme dans le sein de l'Eglise catholique (14).

Ces doutes que l'erreur produit pour ainsi

même je ne trouvais qu'incertitudes, au dehors qu'incertitudes plus grandes encore. Sans la grâce divine, ajoute-t-il, je ne me serais délivré, comme tant d'autres, du tourment du doute, qu'en cherchant dans l'indifférence une affreuse paix. Grâces soient rendues à celui qui, fidèle à ceux qui le cherchent, n'a pas permis que je tombasse dans cet abîme. J'avais toujours eu en horreur cette indifférence aussi insensée que coupable. Il en est, je le sais, qui consentent à s'y endormir durant cette courte vie; mais je n'ai jamais pu oublier comme eux le jour du réveil. » *Lettre de M. Laval, ci-devant ministre, à ses anciens coreligionnaires*, p. 3, 4. — Voyez aussi les *Motifs* de conversion publiés par la plupart d'entre eux, et surtout la *Notice* qui précède les *Entretiens* de l'abbé Esslinger.

(14) Parmi les nombreuses conversions au catholicisme qui ont eu lieu depuis le commencement de ce siècle, nous nous contenterons de citer quelque-unes des plus éclatantes (*a*). Les voici par ordre de temps :

1800. M. le comte Frédéric-Léopold de Stolberg de Bramstad, fils d'un ministre d'Etat de Danemark, ambassadeur en Prusse et puis en Russie, grand littérateur, poëte lyrique et historien. Il ramena aussi son épouse et quatorze de ses fils. La lecture de ses ouvrages convertit le duc Adolphe de Mecklembourg-Schwerin. — Mlle Middleton, qui épousa Edouard Jerningham, de la famille des lords Stafford. — M. David Williamson, de Baltimore, personnage estimable par les belles qualités de son esprit et celles de son cœur, et avec lui toute sa famille

1801. Mlle Jeanne-Marie Fusay, à Genève.

1802. M. Frédéric Schlegel, fils d'un ministre protestant, auteur des *Cours d'histoire moderne, de littérature ancienne et moderne*, et de plusieurs autres ouvrages. — Mme Hartzinger, née à Angerstroem.

1803. M. Nicolas Mocller, docteur protestant, et sa femme Charlotte Alberti, fille du ministre protestant de ce nom.

1807. Mme Marie-Anne Frist, précédemment au service de la princesse Wilhelmine de Prusse.

1808. MM. Georges-Louis Voullaire et Pierre-François Coteau, à Genève.

1809. M. Frédérie-Louis Werner, poëte dramatique, orateur diplomate, qui devint prêtre catholique. — M. Le Sage Ten Broeck, fils et frère de ministres protestants, rédacteur de l'*Ami de la religion* des Pays-Bas, et de la *Bibliothèque catholique*, spécialement dirigée contre les erreurs des protestants.—M. Clevelland Buythe, médecin, se convertit avec toute sa famille, après avoir inutilement cherché la vérité, avec droiture d'esprit et de cœur, dans nombre de sectes protestantes, et écrivit une *Apologie de sa conversion*. — M. Gibson, gentilhomme de Maryland, propriétaire de l'île de Magothy. — M. Lee, gouverneur de Maryland, distingué par ses rares qualité. — Mme Françoise-Gabrielle Jeannin, née Duc, à Genève. — M. Jean-Louis Werst, à Genève. — Mme Susanne Salomon, née Roumieu, à Genève.

1810. M. François d'Ernst, major général. — Jean-Henri Ranké, depuis ordonné prêtre. Mlle Marie-Louise Grenus, Genevoise.

1812. Berthollet de Frarière, avec sa femme et ses enfants. — Henri Schultz, après dix ans de réflexions et d'études de controverse. — Le baron Ferdinand d'Ekstein, distingué par ses talents et son érudition. — Brentano, ci-devant professeur à Berlin, qui publia depuis *Sa conversion*. — Hoeninghans, rédacteur d'un excellent journal de Francfort-sur-le-Mein, sous le titre de *Feuilles de palmier*.

1813. Le docteur Christian Schlosser, professeur à Bonn. — Son frère Frédéric, comme lui littérateur et publiciste, imita son exemple. — La princesse Sangusko, née comtesse Barnicka de Biatocerkiew, en Ukraine.

1814. Emmanuel Knecht, officier d'un régiment. — Mlle Eugenie Treytorrens, du canton de Vaud, à Chambéry. — Mme Marie Achard, de Genève, à Montpellier.

1815. Mlle Muir; appartenant à une riche famille d'Ecosse. — M. Etienne Peschier-Bertrand, à Genève.

1816. Henri Moorman, jeune anglais qui, cherchant à convertir à l'anglicanisme un célèbre écrivain français, fut lui-même amené à reconnaître la vérité du catholicisme et à l'embrasser. — Dix protestants abjurent dans l'église de Saint-Charles, de Nimes. — M. Jean-Louis-Alphonse Voullaire, à Genève. — Mlle A.-M.-Marguerite Coteau à Genève.

1817. Tayet, près d'être nommé ministre, et son fils. — Voltz, prédicateur protestant à la cour de Carlsruhe, se convertit, devint prêtre et fut ensuite nommé professeur à Fribourg. — Overbeck, célèbre artiste de Lubeck, remarquable par son talent. — Adam Muller, conseiller à la cour de Weimar, célèbre publiciste. — Le duc Frédéric de Saxe-Gotha, proche parent du roi d'Angleterre. — Le prince Frédéric-Auguste-Charles, troisième fils du duc de Hesse-Darmstadt. — La comtesse de Choiseul, née Tolinson. — Jayet, avocat. — Vernassat, élève de l'école polytechnique; puis officier et ingénieur. — Chaget, riche propriétaire de Maryland et proche parent de l'évêque anglican de ce pays. — Mlle Andréanne Moissoniez, à Genève.

1818. Le duc Adolphe de Mecklembourg Schwerin. — M. de Hardenberg, conseiller dans le comté de Mansfeld, et son frère. — Tronside, ministre protestant et professeur à New-York, avec sa femme et ses enfants. — Barber, ministre anglican très-instruit, qui se fit jésuite après sa conversion. Son père fut converti par ses soins et devint prêtre catholique. — Tewly, ministre protestant, qui s'est dévoué, après sa conversion, à l'état ecclésiastique. — Richard, prédicant méthodiste, qui est aujourd'hui prêtre et professeur de théologie. — Washington, né aux Etats-Unis, âgé d'environ 30 ans, et petit-fils du fameux Washington, après une étude sérieuse de la religion. — Mlle Campbell, mariée au prince de Polignac. — Charles-Robert Frizell, gentilhomme irlandais. — Mme Asthon, femme distinguée par son esprit et ses connaissances. — Snowden, Anglais d'origine, sa femme et six en-

(*a*) On peut voir les détails et motifs de ces conversions dans notre *Dictionnaire des conversions*, tome XXXIII de la seconde série de l'Encyclopédie

dire d'elle-même, que l'instruction développe et que l'âge ne dissipe pas, rongent souvent intérieurement ceux-là mêmes qui feignent de ne pas les éprouver. Observez-les avec attention, et vous les verrez chancelants, dubitatifs, alors même qu'ils se disent

faints. — Marie-Elisabeth Care, fille d'un ministre anglican. — Biester, fils du bibliothécaire du roi de Prusse. — Mlle Smith et Mme Gouverna, à Meung-sur-Loire. — M. David Beaudrouet père, Génevois. — M. J.-F.-L. Voullaire, Génevois, à Evian (Savoie). — Mlle Elisabeth Rotk, Génevoise, à Turin. — Mlle Imbert Desgranges, Génevoise, à Grenoble. — Mme de Foulongue de Précorbin, femme d'un chevalier de Saint-Louis, à Tréguier. — M. Snowden, avec sa femme et six enfants, à Tréguier.

1819. Le comte Frédéric-Louis de Senfft-Pilsach, ambassadeur, avec sa femme et sa fille unique. — — Morlay, ministre anglican, devenu ensuite prêtre catholique. — Une sœur de lord Greenville. — Mme Schedel, née à Berne, après un examen sérieux des preuves de la religion. — Mlle Jeanne Storck, à Genève. — M. François Guers, prêtre qui avait eu le malheur de tomber dans le schisme constitutionnel et d'embrasser publiquement le protestantisme à Genève.

1820. Le baron Edouard de Grouvestein, employé au ministère des affaires étrangères à La Haye. — Le comte Charles-Louis de Haller, magistrat bernois et grand écrivain. — La baronne de Saint-Jean. — Freudenfeld, aujourd'hui jésuite et professeur d'histoire au pensionnat de Fribourg. — La princesse de Holstein-Beck, née baronne Rictoff. — Chevalay, de Vevey, élève du cours de théologie protestante, à Lausanne. — Michiel, de Zurich, fils du commandant de cette ville. — M. Viande et Mme Rose Guérin, sa femme, tous deux Génevois, à Milan.—Mme Marie-Thérèse Warol, dame Lefleur, avec sa fille, à Tréguier. — Mme Durot, née Kohler, fille d'un officier au service du roi de Wurtemberg. —Mme Gondet, née Vetler, à Orange.

1821. Sarrazin, célèbre ministre calviniste, à Genève. — Laval, ministre protestant du Calvados, d'une grande érudition. Il publia ses motifs dans une admirable *Lettre à ses coreligionnaires.* — MM. J.-J. Expert-l'Etoile, et Etienne Mussard, Génevois.

1822. Latour, pasteur de l'église protestante des Bordes, membre-président de l'église consistoriale de Mas-d'Asil, et fondateur de l'église protestante de Toulouse. — Deux frères, les princes de Solms-Laubanch. — Le prince Henri-Edouard de Schœnbourg-Waldembourg. — Demazières, officier protestant. — Le docteur Kartney, littérateur et journaliste au Kentuckey. — Dunton Géoghegan, magistrat américain, qui avait volontairement permis à ses deux filles de se faire catholiques, avant qu'il y pensât encore lui-même. — Sir Léopold Wright, âgé de 26 ans, qui convertit ensuite sa mère en lui adressant ses *Motifs de conversion.* — Ernest de Gagern, fils d'un ancien ministre protestant. Son exemple fut suivi deux ans après par un de ses frères. — La comtesse Louise de Solms-Baruth, fille de la princesse de Anhalt-Bernbourg. — La comtesse Marie Sara de Palmer. — La marquise de Montalembert. — Lady Boyle, qui a épousé depuis sir Thomas Wrebb. — Miss Loveday. — Miss Nancy Allen. — Mme Marie Sarn de Palmer, femme de M. le comte de Laage de Foussac. — Mme Adrienne-Victorine de Suffren, de Saint-Tropez.— Mme Marianne Erskine, veuve Emden. — Mme Fries, dame le Vicomte, à Strasbourg. — M. le baron Dettengen, officier général, suivit l'exemple de la baronne sa femme, à Strasbourg. — M. le docteur Brow de Lebanon, au Kentuckey. — M. le docteur Harnay, autrefois rédacteur d'un journal littéraire au Kentuckey.

1823. M. Kochler, docteur protestant, à Wurtzbourg. — M. Muller, professeur protestant à Cassel. — M. Charles Vogel, professeur protestant, à Dresde. — M. Charles Fleischer, littérateur, à Francfort. — M. le baron de Rumhor, à Lubeck. M. le président de Schardt, à Weimar. — M. Guillaume de Schutz. — MM. Charles et Edouard de Schnorr. — Mme de Bernardi, née Tieck.

1824. M. Gages, juge instructeur au tribunal de Vigan, et magistrat distingué de la Cour R. de Nîmes, après une étude attentive de la religion. — Un professeur d'histoire au lycée de Dusseldorf. — Tilt, ministre anglican, à Londres. — M. H. D. Staedel, un des premiers banquiers de Mayence, distingué par ses talents et sa probité, et regardé, avant sa conversion, comme la colonne du protestantisme à Mayence.

1825. De Joux, ministre à Genève, président du consistoire de Nantes, et recteur de l'université de Brême; et sa fille Josephine. — Le comte Balthazar Castelberg, président du clergé protestant du canton des Grisons, dont l'exemple fut suivi par son fils, prédicant zélé, et par toute sa famille. — Frédéric-Ferdinand, duc d'Anhalt-Cœthen, et son épouse, fille de Guillaume II, roi de Prusse. — Albert de Haza, secrétaire d'ambassade du duc d'Anhalt-Cœthen, littérateur. — Le prince Henri, comte d'Engheleim, frère du roi de Prusse. — Beckendorf, conseiller d'Etat du roi de Prusse au ministère des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique.—Aldebert, juge au tribunal de Nimes.— Mme la comtesse Elisa de Salis, et sa sœur. —Mme la comtesse de Gœrtz. — Mlle Cécile de Haller, fille du célèbre écrivain. — Mme de Haller, femme de M. de Haller, avec ses fils et une de ses nièces. —Mlle Mathilde d'Herlach, issue d'une ancienne famille de Berne. — M. le comte de Hohental, à Dresde.

1827. Jean Probst, professeur à l'université protestante de Bâle, qui publia un *Exposé* des motifs de son retour. — Le comte de Limbourg-Styrum. — Henri Roissel, jeune officier, fils d'un président de consistoire en Alsace. -- M. Baldemus, docteur protestant. — M. L. H. Riedel, conseiller de régence à Erfurth. — M. Rumy, professeur protestant, en Hongrie. — Cinq frères Juillard d'Athies, près de Laon. — Miss Anne Dolling, nièce de l'amiral Brooking, à Tournay. — M. Berends, savant hollandais.

1828. Le chevalier Louis Constant de Rebecque, député, frère du fameux Benjamin Constant, à Poligny. — Le docteur Philips, professeur distingué de l'Université de Berlin, connu par ses *Recherches sur les droits des Anglo-Saxons.* — Mademoiselle Lucie Gray. — Lady Ameland. — La princesse Mathilde-Charlotte de Sussex. — John-Athanase Cooke. — M. Edouard Stewart, gentilhomme. — M. Jarke, docteur de l'Université de Berlin, auteur d'un *Manuel de droit criminel.* — M. N., ministre protestant à Mulheim-sur-le-Rhin, avec deux autres protestants et une famille juive.

1829. Laurent Mosheim, neveu du célèbre historien, auteur lui-même et ministre protestant. — M. L'avocat Love, à Bristol. — M. Sharp, jeune élève de 25 ans, élève de l'Université d'Oxford. — M. Henri-F. Guillaume Roissel, fils d'un ancien président de consistoire protestant, embrasse le catholicisme malgré tous les efforts tentés par les ministres protestants de Paris pour le détourner de sa démarche. — Mademoiselle Virginie-Catherine Morhen, veuve d'un officier.

1830. Georges Spencer, frère de lord Altorf, anmônier de l'évêque de Londres, ensuite ordonné

convaincus; vous les trouverez inquiets, bien qu'ils se prétendent tranquilles dans leurs croyances. Une discussion réglée avec des adversaires capables les effraye, et s'ils ne peuvent l'écarter, vous ne les voyez occupés qu'à brouiller et à multiplier les ques-

prêtre en 1832. — Thomas Stewart, noble écossais, distingué par ses talents et ses connaissances. — M. Sabo, ministre protestant et prédicateur à Laval, avec sa femme et sa fille. — La princesse Charlotte de Mecklembourg-Schwerin, épouse du prince royal de Danemark.

1831. Louis Zandt, architecte prussien. — M. Esslinger, ministre protestant du canton de Zurich, qui embrassa depuis sa conversion l'état ecclésiastique, et publia les *Entretiens familiers d'un ministre protestant avec ses anciens coreligionnaires.*

1832. MM. Jean Dean et Frédéric Wote, tous deux Anglais recommandables, à Rome. Miss Emilie Fellows, fille d'un ministre anglais, âgée de 22 ans, à Londres. — M. Arendt, professeur dans la faculté de théologie protestante de l'Université de Bonn, habile linguiste. Il publia les *Motifs de son retour à l'Eglise catholique.* — Herest, théologien protestant, connu par sa *Bibliothèque des penseurs chrétiens.* — Hugnes, théologien protestant, à Munich. — Miss Louise-Thérèse Hartwell, fille d'un baronnet anglais, capitaine dans la marine royale, et madame Hartwell sa mère.

1833. Le docteur Dillon, médecin estimé du Kentuckey. — Henri-Ferdinand Einsenbach, professeur distingué de l'Université de Tubingue. — Fitzgibbons, fils d'un ministre protestant irlandais ; il fut ordonné prêtre. — Le fils d'un ministre, à Gallway, qui devint ensuite prêtre. — M. Bristol, lord anglais.

1834. West, prédicant méthodiste anglais, avec sa femme et ses enfants. — Daniel Southwich, respectable habitant de Boston. — M. Samuel Butler, médecin distingué. — Madame Lyman, fille du célèbre docteur Warren, à Boston. — La sœur, le fils et la fille de Fitzgibbons, ministre protestant à Limerick, en Irlande. Le fils, aujourd'hui prêtre catholique zélé, exerce le saint ministère dans le lieu même de la résidence de son père ; pareille chose se voit à Gallway, ou un ministre protestant a un fils qui a embrassé la religion catholique, et qui a été ensuite ordonné prêtre.

1835. Brandis, professeur de philosophie à l'université de Bonn. — Mgr Abdemessieh, évêque jacobite. — Scott, avocat à Baltimore. — Valentin Schmidt, professeur protestant à Berlin. — Mme la duchesse de Sagan. — Mlle Julie de Scheel, à la cour de Hesse-Cassel. — Frédéric Muller, jeune peintre à Cassel. — Mlle Brackspeare, sœur d'un ministre anglican.

1836. Connelly, pasteur de l'église épisc. de Natchez, avec sa femme et ses enfants. — De l'Or, professeur de l'académie royale de Saxe. — Le docteur Guillaume Bunger, prédicant luthérien et ministre à Bautzen. — M. Thoranly, méthodiste anglais et sa femme.

1837. Mme Kessels, femme d'un officier de l'armée belge, avec sept demoiselles. — Mme Wagner, fille d'un ministre protestant, et femme du président du tribunal civil à Mayenne. — Sir Charles Wolseley, d'une ancienne famille de Leicestershire. — Etienne et Jean Grotkowski, frères et officiers polonais. — Mme Geffroi Martin, à Gallway. — Robert White, écuyer irlandais, et zélé protestant avant sa conversion. — Mlle Werner, sœur du colonel Werner, député et grand maître de la société Orangiste.

1838. Mgr N., évêque Nestorien, avec 6,000 personnes de son troupeau. — Mlle Elisabeth Whild, âgée de 24 ans, à Turin. — Pierre-Charles-Henri Schœbel, âgé de 24 ans, à Toulouse. — Georges Kummer et Etienne Offer, à Naples. — Comte, fils d'un physicien de ce nom fort connu à Paris. — Guillaume Piltan, capitaine d'artillerie dans l'armée anglaise. — Wilkie. — Jean-Henry Freytag, à Turin. — Sir William Stuard Drummond de Grandtully. — 24 personnes dans le diocèse de la Rochelle.

1839. Le comte Frédéric Guillaume De Goertz, seigneur de Schiltz, aussi distingué par son savoir que par sa naissance. Sa conversion est le résultat d'une étude de plusieurs années, et de la connaissance approfondie des ouvrages de controverse et des points de divergence qui séparent les églises protestantes de l'Eglise catholique. — Maurice Muglich, docteur en philosophie, pendant dix-sept ans ministre protestant à Hundshubel en Saxe, auteur de plusieurs ouvrages et corédacteur du journal intitulé *Sion.* — Jean Tubbs, écuyer irlandais. — Charles-Gustave Rintel, référendaire à la régence de Kœnigsberg en Prusse, auteur consciencieux et distingué. — Signer, ancien ministre protestant du canton d'Appenzel en Suisse, après une étude particulière des matières controversées entre les catholiques et les protestants. — Le docteur Bartholmæ. — Pénélope Smith, Irlandaise, femme du prince de Capoue. — Madame la baronne d'Ordre et Madame de Bresson, sa sœur, toutes deux d'origine suisse, à Boulogne-sur-mer. — Alexandre Mitchell, Américain distingué, qui publia les *Motifs* de sa conversion. — Miss Cockburn, jeune Anglaise fort instruite, nièce de l'amiral Cockburn, et du doyen de la cathédrale d'York, à l'exemple de sa sœur aînée qui avait déjà embrassé la religion catholique. — Edouard Buller Lamont, fils de Norman Lamont, membre du parlement anglais. — Mistriss et miss Mortemer, anglicanes. — Mademoiselle Opperman, du Hanovre. — Le colonel de Lentulus, protestant suisse. — Lucas, Anglais, né et élevé dans la secte des quakers ou des *amis.* Il publia les *Motifs* de sa conversion. — Colmann, un des maîtres de musique du prytanée de Ménars (Loir-et-Cher.) — François-Charles Joel Jacoby, célèbre écrivain israélite, auteur de la *Voix du Bas-Rhin.* — Le baron de Vincy de Balis, à Genève, fait élever sa fille dans la religion catholique, et se catholise lui-même dans les derniers moments de sa vie. — Mademoiselle Marianne Davies, fille d'un architecte anglais, à Lucques. — Fidèle-Aimé Augustin Lefebvre, à la Gorgue, près Cambrai. — Mademoiselle N., fille d'un haut employé protestant, à Munich. — A Nuremberg, M. N., ministre protestant, avec toute sa famille, excepté un de ses fils. — Trois sœurs de 15 à 20 ans, à Saulzoir, près de Cambrai. — Deux dames protestantes, à Blois. — Deux familles protestantes composées de sept personnes, à Gand. — Quatre Anglais abjurent en même temps dans l'église des Carmes-Chaussés de Gand. — 60 protestants à Malte.

1840. Monseigneur Artin, archevêque hérétique de Van en Arménie, et avec lui 700 habitants de la ville de Van — Sir Richard Oltley, membre de la communauté des Méthodistes Wesleyens, avec sa fille. — Béden, fils de sir Christophe Béden, intendant maritime de la ville de Madras. — Alexandre Nugent Murray Maggregor, lieutenant de l'armée britannique dans les Indes, avec sa femme et ses enfants. — François Adolphe Ober, à Gênes. — Mme Stevens, à Paris. — Mlle Marie Robert, âgée de 20 ans. — La fille du sir Thomas Lethbridge, baronet. — Mme Robert-Henri Stanley, Irlandaise. — Mme la comtesse Reichenbach-Lessonitz, fille du prince electoral de Hesse-Cassel, et épouse du comte Félix Zichy. — Miss Newell, d'une famille

tions, afin d'éviter d'être poussés à bout sur aucune. Rien en cela qui doive vous surprendre. L'esprit humain ayant été fait pour la vérité, et l'erreur se laissant pour ainsi dire toujours sentir par quelque côté, il est inévitable que les infortunés qui en sont les

respectable d'Irlande, suit l'exemple de sa sœur. — Marie Goltand, âgée de 24 ans, à Malaville. — Mme Amy, veuve, et ses deux enfants, à Anvers. — Alkinson, un des notables de la ville de Tuam. — Pierre Crosby, neveu du colonel Crosby, membre du parlement pour Kerry. — Le docteur Newmann, en Portugal. — Le capitaine Hunt et sa famille. — Mme Blunt et ses cinq filles. — Daniel Appleton, riche négociant anglais, en Portugal. — Richard-Henri Keis, professeur au collége d'Aubusson. — Kolb, président du consistoire protestant de Lille, malgré les obsessions des ministres ses confrères. — Bosaguet, avocat, après trois ans d'études et de correspondances avec les premiers théologiens protestants. — N., docteur luthérien de la Haye et habile naturaliste, à Havinnes, province de Hainaut. — Oertel, né en Bavière, et ministre protestant à New-York. — Joung, sa femme et cinq enfants, à Burnem (Flandre occidentale). — Guillaume Nelson, de Curravally. — 17 protestants, à Malte. — 31 protestants en cette année à la Rochelle, 12 hommes et 19 femmes. — Une famille de 5 personnes, dans le diocèse d'Antun. — 98 personnes, durant cette année, embrassent le catholicisme en Prusse. — 548 conversions dans les Etats autrichiens, la Hongrie non comprise.

1841. C., maire de Châtellerault et ancien député, distingué par ses qualités civiles et morales. — Mme Allard, veuve d'un général français. — Harris, d'Alford, prédicateur protestant distingué. — Un vicaire de l'église anglicane, ensuite ordonné prêtre à Lichfield. — Jean-Marie Mapes Ensor, anglais de distinction, à Lorient. — Lord et lady Holland, à Rome. — Mlle Clara Bereteze, fille d'un capitaine anglais. — M. Cawley, vieillard octogénaire, qui s'était toujours montré zélé protestant, à Roscrea. — La sœur et le beau-frère du président des Etats-Unis. — Diderick Feyd, d'une honorable famille de la Norvége, à Nantes. — Ernest-Louis-Augnste Van der Smissen, fils du général Baron Vander Smissen. — Mme N. avec sa fille et une autre demoiselle, à Bruges. — N., anglais de distinction, à Munich. — Deux demoiselles anglaises, à Malines. — Quatre dames protestantes, à Islington. — Quatre méthodistes Wesleyens, dans les environs de Londres; le même jour trois protestants font profession de la foi catholique dans la chapelle d'Eyrecourt. — 37 conversions en cette année, à la Rochelle, 21 hommes et 16 femmes. — Deux familles protestantes composées de sept personnes, à Sainte-Honorine-la-Chardonne, près de Condé-sur-Noireau.

1842. Alphonse Ratisbonne, d'une famille israélite distinguée de Strasbourg. — N., jeune Anglais de 22 ans, fils d'un ministre protestant et en voie lui-même d'être nommé ministre, renonce à l'espoir fondé d'une brillante carrière dans le protestantisme et embrasse la religion catholique à Bruges. — Thomas Adams, à Waterford. — Mlle Charlotte B., âgée de 33 ans, à Damery, diocèse de Châlons. — Deux protestantes, une mère et sa fille, à Villé (Bas-Rhin). — Sibthorp, membre du collége protestant de la Madeleine à Oxford, ministre de la chapelle de Saint-James, à Byde, et frère du colonel Sibthorp, membre du parlement pour la ville de Lincoln. Après sa conversion, il fut ordonné prêtre catholique et publia les *Motifs* de son retour, sous ce titre : *Réponse à cette question : Pourquoi êtes-vous devenu catholique?*—Frédérie Brenmenn, jeune homme de 32 ans, à Auxerre. — N., négociant à Oxford, avec toute sa famille. — Mme N., née Stuart, femme d'un magistrat des environs de Châtellerault, aussi distinguée par ses vertus domestiques que par sa naissance et sa brillante éducation, embrassa la religion catholique, après s'être convaincue de sa vérité en enseignant le catéchisme à sa fille. — Helsen, fondateur d'un nouveau culte en Belgique, abjure publiquement ses erreurs, et fait publier sa rétractation.—John Palmer, avocat. — Bernard Smith, ministre à Leadenham avec un honoraire annuel de 22,500 fr., dont il fit le sacrifice, en embrassant la religion catholique. — Mme Taylor et sa fille. — Le docteur Edwards, un des membres les plus savants de l'Institut, correspondant de l'Académie des sciences, président de la société scientifique de Versailles. — Grant, membre du collége de Saint-John, à Oxford. — Sands, ministre protestant de Meryborough. — Douglas, étudiant de l'Université d'Oxford, distingué par ses talents et ses connaissances. — Renouf, membre du collége de Pembroke, et docteur en théologie.—Lady Catherine Townley, femme de M. Tonwley, esquire.— Lady Caroline Townley, sœur du comte de Sefton.— Robert Scot-Murray, gentilhomme aussi recommandable par son caractère et ses talents que par le rang qu'il occupe.—Miss Beckett, dame de haute naissance. — Mme la comtesse De Clare. — Miss Gladston, sœur du vice-président du Bureau de commerce. — Maurice Ujhely, israélite, professeur de chimie, homme très-érudit et versé dans les langues orientales. — Le docteur Jean Farkas, prédicateur protestant pendant 12 ans, en Hongrie. — Michel Mocsy, d'abord ministre protestant à Duna, puis médecin. — Richter, rédacteur d'un journal protestant hongrois. — Joseph-Frédéric Kopély, étudiant en philosophie, en Hongrie.— Jean Miklo's, notaire de la *Table royale*, en Hongrie. — Ignace Tellery, chirurgien israélite, sa femme et ses deux filles. — Le docteur Cohen de Carpentras, profondément versé dans l'Ecriture sainte et dans la langue hébraïque. — Mlle Sanders, fille du révérend Sanders, ministre protestant. — Mme Wilhinson, veuve du révérend Wilkinson, ministre protestant. — 35 abjurations à la Rochelle; 16 hommes et 19 femmes. — 596 conversions au catholicisme, dans la seule ville de Nottingham.

1843. La mère et la sœur de M. Taylor Bulwer, esquire. — Le docteur Blum, jeune médecin israélite de Strasbourg, distingué par son talent et son instruction. — Mlle Andresen, danoise, âgée de 30 ans. — Mlle Van Dyck, à Maeseyck. — Mlle Mary Harlow, de Longhera. Frédéric Valland, à Bruxelles. — Mlle Young, âgée de 26 ans, dame bien connue à la cour d'Angleterre, et qui, à une brillante position sociale et à des rares qualités joint une fortune de 375,000 fr., de rente. — Le révérend Sanderson Robnis, l'un des prédicateurs protestants les plus populaires et les plus évangéliques de Londres. — Simson, membre de l'Université de Cambridge. — Mlle Amélie Perkins, nièce du révérend M. Jones, ministre protestant.—Mme Milner, de Chester.—Le docteur Charletan, chirurgien du 65e régiment stationné à Bellary.—Talbot, ministre anglican. — Hachins, ministre protestant à Boston. — Charles Seager, docteur de l'Université d'Oxford. — Mlle Bowes, sœur du ministre protestant de ce nom, vicaire à Littlemore. — Mlle Sophie Whellier, Anglaise, à Sixt (Savoie). — Moïse Rocca, Israélite de Trieste, médecin et chirurgien, avec sa femme et sa fille unique. — Strobel, ex-consul des Etats-Unis à Bordeaux, et membre du barreau de Philadelphie. — Le capitaine Cook, avec 10 protestants et 14 musulmans, à Madras. — Auguste Richter, professeur protestant, qui publia les *Motifs* de sa conversion. — Mlle Caroline Schuler. — W. Lock-

jouets, soient privés de ce repos d'esprit que peut seule engendrer une ferme adhésion à la vérité connue. La divine Providence l'a ainsi établi, afin de fournir aux errants des motifs et des moyens de reconnaître leurs erreurs.

Un des grands bienfaits cependant que le christianisme ait apportés à la terre, c'est la paix : la paix de l'homme avec Dieu, de l'homme avec l'homme, et de l'homme avec lui-même, c'est-à-dire, avec son esprit et son cœur : *Complacuit.... per ipsum* (Christum) *reconciliare omnia in ipsum, pacificans per sanguinem crucis ejus sive quæ in terris, sive quæ in cœlis sunt.* (*Coloss.*, I, 19, 20.) A peine Jésus-Christ a-t-il paru sur la terre, que des anges annoncent qu'il apporte la paix aux hommes de bonne volonté : *Pax hominibus bonæ voluntatis.* (*Luc.*, II, 14.) Un prophète de sa nation l'avait même proclamé d'avance le *Prince de la paix.* (*Isa.*, IX, 6.) Aussi, fidèle à sa mission, répand-il la paix sur ses pas, et ses voies sont-elles toutes pacifiques : *Omnes semitæ illius pacificæ.* (*Proverb.*, III, 17.) S'il quitte la terre, ses dernières paroles sont des paroles de paix, son dernier legs à ses disciples est le legs de la paix : *Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis.* (*Joan.*, XIV, 27.) Dès lors l'apôtre saint Paul appelle son Evangile un Evangile de paix : *Evangelium pacis* (*Ephes.*, VI, 19), et il proclame la vocation à l'Evangile une vocation à la paix : *In pace autem vocavit nos Deus.* (*I Cor.*, VII, 15.) Etranges religions, après cela, que celles qui laisseraient l'homme dans des doutes et des perplexités sans fin, ou qui le laisseraient flotter comme un enfant à tout vent de doctrine!

Mais l'homme formé à l'image de Dieu est esprit et cœur; il est intelligence et amour. Pour être en paix avec lui-même, son esprit a besoin de posséder la vérité, et son cœur doit appartenir au véritable objet de son amour. Point de repos pour l'homme, du côté de l'esprit, pendant qu'il doute s'il possède la vérité dans les choses qui intéressent ses destinées éternelles; point de repos non plus, du côté du cœur, pendant qu'il doute s'il accomplit la volonté de Dieu, s'il marche dans la voie qui conduit à lui. La vie pouvant lui échapper à tout instant, la vie s'abrégeant chaque jour, il aperçoit, malgré lui, qu'elle a un terme infranchissable; et s'il n'est pas hors de sens, si la morale de l'école d'Epicure ne l'a pas ravalé au-dessous de la brute, il est forcé de se demander souvent à lui-même : Après ce peu de jours qui me restent encore ici-bas, que deviendrai-je? qu'en sera-t-il de moi pendant l'éternité? Terrible question pour celui qui marche à l'aveugle, pour celui qui ne sait s'il est dans la vérité ou dans l'erreur, dans le chemin qui conduit au ciel, ou dans celui qui mène à la perdition!

Nous avons donc besoin de vérité pour éclairer notre esprit, nous avons besoin de justice pour raviver notre cœur. Ni l'une ni l'autre ne nous ont manqué. Après que les sectes des philosophes avaient, à force de disputes et de sophismes, ramené le doute sur toutes les questions dont il importe le plus à l'homme de connaître la solution, un homme a paru qui a tenu un langage qu'aucun mortel n'avait jamais entendu. Celui qui a livré le monde matériel aux disputes et aux investigations des hommes, est venu mettre fin à ces disputes dans les choses qui touchent au but de notre existence, et à nos destinées immortelles. Il a dit : *Je suis la voie, la vérité et la vie* : « *Ego sum via et veritas et vita.* » (*Joan.*, XIV, 6.) On ne va pas au ciel par un autre chemin que celui que j'ai ouvert : *Ego sum via.* On n'y va pas par la profession d'une autre doctrine que celle que j'annonce : *Ego sum veritas.* On n'y va pas par d'autres moyens de salut que ceux que j'ai établis : *Ego sum vita.* Hors de moi, que l'orgueil s'en révolte ou non, il ne reste

hart, membre du collége d'Exeter, à Oxford. — N., vicaire protestant de Wiltshire. — Gibbs, directeur des écoles du dimanche à Aylesbury; aujourd'hui rédacteur du journal de la localité. Il livra au public les *Motifs* de sa conversion. — Jean-François de Neukirch, citoyen de Schaffhouse. — Aschenbach, de Dusseldorf, peintre distingué. — Mme la comtesse W., femme d'un noble bavarois, à Munich. — N., ministre protestant, se convertit à Poitiers. — Miss Alice Portsmouth, d'Ormskirk, qui perdit par sa conversion toute prétention au riche héritage que son père lui laissa par testament. — L. J. Marcel, ancien régent du canton de Genève à Annecy. — 14 protestants embrassent à la fois la religion catholique dans l'église de Bransley; 28 protestants, pendant cette année, à la Rochelle. — 23 protestants à Derby, le jour de l'Ascension. — 11 protestants dans la chapelle de sainte Marie de Westminster. — 61 personnes, le jour de Pâques, à Longborough, près de Leicester. — 17 personnes, à Feuton.

1844. 16 protestants se convertissent dans la paroisse de Meisse, diocèse de Viviers, et abjurent en présence de l'évêque. — Mme Hariot Farrell, Irlandaise. — Scot Murray, membre du parlement anglais, et le dix-huitième élève du docteur Neuwann qui se soit converti au catholicisme depuis 1841. — Charles Hua, docteur en philosophie et ministre protestant. — Autley, Anglais de distinction. — Le 3e frère de M. l'abbé Ratisbonne, actuellement novice dans la maison des jésuites, à Rome. — N., ministre protestant et 62 de ses coreligionnaires, à Saulzoir, (diocèse de Cambrai). — Le prince russe Gagarin, novice chez les jésuites, à Rome. — A cette récente conversion parmi les Grecs schismatiques de la haute société nous en joignons d'autres qui eurent lieu depuis le commencement de ce siècle : Le prince et la princesse Gallitzin. — La princesse de Gagarin. — La comtesse de Rotopchin, femme du gouverneur de Moscou. La comtesse de Schouwaloff, femme du comte Dietrichstein. — La comtesse Catherine Braniska, veuve du prince Sangushow. — Le baron de Thyl, ministre de Russie au Brésil. — Mme de Scwitzin. — M. Luchowsky. — M. Schiztnay et ses deux filles. — En 1840, la princesse Zénaïde Wolkouski, malgré tous les efforts de l'empereur Nicolas pour la retenir dans le schisme.

Voyez Esslinger, *Entretiens familiers*, p. 336. — Voyez aussi le *Tableau général des conversions qui ont eu lieu parmi les protestants, depuis le commencement du* XIXe *siècle*, Paris 1841, ainsi qu'une *Notice* sur le même sujet imprimée à Milan, en 1837

que l'erreur, la mort et le néant. *Je suis la fin et le commencement : « Ego sum alpha et omega...., principium et finis. »* (*Apocal.*, XXII, 13.) J'étais hier, c'est-à-dire, avant le monde, car le temps n'est pour moi qu'un long jour; je suis et je serai à jamais : *Jesus Christus heri et hodie, ipse et in sæcula.* (*Hebr.*, XIII, 8.) De prétendus sages vous ont égarés assez longtemps, écoutez-moi et suivez-moi.

A peine de telles paroles avaient-elles été prononcées que le genre humain, qui était fatigué de doutes et d'incertitudes, et qui, après avoir été si longtemps le jouet de l'erreur, n'osait pour ainsi dire plus croire à la vérité elle-même (15), s'est mis à la suite de cet homme, et le prenant pour maître, pour guide et pour modèle, il a retrouvé sur ses pas la paix, la dignité de la vie, sa sublime destinée et les moyens d'y arriver.

Mais, ô malheur à jamais lamentable ! Jésus-Christ ne parle que d'une voie, et les hommes en montrent plusieurs; il ne parle que d'une doctrine de vérité, et les hommes en proclament plusieurs; il ne parle que d'une vie, et les hommes en annoncent plusieurs. De là, que de doutes à éclaircir pour les uns ! que d'anxiétés à dévorer avant de goûter la paix de Jésus-Christ ! Car, dès qu'un homme doute de la vérité de la religion qu'il professe, il est évident que rien ne saurait l'excuser si, pouvant éclaircir son doute, il néglige de le faire; de même que rien non plus ne saurait l'excuser encore, s'il refuse d'embrasser la vérité, dès qu'il a eu le bonheur de la connaître (16).

Or, M. F. de quelque côté qu'on envisage le protestantisme, tout en lui appelle et fait naître le doute; tout atteste que ce n'est qu'un établissement humain marqué à tous les défauts que l'homme imprime à ses œuvres. Son origine, ses noms mêmes (17), le

(15) Il ne tient pas à la philosophie de nos jours que nous ne retombions dans cet état, et sans les efforts de la théologie catholique, le mal serait déjà très-vraisemblablement consommé, et il le serait sans espoir de retour. Voici ce qu'en pense un écrivain aussi modeste que profond, aussi docte qu'impartial, M. l'abbé Maret, à qui la Providence semble avoir départi une des plus belles et des plus hautes missions qu'elle puisse confier à un prêtre catholique : « Dans l'espace de deux cents ans tous les anciens systèmes ont été renouvelés, toutes les solutions essayées, abandonnées, reprises, délaissées encore. Je n'ai pas besoin de rappeler des faits si connus. Mais ce qu'il importe de constater, c'est le résultat définitif de toutes ces investigations rationnelles, de toutes ces pérégrinations philosophiques. Ce résultat est un fait actuel, palpable, incontestable; je veux parler de l'épuisement de l'esprit philosophique, de cette espèce d'affaissement où est tombée la pensée, après avoir goûté de tous les systèmes, et les avoir rejetés tour à tour. Aujourd'hui il semble qu'on n'a plus même le courage d'agiter les problèmes qu'on voulait résoudre naguère. A part une fraction de l'école de Hégel, qui a encore une discipline, un but, un drapeau, qui dira où en est la philosophie? Qui pourra formuler son symbole au milieu de ces variations, de ces réticences ou de ces ébauches de solutions, qu'elle nous donne aujourd'hui comme la vérité immuable, prête demain à les méconnaître et même à les renier?

« Cet état ne peut durer, car il compromet la dignité humaine, la félicité individuelle et publique.

« Ma conviction profonde, souvent manifestée, et qui ne saurait trop l'être, c'est qu'un des remèdes à cet état de choses se trouve dans une alliance nouvelle de la foi et de la science de la théologie et de la philosophie. » Maret, *Théodicée chrétienne, ou comparaison de la notion chrétienne et de la notion rationaliste de Dieu*, p. 78-9. Paris, 1844.

(16) « L'indifférentisme seul, nous dit un ministre protestant converti, peut se prononcer d'une manière absolue contre ce qu'on appelle *changement de religion.* Mais ce droit, le protestantisme ne l'a pas; car prescrire à l'homme d'*examiner*, c'est le mettre sur la voie qui peut le conduire à ce changement; et ajouter, comme il le fait, que les paroles de l'homme doivent toujours être d'accord avec les convictions de son esprit, c'est poser un principe qui peut rendre enfin ce changement une impérieuse obligation de conscience. » Esslinger, *Entretiens familiers d'un ministre protestant converti avec un de ses anciens coreligionnaires*, p. 15.

(17) Les protestants, étant divisés en nombre de sectes opposées les unes aux autres, ont d'abord porté des noms particuliers, propres à chaque secte. Celui des premiers transfuges qui ont préféré les doctrines d'un moine apostat et sacrilége, de Luther, à celles de l'Eglise catholique qu'ils avaient professées jusqu'alors, fut le nom de *luthériens.* C'était de droit; un père donne son nom à ses enfants. Ces disciples de Luther ayant protesté, en 1529, contre un décret de l'empereur et de la diète de Spire, en appelant à un concile général, ils portèrent aussi dès lors le nom de *protestants.* Vers le même temps, Calvin ayant formé une secte, ses disciples s'appelèrent *calvinistes.* C'était justice encore que de porter le nom de celui dont ils étaient devenus les disciples et les sectateurs, après avoir abandonné la religion de leurs pères. Ils y joignirent plus tard celui de *réformés* que les catholiques ont fait précéder de l'épithète de *prétendus.*

Or ces noms seuls de *luthériens*, de *calvinistes* ne disent-ils pas à qui veut l'entendre, que nos frères séparés s'en sont rapportés à la parole d'un seul individu quand ils ont fait schisme? Ne disent-ils pas que les doctrines qu'ils ont professées à ces titres, ne sont fondées que sur la parole d'un seul homme, et d'un homme sans mission comme sans autorité?

Quant aux protestants de nos vallées, leur premier nom, on le sait, fut celui de *Vaudois* qu'ils conservent encore aujourd'hui. Or, comme vaudois, ils sont disciples de Pierre Valdo, marchand de Lyon, qui vivait vers la fin du XIIe siècle et qui leur a donné son nom et ses doctrines. Ils ont professé ses doctrines, ou plutôt ses erreurs, jusqu'au commencement du XVIe siècle, époque de leur réunion avec les calvinistes de Genève. Or, je le demande, quel poids, quelle garantie de vérité peuvent avoir les enseignements de Pierre Valdo? les enseignements de ce bonhomme qui savait à peine lire, qui n'avait jamais lu, ni médité la Bible, et à qui un sot entêtement a pu seul persuader qu'il l'entendrait mieux que tous les pasteurs et docteurs de l'Eglise ensemble?

Nous ne dirons que peu de mots sur le nom de *protestant.* Contre qui protestent donc ceux qui le portent? Sans doute contre ce qu'ils appellent *les erreurs de l'Eglise romaine.* Mais en quels livres la plupart d'entre eux ont-ils donc étudié les doctrines de cette Eglise avant de les taxer d'erreur? Dans les pamphlets de leurs ministres. Quand les ont-ils sérieusement confrontées avec la Bible? Jamais. Et de quel droit, cette confrontation même supposée,

principe sur lequel il repose, le caractère de ses doctrines, les conséquences auxquelles elles aboutissent, tout s'oppose à de véritables convictions de la part de ses adhérents ; rien ne peut produire en eux le repos et la tranquillité d'esprit.

Nous ne l'envisagerons ici que par un seul de ces côtés, celui du principe qui lui sert de fondement, et par le peu qu'il nous sera possible de vous dire dans cette instruction, vous verrez combien ce principe est funeste dans ses conséquences, et en quelle triste situation il place, soit les ministres qui le professent, soit les fidèles qui seraient tentés d'en faire l'application.

Essayons d'abord, et avant tout, de nous faire, s'il est possible, une idée claire du protestantisme, et pour cela adressons-nous à ceux d'entre eux qui ont tenté de le définir. Voici l'idée que nous en donne, dans cette année même, un protestant génevois qui n'est pas un homme du commun :

« A cette question souvent répétée : Qu'est-ce que le protestantisme ? les uns, dit-il, ne répondent pas ; d'autres disent : c'est le renoncement aux erreurs de l'Eglise romaine ; d'autres c'est la liberté spirituelle, liberté de tout croire ou de ne rien croire ; d'autres : c'est la Bible interprétée suivant la raison de chacun ; d'autres : la Bible interprétée suivant certaines vues, lue dans certains textes » qui, suivant l'auteur que nous citons, ne seraient pas toujours fidèles (18). A toutes ces définitions, l'auteur en ajoute une nouvelle qui ne vaut ni plus ni moins que celles qu'il vient de rapporter. Singulière religion que celle qui ne sait pas, qui ne peut pas se définir après plus de trois siècles d'existence ! singulière religion que celle dont les sectateurs ne s'accordent pas même entre eux sur l'idée qu'ils s'en font !

A défaut d'accord sur ce point, attachons-nous du moins à la définition que les protestants de nos jours nous donnent le plus généralement du protestantisme. C'est, nous disent-ils, *la liberté d'examen*, *la liberté de croyance*, *la liberté de culte* accordée à chaque individu : en vertu de cette liberté, chaque protestant lit la traduction fidèle ou infidèle de la Bible qu'on lui met entre les mains ; il l'interprète selon son jugement individuel, et il règle ensuite sa croyance et son culte selon ce que bon lui semble. Le protestantisme est tout cela, et il n'est rien que cela. Pendant plus de trois siècles on avait trompé le monde en l'appelant une religion, et, partant de cette fausse idée, ses docteurs s'étaient crus obliger de formuler aussi des professions de foi, de publier des catéchismes, des liturgies, de tenir des synodes, et d'organiser des églises. Aujourd'hui les plus doctes et les plus conséquents d'entre eux sont revenus de cette erreur, et ils nous disent nettement avec un de leurs plus habiles professeurs « que le protestantisme n'est pas la religion, mais le point de départ de la religion ; que c'est le principe de la liberté et de l'individualité appliqué aux choses religieuses (19). »

Retenons donc cet aveu que le protestantisme n'est pas la religion, et qu'il consiste tout entier dans ce principe qui est en dehors de la religion, et qui est le point de départ pour y arriver : Que chaque protestant est libre de se faire ses croyances, libre de régler ses rapports avec Dieu, ainsi qu'il l'entendra, après qu'il aura lu la Bible.

Maintenant, s'il est permis de juger d'un principe par ses conséquences logiques, ainsi qu'on juge d'un arbre par ses fruits, nous verrons que celles qui sont sorties de ce principe sont les plus lamentables qu'on puisse imaginer. Chose étonnante ! elles ne se sont même pas fait attendre. A peine ce principe était-il posé que, du vivant même de ceux qui l'avaient établi ; et en avaient fait le fondement de leur révolte contre l'Eglise catholique, un célèbre ministre protestant disait à Bèze : « Nos gens se laissent aller à tout vent de doctrine ; si vous savez quelle est leur religion aujourd'hui, vous ne pouvez dire ce qu'elle sera demain. Est-il un seul point sur lequel ces églises qui se sont déclarées contre le pape soient d'accord entre elles ? Non, il n'y en a aucun qui ne soit pour quelques-unes d'elles un article de foi, et pour les autres une impiété (20). »

Trois siècles se sont écoulés depuis, et ce sont trois siècles de lamentations du même genre. Elles ont atteint aujourd'hui leur dernier degré, et il n'y a plus que des sourds volontaires qui puissent ne pas les entendre. En France, un ministre qui a assisté aux réunions que de nombreux pasteurs ont tenues naguère à Paris, atteste hautement que les églises protestantes de cette nation « n'ont aucun moyen de s'entendre..., que toute confédération est impossible entre

préfèrent-ils leur interprétation de la Bible à celle des catholiques qui condamnent la leur comme fausse et erronée ? A eux à nous l'apprendre. Ne serait-ce point dans le chapitre de leur catéchisme qui porte encore pour titre : *Des erreurs de l'Eglise romaine*, etc., qu'ils ont appris que leurs ministres avaient fait une telle découverte ?... Singulière manière de *protester* que celle où l'on se dispense même de connaître ce contre quoi l'on proteste ! Singulière religion, par conséquent, que celle qui met des hommes, des jeunes gens, des enfants dans le cas de répudier des doctrines avant de les connaître, dans le cas de les condamner avant de les avoir examinées !

Les églises vaudoises affectionnent singulièrement aujourd'hui le titre d'*Evangéliques*. Ce titre est beau, sans doute ; c'est dommage qu'il n'y ait sur terre secte si mesquine, si misérable, qui n'y prétende également et avec autant de raison que les églises vaudoises ; c'est dommage que les disciples de Luther en eussent déjà disposé en faveur de leur prétendue église, depuis plus de trois siècles. Il n'y a jamais eu, au reste, grande difficulté à se donner des titres. Le grand point est de montrer qu'on a droit de les porter : *Hoc opus, hic labor.*

(18) *De l'Union protestante*, par M. Rilliet de Constant, page 16, 10 ; Genève, chez Vancy, 1844.

(19) M. le ministre Vinet, professeur à Lausanne ; *Supplément au n. 129 du Narrateur religieux.*

(20) Dudith, *Inter epist. Bezae.*

elles..., et qu'il est entendu qu'il ne sera parlé de foi ni en blanc ni en noir (21). » En Suisse, les pasteurs s'accusent les uns les autres « d'être sans confession de foi, de n'en vouloir point faire, et de n'en pouvoir point faire (22); » ils se traitent de « blasphémateurs, d'apostats, d'infidèles, » de gens qui « ont cessé d'être chrétiens, » et qui « renversent même le christianisme par sa base (23); » ils se reprochent les uns aux autres de vouloir créer une « église-anarchie, » une « église-cahos, » une « tour de Babel; » une église où il n'y aura plus d'autre unité que « celle du salaire des pasteurs (24). » En Allemagne, un pasteur de Berlin, écrivain distingué, reconnaît « que l'église protestante de ce pays se trouve encore, après trois siècles d'existence, dans un état d'anarchie (25). »

Rien ne nous serait plus facile que de multiplier les aveux des écrivains protestants sur cette étrange situation de leurs églises (26). Nous n'en citerons plus qu'un; c'est celui d'un protestant anglican qui, après avoir examiné l'état des églises protestantes de France, de Suisse et d'Allemagne, n'a pas craint d'en porter le jugement suivant: « Toutes ces églises, à peu d'exceptions près, je crois même aucune, sont corrompues dans ce qui regarde l'essence du christianisme. Le ver rongeur du socinianisme et celui de l'infidélité ont, dans leur dévorante activité, traversé de part en part le corps, la substance, le cœur même de ces églises étrangères (27). »

La raison d'une dissolution si effroyable? Entendez-la de la propre bouche de ces ministres eux-mêmes. « Le protestantisme, vous disent-ils, ne prétendait d'abord que réformer quelques abus de l'Eglise catholique, à laquelle il voulait rester uni; mais le principe de souveraineté individuelle, qui l'avait engendré et conduit à s'insurger contre les abus, le poussa à se séparer de l'Eglise, puis à se diviser et à se subdiviser à l'infini, par l'intermédiaire du socinianisme et d'autres sectes de ce genre. Ce même principe le jeta dans la philosophie; avec celle-ci, il fallut parcourir l'idéalisme, le matérialisme, le septicisme, le rationalisme (28), l'éclecticisme, et je ne sais combien de systèmes divers, le panthéisme enfin (29), c'est-à-dire cette erreur monstrueuse qui est en même temps l'océan où se confondent les êtres..., et le gouffre où vient s'abîmer toute philosophie (30). » Voulez-vous savoir maintenant si de telles conséquences sortent nécessairement du principe fondamental sur lequel le protestantisme repose? Oui, vous diront ses docteurs; car « l'unité est contraire à sa nature, » et il aboutit forcément à ce qu'ils appellent la *diversité*, n'osant pas toujours dire à la confusion, à l'anarchie (31). Mais tel d'entre eux sera plus franc, et il avouera ingénument que « se diviser, se subdiviser à l'infini..., c'est la loi du protestantisme, la destinée qui lui est réservée dans tous les pays où la liberté religieuse lui permettra *d'être lui*, c'est-à-dire de secouer le joug de l'autorité...; » il vous

(21) Le pasteur Burnier, à l'assemblée de Lausanne en 1838.

(22) *Lettres* de M. le pasteur Gaussen *à la Vén. Compagnie des vasteurs de Genève*, pag. 14, Genève 1831.

(23) Voyez les discours des pasteurs Bouvier, Heyer, Munier, Hartley, et autres, au jubilé de Genève (1835), où toutes ces inculpations se trouvent. Voyez aussi ceux qui ont été prononcés à l'assemblée des pasteurs de Lausanne, en 1838. « Figurez-vous, nous dit, au sujet de cette assemblée, un estimable écrivain; figurez-vous dans la salle du grand conseil du canton de Vaud trente-quatre pasteurs, hommes d'érudition, hommes de talent et de trop bonne foi pour s'être concertés d'avance, réunis par ordre du conseil d'Etat cantonnal en séance publique, pour élaborer un projet d'organisation d'église nationale: soulevant ainsi solennellement les questions les plus fondamentales du christianisme, ne pouvant s'entendre sur aucun point et ne craignant pas toutefois de consigner dans un volume in-folio leurs divergences sur les premiers éléments de la foi, leurs inconséquences forcées, leurs contradictions aussi continuelles qu'inévitables, enfin l'inutilité de leurs efforts pour échapper à la fausse position que le protestantisme leur a faite. » Veuillot, *Les pèlerinages de Suisse*; note 4, p. 274-5, Paris, 1839.

(24) Vinet, *Supplément au n.* 129 du *Narrateur religieux*, pag. 668.

(25) Le pasteur Henry, *Considérations sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat.*

(26) Voyez dans le *Guide du catéchumène* les *Entretiens sur l'Unité de l'Eglise et sur la règle de la foi*, où se trouvent nombre d'aveux dans le genre de ceux que nous citons ici.

(27) *Revue de Dublin*, à l'art. *Examen des écrits qui ont paru à Londres pour le jubilé protestant de* 1835. *L'Univers catholique*, numéro d'Avril, 1838.

(28) Jamais secte quelconque n'a eu une parenté aussi nombreuse que la secte vaudoise. Voici ce qu'on lisait encore naguère à cet égard dans leurs livres d'instructions religieuses, comme faisant partie de leur dernière confession de foi, et qu'on ne retrouve plus dans les formulaires de cette même confession qui ont été réimprimés depuis peu:

« Pour plus ample déclaration de notre croyance, nous réitérons ici la protestation que nous fîmes imprimer l'an 1603, à savoir que nous consentons à la saine doctrine avec toutes les Eglises réformées de France, d'Angleterre, des Pays-Bas, d'Allemagne, de Suisse, de Bohême, de Pologne, de Hongrie et autres, ainsi qu'elle est exprimée en leur confession d'Augsbourg, selon la déclaration qu'en a donnée l'auteur. Et promettons d'y persévérer, Dieu aidant, inviolablement en la vie et en la mort, étant près de sceller cette vérité éternelle de Dieu de notre propre sang, comme l'ont fait nos prédécesseurs, depuis le temps des apôtres, particulièrement en ces derniers siècles. Et pourtant nous prions bien humblement toutes les Eglises évangéliques et protestantes de nous tenir, nonobstant notre pauvreté et petitesse, pour vrais membres du corps mystique de Jésus-Christ, souffrant pour son saint nom. » *Bert*, le *Livre de famille*, Genève, 1850.

(29) *Nouvelliste vaudois*, n. 27.

(30) C. Stoffens, *Introduction à la théologie de l'histoire, ou du progrès dans ses rapports avec la liberté*, Paris, 1842.

(31) Chenevière, *De l'autorité*, p. 16 et suiv.; Guizot, *Fragments*, Paris, 1838; Vinet, *Supplément au Narrat. relig.*

aira que « la dernière logique et le dernier terme du protestantisme sont *l'individualisme...* ; que c'est sa destinée providentielle ; » et comme si de telles paroles n'étaient pas encore assez claires, il ajoutera que sa mission « est de réduire l'Église en poudre et en atomes, de la dissoudre ; car, dit-il, l'individualisme est un dissolvant si actif, un agent tellement corrosif, qu'il finit par se dévorer lui-même, après avoir tout renversé, tout démoli, tout détruit (32) »

Or, M. C. F., cette situation est celle des églises vaudoises, aussi bien que des autres églises protestantes, auxquelles elles se sont toujours déclarées unies de foi et de doctrines (33). On sait ce que les méthodistes, plus connus sous le nom de *Momiers*, y font naître de luttes, de divisions qui y agitent encore aujourd'hui les esprits, et personne n'ignore qu'un de ces pasteurs accusa naguère ses coreligionnaires de « plusieurs hérésies tant sur le dogme que sur la morale, » et qu'après avoir établi les variations de doctrines qu'ils avaient subies, il formula nettement contre un grand nombre d'entre eux, et contre ce qu'il appelle le *Pharisaïsme de leurs docteurs*, les accusations « d'infidélité, d'idolâtrie et d'incrédulité, » dont nous ne sachions pas que ni les uns ni les autres se soient justifiés.

Telles sont les lamentables conséquences du principe de la liberté de croyance ; et malheureusement elles sont encore plus hautement attestées par les faits, par la situation générale du protestantisme, qu'elles ne le sont par les nombreux aveux et les paroles formelles de ses adhérents. Il fut un temps cependant où cette anarchie de doctrines et cette dissolution du corps des églises protestantes trouvaient quelque obstacle ou quelque remède dans les formulaires qu'on faisait souscrire aux ministres, et dans les professions de foi, dans les livres symboliques qu'on imposait aux fidèles. Aujourd'hui ces deux digues sont presque partout rompues. Les ministres ne veulent plus de formulaires qui déterminent les doctrines qu'ils doivent enseigner, et ils ne veulent pas davantage, non plus que les infidèles, de professions de foi ou de livres symboliques. Presque partout on les a proclamés « attentatoires à la liberté d'examen, de croyance et de culte ; » presque partout on les a déclarés directement contraires au principe fondamental de la réforme (34). Et ne sont-ce pas les ministres et les professeurs eux-mêmes qui nous disent en toutes lettres que les confessions de foi « tombent en oubli, qu'on n'en parle plus, qu'on ne les lit plus, ou que, si l'on continue à les signer, c'est avec des restrictions énoncées ou mentales qui les détruisent (35) ? » Ne sont-ce pas eux qui nous apprennent que les confessions de foi sont « un leurre en tant qu'elles ne sont point l'expression de la foi d'une église, pas même de tous les rédacteurs... (36) ; » « qu'on ne trouvera pas deux ministres qui aient jamais été d'accord sur un seul de ces articles (37), » et que, « chacun a le droit de les entendre conformément à ses opinions (38) ? »

Mais laissons-les développer eux-mêmes l'étrange opposition qui se rencontre entre le principe de la liberté de croyance, base du protestantisme, et la prétention de quelques ministres d'imposer encore des confessions de foi. C'est un habile professeur de Genève qui s'en charge. Après avoir énoncé que de telles confessions « sont en pleine opposition avec l'esprit de la réforme » ou du protestantisme, voici comment il raisonne : « La réformation est une loi de liberté. Le réformé repousse toute autorité humaine en fait de dogme ; il ne reconnaît qu'une règle

(32) *Nouvelliste vaudois*, 1838, n. 27, à l'art. *Eglise des professants*.

(33) Le caractère distinctif du rationalisme tel que les Allemands l'ont donné à la France, d'où il reflue plus ou moins partout, c'est de constituer la raison humaine juge sans appel de ce qu'il faut croire et pratiquer en matière de religion. Aussi les rationalistes s'accordent-ils à rejeter tout miracle et tout mystère en fait de croyances. Les plus conséquents vont plus loin, et ils rejettent la révélation elle-même. Il était naturel que le protestantisme trouvât son tombeau dans un tel système. Le fait est aujourd'hui patent. Un ministre protestant atteste : « que l'œuvre des réformateurs n'existe plus que de nom là où le rationalisme domine, et que, par conséquent, ce que les réformateurs avaient conservé *d'essentiellement chrétien, a été également perdu dans ce naufrage ;* » et comme ce même ministre reconnaît « que le rationalisme règne de fait sur la majeure partie de l'Allemagne, » on peut juger d'après cela de ce qu'il reste de christianisme dans la contrée qui a servi de berceau au protestantisme. Mais ce n'est pas là l'aveu le plus curieux que nous fasse ce ministre ; il en est un autre dont il nous importe davantage de prendre acte ; c'est que, selon lui, « *toutes les oppositions à la loi morale de l'Evangile* veulent bien emprunter le manteau du rationalisme, *pour avoir le droit de choisir parmi les devoirs* ce qui s'accorde avec leurs convenances, et de rejeter *ce qui les contrarie.* » Nous soupçonnions bien un peu qu'on ne tenait si fortement à la liberté de croire à sa fantaisie que pour avoir la liberté d'*agir à sa guise*, mais il était bon que cet aveu nous vînt de nos adversaires eux-mêmes, et nous les remercions de leur franchise. *Histoire critique du rationalisme en Allemagne*, par A. Saintes, liv. I, ch. 10, p. 103 ; liv. II, ch. 1, p. 113, 114 ; Paris, 1841.

(34) Voyez dans le *Guide du catéchumène Vaudois* t. 1, p. 214 et suivantes, le détail de ce qui s'est passé à Genève, à Lausanne, à Paris et ailleurs, au sujet des formulaires et des livres symboliques.

(35) Le ministre Heyer, *Coup d'œil sur les confessions de foi.*

(36) Chenevière, *De l'autorité*, p. 104. Comme les ministres vaudois se sont bornés, dans leur synode de 1839, ch. 1, § 3, à déclarer la confession de foi de leurs églises *Règle d'enseignement*, on pourrait les soupçonner de se réserver aussi le privilége dont parle ici leur collègue, M. le professeur Chenevière, *Syn. Vaud.*, tenu à Saint-Jean les 23, 24 et 25 avril 1839.

(37) L'évêque anglican Clayton.

(38) L'évêque anglican Burnet, *ap. Venderbon*, t. II, p. 307. Voyez aussi d'autres aveux de ce genre dans le *Guide du catéchisme vaudois*, aux *Entret. de l'unité de l'Eglise, et de la règle de la foi.*

de foi, c'est la sainte Ecriture. Or, les faiseurs de confessions l'ont tellement expliquée et tordue, ils l'ont tellement enrichie de leurs conséquences, qu'ils ont créé des dogmes et qu'ils les ont imposés avec empire. Il faut, sous peine d'exclusion et d'anathème, croire ce qu'ils décrètent devoir être cru; ils partent du principe que leurs thèses, que leurs déductions sont vraies, et qu'il faut y adhérer. En paroles, ils se reconnaissent faillibles, ils attaquent de toutes leurs forces les prétentions des papes et des conciles, mais ils condamnent avec assurance ceux qui ne s'inclinent pas devant la certitude de leur assertion. La réformation est la loi de l'examen; ses disciples ont la faculté d'admettre ce qu'ils voient, eux, être enseigné dans l'Evangile; la réformation dit, avec Jésus-Christ : *Sondez les Ecritures* (*Joan.*, V, 39); c'est l'une des prérogatives que Rome vous avait enlevées, je vous la rends. Or, les anathèmes ajoutés aux symboles signifient : Si vous n'entendez pas les Ecritures comme moi, je vous maudis, et je suis prêt à faire plus si ce n'est pas assez. Je vous permets l'examen, à condition que vous n'en usiez pas, ou que son exercice vous conduise au même résultat que moi. Qu'est-ce que cela veut dire? c'est une déraison. On comprendrait que l'on interdît à celui qui entre dans une société des actions nuisibles à cette société; tout individu qui devient membre d'une association peut renoncer à quelque droit secondaire pour en conserver de plus précieux; c'est à cela que chacun se soumet dans la société civile. Mais comment m'interdire l'exercice de mon intelligence, et m'imposer un joug aussi pesant dans la réformation, qui n'a été fondée et qui ne subsiste que par le bienfait de l'examen? — Aussi l'on a saisi le ridicule de cette inconséquence, et on l'a fait ressortir. Vous avez l'air, a-t-on dit, de répéter avec saint Paul : *Examinez toutes choses*, et de conclure avec lui : *Retenez ce qui est bon* (II *Tim.*, I[1], 14); mais non, ce n'est pas cela : par le fait, vous ne recommandez l'examen aux fidèles et aux candidats au saint ministère que pour la forme; cette exhortation, dans votre bouche, manque de sincérité. Vous devriez leur dire, en tout autant de termes : Ne vous fatiguez pas à chercher dans l'Ecriture les vérités de la foi; cet examen pourrait faire naître des doutes dans votre esprit et vous éloigner des conclusions que nous avons arrêtées dans notre *Consensus* ou dans notre symbole; lisez nos formulaires et nos confessions; apprenez-les comme des leçons qu'il ne vous est pas loisible de critiquer. Voilà la foi que nous vous imposons à la majorité de suffrages (39). » Or, en agir ainsi, selon le ministre professeur que l'on vient d'entendre, c'est plus que se jouer de la simplicité des gens, c'est être soi-même atteint de folie; car, à l'en croire, « la réforme, qui ne vit et ne peut subsister que par l'examen, *est en délire* quand elle conclut à l'autorité humaine (40). »

Passons aux catéchismes, aux liturgies et autres livres semblables, à l'aide desquels on a aussi longtemps essayé d'arrêter les divisions et de maintenir un simulacre d'unité de foi, du moins dans les livres, chez nos frères séparés. Il s'agit précisément du catéchisme qu'on enseigne dans les vallées vaudoises. Ecoutez donc les ministres établis dans les pays mêmes où il a été rédigé.

« Le catéchisme, nous dit un de ceux-ci, le catéchisme qui, à part quelques absurdités, est excellent, n'est pas une confession de principes et de croyances, puisqu'il n'est pas signé par tous les pasteurs comme expression de leurs sentiments personnels. Il en est de même de la liturgie, puisque, selon le *Protestant*, journal de Genève, le Symbole des apôtres, qui commence par ces mots : *Je crois en Dieu*, etc., n'est pas une confession, et que la *Vénérable compagnie* n'a pas désavoué cette déclaration très-importante. D'ailleurs, l'église de Genève rejetant toute espèce de confession de foi, ces livres n'en sont pas une. On les lit, on les enseigne, mais cela ne veut pas dire qu'on les croie (41). » Tel autre ministre sera plus indulgent. Selon lui, le catéchisme ne renfermerait pas proprement des absurdités, il contiendrait seulement de « nombreuses erreurs. » Mais comment ce catéchisme est-il donc l'objet de tant d'inculpations de la part des ministres eux-mêmes? Ecoutez un troisième ministre, il vous l'apprendra. Après vous avoir dit qu'à Genève « on ne veut plus de ce catéchisme, » il ajoute : « On l'altéra très-peu de temps après l'avoir admis, et dès lors on l'a changé, pièce par pièce, presque tous les six ans..... On l'a même encore altéré et corrigé depuis que je suis pasteur, sans que je l'aie appris autrement qu'en l'achetant chez l'imprimeur; et nous venons d'entendre dire qu'une commission de quelques pasteurs se dispose maintenant à le changer encore (42). »

Vous le voyez, mes frères, tout tombe, tout s'anéantit devant le prince de liberté de croyance. Dogmes, confessions de foi, catéchismes, liturgie, rien ne reste debout. Sa conséquence inévitable est de réduire les croyances à l'individualité, c'est-à-dire de faire sortir de chaque tête une religion pour chaque individu. « Le caractère évident de l'époque, » nous dit un écrivain protestant, parlant de ces divisions, « c'est l'anarchie des intelligences, » et cette anarchie est arrivée, selon lui, à un point si effrayant « que les systèmes sont opposés les uns aux autres jusque *dans les sources mêmes de la ven-*

(39) Chenevière, *De l'autorité dans l'Eglise réformée*, p. 65, 66; — 7 — 8.

(40) Chenevière, *De la prédestination*, p. 436.

(41) *Lettres à la vén. compagnie des pasteurs de Genève*, par Rojour, ci-devant ministre de l'Eglise nationale de Genève, p. 14; Genève, 1836.

(42) Gaussen, *Lettres à la vén. compagnie des pasteurs de Genève*, lettre 1, p. 7; Genève, 1831.

sée (43). » Aussi, à la vue d'un chaos si effroyable, tel autre écrivain du parti a-t-il cru avoir sous les yeux l'image du « *Pandemonium* où toutes les rêveries, toutes les demi-vérités et toutes les erreurs peuvent à leur aise s'ébattre et fêter leur sabbat (44). »

Passons maintenant des conséquences de fait qui sont le résultat et l'expression de l'application du principe fondamental du protestantisme, aux conséquences qui en dérivent directement, pour les ministres eux-mêmes. Dès que chaque individu a le droit et le devoir de se former à lui-même sa religion d'après la lecture de la Bible; dès que c'est là « le véritable esprit...., le vrai fondement de la réformation (45); » dès que c'est là « son principe vital (46),» la conclusion qui en sort évidemment, et que tous les protestants conséquents, ministres, professeurs ou simples fidèles en ont constamment déduite, c'est qu'il n'y a de véritables protestants « que ceux qui rejettent hors du domaine de la foi *l'intervention et l'interprétation de l'homme*, ceux qui font de la Bible *la seule base* de leur croyance...., à l'exclusion *de tout intermédiaire humain* (47); c'est que ni pasteurs ni magistrats n'ont rien à voir sur la croyance de leurs semblables (48). » La raison en est que chaque ministre et le corps entier des ministres se reconnaissant sujets à l'erreur, et n'ayant jamais pu se mettre d'accord sur aucun point, chaque fidèle a le droit de leur dire à tous et à chacun en particulier : « Je ne puis en croire à vous, puisque vous n'êtes rien de plus que ceux qui vous accusent d'erreur; je ne puis en croire à eux, puisqu'ils ne sont rien de plus que vous; je ne puis en croire à moi-même, puisque je ne suis rien de plus que ceux qui se trompent (49). » Vous avez beau me dire dans votre catéchisme et dans votre confession de foi que « *le devoir* des membres de l'Eglise (*vaudoise*) est de vivre dans sa communion extérieure...., et de se soumettre à l'ordre qui y est établi (50); » vous avez beau vous donner pour pasteurs, pour maîtres, pour guides ou même pour experts, en m'enseignant dans votre catéchisme que « Dieu vous a établis pasteurs pour gouverner l'Eglise.... » et que « votre charge, votre office est de prêcher l'Evangile et de gouverner l'Eglise (51); » ce qui est certain, ce qui est incontestable d'après l'enseignement général des ministres, des professeurs et des écrivains protestants, c'est qu'il n'appartient qu'à moi de me faire mes croyances, ma religion tout entière, et qu'il ne doit y avoir « aucun intermédiaire humain» entre Dieu et moi. Ce qui est certain encore, c'est que, « d'après le principe fondamental du protestantisme, personne au monde n'a le droit de m'inquiéter, de me blâmer, de me punir à cet égard...., et que, si vous le faites, vous vous arrogez une puissance divine, et vous substituez en propres termes votre autorité à celle de Dieu (52). » Ce qui est certain, c'est que, conformément à ce principe, qui vous ôterait jusqu'au droit même d'ouvrir la bouche et de m'adresser la parole en matière de religion (53), si vous avez quelque chose à me dire, voici le seul langage que vous puissiez m'adresser sans hypocrisie et sans inconséquence de votre part : « Mon frère, on dit qu'il existe un livre inspiré de Dieu, qu'on appelle Bible, et qui renfermerait la règle de ce que vous devez croire et pratiquer pour accomplir sa volonté; je vous conseille, si vous me le permettez, car je n'ai aucun droit, aucune obligation de vous en parler, je vous conseille de vous assurer si ce livre existe, s'il est inspiré, et si les versions qu'on vous en offre sont fidèles. Les uns disent que ce livre vous confère le droit de vous faire à vous-même votre symbole et votre décalogue, c'est-à-dire, toute votre religion; mais d'autres, en plus grand nombre, disent aussi le contraire. Mon avis est, en conséquence, que vous feriez bien de lire ce livre, et de voir qui a tort ou raison sur ce point. Dans tous les cas, selon moi, ce livre serait votre unique règle de foi. Lisez-le donc, et croyez ce que l'Esprit-Saint ou votre jugement individuel vous inspirera : ce sont les seuls maîtres que vous puissiez et que vous deviez écouter. Personne ne doit s'interposer entre eux et votre foi. Si vous me demandez comment je l'entends sur les principaux points qu'il renferme, je vous dirai que je l'entends en tel sens, mais que les catholiques l'entendent en tel autre; les luthériens en tel autre; les calvinistes en tel autre; les méthodistes qui sont parmi nous, en tel autre; les anglicans, etc., encore en tel autre. Ce sont tout autant d'interprétations diverses qui peuvent être aussi fondées que la mienne, et parmi lesquelles vous pouvez choisir; car je n'ai pas la prétention de me croire plus docte qu'eux tous, ni même qu'aucun d'entre eux. N'y ayant parmi nous ni individus ni corps qui soient tenus pour infaillibles, il est évident que je ne pourrais condamner aucune de ces opinions, comme erronées, sans renverser la base même du protestantisme, et sans afficher une témérité, un or-

(43) Secrétan, *Revue suisse*, t. I, p. 114.

(44) *Archives du christianisme*, n° du 12 janvier 1839. Le *Pandemonium*, d'après une fiction poétique, est censé être la capitale des enfers, le lieu où Satan convoque le conseil des démons.

(45) Rousseau, *Lettres écrites de la montagne.*

(46) Saintes, *Histoire critique du rationalisme en Allemagne*, liv. II, ch. 13. Chenevière, Vinet et tous les écrivains protestants de nos jours.

(47) Rilliet de Constant, *De l'union protest.*, p. 17, 19.

(48) Rousseau, *ibid.*

(49) *Six contre un*, p. 48; Genève, 1843.

(50) *Catéchisme vaudois*, part. I, sect. 14; *Confession de foi des Eglises vaudoises*, art. 27.

(51) *Catéch. vaud., ibid.*

(52) Chenevière, *De l'autorité*, p. 65.

(53) Singulière, mais irréfragable conséquence du principe de la liberté de croyance, qu'il ôte aux ministres qui le proclament jusqu'au droit de la parole en matière de religion!

gueil et une inconséquence que rien ne saurait justifier de ma part.

« Ainsi, choisissez. Vous seul pouvez le faire, vous seul avez le droit de le faire. Je ne dois ni influer sur votre foi ni prendre sur moi la moindre responsabilité à cet égard : l'Esprit-Saint ou votre sens privé peut vous conduire beaucoup mieux que je ne le ferais moi-même. Vous savez qu'il n'y a pas d'autorité chez les protestants quand il s'agit de la foi, et si je venais à vous induire en erreur, ce ne serait pas une excuse pour vous d'avoir déféré à mon opinion. Si vous pensez donc, par exemple, que ces paroles : *Ceci est mon corps* (*Luc.*, XXII; 19), attestent réellement la présence du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, réunissez-vous aux catholiques; si vous pensez, au contraire, qu'elles signifient : *Ceci n'est pas mon corps*, restez avec nous. Si vous pensez que ces paroles : *Celui qui croit et qui est baptisé sera sauvé* (*Marc.*, XVI, 16); ou bien ces autres de saint Jean : *Si quelqu'un ne renaît de l'eau et du Saint-Esprit, il n'entrera point dans le royaume des cieux* (*Marc.*, XXVI, 16; *Joan*, III, 5), signifient qu'il faut absolument être baptisé pour être sauvé, faites-vous catholique; si vous pensez le contraire, restez avec nous; car, chez nous, on commence à douter fortement de la nécessité du baptême, et déjà, depuis bon nombre d'années, vous ne trouverez plus le nom de *péché originel* dans notre catéchisme (54). S'il vous semble que ces paroles de Jésus-Christ adressées à saint Pierre : *Pais mes agneaux, pais mes brebis* (*Joan.*, XXI, 16, 17)... *Je te donnerai les clefs du royaume des cieux, et tout ce que tu auras lié ici-bas sera lié dans le ciel, et tout ce que tu auras délié sur la terre sera délié dans le céleste séjour* (*Matth.*, XVI, 19); s'il vous semble, dis-je, que ces paroles et d'autres semblables prouvent que Pierre a été établi pasteur suprême de toute l'Eglise, entrez dans la catholique ; car il n'y a de pasteur suprême que là. S'il vous semble, au contraire, que Jésus-Christ n'ait attaché aucun sens à ces paroles, et que Pierre, en les entendant, n'ait pas reçu plus de pouvoir que les autres apôtres, auxquels elles n'ont pas été adressées, restez avec nous ; car nous pensons ainsi, et nous repoussons vivement l'autorité suprême que les évêques de Rome ont toujours prétendu s'attribuer sur tous les chrétiens, en vertu de ces paroles de Jésus-Christ. En un mot, sur ces points comme sur tant d'autres, si vous trouvez que la doctrine catholique est plus conforme que la nôtre à votre jugement individuel, seul juge suprême de toutes ces questions, faites-vous catholique, vous en avez la liberté, et c'est le seul conseil que je puisse vous donner, d'après les vrais principes de notre secte (55). »

Voilà, M. F., le seul langage que le principe fondamental du protestantisme autorise ses adhérents à adresser à leurs semblables. Il y a loin de là, comme l'on voit, au système d'autorité, d'intimidation, de menaces et même d'excommunication dont on effraye ceux d'entre eux qui pensent à rentrer dans le sein de l'Eglise catholique.

Que ceux-ci ne se laissent donc pas intimider par de tels procédés. Qu'ils se retranchent derrière le principe qui forme l'unique base du protestantisme, et que, fermement résolus de ne permettre à aucun de leurs docteurs de s'ingérer dans ce qui concerne leur foi, leur religion, ils disent hardiment au téméraire qui serait tenté d'usurper leurs droits :

« Monsieur, descendez de votre chaire, et cessez de nous endoctriner. La parole de Dieu que vous prétendez nous enseigner, est dans la Bible, et non dans votre bouche, ou dans vos livres. Votre système, en laissant à chacun de nous le soin et l'obligation de régler notre foi, vous défend de nous la donner, et il vous ôte jusqu'au droit de la parole. Si vous ne faites que nous rapporter le texte sacré, c'est peine inutile, et nous n'avons que faire de vos prêches, car nous le lirons sans vous dans les saintes Ecritures, et chacun de nous l'interprétera selon son jugement particulier; si vous y mêlez le moindre mot de votre crû, vous vous arrogez une autorité qui n'appartient qu'à Dieu, et vous faussez la règle de notre foi: car ce n'est pas votre parole qui constitue cette règle, mais la seule parole de Dieu. A quel titre, d'ailleurs, continueriez-vous à nous régenter? Etes-vous plus infaillible que nous? Est-ce vous qui répondrez de notre foi, ou nous? De savoir si nous continuerons à venir dans le temple pour prier, c'est chose que chacun de nous décidera d'après l'Ecriture ; mais nos temples ne seront du moins plus désormais des lieux d'instruction religieuse. N'y ayant, d'après nos principes, ni mission, ni autorité pour enseigner la religion, il ne doit non plus y avoir ni magistère ni chaire (56). » C'est du reste la réponse péremptoire que faisaient aux ré-

(54) « On a vu, nous dit un des ministres des Vallées, et l'on voit de nos jours encore, chez nos Vaudois, l'hérésie de Genève, qui renie le péché originel et qui rabaisse la divinité de Jésus-Christ, en possession de la chaire, s'y maintenir avec audace... » *Appel aux Vaudois*, ou *les Vaudois convaincus d'hérésie*, par un chrétien; Pignerol, chez Massara-Novara, 1856.

(55) *Guide du catéch. vaud.*, t. I, p. 436-7-8.

(56) *Ibid.*, t. II, p. 17-19. « Si vous voulez être un protestant sincère, » disait naguère à M. Malan, ministre génevois, un habile controversiste catholique, « vous devez vous interdire d'instruire vos frères sur la Bible. Apprenez-leur la physique, l'histoire naturelle, les mathématiques, mais n'allez pas jusqu'à la Bible ; là s'arrête votre pouvoir. Quand vous auriez du génie, un vaste savoir, une grande éloquence, tout cela ne vous donne pas le droit de faire une religion pour vos frères ; ici, chacun y est pour soi et doit trouver dans l'Ecriture ce qu'il est nécessaire de savoir pour son salut. Qu'avons-nous besoin des ministres? ce qu'il nous faut à nous, ce sont des imprimeurs pour multiplier la Bible, des commis pour la colporter, et des maîtres d'école pour nous apprendre à la lire; tout le reste se trouvant dans la Bible, nous

formateurs mêmes, nombre de protestants allemands qui avaient compris que le principe de la liberté de croyance ne serait jamais qu'un leurre de la part de leurs réformateurs, tant que ceux-ci prétendraient interpréter la Bible pour eux. Aussi leur disaient-ils rondement : « Nous connaissons assez l'Evangile, nous pouvons le lire par nous-mêmes, et nous n'avons pas besoin de vous : vous voulez faire des tyrans de l'Eglise qui est libre ; vous voulez établir une nouvelle papauté..... Allez prêcher à ceux qui veulent vous entendre..... Qu'avons-nous besoin de votre secours pour trouver Jésus-Christ? Vous nous avez appris qu'il suffit de croire en lui ; laissez-nous donc y croire selon notre sens privé, puisque vous y croyez vous-mêmes selon le vôtre (57). »

Tel est, M. F., le langage que le principe vital du protestantisme autorise ses adhérents à tenir à leurs guides. C'est la conclusion immédiate, logique, inévitable du principe lui-même. Elle renverse également, comme vous le voyez, ministres et ministère, chaires et temples, et ne laisse sur pied que l'individu avec sa Bible à la main.

A celui-ci maintenant à l'examiner et à se faire sa religion. En viendra-t-il à bout? Qui pourrait l'espérer? Ceux qui l'ont tenté avant lui y ont-ils réussi? Ont-ils pu, je ne dis pas s'accorder entre eux, mais même s'accorder avec eux-mêmes, en se faisant des convictions solides et durables? Il s'en faut bien. Et d'abord, comment croire avec raison contre tant d'autres qui prétendent n'avoir pas tort? N'est-ce pas la condition de l'homme de se trouver faible, vacillant, quand il en voit tant d'autres le contredire et combattre ses opinions (58)? Et si telle est la disposition des esprits les plus fermes et les plus éclairés, qu'en sera-t-il, bon Dieu, du simple peuple, de l'artisan et de l'homme des champs qui demeurent étrangers à tout exercice des facultés intellectuelles, et qui sont tout absorbés dans les pénibles travaux dont ils retirent à peine leur subsistance? Qu'en sera-t-il de celui dont toute la science se réduit à savoir plutôt épeler que lire, et qui ignore jusqu'au nom même des études qui seraient nécessaires pour préparer l'esprit à une connaissance un peu raisonnée de la religion? Mettez la Bible entre les mains de telles personnes qui feront pour le moins les dix-neuf vingtièmes de la population, et dites-nous franchement ce que vous prétendez qu'elles en retirent (59).

Pour que les simples fidèles pussent former leur foi, leur religion sur la Bible, il faudrait que les ministres protestants fussent au moins d'accord à reconnaître qu'elle est claire et à la portée de tous; or le sont-ils? Pas du tout. Un célèbre théologien anglican se demande d'abord à lui-même « si les chrétiens les plus instruits et les plus intelligents sont capables de se démontrer la vérité des Ecritures ; » et après avoir insinué assez clairement qu'il ne croit pas même que les membres du bas clergé soient en état d'y réussir, il ajoute « qu'il y a des milliers de chrétiens qui croient à l'Ecriture comme les mahométans croient au Coran (60). » S'il s'agit ensuite de l'aptitude à saisir le sens de l'Ecriture, un docte ministre anglican se charge d'arrêter les plus présomptueux en leur adressant le défi suivant : « Ouvrez vos Bibles, et prenez la première page sur laquelle vous tomberez dans l'un et l'autre Testament. Si tout vous y paraît clair et aisé, vous pouvez remercier Dieu de vous avoir accordé un privilége qu'il a refusé à bien des croyants sincères (61). » D'après un autre docteur qui a traité longuement ce sujet, « les plus sages (parmi les interprètes) méritent néanmoins peu de confiance (62). »

pouvons, à la rigueur, nous passer de vous et surtout de vos livres. Pour vous, l'enseignement religieux est plus qu'une inconséquence, c'est une véritable usurpation, c'est vous ériger despotiquement au-dessus de vos frères, tout en proclamant que vous n'en avez pas le droit. » *Six contre un*, p. 29.

(57) *Ep. Capiton. ad Farell.*, Id. inter Ep. Calv., p. 5 ; Luth. *in* I *Cor.*, XV ; Jacob. Andres, *in cap.* XXI *Luc.*

(58) « En effet, » nous dit ici un grave théologien catholique, « quel est l'homme épris de l'amour de la vérité et poursuivant sans relâche la possession de ce bien suprême, qui n'ait senti le prix d'une autorité capable de prévenir et de guérir le doute, le doute, qui fait tant de mal à l'âme? Quel est l'homme qui n'ait appelé quelquefois le secours d'une autorité pour lui servir de guide dans les sentiers obscurs du monde suprasensible? L'existence de cette autorité est parfaitement conforme aux besoins et à la constitution de la nature humaine. Et quelle autre autorité y a-t-il pour l'homme et pour la raison que celle de la révélation et de l'Eglise, son éternel organe? » Maret, *Théodicée chrétienne*, p. 21.

(59) On voit assez clairement dans le Nouveau Testament qu'il a été ordonné aux apôtres de prêcher ; on y voit aussi en toutes lettres que les fidèles doivent ouïr la prédication de la doctrine évangélique, et que *la foi vient de l'ouïe* (*Rom.*, X, 17) ; mais nous n'y voyons pas également, et nous désirerions cependant que les protestants nous y fissent voir que la foi vient de la lecture, et qu'on ne saurait être chrétien sans savoir lire. Car enfin, puisque chacun doit se faire sa religion sur sa Bible, le premier précepte que celle-ci nous semble devoir contenir, c'est d'ordonner à tous d'apprendre à lire. Or, ce précepte, personne n'a su l'y découvrir jusqu'a ce jour, et bien qu'il y eût d'assez bons chrétiens en ce monde pendant les siècles qui ont précédé la découverte de l'imprimerie, c'est-à-dire pendant mille et quatre cents ans, durant lesquels on n'eût certes pas trouvé un chrétien sur mille qui sût lire, on ne s'était néanmoins jamais douté de l'existence d'un tel précepte. Nous craindrions même assez qu'aujourd'hui encore des milliers et des milliers de protestants ne pussent être pris en flagrant délit sur ce point. Toutefois, bien en a pris au protestantisme de retarder sa naissance jusqu'après la découverte de l'imprimerie, sans quoi réformateurs et ministres eussent bien risqué de célébrer les funérailles du nouveau-né, le lendemain ou le jour même de sa naissance.

(60) Wiseman, *Conférences sur les doctrines et les pratiques de l'Eglise cath.*, t. I, p. 132-3.

(61) Balguy, *Mandements et discours*, p. 133.

(62) Jérémie Taylor, *Liberté de prophétiser*, sect. 4.

Il ne faudrait pas, ce semble, une grande mesure d'humilité pour que le plus docte des ministres protestants avouât qu'il y a mille textes dans l'Ecriture qu'il ne saurait être assuré de bien interpréter. L'apôtre saint Pierre avait déjà prévenu les fidèles de son temps que les lettres de saint Paul renferment des choses obscures et difficiles à comprendre; des choses dont les esprits ignorants et indociles abusaient pour leur perdition, de même qu'ils abusaient aussi des autres parties des Ecritures. (II *Petr.*, III,16.) Nous voyons dans le Nouveau Testament même que c'est un don, une grâce du Seigneur que d'entendre les Ecritures, et que les apôtres eux-mêmes, formés à l'école de Jésus-Christ, n'ont reçu cette grâce de leur divin Maître que dans la dernière entrevue qu'il eut avec eux avant de remonter au ciel : *Alors*, nous dit saint Luc, *il leur ouvrit l'entendement, afin qu'ils comprissent les Ecritures.* (*Luc.*, XXIV, 45.) Nous y lisons que les deux disciples auxquels Jésus-Christ apparut sur le chemin de Jérusalem à Emmaüs, n'ont compris les prophéties qui concernaient le Messie, et dont ils avaient eu néanmoins l'accomplissement sous les yeux, que lorsque Jésus-Christ leur en donna lui-même l'explication : *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis, dum loqueretur in via et aperiret nobis Scripturas?* (*Ibid.*, 32.) Nous y voyons enfin que l'intendant de Candace, reine d'Ethiopie, qui lisait attentivement Isaïe sur la mort du Messie dont Jérusalem venait d'être le théâtre depuis peu, n'avait non-seulement rien compris à ces prophéties, mais qu'il reconnaissait même l'impossibilité où il était de les comprendre, si personne ne les lui expliquait : *Et quomodo possum si non aliquis ostenderit mihi?* (*Act.*, VIII, 31.) Et qui serait étonné d'y rencontrer des difficultés quand nous entendons l'oracle de l'Eglise d'Afrique, le plus illustre des docteurs de l'Eglise, saint Augustin, devant qui catholiques et protestants s'inclinent d'admiration et de respect, avouer ingénument « qu'il y avait dans les Ecritures beaucoup plus de choses qu'il ne comprenait pas qu'il n'y en avait de celles qu'il comprenait (63)? » Et saint Jérôme, cet interprète géant, qui connaissait toutes les langues des textes de l'Ecriture sainte; qui avait blanchi dans l'étude des livres saints, et qui avait parcouru les lieux où se sont passés les événements qu'ils décrivent; qui avait interrogé les traditions, les mœurs et les usages de ces lieux, avec quelle véhémence ne s'élève-t-il pas contre ces insensés qui s'imaginent qu'il suffit d'avoir appris à lire pour comprendre la Bible? Parlant de l'eunuque qui lisait les prophéties d'Isaïe sans les comprendre, bien qu'elles eussent eu leur accomplissement depuis peu, ce grand docteur dit à Paulin : « Moi, je ne suis ni plus saint ni plus pénétrant que cet eunuque..... Je vous dis ceci, afin que vous sachiez que vous ne pouvez entreprendre l'étude de l'Ecriture sans un maître, sans un guide qui vous en ouvre le chemin. » Hé quoi! ajoute-t-il, « on se donne des maîtres, pour toutes les autres sciences, et même pour les arts moins nobles ou purement mécaniques..., et l'interprétation de l'Ecriture sera la seule chose dont tout le monde pourra se mêler, sans y apporter une préparation quelconque! Ce sera sur l'Ecriture que la vieille femme exercera son babil, que le vieillard qui radote, que le sophiste qui n'a que des mots feront les entendus!... Y a-t-il rien de puéril et de pitoyable, continue ce Père, y a-t-il rien de ridicule en fait de charlatanisme comme de vouloir enseigner à d'autres ce qu'on ignore soi-même, et de porter l'ignorance à ce point d'ignorer même qu'on est un ignorant (64)? »

A ces aveux nous ne joindrons plus que celui d'un pontife de nos jours, dont les vertus ont arraché l'admiration des protestants eux-mêmes, celui du cardinal de Cheverus. Cet homme, qui a fait revivre saint François de Sales par sa douceur, comme par sa charité et sa modestie, ne craignait pas de dire aux ministres et aux protestants du nouveau monde : « Tous les jours, je lis, comme vous, l'Ecriture sainte; je la lis avec réflexion et prière, en invoquant l'Esprit-Saint; et cependant presqu'à chaque page je suis arrêté par des choses que je ne comprends pas : j'ai besoin de l'autorité de l'Eglise pour m'en indiquer le sens et fixer ma foi (65). »

L'Ecriture est claire (66), diront cependant ici les ministres; et si elle ne l'est pas sur tous les points, elle l'est du moins sur ceux qui sont nécessaires au salut. Si la Bible est assez claire pour que chaque homme puisse suffisamment l'entendre par lui-même, pourquoi donc ont-ils partout érigé des chaires d'exégèse ou d'herméneutique sacrée, afin de former les aspirants au ministère à l'art de l'interpréter? Pourquoi y a-t-il des pasteurs qui n'ont presque d'autre charge que celle d'en faire aux fidèles l'interprétation? Pourquoi ces pasteurs portent-ils la défiance envers leurs troupeaux jusqu'à traduire leur propre interprétation de la Bible en professions de foi, en caté-

(63) « Etiam in ipsis sanctis Scripturis multo nesciam plura quam sciam. » *Epist.* 2 *ad inquisit. Januar.*

(64) *Epist. ad Paulin.* De studio Scripturarum.

(65) *Vie du cardinal de Cheverus*, liv. II, p. 117-18, 3e édit., Paris, 1842.

(66) Elle était bien aussi claire, du temps de Luther, qu'elle est aujourd'hui, et cependant, à l'entendre, on dirait que déjà alors il y avait non pas une seule, mais des milliers de Bibles opposées les unes aux autres. « Le diable, dit-il, est parmi nous : il m'envoie chaque jour des visiteurs qui viennent frapper à ma porte. L'un ne veut pas du baptême; un autre rejette le sacrement eucharistique; un troisième enseigne qu'un monde nouveau sera créé de Dieu avant le jugement dernier; un autre que le Christ n'est pas Dieu; un autre ceci, un autre cela. Il y a presque autant de croyances que de têtes. Il n'y a pas de butor qui, s'il vient à rêver, ne se croie visité de Dieu ou devenu prophète. » Luther, *Lettres aux chrétiens d'Anvers.*

chismes, en livres doctrinaux ou liturgiques, qu'on donne ensuite aux fidèles comme le « résumé le plus vrai et l'interprétation la plus pure des doctrines fondamentales de la Bible (67)? » Hé quoi! la Bible est claire, leurs ouailles ont des yeux pour la lire, et on ose leur mettre dans les mains d'autres livres que la Bible! on ose substituer sa propre parole à celle du texte sacré (68)! Quelle contradiction et quel sacrilége en même temps, si leur principe est vrai! Peut-on attester plus solennellement que le peuple est incapable de formuler lui-même sa foi sur la Bible? ou bien, si l'on croit à cette capacité, peut-on lui faire une plus grave insulte que d'user à son égard de semblables procédés, après avoir posé un tel principe?

Mais, ajoute-t-on, si la Bible n'est pas claire sur tous les points, elle l'est du moins sur « toutes les choses principales, » sur celles qui sont fondamentales et nécessaires au salut. Sur de tels points, « son langage est intelligible pour tous (69). » Je pourrais répondre d'abord que la Bible, loin de connaître cette distinction en fait de doctrines, la repousse et l'anéantit. Cela posé, je demanderai aux défenseurs des articles fondamentaux en vertu de quel droit ils accordent aux fidèles la faculté d'errer impunément sur tous les autres. Hé quoi! Dieu donne à l'homme un code sacré exprimant ses volontés sur tous les points qu'il lui importe de connaître, et vous viendrez lui dire qu'il suffit d'en bien entendre deux ou trois pour être sauvé, et qu'il peut se tromper impunément sur tout le reste! Quelle témérité sacrilége! Je pourrais ajouter que bien des pasteurs protestants, et ceux entre autres auxquels leurs confrères font hautement les reproches suivants : que, pour eux, « la Bible ne signifie plus rien; que l'on n'ose plus dire ce qu'elle renferme; qu'on ne sait plus à qui donner le nom de frère; qu'on détruit tout point de ralliement entre les protestants (70), » ne connaissent pas plus que nous une semblable distinction. Et s'il en est encore qui s'obstinent à la défendre, qu'ils nous disent du moins s'ils ont jamais pu se mettre d'accord sur le nombre et la qualité de ces articles, s'ils ont jamais pu les désigner, les déterminer; qu'ils nous disent s'ils ont même pu convenir entre eux d'une règle, d'un signe, auxquels on doive les reconnaître. L'histoire répondra : Jamais. Elle attestera qu'ils disputent sur tous ces points, et qu'il n'en est aucun qui n'ait été attaqué, rejeté tantôt par un ministre, tantôt par l'autre. Elle attestera qu'à Genève même l'on n'a pas craint d'anathématiser hautement les cinq points fondamentaux des doctrines de Calvin, et qu'il est tels de ces points que l'on a même qualifiés de doctrines infernales. Voulez-vous savoir si nos adversaires sont près de s'entendre ou non sur ces prétendus articles fondamentaux? Prêtez un instant l'oreille à ces docteurs. L'un se demande à lui-même : « Qui est-ce qui pourra décider, au consentement de tous, quels sont les dogmes nécessaires au salut?... Je le prendrai pour un grand prophète (71). » L'autre confesse ingénument que le nombre de ces dogmes n'a jamais été déterminé (72), quelques efforts que les docteurs protestants aient tentés pour y réussir. Un troisième ajoute « que c'est une question des plus épineuses et des plus difficiles de convenir de ce qui est fondamental ou non (73). » Et s'il est vrai que la Bible les enseigne clairement à chacun, s'il est vrai que chacun puisse les y reconnaître, pourquoi donc les ministres fabriquent-ils des catéchismes, des professions de foi qui n'ont et ne peuvent avoir d'autre but que de les indiquer à leurs ouailles? Qu'est-il besoin de résumé ou d'interprétation de ce qui est intelligible pour tous?... La Bible est claire sur de tels points! Dans ce cas, laissez-la donc parler, s'expliquer elle-même, et ne venez pas placer vos paroles toutes humaines, toutes sujettes à erreur, entre la voix de Dieu et les oreilles de vos auditeurs.

Veut-on une preuve sans réplique qu'il n'y a plus aujourd'hui rien de clair, rien de fondamental dans la Bible, pour les yeux de bien des ministres? La voici : La divinité de Jésus-Christ était si claire et si fondamentale aux yeux de Calvin qu'il fit brûler vif l'infortuné Servet qui était soupçonné de la nier; et cependant il est aujourd'hui de notoriété publique que l'église nationale de Genève, et bien d'autres avec elle, l'ont formellement répudiée (74). N'était-ce pas un dogme clair et fondamental pour les églises vaudoises, pendant bien des siècles, que le péché originel exclut les hommes du ciel,

(67) Synode vaudois, tenu en 1839, chap. 1, § 2.

(68) « Nul doute que ce livre (la Bible), le plus populaire qui existe, ne présente des difficultés et des endroits qu'un fort grand nombre de ceux qui le lisent ne saurait comprendre *si quelqu'un ne les leur explique* (*Act.*, VIII, 31). . . »—« Il est pour nous hors de doute que, pour être comprise, la Bible n'a pas moins besoin de nos jours d'explication et de commentaires qu'aux XVIe et XVIIe siècles, où ils parurent si divers et en si grand nombre. » *La Sentinelle, journal des familles protestantes*, n. 1, 4 mars 1844; Valence, chez J. Marc Aurel.

(69) Vinet, Supplém. au n° 129 du *Narrateur religieux*, p. 668. Lausanne, 1838.

(70) Voyez les *Discours* des pasteurs Encontre et Hartley, au jubilé de Genève, 1835; les *Réflexions des ministres Cellerier et Gaussen sur les confessions de foi;* le *Retour de l'arche*, de ce dernier; la *Correspondance*, de l'avocat Grenus, et les *Archives du christianisme*, etc., etc.

(71) Arnold. Polenburg, *Præsid. vir. Ep.*

(72) Heyer, *Coup d'œil sur les Conf. de foi.*

(73) Jurieu, *Système sur l'unité de l'Eglise.*

(74) Le protestantisme en prêchant la liberté de croyance, n'ayant posé aucune barrière au dévergondage de l'esprit, on ne s'est pas borné à proscrire ces dogmes; mais tel ministre a pu élever le blasphème jusqu'à prononcer que *la divinité de Jésus-Christ et la rédemption des hommes sont des dogmes insensés et dangereux.* On le voit; la terre est condamnée à entendre des blasphèmes qui semblaient réservés aux enfers. *Guide du catéch. vaud.*, t. I, p. 224.

et que le baptême est indispensable pour l'effacer? Et cependant le catéchisme vaudois n'ose plus nommer le péché originel. Il n'ose plus reconnaître franchement la nécessité du baptême pour le salut. Y a-t-il dans le langage humain des paroles plus claires que celles-ci : *Ceci est mon corps?* (*Luc.*, XXII, 19.) Reconnaît-on pour autant la présence réelle du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie? Y a-t-il rien de clair, de formel dans l'Ecriture comme le pouvoir que Jésus-Christ a accordé à ses apôtres de remettre les péchés, quand il leur a dit : *Recevez le Saint-Esprit : ceux à qui vous aurez remis les péchés, ils leur seront remis ; ceux à qui vous les aurez retenus, ils leur seront retenus?* Certes, il faut renoncer au sens commun pour ne pas comprendre de telles paroles, et on pourrait dire que leur son suffit seul pour en faire pénétrer la signification jusqu'au fond de la conscience des ministres : et cependant voyons-nous que ceux-ci se disposent à admettre la confession? En reconnaissent-ils, en prêchent-ils la nécessité? Pas du tout. Voilà donc à quoi il sert que les paroles de la Bible soient de telle clarté qu'il soit impossible d'en imaginer de plus lucides, de plus intelligibles en quelque langue humaine que ce soit... Ah! quand on peut fermer son esprit à l'intelligence de telles paroles, on a certes bien raison de tenir imperturbablement à la liberté d'interpréter la Bible selon son jugement individuel, c'est-à-dire selon sa fantaisie; car, sans cela, on serait comme forcé de reconnaître ses erreurs. Mais, en usant d'un tel privilége, on ne devra du moins plus feindre d'être étonné lorsqu'on entendra d'autres ministres proclamer hautement « que la Bible ne signifie plus rien, et que l'on n'ose plus dire ce qu'elle contient. »

Reconnaissons-le donc, M. F., lire l'Ecriture sainte avec la disposition de ne s'en rapporter en dernier ressort qu'à son propre jugement (75), c'est la lire avec la disposition qui a fait tous les schismes, toutes les hérésies; avec la disposition qui a mis le protestantisme lui-même en lambeaux; car, c'est en vertu de ce principe qu'il est réduit à ne savoir plus nous dire non-seulement ce qu'il croit, mais même ce qu'il est. Qu'on assigne, si c'est possible, une autre cause que celle-là à l'étrange situation où il est réduit de nos jours. Et cependant c'est en vertu de ce principe qu'on prétend encore faire des chrétiens. C'est ce principe que l'on ne craint pas de nous donner pour fondement d'une religion qui est destinée à faire régner la paix dans l'esprit et dans le cœur de l'homme; d'une religion parmi les membres de laquelle il ne doit y avoir, selon saint Paul, qu'une même pensée, qu'un même sentiment, qu'une parfaite unanimité d'esprit (76). Quelle folie! quel aveuglement! et en même temps quelle inconséquence! car, observez-le bien, on érige le jugement de chaque individu en arbitre suprême en matière de religion, et cependant on le récuse sans peine et on est forcé de le récuser sur mille autres matières, qu'il lui serait bien autrement facile d'entendre et de décider. Qu'il s'agisse, par exemple, de trancher des différends temporels dont la discussion est toute relative à des objets sensibles, à des objets du moment, et dont la solution se trouve ou dans des contrats rédigés en langue vulgaire, ou dans des dépositions de témoins, on ne songe plus alors au jugement individuel; on n'en tient plus aucun compte; on refusera même assez souvent de s'en tenir à la décision que porteraient des arbitres, et il faudra, de nécessité, recourir à la juridiction des tribunaux pour obtenir une sentence qui fasse autorité, une sentence qui demeure sans appel. Qu'il s'agisse d'expliquer telle clause d'un testament à l'égard de laquelle l'auteur aura même déjà manifesté de vive voix ses intentions; qu'il soit question de la borne d'un champ, de la propriété d'un arbre ou des conditions posées à la vente d'un animal domestique; arrière le jugement individuel sur de telles questions! arrière le sens privé! ces matières ne sont pas de sa compétence, s'écrieront alors avec nous les docteurs protestants. Mais qu'il s'agisse, au contraire, du testament d'un Dieu; d'un testament renfermé dans de nombreux écrits dont les plus récents auront bientôt deux mille ans de date; d'un testament que les fidèles ne peuvent plus lire que dans des traductions faites elles-mêmes sur d'autres traductions; d'un testament rédigé chez une nation dont le génie, la langue, les lois, les mœurs et les usages n'ont pour ainsi dire rien de commun avec les nôtres; d'un testament enfin qui nous révèle les voies et les desseins de Dieu sur le genre humain; sur

(75) C'est proprement dans cette disposition que consistent la fausseté et le caractère pernicieux du principe fondamental du protestantisme. « Le libre examen, nous dit un estimable et souvent profond écrivain, n'est en soi, pas plus que la raison véritable, opposé à la foi. C'est, dit M. de Maistre, pour les catholiques comme pour les protestants qu'il a été dit : *Scrutez les Ecritures.* (*Joan.*, V, 39.) Ce principe n'est antiecatholique que par le sens détourné qu'il a reçu dans la langue du protestantisme : le libre examen exprime, comme la raison des philosophes, une idée d'individualisme et de révolte orgueilleuse .... La foi à l'Eglise n'est une soumission que de la raison faussée, charnelle, inintelligente des vérités de l'esprit; c'est par le renoncement de cette raison, au contraire, que la véritable raison, la haute intelligence retrouve sa liberté.... Quand donc la religion dit qu'il faut renoncer à son moi, elle ne prescrit pas un suicide spirituel; elle n'entend parler que du faux moi, du moi individuel, du moi d'égoïsme et d'orgueil, qui se fait centre, qui se fait tout et prétend se suffire. » C. STOFFELS, *Introd. à la théologie de l'hist.*, ch. 16.

(76) *Philipp.*, II, 2; *Rom.*, XV, 6.—« Le protestantisme pur, vrai, logique, conséquent, repose sur le libre examen, sur la conviction, sur la conscience...; or, parmi les hommes qui examinent, il n'y en a pas deux qui voient de la même manière, il n'y a pas deux convictions, deux consciences qui se ressemblent! » *Nouvelliste vaudois*, n. 27, année 1835.

l'origine, la nature et la fin de l'homme; sur ses rapports avec Dieu et la manière de les régler; ah! sur ce terrain, avancez jugement individuel, paraissez esprit privé, s'écrient alors les ministres : voilà les questions qui sont à votre portée, voilà les matières sur lesquelles vous devez prononcer exclusivement et sans appel. Il n'y a homme si simple, si ignorant, si idiot qui ne soit en état de les résoudre par lui-même; la Bible est claire et son langage est intelligible pour tous. Les esprits les plus clairvoyants, les hommes les plus instruits s'y sont trompés maintes fois, il est vrai, et aujourd'hui même les docteurs protestants ne peuvent plus s'entendre sur un seul article de ce testament; mais ne craignez rien : quand vous aurez rempli votre tâche, vous serez un véritable protestant, et la foi que vous vous serez formée « ne sera basée que sur la parole de Dieu contenue dans les saintes Ecritures (77). »

Passons à un autre exemple. Il faut à chaque pasteur vaudois un consistoire pour gouverner son église; il leur faut à tous la Table pour en gouverner une quinzaine; il leur faut des synodes annuels (78) pour déterminer et maintenir l'action de ce gouvernement; et, après cela, on viendra nous dire que chaque fidèle est capable de se faire, à lui seul, sa croyance, sa morale et son culte! Si cela était, il ne serait d'abord plus besoin ni de pasteurs, ni de Table (79), ni de synode. Mais est-on jamais tombé dans des contradictions plus palpables, et a-t-on jamais montré moins de connaissance des hommes et de l'humanité qu'en constituant chaque individu juge en dernier ressort des questions de foi et de religion (80)? Comment n'observe-t-on pas que c'est précisément dans ces sortes de contestations que l'orgueil de l'homme, qui ne sait jamais céder, a le plus de jeu et se montre avec le plus d'opiniâtreté? Comment ne voit-on pas que la question devenant le plus souvent une question d'amour-propre, que s'agissant de savoir qui décide le mieux, quel est de deux contendants le plus capable ou le plus ignorant, ce sera à peu près toujours le plus inepte et le plus présomptueux qui se trouvera le moins disposé à céder, à avouer ses torts et son ignorance? Cela arrive même dans les disputes entre les hommes les plus capables et les plus élevés; que sera-ce parmi ceux qui sont assez ignorants pour ne se douter même pas de leur ignorance, et dont le jugement est devenu comme inaccessible, nous dirions presque, imperméable aux raisons de leur adversaire? Que sera-ce à l'égard de ceux chez lesquels les prétentions les plus ridicules, jointes à l'entêtement le plus obstiné, le disputent à leur ignorance même? L'autorité de l'Eglise sauve ce déplorable conflit de l'orgueil, et ce n'est pas la moins admirable des institutions dont nous soyons redevables à la sagesse de son divin fondateur. Aussi voyons-nous qu'autant le principe de la liberté de croyance est hautement proclamé en théorie, et lorsqu'on dispute contre les catholiques, autant est-il délaissé et même condamné en pratique, lorsqu'on s'adresse aux fidèles protestants. Ces infortunés, qui ne peuvent être véritablement protestants qu'autant qu'ils fondent leur foi sur leur jugement privé, ne la fondent, de fait, que sur l'interprétation de leurs guides. Oui, « c'est un fait, nous dit, à ce sujet, un grave théologien catholique, que les protestants sont instruits dès leur enfance, à l'aide de catéchismes et de symboles, dans les systèmes de leurs sectes respectives; ils sont guidés par leurs parents et leurs maîtres, et déterminés par les opinions et l'exemple de ceux avec qui ils vivent et conversent. On imprime fortement dans leur esprit certains passages particuliers de l'Ecriture, et l'on éloigne de leur vue d'autres passages d'un sens différent en apparence, ou l'on passe légèrement dessus; et surtout on leur inculque constamment que leur religion est fondée uniquement sur l'Ecriture (81). De là vient que, quand

(77) *Synode vaud.* de 1833, ch. 1, § 1.

(78) « La Table propose aux églises la tenue d'un synode....., après un laps de temps de cinq annnées, à dater de la tenue du dernier synode; *chaque année après ce terme.* » *Syn. vaud.* de 1833.

(79) « La Table est un corps nommé par le synode et composé de cinq membres, dont trois ecclésiastiques et deux laïques. » *Syn. vaud.* de 1833. « La Table, nommée par le synode, est l'autorité administrative et permanente de l'église vaudoise d'un synode à l'autre. » *Syn. vaud.* de 1839. Bien des gens, sans doute, auront ignoré jusqu'à ce jour cette distinction de laïques et d'ecclésiastiques chez les Vaudois.

(80) « Supposons que le genre humain veuille devenir sérieusement chrétien, ira-t-il demander le christianisme à un livre? non, il le demandera à des hommes qui lui expliqueront ce livre. Il faut donc toujours une autorité, même aux prédicateurs d'indépendance, et celle qu'on choisit arbitrairement ne vaut pas celle qu'on trouve établie depuis dix-huit siècles. » *La Russie en* 1839, par le marquis de Custine, 2e édition, Paris, 1843. Sans cela, il dégénérerait « en une foule de sectes, hostiles les unes aux autres, *souvent en rivalité d'extravagances et de scandales.* » *Fédéral génevois*, 10 octobre 1843.

(81) Ce système de ruse et de déception a été parfaitement dévoilé par le protestant Richard Steele, collaborateur d'Addisson au *Spectateur anglais*, dans une lettre adressée à Clément XI. Parlant de l'autorité interprétative de la Bible, que s'attribuent de fait les ministres protestants, il dit : « Nous réussissons aussi bien par cette méthode que si nous défendions la lecture de l'Ecriture sainte; et, comme cela laisse aux particuliers tout le mérite de l'humilité, *cela passe doucement sans qu'ils y fassent attention.* Le peuple demeure toujours persuadé que nous admettons l'Ecriture comme règle de foi, et que tous la peuvent lire et consulter quand il leur plaît.

« Ainsi, quoique *par nos paroles* nous conservions à l'Ecriture toute son autorité, nous avons cependant l'adresse *d'y substituer réellement* nos propres explications, et les dogmes tirés de ces explications. De là il nous revient un grand privilége; c'est que chaque ministre parmi nous est revêtu de l'autorité plénière d'un ambassadeur de Dieu; et ce qui a été dit aux prêtres a été dit à chaque ministre en particulier : *et ce préjugé une fois établi, il n'y aura point de simple ministre ou pasteur qui ne soit*

ils lisent véritablement l'Ecriture, ils s'imaginent y voir ce qu'ils ont déjà appris à croire : le luthérien, par exemple, que Jésus-Christ est réellement présent dans le saint sacrement ; le calviniste, qu'il en est aussi loin que le ciel l'est de la terre ; l'anglican, que le baptême est nécessaire aux enfants ; l'anabaptiste, que c'est une impiété de le leur donner ; et ainsi des autres quarante sectes de protestants, détaillées par Évans dans son *Tableau des différentes dénominations de chrétiens*, et de deux fois quarante autres sectes qu'il omet de compter (82). » C'est aussi ce que reconnaissent ceux d'entre eux qui n'ont pas renoncé au langage de la sincérité et de la bonne foi. « Certes, il est étrange, s'écrie à ce sujet un célèbre théologien anglican, de nous voir condamner comme de tous les actes du papisme le plus injurieux pour la Divinité, le principe de l'autorité de l'Eglise devenue la règle souveraine de la foi ; et en même temps, admettre nous-mêmes, *je parle de la généralité des réformés*, admettre nous-mêmes une règle identique, avec cette seule différence que les papistes croient à l'Ecriture comme à la parole de Dieu, sur la foi de leur Eglise, et que nous y croyons, nous, *sur la foi de la nôtre* (83). » Mais croire ainsi, n'est-ce pas croire d'après le principe catholique ? Et ne peut-on pas dire, avec un célèbre controversiste, que des protestants qui agissent ainsi « ne demeurent protestants que parce qu'ils n'ont pas encore commencé à l'être (84). »

Le protestant ne peut pas se vanter de ne croire que sur la parole de Dieu, alors même qu'il ne se fonde que sur son interprétation individuelle. Et, de fait, qu'est-ce qui lui garantit que le sens qu'il donne aux paroles de la Bible est véritablement le sens de la Bible ? car toute la question est là et non ailleurs. « Au lieu de dire, comme ils le font, qu'ils ne reconnaissent d'autre autorité que celle de l'Ecriture, et qu'ils n'ont d'autre règle de foi que la parole de Dieu, ils devraient dire, au contraire, que l'Ecriture n'a d'autre autorité pour eux que celle que leur raison individuelle veut bien lui reconnaître, et qu'ils ne reçoivent ses oracles pour règle de leur foi que dans la mesure et de la manière qu'ils pourront cadrer avec leur sens privé : ainsi leur règle de foi est toute et uniquement dans leur tête (85). »

« Les protestants, nous dit Bergier, en réclamant sans cesse l'Ecriture comme seule règle de foi, en imposent aux ignorants. Leur véritable règle est l'interprétation qu'ils y donnent de leur chef ; et, quel que soit le motif qui la leur suggère, c'est une impiété d'appeler cette interprétation la parole de Dieu, puisque ce n'est souvent que la rêverie d'un ignorant, d'un visionnaire ou d'un docteur entêté (86). » — « Ce n'est pas la parole de Dieu, disait aussi Fénelon, mais leur propre explication qui est le fondement de leur foi ; car il n'est pas question du texte, dont tous conviennent également comme de la règle suprême, mais du vrai sens qu'il faut trouver ; et ce vrai sens, chacun s'en assure par son propre discernement, qui est ainsi l'unique appui de sa foi, comme s'il avait personnellement l'infaillibilité qu'il ôte à l'Eglise (87). » C'est ce qui faisait dire à saint François de Sales que « les protestants croient sans règle..., et voguent sans aiguille, sans boussole et sans timon, sur l'océan des opinions humaines, où ils ne peuvent attendre autre chose qu'un misérable naufrage (88). »

Heureusement il y a loin d'un tel système à celui de l'Eglise catholique, et nos adversaires eux-mêmes ont bien eu, depuis quelque temps surtout, la franchise de le reconnaître et de l'avouer. Tandis qu'ils sont réduits à disputer entre eux, sans même pouvoir s'entendre, si c'est l'assemblée des pasteurs ou le gouvernement qui a le droit de décider les questions de foi ; s'il appartient à chaque fidèle et même à chaque femme (89) d'enseigner la religion, de régler le culte et de remplir les fonctions exercées jusqu'à ce jour par les pasteurs, ou si cette mission n'appartient qu'à ces derniers ; si l'Eglise est *une école* où il y a un maître, ou bien *une société* où il n'y a que des égaux (90) ;

un pape absolu sur son troupeau. Cela fait voir combien nous sommes *subtils et adroits* dans le changement des mots, suivant l'occasion, sans rien changer au fond des choses. » Voyez Bergier, *Dict. de théol.*, au mot *Ecriture sainte*, § 5.

(82) Milner, év. cathol. de Londres, *Excellence de la religion catholique*, lettre 8.

(83) Richard Baxter. *Voyez* Wiseman, *Confér. sur le protest.*, t. I, 2e conf.

(84) Wiseman, t. I, 1re conf.

(85) *Guide du catéch. vaud.*, t. II, p. 58.

(86) Bergier, *Dict. de théol.*, au mot *Ecriture*, § 5.

(87) Fénelon, *Sermon pour une profess.* « De là, nous dit un protestant, les différences d'opinion que nous voyons dans une église, où le privilége de l'infaillibilité n'appartient d'ailleurs à personne ; car en vain chacun voudrait-il mettre la certitude absolue de son point de vue particulier à l'abri de la parole divine ; *encore faut-il recevoir* et comprendre cette parole (l'Ecriture) avec l'intelligence humaine, et cela même est déjà une œuvre humaine, susceptible en conséquence de tomber dans l'un ou l'autre des écarts que je viens de signaler. » *Discours prononcé à la séance publique anniversaire de la Société biblique de Nimes*, le 9 avril 1843, par G. de Clausonne, conseiller à la cour royale de Nimes, membre du consistoire, et président de la société ; Nimes, 1843.

(88) *Controv.*, disc. 65, 67.

(89) Déjà une pétition a été présentée, en Suisse, pour associer aussi les femmes à l'exercice de ce droit. Voyez l'*Helvétie*, 7e année, num. 371.

(90) M. le professeur Vinet ne se charge pas de le décider. Selon lui, « l'Eglise est une société ; ou, si c'est une école, le maître d'école est Dieu lui-même. Il veut que cette société, en tant que terrestre et transitoire, ait un gouvernement, sans cesser pour cela d'être société, sans cesser d'être libre. Il y aura donc toujours des hommes, ou suscités pour convoquer cette société, là où elle n'existe pas encore ; ou choisis pour la présider, là où elle existe. » Supplément au num. 129 du *Narrat. relig.*, p. 668.

tandis que l'un soutient que les chefs du protestantisme ont reçu leur mission des magistrats séculiers, l'autre du peuple, celui-ci du souverain, celui-là de la nécessité, et que d'autres encore opinent qu'il n'est nul besoin de mission, que chaque laïque est prêtre, et qu'il ne doit pas y avoir de ministère, de corps enseignant dans une église où chacun jouit du privilége de s'enseigner lui-même, et de n'être enseigné par personne; en un mot, tandis que, dans l'impossibilité où l'on se trouve de savoir ce qu'est l'Eglise, un ministre s'écrie en pleine assemblée : « Je demande instamment que nous proposions au conseil d'Etat (91) *que l'Eglise soit quelque chose...* Nous acceptons la proposition la plus humble qu'on voudra nous faire; mais de grâce, qu'elle ne soit pas humiliante et dégradée (92); » l'Eglise catholique, aux yeux de laquelle de semblables questions sont tranchées depuis plus de dix-huit siècles, l'Eglise catholique continue à gouverner les fidèles en vertu de l'autorité qu'elle en a reçue de Jésus-Christ. Franche dans ses procédés (93), elle ne fait pas mystère de cette autorité; elle ne dit pas à ses adhérents qu'ils ont le droit de se faire leur religion d'après la Bible; que chacun est juge en dernier ressort des questions de foi, de culte et de discipline; elle leur dit au contraire : « Jésus-Christ m'a confié sa parole écrite ou traditionnelle; il m'en a établie seule interprète; j'ai reçu cette interprétation des apôtres, et il m'a promis son assistance pour me préserver de toute erreur dans mon enseignement, qui n'est que la continuation de celui de ses envoyés. Ainsi, c'est en son nom, c'est en vertu de sa mission, de son autorité et de son assistance que je vous enseigne et vous gouverne. En refusant de m'écouter, c'est à Dieu même que vous refusez de croire et d'obéir; c'est contre lui que vous vous révoltez; et c'est encore lui, qui, en pareil cas, m'ordonne de vous regarder comme des païens et des publicains. (*Matth.*, XVIII, 17.) Tel est son ordre et tel est mon pouvoir; l'un et l'autre sont clairement contenus dans la sainte Ecriture (94). » En effet, lisez-la sans prévention, et vous y verrez ce que quinze siècles y ont vu avant vous : « que Jésus-Christ a établi des pasteurs, des docteurs..., pour former l'Eglise qui est son corps mystique, pour y exercer le ministère » que lui-même avait exercé, et qu'il les a établis précisément « pour nous réunir tous dans l'unité de la même foi, et afin que nous ne fussions pas comme des enfants indécis et flottants qui se laissent entraîner à tout vent de doctrines : » vous y verrez qu'il a donné la mission la plus solennelle à ses pasteurs, en leur disant : *Je vous envoie comme mon Père m'a envoyé moi-même...; allez, enseignez toutes les nations...; apprenez-leur tout ce que je vous ai enseigné à vous-mêmes.....; voilà que je suis avec vous, tous les jours jusqu'à la fin du monde.* » (*Joan.*, XX, 21; *Matth.*, XXVIII, 19, 20.) Vous y verrez en toutes lettres que

(91) C'est bien ici qu'on peut dire avec le spirituel auteur des *Pèlerinages de Suisse* : « Ce clergé, hérétique depuis longtemps, n'est plus de la religion de Calvin, ni d'aucune autre religion; nul ne sait ce qu'il est, il ne le sait pas lui-même : c'est tout au plus si ceux des pasteurs qui professent la théologie, peuvent fournir assez de croyance officielle, pour toucher les émoluments de leur emploi... Ils se passent de croire, mais ils ne veulent pas se passer de manger : il paraît, à leurs prêches, qu'ils font bon marché de la Trinité, du péché originel, de la nécessité du baptême et d'une grâce surnaturelle, de la divinité de Jésus-Christ, de sa rédemption, de l'éternité des peines, toutes choses qui dénaturent la simplicité de la foi; mais ils soutiendront jusqu'à la mort (exclusivement) que le pape est l'Antechrist, car ils vivent de cela. » Tome I, *Histoire d'un peuple hérétique*.

(92) M. le pasteur Burnier, dans l'assemblée des pasteurs du canton de Vaud, tenue à Lausanne en 1838.

C'est à quoi les avait exhortés le président de l'assemblée, en les invitant « à recevoir avec reconnaissance et parfaite abnégation d'eux-mêmes, toutes les solutions du conseil d'Etat. . ., l'église dût-elle recevoir une organisation qui ne répondît pas aux besoins de la religion. » Sur des prétentions si modestes, le judicieux auteur du *Manuel du protestant*... adresse à ces pasteurs les réflexions suivantes : « Voici, dirai-je, avec une franchise pleine de vérité, à ces messieurs; voici pourquoi vous êtes et vous serez toujours dans la dépendance la plus complète du gouvernement : *Vous êtes dans l'erreur*. Le gouvernement, je dis l'instinct, le sens droit et presque toujours sûr du gouvernement, le voit clairement, instinctivement. Tel magistrat peut être dans la bonne foi par rapport à vous; mais l'ensemble, la généralité, la suite des magistrats ne peut s'y tromper. Vous êtes dans l'erreur, et on vous asservit pour vous empêcher de nuire à l'ordre public; et en vous asservissant, on vous rend encore un grand service : on vous empêche de vous combattre, de vous diviser et de vous dissoudre; on vous donne un centre d'unité : c'est le pouvoir civil, au lieu du pouvoir apostolique; l'épée, au lieu de la houlette du pasteur; Lausanne au lieu du siége toujours vénéré du prince des apôtres; mais enfin, on vous donne un centre d'unité, vous devez en être infiniment reconnaissants. Vous êtes dans l'erreur, et vous le sentez vous-mêmes; et voilà pourquoi vous avez assez peu de foi en votre caractère, pour remettre spontanément le gouvernement de l'Eglise à l'Etat, et les clefs du temple dont vous êtes les ministres, à la municipalité » *Manuel du protestant qui veut rester chrétien*, p. 36.— *Voyez* aussi le *Bulletin de la délégation des classes*, imprimé dans le *Narrateur religieux*, Lausanne, 1838, p. 6, 24, 26, 83, 119.

(93) « L'Eglise romaine..., posant pour principe l'autorité, est conséquente dans sa marche. » Chenevière, *De la prédestin.*, p. 446. « Quel système plus rationnel que le catholicisme » s'écrie le ministre Valloton ! il a, ajoute un autre ministre, « il a les moyens propres à la fin qu'il se propose. » *Bulletin de la délégation des classes*, Lausanne, 1838. « L'organisme de l'Eglise catholique, fondé sur ce qu'il y a de plus immuable dans la nature humaine, brave le temps et les révolutions; prodige à la fois d'unité et de stabilité, il défie toutes ces constructions éphémères (les églises nationales protestantes, par exemple !) qu'on élève pour le dominer... » Cherbulier, *De la démocratie en Suisse*. — « Si l'Eglise catholique, avec son organisation puissante, reste forte en présence de la démocratie, il n'en est pas ainsi des églises protestantes réformées. » *Fédéral*, 27 octobre 1845.

(94) *Guide du catéch. vaudois*, t. II, p. 295.

l'Esprit-Saint a établi les évêques pour gouverner l'Eglise de Dieu (*Act.*, XX, 28); que c'est à eux, et à eux seuls qu'il appartient de paître le troupeau de Jésus-Christ (I *Petr.*, V, 2), et qu'il est ordonné à tous les fidèles de leur obéir et de leur être soumis (*Hebr.*, XIII, 17); vous y verrez que celui qui les reçoit, le reçoit lui-même; que celui qui les écoute, l'écoute lui-même; que celui qui les méprise, le méprise lui-même. (*Matth.*, X, 40; *Luc.*, X, 16.) Vous y verrez enfin que *l'Eglise*, c'est-à-dire le corps des pasteurs, *est la colonne et le fondement de la vérité* (I *Tim.*, III, 15), et que celui qui ne l'écoute pas doit être tenu pour un païen et un publicain. (*Matth.*, XVIII, 17.)

De telles paroles, mes frères, n'ont rien d'obscur, ni de vague; elles sont aussi claires que précises; aussi faciles à entendre que décisives dans leur application. C'est aux pasteurs à enseigner la doctrine de Jésus-Christ aux fidèles, et non à ceux-ci à se la faire; c'est aux pasteurs à les gouverner en matière de religion, et non à ceux-ci à se gouverner eux-mêmes. Jésus-Christ leur a donné mission pour cela; il leur a promis son assistance pour cela, et on ne peut refuser de les écouter sans se déclarer païen ou publicain.

L'enseignement des pasteurs de la véritable Eglise est donc la seule voie que l'Evangile connaisse, quand il s'agit de régler la foi des fidèles. C'est ce que prêchent avec nous les principaux docteurs de l'Eglise anglicane (94*) et c'est ce qu'établit le douzième article de sa confession de foi. «L'autorité dans les controverses de foi, nous dit-elle, appartient à l'Eglise.»—«La masse des fidèles est-elle en état d'user du libre examen, » se demande à lui-même un ministre protestant? « Pas le moins du monde, » répond-il; il ajoute ensuite : « Il faut des pasteurs qui prêchent l'Evangile à l'homme qui ne peut pas le deviner. Le manœuvre n'a pas le temps de s'instruire lorsqu'il travaille. Il faut que les pasteurs lui donnent, le dimanche, son instruction religieuse. Il faut une règle pour déterminer à ces pasteurs de l'Eglise les points sur lesquels ils doivent s'arrêter dans leurs prédications (95); » c'est-à-dire qu'il leur faut précisément tout ce qui se trouve dans l'Eglise catholique qu'ils condamnent, et dont ils se sont séparés pour jouir de la liberté de croyance. Aussi un professeur protestant ne fait-il pas difficulté de reconnaître qu'en cela du moins « réellement l'Eglise romaine est bien mieux placée, et qu'elle raisonne bien plus logiquement (96). » Car « voudriez-vous, nous dit un ministre anglican, que les hommes pensassent pour eux-mêmes? Voudriez-vous qu'ils écoutassent et jugeassent les différends des savants...? avec autant de raison vous pourriez vouloir qu'ils calculassent une éclipse (97). » Sur cela un autre ajoute que « l'insuffisance d'une étude individuelle de l'Ecriture, comme moyen d'arriver à la connaissance de toute vérité qu'elle renferme, paraît dans ce fait : que les symboles et les docteurs chargés de les expliquer ont toujours été établis d'en haut, et que la discordance des opinions a toujours existé là où cette institution divine a manqué (98). »—« Les catholiques, s'écrient ici nombre de docteurs de l'université d'Oxford, les catholiques ont conservé une Eglise visible, gardienne des sacrements, et ainsi ils ont l'avantage de posséder un levier adapté aux besoins de la nature humaine, et auquel, en outre, est attachée comme un don spécial la bénédiction du Christ. En conséquence, nous voyons que d'heureux effets accompagnent l'usage qu'ils en font, quand il est contenu dans une juste mesure. Ils agissent avec une grande force sur l'imagination des hommes. L'antiquité dont ils sont fiers, l'universalité, l'unanimité de leur Eglise (99), les élèvent au-dessus des phases changeantes de l'esprit humain, et des nouveautés religieuses qui naissent avec chaque journée. En contemplant les magnificences de leur système, quiconque sait réfléchir soupire en pensant que nous sommes séparés d'eux : *Cum talis sis, utinam noster esses!* Puisque tu es tel, plût à Dieu que tu fusses avec nous (100)! » Sans cette autorité, sans cette mission que les apôtres ont transmise à leurs légitimes successeurs, se demande ici à lui-même un pasteur calviniste, « qui sommes-nous.....? et quelle autorité pouvons-nous emprunter de nous-mêmes? Aucune. Qu'est-ce que notre nom? Rien. Si nous nous présentons en notre nom, chacun pourra, bien plus, devra nous demander : Qui êtes-vous...? mon autorité vaut la vôtre; j'ai comme vous une raison, une conscience, de l'expérience. Vous vous êtes fait une religion; eh bien! je me ferai la mienne; nos droits sont parfaitement égaux. Et alors quelle immense confusion, quelle anarchie dans l'ordre des choses morales et religieuses! Nul n'a mission d'enseigner, et nul ne se laisse enseigner. Il y a lutte interminable entre mille opinions rivales, et le monde est livré au vent de toutes les doctrines.... (101). »

(94*) Voyez les nombreux aveux de ces docteurs dans le *Guide du catéch. vaud.*, aux *Entretiens sur la règle de la foi catholique et sur l'infaillibilité de l'Eglise.*

(95) Le ministre Correvon, *Compte-rendu*, p. 156.

(96) Chenevière, loc. cit

(97) *Religion et Loyauté.*

(98) Newman, *Les ariens du* IVe *siècle.*

(99) De l'aveu d'un célèbre ministre protestant, le catholicisme n'est pas moins favorable à l'accord des pouvoirs et à la marche régulière de la société. « Il a ses lois, nous dit M. Vinet, il a ses règles, il a son esprit; il s'appartient, il s'écoule, il se respecte. Protégé par sa doctrine, il reste dans son domaine et relègue l'Etat dans le sien.... Il y a quelque chose qui semble l'entourer d'un mur de diamant; c'est sa doctrine! » Vinet, *Essai sur la manifestation des convictions religieuses.*

(100) *Traités pour les temps présents*, vol. 20, p. 5.

(101) *Archives du christianisme*, n° du 10 août 1839. Et cependant, nous dit ici un controversiste catholique, « la foi ne peut pas avoir pour objet une doctrine vague, indéterminée, changeante comme l'aspect d'un ciel nébuleux, mobile comme la surface d'une mer agitée par le vent. Que nous interrogions Dieu qui est immuable, ou la nature qui est

« Si le système catholique, écrivait naguère un prétendant aux grades académiques de la faculté théologique de Genève, si le système catholique n'est pas de nature à devenir l'objet de notre foi, il a droit du moins à notre respect et à notre admiration. Son étude, en effet, fait connaître toujours plus qu'il est logique, qu'il est beau, et enfin que les bases sur lesquelles il repose sont profondément enracinées dans la nature humaine. » Il prouve d'abord qu'il est logique, et il conclut par ces mots : « Je suis persuadé que l'on peut soutenir victorieusement ce dilemme : Ou Jésus-Christ n'a point organisé l'Eglise, ou l'Eglise catholique est celle qu'il a organisée. »

Il établit ensuite qu'il est beau, et il finit en disant : « A une société ainsi constituée, la beauté du premier ordre peut-elle donc manquer? »

Parlant enfin des bases sur lesquelles ce système repose, il s'exprime ainsi : « Vouloir expliquer la formation de ce système, d'une manière exclusive du moins, par les fraudes et les calculs ambitieux du clergé, c'est faire injure à la chrétienté tout entière, et rejeter les notions les plus simples de la science de l'histoire (102).»—«Il nous semble d'ailleurs, continue le même écrivain, qu'il suffit de descendre en soi-même, pour comprendre combien l'Eglise romaine, avec les grâces dont elle dispose et sa divine autorité, trouve d'appui dans les besoins les plus profonds de notre âme. Qui n'a désiré quelquefois, au milieu des polémiques sèches et passionnées tout ensemble qui défigurent la religion du Sauveur, ballotté par les flots de l'incertitude et du doute (103), trouver un port tranquille dans une autorité qui pût lui dire : Ici est la vérité.

« Qui n'a tourné des regards d'envie sur le tribunal de la pénitence? Qui n'a souhaité, dans l'amertume des remords, dans l'incertitude du pardon divin, entendre une bouche qui pût lui dire avec la puissance du Christ : *Va en paix, tes péchés te sont pardonnés* (*Marc.*, V, 34) (104).

« Heureux qui ne sentit jamais des impressions semblables! Heureuse l'âme pure qui conserve toujours un sentiment assez vif de la présence de son Dieu, une foi assez entière dans les promesses de son Sauveur, pour n'avoir jamais éprouvé le besoin de rencontrer sur la terre quelque organe infaillible des volontés du ciel! Pour moi, je ne sais si je suis seul de mon avis, mais si je croyais trouver cette puissance surnaturelle que l'Eglise s'attribue; cette puissance, source précieuse et intarissable de réconciliations, de restitutions, de repentirs efficaces, de ce que Dieu aime le plus après l'innocence, debout à côté du berceau de l'homme qu'elle bénit, debout encore à côté de son lit de mort, et lui disant au milieu des exhortations les plus pathétiques et des plus tendres adieux : Partez.... (105); si je croyais trouver une pareille puissance sur la terre, il est bien des moments où j'irais déposer joyeusement à ses pieds cette liberté d'examen qui parfois se présente à l'esprit comme un fardeau, bien plus que comme un privilége (106). »

Enfin, car il est temps de finir, « le catholicisme, nous dit un célèbre ministre d'Etat, protestant, a des satisfactions pour les désirs et des remèdes pour les souffrances spirituelles; il sait en même temps soumettre et plaire; ses ancres sont fortes et ses perspectives pleines d'attraits pour l'imagination. Il excelle à occuper les âmes en les reposant, et il leur convient après les jours de grandes fatigues; car, sans les laisser froides et oisives, il leur épargne beaucoup de travail, et allége pour elles le fardeau de la responsabilité... Il est merveilleusement adapté à cette disposition des esprits las et dégoûtés du doute... Il a l'esprit d'autorité, et il la pose en principe et la met en pratique avec une grande fermeté et une rare intelligence de la nature humaine. C'est la plus grande et la plus sainte école de respect qu'ait jamais vue le monde. Il excelle à reposer les âmes en leur donnant un profond sentiment de sécurité, et en leur offrant une lumière qui ne vacille jamais. » De là conclut le même ministre : « L'infaillibilité religieuse a droit au respect des plus hardis penseurs (107). »

Quels aveux et quels regrets! Qui aurait jamais cru d'en ouïr de semblables de la part de nos adversaires (108)? Mais, au fond, quoi de plus raisonnable que la soumission

réglée par des lois constantes, ou le cœur de l'homme pour qui l'incertitude est un supplice, il faut absolument que nous trouvions, pour satisfaire au premier, au plus impérieux besoin de l'humanité, une doctrine précise, déterminée, bien définie, en un mot, contenue dans le symbole. » *Six contre un*, p. 44.

(102) Avis à M. le professeur Vinet qui menace les catholiques d'une haine irréconciliable, en même temps qu'il les accuse d'une rare perfidie.

(103) Les protestants ayant vu toutes leurs croyances dégénérer en systèmes, et leur foi religieuse changée en un doute philosophique, n'ont plus que leur orgueil de sectaires à sacrifier à Rome. » Le marquis de Custine, *La Russie en* 1839.

(104) « Il y a une chose bien étonnante, dit un théologien catholique à un ministre protestant, c'est que vous choisissiez, pour attaquer le catholicisme, le moment où l'on semble vouloir le rétablir, pièce à pièce, dans tous les pays protestants. Ici, on veut se rapprocher de la hiérarchie catholique, pressé que l'on est par le besoin d'une autorité en matière de foi. Là, on veut les cérémonies du culte extérieur, pour mettre la religion en harmonie avec la nature de l'homme. Plus loin, on veut des croix dans les temples et sur la poitrine des ministres. Ailleurs, on rétablit la confession auriculaire, et plusieurs de vos docteurs protestants voudraient rétablir l'usage des vœux. Avouez que c'est aller bien loin vers l'esprit du catholicisme... » *Six contre un.*

(105) Citation de M. de Maistre; *Du pape*, t. II, p. 75, 76.

(106) *Thèses* de M. J. E. Naville, *Diss. prél.*

(107) Guizot, *Fragments* imprimés dans la *Revue française*, juillet 1838, sous ce titre : *Du catholicisme, du protestantisme et de la philosophie.*

(108) Les protestants les plus éclairés et les plus

à l'autorité des successeurs des apôtres en fait de croyances et de religion? N'est-ce pas Dieu, vous dit un professeur protestant, n'est-ce pas Dieu lui-même « qui a irrévocablement ordonné que la vérité fût pour chaque homme un don de l'homme (109)? » N'est-ce pas par le canal des hommes que toutes les vérités nous parviennent? Savons-nous quelque chose que nous ne l'ayons appris d'eux? La vérité cesse-t-elle d'être vérité à cause qu'elle a passé par leur bouche? Jésus-Christ lui-même ne renvoyait-il pas les Juifs à l'enseignement des scribes et des docteurs de l'ancienne loi, et dans la nouvelle n'a-t-il pas donné mission et autorité à ses apôtres et à leurs successeurs pour enseigner la vérité? Ou soumettre donc la liberté de Dieu à celle de l'homme dans le mode de communication de la vérité, et faire de ce dernier un être indépendant de Dieu même, ou reconnaître que l'homme doit se soumettre au moyen que Dieu a établi pour le conduire à la connaissance de la vérité (110). Ce moyen, c'est l'Eglise, c'est la voix de ses pasteurs, et il est également « dangereux et terrible, écrivait Luther au prince de Prusse, d'écouter et de croire quelque chose contre le témoignage unanime, contre la foi de l'Eglise chrétienne, contre la doctrine qu'elle a enseignée par tout le monde, dès le commencement, depuis quinze siècles... (111). »

Vous le voyez, mes très-chers frères, rien n'est moins tranquillisant que le principe fondamental sur lequel le protestantisme repose. Ce principe n'est pas autre que celui

impartiaux sont déjà si loin des préventions de leurs sectes contre les croyances et les pratiques du culte catholique, ils s'expriment à cet égard dans des termes si différents de ceux de quelques autres écrivains de leur parti, que nous sommes convaincu qu'il n'y a non-seulement pas un dogme, mais même une pratique quelconque du culte catholique qui ne puissent être justifiés par les aveux les plus formels et les plus nombreux de leur part. Nous sommes persuadé que depuis le mystère de la sainte Trinité jusqu'à l'usage de l'eau bénite, tout se trouverait hors de critique, hors de reproche d'après leur propre confession. La collection de leurs aveux sur chacun des points où nous sommes encore en dissidence avec eux, formerait un ouvrage non moins curieux qu'utile et intéressant pour les lecteurs. Des théologiens allemands distingués, Brenner et Hemminghans, l'ont entrepris. Ce dernier, célèbre protestant converti, a publié le fruit de ses recherches sous le titre de : *Résultat de mes excursions dans le champ de la littérature protestante, ou la nécessité de retourner à l'Eglise catholique, démontrée exclusivement par les aveux des théologiens et des philosophes protestants.* Il n'y cite pas moins de *mille huit cent quatre vingt-sept* autorités de ce genre, en faveur des croyances et des pratiques de notre Eglise.

En attendant, voici un estimable écrivain protestant dont le sage discernement fait déjà justice de mille reproches que ses coreligionnaires nous adressent injustement sous le rapport des signes religieux et des pratiques du culte. Ce n'est pas que son écrit soit de tout point irréprochable sous le rapport de l'impartialité : divers préjugés, diverses préventions ne laissent pas que d'offusquer encore de loin en loin la rectitude de son jugement, et de mettre sa logique en défaut; mais il y a déjà chez lui une telle modération dans le langage et dans les formes, nous dirions même une rectitude si rare dans la plupart de ses jugements que nous nous estimerions heureux de ne rencontrer que des adversaires qui lui ressemblassent.

Sa brochure, qui n'est que de 155 pages, porte le titre suivant : *Des beaux-arts et de la langue des signes dans le culte des églises chrétiennes réformées*, par C.-A. Muller, Paris, 1841. C'est de cet ouvrage que nous extrairons la plupart des citations qui vont suivre. Nous ferons observer cependant que les plaintes et les reproches que M. Muller a élevés contre la sécheresse et la nudité du culte protestant, ne sont guère qu'une répétition collective de celles que bien d'autres écrivains de sa secte avaient fait entendre avant lui. Sans remonter plus haut, déjà en 1809, l'auteur d'une brochure intitulée : *Réflexions d'un Français professant la religion chrétienne réformée*, proposait à Napoléon tel projet de réforme du culte protestant que, assimilant presque en tout le matériel de ce culte à celui de l'Eglise catholique, ce n'eût été rien moins qu'une véritable création en ce genre. (*Voy.* ci-après *Append. aux deux discours précédents*, col. 997.)

(109) Vinet, *Discours sur les mystères*, p. 19. — « Je ne sais point, en effet, comment après avoir méconnu que Dieu a fait l'homme le distributeur de la vérité, j'oserais encore soutenir qu'il y a une vérité. Tout tombe ou tout se raffermit par cet endroit » Vinet, *Mémoire* inséré dans le num. 120, p. 138, du *Semeur*, journal protestant, année 1838.— Après avoir reconnu que, pendant plus de quinze siècles, c'est-à-dire jusqu'à l'époque de la réforme, la maxime constamment reçue dans l'Eglise universelle était : « qu'il ne fallait pas perdre de vue la règle de foi, c'est-à-dire la doctrine reçue universellement, la pratique ordinaire de l'Eglise, la manière dont les docteurs les plus distingués avaient rendu le sens du passage que l'on voulait expliquer, enfin les décisions qui avaient été portées par les assemblées des chefs de l'Eglise, et qui avaient force de loi, » un ministre protestant ajoute : « On ne peut pas regarder comme absurde ce principe que, pour connaître le sens des livres anciens, on doit avoir égard à la manière dont les entendaient les écrivains et docteurs qui les reçurent immédiatement des mains de ceux qui les avaient composés. » Saintes, *Histoire critique du rationalisme...*—Effectivement, recevoir l'interprétation de l'Ecriture de ceux-là mêmes qui en ont reçu la lettre des apôtres, ne paraît pas chose trop absurde ; et puisque le protestant qui tire de sa tête cette interprétation n'est non plus qu'un simple homme et un homme isolé, on ne saurait trop pourquoi on devrait préférer l'interprétation de cet individu à celle de l'universalité des chrétiens qui ont mieux aimé s'en tenir à celle qui leur a été donnée par les apôtres. Dans ce cas, M. de la Harpe, président du conseil d'Etat du canton de Vaud, aurait énoncé une grande vérité quand il disait, en 1838 : « Si la révélation que Dieu a faite par sa parole peut être maintenant expliquée d'une manière différente qu'à l'époque où elle a été faite, il faut en revenir au langage des apôtres. » *Compte-rendu des débats du grand conseil du canton de Vaud, sur le projet de loi ecclésiastique.* —Ce serait aussi l'avis de Luther ; car, dit-il, « si le monde doit subsister plus longtemps, je le déclare, avec toutes ces interprétations diverses qu'on nous donne sur l'Ecriture, il ne nous reste d'autre moyen de conserver l'unité de la foi, qu'en recevant les décrets des conciles, et en nous réfugiant sous leur autorité. » *Epist. contra Zuingl. et Œcolamp.*

(110) *Guide du catéch. vaud.*, t. II, p. 288.

(111) *Lettre à Albert de Prusse*, en date de 1532.

de l'orgueil révolté contre l'autorité des pasteurs de l'Eglise et contre la sagesse des siècles. Rien aussi n'est moins rassurant; disons mieux, n'est plus alarmant, plus propre à dessiller les yeux que l'état où le protestantisme se trouve partout réduit en vertu de ce principe. Il serait donc bien temps que nos infortunés frères séparés songeassent à sortir de cette Babel de confusion, de cet édifice en ruine, qui n'est plus aujourd'hui que l'ombre de lui-même, et qui ne subsiste plus guère que de nom. En guerre avec son principe même, on le dirait semblable à ces restes de fondations de l'ancien temple de Jérusalem, qui repoussaient et renversaient sur les ouvriers eux-mêmes les nouvelles constructions que Julien l'Apostat voulait y élever. Il ne peut formuler une croyance, sans démentir son principe, sans renverser sa base même. Placé entre le silence ou l'inconséquence, il est condamné à se taire, ou à se contredire en parlant; il est forcé ou de répudier son principe, ou de se répudier lui-même.

Ah! qu'elle est donc grande aux yeux de la foi, qu'elle est grande, et dans le présent et dans l'avenir surtout, la grâce que le Seigneur vous a faite, à vous, nos chers néophytes, en dissipant les ténèbres des erreurs dans les lesquelles vous étiez enveloppés jusqu'à ce jour, et en vous donnant la force de vous élever au dessus de tant de préventions, de fausses maximes (112) et de calomnies (113), à l'aide desquelles on essayait de vous fermer l'entrée de l'Eglise qui vient de vous recevoir dans son sein. Nouveaux

(112) Si vous demandez à un grand nombre de protestants qui ont toujours ignoré pourquoi et comment ils sont protestants, en vertu de quels motifs, avouant eux-mêmes qu'on peut se sauver dans la religion catholique, tandis que les catholiques leur disent franchement qu'ils ne peuvent se sauver en demeurant protestants; si vous leur demandez, dis-je, pourquoi ils ne prennent pas le parti le plus sûr, le parti que la prudence la plus commune conseille, en rentrant dans le bercail dont Valdo et Calvin les ont fait sortir : les uns vous diront que c'est parce qu'il suffit d'être honnête homme, c'est-à-dire de ne pas tuer, de ne pas voler, pour être sauvé; les autres, qu'on peut se sauver dans toutes les religions, pourvu qu'on les observe; ceux-ci, qu'on doit suivre la religion de ses pères; ceux-là, que Dieu n'aurait pas permis qu'ils naquissent dans la secte de Valdo ou de Calvin, s'ils ne pouvaient pas s'y sauver; qu'après tout, Dieu les traite aussi bien que les catholiques, qu'il fait prospérer leurs entreprises et répand la fécondité sur leurs campagnes, et qu'ainsi il atteste suffisamment que leur religion lui est aussi agréable que celle des catholiques.

On a honte de discuter de telles raisons, dont la plupart ne sont rien moins que des blasphèmes. Aussi pensons-nous qu'un peu de réflexion et de bonne foi surtout peut suffire pour faire comprendre à ces infortunés que toutes ces raisons ensemble ne présentent rien de sérieux et ne sauraient tranquilliser un instant l'esprit de ceux qui les allèguent. — *Voy.* ci-dessous, *Objections*, col. 1020.

(113) Parmi ces calomnies, il en est qui retomberaient assez directement à la charge de leurs auteurs. Si un Vaudois se dispose à embrasser la religion catholique, vous entendrez dire dès le lendemain du jour où son intention aura été connue de ses coreligionnaires, que cet homme est fou, qu'il a perdu la tête, et là-dessus on bâtit tout un échafaudage de suppositions et d'assertions qui le disputent entre elles de ridicule et d'absurdité. Ou bien on dira : C'est un homme de rien, il s'est fait catholique pour tel motif ou pour tel autre. Toutefois, si le fou et l'homme de rien cèdent aux instances et à tout ce que l'on met en jeu pour les retenir dans le protestantisme, le premier récupère alors pleinement la raison, et le second devient un très-honnête homme. Mais si, au lieu de céder à ces instances, ils embrassent courageusement la religion catholique, la folie devient alors de tout point incurable, et l'homme de rien, au lieu de redevenir honnête homme, reste à tout jamais homme de rien. Dans ce cas, raisonnant un instant d'après de telles accusations, que s'ensuivrait-il? Il s'ensuivrait d'abord, comme l'on voit, qu'il y aurait chez nos frères séparés une grande disposition à la folie, et que les sujets qui sont menacés d'en être atteints abonderaient chez eux. Il s'ensuivrait aussi qu'on saurait toujours où l'on peut trouver des gens de rien, des gens qui, selon eux, sont disposés à changer de religion n'importe pour quel motif. Nous protestons que nous avons meilleure opinion de nos frères séparés, et que nous ne reconnaissons nullement les nouveaux catholiques au portrait qu'en font leurs anciens coreligionnaires. Nous dirons encore à ceux-ci qu'alors même que tels d'entre eux seraient disposés à vendre leur foi, ils ne trouveraient aucun prêtre catholique disposé à l'acheter. Les maximes qui nous servent de règle à cet égard sont publiées dans un ouvrage où tout le monde peut les lire; nous les avons mises à la portée de tous : que nos adversaires veuillent bien nous faire connaître ce qu'ils y trouvent à redire.

Quant à cette autre calomnie par laquelle on assimilerait la morale du clergé catholique ni plus ni moins qu'à celle des Juifs sur la matière de la restitution, il suffit bien que cette calomnie, à laquelle nous défions qu'on puisse jamais trouver le moindre fondement, soit démentie par les faits, pour que nous la renvoyions de plein droit à ses auteurs, en invitant au surplus ceux-ci à venir se confesser. Ils apprendront alors par leur propre expérience si les prêtres catholiques ordonnent ou non la restitution à l'égard des protestants. Il en est, au reste, de ces plates injures comme de celles par lesquelles on cherche chaque jour à noircir les mœurs et la conduite du clergé catholique, en commençant par le dernier de ses membres et en s'élevant jusqu'au pape inclusivement. Le clergé n'a pas besoin de notre défense, et sa régularité parle plus haut que nos paroles. Toutefois, si ses ennemis prétendaient faire rejaillir sur ce grand corps les fautes de quelques individus, nous leur dirions avec un estimable écrivain : « Ces fautes, toutes rares qu'elles sont, sont sans doute de grands malheurs; mais quand les ennemis de Dieu en font un sujet de récrimination contre la religion, ils demandent tout simplement que Dieu retire à ceux qui vivent dans sa loi la liberté, qu'il les dépouille du mérite de leur vertu. Leur plainte cache autant de sottise que de haine. » Charles Stoffels, *Introduction à la théologie de l'histoire.*

On est réduit à bien mal parti, quand on est obligé de recourir à de tels moyens pour détourner les gens d'embrasser la religion catholique. A coup sûr, ces gens n'auront à perdre sous aucun rapport, s'il faut en juger d'après l'aperçu qu'un de leurs ministres nous a donné de certaines pratiques et de certains usages de ses coreligionnaires sur des matières assez importantes. *Voy.* l'*Appel aux Vaudois, ou les Vaudois convaincus d'hérésie*; Pignerol, 1836.

membres, nouveaux enfants de cette société, seule véritable mère de tout ce qu'il y a de vrais chrétiens sur la terre, nourrissez-vous maintenant avec ardeur et sincérité du lait spirituel et tout pur de la doctrine qu'elle distribue aboudamment à tous ses enfants : *Sicut modo geniti infantes, rationabile, sine dolo, lac concupiscite.* (I *Petr.*, II, 2.) Croissez en connaissance et en amour de votre Dieu ; croissez en science et en vertu (*Coloss.*, I, 10), tous les jours de votre vie. *Marchez comme de véritables enfants de lumière :* « *Ut filii lucis ambulate* (*Ephes.*, V, 8). » et attestez par la sainteté de vos œuvres l'excellence et la pureté de la foi que vous venez d'embrasser. Imitez généreusement ces premiers chrétiens qui, transformés en des hommes nouveaux par cette même grâce que vous venez de recevoir, faisaient l'édification, l'admiration de ceux dont ils avaient précédemment partagé les erreurs, et les attiraient à la vérité par la sainteté de leur conduite, par la bonne odeur de leurs exemples, plus encore que par la force et la persuasion de leurs paroles. C'est l'exemple que vous offre la Samaritaine dont la situation était semblable à la vôtre. A peine a-t-elle entendu Jésus-Christ s'annoncer comme le Messie attendu de sa nation, qu'elle va inviter ses concitoyens à venir le voir et à s'assurer par eux-mêmes s'il est le Christ Ceux-ci accourent auprès de lui, et un grand nombre croient en lui à cause du témoignage que cette femme lui avait rendu (114). Heureux si, à l'aide de vos exemples unis à vos prières, vous pouvez, comme elle, disposer vos anciens frères à partager le bienfait que le ciel vous a accordé, et les aider ainsi à triompher des séductions de ceux qui, « n'ayant pas reçu par leur faute, l'amour de la vérité qui les aurait conduits au salut, ont mérité, selon le langage de l'Apôtre, d'être abandonnés à l'esprit d'erreur qui leur fait prêter foi au mensonge. » (II *Thessal.*, II, 10.) Et tandis que la fin la plus terrible est réservée « à ces faux apôtres, à ces ouvriers pleins d'artifice, qui se transforment en apôtres de Jésus-Christ..., en ministres de justice (II *Cor.*, XI, 13, 15); » tandis que « la colère de Dieu atteud l'impiété et l'injustice de ces hommes qui retiennent la vérité captive (*Rom.*, I, 18), » vous, mes chers frères, vous aurez le mérite que l'apôtre saint Jacques promet à ceux qui travaillent à retirer leurs frères de l'erreur; c'est-à-dire vous sauverez leur âme de la mort, et tous vos péchés vous seront pardonnés : *Fratres mei, si quis ex vobis erraverit a veritate, et converterit quis eum, scire debet quoniam qui converti fecerit peccatorem ab errore viæ suæ, salvabit animam ejus a morte, et operiet multitudinem peccatorum.* (*Jacob.*, V, 19, 20.) Ainsi soit-il.

(114) *Joan.*, IV, 26, 28, 29, 30, 39. — Nous avons suivi le sentiment de D. Calmet dans ce que nous avons dit sur l'origine de la Samaritaine et sur les dix tribus qui formaient le royaume d'Israël. Chacun peut voir les raisons qui militent en sa faveur dans la *Dissertation sur les pays où les dix tribus d'Israël furent transportées et sur celui où elles sont aujourd'hui*, ainsi que dans celles du même auteur sur le *Retour des dix tribus*. La première se trouve dans le 6e volume, la seconde dans le 15e de la Bible dite *de Vence*, 4e édit., Paris, 1821. On est libre de ne pas adopter ce sentiment, mais il ne s'ensuivra pas pour autant que la Samaritaine n'ait pas appartenu à un peuple schismatique; ce qui suffit pour maintenir la vérité et la justesse de notre comparaison. En effet, soit qu'on dise que les habitants de Samarie, au temps de Jésus-Christ, étaient les descendants de ces Cuthéens et de ces autres peuples qui y avaient été transportés de delà l'Euphrate après la sortie des dix tribus, soit qu'on soutienne qu'ils étaient principalement formés des Juifs des tribus de Juda et de Benjamin, qui étaient allés s'y établir pour se soustraire à l'observance de la loi, dont le joug leur paraissait trop dur depuis le retour de la captivité de Babylone, toujours est-il certain qu'au temps de Jésus-Christ ils étaient schismatiques et regardés comme tels par les Juifs des tribus fidèles. « Quoi qu'il en soit, nous dit à ce sujet un estimable auteur, l'érection du temple de Garizim fut l'occasion d'un grand changement dans la religion de ces premiers Samaritains, qui n'étaient autres encore que les Cuthéens envoyés en Samarie par Salmanasar et Assarhaddon, pour y remplacer les dix tribus captives, et qui, tout en faisant un composé monstrueux du culte de leurs dieux et de celui du Dieu d'Israël auquel ils avaient recouru pour être délivrés des lions qui les désolaient, étant au fond, par habitude et par affection, moins adorateurs du vrai Dieu qu'idolâtres. Mais, lorsque Sanaballat eût bâti son temple, les choses prirent un tour tout différent. On adora à Garizim le même Dieu qu'à Jérusalem, et Manassès, fils du grand prêtre des Juifs, devenu sacrificateur de ce temple nouveau, sous l'autorité de son beau-père, y établit le même rite et les mêmes cérémonies qu'il avait pratiquées jusqu'alors. Ce ne fut plus ainsi deux religions tout opposées entre elles que celles de Jérusalem et de Samarie, mais un schisme bien prononcé dans la même religion, et autel élevé contre autel. De ce moment, Samarie devint l'asile et le refuge de tous les mécontents de la Judée, et quiconque s'y voyait recherché pour la violation de quelque point de la loi se retirait chez les Samaritains; d'où l'on peut induire que ce fut l'intention et la politique de Sanaballat, de mettre par ce moyen la division entre les Juifs, et d'accroître ainsi sa population et son autorité. Toujours est-il certain qu'il y réussit si bien, qu'à la longue le gros des Samaritains se trouva n'être plus qu'un ramas de Juifs apostats ou de ceux qui en étaient issus. » Rabelleau, *Histoire des Hébreux rapprochée des temps contemporains*, dédiée à S. A. R. le duc de Bordeaux; Paris, 1825.

APPENDICE

AUX DEUX DISCOURS PRÉCÉDENTS.

I. — *Nécessité de parler de la liturgie catholique plus convenablement que ne le font bien des écrivains protestants.*

« J'espère que les catholiques me sauront gré de parler de leur liturgie sur un autre ton que beaucoup de mes coreligionnaires, qui, jugeant souvent de ce qu'ils ne se sont pas donné la peine d'examiner, traitent de choses bonnes pour l'ignorance ce qui, au contraire, exige quelque étude pour être bien compris ; car c'est une véritable langue que les cérémonies catholiques..... Je suis fondé à croire que, même parmi les ministres, il y en a très-peu qui comprennent la liturgie catholique en action. Ils se creusent l'esprit pour pénétrer les mythes, les rites des cultes anciens, et souvent ne connaissent pas ceux du culte au milieu duquel ils vivent. Ce serait pourtant par là qu'il faudrait commencer..... » Après s'être plaint ailleurs d'avoir « rencontré chez des gens obligés par leur état d'avoir plus de lumières que le commun des hommes, des préjugés et une ignorance complète » sur ces matières ; après les avoir exhortés « à parler avec égard des différences qui les séparent de l'Eglise catholique, différences consacrées par l'usage de tant de siècles et l'autorité de tant d'habiles docteurs qui doivent être comptés pour quelque chose, » il leur dit franchement : « Il faut, pour s'expliquer tous ces usages, considérer l'homme dans son être moral et physique, et ne pas s'arrêter, avec une tête farcie de préjugés et de haine, à la surface des choses. Il faut entrer dans le catholicisme pour l'étudier et le comprendre, et ne pas s'imaginer à la légère qu'il n'y a que culte grossier, idolâtrie, dans des croyances professées par des gens qui ont autant d'esprit et de savoir que nous. »

II. — *Reproches adressés au culte protestant.*

M. Muller n'épargne pas le culte auquel il appartient. En même temps qu'il établit invinciblement la nécessité des signes religieux, et qu'il fait ressortir l'utilité, la sagesse, la convenance de ceux que l'Eglise catholique emploie, il adresse les reproches les plus graves et les mieux fondés au culte protestant et aux ministres de ce culte. « Ils n'entendent rien, nous dit-il, à la culture religieuse et morale des Français. On est étonné de voir des hommes raisonnant si bien sur tout autre point, raisonner si faussement sur l'article du culte, et s'imaginer avec beaucoup trop de présomption qu'eux seuls ont raison envers et contre toute une foule d'hommes judicieux de la France et de l'Europe catholique qui ne trouvent pas que les protestants soient bien fondés dans leur système de culte, en se retranchant toujours dans ce raisonnement : que Dieu veut être adoré en esprit et en vérité ; *comme si le culte extérieur n'avait pas pour but et pour résultat de faire naître et de fortifier le culte intérieur.* »

M. Muller va plus loin ; il accuse hautement la religion protestante d'une profonde ingratitude envers les beaux-arts ; il traite ses coreligionnaires *de contempteurs aveugles de l'art religieux.* Il reconnaît que les livres d'église protestants « ne contiennent que de la versification qui se chante presque partout avec une musique détestable... ; que la musique catholique du psaume latin est un chef-d'œuvre de gravité et de simplicité, » tandis que « celle du psaume de Marot (dont se servent les protestants) ressemble à une romance. » Il qualifie ailleurs de soporifique le chant de ses coreligionnaires, et il n'hésite pas à traiter diverses classes d'artistes protestants de *diseurs de bonne aventure, de faiseurs de grimaces* et *d'auteurs de scènes de cabaret.* Il avoue que le « caractère exclusif du culte protestant, à l'égard des beaux-arts, a quelque chose de dur, de repoussant, qui l'assimile en quelque sorte à une institution locale et demi-barbare, comme celle de Mahomet ; » enfin, il l'appelle un *système boiteux*, et il se demande quelle influence peut exercer sur une nation amie des beaux-arts *un culte qui a peur d'une statue ou d'un tableau.*

III. — *Importance et nécessité des signes religieux et des pratiques du culte.*

Il faudrait copier tout l'ouvrage de M. Muller pour avoir une juste idée de la haute importance qu'il attache au culte extérieur et aux pratiques du culte. « C'est par le culte extérieur, nous dit-il, que les religions se font le plus sentir et se propagent le mieux. Le culte est l'instrument dont la religion se sert pour arriver à l'homme, et l'instrument dont l'homme a besoin pour arriver à Dieu... L'admission des beaux-arts dans le culte religieux est de droit divin... Notre organisation nous rend la langue des signes aussi nécessaire que la parole pour transmettre nos idées. Si Dieu nous a donné des oreilles pour écouter, il nous a donné aussi des yeux pour regarder. Et quand, par l'effet d'une civilisation toute particulière, le goût des arts et des signes symboliques est répandu chez un peuple, et que toutes ces choses constituent en quelque sorte une autre langue vivante à côté de la langue orale, il faut bien avoir recours à cette langue, si l'on veut être en-

tendu de tout le monde... » Selon M. Muller, le cérémonial qui était établi chez les Juifs « prouve même de la part de Dieu l'insuffisance de la parole pour tout dire et fixer dans la mémoire. Or, ajoute-t-il, la nature humaine n'est point changée depuis le temps de Moïse. Nous avons toujours les mêmes sens pour affecter notre esprit par les signes extérieurs. La langue des signes a pu changer d'objet et de moyens dans son application, mais le but en est toujours resté le même. » Aussi, reconnaît-il que, « dès les premiers instants de la loi nouvelle, on voit reparaître la langue des signes sous une autre forme et dans un autre but..., et que si le christianisme doit, selon l'intention de Dieu, s'exprimer en toute langue, pour devenir universel, la langue des signes étant la plus populaire et la plus énergique de toutes, ne doit pas être exclue de son culte...» Il observe avec beaucoup de raison qu'il y a nombre d'hommes « qui ne sauraient percevoir quelques idées religieuses qu'à l'aide des choses extérieures, d'un cérémonial quelconque..., et que si le christianisme fût resté dans un état purement intellectuel, il n'eût certainement pas été compris des masses ignorantes, et n'eût été qu'une idée, une opinion spéculative pour quelques esprits privilégiés, et nullement une religion à l'usage de tout le commun peuple...; » d'où il conclut « qu'il faut absolument des pratiques pour fixer la croyance et les mœurs de la multitude, et que, nier l'utilité de ces choses en matière de morale, c'est nier l'empire des choses sensibles sur des êtres qui ne sont pas de purs esprits...; » car, selon M. Muller, « ce n'est pas Dieu qui a besoin de cet extérieur, c'est nous. »

M. Muller va plus loin, et il reconnaît que même à l'égard des gens éclairés, même «dans les temps de lumières, la langue des signes sert à nous rendre sensibles les plus hautes conceptions de l'esprit. L'architecte, le sculpteur, le peintre, le musicien, je dirai même l'ordonnateur des cérémonies, sont, selon lui, des orateurs, des poëtes qui bâtissent leurs idées avec plus ou moins d'éloquence, pour les faire arriver par les sens extérieurs dans notre entendement... En vain nous sommes inondés de livres et de journaux de critique sacrée;» ces livres et ces journaux « ne sont point à l'usage du commun des hommes, et ils ne remplacent même point pour les esprits cultivés le culte extérieur dont ils éprouvent le besoin comme les autres hommes... » Parlant de l'Ecriture sainte, il s'adresse à lui-même les demandes suivantes : « Que serait devenu ce livre, et quel service aurait-il rendu... à l'humanité, si le christianisme n'eût pas admis dans son culte la langue des signes?... Que signifie la métaphore dans les discours quand on en bannit le type dans le culte? Où sont l'autel, la croix, l'encens, le luminaire qui lui donnent la vie? Evidemment la métaphore est inintelligible sans un objet sensible qui lui corresponde dans le monde matériel... Je le répète, le culte extérieur, par la parole vivante et la langue des signes, a plus de prise sur le peuple, et forme un lien plus étroit entre les hommes que ces masses inanimées de papier (les Bibles et les brochures protestantes) qu'on répand de tous côtés, et qui n'aboutissent à rien. »

IV. — *De la hiérarchie dans ses rapports avec le culte*

Selon M. Muller, « dès les temps de la réformation, ça été une grande difficulté, et même une chose impossible dans les Etats protestants, que de maintenir l'unité religieuse sans le secours de la législation, tandis que le culte catholique, affranchi de toute protection temporelle, comme en Angleterre et aux Etats-Unis, ne se démembre pas ainsi. » Aussi, l'auteur des *Réflexions* dont nous avons fait mention plus haut, dans le but de maintenir au moins l'unité dans la discipline et dans le rituel de toutes les églises réformées, proposait-il sérieusement à Napoléon de créer un évêque protestant qui, après avoir été sacré par le doyen des ministres, c'est-à-dire par un homme qui n'était pas évêque, aurait créé à son tour des curés et des vicaires. Cet évêque, que l'auteur des *Réflexions* voulait semblable en tout aux évêques catholiques (quant à l'extérieur s'entend), ne s'en serait absolument distingué que par une nuance. « La couleur seule, dit-il, serait différente : elle serait rose au lieu d'être violette. En parlant ou en écrivant à l'évêque, on lui donnerait le titre de *révérend* pasteur, *Votre Révérence.* » Peut-être même aurait-il fallu s'incliner profondément en prononçant ces titres, ou se servir de lettres cubitales en les écrivant, si l'on eût dû imiter la forme des caractères avec lesquels le zélé réformateur les a écrits. Après l'évêque viennent les ministres, auxquels il a oublié de donner cette fois le titre de *curés*. Ceux-ci, « dans leurs fonctions pastorales, seraient revêtus comme les prêtres catholiques, moins l'étole et le manipule. » Il ne leur fait même pas grâce du bonnet carré... « Dans les rues, habit, veste, culotte et bas noirs, rabat blanc..., petit manteau de soie noire, chapeau ecclésiastique ou rond. » Le réformateur n'oublie personne ; il propose aussi un costume pour les anciens, et il en tient en réserve un autre encore, et beaucoup plus beau, pour les lecteurs. Quant à la création d'un évêque calviniste, M. Muller lui-même ne paraît pas très-éloigné de ce projet. « Je ne pense pas, dit-il, que l'organisation actuelle avec des synodes fût compatible en grand avec le gouvernement d'un vaste Etat; car ces synodes seraient de véritables petites chambres de députés tracassières, plus indépendantes même que la grande, et où l'on parlerait aussi beaucoup pour rien. Mieux vaudrait encore, pour assurer la bonne administration de l'Eglise, un épiscopat sagement combiné. »

V — *Des expédients par lesquels les protestants s'efforcent de suppléer à ce qui manque à leur culte, et du jugement que M. Muller porte sur ces moyens.*

Tout le monde sait qu'à défaut d'attrait de la part du culte protestant, culte que M. Muller reconnaît être sec, triste, et réduit presque à rien, ses zélateurs se sont pris d'une sainte ardeur pour la dissémination de la Bible sur toutes les contrées du globe. Mais, leur dit ingénument M. Muller, « on aura beau disséminer la Bible et toutes sortes de livres religieux, on n'arrivera à rien, ou à fort peu de chose, et l'expérience de trente années doit le démontrer assez. A quoi se réduit ce prétendu réveil religieux, dont on a fait tant de bruit, quand il est prouvé, au contraire, que la démoralisation a fait des progrès de toutes parts? Les théologiens se sont querellés, ont fait quelques fanatiques intolérants qui, s'ils étaient plus nombreux, troubleraient la paix publique au nom de la religion, comme certains patriotes la troublent aujourd'hui au nom de la politique, et voilà tout.

« On a dépensé, en pure perte, des sommes énormes, pour répandre des livres vénérables, dont se raillent ceux qui les lisent, et que les autres ne lisent point. Ces livres ne peuvent être répandus avec fruit que parmi ceux qui ont déjà reçu une instruction préparatoire pour savoir se les expliquer, et qui, par conséquent, sont plus avancés en religiosité que les autres. Car on comprend bien le sort qui leur est réservé, lorsqu'ils sont mis inconsidérément entre les mains de gens qui ont encore dans leurs poches les chansons de Béranger ou certains écrits de ce genre. »

On ne lira pas sans intérêt le jugement que M. Muller porte sur la propagande anglaise, en fait de Bibles. « J'observe ici, dit-il, que c'est une singulière manie que celle de ces sociétés religieuses d'Angleterre, qui veulent régénérer toutes les autres nations avec la Bible, plutôt que de régénérer, avant tout, la leur qui, de l'aveu de tous les voyageurs, est remplie de vices et d'abus sociaux révoltants; car il est impossible de reconnaître l'influence salutaire du christianisme dans le droit d'aînesse, l'égoïsme et la morgue des riches prélats anglicans et des autres aristocraties en face des souffrances des classes ouvrières, et leur dureté envers cette malheureuse Irlande. *Le prêtre anglais est le plus mauvais de tous les prêtres*, dit l'économiste Blanqui, qui a bien étudié l'Angleterre sous toutes ses faces.

« On serait tenté de croire que l'Angleterre fait de la propagation des saintes Ecritures un moyen politique d'avoir dans tous les pays des agents travaillant à établir son influence, ou à augmenter le nombre de ses colonies.... » M. Muller prouve sans peine la vérité de cette assertion; puis il continue ainsi : « Les agents religieux de l'Angleterre ont fait beaucoup de mal en France à notre communion par leurs intrigues théologiques, en divisant notre clergé en deux partis aussi ennemis l'un de l'autre que Genève l'est de Rome, et en suscitant même des embarras au gouvernement dans l'administration des affaires religieuses....Les Anglais sont grands amateurs de controverses avec l'Eglise romaine; leurs idées religieuses sont encore tout imprégnées du puritanisme écossais du XVIe siècle. C'est pour eux une jouissance que ces batailles théologiques contre ce qu'ils appellent l'Antechrist ou la grande Babylone. Déjà ils ont fait tous leurs efforts en France pour mettre de nouveau aux prises les deux Eglises, et rallumer le feu des vieilles animosités. On connaît la multitude d'écrits violents et fanatiques qui ont été publiés à ce sujet dans le midi de la France, et le ton irritant, contre le culte catholique, des journaux religieux qui se publient sous leur influence.... Mais que ces ecclésiatiques se rassurent : les Bibles et les Nouveaux Testaments, de quelque version qu'ils soient, ne feront jamais de mal au catholicisme. Ses dogmes et ses usages peuvent subir l'examen de la raison et de la Bible aussi bien que ceux du protestantisme.... » Nous ne remercierons pas M. Muller de cette comparaison, et nous serions bien aise de savoir, en outre, comment des dogmes contradictoires entre eux peuvent également subir l'examen de la raison et de la Bible.

Il pourrait même y avoir une difficulté plus grave à établir un parallèle, si les dogmes protestants venaient à faire défaut. Or, c'est précisément le cas dont il s'agit. « Je me fais fort, écrivait naguère M. le docteur Harms, ministre à Kiel, d'écrire sur l'ongle de mon pouce toutes les doctrines qu'on croit encore généralement parmi nous. » C'est aussi ce qu'atteste un savant protestant, M. Schmaltz, célèbre jurisconsulte prussien : « A force de réformer et de protester, dit-il, le protestantisme se réduit à une ligne de zéros devant lesquels il n'y a point de chiffres : c'est une religion qui n'est pas encore faite, et que l'un veut commencer à faire d'après Voltaire, l'autre d'après Spinosa. »

VI. — *De la messe et du pape.*

« Quand on voit, nous dit M. Muller, dans les anciens écrits protestants, et même encore dans des écrits de nos jours, comme l'on parle de la messe catholique et de la papauté, on croirait que cette messe est une invocation à tous les esprits infernaux, une chose horrible, épouvantable; et le pape la véritable bête à sept têtes et dix cornes dont il est parlé dans l'*Apocalypse*. Mais si les théologiens protestants ont ainsi abusé leurs populations, la faute n'en est-elle pas à l'Eglise catholique elle-même? » Vous allez en juger. « Si tous les offices se fussent célébrés en langue vulgaire, et que le peuple eût pu juger par lui-même que cette messe tant maudite n'était guère autre chose que l'office de la sainte cène chez les protestants, les docteurs de ces derniers n'auraient pas eu autant de crédit..... » Au demeurant, selon M. Muller, « il n'y a plus que les sots qui traitent le pape d'Antechrist et l'Eglise

romaine de grande Babylone. » Dans ce cas, *la faute* qui n'a d'ailleurs jamais été grave, s'effacera si bien qu'il n'en restera plus de trace.

VII.—*Des temples.*

M. Muller ne paraît guère plus satisfait de la forme des temples de son culte que de leur ameublement. Il se plaint vivement de les voir constamment fermés, déserts et abandonnés hors des heures des fonctions publiques du culte, tandis que les temples catholiques sont un asile sans cesse ouvert à la piété des catholiques. « Que de fois, en faisant le tour de ces églises silencieuses, les jours ouvrables, on découvre, retirés dans le coin d'une chapelle, une veuve, un vieillard, des orphelins, des affligés de toute espèce, qui viennent là secrètement chercher, dans la prière et la méditation, un réconfort contre les peines de la vie... Mais pour que les temples puissent remplir cet office salutaire, il faut, dit-il, qu'on y voie quelque chose de plus que des chaires et des bancs. ... C'est une chose bien peu décente, dans quelques églises protestantes, que ces tréteaux et ces planches de sapin dressés un jour de communion, pour servir de table sainte, et ce meuble de cabinet de toilette, apporté dans l'église pour le baptême d'un enfant. On peut respecter cette simplicité rustique dans une église pauvre, où les arts ne sont pas cultivés ; mais, dans les églises riches de nos grandes villes, une pareille rusticité blesse les convenances et ôte à la religion la considération extérieure dont elle doit être entourée en face du culte catholique. Cette pauvreté du culte, quand les fidèles sont riches, sent l'égoïsme et la lésinerie. »

Aussi voyez avec quelle sensibilité il déplore les ravages, les ruines, les outrages grossiers, les fureurs, les abominables excès que le fanatisme barbare des protestants a exercés sur les temples catholiques ; excès et fureurs auxquels il ne trouve d'autre terme de comparaison que ceux des Huns et des Vandales eux-mêmes. De nos jours encore, M. Muller « n'ose dire ce qui arriverait à un édifice comme celui de Saint-Pierre de Rome, et à d'autres du même genre, si on les livrait au culte protestant. »

Voyez aussi comme il regrette que les protestants n'aient, pour soutenir leur piété, pour animer leur foi, ni basiliques magnifiquement ornées, ni chants harmonieux. De quelque religion que l'on soit, ajoute-t-il, on ne peut franchir le seuil de ces belles églises catholiques, sans être saisi de l'idée de Dieu et de la grandeur du christianisme ; et la pensée est toujours profondément excitée par la représentation des diverses scènes religieuses que l'on contemple en parcourant leurs longues allées...

« Un jour d'automne, c'était, je crois, le jour de la Toussaint, je traversais à l'heure des vêpres la place de l'église de Saint-Etienne du Mont, à Paris ; j'entends un bourdonnement d'orgues, j'entre par curiosité dans le temple, sur le portail duquel on lit en latin cette inscription tirée de l'Ecriture : *Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes.* Tout était disposé pour captiver toutes les puissances de l'âme. Le tombeau de sainte Geneviève, principalement le chœur, la nef, et tous les autels étaient illuminés ; et l'effet de cette illumination générale était double par celui des tableaux transparents en verres de couleurs des fenêtres, à travers lesquels on apercevait encore le jour qui baissait. Dans le chœur, un clergé nombreux, revêtu de ces beaux ornements antiques, en soie blanche, brodés d'or; dans la tribune des orgues, une voix argentine d'adolescent, comme celle d'un chérubin céleste, chantait des strophes de cette belle hymne *Cœlo quos*, etc., tirée de l'*Apocalypse*, à laquelle répondait un chœur chanté par les élèves de Choron, placés au-devant du sanctuaire..... La nef était remplie de fidèles très recueillis ; et dans les contre-allées, des groupes nombreux d'étudiants des écoles polytechnique et de Droit, silencieux et immobiles, semblaient attendris par le spectacle vraiment imposant de cette scène religieuse.

« En sortant d'une telle église, on peut se demander, ce me semble, ce qu'il résulte pour l'amendement du cœur, d'un pareil exercice religieux. Certes, je ne joindrai point ma voix à celles de bien des protestants qui traitent toutes ces choses de frivolité, de cérémonies dangereuses, propres seulement à tromper l'esprit, à donner le change sur la véritable piété; parce qu'ils attribuent, en Italie et en Espagne, au culte extérieur, ce qui est l'effet de l'ignorance intellectuelle dans laquelle le clergé de ces pays laisse le peuple. Mais, en France, il n'en est pas de même : les catholiques français, plus instruits, haussent les épaules sur tous ces reproches, parce qu'ils voient bien que ce ne sont pas ceux qui ont conservé de l'amour pour leur culte qui peuplent les cours d'assises et la police correctionnelle. Il me semble, au contraire, qu'il est impossible à quelqu'un qui a l'intelligence de ce culte, de ne pas en recevoir quelque émotion, et être mieux disposé à bien penser et à bien faire. Ce n'est pas le tout, que de nous expliquer clairement nos devoirs ; c'est la force d'âme pour les remplir qui nous manque, et cette force ne se puise que dans ce qui, au moral et au physique, élève notre imagination et favorise l'enthousiasme... »

« Quoiqu'il soit très-sage d'enseigner la morale, dit Madame de Staël, il importe encore plus de donner les moyens de la suivre, et ces moyens consistent, avant tout, dans l'émotion religieuse. Presque tous les hommes en savent à peu près autant les uns que les autres sur les inconvénients et les avantages du vice et de la vertu; mais ce dont tout le monde a besoin, c'est de ce qui fortifie la disposition intérieure avec laquelle on peut lutter contre les penchants orageux de notre nature. S'il n'était question que de bien raisonner avec les hommes, pourquoi les parties du culte, qui ne sont que des chants et des cérémonies, porteraient-elles autant et

plus que les sermons au recueillement de la piété ? »

Le lecteur impartial jugera de la valeur du reproche que M. Muller adresse, en passant, au clergé d'Espagne et d'Italie. Nous ferons seulement observer qu'après avoir loué les beaux ornements antiques qui servent au culte catholique, M. Muller désapprouve assez franchement ceux de son culte. « Ceux de l'église réformée de France, dit-il, sont d'un lugubre d'enterrement. Je ne sais quelles idées sombres ont pu porter à adopter ainsi, dans le culte extérieur, ces habits de deuil, symbole du néant. Ces robes toutes noires ont de plus l'inconvénient de confondre les ministres protestants avec les membres du barreau et de la magistrature qui sont costumés de la même manière. »

VIII. — *De la liturgie catholique.*

Ses aveux à l'égard de notre liturgie ne sont pas moins significatifs. « Il faut avouer, dit-il, que la liturgie catholique est un chef-d'œuvre en ce genre, et qu'il n'y a pas mieux à faire que d'en approcher le plus possible. Elle se prête à tous les genres de récitatifs, et est faite surtout pour la musique. Quand on entre dans ces vastes basiliques, au moment où l'on célèbre les offices, avec cette belle musique grégorienne et de la renaissance, qui, avec le son des instruments remplit toute l'étendue de ces immenses édifices, en voyant, çà et là, ces images des prophètes, des saints et des séraphins, avec leurs harpes et leurs trompettes, ce vieux prêtre à cheveux blancs, qui entonne les versets du fond du sanctuaire, ces acolytes munis de leurs encensoirs, et l'aigle s'élevant vers le ciel du milieu des chantres et des livres de cantiques, on éprouve bien toute la puissance de la musique et de la langue des signes religieux. Détaché un instant des choses de la terre, on se croit transporté au milieu d'une vision de l'*Apocalypse*. Voilà un culte public digne du christianisme, et de la reconnaissance d'un peuple policé qui lui doit sa civilisation.

« Il faut entrer dans tous les détails de cette liturgie pour connaître l'accord parfait des rites et de la musique, avec l'énergie et la magnificence des paroles des hymnes, des préfaces et des proses, et concevoir comment les esprits élevés dans l'intelligence du culte catholique doivent trouver le nôtre sec et triste, et réduit presqu'à rien. Il est fâcheux qu'un aussi beau monument religieux littéraire ne puisse pas se traduire dans notre langue, sans perdre beaucoup de sa grâce et de sa majesté. »

A propos de temples protestants on ne lira pas sans intérêt le projet d'ornementation que proposait à ses coreligionnaires l'auteur des *Réflexions* déjà cité. « Au fond du temple, à l'extrémité du chœur, grand tabernable pour la Bible et les autres livres sacrés, décoré de colonnes latérales ornées de sculptures et de dorures. Au-dessus du tabernacle seraient gravées les tables de la loi; en avant, deux lampes suspendues à la voûte brûleraient continuellement. A quatre pas encore en avant, table sacrée, entourée de trois rangs de marches, couverte d'une nappe de lin, recouverte d'un tapis de brocart, ornée de plusieurs vases de fleurs et surmontée d'un dais suspendu à la voûte; quatre lampes aux quatre angles de la table, à ses deux extrémités, deux petits tabernacles : celui de droite, pour les deux calices d'argent, les deux patènes de même métal, et pour l'urne aussi d'argent où doit être renfermé le vin à distribuer aux catéchumènes; celui de gauche, pour le vase et le plat d'argent destiné à renfermer le pain sacré qui, afin de se conserver longtemps, serait fait en forme de gâteaux biscuits extrêmement minces. Au milieu de la table sacrée, pupitre à tenir le livre ou rituel du ministre; derrière le pupitre, trépied d'argent ou d'autre métal de la hauteur d'un pied et demi, surmonté d'un réchaud où l'on brûlerait l'encens. Entre la table et le grand tabernacle, au-dessus du 3e gradin, siége et prie-Dieu du ministre, vis-à-vis du peuple. — Dans une chapelle à droite dans le chœur, ornée de tapis et d'inscriptions instructives, cratère ou bassin de marbre pour la célébration du sacrement du baptême, et lampe continuellement allumée, dans la chapelle à gauche, en face de celle du baptême, destinée à la bénédiction du mariage; table sacrée, avec un prie-Dieu aux deux angles du devant pour chacun des époux, et un siége derrière pour le ministre; lampe toujours éclairée... La chaire au côté gauche de l'église, le pupitre du lecteur au-dessous et l'orgue en face... Autour du chœur, siéges des anciens du temple, et en avant de la table sacrée, pupitres pour les chantres. Pour la facilité des mouvements, des chaises remplaceraient les bancs. Les églises seraient décorées de tapis, ornées tout autour d'inscriptions contenant les principales maximes de la morale évangélique, et tendues de noir, les trois derniers jours de la semaine sainte. »

IX. — *Du calendrier.*

Selon M. Muler, « le calendrier de l'Eglise catholique était aussi une chose merveilleusement bien conçue pour tenir en action la pensée religieuse. On y compte les semaines par leur ordre avant ou après les grandes solennités chrétiennes, et les fêtes des saints servaient de date aux événements de la vie. Quelques protestants cherchent à substituer aux saints du calendrier des sentences de l'Ecriture; mais cette substitution sera toujours sèche et froide à côté de l'expression vivante du culte. Les livres d'églises catholiques sont aussi arrangés dans l'ordre du calendrier religieux, et composés en général de la quintessence des saintes Ecritures : ce qui rend la Bible moins nécessaire aux catholiques qu'à nous. Nos livres, excepté ceux de l'église anglicane, ne contiennent que de la versification qui se chante, presque partout, avec une musique détestable. »

X. — *Des statues, des images et des peintures dans les églises. — De l'invocation des saints.*

Que nos frères séparés méditent bien les passages suivants de leur estimable coreligionnaire.

« A défauts de dogmes positifs dans les églises protestantes pour exclure la statuaire et la peinture du culte extérieur, on a invoqué en faveur de l'usage le deuxième commandement du Décalogue, et ces paroles de Jésus à la Samaritaine : *Dieu est esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité.* Je dirai d'abord que ces dernières paroles n'excluent point du culte extérieur les beaux-arts et les cérémonies, dont la signification est toute spirituelle, comme celle du baptême et de la sainte cène, à moins qu'on ne s'arrête à la surface de ces choses, comme on peut s'arrêter à la surface de la partie orale du service divin, être tous les dimanches au pied de la chaire, et cependant être fort dur, fort impitoyable pour le prochain, comme on en voit des exemples fréquents chez les protestants aussi bien que chez les catholiques.

« Quant au Décalogue, il ne nous est applicable que dans sa partie morale; la partie dogmatique et historique ne nous concerne point. Nous ne sommes point le peuple tiré du pays d'Egypte, de la maison de servitude, toujours enclin à l'idolâtrie et à la superstition. Nous sommes plutôt enclins à l'incrédulité. Ce commandement était donc particulier aux Juifs et fondé sur des circonstances locales et temporaires, comme beaucoup de ceux de la loi mosaïque.

« Ensuite, pour bien saisir le vrai sens d'un passage d'une loi, il faut en chercher l'interprétation dans les diverses dispositions de cette loi, dans la pensée du législateur et dans le but qu'il s'est proposé. Or, dans le deuxième livre de l'*Exode*, Dieu dit à Moïse : *Tu feras deux chéribins d'or; tu les feras d'ouvrage fait au marteau, aux deux bouts du propitiatoire.* (*Exod.*, XXXVII, 7.) La défense faite aux Juifs d'avoir des images taillées n'est donc pas absolue ; elle ne s'applique donc qu'aux images faites pour être mises à la place de Dieu. Et ces statues de chérubins placées sur le propitiatoire, et du milieu desquelles Dieu même rendait ses oracles, sont d'autant plus importantes à signaler à ceux qui craignent l'idolâtrie dans l'usage des statues et des tableaux, que moins il y a de ces objets d'art dans un lieu, plus ils frappent les regards de tout le monde et peuvent donner lieu à des aberrations religieuses. Or, parmi tant de rechutes du peuple juif dans l'idolâtrie, nous ne voyons pas qu'il se soit pris d'un faux culte pour ces chérubins, bien qu'ils fussent placés dans le lieu le plus saint du sanctuaire, et comme servant pour ainsi dire de voile à l'Eternel.... Si le deuxième commandement du Décalogue était interprété dans le sens absolu qu'il présente littéralement, il n'y aurait pas jusqu'à nos planisphères, et aux planches de nos livres d'histoire naturelle, qui ne fussent compris dans ce grand anathème; car il ne fait point d'exception entre l'art religieux et l'art profane.... »

Comparant ensuite le culte du protestantisme à celui de l'*Eglise primitive*, M. Muller continue ainsi : « Mais pour le culte extérieur, il est non moins certain qu'il avait (celui de l'Eglise primitive) plus de rites et de cérémonies que n'en a aujourd'hui le culte protestant. D'abord la cène se célébrait au moins tous les dimanches. Ensuite, sans tenir compte ici du témoignage ou du silence de l'histoire, en étudiant les instincts de notre cœur, on comprend que l'usage d'aller en procession vénérer les tombeaux des martyrs et des saints, en chantant des cantiques, et en récitant des prières, et d'avoir dans les églises de leurs reliques, images ou autres souvenirs visibles, dut être introduit aussitôt que possible. L'usage des luminaires et des parfums est sans doute aussi de la plus haute antiquité. Dès que les chrétiens eurent acquis un état politique et de la fortune, et qu'ils purent tranquillement célébrer leur culte, ils empruntèrent aux anciens cultes ou imaginèrent des rites et des cérémonies pour le revêtir de quelque pompe. Le christianisme, joignant aussi aux vérités spirituelles qui étaient l'objet de son enseignement, toutes les formes sensibles susceptibles d'entrer dans son culte, il n'est pas étonnant si l'attachement des hommes fut extrême pour ce nouveau culte qui parlait à la raison et aux sens. Ces cérémonies sont païennes, dit-on; il est vrai qu'elles ont de l'analogie avec les cérémonies du paganisme, mais elles en ont aussi avec le culte hébreu qui était le culte du vrai Dieu.

« L'Evangile n'est pas un traité de liturgie, et n'a rien précisé là-dessus. Nous devons lui savoir gré même de ce silence, qui est une liberté pour nous. Le christianisme s'est décoré des dépouilles des cultes vaincus, s'est approprié tout ce qu'ils avaient de bon, et nous devons l'en remercier. C'est là ce qui fait une partie de sa gloire et rend possible son universalité. *L'Evangile se sert de tout, comme il sert à tout.* Si le christianisme fût resté dans un état purement intellectuel, il n'eût certainement pas été compris des masses ignorantes, et il n'eût été qu'une idée, une opinion spéculative pour quelques esprits privilégiés, et nullement une religion à l'usage de tout le commun peuple. »

Quant au reproche que nombre de ministres protestants adressent à l'Eglise catholique d'avoir introduit des cérémonies païennes dans son culte, voici ce qu'un simple fidèle catholique leur répondait naguère :

« Mais, dites-vous, les processions, les chants, les cierges, les guirlandes, l'encens, les enfants de chœur, etc., etc., etc., des catholiques, rappellent au moins les cérémonies païennes. Certainement, mes grands docteurs, par la raison qu'une procession ressemble à une procession, un chant à un

chant, un cierge à un cierge, de l'encens à de l'encens, un temple à un temple... S'il fallait ne rien faire de ce que d'autres ont fait, on ne ferait pas grand'chose ; car, dit-on, rien n'est nouveau sous le soleil; et, avec un peu de temps et de bonne volonté, nous trouverions certains lambeaux de vos idées chez diverses vieilles sectes de la paternité desquelles vous seriez peut-être peu flattés. Vous avez beau vouloir faire du neuf, soyez-en persuadés, vous n'avez pas le mérite de l'invention.

« Les catholiques ont copié les païens, à peu près comme Dupuis dit (dans son *Origine des cultes*) qu'ils l'ont fait pour imaginer Jésus-Christ et les douze apôtres. Mais lors même qu'ils en auraient adopté quelques cérémonies, pourquoi seraient-ils répréhensibles d'avoir consacré au vrai Dieu les temples, les cierges, les processions, l'encens, etc.? Ce qu'ils devaient laisser aux païens, ce sont leurs dieux ridicules, leurs impudicités religieuses, leurs sacrifices humains et autres crimes ; mais s'emparer des choses indifférentes de leur nature pour en changer la destination, est une chose aussi innocente que de transformer en église le Panthéon érigé par Agrippa aux dieux du paganisme. » (*Observations d'un catholique sur la brochure intitulée : La Fête-Dieu;* Genève, 1843.)

Parlant des calomnies que les protestants renouvellent sans cesse contre les catholiques au sujet des statues et des images, M. Muller ne craint pas de dire à ses coreligionnaires. « Rien n'indispose plus contre nous les catholiques éclairés et pieux, qui se rendent compte de ce qui se passe dans leur cœur, et ne leur fait autant suspecter notre bonne foi, que ces accusations d'idolâtrie, répétées souvent par des protestants, et même dans des écrits publiés de nos jours.

« Les catholiques n'adorent pas plus les images, même en se mettant à genoux devant elles pour prier, que nous n'adorons le volume que nous tenons dans nos mains en priant, ou les images chéries de nos parents, de nos amis, que, dans un moment d'attendrissement, nous portons souvent sur nos lèvres. Les images à l'égard desquelles il y a eu quelque superstition sont les images dites miraculeuses pendant le moyen âge; mais ces images sont bien rares de nos jours. D'ailleurs, quand même on pourrait citer bien des aberrations religieuses à l'égard des images, il y aurait autant d'injustice à tirer de ces faits des inductions générales contre leur usage, qu'il y en aurait à traiter le protestantisme de folle rêverie, parce que notre spiritualisme tout intérieur a produit des mystiques et des visionnaires de tous les genres.

« En fait d'aberrations religieuses, nous n'avons pas grand'chose à reprocher aux catholiques. S'ils ont abusé des signes matériels en usage dans leur culte, et même des meilleures doctrines, dans l'espace de quinze siècles, à travers des temps de barbarie et d'ignorance, nous avons aussi abusé des choses spirituelles dans l'espace de trois siècles, dans des temps où la raison et les lumières avaient déjà fait de grands progrès. Tout le monde connaît aussi les folies terribles des anabaptistes, des puritains, des fanatiques des Cévennes. Admettons, si on le veut, qu'il y ait encore aujourd'hui, parmi les catholiques, des gens simples qui considèrent les statues et les tableaux dans les églises autrement qu'on ne doit les considérer; mais admettons aussi que nous avons encore des visionnaires, de prétendus inspirés, et que, pour en trouver, il n'est pas même besoin de sortir de Paris....

« Le soleil, la lune et les étoiles ont été un objet d'adoration pour beaucoup de peuples policés, et le sont encore de nos jours en quelques parties du monde. Il y a même au sein de nos populations des gens qui seraient tout portés pour ce culte. Or, qui est-ce qui oserait soutenir cette absurdité, que faute de pouvoir se défaire du soleil, de la lune et de toute l'armée du ciel, il faut se boucher les yeux pour ne pas être exposé à la tentation de les idolâtrer? Voilà pourtant les conséquences du raisonnement de ceux qui ne veulent ni sculptures, ni peintures dans les églises, par la crainte de la superstition. On souffre d'être obligé de descendre à des comparaisons aussi triviales, pour attaquer des préjugés encore aussi respectés dans un siècle comme le nôtre. Et c'est avec ces préjugés stupides qu'on a la prétention de professer une religion éclairée, qui doit un jour envahir tout le monde!....

« S'il ne peut pas y avoir toujours un prêtre à l'autel ou en chaire, pour parler au peuple, au moins les tableaux et les statues le suppléent et parlent à l'esprit en l'absence du prédicateur. « Les peintures sont les livres « des ignorants, » disait le pape Grégoire II. « Les hommes et les femmes, tenant entre « leurs bras leurs petits enfants, leur mon- « trent du doigt ces images, ainsi qu'aux « jeunes gens et aux païens étrangers, et « ainsi ils les édifient et élèvent leur esprit « et leur cœur à Dieu. » Ce pape, tout catholique qu'il était, restreignait trop l'utilité des images en la bornant aux ignorants; car, de tout temps, « les gens d'esprit et de sa- « voir les ont recherchées encore plus que « les autres. »

Nous joindrons au témoignage de M. Muller celui de deux ministres protestants distingués. « L'image d'un saint, nous dit Meyer, quand elle est bien faite, prêche sans parler. On a proscrit les images des églises dans un temps où elles poussaient les hommes à l'idolâtrie; mais, si l'on en fait un bon usage, elles peuvent servir à l'ornement convenable des temples, et à la grande édification de ceux qui ont appris de la saine doctrine à n'adorer que Dieu seul. Aucun commandement ne nous interdit les beaux-arts; leur usage une fois admis, qu'ils soient consacrés au service du sanctuaire plutôt qu'à des fins mondaines, et deviennent par là des moyens de piété et d'instruction

chrétienne. Le commandement : *Vous ne ferez point d'image taillée, ni aucune ressemblance ;* ce commandement, dis-je, qui fait naître des scrupules dans quelques âmes timorées, doit, pour être bien compris, être lié à ces paroles qui suivent : *Tu ne te prosterneras point devant elles, et ne les adoreras point.* Autrement il serait défendu de représenter un objet quelconque, et Moïse et Salomon auraient grièvement péché contre ce commandement.»(*Feuilles pour la vérité plus relevée;* 3e collection ; Francfort 1822.)

« Le culte que la religion catholique consacre aux saints peut avoir fait naître, dans des milliers d'âmes, les pensées les plus nobles et les résolutions les plus saintes, par le seul effet de la peinture, de la sculpture et de la musique, arts précieux qui prêtent leurs secours aux idées religieuses. »(Planck, *Paroles de paix*). Quant à l'invocation des saints, rien n'est précis comme les aveux suivants : « En disant que c'est méconnaître la suffisance de l'intercession de Jésus-Christ, que d'enseigner l'intercession des saints, on ne prouve rien, parce qu'on prouve trop. Il s'ensuivrait qu'aucun homme ne doit prier pour un autre. »(Planck, *ibid*.)

« Quant à celui qui rejette l'invocation des saints, et nie qu'ils connaissent ce qui se passe sur la terre, je le prie de m'expliquer ce texte de l'Evangile : *Les anges de Dieu se réjouiront toutes les fois qu'un pécheur fera pénitence.* » (*Luc.*, XV, 7.) (Brown, *La religion d'un médecin.*)

Dans un cantique que le ministre Schuhkraft a composé pour être chanté sur le cimetière de Stuttgard, les fidèles disent aux morts : « Frères et sœurs, priez pour nous ; implorez la bonté de Dieu en notre faveur, afin qu'après les combats de la terre, nous soyons réunis avec vous dans le ciel. » Lavater mourant disait à ceux qui l'entouraient : « Priez pour moi : bientôt je prierai pour vous dans le ciel. »(*Voy.* dans le 2e *Appendice* des *Entretiens* d'Esslinger, nombre d'autres citations d'auteurs protestants sur cette matière, comme sur tant d'autres.)

XI. — *Du luxe et des pompes du culte.*

Après quelques idées générales sur la question tant controversée du luxe, idées d'après lesquelles M. Muller tend à prouver que si le luxe est permis quelque part, ce doit être dans les monuments et dans les objets qui se rapportent au culte de Dieu, à la religion, il dit : « Si la Divinité a créé pour notre agrément les pierres et les métaux précieux, et distingué particulièrement l'homme de tous les autres êtres en le douant de la faculté du raisonnement et d'une intelligence qui soumet à son usage toutes les productions de la nature, c'est bien le moins que, par simple motif de reconnaissance, il en fasse tourner une petite partie à la gloire et à la majesté de son culte... » Effectivement, Dieu ayant fait sur la terre, et en faveur de l'homme, quelque chose de plus que le strict nécessaire, il ne siérait pas mal à l'homme de ne pas tant lésiner envers un si généreux bienfaiteur. M. Muller cite ensuite le passage suivant de Portalis : « Les cérémonies et les pompes civiles ne sont rien, si elles ne se rattachent aux pompes et aux cérémonies de la religion. La religion comble l'espace immense qui sépare le ciel de la terre. Elle communique à toutes les pompes un sens mystérieux et sublime ; elle imprime à ces cérémonies cette gravité imposante et ce caractère qui commandent le recueillement et le respect ; elle lie les actions passagères des hommes à cet ordre de choses éternel, la source unique de toutes les consolations célestes, et unique but de toutes les espérances pieuses. Les arts eux-mêmes manquent d'éloquence, s'ils ne s'adressent à cet instinct moral et religieux qui, dans l'homme, peut seul faire participer le cœur aux élans de l'imagination, et aux conceptions de l'esprit... » (Portalis, *Rapport au corps législatif pour l'établissement de la fête annuelle de l'empereur Napoléon et du rétablissement de la religion.* Février, 1806.)

Revenons à M. Muller.

« Le culte catholique est cher, s'écrie-t-on, c'est une religion d'argent. Cependant les populations le subventionnent volontairement de son casuel, et quand elles ont besoin de secours religieux, elles vont toujours au culte catholique qui coûte cher, plutôt qu'au culte protestant qui est à bon marché ; ce qui prouve que, dans ce siècle d'argent, les affections religieuses de l'âme sont encore au-dessus des atteintes de l'intérêt pécuniaire. Si le culte catholique demande beaucoup d'argent, il en donne aussi beaucoup ; il est une foule d'artistes et d'industries qui vivent du culte catholique, et qui mourraient de faim avec le protestantisme... Il n'est certes pas impossible (oh ! certes non, car c'est un fait) que depuis le carrier et le mineur, qui sortent des entrailles de la terre la pierre et les métaux qui concourent à l'ornement du culte catholique, jusqu'au cultivateur de vers à soie, d'abeilles dont les produits seront transformés en chapes, dalmatiques ou cierges, beaucoup de protestants ne rentrent par la vente de leurs produits industriels dans les fonds destinés au culte catholique... » De telles raisons ne sont pas sans valeur dans un siècle surtout où l'on se plaint si hautement et si généralement que les objets de luxe manquent de consommateurs.

« Ne croyons pas, continue M. Muller, que les dépenses du culte des catholiques nuisent à ce qu'ils doivent à leurs pauvres. Ils font encore aujourd'hui, pour le soutien de l'un et l'entretien des autres, des libéralités extraordinaires. Leurs établissements de bienfaisance sont nombreux, et souvent conçus dans des proportions colossales. L'existence de la mendicité, souvent attaquée et avec raison dans les pays catholiques, prouve la bienfaisance et le bon cœur des populations qui l'alimentent ; car il n'y a pas de mendiants là où personne ne leur donne.....

« A force de décrier le culte catholique à propos des taxes qu'il perçoit pour ses frais

de culte, on a inspiré aux populations protestantes du mépris pour tout ce qui, en cette matière, exige quelques sacrifices. On se fait un mérite de ne rien payer pour le culte... Cela ne fait point honneur aux fidèles ni aux consistoires...

« L'histoire rapporte qu'Attila marchant sur Rome, le pape saint Léon, revêtu de ses habits sacerdotaux, sortit de la ville accompagné de tout son clergé, pour aller au-devant du conquérant le menacer du courroux céleste, s'il osait pénétrer dans la ville éternelle. La démarche du pontife fut couronnée de succès. Supposons qu'au lieu de ce cortége vénérable, une députation des bourgeois de la ville, bons chrétiens si l'on veut, habillés en fashionables de l'époque avec une Bible dans les mains, se fût portée à la même rencontre, quelque belle qu'eût été la harangue, il est probable qu'Attila n'y eût pas pris garde, et qu'il eût poussé les députés de côté pour continuer son chemin sur Rome...

« Il faut donc, conclut M. Muller, plus de pompe dans le culte que n'en a le culte protestant;... il faut des temples parés, de la musique et des cérémonies... Il manque au protestantisme certaines conditions pour avoir prise sur l'esprit français (et sur l'esprit d'autres nations aussi), et c'est une illusion toute folle que de s'imaginer qu'il puisse jamais, tel qu'il est, recueillir l'héritage du catholicisme et le remplacer... Le trop peu du culte protestant est senti par tous les esprits au-dessus des préjugés théologiques... La véritable simplicité ne consiste pas dans cette nudité triste et de mauvais goût qui ressemble plutôt à l'avarice... Les Anglais déploient une grande pompe dans leurs fêtes religieuses; ils commencent même à orner leurs temples de tableaux. Ils ont à la fin senti qu'une religion sans culte n'est que le songe d'un froid enthousiasme, et que l'imagination de l'homme est une faculté qu'il faut cultiver comme la raison...

« Le pasteur Vincent, dans son ouvrage : *Vues sur le protestantisme en France*, reconnaît aussi que, pour la masse du peuple, c'est par le culte extérieur que commence la religion : « Il est bien difficile et bien rare, « dit-il, qu'elle lui vienne d'ailleurs. » Pour donner de l'attrait au culte public, il réclame le ministère de la musique. Ce n'est pas assez ; il faut plus de signes ; et la statuaire et la peinture sont aussi dignes que la musique de servir d'organes à la religion... Qu'on lise beaucoup et que l'on étudie le monde, et l'on verra que quiconque a quelque élévation d'esprit et de pensée ne donnera pas dans les idées étroites et mesquines des protestants sur le culte religieux. » C'est bien clair, il faut à M. Muller et à ceux qui pensent aussi sensément que lui, tout ce qui se trouve dans le culte catholique, c'est-à-dire tout ce que les réformateurs ont anathématisé, baffoué, foulé aux pieds. Dans ce cas, il serait mieux de revenir purement et simplement au catholicisme. Ils retrouveraient d'un coup tout ce qui leur manque : vérité dans les croyances, pureté dans la morale, culte basé sur la nature de l'homme et fait pour les nations civilisées et amies des beaux-arts.

XII.—*De l'adoration de l'eucharistie.*

« Quant au dogme de la présence réelle, cette accusation d'idolâtrie, adressée aux catholiques par les protestants, est très-imprudente, puisqu'elle peut provoquer contre ces derniers le même reproche de la part des déistes et des chrétiens unitaires. Car on comprend bien que ceux qui admettent la présence réelle de Dieu en la personne de Jésus-Christ sont des idolâtres aux yeux de ceux qui ne l'admettent pas, du moins au même degré. Les catholiques croient que Jésus est présent dans l'eucharistie ; les protestants le croient aussi... » Singulière façon de s'exprimer ! Ce sont d'abord des degrés dans la réalité. Jésus-Christ, par conséquent, est plus ou moins Dieu. Puis ce sont les calvinistes qui croient aussi à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie. Ah ! que c'est une rude tâche de concilier l'erreur avec la vérité, les ténèbres avec la lumière ! C'est sans doute aux pasteurs de sa secte que M. Muller a emprunté de semblables ambiguïtés, puisqu'il dit : « Notre liturgie s'exprime de manière à laisser croire à tous les catholiques que nous croyons comme eux sur ce point. Une seule phrase que le ministre prononce avant de distribuer la cène lève le doute à cet égard, et cette phrase n'est point une phrase de l'Ecriture.

« On entre dans une église catholique ; on voit à l'autel un prêtre célébrer les rites antiques, dont il accompagne ses paroles. Il prononce sur le pain et le vin de l'eucharistie les mêmes paroles que l'on prononce dans nos propres temples. De ses mains comme du cœur il élève vers le ciel les symboles du sacrifice ; on avertit l'assemblée de cet instant solennel par un coup de cloche ; tout le peuple se met à genoux en signe d'adoration devant le Très-Haut, et voilà, selon nos puritains, l'abominable idolâtrie qui commence.

« Mais réfléchissons ici un instant. Tout ce cérémonial pourrait être observé par des chrétiens qui ne verraient même, comme nous, dans l'élévation de l'eucharistie, qu'une chose toute spirituelle. Ces usages peuvent s'interpréter tout philosophiquement. Ils sont empruntés à un ordre de choses dont on voit beaucoup d'exemples dans le monde, et auquel les protestants se soumettent très-raisonnablement comme les autres hommes. Quand on salue avec le drapeau devant un régiment, les tambours battent aux champs et tous les soldats présentent les armes. Cependant le plus ignorant des soldats sait bien que la vie et l'honneur du régiment ne résident pas matériellement dans ce morceau d'étoffe attaché à un manche de bois, pour le salut desquels pourtant il s'expose à la mort. Il faut, pour s'expliquer tous ces usages, considérer l'homme dans son être moral et physique,

et ne pas s'arrêter avec une tête farcie de préjugés et de haine à la surface des choses. Il faut entrer dans le catholicisme pour l'étudier et le comprendre, et ne pas s'imaginer à la légère qu'il n'y a que culte grossier, idolâtrie, dans des croyances professées par des gens qui ont autant d'esprit et de savoir que nous.

« Vinet, théologien protestant, se renomme dans le christianisme d'un Dieu personnel, et ne comprend rien au Dieu vague et insaisissable du poëte Lamartine. « Il n'a pas « des pieds que je puisse baigner de mes « larmes, des genoux que je puisse embras- « ser, des yeux où je puisse lire ma grâce, « une bouche qui puisse la prononcer. Il « n'est pas homme, et j'ai besoin d'un Dieu- « Homme. » Voilà une notion compréhensive des besoins mystérieux des âmes aimantes et chaleureuses. Elargissez un peu plus le cercle dans lequel réside cette notion, et le dogme de la présence réelle, quand bien même il ne serait pas corroboré par le sens littéral de l'Ecriture, vous paraîtra merveilleusement bien adapté aux besoins mystérieux de certaines âmes religieuses. Vous comprendrez du moins le simulacre du baisement des mains des christs et des autels, les génuflexions et autres pratiques catholiques. Il faut donc tout au moins discuter avec beaucoup de charité, et sans raillerie, sur ces graves questions, qui ont pour objet les rapports de l'homme avec Dieu..... L'amour de la paix, de la charité et de la liberté chrétienne devrait donc nous porter à ne pas taxer ainsi d'idolâtrie nos frères de l'Eglise romaine... »

XIII. —*Prières pour les morts.*

« Les dogmes de l'immortalité de l'âme et de la communion des saints, qui font partie du symbole des apôtres que nous admettons, impliquent nécessairement l'intercession des morts et des vivants les uns pour les autres, car cette communion ne peut être dissoute par la mort du corps pour les croyants. Chaque jour les prédicateurs protestants, qui n'avouent pas cette communion entre ceux qui nous ont précédés au delà du tombeau, et ceux qui sont encore sur la terre, laissent échapper à leur insu, dans les endroits les plus pathétiques de leurs discours, des sentiments qui la supposent, parce que l'instinct de la conscience est plus fort que les subtilités d'une aride théologie...

« Pour justifier le culte des morts, on demande des textes de l'Ecriture. Mais en supposant que l'Ecriture fût muette sur ce point, si l'on ne s'en rapportait qu'au sens littéral, il y a bien de bonnes choses que les protestants admettent qu'il faudrait rejeter. Ensuite, le christianisme n'exclut rien de ce qui est bon, de quelque part qu'il vienne : *Eprouvez toutes choses, et retenez ce qui est bon*, dit l'Apôtre. (II *Tim.* I, 14.) Mais si le sort de toutes les âmes est irrévocablement fixé après la mort, selon l'orthodoxie protestante, pourquoi, selon saint Pierre, l'Evangile a-t-il été annoncé par Jésus-Christ aux morts qui étaient retenus en prison?

« Dans les contrées où les populations catholiques et protestantes sont mélangées, ce qui se passe le jour de la Toussaint et de la Commémoration des morts forme entre elles un contraste tout étrange. Tandis que l'idée de la mort, la plus puissante de toutes pour faire rentrer l'homme en lui-même, pousse un peuple immense vers les cimetières et dans les églises, le temple protestant reste fermé et la liturgie muette....

« Que ceux qui veulent concentrer toutes nos affections religieuses, aux jours de deuil, dans une sensibilité tout intérieure et immobile, et me faire croire que tous les rapports moraux sont rompus par la mort du corps, m'expliquent le charme religieux que je trouve à visiter le tombeau de mon père, de ma mère, de mon enfant, de mon ami, et à les orner de fleurs et de sentences.

« Les théologiens protestants qui font la guerre à cette doctrine, auront beau faire et beau dire, et retrancher de leur confession de foi la commémoration des morts, ils ne parviendront jamais à effacer du cœur humain un sentiment que la nature y a gravé de tout temps et en tous lieux. Les protestants eux-mêmes seront toujours catholiques sur le tombeau de leurs parents et de leurs amis. Ce qui inspire le plus d'éloignement aux populations catholiques pour notre culte, c'est cette absence de service pour les morts. » A ces aveux nous joindrons ceux de quelques autres ministres.

Thomas Brown : « Je désirerais que les prières pour les morts fussent autorisées par ma religion. Souvent en entendant sonner le glas funèbre pour un de mes amis, je n'ai pu m'empêcher de prier pour son âme. » (*La religion d'un médecin.*)

« Le docteur Tschirner veut qu'il y ait, le dernier jour de l'an, dans toutes les églises, un service de commémoration pour les morts, lequel doit se terminer par des oraisons où les fidèles réciteront, après le ministre, des prières pour recommander à Dieu leurs parents et leurs amis décédés. » (*De sacris Ecclesiæ nostræ publicis caute emendandis.*)

M. Wix : « L'usage de prier pour les morts, usage qui remonte aux temps apostoliques, et s'est conservé dans l'Eglise jusqu'au XVIe siècle, nous paraît très-conforme aux fins que la religion se propose C'est une pratique qui entretient dans les âmes le sentiment et la conviction de leur immortalité ; elle retire le voile qui s'étend sur la tombe, et établit des rapports entre ce monde et l'autre. Il est probable que, si cette pratique n'était pas tombée en désuétude, nous n'aurions pas à gémir sur tant de scepticisme et d'incrédulité. » (*Considérations sur la nécessité de tenir un concile de l'Eglise anglicane et de l'Eglise romaine.*)

XIV. — *Culte de Marie.*

A l'invocation près, sur laquelle il garde le silence, M. Muller ne désapprouve pas le culte de Marie.

« Il n'y a point de patronne pour les femmes dans le culte protestant. On n'y offre pour modèle aux personnes du sexe aucun être féminin. Cependant les situations diverses de Marie dans l'Evangile prêteraient aussi à des développements bien touchants et pathétiques, *Stabat Mater*. Tout cela serait bon et beau. Mais, parce que l'Eglise romaine va trop loin sur ce sujet, on se tient trop en arrière alors chez les protestants. On n'ose pas parler de Marie. Et puis quand le préjugé théologique n'est plus là pour faire opposition au bon sens et à la raison, le bon sens reprend le dessus, les ministres parlent, au cimetière ou dans le temple, sur les dames et les messieurs qu'ils enterrent. »

Un autre docteur protestant reconnaît même la haute antiquité du culte de Marie.

« Le concile d'Ephèse se réunit dans l'Eglise de Marie. Les historiens n'en parlant pas comme d'une circonstance extraordinaire, on est en droit de penser que des églises consacrées à la Mère de Dieu n'étaient pas une nouveauté. Ce qu'il y a de certain, c'est que, depuis cette époque, on en trouve partout. Dans l'Eglise d'Orient surtout, il était difficile de trouver un endroit qui ne fût pas décoré d'églises, d'autels, et d'autres monuments destinés à honorer la sainte Vierge. » (Augusti, *Archéologie chrétienne*). Le même auteur, après avoir reconnu la haute antiquité de la *Liturgie de saint Jacques*, et son accord avec toutes les autres liturgies les plus anciennes, en cite un morceau d'où nous extrayons les paroles suivantes : « Bénissons la très-sainte, l'immaculée, celle qui est digne d'être louée par excellence, la femme glorieuse, la Mère de Dieu, et la Vierge perpétuelle, Marie. »

XV. — *Des reliques.*

M. Muller blâme hautement les attentats de ses coreligionnaires contre les reliques des saints, et il ne leur reconnaît aucun motif légitime pour « déplacer ces reliques et remuer ainsi toujours la cendre des morts. » Il avoue que les catholiques avaient raison « d'être indignés de ces excès abominables. »

Mais d'autres ministres protestants vont plus loin encore, et ils ne font pas difficulté de reconnaître que « les reliques, c'est-à-dire les restes des personnages distingués, ou les objets qui leur ont appartenu, ont inspiré et inspireront toujours une grande vénération. » (*L'Ami des pauvres*, journal protestant, n° 29, 1820.)

« Rien de plus naturel que d'aimer les reliques des hommes vertueux, quel que soit l'abus qu'on en ait fait. » (Lavater, dans son *Testament*.)

« Il est naturel au cœur humain d'éprouver un certain respect religieux pour les restes, bien qu'inanimés et corruptibles, des hommes éminents. Quel prix n'attachaient pas Jacob et Joseph à reposer dans la terre promise ! » (Krummacher, *Saint Aûgar, ou l'ancien et le nouveau temps*, 1828.)

XVI. — *Eau lustrale, illuminations, parfums symboliques.*

Ce sont là tout autant de choses sur l'absence desquelles M. Muller se borne à exprimer ses regrets.

« L'usage de l'eau lustrale est réduit chez nous à la cérémonie du baptême. Ce rite si ancien sert encore aujourd'hui d'interprète à des idées très-touchantes dans le culte catholique, comme aux funérailles, aux consécrations d'édifices et aux aspersions de l'assistance.

« Nous n'avons conservé l'usage des illuminations symboliques que pour les fêtes civiles ; le rappeler aujourd'hui dans notre Eglise serait sans doute parler en vain ; car, dans ces choses, quand on a une fois démoli, il est difficile de reconstruire, en raison des amours-propres blessés par le souvenir des antécédents.

« Quant à ce rite antique si majestueux et si poétique des encensements, il y aurait bien une raison de salubrité à faire valoir en sa faveur dans des édifices remplis souvent de miasmes et d'humidité ; mais elle ne prévandrait guère parmi nous. Il ne reste plus, dans nos temples modernes, aucun vestige de l'usage public des parfums que dans les cultes latins et grecs, et puisqu'ils l'ont conservé jusqu'à présent, qu'ils le conservent toujours avec celui des luminaires, en mémoire de leur antiquité. »

Parlant du reproche que Jésus-Christ adressa à celui de ses disciples qui avait blâmé Marie, sœur de Lazare, de ce qu'elle avait répandu un parfum d'un grand prix sur les pieds de son Maître, M. Muller dit que « ces paroles de Jésus suffiraient pour légitimer, dans la liturgie chrétienne, l'usage des parfums en son honneur, et en mémoire de la douce et bienveillante Marie, sœur de Lazare. Nous voyons dans les *Actes des apôtres* (XVIII, 18) que saint Paul, devenu chrétien, se fit couper les cheveux en signe de vœu. Saint Jacques veut que les prières sur les malades soient accompagnées d'une onction d'huile. (*Jac.*, V, 14.) Dans l'*Apocalypse*, tout parle à l'esprit par les yeux..... »

XVII. — *Des communautés religieuses.*

Selon M. Muller, « les communautés religieuses sont des établissements fort utiles pour servir de retraite aux personnes qui ont été froissées dans le contact du monde, et qui aiment à retrouver un peu de société dans la solitude. Sans revenir tout à fait aux couvents catholiques, je crois qu'on sentira tôt ou tard, dans le protestantisme, le besoin d'avoir quelques maisons religieuses de retraite. » Et quand on aura des maisons de retraite, nous pensons, nous, qu'on sentira tôt ou tard, si déjà on ne l'a senti, le besoin d'avoir des couvents

XVIII. — *Processions.*

« Depuis la révolution de 1830, on a cru bien faire d'appliquer rigoureusement (en France) les dispositions de la loi des cultes, à l'égard des processions catholiques dans les localités où il y a une église protestante. Je ne sais si, en cela, on n'a pas fait autant de mal à un culte qu'à l'autre ; car il y a en tout pays des considérations de mœurs, d'usages, tellement puissantes, que les lois elles-mêmes ne peuvent les braver impunément....

« La plupart des protestants eux-mêmes voyaient ces processions avec plaisir, et prêtaient de bonne grâce tout ce qui pouvait contribuer à les embellir ; les maisons des protestants étaient ordinairement les mieux tendues. Qui est-ce qui n'aimait pas à entendre ces masses de chants religieux, en plein air, et à voir passer les longues files de ces jeunes filles et de ces enfants de chœur vêtus de blanc et parés de fleurs ; et cette multitude de peuple de tout âge et de toute condition, cette fois paisible et heureuse, avec ce clergé richement paré de ces magnifiques ornements, ouvrages de nos plus belles industries nationales?

« Sauf les baïonnettes et les tambours militaires qui les déparaient, on aimait les processions de la Fête-Dieu. Elles rappelaient dans nos temps modernes, les fêtes religieuses de l'antiquité, avec leur musique, leurs encensements et leurs offrandes de fleurs. On eût dit que Flore et Sylvain avaient reculé les limites de leur empire, le jour où les pavés de nos rues étaient jonchés de fleurs et de rameaux. En respirant cet air du mois de juin, embaumé du parfum des fleurs et de celui de l'Arabie, le calme et la joie renaissaient en nous ; on eût dit que la Divinité se rapprochait des humains.

« Diderot avouait que les processions de la Fête-Dieu l'émouvaient au point de lui faire verser des larmes. « J'ai connu, dit-il aussi, un peintre protestant qui avait fait un long séjour à Rome, et qui convenait qu'il n'avait jamais vu le souverain pontife officier dans Saint-Pierre de Rome, au milieu de toute la prélature romaine, sans devenir catholique. » (*Essais sur la peinture.....*) « Il doit être aussi bien permis à une procession religieuse de défiler dans une rue, en chantant des cantiques, qu'à toute autre réunion d'hommes qui profèrent souvent des paroles fort mal sonnantes. »

Voilà bien des aveux. Quand on pense maintenant qu'après avoir généralement abandonné les doctrines fondamentales de Calvin, les protestants sincères et éclairés seraient aussi disposés à rétablir, à peu près en tout, les signes et les pratiques du culte catholique, on se demande à soi-même avec une profonde tristesse, à quelle fin et pour quel motif leurs ancêtres se sont donc séparés, avec tant d'éclat et de violence, de l'Eglise catholique. On se demande s'ils ne se sont pas rendus coupables du plus énorme des attentats en mettant le feu aux quatre coins de l'Europe, en la couvrant de ruines et de sang pour établir une prétendue réforme dont ils répudient également aujourd'hui les dogmes, le culte et la discipline. On se demande surtout ce qui peut encore retenir dans le schisme des hommes sincères et instruits, qui sollicitent une nouvelle réforme de leur culte pour rétablir ce que les réformateurs ont détruit, au lieu de se réunir franchement à l'Eglise catholique, dans laquelle ils retrouveraient ce qu'ils reconnaissent leur manquer, ce qui forme l'objet de leurs vœux et de leurs regrets. Ils parlent de quelques abus qui existeraient encore, selon eux, dans l'Eglise catholique. Mais ce que l'un d'entre eux appelle abus, l'autre le déclare un usage louable. L'immense avantage de la paix et de l'union ne peut-il donc mériter de leur part le sacrifice de quelques idées, de quelques goûts particuliers? Quel plus grand abus, quel excès plus énorme que celui de voir le protestantisme réduit à ne plus savoir dire ni ce qu'il croit, ni ce qu'il est? de le voir amené par son principe même à ne pouvoir plus s'entendre ni sur le culte, ni sur le dogme, ni sur la discipline, ni sur la morale? Ah! qu'ils cessent de consulter à cet égard les inspirations de l'amour-propre, qu'ils foulent aux pieds l'orgueil de sectaires, et la religion catholique que les plus grands génies se sont honorés de professer, ne leur présentera plus rien qui ne soit digne de leur respect, de leur soumission et de leur amour.

—

OBJECTIONS.

Obj. I. *Il suffit d'être honnête homme pour se sauver.*— Que les partisans de la maxime : Qu'il suffit de ne pas tuer, de ne pas voler, pour se mettre en règle vis-à-vis de Dieu et vis-à-vis des hommes, en appellent eux-mêmes au simple bon sens, et il leur dira qu'il faut avoir abjuré non-seulement le christianisme, mais toute religion naturelle ou révélée quelconque, pour adopter de si étranges principes. Hé quoi! il suffit d'être honnête homme! et pour être honnête homme, il suffit de ne pas tuer, de ne pas voler, et moyennant cela on sera sauvé! Mais, quand on ne marche pas à quatre pattes, quand on a le bonheur de n'appartenir ni à l'espèce loup, ni à l'espèce tigre, on sait à peu près qu'il ne faut ni tuer, ni voler. Moïse, à coup sûr, en donnant aux Juifs le Pentateuque et les tables de la loi ; Jésus-Christ, en publiant son Evangile, n'ont pas prétendu imposer aux hommes des lois nouvelles, des lois inconnues, quand ils leur ont défendu de tuer ou de voler. Ce serait donc à tort qu'ils ont promulgué l'un et l'autre tout un code de lois, que le monde s'est cru obligé de respecter et d'observer jusqu'à ce jour! Rien ne donne, au reste, une idée plus juste de la moralité d'un individu comme de le voir imbu de semblables maximes, et peut-être ne serait-ce pas une précaution inutile que d'y regarder un

peu de près, à l'article du vol surtout, auquel on ne donne pas toujours son vrai nom, alors même qu'on s'en rend coupable, avant de donner sa confiance à un chrétien de cette espèce. On avouera du moins que celui qui pousse le protestantisme jusqu'à cette limite a tout de bon fini de protester.

Obj. II. *Qui suppose qu'on peut se sauver dans toutes les religions, pourvu qu'on les observe.*— Il y en a qui disent qu'on peut se sauver dans toutes les religions, pourvu qu'on les observe. S'il en est ainsi, c'est sans doute parce que peu importe qu'on adore Jupiter ou Jéhovah, Jésus-Christ ou Brahma, et que, soit qu'une religion dise blanc ou qu'elle dise noir, c'est tout un. Dans ce cas, il y aurait encore un parti plus commode à adopter : ce serait que chacun se fît une religion comme il l'entend. Et quelle raison de se gêner à cet égard, puisque toutes les religions sont bonnes? Il y a pourtant quelque chose de mieux encore. Dès que toutes les religions sont indifférentes, il sera bien indifférent aussi d'en avoir ou de n'en point avoir. Aussi, serions-nous bien curieux de savoir quelle religion professent véritablement ceux qui ont adopté une telle maxime.

Obj. III. *Qui suppose que chacun doit suivre la religion de ses pères.* — Un plus grand nombre disent qu'il faut suivre la religion de ses pères. Avant de se fier à cette maxime, il serait cependant nécessaire de savoir si elle a été celle de nos pères eux-mêmes; car, si en nous faisant, nous, un devoir de suivre la religion de nos pères, ils s'étaient crus, eux, en droit d'en changer, il arriverait infailliblement qu'en suivant la religion de nos pères nous n'appartiendrions plus à celle de nos grands-pères. Et cependant tout le monde sait que le christianisme, venant de Jésus-Christ, et comptant plus de dix-huit siècles d'existence, est plus vieux que pères et grands-pères. Tout le monde sait que ni pères ni grands-pères n'ayant eu droit d'y faire des changements, tout ce qu'ils auraient pu entreprendre à cet égard serait une innovation sacrilége que leurs descendants sont obligés de répudier.

Or, c'est précisément ce qui a eu lieu de leur part; vos ancêtres ont changé de religion. Mais quand on dit qu'ils ont changé de religion, on ne veut pas dire néanmoins qu'ils aient passé de l'Evangile au Coran, de Jésus-Christ à Mahomet, qu'ils aient renoncé à la foi au Sauveur des hommes; on ne dit même pas que tout ce que vous croyez soit autant d'erreurs. Non : on dit seulement que vos pères ont altéré les doctrines de l'Evangile, et qu'ils ont mêlé de graves et capitales erreurs aux vérités qu'ils ont conservées; on veut dire qu'ils ont rejeté des vérités essentielles, et qu'ils se sont privés des moyens indispensablement nécessaires au salut. On veut dire encore que, Jésus-Christ n'ayant fondé qu'une Eglise, et eux étant sortis de cette Eglise, ils ne sont plus véritablement disciples de Jésus-Christ; on veut dire qu'ils ne sont plus chrétiens que de nom; qu'ils ne sont plus dans la seule Eglise où l'on puisse se sauver, mais qu'ils sont hérétiques, schismatiques, rebelles à Jésus-Christ et à l'Eglise, son épouse, et qu'ils doivent, par conséquent, selon la parole de Jésus-Christ lui-même, être regardés comme des païens et des publicains. (*Matth.*, XVIII, 17.)

Obj. IV. *Qui suppose que Dieu ne permettrait pas de naître dans une secte, si l'on ne pouvait pas s'y sauver.*—D'autres disent : Si Dieu n'avait pas voulu que nous fussions protestants, s'il nous était impossible de nous sauver dans notre religion, Dieu n'aurait pas permis que nous y fussions nés. — Voilà ce qui s'appelle raisonner! Comme nous ne sachions pas que les femmes juives, mahométanes, cafres, hottentotes, et même celles des peuples anthropophages, soient moins fécondes que les Vaudoises, et, comme nous pensons qu'elles continuent vraisemblament à peupler leurs contrées de juifs, de mahométans, de cafres, de hottentots et même d'anthropophages, on comprendra probablement qu'un raisonnement qui ne saurait justifier la religion de nos frères dissidents sans justifier en même temps celles de tous ces peuples, ne doit pas reposer sur des bases bien solides. En effet, s'il suffit d'être né dans une religion pour être assuré de s'y sauver; les protestants ont grand tort d'expédier à ces peuples divers cette nuée de colporteurs de Bibles, de missionnaires-trafiquants, pour les convertir au christianisme, et les obliger à renoncer à la religion dans laquelle Dieu a voulu ou permis qu'ils soient nés.

Obj. V. *D'après laquelle on regarde la prospérité dont jouissent les protestants comme une approbation tacite de leur religion de la part de Dieu.* — Enfin ajoute-t-on, Dieu nous traite aussi bien que les catholiques; il fait prospérer notre commerce, il répand la fertilité dans nos champs : n'est-ce-pas déclarer suffisamment que notre religion lui est aussi agréable que la vôtre? — Non, et cet argument qu'on pourrait appeler l'*argument de la pluie et du soleil*, n'est pas du tout, et n'a jamais été concluant pour ou contre une religion quelconque. Si les chrétiens des trois premiers siècles de l'Eglise l'eussent connu, ils eussent tous renoncé à la religion de Jésus-Christ; ils eussent tous apostasié. Car, loin d'avoir joui de quelque prospérité, ils ont été sans cesse persécutés, et des millions d'entre eux ont dû être dépouillés de tout, être tourmentés en tout; ils ont dû lasser la patience de leurs bourreaux pour demeurer chrétiens. Vous aurez donc avec eux bien peu de ressemblance, vous qui recourez à un semblable argument pour demeurer protestants. Veut-on savoir, d'après l'Ecriture sainte, quels sont ceux qui présentent le mieux cet argument? Ce sont les impies. Ils l'ont en leur faveur, et ils l'ont dans toute sa force. Ils vont jusqu'à dire à Dieu : Nous t'avons outragé, et cependant il ne nous est arrivé aucun malheur. (*Eccli.*, V, 3.) Leur prospérité est même quelquefois si grande qu'elle semble scandaleuse aux yeux des justes, et David nous

dit qu'il se sentait troublé, ébranlé, en voyant leurs richesses et leurs succès : *Mei autem pene moti sunt pedes... pacem peccatorum videns... Prodiit quasi ex adipe iniquitas eorum... Ecce ipsi peccatores et abundantes in sæculo obtinuerunt divitias. Et dixi : Ergo sine causa justificavi cor meum.* Et cependant il n'en prononce pas moins contre eux cet arrêt : *Ils s'éloignent de vous, Seigneur, et ils périront. Vous perdrez tous ceux qui se seront séparés de vous : «Qui elongant se a te peribunt. »* (*Psal.* LXXII, passim.)

Le prophète Jérémie en éprouve la même tentation, et il dit aussi à son Dieu : *Pourquoi, Seigneur, les impies prospèrent-ils dans leur voie. Pourquoi les hommes iniques et prévaricateurs réussissent - ils tous dans leurs entreprises? Vous les avez plantés, et ils jettent de profondes racines; ils croissent et ils abondent en fruit. Et cependant, répond le Seigneur : S'ils ne se montrent dociles à ma voix, je détruirai ces nations jusqu'à la racine; je les perdrai sans retour. « Quod si non audierint, evellam gentem illam evulsione et perditione, ait Dominus. »* (*Jer.*, XII, 1, 2, 17.)

Inutile, après cela, de relever la contradiction qui se trouve entre cet argument d'une part, et certaine tactique de l'autre. Quand il s'agit de rester protestant, on argumente de l'état de prospérité dans lequel on se trouve. S'il s'agit, au contraire, d'obtenir protection, subsides ou argent de l'étranger, on ne craint pas de mentir à l'évidence des faits, en se faisant passer pour pauvre, opprimé, dépouillé et persécuté. On va même, *en certaines circonstances*, jusqu'à demander des prières publiques pour *les églises affligées*.

INSTRUCTION PASTORALE

SUR LE PROSÉLYTISME PROTESTANT EN ITALIE.

—

Parmi les événements qui se sont succédé dans la durée des temps, il en est un, nos très-chers frères, qui surpasse infiniment tous les autres par le retentissement qu'il a eu dans le monde, et par la grandeur des résultats qu'il y a produits. Cet événement dont la portée et l'influence sur le sort de l'humanité sont aussi universelles qu'incontestables, c'est l'avénement du Fils de Marie, de Jésus de Nazareth sur la terre. Parcourez l'univers tout entier, partout vous rencontrerez des témoignages sans nombre qui rediront jusqu'aux dernières générations l'existence et les œuvres de l'Homme-Dieu. On peut dire que le monde tout entier sert de témoin de sa venue; et si l'on compare les temps qui l'ont précédé à ceux qui l'ont suivi, on est forcé de convenir qu'il a tout changé dans le monde : philosophie, législation, politique, individu, famille, société. Jamais homme, ni avant, ni après lui, n'avait laissé des traces semblables sur la terre. Auprès des siennes, celle des plus grands hommes sont à peine sensibles; ce sont quelques monuments épars çà et là dans quelques contrées du globe; c'est un code de lois, d'institutions, donné à telle nation en particulier; ce sont des œuvres en un mot que le temps ne cesse d'altérer et qu'il finira par détruire; mais *Jésus-Christ*, à ne parler même qu'humainement, *était hier, il est aujourd'hui, et il sera dans les siècles des siècles : « Jesus-Christus heri et hodie, ipse et in sæcula. »* (*Hebr.*, XIII, 8.)

Il y a plus, N. T. C. F. : les noms de ces grands hommes qui ont fait bruit dans le monde, peuvent bien traverser les âges; le souvenir de leurs hauts faits peut bien passer de génération en génération; mais quelle différence dans les sentiments qu'ils inspirent aux générations qui les ont suivis! On décernera des louanges à la grandeur de leur caractère, à l'étendue de leur génie : on admirera quelques-unes de leurs œuvres, et là se terminera le culte qu'on leur rend; mais, bien supérieur à un tel culte, le Fils de Marie est partout adoré; partout il est aimé, et tout front se prosterne, tout genou fléchit à son nom. Oh! que les plus grands hommes sont petits auprès de lui! Il est si élevé au-dessus d'eux qu'il faudrait encore, après dix-huit siècles, s'incliner devant la magnificence de ses œuvres, alors même qu'on ne reconnaîtrait pas son origine céleste, sa divinité. Et cependant, N. T. C. F., ce personnage unique dans l'histoire, cet Homme-Dieu est né dans une crèche, est mort sur une croix; il a passé trente ans dans l'atelier d'un artisan, et il n'a donné que trois ans à la vie publique, à l'exécution d'une œuvre qui embrasse tous les temps et tous les lieux. Il s'est proposé la conversion du monde, et voilà que tout le monde est allé après lui : *Ecce mundus totus post eum abiit.* (*Joan.*, XII, 19.) Il avait dit que, si on l'élevait de la terre, il attirerait tout à lui. (*Ibid.*, 32), et voilà que toutes les nations ont tourné successivement leurs regards vers lui, et l'ont reconnu pour leur maître, leur docteur et leur Sauveur : voilà qu'il éclaire tout homme venant en ce monde (*Joan.*, I, 9), et que la vie du temps comme celle de l'éternité consiste à connaître le seul vrai Dieu qu'il a prêché, et à le reconnaître lui-même pour son envoyé : *Hæc est autem vita æterna ut cognoscant te, solum verum Deum, et quem misisti Jesum Christum.* (*Joan.*, XVII, 3.) Comment cela,

N. T. C. F.? Ah! c'est que cet homme a passé en faisant le bien (*Act.*, X, 38); c'est que jamais homme n'a parlé comme il a parlé, ni fait les œuvres qu'il a faites (*Joan.*, VII, 46; *Matth.*, V, 33; *Joan.*, XV, 24); c'est enfin qu'il avait seul les paroles de la vie éternelle (*Joan.*, VI, 69), qu'il était seul la voie, la vérité et la vie (*Joan.*, XIV, 6), et qu'il n'y avait plus d'autre Evangile, d'autre bonne nouvelle, d'autre maître à attendre après lui. *Domine, ad quem ibimus? verba vitæ æternæ habes.* (*Joan.*, VI, 69; *Math.*, XXIII, 10; *Galat.*, I, 7.)

Admirable providence d'un Dieu aussi sage que bon, qui a voulu que le nom et l'avénement de Celui sans lequel il n'y a pas de salut à espérer pour l'homme, fussent aussi le nom le plus universellement connu, l'événement le plus grand et le plus attesté dont il soit fait mention dans l'histoire de l'humanité. Que penser, après cela, N. T. C. F., de ces incrédules de nos jours qui, après dix-huit siècles d'examen et de critique, après les hommages rendus par la science et le génie aux Evangiles qui publient les œuvres et les doctrines de cet Homme-Dieu, osent encore s'inscrire en faux contre l'autorité de ce code sacré? Que penser de ces insensés, qui n'ayant pas même la ressource de produire une seule objection nouvelle, et étant réduits à ressasser des difficultés, disons mieux, des suppositions, des conjectures cent fois pulvérisées, viennent encore étaler aujourd'hui avec ostentation des lambeaux d'érudition dont les incrédules des deux derniers siècles ont fait tous les frais, et que la science catholique avait si justement légués à l'oubli et au mépris de la postérité? Ah! qu'ils ouvrent les yeux à la clarté qui les environne de toutes parts, qu'ils cherchent la vérité là où les plus grands génies dont s'honore l'humanité l'ont trouvée avant eux; qu'ils lisent, qu'ils méditent sérieusement les écrits des grands apologistes de nos saints livres; qu'ils méditent surtout ces terribles paroles de l'Evangile : *Celui qui tombera sur cette pierre*, c'est-à-dire sur Jésus-Christ et sa doctrine, *en sera fracassé, et celui sur lequel cette pierre tombera en sera écrasé.* (*Luc.*, XX, 18.)

A ce fait si grand qui sert de fondement à notre foi, à cet événement si constamment, si universellement attesté qu'il faudrait rejeter tous les autres faits historiques, si le doute ou l'erreur pouvaient jamais l'atteindre, à un tel fait, dis-je, s'en joint un autre qui n'est ni moins notoire, ni moins incontestable, et qui forme aussi une des bases de notre foi. C'est l'existence d'une autorité enseignante, d'un corps de pasteurs divinement établis pour répandre et conserver les enseignements de cet Homme-Dieu. Jetez les yeux sur l'univers chrétien, que trouverez-vous de toute part? Vous trouverez cette immense variété de sociétés qui sont ou qui se disent chrétiennes du nom et de la doctrine de Jésus-Christ, formant partout deux parts très-distinctes : celle des pasteurs qui distribuent l'enseignement des vérités de l'Evangile, et celle des simples fidèles auxquels s'adresse cet enseignement. Que le simple fidèle appartienne à l'Eglise catholique ou à l'Eglise grecque schismatique; qu'il soit calviniste, luthérien, vaudois, anglican, ou qu'il adhère à une des mille sectes qui sont nées de ces dernières, partout vous le trouverez soumis à un enseignement en matière de religion, partout vous trouverez des maîtres, des pasteurs, des docteurs qui, sous un titre ou sous l'autre, à tort ou à raison, se regardent comme investis du droit de lui distribuer cet enseignement. Qu'il existe donc, et qu'il doive exister une autorité enseignante dans le christianisme, que tout ce qui porte le nom de chrétien reconnaisse cette autorité et accepte cet enseignement, c'est encore une de ces vérités de fait qui ont l'univers chrétien pour témoin, et qu'aucun homme sensé ne saurait contester.

Mais toutes ces sociétés qui se disent chrétiennes sont-elles véritablement la société que Jésus-Christ a fondée, et peut-il y en avoir plusieurs qui aient le droit de prétendre à ce titre? Pour répondre à cette question, N. T. C. F., il vous suffirait de savoir qu'elles offrent toutes des doctrines respectivement contradictoires sur des points de la plus haute importance; que leur constitution ou forme de gouvernement présente les mêmes contradictions, et qu'elles se condamnent les unes les autres. Il est impossible dès lors que toutes possèdent la vérité et que toutes aient été fondées par Jésus-Christ. Si vous consultez ce symbole qui est aussi ancien que le christianisme lui-même et qui nous vient des apôtres, vous y trouverez qu'il n'y a qu'une seule Eglise : *Unam Ecclesiam;* et si vous recourez à l'Evangile et aux lettres des apôtres, vous y apprendrez qu'il n'y a, dans l'Eglise de Jésus-Christ, qu'*un seul pasteur suprême et un seul troupeau : « Unum ovile et unus pastor.* (*Joan.*, X, 16); » qu'*un seul Seigneur, une seule foi et un seul baptême, comme il n'y a qu'un seul Dieu : « Unus Dominus, una fides, unum baptisma.* » (*Ephes.*, IV, 5.)

Ce pasteur suprême, Jésus-Christ l'a établi dans la personne de Pierre sur lequel il a fondé son Eglise (*Matth.*, XVI, 18), dont il a affermi la foi, afin qu'elle ne défaille jamais. (*Luc.*, XXII, 31, 32.) C'est à cet apôtre et à lui seul qu'il a confié les clefs du royaume des cieux, qu'il a donné la mission de paître les agneaux et les brebis, c'est-à-dire les pasteurs secondaires et les fidèles, et de les confirmer les uns et les autres dans la foi. (*Matth.*, XVI, 19; *Joan.*, XXI, 15, 16, 17; *Luc.*, XXII, 31, 32.) Or, N. T. C. F., Pierre n'a de successeurs que dans les pontifes de Rome dont il a lui-même fondé le siége; et l'Eglise dont ses successeurs sont les chefs, est aussi la seule qui ait constamment offert au monde cette unité de doctrine et de régime qui devait former le caractère distinctif de la véritable Eglise de Jésus-Christ; elle est la seule dont les pasteurs descendent des apôtres par une succession

légitime et non interrompue. L'origine de toutes les autres églises qui se disent chrétiennes, a sa date dans l'histoire des siècles postérieurs ; leurs auteurs sont connus, et le monde chrétien n'a vu ni protestantisme calviniste, ni protestantisme luthérien ou anglican avant Calvin, Luther, Henri VIII, c'est-à-dire avant le XVIe siècle de l'ère chrétienne. C'est le troisième des grands faits qui servent de fondement à notre foi.

Jésus-Christ ayant chargé ses apôtres de prêcher l'Evangile à toute créature (*Marc.*, XVI, 15), leur ayant ordonné d'enseigner tout ce qu'il leur avait prescrit lui-même, et de l'enseigner jusqu'à la fin des siècles (*Matth.*, XXVIII, 20), il en résulte pour eux et pour leurs successeurs l'étroite obligation de veiller incessamment sur la conservation du dépôt de la foi, de condamner les erreurs qui l'attaquent et de mettre les fidèles en garde contre les séductions et les efforts qui tendraient à la leur ravir. C'est le précepte formel que l'apôtre saint Paul donnait à Tite et à Timothée : *Je vous ordonne*, dit-il, *devant Dieu qui donne la vie à toute chose et devant Jésus-Christ... de conserver sans tache et sans altération le mandat qui vous a été confié jusqu'à l'arrivée de Notre-Seigneur Jésus-Christ... Gardez fidèlement le dépôt...* (I *Tim.*, VI, 13, 14, 20), *demeurez fermes dans les choses que vous avez apprises et qui vous ont été confiées...* (I *Tim.*, III, 14.) *Veillez, travaillez..., faites l'œuvre d'un évangéliste, prêchez..., reprenez, suppliez, corrigez en toute patience et doctrine* (II *Tim.*, IV, 2, 5), *avec toute autorité.* (*Tit.*, II, 15; I, 9, 11.)

C'est conformément à ce précepte qu'ils avaient reçu eux-mêmes de Jésus-Christ, que les apôtres ont condamné Hyménée, Alexandre, Philète, Nicolas, qui erraient dans la foi et induisaient les fidèles en erreur. (I *Tim.*, I, 19, 20 ; II *Tim.*, II, 17 ; *Apocal.*, II, 15, 16.) C'est encore en vertu de la même obligation que les apôtres et leurs successeurs ont condamné les profanes nouveautés de mots en matière de foi, conservant jusqu'à la forme même des saines paroles... (I *Tim.*, VI, 20; II *Tim.*, I, 13), abattant toute hauteur qui s'élève contre la science de Dieu, et réduisant en captivité toute intelligence sous l'obéissance du Christ. (II *Cor.*, X, 5.) Regardant la foi comme le premier des dons, et sachant quelle doit être une dans le cœur (*Rom.*, X, 10), dans l'esprit (*Ephes.*, IV, 3, 4), dans la pensée, dans le sentiment, dans le langage (I *Cor.*, I, 10), et que l'unanimité la plus parfaite doit régner entre les fidèles en matière de croyance (*Philipp.*, II, 2), ils n'ont pas craint de leur ordonner d'éviter les hérétiques (*Tit.*, III, 10; II *Joan.*, 9, 10; II *Thess.*, III, 14), ils n'ont pas hésité à condamner les schismes et les divisions (I *Cor.*, I, 10, 11), à défendre à qui que ce fût de prêcher autre chose que ce qu'ils avaient prêché eux-mêmes. *Si quelqu'un... fût-ce même un ange du ciel*, disait saint Paul aux Galates (I, 8, 9), *vous évangélise autrement que je ne vous ai évangélisés moi-même, qu'il soit anathème.* La raison en est que ce n'est pas aux anges que Jésus-Christ a confié l'évangélisation des nations, mais qu'il *a établi*, à cette fin, *des apôtres, des prophètes, des évangélistes, des pasteurs et des docteurs, pour la consommation des saints par l'œuvre de ce ministère, pour l'édification du corps du Christ, jusqu'à ce que nous nous rencontrions tous dans l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu..., et afin que nous ne soyons plus comme des enfants qui flottent, emportés çà et là par tout vent de doctrine, jouet des hommes dont l'astuce engage artificieusement dans l'erreur.* (*Ephes.*, IV, 11, 14.)

Gardien de ce dépôt dans le diocèse qui nous a été confié par le chef des pasteurs, vicaire de Jésus-Christ sur la terre, c'est donc pour nous un devoir sacré, N. T. C. F., que de vous mettre en garde contre les manœuvres des sectaires et des fauteurs d'hérésie qui s'efforcent par tous les moyens de vous ravir votre foi. C'est une obligation des plus graves et des plus étroites pour nous de vous signaler les piéges qu'ils vous tendent, les moyens qu'ils emploient, et de vous montrer combien ces émissaires du protestantisme sont indignes de votre confiance dans la mission qu'ils se donnent auprès de vous, et avec quel soin, quelle attention vous devez les éviter.

Vous le savez, N. T.-C. F., une foule de propagandistes anglicans, calvinistes et vaudois se sont abattus depuis quelques années sur les divers Etats de l'Italie, et au moyen de l'argent et des livres qu'ils tirent de leurs sectaires, ils y ont organisé des comités, des associations sur divers points, afin d'y implanter leurs doctrines, d'y former des églises en détachant les populations de la foi de leurs ancêtres, de la soumission à l'Eglise catholique et au vicaire de Jésus-Christ.

Que le protestantisme ait pu songer à une telle entreprise dans les premiers temps de son apparition, alors qu'il avait encore quelques croyances, quelque apparence de vie, cela se conçoit ; mais que, de nos jours, où sa nudité en fait de croyances est connue du monde entier ; que, de nos jours, où il est notoire à tous les yeux que ses pasteurs et ses docteurs ne peuvent plus s'entendre sur aucun dogme, et avouent eux-mêmes leur impuissance de formuler une profession de foi, de rédiger un catéchisme à l'égard desquels ils puissent se mettre d'accord ; qu'aujourd'hui encore où le protestantisme est réduit en lambeaux et se trouve forcé de reconnaître, par l'organe de ses ministres les plus distingués, « qu'il n'est pas une religion (115), » et qu'il a ouvert la porte à l'incrédulité et à tous les systèmes

(115) « Le protestantisme, dit M. Vinet, quoi qu'on en dise, n'est que le lieu d'une religion. » *Essai sur la manifestation des convictions religieuses* ; Paris, 1842, p. 180. — « Le protestantisme, dit-il encore ailleurs, n'est pas la religion, mais le point de départ de la religion. » *Supplément* au n° 129 du *Narrateur religieux.*

qui désolent la société, c'est bien le spectacle le plus ridicule dont le monde ait jamais été témoin. Sans doute qu'avec de l'argent on peut tout tenter, tout entreprendre, de nos jours surtout; mais nous ne voyons pas que Jésus-Christ ait indiqué de tels moyens à ses envoyés, et rien au monde ne fait pitié comme de voir des hommes qui n'ont plus de foi, qui ne savent plus ni ce qu'ils croient ni ce qu'ils doivent croire, venir prêcher une nouvelle religion à un peuple qui est toujours resté inébranlable dans la sienne, qui ne demande point à en changer; à un peuple qui sait du moins ce qu'il croit, pourquoi et comment il croit. Mais le but de ces émissaires et de ces ministres hétérodoxes n'est pas, sachez-le bien, N. T.-C. F., de faire des croyants; c'est tout simplement de faire des apostats. Peu leur importe que vous croyiez à quelque chose en vous faisant protestants, eux-mêmes vous octroient la liberté la plus ample, la plus illimitée de croire ce qu'il vous plaira; ils usent très-largement eux-mêmes de cette liberté; ce qui leur importe uniquement, c'est que vous cessiez d'être catholiques, que vous secouiez le joug de l'Eglise, et que vous méconnaissiez la soumission due au pape et aux évêques. Tel est leur but (116).

Il vous suffirait, N. T. C. F., de connaître, nous ne disons pas l'origine, mais l'état actuel du protestantisme, le développement de ses négations et de ses erreurs, pour être convaincus de la vérité de nos assertions ; mais comme la plupart d'entre vous sont étrangers à cette connaissance, c'est pour nous un devoir de dévoiler cette absence de toute foi positive et uniforme de sa part, et les inconséquences dans lesquelles il se jette en attaquant la vôtre.

Le premier moyen que les émissaires de l'erreur emploient pour arriver à leur but, c'est de vous distribuer des Bibles, comme contenant la pure parole de Dieu, et de vous inviter ensuite à les lire pour y former individuellement votre foi. Mais en vous distribuant ce livre, ils se gardent bien de vous dire que nombre de protestants de nos jours, ministres et même professeurs dans les académies protestantes, aussi bons protestants et surtout plus savants et plus instruits que ces émissaires eux-mêmes, ne reconnaissent plus aujourd'hui la Bible comme un livre inspiré qui renferme la parole de Dieu, et ne la regardent plus que comme un ouvrage purement humain auquel il est libre à chacun de reconnaître telle autorité qu'il lui plaira, et d'en prendre ou rejeter ce qui lui conviendra. Ils se gardent bien d'ajouter que ces doctes confrères, qui renversent ainsi toute base divine du christianisme, sont parfaitement tolérés parmi eux, et qu'aucun synode, aucune réunion, aucune académie protestante n'a osé les condamner jusqu'à ce jour. Il est cependant évident que, cette base une fois renversée, la religion, de divine qu'elle était, devient une institution purement humaine; il est évident que l'on arrive ainsi à l'infidélité, au paganisme en fait de religion ; mais cela ne touche pas ces propagateurs du protestantisme, ces émissaires de l'erreur, et au lieu de travailler à ramener à la foi ces infidèles et ces païens qui se croient encore protestants et le sont en effet au même titre que les autres en vertu de leur libre examen, ils viennent pervertir

(116) Voici le jugement que le savant historien Léo, professeur protestant de l'université de Halle, porte sur la propagande protestante dont l'Italie est le théâtre, en répondant à une *lettre du pasteur Krummacher* de Duisburg, un de ses anciens amis : « Le pape, me dites-vous, a appelé la société biblique une peste ! Très-bien ! il l'a fait, en effet. Mais d'abord vous me permettrez de distinguer entre l'Ecriture sainte elle-même et une société privée, et vous m'avouerez, qu'il est des circonstances qui peuvent faire d'une société, si bonne qu'elle soit dans son but, une peste véritable, si les moyens, la méthode dont elle use n'est pas à l'avenant. Pour ma part, je n'ai pas à me plaindre de ce que la société biblique a fait chez nous; mais ayez donc la bonne foi d'examiner un peu ce que tant d'émissaires de la société biblique anglaise font dans les pays catholiques, avec un manque d'égards et de pudeur qui ne connaît pas de bornes; comment tous les moyens leur sont bons pour répandre l'Ecriture sainte ; comment ils la répandent, sans le moindre jugement, entre les mains des hommes les moins aptes à la comprendre et les moins préparés par un fond solide de piété ; comment ils s'y prennent pour donner des enseignements qu'ils croient, je le suppose, très-innocents, mais qui font entrer la confusion dans les esprits, qui lacèrent la moralité, ébranlent l'autorité sociale et l'ordre ecclésiastique, et qui n'ont, en résumé, qu'une action révolutionnaire. En considérant l'ensemble des intrigues anglaises pendant ces dix dernières années dans le nord de l'Italie, je ne puis en vouloir au pape d'avoir appelé de son point de vue la société biblique une peste. Cette société, quoique la moins coupable dans la conjuration qui a rendu ce pays si malheureux, a servi d'instrument aux auteurs de ces machinations exécrables. L'Angleterre paye de la sorte l'Italie pour lui avoir apporté jadis la foi chrétienne ; mais elle paye d'une manière qui la rend infiniment responsable devant Dieu ; et ne vous figurez pas que, parmi ces renégats du catholicisme, vous trouviez quelques bons chrétiens. Vous ne rencontrerez, au contraire, chez la plupart des plus instruits et des plus réguliers, qu'un panthéisme mystique ou un voltairianisme des plus sauvages. Ce zélotisme irréfléchi fraye un chemin au commerce et à la politique de l'Angleterre, qui s'introduit en Italie la Bible à la main, — la Bible est la peau de brebis dans laquelle le loup est affublé, — et le résultat sera, comme nous pourrons peut-être le voir nous-mêmes, la sauvagerie religieuse, l'anéantissement de toute autorité, même de celle de la vérité. Hélas ! le malheureux pays ! Comme il était beau dans ses mœurs et ses sentiments ! Que son peuple était humain, dès qu'on s'écartait un peu des endroits démoralisés par les étrangers ! Quelle était charmante et suave la nature d'enfant de ces hommes, il y a trente ans, et que de ruines amoncelées depuis ! Oui, mon cher ami, si j'étais pape et Italien, je ferais la même chose : j'élèverais la voix contre ces horreurs. »

Wolksblatt de Halle, numéro du 3 février 1853. Voyez *Annales catholique de Genève*, 1853, 5e livr., p. 339. *Voyez* aussi un excellent article des *Annales cathol.*, 2e liv., p. 117, *sur le prosélytisme religieux et politique de l'Angleterre en Italie.*

la foi des catholiques, et ils essayent d'ébranler une Eglise dont les croyances ont traversé dix-huit siècles sans variations et sans mélange d'erreur.

Ces émissaires et ces prétendus pasteurs vous présentent la Bible comme la parole de Dieu, mais ils ont bien soin de vous laisser ignorer que toutes les Bibles protestantes sont tronquées, mutilées, et qu'il y manque plusieurs livres qui avaient toujours fait partie de ce dépôt sacré, et que la plupart de ces livres en ont été retranchés précisément à cause que les chefs du protestantisme étaient forcés d'y lire la condamnation de leurs erreurs. Ils ne vous disent pas qu'en dehors de ces livres qui manquent à toutes leurs Bibles, grand nombre de leurs docteurs les plus érudits en rejettent plusieurs autres les uns en entier, les autres en partie, et qu'en tenant compte de la contradiction de leurs opinions sur ce sujet, on ne saurait plus dire véritablement quelle est la partie ou le lambeau de la Bible qu'ils regardent encore comme inspirée; en sorte que leurs adhérents doivent nécessairement commencer par se faire leurs Bibles, avant de se faire leur foi, leur religion sur la Bible. Ils ne vous disent pas que les versions protestantes qu'ils vous présentent sont des versions altérées, faites dans le sens de leurs erreurs, et qu'on ne connaît encore aujourd'hui aucune traduction protestante universellement reconnue fidèle par les sectes protestantes elles-mêmes, aucune contre les défauts et les infidélités de laquelle nombre de pasteurs, de ministres et de doctes protestants n'aient été les premiers à se récrier, les premiers à la condamner (117). Ils vous présentent la Bible ainsi tronquée et ainsi traduite comme la parole de Dieu sur laquelle chacun d'entre vous doit se former sa religion et sa foi, indépendamment de ce que l'Eglise vous enseigne par le ministère de vos pasteurs; mais ils se gardent bien de vous dire que chez eux, de leur propre aveu ils ne peuvent se mettre d'accord sur aucun article de croyance obligatoire, et que chacun est libre de se faire et se fait une religion ainsi qu'il l'entend. Ils ne vous disent pas que bon nombre de leurs ministres reconnaissent qu'avec un tel système « l'Evangile est renversé, Jésus-Christ anéanti, le troupeau ravagé (118); » que, chez eux, « la Bible ne signifie plus rien, que l'on n'ose plus dire ce qu'elle renferme, qu'on ne sait plus à qui donner le nom de frère (119), » et que « telle vérité est admise comme biblique par les uns et rejetée par les autres (120.). » Ils n'ont pas même la bonne foi de vous dire ce qu'un évêque anglican, parlant de la Bible, disait pourtant à son clergé : « Voilà le livre qui contient les doctrines de votre foi : je crois plus sûr de vous indiquer où elles se trouvent que de vous dire ce qu'elles sont (121). »

Après avoir recruté un certain nombre de prosélytes en s'adressant à l'ignorance, ou en faisant appel à la misère, à la cupidité et aux autres passions des mauvais catholiques les émissaires protestants font place à de prétendus pasteurs qui viennent prêcher et gouverner ces nouveaux disciples. Ces pasteurs se substituant à ceux de l'Eglise catholique, s'adressent ensuite au troupeau, comme s'ils avaient reçu d'en haut mission et autorité pour le diriger. S'ils agissaient de bonne foi, ils devraient au moins avertir leurs nouvelles ouailles que, chez les protestants, les pasteurs et les docteurs eux-mêmes les plus éclairés regardent comme une question plus que douteuse s'il y a un ministère d'enseignement d'institution divine, ou si chacun est maître d'enseigner la religion comme il l'entend. Ils devraient avertir leurs nouveaux disciples que, d'après l'opinion la plus commune, la plus généralement reçue aujourd'hui parmi eux, il n'y a point de ministère, point de pasteurs ou de docteurs établis par Jésus-Christ, et envoyés en son nom pour prêcher l'Evangile, et que c'est de leur propre conseil et sans mission quelconque qu'ils usurpent cette autorité. Mais comme il arriverait infailliblement, s'ils faisaient un tel aveu, que le prosélyte le plus simple leur dirait en face : Que venez-vous donc faire ici, et pourquoi vous mêlez-vous de nous prêcher et de nous gouverner, si vous n'avez aucun titre, aucune mission pour le faire? Pourquoi vous établissez-vous nos maîtres et nous donnez-vous des instructions? si vous n'êtes rien de plus que chacun de nous. Ces prétendus pasteurs se gardent bien d'exhiber leurs titres à leurs prosélytes, et surtout de leur faire connaître ce qu'on pense dans leur propre secte sur ce simulacre de ministère qu'ils exercent.

Si vous en appeliez à la bonne foi d'un grand nombre d'entre eux, ils seraient même bien embarrassés de vous dire s'ils croient eux-mêmes, et s'ils se regardent comme obligés de croire ce qu'ils enseignent aux autres. Car, c'est une chose fort connue et même incontestable dans la secte anglicane, dans la calviniste et la vaudoise, que les ministres peuvent avoir et ont assez souvent une croyance personnelle, c'est-à-dire pour eux, et une croyance officielle

(117) Voyez *Le Guide du catéchumène vaudois*, t. II, v^e^ entrétien, p. 156. — *La Bible mutilée par les protestants*, etc., ouvrage publié par ordre de Mgr d'Astros, Toulouse, 1847. — M. Malou, *La lecture de la sainte Bible, en langue vulgaire*, t. I, ch. 9. — *Annales catholiques de Genève*, art. *Falsifications des Bibles protestantes*, p. 253 de la 1re série et p. 99 de la 2e, et *Supplément*, p. 1 et suiv.

(118) Le ministre Gaussen, *Retour de l'arche*.

(119) Voyez les *Discours* des pasteurs Encontre et Hartley, au jubilé de Genève, 1835; les *Réflexions des ministres Cellerier et Gaussen sur les confessions de foi*; le *Retour de l'arche*, de ce dernier; la *Correspondance*, de l'avocat Grenus, et les *Archives du christianisme*, etc.

(120) *Coup d'œil sur les confessions de foi*, par Hever, pasteur à Genève, p. 11.

(121) Watson, *Mandement à son clergé*, en 1795. Cet évêque avait été cependant professeur de théologie.

pour les fidèles seulement ; qu'il y a chez eux ce qu'ils appellent la *norma credendi* et la *norma docendi*. Ils peuvent se concerter en petit nombre quant à ce qu'il s'agit d'enseigner à leurs adhérents, mais toutes les tentatives qu'ils ont essayées en France, en Suisse, en Allemagne et ailleurs, pour se mettre d'accord, même sur ce qu'il faut croire pour être sauvé, ont été stériles et scandaleuses dans leurs résultats. Aussi est-il reçu parmi eux « qu'il ne sera plus parlé de foi ni en blanc ni en noir (122); » — « qu'il n'y a plus de confession de foi, qu'on n'en veut point faire et qu'on n'en peut point faire (123). » Mais réussît-on même à en faire, elles ne seraient, au dire d'un célèbre ministre et professeur protestant de Genève, « qu'un leurre, puisqu'elles ne sont point l'expression de la foi d'une Eglise, pas même de tous leurs rédacteurs (124), » et que, d'après le témoignage du pasteur Heye, « si l'on continue de les signer, c'est avec des restrictions énoncées ou mentales qui les détruisent (125). »

Mais il y a quelque chose de plus étrange encore dans leur zèle de prosélytisme aggressif à l'égard des catholiques. Tout le monde sait que les pasteurs protestants ont déclaré en mille circonstances, et même collectivement en quelques pays, que les catholiques peuvent se sauver dans leur religion. « Nous ne croyons pas, disait naguère un pieux et savant évêque de France, que parmi les protestants les plus zélés et les plus instruits il y en ait un seul qui pense ou qui ose dire que la foi des catholiques est insuffisante pour le salut. » Mais alors, reprend avec raison le même évêque, « le prosélytisme contre nous n'a plus de raison, il manque par la base ; il n'est plus qu'une affaire d'amour-propre, de fanatisme, d'hypocrisie.... Qu'on aille prêcher l'Evangile aux infidèles, à ceux qui sont encore assis dans les ombres de la mort (*Isai.*, IX, 2) ; car enfin, ajoute-t-il, pourquoi troubler, pourquoi diviser?... Pourquoi prêcher? pourquoi inonder le pays de leurs colporteurs et de leurs brochures? pourquoi ce zèle à multiplier sur tous les points les temples, les chapelles, les ministres? N'est-ce pas vouloir faire à grands frais une œuvre déjà faite et ouvrir la porte du ciel à des hommes à qui l'on convient qu'elle n'est point fermée? N'est-ce pas prouver qu'on est du nombre de ces pharisiens dont Jésus-Christ disait qu'ils ne recherchaient que leur propre gloire en se montrant si zélés pour l'observation de la loi, ou de ces esprits turbulents qui voulaient assujettir les Galates aux observations mosaïques, uniquement afin de pouvoir se glorifier dans leur chair, et faire ostentation du nombre de leurs sectateurs (126)? »

A l'inconséquence d'un tel procédé de la part de ces convertisseurs protestants se joint même une sorte d'impiété et d'inhumanité. Car enfin, quelle sera la garantie de la vérité de la nouvelle foi qu'ils prêchent à leurs prosélytes? Sera-ce la parole des pasteurs et des ministres eux-mêmes? mais ils avouent et ils sont forcés d'avouer qu'ils sont tous, collectivement et individuellement, sujets à l'erreur ; ils avouent que les chefs de leur secte eux-mêmes se sont trompés sur nombre de points, et ils ont abandonné généralement leurs doctrines sur des points de la plus haute importance. Sera-ce la Bible elle-même qui garantira la foi de leurs nouveaux disciples? mais il est notoire à tous que c'est précisément sur la Bible qu'ils sont forcés de reconnaître qu'il leur est impossible de se mettre d'accord à l'égard d'aucun point, l'un l'interprétant d'une manière, l'autre d'une autre, l'un affirmant pendant que l'autre doute ou nie avec autant de raison et d'autorité que son adversaire. Belle certitude de foi, en vérité, que celle qui repose sur un livre qui ne peut pas s'expliquer lui-même, et sur la parole d'interprètes qui sont en pleine contradiction les uns avec les autres sur les points les plus fondamentaux de la Bible!

Après de tels aveux, il est bon que vous sachiez maintenant, N. T. C. F., où la lecture et l'interprétation de la Bible abandonnée au jugement de chaque individu a conduit le protestantisme et les protestants de nos jours. Entre une infinité d'aveux que nous pourrions produire des ministres et écrivains protestants eux-mêmes, nous n'en citerons qu'un petit nombre et de ceux de nos jours.

Parlant des Eglises protestantes de France, de Suisse et d'Allemagne à l'occasion du jubilé protestant de 1835, un ministre anglican a pu dire, et les faits prouvent chaque jour la vérité de ses paroles : « Toutes ces Eglises, à peu d'exceptions près, je crois même aucune, sont corrompues dans ce qui constitue l'essence du christianisme. Le ver rongeur du socinianisme et celui de l'infidélité ont, dans leur dévorante activité, traversé de part en part le corps, la substance, le cœur même de ces Eglises étrangères... (127). » Même aveu de la part de témoins protestants et locaux de l'état de ces Eglises. « Le protestantisme, disent-ils, ne prétendait d'abord que réformer quelques abus de l'Eglise catholique, à laquelle il voulait rester uni ; mais le principe de souveraineté individuelle qui l'avait engendré et conduit à s'insurger contre les abus le poussa à se séparer de

(122) *Discours* de M. Burnier à l'assemblée de Lausanne. 1838.

(123) *Lettres* et autres écrits du pasteur Gaussen.

(124) Chenevière, *De l'autorité.—De la prédestination.*

(125) *Coup d'œil sur les confessions de foi.*

(126) *Conformité de la foi catholique et de la constitution de l'Eglise romaine avec l'Ecriture sainte et l'Eglise primitive*, par M. l'évêque de Montauban. Introd., § 3.

(127) *Revue de Dublin*, à l'article *Examen des écrits qui ont paru à Londres pour le jubilé protestant de* 1835. — *Université catholique*, n. d'avril 1838.

l'Eglise, puis à se diviser et à se subdiviser à l'infini, par l'intermédiaire du socinianisme et d'autres sectes de ce genre. Ce même principe le jeta dans la philosophie; avec celle-ci, il fallut parcourir l'idéalisme, le matérialisme, le scepticisme, le rationalisme, l'éclectisme, et je ne sais combien de systèmes divers, le panthéisme enfin (128). » Ces écrivains conviennent expressément « que la dernière logique et le dernier terme du protestantisme sont donc l'individualisme: « c'est, disent-ils, sa justification, aussi bien que sa condamnation, son triomphe aussi bien que sa défaite; c'est sa destinée providentielle : réduire l'Eglise en poudre et en atomes, la dissoudre; car l'individualisme est un dissolvant si actif, un agent tellement corrosif, qu'il finit par se dévorer lui-même, après avoir tout renversé, tout démoli, tout détruit (129). » Comment en serait-il autrement si des professeurs de théologie dans les académies protestantes enseignent eux-mêmes, ainsi que l'attestent les réclamations de quelques pasteurs, « le rationalisme le plus effréné et la négation de toute foi positive (130)? » Comment en serait il autrement si ces pasteurs reconnaissent eux-mêmes « que ces Eglises sont désolées, parce qu'elles n'ont plus aucun moyen de s'entendre (131), » et « qu'après trois siècles d'existence, elles se trouvent encore dans un état d'anarchie (132)? » Qu'y a-t-il d'étonnant après cela, si les pasteurs de ces Eglises se traitent les uns les autres, dans leurs réunions publiques, « de blasphémateurs, d'apostats, d'infidèles, de gens qui ont cessé d'être chrétiens, » et qui « renversent même le christianisme par sa base (133)? » Mais quel sera donc le dernier terme de tant de divisions et de tant de négations? L'indifférence la plus complète en matière de religion, l'absence de toute religion positive, ou pour mieux dire, l'athéisme en fait de religion, le communisme ou le socialisme en fait de société.

En effet, nous dit ici un de ces profonds penseurs qui ont le mieux étudié la filiation logique des erreurs religieuses et sociales, le protestantisme, « cette grande hérésie, morte dans son caractère religieux par la dissipation de cette portion de vérité chrétienne qui en a été la vie, n'est plus en effet, depuis cent ans, qu'un immense cadavre d'erreurs qui va se décomposant en mille erreurs pestilentielles, et de plus en plus mortelles à la société. C'est de cette décomposition, comme nous l'avons vu, que sont éclos et sortis tour à tour, le philosophisme, le naturalisme, le rationalisme, le panthéisme et enfin le socialisme et le communisme. C'est de la fermentation de l'esprit d'examen, de l'esprit de protestation et de révolte; c'est des erreurs dogmatiques de la réforme sur Dieu, l'homme, le monde et leurs rapports, que sont nées toutes ces doctrines désastreuses, et qu'elles sont arrivées à ce dernier état de protestantisme social, après lequel il n'y a plus que la mort, si on ne fait retour à la vie... » Debout aujourd'hui « sur cet amas de ruines, il n'apparaît plus que comme un spectre de négation et de division, impuissant à rien réunir, à rien reconstruire, et sur le point de s'évanouir complétement, en laissant ses crédules et obstinés partisans dupes ou compromis dans les dernières scènes de son drame. C'est se méprendre, c'est s'abuser déplorablement que de ne pas savoir le quitter à temps, pour revenir à cette Eglise, seule vraiment chrétienue, vraiment catholique, vraiment une, vraiment sainte, vraiment apostolique, vraiment Eglise (134). »

L'Eglise anglicane qui avait résisté plus longtemps à ces négations et à ces divisions qui minent partout le protestantisme, se trouve aujourd'hui dans la même situation que les Eglises protestantes du continent. On sait qu'elle avait réussi longtemps à maintenir une apparence d'unité extérieure à l'aide des *trente-neuf articles* qui sont censés contenir sa profession de foi, et que le clergé était obligé de jurer. Aujourd'hui, évêques, dignitaires, docteurs de cette Eglise vous diront, l'un, que « sur cent ministres qui signent annuellement ces articles, » il ne croit pas qu'il y en ait plus d'un cinquième qui les entende dans un sens uniforme (135); l'autre, « qu'il n'y en a pas deux qui aient jamais été exactement d'accord sur un seul de ces articles (136); » celui-ci, que, « si pour ne pas admettre tel ou tel article, on est dissident, on ne trouvera pas un membre réel de l'Eglise anglicane (137); celui-là, « que chacun a le droit de les entendre conformément à ses opinions (138), » bien que d'autres docteurs et la législature même aient cependant déclaré « que ces articles ne doivent être signés qu'avec un assentiment entier (139). » Aussi en est-on venu à soutenir assez généralement qu'on peut jurer de

(128) *Nouvelliste vaudois*, n. 27, à l'art. *Eglise des protestants*.

(129) *Nouvelliste vaudois*.

(130) *Lettre* du pasteur Prat, président du Consistoire de Lafitte, contre le discours du professeur Nicolas.

(131) *Discours* du pasteur Burnier.

(132) Henry, pasteur de Berlin; *Considérations sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat*.

(133) Voyez les *Discours* des pasteurs Bouvier, Heyer, Munier, Harley dans le jubilé de Genève, 1835, où toutes ces inculpations se trouvent.

(134) A. Nicolas, *Du protestantisme et de toutes les hérésies dans leur rapport avec le socialisme*; Paris, 1852. — *Coup d'œil sur l'histoire du Calvinisme en France*, par Roisselet de Sauclières. *La Réforme, son développement intérieur*, etc. Voyez aussi les deux volumes du *Guide du catéchumène vaudois*, d'où la plupart de nos citations sont tirées et où le lecteur pourra en trouver de semblables en grand nombre.

(135) L'archidiacre Blackburn, *Confessional*, p. 216.

(136) L'évêque Clayton.

(137) Le ministre Stone, *Magasin universel*, p. 216.

(138) L'évêque Burnet, ap. Venderborn, t. II, p. 307.

(139) Blackburn, *Confessional*, p. 185. — Kipling, *Caractères publics*, p. 97

s'y conformer, sans être obligé de les croire soi-même et de les suivre dans l'enseignement (140). Il a suffi d'ailleurs de la discussion qui s'est élevée naguère entre l'évêque anglican d'Exeter et le pasteur Gorrham au sujet du baptême, pour montrer à l'Europe qu'on ne peut plus s'entendre sur les articles les plus fondamentaux de la foi de cette Eglise. Au fond quand on ne sait plus si ce sacrement a une vertu régénératrice ou s'il n'est qu'une vaine cérémonie, on montre par là même qu'on ne sait plus ce qui fait le chrétien, ni à quelle condition on entre dans l'alliance de Jésus-Christ.

Mêmes négations, mêmes erreurs et mêmes variations chez les Vaudois. Comparant leurs nouvelles doctrines aux plus anciennes, un des ministres vaudois (M. Gay) les accusait publiquement naguère dans un ouvrage imprimé, de nombreuses « hérésies tant sur le dogme que sur la morale. » Il se plaignait de l'infidélité, de l'idolâtrie, de l'incrédulité qui gagnaient les Eglises des vallées vaudoises; il se récriait tout haut contre « le pharisaïsme de leurs docteurs, » et il les accusait de ne plus tenir aucun compte de leurs anciens catéchismes et de leurs anciennes confessions de foi. Il y a même, selon lui, « telle erreur » dans ces Eglises, « que celui qui l'y professe est idolâtre dans toute la force du terme (141). » En effet, le rationalisme et tout ce qui en est la suite a aussi dévasté ces Eglises, et elles sont condamnées à parcourir toutes les phases du protestantisme depuis qu'elles ont fait alliance avec les disciples de Calvin, en adoptant ses doctrines et en renonçant à un bon nombre de celles qu'elles avaient professées jusqu'alors. Là aussi la confession de foi est la *norma docendi* et non la *norma credendi*, et, en la proposant à leurs adhérents, les ministres se réservent à eux-mêmes la liberté d'en croire ce qui leur convient.

Telle est, N. T. C. F., la véritable situation de ces Eglises, de ces sectes qui vous envoient des émissaires et des pasteurs pour vous détacher de la religion de vos pères, de la foi de cette grande Eglise catholique toujours une, toujours invariable dans ses croyances, toujours sainte dans son culte, sa morale, toujours apostolique dans la succession non interrompue de ses pasteurs.

A la propagande des Bibles, les émissaires du protestantisme joignent celle des petits livres, des brochures sous mille noms divers, que la haine du catholicisme a inspirés à leurs auteurs, et qui tous attaquent, calomnient et défigurent les croyances catholiques. Ces livres, ils les vendent ou les donnent au premier venu, ils les portent dans les maisons, ils les sèment sur les chemins, sur les places publiques, et ils les introduisent jusque dans les églises. Ecoutez ce qu'en disait naguère un de nos vénérés confrères de l'Eglise de France : « Des colporteurs, dit-il, la plupart chèrement payés, remplissent cet apostolat d'un nouveau genre, auquel ni Jésus-Christ, ni ses apôtres ne pensèrent, et qui, en définitive, ne leur coûte aucun sacrifice, n'exige d'eux aucune vertu apostolique, ne les expose à aucune persécution, à aucun danger.

« Quelquefois même ce sont des pauvres, des mendiants à qui, par le moyen d'une aumône plus ou moins considérable, on donne la mission d'aller de porte en porte offrir un petit écrit protestant, en échange du morceau de pain qu'ils sollicitent de la charité chrétienne (142). »

Mais c'est surtout aux gens simples et peu instruits qu'ils les adressent. En effet, ajoute le même évêque, ceux qui composent ces libelles astucieux, ceux qui ordonnent la distribution, savent très-bien que le peuple n'est pas capable de discerner par lui-même si ce qu'ils contiennent est ou n'est pas conforme à la vraie parole de Dieu, si les faits qu'ils racontent à la charge de l'Eglise catholique et de ses ministres sont des vérités ou des calomnies. Sur quoi comptent-ils donc, quand ils essayent de vous séduire et de vous attirer dans leurs rangs par ce moyen? Ils comptent, sachez-le bien, sur la crédulité, sur les mauvais instincts du cœur humain et sur la tendance que nous avons tous à secouer le joug de l'autorité, pour vivre sans règle et sans frein, au gré de nos passions. Or, cela suffirait seul pour vous convaincre que ce ne sont pas des apôtres de Jésus-Christ. De la vérité, de la règle, de vrais ministres de Jésus-Christ ne vertu et de bien qui est Les vrais apôtres ont jamais appel qu'au besoin naturel de tous. Ceux-là, au contraire, vous voyez, fondent surtout l'espérance de l'indépendance, sur ce que les enseignements de l'Eglise ont de gênant pour l'amour-propre, pour la paresse naturelle de l'homme, en un mot, sur le penchant au mal, qui existe encore même dans les plus justes et les plus saints (143). »

A la distribution de ces livres se joignent les discours de ces émissaires, discours qui n'ont jamais qu'un but, celui de vous inspirer de la défiance et du mépris pour vos pasteurs, des préventions souvent ridicules, toujours injustes contre les croyances et les pratiques de votre sainte religion. Si les familles et les individus auxquels ils s'adressent se trouvent dans le besoin, ils s'effor-

(140) Voyez dans l'ouvrage de Milner (lettre XV), dans les *Controverses* de Lingard et dans les *Lettres* de Cobbett, les étranges motifs par lesquels nombre d'évêques et de docteurs anglicans croient pouvoir éviter la tache de parjures, en souscrivant aux *trente-neuf articles*, sans en faire la règle de leur croyance et de leur enseignement. Voyez aussi l'opuscule du pasteur Chenevière, *De l'autorité dans l'Eglise réformée*, part. I, p. 26, et § 105, 106 et suiv. Qu'on vienne encore, après cela, nous parler d'Escobar!

(141) *Appel aux Vaudois... ou les Vaudois convaincus d'hérésie;* Pignerol, 1836, p. 27, 44, 45; Muston, *Histoire des Vaudois du Piémont*, Paris, 1834. — Voy. *Guide du catéchumène*, t. I, p. 245.

(142) *Conformité de la foi catholique*, etc., p. 8 de l'Introduction.

(143) *Conformité*, etc., p. 9, 10.

cent de les attirer à eux par des aumônes, et ces aumônes dureront jusqu'à ce qu'ils aient réussi à les conduire dans leurs assemblées religieuses, à les agréger à leur secte, ou tout au moins à obtenir que ces malheureux envoient leurs enfants dans les écoles et les maisons d'éducation protestantes. Charité artificieuse, miséricorde perfide dont le but est toujours l'achat de la conscience et l'apostasie de la foi catholique. « Que penser, s'écrie, à ce sujet, dans sa trop juste indignation, l'illustre évêque plusieurs fois cité ; que penser de ceux qui font un si honteux trafic de tout ce qu'il y a de plus sacré dans le monde, achetant des prosélytes à prix d'argent, en profitant de la misère du pauvre pour faire violence à sa conscience et à celle de ses enfants (144). »

Aussi quels étranges convertis que ceux qui passent ainsi sous les drapeaux du protestantisme ! C'est un fait visible, incontestable et que personne n'ignore, vous dirons-nous à son tour, le même évêque, que jamais on n'a vu un bon catholique, ni, à plus forte raison, un prêtre vertueux et irréprochable, abandonner l'Eglise romaine pour embrasser la réforme, à l'article de la mort surtout. Les seules conquêtes que la réforme ait jamais faites parmi les catholiques, l'ont été constamment parmi ceux dont parle l'apôtre saint Jean dans sa première Epître, et dont il dit qu'ils sont sortis du milieu de nous, mais qu'ils ne nous appartenaient pas véritablement : *De nobis prodierunt, sed non erant ex nobis.* (1 *Joan.*, II, 19.) Au contraire, les protestants, soit pasteurs, soit simples fidèles, qui se déterminent à embrasser la religion catholique et qui le font avec sincérité et bonne foi sont toujours et ont toujours été du nombre des plus estimables et des plus vertueux parmi leurs frères. Et c'est ce qui faisait dire à un ministre, parlant à un catholique, ces mots que nous vous citons textuellement quoi qu'ils n'appartiennent qu'au langage familier de la conversation : « Vous nous prenez notre

(144) Loc. cit., 14.— Le travail de propagande en Savoie et en Italie est surtout confié aux méthodistes ; or voici le portrait que trace de ceux de Genève un célèbre ministre et professeur de la cité de Calvin, M. J.-J. Chenevière.

« Que font les méthodistes ? Au milieu de tous les articles de foi, ils choisissent quelques points favoris qu'ils détachent de l'ensemble pour les présenter à l'adoration des fidèles ; c'est leur mot de guet, leur signe de ralliement ; tous ceux qui ne répondent pas à leur appel ne sont pas chrétiens, tous ceux au contraire qui le répètent sont les élus, les saints, c'est-à-dire les méthodistes....

« Voici les points saillants de leur système. L'homme qui entre de la mort à la vie. est lavé, justifié, il est passé

« Le fidèle élu est sa... par une grâce irrésistible ; sa conversion est un miracle ; dès lors il est complètement régénéré.

« Les bonnes œuvres sont a... inutiles et étrangères à cette œuvre.

« Les sectateurs de Whitefield ajo... la prédestination absolue à la mort ou à la vie, indépendamment de la conduite...

« L'Evangile veut que nous travaillions à notre salut avec crainte et tremblement. Le méthodiste dont le salut est fait et parfait n'a plus qu'à travailler au salut des autres ; c'est pour cela que ces messieurs ont des commis-voyageurs, hommes, femmes, filles, n'importe, qui s'en vont courant le monde, non comme les apôtres, sans bourse et sans souliers, mais bien vêtus, chargés de guinées, et ne se refusant, six jours sur sept de la semaine, aucune des plus douces joies de la vie.

« Si l'on examine la conduite et les sentiments des méthodistes, on verra jusqu'à quel point il importe de les fuir et de s'en préserver.

« La charité est la base de la vie du chrétien : *Fais cela et tu vivras* (*Luc.*, X, 28), disait le Sauveur. Or, la charité ne condamne point, la foi sans elle est inutile. Le méthodisme condamne tout ce qui n'est pas méthodisme ; on entend ses adeptes dire sans émotion, avec le plus grand sans-froid : Nous sommes sûrs de notre salut, mais la multitude est damnée ; vous, mon cher ami, vous êtes damné ; l'intolérance et l'exclusion le caractérisent.

« L'humilité est par le fait bafouée par le méthodisme du rôle des vertus. Le méthodisme fait sonner devant lui la trompette, il n'expédie pas un missionnaire, il ne donne pas une bible ou un petit traité, que des bulletins et des comptes rendus ne l'annoncent à la terre.

« Les femmes même perdent dans cette secte la retenue et la modestie qui les caractérisent ; au lieu de rester dans leurs demeures et d'y donner l'exemple des vertus secrètes dont Dieu seul et leur alentour seraient témoins, elles s'étalent comme le paon qu'on admire, pour faire ce qu'elles appellent l'œuvre du Seigneur, ou développer son conseil. On leur inspire une confiance imperturbable, qui se rapproche quelquefois de l'audace ; des vierges de treize à quatorze ans font la leçon à leurs pasteurs et leur disent, sans baisser les yeux, qu'ils ne sont pas chrétiens ; de jeunes demoiselles écrivent à des ecclésiastiques des lettres toutes cousues de passages des livres saints, mal appliqués, ou vont chez eux soutenir ce qu'elles pensent être le glorieux combat de la foi ; elles répètent, dans leur présomptueuse ignorance, ce qu'elles ont entendu dire au président de leur assemblée, et de jeunes filles viendront catéchiser et enseigner des docteurs !

« Quelle n'est pas leur ostentation de l'observance judaïque des sabbats, dans cette interdiction pendant ce jour-là des joies les plus innocentes ! la religion n'est plus une amie, une sœur, une mère, inquiète et jalouse de notre bonheur ; c'est un sergent austère qui envie les plus pures récréations à ses subalternes.

« Le christianisme bénit tous les hommes, le méthodisme ne bénit que ceux qui portent ses couleurs et se rangent sous ses bannières. Il répand des soupçons sur les autres et des préventions contre eux. Le christianisme rapproche même les ennemis, le méthodisme sépare jusqu'aux familles. Depuis que les Anglais l'ont transplanté dans Genève, la désunion s'est glissée entre d'anciens amis, des enfants se sont détachés de leurs pères, des femmes de leurs époux ; des têtes ont été tournées, des fanatiques se sont suicidés ; à juger de l'arbre par ses fruits, sa racine est vénéneuse. Le méthodisme est une secte antisociale, puisqu'elle est exclusive, et sous ce rapport elle est éminemment antichrétienne.

« Qui s'étonnerait, après cela, que les pasteurs de Genève se soient efforcés et s'efforcent encore de préserver de cette lèpre et d'en guérir leur troupeau : » *Précis des débats théologiques de Genève par J.-J. Chenevière, pasteur et professeur en théologie*, 1824.

« crème, et vous ne nous donnez que votre « lie (145). »

« Il est très-vrai, continue le même prélat, qu'en général on se fait protestant pour être plus libre de se conduire comme on veut, pour amortir les remords de sa conscience, pour secouer le joug d'une autorité toujours importune aux mauvaises passions, et qu'on se fait catholique au contraire pour être plus vertueux, plus fervent, plus parfait. En faut-il davantage pour vous faire toucher au doigt, comme nous vous le disions, quelles sont celles de ces conversions qui sont dues à l'Esprit de Dieu et à sa grâce, quelles sont celles qui ne sont dues qu'à l'esprit d'erreur et de mensonge; quels sont les prédicateurs que vous devez écouter comme les vrais et fidèles interprètes de la parole de Dieu, et ceux que vous devez repousser comme cherchant sa propre gloire, et ne parlant qu'en leur propre nom? Croyez-le bien, tant que vous serez de bons chrétiens, jamais la pensée ne vous viendra d'abandonner la religion de vos pères, et si jamais vous vous apercevez que cette pensée se présente à votre esprit, descendez aussitôt au fond de votre cœur, sondez-le avec soin, et vous ne tarderez pas à y découvrir le germe d'une passion mauvaise qui voudrait s'affranchir du joug salutaire de la religion (146). »

Ah! si ces prétendus convertisseurs des catholiques voulaient agir et parler de bonne foi, voici le langage qu'ils devraient leur tenir : Nous nous adressons à vous pour vous inviter à changer de religion, mais nous vous disons en même temps que nous sommes sans mission divine, sans mandat quelconque pour vous diriger en matière de religion. Nous reconnaissons même sans difficulté que parmi nous il n'est point d'autorité, ni collective, ni individuelle qui soit infaillible en fait d'enseignement religieux; que nous pouvons donc nous tromper et vous induire en erreur et en damnation. Bien plus, nous avouons sans peine que chez nous il faut même nécessairement que les uns ou les autres se trompent, puisqu'on y dispute sur tout et ne s'y accorde plus sur aucun point. Depuis le premier article du symbole, article qui n'est pas cru dans son vrai sens par nos nombreux panthéistes protestants, jusqu'au dernier inclusivement, tous sont successivement attaqués, niés par quelques-uns de nos docteurs, défendus, affirmés par d'autres. Nous n'avons plus de foi commune à aucun dogme, à aucune confession de foi, à aucun catéchisme de nos sectes; nous les déclarons même la plupart du temps erronés, sans autorité, et « attentatoires à la liberté d'examen et de croyance (147), aux droits de la raison. »

En un mot, nos Eglises sont devenues, selon l'expression d'un de nos ministres, une sorte de « *Pandémonium* où toutes les rêveries, toutes les demi-vérités et toutes les erreurs peuvent à leur aise s'ébattre et fêter leur sabbat (148). » Nous vous parlons de la Bible, nous vous la présentons comme la pure parole de Dieu, comme l'unique règle de la foi que chacun de vous doit y puiser individuellement et sans recourir à l'enseignement de vos pasteurs; mais sachez aussi que, chez nous, plusieurs de nos pasteurs et professeurs ne reconnaissent plus ni l'inspiration, ni l'autorité divine de la Bible· que tous nous en rejetons un certain nombre de livres, qu'un bon nombre d'entre nous en rejettent encore un plus grand nombre, et qu'après les rejets faits par les uns ou par les autres il nous serait à peu près impossible de vous dire quels sont définitivement parmi nous les livres, les chapitres et les versets qui sont encore reçus pour authentiques et inspirés. Nous vous parlons vaguement de la foi en Christ et en sa rédemption, mais sachez que, chez nous, la grande majorité ne croit plus à la divinité de Jésus-Christ, qu'à Genève même il est défendu de l'enseigner, qu'ainsi la rédemption du monde par Jésus-Christ demeure sans valeur et sans effet. Sachez même qu'il y a des ministres protestants qui sont allés jusqu'à déclarer que « les dogmes de la divinité de Jésus-Christ et de la rédemption des hommes sont, non-seulement erronés, mais insensés et dangereux (149). » Sachez que, chez nous, le paganisme, l'infidélité, le matérialisme et l'athéisme ont pénétré jusque parmi nos docteurs et n'ont pas épargné nos troupeaux (150), et que nous n'avons aucune autorité, aucun moyen reconnu et accepté pour remédier à de tels excès.

Nous vous le demandons, N. T. C. F.; si les émissaires et les pasteurs propagandistes protestants vous tenaient ce langage, qu'en conscience et par pure probité humaine ils seraient obligés de vous tenir, seriez-vous encore tentés de les écouter et de vous ranger sous leurs drapeaux? Nous sommes loin de le penser. Vous les regarderiez au contraire comme des hommes corrompus dans la foi, comme des séducteurs qui vous prêchent ce qu'ils ne croient pas eux-mêmes, comme ces aveugles dont parle l'Evangile qui entraînent dans la fosse ceux dont ils se font les conducteurs, enfin comme des hommes qui, selon la divine parole, viennent à vous avec la peau de la brebis, mais qui sont réellement des loups rapaces, prêts à dévorer ce que vous avez de plus précieux en ce monde, votre âme, votre conscience, votre foi et votre espérance de l'éternité.

Qu'avez-vous donc fait, ô vous, infortunés

(145) « C'est, disait à ce sujet un vieux ministre protestant en présence de Mgr de Cheverus, c'est le pape qui sarcle son jardin et nous jette ses mauvaises herbes. » *Vie du cardinal de Cheverus*, p. 129, 5e édit.

(146) Loc., cit., p. 16, 19.

(147) Le ministre Caussen, *Retour de l'arche*.

(148) Le rédacteur *des Archives du christianisme*, partisan des confessions de foi; n. du 12 janvier 1838.

(149) Voyez dans la *Gazette d'Appenzel* la dispute de Schiers, pasteur à Hériseau, contre Hetter.

(150) Le *Guide du catéchumène vaudois*, t. II, depuis la p. 110 jusqu'à 115.

catholiques qui avez eu le malheur de vous laisser séduire par de tels sectaires? Ah! nous vous en conjurons, demandez-vous à vous-mêmes, pendant qu'il en est temps, un compte sévère des motifs qui vous ont déterminés à l'apostasie de votre foi. Pesez les motifs qui vous ont décidés à faire ce pas funeste et à jamais regrettable. Voyez si c'est pour vivre d'une manière plus conforme à l'esprit et aux maximes de l'Evangile, si c'est pour devenir plus chastes, plus tempérants, plus humbles, plus mortifiés, plus justes en un mot que vous avez échangé votre religion contre le culte de Calvin, de Pierre Valdo ou de Henri VIII. Examinez si, en cédant à la séduction de ces émissaires, vous n'avez pas cherché au contraire la satisfaction de vos passions, si vous n'avez pas sacrifié votre conscience à des intérêts purement matériels, si vous n'avez point été les déplorables victimes de l'orgueil et de ce funeste esprit d'indépendance qui est impatient de tout joug, soit en fait de société religieuse, soit même en fait de société politique. En renonçant à la confession, en êtes-vous devenus plus éclairés et plus fidèles dans l'accomplissement de vos devoirs? En recevant un morceau de pain à la place du corps et du sang de Jésus-Christ, en serez-vous plus forts et plus puissants contre les tentations de la chair, du monde et du démon? En secouant le joug de l'abstinence, du jeûne et de la mortification, votre corps en deviendra-t-il plus soumis à la raison, plus réglé dans ses appétits, plus ressemblant à celui de Jésus-Christ dont vous êtes membres (I *Cor.*, VI, 15), plus digne d'être en même temps le temple vivant du Saint-Esprit? (I *Cor.*, VI, 19.) Examinez tout cela, et voyez s'il vous convient de rester dans une société qui vous laisse livrés à vous-mêmes pendant la vie, et dépourvus de tout secours surnaturel au moment de votre mort; voyez enfin s'il vous est avantageux d'appartenir à une secte aujourd'hui abandonnée, au prix des plus grands sacrifices, par tant d'hommes aussi sincères qu'éclairés qui redoutaient d'y vivre et d'y mourir.

Que le malheur de ces anciens frères, devenus aujourd'hui infidèles à la religion de leurs pères, vous serve de leçon à tous, nos chers diocésains; évitez toute intervention à ces réunions clandestines, tout rapport religieux avec ces émissaires de l'erreur qui cherchent à corrompre votre foi. N'oubliez pas que l'Eglise défend expressément, et sous de graves peines, l'assistance aux fonctions et aux cérémonies de leur culte. Quelque pauvres que vous soyez, vous dirons-nous avec un de nos collègues plusieurs fois cité, défiez-vous de leurs dons, « et repoussez avec horreur les offres d'une charité toujours perfide et quelquefois hypocrite. Non, elle n'émane pas de l'esprit de Jésus-Christ, cette charité insidieuse et intéressée : ni Jésus-Christ, ni ses apôtres, ni leurs successeurs légitimes, ne cherchèrent jamais à se créer des disciples par cette voie (151). »

Repoussez également tout livre, toute brochure, tout écrit qui vous serait offert de leur part; et si quelqu'un d'entre vous en avait déjà reçu quelques-uns, qu'il s'empresse de les remettre à son curé ou à son confesseur, ou bien de les jeter au feu. Il suffit d'un mauvais livre dans une famille pour en pervertir la foi ou les mœurs. Abstenez-vous aussi de la lecture de ces feuilles et de ces publications journalières ou périodiques qui sont marquées au coin de l'irréligion, de la licence et de la malignité. Que ces feuilles ne pénètrent jamais dans vos maisons, qu'elles ne souillent jamais vos mains. Vous savez pour quels graves motifs et sous quelles peines ces sortes d'écrits ont été condamnés par les évêques de cette province. Nous nous joignons à eux, et nous ratifions cette condamnation et ces peines en ce qui concerne notre diocèse (151*). Evitez la fréquentation des propagateurs de leurs détestables doctrines.

(151) *Conformité*, etc., p. 14, 15 de l'Introduction.

(151*) *Circolare dei vescovi della provincia ecclesiastica di Genova*, 26 décembre 1852. — Ceux qui seraient tentés de trouver nos dispositions trop sévères à l'égard des mauvais livres et de certains journaux : ceux qui reprochent sans cesse à l'Eglise son intolérance sur ce point ne liront pas sans profit, nous l'espérons, les paroles suivantes d'un mandement du docte évêque de la Rochelle, concernant cette matière. « C'est à l'école du paganisme, dit-il, que saint Paul crut devoir appeler les habitants de Corinthe, pour leur faire sentir les funestes effets des mauvais discours sur les bonnes mœurs. Hélas! que de chrétiens pourraient recevoir aussi des leçons utiles de la part des païens sur le sujet que nous traitons? C'est aux lectures licencieuses auxquelles se livraient, de son temps, les soldats romains, que Cicéron attribue cette mollesse dégradante qui contrastait si honteusement avec la bravoure invincible de leurs devanciers. Les ravages que produisaient chez les Grecs les écrits d'Epicure furent, suivant Cléomède, le motif de l'édit qui en prononça la destruction. Les ouvrages réputés impies n'étaient pas plus épargnés. Les Athéniens firent brûler les écrits de Protagore, parce que ce philosophe avait osé dire qu'il était difficile de se prononcer sur l'existence des dieux. A leur tour, les anciens Romains condamnaient aux flammes tous les livres qu'ils jugeaient irréligieux. Nous n'avons pas besoin de rappeler ici le sentiment si énergiquement exprimé par Platon sur la ruine des mœurs et de la discipline, en tous les lieux où l'on permet la circulation des mauvais livres.

Peut-on, après cela, trouver étrange que l'Eglise ne se montre pas moins sévère sur ce point que le paganisme? Le peuple hébreu, figure du peuple chrétien, fut si peu indulgent à l'égard des lectures dangereuses, qu'au rapport de Gheas, cité par Eusèbe, le roi Ezéchias fit brûler certains ouvrages attribués à Salomon, par la crainte que les Israélites n'en prissent occasion de se livrer à l'idolâtrie. Saint Grégoire de Nazianze et saint Jérôme nous apprennent qu'on ne permettait, chez les juifs, qu'à ceux qui avaient déjà une certaine maturité d'âge de lire quelques-uns des livres de la sainte Ecriture. Origène, qui rapporte le même fait, juge cette mesure fort sage pour préserver la jeunesse des impressions funestes que certains pas-

Surveillez aussi assidûment et instruisez soigneusement vos enfants; dirigez-les dans la voie de la vertu, en leur en donnant l'exemple et la leçon. Attachez-vous à vos pasteurs; soyez assidus et dociles à leurs exhortations. Professez hautement votre foi, et conformez vos paroles et votre conduite à ses croyances et à ses maximes en toute occasion. Vous vous honorerez ainsi vous-mêmes et vous honorerez votre sainte religion; cette religion à laquelle les habitants de ces contrées sont toujours demeurés inébranlablement attachés; cette religion qui s'est mêlée à toutes leurs gloires pour les rehausser de son éclat, et qui les a toujours soutenus dans leurs périls et leurs revers; cette religion, enfin, dont ils ont jadis arboré si glorieusement l'étendard en Asie et en Afrique; étendard que l'un d'eux, plein de gratitude, d'amour et de foi, a planté le premier sur les plages du nouveau monde. En lui demeurant invinciblement attachés, en travaillant à lui enchaîner les cœurs de vos frères, à lui ramener ceux qui s'en sont séparés, vous travaillerez, n'en doutez pas, à prévenir les divisions les plus funestes, soit sous le rapport civil (152), soit sous le rapport religieux; vous contribuerez puissamment à la gloire et à la prospérité de votre patrie, et vous sauverez vos âmes pour le temps et pour l'éternité.

Nous espérons, N. T. C. F., de votre docilité pour vos pasteurs et de votre bienveillance pour nous, que vous entendrez dans leur vrai sens et que vous mettrez fidèlement en pratique les instructions que nous vous donnons et les règles que nous venons de vous tracer. Elles ne nous sont inspirées que par l'intérêt et le dévouement que nous professons pour vous, et que vous méritez à tant de titres. Nous n'avons de haine, de ressentiment pour personne; nous embrassons tous nos frères dans la charité de Jésus-Christ; et si quelques-unes de nos paroles vous paraissaient sévères à l'égard de nos frères séparés, vous devez penser que c'est pour nous un devoir de dire hautement la vérité, de condamner franchement l'erreur, et de signaler à votre attention les prétendus pasteurs qui s'efforcent d'entrer dans la bergerie pour en ravager le troupeau. Chargé du soin de vos âmes, et devant en rendre compte un jour au chef éternel des pasteurs, nous trahirions notre conscience, nous manquerions à une de nos plus graves obligations, si nous n'élevions la voix pour les préserver des périls qui les menacent, des piéges qu'on leur tend et des agressions dont elles sont l'objet et dont elles deviendraient plus tard la victime. Puisse le résultat de nos efforts correspondre à la droiture de nos intentions et à la pureté de notre zèle! Nous l'attendons de la bonté de celui qui est l'auteur et le consommateur de notre foi, et nous l'espérons aussi des dispositions si profondément religieuses de nos chers diocésains.

Veillez donc et demeurez fermes dans la foi, vous dirons-nous avec saint Paul (I *Cor.*, XVI, 13), vous souvenant sans cesse que *le juste vit de la foi* (*Rom.*, I, 17), que *sans la foi il est impossible de plaire à Dieu* (*Hebr.*, XI, 6), et que *la foi vient de l'audition de la parole de Dieu* (*Rom.*, X, 17) annoncée par ses légitimes ministres. (*Ibid.*, 15.)

Que la grâce de Notre-Seigneur, avec sa foi et sa charité, surabonde en vous (I *Tim.*, I, 14) et y demeure à jamais!

sages pouvaient produire sur des imaginations ardentes.

« Qui le croirait? Les hérétiques sont venus, à leur tour, justifier la conduite de l'Eglise à l'égard de la prohibition de certains livres. Le luthérien Gaspard Radeker, dans un ouvrage spécial sur cette matière, s'efforce de prouver que les magistrats ne sont pas en sûreté de conscience, s'ils ne font pas brûler les livres des anabaptistes, des sacramentaires qui osent nier la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie, et, en un mot, de tous ceux qu'il appelle des sectaires. Il y eut, en 1576, une assemblée de docteurs luthériens dont la majorité se prononça pour la destruction des écrits de Mélanchton. Dans plusieurs autres réunions, ils fulminèrent la même sentence contre les livres des calvinistes et des zwingliens. Calvin ne se contenta pas de faire brûler le livre de Michel Servet; la haine qu'il portait à ce novateur espagnol, qui avait attaqué sa doctrine, fut poussée à tel point qu'il le fit brûler vif le 27 octobre 1553. Vainement l'infortuné implora-t-il la pitié des magistrats de Genève; vainement réclama-t-il un entretien avec Calvin; tout lui fut refusé. Calvin porta la cruauté jusqu'à vouloir jouir du spectacle de son supplice, et, dans une lettre qui s'est conservée jusqu'à nos jours, il se livre à d'indécentes plaisanteries sur les cris que faisait entendre le patient au milieu de son bûcher.

« Un sénatus-consulte de Berne, rendu le 5 avril 1555, ordonne qu'on livre aux flammes les livres de Calvin, à cause de ses monstrueuses doctrines sur la prédestination et la réprobation.

« Le sénat de Bâle, qui déjà avait fait fustiger l'hérésiarque David Georges de son vivant, fit déterrer son cadavre trois jours après sa mort, et le livra au feu avec ses ouvrages. Dans la même ville on fit subir la prison aux libraires qui avaient imprimé et vendu les ouvrages de Carlostadt, parce que celui ci, en vertu du libre examen, n'avait pas voulu être protestant à la manière de ceux qui condamnaient ses livres. Ses partisans n'osèrent pas, comme on l'a vu de nos jours, aller réclamer la liberté des libraires, soit par indifférence pour eux, soit par la crainte d'être emprisonnés eux-mêmes. »

(152) Peu de monde sait les embarras d'une administration communale dont les membres doivent appartenir à plusieurs cultes, et qui est chargée de faire face à la création de temples, de chapelles, d'écoles, à l'entretien de ministres appartenant à différents cultes.

AVERTISSEMENTS

UX CATHOLIQUES DU DIOCÈSE DE GÊNES

SUR LES MENÉES DES PROTESTANTS.

—

Il se passe peu de semaines, nos très-chers frères et fils en Jésus-Christ, sans qu'on nous informe des incessantes tentatives des émissaires de l'hérésie qui sillonnent les diverses parties de notre diocèse. Tantôt c'est un pédagogue qui se présente pour vous enseigner gratuitement quelque science ou quelque art qui vous offre de l'attrait ou de l'utilité, afin d'avoir l'occasion de vous parler de religion et de répandre les erreurs qu'il est chargé d'accréditer ; tantôt c'est une sorte de commis-voyageur, de chanteur de rue, ou de marchand forain qui répand ses mauvaises doctrines avec ses chants, ses livres et ses marchandises, et qui s'arrêtera plus ou moins longtemps parmi vous, selon qu'il vous trouvera plus ou moins disposés à vous laisser séduire par ses discours et par les libelles qu'il vous distribue à prix d'argent ou gratuitement. Tous tendent à se faire des adhérents, à former d'abord de petites réunions, à l'aide de souscriptions, pour arriver ensuite à pervertir la masse d'une population et à introduire parmi elle les ministres d'un nouveau culte, d'une nouvelle religion.

Chargé de veiller au maintien de la foi et à la conservation des saines doctrines parmi vous, N. T. C. F., nous ne cesserons de vous avertir, de vous exhorter, de vous prémunir contre les piéges qu'on vous tend, pendant que dureront les efforts et les menées des ennemis de votre repos et des insidiateurs de vos croyances. Déjà nous vous avons signalé dans une autre circonstance le plan de cette propagande étrangère et le but où tendent ses efforts ; aujourd'hui nous venons vous parler des moyens qu'elle emploie pour y arriver. Ce sont, au reste, des avis plutôt que des instructions que nous vous adressons, et comme nous désirons d'être entendu de tous, d'être à la portée de tous, même des plus simples et des plus ignorants, nous ne craindrons pas de recourir au langage le plus familier et de n'en appeler pour ainsi dire qu'à votre raison, à votre simple bon sens.

Vous nous rendrez heureux, N. T. C. F., et vous le serez vous-mêmes, si, comme nous n'en doutons pas, vous vous montrez dociles à nos avis, et si vous êtes bien persuadés que nous n'avons en vue que le bien de vos âmes, le repos de vos familles, la paix de la société, et que nous voulons uniquement coopérer avec vous à votre bonheur : *Non quia dominamur fidei vestræ, sed adjutores sumus gaudii vestri.* (II *Cor.*, I, 23.) Commençons.

I. *Caractère des émissaires protestants.* — Que sont ces émissaires protestants qui viennent vous inquiéter, vous troubler dans votre foi ? Ce sont presque toujours des inconnus, des étrangers, des aventuriers qui ne peuvent vous offrir aucune garantie ni du côté de la science, ni du côté de la probité. Ce sont des gens qui sont payés par les sociétés bibliques ou par les diverses sociétés prétendues évangéliques, pour faire le vil métier de corrupteurs de votre foi, et qui ne sachant probablement comment gagner honnêtement leur vie dans leur propre pays (153), s'enrôlent sous les bannières de ces sociétés, pour distribuer leurs livres et répandre leurs erreurs. Ce sont des gens sans aveu, qui ne croient vraisemblablement à rien, et qui répètent comme des perroquets deux ou trois textes mal interprétés de l'Ecriture qu'on les a chargés de faire sonner à vos oreilles, afin de rendre vos croyances suspectes et de faire naître des doutes dans votre esprit contre votre foi. Un membre de la *Société évangélique*, se plaignant « des efforts d'écus et de sacrifices faits en pure perte, » avoue « avec amertume d'avoir pour coopérateurs des hommes sans intelligence religieuse, des indifférents, des incrédules (154). » Le comité de la *Société biblique de Londres* pense que tout incrédule peut être un très-bon agent ; ses frères, en Ecosse, vont plus loin encore. L'un d'eux disait sans détour qu'il n'hésiterait pas à se servir du diable lui-même (155). Et c'est à de tels hommes qui ne jouissent peut-être d'aucune considération dans leur pays, c'est à de tels aventuriers, qui sont vraisemblablement le rebut de leur nation ; c'est à de tels semeurs de désordres que le célèbre protestant Cuvier ne craint pas d'appeler franchement de

(153) Un Anglais protestant, M. Ch. Marsh, qui paraît bien connaître les missionnaires envoyés à l'étranger par les sociétés de propagande, les a proclamés en plein parlement (séance du 1er juillet 1813) « des apostats de la navette et de l'enclume, des renégats des arts manuels les plus vils. »

(154) *L'Espérance*, journal prot., 4 décembre 1846. — Le docteur Cahill, dans une lettre au lord Carlisle, parlant des prétendus propagateurs de l'Evangile en Italie, les appelle « des révolutionnaires, des calomniateurs publics, une bande de conspirateurs étrangers, de perturbateurs mercenaires de la paix publique. » (*Annales catholiques de Genève*, t. I, p. 277.)

(155) Thomson, *Rede am*, 16 marz 1830.

grands scélérats (156), que vous abandonneriez votre conscience, votre foi, votre religion? Mais vous n'agiriez pas ainsi, s'il ne s'agissait que du choix d'un domestique à introduire dans votre maison, ou d'un caissier, d'un teneur de livres pour votre commerce! Vous voudriez sans doute, et avec raison, avoir des garanties sur leur capacité, sur leurs mœurs, sur leur probité. Et vous n'en demanderiez aucune à ceux qui viennent vous parler de renoncer à votre foi, de changer de religion! Vous n'en demanderiez aucune à ces entrepreneurs de réformes religieuses, à ces détracteurs du sacerdoce catholique, à ces ennemis de la paix de vos consciences, de la tranquillité de vos familles! Eh! quoi, le sanctuaire de votre conscience, le patrimoine de votre religion seraient-ils donc comme cette vigne dont parle Isaïe (*Isa.*, V, 5), qui n'a ni haie, ni mur d'enceinte pour sa garde, qui est ouverte aux excursions du premier venu, fut-ce même de l'animal le plus immonde? *Exterminavit eam aper de silva et singularis ferus depastus est eam?* (*Psal.* LXXIX, 14.) Vous auriez donc oublié que l'apôtre saint Paul dévouait à l'anathème quiconque prêcherait d'autres doctrines que celles qu'il annonçait lui-même! (*Gal.*, I, 8, 9.) Vous auriez donc oublié que l'apôtre saint Jean vous recommande de ne pas croire à toute sorte d'esprits, mais de les éprouver afin de vous assurer s'ils viennent réellement de Dieu, par la raison, dit-il, qu'il y a beaucoup de faux prophètes, c'est-à-dire de faux docteurs, de faux évangélistes qui se sont élevés dans le monde pour induire les fidèles en erreur et leur faire perdre le mérite de leur foi! (I *Joan.*, IV, 1.) Quelle légèreté, quelle imprudence ou plutôt quel aveuglement ne serait-ce pas de votre part, N. T.-C. F., si, dans une matière si importante, disons mieux, la plus importante et même, comparativement à toute autre, la seule importante, vous prêtiez l'oreille au premier venu et ajoutiez foi à ses paroles! Vous montreriez par là que vous n'avez jamais connu les fondements inébranlables sur lesquels repose votre foi, que vous êtes incapables d'en rendre raison et que votre soumission à la doctrine et à l'Eglise de Jésus-Christ, n'a jamais eu rien de solide ni de raisonnable. (I *Petr.*, III, 15.)

Serait-il possible de faire si bon marché de sa foi, et y aurait-il rien d'indigne comme de la mettre ainsi à la disposition du premier venu? Saint Paul vous avertit que, par suite de l'orgueil et de la perversité de l'homme, il faut qu'il y ait des hérésies, afin de manifester quels sont les vrais fidèles (I *Cor.*, XI, 19); *qu'il viendra un temps où les hommes ne pourront souffrir la saine doctrine, mais où, ne voulant entendre que ce qui les flattera, ils chercheront sans cesse des docteurs au gré de leurs désirs, et s'écartant de la vérité, ils prêteront l'oreille à des fables.* (II *Tim.*, IV, 3, 4.) Il vous exhorte *à demeurer inébranlables dans la foi, telle qu'on vous l'a prêchée.... à vous tenir en garde, afin que personne ne vous séduise par une vaine et trompeuse philosophie qui vient de la tradition des hommes, qui est conforme aux rudiments grossiers de la science humaine, mais non aux maximes de Jésus-Christ.* (*Coloss.*, II, 7, 8.) Le chef de l'apostolat, saint Pierre, vous avertit aussi *qu'il s'élèvera de faux docteurs, des maîtres de mensonge qui introduiront de pernicieuses hérésies..... qui auront beaucoup de sectateurs de leurs débauches et qui seront cause qu'on blasphémera contre la voie de la vérité.* (II *Petr.*, II, 2.) Il ajoute que *par avarice, pour de l'argent, ils trafiqueront de vos âmes, en vous séduisant par des discours artificieux* (*Ibid.*, 3), toutes choses que vous pouvez voir aujourd'hui de vos yeux, toucher de vos mains; et, malgré de tels avertissements, vous seriez encore dupes de leurs artifices, de leur avarice, et vous prendriez conseil de telle gens, et vous en feriez vos maîtres et vos guides en matière de religion! Ah! non, N. T. C. F., il est impossible que vous vous montriez si dépourvus de sens, de prudence, d'entendement, et « bien que nous vous parlions ainsi, » nous avons de vous et de votre attachement à votre foi une bien autre idée, *nous attendons de vous des choses bien plus avantageuses* (I *Hebr.*, VI, 9) et plus salutaires.

II. *Leur apparence de piété* — Il est vrai, N. T. C. F., que pour vous en imposer, pour vous séduire plus facilement, ces propagateurs de l'erreur emprunteront les dehors et surtout le langage des hommes de piété. Leurs discours, selon l'expression du Roi-Prophète, seront plus doux que l'huile; ils ne respireront que la charité, que la compassion et le plus tendre intérêt pour vous, et cependant, ajoute le saint roi David, ces discours sont des flèches perçantes et enflammées qui déchirent et brûlent les cœurs de ceux qui les reçoivent. (*Psal.* LIV, 22.) C'est justement à cause de cette affectation de douceur, de piété, de charité que vous devez vous en défier et que vous devez les éviter. Quand Jésus-Christ nous décrit les faux pasteurs qui se préparent à ravager le troupeau, il nous avertit précisément qu'ils se présenteront sous la toison et avec les dehors de l'innocente brebis, mais il a bien soin de nous dire aussi qu'au dedans et en réalité ce sont des loups cruels et ravissants : *Attendite a falsis prophetis qui veniunt ad vos in vestimentis ovium, intrinsecus autem sunt lupi rapaces.* (*Matth.*, VII, 15.) *Vous les reconnaîtrez à leurs fruits* (*Ibid.*, 16), ajoute-t-il, et ces fruits, qui ne sont autre chose que la

(156) *Moniteur français*, 16 avril 1819. « Je ne crois pas, Messieurs, dit-il, que quelqu'un d'entre nous doute de la félicité d'un pays où règnent la même croyance, la même religion, les mêmes lois spirituelles et temporelles et par conséquent les mêmes sentiments. Si un tel Etat existait, *celui qui tenterait de le troubler serait certainement un grand criminel...* »

perte de la foi et de la paix du cœur dans l'individu, la désunion, le trouble dans les familles et par suite l'immoralité dans la société, ne se feraient pas attendre, si vous aviez le malheur de vous montrer dociles à leurs leçons (157).

(157) Ce n'est pas seulement parmi les catholiques que les émissaires des sociétés protestantes d'évangélisation sèment la discorde et fomentent la division. Les protestants eux-mêmes en bien des endroits s'en plaignent amèrement. Voici ce qu'en dit un pasteur français : « Les théories exclusives (des dissidents évangéliques)... soulèvent des discussions sans fin, irritent, détruisent la paix et l'amour, jettent le trouble dans les troupeaux, y arrêtent le règne de Dieu. En voici des exemples :

« On a prétendu que l'union avec l'Etat est un adultère. Ce mot est arrivé jusqu'à nos paysans. L'Eglise nationale une adultère ! ont-ils dit. Donc elle est la grande prostituée de Babylone ; donc les pasteurs sont des ministres de la bête, les bergers des loups, la malédiction de l'Eglise. C'est évident ; nos paysans ont de la logique aussi, et les voilà, courant nos campagnes, annonçant partout cette trouvaille et faisant des ravages bien déplorables. L'un me disait : « J'aimerais mieux aller à la messe, « que d'aller vous entendre. » Un instituteur s'écriait : « Je ne veux rien avoir à faire avec les rois « de la terre ; je ne veux pas en recevoir un traite- « ment comme vos prétendus pasteurs. »

« A l'ouïe de tout cela, une personne, tout épouvantée, me disait : « Mais, M., où en sommes-nous ? « Tout est donc perdu ? »

« Dans notre département, deux annexes ont été bouleversées ; dans l'une... on s'y est battu ; dans l'autre, le scandale a été tel que le maire catholique a dû écrire au préfet une lettre que celui-ci nous a communiquée et qui était bien humiliante pour l'Evangile. Je pourrais citer une foule de faits de ce genre... (*b*). »

Les discorde, les désunions exercent leurs ravages jusque parmi les prosélytes que font les dissidents. « On a du temps de reste, continue le même pasteur, pour disserter sans fin, parcourir toutes les excentricités, et y renouveler les disputes de dix-huit siècles. Mais on a beau faire, s'il y a des misères parmi nous, il y en a aussi parmi les autres. La paix n'est pas même dans ces petits troupeaux. Il y a des scandales qui font cent fois plus de mal à l'Evang le que ceux des incrédules de nos Eglises ; car chez les dissidents, ils viennent de gens qui passent pour convertis. Oui, c'est du sein de ces Eglises que sortent ces discussions qui nous font tant de tort ; c'est de là que sortent ces nuées de petits docteurs pointilleux qui enfantent toutes sortes de sectes ridicules ; qui, tous les deux ou trois ans, après s'être bien traités de chers frères et de chères sœurs, finissent par ne plus pouvoir se souffrir, et font leur petite révolution, toujours plus radicale, jusqu'à ce que, avec Darby, ils aient tout nivelé (*c*).

« On se moque de notre mode de recrutement. Voyons donc comment nos frères se recrutent. Ne voulant que des âmes qu'ils croient converties, ils n'en trouvent pas toujours assez dans leurs familles. Alors, au moyen des mots séparation, monde, Eglise, infidèle, méchant, etc., ils viennent troubler les consciences des gens simples dans nos Eglises, et réussissent à les gagner. Quand ils ont ainsi furtivement passé la main sous nos filets et enlevé ces cœurs convertis, qui sont pour un pasteur aussi chers que ses propres enfants, ils parviennent à se maintenir en nombre ; mais vivre de cette façon, en faisant des razzias chez nous et ensuite nous conspuer, est-ce loyal ?

« Un jour un ministre dissident, logé chez moi, m'annonce qu'il a constitué une Eglise avec des membres de mon troupeau ; et m'invite à aller prendre la Cène avec lui. Un peu étourdi d'abord, j'accepte pourtant, par esprit de paix. Comme j'allais m'approcher de la table, un diacre vint me prier de n'en rien faire, parce que l'on venait de remarquer que, comme pasteur national, j'étais un infidèle. Je fus ainsi excommunié.

« Cette année un réveil remarquable a eu lieu dans mon Eglise ; aussitôt nous avons vu arriver tous les quinze jours des émissaires de plus en plus savants ; ils ont commencé l'attaque par la question du salaire et de Babylone ; puis est venue la dissidence, et enfin les extravagances du plymoutisme. N'ayant pu réussir chez nous comme dans une Eglise voisine, ils ont dit que nous étions la malédiction de l'Eglise, que nos sociétés étaient des œuvres du diable, etc. Tout cela a sa source dans la dissidence. Ah ! si les pasteurs nationaux allaient faire de semblables choses dans les troupeaux dissidents, nos frères prendraient-ils bien patience ? Si au moins ils nous laissaient tranquilles (*d*)...

« C'est la dissidence dans toute sa crudité, exposée dans des brochures et des journaux répandus dans nos églises et renforcés par des agents subalternes qui vont de maison en maison nous appelant, comme je l'ai dit, ministres de la bête et des loups, apostats, mercenaires, cherchant à nous avilir auprès de nos troupeaux et à les soulever contre nous. Ces choses font un devoir aux pasteurs nationaux de se justifier, car tout cela atteint leur caractère moral. Se taire c'est se condamner.... Que de prise et de succès ne fournit-elle pas aux prêtres en divisant à l'infini les forces des chrétiens, par des disputes et des extravagances qui sans cesse remettent tout en question. C'est là ce qui donne l'arme la plus puissante aux agents du pape ; c'est de là que, par une réaction toute naturelle, est sortie le puséysme (*e*). »

L'auteur parlant ensuite des pasteurs dissidents du canton de Vaud, s'exprime ainsi en leur adressant la parole : « Mais soyons justes : vous avez appelé les nationaux infidèles, impies, mondains, païens : ils vous ont traités de mômiers et de jésuites ; vous avez voulu leur enlever leurs droits et leur nom de chrétiens ; ils ont cherché à vous enlever vos droits de citoyens ; vous les avez expulsés de la société religieuse : ils ont essayé de vous chasser de la société civile. C'est la loi du talion. Ils ont mal fait, sans doute ; mais avez-vous toujours fait très-bien ? Voulez-vous que ceux que vous regardez comme dirigés par Satan aient plus de patience que vous, qui vous dites dirigés par le Saint-Esprit ? Je ne sache pas que Jésus ait jamais proféré un mot injurieux contre les mondains déclarés. Ce n'est pas dans l'Evangile, c'est dans l'économie juive qu'on est allé prendre cet esprit avec lequel on a souvent cherché à exterminer les Philistins et les Amalécites modernes. Encore, dans l'Eglise juive, Israël selon l'esprit ne donnait pas à Israël selon la chair les noms réprouvés des peuplades chananéennes. C'est sous l'alliance de grâce que cela s'est vu. Le Dieu du Sinaï appelait les Israélites qui l'avaient abandonné son peuple et ses enfants ; les enfants du Dieu du Calvaire enlèvent ce nom à leurs frères qui leur semblent inconvertis (*f*). »

Ce tableau des désunions suscitées par les évan-

(*b*) *Lettres écrites de la Vallée*, dans *l'Espérance*, journal protest., 27 février 1846.
(*c*) *L'Espérance*, n. du 6 mars 1846.
(*d*) *Ibid.*
(*e*) *Ibid.*, 3 mars.
(*f*) *Ibid.*, 6 mars.

III. *Moyens employés par ces émissaires. Leurs discours.* — Que vous diront-ils pour arriver à leur but? Ils vous diront de ne pas prêter foi à l'enseignement de votre Eglise, de vos pasteurs; et cependant d'après l'Evangile, *l'Eglise est la colonne et le fondement de la vérité* (I *Tim.*, III, 15); et cependant Jésus-Christ vous dit que quiconque n'écoute pas l'Eglise doit être tenu pour un païen et un publicain (*Matth.*, XVIII, 17); et cependant c'est lui-même qui a établi les premiers pasteurs pour gouverner l'Eglise de Dieu (*Act.*, XX, 28); et c'est de ces pasteurs qu'il a lui-même institués que descendent ceux qui vous répètent aujourd'hui ses enseignements : et la raison pour laquelle il les a institués, c'est précisément, afin que vous ne fussiez pas comme des enfants flottants à tout vent de doctrines et d'enseignements, et afin que tous les hommes, jusqu'à la fin du monde, pussent parvenir à la connaissance de la vérité. (*Ephes.*, IV, 3, 14.) Le serpent, dans le paradis terrestre, disait aussi à Eve de ne pas en croire à ce que Dieu lui avait dit, si elle mangeait du fruit défendu; il feignait aussi de s'intéresser à sa liberté, à son bonheur; non-seulement *vous ne mourrez pas*, lui disait-il, *si vous en mangez, mais vous deviendrez semblable à Dieu* : « *Nequaquam morte moriemini... eritis sicut dii.* » (*Gen.*, III, 4, 5.) Les séducteurs, les propagandistes dont nous vous parlons, tiennent le même langage à l'égard de vos pasteurs. Ils vous font entendre que vous pouvez en savoir autant qu'eux; et cependant, par la plus étrange

gélistes fait sentir au pasteur écrivain la nécessité d'un principe d'autorité, d'une confession de foi : « Alors, dit-il, on ne verrait plus autant de laboureurs, de serruriers, de perruquiers, de cordonniers, quitter la charrue, la forge, le rasoir et le tire-pied, se donner le bonnet de docteur et inonder nos églises. Les personnes de ces divers états employées comme colporteurs et évangélistes par nos sociétés seraient maintenues dans de sages limites et dans l'humilité, tandis que actuellement chacun arrive avec la théorie de la secte, et c'est surtout son point de vue spécial qu'il a en vue, parce qu'il a remarqué cela dans les chefs. Et sa théorie, il la développe jusqu'à ses conséquences les plus grossières. L'un prêche la sanctification parfaite et s'enivre, mettant sans façon sur le compte de la tentation ce qu'il devrait attribuer à son intempérance. L'autre prouve très-bien que sans la doctrine de l'imputation, il n'y a point de salut; un autre, prédestinatiné renforcé, montre que les élus ne pouvant périr, il n'est pas nécessaire de prêcher l'Evangile, et que le ministère et l'œuvre de nos sociétés sont du diable; un autre, que la loi morale est abolie, parce que nous sommes sous la grâce; un autre, que puisque les apôtres baptisaient par immersion, il faut faire comme eux, et il va se rebaptiser lui-même en se plongeant dans le Rhône; un autre ne voit pas pourquoi il n'y aurait plus de prophètes, et il s'imagine en être un : il annonce donc que Jésus va paraître. Aussitôt une multitude de paysans sont saisis de terreur, s'enferment dans leurs maisons, laissent leurs bestiaux sans nourriture hurler dans les étables, jusqu'à ce que, le jour étant passé et le Sauveur n'étant pas venu, ils retournent un peu honteux à leurs travaux. Un autre... mais arrêtons-nous; ne levons pas plus haut le voile qui couvre nos misères.... Demandons-nous plutôt où sont les plus coupables dans ces folies. Ils se trouvent dans le sein du ministère évangélique (*g*). »

Un autre docteur protestant déplore profondément la guerre que les chrétiens (réformés) se font les uns aux autres. Il la regarde « comme plus fâcheuse que la lutte, chaque jour plus ardente de l'incrédulité générale contre la foi dans toutes les Eglises de la réforme. » — « Le réveil de nos jours, ajoute-t-il ensuite, a eu des imperfections qui ont réagi d'une manière déplorable et sur le monde et sur l'Eglise : dans le monde, elles ont non pas créé, mais multiplié et aggravé les préjugés, les inimitiés, les oppositions; dans l'Eglise, elles ont semé les disputes, les dissensions, les sectes (*h*). »

La société de l'*Alliance évangélique* de Londres

est une des plus dangereuses affiliations de propagande. Or voici comment un journal protestant, le *Chronicle* du 29 octobre 1853, la juge dans ses résultats. « A mesure que les années s'écoulent, l'*Alliance évangélique* se présente à nous sous un aspect bien différent de celui qu'elle avait à son origine. Jamais les annales du fanatisme religieux n'ont été souillées par un conclave plus impétueux et plus turbulent de fanatiques zélateurs. Ils se réunissent non pour compter les préjugés qu'ils ont adoucis et les mésintelligences qu'ils ont dissipées, mais pour énumérer les pays dans lesquels ils ont porté le brandon de la controverse et les dissensions fraternelles. Ils se réjouissent des progrès de la dissension et du schisme, et semblent travailler à amener partout quelque commotion pour affaires religieuses. » — « Les agents religieux de l'Angleterre, dit M. Muller, ont fait beaucoup de mal en France à notre communion (protestante) par leurs intrigues théologiques, en divisant notre clergé en deux partis aussi ennemis l'un de l'autre que Genève l'est de Rome, et en suscitant même des embarras au gouvernement dans l'administration des affaires religieuses... (*i*). » La société de la propagation de l'Evangile a soulevé par ses manœuvres de telles plaintes partout où elle a envoyé ses émissaires, que lord Palmerston lui-même a dû en tenir compte et lui faire refuser inexorablement la lettre habituelle de la reine, pour recommander des quêtes en sa faveur.

Les vallées vaudoises elles-mêmes ne sont pas exemptes de ces dissensions. M. Wilks, zélé protecteur des *môniers* vaudois, nous parle des désordres occasionnés par l'introduction de ces dissidents. « Il est malheureux, dit-il, que ce retour à la foi et aux pratiques de leurs pères ait excité la haine de ceux qui auraient dû marcher en tête du mouvement. A diverses fois, des personnes pieuses se sont vues inquiétées par de turbulents persécuteurs. Des visites officielles, des menaces, des prohibitions, ont interrompu leurs réunions paisibles. Enfin le 1er novembre dernier, les choses en sont venues à un point qui ne me permet plus de garder plus longtemps le silence..... Je suis, ajoute-t-il, que plusieurs frères y ont été (dans les vallées) sérieusement maltraités et qu'ils portent en leurs corps les flétrissures du Seigneur Jésus (*j*). » En 1847, l'irritation était encore très-forte entre ces nouveaux sectaires et les vaudois qui les traitaient charitablement « d'hérétiques, d'apôtres du diable, d'âmes damnées, d'hypocrites, » etc., cherchaient à empêcher leurs réunions.

(*g*) *L'Espérance*, n. du 13 mars.
(*h*) *Ibid.*, 17 février.
(*i*) Des beaux-arts, etc.

(*j*) *Evangelicam magazine*, 12 décembre, 1829. — Voyez aussi les *Môniers des vallées vaudoises*, Pignerol, 1847.

contradiction, ils s'offrent eux-mêmes de vous servir de maîtres dans la science des Ecritures, et ils travaillent à vous ranger sous le joug de nouveaux pasteurs sans titre, de nouveaux docteurs sans mission, qui remplaceraient pour vous ceux que Jésus-Christ vous a donnés, et auxquels il vous prescrit de rendre soumission et docilité. (*Hebr.*, XIII, 17.)

Mais au nom de qui ces prédicants étrangers viennent-ils vous détourner de vos croyances? Qui leur a donné mission pour vous enseigner et vous guider en matière de religion? Ils viennent, les uns en leur propre nom, les autres au nom des sociétés de propagande religieuse; d'autres enfin sont des apostats. Les uns, disons-nous, viennent en leur propre nom, et ils vous prêchent leurs propres opinions en fait de religion; mais vous pourriez vous-mêmes, avec autant de droit qu'eux, quitter aussi vos maisons et vous répandre dans les pays étrangers pour y propager la religion que chacun de vous se serait fabriquée selon ses vues, ses goûts, ses intérêts et ses inclinations. Vous seriez prédicants, propagandistes au même titre et avec autant d'autorité qu'eux. Cette tentative vous paraît sans doute le comble de la folie, et vous comprenez que s'il faut des hommes accrédités, autorisés en médecine pour guérir les maladies du corps, des avocats pour plaider vos causes, il faut aussi des pasteurs légitimes pour enseigner la religion. Vous ririez de l'individu qui parmi vous s'improviserait lui-même pasteur, docteur, apôtre de ses voisins. Eh bien! c'est précisément ce que font les émissaires protestants qui s'adressent à vous. Ces insensés ignorent donc que c'est *Dieu lui-même qui a établi* quelques-uns *apôtres, d'autres interprètes des Ecritures, d'autres docteurs : « Et quosdam quidem posuit Deus in Ecclesia, primum apostolos, secundo prophetas, tertio doctores* (I *Cor.*, XII, 28) (158). » Prouvez-nous donc, êtes-vous en droit de leur dire, que vous êtes du nombre de ceux que Dieu a établis, ou que vous avez du moins reçu votre mission de leurs successeurs. Est-ce que tous sont apôtres, est-ce que tous sont docteurs, se demande à lui-même saint Paul : *Nunquid omnes apostoli..... nunquid omnes prophetæ? nunquid omnes doctores? nunquid omnes interpretantur?* (I *Cor.*, XII, 29, 30.) Qui l'a jamais pensé? Ce serait le vrai moyen d'introduire dans l'Eglise de Jésus-Christ les schismes, les divisions qui dévorent les sectes protestantes. Ce serait, comme chez ces sectes, la confusion de Babel, au lieu de l'unité. Or, c'est précisément pour garder l'unité et éviter le chaos que Jésus-Christ a établi lui-même des pasteurs, et il n'y en a de légitimes que ceux qu'il a établis et ceux qui en tiennent la place par une succession non interrompue.

Mais les émissaires des sociétés bibliques, ou prétendues évangéliques, seront-ils du moins mieux autorisés ou plus accrédités que les premiers? Nullement. Qui ne sait que les pasteurs des sociétés protestantes sont également dépourvus de tout caractère sacré, de tout pouvoir, de toute mission légitime? et que, d'après la base fondamentale du protestantisme, « chacun ayant la Bible avec le droit de l'interpréter comme il l'entend, leur ministère est désormais superflu et ne pourrait que gêner ce qui doit être laissé au libre jugement de chacun (159). » Et « Parmi ces messieurs, tant orthodoxes que rationalistes, combien s'en trouverait-il, s'écrie ici un de leurs collègues, que saint Paul eût établis pasteurs des âmes (160)? » Qui ignore que leur prétendue consécration n'est qu'un vain sacrilége destiné à jeter de la poussière aux yeux des ignorants? De tels ministres sont sans pouvoir dans l'Eglise de Jésus-Christ; ils ne peuvent donc, même d'après ce qu'ils enseignent (161), en conférer aucun aux émissaires qu'ils vous envoient.

Quant aux prêtres ou aux moines apostats, qui font aussi de la propagande hérétique après avoir secoué le joug des obligations de leur état, obligations qu'ils jugeaient trop incommodes pour leur orgueil ou pour leur luxure (162), vous les connaissez trop bien et votre mépris en fait trop bonne justice, pour qu'il soit besoin de vous prémunir contre les piéges qu'ils dressent à votre foi. Les protestants impartiaux les jugent eux-mêmes comme ils le méritent. « Ceux qui viennent à nous, disent-ils, tournent bien rarement d'une manière satisfaisante... En général, ils jettent plus de honte que de crédit sur notre Eglise... Nous n'avons pas besoin de pareils traîtres et de pareils déserteurs, vu qu'ils ruinent plus d'âmes qu'ils n'en sauvent (162*). » — « Ne vous figurez pas, ajoute un savant historien protestant, que parmi ces renégats du catholicisme, vous trouviez quelques bons chrétiens. Vous ne rencontrerez au contraire, chez la plupart des plus instruits et des plus réguliers, qu'un panthéisme mystique ou un voltérianisme des plus sauvages (163). » Un pasteur, M. Panchaud, parlant des prêtres apostats avoue

(158) Dans la traduction de ce texte, nous avons suivi le sentiment des saints Pères et des meilleurs commentateurs qui, d'après le contexte même de saint Paul, prennent ici la parole *prophète* dans le sens *d'interprètes de l'Ecriture.*

(159) *Nouvelliste vaudois* cité par *l'Espérance*, 27 février 1846. « Ni pasteurs, ni magistrats, dit Rousseau en parlant des protestants, n'ont rien à voir sur la croyance de leurs semblables; car, comment admettre une autorité quelconque, après avoir rejeté l'autorité de l'Eglise tout entière, » (*Lettres écrites de la Montagne.*)

(160) *Babylon and Jerusalem*, par le professeur Nitsch; Berlin-1851.

(161) Gasparin, *Christianisme et Paganisme*, Paris 1848, p. 68. — *Le Semeur*, 18 mars 1846. — *L'Espér.*, 1847, n. 1.

(162) L'histoire de la Réforme est une preuve éclatante de notre assertion. V. *La Réforme et son développement*, par Dollingerr, Paris, 1849.

(162*) *English Churchman.*

(163) *Réponse* du professeur Léo *au pasteur Krummacher; Annales cath.*, p. 361.

même « qu'on ne peut les employer, parce qu'on ne peut trouver en eux les symptômes de la vie chrétienne. » Donnant ensuite le motif de l'apostasie d'un de ces malheureux prêtres, il le trouve dans l'incrédulité. « Il a quitté, dit-il, l'Eglise romaine, hélas! uniquement par incrédulité (164). » Un autre docteur protestant va plus loin encore; il nous félicite de ces défections : « Nous avons vu l'Eglise romaine, dit-il, se fortifier par l'effet même de la défection du Germano-catholicisme, et nous la félicitons de s'être débarrassée de pareils prêtres et d'avoir de plus en plus appris non à compter, mais à peser ceux qui sont à elle (165).

Quelques-uns de ces malheureux prêtres avouent eux-mêmes ingénument le motif de leur apostasie. M. Laurensen, ex-chapelain de Clèves, confesse qu'il a apostasié « par goût pour la licencieuse indépendance, » et Ignace Gutner, autre prêtre allemand, « à cause du désordre de ses mœurs. » Ces honteux motifs sont si connus qu'une feuille protestante ne craint pas d'être démentie en disant : « qu'il ne peut y avoir qu'un prêtre sans instruction, sans esprit et sans mœurs qui puisse se faire protestant. » — « Le passage de l'Eglise à une secte est trop souvent par le chemin des vices, nous dit aussi un protestant distingué, lord Fitz-William, et celui d'une secte à l'Eglise est toujours par le chemin des vertus. » Tel est, au reste, le jugement qu'on en a toujours porté; et voici encore comment s'exprime à l'égard des prêtres apostats un célèbre philosophe du siècle dernier, devenu un fervent catholique. « Pour les prêtres apostats, dit-il, vous les trouverez toujours à la tête des bourreaux : les apostats ont été et sont encore les plus implacables ennemis de la religion et de ses ministres. Les apostats depuis Lebon jusqu'à Huguet, l'un ex-prêtre constitutionnel, l'autre ex-religieux, sont partout au premier rang des scélérats; et cela devait être, l'expérience de tous les siècles l'a prouvé. Rien de plus infâme et de plus atroce qu'un apostat, aucun crime ne doit lui coûter; il a commencé par le plus grand de tous, et surtout il ne peut pardonner à ceux dont il a déserté la foi. Chez les mahométans, a-t-on besoin d'un homme qui ne rougisse de rien, c'est à un renégat qu'on s'adresse. Chez tous les peuples [illegible] n'est aussi méprisable qu'un renégat. il était juste et conséquent que les prêtres renégats jouassent un grand rôle dans la révolution française : ne sont-ce pas des philosophes (166)? »

Il est bien évident, N. C. F., que si leur apostasie n'a pas dépouillé ces infortunés du caractère sacré dont ils étaient revêtus dans l'Eglise de Jésus-Christ, elle leur a du moins fait perdre tous les pouvoirs dont ils étaient revêtus, et leur a ôté tout titre à votre confiance et à votre estime. Nous nous bornons donc à leur dire de se mettre en règle vis-à-vis des préceptes du Décalogue, du sixième surtout, bien persuadés qu'ils ne tarderont pas à trouver le Symbole catholique très-croyable, du moment où ils auront la ferme volonté d'observer le Décalogue.

IV. *Leur appel à l'Ecriture.* — A défaut de mission et d'autorité, ces trafiquants de religion en appellent à l'Ecriture, et en citent divers passages pour étayer leurs doctrines et vous induire en erreur. Mais le démon, tentant Jésus-Christ dans le désert, ne citait-il pas aussi les Ecritures à sa façon? Mais a-t-il jamais paru un hérétique qui n'en appelât également aux Ecritures? Depuis le temps des apôtres jusqu'à nos jours, chaque hérésiarque n'a-t-il pas cru trouver dans les Ecritures l'appui de ses erreurs? « Ils ne s'appuient que sur les Ecritures, disait déjà Tertullien des hérétiques de son temps; ils ne prétendent nous convaincre que par les Ecritures... Leur audace à s'armer des Ecritures en impose d'abord à quelques personnes; dans le combat, ils fatiguent les plus forts; ils triomphent des faibles et ils remplissent de scrupules ceux qui ne sont que médiocrement instruits (167). » Leur prêterez-vous donc foi à tous, et croirez-vous ainsi le blanc et le noir, le pour et le contre, ou bien ne croirez-vous à aucun? Mais que savent de l'Ecriture ces émissaires soldés, sinon les quelques textes dont on leur a farci la mémoire et qu'on leur a appris à répéter? Quel sens attachent-ils à ces textes, sinon celui qu'on leur a inculqué? Et quel est le sot, l'idiot qui, sachant lire, ne peut pas citer comme eux quelques textes de l'Ecriture et leur donner un sens à sa façon? Qui vous garantit la fidélité de leurs interprétations? Les protestants sincères confessent eux-mêmes qu'ils se plaisent à donner « des interprétations bizarres à un texte fort simple,... » que « les idées les plus absurdes et les plus burlesquement odieuses ne les indignent pas... qu'un texte de plus ou de moins leur importe peu, qu'ils érigent leurs opinions avec leurs actes en oracles... » et que non-seulement ils affaiblissent la parole de Dieu, mais qu'ils la falsifient. « Nous sommes sujets, dit une femme célèbre, auteur protestant, à imposer nos vues individuelles au nom de la Bible. Nous prenons un passage en cet endroit, un passage en cet autre, nous les séparons des corollaires qui leur donnent le vrai sens, nous les cousons ensemble tant bien que mal, nous les étouffons sous notre commentaire, puis nous crions : « C'est ici la parole de Dieu. » ... Nous manquons absolument de discernement et de critique. Je ne sais pas d'erreur assez folle qui ne trouve ouverte à deux battants la porte de notre âme que ne garde plus l'a-

(164) Compte rendu de l'*Assemblée générale de la Société évangélique de Genève*, 1842, p. 78, 79.

(165) *Gazette Evangélico-ecclésiastique* de M. Hengstenberg de Berlin.

(166) *Du fanatisme dans la langue révolutionnaire*, par Jean-François Laharpe, Paris 1797, p. 88.

(167) *De prescript.*, 15 et seq.

mour de la vérité. Une chose le prouve qui fait notre honte, c'est le facile accès qu'ont dans notre esprit toutes les fausses doctrines, dans nos Eglises toutes les sectes (168). » D'après ces aveux, que nous pourrions multiplier sans fin, nous vous le demandons de nouveau, N. T. C. F., qui vous garantit la fidélité de leurs interprétations? Ils vous en font juges, disent-ils; mais pouvez-vous l'être? Etes-vous assez instruits pour décider ces sortes de questions? Et puis, est-ce à vous, est-ce à eux qu'a été confiée la garde et l'interprétation des saintes Ecritures? Du moment que vous prétendez vous faire votre religion d'après votre interprétation privée des Ecritures, votre femme, vos enfants, vos serviteurs, qui ont le même droit que vous, et à qui vous n'avez pas droit d'imposer votre interprétation, se feront aussi leur religion à leur manière. Vous aurez donc autant de religions que de personnes dans votre famille, ainsi que cela arrive chez bon nombre de protestants (169). C'est bien là qu'on veut vous conduire, mais trouvez-vous que ce soit chose avantageuse au repos de vos consciences et à la tranquillité de vos familles?

Ces parleurs d'Ecriture en appellent sans cesse à la parole de Dieu; mais ils n'y ont donc pas lu ce qui les concerne. Ils n'y ont pas lu que celui qui n'entre pas par la porte dans la bergerie, c'est-à-dire que celui qui exerce comme eux les fonctions de pasteur, d'interprète et de docteur sans mission, est, non un pasteur, mais un larron. (*Joan.*, X, 2, 8.) Ils n'y ont pas lu qu'après que les apôtres avaient été trois ans à l'école de Jésus-Christ, qu'après avoir entendu ses paroles et les explications qu'il leur en donnait en particulier, il a encore fallu, qu'avant de monter au ciel, il leur ouvrît l'intelligence pour comprendre les Ecritures : *Tunc aperuit illis sensum ut intelligerent Scripturas* (*Luc.*, XXIV, 45); il a fallu qu'il leur envoyât l'Esprit-Saint pour leur enseigner toute vérité. (*Joan.*, XVI, 13.) Ils n'y ont pas vu la réponse que fit l'eunuque de Candace, qui lisait aussi les Ecritures, à l'apôtre saint Philippe, qui lui demandait s'il les comprenait : *Comment puis-je les entendre*, lui répondit-il, *si quelqu'un ne me les explique : Et quomodo possum, si non aliquis ostenderit mihi?* (*Act.*, VIII, 31.) Ils n'y ont pas lu que les apôtres eux-mêmes se plaignaient déjà, de leur temps, de ceux qui faussaient la parole de Dieu par les interprétations qu'ils lui donnaient. Ceux qui vous jettent ainsi les Ecritures à la tête; ceux qui en appellent sans cesse aux Ecritures, ne seraient-ils pas précisément ces hommes ignorants et légers dont parle saint Pierre, qui détournaient à de mauvais sens les Epîtres de saint Paul, ainsi que les autres Ecritures; faisant ainsi servir à leur perdition ce qui leur a été donné à salut? (II *Petr.*, III, 16.)

Il y a plus : ces prédicants ambulants, quels qu'ils soient et de quelque part qu'ils vous viennent, vous provoquent aux Ecritures et vous disent qu'il suffit de croire en Jésus-Christ pour être sauvé. Mais est-il bien sûr qu'ils croient eux-mêmes à la sainte Ecriture? Grand nombre de protestants, et ce ne sont pas les moins savants, ni les moins conséquents, ne croient plus que l'Ecriture soit la parole de Dieu; ce livre n'est plus à leurs yeux qu'un livre humain comme tout autre; d'autres font un choix dans ce livre, et en admettent une partie comme inspiré, rejetant tout le reste comme écriture profane. Qui vous assure donc que ces émissaires, qui en appellent sans cesse à l'Ecriture, qui vous vendent à bas prix ou vous distribuent gratis des Bibles tronquées et altérées (170), croient eux-mêmes à l'Ecriture, et ne soient pas du nombre de ceux aux yeux desquels la Bible a perdu, ou en totalité ou en partie, tout caractère de livre divin, de parole inspirée de Dieu? Ils vous diront qu'ils y croient; mais pouvez-vous prêter foi à leur parole? Ne savez-vous pas que bon nombre de ministres protestants, par la plus indigne supercherie, se croient permis, ainsi qu'ils l'ont maintes fois déclaré eux-mêmes, de prêcher aux autres le contraire de ce qu'ils croient eux-mêmes (171).

(168) *Quelques défauts des chrétiens d'aujourd'hui par l'auteur du Mariage au point de vue chrétien*, Paris, 1853, p. 93, 95, 118, 134. (Mme la comtesse de Gasparin).

(169) Voici un trait cité par un pasteur concernant les effets de l'interprétation privée de la Bible. « Je ne vais plus au temple, disait une fille de 12 ans, parce que j'ai reçu un don qui m'en dispense. Je n'ai pas besoin d'aller au catéchisme, ajoutait sa petite compagne, j'ai déjà fait ma première communion avec Jésus-Christ, et puis je n'ai pas vu d'Eglises nationales dans la Bible, ni que le gouvernement paye les pasteurs, ni qu'ils dussent avoir une robe et un rabat. » *Lettres écrites de la vallée* dans *L'Espérance*, 1846, n. 21. — « Nous connaissons plusieurs familles à Genève, dit un écrivain digne de foi, où le père suit l'Eglise nationale, la mère l'Eglise dissidente, la fille aînée l'Eglise Darbiste, la fille cadette le *Pré-Béni*, et où le fils n'est pas encore décidé. » *Annales cath.*, t. II, p. 78.

(170) Il est clairement prouvé par les monuments publics et authentiques de la tradition primitive que le protestantisme a indignement *mutilé les saintes Ecritures* par le retranchement sacrilége *de sept livres entiers et de quelques fragments* indubitablement révérés comme divins depuis l'origine du christianisme. C'est aussi un fait incontestablement démontré qu'il a falsifié, dénaturé un nombre de textes des livres saints qu'il a conservés dans les diverses traductions qu'il en a faites en anglais, en français, en allemand, en italien et en d'autres langues. Ces falsifications sont prouvées même par le témoignage de docles protestants. Ces questions ont été traitées à fond dans les ouvrages suivants auxquels nous renvoyons nos lecteurs. — *La Bible mutilée par les protestants ou démonstration de la divinité des Ecritures rejetées par la Reforme.* Toulouse, 1847; — *La lecture de la sainte Bible en langue vulgaire* par J.-B. Malou. Louvain, 1846; — *Annales catholiques de Genève*, art. *Falsifications des bibles protestantes*, 1re et 2e séries et *supplément*: — *Guide du catéchumène vaudois*, t. II, p. 156.

(171) *Les écoles du doute*, par M. le comte AGÉNOR DE GASPARIN, p. 160. *Christian. et Pagan.*, p. 246.—

Ils vous prêchent la foi en Jésus-Christ et vous disent qu'il suffit de croire en lui pour être sauvé. Mais êtes-vous bien sûrs qu'ils croient eux-mêmes en Jésus-Christ? Tout le monde sait que la plupart des ministres de certaines sectes ne croient plus à la divinité de Jésus-Christ et ne le regardent plus que comme un pur homme comme nous (172). Il y a même telle école parmi eux qui va jusqu'à en nier l'existence réelle. Comment savez-vous que ces prédicants de sa foi croient encore en lui, à sa divinité, à son existence réelle? Quand on fait de l'apostolat pour de l'argent, quand on change la plus sainte mission en un si vil métier, n'est-on pas capable de toute sorte d'impostures, et peut-on encore mériter quelque créance de la part de ceux à qui on s'adresse? Pour prêcher, il faut croire : *J'ai cru*, dit le saint roi David; *c'est pourquoi j'ai parlé* (*Psal.* CXV, 10); *nous croyons aussi*, ajoutait saint Paul, *et c'est aussi pourquoi nous parlons.* (II *Cor.*, IV, 13.)

Croyez en Jésus-Christ, vous répètent-ils à satiété, et vous serez sauvés; croyez que vos péchés vous seront pardonnés, et ils vous seront pardonnés. Telle est, selon eux, la seule condition essentielle et suffisante pour le salut (173). Etrange langage! Cruelle déception! Quoi! ces mêmes hommes qui professent en apparence tant de respect pour l'Ecriture, ne rougissent pas de la réduire à ce seul article! Ils ne tiennent plus aucun compte, pour le salut, de tant d'autres mystères, de tant d'autres vérités à croire et à pratiquer pour être sauvé! Mais alors pourquoi ont-elles été révélées? Pourquoi se trouvent-elles consignées dans l'Ecriture, comme parole de Dieu? Pourquoi Jésus-Christ et les apôtres, au lieu de réduire toute la religion à ce seul point, nous ont-ils laissé tout un code destiné à régler nos croyances et nos actions? Voyez donc, nos très-chers frères, ce que ces émissaires savent faire de l'Ecriture? Voyez le cas qu'ils en font? Peut-on pousser plus loin l'indifférence et le mépris pour ce livre divin dont toutes les paroles sont paroles de vie, règles de croyance ou de conduite, dont tout le contenu doit servir à notre instruction, à notre correction, à notre édification : *Omnis Scriptura divinitus inspirata, utilis est ad docendum, ad arguendum, ad corripiendum, ad erudiendum in justitia.* (II *Tim.*, III, 16.)

Que la foi des fidèles doit être basée sur l'enseignement des Ecritures, qu'elle doive y être conforme de tout point, nous n'avons sur cela aucune contestation avec les protestants. Nous ne leur demandons autre chose, après cela, sinon qu'ils reconnaissent également la tradition, dont l'existence et l'autorité sont attestées très-clairement, et en plus d'un endroit des saintes Ecritures (II *Thess.*, II, 14; II *Tim.*, I, 13, 14; II, 2; I *Cor.*, XI, 2), et qui est un moyen aussi certain de transmission des faits, des doctrines et des institutions religieuses que l'Ecriture elle-même; qui devient même une source infaillible d'enseignement dès qu'elle est confiée à un corps de pasteurs éclairés d'en haut, et auxquels Jésus-Christ a promis son assistance jusqu'à la fin du monde.

Toute la question entre les protestants et nous consiste donc à savoir si l'interprétation des Ecritures a été confiée aux fidèles ou aux pasteurs; s'il y a un corps enseignant ou si chaque fidèle doit s'enseigner lui-même et se faire individuellement sa religion d'après l'Ecriture. Nous soutenons que l'enseignement des fidèles est le droit et le devoir des pasteurs et non des fidèles. C'est aussi ce que confesse, avec bien d'autres, un savant protestant, le docteur anglican Walton : « De même qu'avant Jésus-Christ Dieu a institué la Synagogue dépositaire des livres saints, de même il a dans la suite établi son Eglise, pour être la colonne et la gardienne des écrits sacrés; et c'est de sa bouche, selon l'expression du prophète, que le peuple doit apprendre la loi (174). » Nous soutenons qu'il est de toute impossibilité au dix-neuf vingtièmes des fidèles de lire, d'entendre et d'interpréter passable-

L'Espérance, 30 juin, 1846. — *Guide du catéch. vaud.*, t. I, p. 223.

(172) A Genève le catéchisme enseigné dans l'Eglise nationale est arien. Deux pères de famille l'ayant accusé de nier la divinité de Jésus-Christ et les autres doctrines fondamentales du christianisme, le pasteur André Archinard leur répondit que pour lui « Jésus-Christ n'est pas Dieu; que le Fils est inférieur au Père, et que tout cela est appuyé sur la raison et la Bible même. » *Le catéchisme de l'Eglise de Genève défendu contre la requête de deux pères de famille. Voy.* DE GASPARIN, *Les Ecoles du doute*, p. 3. — *L'Espérance*, 1846, n° 18, 21 et suivants.

(173) C'est ce qu'enseigne le catéchisme d'Osterval : « La foi suffit pour être sauvé. » — « Nous sommes justifiés par la foi seule. » Part. II, sect. 2, rép. 3. — 1re part., sect. 16, réd. 11. — C'est là aussi ce qu'enseignent la plupart des brochures protestantes qu'on répand parmi le peuple.

(174) WALTON, *Biblic. apparat.* — Rien de plus expressif que le langage de Calvin sur l'obligation des fidèles d'écouter les pasteurs de l'Eglise et de leur obéir. « Il n'y a, dit-il, que des insensés manifestes qui puissent espérer que sans le secours du ministère de la parole ils seront parfaits en Jésus-Christ. Tels sont les orgueilleux qui pensent que la lecture particulière de la sainte Ecriture leur suffit tellement qu'ils n'aient aucun besoin du ministère commun de l'Eglise. C'est précisément le contraire de la doctrine de saint Paul qui leur témoigne clairement que, selon l'ordre établi par Jésus-Christ, c'est seulement par la prédication extérieure, et en nous laissant gouverner et perfectionner par les hommes, que nous pouvons entrer dans la structure de l'Eglise et être parfaits en Jésus-Christ. C'est là une règle universelle dont les plus hauts génies ne sont pas plus exempts que les petits esprits... » CALVIN., *Comment. in Ephes.*, IV, V, 11, 14. — Voyez aussi CALVIN., *Comment. in I Timot.*, III, 12. — De nombreux aveux d'autres docteurs protestants se trouvent dans le *Guide du cathécum.*, t. II; dans la *Réforme contre la Réf.*, dans l'*Exposé des discussions survenues à Genève entre les protestants*, par l'abbé DE BAUDRY, 1852.

ment la Bible, même les choses qui ne sont, ni les plus obscures ni les plus difficiles à entendre. En fait, les ministres protestants sont d'accord avec nous, puisqu'ils ont aussi des pasteurs qui interprètent la Bible aux fidèles, et leur donnent leur foi et leur religion toute faite. Sans cela, pourquoi des pasteurs; pourquoi des catéchismes, des formulaires et des professions de foi? Pourquoi enfin un autre enseignement ou oral ou écrit en dehors de la simple lecture de la Bible? Mais ceci n'est qu'une étrange anomalie entre leur propre conduite et leur enseignement, quand ils s'adressent à des catholiques. L'Eglise catholique est du moins conséquente et ne connaît pas ces contradictions. Elle dit net aux fidèles : Je suis chargée par Jésus-Christ de vous transmettre ses divins enseignements que vous ne sauriez saisir par vous-mêmes, sans péril d'erreur, dans les livres où ils ont été consignés.

Examinez donc, c'est votre devoir, si Jésus-Christ a établi un corps enseignant, s'il lui a promis son assistance pour le préserver de l'erreur jusqu'à la fin des temps; mais ces points examinés, si vous trouvez qu'il en est ainsi, rapportez-vous-en à mon enseignement; croyez que je vous annonce au nom et par l'autorité de Jésus-Christ. Si par piété et pour votre édification, vous voulez lire la Bible, faites-le. Mais lisez-la dans un esprit de prudence, d'humilité et de soumission à l'infaillible autorité dont je suis revêtue; lisez-la dans des traductions où les notes et les éclaircissements tirés des écrits des saints Pères et des interprètes catholiques vous préserveront du danger d'errer dans vos interprétations (175). Quoi de plus sage, de plus raisonnable qu'une telle précaution ? Voyez les protestants! Chacun interprète la Bible à sa façon, et avec ce beau système, ils sont arrivés, de leur propre aveu, à la confusion de Babel, au nullisme en fait de croyance. « L'Eglise soi-disant protestante, dit un de ses membres, Von Muller, devient toujours de plus en plus une véritable tour de Babel. » — « En fait de religion et de royaume de Dieu, ajoute un autre, nous sommes en pleine tour de Babel (176), au point que, suivant le docteur Harms, ministre à Kiel, « on pourrait écrire sur l'ongle du doigt les doctrines généralement reconnues parmi les protestants. » M. Schmaltz, célèbre jurisconsulte prussien. va plus loin encore... « A force de réformer et de protester, dit-il, le protestantisme se réduit à une ligne de zéros, devant lesquels il n'y a point de chiffres. » Un célèbre professeur de l'Académie de Genève, M. Chenevière parlant du calvinisme dira même en termes formels « que le calvinisme ne peut pas être et n'est pas le christianisme, et que si l'on met l'Evangile entre les mains de personnes impartiales et sensées, il n'y en aura pas une seule qui puisse y trouver le calvinisme (177). » M. le professeur Chenevière n'aurait dit que la stricte vérité, s'il eût ajouté qu'il en est de même du luthéranisme, de l'anglicanisme et de toutes les autres sectes qui pullulent sur la surface du globe.

La Bible est la loi de croire et la loi d'agir, c'est-à-dire la règle de notre foi et de nos actions. Un souverain donne un code à ses sujets, c'est aussi une déclaration de principes et une règle d'actions. Eh bien! en leur donnant ce code, donne-t-il aussi par là même à chacun de ses sujets le droit de l'interpréter, ainsi qu'il l'entend? Non : il établit des tribunaux pour régler cette interprétation dans ses diverses applications. Il fait plus : comme les tribunaux, même supérieurs, se partagent encore quelquefois dans cette interprétation, il établit une Cour de cassation, pour maintenir l'uniformité de la jurisprudence; et si, malgré l'établissement de cette cour, l'interprétation de quelques articles demeure encore incertaine ou douteuse, il se réserve d'en fixer le sens et l'application par l'organe du même pouvoir d'où la loi est émanée. Tout le monde trouve cela raisonnable, nécessaire même dans les gouvernements civils, pourquoi n'en serait-il pas de même dans le gouvernement religieux?

V. *Les livres.* — Il est un second moyen que ces émissaires emploient pour vous pervertir dans la foi, c'est la distribution de livres de toute forme et sur mille matières diverses. Que sont ces livres? que renferment-ils? Un ramassis de misérables objections, présentées de manière à vous jeter de la poussière aux yeux, objections auxquelles il a été répondu cent fois et qui cent fois ont été pulvérisées. Vous seriez par trop simples, N. T. C. F., si vous vous laissiez prendre à de tels artifices? Ne savez-vous pas que les livres disent tout ce qu'on leur fait dire; qu'ils n'ont pas plus d'autorité que leurs auteurs, et que ceux-ci ne méritent

(175) *Congreg. Indicis decret.* 13 Junii an. 1757. Pie VIII a confirmé ce décret de Benoît XIV, en 1829. — Voyez M. Malou, *la Lecture de la sainte Bible en langue vulgaire*, t. I, ch. 11. — *Guide du catéchumène vaudois*, t. XI, entretien 5.

(176) *La Réforme contre la Réforme*, t. I, p. 21. M. Hæninghaus prouve par les témoignages de doctes protestants que les pasteurs disent le oui et le non sur les points les plus importants de la religion. — Les Eglises libres, si nombreuses en Allemagne et ailleurs, ont même renoncé à la foi chrétienne, et « il est authentiquement décidé, au jugement de la *Société Gustave-Adolphienne*, que le nom de protestant n'implique plus l'idée de chrétien, et qu'à dater de ce jour le protestantisme et le tianisme sont deux choses parfaitement distinctes. » *Assemblée générale* du 11 déc. 1846. — Parlant des Eglises nationales protestantes de France et de Genève, M. de Gasparin avoue que *la majorité des protestants n'est pas chrétienne.* (*Archives du christianisme*, 24 juin 1848; *Les écoles du doute.*) — *L'Espérance* ne craint pas de confesser aussi que chez ses coreligionnaires, « la révélation, la rédemption, l'incarnation, l'immortalité de l'âme, la Providence, l'existence de Dieu sont des vérités contestées, pulvérisées. » N. du 16 décembre 1844.

(177) *Essai sur la prédestination*, p. 376, 377, 400.

pas plus de crédit que ces émissaires eux-mêmes? Ne savez-vous pas qu'il n'y a pas de sottises, d'absurdités, de turpitudes, d'impiétés qui ne se trouvent dans des livres? Prêteriez-vous foi à un inconnu, à un premier venu qui vous débiterait de telles choses de vive voix? Non sans doute; vous diriez : Ce langage est d'un mauvais sujet. Pourquoi donc y croiriez-vous davantage, quand vous les lisez dans des livres ou dans des journaux? Ne savez-vous pas qu'il y a bien peu de gens aujourd'hui dans la classe lettrée, qui ne se croient assez savants pour faire imprimer quelque écrit? Ignorez-vous que le nombre des méchants écrivains est en proportion de celui des mauvais chrétiens, et qu'il paraît dix mauvais écrits contre un bon, comme il y a des centaines de drogues qui ruinent la santé contre un spécifique qui la rétablit.

Voulez-vous savoir ce que des pasteurs protestants, lorsqu'ils parlent de bonne foi, pensent eux-mêmes de ces écrits et de la controverse qu'ils nous font? Ecoutez Jérôme Zanchi, devenu un de leurs célèbres professeurs après avoir apostasié la foi catholique. « Je suis indigné, dit-il, quand je vois, dans nos Eglises réformées, la manière d'écrire de plusieurs, pour ne pas dire de presque tous ceux qui cependant veulent passer pour pasteurs, pour docteurs et pour des colonnes de l'Eglise. Souvent nous obscurcissons à dessein le véritable état de la question, afin qu'elle ne puisse pas être saisie; nous avons l'impudence de nier les choses évidentes, et nous affirmons effrontément ce qui est faux : nous inculquons fortement au peuple, comme les premiers principes de la foi, des doctrines ouvertement impies, et nous condamnons comme hérétiques des opinions très-orthodoxes! Nous torturons suivant nos caprices les Ecritures pour les faire accorder avec nos inventions. Nous nous vantons d'être les disciples des Pères, et nous refusons de suivre leur doctrine! La tromperie, la calomnie, l'injure sont choses qui nous sont familières; et nous ne pensons point combien nous nuisons par de semblables écrits aux progrès de l'Evangile, combien nous ruinons les Eglises du Christ, nous confirmons les sectaires dans leurs hérésies, nous excitons les tyrans à prendre les armes contre nous, et nous étendons le royaume du démon sur la terre. Pourvu que nous défendions notre cause bonne ou mauvaise, n'importe par quels moyens, nous ne nous inquiétons nullement de bouleverser tout le reste. O temps! ô mœurs! Qui, en voyant, en lisant, en examinant ces choses, s'il conserve une étincelle de piété chrétienne, ne sera pas profondément affecté et troublé, et ne déplorera pas souverainement les malheurs de notre temps (178)! »

Voilà l'état de la controverse, du côté des protestants, tracé de main de maître dès les premiers temps de la réforme. Depuis lors la mauvaise foi et l'impudence n'ont fait que s'accroître. Elles sont à leur comble aujourd'hui, et nous voyons des pasteurs protestants, comme M. Nervin, « s'indigner du degré de fausseté et de mauvaise foi avec lequel est conduite la guerre populaire contre

(178) Hieron. Zanchii ad cujusdam Ariani libellum cui titulus est : *Antithesis doctrinæ Christi et Antichristi, de uno vero Deo*, responsio ad Joan. Sturmium (Gymnasii Argentinensis rectorem) Ampl. A. A. P. — Excudebat Stephanus Gamonetus 1613. — Tom. VIII *Oper. Theol.*, col. 835..... « Et aliis ad hanc provinciam refutandæ apologiæ idoneis fratribus, demandatum fuit hoc opus. Certe ad Germanicum apologiæ exemplar, respondere me propter ignorantiam linguæ non potuisse, nimis manifestum est. Latinum vero anno 83 editum, et serius etiam, quam debuerat, ad nos in hanc Sareptam allatum, legi quidem, sed non sine magno stomacho perlegi; cum nimirum viderem qualemnam sit scribendi ratio, qua in Ecclesiis (ut vocant) ex Evangelio reformatis, permulti, ne dicam, plerique omnes utuntur; qui tamen pastores, qui doctores, qui columnæ Ecclesiæ videri volunt. Statum causæ, ne intelligatur, de industria sæpe numero tenebris involvimus; quæ sunt manifesta impudenter negamus; quæ falsa sine fronte asseveramus; quæ aperte impia, tanquam prima fidei principia obtrudimus; quæ orthodoxa, hæreseos damnamus : Scripturas ad nostra somnia, pro libidine torquemus : Patres jactamus, cum nihil minus quam illorum doctrinam sequi velimus. Sophisticari, calumniari, conviciari nobis est familiare : nec quantopere his nostris scriptis, cursus Evangelii impediatur, Ecclesiæ Christi evertantur, sectarii in suis hæresibus confirmentur, tyranni ad arma contra nos sumenda animentur, regnum denique diaboli promoveatur, cogitamus, curamus. Sed modo causam nostram, sive bonam, sive malam, quo jure quaque injuria tueamur, reliqua omnia susque deque facimus. O tempora! o mores! Quis hæc videns, legens, perpendens, si micam habeat pietatis Christianæ, non alliciatur, non turbetur, non summopere calamitatem nostri temporis deploret?.... Neustadio Kalendis Septembribus, anni 1586 »

Pour apprécier le ton et le caractère des écrits des premiers temps de la Réforme, lisez aussi *La Réforme, son développement intérieur et les résultats qu'elle a produits*, etc., par J. Döllinger, traduit par Perrot, Paris, 1849, t. II, p. 162, 171, 200, 561 et alibi passim. — Monseigneur l'évêque de Montauban, dans son remarquable ouvrage intitulé : *Examen et discussion amicale*, etc., signale aussi les « exposés inexacts, travestis et dénaturés de nos doctrines, les imputations fausses et gratuites, le manque de loyauté, de convenances et d'égards, » etc., qu'on trouve dans les livres et brochures des écrivains protestants. « Je suis douloureusement affecté, dit-il, quand je vois le peu de respect qu'on y montre pour des vérités désormais acquises à la conscience publique, l'injure et l'aigreur qui y percent à chaque page, à chaque ligne.... Les livres, ajoute-t-il, en s'adressant aux pasteurs, que vous écrivez contre la religion catholique, particulièrement ceux qui sont destinés à être répandus parmi les populations des campagnes, et en général parmi les gens d'une instruction médiocre, ne présentent jamais nos doctrines et notre foi telles qu'elles sont et que nous les professons. Est-ce ignorance? Est-ce mauvaise foi? C'est à vous de le savoir et d'en juger; mais que ce soit l'une ou que ce soit l'autre, il reste toujours acquis ou que vous ne connaissez pas suffisamment ce que vous attaquez, ou que vous croyez devoir l'attaquer autrement que vous ne le connaissez.... » *Voy.* p. 20, 21, 216, Paris, 1852.

l'Eglise romaine (179). » Nous ne vous en fournirons qu'une preuve entre mille.

Il y a plus de trois cents ans qu'un vaste champ de controverse est ouvert entre les docteurs catholiques et les docteurs protestants. Nombre de questions ont été agitées, discutées, examinées jusque dans les derniers détails. Tout ce que l'érudition, la critique, la sagacité d'esprit a pu fournir de lumières de part et d'autre, a été épuisé. Les hommes éminents des deux partis se sont rencontrés sur ce champ de bataille. On n'énoncerait que la pure vérité, en disant que tout ce que les objections des protestants pouvaient présenter d'un peu sérieux, d'un peu séduisant, a été comme pulvérisé. Bossuet seul, avec son mâle génie, son immense érudition et son écrasante dialectique, a fait une éclatante justice de celles qui se produisaient de son temps. Eh bien! le croiriez-vous, N. T. C. F.; toutes ces discussions sont aujourd'hui comme non avenues; tous leurs résultats sont mis de côté par les écrivains protestants de nos jours. Pour eux, c'est comme si ces questions et ces objections se produisaient pour la première fois. C'est comme s'il n'avait été répondu à aucune de leurs difficultés, et qu'ils fussent sortis du combat triomphants sur tous les points. Prenez leurs livres et leurs brochures, et vous y verrez qu'il n'est pas d'objection si rebattue, si rance, si pulvérisée, qu'ils ne remettent sur le tapis; qu'il n'est pas de conte ridicule, de fausseté reconnue, de thèse absurde qu'ils ne ressuscitent. Ils ont telles objections pour les hommes de demi-instruction, et ils en ont de telles autres, dont ils rient eux-mêmes entre eux, qu'ils mettent hardiment en avant, parce qu'elles peuvent encore faire impression sur le vulgaire crédule et ignorant. Ici l'homme de bon sens et de bonne foi se demandera sans doute à lui-même s'il est possible qu'il n'ait été répondu à rien de ce que nos adversaires nous opposent; et sans entrer dans l'examen particulier des divers points de la controverse, il répondra qu'il est impossible que la chose soit ainsi, et qu'une chose que l'on soutient au prix d'une telle impudence et d'une telle déloyauté ne peut être la cause de la vérité.

VI. *Dénigrement et calomnies.* — Un troisième moyen qu'emploient les sectaires pour trouver accès auprès de vous, et préparer la voie à leurs erreurs, c'est le dénigrement et les calomnies les plus éhontées contre le clergé catholique. A les entendre, le corps du clergé ne serait rien moins qu'un tas d'imposteurs et d'hommes vendus à l'argent et à l'immoralité. Il n'y a pas de choses absurdes et ridicules qu'ils ne vous racontent pour le perdre dans votre esprit. M. Moore Capes, membre converti de l'Université d'Oxford, nous dit, à ce sujet, que les idées et les récits des fanatiques du protestantisme *sont simplement le délire de la folie* (180). La mémoire des papes surtout est vouée à la haine et au mépris. Ici, N. T. C. F., il ne s'agit pas d'établir un parallèle entre la conduite des prêtres catholiques et celle des ministres-époux protestants, parallèle qui ne tournerait certainement pas au désavantage de notre clergé; il ne s'agit pas même de savoir si, dans le grand nombre de prêtres que compte l'Eglise catholique, il s'en est trouvé et s'en trouve encore de véritablement indignes de leur sainte vocation. Qui ne sait qu'il n'y a pas d'état si saint, de corps si respectable qui ne présente des taches dans quelques-uns de ses membres? Qui ne sait qu'il s'est trouvé un traître parmi les douze apôtres, qu'il y a eu des prévaricateurs parmi les premiers diacres, bien que ordonnés par les apôtres eux-mêmes. De tout temps l'Eglise a eu à déplorer les scandales et les excès de quelques-uns de ses ministres, et il en sera ainsi pendant que le saint ministère sera confié à des hommes et non à des anges, c'est-à-dire jusqu'à la fin du monde. Les ministres protestants eux-mêmes sont loin de faire exception à cette triste nécessité. Ce dont il s'agit, c'est de savoir si le corps, si la masse du clergé catholique est telle que ces émis-

(179) Voici comment s'exprime aussi à cet égard le judicieux M. Muller : « Les agents religieux de l'Angleterre, dit-il, ont déjà fait tous leurs efforts pour mettre de nouveau aux prises les deux Eglises (catholique et protestante) et rallumer le feu des vieilles animosités. On connaît la multitude d'écrits violents et fanatiques qui ont été publiés à ce sujet dans le midi de la France, et le ton irritant contre le culte catholique des journaux religieux qui se publient sous leur influence. » — *Des Beaux-Arts*, etc. — La mauvaise foi des pasteurs et des écrivains protestants est telle, qu'en ce qui nous concerne nous avons jugé inutile de leur répondre et d'entamer avec eux aucune discussion.

(180) Le même écrivain, s'adressant aux personnes de bon sens parmi ses anciens coreligionnaires, leur dit à cet égard : « Comparez le clergé anglican (au clergé catholique) et décidez à qui décerner la palme. Demandez à quiconque a pu examiner comme moi les deux corps, si la comparaison n'est pas bien favorable à la religion catholique. Il n'est pas une personne au courant de la discipline anglicane, des affaires, des tribunaux ecclésiastiques et criminels du pays, qui ne puisse, en cinq minutes de réflexion, se rappeler une vingtaine de faits à elle connus et dans lesquels on a vu des ministres de tout rang, depuis des doyens jusqu'à des vicaires, violer la morale d'une manière flagrante et commettre des crimes de toute sorte, depuis ceux qu'il n'est point permis à la plume de décrire jusqu'à ces parjures et ces roueries intéressées, qui sont taxés d'immoralité par le jugement même le plus indulgent et par l'universalité des hommes. Rappelez-vous tout ce qui s'est passé à votre propre connaissance depuis dix ou quinze ans, et vous nous direz à qui conviennent ces peintures scandaleuses du vice que, dès votre enfance, vous avez vues appliquées au clergé catholique; assurément vous serez forcés d'admettre que, si elles conviennent à un corps ecclésiastique quelconque, c'est bien à celui d'Angleterre. » C'est cependant là ce clergé modèle qui expédie un grand renfort d'émissaires-propagandistes en Italie et en bien d'autres pays. — *Quatre années d'expérience de la religion catholique*, par Moore Capes; Paris, 1851, p. 87, 88. — Voy. *La Réforme et son développement.* — *Guide du catéchumène vaudois*, t. I, p. 452 et suiv.

saires vous la représentent. Or, il est évident qu'elle n'est pas telle, puisque la plupart du temps ils sont forcés de recourir à la calomnie, et d'imputer au corps ce qui n'est que le fait de quelques individus, pour la décrier et la déconsidérer à vos yeux. On fait beaucoup de bruit; on donne la plus grande publicité aux manquements de quelques prêtres indignes que nous sommes les premiers à condamner, et l'on ne dit jamais mot de la conduite exemplaire, du dévouement, des vertus admirables de l'immense majorité ! Telle est la justice, disons mieux, l'injustice d'un certain monde et surtout des propagandistes protestants à l'égard du clergé. Ce ne sera pas la vôtre, N. T. C. F., et nous sommes bien persuadé que vous continuerez à montrer plus de bon sens et d'impartialité à son égard.

Quant à la mémoire d'un certain nombre de papes que l'on nomme sans cesse pour décrier et avilir la papauté elle-même, il nous serait facile de les justifier pour la plupart, en ne recourant qu'aux ouvrages de doctes protestants. En effet, n'ont-ils pas pris soin eux-mêmes de réhabiliter ceux contre lesquels ils s'étaient le plus déchaînés? Sans parler ici de tant d'aveux et d'éloges que nombre d'historiens et d'écrivains politiques protestants ont faits sur l'ensemble de la succession des chefs de l'Eglise catholique, aveux et éloges dont on ferait des volumes, et qui suffiraient pour fermer la bouche à leurs ennemis, ces détracteurs de la papauté ignorent-ils donc les nombreuses et éclatantes réhabilitations que des écrivains de leur parti, aussi impartiaux que érudits, ont publiées dans ces derniers temps en faveur de ces papes mêmes qui avaient été les plus maltraités, les plus calomniés? Les noms et les écrits des Voigt, des Ranck, des Hurter, sans parler même des travaux de doctes catholiques tendant au même but, leur sont-ils donc inconnus? Est-il convenu entre eux qu'ils n'en tiendront jamais aucun compte et qu'ils iront à tout jamais s'abreuver, en fait d'histoire, aux sources les plus suspectes, les plus impures et les plus mensongères? Ne se donteront-ils jamais que l'histoire (et celle des papes en particulier) est devenue, depuis des siècles et depuis le dernier surtout, une conspiration flagrante contre la vérité, et que la probité la plus simple et la plus vulgaire nous oblige à chercher la vérité où elle est, en histoire comme en toute autre chose?

VII. *L'argent.* — Il est un quatrième moyen auquel ces trafiquants de consciences n'ont pas honte de recourir pour vous séduire : l'argent; oui, l'argent ! Un cri d'indignation universelle s'est élevé à cet égard dans toute l'Europe catholique, et il est aussi étrange qu'inutile que les sectaires protestants aient l'audace de le nier. La France, l'Italie, la Suisse, Genève surtout (181), sans parler d'autres pays, n'ont qu'une voix à cet égard. Nous-même nous avons nombre de fois reçu des demandes de secours de la part de pauvres catholiques, afin de les soustraire aux offres des perfides aumônes que des émissaires protestants leur faisaient, pour leur ravir ensuite leur foi et celle de leurs enfants. Sans doute que ces séducteurs des consciences ne diront pas à nos catholiques: Combien voulez-vous pour abjurer votre religion et vous faire protestants; ce serait trop cru et trop révoltant. Il n'y a que Judas pour dire sans façon aux Juifs : *Combien voulez-vous me donner et je vous livrerai Jésus.* (*Matth.*, XXVI, 15); mais ils vous diront : Mon brave homme, mon cher frère, vous êtes bien dans la gêne, vous êtes en proie à la misère ; vos prêtres, vos curés ne vous assistent guère, ils vous abandonnent. Ah ! c'est fort mal à eux, étant si riches, de vous laisser ainsi sans secours dans vos besoins. Mais voici, nous qui ne sommes pas prêtres, nous qui n'appartenons pas à votre religion, nous vous assisterons. Soyez des nôtres, confiez-nous vos enfants dont nous prendrons soin; mettez votre signature sur ce papier qui en renferme déjà bien d'autres de vos coreligionnaires; venez à nos réunions, vous y serez en bonne et nombreuse compagnie ; et ne vous inquiétez plus de rien, nous ferons face à tous vos besoins par des secours journaliers ou mensuels, s'il le faut, et vous n'aurez pas à vous repentir de vous être rendu à nos invitations.

Voilà le moyen, voilà la tactique qu'on emploie. Est-ce encore du zèle pour la vérité? Est-ce de la véritable charité? N'est-ce pas plutôt un encan, une mercuriale des consciences, sous le voile de l'aumône (182)? A-t-on jamais pratiqué un semblable prosélytisme dans l'Eglise de Jésus-Christ? Ah ! si c'était un vrai zèle, ces prétendus apôtres se mettraient en route pour aller convertir ces centaines de millions d'infidèles et d'idolâtres qui gémissent encore dans les ombres de la mort, et qui sont courbés sous le joug des plus grossières et des plus cruelles superstitions. Mais non, ils laissent ces immenses populations dans les ténèbres de l'infidélité, où ils ne les abordent, sous prétexte

(181) Huit ministres protestants, chargés de l'instruction des prosélytes à Genève, ont protesté contre ce que nous disons de leur apostolat à prix d'argent. Nous maintenons notre assertion, appuyé que nous sommes sur des faits nombreux et positifs, et nous déclarons que c'est mentir ouvertement que de nier qu'à Genève l'argent ne soit un puissant moyen de conversion mis en œuvre par le protestantisme. Nous soutenons donc et nous le prouverons en cas de besoin, que, malgré les dénégations des huit ministres, il s'exerce à Genève une véritable traite des âmes, un véritable trafic des consciences catholiques — Voy. *Manifeste secret de l'Union protestante.—De l'Union protestante*, par Rilliet de Constant. — La *Sentinelle catholique*, etc.; Genève, 25 sept., 17 oct., 18-25 nov., 5 décemb. 1846. — *Annales cathol.*, 1853, 1854.

(182) Au sujet de l'indigne commerce des âmes, voyez l'ouvrage suivant : *Du commerce des consciences et de l'agitation protestante en Europe.* Annecy, chez Burdet, 1854.

de religion, que pour y faire du commerce et s'enrichir à leurs dépens (183). L'histoire de leur prétendues missions écrite par leurs propres coreligionnaires a révélé au monde d'étranges mystères à ce sujet (184). « C'est une singulière manie, s'écrie M. Muller, que celle de ces sociétés religieuses d'Angleterre qui veulent régénérer toutes les autres nations avec la Bible, plutôt que de régénérer, avant tout, la leur qui, de l'aveu de tous les voyageurs, est remplie de vices et d'abus sociaux révoltants (185). » Si vous voulez faire de la propagande avec des aumônes, leur dirons-nous, allez à Londres ; vous y trouverez, par centaines de mille, de malheureux protestants qui manquent de tout, dont plusieurs meurent de faim, et qui n'ont pas la première idée de Dieu ni d'une religion quelconque (186). Voilà un théâtre digne de votre zèle et de votre charité, au lieu d'aller troubler et pervertir des catholiques qui sont convaincus de la vérité de leur foi, et qui, de l'aveu de tous les docteurs protestants (187), sont parfaitement assurés de faire leur salut dans la religion qu'ils ont professée jusqu'à ce jour.

Sans doute il y a, parmi les catholiques, dans les grandes villes surtout, de pauvres gens qui se trouvent dans le besoin et qui ne sont qu'imparfaitement assistés. Mais il y en a tout autant et de plus abandonnés chez les protestants, en dépit de leur taxe

(183) Les rapports de témoins oculaires protestants établissent positivement que les *Envoyés bibliques* « oublient leur métier de missionnaire et sont absorbés par leurs transactions de négoce ou de banque. » M. de Warren. — « Une boutique ou un atelier, dit le *Morning Chronicle* du 16 mai 1851, est toujours joint à chaque station de missions et appartient aux missionnaires, qui le font gérer par un prête-nom. Ce sont ces marchands de contrebande qui répandent le plus mauvais esprit. » — « Ces étranges apôtres, dit aussi le *Siècle* du 11 octobre 1846, sont marchands, cabaretiers, médecins, apothicaires. Ils cumulent les profits du sacré et du profane, déjeûnent du prêche et dînent du calicot. » — Voy. *Guide du catéch.*, t. IV, entret. 6.

(184) Voy. *Guide du catéch. vaud.*, t. IV. — *Feuilles historiques*, t. XXX, XXXI, XXXII. — *Missions protestantes*, par Gustave de LA TOUR. — *Univers*, 27 oct., 15-30 nov. et 6 décemb. 1853.

(185) Loc. cit. — Voyez aussi le *Rambler*, revue anglaise, traduit dans les *Annales cath. de Genève*, t. XI, p. 371 et suiv.

186) M. Chable, dans un remarquable article sur la statistique de la misère anglaise extrait de sources originales et authentiques, porte à trois millions le nombre des indigents de l'Angleterre, l'Irlande non comprise. A Londres seulement, trois cent sept mille indigents reçoivent les secours de la charité publique. On croit qu'un nombre égal de malheureux sont assistés par les corporations, les paroisses et les particuliers, de sorte que l'on compte, en somme, un pauvre sur quatre habitants, tandis qu'à Paris il y en a un sur quinze. « Ces trois millions de pauvres, ajoute l'écrivain, ne sont-ils pas les plus misérables, les plus dégradés des hommes, et, comme l'esclave antique, chose plutôt que personne, n'ayant pas même de haillons qui leur soient propres, emprisonnés dans le Worck-house ou captifs dans le domicile de leur pauvreté (*k*)? » Et cette ignominie dans laquelle l'Angleterre laisse croupir ses pauvres et ses ouvriers, réduits à l'état de machines, lui était cruellement reprochée naguère encore par des dames américaines, dans une réponse adressée par elles aux ladies de Londres qui avaient jugé bon de se réunir pour faire une motion contre l'esclavage.

« Les rapports de lord Shaftesbury et de lord Ashley sur la lamentable inefficacité de l'instruction religieuse protestante et sur la position des classes ouvrières en Angleterre, sont venus révéler un état d'ignorance tellement abject et profond, qu'il doit éveiller des sentiments de honte et de douleur dans le cœur de tout Anglais pénétré de quelque esprit de religion..... »

D'après ces rapports ; « l'état d'ignorance du peuple dépasse tout ce que l'on peut se figurer. Imaginez-vous des milliers de jeunes filles déjà formées, qui, suivant le rapport, « ne savaient dire ce qu'était Dieu, ou le Christ, ou le Saint-Esprit, » et qui, en outre, se trouvaient plongées dans l'immoralité la plus profonde. Des centaines de mineurs, interrogés devant les comités, avouèrent n'avoir jamais mis le pied dans une église, ne savaient ce que c'était que le catéchisme, et n'avaient pas la moindre idée de la croix. L'un d'eux, auquel on demandait qui l'avait créé, répondit : « Ma mère. » Un autre, interrogé sur le nombre des dieux, répondit : « qu'il y en avait sept, et qu'il était prêt à se battre contre chacun d'eux. » Un troisième, auquel on demandait qui était le Christ, répondit : « Je ne le connais pas ; car je n'ai jamais travaillé dans sa mine. » On demandait à un autre s'il était effrayé des punitions de l'autre monde : il parut tout surpris d'entendre parler de ces sortes de choses ; il répondit « que si l'on enterrait seulement sa pioche avec lui, les plus durs rochers ne le retiendraient pas sous terre! » En vérité, l'histoire des Têtes-Plates et des Hottentots ne nous offre pas d'exemple d'une dégradation morale plus complète que celle que l'on vient de constater chez les classes formant la grande majorité de la société protestante, et cela au milieu du XIXe siècle, au sein d'une nation qui se prétend la plus civilisée et la plus éclairée de l'univers! Comment le clergé protestant, avec un salaire annuel de plus de 8,000,000 de livres sterlings (deux cent millions de francs), ose-t-il lever la tête quand il songe où il laisse végéter les âmes, malgré les ressources immenses dont il dispose? » — *Correspondance de Londres*, 22 décembre 1853, dans *Le Bien public* de Gand, reproduite par l'*Univers*, 8 janv. 1854.

(187) La duchesse d'York, sous Charles II ; Elisabeth-Christine, épouse de Charles VI ; Henri IV, consultèrent, sur le changement de religion, les plus habiles docteurs protestants, qui déclarèrent tous que l'Eglise catholique conduisait au salut.

Les théologiens protestants de l'Université de Helmstadt, consultés par la princesse de Wolfenbuttel, qui délibérait sur sa conversion à l'Eglise romaine, répondirent qu'elle pouvait se sauver dans cette Eglise.

« Dieu me fait connaître le tort que nous avons fait à l'Eglise, par le jugement précipité et la véhémence inconsidérée qui nous a fait rejeter le pape, » écrivait Calvin.

Luther, dans une lettre qu'il écrivit en 1528, à deux pasteurs, s'exprime ainsi en parlant de l'Eglise catholique : « Nous reconnaissons que sous la papauté se trouvent beaucoup de biens spirituels, je dirai même tous les biens spirituels, et que de cette source ils sont arrivés jusqu'à nous. Nous recon-

(*k*) *L'Univers*, 14 oct. 1853, extrait de *L'Ordre et la liberté de Caen*.

des pauvres. Personne ne meurt de faim dans les pays catholiques. Si vous voulez exercer la charité envers nos pauvres, dirons-nous à ces convertisseurs, nous vous en serons reconnaissants; mais c'est à la condition que vous leur laisserez leur foi, en soulageant leurs besoins; voilà la règle. Toute autre aumône est une perfidie et une hypocrisie de votre part (188).

VIII. *Appel aux passions.* — Si le rôle de ces émissaires propagandistes n'est pas brillant, il est du moins commode et facile à remplir. Quand on se présente aux hommes pour les décharger d'un joug qui leur pèse et pour mettre leurs passions plus à l'aise, on est sûr d'avance de s'en faire écouter et d'être bien venu auprès de quelques-uns. Tel est le rôle de ces apôtres de nouvelle espèce. S'il y a parmi les catholiques, et même dans le clergé, des individus ignorants ou cupides, tarés dans leurs mœurs ou déjà chancelants dans leur foi (189), c'est à

naissons que sous la papauté se trouvent la véritable Ecriture sainte, le véritable baptême, la véritable Eucharistie, les véritables clefs pour la rémission des péchés, la véritable prédication et le véritable catéchisme. Je dis qu'avec le pape se trouve *le véritable christianisme, le vrai modèle du christianisme* renfermant en son sein beaucoup de pieux et de grands saints (*l*). » Même langage en 1538. « Là, sans doute (dans l'Eglise romaine), a été et est encore la sainte Eglise de Jésus-Christ; là sont demeurés les saints, car les institutions et les sacrements de Jésus-Christ y sont... C'est pourquoi il est certain que Jésus-Christ y a été présent, et que son Esprit y conserve sa vraie connaissance et la vraie foi (*m*). »

Luther, à sa dernière heure, était tourmenté par le pressentiment des suites éternelles qu'entraînerait pour lui sa séparation de l'Eglise romaine. Il fit ouvrir les croisées de son appartement, et élevant ses regards mourants : « Beau ciel, dit-il, je ne te verrai donc jamais ! »

Melanchthon, disciple de Luther, pressé par sa vieille mère près de mourir de déclarer ce qu'il pensait de la nouvelle religion de Luther, répondit : « La nouvelle religion est plus commode, l'ancienne est plus sûre. » Et pourtant cette religion nouvelle était en partie son œuvre.

Daillé, célèbre ministre protestant, après avoir montré que l'Eglise romaine admettait les articles du Symbole, ajoute : « Et, s'il est encore quelque autre article principal, cette Eglise les reçoit tous, et les embrasse avec nous, condamne les noms et la mémoire de ceux qui les ont ébranlés ou renversés dans les temps anciens et modernes. Certes, nous ne pouvons, nous ne voulons point nier que l'Eglise romaine croie ces vérités saintes. » Cité par MM. de Vallemburg, ch. 5.

Thorndyke, autre théologien protestant, dit : « Je déclare et je dois le dire franchement : je ne connais ni un article nécessaire à notre salut que l'Eglise de Rome ait déserté, ni aucun autre incompatible avec le salut de l'âme qu'elle ait prescrit (*n*). »

L'essenee de la religion, suivant le protestant Jenisch, est restée intacte dans le système catholique (*o*) qui n'a pas à craindre la critique la plus rigoureuse de la plus profonde seienee (*p*). »

La religion catholique, dit aussi un autre docteur protestant, M. Novalis, est en quelque sorte la religion chrétienne pratique : l'adoration de Dieu, le culte des saints, la charité, l'inviolabilité du mariage, la sympathie, l'amour pour ses frères, la joie dans la pauvreté, l'obéissance, le dévouement : tout cela imprime au catholicisme le caractère de la véritable religion (*q*).» — « Jamais Rome, s'écrie Herder n'a courbé la tête devant les hérésies (*r*). »

« L'origine et la durée de la papauté sont d'une si grande importance que les catholiques peuvent à bon droit regarder ce fait seul comme une preuve certaine de la vérité de leur religion (*s*). »

En France la plupart des ministres protestants ne reprochent à l'Eglise catholique aucune erreur qui soit de nature à exclure ses enfants du salut. Ils ont avoué depuis longtemps et aujourd'hui ils avouent assez ouvertement qu'on peut se sauver dans son sein (*t*).

Les hommes impartiaux et éclairés de la Réforme, voyant que le protestantisme conduit à la négation même du christianisme, appellent de tous leurs vœux un retour vers l'Eglise catholique, seule arche du salut. Un ministre aussi instruit que respecté parmi les siens, M. le baron Starck, déclare aux protestants « qu'ils doivent se hâter de s'unir à l'Eglise catholique, s'ils veulent conserver quelque chose du christianisme (*u*). » — « Notre église nationale (protestante), s'écrie un autre écrivain protestant, n'est plus qu'un tronc creux, pourri, rongé des vers... Et c'est là que nous resterions, eramponnés à ce tronc jusqu'à sa ruine, pour le plaisir d'en être bientôt écrasés !... Nous ne pouvons pas le raviver, et en lui notre cœur ne trouvera plus la paix ; nos désirs ne seront plus apaisés... Ainsi, pour sauver notre christianisme, nous serons forcés d'aller là où l'Eglise sait ce que dit l'Ecriture; où l'Eglise prescrit ce que ses ministres doivent enseigner, ce que ses fidèles doivent apprendre; là où l'on veille sur l'uniformité du culte; où tout est solennel, relevé, en harmonie avec le cœur et l'adoration; là où un puissant chef spirituel ne se courbe pas devant les puissants de la terre, mais seulement devant Dieu; où les communautés ont conservé encore de la foi, de la discipline, des mœurs religieuses; où l'Eglise est réellement bâtie sur un roc, contre lequel les portes de l'enfer ne prévaudront pas. C'est à contre-cœur que nous nous séparons de la maison de nos pères; mais il faut nous séparer. En avant! en avant vers Rome (*v*) ! »

(188) En 1847, le prosélytisme protestant abusait de la famine qui dévorait l'Irlande, pour entraîner à l'apostasie les catholiques par l'appât d'un morceau de pain. La chose en était à un tel point, que l'archevêque anglican de Dublin a cru devoir flétrir lui-même ce genre de fanatisme, en adressant une pastorale à son clergé : « Si les protestants, dit-il, ont de l'argent et des vivres, qu'ils les distribuent aux indigents, sans distinction de religion, et qu'ils se gardent de faire de la bienfaisance un moyen de séduction. » *Ami de la Religion*, 3 avril, 1847

(189) La tactique que les sectes emploient pour se recruter est fort ancienne et on peut dire qu'elle est toujours la même. Ce serait une étude également utile et intéressante que celle de comparer la

(*l*) *Opera Luther.*, édit. de Jéna, 1560; t. IV, f. 320.
(*m*) *Ibid.*, t. VII, f. 169, 6.
(*n*) *Epilog.*, p. 146.
(*o*) Hæninghaus, t. II, p. 297.
(*p*) Marheinecke, *Symbolik*, 1810
(*q*) Hæninghaus, t. II, p. 299.
(*r*) *Brief an Falk.*

(*s*) Wolters, *In der Minerva*, 1810.—*Voy.* dans Hæninghaus plusieurs autres aveux de ce genre.
(*t*) M. l'évêque de Montauban, *Examen et discussion amicale*, etc., p. 113.
(*u*) *Entretiens sur la réunion des différentes communions chrétiennes.*
(*v*) *Le Correspondant du Nord de l'Allemagne*, 1851

ceux-là qu'ils s'adressent de préférence. Ils les trouvent aptes et mûrs pour un changement de religion. « Les acheteurs de consciences, dit un auteur bien au courant de leurs faits et gestes, s'adressent de préférence et avec assez de succès, aux ivrognes qui ont toujours besoin d'argent; aux banqueroutiers qui ne demandent pas mieux que de trouver une planche dans leur naufrage ; aux femmes perdues qui n'ont à vendre qu'une âme déjà bien gâtée, et surtout aux simples et aux ignorants. On en trouve partout (190). » On vous ordonne de vous confesser, leur disent-ils; on vous

manière dont s'est opéré, sous Jéroboam, le schisme des dix tribus, avec celle dont se sont opérés, parmi nous, ceux du XVIe siècle. On retrouverait, trait pour trait, dans celui de Samarie ce qui s'est fait en Angleterre, en Allemagne et dans le Nord de l'Europe, à l'époque de la prétendue réforme protestante. A Samarie comme en Europe, au XVIe siècle comme aujourd'hui, c'est *de novissimis populi* qu'on a fait les *sacerdotes excelsorum*. (III *Reg.*, XIII, 33; XII, 31 ; II *Paral.*, XI, 13, 14, 15 ; XIII, 9 (*x*). Même sorte de gens recommencent un nouveau schisme à Samarie, sous le gouvernement de Sanaballat, après le retour de la captivité de Babylone. Un prêtre du nom de Manassès avait épousé, contre la défense de la loi, une femme étrangère, Nicaso, fille de Sanaballat, gouverneur de Samarie, cuthéen d'origine. Ce prêtre ayant refusé de se soumettre aux ordres de Néhémie qui lui intimait de la renvoyer, abandonna Jérusalem et le culte de ses pères, alla s'établir à Samarie chez son beau-père « où il fut suivi par quantité d'autres aussi opiniâtres que lui dans leur rébellion... (*y*). » — « Quand Sanaballat eût bâti son temple et établi son gendre dans la sacrificature, Samarie devint le refuge et l'asile de tous les mécontents de Judée. Avait-on violé la loi en mangeant des viandes défendues, en manquant à observer le sabbat, etc., dès qu'on se voyait recherché pour cette violation, on se retirait chez les Samaritains, sûr d'y être reçu à bras ouverts : de sorte qu'à la longue le gros des Samaritains se trouva n'être presque qu'un ramas de Juifs apostats et de leur postérité (*z*). » Ecoutons maintenant l'historien Josèphe : « Les sénateurs de Jérusalem, voyant avec peine que le frère du grand prêtre Jad, qui avait épousé une étrangère, remplit les fonctions du sacerdoce, étaient en désaccord avec lui, parce qu'ils regardaient son mariage comme un exemple à l'appui de tous ceux qui ne voudraient pas suivre la loi, sur ce point, et comme ouvrant la porte aux alliances avec des étrangères. Ils avaient la conviction que la violation de la loi touchant les mariages et les alliances faites avec des étrangères avaient été la cause de leur captivité et de tous leurs maux. Aussi sommèrent-ils Manassès de renvoyer sa femme ou de ne plus approcher de l'autel. Le grand prêtre, aussi bien que le peuple, indigné de la conduite de Manassès, l'écartait de l'autel. Alors celui-ci se rendit chez son beau-père Sanaballat et protesta de son amour pour sa fille Nicaso ; mais il lui déclara qu'il ne voudrait pas, par attachement pour elle, être dépouillé de l'honneur du sacerdoce qui est le plus grand dans sa nation et qui est héréditaire dans sa famille. A ces paroles, Sanaballat lui promit que non-seulement il lui conserverait le sacerdoce, mais qu'il lui accorderait l'autorité et l'honneur de grand prêtre, et qu'il le nommerait gouverneur de tous les pays dont il l'était lui-même, s'il consentait à garder sa fille pour épouse. Il ajouta qu'avec l'autorisation du roi Darius il bâtirait un temple semblable à celui de Jérusalem sur le mont Garizim, le plus élevé de la Samarie. Ebloui par ces promesses, Manassès accepta ces offres, dans l'espoir d'obtenir de Darius le pontificat et de succéder à Sanaballat déjà bien avancé en âge. De semblables mariages avec des étrangères furent contractés par plusieurs prêtres et Israélites; ce qui était une cause de soulèvement parmi les habitants de Jérusalem ; car ces violateurs de la loi suivaient Manassès, gagnés qu'ils étaient par l'argent que leur offrait Sanaballat, par les terres qu'il leur donnait pour culture et pour habitation, et par les munificences de tout genre dont il comblait son gendre. » Après la défaite de Darius par Alexandre, Sanaballat fit sa soumission au vainqueur. « Le bon accueil que lui fit Alexandre, le remplit de confiance et l'engagea à lui parler de son projet. Il lui exposa donc qu'il avait pour gendre Manassès, frère de Jad, grand prêtre des Juifs, et que celui-ci avait pour adhérents un grand nombre de personnes de cette nation, qui désiraient bâtir un temple dans la Samarie, et qu'il était avantageux pour le roi de diviser les Juifs, dans la crainte que, s'ils étaient unis entre eux et qu'ils tentassent un soulèvement, ils ne lui suscitassent des embarras, comme ils l'avaient fait auparavant à l'égard des princes d'Assyrie. Alexandre se rendit à ses désirs, et Sanaballat bâtit donc un temple avec beaucoup de diligence, et y établit prêtre Manassès, persuadé qu'il en reviendrait un très grand honneur aux enfants de sa fille.... (*aa*). »

C'est ainsi que s'opèrent les schismes et les défections. Chacun peut en faire l'application à ce qui se passe au milieu de nous. Mais veut-on un exemple du soin jaloux, du zèle, je dirai même de la sainte susceptibilité avec laquelle les membres de la véritable Eglise doivent conserver l'unité de leur religion ? Qu'on lise le XXIIe chapitre de *Josué*. Les tribus de Ruben, de Gad et la demi-tribu de Manassé, placées au delà du Jourdain, avaient élevé sur les bords de ce fleuve un autel imposant. Les dix autres tribus ignorant à quelle fin cet autel avait été érigé et craignant qu'il n'occasionnât une division en fait de culte et de religion entre ces deux tribus et celles qui étaient en deçà du Jourdain, leur envoyèrent une députation composée d'un représentant de chacune des dix tribus et présidée par Phinées, pour leur en faire des reproches et des menaces. Voyez la belle réponse des trois tribus. Ce n'est pas pour nous séparer de vous en fait de culte, dirent-elles, que nous avons élevé cet autel; ce n'est pas pour y offrir des victimes et des sacrifices, nous savons qu'il n'y a qu'un autel du vrai Dieu et que cet autel se trouve parmi vous ; mais nous l'avons élevé précisément comme un témoignage à jamais durable de notre union avec vous, et afin qu'étant séparés de vous par le Jourdain, vos enfants ne disent jamais aux nôtres, par la suite des temps, que nous vous sommes étrangers en fait de culte, et qu'ils n'excluent pas nos descendants de la participation à vos victimes et à vos sacrifices. Que les fauteurs de divisions et les prédicants de schismes méditent cet exemple et en tirent les conclusions qui en découlent contre eux.

(190) *Du commerce des consciences*, p. 8.

(*x*) Voy. *Amos*, *Ezech.*

(*y*) Prideaux, *Histoire des Juifs*, etc., livre VI.— *Voy.* Aussi Rabelleau, *Histoire des Hébreux rapprochée des temps contemporains*, Paris, 1826.

(*z*) Prideaux, *ibid.*

(*aa*) Flavit Josephi Opera omnia, Amstelodami, 1726, t. I, p. 578, 579, 580.

prescrit de faire des abstinences et des jeûnes. L'Evangile, à la vérité, parle bien du pouvoir de remettre ou de retenir les péchés, confié par Jésus-Christ à ses apôtres et à leurs successeurs, ce qui supposerait l'obligation de les confesser ; il parle aussi et assez souvent de pénitence, de jeûne, de mortification, mais vous seriez bien sots si vous vous soumettiez à une pareille réglementation de ces sortes de choses. Croyez en Jésus-Christ ; croyez que vos péchés vous sont pardonnés par les mérites de son sang ; les bonnes œuvres sont inutiles au salut, et probablement, nous ajoutons, nous, les bonnes mœurs aussi, vu qu'elles sont assez souvent les compagnes des bonnes œuvres.

Telle est la bonne morale de ces prédicants ; et sans croire peut-être eux-mêmes à Jésus-Christ, sans professer sa divinité, sans reconnaître dès lors le véritable prix de son sang, ils vous fabriquent une religion qui vous permettra de croire tout ce qu'il vous plaira, et, par conséquent, de faire tout ce que vous voudrez, à moins que le code pénal ne vienne malencontreusement gêner votre liberté.

Dans leur zèle pour l'œuvre de votre conversion, après s'être adressés à vos passions, à vos intérêts matériels, en un mot, à la mauvaise partie de vous-mêmes, ils ne dédaigneront pas même de faire appel aux passions politiques et sociales du moment (191).

(191) L'histoire du protestantisme atteste de la manière la plus positive que, dans ses débuts, au milieu de ses progrès et jusque dans son triomphe final, il s'est toujours mêlé aux passions politiques et sociales du temps, et qu'il a toujours fomenté l'esprit révolutionnaire. C'est à ses doctrines épurées que l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande, les Pays-Bas, la Suisse et toute l'Allemagne doivent les séditions et les révolutions qui les ont ravagées ; c'est par elles que tous les trônes furent ébranlés. « Le premier fruit qu'on en retire, nous dit le réformateur protestant Erasme Sarcerius, c'est un manque absolu de subordination et de soumission à l'autorité.... Les sujets veulent être les égaux du prince, les valets ceux de leurs maîtres et tous être indépendants et libres, libres de ne faire en tout et partout que ce qui leur plaît (*bb*). » C'est pourquoi, « les souverains de l'Europe, dit M. Cahill dans sa lettre au lord Carlisle, ont dû se hâter de former une ligue pour la défense de leur conscience, de leur foi, de leur honneur, de la sainteté de la famille, de la morale, de leurs trônes, contre l'invasion d'une doctrine barbare menaçant de ravaler la femme au rôle de la brute, de faire revivre le paganisme et de renverser toutes les lois divines et humaines... ; » car, ajoute-t-il, le protestantisme alors « c'était l'introduction du mahométisme, l'anéantissement de tout lien conjugal ; c'était la femme rendue à la dégradation du paganisme, le mariage remplacé par la licence, le parjure et l'adultère ; c'était d'après les lois du christianisme l'abâtardissement des générations futures au milieu de la catholicité (*cc*). »

Cet esprit du protestantisme est celui qui anime encore aujourd'hui ses émissaires partout où il expédie. Le comte de Shafterbury, président de la *Société biblique de Londres*, dans le discours prononcé, en 1853, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de cette société, avoue clairement le but politique de la propagande protestante. C'est aussi ce que reconnaît le *Times* (*dd*) dans une correspondance que lui adresse un voyageur anglais en Italie. Le *Chronicle* avoue également que les membres de la société de l'*Alliance évangélique*, dont le but principal est la propagande, « semblent travailler, de leur propre aveu, à amener partout quelque commotion politique pour affaires religieuses. »

L'autorité du savant et judicieux professeur protestant, M. Léo, vient à l'appui de ce que nous disons. « Les enseignements des propagandistes protestants, dit-il à son ancien ami, le pasteur Krummacher de Duisbourg, font entrer la confusion dans les esprits, lacèrent la moralité, ébranlent l'autorité sociale et l'ordre ecclésiastique, et n'ont en résumé qu'une action révolutionnaire.... (*ee*). » — « Le protestantisme, nous dit *L'Espérance*, pour qui le considère historiquement, ne peut qu'offrir un spectacle très-affligeant... On voit qu'il favorise souvent les principes révolutionnaires qui agitent l'Europe (*ff*)... Ses divisions croissantes entraînent des périls et des désordres manifestes que rien ne saurait compenser (*gg*). » — « C'est donc un fait qu'il est animé d'un esprit d'opposition systématique et turbulent qui saisit toutes les occasions de manifester ses tendances et d'agiter le pays (*hh*). » La raison en est toute simple, de l'aveu même des protestants : « dans les églises protestantes, selon *L'Espérance*, on ne parle presque plus que des droits de l'homme, ou si l'on parle de ses devoirs, c'est pour lui persuader d'user de ses droits... ; » ce qui fait que là où règne le protestantisme « le principe d'ordre a souvent disparu devant le principe de liberté (*ii*). » — « Le grand Stephan Balhary était persuadé que les hommes qui méprisent l'autorité ecclésiastique n'ont plus qu'un pas à faire pour rejeter l'autorité du prince (*jj*). » — « Protestant dans le sens politique, selon un autre écrivain de la Réforme, c'est celui qui, non content de blâmer l'état des choses, cherche à le miner dans ses fondements et à le renverser totalement (*kk*). »

Ce n'est pas seulement en Europe que le protestantisme développe cet esprit antisocial et antichrétien ; ses missionnaires le portent partout où ils vont s'établir, comme l'attestent des documents émanés d'écrivains protestants impartiaux, analysés dans les *Feuilles historiques*, t. XXX, XXXI, XXXII.

Dans les missions orientales « mes compatriotes, les Anglais, dit le protestant Patterson, pratiquent une politique déloyale et perturbatrice, qui a pour principaux agents les missionnaires protestants. Ceux-ci contractent des alliances intimes avec les schismatiques de tous les pays ; avec les Nestoriens en Asie, les Cophtes en Egypte, les Arméniens et les Juifs en Syrie et en Turquie. Ils puisent dans le

(*bb*) *Sarcerii Ausleg. D. Episteln. auf D. Sonntage vom Advent.*, Leipzig, 1552, t. IV, n. 3.

(*cc*) La vérité de ces assertions est constatée par les témoignages des plus célèbres pasteurs et champions du protestantisme dans les premiers temps de la Réforme. Voyez *La Réforme, son développement*, etc., par Dollinger ; Paris, 1849 ; — Hæninghaus, *La Réforme contre la Réforme.*

(*dd*) N. du 21 décembre 1853.

(*ee*) *Annales cath.*, t. I, p. 559.

(*ff*) N. du 16 décembre 1846.

(*gg*) *Ib.*, 24 mars.

(*hh*) *Le Semeur*, journal prot., n° 49, 1844, citant les paroles du préfet de la Haute-Vienne.

(*ii*) *L'Espér.*, 17 février 1846.

(*jj*) Fessler, *Geschichter der Ungarn.*, t. VII, p. 322 551.

(*kk*) *Arauer Unterhaltungsblatter fur Welt-und Menschen-Kunde*, 1824, n. 17.

Voyez comme ils exploitent à leur façon certaines idées d'indépendance et de liberté, et comme ils vous prouveront que vous ne pouvez être ni libres, ni indépendants, dans le sens qu'ils l'entendent, pendant que vous resterez catholiques! Quelle indignité de faire mentir l'histoire, la statistique, l'économie politique, en faveur de leur système, et d'appeler ainsi toutes les passions à l'appui de leur propagande! L'histoire de dix-huit siècles aura beau attester que c'est le catholicisme qui a affranchi l'Europe, les écrivains protestants le plus en renom (192) auront beau le reconnaître à leur tour, l'exemple des nations catholiques aussi véritablement et plus véritablement libres que tant de nations protestantes, aura beau en rendre la démonstration sensible à tous les yeux, ils se morfondront à vous dire et à vous répéter, en dépit des faits et des raisonnements, que catholicisme et liberté, que papauté et indépendance ne sauraient se concilier, et qu'il faut opter entre l'un ou l'autre pour être libres à leur façon. Que serait-ce, en effet, que la liberté et l'indépendance dont ils leurrent leurs adeptes? Ce serait la barbarie de la pire espèce (193), à laquelle ils nous conduiraient tout droit,

protestantisme un esprit si large, une doctrine si facile, qu'ils déclarent les dogmes stériles, les sacrements de simples formes, et qu'ils permettent à leurs adeptes de ne pas changer à l'intérieur. Pourvu que le néophyte soit intérieurement un *Englis* en religion et en politique, l'apôtre est satisfait. » Les résultats des missions évangéliques contre l'ordre, la foi et l'autorité épouvantent M. Patterson. Suivant lui, les orientaux protestantisés imiteront les Caffres et les Hottentots et deviendront de dangereux ennemis de l'Angleterre. Ces observations sont pleinement confirmées par le célèbre M. Lyard dont les paroles ne sauraient être suspectes aux protestants.

Si de l'Asie nous passons à l'Afrique méridionale, nous verrons que les missionnaires protestants ont fait des Caffres et des Hottentots de véritables révolutionnaires. Siloh passe pour être l'établissement de mission le plus accompli du pays. Eh bien! d'après des témoins oculaires protestants, MM. Gobloulon et Irving, Siloh « est un nid de voleurs et d'assassins: pas un seul de ses huit cents habitants ne peut être cité comme une exception. » L'établissement principal des Anglais *indépendants* à Katriver est pire encore que celui de Siloh, et est signalé comme le foyer central de tous les complots ourdis par les indigènes. « Il est notoire, assure le docteur Kretzlchmar, que les missionnaires se mêlent partout de politique de la façon la plus blâmable... Un enchaînement grave de faits les flétrit comme instigateurs de la rébellion des Hottentots... Ils ont été soumis à une enquête qui les a laissés libres; mais la voix publique les a condamnés : Reconnaissez-les à leurs œuvres, a crié toute la colonie. » Sir J. Alexandre, adjudant du gouverneur, leur coreligionnaire, déclare dans un rapport officiel que « cet établissement est devenu une réunion d'ennemis du pouvoir, d'où se répandent des principes de révolte. » Le protestant Harry Smith dénonce les convertis comme une légion de brigands vivant de rapines. » — « Après avoir attisé le feu de la révolte partout autour d'eux, ajoute-t-il, ils ont pris part à l'insurrection des Caffres. Voilà les principes politiques que les Hottentots ont reçus des missionnaires. »

Les missions protestantes de l'Océanie ne présentent pas de meilleurs résultats. « Depuis trente-deux ans, dit le protestant Micheli, des missionnaires anglo-américains évangélisent l'Océanie; mais ces missionnaires sont la terreur des colons anglais ou américains et de leurs consuls. Ces apôtres, jadis tailleurs ou cordonniers pour la plupart, s'établissaient à la cour des princes et chez les riches, les considéraient comme convertis, quoique ceux-ci menassent une vie bestiale, s'emparaient du gouvernement et faisaient bombance avec l'or des missions. On rencontrait leurs femmes et leurs enfants dans des voitures traînées à bras par des indigènes (*ll*). » Ecoutons encore le *Westland* de Brême, journal protestant : « Depuis le règne des missionnaires aux îles Sandwich, la population a diminué de moitié. Ils trouvèrent, en 1820, le peuple ignorant, mais brave, cordial, vigoureux de corps et d'esprit. Qu'est-il maintenant? Un peuple maladif, hébété, esclave. On lui a ravi tout ce qu'il aimait. Il est forcé d'obéir à des autorités installées par les missionnaires, qui punissent et emprisonnent les pauvres gens pour la moindre faute. Au nom de la charité, les missionnaires les ont ruinés... et toutes ces îles ne sont plus qu'une maison de prostitution et une caverne de voleurs (*mm*). »

Après tout ce que nous venons d'établir, appuyé sur des témoignages incontestables d'écrivains non suspects, l'on ne sera pas étonné que l'évêque protestant Gray ait déclaré que « le système d'éducation suivi par les missionnaires ne peut pas conduire à autre fin qu'à la révolte; » et que l'*Age*, journal protestant, ait pu dire « que les missionnaires protestants sont la pire espèce de démons terrestres (*nn*). »

(192) Guizot, *Histoire de la civilisation en Europe.* — Ancillon, *Tableau des révolutions*, etc. — Cobbet, *Lettres sur la Réforme en Angleterre.* — Lord Fitz-William, *Lettres d'Atticus.* — C.-A. Muller, *des Beaux-Arts*, etc. — Hæninghaus, *la Réforme contre la Réforme*, t. II, etc., etc.

(193) Que le protestantisme reconduise au paganisme et à la barbarie, c'est ce que des écrivains protestants eux-mêmes sont forcés de reconnaître et d'avouer (*oo*). Voici comment s'exprime à ce sujet un membre de l'Eglise protestante, homme d'une grande expérience, M. H. Worsley, en parlant de l'Angleterre, qui est proclamée par certaines gens comme « le plus moral et le plus religieux des peuples. » — « La statistique des crimes, dit le Rév. Worsley, ainsi qu'on l'a observé avec raison, est impuissante à donner l'idée du développement de la dépravation dans la basse classe de la métropole et des villes manufacturières. Jamais elle ne mettra à nu les monstrueuses racines du vice qui, en s'étendant au loin, pénètrent si profondément dans ce sol préparé. Les délits qui figurent dans les annales de la justice ne sont que l'efflorescence ou l'écume qui flotte à la surface; la grande masse d'iniquité est au fond, hors de la portée du regard. L'imagination, avec toute sa puissance, essayerait en vain de se représenter un tableau qui approchât de la vérité. La condition réelle d'une grande par-

(*ll*) Die Vœlker der Sudsee und die missionem meter derselben.

(*mm*) Tom. IV, Ire livraison.

(*nn*) N. du 7 septembre 1830.

(*oo*) Ces résultats du protestantisme ont été constatés par nombre de ses pasteurs et théologiens dès les premiers temps de son apparition. Voyez dans Döllinger : *La Réforme et son développement*, les aveux que l'évidence des faits leur a arrachés, t. II, p. 217, 359, 586, 591 et alibi passim.

si le catholicisme, en maintenant les idées d'ordre, de justice, de subordination, de respect du droit de tous, n'arrachait la société à leurs détestables utopies, ou ne les forçait du moins à en ajourner l'exécution. Tel est cependant le thème qu'ils ressassent à sa-

tic de ces localités « est non-seulement la barbarie et le paganisme, mais quelque chose de plus dégradé encore : » c'est la civilisation corrompue; c'est l'humanité faisant servir la puissance de ses moyens d'action à son plus grand abrutissement; c'est une scène où la croyance à une religion n'est prouvée que par le blasphème, et où les ressources d'une époque de lumières et d'émancipation ne sont employées qu'au service du mal (*pp*). »

M. Vanderkiste, qui est un de ces hommes que la société des missions de Londres charge d'explorer ces repaires du vice et de la misère, où il paraît convenu, selon les paroles du *Rambler*, que les ministres de l'Eglise établie, sans savoir pourquoi, ne doivent jamais pénétrer, parle ainsi en ce qui touche cette portion du peuple anglais qu'il a le plus particulièrement étudiée durant six années de missions « dans les repaires de Londres. » — « C'est à regret, dit-il, que je suis forcé de conclure, d'après mes observations de plusieurs années, que la majorité de la population de mon ancien district n'est composée que de païens et d'infidèles.... La masse de la population pauvre néglige absolument tout culte public (*qq*). »

« Ailleurs, en parlant de la classe pauvre en Angleterre, et plus particulièrement de Londres : « C'est, dit-il, une phrase favorite auprès de certaines gens, d'appeler l'Eglise établie l'Eglise des pauvres, et chez d'autres de parler du méthodisme comme de la religion du pauvre; « mais le fait est que c'est le paganisme qui est la seule religion du pauvre dans la métropole. » — Le socialisme, l'incrédulité, le rationalisme et l'indifférence dominent partout d'une manière effrayante : » — « telle est la description que nous fait un autre écrivain de ce que M. Wanderkiste appelle la paroisse la plus favorisée de Londres, Islington. De tels passages, ajoute le *Rambler*, puisés dans mille différentes sources, pourraient être multipliés à l'infini... Nous venons d'entendre des ministres, soit anglicans, soit protestants, déclarer que l'imagination est impuissante à se figurer *l'état de dépravation générale* qui existe parmi les basses classes dans la grande ville de la protestante Angleterre; nous venons de les entendre déclarer que, dans la capitale, le pauvre n'a d'autre religion que le paganisme...; et l'on ne peut douter que la plupart de nos grandes villes ne soient dans une situation analogue (*rr*). »

Le judicieux professeur protestant, M. Léo, fait lui-même observer au pasteur Krummacher que la propagande en Italie aboutira au même point. Le résultat, dit-il, du zélotisme irréfléchi des propagandistes en Italie « sera, comme nous pourrons peut-être le voir nous-mêmes, la sauvagerie religieuse, l'anéantissement de toute autorité, même de celle de la vérité (*ss*). » Aussi M. Cahill a-t-il pu dire avec raison au lord Carlisle, en parlant des efforts des Sociétés bibliques : « Je ne crains plus de m'avancer, l'histoire à la main, pour démontrer que, aux yeux de l'Europe catholique, le protestantisme n'a jamais été simplement un fait de l'ordre spirituel et religieux, mais qu'il a paru bien plutôt comme un mélange antichrétien, antisocial, anticonjugal de paganisme, d'infidélité de spoliation et de persécution (*tt*). »

(*pp*) *Essai sur la dépravation de la jeunesse*, par le rév. H. Worsley.

(*qq*) *Notes et récits d'une mission de six ans* dans les repaires (deus) *de Londres*, par W. Vanderkiste.

(*rr*) Voyez l'article remarquable du *Rambler* traduit en entier dans les *Annales cathol. de Genève*, t. II, p. 370 et suiv.

(*ss*) *Annales cathol.*, t. I, p. 360.

(*tt*) Lettre du 6 février 1853.

(*uu*) *Le Christianisme à Ceylan.*

(*vv*) *L'Univers*, 6 décembre 1853.

(*xx*) *Christianisme et paganisme*, p. 8.

Le résultat des missions protestantes est le même partout. Dans l'Asie orientale, le gouvernement anglais s'étant aperçu que l'enseignement du protestantisme enlevait à ceux qui le recevaient toute espèce de soumission, de moralité et de foi, a dû faire cesser dans les écoles tout prosélytisme religieux, de crainte d'une transformation pire que le paganisme. Les missions de Ceylan où épiscopaux et méthodistes rivalisèrent d'ardeur, comptent parmi les principales missions protestantes indiennes. Or, voici comment en apprécie les fruits, après deux siècles de travaux, sir James Emerson Tennent, secrétaire protestant du gouvernement anglais. « Les protestants singhalais, dit-il, sont pires que des païens, et des milliers d'entre eux sont en réalité bouddhistes. » — : On n'y rencontre guère, ajoute-t-il, de vrais chrétiens parmi les indigènes que les catholiques (*uu*). » Les mêmes résultats sont constatés par des témoignages protestants pour les missions de l'Inde continentale, de l'Afrique, des Etats ottomans et de l'Océanie. Là aussi la majorité des convertis est pire qu'avant sa conversion.

De l'histoire des missions protestantes écrites par les protestants eux-mêmes on peut donc conclure avec certitude, suivant M. Gustave de la Tour, qu'un paganisme abject est encore moins détestable que l'espèce de christianisme inculqué par les missionnaires évangéliques, dont les disciples deviennent en général la honte ou l'effroi de la société (*vv*). » Tant il est vrai, pour nous servir des paroles de M. de Gasparin : « qu'on ne seinde pas impunément le christianisme, et que la voûte entière s'écroule quand on détache la moindre pierre (*xx*) !

Dans les Etats-Unis d'Amérique, la décomposition des sectes protestantes au profit de l'infidélité qui est la négation du christianisme, est tellement notoire et effrayante, qu'un journal politique, le *New-York-Hérald*, du 27 avril 1854, a poussé le cri d'alarme. Parlant de la secte des unitaires qui est très-répandue, il dit : « Nos modernes unitaires croient en Dieu et en un pouvoir créateur; ils considèrent la Bible comme un excellent livre, inférieur à Shakspeare, mais positivement supérieur à Platon; ils classent Moïse, le Christ et saint Paul parmi les hommes les plus éminents de l'antiquité. Les développements de cette doctrine dans l'Etat de New-York sont récents, mais pendant ces vingt-cinq dernières années elle a fleuri à Boston et dans la Nouvelle-Angleterre. La plupart de nos savants et de nos littérateurs sont devenus unitaires; beaucoup de ministres protestants ont adopté cette foi. »

Un pasteur presbytérien constate aussi les progrès de l'infidélité dans l'église de sa secte : « dévorée jusqu'au cœur par le socinianisme. » L'ange des ténèbres, dit-il, a égoutté la rosée de ses ailes maudites sur la Nouvelle-Angleterre; les chaires de ses villes et de ses paisibles villages sont occupées par des blasphémateurs. Méprisant la liturgie pure des temps anciens, ils prêchent sans crainte que Jésus-Christ n'est pas le vrai Dieu : « Je crains vraiment, disait Increasser Mather, à l'aurore du puritanisme, je crains que la Nouvelle-Angleterre ne devienne la Babylone de l'Amérique. La Nouvelle-Angleterre, presque en totalité, est socinienne, et à Boston, à une seule exception près, toutes les vieilles congré-

tiété, et pour lequel ils rencontrent malheureusement d'utiles auxiliaires hors de leurs rangs.

IX. *Leurs auxiliaires catholiques.* — Ces auxiliaires, il faut le dire, sont les mauvais catholiques. Il s'en trouve dans tous les rangs, dans toutes les classes de la société. Ce sont des demi-savants qui font les entendus, qui parlent et dissertent à perte de vue sur toute chose. Ils pérorent surtout dans les cercles et les cafés. Tout est l'objet de leurs critiques et de leurs sarcasmes; mais le thème favori de leurs déclamations, c'est la religion qu'ils ne connaissent guère et qu'ils pratiquent encore moins; ce sont aussi les prêtres dont ils ne fréquentent que les mauvais et dont ils ne tolèrent que les indignes.

Parmi ces auxiliaires du protestantisme se trouvent aussi quelques hommes riches et élevés, qui abusent de leurs loisirs et de leur fortune pour miner une religion qui est à peu près leur unique sauvegarde, pour répandre des doctrines qui les consumeraient les premiers avec leurs biens et leurs richesses, si ces doctrines venaient à s'établir dans la société. Ce sont, dans l'ensemble, N. T. C. F., des hommes auxquels vous n'accorderiez pas la moindre confiance, la moindre ingérence dans vos affaires de famille, et que quelques-uns d'entre vous écoutent cependant comme des oracles, en matière de religion; comme si la religion était le thème dévolu au premier venu, comme si elle était la pâture des sots et des désœuvrés! Peut-on montrer si peu de sens et de prudence dans une affaire de cette importance!

Pour vous, N. T. C. F., qui avez eu le bonheur de conserver la vraie foi, sachez apprécier ce don de Dieu et ne cessez de lui en rendre les plus vives actions de grâces. Prenez garde de perdre un trésor si précieux. Jamais vous ne fûtes plus exposés à ce péril qu'aujourd'hui, où la propagande de l'erreur se fait pour ainsi dire aussi librement que celle de la vérité. Vous ne sauriez employer trop de précautions pour vous en préserver. Fuyez les entretiens de ces docteurs de mensonge : leur parole est semblable à la gangrène (II *Tim.*, II, 17); rejetez loin de vous leurs détestables écrits : ils renferment un poison qui entre par les yeux et qui donne la mort à l'âme. Prenez garde de vous laisser séduire par ces vains discoureurs qui prétendent être les docteurs de la loi, quoiqu'ils n'entendent ni ce qu'ils disent, ni ce qu'ils assurent si hardiment (I *Tim.*, I, 7); ou qui, ne pouvant s'empêcher de reconnaître la vérité, la tiennent injustement captive (*Rom.*, I, 18), parce qu'ils ont intérêt d'accréditer l'erreur. Evitez ceux qui déchirent l'Eglise par le schisme et l'hérésie (*Rom.*, XVI, 17; *Tit.*, III, 10); « car ce sont, vous dit saint Paul, de faux apôtres, des ouvriers trompeurs, qui se transforment en apôtres de Jésus-Christ. Et il ne faut pas s'en étonner, puisque Satan même se transforme en ange de lumière. Il n'est donc pas étrange que ses ministres aussi se transforment en ministres de la justice; mais leur fin sera conforme à leurs œuvres. » (II *Cor.*, XI, 13-15.) Attachez-vous à vos pasteurs légitimes, soyez dociles à leurs instructions; vous n'en pouvez reconnaître d'autres, sans compromettre votre salut éternel : *Et ego non sum turbatus, te pastorem sequens.* (*Jer.*, XVII, 16.)

Vous êtes hors de la voie qui conduit à ce salut, vous, nos infortunés frères séparés, qui êtes nés hors du sein de notre Eglise. Ah! ouvrez les yeux à la vérité qui brille de toute part. Vous êtes aussi hors de cette voie, non par le malheur de votre naissance, mais par une prévarication bien autrement criminelle, vous que la divine Providence avait fait naître dans la véritable Eglise, et qui vous en êtes séparés pour vous réunir à des sectes de perdition et de mensonge. Vous étiez grandement coupables sans doute lorsque, appartenant encore au corps de cette Eglise, vivant en communion avec elle, vous vous montriez indociles à ses leçons, vous en négligiez les sacrements et en trangressiez les ordonnances. Mais, alors du moins, il vous restait une planche de salut. La grâce dans un moment opportun, au jour de la miséricorde, pouvait éclairer votre esprit, toucher votre cœur et faire encore de vous des chrétiens dociles, exemplaires, des fils repentants, dont la conversion aurait causé plus de joie au ciel que la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes. (*Luc.*, XV, 7.) A l'approche de la mort au plus tard, à ce moment suprême où toutes les illusions se dissipent comme un vain songe, vous eussiez trouvé bien doux et bien consolant d'appeler auprès de vous le ministre de la réconciliation, de déposer en son sein le fardeau de vos iniquités, de recevoir les secours de la religion et de partir de ce monde, de cette vallée de larmes qui n'aura plus alors aucun bien, aucune consolation à vous offrir, d'en partir, dis-je, avec l'espérance de trouver miséricorde auprès de votre juge, et d'échanger une terre d'exil contre une véritable patrie. Mais aujourd'hui que vous êtes séparés de l'Eglise

gations sont unitaires, » c'est-à-dire infidèles (*yy*).

Voilà ce qu'est devenu le protestantisme dans les Etats les plus anciennement colonisés par les réfugiés protestants de l'Angleterre. Dans les états de nouvelle formation le christianisme est encore plus abandonné. Dans le Kentucky seulement, d'après les calculs d'un ministre protestant, le docteur David Rice, sur une population de 564,317 âmes, « il y a plus de cinq cent mille personnes qui ne fréquentent aucune église le dimanche (*zz*). »

(*yy*) *Un pasteur vresbytérien à la recherche de la vérité*; Boston.

(*zz*) *Aperçu de l'Histoire de l'Eglise dans l'Etat du Kentucky, pendant une période de quarante ans. — Voyez* le journal protestant *le New-York-Herald* du 8 mai 1854, et le compte-rendu du sénat de Washington, du 4 mai, sur le paganisme des Mormons.

qui était votre vraie mère, aujourd'hui que vous êtes sortis de l'arche hors de laquelle vous êtes condamnés à périr dans les eaux du déluge; aujourd'hui que vous vous êtes réunis et comme enchaînés à des églises adultères, à des sectes réprouvées, vous avez pour ainsi dire mis vous-mêmes le sceau à votre condamnation. « Il est impossible, vous dit saint Paul, que ceux qui ont été une fois éclairés, qui ont goûté le don du ciel, qui ont été rendus participants du Saint-Esprit, qui se sont nourris de la bonne parole de Dieu et des merveilles du siècle à venir, et qui après cela sont tombés, il est impossible qu'ils se renouvellent une seconde fois par la pénitence. » (*Hebr.*, VI, 4-6)... Les paroles de saint Pierre ne sont ni moins sévères, ni moins effrayantes. Selon le chef des apôtres, « il eût mieux valu pour eux n'avoir point connu la voie de la justice, que de retourner en arrière après l'avoir connue, et d'abandonner la loi sainte qui leur a été donnée. » (II *Petr.*, II, 21.) En ne prenant même les paroles de saint Paul que dans le sens d'une grande, d'une extrême difficulté, ainsi qu'il faut les prendre, il est certain, ô frères dévoyés, que vous vous trouvez dans la plus dangereuse et la plus effrayante des situations. Il est certain qu'il ne vous reste d'espoir de salut, même à vos derniers moments, qu'autant que vous reviendrez repentants et humiliés à la mère que vous avez si outrageusement et si injustement abandonnée. Rentrez donc en vous-mêmes, nous vous en conjurons au nom de vos plus chers intérêts, au nom de votre âme et de votre salut éternel; rentrez dans la société de vos anciens frères qui vous tendent les bras; écoutez les cris de votre conscience et ayez pitié de votre âme. (*Eccle.*, XXX, 24.) « Eveillez-vous à salut et revenez à l'unité, vous dirons-nous avec saint Augustin parlant aux dissidents de son temps; revenez à la mère d'où vous êtes sortis.... Ne croyez pas affermir l'Evangile (et moins encore vous y conformer) quand vous ne faites autre chose que de vous séparer du troupeau de Jésus-Christ, de sa paix, de sa concorde (194). » Hélas! semblables à ces enfants dont parle le prophète, qui, trouvant la loi de Dieu trop sévère, disaient à leurs voyants: *Ne regardez point pour nous à ce qui est droit et juste, dites-nous des choses qui nous plaisent* (*Isa.*, XXX, 10); vous avez cherché des guides plus favorables à vos passions, et, pour votre malheur, vous les avez trouvés; mais en les suivant, vous avez encouru tout à la fois la disgrâce de votre Dieu, le mépris de vos anciens frères, et même assez vraisemblablement celui des séducteurs dont vous avez favorisé les coupables desseins. Prenez conseil de vos véritables amis, rentrez dans le chemin de la justice et de l'honneur, rendez gloire à la vérité, en rétractant de sacriléges engagements qui ne peuvent faire que le tourment de votre conscience et l'opprobre de votre vie.

Ne vous flattez pas surtout de vous sauver hors de l'Eglise catholique, vous dit encore saint Augustin; car, quelque honnête ou louable que vous paraisse d'ailleurs votre conduite, par cela seul que vous vous êtes séparés de l'unité, vous n'aurez point la vie en vous, et la colère de Dieu demeurera à jamais sur vous (195). »—« Vous donneriez même tout votre bien aux pauvres, vous répandriez votre sang pour le nom de Jésus-Christ, s'écrient saint Cyprien et saint Fulgence avec le même Père, vous ne vous sauveriez pas; car il est impossible d'avoir la charité et de demeurer avec Dieu, dès qu'on viole l'unité (196). » Faites donc de dignes fruits de pénitence, ô infortunées victimes de la séduction et de l'erreur; réparez le scandale que vous avez donné; réconciliez-vous avec vous-mêmes, avec Dieu, avec votre première et toujours tendre mère. Vous ne retrouverez la paix du cœur qu'à ce prix, et vous n'aurez d'espérance pour le ciel que dans ce qui peut faire la tranquillité et le bonheur de votre vie présente.

Ouvrez aussi les yeux sur votre triste situation, mercenaires propagateurs de l'erreur, qui n'avez pas su comprendre que l'âme est plus que la nourriture (*Matth.*, V, 25), et qui, selon l'expression d'Ezéchiel, portez le trouble et la désolation dans les familles, pour une poignée d'orge, pour un morceau de pain. (*Ezech.*, XIII, 19.) Peut-on se rendre coupable d'un plus grand crime que de tendre des piéges à la foi de ses semblables, que d'employer la ruse, l'argent, les séductions de tout genre (197), pour faire des déserteurs d'une religion où tout le monde avoue que l'on peut faire son salut, et pour établir à sa place, selon l'expression de saint Cyprien, une religion, une Eglise de création humaine (198)? Cessez donc d'être des loups ravissants, et rendez à leurs véritables pas-

(194) Aug., ep. 171 *ad Donatistas;* epist. 44 *ad Confess. rom.*

(195) « Quisquis ergo ab hac catholica Ecclesia fuerit separatus, quantumlibet laudabiliter se vivere existimet, hoc solo scelere quod a Christi unitate sejunctus est, non habebit vitam, sed ira Dei manet super eum. » (Epist. 152, *ad populum factionis Donatianæ.*)

(196) « Exhibere se non potest martyrem qui fraternam non habet charitatem. Docet hoc et contestatur Paulus apostolus dicens: *Etsi in cibos pauperum.* (I *Cor.*, XIII, 3.) Ad præmia Christi... pertinere non potest qui dilectionem Christi perfida dissensione violavit... Cum Deo manere non possunt qui in Ecclesia Dei unanimes esse noluerunt. » (Cypr., *De Unitate Eccles. cathol.*) — « Firmissime tene et nullatenus dubites quemlibet hæreticum sive schismaticum in nomine Patris et Filii ac Spiritus sancti baptizatum, si Ecclesiæ catholicæ non fuerit aggregatus, quantascunque eleemosynas fecerit, etsi pro nomine Christi etiam sanguinem fuderit, nullatenus posse salvari. » (Fulg., *De fide ad Petrum.*)

(197) Voy. *Annal. cath.*, mars 1834, p. 325.— Ils vont jusqu'à débiter des livres infectés de leurs erreurs sous les titres les plus innocents, les plus catholiques.

(198) « Humanam conatur ecclesiam facere. » (Ep. 52, *ad Antoniam.*)

leurs ces ouailles que vous leur avez si injustement ravies.

Et vous, N. T. C. F., qui, sans avoir encore fait acte d'adhésion à l'erreur, vous laissez cependant entraîner par une déplorable curiosité à intervenir à ces réunions, et qui, communiquant ainsi dans les choses saintes avec ceux qui ont élevé chaire contre chaire, autel contre autel, devenez ainsi complices de funestes scissions, pensez au scandale que vous donnez, aux peines que vous encourez et au danger évident où vous vous exposez de faire naufrage dans la foi. Ecoutez ce que le grand saint Cyprien disait à ceux des catholiques de son temps qui s'exposaient témérairement au même danger. « Lorsque Coré, Dathan et Abiron entreprirent d'usurper les fonctions du sacerdoce de l'ancienne loi, Dieu fit par Moïse ce commandement aux Israélites : *Eloignez-vous des tentes de ces hommes endurcis, et ne touchez en rien de tout ce qui s'y trouve, de peur que vous ne périssiez avec eux victimes de la vengeance que je vais tirer de leur péché.* (*Num.*, XVI, 26.) Et cette menace que Dieu avait faite par Moïse, il l'exécuta : quiconque ne se sépara point de Coré, Dathan et Abiron, subit aussitôt la peine de cet attachement impie. Exemple qui fait voir et démontre que tous ceux qui sont assez peu religieux et assez téméraires pour se joindre aux schismatiques contre les évêques et les prêtres, se rendent coupables du même péché et s'exposent au même châtiment (198*).»

Nous nous adressons maintenant à vous, nos chers coopérateurs, pour communiquer ces avis à nos bien-aimés diocésains, et pour leur en donner de sages développements. Nous n'avons pas besoin de vous rappeler avec quel zèle vous devez vous efforcer, par tous les moyens et au prix de tous les sacrifices, de préserver vos ouailles de la contagion des mauvais discours et des mauvais livres, à l'aide desquels on travaille sans cesse à les corrompre. Vous comprenez assez combien les circonstances des temps et des lieux exigent impérieusement de votre part que vous remplissiez avec toute exactitude le devoir d'instruire vos ouailles, et de le faire d'une manière solide, intéressante et adaptée à leurs besoins. Vous sentirez aussi combien il vous importe de rendre votre ministère honorable en tout (II *Cor.*, VI, 3), afin de ne pas prêcher en vain. Vigilance et activité, zèle et douceur, prudence et fermeté : voilà ce que nous attendons de vous, ou plutôt voilà ce que vous devez à Dieu, ce que vous devez à vos ouailles et à vous-mêmes dans l'exercice de votre ministère et dans les jours mauvais où nous vivons. (*Ephes.*, V, 15, 16.) Plein de confiance en vous, fort de votre union entre vous et avec nous, combattons courageusement le bon combat (I *Tim.*, VI, 13), et tenons-nous pour assurés de la victoire. L'Eglise a vu bien d'autres ennemis, elle a passé par bien d'autres épreuves, et ce ne seront pas des sectaires usés, qui ne savent plus ce qu'ils disent, ni ce qu'ils veulent en fait de religion, qui ne savent même plus quel nom prendre ni sous quel titre se produire, qui renverseront les murs de Sion et triompheront de ses défenseurs.

Veillez sur vous, dirons-nous maintenant avec saint Paul à tous nos diocésains, prêtres et fidèles, *demeurez fermes dans la foi...* (I *Cor.*, XVI, 13.) *Soyez-y stables et immobiles...* Agissez avec courage, montrez-vous pleins de force, *abondants dans les œuvres du Seigneur, sachant que votre travail ne demeurera pas stérile.* (I *Cor.*, XV, 58.)

Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que nous appelons sur vous tous par nos vœux et nos prières, et dont nous désirons que vous ayez un gage dans la bénédiction pastorale que nous vous donnons avec un cœur plein d'amour et de dévouement pour vous ; que cette grâce de Jésus-Christ, disons-nous, source de tout bien véritable et unique fondement de nos plus douces espérances, soit à jamais sur vous. *Gratia Domini nostri Jesu Christi vobiscum.* (I *Cor.*, XVI, 23.) Ainsi soit-il.

Gênes, le 8 avril 1854.

DISCOURS SUR LE CULTE DE MARIE,

Prononcé dans l'église métropolitaine de Gênes, le 5 *août* 1853.

Rien n'est admirable, nos très-chers frères, comme la variété des titres sous lesquels Marie a été invoquée à travers les siècles, depuis l'aurore du christianisme ; et rien n'est touchant comme les honneurs que les fidèles lui ont rendus, à tous ces titres. Il n'y a pas de vertu dans Marie, sous le nom de laquelle elle n'ait été honorée ; il n'y a pas de bienfaits, de faveurs obtenues par son intercession, dont la reconnaissance des fidèles n'ait fait un nouveau titre pour l'invoquer. Ici, c'est Notre-Dame du Secours et de la Pitié ; là, c'est la Mère de Miséricorde, la Vierge toute-puissante ou Notre-Dame de la Consolation. Ailleurs encore ce sont mille titres divers qui attestent tous que Marie est toute-puissante auprès de Dieu, et que la confiance du peuple chrétien en son intercession est de tous les temps et de tous les lieux.

(198*) S. Cypr., epist. 76 *ad Magnum.*

Mais c'est dans cette ville surtout, c'est dans les anciens Etats de la Ligurie que Marie règne véritablement. Ici tout est marqué à son enseigne, et les plus beaux siècles de votre histoire vous montrent son image vénérée gravée sur vos monnaies, peinte sur la poupe de vos navires, comme sur les portes de vos maisons et de votre cité. Tout ici lui a été confié, tout a été mis sous sa protection, tout lui a été, pour ainsi dire, consacré comme à la grande patronne et à la puissante protectrice de ces Etats. Noble et sainte pensée d'avoir fait en quelque sorte de la reine des cieux, de l'auguste Mère de Dieu et des hommes, la souveraine de ces contrées!

Le XIVe siècle touchait à sa fin, lorsqu'un pieux chanoine de cette illustre basilique, mû par sa tendre dévotion envers celle que l'Eglise appelle à si juste titre le *secours des chrétiens*, résolut d'y faire ériger une chapelle sous le titre de *Notre-Dame du Secours et de la Pitié*. Ce qui formait le vœu de ce zélé promoteur du culte de Marie, un autre pieux serviteur de la Mère de Dieu l'exécutait peu d'années après, et cette chapelle recevait l'image vénérée à laquelle les religieux habitants de cette cité ont constamment offert depuis lors le tribut de leurs louanges et de leurs prières. Près de trois siècles plus tard, cette image était solennellement couronnée au milieu d'un concours immense de peuple prosterné aux pieds de son incomparable protectrice.

Mais ce n'est pas depuis le XIVe siècle seulement que Marie reçoit à Gênes un culte tout particulier d'honneur et d'invocation. Ici, comme partout ailleurs, son culte se rattache à l'introduction même du christianisme dans ces contrées; il remonte aussi haut que celui de son divin Fils; jamais et nulle part dans le monde chrétien, l'on n'a adoré le Fils, sans honorer la Mère, et leurs noms, comme leurs sanctuaires, sont inséparables dans l'esprit du christianisme, et demeureront à jamais unis dans la langue et dans le cœur des fidèles. « Otez Marie à la religion, nous dit un de ses pieux serviteurs, vous lui laissez toutes ses pompes, mais vous lui ôtez tous ses charmes; et, de tous les ouvrages du Créateur, le christianisme serait le seul où la grâce ne fût pas unie à la majesté, et la tendresse à la grandeur (199).» Aussi Marie comptait-elle de nombreux sanctuaires dans la Ligurie, et recevait-elle des hommages particuliers des pieux habitants de ces contrées, bien avant qu'on lui consacrât une chapelle particulière dans cette magnifique métropole.

Je disais, M. C. F., qu'il a dû en être ainsi d'après l'esprit de l'Evangile, et rien ne me serait plus facile, déroulant ici la tradition, que d'établir, par des monuments de chaque siècle, la perpétuité des honneurs rendus à Marie. Mais ici, pardonnez-nous et plaignez-nous, ô pieux serviteurs de Marie, si, au lieu de nous borner à vous enflammer d'amour et à vous pénétrer de vénération pour cette tendre Mère, les blasphèmes de l'hérésie et de l'impiété nous forcent, pour ainsi dire, à justifier son culte, à venger votre dévotion, bien plus qu'à vous y exciter.

Les protestants, ainsi que personne ne l'ignore, ne rendent aucun honneur, aucun culte à Marie; ils ne lui adressent aucune prière. L'Ecriture, disent-ils, ne dit rien de particulier sur Marie; elle garde le silence sur les honneurs à lui rendre; nous ne devons pas l'honorer, encore moins l'invoquer.

Avec quels yeux ces infortunés lisent-ils donc la sainte Ecriture, et qu'y voient-ils, s'ils ne savent y reconnaître, même dès les premières pages de l'Ancien Testament, la magnifique idée qu'il nous donne de cette nouvelle Eve destinée à écraser la tête du serpent (*Genes.*, III, 15); de cette femme extraordinaire qui concevra un homme par un prodige nouveau sur la terre (*Jerem.*, XXXI, 22); de cette vierge admirable qui enfantera un fils nommé Emmanuel, c'est-à-dire *Dieu avec nous?* (*Isa.*, VII, 14.) Que voient-ils dans l'Ecriture, s'ils n'y rencontrent l'éloge qu'en fait Isaïe, lorsqu'il la compare à une tige chargée d'une fleur divine, à une terre fécondée par le ciel, dans laquelle germera le Sauveur? (*Isa.*, XI, 1; XLV, 8.)

Tels sont les principaux traits du portrait qu'en tracent d'avance les écrivains sacrés, depuis l'auteur de la *Genèse* jusqu'aux derniers des prophètes, et l'on peut dire, avec un célèbre rabbin devenu chrétien (M. Drach), que l'ancienne loi était pleine de l'attente de Marie, et que, durant quatre mille ans, toutes les générations appelaient de leurs vœux la Vierge-Mère, qui devait porter dans son sein le salut du monde, comme toutes devaient ensuite l'appeler bienheureuse jusqu'à la fin des siècles. (*Luc.*, I, 48.)

Mais il faut un aveuglement bien plus déplorable, pour ne pas voir de quelle manière l'Evangile recommande Marie à notre vénération et à notre amour. Qu'y a-t-il de comparable, en fait d'éloges, aux paroles que lui adresse l'ambassadeur céleste, lorsqu'il vient lui annoncer que Dieu l'avait choisie pour être la Mère de son Fils? *Je vous salue, ô pleine de grâces*, lui dit-il, *le Seigneur est avec vous; vous êtes bénie entre toutes les femmes.... Voilà que vous concevrez en votre sein, et vous enfanterez un Fils à qui vous donnerez le nom de Jésus. Il sera grand, et il sera appelé le Fils du Très-Haut.* (*Ibid.*, 28 et seq.)

Que sont donc toutes les louanges que l'Eglise a jamais décernées à Marie, soit dans ses prières, soit par la bouche de ses prédicateurs, soit par la plume de ses écrivains, sinon un pâle commentaire des paroles de l'archevêque? Que sont les honneurs qu'elle lui rend et les sentiments de reconnaissance, d'amour, de confiance, qu'elle nous inspire pour Marie, sinon la conséquence naturelle et légitime de l'incompréhensible dignité de Mère de Dieu, à la-

(199) Le cardinal Giraud, *Paraphrase de la Salutation angélique*, t. IV de ses Œuvres.

quelle elle a été élevée, et des biens infinis que nous avons reçus par son entremise? Qu'y a-t-il donc d'étonnant que nous rendions des honneurs tout particuliers à celle que Dieu a ainsi glorifiée lui-même, en l'élevant au-dessus de toutes les créatures qui existent sur la terre et dans le ciel, en lui décernant un titre incommunicable à tout autre qu'à elle, un titre qui en fait la fille du Père, l'épouse du Saint-Esprit, la Mère de Jésus-Christ, c'est-à-dire la Mère de Dieu? Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que nous invoquions comme une puissante protectrice auprès de Dieu, celle que l'archange a saluée pleine de grâces, bénie entre toutes les femmes, celle par l'entremise de laquelle nous avons tout reçu, en recevant d'elle Jésus-Christ, source de toute grâce et de toute bénédiction.

Mais, reprennent ici les adversaires du culte de Marie, vous exagérez son culte, vous donnez à Marie des titres qui ne sont dus qu'à Dieu, vous en faites la reine des cieux, vous l'appelez l'arche d'alliance, le siége de la sagesse! Eh! oui; nous plaçons Marie au-dessus de tous les anges et de tous les saints; nous croyons que son divin Fils qui l'a associée à son action pour le salut des hommes ici-bas, l'associe à sa gloire dans le ciel; nous pensons que sa dignité de Mère de Dieu, que son exemption de tout péché l'élèvent au-dessus de toute créature, et en ce sens nous l'appelons reine des cieux, ainsi que nous l'appelons arche d'alliance, siége de la sagesse, à cause qu'elle a porté dans son sein le médiateur de la nouvelle alliance, l'auteur de la sagesse et la sagesse elle-même. N'était-elle pas réellement l'arche d'alliance, le siége de la sagesse, pendant que le Fils de Dieu fait homme était renfermé dans son sein virginal? Pourquoi donc lui refuseraient-ils des titres qui lui étaient dus alors, et qu'elle n'a jamais dû perdre depuis?

Les censeurs du culte de Marie nous reprochent encore de placer en elle une confiance excessive, d'en prodiguer les images et de faire de sa dévotion un moyen qui remplace pour ainsi dire tous les autres devoirs de religion.

Pour juger sainement de notre confiance en Marie, il leur suffirait de savoir sous quel doux titre la tradition chrétienne, fondée sur les Ecritures, présente Marie à notre confiance et à notre amour. Ce titre si tendre, si cher au cœur du chrétien, est celui de Mère. Oui, Marie est la mère des chrétiens, Marie est notre mère, et ce titre, c'est son divin Fils qui le lui a légué ou plutôt qui nous en a assuré la possession. De même que, avant de monter aux cieux, il nous a dit à tous, dans la personne de ses disciples: *Je monte vers mon Père et le vôtre: « Ascendo ad Patrem meum et Patrem vestrum »* (*Joan.*, XX, 17); de même aussi, avant de mourir, il nous a dit à tous, dans la personne du disciple bien-aimé: *Voilà votre mère: « Ecce mater tua. »* (*Ibid.*, 27.) Or, je demande maintenant: la confiance d'un enfant envers sa mère peut-elle jamais être trop grande? Et la nôtre envers une mère comme Marie, pourra-t-elle jamais être excessive? Qu'y a-t-il d'étonnant dès lors, si nous recourons à elle dans tous nos besoins, et si chaque enfant de Marie, chaque famille chrétienne tiennent à honneur de posséder son image, d'en orner sa maison, et de la présenter ainsi à la vénération de tous ceux qui partagent les mêmes sentiments? A qui se rapportent d'ailleurs les honneurs particuliers que nous rendons à Marie, et la confiance que nous avons en son crédit? A Dieu lui-même; car observez-le bien, N. T. C. F., quels que soient le pouvoir, la gloire et la faveur dont Marie jouit dans le ciel, nous reconnaissons qu'elle n'est grande, qu'elle n'est glorieuse, qu'elle n'est puissante que par l'effet de la bonté et de la générosité de son Dieu envers elle; nous reconnaissons que tout dérive pour elle de cette source unique, et que tout y rentre également; de sorte que c'est Dieu lui-même qui est honoré en elle, et que nous pouvons dire en toute vérité: *A Dieu seul honneur et gloire: « Soli Deo honor et gloria. »* (1 *Tim.*, 1, 17.)

Mais, dit-on, il y a des catholiques aux yeux desquels la dévotion envers Marie remplace tout autre devoir de religion, et constitue pour ainsi dire toute la religion. — Cela est possible; mais nous sommes aussi les premiers à les condamner d'ignorance et de dévotion mal entendue. La raison en est facile à comprendre, et voici comment: Quelle que soit l'importance que les catholiques attachent à la dévotion envers Marie, ils n'y verront jamais autre chose qu'un moyen des plus efficaces pour obtenir les grâces du Seigneur; or, ces grâces, à quelles fins les demandent-ils? Ils les demandent principalement dans l'intérêt de leur conversion, s'ils sont encore en état de péché, ou dans celui de leur persévérance, de leur avancement dans la vertu et dans la pratique de leurs devoirs, si déjà ils se trouvent en état de justice aux yeux de Dieu. Tel est le but de la vraie et solide dévotion envers Marie. Tout se rapporte donc au salut de l'âme et à la gloire de Dieu dans la confiance que nous avons envers Marie, dans les prières que nous lui adressons et dans les honneurs que nous lui rendons. Et c'est d'après ces principes, et non d'après les illusions et les erreurs de quelques individus peu éclairés, que les censeurs de cette dévotion devraient en juger. Qu'on envisage donc ce culte tel que l'Eglise l'entend et le propose à ses enfants; qu'on n'oublie pas surtout que la partie la plus solide de ce culte consiste dans l'imitation des vertus dont Marie nous a donné l'exemple, et l'on se convaincra que rien n'est plus convenable à la gloire de Dieu, plus favorable à la vertu, plus avantageux au chrétien, que les honneurs et les prières que nous adressons à Marie.

Ah! si jamais le besoin de la protection particulière de Marie s'est fait sentir, c'est bien dans ce temps où tant d'écrivains et de sectaires, où tant d'hommes réunis sous des

drapeaux d'école et de parti mettent leurs efforts en commun pour égarer leurs semblables, pour s'emparer des nouvelles générations et pour les pervertir; c'est bien dans ce siècle où tant d'hommes ont grandi dans l'ignorance de la religion, dans l'oubli de tout devoir, de toute habitude religieuse, et vivent encore comme s'ils n'avaient rien à craindre, rien à espérer au delà du tombeau. Combien de familles renferment des chrétiens de cette espèce? combien qui présentent des individus dont la foi est éteinte ou chancelante, dont les mœurs sont corrompues ou scandaleuses! N'est-il pas malheureusement trop évident que les moyens ordinaires de salut n'opèrent presque rien sur de tels hommes, et qu'eux-mêmes ne songent guère à y recourir dans leur situation? Unissons-nous donc pour appeler sur eux, au nom de Marie, ces grâces extraordinaires qui fléchissent les volontés les plus rebelles et amollissent les cœurs les plus endurcis. Recourons de concert à celle qui a été l'instrument du salut des pécheurs, et qui en est encore, après son divin Fils, le refuge le plus assuré; recourons à Marie, que l'Eglise appelle avec tant de raison la Mère de miséricorde, le secours des chrétiens, et le doux espoir de notre vie (199*). Les honneurs tout particuliers que nous lui rendons nous font assez comprendre qu'elle peut nous obtenir des grâces toutes particulières. A elle de changer pour nous le nom d'Eve, comme elle en a changé les destins; à elle de briser les chaînes des coupables, de rendre la lumière aux aveugles, de rétablir l'empire de la vertu et de faire régner tous les biens dans des cœurs qui ne connaissent plus que le vice, et qui gémissent sous le poids de tous les maux.

Pères et mères qui gémissez sur les désordres et l'incrédulité de vos enfants; époux chrétiens dont l'humeur, la dureté ou l'infidélité dans l'un font peut-être le tourment continuel ou l'enfer anticipé de l'autre; enfants qui pleurez sur l'insensibilité ou les excès de quelques-uns de vos parents, jetez-vous avec confiance dans les bras de Marie, placez-vous sous l'abri de son saint nom, ou plutôt réfugiez-vous dans son cœur où tant d'autres avant vous ont trouvé appui, secours et consolation. Une mère ne repousse pas l'enfant qui vient à elle, et il est encore inouï, après dix-huit siècles, que Marie ait été insensible à la piété qui l'invoque.

Le culte de Marie n'a rien que de légitime et de salutaire, nous l'avons vu. Mais, oh! combien elles sont touchantes les réunions qui se forment au pied des autels de Marie! Combien elles sont belles et attrayantes les fêtes établies en son honneur! Où trouver, en effet, une créature plus digne de nos hommages que ce lis des vallées (*Cant.*, II, 1), cette rose de Jéricho (*Eccli.*, XXIV, 18), et cette fille de Sion, chef-d'œuvre unique des mains du Tout-Puissant (*Cant.*, VI, 8), qu'il appelle tantôt son épouse, tantôt sa fille et sa sœur? (*Cant.*, IV, 10-12; V, 1, 2; VII, 1.) Où trouverait-on une créature plus admirable que cette vierge sans tache (*Cant.*, I, 7, 9, 14; IV, 1-7; VI, 3, 8), qu'un prince de la milice céleste a saluée *pleine de grâce* et proclamée *bénie entre toutes les femmes?* (*Luc.*, I, 28.) Cette vierge, en qui le Seigneur *a opéré de si grandes merveilles* (*Ibid.*, 49), et que l'Esprit-Saint a choisie pour son temple (*Ibid.*, 25), annonçant à la terre que *toutes les générations l'appelleraient bienheureuse?* (*Ibid.*, 48.) Où donc notre siècle, qui ne rêve que types, figures et images, pourrait-il rencontrer un type plus ravissant, une image plus gracieuse, une figure plus pure et plus saintement aimable que celle de Marie? Y a-t-il rien de suave comme son nom? Y a-t-il rien de grand, rien de noble pour l'imagination elle-même comme cette femme que l'Esprit-Saint nous représente revêtue du soleil comme d'un manteau, couronnée d'étoiles (*Apoc.*, XII, 1), resplendissante au milieu de la cour céleste comme le flambeau des nuits au milieu des arbres qui lui font cortége (*Cant.*, VI, 9; *Eccli.*, L, 8), attirant tous les regards par l'éclat de sa céleste beauté (*Cant.*, IV, 7; *Psal.* XLIV, 5), ravissant tous les cœurs par les grâces qui sont répandues sur ses lèvres (*Psal.* XLIV, 3), les enchaînant par la douceur et la tendresse de ses regards (200)? Et si nous nous trouvons si faibles, si petits, si misérables, quand nous essayons de nous placer en face de notre Dieu, n'est-ce rien que de pouvoir rencontrer dans l'immense intervalle qui nous en sépare, la douce sensibilité d'un cœur de femme et la tendresse d'un cœur de mère? Ah! je comprends après cela que tous les saints aient eu en elle la confiance la plus illimitée, la dévotion la plus sincère, et qu'ils aient même regardé une telle dévotion comme un signe de prédestination, comme un présage de salut; je comprends comment un véritable chrétien se montre toujours un véritable serviteur, un pieux enfant de Marie.

O Marie, dont le nom et les louanges retentissent depuis tant de siècles sur ces plages et dans cette enceinte sacrée; Marie, dame de secours, nom sous lequel nos ancêtres vous ont tant de fois invoquée et ne l'ont jamais fait en vain; Marie, notre mère, qui comptez encore tant de zélés serviteurs, tant de fervents enfants parmi nous, ah! nous vous en conjurons, continuez à jeter sur nous des regards de compassion et de miséricorde; ne permettez pas que le peuple qui vous a été à jamais fidèle, et dont vous vous êtes constamment montrée la mère, soit souillé par le souffle impur de l'impiété et de l'hérésie, aujourd'hui déchaîné parmi nous. En brisant les hérésies, vous avez sauvé la foi, et en faisant régner la foi, vous avez sauvé les mœurs et la société; ah! daignez éloigner de nous les fléaux qui les menacent. Ramenez au bercail de votre di-

(199*) Ant. *Salve, regina.*

(200) Ant. *Salve, regina.*

vin Fils les infortunés qui ont eu le malheur de s'en écarter, et affermissez dans la foi et dans la piété ceux qui seraient tentés de les imiter. Veillez à jamais, et veillez avec toute la tendresse d'un cœur de mère, sur cette Eglise, sur cette ville de Gênes dont le nom est à jamais uni au vôtre par un lien éternel de reconnaissance et d'amour. Veillez sur ce diocèse, sur ce territoire qui vous sont spécialement consacrés ; guidez-en le pasteur, sanctifiez-en le troupeau. Pasteur et fidèles, nous venons tous à vous ; nous nous donnons tout à vous ; mais c'est surtout nos cœurs que nous vous offrons, afin que vous nous receviez dans le vôtre, que vous soyez notre espérance, notre consolation, et qu'à la vie et à la mort nous trouvions en vous notre puissante Dame de secours et de consolation. *Amen.*

DISCOURS SUR LE CULTE DES SAINTS,

Prononcé dans l'église métropolitaine de Gênes, le jour de la Toussaint, 1853.

—

Mirabilis Deus in sanctis suis. (*Psal.* LXVII, 36.)
Dieu est admirable dans ses saints.

Si jamais mortel fut témoin d'un ravissant spectacle sur la terre, ce fut lorsque les portes de la Jérusalem céleste s'ouvrant tout à coup aux yeux de l'apôtre saint Jean, ce disciple bien-aimé put contempler le Roi immortel des siècles assis sur son trône et la troupe innombrable des prédestinés, tout resplendissants des clartés divines, la tête ceinte de couronnes immortelles, et faisant retentir les cieux de leurs louanges et de leurs actions de grâces à l'Auteur de leur gloire et de leur bonheur.

C'est ce même spectacle, nos très-chers frères, que l'Eglise nous rappelle en ce jour, et qu'elle nous invite à contempler des yeux de la foi, en attendant que nous soyons admis à en jouir dans les cieux.

Oui, N. T. C. F., ce Dieu si grand en lui-même, ce Maître souverain dont le règne s'étend à tous les siècles, à tous les lieux, et à qui est dû tout honneur et toute gloire, consent à partager sa gloire et son bonheur avec ses créatures, avec les justes, ses serviteurs et ses amis. Qu'un homme, que le dernier des hommes par le rang et la fortune, lui consacre ses pensées et ses actions, qu'il lui immole généreusement tout ce qui s'oppose à ses volontés, qu'il porte le joug du Seigneur et s'attache à sa croix, et qu'après avoir marché dans la voie de ses commandements, il meure de la mort des justes, dès lors cet homme vivra à jamais, sa mémoire sera éternelle ici-bas (*Psal.* CXI, 6) ; et Dieu, dans sa générosité envers ce bon et fidèle serviteur, partagera avec lui ce poids éternel de gloire (II *Cor.*, IV, 17), que lui seul peut donner, et que rien ne saurait jamais flétrir.

Puissance admirable de la vertu ! grandeur incomparable de tout ce qui en porte l'empreinte ! vous seule pouvez marquer du sceau de la gloire et de l'immortalité les hommes qui vous ont préférée à tout ce que le monde pouvait leur offrir de plus grand et de plus séduisant. Que sont auprès de vous le vain éclat des honneurs terrestres, les trophées des conquérants, les palmes mêmes de la science ou du génie? que sont-ils autre chose que la célébrité d'un jour et le bruit d'un instant ?

Ce n'est pas seulement, observez-le bien, N. T. C. F., ce n'est pas seulement dans le ciel, notre véritable patrie, que le rémunérateur de la vertu revêt de gloire et d'immortalité les saints dont les vertus ont brillé d'un vif éclat sur la terre. Il veut qu'ils soient grands devant les hommes à proportion de ce qu'ils étaient justes à ses yeux ; il veut que leur vertu soit en honneur parmi les générations terrestres, comme elle l'est dans le ciel ; et, loin de se montrer jaloux de leur gloire, il regarde comme une partie de la sienne propre les honneurs qu'on décerne aux mérites qui ont été le fruit de sa grâce; il veut être loué dans ses saints, et reconnu pour le Dieu qui a fait en eux les choses que nous y admirons : *Laudate Dominum in sanctis ejus... Mirabilis in sanctis suis.* (*Psal.* CL, 1 ; LXVII, 36.)

N'en soyons pas surpris, N. T. C. F. Si Dieu récompense si magnifiquement la vertu de ses saints, c'est qu'elle est tout ce qu'il y a de plus grand à ses yeux. Mais si la sainteté est telle au jugement de celui qui ne peut ni se tromper, ni nous tromper, elle doit être telle aussi aux yeux de la raison et d'une saine philosophie. Je dis donc que les saints ont réuni en eux tous les caractères de la véritable grandeur et que rien n'est plus légitime que le culte que nous leur rendons.

Si nous demandons à la sagesse humaine, je veux dire à la saine philosophie, quels doivent être les caractères de la véritable grandeur, elle nous répondra qu'elle doit être intérieure à l'homme, et que, du côté de l'esprit, elle ne doit lui inspirer que des pensées nobles, des vues élevées ; en second lieu, que, du côté du cœur et de la volonté, elle consiste à se vaincre soi-même pour se sacrifier, au besoin, à la gloire de Dieu et au bien de nos semblables. Or, tels ont été les caractères de la grandeur des saints, et, d'après cela, vous jugerez si le monde a tort

ou raison de ne regarder les saints que comme des esprits faibles et des âmes vulgaires.

Que toute vertu sincère et toute grandeur véritable doivent avoir leur siége dans l'intérieur de l'homme, c'est une vérité que la sagesse antique et moderne ont également reconnue. Efforcez-vous d'être juste, d'être vertueux, et non simplement de le paraître, nous dit un sage de l'antiquité. La vertu, en effet, est un ornement de l'âme et non une simple apparence. Toute affectation de justice et de grandeur qui n'a pas sa racine dans le cœur, n'est donc qu'illusion pour celui qui en fait étalage, que déguisement, hypocrisie pour ceux qui en sont les témoins. C'est un masque qui peut en imposer à quelques yeux moins clairvoyants ; mais ce n'est qu'un masque, et la triste réalité ne tardera pas à se montrer. L'illusion durât-elle même toute la vie, le prétendu héros ne sera jamais à ses yeux qu'un triste hypocrite, qu'un misérable jouet de son orgueil. La sagesse moderne est d'accord sur ce point avec l'antique, et lorsqu'un philosophe du siècle dernier disait à ses contemporains que les grandes pensées viennent du cœur (201), il assignait à la vertu son véritable caractère, et il indiquait la seule source d'où puisse émaner la véritable grandeur.

Cherchez maintenant, si cela vous plaît, nos très-chers frères, ce caractère de grandeur dans tant d'hommes de nos jours qui visent à la célébrité ; mesurez à cette règle leurs prétentions à la vertu. Que trouverez-vous chez la plupart ? des paroles sonores, des phrases à effet, des airs de vertu, c'est-à-dire des prétentions à la grandeur, de belles apparences, mais pas de vertu, pas de grandeur réelle qui ait une base solide et pure dans le cœur. Aujourd'hui, comme au IIe siècle de l'Eglise, Tertullien pourrait encore, sans blesser le moins du monde la justice envers eux, les appeler des animaux de gloire : *Animalia gloriæ*, c'est-à-dire des hommes qui sacrifient à la vanité, mais non des hommes sincèrement vertueux et véritablement grands.

Que recherchent en effet de tels hommes ? Quel est l'objet dominant de leurs pensées, le terme unique de leurs désirs et de leurs labeurs ? S'ils ne le déclarent pas nettement eux-mêmes en paroles, leurs actions et tout l'ensemble de leur conduite vous le font assez connaître. Les uns, ne connaissant d'autre bonheur en ce monde que d'entasser possessions sur possessions, or sur or, ne s'occupent du matin au soir, de l'âge viril à la vieillesse, que des moyens d'augmenter leur fortune pour accroître leur bonheur. Les autres, dominés par l'attrait des plaisirs, ne poursuivent d'autre félicité que celle que la chair et les sens peuvent leur procurer. Ceux-ci, moins épris de l'amour de l'or ou des charmes des créatures, sacrifient tout à leur ambition, et ne voient de noblesse et de grandeur que dans la possession des honneurs et du pouvoir. Ceux-là enfin, cédant à ce besoin d'immortalité qui est au fond du cœur de l'homme, mais se méprenant sur son objet, poursuivent un fantôme de gloire qui les fuit, consacrent leurs efforts à se faire un nom, et ne connaissent rien de plus désirable que de réunir à la célébrité pendant la vie une sorte d'immortalité dans la mémoire des hommes après leur mort. S'il n'existait pas une immortalité véritable au delà du tombeau, ces infortunés nous paraîtraient excusables d'en chercher une apparente sur la terre. Etrange immortalité néanmoins que celle qui repose sur des hommes qui passeront, et sur un monde qui doit finir à son tour ! Pauvre immortalité encore que celle qui va s'éteindre dans le silence d'un sépulcre, et dont le vain bruit ne peut pas même être entendu de celui qui en est l'objet ! Malheureuse et effrayante immortalité, si ces paroles de saint Augustin venaient à se réaliser pour eux : « Ils sont un sujet de louanges là où ils ne sont plus, et ils sont en proie à d'horribles tortures là où ils se trouvent : » *Laudantur ubi non sunt, et ubi sunt excruciantur.*

A l'égard de tels hommes, je ne vous demanderai pas, mes frères, ce qu'il y a de pur, de solide, de durable dans les divers biens qui ont fait ici-bas le seul objet de leurs désirs ; dans ces biens que mille accidents pouvaient à chaque instant leur ravir, et dont la mort devait au moins infailliblement les dépouiller. Je ne vous demanderai pas ce que sont des honneurs, des plaisirs qui se dissipent comme un nuage, qui passent comme l'éclair ; mais je vous demanderai ce qu'il y a de grand, de noble, d'élevé dans la poursuite de ces biens. Ne sont-ils pas présents à tous les yeux ? Ne sollicitent-ils pas les désirs de tous les hommes ? La concupiscence qui est innée en nous ne nous porte-t-elle pas naturellement à les rechercher ? S'il faut de l'adresse, du calcul pour se les procurer, il est bien évident qu'il n'y a du moins pas d'effort à faire pour les désirer, ni pour tenter de s'en assurer la possession. Où est donc la noblesse de pensée, l'élévation de vues et de sentiments que le monde préconise dans ceux qui mettent leur bonheur dans cette possession ? Que de tels hommes s'estiment heureux d'avoir ainsi atteint l'objet de leurs désirs, je le conçois ; mais qu'ils fassent preuve en cela d'être des hommes supérieurs, des hommes véritablement grands, la raison seule, indépendamment de la religion, condamne de telles prétentions. C'est en remontant le cours d'un fleuve rapide, et non en suivant la pente de ses eaux que le pilote fait preuve d'habileté.

Or, c'est là ce qu'ont fait les saints, et ce que font encore chaque jour les hommes de foi et de religion qui marchent sur leurs traces.

Pétris du même limon que nous, sujets aux mêmes tentations, sollicités par l'attrait des biens, des plaisirs et de la gloire de ce monde, ils élèvent leurs regards vers le ciel, et ils cherchent leur bonheur dans la possession de ce Dieu qui peut seul remplir l'immensité de leur cœur. Soumis à ses lois dociles à la

(201) Vauvenargue.

voix de sa grâce, ils détachent leur cœur des créatures ; ils en purifient les inclinations, ils en répriment les passions, et ils marchent à la conquête de la patrie céleste à travers les luttes les plus longues, les sacrifices les plus pénibles, souvent encore à travers les railleries et les mépris d'un monde presque toujours injuste envers ceux qui refusent de se conformer à ses maximes et de suivre ses exemples. Est-ce là, je vous le demande, le caractère des esprits faibles et des âmes vulgaires? Quelle est donc la grande tentation des hommes ici-bas, celle à laquelle la plupart d'entre eux succombent? N'est-ce pas de préférer des biens visibles, bien que de peu de valeur, à des biens d'un grand prix, mais invisibles à nos yeux? des jouissances passagères mais présentes, à des délices ineffables, mais placées au delà du tombeau? Ah! oui, il est besoin de toute la force, de toute la patience, de tout le courage qu'une foi vive et une espérance inébranlable peuvent verser dans le cœur de l'homme, pour se résigner à n'user de ce monde que comme n'en usant pas, à ne vivre ici-bas que comme de simples passagers, à n'accepter la vie présente que comme une épreuve, et à réserver toute attente, tout espoir de bonheur au delà du temps, au grand jour de l'éternité. Or c'est là ce qu'ont fait les saints.

Et ne croyez pas, mes frères, qu'en travaillant ainsi pour le ciel, les saints demeurent étrangers pendant leur vie au bonheur de leurs semblables. Ils sont au contraire les plus généreux et les seuls désintéressés dans ce qu'ils font pour leur prochain. Pleins du grand précepte de la charité, aimant leurs frères comme eux-mêmes, il n'est pas de privations, de peines et de sacrifices auxquels ils ne se dévouent avec amour, lorsqu'il s'agit de soulager leurs misères spirituelles et corporelles. Comptez, si vous le pouvez, les monuments, les œuvres, les institutions de tout genre que la charité leur a inspirés pour adoucir les maux de leurs semblables. Nommez une infirmité, une douleur, une disgrâce auxquelles ils n'aient ouvert un asile, procuré un soulagement, depuis l'enfant qui vient de naître et qui est abandonné de ses parents, jusqu'au vieillard qui gémit sur la paille, privé de tout secours, dans un réduit exposé à tous les vents, et placez en regard les œuvres des philanthropes et des parleurs d'humanité. Partout vous retrouverez les traces, les monuments des saints et des hommes de foi et de miséricorde, tandis que vous retrouverez à peine, et à de grandes distances, quelques monuments élevés par la philanthropie au soulagement des malheureux. N'en soyez pas surpris, mes frères, les savants dissertent, les hommes de foi, les saints agissent. Touchante vérification de cette parole de l'Apôtre! *La science enfle, mais la charité et la charité seule édifie.* (1 *Cor.*, XIII, 4.)

Et c'est cependant à cette religion qui fait les saints et les hommes de charité, à cette religion qui a élevé tous nos asiles, tous nos établissements de bienfaisance, qu'il faut aujourd'hui se montrer plus ou moins hostile, si l'on veut jouir d'une certaine popularité. C'est à la religion et aux hommes qui la représentent dans son esprit et dans son ministère qu'il faut jeter la pierre, si l'on veut passer pour un homme sans préjugés, pour un homme de son temps, et obtenir les suffrages ou les applaudissements d'un bon nombre de ses concitoyens. Et lorsque des hommes qui appartiennent aux classes influentes de la société donnent de semblables exemples, est-il étonnant que le peuple les reproduise à sa manière, et qu'il s'imagine aussi de faire preuve de force d'esprit, en dédaignant toute pratique de religion? Est-il étonnant que, séduit et corrompu par de tels exemples, le peuple en vienne ensuite à nous offrir le spectacle de convois funèbres où vous voyez le signe adorable de la rédemption en tête, le prêtre revêtu de ses ornements sacrés, et, à leur suite, une foule d'individus causant librement et transformant la fonction la plus grave et la plus triste en un spectacle offert à la curiosité publique, pour ne pas dire en scène de théâtre? C'est ainsi que l'inconvenance, pour ne pas dire l'indécence du maintien, l'absence de tout sentiment de piété, de toute apparence de respect religieux, ont remplacé ces prières si touchantes, ces bénédictions si salutaires et si consolantes que la religion répandait sur la tombe de nos frères; c'est ainsi qu'on est parvenu à séculariser, disons mieux, à profaner jusqu'à la mort elle-même. Pauvre peuple, comme on te trompe! et quel avenir on te prépare, quand on te fait envisager de telles nouveautés, comme un signe d'émancipation et de progrès! Triste temps que celui où, à défaut d'autre répression, l'opinion publique toute seule n'est plus assez forte pour frapper de réprobation des scandales de cette espèce! Ah! ce n'est pas en donnant de tels exemples, en suivant de semblables directions que Gênes est parvenue à ce haut degré de crédit, de gloire et de moralité qui lui assignaient un rang si honorable parmi les grandes cités, et elle ne s'y maintiendra pas, en dépit de toutes ses prospérités matérielles, si elle ne demeure fidèle à ses nobles traditions et au respect pour la religion de ses pères. Son histoire religieuse était sans tache jusqu'à ce jour ; mais il serait à craindre qu'il ne s'y écrivît de tristes pages à l'avenir, si une partie de sa population devenait étrangère aux principes et aux mœurs religieuses, qui la distinguaient si honorablement par le passé.

Nous venons de voir que les saints réunissent les caractères de la véritable grandeur, quoi qu'en disent les philosophes et les mauvais chrétiens ; voyons maintenant si le culte que nous leur rendons est légitime, quoi qu'en puissent dire les hérétiques et les détracteurs de notre foi.

Bien qu'un certain nombre de nos frères errants aient conservé le symbole où se trouve la communion des saints, cet article

de croyance ne présente plus aucun sens à leur esprit, aucune application dans leur culte. Bien plus, altérant et défigurant à dessein notre doctrine sur ce sujet, afin d'avoir un prétexte de la censurer et d'en détourner ceux qui seraient disposés à l'embrasser, ils s'efforcent de persuader que nous rendons aux serviteurs de Dieu le même culte qu'à Dieu même. Ils disent que nous les adorons, que nous adorons même jusqu'à leurs reliques et à leurs images; que nous les regardons comme de nouveaux médiateurs après Jésus-Christ; que nous recourons à eux comme nous recourons à l'unique Auteur de toute grâce, et que nous adressons des prières à leurs images, leur supposant une vertu, une efficace intrinsèque dont nous nous promettrions des faveurs particulières; enfin ils disent, ils répètent que nous sommes *idolâtres*, afin de maintenir ainsi à jamais élevé le mur de division qui les sépare de nous, et de justifier en même temps leur doctrine et leur schisme.

Une telle manière d'attaquer la doctrine catholique suffirait seule, aux yeux des hommes clairvoyants et de bonne foi, pour faire ressortir la fausseté d'une cause dont la défense a besoin de semblables procédés. Car il est honteux, nous dit un évêque anglican, en parlant des calomnies que ses coreligionnaires nous imputent sur le culte des saints, « il est honteux d'accuser des hommes de ce dont ils ne sont pas coupables, dans le dessein d'élargir une brèche qui n'est déjà que trop grande (202). »

De tels artifices suffiraient pour couvrir de honte et d'ignominie, aux yeux de leurs disciples, les artisans et les propagateurs de ces mensonges intéressés, si ces infortunés disciples consentaient enfin à juger de nos croyances par les décrets de nos conciles, par nos professions de foi, par l'enseignement de l'Eglise et par l'exposé que l'on en trouve dans tous les livres d'enseignement élémentaire des vérités de notre religion. Y aurait-il cependant rien de plus juste que d'apprendre de nous quelles sont nos doctrines, et d'en puiser la véritable idée dans les livres où notre Eglise les a consignées? Que trouverait-on alors qui pût encore justifier l'éloignement qu'ils en inspirent, choquer la raison, ou alarmer le moins du monde la conscience? Rien, si l'on en juge après avoir mis de côté les préventions aussi absurdes qu'injustes dont ces prétendus docteurs sont imbus. Voyez, N. T. C. F., et prononcez vous-mêmes.

Ils disent, ils répètent sur tous les tons que nous adorons les saints. Calomnie, imposture. Ecoutez de quelle manière saint Augustin a répondu d'avance à cette inculpation. « Nous n'honorons pas, disait-il, nos saints martyrs comme des dieux. Nous ne leur consacrons ni temples, ni autels, et nous ne leur sacrifions pas. Loin de nous un pareil sentiment. C'est Dieu seul que nous avons en vue; c'est lui seul qu'on adore, c'est à lui seul qu'on sacrifie dans ces jours de commémoration. A qui avez-vous jamais entendu dire : Je te sacrifie, à toi, ô saint Paul! ô saint Pierre! Non, jamais; car cela n'est pas permis (203). » Les catholiques n'adorent donc et n'ont jamais adoré que Dieu seul. Ils condamnent comme une impiété, comme un sacrilége toute adoration, tout culte suprême rendus à un autre être qu'à la Divinité. Ils honorent les saints, c'est-à-dire ils leur donnent des signes de respect et de vénération religieuse, et, en ce sens, ils leur rendent un culte. Mais que ce mot de *culte* ne trouble pas nos frères errants. Dans son sens naturel, comme dans celui que l'usage général lui a donné, il ne signifie autre chose que rendre des honneurs à quelqu'un. Or, tout ce qui excelle ici-bas mérite et reçoit des honneurs. On en rend de civils aux dépositaires du pouvoir civil, de militaires à la bravoure, de littéraires à la science, à l'esprit et au génie; et la vertu chrétienne, la vertu religieuse n'en mériterait aucun? On élève des statues aux grands hommes, on leur décerne des inscriptions, on place leurs cendres dans de superbes mausolées; et, par un ostracisme aussi inexplicable aux yeux de la saine raison qu'opposé à la doctrine de tous les siècles chrétiens, la vertu, disons mieux, l'héroïsme des saints, des amis de Dieu, seront seuls exclus par le protestantisme de tout honneur et de toute vénération! N'est-ce pas là le comble de l'absurdité?

Mais ce culte est religieux, et l'on en fait l'objet d'une fête! — Ah! sans doute que nous ne rendons pas un culte civil à des vertus et à des personnages religieux, comme nous ne rendrions pas un culte religieux à des vertus ou à des personnages purement civils. On en fait l'objet d'une fête? N'en fait-on pas de même pour de grands événements civils? N'en fait-on pas autant chez les protestants, et pendant trois jours de suite, lorsqu'ils célèbrent le jubilé de leur prétendue réforme (204)? Qu'y a-t-il donc là qui ne soit aussi conforme au bon sens qu'à l'esprit du christianisme?

(202) Montagne, évêque de Norwik. *Invoc. des saints*, p. 60. — Le professeur Léo, célèbre écrivain protestant d'Allemagne, répondant aux accusations lancées contre lui par un pasteur, son ancien ami, avoue que, même dans les universités, *des hommes de poids*, au lieu d'exposer la religion catholique telle qu'elle est, *n'en présentent que des caricatures semblables à celles que lui offre* son contradicteur; que celui-ci parle d'elle *évidemment sans la connaître, et qu'il n'a trouvé nulle part* une pareille Eglise catholique, *tout autre que celle qu'il connaît*. « Je suis affligé, ajoute-t-il, de ne pouvoir partager son aigreur; mais ce n'est pas ma faute; pour ma part, il m'est impossible de pourchasser plus longtemps *un fantôme* issu de cahiers universitaires, de mauvaises gazettes et autres paperasses, et de rendre sciemment un faux témoignage. » (*Volks-blatt für Stadt und Land*, journal protestant de Halle, n. 3 février 1853, cité par les *Annales catholiques de Genève* 1re livraison, p. 270 et suiv.)

(203) Serm 9, *De diversis*.

(204) Dans les pays protestants on a remplacé les fêtes des saints par celles *de la Bible, de la Réformation, des Missions, du Roi, de la Dédicace des temples, des Evénements nationaux et même des Récoltes, du Lever du soleil, du Printemps, des Roses*

L'Ecriture, disent encore nos adversaires, ne parle pas des honneurs rendus aux saints, et loin de les approuver, elle les défend; car elle dit qu'il ne faut servir et adorer que Dieu seul. — Mais c'est précisément ce que nous faisons. Nous ne servons que Dieu, comme Seigneur suprême, et nous n'adorons que lui. Si des honneurs religieux rendus aux saints, ses amis, en qui nous n'honorons même que les vertus et les bonnes œuvres qui sont les fruits de sa grâce, si de tels honneurs qui remontent par conséquent à Dieu même, comme à leur dernier terme (205), dérogent au service et à l'adoration de Dieu, il faut donc proscrire tout genre de service et toute marque d'honneur rendus à des créatures quelconques; car la défense que vous nous opposez est générale, et elle ne souffre aucune exception. Or, l'Ecriture elle-même nous présente cependant de nombreux exemples d'honneurs religieux rendus à des créatures. Les patriarches et les prophètes de l'ancienne loi ne se prosternaient-ils pas devant les anges que le Seigneur leur envoyait? Abraham, Josué, Daniel ne nous en ont-ils pas laissé l'exemple? Le Seigneur lui-même n'ordonna-t-il pas aux Juifs de respecter l'ange qu'il devait leur envoyer pour les guider vers la terre promise? et, dans la nouvelle loi, Jésus-Christ ne défend-il pas de mépriser ou de scandaliser les enfants, à cause du respect qui est dû à leurs anges? (*Exod.*, XXIII, 20, 21; *Matth.*, XVIII, 10.)

Mais, ajoutent les protestants, les catholiques ne devraient du moins pas invoquer les saints. Et pourquoi non? Vous êtes forcés d'avouer, leur répondrons-nous, que les prières des justes qui se trouvent encore en ce monde sont utiles à ceux qui s'y recommandent, et l'exemple des amis de Job, et celui de l'apôtre saint Paul qui, tout apôtre qu'il était, se recommandait à celles des fidèles de son temps (*Rom.*, XV, 30; I *Thess.*, III, 1), le prouvent sans réplique. A plus forte raison celles des saints qui sont déjà confirmés dans la grâce et la charité peuvent-elles être utiles à ceux de leurs frères qui y recourent. Les Juifs ne s'adressaient-ils pas au Seigneur, en invoquant auprès de lui les noms et l'intercession d'Abraham, d'Isaac, de Jacob et de David : *Propter David servum tuum non avertas faciem Christi tui* (*Jerem.*, XV; *Isa.*, LXIII, 16; *Psal.* CXXXI, 10.) Jésus-Christ lui-même ne nous recommande-t-il pas de nous faire des amis, des protecteurs dans le ciel, des pauvres que nous aurons assistés sur la terre? (*Luc.*, XVI, 9.) Qu'est-ce donc que cette protection qu'il nous est permis d'en attendre, s'ils ne peuvent intercéder pour nous, et s'il nous est défendu de recourir à leurs prières? Que signifient aussi ces paroles de l'Apocalypse où saint Jean nous représente les vingt-quatre vieillards qui entourent l'Agneau, *avec des fioles d'or, pleines d'odeurs qui sont les prières des saints.* (*Apoc.*, V, 8.)

Que les protestants ne disent pas, comme ils le font, que les saints et les anges dans le ciel ne connaissent pas nos besoins et demeurent étrangers à tout ce qui se passe sur la terre. Sur quel fondement l'avanceraient-ils? Est-ce l'Ecriture qui le leur apprend? Dieu manquerait-il d'ailleurs de moyens pour le leur faire connaître? Les saints peuvent-ils ignorer les besoins qu'ils ont éprouvés eux-mêmes ici bas? Les protestants ne lisent-ils pas comme nous dans l'Evangile que les anges se réjouissent dans le ciel, lorsqu'un pécheur se convertit au Seigneur? (*Luc.*, XV, 10.) Ils ont donc la connaissance que nos adversaires leur refusent : les saints peuvent donc l'avoir aussi. Elisée, placé hors des confins de la Syrie, voit les embûches qu'on y dressait au roi d'Israël; les prophètes ont vu des événements dont ils étaient séparés par de grands intervalles de temps et de lieux; et les saints, intimement unis à Dieu, et, pour ainsi dire, transformés en lui, seront et devront être sans connaissance de ce qui se passe dans le monde qu'ils ont habité avant nous. (II *Reg.*, VI, 9.) Eh! quoi saint Luc, rapportant la parabole du mauvais riche, nous représente un réprouvé qui s'intéresse au sort des parents qu'il a laissés sur la terre, et les saints dans le ciel auront on moins de connaissance on moins de charité que les habitants de l'enfer? Mais s'ils refusent d'en croire à l'Ecriture, qu'ils en croient du moins à Luther qui leur dit en termes formels : « Je professe avec toute la chrétienté que l'on doit honorer et invoquer les saints; car, qui pourrait nier que, de nos jours encore, Dieu opère visiblement des miracles près de leurs précieux corps et de leurs tombeaux, par l'invocation de leurs noms? » S'adressant ensuite aux mourants : « Que personne, leur dit-il, ne néglige d'invoquer la bienheureuse vierge Marie, les anges et les saints, pour qu'ils prient Dieu pour lui en ce moment (206.) »

A Genève, par exemple, on ajoute à la fête du Jubilé celle *de Chausseau et de l'Escalade.* — V. *Guide du catéchisme vaudois*, t. IV et V.

(205) *Gratiam et gloriam dabit Dominus.* (*Psal.* CXXXI, 12.)

(206) LUTHER, *Præp. ad mort.* — *Oper. Ienen.* t. I, f. 165. — Parlant du culte des saints, le professeur Léo avoue que « c'est là le trésor que Luther lui-même n'a pu se refuser de reconnaître. » « Faites comme vous voudrez, dit-il à son ami, tant que vous serez pasteur de Duisburg, vous vivrez du trésor de la sainteté de cet homme (saint Ewald le Noir, premier apôtre de la Saxe); quand même vous n'en auriez nulle connaissance, il y aurait une corrélation mystique entre vous et ce saint C'est ainsi que nous vivons aussi de tous les saints (ils sont saints par Jésus Christ, et ils sont nôtres par Jésus Christ) comme le corps spirituel de l'Eglise de Jésus-Christ enveloppe toute la terre, et les maux et les actes et les joies de chacun de ses membres de ce corps mystique sont nos maux; nos actes et nos jouissances, du moment que nous faisons partie de l'unité mystique avec Jésus-Christ Et vous vous refuseriez après cela d'honorer

Qu'ils en croient enfin aux plus doctes évêques et ministres protestants qui s'indignent comme nous de voir qu'on abuse chez eux de la crédulité des simples et des ignorants, pour leur persuader que le culte des saints est entaché de superstition et d'idolâtrie, et qui reconnaissent hautement « qu'il n'y a aucune iniquité à dire avec les catholiques : Sainte Marie, priez pour nous ; saint Pierre, priez pour nous (207.) »

Invoquer les saints, c'est, selon eux, reconnaître divers médiateurs du salut, c'est faire injure à Jésus-Christ qui est notre unique Rédempteur. Accusation sans fondement. Nous confessons comme eux que Jésus-Christ est notre seul médiateur, et nous le regardons comme le seul auteur et dispensateur de la grâce. Les saints ne sont auprès de lui que des intercesseurs comme nous. Quelle injure pouvons-nous donc lui faire, lorsque nous recourons à ceux-ci, afin qu'ils unissent leurs prières à celles que nous lui adressons, et qu'ils nous aident à en obtenir les grâces que nous lui demandons ? Lorsque plusieurs s'adresseront à lui pour la même fin, et que ses amis deviendront nos intercesseurs, n'est-il pas évident que nos prières lui seront plus agréables et deviendront aussi plus efficaces? Leur disons-nous : donnez-nous la grâce et le salut? Non ; nous leur disons : intercédez pour nous, afin qu'ils nous soient accordés par Jésus-Christ, et en vertu des mérites du sang qu'il a répandu pour nous; et cette invocation, observez-le bien, ne nous est même recommandée par le concile de Trente que comme une pratique *bonne et avantageuse*, et non point comme une chose *nécessaire* au salut (208).

Au reste, N. T. C. F., pour convaincre nos adversaires de la fausseté de leurs principes sur la médiation de Jésus-Christ, nous n'avons qu'à en tirer toutes les conséquences qui en dérivent nécessairement. Si la médiation de Jésus-Christ rend l'intercession des saints inutile, comme ils le prétendent, tout autre acte de religion devient en même temps inutile ; la prière n'est plus nécessaire au chrétien, parce que Jésus-Christ a prié pour tous les hommes, et que, selon la doctrine de saint Paul, il continue sans cesse d'adresser pour nous ses prières à son Père dans le ciel : *Semper vivens ad interpellandum pro nobis.* (*Hebr.*, VII, 25.) Si la médiation de Jésus-Christ suffit seule, nous ne sommes plus obligés de porter notre croix, comme Notre-Seigneur nous y invite ; car Jésus-Christ a souffert pour nous, et ses souffrances comme ses prières sont d'un prix infini. Nous ne sommes plus obligés de pratiquer la vertu d'humilité, malgré qu'il nous l'ordonne sous peine d'être exclus du ciel (*Matth.*, XVIII, 3); car lui-même s'est humilié pour nous jusqu'à la mort de la croix, jusqu'à une sorte d'anéantissement, selon la doctrine du même Apôtre. (*Philip.*, II, 7, 8.) Si la médiation de Jésus-Christ suffit seule, le baptême même n'est plus nécessaire pour remettre le péché originel, puisque le Fils de Dieu a répandu son sang pour effacer tous nos péchés. (I *Cor.*, XV, 3 ; I *Petr.*, III, 18.) Enfin si la médiation de Jésus-Christ suffit seule, nous ne sommes plus obligés de louer et de glorifier Dieu, puisque Jésus-Christ l'a glorifié pour nous pendant les jours de sa vie mortelle, et qu'il ne cesse de le glorifier dans le ciel. De telles conséquences, il faut l'avouer, réunissent le blasphème à l'hérésie, et ne tendent à rien moins qu'à renverser de fond en comble l'édifice du christianisme. Loin donc que l'intercession des saints déroge à la médiation de Jésus-Christ, elle en tire tout son prix.

Nos adversaires blâment, et plus fortement encore, les honneurs que nous rendons aux images et aux reliques des saints ; ils les traitent de superstition et d'idolâtrie. Depuis quelque temps cependant plusieurs Eglises protestantes d'Allemagne et d'autres contrées, sans parler même des principales villes d'Angleterre, où les statues furent toujours conservées, ont de nouveau arboré le signe de la croix (209). Loin de les traiter cepen-

les saints ! Vous voudriez froidement rejeter loin de vous les membres les plus nobles de votre corps, comme on jette un morceau de pain à un chien ? — Non, jamais, je ne puis le penser : ce procédé ne serait certes pas protestant ; c'est ce que Luther lui-même n'a jamais fait. Il a même pris la défense des images des saints dans les églises ; plusieurs de ses paroles nous font voir qu'il ne voulait pas les y laisser exposés comme des portraits inconnus chez le fripier. Il n'entendait que prévenir des abus, et en cela il avait raison. Et à vous aussi je vous donne raison, si vous l'entendez de la sorte ; mais j'y ajoute : N'élevez pas une main sacrilége contre ce saint dépôt de l'Eglise de Jésus Christ. C'est là aussi ce que reconnaît la confession d'Augsbourg, qui autorise un triple culte des saints de la part des hommes : 1° leur louange ; 2° l'imitation de leurs vertus ; 3° conseil de se fortifier de leur exemple. L'invocation des saints y est déclarée inutile, il est vrai, mais elle est aussi taxée d'inoffensive. Voudrons-nous donc être plus sévères dans nos jugements que les réformateurs exaspérés déjà par le combat ? » (*Annales cathol. de Genève*, 1re série, p. 361.)

(207) C'est ce qu'ont reconnu Sheldon, Blandford, Gunning, Montagne, Thorndike, Parker, Grotius et nombre d'autres qui pensaient et parlaient comme les catholiques sur le culte des saints.

(208) « Il est bon et utile, dit ce concile, d'invoquer les saints... pour obtenir des grâces et des faveurs de Dieu par son Fils Jésus-Christ Notre-Seigneur qui est notre seul Rédempteur et unique Sauveur. » (Sess. 25.) « Nous honorons les martyrs et les autres disciples de Jésus-Christ, disait l'Eglise de Smyrne à celle de Lyon, au sujet du martyre de saint Polycarpe arrivé en l'an 168 ; nous nous adressons à eux pour obtenir, par leur entremise, de pouvoir partager un jour la gloire dont ils jouissent. »

(209) Le temple de *Notre-Dame* de Copenhague peut être regardé comme un musée de sculpture par les treize statues colossales de Thervaldsen, représentant Jésus-Christ et les douze apôtres. Une belle statue du Sauveur, par le même artiste, orne aussi, depuis 1818, le temple de Drontheim, en Norwége. Dans l'Université récemment construite à Christiania, au lieu de choisir pour patron Luther

dant d'idolâtres, ils vivent en communion avec elles. Ce n'était donc pas la peine de crier si fort à la superstition contre les catholiques, pour finir par les imiter. Mais quelle superstition peut-il y avoir à rendre à des signes religieux des honneurs qui n'ont pas ces signes mêmes pour terme ou pour objet, mais qui se rapportent aux personnages qu'ils représentent? Qui a jamais traité de superstitieux l'enfant, le sujet, qui honorent les portraits de leur père et de leur roi? Les Juifs ne vénéraient-ils pas l'arche d'alliance, les tables de la loi, la verge d'Aaron, le temple de Jérusalem, la montagne de Sion? L'arche d'alliance ne présentait-elle pas deux chérubins sculptés aux deux côtés du propiliatoire? Josué et tous les anciens d'Israël *ne tombèrent-ils pas la face contre terre* devant ce signe de l'ancienne alliance? (*Josue*, VII, 6.) Ne fut-il pas porté solennellement en procession à travers le Jourdain, autour de Jéricho; et, dans une autre circonstance, le saint roi David ne l'accompagna-t-il pas en dansant? Cette arche, ces tables, cette verge, ce temple de Salomon, étaient-ils cependantt autre chose que des signes purement religieux, et pensez-vous que les Juifs les prissent pour la Divinité elle-même? A qui se rapportaient donc ces honneurs qu'ils leur rendaient? A Dieu seul, de même que ceux que nous rendons aux signes qui sont en vénération dans notre Eglise?

Que ces honneurs consistent après cela, en saluts, en génuflexions, qu'importe? Les signes sont par eux-mêmes chose arbitraire. L'usage seul en détermine la valeur et la signification. Des évêques protestants n'inclinent-ils pas la tête devant l'image de leur roi, et ne fléchissent-ils pas le genou en paraissant devant lui? Les ministres eux-mêmes ne se mettent-ils pas à genoux devant d'autres ministres, en récitant la formule de foi qui précède leur installation? Et ils trouveront étonnant après cela que des catholiques en fassent autant devant le signe de celui qui a racheté le monde du haut de la croix, ou devant les images des saints? Ce n'est ni la couleur, ni la matière qui fait l'objet de leur culte, mais bien les originaux dont ces signes sont les images (210)? Lorsque nos adversaires lisent dans les Psaumes de David ces paroles impératives: *Adorez l'escabeau de ses pieds, car il est saint* (*Psal.* XCVIII, 6), ont-ils jamais cru que ce fût à l'escabeau du Seigneur que cet honneur dût se rapporter? Interprétez donc, leur dirons-nous, de la même manière la vénération que les catholiques rendent à tous les signes religieux dont ils se servent pour exciter leur foi et leur piété.

Mais l'Ecriture, ajoutent-ils, ne parle ni d'images, ni de reliques; elle défend même de faire des images. Conciliez d'abord, leur répondons-nous, si vous le pouvez, cette défense avec les exemples des signes religieux de l'ancienne loi que nous venons de citer, et qui ont été établis par l'ordre de Dieu même, d'après ce que nous lisons dans l'Ecriture. Elle défend de faire des images? Ajoutez donc, ainsi qu'il est dit dans le texte sacré: *pour les adorer*. Mais les catholiques ne les adorent pas plus que vous. L'Ecriture ne parle pas des images des saints, ni des reliques, et les apôtres ne les ont pas connues. — Sans doute et par une raison toute naturelle. Pendant que les écrivains sacrés étaient vivants, il n'était pas besoin de leurs images, et l'on ne pouvait surtout pas vénérer leurs reliques. Pendant qu'il n'y en avait encore aucun qui eût été glorifié, il ne pouvait non plus être question d'honneurs religieux à leur rendre. Mais l'Ecriture elle-même n'atteste-t-elle pas qu'un corps mort fut rendu à la vie, dès qu'il eut touché les os du prophète Elisée. (IV *Reg.*, XIII, 21.) Ne parle-t-elle pas des miracles opérés par l'attouchement des vêtements de Jésus-Christ, par l'ombre de saint Pierre et par des linges qui avaient servi à l'usage de saint Paul (*Luc.*, VI, 19; VIII, 43, 47; *Act.*, V, 15; XIX, 12.) C'est là une source assez pure

on quelque autre héros de la réforme, on a choisi saint Olaf, et on lui a érigé un superbe monument. Sur un ordre du feu roi de Prusse, les calvinistes de ses Etats ont dû replacer des tableaux de saints, des croix et des chandeliers dans leurs temples. L'évêque de Londres, en 1842, invita son clergé à replacer des croix sur les autels, et d'autres pasteurs, pour s'attirer les fidèles dans les temples déserts, ont permis d'y placer des tableaux. Nathusius va même plus loin. Pour obvier à la stérilité des missions protestantes intérieures, il proposerait de remplacer les missionnaires intérieurs par des joueurs d'orgues de barbarie que l'on pourvoirait de tableaux. « Ne serait-il pas à souhaiter, dit-il dans la *Volksblatt*, que l'on fît faire gratis à ces bonnes gens un certain nombre de bons tableaux représentant des traits de l'histoire ecclésiastique; qu'on y ajoutât une explication imprimée pour leur faire faire leur tour avec cela?... Je trouve pour ma part que ce serait là un des moyens les plus populaires de réaliser la mission intérieure. Faites des prédicateurs de carrefours de ces femmes à la voix héroïque, et vous aurez à peu de frais une troupe de missionnaires non soldés. » *Univers*, 20 juin 1853. — V. *Guide du catéchumène vaudois*, t. V.

(210) Parlant « de la vénération et des hommages rendus aux reliques et choses semblables, » le professeur Léo déclare « qu'il s'est convaincu qu'on ne dépasse pas en ce point même les bornes d'une piété et d'un amour raisonnables..., et qu'il n'a rien trouvé dans tout cela qui soit contraire aux dogmes chrétiens. » (*Loc. cit.*, p. 273.) — Un des théologiens protestants les plus distingués de l'Allemagne, M. Nitsch, dans une lettre à la célèbre comtesse Ida de Hahn-Hahn, regarde le culte des saints et des images comme une des *lacunes* de l'Eglise évangélique. « Moi aussi, dit-il, j'ai récité un *Ave* à la vue d'une image de la Madone, dont la lampe toujours brûlante éclairait de ses doux rayons le crépuscule de la nuit, type de la prière du cœur silencieuse et ininterrompue, image des aspirations de toutes les créatures vers les régions célestes. Certes, le salut que l'ange adressa à la sainte Vierge, les mortels peuvent aussi le lui adresser, *sans crainte d'idolâtrie*, toutes les fois qu'ils se trouvent devant son image. » (*Babylon and Jerusalem.* — V. *Annales catholiques de Genève*, vr^e livr. 1855, p. 350.

et assez respectable par son antiquité, à assigner au culte que les catholiques rendent aux signes religieux (211) et aux reliques (212).

Aussi est-ce un fait établi par la tradition la plus ancienne et la plus universelle, un fait confirmé chaque jour par les nouvelles découvertes de l'archéologie, que les chrétiens des premiers siècles de l'Eglise vénéraient les saints, leurs images et leurs reliques. Il serait facile de former des volumes avec les passages des écrits des Pères relatifs à cette matière; mais il suffit d'ouvrir les histoires ecclésiastiques d'Eusèbe et de Sozomène pour s'en convaincre. La conduite des chrétiens à l'égard des précieux restes des martyrs saint Polycarpe et saint Ignace, disciples des apôtres, est d'ailleurs trop connue pour qu'il soit nécessaire de la rappeler. Aussi saint Basile, une des lumières du IVe siècle, ne faisait-il que résumer cette croyance universelle des chrétiens de son temps, lorsqu'il disait : « J'invoque les apôtres, les prophètes et les martyrs, pour qu'ils prient pour moi, afin que Dieu me fasse miséricorde et me pardonne mes péchés. J'honore et révère leurs images, puisque ces choses ont été ordonnées *par la tradition qu'ont laissée les apôtres, et qu'elles se pratiquent dans toutes nos Eglises* (213). » On en trouve, en effet, de nombreux monuments dès le IIe siècle de l'Eglise, où l'on célébrait, sous le nom de *Natividés des martyrs*, les jours où ils avaient répandu leur sang pour la foi.

Il a donc fallu répudier les croyances et les pratiques de tous les siècles et de toutes les Eglises chrétiennes, en proscrivant le culte des saints. Loin de vous donc, N. T. C. F., la pensée que tout ait été, ou zèle pour une prétendue pureté de culte, ou même simplement fanatisme, dans la guerre que les protestants ont faite à nos images et à nos reliques. Des motifs moins nobles n'y ont eu que trop de part. Une vile cupidité et une sacrilége avidité à s'emparer des choses d'argent ou d'autres métaux précieux qui formaient la matière de plusieurs signes religieux en vénération chez les catholiques, ont singulièrement stimulé ces nouveaux iconoclastes à la profanation de ces objets dont ils avaient bien soin de conserver la matière pour enfler leurs trésors. Une telle conduite, hautement attestée par l'histoire, devrait au moins vous rendre un peu suspectes leurs vaines déclamations contre les honneurs rendus aux saints, à leurs images ou à leurs reliques.

Nous avons vu, N. T. C. F., que les saints ont réuni en eux tous les caractères de la véritable grandeur. Leurs pensées étaient nobles, leurs vues élevées, leurs sentiments purs et généreux. Ils sont donc dignes de notre imitation par leurs vertus, de notre reconnaissance par leurs œuvres. On conçoit à peine que le culte que nous leur rendons puisse avoir besoin de justification. Nous continuerons donc à les honorer et à les invoquer dans tous nos besoins; mais nous nous efforcerons surtout de les imiter. Les exemples de leurs vertus, qui ont été si salutaires à leurs contemporains, ne le seront pas moins à leurs descendants. Combien la société changerait promptement de face si, au lieu de s'abreuver aux sources infectes de tant de détestables productions de nos jours, elle allait puiser à l'école des grands et magnanimes exemples de vertu que les saints nous ont laissés. Autrefois la jeunesse d'Athènes s'enflammait d'ardeur et d'émulation, en entendant les éloges des grands citoyens qui avaient illustré leur patrie par leurs hauts faits et leurs vertus. Nos véritables grands hommes, N. T. C. F., ce sont les saints que Dieu, infaillible appréciateur du mérite, a déjà couronnés dans le ciel, et dont les louanges retentissent encore chaque jour sur la terre. Armons-nous donc de courage pour marcher sur leurs traces; travaillons à nous vaincre nous-mêmes, pour vaincre ensuite le monde et le démon. Professons ouvertement et sans respect humain la religion catholique à laquelle nous avons le bonheur d'appartenir; remplissons-nous de son esprit, conformons-nous à ses préceptes, et c'est ainsi qu'après avoir imité les saints dans leurs vertus, pendant notre vie, nous participerons à leur gloire et à leur bonheur pendant l'éternité. Ainsi soit-il.

(211) Les historiens Eusèbe (lib. VII, c. 18), Philostorge, Asterius, Nicéphore et Sozomène attestent que la femme qui fut guérie par Jésus-Christ d'une perte de sang lui fit ériger une statue dans la ville de Panéade, et que cette statue était vénérée des premiers chrétiens. Au rapport de Tertullien (*De Pudicit.*, lib. VII et X), on gravait sur le pied des calices destinés au sacrifice de la messe la figure de Jésus-Christ sous la forme du bon pasteur portant une brebis sur ses épaules.

(212) « Les reliques des saints méritent notre vénération, dit le concile de Trente (sess. 25), parce que ce sont les précieux restes des corps qui ont été les temples du Saint-Esprit, les membres vivants de Jésus-Christ, et qui doivent ressusciter un jour à la vie éternelle, et être revêtus de gloire dans le ciel. »

(213) Epist. 205.

DISCOURS

SUR L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI,

Prononcé dans l'église métropolitaine de Gènes,

le jour de l'Epiphanie 1854.

Videntes autem stellam gavisi sunt gaudio magno. (*Matth.*, II, 10.)

En revoyant l'étoile, ils se sont livrés à une grande joie.

Elle est pleine d'instruction et d'édification pour nous, nos très-chers frères, la conduite que tiennent en ce jour les Mages venus de l'Orient pour adorer Jésus enfant. Ces sages, ces grands personnages n'appartenaient pas à la nation sainte; ils n'étaient pas dépositaires des oracles qui annonçaient d'avance la venue du Fils de Dieu, et cependant tout païens, tout profanes qu'ils étaient, nous les voyons accourir de loin et arriver des premiers à la crèche de Jésus pour l'adorer. Il leur a suffi de reconnaître le signe qui annonçait sa naissance, et sans s'inquiéter ni de la longueur, ni des peines, ni des dangers du voyage, ils quittent patrie, parents et tout ce qu'ils ont de plus cher, pour venir se prosterner aux pieds de l'enfant qui vient de naître à Bethléem : *Vidimus stellam ejus in Oriente et venimus adorare eum :* (*Matth.*, II, 2.) Jérusalem et la nation sainte ne l'ont pas encore reconnu; le peuple, gardien des prophéties, les prêtres et les docteurs qui en sont les interprètes, ne lui ont encore rendu aucun hommage; et voici que des étrangers, venus de loin, lui offrent déjà des présents, et attestent hautement par leurs offrandes qu'ils le reconnaissent pour un roi et pour un Dieu fait homme.

Ah! quel ne dut pas être leur bonheur, N. T. C. F., lorsque arrivés à Bethléem, ils trouvèrent ce divin Enfant entre les bras de sa sainte Mère! Si, au sortir de Jérusalem, ils furent remplis de joie, en revoyant l'étoile qui devait les conduire à la crèche : *Gavisi sunt gaudio magno*, à quels transport d'allégresse ne durent-ils pas se livrer, après avoir contemplé de leurs yeux celui qui devait être la gloire d'Israël, la lumière et le salut des nations? Avec quel zèle, avec quelle ardeur n'ont-ils pas dû, devançant pour ainsi dire la mission des apôtres, annoncer les merveilles dont ils avaient été témoins, et répandre le long de leur route et au sein de la patrie, la grande nouvelle du salut, l'apparition du Fils de Dieu fait homme pour sauver tous les hommes!

Mais d'où venaient donc à ces étrangers, nous vous le demandons, N. T. C. F., la fidélité avec laquelle ils ont suivi l'étoile miraculeuse, la joie qu'ils ont éprouvée en entrant dans l'étable de Bethléem, et le zèle avec lequel ils ont publié la grande mission et les glorieuses destinées de l'Enfant de Marie? Ils venaient de l'ardent désir qu'ils avaient de connaître celui qui faisait l'attente des nations, et du prix incomparable qu'ils attachaient à la science du salut, aux lumière de la foi que Jésus apportait aux hommes. C'est ce désir qui les a arrachés à leur patrie, à leurs familles, et qui leur a fait compter pour rien les fatigues et les périls d'un long voyage, et c'est en cela aussi que leurs dispositions doivent nous servir de modèle.

Mais comment pourrions-nous les imiter, me direz-vous peut-être ici, N. T. C. F., puisque nous possédons déjà la don de la foi, et que nous vivons dans une contrée qui est toute éclairée de ses lumières? Nous pouvons les imiter, vous répondrai-je, en suivant d'abord dans toutes nos actions les enseignements que Jésus nous a donnés et en en faisant la règle de notre vie. Nous pouvons les imiter, en nous efforçant, autant qu'il dépend de nous, de ramener à la véritable foi par nos conseils, nos prières et nos bons exemples, ceux d'entre nos frères qui ont eu le malheur de s'en éloigner; mais nous pouvons les imiter surtout par notre zèle à concourir à la grande œuvre qui a pour objet la *Propagation de la foi* chez tant de nations qui croupissent encore dans les ténèbres de l'idolâtrie et de l'infidélité, et qui ne connaissent encore ni le vrai Dieu, ni Jésus-Christ, son divin Fils, qu'il a envoyé sur la terre, et en qui seul les hommes et les nations peuvent être sauvés.

Voilà, N. T. C. F., de quelle manière nous pouvons imiter ces premiers adorateurs du divin Enfant de Marie, et comment nous pouvons devenir, à notre tour et d'une autre manière, les propagateurs de la bonne nouvelle du salut, gagner ainsi de nouveaux adorateurs à Jésus-Christ. C'est donc de cette grande œuvre et de l'importance de vous y associer que nous allons vous entretenir quelques instants dans cette solennité.

Vous le savez, N. T. C. F., et saint Paul vous l'a appris : c'est par le moyen de la prédication de ses envoyés que Jésus-Christ a voulu éclairer, sanctifier et sauver le monde. « Allez, dit-il à ses apôtres et à leurs successeurs, instruisez toutes les nations, prêchez l'Evangile à toute créature,... sans distinction de Juif ou de Gentil; car vous êtes débiteurs à tous de la parole de vie que je vous charge de répandre. » En exécution de cet ordre, les apôtres se sont partagé le monde. Après avoir prêché Jésus-Christ à nombre de villes et de provinces, Pierre et Paul ont évangélisé Rome, et, peu de temps après, quelques-uns de leurs dis-

ciples, saint Nazaire et saint Celse et plus tard saint Callimer, arrivèrent dans ces contrées, les arrosèrent de leurs sueurs, et y arborèrent enfin l'étendard du salut sur les ruines de l'idolâtrie.

Mais, observez-le bien, N. T. C. F.; en envoyant ainsi ses apôtres et leurs successeurs, Jésus-Christ ne s'est pas engagé à les soustraire aux besoins ordinaires de la vie du corps, ni à leur fournir miraculeusement ce qui leur était nécessaire, soit pour leur existence, soit pour les exercices du culte qu'ils allaient établir. Un tel plan qui eût fait de la vie naturelle des apôtres un miracle continuel, n'est pas entré dans les vues de la sagesse divine. Ce sont donc les Chrétiens des autres contrées déjà évangélisées qui les ont assistés dans leurs courses, dans les besoins et les travaux de leur apostolat (I *Cor.*, XVI; *Act.* XI); ce sont donc des peuples étrangers et déjà convertis qui ont pourvu des choses nécessaires les hommes évangéliques qui sont venus allumer le flambeau de la foi parmi vous, et mettre fin au culte des fausses divinités qu'on y adorait.

Ne l'oublions donc pas, N. T. C. F., c'est à l'aide des aumônes, des collectes et des oblations des chrétiens qui appartenaient à d'autres contrées, que nous sommes devenus nous-mêmes chrétiens. C'est à l'aide de telles oblations que des hommes apostoliques ont pu venir prêcher l'Evangile parmi nous, y ériger les premiers temples, les premiers autels et s'y maintenir jusqu'à ce que la piété des nouveaux convertis se fît un devoir de subvenir à leurs besoins et à ceux du culte qu'ils venaient d'y établir. Mais si la propagation de l'Evangile parmi nous a été, avant tout, une œuvre de charité de la part des chrétiens des autres pays, comment pourrions-nous refuser d'exercer la même charité et de prendre les mêmes moyens pour procurer le même bonheur à tant de nations qui sont encore ensevelies dans les ténèbres de l'idolâtrie et dans les ombres de la mort? Comment pourrions-nous refuser d'acquitter envers ces nations infortunées la dette que nous avons contractée nous-mêmes envers ceux qui nous ont retirés par leurs aumônes d'un si déplorable état? Eh quoi! le monde compte à peine deux cent cinquante millions de chrétiens; de ce nombre il faut encore retrancher près de cent vingt millions d'hérétiques et de schismatiques de toutes sectes, qui ne sont chrétiens que de nom, et il reste encore près de cinquante millions d'hommes hors du christianisme, hors de la religion de Jésus-Christ, et nous nous imaginerions que la charité ne nous impose aucun devoir, aucun sacrifice envers cette masse d'infortunés?

Nous pouvons concourir efficacement à méliorer, à changer leur sort, en nous associant à l'œuvre de la propagation de la foi; t leur état, leur situation, presque toujours si déplorables pour cette vie même, mais surtout si lamentables pour l'autre, nous trouveront insensibles et ne toucheront point nos cœurs! Ah! chrétiens, disciples d'un Dieu qui s'est fait esclave, qui a donné sa vie pour nous délivrer et de la servitude de l'âme et de celle du corps, combien une telle insensibilité nous rendrait indignes des bienfaits que nous avons reçus, du nom que nous portons, et de la religion sainte que nous professons!

De quoi s'agit-il, en effet, dans l'œuvre de la Propagation de la foi? Il s'agit, entendez-le bien, de l'œuvre la plus grande aux yeux de la foi, la plus sainte aux yeux de l'humanité, et en même temps la plus facile et la plus méritoire pour vous. Je dis la plus grande aux yeux de la foi; car, vous le savez, la volonté de Dieu est le salut et la sanctification des hommes par le moyen de la foi et de l'Evangile. C'est pour cette fin qu'il a créé le monde et le conserve; c'est vers cette fin qu'il dirige tous les événements, et que tendent toutes ses pensées et ses desseins de toute éternité; c'est à cette fin qu'il a envoyé son divin Fils sur la terre, et que ce Fils a donné son sang et sa vie sur le Calvaire; c'est à cette fin que les apôtres ont prêché l'Evangile, et ont supporté avec joie la pauvreté, les souffrances, les dérisions et la mort. Toute la gloire que Dieu attend de ses créatures, tous les honneurs et toutes les louanges qu'il demande de nous, c'est par la propagation de la foi qu'il les attend. Tous les bienfaits, toutes les grâces qu'il veut répandre sur les hommes et sur les sociétés, c'est par la prédication de l'Evangile et de la doctrine de la foi qu'il veut les leur accorder. En vous associant donc à cette œuvre, vous vous rendez les coopérateurs de ses desseins sur le salut des hommes; vous devenez, pour ainsi dire, leur co-rédempteur avec Jésus-Christ; vous partagez la gloire et les mérites de ces hommes apostoliques à qui le zèle fait tout abandonner, et que la charité transporte jusqu'aux extrémités de la terre pour y gagner des âmes à Jésus-Christ. En vous associant à cette œuvre, vous travaillez par les mains de ces nouveaux Paul, de ces nouveaux Xavier, à renverser les statues des faux dieux et les idoles du démon; vous détruisez, par leur organe, les superstitions et les abominations des païens; vous élevez des temples et des autels au vrai Dieu, et vous marquez du sceau de la foi et du signe glorieux des enfants de Dieu des hommes qui auraient été à jamais les esclaves de l'erreur et les victimes du vice et du démon.

Tel est, nos très-chers frères, le but sublime, la fin céleste à laquelle se rapporte l'œuvre de la propagation de la foi. Tel est l'objet dont elle s'occupe. Pourrait-on en imaginer un plus grand, plus méritoire aux yeux de Dieu? Serait-il possible d'être chrétien, d'avoir la foi sans en sentir le prix? Arracher des milliers d'âmes aux ténèbres de l'erreur et de la superstition; briser les chaînes qui les attachent au démon; faire briller à leurs yeux les lumières de l'Evangile, et transformer des hommes corrompus

et abrutis en enfants de Dieu, en disciples de Jésus-Christ, en leur appliquant les mérites de son sang répandu pour eux comme pour nous; leur ouvrir ainsi les portes du ciel, où ils loueront et béniront Dieu avec nous pendant l'éternité, peut-on, nos très-chers frères, je le répète, avoir la foi, se dire chrétien sans être ravi du mérite d'une telle œuvre, sans avoir le désir d'y coopérer? « Eh! qui ne serait même fier de concourir à ces triomphes pacifiques, de s'associer à une entreprise qui peut soutenir glorieusement la comparaison avec tout ce qui s'est opéré jamais de plus grand dans le monde et dans l'Eglise, et d'acquitter noblement notre dette envers des frères infortunés, nous, heureux privilégiés, premiers-nés de la société chrétienne, en les conviant au partage des fruits de la rédemption, patrimoine commun de l'humanité (214). » Ah! je ne suis plus surpris maintenant si cette admirable institution, à peine née, a porté la consolation et la joie dans le cœur de tous les catholiques; si les papes et les évêques l'ont comblée à l'envi de leurs éloges, et si elle s'est répandue, en peu d'années, du nord au midi, du couchant au levant de l'Europe, et si elle-même a déjà pénétré jusque sur les plages de l'Afrique et sur les continents de l'Asie et de l'Amérique. Comment donc aurait-il pu en être autrement? Le véritable chrétien connaît-il, sur la terre, un trésor comparable à celui de l'Evangile? A ses yeux, n'est-ce pas là cette pierre précieuse dont parle Jésus-Christ, et pour l'acquisition de laquelle il sacrifierait volontiers tous les autres biens du monde? N'est-ce pas là ce don par excellence dont il lui tarde d'assurer la possession à tous les hommes, et ne voyons-nous pas, dans les *Actes des apôtres*, que les premiers chrétiens n'étaient jamais transportés d'une joie plus vive et plus pure que lorsqu'ils apprenaient, de la bouche de Paul et de Barnabé, la conversion des gentils à la foi de Jésus-Christ? *Illi ergo* (Paulus et Barnabas)... *pertransibant Phœnicen et Samariam, narrantes conversionem gentium, et faciebant gaudium magnum omnibus fratribus.* (*Act.*, XV, 3.)

« Eh » quoi! nos très-chers frères, vous dirons-nous ici avec un illustre prélat, « les enfants de lumière auraient-ils moins de dévouement et d'intelligence pour étendre l'empire de la vérité que les enfants des ténèbres pour propager le mensonge? Quoi! Jérusalem s'humilierait devant Samarie; la légitime épouse dévorerait les affronts d'orgueilleuses rivales; la véritable mère abandonnerait ses fils aux soins de l'étrangère! Quoi! cette Eglise, intrépide voyageuse, qui a laissé l'empreinte de ses pas sur tous les chemins de la terre; cette Eglise, glorieusement militante, qui, prodigue de sa parole et de son sang, s'est fait entendre à toutes les tribunes, a combattu dans toutes les arènes, s'est montrée constamment aux avant-gardes de tout mouvement civilisateur, verrait le drapeau souillé d'un culte adultère, d'un prosélytisme bâtard, porté plus haut et plus loin que sa noble et triomphante bannière! Dans toutes les contrées protestantes..., des sociétés se forment, sous toutes les dénominations, pour rallumer une flamme éteinte, pour faire revivre un cadavre, sociétés bibliques, sociétés évangéliques, sociétés de morale chrétienne et de traités religieux, et nous n'apporterions pas à communiquer la vie le zèle qu'elles déploient à donner la mort! Leurs colporteurs inondent nos villes, nos villages, nos hameaux, du déluge de leurs publications; leurs ministres vont porter leurs poisons jusqu'aux terres les plus lointaines; un point du globe est à peine reconnu et occupé que les voilà qui arrivent avec leurs ballots, et se mettent en devoir de débiter leurs évangiles et leurs écritures de contrebande; et nous resterions spectateurs impassibles d'une activité qui ne remue pas même en nous le faible ressort d'une tardive émulation! Des souscriptions affluent de toutes parts pour remplir incessamment des caisses toujours découlantes de flots d'or; c'est par millions et par dizaines de millions que se comptent leurs recettes annuelles; et nous, moins riches peut-être, mais plus nombreux, nous leur donnerions une occasion d'un triomphe insultant par le contraste de notre froideur, de notre parcimonie, avec leur empressement et leur munificence! Voudrions-nous justifier ces sinistres prédictions, qu'ils ne se font faute de propager et de reproduire sous toutes les formes, que le catholicisme touche à sa fin; que la chaleur l'abandonne; qu'usé désormais et vieilli, on ne lui verra plus porter ces fruits qui honorèrent sa mâle jeunesse et sa longue virilité! Nous l'avons dit, et nous maintenons cette assertion, que leurs propres aveux confirment, tout ce bruit, toute cette agitation du zèle de la réforme, n'est que vent et fumée; mais ce que nous considérons ici, ce n'est pas le succès, c'est l'élan, c'est l'ardeur, c'est la générosité, bien qu'ils s'épuisent et se consument en stériles efforts, en inutiles sacrifices. Ah! que tous ceux qui sentent encore couler dans leurs veines quelques gouttes de sang catholique se lèvent donc, et acceptent noblement le défi qui leur est porté (215)! »

Mais n'envisagerions-nous même cette œuvre que dans ses rapports avec le bien de l'humanité, elle n'en serait encore ni moins grande, ni moins admirable dans ses résultats.

En effet, N. T. C. F., nous l'ignorons peut-être, pour notre malheur, mais il nous importe néanmoins de le savoir; cette religion chrétienne à laquelle nous avons le bonheur d'appartenir, cette religion qui a tout fait pour notre bonheur éternel, en nous faisant connaître notre origine notre

(214) Le cardinal Girard, *Instruction pastorale sur l'association pour la propagation de la foi*, t. II.

(215) Le card. Girard, *loc. cit.*

fin et tous les moyens d'y arriver, n'a pas moins opéré pour notre bonheur temporel, en fondant l'ordre et la tranquillité publique sur les vrais principes de la justice, et en inspirant partout le respect des droits d'autrui et l'amour de nos semblables. Qu'on suive de près l'influence qu'elle a exercée sur les nations chez lesquelles elle a régné, et l'on verra que tout ce qui est beau, tout ce qui est grand, tout ce qui est saint, c'est-à-dire tout ce qu'il faut aux hommes et aux empires pour leur félicité et pour leur gloire, a eu sa source, son principe dans le christianisme. Il suffit, pour vous en convaincre, de voir ce que sont encore, de nos jours, les nations qui n'ont pas été éclairées de ses lumières; de voir ce que sont leurs lois, leurs mœurs et leurs usages. Hélas! presque partout, chez ces nations, l'humanité est divisée en castes infranchissables, dont les unes et celles-ci sont toujours de beaucoup les plus nombreuses, n'ont en partage que la pauvreté, les souffrances, les humiliations et l'esclavage, tandis que les autres s'engraissent de leurs sueurs, de leur labeur, je dirai mieux, de leur vie et de leur sang. Presque partout hors du christianisme, la femme est sans existence civile, sans droits, sans honneur et sans liberté. Esclave dévouée à tous les caprices de son mari, celui-ci l'abandonne ou la répudie, ainsi qu'il lui plaît, ou bien il lui en associe d'autres, en tel nombre qu'il lui convient, pour satisfaire la brutalité de ses désirs. Ailleurs il l'emprisonne ou la vend à son gré, si tant est qu'il ne dispose pas de sa vie, comme il a disposé de son honneur et de sa liberté. Ici, cette infortunée créature qui, chez les chrétiens, est la noble compagne de l'homme et la moitié de son être, est condamnée à être brûlée sur le tombeau de son mari, pour bien montrer que ce n'est pas pour elle qu'elle vit, et que tout est fini pour elle, lorsque son mari a cessé de vivre; là ce sont quelques-uns de ses enfants qu'elle est condamnée à immoler aux mânes de son époux. En bien de contrées, les enfants qui excèdent tel nombre sont légalement voués à la mort; en d'autres, ceux qui naissent faibles ou marqués de quelque difformité sont jetés dans la voirie, où ils deviennent souvent la pâture des animaux. Presque partout des victimes humaines sont ou brûlées ou égorgées sur les autels des faux dieux, et le sang de l'homme se mêle ainsi aux pratiques du culte le plus abominable, le plus révoltant sous le rapport de la pudeur. Enfin, dans nombre de contrées et surtout en Afrique, des classes d'hommes tout entières ne sont qu'une marchandise, et on les vend sur les marchés comme les animaux et à moindre prix que bien des animaux.

Telle est, N. T. C. F., du plus au moins, la situation de l'humanité dans tous les pays qui n'ont pas encore participé à la civilisation qui a sa source dans le christianisme. Et cependant, chers auditeurs, ces hommes, ces femmes, ces enfants ainsi avilis, dégradés et sacrifiés ou aux caprices de leurs semblables ou à ceux de leurs dieux, sont vos frères en Adam, et, créatures de Dieu comme vous; ils ont droit de l'appeler du nom de père, et de prétendre comme vous à son héritage céleste. Ne ferez-vous rien pour adoucir leur sort, pour briser leurs chaînes et les rendre à l'humanité, en les engendrant à la vie du christianisme? Enfants de pères qui étaient réduits au même état qu'eux-mêmes, avant que cette religion de liberté eût pénétré dans nos contrées, vous bornerez-vous à vous féliciter d'être nés en des temps et dans une condition meilleure que les leurs, et croirez-vous avoir rempli tout devoir de justice et de charité envers ces millions d'infortunés, lorsque vous aurez plaint leur sort, ou que vous vous serez attendris sur leur malheur! Eh quoi! La charité n'est-elle donc plus qu'un nom parmi les chrétiens? et les devoirs qu'elle impose se réduisent-ils donc à de vaines paroles ou à une compassion plus vaine et plus stérile encore? Ah! qu'une telle conduite répondrait peu aux bienfaits que vous avez reçus de cette religion sainte, et combien elle contrasterait péniblement avec le zèle et les efforts de tant de chrétiens pour le succès de l'œuvre dont je vous parle.

Vous venez de l'entendre, N. T. C. F., l'œuvre de la propagation de la foi contribue efficacement au bonheur de l'humanité, et elle est par conséquent une œuvre éminemment sociale. Or, à ce titre, ne devrait-elle pas être digne de l'intérêt de ces hommes qui font aujourd'hui sonner si haut les mots d'*humanité*, de *progrès*, de *philanthropie*, de *civilisation*? Embrassant le monde entier dans leurs plans de régénération universelle, ne devraient-ils pas en être les premiers et les plus ardents promoteurs, si les beaux mots dont ils font parade, signifiaient quelque chose dans leur bouche, et surtout s'ils en avaient les sentiments dans le cœur? Ne devraient-ils pas se presser d'entrer dans nos rangs, et de s'inscrire sur nos tableaux? « Car, pour nous servir des paroles d'un éminent prélat, en admettant que le catholicisme ne suffise pas à la réalisation de ces destinées nouvelles qu'ils nous préparent et de cet avenir enchanté qu'ils nous prédisent, ils reconnaissent du moins qu'il a été un progrès incontestable vers le perfectionnement; et ce progrès,... nécessaire peut-être à leur avis, ne fût-ce que comme transition, serait toujours un avantage immense pour de pauvres nations placées au dernier degré de l'échelle sociale. Qui donc vous empêcherait d'être des nôtres, champions valeureux de la cause des peuples, studieux observateurs des marches et des étapes du genre humain? Des vœux, des idées, des rêves brillants, de généreuses illusions formulées en beaux vers et en prose éloquente ont leur mérite sans doute; mais vos noms, votre concours engagés à notre œuvre, une aumône qui aiderait le missionnaire à faire des chrétiens... avanceraient plus le grand œuvre où tendent vos efforts que les poëmes les plus retentis-

sants et les théories les plus ingénieuses et les plus savantes (216).

Deux cents missionnaires partent annuellement de l'Europe, pour arracher ces peuples infortunés à l'ignorance et à la barbarie qui les oppriment, pour soutenir dans les œuvres et dans les combats de la foi quatre millions de chrétiens déjà répandus parmi ces nations infortunées; ces missionnaires, ces hommes de Dieu, qui jouiraient d'une existence assurée et honorable dans leur patrie, sacrifient parents, patrie, amis, biens, emplois et habitudes de vie; ils se vouent à la pauvreté, aux souffrances, à la mort, pour le salut de vos frères; et vous, nos chers auditeurs, vous leur refuseriez un léger sacrifice; et vous ne voudriez concourir ni aux dépenses qu'exigent leurs longs et pénibles voyages, ni à leur entretien souvent borné à un morceau de pain et aux pauvres vêtements dont ils ont besoin dans leurs courses lointaines et périlleuses; vous ne donneriez pas une obole, ni pour seconder les travaux de plus de cent vingt évêques ou vicaires apostoliques, et de quatre mille prêtres disséminés dans ces vastes contrées, ni pour l'érection de quelques temples, de quelques autels en l'honneur du Dieu que vous adorez, et qui est un *Dieu inconnu* pour les peuples auxquels ces hommes apostoliques sont envoyés!

Car, observez-le bien, N. C. F., c'est à de tels besoins, c'est à de semblables objets que sont employées les aumônes qu'on demande à votre charité pour la propagation de la foi. Ecoutez ce que répondait naguère un de ces missionnaires, un vicaire apostolique, à de pauvres catholiques, dispersés et éloignés, qui le priaient de leur envoyer un prêtre pour les visiter de loin en loin, ou tout au moins quelque catéchiste pour leur rappeler les principales vérités de la religion. Je vous en enverrai, leur disait-il, les larmes aux yeux, lorsque j'aurai de quoi leur fournir des chaussures, pour qu'ils puissent se mettre en voyage, et leur assurer un morceau de pain que votre pauvreté ne vous permettrait pas de leur donner. De tels faits qui se répètent les mêmes en plus d'un endroit, en disent plus que mes paroles, et l'éloquence elle-même ne saurait toucher les cœurs qui s'y montreraient insensibles.

Ah! s'il en devait être ainsi, ce qui n'est malheureusement pas une pure supposition pour nombre de personnes qui appartiennent à la classe la plus aisée de la société, et à l'égard desquelles on peut bien répéter en toute vérité ce que Néhémie disait autrefois des grands et des riches de sa nation: *Optimates autem eorum non supposuerunt colla sua in opere Domini sui* (II *Esdr.*, III, 4); s'il en devait être ainsi, ne parlons du moins plus d'humanité, de philanthropie; car de tels discours ne serviraient qu'à montrer aux moins clairvoyants que nous ne voyons que nous sur la terre, et que tout notre amour des hommes est concentré en nous seul, et se termine à notre individu.

Mais non, N. T. C. F., il n'en sera pas ainsi de vous, et si l'or de bien des riches a été trop souvent refusé à cette œuvre, il nous est infiniment consolant de voir combien la médiocrité, je dirai presque la pauvreté, s'est montrée empressée d'y contribuer. A juger de la foi de nos diocésains par un tel résultat, nous ne pouvons que bénir la Providence de ce que tant de familles qui n'ont que le simple nécessaire pour vivre, sont cependant encore si riches en foi, en charité, en bonnes œuvres. Nous les remercions d'avoir assigné à ce diocèse un rang si honorable, par la manière avec laquelle elles ont répondu aux exhortations qui leur ont été faites en faveur de cette œuvre, et nous espérons que le Seigneur qui ne se laisse jamais vaincre en générosité, leur rendra en bénédictions temporelles et spirituelles ce qu'elles ont offert à la gloire de son nom et au triomphe de sa religion.

Continuez donc, vous dirons-nous, à prendre part à cette grande œuvre. Vous ne sauriez rien faire de mieux, pour procurer efficacement la gloire de votre Dieu, l'exaltation de votre foi et le bonheur de vos semblables. Tous les mérites que l'aumône peut avoir aux yeux de votre Père céleste, celle-là les réunit; elle soulage en même temps et les corps et les âmes, et il n'est pas d'infortunés plus à plaindre que ceux à qui vous l'adressez. En leur procurant le bienfait de la foi, vous leur procurez tous les biens; car tous viendront à sa suite et en seront pour ainsi dire la couronne.

Par votre généreux concours à une œuvre aussi sainte et aussi méritoire, vous attirerez sur vous et sur vos familles les bénédictions de Dieu les plus abondantes; vous avancerez l'œuvre de votre salut et vous accroîtrez puissamment vos mérites pour le ciel. Par votre généreux concours sur lequel nous comptons avec confiance, vous donnerez une nouvelle preuve de l'esprit de foi, de zèle et de charité qui a toujours animé cette religieuse population. Ainsi soit-il.

(216) Le cardinal Giraud, *loc. cit.*

INSTRUCTION PASTORALE

SUR L'IMPORTANCE DE L'ÉDUCATION DES ENFANTS,

Pour le carême de 1854.

De toutes les institutions de l'Eglise, nos très-chers frères et fils en Jésus-Christ, aucune ne nous paraît plus respectable par son origine, plus grande et plus salutaire dans ses effets, que celle par laquelle cette sainte Mère a attaché aux diverses saisons de l'année la commémoration des grands mystères qui se sont accomplis pendant la vie de son divin Epoux. Pleine du souvenir de ces mystères ineffables, dans lesquels elle retrouve les fondements de sa foi, les motifs de son espérance et le modèle de sa charité, elle nous fait passer tour à tour de l'attente de Jésus-Christ à sa possession, de la contemplation de ses exemples à la méditation de ses leçons, et de la tristesse salutaire que nous cause le spectacle de ses souffrances à la joie toute pure, toute sainte de sa glorieuse résurrection. Enfin, lorsque la mission de ce divin Sauveur est remplie et que tout est consommé, elle nous le montre s'élevant majestueusement vers les cieux, où il va nous préparer une place, et consolant ses apôtres et ses disciples, en faisant descendre sur eux l'Esprit-Saint qu'il leur avait promis. Sainte et admirable institution en effet, que celle qui a pour but de nous occuper incessamment de nos destinées immortelles, en nous mettant sans cesse devant les yeux les paroles et les actions de l'Auteur de notre foi! Touchante et ingénieuse invention que celle qui fait ainsi servir la rapidité du temps et le retour périodique des saisons, à nous rappeler constamment que nous sommes chrétiens, que notre vie tout entière doit se passer à croire et à espérer en Dieu, à l'aimer et à le servir, pour mériter de le contempler un jour éternellement dans les cieux!

Mais vous le savez, N. T. C. F., c'est surtout à l'époque du carême dont nous approchons, que l'Eglise déploie à nos yeux les plus incompréhensibles mystères de la vie de son divin fondateur. C'est à cette époque qu'elle nous le montre se retirant dans le désert, uniquement occupé du jeûne et de la prière, et nous enseignant par ses exemples, plus encore que par ses paroles, qu'il y a aussi pour nous des tentations dont nous ne triompherons que par le jeûne uni à la prière. C'est à cette époque qu'elle va nous le montrer réunissant ses apôtres dans une dernière cène, et leur donnant, comme dernier gage de sa tendresse, sa chair et son sang adorables pour nourriture et pour boisson, avant de les livrer sur la croix pour notre amour. C'est à cette époque que le jardin de Gethsémani va être témoin d'une agonie dans laquelle le Rédempteur des hommes trempera la terre d'une sueur rougie de son sang; agonie de laquelle il ne se relèvera que pour se voir livré à ses ennemis par un de ses disciples, renié par l'autre et abandonné de tous; pour se voir traîné devant tous les tribunaux de sa nation, où il sera condamné sans qu'aucune voix ose prendre sa défense. C'est à cette époque enfin que l'Eglise nous le montrera expirant sur la montagne du Calvaire, cloué à un infâme poteau au milieu de deux larrons, abreuvé d'outrages, intercédant pour ses bourreaux, et nous *rachetant à grand prix*, selon l'expression de l'Apôtre, c'est-à-dire au prix de sa vie même et de son sang.

Oui, N. T. C. F., c'est au souvenir, c'est à la méditation de ces ineffables mystères que l'Eglise nous convie, dans le temps où nous allons entrer; et c'est pour vous préparer à leur célébration qu'elle a établi le carême que nous vous annonçons. Au terme de cette sainte quarantaine, Jésus-Christ désire faire sa pâque avec vous, comme il la fit autrefois avec ses disciples; mais il veut qu'à leur exemple vous lui prépariez aussi un cénacle digne de lui, un cénacle orné de vertus; et ce cénacle, N. T. C. F., c'est votre cœur, ce cœur qu'il a fait pour lui, ce cœur qu'il vous a donné pour l'aimer et dont il vous demande la possession. Ah! purifiez-le donc ce cœur dans lequel Jésus-Christ veut venir habiter corporellement, et, selon le précepte qu'il vous en fait par son Apôtre, éprouvez-vous sérieusement vous-mêmes, avant de manger le pain descendu du ciel, et de boire ce calice de bénédiction; car vous mangeriez et vous boiriez votre propre condamnation, si vous veniez à les recevoir indignement.

Or, je vous le demande maintenant, N. T. C. F., est-ce trop de quelques semaines pour méditer de si grands et si redoutables mystères? Est-ce trop de quelques semaines pour vous préparer à recevoir un tel hôte? Ah! si, par un miracle de sa bonté, Jésus-Christ devait descendre de rechef du ciel en terre pour venir habiter corporellement pendant quelques jours dans votre maison; s'il devait vous honorer de sa présence visible, en entrant chez vous, comme il est entré autrefois chez Zachée, trouveriez-vous que ce fût trop de quarante jours, pour vous préparer à le recevoir, lui, *le Prince des rois de la terre*, lui que tout l'univers adore, lui qui est trois fois saint, et au nom duquel tout genou fléchit dans le ciel, sur la terre

et jusque dans les enfers? Trouveriez-vous que ce fût trop de quarante jours pour préparer une digne habitation à votre Sauveur, à votre père, à votre maître, enfin au Juge suprême des vivants et des morts, et au vôtre par conséquent? Eh bien! N. T. C. F., c'est celui-là même que vous devez recevoir au terme de cette sainte quarantaine, avec cette seule différence que ce n'est pas dans votre maison qu'il veut descendre, mais dans vous-mêmes; que ce n'est pas dans votre habitation matérielle qu'il veut loger, mais dans votre propre cœur. En y descendant, en se donnant à vous, il vous comblera de ses grâces, si vous le recevez dignement; mais il vous menace aussi des plus terribles châtiments, si vous refusez de le recevoir, ou si vous le recevez indignement.

Préparez-vous donc à sa venue, N. T. C. F., en méditant plus sérieusement que vous ne l'avez peut-être jamais fait, les mystères de sa passion, qui ne sont si douloureux pour lui que parce qu'il a voulu qu'ils fussent pleins d'amour pour vous. A l'exemple de saint Paul qui mettait toute sa gloire dans la croix de Jésus-Christ, et qui ne connaissait d'autre science que celle de Jésus crucifié (I *Cor.*, II, 2), fixez sans cesse vos regards sur cet homme de douleur qui a été couvert de plaies pour vos iniquités, et qui a été meurtri de coups pour les crimes dont vous vous êtes rendus coupables. (*Isa.*, LIII, 3, 4, 5, 6.) Chargé des iniquités de tous les hommes, il souffre innocent, il souffre volontairement toutes les peines qui doivent retomber sur nous. Pénétrez donc en esprit, N. T. C. F., dans les plaies qui vous donnent accès à son cœur, et vous y puiserez avec joie et consolation, vous dit le prophète Isaïe, comme en autant de sources salutaires, les eaux pures de la grâce qui jailliront à la vie éternelle, et qui étancheront en vous cette soif qui vous porte sans cesse vers les biens et les voluptés terrestres.

Nous continuerions volontiers à nous entretenir avec vous sur ce sujet, à vous parler des dispositions avec lesquelles vous devez passer la sainte quarantaine, des œuvres de zèle, de piété, de charité à l'aide desquelles vous devez vous efforcer de la sanctifier, si les déplorables circonstances des temps où nous vivons, si les besoins de la génération présente n'appelaient notre attention sur un autre sujet de la plus haute importance pour vous. Ce sujet, N. T. C. F., est celui de l'éducation de vos enfants, dont nous allons tâcher de vous faire sentir l'importance pour leur bonheur, pour le vôtre et pour celui de la société.

L'expérience nous apprend, N. T. C. F., que nous naissons tous dans une profonde ignorance de toutes choses, et avec un penchant plus ou moins fort vers le mal; et la foi nous enseigne que ce funeste héritage de ténèbres et de concupiscence est l'effet de la prévarication de nos premiers parents, dont nous porterons à jamais les traces dans notre nature corrompue et dégradée. Mais ce déplorable résultat qui nous condamne tous à acquérir la science et la vertu à la sueur de notre front, n'a cependant pas détruit en nous les nobles facultés qui faisaient l'apanage de notre nature. L'homme qui naît ignorant de tout est capable d'acquérir la connaissance dont il a besoin, et, malgré les penchants qui portent sans cesse son cœur vers le mal, il peut goûter et pratiquer la vertu. Il n'est même pas de bien dont il ne soit capable, lorsqu'il est aidé du secours de la grâce qui est destinée à réhabiliter sa nature, à dissiper ses ténèbres et à le faire triompher du péché.

Mais ce n'est pas dans son propre fonds qu'il trouve ces secours dont il a besoin. Abandonné à lui-même, il croupirait à jamais dans la plus profonde ignorance sur tout ce qu'il lui importe le plus de connaître, et ses penchants le conduiraient bientôt au dernier degré de l'abrutissement, sans le secours de l'éducation.

Oui, N. T. C. F., tel serait l'homme laissé à lui-même; et si vous en voulez la preuve, vous n'avez qu'à jeter les yeux sur les sauvages, en qui vous retrouvez votre frère de nature privé d'un semblable bienfait; ou bien, sans aller en chercher des exemples si loin, voyez seulement, au milieu de nos sociétés, ces infortunés à qui leurs parents n'ont donné ni la connaissance de Dieu, ni celle de leurs devoirs, ni règle de conduite, ni habitude d'ordre et de vertu. Sous quel aspect se présentent-ils à vos regards, chaque fois que la société n'a pas suppléé à la criminelle indifférence de leurs parents? Que sont-ils?... Ce qu'ils sont? Vous le savez aussi bien que nous; ils sont les fléaux de la société, et c'est de cette classe d'êtres incultes et dégradés que sortent les vols, les assassinats, les propos grossiers, l'ivrognerie, la crapule, les crimes sans nom, en un mot, tout ce qui fait la honte et le tourment de la société et l'opprobre de l'humanité.

Voilà ce qu'est l'homme sans éducation, et il est tel, observez-le bien, en dépit de tous les freins qu'il rencontre encore, malgré lui, dans une société qui a des lois pour sa défense, des magistrats pour la répression du crime, des prêtres pour prêcher la morale, et une foule d'hommes dont les exemples et les paroles forment une sorte de protestation permanente contre les vices et les attentats de ces malheureux qui ne connaissent d'autre loi que celle de satisfaire leurs appétits et leurs intérêts.

C'est donc l'éducation qui fait véritablement l'homme, et sans elle il ne sera jamais ce qu'il doit être. Semblable à un terrain qui, quoique fertile de sa nature, ne produit cependant de lui-même que des ronces et des épines lorsqu'il est laissé sans culture, l'homme ne portera non plus que de mauvais fruits, si son esprit et son cœur ne reçoivent de bonne heure les soins dont ils ont besoin. En vain ses facultés sont-elles susceptibles d'heureux développements, toutes resteront engourdies, et seront comme anéanties, sans le bienfait de l'éducation. En vain ses inclinations sont-elles capables

d'être réglées et dirigées vers la fin pour laquelle Dieu nous les a données, aucune ne le sera sans le secours de nos maîtres ou de nos parents. On peut donc dire que la nécessité de l'éducation dérive de notre nature même, et cette considération seule, bien approfondie, pourrait suffire pour nous en faire sentir la haute importance.

Ce qui est certain, nos très-chers frères, c'est que les plus grands philosophes, à commencer par Platon (217), les plus sages législateurs et les hommes éclairés de tous les temps n'ont eu qu'une voix à cet égard. Tous ont senti que, de tous les maux qui peuvent affliger la société domestique, civile et religieuse, il n'en est pas de plus grands que ceux qui dérivent de l'absence d'éducation ou d'un système nul ou vicieux sur cette matière. Tous ont compris que le bonheur de l'individu, comme celui de la société, dépend essentiellement de l'éducation que les enfants reçoivent de leurs parents ou de ceux qui en tiennent la place. Le monde, en effet, changerait bientôt de face, si elle était partout dirigée d'après des principes solides et purs. « J'ai toujours pensé qu'on réformerait le genre humain, disait à cet égard un des plus grands philosophes du siècle dernier, si l'on réformait l'éducation de la jeunesse (218). » Les hommes ne se font qu'avec des enfants, et « c'est par les enfants qu'on peut régénérer les hommes ; l'éducation en fournit les moyens... Dans l'ordre religieux, comme dans l'ordre civil et politique, les lisières de l'enfance deviennent, entre des mains habiles, les rênes du gouvernement (219). » Ainsi s'exprimait un écrivain qui n'envisageait cependant encore que le côté le moins noble de cette grande question. Un autre ajoute, et l'expérience chaque jour se charge de vérifier ses paroles, « que les sociétés sont plus fortes de leurs doctrines que de leurs armées (220). » Or personne n'ignore combien l'éducation a de part dans les doctrines bonnes ou mauvaises qui font la vie ou la mort des sociétés.

Mais pourquoi insisterions-nous plus longtemps sur cette importance? Votre intérêt tout seul ne doit-il pas suffire pour vous la faire sentir? Que vous dit l'expérience? Consultez-la, et elle vous répondra « que plus de fortunes ont été détruites, plus de beaux noms ont été traînés dans la boue, plus de races se sont éteintes par la mauvaise éducation des enfants, que par tous les malheurs ensemble qui peuvent accabler une famille (121). » Mais si telle est l'importance de l'éducation de vos enfants; si tout l'avenir repose sur celle que vous leur donnez; si de cette éducation dépend votre bonheur domestique et celui de la société, profitez donc, pères et mères, des moyens qui vous sont offerts pour assurer à vos enfants l'inappréciable avantage d'une bonne éducation, et soyez persuadés qu'il n'y a de véritablement bonne que celle à laquelle la religion elle-même sert de base. Qui ne serait attristé, qui ne serait ému de compassion, en voyant de tout côté ces troupes si nombreuses d'enfants qui passent leurs jours, jours si précieux à cet âge, dans les rues et sur les places publiques? En tout pays, et ici comme ailleurs, y a-t-il, peut-il y avoir une éducation pire que celle de la rue? N'est-ce pas cette détestable éducation qui conduit la jeune fille à la dégradation, le jeune homme au vice, à la prison ou au bagne peut-être? (222) Honneur donc au magistrat de la cité qui fait de si nobles et si généreux efforts pour multiplier les écoles et les proportionner aux besoins des nouvelles générations.

Aujourd'hui, nos très-chers frères, on apprécie assez généralement le besoin d'une certaine éducation dans les garçons, mais on ne porte pas encore le même jugement, en bien des endroits du moins, quant à celle qui concerne les filles. Aussi nous faisons-nous un devoir de vous en dire ici quelques mots.

A entendre certaines gens, on dirait que les femmes naissent dépourvues des facultés morales et intellectuelles que la Providence a départies aux hommes, ou bien qu'il est tout à fait indifférent que de telles facultés reçoivent une culture, un développement, ou qu'elles demeurent incultes et stériles. La première de ces hypothèses est trop étrange, pour que nous nous arrêtions à la réfuter; la seconde, qui ne serait rien moins qu'un outrage à la sagesse du Créateur, entraîne après elle les conséquences les plus funestes. Il semble en effet qu'alors même qu'on ne saurait pas apprécier l'importance de l'éducation des femmes quant aux femmes elles-mêmes, on ne devrait du moins pas la méconnaître par rapport à l'éducation des hommes dont elles sont nécessairement les premières maîtresses et les indispensables institutrices dans le premier âge. Que peut-il y avoir de plus important, pour chaque enfant en particulier, que de recevoir de sa mère et les soins assidus que réclame le corps, et cette première culture ou plutôt ces principes essentiels de toute éducation morale et intellectuelle sur lesquels doit reposer plus tard, comme sur son unique fondement, tout l'édifice de son instruction et de sa moralité? La Providence ayant voulu que le développement initial de nos facultés et la communication des premières vérités fussent l'ouvrage de celle dont nous avons reçu le jour, qui ne voit de quelle importance il est que ces premiers sentiments et ces premières notions qui devront

(217) *Voyez* son *Dialogue d'Eutyphron*, sa *République*, l. IV, ses *Lois*, l. VI. On y trouve des leçons qui pourraient faire la matière de sérieuses méditations pour bien des pères de famille et d'hommes d'État.

(218) Leibnitz

(219) *Essai général d'éducation*, par M. A. F.

(220) M. Fiévée.

(221) *Un président de Cour suprême en Belgique.*

(222) M. Mullois, *Manuel de charité*, 5e édit., p. 32.

servir de base à l'ordre moral et intellectuel de chaque individu, ne présentent rien que de conforme à la raison, à la justice et à l'humanité? La chose est d'autant plus grave que ces premières empreintes, allant se graver au plus profond de notre esprit et de notre cœur, y devenant, pour ainsi dire, sinon la substance, du moins la forme première de notre âme, en déterminent presque toujours la trempe, bonne ou mauvaise, et y créent des plis, des habitudes qu'on ne réussit pas toujours plus tard, même avec les plus grands efforts, à modifier ou à déraciner.

Aussi un pontife qui a été la gloire des lettres et l'honneur de l'Eglise, un pontife dont le nom rappelle tout ce que la vertu et l'humanité ont produit de plus aimable dans un siècle si fécond d'ailleurs en grands évêques, Fénelon, n'a-t-il pas craint d'avancer « qu'il est constant que la mauvaise éducation des femmes fait plus de mal que celle des hommes, puisque les désordres des hommes viennent souvent et de la mauvaise éducation de leurs mères et des passions que d'autres femmes leur ont inspirées dans un âge plus avancé... Que deviendront les enfants, se demande-t-il à lui-même, ces enfants qui feront dans la suite tout le genre humain, que deviendront ils, si les mères les gâtent? (223) » Or, comment ne les gâteront-elles pas, comment développeront-elles leurs bonnes dispositions et étoufferont-elles les mauvaises, comment les instruiront-elles, si elles-mêmes, laissées à leur ignorance et à leurs penchants naturels, n'ont point reçu l'instruction et l'éducation nécessaires pour répondre à l'importance de leur sainte vocation?

Nous ne nous arrêterons pas, après cela, à réfuter ce dicton que l'on entend cependant encore beaucoup trop souvent de nos jours : Il n'est pas nécessaire que le peuple soit tant instruit. S'il n'est pas nécessaire que le peuple soit tant instruit, est-il raisonnable qu'il ne le soit nullement? est-il nécessaire qu'il croupisse dans l'ignorance? Sera-ce un excès d'instruction que de savoir lire, écrire, calculer, c'est-à-dire que d'en savoir assez pour connaître et administrer les affaires de sa propre famille? Sera-ce être tant instruit que de savoir adresser à Dieu des prières écrites, des prières dont on entend le sens; que de s'instruire, de s'édifier par la lecture de quelque livre de religion ou de piété?

Il fut un temps où, à l'exception de certains officiers publics, très-peu d'individus, presque personne, même parmi les hommes, savaient déchiffer quelques lignes d'écriture; et alors on disait aussi qu'il n'était pas nécessaire d'être tant instruit. Vous semble-t-il néanmoins qu'on puisse raisonnablement regretter que les hommes et même les femmes sachent aujourd'hui quelque chose de plus? Croyez-vous que la foi, les mœurs, la probité soient mieux gardées par l'ignorance que par l'instruction, alors même que celle-ci est solide, pure, chrétienne surtout, et qu'elle est sagement mesurée aux besoins de l'âge, du sexe et de la conditon? Poser ces questions, c'est les résoudre, et il faudrait être bien mal disposé envers ses semblables, pour oser leur faire le panégyrique de l'ignorance, et pour essayer de leur persuader qu'ils y trouvent leurs intérêts.

Mais en attendant que les écoles se multiplient pour les enfants des deux sexes, ne négligez du moins pas vous-mêmes, pères et mères, l'éducation de vos enfants. Ne croyez pas qu'il soit si difficile d'y réussir. Le bon sens éclairé par la vertu et joint à une médiocre instruction chrétienne suffit pour donner une excellente éducation, dans les premières années surtout. L'homme moral est formé plutôt qu'on ne pense (224). Commencez par le cœur, qui est, pour ainsi dire, tout l'homme; travaillez à faire de vos enfants des êtres moraux et religieux, avant de chercher à en faire des savants, et vous aurez assis leur éducation sur ce qui doit en faire le véritable fondement. Commencez cette éducation de bonne heure; n'attendez pas que vos enfants aient déjà contracté des habitudes vicieuses, pour vous occuper à former leur cœur et leur esprit. « Dès les premiers moments où vous apercevrez dans votre enfant quelques lueurs de raison, vous devez commencer son éducation chrétienne. Je dirais volontiers que cette éducation doit même prévenir la raison. Que ses premiers regards soient frappés d'actes de piété; que les premières paroles discernées par ses oreilles soient des discours d'édification, afin que ses premières pensées soient tournées vers celui qui, dans tout le cours de sa vie, doit être l'objet principal de ses pensées. En attendant que vous puissiez lui donner des leçons de religion, montrez-lui en des exemples. Qu'il voie qu'il y a un Dieu, avant même que vous le lui disiez. Mettez de bonne heure dans sa bouche les doux noms de Jésus et de Marie. Quand il vous appellera son père, apprenez-lui qu'il a dans les cieux un autre père bien plus puissant et bien meilleur. Quand il vous nommera sa mère, dites lui, d'après Jésus-Christ, en lui montrant l'image de Marie : *Mon fils, voilà votre mère.* (*Joan.*, XIX, 27.) Aussitôt que sa mémoire sera en état de la retenir, apprenez-lui la prière sacrée qui nous vient du divin Sauveur. Accoutumez-le de bonne heure à adresser à Dieu son hommage du matin et du soir; Dieu aime à être loué par la bouche des enfants. (*Psal.* VIII, 3.) Souvent les rassemblant tout autour de vous, dites-leur avec David : *Venez, mes enfants, écoutez-moi : je vous enseignerai la crainte du Seigneur.* (*Psal.* XXXIII, 12.) Mais, comme nous l'avons déjà recommandé, proportionnez toujours vos instructions et leurs exercices de piété à leur âge, et à la portée de leur raison. Trop longs ils les ennuyeraient;

(223) *Traité de l'éducation des filles*, c. 1.

(224) De Maistre, *Lettres*, t. II, p. 32.

trop multipliés ils les rebuteraient. En leur donnant la connaissance de la religion, inspirez-leur en le goût. A leurs jeux enfantins mêlez sans affectation quelquefois des maximes salutaires, plus souvent des traits d'histoire qui, sans avoir l'air de la morale, en donnent l'idée; sans la montrer, la font recevoir; en l'enveloppant, la font goûter; qui joignent l'intérêt à l'instruction, le modèle au précepte, l'encouragement à l'exhortation. Dirigez vers Dieu les premiers pas de leur raison. *Que celui qui est enfant vienne à moi*, dit l'Esprit-Saint par la bouche du Sage. (*Prov.*, IX, 4.) Et Jésus-Christ vous répète ce qu'il disait à ses disciples : *Laissez venir à moi les enfants ; car le royaume des cieux leur appartient.* (*Matth.*, XIX, 14.)

« Vous désirez ardemment leur bonheur, vous vous proposez d'y travailler assidûment. Occupez-vous donc de leur véritable, de leur solide bonheur. Ce n'est rien de les avoir fait être, si vous ne les faites pas être bons. Vous leur avez fait même, en leur donnant la vie, le plus funeste, le plus affreux présent, si elle doit être terminée par une mort éternelle. *Il eût mieux valu pour eux*, dit le Sauveur, *n'être pas nés.* (*Matth.*, XXVI, 24.) Tous les autres biens que votre tendresse s'efforcera de verser sur eux, seront et incertains et fragiles. Peut-être ne parviendrez-vous pas à les leur procurer : du moins il sera au-dessus de votre pouvoir de les leur assurer... Vous désireriez les établir avantageusement dans le monde, avez-vous prévu tous les obstacles qui pourront s'y opposer? Et, en supposant même le succès, pouvez-vous compter sur sa stabilité? Vous leur aurez amassé des richesses : une banqueroute, une révolution les dépouillera. Vous leur aurez obtenu des dignités : un rival les supplantera, une intrigue les renversera. Travaillez à leur donner des vertus. Voilà le seul bien certain, le seul bien constant que vous puissiez leur procurer, le seul qui ne puisse pas leur manquer, le seul qu'ils ne puissent pas perdre. Ils mourront un jour, et de quoi leur serviront alors tous les biens que vous leur aurez amassés? Les fruits de votre bonne éducation, voilà le trésor qui leur restera dans ce moment le plus important de leur vie. Ils intervertissent tout ordre, les parents qui, occupés principalement du bien qui doit revenir à leurs enfants, négligent les enfants à qui le bien doit revenir. Ils seraient honteux de les laisser sans nourriture pour les soutenir, sans habits pour les vêtir, et, gardant tous leurs soins pour le corps qui est la partie la plus vile, ils ne rougissent pas de ne prendre aucun souci de l'âme (225-26) ! »

Plus tard, si vous devez vous séparer de vos enfants pour les confier à d'autres mains, ah ! choisissez, nous vous en conjurons, choisissez avec sagesse et précaution les maîtres qui devront vous remplacer. Informez-vous soigneusement de leurs mœurs, des principes et des doctrines qu'ils professent, de l'esprit qui les anime et des exemples qu'ils donnent à leurs élèves par leurs discours et leurs actions. Tenez pour indigne de votre confiance tout maître qui mettrait des livres suspects ou défendus entre les mains de vos enfants. Gardez-vous de cette déplorable tendance qui a pour but d'écarter les ministres de la religion de l'œuvre de l'éducation. On ne travaille ainsi à les rendre étrangers à cette œuvre, qu'afin de rendre vos enfants eux-mêmes étrangers à la connaissance et aux pratiques de la religion. Il ne saurait y avoir pour la société d'erreur plus funeste que celle-là. Détournez-les, comme du plus grand des malheurs, de s'affilier jamais à ces sociétés aussi justement condamnées que condamnables, où l'on conspire sans cesse, à l'ombre des ténèbres, contre le trône, l'autel et la société elle-même. Qu'est-il besoin de mystère et de secret, quand on n'a en vue que le bien de l'humanité? Et comment des hommes probes et sensés peuvent-ils s'engager par d'affreux serments à obéir à des chefs qu'il ne leur est pas même donné de connaître, et à exécuter des ordres dont ils ne connaissent encore ni l'objet, ni la portée? Éloignez même vos enfants de ces associations dont le but, en apparence philanthropique, ne couvre que bien imparfaitement le but de soustraire leurs membres à toute direction et à toute influence qui émanent de la religion. Souvenez-vous enfin que, au dire même d'un philosophe impie du dernier siècle, il faut placer à la tête des connaissances *essentielles* « la religion qui est l'unique base de la morale; la religion par laquelle nous devons commencer, continuer et finir, parce que nous sommes de Dieu, par lui et pour lui (227). »

En effet, de combien de consolations aussi pures que solides cette religion mieux connue et mieux pratiquée n'est-elle pas la source féconde dans toutes les situations de la vie, et dans celle-là surtout où le monde n'en a plus aucune à nous offrir; dans ces situations où il nous persécute ou nous abandonne? N'en privez donc pas vos enfants, pères et mères de famille; et si vous avez été assez infortunés vous-mêmes, pour ne pas les connaître et les goûter, faites du moins servir votre malheur à prévenir celui de vos enfants. Qu'ils soient élevés plus chrétiennement que vous, et ils seront certainement moins à plaindre que vous.

Pensez souvent, pour cela, au dépôt précieux que Dieu vous a confié en vous donnant des enfants, et au compte terrible qu'il vous en demandera un jour. Il ne s'agit de rien moins pour vous que de lui assurer ou de lui ravir des âmes innocentes, créées à son image, objets de sa tendresse toute spéciale, rachetées du sang de Jésus-Christ. En vous les confiant, il vous dit comme autre-

(225-26) Le cardinal De La Luzerne, *De l'éducation*, § 29.

(227) Diderot.

fois la fille de Pharaon à la mère de Moïse : *Recevez cet enfant et élevez-le-moi; je vous en donnerai la récompense.* (*Exod.*, II, 9.) Mais si vous manquez à cet engagement; si, pères indifférents, vous négligez de prendre soin de cet enfant, il vous annonce alors que, par cette négligence seule, vous avez renié votre foi : *Fidem negavit*, et que vous êtes pires qu'un infidèle : *Et est infideli deterior* (I *Tim.*, V, 8); il vous annonce que si vous étiez assez dénaturés pour donner vous-mêmes les premiers du scandale à vos enfants, il vaudrait mieux pour vous être précipités vivants, avec une pierre au cou, au fond des abîmes de la mer (*Marc.*, IX, 41), plutôt que de faire périr par votre faute une âme qui vous avait été confiée et qui devait vous être chère à tant de titres. Qui sait cependant, N. T. C. F., combien de fautes semblables vous avez déjà peut-être à vous reprocher à cet égard?

Voilà, N. T. C. F., un des sujets sur lesquels nous ne craignons pas d'appeler vos plus graves réflexions pendant la sainte quarantaine qui s'approche. C'est en ce temps surtout que vous devez rentrer sérieusement en vous-mêmes, et comparer votre conduite aux devoirs que vous impose votre état. C'est en ce temps que vous devez vous examiner plus sévèrement sur toutes vos obligations. Ah! profitez donc de cette sainte quarantaine, faites-en un temps de propitiation pour vous, et des jours de miséricorde et de salut. Ecoutez assidûment la parole de Dieu qui vous sera annoncée plus fréquemment. Distribuez-la, à votre tour, cette parole, aux personnes de votre famille que leurs occupations empêchent d'aller l'entendre à l'église ; et pour que la voix du ministre de Dieu arrive plus facilement à votre cœur, éloignez-vous du bruit et du tumulte du monde; fuyez ses réunions et ses parties de plaisir; suivez, du moins en esprit, votre Sauveur dans le désert, où il ne s'est occupé, pendant quarante jours, que du jeûne et de la prière ; ou plutôt faites-vous à vous-mêmes une solitude dans vos maisons, ou tout au moins au fond de votre cœur, pour y méditer, à l'exemple de Marie, les paroles de salut qui vous seront annoncées au nom de son divin Fils. Rappelez-vous aussi que c'est dans le désert que Jésus-Christ opéra plus tard des miracles de charité, en y donnant du pain à des milliers d'hommes qui l'y avaient suivi.

L'année qui vient de s'écouler et la saison où nous nous trouvons surtout, ne vous présentent que trop de malheureux qui, comme la multitude du désert, manquent ou de pain ou de vêtements et souvent de tous les deux à la fois. Ouvrez donc, à l'exemple de Jésus-Christ et de ses apôtres, ouvrez vos cœurs aux sentiments d'une charité effective, et versez sur ces infortunés tout ce que vos véritables besoins ne vous forcent pas à retenir pour vous. La loi de charité a ses degrés, vous le savez; plus les maux de vos frères sont grands, plus elle vous oblige sévèrement, et plus aussi vos aumônes doivent être abondantes. C'est par de telles aumônes que vous expierez le coupable abus que vous avez souvent fait de vos richesses, et que vous justifierez aux yeux des pauvres mêmes l'inégalité ou pour mieux dire l'insuffisance de la part qui leur est échue dans l'héritage commun du Père de tous les hommes. Il importera peu en effet qu'il y ait des riches et des pauvres parmi ses enfants, lorsque les riches se montreront les pères des pauvres, et qu'ils leur rendront fidèlement le superflu que Dieu ne leur a accordé qu'à cette fin.

A ces causes, etc.

ORAISON FUNÈBRE

DE S. M. MARIE-ADÉLAIDE, REINE DE SARDAIGNE,

Prononcée dans l'église métropolitaine de Turin,

Le 3 mars 1855

—

Scit enim omnis populus... mulierem te esse virtutis. (*Ruth*, III, 11.

Tout le peuple sait que vous êtes une femme de vertu.

Messieurs,

En paraissant aujourd'hui au milieu de vous, en montant sur cette chaire sacrée, il me semble, Messieurs, entendre retentir à mes oreilles les derniers accents d'un autre orateur, qui vient à peine d'en descendre, et l'on dirait que l'écho de ce temple répète encore un nom auguste et chéri, que la mort a bien pu couvrir de ses ombres funèbres, mais sur lequel le temps lui-même ne parviendra point à jeter le voile de l'oubli. Serait-il donc croyable, qu'à si peu de jours de distance, que dans l'intervalle d'une semaine seulement, la mort eût fait deux victimes royales, eût brisé deux couronnes, et que du même coup qu'elle fermait la tombe de la reine Marie-Thérèse, mère de notre auguste roi, elle en eût ouvert une seconde pour la reine Marie-Adélaïde, son épouse. Ma présence sur cette chaire, votre assistance si grave et si triste autour de ce mausolée sont la réponse à cette lamentable question. Oui, Messieurs, nous avons bien été frappés de ces terribles coups, et ce qui

semble à peine croyable, ce que nous souhaiterions si ardemment de ne pouvoir croire, est malheureusement devenu une triste, une déchirante réalité. Oui, la mort a entassé victime sur victime, deuil sur deuil. Tant il est vrai qu'elle ne sait respecter ni âge, ni rang, ni pouvoir, ni vertu. Eh! que n'a-t-elle du moins allégé nos douleurs en les confondant! mais elle n'a fait que les unir, que les multiplier sans les confondre. C'est ainsi qu'après avoir arrosé de nos larmes la tombe de Marie-Thérèse, nous devons en répandre de plus amères et de plus abondantes encore sur celle de Marie-Adélaïde. Eh! plût à Dieu que cette victime si pure et si sainte eût du moins été la dernière! Vain espoir. S'établissant pour ainsi dire en permanence dans la demeure de nos princes, la mort vient encore d'y frapper un nouveau coup. Quelle victime, Messieurs, que celle qu'elle a si rapidement réunie aux deux autres! Quelle perte que celle du prince qui a suivi de si près sa mère dans la tombe!

O Dieu! à quoi se réduit donc aujourd'hui le ministère des pasteurs de votre Eglise? Ah! vous le voyez; il se réduit à un ministère d'annonces de trépas royaux, se succédant les uns aux autres avec une telle rapidité, que l'esprit en demeure confondu, et la bouche muette d'étonnement et de terreur. Et c'est cependant sous de telles impressions, qu'en vertu de la douloureuse mission que nous en avons reçue, nous devons vous faire entendre l'éloge funèbre de la très-haute, très-pieuse archiduchesse d'Autriche, Marie-Adélaïde-Françoise, reine de Sardaigne.

Mais que sont nos paroles, et que pouvons-nous attendre de nos louanges, après ce qu'il nous a été donné de voir et d'entendre dans cette capitale, au jour des funérailles de cette princesse? Quel spectacle, Messieurs, que celui de cent cinquante mille hommes, oppressés, confondus dans un seul et même sentiment, attestant, les uns par des exclamations de douleur et de regret, les autres par des larmes et des bénédictions, tous par la tristesse et l'affliction de leur maintien, la grandeur de la nouvelle calamité qui venait de tomber sur le roi et la nation! Quel spectacle que celui de ces rues, de ces places, de ces palais partout recouverts de voiles funèbres, étalant à tous les yeux une douleur qui était dans tous les cœurs! Avait-on jamais vu une dépouille mortelle, traversant les rues de cette cité, recevoir des honneurs funèbres d'un caractère plus grave, plus religieux, plus imposant? Quel cortége, quel rassemblement que celui de cette foule innombrable qui, malgré l'intensité du froid, s'était comme donné rendez-vous sur le passage du convoi, pour faire ses adieux, pour rendre ses derniers devoirs à cette princesse bien-aimée, et attester en même temps à celui qui perdait en elle le modèle des épouses, l'immense part que chacun prenait à l'amertume de sa douleur. Y a-t-il, je le demande, d'éloge funèbre comparable à un tel spectacle, et n'est-ce pas ici le lieu de dire que c'est le peuple, que ce sont les habitants de cette métropole qui se sont chargés de faire eux-mêmes à cette reine adorée la seule oraison funèbre qui soit véritablement digne d'elle?

Que me reste-t-il donc à faire, Messieurs, pour remplir ma douloureuse tâche? Il ne me reste qu'à vous retracer rapidement les nobles qualités ou plutôt les rares vertus de cette illustre et à jamais regrettée princesse, et à vous faire trouver, dans l'objet même de vos regrets, ce qui doit en adoucir l'amertume. Oui, Messieurs, pour vous consoler et vous édifier en même temps, je n'ai qu'à dérouler à vos yeux la trop courte vie de Marie-Adélaïde; je n'ai qu'à vous la présenter telle qu'elle a été dans les diverses situations où la Providence l'a placée, et dans les différentes épreuves auxquelles elle l'a soumise. Partout vous trouverez qu'elle a été, à un haut degré, une femme de vertu; partout vous vous convaincrez que la voix de tout un peuple qui la proclamait la bonne, la vertueuse, l'angélique reine (228), était bien réellement la voix de la vérité : *Scit*

(228) Comme expression des sentiments de la population, et comme témoignage rendu aux rares vertus de la reine Marie-Adélaïde, nous donnons ici quelques-unes des devises ou inscriptions qui étaient attachées aux couronnes que l'on venait respectueusement déposer sur son char funèbre, pendant qu'il traversait les rues de Turin, le 24 février 1855. Nous les devons à l'obligeance de M. le chevalier Alphonse Faussone de Clavesana, gentilhomme de la feue reine, qui les a lui-même recueillies:

Oh! Maria Adelaïde! La memoria delle tuo virtù e dei tuoi benefizii, è incancellabile dai nostri cuori!

—

Maria Adelaïde! Prega per noi
Che ti amavamo pur tanto!

—

Maria Adelaïde! Angiolo d'amore,
Deh! ci guida ove tu sei!

—

Oh Madre! perchè ci lasciasti nel pianto?

—

Oh Madre! non ci dimenticare dal Cielo!

—

Santa Adelaïde! Deh! sii nostro angiolo consolatore!

—

Santa Adelaïde! Fa che cessino i nostri mali

—

Sur les rubans d'une élégante couronne de violettes, de roses et d'autres fleurs, on lisait:

Maria Adelaïde! Incomparabile Regina!
Bella d'ogni virtù, modello di madri e spose;
mestamente questi fiori depone sull'adorata tua salma,
il 24 gennaio 1854, L. F. nata M.

Voici comment s'exprime une personne qui l'a connue particulièrement: *Essa era detta santa, non già nel largo senso che suol darsi a questo vocabolo, ma sibbene nel più stretto. Eppure ella era pochissimo conosciuta, tant' era la sua umiltà e lo studio ch' ella poneva a nascondere i proprii meriti. La sola sua vista, lo splendore che spandevano suo malgrado le sue virtù, la certezza ch' ella non aveva mai fatto altro che il bene, i modi tutti suoi proprii seppero guadagnare si fattamente l'animo di tutti che il desiderio di lei è ormai in tutti i cuori, le suo lodi su tutte le labbra, le lagrime su tutti gli occhi...* (*Lettre de Mme la comtesse C.*)

enim omnis populus.... mulierem te esse virtutis. Fille, épouse ou mère, duchesse de Savoie ou reine de Sardaigne, ses titres, son rang, ses devoirs peuvent changer ; mais ce qui n'a jamais changé en elle, c'est sa fidélité au devoir, base de son attachement inébranlable à la vertu ; c'est d'en offrir constamment le modèle à tout ce qui l'entoure et dans toutes les positions. Qu'est-il besoin de dire, après cela, que la vertu de Marie-Adélaïde était une vertu toute chrétienne, exclusivement chrétienne, et qu'elle n'en a jamais connu d'autre ?

Or la vertu chrétienne, dans quelque rapport qu'on la considère, est toujours ou un acte d'énergie et de courage contre nos mauvais penchants, ou un acte de dévouement et de sacrifice de nos plaisirs ou de nos intérêts à ceux de nos semblables. De sorte que dire d'une femme, qu'elle a été une femme de vertu, c'est dire qu'elle a été une femme forte, une femme courageuse, et qu'elle a exercé un grand empire sur elle-même ; c'est dire qu'elle a été une femme généreuse, toujours prête à s'oublier, à se sacrifier elle-même, plutôt que d'imposer le moindre sacrifice à son prochain ; c'est dire enfin que cette femme a parfaitement compris toute la portée de ces grandes maximes de l'Evangile : que, sans se combattre, sans renoncer à soi-même, sans se faire violence, il est impossible d'être revêtu du caractère de disciple de Jésus Christ, et d'avoir part à son royaume. Or, c'est d'un genre de vertu marqué à tous ces traits que je dis que Marie-Adélaïde nous a constamment donné l'exemple. Ne soyez donc pas surpris, Messieurs, si son éloge funèbre approche beaucoup du panégyrique d'une sainte, et si je le prononce hardiment, à la face des saints autels, dans cette chaire de vérité, sans une crainte quelconque d'être taxé d'exagération ou de servilité. Il peut y avoir sans doute, dans la vie de cette vertueuse princesse, des sujets d'éloges auxquels elle m'apprendrait elle-même par ses exemples à ne pas m'attacher ; mais si les droits de la charité, qui étaient si chers à son cœur, peuvent imposer des restrictions à la louange, ils n'autorisent du moins jamais l'orateur sacré à louer ce qui ne doit pas l'être, ni à parler d'une manière moins conforme à la vérité. Jamais, au reste, orateur funèbre n'a eu moins besoin de réticence ou d'hyperbole, n'y ayant rien à céler, rien à exagérer dans la vie de cette admirable princesse ; aussi ne rencontrons-nous d'autre difficulté que celle de faire entrer dans le cadre étroit d'un discours tant d'exemples et tant d'actes de vertu, dont elle a rempli sa trop courte existence. C'est ce qui ressortira de tout ce que nous allons dire.

Si notre origine première est la même pour tous, si nous descendons tous du même père et de la même mère, nous n'apportons cependant pas tous les mêmes qualités, ou plutôt les mêmes dispositions, en naissant. Le Seigneur qui est le maître de ses dons, et qui sait en varier si admirablement la distribution, en accorde aux uns de plus excellents ou dans une mesure plus abondante, aux autres de plus communs ou dans une mesure plus restreinte. Il en est qui apportent en naissant, selon l'expression de l'Esprit-Saint, un caractère heureux, une âme naturellement bonne : *Sortitus sum animam bonam.* (*Sap.*, VII, 9.) Or, à en juger par le témoignage des personnes sages et éclairées, qui ont connu Marie-Adélaïde, dès ses premières années, il paraît qu'elle avait apporté, en venant au monde, une de ces bonnes natures, une de ces âmes privilégiées qui n'ont d'attrait que pour ce qui est élevé, pur, honnête et vertueux. « Elle n'avait que deux ans et demi, quand je la vis pour la première fois, écrivait, il y a quelques années, la dame d'honneur de la vice-reine, mère d'Adélaïde. Ce cœur angélique s'est développé sous mes yeux ; je sais ce qu'il vaut, je connais tous ses mérites ; aussi lui suis-je attachée de cœur et d'âme (229).» — « Quant à l'archiduchesse Adèle, écrivait aussi, à l'occasion de son mariage, un de ses maîtres, littérateur distingué, si l'on disait que le ciel l'a formée de tout ce que l'on peut trouver d'aimable dans une créature humaine, il n'y aurait en cela aucune ombre d'exagération. Je suis persuadé, ajoute-t-il, qu'elle sera aimée de tout ce qui pourra l'approcher... Humble, affable, compatissante, d'un esprit distingué, gracieuse, le sourire de la bonté et de l'innocence sur les lèvres, on pourrait la prendre pour un être idéal, si elle n'était quelque chose de mieux, une réalité... Voilà ce que vous en pouvez dire, sans craindre la moindre contradiction (230). » Pensez-vous, Messieurs, à ce qu'a dû être cette jeune princesse, pour inspirer un tel attachement et de telles louanges à ceux qui la voyaient de plus près ?

Douée d'aussi heureuses dispositions et formée par des maîtres habiles, sous la direction d'un père et d'une mère aussi instruits, aussi pieux et aussi pleins de sollicitude que l'étaient LL. AA. II. l'archiduc Reinier, vice-roi de Lombardie, et l'auguste sœur de Charles-Albert, Marie-Adélaïde ne pouvait que faire les plus rapides progrès dans les arts, dans les sciences, dans les langues et dans les lettres auxquels on l'appliquait selon les exigences de son rang et de sa position. Ses succès dans quelques-uns de ces arts qui conviennent à son sexe, furent en effet très-remarquables. On sait aussi qu'elle parlait et écrivait en trois langues avec autant de pureté

(229) *Lettre de Mme la comtesse Sophie de Woyna, dame d'honneur de la vice-reine, mère de Marie-Adélaïde, au chevalier César de Saluces.* Cette lettre se trouve dans les notes du beau discours que l'éloquent professeur Paravia a prononcé à l'Université de Turin, sur Marie-Adélaïde ; p. 17.

(230) *Lettre de M. le professeur Ambroseli à M. le chevalier Paravia, ibid.*

et de facilité que si elle n'en eût cultivé qu'une seule. Son instruction sur toutes les autres branches des connaissances qui peuvent orner l'esprit et le cœur d'une princesse, n'était pas moins distinguée. Mais c'est surtout dans l'étude de la religion et dans la pratique de ses saintes ordonnances que cette âme si pure, si candide (231), si naturellement inclinée vers tout ce qui est bien, fit les progrès les plus remarquables.

Telle fut l'éducation que reçut de ses religieux parents Marie-Adélaïde; éducation dont nous avons pu admirer le succès et recueillir les fruits. Mais qui dira le respect et l'attachement filial qu'elle n'a cessé de leur porter? Depuis l'instant où elle s'est séparée de sa mère, pas un jour ne s'est écoulé sans qu'elle ne se fît un devoir de lui écrire. Elle en a fait autant à l'égard de la princesse de Montléar, sa grand-mère. Ses sentiments envers son auguste père ont été, toute sa vie, ceux de la vénération la plus tendre et la plus affectueuse. Ils éclatèrent surtout dans la douloureuse circonstance où elle eut le malheur de le perdre. Arrivée à Bolzano, vingt-quatre heures après qu'il eut expiré, on la vit passer plusieurs heures auprès de sa dépouille mortelle, les lèvres collées sur cette main glacée qu'elle arrosait de ses larmes. Elle avait à ses côtés la jeune princesse Clotilde sa fille, à qui elle donnait aussi une touchante leçon de la piété filiale que des enfants doivent à jamais conserver pour leurs parents. « Vous pouvez penser, écrivait-elle à une de ses dames, ce que ce fut pour moi de ne pas recevoir la bénédiction de ce père chéri. Du moins j'ai pu encore embrasser cette main si chérie et revoir ces traits si vénérables. Ce me fut une triste consolation, mais dans ma douleur cela m'a fait un bien que je ne saurais vous rendre. Le bon Dieu, en m'enlevant le meilleur des pères, me donne un intercesseur auprès de lui. J'ai confiance qu'il m'obtiendra bien des grâces... Mon ange de père est mort comme un saint, comme il a vécu. Qu'elle est belle la mort du juste! Il n'y a rien d'amer dans nos regrets sauf pour nous. L'idée du bonheur de mon père est si consolante! Je me dis qu'il faut aimer ceux que nous aimons pour eux et non pour nous, et alors il ne me serait pas permis de regret (232). » En lisant ces derniers mots de sa *lettre*, nous nous sommes dit à nous-même: la foi et l'espérance chrétiennes ont-elles jamais remporté un triomphe plus complet sur les sentiments les plus doux de la nature et sur ce qu'on appelle la sensibilité humaine? Mais qui peut dire ce qu'elle éprouva de consolation, en le voyant pleuré et vénéré comme un saint par ce bon peuple du Tyrol, au milieu duquel il avait fixé le lieu de sa retraite?

Ce cœur si bon, cette âme si tendre, si dévouée n'oubliait personne, pas plus les morts que les vivants. C'est ainsi que parmi les portraits de sa famille dont elle aimait à se voir entourée, elle tenait constamment sur sa table à écrire celui de son jeune frère Maximilien, mort à l'âge de neuf ans, et celui de cette sœur infortunée qu'elle avait espéré un moment d'avoir pour compagne à Turin. La fidélité du souvenir est encore de l'affection, et elle nous retrace une sorte de convivance avec nos proches, après que l'objet en a disparu.

Je ne me reproche pas, Messieurs, d'être entré dans ces détails sur les sentiments de Marie-Adélaïde envers sa famille, lorsque je pense à la grande place que doivent occuper dans la vie les devoirs des enfants envers ceux qui leur ont donné le jour; devoirs hélas! si souvent méconnus de notre temps. De si beaux exemples, partant de si haut, ne peuvent qu'exercer l'influence la plus salutaire sur les nouvelles générations. Quel est d'ailleurs celui d'entre nous qui n'y verra pas l'heureux présage des sentiments que cette princesse va apporter à la royale famille et à la patrie d'adoption qui se préparent à la recevoir?

Le moment était venu en effet où notre auguste monarque, Charles-Albert, avait décidé de donner une épouse à l'aîné de ses fils, au prince héréditaire, afin d'assurer à son trône des successeurs dignes de lui. Son choix ne pouvait plus être douteux, du moment qu'il avait connu de près la princesse Adélaïde, sa nièce bien-aimée. Ravi de tant de douceur, d'amabilité, de grâce et de dignité (233), il la propose à son fils qui ne peut qu'applaudir à un tel choix. L'alliance

(231) La candeur d'âme de cette princesse était telle, qu'elle ne pensait point qu'on pût avoir matière à confession avant l'âge de quatorze ans. « Inaccessible à la calomnie, elle n'ajoutait point foi aux malignes insinuations que l'on aurait osé faire contre qui que ce soit, et étant elle-même incapable de penser à faire le mal, elle ne pouvait le supposer dans les autres. » (*Lettre de Mme la comtesse C.*)

(232) *Lettre à Mme la marquise Scati, née de Grimaldi.* — L'archiduc Reinier, vice-roi de Milan, après les affaires politiques de 1848, établit son séjour à Bolzano, dans le Tyrol, à cause du bon accueil qu'il y reçut. Ses loisirs y étaient partagés entre l'étude, les bonnes œuvres et la culture de beaux et vastes jardins qu'il avait créés. On le voyait souvent s'entretenir avec les ouvriers, leur donner des leçons et l'exemple du travail. Il fut le protecteur du Tyrol où sa mémoire est vénérée. L'archiduc Reinier avait beaucoup d'instruction. Il a laissé aux archives impériales, assure-t-on, plusieurs manuscrits et travaux remarquables. (*Lettre de Mme la marquise Millet d'Arvillars.*)

(233) Voici le portrait qu'une dame a tracé de la reine Marie-Adélaïde: « La reine Adèle était un ange de bonté, de vertu et de beauté. S'il manquait quelque chose à la régularité de ses traits, elle était le type de la grâce la plus séduisante et de la distinction la plus parfaite. La douceur de son regard et de son sourire étaient inexprimables. Elle séduisait par sa présence, elle ravissait par un mot, un regard. Il y avait en elle la majesté d'une reine et la grâce d'une femme charmante, jointes à quelque chose de si angélique et de si pur qu'elle inspirait à la fois l'amour et le respect. La bonté se lisait dans l'expression de sa physionomie; jamais elle n'eût su dire un mot non-seulement dur, mais même sévère. » (*Lettre de Mme la marquise de C.*)

est donc décidée, et elle se contracte sous les auspices les plus heureux. Il vous souvient, Messieurs, des brillantes fêtes par lesquelles la nation, s'associant à la joie de la royale famille, a accueilli cette illustre princesse. Il avait suffi à Adélaïde de se montrer pour gagner tous les cœurs. C'était du bonheur, c'était de l'enthousiasme, et ce bonheur et cet enthousiasme étaient universels. C'était la fille qui restituait à la maison de Savoie tout ce que la mère avait porté de grâces et de vertus à la maison d'Autriche (234). Déjà issue du sang de nos princes par son auguste mère, Marie-Adélaïde confondait, identifiait par cette alliance ses pensées, ses espérances et ses affections avec celles de la nation. Vous l'eussiez dite une fille de nos rois transplantée un instant sur une terre étrangère, tant elle entrait dans les sentiments intimes de sa nouvelle famille, tant elle se montrait dévouée à sa patrie d'adoption (235). Mais hélas ! ce bonheur si pur et si vivement senti a été de trop courte durée pour elle. Une épreuve cruelle n'a pas tardé de l'assombrir, et ce mélange de joie et de tristesse, de prospérité et d'adversité, a marqué dès lors toutes les grandes phases de sa vie.

Une sœur tendrement aimée, sa sœur aînée, avec laquelle elle ne faisait qu'un cœur et qu'une âme, la princesse Marie-Caroline jusqu'alors sa compagne inséparable, devait sous peu venir la rejoindre à Turin, pour ne plus s'en séparer. C'étaient deux sœurs, elles eussent été deux amies à la vie et à la mort. L'aînée se réjouissait du bonheur et des prérogatives de la cadette, comme du sien propre, tant était grande leur intimité, tant elles étaient habituées à vivre l'une dans l'autre, ou plutôt à ne vivre que d'une seule et même vie. La cadette aurait associée son aînée à sa félicité, et aurait fait rejaillir sur elle l'éclat du trône qui lui était destiné, lorsque la mort, dissipant ces rêves de bonheur, est venue porter la désolation dans le cœur d'Adélaïde, dans celui de l'auguste fiancé de sa sœur, et dans toute la royale famille. C'est ainsi, Messieurs, que la Providence préparait Adélaïde à cet esprit de sacrifice et de résignation dont elle nous donnera de si touchants exemples, en tant d'autres circonstances ; c'est ainsi que le Seigneur la détachait peu à peu de ce monde, où nos joies sont si courtes et nos peines si nombreuses, pour tourner toutes ses pensées et ses espérances vers le ciel.

Mais il restait à Adélaïde son époux tendrement chéri, et cela suffisait à son bonheur. En devenant l'épouse de Victor-Emmanuel, cette princesse avait pris au sérieux tous les devoirs qui s'y rattachent. Son respect, son affection, son dévouement pour lui n'avaient d'égal que l'attention assidue avec laquelle elle s'étudiait à lui plaire en tout et à faire ainsi son bonheur. Jamais elle n'était plus heureuse que dans la compagnie de son mari. Il n'y avait pas de joie pour elle en dehors de ce qui pouvait en procurer à son époux. Elle était heureuse de le voir aimé, et elle tressaillait de bonheur, lorsqu'elle entendait les éloges que l'on donnait à sa bonté, à sa franchise, à sa générosité. Ce sont les sentiments qu'elle tâchait aussi de toute manière d'inspirer à ses enfants pour leur auguste père. Il n'est sorte de moyens qu'elle n'eût été disposée à employer pour tourner tous les cœurs, toutes les affections vers lui. Epouse fidèle, indulgente, dévouée, elle eût voulu reverser sur lui toutes les louanges, toute l'affection dont elle était elle-même l'objet. Elle ne comprenait pas, elle n'a jamais compris qu'une femme pût goûter un plaisir que ne partageait pas son mari. Aussi rien n'était-il sincère comme l'estime, la confiance, l'affection qu'il lui portait. Pour elle, c'était sa félicité, c'était sa vie. Eloignée par caractère de tout esprit d'intrigue, elle se fit un devoir de demeurer étrangère à tout ce qui aurait pu troubler la bonne harmonie, la paix domestique qu'elle désirait conserver à tout prix.

Ses jours se passaient dans ce calme, dans cette tranquillité si désirable pour elle, lorsqu'il plut au Seigneur de bénir son union, en lui accordant des enfants. Ici, Messieurs, ma tâche devient plus grave, et je renoncerais à vous faire connaître les vertus de cette mère incomparable, si je devais vous raconter toutes ses sollicitudes pour le bien de ses enfants. On a tout dit, Messieurs, en fait d'éducation, quand on a dit que l'éducation fait l'homme. Mais si elle est nécessaire pour faire l'homme, elle l'est encore davantage pour faire le prince. En effet, plus la mission du prince est au-dessus de celle des autres hommes, plus il a besoin d'y être préparé par une direction et une instruction toutes particulières. Marie-Adélaïde le comprenait ainsi ; et bien que ses enfants ne fussent pas encore arrivés à l'âge où la politique dût occuper leur attention, elle entendait cependant que, lorsque le moment en

(234) Nous reproduisons ici le portrait qu'a donné de la vice-reine M. le professeur Ambrosili, dans sa *Lettre à M. le chevalier Paravia* : « *In quanto alla Viceregina, essa per consenso di tutti è veramente la prima donna del regno. Alla maestosa bellezza unisce un alto ingegno, una coltura straordinaria, un sentire veramente regio. In qualunque condizione la fortuna l' avesse collocata, essa non avrebbe mai potuto confondersi con la moltitudine : ma postochè la fortuna l' ha fatta principessa, ebbe gran torto di non collocarla più in alto. Essa per giudizio d' uomini intelligenti e non cortigiani è dotissima : è poi operosa quanto ogni buona madre di famiglia : diligentissima nell' educazione de' figli : prontissima sempre a tutte le opere di carità. I nostri Asili ne fanno testimonianza palese : ma le sue segrete beneficenze sono molte e molto degne di essere commendate.* » Cette auguste princesse a fondé à Bolzano, dans le Tyrol, plusieurs maisons de charité qu'elle dirige avec une grande sagesse.

(235) L'amour de Marie-Adelaïde pour sa patrie d'adoption se manifestait de mille manières. S'agissait-il de quelque ouvrage d'art que les artistes étrangers auraient exécuté d'une manière plus parfaite et plus conforme à ses désirs, elle était toujours disposée à sacrifier ses goûts à l'intérêt des artistes nationaux. Ceux-ci étaient toujours préférés.

serait venu, ses enfants fussent à même de bien connaître et de sagement apprécier les institutions de leur pays. En attendant, elle mettait tous ses soins à poser les premières bases d'une solide éducation, et à l'asseoir pour cela sur le fondement le seul solide, celui de la religion. Jamais cœur de mère n'a mieux compris la grandeur et la sainteté de la mission de la mère chrétienne. Aussi s'y est-elle dévouée, je dirai même sacrifiée. Regardant avec raison ses enfants comme un dépôt que Dieu lui avait confié, sachant que l'homme est tout entier dans l'enfant, que celui-ci reçoit tout de sa mère et que c'est à elle qu'il appartient de poser les bases premières de son éducation (236), elle n'a épargné ni veilles, ni assujettissement, ni sacrifices, pour remplir à leur égard tout ce que la sollicitude la plus tendre et la plus éclairée peut inspirer au cœur d'une mère. Attentive à écarter de ses jeunes princes tout ce qui aurait pu en ternir la candeur, elle voulut constamment les avoir auprès d'elle, soit à la ville, soit à la campagne, soit même dans les voyages. Elle passait auprès d'eux la plus grande partie de la journée, saisissant toutes les occasions de les instruire de leurs devoirs, s'efforçant surtout de les leur faire aimer, et leur distribuant à propos les encouragements, les corrections et les récompenses qu'ils avaient mérités. Tous les jours, elle assistait à leur lever, très-souvent à leurs repas et à leurs récréations, et elle ne les quittait le soir qu'au moment du coucher, et après les avoir tous réunis autour d'elle pour faire la prière en commun. C'était un spectacle ravissant, dont nous avons été témoin, que de voir cette bonne mère entourée de ses enfants, dans un oratoire domestique, adressant ses vœux et ses prières au Seigneur par la bouche d'une de ces innocentes créatures, et joignant ensuite à un baiser de tendresse maternelle une pieuse invocation au ciel en leur faveur; touchant adieu d'une mère à ses enfants! Très-souvent elle présidait à leurs leçons, et elle-même leur en donnait quelques-unes, s'assurant ainsi de leurs progrès et de leur développement. Souvent encore elle les prenait à part, pour leur donner des avis particuliers, faisant toujours intervenir à propos son autorité et son amour de mère, pour les habituer à la grande idée du devoir, pour leur inspirer la crainte du Seigneur, l'horreur du mal et l'amour de la vertu. Jamais une de ces faiblesses qu'on rencontre si souvent dans les mères, mais un amour éclairé, une fermeté pleine de douceur, une patience angélique.

La sollicitude de cette pieuse mère pour ses enfants était de tous les instants; mais elle redoublait encore, lorsque quelqu'un d'entre eux était atteint de maladie. Vivant de leur vie autant que de la sienne propre, elle souffrait de leurs peines plus qu'ils n'en souffraient eux-même, et aucun sacrifice ne lui coûtait pour les adoucir. Durant la longue maladie qui ravit le duc de Chablais à son affection, on la vit, pendant plus de deux mois, au cœur de l'hiver, s'établir à demeure auprès de son lit, le servir elle-même constamment de ses mains (237). A peine le quittait-elle quelques heures durant la nuit, pour prendre un peu de repos, et en cela encore cédait-elle moins à l'affaiblissement de ses forces qu'aux pressantes sollicitations de sa belle-mère et de son royal époux.

Mais c'est surtout dans l'éducation religieuse de ses enfants qu'elle se montrait mère accomplie et se surpassait elle-même. Les lettres qu'elle écrivit sur ce sujet aux personnes qu'elle honorait de sa confiance et dont son humilité lui faisait invoquer les conseils, seraient un monument admirable de sa piété et de sa sollicitude maternelle. Il n'y a pas de mère à qui elles ne fournissent une utile direction et un sujet de la plus haute édification. « Il approche, nous écrivait-elle à l'occasion de la première communion et de la confirmation de ses deux premiers enfants, il approche le jour heureux qui, je l'espère avec confiance, fera descendre sur nos chers enfants les bénédictions du ciel! Mon cœur est ému à l'approche du moment qui va leur ouvrir une nouvelle vie. Ce sera un samedi, et Marie, notre bonne mère, intercédera particulièrement pour eux... » Elle voulut suivre exactement toutes les instructions que nous leur donnâmes à cette fin, et il n'est pas besoin de dire avec quel soin et quelle délicatesse de conscience elle avait voulu s'assurer elle-même d'avance de leurs dispositions pour cette grande action, ni avec quelle scrupuleuse attention elle avait interrogé à cet égard les personnes éclairées auxquelles est confiée leur éducation.

Ainsi s'écoulait la vie de Marie-Adélaïde, lorsque des événements inattendus vinrent changer sa position, et lui fournirent l'occasion de nous édifier, sinon par de nouvelles vertus, au moins par un plus grand éclat de celles qu'elle possédait.

De longues années paraissaient devoir se passer encore avant que Marie-Adélaïde dût monter sur le trône, lorsque la Providence en décida autrement. Nos campagnes militaires de 1848 et 1849 hâtèrent ce moment. Nous sommes trop près de ces événements mémorables, Messieurs, et les passions sont encore trop vives pour en porter un jugement que l'histoire puisse ratifier. Tout ce

(236) « L'avenir d'un enfant, disait Napoléon, est toujours l'ouvrage de sa mère. Et le grand homme se plaisait à répéter qu'il devait à la sienne d'être monté si haut. » (*Mémoires de lord Byron.*)

(237) Lorsqu'un de ses enfants était retenu à la maison par quelque indisposition, et ne pouvait accompagner ses frères à la promenade, c'était toujours Marie-Adélaïde qui lui tenait compagnie et adoucissait ses privations ou charmait ses ennuis par des marques de tendresse particulière ou par des récits à la fois amusants et instructifs. En un mot, l'enfant malade était pour elle l'enfant choyé, l'enfant de prédilection. Le cœur d'une mère est admirable dans les distinctions de sa tendresse, et jamais cœur ne fut, sous ce rapport, plus heureusement inspiré que celui de Marie-Adélaïde.

que nous pouvons dire, c'est que, après de brillants succès, qui ont fait autant d'honneur à la valeur de notre armée qu'à celle de nos augustes princes, nous avons dû subir des revers non moins éclatants. Ce fut à la suite des terribles journées qui ont mis fin à la seconde de ces campagnes que Charles-Albert, s'immolant au bien de ses sujets, dont il n'espérait plus faire le bonheur, descendit généreusement d'un trône qu'il avait illustré par sa sagesse et son dévouement, et acquit le titre de Magnanime, que la postérité lui conservera. Mais qui pourrait dire les angoisses de Marie-Adélaïde, pendant la durée de cette lutte meurtrière? Voyant dans les deux camps opposés ce qu'elle avait de plus cher ici-bas, quels vœux, quels désirs eût-elle pu former qui n'eussent entraîné de sa part le plus douloureux sacrifice pour quelques-unes des personnes les plus chères à ses affections? Il y a aujourd'hui cent cinquante ans révolus, une autre princesse de la maison de Savoie, une autre Marie-Adélaïde, duchesse de Bourgogne, s'était trouvée dans les mêmes angoisses et la même position. L'épouse de Victor-Emmanuel, plus heureuse que sa devancière, dont elle avait aussi tous les charmes et toute l'amabilité, avec un surcroît de vertus, n'a pas laissé planer un instant sur elle les soupçons qui se sont attachés à la mémoire de la dauphine. Sa conduite envers sa famille et sa patrie d'adoption a été telle, qu'elle lui a mérité l'amour et l'admiration universels. Soumise aux desseins de la Providence, résignée à la volonté du Seigneur, à qui elle disait sans cesse : *Que votre sainte volonté soit faite toujours et partout* (238), elle attendit en paix le résultat qu'il lui plairait de donner à ces graves événements. Ce résultat fut l'élévation de son royal époux au trône de ses ancêtres, qu'elle partagea avec lui; élévation douloureuse dans ces tristes circonstances, et qui ne fut acceptée ni sans regrets ni sans difficulté de leur part. C'est ainsi que, pour Marie-Adélaïde, la douleur venait se mêler à ses joies, et en devenait comme la compagne inséparable dans toutes les grandes époques de sa vie.

En entrant dans la royale famille de Savoie, Marie-Adélaïde y avait trouvé une seconde mère, pleine de tendresse pour elle, dans l'auguste épouse de Charles-Albert. Ces deux âmes étaient nées pour vivre ensemble dans l'union la plus douce et la plus étroite. Rarement la maison de Savoie a présenté sous ce rapport un spectacle plus touchant et plus édifiant. Mais il était surtout un lien qui les tenait intimement unies, et qui n'en faisait, pour ainsi dire, qu'un cœur et qu'une âme : c'est celui de la vertu. Il n'y a pas, Messieurs, d'union plus étroite et plus durable que celle qui repose sur cette base. Toutes les autres cèdent aux vicissitudes du temps et des événements, et il ne faut quelquefois qu'un moment, qu'une parole, un soupçon ou un caprice pour les rompre; mais celles qui sont fondées sur la vertu sortent triomphantes de toutes les épreuves. Aussi celle de Marie-Thérèse et de Marie-Adélaïde a-t-elle duré toute leur vie. Pas un nuage ne l'a obscurcie, pas un incident ne l'a troublée. Pendant que Marie-Thérèse fut sur le trône, Marie-Adélaïde s'est montrée constamment envers elle fille respectueuse, aimante, dévouée. Après qu'elle fut montée elle-même sur le trône qu'avaient embelli les vertus de Marie-Thérèse, elle n'a cessé de lui témoigner sa déférence, et de lui témoigner toutes les marques d'honneur et de respect qui étaient dues à son âge, à ses vertus et à sa qualité de mère. Une telle union et de tels égards sont bien rares, même dans les conditions moins élevées, et il faut les admirer encore davantage lorsque c'est le trône qui en offre l'exemple.

Sa conduite n'a pas été moins admirable à l'égard des personnes de tout rang qui étaient attachées à sa cour ou à son service, et de quiconque avait le bonheur de l'approcher. Pendant treize ans que nous avons possédé cet ange de douceur et de charité, vous n'entendrez ni une plainte ni un murmure s'élever contre elle. C'est que jamais une parole dure, ou même simplement sévère, n'est sortie de sa bouche; jamais un acte d'impatience, un air de dédain, un mouvement d'humeur ne s'est laissé surprendre sur sa personne ou dans ses actes. C'est toujours de la douceur et de la bienveillance que rencontrent en elle les personnes qui s'y adressent. Elle ne connaît que le ton de la prière, même à l'égard de ses domestiques, dont elle est bien plus la mère que la souveraine. Elle s'intéresse à eux, à leurs familles; elle veut connaître leurs besoins, et s'ils réclament un secours, elle devient elle-même leur avocate, en recommandant leurs supplications. Aussi, voyez avec quelle ponctualité elle est obéie, avec quel respect et quel amour elle est servie. Ah! Messieurs, c'est qu'il n'y a que le cœur qui réponde au cœur, et qui établissse des rapports si nobles et si doux entre le maître et le serviteur, entre la souveraine et le sujet.

Quelques-uns cependant seront surpris de la voir témoigner tant de bonté et de condescendance à l'égard de simples serviteurs, et ils se demanderont peût-être s'il n'aurait pas suffi d'éviter la dureté dans le commandement. Nous répondrons que Marie Adélaïde agit ainsi parce que sa religion lui dé-

(238) Dans un livre de prières que son père lui avait donné et auquel elle attachait pour cela un grand prix, elle avait marqué trois dates importantes de sa vie. L'une était celle du jour où Charles-Albert déclara la guerre à l'Autriche. A côté de cette date elle avait écrit ces touchantes paroles du Sauveur : *Seigneur, que votre sainte volonté soit faite!* « Elle était si fervente dans ses prières, ajoute une personne qui l'a connue intimement, son esprit était si profondément résigné à la volonté de Dieu, qu'elle prenait tout de sa sainte main et la reconnaissait dans le malheur, comme dans la prospérité, et avait coutume de dire : *Que la sainte volonté de Dieu se fasse...* (*Discours de M. le professeur Paravia* notes, p. 10, 18.)

couvre dans l'homme l'humanité ennoblie toute entière par Jésus-Christ, et lui fait respecter dans le serviteur de quelques jours, l'enfant, la créature permanente de Dieu. Prenant son point de vue de plus haut, elle étend sa charité plus loin. Elle sait que son subalterne est son frère d'origine, de nature, de destination ; elle n'oublie pas que, dans le règne de la foi, comme dans celui de la gloire, ce serviteur a le même maître qu'elle, et que ce maître deviendra le vengeur de ses droits et de sa dignité, si elle osait y attenter. Voilà, Messieurs, la véritable école de l'égalité et de la fraternité. On dit : respectez votre semblable, et après cela on croit que tout est dit. Si l'on tire un rideau entre les idées qui viennent du ciel et celles qui ne viennent que de la terre, entre les lumières de la révélation et celles d'une froide philosophie, ce précepte n'est pas compris ; car c'est précisément parce que notre prochain est notre semblable que nous voulons être son maître. L'homme est passionné d'empire et de domination ; or ce n'est ni sur les arbres et les rochers, ni sur les habitants des airs ou sur les hôtes des bois qu'il aime de préférence à l'exercer ; c'est sur ses semblables et précisément à cause qu'ils sont ses semblables. Nul remède à cela, sauf dans les principes de la religion.

Oui, Messieurs, il n'y a que la foi qui nous fasse véritablement aimer nos subalternes, parce qu'il n'y a qu'elle qui nous y montre des frères. Et comment en serait-il autrement, puisque Dieu lui-même nous respecte, nous pauvres et chétives créatures, à cause que nous sommes ses enfants et qu'il nous a créés à son image et à sa ressemblance : *Cum magna reverentia disponis nos.* (*Sap.*, XII, 18.)

Et qu'on ne s'imagine pas, Messieurs, que ces idées d'égards et de fraternité avec nos serviteurs, étant aujourd'hui universellement reçues dans la société, ayant passé dans nos mœurs, il ne soit plus besoin ni de foi, ni de révélation pour les maintenir. Ah ! Messieurs, ne nous y trompons pas : ces idées n'ayant eu leur source que dans la foi, ne peuvent non plus subsister que par elle. Nous vivons, sans nous en douter, sur un fonds d'idées chrétiennes qui subsistent encore dans la société, en dépit des efforts de ceux qui travaillent à les détruire ; nous vivons sur des éléments tout chrétiens. Mais ôtez la religion, et vous ne tarderez pas à avoir quant aux serviteurs quelque chose d'assez semblable à l'ancien esclavage ; vous avez même déjà quelque chose de pire dans la population ouvrière des fabriques de certains pays, qui passent néanmoins pour très-civilisés ; population dont le sort est sans contredit plus déplorable que celui des nègres eux-mêmes ; c'est-à-dire que vous aurez l'homme sacrifié corps et âme à l'homme sur les autels de la cupidité, de l'ambition et de la débauche.

Marie Adélaïde possédait au suprême degré les deux dispositions du cœur qui font les âmes charitables : une grande compassion pour les malheureux et une âme bienfaisante qui lui faisait éprouver le besoin de les soulager. Elle voyait en eux des enfants chéris du Père céleste qui les recommandait à son amour, en tenant comme fait à lui-même tout ce qu'elle aurait fait pour eux. Ce motif suffisait à sa charité. Elle pensait que si jamais l'amour des pauvres devait s'éteindre dans le cœur des hommes, on devrait encore le retrouver dans le cœur des rois. Aussi voyez avec quels soins et quelle infatigable sollicitude elle s'occupe d'eux. On a beau l'importuner chaque jour, à chaque instant, par de nouvelles demandes : on a beau couvrir sa table de suppliques ; les dames de sa cour hésitent quelquefois à lui transmettre tant de recours ; jamais Adélaïde ne s'impatiente ; jamais elle ne se lasse ; jamais elle ne prononce un refus. Elle accueille toutes ces demandes, n'importe la forme, ni même le peu de propreté de certains vieux papiers ou certificats qui les accompagnent. Elle les déroule de ses propres mains, les déchiffre, les examine elle-même soigneusement, et elle fait droit aux requêtes chaque fois que le besoin est reconnu, regrettant toujours, alors même qu'elle se montre la plus généreuse, de ne pouvoir l'être davantage encore.

Sa charité est humble, ingénieuse autant que féconde. Afin qu'on ne pût connaître toute l'étendue de ses aumônes, outre celles qu'elle distribuait par les mains de sa dame d'honneur, elle en faisait passer de nombreuses par d'autres mains également sûres qui en connaissaient seules le secret. Elle avait son registre des pauvres dont les nombreuses colonnes auraient effrayé toute autre que cette bonne reine. Elle y notait soigneusement de sa main leurs noms, leur âge, leur genre de misères ou d'infirmités, le nombre de leurs enfants et jusqu'au numéro de leur demeure. Elle savait pour ainsi dire ce registre par cœur. Après un premier secours, si l'année suivante, elle ne recevait pas de nouvelle demande, elle envoyait une personne de confiance s'informer si cette famille était encore dans le même besoin, et, dans ce cas, elle envoyait un secours que la discrétion n'avait pas même osé solliciter

Mais où puise-t-elle donc pour faire face à tant de besoins ? le voici : Elle donnait d'abord autant qu'elle avait, tout ce qu'elle avait (239). Bien des fois il fallait attendre un nouveau trimestre pour renouveler ses ressources, et des secours y étaient déjà assignés avant qu'elle l'eût touché. Les de-

(239) Il s'agissait quelquefois de venir en aide à quelque famille déchue qui se trouvait dans de graves et pressants besoins. Dans l'impossibilité de fournir à elle seule des secours proportionnés à la nécessité, elle proposait à la liste civile d'en prendre la moitié à sa charge, s'offrant à faire face à l'autre. Cette manière de demander obtenait infailliblement son effet, et les ressources de la bonne reine servaient à soulager d'autres besoins.

mandes n'étaient donc qu'ajournées, jamais refusées. Après cela, pour accroître ses ressources, elle prenait sur sa toilette et sur tout ce qui ne pouvait être pour elle qu'objet d'agrément. Son bonheur est de donner, et elle n'en connaît pas d'autre, et les privations elles-mêmes lui sont douces, quand il s'agit de soulager les indigents. Souvent on lui présente des échantillons d'étoffe qui lui auraient fort convenu et que bien d'autres dames de moindre rang ne refusaient pas à leur toilette. Ecoutez ce qu'elle répond à sa dame d'honneur à qui elle avait parlé de ces emplettes : « Toute réflexion faite, chère et bonne marquise, je renonce aux jolies robes que je vous ai prié d'emplette pour moi. J'ai encore bien des suppliques qui attendent, et tant de mes pauvres à secourir. Je veux premièrement penser à eux (240). » Une autre fois, ce sont des objets d'art ou des bijoux qui auraient été fort de son goût. mais elle répond : « Attendons la fin du trimestre et ce que mes pauvres me laisseront d'argent (241). » On lui faisait observer un jour que plusieurs de ses dames étaient vêtues plus magnifiquement qu'elle-même, elle se contente de répondre : « Cela ne m'inquiète nullement. » C'est de cette manière qu'elle pourvoyait aux nécessités de tant d'indigents et à l'éducation de nombreuses filles pauvres qu'elle entretenait dans différentes maisons d'éducation, à Turin et dans d'autres villes et provinces des Etats. On connaît à Turin la haute protection qu'elle accordait aux salles d'asile, à ces écoles qui, sagement dirigées, sont si utiles à l'éducation des enfants du peuple, et personne n'ignore l'intérêt généreux et efficace qu'elle n'a cessé de leur porter.

Cette âme qui était toute charité pour les pauvres, était aussi toute tendresse et compassion pour les affligés. Elle s'associait si cordialement aux peines des personnes qui étaient dans l'affliction, qu'elle mêlait ses larmes aux leurs, et tirait de son cœur des mots si touchants, si consolants, que toute douleur s'allégeait après les avoir entendus.

En voyant tant d'aumônes, tant de trésors répandus par Marie-Adélaïde dans le sein des pauvres, nous devons nous dire à nous-mêmes : Ah! que de larmes seraient essuyées, que de besoins soulagés et de souffrances adoucies, si tous les riches entendaient le grand précepte de la charité ainsi que l'entendait cette sainte reine; si tous regardaient leur superflu comme le nécessaire des pauvres! Mais hélas! combien peu le comprennent! Nos vices et nos passions tendent sans cesse à augmenter le nombre des indigents, et le siècle trop souvent, sous de vains prétextes, travaille et de plus d'une manière à diminuer les ressources que la charité de nos ancêtres leur avait assurées. On parle beaucoup de philanthropie, d'humanité, de bienfaisance; mais ces grands mots ne servent bien souvent qu'à couvrir la dureté de notre cœur et l'absence des œuvres d'une charité sincère et efficace.

Dans son amour pour les pauvres, Marie-Adélaïde faisait fructifier pour eux jusqu'aux moments de loisirs que ses occupations de mère et d'épouse laissaient à sa disposition. On l'a vue souvent s'occuper de travaux pour les pauvres, et offrir dans des loteries qu'on faisait pour eux de précieux objets travaillés de ses mains. A ces travaux pour les indigents, elle en joignait souvent d'autres pour l'ornement de la maison du Seigneur dont la décence lui était grandement à cœur. Bien des églises pauvres ont reçu ou des ouvrages de ses mains, ou des subsides pour se procurer les ornements qui leur étaient nécessaires (242). Au reste, tout était ordre et régularité dans la vie de cette princesse. On la trouvait toujours occupée à quelque chose d'utile. Jamais la grande loi du travail qui condamne tous les enfants d'Adam au labeur n'a été plus religieusement et plus saintement observée. La distribution des heures de la journée était telle qu'il n'y restait aucun vide, et c'est bien des jours de cette princesse que l'on peut dire avec le Roi-Prophète qu'ils ont été trouvés pleins d'œuvres utiles et saintes devant Dieu et devant les hommes. Tous les devoirs avaient leur heure marquée dans cette journée si sagement distribuée. Quelle différence entre l'emploi de sa vie et celui de tant de femmes du monde dont l'unique occupation est de tuer le temps, ou de ne s'occuper que de choses futiles et vaines, quand ce n'est pas de choses plus blâmables encore! Qui pourrait ne pas les plaindre d'un genre de vie qui les fait peser si tristement sur elles-mêmes et sur ceux qui les entourent, en attendant que l'Auteur de nos jours leur demande compte de l'emploi qu'elles auront fait du temps qu'il leur avait accordé. Infortunées! elles ne comprennent donc pas que le bon emploi du temps est, dans les desseins de Dieu, la condition même de notre vie; que c'est le seul trésor dont nous puissions disposer pour gagner une éternité de bonheur : elles ne comprennent donc pas que le temps est la mesure de notre existence ici-bas, ou plutôt notre existence même.

Mais si tous les devoirs avaient leur place dans la journée d'Adélaïde, ceux de la femme chrétienne y occupaient incontestablement la principale. La prière faisait ses délices, et souvent dans la journée, à quelque heure que ce fût, on la trouvait prosternée aux pieds de son crucifix. Ses prières se prolongeaient même souvent jusque bien avant dans la nuit. « C'est là, dirons-nous ici avec un célèbre orateur chrétien, retraçant aussi la vie d'une grande reine qui offre plus d'un trait de ressemblance avec celle de Marie-Adélaïde, c'est là qu'elle répandait ses lar-

(240) *Lettre à Mme la marquise Millet d'Arvillars.*

(241) *Lettre* à la même dame.

(242) Aux ouvrages de main que Marie-Adélaïde faisait pour les églises, cette princesse joignait encore d'autres dons non moins précieux. C'est aux églises pauvres qu'étaient destinés les robes et les manteaux de velours, brochés d'or et d'argent.

mes et sa tendresse, soit sur la perte d'un des enfants que le ciel lui avait donnés pour accomplir ses désirs, et lui ôta pour éprouver sa résignation, soit dans l'absence de son mari, lorsque l'ardeur de son courage..... l'engageait dans ces expéditions militaires où il achetait par ses propres périls, sa réputation et sa gloire ; soit dans ces inquiétudes et ces peines secrètes que la Providence de Dieu, pour le salut de ses élus, mêle souvent aux grandes fortunes (243).

Désireuse de sa perfection, et disposée à y travailler sans relâche par tous les moyens, Marie-Adélaïde nourrissait journalièrement son âme de saintes lectures, et chaque matin elle entendait la sainte messe, où elle communiait tous les jours depuis deux ans. Quelquefois elle descendait de grand matin dans la chapelle du Saint-Suaire, accompagnée d'une fille de garde-robe, et là, mêlée à la foule, à genoux sur les marbres du pavé, elle répandait son âme devant le Seigneur, et appelait ses grâces sur son mari, sur ses enfants et sur toutes les personnes qui lui étaient chères. Détachée des vaines grandeurs de ce monde, dont l'éclat ne l'avait jamais éblouie, elle n'aspirait qu'aux biens éternels. Sa grande maxime était *qu'il faut vivre pour mourir*. Cette âme si délicate, si noble, si généreuse avait-elle éprouvé quelque amère déception, car « il y a de mortelles douleurs qui se cachent même sous la pourpre, » s'écrie le grand Bossuet (244), ou bien est-ce le propre des grandes âmes de ne rien trouver ici-bas qui soit digne d'elles, rien qui puisse en remplir la capacité, nous l'ignorons ; mais ce que nous savons, c'est que Marie-Adélaïde avait placé dans son Dieu toutes ses pensées, toutes ses affections, tout son bonheur. Avertie de bonne heure de la caducité des biens et des plaisirs de ce monde par la maladie et les souffrances qui venaient souvent mettre sa patience à l'épreuve, elle travaillait sans cesse à en détacher son cœur, en même temps qu'elle s'exerçait à supporter ses peines et ses douleurs avec une résignation sans égale. Durant une longue maladie qu'elle fit en 1848, et au milieu des douleurs les plus aiguës, pas une plainte, pas un mot d'impatience n'est sorti de sa bouche. Elle souffrait tout avec tant de calme et de résignation, que l'on aurait à peine soupçonné ses souffrances, si la nature de la maladie ne les eût rendues hélas ! trop évidentes. A cette résignation si exemplaire elle joignait un esprit de mortification, qui ne l'était pas moins. Bien que d'une santé délicate, elle jeûnait trois jours par semaine, et afin qu'on ne s'en doutât pas, elle faisait servir son déjeûner à l'ordinaire ; mais on observait que, les mercredis, les vendredis et les samedis, elle ne touchait qu'au pain et aux fruits.

Sa prudence et sa réserve dans les tristes événements, comme dans toutes les affaires de graves conséquence, n'étaient pas moins remarquables que sa patience et sa mortification. Ce n'était qu'après y avoir mûrement réfléchi, et avoir pris l'avis de personnes prudentes, qu'elle se permettait de donner des conseils ou des avertissements. Le plus souvent même ces conseils lui étaient demandés.

Son respect pour les lois de Dieu et de l'Église était celui d'une âme timorée et d'une conscience délicate (245). Si, malgré ses lumières et sa droiture, une chose lui paraissait douteuse, elle ne rougissait pas de demander conseil, et elle savait encore mieux le mettre en pratique. Ses lettres à cet égard sont des modèles de délicatesse, de droiture et d'humilité chrétienne.

Telle a été Marie-Adélaïde, femme forte, parce qu'elle est vertueuse ; toute sa vie nous force à lui appliquer les paroles par lesquelles j'ai ouvert son éloge : *Scit omnis populus... mulierem te esse virtutis*. Mais ces vertus, Messieurs, où les a-t-elle puisées ? dans l'Evangile, dans la pratique de ses préceptes et de ses conseils. Comment s'y est-elle maintenue à cette hauteur, où nous la voyons chaque jour, sans qu'il soit possible d'y observer ni une éclipse, ni un pas en arrière ? C'est en faisant usage des moyens que la religion nous fournit pour nous élever au-dessus de nos faiblesses, pour nous faire marcher avec fidélité dans la ligne du devoir, dans le chemin de la vertu. Il est donc vrai, Messieurs, qu'il n'appartient qu'à l'Evangile de former des femmes vertueuses, des femmes parfaites et accomplies. Essayez de les former à toute autre école que celle-là : vous aurez des femmes qui ne connaissent rien de sérieux dans la vie, sinon de se distraire, de se divertir et de passer leurs jours le plus agréablement possible. Vous aurez des femmes sujettes à l'humeur, à l'inconstance, au caprice, uniquement occupées non du soin de leurs enfants ou de leurs devoirs envers leur mari, mais du soin de leur toilette ou de visites presque toujours inutiles, souvent suspectes et dangereuses. Vous aurez des femmes qui se plaisent partout ailleurs que là où elles devraient être, et ne s'occupent à rien de ce qui devrait les occuper sans cesse. L'idée du devoir les contrarie, celle de l'assujettissement les révolte.

Quelle différence, Messieurs, entre la vie

(243) Flechier, *Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche.*

(244) Bossuet, *Oraison funèbre* de la même reine.

(245) *Lettre* de Marie-Adelaïde à l'archevêque de Gênes, à l'occasion de son départ de cette ville un jour de dimanche après midi :

« Monseigneur,

« Il nous reste, à moi du moins, mille choses à finir à arranger avec quelques marchands, à faire empaqueter, etc. Je regrette de tout mon cœur que ceci tombe sur un dimanche, et je viens vous demander, Monseigneur, de pouvoir le faire. Etant, vous le savez, au jour de notre départ, je vous le demande pour la maison entière, pensant que chacun aura plus ou moins à faire ; ce qui cependant ne peut empêcher d'aller à l'église.

« Veuillez, Monseigneur, prier pour nous.

« Adèle. »

de telles femmes et la vie si pure, si modeste, si saintement occupée de Marie-Adélaïde ! Aussi entendez les éloges qu'on lui décerne partout, en l'appelant la bonne, la sainte reine. Prêtez l'oreille aux regrets, plus touchants, plus expressifs encore que les éloges. Partout sa mort a été regardée comme une calamité publique. C'est la voix de tout un peuple qui a prononcé ce mot. Mais, si l'on en croit des théologiens d'une espèce toute nouvelle, il faudrait bien se garder d'y voir l'idée d'un châtiment ou d'un avertissement pour qui que ce soit. Loin de nous sans doute la pensée de déterminer les individus ou les classes de personnes auxquelles s'adressent ces sortes de leçons. Il n'est permis qu'aux Nathans de dire : *Tu es ille vir.* (II *Reg.*, XII, 7.) Cependant, Messieurs, dans l'ordre d'une Providence qui règle tout, qui dispose de tout, d'une Providence sans l'ordre de laquelle pas un cheveu ne tombe de notre tête, d'une Providence qui distribue également l'adversité et la prospérité aux nations et aux individus, et de laquelle, à moins que nous ne soyons athées ou incrédules, nous devons reconnaître que découlent tous les maux et tous les biens de cette vie ; dans l'ordre d'une telle Providence, dis-je, une calamité publique peut-elle bien se distinguer de l'idée d'un châtiment, et serions-nous assez insensés pour jouer sur des mots, ou pour nier l'action de la Providence, alors qu'elle se fait sentir à nous par des coups si terribles et si répétés ? Loin de nous, Messieurs, de si tristes distinctions ; elles ne sont ni de notre temps, ni de notre pays. Le Piémont est chrétien, il est catholique, et il le sera en dépit des efforts que font des écrivains dévergondés pour lui ravir sa foi et ses mœurs. Nous saurons donc nous humilier sous la main de Dieu, et reconnaître sa justice, cela vaudra mieux que de faire les braves contre lui ; cela vaudra mieux que de le forcer à déchaîner de nouveaux fléaux contre nous, pour nous prouver que celui qui règne dans les cieux est bien réellement le maître du monde ; que les peuples comme les individus sont sous sa main, et qu'il en dispose souverainement et comme il lui plaît. Belle et consolante philosophie en vérité que celle que ces philosophes du désespoir nous prêchent sur ce grave sujet ! Des païens en auraient rougi, et l'on voudrait que des chrétiens l'adoptassent ! Ah ! jamais le sens chrétien de nos populations ne descendra assez bas pour se repaître de si criminelles folies.

Mais revenons à Marie Adélaïde. Le terme de ses jours approche, sans que ni cette pieuse reine, ni personne ne s'en doute. D'après le conseil des hommes de l'art, elle avait dû garder le lit pendant les deux mois qui précédaient ses couches, ne se levant que deux heures chaque matin, pour entendre la sainte messe et faire ses dévotions. Sa délivrance fut heureuse, et elle donna le jour à un nouveau prince qui est le huitième de ses enfants. Tout danger paraissait éloigné, et tout semblait aller au mieux, pour la mère comme pour l'enfant, lorsque tout à coup les choses changent de face, et son état s'aggrave de jour en jour. Etait-ce un de ces retours soudains qui sont d'ordinaire si funestes dans cette sorte de situation, ou bien a-t-elle été comme frappée à mort, en apprenant qu'elle venait de perdre celle en qui elle avait constamment trouvé tous les sentiments d'une seconde mère, d'une tendre amie, d'une compagne fidèle dans ses joies et dans ses peines, nous l'ignorons ; ce qui n'est malheureusement que trop certain, c'est qu'au bout de quelques jours tout espoir de la conserver fut perdu, et que de cruelles souffrances qu'elle supportait avec une patience et une résignation qui ne se sont jamais démenties et qui arrachaient des larmes à tous ceux qui en étaient les témoins, l'ont ravie à l'amour de sa famille et à celui de toute la nation. Ni les ressources de l'art des médecins, ni les soins si admirables de constance et de tendresse que n'a cessé de lui prodiguer son royal époux, n'ont pu prolonger une vie si précieuse. A huit jours d'intervalle, son convoi funèbre suivait sur la route de la royale basilique de Superga celui de Marie-Thérèse, et, le cœur profondément ému, nous bénissions une dernière fois ses restes vénérés et la tombe où elle repose à côté de celle de sa mère chérie.

C'en est donc fait, ô sainte et admirable reine ! Nous vous avons perdue, et vous nous avez quittés pour toujours ! Il sont à jamais fermés, ces yeux qui jetaient des regards si pleins de tendresse et de douceur sur tout ce qui vous environnait ; elles sont à jamais immobiles et décolorées, ces lèvres dont le gracieux sourire enchantait quiconque vous approchait ; elle est glacée, cette langue qui trouvait des paroles si bonnes, si suaves pour les cœurs affligés qui recouraient à vous ; il ne bat plus, ce cœur, foyer de charité toujours ardente, toujours pure, sanctuaire de vertus si rares et si touchantes ! Oui, tout cela a disparu, tout cela nous a été ravi ! Mais votre nom nous restera. Ce sera un grand et beau nom parmi nous, un nom à jamais vénéré et chéri. Les mères chrétiennes se plairont à le donner à leurs enfants, en leur proposant votre vie pour modèle. Il nous restera le souvenir de vos vertus et de vos œuvres, que le temps ne réussira pas à effacer. Les regrets de tout un peuple achèvent votre éloge que mes paroles ont à peine ébauché. Il n'en est pas de plus vrai, de plus flatteur, ni de plus consolant que celui-là. Les larmes des pauvres qui vous assurent déjà une belle place dans le ciel, écriront en même temps la plus belle page de votre trop court séjour parmi nous. Soyez donc bénie, ô Adélaïde, de tout le bien que nous vous devons ; soyez-le surtout d'avoir montré de nouveau au monde que l'on peut être vertueux au milieu des splendeurs et des séductions des cours, comme dans toute autre situation de la vie ; que l'on peut être saint sur le trône comme sous le toit de la plus humble chaumière. Nous prierons pour vous, puis-

que c'est le seul témoignage que nous puissions encore vous donner de notre reconnaissance et de notre amour; mais nous le ferons avec la douce confiance que nos prières nous seront bien plus utiles à nous-mêmes qu'à vous; qu'elles contribueront plus à notre félicité qu'à la vôtre. Vous nous rendrez, ô pieuse reine, en protection et en sollicitude pour nous, les prières et les hommages que nous vous adressons. Vous veillerez avec une tendresse sans égale sur ces enfants que vous avez tant aimés, et que vous avez hélas ! trop tôt abandonnés, mais auxquels vous avez du moins légué de si beaux, de si touchants exemples de vertu qu'ils s'empresseront sans doute, en les imitant, de vous faire revivre à nos yeux. Vous veillerez sur cet époux si tendrement et si exclusivement chéri que vous vous plaisiez à appeler : *mon bon Victor*, et à qui vous aviez su inspirer tant de confiance et d'affection; sur ce roi si bon, si loyal, si généreux que vous laissez dans la plus profonde affliction, et dont la désolation vous honore autant qu'elle l'honore lui-même. Vous veillerez enfin sur nous tous que vous avez aimés d'un amour si dévoué, et dont vous étiez effectivement bien plus la mère que la souveraine. Ce sera ainsi, ce sera par ce doux échange de protection maternelle et de souvenir filial, que la mort elle-même sera forcée de respecter les liens si tendres et si forts qui nous unissaient à vous; ce sera ainsi que nous continuerons à être vos heureux sujets ou pour mieux dire vos enfants bien-aimés, en attendant que nous vous soyons réunis, pour ne plus nous séparer, dans l'éternité bienheureuse.

DISCOURS

A L'OCCASION DE L'INAUGURATION DU SÉMINAIRE BRIGNOLE-SALE-NEGRONE.

Messieurs,

Tout est nouveau pour nous, Messieurs, mais tout est grand et saint dans l'objet qui nous réunit ici en ce jour. L'Eglise et la religion y inaugurent une de ces institutions qui sont destinées à traverser les siècles et à répandre au loin les bienfaits dont le christianisme est la source. La patrie, et la ville de Gênes en particulier, déjà si riche en établissements de tout genre, en acquièrent un nouveau qui sert comme de couronne et de complément à tous les autres; et cet établissement ne le cède en rien, en grandeur et en utilité, à ceux que les siècles les plus pleins de foi, les générations les plus pieuses et les plus ferventes ont élevés par le passé, dans le sein de cette illustre et religieuse cité ! Dès lors, il ne sera plus vrai de dire qu'en fait d'œuvres inspirées par de nobles et généreuses pensées, d'œuvres marquées dans leur exécution au coin de la véritable grandeur; il ne sera plus vrai de dire, reprenons-nous, que notre siècle n'a su que censurer et détruire les œuvres des siècles qui l'ont précédé, mais que, de lui-même, il n'a su rien créer, rien produire qui puisse mériter les éloges et l'admiration des siècles qui le suivront. Honneur donc à l'illustre citoyen et à sa noble compagne qui ont mis leur patrie au-dessus d'un tel reproche, en l'enrichissant d'un de ces établissements, je dirais plutôt uniques que rares, d'un de ces établissements d'où doit s'écouler toute sorte de bien sur l'Eglise et sur la société. Salomon disait de la véritable sagesse qu'en la recevant il avait reçu avec elle tous les biens : *Venerunt autem mihi omnia bona cum illa.....* (*Sap.*, VII, 2.) Cela n'est pas moins vrai de ces grandes œuvres que la religion, émanation de la sagesse divine, inspire à ses enfants. Que n'avons-nous, pour développer cette pensée, l'éloquence de ce collègue vénéré et chéri qui honore aujourd'hui cette réunion de sa présence ! (Mgr l'évêque d'Orléans.)

S'il est une vérité dont les événements, ceux qui se sont passés depuis soixante ans surtout, aient porté la démonstration jusqu'à la dernière évidence; une vérité dont tous les hommes supérieurs et dégagés des préjugés conviennent unanimement aujourd'hui, à quelque religion, à quelque école ou parti qu'ils appartiennent, c'est que la civilisation est le fruit de la religion; c'est qu'il n'y a pas de civilisation sans religion, et que celle-là suit invariablement et partout les phases de celle-ci. Aussi l'histoire de l'une se confond-elle en tout lieu avec l'histoire de l'autre, sans qu'il soit possible de les séparer. C'est le rapport de l'effet avec la cause, de la conséquence avec le principe d'où elle émane. Aussi le niveau de la civilisation s'élève-t-il ou s'abaisse-t-il en proportion de ce que la religion elle-même fleurit ou tombe en décadence. Je parle, comme on le voit, de la véritable civilisation, de celle qui embrasse les mœurs, les idées, les lois et les institutions, aussi bien que les intérêts purement matériels de la société; je parle de cette civilisation qui s'étend à toutes les classes, à tous les rangs de la société, depuis le plus infime jusqu'au plus élevé, pour leur faire sentir à tous son influence, ses bienfaits, et non pas de cette civilisation indigne de ce nom, qui ne vise qu'à une prospérité purement matérielle, à un bien-être purement sensuel, toujours restreint d'ailleurs à quelques classes pri-

vilégiées; prospérité et bien-être qui constituent si peu la véritable civilisation, qu'ils n'en font que la partie la moins noble, et qu'ils ne sauraient même avoir une base solide et durable en dehors de ces principes religieux et moraux auxquels la religion seule sert de fondement et de sanction.

Je disais, Messieurs, que les événements qui se sont passés depuis soixante ans surtout, ont proclamé plus que jamais l'alliance indissoluble, je dirai mieux, la filiation de la civilisation par la religion. En effet, après l'appel que Julien l'Apostat avait fait aux lettres et à la philosophie païennes pour remplacer le christianisme dans sa mission de civilisation, appel stérile et sans résultats, ainsi que l'histoire l'atteste; après cet appel, dis-je, le monde vit encore, à quatorze siècles d'intervalle, de nouveaux et gigantesques efforts tentés pour détruire le christianisme et essayer d'une autre civilisation. Ce fut l'entreprise de cette foule de lettrés, de savants, de philosophes connus sous le nom d'encyclopédistes, qui ont abouti à l'athéisme en fait de religion, à la plus sanglante anarchie, au terrorisme en fait d'ordre civil et social. Le monde sait ce que vaut une telle civilisation, et Dieu veuille qu'il s'en souvienne assez de nos jours, pour n'être pas tenté d'en faire un nouvel essai.

Mais, Messieurs, s'il est hors de doute pour tout homme éclairé et impartial qu'il n'y a pas de véritable civilisation hors de la religion chrétienne, et si le catholicisme seul mérite véritablement ce nom, s'il est le seul qui en conserve l'influence, qui en propage les doctrines, qui en répande les bienfaits, ainsi que cela est attesté à tous les yeux par l'histoire de ses missions sur toute la face de l'univers, que peut-on entreprendre de plus grand, de plus avantageux à l'humanité, que de fonder une de ces écoles, que de créer une de ces institutions destinées à répandre partout les lumières de la foi avec les germes de la civilisation, à faire de l'infidèle un croyant, du sauvage un homme en même temps qu'un chrétien? Or, voilà ce que s'est proposé le noble couple qui a donné son nom et l'existence à cette nouvelle institution; voilà le but qu'il désire atteindre au prix de cette générosité et de cette munificence auxquelles nous n'étions plus habitués, et avec lesquelles il a pourvu à sa dotation. Et voilà pourquoi je disais en commençant que tout était nouveau, mais que tout était grand et saint dans l'objet de cette réunion.

Guidés par les vives et sûres lumières de la foi, profondément attachés à notre sainte religion, éclairés sur les véritables besoins de la société et sur les moyens les seuls efficaces de les satisfaire, ils ont compris, ces nobles et généreux fondateurs, que, pour faire des bienfaiteurs de l'humanité, il fallait faire des missionnaires, et pour avoir de véritables civilisateurs il ne fallait rien moins que de véritables apôtres. Dès lors, ajoutant à tant d'œuvres par lesquelles leurs ancêtres s'étaient déjà rendus illustres et chers à leurs concitoyens celle que nous inaugurons en ce jour, ils ont fait généreusement à Dieu et aux hommes, qui sont ses enfants, le sacrifice d'une notable portion de leur fortune. Nous dirons à d'autres qu'à eux que si, en faisant un tel sacrifice, ils avaient pu s'inspirer à une autre source qu'à celle des sentiments les plus purs et les plus élevés de notre sainte religion; que si cette fumée passagère qu'on appelle gloire humaine avait pu avoir quelque part à leur dessein, ils auraient encore, en l'exécutant, trouvé moyen de rehausser la gloire des œuvres de leurs plus illustres ancêtres, d'égaler celle de leurs plus grands et plus généreux concitoyens, en même temps qu'ils lèguent à la postérité un monument qui perpétuera à jamais le témoignage de leur foi, de leur zèle pour la religion et pour le bien de l'humanité.

Et ici, Messieurs, pour juger de l'excellence de cette institution, il faudrait dérouler tous les genres de bienfaits que portent aux nations infidèles, ou à celles qui sont séparées de nous par le schisme et l'hérésie, ces missionnaires zélés, ces envoyés de Dieu qui quittent père, mère, patrie; qui renoncent à leurs amis, à leurs biens, qui renoncent à eux-mêmes pour aller aux extrémités du monde, s'il le faut, enseigner à des peuples inconnus, à des sauvages, le nom de Dieu, sa sainte loi, son culte, leurs devoirs envers leurs semblables, et en faire ainsi des hommes, des chrétiens, des citoyens.— Mais le temps ne me permet pas d'entrer dans ce vaste sujet. Ce que je ne puis me dispenser de faire observer ici, c'est que les mérites de ces saints envoyés deviennent aussi le partage des pieux fondateurs de l'établissement qui les a préparés à leur sainte mission.

Je me transporte en esprit, Messieurs, sur cette montagne de la Galilée, où le Sauveur, réunissant pour la dernière fois ses apôtres à ses pieds, leur adressa ces solennelles paroles dont l'exécution a été la conversion du monde : *Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à observer tout ce que je vous ai ordonné. Voilà que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.* (*Matth.*, XVIII, 19, 20.) Je me figure quelque grand de cette nation, accompagné de sa pieuse femme, se jetant aux pieds du Sauveur après avoir entendu ces étonnantes paroles, et lui disant dans un transport d'amour, de zèle et de reconnaissance : Seigneur, les apôtres auxquels vous venez de confier une si étonnante mission, la rempliront fidèlement. Assistés de l'Esprit-Saint qui leur enseignera toute vérité (*Joan.*, XVI, 13) et leur dictera jusqu'aux paroles mêmes qu'ils devront faire entendre devant les tribunaux où ils seront traduits (*Luc.*, XII, 12); enrichis de dons extraordinaires, parlant toutes les langues sans les avoir jamais apprises, guérissant toute sorte de malades, ressuscitant les

morts, vos envoyés possèdent miraculeusement tout ce qui leur est nécessaire pour l'accomplissement de leur mission. Mais, Seigneur, dans les vues de votre sagesse, ces dons extraordinaires n'auront qu'un temps et ce temps est assez court; cette manière de former des apôtres n'appartient qu'à vous, et vos apôtres eux-mêmes ne pourront la transmettre à leurs successeurs. Votre Eglise, Seigneur, doit cependant durer jusqu'à la fin des siècles, et dans le long intervalle de sa durée vos ministres, vos envoyés, privés de cette soudaine et miraculeuse infusion de vos grâces et de vos dons, formés à leur mission, non plus par vous ou par l'Esprit-Saint, qui pouvez changer en un instant des ignorants en docteurs, des pêcheurs en apôtres, seront réduits à acquérir la connaissance des langues et la science de vos saintes doctrines à la sueur de leur front. Ils auront besoin de longues études, de maîtres habiles, et de tout ce qui est nécessaire pour les rendre dignes de leur sainte et difficile mission. Eh bien! divin Sauveur, si vous daignez nous le permettre, nous venons mettre à vos pieds, et, à l'exemple de Zachée, nous venons offrir à ces ministres pauvres d'un Maître plus pauvre qu'eux encore une bonne portion de notre fortune, afin que ces jeunes aspirants à l'apostolat aient un lieu où ils puissent se recueillir, une école où ils puissent s'instruire, des maîtres dont ils puissent recevoir les leçons, tous les moyens nécessaires, en un mot, pour aquérir la science et la vertu dont vous voulez qu'ils soient ornés pour porter avec gloire votre saint nom à la face des nations. Agréez notre offrande, Seigneur, et mettez le comble à notre bonheur en exauçant notre prière et nos désirs.

Si une telle offrande eût été réellement faite au Sauveur dans la circonstance que je viens de rappeler, peut-on douter, Messieurs, que celui qui s'est montré si sensible à l'hospitalité qu'il avait reçue dans la maison de Lazare, que celui qui a récompensé par la plus grande de toutes les grâces la générosité de Zachée, et qui a promis de si magnifiques récompenses à ceux qui le recevraient dans la personne des apôtres, à ceux mêmes qui l'assisteraient dans celle des pauvres, peut-on douter, dis-je, qu'il n'eût exalté la foi de ces généreux donateurs, à l'égal de celle du centenier, et qu'il n'eût récompensé leur piété, leur zèle, leur générosité aussi magnifiquement qu'il la fait à l'égard de ceux de ses contemporains que nous venons de nommer? Eh bien! Messieurs, la supposition que je viens de mettre devant vos yeux se change aujourd'hui en réalité, et nous avons devant nous le couple fortuné qui a réellement tenu, dans le fond de son cœur, non à Jésus-Christ en personne, mais à son vicaire, à celui qui le représente ici-bas, le discours si plein de foi que vous venez d'entendre, et lui a fait l'offre si touchante, si généreuse que nous venons de rapporter.

Mais, puisque c'est dans l'unique intérêt de la propagation de la foi que ce nouveau séminaire a été fondé, puisque c'est au successeur de Pierre que le don a été fait, il était convenable, il était juste que ce fût aussi du centre de l'unité catholique que découlassent les règles qui doivent le diriger. Et voilà pourquoi tout ce qui concerne l'ordre des études et la discipline intérieure a été concerté avec la Sacrée Congrégation de la Propagande et a reçu son approbation; voilà pourquoi les sujets qui en sortiront, seront mis à la disposition de cette même congrégation. Rome est la grande, l'unique source de la mission catholique; c'est à elle qu'il appartient de répéter de nos jours et jusqu'à la fin du monde : *Allez, enseignez les nations auxquelles je vous envoie.* Mission et pouvoirs, tout doit partir d'elle, tout doit y converger, et tout doit y rentrer. On ne travaille à la vigne de l'Evangile, on ne sème dans le champ du père de famille, on ne bâtit sur le fondement apostolique qu'autant qu'on travaille, qu'on sème ou qu'on bâtit avec celui et sur celui auquel il a été dit : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise.* (*Matth.*, XVI, 18.) Honneur donc à la sagesse de nos pieux fondateurs d'avoir bâti sur le fondement le seul solide, et d'avoir rattaché leur œuvre, par les liens les plus intimes possibles, à la source de l'unité, au centre de la catholicité, en un mot à la grande œuvre de la propagande romaine.

Mais ce qui ne fait pas moins l'éloge de la prudence de nos zélés fondateurs, et qui assure en même temps le succès de leur œuvre, c'est de l'avoir confiée à la vénérable Congrégation des prêtres de la mission de saint Vincent de Paul. Héritière de l'esprit et des vertus de ce grand saint, cette congrégation se trouve encore, après deux siècles, telle que saint Vincent l'a laissée. C'est le même zèle, la même sagesse, la même abnégation, la même simplicité. Faire le plus de bien avec le moins de bruit possible, être propres à tout et ne se croire bons à rien, sauver les âmes en se sacrifiant, en s'immolant soi-même chaque jour; telle paraît être la devise de ces saints prêtres, qu'on ne rencontre presque jamais chez les grands du monde, mais qu'on est sûr de trouver chez eux quand on a besoin de leurs conseils ou de leur coopération; de ces prêtres qui, toujours fidèles à leur vocation d'évangéliser les pauvres, ne témoignent d'empressement que pour les œuvres les plus obscures, les missions les plus délaissées, et redoutent jusqu'aux fonctions religieuses mêmes, lorsque ce sont des fonctions d'éclat.

C'est à ces dignes fils de Vincent de Paul, c'est à ces hommes doux et humbles de cœur, zélés et charitables comme leur saint fondateur, que sera désormais confiée l'œuvre que nous inaugurons en ce jour. C'est sous le nom et le patronage de cet incomparable saint qu'elle sera placée. Est-il un nom plus propre à attirer sur elle les bénédictions du ciel que le nom de cet apôtre de

la religion et de l'humanité? Et ne voyons-nous pas constamment, et de nos jours plus que jamais, que les institutions dont il est le fondateur, ou celles qui se placent même simplement sous ses auspices en empruntant son nom, produisent partout les fruits de grâce et de salut les plus salutaires et les plus consolants? Ne voyons-nous pas ces saintes filles qui portent son nom, ces intrépides apôtres de la charité, ravir d'étonnement et d'admiration les peuples du Levant, les disciples mêmes de Mahomet, par l'éclat de leurs vertus et les prodiges de leur charité? Conquérantes d'une nouvelle espèce, ne dirait-on pas qu'elles ont reçu la mission de préparer ainsi le retour de ces peuples à la foi de Jésus-Christ?

Que dirons-nous de cette œuvre toute récente, de ces Conférences de saint Vincent de Paul qui datent à peine de quelques lustres, et qui couvrent déjà l'univers catholique de leurs nombreuses réunions et des fruits admirables dont le Seigneur couronne partout leur zèle et leurs travaux? Y eut-il jamais institution venue plus à propos, institution mieux adaptée aux maux et aux besoins du siècle, institution plus hautement réclamée par l'état de la religion et de la société? Eh bien! c'est sous le grand nom, c'est sous les auspices de saint Vincent de Paul, que cette œuvre fleurit et se couvre de fruits si admirables aux yeux de la foi, si précieux à ceux de l'humanité.

Après ce que nous venons de dire sur l'importance de cette œuvre aux yeux de la religion et de la société, il n'est pas nécessaire sans doute que nous vous parlions du vif intérêt que nous lui portons, et des vœux que nous formons pour son prompt et heureux développement. Nous acceptons avec autant de joie que de reconnaissance pour nous et pour nos successeurs la part qui nous y est faite, et il n'est rien que nous ne soyons disposés à faire pour seconder, dans notre diocèse, les vocations qu'il plaira au Seigneur d'y susciter pour en atteindre le but.

Bénissez donc, Seigneur, cette œuvre nouvelle que nous venons placer sous la protection de votre grand saint, Vincent de Paul, que nous confions au zèle et à la sagesse de la pieuse famille des Prêtres de la mission. Bénissez cette congrégation si édifiante, si utile à l'Eglise. Fécondez le zèle qu'elle va déployer dans la nouvelle œuvre dont elle doit désormais s'occuper. Oui, bénissez les maîtres et bénissez aussi les élèves, afin que, par la sollicitude des uns et l'application des autres, il ne sorte d'ici que des missionnaires aussi vertueux qu'éclairés, aussi humbles que zélés, des hommes enfin qui, à l'exemple du grand Apôtre, cherchent constamment et exclusivement non leur propre gloire ou leurs propres intérêts, mais la gloire et les intérêts de Jésus-Christ. Mais bénissez surtout, Seigneur, dans la plénitude de votre bonté et de votre miséricorde les généreux fondateurs de cette œuvre uniquement destinée à la gloire de votre saint nom. Récompensez leur zèle et leur piété en répandant sur eux et sur leurs proches les plus abondantes bénédictions. Ainsi soit-il.

DISCOURS SUR LES AVANTAGES DES MISSIONS

Prononcé le 12 *février* 1854, *à Gênes.*

A L'OCCASION DE L'OUVERTURE D'UNE MISSION.

—

Lorsque nous méditons sérieusement, devant le Seigneur, sur l'étendue des devoirs que nous impose le ministère pastoral dont nous sommes chargé envers vous, nos très-chers frères et fils en Jésus-Christ, nous reconnaissons avec une sainte frayeur qu'en vertu de la sollicitude avec laquelle nous devons nous occuper sans cesse du bien de vos âmes et de vos intérêts éternels, il n'y a pas de moyens de sanctification, et de ressources de salut, que vous ne soyez en droit d'attendre de notre part. Nous ne répondrions donc que bien imparfaitement à la mesure de nos saintes obligations envers vous, et à la religieuse affection avec laquelle nous vous chérissons en Jésus-Christ, si, nous bornant, pour ainsi dire, à vous assurer les moyens ordinaires de salut que vous trouvez dans le ministère de vos pasteurs, nous négligions de vous procurer ces grâces toutes particulières, ces moyens extraordinaires de sanctification, que le Père des miséricordes tient en réserve dans les trésors de sa bonté, pour les répandre, en temps opportun, sur ses enfants de prédilection. Etabli, comme nous le sommes, *dispensateur de ses plus saints mystères* (I *Cor.*, IV, 1), chargé d'être envers vous un *fidèle administrateur de ses grâces les plus variées et les plus signalées* (I *Petr.*, IV, 10), nous devons, selon l'expression du grand Apôtre, faire en sorte *que rien ne vous manque dans aucun genre de secours spirituels* (I *Cor.*, I, 7), en vous faisant participer, autant qu'il dépend de nous, aux *inépuisables richesses de la bonté* (*Ephes.*, III, 8) de celui que l'Ecriture appelle avec tant de raison *le Dieu de toute grâce* (I *Petr.*, V, 10), afin que vous puissiez *le servir dans la sainteté et la justice, tous les jours de votre vie.* (*Luc.*, I, 75.)

Or, N. T. C. F., c'est précisément une de ces grâces signalées, un de ces moyens de

sanctification les plus efficaces, ou plutôt, c'est une grâce, une ressource de salut qui renferme, pour ainsi dire, toutes les autres, que nous avons la douce satisfaction de vous annoncer aujourd'hui dans la mission que la divine Providence vous a ménagée, et que des prêtres zélés, de dignes ministres du Seigneur vont vous donner. Ouvrez donc vos cœurs à la joie, et entonnez un cantique de louange et d'actions de grâces au Seigneur, nos très-chers frères, en apprenant qu'un *temps de propitiation* particulière approche, et que des *jours de salut* vont se lever sur vous. (II *Cor.*, VI, 2.) Oui, réjouissez-vous, âmes justes et timorées; car, voici le Seigneur qui vient à vous avec des grâces de choix, pour vous affermir et vous perfectionner dans ses voies. Réjouissez-vous, âmes tièdes et inconstantes dans le bien; car voici celui qui est venu apporter le feu de la charité sur la terre, et qui ne demande qu'à se rendre maître de votre cœur pour l'en embraser. Réjouissez-vous surtout, vous infortunés esclaves du péché et de la tyrannie du démon; car, voici celui qui est venu sauver les pécheurs, qui n'en a jamais rebuté aucun, et qui va frapper à la porte de votre cœur, pour en briser les chaînes, en effacer les souillures, et lui rendre l'innocence et la paix.

Oh! que ne nous est-il donné, N. T. C. F., de vous faire sentir à tous, comme nous la sentons nous-même, la haute importance d'un tel bienfait, et de vous en faire dignement apprécier la nécessité, ou tout au moins, l'extrême utilité! Que n'avons-nous l'éloquence du docteur de la grâce, pour vous convaincre des immenses avantages que vous pouvez retirer de celle que nous vous annonçons! Loin de vous y montrer indifférents, vous l'appelleriez alors de tous vos vœux, vous soupireriez après l'instant où ces saints exercices doivent commencer, et vous n'auriez plus d'autre inquiétude que celle de vous préparer à les faire abondamment fructifier, pour la sanctification de votre âme, et la sûreté de vos intérêts éternels.

Mais serait-il donc besoin de longs raisonnements pour atteindre ce but, et pour vous convaincre du besoin que vous avez de ces saints exercices, et de l'empressement avec lequel vous devez en profiter? Ne suffit-il pas, pour cela, que chacun de nous rentre en lui-même, et sonde les misères de son propre cœur? Que sommes-nous, en quel état nous trouvons-nous, lorsque nous nous jugeons d'après les lumières de la foi? Ce que nous sommes? Ignorance et illusion du côté de l'esprit, faiblesse et corruption du côté du cœur. Et d'abord, en ce qui concerne le premier point, que de vérités de la religion que nous n'avons peut-être jamais comprises! Combien d'autres que nous ne comprenons qu'à demi, et dont il nous importerait cependant d'être profondément pénétrés, afin d'en faire la règle de notre vie, et le moyen de sanctification de nos actions! Que d'excuses, que de prétextes pour nous dispenser de mettre en pratique celles-là mêmes que nous connaissons et que nous entendons le plus souvent de la bouche de nos pasteurs! Que de préjugés à combattre, que d'illusions à dissiper, pour pouvoir pleinement goûter la pure et touchante morale de l'Evangile, et surtout pour la reproduire en toutes nos actions? Les exemples et les maximes du monde, d'une part; le péché et les passions, de l'autre, en faussant notre entendement et en épaississant chaque jour davantage les ténèbres de notre esprit, ne nous laissent pour ainsi dire plus que de faibles et vacillantes lueurs pour nous conduire. Bientôt peut-être la nuit, cette funeste nuit, dans laquelle l'Evangile nous dit que personne ne peut plus opérer, va commencer pour plusieurs d'entre nous, si celui qui est la véritable lumière, destiné à éclairer tout homme ici-bas, ne répand sur nous de plus grandes clartés, afin de dissiper les ténèbres qui commencent à nous envelopper.

Mais quelles lumières plus vives et plus abondantes, quel moyen plus efficace pourriez-vous jamais vous promettre de sa part, pour dissiper vos doutes, vos illusions et votre ignorance, que la grâce d'une mission, où toutes les vérités de la religion, les plus importantes et les plus salutaires, vous seront successivement remises devant les yeux, avec cet éclat, cette onction et cette force que Dieu accorde de préférence à ces envoyés extraordinaires qu'il destine, d'une manière spéciale, à réveiller son peuple de la léthargie du péché, *à lui annoncer ses justices, et à lui donner la science du salut, pour la rémission de ses iniquités?* (*Luc.*, I, 77)? Sans doute la loi de Dieu vous est annoncée en tout temps, et avec zèle, par les pasteurs immédiats auxquels le soin de vos âmes a été confié; et *cette déclaration de sa parole qui est la lumière de vérité, et qui donne l'intelligence même aux plus petits enfants, est comme un flambeau permanent placé à vos pieds, et destiné à vous éclairer dans les routes tortueuses de cette vie* (*Psal.* CXVIII, 130,105); mais c'est surtout à l'époque d'une mission que la divine parole, semblable au feu à qui l'Esprit-Saint la compare, *verba mea quasi ignis* (*Jerem.*, XXIII, 29), répand plus abondamment ses salutaires clartés dans nos âmes, les fait pénétrer jusque dans les derniers replis de notre conscience, et y met à découvert ce qui semblait y être à jamais enseveli dans la plus profonde obscurité: *Vox Domini.... revelabit condensa.* (*Psal.* XXVIII, 9.) Aussi faudrait-il désespérer de rendre jamais la vue spirituelle à l'aveugle qui ne la recouvrerait pas dans une circonstance si propice. Un tel malheur, nous l'espérons, ne sera celui de personne parmi vous, N. T. C. F.; et loin de refuser ou de recevoir avec indifférence le ministère des hommes de Dieu qui vous sont envoyés, vous le rechercherez avec un saint empressement, et, à l'exemple de l'aveugle de Jéricho, vous crierez dans la préparation de votre cœur: Seigneur, faites que je voie et que je sois tout pénétré des lu-

mières de votre grâce : *Domine, ut videam.* (*Luc.*, XVIII, 41.)

Toutefois, l'obstacle le plus ordinaire au salut des âmes est moins l'ignorance des devoirs religieux que l'indifférence à les observer, et la coupable facilité de les transgresser dans les choses mêmes les plus importantes. De là cette langueur mortelle dans le service de Dieu, cet attachement désordonné aux biens de la terre, ce relâchement dans la pratique de la religion, cette corruption précoce du jeune âge, cet endurcissement, ces scandales de l'âge mûr et quelquefois même de la vieillesse; de là ces procès, ces haines, ces divisions qui troublent la paix des familles, et souvent encore celle d'une paroisse tout entière ; de là enfin ces injustices, ces fraudes, ces violences et ces calomnies qui font qu'au lieu de traiter notre prochain en frère, nous le traitons en ennemi. Mais d'où viennent donc tous ces maux, et d'où dérivent ces désordres devenus aujourd'hui si communs parmi nous? Ils viennent de ce que les vérités de la religion, entendues la plupart du temps sans préparation, sans désir d'en profiter, oubliées presque aussitôt qu'entendues et devenues comme étrangères à nos méditations, ne font presque plus sur nous aucune impression, et n'exercent plus d'influences sur nos pensées, nos jugements et nos actions.

En voulez-vous une preuve sensible pour chacun de vous? il n'est pas difficile de la trouver, et nous ne sommes, hélas! embarrassés que dans le choix. Vous savez, et la foi vous l'enseigne, que de tous les intérêts qui agitent les hommes ici bas, il n'en est qu'un de véritable, de digne de ce nom, celui de leur âme, de leur salut, de leur éternité, auquel tous les autres doivent se rapporter pour être légitimes et désirables. Et cependant, dites-le nous vous-mêmes, M. T. C. F.; à voir la conduite de la plupart des chrétiens, pourrait-on dire qu'ils sentent cet intérêt, et qu'ils s'en occupent sérieusement? Pourrait-on même dire de plusieurs qu'ils le connaissent! Hélas! pour un grand nombre, cette affaire du salut qui devrait être la première pour tous, est la dernière à laquelle ils pensent, et la seule peut-être à laquelle plusieurs ne pensent même pas. Ils s'occupent de la terre et des intérêts du temps, comme s'ils devaient demeurer éternellement ici bas, et ils négligent le ciel et l'affaire de l'éternité comme s'il ne devait y avoir ni ciel, ni éternité pour eux; ou bien, s'ils y pensent quelquefois, c'est plutôt pour ne pas l'oublier entièrement, que pour s'en occuper d'une manière proportionnée à son importance. Aussi, est-ce dans ce lamentable oubli de nos destinées éternelles, dans cette funeste absence de méditation sérieuse sur nos devoirs et nos fins dernières, que le prophète de la ruine de Sion plaçait la cause de tous les désordres qui inondent la terre : *Desolatione desolata est omnis terra : quia nullus est qui recogitet corde.* (*Jerem.*, XI, 11.) Oui, s'écriait Jérémie, avec l'accent de la douleur, la terre est frappée de désolation, parce que les hommes ne veulent plus rentrer en eux-mêmes pour peser leurs vrais intérêts, méditer leurs grandes destinées, et prendre les moyens nécessaires pour les mettre en sûreté. Quelle preuve plus convaincante que celle-là de l'affaiblissement de la foi parmi nous, et du peu d'impression que font sur nous les vérités de la religion : *Diminutæ sunt veritates a filiis hominum?* (*Psal.* XI, 2.)

Et comment pourrait-il en être autrement? Confiés, pendant notre enfance et notre première jeunesse, à des parents qui, la plupart du temps, ne sont pas assez instruits eux-mêmes pour nous apprendre à connaître et à aimer nos devoirs, ou qui ne pensent pas à en prendre la peine, lors même qu'ils seraient en état de le faire, nous arrivons bien souvent à l'âge de recevoir les plus importants des sacrements, sans avoir été solidement instruits des dispositions nécessaires pour les recevoir saintement, ou sans avoir été exercés à les acquérir. Parents tout terrestres dans leurs affections, ils nous auront peut-être entretenus cent fois de fortune, de richesses, d'honneurs ou d'intérêts de famille, et ils nous auront montré de mille manières, et par leurs discours et par leurs exemples, le haut prix qu'ils y attachent, et les moyens à employer pour s'en assurer la possession. Mais, en matière de religion, quelques formules de prières, quelques mots de catéchisme auxquels ils ne nous ont appris à attacher aucun sens, voilà, parmi une infinité de mauvais discours et de funestes exemples, tout l'héritage spirituel qu'un grand nombre d'enfants reçoivent communément de leurs parents.

Après une telle éducation, ou pour mieux dire, après un tel abandon, vient enfin le moment où le pasteur des âmes, pour disposer ces enfants à la réception des sacrements, consacre des soins et des peines toutes particulières à leur instruction et à leur sanctification. Mais que d'obstacles à la fructification dans la légèreté et la dissipation naturelles à cet âge, dans l'oubli où il met ses leçons aussitôt après la première communion, et plus tard surtout, dans ces passions naissantes qui, semblables à des épines, viennent étouffer dans les cœurs les précieuses semences qui y avaient été déposées, avant même qu'elles aient pu y porter aucun fruit. Faut-il être surpris, après cela si, dans le cours de la vie, on voit un si grand nombre de chrétiens devenir les jouets, les uns de l'avarice, les autres de l'orgueil, ceux-ci de l'intempérance, ceux-là de l'impureté? Faut-il s'étonner si on les voit depuis leur première jeunesse jusqu'à la dernière vieillesse, les uns courbés sous les jougs de vices ou d'habitudes mortelles qu'ils n'ont jamais déracinées, les autres n'essayer de les combattre un moment que pour y re-

tomber un instant après, ou n'en déraciner une que pour en contracter une autre? Oui, M. F., n'ayons pas honte de le dire, puisque également il nous est impossible de le cacher ; nos maux sont grands ; la vertu et la piété deviennent rares parmi nous. Un vil intérêt a pris dans bien des cœurs la place de la justice et de la sévère probité. Nos mœurs s'altèrent ; le vice séduit l'enfance, corrompt la jeunesse, flétrit l'âge mûr et déshonore même souvent la vieillesse. Semblable à un torrent impétueux, il menace d'entraîner à la perdition la génération présente que tant de causes particulières ont d'ailleurs contribué à corrompre et à égarer. Qu'opposerons-nous donc à ce torrent, dans l'impuissance où nous sommes d'en tarir la source ? Nous lui opposerons la digue, ou, pour parler sans figure, la ressource toute puissante des missions. Nous savons que la terre a été changée, que le genre humain a été converti par la mission des apôtres ; et nous pensons que s'il existe encore un remède efficace pour renouveler la foi et la piété parmi les hommes, c'est dans les missions que nous le trouverons. Toutes les autres grâces du salut peuvent être inutiles à des chrétiens dégénérés, à des pécheurs endurcis ; mais celle-ci doit fructifier, parce qu'elle renferme toutes les autres, et leur prête à toutes une nouvelle force et un nouvel attrait. Qu'une âme, en effet, qui a longtemps croupi dans le vice, puisse devenir également insensible et aux impulsions intérieures qui la portent vers le bien, et aux remords qui lui rappellent ses crimes et ses dangers ; qu'elle n'éprouve plus aucune impression des instructions et des avis qu'elle reçoit de loin en loin de son pasteur ; cela est désolant, et cependant cela se conçoit. Mais, que des instructions saintement préparées, soutenues, méditées pendant plusieurs semaines, et accompagnées de tout ce qui est propre à les faire goûter et fructifier ; que les conférences, les catéchismes, les examens de conscience et le chant des cantiques sacrés ; que les exemples de vertu, que la ferveur de ceux qui nous entourent ; qu'une sainte émulation et le spectacle de l'entraînement de tout un peuple prosterné au pied des autels, où il jure de nouveau au Seigneur amour et fidélité ; que tout cela, dis-je, et tant d'autres moyens particuliers de salut que Dieu offre aux pécheurs, même les plus obstinés, pendant le saint temps d'une mission, ne fassent sur eux aucune impression, et les laissent dans le même état et le même danger où ils étaient, c'est chose qui paraît presque impossible, et que l'on ne pourrait du moins comprendre que par l'abandon que Dieu en aurait déjà fait, et une sorte de décret anticipé de leur réprobation.

En effet, où serait donc cette *énergie* et cette *efficacité* que l'Esprit-Saint attribue à la parole de Dieu? (*Hebr.*, IV, 12) où se trouverait cette force de la voix du Seigneur *qui brise les cèdres et ébranle le désert* (*Psal.* XXV, 5, 7), et en quoi pourrait-on la comparer à un marteau *qui écrase et broie les pierres les plus dures* (*Eccli.*, XLIII, 16), si, lorsqu'elle est annoncée dans *toute sa vertu et sa magnificence* (*Psal.* XXVIII, 4), lorsqu'elle est portée aux pécheurs par des hommes choisis, nombreux et distingués par la variété des dons qu'ils ont reçus d'en haut ; si, enfin, alors même qu'elle est accompagnée, comme elle l'est dans les missions, de tout ce qui peut la faire goûter et pénétrer dans les cœurs, elle retournait encore vide au Seigneur, et n'opérait de dignes fruits de pénitence dans les pécheurs à qui elle est annoncée? Aussi attendons-nous de vous, N. T. C. F., des choses bien plus consolantes ; et, sachant que partout les missions ont vivifié la foi des fidèles, ranimé la piété, enflammé les cœurs de charité, ramené la justice, étouffé les discordes et les inimitiés, épuré les mœurs et rétabli l'empire de la religion, c'est aussi là l'heureux résultat que nous attendons de celle que vous allez commencer ; et les religieuses dispositions de vos cœurs nous sont un sûr garant que Dieu exaucera nos vœux et nos désirs.

Gardez-vous donc, nos bien-aimés frères, de prêter l'oreille à ceux qui vous détourneraient de profiter d'une grâce si grande et si signalée. Ils ne peuvent être en cela que les organes et les suppôts de l'ennemi de votre salut. Les missions n'ont jamais eu d'autres ennemis que les ennemis même de la religion, et il ne peut y avoir d'indifférence entre cette immense ressource de salut que dans ceux qui sont indifférents à la perte de leur âme et de leur bonheur éternel. Ce n'est pas, d'ailleurs, aux seuls tièdes et aux pécheurs que la mission doit être exclusivement utile. Les justes eux-mêmes doivent y puiser abondamment les grâces dont ils ont besoin pour persévérer et avancer sans cesse dans la justice et la perfection. Que de choses à réformer présentement dans notre cœur, si nous en connaissons bien les imperfections et les faiblesses? Que de fautes à expier pour le passé? Combien d'autres contre lesquelles nous avons besoin de nous prémunir pour l'avenir! Justes ou pécheurs, préparez-donc vos cœurs à la faveur qui vous est réservée. Faites-la fructifier au centuple, pensant qu'elle peut être et qu'elle sera certainement pour un grand nombre d'entre vous, jeunes et vieux, la dernière de votre vie, et que vous devrez en rendre un jour au Seigneur le compte le plus rigoureux. N'oubliez pas les terribles malédictions que le Sauveur adressa aux villes infortunées de Bethsaïde et de Corozaïm, qui avaient abusé des mêmes grâces que celles qui vous sont offertes : n oubliez pas les pleurs qu'il versa sur Jérusalem, et le châtiment terrible et à jamais mémorable par lequel il vengea l'abus de ses grâces sur ces villes coupables. Disposez-vous, au contraire, à vous rendre avec assiduité aux exercices de la mission. Apportez-y une volonté sans mesure d'en profiter. Décidez-vous dès à présent à faire exactement tout ce que les envoyés du Sei-

gneur vous indiqueront pour la faire fructifier. De cette manière, celui qui est témoin de la préparation de votre cœur, la bénira par les grâces les plus signalées et par les consolations les plus abondantes dans le cours de ces saints exercices.

Et quelle consolation ne serait-ce pas pour vous et pour nous, N. T. C. F., si, au terme de cette mission, vous étiez tous renouvelés d'esprit, purifiés de cœur, embrasés du désir de votre salut, et sainlement résolus à en suivre la voie, malgré tout ce que le monde et le démon pourraient faire d'efforts pour vous en détourner? Quel triomphe ne serait-ce pas pour notre sainte religion, si cette mission mettait fin à tous les scandales, à toutes les haines, à toutes les calomnies, à tous les procès et à toutes les injustices qui ont pu régner parmi vous, par le passé? Quelle édification ne serait-ce pas pour tous les lieux qui vous environnent, si, après cette mission, on voyait les saints jours de fêtes et les dimanches sanctifiés par la cessation de tout travail servile, et la fuite de tout passe-temps profane ou criminel, par l'assiduité à tous les exercices du culte, par les soins donnés à l'instruction chrétienne de vos enfants, et par les pratiques de piété les plus propres à vous maintenir dans la fidélité à vos saintes résolutions? Ah! M. F., combien un tel changement vous honorerait à nos yeux, vous rendrait chers à notre cœur, et répondrait dignement à la bonne opinion que nous avons de vous, et à la tendre sollicitude que nous vous portons!

Après tout, n'est-ce pas là précisément le résultat que la mission doit produire parmi vous? Vous est-elle donnée pour une autre fin que celle-là, et ne devez-vous pas être les premiers à désirer qu'elle produise tous ces genres de bien? A ne parler même ici que des consolations sous quelque rapport temporelles qu'elle peut et doit vous procurer, pourriez-vous trop souhaiter de voir qu'elle établisse parmi vous une telle union et une telle charité, qu'à l'exemple des premiers chrétiens vous n'ayez tous qu'un cœur et qu'une âme? Pourriez-vous trop désirer qu'elle rende les riches généreux et compatissants envers les pauvres, et les pauvres patients et résignés dans leurs privations; les maîtres doux et équitables envers leurs serviteurs, et les serviteurs fidèles envers leurs maîtres; les pères tendres et éclairés sur leurs enfants, et ceux-ci dociles envers leurs parents? Y aurait-il un spectacle plus touchant et plus consolant que de voir constamment parmi vous des ménages unis, des époux fidèles, des chefs de famille exemplaires, des administrateurs intègres et zélés pour le bien public, des sujets soumis à leur roi, des chrétiens dévoués à leur religion et dociles à la voix de leurs pasteurs? de voir l'enfance élevée dans la piété et la crainte du Seigneur, la jeunesse pure et régulière dans ses mœurs, la vieillesse honorée, les lois de l'Eglise et de l'Etat observées, la charité adoucissant à chacun l'observance de ses devoirs, et aidant le prochain dans l'accomplissement des siens? Tels sont les admirables effets que les missions ont produits et produisent encore de nos jours, dans un grand nombre d'endroits; et tels sont aussi ceux que nous avons la ferme confiance de leur voir opérer parmi vous.

Animé du vif désir de contribuer, au moins autant qu'il dépend de nous, à vous procurer ces bienfaits et ces consolations, et souhaitant ardemment que chacun de vous puisse y participer selon la nature et l'étendue de ses besoins, nous vous recommandons surtout d'adresser de ferventes prières au Seigneur pour la conversion des pécheurs et la persévérance des justes; car c'est là ce qui forme le double but et la grande fin de cette mission. Présentez-vous donc avec toute confiance au trône de la divine miséricorde, et suppliez-la de daigner éclairer l'esprit, toucher le cœur et remuer la volonté de tous ceux qui doivent avoir part au bienfait de ces salutaires exercices.

Anjourd'hui donc, vous dirons-nous avec le Roi-Prophète, si vous entendez la voix du Seigneur, si sa grâce vous touche intérieurement, ah! ne fermez pas vos cœurs à ses saintes inspirations : *Hodie si vocem Domini audieritis, nolite obdurare corda vestra.* (*Psal.* XCIV, 8.) Combien d'entre vous, N. T. C. F., qui résistent à l'appel du Seigneur depuis des années et des années, qui se traînent dans des égarements, dans des habitudes de péché depuis vingt, trente, quarante ans peut-être, et que le Seigneur invite à sortir de leurs illusions, à rompre les chaînes qui les attachent au démon, à rentrer dans les voies de la justice et du salut : *Quadraginta annis proximus fui generationi huic et dixi : semper hi errant corde.* (*Psal.* XCIV, 10.) Ah! qu'ils ouvrent enfin les yeux sur leur déplorable situation, qu'ils méditent le sort qui les attend. Ils ont essayé de tout dans le monde; ils ont goûté de tous les plaisirs; ils ont cherché le bonheur hors de Dieu, hors de la vertu, et ils n'ont trouvé que déception et amertume; qu'ils essayent enfin de goûter combien le Seigneur est doux à ceux qui le cherchent avec un esprit droit et qui le servent avec un cœur pur : *Gustate et videte quoniam suavis est Dominus* (*Psal.* XXXIII, 9)...; *quam bonus Israel Deus his qui recto sunt corde* (*Psal.* LXXII, 1); qu'ils apprennent par leur propre expérience combien son joug est doux et son fardeau léger : *Jugum meum suave est et onus meum leve.* (*Matth.*, XI, 30.) Ils s'épargneront alors ces reproches si amers, si déchirants et malheureusement si inutiles que les pécheurs et les impies s'adressent à eux-mêmes dans leurs derniers moments, en se disant selon le témoignage de l'Esprit-Saint confirmé par l'expérience de chaque jour : Insensés que nous sommes! nous nous sommes lassés dans les voies de l'iniquité et de la perdition; nous avons marché par des sentiers raboteux et difficiles, et nous avons mécon-

nu la voix du Seigneur ; à quoi tout cela nous a-t-il servi ? *Insensati... lassati sumus in via iniquitatis et perditionis et ambulavimus vias difficiles, viam autem Domini ignoravimus.* (*Sap.*, V, 7.) En se retirant à temps de ces voies de perdition, en renonçant dès aujourd'hui à leurs égarements, ils recouvreront la paix du cœur, seul bonheur véritable dont on puisse jouir ici-bas, ils s'assureront une vie à jamais heureuse dans l'autre. Ainsi soit-il.

EPISTOLA AD CLERUM.

DE CHARACTERIBUS SACERDOTALIS SPIRITUS.

Inter varias ministerii sollicitudines quibus distenti sumus, dulce nobis est, fratres dilectissimi, vobiscum identidem conversari, quos Deus in vinea patris familias cooperatores dare nobis dignatus est. Cum gregis nostri portio selecta sitis, cum pondus diei et æstus feratis, ac ductu nostro curam animarum sustineatis ; cum sitis denique oculus, ut ita dicam, quo nos videmus, os quo loquimur, manus qua operamur, officii nostri ratio postulat, ut et sermonem nostrum ad vos sæpe numero dirigamus, ut animos vobis addamus, vosque in exsequendo ministerio vestro moderemur. Nostrum est hortari vos, ut *digne ambuletis vocatione qua vocati estis* (*Ephes.*, IV, 1), ideoque ut impense atque ex integro disciplinæ regulam teneatis, quam sapientissimus antecessor noster vobis rite constituit in Synodo universæ huic archidiœcesi ab ipso pro lege tradita.

Cum nos minime lateat qua erga nos mente vos habeamini, simulque quo et quanto studio officia impleatis, quæ profluunt ex charactere quo insigniti estis, profecto haud dubii sumus, F. D., quin intenti ac dociles sitis excepturi atque diligenter exsecuturi quas vobis hortationes præbemus. Nobis vero hic aliud non est propositum, quam omni ope atque opera eniti, ut omnibus et singulis disciplinæ regulis obtemperetur quibus diœcesis hæc regitur, sicque servetur ac in dies augeatur spiritus sacerdotalis, cujus præcipuos characteres ex sacra Scriptura hic delineabimus.

Hæc, quod sermonis nostri substantiam ; quoad formam vero, nullas hic certo quidem excusationes adhibebimus, cur hortationes istæ ac monita simpliciori, fortassis etiam rudiori stylo exarentur. Ut enim Salviani verbis utamur, « rerum magis quam verborum amatores nos esse profitemur, atque utilia potius quam plausibilia sectari ; neque id quærimus ut in nobis inania sæcularium pomparum ornamenta, sed ut salubria rerum proficuarum emolumenta laudentur. In scriptiunculis nostris, non lenocinia esse volumus, sed remedia, quæ scilicet non tam auribus placeant, quam mentibus prosint. » (*Lib. de Providentia.*)

Quævis hominum societas, F. D., proprio ac peculiari aliquo spiritu informatur, quo una ab altera secernitur, quique ex præcipuis regulis proficiscitur, ex quibus unaquæque societas dirigitur. Jam vero clerus, sive ista vox largiori sensu accipiatur tanquam significans integrum corpus ministrorum Christi, sive restrictim sumatur pro ministris tantum unicuique diœcesi adscriptis, subjacet tum universalibus disciplinæ regulis quæ totum clerum pertingunt, tum peculiaribus statutis singulari diœcesi propriis, quibusque ille efformatur disciplinæ codex, quo singula diœcesis speciatim regitur.

Peculiaris hujusce disciplinæ character in hoc consistit, ut simul ac universalis disciplinæ leges in mentem revocat, eas quoque variis tum temporum, tum locorum adjunctis accommodet, ni potius dicam attemperet.

Nihil sapientius profecto, nihil utilius, imo nihil magis hisce diœcesanis legibus necessarium. « Disciplina, ait sanctus Cyprianus, custos spei, retinaculum fidei, dux itineris salutaris, fomes ac nutrimentum bonæ indolis, magistra virtutis, facit in Christo manere semper, ac jugiter Deo vivere, et ad promissa cœlestia et divina præmia pervenire. Hanc et sectari salubre est, et adversari ac negligere lethale. » (S. Cyprian. *De Disciplina et habitu virginum.*) « O quam compositum, exclamat sanctus Bernardus, reddit omnem corporis statum, nec non et mentis habitum disciplina ! Cervicem submittit, ponit supercilia, componit vultum, ligat oculos, cachinnos cohibet, moderatur linguam, frenat gulam, sedat iram, format incessum. » (S. Bern., epist. 113.) Non immerito igitur concilii Coloniensis Patres, juxta quos synodi et statuta synodalia sunt « salus Ecclesiæ, terror hostium ejus et fidei catholicæ stabilimentum, » hæc *corporis ecclesiæ nervos rectissime* vocant. (*Conc. provin. Colon.* an. 1549. *Tit. de Synodor. celebrat.*, c. 1.) At quis non videt statuta, ut ut sapientissime condita, ut ut valde utilia, imo necessaria, frustrari omnino ac evacuari, nisi illi pro quibus conduntur, iisdem studioso obtemperare curent. Quare sapienter ad rem pius cardinalis dicere solebat : « Unam optimam legem esse, legem custodire. » (Card. Caraffa, apud Bened. XIV, *De synod. diœc.*)

Quæ quidem diœcesanæ leges variæ,

quin imo diversæ in quibusdam adjunctis esse possunt circa formam; sed ubicunque eædem sunt quoad substantiam, omnesque ab uno eodemque fonte manant, eumdemque ad finem spectant. Id autem quod clerum unius diœcesis præ aliis extollit ac magnificat, quod spectandum, quod fortem, quod dignum sua vocatione, quod Christianis populis vere utilem efficit, in eo situm est, ut fidus disciplinæ diœcesanæ persistat, totus sit in ea servanda, et sese eidem solliciter accommodet. Et sane, hinc potissimum, ne dicam ex hoc uno, pendet vis illa seu efficacia quæ populorum saluti ac incolumitati mirifice prospicit. Id si tollas, nihil amplius efficit labor ac operatio, cum simul deficiant tum concordia, tum existimatio, tum maxime vitæ exemplaris bonus odor.

Quoniam vero nos, tanquam corporis ejusdem membrum, sponsores, ut ita dicam mutui sumus, nostra pariter interest ut et ipsi servemus ejusmodi regulam, atque illis servandam curemus qui nostræ subjiciuntur auctoritati, ejusdem desiderium cæteris omnibus tum concilio, tum exemplo injiciamus.

Illis igitur diœcesanis statutis eo securius confidimus vos esse constanter obsecuturos, quod apprime Nobis compertum sit, quanti ea faciatis quæ spectant ad cleri disciplinam, quam recte de vocationis vestræ dignitate et sanctitate sentiatis. Mutuo igitur studio æmulabimini, exemplo invicem provocantes, in iis omnibus a vobis et ab aliis faciendis, quæ præscripta sunt; rati quod ea potissimum ratione ministerium vestrum honorificabitis (*Rom.*, XI, 13), dignequе ambulabitis vocatione qua vocati esits (*Hebr.*, XII, 8), qui enim extra disciplinam sunt, ii, tradente apostolo, filii non sunt (*Ephes.*, IV, 1), et labores esse sine fructu, et inutilia opera eorum qui disciplinam abjecerunt, docet Spiritus sanctus. (*Sap.* III, 11.) Nec profecto sapientiam vestram hoc effugiet, arbitramur : bonum scilicet nec securius, nec efficacius unquam obtineri, quam cum in eumdem finem, iisdem adhibitis mediis, conatus et opera omnia unanimiter amiceque conspirant. Quis enim dubitare potest quin hæc concordia, hæc unanimitas maximam ministerio nostro et vim et efficaciam adjiciant? Quis negabit sancta hujusmodi conspiratione nostrum hoc ministerium et fidelium oculis venerandum, et fructibus abundans et ipsis nostris adversariis formidandum esse evasurum? Hanc ob causam indesinenter clamat Apostolus unum nos corpus constituere, unumque nos debere spiritum gerere, sicuti vocati sumus in una spe vocationis nostræ (*Ephes.*, IV, 4) : *Tantum digne Evangelio Christi conversamini*, scribebat ad Philippenses, *quia statis uno spiritu unanimes, collaborantes fidei Evangelii ; et in nullo terreamini ab adversariis.* (*Philip.*, I, 27.) At quomodo hanc exoptandam concordiam, hanc tam præcellentem obtinebimus unanimitatem, nisi vestrum quilibet disciplinarem hujus diœcesis codicem accurate servare pro religione duxerit? Quomodo assequemur, nisi intime unicuique persuasum sit nil melius præscripto, nil convenientius agi ; ante omnia regulam esse servandam? nisi tandem probe intellexerit hanc ipsam uniformitatem, quæ ex unius ejusdemque statuti observantia promanat, per se jam esse, et quidem solam, tam præcellens bonum, ut longe superet quidquid forsan sub specie majoris boni spiritus privatus extra regulam suggesserit?

His positis, hoc solum nobis hic agendum superesse videtur, ut pauca dicamus de quibusdam animi affectionibus vobis maxime necessariis ad diœcesanas constitutiones accurate, constanter ac cum fructu servandas.

Et ob id quidem, F. D., vera vocationis vestræ idea, ac sincera eorum omnium quæ a vobis hæc vocatio exposcit imago, menti vestræ continuo insideant. *Fratres, videte vocationem vestram*, ad nos clamat Apostolus ; *videte ministerium quod accepistis in Domino, ut illud impleatis* (*Col.*, IV, 17), *ambulantes secundum eum qui vocavit vos, sanctum, ut et ipsi in omni conversatione sancti sitis, sicut scriptum est : sancti eritis, quoniam ego sanctus sum.* (*I Petr.*, I, 15, 16.) Memores estote moniti apostolici : *Si spiritu vivimus, spiritu et ambulemus. Non efficiamur inanis gloriæ cupidi, invicem provocantes, invicem invidentes... quod si invicem mordetis et comeditis, videte ne ab invicem consumamini.* (*Gal.*, V, 15, 25, 26.) Mementote tandem, ex quo ecclesiasticæ militiæ nomen dedistis, de mundo vos amplius non esse, mundo vos renuntiasse, carni, parentibus, sæcularibus negotiis, imo vobismetipsis ; jam enim vestri non estis, prout docet Apostolus (I *Cor.* VI, 19), ideoque non secundum carnem, sed secundum spiritum ambulare debetis, nec in terrenis negotiis vos implicare, nec vobis vivere (II *Cor.*, V, 15), sed Dei totos vos esse necesse est, cujus adjutores facti estis ; totos Jesu Christi, pro quo legatione apud fratres vestros fungimini (II *Cor.* V, 20) ; nemo enim militans Deo implicat se negotiis sæcularibus, ut ei placeat cui se probavit. (II *Tim.*, II, 4.)

Recogitate ex quo Dominum partem hæreditatis vestræ elegistis, ipsius etiam et vos partem factos fuisse ; neque enim aliud significat *cleri* nomen, nisi quod *sors Domini* sitis, aut Dominus sit sors vestra. Speciali titulo, imo grandi privilegio homines Dei estis, sicuti Timotheo aiebat Apostolus : *Tu autem o homo Dei...*, et Dei estis et in vita et in morte ; sive enim vivimus, sive morimur, Domini sumus (*Rom.*, XIV, 8) ; non enim alio pacto, alia conditione idoneos Novi Testamenti ministros nos habebit. (II *Cor.*, III, 6.)

At si nostri amplius non sumus, sed Jesu Christi, nihil igitur nostrum erit, nihilque possidebimus, nisi in ordine et intuitu vocationis nostræ ; nisi ut totum referatur ad finem sublimis ministerii nostri : et cum omnes Dei cogitationes, et cum tota

Jesu Christi vita hominum salutem unice intenderint, dignum profecto et justum est, æquum ac salutare nos, cum ipsius ministri simus, cogitata et opera, tempus et vires, propensiones et studia, sanitatem et bona, imo vitam ipsam ad assequendum nostri ministerii finem, libenter, si opus fuerit, impendere. Finis est unus, est necessarius ac gravissimus, omnia igitur ad hunc finem, sunt referenda; instrumenta Dei sumus, huic serviamus necesse est, et ita serviamus ut vere in omnibus exhibeamus nosmetipsos sicut Dei ministros, in multa patientia, in tribulationibus, in necessitatibus, in angustiis, in plagis, in carceribus, in seditionibus, in laboribus, in vigiliis, in jejuniis, in castitate, in scientia, in longanimitate, in suavitate, in Spiritu Sancto, in charitate non ficta, in verbo veritatis, in virtute Dei, per arma justitiæ a dextris et a sinistris; per gloriam et ignobilitatem, per infamiam et bonam famam; ut seductores et veraces; sicut qui ignoti et cogniti (II *Cor.*, VI, 4, 8): ita tandem serviamus necesse est, ut vere cum Paulo nobis dicere liceat : *Dum omni modo Christus annuntietur et in hoc gaudeo, sed et gaudebo* (*Philip.*, I, 18), *etiamsi factus sim omnium peripsema.* (I *Cor.*, IV, 13.) Si palmarem hanc veritatem probe tenemus, si firmiter credimus nos non nobis, sed pro hominibus et pro Deo sacerdotes fuisse constitutos, abnegationis et immolationis spiritus, in quo totius ecclesiasticæ vitæ fundamentum existit, facilis nobis fiet, et disciplinam statui et conditioni nostræ propriam custodire suave et leve jugum erit. Unum hoc timebimus ne vocationi nostræ desimus, statuta violantes, quæ ad hanc simul et dirigendam et sanctificandam unice tendunt : *Deus omnia in omnibus* (*Philip.*, XV, 28) nobis erit, nihilque ab officiis nostris non retardabit, neque tribulatio, neque angustia, neque fames, nec nuditas, nec periculum, nec persecutio, nec gladius. (*Rom.*, VIII, 35.) Quæcunque eorum adimplemento adversari contigerit, vincemus, etiamsi propter hoc faciendum mortificemur tota die. (*Ibid.*, 36.) Cum Apostolo in omnibus superabimus, omnia sustinebimus propter electos, etsi gravari ultra modum nos oportuerit, et eo usque ut nos tæderet etiam vivere. (*Ibid.*, 37.) Eo spiritu ducti, his sensibus repleti, semper parati erimus ad omnia impendenda, omnia perferenda pro fratrum nostrorum salute, etiamsi pro tantis hisce sacrificiis, nullam aut fere nullam nobis referendam gratiam persenserimus, nunquam feliciores quam cum verba Pauli poterimus et nos pleno sensu usurpare : *Ego autem libentissime impendam et superimpendar ipse pro animabus vestris; licet plus vos diligens, minus diligar.* (II *Cor.*, XII, 15.) Imo magni Apostoli exemplo ducti, eo magis nos Christi ministros reputabimus, quo graviora nobis erunt pro eo perferenda : *Ministri Christi sunt? Plus ego; in laboribus plurimis, in carceribus abundantius, in plagis supra modum, in mortibus frequenter...; in labore et ærumna, in vigiliis multis, in fame et siti, in jejuniis multis, in frigore et nuditate.* (II *Cor.*, XI, 23, 27.)

At certissimum est, F. D., nos ad hanc sinceræ abnegationis mensuram nunquam, ne a longe quidem, esse accessuros, nisi intime nobis persuasum sit haud satis esse Christianas, imo sacerdotales virtutes qualicunque gradu possidere; sed esse possidendas eo gradu, quem sanctitas, gravitas et sublimitas status nostri requirunt. Quod si, heu! fateri cogimur nos quam maxime ab hoc gradu distare, ita saltem studeamus hunc assequi, ut profectus nostri manifesti sint omnibus. (I *Tim.*, IV, 15.) Nunquam e mente excidat quamdam nobis zeli, charitatis, patientiæ et abnegationis præstitutam esse mensuram, sine qua ministerium nostrum aut nullos, aut tenuissimos tantum fructus ferat, et nomen habebimus quod vivamus, mortui tamen erimus (*Apoc.*, III, 1.)

Serio enim advertere debemus ecclesiae Sardis angelo Spiritum sanctum non exprobrare quod ministerii sui opera negligat, sed hoc tantum quod non inveniat opera ejus plena. (*Ibid.*, 2.) Neque pariter angelum ecclesiæ Philadelphiæ objurgat, quod virtutibus careat, sed culpat quod modicam tantum habeat virtutem. (*Ibid.*, 8.) Magnis laudibus, et in multis quidem, Ephesinum extollit; illi tamen terrificis hisce verbis minatur : *Movebo candelabrum tuum de loco suo* (*Ibid.*, II, 5), eo quod ardorem et zelum, quibus in ministerii sui exordio inflammabatur, in se refrigescere sivisset, et charitatem suam primam reliquisset. (*Ibid.*, 4.) Hæc porro est *sanctuarii mensura* (*Exod.*, XXXVIII, 24), quam, nisi impleverimus, in periculo versamur, et nos et eos quorum ductores sumus perdendi. Et revera quomodo aliter fieri posset, F. D.? Nos Deus sacro charactere signavit, ex omni populo elegit, supra cæteros extulit, ut eorum salutis instrumenta essemus. Curam hanc in nos transtulit, et extraordinariis exceptis casibus, quibus ipse quasi solus operatur, et in viam salutis animas quasdam, si ita loqui fas est, manu ducit, eos qui salvandi sunt, nostris conatibus gratia sua suffultis, nostra patientia, nostris vigiliis et laboribus vult esse salvos : *Elegi vos et posui vos ut eatis et fructum afferatis et fructus vester maneat.* (*Joan.* XV, 16.) *Sicut angeli Dei, in ministerium missi estis propter eos qui hæreditatem capiunt salutis.* (*Hebr.*, I, 14.) Nostrum quemlibet constituit ducem cæcorum, lumen eorum qui in tenebris sunt, eruditorem insipientium, magistrum infantium, habentem formam scientiæ et veritatis in lege. (*Rom.* II, 19, 20.) Longe nos supra fideles esse vult sollicitudine non pigros, spiritu ferventes, in tribulatione patientes, orationi instantes. (*Rom.*, XII, 11, 12.) Pastores animarum facti et Christi Vicarii, si loquimur, verba nostra esse debent quasi sermones Dei (I *Petr.*, IV, 11); si exhortante per nos. (II *Cor.*, V, 20.) Christi personam ubique gerere, bonum ipsius odorem quocunque diffundere, censuramque morum exemplo nostræ conversationis insinuare debe-

mus (*Pontif. Rom., de ordin. presb.*) Certare nos oportet, sed ut bonus miles, et certare bonum certamen (1 *Tim.*, VI, 12), et militare bonam militiam. (1 *Tim.*, I, 18.) Quæ cum ita sint, a vobis modo, et a nobis perterrefacti percunctamur, quomodo hæc omnia præstabimus, quomodo hunc finem assequemur, nisi abundet in nobis totius forma virtutis (*Pontif. Rom., de ordin. diac.*); nisi in nobis eluceat totius forma justitiæ (*Ibid., de ordin. presb.*); nisi simus irreprehensibiles..., sobrii, prudentes, ornati, pudici..., justi, sancti..., exemplum denique fidelium in verbo, in conversatione, in charitate, in fide, in castitate (*Tit.*, I, 8; 1 *Tim.*, III, 2), sollicite curantes nos ipsos probabiles præbere Deo, operarios inconfusibiles, et ita quidem inconfusibiles ut is qui ex adverso est vereatur, nihil habens malum dicere de nobis. (II *Tim.*, II, 15; *Tit.*, II, 8.) Quomodo vero tales nos ipsos exhibebimus, nisi induamus Dominum nostrum Jesum Christum...; nisi habeamus spiritum ejus, sine quo ejus non sumus (*Rom.*, VIII, 9); nisi sensum illius habeamus (I *Cor.*, II, 16); nisi tandem cum Paulo et nos saltem quadantenus dicere possimus : *Mihi vivere Christus est* (*Phil.*, I, 24), aut : *Ego vivo, jam non ego; vivit vero in me Christus.* (*Gal.*, II, 20.)

Quoniam vero loquimur sapientiam inter perfectos (I *Cor.*, II, 6), de alia animi affectione vobis dicemus veritatem alteram spectante, quam firmissime teneatis optamus, constanterque actu perficiatis. Jesu Christi nempe ministris, qui sunt in spectaculum mundo, et angelis, et hominibus (I *Cor.*, IV, 9), qui providere bona debent non tantum coram Deo, sed etiam coram omnibus hominibus (II *Cor.*, VIII, 21), qui facere debent omnia ad ædificationem (I *Cor.*, XIV, 26), et quorum vita laicorum liber est (*Conc. Turon*, anno 1537), liber imo qui scitur et legitur ab omnibus hominibus (II *Cor.*, III, 2), multa sunt alia et præstanda et declinanda, præter ea quæ expresse in statutis diœcesanis aut præscripta, aut prohibita fuere, si vere cupiant ministerium suum in omnibus honorificare (*Rom.*, XI, 13), evangelium Dei, ut ita loquamur, sua agendi ratione sanctificare (*Rom.*, XV, 16), omnia ad Pauli exemplum, facientes propter evangelium (I *Cor.*, IX, 23), in hoc et ipsi studentes sine offendiculo conscientiam habere ad Deum et ad homines semper (*Act.*, XXIV, 16), et in omnibus, sicuti præcipit Petrus, conversationem inter gentes habere bonam, ut... ex bonis operibus eos considerantes glorificent Deum. (I *Petr.*, II, 12.)

Quæ vero præter legem synodalem facienda innuebamus, ea generali hac Apostoli exhortatione concluduntur : *Quæcunque sunt vera, quæcunque pudica, quæcunque justa, quæcunque amabilia, quæcunque bonæ famæ, si qua virtus, si qua laus disciplinæ, hæc cogitate....* (*Philip.*, IV, 8); *omnia honeste et secundum ordinem fiant....* (I *Cor.*, XIV, 40); *sermo vester semper in gratia sit sale conditus, ut sciatis quomodo oporteat vos unicuique respondere.* (*Col.*, IV, 6.) De his vero a quibus abstinendum, etsi vetita illa expresse non essent, loquitur idem Apostolus, dum ait : *Omnia mihi licent, sed non omnia mihi expediunt* (I *Cor.*, VI, 12); *sed non omnia ædificant.* (I *Cor.*, X, 23.) *Si esca scandalizat fratrem, non manducabo carnem in æternum.* (I *Cor.*, VIII, 13.) Et re quidem vera, si Apostolum interrogemus, quid magis innocuum, imo quid magis æquitati justitiæque consentaneum, quam ut altaris ministri de altari vivant? Vos tamen haud fugit Paulum Corinthiis hæc testificatum fuisse : *Gratis evangelium Dei evangelizavi vobis..., et cum essem apud vos et egerem, nulli onerosus fui..., et in omnibus sine onere me vobis servavi et servabo... Quod autem facio et faciam, ut amputem occasionem eorum qui volunt occasionem, ut in quo gloriantur, inveniantur sicut et nos.* (II *Cor.*, XI, 7, 9, 12.) Ita porro se gerebat Apostolus ut dicere verissime posset : *Non quæro quæ vestra sunt, sed vos...* (I *Cor.*, XII, 14), *omnia sustinemus, ne quod offendiculum demus Evangelio Christi* (I *Cor.*, IX, 12) *nemini dantes ullam offensionem, ut non vituperetur ministerium nostrum* (II *Cor.*, VI, 3); ut tandem posset subjicere : *Omnibus; omnia factus sum, ut omnes facerem salvos* (I *Cor.*, IX, 22); *omnia propter ædificationem vestram.* (II *Cor.*, XII, 19.)

Nunc, F. D., quæ præstabat Paulus, ea ipsa sunt quæ et nos præstare conemur, necesse est. Omnibus etiam et nobis speciatim clamat : *Sine offensione estote* (I *Cor.*, X, 32); *Videte ne forte hæc licentia vestra offendiculum fiat infirmis* (I *Cor.*, VIII, 9); *nam peccantes in fratres et percutientes conscientiam eorum infirmam in Christum peccatis* (I *Cor.*, VIII, 12); *in sapientia ambulate ad eos qui foris sunt...* (*Col.*, IV, 5), *et ab omni specie mala abstinete vos.* (I *Thess.*, V, 22.) Vel eo solo quod Christi ministri sumus, multa jam nos suaderent ut his monitis fideliter obtemperemus; at quanta nos urgebunt, si attendamus nos præcise in iisdem versari et temporum et locorum adjunctis in quibus versabatur Apostolus, cum hæc prædicabat et opere complebat? Nonne ex iis reperiuntur apud nos qui volunt occasionem ut in quo gloriantur inveniantur sicut et nos? Nonne sunt pseudo-apostoli, operarii subdoli, transfigurantes se in apostolos Christi (II *Cor.*, XI, 13), qui volunt convertere Evangelium Christi? (*Gal.*, I, 7.) Nonne exstant et operarii quos non misit paterfamilias, et ministri quibus nemo unquam nomine et auctoritate Christi dixit, nec dicere potuit : *Exsurge et sta super pedes tuos... ut constituam te ministrum....* (*Act.*, XXVI, 16), et qui tamen haberi volunt veluti ministri justitiæ (II *Cor.*, XI, 15), etsi sint homines errantes, attendentes spiritibus erroris et in errorem mittentes? (I *Tim.*, IV, 1; II; III, 13.) Faxit Deus ut aliquando evangelizent fidem, quam nunc expugnant (*Galat.*, I, 23); vere tunc facti abundantius æmulatores paternarum suarum traditionum. (*Gal.*, I, 14.)

Alia sane esse potest in plurimis disci-

plina clero præstituta iis in locis ubi solummodo adsunt *domestici fidei*; et aliam esse sub uno vel altero respectu expedit, ubi sacerdotium continuo ob oculos adversariorum hujus fidei versatur. Dici profecto de his locis ac diebus possunt, quæ de ætate sua jam asserebat Apostolus : *Fratres videte quomodo caute ambuletis... quoniam dies mali sunt* (*Ephes.*, V, 15, 16); *in novissimis diebus instabunt tempora periculosa...*, *erit enim tempus cum sanam doctrinam non sustinebunt... tu vero vigila, in omnibus labora, opus fac evangelistæ, ministerium tuum imple...*, *prædica verbum, insta opportune, importune, argue, obsecra, increpa in omni patientia et doctrina.* (II *Tim.*, III, 1; IV, 3, 5, 2.) « Ea etenim non est nostra hæc ætas in qua apud nos fides augeatur aut mores in melius mutentur. Quis autem vestrum nescit quo magis inter homines obscuratur fides ac languescit, quo in deterius mores proficiunt, eo puriores esse debere cleri mores, eoque perfectiorem ipsius disciplinam ac observantiam, ut sic et factis ipsis ac vitæ actionibus, quod est veluti perpetuum quoddam prædicandi genus » (*Conc. Trident.* sess. 25, *de ref.*, cap. 1), conciliet ac quodam modo suppleat quæ ex parte hominum desnut? Quo majora igitur pericula instant, quo pluribus patemus censuris, eo prudentiores, observantiores, religiosioresque essenos decet.

Sed quemadmodum, F. D., synodales constitutiones modo qualicunque custodire non sufficit, ita nec etiam qualicunque eis fine obtemperari satis erit, si hanc nostram observantiam et Deo placere et nobis prodesse cupimus. Eas igitur observemus necesse est, omnia facientes sine murmurationibus et hæsitationibus (*Philip.*, II, 14); providentes non coacte, sed spontanee secundum Deum, neque turpis lucri gratia, sed voluntarie (II *Petr.* V, 2), nihil per contentionem, neque per inanem gloriam operantes (*Philip.*, II, 3); non ad oculos servientes, sed ex animo operantes, sicut Domino et non hominibus (*Col.* III, 22, 23), probantes quod sit beneplacitum Dei (*Ephes.* V, 12), et ita quidem probantes ut stemus perfecti et pleni in omni voluntate Dei (*Col.*, IV, 10), et in nullo deficientes. (*Jac.*, I, 4.)

Nos sane haud latet, F. D., legem quamlibet cum ex propria sui natura quamdam subjectionis et servitutis ideam includat, triste aliquid, potiusquam jucundum, primo maxime intuitu, exhibere. Rem jam advertebat Apostolus, cum aiebat : *Omnis autem disciplina in præsenti quidem videtur non esse gaudii, sed mœroris.* (*Hebr.*, XII, 11.) Ast si, ut filii obedientiæ (I *Petr.*, I, 14), magno ac lubenti animo sancta hæc instituta amplectimur, tunc Spiritu sancto spondente, certo certius experiamur hanc statutorum observantiam postea fructum pacatissimum exercitatis per eam esse redditurum justitiæ. (*Hebr.*, XII, 11.) Sed et firmum illud habeamus, fratres, nempe hac una disciplinæ diœcesanæ fideli custodia, hujusque, ut ita dicam, sancta severitate, maximopere dignum sublimi sua vocatione sese ostendere singularis diœcesis clerum, et non alio modo locum honorabilem hac distinctum in magno catholici cleri corpore sibi promereri. Vocatione nostra lux mundi sumus et sal terræ (*Joan.*, IX, 5; *Matth.* V, 13); quo igitur densiores sunt tenebræ, eo magis splendescere debemus, et quo plus infatuata est terra, eo magis huic condiendæ apti esse debemus. At quomodo utrumque præstabimus, si constitutiones posthabeamus, quibus dirigendi et quasi manu ducendi sumus in ministerii nostri exercitio? Et quid miraremur talia audientes? Signum veræ virtutis nonne in eo est positum, ut sibi eodem gradu, eademve proportione austera sit, qua erga alios patiens et benigna est? Ubinam porro hoc signum magis splendescens ac illustre esse debet, quam in sacerdote, in animarum pastore, cui ex onere incumbit omnium virtutum exemplum præbere, simul ac omnes omnibus prædicare tenetur?

Erunt forsan qui dicent : quorsum tot, tamque minutæ præscriptiones? quærant potius cur et ipsa concilia provincialia, imo quandoque generalia, quæ profecto et sui natura et rebus ad ipsa spectantibus, multo diœcesanis synodis graviora sunt et præstant; quærant potius, inquam, cur et illa concilia sæpe sæpius circa res quæ eodem titulo minutissimæ insipientibus videri possunt, sermonem habuerint et statuta condiderint. Quærant cur clerum a planta pedis, si ita loqui fas sit, usque ad summum verticem descripserint ac ordinaverint. Quærant cur Paulus, cujus profecto non omnia jussa ad nos usque pervenerunt, multa et ipse quæ prima fronte minutissima videri poterant, tum circa fideles, tum circa ecclesiasticos viros ordinare non dubitaverit. Paulus erat, apostolus et doctor gentium erat, quæque exarabat, eo profecto in omni ævo ac in universali Ecclesia duratura prævidebat. At potius a se quærant : quid est codex synodalis? et respondeant ; Sanctionum collectio quidquid clerum diœcesanum spectat attingens et ordinans; intelligant potius nil esse minimum in officio maximo, ac semper meminerint ecclesiastici ministerii fructus ab existimatione, ab opinione quam de clero gerunt populi, maxima ex parte derivari ac pendere; hanc vero opinionem ex toto ipsius habitu, ex tota ipsius conversatione, ac præcipue ab iis omnibus quæ extrinseca sunt ac continuo ob ipsius oculos versantur, efformari ac coalescere.

Cum autem nulla lex sit adeo perfecta ut omne prorsus dubium in omnibus tollat ac eliminet, quæratur solutio quoties occurrit ac quantum fieri potest ab eo cui competit jus illam interpretandi. Ubi id fieri nequit, charitatem versus propendamus, quæ, juxta Apostolum, et ipsa scientia est, et ejusmodi, quæ scientiæ ipsæ superemineat. Orationibus ad patrem luminum confugiamus, a quo descendit omne datum optimum et omne donum perfectum; confugiamus ad principem pastorum (I *Petr.*, V, 4), ad magnum pastorem ovium, qui solus aptare nos potest

in omni bono, ut faciamus ejus voluntatem. (*Hebr.*, XIII, 20, 21.) Hac ratione, fratres, quæ nostris inquisitionibus et laboribus desunt, supplere valemus, quoniam in oratione et per orationem nos Deus illuminat, cogitationesque nostras ad suam faciendam voluntatem dirigit. Felix ille sacerdos, qui spiritum orationis habet; qui vero illo caret, qui lumen viresque ab hoc fonte non derivat, parum utilis minister semper erit, ne inutilem omnino dicamus. Ante omnia igitur orationis viri esse studeamus. Quotidie orationis et meditationis ope in spiritu nostræ vocationis infervescamus, adeuntes cum fiducia ad thronum gratiæ, ut hanc inveniamus in auxilio opportuno (*Hebr.*, IV, 16); tunc enim omnia cooperabuntur in bonum, tum nobis, tum fidelibus curæ nostræ commissis.

Hæc sunt monita, hæ sunt hortationes quas ad vos hodie dirigimus, F. D., quibusque in posterum, Deo dante, alias circa præcipua ministerii vestri officia supperaddemus. Nec profecto ambigimus quin ea sitis prono animo excepturi ac perseveranter opere expleturi. Hoc firmiter a vobis speramus, Venerabiles Canonici, ob spectatam vitæ honestatem et zelum quo Dei verbo annuntiando, moderandisque conscientiis incumbitis. Confidimus de vobis, animarum Rectores, qui estis gloria nostra et gaudium ob diligentiam qua ministerium vestrum impletis. Confidimus de vobis omnibus, sacerdotes Domini, qui libenter operam vestram confertis pastoribus et ovibus eam invocantibus. Neutri spem quam in vobis repositam habemus, falletis. State ergo succincti lumbos vestros in veritate, et induti loricam justitiæ, et calceati pedes in præparatione Evangelii pacis. (*Ephes.*, VI, 14, 15.) Vigilate..., viriliter agite, et confortamini, abundantes in opere Domini semper, scientes quod labor vester non est inanis in Domino (I *Cor.*, XVI, 13; XV, 58); æmulatores estote legis..., quia in ipsa gloriosi eritis (I *Mac.*, II, 50, 64); et quoniam debitores estis universæ legis faciendæ (*Gal.*, V, 3), ad eum confugite, qui potens et omnia facere superabundanter quam petimus, aut intelligimus. (*Ephes.*, III, 20.) Quæ a nobis audistis, ea vobis ipsis inculcate et rememoramini; adhortamini vosmetipsos per singulos dies (*Hebr.*, III, 13), vel potius ipse Dominus noster Jesus Christus... exhortetur corda vestra et confirmet in omni opere et sermone bono. (II *Thess.*, II, 15, 16.) Opera vestra affectionibus vestris respondeant et votis facta. Nunc vero et facto perficite; ut quemadmodum promptus est animus voluntatis, ita sit et perficiendi ex eo quod habeatis (II *Cor.*, VIII, 11...), ut si quid de vobis gloriati simus, prout certe gloriari poteramus, non simus confusi, sed sicut omnia vobis in veritate locuti sumus, ita et gloriatio nostra... veritas facta sit. (II *Cor.*, VII, 14.) Tunc, cum apparuerit princeps pastorum, percipietis immarcescibilem gloriæ coronam. (I *Petr.*, V, 4.)

De cætero, F. D., oremus et indesinenter oremus ad invicem : sæpe sæpius petitiones vestræ innotescant apud Deum pro Nobis, qui, cum simus Pastor vester in Ecclesia Dei, vester in Christo conversus et pater devotissimus, enixe nos nostramque diœcesim precibus vestris commendamus. Gratia Domini nostri Jesu Christi cum spiritu vestro, Fratres. Amen. (*Gal.*, VI, 18)

Genuæ, die 20 Octobris 1855.

MANDEMENTS.

PREMIER MANDEMENT.

Pour le Carême de 1835.

SUR LA NÉCESSITÉ DE LA PÉNITENCE.

Quoique l'œuvre de notre salut, N. T. C. F., doive former l'objet de nos sollicitudes pendant tout le cours de notre vie (*Philip.*, II, 12); quoique nos pensées et nos actions de chaque jour doivent tendre sans cesse vers ce but, le seul véritablement important, le seul nécessaire pour nous (*Luc.*, X, 42); il est cependant vrai de dire avec l'apôtre saint Paul, que le Seigneur, dans sa miséricorde, réserve à ses enfants des temps où il leur est plus facile de se le rendre propice, et des jours qui sont plus particulièrement des jours de salut. (II *Cor.*, VI, 2.)

Ce temps si favorable à la miséricorde de la part du Seigneur, ces jours où tout concourt à nous le rendre propice, et où tout nous porte nous-mêmes à correspondre fidèlement aux grâces et aux moyens particuliers de salut qu'il nous accorde, c'est, N. T. C. F., le saint temps du carême que nous vous annonçons, et que l'Eglise a spécialement consacré au jeûne et à l'abstinence, à la prière et à la méditation des grandes vérités du salut.

Loin de vous donc, N. T. C. F., toute pensée de tristesse et d'ennui à l'approche de cette sainte quarantaine : loin de vous toute idée de plainte et de murmure contre une institution qui n'est pas moins salutaire dans ses effets qu'elle n'est vénérable dans son origine et son antiquité. Ce n'est ni d'après les suggestions de la chair et du sang, ni d'après les fausses maximes d'une sagesse toute mondaine et toute terrestre, que vous devez en juger. L'Eglise, toujours conduite par l'Esprit de Dieu, l'a reçue des apôtres eux-mêmes, et la constamment

maintenue en vigueur depuis les apôtres jusqu'à nous. Une telle perpétuité dans une institution qui n'a cessé d'être en butte aux dérisions de l'impiété et du libertinage, une telle invariabilité dans une pratique, contre laquelle la chair et le sang n'ont jamais cessé de réclamer, démontreraient seules qu'elle a sa racine et son fondement dans l'esprit même du christianisme, et qu'il faudrait, pour ainsi dire, cesser d'être chrétien pour en méconnaître la haute sagesse et l'incontestable utilité.

Aussi, N. T. C. F., n'est-ce que parmi les chrétiens qui sont devenus étrangers à l'esprit de leur religion que les saintes ordonnances du carême rencontrent des transgresseurs et des contradicteurs. Dominés par leurs appétits sensuels, dont les suggestions leur tiennent lieu de règle et d'Evangile, ils ne craignent pas, lorsqu'il s'agit de se soustraire à ces observances salutaires, d'alléguer contre elles les motifs mêmes qui ont déterminé l'Eglise à les établir. Pour trouver grâce à leurs yeux, il faudrait que le carême ne présentât rien de contraire aux convoitises de la chair, rien de pénible pour les sens, rien de mortifiant en un mot, pour les penchants et les appétits de ce corps terrestre, dont ils se sont fait une idole, et auquel ils rapportent tous leurs soins et leurs plaisirs : *Quorum Deus venter est* (*Philip.*, III, 19); il faudrait que le carême cessât d'être une loi de pénitence et de mortification; ou pour mieux dire, qu'il cessât d'exister, puisque c'est en cette pénitence et en cette mortification même qu'il consiste.

Etrange illusion que celle des chrétiens dont nous parlons, N. T. C. F. ! Ils feignent d'ignorer que c'est précisément à cause des privations qui nous sont imposées dans cette sainte quarantaine que nous en louons l'institution, et en prêchons la nécessité. Car, c'est de ces privations mêmes que découlent les salutaires effets et les fruits abondants de grâce et de justice qu'elle a toujours produits : de sorte que plus les hommes sensuels et les esclaves de la chair s'élèvent contre cette sainte et antique observance, plus ils en proclament hautement eux-mêmes la sagesse et la nécessité.

Cependant, cette loi de pénitence dont ils méconnaissent la justice et exagèrent les rigueurs, cesserait de former l'objet de leurs plaintes, s'ils consentaient à en sonder l'origine, et à en examiner le but et les motifs. Ils reconnaîtraient alors qu'il n'est pas une loi plus ancienne sur la terre que celle qui oblige les enfants d'Adam à la pénitence, et qu'il n'y a point de vertu qui ait été plus constamment et plus universellement prêchée aux hommes que la vertu de pénitence. Elle fut imposée à notre premier père dès l'instant où il se rendit coupable de désobéissance envers son Créateur, et l'obligation de s'y soumettre fut dès lors si stricte et si précise, qu'elle devint la condition indispensable de son pardon, et son unique planche de salut après son déplorable naufrage. C'est donc du berceau même du genre humain que date la loi qui y assujettit ses infortunés descendants. Souillés du péché de notre premier père, et coupables de tant d'autres prévarications que nous avons ajoutées à celle qu'il nous a transmise, rien ne saurait nous dispenser d'en subir les salutaires rigueurs; et renoncer à la pénitence serait pour nous la même chose que renoncer au salut. L'Eglise, en maintenant en vigueur l'institution du carême, qu'elle avait reçue des apôtres, a réglé, a déterminé le temps et la manière dont nous devons accomplir l'obligation de faire pénitence, mais elle n'a pas créé l'obligation elle-même; et c'est Dieu, souverain maître des hommes et arbitre des conditions de leur salut, qui en est le premier auteur et le suprême promulgateur.

Aussi voyons-nous dans les saintes Ecritures que le Seigneur, qui s'appelle lui-même le *Dieu du salut*, a constamment rappelé les hommes à la pénitence, chaque fois qu'il s'est efforcé de les ramener à leurs immortelles destinées. C'est en cela que consistait le principal objet de la mission qu'il a donnée aux prophètes dans l'ancienne loi; et c'est aussi une des fonctions les plus essentielles de celle qu'il a confiée aux apôtres dans la nouvelle. C'est à la pénitence que Ninive a recours pour arrêter l'exécution des menaces du Seigneur et apaiser sa colère. (*Jon.*, III.) C'est à la pénitence que Judith invite les habitants de Béthulie, et c'est par la pénitence qu'elle se prépare elle-même à l'exécution du projet qu'elle a conçu pour leur délivrance. (*Judith*, VIII, IX.) C'est à la pénitence que recourent les enfants d'Israël deux fois vaincus par les Benjamites, pour ramener et fixer la victoire dans leurs rangs. (*Jud.*, XX, 23.) C'est par les œuvres de pénitence, que Judas Machabée prépare son armée au combat, et triomphe des ennemis de sa nation. (I *Mac.*, III, 47 et seq.) C'est encore par la pénitence que David et Manassès rentrent en grâce avec le Seigneur, et que l'impie Achab détourne de dessus sa tête les malédictions et les châtiments dont le prophète Elie l'avait menacé de la part du Seigneur. (III *Reg.*, XXI, 27.) Enfin, N. T. C. F., selon l'auteur du livre de l'*Ecclésiastique* ou plutôt selon l'Esprit-Saint qui l'a inspiré, il n'y a d'espoir de salut pour l'homme pécheur, comme pour un peuple coupable, que dans le retour au Seigneur par la voie de la pénitence et des œuvres expiatoires qui en font une partie intégrante, et en attestent la sincérité, en même temps qu'elles en assurent l'efficacité. (*Eccli.*, II, 22.)

Ces œuvres expiatoires dont nous parlons ne forment pas, il est vrai, l'essence même de la pénitence, mais elles en sont des conditions nécessaires et inséparables pour tout pécheur qui a à sa disposition le temps et les moyens de les accomplir. Elles offrent des différences dans leur genre et dans le degré de leur mérite; elles ont subi des

variations suivant la diversité des temps et des lieux ; mais il est bien digne de remarque cependant que, dans le nombre et la diversité de ces œuvres, les auteurs sacrés n'omettent jamais de faire mention du jeûne, chaque fois qu'il s'agit d'inviter les hommes à la pratique de la pénitence. Qui peut douter, après cela, que cette œuvre de mortification ne soit une des plus agréables à Dieu, et des plus propres, en même temps, à nous faire expier nos péchés, et à nous en préserver pour l'avenir.

Aux invitations des prophètes de l'ancienne loi, Jésus-Christ en a ajouté de plus pressantes encore dans la nouvelle. Il est descendu du ciel, nous dit-il lui-même, pour appeler les pécheurs, c'est-à-dire tous les hommes à la pénitence. (*Luc.*, V, 32.) Il s'est fait annoncer par un précurseur dont la mission consistait à lui préparer les voies en exhortant les hommes à la pratique de cette vertu. (*Matth.*, III, 3.) Lui-même *a commencé sa prédication en disant : Faites pénitence, car le royaume des cieux est proche* (*Matth.*, IV, 17) ; nous apprenant ainsi que la voie de la pénitence est la seule par laquelle des hommes pécheurs comme nous puissent y parvenir ; il ajoute en effet que, *si nous ne faisons pénitence, nous périrons tous également.* (*Luc.*, XIII, 5.) Fidèles à ses ordres, les apôtres qui lui succèdent répètent les mêmes exhortations, et ils commencent aussi le ministère de la prédication par l'annonce de la pénitence. Le Dieu qui nous envoie, disent-ils à leurs auditeurs, annonce maintenant aux hommes par notre bouche que tous doivent faire pénitence : *Deus nunc annuntiat hominibus, ut omnes ubique pœnitentiam agant.* (*Act.*, II, 38 ; III, 39.) Nous ne faisons donc, N. T. C. F., que vous répéter les oracles des prophètes et les préceptes de Jésus-Christ, en vous invitant à la pénitence pendant la sainte quarantaine que nous allons commencer. Pourrions-nous la trouver trop longue et trop sévère, lorsque nous entendons le saint concile de Trente nous dire que : *La vie du chrétien ne doit être qu'une continuation de pénitence* (*Conc. Trid.*, sess. 14, *de extr. uncl* ? Jésus-Christ lui-même ne nous en a-t-il pas d'ailleurs donné l'exemple ; et les apôtres, en en faisant une loi invariablement observée depuis parmi les chrétiens de tous les temps et de tous les lieux, ne s'y sont-ils pas conformés les premiers ?

A des exhortations si pressantes, à un précepte si formel, que pourrions-nous donc opposer, N. T. C. F., pour nous dispenser de nous y conformer à leur suite ? Il suffit d'avoir été pécheur pour y être obligé. Pourrions-nous nier de l'avoir été, ou de l'être peut-être encore maintenant ? Le Dieu que nous avons offensé demande une réparation ; il met son pardon à ce prix, refuserons-nous de nous y soumettre pour l'obtenir ! Il nous déclare que rien de souillé n'entrera dans le ciel (*Apoc.*, XXI, 27) : croyons-nous y parvenir sans avoir effacé nos souillures et satisfait pour nos péchés ? Coupables pour le passé, exposés à mille faiblesses, à mille tentations pour le présent et l'avenir, ayant sans cesse à lutter contre les penchants déréglés de notre nature corrompue, contre la force de nos habitudes et les exemples d'un monde pervers, croyons-nous pouvoir résister à tant d'ennemis, triompher du monde et de la chair, sans mortification des sens, sans privations, sans esprit de pénitence ? L'Apôtre des nations, ce vase d'élection, en qui la grâce avait été répandue avec tant d'abondance, et avait opéré des effets si admirables, pensait bien différemment à ce sujet. Condamné à éprouver en lui-même, tout apôtre qu'il est, cette guerre intestine des sens contre la raison, cette opposition du corps à l'esprit que nous éprouvons nous-mêmes (*Rom.*, VII, 24), il nous dit qu'il châtiait son corps et le traitait en esclave, de peur qu'après avoir annoncé aux autres l'Evangile du salut, il ne fût mis lui-même au nombre des réprouvés. (I *Cor.*, IX, 27.) Ah ! si, à l'exemple de cet apôtre, nous savions estimer le ciel ce qu'il vaut et redouter l'enfer autant qu'il mérite de l'être, nous trouverions bien léger et bien momentané le tribut d'expiations que le Seigneur demande de nous pour nous assurer la possession de l'un et nous préserver des incompréhensibles rigueurs de l'autre. (I *Cor.*, IX, 25.) Mais hélas ! nous oublions que nous appartenons à l'Eglise militante, et que, semblables à des athlètes qui entrent en lice pour disputer le prix de la victoire, nous devons, selon la comparaison du même apôtre, nous abstenir de tout ce qui pourrait retarder notre course et nous faire manquer le but qui nous a été proposé (I *Cor*, IX, 24.) Dans cet oubli, ou plutôt dans cette illusion aussi funeste qu'inexcusable, nous voudrions réunir le bonheur du ciel aux jouissances de la terre, ne rien sacrifier de celles-ci pour mériter celles-là : nous voudrions accorder à nos sens et à notre corps tout ce qu'ils peuvent désirer ici-bas, et nous désaltérer un jour dans la céleste Sion aux torrents de volupté qui y inondent l'âme des bienheureux. (*Psal.* XXXV.) Il est écrit cependant qu'il n'y a pas de jouissances célestes sans privations terrestres, pas de récompense sans travail, pas de couronne sans combat ; et le Sauveur du monde, invitant les hommes à marcher sur ses traces pour être admis un jour à partager sa gloire, leur dit avec une désespérante clarté : *Que celui qui veut venir après moi se renonce lui-même, porte sa croix et me suive.* (*Matth.*, XVI, 24.)

Et pourquoi ne nous rendrions-nous pas à de telles invitations ? Pourquoi ne marcherions-nous pas sur les traces de notre maître ? Son joug, dont il nous presse de nous charger, nous assurant qu'il est doux et léger, les œuvres de pénitence extérieure que l'Eglise nous prescrit de sa part, sont-ils donc devenus un poids accablant et entraînent-ils des sacrifices qui soient vérita-

blement au-dessus de nos forces? Vous demandons-nous, par exemple, de vous séquestrer entièrement du monde et de toute société, de vous retirer dans le désert avec les Paul et le Antoine ? Vous invitons-nous à renouveler les austérités et les macérations des Jérôme et des Hilarion? Non sans doute ; il s'agit de quelques privations, de quelques abstinences dont l'Eglise a déjà singulièrement tempéré l'ancienne rigueur; il s'agit d'observances auxquelles des milliers de chrétiens se sont assujettis avant nous, sans se récrier contre leur sévérité ; il s'agit enfin de quelques pratiques de mortification dont les effets ne peuvent que nous être infiniment salutaires en cette vie, en même temps qu'ils nous épargnent des peines bien plus longues et bien plus terribles à endurer dans l'autre, pour l'expiation de nos péchés : pratiques, N. T. C. F., que le Seigneur adoucit d'ailleurs de l'onction de sa grâce, et dans lesquelles il n'est pas rare qu'il nous fasse même trouver d'abondantes et délicieuses consolations, lorsque nous nous y soumettons avec docilité, courage et fidélité. Ce sont ces consolations, compagnes fidèles de nos jeûnes et de nos expiations, qui faisaient dire au grand saint Augustin qu'il trouvait mille fois plus de douceurs dans les œuvres de pénitence par lesquelles il expiait les péchés de sa jeunesse, qu'il n'en avait trouvé dans les voluptés sensuelles auxquelles il avait eu le malheur de s'abandonner.

Vous venez d'entendre, N. T. C. F., les oracles de la loi et des prophètes, ceux de Jésus-Christ et de l'Eglise qu'il nous a donnée pour mère, sur l'obligation où nous sommes de faire pénitence pour arriver au ciel. N'oubliez donc pas qu'il s'agit ici d'un précepte et non d'un conseil; de la pratique d'une vertu nécessaire, indispensable au chrétien, et non d'un simple moyen de perfection ou d'une œuvre de pure surérogation ; d'une vertu enfin qui est tellement inhérente au caractère chrétien, et qui a une si étroite liaison avec les vertus fondamentales du christianisme, qu'elle forme, pour ainsi dire, l'abrégé de la religion.

En effet, elle exerce la foi dans les mérites de Jésus-Christ dont elle tire sa vertu. Elle sert de base à l'espérance dans la miséricorde de Dieu qu'elle nous rend propice. Elle enflamme la charité du regret d'avoir contristé celui que nous reconnaissons pour notre maître, notre père et notre bienfaiteur. Elle nous détache de nous-mêmes et nous fortifie dans les sentiments d'humilité convenables à des pécheurs, en nous faisant expier les fautes dont celle-ci nous force à nous reconnaître coupables ; enfin elle devient prudence et sagesse, en nous apprenant par ces expiations même combien il nous importe d'éviter et de prévenir le mal, puisqu'il nous en coûte tant pour le réparer, après l'avoir commis.

Tels sont, N. T. C. F., les salutaires effets et les précieux avantages qui découlent de la pénitence chrétienne. Hélas ! nous le savons ; ce n'est pas là l'idée que s'en forment nos infortunés frères séparés, depuis qu'ils ont adopté les erreurs des prétendus réformateurs du XVIe siècle. A leurs yeux, toute satisfaction de la part de l'homme est non-seulement inutile, mais elle est encore injurieuse à Jésus-Christ. Le divin Sauveur, nous disent-ils, a satisfait pleinement pour tous les hommes ; sa satisfaction a été d'un prix infini; ce serait donc déroger à ses mérites, les accuser d'insuffisance, que de vouloir y joindre nos propres satisfactions.

Oui, sans doute, leur dirons-nous; la satisfaction de Jésus-Christ est d'un mérite infini; elle est même surabondante, selon l'enseignement du grand Apôtre. (*Rom.*, V, 20.) Aussi l'Eglise catholique n'a-t-elle jamais prétendu qu'il fût possible d'y rien ajouter; aussi n'a-t-elle jamais enseigné que les chrétiens dussent y joindre le moindre supplément. Mais elle enseigne et a constamment enseigné que le chrétien est obligé de se mortifier, afin d'obtenir que les mérites de la satisfaction de Jésus-Christ lui soient appliqués pour la rémission de ses péchés. Elle enseigne que le sang de l'Homme-Dieu est d'un prix infini; mais qu'il ne purifie que ceux qui en attirent la vertu dans leur cœur par les dispositions requises pour obtenir le pardon de leurs fautes. Pour se convaincre de la fausseté de leurs principes sur la justification, nos frères séparés n'ont qu'à en tirer les conséquences qui en dérivent nécessairement. Si la satisfaction de Jésus-Christ rend la nôtre inutile, comme ils le prétendent, tout autre acte de religion le devient en même temps : la prière n'est plus nécessaire au chrétien, car Jésus-Christ a prié pour tous les hommes, et, selon la doctrine de saint Paul, il continue sans cesse d'adresser pour nous ses prières à son Père dans le ciel : *Semper vivens ad interpellandum pro nobis.* (*Hebr.*, VII, 25.) Si la satisfaction de Jésus-Christ rend la nôtre inutile, nous ne sommes plus obligés de porter notre croix, comme Notre-Seigneur nous y invite ; car Jésus-Christ a souffert pour nous, et ses souffrances comme ses prières sont d'un prix infini. Nous ne sommes plus obligés de pratiquer la vertu d'humilité, malgré qu'il nous l'ordonne sous peine d'être exclus du ciel (*Matth.*, XVIII, 3) ; car lui-même s'est humilié pour nous jusqu'à la mort sur la croix, jusqu'à une sorte d'anéantissement, selon la doctrine du même apôtre. (*Philip.*, II, 7, 8.) Si la satisfaction de Jésus-Christ rend la nôtre inutile, le baptême même n'est plus nécessaire pour remettre le péché originel, puisque le Fils de Dieu a répandu son sang pour effacer tous nos péchés. (1 *Cor.*, XV, 3.) Enfin, si la satisfaction de Jésus-Christ rend la nôtre inutile, nous ne sommes plus obligés de louer et de glorifier Dieu, puisque Jésus-Christ l'a glorifié pour

nous pendant les jours de sa vie mortelle, et ne cesse de le glorifier dans le ciel.

De telles conséquences, il faut l'avouer, réunissent le blasphème à l'hérésie, et ne tendent à rien moins qu'à renverser de fond en comble l'édifice du christianisme. Elles sont loin, sans doute, d'être conformes aux opinions de nos frères séparés, et cependant elles découlent clairement et inévitablement du principe qu'ils ont admis en matière de pénitence et de satisfaction. Pour s'y soustraire, il faut reconnaître avec nous que les œuvres de pénitence que nous faisons nous appliquent individuellement le mérite de la satisfaction de Jésus-Christ, de la même manière que nos prières et nos souffrances nous appliquent le prix de celles qu'il a offertes pour nous à son Père. Loin donc que nos faibles œuvres dérogent à ses mérites, elles en tirent tout leur prix, et elles seraient mortes à ses yeux, si elles n'étaient vivifiées par la vertu divine et l'inépuisable efficacité du sang répandu pour nous.

Entrons dans ces sentiments N. T. C. F., unissons nos œuvres et nos prières à celles de Jésus-Christ, pendant la sainte quarantaine que nous allons commencer. C'est par le jeûne et la prière que Jésus-Christ a commencé son ministère public : c'est encore par le jeûne et la prière que les fidèles de de tous les siècles se sont constamment préparés à la célébration de la pâque. Apportons-y la même préparation. Montrons-nous empressés d'entendre la parole de Dieu, qui nous sera annoncée plus fréquemment pendant cette sainte quarantaine : aux œuvres de la pénitence joignons celles de la piété ; et pour rendre les unes et les autres plus efficaces, ajoutons-y encore celles de la charité envers les pauvres et les malheureux : enfin, recourons de bonne heure au tribunal sacré de la pénitence, à ce bain salutaire où le pécheur repentant et résolu de s'amender, est assuré de trouver le pardon de ses péchés, dans l'absolution que le prêtre prononce pour en opérer la rémission.

C'est sur vous, prêtres du Seigneur, pasteurs des âmes, chers et fidèles coopérateurs de notre tendresse pour le salut de notre troupeau, c'est sur vous que nous comptons pour faire entrer les fidèles qui vous sont confiés, dans l'esprit et dans les voies de la pénitence chrétienne : c'est à vous que nous nous adressons pour leur en faire mieux connaître la nature et les conditions, et leur en faire sentir l'importance et l'indispensable nécessité. Redoublez donc de zèle et d'empressement. Nous vous en conjurons, n'épargnez ni peines, ni travaux, ni sacrifices, pour que les jours de pénitence qui vont commencer soient véritablement un temps de propitiation et des jours de salut pour vos paroissiens ; un temps d'abondante récolte spirituelle, et des jours de vraie consolation pour vous et pour nous. Quelle consolation, en effet, ne serait-ce pas pour votre premier pasteur, N. T. C. F., de vous savoir tous renouvelés dans l'esprit de notre religion et dans celui de votre vocation, dépouillés du vieil homme, et morts au péché, devenus des hommes nouveaux et ressuscités à la grâce, admis enfin à participer, dans des saintes dispositions à la table sainte, au banquet des élus, où Jésus-Christ immolé pour nous nous nourrit de son corps, nous abreuve de son sang, et nous comble de se grâces dans le temps, pour nous rendre dignes de participer à sa gloire et à sa félicité pendant l'éternité.

Donné à Pignerol, le 23 février 1835.

DEUXIÈME MANDEMENT

Pour le Carême de 1837.

RÉFUTATION DES OBJECTIONS CONTRE LA LOI DU CARÊME.

Le temps solennel arrive, disait autrefois saint Augustin à son peuple, ce temps de grâce et de propitiation, dans lequel nous devons vous avertir de redoubler d'attention pour la mortification de vos corps et la sanctification de vos âmes. Car, ajoute le même docteur, quoique ce temps porte déjà avec lui-même l'avertissement de vous exercer au jeûne, à la prière et à l'aumône, avec plus d'assiduité, d'empressement et de ferveur que vous ne le faites dans les autres temps de l'année, nous avons cependant voulu y ajouter le ministère de l'instruction, afin que votre esprit animé par notre voix, comme par le son d'une trompette, reprenne toutes ses forces pour combattre contre la chair. (Serm. 55, et 69, *de Temp.*)

Tel est aussi, N. T. C. F., l'avertissement que nous vous donnons à l'exemple de ce grand pontife et au retour de la même circonstance de temps, c'est-à-dire à l'approche de la sainte quarantaine que nous vous annonçons. Chargé auprès de vous, malgré le sentiment de notre insuffisance, du même ministère que le grand évêque d'Hippone remplissait auprès du troupeau qui lui était confié, nous venons, chaque année, à l'approche de ce saint temps, vous exhorter à profiter de ces jours de grâce et de salut, que la divine miséricorde vous prépare, afin de vous purifier de vos péchés. Nous venons vous inviter à opérer de dignes fruits de pénitence (*Matth.*, III, 8), et à préparer saintement vos cœurs à Dieu qui en réclame la possession (*Prov.*, XXIII, 26), et qui soupire après l'instant de renouveler avec vous la pâque qu'il célébra autrefois avec ses disciples. (*Luc.*, XVII, 15.)

Déjà dans les lettres que nous vous avons adressées en pareilles circonstances dans le cours des précédentes années, nous avons tâché de vous convaincre, à ce sujet, de deux grandes vérités. L'une, qu'en notre déplorable qualité d'enfants d'Adam, nés dans le péché, et sans cesse portés au mal par les inclinations de notre nature corrompue, nous n'avions d'espoir d'aller au ciel que par la pénitence, unique planche de salut qui nous reste après notre naufrage. Nous vous rappelions que notre Sauveur, et les apôtres après lui avaient prêché cette

vertu, en avaient donné l'exemple, et que les chrétiens de tous les temps et de tous les lieux l'avaient constamment regardée comme inséparable de la profession de l'Evangile, et comme une condition indispensable pour le salut.

La seconde des vérités que nous vous inculquions sur ce sujet, c'était que la pénitence ne consiste pas exclusivement dans les dispositions d'un cœur qui déplore les infidélités dont il s'est rendu coupable envers son Dieu et se montre prêt à y renoncer ; mais qu'elle embrasse aussi les œuvres de satisfaction corporelle, telles que le jeûne, l'abstinence, et tout ce qui est propre à mortifier les appétits déréglés qui souillent et tyrannisent notre cœur. Nous vous disions que le jeûne et l'abstinence avaient toujours été regardés comme si propres à produire ces salutaires résultats, que l'on pouvait dire qu'il n'y avait pas eu de religions ou de nations dans le monde qui n'en eussent reconnu le mérite et l'efficacité. Mais nous ajoutions que cette efficacité, ce mérite attachés au jeûne, et l'obligation d'observer celui que les chrétiens ont constamment pratiqué en carême étaient une chose tellement reconnue dans la société chrétienne que saint Basile, au IVe siècle de l'Eglise, n'hésitait pas à dire à son peuple «que le précepte du jeûne, dont il lui rappelait l'observance, était annoncé partout ; qu'il n'y avait ni île, ni continent, ni nation, ni cité, ni coin de terre si reculé, où l'obligation du jeûne n'eût été promulguée. » (Homil. 2 *de jejun.*) La pratique du jeûne était même tellement unie aux diverses institutions chrétiennes, que l'Eglise ne célébrait pas de fête un peu solennelle, ne consacrait pas une Eglise, un évêque, n'ordonnait pas un prêtre sans que le clergé et les fidèles ne s'y fussent préparés par le jeûne et l'abstinence.

Telles sont, N. T. C. F., les vérités que nous vous développions au sujet du carême dans nos lettres des années précédentes. Mais quelle que soit la confiance que nous avons dans votre docilité à la voix de votre premier pasteur, nous n'ignorons pas qu'en même temps que nous répandons la bonne semence dans le champ du père de famille, l'homme ennemi y sème aussi la zizanie, et redouble d'efforts pour détruire le fruit de nos travaux. Nous n'ignorons pas que la loi de la pénitence, que les préceptes du jeûne et de l'abstinence, tout sacrés qu'ils soient du côté du légilasteur dont ils sont émanés, tout salutaires qu'ils doivent être dans leurs résultats, rencontrent souvent des contradicteurs qui en contestent l'autorité, et, plus souvent encore des chrétiens relâchés qui en éludent l'observance, sous les prétextes les plus vains et quelquefois même les plus ridicules. Aussi regardons-nous comme un des plus graves devoirs de notre ministère et comme un soin des plus utiles à notre troupeau, celui de défendre de telles lois contre ceux qui les attaquent, et d'en procurer l'observance de la part de leurs transgresseurs.

L'esprit d'erreur qui n'a laisse intacte aucune des vérités de l'Evangile, et n'a respecté aucune des institutions de l'Eglise, a aussi suscité, depuis le siècle même qui a suivi celui des apôtres jusqu'à nos jours, de zélés adversaires de la loi du jeûne et de l'abstinence, parmi les hérétiques dont l'histoire a conservé les erreurs. Ici, c'est un Jovinien, un Arius dont le ministre Daillé a renouvelé les erreurs, qui affectent de ne voir dans le jeûne qu'un reste de superstition judaïque, une pratique qui serait aussi contraire à la raison que stérile en résultats ; ou bien c'est un Mosheim, à qui il plaira de n'y voir autre chose qu'un usage conforme aux idées de Platon, une imitation des maximes reçues dans une des sectes qui sont sorties de ce célèbre philosophe ; là ce sont les encratites, marcionites, les tatiens, les manichéens et les albigeois, héritiers des doctrines de ces derniers, qui prétendent que l'usage de la chair est mauvais de sa nature et doit être interdit aux chrétiens. Ailleurs ce sont d'autres hérétiques, qui ne méconnaissant ni la sagesse des lois du jeûne et de l'abstinence, ni même l'utilité du carême, prétendront seulement, d'après un texte de l'Ecriture mal interprété, que le jeune de la sainte quarantaine ne doit commencer qu'après l'Ascension, tandis que d'autres sectaires, comme Montan et Prisque, soutiendront qu'il ne doit avoir lieu qu'après la Pentecôte, et qu'il est indispensable pour le salut de jeûner trois carêmes au lieu d'un.

Admirez ici, M. F., la conduite de la Providence et la sagesse des lois de l'Eglise. Celle-là permet que les hérétiques en tombant dans des erreurs, nous dirions plutôt dans des excès si opposés en ce qui concerne le jeûne et l'abstinence, se contredisent, se réfutent les uns et les autres, et nous dispensent ainsi de les réfuter nous-mêmes. Elle permet que les hérétiques, en disputant entre eux sur la manière dont la loi du jeûne doit être observée, et sur l'époque de l'année où il doit commencer, elle permet, disons-nous, que, sans le vouloir, ces hérétiques attestent ainsi en notre faveur, et les uns contre les autres, que la loi du jeûne et l'observance du carême étaient en vigueur dans l'Eglise dès le IIe siècle du christianisme où plusieurs de ces hérétiques ont vécu, et qu'ils démentent ainsi d'avance les fausses assertions de quelques hérétiques modernes qui ont affecté de regarder l'institution du carême comme un établissement bien postérieur aux siècles où ces anciens sectaires le reconnaissent déjà existant. *Mentita est iniquitas sibi.* (*Psal.* XXVI, 12.)

L'Eglise de Jésus-Christ, au contraire, cette Eglise que saint Paul appelle *la colonne et le fondement de la vérité* (1 *Tim.*, III, 14), toujours guidée par l'Esprit-Saint qui doit l'assister *tous les jours jusqu'à la consommation des siècles* (*Matth.*, XXVIII, 20), qui

dôit *lui enseigner toute vérité* (*Joan.*, XVI, 13), et la préserver de toute erreur, s'est constamment maintenue dans la même doctrine à cet égard, et est restée dans ce sage milieu, en deçà ou en delà duquel, l'esprit privé ne peut que tomber dans les plus déplorables excès.

Il semble après cela, N. T. C. F., qu'il devrait suffire de ces considérations pour justifier le carême aux yeux de quiconque professe notre sainte religion. Et cependant, il n'en est pas ainsi. Vous en rencontrerez un grand nombre parmi nos frères, auprès desquels le carême n'a jamais pu trouver grâce, et qui n'ont cessé d'en faire l'objet de leurs censures, pour ne pas dire de leurs anathèmes. Intéressés à augmenter le nombre des transgresseurs de cette sainte institution afin d'avoir moins à rougir eux-mêmes de leurs transgressions, ces chrétiens recourront tantôt à une raison, tantôt à l'autre pour se dissimuler à eux-mêmes le mépris qu'ils font des lois de la pénitence; comme si toute raison devait être tenue pour bonne dès qu'il s'agit de se soustraire à ces saintes observances. Mais que pourraient-ils donc alléguer contre l'autorité de telles lois? Ecoutez-les, et vous serez surpris de la futilité de quelques-unes de leurs raisons et de l'absurdité de quelques autres. Ils vous diront que ce n'est pas Jésus-Christ qui a établi le carême et a fait un précepte du jeûne, mais l'Eglise; que, d'après la doctrine de Jésus-Christ, il n'y a point de distinction à faire entre nourriture et nourriture, et que ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'âme, mais bien ce qui sort de la bouche et vient du cœur.

Telles sont, N. T. C. F., les raisons que les esclaves de la chair et des sens allèguent communément contre la sainte et antique institution du carême. Mais que prétendent donc ces censeurs en émettant de telles assertions? Ce n'est pas Jésus-Christ, qui a institué le carême et fait un précepte du jeûne et de l'abstinence! Soit; mais si Jésus-Christ n'a pas établi le carême, il a intimé à tous les hommes l'obligation de faire pénitence, et où est la pénitence des censeurs du carême? S'il n'a pas établi le jeûne du carême en particulier, il a recommandé le jeûne en général; il en a donné un exemple à jamais mémorable (*Matth.*, IV, 2); il a prédit que ses disciples jeûneraient après lui (*Matth.*, IX, 15), et il les a assurés qu'il y avait des genres de tentations dont ils ne sortiraient triomphants que par le jeûne et la prière (*Luc.*, V, 35); il a condamné le mauvais riche (*Luc.*, XVI, 22) qui vivait dans les plaisirs et la sensualité : or, où sont les jeûnes auxquels se condamnent, à l'exemple de Jésus-Christ, les ennemis du carême? Quelles sont les privations et les mortifications qu'ils s'imposent pour réaliser sa prédiction et pour triompher de leurs passions? Ils ne veulent pas entendre parler du jeûne; mais qu'ils nous montrent donc les œuvres de pénitence par lesquelles ils le remplacent; qu'ils nous disent quelle est celle de ces œuvres à laquelle ils se soumettent de bon cœur, et comment ils accomplissent ce grand précepte de la pénitence, sans l'observance duquel il est déjà écrit qu'ils périront infailliblement? (*Luc.*, XIII, 3.)

Ce n'est pas Jésus-Christ qui a établi le carême, mais l'Eglise! Soit encore: mais dès que Jésus-Christ a porté une loi de pénitence, à laquelle aucun chrétien ne peut impunément se soustraire, il fallait donc déterminer de quelle manière une telle loi devait être observée, pour régler à cet égard la conduite des fidèles. Or les apôtres, successeurs de Jésus-Christ et héritiers de son autorité, l'ont fait; et en établissant le carême, ils ont pris pour modèles, dans les œuvres de pénitence à prescrire aux disciples de Jésus-Christ, ce que Jésus-Christ lui-même, leur maître et leur modèle, a pratiqué le premier: pouvaient-ils agir plus sagement, et était-ce imposer un joug trop rude aux pécheurs, que de les obliger à se conformer à ce que le divin Sauveur, la justice et l'innocence même, a pratiqué pour eux et avant eux? En jeûnant à l'exemple de Jésus-Christ, les chrétiens font-ils autre chose que de suivre l'invitation par laquelle il leur a recommandé de l'imiter, de marcher sur ses traces et de porter leur croix, s'ils prétendent un jour avoir part à ses récompenses dans le ciel?

Ce n'est pas Jésus-Christ qui a établi le carême, mais l'Eglise! Oui; c'est l'Eglise, c'est-à-dire, ainsi qu'on vous l'a enseigné et que la tradition le rapporte, ce sont les apôtres que Jésus-Christ a placés pour fondements dans son Eglise qui l'ont institué. Mais quoi! Les apôtres, ou l'Eglise, car c'est tout un, n'avaient-ils donc pas le droit de faire une telle loi? Et les chrétiens qui prétendraient se dispenser du jeûne et de l'abstinence sous prétexte que c'est une loi de l'Eglise et non une loi de Jésus-Christ, ne se montrent-ils pas, en cela, aussi rebelles aux lois de l'Evangile, qu'ils le sont à celles de l'Eglise elle-même? Celle-ci n'est elle pas leur mère, et ne lui ont-ils pas voué soumission et obéissance dans leur baptême? N'a-t-elle pas reçu de Jésus-Christ les mêmes pouvoirs qu'il avait reçus lui-même de son père? (*Joan.*, XX, 21.) N'est-ce pas aux pasteurs de l'Eglise qu'a été laissé le soin de paître les fidèles. (*Joan.*, XX, 15, 16, 17; *Ephes.*, IV, 11; I *Petr.*, V, 2) N'est-ce pas ces pasteurs qui ont été chargés par l'Esprit-Saint de gouverner l'Eglise de Jésus-Christ? (*Act.*, XX, 28.) N'est ce pas à eux qu'a été accordé le pouvoir de lier et de délier la conscience des fidèles? (*Matth.*, XVIII, 18.) L'Eglise n'est-elle pas la colonne et le fondement de la vérité; et Jésus-Christ ne nous dit-il pas en toutes lettres dans son Evangile que quiconque n'écoute pas l'Eglise (*Ibid.*, 17) et les pasteurs de l'Eglise (*Luc.*, X, 16), doit être tenu pour un païen et un publicain? Et toute la tradition des siècles ecclésiastiques, à commencer depuis

les premiers jusqu'au dernier, ne nous enseigne-t-elle pas qu'un chrétien ne saurait avoir Dieu pour père, s'il n'a l'Eglise pour mère? Et comment la chose pourrait-elle être autrement? Dès que Jésus-Christ a laissé à l'Eglise le soin de nous conduire, dès qu'il nous a prescrit de lui obéir comme à notre mère, c'est lui désobéir à lui-même que de désobéir à celle à laquelle il nous a ordonné d'être soumis.

Mais, répliquent encore les ennemis du carême; Jésus-Christ a dit que *ce n'est pas ce qui entre dans le corps qui souille l'âme, mais ce qui vient de la bouche et du cœur* (*Matth.*, XV, 11); et ainsi il a aboli toute distinction entre aliment et aliment. Quel malpe ut-il donc y avoir à user d'une nourriture qu'il ne nous a point interdite et qui a été créée pour notre usage? Oui, M. F., Jésus-Christ a réellement prononcé ces paroles; mais ces paroles subsistent dans toute leur vérité, malgré l'institution du jeûne et de l'abstinence, malgré la distinction des aliments défendus les jours de jeûne, et permis dans les autres temps.

Ecoutez et recevez dans leur vrai sens les paroles du Sauveur : Les scribes et les pharisiens aussi attachés à l'écorce de la loi, qu'ils étaient étrangers à son esprit, demandent à Jésus-Christ pourquoi ses disciples ne lavent pas leurs mains avant de manger du pain, et ils appellent cela transgresser la tradition des anciens. Jésus-Christ qui ne voyait et ne pouvait voir dans les scribes que des sépulcres blanchis et des hypocrites qui faisaient consister toute l'observance de la loi dans de vains dehors, à l'aide desquels ils cherchaient à en imposer au peuple, dit à cette occasion : Ce n'est pas ce qui entre dans le corps qui souille l'âme, c'est-à-dire, ce ne sont pas les souillures matérielles des mains qui rendent la nourriture immonde, ni celles de la nourriture qui se communiquent à l'âme; car le péché ne consiste point dans des choses extérieures à l'âme, et ne passe pas du corps à celle-ci; mais ce qui la souille, c'est ce qui sort de la bouche et vient du cœur; c'est-à-dire, tout péché vient du cœur, de la volonté; il consiste dans la désobéissance de celle-ci à une loi à laquelle elle doit être soumise. Ainsi les vrais justes sont ceux qui le sont intérieurement, et non ceux qui ne s'en tiennent qu'aux dehors de la justice, et cherchent bien plus à passer pour tels qu'à l'être en effet.

Tel est le véritable sens des paroles de Jésus-Christ où il ne s'agit aucunement de distinction de nourriture. Ce serait, après cela, prêter à l'Eglise des erreurs et des superstitions qu'elle déteste, que de faire semblant de croire que, lorsqu'elle défend l'usage de la viande dans certains jours, elle ferait cette prohibition à cause qu'elle regarderait l'usage physique ou naturel de cette nourriture, ou comme mauvais en lui-même, ou du moins comme matériellement mauvais en de tels jours. Non, N. T. C. F.; le péché de celui qui transgresse les lois du jeûne et de l'abstinence ne vient pas de ce qu'il use d'une nourriture que l'Eglise regarde comme mauvaise en elle-même, mais il vient de ce qu'il transgresse une loi qui lui défend l'usage d'un tel aliment. Il consiste dans la désobéissance de la volonté, et dans le mépris de l'autorité qui a porté la loi, et non dans la qualité matérielle de l'objet défendu. C'est ainsi que le péché d'Eve, notre première mère, venait de sa désobéissance à la défense que Dieu lui avait faite de manger du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal, et non de la nature du fruit qu'elle avait mangé. Loin de supposer que le péché de celui qui mange de la viande les jours défendus, provienne de la qualité même de cette nourriture, l'on doit dire que c'est précisément à cause que la nature de cet aliment est bonne et permise *de sa nature*, que l'Eglise a obligé les fidèles à se faire un mérite de la privation qu'elle leur en impose en de certains jours. En cela, elle agit comme une mère que de justes motifs de mécontentement déterminent à infliger quelques privations à l'enfant qui est assis à ses côtés dans les repas de la famille; celle-ci n'entend pas faire croire à son enfant que, si elle le prive de tel mets c'est à cause que cette nourriture est mauvaise en elle-même; mais elle lui dit qu'elle l'en prive à cause de tel manquement qu'il a fait, et elle choisit précisément pour objet de privation l'aliment que l'enfant trouverait le plus à son goût.

Au reste, N. T. C. F., si vous voulez juger sûrement de la fausseté, ou tout au moins de la futilité des raisons que l'on allègue contre le carême, le jeûne et l'abstinence, considérez seulement de quelles bouches partent ces censures, et quels sont les ennemis de ces salutaires institutions. N'est-il pas vrai que vous n'entendez jamais rien de semblable de la part des chrétiens éclairés dans leur foi, qui aiment et qui respectent sincèrement la religion? N'est-il pas vrai que de telles censures ne viennent jamais de ceux qui se distinguent par la fidélité à leurs devoirs, de ceux qui observent le carême avec le plus de rigueur, et qui auraient, par conséquent, plus de motifs de se plaindre des privations qu'il impose? N'est-il pas vrai que ceux qui déclament le plus contre le carême sont précisément ceux qui n'en ont jamais observé les lois et éprouvé les salutaires rigueurs? N'est-il pas vrai que les hommes qui regardent comme impraticables les observances dont nous parlons, sont aussi les mêmes qui regardent la confession et le devoir pascal comme un joug insupportable, l'assistance à la messe et la sanctification des fêtes comme des pratiques qui ne leur inspirent que dégoût et mépris? N'est-il pas vrai que ces hommes qui déclament si librement contre les lois de l'Eglise, sont aussi les mêmes qui transgressent le plus ouvertement les commandements de Dieu; les mêmes dont la conduite comme pères, comme maris, ou comme fils de famille, est la moins conforme à leurs

devoirs, et la moins édifiante pour ceux qui en sont les témoins?

Mais si tel est le portrait auquel vous devez reconnaître les censeurs des lois du jeûne et de l'abstinence, vous seriez bien inexcusables, N. T. C. F., de prêter l'oreille à leurs discours, et surtout de vous régler sur leur exemple. Ah! Loin de vous donc ce misérable respect humain qui vous porterait à rougir devant eux de l'observance des lois de l'Eglise votre mère. Loin de vous cette déplorable lâcheté qui vous conduirait à vous associer à leurs transgressions pour échapper à leurs sarcasmes. Plus le nombre de ces ennemis de la pénitence est grand, plus vous devez vous armer de courage et vous montrer inébranlables dans la pratique des œuvres qu'elle vous prescrit. Plus le scandale est général, plus vous devez vous efforcer de le restreindre et d'en diminuer les effets. Ah! N'oubliez pas, M. F., que Jésus-Christ nous avertit d'avance qu'il rougira devant son Père, et à la face du ciel et de la terre, de ceux qui auront rougi de lui et de sa religion devant les hommes. (*Luc.*, IX, 26.) N'ajoutez donc pas, nous vous en conjurons, de nouveaux scandales à ceux dont se rendent coupables tant de chrétiens qui violent avec une audace si criminelle les lois du jeûne et de l'abstinence.

Après vous avoir montré la fausseté des raisons par lesquelles on attaque les lois pénitentielles de notre religion, nous devrions maintenant vous faire voir la futilité des prétextes par lesquels on cherche à en éluder l'observance, lors même qu'on en reconnaît la justice et la sagesse. C'est ce que nous ferions encore, si la crainte que nous avons d'être trop long, ne nous déterminait à renvoyer ces considérations à une autre circonstance.

Mais ce que nous ne nous dispenserons pas de vous recommander dès à présent, M. F., c'est d'entrer sérieusement dans l'esprit de l'Eglise à l'égard de l'observance du carême, de méditer souvent sur les grands avantages que les saints en ont retirés et sur le besoin que vous avez de pratiquer les mêmes mortifications, si vous voulez tenir assujettis vos sens à la raison, et votre esprit à la foi. « Que peut-il y avoir de plus efficace que le jeûne, » nous dit saint Léon; « c'est par le jeûne que nous nous rapprochons de Dieu; c'est par le jeûne que nous triomphons des efforts du démon et des attraits de la convoitise, à l'aide de laquelle il cherche à nous corrompre. Le jeûne fut toujours l'aliment de la vertu. C'est du jeûne que sortent les chastes pensées, les sages résolutions, et les conseils de salut. C'est le jeûne, ce sont les mortifications volontaires qui éteignent les ardeurs de la chair et raniment dans le cœur l'amour de la vertu. (S. Leo, *de Jejun*, serm. 2.) Le jeûne, continue le même pape, nous rend plus forts contre le péché, il chasse les tentations, il abaisse l'orgueil, il adoucit la colère et il faut autant de vertus de toutes les affections réglées de notre âme..... (Id., serm. 4.) Une expérience de chaque jour prouve que l'homme qui boit et mange jusqu'à satiété perd également et la pénétration d'esprit et la vigueur de volonté. Il arrive aussi, selon le même Père, que le plaisir que l'homme éprouve en mangeant, finit par nuire même à la santé du corps qui a besoin d'être réglé par la tempérance, et exige quelquefois que l'on retranche à sa sensualité, ce qui ne ferait que le charger inutilement. » (Id., serm. 8.)

Mais ajoute encore le même Père : « Il est inutile que vous fassiez jeûner votre corps, si votre âme ne jeûne en même temps.... à quoi bon vous priver de la nourriture, si vous refusez de vous abstenir du péché? Votre jeûne n'a rien de spirituel si, en même temps que vous retranchez à votre corps une portion de la nourriture qu'il demande, vous ne retranchez à votre âme ces affections criminelles qui la souillent et la perdent devant Dieu. » (*Ibid.*) « Passez donc ces saints jours, » vous dirons-nous avec un autre docteur de l'Eglise, « de manière à en retirer un véritable profit pour votre âme, au lieu d'en faire à l'avenir un des motifs de votre condamnation,.... ce temps ne peut paraître long et ennuyeux qu'à celui qui ne sait pas prier pour obtenir le pardon de ses péchés, ou à celui qui désespère de l'obtenir.... Ne négligez donc pas le salut de votre âme; faites au moins pour elle ce que vous faites pour votre corps.... car que vous restera-t-il un jour hors de ces mérites que vous aurez acquis par le jeûne, la prière, les lectures de piété et l'audition de la parole de Dieu. Ne vous laissez pas séduire par la volupté ou par la cupidité; car après quelques douceurs passagères et momentanées, elles vous conduiront à des regrets amers et éternels; tandis que l'abstinence et le jeûne, unis à la prière, vous conduiront aux délices du paradis après quelques instants de privations et de souffrances.... Vous le savez, les joies de ceux qui marchent par la voie large durent peu, tandis que les peines de ceux qui marchent par le sentier étroit passent vite. Ceux-ci recevront en échange une félicité inaltérable, pendant que ceux-là expieront dans des supplices éternels leurs plaisirs de quelques instants. » (S. Aug., serm. 50 et 69, *de temp.*

« Mais ce n'est pas tout, » vous dirons-nous encore avec saint Léon, « comme ce n'est pas par le jeûne seul que nous parviendrons au salut de notre âme, il faut encore que nous joignions à notre abstinence l'exercice de la charité envers les pauvres. Donnons donc à la vertu ce que nous retranchons au plaisir : que les mets dont nous nous privons par le jeûne deviennent la réfection de l'indigent.... Exerçons l'hospitalité, prêtons appui à l'opprimé, couvrons la nudité du pauvre, assistons le malade qui se trouve dans le dénument et l'abandon.... (S. Leo, serm. 1.) Car le jeûne sans l'aumône peut bien être une affliction pour la chair, mais il ne sera jamais la sanctification de l'âme;

et il peut favoriser l'avarice bien plus que la continence, lorsqu'il n'est pas accompagné de la miséricorde envers les pauvres.... (S. Leo, serm. 4.) Gardez-vous d'alléguer le peu d'abondance des récoltes pour vous dispenser de faire l'aumône; car vous trouverez toujours de quoi donner, tandis que la charité ne sera pas éteinte dans votre cœur... et celui qui ne cesse jamais de vouloir du bien à son prochain saura toujours trouver quelque moyen de le secourir, sans que la difficulté des temps puisse jamais l'empêcher d'exercer la charité. (Id., serm. 1.) Réjouissez-vous donc de ce que le Seigneur veut bien se servir de vous pour nourrir et vêtir ses pauvres; car il aurait bien pu leur accorder à eux les biens que vous avez reçus en partage, si dans sa miséricorde il n'eût préféré vous laisser à vous le mérite de la charité, et à eux celui de la patience... (Id., serm. 8.) Que les gens de modique fortune ne négligent pas de l'exercer sous prétexte qu'ils ne peuvent pas donner beaucoup; car Dieu connaît les forces de chacun.... L'aumône peut être différente, mais le mérite sera le même, si vous donnez selon vos moyens. » (Id., serm. 4.) Vos jeûnes et vos prières aidées de vos aumônes iront droit au cœur de Dieu ; et celui qui est miséricordieux envers les autres, est déjà par cela seul bienfaisant envers lui-même, puisque rien ne nous appartient plus en propre que ce que nous donnons à notre prochain. Faire part de son bien aux pauvres, c'est convertir des richesses périssables en biens éternels que rien ne pourra jamais diminuer, ni détruire.... et Dieu lui-même qui est l'auteur du précepte de l'aumône deviendra la récompense de ceux qui la feront. » (Id., serm. 5.)

Touché des misères auxquelles la classe indigente est particulièrement exposée cette année, et désirant qu'elle soit secourue dans chacun de ses membres, nous n'avons pas cru pouvoir mieux faire, N. T. C. F., en vous invitant à cette bonne œuvre, que de vous adresser le langage que tenait autrefois au peuple de Rome le grand pape saint Léon. Fasse le Seigneur que nous puissions dire avec ce même pontife que l'expérience nous a appris que vous recevez avec empressement et que vous mettez exactement en pratique les exhortations que nous vous adressons à ce sujet. (S. Leo, serm. 4.)

Voilà, N. T. C. F., les avis et les instructions que nous vous réservions à l'approche de la sainte quarantaine dans laquelle nous allons entrer. Unissez à ces moyens de salut l'audition fréquente de la parole de Dieu, et approchez-vous de bonne heure des sacrements ; travaillez à mortifier en vous le vieil homme, et à y former l'homme nouveau ; préparez à l'Agneau sans tache une demeure qui soit digne de lui dans votre cœur ; ce sera de cette manière que vous pourrez dire alors, avec l'Eglise, de la Pâque qui s'approche : *Voici le jour que le Seigneur a fait, célébrons-le dans des transports de joie et d'allégresse : « Hæc dies quam fecit Dominus, exsultemus et lætemur in ea. »* (*Psal.* CXVII, 24.)

Il ne vous est pas donné de participer à un si grand bonheur, à vous, nos frères errants et séparés, dont les ancêtres ont rejeté depuis plusieurs siècles le mystère si universellement cru, si grand et si consolant de la présence réelle de Jésus-Christ dans la divine eucharistie. Votre Pâque n'est plus la pâque de Jésus-Christ, puisque vous démentez les paroles par lesquelles il vous a dit qu'elle est réellement son corps qui a été livré pour vous, et son sang qui a été versé pour vous (I *Cor.*, XI, 24; *Luc.*, XXII, 20) ; puisque vous refusez d'ajouter foi à ce qu'il vous atteste avec serment, c'est-à-dire, que sa chair est vraiment une nourriture et son sang un breuvage (*Joan.*, VI, 56) ; et que celui qui mangera cette chair et boira ce sang ressuscitera au dernier jour et aura la vie éternelle (*Ibid.*, 55). Hélas ! Vous seriez moins coupables dans votre opiniâtreté à méconnaître de telles vérités, si, à cette voix que nous vous faisons entendre de loin en loin pour vous les proposer, ne se joignait encore celle de vos propres ministres qui vous convainquent eux-mêmes d'hérésie, tant en matière de dogme, qu'en matière de morale, vous rappellent à des doctrines que vous avez abandonnées, et vous ramènent au catéchisme qui est censé contenir la véritable expression de votre foi, pour vous montrer en combien de points vous vous en êtes écartés(246). Ce n'est pas, sans doute, que l'autorité de ces pasteurs dissidents doive vous inspirer plus de confiance que celle de ceux qu'ils regardent comme vous enseignant, où vous laissant croire des hérésies ; car étant tous sans mission et sans autorité, n'ayant tous que des opinions personnelles à opposer les uns aux autres, il est bien permis à chacun d'eux, d'après les principes de votre secte, d'entendre tel passage de l'Ecriture de la manière qui lui convient le plus. Mais, ces dissensions intestines entre ministre et ministre, ces accusations d'hérésie et de changement de doctrine, cette opposition entre l'enseignement de l'un et celui de l'autre, opposition qui provient du principe même sur lequel votre secte est fondée, tout cela, dis-je, devrait du moins vous faire entendre assez clairement que vous devez chercher ailleurs que dans votre société, cette unité de foi et d'enseignement, cette unité de pasteur et de régime, que Jésus-Christ a donné pour caractère distinctif et ineffaçable à l'Eglise qu'il a fondée. (*Ephes.*, IV, 5, 11, 12, 13, 14.)

Pignerol, le 30 janvier 1837.

(246) *Voy.* l'opuscule intitulé : *Jésus-Christ Sauveur, ou les Vaudois convaincus d'hérésie par un chrétien* : c'est-à-dire, par un ministre de cette secte. Pignerol, 1836.

TROISIÈME MANDEMENT.

Pour le carême de 1836,

SUR LA LOI DU JEUNE ET DE L'ABSTINENCE.

Jésus-Christ a annoncé à tous les hommes de faire pénitence (Act., XVII, 30), *et de porter des fruits abondants en toute sorte de bonnes œuvres.* (*Col.*, I, 10.)

En vous annonçant le saint temps du carême dans lequel nous allons entrer, il nous semble, nos très-chers frères et fils en Jésus-Christ, que si jamais nous avons dû vous trouver saintement disposés à pratiquer les œuvres de pénitence que l'Eglise nous impose pendant cette quarantaine, c'est surtout dans la circonstance où nous nous trouvons après l'année qui vient de s'écouler. Le Seigneur avait permis qu'un fléau, aussi terrible dans ses effets que peu connu dans sa nature, pénétrât dans ces contrées, et sévît avec fureur sur des populations assez peu éloignées de vous. Informés de ses ravages, et alarmés des dangers qui vous menaçaient, vous avez placé votre confiance dans le Seigneur, et vous n'avez pas cherché de moyen plus efficace pour vous en préserver que de rentrer en vous-mêmes, et de faire pénitence de vos péchés, afin d'en obtenir le pardon, et de mériter ainsi que les maux dont vous étiez menacés passassent loin de vous.

Tels sont, N. T. C. F., les sentiments que vous vous êtes efforcés d'entretenir dans vos cœurs pendant la durée du danger dont nous parlons. Ces sentiments ont trouvé grâce devant celui qui nous assure qu'il ne veut pas la mort du pécheur, mais sa conversion et sa vie. (*Ezech.*, XXXIII, 11.) Revenez donc à ces mêmes dispositions, N. T. C. F., et ce que vous avez fait naguère dans l'intérêt de votre conservation, faites-le de nouveau, et avec plus d'ardeur encore, pour votre sanctification pendant le carême prochain. Vous savez que ce qui distingue cette sainte quarantaine de tous les autres temps de l'année, c'est qu'elle est une carrière de pénitence par le moyen de laquelle nous devons tous nous préparer à célébrer la Pâque avec Jésus-Christ, afin de vivre ensuite comme lui et avec lui d'une vie toute nouvelle, toute sainte et toute spirituelle. Vous n'avez pas oublié sans doute ce que nous avons tâché de vous inculquer sur la nécessité de la pénitence, dans notre *lettre pastorale* relative au carême passé. Nous vous disions qu'il n'y a pas de précepte plus ancien, plus positif, plus universel et plus fréquemment renouvelé dans la sainte Ecriture que celui qui oblige tous les hommes à la pénitence; que Dieu même en est l'auteur, et que, dans la nouvelle loi, Jésus-Christ notre maître et notre législateur, avait déclaré que la pénitence était d'une telle nécessité qu'il ne restait d'autre partage que celui de la damnation éternelle à ceux qui refuseraient de s'y soumettre : *Nisi pœnitentiam habueritis, omnes similiter peribitis.* (*Luc.*, XIII, 3.)

Après un précepte si formel et une sanction si terrible de la part de notre Seigneur, il ne restait plus à l'Eglise, comme dépositaire de son autorité, qu'à déterminer les œuvres qui étaient nécessaires pour l'accomplissement de ce devoir, et à fixer le temps et la manière dont les chrétiens devaient s'en acquitter. C'est ce qu'elle a fait en prescrivant *le jeûne et l'abstinence* pendant la sainte quarantaine et en d'autres temps de l'année; et c'est sur ces œuvres que nous appelons aujourd'hui votre attention.

Nous n'ignorons pas, N. T. C. F., que rien n'est plus dur à l'oreille d'un grand nombre de chrétiens de nos jours, que les mots de jeûne et d'abstinence; nous savons que s'il était possible de réduire toute la pénitence à des dispositions purement intérieures, à des sentiments du cœur, sans mortifications pour la chair, sans privations pour les sens, elle trouverait beaucoup moins de détracteurs et de violateurs de ses lois qu'elle n'en rencontre parmi nous; mais quoique ces dispositions intérieures fassent le fond et l'essence même de la pénitence chrétienne, il n'est pas moins vrai de dire cependant que les œuvres extérieures en sont une partie intégrante et nécessaire, et qu'elles sont, par conséquent, d'une obligation rigoureuse pour quiconque peut les accomplir. Et lorsque nous vous disons, M. F., que le jeûne et l'abstinence font une partie nécessaire de la pénitence chrétienne, ne croyez pas que de telles œuvres aient été inconnues avant la prédication de l'Evangile, et qu'en votre qualité de chrétiens et de catholiques surtout, vous soyez les seuls à les pratiquer et à en porter le joug; car, vous vous tromperiez grossièrement, si vous regardiez le jeûne et l'abstinence comme une invention de la société chrétienne, ou de l'Eglise catholique votre mère.

En effet; bien loin que ces œuvres de pénitence n'aient été connues et pratiquées que dans la société chrétienne, nous voyons que l'Eglise en avait trouvé le précepte et l'exemple chez le peuple juif, et nous les trouvons même établies jusque chez la plupart des peuples païens. Pour s'en convaincre, il suffit, d'une part, d'ouvrir les livres de l'Ancien Testament. L'on y verra dès les premières pages qu'il n'y a aucun temps où le Seigneur n'ait imposé quelque abstinence à l'homme, soit pour éprouver sa fidélité et lui faire reconnaître sa dépendance de son Créateur, soit pour le punir de ses péchés, ou pour d'autres fins également dignes de sa sagesse. Nos premiers parents étaient encore dans le jardin d'Eden, que déjà le Seigneur leur avait fait cette défense : *Vous ne mangerez point du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal.* (*Gen.*, II, 17.) Après le déluge et au sortir de l'arche, nouvelle restriction dans la permission même qu'il donne à Noé et à ses descendants de se nourrir de la chair des animaux (*Gen.*, IX, 4, 5); enfin, sous Moïse, cette restriction s'étend encore et elle comprend un grand nombre d'animaux

divers auxquels il est défendu aux Juifs de toucher pour en faire leur nourriture. Ces privations, nous dit saint Jérôme, étaient la juste punition du péché de sensualité qui avait fait chasser nos premiers parents du paradis terrestre : *Quos saturitas de paradiso expulit, reducat esuries.* (S. Hieron., *Epist. ad Eust.*)

Depuis cette époque, l'abstinence et le jeûne sont devenus si fréquents et si communs chez les Juifs qu'il y a peu de livres dans l'Ancien Testament où il n'en soit fait mention. Les vrais Israélites les regardaient comme étant d'un tel prix et d'une telle efficacité auprès du Seigneur, qu'ils y recouraient dans toutes les circonstances difficiles où ils pouvaient se trouver. Outre les jeûnes périodiques des 4e, 5e, 7e et 10e mois, le peuple et les particuliers n'entreprenaient rien d'important sans s'y être préparés par des jeûnes qu'ils s'imposaient volontairement. David jeûnait sur le trône, et son jeûne était tel que son corps en tombait de défaillance. (*Psal.* CVIII, 24.) Achab y a recours pour se soustraire aux terribles châtiments dont le prophète Elie le menaçait de la part du Seigneur (III *Reg.*, XXI, 27, 28, 29); Josaphat obtient par le jeûne une victoire miraculeuse (II *Paral.*, XX); Esther sauve son peuple (*Esther*, IV, 16); Judith délivre Béthulie (*Judith*, IV, 9); Esdras ramène sain et sauf le peuple juif à Jérusalem (I *Esdr.*, VIII); Néhémie en relève les murs et réforme une nation des restes des tribus décimées par une longue captivité. (*Nehem.*, I.) Plein de confiance dans l'efficacité du jeûne, Judas Machabée y invite ses soldats, et il en donne lui-même l'exemple, lorsqu'il veut s'assurer la victoire des ennemis de son Dieu et de sa nation. (I *Mac.*, III, 47.) Daniel n'obtient l'intelligence des sublimes révélations qu'il est chargé d'annoncer à ses frères captifs, qu'après un jeûne de trois semaines. (*Dan.*, X.) Dès les premiers temps de l'alliance, les femmes mêmes font du jeûne le principal objet de leur piété, ou la matière de leurs vœux (*Num.*, XXX, 14), et Anne la prophétesse passe sa vie dans le jeûne et la prière pour mériter de voir celui qui devait être la consolation d'Israël. (*Luc.*, II, 37.) Enfin, N. T. C. F., pour tout dire en peu de mots, soit qu'il se fût agi d'apaiser la colère de Dieu ou d'obtenir ses grâces, soit qu'il fallût se préparer à des actions d'éclat ou se disposer aux grandes solennités de la religion, le peuple juif recourait au jeûne et prévenait même les invitations des prophètes à cet égard. (*Zach.*, VIII, 19; *Bar.*, I, 5; *Judic.*, XX, 26.) Peut-on s'étonner, après cela, que les Réchabites et les Esséniens, dont la vie n'était, pour ainsi dire, qu'un jeûne continuel, aient été si vénérés de cette nation (*Jer.*, XXXV; S. Hieron., *ad Jovin.*), et qu'ils aient obtenu les éloges et l'admiration des païens eux-mêmes? (Porphyr., *De abst.*, lib. IV, § 2.)

Mais ce qui vous surprendra davantage, N. T. C. F., et ce qui, comme chrétiens, doit faire rougir ceux d'entre nous pour qui les noms de jeûne et d'abstinence ne réveillent que des sentiments de tristesse et d'aversion, c'est que les païens eux-mêmes, quelles que fussent les fausses divinités qu'ils adorassent, et le culte qu'ils leur rendissent, jeûnaient aussi pour honorer ces divinités (Athen., lib. IV,) pour se les rendre favorables, pour se préparer à leurs fêtes (Athen., eod. loc.— Dyon. Halic., lib. I) ou pour les remercier de leurs prétendus bienfaits (Simplic., *in Epict.*) Oui, les païens eux-mêmes ont eu leurs jeûnes, disait aux chrétiens de son temps le grand saint Léon : *Et apud paganos sunt jejunia.* (S. Leo, serm. 2 *de Jejun.*) Dans quelques pays, on n'eut pas osé consulter les oracles sans s'être auparavant purifié par le jeûne (Tertull., *De anima*); dans d'autres, les oracles eux-mêmes en ordonnaient d'assez rigoureux, pour détourner ou faire cesser des calamités publiques. (Liv., lib. VI *De bello Maced.*) On voit des mères païennes jeûner pour obtenir de leurs idoles la conservation de leurs enfants (Horat., *Sat.*, lib. II, 3), et des peuples vouer des jeûnes périodiques et perpétuels pour des bienfaits qu'ils s'imaginaient avoir reçus de leurs dieux. (Elian., lib. II.) Ici, l'on s'abstient non-seulement de la viande, mais encore de tout ce qui a été cuit au feu (*Jon.*, III, 7) (247) : là, avec les hommes on fait jeûner les esclaves et jusqu'aux animaux. (Eurip. Elian., lib. V, Apul., lib. II.) En un mot, N. T. C. F., si nous ouvrons l'histoire de l'antiquité païenne, nous trouvons que chaque peuple, chaque secte et chaque religion a eu ses lois de pénitence, ses jours ou ses temps de jeûne et d'abstinence. Ces lois offraient, à la vérité, des différences dans la mesure de leur rigueur, et dans leur mode d'application, mais partout elles étaient fondées sur les mêmes principes et tendaient au même but. Elles se retrouvent encore les mêmes, de nos jours, chez la plupart des nations infidèles dont l'histoire nous a fait connaître les pratiques et les usages religieux (248).

De tels exemples, N. T. C. F., sont bien propres à nous confondre et à réformer les fausses idées des chrétiens sensuels sur les jeûnes et les abstinences que l'Eglise catholique prescrit à ses enfants. Que pourraient-ils encore alléguer contre de telles observances, lorsqu'ils voient qu'elles ont fait partie de la plupart des religions connues jusqu'à ce jour ; que nombre de sectes de philosophes et de peuples païens en

(247) *Polymat. Voy.* Morin, *De l'usage du jeûne chez les anciens, par rapport à la religion.* — Mourgues, *Parallèle de la morale chrét., avec celle des anciens. phil.*, II p., chap. 17, a.t. 3. *Manuel d'Epict.*

(248) De Burigny, *Théol. païen.*, t. II, chap. 28.— Fleury, *Mœurs des chrét.*, § 10. — Id., *Des Israél.*, § 12, 21. — Huet, *Concord. rat. et fid.*, lib. III, c. 14, et l'auteur du *Traité des dispenses du carême*, t. II, chap. 4

ont pratiqué de plus sévères même que celles que l'Eglise impose à ses enfants? A moins de fermer volontairement les yeux sur les conséquences de tels exemples, ils doivent nécessairement en tirer deux conclusions : l'une, que les préceptes du jeûne et de l'abstinence font partie des traditions primitives, et remontent au berceau même du genre humain, puisqu'on en retrouve également l'application chez toutes les nations qui ont eu des lois et un culte religieux : l'autre, que de tels préceptes n'ont rien que de conforme à la raison, aux sentiments et aux besoins de l'humanité, puisque tous les peuples s'y sont soumis malgré la diversité de leurs cultes, l'opposition de leurs préjugés, et la différence de leurs lois. C'est là sans doute ce qui a fait dire à saint Thomas que le jeûne, considéré en général, est fondé sur un précepte de la loi naturelle : *Jejunium in communi cadit sub lege naturæ.* (2-2, q. 47, art. 3.) Vous ne faites donc, N. T. C. F., que vous conformer à une loi générale de l'humanité, à un usage reçu chez toutes les nations anciennes et modernes, chrétiennes ou infidèles, lorsque vous accomplissez les préceptes du jeûne et de l'abstinence.

Des observances si saintes, si anciennes et si universellement pratiquées ne pouvaient manquer de trouver place dans l'Evangile, et d'être souverainement conformes à son esprit. Aussi voyons-nous le saint précurseur du Messie se préparer à sa venue par une vie dont la durée tout entière n'a été qu'une continuation de jeûnes et de privations. Il se retire dans le désert, et afin de bien faire comprendre aux Juifs quel sera le caractère de la nouvelle loi que le Messie leur apportera, et de quelle manière ils doivent se préparer à la recevoir, il ne leur parle que de pénitence, et il en donne lui-même un exemple tel que le monde ne l'avait jamais vu. (*Matth.*, III, 2, 4.) Mais, ô prodige bien plus étonnant encore! le Fils de Dieu fait homme, Jésus-Christ, l'innocence et la sainteté même, passe sa vie dans les privations (*Luc.*, IX, 58; *Marc.*, XI, 12) et il jeûne pendant quarante jours et quarante nuits, afin d'ôter ainsi tout prétexte à notre lâcheté, et de confondre à jamais notre sensualité. (*Matth.*, IV, 2.) Il prédit ensuite que ses disciples jeûneront, et il nous avertit d'avance que parmi les ennemis de notre salut il en est dont nous ne pourrons triompher que par le jeûne uni à la prière. (*Luc.*, V, 35.)

Dociles à ses leçons les apôtres ont suivi son exemple, et ils l'ont fait suivre aux chrétiens de leur temps. Non-seulement ils jeûnaient, comme nous, le carême; mais nous lisons dans leurs *Actes* qu'ils recouraient encore au jeûne dans toutes les fonctions importantes de leur ministère. Ils jeûnaient quand l'Esprit-Saint est venu leur ordonner de séparer Paul et Barnabas pour la mission particulière à laquelle le Seigneur les avait destinés. (*Act.*, XIII, 2.) Ils priaient et jeûnaient lorsqu'il s'est agi d'imposer les mains à ces deux apôtres, et de les envoyer là où le Seigneur les avait appelés. (*Ibid.*, 3.) Ces deux envoyés jeûnaient aussi lorsqu'ils eurent à établir des prêtres dans les villes auxquelles ils avaient annoncé l'Evangile du salut. (*Act.*, XIV, 22.)

Et comment pourrions-nous douter de la nécessité du jeûne, lorsque nous entendons un de ces apôtres, celui-là même dont le Seigneur s'était fait un vase d'élection, nous dire qu'il châtie son corps et le réduit en servitude (I *Cor.*, IX, 27), qu'il le condamne à des jeûnes fréquents (II *Cor.*, VI, 5), dans la crainte de devenir un jour un objet de réprobation, après avoir été pour tant d'hommes un instrument de salut? Qui de nous pourrait se croire dispensé de jeûner lorsque ce même Apôtre, pour exciter plus fortement les chrétiens à cette bonne œuvre, leur représente que lui-même porte toujours sur son corps la mortification de Jésus-Christ, afin que sa chair elle-même serve à manifester la vie de son divin Sauveur? (II *Cor.*, IV, 10, 11.) Mais, d'ailleurs, n'est-ce pas à nous, n'est-ce pas aux chrétiens de tous les temps et de tous les lieux que s'adresse cet Apôtre, lorsqu'il nous dit que si nous vivons selon la chair nous mourrons (*Rom.*, VIII, 13), que nous devons, par conséquent, nous conduire selon l'esprit et résister aux convoitises de la chair (*Gal.*, V, 16), mortifier nos membres (*Col.*, III, 5) et les faire servir à des œuvres de justice, après avoir eu le malheur de les faire servir à des œuvres d'iniquité? (*Rom.*, VI, 13.) N'est-ce pas à tous les fidèles qu'il s'adresse lorsque, écrivant aux chrétiens de Rome, il leur dit : *Je vous en supplie, mes frères, faites de vos corps une hostie vivante, sainte et agréable à Dieu* (*Rom.*, XII, 1); *regardez-les comme les membres de Jésus-Christ* (I *Cor.*, VI, 15), *et n'imitez pas ces ennemis de la croix de leur Sauveur qui se font un Dieu de leur ventre, et mettent leur gloire dans ce qui fait leur confusion.* (*Philip.*, III, 18, 19.)

Pleins de ces idées de pénitence et de mortification corporelle que l'Evangile nous présente pour ainsi dire à toutes les pages, les saints Pères et les pasteurs de l'Eglise n'ont cessé de les mettre sous les yeux des fidèles pour les convaincre de la nécessité du jeûne et de ses salutaires effets. Depuis saint Ignace, contemporain des apôtres, jusqu'à nos jours, ils les ont constamment invités à sanctifier le carême par le jeûne et l'abstinence. « Le jeûne, » disait saint Basile aux fidèles de son temps, « est le meilleur gardien de l'âme..... il en chasse les tentations, et lui fournit des armes pour se maintenir dans la piété..... C'est par le jeûne que les prophètes ont triomphé des difficultés de leur mission, c'est dans le jeûne que les législateurs ont puisé la sagesse (S. Basil., hom. 1 *de jej*). » « Le jeûne, » dit saint Pierre Chrysologue, « donne la mort aux vices, et la vie aux vertus..... il fait la force de l'âme et la vigueur de l'esprit. » — « Que peut-il y avoir de plus efficace que le jeûne, » s'écrie saint Léon, « pour nous rapprocher de

Dieu, et nous donner la force de résister au démon en triomphant des convoitises de la chair? Le jeûne est l'aliment des vertus, la source des chastes pensées, des sages conseils et des déterminations conformes à la raison. C'est par les afflictions volontaires imposées à nos sens que la chair meurt à ses désirs déréglés et que l'esprit se retrempe dans la pratique de la vertu. Mais, ajoute le même Père, pour que le jeûne produise en nous ces salutaires effets, il faut que la charité envers les pauvres l'accompagne. Il faut verser sur l'indigent ce que nous retranchons à la sensualité, et faire la nourriture du pauvre des aliments dont nous nous serons privés par esprit de pénitence.» (Serm. 2 *de jejun. decimi mensis, et collectis.*)

Mais qu'est-il besoin de chercher hors de nous la nécessité et les salutaires effets du jeûne et de l'abstinence? Ne suffit-il pas de rentrer en nous-mêmes pour nous en convaincre? N'est-ce pas au-dedans de nous, c'est-à-dire, dans les penchants déréglés d'un corps terrestre et animal que se trouvent les ennemis les plus terribles que nous ayons à combattre pour arriver au ciel. (*Matth.*, IX, 36.) Ne sentons-nous pas que notre chair, vrai foyer de concupiscence, ne cessera d'être pour nous une cause de tentations et de péchés qu'autant que nous affaiblirons ses forces pour le mal, et que nous mortifierons ses œuvres par celles de l'esprit? (*Rom.*, VIII, 13.) Ne voyons-nous pas tous les jours que ceux qui ne savent rien refuser à leurs sens, en deviennent les esclaves, et se livrent ensuite à ces passions d'ignominie (*Rom.*, I, 26) dont le Seigneur les punit en les abandonnant à leurs sens réprouvé? (*Ibid.*, 28.) N'éprouvons-nous pas trop souvent que nos sens, qui n'ont jamais eu de penchants que pour le mal (*Gen.*, VIII, 21), et notre corps, qui est sans cesse porté à la corruption, appesantissent notre âme, ravalent notre cœur, et obscurcissent jusqu'aux plus pures lumières de l'entendement. (*Sap.*, IX, 15.) N'est-ce pas par la sensualité et l'immortification que l'homme, ce chef-d'œuvre des mains du Tout-Puissant, cette créature que Dieu avait presque égalée aux anges (*Psal.* VIII), et qu'il avait formée à son image (*Gen.*, VII, 27), devient non-seulement étranger aux choses de Dieu (I *Cor.*, II, 14), et à ses fins sublimes, mais ne connaît plus d'autres penchants que ceux de la brute, et n'aspire plus qu'à en partager les misérables jouissances et l'ignoble destinée? (*Psal.* XLVIII, 13.)

Oui. N. T. C. F., reconnaissons-le; nos sens exercent sur notre âme un empire tyrannique : ils s'opposent au bien qu'elle voudrait opérer, et ils s'efforcent constamment d'en faire l'instrument de leurs convoitises. (*Rom.*, VII, 15.) Cette état de lutte qui se termine si souvent par la chute dans le péché, est lui-même la conséquence et le résultat de la désobéissance de nos premiers parents. Le péché a souillé en nous l'image de Dieu, et a mis le désordre dans nos sens et nos facultés. Il n'y a plus d'harmonie entre nos penchants et nos devoirs; entre la fin pour laquelle Dieu nous a créés, et les inclinations que le péché nous a laissées. Fait pour le ciel, l'homme ne vit plus que pour la terre; créé pour l'éternité, il ne recherche plus que des biens fugitifs et ne s'occupe plus que de plaisirs d'un instant. Ce n'est plus l'esprit qui règle ses affections et ses œuvres, c'est la chair et le sang qui dirigent, au contraire, son cœur et son esprit. Le noble attrait qui le portait à la vertu et élevait ses regards vers le ciel, s'est changé en instinct de dépravation. Plus d'équilibre entre les forces qui lui restent pour faire le bien et celles qui l'entraînent vers le mal. Dans cet état aussi réel que déplorable, comment ne deviendra-t-il pas le jouet de ses sens et la victime de la guerre qu'ils ont déclarée à l'esprit, si, au lieu de travailler à les affaiblir pour les soumettre à la loi de la raison, il les flatte et les fortifie encore dans leurs perverses inclinations, en ne cherchant qu'à les satisfaire dans leurs désirs?

S'il en est ainsi, persuadons-nous donc, N. T. C. F., que lors même que le jeûne et l'abstinence ne serviraient qu'à affaiblir en nous l'homme terrestre et animal pour renforcer l'homme spirituel, ils seraient encore un des premiers moyens dont nous devrions faire usage pour vivre en paix avec nous-mêmes, et faire triompher la vertu dans nos cœurs; c'est-à-dire qu'ils seraient encore un des plus grands moyens de salut. Les saints et les fervents chrétiens de tous les siècles y ont eu recours avant nous, et ils en ont fait l'heureuse expérience. Outre les œuvres de satisfaction imposées à tous les chrétiens par les lois générales de l'Eglise, ils se condamnaient encore eux-mêmes aux jeûnes les plus rigoureux; et leur vie entière n'était qu'un exercice continuel de privations et de mortifications de tout genre. Sachant que notre chair avait péché dans Adam, que ses voies s'étaient corrompues dès le commencement (*Gen.*, VI, 12), et qu'elle est sans cesse en guerre contre l'esprit (*Galat.*, V, 17), ils ne croyaient jamais de l'avoir assez mortifiée pour être préservés de la séduction de ses désirs à l'avenir, et lui faire subir à elle-même sa part d'expiations pour les offenses dont elle s'était rendue coupable par le passé : *Peccat caro, mundat caro.* (*Hymn. Matut. Ascen.*) Animés d'une sainte haine contre eux-mêmes, et se faisant violence selon le précepte de l'Evangile (*Joan.*, XII, 25), ils châtiaient leur corps, ils s'armaient de la croix de Jésus-Christ, et à l'exemple du grand Apôtre, ils en retraçaient les stigmates sur leur chair (*Galat.*, VI, 17), accomplissant ainsi sur eux-mêmes ce qui manquait à la passion de Jésus-Christ pour l'édification de son corps mystique dont nous sommes les membres. (*Col.*, I, 24.) Ces saints sont nos frères et nos modèles, pourquoi donc ne les imiterions-nous pas, et

ne marcherions-nous pas à leur suite dans cette voie étroite que notre Sauveur est venu nous ouvrir, et qu'il nous assure être la seule qui conduise au ciel? (*Matth.*, VII, 17.) N'y aurait-il pas de la prudence et de la sagesse de notre part à commencer d'expier ici-bas par le jeûne et l'abstinence, tant de fautes auxquelles la justice de Dieu réserve des peines si longues et si terribles dans le purgatoire?

C'est là ce que nous attendons de vous, N. T. C. F., et nous ne doutons nullement qu'après tant et de si graves autorités que vous venez d'entendre en faveur du jeûne et de l'abstinence, vous n'accomplissiez fidèlement les œuvres que l'Eglise vous prescrit pendant le saint temps du carême. Ces œuvres ne sont point au-dessus de vos forces, et en vous les imposant, l'Eglise, cette mère aussi discrète que tendre, n'a en vue que votre bien, le salut de votre âme, la sûreté de vos intérêts éternels. Pourriez-vous, après cela, vous laisser encore séduire par les sophismes, ou intimider par les railleries des détracteurs de ces saintes lois, et des contempteurs de ces salutaires pratiques?

Et vous, nos infortunés frères séparés, si vous réfléchissez un instant à tant d'exemples, à tant de témoignages que nous fournit la sainte Ecriture pour nous convaincre de l'importance de ces œuvres de pénitence, et des salutaires effets qu'elles produisent, pourrez-vous ne pas vous apercevoir qu'en ce point, comme en tant d'autres, vous êtes hors du véritable esprit de l'Evangile, et de l'application des maximes qui doivent servir de règle aux disciples de Jésus-Christ? Vous savez que les saintes Ecritures ne prêchent partout que pénitence, qu'elles l'intiment à tous les hommes, et qu'elles nous parlent sans cesse de mortifications corporelles, de jeûnes, de privations, de croix, de châtiments imposés à la chair; et, après cela, vous croiriez d'avoir satisfait à la justice de Dieu, acquitté vos dettes et rempli la mesure prescrite à cet égard, par cela seul que vous auriez conservé une ombre de jeûne parmi les pratiques extraordinaires de votre secte? Ah! non, il n'en saurait être ainsi. Il y a nécessairement du trop, ou du trop peu, dans ce jour, dans ce *seul jour de jeûne sans abstinence*, que vos prétendus synodes vous prescrivent dans l'intervalle de trois ans. Si le jeûne n'est plus rien à vos yeux, si ce n'est plus qu'un vain nom ou une pratique surannée, c'est être inconséquent que de vous y soumettre, et ce joug bien que léger doit encore être rejeté comme inutile. Mais si vous croyez encore à son efficacité, si vous le regardez comme ayant son fondement dans la loi divine, comme étant le moyen le plus constant et le plus universel, à l'aide duquel les chrétiens, les Juifs et les païens eux-mêmes ont accompli le précepte qui oblige tous les hommes à la pénitence; si même, pour mieux vous convaincre de l'importance de cette loi du jeûne parmi les chrétiens, vous vous arrêtez seulement à observer que le précurseur du Messie a jeûné, que Jésus-Christ et les apôtres ont jeûné, que l'Eglise grecque comme l'Eglise latine a jeûné, que les sectes mêmes séparées de l'Eglise depuis plus de quatorze siècles ont jeûné et continuent à jeûner; ah! vous dirons-nous alors, nos très-chers frères séparés, voyez vous-mêmes s'il est raisonnable de croire que vous puissiez être dans la vérité, et si, nés d'hier en comparaison de ces sectes dont nous vous parlons, vous pouvez présumer de mieux entendre les saintes Ecritures, de mieux connaître l'esprit et les traditions primitives du christianisme, que ne les ont connus tous ceux qui ont porté le nom de chrétiens avant vous. Jugez vous-mêmes, s'il y a lieu de croire que tout ce qu'il y a eu de justes, de vrais chrétiens et de saints pénitents, dès l'origine du monde jusqu'à nos jours, a été dans l'erreur sur la nature et l'étendue des œuvres destinées à effacer nos péchés passés, et à nous en préserver à l'avenir, ou s'il n'est pas plus vrai de dire que les chefs de votre séparation vous ont égarés : *Vosmetipsos tentate si estis in fide.* (II *Cor.*, XIII, 5)

Nous ne terminerons pas notre lettre sans nous adresser à vous, nos chers et vénérables coopérateurs, sans faire un nouvel appel à ce zèle si louable avec lequel vous secondez notre sollicitude pour notre troupeau, et sans vous témoigner la juste confiance que nous y mettons. Oui, nous aimons à vous le répéter, c'est sur vous que nous comptons, ministres du Seigneur, pasteurs des âmes, pour que cette quarantaine devienne pour tous nos diocésains un temps de propitiation et des jours de salut. (II *Cor.*, VI, 2.) Pénétrés, comme vous l'êtes, de l'importance de redoubler de dévouement et de sollicitude pour la sanctification de vos paroissiens pendant ce saint temps, vous unirez le jeûne à la prière, la prédication plus fréquente de la parole de Dieu à la persuasion du bon exemple, afin de ranimer les tièdes et de reconduire les pécheurs sur les sentiers de la justice. Vous rappellerez aux uns et aux autres que nous ne sommes pas ici-bas pour y vivre dans les plaisirs et les satisfactions des sens; que la vie du chrétien est un combat continuel contre les penchants déréglés de notre nature et les convoitises de la chair (*Joan.*, VII, 1); que c'est pour nous assurer de la victoire, et sauver notre âme qui a été rachetés à si grand prix (I *Cor.*, VI, 20) que Jésus-Christ nous ordonne de nous faire violence, de nous haïr nous-mêmes et d'affliger notre chair. Vous leur répéterez souvent que la figure de ce monde passe vite (*Matth.*, XXIV, 44), que la vie nous échappe au moment où nous nous y attendons le moins (II *Cor.*, IV, 17), et que si les œuvres de mortification qui nous sont prescrites causent quelque peine ou quelque tribulation à notre chair, *cette tribulation est si légère et si momentanée*, qu'elle

doit être comptée pour rien en comparaison *du poids immense de gloire* qui nous est réservé dans le lieu du repos éternel (II *Cor.*, IV, 17); dans ce lieu où, après les courtes privations d'ici-bas, les élus du Seigneur se rassasieront à jamais de l'abondance des biens de sa maison, et se désaltéreront à des torrents d'ineffables délices. (*Psal.* XXXV, 9). Enfin, vous les exhorterez à joindre la prière au jeûne, l'aumône à l'abstinence; vous les presserez d'assister avec assiduité à la prédication de la parole de Dieu, et de s'approcher de bonne heure du sacrement de réconciliation afin de pouvoir tous être admis, dans le saint temps de la Pâque, au banquet du père de famille, à la divine eucharistie.

Pignerol, le 2 février 1836.

QUATRIÈME MANDEMENT

Pour le carême de 1838.

SUR LES FAUX PRÉTEXTES QU'ON ALLÉGUE POUR SE DISPENSER DE LA LOI DU CARÊME.

« Parmi toutes les observances que les apôtres inspirés par l'Esprit-Saint nous ont transmises comme puisées dans les préceptes de leur divin Maître, il n'y a pas de doute, » disait le pape saint Léon au peuple de Rome, « que le jeûne n'ait été la première qu'ils ont imposée aux chrétiens, et qu'ils ne l'aient ainsi fait servir comme de préparation nécessaire à l'établissement de toutes les vertus. Ils savaient, ces princes de l'Eglise, que rien n'est plus propre que le jeûne à disposer les hommes à l'observance des lois de Dieu, et à les fortifier contre tout ce qui peut servir à exciter et à fomenter leurs passions..... Recourez donc à ce moyen, ajoute le même pape, si vous voulez tenir votre chair assujettie à l'esprit, et l'esprit soumis à Dieu. La circonstance du temps dans lequel vous vous trouvez, vous invite à vous procurer ce précieux avantage. » (Serm. 4, *de jejun. Pent.*)

Ces paroles que le grand saint Léon faisait entendre à son peuple, à l'occasion du jeûne de la Pentecôte qu'il leur annonçait, nous vous les adressons à vous-mêmes, nos très-chers frères et fils en Jésus-Christ, à l'approche de celui du carême que nous allons commencer. Comme lui, nous vous exhortons à entrer généreusement dans la carrière de pénitence que l'Eglise va ouvrir devant vous, afin de vous fournir les moyens d'expier par les œuvres de la mortification chrétienne les péchés que la fragilité de la chair et l'entraînement des passions vous ont fait commettre pendant le cours de l'année. (Id., serm. 9 *de jejun. septimi mens.*) Nous vous dirons donc après lui : que peut-il y avoir de plus efficace que le jeûne pour vous aider à vous rapprocher de votre Dieu, à surmonter les tentations du démon, et à résister aux convoitises des sens? Le jeûne fut toujours l'aliment de la vertu, et c'est de lui que viennent les chastes pensées, les sages résolutions et les conseils de salut. (Id., serm. 2 *de jejun. decimi mens.*) Qu'y a-t-il d'ailleurs de plus juste pour l'homme que d'accomplir, en jeûnant, la volonté de celui qui l'a créé à son image, et de se soustraire par l'abstinence de la nourriture à cet empire de nos passions, à cette loi de péché, comme l'appelle saint Paul, qui tourne sans cesse nos sens et nos affections vers le mal. (Id., serm. 9, loc. cit.)

Qu'en qualité de chrétiens, M. C. F., nous soyons tous obligés de faire pénitence, d'observer le jeûne et l'abstinence dans les temps prescrits, ce sont des vérités sur lesquelles il nous semble qu'aucun d'entre vous ne peut plus se faire illusion après les instructions que vous avez tant de fois entendues sur ce sujet dans les carêmes précédents. Nous vous avons démontré que ce sont là des lois formelles, qu'elles émanent d'une autorité légitime, qu'elles sont fondées sur les plus graves motifs, comme sur les plus grands exemples, et que rien n'est plus vain que les prétendues raisons par lesquelles l'esprit d'hérésie et une fausse philosophie les combattent. Il ne nous reste donc plus qu'à vous prémunir contre les *faux prétextes* à l'aide desquels une molle sensualité et une coupable indifférence s'efforcent d'en éluder l'observance, alors même qu'elles en ont cependant reconnu la sagesse et l'autorité, nous réservant de vous parler dans une autre circonstance des abus qui se glissent en cette observance même.

Dans tous les temps l'homme a senti qu'il avait besoin de règle pour bien diriger ses actions. Dieu y a pourvu, et en nous donnant une religion qui correspond d'une manière si admirable à tous les besoins de notre âme, il n'a fait que promulguer la règle à laquelle nous devons conformer toutes nos pensées, nos désirs, nos affections et nos actions. Mais telle est notre faiblesse et notre aveuglement qu'en même temps que nous reconnaissons, d'une part, l'obligation où nous sommes de nous soumettre à cette loi, nous ne cessons de l'autre, de chercher des motifs, ou pour mieux dire, des prétextes qui nous en dispensent. Ce combat de l'homme contre la loi s'étend à tout ce qu'elle nous ordonne ou nous défend, mais il n'est jamais, ni plus opiniâtre, ni plus violent que lorsqu'il s'agit de celles d'entre ces lois qui ont pour but de mortifier nos sens, de dompter notre chair, et de soumettre les appétits du corps à la loi de l'esprit.

Aussi, que de prétextes n'allègue-t-on pas dans le monde pour se soustraire à l'obligation du jeûne et de l'abstinence, alors même qu'on n'oserait plus en contester la sagesse et l'équité? Dans les uns, c'est la faiblesse du tempérament et de la santé; dans d'autres, c'est l'incompatibilité du travail et des affaires avec le jeûne qui font qu'on ne peut l'observer. Ici, c'est le manque des aliments maigres qui rend l'abstinence impossible, là, c'est la cherté

de ces mêmes aliments qui fait une règle d'économie domestique de recourir au gras. Ainsi, débilité des forces corporelles, inclémence des saisons, besoins de famille, fatigues des occupations, tout devient un motif auprès d'un grand nombre de chrétiens, pour se soustraire à l'observance du jeûne et de l'abstinence.

En qualifiant ces motifs de prétextes, ce n'est pas, M. F., que nous les regardions comme tels, lorsqu'ils existent réellement, et qu'ils atteignent le degré de gravité, où l'Eglise elle-même y reconnaît des causes légitimes de dispense, en faveur de ceux qui les ont. Nous savons que la loi du jeûne est une loi de pénitence, et non une loi de destruction; un précepte de mortification, et non une loi de mort. Ce n'est donc pas contre ces motifs comme vains et insuffisants lors même qu'ils existent, que nous nous élevons; c'est contre la fausse allégation que l'on en fait souvent injustement, contre l'exagération de gravité qu'on leur suppose fréquemment, alors même qu'ils en sont dépourvus; et c'est en ce sens que nous les qualifions de vaines excuses et de prétextes plus vains encore.

En effet, avoir le grand nombre de chrétiens, qui, dans les villes et les bourgs principalement, se croient légitimement dispensés du jeûne et de l'abstinence, pour l'une ou l'autre de ces raisons, et en nous rappelant surtout avec quelle sainte sévérité, et quelle consolante uniformité, les lois de la pénitence s'observaient encore généralement parmi nous, dans des siècles peu éloignés de celui où nous vivons, on serait tenté de croire que les lois de la nature, l'ordre des saisons, et la constitution de notre tempérament ont été totalement bouleversés, que rien de ce qui rendait la pénitence possible ou même facile à nos ancêtres, ne se trouve plus aujourd'hui parmi nous, et qu'au lieu d'être encore capables de supporter des épreuves et des privations temporaires, sans déranger notre santé et épuiser nos forces, nous nous trouvons condamnés à ne plus vivre qu'à force de soins, et en évitant tout ce qui peut mortifier nos appétits sensuels, ou contrarier nos goûts devenus en nous de véritables et d'irrésistibles besoins. Mais en est-il bien ainsi, M. T. C. F., et les lois de la nature, et celles de notre tempérament auraient-elles véritablement changé au point que l'Eglise doive abroger elle-même les lois pénitentielles qui ont fait la règle des chrétiens pendant dix-huit siècles? Nous vous le laissons à vous-mêmes à juger. Quant à nous, du moins, nous ne le pensons pas, et il nous semble aussi que personne ne l'a pensé jusqu'à ce jour. Eh quoi! nous proclamons si haut l'abondance et la variété des ressources que le progrès des arts a procurées à la société; nous nous prétendons bien supérieurs à nos pères, dans tout ce qui tient du moins aux avantages de la vie matérielle; et chaque jour nous entendons parler de la découverte de moyens efficaces et presque infaillibles, pour prévenir ou guérir tous les maux; peu s'en faut même, à nous entendre, que nous n'ayons, pour ainsi dire, découvert le secret de nous rendre immortels; et cependant, avec tant de ressources que nous nous vantons de posséder, quand il s'agit de changer quelque chose, et pour peu de temps, dans le choix des substances qui nous servent d'aliments, nous nous récrions contre l'impossibilité de nous soumettre à de telles lois, nous nous croyons en danger de la vie, et nous ne nous donnons pas de repos que nous n'ayons trouvé un motif quelconque pour nous en dispenser! Quelle singulière et étonnante contradiction que la nôtre!

Mais examinons de plus près ces motifs dans ces nombreux chrétiens qui ne manquent jamais de s'en prévaloir à point précis, et chaque fois que l'Eglise renouvelle ses invitations au jeûne et à l'abstinence. Vous alléguez d'abord la faiblesse de votre tempérament, dirons-nous ici à de tels chrétiens; mais cette faiblesse de tempérament dont vous nous parlez, cette débilité de forces et de santé sur laquelle vous vous appuyez, ne seraient-elles point l'effet même et le résultat de la vie trop molle, et peut-être encore trop licencieuse que vous vous êtes habitués à mener? Et dans ce cas, loin d'être un motif légitime pour vous dispenser de ces saintes austérités, cette indolence de vie, cette mollesse de mœurs ne sont-elles pas précisément ce qui vous les rendrait plus nécessaires et plus obligatoires? Votre tempérament et le soin de votre santé ne vous permettent pas de jeûner! Mais vous permettent-ils davantage la fatigue des veilles prolongées, l'application soutenue à certains jeux sérieux, où les heures coulent pour vous sans que vous vous en aperceviez? N'ont-ils rien à souffrir de l'agitation et du tumulte des réunions mondaines, et de l'interversion totale des heures de vos repas et de votre sommeil, auxquelles vous vous condamnez cependant dans l'intérêt de vos plaisirs? N'ont-ils rien à souffrir de ces longs repas où vous vous repaissez de l'abondance et de la variété de tous les mets recherchés qu'on y étale, et du changement total que vous faites de la nuit dans le jour, chaque fois qu'il s'agit de prendre part à ces danses, à ces bals qui ne commencent jamais assez tôt, et ne finissent jamais trop tard pour vous? Des divertissements poussés jusqu'à cet excès semblent bien aussi contraires à votre tempérament que le jeûne et l'abstinence; et cependant le soin de votre santé ne vous porte pas à vous en abstenir. Vos plaisirs l'emportent ici sur la faiblesse de votre tempérament, et ce tempérament se prête à tout, supporte tout, excepté les jeûnes et les abstinences que l'Eglise vous prescrit pour la sanctification de votre âme, et la sécurité de vos intérêts éternels!

Détrompez-vous cependant, chrétiens

sensuels et idolâtres de votre corps ; ce n'est ni à votre santé ni à votre tempérament que l'Eglise déclare la guerre par ses lois de pénitence. Elle n'attaque que votre mollesse et votre esclavage des sens. Loin d'affaiblir votre santé, le régime qu'elle vous prescrit deviendrait pour vous, comme pour tant d'autres, un joug très-facile à supporter ; vous y trouveriez même le remède de vos langueurs corporelles, en même temps que la santé de votre âme, si vous aviez seulement le courage d'en faire l'épreuve une bonne fois. Car, il est inouï jusqu'à ce jour que la pratique de la tempérance, et la fidélité aux jeûnes que l'Eglise prescrit, aient jamais abrégé la vie de ceux qui les ont observés dans la mesure nécessaire pour satisfaire à ses saintes lois. Des milliers d'anachorètes, des chrétiens sans nombre ont pu, dans tous les temps, remplir cette mesure, et y ajouter même ; et cependant ils ont conservé ou même acquis une bonne santé, ils sont parvenus à un âge très-avancé, en bien plus grand nombre et d'une manière bien plus sûre que les hommes qui ont eu pour règle de ne rien refuser à l'insatiabilité de leurs appétits corporels. Et ! n'en voyons-nous pas tous les jours, de ceux qui pâlissaient au seul nom du jeûne et de l'abstinence, qui en avaient toujours regardé l'observance comme au-dessus de leurs forces, trouver ces œuvres très-praticables, faciles même, dès l'instant où, revenus sincèrement à leurs devoirs, et déterminés à surmonter les répugnances de la nature, ils ont commencé efficacement à les observer ? Ce n'est pas leur tempérament qui a changé, c'est leur cœur ; ils n'ont pas acquis de nouvelles forces, mais ils ont pris de nouvelles déterminations. Faites comme eux, ayez le courage de les imiter, et vous obtiendrez le même résultat.

L'excuse que les uns tirent de leur tempérament pour se soustraire aux lois de la pénitence, d'autres la trouvent dans une prétendue incompatibilité de ces salutaires observances avec les travaux et les occupations de leur état. Rien de plus légitime que ce motif, lorsque cette incompatibilité est réelle. En la supposant telle, la loi du travail auquel Dieu a condamné tous les hommes, l'emporte sans doute sur la loi du jeûne. D'un autre côté, l'Eglise, cette mère aussi attentive que tendre envers les fidèles, à l'exemple de son divin époux, ne veut pas plus que lui la ruine même corporelle de ses enfants. Ses lois se plient aux nécessités de l'âge, aux accidents du tempérament, aussi bien qu'aux besoins de l'état et de la situation. Elle ne demande à chacun de nous que la mesure d'expiations que nous sommes à même de supporter, sans nuire à nos travaux d'obligation ; et si elle entend que les jeûnes et les abstinences qu'elle prescrit soient des peines et des mortifications pour tous, elle entend aussi qu'ils ne puissent jamais devenir des obstacles aux travaux de notre état, ou des causes de maladies pour aucun, pas même pour le dernier de ses enfants.

Mais il y a loin de cette sage indulgence de l'Eglise aux prétentions des chrétiens dont nous parlons. A entendre ceux-ci, on dirait que la loi du jeûne et de l'abstinence n'a été faite que pour les gens oisifs et désœuvrés, ou pour ceux que les avantages de la fortune dispensent, ainsi qu'ils l'entendent, de tout assujettissement au travail. Or, est-ce là, nous le demandons, l'esprit et la véritable application de cette loi ? Lorsque Jésus-Christ a recommandé le jeûne à ses disciples, lorsque l'Eglise toujours assistée de l'Esprit-Saint, en a fait une loi générale pour les chrétiens de tous les temps, de tous les lieux, de tous les états et de toutes les conditions, ignoraient-ils donc la loi qui condamne tous les hommes au travail, et les conditions nécessaires à son accomplissement ? Auraient-ils promulgué des préceptes contradictoires les uns aux autres, et auraient-ils ainsi abrogé d'une main ce qu'ils établissaient de l'autre ? Qui pourrait être assez insensé, ou pour mieux dire, assez impie pour le penser ? Mais d'ailleurs cette loi, ce besoin du travail sont-ils une nécessité propre et réservée à notre siècle ? Nos pères n'y ont-ils pas été soumis comme nous et avant nous ; et n'ont-ils pas trouvé le moyen de concilier l'observance simultanée de ces deux lois ? Dirons-nous que les travaux de notre temps sont plus pénibles et plus incompatibles avec le jeûne que ceux des siècles passés ? Nous l'avancerions sans raison ; et l'expérience, de même que les progrès des arts qui ont substitué les choses et les éléments aux bras de l'homme dans nombre d'opérations autrefois très-pénibles, prouveraient au besoin le contraire. « Pour savoir si le jeûne est nuisible à la santé, ou peut nous rendre incapables de nos devoirs, nous disait dans le siècle passé un des doctes apologistes de nos saintes institutions, il suffit de voir s'il y a moins de vieillards à la Trappe et à Sept-Fonts, que parmi les voluptueux du siècle ; si les médecins sont plus souvent appelés pour guérir des infirmités contractées par le jeûne, que pour traiter des maladies nées de l'intempérance ; si enfin les gourmands sont plus exacts à remplir leurs devoirs que les hommes sobres et mortifiés» (Bergier, *Dict., de Théol.*, au mot *Carême*).

Quels sont-ils, d'ailleurs, ces chrétiens qui opposent le travail au jeûne, et d'où partent ces réclamations d'incompatibilité entre l'un et l'autre ? Est-ce le pauvre habitant de la campagne, est-ce l'obscur ouvrier, exposés à souffrir du déréglement des saisons et des malheurs du temps, voués par état à une vie simple et frugale, et bornant tous leurs désirs à ne pas souffrir de la faim et de l'indigence, qui allèguent une telle incompatibilité ? Non, pour l'ordinaire ce n'est pas eux. Condamnés à un travail pénible, obligés de disputer à la terre ou à la matière, à force de sueurs, le pain chétif

dont ils se nourrissent, et le pauvre vêtement dont ils se couvrent, ils ne se plaignent pas, ils n'accusent pas les lois de l'Eglise de sévérité impraticable, mais ils les observent fidèlement, et ils trouvent encore souvent dans leur frugalité, nous dirions mieux, dans leur misère même, de quoi ajouter de nouvelles privations à celles que leur état leur impose. Ceux qui recourent donc le plus souvent, et en bien plus grand nombre, à ces prétextes, ce sont les hommes sur lesquels la nature, la société et la Providence ont accumulé leurs faveurs, et qui, abusant déjà fréquemment de ces faveurs mêmes, pendant l'année, prétendent encore s'en faire un titre de dispense de nos salutaires observances à l'entrée du carême, les trouvent insupportables, parce qu'ils sont habitués à ne rien supporter de ce qui restreint ou diminue leurs jouissances sensuelles. C'est donc à ces chrétiens indolents et sensuels que nous devons principalement rappeler la nécessité du jeûne et de l'abstinence; c'est à eux que nous devons dire hautement d'après l'Evangile, que s'ils ne font pénitence, ils périront infailliblement; et que le rang, la condition, l'état et la naissance n'ont aucun privilége à réclamer dans l'observance des lois de la pénitence chrétienne. Loin de s'y refuser, ils les embrasseraient courageusement, et ils n'y trouveraient même rien que de doux et de facile si cette observance pouvait seulement tourner à l'avantage de leur fortune, ou de leur ambition. Nous le voyons tous les jours; il n'y a pas de sacrifices auxquels ils ne se condamnent de bon cœur, quand il s'agit de satisfaire l'une ou l'autre de ces idoles; mais comme le jeûne et l'abstinence n'ont de rapport qu'avec le bien de leur âme et le soin de leur éternité, ils en trouvent l'observance inconciliable avec leurs travaux. Aveugles volontaires, et arbitres de mauvaise foi, ils en jugeraient bien différemment si, au lieu de traduire de telles observances au tribunal de leurs convoitises et de leur sensualité qu'elles sont destinées à mortifier, ils prenaient pour base de leur jugement l'Evangile qui doit leur servir de règle, ou même une raison impartiale ou éclairée.

Ecoutez à ce sujet, dirons-nous à de tels chrétiens, un pontife qui a été une des lumières et des colonnes de l'Eglise, le grand saint Athanase : « Prenez garde, » disait-il, « d'ajouter foi à ceux qui vous disent que le jeûne affaiblit trop vos forces pour le travail; car c'est l'ennemi de votre salut qui vous tient ce langage par leur bouche. Rappelez-vous l'exemple de Daniel et de ses compagnons de captivité à la cour de Nabuchodonosor. L'eunuque préposé à leur garde voulait les obliger à se nourrir des viandes défendues par leur loi, dans la crainte que les aliments maigres ne rendissent leur visage pâle et exténué, lorsqu'ils devraient paraître devant le roi. Ils refusèrent les mets qu'on leur servait de la table du monarque et ils dirent à leur gardien : Essayez de nous donner les légumes et l'eau que nous vous demandons. Il leur accorda leur demande, et, après dix jours d'épreuve, il les conduisit devant le roi, qui leur trouva plus de force et de beauté qu'à ceux qui partageaient les délices et les somptuosités de ses festins. Voilà les effets du jeûne, continue le même Père; il éloigne et guérit les maladies, il remédie à la surabondance des humeurs corrompues, il met en fuite l'ennemi de notre salut, il bannit les mauvaises pensées de notre esprit et le rend plus lucide, il purifie le cœur, il sanctifie le corps et rapproche l'homme du trône de la Divinité. » (S. Athan., *De virgin.*)

Là ne finissent pas encore les motifs que l'on allègue contre le jeûne et l'abstinence. A ceux du tempérament et du travail on ajoute ceux que l'on tire de l'inclémence des saisons et de la rareté ou de la cherté des aliments maigres, qui en sont la conséquence. Nous n'avons rien à dire contre de tels motifs lorsqu'ils sont réels, et nous reconnaissons qu'il en arrive quelquefois ainsi. Dieu, qui tient tous les biens dans dans sa main, nous les distribue selon nos mérites; et il se doit à lui-même de nous traiter quelquefois moins généreusement, pour que nous ne l'oubliions pas dans l'abondance, et afin d'éprouver notre vertu et de nous fournir ainsi le moyen d'acquérir de nouveaux mérites par notre résignation ou d'expier nos péchés per les privations qu'il nous impose. Dans de telles circonstances, il laisse à son Eglise le soin d'adoucir et de restreindre ses lois; et la dispense que nous en obtenons n'a rien que de légitime dès que les motifs allégués en la sollicitant ont la vérité et la justice pour bases.

Mais ici, M. F., ne nous faisons-nous pas encore souvent illusion, et ne prenons-nous pas pour motifs légitimes ce qui ne saurait l'être? N'y a-t-il pas une foule de chrétiens qui, à l'approche du carême, et quelle qu'ait été l'abondance ou la médiocrité des produits de l'année, trouvent toujours qu'il y a eu pénurie de tel ou tel aliment qu'ils regardent comme nécessaire pour pouvoir observer les lois de la sainte quarantaine, blasphémant ainsi les dons du Seigneur, et tournant contre le ciel même les biens qu'ils en ont reçus? Vous ne cessez de vous récrier contre la rareté et le haut prix des aliments maigres. Mais ces plaintes sont-elles toujours bien fondées? Ces aliments étaient-ils plus abondants pour les générations qui nous ont précédés que pour la nôtre, ou bien celles-ci avaient-elles moins de répugnance que nous à en user? Y aurait-il aussi toujours une différence si considérable entre le prix du maigre et celui du gras? Vos moyens d'existence ne vous permettent pas, dites-vous, de supporter cette différence! Mais quelle autre privation, même tant légère soit-elle, vous imposez-vous donc dans le courant de l'année pour vous mettre en état de le faire? Est-ce sur vos plaisirs, sur votre parure

que vous faites des retranchements ? Non ; car nous voyons dans toutes les conditions que l'on souscrit à des parties de plaisir, que l'on se procure certains divertissements et certaines superfluités de la vie qui ne s'obtiennent pas sans des sacrifices assez dispendieux pour l'économie des familles. Nous voyons une recherche dans la manière de se vêtir, un luxe de parure qui nous feraient croire que nous habitons une de ces cités d'opulence, où la vanité et les caprices de la mode ont établi leur trône et se disputent à l'envi les regards d'un public oisif et avide de nouveautés : un luxe qui met, pour ainsi dire, toutes les conditions de niveau, et ne laisse aux plus favorisées que l'embarras de ne plus savoir qu'inventer pour se distinguer encore de celles qui leur sont inférieures. Nous voyons, enfin, diverses classes des artisans eux-mêmes sacrifier invariablement dans chaque semaine un jour ouvrable à leurs plaisirs et consumer souvent dans ce seul jour les ressources qui auraient suffi aux besoins de leur famille pendant la semaine entière; et ils viendront nous dire, après cela, que les règles de l'économie ne leur permettent pas de faire maigre pendant le carême !

Eh quoi donc, M. F. ! tant de ressources, tant d'abondance quand il s'agit de plaisirs et d'étalage de vanité aux yeux du public; tant de moyens et de manières d'orner ce misérable corps que les vers dévoreront un jour, et puis, misère, pénurie, cherté excessive et sacrifices impossibles chaque fois qu'il s'agirait de se conformer à l'exemple de notre divin modèle et aux lois de cette Eglise qu'il nous a donnée pour régulatrice dans nos mœurs ! Jugez vous-mêmes si cette conduite est raisonnable, si ces prétentions sont équitables, et si l'excuse de la cherté du maigre dans le carême ne doit pas tourner un jour à la confusion et au tourment de tant de gens à qui aucun autre sacrifice ne coûte, et à qui il semble cependant impossible de se résigner à celui-ci.

Peut-être, M. F., quelques-uns d'entre vous trouveront-ils ces réflexions trop dures ou trop sévères. Elles n'ont cependant rien que de très-conforme à l'Evangile qui est la loi suprême des chrétiens, et aux ordonnances de l'Eglise qui en est l'interprète infaillible. Nous manquerions à notre devoir, si nous vous laissions dans l'illusion où vous nous semblez être à cet égard ; et loin de nous repentir de vous tenir un tel langage, dans le zèle qui nous anime pour le salut de vos âmes, nous nous réjouirions plutôt de vous avoir contristés quelques instants, pourvu que cette tristesse soit selon Dieu et qu'elle vous dispose à la pénitence à laquelle nous vous invitons.

Nous vous adressons les mêmes invitations, à vous, nos chers frères séparés, vaudois, disciples de Pierre Valdo, votre père et votre fondateur, dont le sort est d'autant plus déplorable à nos yeux que vous ne savez plus à qui en croire, dans l'état d'incertitude et d'indécision où vous ont jetés les dissidences et les contradictions de vos ministres (249). Refuserez-vous encore de reconnaître dans le carême des catholiques une des institutions chrétiennes les plus vénérables par son antiquité, et les plus salutaires dans ses effets ? En ferez-vous encore l'objet de vos sarcasmes et de vos dérisions sacriléges ? Nierez-vous que l'Evangile atteste clairement que Jésus-Christ, notre maître et notre modèle, a jeûné pendant quarante jours ? Nierez-vous qu'après avoir annoncé que ses disciples jeûneraient aussi dès qu'il les aurait quittés, il les ait formellement avertis que parmi leurs ennemis invisibles il y en aurait dont ils ne pourraient triompher que par le jeûne et la prière ? Nierez-vous qu'il ait tracé lui-même quelques-unes des règles à observer dans le jeûne ? Nierez-vous qu'il ait invité tous les hommes à l'imiter dans ses œuvres, à renoncer aux convoitises des sens, à porter leur croix, à faire pénitence et à crucifier leur chair avec leurs vices (250) ? Nierez-vous, enfin, que la religion chrétienne, selon la belle expression d'un grand orateur du siècle passé, *soit née dans le sein du jeûne et de l'abstinence?* (Massillon, *serm., sur le jeûne.*) Et si l'évidence de ces faits, et la lettre même de l'Evangile vous empêchent de contester de telles vérités, que vous reste-t-il donc à opposer à l'observance du carême, et comment n'en conclurez vous pas que, sur ce point comme sur tant d'autres, vous vous êtes jetés hors du christianisme en vous séparant de l'Eglise catholique ?

Nous revenons à vous, nos chers diocésains, et nous vous conjurons d'entrer non-seulement avec courage, mais avec une sainte joie dans la carrière des salutaires expiations auxquelles l'Eglise vous invite par notre organe. Joignez-y, pour les rendre plus agréables à Dieu et plus méritoires pour vous, la méditation plus fréquente des vérités éternelles, l'assiduité à l'annonce de la parole de Dieu, une vie plus retirée du monde et de ses distractions, de fréquents retours sur vous-mêmes, d'abondantes aumônes en faveur des indigents, et enfin la pratique de toutes les œuvres les plus propres à procurer la gloire de Dieu, l'édification de votre prochain et le salut de vos âmes.

Parmi celles que nous recommandons spécialement à votre charité et à votre zèle pour les intérêts de notre sainte religion, nous n'oublierons pas cette institution tout à la fois si grande, si méritoire aux yeux de la foi, et si admirable dans ses résultats, l'œuvre de l'*Association pour la propagation de la foi.* Un grand nombre d'entre vous

(249) *Voy.* sur ces dissidences l'opuscule d'un de ces ministres, intitulé : *Les vaudois convaincus d'hérésie.....* p. 19, 51-2, 55.

(250) *Matth.*, IV, 2; *Luc.*, V, 35; *Matth.*, XVII, 20; *Matth.*, VI, 16, 17, 18; *Joan.*, XIV, 6; *Matth.*, XVI, 24; *Galat.*, V, 24.

participent déjà au bien si consolant qu'elle produit et aux trésors de grâces spirituelles dont elle enrichit ses associés. D'autres, avant d'y prendre part, nous ont demandé notre sentiment et manifesté le désir de s'y adjoindre dès que nous leur aurions indiqué une personne chargée de recevoir leurs aumônes. Nous secondons leurs pieux désirs avec d'autant plus d'empressement que nous avons toujours regardé une telle œuvre comme une des plus admirables que l'esprit de foi ait produites dans ce siècle, et une des plus consolantes dans ses effets pour tout chrétien en qui il reste encore quelque zèle pour les progrès et la conservation de notre sainte religion dans les régions étrangères. Ceux donc qui désirent de s'y adjoindre pourront transmettre leur nom et la modique offrande, par le moyen de laquelle ils y seront admis, à notre vicaire général ou à leurs curés respectifs, desquels ils recevront en même temps les notices les plus exactes sur la nature, le but, les conditions et les résultats de cette pieuse et touchante institution.

Pignerol, le 15 février 1838.

CINQUIÈME MANDEMENT.

Pour le carême de 1839.

SUR LES DÉSORDRES DU CARNAVAL.

Chargé auprès de vous, nos très-chers frères et fils en Jésus-Christ, d'un ministère qui nous dévoue entièrement à vous, et nous oblige à nous occuper sans cesse de votre sanctification ici-bas pour assurer votre bonheur dans l'éternité, c'est un véritable soulagement pour notre sollicitude pastorale que l'approche du saint temps du carême où nous nous entretenons chaque année avec vous des grands intérêts de votre salut, et où, vous faisant entendre notre voix par l'organe de ces pasteurs respectables sur lesquels nous nous déchargeons d'une portion de nos sollicitudes, nous vous exhortons à répondre fidèlement à votre vocation, en combattant avec courage contre les ennemis de votre salut, en avançant sans cesse dans la voie du Seigneur, et en faisant fructifier votre foi par toute sorte de bonnes œuvres.

Ce que nous avons fait à l'occasion des carêmes précédents, nous allons donc, N. T. C. F., le faire encore à l'approche de celui que nous vous annonçons. Saintement jaloux de voir en tous nos chers diocésains des enfants dociles à la voix de l'Eglise notre mère, et fidèles à l'observance de ses commandements, nous allons vous exhorter à passer saintement la quarantaine qui va commencer, à en faire un temps de propitiation et des jours de salut pour votre âme, à joindre au jeûne et à l'abstinence corporelle la mortification des passions, l'éloignement du péché et de tout ce qui y conduit, les dispositions, en un mot, d'un cœur contrit et humilié, sans lesquelles nos jeûnes n'auraient aucun mérite devant Dieu et seraient sans fruit pour nous. Nous tâcherons de vous montrer, à cette fin, que vous devez embrasser les saintes ordonnances du carême dans toute leur étendue, en vous conformant exactement soit à l'esprit, soit à la lettre des dispositions qu'elles prescrivent, et en évitant surtout les déplorables abus que tant de chrétiens mêlent à leur observance, et dont nous nous sommes proposé de faire la matière de cette exhortation.

Quel que soit le nombre des coupables censeurs ou des contempteurs audacieux que les lois du carême rencontrent parmi nous, il nous resterait encore, M. F., de quoi nous consoler en voyant le nombre beaucoup plus grand de ceux qui rendent justice à leur sagesse et à leur utilité, se montrent disposés à les observer, les observent ou croient de les observer en effet, si cette observance était ce qu'elle devrait être de leur part, pour satisfaire véritablement à toute l'étendue de ces saintes lois. Mais qu'il s'en faut bien, hélas! que la chose soit ainsi, et que tous se conforment fidèlement à ce qu'elles exigent.

En premier lieu, puisque le jeûne et l'abstinence du carême sont établis pour nous faire expier les péchés dont nous nous sommes rendus coupables, et nous préserver d'y retomber à l'avenir, la douleur et la détestation de ces péchés, la fuite des occasions qui y conduisent, devraient donc être les compagnes inséparables de nos jeûnes, et nous devrions les regarder comme des conditions indispensables pour les rendre méritoires devant Dieu. Que penser donc, d'après cela, du jeûne de tant de chrétiens qui, après s'être abandonnés librement à leurs passions pendant le reste de l'année, et avoir mené une vie toute de plaisirs et de passe-temps mondains, ne connaissant d'autre bonheur ici-bas que celui de se livrer aux convoitises de leurs sens; s'imaginent ensuite de satisfaire suffisamment pour toutes leurs infidélités, d'expier tous leurs péchés, de remplir en un mot, le précepte de la pénitence, en s'assujettissant pendant quelques semaines aux lois du jeûne et de l'abstinence, sans s'inquiéter ni de réprimer leurs inclinations déréglées, ni de déraciner leurs habitudes vicieuses, ni, en un mot, de renoncer de cœur à ces péchés qu'ils semblent néanmoins vouloir expier? Ce mélange de privations momentanées et de sensualité habituelle, ces œuvres satisfactoires pour le péché et cette profonde indifférence à s'en abstenir, ces cendres répandues sur leur tête en signe de pénitence et ce feu de la concupiscence qui dévore leur cœur, que sont-ils, que peuvent-ils être autre chose aux yeux de Dieu que l'étrange contraste qu'offrent ces hommes qui veulent servir deux maîtres à la fois, et qui, semblables à ces Juifs dont les jeûnes ont été maudits, s'imaginent d'en imposer à leur Dieu par de vains dehors de pénitence, tandis que leurs cœurs plongés dans l'iniquité sont loin de lui, et demeurent incessamment dans l'esclavage du dé-

mon ? N'est-ce pas ce contraste entre ces jeûnes matériellement pratiqués aux mêmes époques, et une vie toute sensuelle et toute profane, qui attire les dérisions des impies et des hérétiques sur les lois de pénitence que l'Eglise nous a imposées? Vous vivez comme nous dans tout le reste, disent ceux-ci; vous ne vous refusez aucun plaisir, vous ne déclarez la guerre à aucune passion pendant tout le cours de l'année, vous continuerez encore dans ce même genre de vie après que le carême sera passé; pourquoi vous distingueriez-vous donc de nous pendant cette seule quarantaine; et à quoi pourraient vous servir les jeûnes et les abstinences que vous allez pratiquer? Ne dirait-on pas, ajouteront encore les détracteurs de ces lois, que vous ne vous affligez pendant quelques jours que pour mieux satisfaire vos convoitises, et vous assurer, pour ainsi dire, un privilége d'impunité pendant le reste de l'année? Et comment pourraient-ils penser autrement, en voyant périodiquement cette vaine montre de pénitence paraître tout-à-coup, et surgir, pour ainsi dire, du fond même de la vie toute charnelle qui précède, accompagne et suit le carême des chrétiens dont nous parlons? C'était la réflexion du pape saint Léon. Les impies, dit-il, ont bien raison de se railler de nous et de blasphémer nos saintes institutions, lorsqu'ils trouvent tant d'opposition entre nos jeûnes et nos mœurs. Car le jeûne, continue le même pape, ne consiste pas dans la seule privation temporaire de nourriture, et ce serait même sans fruit que nous retrancherions quelques aliments à notre corps, si nous ne nous abstenons en même temps de commettre le péché, et si, en mortifiant notre chair, nous ne réprimons également les passions qui dominent notre âme. (Serm. 4 *de Quadrages.*) Pensez-y donc, N. T. C. F., et prenez une bonne fois la résolution de jeûner de cœur, c'est-à-dire, de vous abstenir du péché, en même temps que vous jeûnerez de corps pour l'expier. Vos jeûnes seront alors agréables à Dieu, méritoires pour vous-mêmes; et les ennemis de la pénitence seront forcés d'y trouver un sujet d'édification, au lieu d'un scandale qu'ils y cherchaient.

Un autre abus non moins condamnable quoique accrédité par une coutume qui semble presque le légitimer, c'est celui que nous présente annuellement une foule de chrétiens qui ne connaissent d'autre préparation au carême que celle de consacrer les dernières semaines qui le précèdent à toute sorte de divertissements, de raffinements, de sensualité, et souvent même à des excès de tout genre. Ce n'est pas qu'en satisfaisant ainsi à toutes les convoitises de la chair, on se propose du moins d'observer ensuite les saintes lois de la pénitence: non, un bon nombre parmi les chrétiens dont nous parlons, ne connaîtront pas plus de jeûnes pendant la sainte quarantaine qu'ils n'en connaissent en tout autre temps de l'année; et, malgré cela, vous les verrez se livrer sans retenue à tous les excès du carnaval, comme pour se dédommager d'avance des saintes austérités de la pénitence qu'on va leur annoncer, et auxquelles ils sont déjà bien décidés à ne pas se soumettre.

Sans doute, s'il ne s'agissait, parmi les divertissements du carnaval, que de réunions, de repas, de conversations accompagnées d'une innocente gaîté, et destinées à rapprocher entre eux les individus et les familles; s'il n'était question que de chants sans scandales et d'amusements sans dangers, la religion qui n'interdit à l'homme vivant en société aucun des plaisirs qui peuvent se concilier avec l'innocence et les bonnes mœurs, n'aurait rien à blâmer dans de tels divertissements. Mais les chrétiens dont nous parlons ne se tiennent pas dans ces limites. Le grand privilége réservé, selon eux, au temps du carnaval, c'est de dépasser en tout les bornes de la modération; c'est d'ajouter des excès plus grands à ceux que l'on se sera déjà permis pendant le reste de l'année; c'est de se montrer ouvertement ennemi de la croix de Jésus-Christ en faisant, selon l'expression de l'Apôtre, son Dieu de son ventre (*Philip.*, III, 18, 19); c'est enfin, une fureur, une frénésie, disons mieux, une sorte de défi réciproque à qui fera plus de folies dans l'entraînement qui précipite une foule de gens vers les jeux, les plaisirs et les déréglements de tout genre qui semblent être devenus son unique affaire à l'époque du carnaval. Vous diriez presque l'Evangile aboli, la licence autorisée, et les excès passés en droit dans ce temps de dévergondage et de folie.

Quelle manière de se préparer, M. F., à la pénitence du carême et à la célébration des grands et redoutables mystères qui doivent en marquer la fin! Eh quoi! tandis que les premiers chrétiens, au rapport de saint Basile et de saint Jean Chrysostome, attendaient le carême avec une sainte joie et une vive impatience, qu'ils en fêtaient religieusement l'approche (251), grand nombre de chrétiens de nos jours, qui ne se soucient nullement d'en garder les saintes observances, croiront cependant de ne pouvoir jamais se procurer trop de plaisirs ni se livrer à trop d'excès avant que la dernière heure du carnaval ait sonné! Peut-il y avoir une discordance plus frappante entre nos mœurs, nos usages à cet égard, et les mœurs et les usages des premiers chrétiens? Cette discordance seule ne suffit-elle pas pour montrer à quelle distance nous nous trouvons de ceux qui nous ont précédés dans la pratique de la même religion que nous professons, et à quelle sorte d'a-

(251) Omnes pariter audiunt edictum (jejunii), et summo gaudio excipiunt. (S. Basil., 2 *de jejun.*, n. 2.) — Majori hodie voluptate ad mensam tenuem quique accedunt quam pridem cum multa delicata edulia, multumque vinum meracum proponebantur. (S. Chrys., hom. 2 *in Gen.*, n. 1.)

néantissement sont réduites les lois du jeûne et de l'abstinence, pour les chrétiens dont nous parlons ?

Elevant ici notre voix, nous dirons plutôt, nos gémissements, contre de tels chrétiens, dont le nombre hélas ! est plus grand qu'on ne pense, nous n'entendons pas même désigner ici cette classe d'êtres dégradés qui, après avoir passé une grande partie du jour et de la nuit dans les tavernes et dans les réceptacles du vice, promènent ensuite publiquement au milieu des villes le spectacle dégoûtant de l'ivrognerie mêlée à la luxure, et assourdissent les habitants paisibles de leurs cris sauvages, de leurs propos licencieux et de leurs chansons lascives. Vous diriez, en les entendant pendant les longues soirées du carnaval, que c'est de ces êtres en qui il n'y a plus rien d'humain qu'un reste de la figure, que le Roi-Prophète a voulu nous parler lorsqu'il a dit : *Facta est nox, in ipsa pertransibunt omnes bestiæ silvæ.* (*Psal.* CIII, 21).

Détournons nos regards de ces excès, M. F., et portons-les sur d'autres abus qui, quoique moins graves et moins scandaleux, ne laissent pas cependant que d'être en opposition réelle soit avec l'esprit, soit avec la lettre des lois du jeûne et de l'abstinence.

Et d'abord, n'est-ce pas un véritable abus, une déception condamnable que celle de ces chrétiens qui, peu soucieux de n'exposer que la vérité dans les motifs qu'ils allèguent pour être dispensés du jeûne ou de l'abstinence, s'imaginent qu'il leur suffit d'obtenir cette dispense d'une manière quelconque pour en être véritablement déchargés? Ils allègueront tantôt des raisons d'incommodités ou de faiblesse de tempérament, tantôt des motifs d'économie ou de manque de ressources dont ils font eux-mêmes si peu de compte dans toutes les circonstances où ils ont quelque passion ou quelque intérêt à satisfaire, qu'on dirait qu'ils les tiennent comme en réserve pour l'entrée du carême, où ils ne manquent jamais de les faire valoir afin d'obtenir de s'affranchir de ces saintes observances. Plus souvent, ils exagèrent tellement ces raisons et ces motifs, que ce qui devait à peine servir à leur obtenir quelques adoucissements aux salutaires rigueurs de la pénitence imposée à tous les chrétiens, et dont ils auraient eux-mêmes un si grand besoin, devient dans leur bouche un motif qui anéantit presque entièrement l'obligation de la loi par rapport à eux. Or, nous vous le demandons, N. T. C. F., peut-on, sans vouloir s'aveugler soi-même, se croire exempt de la loi sur des dispenses obtenues de la sorte ? N'est-ce pas, au contraire, ajouter le crime de la mauvaise foi à celui de la violation du précepte? Ignorerait-on donc que toute dispense obtenue sur une allégation fausse ou notablement exagérée, est nulle en soi, et ne sert qu'à rendre coupable d'une double transgression devant Dieu celui qui l'a obtenue?

D'autres plus téméraires encore ne craignent pas de se dispenser eux-mêmes de ces salutaires observances. Ils savent, ils sentent, disent-ils, qu'ils ne peuvent supporter ni le jeûne, ni l'abstinence; et sur cela ils s'affranchissent, de leur propre autorité, soit de l'un, soit de l'autre. Si vos raisons sont légitimes, dirons-nous à ceux-ci, pourquoi ne les soumettez-vous pas à l'autorité qui est établie pour en connaître? Pourquoi vous établissez-vous juges dans votre propre cause, au mépris de ceux qui l'Eglise vous a donnés pour en décider? Le moins que vous deviez à leur autorité, c'est bien de la reconnaître en leur soumettant vos raisons; et ce serait une étrange défiance de votre part, ou une indépendance plus étrange encore, que celles qui vous porteraient à croire qu'avec de bonnes raisons la dispense que vous sollicitez ne vous sera pas accordée, ou que vous avez le droit de vous l'octroyer à vous-mêmes. Mais si vos raisons ne vous semblent pas légitimes (252), et si ce défaut de légitimité est la cause même pour laquelle vous prenez sur vous de vous dispenser de l'observance du carême, n'est-ce pas vous rendre alors tout à la fois transgresseurs et contempteurs de ces lois et de l'autorité qui les a portées? Que deviendraient, nous vous le demandons, l'ordre et la subordination dans une société quelconque, s'il était permis à chacun de se soustraire aux lois qui la régissent, sur des motifs dont l'appréciation serait laissée au jugement individuel des membres qui la composent? L'autorité de l'Eglise serait-elle donc moins sacrée, et mériterait-elle moins de soumission de notre part que celle d'une autre société quelconque; ou bien serions-nous moins sujets à être induits en illusion par la chair et le sang lorsqu'il s'agit d'une loi qui leur est contraire, que nous ne le sommes pour toute autre loi relative à des intérêts d'un autre genre? Nous vous en lais-

(252) D'après Benoît XIV, dans sa constitution *Non ambigimus* etc., adressée à tous les évêques, les dispenses individuelles relatives au carême ne doivent être accordées que sur des motifs légitimes et de l'avis du médecin et du confesseur; et les dispenses générales ne peuvent l'être que *sur une nécessité très-grave et urgente* en même temps : *Debitum igitur paternæ uniuscujusque vestrum sedulitatis et charitatis officium jure postulat ut omnibus notum faciatis et annuntietis neminî quidem sine legitima causa et utriusque medici concilio, multitudini vero, veluti populo, aut civitati, aut genti indiscriminatim integræ, non nisi gravissima et urgente necessitate, et in casibus per sacra canonum statuta præscriptis cum debita apostolicæ hujusce sedis reverentia a Quadragesimali jejunio dispensationem, toties quoties opus fuerit, concedendam.... Porro quemadmodum de ejusmodi indulgentia tam caute impertienda, si secus fieret, nos persuasum habemus districtam supremo divino judici redditum iri rationem, ita conscientiam uniuscujusque vestrûm onerandam esse ducimus.*

Voyez aussi les autres constitutions du même pape : *In Suprema*, etc. *Libentissimæ*, etc.

sons, N. T. C. F., la décision à vous-mêmes.

Il en est d'autres qui, moins téméraires et plus soumis à l'autorité de l'Eglise leur mère, recourent à elle et lui exposent leurs raisons avec sincérité et fidélité; mais, sous prétexte qu'ils ne pourraient pratiquer le jeûne et l'abstinence sans interruption pendant toute la durée du carême, ils prétendraient en être entièrement dispensés, oubliant que celui qui ne peut observer la loi dans toute son étendue est tenu de l'observer au moins en partie, et dans la mesure que ses forces et ses moyens lui permettent de le faire. Ce n'est pas tout: Au lieu de s'affliger des motifs qui nécessitent de tels adoucissements en leur faveur, à l'exemple de ceux des premiers chrétiens qui se trouvaient dans le même cas; au lieu de suppléer par d'autres bonnes œuvres à ce qui manque de leur part à l'entière observance de la loi, ils ne font rien, ou ils font trop peu pour s'aquitter d'une autre manière de l'obligation de faire pénitence; ils se réjouissent peut-être dans leur cœur d'avoir des motifs qui les en dispensent; ils étendent ces dispenses au delà des limites qui leur ont été assignées; enfin, ils regretteront même de n'avoir pas des motifs tels qu'ils les affranchissent entièrement du joug de ces lois. Jugez vous-mêmes, N. T. C. F., si ces chrétiens se conforment véritablement à l'esprit des lois de la pénitence, ou s'ils n'en sont pas plutôt de véritables transgresseurs, du moins dans la préparation et la disposition de leur cœur.

Enfin, parmi ceux mêmes qui ne demandent pas des dispenses et qui semblent disposés à observer la loi dans toute son intégrité, que d'abus encore, soit à l'égard de certains aliments dont on use et que le relâchement seul autorise, soit dans l'usage de certaines boissons que l'on se permet dans l'intervalle des repas et au delà de ce qu'un usage légitime pourrait autoriser, soit encore dans la quantité même de nourriture que l'on prend dans les repas permis ou tolérés, soit surtout, pour différentes classes de personnes, dans les raffinements de sensualité que l'on cherche dans les apprêts de ces aliments dont la frugalité et la simplicité devraient être les seuls assaisonnements pendant le temps du carême.

Faut-il donc, M. F., que nous soyons si ingénieux à éluder la loi et à nous tromper nous-mêmes? Tromperons-nous de même le Dieu que nous servons? Ce Dieu qui sonde les cœurs et les reins, qui voit le dehors et le dedans; ce Dieu, à qui rien n'échappe et qui n'oublie rien, ne nous jugera-t-il donc que d'après les apparences et sur l'extérieur de nos motifs et de nos actions? Ne devons-nous pas nous attendre à satisfaire un jour bien plus rigoureusement à sa justice, à payer plus chèrement notre dette, si nous cherchons à le tromper, comme nous nous trompons souvent nous-mêmes, jusque dans l'espèce d'à-compte que nous lui offrons en ces jours de pénitence et d'expiation?

Ah! loin de nous, N. T. C. F., de tels abus et une telle manière d'observer les lois du carême. Embrassons ces lois dans toute leur étendue, ou ne mettons du moins à leur salutaire observance d'autres bornes que celles que la mesure de nos forces et de nos moyens nous contraint d'y mettre. N'oublions pas de joindre le jeûne spirituel au corporel, la fuite du péché à l'abstinence des aliments interdits. Pensons que le tems du carême est établi pour nous purifier des péchés commis dans le reste de l'année, pour nous retirer de nos habitudes criminelles, et nous faire participer aux mérites de la passion de Jésus-Christ en nous faisant partager ses souffrances : *Si tamen compatimur, ut et conglorificemur.* (*Rom.*, VIII, 17.) Pensons que nous devons éviter dans ce saint temps les jeux, les plaisirs et tout ce qui nous porte à la dissipation; que nous devons vivre avec plus de recueillement et de modestie, prier plus souvent et avec plus de ferveur, pratiquer la mortification de nos sens et éviter soigneusement toutes les occasions de péché; que nous devons être plus charitables envers les pauvres, plus vigilants sur nous-mêmes, fréquenter plus souvent les églises, assister plus assidûment au saint sacrifice de la messe et à la parole de Dieu; enfin, que nous devons préparer notre confession avec plus de soin, afin de nous réconcilier véritablement avec notre Dieu, de devenir des hommes nouveaux et de porter à la table sainte cette pureté de cœur, cet amour de Jésus-Christ, sans lesquels nous ne le recevrions que pour notre condamnation.

Telles sont, N. T. C. F., les graves réflexions que nous offrons à votre méditation pendant la sainte quarantaine que nous allons commencer.

Mais nous ne terminerons pas notre lettre sans nous acquitter envers vous d'une dette qui est bien douce pour notre cœur. C'est de vous témoigner la religieuse satisfaction que nous avons éprouvée en voyant avec quelle foi et quel empressement un bon nombre de nos chers diocésains ont répondu à l'appel que nous vous avons fait, à cette même époque de l'année passée, en faveur de l'œuvre de *l'Association à la propagation de la foi.* Vivement pénétré, comme nous le sommes, de la sainteté et de la haute importance de cette œuvre, nous regardons avec raison comme une des plus précieuses bénédictions que le Seigneur ait répandues sur notre ministère celle par laquelle vous avez signalé votre zèle à cet égard. Peut-il, en effet, y avoir rien de plus conforme à la sainte volonté de Dieu, de plus grand et de plus méritoire aux yeux de la religion, que de concourir à assurer le don de la foi, et à étendre le royaume de Dieu à des centaines de millions d'hommes qui sont encore ensevelis dans les ténèbres de l'idolâtrie et qui gémissent sous le joug des superstitions les plus infâmes et souvent encore les plus cruelles en même temps? Faire connaître le Dieu vi-

vant et les seuls vrais biens dont il est la source à des nations sans nombre qui offrent encore leur encens au démon sous la figure des idoles qu'elles adorent; faire participer au bienfait de la rédemption des peuples étrangers jusqu'à ce jour à la connaissance et à l'amour de Jésus-Christ; faire annoncer la bonne nouvelle du salut, la loi qui a apporté la paix à la terre et y a fait fleurir toutes les vertus, à des hommes plongés jusqu'à ce jour dans les erreurs les plus grossières, dans les vices les plus dégradants, y a-t-il, M. F., nous vous le demandons, ou peut-il même y avoir une œuvre plus sainte dans son but, plus grande dans son objet, plus belle aux yeux de la foi, plus méritoire et plus consolante dans ses résultats? N'est-ce pas s'associer par là à l'exécution des grands desseins de la Providence sur les hommes et à la réalisation des vœux des patriarches et des prophètes de l'ancienne loi, qui tressaillaient de joie en pensant qu'un jour arriverait où toute la terre adorerait le même Dieu et entonnerait des cantiques de louange à sa gloire? *Omnis terra adoret te et psallat tibi.* (*Psal.* LXV, 3.)

Il s'est rencontré, nous le savons, des hommes qui n'ont pas eu honte de débiter que cette œuvre n'était pas formée pour la propagation de la foi, et que les fonds qu'elle recueillait ostensiblement à cette fin étaient secrètement détournés à d'autres objets et servaient à des fins politiques et à des intérêts de parti. Quand on connaît l'esprit d'opposition qui anime de tels hommes contre tout ce qui tend de loin ou de près au bien de la religion, on n'est plus étonné de leurs propos insensés contre une œuvre si éminemment chrétienne et si véritablement catholique. Il y a cependant des calomnies si absurdes en elles-mêmes et si palpablement démenties par les faits, comme celles dont nous venons de parler, qu'on ne saurait comprendre comment des hommes qui attachent quelque prix à leurs paroles et semblent se respecter eux-mêmes osent les inventer. Il ne suffit donc pas pour dissiper les vils soupçons des ennemis de cette œuvre qu'elle ait été formée au grand jour, dans le sein d'une immense et religieuse cité, qu'elle ait eu pour fondateurs et pour propagateurs des hommes du caractère le plus honorable, de la piété la plus pure et la plus éclairée; il ne suffit pas que ces sages administrateurs rendent leur comptes en face de l'Europe, et que les évêques et les missionnaires de trois parties du monde en attestent l'exactitude et la régularité, en montrant les églises fondées, les séminaires établis, les colléges créés, les sauvages et les idolâtres convertis à l'aide des secours que l'*Association* leur transmet; il ne leur suffit pas que la plupart des évêques de l'Europe recommandent hautement cette œuvre, que le pape l'encourage et la protége efficacement en comblant les associés de grâces et de faveurs spirituelles; que notre religieux monarque lui accorde son intérêt et son appui · non, rien de cela ne suffit aux détracteurs de cette œuvre; et, habitués qu'ils sont à chercher de sinistres arrière-pensées dans tout ce qui se fait pour le bien, parce qu'eux-mêmes ne manquent vraisemblablement jamais d'en avoir dans leurs opérations, ils sacrifieront, s'il le faut, jusqu'à leur réputation d'hommes de bon sens et de sain entendement, en cherchant à accréditer les calomnies les plus ridicules et les contes les plus extravagants, pourvu qu'ils viennent à bout d'arrêter l'établissement d'une œuvre qui a le grand tort, à leurs yeux, de contribuer efficacement à la gloire de Dieu, au triomphe de notre sainte religion et au bonheur de l'humanité dans le monde entier.

Nous disons : *au bonheur de l'humanité;* et si ces hommes dont nous parlons, et qui ont sans cesse les mots sonores d'humanité et de philanthropie dans la bouche, en avaient aussi bien les sentiments dans le cœur, ils devraient être les premiers à souscrire en faveur de cette œuvre : car, de quoi s'agit-il en effet dans une telle association, et quels sont les résultats humains qu'elle produit conjointement avec ceux de la propagation de notre foi et de notre religion? Nous le leur apprendrons, puisqu'ils l'ignorent ou feignent de l'ignorer. Il s'agit, en amenant les nations idolâtres et les peuples sauvages à la connaissance du vrai Dieu, de répandre parmi eux les premières lueurs de la civilisation, de détruire l'esclavage le plus dur et le plus abject pour des centaines de millions d'hommes qui ne jouissent encore d'aucun des droits de fraternité et de sainte égalité que l'Evangile a établis parmi les chrétiens, et qui sont encore ou enchaînés à la glèbe, ou tyrannisés et vendus par leurs maîtres comme de vils animaux dans un marché. Il s'agit d'abolir, chez les uns, la prostitution légale des femmes et des filles, et les horreurs d'un culte abominable; chez les autres, l'immolation de créatures humaines à de viles idoles, l'abandon, le meurtre, l'exposition des enfants destinés à être étouffés, jetés dans les égoûts, ou à devenir même, dans quelques contrées, la nourriture des pourceaux. Il s'agit, ici, de détruire l'horrible usage qui condamne la veuve et les esclaves du mort à être enterrés vifs dans la fosse du défunt, ou à être brûlés sur le bûcher qui doit consumer ses restes; là, de faire un peuple d'hommes de ces nations sauvages qui, semblables à des animaux féroces, ne connaissent encore d'autre nourriture que la chair de leurs semblables. Il s'agit enfin, partout où l'Evangile n'a pas pénétré, de relever la femme qui, chez les nations innombrables répandues sur toute la surface de l'Asie, de l'Afrique, de l'Océanie, et dans une partie de l'Amérique, est indignement dégradée, asservie, vendue ou séquestrée de la société comme un être incapable de vertu et de liberté, dont l'homme ne saurait trop fortement river les fers après qu'il a assouvi avec elle ses appétits

charnels. Voilà, M. F., de quoi il s'agit dans l'*OEuvre de l'association pour la propagation de la foi*. Dites-nous maintenant si une telle œuvre ne serait pas digne de l'intérêt de ces hommes qui font sonner si haut les mots d'*humanité*, de *progrès*, de *philanthropie*, de *civilisation ;* et s'ils ne devraient pas en être les premiers et les plus ardents promoteurs, en supposant que ces beaux mots doivent signifier quelque chose dans leur bouche ?

Hélas ! nous le savons bien : quels que soient les efforts de notre zèle auprès de tels chrétiens, ce n'est pas d'eux que nous pouvons attendre des secours à l'œuvre que nous vous recommandons. Ils n'en continueront même peut-être pas moins à la décrier dans l'esprit de ceux qui seraient disposés à s'y associer. Malgré cela, nous leur aurions volontiers épargné nos plaintes et nos reproches, s'il n'eût été de notre devoir de vous prémunir contre leurs perfides insinuations et leurs dégoûtantes calomnies. Ce n'est donc que pour arracher le masque qui couvre la figure de ces faux frères, et à l'aide duquel ils cherchent à vous en imposer, que nous vous les avons montrés tels qu'ils sont. Voyez maintenant si c'est à eux ou à nous que vous devez en croire dans ce qui regarde l'œuvre dont il s'agit.

Ah ! si l'aperçu que nous venons de vous présenter des immenses résultats qu'elle doit produire nous semble propre à toucher le cœur, nous ne dirons pas d'un véritable chrétien, mais d'un homme quelconque, il doit émouvoir bien plus particulièrement la sensibilité religieuse si naturelle aux personnes du sexe dans toutes les classes de la société. Car, vous venez d'entendre, N. C. F., à quel état d'abjection sont réduites les personnes de votre sexe partout où l'Evangile n'a pas brisé leurs fers en devenant le garant de leur vertu. Serait-il possible qu'en réfléchissant au sort de tant de millions d'infortunées créatures qui ne connaissent la vie que par les opprobres et les mauvais traitements, vous vous refusassiez à une légère aumône destinée à leur faire partager les douceurs et les avantages de la position sociale que l'Evangile vous a faite ? Celui de qui vous avez reçu tous les biens dont vous jouissez ne vous aurait-il donc fait naître dans l'aisance ou les richesses que pour satisfaire les caprices de la mode, et sacrifier aux exigences de la vanité et à la mobilité de vos goûts les biens qu'il vous a si généreusement départis ? Ne serait-il pas honteux de voir qu'avec tant de soins que vous vous donnez, et tant de dépenses que vous faites, pour parer ce corps périssable, cette idole de chair que la terre doit consumer dans peu, vous prétextassiez ensuite un manque de ressources et de moyens quand il s'agit d'un léger sacrifice destiné à procurer d'immenses soulagements à des millions de compagnes et de sœurs en Jésus-Christ, qui restent encore placées en dehors de toute société, et sont encore privées des droits même les plus sacrés de l'humanité ? Oh ! non, il n'en sera pas ainsi de vous, nos religieuses diocésaines, et nous attendons surtout de bien autres exemples de zèle et d'édification de votre part, pieuses et charitables dames de cette cité épiscopale. Vous montrerez, par votre empressement à aider et à concourir au succès de cette sainte œuvre, que la foi, le zèle et l'humanité brillent d'un éclat particulier parmi les personnes de votre sexe. Vous attesterez par vos œuvres que vous connaissez le prix des bienfaits que vous devez à l'Evangile, et que l'on n'implore jamais vainement votre charité, lorsqu'on vous expose les maux de vos semblables et qu'on en appelle à votre religion pour le bonheur et la gloire des personnes de votre sexe.

Ayant vivement à cœur de faire participer les associés de cette œuvre aux indulgences plénières que S. S. a daigné leur accorder, soit pour la fête de l'invention de la sainte Croix, soit pour celle de saint François-Xavier, protecteur de l'œuvre, ainsi que pour les visites mensuelles qu'ils feraient à l'église qui aura été assignée à cette fin, nous désignons l'église de chaque paroisse pour celle à laquelle les paroissiens associés pourront faire leur visite, à l'exception de la ville de Pignerol, où nous indiquons l'église de Saint-Joseph. Les congrégations religieuses la feront dans celle de leur couvent.

En invitant messieurs les curés et les vicaires à concourir par tous les moyens qui seront en leur pouvoir à la propagation de l'œuvre, nous les exhortons en même temps à tâcher de donner quelque solennité à la célébration des susdites fêtes, afin de fournir ainsi aux fidèles de nouveaux motifs de concourir à cette œuvre pour participer aux précieuses faveurs spirituelles dont S. S. l'a comblée. Ceux qui désireraient connaître plus en détail tout ce qui concerne sa nature, son excellence, son but, ses moyens, les priviléges qu'elle a obtenus et ses résultats, pourront s'adresser à leurs curés respectifs, qui leur communiqueront l'opuscule sous le titre de *Coup d'œil de l'œuvre de la propagation de la foi*, que notre vicaire général transmettra, sur leur demande, à ceux des curés qui ne l'auraient pas encore reçu.

Pignerol, 17 janvier 1839.

SIXIÈME MANDEMENT

Pour le carême de 1841.

SUR LA PROPAGANDE PROTESTANTE.

En voyant approcher le saint temps du carême, où nous venons chaque année unir notre voix à celle de nos zélés coopérateurs, pour vous disposer à le sanctifier par le jeûne et la prière, et préparer ainsi vos cœurs à la Pâque du Seigneur, nous nous sommes demandé à nous-même, nos très-chers frères et fils en Jésus-Christ, quel serait le sujet sur lequel nous appellerions, en cette année, vos pensées et votre attention. Pasteur d'un troupeau qui a été confié, avant tout, à la houlette de Pierre ; fils de-

cile et soumis, comme vous l'êtes vous-mêmes, à l'autorité de celui qui a été chargé de paître également et les agneaux et les brebis, nous n'avons eu besoin que de prêter l'oreille à sa voix toujours révérée, pour nous déterminer sur ce qui doit faire la matière de nos paternelles exhortations en cette circonstance. Lui-même nous l'avait, pour ainsi dire, indiquée d'avance, en appelant notre sollicitude sur ce qui occupait si gravement la sienne, et en nous invitant à nous en occuper nous-même avec tout le zèle dont nous pouvons être capable avec l'aide du Seigneur.

Oui, N. T. C. F., peu de mois se sont à peine écoulés depuis que le successeur de Pierre, notre saint père le pape, Grégoire XVI s'adressant à tous les évêques de la chrétienté, leur communiquant ses peines et ses consolations, ses craintes et ses espérances, comme un père à ses enfants, les a invités solennellement « à redoubler leurs efforts, à unir leurs travaux,,... pour réprimer les attaques des nombreux ennemis de notre sainte religion, ... pour avertir et prémunir les fidèles..... contre l'astuce et la fraude avec lesquelles les hérétiques et les incrédules s'efforcent de pervertir leur esprit et leur cœur. Vous savez, nous dit-il, qu'il n'y a aucun genre de tentatives et de machinations auxquelles on n'ait recours pour arracher, s'il était possible, de ses fondements, l'édifice de la cité sainte, c'est-à-dire l'Eglise de Jésus-Christ. En effet, sans parler de tant d'autres choses, continue l'Oracle des pasteurs, ne sommes-nous pas réduits à voir les plus rusés adversaires de la vérité se répandre impunément de toute part; à les voir non-seulement persécuter la religion par leurs mépris, l'Eglise par leurs outrages, les catholiques par leurs insultes et leurs calomnies, mais encore envahir les cités et les hameaux, y établir des écoles d'erreur et d'impiété, y répandre par la voie de l'impression le venin de leurs doctrines, pénétrer dans la chaumière, parcourir les champs, s'insinuer familièrement au milieu du peuple dans les villes et des cultivateurs dans les campagnes?

« Il n'est rien qu'ils négligent : Bibles traduites en langue vulgaire et altérées, journaux pestilentiels, petits traités, discours captieux, charité simulée, distribution d'argent, ils mettent tout en œuvre pour séduire le peuple peu instruit et surtout la jeunesse, et pour les attirer à leur secte en les détachant de la foi catholique.

« Que dirons-nous encore? Il n'est presque pas, sur le globe, de contrée si barbare où les sociétés centrales des hérétiques et des incrédules, connues de tout le monde, n'envoient à grands frais des émissaires et des agents pour les parcourir, et où ceux-ci, employant tantôt la ruse et les embûches, tantôt la violence, ne fassent la guerre à la religion catholique, à ses pasteurs, à ses ministres, n'arrachent des fidèles de son sein, et n'en ferment l'entrée aux infidèles (253). »

Chargé, comme nous le sommes par notre ministère, de servir d'organe auprès de vous aux avertissements du pasteur suprême de l'Eglise, nous entrerons avec d'autant plus d'empressement dans ce qui fait l'objet de ses sollicitudes, en vous prémunissant contre la lecture des livres dangereux pour votre foi ou pour vos mœurs, que le diocèse dont la garde nous a été confiée est plus exposé que tant d'autres aux tentatives et aux efforts des ennemis de votre croyance, et que nous n'avons pas seulement à déplorer la zizanie des livres que l'homme ennemi y apporte de dehors, mais le poison de ceux-là mêmes qui s'y fabriquent. Nous nous y prêterons d'autant plus volontiers encore, qu'en cela même nous ne ferons que seconder les sages intentions que notre religieux monarque nous a manifestées par l'organe de son garde des sceaux, dans sa circulaire en date du 8 avril passé.

Et pour vous prémunir d'abord, N. T. C. F., contre cette classe de livres dans lesquels on attaque plus ou moins ouvertement votre foi, gardez-vous d'acheter ou de recevoir même gratuitement des mains de ces colporteurs inconnus, de ces émissaires secrets, soldés par les sociétés bibliques, les livres qu'ils sont chargés de répandre dans les diocèses mêmes qui ne sont peuplés que de catholiques, et plus spécialement encore dans le nôtre. Quelque sacrés que puissent vous paraître les titres de ces livres, quels que soient les éloges que ces propagateurs stipendiés de la parole sainte vous font de ces productions, détournez-en soigneusement vos regards, et fermez impitoyablement l'oreille à leurs invitations et à leurs annonces. Les véritables pasteurs de l'Eglise, les docteurs catholiques ont composé assez d'ouvrages, aussi purs que solides dans la doctrine, pour que vous soyez inexcusables d'aller la puiser à ces sources suspectes ou empoisonnées. C'est de nos livres mêmes que les écrivains protestants ont coutume de tirer et tirent encore chaque jour tout ce qu'il peut y avoir de bon et de salutaire dans les leurs; mais le mélange qu'ils en font avec leurs erreurs, corrompant le bien même qu'ils nous empruntent, ne le rend que plus dangereux pour vous, plus propre à vous faire illusion et à vous séduire.

Ils vous diront peut-être : c'est la Bible, c'est le Nouveau-Testament, traduit en langue vulgaire ou même dans votre patois, et cette traduction est empruntée à des écrivains catholiques dont elle porte le nom, et elle est reçue et approuvée dans votre Eglise.... Défiez-vous de leurs paroles, et tenez pour certain que ces colporteurs gagés, ces prédicants ambulants n'ont et ne sauraient

(253) *Encyclique de Grégoire XVI, à tous les patriarches, primats, archevêques et évêques*, en date du 18e jour des calendes de septembre, de l'an 1840.

avoir aucun motif louable de vous offrir des livres qui seraient réellement sans danger pour vous. Toutes leurs Bibles sont tronquées ou dans le nombre des livres, ou dans celui des chapitres et des versets qui les composent. Toutes sont plus ou moins sacrilègement altérées dans les traductions qu'ils en ont faites, et dans le sens qu'ils donnent à nombre de passages des plus importants de la sainte Ecriture. Lors même qu'ils se vantent de ne reproduire que nos propres traductions, il est rare qu'ils ne trouvent pas moyen d'y imprimer encore, d'une manière plus ou moins adroite, le cachet de leurs erreurs ; et toujours ils dépouillent ces traductions ou des notes, ou des observations et des avertissements qui auraient prévenu ou écarté le danger des fausses interprétations, de la part des simples fidèles. Quel besoin auriez-vous d'ailleurs de recourir à ces traficants de la parole de Dieu pour la lire? L'Eglise catholique a-t-elle jamais laissé manquer ses enfants de traductions sûres et fidèles? A-t-elle attendu Luther et Calvin pour leur en offrir dans toutes les langues que parlent ses adhérents? Quel est donc le but de ces zélateurs en distribuant ainsi la prétendue parole de Dieu? Point d'autre que celui de vous troubler dans votre foi, de la ruiner s'ils le peuvent, et de vous attirer à eux pour vous faire partager leurs erreurs ou leur incrédulité.

Toutefois, leur zèle serait moins étrange si, en ce qui concerne leurs propres traductions, ils pouvaient au moins nous en présenter une, une seule qui n'eût pas été déclarée fautive ou infidèle par les docteurs mêmes de la secte qui en fait usage, comme par ceux des autres sectes ses alliées. Mais non, ils proclament eux-mêmes à haute voix l'infidélité, les erreurs de leurs traductions ; ils les condamnent et ils vont quelquefois jusqu'à les anathématiser ; et ils viendront, après cela, les offrir ou les vendre aux catholiques, comme renfermant la pure parole de Dieu ! ! ! De quel nom qualifier un tel procédé, et quelle preuve plus convaincante que ce n'est pas la parole de Dieu qu'ils ont à cœur de répandre, mais bien votre argent qu'ils ont envie de récolter !

Un tel motif n'est cependant ni le seul, ni le plus criminel ; et ce sont eux-mêmes qui nous l'apprennent. Leur but est encore, ainsi que nous vous le disions, de vous troubler, de vous désunir, en introduisant parmi vous l'anarchie de croyances qui règne parmi eux, et de vous séparer de vos pasteurs légitimes en établissant chez les catholiques autant de religions que de têtes, ainsi qu'il est arrivé chez les innombrables sectes qui sont sorties de Luther et de Calvin

Ils rougissent d'être arrivés, comme ils sont forcés de l'avouer, *à la confusion de Babel*, et, charitables comme ils le sont à votre égard, ils désireraient ardemment, pour diminuer leur honte, vous y voir arriver aussi. Ecoutez les folles jactances et l'étrange confidence que vous en fait un célèbre ministre et professeur de la secte de Calvin. Parlant du nouveau genre d'apostolat de ces émissaires dont toute la mission est de semer des Bibles, il dit : « Ne nous lassons point de répandre ce livre, obligeons tout le monde à l'ouvrir et à le lire ; que partout on le rencontre, qu'on ne puisse l'éviter. . . *Le catholicisme n'a pas encore été mis à cette épreuve; nous verrons comment il la supportera* (254). »

Ces paroles n'ont pas besoin de commentaires ; c'est donc une épreuve, c'est-à-dire, une nouvelle espèce de persécution qu'on prétend susciter au catholicisme par le moyen de la propagande biblique ; or cette épreuve n'est pas autre que celle que nous venons de vous faire connaître ; à moins que ces fauteurs d'anarchie religieuse en fait de croyances ne se fussent encore proposé de favoriser en même temps la dépravation des mœurs. Car ils n'ignorent pas, sans doute, le lamentable aveu que les calculs d'une statistique sévère sont venus arracher à quelques-uns d'entre eux, c'est-à-dire *que les progrès de l'immoralité ont exactement suivi ceux des sociétés bibliques* (255).

Mais supposons même un instant que ces coupables motifs ne se retrouvent que sous la plume ou dans les arrière-pensées de quelques chefs de la propagande protestante ; supposons que ses prédicants publics, ses émissaires secrets et ses semeurs de Bibles n'aient d'autre intention que de faire des prosélytes au culte protestant, l'homme sensé leur dirait encore : Si vous n'êtes animés d'aucune intention hostile à la religion catholique, si votre unique mobile est de vous faire des partisans, adressez-vous donc, avant tout, aux juifs, aux musulmans, aux infidèles dont la déplorable situation réclame avec tant d'instance votre charité et votre commisération. Le nombre de cinq cent millions d'âmes environ, qui sont encore totalement étrangères à la connaissance du christianisme, est bien suffisant, ce nous semble, pour exciter et alimenter votre zèle. Pénétrez donc courageusement, à la suite des missionnaires catholiques, dans ces vastes et nombreuses contrées où les ministres de l'Evangile ne peuvent établir la foi qu'en l'arrosant de leur sang, et où, jusqu'à ce jour, vos missionnaires de comptoir et vos entrepreneurs de conversions sans péril n'ont pas encore osé se montrer ; nous reconnaîtrons alors que le zèle pour la religion de Jésus-Christ entre aussi pour quelque chose dans vos essais de propagande évangélique ; mais ne venez pas, sous peine de tomber dans le ridicule, troubler, pervertir des catholiques,

(254) Supplément au n° 129 du *Narrateur religieux*, p. 668.

(255) *Mandement de l'archidiacre anglican Hoock à son peuple*, dans Milner, lettre 8.

dont la religion, de votre aveu même, est telle qu'on peut parfaitement s'y sauver.

Nous disons : sous peine de tomber dans le ridicule ; peut-on, en effet, être témoin d'un spectacle plus étrange que celui de voir le protestantisme, dont l'examen privé et le rationalisme ont dévoré jusqu'aux derniers restes de croyance, s'enflammer tout à coup d'un beau zèle de prosélytisme, expédier de toute part des cargaisons de Bibles, les faire suivre d'une nuée de distributeurs, de traficants sous le titre de missionnaires, et cela au moment où tout ce qu'il y a de pasteurs, de professeurs et de ministres plus fameux dans la secte, réunis solennellement dans nombre de synodes et de jubilés, sont forcés de proclamer eux-mêmes, à la face de l'Europe et au grand scandale du monde qui les entend ; de proclamer, dis-je, *qu'ils sont sans espérance de pouvoir jamais s'entendre sur une confession de foi, que toute union, à cet égard, leur est impossible; qu'il ne faut plus parler de dogmes*, c'est-à-dire, de croyance, *ni en blanc ni en noir; que le règne des confessions de foi*, ou ce qui est la même chose, de l'accord dans la foi, *est passé*, et qu'un tel accord est même *contraire à la nature du protestantisme, et serait une inconséquence de sa part* (256) !

Quand une secte est parvenue à ce degré de dissolution ; quand elle est réduite à faire de tels aveux, et que, pour trouver des hommes qui se vouent à des missions, où ils ne sont pas exposés d'ailleurs à répandre leur sang, elle est forcée de stimuler leur zèle, nous dirions mieux, de provoquer leur cupidité à l'aide d'énormes appointements (257), et qu'elle ose encore, malgré cela, tenter de faire du prosélytisme, ne dirait-on pas alors du spectacle d'un cadavre en putréfaction qui soulèverait un instant la pierre sépulcrale qui le couvre, pour prêcher aux hommes la vie des habitants des tombeaux ?

Dans les siècles passés, lorsque de nouveaux prédicants hérétiques paraissaient dans l'Eglise, on leur demandait : Qui vous a envoyés ? Quels sont vos titres aux fonctions que vous vous attribuez, et vos droits à la docilité que vous prétendez de notre part ? L'embarras ou plutôt l'impossibilité de faire à ces demandes une réponse satisfaisante trahissait à l'instant le faux prophète ou le faux apôtre. Il n'est pas besoin de soumettre aujourd'hui à de telles questions les prédicants et les émissaires bibliques ; pour leur fermer la bouche et les couvrir de confusion, il suffit de leur demander : Que prêchez-vous ? quelle doctrine annoncez-vous ? que sont les livres que vous nous apportez, et quelles croyances devrons-nous en retirer pour nous mettre d'accord avec vous et avec ceux qui vous envoient ? Si la honte, l'ignorance ou la mauvaise foi ne leur ferment pas la bouche, ils devront répondre qu'aux yeux de quelques-uns d'entre eux la bible qu'ils distribuent est un livre divin renfermant la parole de Dieu, mais qu'au jugement de quelques autres c'est un livre purement humain, renfermant des erreurs, des fausseté et même des absurdités ; que les uns admettent tels livres, mais que d'autres les rejettent ; que ceux-ci y trouvent tels dogmes, telles croyances, mais que ceux-là les répudient et les anathématisent. Allez plus loin, et, après vous être armés de patience contre leurs impies blasphèmes, demandez-leur ce que les protestants pensent de Jésus-Christ ? C'est le Fils de Dieu fait homme, vous diront encore quelques Eglises et quelques docteurs ; ce n'est qu'un pur homme comme nous, vous répondront quelques autres ; c'était un imposteur, répliqueront à leur tour un certain nombre de ministres. Continuez, poursuivez ainsi vos interrogations sur tous les points les plus importants de la doctrine chrétienne, du culte, de la morale et des sacrements ; si ces prédicants osent vous répondre la vérité, ils vous apprendront que, chez eux, on croit le oui et le non, le blanc et le noir sur le même point et dans la même communion ; que chaque jour il paraît de nouveaux réformateurs et de nouvelles sectes, que toutes se condamnent les unes les autres, et qu'enfin le dernier terme, la dernière conséquence du protestantisme, c'est *l'individualité* en fait de croyances, c'est-à-dire, autant de croyances diverses que d'individus. Ce sont là des faits connus, publics et avérés, pour lesquels nous n'avons besoin d'autres preuves, d'autres témoins que des écrits et des aveux des ministres eux-mêmes

Toutefois, N. T. C. F., les livres les plus dangereux, parmi ceux que colportent ces émissaires dont l'or paye le zèle, ne sont pas les livres bibliques, bien que tronqués, altérés ou falsifiés. Ce sont ces petites brochures et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, ces *libercules*, formant de petits traités, qui se présentent sous les titres les plus inoffensifs, souvent même les plus édifiants et les plus orthodoxes. L'erreur y est d'abord très-habilement déguisée ; elle est presque imperceptible dans les commencements ; puis, à mesure qu'on avance, elle dépouille peu à peu les faux dehors qui la déguisaient, et, jetant enfin le masque lorsqu'elle croit s'être suffisamment insinuée dans l'esprit du lecteur, elle se montre alors dans toute sa nudité. C'est là, croyez-nous-en, M. C. F., ce que nous avons vérifié nous-même, en parcourant nombre de bro-

(256) Voyez tous ces aveux, et bien d'autres encore, dans le *Guide du catéchumène Vaudois*, art. *Unité de l'Eglise, Règle de foi*, etc. *Voy.* aussi *Le Protestantisme jugé par la Bible, ou l'A B C religieux*, p. 28, 45.

(257) Les traitements des missionnaires catholiques, employés aux missions étrangères, sont évalués, les uns dans les autres, à 600 f. chacun. Ceux des prédicants protestants sont de 6,000 ; plus, 1,000 pour leur femme ; plus, 500 pour chacun de leurs enfants. Il faut assurer l'existence de leur famille avant de songer à en faire des missionnaires.

chures de cette espèce, que nous avions réunies par centaines, pour en apprécier la tendance et les dangers. C'est le serpent caché dans l'herbe, dont vous n'apercevez d'abord que quelques anneaux, et qui dérobe encore à vos yeux son dard et son venin ; mais il ne tardera pas à vous faire entendre ses sifflements et à vous atteindre de ses morsures, si vous êtes assez imprudents que de vouloir le prendre entre vos mains et jouer avec lui.

Vous parlerons-nous encore, N. T. C. F., d'une autre catégorie de livres, écrits dans le même esprit et tendant au même but, qui se publient annuellement sous un titre qui semblerait seul suffire pour en exclure toute idée de danger? Vous dirons-nous qu'il n'y a pas jusques à certains almanachs, qui s'impriment dans la Suisse protestante et ailleurs encore, dont un zèle fanatique n'ait réussi à faire les auxiliaires et les véhicules des erreurs de la prétendue Réforme? Comme ces sortes de productions annuelles sont très-répandues dans les classes les plus nombreuses de la société, il fallait que le protestantisme vînt aussi y déposer le venin de ses erreurs, afin de les répandre partout et de les faire pénétrer ainsi jusque dans la chaumière du pauvre. Mais si, d'un côté, le danger de la contagion augmente à proportion que de tels livres sont tout à la fois et plus répandus et moins suspects par leur nature, de l'autre, il faut avouer cependant que les doctrines du protestantisme, qui n'ont jamais offert rien de certain, et qui varient chaque jour, sont tout à fait à leur place dans un livre où elles figurent à côté des phases de la lune et de l'incertitude des pronostics dont on y repaît la curiosité des lecteurs.

Il était de notre devoir, N. T. C. F., de vous prévenir de tous ces pièges qu'on tend à votre foi. Et cependant, vous le dirons-nous ? Ce ne sont pas les livres de la propagande biblique que nous redoutons davantage pour vous. Le protestantisme est aujourd'hui trop connu, il a proclamé trop haut l'anarchie de ses doctrines et le dévergondage d'opinions de ses plus fameux docteurs, pour pouvoir encore exercer une certaine séduction sur quiconque n'irait pas volontairement au-devant de l'erreur. S'il faisait jamais quelques conquêtes chez nous, à coup sûr il n'aurait pas de quoi s'en glorifier, et elles n'apauvriraient pas plus notre Eglise qu'elles ne l'enrichiraient lui-même. Quelques individus sans mœurs comme sans foi ne seraient pas des trophées dont il pût tirer vanité, et le corps dont ils se détacheraient n'en resterait même que plus sain et plus pur.

Mais il est d'autres livres plus dangereux pour une certaine classe de la société que les livres protestants, et ces livres on ne les rencontre que trop souvent dans les boutiques de certains libraires, et quelquefois même jusque sur leurs étalages. Ce sont ces histoires sans nombre où des écrivains haineux, ou tout au moins prévenus contre l'influence de la religion, altérant avec art les faits qu'ils racontent, leur prêtant malicieusement une couleur et une tendance qu'ils n'ont pas, font servir à scandaliser la foi ou la piété des lecteurs les événements qu'ils rapportent et les réflexions dont ils en accompagnent le récit.

Ce sont ces livres scientifiques ou réputés tels, dans lesquels on oppose les recherches et les découvertes de la science, dans tous les genres des connaissances humaines, aux faits historiques, aux dates et aux enseignements de la révélation. Ce sont surtout ces romans historiques ou imaginaires, ces mémoires scandaleux où toutes les turpitudes de la vie privée, réelles ou feintes, servent de pâture aux goûts dépravés et d'aliment aux passions des lecteurs.

Que cherchez-vous dans ces sortes de livres, nous le demandons ici à ceux qui en font l'objet de leurs lectures? Est-ce l'instruction de l'esprit? Ce n'est pas là que vous pouvez la puiser solide et pure. Quelle satisfaction, quel avantage trouvez-vous donc à fausser vos idées et vos jugements, à remplir votre tête de notions mélangées de mille erreurs, de faits controuvés, inventés ou travestis? Notre esprit, ne l'oubliez pas, est fait pour la vérité, et Dieu nous demandera compte un jour de toutes les idées qui s'y seront établies. Parmi les hommes même, ceux qui sont solidement instruits condamneront vos faux jugements; et ces jugements, qui ne sauraient être sans influence sur la direction de votre vie, sur vos principes pratiques et sur votre conduite comme hommes, comme chrétiens et comme citoyens, vous exposent à chaque instant à vous égarer dans vos voies. Y a-t-il là, N. T. C. F., de quoi vous enorgueillir de telles connaissances? N'y a-t-il pas, au contraire, de quoi en rougir et en déplorer les funestes résultats? Que penser donc de tant d'hommes, de tant de femmes, qui n'ont de goût et n'emploient leur temps qu'à la lecture de tels ouvrages?

Mais combien les effets en sont encore plus funestes pour leur cœur! Ce cœur n'est-il donc pas assez porté au mal de sa nature, ne recèle-t-il pas assez de passions, assez de faiblesses en lui-même, pour qu'il faille encore lui chercher de nouveaux aliments dans les passions réelles ou imaginaires, dans les vices ou dans les excès de nos semblables? Oh! que de peine nous nous donnons, que de temps nous consacrons à nous rendre pires que nous ne le sommes! Et nous croirions que le Dieu qui a compté tous les instants de notre vie, et qui veut qu'elle soit employée tout entière à remplir des devoirs, à nous occuper de choses sérieuses, ne nous demandera aucun compte du temps que nous consacrons à ces dangereuses futilités! Et nous regarderions un tel désordre comme une affaire sans conséquence, à l'égard de laquelle il suffit de la mode ou du goût du jour pour nous absoudre de tout reproche! Non, N. T. C. F., non; l'esprit et le cœur

de l'homme sont les plus nobles facultés que Dieu nous ait données; c'est par là que nous sommes hommes, c'est-à-dire créatures raisonnables, formées à l'image de Dieu. L'usage bon ou mauvais que nous en ferons pèsera donc grandement, ou pour mieux dire exclusivement, dans la balance où toute notre vie sera pesée un jour; il décidera donc de notre éternité : pensez-y.

Il est un autre objet, N. T. C. F., que le vicaire de Jésus-Christ recommande encore vivement à notre sollicitude dans la même Encyclique que nous vous avons déjà citée : c'est celui de l'*OEuvre de la propagation de la foi*. Ecoutez quelques-unes des paroles qu'il nous adresse à cet égard. « Nous vous recommandons surtout, et avec toute sorte d'instance, nous dit-il à tous, l'association de la propagation de la foi... Assurément c'est une œuvre grande et très-sainte, celle que nous voyons se soutenir, s'augmenter et grandir chaque jour par de modiques offrandes et par les prières que chacun adresse au Seigneur ; c'est une œuvre grande et très-sainte que celle qui se dévoue à soutenir les ouvriers apostoliques, à exercer la charité chrétienne envers les néophytes et à soustraire les fidèles à la fureur des persécutions : oui, cette œuvre, nous la jugeons éminemment digne de l'admiration et de l'amour de tous les gens de bien. Certes, il n'est pas à croire que ce soit sans un dessein tout particulier de la divine Providence qu'elle ait procuré à l'Eglise, en ces derniers temps, tant de secours et d'avantages. Car, tandis que toutes les ruses et tous les efforts de l'enfer, son ennemi, tendent à déchirer l'Epouse bien-aimée de Jésus-Christ, il ne pouvait rien lui arriver de plus opportun que de voir les fidèles, embrasés du désir de propager la foi catholique, unir, en un seul faisceau, leur zèle, leurs moyens et leurs efforts pour gagner tous les hommes à Jésus-Christ.

« C'est pourquoi, établi, malgré notre indignité, sentinelle suprême de l'Eglise, nous n'avons laissé passer aucune occasion favorable, à l'exemple de nos prédécesseurs, de témoigner hautement notre affection prononcée pour une si excellente œuvre, et d'exciter le zèle des fidèles en sa faveur par de convenables encouragements. Vous donc aussi, vénérables frères, qui avez été appelés à partager notre sollicitude, *travaillez assidûment à procurer, chaque jour, à une si grande œuvre des accroissements plus étendus parmi le troupeau confié à chacun de vous*. Sonnez de la trompette dans Sion, et ayez soin, par vos avis et vos exhortations paternelles, de déterminer ceux qui ne sont point encore aggrégés à cette société éminemment religieuse à y entrer avec empressement, et ceux qui lui sont déjà attachés à persévérer dans leur bonne volonté.

« Certainement le temps est venu où, à la vue du démon qui exerce ses ravages dans tout l'univers, les chrétiens réunis en phalange doivent partout soutenir le combat. (S. Leo, serm. 48-9.) C'est aussi le temps de porter avec tout le zèle possible les fidèles à s'unir, par cette sainte ligue, aux larmes, aux prières et aux travaux des prêtres pour la foi. Or nous concevons la plus ferme espérance que Dieu, dont la toute-puissance ne cesse de soutenir son Eglise de son bras dans un si grand péril de la religion, et durant une si dure et si longue lutte contre ses ennemis; Dieu, qui la réjouit par la constance, la charité et le dévouement des fidèles, touché des supplications non interrompues des pasteurs et des brebis, ainsi que des œuvres de leur piété, lui accordera enfin par sa miséricorde cette tranquillité et cette paix après lesquelles elle soupire. »

Après de tels éloges en faveur de l'œuvre dont il s'agit; après de telles exhortations sorties de la bouche du vicaire de J.-C., il il ne nous reste plus, nos chers coopérateurs et nos bien-aimés diocésains, qu'à vous recommander de les méditer sérieusement, de vous les rappeler sans cesse et de prendre enfin part aux mérites d'une œuvre qui n'est pas moins sainte aux yeux de l'humanité qu'elle n'est grande et méritoire à ceux de la foi. Déjà, et nous vous en rendons ici le glorieux témoignage avec autant de joie que de reconnaissance, déjà un très-grand nombre parmi vous ont répondu avec le plus touchant empressement à notre appel; et, à l'aide des aumônes recueillies dans le sein de la médiocrité, de la pauvreté même, ce diocèse dont la population catholique est, comparativement à tant d'autres, des plus faibles et des moins aisées en moyens de fortune, s'est placé au premier rang parmi ceux de nos Etats. Que serait-ce si les personnes, si les familles qui sont les mieux partagées du côté de la fortune, et parmi lesquelles il n'en est encore qu'un petit nombre qui aient pris part à cette grande œuvre, se déterminaient enfin à unir leurs offrandes à celles de leurs frères? La Providence qui, dans les années qui viennent de s'écouler, nous a préservés de tant de calamités, de tant de fléaux qui ont ravagé d'autres contrées, ne semble-t-elle pas avoir droit à ce que nous lui en témoignions notre reconnaissance de quelque manière; et ne serait-il pas convenable, ne serait-il pas juste que nous fissions maintenant pour cette œuvre ce que ne pourront plus faire tant d'infortunés dont les ardeurs de l'été ont dévoré les moissons, ou dont les campagnes ont été submergées, les maisons détruites par des inondations inouïes jusqu'à ce jour?

Ce n'est donc pas sans raison, N. T. C. F., que nous ferons retentir aux oreilles de cette classe de nos diocésains ces paroles que l'apôtre saint Paul adressait pour eux à son disciple Timothée, et que nous leur dirons : Pensez-y, ô riches de ce siècle! *Nous n'avons rien apporté en venant au monde, et bien certainement nous n'en emporterons rien aussi... Ceux qui ont la passion des richesses tombent en différentes tentations et dans les*

piéges au démon ; ils sont tourmentés de mille désirs inutiles et pernicieux qui les précipitent dans l'abîme de la mort et de la damnation éternelle... Ordonnez donc aux riches, continue le même apôtre, *de ne pas s'enorgueillir de leurs richesses, et de ne pas mettre leur confiance en des biens incertains et périssables, mais de la placer dans le Dieu vivant qui nous donnera abondamment toutes les choses nécessaires à la vie. Commandez-leur de faire de bonnes actions et de s'enrichir en bonnes œuvres, de donner libéralement et de faire part de leurs biens à ceux qui en manquent ; de s'amasser des trésors de mérites par leurs aumônes, et de bâtir ainsi sur un fondement solide pour la vie éternelle.* (I *Tim.*, VI, 7, 9, 17, 18, 19)

Oui, N. T. C. F., prenez part aux bonnes œuvres qui vous sont recommandées par vos pasteurs ; *donnez l'aumône*, selon le précepte de Jésus-Christ : *Date eleemosynam* (*Luc.*, XI, 41) ; faites-vous des bourses, des sacs qui ne s'usent jamais, et assurez-vous ainsi des trésors qui ne puissent vous manquer dans le ciel : *Facite vobis sacculos qui non veterascunt, thesaurum non deficientem in cœlis.* (*Luc.*, XII, 33.) « Par un tel avertissement », nous dit à tous saint Pierre Chrysologue (serm. 22), « Jésus-Christ a voulu vous enrichir et non vous dépouiller ; il a voulu que vos biens vous restassent à jamais, et non qu'ils périssent un jour ; il a voulu, enfin, que vous transportassiez votre trésor en lieu sûr, et non que vous le perdissiez. C'est comme s'il vous eût dit : Placez votre trésor là où je suis ; confiez-le-moi, je vous le conserverai. Croyez à votre Père, fiez-vous à votre Dieu ; comme Père, il ne refusera pas à son enfant l'héritage qu'il lui a promis ; et comme Dieu, il rendra fidèlement à sa créature le dépôt qu'il en avait reçu.—Sans doute, continue ce docteur, si vous eussiez dû rester éternellement sur la terre, il serait juste d'y déposer votre trésor ; mais vous devez aller au ciel, pourquoi donc laisseriez-vous votre trésor ici-bas? Envoyez-le donc, ce trésor, avant vous dans votre patrie céleste. N'ensevelissez pas votre âme, qui est d'origine céleste, dans les métaux, dans les trésors qui viennent de la terre ; transportez votre or dans le séjour qu'elle doit habiter éternellement, et ne la précipitez pas, ne l'enfermez pas dans le tombeau où votre or doit se consumer un jour.

Tels sont, N. T. C. F., les graves sujets de méditation que nous venons offrir à votre esprit et à votre cœur dans le temps du carême où nous allons entrer ; dans ce temps de sérieuses réflexions et de salutaires retours sur nous-mêmes, dans ce temps encore que vous devez sanctifier d'une manière toute spéciale par le jeûne, l'abstinence, la prière, la fuite des plaisirs et des sociétés mondaines, la fréquentation des sacrements et l'assiduité à la parole de Dieu. Ce sont là les expiations que vous devez offrir au Seigneur en réparation des transgressions que vous avez faites à sa loi dans le courant de l'année, et les œuvres par lesquelles vous devez vous préparer à la célébration de la pâque du Seigneur. Puissiez-vous n'en omettre aucune et faire ainsi véritablement de cette sainte quarantaine des jours de salut et un temps de propitiation pour votre âme !

Pignerol, le 10 février 1841.

SEPTIÈME MANDEMENT

Pour le carême de 1842.

SUR L'ATTACHEMENT DÉRÉGLÉ AUX BIENS ET AUX PLAISIRS DE LA TERRE.

La pensée de l'approche du carême ne se présente jamais à notre esprit, nos très-chers frères, sans exciter en nous de vifs sentiments de crainte et de sollicitude. Chargé auprès de vous du plus saint et du plus redoutable des ministères, débiteur aux grands et aux petits, aux savants et aux ignorants, aux justes et aux pécheurs ; obligé de vous annoncer à tous les vérités du salut et de vous diriger dans la voie des commandements du Seigneur, afin de vous conduire ainsi à votre céleste patrie, nous ne voyons jamais approcher la sainte quarantaine que nous venons vous annoncer, sans nous demander sérieusement à nous-même quelles pourraient être les exhortations les plus utiles, les instructions les plus salutaires que vous avez droit d'attendre de notre part. Nous examinons alors devant le Seigneur ce que réclament les circonstances des temps et des lieux où nous sommes, nous considérons la face de notre troupeau, nous méditons sur les besoins spirituels de nos bien-aimés diocésains, et nous appelons ensuite votre attention sur les objets que nous avons jugés les plus utiles et les plus salutaires pour vous.

C'est à la suite d'un tel examen que, dans la circonstance du carême dernier, nous tâchions de vous prémunir contre la funeste influence de ces hommes qui ne se contentent pas de refuser eux-mêmes les moyens de salut que la religion leur présente, ni de secouer tout joug des devoirs qu'elle leur impose, mais qui s'efforcent encore d'y soustraire leurs frères en leur en prêchant l'éloignement et le mépris. Nous vous disions à cet égard, N. T. C. F., que leurs discours ne devaient produire aucune impression sur votre esprit, parce qu'ils sont sans fondement et sans autorité ; que leur caractère ne devait vous inspirer aucune confiance en leurs paroles, et que les maximes que vous entendez de leur bouche n'attestent que la légèreté, l'ignorance de leur esprit, et, plus souvent encore, la corruption de leur cœur. Nous nous adresserons aujourd'hui à une autre classe de chrétiens, malheureusement beaucoup plus nombreuse que la première, et dont la situation est assez déplorable pour alarmer profondément notre zèle et notre sollicitude envers eux. Ce sont ceux qui, par un reste de foi et de respect pour la religion, s'abs-

tiennent, à la vérité, de contredire ouvertement ses croyances ou de censurer systématiquement ses institutions et ses pratiques; mais qui, après cela, n'ont plus que dédain et oubli pour leurs devoirs religieux, vivent sous la loi du christianisme comme si cette loi n'existait pas pour eux, n'en faisant ni la règle de leurs pensées ni celle de leurs actions. Ils sont chrétiens, c'est-à-dire ils ont été baptisés comme nous ; ils vivent au milieu de nous; mais leur plan de conduite est en dehors du christianisme, dont ils méconnaissent également et la lettre et l'esprit. Si, en diverses circonstances, vous les voyez encore fréquenter nos temples, s'associer aux solennités de notre culte et rendre des hommages publics à la Divinité, c'est la coutume, c'est le respect humain ou le soin de leur réputation qui leur impose ce sacrifice; mais leurs hommages sont purement extérieurs, et Jésus-Christ pourrait leur dire comme aux Juifs de son temps : Ces chrétiens ne m'honorent que du bout des lèvres, leur cœur est loin de moi. (*Matth.*, XV, 8.) La foi qui leur reste est si faible, si languissante, qu'elle ne jette plus que de rares et faibles lueurs, qui suffisent à peine pour leur faire entrevoir la profondeur de l'abîme où ils vont se précipiter.

A ces traits vous reconnaissez sans doute, N. T. C. F., ces infortunés chrétiens qui ne s'occupent ici-bas que de leurs plaisirs et de ce qu'ils appellent leurs affaires ; qui oublient totalement les intérêts de leur âme et n'ont aucun souci de leur éternité : ces chrétiens dont toutes les pensées sont incessamment tournées vers ce qui peut flatter leurs passions en satisfaisant leur soif des plaisirs et des biens terrestres. C'est d'eux que Jésus-Christ nous parle dans la parabole de la semence, lorsqu'il nous dit qu'il y a des hommes chez lesquels la parole de Dieu ne porte aucun fruit, parce qu'elle est étouffée dans leur cœur par les plaisirs, les affaires ou les possessions terrestres : *A sollicitudinibus et divitiis et voluptatibus vitæ euntes suffocantur et non referunt fructum.* (*Luc.*, VIII, 14.) Esclaves de cette triple concupiscence dont parle l'apôtre saint Jean (*1 Joan.*, II, 16), on dirait qu'ils n'assignent à leur vie d'autre but que de se divertir ou de s'enrichir. Passer agréablement leurs jours ou accroître leur fortune, voilà leur affaire, voilà leur vie; ils ne connaissent rien d'important, rien de sérieux hors de là.

Et cependant, M. F., quelle opposition à l'Evangile, quel aveuglement que celui dont sont frappés de tels chrétiens ! Selon l'Evangile, nous devons chercher avant tout le royaume de Dieu, et tout le reste nous sera donné par surcroît; selon eux, on peut chercher tout le reste, on peut s'attacher à tout le reste, sans s'inquiéter du royaume de Dieu. Selon l'Evangile, *une seule chose est nécessaire* (*Luc.*, X, 42) : le salut, et tout doit être sacrifié au salut ; selon eux, le salut est la seule chose qu'on puisse négliger, et peu importe le ciel, pourvu qu'on vive dans les plaisirs et dans l'abondance ici-bas. Selon l'Evangile, servir le Seigneur et observer sa loi, c'est tout l'homme, et en vain posséderait-on l'univers entier, si l'on venait à perdre son âme ; selon eux, c'est dans les créatures que l'homme doit chercher son bonheur, et les sens peuvent seuls le rendre heureux. De telles maximes sont trop révoltantes, sans doute, elles sont trop hautement condamnées par l'Evangile pour qu'on ose peut-être les proférer ainsi en paroles ; mais qu'importe ! on les proclame en action, on les suit dans sa conduite, on en fait sa règle de vie. C'est le système pratique, c'est le plan de vie, c'est la base sur laquelle tout se fonde, et on ne saurait, hors de là, rendre raison de rien dans la conduite de ces infortunés esclaves des sens et des jouissances terrestres.

Mais alors même qu'on détournerait les yeux de l'Evangile, alors même qu'on fermerait l'oreille aux enseignements de la foi, pourrait-on, M. F., concevoir une aberration plus étrange, une illusion plus lamentable ? Peut-on être doué d'intelligence, avoir reçu la raison en partage et s'imaginer qu'on ne soit ici-bas que pour courir après le vain fantôme des biens et des plaisirs terrestres ? Hé quoi ! l'homme, ce chef-d'œuvre des mains du Tout-Puissant, cette noble créature formée à l'image de Dieu, ce roi de la création pour qui tout a été fait, à qui tout a été soumis, trouverait lui-même sa fin dernière dans des créatures moins nobles que lui ! il n'aurait été placé sur la terre que pour s'y distraire ou s'y divertir quelques instants, et il rencontrerait son bonheur dans des sensations à peu près semblables à celles des animaux qui ont été créés pour servir à ses usages ou à ses aliments ! Son esprit qui peut s'élever jusqu'au ciel et embrasser l'infini, son cœur que rien de terrestre ne saurait remplir, ses goûts, ses instincts même, si au-dessus de ceux de la brute, tout cela n'aurait d'autre but, d'autre destination que de l'attacher plus fortement à la terre qu'il foule à ses pieds, de le courber sous l'empire de ses sens et d'en faire le jouet de la vanité des biens et des plaisirs terrestres ! La raison seule, M. F., ne condamne-t-elle pas hautement ceux qui professeraient de telles maximes, et ne juge-t-elle pas aussi sévèrement encore ceux qui, sans les professer, ou les tenant même pour fausses, y conforment cependant leurs actions?

La plupart de ces chrétiens qui, dans ces lieux du moins, ne s'occupent que de leurs plaisirs ou de leurs affaires, appartiennent cependant à cette dernière classe. Ils ne contestent pas que leur âme soit immortelle, qu'une autre vie les attende, ni qu'ils aient des devoirs à remplir pour répondre à leur noble destinée. Ils savent pour quelle fin Dieu les a créés, et par quels moyens ils doivent tendre à cette fin; et, si l'on excepte les courts instants où leur langage se ressent évidemment des trans-

ports de la passion, ils ne témoignent pas même le plus léger doute sur ces grandes et importantes vérités. La foi en a été déposée dans leur cœur, et bien que recouverte et comme étouffée par les passions qui les corrompent, elle y jette encore les pâles lueurs d'une lampe dans un sépulcre. Elle y subsiste pour la condamnation de ces infortunés, tant qu'ils refuseront de marcher à sa lumière et persévéreront dans les voies de l'iniquité. Ah ! qu'ils rentrent donc en eux-mêmes et qu'ils méditent sérieusement sur le déplorable état dans lequel ils se trouvent. Ils comprendront alors la vive sollicitude qu'ils nous inspirent, et ils verront, comme nous, que rien n'égale la folie, le crime et le malheur de ceux qui ne s'occupent ici-bas que de leurs affaires terrestres ou de leurs plaisirs.

Nous disons d'abord : la folie. Si l'on examine la conduite de l'homme en toute autre affaire que dans celle de sa religion, on le trouve généralement conséquent à lui-même, à ses vues, à ses intérêts. Dès qu'une affaire le touche, dès qu'une chose a du prix à ses yeux et qu'il peut se la procurer, nous le voyons s'en occuper et faire des efforts pour s'en assurer la possession. Ainsi le cultivateur laboure et ensemence son champ de la manière qu'il juge la plus productive, la plus conforme à ses intérêts. Le négociant s'attache aux spéculations qui lui promettent le plus de profit. Le voyageur choisit parmi toutes les routes celle qui le conduit plus sûrement à son but. Les uns et les autres ne font en cela qu'adapter les moyens à la fin, et ils se montrent conséquents. S'ils n'atteignent pas le but qu'ils se proposent, ils ne reculent du moins que devant les obstacles insurmontables à leur volonté. Ce n'est qu'en matière de religion qu'on voit des chrétiens reconnaître le but et dédaigner les moyens de l'atteindre ; reconnaître même l'obligation d'employer ces moyens et refuser de s'en servir. En toute autre affaire, quand un homme en agirait ainsi, vous diriez qu'il se conduit en insensé ; pourquoi n'en porteriez-vous pas le même jugement dans celle dont il s'agit? Serait-ce à cause que cette affaire est la plus importante, ou même la seule importante de toutes les affaires? Serait-ce parce qu'il s'agit de la fin même à laquelle doivent se rapporter toutes les autres affaires? Serait-ce, en un mot, à cause qu'il ne s'agit de rien moins que de la destinée même de l'homme et du chrétien, de son bonheur ou de son malheur éternel? Ah ! il faudra seulement en conclure que s'il y a folie à agir ainsi dans tout le reste, il y a excès et comble de folie à traiter ainsi l'affaire la plus grave et la plus importante, ou plutôt la seule grave et la seule importante.

En voulez-vous une autre preuve? Voyez seulement les moyens que l'on prend pour éluder les conséquences pratiques des vérités que l'on admet : qu'un homme dont l'esprit a été perverti cherche à douter de ces vérités, qu'il s'efforce de les ébranler, qu'il feigne même de se persuader d'y avoir réussi, et que, dans cette fausse persuasion, il n'en tienne plus aucun compte et agisse comme si elles n'existaient pas; je le conçois : l'homme qui ne veut pas gêner ses passions, prend assez souvent ce dernier parti pour étouffer ou calmer ses remords. Toutefois j'aperçois encore des traces de conséquence dans le plan qu'il s'est tracé. Mais, croire que Dieu est notre souverain maître, qu'il nous a créés pour un but qu'il nous importe d'atteindre, et ne tirer aucune conséquence de ces principes, ne faire aucun effort, ne prendre aucun moyen ou n'en prendre que d'illusoires pour atteindre ce but; passer sa vie dans l'indifférence pour tout ce qui le concerne, et s'imaginer d'être à couvert de ce qui nous menace à cause qu'on le dédaigne ou qu'on l'oublie, c'est l'excès de la déraison, c'est un spectacle à glacer d'effroi, nous dirions presque que c'est un problème insoluble à la raison.

Vous connaissez votre destinée, dirons-nous ici à ces infortunés ; vous savez la terrible et inévitable alternative dans laquelle vous vous trouvez, et jusqu'à présent vous n'avez su y opposer autre chose que l'indifférence, le dédain et l'oubli ! mais répondez : votre dédain changera-t-il votre destinée? votre oubli vous soustraira-t-il au sort qui vous est réservé? votre insouciance, vos plaisirs, vos affaires arrêteront-ils, retarderont-ils la mort qui vous attend, le jugement qui doit la suivre, la sentence qui fixera votre sort pour l'éternité? Quelle triste ressource, M. F., que l'insouciance et l'oubli contre des faits inévitables, contre des décrets irrévocables, contre une destinée que rien ne peut changer ! Quel pitoyable expédient que celui de s'étourdir, de s'enivrer de plaisirs, de se noyer dans les affaires pour ne pas être forcé de voir ce qu'on sera forcé de subir, pour bannir de son esprit la simple pensée d'un avenir dont on ne peut supporter la perspective et dont il faudra cependant souffrir la réalité ! Que diriez-vous d'un criminel que l'on conduirait à la mort, et qui, se contentant de détourner les yeux de l'instrument de son supplice, riant et folâtrant dans le court trajet qui l'en sépare, s'imaginerait d'échapper à la mort par cela seul qu'il en repousserait l'idée? Vous diriez : C'est un insensé ; il peut bien écarter l'idée de la mort, mais il n'écartera pas la mort elle-même ; il ne la retardera pas même d'un instant : seulement il la subira sans s'y être préparé, et il la subira avec toutes les conséquences de sa folie. Il en est de même des chrétiens dont nous parlons. L'oubli, le dédain ne changeront rien à leur destinée ; ils n'écarteront aucun des maux dont la pensée les alarme ; ils ne remédieront à rien. Ayant un maître dans les cieux qui nous a faits sans nous, mais qui ne veut pas nous sauver sans nous ; un maître qui nous a placés sans nous, ou même malgré nous, dans la terrible al-

ternative où nous nous trouvons ; un maître enfin qui se rit également et de nos dédains et de nos menaces, nous n'avons d'autre parti à prendre que de regarder en face notre destinée, d'en sonder l'importance et d'en méditer les conséquences pendant qu'il en est temps : hors de là ce serait tout à la fois la plus grande des lâchetés et la dernière des folies de prétendre nous faire un rempart contre lui de notre insouciance, de nos dédains et de notre oubli.

Nous ajoutons en second lieu qu'il n'y a pas moins de crime que de folie. Il suffirait de la droite raison, M. F., pour établir que l'homme doit servir Dieu et lui être soumis. Ouvrage de ses mains, nous appartenons tout entiers à celui qui nous a faits, et il ne nous est pas plus permis de nous soustraire à sa domination qu'il ne nous eût été possible d'exister sans lui. Dieu est notre premier principe, de même qu'il est notre dernière fin. A lui donc à poser les conditions et le but de notre existence, et à déterminer les moyens qui doivent nous conduire à la fin pour laquelle il nous a créés. Mais, comme chrétiens, nous sommes quelque chose de plus que de simples créatures de Dieu faites à son image ; nous sommes ses enfants et les héritiers de son royaume. Rachetés au prix du sang de l'Homme-Dieu, nous sommes devenus un peuple d'acquisition, nous lui appartenons à double titre, et du moment où nous sommes entrés dans cette magnifique alliance qui a été scellée sur le Calvaire, nous nous sommes engagés pour toujours à observer sa loi et à lui être fidèles : *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata.* (*Matth.*, XIX, 17.) Nous le savons et nous ne le contestons pas.

Mais que penser dès lors, M. F., de la conduite de ceux d'entre vous qui ne connaissent d'autres lois que celles de leurs passions et de leurs intérêts terrestres, d'autre souci que celui de leurs plaisirs ou de leurs affaires ; qui passent les plus belles années de leur vie dans l'oubli de leur salut et dans la transgression habituelle des plus saints de leurs devoirs ; qui vivent à peine comme d'honnêtes païens au milieu des chrétiens ; qui ne connaissent, pour ainsi dire, leur Dieu que de nom, et dont les pensées, les affections et les actions ont uniquement pour but la satisfaction des sens et la possession des biens terrestres? N'est-ce pas là, nous vous le demandons, une profession ouverte d'insubordination envers Dieu, de mépris de ses grâces et de ses bienfaits, de rupture enfin et de répudiation de l'alliance que nous avons contractée avec lui? N'est-ce pas là un système pratique de vie antichrétienne? Si de tels chrétiens ne disent pas en face à leur Dieu : *Je ne vous servirai pas : « Non serviam* (*Jer.*, II, 20) ; » s'ils ne disent pas entre eux : *Secouons son joug, jetons-le loin de nous* (*Psal.* II, 3), ne le lui disent-ils pas par leurs actions, ne le lui témoignent-ils pas hautement par toute leur conduite? En ne recherchant que de vains plaisirs, en ne s'occupant que de ce qu'ils appellent leurs affaires, ne montrent-ils pas évidemment que le soin de leur âme est la dernière de leurs pensées, et que les droits de Dieu sur eux ne sont qu'un vain titre à leurs yeux? Ah ! s'il leur restait encore quelque doute sur cette triste vérité, il ne serait besoin, pour les en convaincre, que de leur dire : Comparez la manière dont vous vous réglez envers Dieu avec celle que vous suivez envers vos semblables, et jugez. Dans vos différends avec ceux-ci, c'est toujours votre intérêt qui vous guide, l'égoïsme vous conseille à merveille, et il ne tient pas à vous que vous ne tiriez tout à vous. Mais dans l'opposition de vos passions avec vos devoirs, de vos intérêts du temps avec ceux de l'éternité, entre votre âme et votre corps, entre les lois de Dieu et les convoitises de vos sens, ce sont toujours celles-ci qui vous dominent, c'est toujours le créateur qui est sacrifié à la créature, l'âme qui est sacrifiée au corps : c'est toujours le devoir qui cède au plaisir, et l'avenir qui est immolé au présent

Pensez-y, M. F., et réfléchissez-y sérieusement. Ce désordre est grand et il est sans excuse. D'abord, vous ne péchez pas par ignorance ; car vous connaissez aussi la loi que vous devez observer pour y parvenir. Nous plaignons souvent ces peuples qui sont encore assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, c'est-à-dire, qui sont encore privés des lumières de la foi, et livrés aux superstitions les plus grossières, aux cultes les plus abominables. Leur sort est lamentable en effet. Mais si ces infortunés sont dignes de toute notre commisération, quels gémissements ne devons-nous pas faire entendre, quelles larmes ne devons-nous pas verser sur ces milliers de chrétiens qui ne connaissent le vrai Dieu que pour l'outrager, et n'ont appris sa loi que pour la violer! Ne sont-ils pas mille fois plus coupables et dès lors mille fois plus à plaindre que les premiers? Ne sont-ils pas d'autant plus dignes de pitié qu'ils sont les seuls à ne pas ouvrir les yeux sur le déplorable état où ils se trouvent, et sur le sort plus déplorable encore qui les attend?

Mais pourraient-ils du moins traiter de faiblesse passagère le désordre dans lequel ils vivent? Moins encore. Et comment serait-il possible de n'y voir qu'un oubli accidentel ou le transport passager de la passion? Ce désordre s'étend sur une partie notable de leur vie ; il l'embrasse presque en entier, et il les accompagnera vraisemblablement jusqu'au tombeau. C'est leur système, c'est leur plan de vie même, et ils n'ont peut-être jamais sérieusement songé à en changer. C'est un parti pris, arrêté, et rien jusqu'à présent n'a pu les en faire sortir. Ils se flattent sans doute qu'ils auront toujours le temps pour s'occuper de leur éternité, et leur folie va même peut être jusqu'à s'imaginer qu'en cela ils sont plus prudents que leurs frères ; qu'ils concilient tout, et les intérêts du ciel et ceux de la terre, et les besoins de l'âme et ceux du corps. Aussi bannissent-ils promptement de leur esprit

toutes es pensees, toutes les réflexions qui tendraient à les en retirer, et étouffent-ils dans leur cœur les mouvements, les inspirations et les remords mêmes par lesquels le Seigneur s'efforce de les ramener à lui. Ah ! il serait bien étonnant dès lors qu'après s'être donné tant de peine pour s'étourdir, s'aveugler et se perdre, ils n'eussent pas l'affreux malheur d'y réussir.

Oui, M. F., ce malheur est terrible, il est sans égal. Pour vous disposer à vous en faire une idée, réfléchissez d'abord sérieusement sur cette sentence que Salomon nous adresse à tous et à chacun en particulier : *Si vous êtes sage*, nous dit ce grand roi, *c'est pour vous*, pour votre propre avantage, *que vous le serez : « Si sapiens fueris, tibimetipsi eris ; » mais si vous vous faites illusion, vous en porterez seul la peine : « Si autem illusor, solus portabis malum. »* (*Prov.*, IX, 12.) Chose étonnante ! que l'homme, qui s'aime tant et qui souvent n'aime que lui, ait tant de peine à comprendre qu'il ne s'agit précisément que de lui dans l'affaire de sa destinée, et que cette destinée est la plus personnelle et même la seule personnelle de toutes les affaires. Il s'idolâtre lui-même, et il se traite néanmoins comme s'il était son plus grand ennemi. Il se damne pour le plaisir ou pour l'avantage d'autrui ; il s'immole, pour une éternité, à des plaisirs ou à des intérêts d'un moment.

Que les infortunés qui ne vivent que pour la terre jugent d'après ce principe du malheur de leur état. Ils comprendront peut-être alors la grandeur des pertes qu'il leur cause, l'amertume des regrets qu'il leur prépare et la gravité des dangers auxquels il les expose.

Dès que l'on admet que l'homme a été créé pour un autre monde que celui qu'il habite, il s'ensuit manifestement que les biens les plus précieux dont il puisse jouir ici-bas sont ceux qui tendent le plus directement et le plus efficacement à lui assurer la possession du bonheur qu'il attend au delà du tombeau. Et comme il ne peut obtenir ce bonheur que par le bon usage du temps et des grâces qui lui sont accordées pour le mériter ; comme il ne peut se l'assurer qu'autant qu'il aura conservé l'innocence ou qu'il l'aura recouvrée par les œuvres de la pénitence, il s'ensuit que l'amitié de Dieu et la fidélité à sa grâce, que les œuvres de la justice chrétienne et le bon emploi du temps sont les plus grands biens et le véritable trésor du chrétien. Dépouillé de ces biens, il n'est plus rien devant Dieu ; il devient même un objet d'abomination à ses yeux. En effet : richesses, plaisirs, honneurs, tout cela est sans valeur, tout cela n'est que vanité et néant devant Dieu sans sa grâce ; et de tels biens forment même si peu le solide bonheur de l'homme ici-bas, qu'il n'en retient jamais la possession que par un fil que mille accidents imprévus peuvent rompre à chaque instant, et que la mort du moins rompt infailliblement.

Voilà cependant, M. F., les biens que le chrétien charnel recherche exclusivement. Parlez à un tel homme du prix incomparable de l'amitié et des grâces de son Dieu, parlez-lui de la valeur des bonnes œuvres et du prix du temps dont le Seigneur lui demandera un compte si rigoureux ; hélas ! il ne vous comprendra pas. Tout ce qui ne peut se voir des yeux du corps, se toucher de la main, n'a aucun prix, n'est que néant pour lui. Les bornes du monde visible sont les bornes mêmes de ses pensées et de ses désirs, et tout ce qui a rapport à un monde supérieur, à l'ordre surnaturel, demeure étranger à ses idées. Et cependant, M. F., pour le chrétien qui est éclairé des lumières de la foi, quels biens que ceux de la grâce et de l'amitié de Dieu ! Quelles richesses que les bonnes œuvres ! C'est le prix même du paradis, puisqu'il en est la récompense. Enrichi de tels trésors, le vrai chrétien, quoique pauvre et dénué de biens terrestres, n'échangerait pas son sort contre la possession du monde entier ; et, privé de ces richesses spirituelles, il se regarderait encore comme le plus infortuné des mortels, alors même qu'il regorgerait de biens et d'honneurs terrestres.

J'entends une voix plaintive que des milliers des chrétiens pénitents répètent depuis près de quatorze siècles sur tous les points du globe ; j'entends un illustre saint, le plus grand génie peut-être que le christianisme ait connu ; le maître, je dirai presque le docteur des docteurs eux-mêmes, le grand Augustin, je l'entends répéter insessamment, pendant près de cinquante ans, cette plainte qui part du fond de son cœur : O Seigneur, ô beauté toujours ancienne et toujours nouvelle, je vous ai connu, je vous ai aimé trop tard : *Sero te amavi !* Qui me rendra les années que j'ai passées sans vous aimer ! Et vous, chrétiens sensuels, esclaves de la chair et de la boue que vous foulez aux pieds, vous ne sentez en vous rien de semblable ! vous n'éprouvez aucun regret, et il n'y a rien d'Augustin dans votre cœur ! Ah ! quelques jours encore, et l'enivrement des sens se dissipera, bon gré, mal gré. Laissez approcher les maladies et les revers ; laissez venir les transes qui précèdent et accompagnent la mort, et vous nous direz alors si la perte de l'amitié de Dieu, si l'abus de la grâce, si l'absence des bonnes œuvres ne seront toujours rien à vos yeux ; si une vie entière de péchés ne pèsera rien sur votre cœur, et si vous y serez toujours aussi insensibles que vous l'êtes aujourd'hui. Vous nous direz si les plaisirs des sens qui se seront enfuis pour toujours, ne vous laissant que honte et remords, seront encore tout à vos yeux, au moment où il faudra aller paraître devant Dieu. Vous nous direz enfin si les possessions terrestres, dont il faudra bien vous dépouiller alors, étaient les seuls biens que vous eussiez dû rechercher ici-bas. Mais non, M. F., nous vous en conjurons, n'attendez pas ces derniers instants où tout nous fait craindre que vous n'éprouviez plus qu'une honte stérile, des regrets trop tar-

difs, également inutiles et accablants. Dites plutôt dès aujourd'hui avec Augustin, répétez plutôt avec lui pendant le reste de vos jours : Seigneur ! c'est déjà bien tard pour vous aimer; mais faites du moins que je vous aime jusqu'au dernier de mes jours.

Mais si, au moment de la mort, rien n'égale l'amertume des regrets du chrétien insouciant qui n'a suivi d'autre loi que celle de ses sens pendant tout le cours de sa vie, rien non plus n'est comparable aux dangers auxquels il s'expose. Que vous dirons-nous de ces dangers, M. F.? Peut-il y en avoir de plus terribles et de plus évidents? Sortir de ce monde après y avoir fait tout le contraire de ce qu'on aurait dû y faire; n'avoir poursuivi à travers de longues années que des ombres et des fantômes qui nous échappent enfin pour toujours; avoir vécu en opposition continuelle aux volontés de celui qui va nous juger; être jeté nu, sans vertus, sans œuvres, chargé d'iniquités, entre les mains d'un juge qu'on a bravé tandis qu'on a pu le faire impunément; si une telle perspective, M. F., ne suffit pas pour faire trembler les malheureux chrétiens dont nous parlons, nous sommes bien tenté d'en conclure que la foi est morte dans leur cœur, et qu'après avoir vécu à la manière des animaux sur la terre ils s'imaginent aussi de finir comme eux. Saducéens de la pire espèce, ou plutôt véritables matérialistes, on en entend effectivement quelques-uns articuler cet horrible blasphème : que tout, dans l'homme, meurt et périt avec le corps. Nous ne descendrons pas, M. F., à réfuter de telles horreurs, et il serait peut-être d'ailleurs fort inutile d'opposer des raisonnements à des hommes qui se trouvent assez bien partagés du sort de la brute, et chez lesquels l'instinct le plus vil a étouffé en même temps la raison et la foi. Nous nous adressons à ceux qui sont encore capables d'en entendre la voix, et nous leur demandons sur quoi ils se rassurent contre le danger de leur damnation éternelle. Ah ! nous le savons, on peut se convertir encore au lit de mort; un larron, déjà sur la croix, a obtenu autrefois son pardon; mais si cet exemple, l'unique de ce genre que nous présente l'Evangile, peut raisonnablement rassurer les malheureux qui se sont fait un système de braver Dieu jusqu'aux derniers jours de la vie, jugez-en vous-mêmes, M. F., mais jugez-en d'après la terrible réflexion d'Augustin : *Unus, ne confidas !* Ce qui est incontestable, c'est que ce criminel, qui s'est converti à côté de la croix du Sauveur, a du moins eu le temps nécessaire pour rentrer en lui-même avant de rendre le dernier soupir. Mais vous qui différez votre conversion jusqu'à votre dernière maladie, êtes-vous assurés de n'être pas surpris par la mort ? Avez-vous fait un pacte avec elle pour être avertis d'avance du moment où elle fondra sur vous? Les morts imprévues, les morts subites, instantanées même, sont-elles donc si rares de nos jours? Et si quelqu'un pouvait jamais compter sur la grâce de la préparation à la mort, croyez-vous que cette grâce soit précisément le partage de celui qui se sera fait de cet espoir-là même un motif d'outrager le Seigneur pendant toute la durée de sa vie ? Ce serait, M. F., la plus damnable et la plus irréparable des illusions.

Qu'est-ce donc qui vous empêche de travailler dès ce jour à prévenir un tel malheur ? Qu'est-ce qui vous retient sous la fascination des sens et hors des voies du Seigneur ? C'est surtout, nous le pensons, la fausse idée que vous vous faites des difficultés de la vie chrétienne et de la pratique de la vertu. Vous vous les représentez comme tout ce qu'il y a de plus triste, de plus aride et de plus ennuyeux sur la terre, et, après vous en être fait à vous-même un tel portrait, vous reculez de répugnance devant de telles images, et vous ne vous sentez plus ni la force ni le courage de les embrasser. Mais permettez-nous de vous donner un solennel démenti, et laissez-nous vous dire qu'on ne raisonne pas contre des faits. Tous les saints ont trouvé la vertu aimable et consolante; tous y ont goûté la paix qu'ils avaient cherchée vainement ailleurs, et cette joie pure et calme qui dilate le cœur et qui forme déjà comme un avant-goût du bonheur du ciel. Augustin, devenu un grand saint d'un grand pécheur qu'il avait été, Augustin, à l'expérience duquel vous pouvez bien vous en rapporter, vous atteste avec mille autres, à la face du ciel et de la terre, qu'il a trouvé plus de plaisir, plus de douceur à pleurer ses péchés qu'il n'en avait trouvé à les commettre. Et comment pourrait-il en être autrement? Depuis quand la parole de Dieu qui vous assure que son joug est doux, qu'il est la douceur même, mais qui veut que vous en jugiez par expérience, et que vous n'en jugiez que par expérience : *Gustate et videte quoniam suavis est Dominus* (*Psal.* XXXIII, 9); depuis quand, dis-je, la parole de Dieu serait-elle devenue mensonge ? A-t-il besoin de nous tromper pour nous attirer à lui ? N'est-il pas assez puissant, assez bon pour maintenir sa parole, assez magnifique dans ses dons pour la réaliser même au delà de notre attente?

Que de motifs, M. F., doivent donc déterminer ces infortunés chrétiens à ouvrir les yeux sur le déplorable état où ils se trouvent ! Que de motifs les pressent d'en sortir ? C'est folie, c'est crime, c'est malheur d'y persévérer plus longtemps. L'homme ne saurait jamais avoir d'intérêt véritable à se tromper lui-même, à s'aveugler et à manquer ainsi sa fin dernière. Tout ce qui tend à lui faire penser le contraire est nécessairement une erreur, une illusion dont les suites sont irréparables. Qu'ils prêtent donc l'oreille à nos paternels avertissements, qu'ils rentrent sérieusement en eux-mêmes, et qu'ils consultent mieux leurs véritables intérêts. Voici des jours propices à ces grandes méditations, voici des jours de salut. Le temps du carême que nous venons leur annoncer est un temps de grâce et de

propitiation. Nous joindrons nos faibles prières à nos paroles, et nous supplions tous nos pieux et fervents diocésains d'unir les leurs aux nôtres en faveur de ceux de nos frères qui croupissent dans ce déplorable état. Puissions-nous faire au ciel une sainte violence et en obtenir la grâce d'une prompte et sincère conversion !

Pignerol, le 10 février 1845.

DISCOURS

SUR L'IMMACULEE CONCEPTION DE LA SAINTE VIERGE,

Prononcé dans l'église paroissiale de Saint-Syre, le 31 décembre 1855.

Tu gloria Jerusalem, tu lætitia Israel, tu honorificentia populi nostri. (*Judith.*, XV, 10.)

Vous êtes la gloire de Jérusalem, la joie d'Israël, l'honneur de notre peuple.

C'est donc à nous, nos très-chers frères et fils en Jésus-Christ, qu'il était réservé de clore ces grandes et pieuses solennités, que votre zèle et votre tendre dévotion pour Marie ont voulu consacrer à la gloire de son Immaculée Conception. C'est donc à nous qu'il était réservé de faire entendre le dernier notre voix dans ce concert si nombreux et si varié de louanges qu'elle a reçues de la bouche de tant d'orateurs, de la langue et du cœur de tant de fidèles de cette religieuse cité. Vos cœurs soupiraient après le jour où il vous serait donné de lui rendre, à votre tour, vos hommages, et si les circonstances ont voulu que vous fussiez les derniers à lui attester votre dévotion et votre amour, personne n'ignore que vous étiez des premiers à en manifester le désir, et que le délai, involontaire de votre part, ne pouvait servir qu'à rendre cette fête plus pompeuse, plus solennelle, plus digne de celle à laquelle votre piété l'a consacrée. Bénis soient donc les fidèles serviteurs de Marie, les personnages distingués qui, secondant si généreusement le zèle de votre digne curé, ont préparé à Marie des fêtes si splendides et si saintes ! Bénie soit la population de cette paroisse qui s'est associée avec tant de piété, de zèle et de générosité à ces solennelles démonstrations, au triomphe de la Vierge Immaculée !

Et du moment que nous avons connu en vous de si saintes et de si touchantes dispositions, nous eût-il encore été possible, N. T. C. F., de nous refuser à vos pieux désirs, et de nous priver nous-même de la consolation de vous adresser quelques paroles en cette circonstance si solennelle, en cette circonstance où la piété et le zèle des fidèles de cette paroisse forment la joie et l'édification de votre premier pasteur ? Ah ! non ; il nous était doux de vous payer ce tribut de notre dévouement et de notre satisfaction, et nous le devions encore aux titres tout particuliers qui nous unissent à cette église et à la religieuse population qui lui appartient.

Mais sur quoi nous entretiendrons-nous avec vous ? sur quoi appellerons-nous votre attention, N. C. F., en ce qui concerne le dogme de l'Immaculée Conception ? Vous montrerons-nous les fondements de ce dogme, en exposant sous vos yeux les monuments sans nombre qui attestent si positivement et si uniformément cette croyance de l'Eglise, depuis les premiers temps du christianisme jusqu'à nos jours ? Mais les limites de cet entretien ne le permettent pas, et votre foi, qui a précédé la définition de l'Eglise, n'en a nul besoin. Vous parlerons-nous de la sagesse, de l'opportunité de cette décision ? Mais vous l'appeliez vous-mêmes de tous vos vœux, ainsi que tant d'autres fidèles de l'univers catholique ; et, plus empressés que bien d'autres, vous avez commencé par faire de Marie Immaculée votre patronne, votre protectrice, vous lui avez confié la garde de votre cité, vous lui avez dédié une de vos grandes solennités, bien avant que cette ancienne et universelle croyance eût été convertie en article de foi. Vous savez d'ailleurs que l'Eglise, toujours conduite par l'Esprit-Saint, a ses temps et ses moments pour la déclaration de sa foi, et qu'elle seule est juge de l'opportunité de ses décisions. Ainsi en a-t-elle agi dans tout le cours des siècles chrétiens, déclarant solennellement ses croyances, lorsqu'elle le jugeait à propos, et dans les circonstances surtout où des esprits téméraires et indociles en faisaient un objet de doute ou de contestation.

Cela supposé, nous nous bornerons, N. T. C. F., à quelques considérations sur l'honneur qui revient à l'humanité de cet incomparable privilége de Marie, sur la conséquence qui en découle pour notre instruction, et enfin sur les immenses bienfaits dont les femmes sont redevables à Marie.

La gloire et les honneurs de ce monde sont peu de chose et passent rapidement. Des paroles écrites ou prononcées qui frappent un moment les yeux ou les oreilles, c'est-à-dire des sons qui se perdent dans l'air : voilà le sort des plus grandes réputations, de la plus grande célébrité que le monde puisse donner à ses adorateurs. Mais quand on médite, à la lumière de la foi, sur ce qui relève et glorifie véritablement et à jamais notre pauvre humanité, on trouve deux grands faits, deux ineffables

événements qui lui assignent un rang si élevé que la raison n'eût jamais pu le soupçonner, et que le chrétien a besoin de toute sa foi pour y croire. Le premier de ces faits est l'union de notre humanité avec la personne du Verbe, union si étroite, si intime, qu'elle ne forme des deux qu'une seule personne en Jésus-Christ, et que l'humanité semble, pour ainsi dire, faire partie de la Divinité ; union en même temps si durable qu'elle demeure à jamais indissoluble et subsistera pendant que Dieu sera Dieu, c'est-à-dire durant toute l'éternité. Ah ! si les anges avaient quelque chose à envier dans le ciel, s'ils pouvaient être jaloux de quelque privilége, ce serait, N. T. C. F., de voir un tel sort fait à l'homme ; ce serait de voir l'humanité sainte de Jésus-Christ et dans Jésus-Christ infiniment élevée au-dessus de ce qu'il y a de plus grand et de plus parfait dans les différents ordres qui les distinguent. Y avons-nous jamais bien pensé, N. C. F., et, en méditant sur le grand mystère de l'Incarnation, avons-nous jamais remercié le Seigneur, avec toute l'effusion de notre cœur, de cet honneur incomparable et à jamais durable qu'il a accordé, non aux anges, mais à notre pauvre et misérable humanité ?

L'autre grand fait qui constitue aussi un immense privilége pour nous, c'est à Marie que nous le devons, et la définition de son Immaculée Conception le rend encore plus éclatant aux yeux de la foi. Comme Mère de Dieu, comme Mère sans avoir cessé d'être vierge, comme vierge exempte de tout péché, de toute tache actuelle, tant légère soit-elle, Marie occupait déjà la première place après Dieu dans le ciel, dont elle est devenue la Reine ; mais il est un point dans lequel elle semblait néanmoins inférieure aux anges eux-mêmes avant la déclaration dogmatique de son Immaculée Conception. Ce point consiste en ce que les anges n'ayant non plus, d'une part, commis aucun péché, ils jouissaient, de l'autre, du privilége de n'avoir hérité d'aucune tache originelle. Mais voici qu'une créature purement humaine, une créature qui n'est plus hypostatiquement unie à la Divinité, est déclarée exempte, non-seulement de tout péché actuel et personnel, mais de toute tache, de toute souillure d'origine, bien que descendant de nos premiers parents. Quelle gloire pour nous, N. C. F., de voir l'humanité élevée dans Marie au comble de la gloire dans le ciel ! Quel triomphe pour l'humanité qu'une fille d'Adam, comme nous, surpasse en gloire, en beauté, en perfections de tout genre, les esprits les plus sublimes, les anges les plus parfaits ! Quel honneur pour l'humanité que ce qu'il y a de plus élevé, de plus ravissant, de plus admirable dans le ciel, après Dieu, ce soit non des anges, non des archanges, non des Séraphins, mais une de nos sœurs dans Adam, mais une simple mortelle pétrie de chair et de sang comme nous ! Ah ! N. T. C. F., si nous n'étions pas sensibles à un tel honneur, à une si haute distinction, c'est que la foi se serait affaiblie en nous, c'est que nous ne sentirions pas ce qui relève et honore à jamais l'humanité. Rendons par conséquent les plus vives actions de grâces à Marie qui a ainsi exalté la descendance d'Adam, et soyons bien persuadés que nous ne saurions trop honorer sur la terre celle que Dieu a si prodigieusement glorifiée dans le ciel.

Mais, si nous nous réjouissons de la gloire de Marie, si sa glorification rejaillit sur l'humanité tout entière, sachons aussi profiter de la leçon que nous offre le mystère de son Immaculée Conception.

Si nous recherchons d'après l'Ecriture, d'après les Pères et d'après le sens chrétien lui-même, la raison pour laquelle Marie a dû être toute pure, toute belle dès le premier instant de sa conception ; si nous nous demandons à nous-mêmes pourquoi, exempte de tout péché actuel même le plus léger, elle a dû encore être exempte même de la tache originelle, le sens intérieur guidé par les lumières de la foi et uni à la voix de tous les siècles chrétiens, nous répondra qu'il lui serait impossible de concevoir que celle qui avait été destinée à devenir la mère d'un Homme-Dieu, eût pu être un seul instant un objet de haine ou d'anathème à ses yeux ; il nous répondra que si Dieu a pu élever des anges à un si grand degré de pureté dans le ciel, il n'a pas dû être moins généreux, moins magnifique dans sa bonté à l'égard de sa mère ; il nous répondra que, s'il a pu sanctifier Jean-Baptiste qui ne devait être que le précurseur du Fils de Marie, et le sanctifier dès le sein de sa mère, il n'a pas dû se borner à cette faveur à l'égard de celle qui devait être la Mère de son Fils unique et bien-aimé, en qui il avait mis toutes ses complaisances ; il nous répondra enfin qu'on ne saurait concevoir que la chair adorable de ce divin Fils, que son sang divin qui devait nous purifier de nos péchés, découlassent d'une source qui aurait été un instant souillée par le péché. Voilà ce que la raison chrétienne de tous les âges, éclairée des lumières de la révélation, a compris. Voilà ce que l'Eglise a sanctionné par sa définition.

Maintenant que découle-t-il de ces vérités pour notre édification ? Ah ! il en découle une source abondante des plus salutaires instructions. Marie a dû être pure de tout péché, parce qu'elle devait porter dans son sein le Fils éternel de Dieu ; et nous, N. T. C. F., ne devons-nous pas le recevoir, le porter dans nos cœurs, dans la sainte communion ? Marie a dû être sans tache, parce que de sa chair et de son sang devaient être formés le corps et le sang de son divin Fils ; et nous dont la chair et le sang se mêlent, se confondent avec la chair et le sang de Jésus-Christ, chaque fois que nous les recevons sous les espèces eucharistiques, ne serons-nous pas tenus de nous efforcer de vivre aussi purement, aussi saintement que possible ? Enfin, Marie a

dû être exempte de toute tache, parceque, en devenant la mère de Jésus-Christ, elle contractait l'alliance la plus intime et la plus auguste avec les trois personnes adorables de la sainte Trinité; et nous, par notre baptême et par les autres sacrements que nous recevons, ne devenons-nous pas les enfants de Dieu le Père, le temple de l'Esprit-Saint, les membres de Jésus-Christ ? Ne sont-ce pas là les grandes, les sublimes expressions que nous trouvons dans la sainte Ecriture, chaque fois qu'elle nous parle de notre glorieuse et ineffable adoption?

Comprenons-le donc, N. T. C. F., et ne nous faisons point illusion. Marie a dû être la pureté même, parce qu'elle était la fille du Père, la mère du Fils, l'épouse du Saint-Esprit; et nous, nous devons vivre saintement, parce que nous sommes les fils adoptifs du Père, les frères et les cohéritiers du Fils, les temples du Saint-Esprit. Marie a dû être la sainteté même à cause de sa dignité de Mère de Dieu, qui la rapproche de la Divinité autant qu'une créature humaine puisse jamais en être rapprochée; et nous, nous sommes destinés à être intimement unis à Dieu dans cette vie, à ne faire qu'un avec lui, à être consommés en lui dans le ciel. Nous devons donc imiter Marie dans sa sainteté; nous devons donc nous efforcer de reproduire en nous ses exemples et ses vertus, et c'est ainsi que la croyance de son Immaculée Conception devient pour nous un puissant engagement à notre sanctification, et la plus touchante, la plus instructive des leçons. Hors de là, N. T C. F., notre dévotion envers Marie et tous les honneurs que nous lui rendons demeureraient sans résultat pour notre salut. Elle nous a tracé la voie qui conduit au ciel; si nous ne marchons par cette voie, si nous n'imitons ses exemples, nous nous égarerons ici-bas, et nous n'arriverons point à la patrie céleste.

Mais si c'est une obligation pour tous de marcher sur les traces de Marie, on peut dire que c'en est une plus particulière pour les femmes d'imiter ses vertus, et qu'il y aurait une coupable ingratitude à ne pas le faire. Les femmes ne sauront jamais tout ce qu'elles doivent à Marie. Quand on étudie toutes les législations païennes relativement à la femme; quand on examine les tableaux que les auteurs païens nous ont laissés de sa déplorable condition, le cœur se serre de dégoût et l'âme succombe à l'angoisse en voyant tant d'abjection d'une part, tant d'inhumanité de l'autre. On serait tenté de nier les faits et de les déclarer impossibles, s'ils n'étaient malheureusement attestés par tous les monuments de ces anciennes législations, par tous les documents qui nous restent de l'histoire de ces temps. Les récits sont quelquefois si dégoûtants, si impurs, que les auteurs chrétiens qui ont voulu les rapporter ont été obligés de les voiler, pour ne pas blesser la chasteté des yeux et des oreilles. A tout dire en peu de mots, la femme était une chose, une propriété du mari, plutôt qu'une personne; le droit n'existait pas pour elle. La plupart du temps il l'achetait comme une denrée, et il lui était libre de la maltraiter, de la vendre, de la renvoyer, sans rien lui assurer pour le reste de ses jours. Les passions de l'homme une fois assouvies, la femme était mise au rebut. Non-seulement elle ne possédait rien, mais elle ne pouvait pas même posséder. Ses enfants mêmes ne lui appartenaient pas, et comme ils n'avaient rien à attendre d'elle, ils demeuraient étrangers à tout sentiment de piété filiale, à tout mouvement de compassion sur sa cruelle infortune. Sa beauté même dont le règne est si court, n'était pas une sauvegarde contre son malheur. Oui, N. T. C. F., un terrible anathème a pesé sur la femme chez tous les peuples païens et pendant quatre mille ans. Le genre humain dont la tradition avait partout conservé le souvenir de la faute commise par une femme, par Eve, notre première mère, le genre humain qui n'a jamais oublié qu'il avait été perdu par une femme, s'est vengé sur elle de son malheur; il a porté aux derniers excès les châtiments dont Dieu avait puni la mère des humains, il a fait une esclave de celle dont Dieu avait fait la compagne de l'homme, il a voué à l'abjection celle qui devait faire la gloire et les délices de la famille. Mais ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que, vouée partout et toujours à cet état d'esclavage, d'opprobre et d'abjection, elle était devenue abjecte elle-même dans ses habitudes, dans ses mœurs et dans ses sentiments. On eût dit que tous les vices les plus hideux s'étaient donné rendez-vous dans le cœur de la femme (258).

Telle était votre condition, femmes chrétiennes, avant l'apparition de l'Evangile. Que de temps, de luttes et de peines il a fallu à l'Eglise pour vous retirer de cet abîme de misères ! Que de combats elle a eu à soutenir pour faire entrer dans les codes des dispositions plus douces, plus équitables en votre faveur, pour vous retirer de votre abjection ! La condamnation de la polygamie et du divorce qui sont toujours votre opprobre et votre malheur, a coûté à l'Eglise des efforts inouïs, et les récits de ces luttes remplissent l'histoire ecclésiastique de tous les siècles jusqu'à ces derniers temps. Aujourd'hui elles reviennent encore dans tous les pays, chez toutes les sectes où le christianisme a été miné par le protestantisme. L'Eglise catholique seule oppose une digue insurmontable à ce torrent.

Mais le temps de la réhabilitation de la femme dans sa dignité, dans sa liberté et dans tous ses droits, était arrivé; et cette infortunée créature qui n'avait connu que la servitude et l'humiliation chez tous les peuples païens, même les plus civilisés, tels

(258) Voyez Gaume, *Histoire de la société domestique chez tous les peuples anciens et modernes.* — M. Troplong, *De l'influence du christianisme sur le droit civil des Romains.*

que les Grecs et les Romains, devait s'asseoir reine dans la famille, où elle était auparavant l'esclave de tous. L'Evangile, en proclamant l'unité des conjoints et l'indissolubilité de leur union, a tari, du même coup et dans leurs sources mêmes, tous les désordres et toutes les infamies de la société domestique ; il a brisé les chaînes si honteuses et si accablantes qui pesaient depuis tant de siècles sur la femme, c'est-à-dire sur la moitié du genre humain. Voilà ce que les femmes doivent à l'Evangile.

Quand on pense, N. T. C. F., qu'il se rencontre cependant, de nos jours, des hommes qui s'efforcent de nous ramener à ces anciennes ignominies, en invoquant le mariage civil pour la commodité de quelques libertins qui n'ont ni foi, ni loi, comment ne se sentirait-on pas saisi de stupeur et d'horreur à de telles propositions ? Que n'invoquent-ils aussi en même temps le divorce et la polygamie, qui sont la juste et inévitable conséquence de leurs projets ? Car enfin, du moment que le mariage n'a plus rien de sacré, il n'y a pas plus de raison de maintenir l'un que l'autre ; et la même loi qui le dépouille de son auguste caractère, peut disposer de tout, ainsi qu'il lui plaît. Et ne trouvons-nous pas le divorce déjà établi, ou sous une forme ou sous l'autre (259), dans la plupart des pays où domine le protestantisme ? La polygamie n'est-elle pas établie de fait et de droit dans la nombreuse secte des Mormons (260), et dans celle du *Libre amour* (261) ? Et les sectes communistes ne demandent-elles pas la communauté des femmes comme tout le reste ? Qu'on essaye d'en venir là, et nous serons alors en plein paganisme ; mais nous saurons de moins à qui nous avons affaire ;

(259) Deux orateurs du synode protestant de Francfort en 1854, le professeur Muller, de Halle, et l'avocat Thesmar de Cologne, signalèrent hautement et déplorèrent, en pleine assemblée, « le nombre des divorces qui vont se multipliant de jour en jour d'une manière effrayante dans les pays protestants. » Dans la seule ville de Berlin, selon le *Temps*, journal protestant de cette capitale, le nombre des divorces prononcés légalement en 1853, s'élève au chiffre presque incroyable de 856 ! Et que de divorces *de fait* à y ajouter qu'on ne s'inquiète guère de faire sanctionner légalement ! La vérité des paroles prononcées par MM. Muller et Thesmar fit une grande sensation. Le synode jugea nécessaire de se rapprocher autant que possible du principe catholique, et reconnut l'excellence et la nécessité de *l'indissolubilité* du mariage. Mais pénétré de son impuissance, il ne put que décréter qu'on aurait recours aux différents gouvernements pour opposer une digue au torrent. Le gouvernement prussien, frappé d'un pareil état de choses, s'est prêté aux vœux du synode protestant, et a rendu une loi contre le divorce. Mais ni le gouvernement, ni le synode n'ont la puissance de se faire écouter. On remplace le divorce par le concubinage, et ce désordre devient tel que le gouvernement est contraint de prendre des mesures pour le réprimer. D'autre part, ces tentatives impuissantes sont dénoncées comme contraires au principe de la liberté de conscience et du libre examen, et elles n'ont d'autre résultat que d'exaspérer les sectes et d'en accroître le nombre. Voyez l'*Univers*, 13 octobre 1854, et 9 juin 1855.

S'il faut en croire le *Lexington sentinel*, le divorce amènerait parfois de singulières conséquences aux Etats-Unis. On lit dans ce journal :

« Il existe actuellement dans l'Etat de Mississipi, comté de Holme, une femme qui a épousé son premier mari en septembre 1825 ; elle divorça d'avec lui peu de temps après, et elle a successivement épousé trois autres maris, dont elle s'est ensuite séparée. Pour célébrer dignement la vingt-cinquième année après son premier mariage, elle s'est séparée, en 1848, de *son quatrième* mari, elle a assisté aux funérailles du *second*, elle a *reépousé* le *premier* ; la cérémonie de ce cinquième mariage a été célébrée par le *troisième* mari. Depuis quatre ans, elle n'a pas quitté son *cinquième*, ou mieux, son *premier* époux. »

On voit à quel point d'avilissement tombe le mariage dans les pays qui reconnaissent le divorce, et à quels abus peut entraîner cette dissolution légale d'un nœud qui doit être sacré.

(260) La secte protestante des Mormons qui s'appelle elle-même l'*Eglise de Jésus-Christ et des saints des derniers jours*, ne comptait, en 1831, que cinq fidèles. Aujourd'hui, selon la *Revue de Dublin*, elle en a plus de 300 000. Dans la Grande-Bretagne, surtout dans le pays de Galles et les districts manufacturiers, elle compte ses membres par dizaines de mille. Elle a aussi fait plusieurs conquêtes en Suisse et en Allemagne. Cette secte est très-nombreuse dans l'Etat d'Utah, en Amérique. « Les personnages éminents de cette église, dit un *rapport officiel* au président des Etats-Unis en 1851, dont l'exemple est en toute chose la règle suprême des plus humbles habitants, ont chacun un grand nombre de femmes, jusqu'à vingt et trente, et Brigham Yong, le gouverneur, en a encore davantage. » (Voyez *Univers*, 23 janvier 1851 ; *Annales catholiques de Genève*, février 1854.)

(261) Voici ce que le *Propagateur catholique* de la Nouvelle-Orléans rapporte au sujet de la nouvelle secte du *Libre amour*. Les correspondances particulières de New York garantissent la parfaite exactitude des faits rapportés dans l'article de cette feuille. « Il s'est formé à New-York une société infâme qui se nomme l'*Association du libre amour*. Ce titre seul indique assez le brutal objet de cette société, sans qu'il soit nécessaire d'entrer dans aucune explication. Des ministres protestants sont naturellement à la tête de cette association, qu'ils ont organisée comme pour faire voir à tout le monde, ce qui est évident pour tout homme qui raisonne, que cette corruption est un des fruits naturels du protestantisme. Sans doute, il y a eu dans tous les temps des hérésies dont le fond était une licence effrénée, et il est même vrai que l'orgueil et l'impureté forment l'essence de toutes les hérésies ; mais aucune ne devait porter ces fruits de malédiction comme le protestantisme, qui résume et renferme toutes les hérésies, en subordonnant la révélation divine à l'interprétation humaine, et en proclamant l'indépendance absolue de la raison individuelle, et par conséquent la légitimité de sa révolte contre l'autorité même de Dieu. Aussi le socialisme et le communisme, qui sont le dernier mot du protestantisme et l'application la plus complète de ses principes, ont-ils proclamé la réhabilitation de la chair. C'est que, de même que toutes les erreurs s'enchaînent les unes aux autres, toutes les révoltes se tiennent. L'esprit ne peut se révolter contre la vérité, c'est-à-dire contre l'autorité de Dieu, sans que la chair ne tende à se révolter contre l'esprit ; et cette simple réflexion suffit pour rendre palpable la liaison qu'il y a entre l'orgueil et l'impureté, et l'action de ces deux vices dans toute hérésie..... Néanmoins les gnostiques et les manichéens des premiers siècles, les vaudois et les albigeois du moyen âge, enveloppaient de mystère leurs obscé-

nous saurons qu'on ne veut plus de l'Evangile, et qu'on est prêt à l'échanger contre le Coran. O paradis de Mahomet, que de dévots, que d'amis secrets, tu comptes encore aujourd'hui parmi nous!

Toutefois nous ne retomberons point si bas, et tant que le culte de Marie sera en honneur dans une nation, la femme chrétienne conservera sa dignité, ses droits, sa liberté. Comment serait-il possible, en effet, que la femme chrétienne, l'humble sœur de Marie, retombât dans son antique avilissement, depuis que Dieu a fait de Marie la première des créatures, et l'a placée au-dessus des anges eux-mêmes? Comment la femme ne serait-elle pas honorée, depuis que c'est par une femme que les destinées de l'humanité ont changé, et que toutes les grâces, toutes les bénédictions et Jésus-Christ lui-même, auteur de la grâce, nous ont été donnés par une nouvelle Eve, par la Vierge Marie? Comment la femme aurait-elle pu continuer à rester dans l'esclavage, depuis que Dieu lui-même avait envoyé un des princes de sa cour à la Vierge de Nazareth, et avait daigné attendre son consentement, avant d'en faire la Mère de son Fils? Comment la compagne de l'homme ne serait-elle pas traitée avec égards, avec respect, avec affection par son mari, depuis que saint Joseph, le modèle des époux, avait témoigné à Marie tant de vénération et tant de dévouement? Comment la mère chrétienne ne serait-elle pas obéie, respectée par ses enfants, depuis que Jésus avait daigné obéir à sa Mère, et qu'il avait opéré des miracles à sa prière? Comment, en un mot, ne pas honorer la femme, depuis que ce qu'il y a eu de plus parfait et de plus admirable sur la terre, de plus grand et de plus élevé dans le ciel, se retrouve dans une femme, dans l'auguste Marie? Vous le voyez, N. T. C. F., pour rabaisser, pour avilir de nouveau la femme chrétienne, il faut ou fermer l'Evangile ou en effacer les pages les plus touchantes, les plus divines; il faut oublier Marie et en effacer jusqu'au nom, jusqu'au souvenir même.

Il existe une nation, N. T. C. F., une grande nation, dont les femmes ont prouvé pendant près de cinquante ans qu'elles avaient admirablement compris ce qu'elles devaient à l'Evangile, ce qu'elles devaient en particulier à Marie. Qu'était la religion en France, pour les hommes, à de rares exceptions près, depuis les dernières années du XVIIIe siècle jusqu'à ces derniers temps? Elle était l'objet de la plus profonde indifférence, quand elle n'était pas l'objet de la dérision et du mépris. Mais, par un bonheur inestimable, ou plutôt par une singulière faveur du ciel, la femme française était restée chrétienne, même en face des échafauds; et la religion de Jésus-Christ et le culte de Marie avaient trouvé un dernier asile dans son cœur. C'est de ce sanctuaire qu'ils sont sortis pour se répandre de nouveau sur la famille, et sur toute la société. On peut donc dire que c'est aux femmes que cette nation a dû la conservation de la foi, et, par la foi, sa régénération et son salut.

Nous n'attendons pas moins de vous, dames génoises, dont nous connaissons depuis longtemps le profond attachement à la religion, et la rare dévotion envers Marie. Nous avons la ferme confiance que, quelles que puissent être les vicissitudes réservées à la religion dans nos contrées, le respect à la religion et au culte de Marie trouveront toujours un refuge assuré dans le sanctuaire de vos cœurs et de vos familles. Gènes tout entière a donné des preuves trop éclatantes de ses sentiments pendant l'année qui vient de s'écouler, pour que nous puissions conserver le moindre doute à cet égard. En quelle autre ville, en effet, les fêtes de l'Immaculée Conception se sont-elles célébrées en plus grand nombre et avec plus de splendeur. L'année tout entière n'a été, pour ainsi dire, qu'une longue solennité, qu'un perpétuel concert de louanges à Marie. En quelle autre cité a-t-on jamais vu des réunions plus nombreuses, plus respectueusement, plus saintement recueillies aux pieds des autels de Marie? Qui pourrait compter le nombre des confessions et des communions qui se sont faites dans ces saintes solennités? O Marie! votre cœur de mère a dû tressaillir en voyant tant de foi et tant de dévotion; et c'est sans doute à votre puissante et ineffable intercession que

nités. Le socialisme cherche à dissimuler sous de belles théories politiques et sociales la difformité de ses principes immoraux... Il était réservé à notre temps et à notre pays de voir l'immoralité affichée publiquement, le libertinage se produisant au grand jour comme digne d'éloges et d'encouragements. *L'association du libre amour* a tenu des meetings publics, et là, devant une foule où se trouvaient des femmes, des orateurs libertins, parmi lesquels se trouvaient des ministres protestants, ont prononcés des discours qu'aucun homme honnête ne voudrait entendre. Il est vrai que dans une occasion la police est intervenue : mais au nom de la liberté, on trouvera bien le moyen de mettre la police en défaut; et ce qu'il y a de pis, ces scandales n'ont été pour la plupart des journaux de New York qu'un objet de plaisanteries, au moins inconvenantes, si elles n'ont pas été libertines. C'est là un des symptômes les plus alarmants, car, que la presse soit la règle de l'opinion publique ou qu'elle n'en soit que l'écho, il faut avouer que dans le cas actuel l'esprit public est bien profondément perverti. Que l'on vienne donc nous dire que ce pays est essentiellement un pays protestant. Pays protestant, tant que vous voudrez, mais non pas un pays chrétien... Où allons-nous donc avec de tels excès, auxquels nos ridicules idées de liberté assurent l'impunité, et auxquels l'impunité donne de l'encouragement? La probité publique est une vieillerie dont on se moque. La fraude et la violence l'ont étouffée. La probité privée...; mais quelle probité peut-on attendre dans les affaires privées de celui qui n'en a pas dans les affaires publiques? Il restait le sanctuaire de la famille, gardien des mœurs et dernier espoir de la société, et voilà que des misérables peuvent impunément souiller ce sanctuaire, profaner par d'infâmes doctrines le cœur de la femme et de l'enfant, travailler à détruire la famille et ébranler les fondements de la société. Et c'est là ce que nos habiles appellent progrès et civilisation! »

nous devons ce consolant spectacle, et ce mouvement de toute une population vers les pratiques de la religion et de la piété. Continuez, ô Marie ! à veiller sur nous, à nous protéger, et faites que cette cité se montre toujours digne de porter le titre glorieux et à jamais béni de cité de Marie.

O femmes chrétiennes qui m'écoutez ! vous avez donc bien raison de vous attacher aux autels de Marie, de vous intéresser à son culte, d'en chanter les louanges et d'en célébrer les saintes solennités; car vous ne comprendrez jamais tout ce que vous lui devez. Marie est votre appui, elle est la sauvegarde de votre dignité, de vos droits et de votre liberté. Aucune atteinte n'y sera portée, pendant que vous serez placées sous sa protection et surtout pendant que vous saurez la mériter. Mais souvenez-vous que vous ne lui rendrez un culte véritablement digne d'elle qu'autant que vous l'imiterez fidèlement dans les exemples qu'elle vous a laissés. Comme descendante des rois de sa nation et comme pauvre cependant, comme femme d'un artisan, comme vierge, comme épouse, comme mère et comme veuve, elle doit vous servir de modèle dans tous les âges, dans toutes les conditions, dans tous les états et dans toutes les situations où il ait plu à la Providence de vous placer. Faites donc revivre les exemples qu'elle vous a donnés. Retracez-nous sa modestie, son humilité, sa ferveur, sa charité. Parez-vous de ses vertus, et que la couronne de la vertu ne tombe jamais de votre front. A ce prix, à ces conditions, vous partagerez un jour son triomphe, et vous glorifierez à jamais son Immaculée Conception dans le ciel. Ainsi soit-il.

TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Notice biographique sur Son Eminence le Cardinal Donnet, Archevêque de Bordeaux. 9

OEUVRES ORATOIRES DE SON EMINENCE LE CARDINAL DONNET, ARCHEVEQUE DE BORDEAUX.

PREMIERE PARTIE. — MANDEMENTS ET INSTRUCTIONS PASTORALES.

I. — Mandement pour le carême de 1838. — Sur la religiosité. 13

II. — Mandement pour le carême de 1839. — Sur l'action divine et civilisatrice du dimanche. 20

III. — Mandement pour le carême de 1840. — Sur l'action divine et réparatrice de la confession. 27

IV. — Mandement pour le carême de 1841. — Sur l'alliance de la religion et de la société. 36

IV *bis*. — Mandement pour le carême de 1842. — Action divine et sociale de l'Eucharistie. 43

V. — Mandement au sujet de la Conception Immaculée de la très-sainte Vierge. 49

VI. — Instruction pastorale à l'occasion du carême de 1844. — Sur les cloches. 51

VII. — Instruction pastorale pour le carême de 1845. — Sur l'éducation de famille. 59

VIII. — Instruction pastorale sur l'œuvre de Saint-François Régis pour la réhabilitation des mariages. 67

IX. — Instruction pastorale pour le carême de 1849. — Sur la charité. 72

X. — Instruction pastorale à l'occasion du carême de 1850. — Sur le chant de l'Eglise. 77

XI. — Mandement pour le carême de 1851. — Sur l'excellence de l'instruction religieuse et sur les moyens de la répandre. 84

XII. — Mandement pour le carême de 1852. — Sur l'établissement des retraites paroissiales et publication d'un nouveau jubilé. 92

XIII. — Mandement à l'occasion du carême de 1853. — Sur le mariage envisagé comme contrat civil et comme sacrement. 96

XIV. — Instruction pastorale sur la part que le clergé doit prendre à l'enseignement primaire. 103

XV. — Mandement à l'occasion du carême de 1854. — Sur Rome chrétienne. 128

XVI. — Mandement à l'occasion de la définition dogmatique de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, et pour le carême de 1855. 135

XVII. — Mandement à l'occasion du tremblement de terre à la Martinique. 139

XVIII. — Mandement pour ordonner une quête générale en faveur de l'église et de la maison de Verdelais. 142

XIX. — Mandement à l'occasion des inondations du Rhône et de la Saône. 145

XX. — Mandement qui prescrit un service solennel pour le repos de l'âme de Mgr le duc d'Orléans. 144

XXI. — Mandement qui prescrit un service funèbre pour le repos de l'âme de notre S. P. le pape Grégoire XVI, et des prières pour l'élection de son successeur. 146

XXII. — Mandement qui ordonne une quête pour les victimes des inondations de la Loire. 149

XXIII. — Instruction pastorale et Mandement pour recommander les pauvres à la charité de ses diocésains. 151

XXIV. — Lettre pastorale et Mandement à l'occasion du jubilé et du carême de 1847. — Sur la mission providentielle de Pie IX. 154

XXV. — Lettre pastorale et Mandement qui ordonne des prières pour obtenir de Dieu un temps favorable aux fruits de la terre. 157

XXVI. — Mandement qui publie l'encyclique de N. S. P. le pape Pie IX, pour demander des prières et des secours en faveur de l'Irlande. 160

XXVII. — Instruction pastorale sur l'institution des caisses d'épargne. 162

XXVIII. — Mandement au sujet de la promulgation de la constitution et de l'élection du président de la république. 167

XXIX. — Mandement à l'occasion de la révolution romaine. 169

XXX. — Mandement qui prescrit les prières demandées par N. S. P. le pape Pie IX dans son encyclique du 2 février 1849. 170

XXXI. — Mandement qui ordonne des prières pour la cessation du choléra. 171

XXXII. — Mandement à l'occasion de la rentrée de N. S. P. le pape Pie IX dans la ville de Rome. 173

XXXIII. — Mandement à l'occasion de la prochaine réunion du concile provincial, fixant au 14 juillet l'ouverture du concile de la province de Bordeaux. 174

XXXIV. — Mandement annonçant un nouveau catéchisme. 180

XXXV. — Mandement pour l'heureux succès de nos armes en Orient. 183

XXXVI. — Mandement ordonnant des prières à l'occasion du choléra, et annonçant le jubilé accordé par l'encyclique du 1er août 1854. 185

XXXVII. — Mandement qui ordonne le chant du *Te Deum* en actions de grâces de la prise de Sébastopol. 190

XXXVIII. — Mandement qui ordonne des prières pour S. M. l'impératrice. 192

DEUXIEME PARTIE. — LETTRES PASTORALES ET SYNODALES.

I. — Lettres pastorales.

I. — Au clergé et aux fidèles du diocèse de Nancy, à l'occasion de sa nomination à l'archevêché de Bordeaux. 195

II. — A l'occasion de la prise de possession et de l'installation dans l'archevêché de Bordeaux. 197

III. — Pour annoncer une retraite dans l'église métropolitaine. 204

IV. — Pour le rétablissement des conférences ecclésiastiques et la distribution solennelle des saintes huiles. 206

V. — En faveur de la propagation de la foi. 214

VI. — A l'occasion des prières demandées par le président de la république, après le vote des 20 et 21 décembre 1851. 220

VII. — Aux habitants de Sainte-Foy. 222

VIII. — Qui prescrit des prières en faveur de l'Eglise d'Espagne. 224
IX. — A l'occasion de la catastrophe du chemin de fer de Versailles, et de l'incendie de la ville de Hambourg. 226
X. — Pour recommander à la charité des fidèles les nombreuses victimes de nos dernières inondations. 228
XI. — Sur un voyage en Afrique, à l'occasion de la translation des reliques de saint Augustin. 229
XII. — Qui recommande à la charité des fidèles les nombreuses victimes du tremblement de terre de la Guadeloupe. 241
XIII. — En faveur de l'œuvre de la Sainte-Enfance. 243
XIV. — A l'occasion du mouvement catholique qui s'opère en Angleterre. 245
XV. — Pour le carême de 1846. — Sur les attaques récentes dirigées contre le sacerdoce. 247
XVI. — Qui prescrit une quête dans toutes les paroisses de Bordeaux, en faveur d'une église à construire au Cardon-Blanc. 253
XVII. — A l'occasion de la translation des reliques de saint Gérard. 256
XVIII. — En faveur d'une église à bâtir au pont de la Maye, sous le vocable de Saint-Delphin. 259
XIX.—Sur les événements accomplis en fév. 1848. 263
XX. — Annonçant la fondation d'une infirmerie en faveur des prêtres malades. 265
XXI.—Pour annoncer la visite générale du diocèse. 267
XXII. — Aux fidèles de la paroisse Saint-Louis. — Pour leur annoncer le jubilé séculaire et la retraite qui doit en précéder la clôture. 273
XXIII. — Aux habitants de la ville de Bordeaux. — Pour leur annoncer le bienfait d'une retraite pour les hommes, dans l'église primatiale. 275
XXIV. — Aux habitants de la ville de Libourne. — Pour les exhorter à doter leur église d'un clocher convenable. 279
XXV. — Aux habitants de la paroisse Saint-Michel. — A l'occasion de la restauration de leur église, de la consolidation et de l'achèvement de leur clocher. 281
XXVI. — Aux habitants des paroisses du canton de la Teste. — Pour l'agrandissement ou la reconstruction de la chapelle d'Arcachon. 284
XXVII.—Aux habitants du port de Langoiran et à toutes les âmes généreuses. — Pour qu'on nous aide à doter le pays d'une église sous le vocable de Saint-Léonce. 285
XXVIII. — Pour rétablir partout l'usage de porter ostensiblement la sainte communion aux malades. 288
XXIX. — A l'occasion de l'avénement du prince Louis-Napoléon à l'empire. 291
XXX. — A l'occasion du recouvrement de la tour de Pey-Berland, et sur la nécessité de la doter d'une cloche convenable. 292
XXXI —En faveur de l'œuvre de la Sainte-Enfance. 294
XXXII. — Aux habitants du Queyrac, en Médoc. — A l'occasion de la réouverture de l'école des frères. 296
XXXIII. — Aux zélateurs des sanctuaires de Marie, et à toutes les âmes généreuses que les bains de mer attirent sur la plage d'Arcachon. — Pour les engager à reconstruire, en l'agrandissant, la vieille chapelle, et à la surmonter d'une cloche convenable. 299

II. — LETTRES SYNODALES.

I. — Des Pères du concile provincial de Bordeaux, au clergé et aux fidèles des diocèses dont se compose la nouvelle circonscription métropolitaine. 301
II. — Des Pères du concile de la Rochelle, au clergé et aux fidèles des diocèses de la nouvelle circonscription métropolitaine. 320

TROISIEME PARTIE. — DISCOURS DIVERS.

I. — Pour la bénédiction de la première écluse du canal des Landes. 331
II. — Prononcé dans l'église métropolitaine le saint jour de Pâques 1840, à la suite de l'office pontifical célébré par Mgr Dupuch, évêque d'Alger. 333
III. — Pour la bénédiction du pont de Cubzac. 335
IV.—Prononcé le 7 juillet 1841, à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer de Bordeaux à la Teste. 336
V. — Pour l'inauguration du canal des landes de Cazeaux. 337
VI. — Prononcé dans l'église métropolitaine, pour la clôture des conférences du P. Lacordaire. 339
VII. — Pour l'inauguration du palais de justice de Bordeaux. 340
VIII. — Pour la plantation de l'arbre de la liberté, et la bénédiction des drapeaux de la garde nationale. 342
IX. — A l'occasion du service funèbre célébré le 6 juillet, sur la place des Quinconces, pour les victimes de juin. 344
X.—Prononcé à la messe célébrée à Bourg-sur-Gironde à l'occasion du comice agricole de l'arrond. de Blaye. 346
XI. — Pour la bénédiction des drapeaux envoyés à la garde nationale de Sainte-Foy, par le président de la république. 350
XII. — Prononcé au comice agricole de la Réole. 351
XIII. — A l'occasion de l'inauguration des bustes de MM. Vital de Carle, de Pomiers, de Richelieu et Johnston, fondateurs et bienfaiteurs de l'hôpital Saint-André de Bordeaux. 354
XIV. — Pour l'ouverture du concile de la province de Bordeaux, dans l'église métropolitaine. 356
XV. — Pour la clôture du concile provincial. 362
XVI. — Prononcé à Lesparre, pour la tenue du comice agricole de l'arrondissement. 364
XVII.—Pour la cérémonie de l'imposition de la barette à S. E. le cardinal d'Astros, archevêque de Toulouse. 368
XVIII. — Pour la bénédiction de la manufacture de rubans de Bourg-Argental. 370
XIX. — Prononcé à Lesparre, à la réunion de la société d'agriculture et du comice agricole de l'arrond. 372
XX. — Prononcé à l'inauguration du comice agricole de l'arrondissement de Blaye. 376
XXI. — Adressé à la société des jeunes amis chrétiens de Libourne. 382
XXII. — Pour la cérémonie de l'imposition de la barette cardinalice. 384
XXIII. — Prononcé au comice agricole de Bazas. 385
XXIV. — Prononcé à Saint-Ciers-Lalande, pour le comice agricole de Blaye, sur les trappistes, modèles des agriculteurs. 388
XXV. — Adressé au prince président à son entrée dans la cathédrale. 395
XXVI. — Prononcé lors de la présentation du clergé à Son Altesse impériale. 396
XXVII. — Prononcé à Castets, pour la réunion de la société d'agriculture de la Gironde. 396
XXVIII. — Réponse au discours de Mgr Stella au moment de la remise du chapeau cardinalice à Rome. 400
XXIX. — Prononcé dans la cathédrale de la Rochelle, à l'ouverture du concile de la province ecclésiastique de Bordeaux. 401
XXX. — Pour la clôture du concile provincial tenu à la Rochelle. 407
XXXI. — Pour la bénédiction du chemin de fer de Paris à Bordeaux. 410
XXXII. — Prononcé à Langon, pour la réunion du comice agricole de Bazas. 413
XXXIII. — Prononcé à Pellegrue, à l'occasion de la réunion du comice agricole de l'arrond. de la Réole. 416
XXXIV. — Prononcé à Bourg-sur-Gironde, pour la réunion du comice agricole de l'arrond. de Blaye. 420
XXXV. — Pour l'ouverture du synode diocésain. 424
XXXVI. — Prononcé à Saint-Savin, à la réunion du comice agricole de l'arrondissement de Blaye, sur les trappistes de Staouéli. 430
XXXVII. — Prononcé à l'occasion du couronnement de la statue de Notre-Dame du Laus, diocèse de Gap. 434
XXXVIII. — Prononcé à Targon, à la réunion du comice agricole de l'arrondissement de la Réole. 440
XXXIX. — Prononcé à Blaye, à la réunion du comice agricole, sur les salles d'asile. 444

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR SON EMINENCE LE CARDINAL DU PONT, ARCHEVÊQUE DE BOURGES. 449

MANDEMENTS DE SON EMINENCE LE CARDINAL DU PONT, ARCHEVEQUE DE BOURGES.

I. — Pour le saint temps de carême de l'année 1831. — Obligation du jeûne. 455
II. — Pour le saint temps de carême de l'année 1833. — Sur la croix. 462
III. — Pour le saint temps de carême de l'année 1832. — Sur le respect humain. 472
IV. — Pour le saint temps de carême de l'année 1834. — Sur l'esprit d'insubordination et de critique à l'égard de l'Eglise et de ses ministres. 484
V. — Pour le saint temps de carême de l'année 1835. Avantages de la religion pour ceux qui gouvernent et pour ceux qui sont gouvernés. 495
VI. — Pour le saint temps de carême de l'année 1836. — Nécessité de travailler à son salut. 505
VII. — Pour le saint temps de carême de l'année 1837. — Obligation de faire pénitence 512
VIII.—Pour le saint temps de carême de l'année 1838. — Contre la propagande protestante. 521
IX. — Pour le saint temps de carême de l'année 1839. — Sur l'Eglise. 529
X. — Pour le saint temps de carême de l'année 1840. — Sur la charité. 536
XI. — Pour le saint temps de carême de l'année 1841.

— Sur les faux apôtres de la charité. 541
XII. — Pour le saint temps de carême de l'année 1842. — La charité est patiente. 546
XIII. —Pour le saint temps de carême de l'année 1843. — Sur la sanctification du dimanche. 552
XIV. — Pour le saint temps de carême de l'année 1844. — Du repos du dimanche. 558
XV — Pour le saint temps de carême de l'année 1845. — Manière de sanctifier le dimanche. 566
XVI. — Pour le saint temps de carême de l'année 1846. — De l'assistance à la messe paroissiale. 573
XVII. — Pour le saint temps de carême de l'année 1847. — Sur la parole de Dieu. 581
XVIII. — Pour le carême de 1848. — Sur l'intempérance. 590
XIX.—Pour le carême de 1849 —Sur la fraternité 599
XX. — Puur le carême de l'année 1850. — Sur les faux docteurs. 608
XXI. — Pour le carême de 1851. — Sur le bon usage des biens de la terre. 618
XXII. — Pour le carême de 1852. — Sur l'envie. 627
XXIII. — Pour le carême de 1853. — Sur la caducité des biens de ce monde. 635
XXIV. — Pour le carême de 1854 —Sur la prière. 639
XXV.— Pour le carême de 1855. — Sur le jeûne. 644
Lettre pastorale sur les vocations ecclésiastiques. 649
NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR SON EMINENCE LE CARDINAL DE BONALD, ARCHEVÊQUE DE LYON. 657

MANDEMENTS ET INSTRUCTIONS PASTORALES DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL DE BONALD, ARCHEVÊQUE DE LYON.

.. — Mandement à l'occasion de la procession générale de la Fête-Dieu dans la ville de Lyon. 661
II. — Instruction pastorale et Mandement à l'occasion du carême de 1842. — Sur la sanctification du dimanche. 663
III. — Mandement sur la dévotion à la sainte Vierge, et en particulier sur le culte de l'Immaculée Conc. 674
IV. — Lettre pastorale à l'occasion du carême de 1843. — Sur l'œuvre de la propagation de la foi. 684
V. — Lettre pastorale à l'occasion du carême de 1844. — Sur l'éducation chrétienne. 696
VI. — Lettre pastorale à l'occasion du carême de 1845. — Sur l'esprit du sacerdoce catholique. 716
VII. — Instruction pastorale à l'occasion du carême de 1846. — Sur la liberté de l'Eglise. 733
VIII. — Lettre au sujet du prosélytisme que les protestants exercent dans les départements du Rhône et de la Loire. 755
IX. — Mandement à l'occasion du carême de 1849. — Sur l'adoration perpétuelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. 768
X. — Mandement qui publie l'encyclique adressée par N. S. P. le pape Pie IX, à tous les évêques du monde catholique, relativement à l'Immaculée Conception de Marie. 777
XI. — Lettre pastorale à l'occasion du carême de 1850. — Contre quelques erreurs de notre époque. 780
XII. — Mandement à l'occasion du carême de 1852. — Pour ordonner des prières publiques selon les intentions du souverain pontife. 799
XIII. — Instruction pastorale à l'occasion du carême de 1853. — La religion doit régler et sanctifier l'industrie. 806
XIV. — Lettre pastorale à l'occasion du carême de 1854. — Contre les mauvaises lectures. 825
XV. — Lettre pastorale à l'occasion de la prochaine ouverture du jubilé. 842
XVI. — Lettre pastorale à l'occasion du carême de 1855. — Ce qui allume la colère de Dieu. 857
XVII. — Lettre pastorale. — Prise de possession du siége archiépiscopal, et entrée dans le diocèse. 867
XVIII. — Lettre pastorale à l'occasion de l'établissement d'un nouvel hospice pour les prêtres infirmes. 876
XIX. — Mandement portant condamnation du *Manuel* Dupin. 880
Lettre à M. le recteur de l'académie de Lyon. 915
NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR MGR ANDRÉ CHARVAZ, ARCHEVÊQUE DE GÊNES. 919

OEUVRES ORATOIRES DE MGR CHARVAZ, ARCHEVÊQUE DE GÊNES.

CONSIDÉRATIONS SUR LE PROTESTANTISME, OU DISCOURS PRONONCÉS DANS LA CATHÉDRALE DE PIGNEROL A L'OCCASION DU RETOUR DE VINGT-QUATRE VAUDOIS A LA FOI CATHOLIQUE.

Avertissement de l'auteur. 929
Premier discours. — Prononcé le 27 janvier 1844. 931
Second discours. — Prononcé le 25 mars 1844. 943
APPENDICE AUX DEUX DISCOURS PRÉCEDENTS.
I. — Nécessité de parler de la liturgie catholique plus convenablement que ne le font bien des écrivains protestants. 997
II. — Reproches adressés au culte protestant. 997
III. — Importance et nécessité des signes religieux et des pratiques du culte. 998
IV. — De la hiérarchie dans ses rapports avec le culte. 1000
V. — Des expédients par lesquels les protestants s'efforcent de suppléer à ce qui manque à leur culte, et du jugement que M. Muller porte sur ces moyens. 1001
VI. — De la messe et du pape. 1002
VII. — Des temples. 1003
VIII. — De la liturgie catholique. 1005
IX. — Du calendrier. 1006
X. — Des statues, des images et des peintures dans les églises. — De l'invocation des saints. 1007
XI. — Du luxe et des pompes du culte. 1011
XII. — De l'adoration de l'eucharistie. 1014
XIII. — Prières pour les morts. 1015
XIV. — Culte de Marie. 1017
XV. — Des reliques. 1017
XVI. — Eau lustrale, illuminations, parfums symboliques. 1018
XVII. — Des communautés religieuses. 1018
XVIII. — Processions. 1019
OBJECTIONS.
I. — Il suffit d'être honnête homme pour se sauver. 1020
II. — Qui suppose qu'on peut se sauver dans toutes les religions, pourvu qu'on les observe. 1021
III. — Qui suppose que chacun doit suivre la religion de ses pères. 1021
IV.—Qui suppose que Dieu ne permettrait pas de naître dans une secte, si l'on ne pouvait pas s'y sauver. 1022
V. — D'après laquelle on regarde la prospérité dont jouissent les protestants comme une approbation tacite de leur religion de la part de Dieu. 1022
Instruction pastorale sur le prosélytisme protestant en Italie. 1023
AVERTISSEMENTS AUX CATHOLIQUES DU DIOCESE DE GÊNES SUR LES MENÉES DES PROTESTANTS. 1047
I. — Caractère des émissaires protestants. 1048
II. — Leur apparence de piété. 1050
III.— Moyens employés par ces émissaires. — Leurs discours. 1053
IV. — Leur appel à l'Ecriture. 1058
V. — Les livres. 1064
VI. — Dénigrement et calomnies. 1068
VII. — L'argent. 1069
VIII. — Appel aux passions. 1073
IX. — Leurs auxiliaires catholiques. 1083
Discours sur le culte de Marie. 1087
Discours sur le culte des saints. 1095
Discours sur l'œuvre de la propagation de la foi. 1111
Instruction pastorale sur l'importance de l'éducation des enfants. 1121
Oraison funèbre de S. M. Marie-Adélaïde, reine de Sardaigne. 1131
Discours à l'occasion de l'inauguration du séminaire Brignole-Sale-Negrone. 1153
Discours sur les avantages des missions. 1159
Epistola ad clerum. — De characteribus sacerdotalis spiritus. 1169
MANDEMENTS.
I. — Pour le carême de 1835. — Sur la nécessité de la pénitence. 1179
II. — Pour le carême de 1837. — Réfutation des objections contre la loi du carême. 1188
III. — Pour le carême de 1836. — Sur la loi du jeûne et de l'abstinence. 1199
IV.— Pour le carême de 1838.—Sur les faux prétextes qu'on allègue pour se dispenser de la loi du carême 1209
V. — Pour le carême de 1839. — Sur les désordres du carnaval. 1219
VI. — Pour le carême de 1841. — Sur la propagande protestante. 1230
VII. — Pour le carême de 1843. — Sur l'attachement déréglé aux biens et aux plaisirs de la terre. 1243
Discours sur l'Immaculée Conc. de la sainte Vierge. 1253

FIN DU TOME QUATRE-VINGT-UNIÈME DES ORATEURS.

Imprimerie MIGNE, au Petit-Montrouge.

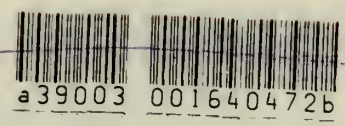
a39003 001640472b

BX 1756 .A2M5 1844 V81
MIGNE, JACQUES PAUL.
COLLECTION INTEGRALE E

CE BX 1756
.A2M5 1844 V081
COO MIGNE, JACQU COLLECTION I
ACC# 1047812

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 10 04 05 05 08 7